This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

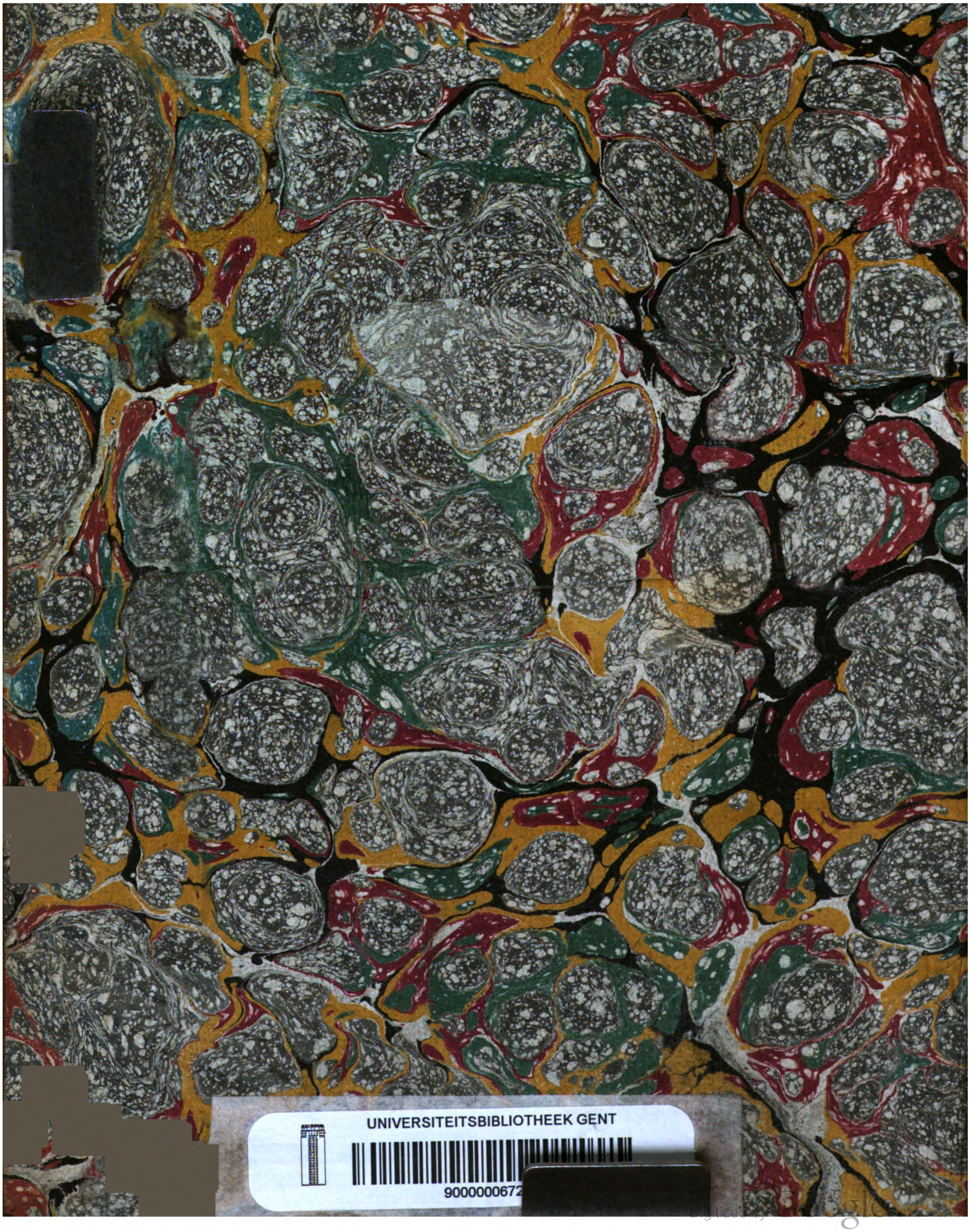
UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
9000000672
Digitized by Google

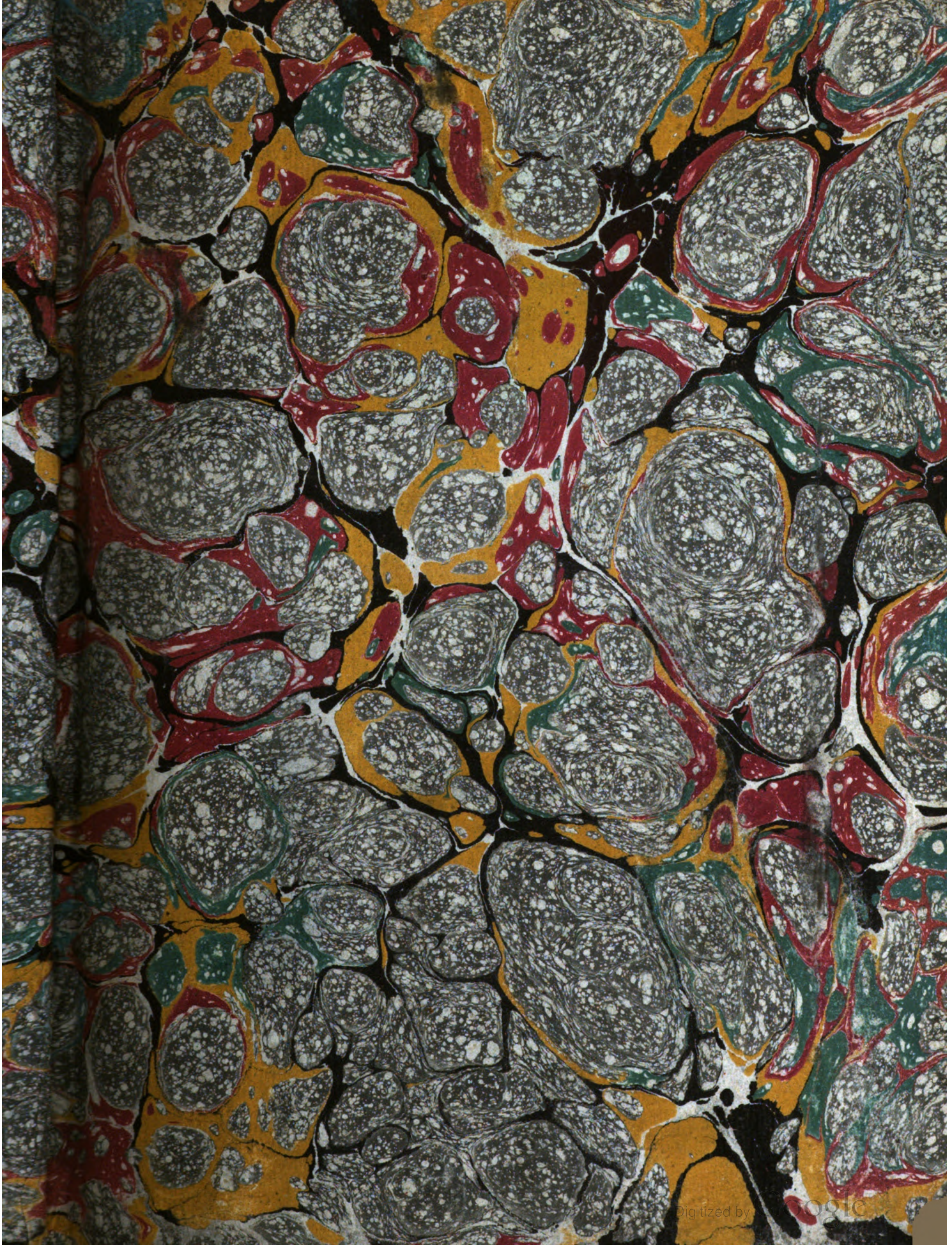
Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES.

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *&* D'ALEMBERT, *premiers Editeurs de l'*Encyclopédie.

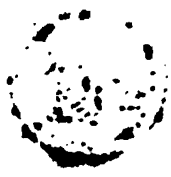

Digitized by Google

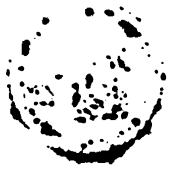

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

HISTOIRE NATURELLE
DES
ANIMAUX.
TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins;

A LIÈGE,

Chez PLOMTEUX, Imprimeur des Etats.

M. DCC. LXXXII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

L'Histoire Naturelle des Animaux est précédée par une Introduction aux trois Règnes de la Nature, & par l'Histoire Naturelle de l'Homme, par M. Daubenton, de l'Académie Royale des Sciences, Lecteur & Professeur d'Histoire Naturelle au Collège Royal de France, Garde & Démonstrateur du Cabinet du Jardin du Roi, &c. Ce Dictionnaire est divisé en six parties, dont la première contient les Animaux quadrupèdes, auxquels on a joint les cétacés, rédigée d'après l'Histoire Naturelle des Animaux, de M. de Buffon; la seconde, les Oiseaux, par M. Mauduit, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, & Membre de la Société Royale de Médecine; la troisième, les Quadrupèdes ovipares & les Serpens, par M. Daubenton; la quatrième, les Poissons, par le même; la cinquième, les Insectes, par M. Gueneau de Montbeillard, Académicien honoraire de l'Académie de Dijon; la sixième, les Vers, par M. Daubenton.

L'Introduction à l'Histoire Naturelle commence par la définition de cette Science & par l'énumération abrégée de ses différens objets. Ensuite on indique les limites de l'Histoire Naturelle relativement aux autres Sciences qui ont le plus de rapports avec elle: telles sont l'Anatomie, la Matière médicale, la Botanique, la Culture des plantes, la Chymie, la Métallurgie, &c.

On explique les principes des distributions méthodiques des productions de la Nature en règnes, ordres, classes, genres, espèces, sortes & variétés.

Ensuite l'on discute cette grande question d'Histoire Naturelle, sçavoir si la Nature passe d'une espèce à une autre par des nuances successives; si toutes les espèces de ses productions pourroient être rangées sur une même ligne, de manière que chaque espèce auroit plus de rapports avec celles qui l'avoisineroient, qu'avec aucune des autres; ou si cet ordre, au lieu d'être continu, seroit interrompu par des lacunes entre des espèces qui n'auroient pas des caractères propres à former une sorte de liaison entre elles. On trouve exposées dans l'Introduction à l'Histoire Naturelle, les raisons qui ont été données par différens Auteurs pour prouver qu'il y a des êtres intermédiaires qui participent de la nature des minéraux & des végétaux, & qui indiquent une sorte de passage entre le Règne animal & le Règne végétal, & d'autres êtres qui forment une liaison entre le

Digitized by Google

Règne végétal & le Règne animal. A la ſuite de cet expoſé, eſt rapportée l'opinion des Naturaliſtes qui penſent, au contraire, que l'on n'a eu, juſqu'à préſent, aucunes preuves déciſives de paſſage ou de liaiſon entre les Règnes de la Nature.

On fait mention des principaux Auteurs qui ont traité des trois Règnes de la Nature, & l'on donne quelques notices de leurs ouvrages.

L'Introduction à l'Hiſtoire Naturelle eſt terminée par l'expoſition des motifs par leſquels on s'eſt déterminé à faire des Dictionnaires particuliers, non-ſeulement pour chaque Règne, mais auſſi pour chacun des ordres ou grandes claſſes des productions de la Nature qui leur appartiennent.

Quoique pluſieurs Naturaliſtes nomenclateurs aient mis l'homme dans une même claſſe avec les animaux quadrupèdes, on ne confondra pas l'Hiſtoire Naturelle de l'homme avec celle des animaux; elle eſt placée à la tête du Dictionnaire des Quadrupèdes, après l'Introduction à l'Hiſtoire Naturelle.

Comme il y aura dans l'Encyclopédie méthodique des Dictionnaires particuliers pour l'Anatomie, la Médecine, l'Art du Deſſin, &c. on ne peut répéter dans l'Hiſtoire Naturelle de l'homme aucun des articles qui appartiennent à ces Dictionnaires : ainſi elle doit être réduite aux objets ſuivans.

Les différences qui ſont entre la conformation du corps de l'homme & celle des animaux.

La naiſſance de l'homme & ſon éducation phyſique relativement à la force & aux proportions de ſon corps.

Les principales différences de la taille depuis le nain juſqu'au géant.

Les variétés de l'eſpèce humaine pour la couleur de la peau, les traits du viſage, les proportions, la force & la vigueur du corps de l'homme, ſes alimens, &c.

Ses différens âges, la durée de ſa vie, ſa mort, la décompoſition de ſon corps, ſes reſtes embaumés, pétrifiés, &c.

L'Hiſtoire Naturelle des animaux ſera diviſée en ſix Dictionnaires méthodiques; le premier contient les quadrupèdes vivipares & les cétacés; le ſecond contiendra les oiſeaux; les quadrupédes ovipares & les ſerpens ſeront dans le troiſieme Dictionnaire; les poiſſons dans le quatrième; les inſectes dans le cinquième, & les vers dans le ſixième.

Cette diviſion du Règne animal, en ſix Dictionnaires, eſt néceſſaire pour qu'ils ſoient plus méthodiques, & pour rendre par conſéquent l'étude de cette Science plus ſimple & plus facile. Il auroit même fallu faire huit Dictionnaires conformément à la diſtribution méthodique des animaux qui les diviſe en huit ordres, & qui me paroît la mieux fondée ſur leurs caractères diſtinctifs. Ces huit ordres comprennent 1°. les quadrupèdes, 2°. les cétacés, 3°. les oiſeaux, 4°. les quadrupèdes ovipares, 5°. les ſerpens, 6°. les poiſſons, 7°. les inſectes, 8°. les vers. Mais les cétacés & les ſerpens ne ſont pas aſſez nombreux ni aſſez connus pour ſuffire à deux Dictionnaires particuliers; on a donc été obligé de mettre les cétacés dans

Digitized by Google

le Dictionnaire des quadrupèdes vivipares & les serpens dans celui des quadrupèdes ovipares.

QUADRUPÈDES ET CÉTACÉS.

TOUTE l'Europe s'accorde à regarder l'Histoire des animaux de M. le Comte de Buffon, comme l'un des plus beaux ouvrages de ce siècle. On sent bien qu'avec un tel guide il seroit superflu de chercher à s'ouvrir de nouvelles routes dans cette partie de l'Histoire Naturelle; aussi l'Histoire des animaux quadrupèdes est-elle ici presqu'entièrement rédigée d'après celle de M. de Buffon, mais avec les modifications & la forme que prescrit le plan général de cette Encyclopédie.

Pour nous y conformer en tout, nous donnons à l'article *Quadrupèdes*, une distribution méthodique de leurs différentes familles : mais notre méthode, simple & naturelle, ne fait que rapprocher ces animaux suivant que l'on peut remarquer entre eux plus de traits de conformité & de ressemblance : on a évité les réunions forcées, quelquefois monstrueuses, de natures éloignées & disparates, qui choquent dans la plupart des Nomenclatures, rien n'étant plus déplacé que ces contrastes pénibles dans une méthode dont le but est & doit être de réunir les êtres, & de les rassembler dans l'ordre de leurs grands rapports.

Tout ce qui peut avoir paru de nouveau depuis la publication de l'Histoire des Quadrupèdes de M. de Buffon, ou ce qu'il y a lui-même ajouté dans ses Supplémens, est refondu dans chaque article : ceux des animaux sauvages sont enrichis de tous les détails de leur chasse.

Les espèces sont rangées dans ce nouveau Dictionnaire sous leurs véritables dénominations; & tous les noms triviaux, savans, nationaux ou étrangers, étant rapportés par renvois à ces vrais noms, on voit s'éclaircir la confusion dans laquelle l'ancienne Encyclopédie avoit laissé cette partie de l'Histoire des Animaux; souvent, en effet, dans cet Ouvrage on n'avoit fait qu'extraire, sans discuter & sans comparer les objets, ce qu'avoit dit chaque voyageur sur les animaux du pays qu'il parcouroit; de sorte qu'un même animal, donné plusieurs fois sous plusieurs noms barbares, n'étoit reconnoissable sous aucun (1).

Les *cétacés* ou grands animaux marins du genre de la baleine, qui semblent, par leur forme extérieure & par l'élément qu'ils habitent, appartenir aux poissons, tiennent néanmoins aux quadrupèdes par une analogie de Nature bien plus étroite & plus intime; ils respirent comme

(1) Voyez dans l'ancienne Encyclopédie les mots *Antamba*, *Aranata*, *Arougheun*, *Azèbre*, *Berri*, *Biscacho*, *Capivar*, *Camphur*, *Dabach*, *Hay*, *Hirara*, *Impagazza*, *Impalanca*, *Intienga*, *Machan*, *Nsoffi*, *Pacquirer*, *Sigah-Gusch*, &c. &c.

Digitized by Google

les quadrupèdes ; ils engendrent & même alaitent de leurs petits : toute la conformation intérieure de leurs organes & de leurs viſcères eſt la même. D'après ces rapports ſinguliers & frappans, les cétacés ſemblent mieux placés dans le Dictionnaire des quadrupèdes que dans toute autre partie de l'Hiſtoire Naturelle.

N B. L'article *Quadrupèdes* eſt celui qu'on doit lire le premier, ſi l'on veut faire une lecture raiſonnée de cet ouvrage, parce qu'il en expoſe tout le ſyſtême, & qu'il donne la diſtribution & la ſuite méthodique de ſes différentes parties.

Digitized by Google

INTRODUCTION

A L'HISTOIRE NATURELLE.

PAR M. DAUBENTON.

L'HISTOIRE Naturelle, priſe dans toute l'étendue de ſa dénomination, auroit pour objet, l'Air, les Météores & les Aſtres, comme tous les corps terreſtres, bruts & organiſés, puiſque tous ces êtres appartiennent à la Nature; mais on eſt convenu de ne rapporter à l'Hiſtoire Naturelle que la Terre conſidérée dans les parties qui la compoſent & dans les êtres vivans qui l'habitent. Ainſi, l'on diſtingue le Naturaliſte du Phyſicien & de l'Aſtronome, quoiqu'ils concourent tous à former un corps de ſcience, qui eſt une Hiſtoire Naturelle.

Cette ſcience, déjà réduite, ſeroit encore trop étendue, pour être embraſſée par un ſeul homme dans tous ſes détails: on en a diſtrait les parties qui ne repréſentent pas leurs objets dans l'état de nature. Par cette ſous-diviſion, l'Hiſtoire Naturelle a été ſéparée de la Chymie, de la Métallurgie, de l'Agriculture, des Arts, de la matière Médicale, de l'Anatomie, de la Médecine, &c. Le point de ſéparation eſt facile à ſaiſir entre ces ſciences & l'Hiſtoire Naturelle.

Dès que les procédés de l'art ont détruit la ſtructure des minéraux, ou altéré l'organiſation des plantes & des animaux, le Naturaliſte ceſſe d'obſerver ces productions de la Nature: le Chymiſte les a pulvériſées, diſſoutes, macérées, diſtillées, calcinées, vitrifiées, &c. Le Métallurgiſte a fait diſparoître la mine, en faiſant l'extraction du métal. L'Agriculteur fortifie la Nature dans la production des plantes, par des labours & par des engrais. Le Teinturier & le Pharmacien préparent & mêlent les drogues ſimples les unes avec les autres, pour étendre leurs propriétés & pour leur donner plus d'activité. L'Anatomiſte développe les plus petites parties des êtres organiſés, pour reconnoître leur conformation. Le Médecin recherche le méchaniſme des différentes fonctions du corps de l'homme & des animaux, pour apprendre à les rétablir lorſqu'elles ſont dérangées.

Le Naturaliſte contemple les minéraux, les plantes & les animaux, dans leurs différens états, ſans mêler les procédés de l'art aux opérations de la Nature. Il obſerve l'origine & l'accroiſſement des corps bruts, leur ſtructure, leur dépériſſement, leur deſtruction, & les nouvelles formes que prennent leurs parties intégrantes en entrant dans la compoſition d'autres corps.

Le Naturaliſte doit obſerver la formation du germe dans les ſemences des plantes, ſon développement, la production de la plantule dans ſa radicule & ſa plume, l'accroiſſement des racines, des tiges, du tronc, des branches, des boutons, des feuilles, des fleurs, des fruits, & l'organiſation de ces différentes parties des plantes. Il doit auſſi faire des recherches ſur les qualités & les propriétés qu'elles manifeſtent ſans le ſecours de l'art.

Les obſervations du Naturaliſte ont pour objets le développement de l'embryon & du fœtus de l'homme & des animaux, leur naiſſance, les changemens qui leur arrivent dans les différens âges de la vie, la ſuite des générations dans les eſpèces, la diverſité

Digitized by Google

des races & les variétés de leurs individus, leurs métamorphoſes, la durée de leur vie, leur mort & ce qui ſubſiſte de leur corps quelque temps après ſa deſtruction. Ces objets, immenſes dans les détails, prouvent la néceſſité de diſtinguer l'Hiſtoire Naturelle des autres ſciences qui ont le plus de rapports avec elle.

L'objet de la première étude des Naturaliſtes eſt d'apprendre à connoître les productions de la Nature, & à les diſtinguer les unes des autres. C'eſt déjà un grand travail: ce n'eſt cependant que le prélude d'une étude plus profonde, qui puiſſe contribuer au progrès de la ſcience, par de nouvelles découvertes & par de bons raiſonnemens.

Si l'on conſidère le nombre immenſe des différentes ſortes de minéraux, & des diverſes eſpèces de plantes & d'animaux, & toutes les variétés qui s'y trouvent, on croiroit qu'il ſeroit preſqu'impoſſible de diſtinguer tous ces êtres & de les connoître chacun en particulier. En effet, un ſeul homme n'y parviendroit pas, ſi l'on n'avoit inventé un moyen d'abréger & de faciliter cette étude: ce moyen eſt un art auſſi ingénieux que néceſſaire. C'eſt une méthode par laquelle on diſtribue les productions de la Nature en pluſieurs diviſions, qui portent chacune des caractères diſtinctifs, évidens ou faciles à reconnoître.

Les premières branches de la diſtribution méthodique, la plus généralement reçue en Hiſtoire Naturelle, forment trois grandes claſſes, auxquelles on a donné le nom de *Règne*, & qui ſont le Règne minéral, le Règne végétal & le Règne animal. Le premier comprend tous les minéraux, le ſecond toutes les plantes, & le troiſième tous les animaux.

Les minéraux diffèrent des plantes & des animaux, en ce qu'ils n'ont point d'organiſation, ni de vie. Quoique les plantes ſoient organiſées, elles n'ont point de mouvement ſpontané, ni de ſentiment comme les animaux. Par ces caractères, on diſtingue les êtres de chaque Règne, & l'étude eſt réduite pour un temps au tiers de ſon étendue, puiſqu'en s'occupant de l'un des Règnes de la Nature, on peut ſuſpendre toutes recherches ſur les deux autres.

Mais chacun des trois Règnes comprend encore un trop grand nombre d'objets, pour qu'il ſoit poſſible de les diſtinguer ſans méthode: il faut les diviſer. Par exemple: je diſtribue les animaux en huit ordres, & je rapporte les quadrupèdes vivipares au premier ordre. Les animaux qu'il contient ont quatre pieds & du poil: ces deux caractères ſuffiſent pour les diſtinguer des animaux que comprennent les ſept autres ordres.

Quoique l'ordre auquel ſe rapportent les quadrupèdes, ſoit peu nombreux, il renferme encore un trop grand nombre d'animaux d'eſpèces différentes, pour que l'on puiſſe les diſtinguer facilement, ſans le ſecours de la méthode; c'eſt pourquoi je diviſe cet ordre en quinze claſſes. Les animaux de la première diffèrent de tout autre animal, en ce qu'ils ont le pouce des pieds de derrière placé comme celui d'une main.

On ne pourroit ſe ſouvenir des caractères diſtinctifs de toutes les eſpèces des animaux de la première claſſe, ſans ſe fatiguer la mémoire. Pour éviter cette peine, j'ai diviſé cette claſſe en ſix genres. Le premier comprend les Singes d'Aſie & d'Afrique. Ces animaux ont la cloiſon des narines étroite, & leurs ouvertures placées au-deſſous du nez. Par ces caractères, ils diffèrent non-ſeulement des Singes d'Amérique, mais de tous les autres animaux de la première claſſe des quadrupèdes.

Les eſpèces du premier genre de cette claſſe ont chacune leurs caractères diſtinctifs. L'Orang-outang, qui eſt la première eſpèce de ce genre, n'a point de queue ni de calloſités aux feſſes. Ces caractères font reconnoître l'Orang-outang parmi tous les autres Singes de l'Aſie & de l'Afrique.

Pour faire voir tous les avantages d'une diſtribution méthodique des productions de la Nature, il ſuffira de mettre en pratique ce que je viens de dire des animaux quadrupèdes.

Suppoſons que l'on ait un Orang-outang, & que l'on ne connoiſſe ni ſon nom ni ſon eſpèce parmi les animaux: on ſçaura d'abord qu'il eſt quadrupède vivipare, & par-

Digitized by Google

conſéquent du premier ordre des animaux, parce qu'il a quatre pieds & du poil. Il appartient à la première claſſe des quadrupèdes, parce que le pouce de ſes pieds de derrière eſt placé comme le pouce d'une main. L'Orang-outang eſt du premier genre de cette claſſe, parce que la cloiſon de ſes narines eſt étroite, & que leurs ouvertures ſont placées au-deſſous de ſon nez. Enfin, il eſt de la première eſpèce du premier genre, & c'eſt le Singe nommé Orang-outang, puiſqu'il n'a point de queue ni de calloſités aux feſſes.

Ce moyen de reconnoître un animal que l'on n'a jamais vu, & de trouver ſon nom parmi ceux de tous les animaux connus, eſt unique : il ne peut être ſuppléé par aucun autre moyen. Il eſt commode lorſque la méthode eſt bien faite. Il eſt néceſſaire, parce qu'il épargne beaucoup de recherches dans les premières études. Il eſt utile pour l'avancement de la ſcience, parce que l'on ne peut compoſer une méthode, ſans faire beaucoup d'obſervations ſur les productions de la Nature que l'on veut claſſer.

Avec tous ces avantages, les méthodes ont un défaut eſſentiel, qu'il n'eſt pas poſſible d'éviter : c'eſt que l'art a plus de part à leur compoſition que la Nature.

Toutes ces diviſions méthodiques en ordres, en claſſes, en genres, dépendent de la volonté du Naturaliſte qui les imagine : elles ne ſont pas indiquées par la nature des choſes : les mêmes objets ſont claſſés différemment par différens Auteurs, & quelquefois par le même.

Il n'y a réellement & diſtinctement que des individus parmi les végétaux & les animaux. Les collections d'individus ſemblables les uns aux autres, compoſent les eſpèces ; celles-ci exiſtent dans leurs individus. Les caractères ſpécifiques, c'eſt-à-dire, ceux qui diſtinguent les eſpèces, ſont eſſentiels aux individus ; ils ne dépendent pas de la volonté du Naturaliſte : ils ſont invariables dans la ſucceſſion des générations, & par conſéquent dans la Nature. Jamais ils ne ſont fautifs : à cet égard ſeulement, les méthodes ſont infaillibles, parce qu'elles repréſentent la Nature.

Les genres contiennent des eſpèces qui ont des rapports entr'elles ; mais ces rapports ſont arbitraires : les Auteurs des diſtributions méthodiques choiſiſſent à leur gré les caractères génériques, pour rendre la méthode plus ſûre ou plus facile. Auſſi, voit-on ces caractères varier dans différentes méthodes, & éloigner ou rapprocher les mêmes eſpèces.

Il en eſt de même pour les claſſes & pour les ordres, &c. Les caractères qui les diſtinguent ſont arbitraires comme ceux des genres.

Parmi les minéraux, il n'y a point d'individus, & par conſéquent point d'eſpèces. Nous ne voyons pas que les minéraux ſe reproduiſent comme les plantes & les animaux, par des individus ſemblables, de génération en génération. Un minéral s'altère & ſe détruit par divers accidens ; ſes parties intégrantes ſe diſperſent, ſe mêlent & ſe combinent avec des minéraux d'autres ſortes, ſouvent très-différens de celui qui a été décompoſé. Il n'y a point là d'individus, puiſqu'il n'y a point de reſſemblance eſſentielle.

Un minéral étant diſſous par l'eau, ou fondu par le feu, ſi ſes parties ſe rapprochent ou reprennent de l'adhérence ou de la conſiſtance, par le réfroidiſſement, c'eſt le même corps qui eſt diviſé ou liquéfié, & qui reprend enſuite ſon premier état. Il n'y a point là de génération, & par conſéquent, il n'y a point d'individus ni d'eſpèces, mais ſeulement des variétés, dont la collection peut compoſer différentes ſortes de minéraux. Cette théorie eſt aiſée à prouver par des faits. J'inſiſte ſur cet article, parce que les Naturaliſtes ont admis, juſqu'à préſent, des eſpèces pour les minéraux, comme pour les plantes & les animaux.

La galene eſt un minerai où le plomb eſt minéraliſé par le ſoufre, & qui contient de l'argent. On ſçait que dans les mines d'Helgoet, en Bretagne, il s'eſt détruit de la galene attachée à des gangues de quartz ; le ſoufre a diſparu ; l'argent eſt reſté dans la gangue, & la partie terreuſe du plomb a formé de la mine de plomb blanc, cryſtalliſée, qui a du gaz pour minéraliſateur. Or,

Digitized by Google

peut-on dire que ces changemens de forme & de parties intégrantes ſoient des caractères ſpécifiques ? Ils ne peuvent déſigner que des mines de plomb de différentes ſortes.

Le ſel commun que l'on tire de l'eau de la mer & des fontaines ſalées, & le ſel gemme qui ſe trouve dans la terre, ont les mêmes propriétés & les mêmes parties intégrantes ; cependant on en fait trois eſpèces différentes. Mais leurs prétendus caractères ſpécifiques, au lieu d'être eſſentiels, ne ſont qu'accidentels, & ne déſignent que des variétés du ſel commun.

La grande différence qui ſe trouve entre les caractères eſſentiels des eſpèces des plantes & des animaux, & les caractères accidentels des minéraux, prouve qu'il eſt plus difficile de claſſer les productions du Règne minéral, que celles du Règne animal.

Les caractères des genres, des claſſes & des différens ordres des minéraux, ſont auſſi arbitraires que pour les plantes & les animaux. Ces caractères arbitraires prouvent clairement que l'art a plus de part que la Nature à la compoſition des méthodes.

On a fait beaucoup de vaines tentatives pour éviter ce grand inconvénient. On a recherché dans la nature un ordre ſuivi, pour claſſer ſes productions ſuivant les différens dégrés de leurs qualités, de leur ſtructure, de leur organiſation & de leurs propriétés. On voudroit les ranger dans un ordre direct, où elles fuſſent placées de manière que chacune eût plus de rapports avec celle qui la précéderoit, ou avec celle qui la ſuivroit, qu'avec toute autre. Cette idée eſt ſéduiſante. S'il étoit poſſible de former une ſuite continue des productions de la Nature, & d'en tracer l'eſquiſſe, on y verroit d'un coup d'œil tous les rapports qu'elles ont entr'elles ; on y reconnoîtroit les différences qui les éloigneroient les unes des autres, & les reſſemblances qui les approcheroient. Une méthode ainſi compoſée ſeroit un fidèle tableau de la Nature, & le plus grand point de perfection où l'on pût parvenir pour ſon Hiſtoire.

Mais il paroît que cet ordre direct, tant recherché, n'exiſte pas. Le ſouverain Auteur de la Nature ne l'a pas conçue dans cet ordre ; ou, ſi ces décrets éternels l'ont établi, les lumières de l'eſprit humain ont été trop foibles, juſqu'à préſent, pour le faire appercevoir.

Les différences qui ſont entre les productions de la Nature, ne ſe ſuccèdent pas de l'une à l'autre en ligne directe ; au contraire, elles ſuivent pluſieurs lignes obliques. Par exemple, ſi l'on vouloit ranger les métaux ſuivant les dégrés ſucceſſifs de leurs propriétés, le plomb ſeroit immédiatement au-deſſous de l'or pour la peſanteur ; le fer auroit la même place pour la tenacité, & l'argent pour la ductilité. Ils formeroient donc trois lignes obliques, qui aboutiroient à l'or, ſans qu'il fût poſſible de les placer tous ſur une ligne directe. Il en eſt ainſi de toutes les productions de la Nature ; elles ſe croiſent en différens ſens : plus on les combine, moins on y découvre un ordre continu à tous égards.

Il y a des animaux qui ſont ſi différens des autres, que leur eſpèce ne peut être aſſociée à une autre eſpèce, pour les rapporter à un même genre. Tel eſt l'Eléphant : il diffère plus des autres animaux, qu'il ne leur reſſemble par les détails de ſa conformation. On ne ſçauroit où le placer, ſi l'on vouloit ranger les animaux ſur une ligne continue : par-tout il ſe trouveroit deux intervalles entre l'Eléphant & les autres animaux. On a prétendu que l'on pourroit découvrir des quadrupèdes juſqu'à préſent inconnus, qui rempliroient ces vuides, par les rapports qu'ils auroient avec l'Eléphant & les animaux qui en diffèrent le moins. Cette eſpérance a peu de fondement. De nouveaux animaux pourroient former de nouvelles interruptions, au lieu de remplir celles qui exiſtent.

Puiſque l'on ne connoît point d'ordre direct pour claſſer les productions de la Nature, ſuivant des caractères eſſentiels à cet ordre, on eſt obligé d'employer des caractères arbitraires pour compoſer les diſtributions méthodiques ; par conſéquent, les méthodes ne ſont pas conformes à l'état de la Nature. Lorſqu'on met des eſpèces d'animaux ſous un même genre, ce n'eſt

Digitized by Google

pas que ces animaux ayent plus de rapports entre eux qu'avec ceux des autres genres, c'eſt ſeulement parce qu'ils ont un caractère commun, ſur lequel l'Auteur de la méthode a établi un genre qui étoit néceſſaire, pour avoir des diviſions plus courtes, plus diſtinctes ou plus commodes. Il en eſt de même pour les claſſes; leurs caractères ſont arbitraires comme ceux des genres.

Il ne faut donc pas donner trop de confiance aux méthodes, en les regardant comme un tableau de la Nature; ce n'eſt qu'une invention de l'art; mais cette invention eſt très-utile dans les premières études de l'Hiſtoire Naturelle.

Lorſqu'on eſt parvenu à connoître les productions des trois Règnes, par le moyen des méthodes; lorſqu'on s'eſt aſſuré de cette connoiſſance, par l'inſpection des objets réels de la Nature; lorſqu'on a lû, dans les meilleurs Auteurs, les deſcriptions qui ont été faites de ces objets: alors on peut paſſer aux ſecondes études de l'Hiſtoire Naturelle. Elles conſiſtent dans des obſervations exactes ſur les productions de la Nature & dans les conſéquences que l'on tire de ces obſervations. Voilà les moyens les plus ſûrs pour ſe procurer de nouvelles lumières, qui contribuent à l'avancement de la ſcience.

En obſervant, il faut décrire exactement ce que l'on voit: il faut obſerver & décrire la même choſe ſucceſſivement en différens états. De nouvelles deſcriptions étant comparées avec celles qui ont déjà été faites ſur des choſes de même genre, conſtatent leurs qualités & leurs propriétés, ou en expoſent qui n'étoient pas connues. De nouvelles deſcriptions font auſſi découvrir des objets ignorés. De nouvelles deſcriptions, faites ſur les mêmes objets, obſervés ſucceſſivement en différens états, contribuent à en faire connoître la formation, le développement, l'accroiſſement, la ſtructure, la conformation, l'organiſation, le dépériſſement & la deſtruction.

En méditant ſur tous ces objets, on parvient à entendre quelques parties de l'économie animale & de l'économie végétale. On prend quelques connoiſſances de la ſituation, de la ſtructure & du mélange des minéraux. Mais toutes les fois que l'on tire des conſéquences de ſes obſervations, on ne peut être trop attentif à conſtater les faits: il faut ſe défier de toutes les circonſtances qui peuvent cacher l'erreur ſous de fauſſes apparences de vérité: on ne doit ſe permettre aucune aſſertion ſans avoir des preuves aſſez fortes pour prévenir toutes les objections.

Il y a dans l'étude de l'Hiſtoire Naturelle, des difficultés qui donnent du dégoût pour cette ſcience, en la rendant faſtidieuſe. Elles ne ſont pas dans la Nature: elles viennent des abus que la plûpart des Auteurs Naturaliſtes ont introduits dans leurs écrits. La plus grande faute qu'ils ayent faite, eſt la multiplicité des noms pour une même choſe. Il en a réſulté un inconvénient encore plus grand dans les dénominations vaines & chimériques, qui n'ont point d'objet réel.

En donnant pluſieurs noms à une même choſe, on préſente un appât trompeur à ceux qui commencent à étudier l'Hiſtoire Naturelle: il leur ſemble que plus ils auront de noms, mieux ils connoîtront la choſe. Cependant, il eſt bien certain que le temps employé à cette étude, eſt en pure perte: ſouvent même il nuit à la connoiſſance de la choſe; parce que les dénominations multipliées deviennent équivoques, & l'on eſt tenté de croire qu'il doit y avoir autant de choſes que de noms. Cette erreur n'eſt que trop fréquente; lorſqu'on y tombe, on s'engage dans des recherches longues, pénibles, ennuyeuſes & abſolument inutiles.

Pourquoi les Auteurs qui ont multiplié les dénominations, n'ont-ils pas prévu les grands inconvéniens qui en réſulteroient, & ne les ont-ils pas prévenus, en s'abſtenant de faire de nouveaux noms?

Il paroît que cet abus eſt venu de deux cauſes: l'une a été le deſir de corriger la nomenclature, en changeant des dénominations qui ſembloient être fautives; l'autre cauſe a peut-être été l'envie d'établir de nouveaux noms. Quelques Auteurs ont pu ſe perſuader que cette ſorte d'invention

Digitized by Google

avoit, à quelques égards, le mérite de la découverte d'une choſe réelle. Ils ont pu croire auſſi qu'ils s'approprioient, en quelque façon, la choſe à laquelle ils impoſoient un nom, & qu'ils en diſpoſoient en lui donnant le nom de quelqu'un à qui ils vouloient plaire.

Quoi qu'il en ſoit des motifs qui ont fait changer les noms, conſidérons ce qui peut réſulter de ce changement & quelles ſont les conditions néceſſaires pour une bonne nomenclature.

Il me paroît que les noms devroient être faciles à prononcer & à écrire, à lire & à retenir de mémoire. Il faudroit auſſi qu'ils indiquaſſent, par leur ſignification, quelque qualité ou quelque propriété de la choſe dénommée. Suivant cette dernière condition, les noms ne ſeroient pas de vains ſons, qui ne donnent aucune connoiſſance utile. En nommant une choſe, on auroit quelqu'idée de ſa nature.

Cette idée, inſéparable du nom & dérivée de la choſe, aideroit beaucoup la mémoire. La ſignification du nom indiqueroit la choſe dénommée; & l'aſpect de cette choſe rappelleroit ſa dénomination. Celle de la pierre appellée Œil de chat, ne peut manquer de donner l'idée de la comparaiſon que l'on a faite des couleurs brillantes de cette pierre avec celles de l'œil d'un chat, vu dans l'obſcurité; & réciproquement l'aſpect des couleurs de la pierre fait ſouvenir de ſon nom.

Au contraire, ſi l'on n'employoit, en Hiſtoire Naturelle, que des noms qui n'euſſent aucune ſignification en aucune langue, comme un très-ſçavant Naturaliſte l'a conſeillé, loin d'avoir du ſecours pour la mémoire, par les noms, & par les choſes nommées, il ſeroit beaucoup plus difficile de ſe rappeller des noms abſolument inconnus, que des dénominations uſitées.

Ces noms, compoſés de lettres aſſemblées au haſard, ont été imaginés pour éviter l'équivoque des mêmes dénominations données à différentes choſes. Mais cet inconvénient ne pourroit avoir lieu que dans les cas où l'on donneroit les mêmes dénominations à des genres d'une même claſſe, à des ſortes d'un même genre, ou à des variétés d'une même ſorte: dans tout autre cas, le double emploi des noms ne peut être qu'avantageux.

Lorſqu'on prend des noms dans ſa propre langue, pour les donner à des productions de la Nature, il faut choiſir les plus faciles à lire, à prononcer & à écrire. Si on les tire d'une langue étrangère, il eſt à propos de les traduire, s'ils ont une bonne ſignification. Le temps des Naturaliſtes de chaque nation ſera mieux employé à l'étude des choſes, qu'à celle de leurs noms dans toutes les langues mortes & vivantes. On voudroit que toutes les nations convinſſent entre elles d'une langue commune pour les ſciences: il ſeroit encore plus à deſirer qu'il n'y eût qu'une ſeule langue pour tous les hommes; mais il n'y a pas plus à eſpérer pour cette convention, que pour celle de l'uniformité des poids & des meſures. Chaque peuple tient à ſes anciens uſages, & ne les change qu'à l'aide du temps & des circonſtances.

Pourquoi les Sçavans auroient-ils pour les ſciences une langue différente de celle de leur Nation? Ce ſeroit pour s'entendre avec les Sçavans étrangers, & pour mieux profiter de leurs lumières; mais il eſt encore plus utile pour chaque Nation, que les Sçavans écrivent dans la langue nationale, pour ſe faire mieux entendre de leurs compatriotes.

Conſervons ſoigneuſement les dénominations que notre Nation a données aux productions de la Nature: elles ſont les plus uſitées parmi nous, & par conſéquent les mieux entendues. Regretterons-nous les étymologies grecques? La plûpart ne nous donnent que de fauſſes idées en Hiſtoire Naturelle. Nous apprendrons les autres par l'étude, ſans ſurcharger la nomenclature de noms qui ne ſont pas reçus dans notre langue.

D'après ces conſidérations, prenons pour principe de ne pas changer les noms ſans une néceſſité abſolue, & de ne jamais adopter qu'un ſeul nom pour la même choſe: il vaut bien mieux s'appliquer à connoître des qualités & des propriétés eſſentielles, que des noms ſuperflus.

Digitized by Google

La connoiſſance des noms ſynonymes ne peut ſervir que dans les cas où les Auteurs, en donnant de nouveaux noms aux productions de la Nature, auroient auſſi expoſé de nouveaux caractères diſtinctifs, & de nouvelles propriétés; mais il eſt plus aiſé d'impoſer un nom que de faire une obſervation utile; cependant, les nomenclateurs en ont rapporté qu'il eſt néceſſaire de ſçavoir, & que l'on ne peut apprendre qu'avec l'intelligence des noms ſynonymes.

Ces ſynonymes ſont devenus ſi nombreux dans toutes les parties de l'Hiſtoire Naturelle, que l'on a été obligé de rapprocher tous ceux qui ſe rapportent à chaque choſe, & d'en faire des liſtes, pour épargner le temps qu'il faudroit perdre en les recherchant dans les livres où ils ſont diſperſés. On a donné à ces liſtes le nom de Synonymies. Les Auteurs qui ſe ſont appliqués à ce travail, ont rendu un ſervice important aux Naturaliſtes. Il ſeroit fort à ſouhaiter que ces Synonymies fuſſent plus complettes & toutes réunies dans un ſeul livre, en forme de Dictionnaire. Il faudroit, pour faire cet ouvrage, un Naturaliſte fort inſtruit & très-patient, car il y a beaucoup de noms ſynonymes fort équivoques. Les choſes auxquelles ils ont été donnés, ne ſont pas aſſez bien déſignées pour être reconnues, ſur-tout dans les Auteurs anciens, qui ne faiſoient pas des deſcriptions auſſi exactes que les modernes.

Les Synonymies, telles que nous les avons, peuvent déjà, quoiqu'imparfaites, abréger de beaucoup la triſte étude des noms, & nous aider à ſurmonter l'obſtacle que la multiplicité des dénominations met au progrès de l'Hiſtoire Naturelle. Il y a dans cette ſcience un préjugé qui retarde auſſi ſon avancement; c'eſt le vain eſpoir de découvrir un ordre ſuivi dans les caractères diſtinctifs des productions de la Nature.

Parmi les Auteurs anciens, Pline eſt celui qui a fait mention du plus grand nombre de productions naturelles dans les trois Règnes; mais il les a nommées ſans les déſigner par des caractères diſtinctifs. La plûpart des noms qu'il a employés ne ſont pas ſuffiſans pour faire reconnoître les objets auxquels ils les a donnés: on ne peut juger, dans cette nomenclature incertaine, que par la voie des conjectures, qui eſt très-fautive. Lorſque cette reſſource manque, l'écrit de l'Auteur eſt inintelligible ou inutile. Au ſiècle de Pline, on n'avoit pas aſſez de connoiſſances en Hiſtoire Naturelle, pour déſigner ſes objets par des caractères diſtinctifs, pour ſe mettre en garde contre les faits douteux, & pour rejetter ceux qui manquent de toute vraiſemblance: auſſi Pline a-t-il recueilli, ſans diſcuſſion, ce qui ſe diſoit de ſon temps ſur l'Hiſtoire Naturelle.

Quinze ſiècles après Pline, les Auteurs modernes commencèrent à raſſembler les connoiſſances que l'on avoit ſur l'Hiſtoire Naturelle, & y ajoutèrent beaucoup de choſes qui n'y avoient aucun rapport. Aldrovande écrivit ſur les trois Règnes de la Nature, mais ſans méthode, pour caractériſer leurs différens objets. Joſton embraſſa auſſi les trois Règnes: il fit une compilation, tirée de pluſieurs ouvrages, ſans y rien ajouter, & ſans aucune méthode.

Linnæus & M. Scopoli ont fait des diſtributions méthodiques pour les productions des trois Règnes de la Nature, par des caractères diſtinctifs.

Je ne dois indiquer ici que les Auteurs qui ont parcouru les trois Règnes; c'eſt pourquoi je ne fais pas mention des ouvrages d'Ariſtote & de M. le Comte de Buffon: les éloges qu'ils ont ſi bien mérités, ſont inſéparables des parties les plus importantes de l'Hiſtoire Naturelle.

Il ſeroit trop long de rapporter les titres de tous les ouvrages qui traitent de cette Science: il faut ſe reſtreindre dans une Encyclopédie méthodique, par ordre de matières, à ne citer que les meilleurs en chaque genre.

On a fait deux Dictionnaires ſur les trois Règnes de l'Hiſtoire Naturelle, qui ſont l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raiſonné des Sciences, des Arts & des Métiers, par une Société de Gens de Lettres, &c.; & le Dictionnaire raiſonné univerſel

Digitized by Google

d'Hiſtoire Naturelle, contenant l'Hiſtoire des animaux, des végétaux & des minéraux, & celle des corps céleſtes, des météores & des autres principaux phénomènes de la Nature, &c. par M. Valmont de Bomare.

On trouvera dans l'Encyclopédie Méthodique, par ordre de matières, non-ſeulement la commodité de l'ordre alphabétique des Dictionnaires, mais de plus, l'ordre Scientifique, puiſque cette Encyclopédie eſt diviſée en pluſieurs parties, relatives aux différentes Sciences, & aux Arts & Métiers, & que chacune de ces grandes parties eſt ſous-diviſée en pluſieurs Dictionnaires, ſuivant les diverſes natures des objets qu'elle comprend. Par ce moyen, les connoiſſances de même genre ſont rapprochées les unes des autres, & forment un enſemble plus ſuſceptible d'exactitude & de préciſion, qu'un mélange d'articles qui ſeroient relatifs à toutes les Sciences, & qui ſe ſuivroient les uns les autres, ſans autre règle que l'ordre alphabétique de leurs titres.

Il y a dans Paris, dans les provinces de France, & dans les pays étrangers, un grand nombre de cabinets qui renferment des collections d'objets d'Hiſtoire Naturelle; mais il n'y a peut-être que le cabinet du Jardin du Roi où ces collections ſoient ſuivies dans tous les Règnes, & dans preſque tous les genres des productions de la Nature.

Il faut avoir beaucoup de connoiſſances pour ranger méthodiquement des collections d'Hiſtoire Naturelle; de l'induſtrie & du goût pour les diſpoſer d'une manière agréable, & un ſoin continuel pour les maintenir en bon état. Il y a différens moyens de préparer, de placer, de conſerver les différens genres d'objets qui ſont dans les cabinets d'Hiſtoire Naturelle; on ne peut expliquer ces moyens qu'en traitant chaque genre en particulier. Je ne ferai ici qu'une ſeule obſervation ſur la manière d'éclairer les ſalles des cabinets d'Hiſtoire Naturelle.

Il eſt néceſſaire qu'il y ait des fenêtres au levant & au couchant, & qu'elles ſoient ſur les plus longues faces. S'il n'y avoit des fenêtres que d'un côté, le cabinet ne ſeroit aſſez éclairé que le matin ou le ſoir. Il faut que le ſoleil donne ſur quelques fenêtres d'une ſalle, pour que l'on puiſſe voir diſtinctement les objets d'Hiſtoire Naturelle qu'elle renferme, & pour appercevoir leurs caractères. Moins les ſalles ont de largeur, plus ces mêmes objets ſont éclairés.

Un cabinet d'Hiſtoire Naturelle eſt un ſpectacle intéreſſant, même pour ceux qui ne ſont pas initiés dans cette ſcience. Il y a tant de variété, d'élégance & de beauté dans les productions de la Nature, que l'on ne peut les voir ſans les admirer. Mais, lorſqu'on veut les voir, pour les connoître & les étudier, les cabinets ſont très-commodes. On y trouve des objets de tous les pays; on peut les obſerver, les comparer les uns aux autres, ſans être obligé d'aller les chercher au loin.

Le temps des voyages n'eſt pas favorable aux premières études de l'Hiſtoire Naturelle: elles demandent la tranquillité néceſſaire pour apprendre les élémens de cette Science, pour méditer ſur ſes principes, & pour en faire une juſte application. Il faut voir les productions de la Nature, & les comparer les unes aux autres, pour bien entendre les préceptes qui ſe trouvent dans les livres, ou qui ſont tranſmis par la voix des Maîtres. Les objets les plus faciles à trouver, ſont les premiers qu'il convient d'obſerver. En allant en chercher d'autres plus loin, on perdroit un temps précieux pour l'étude, & de longues diſtractions en arrêteroient les progrès.

Il n'y a point de pays où la Nature ne nous préſente des productions aſſez variées pour nous exercer dans nos premières études. En contemplant ces premiers objets, en conſidérant les rapports qu'ils ont entre eux, & principalement les différences qui les caractériſent chacun en particulier, nous apprenons à obſerver tout le reſte de la Nature. Ces premières obſervations étant méditées, ſuffiſent pour nous inſtruire dans l'art des diviſions méthodiques, ſi commode, ſi utile, ſi néceſſaire, pour faciliter & pour aſſurer les premiers pas que nous faiſons dans la carrière de l'Hiſtoire Naturelle. Mais cet art eſt ſouvent trompeur: il nous donne de faux indices; il nous

entraîne

Digitized by Google

entraîne dans des routes où nous croyons ſuivre la marche de la Nature, tandis qu'il nous livre à des preſtiges. Que de jeunes gens, que de gens plus expérimentés, trop avides de connoiſſances, marchent à grands pas, & s'égarent, parce qu'ils ont plus d'ardeur qu'ils ne ſont de réflexions ! Conduits par la chimère de l'ordre direct & du ſyſtême de la Nature, ils perdent bientôt la lumière de la ſcience, & tombent dans l'obſcurité.

Une étude profonde & réfléchie eſt le ſeul moyen de nous préſerver de ces dangers. Il faut y donner tout le temps néceſſaire dès les commencemens, pour bien connoître le génie de la ſcience avant de parcourir un grand nombre de ſes objets de détail.

Lorſqu'on eſt en état de les comparer les uns aux autres dans leurs rapports, & dans leurs différences, c'eſt alors qu'il faut viſiter les trois Règnes de la Nature.

Heureux le Naturaliſte déjà initié dans la ſcience, qui ſe trouve à portée d'étudier dans ces cabinets, où l'on raſſemble des productions de la Nature de tous les pays & de tous les genres. S'il eſt éloigné de ces collections, ſon premier voyage doit être pour s'en approcher.

Si l'on entreprenoit d'étudier dans ces cabinets, ſans avoir acquis aſſez de connoiſſances préliminaires, on ſeroit fatigué par la multitude des objets, ſans pouvoir les connoître par leurs caractères diſtinctifs.

Cependant, il y a un moyen de faciliter l'étude dans les plus nombreuſes collections, c'eſt de les ranger méthodiquement. Il faut ſéparer non-ſeulement les règnes de la Nature, mais auſſi leurs ordres, leurs claſſes & leurs genres ; ne préſenter ſucceſſivement qu'un individu de chaque eſpèce, ou que les principales variétés de chaque ſorte. De cette manière, la plus grande collection des productions de la Nature, devient une ſuite méthodique. Le plus vaſte cabinet d'Hiſtoire Naturelle eſt un livre ouvert, dont vous n'avez jamais ſous les yeux qu'une page à la fois. C'eſt un livre élémentaire, qui eſt compoſé de choſes réelles, qui montre les objets de la Nature & rappelle les principes de la ſcience.

Ceux qui ſe propoſent d'aller obſerver & recueillir des productions de la Nature, en différens pays, doivent préluder ſur ces recherches dans les cabinets d'Hiſtoire Naturelle. On y a prévenu leurs deſirs ; on y a raſſemblé des choſes qu'ils ne rencontreront qu'après avoir parcouru les deux mondes : ils peuvent ſe familiariſer d'avance avec des objets qu'ils ont intention de voir dans le ſein de la Nature.

L'étude des cabinets ne diſpenſe pas de celle des livres. La deſcription qu'un bon Naturaliſte a faite d'une production de la Nature, nous y fait voir des caractères qui auroient peut-être échappé à nos yeux. Mais il eſt ſouvent très-difficile de reconnoître l'objet qui a été décrit.

On eſt arrêté par deux grands obſtacles, dans l'étude de la plûpart des Auteurs qui ont fait des diviſions méthodiques ou des deſcriptions. Il y a dans les uns plus de dénominations qu'il ne ſe trouve de choſes réellement exiſtantes dans la Nature. Les autres ont fait des deſcriptions incomplettes & fautives, en ce qu'elles n'indiquent pas les caractères propres à leurs objets. Ces deux fautes rendent l'étude très-pénible, & font perdre beaucoup de temps, parce qu'elles nous engagent dans de longues & faſtidieuſes recherches, pour comparer les deſcriptions faites par différens Auteurs. Cette diſcuſſion eſt plus difficile pour les minéraux que pour les végétaux & les animaux, parce qu'il y a des figures de ceux-ci qui aident à les faire reconnoître ; mais on a beau deſſiner, graver ou enluminer la plûpart des minéraux, ils ſont encore moins reconnoiſſables par leurs figures que par leurs deſcriptions.

Quels ſeront donc les moyens d'éviter une ſi grande perte de temps ? Il n'y en a qu'un : c'eſt de profiter des connoiſſances acquiſes par un Naturaliſte vivant, qui puiſſe déterminer & ſimplifier les principes de la ſcience ; qui faſſe l'application de ſes préceptes, & qui montre les choſes qu'il dénomme. Tel eſt l'objet des cours d'Hiſtoire Naturelle qui ſe font chaque année dans Paris & dans d'autres villes du Royaume & des pays étrangers. Telle a été l'intention

Digitized by Google

des Princes qui ont fondé les Chaires d'Hiſtoire Naturelle.

Il y a peu de relations de Voyageurs que l'on puiſſe lire ſans regretter qu'ils n'ayent pas été aſſez inſtruits pour les rendre plus intelligibles. Il en eſt des Voyageurs comme des Chymiſtes : s'ils ne caractériſent pas l'objet qu'ils décrivent, ou qu'ils veulent analyſer, à l'excluſion de tout autre, leur travail eſt en pure perte, parce que l'on ne pourra jamais reconnoître les choſes qu'ils auront décrites ou analyſées.

Lorſque les Voyageurs ont donné des noms équivoques à des productions de la Nature, on ne ſçait, en liſant leurs relations, à quel objet rapporter ces noms ; on reſte dans le doute ſans pouvoir en ſortir ; le Voyageur lui-même, quand on ſeroit à portée de l'interroger, ne déſigneroit guere mieux, par ſes réponſes, les choſes qu'il auroit mal dénommées.

Ce grand inconvénient n'eſt que trop fréquent dans preſque toutes les relations des Voyageurs Naturaliſtes, parce qu'ils n'ont pas aſſez étudié les règles de la nomenclature, tels qu'ils auroient pu les apprendre dans les Ouvrages de M. Briſſon, (*a*) de Linnæus (*b*) & d'Erxleben (*c*), pour les quadrupèdes vivipares & les cétacées ; de M. Briſſon (*d*), pour les oiſeaux ; de M. Laurent (*e*), pour les quadrupèdes ovipares & les ſerpens ; d'Arthedi (*f*) & de Linnæus (g), pour les poiſſons ; de M. Geofroy (*h*), pour les inſectes ; de Liſter (*i*), pour les coquilles ; de M. Pallas (*k*), pour les lithophytes, les madrepores, &c. de Tournefort (*l*) & de Linnæus (*m*), pour les plantes, & de Vallerius dans ſa Minéralogie latine (*n*), pour les minéraux.

Il y auroit trop peu de Voyageurs pour faire des obſervations d'Hiſtoire Naturelle, ſi l'on exigeoit d'eux qu'ils fuſſent bien inſtruits dans toutes les parties de cette ſcience ; mais il faut abſolument qu'ils le ſoient aſſez pour ſe faire entendre clairement dans leurs relations.

Il n'eſt pas néceſſaire de retenir de mémoire toutes les diviſions d'une méthode de nomenclature, ou d'avoir toujours des livres à conſulter : il ſuffit de les avoir bien étudiés pour connoître les principes des méthodes, & par conſéquent les caractères qui peuvent diſtinguer une choſe de toute autre. Si l'on expoſe ces caractères dans les deſcriptions, on fera connoître la choſe, quand même on lui donneroit une mauvaiſe dénomination.

(*a*) Le Règne animal, diviſé en ſix claſſes, &c. 1 *vol. in*-4°. *Paris*, 1756.
(*b*) *Syſtema Naturæ*, *Holmiæ*, 1759.
(*c*) *Syſtema Regni inimalis*. 1 vol. *in*-8°. *Lipſiæ*, 1777.
(*d*) Ornithologie, en 6 *vol. in*-4°. *Paris*, 1770.
(*e*) *Laurenti Synopſis Reptilium*, 1 vol. *in*-8°. *Viennæ*, 1768.
(*f*) *Ichthyologia*, 1 vol. *in*-8°. *Lugduni Batavorum*, 1738.
(*g*) *Linnæi*, *Syſtema Naturæ*.
(*h*) Hiſtoire abrégée des Inſectes. 2 *vol. in*-4°. *Paris*, 1762.
(*i*) *Martini Liſter Hiſtoriæ ſive Synopſis methodicæ conchyliorum*, &c. *Editio altera*. 1 vol. *in-fol. Oxonii*, 1770.
(*k*) *Elenchus Zoophytorum*, 1 vol. *in*-8°. *Hagæ Comitum*, 1766.
(*l*) *Inſtitutiones rei herbariæ*. 3 vol. *in*-4°.
(*m*) *Syſtema Naturæ*.
(*n*) *Syſtema Minedalogicum*, 2 vol. *in*-8°. *Holmiæ*, 1772.

Digitized by Google

LES TROIS REGNES DE LA NATURE.

PAR M. DAUBENTON.

QUOIQUE l'on ait déjà beaucoup de connoiſſances ſur les productions de la Nature, on n'en a pas encore trouvé toutes les eſpèces & toutes les ſortes. Il en reſte un grand nombre que les Naturaliſtes n'ont pas vues, & parmi celles qui ne ſont pas inconnues, il y en a beaucoup qui n'ont pas été aſſez obſervées pour découvrir les caractères de différences & de reſſemblances qui ſont entr'elles.

Cependant ce défaut de connoiſſances dans chaque Règne de la Nature, ſur les eſpèces ou les ſortes de ſes productions, n'a pas empêché pluſieurs Naturaliſtes de tracer des paſſages d'un Règne à l'autre, & d'indiquer des êtres qui leur ont paru mitoyens entre les minéraux & les végétaux, & entre les végétaux & les animaux.

L'objet que je me propoſe ici, n'eſt pas de rechercher ſi, dans chaque Règne, les productions de la Nature ſont liées l'une à l'autre par des rapports qui manifeſtent un ordre direct, que l'on appelle l'ordre naturel. Je vais ſeulement diſcuter les raiſons que l'on a données pour prouver que les Règnes de la Nature ne ſont pas diſtincts, & qu'elle paſſe de l'un à l'autre par des êtres intermédiaires, qui ont de l'analogie avec deux Règnes.

On convient généralement que la principale différence qui ſoit entre les productions de la Nature, conſiſte en ce que les unes ne ſont que des corps bruts, & que les autres ont des organes : les minéraux en ſont dépourvus ; les végétaux & les animaux ſont organiſés. Pour prouver qu'il y a des êtres en partie bruts & en partie organiſés, on a cité les pierres feuilletées & les pierres fibreuſes, comme le talc, l'ardoiſe & l'amiante.

Mais ces pierres ne ſont que des corps bruts, comme les autres minéraux ; leurs lames ou leurs fibres diffèrent eſſentiellement des membranes ou des vaiſſeaux qui ſont dans les plantes & dans les animaux ; par conſéquent, le talc, l'ardoiſe, ni l'amiante, n'indiquent, par leur ſtructure, aucune analogie entre le Règne minéral & les Règnes végétal & animal.

On a recherché cette double analogie dans les madrepores, les coraux & les litophytes, dont la dénomination ſignifie une *pierre-plante ;* mais on a reconnu qu'ils n'avoient pas plus de rapport au Règne minéral, que les animaux qui ont des os, des arrêtes, des enveloppes cruſtacées, des coquilles ou d'autres parties pierreuſes, & que toutes les plantes, parce qu'elles contiennent une terre fine, qui eſt de la nature des pierres.

Il y a tout lieu de croire que les terres & les pierres calcaires ſont, en grande partie, originaires des animaux & des végétaux. Cependant, il eſt encore plus certain que ces terres & ces pierres n'ont aucun rapport eſſentiel avec le Règne animal ou le Règne végétal, parce qu'elles ne ſont que des corps bruts, qui n'ont aucun caractère d'organiſation.

Il eſt très-vraiſemblable que le charbon de terre & les autres bitumes viennent des végétaux. Suppoſons que cette origine fût démontrée, on n'en pourroit conclure aucune analogie actuellement ſubſiſtante entre les bitumes & les végétaux. Il en eſt de même pour le terreau ; quoiqu'il ſoit un

Digitized by Google

détriment de ſubſtances végétales ou animales, il n'a plus d'organiſation ; ce n'eſt qu'une matière brute, qui diffère eſſentiellement des végétaux.

Un corps ne peut paſſer du Règne végétal ou animal, au Règne minéral, ſans changer de nature : il faut qu'il ait perdu toute organiſation pour être minéral. Sa ſubſtance eſt brute ; par conſéquent, elle ne peut faire aucune liaiſon entre le Règne minéral & les deux autres.

S'il reſte dans un bloc de pierre, ou dans une mine de charbon de terre, des parties d'animaux ou de végétaux qui n'ayent pas perdu toute leur organiſation, elles appartiennent au Règne animal ou au Règne végétal, tant qu'elles conſervent des veſtiges d'organes. Telles ſont les coquilles pétrifiées qui ſe trouvent dans la pierre calcaire, & les fragmens de plantes que l'on voit dans le charbon de terre.

L'huile eſt une des ſubſtances végétales ou animales qui reſte le plus long-temps mêlée & même unie à des ſubſtances minérales, ſans ſe dénaturer entièrement. Le napthe eſt compoſé d'huile & d'acide minéral. Le napthe & les autres bitumes auroient donc des rapports avec des ſubſtances des trois Règnes, & ſembleroient faire une liaiſon entr'eux. Mais ce raiſonnement n'eſt que ſpécieux : il ne peut avoir aucun fondement en Hiſtoire Naturelle.

L'huile n'eſt pas un individu des Règnes animal ni végétal ; elle n'exiſte ſéparément de la ſubſtance des animaux ou des plantes, qu'après en avoir été tirée par des opérations de l'art, ou par une décompoſition de la Nature. L'huile n'eſt qu'une partie intégrante des animaux & des plantes ; celle qui eſt ſortie des végétaux dont les bitumes ſont originaires, y ſubſiſte encore. C'eſt la même huile, avec quelques mélanges, ſuivant les preuves que les Chymiſtes en donnent ; mais elle ne peut être conſidérée nulle part dans la Nature comme un corps particulier qui exiſte ſéparément des autres. Ce n'eſt qu'une ſubſtance qui ſe trouve comme l'eau dans les animaux, les plantes & les bitumes. Elle eſt originaire des corps organiſés ; mais elle n'a par elle-même aucun caractère d'organiſation ; par conſéquent, lorſqu'elle ſe trouve dans le Règne minéral, elle ne peut avoir, aux yeux des Naturaliſtes, aucune liaiſon avec les deux autres Règnes.

De même que la partie la plus active de la ſubſtance des animaux & des végétaux, devient minérale en perdant ſon organiſation, pluſieurs ſubſtances brutes s'organiſent en paſſant du Règne minéral aux Règnes végétal & animal. Les plantes tirent de la terre des matières minérales, qui ſervent à leur ſubſiſtance & à leur accroiſſement, & qu'elles communiquent aux animaux qui s'en nourriſſent ; mais l'organiſation change abſolument l'eſſence & la nature des ſubſtances brutes. On en a des preuves inconteſtables dans l'économie végétale & animale. Je vais en donner une autre preuve, qui n'eſt pas moins convaincante, priſe dans les différens termes de la durée des productions de la Nature.

Ce terme eſt déterminé, dans les animaux & dans les végétaux, par la conformation de leurs organes. Le temps opère ſucceſſivement de ſi grands changemens dans leur état, qu'enfin ils perdent la faculté de faire leurs fonctions. Les fibres des plantes ſe durciſſent, & prennent tant d'adhérence les unes avec les autres, que l'herbe ſe deſſèche ; le bois devient ſi compacte, que la ſève & ſes autres liqueurs n'y trouvent plus un libre cours pour entretenir la végétation. Les vaiſſeaux du corps des animaux perdent leur ſoupleſſe & leur reſſort ; la circulation des humeurs ſe rallentit ; les ſources de la vie tariſſent, & l'animal meurt : c'eſt ainſi que les végétaux & les animaux périſſent au terme naturel où leurs organes ont perdu des propriétés néceſſaires à leurs fonctions.

Les minéraux étant privés d'organes, c'eſt-à-dire, de parties actives, n'ont point de mouvement inteſtin ; ils ſont dans un parfait repos, qui aſſure leur durée. Ils ſubſiſteroient toujours dans le même état, ſéparément les uns des autres. Un minéral ne peut être détruit que par des cauſes accidentelles, qui lui ſont étrangeres. Il eſt briſé par le choc d'autres corps, altéré ou diſſous par l'eau & par des ſubſtances ſalines, calciné ou fondu par le feu.

Digitized by Google

Les corps organisés opèrent donc par eux-mêmes leur destruction : celle des corps bruts est indépendante de leur existence. Cette différence essentielle est une preuve décisive qu'aucune production de la Nature ne peut appartenir en partie au Règne minéral, & en partie au Règne végétal. Par conséquent, il n'y a point d'être intermédiaire entre ces deux Règnes, ni de passage de l'un à l'autre. Après avoir prouvé cette assertion, il me reste à examiner s'il y a plus de liaison & d'analogie entre les productions du Règne végétal & celles du Règne animal.

Les productions de ces deux Règnes sont douées des organes nécessaires pour l'économie végétale ou animale ; mais le mécanisme du corps des animaux, considérés en général, étant plus composé que celui des végétaux, leurs organes sont plus multipliés & ont un plus grand nombre de propriétés. Pour sçavoir s'il y a, entre les végétaux & les animaux, des êtres intermédiaires, qui ayent des propriétés communes avec les productions du Règne végétal & du Règne animal, & qui forment un passage de l'un à l'autre, par des nuances successives, il semble qu'il faudroit comparer les végétaux qui ont le plus d'organes avec les animaux qui en ont le moins. De cette manière, la question seroit bientôt décidée : on ne trouveroit guere d'analogie entre les arbres, qui sont les plantes les plus organisées, & les vers, qui sont les animaux les moins organisés. Les Naturalistes qui ont recherché des êtres intermédiaires entre les animaux & les végétaux, ont suivi une autre méthode, qui renverseroit l'ordre direct des productions de la Nature, s'il existoit. Ils ont indiqué une liaison du Règne végétal au Règne animal, par des rapports entre des végétaux & des animaux qui sont le moins organisés. Avant d'examiner les conséquences que l'on peut tirer de cette idée, il faut exposer les rapports qu'elle suppose, & déterminer leur valeur.

Il y a beaucoup d'animaux qui ressemblent à des minéraux par leur substance, en grande partie pierreuse, & à des plantes par leur figure branchue & ramifiée ; aussi les a-t-on pris d'abord pour des pierres, ensuite pour des plantes, avant de reconnoître qu'ils étoient de vrais animaux. Dès le temps des Naturalistes Grecs, on les regardoit comme des *pierres-plantes*, *lithophytes*, ou des *animaux-plantes*, *zoophytes*. On leur a aussi donné les noms de plantes marines, parce qu'ils se trouvent dans la mer, & de polypiers, parce qu'ils ressemblent à des polypes, & qu'ils ont chacun leur cellule.

Mais, suivant Linnæus, les zoophytes sont de vraies plantes, qui ont un système nerveux, & l'organe du sentiment & du mouvement. M. Pallas applaudit à cette opinion, & l'admire. Mais, comment peut-on comprendre que de vraies plantes ayent des nerfs, du sentiment & du mouvement spontané ? Un être ainsi conformé n'est pas une plante : il doit être mis au rang des animaux, puisqu'il en a toutes les propriétés, la vie, le sentiment & le mouvement.

Linnæus place les zoophytes entre les animaux & les végétaux : *in bivio animalium & vegetabilium*. Cependant il faut qu'il ait reconnu dans les zoophytes plus de rapports avec les animaux qu'avec les plantes, puisqu'il les a mis dans le Règne animal de son Systême de la Nature. M. Pallas leur donne, presqu'à tous, la dénomination d'animal végétant.

On a vu des polypes dans plusieurs espèces de litophytes & de zoophytes. Ces polypes sont conformés de façon qu'ils peuvent saisir une proie & s'en nourrir. De telles fonctions, supposant nécessairement le sentiment de la faim, le mouvement spontané de quelques parties de leurs corps, & la digestion de leur aliment, prouvent que les polypes sont des animaux. Voyons à présent quels sont les motifs qui ont déterminé M. Pallas à croire que ces animaux végètent.

La plûpart des zoophytes sont branchus & ramifiés comme les plantes. Il y en a qui ont une substance corticale & une substance ligneuse. Ils poussent de petites vésicules, qui ressemblent à des bourgeons ou à des fruits. La moindre partie de leur corps en étant

Digitized by Google

ſéparée, ſuffit, comme une bouture, pour reproduire un nouveau polype. Cet expoſé prouve-t-il que les zoophytes végètent ?

La forme branchue n'eſt pas un caractère diſtinctif des plantes : le ſpath calcaire, que l'on a appellé *flos ferri*, quoique branchu, n'a rien de commun avec les végétaux. La main de l'homme & celle des ſinges, & les pieds de beaucoup d'animaux, forment auſſi des branches, ſans participer de la nature des plantes.

Les litophytes & les coraux ont une écorce tendre, qui recouvre une ſubſtance plus dure ; mais cette écorce n'a aucun des caractères de l'écorce des arbres, & le corps dur qui ſe trouve deſſous, n'eſt pas ligneux : on n'y voit pas les caractères du bois, quoiqu'il ſoit compoſé de couches concentriques. Cette ſtructure ſe trouve auſſi dans pluſieurs ſortes de minéraux & dans les os des animaux.

Les véſicules que produiſent pluſieurs eſpèces de corallines, ne peuvent être comparées aux bourgeons, ni aux fruits, que par leur ſituation aux extrêmités, ou le long des branches des corallines. Mais, que contiennent ces véſicules ? Sont-ce des feuilles ou des graines ? Au contraire, elles renferment un polype qui étend ſes bras au dehors, pour chercher ſa proie, & qui les retire au dedans. M. Ellis compare ces véſicules à des ovaires ou à des matrices. Celles qui tombent ſe développent avec le temps, & produiſent de nouvelles corallines. Par tous ces faits, les zoophytes n'ont aucun rapport eſſentiel avec les plantes.

La propriété de ſe reproduire, par une petite partie détachée du corps, eſt fort extraordinaire dans les animaux ; on a cru juſqu'à préſent que les végétaux étoient les ſeuls qui puſſent ſe multiplier par boutures. Mais les connoiſſances que M. Ellis a données ſur les corallines, peuvent faire comprendre comment un animal ſe reproduit par une partie détachée de ſon corps. Les véſicules des corallines ſont des ovaires féconds, qui deviennent des matrices occupées par un fœtus. Quoique les polypes d'eau-douce ne ſoient pas compoſées de toutes les parties d'une coralline, la ſubſtance de leur corps peut contenir un très-grand nombre de véſicules, & en effet, on y apperçoit, à l'aide du microſcope, une très-grande quantité de petits grains. Ces véſicules pourroient devenir ſucceſſivement, comme dans les corallines, des ovaires féconds & des matrices occupées par des fœtus de polypes. Ces fœtus peuvent ſortir de toutes les parties du corps des polypes, & même des parties détachées, & nous montrer tous les phénomènes de la génération de ces animaux.

Cette idée n'eſt qu'une très-foible préſomption. Je la propoſe ſeulement pour faire voir que la reproduction des polypes, par des parties détachées de leurs corps, ne prouve pas qu'ils tiennent de la nature des plantes plus que de celle des animaux.

Je ne ſuivrai pas cette diſcuſſion dans un plus grand détail ; mais j'en ai peut-être dit aſſez pour en conclure que les litophytes, ni les zoophytes ne ſont pas des êtres intermédiaires entre les végétaux & les animaux, & que l'on n'y a démontré juſqu'à préſent aucune liaiſon, ni aucun paſſage du Règne végétal au Règne animal.

S'il y avoit des êtres intermédiaires entre ces deux Règnes, on en trouveroit, à plus forte raiſon, entre les différentes claſſes des végétaux & entre celles des animaux. Cette recherche eſt beaucoup plus sûre & plus facile ſur des claſſes d'animaux, tels que des quadrupèdes & des oiſeaux, qui ſont bien mieux connus que les zoophytes. Cependant, y a-t-il un animal intermédiaire entre les quadrupèdes & les oiſeaux, qui ait des caractères eſſentiels aux uns & aux autres ?

On a cru trouver cet animal intermédiaire dans la chauve-ſouris, parce qu'elle vole : mais ce caractère n'eſt pas mieux fondé relativement au vol des oiſeaux, que ceux que l'on a propoſés pour prouver que les zoophytes participoient de la nature des végétaux.

On ſçait combien il y a de différences de conformation entre les quadrupèdes & les

Digitized by Google

oiſeaux : or, la chauve-ſouris ne diffère des quadrupèdes fiſſipèdes, qu'en ce que les phalanges des doigts ſont, à proportion, beaucoup plus longues, & qu'elles ſoutiennent une membrane qui ſe prolonge le long des côtés du corps, juſqu'à la queue. La chauve-ſouris vole à l'aide de cette membrane, lorſqu'elle eſt étendue ; mais, après l'avoir repliée avec les longues phalanges de ſes doigts, elle marche comme les quadrupèdes, le poignet des jambes de devant lui ſervant de pied. Au reſte, la chauve-ſouris eſt conformée comme les autres quadrupèdes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Sa conformation n'a donc rien de commun avec les caractères eſſentiels à celle des oiſeaux. Donc la chauve-ſouris eſt un animal quadrupède, & non pas un être intermédiaire entre les quadrupèdes & les oiſeaux. S'il ſuffiſoit d'avoir une membrane propre au vol, pour participer à la nature des oiſeaux, le lézard volant, le poiſſon volant, & un grand nombre d'eſpèces d'inſectes, y auroient autant de part que la chauve-ſouris.

Voilà donc l'ordre direct des productions de la Nature, interrompu entre des claſſes d'animaux, comme entre les trois Règnes. En vain eſpéreroit-on de trouver à l'avenir de nouveaux animaux qui rempliroient ces lacunes : il eſt plus ſouvent arrivé qu'un animal nouvellement connu, au lieu de lier deux claſſes l'une à l'autre, en a formé une troiſième entr'elles.

Malgré ces interruptions, la Nature paſſe le plus ſouvent d'une eſpèce à l'autre, par des différences ſi légères, qu'elles ne forment que des nuances preſqu'inſenſibles, qui rendent les diſtributions méthodiques fort difficiles & très-fautives. Mais s'il n'y avoit point d'interruption dans la ſuite des productions de la Nature, on n'auroit jamais eu l'idée de les diſtribuer par Règnes, par claſſes & par genres.

Conſidérons la Nature ſans prévention pour aucun ſyſtême de continuité ou d'interruption dans l'ordre de ſes productions : nous la verrons telle qu'elle eſt ; & nous en jugerons d'autant mieux, que nous aurons acquis plus de connoiſſances.

Digitized by Google

REGNE ANIMAL.

PAR M. DAUBENTON.

QUOIQUE les espèces des animaux paroissent être moins nombreuses que celles des plantes, il ne seroit pas possible de les désigner chacune en particulier, si l'on n'employoit l'art des distributions méthodiques pour les classer. Tous les caractères distinctifs n'ont pas autant de valeur, & ne sont pas aussi commodes les uns que les autres. Pour qu'une méthode soit aisée dans la pratique, il faut que les caractères qui servent de fondement à ses divisions, soient apparents ou faciles à reconnoître; mais, en recherchant la commodité pour l'usage des méthodes, on tombe dans l'erreur si l'on rapporte au même genre des espèces d'animaux qui ont plus de différence que de ressemblance entr'elles.

Plus les productions de la Nature sont organisées, plus elles ont de caractères distinctifs; mais le choix en est d'autant plus difficile. Nous en avons un bel exemple dans les principales différences qui se trouvent entre les diverses espèces d'animaux.

Ces grandes différences doivent se trouver dans la conformation du corps des animaux, relativement à l'économie animale.

La plûpart des animaux ont une tête & un cerveau; il n'y a qu'un petit nombre d'espèces auxquelles ces parties manquent.

Il y a un plus grand nombre d'animaux qui n'ont pas les organes de l'odorat ni de l'ouie.

Les animaux ont deux ventricules dans le cœur, ou un seul; dans d'autres, le cœur a différentes conformations, ou est inconnu.

Le sang d'un grand nombre d'espèces d'animaux est chaud; dans d'autres, il a moins de chaleur, & il est presque froid; d'autres animaux n'ont qu'une liqueur blanchâtre au lieu de sang.

Plusieurs animaux reçoivent de l'air & le rendent par des inspirations & des expirations fréquentes; d'autres mettent de longs intervalles entre l'inspiration & l'expiration. Il y a des animaux qui reçoivent l'air par des ouies ou par des stigmates; on ne voit dans d'autres animaux aucune entrée apparente pour l'air.

Plusieurs espèces d'animaux sont vivipares; c'est-à-dire, que le fœtus sort de leur corps sans enveloppe. Ces animaux ont des mamelles; ceux qui sont ovipares n'en ont point. Voilà les principaux caractères qui ont été proposés pour faire des distributions méthodiques des animaux. Quel est celui qui a le plus de valeur, & qui, par conséquent, doit être préféré pour la première division de la méthode? Nous avons à choisir entre des parties qui servent aux sens, à la circulation, à la respiration des animaux, & au développement de leurs embryons.

Parmi ces caractères, quel est le plus essentiel aux animaux? Ce seroit le plus sûr & le meilleur pour déterminer la première division d'une distribution méthodique. Est-il dans les différences qui ont rapport à la tête, au cerveau, aux sens, parce que le sentiment & le mouvement volontaire sont les caractères distinctifs des animaux? Leur caractère le plus essentiel consiste-t-il dans des différences relatives au cœur, au sang, aux passages de l'air extérieur dans le corps des animaux?

Pour répondre à ces questions, il faudroit avoir des connoissances beaucoup plus étendues qu'on ne les a sur la conformation des animaux & sur l'économie animale. Cependant il faut nécessairement prendre un parti, quoique prématuré, parce qu'il nous

Digitized by Google

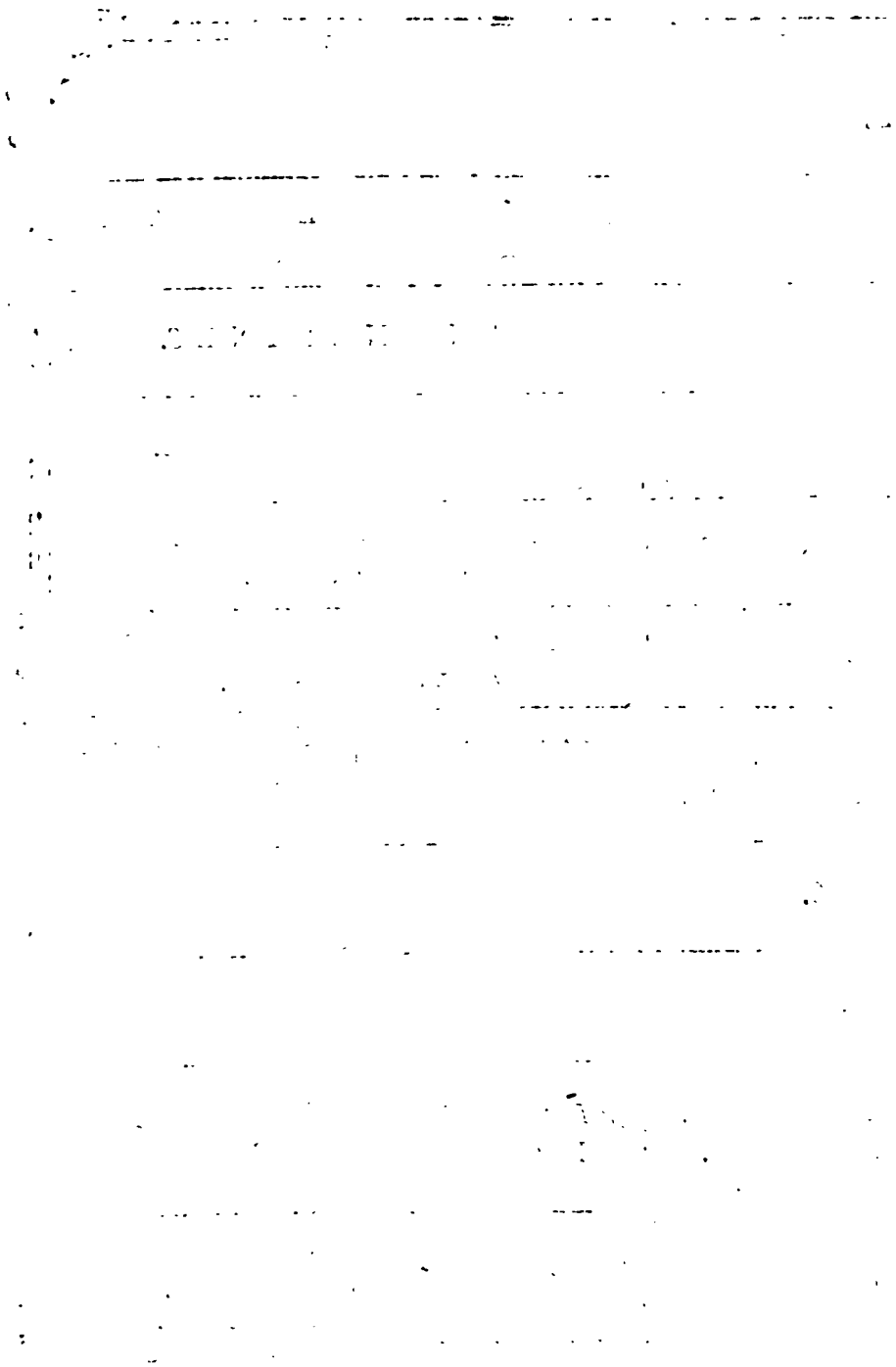

Digitized by Google

			LA PLUPART SANS TÊTE.
			ARINES.
			REILLES.
	DEUX VENTRICULES DANS L		FÉRENTES FORMES, CONNU.
	SANG CHAUD.		R BLANCHÂTRE DE SANG.
	INSPIRATIONS ET EXPIRA DE L'AIR FRÉQUENTES.		NULLE ENTRÉE APPARENTE POUR L'AIR.
	VIVIPARES.		
	DES MAMELLES.		
I.er ORDRE. QUADRUPÈDES.	*II.e ORDRE.* CÉTACÉES.	*I*	*VIII.e ORDRE.* VERS.
Quatre pieds & du poil.	*Des nageoires ſans poil.*		*Sans pieds & ſans écailles.*

Hiſtoire Naturelle. Tom. I. page xvij.

Digitized by Google

nous eſt abſolument néceſſaire d'avoir une méthode pour diſtinguer les productions du Règne animal.

Suppoſons que les animaux ſoient diſtribués en huit ordres, ſous les dénominations connues de quadrupèdes, de cétacées, d'oiſeaux, de quadrupèdes ovipares, de ſerpens, de poiſſons, d'inſectes & de vers.

Il faut déſigner chacun de ces huit ordres par des caractères évidens. Par exemple :

Quatre pieds & du poil pour les quadrupèdes.

Des nageoires ſans poil pour les cétacées.

Des plumes pour les oiſeaux.

Quatre pieds ſans poil pour les quadrupèdes ovipares.

Des écailles, ſans pieds ni nageoires, pour les ſerpens.

Des antennes pour les inſectes.

Ni pieds ni écailles pour les vers.

Ces caractères ſont très-faciles à reconnoître ſur le corps des animaux : on les voit à l'extérieur. Ils ſuffiſent pour déſigner les huit ordres; mais ils paroiſſent être de moindre valeur que d'autres caractères tirés de la conformation des productions du Règne animal. Ils ne peuvent pas indiquer la place que doit occuper chaque ordre, lorſqu'on veut les ranger tous ſucceſſivement ſur une même ligne, en commençant par les animaux qui ont le plus d'organes, & en finiſſant par ceux qui en ont le moins.

Pour faire cet arrangement, il faut conſulter des caractères de plus grande valeur, qui ayent plus d'importance dans l'économie animale. Rappellons ici les grandes différences qui ſe trouvent dans la conſtitution des animaux par rapport à la tête, au cerveau, aux ſens, au cœur, au ſang, & à la reſpiration. Expoſons ces différences ſur un tableau, afin de les combiner les unes avec les autres, & toutes avec les huit ordres d'animaux.

Nous voyons, ſur ce tableau, que les animaux vivipares ſont plus organiſés que les ovipares, parce qu'ils ont une tête, un cerveau, les ſens de l'odorat & de l'ouie, deux ventricules dans le cœur, le ſang chaud, une reſpiration fréquente, comme les ovipares les plus organiſés, & des mamelles qui manquent à ces animaux. Les ordres des vivipares doivent donc avoir les premières places : il y en a deux, qui ſont les quadrupèdes & les cétacées. L'ordre des quadrupèdes mérite d'être le premier, parce que ces animaux ont les membres plus développés que les cétacées.

L'ordre des oiſeaux doit être à la troiſième place, parce que, ſuivant les conditions admiſes ſur notre tableau, ils n'ont que les mamelles de moins que les cétacées & les quadrupèdes.

Les deux ordres des quadrupèdes ovipares & des ſerpens, doivent être placés après les oiſeaux, parce qu'ils ont des poumons, & que ces viſcères manquent à tous les autres animaux ovipares, excepté les oiſeaux. Mais lequel des deux ordres, des quadrupèdes ovipares & des ſerpens, doit être mis à la quatrième place, immédiatement après les oiſeaux ? C'eſt l'ordre des quadrupèdes ovipares, parce qu'ils ont quatre pieds, qui manquent entièrement aux ſerpens. Ces animaux ſont le cinquième ordre.

Celui des poiſſons eſt le dernier ordre des animaux ovipares, qui ont les ſens de l'odorat & de l'ouie, le cœur compoſé d'un ſeul ventricule, & le ſang preſque froid. Les poiſſons diffèrent des ſerpens en ce qu'ils ne reçoivent l'air que par des ouies. Ainſi ils doivent être placés au ſixième rang, & faire le ſixième ordre.

Les inſectes & les vers ne pouvoient être placés que dans les deux derniers ordres de notre tableau, parce qu'ils ſont privés des ſens de l'odorat & de l'ouie, & qu'ils n'ont qu'une liqueur blanchâtre au lieu de ſang. L'ordre des inſectes eſt le ſeptième, parce que l'entrée de l'air dans leurs corps, eſt apparente, par des ſtigmates, & qu'ils ont une tête, un cerveau & un viſcère, auquel on attribue les fonctions du cœur.

L'ordre des vers occupe le huitième & dernier rang : ils ne ſont placés qu'après les inſectes, parce qu'ils n'ont pas tous une tête, un cerveau, ou un viſcère qui faſſe les fonctions du cœur, ni des

Digitized by Google

ouvertures apparentes & deſtinées pour l'entrée de l'air dans leur corps.

Voilà les motifs qui m'ont déterminé à diſtribuer les productions du Règne animal en huit ordres, & à placer ſucceſſivement ces ordres les uns après les autres, & relativement à la conformation des animaux qu'ils contiennent. On voit que ces huit ordres ſont établis & rangés ſuivant des caractères d'aſſez grande importance dans l'économie animale, pour qu'il me fût libre de choiſir à mon gré les caractères qui me paroîtroient les plus commodes, pour déſigner chaque ordre en particulier. Avant d'entrer dans le détail du premier, qui eſt celui des quadrupèdes, je réſerve une place de prééminence pour le plus parfait de tous les êtres de la Nature.

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE DE L'HOMME.

PAR M. DAUBENTON.

L'Homme ſurpaſſe en dignité tous les êtres matériels, par le rayon de la Divinité qui l'anime & qui l'éclaire. Son ame, immortelle, lui donne l'empire de la terre, & la jouiſſance de toutes ſes productions. L'Homme ne peut être confondu parmi celles d'aucun des trois Règnes de la Nature, puiſqu'il en eſt le Roi. Sa puiſſance eſt fondée, non-ſeulement ſur la conformation de ſon corps, dont les organes produiſent plus d'effets que ceux des animaux, mais encore mieux ſur ſon intelligence, ſa raiſon & ſon induſtrie, qui mettent une diſtance immenſe entre l'Homme & les animaux.

Comment un Naturaliſte célèbre a-t-il donc pu ſe déterminer à mettre l'Homme au rang des animaux quadrupèdes, & l'aſſocier, dans une même claſſe, avec les ſinges, les makis & les chauve-ſouris? Aſſemblage ridicule par rapport aux chauve-ſouris, & mal fondé relativement aux ſinges & aux makis.

L'Homme n'eſt pas quadrupède : il ſe tient debout, & jamais il ne marche ſur ſes mains : il eſt conformé de manière à pouvoir ſoutenir, ſans contrainte, ſon corps & ſa tête en ligne verticale, ſur ſes jambes. Dans cette attitude majeſtueuſe, il peut voir le ciel & la terre, & changer de place. Par une démarche noble & facile, il maintient l'équilibre de toutes les parties de ſon corps, & le porte d'un lieu à un autre, avec différens dégrés de vîteſſe.

Examinons les caractères de conformation qui diſtinguent l'Homme des animaux. Après les avoir recherchés avec la plus grande attention, je les ai réduits à deux principaux. Le premier eſt dans la force des muſcles des jambes, qui ſoutiennent le corps, en ligne verticale, au-deſſus d'elles. Le ſecond caractère diſtinctif ſe trouve dans l'articulation de la tête avec le cou, par le milieu de ſa baſe.

Nous ſommes debout ; nous inclinons notre corps, & nous marchons ſans penſer à la force étonnante qui nous ſoutient dans ces différentes ſituations. Cette force réſide principalement dans les muſcles jumeaux & ſoleaire, qui forment la plus grande partie du gras de la jambe. Leur travail ſe fait ſentir ; & leur mouvement eſt apparent au-dehors, lorſqu'étant debout nous inclinons notre corps & le redreſſons ſucceſſivement. Cette force n'eſt pas moins grande lorſque l'Homme marche : à chaque pas, il s'appuie ſur le bout de l'un de ſes pieds, en ſoulevant le talon & tout le corps, tandis qu'il porte l'autre pied en avant. Il faut que les muſcles de la jambe de l'Homme ſoient des agens bien puiſſans pour ſuffire à un ſi grand effort. Cependant, nous marchons ſans peine ſur un plan horiſontal, encore plus facilement en deſcendant : le poids du corps eſt plus ſenſible lorſque nous montons, parce qu'il faut que le corps ſoit ſoulevé plus haut à chaque pas ; mais l'homme fait aiſément tous ces mouvemens ; ils lui ſont naturels. Au contraire, les animaux en ſont incapables, ou ne les font qu'en partie, avec peine, & pour peu de temps, lorſqu'ils ſe ſont dreſſés ſur les pieds de derrière.

De tous les animaux que je connois, le gibbon & le jocko, que l'on a auſſi nommé orang-outang, ſont ceux dont la conformation diffère le moins de celle de l'Homme ;

Digitized by Google

ils peuvent donc avoir moins de difficulté à ſe tenir debout que les autres animaux; mais ils n'ont jamais autant de facilité que l'Homme, à qui cette attitude eſt naturelle.

La cauſe de cette différence d'attitude eſt viſible & palpable : le gibbon & le jocko n'ont pas les muſcles de la partie poſtérieure de la jambe aſſez gros pour former un mollet comme dans l'Homme; par conſéquent, ces muſcles ont moins de puiſſance; ils ne ſont pas aſſez forts pour ſoutenir les cuiſſes & le corps en ligne verticale, & pour les maintenir dans cette attitude.

J'ai vu la femelle d'un gibbon, à l'hôtel de Strasbourg, chez M. le Prince Louis, qui a eu la bonté de me donner toutes les facilités néceſſaires pour l'obſerver & pour la faire deſſiner. La femelle du gibbon marche debout, & court même aſſez vîte; mais ſon attitude n'eſt pas droite, ni aſſurée; de temps en temps l'animal perd l'équilibre, & touche la terre avec l'une de ſes mains pour le rétablir. Lorſqu'il s'arrête, & qu'il veut reſter debout, tout le corps chancelle ſur les talons; le bout des pieds ne porte pas ſur la terre; les jarrets ne ſont pas tendus; les jambes ſont inclinées en avant & les cuiſſes en arrière : cette attitude contrainte ne peut durer long-temps; bien-tôt l'animal s'aſſied par terre ou ſaiſit quelque appui avec les mains.

Je n'ai point vu de jocko vivant; mais j'ai prié M. Allamand, Profeſſeur d'Hiſtoire Naturelle à Leyde, d'obſerver une femelle de cet animal, qui étoit chez le Prince d'Orange, en 1777. Je demandai à M. Allamand ſi cette femelle marchoit debout & avoit le gras de la jambe formé comme celui de l'Homme : il me répondit qu'elle étoit ſurchargée d'une groſſe chaîne qui gênoit ſes attitudes & ſes allures; mais qu'à l'égard de ſes gras de jambes, ils étoient très-imparfaitement marqués, & ne reſſembloient pas à ceux de l'Homme.

J'ai inſiſté ſur cette différence entre l'Homme & l'orang-outang, parce qu'elle concourt à prouver que la ſituation verticale du corps ſur les jambes, eſt l'attitude la plus naturelle pour l'Homme, à l'excluſion des animaux. Je vais en donner de nouvelles preuves.

J'ai reconnu que les différentes manières dont la tête eſt articulée avec le cou, déſignoient les attitudes les plus naturelles à l'Homme & aux animaux.

On donne le nom d'os occipital à celui qui forme la plus grande partie de la baſe du crâne de l'Homme; c'eſt-à-dire, la parois inférieure de la boëte oſſeuſe qui renferme les parties molles de la tête. Il y a dans cet os occipital une grande ouverture, que l'on appelle le grand trou occipital; il donne une iſſue à la ſubſtance médullaire pour paſſer dans la colonne vertébrale, & il fixe le lieu de l'articulation de la tête avec le cou. C'eſt ſur les bords du grand trou occipital que ſont placés les deux points par leſquels la partie oſſeuſe de la tête touche à la première vertèbre du cou, & ſur leſquels ſe font tous les mouvemens de la tête.

L'homme ayant le corps & le cou dirigés verticalement, ſa tête doit être placée en équilibre ſur la colonne vertébrale, pour rendre tous ſes mouvemens plus faciles, & pour la maintenir ſur la colonne oſſeuſe, qui eſt le point d'appui que lui donne l'attitude naturelle du corps humain; auſſi le grand trou occipital de l'Homme eſt placé à peu près au centre de la baſe du crâne; ce trou n'eſt guère plus éloigné de l'extrémité des mâchoires que du fond de l'occiput; la tête eſt ſi bien placée pour ſon équilibre, que ſi l'on prolongeoit la ligne verticale que ſuivent le corps & le cou, elle paſſeroit par le ſommet de la tête.

Le grand trou occipital de l'Homme diffère auſſi beaucoup de celui des animaux, par la direction de ſon plan. Je ſuppoſe que le plan de cette ouverture paſſe ſur ſon bord poſtérieur & ſur les facettes des apophyſes condyloïdes, & qu'il ſoit prolongé en avant, il traverſera la face de l'Homme, & il aboutira au-deſſous des orbites des yeux : il ſuit une ligne preſque horiſontale, qui coupe à peu près, à angles droits, la ligne verticale du corps & du cou, lorſque l'Homme tient ſa tête droite, ſans

Digitized by Google

l'incliner en avant, ni la renverſer en arrière.

Dans cette attitude, le viſage eſt ſur une ligne verticale preſque parallèle à celle du corps & du cou; par conſéquent les mâchoires ne s'étendent guère plus en avant que le front: elles ſont fort courtes en comparaiſon de celles de la plûpart des animaux; car la longueur de la mâchoire du deſſous, meſurée dans l'Homme, depuis le menton juſqu'au bord poſtérieur de l'apophyſe condyloïde, ne fait que la moitié de la longueur de la tête entière, priſe depuis le menton juſqu'à l'occiput, & à peu près la neuvième partie de la hauteur du corps, depuis la bifurcation des cuiſſes juſqu'au ſommet de la tête, ou la dix-huitième partie de la longueur du corps entier, depuis le ſommet de la tête juſqu'aux talons; mais cette dernière dimenſion ne peut guère avoir lieu dans la comparaiſon des animaux avec l'Homme; parce qu'il n'y a aucun animal dont les jambes de derrière ayent, comme celles de l'Homme, autant de longueur que le corps, le cou & la tête pris enſemble & meſurés depuis le ſommet de la tête juſqu'au pubis.

Les principales pièces de la charpente du corps humain, ſont à peu près les mêmes que celles du corps des animaux; mais il y a autant de différence dans l'aſſemblage & dans la forme des os, que dans l'attitude des quadrupèdes comparée à celle de l'Homme. Suppoſons qu'un Homme prenne l'attitude naturelle aux quadrupèdes, & qu'il veuille marcher à l'aide de ſes mains & de ſes pieds, il ſera dans un état contre nature; les mouvemens des bras, des jambes, des pieds & de la tête, ſeront très-pénibles; &, malgré tous ſes efforts, il ne pourra parvenir à avoir une démarche conſtante & une allure ſoutenue. Les principaux obſtacles qu'il éprouvera, viendront de la conformation des os du baſſin, des mains, des pieds & de la tête.

Plus le cerveau a de volume, en comparaiſon de la grandeur du corps entier, plus l'occiput a de convexité & de ſaillie; plus le grand trou occipital eſt éloigné du fond de l'occiput, plus le plan de cette ouverture approche de la direction horiſontale; c'eſt pourquoi le grand trou occipital de l'Homme n'eſt guère plus éloigné de l'extrêmité des mâchoires que du fond de l'occiput; c'eſt auſſi pourquoi ſon plan eſt preſque horiſontal, comme je l'ai déja fait remarquer. Cette ſituation du grand trou occipital, qui met la tête de l'Homme dans une ſorte d'équilibre ſur le cou, & ſon viſage en avant, lorſqu'il eſt debout dans ſon attitude naturelle, l'empêche, lorſqu'il eſt dans l'attitude des quadrupèdes, de relever ſa tête aſſez haut pour préſenter le viſage en avant, & pour voir devant lui, parce que le mouvement de la tête eſt arrêté par la ſaillie de l'occiput, qui approche de trop près les vertèbres du cou.

Dans la plûpart des animaux, le grand trou occipital eſt placé à la partie poſtérieure de la tête; les mâchoires ſont fort alongées; l'occiput n'a aucune ſaillie au-delà de cette ouverture, dont le plan eſt dirigé en ligne verticale, ou un peu incliné en avant ou en arrière, de ſorte que la tête tient au cou par ſa partie poſtérieure, au lieu d'être articulée par le milieu de ſa baſe avec la première vertèbre du cou, comme dans l'homme, & placée en équilibre comme ſur un pivot: elle eſt pendante en avant & attachée au col par l'extrêmité poſtérieure de ſa baſe. Cette poſition de la tête donne aux quadrupèdes la facilité de préſenter leur muſeau en avant & de l'élever pour atteindre au-deſſus d'eux, quoique leur corps ſoit dirigé horiſontalement, & de toucher la terre avec le bout des mâchoires, lorſqu'ils abaiſſent le cou & la tête juſqu'à leurs pieds, ce qui eſt impoſſible à l'Homme; car s'il ſe mettoit dans l'attitude des quadrupèdes, & s'il tentoit d'abaiſſer ſa tête juſqu'à terre, il ne pourroit la toucher qu'avec le front ou le ſommet de la tête; parce que le grand trou occipital eſt placé au centre de la baſe du crâne, & non pas à la partie poſtérieure de cette baſe, comme dans la plûpart des animaux. Dans pluſieurs eſpèces de ces animaux, il y a, entre le grand trou occipital & le fond de l'occiput, une diſtance plus ou moins grande; mais

Digitized by Google

dans aucun animal, il ne se trouve un intervalle aussi long que dans l'homme; moins cet intervalle est étendu, moins le plan du grand trou occipital est incliné.

De tous les animaux, les singes sont ceux qui diffèrent le moins de l'Homme; & parmi les singes, ceux qui n'ont point de queue, & qui sont les singes proprement dits, ont plus de ressemblance avec l'Homme que les autres singes; mais, par rapport à la situation du grand trou occipital & à l'inclinaison de son plan, il y a des singes à queue, qui ne sont pas plus différens de l'Homme que les singes proprement dits. Ainsi, dans la comparaison que je vais faire des singes à l'Homme, relativement à la situation du grand trou occipital, je pourrois prendre pour exemple un singe à queue, tel que le saimiri, comme le jocko. Je préfère celui-ci, parce qu'il est le plus ressemblant à l'Homme; cependant le grand trou occipital de ce singe est plus de deux fois aussi éloigné de l'extrêmité des mâchoires que du fond de l'occiput, tandis que dans l'Homme il est à peu près à égale distance de ces deux termes: le plan de l'ouverture du grand trou occipital est fort incliné en bas: s'il étoit prolongé par une ligne fictive, il passeroit au-dessous de la mâchoire; tandis que dans l'Homme cette ligne aboutiroit au-dessous des orbites. En supposant une autre ligne, qui passe sur le milieu de la partie postérieure du bord du grand trou occipital, & sur la partie inférieure du bord de l'orbite, on pourra déterminer la différence qui est entre le jocko & l'Homme, pour la direction du plan du grand trou occipital: il n'y aura qu'à comparer les angles que ces deux lignes formeront dans l'Homme & dans le jocko, on verra que le premier de ces angles n'est que de trois dégrés, & que le second est de trente-sept; par conséquent le plan du grand trou occipital du jocko est incliné de trente-quatre dégrés, en supposant que ce plan soit horisontal dans l'Homme. Les mâchoires du jocko sont, à proportion, beaucoup plus longues que dans l'Homme; car la mâchoire inférieure a près d'un quart de la longueur du corps, du cou & de la tête pris ensemble depuis le sommet de la tête jusqu'à la bifurcation des cuisses, tandis que dans l'Homme la mâchoire inférieure n'a qu'une septième partie de cette longueur.

Si les observations dont il s'agit étoient susceptibles de précision, on pourroit peut-être reconnoître, par les différens dégrés de la position du grand trou occipital, entre la partie moyenne & la partie postérieure de la base du crâne, les animaux qui auroient plus ou moins de disposition à prendre l'attitude & l'allure des autres quadrupèdes ou de l'Homme; mais il est très-difficile de fixer les différens dégrés de cette position dans les diverses espèces d'animaux; parce que la conformation du corps varie, dans la même espèce, sur différens individus, & dans le même individu, à différens âges. L'occiput a plus ou moins de convexité & de saillie dans l'Homme & dans les animaux; les apophyses condyloïdes de l'os occipital s'alongent jusqu'à un certain âge, & par conséquent, le plan du grand trou occipital change d'inclinaison.

A conditions à peu près égales, dans les termes de la comparaison, il m'a paru que l'inclinaison du plan du grand trou occipital, varie à peu près de quatre-vingt-dix dégrés entre l'Homme & les quadrupèdes, qui ont les bords de cette ouverture saillans au-delà de l'occiput: il m'a paru aussi qu'il y a environ trente-quatre dégrés de différence entre l'Homme & le jocko, par rapport à cette inclinaison; ainsi, de quatre-vingt-dix dégrés de différence qui se trouvent dans la direction du plan du grand trou occipital, considéré dans l'Homme & dans les animaux qui diffèrent le plus de l'Homme à cet égard, il y a, entre l'Homme & les animaux qui en diffèrent le moins, environ un tiers de ces quatre-vingt-dix dégrés, tandis que les deux autres tiers sont répartis entre diverses espèces de quadrupèdes.

Voilà donc un intervalle de trente dégrés entre l'Homme & les animaux qui lui ressemblent le plus par l'articulation de la

Digitized by Google

tête avec le cou. Cette nouvelle obſervation vient à l'appui de celle que j'ai déjà faite ſur la force des muſcles de la jambe de l'Homme, qui ſurpaſſe de beaucoup celle des mêmes muſcles dans les quadrupèdes. Ces deux obſervations concourent à prouver qu'aucun des animaux ne peut ſoutenir & maintenir ſon corps en ſituation verticale, auſſi facilement que l'Homme. Confirmons encore cette vérité par une troiſième preuve.

Lorſque l'Homme eſt debout, ſon talon porte ſur la terre comme le reſte du pied: lorſqu'il marche, le talon eſt la première partie du pied qui poſe ſur la terre: cette conformation & ce mouvement ſont dans l'Homme à l'excluſion de tous les animaux: la plûpart ont le talon fort élevé au-deſſus de terre; c'eſt la partie que nous appellons le jarret dans le cheval, le bœuf, le cerf, &c. La pointe du jarret eſt formée par l'os qui correſpond à notre calcaneum. Il eſt fort éloigné du pied dans tous ces animaux, parce qu'ils ont la partie que l'on appelle le canon, beaucoup plus longue que notre métatarſe ou coudepied, auquel elle répond.

Dans les animaux qui ont le métatarſe conformé à peu près comme celui de l'Homme, le talon n'eſt pas ſi éloigné du pied; mais il eſt encore placé aſſez haut dans le chien, le chat, l'écureuil, &c., pour que l'on ne puiſſe pas ſoupçonner qu'il poſe ſur la terre lorſque l'animal eſt arrêté ſur ſes quatre jambes ou lorſqu'il marche.

Dans les ſinges, le métatarſe eſt aſſez court pour que le talon ſoit placé près de terre, lorſque ces animaux ſont debout; mais, en y regardant de près, on voit aiſément que le talon eſt relevé par le bout, & ne peut porter ſur la terre avec le reſte du pied. Pour que le bout du talon touche la terre, il faut que le reſte du pied ſoit ſoulevé. Il réſulte de cette conformation, que l'animal étant debout ſur ſes jambes, ſon attitude eſt contrainte. S'il s'appuie ſur le devant du pied, le bout du talon ſe trouve ſoulevé, & fait incliner la jambe en avant; le genou reſte fléchi & la cuiſſe s'incline en arrière, pour que le corps ſe trouve en ligne verticale au-deſſus du talon. Si l'animal s'appuie ſur le talon, il ſoulève le devant du pied; alors le genou eſt moins fléchi, la jambe & la cuiſſe ſont moins inclinées; mais il chancèle, parce qu'il n'eſt plus appuyé ſur la plante du pied.

Quoiqu'un ſinge ſoit debout, ſon attitude mal développée ne nous préſente qu'un quadrupède qui fait effort pour ſe ſoutenir ſur ſes jambes de derrière. Au contraire l'Homme trouve un ferme appui dans toute l'étendue de ſon pied; ſon genou bien tendu maintient la jambe & la cuiſſe en ligne droite; le corps ſe ſoutient verticalement avec autant d'aiſance que de ſûreté.

Toutes ces obſervations prouvent que l'Homme eſt conformé pour ſe tenir debout, & que cette attitude lui eſt propre, à l'excluſion de tous les autres animaux. J'ai inſiſté ſur ce fait, parce que l'on en doit conclure que les Naturaliſtes ne peuvent pas ſe permettre de placer l'Homme dans la claſſe des quadrupèdes. Il doit être de beaucoup au-deſſus, même en ne conſidérant que la partie matérielle de ſon être.

Suivant Ariſtote, la nature des ſinges eſt ambigue; ils reſſemblent en partie à l'Homme, & en partie au quadrupède.

Sunt quæ Naturâ ancipite, partim Hominem, partim quadrupedem imitentur velut ſimiæ, &c. de Hiſt. anim. cap. VIII.

Ce paſſage prouve qu'Ariſtote trouvoit une grande différence de l'Homme au quadrupède, puiſqu'il admettoit entre deux des animaux de nature ambigue. J'imagine qu'Ariſtote comprenoit ſous le nom de quadrupède tous les animaux de ce genre qui étoient connus de ſon temps, à l'exception des ſinges. S'il trouvoit à-peu-près autant de différences & de reſſemblances entre les ſinges & l'Homme, qu'entre les ſinges & les quadrupèdes, la nature des ſinges devoit lui paroître ambigue. Je ne doute pas qu'il ne ſoit à préſent bien décidé que les ſinges reſſemblent beaucoup plus aux autres quadrupèdes qu'à l'Homme; mais ce fait étoit douteux avant la

Digitized by Google

découverte de l'Amérique & des parties méridionales de l'Afrique & des Indes. Tous les ſinges d'Amérique, tous les makis, le phalanger, le cayopollin, le ſarigue & la marmoſe étoient alors inconnus ; or, ces animaux ont plus de rapport de conformation qu'aucun des autres quadrupèdes avec les ſinges que connoiſſoit Ariſtote ; c'eſt pourquoi ce grand Naturaliſte trouvoit autant de différences & de reſſemblances entre les ſinges & le quadrupède qu'entre les ſinges & l'Homme. La nature des ſinges lui paroiſſoit ambiguë, il ne ſavoit ſi elle tenoit plus de celle du quadrupède que de celle de l'Homme. A préſent Ariſtote n'auroit plus de doute à ce ſujet, il verroit des rapports immédiats entre les ſinges d'Afrique & d'Aſie, & les ſinges d'Amérique entre ceux-ci & les makis, &c. Ces rapports de conformation ſe ſont multipliés entre les ſinges & les autres quadrupèdes, à meſure que l'on a découvert de nouveaux animaux ; mais les différences ſont toujours les mêmes entre les ſinges & l'Homme. Par conſéquent Ariſtote ne trouveroit plus d'ambiguité dans la nature des ſinges ; il la diſtingueroit de celle de l'Homme & la rapporteroit à celle des autres quadrupèdes. Cette diſcuſſion étoit néceſſaire pour prouver que l'Homme eſt ſi différent des animaux, qu'il n'y en a point dont la conformation ait autant de rapports avec la ſienne qu'avec celle de quelques quadrupèdes, comme Ariſtote l'avoit prétendu. Conſidérons à préſent d'autres différences entre l'Homme & les animaux.

La forme de la tête de l'Homme diffère principalement de celles des animaux, par le volume du cerveau & par la longueur des mâchoires. Le cerveau eſt plus gros & les mâchoires ſont plus courtes dans l'Homme que dans aucun des animaux. Le grand volume du cerveau de l'Homme forme la ſaillie de l'occiput au delà du grand trou occipital, & met la tête en équilibre ſur le cou. Le cerveau forme auſſi, par ſon étendue, le front & toute la partie de la tête qui eſt au-deſſus des oreilles. Le cerveau eſt ſi petit dans les animaux, que la plûpart n'ont point d'occiput, ou que le front leur manque, ou n'a que peu d'élévation. Dans les animaux qui ont un grand front, il ſe trouve placé auſſi bas & même plus bas que les oreilles. Tel eſt le front du cheval, du bœuf, de l'éléphant, &c. mais ces animaux à grand front manquent d'occiput, & le ſommet de leur tête n'a qu'une petite étendue.

Moins le cerveau a de volume, plus les mâchoires ſont grandes ; c'eſt ce qui forme la plus grande portion du muſeau. Cette partie a différentes longueurs dans les diverſes eſpèces d'animaux : il eſt fort allongé dans les animaux ſolipèdes, court dans l'orang-outang & nul dans l'Homme.

Il n'y a point de menton dans le muſeau ; cette partie manque à tous les animaux.

Différentes hauteurs des Hommes.

Suivant M. le Comte de Buffon, la taille médiocre eſt depuis cinq pieds ou cinq pieds un pouce, juſqu'à cinq pieds quatre pouces (*a*) ; ainſi, le terme moyen ſeroit à peu près de cinq pieds deux pouces. Les femmes ont en général deux ou trois pouces de moins que les Hommes ; auſſi parviennent-elles plutôt qu'eux au terme de leur accroiſſement.

Haller eſtime que dans les climats tempérés de l'Europe, la vraie taille des Hommes eſt de cinq pieds cinq ou ſix pouces, lorſque leur tempérament n'a pas été altéré par une vie ſédentaire ou par quelque mauvaiſe qualité du ſang.

M. le Comte de Buffon regarde comme des Hommes de grande taille ceux qui ont depuis cinq pieds quatre ou cinq pouces, juſqu'à cinq pieds huit ou neuf pouces (*b*).

Haller a fait obſerver qu'en Suiſſe les Habitans des plaines ſont plus grands que ceux des montagnes : il ajoute que l'on voit quelquefois un ou deux Hommes qui

(*a*) Hiſtoire Naturelle, générale & particulière, *pag.* 327, *Tom. IV. in*-12.
(*b*) *Id.*

ont

Digitized by Google

ont juſqu'à ſix pieds & quelques pouces. Sont-ce des géants ? On n'a pas déterminé à quel dégré de haute taille ce nom peut être appliqué.

Un Finlandois, né dans un village peu éloigné de Torneo, fut montré à Paris, en 1735, comme un géant : il avoit ſix pieds huit pouces huit lignes de hauteur.

Un garde du Duc de Brunſwich-Hanovre, & le géant Macgrath, vu à Londres en 1760, avoient ſept pieds & quelques pouces.

La hauteur d'un payſan Suédois & du géant Caianus, Finlandois, étoit de huit pieds huit lignes.

Le géant Gilli, de Trente, dans le Tirol, avoit huit pieds deux pouces huit lignes.

La hauteur d'un garde du Roi de Pruſſe, étoit de huit pieds ſix pouces huit lignes.

Le géant Goliath avoit ſix coudées & une palme de hauteur, ſuivant le texte de l'Ecriture Sainte : en ſuppoſant que la coudée fût de dix-huit pouces, Goliath avoit neuf pieds quatre pouces.

On croit aſſez généralement que les Patagons ſont un peuple de géans de l'Amérique méridionale dans les terres magellaniques ; cependant, il y a encore beaucoup d'incertitude ſur leur taille, puiſque différentes relations la font varier depuis ſix pieds juſqu'à treize. M. le Comte de Buffon, après avoir diſcuté les faits & les opinions ſur ce ſujet, eſt porté à croire que les Patagons ne ſont pas tous des géans ; mais que tous ſont plus hauts que les autres hommes, & qu'il n'eſt pas étonnant qu'il y ait des Patagons de neuf ou dix pieds, comme il ſe trouve preſque dans tous les climats des géans de ſept pieds ou ſept pieds & demi.

On a fait mention de géans beaucoup plus grands, dont on a conclu la hauteur d'après les dimenſions de certains os trouvés en terre, qui avoient été aggrandis par quelques maladies, ou des os d'animaux que l'on avoit pris pour des os humains.

Il y a au cabinet du jardin du Roi, un os qui a deux pieds quatre pouces huit lignes de longueur, quoiqu'il ne ſoit pas entier : on l'avoit toujours regardé comme un os de la jambe d'un géant : j'ai reconnu que c'étoit un os du rayon d'une giraffe.

Au commencement du ſiècle dernier on trouva, près du château de Langon en Dauphiné, de grands oſſemens, que l'on attribua au géant Teutobochus, dont l'Hiſtoire Romaine a fait mention. On les montra comme des os humains en France, en Flandre, & en Angleterre. Le Chirurgien Habicot, célèbre Anatomiſte, ſoutint cette opinion ; elle fut combattue par le Docteur Riolan : à préſent elle n'a plus de partiſans. Cependant je me ſuis occupé de cette conteſtation, parce qu'elle s'étoit faite entre deux Anatomiſtes bien connus ; mais je n'ai pu parvenir à les entendre, quoique l'on ait beaucoup plus de connoiſſances d'Anatomie comparée qu'ils n'en avoient de leur temps.

Habicot rapporte, qu'à l'ouverture du tombeau de ſon géant, on vit un ſquelette humain de vingt-cinq pieds & demi de hauteur, de dix pieds de largeur à l'endroit des épaules, & de cinq pieds d'épaiſſeur ; & que la tête avoit cinq pieds de longueur, & dix pieds en rondeur.

Riolan auroit dû objecter la comparaiſon ſuivante. Un ſquelette humain de cinq pieds de hauteur, n'a que treize pouces de largeur ; par conſéquent, un ſquelette de vingt-cinq pieds ne devroit avoir que cinq pieds trois pouces à l'endroit des épaules ; une largeur de dix pieds ſuppoſeroit un géant de cinquante pieds de hauteur. Un ſquelette humain de cinq pieds de hauteur a ſept pouces & demi d'épaiſſeur ; par conſéquent, un ſquelette de vingt-cinq pieds n'auroit qu'environ trois pieds ; une épaiſſeur de cinq pieds ſuppoſeroit un géant de plus de trente-huit pieds de hauteur. La tête d'un homme de taille ordinaire a huit pouces de hauteur, & un pied ſept ou huit pouces de tour. Une tête humaine de cinq pieds de hauteur & de dix pieds de tour ſuppoſeroit un géant de trente-cinq pieds. Les dimenſions de l'omoplate de ce ſquelette & celles de ſa cavité glenoïde ne pourroient convenir qu'à un géant de quarante pieds de hauteur. Cependant le ſquelette dont il s'agit n'avoit en tout que vingt-cinq

Digitized by Google

pieds & demi. Quelles énormes diſproportions faudroit-il ſuppoſer, pour que cette longueur ſe fût trouvée dans ce prétendu géant avec les autres dimenſions que je viens d'indiquer ? Ces diſproportions ſuffiſent pour prouver que le ſquelette trouvé près de Longon n'étoit pas le ſquelette d'un homme.

Habicot prétendoit y avoir vu des clavicules, & qu'elles avoient deux pieds de long. Celles d'un homme de taille ordinaire ont cinq pouces ; par conſéquent le prétendu géant devoit avoir environ vingt-quatre pieds. Cette dimenſion n'eſt pas éloignée de celle du ſquelette dont il s'agit, puiſqu'il avoit vingt-cinq pieds & demi. Je ne connois aucun animal auſſi grand que l'homme, qui ait des clavicules, en ſuppoſant que le rhinoceros & la giraffe n'en ayent point, comme il y a tout lieu de le croire. L'article des clavicules eſt celui qui a le plus fixé mon attention dans la relation d'Habicot. Il dit que ces oſſemens, & beaucoup d'autres, tombèrent en pouſſière lorſque l'air les eut frappés. Les avoit-il bien reconnus avant leur prompte deſtruction ? Riolan fait remarquer tant d'erreurs dans les obſervations d'Habicot ſur les autres parties du ſquelette, que l'on peut douter de la réalité des clavicules. Puiſque deux célèbres anatomiſtes ont diſputé pendant long-temps pour ſavoir ſi des oſſemens avoient appartenu à un Homme, quelle confiance peut-on avoir aux déciſions de gens moins inſtruits qui ont prétendu avoir vu des os de géans.

Haller prétend qu'il ſeroit difficile d'admettre un peuple de géans, parce qu'il faudroit que toute la nature fût giganteſque. Des chevaux de taille ordinaire ne porteroient pas un Homme de huit pieds ; ſon poids ſeroit à celui d'un Homme de cinq pieds comme 512 à 121. Les végétaux ne ſuffiroient pas pour nourrir une nation de cette taille ; une pomme ne ſeroit pour elle qu'une fraiſe ; & un cheval ne rendroit que le ſervice d'un chien.

Suivant le calcul de Muſſchembroeck, il faudroit que les os d'un géant euſſent une épaiſſeur en raiſon double de la longueur qu'ils auroient de plus, pour qu'ils conſervaſſent le même degré de force. Ces os devenus plus gros auroient des muſcles auſſi plus gros & plus robuſtes. Haller a obſervé que les géans qu'il avoit vus, étoient foibles, & que Macgrath étoit cagneux, parce que ſes os avoient cédé à la force des muſcles, leur épaiſſeur n'ayant pas été augmentée dans la même proportion que leur longueur.

Les Hommes qui ont moins de cinq pieds ſont de petite taille. Celle des Lapons n'eſt que de quatre pieds, & au plus de quatre pieds & demi. Les Borandiens ſont encore plus petits.

On croit qu'il y a ſur les hautes montagnes de Madagaſcar une nation de très-petite taille qui porte le nom de Quimos. M. de Commerçon a vu au fort Dauphin une femme Quimoſe, âgée d'environ trente ans, qui n'avoit que trois pieds ſept à huit pouces de hauteur. Mais le peuple Quimos eſt très-peu connu ; peut-être ſa taille ne differe-t-elle guère de celle des Lapons.

J'ai déja fait obſerver que l'on ne ſavoit pas à quel degré de la haute taille des Hommes on devoit commencer à appliquer la dénomination de géant : il en eſt de même de celle de nain, on ne ſait quel eſt le plus haut degré de la petite taille auquel ce nom peut convenir.

On ne peut pas douter que Bebé ne fût un nain ; il n'avoit que deux pieds neuf pouces de hauteur, lorſqu'il mourut en 1764, à l'âge de près de vingt-trois ans, à Lunéville, au palais du Roi de Pologne, Staniſlas I, où il avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie. M. le Comte de Treſſan a donné les obſervations ſuivantes au ſujet de ce nain. Il naquit au village de Plaiſne dans les Voſges, de pere & de mere qui étoient des Payſans bien conſtitués & aſſez forts pour travailler à la terre. Ils aſſurerent que Bebé en naiſſant peſoit à peine une livre un quart. Il fut préſenté ſur une aſſiette pour être baptiſé ; il coucha dans un ſabot pendant long-temps. Sa bouche, quoique bien proportionnée au reſte du corps, n'étoit pas aſſez grande pour recevoir le mammelon de la mere ; il fut nourri par

Digitized by Google

une chevre. Il ne commença à marcher qu'à deux ans ; on lui fit alors des souliers qui n'avoient qu'un pouce & demi de longueur. A l'âge de six ans, sa hauteur n'étoit que d'environ quinze pouces ; il ne pesoit que treize livres. Il étoit d'une jolie figure, bien proportionnée, il avoit une bonne santé ; mais son intelligence ne passoit pas les bornes de l'instinct. A l'âge de quinze ans, il n'avoit que deux pieds cinq pouces de hauteur. Alors la puberté produisit sur les organes de la génération un trop grand effet, qui causa probablement le dépérissement du reste du corps. Les forces commencerent à s'épuiser, l'épine du dos se courba, la tête se pencha, les jambes s'affoiblirent, une omoplate se déjeta, & le nez grossit considérablement. Bebé perdit la gaieté, & devint valétudinaire. Cependant il grandit encore pendant les quatre années suivantes. M. le Comte de Tressan avoit bien prévu que ce nain mourroit de vieillesse avant l'âge de trente ans : dans sa vingtieme année, il étoit déjà caduc & décrépit ; il mourut dans la vingt-troisième.

M. Haller cite un nain de trois pieds.

Il y avoit à Bristol en 1751, un nain âgé de quinze ans ; sa hauteur étoit de deux pieds & demi ; il avoit toutes les apparences de la vieillesse ; il ne pesoit que treize livres, quoique son poids eût été de dix-neuf livres dans sa septième année.

On voyoit en 1751 à Londres, un nain de Norfolk, âgé de vingt-deux ans ; il ne pesoit que vingt-sept livres & demie, & n'avoit que deux pieds cinq pouces de hauteur.

Un Payſan de même taille étoit à Amsterdam aussi en 1751 ; il avoit vingt-six ans, il étoit né dans la Frise.

Il y avoit à Paris, en 1760, un Gentilhomme Polonois âgé de vingt-deux ans, qui n'avoit que deux pieds quatre pouces de hauteur ; il étoit bien proportionné, il avoit l'esprif vif, il savoit plusieurs Langues. Il avoit un frère aîné dont la taille n'étoit que de deux pieds dix pouces.

Cardan & Muralt font mention d'un nain de deux pieds de hauteur. Il s'en est trouvé d'autres qui n'avoient que vingt-un, dix-huit, ou même seize pouces.

Tous ces nains si petits ne forment aucune race d'Hommes ; ils sont épars dans différentes Nations : on ne peut les regarder que comme des avortons dégénérés de l'espèce humaine, par défaut de développement & d'accroissement, au contraire des géants qui s'élevent de beaucoup au-dessus du commun des Hommes par une croissance extraordinaire, & qui ne sont aussi que des individus dispersés parmi les Nations. Le peuple de la taille la plus petite, qui soit bien avérée, est celui des Lapons ; il n'est pas douteux qu'elle ne soit de quatre pieds à quatre pieds & demi. On croit que la Nation de la plus haute taille, est celle des Patagons ; mais à quelle hauteur parviennent-ils ? Différentes relations de voyageurs leur donnent depuis six jusqu'à treize pieds. On est aussi dans la même incertitude par rapport aux Nations de la plus petite taille. On a eu quelques indices de l'existence des Quimos, dont j'ai déjà fait mention, & qui n'ont peut-être que trois pieds & demi de hauteur.

Différentes couleurs de la peau dans différentes Nations.

Le teint des différens peuples de la terre varie du blanc au noir. Il y a une infinité de nuances entre ces deux couleurs extrêmes, & il s'y mêle des teintes de livide, de jaune & de rouge. Je réduis toutes ces variétés de couleurs à quatre principales, qui sont le blanc, le jaunâtre, le basané & le noir.

Peuples qui ont le teint blanc.

* Parmi les Européens qui ont le teint blanc, on doit ranger d'abord les Suédois, les Danois & les autres peuples du Nord, en exceptant les Lapons, les Samogedes d'Europe & les peuples de la province de Petzora, qui est traversée du Sud au Nord par la rivière de ce nom. La même couleur domine avec des différences trop légères pour être appréciées, chez les Anglois, les François, les Allemands, les Polonois, &, en général, tous ceux qui ne sont pas au dessous du 42e. degré de latitude septentrionale.

Digitized by Google

A mesure que l'on s'avance vers les pays méridionaux, la couleur blanche du teint subit une dégradation qui va toujours en augmentant. Les Grecs, les Napolitains, les Siciliens, les habitans de la Corse & de la Sardaigne & les Espagnols sont moins blancs que les autres peuples de l'Europe. Les voyageurs qui vont en Espagne, commencent à s'appercevoir, même dès Bayonne, de la différence du teint. Les Espagnols en général, & sur-tout ceux qui habitent le midi de ce vaste royaume, ont une nuance si forte de jaune & de basané, qu'il est aisé de distinguer un Espagnol de tout autre habitant des contrées Européennes.

Après l'Europe, l'Asie est la partie du monde où les blancs sont en plus grand nombre. En partant du 65e. degré de latitude septentrionale, on trouve, parmi les Tartares, des peuples que l'on appelle les Kabardinski, & qui ont le visage frais & vermeil. Les Circasses, aux environs de la mer Caspienne, les habitans des Provinces septentrionales du Mogol & de la Perse, ceux de la Natolie, de l'Armenie, de la Géorgie & de la Mingrelie ont pareillement le teint blanc. On retrouve la même couleur chez les Chinois qui habitent le milieu de l'Empire. Il y a aussi des blancs dans quelques isles de l'Asie, comme dans l'isle de Ceylan, où l'on a vu une race entière de Sauvages, dont le teint est semblable à celui des Européens. Il y en a encore dans la nouvelle Guinée, où ils sont mêlés parmi les Papous.

Les blancs sont en plus petit nombre dans l'Afrique, & se trouvent dans des pays de montagnes, comme celles de la Barbarie, celles d'Aures, le long des côtes de la Méditerranée, & celles du royaume de Fez, vers le mont Atlas. Ces différentes races de Sauvages ont le teint d'un beau blanc, au rapport des voyageurs.

Selon les observations de M. Bruce, il n'y a de nègres en Afrique que sur les côtes. Les peuples qui habitent l'intérieur de la contrée sont, en général, presque aussi blancs que les Européens.

En Amérique, on trouve auprès d'une espèce de Lapons qui sont dans la partie septentrionale, une autre race d'Hommes assez blancs, comme auprès des Lapons d'Europe, on trouve les Finlandois qui sont blancs (*a*).

Enfin, parmi les habitans naturels de l'Isthme de Panama, on voit un petit nombre d'Hommes qui méritent de fixer l'attention. Leur teint est d'un blanc de lait qui approche de la couleur du poil d'un cheval blanc. Mais on ne sait si c'est une race d'Hommes à part, ou s'ils sont nés de pères & de mères jaunâtres, comme les autres Américains, & si la couleur extraordinaire des enfans n'est pas l'effet d'un accident passager, plutôt que de l'action répétée d'une cause constante *.

Peuples qui ont le teint jaunâtre.

*On réunit ici sous un titre commun deux nuances de couleurs, dont l'une est un mêlange de jaunâtre avec une forte teinte de rougeâtre, & tire sur la couleur du cuivre rouge, & l'autre est d'un jaune plus décidé, & qui se rapproche davantage de la couleur du laiton ou cuivre jaune. Ces deux couleurs sont toujours plus ou moins offusquées par une teinte de basané.

La couleur de cuivre rouge, est celle qui domine dans une grande partie de l'Amérique, principalement parmi les sauvages de l'Amérique méridionale. Les Indiens naturels de la Guiane, & ceux qui habitent le long de la rivière des Amazones, ont le teint de cette couleur rougeâtre, plus ou moins claire. Les sauvages du Bréfil l'ont aussi, mais plus obscurcie & mêlée de beau-

(*a*) *Nota.* Les diverses colonies d'Européens qui se sont établies dans l'Amérique, leurs alliances avec les anciens habitans, le transport des nègres que l'on y amène de l'Afrique, ont occasionné, dans plusieurs contrées de cet immense pays, un mêlange d'hommes de toutes les couleurs, depuis le blanc jusqu'au noir. Notre objet n'est pas d'entrer à cet égard dans un détail qui nous meneroit trop loin : ce qu'il y a ici de plus intéressant, c'est de comparer, autant qu'il est possible, les différentes teintes que prend la couleur des Naturels du pays, selon les divers climats dans lesquels ils se trouvent dispersés.

Digitized by Google

coup de brun. La couleur des ſauvages du Chili eſt baſanée, tirant également ſur celle du cuivre rouge.

Les habitans de l'iſthme de Panama, & ceux qui ſe trouvent le long de la mer, qui baigne le Perou, & dans les terres baſſes de ce même pays, ſemblent former la nuance entre la couleur de cuivre rouge & le jaune; leur teint eſt orangé, & le jaune y eſt mélangé avec le rouge, dans une proportion plus égale.

Entre le golphe du Mexique & la côte orientale de l'Afrique, vers l'embouchure du Sénégal, ſont les iſles du Cap-Vert, où l'on trouve des ſauvages appellés *Nègres couleur de cuivre*, parce qu'ils ſont moins noirs que jaunâtres.

Cette dernière couleur eſt celle d'une partie des habitans de l'Aſie, ſur-tout de ceux qui habitent le milieu de l'Inde, tels que les peuples du royaume de Bengale & du pays de Guzurat, auprès du golphe de Cambaye. On trouve auſſi des jaunes dans pluſieurs iſles de l'Aſie. Les habitans de l'iſle Nicobar ſont d'une couleur baſanée & jaunâtre. Une partie de ceux de Timor, l'une des Moluques, ont la couleur de cuivre jaune. Ceux des Philippines ſont d'un jaune olivâtre. Ceux de Mindanao, parmi les mêmes iſles, ont le teint tirant ſur le jaune clair. En général, la teinte du jaune paſſe par des nuances ſucceſſives à la blancheur des Européens, ou s'obſcurcit & ſe rapproche du brun, à proportion que les peuples d'Aſie ſont plus à l'abri des ardeurs du ſoleil, ou s'y trouvent plus expoſés *.

Peuples qui ont le teint baſané.

* La couleur baſanée eſt la plus généralement répandue dans les quatre parties du monde. Outre qu'elle forme la ſucceſſion de la plupart des nuances intermédiaires entre la couleur fraîche & vermeille des peuples qui habitent les climats tempérés, & le teint noir de ceux qui ſont expoſés aux plus brûlantes ardeurs du ſoleil, elle appartient encore aux climats où regne un froid exceſſif. On prétend même qu'il s'y trouve des noirs; & ici ſe vérifie encore ce que l'on a dit tant de fois, que les deux extrêmes ſe touchent.

On a déſigné, par les dénominations d'olivâtre & de brun, des teintes de la couleur baſanée, dont la premiere tire ſur le verd livide & foncé, & la ſeconde paroît être la teinte qui ſe rapproche le plus de la couleur abſolument noire. On ſent aſſez au reſte, que l'on ne peut donner que des à-peu-près ſur une matière où l'obſervation eſt ſi délicate, & où le langage ne fournit point d'expreſſions pour peindre exactement à l'eſprit, des nuances que l'art même qui parle aux yeux, ne peut imiter qu'imparfaitement.

En commençant par les climats glacés du Nord, on trouve au-deſſus de la baie de Baffin, le Groenland, dont les habitans ſont de couleur d'olive foncée. Si l'on paſſe de-là dans la partie ſeptentrionale de l'Amérique, on rencontre au nord des Eſquimaux, d'autres Sauvages qui ſont baſanés. Quant aux Eſquimaux, leur teint eſt ſemblable à celui des Groenlandois, avec leſquels on ſoupçonne qu'ils communiquent.

Les naturels du Canada, de la Floride, du Miſſiſſipi, & de la plupart des autres parties méridionales du même continent de l'Amérique, ſont plus ou moins baſanés, ſans que cependant on puiſſe dire qu'ils ſont bruns; mais les Sauvages du Mexique ont le teint brun & de couleur d'olive. Ceux de la Californie, qui, à la vérité, habitent un climat plus tempéré que celui des Mexicains, mais où le terrein eſt plus abaiſſé, ſont encore plus baſanés & plus bruns. Preſque tous les Caraïbes ou Cannibales qui poſſédent une partie des Antilles, ont le teint olivâtre. Cette couleur eſt encore celle des habitans du Paraguay, dans l'Amérique méridionale, & de ceux de la terre Magellanique. Selon la relation du Capitaine Cook, les peuples de la terre de Feu qui eſt au-deſſous de la terre Magellanique, ſont d'une couleur qui approche de la rouille de fer mêlée avec de l'huile.

Les Lapons, Danois, Suedois & Moſcovites, les Samogedes d'Europe, les habitans de la Province de Petzora & les Tartares de la Crimée, ſont les ſeuls peuples

Digitized by Google

Européens qui ſoient décidément baſanés.

En remontant juſqu'à la partie ſeptentrionale de l'Aſie, on trouve les Samogedes Aſiatiques, & plus bas les Oſtiaques au ſud-eſt, & les Tongous au midi, qui tous ont le teint baſané; les habitans de la grande Tartarie l'ont olivâtre. Les Tartares Mongous ont une nuance moins ſenſible de cette dernière couleur. Chez les Chinois des Provinces méridionales, elle va juſqu'au brun. Les Japonois ſont encore plus bruns, ainſi que les Cochinchinois dans la preſqu'iſle au-delà du Gange. Les Tonquinois, dans la même preſqu'iſle, ſont un peu olivâtres, ſelon Tavernier. Les Siamois ont le teint groſſier & d'un brun mêlé de rouge. Les habitans des Royaumes d'Aſtracan & de Pégou ſont d'une couleur baſanée plus obſcure que celle de tous les peuples qui précédent.

Les peuples du Mogol ſont olivâtres, quoique Mogol ſignifie *blanc*. Les habitans de Cambaye, dans le même Royaume, ſont d'un gris cendré. Ceux de la côte de Coromandel ſont très-baſanés, & ceux de la côte de Malabar tirent encore plus ſur le noir. Les Perſans des contrées ſeptentrionales ſont aſſez blancs; mais la couleur de ces peuples s'obſcurcit à meſure que l'on approche de la partie méridionale, où ils ſont très-baſanés & très-bruns.

En parcourant les principales Iſles de l'Aſie, on obſerve que les habitans des Iſles Mariannes, au ſud-eſt du Japon, ſont baſanés. Ceux des Iſles de Java & de Ternate, la principale des petites Iſles Moluques, & les Malais, qui ſont des étrangers établis dans les Iſles de la Sonde, ont le teint d'un rouge pourpré ou noirâtre. Selon les voyageurs Hollandois, les habitans de l'Iſle Formoſe ſont d'un brun qui tire ſur le noir. Les peuples de l'Iſle de Ceylan ont une teinte de noir moins foncée que ceux de la côte de Malabar; cependant ils ſont très-baſanés. Ceux des Maldives ſont d'une couleur olivâtre, qui ſe rapproche du noir vers les parties méridionales de ces Iſles.

Les Sauvages de l'Iſle d'Otahiti, ainſi que des autres Iſles nouvellement découvertes dans la mer du Sud, & ceux des terres auſtrales parcourues par le Capitaine Cook, ont en général la peau baſanée avec diverſes teintes de brun ou d'olivâtre, ſelon la diverſité des peuples ou des cantons.

La couleur baſanée prend une teinte obſcure & très-foncée chez la plupart des peuples qui ſont ſitués vers la mer Rouge & le long des côtes orientales de l'Afrique, comme les Egyptiens, les Abyſſins, ou Ethiopiens d'Afrique, que l'on a crus longtemps noirs, parce qu'on a confondu l'Abyſſinie avec la Nubie, les peuples du Zanguebar, & ceux de l'Iſle de Zocotora; il en faut dire autant d'une grande partie des peuples qui habitent les contrées ſeptentrionales, tels que ceux qui ſont ſur les côtes & dans les plaines de la Barbarie, & les autres juſqu'au Sénégal, au nord & au midi duquel ſe trouvent les Foules. La couleur de ce dernier peuple ſemble être le paſſage du brun obſcur au teint des vrais negres, qui forment comme la partie la plus enfoncée de ce grand tableau, où le contraſte des teintes extrêmes n'eſt pas moins étonnant que la variété infinie des nuances intermédiaires *.

Peuples qui ont le teint noir.

* Avant d'arriver aux contrées qui occupent le milieu de l'Afrique, & où le noir eſt la couleur dominante des peuples, on trouve quelques villes dont les habitans ont cette même couleur, tels que ceux de Gabes ou Capes, au Royaume de Tunis, qui ſont fort noirs, & ceux de Guaden ou Hoden, au midi du déſert de Zanhaga, qui ſont d'un noir plus voiſin du baſané.

C'eſt dans la Nigritie, la Guinée & le Congo, que l'on voit les Hommes les plus noirs qu'il y ait ſur la terre, mais avec des différences plus ou moins ſenſibles, comme on en obſerve dans la couleur des blancs.

Les premiers Negres que l'on trouve, ſont ceux qui habitent le long du bord méridional du Sénégal. Ces peuples, auſſi bien que ceux qui occupent le reſte de l'eſpace compris entre cette riviere & celle de Gambie, ſont tous fort noirs. Les Negres de l'Iſle de Gorée & de la côte du Cap Vert,

Digitized by Google

ſont auſſi d'un noir foncé & éclatant comme celui de l'ébène ou du jais poli. Par une ſuite de l'habitude que ces peuples ont de ſe voir, & de cette pente naturelle qui nous porte à nous former une idée du beau & de l'agréable, d'après ce que nous ſommes, ils ſont flattés juſqu'à la vanité, d'avoir reçu de la Nature, dans un degré extrême, cette couleur que l'art emploie parmi nous pour rappeler des idées effrayantes & lugubres. Ils ſe mocquent de ceux qui ne ſont pas ſi noirs qu'eux, comme les blancs en Europe mépriſent les baſanés. Ceux du pays de Serre-Lionne, & de la côte de Malaguette, auſſi bien que ceux du Congo, ſont d'un noir un peu plus foible que celui des Negres du Sénégal. Les peuples qui habitent la côte de Juda & les lieux voiſins, ont la couleur noire encore plus adoucie.

La race des Negres proprement dite finit au Cap Noir. Les habitans de la Cafrerie, ſoit pure ſoit mélangée, ceux du Monomotapa, de Sofala, de Mozambique, de Melinde, ſont d'un noir qui ſe rapproche ſenſiblement du baſané. Les Hottentots, qui ſont les derniers habitans de l'Afrique, ont le teint d'un noir encore moins décidé, ainſi que les peuples de Madagaſcar & des Iſles voiſines; & ſi quelques voyageurs ont cru que les Hottentots étoient très-noirs, c'eſt parce que ces peuples ſinguliers, qui, par des attentions recherchées, s'étudient à perfectionner leur laideur & leur malpropreté, comme on raffine ailleurs ſur l'élégance & la délicateſſe, ſe plaiſent à ſe barbouiller tout le corps d'une poudre de charbon mêlée de graiſſe & arroſée de leur propre urine.

Après l'Afrique, on ne trouve plus de Noirs que dans quelques Iſles ou contrées de l'Aſie. Les habitans de la Preſqu'iſle de Malaca & de l'iſle de Sumatra ſont noirs. Ceux de l'iſle de Sombreo, au nord de Nicobar, dans le Golfe de Bengale, ſont très-noirs. Il y a auſſi des noirs dans l'iſle de Manille, & les autres Philippines. Enfin, parmi les habitans de la nouvelle Guinée ou terre des Papous, c'eſt-à-dire *noirs*, & de la nouvelle Hollande, qui toutes deux ſont partie des terres antarctiques ou auſtrales, on trouve d'une part des troupes de ſauvages qui ont le même teint que les Cafres, & de l'autre des negres ſemblables à ceux de la Guinée en Afrique. (*a*). *

Traits du viſage conſidérés dans les différentes Nations.

PREMIÈRE VARIÉTÉ.

* Les régions tempérées nous ont déja offert la plus belle couleur du viſage de l'Homme. Nous en retrouvons également les traits les plus réguliers dans ces mêmes climats.

L'art du deſſin, guidé par l'obſervation & par ce goût délicat que la culture des talens développe & perfectionne, a déterminé les proportions exactes de cet enſemble régulier qui forme le modèle de la beauté. Parmi les peuples qui en ont fourni les traits, on doit ranger d'abord preſque tous les Européens: car ſi l'on excepte les Lapons, les habitans de la province de Petzora & les Tartares de la Crimée, on obſerve chez tous les autres les caractères généraux de la figure la plus parfaite, mais modifiés par ces nuances infiniment variées, qui tiennent à la ſituation particulière du climat, à la diverſité des alliances, au genre de vie, & qui ſoumiſes à l'impreſſion ſans ceſſe répétée de l'âge & du temps, ſont mobiles & fugitives juſque dans le même individu.

En Aſie, les habitans de la Géorgie, de la Circaſſie & de la Mingrelie ſont célèbres par les agrémens de leur figure. La beauté régulière qui ne ſe montre que par intervalle dans d'autres pays, ſemble être chez ces peuples un avantage héréditaire dans chaque famille.

Les peuples du Mogol, & ſur-tout ceux de Cachemire, ſe rapprochent des Européens par les traits du viſage. Les Perſans,

(*a*) Ces différens articles ont été extraits en grande partie des *Variétés de l'eſpèce Humaine*, par M. le Comte de Buffon, & diſpoſés ſelon les Cartes de M. de Lille, de l'Académie Royale des Sciences, & la *Méthode Géographique* de M. Nicolle de la Croix.

Digitized by Google

ſi on excepte ceux qui habitent dans le voiſinage de l'Inde, ont perdu leur ancienne laideur, par leurs alliances avec les Géorgiens & les Circaſſes, qui leur ont communiqué la beauté avec le ſang.

On trouve encore dans les parties méridionales de l'Aſie & les iſles voiſines quelques peuples dont la figure diffère peu de l'Européenne, tels que les habitans de Bengale, ceux des iſles Maldives & ceux de l'iſle Nicobar.

Enfin, les contrées ſeptentrionales de l'Afrique, fourniſſent auſſi des peuples qui ont les traits du viſage réguliers, & dont les principaux ſont les Abyſſins & les habitans d'une partie de la Barbarie.

SECONDE VARIÉTÉ.

Si l'influence d'un froid rigoureux altère moins la couleur de l'Homme, que l'action d'une chaleur exceſſive, elle a d'une autre part des effets bien plus marqués par rapport aux traits du viſage, dont elle charge la difformité de tous les contraſtes les plus oppoſés à la belle Nature.

Une tête d'une groſſeur démeſurée, un viſage plat, élargi par le haut, rétreci & allongé par le bas, de petits yeux, des paupières retirées vers les tempes, des joues extrêmement élevées, un nez écraſé, une large bouche, tels ſont les principaux traits qui caractériſent la figure des peuples du Nord. Les plus remarquables ſont les Groenlandois, les Lappons, les habitans de la province de Petzora, les Samogedes, les Oſtiaques, les Tunguſes, & enfin les Sauvages qui ſont au nord des Eſquimaux dans l'Amérique ſeptentrionale. Cette conformation du viſage leur eſt commune juſqu'à un certain point, avec d'autres peuples; & il paroît que ce qui diſtingue davantage ceux dont nous parlons, eſt d'avoir le viſage tiré & allongé comme la face de l'ours.

Les Calmouchs, quoique ſitués plus bas, vers la mer Caſpienne, ſemblent offrir les traits les plus chargés de ce profil lugubre & effrayant ſous lequel ſe préſente ici l'eſpèce humaine. Ce ſont, au rapport de Tavernier, les plus affreux de tous les Hommes. Leur viſage eſt ſi large, que l'intervalle d'un œil à l'autre eſt d'environ ſix doigts; leurs yeux ſont extrêmement petits, & le peu qu'ils ont de nez eſt ſi plat, qu'on n'y voit que deux trous au lieu de narines.

Les autres Tartares, quoique moins hideux, ſe rapprochent, par la forme du viſage, des peuples que nous avons cités plus haut. Mais leurs traits ſe civiliſent & ſe radouciſſent à meſure que l'on avance vers la Chine, où nous allons trouver une race d'Hommes moins diſgraciés par la Nature.

TROISIÈME VARIÉTÉ.

Nous choiſiſſons la figure des Chinois comme le terme de comparaiſon auquel nous rapporterons les nuances qui appartiennent à cette troiſieme variété de l'eſpèce humaine. Ces peuples ont le viſage large & rond, les yeux petits & ovales, les ſourcils grands, les paupières élevées, le nez petit & écraſé. Il n'y a perſonne qui n'ait été à portée de vérifier ce portrait ſur quelqu'une des figures groteſques que cette Nation, plus capable d'inventer que de perfectionner, nous envoie de temps en temps, & où le plus ſouvent l'art ne laiſſe pas moins à deſirer que la Nature même qui lui a ſervi de modèle.

On peut citer la rondeur du viſage comme le point de partage entre les Chinois & les peuples qui habitent le nord de l'Aſie, avec leſquels ils ont pluſieurs traits de reſſemblance, mais d'une expreſſion moins dure & moins forcée.

On retrouve à-peu-près la même figure chez les Japonnois, les Tunquinois & les Cochinchinois, avec cette différence que les peuples de la Cochinchine, qui ſont plus avancés vers le midi que les Chinois, ſont auſſi plus laids.

Le viſage des Siamois tient plus du lozange que de l'ovale. Il eſt large & élevé vers la partie ſupérieure des joues, & tout d'un coup le front ſe rétrécit & ſe termine autant en pointe que le menton. Ils ont

la

Digitized by Google

la bouche grande, & cette saillie que leurs joues forment par le haut les leur fait paroître creuses.

Les habitans des royaumes de Pégu & d'Aracan, ceux d'Achem & ceux des isles de Java & de Mindanao se rapprochent des Chinois par la figure.

La plupart des peuples dont nous venons de parler, ajoutent aux traits que la Nature leur a donnés, une difformité artificielle, en s'alongeant les oreilles le plus qu'ils peuvent. Chez quelques-uns, elles pendent jusques sur les épaules. Par une autre espèce de préjugé, les jeunes Chinoises se tirent continuellement les paupières, pour se faire paroître les yeux encore plus petits qu'elles ne devroient les avoir. Cette coutume d'enchérir sur les défauts naturels, est presque générale chez les peuples étrangers, qui prennent pour la perfection l'un ou l'autre des extrêmes entre lesquels elle se trouve placée.

QUATRIÈME VARIÉTÉ.

Nous avons déja remarqué, au sujet des peuples septentrionaux, que la diversité des traits du visage chez les différentes races, n'étoit nullement proportionnelle aux dégradations de la couleur. Les nègres nous fournissent le second terme de comparaison nécessaire pour justifier cette observation. Plusieurs de ces peuples, & en particulier de ceux qui sont les plus noirs, comme ceux du Sénégal, que l'on appelle Jaloffes, ceux de l'isle de Gorée & de la côte du Cap-Vert, & ceux de Congo, sont d'une belle figure, qui peut-être ne paroîtroit pas différer beaucoup de celle des Européens, si la ressemblance des traits n'étoit offusquée en eux par la couleur sombre dont la nature a peint le fond du tableau.

Les autres nègres ont communément les yeux grands, le nez épaté, les lèvres grosses. Mais ce qui distingue tous les nègres en général, est d'avoir les lèvres, ainsi que le dedans de la bouche, d'un beau rouge de corail, & les cheveux semblables à de la laine frisée.

Parmi les habitans de l'Afrique, qui ne sont, pour ainsi dire, nègres qu'à demi, les uns ont aussi le nez épaté & les lèvres renflées; les autres, comme ceux de la terre de Natal & du Monomotapa, sont d'une figure assez régulière.

Les Hottentots sont maigres & ont d'ailleurs les traits des nègres, mais chargés en laideur, & assortis à leur extrême malpropreté.

Les nègres qui se trouvent dans quelques contrées méridionales de l'Asie, tels que les Papous qui habitent la nouvelle Guinée, ressemblent, en général, aux nègres de l'Afrique. Mais ceux de la nouvelle Hollande se rapprochent davantage des Hottentots.

Nous observerons encore ici que les habitans de quelques contrées de l'Afrique, ne naissent pas avec un nez, à beaucoup près, aussi applati, ni avec des lèvres aussi grosses. Cette conformation leur vient de ce que les pères & mères, qui regardent comme un défaut tout ce qui s'écarte de la figure la plus ordinaire dans le climat, façonnent, d'après ce modèle trompeur, le visage de leurs enfans nouveaux nés, leur écrasent le nez, leur pressent les lèvres pour les renfler, & s'imaginent ainsi embellir la nature en achevant de la défigurer.

CINQUIÈME VARIÉTÉ.

Nous comprenons dans cette dernière variété les différentes Nations de sauvages qui se trouvent dispersées dans l'Amérique, à l'exception de ceux qui en habitent la partie la plus septentrionale.

En réunissant la description que donne Ulloa de la figure des Américains, avec celle qu'en ont tracée d'autres voyageurs, & en particulier M. le Chevalier Pinto, dans un manuscrit cité par M. Robertson (*Hist. de l'Amérique*, t. 2, *note* XLII). On trouve que ces peuples ont le visage large & peut-être plus éloigné de la forme ovale que celui d'aucun autre peuple. Leur front est très-petit, & couvert de cheveux aux extrêmités, jusque vers le milieu des

Digitized by Google

fourcils; ce qui paroît être un de leurs caractères distinctifs. Ils ont les yeux noirs & petits, quoique la portée de leur vue s'étende fort loin. Chez les Caraïbes ou Cannibales, cet organe, où se peignent communément avec tant d'énergie les divers mouvemens de l'ame, dont il est comme le langage visible, paroît être absolument muet, & annoncer, par un regard fixe & stupide, la déplorable indolence où l'on assure que leur raison reste plongée.

Tous ces peuples se ressemblent plus, au rapport des voyageurs, que les habitans d'aucune autre contrée. Cette combinaison uniforme de traits généraux qui rapproche ailleurs les peuples d'un même climat, & qui se trouve encore plus marquée dans les habitans d'un même pays, semble restreinte ici à cette ressemblance plus particulière que l'on appelle *l'air de famille*, & qui n'admet plus que les différences individuelles. Ulloa qui avoit parcouru les principales parties des deux continens de l'Amérique, assure que quand on a vu un seul Américain, on les a tous vus. (*a*) *

Des poils de l'Homme.

* L'Homme a naturellement le corps velu. La face, la poitrine & une grande partie des bras & des jambes sont toutes parsemées de poils. S'il y a quelques endroits du corps qui en soient dépourvus, il paroît que ce sont principalement les plantes des pieds & les paumes des mains.

Il y a une sorte de monstruosité qui provient d'un trop grand accroissement des poils, lorsque ceux qui restent ordinairement courts, se sont allongés autant que ceux des parties que l'on appelle velues. On cite beaucoup d'exemples de femmes barbues; mais il ne paroît pas vraisemblable qu'il y ait, comme on l'a dit, des Nations entières d'Hommes tout-à-fait velus.

Les poils de l'Homme sont cylindriques, excepté à leur extrêmité qui est d'une forme conique. Leur épaisseur varie à peu près depuis la 700e. jusqu'à la 300e. partie d'un pouce. Wittof a compté dans une touffe de cheveux de la grosseur d'un pouce, 572 cheveux très-noirs, 608 d'une couleur brune, & 790 qui étoient pâles, & par là même plus minces que les autres.

La force d'extension d'un cheveu sec est à celle d'un cheveu humide dans le rapport de 5 à 35, ou de l'unité à sept. On a observé qu'un cheveu d'Homme soutenoit, sans se rompre, un poids de 2069 grains. Un crin de cheval, qui étoit sept fois aussi gros, ne portoit que 7970 grains. L'eau chaude diminue considérablement la force des cheveux, & la réduit à un dixième de ce qu'elle est communément.

La nature des cheveux est très-durable, puisqu'on en a trouvé dans les plus anciens tombeaux, qui s'étoient bien conservés.

Les cheveux du fœtus sont d'une couleur presque blanche, à laquelle l'âge n'apporte aucun changement sensible dans les pays froids; cependant, les habitans des contrées où le froid est très-rigoureux, ont les cheveux bruns. La couleur blonde des cheveux étoit très-commune chez les anciens peuples, que l'on trouvoit depuis les climats froids, jusqu'au cinquantième dégré de latitude, comme les Germains & les Bourguignons. En général, plus on avance vers la Zone torride, & plus il est ordinaire de voir des cheveux noirs. On n'en trouve point d'autres chez les Ethiopiens, si on excepte les Albinos, dont les cheveux ont, ainsi que le teint, presque la blancheur du lait. On a cru que des sucs qui renferment beaucoup de flegmes, faisoient prendre une couleur blanche aux cheveux; qu'un tempérament bilieux les teignoit en roux, & qu'un tempérament chaud & sanguin les rendoit noirs. On a trouvé, dans des mines de cuivre, des hommes qui avoient les cheveux verts.

Dans tous les pays, les cheveux des vieillards sont blancs, parce que les sucs qui les coloroient étant épuisés, il ne reste plus que la couleur de l'épiderme: en même-temps, ils deviennent presque transparens comme du verre blanc. On trouve

(*a*) Extrait en grande partie de l'Histoire Naturelle de l'Homme, par M. le Comte de Buffon.

Digitized by Google

dans beaucoup d'Auteurs des exemples de perſonnes à qui l'on prétend que la peur a fait blanchir tout-à-coup les cheveux. M. Haller regarde ces faits comme deſtitués de vraiſemblance : on croira plus volontiers qu'une maladie peut produire le même effet, mais avec lenteur.

Les peuples des pays ſeptentrionaux ont les cheveux droits : ceux des contrées méridionales les ont crépus. On a remarqué, au contraire, que la laine des moutons étoit crépue dans les pays froids, & qu'elle étoit longue & en petite quantité dans les climats chauds.

Les cheveux croiſſent à tout âge. On lit dans pluſieurs Auteurs, qu'ils prennent quelquefois de l'accroiſſement après la mort ; mais ce n'étoit, ſans doute, qu'une apparence qui venoit de ce que la peau, en ſe retirant, avoit laiſſé plus de ſaillie aux cheveux.

On ſçait que les cheveux repouſſent quand ils ont été coupés. Les poils de la barbe que l'on a raſée, prennent à peu près une ligne de longueur en ſept jours. Kraft a obſervé que les cheveux coupés revenoient à leur première longueur en quatre-vingt-un jours.

Les cheveux ne ſont point ſenſibles, & la douleur qu'éprouvent ceux à qui on les arrache, provient de ce que la petite bulbe qui eſt à leur racine, réſiſtant à l'extraction, on enlève néceſſairement un peu de peau en même-temps que les cheveux (*a*). *

Des ongles.

* Les ongles de l'Homme diffèrent de ceux de la plupart des animaux, qui les ont épais & d'une figure conique ; au lieu que ceux de l'Homme, & d'un petit nombre d'animaux, ſont minces & applatis.

M. Haller diſtingue dans l'ongle de l'Homme, l'épiderme, la ſubſtance propre de l'ongle, le réſeau ſtrié qui en recouvre la ſurface inférieure, & les mamelons qui ſont renfermés dans les cannelures du réſeau, comme dans autant de petits fourreaux.

L'ongle dans le fœtus, ainſi que dans l'adulte, lorſqu'il repouſſe, eſt d'abord mou & flexible, enſuite élaſtique, d'une ſubſtance plus dure qu'un cartilage, & plus approchante de la corne ; ſa ſurface ſupérieure eſt liſſe, ce qu'elle doit à l'épiderme qui s'étend deſſus, & la ſurface inférieure eſt cannelée.

Toute la ſubſtance de l'ongle eſt inſenſible, comme l'épiderme, & dépourvue de vaiſſeaux. Les mamelons dont nous avons parlé, ſont la cauſe des grandes douleurs que reſſentent dans l'extraction des ongles, ceux que l'on condamne à ce ſupplice barbare, parce qu'on ne peut arracher l'ongle ſans arracher en même-temps ces mamelons qui y ſont adhérens.

Boerhaave ayant fait, vers la baſe d'un de ſes ongles, à l'endroit où l'on obſerve une eſpèce de croiſſant, une tache rouge indélébile, avec une diſſolution d'or dans de l'eau régale, vit cette tache paſſer inſenſiblement vers l'extrêmité libre de l'ongle, juſqu'à ce qu'elle diſparût avec les bords de l'ongle même, à meſure qu'il le coupoit.

On lit dans quelques Auteurs que les ongles croiſſent même après la mort ; &, ſelon le rapport d'un Anglois (*b*), on les coupoit tous les ans au cadavre de Catherine Vigri, que l'on conſervoit depuis 250 ans.

Les ongles contribuent évidemment à la perfection du toucher. Ce ſens s'exerce à l'aide des papilles diſpoſées en ligne ſpirale ſur la partie charnue de l'extrêmité des doigts. Or, l'os qui eſt ſitué vers cette extrêmité ne ſuffiroit pas ſeul pour ſoutenir ces papilles, parce qu'il doit être néceſſairement plus court que la partie charnue dont nous venons de parler, afin de ſe trouver aſſez garni de tégumens. Si donc il n'y avoit derrière les doigts aucun corps qui réſiſtât aux papilles, celles-ci céderoient à la preſſion des objets extérieurs,

(*a*) Extrait de la Phyſiologie, de Haller.
(*b*) Wrigth Travels, page 437.

Digitized by Google

& reviendroient ſur elles-mêmes. Or, l'ongle fait l'office d'une multitude de points d'appui, qui réagiſſent contre les papilles dont il s'agit.

Les ongles peuvent auſſi nous aider à ſaiſir plus fortement les petits objets.

Ces mêmes parties tiennent lieu d'armes aux animaux. Il paroît que le chat, le tigre, le lion, &c. conſervent la pointe de leurs ongles, en les repliant entre leurs doigts, d'où ils les retirent lorſqu'ils veulent faire uſage de leurs griffes.

Chez les peuples qui, par une ſuite de leurs mœurs groſſières & ſauvages, ou pour ſe conformer à un uſage anciennement établi, laiſſent croître leurs ongles, cet accroiſſement va juſqu'à la longueur de trois & quatre pouces, & même d'une palme. Une maladie peut produire le même effet.

Cependant les ongles ne ſont point faits pour ſervir d'arme à l'Homme. Les peuples même les plus féroces font uſage de bâtons & de flêches. Leurs ongles ſeroient une défenſe impuiſſante contre les animaux qui ſont couverts de poils. L'Homme guidé par l'intelligence qui le diſtingue, leur déclare une guerre plus digne de lui, en leur oppoſant les reſſources de l'art & de l'induſtrie. On a écrit que les habitans de la Floride combattoient avec leurs ongles; mais ce récit n'eſt qu'une fable; & aujourd'hui on ne connoît aucun lieu de la terre où l'Homme ait recours à des armes auſſi foibles (*a*). *

Attitude de l'Homme lorſqu'il eſt debout.

* L'Homme eſt le ſeul des êtres animés, dit M. Haller, qui puiſſe reſter debout avèc une contenance aſſurée & durable. On a obſervé, à la vérité, que le pied de l'ours avoit une certaine largeur, & que cet animal ſe dreſſoit pour combattre. Les ſinges ſe tiennent debout juſqu'à un certain point; & parmi ces animaux, l'orang-outang eſt celui qui éprouve le moins de difficulté dans cette poſition. Cependant le pied de l'Homme eſt plus large que celui du ſinge. Il eſt certain que toutes les races humaines prendront toujours une attitude droite. Auſſi étoit-ce celle qu'avoient ces filles ſauvages, qui furent trouvées en France, il y a un certain nombre d'années (*b*), & qui ayant vécu juſqu'alors, on ne ſait par quel concours de circonſtances, au milieu d'un déſert & parmi des animaux, n'avoient rien d'humain, ni dans leurs mœurs, ni dans leur manière de vivre.

Pour que l'Homme ſe tienne debout, il eſt néceſſaire que la ligne perpendiculaire que l'on conçoit paſſer par le centre de gravité, entre l'os pubis & les feſſes, tombe ſur l'eſpace quadrangulaire qui eſt entre les plantes des pieds, ou ſur la plante même, dans le cas où l'Homme ſe tiendroit ſur un pied, ſituation qu'aucun quadrupède ne peut imiter, même pendant le plus petit intervalle de temps.

Mais envain tenteroit-on de faire reſter un cadavre debout, en le plaçant de manière que ſon centre de gravité fût dans la verticale qui tomberoit ſur l'eſpace compris entre ſes pieds: car toutes les articulations de l'Homme étant ſouples & mobiles, & ſa tête, ainſi que ſon abdomen, ſe portant plus en avant que les parties poſtérieures n'ont de ſaillie, à l'inſtant toutes les articulations fléchiroient, & produiroient dans la machine un affaiſſement qui feroit tomber le cadavre ſur ſa face. Pour que nous puiſſions nous tenir debout, il faut qu'une multitude de muſcles concourent tous enſemble, par des fonctions combinées, à favoriſer cette ſituation.

Lorſqu'un Homme eſt debout, les deux plantes de ſes pieds ſont poſées exactement

(*a*) Extrait de la Phyſiologie de Haller.

(*b*) *Nota.* M. Haller parle viſiblement ici de cette fille que l'on trouva près du village de Sogny, à quatre lieues de Châlons en Champagne, au mois de Septembre 1731, & qui fut élevée depuis ſous le nom de Mademoiſelle le Blanc. Le texte latin déſigne le plurier, *puellæ illæ barbaræ.* La fille ſauvage avoit eu, en effet, une compagne; mais elle l'avoit tuée dans un mouvement de colère, &, depuis, elle n'a ſçu ce qu'elle étoit devenue.

Digitized by Google

à plat sur la terre, & l'assiette du corps acquiert un nouveau degré de fermeté, quand les deux pouces étant inclinés en dehors, les deux pieds font un certain écart qui élargit l'espace intercepté entre l'un & l'autre. Il paroît aussi que, dans le le cas où l'on cherche à assurer son port, les muscles fléchisseurs font courber vers la terre les doigts soumis à leur action.

Mais comme le tibia ne répond pas au milieu du pied, dont la plus grande partie le dépasse par devant, & le reste s'étend en arrière, il est nécessaire que le tibia soit tellement assujetti par rapport au pied, qui est l'appui du corps, que celui-ci ne puisse tomber en avant. C'est à quoi s'opposent plusieurs muscles, qui ramenent en arrière le tibia & l'extrêmité du fémur, pour les empêcher de fléchir du côté opposé.

En même-temps pour balancer ce mouvement postérieur du tibia & de la cuisse, & empêcher le corps de se renverser en arrière, l'articulation du pied avec le tibia est fortifiée par d'autres muscles, qui ramènent, autant qu'il est nécessaire, le tibia en avant; il y en a enfin qui sont destinés à l'empêcher de chanceler sur le pied, ensorte qu'il y est maintenu dans une situation immobile, des quatre côtés à la fois, comme par autant de cordes qui sont tendues de toutes parts vers la terre.

Or, comme dans un Homme qui se tient debout, le bassin s'étend un peu plus postérieurement que le genou & les cuisses ne sont inclinés antérieurement à l'égard des tibia, il seroit à craindre que le bassin & les cuisses ne chancellassent en arrière. C'est pour cela que différens muscles concourent avec le muscle crural, pour ramener en avant & assujettir le fémur sur le tibia, déjà fortifié par les organes dont nous avons parlé, & pour empêcher que le genou ne fléchisse par un mouvement rétrograde de la cuisse.

L'effort opposé qui empêche la cuisse & le tibia d'être emportés en avant & de tomber, est produit par des muscles particuliers qui retirent suffisamment le bassin & la cuisse en arrière, & s'opposent à leur inclinaison vers la partie antérieure. Les mêmes muscles préservent les parties latérales du genou des mouvemens qui pourroient les faire chanceler d'un côté ou de l'autre.

Les cuisses sont plus divergentes dans l'Homme que dans aucun des animaux, & l'angle que forme le cou du fémur avec le corps même de cet os, n'approche que dans l'Homme seul de la valeur d'un angle de quarante-cinq degrés. Par cette disposition, le bassin trouve sur les os de la cuisse une base étendue pour lui servir d'appui. De plus, certains muscles empêchent que le bassin ne retombe en avant, & le ramènent dans le sens opposé vers les fémurs, pourvus eux-mêmes, comme nous l'avons dit, de leurs soutiens. D'un autre côté, plusieurs muscles s'opposent à ce que le bassin ne s'incline trop en arrière.

Le bassin soutient toute la partie supérieure du corps. Lorsque cette partie est abandonnée à elle-même, elle tombe en avant, parce que les vertèbres des reins peuvent bien s'incliner antérieurement, mais non pas dans le sens opposé; ajoutez que la tête, les bras dans leur situation la plus ordinaire, & l'espèce de protubérance que forment les viscères de l'abdomen, tendent à porter le corps en avant, d'où il arrive que ceux qui se laissent aller négligemment tombent presque toujours sur le visage.

Les muscles extenseurs attachés au bassin, & dont la force est très-grande, maintiennent le corps immobile sur cette base. Le corps ayant une disposition naturelle à se porter en avant, n'est mû de ce côté que par un seul muscle, & est assujetti d'ailleurs par quelques muscles de l'abdomen.

Enfin, les vertèbres cervicales ramenées en arrière par leurs extenseurs, donnent une assiette stable à la tête. Comme cette partie chancelle toujours naturellement en avant pendant le sommeil, elle a eu besoin d'un grand nombre de muscles qui la ramènent en arrière, tandis qu'au contraire elle ne se penche en avant qu'à l'aide d'un petit nombre d'organes beaucoup plus foibles. Les parties latérales du cou sont aussi fortifiées par des muscles qui empêchent

Digitized by Google

le cou ou la tête de prendre en s'inclinant de côté une fausse attitude.

Tous ces organes divers, & d'autres encore dont il n'a pas été fait mention, étant dans une action continuelle, lorsque l'Homme se tient debout, il n'est pas étonnant que cette position soit si fatigante, d'autant plus que les mêmes muscles travaillent perpétuellement. C'est pour cela qu'il est ordinaire aux personnes qui sont debout, de s'appuyer principalement sur le pied droit, tandis que le gauche reste oisif, quelquefois aussi sur le gauche, & quelquefois de faire un petit mouvement en avant, pour laisser reposer quelques-uns des muscles destinés à maintenir le corps lorsqu'il est arrêté (*a*). *

La démarche.

* La démarche est pour l'Homme, dit M. Haller, un état moins fatigant, & en même-temps plus facile à décrire que l'attitude où l'on se trouve lorsqu'on est arrêté. Supposons un Homme debout; l'un des deux pieds reste immobile, pour servir de point fixe à l'action des muscles qui doivent déplacer l'autre pied. Concevons que ce point d'appui soit dans le pied droit, maintenu d'ailleurs par les forces qui lui sont propres. Alors le pied gauche est soulevé par ses muscles extenseurs; la jambe s'éleve ensuite à une hauteur médiocre, & enfin la cuisse elle-même est tirée puissamment, de bas en haut, par les muscles destinés à cette fonction; ensorte que le pied se trouve raccourci, & qu'en même-temps le genou se porte en avant.

Lorsque le genou se trouve comme suspendu perpendiculairement sur l'endroit où nous voulons abbaisser le pied gauche, le relâchement des muscles releveurs donne à ce même pied la liberté de se redresser & de poser sur la terre, de manière cependant que la cuisse reste inclinée en avant. Alors le pied gauche s'affermit, & se courbant à l'aide de ses muscles fléchisseurs, s'affermit sur la terre par l'extrêmité des doigts.

Ensuite le pied droit se porte en avant au de-là du pied gauche.

Pour cet effet, nous élevons le talon du pied droit, de manière que d'abord celui-ci ne touche plus la terre que par l'extrêmité des doigts, & la quitte bientôt après. En même temps, nous étendons médiocrement la jambe, nous plions la cuisse pour raccourcir le pied, & à l'instant nous portons toutes ces parties en avant. Pendant ce temps le bassin maintenu sur le pied droit, assure l'action des muscles qui levent la cuisse. Il nous est ordinaire d'aider encore ce mouvement, lorsque guidés par la seule nature, nous ne cherchons point à nous conformer aux loix imaginaires de la bonne grace; car nous inclinons en avant tout le tronc du corps appuyé sur le fémur du pied droit que je suppose en repos. C'est ainsi que les habitans des Alpes ont coutume de monter ces hauteurs en courbant leur corps en avant, & sans se fatiguer comme nous, qui nous sommes persuadés que la situation droite du corps contribuoit à lui donner de l'agrément.

Or, en inclinant le corps en avant, nous nous exposerions à tomber nécessairement, parce que la ligne qui passe par le centre de gravité, aboutit alors sur la terre pardevant celui des deux pieds qui est fixe, & nous tombons en effet, si nous n'assurons pas le pied droit, lorsqu'il a heurté contre quelqu'obstacle. Mais en même temps que les muscles releveurs se relâchent, & que les fléchisseurs agissent en sens contraire, nous abaissons le pied droit vers la terre, de manière que la perpendiculaire qui passe par le centre de gravité tombe entre ce même pied & le pied gauche. Dans ce mouvement, comme dans le premier, nous saisissons pour ainsi dire la terre, à l'aide de l'inflexion que prennent les doigts. * (*b*).

La course & le saut.

* La course ne differe pas seulement

(*a*) Extrait de la Physiologie, de M. Haller.
(*b*) Extrait de la Physiologie, de M. Haller.

Digitized by Google

de la démarche par la vîteſſe des mouvemens, mais encore par la manière dont ils ſe font. Le pied, dont la partie poſtérieure eſt ſoulevée, par différens muſcles, & ſe raccourcit tellement, que d'abord il ne touche plus la terre que par les doigts, il s'en détache enſuite, & ſe relève tout-à-fait en arrière, de façon que la plante ſe trouve ſituée parallélement au dos. C'eſt pour cela que ceux des êtres animés dont le pied porte tout entier ſur la terre, ſont naturellement lents, comme l'Homme & l'ours; ceux qui poſent ſeulement toute la longueur des doigts ſont plus prompts, & les plus légers ſont ceux qui ne touchent la terre que par l'extrêmité des doigts, comme les chiens, les cerfs & les chevaux.

En même-temps la jambe eſt ſoulevée par ſes muſcles fléchiſſeurs, le genou ſe porte plus en avant, la cuiſſe ſe meut auſſi par un plus grand effort, de manière que les angles alternes formés par les os qui s'emboîtent l'un dans l'autre aux articulations du pied, de la jambe & de la cuiſſe, deviennent plus aigus, & que ces mêmes os en s'étendant, décrivent de plus grands arcs de cercles autour des parties qui leur ſervent de points fixes; ce qui fait que le corps franchit, en s'avançant, des eſpaces plus conſidérables.

Le corps ſe balance en avant par des mouvemens plus ſenſibles, & néceſſairement oppoſés à ce qu'on appelle *la bonne grace*; les bras ſuivent le même mouvement; de manière que le corps, par ſon poids ſeul, accélère ſa marche progreſſive, ce qui eſt peut-être une des cauſes qui rendent alors la reſpiration gênée: car cette fonction ne ſe fait jamais bien, lorſque le corps eſt courbé antérieurement.

Le ſaut l'emporte autant ſur la courſe par l'agitation qui l'accompagne, que la courſe l'emporte ſur la ſimple démarche. Le ſaut commence par de grandes inflexions des membres. Les pieds s'inclinent vers la terre; les jambes s'abaiſſent en avant ſur les pieds, & ceux-ci s'appuient ſur la terre, comme pour y laiſſer une empreinte profonde. En même-temps l'angle, qui a ſon ſommet au talon, devient plus aigu. Le genou forme une ſaillie conſidérable vers la partie antérieure. Les jambes ſe plient vers les cuiſſes, celles-ci, à leur tour, s'abaiſſent ſur les jambes, & le baſſin, avec tout le corps, ſur les cuiſſes, qui s'étendent enſuite en avant, de ſorte que l'Homme ſe trouve raccourci de beaucoup.

Peu après, tout le corps s'étend ſubitement avec un grand effort. Les pieds & les cuiſſes ſe ſoulevent en arrière, le corps entier ſe porte dans le même ſens, & en même temps il eſt repouſſé en haut par le point d'appui ſolide & réſiſtant qu'il trouve ſur la terre que nous avons preſſée avec le pied. Les mouvemens conſidérables de flexion & d'extenſion qui accompagnent le ſaut le rendent extrêmement fatigant.

Il y a donc communément dans le corps humain une aptitude cachée à beaucoup plus de mouvemens que nous n'en exécutons pour l'ordinaire. Cette aptitude ſe manifeſte par des effets, lorſqu'une néceſſité urgente nous force d'épuiſer les reſſources de la Nature. Rien de plus ordinaire que de voir des Hommes qui, étant privés de leurs mains, ont appris à y ſubſtituer leurs pieds, pour écrire, pour filer, pour faire, en un mot, à l'aide de ces membres, tout ce que nous faiſons avec les mains. Les forces néceſſaires à ces fonctions étoient donc toutes préparées dans notre corps; mais la plupart du temps nous les laiſſons comme aſſoupies. C'eſt ainſi encore qu'un long uſage nous apprend à garder l'équilibre le plus exact, à tenir notre corps comme ſuſpendu ſur un ſeul doigt, à faire des ſauts extraordinaires, & tant d'autres tours de ſoupleſſe, enſeignés par le beſoin qui rend l'Homme ſi ingénieux, & dignes à la fois des méditations du philoſophe, puiſque ce ſont autant de preuves de nos forces, dont nous ne connoîtrions point la portée ſans ces exemples * (*a*).

(*a*) Extrait de la Phiſiologie, de M. Haller.

Digitized by Google

Fille ſauvage trouvée près de Châlons-ſur-Marne, en 1731.

* Les détails que nous donnerons ici ſur cette fille ſingulière, d'après le récit de M. Racine le fils (*a*), font voir juſqu'où s'étend la portée de nos forces, lorſque le beſoin nous oblige de ſuppléer par les ſeules reſſources de la Nature, au défaut de celles que l'Homme en ſociété tire de ſon commerce avec ſes ſemblables.

Au mois de Septembre 1731, les domeſtiques du château de Sogny, ayant apperçu, pendant la nuit, dans le jardin, ſur un arbre très-chargé de pommes, une eſpèce de fantôme, s'approchèrent, ſans faire de bruit, & voulurent environner l'arbre; mais tout-à-coup le fantôme ſauta par-deſſus leur tête, & même par-deſſus les murs du jardin, & ſe ſauva dans un bois voiſin, ſur un arbre fort élevé. Le ſeigneur du château fit environner cet arbre par ſes domeſtiques & par ſes payſans, & il falloit en environner pluſieurs, parce que le fantôme ſautoit aiſément d'un arbre à l'autre. Il s'agiſſoit de le faire deſcendre. La dame du château s'imaginant que la faim & la ſoif en viendroient aiſément à bout, fit apporter un ſeau d'eau, & ayant, par haſard, trouvé une anguille, la fit voir à la Sauvage. Celle-ci tentée en effet à cette vue, deſcendoit à moitié & remontoit enſuite; enfin elle deſcendit juſqu'à terre, & alla boire au ſeau. On remarqua qu'elle buvoit en plongeant le menton juſqu'à la bouche, & avalant l'eau à la manière des chevaux. On la ſaiſit, & l'on vit que les ongles de ſes pieds & de ſes mains, très-longs & très-durs, lui donnoient cette habileté à monter ſur les arbres. Elle paroiſſoit noire; mais le changement de demeure lui rendit bientôt ſa blancheur naturelle.

Elle fut conduite au château, où elle ſe jetta d'abord ſur des volailles crues que le cuiſinier préparoit. Ne connoiſſant aucune langue, elle n'articuloit aucun ſon, & formoit ſeulement un cri de la gorge, qui étoit effrayant. Elle ſavoit auſſi imiter le cri de quelques animaux quadrupèdes & de quelques oiſeaux. Le temps froid l'obligeoit de ſe couvrir de quelque peau de bête; mais en toute ſaiſon, il falloit qu'elle eût au moins une ceinture pour mettre une arme, qu'elle appelloit ſon *boutoir*. C'étoit un bâton court & rond par le bout, dont elle ſe ſervoit pour terraſſer les bêtes ſauvages: elle en donnoit ſur la tête d'un loup un coup qui l'abattoit ſur le champ, ainſi qu'elle l'a raconté depuis. Elle ajoutoit que quand, avec cet inſtrument, elle avoit tué un lièvre, elle le dépouilloit & le dévoroit; mais que, quand elle l'avoit pris à la courſe, elle lui ouvroit une veine avec ſon ongle, buvoit tout ſon ſang, & jettoit le reſte. La manière dont elle couroit après les lièvres, eſt ſurprenante: elle a donné des exemples de ſa façon de courir. Il ne paroiſſoit preſque point de mouvement dans ſes pieds, & aucun dans ſon corps; ce n'étoit point courir, mais gliſſer.

Cette même agilité qu'elle avoit ſur la terre, elle l'avoit dans l'eau, où elle alloit chercher les poiſſons, qui étoient pour elle des mets très-friands. Elle reſtoit long-temps plongée, l'eau paroiſſoit être ſon élément.

On n'a pu ſavoir au juſte quel âge elle avoit ni d'où elle venoit. Lorſqu'on la queſtionna par ſignes, pour ſavoir où elle étoit née, elle montra un arbre; ſans doute parce que n'ayant jamais vu de maiſons, elle ne connoiſſoit que les forêts. M. de la Condamine, pour tâcher de découvrir le lieu où elle étoit née, lui préſenta des racines de pluſieurs plantes de l'Amérique, dans l'eſpérance qu'elle reconnoîtroit quelques-unes de celles qu'elle pouvoit avoir vues dans ſon enfance; mais cette expérience fut inutile. La Sauvage fit ſeulement entendre par ſignes, qu'elle avoit traverſé une grande quantité d'eau; ce qui a fait croire qu'elle étoit venue de l'Amérique.

(*a*) Eclairciſſement ajouté à la ſuite de l'Epitre ſeconde, ſur l'Homme.

Lorſque

Lorſque peu à peu apprivoiſée, elle eut appris notre Langue, elle raconta comment elle avoit perdu une compagne de ſon âge, avec laquelle elle avoit vécu.

Toutes deux nageant dans une riviere, la Marne, ſans doute, entendirent un bruit qui les obligea de plonger. C'étoit un Chaſſeur, qui, de loin, ayant cru voir des poules d'eau, avoit tiré ſur elles. Elles pouſſerent leur voyage beaucoup plus loin; & ſortant de la riviere pour entrer dans un bois, elles trouverent un chapelet, qu'il fallut ſe diſputer, parce que toutes deux vouloient s'en faire un bracelet. Notre Sauvage ayant reçu un coup ſur le bras, répondit à ſa compagne par un coup ſur la tête, mais ſi violent, que, ſuivant ſon expreſſion, *elle la fit rouge.* Auſſi-tôt, par ce mouvement de la Nature qui nous porte à ſecourir nos ſemblables, elle va chercher un endroit où il y eût un chêne, & monte juſqu'au haut: y ayant trouvé une certaine gomme, propre, ſelon elle, à guérir le mal qu'elle avoit fait, elle retourne au lieu où elle avoit laiſſé ſa compagne; mais elle n'y étoit plus, & elle ne l'a jamais revue. *

La reſpiration.

* Tout le méchaniſme de la reſpiration dépend, comme l'on ſait, de deux mouvemens; l'un d'inſpiration, par lequel l'air eſt introduit dans la poitrine; & l'autre d'expiration, par lequel il en eſt chaſſé.

On a vu des Hommes ſe donner volontairement la mort, en faiſant un effort violent pour retenir l'air dans leurs poumons. Valere Maxime (*a*) parle d'un fameux chef de brigands, nommé Coma, qui, ayant été pris & conduit au Conſul Rupilius, s'étouffa au milieu de ſes gardes, en arrêtant ſa reſpiration. On dit que les eſclaves d'Angola ont recours à cet affreux artifice, pour s'ôter une vie que la cruauté de leurs maîtres leur ont rendue odieuſe.

Selon M. Haller, la reſpiration eſt entiérement ſoumiſe à la volonté; nous prolongeons à notre gré l'inſpiration, & nous conſervons plus long-temps l'air dans nos poumons, ſoit pour faire quelque effort, ſoit pour mettre notre corps dans un repos parfait. Nous pouvons auſſi donner un jeu très-étendu à la reſpiration, & introduire dans nos poumons une grande quantité d'air, pour favoriſer le développement de la voix dans le chant. Nous pouvons augmenter l'inſpiration, lorſqu'un exercice pénible nous fait haleter; nous pouvons la reſtreindre au point d'être preſque inſenſible, lorſqu'un mal de côté nous la rend douloureuſe. Nous ſommes libres encore de nous procurer une expiration très-abondante, lorſque nous voulons jeter un cri. Nous pouvons rendre le mouvement alternatif de la reſpiration tellement inégal, qu'une profonde inſpiration ſoit ſuivie d'une expiration preſque nulle. Nous pouvons enfin demeurer pendant un certain temps ſans reſpirer; la néceſſité même d'introduire de nouvel air dans les poumons, diminue par l'habitude. C'eſt ainſi que les Plongeurs apprennent par l'exercice, à reſter long-temps ſous l'eau, & tempèrent peu à peu, par un effet de la même habitude, la gêne occaſionnée par la diminution de la denſité de l'air à meſure qu'ils remontent à la ſurface.

Pour déterminer combien de temps on peut vivre ſans reſpirer, il faut bien diſtinguer entre l'état d'un Homme ſain & vigoureux, que l'on plongeroit, par exemple, ſubitement dans l'eau, & l'état d'un Homme languiſſant & reſpirant à peine, qui entreroit dans ce même fluide par une immerſion lente. On dit que les hirondelles des pays ſeptentrionaux, engourdies aux approches de l'hiver, s'enfoncent inſenſiblement dans les étangs, & y reſtent dans un état de mort apparente, juſqu'à ce que la douce chaleur du Printemps vienne leur rendre le mouvement & la vigueur. Il en eſt à-peu-près de même de ces Hommes qui reſtent pendant des jours entiers, &, ſi l'on en croit certains Auteurs, pendant des ſemaines, & quelquefois juſqu'à quarante jours, ſans pouls & ſans reſpiration apparente.

Mais un Homme ou un animal que l'on plongeroit ſubitement dans l'eau, y ſeroit

(*a*) L. IX. c. 12.

Digitized by Google

ſuffoqué au bout de quelques minutes. C'eſt par la même raiſon que l'on a vu périr en très-peu de temps des perſonnes dont la reſpiration avoit été ſubitement arrêtée par quelque accident, comme quand une amande de noiſette, un pois, une feve, &c. s'introduit dans le larynx ou dans la trachée artère.

Les plus habiles plongeurs ne reſtent pas plus de deux minutes ſous l'eau, ſuivant les Auteurs les plus dignes de foi. On a écrit que des Hommes avoient été rappelés à la vie après avoir paſſé ſous l'eau quinze minutes, & de plus longs intervalles, même juſqu'à quarante-huit heures. On cite des plongeurs qui y ſont demeurés pendant des heures entieres; & l'un, entr'autres, pendant trois jours : mais M. Haller prétend que ces faits ont été avancés par des ignorans & de mauvais obſervateurs, ou qu'ils tiennent à une cauſe particuliere dont on n'a pas fait mention. Il remarque que la peſanteur ſpécifique du corps humain ne ſurpaſſant pas de beaucoup celle de l'eau, un Homme ne peut être ſubmergé que très-difficilement, & revient de temps en temps ſur l'eau, où il reçoit toujours une certaine quantité d'air qui lui entretient la vie.

La reſpiration eſt plus lente que le pouls; ordinairement il ſe paſſe quatre battemens de pouls pendant une inſpiration ſuivie de l'expiration; en ſorte que ſi le pouls bat quatre-vingt fois dans l'eſpace d'une minute, il y aura, pendant le même temps, vingt reſpirations, ce qui fait trois ſecondes pour chacune.

Le rapport du battement du pouls au mouvement de la reſpiration, ainſi que leur durée, varie ſelon les individus & les circonſtances. On a vu un joueur de flûte qui faiſoit des paſſages de deux minutes ſans reprendre haleine, & dont le pouls battoit communément environ dix fois pendant une ſeule reſpiration.

Floyer a obſervé que l'agitation du corps précipitoit la reſpiration, de manière qu'elle ſe faiſoit trente fois en une minute, & que le pouls battoit quatre-vingt-dix fois pendant le même eſpace de temps. Au contraire, cinq heures après le repas, il ne comptoit plus que dix-neuf reſpirations par minute. Selon le même Auteur, une ſeule reſpiration, dans les enfans, répond à trois battemens du pouls.

Le ſoupir conſiſte dans une inſpiration lente & prolongée, qui dilate également toute la capacité de la poitrine, & y fait entrer une grande quantité d'air. C'eſt ordinairement l'effet d'une impreſſion de triſteſſe, & il ſemble, en ce moment, qu'il y ait, ſur la poitrine, un poids qui l'oppreſſe. On ſoupire auſſi après un grand effort, & après que l'on a couru & que l'on a pris un exercice fatigant. On a écrit à tort que les ſoupirs occaſionnés par l'affliction pouvoient avoir des ſuites funeſtes pour la ſanté. Ce ſont au contraire des efforts ſalutaires de la nature, qui tend à ſe ſoulager par l'expreſſion même du ſentiment douloureux dont elle eſt affectée.

Le bâillement a du rapport avec le ſoupir, en ce qu'il ſe fait auſſi par une inſpiration lente, qui introduit l'air avec abondance dans les poumons. Mais il differe du ſoupir à pluſieurs égards. Car dans le bâillement, la mâchoire inférieure deſcend lentement & très-bas; enſorte que l'ouverture de la bouche acquiert la plus grande étendue poſſible. D'ailleurs l'inſpiration, dans ce cas, eſt plus longue & plus forte que dans le ſoupir; enfin elle eſt ſuivie, dans le bâillement, d'une grande expiration, qui ſe fait en même temps que les mâchoires tendent à ſe réunir, & eſt accompagnée d'une émiſſion de la voix.

On bâille, lorſqu'on ſe ſent preſſé par le ſommeil, & quelquefois auſſi lorſque l'on n'eſt encore qu'à demi éveillé. La fatigue du corps & l'ennui produiſent encore le bâillement. La vue d'un autre homme qui bâille nous invite à l'imiter, & l'exemple excitant en nous le ſouvenir d'une action qui nous eſt familière, fait naître en même temps le beſoin de la reproduire.

On a obſervé que les enfans bâilloient plus fréquemment que les autres, ſans doute, parce que faiſant plus d'exercice, & étant dans une plus grande agitation, ils éprouvent auſſi plus ſouvent le deſir du ſommeil.

La ſuccion eſt encore une eſpèce d'inſpiration, quoiqu'elle ait un autre but. Elle

Digitized by Google

ſe fait en appliquant exactement les lèvres aux bords d'un tube rempli de liqueur, ou à celle qui eſt contenue dans un vaſe, & en inſpirant enſuite l'air avec effort. Ce fluide en ſe répandant dans les poumons, dont nous augmentons en même temps la capacité, ſe raréfie dans la bouche, & la preſſion de l'air extérieur, ou le reſſort de celui qui eſt dans le vaſe, ſi ce dernier eſt fermé, chaſſe la liqueur qui y eſt contenue, & la force d'entrer dans la bouche.

L'action de haleter, conſiſte dans une ſucceſſion rapide d'inſpirations & d'expirations; ce qui arrive lorſque nous courons, ou que nous faiſons des mouvemens violents.

L'éternuement commence par une très-grande inſpiration, pendant laquelle la tête & le cou ſe rejettent en arrière. Vient enſuite une expiration qui eſt la plus violente dont nous ſoyons capables, au point qu'il n'eſt aucun membre qui puiſſe en ce moment conſerver une aſſiette ferme. En même temps la tête & le cou ſe courbent en avant, la poitrine s'abaiſſe, les genoux s'élèvent & les cuiſſes ſe plient contre le tronc. Tant que la cauſe ſtimulante a lieu, l'éternuement ſe réitère, ce qui peut arriver juſqu'à cent fois & au-delà. On cite l'exemple d'un homme qui n'avoit ceſſé d'éternuer pendant pluſieurs mois. La volonté agit dans l'éternuement, quoique la violence de l'aiguillon qui nous ſollicite lui ôte une partie de ſa liberté. On a vu, mais rarement, des hommes qui avoient la faculté d'éternuer à leur gré.

Le ris, en tant qu'il appartient à la reſpiration, s'annonce par une inſpiration qui eſt ſuivie de pluſieurs expirations plus foibles & entrecoupées. Lorſque le ris ſe prolonge, & va juſqu'à l'éclat, de nouvelles inſpirations ſuccèdent à la première, & chacune ſe termine par une ſuite d'expirations imparfaites: alors le ris eſt accompagné d'un ſon très-marqué, qui renferme ordinairement l'expreſſion de l'*a* ou de l'*o* pour les hommes, & celui de l'*i* ou de l'*é* pour les femmes.

Ce ris plus doux & plus gracieux, que l'on appelle *le ſourire*, & qui ne produit aucun changement dans la reſpiration, a ſon ſiège uniquement dans les parties de la bouche. La lèvre inférieure s'élève, les coins de la bouche ſe retirent, les joues ſe renflent; les paupières ſe rapprochent, & on obſerve un léger clignement dans les yeux.

Le ris a cela d'extraordinaire, qu'il peut être également excité par une cauſe morale, ſans aucune action immédiate des objets extérieurs, & par une irritation particulière des nerfs, ſans qu'il s'y mêle aucun ſentiment de joie. Ainſi un léger chatouillement aux lèvres, à la paume des mains, à la plante des pieds, aux aiſſelles, & enfin au-deſſous du milieu des côtes, excite en nous un ris involontaire, que tous nos efforts ne peuvent arrêter.

Nous rions, lorſqu'il ſe préſente à-la-fois à notre eſprit deux idées diſparates, que nous n'aurions jamais cru pouvoir être alliées enſemble, & lorſque l'une de ces idées, ou toutes les deux, ou leur union, renferme quelque choſe d'abſurde & qui excite en nous un mouvement de dédain où la joie a quelque part. En général les contraſtes ſinguliers nous portent à rire. On raconte du poëte Philémon (*a*), qu'ayant vu un âne qui lui mangeoit des figues ſur ſa table, il cria à ſon eſclave de chaſſer cet animal. Mais l'eſclave n'ayant point fait aſſez de diligence, trouva toutes les figues mangées. « Puiſque tu es » arrivé trop tard, lui dit le poëte, verſe» lui maintenant à boire ». Le rapprochement qu'offre l'idée d'un âne, jointe à une réception ſi étrangère à un pareil hôte, fit auſſi-tôt éclater de rire le vieillard, au point qu'il en mourut.

Les pleurs & le ris ſe réuniſſent dans un point commun, du moins par rapport au changement qu'ils produiſent dans les traits du viſage, enſorte que les yeux y ſont quelquefois trompés. Cependant, lorſque nous pleurons, la lèvre inférieure s'éloigne davantage des dents; le front ſe ride; les ſourcils s'abaiſſent; on n'obſerve point ſur les joues ce petit enfoncement que l'on appelle *la foſſette*, & qui donne de la grace au ris; les yeux ſont plus comprimés, &

(*a*) Valer. Max. L. IX. C. 12.

Digitized by Google

ſe baignent preſque toujours de larmes, au lieu que le ris les fait couler plus rarement & en moindre abondance. La reſpiration offre auſſi, dans les deux états, pluſieurs effets ſemblables. Mais les pleurs commencent par une inſpiration plus profonde, à laquelle ſuccèdent des expirations fréquentes & entrecoupées. Elles ſont terminées par une dernière expiration, plus forte & bruyante, qui eſt auſſi-tôt ſuivie d'une profonde inſpiration ou d'un ſoupir.

En général tous les mouvemens ſont plus tempérés dans les pleurs que dans le ris. On allége même en pleurant, ce poids qui s'appeſantit ſur la poitrine, & qui rend la reſpiration pénible. M. Haller dit qu'il n'a vu nulle part que les pleurs aient produit ſubitement des effets auſſi funeſtes, que ceux qui réſultent quelquefois d'un ris immodéré.

Le ſanglot ſe fait entendre aſſez ſouvent à la ſuite des pleurs. Il commence par une forte & ſubite inſpiration. L'air eſt chaſſé du goſier, en même temps que la glotte ſe reſſerre; enſuite ce fluide étant en quelque ſorte repompé par le jeu de la reſpiration, frappe contre la glotte contractée, & produit ce ſon lugubre, ſi ordinaire dans le ſanglot, & cette vive expreſſion de la douleur ſe termine par une expiration *.

Le ſommeil.

* La ſeule interruption des exercices du corps, n'eſt pas ſuffiſante pour rétablir nos forces épuiſées par la fatigue. Les reſſorts, ſans être en jeu, ſont encore bandés dans toute la machine, lors même qu'en veillant, nous ſuſpendons tout mouvement. Nous trouvons, dans le ſommeil, un repos d'une nature parfaitement aſſortie à nos beſoins, un relâchement ſalutaire de nos divers organes, état merveilleux, où l'homme s'ignorant lui-même, & plongé dans une mort apparente, répare la perte de ſes forces, & ſemble prendre une nouvelle exiſtence.

Les ſymptomes extérieurs du ſommeil, les ſeuls qui ſoient de notre objet, ſont faciles à obſerver lorſqu'on voit un homme s'endormir (*a*). Les yeux commencent par cligner; les paupières s'abaiſſent; la tête chancèle; elle s'incline; ſa chûte étonne le dormeur; il ſe réveille en ſurſaut; il tâche de s'affermir; mais en vain; nouvelle inclination, plus profonde que la première; il n'a plus la force de relever ſa tête; le menton reſte appuyé ſur la poitrine, & le ſommeil ſe continue tranquillement dans cette attitude.

Boerhaave prétend qu'aucun animal ne s'éveille de lui-même, c'eſt-à-dire, dans le cas où, demeurant au même état où il s'étoit endormi, il ne ſurvient aucune cauſe, ſoit externe, ſoit interne, qui ébranle fortement ſes ſens, telle qu'une vive lumière qui pénètre dans l'œil, un ſon violent qui frappe l'oreille, une toux, *&c.* Il y a, ſelon M. de Formey, dans l'expérience commune, & dans certains faits conſtatés, de quoi juſtifier cette préſomption.

On ſçait, par expérience, que plus on dort, plus on veut dormir. Donnez le matin une heure de plus au ſommeil que vous n'avez coutume de faire, vous êtes appeſanti pour toute la journée. Et quant aux faits, il y en a de fort ſinguliers à cet égard. Un Prince ayant fait enyvrer un jeune homme, le fit porter dans une chambre obſcure & écartée de tout bruit; il y dormit trois jours & trois nuits, parce que toutes les fois qu'il entrouvroit les yeux, il jugeoit, par l'obſcurité, qu'il étoit encore au fort de la nuit, & ſe rendormoit auſſitôt. Un médecin que Boerhaave a connu, s'étant livré à la diſpoſition qu'il avoit pour le ſommeil, qui lui paroiſſoit un état délicieux, ne fit preſque que dormir pendant un temps très-conſidérable: il eſt vrai qu'à la fin il en perdit la raiſon, & mourut à l'hôpital des fous. On a mis de même des animaux dans des endroits où la lumière ni le ſon ne pouvoient pénétrer, & leur ſommeil ne finiſſoit pas.

La laſſitude ou l'épuiſement ſont une des cauſes qui produiſent le ſommeil le plus profond & le plus reſſemblant à la mort.

(*a*) Mém. de l'Acad. de Berlin. Edition d'Avignon, 1768. *Tom. I. pag.* 199.

Digitized by Google

On a vu des ſoldats que pluſieurs veilles conſécutives, accompagnées d'exercices pénibles, ont jetés dans un ſi grand accablement, qu'ils dormoient à côté des batteries, ſans que le bruit des canons ni des mortiers pût les réveiller. De miſérables forçats, que des Comites cruels empêchent de dormir à coups de bâton, pendant quelques ſemaines, dorment à la fin ſous le bâton même, & ſont inſenſibles aux coups. Un homme qui n'étoit pas naturellement grand dormeur, s'étant fatigué à faire une longue route à pied dans un temps de chaleur, s'endormit ſi profondément à l'Auberge, qu'on enfonça la porte, & qu'on entra avec un grand vacarme dans ſa chambre ſans le réveiller.

Le calme, le ſilence du lieu où l'on ſe trouve, font naître le ſommeil comme ils le prolongent. Mettez un homme dans un lieu où ſes ſens ſoient à l'abri de toute impreſſion extérieure, où ni la lumière ni le ſon ne puiſſent avoir d'accès; ſi ſon corps n'eſt affecté d'aucune incommodité, ſi ſon ame eſt exempte de ſouci, il eſt certain qu'il dormira bientôt, ſoit qu'il ait bien dîné, ou qu'il ſe trouve à jeun; ſoit que la nuit précédente ait été bonne ou mauvaiſe.

On dort beaucoup dans la première enfance, ainſi que dans l'âge de la décrépitude. M. Moivre, de l'Académie des Sciences, mort à quatre-vingt-huit ans, n'étoit éveillé, vers la fin de ſa vie, que pendant quatre heures ſur vingt-quatre.

M. Haller cite, d'après divers Auteurs, pluſieurs exemples de perſonnes qui ont prolongé leur ſommeil beaucoup au-delà du terme ordinaire, ſans que leur ſanté parût dérangée. De ce nombre, fut un homme qui dormit d'abord depuis le 29 juin juſqu'au 12 juillet, enſuite pendant ſix mois, après quoi il s'éveilla pour un peu de temps, s'aſſoupit de nouveau le 12 janvier, & demeura dans cet état juſqu'au 22 février & au-delà. Un autre s'éveilla en bonne ſanté, après un ſommeil de plus de quatre mois, qui n'avoit ſouffert que de légères interruptions. Le dormeur le plus étonnant qui ait été cité par M. Haller, eſt celui qui reſta plongé, pendant quatre années, dans un ſommeil preſque continuel.

Aux approches du ſommeil, les muſcles qui font mouvoir la paupière ſupérieure ſe relâchent, & celle-ci, en s'abaiſſant, devient comme un rempart pour le globe de l'œil. Mais long-temps après que les yeux ont cédé au ſommeil, ſouvent l'oreille ſemble veiller encore, & nous entendons aſſez diſtinctement les diſcours que l'on tient à une petite diſtance de nous.

Lorſque nous retournons de l'état du ſommeil à celui de la veille, les paupières qui s'étoient abaiſſées les premières, ſont auſſi les premières à ſe relever; on ouvre les yeux à demi, & ordinairement on ſe les frotte avec les doigts; on étend tous les membres, ce qui peut occaſionner une crampe, ſi l'extenſion ſe fait trop promptement: on bâille pluſieurs fois; beaucoup de gens éternuent dans ce moment; d'autres touſſent ou ſe mouchent. Enfin, au bout de quelques minutes, on ſe trouve rendu entièrement à ſoi-même, & l'on ſe ſent comme renouvellé. Les nuages qui obſcurciſſoient la raiſon, ſont diſſipés, & la volonté a recouvré ſon empire ſur les muſcles, dont le jeu eſt néceſſaire à l'exécution de nos divers mouvemens (*a*). *

Les Somnambules.

* Il y a des gens qui parlent en dormant, & révèlent, dit-on, leurs penſées les plus ſecrettes. Quelques individus, que l'on nomme *Somnambules*, vont beaucoup plus loin; & quoiqu'enſevelis dans un profond ſommeil, ſe promènent, parlent, écrivent, & mettent preſqu'autant de ſuite & autant de juſteſſe dans leurs actions, que s'ils étoient réellement éveillés. Parmi une multitude de ſcènes extraordinaires que l'on prétend avoir été données par des Somnambules, nous en choiſirons quelques-unes qui paroiſſent avoir été bien obſervées.

(*a*) Extrait de la Phyſiologie de Haller, *Tom. V. pag. 592 & ſuivantes*, & des Mém. de l'Académie de Berlin, édition d'Avignon, *Tom. I, pag. 194 & ſuiv.*

Digitized by Google

On a fait mention, dans les Recueils de Breſlau, d'une fille de 17 ans, qui, pendant le ſommeil, faiſoit des geſtes extraordinaires, pleuroit, rioit, exprimoit diverſes paſſions, à la manière des pantomimes ; enſuite elle tenoit des diſcours ſuivis ſur des matières ſérieuſes. Quand on lui adreſſoit la parole, elle répondoit ſenſément & ſoutenoit la converſation avec ſes ſœurs, pendant des demi-heures entières. Elle chantoit auſſi, & ſi l'on jouoit en même-temps de quelque inſtrument, elle ſe mettoit exactement à l'uniſſon. Quelquefois elle commençoit à jouer une pièce de clavecin, avant de s'endormir, s'endormoit & continuoit, touchant cependant à faux de temps en temps : elle déclamoit, auſſi en dormant, des vers qu'elle avoit appris dans ſa jeuneſſe : elle deſſinoit, brodoit, couſoit, écrivoit. Elle prenoit des ſerviettes, les plioit comme des lettres, demandoit de la lumière pour cacheter. Si on la queſtionnoit alors, elle répondoit qu'elle écrivoit à telle ou telle de ſes amies, énonçoit diſtinctement le contenu de ſa lettre, qui formoit un ſens ſuivi, achevoit de plier, & enſuite cachetoit la prétendue lettre, y mettoit l'adreſſe, & la donnoit pour être portée à la poſte. Quand elle s'imaginoit, la nuit, qu'il lui venoit des viſites, elle ſe paroit, agiſſoit comme ſi elle les eût reçues en effet, ſouhaitoit le bon jour, remercioit fort poliment de l'honneur qu'elle croyoit recevoir, faiſoit, pendant quelque temps, la converſation ſur un ton raiſonnable, & la finiſſoit par les expreſſions ordinaires aux perſonnes qui ſe ſéparent.

Un des Somnambules les plus ſinguliers qui aient été obſervés, eſt Jean-Baptiſte Negretti de Vicenze, domeſtique du Marquis Louis Sale. C'étoit un homme brun, d'une conſtitution fort ſèche, ardent, colère, & adonné au vin. Il étoit Somnambule depuis l'âge de onze ans ; mais ſes accès le prenoient ſeulement en Mars, & duroient tout au plus juſqu'à la mi-Avril. M. Pigatti, qui a obſervé avec ſoin ſon état, en fit, en 1745, une relation fort détaillée. Nous citerons ici une des ſcènes que renferme cette relation.

Le Marquis reçut un ſoir compagnie dans ſa chambre, ce qui n'arrivoit pas ordinairement. A meſure que la compagnie augmentoit, on demandoit des ſieges. Pendant ce temps-là, Negretti s'endormit ; un inſtant après, il ſe leva, ſe moucha, prit du tabac, & monta vîte à un appartement pour chercher des chaiſes ; il revint tenant une chaiſe à deux mains, rencontra une porte fermée, à laquelle il ne frappa point ; mais lâchant la chaiſe d'une main, il ouvrit la porte, reprit la chaiſe comme auparavant, & la porta préciſément à l'endroit où elle devoit être. Il alla enſuite au buffet, en chercha la clef, & ſe fâcha de ce qu'il ne la trouvoit pas. Il prit une chandelle, & regarda dans tous les coins de la chambre & ſur toutes les marches de l'eſcalier, allant avec une grande vîteſſe, les yeux fixés à terre, & tâtant par-tout avec les mains. Le Valet-de-chambre lui gliſſa dans ſa poche la clef qu'il cherchoit. Après bien des mouvemens inutiles, Negretti mit par haſard la main dans ſa poche, trouva la clef, ſe fâcha de ſa prétendue ſottiſe, ouvrit le buffet, prit une ſerviette, un plat & deux pains ; referma le buffet, & alla à la cuiſine. Là il apprêta une ſalade, tirant de l'armoire toutes les choſes dont il avoit beſoin ; & quand il eut fait, il s'aſſit à une table pour manger. On lui ôta ce plat, & on en mit à la place un de choux, aſſaiſonnés d'un très-haut goût : il continua de manger. On ſubſtitua à ces choux un gâteau, qu'il avala tout de même, ſans paroître diſtinguer ces mets. En mangeant, il prêtoit quelquefois l'oreille, croyant qu'on l'appelloit. Il ſe perſuada une fois qu'on l'avoit effectivement appellé ; il deſcendit vîte le dégré pour ſe rendre à la ſalle ; & voyant qu'on n'avoit rien à lui dire, il alla dans l'antichambre, & demanda aux domeſtiques ſi on ne l'avoit point appellé : ſur quoi il revint d'aſſez mauvaiſe humeur ſe remettre à table dans la cuiſine. Après avoir fini ſon repas, il dit à demi-voix, qu'il iroit volontiers au cabaret prochain, pour y boire un coup, s'il avoit de l'argent. Il fouilla inutilement dans ſes poches. A la fin il ſortit, en diſant qu'il y alloit pourtant, qu'il payeroit le lendemain, & qu'on lui feroit bien crédit. Il courut au-

Digitized by Google

cabaret, qui étoit à deux portées de fusil de la maison; il frappa à la porte, sans essayer si elle étoit ouverte, comme s'il eût su qu'à ces heures-là elle devoit être fermée. On ouvre, il entre, appelle l'hôte, & demande un demi-septier de vin. On lui donne la même mesure d'eau, qu'il boit pour du vin; & après avoir fini, il dit qu'on lui feroit bien crédit jusqu'au lendemain. Là-dessus il sort, & retourne vîte au logis. Il rentre dans l'antichambre, & demande aux domestiques si son maître ne l'a point appellé. Il parut ensuite fort gai, & dit qu'il étoit sorti pour aller boire, & qu'il se trouvoit mieux. On lui ouvrit alors les yeux avec les doigts, & il s'éveilla. D'autres fois on lui jetoit un peu d'eau au visage, pour le tirer de son état de somnambule.

M. Pigatti remarqua que Negretti faisoit, chaque nuit, quelque chose de nouveau. Il dit aussi avoir observé que, tant que son état duroit, il n'avoit aucun usage de la vue, de l'ouie, de l'odorat, ni du goût. Il n'entendoit pas le plus grand bruit; on a vu qu'on pouvoit lui faire manger des mets très-différens, sans qu'il s'apperçût du changement. Il ne voyoit pas une chandelle qu'on tenoit assez près de ses yeux pour lui brûler les paupières. Il ne sentoit pas une plume avec laquelle on lui chatouilloit fortement le nez; en un mot, rien ne faisoit impression sur lui. Quant au tact, il l'avoit quelquefois assez fin, & d'autres fois aussi fort grossier *.

Mesure des nourritures solides & de la bōisson.

* On a beaucoup écrit sur les propriétés salutaires ou nuisibles des alimens; cependant M. Haller dit avoir observé, pendant long-temps, sur les autres & sur lui-même, que la conservation de la santé & la bonne digestion dépendoient moins du choix des alimens, que du soin de se borner à la juste mesure qui convient à l'état actuel de l'estomac, & que ce viscère digéroit facilement de mauvaises nourritures, pourvu que l'on n'en prît qu'en petite quantité. C'est par ce principe que l'on peut expliquer comment des hommes pressés par la faim, & manquant des ressources ordinaires pour l'appaiser, ont pu conserver leur vie en mangeant du cuir & d'autres alimens extrêmement difficiles à digérer.

Selon les expériences de Sanctorius, la plus grande quantité, tant de nourriture solide que de boisson, qu'un homme sain puisse prendre sans s'incommoder, ne va pas au-delà du poids de huit livres; & la plûpart même des hommes ne se permettroient pas impunément cette mesure.

La proportion qui se rapproche le plus de la précédente, est celle de G. Rye, qui prenoit chaque jour sept livres & quatre ou sept onces de nourriture. Dans un autre temps, il se bornoit à sept livres, ou à six livres huit onces. Il se contenta ensuite de six livres & demie en été, & de quatre livres & demie en hyver. Home a évalué la quantité de nourriture de chaque jour à quatre livres trois onces, & Cheyne à quatre livres & demie.

On peut se conserver la vie en restant beaucoup au dessous des mesures précédentes. Somis rapporte que trois femmes, qui étoient restées enfouies sous la neige, pendant trente-sept jours, n'avoient pris, chaque jour, qu'une livre de lait; & il ajoute qu'il a nourri certaines personnes pendant plusieurs mois, en ne leur accordant chaque jour que douze onces de lait & trois livres de ptisanne d'orge.

Le célèbre Cornaro prolongea sa vie pendant un grand nombre d'années, en se réduisant, pour chaque jour, à vingt-six onces, tant de pain, jaunes d'œufs, soupe & viande, que de vin. Il ne laissoit pas de mener une vie occupée, se livrant aux soins du Gouvernement, & se rendant ensuite dans une campagne où il mesuroit des terres, & marquoit les endroits où il falloit creuser des canaux pour l'écoulement des eaux.

Cette grande exactitude dans le régime a été proscrite par plusieurs Auteurs. » Cependant, ajoute M. Haller, je me suis » assuré, par ma propre expérience, qu'une » nourriture sobre, & sur-tout une extrême » modération dans l'usage des viandes, procure un sommeil paisible, favorise les » travaux de l'esprit, entretient le bon

Digitized by Google

» appétit, & nous met en état de bien rem-» plir toutes nos fonctions «. Le même Cornaro, que nous citions, il n'y a qu'un inſtant, ſe ſentant épuiſé dès l'âge de quarante ans, rétablit ſa ſanté par une diete très-rigoureuſe, & pouſſa ſa carrière juſqu'à cent ans & au-delà : mais ayant une fois ajouté deux onces de nourriture à ſon régime ordinaire, il paya cher cette eſpèce d'excès, & tomba dans une maladie très-grave.

Il faut convenir que ceux qui ont de grandes fatigues du corps à ſupporter, & ceux qui veulent acquérir de l'embonpoint, doivent ſe permettre une nourriture plus abondante. On augmente d'un quart celle des oiſeaux que l'on engraiſſe. Il eſt vrai auſſi que l'on doit accorder plus d'alimens aux jeunes gens & moins aux vieillards.

On a obſervé que la plupart des animaux étoient plus voraces que l'Homme. Les chenilles & d'autres inſectes dévorent en un jour le double du poids de leur corps. La nourriture journalière d'une vache eſt de quarante-ſix livres, qui font la ſixième ou la huitième partie de ſon poids. Celle de l'Homme n'eſt communément que la quarantième partie de ce que pèſe ſon corps; mais il faut obſerver que les herbes renferment moins de ſucs nourriſſans que les alimens dont l'Homme fait uſage.

De tous les Auteurs qui ont déterminé la quantité de nourriture ſolide qui ſuffit à l'Homme pour chaque jour, le plus indulgent a été Sala, qui permet de prendre trente-ſix onces d'alimens, dont le pain fait la troiſième partie. Le même auteur dans un autre endroit, a porté juſqu'à cinquante ou ſoixante onces la meſure de pain & autres mets ſolides que l'on peut prendre chaque jour.

On nourrit les forçats condamnés au travail des galères, avec trente onces d'alimens ſolides, dont vingt-ſix de pain, & quatre de feves.

Cheyne veut que l'on ſe réduiſe par jour à une demi-livre de nourriture ſolide; il eſt vrai qu'il parle de ceux qui ſont infirmes. La meſure de Cornaro étoit de douze onces.

Il n'eſt pas douteux qu'il ne ſoit plus ſalutaire de partager ſa nourriture en pluſieurs repas, au lieu de ſe borner à un ſeul, comme on a coutume de faire en Angleterre & dans les pays du Nord, pour avoir plus de temps à donner aux ſoins de la vie commerçante.

Boerhave recommande de prendre de l'exercice avant le repas, pour évacuer l'eſtomac. Quant à ce qui convient le mieux après le repas, il ne faut ſur cela que ſuivre l'impreſſion de la nature, qui ſemble inſpirer alors à tous les êtres animés le deſir du repos.

Il eſt bon d'étendre davantage la meſure de ce qu'on ſe permet pour le dîner, & de faire un ſouper frugal, où l'uſage des viandes ſoit banni. M. Haller dit avoir reconnu, par ſa propre expérience, combien cette pratique étoit importante pour la ſanté, & l'avoir conſeillée à ſes amis, dont il ne s'eſt trouvé aucun qui n'en ait retiré de grands avantages.

La quantité des nourritures ſolides eſt plus dangereuſe pour la ſanté, que celle de la boiſſon, dont la plus grande partie ne fait que paſſer, ſans s'arrêter dans l'eſtomac.

En général, ceux qui ſe ſont preſcrit un régime exact, ont varié dans l'eſtimation du rapport de la boiſſon aux alimens ſolides, de manière cependant que la boiſſon l'emportoit toujours. Sanctorius buvoit beaucoup à proportion de ce qu'il mangeoit, & le rapport de l'un à l'autre étoit de 10 à 3. B. Robinſon, beaucoup plus réſervé ſur l'article de la boiſſon, s'étoit fixé pour ſon régime au rapport de 5 à 2. G. Cheyne préféroit celui de 2 à 1. Rye, plus modéré encore, s'en tenoit à celui de 4 à 3. Le plus petit de tous les rapports connus en ce genre, eſt celui de 7 à 6, adopté par Cornaro, qui s'étoit borné à 14 onces de boiſſon, contre 12 onces d'alimens ſolides. * (*a*).

Exemples de perſonnes qui ont mangé & bû beaucoup au-delà du beſoin ordinaire.

* Parmi les faits extraordinaires de

(*a*) Extrait de la Phyſiologie de M. Haller.

l'Hiſtoire

Digitized by Google

l'Hiſtoire Naturelle de l'Homme, il y en a de relatifs à l'emploi de ſes facultés phyſiques. De ce nombre eſt le beſoin déréglé de nourriture qui preſſe certains individus par des aiguillons ſi agiſſans, & cette eſpèce de voracité, ſouvent moins étonnante encore par la grande quantité, que par les mauvaiſes qualités & le mêlange bizarre des alimens.

Martin Schurigius, phyſicien de Dreſde, dans ſes conſidérations ſur l'action des ſucs nutritifs, par rapport à l'Homme, a raſſemblé à ce ſujet une multitude de traits, dont nous citerons ici les plus intéreſſans, mais ſans les garantir.

Un mendiant d'environ vingt ans, d'une complexion vigoureuſe, & d'une phyſionomie qui avoit quelque choſe de farouche, mangea, ou plutôt dévora, dans l'eſpace d'une heure & demie, des laitues récemment arrachées de la terre avec leurs racines, ſans aucune préparation ni aſſaiſonnement, & en telle quantité, qu'il y auroit eu de quoi raſſaſier dix payſans affamés. Peu après, il mangea de nouveau, pendant une heure entière, des laitues que la multitude attroupée lui préſentoit en abondance, & même quelques chenilles ramaſſées par des enfans, en buvant de l'eau froide par intervalles. Une autre fois, après avoir fait un repas du même genre, il finit par ſe jetter ſur de la nourriture que l'on avoit préparée pour des pourceaux. On l'a vu encore abſorber, en un quart-d'heure, une grande quantité de lait beuré, dont le poids pouvoit être évalué à environ trente-deux livres, & des témoins oculaires ont rapporté qu'il avoit mangé en leur préſence, beaucoup de feuillages verts, de chenilles, de grenouilles vivantes, de chair crue & autres mets extraordinaires.

Un repas plus honnête, par le choix des alimens, mais non moins ſingulier par leur aſſortiment & leur multitude, eſt celui que fit un nommé Albin, qui mangea ſucceſſivement, cent pêches, dix melons, cinq cens figues de l'eſpèce la plus froide, & douze douzaines & demie d'huîtres.

L'Empereur Maximin, ſucceſſeur d'Alexandre ſevère, eſt cité auſſi comme un des Hommes les plus voraces qu'il y ait jamais eu. On dit de lui que ſon ordinaire étoit compoſé de quarante livres de viandes, & d'une amphore de vin, qui, ſelon les uns, pouvoit contenir vingt-huit de nos pintes, & trente-ſix ſelon les autres. On le comparoit à Hercules & à Milon de Crotone, que les anciennes hiſtoires nous repréſentent comme des prodiges de voracité. On rapporte, au ſujet du dernier, qu'il mangeoit en un repas vingt livres de viande & autant de pain, & qu'il buvoit trois conges de vin, c'eſt-à-dire, environ quinze pintes. Athenée ajoute qu'ayant parcouru un jour toute la longueur d'un ſtade, en portant ſur ſes épaules un taureau de quatre ans, il l'aſſomma d'un coup de poing & le mangea tout entier dans la journée. » Je » paſſe le reſte à Milon, dit à ce ſujet le » judicieux M. Rollin; mais y a-t-il la » moindre vraiſemblance qu'un Homme » puiſſe manger ſeul un bœuf entier en un » jour ?

Quelquefois cette avidité eſt une eſpèce de maladie périodique qui a des retours marqués. Un Homme de cinquante ans, s'étoit ſenti attaqué depuis l'âge de puberté, vers le temps des ſolſtices, d'une faim dévorante qui revenoit exactement à la même époque. Alors il avaloit avidement des alimens de toute eſpèce, qu'il rendoit preſqu'auſſi-tôt par les voies ordinaires. L'accès duroit environ vingt jours, après leſquels il lui ſurvenoit un dégoût général pendant vingt autres jours. Le reſte de l'année, il vivoit à l'ordinaire & ſans éprouver aucune incommodité.

Voici un autre exemple, non moins étonnant, & qui paroîtra même digne d'envie à certaines gens. C'eſt celui d'un vieillard preſqu'octogénaire, d'une taille haute & aſſez effilée, qui conſervoit encore à cet âge toute la vigueur de ſon eſprit. Son eſtomac ſollicité par des beſoins extrêmes jouiſſoit en même temps de tous les avantages de la ſobriété, au point que le vieillard mangeoit, ſans aucun inconvénient, en un ſeul repas, une eſpèce de ſoupe au vinaigre, compoſée d'oignons, de concombres, de feuilles de porreaux, de choux

Digitized by Google

pommés ou en tige, & de racines de perſil, & enſuite un gros morceau de jambon, coupé par tranches longues & minces & ſaupoudré de ſucre, des boudins & des ſauciſſes, quelques alouettes ou un canard ſauvage, & une épaule de mouton, le tout avec une quantité convenable de pain. Mais on a remarqué qu'il ne buvoit que médiocrement.

Quelquefois cette avidité immodérée n'épargne pas même le premier âge. Une payſanne Angloiſe, étant enceinte, s'étoit guérie, par des remèdes, d'une colique qui la tourmentoit. Une faim dévorante ſuccéda à cette maladie : enfin elle mit au monde un fils qui avoit déjà hérité de ſon avidité. Quoique la mère eut du lait en abondance, elle fut obligée d'appeller à ſon ſecours, pour nourrir ſon fils, une femme du voiſinage qui avoit perdu le ſien ; mais l'enfant épuiſoit ſes deux nourrices ſans pouvoir être raſſaſié : enfin on fut obligé de lui donner du vin, qui modéra ſes beſoins & le rendit plus ſobre.

On a vu auſſi des hommes qui ſembloient avoir le tempérament & la raiſon à l'épreuve du vin. Sénèque nous a conſervé un trait de Cambiſe, roi de Perſe, qui, offenſé des repréſentations qu'un de ſes favoris lui faiſoit ſur ſa paſſion pour le vin, lui promit de lui montrer bientôt qu'après avoir bu, il n'en avoit ni le coup-d'œil moins juſte, ni la main moins ſûre. Il ſe met alors à boire beaucoup plus que de coutume, & dans de plus grands verres. Déjà plein de vin, il ordonne au fils de ſon cenſeur d'aller ſe placer au delà de la porte, la main gauche élevée ſur la tête : alors il bande ſon arc, annonce qu'il en veut au cœur, le perce, puis ouvrant la poitrine du jeune homme, il montre le trait enfoncé dans ſon cœur. Barbare vanité, qui ſuppoſoit dans ce Prince un délire beaucoup plus affreux que celui de l'ivreſſe.

L'Empereur Tibère ne rougiſſoit point d'exciter ſes ſujets, par l'appât des récompenſes, à des exploits bachiques. Il admira ſur-tout un certain Novellius Torquatus, de Milan, qui avaloit trois conges ou environ quinze pintes de vin d'un ſeul trait. Il préfèra pour la queſture, à des candidats diſtingués, un homme ſans nom, qui, ſur ſon invitation, avoit vuidé dans un repas une amphore de vin, contenant, comme nous l'avons dit, à-peu-près vingt-huit de nos pintes.

Jonſton parle d'un buveur qui, aux nôces d'une perſonne de qualité, avoit porté l'effort de l'ivrognerie juſqu'à ſix conges, c'eſt-à-dire, trente pintes.

L'exercice de ce talent honteux a eu auſſi ſes raffinemens. On cite un officier & un joueur d'inſtrumens qui avaloient le vin qu'on leur verſoit dans la bouche, ſans faire aucun mouvement du goſier, à l'exemple de cet Athénien, nommé Diotime, à qui une ſemblable adreſſe avoit fait donner le ſurnom d'entonnoir.

On a vu, en Bohême, un payſan boire, dans l'eſpace de trois heures, deux cents quatre-vingt verres de bière, pour gagner une gageure. Il s'étoit préparé par une diète de trois jours, durant leſquels il ne but que de l'huile d'olives ; & pendant l'opération, il ſe fit enfoncer dans la terre juſqu'aux aiſſelles.

Les Allemands ont eu long-temps la même réputation que les anciens Thraces, dont l'intempérance à l'égard du vin avoit paſſé en proverbe. En Allemagne, l'ivreſſe faiſoit partie des devoirs de la ſociété. C'étoit traiter civilement un hôte que de l'engager à vuider, d'un ſeul trait, une grande coupe pleine de vin qu'on lui préſentoit, & la manière dont il ſe tiroit de cette épreuve décidoit de l'opinion qu'on devoit avoir de lui. Barklei raconte, dans ſon Euphormion, qu'un officier Allemand, qui amenoit en France des troupes auxiliaires de ſa nation, fut invité à un grand repas par un ſeigneur François. Celui-ci qui ſavoit à quel prix les Allemands mettoient leur amitié, s'efforçoit de gagner celle de ſon hôte, par l'abondance & la variété des vins. Les verres auſſi-tôt remplis que vuidés paſſoient d'une main à l'autre ſans interruption. Mais l'Allemand qui n'avoit fait juſqu'alors que s'eſſayer, porte enfin un défi à ſon hôte, en épui-

Digitized by Google

ſant, d'une ſeule haleine, une coupe d'une grandeur conſidérable. Le François, après avoir d'abord répondu au défi, remplit de nouveau la coupe, & donne, à ſon tour, un exemple qui eſt bientôt ſuivi. Alors l'officier étranger, ravi d'avoir trouvé un ami ſi conſtant dans ſes démonſtrations, lui promet, en reconnoiſſance, de pourvoir, pendant deux mois, à la ſolde des troupes qu'il avoit amenées; & cette promeſſe, faite dans un de ces momens où l'on eſt de ſi bonne foi, fut exécutée de même*.

Exemples de perſonnes qui ont paſſé un temps conſidérable ſans prendre de nourriture.

* Quelqu'étonné que l'on ſoit, lorſque l'on conſidère juſqu'où s'étendent quelquefois les forces de la Nature dans l'uſage exceſſif des alimens, l'extrême oppoſé ſemble avoir quelque choſe de plus merveilleux encore. Je parle de cette longue abſtinence de toute nourriture occaſionnée dans certains hommes par un accident, ou par une diſpoſition particulière du tempérament, qui amortit ou même éteint en eux ce beſoin inné, cet appétit ſi déſirable, lorſqu'il eſt ſage & réglé, lorſqu'il nous ſollicite ſans importunité à prendre des mets dont il eſt le plus doux aſſaiſonnement, & ne nous laiſſe ſentir l'aiguillon du deſir qu'autant qu'il faut pour nous rendre plus agréables les reſſources néceſſaires à l'entretien ou au renouvellement de nos forces.

Un jeune Saxon, d'un tempérament mélancolique, ſe trouvant empêché par les loix du pays, de ſe défaire de quelques biens qu'il vouloit vendre, tomba dans une triſteſſe ſi profonde, qu'il paſſa quatorze jours, ſans vouloir manger ni boire quelque choſe que ce fût. Enfin, vaincu par les inſtances qu'on lui faiſoit, il conſentit à prendre un peu de bouillon, & ce léger repas fut ſuivi d'une nouvelle abſtinence de quatorze jours.

Cardan parle d'un certain Léonard qui s'étoit accoutumé par degrés à ne manger qu'une fois la ſemaine, & d'un jeune Ecoſſois, qui étant en priſon, paſſoit volontairement vingt jours à jeûn, & quelquefois juſqu'à trente jours.

En 1620, un ſeigneur Anglois, mélancolique, s'étant rendu à Spa, y paſſa les dix premiers jours, en ſe privant abſolument de toute nourriture & de toute boiſſon. Il reſtoit au lit, & ne vouloit ni voir la lumière, ni parler à perſonne, pas même à ſa femme, qui étoit dans la fleur de l'âge & de la beauté; il n'y avoit d'exception qu'en faveur d'un ſeul domeſtique. Les dix jours ſuivans, il ſe levoit de grand matin, & prenoit l'exercice de la chaſſe juſqu'à ſe fatiguer, après quoi il revenoit faire un repas qui auroit ſuffi pour raſſaſier trois perſonnes.

Le trait ſuivant, dont Schurigius dit avoir été témoin dans ſa jeuneſſe, offre un paſſage encore plus frappant d'un extrême à l'autre. L'an 1663, cet auteur avoit connu un ſoldat, qui mangeoit en un ſeul repas la nourriture de ſix ou huit perſonnes. Sa voracité fournit même un jour à ſon capitaine l'occaſion d'une gageure, qui devoit procurer un beau cheval à l'officier, & un ducat au ſoldat, avec tous les mets que l'on avoit préparés pour ſix perſonnes; mais à condition qu'il n'en feroit qu'un repas. Comme il rentroit gaiment chez lui, après le gain de ſa gageure, il trouva que ſon hôte, qui étoit un cordonnier, venoit de ſe mettre à table avec ſes compagnons. On leur avoit ſervi des ſauciſſons avec des choux, du beurre & du fromage. Le ſoldat gage qu'il mangera tout ce qui eſt ſur la table, & le parti ayant été accepté, il dîne une ſeconde fois aux dépens des convives. Et cependant ce même ſoldat, au rapport de ſes officiers & de ſes compagnons, ſe trouvant au camp, étoit capable de ſupporter une abſtinence de trois, cinq, & quelquefois huit jours. Et comme ſa paye ne ſuffiſoit pas pour fournir à ſes beſoins, il ſe ſerroit tous les jours à l'endroit de l'eſtomac, avec une large ceinture de cuir, pour ſe mettre en état de réſiſter plus aiſément à la faim; & il bandoit ou lâchoit cette ceinture à proportion de la diſette ou de l'abondance où il ſe trouvoit.

Digitized by Google

Une femme qui avoit été long-temps malade d'un coup qu'elle avoit reçu au dos, ſe trouva d'abord un peu mieux. Mais quelques jours après elle retomba, & ſentit une difficulté d'avaler, accompagnée d'un dégoût général. Depuis cette époque, qui arriva au mois de Décembre 1667, elle s'abſtint de toute nourriture, & renonça même peu-à-peu à toute eſpèce de boiſſon, excepté que de loin en loin on lui verſoit dans la bouche, à l'aide d'une plume, quelques gouttes de jus de pruneaux, ou d'eau ſucrée, ou de jus de raiſins cuits au ſoleil. Elle avoit paſſé ainſi treize mois, lorſque Henri Samſon rendit cette obſervation publique. Cette femme n'évacuoit rien ni par le vomiſſement, ni par les déjections ordinaires, ni par la voie des urines. On lui trouvoit ſeulement les paumes des mains humides. Elle avoit le viſage aſſez bon, la voix ſonore; mais ſon corps étoit extrêmement maigre, & le ventre étoit retiré juſqu'à l'épine du dos. Elle dormoit rarement, & ſes ſœurs aſſuroient qu'elle étoit reſtée pendant cinq ſemaines dans une inſomnie continuelle. Elle fut viſitée par une foule de curieux, & de gens de l'art, qui paſſèrent alternativement les nuits auprès d'elle, pour s'aſſurer qu'il n'y avoit aucune fraude dans un fait auſſi ſingulier, & qui demeurerent convaincus qu'on ne leur en avoit point impoſé.

Parmi une multitude d'exemples du même genre, Schurigius cite une Allemande qui paſſoit quelquefois trente jours ſans manger. Il rapporte auſſi qu'il y avoit à Cologne, ſous le règne de Fréderic II, un homme mélancolique, qui vécut ſept ſemaines, ſans prendre d'autre nourriture qu'un verre d'eau froide tous les jours, ou ſeulement de deux jours l'un. On l'avoit enfermé & fait garder avec ſoin pendant ce temps, dans un lieu étroit, ſur la porte duquel on avoit même appoſé des ſceaux, qui furent trouvés entiers.

Notre Auteur cite encore des exemples de perſonnes qui ont paſſé un temps conſidérable ſans boire. De ce nombre fut une jeune fille, qui, malgré les ardeurs de la canicule, ſe contenta pendant huit jours, pour tout rafraîchiſſement, de rouler dans ſa bouche de petits cailloux, qui, à l'entendre, lui tenoient lieu de boiſſon; un Napolitain, qui, pendant tout le cours de ſa vie, ne prit aucun liquide; une dame d'une naiſſance diſtinguée, qui eut toujours une averſion invincible pour toute eſpèce de boiſſon; une autre qui, malgré ſa ſoif extrême, ne pouvoit rien boire ſans être auſſi-tôt attaquée de vomiſſemens & d'autres accidens fâcheux, enſorte qu'elle vécut ſoixante jours dans une entière privation de tout liquide; un enfant qui depuis ſon ſevrage ne s'étoit déſaltéré durant trois ans qu'en mangeant des pommes récemment cueillies; ſon dégoût pour la boiſſon lui venoit, dit-on, de ſa mère, à qui, pendant ſa groſſeſſe, on avoit refuſé un jour de donner à boire, lorſqu'elle le demandoit; enfin un jeune homme à qui on ne put jamais faire prendre une ſeule goute ni de vin ni de bierre, ni même d'eau pure, ce que l'on trouvoit d'autant plus ſurprenant, que ſon père étoit un des plus grands buveurs que l'on connût (*a*). *

Le toucher.

* Tous les organes de nos ſens, excepté celui du toucher, ont été circonſcrits dans de petits eſpaces par l'Auteur de la Nature, qui les a diſpoſés en même temps de la manière la plus avantageuſe & dans la partie la plus noble & la plus élevée du corps humain. Les objets extérieurs qui occaſionnent des impreſſions ſur les organes de la vue, de l'ouie & de l'odorat, ſe trouvant placés à une certaine diſtance, & agiſſant par des lignes ou par des rayons qui ſe croiſent dans tous les ſens, & ont une multitude de points communs de réunion, quelque poſition que prenne l'organe, il recevra ces impreſſions, toutes les fois qu'aucun obſtacle ne s'y oppoſera. Quant au goût, il a été ſitué intérieurement auprès du paſſage

(*a*) Extrait de l'Ouvrage de Schurigius, qui a pour titre: *Chylologiæ*, &c. *in-4°. Dreſdæ*, 1725.

Digitized by Google

des alimens, dont il eſt deſtiné à faire l'eſſai. Mais le ſens du toucher occupe toute l'habitude de notre corps, & l'on conçoit aiſément toute la ſageſſe de cette diſpoſition, lorſque l'on conſidère combien il étoit intéreſſant que nous fuſſions avertis à l'inſtant de l'action immédiate des corps étrangers ſur notre propre corps, à quelqu'endroit qu'elle s'y exerçât.

Le toucher réſide dans la main d'une manière plus variée & plus parfaite que dans le reſte du corps. Cette partie étant ſéparée en pluſieurs doigts qui ont des articulations, & dont l'extrémité eſt ſoutenue par l'ongle, comme par un point d'appui, a la faculté de ſaiſir fortement les objets, de les parcourir en les palpant, de s'appliquer exactement, & de ſe mouler, pour-ainſi-dire, ſur leur ſurface. A l'aide de cette ſtructure admirable de la main, nous apprenons à juger avec certitude de la forme des objets extérieurs, de leur molleſſe ou de leur dureté, du degré de leur poli, en un mot, de tout ce qui concerne leurs différens états ſenſibles.

Le toucher eſt de tous nos ſens le moins ſuſceptible d'occaſionner des illuſions. Cependant nous pouvons en faire naître par ſon moyen, lorſqu'une des parties qui l'exercent ne ſe trouve plus à ſa place naturelle. Si l'on fait paſſer, par exemple, le troiſième doigt par-deſſus l'index, enſorte que ces deux doigts ſe croiſent, & ſi l'on place un petit corps rond de manière qu'il ſoit touché à-la-fois par les extrémités de ces mêmes doigts, en appuyant ſur le corps & en le faiſant un peu tourner, on éprouvera la même ſenſation que s'il y avoit deux corps. On pourroit comparer cette illuſion, produite par le déplacement d'un de nos doigts, à celle qui a lieu dans le *ſtrabiſme*, lorſque l'un des deux yeux ſe trouvant dérangé de ſa poſition naturelle, nous voyons deux objets au lieu d'un ſeul.

Lorſqu'un de nos membres, tel que le bras, s'engourdit pendant le ſommeil, par l'effet d'une mauvaiſe poſition que nous avons priſe, & qu'au moment du réveil la main qui appartient à ce bras repoſe ſur quelque partie du corps, nous reſſentons un mouvement de frayeur, comme ſi nous étions touchés par quelqu'un, l'engourdiſſement nous rendant comme étrangère, pour l'inſtant, la main dans laquelle il ſe fait ſentir.

Les aveugles, obligés de ſuppléer au défaut d'un ſens par l'uſage de l'autre, exercent l'organe du toucher plus fréquemment que ceux qui jouiſſent de la vue, & acquièrent quelquefois une ſi grande fineſſe de tact, qu'on pourroit preſque l'appeller une nouvelle façon de voir. Le célèbre Saunderſon avoit perdu la vue dès ſa plus tendre enfance. Il donnoit cependant des leçons d'optique, & on dit qu'il n'avoit beſoin que de parcourir avec ſes mains une ſuite de médailles, pour diſcerner les fauſſes, même lorſqu'elles étoient aſſez bien contrefaites pour tromper les yeux d'un connoiſſeur. Il jugeoit de l'exactitude d'un inſtrument de mathématiques, en faiſant paſſer ſes doigts ſur les diviſions. Les moindres viciſſitudes de l'atmoſphère l'affectoient, & il s'appercevoit, ſur-tout dans les temps calmes, de la préſence des objets peu éloignés de lui. Un jour qu'il aſſiſtoit dans un jardin à des obſervations aſtronomiques, il diſtingua, par l'impulſion de l'air ſur ſon viſage, le temps où le ſoleil étoit couvert de nuages *.

Sens de la vue.

* Ce n'eſt point ici le lieu de donner une deſcription des différentes parties de l'organe de la vue, ni de déterminer, avec préciſion, la marche que ſuivent les rayons qui deſſinent au fond de nos yeux les images des objets. Nous nous bornerons à ce qui ſe paſſe de plus ordinaire dans le développement du ſens de la vue & dans les effets de la viſion.

Suivant M. le Comte de Buffon, ſi l'on examine les yeux d'un enfant, quelques heures ou quelques jours après ſa naiſſance, on reconnoît aiſément qu'il n'en fait encore aucun uſage. Ce n'eſt qu'au bout d'un mois ou environ, qu'il paroît que l'œil a pris de la ſolidité, & le degré de

Digitized by Google

tenſion néceſſaire pour tranſmettre les rayons de la lumière dans l'ordre que ſuppoſe la viſion. Cependant alors même les enfans remuent & tournent indifféremment leurs yeux, ſans les fixer encore ſur aucun objet. A ſix ou ſept ſemaines, ils commencent à arrêter leurs regards ſur les choſes les plus brillantes, & à tourner ſouvent les yeux du côté du jour, des lumières ou des fenêtres. Mais l'exercice qu'ils donnent à cet organe, ne fait que le fortifier, ſans leur procurer encore aucune notion exacte des différens objets.

M. le Comte de Buffon penſe que le ſens de la vue induit les enfans dans deux erreurs différentes. La première conſiſte en ce qu'ils voient tous les objets dans une ſituation renverſée. On ſait qu'ils ſe peignent réellement ſur le fond de l'œil dans cette ſituation, parce que les rayons lumineux qui y forment les images de ces mêmes objets, ſe croiſant en paſſant par l'ouverture de la prunelle, il eſt néceſſaire que ceux qui viennent de la partie ſupérieure de l'objet, aboutiſſent à la partie inférieure du fond de l'œil, & que ceux qui viennent du bas de l'objet ſoient les plus élevés dans l'œil; d'où il ſuit, ſelon M. le Comte de Buffon, que les enfans voient en bas ce qui eſt en haut, & en haut tout ce qui eſt en bas. Mais cette erreur ſe rectifie en eux, lorſqu'ils ſe ſont aſſurés par le toucher de la véritable poſition des choſes.

D'autres ſavans prétendent, au contraire, que nous avons toujours vu les objets dans une ſituation droite, parce que nous rapportons naturellement hors de nous, & à une certaine diſtance, la cauſe des impreſſions qui ſe font ſur l'organe. Or, ce rapport ſe faiſant toujours ſelon les différentes directions des rayons lumineux qui produiſent les impreſſions dont il s'agit, nous voyons en haut ce qui ſe peint en bas dans le fond de notre œil, & en bas ce qui s'y peint en haut, enſorte que l'objet eſt vu naturellement dans ſa véritable poſition.

On voit, par cet expoſé, que toute la queſtion ſe réduit à ſavoir, ſi le jugement de l'ame, par lequel nous rapportons l'objet hors de nous même, eſt un jugement qui nous ſoit naturel, & l'effet d'une loi à laquelle nos ſens aient été ſoumis par le créateur dès notre naiſſance, ou ſi ce même rapport n'eſt que l'effet de l'habitude & de l'expérience, & s'il eſt ſimplement occaſionné par le toucher. Dans ce dernier cas, avant que le toucher ait rectifié l'erreur de l'œil, nous devons voir tous les objets comme s'ils étoient dans nos yeux, parce que les images de ces objets y ſont en effet, & un enfant qui n'a encore rien touché, doit être affecté comme ſi tous les objets étoient en lui-même. Auſſi eſt-ce la conſéquence que M. le Comte de Buffon tire de ſon opinion ſur les premiers effets de la viſion.

Une autre erreur de la vue, ſelon cet illuſtre ſavant, c'eſt que nous voyons d'abord tous les objets doubles, parce que, dans chaque œil, il ſe forme une image du même objet. Ce ne peut être encore que par l'expérience du toucher, que les enfans acquièrent la connoiſſance néceſſaire pour rectifier cette erreur, & qu'ils apprennent à juger ſimples les objets qui leur paroiſſent doubles. M. le Comte de Buffon propoſe un moyen facile que chacun peut employer pour ſe convaincre que nous voyons réellement tous les objets doubles, quoique nous les jugions ſimples. Il ne faut pour cela que regarder le même objet avec l'œil droit, d'abord on le verra correſpondre à quelque point d'une muraille ou d'un plan que nous ſuppoſons au de-là de l'objet; enſuite, en le regardant avec l'œil gauche, on verra qu'il correſpond à un autre point de la muraille, & enfin en le regardant des deux yeux, on le verra dans le milieu entre les deux points auxquels il correſpondoit auparavant.

M. Cheſelden cite dans ſon anatomie une obſervation qui paroît favoriſer le ſentiment de M. le Comte de Buffon. C'eſt celle d'un Homme qui, étant devenu louche par l'effet d'un coup à la tête, vit les objets doubles pendant fort long-temps, mais en vint peu-à-peu à juger ſimples ceux qui lui étoient les plus familiers, & enfin après bien du temps, les jugea tous ſimples comme auparavant, quoique ſes yeux

Digitized by Google

euſſent toujours la mauvaiſe diſpoſition que le coup avoit occaſionnée.

D'autres obſervations faites par M. Cheſelden, ſur un jeune Homme de 13 ans, aveugle de naiſſance, auquel il avoit rendu l'uſage des yeux, par l'opération de la cataracte, peuvent nous faire juger des différentes mépriſes où nous tomberions par rapport à la diſtance, à la grandeur & à la forme des objets, ſi la viſion n'étoit aidée & perfectionnée en nous par le ſens du toucher, & par l'expérience.

Lorſque le jeune Homme, dont il s'agit, vit pour la première fois, il étoit ſi éloigné de pouvoir juger en aucune façon des diſtances, qu'il croyoit que tous les objets indifféremment touchoient ſes yeux (ce fut l'expreſſion dont il ſe ſervit) comme les choſes qu'il palpoit touchoient ſa peau. Les objets qui lui étoient le plus agréables, étoient ceux dont la forme étoit unie, & la figure régulière, quoiqu'il ne pût encore porter aucun jugement ſur leur forme, ni dire pourquoi ils lui paroiſſoient plus agréables que les autres. Il étoit fort ſurpris que les choſes qu'il avoit le mieux aimées, ne fuſſent pas celles qui étoient le plus agréables à ſes yeux, & il s'attendoit à trouver les plus belles, les perſonnes qu'il aimoit le mieux. Il ſe paſſa plus de deux mois avant qu'il pût reconnoître que les tableaux repréſentoient des corps ſolides; juſqu'alors il ne les avoit conſidérés que comme des plans différemment colorés; mais lorſqu'il commença à reconnoître les reliefs & la régularité des figures repréſentées ſur ces tableaux, il s'attendoit à trouver en effet des corps ſolides en touchant la toile, & il fut extrêmement étonné, lorſqu'en touchant les parties qui, par la diſtribution de la lumière & des ombres, lui paroiſſoient rondes & inégales, il les trouva plates & unies comme le reſte; il demandoit quel étoit donc le ſens qui le trompoit, ſi c'étoit la vue ou le toucher. On lui montra alors un petit portrait de ſon père, qui étoit ſur la boëte de la montre de ſa mère, & il dit qu'il connoiſſoit bien que c'étoit la reſſemblance de ſon père; mais il demandoit, avec un grand étonnement, comment il étoit poſſible qu'un viſage auſſi large pût tenir dans un ſi petit lieu, que cela lui paroiſſoit auſſi impoſſible que de faire tenir un boiſſeau dans une pinte.

On trouve auſſi dans la Gazette littéraire de l'Europe (21 Mars 1764) les circonſtances les plus intéreſſantes qui ont accompagné l'opération de la cataracte, faite par M. Grant, à un aveugle né de vingt ans. Lorſque les yeux de ce jeune homme furent frappés des premiers rayons de la lumière, on vit ſur toute ſa perſonne l'expreſſion d'un raviſſement extraordinaire. L'opérateur étoit devant lui avec ſes inſtrumens à la main. Le jeune Homme l'examina depuis la tête juſqu'aux pieds; il s'examinoit enſuite lui-même avec attention, & ſembloit comparer ſa figure avec celle qu'il avoit devant les yeux. Tout lui paroiſſoit exactement ſemblable, excepté les mains, parce qu'il prenoit les inſtrumens du chirurgien pour des parties de ſes mains. Il voulut faire un pas & parut effrayé de tout ce qui étoit autour de lui. Il ne pouvoit accorder les ſenſations qu'il éprouvoit par la vue, avec celles qu'il avoit reçues des mêmes objets par les autres ſens, & ce ne fut non plus que par degrés qu'il parvint à diſtinguer & à reconnoître les formes, les couleurs & les diſtances.

Lorſqu'un objet s'éloigne de nous, les angles optiques formés par les rayons qui partent de ſes extrémités & ſe croiſent dans la prunelle, diminuent de grandeur; & par une ſuite néceſſaire, l'image de l'objet décroît elle-même ſur le fond de l'œil. Or il y a un point où cette image devient ſi petite, que la viſion ceſſe d'être diſtincte, ou même que l'objet diſparoît entiérement à notre égard.

Pluſieurs Savans ont entrepris de déterminer juſqu'à quelle diſtance les meilleurs yeux pouvoient appercevoir un objet. M. Smith fixe la limite dont il s'agit, à un éloignement qui égale 5156 fois le diamêtre de l'objet; d'autres reſtreignent cette limite à 3436 fois le même diamêtre.

On a cherché auſſi quelle étoit l'étendue du plus petit objet que nous puiſſions apper-

Digitized by Google

cevoir à la vue ſimple. Selon Robert Hooke, il y a peu d'Hommes qui ſoient en état de diſtinguer un objet qui ſe préſente à nous ſous un angle moindre qu'une minute de degré, quoiqu'il ſe trouve des perſonnes qui ont la vue aſſez fine pour appercevoir l'objet, lorſque l'angle dont il s'agit n'eſt que de vingt ſecondes. M. Smith prétend qu'un objet ceſſe d'être viſible au deſſous d'un angle de quarante ſecondes.

Au reſte, lorſque l'objet eſt bien éclairé & placé au point que M. Haller appelle *le point de la viſion diſtincte*, & qui differe ſelon les individus, on peut, ſuivant cet Auteur, appercevoir clairement un corps renfermé dans un angle de trois ſecondes & demie, ou même de deux ſecondes & un tiers.

La limite de la viſion diſtincte varie auſſi, comme l'obſerve M. le Comte de Buffon, ſelon la quantité de lumière qui nous environne; car lorſque celle-ci eſt moins conſidérable, nous appercevons l'objet à une plus grande diſtance, toutes choſes égales d'ailleurs, parce que notre vue n'eſt point offuſquée par une impreſſion étrangère dont la vivacité nuiroit à la ſenſation principale.

On peut évaluer la limite dont nous parlons à un angle beaucoup moindre encore que celui de deux ſecondes & demie, puiſque nous diſtinguons l'or de l'argent ſur la coupe d'un fil d'argent doré, quoique dans ce cas l'épaiſſeur de l'or ne ſoit que de $\frac{1}{1010000}$ d'une ligne, laquelle fraction n'égale pas la millionieme partie de la ligne.

Ceux qui, comme les vieillards, ont la retine peu ſenſible, ont beſoin d'une grande lumière pour diſtinguer les objets. Il n'eſt pas rare de trouver des Hommes qui ne voient clair que quand le ſoleil luit, & qui deviennent entiérement aveugles à la foible lueur du crépuſcule ou à la clarté d'une bougie allumée.

Trop d'irritation & de ſenſibilité dans la retine, produit un effet tout contraire. On cite des perſonnes, qui ayant une inflammation aux yeux, voyoient plus diſtinctement pendant la nuit que pendant le jour. On rapporte de Tibère, que quand il s'éveilloit au milieu des ténèbres, il diſtinguoit les objets qui étoient autour de lui. Pluſieurs Hommes célèbres, tels qu'Aſclépiodore, les deux Scaliger pere & fils, M. de Mairan, &c. ont joui du même privilège, & quelques-uns d'entr'eux avoient la faculté de lire pendant la nuit l'eſpace d'un quart d'heure ou même d'une heure (*a*). *

Sens de l'ouie.

* L'organe de l'ouïe concourt avec celui de la vue à nous mettre en relation avec les objets éloignés; ſouvent même l'action de l'ouïe précede & fait naître celle de la vue, lorſqu'à l'occaſion du bruit que fait entendre un objet, nous ſommes avertis de tourner vers lui nos regards, & que nous jugeons du rapport qu'il peut avoir avec notre bien être, & des motifs que nous avons de le rechercher ou de le fuir.

Selon M. le Comte de Buffon, de la même manière que le ſens de la vue ne nous donne aucune idée de la diſtance des objets, le ſens de l'ouïe ne nous donne aucune idée de la diſtance des corps qui produiſent le ſon. Un grand bruit fort éloigné & un petit bruit fort voiſin produiſent la même ſenſation; & à moins qu'on n'ait déterminé la diſtance par les autres ſens, on ne ſait point ſi ce qu'on a entendu eſt en effet un grand ou un petit bruit.

Toutes les fois qu'on entend un ſon inconnu, on ne peut donc pas juger par ce ſon, de la diſtance, non plus que de la quantité d'action du corps qui le produit; mais dès que nous pouvons rapporter ce ſon à une unité connue, c'eſt-à-dire, dès que nous pouvons ſavoir que ce bruit eſt de telle ou de telle eſpece, nous pouvons juger alors à-peu-près, non ſeulement de la diſtance, mais de la quantité d'action. Par exemple, ſi l'on entend un coup de canon ou le ſon d'une cloche, comme ces effets ſont des bruits qu'on peut comparer avec des bruits de même eſpece qu'on a

(*a*) Extrait principalement de l'Hiſtoire Naturelle geénéral & particulière de M. le Comte de Buffon, & de la Phyſiologie de M. Haller.

autrefois

Digitized by Google

autrefois entendus, on pourra juger groſſiérement de la diſtance à laquelle on ſe trouve du canon ou de la cloche, & auſſi de leur groſſeur, c'eſt-à-dire de la quantité d'action.

Tout ſon prolongé & appréciable à l'oreille, eſt produit par des oſcillations ou des vibrations qui ſe ſuccèdent dans le corps ſonore, tant que le ſon ſe fait entendre, & qui ſe tranſmettent à l'organe de l'ouïe par l'intermède de l'air. Si le ſon a un certain dégré de gravité, les oſcillations peuvent ſe ſuccéder aſſez lentement pour être entendues d'une manière diſtincte les unes après les autres, en ſorte que le ſon paroît ſe multiplier. Mais lorſque le ſon eſt aigu, & que les vibrations ſont fréquentes, elles ſe confondent dans l'oreille, de manière que nous n'entendons qu'un ſeul ſon continu.

On a eſſayé de déterminer les limites entre leſquelles ſe trouvoient renfermés tous les ſons appréciables, tant au grave qu'à l'aigu. Selon M. Sauveur, le ſon le plus grave que l'oreille puiſſe apprécier, eſt celui d'un corps qui fait douze oſcillations & demie en une ſeconde; & le plus aigu, eſt celui qui, dans le même temps, donne ſix cens quarante vibrations; c'eſt-à-dire, que le rapport du ſon le plus grave au plus aigu, eſt celui de l'unité à 512, intervalle qui eſt égal à neuf octaves. M. Euler a renfermé tous les ſons ſenſibles dans d'autres limites, qui ſont comme les nombres 30 & 7552, ou comme 1 & 250 plus $\frac{11}{15}$, intervalle qui renferme un peu moins de huit octaves.

Quoique nous ayons deux oreilles, nous n'entendons qu'un ſeul ſon; ce qui peut paroître d'autant plus ſurprenant, que très-ſouvent l'une des deux oreilles étant tournée vers le corps ſonore, & l'autre ſe trouvant dans une ſituation oppoſée, le même ſon les frappe toutes les deux avec des degrès différens d'intenſité. La raiſon la plus ordinaire que l'on apporte de cette identité de ſenſations, eſt que l'ame les confond, parce qu'elles agiſſent, ſinon avec la même force, du moins de la même manière, & ſur des parties parfaitement égales & ſemblables; en ſorte que les deux impreſſions ſont, pour ainſi dire, à l'uniſſon l'une de l'autre. C'eſt par une raiſon ſemblable, que pluſieurs Auteurs ont expliqué, ſans avoir recours au miniſtère du tact, pourquoi nous voyons les objets ſimples au lieu de les voir doubles, en les regardant avec les deux yeux.

Beaucoup de perſonnes entendent mieux d'une oreille que de l'autre, & ne reçoivent cependant que l'impreſſion d'un ſeul ſon. On a attribué à cette inégalité de perceptions, le défaut de ceux qui n'entonnent pas juſte les intervalles des ſons de la muſique, ou de ceux qui ne diſtinguent pas les intonations qui manquent de juſteſſe, & qui ont, comme l'on dit, *la voix fauſſe* ou *l'oreille fauſſe*. On voit cependant des gens qui chantent très-faux, & qui accordent très-juſte un inſtrument de muſique.

Un trop grand bruit fatigue l'oreille, & va quelquefois juſqu'à rendre ſourdes pour un temps, & même pour toujours, les perſonnes qui s'y ſont expoſées. Un jeune homme qui donnoit une fête, ayant fait partir à la fois un grand nombre de petards, dont il étoit environné, devint entiérement ſourd pendant plus d'une heure; au point qu'il n'entendoit rien d'un concert que l'on exécutoit dans le même endroit.

On n'a point encore déterminé la plus grande diſtance à laquelle le ſon ſe propageoit. M. Haller rapporte d'après des perſonnes dignes de foi, que, pendant le ſiège de Landau, le bruit du canon s'étoit fait entendre juſqu'à Baſle, qui eſt éloignée de Landau d'environ quarante-huit lieues; mais il paroît que la force du ſeul ſon primitif n'auroit pas été ſuffiſante à une ſi grande propagation, & qu'elle doit être attribuée en partie aux ſons acceſſoires produits par la réflection du ſon principal, contre les corps ſolides qui ſe trouvoient entre les deux villes (*a*).*

(*a*) Extrait en grande partie de l'Hiſtoire Naturelle générale & particulière de M. le Comte de Buffon, & de la Phyſiologie de M. Haller.

Digitized by Google

Défauts qui peuvent ſe trouver dans l'organe de la voix.

* Quoiqu'il y ait pluſieurs des animaux auxquels on apprend à prononcer des mots, & même des phraſes entières, l'Homme eſt cependant le ſeul qui ait véritablement un langage, parce qu'il eſt le ſeul pour qui la parole puiſſe être le ſigne & l'interprète de la penſée. Mais il peut ſe trouver dans l'organe même des défauts ou des obſtacles qui nous empêchent d'exprimer librement nos penſées, & d'articuler certains ſons. Nous donnerons ici un extrait de ce que M. Haller a écrit ſur cette matière intéreſſante.

Ceux à qui on a coupé la langue ne perdent par pour cela entièrement l'uſage de la parole; puiſqu'il y a des lettres, comme l'*m*, que l'on peut prononcer ſans le ſecours de cette partie. Mais comme elle concourt néceſſairement à la prononciation de pluſieurs conſonnes, toutes les perſonnes privées d'une partie de la langue, que M. Haller & d'autres Sçavans diſent avoir vues, articuloient mal, & il y avoit pluſieurs lettres qu'elles ne pouvoient faire entendre diſtinctement.

Lorſque la langue ne peut faire aucun mouvement latéral, il en réſulte un défaut de prononciation auquel l'art peut à peine remédier. Une langue trop grande fait begayer; elle eſt cauſe auſſi que l'on prononce le *k* comme le *t*, & qu'on ne peut rendre le ſon de l'*r*, parce que les muſcles ne ſont pas aſſez forts pour relever promptement la langue, & pour produire les vibrations néceſſaires.

Trop de longueur dans la langue empêche de prononcer le *th* des Anglois. Alors on y ſubſtitue le ſon de l'*s*. Si la langue eſt reſſerrée, par trop de contraction dans le frein ou filet, elle fait entendre imparfaitement *r* & *l*, parce qu'elle ne peut atteindre la partie antérieure du palais. C'eſt ce qu'on a appellé *balbutier*. Lorſque la langue eſt trop courte, on prononce le *th* des Anglois comme un *d*. Si elle eſt trop peſante par-devant, ou trop molle, elle ôte la facilité de prononcer nettement l'*n*; l'expreſſion de la lettre *l* en ſouffre auſſi. Cette même cauſe, jointe à la foibleſſe du muſcle ſtylogloſſe, empêche les enfans de faire raiſonner la lettre *r*.

Enfin, ceux qui ont la langue trop libre, & dépourvue de filet, ſont auſſi gênés dans la prononciation de la lettre *l*; mais ce défaut peut ſe corriger.

D'autres cauſes, qui peuvent exiſter dans d'autres parties de l'organe, nuiſent à la netteté de la prononciation. Ceux qui ont la luette trop grande, ou qui l'ont double, font entendre une voix déſagréable. On dit alors qu'un homme parle du nez, quoiqu'il ſoit vrai que la voix ne vient que de la bouche. L'obſtruction des narines cauſe un défaut ſemblable, & empêche de bien articuler les lettres naſales, comme *m* & *n*.

Amman a obſervé que les lettres *b*, *p*, *m*, *f*, manquoient dans les idiomes de pluſieurs peuples de l'Amérique, parce que c'étoit un uſage chez eux de ſe percer les lèvres, pour y ſuſpendre de petits anneaux. On dit que la plûpart des Chinois ont les dents de la mâchoire ſupérieure plus avancées que celles de la mâchoire inférieure, ce qui fait qu'ils ne peuvent prononcer l'*r*, & que cette lettre ne ſe trouve point dans leur langage.

Le défaut de dents empêche les vieillards d'articuler l'*s*, l'*f* & l'*i*. Des dents trop ſerrées occaſionnent le même vice de prononciation. On a vu un enfant qui ne pouvoit prononcer l'*f*, parce qu'il avoit la lèvre inférieure trop mince.

Divers genres d'accidens ou de maladies, telle qu'une affection générale de nerfs, le haut mal, un chatouillement exceſſif, le contact de la foudre, &c. peuvent rendre un homme ſubitement muet. On a vu auſſi des perſonnes recouvrer tout-à-coup la faculté de parler, par une contention violente des facultés de l'ame & des organes du corps. On lit dans les Hiſtoires anciennes, que le fils de Créſus, qui étoit muet, voyant, au ſiége de Sardes, un ſoldat prêt à percer ſon père, fit un ſi grand effort, que les liens qui retenoient ſa langue comme

Digitized by Google

captive, venant tout-à-coup à ſe rompre, il proféra ces paroles : *ſoldat, ne tue point Créſus.* On a encore pluſieurs exemples de perſonnes à qui une frayeur ſubite a rendu l'uſage de la parole (*a*). *

Sur l'art de faire parler les Sourds & Muets.

* Le don de la parole nous vient par l'imitation ; & l'exemple, aidé du beſoin, a été notre premier maître en ce genre. On ne ſauroit donc trop admirer le ſecret ingénieux employé par certains hommes, pour ſuppléer, dans les ſourds & muets, au défaut de l'organe qui nous rend ſuſceptibles de leçons à cet égard, & pour leur apprendre à articuler des ſons dont leurs oreilles n'avoient jamais pu être frappées.

Il paroît que la découverte de cet art a été faite en Eſpagne, vers la fin du ſeizieme ſiècle ; & Pierre Pontius, Religieux Bénédictin, eſt le premier que l'on ſache qui l'ait mis en pratique.

Jean-Paul Bonnet fit imprimer enſuite à Madrid un Ouvrage dans lequel il expoſe les principes de cet art. Peu après, Emmanuel Ramires de Carrion en publia un autre ſur la même matière. Depuis eux, François-Mercure Vanhelmont, déjà parvenu à un âge avancé, s'étant perſuadé que les Hébreux avoient imité par leurs caractères les mouvemens que font les parties de l'organe de la voix, dans la prononciation des lettres, repréſenta ces mêmes mouvemens par des figures particulières, & apprit à un Muſicien qui étoit devenu ſourd, à prononcer les lettres de l'alphabet des Hébreux, & à parler leur Langue.

Dans la ſuite, Jean Wallis, célèbre Mathématicien, s'occupa des moyens de rectifier la prononciation dans ceux en qui elle étoit défectueuſe, & de déterminer les ſituations que prennent les diverſes parties de l'organe, ſelon la différence des lettres que l'on veut articuler. Il enſeigna à parler à un ſourd nommé Pophas ; rendit, dans l'eſpace de deux mois, le même ſervice à deux autres ſourds, & continua avec beaucoup de ſuccès la pratique de ſa méthode.

Nous paſſons ſous ſilence pluſieurs autres Inſtituteurs du même genre, pour en venir à celui de tous qui s'eſt acquis le plus de réputation juſqu'à ces derniers temps ; je veux parler de Jean Conrad Ammann, né à Schafouze. Ses ſoins eurent des ſuccès ſi marqués & ſi rapides, qu'en un mois il mit un enfant ſourd & muet, & qui n'avoit pas une grande ouverture, en état de lire, de parler & d'écrire. L'éducation d'une jeune fille de Harlem lui coûta deux mois. D'autres élèves, qui avoient encore moins d'aptitude, l'occuperent pendant un an ; il ne s'en trouva que deux, en qui une nature ingrate & rebelle rendit tous ſes efforts inutiles.

George Raphel, après avoir fait une épreuve bien flatteuſe de ſon talent en ce genre ſur ſa propre fille, a publié un traité ſur le même objet, dans lequel il expoſe ſes principes, qui different de ceux d'Ammann, en ce que celui-ci n'enſeignoit d'abord à ſes élèves qu'à rendre de ſimples ſons, au lieu que Raphel préféroit de faire articuler tout d'un coup aux ſiens des ſyllabes, par la réunion des conſonnes avec les voyelles.

Voici une idée de la manière dont s'y prenoit Ammann pour inſtruire un élève : il lui faiſoit d'abord ſentir, à l'aide des doigts, les vibrations du larinx, tandis qu'il parloit lui-même, & il l'engageoit à imiter le même mouvement dans ſon propre goſier. Le diſciple, inſtruit par ce moyen à tirer des ſons de ſon goſier, commençoit à faire entendre des voyelles, tandis que, placé devant un miroir, il s'efforçoit d'imiter les mêmes mouvemens des lèvres & de la bouche, qu'il voyoit faire à ſon Maître : il aidoit cette opération en portant la main ſur le goſier de l'inſtituteur, qui lui ſerroit en même-temps les narines : il écrivoit auſſi-tôt les voyelles qu'il avoit prononcées, pour ſe les graver dans la mémoire ; enſuite il apprenoit à articuler peu à peu les conſonnes liquides, puis d'autres lettres, en évitant toujours de nommer de ſuite pluſieurs conſonnes. Alors par la réunion rapide des lettres ſimples

(*a*) Extrait de la Phyſiologie de M. Haller.

Digitized by Google

qu'il avoit appris à prononcer, il formoit des syllabes, & parvenoit enfin à retenir les noms des choses, & toutes les parties du langage.

On a eu recours à d'autres moyens pour communiquer à des sourds & muets l'usage de la parole: l'un de ces moyens consiste à appliquer, sur le crâne du sourd, un corps sonore, ou, mieux encore, à lui faire tenir entre les dents un bâton, dont l'autre extrêmité est dans la bouche de celui qui parle. L'air qui sort de la glotte de ce dernier, transmet au bâton des vibrations dont le sourd perçoit l'impression, de manière à l'imiter ensuite dans ses propres organes.

C'est en suivant une méthode analogue à celle d'Ammann, que M. l'Abbé de l'Epée, si justement célèbre par ses succès dans l'art d'instruire les sourds & muets, est parvenu à en faire parler plusieurs. Il faut lire dans son ouvrage même (*a*) le détail des moyens qu'il employe pour y réussir. Nous nous contenterons de rapporter ici la manière dont il s'y prend pour faire articuler à ses élèves la lettre *r*, qui est la plus difficile de toutes, & dont Ammann lui-même disoit *que celle-là n'étoit pas soumise à son pouvoir.* Lorsque M. l'Abbé de l'Epée ne peut faire prononcer l'*r* à un élève, il se met à lui-même de l'eau dans la bouche, & fait tous les mouvemens nécessaires pour se gargariser: ensuite, il fait faire la même chose à son disciple, qui, pour l'ordinaire, prononce sur le champ les syllabes *ra*, *re*, *ri*, *ro*, *ru*.

Nous regrettons qu'il n'entre pas dans notre plan de faire connoître une autre méthode, dont M. l'Abbé de l'Epée est l'inventeur, & dont il fait un usage beaucoup plus ordinaire; je veux dire, l'art de peindre les idées aux yeux, par des signes méthodiques & combinés, & de mettre ses élèves en état de converser avec lui & entr'eux, dans ce langage visible, & de l'exprimer par les caractères de l'écriture. Il joint à une pratique consommée de ce bel art, un zèle si désintéressé & même si généreux, une patience & un courage tellement à l'épreuve des plus grandes difficultés, que les prodiges qu'il opère ne sont pas moins l'ouvrage de la vertu que des talens. On sort de chez lui également attendri & étonné de ce qu'il fait en faveur d'une jeunesse intéressante, qu'une nature disgraciée eût ravie sans retour au commerce de la société (*b*). *

Ages de la vie.

On ne considère la durée de la vie que du moment de la naissance de l'Homme & des animaux; cependant, ils vivent avant de naître, dès qu'ils sont dans l'état d'embryon ou de fœtus; c'est pourquoi je vais placer ces deux époques de la vie avant celle de l'enfance.

L'Embryon.

Je donne le nom d'embryon au corps humain & aux animaux, dans les premiers jours de leur existence dans la matrice, avant qu'ils aient pris la figure qui est propre à leur espèce. L'embryon n'est n'abord qu'une goutte de gelée blanche, si molle qu'elle se liquefie sous le doigt. Hartman prétend avoir vu un embryon qui n'étoit pas plus gros qu'une graine de pavot; & Rhuysch, un autre de la grosseur d'une tête d'épingle ordinaire. Graaf rapporte qu'il a trouvé, dans une lapine, de petits embryons qui n'avoient point encore d'adhérence avec la matrice, & que l'on faisoit rouler sur ses parois.

On croit que trois ou quatre jours après la conception il y a dans la matrice de la femme une bulle ovale, dont le grand diamètre a au moins sept lignes, & le petit quatre lignes; elle est formée par une membrane très-fine, qui renferme une liqueur pareille à du blanc d'œuf: on a vu dans cette liqueur quelques fibres réunies, qui sont les premiers linéamens de l'embryon.

(*a*) Institution des Sourds & Muets. *Paris*, 1776.
(*b*) Extrait en grande partie de la Physiologie de M. Haller.

Digitized by Google

Sept jours après la conception, la tête de l'embryon & le tronc qui eſt plus délié & plus long que la tête, commencent à paroître, comme dans l'œuf, au bout de vingt-quatre heures d'incubation. Haller a obſervé que, dans les embryons d'une chienne, d'une lapine & d'une brebis, la tête étoit à proportion plus groſſe que le tronc, comme dans l'embryon humain. On diſtingue, dans un embryon de quinze jours, les traits les plus apparens du viſage. Le nez eſt comme un filet proéminent & perpendiculaire à une ligne qui indique la ſéparation des lèvres. Il n'y a que deux points noirs à l'endroit des yeux, & deux petits trous à l'endroit des oreilles. Les bras & les jambes ne paroiſſent que ſous la forme de petites protubérances.

Au dix-neuvième jour, Haller a vu, dans les embryons d'une chienne & d'une brebis, le cœur marqué par trois taches rouges. Un des élèves de Haller a dit avoir vu le cœur, dans l'embryon d'une brebis, au vingt-unième jour.

A une ſemblable époque, Sylvius vit l'embryon d'une vache, dont toutes les parties étoient apparentes.

Au vingt-deuxième jour, Kuhleman obſerva que l'embryon d'une brebis étoit courbé; ſa bouche étoit ouverte; il avoit les jambes courtes, larges & peu ſaillantes hors de la peau; le cœur étoit tranſparent, triangulaire & rouge. On appercevoit le foie. On voyoit dans un autre embryon, à-peu-près de même âge, des indices des vertèbres, du cerveau & du crâne, les narines, les yeux, la langue & les oreilles; les pieds commençoient à paroître.

Au vingt-ſixième jour, les vertèbres étoient apparentes & les pieds fourchus; on appercevoit les inteſtins.

Au vingt-huitième jour, la peau recouvroit l'embryon en entier & le diaphragme étoit formé. Graaf & Everard ont fait à peu près les mêmes obſervations ſur des embryons de lapines.

Le Fœtus.

Lorſque toutes les parties de l'embryon ſont apparentes, on peut lui donner le nom de fœtus. Quoiqu'il arrive rarement que l'on ſoit aſſez ſûr de l'âge des embryons humains que l'on peut obſerver, pour marquer l'époque de la formation de leurs différentes parties, cependant pluſieurs Anatomiſtes ont reconnu qu'au trentième jour l'embryon étoit aſſez formé pour être conſidéré comme fœtus. Epiphanius, du Laurent, Stahl, Riolan, &c. s'accordent ſur ce ſujet.

Le fœtus de l'Homme & de tous les quadrupèdes, eſt enveloppé par le chorion & par l'amnios, qui contient une liqueur fluide, depuis la première formation de l'embryon juſqu'à la naiſſance de l'enfant. Cette liqueur exiſte même dans l'Homme & dans les quadrupèdes, avant que l'embryon ne ſoit viſible.

La liqueur de l'amnios eſt d'autant plus abondante, que l'embryon eſt plus petit. On en a trouvé trois ou quatre onces lorſqu'un embryon n'étoit pas plus gros qu'une fourmi, & une livre & demie, tandis que l'embryon d'une vache ne peſoit que onze onces. On croit qu'à trois mois le poids du fœtus humain commence à ſurpaſſer le poids de la liqueur de l'amnios. Il n'y en a guère plus de deux livres près du terme de la groſſeſſe, lorſque le fœtus pèſe huit livres. Cette liqueur eſt réduite à une petite quantité à la fin de la groſſeſſe de quelques femmes, & lorſque certaines femelles d'animaux mettent bas; il n'y en a point du tout à ce terme dans les lapines.

Le fœtus tient à ſes enveloppes par le cordon ombilical, auquel il eſt lui-même attaché par l'endroit du nombril. On n'a jamais vu d'embryon ou de fœtus d'homme ou de quadrupèdes, &c. dont le cordon ombilical ne fût apparent; on l'a reconnu ſur des embryons qui n'étoient pas plus gros qu'une fourmi: l'embryon ne peut exiſter avant le cordon, puiſqu'il en reçoit ſa nourriture. Suivant Mauriceau, la longueur du cordon ombilical eſt de deux pieds neuf pouces lorſque le fœtus a pris tout ſon accroiſſement; mais cette longueur varie: il y a des cordons ombilicaux très-courts; d'autres ont juſqu'à quatre pieds;

Digitized by Google

ils ſont à proportion plus courts pour les quadrupèdes que pour l'Homme. Il y a ordinairement deux artères & une veine dans le cordon humain ; mais il ſe trouve deux veines ombilicales dans celui des quadrupèdes.

Le placenta du fœtus humain reſſemble à un gâteau, comme ſon nom le déſigne : il eſt rond ; il a huit pouces de diamètre & un pouce d'épaiſſeur dans le milieu : il eſt placé entre le chorion & l'amnios.

L'ouraque eſt un canal qui s'étend depuis la veſſie du fœtus juſqu'au nombril, où il ſe termine ordinairement dans l'Homme ; mais dans les animaux quadrupèdes, l'ouraque paſſe à travers le nombril & le long du cordon ombilical ; enſuite il ſe dilate & forme une poche, que l'on appelle allantoïde. Cette poche eſt placée dans la liqueur de l'amnios, & contient elle-même une autre liqueur qui eſt l'urine du fœtus, & qui a paſſé de ſa veſſie dans l'allantoïde, par le canal de l'ouraque.

On ne peut voir, ſans ſurpriſe, qu'il ne ſe trouve point de réceptacle pour l'urine du fœtus humain, comme pour celle du fœtus des animaux, ſur-tout après avoir vu dans l'Homme le canal de l'ouraque, qui s'étend juſqu'au nombril, & qui ſemble devoir ſe prolonger le long du cordon ombilical & aboutir à une allantoïde. On a fait beaucoup de recherches pour la découvrir dans l'Homme.

Quelques Anatomiſtes ont prétendu avoir trouvé l'ouraque du fœtus humain prolongé de quelques pouces dans le cordon ombilical, & des veſtiges d'une veſſie pleine d'une gelée ou d'eau, & placée au bout du cordon ombilical, près du placenta. Ces obſervations ont été ſi rares, que l'on peut préſumer que les apparences d'allantoïdes venoient de quelque difformité ou de quelque maladie. D'ailleurs, cette poche a tant de volume dans les quadrupèdes, qu'il y a lieu de croire, par analogie, qu'elle ſeroit fort apparente dans l'amnios du fœtus humain, ſi elle y exiſtoit réellement.

Le foie du fœtus eſt à proportion deux fois plus grand que celui de l'Homme adulte, parce qu'il reçoit le ſang qui revient du placenta. Haller a vu le foie d'un embryon de brebis, avant qu'aucun autre viſcère fût apparent. On n'a pas diſtingué le foie dans un fœtus humain de cinq ou ſix ſemaines.

La rate eſt à proportion plus petite dans le fœtus que dans l'adulte.

L'eſtomac du fœtus humain eſt plus court & plus arrondi que celui de l'adulte, dans la proportion de trois à quatre-vingt-ſix ; mais auſſi le corps d'un homme eſt vingt fois plus grand que le corps du fœtus.

Le thymus eſt la plus grande des glandes du fœtus, quoiqu'elles aient toutes, à proportion, plus de volume que dans l'Homme.

Le poumon eſt un des viſcères qui ſe forme le plus tard : on ne l'a pas vu dans le fœtus de la brebis au vingt-huitième jour ; il a paru fort petit & placé contre les vertèbres au quarantième ou quarante-deuxième jour.

Il y a dans la cloiſon qui ſépare les deux oreillettes du cœur du fœtus, une ouverture que l'on appelle le trou ovale ou botale, qui tranſmet à l'oreillette gauche le ſang qui arrive par la veine cave inférieure, pendant que celui qui vient par la ſupérieure eſt verſé en entier dans l'oreillette droite (*a*). Le trou ovale eſt fermé preſqu'en entier dans l'adulte par une valvule. Haller a vu cette valvule dans le chien, le cochon & la brebis : je l'ai obſervée dans la loutre. Il y a lieu de croire que le trou ovale ſe trouve dans le fœtus de tous les quadrupèdes, comme dans le fœtus humain, quoiqu'on ne l'ait pas obſervé.

On a comparé la groſſeur de la maſſe formée par les enveloppes d'un fœtus de quarante jours, à la groſſeur d'un œuf de pigeon. Cette maſſe a été comparée à un œuf de poule, lorſque le fœtus a deux mois ; à un œuf d'oie, lorſque le fœtus a trois mois ; à un œuf d'autruche, lorſque

(*a*) Traité complet d'Anatomie, par M. Sabatier, Tom. II, page 141.

Digitized by Google

le fœtus à quatre mois. Toutes ces comparaiſons & ces meſures ſont très-fautives ; elles varient d'après diverſes obſervations, & dans la Nature même, parce que la grandeur de l'embryon & du fœtus dépend de tant de circonſtances, que l'âge eſt preſque toujours incertain, ſi l'on n'en juge que par la grandeur du fœtus.

Levrette a donné les dimenſions du fœtus, depuis huit jours juſqu'à neuf mois, dans les proportions ſuivantes :

		pouces	lignes.
A	8 jours	0	5
A	15	1	0
A	21	1	6
A	1 mois	2	0
A	2	4	0
A	3	6	0
A	4	8	0
A	5	10	0
A	6	12	0
A	7	14	0
A	8	16	0
A	9	18	0

M. Sabatier, de l'Académie Royale des Sciences, a donné les dimenſions du fœtus, depuis un mois juſqu'à neuf, dans les proportions ſuivantes, dont pluſieurs ſont les termes moyens des meſures priſes par M. Sabatier.

		pouces.	lignes.
A	1 mois	1	0
A	2	2	3
A	3	3	6
A	4	5	0
A	5	6	9
A	6	8	9
A	7	11	0
A	8	14	0
A	9	18	0

L'enfance.

On étend cet âge depuis la naiſſance juſqu'à environ douze ans ; mais, à proprement parler, l'enfance ne ſeroit que la première année de la vie, puiſqu'il y a des enfans qui commencent à parler à un an ; ainſi, la ſignification du mot latin *infans*, ne s'accorde pas avec l'uſage de la parole.

Il eſt à croire que le fœtus ſort de la matrice après y être reſté pendant environ neuf mois, & que c'eſt le terme de la groſſeſſe pour la plûpart des femmes. En prenant chacun de ces neuf mois pour la douzième partie de l'année ſolaire, qui eſt de 365 jours, les neuf mois comprennent à peu près 273 jours & trois quarts. Pluſieurs Auteurs ont fixé la durée de la groſſeſſe à quarante ſemaines, qui ſont 280 jours. D'autres n'ont compté que trente jours pour chacun des mois de la groſſeſſe ; ainſi, les neuf mois ne comprennent que 270. Harvey rapporte l'opinion des Sages-femmes, qui eſtiment que la durée de la groſſeſſe eſt égale à dix périodes de leur évacuation menſtruelle ; on a donné à ces périodes les noms de règles & de mois ; elles ſont ordinairement de vingt-ſept jours, comme le mois lunaire ; par conſéquent, les dix ſont 270 jours, comme les neuf mois ſolaires, de trente jours chacun.

Suivant ces différentes opinions, la durée de la groſſeſſe varie depuis 270 jours, juſqu'à 280 jours. Le terme moyen, entre ces deux extrêmes, eſt 275, qui eſt peu éloigné du nombre de 273 jours & trois quarts, qui ſont les $\frac{9}{13}$ des 365 jours de l'année ſolaire. Nos mois n'ont pas tous le même nombre de jours : il y en a de 28, de 29, de 30 & de 31 jours ; c'eſt pourquoi je les fixe, par rapport à la durée de la groſſeſſe, à 30 jours & demi, qui ſont preſque la douzième partie des 365 jours de l'année entière.

La groſſeſſe, qui ſe termine au 270e jour, n'a duré que neuf mois moins quatre jours, ou à peu près ; celle qui finit au 280e jour, a été de neuf mois & un peu plus de ſix jours.

Suivant Hippocrate, les enfans du ſeptième mois naiſſent dès le 182e jour de la groſſeſſe ; c'eſt à peu près le commencement du ſeptième mois. Suivant Ariſtote, les enfans naiſſent au 7e, au 8e, au 9e & au 10e mois.

En ſuppoſant le terme ordinaire de la groſſeſſe au 273e jour & trois quarts, il

Digitized by Google

n'eſt retardé que de 30 jours & cinq douzièmes, lorſqu'il n'arrive qu'au 304e jour & un ſixième, qui eſt le cinquième du onzième mois; & il n'eſt avancé que de 29 jours & un quart, lorſqu'il arrive au 182e jour, qui eſt le premier du ſeptième mois. Suivant ce calcul, le fœtus accéléreroit ſa ſortie de la matrice beaucoup plus qu'il ne la retarderoit; cette différence ſeroit à peu près de 90 à 30; en effet, il y a beaucoup plus de circonſtances propres à avancer l'accouchement qu'à le retarder.

On regarde comme avortons les fœtus qui ſortent de la matrice avant le ſeptième mois; cependant, on cite pluſieurs de ces avortons qui ont vécu; il n'eſt pas poſſible de fixer un terme précis pour diſtinguer l'avortement de l'accouchement; de même, comment détermineroit-on le temps où l'accouchement peut être retardé? Pluſieurs cauſes peuvent contribuer à ce retard; elles dépendent de tant de circonſtances, que la durée de leurs effets ſera toujours inconnue. On n'en peut juger que par les obſervations qui ont été faites ſur des naiſſances tardives.

Je n'en rapporterai qu'un exemple des plus extraordinaires, tiré de l'extrait d'une lettre de Panthot, Médecin du Roi, & Doyen du College de Lyon. *Journ. des Sçavans, ann. 1695.*

« Le fait dont il s'agit, & qui eſt arrivé à une femme de Lyon, nommée Catherine Creſpieu, doit être mis au nombre des plus curieux & des plus rares que l'on ait encore obſervés parmi les femmes groſſes, quand elles ont paſſé les termes ordinaires de la groſſeſſe & de l'accouchement.

« Pour éclaircir la propoſition, il faut ſçavoir que cette Catherine Creſpieu eſt femme de bonne conſtitution, de tempérament robuſte & ſanguin, âgée de 37 ans, qui a eu ſix enfans, venus heureuſement au monde à neuf mois; & le ſeptième, dont il eſt queſtion, eſt une fille qu'elle a portée 22 mois & quinze jours.

« Pendant tout ce temps, elle n'a ceſſé de perdre du ſang en grande quantité par la matrice, & a ſouffert les douleurs de l'enfantement au neuvième mois, à l'onzième, au treizième, au quinzième, au dix-huitième, au vingtième, & enfin, elle eſt accouchée au milieu du vingt-troiſième, avec de cruelles douleurs.

Cet enfant ne fut pas plutôt né, qu'il pouſſa des cris extraordinaires, avec un ton de voix beaucoup plus élevé & plus grave que les nouveaux nés de neuf mois n'ont accoutumé de faire: ces cris, qui durèrent environ une demi-heure, furent ſuivis d'une voix plaintive, mêlée de ſoupirs & de gémiſſemens, qu'il ne ceſſa de pouſſer juſqu'à la fin de ſa vie.

» Ce changement inopiné obligea les aſſiſtans de lui donner quelques cordiaux, & de le faire porter à l'Egliſe, où il fut baptiſé. On le rapporta enſuite au logis avec beaucoup de précaution, afin de le garantir des injures de l'air, & quelques momens après, il expira, ayant vécu deux heures ſeulement.

On fit pluſieurs obſervations ſur l'état de cet enfant. La première, eſt que ſes cheveux étoient de la longueur de deux travers de doigts; les ongles de même étoient crûs à proportion, ce qui a donné lieu de croire que ces parties, qui ſe nourriſſent comme les autres, étoient exceſſivement augmentées pendant vingt-deux mois & quinze jours, ce qui n'arrive point à ceux de neuf mois: la ſeconde, ſont les gencives blanches & les dents prêtes à ſortir: la troiſième, eſt la dureté du crâne, preſque toujours foible & ouvert aux autres enfans: la quatrième, eſt le ton de voix grave & pénétrant qui ſurpaſſoit celui des nouveaux nés: la cinquième, eſt que tout le corps étoit formé & ſolide comme aux enfans de trois ans: la ſixième, eſt la dureté de la peau d'une couleur olivâtre: la ſeptième, eſt que l'arrière-faix étoit fort deſſéché & ſemblable à une vieille baſane ».

Les accouchemens de deux jumeaux ſont aſſez fréquens; mais il eſt rare qu'il y en ait plus de deux. On prétend que parmi les femmes groſſes, il n'y en a qu'une ſur 2500 qui porte trois jumeaux; une ſur 20000 qui en porte quatre, & une ſur 1,000000 qui en porte cinq. Lorſque les jumeaux ſont à ce nombre, ou même lorſqu'il n'y en a que trois ou quatre, ils ne

ſont

Digitized by Google

sont pas d'une bonne constitution; la plupart meurent avant de naître, ou peu de temps après leur naissance. On a cité des exemples de jumeaux, au nombre de 6, 7, 8, 9, & même 15 d'une même grossesse; mais ces faits sont fort incertains, & peut-être aussi fabuleux que les 365 enfans jumeaux que l'on a attribués à une Comtesse de Hollande.

Dès que l'enfant est né, on fait deux ligatures au cordon ombilical avec un fil ciré en plusieurs doubles. La première doit être placée à quatre travers de doigt de distance du nombril de l'enfant, & la seconde ligature à la même distance de la première : ensuite on coupe le cordon entre les deux ligatures qui empêchent l'hémorrhagie. Cependant les animaux déchirent avec leurs dents le cordon ombilical de leurs petits, sans qu'il y ait de ligatures, & sans qu'il en arrive aucun mal. Je ne sais pourquoi il est nécessaire de lier le cordon ombilical de l'Homme. Est-il plus sanguin que les animaux ? Quoi qu'il en soit, ces ligatures doivent être faites soigneusement : il est arrivé des accidens à l'enfant & à la mere, & même l'enfant a péri, parce que le cordon ombilical n'avoit pas été lié, ou parce que la ligature avoit été mal faite. Des nations barbares qui rompent le cordon ombilical ne manquent pas de le lier auparavant.

Les femelles des animaux lèchent leurs petits aussi-tôt qu'ils sont nés, pour enlever l'humeur visqueuse qui est restée sur leur corps au sortir de l'amnios. Il faut donc essuyer l'enfant nouveau-né pour le sécher & le laver, pour le nettoyer aussi bien que s'il étoit léché. On doit le préserver du froid, parce qu'il est nû : il a besoin de vêtemens & d'abri dans les climats froids, & même dans les climats tempérés, parce qu'il n'a point de laine ni de poil qui le défende contre les injures de l'air. Quoique les agneaux soient déjà revêtus de laine en naissant, il s'en trouve quelques-uns qui ne peuvent supporter le froid jusqu'à un certain point, où il faut les réchauffer pour les empêcher de périr. Cependant il y a des nations entières dans des pays très-froids & dans des pays très-chauds, qui plongent leurs enfans dans l'eau froide au sortir du sein de la mere, ou qui les mettent dans la neige, & les y laissent jusqu'à ce que le froid semble arrêter la respiration : ensuite on les transporte dans un bain d'eau chaude. Les mères elles-mêmes se baignent dans l'eau froide avec leur enfant, dès qu'elles sont accouchées. Des Indiens de l'isthme de l'Amérique se jettent dans de l'eau froide lorsqu'ils sont en sueur, pour se rafraîchir; leurs femmes les y baignent lorsqu'ils sont ivres, &c. On prétend que ces alternatives extrêmes dans la température ne causent aucun mal, & qu'au contraire elles rendent le corps plus robuste.

Tous ces faits paroissent avérés; mais on peut leur en opposer d'autres qui prouvent qu'un changement subit de température peut être très-dangereux.

Les animaux nouveaux nés peuvent trouver par eux-mêmes le mamelon de leur mère; il faut que les femmes prennent leurs enfans & les portent à leurs mamelles pour les allaiter. Dès que l'ânon & le poulain sont nés, ils font des tentatives pour se mettre sur leurs jambes; ils y parviennent bientôt, & levent la tête pour saisir le mamelon de la mere. Le veau, l'agneau, le chevreau, &c. tettent aussi facilement. Les femelles de la plûpart des animaux fissipèdes se couchent près de leurs petits, qui commencent à se traîner sur leurs pattes en naissant pour arriver au mamelon de la mere. Les petits singes ont tant de facilité à grimper, qu'ils trouvent bientôt le moyen de s'accrocher à leur mere pour s'approcher du mamelon. L'enfant n'a d'autre ressource que ses cris; il faut que la mere le prenne entre ses bras & lui donne le mamelon. L'enfant est donc plus foible & plus dénué que les animaux, puisqu'il ne peut trouver son aliment, & qu'il a besoin de vêtemens.

Il est dans l'ordre naturel que les femmes allaitent leurs enfans, puisque toutes les femelles des animaux nourrissent leurs petits; mais parmi les animaux domestiques, il y en a souvent à qui on ôt

Digitized by Google

obligé de donner une autre nourrice que leur mere. Prenons, pour exemple, les brebis; elles n'ont ordinairement qu'un agneau à chaque portée, comme les femmes n'ont qu'un enfant à chaque groſſeſſe. On voit pluſieurs agneaux languir & même périr, parce que leurs meres n'ont pas aſſez de lait pour les nourrir, ou parce qu'au lieu de lait il n'y a dans leurs mamelles qu'une liqueur claire & bleuâtre, qui ne peut faire ſubſiſter les agneaux. Si l'on veut les conſerver, il faut néceſſairement leur donner des meres étrangères ou une nourriture qui ſupplée à celle que leurs propres meres ne peuvent leur donner. Il y a auſſi, parmi les femmes, beaucoup de meres qui ne valent pas pour leurs enfans des nourrices étrangères bien choiſies.

Les yeux de la plûpart des animaux reſtent fermés pendant quelques jours après leur naiſſance; ceux de l'enfant nouveau né ſont ouverts; mais leur prunelle eſt bouchée par une membrane que l'on appelle pupillaire, & qui empêche l'enfant de diſtinguer les objets. Dès qu'il peut les appercevoir, il court le riſque de devenir louche, s'il eſt emmaillotté & placé dans un berceau d'où il ne puiſſe voir que d'un œil la fenêtre ou le flambeau qui éclaire la chambre. Cet œil ſeroit plus fort que l'autre, & verroit de plus loin; l'enfant s'en ſerviroit par préférence à l'autre œil, qui reſteroit vacillant, parce qu'il ſeroit ſans fonction. Il faut donc que le berceau ſoit éclairé par les pieds, afin que les deux yeux de l'enfant reçoivent également la lumière.

Il eſt étonnant que le maillot ait été inventé par des nations policées, & que cet uſage pernicieux ſe ſoutienne dans le ſiècle éclairé où nous vivons. Le tendre amour que la Nature inſpire, & que le devoir preſcrit aux peres & aux meres pour leurs enfans, a-t-il donc pu s'accorder avec ce cruel traitement? On étend les bras des enfans contre leur corps; on approche leurs jambes l'une contre l'autre; dans cette ſituation, on les enveloppe de langes & on les entoure de bandes, qui les empêchent de ſe ſervir de leurs pieds & de leurs mains, & qui contraignent le mouvement de leur tête, & ſouvent auſſi leur reſpiration. Imaginons quel ſeroit notre état ſi nous étions ainſi garrotés: cette gêne continuelle doit inſpirer une ſorte de déſeſpoir. Avec un pareil traitement ſera-t-on ſurpris que les enfans expriment leur miſère & leur douleur par des cris violens? On dit qu'ils ſont plus foibles & plus miſérables que les animaux; c'eſt parce qu'ils ſont plus maltraités. L'animal, en naiſſant, ſe trouve en liberté d'agir ſuivant ſes forces; il ſe ſert de tous ſes membres; il les fortifie en les employant. Le mouvement qu'il ſe donne l'anime & le ſatisfait: il jouit gaiement de ſon exiſtence. Au contraire, le malheureux enfant languit dans l'inaction; il ne peut vaincre l'obſtacle qui l'arrête: s'il fait des efforts contre les liens de ſon maillot, ils ſont vains & ſouvent douloureux. Ces efforts trop répétés peuvent fauſſer les articulations du genou & des pieds, & rendre les enfans cagneux. Ils peuvent auſſi déformer pluſieurs autres parties du corps.

Des Anatomiſtes, des Médecins & des Phyſiciens ont donné des preuves convaincantes des funeſtes effets du maillot; des Philoſophes les ont expoſées avec toute la force & l'énergie de l'éloquence la plus perſuaſive: cependant, il n'y a juſqu'à préſent qu'un petit nombre de peres & de meres qui affranchiſſent leurs enfans de la dangereuſe captivité du maillot. Quand parviendrons-nous à traiter nos enfans comme les Nations qui les couvrent de vêtemens ſans les emmaillotter: les Siamois, les Japonnois & tous les habitans des Indes orientales nous donnent ce bon exemple.

L'enfant qui naît paſſe d'un élément dans un autre. Au ſortir de l'eau qui l'environnoit de toutes parts dans le ſein de ſa mere, il ſe trouve expoſé à l'air & il éprouve dans l'inſtant les impreſſions de ce fluide actif qui s'inſinue dans ſes poumons, & commence à produire le mouvement alternatif de la reſpiration. Les gémiſſemens & les cris qui ſe font entendre dans le moment qu'il reſpire, ſont des ſignes peu équivoques de la douleur que l'action

Digitized by Google

de l'air lui fait reſſentir. C'eſt l'effet naturel de l'ébranlement que ce fluide, dont la température eſt inégale, imprime aux fibres encore tendres & délicates de l'enfant, accoutumé juſqu'au moment de ſa naiſſance à la douce chaleur d'un fluide tranquille.

Les enfans ne commencent à rire qu'au bout de quarante jours; c'eſt auſſi le temps auquel ils commencent à pleurer; car, auparavant, les cris & les gémiſſemens ne ſont point accompagnés de larmes. Les parties de la face n'ont pas même toute la conſiſtance & tout le reſſort néceſſaire à l'expreſſion des ſentimens de l'ame. Toutes les autres parties du corps ſont également foibles & délicates, & n'ont que des mouvemens incertains & mal aſſurés.

Les enfans dorment, dans les premiers temps, pendant la plus grande partie du jour & de la nuit, & ſemblent n'être éveillés que par la douleur ou par la faim.

A l'âge de douze ou quinze mois, les enfans commencent à bégayer. La voyelle qu'ils articulent le plus aiſément eſt l'*a*, & ſucceſſivement les quatre autres voyelles, *e*, *i*, *o*, *u*, dont chacune ſuppoſe un petit mouvement de plus que la précédente. Les premières conſonnes que les enfans prononcent ſont auſſi celles qui exigent le moins d'effort de la part des organes, telles que le *B*, l'*M* & le *P*. Auſſi dans toutes les langues & dans tous les pays, les enfans commencent toujours par bégayer des mots qui renferment la voyelle *a*, & l'une des conſonnes que nous venons de nommer.

Il y a des enfans qui, à deux ans, prononcent diſtinctement & répètent tout ce qu'on leur dit; mais la plûpart ne parlent qu'à deux ans & demi, & très-ſouvent beaucoup plus tard. On remarque auſſi que ceux-ci ne parlent jamais auſſi aiſément que les autres: ceux qui parlent de bonne heure, ſont en état d'apprendre à lire avant trois ans. On en a vu qui avoient commencé à deux ans, & qui liſoient aiſément à quatre ans. Au reſte, on ne peut guère décider s'il eſt fort utile d'inſtruire les enfans de bonne heure. On a tant d'exemples du peu de ſuccès de ces éducations prématurées; on a vu tant de prodiges de quatre ans, de huit ans, de douze ans, de ſeize ans; qui n'ont été que des ſots ou des hommes fort ordinaires à 25 ou 30 ans, qu'on ſeroit porté à croire que la meilleure de toutes les éducations eſt celle qui eſt la plus ordinaire, celle par laquelle on ne force point la Nature, celle qui eſt la moins ſévère, celle qui eſt la plus proportionnée, je ne dis pas aux forces, mais à la foibleſſe de l'enfant.

Quelque délicat que l'on ſoit dans l'enfance, on eſt à cet âge moins ſenſible au froid, que dans tous les autres temps de la vie; la chaleur intérieure eſt apparemment plus conſidérable, à ce que l'on peut conjecturer, par la fréquence du pouls, qui eſt ſenſiblement plus grande dans les enfans que dans les adultes.

Les animaux quadrupèdes ſont doués de la voix comme les Hommes, mais ils ne prononcent pas des ſons articulés, ils n'ont pas le don de la parole. Quoiqu'il y ait des animaux qui reſſemblent beaucoup à l'Homme, par la conformation du larynx, de la luette, de la langue, des dents & des lèvres, tels ſont le jocko & le gibbon, on n'a jamais pu leur apprendre à prononcer un ſeul mot. Cependant, Léibnits a vu & entendu un chien qui parloit: voici ce que Fontenelle a écrit à ce ſujet, en 1715, dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences.

« Sans un garant tel que M. Léibnits, témoin oculaire, nous n'aurions pas la hardieſſe de rapporter, qu'auprès de Keitz, dans la Miſnie, il y a un chien qui parle. C'eſt un chien de payſan, d'une figure des plus communes, & de grandeur médiocre. Un jeune enfant lui entendit pouſſer quelques ſons, qu'il crut reſſembler à des mots Allemands, & ſur cela ſe mit en tête de lui apprendre à parler. Le maître, qui n'avoit rien de mieux à faire, n'y épargna pas le temps ni ſes peines; & heureuſement le diſciple avoit des diſpoſitions qu'il eût été difficile de retrouver dans un autre. Enfin, au bout de quelques années, le chien ſçut prononcer environ une trentaine de mots. De ce nombre ſont, *thé*,

Digitized by Google

café, *chocolat*, *assemblée*, mots François qui ont passé dans l'Allemand tels qu'ils sont. Il est à remarquer que le chien avoit bien trois ans quand il fut mis à l'école. Il ne parle que par écho, c'est-à-dire, après que son maître a prononcé un mot, & il semble qu'il ne répète que par force, & malgré lui, quoiqu'on ne le maltraite point. Encore une fois, M. Léibnits l'a vu & entendu ».

Le commentateur d'Heister dit que l'on fait parler les chiens & les chats en donnant à leur gosier une certaine conformation dans le temps qu'ils crient. Il avoit vu un chien répondre de cette manière, par un mot, à une question qu'on lui faisoit, mais qui étoit toujours la même. Cet auteur ajoute que cela ne doit pas paroître surprenant après que l'on est venu à bout de faire prononcer une sentence assez longue à une machine dont les ressorts étoient certainement moins déliés que ceux des animaux.

Le chien a plus rapport avec l'Homme que le perroquet, par la conformation de la langue, des dents & des lèvres; cependant le perroquet apprend aisément à prononcer des mots: il y a même plusieurs autres oiseaux qui articulent, quoiqu'ils aient la langue pointue.

Mais la parole ne consiste pas dans la faculté de prononcer des mots; elle suppose l'intelligence nécessaire pour comprendre leur signification & pour les dire à propos; aucun des animaux n'a cette intelligence; elle n'appartient qu'à l'Homme. En vain assurera-t-on qu'un perroquet aura dit des mots qui s'accordent aux circonstances présentes, & qu'il aura répondu convenablement à des questions. Cet accord & ces convenances ne dépendent que du hasard & de l'habitude que l'on a fait prendre au perroquet, de prononcer les mots qu'il répète machinalement. Mais il y a des gens fort attentifs à saisir une rencontre fortuite où le perroquet semble avoir parlé à propos. Ils se plaisent à vanter l'oiseau qui fait leur amusement, ou qu'ils ont pris la peine d'instruire.

On a vu des fœtus qui avoient des dents, quoiqu'ils fussent très-éloignés du terme de la naissance. Il y a des enfans qui naissent avec des dents assez grandes pour blesser le mamelon de leur nourrice; mais ordinairement ils n'ont que les germes des dents placés dans les os des mâchoires, & recouverts par les gencives. Les incisives moyennes du dessous sont les premières qui paroissent au dehors. » Il est rare, dit M. Sabatier (*a*), que cette éruption se fasse avant l'âge de sept ou huit mois, ou après celui de douze ou quatorze. Ensuite viennent les incisives mitoyennes d'en haut, puis les latérales d'en bas, puis celles d'en haut. Les canines d'en bas succèdent à ces dernières, elles sont suivies de celles d'en haut, & enfin des deux premières molaires, qui se joignent de chaque côté & à chaque mâchoire, à celles dont il vient d'être parlé. Ce travail n'est ordinairement fini que lorsque les enfans ont deux ans & plus. On dit alors qu'ils ont toutes leurs dents, parce qu'il ne doit pas en paroître d'autres jusqu'à quatre ans & demi, qu'il vient quatre autres molaires. Celles-ci sont beaucoup plus grosses que celles qui les ont précédées, & doivent rester pendant toute la vie «.

» Lorsque les enfans sont parvenus à l'âge de sept ans, les vingt-quatre dents qui ont paru les premières, & que l'on nomme dents de lait, parce qu'elle ne subsistent que pendant les premières années de la vie, tombent les unes après les autres, à-peu-près dans l'ordre suivant lequel elles sont sorties des mâchoires. Ce sont par conséquent les incisives mitoyennes d'en bas qui commencent, ensuite celles d'en haut, puis les latérales d'en bas, puis celles d'en haut; après quoi les canines & les molaires de l'une & de l'autre mâchoire se détachent à leur tour. Elles sont remplacées à mesure par d'autres dents beaucoup plus grosses. A huit ou neuf ans, on voit paroître les quatre dernières grosses molaires. La dentition est alors achevée, & il ne vient plus d'autres dents jusqu'à l'âge de vingt-six,

(*a*) Traité d'Anatomie, 2 vol. *in*-8°. *Paris*, 1775. 1 vol., page 78 *& suiv.*

Digitized by Google

vingt-huit, trente ans, & quelquefois beaucoup plus tard, que les dents tardives ou de ſageſſe ſortent à leur tour «.

L'adoleſcence.

Cet âge ſuccède à celui de l'enfance ; il commence à douze ou quatorze ans avec la puberté ; il ſe termine ordinairement à quinze ans pour les filles, à dix-huit ans pour les garçons, & quelquefois il s'étend juſqu'à vingt-un, vingt-trois, & même vingt-cinq ans ; il finit lorſque le corps a pris tout ſon accroiſſement en hauteur, ſuivant la ſignification latine du mot *adoleſcentia*, adoleſcence.

Les ſignes de la puberté annoncent le temps où les hommes peuvent engendrer, & où les femmes ſont en état de concevoir. On dit que la pleine puberté eſt à dix-huit ans. Le premier indice de cet âge eſt marqué dans les deux ſexes par le ſon de la voix, qui devient rauque & inégal dans les garçons, & plus aigu dans les filles, & par la naiſſance du poil qui couvre les aiſſelles & les parties génitales. La barbe eſt un ſigne de puberté particulier aux garçons, comme l'accroiſſement des mamelles & l'apparition des menſtrues ſont des preuves de la puberté des filles.

Les plus habiles Anatomiſtes ont obſervé les caractères eſſentiels à chacun des deux ſexes ; ils en ont fait des deſcriptions exactes & détaillées.

La capacité de la poitrine formée par les côtes, a moins d'étendue d'un côté à l'autre & plus de ſaillie en avant dans les femmes que dans les hommes. Cette conformation n'a aucun rapport aux mamelles ; il me ſemble que le volume des poumons en eſt la cauſe. Les poumons des hommes, comme leurs autres viſceres, ſont plus grands que ceux des femmes ; ils ne pourroient avoir place dans les côtés de la poitrine, ſi la courbure des côtes n'étoit pas plus forte que dans les femmes, & ſi par conſéquent la poitrine n'avoit pas plus de capacité de chaque côté, & plus de largeur d'un côté à l'autre. Cette extenſion de la poitrine n'eſt pas à proportion auſſi grande au milieu que dans les côtés, parce que le corps des poumons n'eſt pas dans le milieu ; par conſéquent, la poitrine des hommes, quoique plus large que celle des femmes, ne doit pas paroître auſſi ſaillante en avant.

Les hanches des femmes ſont plus groſſes que celles des hommes, parce que les os qui forment les hanches ſont plus renverſés en dehors, & donnent plus d'étendue au baſſin : ils ſervent de baſe à la matrice durant la groſſeſſe. Etant renverſés en dehors, ils l'embraſſent & la ſoutiennent mieux que s'ils étoient diſpoſés comme ceux des hommes.

La groſſeur des hanches influe ſur les parties voiſines ; elles ſont auſſi plus groſſes que celles des hommes, parce que les muſcles qui tiennent aux os des hanches ſont proportionnés à leur groſſeur ; mais tous les autres muſcles ſont plus petits que ceux des hommes : leurs reliefs ſont moins apparens ſur toutes les parties du corps, qui ſont, par conſéquent, plus unies ou plus arrondies ; les traits du viſage ſont plus doux, la peau eſt moins épaiſſe & moins dure. Les os ſont plus minces & plus déliés, les viſcères ont moins de volume, moins de capacité, moins de conſiſtance ; la voix eſt plus foible & plus aigue, & la complexion du corps moins forte & plus délicate. Toutes ces différences ſont ſenſibles, même dans l'enfance, tandis que les parties eſſentielles des ſexes ne ſont pas encore développées en entier, & ne font aucune fonction.

La puberté des femmes eſt plus précoce que celle des hommes ; cependant elles vivent plus long-temps : mais elles perdent la faculté de concevoir dès que le flux menſtruel ceſſe pour ne plus reparoître. Les hommes ſont bien plus long-temps en état d'engendrer.

» Dans toutes les parties méridionales de l'Europe & dans les villes, la plûpart des filles ſont pubères à douze ans, & les garçons à quatorze ; mais dans les Provinces du Nord & dans les campagnes, à peine les filles le ſont-elles à quatorze & les gar-

Digitized by Google

çons à seize (a) «. Le flux menstruel cesse ordinairement à l'âge de quarante-cinq ou cinquante ans, & souvent dès l'âge de trente-six ans ; mais il y a des exemples qui prouvent qu'il peut durer toute la vie, commencer dans le plus bas âge, ou ne finir que dans un âge extrêmement avancé. Ses périodes & sa quantité diffèrent aussi beaucoup dans différentes femmes ; on en a vu, dans des pays chauds, accoucher à cinq, huit ou dix ans.

Lorsque le flux menstruel a cessé, les mamelles se flétrissent, & la voix s'affoiblit ; lorsque les hommes sont trop âgés pour avoir la puissance d'engendrer, ils ont la voix cassée, mais la barbe subsiste ; c'est le caractère de virilité le plus constant. Elle croît jusque dans l'âge le plus décrépit ; seulement elle change de couleur, & devient plus douce & plus flexible.

Il est très-certain que la barbe, le son de la voix des hommes, & plusieurs autres caractères de virilité, dépendent uniquement de la liqueur prolifique ; les Eunuques en sont une preuve convaincante. Lorsqu'ils ont été privés dans leur enfance des organes de la sécrétion de cette liqueur, ils n'ont jamais de barbe, & leur voix est toujours claire & aigüe ; les traits de leur visage & la forme de plusieurs autres parties de leur corps ne sont pas aussi fortement exprimés que dans les hommes ; aussi sont-ils plus foibles ; leur corps reçoit moins d'accroissement dans toutes ses parties : ils sont plus disposés à prendre de l'embonpoint, même à l'excès, & ils ont moins de force, d'activité dans l'esprit. Par tous ces caractères, les Eunuques diffèrent moins des femmes que des hommes.

Dans l'adulte, tous les caractères des sexes paroissent absolument différens ; cependant les Anatomistes savent depuis longtemps que le clitoris de la femelle ressemble presqu'entiérement à la verge du mâle ; & cette ressemblance est si apparente dans les fœtus, qu'il est difficile de reconnoître leur sexe, parce que le clitoris a autant de volume que la verge. Ruisch fit cette observation au commencement de ce siècle sur des fœtus humains qu'il conservoit dans son cabinet ; je l'ai faite moi-même sur plusieurs fœtus, & j'ai remarqué de plus, que l'ouverture de la vulve est placée le long du corps du clitoris, sur le côté inférieur ; de manière qu'on ne l'apperçoit qu'après avoir relevé le clitoris. Lorsque le fœtus a passé les premiers mois de son existence, l'accroissement du clitoris n'est plus proportionné à celui des autres parties de la génération ; il est d'un très-petit volume dans l'enfant & dans l'adulte ; mais il ressemble toujours à la verge du mâle par sa conformation : il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a point d'urètre.

Ce défaut de l'urètre est peut-être ce qui empêche que le clitoris ne devienne aussi grand que la verge, parce qu'il ne sert pas à l'écoulement de l'urine. J'ai trouvé dans la femelle du loris une preuve convaincante de cette présomption. De toutes les espèces d'animaux que j'ai disséqués, la femelle du loris est la seule dont l'urètre s'étende le long du clitoris, & s'ouvre au dehors à l'extrémité du gland comme dans la verge des mâles ; aussi le clitoris de cette femelle est aussi gros & aussi saillant au dehors du corps que la verge du loris mâle. Voilà donc une espèce d'animal dont la femelle a le clitoris exactement ressemblant à la verge du mâle. Cet exemple prouve clairement que le défaut de l'accroissement du clitoris ne vient que de la privation de l'urètre, & des fonctions de ce canal.

Le gland du clitoris a un prépuce comme celui de la verge ; mais ce prépuce n'environne pas le gland sur toute sa circonférence, comme dans le mâle ; il ne couvre que le devant & les côtés ; & au lieu de former un cercle entier, il disparoît dans les ailes de la vulve. Cette conformation du prépuce des femelles dénote que les aîles de la vulve sont, en partie, formées par le prépuce. Il se trouve une autre analogie dans le raphé du prépuce des mâles, qui est préci-

(a) Histoire Naturelle de l'Homme, par M. le Comte de Buffon.

Digitized by Google

sément à l'endroit où je présume que le prépuce des femelles est divisé pour former les ailes de la vulve. Ce raphé se continuant le long de la verge & au milieu du scrotum, semble indiquer l'endroit correspondant à l'ouverture de la vulve ; il paroît donc que ses aîles correspondent en partie au prépuce des mâles, & en plus grande partie au scrotum : aussi j'ai remarqué que la longueur de l'ouverture de la vulve dépend de la longueur du clitoris. La vulve est plus ou moins longue dans des femelles de différentes espèces d'animaux ; dans la plûpart, elle n'est pas plus longue que l'entrée du vagin. Dans les femmes, elle a deux fois autant de longueur, & dans les femelles des singes elle est encore plus longue : cet excédent de longueur se trouve toujours du côté du clitoris dont le prépuce termine la vulve. Mais ce qui semble prouver encore mieux la correspondance de la vulve avec le prépuce du mâle, c'est que dans le fœtus l'ouverture de la vulve est placée le long du clitoris, quoiqu'il soit très-saillant au dehors du corps.

Je ne cherche pas quelle est dans les mâles la correspondance des nymphes & de l'himen, parce que ces parties ne sont pas essentielles ; je n'ai vu des nymphes dans aucune espèce d'animaux, & je n'ai pas trouvé dans toutes, des parties correspondantes à l'himen & aux caroncules mirtiformes des femmes.

« La présence de l'hymen passe pour un des signes les plus certains de la virginité ; mais il s'en faut beaucoup qu'elle soit une preuve assurée de cet état, qui, tout considéré, est plutôt un être moral, une vertu qui consiste dans la pureté du cœur, qu'un être physique. Un grand nombre d'indispositions peuvent détruire cette membrane, dans les personnes les plus sages, pendant que des circonstances favorables peuvent l'avoir laissée intacte dans les filles défiorées ; de sorte que les unes paroîtront corrompues, quoique vierges, & les autres paroîtront vierges, quoique corrompues. Severin Pineau, l'un des Chirurgiens de Paris qui se soit le plus distingué autrefois par son sçavoir & son érudition, en rapporte des exemples frappans dans son excellent Traité *de notis Virginitatis* (a) ».

La Jeunesse.

Lorsque le corps a pris tout son accroissement en hauteur, l'adolescence finit & la jeunesse commence. C'est à l'âge de vingt ou vingt-cinq ans ; elle dure jusqu'à trente ou trente-cinq. Pendant la jeunesse toutes les parties du corps acquièrent de la force, de la consistance & toutes leurs dimensions : les femmes parviennent plutôt que les hommes à cet état de perfection ; la plûpart sont entièrement formées dès l'âge de vingt ans.

Je considère ici la jeunesse relativement à la division que l'on a faite des années de la vie en différens âges ; mais le mot jeunesse a d'autres acceptions : on a donné beaucoup plus d'étendue à sa signification, puisqu'elle indique quelquefois toute la partie de la vie qui est entre l'enfance & l'âge viril. Dans ce sens la jeunesse comprend les temps de la puberté & de l'adolescence ; on dit même un jeune enfant, lorsqu'on veut désigner un enfant dans ses premières années.

L'âge viril.

Le corps ayant pris toute sa hauteur dans l'adolescence & toutes ses dimensions dans la jeunesse, reste pendant plusieurs années dans le même état avant de commencer à dépérir. Cet espace de temps est l'âge viril ; il dure depuis la trentième ou trente-cinquième année de la vie jusqu'à la quarantième ou quarante-cinquième. Durant cet âge les forces du corps se soutiennent, & le plus grand changement qui arrive à sa figure vient de la graisse qui se forme dans différentes parties. Cette substance augmente leur volume à-peu-près comme dans les quatre premières années de l'enfance. La graisse change les proportions du corps ;

(a) Traité complet d'Anatomie, par M. Sabatier, *Tom. II, pag.* 392.

Digitized by Google

elle groſſit les traits du viſage, elle épaiſſit les membres en rempliſſant les intervalles qui étoient entre les muſcles; elle fait diſparoître leurs formes. Quoique l'embonpoint rende la figure du corps humain moins ſvelte & moins élégante, cependant lorſqu'il eſt modéré il embellit les gens qui avoient un air de maigreur. Mais l'embonpoint exceſſif déforme le corps & le ſurcharge d'un poids très-incommode, & quelquefois inſupportable. Tel on a vu des hommes qui ne peſoient que 130 livres engraiſſer au point de peſer 500 livres.

* « Le corps d'un homme bien fait doit être quarré; les muſcles doivent être durement exprimés, le contour des membres fortement deſſiné, les traits du viſage bien marqués. Dans la femme tout eſt plus arrondi, les formes ſont plus adoucies, les traits plus fins: l'homme a la force & la majeſté; les graces & la beauté ſont l'apanage de l'autre ſexe.

Tout annonce dans tous deux les maîtres de la terre; tout marque dans l'homme, même à l'extérieur, ſa ſupériorité ſur tous les êtres vivans; il ſe ſoutient droit & élevé, ſon attitude eſt celle du commandement, ſa tête regarde le ciel & préſente une face auguſte, ſur laquelle eſt imprimé le caractère de ſa dignité: l'image de l'ame y eſt peinte par la phyſionomie; l'excellence de ſa nature perce à travers les organes matériels, & anime d'un feu divin les traits de ſon viſage; ſon port majeſtueux, ſa démarche ferme & hardie annoncent ſa nobleſſe & ſon rang; il ne touche à la terre que par les extrémités les plus éloignées, il ne la voit que de loin, & ſemble la dédaigner; les bras ne lui ſont pas donnés pour ſervir de pilier d'appui à la maſſe de ſon corps. Sa main ne doit pas fouler la terre, & perdre par des frottemens réitérés la fineſſe du toucher dont elle eſt le principal organe; le bras & la main ſont faits pour ſervir à des uſages plus nobles, pour exécuter les ordres de la volonté, pour ſaiſir les choſes éloignées, pour écarter les obſtacles, pour prévenir les rencontres & le choc de ce qui pourroit nuire, pour embraſſer & retenir ce qui peut plaire, pour le mettre à portée des autres ſens ».

Le calme ou l'agitation de l'ame s'annonce ſur le viſage par le repos de toutes ſes parties & par la douce harmonie qui réſulte de leur enſemble, ou par divers mouvemens, dont chacun répond à une paſſion particulière, & en exprime, avec autant de délicateſſe que d'énergie, le caractère & les différens degrés. C'eſt ſur-tout dans les yeux que la peinture de l'ame admet à-la-fois & une expreſſion plus marquée & plus vive, & des nuances plus fines & plus variées. Les perſonnes qui ont la vue courte, ou qui ſont louches, ont beaucoup moins de cette ame extérieure, qui réſide principalement dans cet organe.

Les différentes couleurs des yeux ſont l'orangé foncé, le jaune, le vert, le bleu, le gris, & le mélange de gris & de blanc. Parmi ces couleurs, les plus ordinaires dans les yeux ſont l'orangé & le bleu, qui le plus ſouvent ſe trouvent réunies dans le même œil. Les yeux que l'on croit être noirs ne ſont que d'un jaune brun ou d'orangé foncé, & c'eſt le contraſte de la couleur jaune avec le blanc de l'œil qui la fait paroître noire. Le bleu, quelque léger qu'il ſoit dans les yeux, y devient la couleur dominante, & efface tellement l'orangé, dont il eſt ſouvent mêlé, qu'on ne s'apperçoit de ce mélange qu'en y regardant de près. Les plus beaux yeux ſont ceux qui paroiſſent noirs ou bleus. Il y a dans les premiers plus de force d'expreſſion & de vivacité, & dans les ſeconds plus de douceur, & peut-être plus de fineſſe.

Après les yeux, les parties du viſage qui contribuent le plus à marquer la phyſionomie, ſont les ſourcils. Leur nature différente de celle des autres parties les rend plus apparens par le contraſte: c'eſt comme une ombre dans le tableau, qui en relève les couleurs & les formes.

Le front eſt une des grandes parties de la face, & l'une de celles qui relèvent le plus la beauté de ſa forme. Tout le monde ſçait combien les cheveux ſont à la phyſionomie; & c'eſt un défaut que d'être chauve,

Digitized by Google

chauve. Les cheveux qui tombent d'abord, lorſque la vieilleſſe commence à ſe faire ſentir, ſont ceux qui garniſſent la partie la plus élevée de la tête, auſſi bien que celle qui eſt au-deſſus des tempes. Il eſt rare de voir tomber en entier ceux qui accompagnent le bas des tempes, non plus que ceux de la partie inférieure du derrière de la tête. Au reſte, il n'y a que les hommes qui deviennent chauves en avançant en âge; les femmes conſervent toujours leurs cheveux, & quoiqu'ils deviennent blancs comme ceux des hommes, lorſqu'elles approchent de la vieilleſſe, ils tombent beaucoup moins.

Le nez eſt la partie la plus avancée & le trait le plus apparent du viſage; mais comme il n'a que très-peu de mouvement, & qu'il n'en prend ordinairement que dans les plus fortes paſſions, il fait plus à la beauté qu'à la phyſionomie.

La bouche & les lèvres ſont, après les yeux, les parties du viſage qui ont le plus de mouvement & d'expreſſion. La bouche que relèvent la couleur vermeille des lèvres & l'émail des dents, devient, lorſqu'elle eſt animée par l'organe de la voix, comme le point de vue principal du viſage, celui ſur lequel les yeux s'arrêtent plus long-temps.

Les joues ſont des parties uniformes, qui n'ont par elles-mêmes aucun mouvement, aucune expreſſion, ſi ce n'eſt par la rougeur ou par la pâleur qui les couvre involontairement dans des paſſions différentes, telles que la honte, la colère, l'orgueil & la joie d'une part, & de l'autre la crainte, l'effroi & la triſteſſe.

» La tête en entier prend, dans les paſſions, des poſitions & des mouvemens différens; elle eſt abaiſſée en avant dans l'humilité, la honte, la triſteſſe; penchée de côté dans la langueur, la pitié; élevée dans l'arrogance, droite & fixe dans l'opiniâtreté: elle fait un mouvement en arrière dans l'étonnement, & pluſieurs mouvemens réitérés de côté & d'autre dans le mépris, la mocquerie, la colère & l'indignation.

» Dans l'affliction, la joie, l'amour, la honte, la compaſſion, les yeux ſe gonflent tout-à-coup, une humeur ſurabondante les couvre & les obſcurcit, il en coule des larmes dont l'effuſion eſt toujours accompagnée d'une tenſion des muſcles du viſage, qui fait ouvrir la bouche.

» Dans la triſteſſe, les deux coins de la bouche s'abaiſſent, la lèvre inférieure remonte, la paupière eſt abaiſſée à demi, la prunelle de l'œil eſt élevée & à moitié cachée par la paupière, les autres muſcles de la face ſont relâchés; de ſorte que l'intervalle qui eſt entre la bouche & les yeux eſt plus grand qu'à l'ordinaire, & par conſéquent le viſage paroît allongé.

» Dans la peur, la terreur, l'effroi, l'horreur, le front ſe ride, les ſourcils s'élevent, la paupière s'ouvre autant qu'il eſt poſſible; elle ſurmonte la prunelle, & laiſſe paroître une partie du blanc de l'œil au deſſus de la prunelle qui eſt abaiſſée & un peu cachée par la paupière inférieure; la bouche eſt en même-temps fort ouverte, les bords ſe retirent, & laiſſent paroître les dents en haut & en bas.

» Dans le mépris & la dériſion, la lèvre ſupérieure ſe relève d'un côté, & laiſſe paroître les dents, tandis que de l'autre côté elle a un petit mouvement comme pour ſourire, le nez ſe fronce du même côté que la lèvre s'eſt élevée, & le coin de la bouche recule. L'œil du même côté eſt preſque fermé, tandis que l'autre eſt ouvert à l'ordinaire; mais les deux prunelles ſont abaiſſées, comme lorſqu'on regarde du haut en bas.

» Dans la jalouſie, l'envie, la malice, les ſourcils deſcendent & ſe froncent, les paupières s'élèvent & les prunelles s'abaiſſent: la lèvre ſupérieure s'élève de chaque côté, tandis que les coins de la bouche s'abaiſſent un peu, & que le milieu de la lèvre inférieure ſe relève pour joindre le milieu de la lèvre ſupérieure.

» Dans le ris, les deux coins de la bouche reculent & s'élèvent un peu, la partie ſupérieure des joues ſe relève, les yeux ſe ferment plus ou moins, la lèvre ſupérieure s'élève, l'inférieure s'abaiſſe; la bouche s'ouvre, & la peau du nez ſe fronce dans les ris immodérés.

Digitized by Google

Les bras, les mains & les différentes parties du corps entrent auſſi dans l'expreſſion des paſſions. Dans la joie, par exemple, toutes ces parties ſont agitées par des mouvemens prompts & variés. Dans la langueur, la triſteſſe, les bras ſont pendans, & tout le corps eſt immobile. Cette ſuſpenſion de tout mouvement convient encore à l'admiration & à la ſurpriſe. Dans l'amour, le deſir, l'eſpérance, la tête & les yeux levés vers le ciel, ſemblent ſolliciter le bien que l'on ſouhaite; le corps ſe porte en avant, comme pour s'en approcher; les bras étendus ſemblent le ſaiſir d'avance. Au contraire, dans la crainte, dans la haine, dans l'horreur, les bras paroiſſent repouſſer l'objet de notre averſion; nous détournons les yeux & la tête comme pour éviter de le voir: nous reculons comme pour le fuir.

Quoique le corps de l'Homme ſoit à l'extérieur plus délicat que celui d'aucun des animaux, il eſt cependant très-nerveux, & peut être plus fort par rapport à ſon volume, que celui des animaux les plus forts: car il ne faut pas attribuer à la force de certains animaux, tels que le lion, ce qui n'appartient qu'à leurs armes. Celles que l'Homme a reçues de la Nature ne ſont point offenſives; heureux ſi l'art ne lui en eut pas mis à la main de plus terribles que les ongles du lion.

La meilleure manière de comparer la force de l'Homme avec celle des animaux, eſt d'eſtimer le poids qu'il peut porter. On aſſure que les porteſaix de Conſtantinople portent des fardeaux de neuf cents livres peſant. A l'aide d'une eſpèce de harnois, inventé par M. Déſaguliers, un homme portoit, ſans être fort ſurchargé, un poids de deux milliers. Or, ſi l'on chargeoit un cheval proportionnellement à l'excès de ſon volume, qui eſt au moins ſix ou ſept fois plus conſidérable que celui de l'Homme, la charge qui, dans ce cas, ſeroit de douze ou quatorze milliers, deviendroit un poids énorme, en comparaiſon des fardeaux que nous faiſons porter au cheval, même en diſtribuant le poids du fardeau auſſi avantageuſement qu'il nous eſt poſſible.

On peut encore juger de la force par la continuité de l'exercice, & par la légéreté des mouvemens. Les hommes exercés à la courſe ſont en état de devancer des chevaux, ou du moins de ſoutenir beaucoup plus long-temps une marche rapide ou même modérée. Les voyageurs aſſurent que les Hottentots devancent les lions à la courſe; que les Sauvages qui vont à la chaſſe de l'orignal, pourſuivent ces animaux, qui ſont auſſi légers que des cerfs, avec tant de vîteſſe, qu'ils les laſſent & les attrappent. On parle auſſi de Sauvages qui, dans les montagnes les plus eſcarpées, dans les pays les plus difficiles, où il n'y a aucun chemin battu, aucun ſentier tracé, font des voyages de mille ou douze cents lieues, en moins de ſix ſemaines ou deux mois. L'Homme ne connoît pas ſes forces; il ne ſait pas combien il en perd par la molleſſe, & combien il pourroit en acquérir par l'habitude d'un fort exercice (*a*). *

L'âge de retour.

Les Phyſiologiſtes donnent le nom de vieilleſſe au temps de la vie qui commence après l'âge viril, & qui ne finit qu'à la mort: il eſt vrai qu'ils diſtinguent la verte vieilleſſe, *ſenium crudum*, de la vieilleſſe décrépite. Mais le mot de vieilleſſe ne peut avoir dans notre langue une ſignification auſſi étendue. Un homme de quarante ou quarante-cinq ans n'eſt pas un vieillard; quoiqu'à cet âge le corps donne déjà des ſignes de dépériſſement, ce n'eſt pas encore l'âge de la vieilleſſe: je crois qu'il ſera mieux nommé *l'âge de retour*, puiſqu'alors la nature commence à rétrograder; l'embonpoint diminue & les fonctions de quelques parties du corps s'affoibliſſent.

L'âge de retour s'étend depuis quarante ou quarante-cinq ans, juſqu'à ſoixante ou ſoixante-cinq.

A cet âge la diminution de la graiſſe eſt la cauſe des rides qui commencent à

(*a*) Extrait de l'Hiſtoire Naturelle de l'Homme, par M. le Comte de Buffon.

Digitized by Google

paroître sur le visage & sur d'autres parties du corps. La peau n'étant plus soutenue par la même quantité de graisse & n'ayant plus assez d'élasticité pour se resserrer, s'affaisse & se plisse vers les endroits où elle est retenue par quelques circonstances particulières; par exemple, les rides qui s'étendent depuis les côtés du nez jusqu'au dessous des commissures des lèvres, viennent de l'affaissement de la peau d'une partie des joues; cette peau étant retenue par le nez & par le coin de la bouche, forme un renflement qui s'étend depuis l'une de ces parties jusqu'à l'autre, & une ride à côté de ce renflement.

Le retour de l'âge est marqué par un changement dans la vision dont la cause est bien connue. Pour voir distinctement les objets, il faut que les rayons de lumière qu'ils nous réfléchissent, se rassemblent au fond de l'œil en un foyer. Dans la force de l'âge, les rayons de lumière qui partent de petits objets, tels que les lettres d'un livre placées à huit ou dix pouces de distance de l'œil, sont réfractés en traversant ses humeurs, & principalement le cristalin, qui a la forme d'une lentille. Cette réfraction est telle, que les rayons se rassemblent en un petit espace au fond de l'œil : de cette manière la vision est distincte.

Au retour de l'âge la quantité des humeurs de l'œil diminue, elles perdent de leur limpidité; la cornée transparente est moins convexe, par conséquent il arrive moins de rayons de lumière au fond de l'œil, & ils n'y sont pas rassemblés dans un espace assez peu étendu pour que la vision soit nette: le foyer que formeroient ces rayons seroit au-delà du fond de l'œil. On remédie à cet inconvénient en éloignant le livre; alors les rayons de lumière venant de plus loin, leur foyer se trouve placé au fond de l'œil; mais la vision n'en est pas meilleure, parce que l'image de l'objet y est plus petite & plus obscure. Ainsi dès l'âge de quarante ou quarante-cinq ans, la plûpart des hommes ne pouvoient plus voir distinctement les petits objets avant que l'on eût inventé les lunettes dont on se sert pour lire. Cette découverte a été faite au commencement du quatorzième siècle, en 1300; on n'en connoît pas bien l'auteur; mais il paroît que le Cordelier Bacon y eut beaucoup de part : l'inventeur des lunettes a fait plus de bien au genre humain que Descartes & Newton. Celles dont il s'agit sont composées de deux verres convexes placés au-devant des yeux. Les rayons de lumière que les petits objets réfléchissent, se réfractent & se rassemblent en plus grand nombre avant d'entrer dans l'œil; par conséquent la seconde réfraction qu'ils y subissent, rapproche leur foyer & le place au fond de l'œil. D'ailleurs, les lunettes ayant rassemblé beaucoup de rayons de lumière, ils arrivent en plus grand nombre au foyer. Par le concours de ces deux moyens la vision des petits objets est aussi parfaite dans l'âge de retour & même dans la vieillesse, que dans la jeunesse & l'âge viril. Mais il faut bien prendre garde de se servir de lunettes qui soient trop fortes pour l'âge où l'on se trouve : elles sont séduisantes, parce qu'elles grossissent & qu'elles éclairent beaucoup, mais dangereuses par la trop grande quantité de rayons de lumière qu'elles rassembleroient au fond de l'œil, & qui émousseroient le principal organe de la vision.

Le retour de l'âge est marqué par l'affoiblissement de l'estomac, pour la plûpart des gens qui ne prennent pas assez d'exercice à proportion de la quantité & de la qualité de leurs alimens : ils sont sujets à de mauvaises digestions qui se répètent si souvent, qu'elles peuvent altérer la santé. Cet objet me paroît assez important pour être un des principaux articles de l'Histoire Naturelle de l'Homme.

L'âge de la vieillesse & de la caducité.

Les signes du retour de l'âge deviennent de plus en plus sensibles, & indiquent la vieillesse à soixante, à soixante-trois ou soixante-cinq ans. Cet âge s'étend jusqu'à la soixante & dixième, à la soixante-quinzième ou à la quatre-vingtième année de la vie. Lorsque les signes de la vieillesse

Digitized by Google

affoibliſſent le corps au point de le courber & de l'exténuer, alors le vieillard eſt caduc; ainſi la caducité n'eſt qu'une vieilleſſe infirme.

Mais il y a beaucoup de vieillards dont la ſanté eſt preſqu'auſſi bonne que dans l'âge de retour. Les ſignes de cet âge empirent dans d'autres vieillards; les yeux & l'eſtomac s'affoibliſſent de plus en plus; la maigreur augmente les rides du viſage, la barbe & tous les cheveux blanchiſſent; les forces diminuent & la mémoire eſt fautive.

La décrépitude.

David diſoit, il y a près de trois mille ans, que la vie de l'Homme, après la ſoixante & dixième, ou, au plus tard, après la quatre-vingtième année, n'étoit plus que peine & douleur: le caractère de l'âge de la décrépitude ne peut être mieux exprimé. Il y a quelques Hommes heureuſement nés, dont la vieilleſſe ſe ſoutient juſqu'à la ſoixante-quinzième année, & même plus loin, ſans être décrépite; mais ces exemples ſont rares. Les infirmités de la décrépitude vont toujours en empirant, & la fin de ce dernier âge eſt la mort. Ce terme fatal eſt incertain: on ne peut avoir relativement à la durée de la vie, que les réſultats des obſervations qui ont été faites ſur un grand nombre d'Hommes, nés au même temps, & morts à différens âges: j'en ferai mention dans la ſuite.

Les ſignes de la décrépitude prouvent la foibleſſe actuelle, & annoncent la deſtruction prochaine du corps humain; on perd le ſouvenir des choſes que l'on ſe rappelloit encore dans la vieilleſſe; la mémoire manque abſolument: le cerveau a pris trop de conſiſtance pour garder d'anciennes impreſſions, ou pour en recevoir de nouvelles. Les nerfs ſont émouſſés & endurcis: on devient ſourd & aveugle; on perd les ſens de l'odorat, du toucher & du goût. L'appétit manque; on ne ſent que le beſoin de manger, encore y a-t-il des vieillards qui n'ont que le ſentiment de la ſoif. Après que les dents ſont tombées, la maſtication eſt imparfaite, & les digeſtions mauvaiſes: les lèvres rentrent en dedans; les bords des mâchoires étant uſés, elles ne peuvent plus s'approcher l'une de l'autre; les muſcles de la mâchoire inférieure deviennent ſi foibles, qu'ils font de vains efforts pour la relever & la retenir.

Le corps s'affaiſſe dans la décrépitude; il perd de ſa hauteur; la colonne vertébrale ſe courbe en avant, parce que les muſcles du dos ne ſont plus aſſez forts pour la tenir droite, & que les vertèbres ſe ſoudent les unes avec les autres par leur partie antérieure. D'autres articulations dans les bras & les jambes ſe roidiſſent & ne plient qu'avec peine. La maigreur devient extrême; les forces manquent; le malheureux vieillard ne peut plus ſe ſoutenir; il eſt obligé de reſter aſſis ſur un ſiège, ou étendu dans ſon lit. La veſſie devient paralitique; les inteſtins n'ont plus de reſſort. La circulation du ſang ſe ralentit; les battemens du pouls ne ſont plus au nombre de quatre-vingt, par minute, comme dans la force de l'âge, ils ſe réduiſent juſqu'à vingt-quatre, & même moins; ils deviennent intermittens. La reſpiration eſt plus lente; le corps perd de ſa chaleur, & enfin le défaut de circulation cauſe la mort.

Durée de la vie humaine (*a*).

* C'eſt à tort que l'Homme ſe plaint de la briéveté de la vie. De tous les êtres qui reſpirent, il en eſt peu qui réuniſſent, à un plus haut dégré, toutes les cauſes internes qui tendent à en prolonger les différentes périodes. Le temps de ſa geſtation eſt conſidérable, eu égard au volume de ſon corps. Il paroît être celui de tous les animaux dans lequel le germe des dents ſe développe le plus tard. Son entier accroiſſement, qui ne s'achève que dans l'eſpace d'environ vingt ans, eſt beaucoup plus reculé que celui de pluſieurs animaux

(*a*) *Nota.* Cet article, ainſi que les ſuivans, eſt extrait de la Phyſiologie de M. Haller.

Digitized by Google

dont le volume ne ſurpaſſe guère celui du corps humain. On n'en connoît aucun qui parvienne plus tard à l'âge de puberté. Enfin, ce qui eſt le point eſſentiel, le tiſſu cellulaire & toutes les parties du corps ſont d'une ſubſtance plus molle & plus flexible dans l'Homme que dans aucun des quadrupèdes. Si donc on doit regarder la dureté que prennent, avec le temps, les parties du corps, comme la cauſe du dépériſſement, de la vieilleſſe & de la mort, ces différens termes doivent être plus éloignés pour l'Homme, dont la conſtitution eſt plus ſouple, au point qu'il y a moins de roideur & de dureté dans le corps d'un vieillard même décrépit, que dans celui d'un cheval de dix ans.

L'Homme paroît donc apporter, en naiſſant, le germe d'une longue vie, & s'il eſt enlevé long-temps avant d'arriver à ce terme reculé que ſa nature ſembloit lui promettre, ce ne peut être que par des cauſes accidentelles qui lui ſont comme étrangères. Lorſqu'on dit qu'il a ceſſé de vivre, c'eſt plutôt qu'il n'a point achevé.

Quant à la durée naturelle de la vie, il n'eſt pas aiſé d'en fixer les bornes préciſes. Cependant, s'il étoit vrai que la vie des animaux fût environ huit fois auſſi longue que le temps de leur accroiſſement, on en concluroit que les dernières limites de la vie humaine peuvent être reculées juſqu'au de là d'un ſiècle & demi, ce qui eſt aſſez conforme à l'expérience, comme on le verra plus bas.

Il n'eſt pas vrai que la vie humaine s'abrège, à meſure que la durée du monde augmente. Au temps de David, les bornes ordinaires de la vie ne paſſoient pas ſoixante & dix ou quatre-vingt ans. Aucun roi de Juda n'a paſſé cette époque. Cependant, lorſque l'empereur Veſpaſien fit le dénombrement des Romains, dans un ſiècle de molleſſe, il ſe trouva dans l'empire dix vieillards de cent vingt ans & au de là. Parmi les princes modernes, Louis le Grand a vécu ſoixante & dix-ſept ans. Stanislas l'a ſurpaſſé, & Clément XII a été juſqu'à quatre-vingt-huit ans. A Londres, cette grande ville, dont le ſéjour paroîtroit devoir être moins ſalubre que celui de la campagne, ſur le nombre des morts de chaque année, il s'en trouve entre vingt & vingt-quatre mille qui ont paſſé quatre-vingt-dix ans; &, parmi ces derniers, environ cinquante qui ont compté leur centième année, & depuis trois juſqu'à ſept qui ont pouſſé leur carrière encore plus loin.

Les Tranſactions philoſophiques font mention d'un Anglois, nommé Eccleſton, qui a pouſſé ſa carrière juſqu'à cent-quarante-trois ans. Un autre Anglois, nommé Effingham, a vécu juſqu'à cent quarante-quatre ans, & eſt mort en 1757, au mois de Février.

Parmi les vieillards de Norvège, on en compte un de cent cinquante ans.

Le nommé Thomas Parre, Anglois, eſt mort à l'âge de cent cinquante-deux ans, le 14 Novembre 1635. La cauſe de ſa mort fut une ſurabondance d'humeur, produite par la bonne chère, à laquelle il avoit commencé à ſe livrer, depuis qu'il eut éprouvé les bienfaits du Roi.

En général, on conſerve dans l'Angleterre & dans l'Irlande, le ſouvenir d'un grand nombre d'hommes qui ont joui d'une longue vie, ſoit que dans ces pays, les circonſtances ſoient par elles-mêmes plus favorables à la ſanté, ſoit qu'on y tienne un compte plus exact de ceux dont la vie a paſſé les bornes ordinaires.

Mais, de tous les hommes qui ont exiſté depuis un temps conſidérable, aucun ne paroît avoir fourni une plus longue carrière que Henri Jenkins, auſſi Anglois, qui, d'après tous les indices que l'on a pu raſſembler ſur ſon âge, doit avoir vécu environ 169 ans. *Voyez* Haller, Phyſiol.

M. le comte de Buffon a recueilli divers exemples de perſonnes qui ont vécu cent dix ans & au-delà.

Guillaume Lecomte, berger de profeſſion, mort ſubitement en 1776, dans la paroiſſe de Theuville-aux-Maillots, dans le pays de Caux, âgé de cent dix ans.

Dans la nomenclature d'un Profeſſeur de Dantzick, nommé Hanovius, on cite un Médecin Impérial, nommé Cramers, qui

Digitized by Google

avoit vu à Themeſvar, deux frères, l'un de cent dix ans, l'autre de cent douze ans, qui tous deux devinrent pères à cet âge.

La nommée Marie Cocu, morte en 1776 à Websboroug en Irlande, à l'âge de cent douze ans.

Le ſieur Iſwan-Horwaths, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, ancien capitaine de Huſſards au ſervice de France, mort à Sar-Albe en Lorraine, le 4 décembre 1775, âgé de cent douze ans, dix mois & vingt-ſix jours. Il a joui, juſqu'à la fin de ſa vie, de la ſanté la plus robuſte, que l'uſage peu modéré des liqueurs fortes n'a pu altérer. Les exercices du corps, & ſur-tout la chaſſe, dont il ſe délaſſoit par l'uſage des bains, étoient pour lui des plaiſirs vifs. Quelque temps avant ſa mort, il entreprit un voyage très-long, & le fit à cheval.

Roſine Jwiwarouska, morte à Minsk en Lithuanie, âgée de cent treize ans.

Fockjel Johannes, morte dans la paroiſſe de Friſe, au village d'Oldeborn, âgée de cent treize ans ſeize jours.

La nommée Jenneken Maghbargh, veuve Fans, morte le 2 février 1776, à la maiſon de charité de Zutphen, à l'âge de cent treize ans & ſept mois. Elle avoit toujours joui de la ſanté la plus ferme, & n'avoit perdu la vue qu'un an avant ſa mort.

On liſoit, dans le journal hiſtorique & politique, en ſeptembre 1773, que le nommé Patrek Meriton, cordonnier à Dublin, paroiſſoit encore fort robuſte, quoiqu'il fût alors âgé de cent quatorze ans. Il avoit été marié onze fois, & la femme qu'il avoit étoit âgée de ſoixante-dix-huit ans.

Marguerite Boneſant, morte à Wear-Gifford, au comté de Devon, le 26 mars 1774, âgée de cent quatorze ans.

M. Eaſtemann, procureur, mort à Londres, le 11 janvier 1776, à l'âge de cent quinze ans.

Terence Gallabar, mort le 21 février 1776, dans la paroiſſe de Killymon, près de Dungannon en Irlande, âgé de cent ſeize ans & quelques mois.

David Biou, mort en Mars 1776, à Tiſmerane, dans le comté de Clarck en Irlande, à l'âge de cent dix-ſept ans.

A Vilejac en Hongrie, un payſan, nommé Marsk Jonas, eſt mort le 20 janvier 1775, âgé de cent dix-neuf ans, ſans jamais avoir été malade.

Eleonore Spicer, morte au mois de juillet 1773, à Accomak, dans la Virginie, âgée de cent vingt-un ans. Elle n'avoit jamais bu aucune liqueur ſpiritueuſe, & a conſervé l'uſage de ſes ſens juſqu'au dernier terme de ſa vie.

Deux vieillards, cités dans les Tranſactions Philoſophiques, âgés, l'un de cent quarante ans, & l'autre de cent ſoixante-cinq ans.

Hanovius, profeſſeur de Dantzick, que nous avons déjà cité ci-deſſus, fait mention, dans ſa Nomenclature, de deux autres vieillards, dont l'un eſt mort à l'âge de cent quatre-vingt-quatre ans, & l'autre avoit été vu encore vivant en Valachie, & âgé, ſelon cet Auteur, de cent quatre-vingt-dix ans (*a*).

Avant d'aſſigner les cauſes les plus ordinaires d'une longue vie, il eſt à propos d'examiner quel a été le genre de vie & la poſition de ceux qui ont joui de cet avantage; car s'ils ont eu quelque choſe de commun que les autres n'ayent point partagé avec eux, il ſera très-probable que c'eſt par l'endroit où ils ſe ſont reſſemblés que l'on doit auſſi les conſidérer, pour découvrir les cauſes qui ont prolongé leurs jours au-delà du terme ordinaire.

En partant de ce principe, on trouve d'abord que la plûpart de ceux qui ont vécu long-temps ont été ſobres, & ont obſervé un régime exact. Les longues vies ſont communes dans les Ordres Religieux que leur règle réduit à une nourriture modérée, & oblige de s'abſtenir de vin & de viandes. Ces fameux Anachorètes, un ſaint Antoine, un ſaint Paul hermite, dont le premier eſt mort à cent cinq ans, & l'autre à cent treize, n'ont point connu l'uſage du vin, & ont vécu des racines & des fruits

(*a*) Hiſtoire Naturelle de l'Homme, par M. le Comte de Buffon.

Digitized by Google

ſauvages que leur fourniſſoit le déſert où ils s'étoient retirés.

Le philoſophe Xenophile, qui a vécu cent ſix ans, étoit de la ſecte de Pithagore. On ſçait que ces philoſophes qui ſoutenoient le dogme de la tranſmigration des ames, s'interdiſoient l'uſage des viandes, parce qu'ils s'imaginoient que tuer un animal, ce ſeroit aſſaſſiner un autre ſoi-même.

Un payſan qui avoit mené dans ſa jeuneſſe une vie peu règlée, ſe réforma, & parvint pareillement à l'âge de cent ſix ans. Au contraire, Thomas Parre, que nous avons déjà cité, dont la vie juſqu'à cent cinquante ans avoit été frugale, abrégea ſes jours, pour avoir abuſé de l'aiſance où l'avoit mis la bienfaiſance de ſon Prince.

Parmi beaucoup d'autres, dont nous pourrions faire mention, il ſuffira de citer le célèbre Cornaro, Vénitien, qui, né avec un tempérament très-foible, ſçut, par ſa grande ſobriété, dérober à la mort un corps déjà caſſé à quarante ans, & jouit juſqu'à quatre-vingt-dix d'une ſanté inaltérable.

On obſerve auſſi qu'un grand nombre de ceux qui ont atteint un âge très-avancé ſe ſont adonnés à la vie contemplative, tels que les philoſophes & les anachorètes. Cependant on a vu auſſi des rois, tels que Maſſiniſſa, Hieron, Artaxerce, vieillir au milieu des ſoins pénibles du gouvernement & des fatigues de la guerre. Beaucoup de militaires & de laboureurs ont joui du même avantage. Mais en général les exercices violens abrégent la vie. On a remarqué que les ſimples ſoldats vieilliſſoient avant les officiers.

La vie champêtre a fourni auſſi une multitude de vieillards ſains & vigoureux. Cependant Hans-Loane, Duverney, Fontenelle, & d'autres qui ont vécu dans les villes, ſont parvenus à une heureuſe vieilleſſe. En général il ne faut pas croire que la mortalité ſoit auſſi grande dans les villes qu'elle paroîtroit l'être, d'après les regiſtres mortuaires : car en comparant ceux de la ville avec ceux de la campagne, on trouve la proportion des morts aux vivans ſenſiblement moindre dans les derniers. Mais une des principales raiſons de cette différence, eſt qu'il y a beaucoup d'hommes qui paſſent des campagnes dans les villes, tels que des artiſans & des domeſtiques. D'autres vont à la guerre ou ſur la mer, & y trouvent la fin de leurs jours, dont la date ne peut être conſignée dans les regiſtres de la patrie. La ville au contraire ne fournit point d'habitans aux campagnes, ſi ce n'eſt un petit nombre de miniſtres de la religion & d'officiers de juſtice. Cette répartition inégale charge les regiſtres des villes d'un excès qui appartient réellement à ceux des campagnes.

On a remarqué que les inſenſés vivoient long-temps, ce que M. Haller attribue à ce qu'ils ſont exempts de ces vives inquiétudes, qu'il regarde comme le plus mortel de tous les poiſons. Il en eſt de même, juſqu'à un certain point, des habitans de la campagne. Libres des ſoins qu'entraîne l'ambition de briller par les talens, ou de parvenir aux dignités, ſans regret pour l'ordinaire ſur le paſſé, peu inquiets pour l'avenir, ils n'éprouvent point ces tourmens de l'eſprit qui minent le corps. Ils joignent à cette tranquillité d'ame, qui eſt une des plus belles prérogatives de l'enfance, celle d'être encore long-temps jeunes par le phyſique, ſur lequel on ſçait que le moral a une influence marquée.

On a vu cependant des philoſophes, exempts d'ambition, pouſſer loin leur carrière. Bacon met au rang des cauſes qui peuvent contribuer à nous procurer cet avantage, une vie pieuſe, qui, en amortiſſant l'activité de nos deſirs par rapport aux biens préſens, donne entrée dans notre ame à la douce eſpérance des biens à venir.

Les perſonnes foibles & pâles, celles dont la jeuneſſe a été languiſſante, démentent ſouvent, par une longue vie, ces triſtes apparences.

Une ſageſſe précoce & des talens trop au-deſſus de l'âge ſont ſouvent plus propres à inſpirer de l'étonnement que des eſpérances. Le développement rapide des facultés morales, en abrégeant la jeuneſſe, ſemble reſſerrer à proportion l'eſpace entier de la vie.

Digitized by Google

Enfin, il y a des familles dans lesquelles la trame de la vie paroît mieux ourdie que dans les autres, pour me servir de l'expression de M. Haller. Telle fut celle de Thomas Parre, où l'on compte quatre générations dont les durées s'étendent depuis cent douze jusqu'à cent vingt-quatre ans.

M. Haller a essayé de déduire des observations précédentes, les causes à la faveur desquelles un petit nombre d'hommes échappent plus long-temps que les autres à la loi commune.

Quelques-unes de ces causes sont indépendantes de notre volonté. Nos soins les plus assidus ne nous soustrairont pas aux ravages de ces épidémies qui n'épargnent aucun tempérament, & interrompent souvent, dans les plus belles années de la vie, le cours d'une santé jusqu'alors inaltérable.

Il ne nous est pas donné non plus d'éviter ces peines & ces inquiétudes de l'esprit qu'excitent en nous les maux du corps dont elles hâtent le dépérissement, ou une longue suite de revers.

Nous ne sommes pas plus libres sur le choix des pays les plus convenables aux différens âges de la vie, tels que sont, pour les jeunes gens, les climats septentrionaux, situés vers le cinquantième degré de latitude, où les maladies aiguës sont moins à craindre, & où les pulsations du cœur plus lentes retardent le développement du corps.

Dans un âge plus avancé, lorsque la fréquence du pouls est ralentie, & que le cœur a perdu une partie de son irritabilité, l'exposition la plus avantageuse seroit celle d'un pays, situé entre le trentième & le quarantième degré de latitude, & même plus près de l'équateur, jointe au séjour de la campagne dans un terrein sec, où l'on put, à volonté, jouir de la fraîcheur que l'on respire à l'ombre, & ranimer, à l'aide de la chaleur bienfaisante du soleil, la vigueur d'une irritabilité qui se perd.

Ajoutez à ces avantages une fortune assez aisée pour donner l'exclusion à ces desirs inquiets que fait naître le sentiment du besoin & des privations.

Il faudroit encore être né d'un pere & d'une mere qui eussent été sains, & qui n'eussent pu nous transmettre avec le sang, le germe de la goutte, de l'apoplexie, de l'hydropisie ou de la phthisie, tristes héritages qui s'attachent à nous malgré tous les préservatifs que peut leur opposer le régime le plus exact, & nous font éprouver, à notre tour, le sentiment intime des maux que nous avions déjà partagés par notre sensibilité & notre tendresse pour des parens qui en furent les victimes.

M. Haller compte aussi, parmi les gages d'une longue vie, l'irritabilité modérée du cœur, la lenteur du pouls, le retard des différentes périodes de la vie, toutes causes qui rendent les parties solides moins disposées à se durcir.

Il conseille aux jeunes gens de s'abstenir du vin, qu'il ne regarde que comme un remède, & de se borner à l'usage de l'eau, qui est la boisson que la Nature a assortie à nos besoins. Peu de viandes, à cet âge, & & beaucoup de légumes ; peu de sels & d'aromates : aucune de ces plantes âcres, qui sont connues sous le nom de *crucifères*.

Il veut qu'en général on se réduise à une nourriture frugale, qui se digère plus aisément, & n'est point sujette à se corrompre & à vicier la masse du sang, dont la qualité le plus à desirer est, selon lui, d'être sans âcreté & semblable à celui d'un enfant.

Il accorde à la vieillesse un peu plus de liberté dans l'usage des viandes.

Il desire en tout une sage médiocrité, avec une certaine disposition à la gaieté ; une sobriété dans les repas, qui nous laisse toujours en deçà de ce que demande l'appétit ; une modération qui aille presque jusqu'à la réserve dans l'usage des plaisirs, dans l'étude & dans l'exercice du corps. Il préfère de céder trop facilement au sommeil, plutôt que de s'y refuser.

Les longues vies étant de beaucoup les plus rares, il semble d'abord que l'on devroit entendre, par la durée naturelle de la vie, celle qui a lieu le plus communément, c'est-à-dire, celle qui est resserrée

Digitized by Google

ſerrée dans des bornes aſſez étroites. Mais, comme nous l'avons déjà remarqué, il faut bien diſtinguer ce qui appartient à la conſtitution de l'Homme, de ce qui eſt une ſuite aſſez ordinaire de ſa condition. La première tend à en faire un être vivace; mais l'influence des cauſes locales, qu'il eſt très-difficile d'éviter, arrête la Nature dans ſa courſe, & briſe le vaſe avant qu'il ſoit uſé; d'où il arrive qu'une longue carrière qui devroit être dans l'ordre commun & ordinaire des choſes, devient une ſorte d'exception à laquelle il n'y a que peu d'Hommes qui puiſſent prétendre.

Nous allons faire le dénombrement de ces différentes cauſes, en reprenant la vie de l'Homme dès ſa naiſſance.

Sur mille enfans, dont M. Haller a fait le relevé, d'après les regiſtres mortuaires de Londres, vingt-trois étoient morts preſqu'auſſi-tôt après avoir vu la lumière. La pouſſe des dents en avoit fait périr cinquante, & les convulſions deux cens ſoixante & dix-ſept. Il en étoit mort quatre-vingt de la petite-vérole, préſent funeſte que l'Abyſſinie a fait au reſte du monde, où juſqu'alors cette maladie avoit été inconnue. Sept autres avoient eu, pour cauſe de mort, la rougeole, autre maladie également récente, & qu'on croit originaire de l'Arabie. Parmi les femmes adultes, huit au moins étoient mortes des ſuites d'une couche malheureuſe. La phthiſie & l'aſthme, maladies communes chez les Anglois, en avoient enlevé cent quatre-vingt-onze du même ſexe, & environ la cinquième partie des hommes faits. Cent cinquante avoient été emportés par les fièvres aiguës. Dans un âge plus avancé, il en étoit mort douze d'apoplexie, & quarante-un d'hydropiſie, ſans parler de ceux pour qui des maladies moins graves en elles-mêmes étoient devenues mortelles. Il n'eſt reſté que ſoixante & dix-huit hommes dont on puiſſe attribuer la mort à la vieilleſſe, & parmi leſquels vingt-ſept ont pouſſé leur carrière juſqu'à quatre-vingts ans & au delà.

Des différentes maladies dont on vient de voir les funeſtes effets, il n'en eſt aucune qui ſoit une ſuite de la conſtitution de l'homme. En général, les Anglois ſont peu ſujets aux maladies, ſi on excepte la petite-vérole & la rougeole, & il y en a beaucoup parmi eux qui jouiſſent d'une ſanté conſtante juſqu'à la vieilleſſe, ce qui fait voir que ce n'eſt point dans notre nature qu'il faut chercher le principe des maladies qui ont été citées ci-deſſus, quoiqu'elles enlèvent plus des neuf dixièmes des hommes, & même pluſieurs vieillards, avant le terme où ils ſe ſeroient éteints d'eux-mêmes.

Dans les autres pays, il y a d'autres maladies régnantes, qui abrègent pareillement la vie humaine.

Dans les climats ſeptentrionaux, le ſcorbut, la colique des Lappons & les maladies de poitrine, ſont les cauſes les plus ordinaires de la mort.

Dans certaines régions tempérées, (M. Haller cite ici la Suiſſe, ſa patrie,) l'hydropiſie arrête une multitude d'hommes à l'entrée de la vieilleſſe, qui eſt, pour la plûpart des perſonnes de l'un & l'autre ſexe, le terme de la vie, lorſqu'elles ont échappé aux maladies aigues. Il ajoute que les fièvres milliaires & petechiales, auparavant étrangères à la Suiſſe, y ont été apportées depuis peu, & que parmi les maladies aigues, il n'y a pas long-temps que la fièvre putride a commencé à y devenir d'un très-mauvais caractère.

Les régions chaudes ſont le ſéjour des maladies les plus aigues. Il y a des pays où les coups de ſoleil font ſouvent périr, en peu d'heures, les gens de la campagne, tandis qu'ils travaillent ou qu'ils dorment expoſés aux brûlantes ardeurs de cet aſtre.

L'air de l'Egypte & de l'Aſie mineure, engendre la peſte, qui, dans ces pays, emporte la moitié des habitans.

Entre les tropiques, les fièvres ardentes règnent lorſque le ciel eſt ſerain, & font place, pendant les temps pluvieux, à la diſſenterie, & à une eſpèce de fièvre qui pouſſe à travers les pores de la peau, une partie du ſang, & change le reſte en une ſanie de couleur jaunâtre.

Le froid de la nuit eſt encore, dans les

Digitized by Google

régions chaudes, la cauſe de pluſieurs maladies graves, comme la paralyſie, l'eſquinancie, l'enflure de la tête, &c.

La diverſité des expoſitions occaſionne auſſi différentes maladies. Les lieux humides ou marécageux donnent naiſſance à des fièvres de divers caractères, mais toutes très-fâcheuſes. Ceux qui voyagent ſur la mer, entre Goa & Mozambique, & même ſur la mer pacifique, ſont ſujets à être attaqués du ſcorbut. Le genre de vie que mènent les marins, eſt ſeul capable de produire cette maladie.

Il eſt encore des profeſſions funeſtes à la ſanté. A Freyberg, ceux qui travaillent à l'exploitation des mines, ſont enlevés dès l'âge d'environ trente ans, par les effets de la vapeur du plomb. Les tailleurs de pierre ſont forcés d'avaler la pouſſière calcaire qui vole autour d'eux, d'où réſultent des maladies de poitrine qui les conduiſent à la mort.

D'autres genres de vie entraînent d'autres accidens, dont le détail nous meneroit trop loin. Ce que nous en avons dit, ſuffit pour prouver que ce ſont les dangers dont nous ſommes environnés qui précipitent la vie de la plûpart des hommes vers le terme où la Nature l'eût conduite lentement & par dégrés. *

TABLE des probabilités de la durée de la vie.

* Cette table a été conſtruite d'après celle qui ſe trouve dans le ſeptième volume des Supplémens à l'Hiſtoire Naturelle de M. le Comte de Buffon. On y a indiqué, de diſtance en diſtance, par les fractions les plus ſimples, le rapport du nombre de perſonnes qui reſtent en vie, à la totalité de 23994 perſonnes. Les époques auxquelles répondent ces fractions, doivent être priſes dans le cours de l'année qui ſuit immédiatement. Il eſt bon d'obſerver que le nombre 23994 eſt exactement diviſible par 18, d'où il ſuit qu'il l'eſt pareillement par 2, par 3, par 6 & par 9. Ainſi les fractions $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{9}$, $\frac{1}{18}$, répondent à des parties du nombre 23994, exprimées en nombres entiers. Quant aux autres fractions, on ne peut en avoir qu'une valeur approchée, en ſe bornant à des nombres entiers.

De 23994 enfans, nés à la même heure, il eſt probable qu'il en mourra,

En	1 an	6454.
	Reſte $\frac{1}{3}$ ou 15996.	
En	2 ans	8832.
En	3 ans	9817.
En	4 ans	10517.
En	5 ans	11026.
En	6 ans	11432.
En	7 ans	11739.
En	8 ans	11979.
	Reſte $\frac{1}{2}$ ou 11997.	
En	9 ans	12133.
En	10 ans	12245.
En	11 ans	12345.
En	12 ans	12438.
En	13 ans	12526.
En	14 ans	12610.
En	15 ans	12695.
En	16 ans	12785.
En	17 ans	12880.
En	18 ans	12980.
En	19 ans	13087.
En	20 ans	13203.
En	21 ans	13327.
En	22 ans	13460.
En	23 ans	13596.
En	24 ans	13736.
En	25 ans	13877.
En	26 ans	14019.
En	27 ans	14162.
En	28 ans	14306.
En	29 ans	14451.
En	30 ans	14599.
En	31 ans	14750.
En	32 ans	14903.
En	33 ans	15057.
En	34 ans	15215.
En	35 ans	15375.
En	36 ans	15540.
En	37 ans	15710.
En	38 ans	15885.
	Reſte $\frac{1}{3}$ ou 7998.	
En	39 ans	16066.
En	40 ans	16253.

Digitized by Google

En 41 ans..... 16439.
En 42 ans..... 16624.
En 43 ans..... 16808.
En 44 ans..... 16987.
En 45 ans..... 17159.
En 46 ans..... 17325.
En 47 ans..... 17478.
En 48 ans..... 17637.
En 49 ans..... 17798.
En 50 ans..... 17960.
Reste $\frac{1}{4}$ ou 5998.
En 51 ans..... 18123.
En 52 ans..... 18287.
En 53 ans..... 18452.
En 54 ans..... 18620.
En 55 ans..... 18790.
En 56 ans..... 18963.
En 57 ans..... 19137.
Reste $\frac{1}{5}$ ou 4798.
En 58 ans..... 19314.
En 59 ans..... 19493.
En 60 ans..... 19676.
En 61 ans..... 19861.
Reste $\frac{1}{6}$ ou 3999.
En 62 ans..... 20047.
En 63 ans..... 20236.
En 64 ans..... 20426.
En 65 ans..... 20623.
Reste $\frac{1}{7}$ ou 3427.
En 66 ans..... 20819.
Reste $\frac{1}{8}$ ou 2999.
En 67 ans..... 21014.
En 68 ans..... 21208.
Reste $\frac{1}{9}$ ou 2666.
En 69 ans..... 21399.
En 70 ans..... 21589.
Reste $\frac{1}{10}$ ou 2399.
En 71 ans..... 21778.
Reste $\frac{1}{11}$ ou 2181.
En 72 ans..... 21966.
Reste $\frac{1}{12}$ ou 1999.
En 73 ans..... 22153.
Reste $\frac{1}{14}$ ou 1713.
En 74 ans..... 22334.
Reste $\frac{1}{15}$ ou 1599.
En 75 ans..... 22511.
Reste $\frac{1}{18}$ ou 1333.
En 76 ans..... 22686.
Reste $\frac{1}{20}$ ou 1199.
En 77 ans..... 22860.
En 78 ans..... 23030.
En 79 ans..... 23187.
Reste $\frac{1}{30}$ ou 799.
En 80 ans..... 23331.
Reste $\frac{1}{40}$ ou 599.
En 81 ans..... 23454.
Reste $\frac{1}{50}$ ou 479.
En 82 ans..... 23557.
Reste $\frac{1}{60}$ ou 399.
En 83 ans..... 23640.
Reste $\frac{1}{80}$ ou 299.
En 84 ans..... 23703.
Reste $\frac{1}{100}$ ou 239.
En 85 ans..... 23757.
En 86 ans..... 23801.
En 87 ans..... 23839.
En 88 ans..... 23871.
Reste $\frac{1}{200}$ ou 119.
En 89 ans..... 23891.
En 90 ans..... 23909.
Reste $\frac{1}{300}$ ou 79.
En 91 ans..... 23925.
Reste $\frac{1}{400}$ ou 59.
En 92 ans..... 23939.
Reste $\frac{1}{500}$ ou 47.
En 93 ans..... 23951.
Reste $\frac{1}{600}$ ou 39.
En 94 ans..... 23961.
Reste $\frac{1}{800}$ ou 29.
En 95 ans..... 23970.
Reste $\frac{1}{1000}$ ou 23.
En 96 ans..... 23977.
Reste $\frac{1}{1500}$ ou 15.
En 97 ans..... 23982.
En 98 ans..... 23986.
En 99 ans..... 23989.
Reste $\frac{1}{3000}$ ou 4.
En 100 ans..... 23992.
Reste $\frac{1}{10000}$ ou 2.
En 101 ans..... 23994.
Reste 0

La Mort.

La vie de l'Homme consiste dans l'activité de ses organes : ils se fortifient dans l'enfance, l'adolescence & la jeunesse : ils dépérissent dans l'âge de retour & dans la vieillesse. La mort naturelle n'est que l'anéantissement de leurs forces dans la décrépi-

Digitized by Google

tude : ainſi, le corps humain tend à ſa fin ; & opère ſa propre deſtruction, depuis l'âge de retour juſqu'à la mort ; il périt par parties, à meſure que quelques-uns de ſes organes perdent leur action. Le mouvement du cœur eſt le plus durable ; lorſqu'il ceſſe, l'Homme a déja rendu ſon dernier ſoupir : il paſſe de la vie à la mort.

Mais il n'y a qu'un très-petit nombre d'Hommes qui parcourent tous les âges de la vie, & qui ne meurent qu'au terme de la nature : mille & mille cauſes accélèrent la mort. On ne peut imaginer combien d'accidens & de maladies briſent & corrompent les différentes parties du corps, retardent ou accélèrent leurs mouvemens, au point de cauſer une mort prématurée.

De quelque manière que la mort doive arriver, on n'en connoît ni le temps, ni les circonſtances ; cependant, on imagine qu'elle eſt toujours affreuſe & épouvantable, & l'on n'y ſonge jamais qu'avec peine. Il faut pourtant penſer à la mort, puiſque nous y ſommes deſtinés, & que cette idée peut nous ſervir pour la retarder ou pour en prévenir de mauvaiſes ſuites, par une bonne conduite.

La mort naturelle, conſidérée ſans prévention, nous paroîtra préférable aux infirmités de la décrépitude. D'ailleurs, lorſque les fonctions du corps ſont preſque nulles, lorſqu'on n'a plus de mémoire, lorſqu'on a perdu l'uſage des ſens, il reſte peu à perdre. Un corps exténué, des organes uſés, n'oppoſent qu'une foible réſiſtance à la mort. Quels regrets, quelle douleur pourroit-elle cauſer ?

Deſtruction des cadavres.

Après la mort, l'organiſation du corps de l'Homme commence à ſe détruire ; toutes ſes parties ſe relâchent, s'altèrent & ſe déſuniſſent : cette opération ſe fait par un mouvement inteſtin de fermentation, qui cauſe la putréfaction & qui réduit les cadavres en alkali volatil, en huile fetide & en terre. On donne le nom de terreau à celle qui vient de la décompoſition des animaux & des végétaux.

La chaleur & l'humidité favoriſent la putréfaction ; mais les cadavres en ſont préſervés par la grande chaleur sèche & par le grand froid : ils ſe conſervent lorſqu'ils ſont gelés, tant qu'ils reſtent dans cet état. Ceux qui ſont expoſés à une grande chaleur perdent leurs parties fluides, par l'évaporation, & ſe deſſèchent avant de ſe corrompre. Les terres abſorbantes pompent les humeurs des cadavres & les conſervent en les deſſéchant. Au défaut de ces circonſtances, on a employé d'autres moyens pour empêcher l'entière deſtruction des cadavres.

Il étoit aſſez naturel, après la mort des perſonnes que l'on chériſſoit, ou de celles qui avoient été fameuſes, de chercher les moyens de conſerver leurs triſtes reſtes. Une momie chez les Egyptiens, ou des cendres dans une urne, chez les Romains, étoient un objet d'affection ou de reſpect ; chacun devoit même être flatté, dans l'eſpérance qu'il reſteroit, après ſa mort, quelques parties de ſon propre corps, qui perpétueroient le ſouvenir de ſon exiſtence, & qui entretiendroient, en quelque façon, les ſentimens qu'il auroit mérités des autres hommes. L'embaumement étoit le moyen le plus facile pour préſerver les corps de la corruption ; auſſi cet uſage eſt-il le plus ancien qui ait jamais été pratiqué dans les funérailles : il a été reçu par la plûpart des Nations, & il eſt encore en uſage aujourd'hui pour les Rois & pour les Grands.

Les Egyptiens ſont les premiers, que nous ſçachions, qui ayent fait embaumer les corps des morts. Nous en avons des preuves authentiques dans le Livre Sacré, au chap. L. de la Geneſe, où il eſt dit : « Joſeph voyant ſon père expiré ....., il commanda aux Médecins, qu'il avoit à ſon ſervice, d'embaumer le corps de ſon père, & ils exécutèrent l'ordre qui leur avoit été donné, ce qui dura quarante jours, parce que c'étoit la coutume d'employer ce temps pour embaumer les corps morts ».

Le plus ancien des Hiſtoriens profanes, Herodote, eſt entré dans le détail de cette pratique. Cet auteur eſt ſi préçis, que j'ai

Digitized by Google

cru qu'il étoit à propos de rapporter en entier l'article dont il s'agit. * On porte le corps, pour être embaumé : il y a des hommes commis à cet effet, & qui en font métier..... Quand les parens ſont convenus avec eux du prix de l'embaumement, ils ſe retirent & les laiſſent dans la maiſon. Alors ceux-ci embaument le corps, avec tout le ſoin poſſible, de la manière ſuivante. D'abord ils tirent la cervelle par les narines, à l'aide d'un inſtrument travaillé exprès, & à meſure qu'ils la font ſortir, ils verſent des parfums pour la remplacer. Enſuite, avec une pierre d'Ethiopie, bien aiguiſée, ils font une inciſion vers les flancs, & retirent, par cette ouverture, tous les inteſtins ; &, après les avoir vuidés, puis lavés avec du vin de palme, ils achèvent de les nettoyer à l'aide d'une pouſſière aromatique. Enſuite ils rempliſſent le ventre de mirrhe pure & broyée finement, de caſſe & d'autres parfums, (il en faut excepter l'encens), puis ils le recouſent. Cela fait, ils ſalent le corps avec du nître, & l'y laiſſent plongé pendant ſoixante & dix jours ; car ils n'eſt pas permis de l'y tenir plus long-temps. Ce terme expiré, après avoir lavé le mort, ils enveloppent tout ſon corps de bandelettes de lin fin, qu'ils enduiſent d'une gomme dont les Egyptiens ſe ſervent ordinairement comme de colle ; enſuite les parens ayant repris le corps, font faire un cercueil de bois, dont la forme imite celle du corps humain, & y enferment le mort ; puis ils le dépoſent dans le lieu deſtiné à cet effet, & le dreſſent debout contre la muraille. Telle eſt la manière la plus ſomptueuſe d'embaumer les morts. Quant à ceux qui ont voulu qu'on modérât la dépenſe à leur égard, voici comme on prépare leurs corps. Les embaumeurs rempliſſent une ſeringue d'une liqueur odoriférante, que l'on retire du cèdre, & ils en font des injections dans le ventre, par le fondement, ſans faire aucune inciſion au corps, & ſans ôter les inteſtins ; puis ils le ſalent pendant le nombre de jours que j'ai marqué, & le dernier jour, ils font ſortir du ventre la liqueur de cèdre qu'ils y avoient fait entrer, & qui a tant de vertu, qu'elle réſout les inteſtins & les viſcères, & les entraîne avec elle. Quant au nître, il conſume les chairs & ne laiſſe ſubſiſter que la peau & les os du mort : cela fait, ils rendent le corps aux parens, ſans aucune autre préparation. La troiſième manière d'embaumer eſt celle qui ſe pratique à l'égard des plus pauvres. Les embaumeurs nettoient le ventre avec une liqueur purgative, le ſalent pendant ſoixante & dix jours, & enſuite le laiſſent remporter *.

Diodore de Sicile a auſſi fait mention du procédé que ſuivoient les Egyptiens pour embaumer les morts : il y avoit, ſelon cet Auteur, pluſieurs Officiers qui travailloient ſucceſſivement à cette opération : le premier, que l'on appelloit l'écrivain, marquoit ſur le côté gauche du corps l'endroit où on devoit l'ouvrir ; le coupeur faiſoit l'inciſion, & l'un de ceux qui devoient le ſaler, tiroit tous les viſcères, excepté le cœur & les reins ; un autre les lavoit avec du vin de palme & des liqueurs odoriférantes ; enſuite on l'oignoit pendant plus de trente jours avec de la gomme de cèdre, de la mirrhe, du cinnamome & d'autres parfums. Tous ces aromates conſervoient le corps dans ſon entier, pendant très-long-temps, & lui donnoient une odeur très-ſuave : il n'étoit défiguré en aucune manière par cette préparation, après laquelle on le rendoit aux parens, qui le gardoient dans un cercueil poſé debout contre une muraille (*a*).

La plûpart des Auteurs modernes qui ont voulu parler des embaumemens des anciens Egyptiens, ont ſeulement répété ce qu'en a dit Hérodote ; s'ils ajoutent quelque fait ou quelque circonſtance de plus, ils ne

(*a*) Hiſtoire Univerſelle de Diodore de Sicile, traduite par M. l'Abbé Terraſſon. *A Paris* 1737 ; *Tom. I, pag. 192 & ſuiv.*

Digitized by Google

peuvent les donner que pour des probabilités. Dumont (*a*) dit qu'il y a bien de l'apparence qu'il entroit de l'aloès, du bitume ou aſphalte, & du cinnamome dans les drogues que l'on mettoit à la place des entrailles des corps morts. Il dit encore qu'après l'embaumement, on renfermoit ces corps dans des cercueils faits de bois de ſycomore, qui eſt preſque incorruptible. On trouve, dans le Catalogue du Cabinet de la Société Royale de Londres, que M. Grew remarqua dans une momie d'Egypte de ce Cabinet, que la drogue dont on s'étoit ſervi pour l'embaumer, avoit pénétré juſqu'aux parties les plus dures, comme les os, ce qui les avoit rendus ſi noirs, qu'ils ſembloient avoir été brûlés; cette obſervation lui fit croire que les Egyptiens avoient coutume d'embaumer les corps, en les faiſant cuire dans une chaudière pleine d'une eſpèce de baume liquide, juſqu'à ce que toutes les parties aqueuſes du corps fuſſent exhalées, & que la ſubſtance huileuſe & gommeuſe du baume l'eût entièrement pénétré. Grew propoſe à cette occaſion une façon d'embaumer les corps, en les faiſant macérer & enſuite bouillir dans de l'huile de noix (*b*).

Je crois qu'en effet il y auroit pluſieurs moyens de préſerver les cadavres de la pourriture, & qu'ils ne ſeroient pas de difficile exécution, puiſque différens peuples les ont employés avec ſuccès: on en a eu un exemple chez les Guanches, ancien peuple de l'iſle de Ténériffe: ceux qui furent épargnés par les Eſpagnols, lorſqu'ils firent la conquête de cette Iſle, leur apprirent que l'art d'embaumer les corps étoit connu des Guanches, & qu'il y avoit dans leur Nation une tribu de Prêtres qui en faiſoient un ſecret, & même un myſtère ſacré; la plus grande partie de cette Nation ayant été détruite par les Eſpagnols, on ne put avoir aucune connoiſſance de cet art, on a ſeulement ſçu, par tradition, une partie du procédé. Après avoir tiré les entrailles, ils lavoient le corps pluſieurs fois de ſuite avec une leſſive d'écorce de pin ſéchée au ſoleil pendant l'été, ou dans une étuve pendant l'hiver, enſuite on l'oignoit avec du beurre ou de la graiſſe d'ours, que l'on avoit fait bouillir avec des herbes odoriférantes, qui étoient des eſpèces de lavande, de ſauge, &c. Après cette onction, on laiſſoit ſécher le corps, & on la réitéroit autant de fois qu'il le falloit pour que le cadavre en fût entièrement pénétré. Lorſqu'il étoit devenu fort léger, c'étoit une preuve qu'il avoit été bien préparé: alors on l'enveloppoit dans des peaux de chèvres paſſées; on y laiſſoit même le poil lorſqu'on vouloit épargner la dépenſe (*c*). Purchas (*d*) dit qu'il a vu deux de ces momies à Londres, & il cite le Chevalier Scory, pour en avoir vu pluſieurs à Ténériffe, qui exiſtoient depuis plus de deux mille ans; mais on n'a aucune preuve de cette antiquité.

On peut voir deux de ces momies au Cabinet d'Hiſtoire Naturelle du Jardin du Roi. Elles ont été apportées de l'iſle de Ténériffe, en 1776, par M. le Comte de Chaſtenet de Puyſégur, Enſeigne de vaiſſeau, commandant alors le lougre l'*Eſpiègle*. Elles ont été priſes dans une caverne du village d'Arico. Elles ſont emballées dans des peaux; l'une de ces momies a la tête découverte; la peau eſt deſſéchée; les traits du viſage y ſont groſſièrement apparens; mais les cheveux tiennent à la peau, & ſont bien conſervés. Les pieds manquent à cette momie: on y voit l'extrêmité des os des jambes, qui m'ont paru n'être altérés que par le deſſéchement: il y a lieu de croire que les viſcères ſont réduits en pouſſière, car il en ſort de quelques parties de ces momies.

Le Père Acoſta & Garcilaſſo de la Verga (*e*) n'ont pas douté que les Péruviens

(*a*) Voyage de M. Dumont en France, en Italie, &c. imprimé à la *Haie*, en 1699, *Tom. II*, *pag. 290 & ſuiv.*

(*b*) Journal des Sçavans, *année 1682 I. pag. 132.*

(*c*) Hiſtoire de la Société Royale, par Sprat, *pag. 209 & ſuiv.*

(*d*) Purchas, *His Pilgrimes*, *pag. 783.*

(*e*) Hiſtoire des Incas, Rois du Pérou, Trad. de l'Eſp. *Tom. I*, *pag. 181 & ſuiv.*

Digitized by Google

n'eussent connu l'art de conserver les corps pendant très-long-temps. Ces deux Auteurs assurent avoir vu ceux de quelques Incas & de quelques Mamas qui étoient parfaitement conservés ; ils avoient tous leurs cheveux & leurs sourcils ; mais on leur avoit mis des yeux d'or : ils étoient vêtus de leurs habits ordinaires, & assis à la façon des Indiens, les bras croisés sur l'estomac. Garcilasso toucha un doigt de la main, qui lui parut aussi dur que du bois ; le corps entier n'étoit pas assez pesant pour surcharger un homme foible qui auroit voulu le porter. Acosta présume que ces corps avoient été embaumés avec un bitume dont les Indiens connoissent la propriété. Garcilasso dit qu'il ne s'étoit pas apperçu, en les voyant, qu'il y eût du bitume ; mais il avoue qu'il ne les avoit pas observés exactement, & il regrette de ne s'être pas informé des moyens que l'on avoit employés pour les conserver : il ajoute qu'étant Péruvien, les gens de sa Nation ne lui auroient pas caché le secret, comme aux Espagnols, au cas que cet art eût encore été connu au Pérou.

Garcilasso, ne sachant rien de certain sur les embaumemens des Péruviens, tâche d'en découvrir les moyens par quelques inductions ; il prétend que l'air est si sec & si froid à Cusco, que la chair s'y dessèche comme du bois, sans se corrompre ; & il croit que l'on faisoit dessécher les corps dans la neige, avant que d'y appliquer le bitume dont parle le Pere Acosta. Il ajoute que du temps des Incas, on exposoit à l'air les viandes qui étoient destinées pour les provisions de guerre, & que lorsqu'elles avoient perdu leur humidité, on pouvoit les garder sans les saler & sans aucune autre préparation.

On dit qu'au pays de Spitzberg, qui est à 79 & 80 degrés de latitude, & par conséquent, dans un climat extrêmement froid, il n'arrive presque aucune altération apparente aux cadavres qui sont ensevelis depuis trente ans. Rien ne se pourrit ni ne se corrompt dans ce pays ; les bois qui ont été employés pour bâtir les huttes où on fait cuire les graisses de baleine, paroissent aussi frais que lorsqu'ils ont été coupés (*a*).

Si le grand froid préserve les cadavres de la corruption, comme on peut le voir par les faits que je viens de citer, il n'est pas moins certain que la sécheresse qui est causée par la grande chaleur fait aussi le même effet. On sait que les hommes & les animaux qui sont enterrés dans les sables de l'Arabie se dessèchent promptement, & se conservent pendant plusieurs siècles, comme s'ils avoient été embaumés. Il est souvent arrivé, que des caravanes entières ont péri dans les déserts de l'Arabie, soit par les vents brûlans qui s'y élèvent, & qui raréfient l'air, au point que les hommes ni les animaux ne peuvent plus respirer, soit par les sables que les vents impétueux soulèvent à une grande hauteur, & qu'ils déplacent à une grande distance. Ces cadavres se conservent dans leur entier, & on les retrouve dans la suite par quelque effet du hasard. Plusieurs Auteurs, tant anciens que modernes, en ont fait mention ; M. Shaw (*b*) dit qu'on lui a assuré qu'il y avoit un grand nombre d'hommes, d'ânes & de chameaux qui étoient conservés depuis un temps immémorial dans les sables brûlans de Saibah, qui est un lieu que cet Auteur croit situé entre Rassem & l'Egypte.

La corruption des cadavres n'étant causée que par la fermentation des humeurs, tout ce qui est capable d'empêcher ou de retarder cette fermentation, contribue à leur conservation. Le froid & le chaud, quoique contraires, produisent le même effet à cet égard, par le dessèchement qu'ils causent ; le froid, en condensant & en épaississant les humeurs du corps, & la chaleur, en les raréfiant & en accélérant leur évaporation avant qu'elles puissent fermenter & agir sur les parties solides : mais il faut que ces deux extrêmes soient constamment les mêmes ; car s'il y avoit une vicissitude du chaud au froid, & de la sécheresse à l'humidité, comme il

(*a*) Recueil des Voyages au Nord. *Rouen* 1716. *Tom. I. pag. 153.*
(*b*) Voyages de M. Shaw dans plusieurs Provinces de l'Afrique. *La Haie, in-4°. Tom. II, pag. 79.*

Digitized by Google

se fait d'ordinaire, la corruption arriveroit nécessairement. Cependant il y a dans les climats tempérés des causes naturelles qui peuvent conserver les cadavres; telles sont les qualités de la terre dans laquelle on les enferme. Si elle est desséchante & astringente, elle s'imbibe de l'humidité du corps; c'est ainsi, à ce que je crois, que les cadavres se conservent aux Cordeliers de Toulouse; ils s'y dessèchent au point qu'on peut aisément les soulever d'une main.

Les gommes, les résines, les bitumes, &c. que l'on applique sur les cadavres, les défendent de l'impression qu'ils recevroient dans les changemens de température; & si de plus, on déposoit dans des sables arides & brûlans un corps ainsi embaumé, on auroit deux puissans moyens réunis pour sa conservation. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que Chardin nous rapporte du pays de Coraſſan en Perse, qui est l'ancienne Bactriane. Il dit que les corps que l'on met dans les sables de ce pays, après y avoir été embaumés, s'y pétrifient; c'est-à-dire, y deviennent fort durs, tant ils sont desséchés, & s'y conservent pendant plusieurs siecles. On assure qu'il y en a qui y sont depuis deux mille ans (*a*).

Les Egyptiens entouroient de bandelettes les cadavres embaumés, & les renfermoient dans des cercueils. Peut-être qu'avec toutes ces précautions ils ne se seroient pas conservés pendant tant de siècles, si les caveaux ou les puits dans lesquels on les enfermoit, n'avoient pas été dans un sol de matière bolaire & cretacée, qui n'étoit pas susceptible d'humidité; & qui d'ailleurs étoit recouvert de sable aride de plusieurs pieds d'épaisseur.

Les sépulcres des anciens Egyptiens subsistent encore aujourd'hui; la plupart des Voyageurs ont fait la description de ceux de l'ancienne Memphis, & y ont vu des momies. Ils sont à deux lieues des ruines de cette ville, à neuf lieues du Grand Caire, du côté du Midi, & à trois quarts de lieue du village de Saccara ou Zaccara. Ils s'étendent jusqu'aux pyramides de Pharaon, qui en sont éloignées de deux lieues & demie. Ces sépulcres sont dans des campagnes couvertes d'un sable mouvant jaunâtre & très-fin; le pays est aride & montueux; les entrées des tombeaux sont remplies de sable. Il y en a plusieurs qui ont été ouvertes, mais il en reste encore de cachées; il est question de les trouver dans des plaines à perte de vue. Les habitans de Saccara n'ont pas d'autre ressource & d'autre commerce dans leurs déserts, que de chercher des momies, dont ils font un commerce, en les vendant aux étrangers qui se trouvent au Grand Caire. Pietro della Valle (*b*) voulant descendre dans un tombeau qui n'eût pas été fouillé, se détermina à prendre des Pionniers à Saccara, & à les accompagner pour les voir travailler en sa présence dans les endroits où le sable n'avoit pas été remué; mais il auroit peut-être perdu beaucoup de temps dans cette recherche faite au hasard, si un de ses ouvriers n'avoit trouvé d'avance ce qu'il cherchoit.

Lorsqu'on a détourné le sable, on rencontre une petite ouverture carrée, profonde de dix-huit pieds, & faite de façon qu'on y peut descendre en mettant les pieds dans des trous qui se trouvent les uns vis-à-vis les autres. Cette sorte d'entrée a fait donner à ces tombeaux le nom de *puits*: ils sont creusés dans une pierre blanche & tendre, qui est, dans tout ce pays, sous quelques pieds d'épaisseur de sable; les moins profonds ont quarante-deux pieds. Quand on est descendu au fond, on y voit des ouvertures carrées & des passages de dix ou quinze pieds, qui conduisent dans des chambres de quinze ou vingt pieds en carré (*c*). Tous ces espaces sont sous des voûtes à-peu-près comme celles de nos citernes, parce qu'ils sont taillés dans la carrière. Chacun des puits a plusieurs chambres & plusieurs grottes qui communiquent les unes aux autres. Tous ces caveaux

(*a*) Voyages dans l'Egypte, la Paleſtine, les Indes Orientales, &c. *Tom. I, page 332 & ſuiv.*
(*b*) Voyages dans l'Egypte, la Paleſtine, les Indes Orientales, &c. *Tom. I, pag. 332 & ſuiv.*
(*c*) Voyage autour du Monde, par Gemelli Careri, *Tom. I, pag. 111 & ſuiv.*

occupent

Digitized by Google

occupent l'eſpace d'environ trois lieues & demie ſous terre ; ainſi ils alloient juſque ſous la ville de Memphis (*a*) ; c'eſt à-peu-près comme les vuides des carrières qui ont été fouillées aux environs de Paris, & même ſous pluſieurs endroits de la ville.

Il y a des chambres dont les murs ſont ornés par des figures & des hiéroglyphes ; dans d'autres, les momies ſont renfermées dans des tombeaux creuſés dans la pierre tout autour de la chambre, & taillés en forme d'hommes dont les bras ſont étendus. On trouve d'autres momies, & c'eſt le plus grand nombre, dans des coffres de bois ou dans des toiles enduites de bitume. Ces coffres ou ces enveloppes ſont chargées de pluſieurs ſortes d'ornemens ; il y a auſſi des figures, même celle du mort, & des ſceaux de plomb ſur leſquels on voit différentes empreintes. Il y a des coffres qui ſont ſculptés en figure d'homme, mais on n'y reconnoît que la tête ; le reſte du corps eſt tout uni & terminé par un piédeſtal. D'autres figures ont les bras pendans ; on reconnoît à ces marques les momies des gens diſtingués : elles ſont poſées ſur des pierres autour de la chambre. Il y en a d'autres au milieu, poſées ſimplement ſur le pavé, & moins ornées ; il paroît que ce ſont celles des gens d'une condition inférieure ou des domeſtiques. Enfin dans d'autres chambres, les momies ſont poſées pêle-mêle dans le ſable.

On trouve des momies qui ſont couchées ſur le dos (*b*), la tête du côté du Nord, les deux mains ſur le ventre ; les bandes de toile de lin qui les enveloppent ont plus de mille aunes de longueur ; ainſi elles font un très-grand nombre de circonvolutions autour du corps, en commençant par la tête & en finiſſant aux pieds (*c*) ; mais elles ne paſſent pas ſur le viſage. Lorſqu'il eſt reſté à découvert, il tombe en pouſſière dès que la momie eſt à l'air. Pour que la tête ſe conſerve en entier, il faut que le viſage ait été couvert d'une petite enveloppe de toile, qui eſt appliquée de façon que l'on peut reconnoître la forme des yeux, du nez & de la bouche (*d*). On a vu des momies qui avoient une longue barbe, des cheveux qui deſcendoient juſqu'à moitié de la jambe (*e*), & des ongles fort grands ; quelquefois on a vu qu'ils étoient dorés ou ſimplement peints de couleur orangée. Il y a des momies qui ont ſur l'eſtomac des bandes avec des figures hiéroglyphiques d'or, d'argent, ou de terre verte, & de petites idoles de leurs Dieux tutelaires, & d'autres figures de jaſpe ou d'autre matière, dans la poitrine. On leur trouve auſſi aſſez ordinairement ſous la langue une pièce d'or qui vaut environ deux piſtoles ; c'eſt pour avoir cette pièce que les Arabes gâtent toutes les momies qu'ils peuvent rencontrer.

On reconnoît que la matière de l'embaumement n'a pas été la même pour toutes les momies ; il y en a qui ſont noires, & qui paroiſſent n'avoir été enduites que de ſel, de poix & de bitume ; d'autres ont été embaumées de myrrhe & d'aloës ; les linges de celles-ci ſont plus beaux & plus propres (*f*).

Le 11 Février 1756, des payſans d'Auvergne découvrirent un tombeau en bêchant un champ ſitué dans le canton appellé *le terroir de Jarlot*, près du lieu des Martres-d'Artières, à deux lieues de Maringue, à deux lieues & demie de Riom, & à trois lieues de Clermont-Ferrand, à la diſtance de vingt-quatre pas d'un grand chemin au nord, & à vingt-ſix pas du ruiſſeau d'Artier au midi. Ce tombeau n'étoit recouvert que d'un pied & demi de terre au plus ; il étoit dirigé d'orient en occident, & compoſé de deux pierres, dont l'une formoit le corps du ſépulcre, & l'autre la couverture : elles étoient de grès très-friable, car il s'égrenoit lorſqu'on y touchoit. La couverture étoit creuſée en deſſous & diſpoſée en

(*a*) Voyages & Obſervations du ſieur de la Boullaye le Gouz, *pag. 373 & ſuiv.*
(*b*) Relation de divers voyages, par Melchiſedec Thevenot, *Tom. I, pag. 25.*
(*c*) *Ibid. Tom. I, pag. 2.*
(*d*) *Voyez* le Journal des Sçavans, ann. 1714, *pag.* 446.
(*e*) Les Voyages du Seigneur de Villamont, *pag. 660 & ſuiv.*
(*f*) Coſmographie du Levant, par André Thevet, *page 152 & ſuiv.*

Digitized by Google

arcade; elle avoit ſept pieds & demi de longueur, trois pieds huit pouces de largeur, deux pieds dix pouces de hauteur de la baſe au ſommet, & un pied d'épaiſſeur. Le ſommet formoit une platebande large de huit pouces, les côtés étoient inclinés comme les pans d'un toit pour l'écoulement des eaux. Le corps du ſépulcre étoit creuſé en forme d'auge longue de ſept pieds, large de deux pieds huit pouces, & haute de deux pieds cinq pouces; de ſorte que le ſépulcre entier avoit cinq pieds trois pouces de hauteur (*a*). Le corps de ce ſépulcre étoit groſſièrement travaillé; la couverture étoit polie, mais il n'y avoit point d'inſcription ni aucune figure.

Ce ſépulcre de pierre renfermoit un cercueil de plomb placé dans l'auge; le cercueil a quatre pieds ſept pouces de longueur, un pied deux pouces & demi de largeur, & quinze pouces de hauteur; il n'a pas la forme d'une bière, il eſt carré & compoſé de deux pièces, dont l'une forme un coffre de largeur égale dans toute ſon étendue. L'autre pièce eſt un couvercle; elles s'emboîtent comme une tabatière ſans charnière. Le couvercle eſt percé de deux fentes longues chacune d'environ deux pouces & fort étroites; l'une ſe trouvoit au-deſſus de la bouche de la momie, & l'autre à-peu-près au-deſſus de l'eſtomac; elles étoient remplies d'une ſorte de bourre ou de feutre: on n'a pas ſçu à quoi elles ſervoient.

Le cercueil renfermoit une momie; il étoit enduit ſur ſes parois intérieures d'une ſubſtance aromatique mêlée d'argile. Il y avoit ſur la momie une couverture de gros fil tiſſue en forme de natte; ſous cette couverture deux chemiſes ou ſuaires de la plus grande fineſſe; ſous les chemiſes, un bandage qui enveloppoit toutes les parties du corps, comme celui d'un enfant au maillot: ſous ce bandage univerſel, un bandage particulier ſur les extrêmités, c'eſt-à-dire les bras & les jambes. La tête étoit recouverte de deux coiffes ou bonnets; les mains & les pieds étoient renfermés dans des ſachets ſans autres bandages particuliers. La peau de toutes les parties du corps étoit enduite d'une couche de ſubſtance aromatique, épaiſſe d'un pouce, & recouverte d'étoupes imbues de la même matière, dont les enveloppes intérieures étoient auſſi pénétrées; les enveloppes extérieures ſembloient avoir été trempées dans du gaudron.

Le corps de cette momie eſt d'un jeune homme; on n'a pas été d'accord ſur ſon âge; les uns l'ont eſtimé à dix ou douze ans; les autres, à treize ou quatorze; on n'en peut guère juger que par la hauteur, qui étoit d'environ quatre pieds. Il avoit la tête du côté de l'orient, & les pieds vers l'occident; il a paru bien proportionné, excepté la tête qui étoit groſſe, & les pieds qui étoient petits. La peau avoit la ſoupleſſe & le coloris qu'elle a ſur un corps mort depuis peu de temps; cependant elle étoit brune & roide au viſage & ſous les cheveux. Le bas-ventre cédoit ſous la main lorſqu'on le touchoit; toutes les articulations étoient flexibles, excepté celles des jambes avec les pieds; les doigts s'étendoient d'eux-mêmes lorſqu'on les avoit pliés. Tous les ongles ſubſiſtoient; on voyoit diſtinctement les lignes qui ſont ſur les jointures des doigts, ſur la paume des mains & la plante des pieds; les os des bras & des jambes étoient mous & plians; au contraire, ceux du crâne avoient conſervé leur dureté. Il n'y avoit de cheveux que ſur le derrière de la tête, ils ſont d'un brun châtain, ils n'ont que deux pouces de longueur. La peau du ſommet de la tête avoit été ſéparée du crâne par une inciſion, pour placer des aromates, que l'on y a trouvés mêlés d'argile. Cette momie avoit toutes ſes dents; la langue & les oreilles s'étoient conſervées en bon état; le ſcrotum étoit applati; mais la verge étoit ſaillante, & le prépuce entier. Le nez étoit fort écraſé:

(*a*) Autant que j'en ai pu juger par les dimenſions rapportées dans le *Mercure de Février*, du mois d'Avril 1756, *Vol. II*, & dans le *Journal de Médecine*, *Avril 1756*, qui ne ſont pas exactement d'accord dans les détails de la Deſcription de cette Momie.

Digitized by Google

cette difformité fit soupçonner que l'on auroit pu tirer le cerveau par le nez, d'autant que l'on n'appercevoit à l'extérieur de la tête aucune ouverture qui eût été pratiquée pour pénétrer dans le crâne; mais on reconnut, en introduisant une sonde dans les narines, que l'os ethmoïde n'avoit pas été détruit, & que par conséquent on n'avoit pu faire passer le cerveau par cette voie & y substituer des aromates. L'anus n'avoit aucune marque de dilatation qui pût faire croire que l'on eut tiré les entrailles, par cette ouverture naturelle, pour les embaumer. M. Stroppe (*a*) étant curieux de voir en quel état étoient les viscères, fit une incision sur la région épigastrique; il enfonça son doigt dans la capacité de l'abdomen, & il en fit sortir de l'air. Il retira, par cette ouverture, une portion de l'épiploon qui avoit une bonne consistance & une couleur blanchâtre; il enleva aussi une partie des intestins, les ayant soufflés, il n'y apperçut aucune suture, & il lui parut qu'ils avoient été embaumés avec les excrémens, sans qu'ils eussent éprouvé aucune altération; il se trouva seulement, dans le jejunum, une matière qui ressembloit à du miel, & qui se fondit dans l'eau. M. Stroppe jugea que c'étoit un reste des excrémens. En introduisant le doigt par l'ouverture faite à l'endroit de l'estomac, on faisoit jouer la poitrine comme un soufflet; on sentoit le diaphragme & tous les viscères souples & entiers comme dans un cadavre frais; ils paroissoient enduits d'une matière moins solide que celle qui étoit à l'extérieur du corps.

La matière de l'embaumement avoit une odeur très-forte & très-pénétrante, que le corps du sépulcre exhaloit encore, après avoir été exposé au grand air pendant plus d'un mois: cette odeur se faisoit sentir dans tous les lieux où la momie avoit été déposée, quoiqu'elle n'y fut restée que peu de temps: on a même prétendu que les payſans des villages voisins en avoient été incommodés. Lorsque l'on touchoit au corps de la momie, ou à ses aromates, l'odeur en restoit aux mains pendant plusieurs heures, quoiqu'elles eussent été lavées avec de l'eau chaude, de l'eau-de-vie ou du vinaigre. M. Stroppe a rapporté qu'il n'avoit pu faire passer cette odeur qu'à l'aide de l'esprit-de-vin. MM. Bernard de Jussieu & Rouelle, connus de toute l'Europe, par leur grande célébrité en histoire naturelle & en chymie, ayant vu de la matière de l'embaumement, ont cru que ce n'étoit qu'un mêlange de poix & de poudre aromatique, principalement de cannelle, d'encens, de meum & de valériane.

Le procédé de cet embaumement n'est pas mieux connu que son époque, mais il différoit de ce que nous connoissons des procédés des embaumemens qui ont été pratiqués par les Egyptiens, puisqu'ils vuidoient les capacités du corps, & qu'ils en tiroient les entrailles, ou qu'ils les consumoient au dedans du corps en y injectant une dissolution de leur natron. On a reconnu que ce natron ou nitre des anciens étoit un vrai sel alkali fixe, qui agissoit sur les chairs comme la chaux agit sur les cuirs, pour les préparer & les tanner, & qui les dissout s'ils restent trop long-temps exposés à son action (*b*). Les Egyptiens saloient les corps; ensuite ils les faisoient sécher à l'air, soit qu'ils vouluſſent les embaumer ou les conserver ainsi desséchés sans aucune autre préparation. Or, les viscères de la momie, trouvée en Auvergne, n'ont été ni enlevés, ni dissous, puisqu'ils subsistent dans leur entier, & que l'on ne voit aucun vestige des ouvertures que l'on auroit été obligé de faire pour les tirer du corps & pour les y replacer. La momie n'avoit pas été desséchée, puisqu'au sortir du cercueil

(*a*) M. Stroppe, Chirurgien & Apothicaire à Maringue, Auteur de la Description de cette Momie & de son tombeau, rapportée dans le Journal de Médecine, Avril 1756, dont j'expose ici les faits principaux.

(*b*) *Voyez* dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1750, le premier Mémoire sur les embaumemens des Egyptiens, par M. Rouelle, *page* 127.

Digitized by Google

les chairs & les viſcères avoient encore à peu-près la ſoupleſſe & la couleur de la chair & des viſcères d'un cadavre récent. Cet embaumement a donc été plus parfait que ceux des Egyptiens, puiſque cette momie eſt plus entière & mieux conſervée que les leurs, autant que l'on en peut juger, d'après les relations des anciens Auteurs, qui ont traité des embaumemens pratiqués en Egypte, & d'après l'inſpection des momies qui y ont été trouvées.

Celle de l'Auvergne n'étoit peut-être pas auſſi ancienne que les momies d'Egypte; mais il eſt à croire qu'elle auroit duré auſſi long-temps dans le même état où on l'a trouvée, parce que les premiers temps ſont les plus difficiles. Cependant l'embaumement de cette momie me paroît plus ſimple que ceux qui étoienr pratiqués en Egypte. Des injections de pétrole au dedans du corps; un enduit de piſaſphalte au dehors ſuffiroient peut-être pour faire une bonne momie: l'Auvergne, où celle dont il s'agit a été trouvée, fournit ces deux ſubſtances. Quoi qu'il en ſoit du procédé de l'embaumement de cette momie, il eſt certain que l'on n'en feroit pas à préſent une auſſi bonne, mais l'on y parviendroit ſi l'on vouloit s'appliquer à perfectionner cet art, au moins feroit-on bientôt de meilleurs embaumemens que ceux qui ſont actuellement en uſage.

On voit très-diſtinctement dans des morceaux d'ambre jaune des inſectes bien conſervés. Cette ſubſtance fait l'embaumement le plus naturel & le plus parfait.

Les os & les autres parties ſolides de l'Homme & des animaux qui reſtent expoſés ſur la terre ou enfouis au dedans, perdent leur ſubſtance charnue; elle ſe pourrit, ſe deſſèche & ſe réduit en pouſſière, qui eſt entraînée par l'eau: il ne reſte que la partie crétacée. On donne la dénomination de foſſiles aux os qui ſont dans cet état: on y voit encore leur ſtructure. Enfin, lorſque les parties crétacées ſe déſuniſſent & tombent en pouſſière, les os n'exiſtent plus; ils ſont réduits en terre.

Mais s'il arrive un ſuc lapidifique ſur les os foſſiles, qui les penètre & qui dépoſe ſes parties pierreuſes dans les cavités que leurs ſubſtances charnues ont laiſſées vuides, ces cavités ſe rempliſſent & l'os ſe pétrifie. Il devient plus peſant ſans changer de forme; ſi on le caſſe, on voit encore au dedans la ſtructure de l'os, parce que la nouvelle ſubſtance pierreuſe qu'il a reçue du ſuc lapidifique, ne s'eſt pas ſi bien unie à l'ancienne que le joint ne ſoit apparent & ne déſigne la forme des cellules, que rempliſſoit la ſubſtance charnue de l'os dans ſon premier état: c'eſt à ces indices que l'on reconnoît les os pétrifiés en obſervant leur caſſure.

On prétend qu'il s'eſt trouvé des ſquelettes humains pétrifiés en entier, ou en partie, & renfermés dans des pierres ou enterrés. Au moins il ſe trouve des os humains dans ces différens états comme des os d'animaux: j'en ai vu dans des gypſes de Montmartre, dans de l'albâtre.

Il y a des cadavres qui ſe conſervent long-temps, parce qu'ils ſont imprégnés de parties ferrugineuſes & cuivreuſes. On a tiré de la mine de cuivre de Fahlun, deux cadavres humains, pour ainſi dire vitrioliſés.

Digitized by Google

LES ANIMAUX QUADRUPEDES

ET

LES CÉTACÉS.

A

ADI

ABADA, eſt aux Indes, à Bengale, à Patane, le nom du rhinoceros, que Valiſnieri a décrit imparfaitement & confuſément ſous ce nom d'*abada*. *Voyez* RHINOCÉROS.

ABOYEMENT, ſ. m. *ABOYER*, v. a. mots formés de ſons imitatifs du cri du chien, que les Latins avoient également cherché à rendre par les mots, *latrare*, *latratus*. Le chien, ſuivant ſon caractère de vigilance, *aboye* au moindre bruit, *aboye* à tout ce qui a l'apparence de danger. Les chiens de garde, aſſez ſilencieux le jour, *aboyent*, ſur-tout la nuit. L'*aboyement* des chiens à la pourſuite d'une bête, ſert, ſuivant ſes différens accens, à reconnoître à quel point en eſt la chaſſe. *Voyez* les art. CHIEN, CERF, &c.

ACARIMA, eſt, ſelon Barrère, le nom que porte à Cayenne le *marikina*, petite eſpèce de ſinge de la famille des *ſagoins*. *Voyez* MARIKINA.

ACCOMPAGNER, *S'ACCOMPAGNER*, v. a. & n. (*terme de chaſſe.*) On dit que le cerf *s'accompagne*, lorſque, pour ſe défaire des chiens qui le pourſuivent, il va chercher un autre cerf, & tâche de ſe le ſubſtituer, & de donner ainſi le change aux chiens. *Voyez*, pour tous les détails de la grande *chaſſe du cerf*, l'art. de cet animal.

ACULLIAME eſt, dans Hernandez, le nom du cerf de la nouvelle Eſpagne, ſemblable au cerf d'Europe. *Voyez* CERF.

ACUTI, AGUTI, ainſi que de Laët & Piſon l'écrivent, eſt l'*agouti*. *Voyez* ce mot.

ADAX, des anciens Africains, eſt l'*antilope*, eſpèce de gazelle. *Voyez* ANTILOPE.

ADDIBO, dans le voyage aux Indes, du Père Vincent Marie, eſt l'*adive*. *Voyez* ADIVE.

ADIL, dans les *obſervations* de Belon, eſt l'*adive*. *Voyez* ce mot.

ADIMAIN, en Barbarie, bélier du Sénégal & de Guinée. *Voyez* BÉLIER.

ADIRES, « *c'eſt*, dit l'ancienne Encyclopédie, *une ſorte de* petits chiens *fins*, *ruſés*, *mais voraces*, *& que l'on prend*, *en Barbarie*, *dans les maiſons*, *quand ils y ſont jettés par la faim. Il y en a en Perſe*, *& ils y ſont plus grands qu'en Barbarie. Les chiens* n'oſent attaquer ceux-ci; ils ſont pourtant de la même couleur les uns que les autres. *Les Jardiniers de ces contrées diſent qu'ils ſe mêlent avec les chiens ordinaires* ». — Si l'on peut démêler quelque choſe à travers des traits auſſi vagues, ſous ce nom d'*adires*, c'eſt l'*adive* que l'on veut déſigner ici.

ADIVE (l') eſt un animal carnaſſier, fort commun dans le Levant & en Afrique, lequel reſſemble au loup par la figure, le poil & la queue, mais qui, pour la taille, eſt au-deſſous du renard. Son eſpèce paroît très-voiſine de celle du chacal; néanmoins, l'*adive* eſt moins farouche & plus facile à apprivoiſer. On lit dans nos chroniques, du temps de Charles IX, que beaucoup de femmes, à la Cour, avoient des *adives* au lieu de petits chiens. D'après cela, on aura pu regarder l'*adive* comme un petit chacal privé; mais, comme on trouve dans les mêmes contrées des chacals & des *adives* ſauvages, & qu'il y a conſtamment une différence conſidérable entre ces animaux, tant pour la grandeur que pour le naturel, différence qui ſe trouve rarement dans une eſpèce libre, il paroît qu'on doit regarder le chacal & l'*adive* comme formant deux eſpèces diſtinctes, juſqu'à ce qu'il ſoit prouvé par le fait qu'ils ſe mêlent & produiſent enſemble. Cette préſomption eſt d'autant mieux fondée, qu'elle paroît s'accorder avec l'idée des anciens, Homère, Ariſtote, Oppien, chez leſquels les *thos* & le *panther* ſemblent indiquer ſéparément, & d'une manière diſtincte, le premier, le *chacal*, & le ſecond, l'*adive*. *Voyez* CHACAL.

ÆLG, en Norvège, eſt l'*élan*. *Voyez* ce mot.

Digitized by Google

ÆLURUS, dans Fernandez, eſt la *civette*. *Voyez* CIVETTE.

AFFUT, (*terme de chaſſe.*) c'eſt le poſte où le chaſſeur ſe tient en ſilence & caché, pour attendre & ſurprendre le gibier. La chaſſe à l'*affut* eſt ſurtout en uſage pour le lièvre. *Voyez* l'art. LIÈVRE pour les détails de ſa chaſſe.

AGNEAU (l') eſt le petit du bélier & de la brebis. Outre ce que nous dirons touchant les *agneaux* à l'article *bélier*, nous croyons devoir ajouter ici un mot ſur la manière d'élever ces jeunes animaux, ſi précieux à l'homme à tous égards.

Immédiatement après la naiſſance de l'*agneau*, on le tient droit ſur ſes pieds, & on ne lui permet point de ſuccer le premier lait de ſa mère, parce que ce lait eſt gâté & lui ſeroit nuiſible. On le tient enſuite enfermé avec elle pendant trois ou quatre jours, pour qu'il apprenne à la connoître; &, lorſqu'il commence à bondir, on peut la lui laiſſer ſuivre aux champs: on ne doit le ſevrer qu'à ſix ſemaines ou deux mois.

Les *agneaux* les plus vigoureux, les plus gros & les plus chargés de laine, ſont ceux que l'on préfère pour les élever. Ceux de la première portée ne ſont jamais ſi robuſtes que ceux des autres. Lorſqu'on veut élever les *agneaux* qui naiſſent depuis le mois d'octobre juſqu'en mars, on les tient à l'étable pendant l'hiver, on ne les en fait ſortir que le matin & le ſoir pour tetter, & on ne les laiſſe point aller aux champs avant le commencement d'avril.

La caſtration doit ſe faire à l'âge de cinq ou ſix mois, ou même plus tard; au printemps ou en automne, dans un tems doux. Cette opération ſe fait ou par inciſion, en tirant les teſticules par une ouverture que l'on fait aux bourſes, ou en les comprimant fortement. Elle rend l'*agneau* triſte & malade, & pendant deux ou trois jours on lui donne du ſon mêlé d'un peu de ſel, pour prévenir le dégoût, qui ſouvent ſuccède à cet état. On préfère les *agneaux* à toiſon toute blanche, parce que leur laine eſt plus eſtimée.

On peut admirer la ſûreté de l'inſtinct inſpiré par la Nature, lorſqu'on voit dans un nombreux troupeau, l'*agneau* chercher, trouver, ſans jamais ſe méprendre, & ſaiſir, au milieu de la foule des brebis, la mamelle de ſa mere.

L'agneau, ſa douceur, ſa muette patience, ont fourni un emblême touchant & révéré de l'innocence qui ſouffre & ſe tait, & ſe préſente, ſans ſe plaindre, au couteau qui va l'égorger.

AGNEAU D'ISRAEL. *Voyez* DAMAN-ISRAEL.

AGOUTI (l') eſt un animal d'Amérique de la groſſeur du lièvre, & qu'on a regardé mal-à-propos comme une eſpèce de lapin ou de gros rat, avec leſquels il n'a que de très-petits caractères de reſſemblance, & dont il diffère eſſentiellement. Il a la lèvre ſupérieure fendue comme le lièvre, la queue encore plus courte que le lapin, les oreilles courtes & larges, la mâchoire ſupérieure avancée au-delà de l'inférieure, le muſeau comme le loir, les dents comme la marmotte, le col long, les jambes grêles, quatre doigts aux pieds de devant, trois à ceux de derrière; le poil de couleur brune mêlée de roux. Il a le grognement & la gourmandiſe du cochon; lorſqu'il eſt rempli, il cache en différens lieux ce qui lui reſte d'alimens, pour le trouver au beſoin. Dans la colère, ſon poil rude ſe hériſſe ſur la croupe; il frappe fortement la terre de ſes pieds de derrière, & mord cruellement. Il ſe plaît à faire le dégat, à couper, à ronger tout ce qu'il trouve. Sa demeure ordinaire eſt dans les bois & les haies, où il habite le creux des arbres & les ſouches pourries: il ſe nourrit de fruits, de patates, de manioc, de feuilles & de racines de plantes & d'arbriſſeaux. Il ſe ſert, comme l'écureuil, de ſes pieds de devant pour ſaiſir & porter à ſa gueule; il court très-vîte en plaine & en montant; mais comme il a les jambes de devant plus courtes que celles de derrière, il feroit la culbute s'il ne ralentiſſoit ſa courſe en deſcendant. Il a la vue bonne, l'ouie très-fine, & le cri ſemblable à celui d'un petit cochon.

L'*agouti* n'a point de graiſſe; ſa chair eſt auſſi blanche & preſque auſſi bonne que celle du lapin, ayant le même goût & le même fumet. On l'échaude & on l'apprête comme le cochon de lait. Vieux ou jeune, la chair en eſt toujours tendre; mais ceux du bord de la mer ſont les meilleurs. On les prend avec des trappes, on les tue à l'affut, ou bien on les chaſſe avec des chiens, & même on les prend aiſément, ſoit en les enfumant dans leurs demeures, ſoit en les forçant dans les champs des cannes à ſucre coupées, où il eſt facile de les atteindre, parce qu'ils enfoncent & s'embarraſſent dans la litière épaiſſe qui couvre ces terreins. Les Indiens & les Nègres qui ſavent les ſiffler, en tuent tant qu'ils veulent; & les Sauvages ſe ſervent d'une dent d'*agouti*, parce que ces dents ſont tranchantes, pour ſe faire des inciſions à la peau dans leurs cérémonies de deuil.

Les *agoutis* n'habitent pas en nombre dans le même trou; on les y trouve ſeuls, ou bien la mère avec ſes petits. Ils reſtent dans leurs trous pendant la nuit, à moins qu'il ne faſſe clair de lune; mais ils courent pendant la plus grande partie du jour. La femelle de l'*agouti* produit trois ou quatre, & quelquefois cinq petits, dans toutes les ſaiſons de l'année. Elle prépare pour eux un lit de feuilles & de foin; deux ou trois jours après leur naiſſance, elle les tranſporte dans des trous d'arbres, où elle les allaite très-peu de tems, parce que leur accroiſſement eſt très-prompt. Etant pris jeunes, ils s'apprivoiſent aiſément.

L'*agouti* paroît être particulier aux contrées méridionales & chaudes de l'Amérique; il peut néanmoins vivre dans un climat plus tempéré, pourvu qu'on le tienne à l'abri du froid & de l'humidité. Aux iſles, il n'y a qu'une eſpèce d'*agouti*; mais à Cayenne & dans la terre ferme, on aſſure qu'il y en a de deux eſpèces, & que la ſeconde, qu'on appelle *agouchi* ou *akouchi*, eſt conſtamment plus petite que la première.

Digitized by Google

L'*agouti* eſt le *mus ſylveſtris americanus cuniculi magnitudine porcelli pilis & voce*, de Ray ; & le *cuniculus caudatus, auritus, pilis ex ruſo & fuſco mixtis, rigidis, veſtitus*, de Briſſon.

AHU eſt le nom que porte en Perſe la grande *gazelle tzeiran*. *Voyez* TZEIRAN.

AI, (l') animal d'Amérique, auquel on a donné, ainſi qu'à l'*unau*, le ſurnom de *pareſſeux*, à cauſe de la lenteur de ſes mouvemens & la difficulté qu'il éprouve à marcher ; mais cette lenteur eſt moins l'effet de la pareſſe que celui de la misère, d'un défaut, d'un vice dans la conformation. En effet, les yeux obſcurs & couverts de ces animaux, un poil rude & ſemblable à de l'herbe sèchée, leurs cuiſſes mal emboîtées & preſque hors de hanches, leurs jambes trop courtes, mal tournées, & encore plus mal terminées, point d'aſſiette de pied, point de pouce, point de doigts ſéparément mobiles, mais deux ou trois ongles exceſſivement longs, recourbés en deſſous, qui ne peuvent ſe mouvoir qu'enſemble, & nuiſent plus à marcher qu'ils ne ſervent à grimper, ne préſentent qu'une ébauche d'animal échappée encore informe au crayon de de la Nature. La lenteur, la ſtupidité, l'abandon de ſon être, & même la douleur habituelle paroiſſent réſulter de cette conformation biſarre & négligée. L'*ai*, non plus que l'*unau*, n'a point d'armes pour attaquer ou ſe défendre, nul moyen de ſécurité, pas même en grattant la terre ; nulle reſſource de ſalut dans la fuite. Confiné à la motte de terre, à l'arbre ſous lequel il eſt né, pouvant à peine parcourir une toiſe en une heure, grimpant avec peine, ſe trainant avec douleur, jettant par accens entrecoupés une voix plaintive, qu'il n'oſe élever que la nuit, tout annonce en lui la misère & le dénuement. Tout nous montre ces animaux comme faiſant, dans l'ordre des quadrupèdes, le dernier terme de l'exiſtence.

Réduit à vivre de feuilles & de fruits ſauvages, l'*ai* conſume beaucoup de temps à ſe traîner au pied d'un arbre ; il lui en faut encore beaucoup pour grimper juſqu'aux branches ; & pendant ce lent & triſte exercice, qui dure quelquefois pluſieurs jours, il eſt obligé de ſupporter la faim. Arrivé ſur ſon arbre, il n'en deſcend plus ; il s'accroche aux branches, le dépouille par parties, mange ſucceſſivement les feuilles de chaque rameau, paſſe ainſi pluſieurs ſemaines, ſans pouvoir délayer, par aucune boiſſon, cette nourriture aride, & lorſque l'arbre eſt entiérement nud, il y reſte encore retenu par l'impoſſibilité d'en deſcendre. Enfin, quand le beſoin ſe fait de nouveau ſentir, & devient plus preſſant, ne pouvant deſcendre, il ſe laiſſe tomber ; & tombe lourdement comme un bloc, une maſſe ſans reſſort ; car ſes jambes roides & pareſſeuſes n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

Néanmoins cette misère très-apparente n'eſt peut-être pas auſſi réelle ; ces animaux ſont durs, forts & vivaces ; ils peuvent ſupporter long-temps la privation de toute nourriture. Couverts d'un poil épais & ſec, & ne pouvant faire d'exercice, ils diſſipent peu, & engraiſſent par le repos, quelques maigres que ſoient leurs alimens, & quoiqu'ils n'aient ni cornes ni bois ſur la tête ni ſabots aux pieds, ni dents inciſives à la mâchoire inférieure, ils ſont cependant du nombre des animaux ruminans, & ont, comme eux, pluſieurs eſtomacs ; ils peuvent par conſéquent compenſer ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à la fois ; & ce qui eſt encore extrêmement ſingulier, c'eſt qu'au lieu d'avoir, comme les ruminans, des inteſtins très-longs, ils les ont très-petits & plus courts que les animaux carnivores. D'ailleurs ils paroiſſent très-mal ou très-peu ſentir ; leur air morne, leur regard peſant, leur réſiſtance indolente aux coups qu'ils reçoivent ſans s'émouvoir, annoncent leur inſenſibilité : & ce qui la démontre, c'eſt qu'en les ſoumettant à la cruelle épreuve du ſcalpel, en leur arrachant le cœur & les viſcères, ils ne meurent pas à l'inſtant. Ainſi ces êtres ſont miſérables ſans être malheureux ; & dans ſes productions les plus négligées, la Nature paroît toujours plus en mère qu'en marâtre.

L'*ai*, comme *l'unau*, appartient aux terres méridionales du nouveau continent, & ne ſe trouve nulle part dans l'ancien. Ces animaux ne peuvent ſupporter le froid, ils craignent auſſi la pluie ; les alternatives de l'humidité & de la ſéchereſſe altèrent leur fourrure, qui reſſemble plus à du chanvre mal ſerancé, qu'à de la laine ou du poil. Ils ſe nourriſſent de feuilles de *monbin* & de *bois canon*, qui paſſent pour des poiſons. Leurs boyaux empoiſonnent les chiens qui les mangent, & néanmoins leur chair eſt bonne à manger : mais ce n'eſt que le peuple qui en fait uſage. Une ſingularité remarquable, c'eſt qu'au lieu de deux ouvertures au dehors, l'une pour l'urine & l'autre pour les excrémens, au lieu d'un orifice extérieur & diſtinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un ſeul, au fond duquel eſt un égoût commun, un cloaque comme dans les oiſeaux. Ces deux eſpèces ſont peu nombreuſes, car la femelle ne produit qu'un petit qu'elle porte ſur le dos. Quelquefois ils ſe pendent à des branches d'arbres qui ſe trouvent dans les rivières, & alors il eſt aiſé de couper la branche & de les faire tomber dans l'eau ; mais ils ne lâchent point priſe, & y reſtent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

Pour monter ſur un arbre, l'animal étend nonchalamment une de ſes pattes de devant, qu'il poſe le plus haut qu'il peut ſur le pied de l'arbre ; il s'accroche ainſi avec ſa longue griffe, leve enſuite ſon corps fort lourdement, poſe l'autre patte, & continue de grimper. Tous ces mouvemens ſont exécutés avec une lenteur & une nonchalance inexprimables. Si on en élève dans les maiſons, ils grimpent toujours ſur quelques poteaux, ou même ſur les portes, & ils n'aiment pas à ſe tenir à terre. Si on leur montre un bâton lorſqu'ils ſont à terre ; ils s'en ſaiſiſſent tout de ſuite, & montent juſqu'à

Digitized by Google

l'extrêmité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, & serrent & embrassent de tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés.

Quoique l'*aï* & l'*unau* se ressemblent à tant d'égards, quoiqu'ils ayent les mêmes habitudes naturelles, ils ont cependant entr'eux des caractères de différence si marqués, qu'on ne peut douter qu'ils ne soient d'espèces très-éloignées. L'*aï* est une fois plus petit que l'*unau*; il a le museau plus court, le front moins élevé, les oreilles moins apparentes: il n'a que vingt-huit côtes, tandis que l'unau en a quarante-six. Il a une queue courte & trois ongles à tous les pieds; son poil aussi est différent; il est taché de noir. Ces derniers caractères manquent à l'unau, dont nous donnons à son article, une description particulière.

L'*aï* est l'*ignavus* de Clusius, d'après Marcgrave & Pison; le *pigritia sivè haut* de Nieremberg, l'*arctopithecus* de Gesner, le *perillo ligero* d'Oviedo, le *tardigradus* de Brisson, le *bradypus tridactylis* de Linneus.

AIGRETTE, (l') singe de la famille des guenons, & qui n'est qu'une variété dans l'espèce du *macaque*. L'*aigrette* est plus petite que le *macaque* d'environ un tiers dans toutes les dimensions. Au lieu de la petite crête de poil qui se trouve au sommet de la tête du *macaque*, l'*aigrette* en porte un épi droit & pointu; elle semble différer encore du *macaque* par le poil du front qui est noir, au lieu que sur le front du *macaque* il est verdâtre: il paroit aussi que l'*aigrette* a la queue plus longue que le *macaque*, à proportion de la longueur du corps. Du reste, elle a les mêmes mœurs & habite le même climat. *Voyez* MACAQUE.

AKOUCHI, (l') petite espèce d'*agouti*, ou simplement race subalterne dans l'espèce de l'*agouti*. L'*akouchi* en diffère en ce qu'il a une petite queue, au lieu que l'*agouti* n'en a absolument point; l'*akouchi* est aussi plus petit que l'*agouti*, & son poil n'est pas roux, mais de couleur olivâtre. Il est assez commun à la Guiane & dans les autres parties de l'Amérique méridionale. On ne le trouve que dans les grands bois; sa chair est excellente à manger, elle est blanche & a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les *akouchis* sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. On dit qu'ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus; mais ce fait est douteux. On les apprivoise aisément dans les maisons; ils ont un petit cri qui ressemble à celui d'un cochon d'Inde, mais ils ne le font entendre que rarement. Dans les isles de Sainte-Lucie & de la Grenade, on donne aux *akouchis* le nom commun d'*agouti*.

ALACTAGA ou ALAGTAGA, nom d'une espece de gerboise qui se trouve chez les Tartares Mongoux. *Voyez* GERBOISE.

ALCE est l'élan des anciens; mais il paroit que par ce nom César n'a désigné que la femelle élan, puisqu'il dit que l'*alce* est *sans cornes*; & au contraire, dans un autre passage de ses *Commentaires*, qui a jusqu'ici embarrassé les Savans, (*est bos cervi figurâ, &c. bell. Gall.* liv. VI, n° 26) il paroît n'avoir décrit que l'élan mâle; ce que je juge à ce qu'il ajoute que dans cette espèce *la femelle porte, comme le mâle, un bois ou des cornes*. Or ce *bœuf à figure de cerf, dont les cornes rapprochées à la racine, de manière à ne figurer d'abord qu'un seul tronc, se divisant ensuite, se dilatent en de larges rameaux palmés*, (*Voyez* le passage latin à l'endroit cité) est très-certainement l'élan; ainsi César, en prenant séparément le mâle & la femelle, fait ici deux espèces, dans l'une desquelles tous les individus portent des cornes, ou plus proprement un bois; tandis qu'aucun n'en a dans l'autre: son *bœuf-cerf* sera donc l'élan mâle, & par *alce*, il n'aura indiqué que la femelle; néanmoins, suivant l'acception générale de l'antiquité, ce nom *alce* désigne, & doit rester pour désigner l'espèce entière de l'élan.

ALCO. On a désigné sous ce nom de petits animaux domestiques que les Espagnols trouvèrent au Perou & au Mexique lors de la conquête; ils étoient de la grandeur & à-peu-près du naturel de nos petits chiens. Il y avoit deux espèces d'*alcos*; l'un très-gras, très-replet, ayant la tête fort petite & blanche sur tout le devant, les oreilles pendantes & en partie fauves, le museau assez semblable à celui du chien, le cou court, & presque sans intervalle entre la tête & les épaules; le dos arqué & couvert d'un poil jaune, la queue blanche, courte & pendante, le ventre gros & tendu, marqué de taches noires, les jambes & les pieds blancs, les doigts comme ceux du chien, & armés d'ongles longs & pointus. Cette espèce d'*alco* servoit de chien-bichon aux dames Péruviennes. Il y avoit un autre *alco* maigre & à mine triste, qu'on employoit à la chasse. Il est très-possible que ces animaux, quoique de races très-différentes en apparence de celle de nos chiens, soient cependant issus de la même souche. Les premières relations de l'Amérique parlent des *alcos*, & les relations suivantes, non plus que les voyageurs modernes qui ont écrit sur ces contrées du nouveau monde, n'en font plus aucune mention, comme si cette espèce se fût perdue & anéantie depuis l'introduction de nos animaux Européens dans ces régions du nouveau Monde.

ALGAZEL (l'). Ce nom est arabe, & désigne, dans cette langue, la famille des *gazelles* en général; nous l'appliquons ici à une espèce particulière, qui se trouve dans le Levant, en Egypte & en Arabie, & qui est à-peu-près de la grosseur d'un daim. Ses cornes, très-longues, assez menues, peu courbées jusqu'à leur extrêmité, où elles se courbent davantage, sont noires & presque lisses, les anneaux étant très-légers, excepté vers la base, où ils sont plus fortement marqués. On distingue deux sortes de gazelles *algazel*; l'une, qu'on appelle *gazelle de montagne*, qui est la plus belle, dont le poil sur le cou & le dos est d'un brun foncé; l'autre, qu'on appelle *gazelle de plaine*, qui n'est ni aussi légère, ni aussi bien faite que la première, & qui a la couleur du poil plus pâle.

Digitized by Google

Ces animaux courent si vîte & si long-temps, que les meilleurs chiens peuvent rarement les forcer, sans le secours & l'aide d'un faucon, qui les harcelle & les retarde. En hiver, ces gazelles sont maigres, néanmoins leur chair est de bon goût; en été, elle est chargée d'une graisse semblable à la venaison du daim. Les *algazels* qu'on nourrit renfermées n'ont pas la chair d'aussi bon goût que les *algazels* sauvages.

ALIOTOCHTLI, au Mexique, est le tatou à huit bandes ou *tatuète*. *Voyez* TATOUS.

ALLOCAMELUS, nom sous lequel Gesner décrivit le premier Lama, qui ait été amené du Pérou en Europe. *Voyez* LAMA.

ALLOUATA, à Cayenne, est l'alouate, gros sapajou rouge. *Voyez* l'article suivant.

ALOUATE (l'). Singe de la famille des sapajous, qui a les mêmes caractères que l'*ouarine*, & ne paroit en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée, & qu'il a le poil d'un rouge brun, au lieu que l'ouarine l'a noir. Ainsi, on ne peut le considérer que comme une variété de l'espèce de l'ouarine. *Voyez* OUARINE.

L'*alouate* est le *singe rouge* de Barrère, & le *singe rouge de Cayenne*, de Brisson.

ALPACA (l'). Animal du Pérou, jusqu'ici peu connu, & qui paroit former une espèce intermédiaire entre les lamas & les vigognes. Il ressemble, en général, au lama, & n'en diffère qu'en ce qu'il est plus bas de jambes & plus large de corps. Il est absolument sauvage, & se trouve en compagnie des vigognes. Sa laine est plus fournie, beaucoup plus fine & plus estimée que celle du lama.

L'*alpaca* est l'*ovis peruana*, *paco dicta*, de Marcgrave & de Hernandez; *camelus tophis nullis*, *corpore lanato*, de Linneus; *alpaque* de Frézier. *Voyez* les articles VIGOGNE & LAMA.

ALPAGNE, nom sous lequel l'*alpaca* est désigné dans l'ancienne Encyclopédie. *Voyez* ci-dessus.

AMPHIBIES. On désigne par ce nom la classe des animaux doués de la double faculté de vivre sous l'eau sans respirer, & sur terre en respirant l'air, & qui peuvent alternativement passer de l'un à l'autre élément. La plûpart des reptiles sont amphibies; mais, parmi les animaux quadrupèdes, les seuls auxquels on puisse proprement donner ce nom dans une acception rigoureuse, sont les *phoques*, les *morses*, les *lions-marins*, les *ours-marins* & les *lamantins*, parce qu'étant les seuls dans lesquels le trou de la cloison du cœur reste toujours ouvert, ils sont par conséquent les seuls qui puissent se passer de respirer, & vivre également dans l'air & dans l'eau. Dans l'homme & les animaux terrestres, le trou de la cloison du cœur, qui laissant au sang le passage ouvert de la veine-cave à l'aorte, permet au fœtus de vivre sans respirer, se ferme au moment de la naissance, & demeure fermé toute la vie; dans ces animaux, au contraire, il reste toujours ouvert, quoique la mère les mette bas sur terre, & qu'au moment de la naissance l'air dilate leurs poûmons; néanmoins, la communication du sang de la veine-cave à l'aorte, par la cloison du cœur, ne laisse pas de subsister, de manière que ces *amphibies* ont l'avantage de respirer quand il leur plaît, & de s'en passer quand il le faut. Ils font, dans le grand système de la nature vivante, le passage & la nuance des quadrupèdes aux cétacés; appartenans encore à la terre, & déjà appartenans à l'eau, ils forment la liaison, &, pour ainsi dire, établissent le commerce entre l'un & l'autre élément. *Voyez* les *articles* PHOQUE, MORSE, LAMANTIN, &c.

ANDOUILLERS, s. m. pl. Ce sont les petits jets ou branches qui partent de la tige des *bois* du cerf. *Voyez l'article* CERF.

ANE (l'). Domestique patient, laborieux & sobre, dont les services, moins brillans que ceux du cheval, n'en sont pas moins essentiels, & qui, comme tout ce qui est simplement & modestement utile, est l'objet de nos injustes mépris. L'*âne* n'est pas un *cheval dégénéré*, comme l'ont voulu dire quelques méthodistes; les caractères de conformité que ces animaux ont entr'eux, ni même le mêlange de l'un & de l'autre individu ne constituent point une identité d'espèce, parce que ces caractères de ressemblance sont balancés par d'autres caractères d'une différence encore plus sensible, & que le produit de leur accouplement n'a jamais fait une espèce commune, ni même une espèce intermédiaire qui pût se renouveller. *Voyez* l'article MULET.

L'*âne* a la taille petite, la tête grosse, les oreilles longues, la peau dure, la queue nue, la jambe sèche & nette. Il est, de son naturel, aussi humble, aussi patient, aussi tranquille, que le cheval est fier, ardent, impétueux; il souffre avec constance les châtimens & les coups; il est sobre & sur la quantité & sur la qualité de la nourriture, il se contente des herbes les plus dures & les plus désagréables que les autres animaux lui laissent & dédaignent; seulement il est délicat sur l'eau, il ne veut boire que de la plus claire, & aux ruisseaux qui lui sont connus; d'ailleurs, il boit aussi sobrement qu'il mange, & n'enfonce point du tout son nez dans l'eau, par la peur, dit-on, que lui font ses oreilles; il se roule souvent sur le gazon, sur les chardons, sur la fougère, & sans se soucier beaucoup de ce qu'on lui fait porter; mais il ne se vautre pas, comme le cheval, dans la fange & dans l'eau, il craint même de mouiller ses pieds, & se détourne pour éviter la boue; il est susceptible d'éducation, &, malgré sa mauvaise réputation en fait de science, on en a vu d'assez bien instruits pour donner un petit spectacle.

L'*âne* jeune ou l'*ânon* est gai, & même assez joli, il a de la gentillesse, mais il la perd bientôt, soit par l'âge, soit par les mauvais traitemens, & il devient lent, indocile & têtu; il n'est ardent

Digitized by Google

que pour le plaiſir, ou plutôt il en eſt furieux au point que rien ne peut le retenir, & que l'on en a vu s'excéder & mourir quelques inſtans après ; & comme il aime avec une eſpèce de fureur, il a auſſi pour ſa progéniture le plus fort attachement. Pline nous aſſure que, lorſqu'on ſépare la mère de ſon petit, elle paſſe à travers les flammes pour aller le rejoindre. Il s'attache auſſi à ſon maître, quoiqu'il en ſoit ordinairement traité fort mal, il le ſent de loin & le diſtingue de tous les autres hommes ; il reconnoît auſſi les lieux qu'il a coutume d'habiter, les chemins qu'il a fréquentés ; il a les yeux bons, l'ouie très-fine, l'odorat admirable, ſur-tout pour les corpuſcules de l'âneſſe. Lorſqu'on le ſurcharge, il marque ſa peine en inclinant la tête & baiſſant les oreilles ; lorſqu'on le tourmente trop, il ouvre la bouche & retire les lèvres d'une manière très-déſagréable, & qui lui donne un faux air moqueur & dériſoire. Si on lui couvre les yeux, il reſte immobile, & lorſqu'il eſt couché ſur le côté, ſi on lui place la tête de manière que l'œil ſoit appuyé ſur la terre, & qu'on couvre l'autre œil avec une pierre, ou un morceau de bois, il reſte dans cette ſituation ſans faire aucun mouvement. Il marche, il trotte & il galoppe comme le cheval ; mais tous ſes mouvemens ſont petits & beaucoup plus lents ; quoiqu'il puiſſe d'abord courir avec aſſez de vîteſſe, il ne peut fournir qu'une petite carrière, & quelque allure qu'il prenne, il eſt bientôt rendu.

L'*âne brait* par un grand cri très-long, très-déſagréable & diſcordant par diſſonances alternatives de l'aigu au grave, & du grave à l'aigu ; ordinairement il ne crie que lorſqu'il eſt preſſé d'amour ou d'appétit ; l'âneſſe a la voix plus claire & plus perçante ; l'*âne* qu'on fait *hongre* (châtré), ne brait qu'à baſſe voix, & quoiqu'il paroiſſe faire autant d'efforts & les mêmes mouvemens de la gorge, il ne ſe fait pas entendre loin.

De tous les animaux couverts de poil, l'*âne* eſt celui qui eſt le moins ſujet à la vermine, jamais il n'a de poux, ce qui vient apparemment de la dureté & de la ſéchereſſe de ſa peau, & c'eſt par la même raiſon qu'il eſt bien moins ſenſible que le cheval aux coups de fouet & à la piquûre des mouches. Ses dents inciſives tombent & ſe renouvellent dans le même temps & dans le même ordre que celles du cheval : ainſi l'on connoît l'âge de l'*âne*, par les dents, ainſi que l'âge du cheval.

Dès l'âge de deux ans, l'*âne* eſt en état d'engendrer ; la femelle eſt encore plus précoce que le mâle, & elle eſt toute auſſi laſcive ; c'eſt par cette raiſon qu'elle eſt très-peu féconde, & même ſon accouplement ne ſeroit preſque jamais fructueux, ſi l'on n'avoit ſoin de lui ôter promptement l'irritation du plaiſir, en lui donnant des coups, pour calmer ſes convulſions amoureuſes. Le temps le plus ordinaire de la chaleur eſt le mois de mai & celui de juin ; lorſque l'âneſſe eſt pleine, bientôt la chaleur ceſſe, & dans le dixième mois, le lait paroît dans les mamelles, elle met bas dans le douzième, & ſouvent il ſe trouve dans la liqueur de l'amnios des morceaux ſolides, ſemblables à l'*hyppomanès* du poulain. Sept jours après l'accouchement, l'âneſſe recommence à entrer en chaleur, & ſe trouve en état de recevoir le mâle, enſorte qu'elle peut, pour ainſi dire, continuellement engendrer & nourrir ; elle ne produit qu'un petit, & ſi rarement deux, qu'à peine en a-t-on des exemples ; au bout de cinq ou ſix mois, on peut ſévrer l'ânon, & cela eſt même néceſſaire, ſi la mère eſt pleine, pour qu'elle puiſſe mieux nourrir ſon fœtus.

L'*âne* étalon doit être choiſi parmi les plus grands & les plus forts de ſon eſpèce, il faut qu'il ait au moins trois ans, & qu'il ne paſſe pas dix, qu'il ait les jambes hautes, le corps étoffé, la tête élevée & légère, les yeux vifs, les naſeaux gros, l'encolure un peu longue, le poitrail large, les reins charnus, la côte large, la croupe platte, la queue courte, le poil luiſant, doux au toucher, & d'un gris foncé.

L'*âne* peut vivre vingt-cinq ou trente ans ; on prétend que les femelles vivent ordinairement plus long-temps que les mâles ; mais cela vient peut-être de ce qu'étant ſouvent pleines, elles ſont un peu plus ménagées que les mâles, qu'on excède continuellement de fatigue & de coups. Ils dorment moins que les chevaux, & ne ſe couchent pour dormir que quand ils ſont très-fatigués. L'*âne* étalon dure auſſi plus long-temps que le cheval étalon ; plus il eſt vieux, plus il paroît ardent, &, en général, la ſanté de cet animal eſt bien plus ferme que celle du cheval ; il eſt moins délicat, & il n'eſt pas ſujet, à beaucoup près, à un auſſi grand nombre de maladies.

A conſidérer cet animal, même dans un aſſez grand détail, il paroîtroit n'être qu'un cheval dégénéré ; la parfaite ſimilitude de conformation dans le cerveau, les poumons, l'eſtomac, le conduit inteſtinal, le cœur, le foie, les autres viſcères, & la grande reſſemblance du corps, des jambes, des pieds & du ſquélette en entier, ſemblent fonder cette opinion : l'on pourroit attribuer les légères différences qui ſe trouvent entre ces deux animaux, à l'influence très-ancienne du climat, de la nourriture, & à la ſucceſſion fortuite de pluſieurs générations de petits chevaux ſauvages à demi dégénérés, qui, peu à peu, auroient encore dégénéré davantage, ſe ſeroient enſuite dégradés autant qu'il eſt poſſible, & auroient à la fin produit à nos yeux une eſpèce nouvelle & conſtante, ou plutôt une ſucceſſion d'individus ſemblables, tous conſtamment viciés de la même façon, & aſſez différens des chevaux, pour pouvoir être regardés comme formant une autre eſpèce.

Ce qui ſembleroit encore favoriſer cette idée, c'eſt que les chevaux varient beaucoup plus que les

Digitized by Google

ânes, par la couleur de leur poil ; qu'ils ſont par conſéquent plus anciennement domeſtiques, puiſque tous les animaux domeſtiques varient par la couleur beaucoup plus que les animaux ſauvages de la même eſpèce ; que la plûpart des chevaux ſauvages dont parlent les voyageurs, ſont de petite taille, & ont, comme les *ânes*, le poil gris, la queue nue, hériſſée à l'extrêmité, & qu'il y a des chevaux ſauvages, & même des chevaux domeſtiques qui ont la raye noire ſur le dos, & d'autres caractères qui les rapprochent encore des *ânes* ſauvages & domeſtiques.

D'un autre côté, ſi l'on conſidère les différences du tempérament, du naturel, des mœurs, en un mot, du réſultat entier de l'organiſation de ces deux animaux, & ſur-tout l'impoſſibilité de les mêler, pour en faire une eſpèce commune, ou même une eſpèce intermédiaire, qui puiſſe ſe renouveller, on ſera encore mieux fondé à croire que ces deux animaux ſont chacun d'une eſpèce auſſi ancienne l'une que l'autre, & originairement auſſi différentes qu'elles le ſont aujourd'hui ; d'autant plus que l'*âne* ne laiſſe pas de différer matériellement du cheval par la petiteſſe de la taille, la groſſeur de la tête, la dureté de la peau, la nudité de la queue, la forme de la croupe, & auſſi par les dimenſions des parties qui en ſont voiſines, par la voix, l'appétit, la manière de boire, &c.

Il y a, parmi les *ânes*, différentes races comme parmi les chevaux, mais que l'on connoit moins, parce qu'on ne les a ni ſoignés, ni ſuivis avec la même attention. Seulement on ne peut guère douter qu'ils ne ſoient originaires des climats chauds : car ils ſont d'autant plus petits & d'autant moins forts, que les climats ſont plus froids. Ils paroiſſent être venus primitivement d'Arabie, & avoir paſſé de-là dans les autres pays. Dans les climats exceſſivement chauds, comme aux Indes & en Guinée, ils ſont plus grands, plus forts & meilleurs que les chevaux du pays. Ils ſont même en grand honneur à Maduré, où l'une des plus conſidérables & des plus nobles tribus des Indes, les révère particulièrement, parce qu'elle croit que les âmes des nobles paſſent dans le corps des *ânes*.

Chardin dit, « qu'il y a de deux ſortes d'*ânes* en Perſe : les *ânes* du pays, qui ſont lents & peſans, & dont on ne ſe ſert que pour porter des fardeaux, & une race d'*ânes* d'Arabie, qui ſont de fort jolies bêtes & les premiers *ânes* du monde : ils ont le poil poli, la tête haute, les pieds légers ; ils les lèvent avec action, marchant bien, & l'on ne s'en ſert que pour montures ; les ſelles qu'on leur met, ſont comme des bâts ronds & plats par-deſſus ; elles ſont de drap ou de tapiſſerie, avec les harnois & les étriers ; on s'aſſied deſſus plus vers la croupe que vers le cou : il y a de ces beaux *ânes* qu'on achete juſqu'à quatre cents livres, & l'on n'en ſçauroit avoir à moins de vingt-cinq piſtoles ; on les panſe comme les chevaux, mais on ne leur apprend autre choſe qu'à aller l'amble, & l'art de les y dreſſer eſt de leur attacher les jambes, celles de devant & celles de derrière, du même côté, par deux cordes de coton, qu'on fait de la meſure du pas de l'*âne* qui va l'amble, & qu'on ſuſpend par une autre corde paſſée dans la ſangle, à l'endroit de l'étrier : des eſpèces d'Ecuyer les montent ſoir & matin, & les exercent à cette allure : on leur fend les naſeaux afin de leur donner plus d'haleine, & ils vont ſi vîte, qu'il faut galopper pour les ſuivre ».

On trouve les *ânes* en plus grande quantité que les chevaux dans tous les pays méridionaux, depuis le Sénégal juſqu'à la Chine.

Il exiſte dans le Levant, & dans la partie ſeptentrionale de l'Afrique, une très-belle race d'*ânes*, qui, comme celle des plus beaux chevaux, eſt originaire d'Arabie ; cette race diffère de la race commune, par la grandeur du corps, la légéreté des jambes & le luſtre du poil. Ces *ânes* ſont de couleur uniforme, ordinairement d'un beau gris de ſouris, avec une croix noire ſur le dos & ſur les épaules ; quelquefois ils ſont d'un gris plus clair, avec une croix blanche. Ces *ânes* d'Afrique & d'Aſie, quoique plus beaux que ceux d'Europe, ſortent également des *onagres* ou *ânes* ſauvages. *Voyez* ONAGRE.

On n'a point trouvé d'*ânes* en Amérique ; mais ceux que les Eſpagnols y ont tranſporté d'Europe, ont beaucoup multiplié, & l'on y trouve, en pluſieurs endroits, des *ânes* devenus ſauvages, qui vont par troupes, & que l'on prend dans des piéges, comme les chevaux ſauvages.

Les *ânes* ſauvages, ſoit qu'ils le ſoient devenus, ou qu'ils appartiennent à la race primitive, ſe ſe trouvent auſſi dans quelques iſles de l'Archipel, & particulièrement dans celle de *Cérigo*, en Perſe, dans l'Inde & les déſerts de la Libie & de la Numidie. Ils ſont gris, & courent ſi vîte, qu'il n'y a que les chevaux-barbes qui puiſſent les atteindre à la courſe. Lorſqu'ils voyent un homme, ils jettent un cri, font une ruade, s'arrêtent & ne fuyent que lorſqu'on les approche : on les prend dans des piéges & dans des lacs de corde, & on en mange la chair. Nous ne pouvons pas dire ſi cette chair eſt bonne ; mais, ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que celle de l'*âne* domeſtique eſt très-mauvaiſe & plus déſagréablement inſipide que celle du cheval. Galien dit même que c'eſt un aliment pernicieux & qui donne des maladies. Le lait d'*ânesſe*, au contraire, eſt un remède éprouvé & ſpécifique pour certains maux. Pour l'avoir de bonne qualité, il faut choiſir une *ânesſe* jeune, ſaine, bien en chair, qui ait mis bas depuis peu de temps, & qui n'ait pas été couverte depuis : il faut lui ôter l'*ânon* qu'elle allaite, la tenir propre, la bien nourrir de foin, d'avoine, d'orge & d'herbes, dont les qualités ſalutaires puiſſent influer ſur la maladie, avoir attention de ne pas laiſſer réfroidir le lait, & même ne le pas expoſer à l'air, ce qui le gâteroit en peu de temps.

Digitized by Google

La peau de l'*âne* sert à faire des cribles, des tambours, des souliers & le *sagri*, cuir préparé, que nous appellons *chagrin*. Les anciens faisoient des flûtes avec les os, & les trouvoient plus sonnantes que toutes les autres.

L'*âne* est peut-être de tous les animaux celui qui, relativement à son volume, peut porter les plus grands fardeaux. Comme il ne coûte presque rien à nourrir, & qu'il ne demande, pour ainsi dire, aucun soin, il est d'une grande utilité à la campagne, au moulin, &c.; il peut aussi servir de monture : toutes ses allures sont douces, & il bronche moins que le cheval; on le met souvent à la charrue dans les pays où le terrein est léger, & son fumier est un excellent engrais pour les terres fortes & humides.

ANE rayé, nom donné au *zèbre*. *Voyez* ZÈBRE.

ANE sauvage. *Voyez* ANE & ONAGRE.

ANESSE, femelle de l'*âne*. } *Voyez* ANE.
ANON, petit de l'*âne* & de l'*ânesse* }

ANONYME, (l') animal d'une espèce très-singulière, qui se trouve dans la Lybie. Il a neuf à dix pouces de long, avec les oreilles presque aussi longues que la moitié du corps, & larges à proportion. Il a le museau conformé comme le renard, les ongles courts & rétractibles, le poil très-doux au toucher : sa couleur est d'un blanc mêlé d'un peu de gris & de fauve clair; le bout du nez est noir; la queue, qui est assez longue, est fauve & noire à son extrémité : il vit sur les palmiers & en mange le fruit.

La notice de cet animal, dont personne jusqu'ici ne nous a appris le nom, a été apporté d'Abyssinie, par un illustre voyageur, (M. le Chevalier Bruce.) qui l'a communiqué à M. de Buffon, telle que nous la donnons ici.

ANT ou ANTA, au Brésil, est le même animal que le tapir, que l'on appelle aussi *maïpouri*, *Voyez* TAPIR.

ANTAMBA, à Madagascar, *léopard*. *Voyez* LÉOPARD.

ANTILOPE, nom appliqué génériquement par quelques Auteurs à la famille des gazelles. *Voyez* GAZELLES, & particulièrement à une espèce de cette famille. *Voyez* l'article immédiatement suivant.

ANTILOPE (l'), espèce de gazelle qui est de la taille de nos plus grands chevreuils. Elle ressemble beaucoup à la *gazelle commune* & au *kevel*, mais elle en diffère par un assez grand nombre de caractères, pour qu'on doive la regarder comme un animal d'une autre espèce. L'*antilope* a les larmiers plus grands que la gazelle, ses cornes ont environ quatorze pouces de longueur, elles se touchent, pour ainsi dire, à la base, & sont distantes à la pointe de quinze ou seize pouces; elles sont environnées d'anneaux & de demi-anneaux moins relevés que ceux de la gazelle; elles ont une double flexion symétrique & très-remarquable; en sorte que ces cornes prises ensemble, représentent assez bien la forme d'une lyre antique. L'*antilope* a la cloison des narines épaisse & noire, les poils du menton sont également noirs, avec le tour de la bouche brun; les oreilles grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs, & couvertes en dehors d'un poil de même couleur que celui de la tête; les jambes sont longues & menues, le train de derrière est plus élevé que celui de devant, les sabots sont noirs, pointus, & assez serrés l'un contre l'autre; la queue est plate & nue par dessous vers son origine; le poil est très-fort & très-roide au-dessus du cou & au commencement du dos, il est fauve sur ces parties & blanc sur le ventre, en dedans des cuisses & des jambes, & au bout de la queue.

Les *antilopes* vont en troupes, & quand elles précipitent leur fuite, elles font des sauts & des bonds étonnans. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe; quelquefois elles sont pleines de nouveau deux mois après avoir mis bas; les mâles les recherchent en toutes saisons, & ne s'en abstiennent absolument que quand elles sont pleines. L'accouplement ne dure que très-peu de temps; la femelle porte près de neuf mois, & ne produit qu'un petit, qu'elle allaite, sans refuser d'en allaiter d'autres; les petits restent couchés pendant huit jours après leur naissance, après quoi ils accompagent la troupe. Ces animaux croissent pendant trois ans, & ce n'est guere qu'à cet âge que les mâles sont en état d'engendrer; les femelles sont plus précoces, & peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les six premières années, il y a peu de différence entre les mâles & les femelles, mais ensuite les femelles se distinguent aisément par une bande blanche sur les flancs près du dos, & parcequ'il ne leur pousse pas de cornes; tandis que dans le mâle on peut en appercevoir les rudimens dès le septième mois, & ces cornes, à l'âge de trois ans, forment deux tours de vis avec dix ou douze rides; c'est alors aussi que les bandes blanches du dos & de la tête commencent à s'évanouir; la couleur des épaules noircit, & le dessus du cou devient jaune : ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à mesure que l'animal avance en âge.

On trouve ces animaux en Afrique & aux Indes, ils peuvent subsister & multiplier dans nos climats. On les nourrit comme les autres animaux ruminans. Ils ont, sur-tout après leur mort, une légère odeur qui n'est pas désagréable, & qui est semblable à celle que les cerfs & les daims exhalent de même lorsqu'on les a tués.

Il y a variété dans cette espèce pour la grandeur. Les grandes *antilopes*, que l'on désigne sous le nom de *lidmées*, sont beaucoup plus communes en Afrique qu'aux Indes; elles sont plus fortes & plus farouches que les autres gazelles, desquelles il est aisé de les distinguer, tant par la double flexion de leurs cornes, que par le défaut de bande noire ou brune au bas des flancs. Les *antilopes* moyennes sont de grandeur & de la couleur du daim; elles ont les cornes fort noires, le ventre très-blanc, les jambes de devant plus courtes que celles de derrière. On les trouve

en

Digitized by Google

en grand nombre dans les contrées du Tremeçen, du Duguela, du Tell & du Zaara; elles ont un inſtinct de propreté, & ne ſe couchent que dans des endroits ſecs & nets; elles ſont auſſi très-légères à la courſe, très-attentives au danger, & malgré leur timidité naturelle, lorſqu'elles ſont ſurpriſes, elles s'arrêtent tout court, & font face à ceux qui les attaquent.

L'*antilope* des Indes eſt la plus petite; elle a les cornes pointues & longues d'un pied & demi. Les prêtres Gentoux portent ces cornes comme une marque d'honneur ou de dignité.

AOUARÉ, à la Guianne eſt le ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

APAR, tatou à trois bandes. *Voyez* TATOUS.

APÉRÉA (l'), autrement appellé *cori*, animal du Bréſil, qui paroît tenir du lapin & du rat. Il a environ un pied de longueur ſur ſept pouces de circonférence; le poil de la même couleur que nos lièvres, & blanc ſous le ventre. Il a auſſi la lèvre fendue comme le lièvre, les grandes dents inciſives de même, ainſi que la mouſtache; mais la tête un peu plus allongée que celle du lièvre. Ses oreilles ſont arrondies comme celles du rat, & elles ſont ſi courtes, qu'elles n'ont pas un travers de doigt de hauteur. Les jambes de devant n'ont que trois pouces de hauteur, celles de derrière ſont un peu plus longues; les pieds de devant ont quatre doigts couverts d'une peau noire & munis de petits ongles courts: les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu eſt plus long que les deux autres. La chair de l'*apéréa* eſt comme celle du lapin, auquel il reſſemble par la manière de vivre. Il ſe retire de même dans des trous, néanmoins ſans creuſer la terre; c'eſt plutôt dans des fentes de rochers & entre des pierres qu'il cherche ſon aſyle; auſſi eſt-il bien aiſé à prendre dans cette retraite. On le chaſſe comme un très-bon gibier. A pluſieurs de ces traits, l'*apéréa*, qui n'eſt pas encore bien connu, paroît ſe rapprocher beaucoup de l'agouti.

APPUYER. v. a. *Appuyer les chiens*, terme de chaſſe, qui veut dire, les aſſurer & les encourager de la voix ou du cor, à la pourſuite de la bête qu'ils chaſſent.

ARABATA, dans les terres de l'Orenoque; alouate, grand ſapajou rouge. *Voyez* ALOUATE.

ARCTOPITHÉCUS de Geſner, eſt l'aï ou grand pareſſeux. *Voyez* AÏ.

ARGALI, en Sibérie & chez les Tartares Mongous, eſt le mouflon. *Voyez* MOUFLON.

ARMADILLE ou ARMADILLO, eſt le nom que les Eſpagnols donnent aux tatous en général. *Voyez* TATOUS.

AROUGHEUN, animal, qui, dit l'ancienne Encyclopédie, « eſt tout ſemblable au caſtor, à » l'exception qu'il vit ſur les arbres, comme les » écureuils ». Il eſt difficile de raſſembler plus de diſparates en deux lignes. Un animal *tout ſemblable* au peſant caſtor, habitant de l'eau, ſe traînant à peine ſur terre, & qui, *comme* le léger *écureuil vit en l'air au haut des arbres*, en ſautant agilement ſur leurs branches! Ne mettons point de pareilles incohérences ſur le compte de la nature; elles appartiennent toutes entières à l'ignorance, à l'inadvertence & au défaut de jugement du naturaliſte.

AROU-HARISI, dans quelques provinces des Indes; rhinocéros. *Voyez* RHINOCÉROS.

ARRIÈRES, terme de chaſſe; *faire* ou *prendre les arrières*, eſt dans un *défaut*, rechercher avec les chiens la voie de l'animal du côté par où il eſt venu.

ARUCO, dans quelques endroits des Indes Eſpagnoles; *cachicamie*, eſpèce de tatou. *Voyez* TATOUS.

ASSAPANICK, dans quelques parties du nord de l'oueſt de l'Amérique, eſt le polatouche ou écureuil volant. *Voyez* POLATOUCHE.

ATTARSQAK, nom Groenlandois d'une eſpèce de phoque, remarquable par une tache blanche ſur la peau en forme de croiſſant... *Voyez* PHOQUE A CROISSANT.

AUCHA, dans quelques voyageurs, eſt le ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

AUROCHUS. Ce nom a un rapport ſenſible avec le mot latin *urus*, & l'un & l'autre déſigne l'eſpèce du taureau ſauvage qui autrefois rempliſſoit les forêts de la Germanie, & que l'on connoît encore aujourd'hui en Moſcovie ſous ce même nom d'*aurochs*. Ce que les anciens nous diſent de la grande taille, de la férocité & de la force indomptable de l'*urus*, convient parfaitement à l'*aurochs* ou taureau ſauvage; car dans l'état de liberté, tous les animaux ſont plus fiers, plus courageux, & plus robuſtes; & en effet les *aurochs* qui ſe trouvent encore dans les forêts du nord, ſont extrêmement farouches, & leur chaſſe eſt auſſi dangereuſe que l'étoit celle de l'urus, telle que la décrivent les anciens; néanmoins les jeunes *aurochs* enlevés à leur mère, ſe privent juſqu'à un certain point, & produiſent avec les vaches domeſtiques; ce qui, joint à l'entière reſſemblance dans la conformation, ne peut laiſſer douter qu'ils ne ſoient de la même eſpèce. *Voyez* l'article du BŒUF.

AUSQUOI des Hurons, eſt le caribou ou renne. *Voyez* RENNE.

AXIS (l'), autrement appellé *cerf du Gange*, ſemble faire une eſpèce intermédiaire entre le cerf & le daim. Il a la taille, la forme & la légereté du daim; il a le bois du cerf; mais ce qui diſtingue l'*axis* de l'un & de l'autre de ces animaux, c'eſt que tout ſon corps eſt marqueté de taches blanches élégamment diſpoſées & nettement ſéparées les unes des autres, & que d'ailleurs il habite les climats chauds, au lieu que le cerf & le daim ont généralement le pélage d'une couleur uniforme, & ſe trouvent en plus grand nombre dans les pays froids & tempérés que dans les régions qui approchent de la zone torride. Néanmoins, nous ne pouvons aſſurer poſitivement qu'ils ſoient d'eſpèce différente, & peut-être l'*axis* n'eſt-il qu'une variété de l'une ou de l'autre de ces deux eſpèces, dépen-

Digitized by Google

dante du climat ; car quoiqu'il ſoit originaire des contrées les plus chaudes de l'Aſie, il ſubſiſte & ſe multiplie en Europe : ces animaux y produiſent entre eux auſſi facilement que les daims, & même ils produiſent avec ces derniers.

L'*axis*, comme nous l'avons indiqué, a été déſigné ſous le nom de *cerf du Gange* ; il l'a été auſſi par MM. de l'Académie, ſous celui de *biche de Sardaigne*.

AZÈBRE eſt un de ces noms dont s'étoit ſurchargée la nomenclature de l'ancienne *Encyclopédie* ; faute d'une diſcuſſion aſſez attentive ou de connoiſſances aſſez étendues, il eſt commun d'y voir reparoître une eſpèce trois & quatre fois ſous des noms différens, & figurer ſous chacun comme eſpèce différente, quoiqu'au fond elle ſoit la même : ainſi cet *azèbre, eſpèce de cheval ſauvage qu'on n'apprivoiſe que très-difficilement, qui eſt moucheté de blanc & de noir, prompt à la courſe, & qui ſe trouve dans la baſſe Ethiopie*, n'eſt exactement que le zèbre. *Voyez* ZÈBRE.

AZOUFA, nom ſous lequel il paroît que quelques-uns ont déſigné l'hyène. *Voyez* HYENE.

Digitized by Google

BAB

BABIROESA, aux Indes orientales, eſt le babirouſſa. *Voyez* ci-deſſous.

BABIROUSSA (le). Tous les naturaliſtes ont regardé cet animal comme une eſpèce de cochon ou de ſanglier; cependant il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les ſoies, ni la queue; il a les jambes plus hautes & le muſeau moins long; il eſt couvert d'un poil court & doux comme de la laine, & ſa queue eſt terminée par une touffe de cette laine; il a auſſi le corps moins lourd & moins épais que le cochon; ſon poil eſt gris, mêlé de roux & d'un peu de noir; ſes oreilles ſont courtes & pointues. Le caractère le plus remarquable, & qui diſtingue même le *babirouſſa* de tous les autres animaux, ce ſont quatre énormes défenſes ou dents canines, dont les deux moins longues ſortent, comme celles du ſanglier, de la mâchoire inférieure, & les deux autres, qui ſont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire ſupérieure en perçant les lèvres, & s'étendent en courbe juſqu'au-deſſus des yeux. Ces défenſes ſont d'un très-bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant. Les femelles manquent, dit-on, de celles de la mâchoire ſupérieure. Ces deux défenſes ſupérieures ne ſont point des cornes, comme l'ont prétendu quelques zoologiſtes, qui prenant la direction des alvéoles des dents de la mâchoire ſupérieure en bas pour un caractère eſſentiel, ont conclu de la direction contraire de ces deux défenſes dans le *babirouſſa*, que ces défenſes devoient être regardées comme des cornes & non pas comme des dents; mais cette direction ne nous paroit qu'une ſingularité qui ne peut changer la nature de la choſe, ni faire d'une vraie dent canine une fauſſe corne d'ivoire.

Ces énormes défenſes donnent à ces animaux un air formidable; cependant ils ſont peut-être moins dangereux que nos ſangliers. Ils vont de même en troupe, & ont une odeur forte qui les décèle, & fait que les chiens les chaſſent avec ſuccès. Ils grognent terriblement, ſe défendent & bleſſent des défenſes de deſſous: car celles de deſſus leur nuiſent plutôt qu'elles ne leur ſervent; quoique groſſiers & féroces ils s'apprivoiſent aiſément. Leur chair, qui eſt très-bonne à manger, ſe corrompt en aſſez peu de temps: comme ils ont le poil fin & la peau mince, ils ne réſiſtent pas à la dent des chiens, qui les chaſſent de préférence aux ſangliers, & en viennent facilement à bout. Ils s'accrochent à des branches avec les défenſes d'en haut, pour repoſer leur tête, ou pour dormir debout. Ils marchent légérement, ont l'odorat très-fin, & ſe dreſſent ſouvent contre les arbres pour éventer de loin les chiens & les chaſſeurs. Ils nagent très-long-temps avec facilité,

BAL

& plongent pour échapper au danger: lorſqu'ils ſont pourſuivis ſans relâche & long-temps, ils courent ſe jetter à la mer, &, par ce moyen, échappent très-ſouvent aux chaſſeurs; cette eſpèce ſe trouve dans les contrées méridionales de l'Afrique & de l'Aſie.

Le *babirouſſa* eſt le *babiroeſa* de François Valentin, le *ſanglier des Indes* de Briſſon.

BABOUIN, nom de famille dans la grande peuplade des ſinges, & qui déſigne trois eſpèces à queue courte, à face allongée, à muſeau large & relevé, qui ſont le *papion*, le *mandrill* & l'*ouanderou*. (*Voyez* ces mots & l'*article* SINGE.) Au reſte, le nom de *babouin* a été plus ſpécialement attribué à l'eſpèce particulière du *papion*. *Voyez* ce mot.

BACKELEYS, chez les Hottentots; bœufs à boſſe dont ils ſe ſervent pour garder les troupeaux, & qui ſont plus courageux & plus intelligens que les autres. *Voyez* BŒUF.

BALANCER, v. a. En termes de chaſſe, on dit que les chiens *balancent* lorſqu'ils ne chaſſent point d'*aſſurance*; &, comme il arrive, dans les mauvais jours de chaſſe, qu'ils perdent à tous momens leurs *voies*.

BALEINE (la) eſt le plus grand de tous les animaux, & le premier du genre des cétacés. Le corps d'une *baleine* eſt une énorme maſſe de ſoixante-dix, quatre-vingt & juſqu'à cent pieds de longueur, ſur preſque autant de circonférence à l'endroit le plus gros, qui eſt près de la tête, laquelle occupe à-peu-près un tiers de la grandeur totale. L'ouverture de la gueule eſt de près de vingt pieds, & les mâchoires ne ſont pas armées de dents, mais garnies de longues & larges lames d'une ſorte de corne noire, flexible, élaſtique, & qui finit par ſe franger aux bords en manière de ſoies de ſanglier. Ces lames, appellées *fanons*, (*voyez* ce mot) ſervent à la *baleine* comme de grands rateaux, avec leſquels elle va recueillant au fond de la mer ſa nourriture, qui ne conſiſte pas en poiſſons: car cet énorme & prodigieux animal, la plus grande maſſe animée qu'ait enfantée la nature, ne ſe nourrit que de petits animaux marins, &, en particulier, d'une ſorte d'inſecte aſſez petite, mais qui fourmille à millions ſur le fond de pluſieurs mers, ſpécialement dans celles du nord. Les pêcheurs Hollandois ont nommé cet inſecte *walfiſchaas*, aliment ou pâture de la *baleine*. Il eſt impoſſible d'imaginer la quantité qu'il faut de cette eſpèce d'aliment pour nourrir & ſubſtanter le corps monſtrueux d'une *baleine*.

Ce n'eſt pas qu'en ramaſſant cette nourriture, elle ne doive auſſi engloutir dans ſon large gouffre

Digitized by Google

différens poiſſons ; mais il ne paroît pas qu'elle les chaſſe ni les recherche, à la différence du cachalot qui les dévore par milliers ; & l'on convient généralement que la grande & vraie *baleine*, la *baleine* proprement dite, ou *baleine à fanons*, dont nous parlons ici, ne vit que d'inſectes marins. Sa langue eſt d'une ſubſtance graiſſeuſe & ſi molle, que lorſqu'on l'a tirée hors de la bouche, on ne peut plus l'y faire rentrer ; les yeux ſont extrêmement petits pour un ſi grand corps, ils ſont placés à dix-huit ou vingt pieds l'un de l'autre. Ils ſont recouverts de paupières garnies de ſourcils, comme dans les animaux terreſtres. Il n'y a pas d'oreille extérieure, mais l'épiderme enlevé, on diſtingue un peu derrière l'œil une tache noire, qui marque le conduit auditif ; & malgré ce peu d'appareil dans l'organe, la *baleine* a l'ouie très-ſenſible. Sur la tête eſt ouvert le tuyau ou *évent*, par lequel elle aſpire l'air & rejette l'eau avec une force & un bruit prodigieux ; aux côtés du corps, près de la tête, ſont deux grandes nageoires, ou larges palmes, de ſix & huit pieds de long ; la queue, qui eſt étendue horiſontalement, eſt ſi grande & ſi forte, qu'un coup de cette queue renverſe, dit-on, un petit bâtiment. Tout le corps de la *baleine* eſt recouvert d'un cuir fort dur, de couleur noire, ſans aucun poil & liſſe, hormis qu'il eſt ſouvent encroûté de coquillages qui s'y attachent, & y multiplient comme ſur un rocher.

La *baleine*, dans ſa forme extérieure & dans le total de ſa figure, préſente celle d'un monſtrueux poiſſon, au corps enflé, au muſeau arrondi, à la queue taillée comme en deux demi-lunes ; mais, à l'intérieur, ſon organiſation offre preſque toute la charpente d'un énorme quadrupède, comme empriſonné & couſu dans la peau d'un poiſſon ; ce ſont, non des arrêtes, mais de véritables os, dont, à la vérité, la ſubſtance eſt plus cellulaire & moins compacte, que celle des os des quadrupèdes terreſtres, mais qui néanmoins eſt de la même nature : dans cette charpente des os de la *baleine*, on diſtingue les côtes, articulées & conformées de même que celles des animaux de la terre ; on remarque ceux de ces os qui ſoutiennent & meuvent les nageoires, qui tant par leur ſtructure, que par l'uſage qu'en fait la *baleine* pour embraſſer & emporter ſon baleineau, reſſemblent à des bras ; plus de connoiſſances que nous n'en avons juſqu'ici ſur l'organiſation intérieure & la diſſection de ces grands animaux nous offriroient, ſans doute, & des détails plus intéreſſans & des analogies plus frappantes.

Nous liſons (anc. encyclop. *art.* BALEINE), que l'on trouva, en 1620, près de l'iſle de Corſe, une *baleine* qui avoit cent pieds de longueur. On en tira cent trente cinq mille livres de lard, & il fallut employer l'effort de dix-ſept hommes, pour tirer du corps de l'animal le gros inteſtin, dont la capacité étoit ſi grande, qu'un homme à cheval auroit pu y entrer. L'épine du dos étoit compoſée de trente-deux vertèbres. Cette *baleine* étoit femelle & pleine : on tira ſon fœtus, qui avoit trente pieds de longueur, & peſoit quinze cens livres.

Quelqu'énormes que ſoient ces proportions, on en a encore donné de beaucoup plus grandes aux *baleines*, & il s'eſt trouvé des voyageurs qui, portant l'exagération à l'excès, ont dit avoir vu, dans la mer de la Chine, des *baleines* longues de neuf cens pieds ; d'autres les ont comparées à des iſles, à des écueils ; & de-là, ſans doute, eſt née, chez les pêcheurs du nord, l'idée de leur *kraken*, ou poiſſon-montagne, qui, diſent-ils, s'élève, en effet, des fonds de la mer comme un écueil, & attire ſur ſes flancs une infinité d'animaux marins qui viennent y vivre. Quoi qu'il en ſoit de ces relations, il eſt certain du moins que les *baleines* qu'on prenoit dans le nord, dans les premiers temps de la pêche, étoient beaucoup plus grandes que celles qu'on y trouve à préſent ; ſans doute parce qu'elles étoient plus vieilles ; car à peine peut-on mettre des bornes à la vie de ces grands animaux.

La *baleine* ne produit à chaque portée qu'un ſeul baleineau ; la mère le tient & le tranſporte entre ſes nageoires ou ſes bras, & pour l'allaiter, elle ſe couche de côté à la ſurface de la mer, & le petit s'attache aux mamelles, qui ſont ſituées de chaque côté de la vulve, & ont dix ou douze pouces de diamètre & ſept ou huit de longueur dans le temps que la *baleine* allaite. Son lait reſſemble, dit-on, au lait de vache. Suivant M. Dudley, (*Tranſ. Philoſ. n° 337*,) elle porte dix mois, & l'accouplement n'a lieu que tous les deux ans. L'organe du mâle eſt long d'environ ſix pieds ſur ſept ou huit pouces de diamètre à ſa racine, & un ſeulement à ſon extrêmité. La partie ſexuelle de la femelle reſſemble à celle des quadrupèdes ; les pêcheurs de Groenland aſſurent que dans l'accouplement, ces grands animaux s'élèvent perpendiculairement dans l'eau, en s'appuyant ſur leur queue, & s'embraſſant avec leurs nageoires. M. Dudley prétend, au contraire, que la femelle reçoit le mâle couchée. On aſſure de plus que le mâle & la femelle, fideles l'un à l'autre, vivent en ſociété & ne ſe quittent jamais.

Les excrémens de la *baleine* ſont d'un rouge approchant du vermillon, & n'ont aucune mauvaiſe odeur : quelquefois les pêcheurs les ramaſſent, parce qu'ils teignent d'un joli rouge, aſſez durable ſur la toile.

C'eſt par le moyen de ſa queue que la *baleine* ſe porte en avant, & on eſt étonné de voir avec qu'elle viteſſe cette maſſe énorme ſe meut dans la mer. Les nageoires ou bras ne lui ſervent que pour ſe diriger & aller de côté. La groſſeur de ces animaux les empêche d'approcher des côtes, & c'eſt dans les abîmes de la mer du pôle, vers le Spitzberg, le Groenland & le détroit de Davis, qu'il faut les aller chercher.

Quelque utile que ſoit la pêche de la *baleine*, il s'eſt

Digitized by Google

passé des siecles avant que les hommes aient osé la tenter. Les Basques sont les premiers qui l'aient entreprise vers le 15e siecle, & qui aient enhardi les autres peuples maritimes de l'Europe aux détails de cette pêche périlleuse. On y emploie un certain nombre de chaloupes munies de harpons, de lances, & d'une grande quantité de cordes. Le harpon est un instrument de fer légèrement trempé, de trois pieds de longueur, avec un manche de bois de six pieds de long, plus gros en haut qu'en bas, & creux jusqu'à la moitié pour y faire entrer le fer. La pointe du harpon est triangulaire, & a la forme d'une flêche. Le poids du fer étant en bas, de quelque manière que le harpon soit lancé, il tombe toujours sur sa pointe. A ce fer, près du manche, est attachée la *harpoire*, qui est une corde de six à sept brasses de longueur sur un pouce d'épaisseur. Elle doit être faite du chanvre le plus doux & le plus fin, & sans être goudronnée; on la roule, afin qu'elle ne retienne pas le harpon lorsqu'on le lance. Cette corde est liée à une autre, placée à l'autre bout du harpon, pour suivre le poisson dans sa fuite. Cette dernière est bien goudronnée, faite d'un chanvre rude, & beaucoup plus grosse & plus forte que la harpoire.

Les *lances* ont quatre pieds de longueur, & sont garnies de manches de bois qui en ont environ le double. On s'en sert pour achever de percer la *baleine* lorsqu'elle reparoît sur l'eau après avoir été harponnée.

Le bâtiment étant arrivé dans les parages où doit se faire la pêche, se tient à la voile, & on suspend à ses côtés les chaloupes armées de leurs avirons. Un matelot est en vedette au haut du mât de hune; dès qu'il apperçoit une *baleine*, il crie; (ce cri étoit, en langue Basque: *balia! balia!*) & aussi-tôt l'équipage se jette dans les chaloupes, & on fait force de rames pour atteindre la *baleine* apperçue. Celui qui doit la harponner est sur l'avant de sa chaloupe, tenant le harpon de la main droite, la pointe tournée à gauche avec la première des deux cordes auxquelles il est attaché. Dès qu'on est à portée de la *baleine*, le harponneur se lève & lance son instrument, en tachant d'atteindre l'animal aux endroits les plus sensibles, tels que le dessous de l'ouïe, la plus grande partie du dos & les parties de la génération; car toutes les parties du corps de la *baleine* ne prêtent pas également au harpon: la tête surtout, est celle où il a le moins de prise, parce que les os y sont fort durs, & qu'il y a peu de graisse; c'est néanmoins la partie que l'animal expose le plus ordinairement au harpon.

Dès que la *baleine* se sent blessée, elle prend la fuite & plonge dans la mer. On file alors la corde, en observant de la faire filer directement par le milieu de la chaloupe, qui, sans cette précaution, seroit infailliblement renversée. A mesure que la *baleine* s'enfonce, on lâche plus de corde; & si la chaloupe n'en a pas assez, on prend celle des autres. Le harponneur mouille sans cesse avec une éponge le bord que la corde frotte en filant, dans la crainte qu'un mouvement si rapide n'y mette le feu, tandis qu'un matelot expérimenté, qui est sur l'arrière pour gouverner la chaloupe avec son aviron, observe de quel côté la corde file, & se règle sur son mouvement. On observe aussi de ne pas trop lâcher la corde aux *baleines* qui fuyent au niveau de l'eau, parce qu'en s'agitant elles pourroient l'accrocher à quelque rocher & faire sauter le harpon. De temps en temps on tire la corde, pour connoître à sa roideur le degré de force qui reste à l'animal. Lorsqu'elle paroît lâche, & qu'elle ne fait plus pencher l'avant de la chaloupe, on ne pense qu'à la retirer. Un des pêcheurs la roule à mesure qu'on la tire, pour être en état de la filer avec la même facilité si la *baleine* recommençoit à fuir. Les autres chaloupes suivent celles qui est attachée à la *baleine*, pour la remorquer. Le bâtiment, toujours à la voile, la suit aussi, tant à fin de ne point perdre ses chaloupes de vue, qu'afin d'être à portée de mettre à bord la *baleine* harponnée.

D'ordinaire, la *baleine*, quelque temps après avoir été harponnée, revient sur l'eau pour respirer & rejeter une partie de son sang; alors toutes les chaloupes tâchent de s'en approcher pour la harponner de nouveau, ou pour la tuer à coups de lances. Ce moment est toujours le plus dangereux; car la chaloupe qui a lancé le harpon, quoiqu'entrainée par la *baleine*, s'en trouve ordinairement fort éloignée, au lieu que les autres qui viennent la frapper de leurs lances, sont comme sur elle, ou du moins à ses côtés, & ne peuvent guere éviter d'en recevoir de très-rudes coups, suivant ses mouvemens & ses agitations. Sa queue & ses nageoires battent si furieusement l'eau, qu'elles la font sauter & jaillir en brouillards. La *baleine* peut, d'un coup de queue, briser une chaloupe; mais elle ne peut faire aucun dommage aux grands vaisseaux, & elle souffre au contraire beaucoup elle-même de leur choc ou de leur rencontre.

Les *baleines* blessées rejettent l'eau de toutes leurs forces, & avec un bruit qui s'entend d'aussi loin que du gros canon; mais lorsqu'elles ont perdu tout leur sang, ou qu'elles sont tout-à-fait épuisées de fatigue, elles ne rejettent plus l'eau que foiblement, & ce changement est un présage de leur mort prochaine. Quelques-unes, après avoir été blessées, font rejaillir leur sang en si grande quantité, qu'elles en couvrent les chaloupes & les pêcheurs, & que la mer en paroît teinte dans un vaste espace. Celles qui sont blessées mortellement, s'échauffent par leurs agitations jusqu'à se couvrir d'une sorte de sueur qui attire les oiseaux de mer. Avec l'eau qu'elles font réjaillir par leurs naseaux, elles jettent aussi une espèce de graisse qui nage sur l'eau, & que les *Mallemuks* (Goélands) avalent fort avidement.

S'il arrive qu'un harpon se brise ou se détache, les pêcheurs d'un autre vaisseau ne manquent point de lancer leur propre harpon, & lorsqu'ils ont

Digitized by Google

accroché la *baleine*, elle leur appartient. Quelquefois la *baleine* eſt frappée en même temps par deux harpons lancés par deux vaiſſeaux différens; alors les deux vaiſſeaux y ont un droit égal, & chacun en obtient la moitié.

Quand la *baleine* meurt ſans revenir ſur l'eau, & qu'elle va par malheur au fond avant d'être amarrée au côté du bâtiment, on eſt obligé de couper les cordes pour empêcher qu'elles n'entraînent les chaloupes, & l'on perd ſans retour la *baleine* avec tout ce qui y eſt attaché. Les plus maigres ſont celles qui vont plus vîte au fond; & quoiqu'elle reviennent ſur l'eau quelques jours après, on n'attend point que celles qui diſparoiſſent ainſi, remontent d'elles-mêmes, parce qu'elles ſont alors d'une ſaleté & d'une puanteur inſupportables. Auſſi-tôt donc qu'une *baleine* eſt tuée ou mourante, l'effort de tous les pêcheurs ſe réunit pour la conduire au vaiſſeau; on la ſuſpend par des cordes, on lui coupe la queue, & on l'attache à l'arrière d'une chaloupe, qu'on amarre de même à la queue de quatre ou cinq autres, & l'on retourne au vaiſſeau dans cet ordre. En y arrivant, la *baleine* y eſt attachée avec des cordes ou des chaînes, la tête vers la poupe, & l'endroit où l'on a coupé la queue, vers la proue; enſuite deux chaloupes ſe placent de l'autre côté de l'animal. Les charpentiers ou les harponneurs ſe mettent ſur la *baleine*, vêtus d'habits de cuir, avec des bottes qui ont des crampons de fer aux ſemelles, pour mordre ſur la peau gliſſante de l'animal; & de plus ils tiennent au bâtiment par une corde qui les lie par le milieu du corps. Dans cet état, ils coupent le lard dont toute la *baleine* eſt recouverte ſur dix ou douze pouces d'épaiſſeur, par grandes tranches qu'on tire ſur le pont, où les matelots les découpent en morceaux quarrés de la grandeur d'un pied, qu'on réduit encore en morceaux plus petits pour les jeter dans les tonneaux. Dans cet exercice, on ſe ſert de couteaux, qui, avec leurs manches, ſont de la longueur d'un homme, & l'on ſe tient auſſi loin de la graiſſe qu'il eſt poſſible, parce qu'on la croit capable de cauſer une contraction de nerfs qui pourroit aller juſqu'à rendre perclus des mains & des bras. Lorſqu'on a découpé un côté de la *baleine*, on ne la retourne qu'après avoir coupé la côte entière, qu'on élève à l'aide d'un grand nombre de crochets & de poulies. Cette côte appartient non-ſeulement au propriétaire du vaiſſeau, mais encore à tous les intéreſſés dans l'entrepriſe. L'équipage a la moitié du produit de l'huile, & le capitaine, le pilote & le charpentier ont encore par-deſſus les autres une gratification ſur le produit des barbes ou fanons qu'on tire de la gueule de la *baleine*.

La graiſſe des *baleines* ne ſe reſſemble point; dans les unes elle eſt blanche, jaune dans les autres, & rouge dans quelques-unes. La jaune paſſe pour la meilleure; la blanche eſt remplie de petits nerfs, & rend moins d'huile; la rouge eſt la moins abondante & la moins eſtimée.

Les Baſques étoient les ſeuls qui ſe haſardoient à faire fondre la graiſſe des *baleines* ſur leurs vaiſſeaux, à l'aide d'un fourneau de briques conſtruit exprès, & qu'ils échauffoient d'abord avec du bois, puis avec les réſidus même du lard qui avoit rendu la plus grande partie de ſon huile, & qui donnoit un feu très-ardent. Cette méthode étoit avantageuſe, mais infiniment dangereuſe, à cauſe des incendies qu'elle occaſionnoit dans les navires: auſſi les pêcheurs des autres nations ſe contentent-ils de tranſporter le lard dans des barriques pour le faire fondre dans leur pays. Les Allemands le laiſſent ſimplement fermenter dans les tonneaux, & le convertiſſent enſuite en huile, en le faiſant frire: la perte eſt de 20 pour 100, plus ou moins, ſuivant ſa bonté. Dans le voiſinage de Hambourg, où l'on fait l'huile, on tire la graiſſe des tonneaux pour la mettre dans une grande cuve, d'où elle eſt jetée dans une chaudière large & plate, & qui en contient juſqu'à 140 galons. Après l'avoir bien fait frire ſur le fourneau, on la puiſe avec de petits chaudrons, & on la jette dans un grand tamis placé ſur une cuve à demi-pleine d'eau, où l'huile ſe refroidit, s'éclaircit & dépoſe au fond ce qu'elle a d'impur. Il ne reſte que l'huile pure & nette, qui nage ſur l'eau. De la grande cuve, on la fait couler par des tuyaux ſucceſſivement dans trois autres cuves de même grandeur, & également à demi-pleines d'eau, où elle ſe clarifie encore plus: & au ſortir de la quatrième cuve, on la met dans des barils pour la vendre. Ceux qui ne la veulent pas ſi pure, n'emploient que deux cuves. Quelques-uns font frire auſſi le marc, dont ils tirent une huile brune, mais qui eſt très-peu eſtimée. Les Hollandois emploient à-peu-près les mêmes procedés pour tirer l'huile de la graiſſe des *baleines*. Une *baleine* donne aujourd'hui quarante barils d'huile; celles qu'on prenoit autrefois en donnoient juſqu'à ſoixante ou quatre-vingt. Il y a de ces barils qui contiennent ſoixante-quatre galons d'Angleterre, ou deux cent ſoixante-douze pintes de France; mais un baril ordinaire d'huile de baleine n'eſt que de trente-deux galons ou cent trente-ſix pintes. Cette huile ſert à brûler, à faire le ſavon; elle entre dans la préparation des draps, des cuirs; elle ſert aux peintres à délayer certaines couleurs, aux gens de mer à engraiſſer le brai, pour enduire & ſpalmer les vaiſſeaux; aux architectes & aux ſculpteurs pour une eſpèce de détrempe avec ceruſe ou chaux, qui durcit, fait croute ſur la pierre, & la garantit des injures du temps. A l'égard des fanons, leur uſage s'étend à une infinité de choſes utiles: on en fait des buſques, des piquûres, des paraſols, des corps, & autres ouvrages. *Voyez* FANONS.

Les Baſques, dans le commencement, faiſoient la pêche de la *baleine* dans la mer glaciale & le long des côtes du Groenland; mais rebutés par les dangers qu'ils couroient au milieu des glaces qui couvrent ces parages, ils allèrent faire leur pêche en pleine mer, vers l'iſle de Finlande, dans l'endroit

Digitized by Google

nommé *Sarde*, & au milieu de plusieurs bas-fonds; ils quittèrent ensuite ces parages & établirent leur pêche dans le détroit de Davis, vers l'isle Disco; mais le peu de succès qu'ils y eurent pendant plusieurs années, les dégoûta insensiblement de cette pêche, de sorte qu'après avoir ouvert aux autres nations cette branche de commerce, ils paroissent l'avoir eux-mêmes abandonnée.

Vers la fin du seizième siècle, la pêche de la *baleine*, sur les côtes de Spitzberg, devint considérable & passa entiérement dans les mains des Anglois, qui, pendant bien des années, s'efforcèrent d'en exclure les autres peuples. Ils y ont à la fin renoncé eux-mêmes, & ce sont maintenant les Hollandois qui font la plus grande partie de cette pêche, dont ils tirent un avantage prodigieux, & qui est devenue une des branches les plus importantes & les plus avantageuses de leur commerce. En six jours, si le temps est favorable, leurs vaisseaux peuvent se trouver transportés au lieu de la pêche. Toute la saison qu'elle dure ne passe pas quatre mois; ils y employent trois à quatre cents navires & deux à trois mille matelots, sans compter neuf à dix mille personnes que cette pêche occupe encore après le retour des vaisseaux. L'année 1677 est fameuse dans les annales de la pêche de la *baleine*, comme celle où s'est faite la pêche la plus riche & la plus abondante: 201 vaisseaux des différentes nations, dont les Hollandois en avoient à eux seuls 129, prirent 1968 *baleines*, dont on tira 67883 tonneaux d'huile, qui joints à la vente des barbes ou fanons, donnèrent un produit de 3784490 florins; cette pêche n'a pas été depuis aussi considérable. Néanmoins les Hollandois exportent assez régulièrement par année, tant en fanons qu'en huile, au moins pour un million de florins; par-là, ils ont depuis plus d'un siècle, ajouté des sommes immenses à leur richesses aussi-bien qu'à la force de leur état considéré comme puissance maritime.

Ce qu'on appelle *blanc de baleine* est une substance, tirée de la tête du *cachalot*... *Voyez* ce mot. Du reste, il paroît qu'il y a plusieurs espèces de *baleines* non-seulement dans l'acception générale & vague, qui fait comprendre sous ce nom les cachalots autres grands cétacés; mais dans l'acception précise & particulière restreinte à la *baleine* proprement dite, c'est-à-dire, qui au lieu de dents, a la bouche garnie de ces grandes lames élastiques que l'on a nommé *fanons*. On distingue différentes espèces dans ce genre de la *baleine* proprement dite, soit par la grandeur, soit par la couleur & par le nombre des proéminences ou bosses qu'elles portent sur le dos; & on les trouve designées sous les noms de *nord-caper*, *ploock-fisch*, *finne-fisch*, *gibbar*, &c.; mais ni ces noms, ni ces caractères ne sont jusqu'ici assez bien établis ni assez distincts, pour que l'on puisse reconnoître & décrire, d'après eux, ces espèces, avec quelque certitude, & l'éclaircissement de cette partie importante & neuve de l'histoire naturelle attend un ouvrage qui ne peut être le fruit que des connoissances les plus approfondies & des recherches les plus étendues. La *baleine* dont nous parlons ici est celle que Ray, dans sa méthode, désigne par cette phrase: *Balæna vulgaris edentula dorso non pinnato.*

BARBARESQUE (le) ou écureuil de Barbarie, que l'on pourroit croire n'être qu'une variété dans l'espèce du *palmiste*, (*voyez* ce mot), est en effet du même continent, du même climat, de la même grosseur & à-peu-près de la même figure; cependant on trouve entre eux des différences très-remarquables, & qui indiquent assez que ce sont deux animaux séparés. Le *barbaresque* a la tête & le chanfrein plus arqué, les oreilles plus grandes, la queue garnie de poils plus touffus & plus longs que le palmiste; il est plus écureuil que rat, par la forme du corps & de la tête; il a sur le dos quatre bandes blanches, au lieu que le palmiste n'en a que trois, la bande blanche du milieu se trouve dans le palmiste sur l'épine du dos, tandis que dans le *barbaresque* il se trouve sur la même partie une bande noire mêlée de roux. Du reste, le *barbaresque* & le palmiste se ressemblent par les habitudes naturelles. *Voyez* PALMISTE.

Le *barbaresque* est le *sciurus getulus* d'Aldrovrande & de Caïus dans Gesner; le *barbary squirel*, d'Edwards; l'*écureuil de Barbarie*, de Brisson.

BARBASTELLE, espèce de chauve-souris. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

BARBET, nom donné à une race de chiens qui sont couverts d'un poil long, fourni & laineux comme une toison. Pour le reste des caractères du *barbet*. *Voyez* à l'*article* CHIEN.

BARDEAU, mulet provenant du cheval & l'ânesse. *Voyez* MULET.

BARRE, aux Indes orientales, est l'éléphant. *Voyez* ÉLÉPHANT.

BARRIS, dans quelques endroits de l'Afrique, grand orang-outang ou homme des bois. *Voyez* ORANG-OUTANG.

BARRUS, dans les anciens écrivains Latins, désigne l'éléphant, & paroît être formé de l'Indien, *barre*. *Voyez* ÉLÉPHANT.

BASSET, race de chiens à jambes courtes & basses. Pour les caractères & la filiation de cette race, *voyez* l'*article* CHIEN.

BAUGE, s. f. en langage de chasseur, est le lit du sanglier, qui est ordinairement dans l'endroit de la forêt le plus fort & le plus fourré, sur un tas de feuilles sèches. *Voyez* SANGLIER.

BAURD-MANNETJES, du voyageur Bosman, sorte de guenon noire, à barbe blanche, & qui doit être rapportée à l'espèce du talapoin. *Voyez* TALAPOIN.

BAZAN, en Perse; *gazelle-pazan*, gazelle du bézoard. *Voyez* PAZAN.

Digitized by Google

BEHEMOTH, de l'écriture, grand & puiſſant animal, qui paroît être l'*hippopotame*. *Voyez* l'art. de L'HIPPOPOTAME.

BEKKER-EL-WASH, chez les Arabes, *zébu*, petit bœuf à boſſe. *Voyez* BŒUF & ZÉBU.

BÉLER, v. a. *BÊLEMENT*, ſ. m. Cri du *bélier*, des brebis, des agneaux. Quand un agneau *bêle*, la brebis mère l'entend & lui répond du milieu du plus nombreux troupeau. Le *bêlement* des béliers eſt plus fort & plus grave que celui des moutons. Les moutons *bêlent* beaucoup en ſortant le matin de l'étable, pour aller aux champs, & le ſoir quand ils en reviennent. Le mot *béler* ſert auſſi pour exprimer le cri de la chèvre.

BELETTE (la) eſt avec l'hermine, la plus petite, mais non la moins ſanguinaire de cette claſſe inférieure de menues bêtes de proie à corps allongé & à marche rempante, furets, fouines, putois, qui s'inſinuent dans les colombiers, dans les poulailliers, dans les volières, & y font les exécutions les plus ſanglantes. La *belette*, quoique bien moins forte que le putois & la fouine, puiſqu'elle n'a que ſept pouces de longueur, fait néanmoins de même la guerre aux volailles, aux pigeons, aux moineaux, aux rats, aux ſouris, &c. Lorſqu'elle entre dans un poulailler, elle n'attaque pas les coqs ou les vieilles poules, elle choiſit les petits pouſſins, les tue par une ſeule bleſſure faite à la tête, & enſuite les emporte tous les uns après les autres; elle caſſe auſſi les œufs & les ſuce avec une incroyable avidité. En hiver, elle demeure ordinairement dans les greniers, dans les granges, ſouvent même elle y reſte au printemps pour y faire ſes petits, dans le foin ou la paille; en été; elle va à quelque diſtance des maiſons, ſur-tout dans les lieux bas, autour des moulins, le long des ruiſſeaux, des rivières, ſe cache dans les buiſſons pour attraper des oiſeaux, & ſouvent s'établit dans le creux d'un vieux ſaule pour y faire ſes petits; elle leur prépare un lit avec de l'herbe, de la paille, des feuilles; elle met bas au printemps; les portées ſont ordinairement de quatre ou de cinq. Les petits naiſſent les yeux fermés; mais en peu de temps ils prennent aſſez d'accroiſſement & de force pour ſuivre leur mère à la chaſſe; elle attaque les couleuvres, les rats d'eau, les taupes, les mulots, &c.: parcourt les prairies, dévore les cailles & leurs œufs. Dans ces courſes ſanguinaires, elle ne marche jamais d'un pas égal, ne va qu'en bondiſſant par petits ſauts inégaux & précipités; & lorſqu'elle veut monter ſur un arbre, elle fait un bond par lequel elle s'élève tout d'un coup à pluſieurs pieds de hauteur; elle bondit de même lorſqu'elle veut attrapper un oiſeau.

Ces petites bêtes dorment les trois quarts du jour, & employent la plus grande partie de la nuit à manger ou à chercher leur proie. Elles ont une odeur très-forte de faux muſc; on remarque qu'elles ſentent plus mauvais en été qu'en hiver; & lorſqu'on les pourſuit ou qu'on les irrite, elles infectent de loin. Elles marchent toujours en ſilence, ne donnent jamais de voix qu'on ne les frappe, & ont alors un cri aigre & enroué qui exprime la colère ou la douleur.

La *belette* eſt très-commune dans les pays tempérés & chauds, & très-rare au contraire dans les pays froids.

On a ſouvent confondu la *belette* & l'hermine; elles ſe reſſemblent, à la vérité, par la forme du corps, par leur naturel conſtamment ſauvage, par leur goût pour la chair corrompue; il y a même des *belettes* ordinaires qui, de rouſſes qu'elles ſont, deviennent en hiver blanches comme l'hermine; mais ces caractères ne ſuffiſent pas pour établir une identité d'eſpèce entre elles, puiſqu'elles en ont d'autres encore plus nombreux qui les ſéparent autant que les premiers ſemblent les rapprocher. L'hermine a toujours le bout de la queue noire; la *belette*, même celle qui blanchit en hiver, a le bout de la queue jaune; elle eſt d'ailleurs ſenſiblement plus petite & a la queue beaucoup plus courte que l'hermine; elle ne demeure pas, comme elle, dans les déſerts & dans les bois, elle ne s'écarte guère des habitations. On doit donc conſidérer l'hermine & la *belette*, comme formant deux eſpèces diſtinctes & ſéparées. *Voyez* HERMINE.

La *belette*, en latin *muſtela*, eſt la *muſtela vulgaris* des nomenclateurs.

BELETTE de Java eſt le vanſire. *Voyez* VANSIRE.

BELETTE (groſſe) noire du Bréſil. *Voyez* TAYRA.

BÉLIER (le). Nom du mâle en état d'engendrer dans l'eſpèce de la *brebis* ou du *mouton*, ſi l'on prend ce dernier nom dans ſon acception collective; eſpèce précieuſe, propagée par nos ſoins, immolée à nos beſoins; & qui dans l'ordre de la nature eſt d'autant plus abatardie & dégénérée, qu'elle eſt plus ſubjuguée, plus docile, &, pour ainſi dire, plus perfectionnée dans la dépravation de l'eſclavage. Auſſi la timidité & la ſtupidité ne ſont pas moins les attributs des individus de cette eſpèce, que la docilité & la douceur: l'amour eſt le ſeul ſentiment qui ſemble inſpirer au bélier quelque vivacité: lorſqu'il eſt en rut, il devient pétulant, il ſe bat, il s'élance contre les autres béliers, quelquefois même il attaque ſon berger; mais hors de là il n'eſt ni moins ſtupide, ni moins craintif que les autres individus de ſon eſpèce.

Un beau & bon *bélier* doit avoir la tête forte & groſſe, le front large, les yeux gros & noirs, le nez camus, les oreilles grandes, le cou épais, le corps long & élevé, les reins & la croupe larges, les teſticules gros & la queue longue. Il faut qu'il ait des cornes: car il y a des *béliers* qui n'en ont pas, & ces *béliers* ſans cornes ſont, dans nos climats, moins vigoureux & moins propres à la propagation. Les meilleurs de tous ſont les blancs bien chargés de laine ſur le ventre, ſur la queue

Digitized by Google

queue, ſur la tête, ſur les oreilles, & juſques ſur les yeux. Un ſeul peut aiſément ſuffire à vingt-cinq ou trente brebis; &, par un goût qui doit nous paroître biſarre, il s'attache de préférence aux brebis âgées, & dédaigne les jeunes.

Dans l'eſpèce du mouton on connoît l'âge de l'individu par l'inſpection des dents; mais on peut, de plus, connoître en particulier celui du *bélier*, par les cornes, qui paroiſſent dès la première année, ſouvent même dès la naiſſance, & qui croiſſent tous les ans d'un anneau juſqu'à l'extrêmité de la vie. La durée la plus ordinaire de celle du *bélier* eſt de douze à quatorze ans; il peut engendrer à dix-huit mois; mais il vaut mieux attendre qu'il ait trois ans, & on ne doit l'employer que juſqu'à huit. A cet âge il faut le *biſtourner* (lui comprimer ou tordre les teſticules), & l'engraiſſer avec les vieilles brebis. La chair du *bélier*, quoique biſtourné & engraiſſé, a toujours un mauvais goût, au lieu que celle du mouton eſt la plus ſucculente & la meilleure de toutes les viandes communes.

Le *mouton* eſt un *bélier* auquel on a, dans ſa jeuneſſe, fait ſubir la caſtration. Pour former un troupeau de moutons & en tirer du profit, il faut acheter des *béliers* & des brebis de l'âge de dix-huit mois ou deux ans. On en peut mettre cent ſous la conduite d'un ſeul berger, pourvu qu'il ſoit vigilant & aidé d'un bon chien: il doit les précéder lorſqu'il les conduit aux champs, & les accoutumer à entendre ſa voix, à le ſuivre ſans s'arrêter & ſans s'écarter. On doit éviter de les mener paître dans les endroits bas, humides & marécageux; les terreins ſecs, les côteaux & les plaines élevées au deſſus des collines, où le ſerpolet & les autres herbes odoriférantes abondent, ſont ceux qui leur conviennent le mieux: car leur chair eſt, dans ces pâturages ſecs & élevés, de bien meilleure qualité que dans les plaines baſſes & les vallées humides, à moins que ces plaines ne ſoient ſablonneuſes & voiſines de la mer, parce qu'alors toutes les herbes ſont ſalées, & la chair du mouton n'eſt nulle part auſſi bonne que dans ces pâcages ou prés ſalés; le lait des brebis y eſt auſſi plus abondant & de meilleur goût. Rien ne flatte plus l'appétit de ces animaux que le ſel; rien auſſi ne leur eſt plus ſalutaire, lorſqu'il leur eſt donné modérément.

On les nourrit pendant l'hiver à l'étable, de ſon, de navets, de foin, de paille, de luzerne, de ſainfoin, de feuilles d'orme, de frêne, &c. On ne laiſſe pas de les faire ſortir tous les jours, à moins que le temps ne ſoit fort mauvais; mais c'eſt plutôt pour les promener que pour les nourrir, & dans cette mauvaiſe ſaiſon, on ne les conduit aux champs que ſur les dix heures du matin, on les y laiſſe pendant quatre ou cinq heures, après quoi on les fait boire & on les ramène à l'étable vers les trois heures après midi. Au printemps & en automne au contraire, on les fait ſortir auſſi-tôt que le ſoleil a diſſipé la gelée ou l'humidité, & on ne les ramène qu'au ſoleil couchant. Il ſuffit auſſi dans ces deux ſaiſons de les faire boire une ſeule fois par jour avant de les ramener à l'étable, où il faut qu'ils trouvent toujours du fourrage, mais en plus petite quantité qu'en hiver. Ce n'eſt que pendant l'été qu'ils doivent prendre aux champs toute leur nourriture; on les y mène deux fois par jour, & on les fait boire auſſi deux fois; on les fait ſortir de grand matin, & néanmoins on attend que la roſée ſoit tombée pour les laiſſer paître; vers dix heures, on les mène boire & on les tient à l'ombre durant le chaud du jour. Sur les trois ou quatre heures du ſoir, lorſque la grande chaleur commence à diminuer, on les remène paître juſqu'au ſoir. Il faudroit même, ſi l'on n'avoit rien à craindre du loup, les laiſſer paſſer toute la nuit aux champs, comme on le fait en Angleterre; ils n'en ſeroient que plus vigoureux, plus propres & plus ſains. Comme la chaleur trop vive les incommode beaucoup, & que les rayons du ſoleil leur étourdiſſent la tête, & leur donnent des vertiges, on fera bien de choiſir les lieux oppoſés au ſoleil, & de les mener le matin ſur des côteaux expoſés au levant, & l'après-midi ſur des côteaux en face du couchant, afin qu'ils aient en paiſſant la tête à l'ombre de leur corps; enfin il faut éviter de les faire paſſer par des endroits couverts d'épines, de ronces, d'ajoncs, de chardons, &c. où leur laine s'arrache & reſte attachée par floccons.

Nous avons dit qu'on connoiſſoit l'âge des moutons par l'inſpection des dents. A un an, *béliers*, brebis & moutons perdent les deux dents du devant de la mâchoire inférieure; ces animaux manquent, comme l'on ſait, de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure. A dix-huit mois, les deux dents voiſines des deux premières tombent auſſi, & à trois ans, elles ſont toutes remplacées; elles ſont alors égales & aſſez blanches; mais, à meſure que l'animal vieillit, elles ſe déchauſſent, s'émouſſent & deviennent inégales & noires.

Tous les ans, il faut trier, dans le troupeau, les bêtes qui commencent à vieillir, & qu'on veut engraiſſer. Comme elles demandent un traitement différent de celui des autres, on doit en faire un troupeau ſéparé, &, ſi c'eſt en été, on les menera aux champs avant le lever du ſoleil, afin de leur faire paître l'herbe humide & chargée de roſée. Rien ne contribue plus à l'engraiſſement des moutons que l'eau priſe en grande quantité, & rien ne s'y oppoſe davantage que l'ardeur du ſoleil; ainſi, on les ramenera à la bergerie ſur les huit ou neuf heures du matin, & on leur donnera du ſel, pour les exciter à boire; on les menera une ſeconde fois, ſur les quatre heures du ſoir, dans les pâcages les plus frais & les plus humides. Ces petits ſoins, continués pendant deux ou trois mois, ſuffiſent pour leur donner toute l'apparence de l'embonpoint; ils deviennent même auſſi gras qu'ils peuvent

Digitized by Google

l'être ; mais cette graiſſe n'eſt qu'une bouffiſſure, qui, loin de donner des ſucs & de la fermeté à leur chair, ne la rend ſouvent, au contraire, que plus inſipide & plus fade. Il faut donc, lorſqu'on veut leur faire une bonne chair, ne ſe pas borner à leur laiſſer paître la roſée & boire beaucoup d'eau, mais leur donner en même-temps des nourritures plus ſucculentes que l'herbe. On peut les engraiſſer en hiver, & dans toutes les ſaiſons, en les mettant dans une étable à part, & en les nourriſſant de farines d'orge, d'avoine, de froment, de fèves, &c. mêlées de ſel, afin de les exciter à boire plus ſouvent & plus abondamment ; mais, de quelque manière, & dans quelque ſaiſon qu'on les ait engraiſſés, il faut s'en défaire auſſi-tôt, car on ne peut jamais les engraiſſer deux fois, & ils périſſent preſque tous par des maladies du foie, occaſionnées par les vers qui s'y engendrent.

Le mouton a le ſuif plus abondant, plus blanc, plus ſec, plus ferme & de meilleure qualité qu'aucun autre animal. Le ſuif diffère de la graiſſe, en ce que celle-ci reſte toujours molle, au lieu que le ſuif durcit en ſe réfroidiſſant. C'eſt ſurtout autour des reins que le ſuif s'amaſſe en grande quantité, & le rein gauche en eſt toujours plus chargé que le droit : il y en a auſſi beaucoup dans l'épiploon & autour des inteſtins ; mais ce ſuif n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi ferme, ni auſſi bon que celui des reins, de la queue & des autres parties du corps. Les moutons n'ont pas d'autre graiſſe que le ſuif, & cette matière domine ſi fort dans l'habitude de leur corps, que toutes les extrêmités de la chair en ſont garnies ; le ſang même en contient une aſſez grande quantité.

Tous les ans on fait la tonte de la laine des moutons, des brebis & des agneaux. Dans les pays chauds, où l'on ne craint pas de mettre l'animal tout à fait nud, on arrache la toiſon, & on en fait ſouvent deux récoltes par an. En France, & dans les climats plus froids, on ſe contente de la couper une fois par an, avec de grands ciſeaux, & on en laiſſe aux moutons une partie, afin de les garantir de l'intempérie du climat. Avant la tonte, on les lave bien afin de rendre la laine auſſi nette qu'elle peut l'être. Cette opération ſe fait dans nos contrées au mois de mai ; plutôt, il fait encore trop froid, & plus tard, la nouvelle laine ne croîtroit plus aſſez pour les garantir du froid pendant l'hiver. La laine des moutons eſt ordinairement plus abondante que celle des brebis ; celle du cou & du deſſus du dos eſt de la première qualité : celle des cuiſſes, de la queue, du ventre, de la gorge, &c. n'eſt pas ſi bonne, & celle que l'on prend ſur des bêtes mortes ou malades, eſt la plus mauvaiſe. On préfère auſſi la laine blanche à la griſe, à la brune & à la noire, parce qu'à la teinture elle peut prendre toutes ſortes de couleurs. Pour la qualité, la laine liſſe vaut mieux que la laine crêpue ; on prétend que les moutons dont la laine eſt trop friſée, ne ſe portent pas auſſi bien que les autres.

Un dernier avantage que l'on peut tirer de ces animaux, c'eſt de les faire *parquer*, c'eſt-à-dire, de les faire ſéjourner ſur les terres qu'on veut améliorer : il faut pour cela enclorre le terrein & y renfermer le troupeau toutes les nuits pendant l'été. Le fumier, l'urine & la chaleur du corps de ces animaux ranimeront, en peu de temps, les terres épuiſées ou froides, ou infertiles. Cent moutons amélioreront, en un été, huit arpens de terre pour ſix ans.

Le goût de la chair du mouton, la fineſſe de la laine, la quantité du ſuif, & même la grandeur & la groſſeur du corps de ces animaux, varient beaucoup, ſuivant les différens pays. En France, le Berry eſt la province où ils ſont le plus abondans ; ceux des environs de Beauvais ſont les plus gras & les plus chargés de ſuif, auſſi-bien que ceux de quelques autres endroits de la Normandie : ils ſont très-bons en Bourgogne ; mais les meilleurs de tous ſont ceux des côtes ſablonneuſes de nos provinces maritimes. Les laines d'Italie, d'Eſpagne, & même d'Angleterre, ſont plus fines & plus eſtimées que les laines de France ; néanmoins il ſeroit poſſible qu'avec des ſoins plus entendus & mieux dirigés, la France ôtât à ſes voiſins ce point de ſupériorité qu'ils ſe flattent d'avoir ſur elle, comme elle les balance d'ailleurs en toute autre eſpèce d'avantages. *Voyez* de plus l'article AGNEAU, & pour les diverſes races de moutons, la ſuite de l'art. BREBIS.

En latin, le *bélier* ſe dit *aries* ; la brebis, *ovis* ; le mouton, *vervex*.

BELLEMENT, adv. (*terme de chaſſe*) dont on ſe ſert pour faire chaſſer les chiens *en crainte*, comme quand le cerf eſt *accompagné* & qu'il cherche à donner le change.

BÉORI, à la Nouvelle Eſpagne, eſt le *tapir*. *Voyez* TAPIR.

BERBÉ, nom que les nègres de Guinée donnent à l'eſpèce de genette ou de fouine, que nous appellons *foſſane*. *Voyez* FOSSANE.

BÊTE à la grande dent ; morſe ou vache marine. *Voyez* MORSE.

BÉZOARD, ſ. m. concrétion de forme ordinairement globuleuſe ou ovoide, & de ſubſtance ſolide, non pierreuſe, mais plutôt tartreuſe ou mucilagineuſe durcie, qui ſe trouve & ſe forme dans l'eſtomac de pluſieurs eſpèces d'animaux frugivores, des régions de l'Aſie méridionale & auſſi de l'Afrique & de l'Amérique.

On trouve des *égagropiles*, (*voyez* ce mot.) dans les animaux des climats tempérés, & jamais des *bézoards* ; les animaux des pays les plus chauds ne donnent, au contraire, que des *bézoards*. L'éléphant, le rhinocéros, les boucs, les gazelles de l'Aſie & de l'Afrique, le lama du Pérou, &c. produiſent tous des *bézoards* ſolides, dont la groſſeur & la ſubſtance varient relativement à la différence des animaux & des climats.

Les *bézoards* auxquels on a trouvé ou ſuppoſé le plus de vertus & de propriétés, ſont les *bézoards*

Digitized by Google

orientaux, qui proviennent des chèvres, des gazelles & des moutons qui habitent sur les hautes montagnes de l'Asie. Les *bézoards* d'une qualité inférieure, & qu'on appelle *occidentaux*, viennent des lamas & des alpacas du Pérou; enfin, les chèvres & les gazelles de l'Afrique donnent aussi des *bézoards*, mais qui ne sont pas aussi estimés que ceux de l'Asie.

En général, il paroît que le *bézoard* est un résidu de nourriture végétale, qui ne se trouve pas dans les animaux carnassiers, & qui ne se produit que dans ceux qui se nourrissent de plantes: que dans les montagnes de l'Asie méridionale, les herbes étant plus fortes & plus exaltées qu'en aucun autre endroit du monde, les *bézoards* qui en sont le résidu, ont aussi plus de qualité que tous les autres; qu'en Amérique, où la chaleur est moindre, les herbes des montagnes ayant aussi moins de force, les *bézoards* qui en proviennent sont inférieurs aux premiers; & qu'enfin en Europe, où les herbes sont foibles, & dans toutes les plaines des deux continens, où elles sont grossières, il ne se produit point de *bézoards*, mais seulement des égagropiles qui ne contiennent presque que des poils ou des racines, & des filamens trop durs que l'animal n'a pu digérer.

Quant aux vertus réelles, ou fausses, ou exagérées des *bézoards*, consultez la partie *pharmaceutique* de ce dictionnaire.

BICHE, (la) est la femelle du cerf. On distingue la trace de la *biche* en ce qu'elle a le pied moins bien fait que le cerf, les *allures* plus courtes, & que le pied de derrière ne pose pas régulièrement dans la trace de celui de devant. Le temps du rut arrive de la même manière pour les *biches* que pour les cerfs; c'est-à-dire, que le rut commence par les plus vieilles, & que la chaleur des jeunes est plus tardive. Elles évitent d'abord le mâle, & semblent ne se rendre que lorsqu'elles sont fatiguées de ses poursuites. Elles préfèrent les vieux cerfs aux jeunes, non parce qu'ils sont plus courageux, mais parce qu'ils sont plus ardens. Le temps de la gestation est de huit mois & quelques jours; elles se récèlent pour mettre bas, & ne produisent ordinairement qu'un faon, très-rarement deux: elles mettent bas au mois de mai ou au commencement de juin; elles ont grand soin de dérober leur faon à la poursuite des chiens, & se font chasser elles-mêmes pour éloigner de lui la meute, après quoi elles viennent le rejoindre. Le faon ne porte ce nom que jusqu'à six mois ou environ, alors les *bosses* ou bourlets d'où les bois vont pousser, commencent à paroître, & il prend le nom de *hère*, jusqu'à ce que ces bosses alongées en *dagues*, lui fassent prendre le nom de *daguet*. Il ne quitte pas sa mère dans les premiers temps, & la suit pendant tout l'été, quoiqu'il prenne un assez prompt accroissement. En hiver les *biches*, les hères, les daguets & les jeunes cerfs se rassemblent en *hardes*, & forment des troupes d'autant plus nombreuses, que la saison est plus rigoureuse.

Toutes les *biches* ne sont pas fécondes; il y en a qu'on appelle *brehaignes*, c'est-à-dire stériles, & qui ne portent jamais: ces *biches* sont plus grosses & prennent beaucoup plus de venaison que les autres; aussi sont-elles les premières à entrer en chaleur. On prétend aussi qu'il se trouve quelquefois des *biches* qui ont un bois comme le cerf. Le bois n'étant que l'effet de la surabondance de la nourriture, il ne seroit pas étonnant que quelques femelles, sur-tout parmi celles qui sont stériles, eussent ce caractère commun avec les mâles, puisque vraisemblablement la cause pour laquelle les *biches* sont dépourvues de bois, c'est que dans le temps où la surabondance de nourriture pourroit se manifester au dehors dans la *biche*, elle devient pleine, & tous les sucs sont absorbés dans la formation du fœtus, & ensuite dans l'allaitement du faon. *Voyez* du reste l'article CERF.

BICHE DES BOIS, & BICHE DES PALÉTUVIERS, à Cayenne, sont des chevreuils. *Voyez* CHEVREUIL.

BICHE DE SARDAIGNE, de MM. de l'Académie, est l'axis ou cerf du Gange. *Voyez* AXIS.

BICHON ou CHIEN DE MALTE; très-jolie petite espèce de chiens, fort recherchée & fort aimée des dames. *Voyez* sa description sous l'article du CHIEN.

BIÈVRE, est en vieux françois, le nom du castor. *Voyez* CASTOR.

BIQUE, nom populaire de la chèvre qui allaite ou qui donne abondamment du lait. Ce mot est trivial; néanmoins il semble être consacré dans notre langue par l'usage qu'en a fait l'aimable La Fontaine.

La bique alloit remplir sa traînante mamelle.
(Fable XV, Liv. IV.)

BISON, race de bœufs à bosse, en partie sauvage & en partie domestique, qui se trouve dans les contrées de l'Afrique, dans la plûpart de celles de l'Asie, & qui s'est retrouvée dans le nord de l'Amérique. *Voyez l'article* BŒUF.

BLAIREAU, (le) appellé en vieux françois *taisson*, de son nom latin *taxus*, est un animal lourd, bas de jambes, & dont le corps allongé est couvert d'un poil très-épais, presque blanc par-dessus & presque noir par-dessous: il a la tête marquée de bandes alternativement noires & blanches; les jambes courtes & très-fortes, ainsi que la mâchoire & les dents; les ongles, sur-tout ceux des pieds de devant, très-longs & très-fermes. Entre l'anus & la queue est une ouverture assez large, mais qui ne communique point à l'intérieur, & ne pénètre guere qu'à un pouce de profondeur; il en suinte continuellement une liqueur onctueuse d'assez mauvaise odeur, qu'il se plaît à succer.

C'est un animal paresseux, défiant, solitaire, qui se retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus sombres, & s'y creuse une demeure souterraine, où il passe les trois quarts de sa vie,

Digitized by Google

& d'où il ne ſort que pour chercher ſa ſubſiſtance. Cette demeure eſt tortueuſe, oblique, & pouſſée quelquefois fort loin. Le renard, qui n'a pas la même facilité que le *blaireau* pour creuſer la terre, profite de ſes travaux; & ne pouvant le contraindre par la force, il l'oblige par adreſſe à quitter ſon domicile, en l'inquiétant, en faiſant ſentinelle à l'entrée, en l'infectant même de ſes ordures: enſuite il s'en empare, l'élargit, l'approprie, & en fait ſon terrier. Le *blaireau* ne change pas pour cela de pays, il va ſeulement à quelque diſtance de là travailler ſur nouveaux frais à ſe pratiquer un autre gîte, dont il ne ſort que la nuit, dont il ne s'écarte guère, & où il revient dès qu'il craint quelque danger.

Il n'a que ce ſeul moyen de ſe mettre en ſûreté, car il a les jambes trop courtes pour pouvoir bien courir. Les chiens l'atteignent promptement lorſqu'ils le ſurprennent à quelque diſtance de ſon trou; cependant il eſt rare qu'ils l'arrêtent tout-à-fait & qu'ils en viennent à bout à moins qu'on ne les aide; car il ſe ſert de toute ſa force, de toute ſa réſiſtance & de toutes ſes armes, en ſe couchant ſur le dos, & faiſant aux chiens de profondes bleſſures. Il a d'ailleurs la vie très-dure, il combat long-temps, ſe défend courageuſement & juſqu'à la dernière extrémité.

Autrefois on dreſſoit des baſſets pour chaſſer le *blaireau*, & le prendre dans ſon terrier. Il n'y a guère que les baſſets à jambes torſes qui puiſſent y entrer aiſément. Le *blaireau* ſe défend en reculant, éboule de la terre, afin d'arrêter ou d'enterrer les chiens. Pour le prendre, on fait ouvrir le terrier par-deſſus, lorſque l'on juge que les chiens l'ont acculé juſqu'au fond, on le ſerre avec des tenailles, & enſuite on le muſèle pour l'empêcher de mordre. Les petits s'apprivoiſent aiſément, jouent avec les petits chiens, & ſuivent comme eux la perſonne qu'ils connoiſſent & qui leur donne à manger; mais ceux que l'on prend vieux demeurent toujours ſauvages. Ils ne ſont ni malfaiſans ni gourmands comme le renard & le loup, & cependant ils ſont animaux carnaſſiers; ils mangent de tout ce qu'on leur offre; de la chair, des œufs, &c. ils préfèrent la viande crue à tout le reſte. Ils dorment la nuit entière & les trois quarts du jour, mais ils ne s'engourdiſſent point pendant l'hiver. Ce ſommeil fréquent fait qu'ils ſont toujours gras, quoiqu'ils ne mangent pas beaucoup; & c'eſt par la même raiſon qu'ils ſupportent aiſément la diète, & qu'ils reſtent ſouvent dans leur terrier trois ou quatre jours ſans en ſortir, ſur-tout dans les temps de neige.

Ils tiennent leur domicile propre, & n'y font jamais leurs ordures. On trouve rarement le mâle avec la femelle. Lorſque celle-ci eſt prête à mettre bas, elle coupe de l'herbe, & en fait une eſpèce de fagot qu'elle traîne entre ſes jambes juſqu'au fond du terrier, où elle fait un lit commode pour elle & ſes petits. C'eſt en été qu'elle met bas, & la portée eſt ordinairement de trois ou quatre. Lorſqu'ils ſont un peu grands, elle leur apporte à manger; elle ne ſort que la nuit, va plus au loin que dans les autres temps: elle déterre les nids des bourdons, en emporte le miel, prend les jeunes lapereaux, ſaiſit auſſi les mulots, les lézards, les ſerpens, les ſauterelles, enlève les œufs des oiſeaux, & porte tout à ſes petits, qu'elle fait ſortir ſouvent ſur le bord du trou, ſoit pour les allaiter, ſoit pour leur donner à manger.

Ces animaux ſont naturellement frileux, & ceux qu'on élève dans la maiſon ne veulent pas quitter le coin du feu, & s'en approchent ſouvent de ſi près, qu'ils ſe brûlent les pattes, & ne guériſſent pas aiſément. Ils ſont auſſi fort ſujets à la galle: les chiens qui entrent dans leurs terriers prennent le même mal, à moins qu'on n'ait grand ſoin de les laver. Le *blaireau* a toujours le poil gras & malpropre; ſa chair n'eſt pas abſolument mauvaiſe à manger, & l'on fait de ſa peau des fourrures groſſières, des colliers pour les chiens, &c.

Cette eſpèce unique, iſolée, eſt originaire du climat tempéré de l'Europe, & ne s'eſt guère répandue au-delà de l'Eſpagne, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Pologne & de la Suede, & elle eſt par-tout aſſez rare. Elle ne ſe trouve point en Afrique ni en Aſie, & l'on n'eſt pas sûr qu'elle ſoit en Amérique, à moins qu'on ne regarde comme une variété de l'eſpèce, un animal envoyé de la Nouvelle-Yorck, & décrit par M. Briſſon ſous le nom de *blaireau blanc*. Et quant à cette race ou variété dont parlent les chaſſeurs, & qu'ils appellent *blaireau-cochon*, (Du Fouilloux, dans ſon vieux langage, dit *teſſon-porchin*) elle n'eſt caractériſée que par quelques différences légères dans la grandeur, la couleur, &c. qui ſont toutes accidentelles; & les plus grandes recherches n'ont pu faire trouver ce prétendu *blaireau à groin de cochon*; aucun naturaliſte ne dit avoir vu d'autre *blaireau* que celui de l'eſpèce commune à muſeau de chien.

Le *blaireau* s'appelle en latin *taxus* & *meles*; & c'eſt ſous ces noms que la plupart des naturaliſtes l'ont déſigné.

BLAIREAU DE ROCHERS, ou KLIPDAAS, des zoologiſtes Hollandois, eſt le même animal que le daman du Cap. *Voyez* DAMAN DU CAP.

BLANC DE BALEINE, autrement & improprement appellé *ſperma ceti*, ſubſtance médullaire tirée du cerveau & de la moëlle épinière du *cachalot*, le plus grand cétacé après la baleine. *V.* CACHALOT.

BLANC-NEZ, petite guenon à lèvres blanches, dont l'eſpèce eſt rapportée au mouſtac. *Voyez* MOUSTAC.

BOBAK, (le) eſpèce de marmotte qui ſe trouve en Pologne & dans les autres contrées du Nord, & qui diffère de la marmotte des Alpes, par les couleurs du poil, qui eſt d'un gris moins brun ou d'un jaune plus foncé, & par une eſpèce de pouce, ou plutôt de cinquième ongle aux pieds de devant; au lieu que la marmotte n'a que quatre doigts, & que le pouce lui manque. Du reſte, la marmotte &

Digitized by Google

le *bobak* ſe reſſemblent beaucoup, & ont les mêmes habitudes naturelles ; le *bobak* ſe creuſe de même un terrier qu'il garnit de foin, & où il paſſe l'hiver. Nous ne répéterons point ici le conte que l'on a fait ſur la manière dont on prétend que les *bobaks* charient ce foin : l'un d'eux, couché ſur le dos, les quatre pattes hautes, s'arrangeant en charette chargée, que les autres tirent par la queue. (*Voyez* cette fable rendue en très-beaux vers latins dans l'*Anti-Lucrece.*) Encore moins croirons-nous ce qui eſt dit dans l'ancienne *Encyclopédie*, que le *bobak* eſt *hermaphrodite.* Du reſte, *voyez* l'art. MARMOTTE.

BOBR. Ce nom, qui veut dire *caſtor*, eſt donné par les Ruſſes de Kamtſchatka, à la *ſaricovienne. Voyez* ce mot.

BŒTSOI, nom du renne en Lapponie. *Voyez* RENNE.

BŒUF (le) eſt l'aſſidu compagnon des travaux du laboureur ; dans le pénible ſillon qu'il trace à pas lents, germe le bled qui nous nourrit : c'eſt ſur le bœuf que roulent tous les travaux de la campagne ; il eſt le domeſtique le plus utile de la ferme, le ſoutien du ménage champêtre ; il fait toute la force de l'agriculture. Autrefois il faiſoit toute la richeſſe des hommes, & aujourd'hui il eſt encore la baſe de l'opulence des états qui ne peuvent ſe ſoutenir & fleurir que par la culture de la terre. Le *bœuf*, le mouton, & les autres animaux qui paiſſent l'herbe, non-ſeulement ſont les plus utiles & les plus précieux pour l'homme, puiſqu'ils le nourriſſent, mais ſont encore ceux qui conſomment & dépenſent le moins ; le bœuf ſur-tout, eſt à cet égard, l'animal par excellence ; car il rend à la terre tout autant qu'il en tire, & même il améliore le fond ſur lequel il vit, il engraiſſe ſon pâturage, au lieu que le cheval & la plupart des autres animaux amaigriſſent en peu d'années les meilleures prairies.

Le bœuf ne convient pas autant que le cheval, l'âne, le chameau, &c. pour porter des fardeaux, la forme de ſon dos & de ſes reins le démontre ; mais la groſſeur de ſon cou & la largeur de ſes épaules, indiquent aſſez qu'il eſt propre à traîner & à porter le joug ; c'eſt auſſi de cette manière qu'il tire le plus avantageuſement : & l'uſage contraire où l'on eſt dans quelques provinces, de le faire tirer par les cornes, n'eſt fondé que ſur ce qu'on le conduit plus aiſément quand il eſt ainſi attelé : néanmoins il a la tête très-forte, & il ne laiſſe pas de tirer aſſez bien de cette façon, mais avec beaucoup moins d'avantage qu'étant attellé par les épaules. Il ſemble avoir été fait exprès pour la charrue ; la maſſe de ſon corps, la lenteur de ſes mouvemens, le peu de hauteur de ſes jambes, tout, juſqu'à ſa tranquillité & à ſa patience dans le travail, ſemble concourir à le rendre propre à la culture des champs, & plus capable qu'aucun autre de vaincre la réſiſtance conſtante & toujours nouvelle que la terre oppoſe à ſes efforts.

Un bon bœuf pour la charrue, ne doit être ni trop gras ni trop maigre ; il doit avoir la tête courte & ramaſſée ; les oreilles grandes & velues, les cornes fortes, luiſantes & de moyenne grandeur, le front large, les yeux gros & noirs, le muſſle gros & camus, les naſeaux bien ouverts, les dents blanches & égales, les lêvres noires, le cou charnu, les épaules groſſes & peſantes, la poitrine large, le *fanon*, c'eſt-à-dire, la peau du devant du cou pendante juſques ſur les genoux, les reins larges, la croupe épaiſſe, les jambes & les cuiſſes groſſes & nerveuſes, le dos droit & plein, la queue pendante juſqu'à terre & garnie de poils touffus & fins, les pieds fermes, le cuir épais, mais maniable, les muſcles élevés, l'ongle court & large, le poil luiſant, fourni & doux au toucher ; car s'il eſt rude, mal uni ou dégarni, on a raiſon de ſuppoſer que l'animal ſouffre, ou du moins, qu'il n'eſt pas d'un fort tempérament. Il faut auſſi qu'il ſoit ſenſible à l'aiguillon, obéiſſant à la voix & bien dreſſé ; mais ce n'eſt que peu à peu & en s'y prenant de bonne heure, qu'on peut accoutumer le *bœuf* à porter le joug volontiers & à ſe laiſſer conduire aiſément.

Dès l'âge de deux ans & demi ou trois ans au plus tard, il faut commencer à l'apprivoiſer & à le ſubjuguer ; ſi l'on attend plus tard, il devient indocile & ſouvent indomptable ; la patience, la douceur & même les careſſes, ſont les ſeuls moyens qu'il faut employer ; la force & les mauvais traitemens ne ſerviroient qu'à le rebuter pour toujours : il faut donc lui frotter le corps, le careſſer, lui donner de temps en temps de l'orge bouilli, des fêves concaſſées, & d'autres nourritures dont il eſt le plus friand, & toutes mêlées de ſel, qu'il aime beaucoup ; en même-temps, on lui liera ſouvent les cornes ; quelques jours après, on le mettra au joug & on lui fera traîner la charrue avec un autre *bœuf* de même taille, & qui ſera déja dreſſé ; on aura ſoin de les attacher enſemble à la mangeoire, de les mener de même enſemble au pâturage, afin qu'ils ſe connoiſſent & s'habituent à n'avoir que des mouvemens communs : l'on n'employera jamais l'aiguillon dans les commencemens ; il ne ſerviroit qu'à le rendre plus intraitable ; il faudra auſſi le ménager & ne le faire travailler qu'à petites repriſes, car il ſe fatigue beaucoup quand il n'eſt pas tout à fait dreſſé, &, par la même raiſon, on le nourrira plus largement alors que dans les autres temps.

On employe ſouvent ſix & juſqu'à huit *bœufs* dans les terreins fermes, & ſur-tout dans les friches qui ſe lèvent par groſſes mottes & par quartiers, au lieu que deux *bœufs* ſuffiſent pour labourer les terreins meubles & ſablonneux. On peut auſſi, dans ces terreins légers, pouſſer à chaque fois le ſillon beaucoup plus loin que dans les terreins forts. Les anciens avoient borné à une longueur de 120 pas la plus grande étendue du ſillon que le bœuf devoit tracer par une continuité non interrompue d'efforts & de mouvemens ; après quoi, diſoient-ils, il faut ceſſer de

Digitized by Google

l'exciter & le laiſſer reprendre haleine pendant quelques momens avant de pourſuivre le même ſillon ou d'en commencer un autre.

Le *bœuf* ne doit ſervir que depuis trois ans juſqu'à dix ; on ſera bien de le tirer alors de la charrue pour l'engraiſſer ; la chair en ſera meilleure que ſi l'on attendoit plus long-temps. On peut engraiſſer le *bœuf* en toutes ſaiſons ; mais l'été eſt celle qu'on préfère, parce que l'engrais ſe fait à moins de frais, & qu'en commençant aux mois de mai ou de juin, on eſt preſque sûr de les voir gras avant la fin d'octobre. Dès qu'on veut les engraiſſer, on doit ceſſer de les faire travailler ; on doit les faire boire beaucoup plus ſouvent, leur donner des nourritures ſucculentes & en abondance, quelquefois mêlées d'un peu de ſel, & les laiſſer ſe repoſer & dormir à l'étable pendant les grandes chaleurs ; en moins de quatre ou cinq mois, ils deviennent ſi gras, qu'ils ont de la peine à marcher, & qu'on ne peut les conduire au loin qu'à très-petites journées. Les vaches, & mêmes les taureaux *biſtournés*, peuvent s'engraiſſer auſſi ; mais la chair de la vache eſt plus sèche, & celle du taureau biſtourné eſt plus rouge & plus dure que la chair du bœuf, & elle a toujours un goût déſagréable & fort.

On châtre le *bœuf* pour le rendre plus traitable, plus patient, plus docile & moins incommode aux autres. Cette opération ne retranche rien à ſa force : il n'en eſt que plus gros, plus maſſif, plus peſant & plus propre à l'ouvrage auquel on le deſtine. La manière dont ſe fait cette opération eſt aſſez connue des gens de la campagne ; cependant, il y a ſur cela des uſages très-différens, dont on n'a peut-être pas aſſez obſervé les différens effets ; en général, l'âge le plus convenable à la caſtration, eſt l'âge qui précède immédiatement la puberté ; pour le *bœuf*, c'eſt dix-huit mois ou deux ans ; ceux qu'on y ſoumet plutôt périſſent preſque tous ; cependant les jeunes veaux auxquels on ôte les teſticules quelques temps après leur naiſſance, & qui ſurvivent à cette opération, ſi dangereuſe à cet âge, deviennent des *bœufs* plus grands, plus gros, plus gras que ceux auxquels on ne fait la caſtration qu'à deux, trois ou quatre ans ; mais ceux-ci paroiſſent conſerver plus de courage & d'activité ; & ceux qui ne la ſubiſſent qu'à l'âge de ſix, ſept ou huit ans, ne perdent preſque rien des autres qualités du ſexe maſculin : ils ſont plus impétueux, plus indociles que les autres *bœufs* ; & dans les temps de la chaleur des femelles, ils cherchent encore à s'en approcher ; mais il faut avoir ſoin de les en écarter, parce que leur ſeul attouchement fait naître à la vulve de la vache des eſpèces de carnoſités ou de verrues, qu'il faut détruire & guérir en y appliquant un fer rouge. Ce mal peut provenir de ce que ces *bœufs*, qu'on n'a que *biſtournés*, c'eſt-à-dire, auxquels on a ſeulement comprimé les teſticules, & ſerré & tordu les vaiſſeaux qui y aboutiſſent, ne laiſſent pas de répandre une liqueur apparemment à demi purulente, & qui peut cauſer des ulcères à la vulve de la vache, leſquels dégénèrent enſuite en carnoſités.

En hiver, lorſque les *bœufs* ſont oiſifs, il ſuffit de les nourrir de paille & d'un peu de foin ; mais dans le temps des ouvrages, on doit leur donner beaucoup plus de foin que de paille, & même un peu de ſon ou d'avoine avant de les faire travailler. L'été, ſi le foin manque, on leur donnera de l'herbe fraichement coupée, ou de jeunes pouſſes & des feuilles de frêne, d'orme, de chêne, &c. mais en petite quantité ; l'excès de cette nourriture, qu'ils aiment beaucoup, leur cauſant quelquefois un piſſement de ſang ; la luſerne, le ſain-foin, la veſce, ſoit en vert ou en ſec, les lupins, les navets, l'orge bouilli, &c. ſont auſſi de très-bons alimens pour les bœufs : il n'eſt pas néceſſaire de régler la quantité de cette nourriture ; ils n'en prennent jamais plus qu'il ne leur en faut, & l'on ſera bien de leur en donner toujours aſſez pour qu'ils ſoient entièrement raſſaſiés. On ne les mettra au pâturage que vers le quinze de mai : les premières herbes ſont trop crues, & quoiqu'ils les mangent avec avidité, elles ne laiſſent pas de les incommoder. On les fera pâturer pendant tout l'été, & vers le quinze octobre, on les remettra au fourage, en obſervant de ne pas les faire paſſer bruſquement du vert au ſec, & du ſec au vert ; mais de les amener par dégrés à ces changemens de nourriture.

La grande chaleur incommode ces animaux plus que le grand froid ; il faut pendant l'été les mener au travail dès la pointe du jour, les ramener à l'étable ou les laiſſer pâturer dans les bois pendant la grande chaleur, & ne les remettre à l'ouvrage qu'à trois ou quatre heures du ſoir ; au printemps, en hiver & en automne on peut les faire travailler, ſans interruption, depuis huit ou neuf heures du matin juſqu'à cinq ou ſix heures du ſoir. Si l'on veut les tenir ſains & vigoureux, on ne peut guère ſe diſpenſer de les étriller tous les jours, de les laver & de leur graiſſer la corne des pieds, &c. Il faut auſſi les faire boire au moins deux fois par jour, ils aiment l'eau nette & fraiche, ils aiment auſſi beaucoup le vin, le vinaigre, le ſel ; ils dévorent avec avidité une ſalade aſſaiſonnée ; en Eſpagne, & dans quelques autres pays, on met auprès du jeune veau à l'étable, une de ces pierres qu'on appelle *ſalègres*, & qu'on trouve dans les mines de ſel gemme ; il lêche cette pierre ſalée pendant tout le temps que ſa mère eſt au pâturage, ce qui excite ſi fort l'appétit ou la ſoif, qu'au moment que la vache arrive, le jeune veau ſe jette à la mamelle, en tire avec avidité beaucoup de lait, s'engraiſſe & croît bien plus vîte que ceux auxquels on ne donne point de ſel ; c'eſt par la même raiſon que quand les *bœufs* ou les vaches ſont

Digitized by Google

dégoûtés, on leur donne de l'herbe trempée dans du vinaigre, ou ſaupoudrée d'un peu de ſel. On peut leur en donner auſſi lorſqu'ils ſe portent bien, & qu'on veut exciter leur appétit pour les engraiſſer en peu de temps.

Comme ces animaux manquent de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, & ont d'ailleurs les lèvres fort épaiſſes, ils ne peuvent brouter que l'herbe longue, & ne font que pincer l'extrémité des jeunes herbes, ſans en ébranler ni gâter la racine, comme font les chèvres & les moutons; ils ne font par conſéquent aucun tort au pâturage ſur lequel ils vivent, ils l'améliorent même: car ils coupent les groſſes tiges & détruiſent peu-à-peu l'herbe la plus groſſière que le cheval laiſſe grener & ſe multiplier; ce qui fait qu'au bout de quelques années, la prairie ſur laquelle le cheval a vécu n'eſt plus qu'un mauvais pré, au lieu que celle que le *bœuf* a broutée devient un excellent pâturage d'herbes fines.

Le *bœuf* mange vîte & prend en aſſez peu de temps toute la nourriture qu'il lui faut, après quoi il ceſſe de manger & ſe couche pour ruminer, au lieu que le cheval mange nuit & jour, lentement, mais preſque continuellement. Cette différence vient de la différente conformation de ces animaux. Le cheval, qui n'a qu'un petit eſtomac, ne peut y recevoir qu'une petite quantité d'herbe, & le remplir ſucceſſivement à meſure qu'elle s'affaiſſe & qu'elle paſſe dans les inteſtins, où ſe fait principalement la décompoſition de la nourriture; le *bœuf* au contraire, qui a quatre eſtomacs, & dont les deux premiers ne forment qu'un même ſac d'une très-grande capacité, peut, ſans inconvénient, prendre à la fois beaucoup d'herbe & le remplir en peu de temps pour ruminer enſuite & digérer à loiſir. Cette nourriture ſe décompoſe par dégrès en paſſant de ce ſecond eſtomac, qu'on appelle le *bonnet*, dans le troiſième, qu'on appelle le *feuillet*; & la décompoſition eſt entière dans le quatrième eſtomac, qu'on appelle la *caillette*, & ce n'eſt, pour ainſi dire, que le marc qui paſſe dans les inteſtins.

Par-là il eſt aiſé de concevoir comment ſe fait la rumination, & pourquoi le *bœuf* & les autres animaux qui ont pluſieurs eſtomacs, ſemblent ne digérer l'herbe qu'à meſure qu'ils ruminent. La rumination n'eſt qu'un vomiſſement ſans effort, occaſionné par la réaction du premier eſtomac ſur les alimens qu'il contient. Le *bœuf* remplit ces deux premiers eſtomacs, c'eſt-à-dire, la *panſe* & le *bonnet*, qui n'eſt qu'une partie de la panſe, tout autant qu'ils peuvent l'être; cette membrane tendue réagit donc alors avec force ſur l'herbe qu'elle contient, & dont le volume augmente beaucoup par la fermentation; cet aliment très-peu mâché, à peine haché, ne peut paſſer par le troiſième eſtomac, qui ne communique à l'autre que par un conduit étroit, dont même l'orifice eſt ſitué à la partie poſtérieure du premier, & preſque auſſi haut que celui de l'œſophage; ainſi ce conduit ne peut pas admettre cet aliment ſec, ou du moins il n'en admet que la partie la plus coulante; il eſt donc néceſſaire que les parties les plus ſeches remontent dans l'œſophage, dont l'orifice eſt plus large que celui du conduit; elles y remontent en effet, l'animal les remâche, les macère, les imbibe de nouveau de ſa ſalive, & rend ainſi peu-à-peu l'aliment plus coulant; il le le réduit en pâte aſſez liquide pour qu'elle puiſſe couler dans ce conduit qui communique au troiſième eſtomac, où elle ſe macère encore avant de paſſer dans le quatrième, & c'eſt dans ce dernier eſtomac que s'achève la décompoſition du foin, qui eſt réduit en parfait mucilage.

Ce qui confirme la vérité de cette explication, c'eſt que tant que ces animaux têtent, ou ſont nourris de lait & d'autres alimens liquides & coulans, ils ne ruminent pas, & qu'ils ruminent beaucoup plus en hiver, & lorſqu'on les nourrit d'alimens ſecs, qu'en été, lorſqu'ils paiſſent l'herbe tendre. Au reſte, cette grande capacité de la panſe du *bœuf* n'eſt pas entiérement naturelle, & vient ſurtout de l'extenſion qu'occaſionne le grand volume des alimens: car dans le veau qui vient de naître, & même dans le veau qui eſt encore au lait & qui n'a pas mangé d'herbe, la panſe comparée à la caillette eſt beaucoup plus petite que dans le *bœuf*.

Le *bœuf* dort d'un ſommeil court & léger, il ſe réveille au moindre bruit: il ſe couche ordinairement du côté gauche, & le rognon de ce côté eſt toujours plus gros & plus chargé de graiſſe que le rognon du côté droit.

Ces animaux ſont fort ſujets à ſe lêcher, ſur-tout dans le temps qu'ils ſont en plein repos; & comme l'on croit que cela les empêche d'engraiſſer, on a ſoin de frotter de leur fiente tous les endroits de leur corps auxquels ils peuvent atteindre; lorſqu'on ne prend pas cette précaution, ils enlèvent le poil avec la langue qu'ils ont fort rude, & ils avalent ce poil en grande quantité; cette ſubſtance ne pouvant ſe digérer, reſte dans leur eſtomac, & y forme des pelottes rondes, qu'on a appellées *égagropiles*. (*Voyez* ce mot.) & qui ſont quelquefois d'une groſſeur ſi conſidérable, qu'elles doivent les incommoder par leur volume, & les empêcher de digérer par leur ſéjour dans l'eſtomac; ces pelottes ſe revêtent, avec le temps, d'une croûte brune aſſez ſolide, qui n'eſt cependant qu'un mucilage épaiſſi, mais qui, par le frottement & la coction, devient dur & luiſant; elles ne ſe trouvent jamais que dans la panſe, & s'il entre du poil dans les autres eſtomacs, il n'y ſéjourne pas, non plus que dans les boyaux, & il paſſe apparemment avec le marc des alimens.

On reconnoît l'âge des *bœufs* par les dents & par les cornes: les premières dents du devant tombent

Digitized by Google

à dix mois, & ſont remplacées par d'autres moins blanches & plus larges ; à ſeize mois les dents voiſines de celles du milieu tombent, & ſont auſſi remplacées par d'autres, & à trois ans toutes les dents inciſives ſont renouvellées ; elles ſont alors égales, longues & aſſez blanches ; à meſure que le *bœuf* avance en âge, elles s'uſent & deviennent inégales & noires : c'eſt la même choſe pour le taureau & pour la vache ; ainſi la caſtration ni le ſexe ne changent rien à la crue ni à la chûte des dents. A l'âge de trois ans, une lame très-mince ſe leve ſur la corne ; cette lame, qui n'a pas plus d'épaiſſeur qu'une feuille de papier commun, ſe gerce dans toute ſa longueur & tombe au moindre frottement, mais la corne ſubſiſte, ne tombe pas en entier, & n'eſt pas remplacée par une autre ; c'eſt une ſimple exfoliation d'où ſe forme une eſpèce de bourrelet qui ſe trouve depuis l'âge de trois ans au bas des cornes des *bœufs*, des vaches & des taureaux. L'année ſuivante, ce bourrelet s'éloigne de la tête par un cylindre de corne qui ſe forme & qui ſe termine auſſi par un autre bourrelet, & ainſi de ſuite : car tant que l'animal vit, les cornes croiſſent ; ces bourrelets deviennent des nœuds annulaires, qu'il eſt aiſé de diſtinguer dans la corne, & par leſquels l'âge ſe peut compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne juſqu'au premier nœud, & pour un an de plus chacun des intervalles entre les autres nœuds. Les cornes des *bœufs* de Sicile n'ont qu'une légère courbure ; & leur longueur ordinaire, meſurée en ligne droite, eſt de trois pieds ou trois pieds & demi : elles ſont toutes très-régulièrement contournées.

Les *bœufs* varient pour la couleur ; cependant le poil rouge paroit être le plus commun, & plus il eſt rouge, plus il eſt eſtimé : on fait cas auſſi du poil noir, & on prétend que les *bœufs* ſous poil bay durent long-temps, que les bruns durent moins & ſe rebutent de bonne heure ; que les gris, les pommelés & les blancs ne valent rien pour le travail, & ne ſont propres qu'à être engraiſſés. On prétend auſſi que les *bœufs* qui mangent lentement réſiſtent plus long temps au travail que ceux qui mangent vîte ; que les *bœufs* des pays élevés & ſecs ſont plus vifs, plus vigoureux & plus ſains que ceux des pays bas & humides : que tous deviennent plus forts, lorſqu'on les nourrit de foin ſec, que quand on ne leur donne que de l'herbe verte ; qu'ils s'accoutument plus difficilement que les chevaux au changement de climat, & que par cette raiſon l'on ne doit jamais acheter que dans ſon voiſinage des *bœufs* pour le travail.

La grandeur de ces animaux eſt plutôt relative à l'abondance & à la qualité des pâturages qu'à la nature du climat : car dans tous les climats on trouve également, & à de très-petites diſtances, des *bœufs* plus ou moins gros, ſelon la quantité du pâturage & l'uſage plus ou moins libre de la pâture. Les *bœufs* du Dannemarck, de la Podolie, de l'Ukraine & de la Calmouquie ſont les plus grands de tous ; ceux d'Irlande, d'Angleterre, de Hollande, de Hongrie & de Suiſſe ſont auſſi plus grands que ceux de Perſe, de Turquie, de Grèce, d'Italie, de France & d'Eſpagne ; & ceux de Barbarie ſont les plus petits de tous.

Les voyageurs nous parlent de pluſieurs ſortes de *bœufs*, ainſi que des uſages différens auxquels on les emploie en différentes contrées.

» Les vaches de Guinée, dit Boſman, ſont ſèches & maigres.... Le lait qu'on en tire eſt ſi peu abondant & ſi peu gras, qu'à peine vingt & trente vaches en pouvoient fournir une bonne table ; ces vaches ſont extrêmement petites, & il faut que ce ſoit une des meilleures, quand dans ſa parfaite croiſſance elle pèſe deux cents cinquante livres, quoiqu'à proportion de ſa grandeur elle dût peſer la moitié plus «.

» Les richeſſes des Abyſſins, ſuivant le père Lobo, conſiſtent principalement en vaches.... Les cornes de leurs *bœufs* ſont ſi grandes, qu'elles tiennent plus de vingt pintes ; auſſi les Abiſſins en font-ils leurs cruches & leurs bouteilles ».

« Les *bœufs*, dit Pietro della Valle, qui tirent les carroſſes dans Surate, ſont blancs, d'une belle taille, avec deux boſſes, de même que de certains chameaux : ils courent & galoppent comme des chevaux ; on les couvre de belles houſſes, & on leur met quantité de ſonnettes au cou ; de ſorte que, quand ils courent ou qu'ils galoppent par les rues, ils ſe font entendre de loin. On ne ſe ſert pas ſeulement de ces attelages de *bœufs* pour ſe promener dans les villes de l'Inde, mais encore à la campagne & pour quelque voyage qu'on veuille entreprendre ».

« Les voitures du Mogol, dit Ovington, qui ſont des eſpèces de carroſſes à deux roues, ſont auſſi tirées par des *bœufs*, qui, quoique naturellement peſans & lents dans leur marche, acquièrent cependant, par l'habitude & par un long exercice, une grande facilité à traîner ces voitures ; de manière qu'il n'y a guère d'animaux qui puſſent avancer autant qu'eux. La plûpart de ces *bœufs* ſont forts grands, & ont une groſſe pièce de chair qui s'élèvent de la hauteur de ſix pouces entre leurs épaules ».

« Les *bœufs* de Perſe, ſelon Chardin, ſont comme les nôtres, excepté vers les frontières de l'Inde, où ils ont la boſſe ou la loupe ſur le dos ; on mange peu de *bœuf* en tout le pays : on n'en élève que pour les tranſports ou pour le labourage. On ferre ceux dont on ſe ſert en voyage, à cauſe des montagnes pierreuſes où ils paſſent ».

« Comme les *bœufs* (dit Thevenot) ne ſont aucunement farouches aux Indes, il y a beaucoup de gens qui s'en ſervent pour faire des voyages, & qui les montent comme on fait les chevaux ; l'allure, pour l'ordinaire, en eſt douce ; on ne leur donne, au lieu de mords, qu'une cordelette paſſée dans le tendon des narines, & on renverſe

par-deſſus

Digitized by Google

par-deſſus la tête du *bœuf* un gros cordon attaché à ces cordelettes, comme une bride qui eſt arrêtée par la boſſe qu'il a ſur le devant du dos; on lui met une ſelle comme à un cheval, & pour peu qu'on l'excite à marcher, il va fort vîte. Il ſe trouve de ces *bœufs* qui courent auſſi fort que de bons chevaux. On en uſe généralement par toutes les Indes, & on n'attele point d'autres bêtes aux charrettes, aux carroſſes & aux charriots. On attele ces animaux avec un long joug qui eſt au bout du timon, & qu'on poſe ſur leur cou; le cocher tient à la main le cordon où ſont attachées les cordelettes qui traverſent les narines ».

« Les deux *bœufs* qui étoient attelés à mon carroſſe, raconte Tavernier, me coutèrent bien près de ſix cens roupies: il ne faut pas que le lecteur s'étonne de ce prix-là, car il y a de ces *bœufs* qui ſont très-forts & qui font des voyages de ſoixante-journées à douze ou quinze lieues par jour, & toujours au trot; quand ils ont fait la moitié de la journée, on leur donne à chacun deux ou trois pelotes de la groſſeur de nos pains d'un ſou, faites de farine de froment, pétrie avec du beurre & du ſucre noir, & le ſoir ils ont leur ordinaire de pois-chiches concaſſés & trempés une demi-heure dans l'eau ».

« Il y a, ajoûte Groſſe, tel de ces *bœufs* qui ſuivroit des chevaux au grand trot; les plus petits ſont les plus légers; ce ſont les Gentils, & ſur-tout les Banianes & marchands de Surate qui ſe ſervent de ces *bœufs* pour tirer des voitures; il eſt ſingulier que, malgré leur vénération pour ces animaux, ils ne faſſent point de ſcrupule de les employer à ce ſervice ».

La conſidération que les Indiens ont pour ces animaux eſt ſi grande, qu'elle a dégénérée en ſuperſtition, dernier terme de l'aveugle reſpect. Le *bœuf*, comme l'animal le plus utile, leur a paru le plus digne d'être révéré; de l'objet de leur vénération, ils ont fait une idole, une eſpèce de divinité bienfaiſante & puiſſante; car on veut que tout ce qu'on reſpecte ſoit grand & puiſſe faire beaucoup de mal ou de bien. On connoit les pratiques bizarres du culte de la vache dans la religion Indienne, & ce n'eſt pas le lieu de les rappeller ici.

« Les *bœufs* des Indes, ſuivant Thevenot, ſont de diverſes tailles: il y en a de grands, de petits & de moyens; mais tous, pour l'ordinaire, ſont d'un grand travail, & il y en a qui font juſqu'à quinze lieues par jour: il y en a d'une race qui ont près de ſix pieds de hauteur; mais ils ſont rares, & l'on en a d'une eſpèce oppoſée, qu'on appelle *nains*, parce qu'ils n'ont pas trois pieds de haut; ceux-ci ont, comme les autres, une boſſe ſur le dos, ils courent fort vîte, & ſervent à traîner de petites charrettes: il y a auſſi des *bœufs* blancs qui ſont extrêmement chers, & j'en ai vu deux à des Hollandois, qui leur coûtoient chacun deux cens écus; véritablement ils étoient beaux, bons & forts, & le charriot, qui en étoit attelé, avoit grand mine. Quand les gens de qualité ont de beaux *bœufs*, ils prennent grand ſoin de les conſerver: ils font garnir les bouts des cornes d'étuis de cuivre; on leur donne des couvertures comme à des chevaux; on les étrille tous les jours avec exactitude, & on les nourrit de même ».

« Dans les montagnes de Malabar & de Canara, ſuivant la relation du Père Vincent Marie, il ſe trouve des *bœufs* ſauvages ſi grands, qu'ils approchent de la taille de l'éléphant, tandis que les *bœufs* domeſtiques du même pays ſont petits, maigres, & ne vivent pas long-temps ».

« Enfin les *bœufs* de Tercère, diſent les voyageurs Hollandois, ſont plus grands & plus beaux que tous ceux d'Europe: ils ont des cornes prodigieuſement grandes: ils ſont ſi doux & ſi privés, que quand, entre mille qui ſeroient enſemble, un maître vient à appeller le ſien par ſon nom, (car ils ont chacun leur nom particulier, ainſi que nos chiens,) le *bœuf* ne manque pas d'aller à lui ».

Les *bœufs* ſont très-nombreux en Tartarie & en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, où les vaches courent les rues, même en hiver, & dans les campagnes, où on en voit un nombre prodigieux en été. Nous avons dit qu'en Irlande les *bœufs* & les vaches manquent ſouvent de cornes; c'eſt ſur-tout dans les parties méridionales de l'île où les paturages ne ſont point abondans, & les pays maritimes, où les fourrages ſont fort rares, que ſe trouvent ces *bœufs* & ces vaches ſans cornes; nouvelle preuve que ces parties excédentes ne ſont produites que par la ſurabondance de la nourriture. Dans les endroits voiſins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poiſſon cuit dans l'eau, & réduit en bouillie par le feu; ces animaux ſont non-ſeulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en ſont même très-friands, & leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaiſe odeur, ni goût déſagréable.

Les *bœufs* & les vaches de Norwege ſont en général fort petits. Ils ſont un peu plus grands dans les iſles qui bordent la côte; différence qui provient de celle des pâturages, & auſſi de la liberté qu'on leur donne de vivre dans ces iſles ſans contrainte; car on les laiſſe abſolument libres, en prenant ſeulement la précaution de les faire accompagner de quelques béliers, accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces béliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, & les *bœufs* les font retirer pour en manger: ils deviennent, avec le temps, ſi farouches, qu'il faut les prendre avec des cordes; au reſte, ces vaches demi ſauvages donnent fort peu de lait: elles mangent, à défaut d'autres fourrages, de l'algue mêlée avec du poiſſon bien bouilli.

Les *bœufs* d'Europe, tranſportés dans l'Amérique

Digitized by Google

méridionale, y ont multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buenos-ayres, & à quelques dégrés encore au-delà, ces animaux rempliſſent tellement le pays, que perſonne ne daigne ſe les approprier; les chaſſeurs les tuent par milliers, & ſeulement pour avoir les cuirs & la graiſſe. On les chaſſe à cheval; on leur coupe les jarrets avec une eſpèce de hache, ou on les prend dans des lacets faits avec une forte courroie de cuir. Dans l'iſle de Sainte-Catherine, ſur la côte du Bréſil, on trouve quelques petits *bœufs*, dont la chair eſt mollaſſe & déſagréable au goût; ce qui vient, ainſi que leur petite taille, du défaut & de la mauvaiſe qualité de la nourriture; car, faute de fourrage, on les nourrit de calebaſſes ſauvages.

En Afrique, il y a de certaines contrées où les *bœufs* ſont en très-grand nombre. Entre le Cap blanc & Sierraliona, on voit, dans les bois & ſur les montagnes, des vaches ſauvages ordinairement de couleur brune, & dont les cornes ſont noires & pointues: elles multiplient prodigieuſement, & le nombre en ſeroit infini ſi les Européens & les nègres ne leur faiſoient pas continuellement la guerre. Dans les provinces de Duguela & de Tremecen, & dans d'autres endroits de Barbarie, ainſi que dans les déſerts de Numidie, on voit des vaches ſauvages couleur de marron obſcur, aſſez petites & fort légères à la courſe: elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents.

A Madagaſcar, les taureaux & les vaches de la meilleure eſpèce y ont été amenés des autres provinces de l'Afrique: ils ont une boſſe ſur le dos; les vaches donnent ſi peu de lait, qu'on pourroit aſſurer qu'une vache d'Hollande en fournit ſix fois plus. Il y a, dans cette iſle, de ces *bœufs* à boſſe ou *biſons* ſauvages qui errent dans les forêts; la chair de ces biſons n'eſt pas ſi bonne que celle de nos *bœufs*. Dans les parties méridionales de l'Aſie, on trouve auſſi des *bœufs* ſauvages; les chaſſeurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwes, qui eſt environnée de bois; cette montagne eſt ſur le chemin de Surate à Golconde. Ces vaches ſauvages ſont ordinairement belles & ſe vendent fort cher.

En Irlande, en Angleterre, en Hollande, en Suiſſe & dans le Nord, on ſale & on fume la chair du *bœuf* en grande quantité, ſoit pour l'uſage de la marine, ſoit pour l'avantage du commerce. Il ſort auſſi de ces pays une grande quantité de cuirs; la graiſſe eſt une matière utile; on la mêle avec le ſuif de mouton; le fumier du *bœuf* eſt le meilleur engrais pour les terres sèches & légères; la corne de cet animal ſert à différens uſages.

Notre *bœuf* domeſtique tire ſon origine d'une race de *bœufs* ſauvages qu'on trouve encore dans la Moſcovie, & qu'on appelle *Aurochs*. (*Voyez* ce mot). Ce *bœuf* ſauvage ne diffère de notre taureau commun qu'en ce qu'il eſt plus grand & plus fort; mais on ne peut douter qu'il ne ſoit de la même eſpèce, puiſque de jeunes aurochs, enlevés à leur mère & élevés, ont produit avec les taureaux & les vaches domeſtiques.

La race de l'aurochs, ou de notre *bœuf* d'Europe occupe les zones froides & tempérées, & ne s'eſt pas étendue au-delà de l'Arménie & de la Perſe en Aſie, & au-delà de l'Egypte & de la Barbarie en Afrique; mais dans les contrées du Midi, aux Indes, auſſi-bien que dans le reſte de l'Afrique, & même en Amérique, on trouve une race de *bœufs* qui ont une boſſe ſur le dos, le poil beaucoup plus long, plus doux, plus luſtré que nos *bœufs*. Ces *bœufs* à boſſe ſe nomment *biſons*. Ils ſont auſſi plus légers à la courſe, plus propres à ſuppléer au ſervice du cheval; ils ont le naturel moins brut & moins lourd, plus d'intelligence & de docilité que nos *bœufs*; mais ces différences qui ſe remarquent entr'eux, ne ſont que des variétés accidentelles, occaſionnées par l'influence du climat, la qualité de la nourriture & l'éducation, & ces différences n'empêchent point qu'on ne doive regarder ces *bœufs* comme de la même eſpèce que les nôtres, puiſqu'ils ſe mêlent & produiſent enſemble; & ce qui prouve que ces biſons tirent leur origine de l'aurochs, c'eſt que cette boſſe, qui forme en eux le caractère le plus diſtinctif, diſparoît dès la ſeconde ou troiſième génération, par le mêlange de cette race avec celle du *bœuf* commun.

Ces *bœufs* à boſſe ou biſons varient peut-être encore plus que nos *bœufs* pour les couleurs du poil, la figure des cornes & la groſſeur de la boſſe; les plus beaux ſont tout blancs. Il y en a qui ſont dépourvus de cornes; il y en a qui les ont fort relevées & d'autres ſi rabaiſſées qu'elles ſont preſque pendantes. Il paroît même qu'on doit diviſer cette race première de biſons ou *bœufs* à boſſes en deux races ſecondaires, l'une très-grande & l'autre très-petite, & cette dernière eſt celle du *zèbre* (*Voyez* ce mot). Toutes deux ſe trouvent à peu près dans les mêmes climats, & toutes deux ſont également douces & faciles à conduire, ont le poil fin & la boſſe ſur le dos; cette boſſe n'eſt qu'une excroiſſance, un morceau de chair tendre, auſſi bonne à manger que la langue du *bœuf*. Il y a de ces boſſes qui pèſent juſqu'à quarante & cinquante livres, & d'autres bien plus petites. Quelques-uns de ces *bœufs* ont auſſi des cornes prodigieuſes pour la grandeur, & l'on aſſure qu'il y a de ces cornes qui peuvent contenir quinze & même vingt pintes de liqueur.

Dans toute l'Afrique, on ne connoît point l'uſage de la caſtration du gros bétail, & on le pratique peu dans les Indes. Lorſqu'on ſoumet les taureaux à cette opération, on leur comprime ſeulement les teſticules. Quoique les Indiens aient un aſſez grand nombre de ces animaux, ils n'en élèvent pas, à beaucoup près, autant que nous, & généralement dans les climats chauds, on multiplie moins les bêtes à cornes, parce que leur produit eſt moins

Digitized by Google

considérable que dans nos climats. D'ailleurs, dans toutes ces régions de l'Afrique & de l'Asie méridionale, on trouve une grande quantité de *bœufs* sauvages, dont on prend les petits. Ils s'apprivoisent d'eux-mêmes, & se soumettent, sans aucune résistanee, à tous les travaux domestiques : ils sont dociles & obéissent à la voix ; on les soigne, on les caresse, on les panse, on les ferre, on leur donne une nourriture abondante & choisie ; ces animaux élevés ainsi, paroissent d'une autre nature que nos *bœufs*, & deviennent capables de choses presque humaines ; aussi le bœuf est-il l'objet de la vénération & du culte superstitieux des Indiens. Les Hottentots élèvent pour la guerre des *bœufs* qu'ils appellent *backeleys*, & s'en servent à peu près comme les Indiens des éléphans : ils instruisent ces *bœufs* à garder les troupeaux, à les conduire, les tourner, les ramener, les défendre des étrangers & des bêtes féroces : ils leur apprennent à connoître l'ami & l'ennemi, à entendre les signes, à obéir à la voix, &c.

Le voyageur Kolbe nous donne un détail circonstancié & assez curieux du naturel de ces *bœufs* bergers & guerriers. « Les Hottentots, dit-il, appellent ces *bœufs* du nom de *backeleys*, qui, en leur langue, signifie la *guerre* ; chaque armée est toujours fournie d'un bon troupeau de ces *backeleys*, qui se laissent gouverner sans peine, & que le chef a soin de lâcher à propos. Dès qu'ils sont abandonnés, ils se jettent avec impétuosité sur l'armée ennemie : ils frappent des cornes, ils ruent, ils renversent, éventrent & foulent aux pieds, avec une férocité affreuse, tout ce qui se présente ; de sorte que si on n'est pas prompt à les détourner, ils se précipitent avec furie dans les rangs, y mettent le désordre, la confusion, & préparent ainsi à leurs maîtres une victoire facile. La manière dont ces animaux sont dressés & disciplinés, fait, sans contredit, beaucoup d'honneur à l'habileté & au génie de ces peuples ».

» Ces backeleys leur sont encore d'un grand usage pour garder leurs troupeaux ; lorsqu'ils sont au pâturage, au moindre signe de leur conducteur, ils vont ramener les bestiaux qui s'écartent, & les tiennent rassemblés : ils courent aussi sur les étrangers avec furie, ce qui fait qu'ils sont d'un grand secours contre les *buschies*, ou voleurs qui en veulent aux troupeaux : chaque *kraal* (village Hottentot) a au moins une demi-douzaine de ces backeleys, qui sont choisis entre les *bœufs* les plus fiers ; lorsqu'il y en a un qui meurt, ou qui ne peut plus servir à cause de son grand âge, le propriétaire le tue, & on choisit parmi le troupeau un *bœuf* pour lui succéder ; on s'en rapporte au choix d'un des vieillards du kraal qu'on croit plus capable de discerner celui qui pourra plus facilement être instruit ; on associe ce *bœuf* novice avec un vieux routier, & on lui apprend à suivre ce compagnon, soit par les coups, soit par d'autres moyens. Pendant la nuit, on les lie ensemble par les cornes, & on les tient même ainsi pendant une partie du jour, jusqu'à ce que le jeune *bœuf* soit parfaitement instruit ; c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il soit devenu un garde-troupeau vigilant. Ces gardes-troupeaux connoissent tous les habitans du *kraal*, hommes, femmes & enfans, & témoignent pour toutes ces personnes le même respect qu'un chien a pour ceux qui demeurent dans la maison de son maître, & il n'y a point d'habitant qui ne puisse en toute sûreté approcher des troupeaux ; jamais les *backeleys* ne leur font le moindre mal : mais si un étranger, & en particulier un Européen, s'avisoit de prendre la même liberté, sans être accompagné de quelque Hottentot, il risqueroit beaucoup ; ces gardes-troupeaux, qui paissent pour l'ordinaire à l'entour, viendroient bientôt sur lui au galop : alors si l'étranger n'est pas à portée d'être entendu des bergers, ou qu'il n'ait pas d'armes à feu ou de bonnes jambes, ou un arbre sur lequel il puisse grimper, il est mort sans ressource : envain il auroit recours aux bâtons ou aux pierres ; un *backeley* ne s'épouvante pas pour de si foibles armes. «

Toutes les parties méridionales de l'Afrique & de l'Asie sont, comme nous l'avons dit, peuplées de bisons, ou *bœufs* à bosse, parmi lesquels il se trouve de grandes variétés pour la grandeur, la couleur, la figure des cornes, & de la même manière que l'aurochs, qui est notre *bœuf* dans son état sauvage, est plus grand & plus fort que nos *bœufs* domestiques ; le bison, ou *bœuf* à bosse sauvage, est aussi beaucoup plus fort & plus grand que le *bœuf* domestique des Indes. Quelquefois aussi il est plus petit ; cela dépend uniquement de l'abondance de la nourriture. Aux Indes, en Abyssinie, à Madagascar, où les prairies naturelles sont spacieuses & abondantes, on ne trouve que des bisons d'une grandeur prodigieuse ; en Afrique & dans l'Arabie pétrée, on trouve des *zébus* ou bisons de la plus petite taille. *Voyez* ZÉBU.

Les Européens ont transporté en Amérique les *bœufs* sans bosse, qui y ont multiplié, & sont seulement devenus plus petits. L'espèce en étoit absolument inconnue dans l'Amérique méridionale ; mais dans la partie septentrionale, les bisons ou *bœufs* à bosse se sont trouvés en grande quantité, & avoient probablement passé dans ce continent par les terres du Nord. Ils y sont également devenus plus petits, & ont conservé des fourrures plus ou moins chaudes, suivant la température des climats où ils se sont habitués.

M. Dumont, qui les a trouvés à la Louisiane, en parle en ces termes. » Les *bœufs* sauvages de la Louisiane, au lieu de poil, comme en ont nos *bœufs* en France, sont couverts d'une laine aussi fine que de la soie, toute frisée, & plus fournie en hiver qu'en été : les habitans en font un très-grand usage. Ces mêmes *bœufs* portent vers les épaules une bosse assez élévée, & ont des cornes très belles, qui servent aux chasseurs à faire des fournimens pour mettre leur poudre à tirer.

Digitized by Google

Entre leurs cornes, ils ont vers le ſommet de la tête une touffe de laine ſi épaiſſe, qu'une balle de piſtolet tiré à bout touchant, ne peut la pénétrer, comme je l'ai moi-même expérimenté. La chair de ces *bœufs* ſauvages eſt excellente; ainſi que celle des vaches & des veaux ».

Il paroît que le *bœuf* à boſſe ou biſon ſauvage n'a jamais habité en Amérique que la partie ſeptentrionale juſqu'à la Virginie, la Floride, le pays des Illinois, la Louiſiane, &c. car quoique Hernandès l'ait appellé *taureau du Mexique*, on voit, par un paſſage d'Antonio de Solis, que cet animal étoit étranger au Mexique, & qu'il étoit gardé dans la ménagerie de Montezuma avec d'autres animaux ſauvages qui venoient de la Nouvelle Eſpagne. » En une ſeconde cour, dit cet Hiſtorien, on voyoit dans de fortes cages de bois toutes les bêtes ſauvages que la Nouvelle Eſpagne produit: mais rien ne ſurprenoit tant que la vue du taureau du Mexique, animal très-rare, tenant du chameau la boſſe ſur les épaules, du lion le flanc ſec & retiré, la queue touffue, & le cou armé de longs crins, en manière de jube; & du taureau, les cornes & le pied fendu. «.

On trouve en effet dans les parties ſeptentrionales, des biſons dont la laine eſt beaucoup plus longue & plus touffue que celle des biſons qui habitent les contrées plus tempérées. Ce biſon du nord de l'Amérique, eſt gros comme un *bœuf* de moyenne taille. La laine ſous le cou & le ventre deſcend juſqu'à terre, & les deux cornes n'ont qu'une origine commune au ſommet de la tête, qui eſt fort longue & fort large. Il ſe nourrit de lichen, comme le renne. Tous les biſons d'Amérique ont une ſi forte odeur, qu'ils ont été appellés *bœufs muſqués* par la plupart des voyageurs: cette odeur de muſc leur eſt commune avec l'aurochs, ce qui achève de prouver l'identité d'eſpèce. Le père Charlevoix parle ainſi de ces biſons muſqués.

« A quinze lieues de la rivière Danoiſe, dit-il, ſe trouve la rivière du Loup marin, toutes deux voiſines de la baye d'Hudſon, & l'on voit dans ce pays une eſpèce de *bœufs* que nous nommons *bœufs muſqués*, à cauſe qu'ils ſentent ſi fort le muſc, que dans certaines ſaiſons il eſt impoſſible d'en manger; ces animaux ont de très-belle laine; elle eſt plus longue que celle des moutons de Barbarie; je m'en étois fait faire des bas, qui étoient plus beaux que les bas de ſoie.... Ces *bœufs*, quoique plus petits que les nôtres, ont cependant les cornes beaucoup plus groſſes & plus longues; leurs racines ſe joignent ſur le haut de la tête & deſcendent à côté des yeux, preſqu'auſſi bas que la gueule, enſuite le bout remonte en haut, qui forme comme un croiſſant: il y en a de ſi groſſes, que j'en ai vu, étant ſéparées du crâne, qui peſoient, les deux enſemble, ſoixante livres: ils ont les jambes fort courtes, de manière que cette laine traine toujours par terre lorſqu'ils marchent, ce qui les rend ſi difformes, que l'on a peine à diſtinguer d'un peu loin de quel côté eſt la tête ».

Une autre race de biſons, celle des biſons blancs, eſt encore ſubſiſtante en Ecoſſe, dans les parcs de pluſieurs anciens châteaux; ces animaux tiennent de leurs ancêtres la férocité & le naturel ſauvage; au moindre bruit, ils prennent la fuite & courent avec une viteſſe étonnante; &, lorſqu'on veut s'en procurer quelqu'un, on eſt obligé de les tuer à coups de fuſil; mais cette chaſſe ne ſe fait pas toujours ſans danger; car, ſi on ne fait que bleſſer l'animal, bien loin de prendre la fuite, il court ſur les chaſſeurs & les perceroit de ſes cornes s'ils ne trouvoient pas les moyens de l'éviter, ſoit en montant ſur un arbre, ſoit en ſe ſauvant dans quelques maiſons.

Quoique ces biſons aiment la ſolitude, ils s'approchent cependant des habitations, lorſque la faim & la diſette, en hiver, les forcent à venir prendre le foin qu'on leur fournit ſous des hangards. Ces biſons ſauvages ne ſe mêlent jamais avec l'eſpèce de nos *bœufs*; ils ſont blancs ſur le corps, & ont le muſeau & les oreilles noires; leur grandeur eſt celle d'un *bœuf* commun de moyenne taille; mais ils ont les jambes plus longues & les cornes plus belles; les mâles pèſent environ cinq cens livres, & les femelles quatre cens. Leur cuir eſt meilleur que celui du *bœuf* commun; mais, ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ces biſons ont perdu, par la durée de leur domeſticité, les longs poils qu'ils portoient autrefois. Boëtius dit: (*Deſcrip. regn. ſcot.*) *Gignere ſolet ea ſylva boves candidiſſimos in formam leonis jubam habentes.* Or, à préſent, ils n'ont plus cette jube, ou crinière de longs poils, & ſont par-là devenus différens de tous les biſons qui nous ſont connus.

Ainſi le *bœuf* ſauvage & le *bœuf* domeſtique, le *bœuf* de l'Europe, de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique, l'*aurochs*, le *biſon* & le *zébu*, ſont tous des animaux d'une ſeule & même eſpèce, qui, ſelon les climats, les nourritures & les traitemens différens, ont ſubi toutes les variétés que nous venons d'expoſer. Le *bœuf*, comme l'animal le plus utile, eſt auſſi le plus généralement répandu; car, à l'exception de l'Amérique méridionale, on l'a trouvé par-tout; ſa nature s'eſt également prêtée à l'ardeur ou à la rigueur des pays du midi & des pays du Nord. Il paroît ancien dans tous les climats, domeſtique chez les nations civiliſées, ſauvage dans les contrées déſertes; il s'eſt maintenu, par ſes propres forces, dans l'état de nature, & n'a jamais perdu les qualités relatives au ſervice de l'homme.

Mais lequel, de l'*aurochs* ou du *biſon*, forme la race primitive de l'eſpèce? De ſimples inductions des faits que nous venons d'expoſer, ſuffiſent pour décider la queſtion. Si l'on conſidère que la boſſe du biſon n'eſt qu'un caractère accidentel, qui a pour cauſe première la compreſſion des fardeaux que de tout temps on leur a fait porter, & pour cauſe ſeconde, la ſurabondance de la

Digitized by Google

nourriture ; ſi l'on conſidère que cette boſſe s'altère, s'efface, ſoit par la maigreur de l'animal, ſoit par le mêlange des deux races, l'on conclura naturellement que la race de l'aurochs eſt la race dominante de l'eſpèce & la ſouche de tous les *bœufs*.

Pour le reſte des détails ſur la génération du *bœuf*, l'éducation & les produits de cette eſpèce précieuſe, *voyez* l'art. VACHE.

BŒUF A BOSSE, *Voyez* BISON à l'art. BŒUF.

BŒUF-GRIS du Mogol, de pluſieurs voyageurs, eſt le *nil-gaut*. *Voyez* ce mot.

BŒUF-MUSQUÉ. On appelle ainſi en Amérique une variété du biſon, qui ſe trouve dans les parties ſeptentrionales de ce nouveau monde. *Voyez* BISON d'Amérique dans l'article BŒUF.

BOGGO, par les nègres de la côte d'or, *mandrill*, grande eſpèce de *babouin*. *Voyez* MANDRILL.

Bois, ſ. m. en Zoologie, ou dans l'Hiſtoire Naturelle des animaux, le *bois* eſt cette production en manière de corne, ou plutôt de tige rameuſe, qui croît & s'élève ſur la tête des animaux, que nous appellons proprement *animaux ſauvages*, & qui ſont le cerf, le daim, le chevreuil, l'élan, le rhenne & les diverſes eſpèces ou variétés de ces genres. Le *bois* diffère des cornes par ſa ſubſtance, & en diffère encore, autant qu'il ſemble ſe rapprocher d'un véritable bois végétal, par l'eſpèce d'écorce qui le revêt dans le temps de ſon accroiſſement, par les rameaux qu'il jette de ſon tronc, & par la faculté qu'il a de recroître lorſque naturellement il eſt tombé. Pour le reſte, *voyez* les art. CERF, CHEVREUIL, ÉLAN, RHENNE, &c.

BONASUS d'Ariſtote, eſt le même animal que le *biſon*. *Voyez* l'art. BŒUF.

BONNET CHINOIS, (le) eſt un ſinge de la famille des guenons, & qui paroît n'être qu'une variété de l'eſpèce du *malbrouk*. Il n'en diffère qu'en ce que ſa queue eſt plus longue à proportion du corps, & qu'il a le poil du ſommet de la tête diſpoſé en forme de calotte ou de bonnet plat, d'où vient le nom de *bonnet chinois*, par lequel nous déſignons cette eſpèce. Du reſte, *voyez* MALBROUCK

BOOSCHRATTE ou *rat des bois*, par les Hollandois, eſt le *ſarigue*. *Voyez* SARIGUE.

BOSBOK. (le) Ce nom, qui veut dire *bouc des bois*, a été donné par les Hollandois du Cap de Bonne-Eſpérance, à une eſpèce de *gazelle* de moyenne grandeur, & dont la longueur eſt d'un peu plus de trois pieds. Le deſſus du corps eſt d'un brun fort obſcur, mais tirant un peu ſur le roux, à la tête & au cou ; le ventre eſt blanc, de même que le dedans des cuiſſes & des jambes ; il y a une tache blanche au bas du cou, & la croupe eſt parſemée de petites taches rondes & blanches ; les cornes ſont noires & torſes en longues ſpirales, qui s'étendent au-delà de la moitié de leur hauteur ; ces cornes ſont courbées en avant, mais très-légèrement ; cette *gazelle bosbok* a ſur le front une tache noire, & n'a point de larmiers ; ſes oreilles ſont longues & pointues, ſa queue a près de ſix pouces, & elle eſt garnie de longs poils blancs ; il y a quatre mamelles, & à leur côté ſont deux poches ou tubes, où l'on peut faire entrer le doigt. La voix du *bosbok* reſſemble aſſez à l'aboiement du chien. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de cornes, & qu'elle eſt un peu plus rouſſe. Cette eſpèce de gazelle ſe tient dans les forêts, & ne ſe trouve guères qu'à ſoixante lieues du Cap de Bonne-Eſpérance, dans l'intérieur des terres.

BOUC (le) eſt le mâle de la *chèvre* ; un ſeul peut ſuffire à plus de 150 chèvres ; mais cette ardeur, qui le conſume, ne dure que trois ou quatre ans, & ces animaux ſont énervés & même vieux dès l'âge de cinq ou ſix ans. Lorſqu'on veut faire choix d'un *bouc* pour un troupeau, il faut le prendre jeune, c'eſt-à-dire, âgé de deux ans, avec la taille grande, le cou court & charnu, la tête légère, les oreilles pendantes, les cuiſſes groſſes, les jambes fermes, le poil noir, épais & doux, la barbe longue & bien garnie. Il faut le bien nourrir, pour lui faire réparer ſes forces qu'il épuiſe. On donne au *bouc* la même chèvre juſqu'à trois fois, pour s'aſſurer qu'elle eſt pleine : il pourroit engendrer juſqu'à l'âge de ſept ans, & peut-être au-delà, ſi on le ménageoit davantage ; mais communément il ne ſert que juſqu'à l'âge de cinq ans. On le réforme alors pour l'engraiſſer avec les vieilles chèvres & les jeunes chevreaux mâles, que l'on coupe à l'âge de ſix mois, afin de rendre leur chair plus ſucculente & plus tendre.

La chair du *bouc* eſt encore moins bonne que celle de la chèvre, quoique l'odeur forte de cet animal ne vienne pas de ſa chair, mais de ſa peau. Sa graiſſe paſſe pour un très-bon émollient, & les peaux de *bouc* font une partie aſſez conſidérable du commerce des cuirs. Les maroquiniers, les chamoiſeurs & les mégiſſiers les préparent en maroquin, en chamois & en mégie, & les mettent en état d'être employés à différens uſages. Le ſuif de bouc eſt auſſi d'un bon uſer. *Voyez* CHÈVRE.

BOUC DE HONGRIE, eſt le ſaïga, eſpèce moyenne entre les chèvres & les gazelles. *Voyez* SAÏGA.

BOUC DE JUDA, variété dans l'eſpèce de la chèvre. *Voyez* l'article CHÈVRE.

BOUC-ESTAIN, ou BOUC-STEIN, en vieux François. *Voyez* BOUQUETIN.

BOVI-CERVUS des Auteurs, eſt le bubale. *Voyez* BUBALE.

BOUQUETIN, (le) que nous regardons comme le bouc ſauvage, reſſemble entièrement & exactement au bouc domeſtique par la conformation, l'organiſation, le naturel & les habitudes phyſiques. Il n'en diffère que par deux légères différences ;

Digitized by Google

l'une à l'extérieur, & l'autre à l'intérieur. Les cornes du *bouquetin* ſont plus grandes que celles du bouc; elles ont deux arêtes longitudinales, celles du bouc n'en ont qu'une; elles ont auſſi de gros nœuds ou tubercules tranſverſaux, qui marquent les années de l'accroiſſement, au lieu que celles des boucs ne ſont marquées que par des ſtries au lieu de tubercules; la forme du corps eſt pour tout le reſte abſolument ſemblable dans le *bouquetin* & le bouc, & ils ne diffèrent à l'intérieur que par la rate, dont la forme eſt ovale dans le *bouquetin*, & approche plus de celle de la rate du chevreuil ou du cerf, que de celle du bouc ou du bélier; mais cette différence peut provenir du grand mouvement & du violent exercice de cet animal. Le *bouquetin* court auſſi vîte que le cerf, & ſaute plus légérement que le chevreuil; il doit donc avoir la rate faite comme celle des meilleurs coureurs.

Tout nous porte à croire que le *bouquetin* eſt la tige mâle, & le chamois la tige femelle de l'eſpèce des chèvres. Le *bouquetin* mâle diffère du chamois par la longueur, la groſſeur & la forme des cornes, il eſt auſſi beaucoup plus grand de corps, & il eſt plus vigoureux & plus fort; cependant le *bouquetin* femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites, & aſſez reſſemblantes à celles du chamois. Le *bouquetin* a, comme le bouc, une très-longue barbe, & le chamois n'en a pas; mais du reſte, ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs & la même patrie: ſeulement le *bouquetin*, comme plus agile & plus fort, s'élève juſqu'au ſommet des plus hautes montagnes, au lieu que le chamois n'en habite que le ſecond étage: mais ni l'un ni l'autre ne ſe trouvent dans les plaines. Tous deux ſe frayent des chemins dans les neiges, & franchiſſent les précipices en bondiſſant de rochers en rochers. Tous deux ſont couverts d'une peau ferme & ſolide, & vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur aſſez rude, & d'un poil intérieur plus fin & plus fourni; tous deux auſſi ont une raie noire ſur le dos, & la queue à-peu-près de la même grandeur; enfin pris jeunes & élevés avec les chèvres domeſtiques, ils s'apprivoiſent aiſément, s'accoutument à la domeſticité, vont, comme elles, en troupeaux, & reviennent de même à l'étable; ſeulement le *bouquetin* non apprivoiſé ne ſe mêle jamais au troupeau des chèvres domeſtiques, comme fait quelfois le chamois. Ce grand nombre de reſſemblances extérieures joint à une parfaite conformité des parties intérieures, nous paroît déciſif en faveur de l'identité d'eſpèce de ces animaux.

Le *bouquetin* & le chamois ne ſe trouvent, ainſi que le mouflon, qui eſt la ſouche des brebis, que dans les déſerts, & ſur-tout dans les lieux eſcarpés des plus hautes montagnes. Les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Grece, & celles des îles de l'Archipel, ſont preſque les ſeuls endroits où l'on trouve le *bouquetin* & le chamois. Quoique tous deux craignent la chaleur, ils craignent auſſi la rigueur du froid exceſſif; l'été ils demeurent au nord de leurs montagnes, l'hiver ils cherchent la face du midi, & deſcendent des ſommets juſque dans les vallons. Ni l'un ni l'autre ne peuvent ſe ſoutenir ſur les glaces unies; mais pour peu que la neige y forme des aſpérités, ils y marchent d'un pas ferme, & traverſent en bondiſſant toutes les inégalités de l'eſpace.

La chaſſe du *bouquetin* eſt encore plus pénible que celle du chamois; elle eſt auſſi quelquefois dangereuſe; car lorſque l'animal ſe trouve preſſé, il frappe le chaſſeur d'un violent coup de tête, & le renverſe ſouvent dans le précipice voiſin.

On emploie le ſang du *bouquetin* comme un ſpécifique pour certaines maladies, ſur-tout pour la pleuréſie & la fluxion de poitrine; celui du chamois a la même propriété, & même celui du bouc domeſtique, lorſqu'on nourrit ce dernier avec les herbes aromatiques que le *bouquetin* & le chamois ont coutume de paître ſur leurs rochers.

L'animal connu ſous le nom de *capricorne*, n'eſt qu'une variété du *bouquetin*, un *bouquetin* bâtard ou dégénéré par l'influence du climat. Ce capricorne reſſemble parfaitement au bouc domeſtique par la charpente du corps & la proportion des os, & particuliérement au *bouquetin*, par la forme de la mâchoire inférieure; mais il diffère de l'un & de l'autre par les cornes: celles du *bouquetin* ont des tubercules prominens & deux arêtes longitudinales, entre leſquelles eſt une face antérieure bien marquée; celles du bouc n'ont qu'une arête, point de face antérieure, & elles ont en même temps des rugoſités ſans tubercules, mais plus fortes que celles du bouc; elles ſont courtes & recourbées à la pointe comme celles du chamois, & en même temps elles ſont comprimées & annelées: ainſi elles tiennent à la fois du bouc, du *bouquetin*, & du chamois, & indiquent une race intermédiaire entre les uns & les autres.

Le nom *bouquetin* s'écrivoit autrefois *bouc-eſtain*; ou *bouc-ſtein*, du mot *ſtein*, qui veut dire *pierre* ou *rocher*, en langue teutonique; *book-ſtein* ou *ſtein-book*, bouc des rochers. Son nom latin eſt *ibex*.

Bouquin, (ſ. m.) nom qui n'eſt guère en uſage que parmi les chaſſeurs, pour déſigner le lièvre mâle.

Boutis, en langage de chaſſeur, ſont les endroits où le ſanglier a tourné & labouré la terre, ce qui s'appelle auſſi *travail*.

Braiement, (ſ. m.) *Braire*, (v. a.) nom du cri rauque, bruyant & diſcordant que jette l'âne, lorſque le déſir, l'impatience ou le beſoin le preſſent. *Voyez* Ane.

BRAQUE, race particulière dans l'eſpèce du chien. *Voyez* ſes caractères dans l'article du Chien.

BREBIS, (la) eſt la femelle du bélier, & l'un & l'autre ſont déſignés ſous le nom collectif de *moutons*, qui dans une acception générale, indique l'eſpèce entière, & dans une acception particulière, ſignifie proprement le bélier auquel on a fait ſubir

Digitized by Google

la castration. L'espèce de la *brebis*, dans l'état de foiblesse, de délicatesse & de timidité où nous la voyons, semble être entiérement confiée à la main de l'homme, & ne pouvoir subsister sans sa protection & son secours. La *brebis* est absolument sans ressource & sans défense. Le bélier n'a que de foibles armes, son courage n'est qu'une pétulance inutile pour lui-même, incommode pour les autres, & qu'on détruit par la castration. Les moutons sont encore plus timides que les *brebis*; c'est par crainte qu'ils se rassemblent si souvent en troupeau; le moindre bruit extraordinaire suffit pour qu'ils se précipitent & se resserrent les uns contre les autres, & cette crainte est accompagnée de la plus grande stupidité, car ils ne savent pas fuir le danger; ils semblent même ne pas sentir l'incommodité de leur situation: ils restent où ils se trouvent, à la pluie, à la neige, ils y demeurent opiniâtrement, & pour les obliger à changer de lieu, & à prendre une autre route, il leur faut un chef, qu'on instruit à marcher le premier, & dont ils suivent tous les mouvemens pas à pas. Ce chef demeureroit lui-même avec le reste du troupeau sans mouvement, s'il n'étoit chassé par le berger, ou excité par le chien commis à leur garde, lequel sait en effet veiller à leur sûreté, les défendre, les diriger, les séparer, les rassembler, leur communiquer les mouvemens qui leur manquent.

Ce sont donc de tous les animaux quadrupèdes les plus stupides, ce sont ceux qui ont le moins de ressource & d'instinct; les chèvres, qui leur ressemblent à tant d'autres égards, ont beaucoup plus de sentiment; elles savent se conduire, elles évitent les dangers, elles se familiarisent aisément avec les nouveaux objets, au lieu que la *brebis* ne sait ni fuir ni s'approcher; quelque besoin qu'elle ait de secours, elle ne vient point à l'homme aussi volontiers que la chèvre; &, ce qui dans les animaux paroît être le dernier degré de la stupidité ou de l'insensibilité, elle se laisse enlever son agneau sans le défendre, sans s'irriter, sans résister, & sans marquer sa douleur par un cri différent du bêlement ordinaire.

Mais cet animal si chétif en lui-même, si dépourvu de sentiment, si dénué de qualités intérieures, est pour l'homme l'animal le plus précieux, celui dont l'utilité est la plus immédiate & la plus étendue; seul il peut suffire aux besoins de première nécessité, il fournit tout-à-la-fois de quoi se nourrir & se vêtir, sans compter les avantages particuliers que l'on sait tirer du suif, du lait, de la peau, & même des boyaux, des os, & du fumier de cet animal, auquel il semble que la nature n'ait, pour ainsi dire, rien accordé en propre, rien donné que pour le rendre à l'homme.

L'amour, qui, dans les animaux est le sentiment le plus vif & le plus général, est aussi le seul qui semble donner quelque vivacité, quelque mouvement au bélier; mais la *brebis*, quoiqu'en chaleur, n'en paroît pas plus animée, pas plus émue; elle n'a qu'autant d'instinct qu'il en faut pour ne pas refuser les approches du mâle, pour choisir sa nourriture, & pour reconnoître son agneau. L'instinct est d'autant plus sûr, qu'il est plus machinal, &, pour ainsi dire, plus inné; le jeune agneau cherche lui-même dans un nombreux troupeau, trouve & saisit la mamelle de sa mère, sans jamais se méprendre. Pour les soins que l'on doit avoir de ces jeunes animaux, *voyez* l'article AGNEAU.

La *brebis* peut produire à un an, mais il vaut mieux attendre qu'elle ait deux ans, & que le bélier en ait trois, pour leur permettre de s'accoupler, parce que le produit trop précoce, & même le premier produit de ces animaux est toujours foible & mal conditionné. La saison de la chaleur des *brebis* est depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin d'avril; cependant elles peuvent concevoir en tout temps, si on leur donne, aussi bien qu'au bélier, des nourritures qui les échauffent, comme de l'eau salée & du pain de chenevis. On les laisse couvrir chacune trois ou quatre fois, après quoi on les sépare du bélier. L'on a soin de ne pas les exposer à la pluie ou aux orages dans le temps de l'accouplement. Un jour ou deux après qu'elles ont été couvertes, on les remet à la vie commune. Elles ne produisent ordinairement qu'un agneau, & quelquefois deux. Dans les climats chauds, elles peuvent produire deux fois par an, mais en France & dans les pays plus froids, elles ne produisent qu'une fois l'année. On donne le bélier à quelques brebis vers la fin de juillet & au commencement d'août, afin d'avoir des agneaux dans le mois de janvier; on le donne ensuite à un plus grand nombre dans le mois de septembre, d'octobre & de novembre, & l'on a des agneaux abondamment aux mois de février, de mars, & d'avril; on peut aussi en avoir en quantité aux mois de mai, juin, juillet, août, & septembre, & ils ne sont rares qu'aux mois d'octobre, novembre & décembre.

Lorsque la *brebis* est prête à mettre bas, il faut la séparer du reste du troupeau, & la veiller, afin d'être à portée d'aider à l'accouchement. L'agneau se présente souvent de travers ou par les pieds, & dans ce cas, la mère court risque de la vie, si elle n'est aidée. Dans les premiers temps de la délivrance pour rétablir la *brebis*, on la nourrit de bon foin ou d'orge moulu, ou de son mêlé d'un peu de sel; on lui fait boire de l'eau un peu tiédie & blanchie avec de la farine de bled, de fèves ou de millet. Au bout de quatre ou cinq jours, on pourra la remettre par degrés à la vie commune, & la faire sortir avec les autres. On observera seulement de ne la pas mener trop loin, pour ne pas échauffer son lait.

La *brebis* a du lait pendant sept ou huit mois, & en grande abondance. Ce lait est une assez bonne nourriture pour les enfans & les gens de la campagne. On en fait aussi de fort bons fromages, surtout en le mêlant avec celui de vache. Le temps de traire les *brebis* est avant qu'elles aillent aux

Digitized by Google

champs, ou immédiatement après qu'elles en ſont revenues; on peut les traire deux fois par jour en été, & une fois en hiver.

Les *brebis* engraiſſent dans le temps qu'elles ſont pleines, parce qu'elles mangent plus alors que dans les autres temps. Comme elles ſe bleſſent ſouvent & qu'elles avortent fréquemment, elles deviennent quelquefois ſtériles, & ſont aſſez ſouvent des monſtres. Cependant lorſqu'elles ſont bien ſoignées, elles peuvent produire pendant toute leur vie, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'âge de dix ou douze ans; mais ordinairement elles ſont vieilles & maléficiées dès l'âge de ſept ou huit ans. Il faut alors les mettre à l'engrais, & même la chair de ces vieilles *brebis* eſt toujours mollaſſe & inſipide.

Les *brebis* dont la laine eſt la plus abondante, la plus touffue, la plus longue, la plus ſoyeuſe & la plus blanche, ſont les meilleures pour la propagation, ſur-tout ſi elles ont en même temps le corps grand, le cou épais & la démarche légere. On obſerve auſſi que celles qui ſont plutôt maigres que graſſes, produiſent plus ſûrement que les autres.

Communément les *brebis* n'ont pas de cornes, mais elles ont ſur la tête des proéminences oſſeuſes aux mêmes endroits où naiſſent les cornes des béliers. Il y a cependant des *brebis* qui ont deux & même quatre cornes; ces *brebis* ſont, à cela près, ſemblables aux autres, leurs cornes ſont longues de cinq ou ſix pouces, moins contournées que celles des béliers, & lorſqu'il y a quatre cornes, les deux extérieures ſont plus courtes que les deux autres.

Ces animaux, dont le naturel eſt ſi ſimple, ſont auſſi d'un tempérament très-foible; ils ne peuvent marcher long-temps, les voyages les affoibliſſent & les exténuent; dès qu'ils courent, ils palpitent, & ſont bientôt eſſoufflés; la grande chaleur, l'ardeur du ſoleil les incommodent autant que l'humidité, le froid & la neige; ils ſont ſujets à grand nombre de maladies, dont la plupart ſont contagieuſes. Il faut ſoigneuſement ſéparer les malades du troupeau, dès qu'on s'apperçoit du mal, & on s'en appercevra à pluſieurs ſignes. Elles auront alors la tête lourde & les yeux troubles, elles négligeront les pâturages, & ne bondiront point; elles marcheront lentement en chancelant, & ſe tiendront à l'écart; elles ſe coucheront ſouvent, & ſembleront ne ſe traîner qu'avec peine après les *brebis* bien portantes.

Les *brebis* ſont d'ailleurs ſujettes à la vermine, à la galle, à la fièvre, à la *clavelée* ou *claveau*, à la toux, à l'enflure, à la difficulté de reſpirer, ce qui marque abondance de ſang ou obſtruction dans les viſcères de la reſpiration; à la morve, à l'*avertin*, vertige ou étourdiſſement. C'eſt dans les articles de ce dictionnaire qui traitent de l'économie ruſtique, qu'il faut chercher des détails plus particuliers ſur ces maux des bêtes à laine, & les recettes pour les guérir.

Quelquefois les *brebis* deviennent boiteuſes, ou de laſſitude, ou parce que leurs ongles ſont ramollis, lorſqu'elles ont reſté long-temps dans leur fiente. Il faut dans ce cas couper l'extrêmité de l'ongle gâté, y mettre de la chaux vive enveloppée d'un linge pendant un jour, le lendemain y ſubſtituer du verd de gris, & ainſi alternativement, juſqu'à ce que l'ongle ſoit guéri. Il y en a qui préfèrent à ce remède de la vieille huile de noix ou d'olive, miſe en onguent par l'ébullition avec de l'alun pulvériſé.

Les moutons ſont encore ſujets aux abcès, qu'il faut ouvrir quelque part qu'ils paroiſſent. Quand l'abcès ſera ouvert & vuidé, on diſtillera dedans de la poix fondue avec du ſel brûlé & mis en poudre, & l'on fera boire à la *brebis* de la thériaque délayée dans de l'eau. Quant à l'épidémie peſtilentielle & meurtrière qui les attaque ſouvent ſans qu'on en puiſſe arrêter les progrès, un préſervatif eſt de leur faire prendre pendant une quinzaine, au commencement du printemps & de l'automne, tous les matins avant d'aller aux champs, de l'eau où l'on aura fait infuſer de la ſauge & du marrube. Si une *brebis* ſe rompt la jambe, on la lui frottera avec de l'huile & du vin mêlés enſemble, on l'entortillera avec des linges, & on la ſoutiendra avec des éclifſes, on fera repoſer la malade dans la bergerie juſqu'à ce que la fracture ſoit conſolidée.

Il y a en Poitou, en Provence, aux environs de Bayonne, & dans quelqu'autres endroits de la France, des *brebis* qui paroiſſent être de races étrangères, & qui ſont plus grandes, plus fortes & plus chargées de laine que celles de la race commune. Ces *brebis* produiſent auſſi plus que les autres, & donnent ſouvent deux agneaux à la fois, ou deux agneaux par an. Les béliers de cette race engendrent avec les *brebis* ordinaires, ce qui produit une race intermédiaire, qui participe des deux dont elle ſort. En Italie & en Eſpagne, il y a encore un plus grand nombre de variétés dans les races de *brebis*.

Notre *brebis*, telle que nous la connoiſſons, ne ſe trouve qu'en Europe & dans quelques parties tempérées de l'Aſie; tranſportée dans les pays plus chauds, elle perd ſa laine & ſe couvre de poil: elle y multiplie peu, & ſa chair n'a plus le même goût. Dans les pays très-froids elle ne peut ſubſiſter; mais on trouve dans ces mêmes pays froids, & ſur-tout en Iſlande, une race de *brebis* à pluſieurs cornes, à queue courte, à laine dure & épaiſſe, au-deſſous de laquelle ſe trouve une ſeconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine & plus touffue; dans les pays chauds, au contraire, on ne voit que des *brebis* à cornes courtes & à queue longue, dont les unes ſont couvertes de laine, les autres de poil, & d'autres encore de poil & mêlé de laine.

La première race de ces *brebis* des pays chauds, eſt celle que l'on appelle communément *mouton de Barbarie*, *mouton d'Arabie*, laquelle reſſemble entièrement à notre *brebis* domeſtique, à l'exception de la queue, qui eſt ſi fort chargée de graiſſe, que ſouvent elle eſt large de plus d'un pied, & pèſe plus

Digitized by Google

plus de vingt livres. Au reſte, cette *brebis* n'a rien de remarquable que ſa queue, qu'elle porte comme ſi on lui avoit attaché un couſſin ſur les feſſes. Dans cette race de *brebis* à groſſe queue, il s'en trouve qui l'ont ſi longue & ſi peſante, qu'on leur attache une petite brouette pour la ſoutenir en marchant. Dans le Levant, cette *brebis* eſt revêtue d'une très-belle laine. Dans les pays plus chauds, comme à Madagaſcar & aux Indes, elle eſt couverte de poil. La ſurabondance de la graiſſe qui, dans nos moutons, ſe fixe ſur les reins, deſcend dans ces *brebis* ſous les vertèbres de la queue; les autres parties du corps en ſont moins chargées que dans nos moutons gras. Ces *brebis* à large ou longue queue, ſont domeſtiques comme les nôtres, & même elles demandent beaucoup plus de ſoins & de ménagement. La race en eſt auſſi beaucoup plus répandue: on la trouve communément en Tartarie, en Perſe, en Syrie, en Egypte, en Barbarie, en Ethiopie, à Moſambique, à Madagaſcar, & juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance.

Lorſque les Hollandois s'établirent au Cap de Bonne-Eſpérance, ils y amenèrent des *brebis* de Perſe, dont la queue eſt large juſqu'à une certaine diſtance de l'origine, & enſuite mince juſqu'à l'extrémité. Cette race de *brebis* de Perſe s'eſt aſſociée avec celle des *brebis* hottentotes, de manière que les *brebis* que les Hollandois du Cap élèvent à préſent, ſont d'une race moyenne entre les *brebis* de Perſe & celles des Hottentots. On doit préſumer que la graiſſe de la queue de ces animaux, vient principalement de la nature ou qualité des plantes dont ils ſe nourriſſent. Après avoir été fondue, elle ne prend pas de conſiſtance, comme celle des *brebis* d'Europe, & reſte au contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitans du Cap ne laiſſent pas néanmoins d'en tirer parti, en ajoutant quatre parties de cette graiſſe de queue avec une partie de graiſſe priſe aux rognons, ce qui compoſe une ſorte de matière qui a la conſiſtance & le goût même du ſaindoux que l'on tire des cochons: les gens du commun la mangent avec du pain, & l'emploient auſſi aux mêmes uſages que le ſaindoux & le beurre.

Ces *brebis* paſſent tout l'été ſur les montagnes qui ſont couvertes de plantes ſucculentes; en automne on les ramène dans les plaines baſſes pour y paſſer l'hiver & le printemps. Ainſi étant toujours abondamment nourries, elles ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver.

« Ces *brebis* du Cap, dit M. Forſter, reſſemblent pour la plupart au bélier de Barbarie; néanmoins les Hottentots avoient des *brebis* lorſque les Hollandois s'y établirent; mais ceux-ci amenèrent au Cap des *brebis* de Perſe; & les *brebis* que les Hollandois du Cap élèvent à préſent, ſont d'une race moyenne entre celles de Perſe & celles des Hottentots; elles ont, pour-ainſi-dire, une maſſe de graiſſe au lieu de queue, & cette ſurabondance de graiſſe dans ces animaux, vient de la nature ou qualité de la pâture ».

« Tous les environs du Cap ſont des terres arides & élevées, remplies de particules ſalines, qui, étant entraînées par les eaux des pluies, dans des eſpèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins ſaumâtres. Les habitans n'ont pas d'autre ſel que celui qu'ils ramaſſent dans ces mares & ſalines naturelles; on ſait combien les *brebis* aiment le ſel & combien il contribue à les engraiſſer: le ſel excite la ſoif qu'elles étanchent en mangeant les plantes graſſes & ſucculentes qui ſont abondantes dans ces déſerts élevés, telles que le *ſedum*, le *cotyledon*, *&c.* ce ſont apparemment ces plantes graſſes qui donnent à leur graiſſe la qualité qui lui eſt propre ».

« Dans les montagnes, ſur-tout dans celles du canton qu'on appelle *Bockenland* ou *Pays des Chèvres*, ce ſont des eſclaves tirés de Madagaſcar & des Hottentots, avec quelques grands chiens, qui prennent ſoin de ces troupeaux & les défendent contre les hyènes & les lions; ces troupeaux ſont très-nombreux, & les vaiſſeaux qui vont aux Indes ou en Europe, font leurs proviſions de ces *brebis*; on en nourrit auſſi les équipages de tous les navires pendant leur ſéjour au Cap ».

« La graiſſe de ces animaux eſt ſi copieuſe, qu'elle occupe tout le croupion & les deux feſſes, ainſi que la queue: mais il ſemble que les plantes graſſes, ſucculentes & ſalines qu'elles mangent ſur les montagnes pendant l'été, & les plantes aromatiques & arides dont elles ſe nourriſſent dans les plaines pendant l'hiver, ſervent à former deux différentes graiſſes; ces dernières plantes ne doivent donner qu'une graiſſe ſolide & ferme, comme celle de nos *brebis*, qui ſe dépoſe dans l'omentum, le meſentère & le voiſinage des rognons, tandis que la nourriture qui provient des plantes graſſes, forme cette graiſſe huileuſe qui ſe dépoſe ſur le croupion, les feſſes & la queue: il ſemble auſſi que cette maſſe de graiſſe huileuſe empêche l'accroiſſement de la queue, qui, de génération en génération, deviendroit plus courte & plus mince, & ſe réduiroit peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre articulations, comme cela ſe voit dans les *brebis* des Calmouques, des Mongous & des Kirghiſes, leſquelles n'ont abſolument qu'un tronçon de trois ou quatre articulations; mais comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, & que les pâturages ne ſont pas tous de la nature de ceux que nous venons de décrire, & que de plus les *brebis* de Perſe à queue groſſe & courte, y ont été autrefois introduites & ſe ſont mêlées avec celles des Hottentots; la race bâtarde y a conſervé une queue auſſi longue que celle des *brebis* d'Angleterre, avec cette différence que la partie qui eſt attenante au corps eſt déjà renflée de graiſſe, tandis que l'extrémité eſt mince comme dans les *brebis* ordinaires ».

« Les pâturages à l'eſt du Cap n'étant pas exa-

Digitized by Google

ment de la nature de ceux qui ſont au nord, il eſt naturel que cela influe ſur la conſtitution des *brebis* qui reſtent dans quelques endroits, ſans dégénération, avec la queue longue & une bonne quantité de graiſſe aux feſſes & au croupion, ſans cependant atteindre cette monſtrueuſe maſſe de graiſſe, par laquelle les *brebis* des Calmouques ſont remarquables; & comme ces *brebis* changent ſouvent de maîtres, & ſont menées d'un pâturage du nord du Cap à un autre à l'eſt, ou même dans le voiſinage de la ville, & que les différentes races ſe mêlent enſemble, il s'enſuit que les *brebis* du Cap ont plus ou moins conſervé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du Cap de Bonne-Eſpérance à la nouvelle Zélande, en 1772 & 1773, nous trouvâmes que ces *brebis* du Cap ne peuvent guères être tranſportées vivantes dans des climats très-éloignés; car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du bled, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin qui n'eſt pas de bonne qualité au Cap; par conſéquent ces animaux dépériſſoient de jour en jour; ils furent attaqués du ſcorbut, leurs dents n'étoient plus fixes & ne pouvoient plus broyer la nourriture; deux béliers & quatre *brebis* moururent, & il n'échappa que trois moutons du troupeau que nous avions embarqués. Après notre arrivée à la nouvelle Zélande, on leur offrit toute ſorte de verdure, mais ils la refuſèrent, & ce ne fut qu'après deux ou trois jours que je propoſai d'examiner leurs dents; je conſeillai de les fixer avec du vinaigre, & de les nourrir de farine & de ſon trempé d'eau chaude. On préſerva de cette maniere les trois moutons qu'on amena à Taïti, où l'on en fit préſent au Roi; ils reprirent leur graiſſe dans ce nouveau climat en moins de ſept à huit mois. Pendant leur abſtinence dans la traverſée du Cap à la nouvelle Zélande, leur queue s'étoit non ſeulement dégraiſſée, mais décharnée & comme deſſéchée, ainſi que le croupion & les feſſes».

On a dans l'île de Bourbon une race de ces *brebis* du Cap de Bonne-Eſpérance, qu'on a mêlée avec des *brebis* venues de Surate, qui ont de grandes oreilles & la queue très-courte; cette dernière race s'eſt auſſi mêlée avec celle des *brebis* à grande queue du ſud de Madagaſcar, dont la laine n'eſt que foiblement ondée.

On voit dans les îles de l'Archipel, & principalement dans l'île de Candie, une race de *brebis* domeſtiques, que Belon appelle *ſtrepſicheros*, & qui ne diffère de nos *brebis* ordinaires que par les cornes qu'elle a droites & canelées en ſpirale.

En Syrie les *brebis* ont la toiſon d'une beauté parfaite, & la *brebis d'Angora*, de même que le chat & la chèvre de la même contrée, ſemble être vêtue de ſoie plutôt que de laine ou de poil. Tavernier nous parle de ces belles laines du Levant. «La plus grande partie de ces laines ſi belles & ſi fines, dit-il, ſe trouve dans la province de *Kerman*, qui eſt l'ancienne Caramanie; la meilleure ſe prend dans les montagnes voiſines de la ville qui porte le même nom de la province; les moutons de ces quartiers-là ont cela de particulier, que lorſqu'ils ont mangé de l'herbe nouvelle, depuis janvier juſqu'en mai, la toiſon entière s'enlève comme d'elle-même, & laiſſe la bête auſſi nue & avec la peau auſſi unie que celle d'un cochon de lait qu'on a pelé dans l'eau chaude; de ſorte qu'on n'a pas beſoin de les tondre comme on fait en France; ayant ainſi levé la laine de leurs moutons, ils la battent, & le gros s'en allant, il ne reſte que le fin de la toiſon..... On ne teint point ces laines, naturellement elles ſont preſque toutes d'un brun clair ou d'un gris cendré, & il s'en trouve fort peu de blanche».

Olearius de ſon côté décrit les précieuſes toiſons de certaines *brebis* tartares en ces termes: «Les moutons des Tartares Usbeks & de Beſchac ſont chargés d'une laine griſâtre & longue, friſée au bout en petites boucles blanches & ſerrées en forme de perles, ce qui fait un très-bel effet; c'eſt pourquoi l'on eſtime bien plus la toiſon que la chair, cette ſorte de fourrure étant la plus précieuſe de toutes celles dont on ſe ſert en Perſe, après la zibeline; on les nourrit avec grand ſoin & le plus ſouvent à l'ombre; & quand on eſt obligé de les mener à l'air, on les couvre comme les chevaux; ces moutons ont la queue petite comme les nôtres».

Il y a, dit-on, en Moldavie, trois eſpèces de *brebis*, celle *de montagne*, celle *de plaine*, & celle *de bois*; cette troiſième *brebis* de Moldavie, ou *brebis* de bois, nous paroît être le même animal que le *ſaïga* des Tartares. (*Voyez* ce mot.) Celles de plaine ſont beaucoup plus grandes que celles des montagnes; mais elles multiplient beaucoup moins: ces deux eſpèces de *brebis* ſont préférées à toutes les autres, à cauſe du bon goût & de la délicateſſe de leur chair.

Il y a une race de *brebis* à grande taille, que l'on connoît ſous le nom de *grandes brebis de Flandre*, & qui produiſent communément quatre agneaux chaque année. Cette race vient originairement des Indes orientales, & l'on a remarqué qu'en général les animaux ruminans qu'on a amenés des Indes en Europe, ont plus de fécondité que les races européennes.

Enfin dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique & des Indes, on trouve une race de grandes *brebis* à poil rude, à cornes courtes, à oreilles pendantes avec une eſpèce de fanon & des pendans ſous le cou. Les naturaliſtes la connoiſſent ſous le nom d'*adimain*, de *bélier du Sénégal*, *bélier de Guinée*, *brebis d'Angola*, *&c.* C'eſt de toutes les *brebis* domeſtiques celle qui approche le plus de l'état de nature: elle eſt plus grande, plus forte, plus légère, & par conſéquent plus capable qu'aucune autre de ſubſiſter par elle-même; néanmoins, comme on ne la trouve que dans les pays les plus chauds, qu'elle ne peut ſouffrir le froid, & que dans ſon propre climat elle n'exiſte pas par elle-même

Digitized by Google

comme animal ſauvage, qu'au contraire elle ne ſubſiſte que par le ſoin de l'homme, & dans l'état de domeſticité, on ne peut pas la regarder comme la ſouche première ou la race primitive, de laquelle toutes les autres auroient tiré leur origine.

En conſidérant donc dans l'ordre des climats, les *brebis* qui ſont purement domeſtiques, nous avons 1°. la *brebis* du Nord, à pluſieurs cornes, dont la laine eſt rude & fort groſſière; 2°. notre *brebis*, dont la laine eſt très-belle & très-fine dans les climats doux de l'Eſpagne & de la Perſe; mais qui, dans les pays très-chauds, ſe change en un poil aſſez rude; 3°. la *brebis* à groſſe queue, dont la laine eſt auſſi fort belle dans les pays tempérés, mais qui, dans des climats plus chauds, ſe change en un poil plus ou moins rude; 4°. la *brebis ſtrepſicheros*, ou *mouton de Crête*, qui ne diffère des nôtres que par les cornes, qui ſont droites & canelées en vis; 5°. *l'adimain*, ou *grande brebis du Sénégal & des Indes*, qui nulle part n'eſt couverte de laine, & porte au contraire un poil plus ou moins court, plus ou moins rude, ſuivant la chaleur du climat. Toutes ces *brebis* ne ſont que des variétés d'une ſeule & même eſpèce, entiérement dépendantes de la différence du climat, du traitement & de la nourriture; mais aucune de ces races ne paroît être la ſouche primitive & commune des autres; toutes doivent être regardées comme des races dégénérées, formées par la main de l'homme, & par lui propagées pour ſon utilité. Nous croyons reconnoître & retrouver l'eſpèce primitive de la *brebis*, la *brebis* de la nature, dans l'eſpèce ſubſiſtante encore dans les montagnes de la Grèce, de la Sardaigne, &c. & connue ſous le nom de *mouſlon*. (*Voyez* ce mot.) Et pour le reſte de ce qui concerne l'eſpèce de la *brebis* domeſtique, *voyez* les articles AGNEAU & BÉLIER.

BREHAIGNE, eſt, dans le langage des chaſſeurs, une vieille biche qui ne porte plus de faons.

BRISÉES, en terme de chaſſe, ſont les petites branches que le valet de limier caſſe, en obſervant de les tourner du côté que va l'animal qu'il détourne.

BROCARD, nom que l'on donne au chevreuil à ſa première *tête*, c'eſt-à-dire, au premier bois qu'il pouſſe.

BRUNIR, terme de vénerie, relatif à l'entière formation de la *tête* (bois) du cerf. On dit, tel cerf *a bruni ſa tête*. *Voyez* CERF.

BREHIS, *Voyez* l'article LICORNE.

BRESSDIUR, eſpèce d'ours de Norwège. *Voyez* OURS.

BUBALE, (le) animal qui nous paroît faire une eſpèce moyenne entre celle du bœuf & celle du cerf. Il a quatre pieds de hauteur, & il eſt en tout de la grandeur du cerf d'Europe; mais il eſt d'une forme mois élégante, étant plus élevé ſur le train de devant que ſur celui de derrière; ſes dents ſont larges, tronquées & égales, la lèvre inférieure eſt noire, & porte un petit faiſceau de poils noirs de chaque côté; il y a ſur le menton, & le long du chanfrain, une bande noire terminée ſur le front par une touffe de poil plantée en devant des cornes; des bandes de même couleur ſont placées de chaque côté de la tête, & ſur les cuiſſes & les jambes. La tête eſt aſſez longue, mais étroite; les yeux ſont ſitués fort haut, ils ſont grands & vifs: leur couleur eſt d'un noir qui tire un peu ſur le bleu, il a des larmiers au-deſſous; les cornes ſont permanentes, noires, fortes, épaiſſes, & chargées de gros anneaux. Elles prennent naiſſance fort près l'une de l'autre, & s'éloignent beaucoup à leur extrémité; elles ſont recourbées en arrière, & torſes comme une vis dont les pas ſeroient uſés au devant. La queue eſt longue à-peu-près d'un pied, & garnie à ſon extrémité d'un bouquet de crins. Les oreilles ſont ſemblables à celles de l'antilope. Le pelage eſt d'un rouge brun ſur le dos, mais qui s'éclaircit ſur les côtés; le ventre, la croupe, & l'intérieur des cuiſſes & des jambes ſont blancs. La femelle n'a que deux mamelles, & pour l'ordinaire, elle ne fait qu'un petit à la fois; elle met bas en ſeptembre & quelquefois en avril. Elle eſt plus petite que le mâle, elle a les cornes moins groſſes & moins longues; à l'exception de la raie noire ſur le muſeau, elle eſt uniformément rouſſe ſur tout le corps.

Le *bubale* eſt aſſez commun en Barbarie & dans toutes les parties ſeptentrionales de l'Afrique. On retrouve ces animaux dans l'intérieur des terres du Cap, où on les voit courir en grandes troupes & avec une vîteſſe qui ſurpaſſe celle de tous les autres animaux. Il paroît qu'ils n'habitent que les plaines. Leur cri, diſent les voyageurs, eſt une eſpèce d'éternuement; leur chair eſt d'un très-bon goût; les payſans qui ſont éloignés du Cap la coupent par tranches minces, qu'ils font ſécher au ſoleil, & qu'ils mangent avec d'autres viandes au lieu de pain.

Le *bubale* eſt déſigné chez les anciens ſous le nom de *bubalus*, & dans pluſieurs auteurs, ſous celui de *bucula cervina*.

MM. de l'Académie ont décrit le *bubale* ſous le nom de *vache de Barbarie*, & nous croyons devoir ajouter ici la deſcription exacte qu'ils en ont faite.

» L'habitude du corps, les jambes & l'encolure de cet animal le faiſoient mieux reſſembler à un cerf qu'à une vache, dont il n'avoit que les cornes, leſquelles étoient encore différentes de celles des vaches en beaucoup de choſes: elles prenoient leur naiſſance fort proche l'une de l'autre, parce que la tête étoit extraordinairement étroite en cet endroit-là; tout au contraire des vaches, qui ont le front fort large, ſuivant la remarque d'Homère. Elles étoient longues d'un pied, fort groſſes, recourbées en arrière, noires, torſes comme une vis, & uſées en devant & en deſſus, en ſorte que les côtés élevés qui formoient la vis, étoient là entièrement effacés; la queue n'étoit longue que de treize pouces, en comprenant un bouquet de crins longs de trois pouces, qu'elle avoit à ſon extrémité; les oreilles étoient ſemblables à celles de la gazelle,

Digitized by Google

étant garnies en dedans d'un poil blanc en quelques endroits, le reſte étant pelé, & découvrant un cuir parfaitement noir & liſſe ; les yeux étoient ſi hauts & ſi proches des cornes, que la tête paroiſſoit n'avoir preſque point de front ; les mamelons du pis étoient très-menus, très-courts, & ſeulement au nombre de deux, ce qui les rendoit fort différens de ceux de nos vaches ; les épaules étoient fort élevées, faiſant entre l'extrêmité du cou & le commencement du dos, une boſſe..... Il y a apparence que cet animal doit être plutôt pris pour le *bubale* des anciens, que le petit bœuf d'Afrique que Belon décrit ; car Solin compare le *bubale* au cerf ; Oppien lui attribue des cornes recourbées en arrière, & Pline dit qu'il tient du veau & du cerf «.

Au reſte, nous devons ajouter que deux caractères eſſentiels ſéparent le *bubale* du genre des cerfs ; le premier, ſont les cornes qui ne tombent pas ; le ſecond, c'eſt la véſicule du fiel qui ſe trouve dans le *bubale*, & qui, comme l'on ſait, manque dans les cerfs, les daims, les chevreuils, &c.

BUFFLE. (le) reſſemble beaucoup au bœuf par la figure & la ſtature ; il eſt domeſtique de même, ſert aux mêmes uſages, & ſe nourrit des mêmes alimens que le bœuf. Il eſt néanmoins d'une eſpèce différente ; car ces animaux ne produiſent ni ne s'accouplent enſemble ; leur nature paroit même antipathique, puiſque l'on aſſure que les vaches ne veulent pas nourrir les petits *buffles*, & que les mères *buffles* refuſent de ſe laiſſer têter par des veaux.

Le *buffle* eſt d'un naturel plus dur & moins traitable que le bœuf ; il obéit plus difficilement ; il eſt plus violent, plus bruſque, plus capricieux ; toutes ſes habitudes ſont groſſières & brutes ; il eſt, après le cochon, le plus ſale des animaux domeſtiques, par la difficulté qu'il met à ſe laiſſer nétoyer & panſer. Sa figure eſt groſſière & repouſſante, ſon regard ſtupidement farouche ; il avance ignoblement ſon cou, & porte mal ſa tête, preſque toujours penchée vers la terre. Sa voix eſt un mugiſſement épouvantable, d'un ton beaucoup plus fort encore & plus grave que celui du taureau ; il a les membres maigres, la queue nue, & le muſeau noir comme le poil & la peau ; il diffère principalement du bœuf à l'extérieur par cette couleur de la peau qu'on apperçoit aiſément ſous le poil qui n'eſt que peu fourni ; il a le corps plus gros & plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement beaucoup plus petite, les cornes moins rondes, noires, & en partie comprimées, un toupet de poil crêpu ſur le front ; il a auſſi la peau plus épaiſſe & plus dure que le bœuf : ſa chair noire & dure, eſt non ſeulement déſagréable au goût, mais répugnante à l'odorat.

Le lait de la femelle *buffle* n'eſt pas ſi bon que celui de la vache ; il a un petit goût muſqué ; la *buffle* en donne en grande quantité ; dans les pays chauds, preſque tous les fromages ſont faits de ce lait. Ce qu'on appelle à Rome *œufs de buffle*, ſont de petits fromages faits du lait des *buffles* qui paiſſent dans les marais Pontins. On donne à ces fromages la forme d'œuf : l'on dit ce manger aſſez délicat. Il y a une autre eſpèce de ce fromage que les Italiens appellent *provatura* ; il eſt d'une qualité inférieure au premier. La chair des jeunes *buffles* qui ne ſe ſont encore nourris que de lait, n'en eſt pas meilleure. Le cuir ſeul vaut mieux que tout le reſte de la bête, dont il n'y a que la langue qui ſoit bonne à manger.

Comme ces animaux ſont en général plus grands & plus forts que les bœufs, on s'en ſert utilement au labourage ; on leur fait traîner & non pas porter les fardeaux ; on les dirige & on les contient au moyen d'un anneau qu'on leur paſſe dans le nez : deux *buffles* attelés ou plutôt enchaînés à un chariot, tirent autant que quatre forts chevaux.

Le *buffle* aime beaucoup à ſe vautrer & même à ſéjourner dans l'eau. Il nage très-bien, & traverſe hardiment les fleuves les plus rapides. Comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court auſſi plus légérement ſur la terre. La femelle ne fait qu'un petit, & porte environ douze mois.

Cet animal, originaire des climats les plus chauds de l'Afrique & de l'Aſie, ne laiſſe pas de vivre & de produire en Italie, en France, & dans les autres pays tempérés de l'Europe. Les marais Pontins & les *maremmes* de Sienne ſont en Italie les endroits les plus favorables aux *buffles*. Il paroit, au reſte, que ces animaux ſont plus doux & moins brutaux dans leur pays natal, & que plus le climat eſt chaud, plus ils y ſont d'un naturel docile & traitable ; mais ils y ont moins de poil que dans les climats tempérés, quoiqu'en général leur fourrure ne ſoit jamais fournie.

Il y a une grande quantité de *buffles* ſauvages dans les contrées de l'Afrique & des Indes qui ſont arroſées de rivières & où il ſe trouve de grandes prairies. Ces *buffles* ſauvages vont en troupeaux & font de grands dégâts dans les terres cultivées ; mais ils n'attaquent jamais les hommes & ne courent deſſus que quand on vient de les bleſſer ; alors ils ſont très-dangereux, car ils vont droit à l'ennemi, le renverſent & le tuent en le foulant aux pieds. Ils craignent beaucoup l'aſpect du feu, & la couleur rouge leur déplaît. Les nègres & les Indiens les chaſſent, non en les pourſuivant, ou les attaquant de face, mais en les attendant grimpés ſur des arbres ou cachés dans l'épaiſſeur des bois. Ces peuples trouvent la chair du *buffle* bonne, & tirent un grand profit des peaux & des cornes, qui ſont plus dures que celle du *bœuf*.

« Les *buffles*, dit le P. de Rhodes dans ſon Hiſtoire du Tonquin, ſont, dans ce pays, extraordinairement hauts, & relevés d'épaules ; ils ſont robuſtes & grands travailleurs, de façon qu'un ſeul ſuffit à tirer la charrue ».

« Le *buffle* au Malabar, ſuivant le voyageur Dellon, eſt plus grand que le bœuf, avec la tête plus longue & plus plate, les yeux plus grands & preſque tout blancs, les cornes plates & ſouvent de

Digitized by Google

deux pieds de long, les jambes groſſes & courtes: il eſt laid, preſque ſans poil, va lentement, & porte des charges fort peſantes; on en voit par troupes comme des vaches, & ils donnent du lait qui ſert à faire du beurre & du fromage; leur chair, quoique moins délicate que celle du bœuf, ne laiſſe pas d'être mangeable; cet animal nage parfaitement bien & traverſe les plus grandes rivieres; on en voit de privés, mais il y en a de ſauvages, qui ſont extrêmement dangereux, déchirant les hommes ou les écraſant d'un ſeul coup de tête; ils ſont moins à craindre dans les bois que par-tout ailleurs, parce que leurs cornes s'arrêtent ſouvent aux branches & donnent le temps de fuir à ceux qui en ſont pourſuivis. Leur cuir ſert à une infinité de choſes, & l'on en fait juſqu'à des cruches pour conſerver de l'eau ou des liqueurs; ceux de la côte du Malabar ſont preſque tous ſauvages, & il n'eſt point défendu aux étrangers de leur donner la chaſſe & d'en manger ».

« On voit paître, dans les campagnes des iſles Philippines, dit Gemelli Careri, une ſi grande quantité de *buffles* ſauvages, ſemblables à ceux de la Chine, qu'un bon chaſſeur pourroit, à cheval, avec une lance, en tuer dix & vingt en un jour. Les Eſpagnols les tuent pour en avoir la peau, & les Indiens pour les manger ».

Les nègres, dit Boſman, épient les endroits où les *buffles* s'aſſemblent le ſoir; ils montent ſur un grand arbre, d'où ils les tirent, & n'en deſcendent que lorſqu'ils les voient morts ».

« Les *buffles*, ſuivant Kolbe, ſont plus gros au Cap de Bonne-Eſpérance qu'en Europe; au lieu d'être noirs comme ceux-ci, ils ſont d'un rouge obſcur; ſur le front ſort une touffe de poil frité & rude: ils avancent extrêmement la tête; leurs cornes ſont fort courtes & penchent du côté du cou; les pointes ſont recourbées en dedans, & ſe joignent preſque; leur peau eſt ſi dure & ſi ferme, qu'il eſt difficile de les tuer ſans le ſecours d'une bonne arme à feu, & leur chair n'eſt ni ſi graſſe ni ſi tendre que celle des bœufs ordinaires ».

Dans cette contrée, continue le même voyageur, le *buffle* eſt de la grandeur du bœuf pour le corps; mais il a les jambes plus courtes, la tête plus large; il eſt fort redouté. Il ſe tient ſouvent à la liſière des bois; &, comme il a la vue mauvaiſe, il y reſte la tête baiſſée pour pouvoir mieux diſtinguer les objets entre les pieds des arbres, & lorſqu'il apperçoit à ſa portée quelque choſe qui l'inquiéte, il s'élance deſſus en pouſſant des mugiſſemens affreux, & il eſt fort difficile d'échapper à ſa fureur; il eſt moins à craindre dans la plaine: il a le poil roux & noir en quelques endroits; on en voit de nombreux troupeaux,

Le *buffle* a la vue très-foible; il voit mieux la nuit que le jour, & ſa vue eſt tellement courte & confuſe, que ſi, dans ſa fureur, il pourſuit un homme, il ſuffit de ſe jetter à terre pour n'en être pas rencontré. Ces animaux ont une mémoire qui ſurpaſſe celle de beaucoup d'autres animaux. On leur donne à chacun un nom, & pour leur apprendre à connoître ce nom, leurs gardiens le répètent ſouvent d'une manière qui tient du chant, en les careſſant en même temps ſous le menton. L'habitude d'entendre ce nom cadencé eſt telle pour le *buffle*, que ſans cette eſpèce de chant il ne ſe laiſſe point approcher, ſur-tout la femelle pour ſe laiſſer traire.

Le *buffle* eſt très-ardent en amour, il combat avec fureur pour ſa femelle; & quand la victoire la lui a aſſurée, il cherche à en jouir à l'écart. Elle ne met bas qu'au printemps & une ſeule fois l'année; elle a quatre mamelles, & ne produit qu'un petit; ou ſi par haſard elle en produit deux, ſa mort eſt preſque toujours la ſuite de cette trop grande fécondité. Elle produit deux années de ſuite, & ſe repoſe la troiſième, pendant laquelle elle demeure ſtérile, quoiqu'elle reçoive le mâle. Sa fécondité commence à l'âge de quatre ans, & finit à douze. Quand elle entre en chaleur, elle appelle le mâle par un mugiſſement particulier, & auquel il ne manque pas d'accourir.

Quoique le *buffle* naiſſe & ſoit élevé en troupeau, il conſerve cependant ſa férocité naturelle; enſorte qu'on ne peut s'en ſervir à rien tant qu'il n'eſt pas dompté. On commence par marquer, à l'âge de quatre ans, ces animaux avec un fer chaud, afin de pouvoir diſtinguer les *buffles* d'un troupeau de ceux d'un autre. La marque eſt ſuivie de la caſtration, qui ſe fait à l'âge de quatre ans, non par compreſſion des teſticules, mais par inciſion & amputation. Cette opération paroît néceſſaire pour diminuer l'ardeur violente & furieuſe que le *buffle* montre au combat, & en même temps le diſpoſer à recevoir le joug pour les différens uſages auxquels on veut l'employer. Peu de temps après la caſtration, on lui paſſe un anneau de fer dans les narines. Mais la force & la férocité du *buffle* exigent beaucoup d'art pour parvenir à lui paſſer cet anneau. Après l'avoir fait tomber au moyen d'une corde que l'on entrelaſſe dans ſes jambes, des hommes ſe jettent ſur lui pour lui lier les quatre pieds enſemble, & lui paſſer dans les narines l'anneau de fer; ils lui délient enſuite les pieds, & l'abandonnent à lui-même. Le *buffle* furieux court de côté & d'autre, & en heurtant tout ce qu'il rencontre, cherche à ſe débarraſſer de cet anneau; mais avec le temps, il s'y accoutume inſenſiblement, & l'habitude autant que la douleur, l'amènent à l'obéiſſance. On le conduit avec une corde que l'on attache à cet anneau, qui tombe par la ſuite, au moyen de l'effort continuel des conducteurs, en tirant la corde: mais alors l'anneau eſt devenu inutile, car l'animal déjà vieux ne ſe refuſe plus à ſon devoir.

Le *buffle* paroît encore plus propre que le taureau, à ces chaſſes dont on fait des divertiſſemens publics, ſur-tout en Eſpagne; auſſi les Seigneurs qui tiennent des *buffles* dans leurs terres, n'y emploient-ils que ces animaux. La férocité naturelle du

Digitized by Google

buffle augmente lorſqu'elle eſt excitée, & rend cette joûte auſſi animée qu'elle eſt périlleuſe. En effet, le *buffle* pourſuit l'homme avec acharnement juſques dans les maiſons, dont il monte les eſcaliers avec une facilité particulière; il ſe préſente aux fenêtres, d'où il ſaute dans l'arêne, franchiſſant même les murs, lorſque les cris redoublés du peuple ſont parvenus à le rendre furieux.

On chaſſe les *buffles* ſauvages, mais avec grande précaution, car ils ſont très-dangereux, & viennent à l'homme dès qu'ils ſont bleſſés. Niébuhr rapporte au ſujet des *buffles* domeſtiques, *que dans quelques endroits, comme à Baſra, on a l'uſage, lorſqu'on trait la femelle buffle, de lui fourrer la main juſqu'au coude dans la vulve, parce que l'expérience a appris que cela leur faiſoit donner plus de lait*; il ſe pourroit que la femelle *buffle* fît, comme quelques-unes de nos vaches, des efforts pour retenir ſon lait, & que cette eſpèce d'opération relachât la contraction de ſes mamelles.

Le terme de la vie du *buffle* eſt à-peu-près le même que celui de la vie du bœuf, c'eſt-à-dire, de dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-cinq ans; les dents lui tombent aſſez communément quelque temps avant de mourir. En Italie, il eſt rare qu'on leur laiſſe terminer leur carrière: après l'âge de douze ans, on eſt dans l'uſage de les engraiſſer, & de les vendre enſuite aux Juifs, qui en mangent la chair.

Outre les maladies qui lui ſont communes avec les autres animaux, il en eſt une qui lui eſt particulière, & dont il n'eſt attaqué que dans ſes premières années. Cette maladie s'appelle en Italie le *barbone*, expreſſion qui a rapport au ſiège principal du mal, qui eſt à la gorge & ſous le menton.

Les ſymptomes de cette maladie ſont très-faciles à connoître, du moins les extérieurs. La lacrimation eſt le premier; l'animal refuſe enſuite toute nourriture, preſqu'en même temps ſa gorge s'enfle conſidérablement, & quelquefois auſſi le corps ſe gonfle en entier; il boite tantôt des pieds de devant, tantôt de ceux de derrière; ſa langue eſt en partie hors de la gueule, & environnée d'une écume blanche que l'animal jette au dehors.

Les effets de ce mal ſont auſſi prompts que terribles; car en peu d'heures, ou tout au plus en un jour, l'animal paſſe par tous les degrés de la maladie & meurt. Lorſqu'elle ſe déclare dans un troupeau, tous les jeunes *buffles* qui n'ont pas atteint leur troiſième année, en ſont attaqués; & s'ils ne ſont âgés que d'un an, ils périſſent preſque tous; dans ceux qui ſont âgés de deux ans, il y en a beaucoup qui n'en ſont pas atteints, & même il en échappe un aſſez grand nombre de ceux qui ſont malades; enfin dès que les jeunes *buffles* ſont parvenus à trois ans, ils ſont preſque ſûrs d'échapper; car il eſt fort rare qu'à cet âge ils en ſoient attaqués, & il n'y a pas d'exemple qu'au deſſus de trois ans aucuns de ces animaux ait eu cette maladie. Elle commence donc par les plus jeunes, comme étant les plus foibles, & ceux qui tettent encore en ſont les premières victimes. Lorſque la mère, par la fineſſe de ſon odorat, ſent dans ſon petit le germe de la maladie, elle eſt la première à le condamner, en lui refuſant la tette. Cette épizootie ſe communique avec une rapidité extraordinaire; en neuf jours, au plus, un troupeau de jeunes *buffles*, quelque nombreux qu'il ſoit, en eſt preſque tout infecté. Ceux qui prennent le mal dans les ſix premiers jours, périſſent preſque tous; au lieu que ceux qui n'en ſont attaqués que dans les trois derniers jours, échappent aſſez ſouvent, parce que depuis le ſixième jour de l'épizootie la contagion va toujours en diminuant juſqu'au neuvième, qu'elle ſemble ſe réunir ſur la tête d'un ſeul, dont elle fait, pour ainſi dire, ſa victime d'expiation.

Cette épizootie des *buffles* n'a point de ſaiſon fixe, ſeulement elle eſt plus commune & plus dangereuſe au printemps & en été, qu'en automne & en hiver. Une obſervation aſſez générale, c'eſt qu'elle vient ordinairement lorſqu'après les chaleurs il tombe de la pluie qui fait pouſſer de l'herbe nouvelle, ce qui ſembleroit prouver que ſa cauſe eſt une ſurabondance de chyle & de ſang occaſionnée par ce pâturage nouveau, dont la ſaveur & la fraîcheur invitent les petits *buffles* à s'en raſſaſier au-delà du beſoin. Une expérience vient à l'appui de cette réflexion. Les jeunes *buffles* auxquels on a donné une nourriture ſaine & copieuſe pendant l'hiver, s'abandonnent avec moins d'avidité à l'herbe nouvelle du printemps, ne ſont pas attaqués autant que les autres, & meurent en plus petit nombre. Dans les années de ſéchereſſe, cette maladie ſe manifeſte moins que dans les années humides. En vain les gardiens des troupeaux de *buffles* ont tenté différens remèdes; ils leur ont appliqué à la gorge le bouton de feu; ils les ont fait baigner dans l'eau de rivière & de mer; ils ont ſéparé du troupeau ceux qui étoient infectés, afin d'empêcher la communication du mal; mais tout a été preſque également inutile; le ſeul changement de pâturage ſemble y apporter quelque foible adouciſſement.

Au reſte, nous devons ajouter à cette deſcription du *barbone* des *buffles*, extraite d'un mémoire de Mgr Gaëtani, ſavant prélat Romain, que cette eſpèce d'épizootie n'eſt peut-être point générale pour l'eſpèce de *buffle*, mais qu'elle pourroit bien, du moins au dernier point de ſa malignité, être particulière aux troupeaux de ces animaux qu'on fait paître dans les marais Pontins, qui ſont, comme nous l'avons dit, l'endroit de toute l'Italie où l'on élève le plus de *buffles*; &, ſuivant toute apparence, cette contagion eſt cauſée par la malignité de l'air & de l'eau dans ces vaſtes marécages.

BUGHUR, en Perſe, chameau. *Voyez* l'article CHAMEAU.

BUSELAPHUS, de Caïus, eſt le bubale. *Voyez* BUBALE.

Digitized by Google

CAA

CAAIGOARA, des Breſiliens, dans Marcgrave, eſt le *pécari*. *Voyez* ce mot.

CABIAI, (le) animal d'Amérique, que l'on a confondu, mal-à-propos, avec le cochon, auquel il ne reſſemble que par de petits rapports, & dont il diffère par de grands caractères. Il ne devient jamais auſſi grand; le plus gros *cabiai* eſt à peine égal à un cochon de dix-huit mois: il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue que le cochon: les dents & les pieds ſont auſſi tout différens; car il a des membranes entre les doigts, & point de défenſes ni de queue; il a les yeux plus grands & les oreilles plus courtes que le cochon, & il en diffère encore autant par le naturel & les mœurs, que par la conformation.

Le *cabiai* ſe tient ſouvent dans l'eau où il nage comme une loutre, y cherche de même ſa proie, & vient manger au bord le poiſſon qu'il prend & qu'il ſaiſit avec la gueule & les ongles. Il mange auſſi des grains, des fruits & des cannes de ſucre; comme ſes pieds ſont longs & plats, il ſe tient ſouvent aſſis ſur ceux de derrière. Son cri eſt plutôt un braiement comme celui de l'âne, qu'un grognement comme celui du cochon.

Les *cabiais* ne marchent ordinairement que la nuit, & preſque toujours pluſieurs de compagnie, ſans s'éloigner du bord des eaux; car comme ils courent mal, à cauſe de leurs longs pieds & de leurs jambes courtes, ils ne pourroient trouver leur ſalut dans la fuite; & pour échapper à ceux qui les chaſſent, ils ſe jettent à l'eau, y plongent, & vont ſortir au loin, ou bien ils y demeurent ſi long-temps qu'on perd l'eſpérance de les revoir.

La chair du *cabiai* eſt graſſe & tendre; mais elle a plutôt le goût d'un mauvais poiſſon, que celui d'une bonne viande. Cet animal eſt d'un naturel tranquille & doux; il ne fait ni mal ni querelle aux autres animaux; on l'apprivoiſe ſans peine; il vient à la voix & ſuit aſſez volontiers ceux qu'il connoît & qui l'ont bien traité. Il paroît, par le grand nombre de ſes mamelles, que la femelle produit des petits en quantité; mais nous ignorons le temps de la geſtation, celui de l'accroiſſement & par conſéquent la durée de la vie de cet animal. Il ſe trouve aſſez communément à la Guiane auſſi bien qu'au Breſil, aux Amazones & dans toutes les terres baſſes de l'Amérique méridionale, & il paroît qu'il pourroit vivre auſſi dans nos climats.

Le *cabiai* eſt le *capybara* de Marcgrave & Piſon; *capivard* de Froger: *cochon d'eau* de Deſmarchais, *hydrochærus* dans la nomenclature latine de Briſſon.

CABIONARA, à la Guiane, eſt le *cabiai*. *Voyez* ce mot.

CAC

CACHALOT (le), cétacé le plus grand après la baleine, & que ſouvent même on confond avec elle, quoiqu'il ſoit très-eſſentiel & très-facile de les diſtinguer, en ce que la baleine n'a pas de dents, mais des *fanons*: (*Voyez* ce mot & l'article BALEINE); au lieu que le *cachalot* a la mâchoire inférieure garnie de dents fortes & nombreuſes, qui s'emboîtent dans des alvéoles correſpondantes dans la mâchoire ſupérieure. Willugby décrit, d'après Cluſius, un *cachalot* qui fut jetté ſur les côtes occidentales de la Hollande, par une violente tempête: il reſpiroit encore, lorſqu'on le vit échoué ſur le ſable, environ dix heures après la tempête. Il avoit 52 ou 53 pieds de longueur, & 31 pieds de circonférence; quelques relations lui attribuent même de plus grandes dimenſions, & il exiſte en effet des *cachalots* beaucoup plus grands & qui ont juſqu'à 80 pieds de longueur. On ne put même pas avoir de celui-ci des meſures exactes, parce qu'une partie du corps s'étoit enfoncée dans le ſable, par les efforts que fit l'animal avant que de mourir. Il y avoit quinze pieds de diſtance depuis le bout de la mâchoire ſupérieure juſqu'aux yeux. Le palais étoit percé de quarante-deux alvéoles, vingt-une de chaque côté, dans leſquelles entroient autant de dents dont étoit garnie la mâchoire inférieure; ſur la tête, auprès du dos, paroiſſoit le tuyau ou l'*évent* d'environ trois pouces de diamètre, par lequel il rejettoit l'eau. La mâchoire inférieure étoit longue de ſept pieds. Les yeux étoient très-petits à proportion de la groſſeur énorme de l'animal. Il y avoit quatre pieds de diſtance depuis les yeux juſqu'aux nageoires; ſeize pieds depuis les nageoires juſqu'au nombril; trois pieds depuis le nombril juſqu'à la verge; trois pieds & demi depuis la verge juſqu'à l'anus; & treize pieds & demi depuis l'anus juſqu'à la queue. Les nageoires avoient quatre pieds quatre pouces de longueur & un pied d'épaiſſeur: la queue étoit fort épaiſſe, & elle avoit treize pieds d'étendue.

On tira de la tête de ce *cachalot* du *blanc de baleine* en aſſez grande quantité pour remplir plus du quart d'un tonneau, & le corps entier rendit environ quarante tonneaux de graiſſe, ſans compter celle qui ſe répandit dans la mer. La peau du dos étoit noire comme celle des dauphins ou des thons; le ventre étoit blanc. Cluſius fait mention d'un autre *cachalot* qui avoit 60 pieds de longueur, 14 pieds de hauteur, & 36 pieds de circonférence.

M. Anderſon, dans ſon Hiſtoire Naturelle de l'Iſlande & du Groenland, parle de pluſieurs eſpèces de *cachalots*. Il y en a, dit-il, qui ont de groſſes dents, plus ou moins longues, un peu

Digitized by Google

arrondies ou plates par le deſſus ; les autres les ont minces & recourbées comme des faucilles. On ne trouve, dans le détroit de Davis & aux environs de Spitzberg, qu'une eſpèce de *cachalot*. C'eſt celle qui a les dents courtes, groſſes & aplaties, la tête fort groſſe ; deux nageoires longues aux côtés ; une ſorte de petite nageoire qui s'élève ſur le dos, & une queue large de 12 ou 15 pieds. On en a vu, ſuivant le témoignage de cet auteur, qui avoient plus de 100 pieds (du Rhin) de longueur.

Les *cachalots* ſe trouvent en quantité au Cap Nord & ſur les côtes de Finmarchie ; mais on en prend rarement, parce qu'ils ſont plus agiles que les baleines, & qu'ils n'ont que deux ou trois endroits au-deſſus de la nageoire où le harpon puiſſe pénétrer ; d'ailleurs leur graiſſe eſt tendineuſe & ne rend pas beaucoup d'huile.

Les marins, dit encore Anderſon, diſtinguent deux eſpèces de *cachalots* qui ſe reſſemblent parfaitement par la figure du corps & par les dents, mais qui diffèrent en ce que les uns ſont verdâtres, & ont un crâne ou couvercle dur & oſſeux par-deſſus le cerveau ; les autres ſont gris ſur le dos & blancs ſous le ventre, & leur cerveau n'eſt recouvert que par une forte membrane, qui eſt de l'épaiſſeur du doigt ; & l'on ne croit pas, ajoute-t-il, que cette différence dépende de l'âge du poiſſon.

Lorſqu'on a ôté cette peau du haut de la tête des *cachalots*, qui n'ont point de crâne, on trouve de la graiſſe de l'épaiſſeur de quatre doigts ; au-deſſous une membrane très-nerveuſe, qui ſert de crâne, & plus bas une autre cloiſon, qui eſt aſſez ſemblable à la première, & qui s'étend dans toute la tête depuis le muſeau juſqu'à la nuque. La première chambre qui eſt entre ces deux membranes, renferme le cerveau le plus précieux, & dont on prépare le meilleur *blanc de baleine*. Cette chambre du cerveau eſt diviſée en pluſieurs cellules qui ſont formées par une ſorte de réſeau, reſſemblant en quelque façon à un gros crêpe ; & elle fournit dans le *cachalot* ſur lequel cette deſcription a été faite, ſept petits tonneaux d'huile qui étoit claire & blanche. Au-deſſous de cette première chambre il y en a une autre qui ſe trouve au-deſſus du palais, & qui a depuis quatre juſqu'à ſept pieds & demi de hauteur, ſelon la groſſeur du poiſſon, & eſt également remplie de la matière du *blanc de baleine*, qui y eſt renfermé, comme le miel, dans de petites cellules, dont les parois reſſemblent à la pellicule intérieure d'un œuf. A meſure qu'on enlève le *blanc de baleine* qui eſt dans cette chambre, il en revient de nouveau ; dans le *cachalot* dont il eſt queſtion, il en coula aſſez pour que le tout remplît juſqu'à onze petits tonneaux. La matière qui remplace celle que l'on tire, ſe verſe du canal de la moëlle épinière, qui eſt gros près de la tête comme la cuiſſe d'un homme ; lorſque l'on dépèce le corps du *cachalot* pour en trancher le lard, on évite avec ſoin de couper ce canal de la moëlle épinière, de peur que le blanc de baleine ne s'en écoule & ne ſe perde. Ainſi ce qu'on appelle dans le commerce & dans la pharmacie, *blanc de baleine*, & qui a des uſages très-ſalutaires en médecine, n'eſt que la ſubſtance médullaire du cerveau & de la moëlle épinière du *cachalot*, préparée & purifiée en la faiſant fondre pluſieurs fois à petit feu.

Le *cachalot* que l'on prend ſur les côtes de la Nouvelle Angleterre & aux Bermudes eſt d'une eſpèce différente de celui de Groenland ; ſes dents ſont plus groſſes & plus larges, elles reſſemblent aux dents de la roue d'engrainage d'un moulin, & ſont de la groſſeur du poignet. On trouve dans ſes entrailles des boules d'ambre gris qui ont juſqu'à un pied de diamètre, & qui peſent juſqu'à vingt livres ; quelques Naturaliſtes ont même caractériſé ce *cachalot* par cette particularité ; mais, comme d'autres eſpèces du même genre peuvent également avaler de l'ambre gris, dont pluſieurs poiſſons, & même différens oiſeaux, ſe montrent très-avides, ce trait ne peut être caractériſtique pour aucuns.

On voit que l'indication des eſpèces de ces grands animaux marins eſt encore aſſez confuſe, & leur hiſtoire très-peu complette. Elle ne peut ſe perfectionner que par les recherches les plus étendues dans cette partie intéreſſante & neuve encore de l'Hiſtoire Naturelle. M. de Buffon a engagé M. l'abbé Bexon, ſon coopérateur dans l'Hiſtoire des Oiſeaux, à s'en occuper.

CACHICAME, tatou à neuf bandes. *Voyez* TATOUS.

CACHICAMO, chez les Indiens de l'Orénoque, *cachicame* ou *tatou* à neuf bandes. *Voyez* TATOUS.

CACHORRO-DOMATO, par les Portugais, ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

CACUIEN, dans Thevet, eſt le *ſaki*, eſpèce de ſagoin. *Voyez* SAKI.

CAGUI, au Breſil, eſt le *ſagoin*. *Voyez* ce mot.

CAITAIA, au Breſil, ſelon Marcgrave, *ſaïmiri*, eſpèce de ſapajou. *Voyez* SAIMIRI.

CALLITRICHE (le), ſinge de la famille des guenons, ainſi nommé du mot générique *callitrix*, employé par les anciens pour déſigner les ſinges remarquables par la beauté des couleurs de leur poil. Celui-ci a la queue beaucoup plus longue que la tête & le corps pris enſemble, il a la tête petite, le muſeau alongé, la face noire auſſi bien que les oreilles ; au bas du front & en place de ſourcil il a une bande étroite de longs poils noirs. Son pelage eſt d'un vert vif mêlé d'un peu de jaune ſur le corps, ce qui lui a fait donner le nom de *ſinge vert*, par les modernes ; la poitrine & le ventre ſont

Digitized by Google

ſont d'un blanc jaunâtre ; il marche à quatre pieds, & ſa longueur eſt d'environ quinze pouces. Il ſe trouve en Mauritanie & aux iſles du Cap Vert.

Il y a d'autres guenons de couleur blonde dans les terres voiſines de l'Egypte, ſoit du côté de l'Ethiopie, ſoit du côté de l'Arabie, que les anciens ont auſſi déſignées par le nom générique de *callitrix*. Nous ne pouvons décider ſi ces *callitriches* de couleur blonde forment une eſpèce particulière, ou ſi elles ne ſont que des variétés de celle-ci, ou de celle de la *mone*.

Le *callitriche* eſt le *ſinge vert* de Briſſon.

Il paroît que le *callitriche* ou *ſinge vert* ſe trouve au Sénégal, auſſi bien qu'en Mauritanie. M. Adanſon rapporte que les bois de Podor, le long du fleuve Niger, ſont remplis de ſinges verts. « Je n'apperçus ces ſinges, dit cet Auteur, que par les branches qu'ils caſſoient au haut des arbres, d'où elles tomboient ſur moi ; car ils étoient d'ailleurs fort ſilencieux, & ſi légers dans leurs gambades, qu'ils ne faiſoient aucun bruit ; je n'allai pas plus loin, & j'en tuai d'abord un, deux, & même trois, ſans que les autres paruſſent effrayés ; cependant, lorſque la plûpart ſe ſentirent bleſſés, ils commencerent à ſe mettre à l'abri, les uns en ſe cachant derrière les groſſes branches, les autres en deſcendant à terre ; d'autres enfin, & c'étoit le plus grand nombre, s'élançoient de la pointe d'un arbre ſur la cime d'un autre..... Pendant ce petit manège, je continuois toujours à tirer deſſus, & j'en tuai juſqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heure & dans un eſpace de vingt toiſes, ſans qu'aucun d'eux eût jetté un ſeul cri : quoiqu'ils ſe fuſſent pluſieurs fois raſſemblés par compagnie en ſourcillant, grinçant des dents & faiſant mine de vouloir m'attaquer ». *Voyage au Sénégal, page 178.*

CALLITRIX, des Grecs, eſt notre *Callitriche*. *Voyez* ce mot.

CAMAA des Hottentots, eſt le *bubale*. *Voyez* ce mot.

CAMELO-PARDALIS, nom de la *giraffe* chez les Auteurs latins. *Voyez* GIRAFFE.

CAMPAGNOL (le) eſt un petit rat des champs, dont l'eſpèce eſt encore plus généralement répandue que celle du mulot. On trouve le *campagnol* par-tout, dans les bois, dans les champs, dans les prés, & même dans les jardins ; il eſt remarquable par la groſſeur de ſa tête & auſſi par ſa queue courte & tronquée, qui n'a guère qu'un pouce de long : il ſe pratique, comme le mulot, des trous en terre ; ces trous ſont ſouvent diviſés en deux loges ; mais ils ſont moins ſpacieux & moins enfoncés ſous terre que ceux des mulots. Les *campagnols* y habitent quelquefois pluſieurs enſemble, & ils y amaſſent du grain, des noiſettes & du gland. Cependant il paroît qu'ils préfèrent le bled à toutes les autres nourritures.

Dans le mois de juillet, lorſque les bleds ſont mûrs, les *campagnols* arrivent de tous côtés, & font ſouvent de grands dommages en coupant les tiges du bled pour en manger l'épi. Ils ſemblent ſuivre les moiſſonneurs : ils profitent de tous les grains tombés & des épis oubliés ; lorſqu'ils ont tout glané, ils vont dans les terres nouvellement enſemencées & détruiſent d'avance la récolte de l'année ſuivante. En automne & en hiver, la plupart ſe retirent dans les bois, où ils trouvent de la faine, des noiſettes & du gland. Dans certaines années, ils paroiſſent en ſi grand nombre, qu'ils détruiroient tout, s'ils ſubſiſtoient long-temps ; mais heureuſement, ils ſe détruiſent eux-mêmes, & ſe mangent les uns les autres quand ils éprouvent diſette de vivres : ils ſervent d'ailleurs de pâture aux mulots & de gibier ordinaire au renard, au chat ſauvage, à la marte & aux belettes.

Le *campagnol* reſſemble plus au rat d'eau qu'à aucun autre animal, par les parties intérieures ; mais à l'extérieur, il en diffère par pluſieurs caractères eſſentiels : 1°. par la grandeur ; car il eſt plus court, de plus de moitié, que le rat d'eau ; 2°. par les dimenſions de la tête & du corps, qu'il a proportionnellement plus gros ; 3°. par la queue, qui, dans le *campagnol*, ne fait, tout au plus, que le tiers de la longueur de l'animal entier, & qui, dans le rat d'eau, fait près des deux tiers de cette même longueur ; 4°. enfin, par le naturel & les mœurs, puiſque le *campagnol* ne ſe jette point à l'eau, ne ſe nourrit point de poiſſon, mais vit de glands dans les bois, de bled dans les champs, & dans les près de racines tuberculeuſes, comme celle du chiendent. Les *campagnols* produiſent au printemps & en été. Les portées ordinaires ſont de cinq ou ſix, & quelquefois de ſept ou huit. Lorſque les femelles ſont prêtes à mettre bas, elles traînent, dans leur trou, des herbes, qu'elles arrangent en forme de nid, pour recevoir leurs petits.

Le *campagnol* eſt le *mus agreſtis minor* de Geſner, *mus agreſtis capite grandi* de Ray & de Klein ; *mus campeſtris minor* de Briſſon ; *rat de terre* des Mém. de l'Acad. année 1756.

CAMPHUR. *Voyez* LICORNE.

CANICULA SUBTERRANEA, de Rzaczinsky, eſpèce de belette ou de gros rat, nommé *zemni*. *Voyez* ZEMNI.

CANIS-VOLANS, de Séba, *rouſſette*, très-grande eſpèce de chauve-ſouris. *Voyez* ROUSSETTE.

CANIS LACONICUS, d'Ariſtote, paroît être le *chien de berger*. *Voyez* CHIEN DE BERGER, à la ſuite de l'article du CHIEN.

CANNA eſt le nom que les Hottentots donnent à un des plus grands animaux à pieds fourchus de l'Afrique méridionale ; les Caffres le nomment *impoof*. Cet animal a environ huit pieds de longueur & cinq de hauteur. Ses cornes ont une

Digitized by Google

grosse arête, qui forme deux tours de spirale vers leur base ; dans tout le reste de leur longueur, elles sont lisses, droites & noires ; cette longueur varie dans les différens individus ; celles des femelles sont, pour l'ordinaire, plus menues, plus droites & plus longues : elles sont creuses & soutenues par un os qui leur sert de noyau ; ainsi elles sont permanentes. La tête & le cou sont d'un gris cendré ; au-devant de la tête, il y a des poils qui y forment une espèce de crinière. Un fanon très-remarquable pend au bas du col ; la queue, qui est longue de plus de deux pieds, est terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs ; les sabots des pieds sont aussi fort petits, de forme triangulaire & de couleur noire. Les *cannas* varient pour les couleurs du corps ; les uns l'ont d'un fauve tirant au roux sur le dos, & blanchâtre sous le ventre ; d'autres, gris cendré uniforme. La femelle ne diffère guères du mâle, qu'en ce qu'elle est plus petite, qu'elle a le fanon moins grand & moins de poil sur le front. Ces animaux ont quatre mamelles ; leur tête, quoiqu'assez semblable à celle du cerf, n'a cependant point de larmiers.

Les *cannas* marchent en troupes de cinquante ou soixante ; quelquefois même on en voit deux ou trois cens ensemble près des fontaines. Le plus grand marche ordinairement le premier. Si l'on tire sur eux un coup de fusil, chargé à balle, tout pesans qu'ils sont, ils sautent fort haut & fort loin, & grimpent sur des lieux escarpés, où il sembleroit qu'il est impossible de parvenir. Quand on les chasse, ils courent tous contre le vent, mais avec un bon cheval, il est aisé de les couper dans leur marche : ils sont fort doux, & l'on peut les approcher sans courir aucun danger ; il paroit même qu'on pourroit aisément les rendre domestiques. Leur chair est une excellente venaison. On casse leurs os pour en tirer la moëlle, qui a un très-bon goût. Leur peau est très-ferme & on s'en sert pour faire des ceintures & des courroies ; les poils qui sont sur la tête des mâles ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en lèchant les femelles. Celles-ci ne font jamais qu'un petit à la fois. Cette espèce se trouve sur les hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap de Bonne-Espérance.

CAPIVAR, du voyageur Froger, est le cabiai imparfaitement décrit dans l'ancienne *Encyclopédie* sous le nom de *capivar*. *Voyez* CABIAI.

CAPREA, de Pline, est le chevreuil. *Voyez* CHEVREUIL.

CAPRICORNE, espèce ou race de bouquetin, qui se rapproche du bouc & du chamois, & qui paroit intermédiaire entre eux. *Voyez* à la suite de l'article *bouquetin*.

CARACAL (le) ressemble au lynx par la grandeur, par la forme du corps & par l'air de la tête ; mais malgré ces ressemblances, & quoiqu'il ait, comme le lynx, les oreilles surmontées d'un long pinceau de poils noirs, nous croyons cependant que ces animaux sont d'espèces différentes. Le *caracal* n'est point moucheté comme le lynx ; il a le poil plus rude & plus court, la queue beaucoup plus longue & d'une couleur uniforme, le museau plus alongé, la mine beaucoup moins douce & le naturel plus féroce. Il ne se trouve que dans les climats les plus chauds, & paroit commun en Barbarie, en Arabie, & dans tous les pays qu'habitent le lion, la panthère & l'once. Comme eux, il vit de proie ; mais étant plus petit & plus foible, il a plus de peine à se procurer sa subsistance, & souvent il est forcé de se contenter de leurs restes. Il s'éloigne de la panthère, dont il redoute la cruauté ; mais il suit le lion, qui, dès qu'il est repu, ne fait de mal à personne. Le *caracal* profite des débris de sa table, quelquefois même il l'accompagne d'assez près ; parce que grimpant légèrement sur les arbres, il ne craint pas la colère du lion, qui ne pourroit l'y suivre, comme feroit la panthère. C'est par toutes ces raisons qu'on a dit que le *caracal* étoit *le pourvoyeur du lion ;* que celui-ci, dont l'odorat n'est pas fin, s'en servoit pour éventer les autres animaux dont il partageoit ensuite avec lui la dépouille.

Le *caracal* est de la grandeur d'un renard, mais il est beaucoup plus féroce & plus fort ; il ne s'apprivoise que très-difficilement ; cependant lorsqu'il est pris jeune & élevé avec soin, on peut le dresser à la chasse, qu'il aime naturellement, & à laquelle il réussit très-bien, pourvu qu'on ait l'attention de ne le jamais lâcher que contre des animaux qui lui soient inférieurs, & qui ne puissent lui résister ; autrement il se rebute & refuse le service dès qu'il y a du danger. On s'en sert aux Indes pour prendre les lièvres, les lapins, & même les grands oiseaux, qu'il surprend & saisit avec une adresse singulière.

Cette espèce renferme un grand nombre de variétés ; il y a des *caracals* qui ont des pinceaux au bout des oreilles, & d'autres qui n'en ont point. On trouve ces derniers dans la partie du Royaume d'Alger qu'on nomme *Constantine* ; leur poil est d'une couleur roussâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou jusqu'à la queue, & des taches séparées sur les flancs, posées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-dessus des jambes de devant, & une bande de poil rude sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au dessus du tarse, & ce poil est retroussé en haut au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps.

Le *caracal* de Nubie a la face plus ronde que le *caracal* de Barbarie, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés ; il n'a pas la croix de mulet sur le garot, comme l'ont la plupart des *caracals* de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre & l'intérieur des cuisses, il y a de petites taches fauve-clair, & non pas d'un brun-noirâtre, comme dans le *caracal* de Barbarie.

Digitized by Google

Dans la Lybie, on trouve un *caracal* à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires; ces *caracals* à oreilles blanches ont auſſi des pinceaux, mais courts, minces & noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité, & ceinte de quatre anneaux noirs, & quatre guêtres noires derrière les jambes, comme le *caracal* de Nubie; ils ſont plus petits que les autres, n'étant guère que de la groſſeur d'un grand chat domeſtique: les oreilles, qui ſont fort blanches en dedans & garnies d'un poil fort touffu, ſont d'un roux vif en dehors.

Enfin il paroît que ces animanx varient également par la forme & la longueur de la queue, & par la hauteur des jambes; mais ces différences n'empêchent point qu'ils ne ſoient tous d'une ſeule & même eſpèce.

CARAGUE, dans la relation de Laët, eſt le ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

CARCAJOU, eſt le nom que porte le glouton en Canada & dans le nord de l'Amérique. *Voyez* GLOUTON.

CARIACOU, eſt le nom ſous lequel le chevreuil eſt connu à Cayenne. *Voyez* CHEVREUIL & MAZAMES.

CARIBOU, eſt le nom qu'on donne au renne dans le nord de l'Amérique. *Voyez* RENNE.

CARIGUE ou CARIGUEYA, au Bréſil, ſarigue. *Voyez* ce mot.

CARIGUEIBEJU, au Bréſil, eſt le même animal que la Saricovienne. *Voyez* SARICOVIENNE.

CARIGUEYA TAIBI, de Marcgrave, eſt le ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

CARNASSIER, *CARNIVORE*, adj. dénominations génériques pour les animaux qui vivent de chair ou qui en mangent. *Carnaſſier* ſe dit proprement de l'animal que la néceſſité de nature force à ſe nourrir de chair, & qui ne peut vivre d'autre choſe; & tous ces animaux ſont armés de griffes aigues, de dents tranchantes, inſtrumens de meurtre: leur inſtinct eſt farouche & leur naturel ſanguinaire. Le *lion*, le *tigre*, le *loup*, ſont des animaux *carnaſſiers*.

L'animal *carnivore* ſe nourrit bien de chair à la vérité, mais n'eſt pas réduit à cet unique aliment; il peut, comme les animaux dont la nature eſt douce & la vie innocente, ſe nourrir des fruits de la terre, & ſon naturel ſemble participer à la fois de la bénignité, de l'inclination ſociale des frugivores, & de la férocité des *carnaſſiers*. Entre les eſpèces qui offrent ce bizarre contraſte, ce honteux mêlange, laquelle doit être nommée la première? hélas! celle de l'homme. *Voyez* les articles *frugivores* & *quadrupèdes*.

CASTAR, en Perſe, ce nom déſigne *l'hyæne*. *Voyez* HYÆNE.

CASTOR (le) ſemble faire la nuance des quadrupèdes aux poiſſons; vivant ſur la terre & dans l'eau, il participe également de la nature des habitans de l'un & de l'autre élément. Reſſemblant aux animaux terreſtres par les parties antérieures de ſon corps, il paroît en même temps tenir des animaux aquatiques par les parties poſtérieures: une queue plate, ovale, couverte d'écailles, longue d'un pied, épaiſſe d'un pouce & large de cinq ou ſix, dont il ſe ſert comme d'un gouvernail pour ſe diriger dans l'eau; les doigts des pieds de derrière unis par une forte membrane, & qui lui ſervent de nageoires, tandis que les doigts des pieds de devant bien ſéparés & diviſés lui ſervent de mains pour porter à ſa bouche; les dents très-dures & fort tranchantes, les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière, plus de facilité pour nager que pour courir; les ſens très-bons, l'odorat ſurtout très-fin, de l'averſion pour la mal-propreté & les mauvaiſes odeurs; telle eſt la conformation, telles ſont les qualités phyſiques du *caſtor*. L'amour de la paix, un penchant décidé pour la ſociété, des appetits modérés, de l'horreur pour la chair & le ſang, l'art de conſtruire des ouvrages dont la beauté, la grandeur & la ſolidité étonnantes ſuppoſent un inſtinct rival de l'intelligence, voilà ſon naturel, ſes talens & ſes mœurs.

C'eſt au mois de Juin ou de Juillet que les *caſtors* ſe raſſemblent pour ſe réunir en ſocieté; ils arrivent en nombre & de pluſieurs côtés, & forment bientôt une troupe de deux ou trois cents. Le lieu du rendez-vous eſt ordinairement celui de l'établiſſement, & c'eſt toujours au bord des eaux. Ils préfèrent les rives des lacs, des rivières, & des autres eaux douces. Si ce ſont des eaux plates qui ſe ſoutiennent à la même hauteur, comme dans un lac, ils ſe diſpenſent de conſtruire une digue; mais dans les eaux courantes, ils établiſſent une chauſſée, & par cette retenue, ils forment une eſpèce d'étang ou de pièce d'eau qui ſe ſoutient toujours à la même hauteur; la chauſſée traverſe la rivière d'un bord à l'autre, comme une écluſe: elle a ſouvent quatre-vingt ou cent pieds de longueur ſur dix ou douze pieds d'épaiſſeur à ſa baſe. Ils y emploient des arbres de différentes groſſeurs; ils en font une eſpèce de pilotis ſerré, dont il rempliſſent encore les intervalles avec de la terre. Tous ſont occupés à ce travail commun. Ils n'ont d'autres inſtrumens que leurs dents, leurs queues & leurs pieds de devant; ce ſont leurs haches, leurs ſcies, leurs truelles, leurs voitures. Les uns s'occupent à ronger, à couper, à ébrancher les arbres; d'autres à les amener, par terre ou par eau, juſqu'au lieu de leur conſtruction. Tandis que les uns élèvent avec les dents le gros bout de ces arbres contre le bord de la rivière ou contre l'arbre qui la traverſe, d'autres plongent en même temps juſqu'au fond de l'eau, pour y creuſer avec les pieds de devant, un trou dans lequel ils font entrer la pointe du pieu, afin qu'il puiſſe ſe tenir debout. A meſure que les uns plantent ainſi leurs pieux, les autres vont chercher de la terre, qu'ils gâchent avec leurs pieds, & battent avec leur queue; ils la portent dans leur gueule & avec leurs pieds de devant, & ils en tranſportent une ſi grande quantité, qu'ils en rempliſſent tous les intervalles

Digitized by Google

de leurs pilotis. Ce pilotis eſt compoſé de pluſieurs rangs de pieux tous égaux en hauteur, & tous plantés les uns contre les autres : il eſt rempli & maçonné par-tout ; les pieux ſont plantés verticalement du côté de la chûte de l'eau : tout l'ouvrage eſt au contraire en talus du côté qui en ſoutient la charge ; enſorte que la chauſſée, qui a dix ou douze pieds à la baſe, ſe réduit à deux ou trois pieds d'épaiſſeur au ſommet. Ainſi elle a non ſeulement toute l'étendue, toute la ſolidité néceſſaires, mais encore la forme la plus convenable pour retenir l'eau, en ſoutenir le poids & en rompre les efforts.

Au haut de cette chauſſée, c'eſt-à-dire dans l'endroit où elle a le moins d'épaiſſeur, ils pratiquent deux ou trois ouvertures en pente, qui ſont autant de décharges de ſuperficie, qu'ils élargiſſent ou retréciſſent, ſelon que la rivière vient à hauſſer ou baiſſer ; & lorſque par quelques inondations trop grandes & trop ſubites, il ſe fait quelques brêches à leur digue, ils ſavent la réparer, & travaillent de nouveau dès que les eaux ſont baiſſées.

Après avoir ainſi travaillé en corps à élever ce grand ouvrage public, les *caſtors* ſe diſperſent par compagnies pour édifier des habitations particulières. Ce ſont des eſpèces de cabanes ou plutôt de maiſonettes bâties dans l'eau ſur un pilotis plein tout près du bord de leur étang, avec deux iſſues ; l'une pour aller à terre, l'autre pour ſe jetter à l'eau. La forme de cet édifice eſt preſque toujours ovale ou ronde ; il y en a de plus grands & de plus petits, depuis cinq juſqu'à huit ou dix pieds de diamêtre ; il s'en trouve auſſi quelquefois qui ſont à deux ou trois étages : les murailles ont juſqu'à deux pieds d'épaiſſeur ; elles ſont élevées à plomb ſur le pilotis plein, qui ſert en même temps de fondement & de plancher à la maiſon. Lorſqu'elles n'ont qu'un étage, les murailles ne s'élèvent droites qu'à quelques pieds de hauteur, au-deſſus de laquelle elles prennent la courbure d'une voûte en anſe de panier. Cette voûte termine l'édifice & lui ſert de couvert, il eſt maçonné avec ſolidité & enduit avec propreté en dehors & en dedans ; il eſt impénétrable à l'eau des pluies & réſiſte aux vents les plus impétueux : les parois en ſont revêtues d'une eſpèce de ſtuc ſi bien gâché avec leurs pieds, & ſi proprement appliqué avec leurs queues, qu'il ſemble que la main de l'homme y ait paſſé.

Ils mettent en œuvre différentes eſpèces de matériaux ; des bois, des pierres, & des terres ſablonneuſes qui ne ſont point ſujettes à ſe délayer par l'eau. Les bois qu'ils emploient ſont preſque tous légers & tendres ; ce ſont des aunes, des peupliers, des ſaules, qui naturellement croiſſent au bord des eaux, & qui ſont plus faciles à écorcer, à couper, à voiturer, que des arbres dont le bois ſeroit plus peſant & plus dur. Lorſqu'ils attaquent un arbre, ils ne l'abandonnent pas qu'il ne ſoit abattu, dépecé, tranſporté : ils le coupent toujours à un pied ou un pied & demi de hauteur de terre ; ils travaillent aſſis, & outre l'avantage de cette ſituation commode, ils ont le plaiſir de ronger continuellement de l'écorce & du bois, dont le goût leur eſt fort agréable ; car ils préfèrent l'écorce fraîche & le bois tendre à la plupart des alimens ordinaires : ils en font ample proviſion pour ſe nourrir pendant l'hiver ; ils n'aiment pas le bois ſec.

C'eſt dans l'eau & près de leurs habitations qu'ils établiſſent leur magaſin. Chaque cabane a le ſien proportionné au nombre de ſes habitans, qui tous y ont un droit commun, & ne vont jamais piller leurs voiſins. On a vu des bourgades compoſées de vingt ou de vingt-cinq cabanes. Ces grands établiſſemens ſont rares, & la république n'eſt ordinairement formée que de dix ou douze tribus, dont chacune a ſon quartier, ſon magaſin, ſon habitation ſéparée ; ils ne ſouffrent pas que des étrangers viennent s'établir dans leurs enceintes. Les plus petites cabanes contiennent deux, quatre, ſix, & les plus grandes, dix, vingt, & même, dit-on, juſqu'à trente *caſtors*, preſque toujours en nombre pair, autant de femelles que de mâles ; ainſi, en comptant même au rabais, on peut dire que leur ſociété eſt ſouvent compoſée de cent cinquante ou deux cents *caſtors*. Quelque nombreuſe que ſoit cette ſociété, la paix s'y maintient ſans altération. Amis entre eux, s'ils ont quelques ennemis au dehors, ils ſavent les éviter, ils s'avertiſſent en frappant avec leur queue ſur l'eau un coup qui retentit au loin dans toutes les voûtes des habitations ; chacun prend ſon parti, ou de plonger dans le lac, ou de ſe réceler dans leurs murs, qui ne craignent que le feu du ciel ou le fer de l'homme.

Ces aſyles ſont non ſeulement très-ſûrs, mais encore très-propres & très-commodes ; le plancher eſt jonché de verdure ; des rameaux de buis & de ſapin ſervent de tapis, ſur lequel ils ne font ni ne ſouffrent jamais aucune ordure ; la fenêtre qui regarde ſur l'eau, leur ſert de balcon pour ſe tenir au frais & prendre le bain pendant la plus grande partie du jour. Ils s'y tiennent debout, la tête & les parties antérieures du corps élevés, & toutes les parties poſtérieures plongées dans l'eau. Cette fenêtre eſt percée avec précaution, l'ouverture en eſt aſſez élevée pour ne pouvoir jamais être fermée par les glaces. Dans la ſaiſon, ils en abaiſſent la tablette, coupent en pente les pieux ſur leſquels elle étoit appuyée, & ſe font une iſſue juſqu'à l'eau ſous la glace. Cet élément liquide leur fait tant de plaiſir, qu'ils ſemblent ne pouvoir s'en paſſer ; ils vont quelquefois aſſez loin ſous la glace, c'eſt alors qu'on les prend aiſément, en attaquant d'un côté la cabane, & les attendant en même temps à un trou qu'on pratique dans la glace à quelque diſtance, & où ils ſont obligés d'arriver pour reſpirer. L'habitude qu'ils ont de tenir continuellement la queue & toutes les parties poſtérieures du corps dans l'eau, paroît avoir changé la nature de leur chair ; celle des cuiſſes & de la queue a l'odeur, la ſaveur, & toutes les qualités de celle du poiſſon : au lieu que celle des parties antérieures

Digitized by Google

jusqu'aux reins, a la qualité, le goût, & la consistance de la chair des animaux de la terre & de l'air. Au reste, cette chair, quoique grasse & délicate, a toujours un goût amer assez désagréable.

Les *castors* se rassemblent, comme nous avons dit, au commencement de l'été; ils emploient les mois de juillet & d'août à construire leur digue, & leurs cabanes; ils font leur provision d'écorces & de bois dans le mois de septembre; ensuite ils jouissent de leurs travaux, ils goûtent les douceurs du repos & les plaisirs de l'amour. Se connoissant, prévenus l'un pour l'autre pour l'habitude, par les plaisirs & les peines d'un travail commun, chaque couple ne se forme point au hasard, mais s'unit par choix & s'assortit par goût; ils passent ensemble l'automne & l'hiver. Contens l'un de l'autre, ils ne ne se quittent guère; à l'aise dans leur domicile, ils n'en sortent que pour faire des promenades agréables ou utiles; ils en rapportent des écorces fraiches, qu'ils préfèrent à celles qui sont seches ou trop imbibées d'eau.

Les femelles portent, dit-on, quatre mois; elles mettent bas sur la fin de l'hiver, & produisent ordinairement deux ou trois petits. Les mâles les quittent à-peu-près dans ce temps; ils vont à la campagne jouir des douceurs & des fruits du printemps; ils reviennent de temps en temps à la cabane, mais ils n'y séjournent plus; les mères y demeurent occupées à allaiter, à élever leurs petits, qui sont en état de les suivre au bout de quelques semaines. Elles vont à leur tour se promener, se rétablir à l'air, manger du poisson, des écrévisses, des écorces nouvelles, & passent ainsi l'été sous les eaux & dans les bois. Ils ne se rassemblent qu'en automne, à moins que les inondations n'aient renversé leur digue ou détruit leurs cabanes; car alors ils se réunissent de bonne heure pour en réparer les brêches.

Il y a des lieux que les *castors* habitent de préférence, où l'on a vu, qu'après avoir détruit plusieurs fois leurs travaux, ils venoient tous les étés pour les réédifier; jusqu'à ce qu'enfin fatigués de cette persécution, & affoiblis par la perte de plusieurs d'entre eux, ils ont pris le parti de changer de demeures, & de se retirer au loin dans les solitudes les plus profondes. Souvent la société qui a souffert trop de pertes, ne se rétablit point; le petit nombre de ceux qui ont échappé à la mort ou à la captivité, se disperse; ils deviennent fuyards: leur génie flétri par la crainte, ne s'épanouit plus; ils s'ensouissent eux & leurs talens dans un terrier, où rabaissés à la condition des autres animaux, ils mènent une vie timide, ne s'occupent plus que des besoins pressans, n'exercent que leurs facultés individuelles, & perdent sans retour leurs qualités sociales; effets ordinaires que produit sur les animaux l'empire tyrannique de l'homme.

Aussi ce n'est que dans un pays libre, dans ces contrées désertes & éloignées, ignorées ou peu fréquentées par les hommes, que les *castors* se livrent à leur instinct & développent leurs talens. Dans les pays habités, ils ne se réunissent pas; ils n'entreprennent, ne construisent rien; ils demeurent, comme le blaireau, dans un boyau sous terre, d'où leur est venu le nom de *castors terriers*. Ces *castors* terriers sont fort aisés à reconnoître; leur robe est sale, le poil est rongé sur le dos par le frottement de la terre. Ils habitent, comme les autres, assez volontiers au bord des eaux, où quelques-uns même creusent une fosse de quelques pieds de profondeur, pour former un petit étang qui arrive jusqu'à l'ouverture de leur terrier; ce terrier s'étend quelquefois à plus de cent pieds en longueur, & va toujours en s'élevant, afin qu'ils aient la facilité de se retirer en haut, à mesure que l'eau s'élève dans les inondations; mais il se trouve aussi de ces *castors* solitaires qui habitent assez loin des eaux dans les terres. Tous nos *bièvres* d'Europe sont des *castors* solitaires & terriers.

Autant le *castor* en société est supérieur aux autres animaux, autant il leur paroît inférieur dans l'état individuel. Seul, il a peu d'industrie personnelle, encore moins de ruse, pas même assez de défiance pour éviter les pièges grossiers. Loin d'attaquer les autres animaux, il ne sait pas même se bien défendre; il préfère la fuite au combat, quoiqu'il morde cruellement & avec acharnement lorsqu'il se trouve saisi par la main du chasseur. Le seul ennemi qu'il combatte avec avantage, est la loutre; il la chasse, & ne lui permet pas d'habiter sur les eaux qu'il fréquente. Cet animal en domesticité, est doux, tranquille, triste, assez familier, mais indifférent, ne s'attachant pas volontiers, ne cherchant ni à nuire ni à plaire; en un mot, sans passions violentes, sans appétits véhémens, ne se donnant que peu de mouvement, ne faisant d'effort pour quoi que ce soit, cependant occupé sérieusement du désir de sa liberté, mais sans montrer ni fureur ni précipitation dans les efforts qu'il fait pour se la procurer. Il paroît qu'à un an ces animaux ont pris la plus grande partie de leur accroissement; ainsi la durée de leur vie ne peut être bien longue, & c'est peut-être trop que de l'étendre à quinze ou vingt ans.

Tous les *castors* diffèrent par la couleur, suivant le climat qu'ils habitent. Dans les contrées du Nord les plus reculées, ils sont tous noirs, & ce sont les plus beaux. Parmi ces *castors* noirs, il s'en trouve quelquefois de tout blancs, ou de blancs tachés de gris, & mêlés de roux sur le chignon & sur la croupe. A mesure qu'on s'éloigne du Nord, la couleur s'éclaircit & se mêle; ils sont couleur de marron dans la partie septentrionale du Canada, châtains vers la partie méridionale, & jaunes ou couleur de paille chez les Illinois. On trouve des *castors* en Amérique depuis le trentième degré, jusqu'au soixantième & au-delà; ils sont très-communs dans le Nord, & toujours en moindre nombre à mesure qu'on avance vers le Midi; c'est la même chose dans l'ancien continent. On n'en trouve en quan-

Digitized by Google

tité que dans les contrées les plus ſeptentrionales, & ils ſont très-rares en France, où l'on n'en voit guère qu'en Languedoc & dans les iſles du Rhône.

Ce qui engage l'homme à faire la guerre à cet animal innocent, c'eſt ſur-tout la belle & précieuſe fourrure dont il eſt couvert. Cette fourrure eſt encore plus belle & plus fournie que celle de la loutre. Elle eſt compoſée de deux ſortes de poils; l'un plus court, mais très-touffu, fin comme le duvet, impénétrable à l'eau, revêt immédiatement la peau; l'autre plus long, plus ferme, plus luſtré, mais plus rare, recouvre ce premier vêtement, le défend des ordures, de la pouſſière & de la fange. Ce ſecond poil n'a que peu de valeur; ce n'eſt que le premier qu'on emploie dans nos manufactures. Les fourrures les plus noires ſont ordinairement les plus fournies, & par conſéquent les plus eſtimées; celles des *caſtors* terriers ſont fort inférieures à celles des *caſtors* cabanés. Les *caſtors* ſont ſujets à la mue pendant l'été, comme tous les autres quadrupèdes; auſſi la fourrure de ceux qui ſont pris dans cette ſaiſon, n'a que peu de valeur, & c'eſt principalement en hiver que les chaſſeurs les cherchent, parce que leur fourrure n'eſt parfaitement bonne que dans cette ſaiſon. Celle des *caſtors* blancs eſt eſtimée à cauſe de ſa rareté, & les parfaitement noirs ſont preſque auſſi rares que les blancs.

Mais indépendamment de la fourrure que le *caſtor* fournit, il donne encore une matière dont on a fait grand uſage en médecine. Cette matière, appellée *caſtoreum*, eſt contenue dans deux groſſes véſicules ou poches que les anciens avoient priſes pour les teſticules de l'animal. Cette liqueur, qui a des qualités reconnues en médecine, ſert aux Sauvages pour attirer dans les pièges différens animaux carnaſſiers, comme martes, renards, carcajoux, qui chaſſent aux *caſtors*, en oignant ces pièges de caſtoreum. On dit auſſi que ces mêmes Sauvages tirent de la queue du *caſtor*, une huile dont ils uſent comme de topique pour différens maux. Ses dents leur ſervent de couteaux pour couper, creuſer & polir le bois. Ils s'habillent de peaux de *caſtors*, & les portent en hiver le poil contre la chair. Ce ſont ces fourrures imbibées de la ſueur des Sauvages, que l'on appelle *caſtor gras*, dont on ne ſe ſert que pour les ouvrages les plus groſſiers.

Il ſe fait un grand commerce de peaux de *caſtor*. Les marchands, dit M. Savary, les diſtinguent en *caſtors neufs*, *caſtors ſecs*, & *caſtors gras*. Les *caſtors* neufs ſont les peaux des *caſtors* qui ont été tués à la chaſſe pendant l'hiver & avant la mue. Ce ſont les meilleures & les plus propres à faire de belles fourrures. Les *caſtors* ſecs, qu'on nomme auſſi *caſtors* maigres, ſont les peaux des *caſtors* provenant de la chaſſe d'été, dans le temps que l'animal eſt en mue & a perdu une partie de ſon poil. Les *caſtors* ſecs peuvent auſſi être employés en fourrures, quoique bien inférieurs aux premiers; leur plus grand uſage eſt pour les chapeaux. Le *caſtor* gras vaut mieux que le *caſtor* ſec; on ne s'en ſert cependant que pour la fabrique des chapeaux. Outre les chapeaux & les fourrures auxquels on emploie le poil & les peaux de *caſtor*, on a tenté d'en faire des draps; mais les draps ordinaires ſont préférables à ceux de *caſtor*. L'expérience a fait voir que les étoffes fabriquées avec le poil de *caſtor*, quoique mêlé avec de la laine de Ségovie, ne gardoient pas bien la teinture, & devenoient ſèches & dures comme le feutre.

Comme ſi ce n'étoit pas aſſez des merveilles de l'inſtinct du *caſtor*, les écrivains & les voyageurs toujours diſpoſés à exagérer, ont, en parlant de cet animal, entaſſé fables ſur fables, rêveries ſur rêveries. Ils ont ſuppoſé aux *caſtors* des idées de police & un code de gouvernement; ils ont dit qu'ils réduiſoient à l'eſclavage les *caſtors* vagabonds; qu'ils s'en ſervoient pour porter leur terre & traîner leur bois; qu'ils forçoient au travail les pareſſeux, quoiqu'il n'y ait point de pareſſeux parmi les *caſtors*; qu'ils ne s'aſſembloient qu'en nombre impair, afin que dans leurs conſeils il y eût toujours une voix prépondérante; que la ſociété avoit un préſident, & chaque tribu ſon Intendant; qu'ils avoient des ſentinelles établies pour la garde publique; que quand ils étoient pourſuivis, ils s'arrachoient les teſticules pour ſatisfaire à la cupidité des chaſſeurs, & ſe montroient ainſi mutilés pour trouver grace à leurs yeux. Tous ces faits ſont merveilleux, mais ils n'ont jamais exiſté que dans l'imagination de ceux qui les ont écrits; les *caſtors* n'ont réellement d'autre induſtrie, d'autres talens que ceux dont nous venons de donner le détail. C'en eſt bien aſſez pour exciter notre admiration: république dont tous les membres ſont égaux, où tous les citoyens ſont heureux; ſociété paiſible & ſimple, unie par le ſentiment, régie par la nature, & qui n'a pas ces brillantes perfections de la nôtre, qui ſuppoſent des défauts plus grands.

Le nom du *caſtor* eſt originairement grec; celui de *fiber* déſigne cet animal chez les Ecrivains latins modernes.

CAVIA COBAYA, au Bréſil, eſt le *cochon d'inde*. *Voyez* ce mot.

CAY, au Bréſil, *ſaï*, eſpèce de *ſagoin*. *Voyez* SAÏ.

CAYMIRI, dans les terres du Maragnon, *ſaimiri*, jolie petite eſpèce de *ſapajou*. *Voyez* SAIMIRI.

CAYOPOLLIN (le) eſt un petit animal des montagnes de la Nouvelle-Eſpagne, un peu plus grand qu'un rat, reſſemblant au ſarigue par le muſeau, les oreilles & la queue, qui eſt plus épaiſſe & plus forte que celle d'un rat, & de laquelle, d'ailleurs, il ſe ſert comme d'une main; il a le ventre, les jambes & les pieds blancs. Les petits, lorſqu'ils ont peur, tiennent la mère embraſſée; elle les porte ainſi avec elle & les élève ſur les arbres.

Digitized by Google

Le *cayopollin* eſt plus grand, a le muſeau moins pointu & la queue plus longue que la marmoſe, & en tout, il approche encore plus que la marmoſe de l'eſpèce du ſarigue. Ces trois animaux ſe reſſemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures & extérieures, par les os ſurnuméraires du baſſin, par la forme des pieds, par la naiſſance prématurée, la longue & continuelle adhérence des petits aux mamelles, & enfin, par les autres habitudes de nature. Ils ſont auſſi tous trois du nouveau monde & du même climat : ils ſont naturels aux contrées méridionales de l'Amérique.

Du reſte, ce ſont tous des animaux très-laids; leur gueule, fendue comme celle d'un brochet, leurs oreilles de chauve-ſouris, leur queue de couleuvre & leurs pieds de ſinge, préſentent une forme biſarre, qui devient encore plus déſagréable par la mauvaiſe odeur qu'ils exhalent, & par la lenteur & la ſtupidité dont leurs actions & leurs mouvemens paroiſſent accompagnés.

Le *cayopollin* eſt le *philander africanus* de Briſſon; dénomination fautive, cet animal n'étant pas naturel à l'Afrique, mais à l'Amérique.

CAYOUASSOU, au Bréſil, *ſapajou. Voyez* la ſuite de l'article SINGE, ſur la famille des SAPAJOUS.

CAYOU-OUASSOU, dans les terres du Maragnon, *ſajou*, eſpèce de *ſapajou. Voyez* SAJOU.

CÉBAL, de Charleton, eſt la *zibeline. Voyez* ZIBELINE.

CEMAS, dans Belon, ce nom déſigne le *chamois. Voyez* CHAMOIS.

CÉPHALOTE, dénomination ſous laquelle nous indiquons une eſpèce particulière de chauve-ſouris. *Voyez* l'article CHAUVE-SOURIS.

CERCOPITHÉCOS, CERCOPITHÈQUE, (ſinge à queue), dénomination générique, employée par les Grecs, pour déſigner toutes les guenons ou ſinges à longue queue. *Voyez* SINGES.

CERF (le) eſt le premier, le plus grand & le plus diſtingué des habitans des bois: innocent, doux & tranquille, il ne ſemble être fait que pour embellir, animer la ſolitude des forêts, & occuper loin de nous les retraites paiſibles de ces jardins de la nature. Sa forme élégante & légère, ſa taille auſſi ſvelte que bien priſe, ſes membres flexibles & nerveux, ſa tête parée d'un bois vivant qui ſe renouvelle tous les ans, ſa grandeur, ſa légèreté, ſa force le diſtinguent aſſez du reſte des animaux ſauvages.

Le *cerf* a l'odorat exquis, & l'oreille excellente. Lorſqu'il écoute, il leve la tête, dreſſe les oreilles, & alors il entend de fort loin. Lorſqu'il ſort de l'épaiſſeur du bois, & qu'il ſe trouve dans un taillis ou dans quelqu'autre endroit à demi découvert, il s'arrête pour regarder de tous côtés & cherche enſuite le deſſous du vent pour ſentir s'il n'y a pas quelqu'un qui puiſſe l'inquiéter. Il eſt d'un naturel aſſez ſimple, & cependant il eſt curieux : Lorſqu'on le ſiffle ou qu'on l'appelle de loin, il s'arrête tout court & regarde fixément & avec une eſpèce d'admiration les voitures, le bétail, les hommes, & s'ils n'ont ni armes, ni chiens, il continue à marcher d'aſſurance & paſſe ſon chemin fièrement & ſans fuir : il paroît auſſi écouter avec autant de plaiſir que de tranquillité le chalumeau ou le flageolet des bergers, & les veneurs ſe ſervent quelquefois de cet artifice pour le raſſurer. En général il craint beaucoup moins l'homme que les chiens, & ne prend de la défiance & de la ruſe qu'à meſure & qu'autant qu'il aura été inquiété.

Le *cerf* mange lentement; il choiſit ſa nourriture, & lorſqu'il a *viandé*, (mangé) il cherche à ſe repoſer pour ruminer à loiſir; mais il paroît qu'il rumine moins facilement que le bœuf; comme il a le cou long & arqué, il lui faut beaucoup plus d'effort pour faire remonter la nourriture, & cet effort ſe fait par une eſpèce de hoquet dont le mouvement ſe marque au dehors & dure pendant tout le temps de la rumination. Il a la voix d'autant plus forte, plus groſſe & plus tremblante, qu'il eſt plus âgé; il *rait* (crie) d'une manière effroyable dans le tems du rut; il eſt alors ſi tranſporté, qu'il ne s'inquiète ni ne s'effraie de rien; on peut donc le ſurprendre aiſément, & comme il eſt alors ſurchargé de venaiſon, il ne tient pas long-temps devant les chiens, mais il eſt dangereux *aux abois* (pouſſé à bout & près d'être pris); il ſe jette alors ſur eux avec une eſpèce de fureur, & ſouvent il en tue ou eſtropie pluſieurs.

Le *cerf* ne boit guère en hiver & encore moins au printems; l'herbe tendre & chargée de roſée lui ſuffit; mais dans les chaleurs & les ſéchereſſes de l'été, il va boire aux ruiſſeaux, aux mares, aux fontaines; & dans le tems du rut, il eſt ſi fort échauffé, qu'il cherche l'eau par-tout, non-ſeulement pour appaiſer ſa ſoif, mais pour ſe baigner & ſe raffraîchir le corps. Il nage parfaitement bien & plus légerement alors que dans tout autre temps, à cauſe de ſa *venaiſon* (graiſſe ou embonpoint), dont le volume eſt plus léger qu'un pareil volume d'eau : on en a vu traverſer de très-grandes rivières : on prétend même qu'attirés par l'odeur des biches, les *cerfs* ſe jettent à la mer dans le temps du rut, & paſſent d'une iſle à une autre à des diſtances de pluſieurs lieues : ils ſautent encore plus légèrement qu'ils ne nagent; car, lorſqu'ils ſont pourſuivis, ils franchiſſent aiſément une haie, & même une paliſſade d'une toiſe de hauteur. Leur nourriture eſt différente ſuivant les diverſes ſaiſons : en automne, après le rut, ils cherchent les boutons des arbuſtes verds, les fleurs de bruyères, les feuilles de ronces; en hiver, lorſqu'il neige, ils pèlent les arbres & ſe nourriſſent d'écorce, de mouſſe, &c.; & lorſqu'il fait un temps doux, ils vont viander dans les blés; au commencement du printemps,

Digitized by Google

ils cherchent les chatons des trembles ; des marſaules, des coudriers, les fleurs & les boutons du cornouiller, &c. : en été, ils ont de quoi choiſir ; mais ils preſèrent les ſeigles à tous les autres grains, & la bourgenne à tous les autres bois.

En termes de chaſſe, on diſtingue les *cerfs* en *daguet*, *jeune cerf*, *cerf de dix cors jeunement*, *cerf de dix cors* & *vieux cerf*.

Le daguet eſt un jeune *cerf* portant les *dagues*, c'eſt-à-dire, ſa première *tête* ou premier bois, qui lui vient au commencement de la ſeconde année. Le jeune *cerf* eſt celui qui eſt dans la troiſième, quatrième ou cinquième année de ſa vie ; le *cerf* de dix cors jeunement, celui qui eſt dans la ſixième ; le *cerf* de dix cors, celui qui eſt dans la ſeptième, & le vieux *cerf*, celui qui eſt dans la huitième année de ſa vie & au-delà.

En général, ces animaux ſont portés à demeurer enſemble & à marcher de compagnie ; ils ſe mettent en *hardes*, (troupes) dès le mois de décembre, & pendant les grands froids ils cherchent à ſe mettre à l'abri dans des endroits fourrés où ils ſe tiennent ſerrés les uns contre les autres, & ſe réchauffent de leur haleine. A la fin de l'hiver ils gagnent le bord des forêts, & ſortent dans les blés.

Au printemps leur bois tombe ; la *tête* (le bois entier) ſe détache d'elle-même, ou par un petit effort qu'ils font en s'accrochant à quelque branche : il eſt rare que les deux côtés tombent préciſément en même-temps, & ſouvent il y a un jour ou deux d'intervalle entre la chûte de chacun des côtés de la tête. Les vieux *cerfs* mettent bas les premiers, vers la fin de février, ou au commencement de mars ; ceux de dix cors ne mettent bas que vers le milieu ou la fin de mars ; ceux de dix cors jeunement, dans le mois d'avril ; les jeunes *cerfs*, au commencement, & les daguets, vers le milieu & la fin de mai ; mais il y a ſur tout cela beaucoup de variétés, & l'on voit quelquefois de vieux *cerfs* mettre bas plus tard que d'autres qui ſont plus jeunes. Au reſte, la mue de la tête des *cerfs* avance lorſque l'hiver eſt doux, & retarde lorſqu'il eſt rude & de longue durée.

Dès que les *cerfs* ont mis bas, ils ſe ſéparent les uns des autres, & il n'y a plus que les jeunes qui demeurent enſemble : ils ne ſe tiennent pas dans les forêts, mais ils gagnent les beaux pays, les buiſſons, les taillis clairs où ils demeurent tout l'été pour y refaire leur *tête*, & dans cette ſaiſon ils marchent la tête baſſe, crainte de la froiſſer entre les branches ; car elle eſt ſenſible tant qu'elle n'a pas pris ſon entier accroiſſement. La tête des plus vieux *cerfs* n'eſt encore qu'à moitié refaite vers le milieu de mai, & n'eſt tout-à-fait alongée & endurcie que vers la fin de juillet ; celle des plus jeunes *cerfs* tombant plus tard, repouſſe & ſe refait auſſi plus tard ; mais dès qu'elle eſt entiérement alongée & qu'elle a pris de la ſolidité, les *cerfs* la frottent contre les arbres pour la dépouiller de la peau dont elle eſt revêtue, & comme ils la frottent pendant pluſieurs jours de ſuite, on prétend qu'elle ſe teint de la couleur de la ſeve du bois auquel ils touchent ; qu'elle devient rouſſe comme les hêtres & les bouleaux, brune contre les chênes, & noirâtre contre les charmes & les trembles. On dit auſſi que les têtes des jeunes *cerfs* qui ſont liſſes & peu *perlées*, (peu mamelonnées ou ſillonnées & chargées de rugoſités) ne ſe teignent pas à beaucoup près autant que celles des vieux *cerfs* dont les *perlures* ſont fort près les unes des autres, parce que ce ſont ces perlures qui retiennent la ſeve qui colore les bois ; mais tout cela nous paroît haſardé, car on a vu des *cerfs* privés & enfermés dans des enclos où il n'y avoit aucun arbre, deſquels cependant la *tête* étoit colorée comme celle des autres.

Peu de temps après que les *cerfs* ont *bruni leur tête*, ils commencent à reſſentir les impreſſions du rut ; les vieux ſont les plus avancés : dès la fin d'août & le commencement de ſeptembre, ils quittent les buiſſons, reviennent dans les forêts, & commencent à chercher les *bêtes*, (biches) ; ils *raient* d'une voix forte ; le cou & la gorge leur enflent ; ils ſe tourmentent ; ils traverſent en plein jour les guerêts & les plaines ; ils donnent de la tête contre les arbres ; ils paroiſſent tranſportés, furieux, & courent de pays en pays, juſqu'à ce qu'ils aient trouvé des femelles, qu'ils ſont encore obligés de pourſuivre, de contraindre & d'aſſujettir ; car elles les évitent d'abord : elles fuient & ne les attendent qu'après avoir été long-temps fatiguées de leur pourſuite. Lorſque deux *cerfs* ſe trouvent auprès de la même biche, il faut combattre avant que de jouir ; s'ils ſont d'égale force, ils ſe menacent, ils gratent la terre, ils *raient* d'un cri terrible, &, ſe précipitant l'un ſur l'autre, ils ſe battent à outrance, & ſe donnent des coups de tête & d'andouillers ſi forts, que ſouvent ils ſe bleſſent à mort. Le combat ne finit que par la défaite ou la fuite de l'un des deux ; & alors le vainqueur ne perd pas un inſtant pour jouir de ſa victoire, à moins qu'un autre ne ſurvienne encore, auquel cas il part pour l'attaquer & le faire fuir comme le premier. Les plus vieux *cerfs* ſont toujours les maîtres, parce qu'ils ſont plus fiers & plus hardis que les jeunes, qui n'oſent approcher d'eux, ni de la biche, & qui ſont obligés d'attendre qu'ils l'aient quittée pour l'avoir à leur tour : quelquefois, cependant, ils ſautent ſur la biche pendant que les vieux combattent, &, après avoir joui fort à la hâte, ils fuient promptement. Les vieux *cerfs* ſont beaucoup plus ardens & plus chauds que les jeunes : ils ſont auſſi plus inconſtans ; ils ont ſouvent pluſieurs bêtes à la fois, & lorſqu'ils

n'en

Digitized by Google

n'en ont qu'une, ils ne s'y attachent pas, ils ne la gardent que quelques jours, après quoi ils s'en séparent & vont en chercher une autre auprès de laquelle ils demeurent encore moins & passent ainsi successivement à plusieurs, jusqu'à ce qu'ils soient tout-à-fait épuisés.

Cette fureur amoureuse ne dure que trois semaines ; pendant ce temps, ils ne mangent que très-peu, ne dorment ni ne reposent nuit & jour : ils sont sur pied & ne font que marcher, courir, combattre & jouir ; aussi sortent-ils de là si fatigués, si maigres, qu'il leur faut du temps pour se remettre & reprendre des forces : ils se retirent ordinairement alors sur le bord des forêts, le long des meilleurs gagnages, (terres ensemencées), où ils peuvent trouver une nourriture abondante, & ils y demeurent jusqu'à ce qu'ils soient rétablis. Le rut, pour les vieux *cerfs*, commence au premier de septembre, & finit vers le 20 ; pour les *cerfs* de dix cors & de dix cors jeunement, il commence vers le 10 septembre, & finit dans les premiers jours d'octobre ; pour les jeunes *cerfs*, depuis le 20 septembre jusqu'au 18 octobre, & sur la fin de ce même mois, il n'y a plus que les *daguets* qui sont en rut, parce qu'ils y sont entrés les derniers de tous. Le rut est donc entièrement fini au commencement de novembre, & les *cerfs*, dans ce temps de foiblesse, sont faciles à forcer. Dans les années abondantes en gland, ils se rétablissent en peu de temps, par la bonne nourriture, & l'on remarque souvent un second rut à la fin d'octobre, mais qui dure beaucoup moins que le premier.

Dans les climats chauds, où les saisons sont plus avancées qu'en France, le rut est aussi plus précoce. En Grèce, par exemple, il paroît, par ce qu'en dit Aristote, qu'il commence dans les premiers jours d'août ; & qu'il finit à la fin de septembre. Dans ce temps du rut, les *cerfs* ont une odeur si forte, qu'elle infecte de loin ; leur chair même en est si fort imbue & pénétrée, qu'on ne peut ni la manger ni la sentir, & qu'elle se corrompt en peu de temps.

Le *cerf* est en état d'engendrer à l'âge de dix-huit mois, car on voit des *daguets*, c'est-à-dire, des *cerfs*, nés au printemps de l'année précédente, couvrir des biches en automne, & l'on doit présumer que ces accouplemens sont prolifiques, quoiqu'ils n'aient encore pris alors que la moitié ou les deux tiers de leur accroissement ; puisque, dès la seconde année, ils poussent des dagues, (premiers jets du bois), ce qui est le signe le plus certain de la puissance d'engendrer. D'ailleurs, les animaux qui ont un temps marqué pour le rut, engendrent plutôt que les autres animaux, qui ne sont en état d'engendrer que lorsqu'ils ont pris la plus grande partie de leur accroissement.

Cette différence qui se trouve entre les animaux qui, comme le *cerf*, ont un temps marqué pour le rut, & les autres animaux qui peuvent engendrer en tout temps, ne vient que de la manière dont ils se nourrissent : l'homme & les animaux domestiques qui, tous les jours, prennent à peu près une égale quantité de nourriture, souvent même trop abondante, peuvent engendrer en tout temps : le *cerf*, au contraire, & la plûpart des autres animaux sauvages, qui souffrent pendant l'hiver une grande disette, n'ont rien alors de surabondant, & ne sont en état d'engendrer qu'après s'être refaits pendant l'été ; & c'est aussi immédiatement après cette saison que commence le rut, pendant lequel le *cerf* s'épuise si fort, qu'il reste pendant tout l'hiver dans un état de langueur ; sa chair est même alors si dénuée de bonne substance, & son sang est si fort appauvri, qu'il s'engendre des vers sous sa peau, lesquels augmentent encore sa misère, & ne tombent qu'au printemps, lorsqu'il a repris, pour ainsi-dire, une nouvelle vie par la nourriture active que lui fournissent les productions nouvelles de la terre. Toute sa vie se passe dans des alternatives de plénitude & d'inanition, d'embonpoint & de maigreur, sans que cet état, toujours excessif, altère sa constitution : il vit aussi long-temps que les autres animaux qui ne sont pas sujets à ces vicissitudes. Comme il est cinq ou six ans à croître, il vit aussi sept fois cinq ou six ans, c'est-à-dire, trente-cinq ou quarante ans. Ce que l'on a débité de la longue vie des *cerfs*, n'est appuyé sur aucun fondement, & n'est qu'un préjugé populaire.

La production du bois, le rut & la génération dans ces animaux, dépendent entièrement de la surabondance de la nourriture. Tant que l'animal croît (& c'est toujours dans le premier âge que l'accroissement est le plus prompt), la nourriture est entièrement employée à l'extension, au développement du corps ; il n'y a donc nulle surabondance, & par conséquent nulle production, nulle secrétion de liqueur séminale ; mais lorsqu'ils ont pris la plus grande partie de leur accroissement, la surabondance commence à se manifester par de nouvelles productions. Elle produit dans le *cerf* la *tête*, le gonflement des *daintiers* ou testicules, l'enflure du cou ou de la gorge, la venaison, le rut, *&c.* Et comme le *cerf* croît fort vîte dans le premier âge, il ne se passe qu'un an depuis sa naissance jusqu'au temps où cette surabondance commence à se marquer au-dehors par la production du bois ; & à mesure que ce bois prend son accroissement, l'animal achève de se charger de venaison, qui est une graisse abondante, produite aussi par le superflu de la nourriture, qui dès-lors commence à se déterminer vers les parties de la génération, & à exciter le *cerf* à cette ardeur du rut qui le rend furieux. Et ce qui prouve évidemment que la production du bois & celle de la liqueur séminale, dépendent de la même cause, c'est qu'en détruisant la source de la liqueur séminale par la castration, on sup-

Digitized by Google

prime en même temps la production du bois ; car ſi l'on fait cette opération dans le temps que le *cerf* a mis bas ſa tête, il n'en forme pas une nouvelle ; & ſi on ne la fait au contraire que dans le temps qu'il a refait ſa tête, elle ne tombe plus, & l'animal reſte pour toute la vie dans l'état où il étoit lorſqu'il a ſubi la caſtration, & quoiqu'il ne laiſſe pas de devenir gras, jamais la gorge ni le cou ne lui enflent, ſa graiſſe ne s'exalte ni ne s'échauffe pas comme la venaiſon des *cerfs* entiers, & ſa chair ſe conſerve fraîche & peut ſe manger dans tous les temps.

Une autre preuve que la production du bois vient uniquement de la ſurbondance de la nourriture, c'eſt la différence qui ſe trouve entre les *têtes* des *cerfs* de même âge, dont les unes ſont très-groſſes, très-fournies, & les autres grêles & menues, ce qui dépend abſolument de la quantité de la nourriture ; car un *cerf* qui habite un pays abondant, où il viande à ſon aiſe, où il n'eſt troublé ni par les chiens ni par les hommes, aura toujours la tête belle, haute, bien ouverte ; l'*empaumure* (racine du bois) large & bien garnie ; le *mérain* (tige du bois) gros & bien perlé, avec grand nombre d'*andouillers* (branches que jette le bois) forts & longs, au lieu que celui qui ſe trouve dans un pays où il n'a ni repos ni nourriture ſuffiſante, n'aura qu'une *tête* mal nourrie, dont l'empaumure ſera ſerrée, le mérain grêle & les andouillers menus & en petit nombre, enſorte qu'il eſt toujours aiſé de juger par la tête d'un *cerf*, s'il habite un pays abondant & tranquille, & s'il a été bien ou mal nourri. Ceux qui ſe portent mal, qui ont été bleſſés ou qui ont ſeulement été inquiétés & courus, prennent rarement une belle tête & une bonne venaiſon, ils n'entrent en rut que plus tard, il leur a fallu plus de temps pour refaire leur tête, & ils ne la mettent bas qu'après les autres. La diſette retarde donc l'accroiſſement du bois & en diminue le volume très-conſidérablement ; peut-être même ne ſeroit-il pas impoſſible, en retranchant beaucoup la nourriture, de ſupprimer en entier cette production, ſans avoir recours à la caſtration ; ce qu'il y a de sûr, c'eſt que les *cerfs* coupés, & les femelles qui ſont dépourvues de bois, mangent moins que les *cerfs* entiers.

Le bois du *cerf* eſt d'une ſubſtance très-différente de celle des cornes & des défenſes des autres animaux ; il eſt ſolide dans toute ſon épaiſſeur, & croît par ſon extrémité ſupérieure, comme les herbes, les arbres & tous les autres végétaux : auſſi ce bois eſt-il une production vraiment végétale, & il reſſemble au bois des arbres par la manière dont il croît, dont il ſe développe, ſe ramifie, ſe durcit, ſe sèche & ſe ſépare ; car il tombe de lui-même après avoir pris ſon entière ſolidité, & dès qu'il ceſſe de tirer de la nourriture, comme un fruit dont le pédicule ſe détache de la branche dans le temps de ſa maturité ; il eſt d'abord tendre comme l'herbe, & ſe durcit enſuite comme le bois ; la peau qui s'étend & qui croît avec lui, eſt ſon écorce, & il s'en dépouille lorſqu'il a pris ſon entier accroiſſement ; tant qu'il croît l'extrémité ſupérieure demeure toujours molle ; il ſe diviſe auſſi en pluſieurs rameaux ; le mérain eſt l'arbre, les andouillers en ſont les branches, en un mot tout eſt ſemblable, tout eſt conforme, dans l'accroiſſement de l'un & de l'autre ; & comme ce bois du *cerf* n'eſt produit que par la ſurabondance de nourriture, ſa qualité dépend auſſi de la différente qualité des nourritures ; il eſt, comme le bois des forêts, grand, tendre, & aſſez léger dans les pays humides & fertiles, il eſt au contraire court, dur & peſant dans les pays ſecs & ſtériles. Quant à la couleur, elle ſemble, comme la couleur du poil, dépendre en particulier de l'âge & de la nature de l'animal, & en général de l'impreſſion de l'air : les jeunes *cerfs* ont le bois plus blanchâtre, & moins teint que les vieux ; les *cerfs* d'un pelage fauve clair & délayé ont ſouvent la tête pâle & mal teinte ; ceux d'un fauve vif, l'ont ordinairement rouge ; & les bruns, ſur-tout ceux qui ont du poil noir ſur le cou, ont auſſi la tête noire. Il eſt vrai qu'à l'intérieur le bois de tous les *cerfs* eſt à-peu-près également blanc ; mais ces bois diffèrent beaucoup les uns des autres en ſolidité, & par leur texture plus ou moins ſerrée : il y en a qui ſont fort ſpongieux, & où même il ſe trouve des cavités aſſez grandes ; cette différence dans la texture ſuffit pour qu'ils puiſſent ſe colorer différemment, & il n'eſt pas néceſſaire d'avoir recours à la sève des arbres pour produire cet effet.

La *tête* des *cerfs* va tous les ans en augmentant en groſſeur & en hauteur depuis la ſeconde année de leur vie juſqu'à la huitième ; elle ſe ſoutient toujours belle, & à-peu-près la même pendant toute la vigueur de l'âge ; mais lorſqu'ils deviennent vieux, leur tête décline auſſi. Il eſt rare que nos *cerfs* portent plus de 20 ou 22 andouillers, lors même que leur tête eſt la plus belle, & ce nombre n'eſt rien moins que conſtant ; car il arrive ſouvent que le même *cerf* aura dans une année un certain nombre d'andouillers, & que l'année ſuivante il en aura plus ou moins, ſelon qu'il aura eu plus ou moins de nourriture ou de repos.

La grandeur & la taille de ces animaux varient auſſi beaucoup, ſelon les lieux qu'ils habitent ; les *cerfs* de plaines, de vallées, ou de colines abondantes en grains ont le corps beaucoup plus grand & les jambes plus hautes que les *cerfs* des montagnes sèches, arrides & pierreuſes ; ceux-ci ont le corps bas, court & trapu ; ils ne peuvent courir auſſi vite, mais ils vont plus long-temps que les premiers, ils ſont plus méchans, ils ont le poil plus long ſur le *maſſacre*, (front & ſommet de la tête, à l'entour du bois) ; leur tête eſt ordinairement baſſe & noire, à-peu-près comme

Digitized by Google

un arbre rabougri, dont l'écorce eſt rembrunie; au lieu que la tête des *cerfs* de plaine eſt haute & d'une couleur claire & rougeâtre, comme le bois & l'écorce des arbres qui croiſſent en bon terrein. Ces petits *cerfs* trapus n'habitent guères les futaies, & ſe tiennent preſque toujours dans les taillis, où ils peuvent ſe ſouſtraire plus aiſément à la pourſuite des chiens: leur venaiſon eſt plus fine & leur chair eſt de meilleur goût que celle des *cerfs* des plaines. Le *cerf de Corſe* paroît être le plus petit de tous ces *cerfs* de montagne; il n'a guères que la moitié de la hauteur des *cerfs* ordinaires; il a le pelage brun, le corps trapu & les jambes courtes. Le pelage le plus ordinaire pour le *cerf* eſt le fauve; cependant il ſe trouve, même en aſſez grand nombre, des *cerfs* bruns & d'autres qui ſont roux; les *cerfs* blancs ſont bien plus rares, & ſemblent être des *cerfs* devenus très-anciennement domeſtiques.

L'eſpèce du *cerf* renferme, outre le *cerf commun*, les *cerfs blancs* & le *cerf de Corſe*, un grand nombre d'autres races ou variétés. Il y en a en Allemagne une race connue dans le pays ſous le nom de *brandhirtz*, & de nos chaſſeurs ſous celui de *cerf des Ardennes*. Ce *cerf* eſt plus grand que le *cerf* commun, & il diffère des autres *cerfs*, non-ſeulement par le pelage qu'il a d'une couleur plus foncée & preſque noire, mais encore par un long poil qu'il porte ſur les épaules & ſous le cou. C'eſt ce *cerf* que les anciens ont déſigné ſous les noms d'*hippélaphe* & de *tragélaphe*, & que les Naturaliſtes ont mal-à-propos confondu avec l'élan.

En Angleterre & en Ecoſſe on trouve des *cerfs* qui, pendant l'hiver, paroiſſent noirs & ont le poil hériſſé, & qui ſont bruns & ont le poil liſſe en été; ils ne ſont pas ſi bons à manger que les *cerfs* ordinaires: ces *cerfs* ne ſont qu'une variété de celui des Ardennes, & ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils ont des empaumures larges & applaties à leurs bois, comme les daims, ce que n'ont pas les *cerfs* des Ardennes.

Dans l'Iſle de France, les *cerfs* ſont plus petits & ont le poil plus gris que ceux d'Europe, deſquels néanmoins ils tirent leur origine. On eſt parvenu dans cette iſle à les rendre domeſtiques, & quelques habitans en ont des troupeaux.

L'eſpèce du *cerf* eſt aſſez généralement répandue. Il y en a par-tout en Europe, même en Norvège & dans tout le Nord, à l'exception peut-être de la Laponie: on en trouve auſſi beaucoup en Aſie, ſur-tout en Tartarie, & dans les provinces ſeptentrionales de la Chine. On les retrouve en Amérique avec les mêmes variétés qu'en Europe, ſoit pour la grandeur & la taille, ſoit pour la hauteur du bois, ſoit pour le nombre & la direction des andouillers; car quoiqu'en général ils aient les andouillers droits, on en trouve néanmoins qui les ont tournés en arrière par une inflexion bien marquée: enſorte que la pointe de chaque andouiller regarde le mérain, & on en voit encore d'autres qui ont, au-deſſus de l'empaumure, un grand nombre d'andouillers en forme de couronne; mais tout cela n'empêche pas qu'ils ne ſoient de la même eſpèce que les autres.

Quelque répandue que ſoit l'eſpèce du *cerf*, il ſemble cependant qu'elle ſoit bornée aux climats froids & tempérés; les *cerfs* du Mexique & des autres parties de l'Amérique méridionale, ceux que l'on appelle *biche des bois*, des *patétuviers* à Cayenne, les *cerfs du Gange* ou *biches de Sardaigne*, enfin les *cerfs* du cap de Bonne-Eſpérance, de Guinée, &c. ſont d'eſpèces différentes.

La chair du *faon* (petit du *cerf* dans le premier âge) eſt bonne à manger; celle de la biche & du daguet n'eſt pas abſolument mauvaiſe, mais celle des *cerfs* a toujours un goût déſagréable & fort. Ce que cet animal a de plus utile, c'eſt ſon bois & ſa peau; on la prépare, & elle fait un cuir ſouple & très-durable; le bois s'emploie par les couteliers, les fourbiſſeurs, &c. & l'on en tire par la Chymie des eſprits alkalis volatils, dont la médecine fait un fréquent uſage. On obſerve que le bois enlevé de deſſus la tête de l'animal tué eſt beaucoup meilleur que celui qu'il met bas de lui-même, & qu'on trouve tombé dans les forêts.

Comme le cerf eſt le plus noble d'entre les habitans des bois, il ne ſert auſſi qu'aux plaiſirs des plus nobles des hommes. La chaſſe du *cerf* demande des connoiſſances qu'on ne peut acquérir que par l'expérience; elle ſuppoſe un appareil royal, des hommes, des chevaux, des chiens, tous exercés, ſtylés, dreſſés, qui par leurs mouvemens, leurs recherches & leur intelligence, doivent auſſi concourir au même but. Le veneur doit juger l'âge & le ſexe; il doit ſavoir diſtinguer & reconnoître préciſément ſi le *cerf* qu'il a détourné avec ſon limier, eſt un daguet, un jeune *cerf*, un *cerf* de dix cors jeunement, un *cerf* de dix cors ou un vieux *cerf*; & les principaux indices qui peuvent donner cette connoiſſance, ſont le *pied* & les *fumées* (fientes). Le pied du *cerf* eſt mieux fait que celui de la biche, ſa jambe eſt plus groſſe & plus près du talon, ſes *voies* (traces) ſont mieux tournées, & ſes *allures* plus grandes; il marche plus régulièrement, & porte le pied de derrière dans celui de devant, au lieu que la biche a le pied plus mal fait, les allures plus courtes, & ne poſe pas régulièrement le pied de derrière dans la trace de celui de devant.

Dès que le *cerf* eſt à ſa quatrième tête, il eſt aſſez reconnoiſſable pour ne pas s'y méprendre; mais il faut de l'habitude pour diſtinguer le pied du jeune *cerf* de celui de la biche; & pour être ſûr, on doit y regarder de près & en revoir ſouvent. Les *cerfs* de dix cors jeunement, de dix cors, &c. ſont encore plus aiſés à reconnoître, ils ont le pied de devant beaucoup plus gros que celui de derrière; & plus ils ſont vieux, plus les côtés des pieds ſont gros & uſés, ce qui ſe juge aiſément par les allures

Digitized by Google

qui ſont auſſi plus régulières que celles des jeunes *cerfs*, le pied de derrière poſant toujours aſſez exactement ſur le pied de devant, à moins qu'ils n'aient mis bas leurs têtes, car alors les vieux *cerfs* ſe méjugent preſque autant que les jeunes, mais d'une manière différente, & avec une ſorte de régularité que n'ont ni les jeunes *cerfs* ni les biches; ils poſent le pied de derrière à côté de celui de devant, & jamais au-delà ni en-deçà.

Lorſque le veneur, dans les ſéchereſſes de l'été, ne peut juger par le pied, il eſt obligé de ſuivre le contrepied de la bête, pour tâcher de trouver les *fumées*, & de la reconnoître par cet indice, qui demande autant & peut-être plus d'habileté que la connoiſſance du pied; car les fumées doivent ſervir à diſtinguer le *cerf* de la biche, & le jeune *cerf* du vieux *cerf*. Elles changent ſuivant les ſaiſons, étant dures & sèches en hiver; molles & liées au printemps, plus fermes & plus moulées à meſure que l'été avance. (*Voyez* le mot *fumées*.) Quand donc le veneur a fait ſon rapport à l'aſſemblée des chaſſenrs, & que ſur ce rapport on a conduit les chiens à ſes *briſées*, il doit encore ſavoir animer ſon limier, & le faire appuyer ſur les voies juſqu'à ce que le *cerf* ſoit lancé. Dans cet inſtant, celui qui laiſſe *courre* ſonne pour faire *découpler* les chiens, & dès qu'ils le ſont, il doit les appuyer de la voix & de la trompe; il doit auſſi être connoiſſeur, & bien remarquer le pied de ſon *cerf*, afin de le reconnoître dans le change, ou dans le cas qu'il ſoit *accompagné*. Il arrive ſouvent alors que les chiens ſe ſéparent & font deux chaſſes; les piqueurs doivent ſe ſéparer auſſi & rompre les chiens qui ſe ſont fourvoyés, pour les ramener & les rallier à ceux qui chaſſent le *cerf de meute*. Le piqueur doit bien accompagner ſes chiens, toujours *piquer* à côté d'eux, toujours les animer ſans trop les preſſer, les aider ſur le change, ſur le retour, & pour ne pas ſe méprendre, tâcher de *revoir du cerf* auſſi ſouvent qu'il eſt poſſible; car il ne manque jamais de faire des ruſes; il paſſe & repaſſe ſouvent deux ou trois fois ſur ſa voie, il cherche à ſe faire *accompagner* d'autres bêtes pour donner le change; & alors il perce & s'éloigne tout de ſuite, ou bien il ſe jette à l'écart, ſe cache & reſte ſur le ventre. Dans ce cas, lorſqu'on eſt en défaut, on prend les devans, on retourne ſur les derrières; les piqueurs & les chiens travaillent de concert. Si l'on ne retrouve pas la voie du *cerf*, on juge qu'il eſt reſté dans l'enceinte dont on vient de faire le tour; on la foule de nouveau, & lorſque le *cerf* ne s'y trouve pas, il ne reſte d'autre moyen que d'imaginer la refuite qu'il peut avoir faite, vu le pays où l'on eſt, & d'aller l'y chercher.

Dès qu'on ſera retombé ſur les voies, & que les chiens auront relevé le défaut, ils chaſſeront avec plus d'avantage, parce qu'ils ſentent bien que le *cerf* eſt déjà fatigué; leur ardeur augmente à meſure qu'il s'affoiblit, & leur ſentiment eſt d'autant plus diſtinct & plus vif, que le *cerf* eſt plus échauffé; auſſi redoublent-ils & de jambes & de voix, & quoiqu'il faſſe alors plus de ruſes que jamais, comme il ne peut plus courir auſſi vîte, ni par conſéquent s'éloigner beaucoup des chiens, ſes ruſes & ſes détours ſont inutiles, il n'a d'autre reſſource que de fuir la terre qui le trahit, & de ſe jetter à l'eau pour dérober ſon ſentiment aux chiens.

Les piqueurs traverſent ces eaux, ou bien ils tournent autour, & remettent enſuite les chiens ſur la voie du *cerf*, qui ne peut aller loin dès qu'il a battu l'eau, & qui bientôt eſt *aux abois*, ou il tâche encore de défendre ſa vie, & bleſſe ſouvent de coups d'andouillers les chiens & même les chevaux des chaſſeurs trop ardens, juſqu'à ce que l'un d'entre eux lui coupe le jarret pour le faire tomber, & l'acheve enſuite en lui donnant un coup de couteau au défaut de l'épaule. On célèbre en même temps la mort du *cerf* par des fanfares, on le laiſſe *fouler* aux chiens, & on les fait jouir pleinement de leur victoire, en leur faiſant *curée* des entrailles, c'eſt-à-dire, les leur livrant à dévorer.

Toutes les ſaiſons, tous les temps ne ſont pas également bons pour *courre* le *cerf*. Au printemps, lorſque les feuilles naiſſantes commencent à parer les forêts, que la terre ſe couvre d'herbes nouvelles & s'émaille de fleurs, leur parfum rend moins sûr le ſentiment des chiens; & comme le *cerf* eſt alors dans ſa plus grande vigueur, pour peu qu'il ait d'avance, ils ont beaucoup de peine à le joindre: auſſi les chaſſeurs conviennent-ils que la ſaiſon où les biches ſont prêtes à mettre bas, eſt celle de toutes où la chaſſe eſt la plus difficile, & que dans ce temps les chiens quittent ſouvent un *cerf* mal mené, pour tourner à une biche qui bondit devant eux; & de même au commencement de l'automne, lorſque le *cerf* eſt en rut, les limiers quêtent ſans ardeur; l'odeur forte du rut leur rend peut-être la voie plus indifférente; peut-être auſſi tous les *cerfs* ont-ils dans ce temps à-peu-près la même odeur. En hiver, pendant la neige, on ne peut pas courre le cerf, les limiers n'ont point de ſentiment, & ſemblent ſuivre les voies plutôt à l'œil qu'à l'odorat. L'été eſt donc la ſaiſon la plus convenable à cette chaſſe.

CERF-COCHON, (le) animal du cap de Bonne-Eſpérance, qui bien que très-différent du cerf, nous paroît néanmoins en approcher plus que d'aucun autre animal. Il a quatre pieds de longueur, les jambes courtes, les pieds & les ſabots fort petits, le pelage fauve, ſemé de taches blanches, l'œil noir & bien ouvert, avec de grands poils noirs à la paupière ſupérieure; les nâſeaux noirs, avec une bande noirâtre qui s'étend aux coins de la bouche; la tête eſt couleur de ventre de biche mêlée de griſâtre avec du brun ſur le chanfrain & à côté des yeux; les oreilles ſont fort larges & garnies de poils blancs en dedans, & d'un poil ras gris mêlé

Digitized by Google

de fauve en dehors ; le deſſus du dos eſt plus brun que le reſte du corps ; la queue eſt fauve deſſus & blanche en deſſous, & les jambes ſont d'un brun noirâtre. Le bois de l'individu qui a ſervi à cette deſcription, avoit près d'un pied de longueur, ſur dix lignes de groſſeur, & par la ſeule inſpection de ce bois, il eſt aiſé de juger que cet animal approche plus de l'eſpèce du cerf que de celle du daim.

CERF DES ARDENNES. *Voyez* CERF.

CERF DU GANGE, eſt l'axis. *Voyez* AXIS.

CERF (petit) DE GUINÉE, chevrotain. *Voyez* ce mot.

CERIGON, dans quelques voyageurs, eſt le ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

CÉTACÉ, ſ. & adj. m. Nom formé du mot latin *cete*, qui déſigne la baleine & autres grands animaux marins du même genre, *grandia cete*. Ainſi les *cétacés* ſont les grands animaux marins du genre de la baleine, qui, bien qu'ils ſemblent par leur forme extérieure & par l'élément qu'ils habitent, appartenir aux poiſſons, tiennent néanmoins aux quadrupèdes par une analogie de nature bien plus étroite & plus intime. En effet, tous les *cétacés* reſpirent comme les quadrupèdes, & par un conduit ou évent qui leur eſt particulier, & que n'ont aucuns des poiſſons proprement dits. Les *cétacés* engendrent leurs petits vivans, & les allaitent de même que les quadrupèdes ; enfin on trouve dans toute la conformation intérieure de leur corps, les organes, les viſcères, & la plus grande partie des os correſpondans à ceux des quadrupèdes ; tellement que toute la ſtructure d'un *cétacé* offre l'idée frappante d'un quadrupède tronqué, & comme renfermé & couſu dans la peau d'un poiſſon.

Le premier & le plus grand des *cétacés*, comme de tous les animaux, eſt la *baleine*, le ſecond en ordre de grandeur eſt le *cachalot* ; le troiſième, le *Narwal* ; le quatrième, l'*ourque* ou *épaulard* ; le cinquième, le *marſouin* ; & le ſixième, le *dauphin*. *Voyez* chacun de ces articles. Néanmoins pluſieurs de ces noms doivent être regardés comme génériques plus que comme ſpécifiques ; il y en a en effet plus d'une eſpèce de baleine, plus d'une de cachalot, & nous donnons ſur chacun de ces articles le peu de notions acquiſes juſqu'ici ſur ces eſpèces.

Je dois faire obſerver que je change l'ortographe du mot *cétacé*, que juſqu'ici l'on a écrit, *cétacée*, par deux *ée*, comme les noms féminins, bien que ce nom ſoit maſculin ; *animal cétacé*, *poiſſon cétacé*, *grand cétacé* : & quoique M. de Buffon l'ait écrit pluſieurs fois de l'ancienne manière *cétacée*, je ſuis convaincu qu'il ſe rendroit à la raiſon qui m'a déterminé. En effet, pourquoi cette orthographe féminine à un mot, qui, ſoit en adjectif, ſoit en ſubſtantif, s'emploie toujours au maſculin ? L'étymologie ne peut pas en être la cauſe ; car ſi les latins ont dit *bellua cetaceæ*, ils ont dit auſſi *cetacei piſces*, & *cete* eſt du neutre. Je ne vois donc pas pourquoi on traveſtiroit dans l'orthographe en coſtume féminin, un mot qui dans l'uſage eſt décidément maſculin ; & je pourrois en dire autant de pluſieurs autres mots que les naturaliſtes ſe ſont accoutumés à écrire d'une manière, qui, par les mêmes raiſons, me paroît vicieuſe, tels que les mots *cruſtacées*, *teſtacées*, qui, ſoit qu'on les emploie adjectivement, *animaux teſtacés*, ſoit ſubſtantivement, les *cruſtacés*, ſe trouvent toujours maſculins, & par conſéquent devroient, ce me ſemble, ne s'écrire qu'avec un ſeul *e*.

CHABIN, nom donné dans quelques-unes de nos iſles d'Amérique, à l'individu né de l'accouplement du bouc & de la chèvre ; lequel eſt un agneau qui a du poil au lieu de laine. *Voyez* CHEVRE.

CHACAL (le) paroît former une eſpèce intermédiaire entre celles du loup & du chien. Avec toute la férocité du loup, le *chacal* a en effet un peu de la familiarité du chien : & ſon inſtinct ſocial, du moins avec les individus de ſon eſpèce, eſt encore un rapport de nature entre ces animaux. La grandeur du *chacal* & la couleur de ſon poil varient ſelon la différence des climats où il ſe trouve. En Arménie, en Cilicie, en Perſe, & dans tout le *Levant*, il eſt communément grand comme notre renard ; il a ſeulement les jambes plus courtes, & la couleur de ſon poil eſt d'un jaune vif & brillant, qui lui a fait donner par pluſieurs auteurs le nom de *loup doré*. Dans les climats brûlans de l'Afrique & des Indes, il eſt plus grand, & ſon poil eſt plutôt d'un brun roux que d'un beau jaune, & il y en a de nuances différentes. En général, leur figure reſſemble à celle du renard. Ils s'accouplent comme les chiens, & produiſent deux, trois, ou quatre petits qui naiſſent les yeux fermés.

Quoique le *chacal* ait les jambes plus courtes que le chien, il ne laiſſe pas d'avoir autant de viteſſe, parce qu'étant ſouple & agile, il peut ſauter plus loin. Sa voix eſt un hurlement mêlé d'aboiement & de gémiſſement ; quand un *chacal* crie, tous les autres lui répondent. Cet animal eſt extrémement vorace & hardi ; il ne va jamais ſeul, mais par troupes de vingt, trente ou quarante. Les *chacals* ſe raſſemblent, ſur-tout la nuit, pour faire la guerre ou la chaſſe. Ils vivent de petits animaux, & ſe font redouter des plus puiſſans par le nombre. Ils entrent inſolemment dans les étables, attaquent toute eſpèce de bétail ou de volaille, preſqu'à la vue des hommes ; on en a même vu dévorer des enfans : ils ſe nourriſſent indiſtinctement de viandes fraîches & des chairs les plus infectes, de cuirs, de peaux, & de toutes ſortes d'ordures ; mais leurs mets favoris ſont les cadavres des hommes, qu'ils déterrent, ſi on n'a pas la précaution de battre la terre ſur les ſépultures, & d'y mêler de groſſes épines, pour les empêcher de grater & de fouir. Lorſqu'ils ſont une fois accoutumés aux cadavres, ils ne ceſſent de courir les

Digitized by Google

cimetières, de suivre les armées, & de s'attacher aux caravanes. Ces alimens infects leur font exhaler une odeur si puante, qu'ils ne peuvent se coucher un moment dans un endroit sans l'infecter; en un mot, le *chacal* est, au rapport de tous les voyageurs, un animal très-incommode & très-nuisible par ses cris, ses vols & ses excès; & l'on peut dire de lui qu'il réunit l'impudence du chien à la bassesse du loup; & c'est l'idée que nous en donnent les voyageurs. » Le *jacard* ou adive, dit Delon, est grand comme un chien médiocre, ressemblant au renard par la queue, & au loup par le museau; on en élève dans les maisons, mais leur nature est de se cacher dans la terre pendant le jour, d'où ils ne sortent que la nuit pour chercher à manger; ils vont par troupes, dévorent les enfans & fuient les hommes; leurs cris sont plaintifs, & l'on diroit souvent que ce sont ceux de plusieurs enfans de divers âges mêlés ensemble ».

» Il se trouve en Perse, dit Oléarius, une espèce de renard appellé *schakal*, que les habitans nomment communément *tulki*, qui y sont en très-grand nombre & de la grandeur à-peu-près de nos renards d'Europe, le dos & les côtés couverts d'une espèce de grosse laine avec des poils longs & roides, le ventre blanc comme neige, les oreilles noires comme geai, la queue plus petite que celle de nos renards; nous les entendions la nuit rôder autour du village où nous étions, fort importunés de leurs cris lugubres, assez semblables à ceux d'un homme qui se plaint, & qu'ils ne cessent de faire entendre ».

Cet animal, dit un autre voyageur, (le Pere Vincent-Marie), « ressemble au loup par la figure, le poil & la queue, mais il est plus petit, & sa taille est même au-dessous de celle du renard; il est très-vorace, mais stupide, il voyage la nuit & reste le jour dans sa tanière; sur la brune on ne voit autre chose dans la campagne; ces *addibos* s'approchent des voyageurs & s'arrêtent pour les regarder sans paroître rien craindre. Ils courent dans les églises où ils déchirent & dévorent tout ce qui leur convient; tout ce qui est fait avec du cuir est leur mets favori. Ils glapissent comme le renard, & quand un crie, tous les autres lui répondent; cet instinct de crier tous ensemble ne paroît point volontaire, mais de pure nécessité, au point que si l'un de ces animaux est entré dans une maison pour voler, & qu'il entende ses compagnons crier au loin, il ne peut s'empêcher de crier aussi, & par-là de se décéler..... les *addibos* sont très-avides de cadavres, particulièrement de cadavres humains. Quand les chrétiens vont enterrer quelqu'un à la campagne, ils font une fosse très-profonde & qui n'est pas suffisante pour qu'ils ne déterrent pas les corps; c'est pourquoi l'on a coutume de fouler avec les pieds la terre que l'on jette dans la fosse, & d'y joindre des pierres & des épines qui, blessant ces animaux, les empêchent de fouiller plus avant ».

« Cet animal, au rapport du voyageur Dumont, put si extraordinairement, qu'il ne peut se coucher un moment dans un endroit sans l'infecter. Il est extrêmement vorace & hardi, au point qu'il ne craint pas d'entrer dans les maisons. Lorsqu'il rencontre un homme, au lieu de fuir d'abord comme les autres bêtes, il le regarde fièrement comme s'il vouloit le braver, & prend ensuite sa course. Toute la campagne de l'Anatolie est peuplée de ces *chacalis*: on les entend toutes les nuits faire un bruit fort grand autour des villes, non pas en aboyant comme les chiens, mais en criant d'un certain cri aigre qui leur est particulier ».

» Il y a, dit Biervillas, à Bengale des chiens sauvages appellés *jaqueparels* ou *chiens criards*, dont le poil est rouge; ils viennent en troupes toutes les nuits aboyer effroyablement le long du Gange; leurs voix & leurs cris sont si différens & si confus, qu'on ne peut s'entendre parler. Ils ne se détournent point quand les Maures passent près d'eux ».

» On voit, (Recueil des voyages de la Compagnie des Indes orientales), un grand nombre de *jackales* ou *jachals* au pays de Malabar, qui sont fort friands de chair humaine. Ils suivoient notre armée & déterroient nos morts... nous entendions souvent la nuit les cris effroyables de ces animaux, qui ressemblent assez à ceux des chiens irrités.... ils crient à diverses reprises & comme s'ils se répondoient ».

» Tout le pays de Calicut, selon François Pyrard, est rempli de *chacals* qui viennent la nuit jusque dans la ville, & chassent comme font ici les chiens ».

Le *schecale* de la Boullaye le Gouz, est encore notre *chacal*;... « Il y en a, dit-il, une si grande quantité aux environs de Surate, que nous ne pouvions nous entendre parler à cause du grand bruit qu'ils faisoient, criant distinctement *oua, oua, oua*, qui approche de l'aboi du chien; il y en a aussi en quantité dans les déserts d'Arabie, le long du Tigre, de l'Euphrate & dans l'Egypte ».

Aux royaumes de Tunis & d'Alger, dit le Docteur Shaw, le *deab* ou *jackali* est d'une couleur plus obscure que le renard, & à-peu-près de la même grandeur; il glapit tous les soirs dans les villages & dans les jardins, se nourrissant comme le *dubbah* (l'hyène) de racines, de fruits & de charognes ».

« On trouve en Guinée, raconte Bosman, & plus communément encore dans le pays d'Acra & dans celui d'Aquamboé, un animal très-cruel que nos gens appellent *jackals*... ils venoient la nuit jusques sous les murailles du fort que nous avons à Acra, pour tâcher d'enlever des étables les pourceaux, les moutons, &c.

Il paroît encore que le *chacal* est désigné dans

Digitized by Google

la relation de Congo du Pere Zuchel, ſous le nom de *chiens ſauvages* & de *mebbia*; « ce ſont, dit-il, les ennemis mortels de tous les autres quadrupèdes; ils ne diffèrent pas beaucoup de nos chiens courans; on les voit par troupes de trente & de quarante, quelquefois même en plus grand nombre... ils attaquent toute ſorte d'animaux, & ordinairement en viennent à bout par le nombre ».

Enfin, ſelon Chardin, le *chacal* ſe trouve par-tout en Perſe; ſon cri eſt effroyable. Il en veut particulièrement aux corps morts qu'il déterre.... il dévore auſſi les animaux & les charognes..... la Mingrélie eſt couverte de ces *chacals*; ils aſſiègent quelquefois les maiſons, & font des hurlemens épouvantables & de grands dégâts dans les troupeaux & les harras.

Il y a au-deſſous du *chacal* une eſpèce ſubalterne, qui pourroit même ſembler n'en être qu'une race ou variété; cette eſpèce eſt celle de l'*adive*... *Voyez* ce mot.

Le nom de *chacal* s'écrit dans le Levant *jackal*; c'eſt le *lupus aureus* de Kœmpfer, *vulpes Indiæ orientalis* de Valentin; *aureus canis*, *lupus aureus dictus* de Linnée; le *loup doré* de Briſſon.

CHAINUK, des calmoucks, eſt l'animal décrit par M. Gmelin ſous le nom de *vache de Tartarie*. *Voyez* ce mot.

CHAMEAU (le) eſt de tous les animaux ſoumis à la domeſticité celui qui porte l'empreinte de la ſervitude la plus ancienne, la plus complète & la plus profonde. Il n'y a pas dans ſon eſpèce, d'individus qui aient conſervé leur condition primitive d'indépendance & de liberté; l'eſpèce entière eſt captive, & dans ſon état de miſère le *chameau* n'a à ſe plaindre que de l'homme, car les défectuoſités de ſa conformation, les incommodités qu'il éprouve, ſont plutôt le triſte fruit de l'eſclavage, que l'ouvrage de la Nature.

Au bas de la poitrine du *chameau*, ſur le ſternum, eſt une groſſe & large calloſité auſſi dure que de la corne; il en a de pareilles à toutes les jointures des jambes. Ces calloſités ſont ſouvent remplies de pus, ce qui prouve qu'elles ne ſont pas naturelles, & qu'elles ne proviennent que de l'habitude à laquelle on contraint ces animaux en les forçant dès leur premier âge à ſe coucher ſur l'eſtomac, les jambes pliées ſous le corps, & à porter dans cette ſituation le poids des fardeaux dont on les charge. Le dos eſt encore plus défiguré par la boſſe double ou ſimple qui le ſurmonte. Ces boſſes ne ſont point oſſeuſes, elles ſont ſeulement compoſées d'une ſubſtance cellulaire, graiſſe & charnue, de la même conſiſtance à-peu-près que celle des tetines de vache. Elles diminuent à meſure que le *chameau* maigrit, & ſe réduiſent au point que la place & l'éminence n'en ſont plus marquées que par la hauteur du poil, qui eſt toujours beaucoup plus long ſur ces parties que ſur le reſte du dos; d'où il eſt à préſumer que ces boſſes qui, comme les calloſités, ſe tranſmettent par la génération, n'ont eu auſſi d'autre origine que la compreſſion des fardeaux, qui portant inégalement ſur certains endroits du dos, auront fait élever la chair & bourſouffler la graiſſe & la peau.

Le *chameau* eſt le ſeul de tous les animaux qui ait un cinquième eſtomac, une cinquième poche qui lui ſert de réſervoir pour conſerver de l'eau; cet eſtomac eſt d'une capacité aſſez vaſte pour contenir une grande quantité de liqueur qui y ſéjourne ſans ſe corrompre & ſans que les autres alimens puiſſent s'y mêler. C'eſt en vertu de cette conformation ſingulière que le *chameau* peut paſſer pluſieurs jours ſans boire.

Peu de jours après la naiſſance des petits *chameaux*, on leur plie les jambes ſous le ventre, on les contraint à demeurer à terre & on les charge dans cette ſituation d'un poids aſſez fort qu'on les accoutume à porter, & qu'on ne leur ôte que pour leur en donner un plus grand. Au lieu de les laiſſer paître à toute heure & boire à leur ſoif, on commence par régler leurs repas, qu'on éloigne peu à peu à de grandes diſtances, en diminuant auſſi la quantité de la nourriture; lorſqu'ils ſont un peu forts, on les exerce à la courſe, on les excite par l'exemple des chevaux, & l'on parvient à les rendre auſſi légers & plus robuſtes.

Ainſi élevés, les *chameaux* traverſent rapidement les déſerts immenſes de l'Arabie, marchant jour & nuit preſque ſans s'arrêter, & ſans manger ni boire; ou leur fait faire aiſément trois cents lieues en huit jours, & pendant tout ce temps de fatigue & de mouvement où ils reſtent chargés, on ne leur donne chaque jour qu'une heure de repos, & pour nourriture une pelotte de pâte; ſouvent ils courent ainſi neuf ou dix jours ſans trouver de l'eau; ils ſe paſſent de boire: mais lorſque par haſard il ſe trouve une mare à quelque diſtance de leur route, ils ſentent l'eau, dit-on, de plus d'une demi-lieue, la ſoif qui les preſſe, leur fait doubler le pas, & ils boivent en une ſeule fois pour tout le temps paſſé, & pour autant de temps à venir; car ſouvent leurs voyages ſont de pluſieurs ſemaines, & leurs temps d'abſtinence durent auſſi long-temps que leurs voyages.

En Turquie, en Perſe, en Arabie, en Egypte, en Barbarie, &c, le tranſport des marchandiſes ne ſe fait que par le moyen des *chameaux*; c'eſt de toutes les voitures la plus prompte & la plus commode. Les Marchands & autres paſſagers ſe réuniſſent en caravanes pour éviter les inſultes & les pirateries des Arabes. Ces caravanes ſont toujours compoſées de plus de *chameaux* que d'hommes, chacun de ces *chameaux* eſt chargé ſelon ſa force; il la ſent ſi bien lui-même, que quand on le ſurcharge, il jette des cris lamen-

Digitized by Google

tables & reſte conſtamment couché juſqu'à ce qu'on ait allégé ſa charge. Ordinairement les grands *chameaux* portent un millier & même douze cents peſant, les plus petits ſix à ſept cents.

Dans ces voyages de commerce on ne précipite pas leur marche ; on règle leurs journées ; ils ne vont que le pas, & ne font chaque jour que dix à douze lieues ; tous les ſoirs on leur ôte leur charge, & on les laiſſe paître en liberté. Si l'on eſt en pays vert, dans une bonne prairie, ils prennent en moins d'une heure tout ce qu'il leur faut pour en vivre vingt-quatre, & pour ruminer pendant toute la nuit ; mais ils trouvent rarement de ces bons pâturages, & cette nourriture ne leur eſt pas néceſſaire, ils ſemblent même préférer aux herbes les plus douces, l'abſynthe, le chardon, l'ortie, le genêt, la caſſie, & les autres végétaux épineux ; tant qu'ils trouvent des plantes à brouter, ils ſe paſſent très-aiſément de boire.

Rien de plus admirable que leur docilité. Au premier ſigne ils plient les genoux & s'accroupiſſent juſqu'à terre pour ſe laiſſer charger dans cette ſituation ; dès qu'ils ſont chargés, ils ſe relevent d'eux-mêmes ſans être aidés ni ſoutenus ; ils ſuivent exactement leur conducteur ; on n'a beſoin ni de fouet ni d'éperon pour les exciter : mais lorſqu'ils commencent à être fatigués, on ſoutient leur courage, ou plutôt on charme leur ennui par le chant ou par le ſon de quelque inſtrument. Leurs conducteurs ſe relayent à chanter, & lorſqu'ils veulent prolonger la route & doubler la journée, ils ne leur donnent qu'une heure de repos, après quoi reprenant leur chanſon, ils les remettent en marche pour pluſieurs heures de plus, & le chant ne finit que quand il faut s'arrêter ; alors les *chameaux* s'accroupiſſent de nouveau & ſe laiſſent tomber avec leur charge ; on leur ôte le fardeau en dénouant les cordes & laiſſant couler les ballots des deux côtés, ils reſtent ainſi accroupis, couchés ſur le ventre, & s'endorment au milieu de leur bagage qu'on rattache le lendemain avec autant de promptitude & de facilité qu'on l'avoit détaché la veille.

Ces animaux ſi doux, ſi patiens, ſi dociles à la voix de l'homme, deviennent intraitables & preſque furieux dans le temps du rut qui dure 40 jours & qui arrive tous les ans au printemps ; on aſſure qu'alors ils écument continuellement, & qu'il leur ſort de la gueule une ou deux veſſies rouges de la groſſeur d'une veſſie de cochon. Dans ce temps ils mangent très-peu, ils attaquent & mordent les animaux, les hommes & même leur maître : on eſt ſouvent obligé de les emmuſeler pour ſe garantir de leur fureur.

Les Anciens ont dit que ces animaux ſont en état d'engendrer à l'âge de trois ans, ce qui paroît douteux ; car à cet âge ils n'ont pas encore pris la moitié de leur accroiſſement ; la femelle porte près d'un an, & ne produit qu'un petit : ſon lait eſt abondant, épais, & fait une bonne nourriture, même pour les hommes, en le mêlant avec une plus grande quantité d'eau. Le petit *chameau* tête ſa mère pendant un an, & lorſqu'on veut le ménager & le rendre plus fort, on le laiſſe têter & paître en liberté, & on ne commence à le faire travailler qu'à l'âge de quatre ans. On ne laiſſe qu'un mâle pour huit ou dix femelles, & tous les *chameaux* de travail ſont ordinairement hongres ; ils ſont moins forts, mais ils ſont plus traitables & ſervent en tout temps. On ſoumet auſſi les femelles à la caſtration, lorſqu'on veut les faire travailler, & l'on prétend que cette opération ne fait qu'augmenter leur embonpoint.

La durée ordinaire de la vie de ces animaux eſt de quarante à cinquante ans. Tous les ans au printemps, le poil tombe au *chameau*, & il reſte tellement nud qu'on eſt obligé de lui goudronner la peau pour le garantir de la piquûre des mouches.

Sous quelque point de vue qu'on conſidère le *chameau*, on ne peut s'empêcher de le reconnoître pour la plus utile & la plus précieuſe de toutes les créatures ſubordonnées à l'homme ; il vaut mieux que l'éléphant, car il travaille, pour ainſi dire, autant, & dépenſe peut-être vingt fois moins. Il a en partage la force, la vigueur, la viteſſe, la patience, la docilité, la ſobriété, toutes les qualités qui ſe trouvent éparſes dans le cheval, le bœuf & l'âne, & vaut par conſéquent autant que ces trois réunis.

Le *chameau* paroît être originaire d'Arabie, car c'eſt non ſeulement le pays où il ſe trouve en plus grand nombre, mais c'eſt auſſi celui auquel il eſt plus approprié. Dans les ſables brûlans du déſert, le chameau eſt, pour ainſi dire, le ſeul être qui puiſſe ſubſiſter & lutter contre l'horrible tourment de la faim & de la ſoif. Il a les pieds faits pour marcher dans les ſables, & ne peut au contraire ſe ſoutenir dans les terreins humides & gliſſans. Mais, quoique naturel aux pays chauds, cet animal craint cependant les climats où la chaleur eſt exceſſive : ſon eſpèce ne peut ſubſiſter ni dans la zone torride, ni dans les climats doux de la zone tempérée. Elle paroît être confinée dans une zone de trois ou quatre cents lieues de largeur, qui s'étend depuis la Mauritanie juſqu'à la Chine. On a inutilement eſſayé de multiplier les *chameaux* en Eſpagne, on les a vainement tranſportés en Amérique, ils n'ont réuſſi ni dans l'un ni dans l'autre climat, & dans les grandes Indes, on n'en trouve guère au-delà de Surate & d'Ormus.

Ce n'eſt pas qu'abſolument parlant ils ne puiſſent ſubſiſter & même produire dans ces contrées, & même dans des climats plus froids, comme en France, en Allemagne, &c. En les tenant l'hiver dans des écuries chaudes, en les nourriſſant avec choix, les traitant avec ſoin, ne les faiſant pas travailler, & ne les laiſſant ſortir que pour ſe promener dans les beaux jours, on peut les faire vivre & même

Digitized by Google

même eſpérer de les voir produire ; mais leurs productions ſont chétives & rares ; eux-mêmes ſont foibles & languiſſans ; ils perdent donc toute leur valeur dans ces climats, & au lieu d'être utiles, ils ſont très à charge à ceux qui les élèvent, tandis que dans leur pays natal ils ſont toute la richeſſe de leurs maîtres. Qu'on ſe figure un pays ſans verdure & ſans eau, un ſoleil brûlant, un ciel toujours ſec, des plaines ſablonneuſes, des montagnes encore plus arides, ſur leſquelles l'œil s'étend & le regard ſe perd ſans pouvoir s'arrêter ſur aucun objet vivant ; une terre morte, &, pour ainſi dire, écorchée par les vents, laquelle ne préſente que des oſſemens, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renverſés, un déſert entièrement découvert, où le voyageur n'a jamais reſpiré ſous l'ombrage, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la nature vivante : ſolitude abſolue mille fois plus affreuſe que celle des forêts ; car les arbres ſont encore des êtres pour l'homme qui ſe voit ſeul : plus iſolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides & ſans bornes ; il voit par-tout l'eſpace comme ſon tombeau : la lumière du jour, plus triſte que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer ſa nudité, ſon impuiſſance, & pour lui préſenter l'horreur de ſa ſituation, en reculant à ſes yeux les barrières du vide, en étendant autour de lui l'abyme de l'immenſité qui le ſépare de la terre habitée, immenſité qu'il tenteroit en vain de parcourir ; car la faim, la ſoif, & la chaleur brûlante preſſent tous les inſtans qui lui reſtent entre le déſeſpoir & la mort.

Cependant l'Arabe, à l'aide du *chameau*, a ſu franchir & même s'approprier ces lacunes de la nature ; elles lui ſervent d'aſyle, elles aſſurent ſon repos, & le maintiennent dans ſon indépendance ; auſſi les Arabes regardent-ils le *chameau* comme un préſent du ciel, un animal ſacré, ſans le ſecours duquel ils ne pourroient ni ſubſiſter, ni commercer, ni voyager. Le lait des *chameaux* fait leur nourriture ordinaire ; ils en mangent auſſi la chair, ſur-tout celle des jeunes, qui eſt très-bonne à leur goût. Le poil de ces animaux, qui eſt fin & moëlleux, leur ſert à faire les étoffes dont ils ſe vêtiſſent & ſe meublent ; en Europe, on l'emploie, mêlé avec le caſtor, à la fabrique des chapeaux. Il n'y a pas juſqu'à leurs excrémens dont on ne tire des choſes utiles ; car le ſel ammoniac ſe fait de leur urine, & leur fiente deſſéchée leur ſert de litière, auſſi bien qu'aux chevaux avec leſquels ils voyagent ; l'on fait des mottes de cette même fiente, qui brûlent aiſément, & font une flamme auſſi claire & preſque auſſi vive que celle du bois ſec.

Le *dromadaire* n'eſt point une eſpèce particulière & différente de celle du *chameau* ; ce n'eſt qu'une variété conſtante de la même eſpèce, une race qui ne diffère de l'autre que parce qu'elle eſt plus petite, moins forte, & n'a qu'une boſſe en forme de petite montagne ſur le dos, tandis que le *chameau* en a deux en forme de ſelle ; mais ces deux races produiſent enſemble ; & les individus qui proviennent de cette race croiſée, ſont ceux qui ont le plus de vigueur, & qu'on préfère à tous les autres.

Le *chameau* à deux boſſes, autrement le *chameau turc*, ou *chameau* proprement dit, ne ſe trouve guère que dans le Turqueſtan & dans quelques autres endroits du Levant ; mais le dromadaire ou *chameau d'Arabie* ſe trouve en grande quantité en Arabie, dans toute la partie ſeptentrionale de l'Afrique juſqu'au fleuve Niger, en Egypte, en Perſe, dans la Tartarie méridionale, & dans les parties ſeptentrionales de l'Inde.

Pour terminer l'hiſtoire du *chameau*, nous ajouterons ici ce que les relations de pluſieurs voyageurs nous apprennent en détail du naturel, de l'éducation, du traitement & de l'utilité de ce précieux animal.

« Les Perſans, dit Olearius, ont pluſieurs eſpèces de *chameaux* ; ils appellent ceux qui ont deux boſſes *bughur*, & ceux qui n'en ont qu'une *ſchuttur*. De ces derniers, il y en a de quatre ſortes ; ſavoir, ceux qu'ils appellent par excellence *ner*, c'eſt-à-dire *mâle*, qui s'engendrent d'un *dromadaire* ou d'un *chameau* à deux boſſes, & d'une femelle à une boſſe, que l'on appelle *maje* ; & ceux-ci ne ſe font point couvrir par d'autres. Ce ſont-là les meilleurs & les plus eſtimés de tous les *chameaux* ; il y en a qui ſe vendent cent écus la pièce. Ils portent juſqu'à neuf ou dix quintaux de charge, & ſont comme infatigables. Quand ils ſont en chaleur, ils mangent peu, écument par la bouche, ſont colères & mordent ; de ſorte que pour les empêcher d'offenſer ceux qui les gouvernent, on leur met des muſelières que les Perſes nomment *agrah*. Les *chameaux* qui viennent de ceux-ci, dégénèrent fort, & ſont lâches & pareſſeux ; les Turcs les appellent *jurda kaidem* ; ils ne ſe vendent que 30 ou 40 écus ».

« La troiſième eſpèce, continue Olearius, eſt celle qu'ils appellent *lokk* ; mais ils ne ſont pas ſi bons que les *bughur*, auſſi n'écument-ils point comme les *ners*, quand ils ſont en chaleur ; mais alors il leur pouſſe de deſſous la gorge une veſſie rouge qu'ils retirent avec l'haleine ; ils dreſſent la tête, & ronflent ſouvent. On les vend ſoixante écus ; il s'en faut beaucoup qu'ils ſoient auſſi forts que les autres ; c'eſt pourquoi quand les Perſes veulent parler d'un homme vaillant & courageux, ils diſent que c'eſt un *ner* ; & pour ſignifier un lâche & un poltron, ils l'appellent *lokk* ».

« Ils nomment la quatrième eſpèce *ſchutturi baad*, & les Turcs *jeldoveſi*, c'eſt-à-dire *chameaux de vent* ; ils ſont plus petits, mais plus éveillés que les autres ; car, au lieu que les *chameaux* ordinaires ne vont que le pas, ceux-ci vont le trot, & galoppent auſſi bien que les chevaux ».

« C'eſt une grande commodité que les *chameaux* pour la charge du bagage & des marchandiſes

Digitized by Google

qu'on transporte par leur moyen, à très-peu de frais. Ils ont leurs pas réglés ainsi que leurs journées..... Leur nourriture n'est pas difficile; ils vivent de chardons, d'orties, &c. souffrent la soif deux ou trois jours entiers. Le son harmonieux de la voix ou de quelqu'instrument les réjouit. Les Arabes se servent de timbales, parce que les coups de fouet ne les font point avancer; mais la musique, & particuliérement la voix de l'homme les anime & leur donne du courage..... Je n'ai pu connoître, ajoute ce même voyageur, ce que Pline dit, d'après Xénophon, que les *chameaux* ont de l'aversion pour les chevaux; quand j'en voulois parler aux Perses, ils se mocquoient de moi..... En effet, il n'y a presque point de caravanes où l'on ne voie des *chameaux*, des chevaux & des ânes logés ensemble dans la même écurie, sans qu'ils témoignent de l'aversion ni de l'animosité les uns contre les autres ».

« L'espèce que nous appellons *dromadaire*, dit le docteur Shaw, s'appelle en Barbarie *maihari*; mais n'y est pas si commune qu'elle l'est dans le Levant. Cet animal diffère du *chameau* ordinaire en ce qu'il a le corps plus rond & mieux fait, & en ce qu'il n'a qu'une petite bosse sur le dos..... Le dromadaire est particulièrement remarquable par sa grande vîtesse; les Arabes disent qu'il peut faire autant de chemin en un jour qu'un de leurs meilleurs chevaux en huit ou dix. (ce qui néanmoins est une exagération.) Le bekh qui nous conduisit au mont Sinaï, étoit monté sur un de ces *chameaux*, & prenoit souvent plaisir à nous divertir par la grande diligence de sa monture: il quittoit notre caravane pour en reconnoître une autre que nous pouvions à peine appercevoir, tant elle étoit éloignée, & revenoit à nous en moins d'un quart d'heure ».

« Le *chameau* peut se passer de boire pendant quatre ou cinq jours: une petite portion de fèves & d'orge, ou bien quelques morceaux de pâte faite de la fleur de farine lui suffisent tout un jour pour sa nourriture..... La fiente des *chameaux* de quelques caravanes qui nous avoient précédés nous servoit communément pour faire la cuisine; car, après avoir été un jour ou deux au soleil, elle prend feu comme de l'amorce, & fait un feu aussi clair & aussi vif que le charbon de bois..... Les *chameaux* mâles, qui sont fort doux & fort traitables en toute autre saison, deviennent furieux au printemps, qui est le temps auquel ils s'accouplent: ils le font ordinairement de nuit. Les femelles portent presqu'une année entière, ou d'un printemps à l'autre ».

« Il y a, suivant Tavernier, deux sortes de *chameaux*, les uns qui sont propres pour les pays chauds & les autres pour les pays froids; les *chameaux* des pays chauds, comme sont ceux qui vont d'Ormus à Ispahan, ne peuvent marcher si la terre est mouillée & glissante, ils s'ouvriroient le ventre en s'écartant par les jambes de derrière; ce sont de petits *chameaux* qui ne portent que six ou sept cents livres. Les *chameaux* des pays froids, comme sont ceux de Tauris jusqu'à Constantinople, sont de grands *chameaux*, qui portent d'ordinaire mille livres; ils se tirent de la boue; mais dans les terres grasses & les chemins glissans, il faut étendre des tapis & quelquefois jusqu'à cent de suite, pour qu'ils passent dessus ».

« Il y a, continue ce voyageur, de quoi admirer la patience avec laquelle les *chameaux* souffrent la soif; la dernière fois que je passai les déserts, d'où la caravane ne put sortir en moins de soixante-cinq jours, nos *chameaux* furent une fois neuf jours sans boire, parce que, pendant neuf jours de marche, nous ne trouvâmes point d'eau en aucun lieu. Nous arrivâmes enfin à un pays de collines, au pied desquelles se trouvoient de grandes mares; nos *chameaux*, qui avoient passé neuf jours sans boire, sentirent l'eau d'une demi-lieue loin, & se mirent à aller leur grand trot, qui est leur manière de courir, & entrèrent en foule dans ces mares ».

« Dès que le *chameau* est né, dit toujours Tavernier, on lui plie les quatre pieds sous le ventre & on le couche dessus, après quoi on lui couvre le dos d'un tapis qui pend jusqu'à terre, & sur les bords duquel on met quantité de pierres, afin qu'il ne puisse se lever, & on le laisse en cet état l'espace de quinze ou vingt jours: on lui donne cependant du lait à boire, mais peu souvent, afin qu'il s'accoutume à boire peu. C'est pour les accoutumer à se coucher quand on les veut charger, qu'on leur plie ainsi les jambes sous le corps, & ils sont si prompts à obéir, que la chose est digne d'être admirée. Dès que la caravane arrive au lieu où elle doit camper, tous les *chameaux* qui appartiennent à un même maître, viennent se ranger d'eux-mêmes en cercle & se coucher sur les quatre pieds; de sorte qu'en dénouant une corde qui tient les ballots, ils coulent & tombent doucement à terre de côté & d'autre du *chameau*: quand il faut recharger, le même *chameau* vient se recoucher entre les ballots, lesquels étant attachés, il se relève doucement avec sa charge, ce qui se fait en très-peu de temps, sans peine & sans bruit..... Le maître chamelier les conduit en chantant, & en donnant de temps en temps un coup de sifflet: plus il chante & siffle fort, & plus les *chameaux* vont vîte; & ils s'arrêtent dès qu'ils cessent de chanter. Les chameliers, pour se soulager, chantent tour à tour ».

« Il y a des *chameaux* qui peuvent porter jusqu'à quinze cents pesant; il est vrai qu'on ne leur donne cette charge que lorsque les marchands approchent des douanes, & qu'ils veulent frustrer les droits, en chargeant sur deux *chameaux* ce que trois portoient auparavant; mais alors, avec cette grosse charge, on ne fait faire au *chameau* que deux ou trois lieues par jour ».

Digitized by Google

» En Arabie, ſelon Chardin, on élève une ſorte de *chameau* pour ſervir à la courſe. Ils vont au grand trot, & ſi vîte, qu'un cheval ne peut les ſuivre qu'au galop. Les orientaux appellent le *chameau*, *navire de terre*, en vue de la grande charge qu'il porte, & qui eſt d'ordinaire de douze ou treize cents livres pour les grands *chameaux;* car il y en a de deux ſortes, de ſeptentrionaux & de méridionaux, comme les Perſans les appellent; ceux-ci qui font les voyages du golphe Perſique à Hiſpahan, ſans paſſer plus outre, ſont beaucoup plus petits que les autres, & ils ne portent qu'environ ſept cents; mais ils ne laiſſent pas de rapporter autant & plus de profit à leur maître, parce qu'ils ne coûtent preſque rien à nourrir; on les mène, tout chargés qu'ils ſont, paiſſant le long du chemin ſans licol ni chevêtre. Une choſe fort remarquable, c'eſt qu'on leur apprend à marcher & qu'on les mène à la voix avec une manière de chant; ces animaux règlent leur pas à cette cadence, & vont lentement ou vîte, ſuivant le ton de voix; & tout de même quand on veut leur faire faire une traite extraordinaire, leurs maîtres ſçavent le ton qu'ils aiment le mieux entendre. Le poil de *chameau* eſt la meilleure toiſon de tous les animaux domeſtiques; on en fait des étoffes fort fines, & nous en faiſons des chapeaux en Europe, le mêlant avec le caſtor ».

« Le lieu natal des *chameaux* eſt l'Arabie, dit le Père Philippe; car encore que l'on en trouve ailleurs, non-ſeulement qu'on y a conduits, mais même qui y ſont nés, néanmoins il n'y a aucun endroit de la terre où l'on en voye une ſi grande quantité qu'en Arabie.... Quand on les veut charger, au cri de leur conducteur ils fléchiſſent les genoux: que s'ils tardent à le faire, ou bien on les frappe avec un bâton, ou bien on leur abaiſſe le cou, & alors comme contraints & gémiſſans à leur façon, ils fléchiſſent les genoux, mettent le ventre contre terre, & demeurent dans cette poſture, juſqu'à ce qu'ayant été chargés, on leur commande de ſe relever; d'où vient qu'ils ont au ventre, aux jambes & aux genoux de gros durillons du côté qu'ils en touchent la terre; s'ils ſe ſentent mettre de trop peſans fardeaux, ils donnent des coups de tête fort fréquens à ceux qui les ſurchargent, & jettent des cris lamentables; leur charge ordinaire eſt le double de ce que pourroit porter le plus fort mulet.... La nuit ils dorment ainſi agenouillés.... Du lait que l'on tire des femelles, on fait des fromages qui ſont très-petits, & qui ſont eſtimés comme délicieux par les Arabes ».

« Les *dromadaires*, dit Marmol, vont ſi vîte, qu'il y en a qui font trente-cinq ou quarante lieues en un jour, & continuent de la ſorte huit ou dix jours par les déſerts, ſans manger que fort peu. Tous les ſeigneurs Arabes de la Numidie, & les Africains de la Lybie s'en ſervent comme des chevaux de poſte, quand l'occaſion ſe préſente de faire une longue traite, & les montent auſſi dans le combat... Les *chameaux* que les Africains nomment *hégin*, ſont les plus gros & les plus grands; mais on ne les charge point qu'ils n'aient trois ou quatre ans.... Lorſqu'on veut obliger le *chameau* à faire de plus longues traites qu'à l'ordinaire, au lieu de le maltraiter, on ſe met à chanter pour lui donner courage, & alors il en fait plus qu'on ne veut, & va plus vîte qu'un cheval ne fait pour l'éperon... Quand les *chameaux* commencent à faire voyage, il eſt néceſſaire qu'ils ſoient gras; car on a expérimenté qu'après que cet animal a marché quarante ou cinquante jours ſans manger d'orge, la graiſſe de ſa boſſe commence à diminuer, puis celle du ventre, & enfin celle des jambes, après quoi il ne peut plus porter de charge. Les caravanes d'Afrique qui vont en Ethiopie ne ſe ſoucient point du retour, parce qu'elles ne rapportent rien de peſant, & quand elles arrivent là, elles vendent les *chameaux* maigres. Les Africains & tous ceux qui veulent avoir de bons *chameaux* de charge, les hongrent & n'en laiſſent qu'un entier pour dix femelles... La chair du *chameau* eſt fade, particulièrement celle de la boſſe, dont le goût eſt comme celui d'une tetine de vache fort graſſe; les Africains & les Arabes rempliſſent des pots & des tinettes de cette chair, qu'ils font frire avec la graiſſe, & ils la gardent ainſi toute l'année pour leur repas ordinaire ».

« Les *chameaux*, dit Ogilby, ſont la richeſſe des Arabes & toute leur force & leur ſûreté; car ils emportent, au moyen de leurs *chameaux*, tous leurs effets dans les déſerts, où ils n'ont point à craindre leurs ennemis, ni aucune invaſion. Le vrai *dromadaire*, ajoute-t-il, eſt beaucoup plus vîte & plus léger que les autres; il peut faire cent mille en un jour, & marcher ainſi ſept ou huit jours de ſuite à travers les déſerts avec très-peu de nourriture ».

« Les *dromadaires* ſont, au rapport de Thevenot, plus petits, plus grêles & plus légers que les *chameaux*, & ne ſervent guère qu'à porter des hommes; ils ont un bon trot, aſſez doux; néanmoins il faut ſe bien tenir; il y a des gens qui ſe font lier deſſus de peur de tomber. Pour litière on prépare aux *chameaux* leur propre fumier, lequel on laiſſe, pour cet effet, expoſé tout le jour au ſoleil, où il ſe sèche tellement, qu'il s'y réduit preſqu'en poudre; du poil des *chameaux* on fait, en Perſe, des ceintures fort fines; il y a de ces ceintures qui coûtent deux tomans, principalement quand elles ſont blanches, à cauſe que les *chameaux* de ce poil ſont rares ».

Le *chameau* s'appelle en latin *camelus*, formé du grec *camelos*, qui vient lui-même de l'arabe *gemal*, racine primitive du nom de cet animal dans preſque toutes les langues. Dans Ariſtote le *chameau* proprement dit eſt *camelus bactrianus*; ſon *camelus arabicus* eſt le *dromadaire*; & ce

Digitized by Google

nom *dromadaire* (en latin moderne *dromedarius*), eſt encore originairement grec; *dromas*, formé de *dromos*, courſe, vîteſſe : *camelus dromas*, chameau coureur.

CHAMEIK, au Pérou, eſpèce de ſapajou, la même que celle du coaita. *Voyez* COAITA.

CHAMOIS (le) pourroit être regardé comme la tige ſauvage de l'eſpèce des chèvres, ſi pourtant cette race n'eſt pas iſſue du *bouquetin*, ou peut-être du *chamois* & du *bouquetin* enſemble. Le *chamois* eſt de la grandeur de la chèvre domeſtique, & il lui reſſemble en beaucoup de choſes. Ses deux beaux grands yeux pleins de feu repréſentent bien la vivacité de ſon naturel; ſa tête eſt couronnée de deux petites cornes de la longueur d'un demi-pied juſqu'à neuf pouces, d'un beau noir, poſées ſur le front, preſque entre les yeux, inclinées en avant dans leur partie inférieure, & courbées en arrière à la pointe en forme d'hameçon. Il y a derrière ces cornes deux ouvertures qu'on a prétendu ſervir à la reſpiration, idée qui n'eſt nullement fondée, puiſque le crâne ſe trouve fermé au fond de ces ouvertures qui ſont ſans iſſue. De chaque côté de la face ſont deux bandes de poil noir; le reſte de la tête eſt d'un fauve blanc, qui ne change jamais de couleur; & le corps eſt couvert d'un poil court comme celui de la biche, & qui varie ſuivant les ſaiſons; il eſt d'un gris cendré au printemps, en été d'un fauve de biche, en automne d'un fauve brun mêlé de noir, & en hiver d'un brun noirâtre. Dans le temps du rut, ces animaux ont l'odeur encore plus forte que le bouc; ils s'accouplent en octobre & en novembre; ils font leurs petits en mars & avril. Une jeune femelle reçoit le mâle à un an & demi; elle fait un petit par portée, & rarement deux. Le petit ſuit ſa mère juſqu'au mois d'octobre, & quelquefois plus longtemps. On dit qu'ils vivent vingt à trente ans.

Ces animaux ſe nourriſſent des meilleures herbes; ils choiſiſſent les parties les plus délicates des plantes, comme la fleur & les bourgeons tendres; ils aiment ſur-tout beaucoup les herbes aromatiques, telles que la carline & le génépi; ils boivent très-peu quand ils mangent de l'herbe verte; ils ſe plaiſent auſſi à lécher les pierres comme les chèvres, & on voit dans les Alpes des rochers creuſés par leur langue : ils ont les ſens de la vue, de l'ouie & de l'odorat excellens. Quand un *chamois* apperçoit ou entend quelque choſe, il ſe met à ſiffler avec tant de force, que les rochers & les forêts en retentiſſent. Ce ſifflement eſt d'abord fort aigu & baiſſe ſur la fin; il ſe repète d'intervalle à autre. Pendant ce temps, le *chamois* eſt dans une agitation extrême; il frappe la terre du pied de devant, grimpe ſur des éminences, & quand il a découvert l'ennemi, il s'enfuit. Le ſifflement du mâle eſt plus aigu que celui de la femelle; ce ſifflement ſe fait par les narines, & n'eſt proprement qu'un ſouffle aigu très-fort, ſemblable au ſon que pourroit rendre un homme en tenant la langue au palais, ayant les dents à-peu-près fermées, les lèvres ouvertes & un peu allongées, & qui ſouffleroit vivement & long-temps. Mais la voix ordinaire du *chamois* n'eſt qu'un bêlement fort bas, peu ſenſible, & aſſez ſemblable à la voix d'une chèvre enrouée.

Le *chamois*, comme le *bouquetin*, eſt vêtu, en hiver, d'une double fourrure, d'un poil extérieur aſſez rude, & d'un poil intérieur plus fin & plus fourni. Lorſqu'on prend de petits *chamois*, & qu'on les élève avec les chèvres domeſtiques, ils s'apprivoiſent aiſément, vont avec elles paître en troupeaux, reviennent de même à l'étable; mais nous n'avons pu apprendre ſi ces animaux produiſent enſemble; ce qui réaliſeroit la conjecture que nous formons ſur l'identité originelle de leurs eſpèces. Les principales différences que l'on puiſſe trouver entre le *bouc* & le *chamois*, ſont, après les cornes, la forme & la grandeur du front, qui eſt moins élévé & plus court dans le *chamois* que dans le *bouc*, & la poſition du nez qui eſt moins reculé que celui du *bouc*. Mais, en cela même, le *chamois* & le *bouc* diffèrent moins entre eux que ne diffèrent le dogue & le lévrier, qui ne ſont pourtant que deux races dans la même eſpèce. D'ailleurs, on ſçait que le *bouc* & la *brebis* produiſent enſemble : or, le *chamois* eſt certainement plus près de l'eſpèce de la chèvre, que celle-ci ne l'eſt de celle de la *brebis*; néanmoins, le *bouquetin* paroît être encore plus voiſin que le *chamois* de l'eſpèce de la chèvre. *Voyez* l'article BOUQUETIN.

Les *chamois* ſont auſſi vifs, mais moins forts que les bouquetins; ils ſont auſſi en plus grand nombre : ils vont ordinairement en troupeaux; les gros *chamois* mâles ſe tiennent ſeuls & éloignés des autres, excepté dans le temps du rut, qu'ils s'approchent des femelles, & en écartent les jeunes : ils s'apprivoiſent auſſi plus facilement que les bouquetins, & ils viennent quelquefois ſe mêler aux troupeaux des chèvres domeſtiques. Leur agilité & les précipices dans leſquels il faut les aller chercher, rendent la chaſſe de ces animaux extrêmement pénible & difficile; la manière la plus ordinaire de les tuer eſt en les ſurprenant à la faveur de quelques rochers ou groſſes pierres, en ſe gliſſant adroitement derrière & ſans bruit, examinant encore ſi le vent n'y ſera pas contraire; on ſe ſert de carabines rayées, bien ajuſtées pour tirer de loin avec une ſeule balle qui eſt forcée dans le canon. On fait auſſi cette chaſſe en poſtant quelques chaſſeurs dans les paſſages, tandis que les autres vont faire la battue & forcer les *chamois*; il eſt plus à propos de faire ces battues avec des hommes qu'avec des chiens, qui les diſperſent trop vîte, & les font fuir fort loin.

Le *chamois* habite les mêmes pays que le bouquetin, c'eſt-à-dire, les plus hautes Alpes; mais

Digitized by Google

il ne s'élève pas comme lui jusqu'au sommet. Son sang a les mêmes propriétés spécifiques que celui du bouquetin, sa chair est bonne à manger. Un *chamois* bien gras donne jusqu'à dix & douze livres de suif plus dur & meilleur que celui de la chèvre. La peau apprêtée est très-forte, nerveuse & bien souple; on en fait des habits de longue durée & d'un grand usage pour la fatigue. Les cornes servent aussi à quelques usages; les maréchaux se servent de celles des femelles, qui sont plus petites & moins courbes, pour tirer du sang aux chevaux. Il paroît que ces animaux sont moins communs aujourd'hui dans les Alpes & dans les Pyrénées, qu'ils ne l'étoient autrefois.

Nous pensons que l'on lira avec plaisir à la suite de cet article, les détails suivans communiqués par M. Perroud, que ses occupations d'entrepreneur des mines de cristal dans les Alpes, ont mis à portée de bien observer ces animaux.

« Le *chamois*, dit M. Perroud, est d'une vivacité charmante & d'une agilité admirable. Ces animaux sont sociables entre eux; on les trouve ordinairement deux, trois, quatre, cinq, six ensemble, & très-souvent par troupeaux de huit à dix, quinze ou vingt & plus; j'en ai vu même jusqu'à soixante & quatre-vingts, ou réunis, ou dispersés par divers petits troupeaux sur le penchant d'une même montagne; les gros *chamois* mâles se tiennent seuls & éloignés des autres, excepté dans le temps du rut, que le besoin les force de s'approcher des femelles. Ils ont alors une odeur très-forte, comme les boucs, & même encore plus forte; ils bêlent souvent, & courent d'une montagne à l'autre; le temps de leur accouplement est en octobre & novembre: le petit suit sa mère jusqu'au mois d'octobre suivant, quelquefois plus long-temps, si les chasseurs ou les loups ne les dispersent pas: on assure qu'ils vivent entre vingt & trente ans ».

« La viande du *chamois* est bonne à manger; un *chamois* gras aura jusqu'à douze livres de suif, meilleur que celui de la chèvre; le sang du *chamois* est extrêmement chaud; on prétend qu'il approche beaucoup du sang du bouquetin pour les qualités & les vertus; ce sang peut servir aux mêmes usages que celui du bouquetin; les effets en sont les mêmes en en prenant une double dose; il est très-bon contre les pleurésies; il a la propriété de diviser le sang caillé & d'ouvrir la transpiration; les chasseurs mélangent quelquefois le sang du bouquetin & du *chamois*, d'autres fois ils vendent celui du *chamois* pour du sang du bouquetin; il est très-difficile d'en faire la différence ou la séparation: cela paroît annoncer que le sang du *chamois* diffère très-peu de celui du bouquetin ».

« On ne connoît point de cris au *chamois*; s'il a de la voix, c'est très-peu de chose; car on ne lui connoît qu'un bêlement fort bas, peu sensible, ressemblant un peu à la voix d'une chèvre enrouée; c'est par ce bêlement qu'ils s'appellent entre eux, sur-tout les mères & les petits: mais quand ils ont peur ou qu'ils apperçoivent leur ennemi ou quelque chose qu'ils ne peuvent pas distinguer, ils s'avertissent par un sifflement dont je vais parler tout-à-l'heure ».

« La vue du *chamois* est des plus perçantes; il n'y a rien de si fin que son odorat, quand il voit un homme distinctement; il le fixe pour un instant, & s'il en est près il s'enfuit; il a l'ouie aussi fine que l'odorat, car il entend le moindre bruit; quand le vent souffle un peu, & que ce vent vient du côté d'un homme, il le sentira de plus d'une demi-lieue; quand donc il sent ou qu'il entend quelque chose, & qu'il ne peut pas en faire la découverte par les yeux, il se met à siffler avec tant de force, que les échos des rochers en retentissent; s'ils sont plusieurs, tous prennent l'épouvante: ce sifflement est aussi long que l'haleine peut tenir sans reprendre; il est d'abord fort aigu & baisse sur la fin; le *chamois* se repose un instant, regarde de tous côtés, & recommence à siffler; il continue d'intervalle en intervalle; il est dans une agitation extrême; il frappe la terre du pied de devant & quelquefois des deux; il se jette sur des pierres grandes & hautes; il regarde, il court sur des éminences, & quand il a découvert quelque chose, il s'enfuit ».

« On admire en cet animal deux beaux grands yeux ronds qui ont du feu, représentant la vivacité de son naturel; la tête est couronnée de deux petites cornes, d'un beau noir, posées dans le front, presque entre les yeux, au contraire de celles des autres animaux qui se jettent en arrière; celles-ci sortent en avant sur les yeux, & se recourbent à leurs extrémités très-rondement, & finissent en pointe fort aigue; il ajuste fort joliment ses oreilles à la pointe de ses cornes; il y a deux lames de poil noir à côté de la face en descendant des cornes; le reste de la tête est d'un fauve blanc: on fait usage des cornes de chamois pour les porter sur des cannes; les cornes des femelles sont plus petites & moins courtes; les maréchaux s'en servent en façon de lancettes, pour tirer du sang aux chevaux ».

« Les peaux de *chamois* que l'on fait passer à l'apprêt de la chamoiserie sont très-fortes, souples & nerveuses: on en fait de très-bonnes culottes en jaune ou en noir pour monter à cheval; on en fait aussi de très-bons gans & des vestes pour la fatigue: ces sortes d'habillemens sont d'une longue durée, & d'un très-grand usage pour les artisans ».

« Les *chamois* n'habitent que les pays froids; on les trouve plus volontiers dans les rochers escarpés & sourcilleux que par-tout ailleurs; ils fréquentent les bois; mais ce ne sont que les forêts hautes & de la dernière région; ces forêts sont plantées de sapins, de mélèses & de hêtres; ces animaux craignent si fort la chaleur, que pendant l'été on ne les trouve jamais que dans les antres des rochers, à l'ombre, souvent parmi des tas de neiges congelés ou de glaces, ou dans des

Digitized by Google

forêts hautes & bien couvertes, toujours du côté du penchant des montagnes ou des rochers ſcabreux, qui ſont face au nord, & qui ſont à l'abri des rayons du ſoleil ; ils vont à la pâture le matin & le ſoir, & rarement pendant la journée ; ils parcourent les rochers avec beaucoup d'aiſance ; les chiens ne peuvent pas les ſuivre dans tous les précipices ; il n'y a rien de ſi admirable que de les voir monter & deſcendre des rochers inacceſſibles : ils ne montent ni ne deſcendent pas perpendiculairement, mais en décrivant une ligne oblique, en ſe jettant en travers, ſur-tout en deſcendant, ils ſe jettent du haut en bas au travers d'un rocher, qui eſt à peu près perpendiculaire, de la hauteur de plus de vingt & trente pieds, ſans qu'il y ait la moindre place pour poſer ou retenir leurs pieds ; ils frappent le rocher trois à quatre fois des pieds, en ſe précipitant, & vont s'arrêter à quelque petite place au-deſſous, qui eſt propre à les retenir ; il paroît, à les voir dans les précipices, qu'ils aient plutôt des ailes que des jambes, ſi grande eſt la force de leurs nerfs ».

« On a prétendu que le *chamois* s'accroche par les cornes pour monter & deſcendre les rochers : je n'ai jamais vu qu'il ſe ſerve de ſes cornes pour cet uſage ; j'en ai vu beaucoup, & j'en ai tué pluſieurs, je n'ai pu vérifier ce fait ; je n'ai trouvé aucun chaſſeur qui m'ait aſſuré l'avoir vu ; ils ne m'en ont jamais dit autre choſe que ce que je viens de rapporter. Si le *chamois* monte & deſcend aiſément les rochers, c'eſt par ſon agilité & la force de ſes jambes ; il les a fort hautes & bien dégagées ; celles de derrière paroiſſent un peu plus longues & toujours recourbées ; cela le favoriſe pour s'élancer de loin, & quand il ſe jette de bien haut, ſes jambes, un peu repliées, reçoivent le choc, & font, dans cette chûte violente, l'effet de deux reſſorts qui rompent la force du coup ».

« On prétend que quand il y a pluſieurs *chamois* enſemble, il y en a un qui fait ſentinelle, & qu'il eſt député pour veiller à la ſûreté des autres ; j'en ai vu pluſieurs troupeaux, mais je n'ai pas pu faire cette diſtinction ; il eſt vrai que quand il y en a pluſieurs, il y en a toujours qui regardent pendant que les autres mangent ; je n'ai rien diſtingué en cela de plus particulier que dans un troupeau de moutons ; car le premier qui apperçoit quelque choſe qui lui eſt étranger, avertit les autres, & dans un inſtant leur imprime à tous la même crainte dont lui-même a été frappé ».

« Pendant la rigueur de l'hiver, & dans les grandes neiges, les *chamois* habitent les forêts les plus hautes & vivent de feuillages de ſapins, de bourgeons d'arbres, d'arbriſſeaux & de quelque peu d'herbes sèches ou vertes, qu'ils découvrent avec le pied ; les forêts où ils ſe plaiſent ſont celles qui ſont remplies de précipices & de rochers ».

« La chaſſe du *chamois* eſt très-pénible & extrêmement difficile : celle qui eſt la plus en uſage, eſt de les tuer en les ſurprenant à la faveur de quelqu'éminences, de quelques rochers ou groſſes pierres, en ſe gliſſant adroitement de loin, derrière & ſans bruit, ſuppoſé encore que le vent n'y ſoit pas contraire ; quand on arrive à portée, on s'ajuſte derrière ces éminences ou groſſes pierres, en ſe couchant quelquefois, ôtant ſon chapeau, ne ſortant que la tête & les bras, pour faire adroitement un coup de fuſil. Les armes dont on ſe ſert ſont des carabines rayées, ajuſtées pour tirer avec une ſeule balle, forcée dans le canon : on a autant de ſoin pour tenir ces armes nettes, comme on en a pour tirer au prix de l'arquebuſe ».

« On fait auſſi cette chaſſe comme on feroit celle du cerf ou autres animaux, en poſtant quelques chaſſeurs dans les paſſages, tandis que les autres vont faire la battue & forcer le gibier : il eſt plus à propos de faire ces battues par des hommes, qu'avec des chiens ; les chiens diſperſant trop vite les *chamois* & les éloignant tout de ſuite à quatre ou cinq lieues ».

Le *chamois* s'appelle en latin *rupicapra*, & en vieux françois, *yſard*.

CHAMPANELLES, nom qui ſe lit dans l'*ancienne Encyclopédie*, & qui n'eſt que le nom défiguré de *champanzée*. *Voyez* le mot ſuivant.

CHAMPANZÉE, par les Anglois qui fréquentent la côte d'Angole, petit orang-outang. *Voyez* ORANG-OUTANG.

CHANGE, (*terme de chaſſe*) ; erreur des chiens qui ſe mettent à ſuivre la trace d'une autre bête que celle qu'ils chaſſoient d'abord. On dit alors qu'ils ont *pris le change*. Au contraire, on dit *garder le change*, lorſque, ſans ſe méprendre, ils continuent de pourſuivre la même bête, quoiqu'ils en rencontrent pluſieurs autres.

CHARTREUX. *Voyez chat-chartreux*, à la ſuite de l'art. CHAT.

CHAT, (le) eſt un domeſtique infidèle qu'on ne garde que par néceſſité, pour l'oppoſer à un autre ennemi domeſtique encore plus incommode & qu'on ne peut chaſſer. Le *chat* a une malice innée, un caractère faux, un penchant décidé pour la rapine, un naturel pervers que l'âge augmente encore & que l'éducation ne fait que maſquer. Il n'a que l'apparence de l'attachement, & n'eſt ſenſible aux careſſes que pour le plaiſir qu'elles lui font ; en un mot, il paroît ne ſentir que pour ſoi, n'aimer que ſous condition, & ne ſe prêter au commerce que pour en abuſer.

La forme du corps & le tempéramment ſont d'accord avec le naturel ; le *chat* eſt joli, léger, adroit, propre & voluptueux ; il aime ſes aiſes ; il cherche les meubles les plus mollets pour s'y repoſer & s'ébattre ; il eſt auſſi très-porté à l'amour, & ce qui eſt rare dans les animaux, la femelle paroît être plus ardente que le mâle ; elle l'invite, elle le cherche, elle l'appelle, elle annonce par

Digitized by Google

de hauts cris la fureur de ſes deſirs, ou plutôt l'excès de ſes beſoins; & lorſque le mâle la fuit ou la dédaigne, elle le pourſuit, le mord, & le force, pour ainſi dire, à la ſatisfaire, quoique les approches ſoient toujours accompagnées d'une vive douleur.

La chaleur dure neuf ou dix jours, & n'arrive que dans des temps marqués; c'eſt ordinairement deux fois par an, au printemps & en automne, & ſouvent auſſi trois fois & même quatre. Les chattes portent cinquante-cinq ou cinquante-ſix jours; elles ne produiſent ordinairement que quatre, cinq ou ſix petits. Comme les mâles ſont ſujets à dévorer leur progéniture, les femelles ſe cachent pour mettre bas, & lorſqu'elles craignent qu'on ne découvre ou qu'on n'enlève leurs petits, elles les tranſportent dans des trous ou dans d'autres lieux ignorés ou inacceſſibles, & après les avoir allaités pendant quelques ſemaines, elles leur apportent des ſouris, des petits oiſeaux, & les accoutument de bonne heure à manger de la chair: mais, par une bizarrerie difficile à comprendre, ces mêmes mères, ſi ſoigneuſes & ſi tendres, deviennent quelquefois cruelles, dénaturées, & dévorent leurs petits qui leur étoient ſi chers.

Les jeunes *chats* ſont gais, vifs, jolis; mais leur naturel porté à la malice & ennemi de toute contrainte, les rend incapables d'une éducation ſuivie, & ſi l'on a réuſſi quelquefois à dreſſer des *chats* à chaſſer & prendre des ſerpens ou d'autres animaux, c'étoit plutôt par le goût général qu'ils ont pour la deſtruction, que par obéiſſance, qu'ils chaſſoient; car ils ſe plaiſent à épier, attaquer & détruire aſſez indifféremment tous les animaux foibles, comme les oiſeaux, les jeunes lapins, les levreaux, les rats, les ſouris, les mulots, les chauve-ſouris, les taupes, les crapauds, les grenouilles, les lézards & les ſerpens. Ils n'ont aucune docilité & manquent auſſi de la fineſſe de l'odorat; auſſi ne pourſuivent-ils pas les animaux qu'ils ne voient plus; ils ne les chaſſent pas, mais ils les attendent, les attaquent par ſurpriſe, & après s'en être joués long-temps, ils les tuent ſans aucune néceſſité, lors même qu'ils ſont le mieux nourris & qu'ils n'ont aucun beſoin de cette proie pour ſatisfaire leur appétit. La cauſe phyſique la plus immédiate de ce penchant qu'ils ont à épier & ſurprendre les autres animaux, vient de l'avantage que leur donne la conformation particulière de leurs yeux. La pupille dans l'œil du *chat* & des oiſeaux de nuit, ſe rétrécit & devient longue & étroite comme une ligne au grand jour, & ce n'eſt, pour ainſi dire, que par effort, qu'il voit à une grande lumière; mais dans le crépuſcule, cette pupille ſe dilatant, & reprenant ſon état naturel, il voit parfaitement & profite de cet avantage pour reconnoître, attaquer & ſurprendre les autres animaux.

Les *chats* ne peuvent mâcher que lentement & difficilement, leurs dents ne leur ſervent qu'à déchirer & non pas à broyer les alimens. Auſſi cherchent-ils de préférence les viandes les plus tendres; ils aiment le poiſſon & le mangent cuit ou crud; ils boivent fréquemment; leur ſommeil eſt léger, & ils dorment moins qu'ils ne font ſemblant de dormir; ils marchent légèrement, preſque toujours en ſilence & ſans faire aucun bruit, les ongles retirés entre les doigts, & faiſant comme on dit, *patte de velours*. Ils ſe cachent pour rendre leurs excrémens, & les recouvrent de terre. Comme ils ſont propres, & que leur robe eſt toujours sèche & luſtrée, leur poil s'électriſe aiſément, & l'on en voit ſortir des étincelles dans l'obſcurité lorſqu'on le frotte avec la main; leurs yeux brillent auſſi dans les ténèbres: ils craignent l'eau, le froid & les mauvaiſes odeurs; ils aiment à ſe tenir au ſoleil, à ſe gîter dans les lieux les plus chauds, derrière les cheminées ou dans les fours; ils aiment auſſi les parfums & ſe laiſſent volontiers prendre & careſſer par les perſonnes qui en portent; l'odeur de cette plante qu'on appelle l'*herbe aux chats*, les remue ſi fortement & ſi délicieuſement, qu'ils en paroiſſent tranſportés de plaiſir. On eſt obligé, pour conſerver cette plante dans les jardins, de l'entourer d'un treillage fermé; les *chats* la ſentent de loin, accourent pour s'y frotter, paſſent & repaſſent ſi ſouvent par-deſſus, qu'ils la détruiſent en peu de temps.

A quinze ou dix-huit mois, ces animaux ont pris tout leur accroiſſement; ils ſont auſſi en état d'engendrer avant l'âge d'un an, & peuvent s'accoupler pendant toute leur vie qui ne s'étend guère au-delà de neuf ou dix ans; ils ſont cependant très-durs, très-vivaces, & ont plus de nerf & de reſſort que d'autres animaux qui vivent plus long-temps.

On ne peut pas dire que les *chats*, quoique habitans de nos maiſons, ſoient des animaux entièrement domeſtiques; les mieux apprivoiſés n'en ſont pas plus aſſervis: on peut même dire qu'ils ſont entièrement libres, ils ne font que ce qu'ils veulent, & rien au monde ne ſeroit capable de les retenir un inſtant de plus dans un lieu dont ils voudroient s'éloigner. D'ailleurs la plûpart ſont à demi ſauvages, ne connoiſſent pas leurs maîtres, ne fréquentent que les greniers & les toits, & quelquefois la cuiſine & l'office. Auſſi prennent-ils moins d'attachement pour les perſonnes que pour les maiſons; lorſqu'on les tranſporte à des diſtances aſſez conſidérables, comme à une lieue ou deux, ils reviennent d'eux-mêmes à leur grenier, & c'eſt apparemment parce qu'ils en connoiſſent toutes les retraites à ſouris, tous les paſſages, & que la peine du voyage eſt moindre que celle qu'il faudroit prendre pour acquérir les mêmes facilités dans un autre pays.

Les *chats* & pluſieurs animaux du même genre, comme les fouines &c., quand ils tombent d'un lieu élevé, tombent ordinairement ſur leurs pattes,

Digitized by Google

quoiqu'ils les euſſent d'abord en en-haut, & qu'ils duſſent par conſéquent tomber ſur la tête. La crainte dont ils ſont ſaiſis leur fait courber l'épine du dos, de manière que leurs entrailles ſont pouſſées en en-haut; ils alongent en même-temps la tête & les jambes vers le lieu d'où ils ſont tombés, comme pour le retrouver, ce qui donne à ces parties l'action d'un levier; d'où il s'enſuit que ces animaux doivent faire un demi tour en l'air & ſe retrouver les pattes en bas, ce qui leur ſauve preſque toujours la vie.

Le *chat* ſauvage produit avec le *chat* domeſtique, & tous deux par conſéquent ne ſont qu'une ſeule & même eſpèce. Il n'eſt pas rare de voir des *chats* mâles & femelles quitter les maiſons dans le temps de la chaleur, pour aller dans les bois chercher les *chats* ſauvages & revenir enſuite à leur habitation; c'eſt par cette raiſon que quelques-uns de nos *chats* domeſtiques reſſemblent tout-à-fait aux *chats* ſauvages. La différence la plus réelle eſt à l'intérieur: le *chat* domeſtique a ordinairemeut les boyaux beaucoup plus longs que le *chat* ſauvage; cependant le *chat* ſauvage eſt plus fort & plus gros que le *chat* domeſtique; il a toujours les lèvres noires, les oreilles plus roides, la queue plus groſſe & les couleurs conſtantes.

Dans nos contrées on ne connoît qu'une eſpèce de *chat* ſauvage, & elle ſe retrouve preſque dans tous les climats ſans être ſujette à de grandes variétés. Il y en avoit en Amérique avant ſa découverte; on en a vu dans pluſieurs endroits de l'Afrique, comme en Guinée, à la Côte d'or, à Madagaſcar, où les naturels du pays avoient même des *chats* domeſtiques; au Cap de Bonne-Eſpérance, où l'on dit qu'il y a auſſi des *chats* ſauvages de couleur bleue, quoiqu'en petit nombre. Ces mêmes *chats* bleus, ou plutôt de couleur d'ardoiſe, ſe retrouvent en Aſie.

Il y a dans le Chorazan des *chats* à poil délié, fin, luſtré, mollet, délicat comme la ſoie, & ſi long que, quoiqu'il ne ſoit pas hériſſé, mais couché, il eſt annelé en quelques endroits, & particulièrement ſous la gorge. Leur couleur eſt d'un gris ſans aucune moucheture & ſans aucune tache, & uniforme ſur tout le corps, ſi ce n'eſt qu'elle eſt un peu plus obſcure ſur le dos & ſur la tête, & plus claire ſur la poitrine & le ventre; mais le plus beau de leur corps eſt la queue, qui eſt fort longue & toute couverte de poils longs de cinq ou ſix doigts: ils l'étendent & la renverſent ſur leur dos en forme de panache, & ils ſont fort privés. Ces *chats* de Perſe reſſemblent par la couleur à ceux que nous appellons *chats chartreux*, & à la couleur près, ils reſſemblent parfaitement à ceux que nous appellons *chats d'Angora*. Il eſt donc très-vraiſemblable que les *chats* du Chorazan en Perſe, le *chat* d'Angora en Syrie & le *chat* chartreux ne ſont qu'une même race, dont la beauté vient de l'influence particulière du climat de Syrie, comme les *chats* d'Eſpagne qui ſont rouges, blancs & noirs, & dont le poil eſt auſſi très-doux & très-luſtré, doivent cette beauté à l'influence du climat de l'Eſpagne.

Ces *chats* d'Eſpagne tranſportés aux iſles de l'Amérique, y ont conſervé leurs belles couleurs, & n'ont pas dégénéré; & en général les *chats* d'Europe tranſportés dans d'autres climats, ne ſont pas ſujets à changer comme les chiens. Nos *chats* domeſtiques, quoique différens les uns des autres par les couleurs, ne forment point de races diſtinctes & ſéparées. Les ſeuls climats d'Eſpagne & de Syrie ou du Chorazan ont produit des variétés conſtantes & qui ſe ſont perpétuées. On pourroit encore y joindre la province de Pé-Chi-Ly à la Chine, où il y a des *chats* à longs poils avec des oreilles pendantes, que les dames Chinoiſes aiment beaucoup. Ces *chats* chinois, à oreilles pendantes, ſont, ſans doute, encore plus éloignés que les autres chats domeſtiques qui ont les oreilles droites, de la race du *chat* ſauvage, qui néanmoins eſt la tige originaire & primitive de tous les *chats*.

CHAT AUX OREILLES NOIRES; nom que quelques-uns ont donné au Caracal. *Voyez* CARACAL.

CHAT-CERVIER, eſt le même animal que d'autres appellent *loup-cervier*, & tous deux ſont le même que le lynx. *Voyez* LYNX.

CHAT-CERVIER du Canada, eſt encore le même animal que le lynx ou loup-cervier du nord de l'ancien continent; ſeulement ſa taille eſt rapetiſſée comme paroît l'être dans le nouveau monde celle de tous les animaux quadrupèdes.

CHAT DE CONSTANTINOPLE. On a déſigné ſous ce nom la genette. *Voyez* GENETTE.

CHAT-MUSQUÉ, nom donné à la civette. *Voyez* ce mot.

CHAT-PARD, de MM. de l'Académie & de l'ancienne Encyclopédie, eſt le ſerval. *Voyez* SERVAL.

CHAT SAUVAGE DE LA NOUVELLE ESPAGNE, (le) de quelques voyageurs, a près de trois pieds de hauteur & quatre pieds de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à la naiſſance de la queue; les yeux petits & la queue aſſez courte, le poil d'un gris cendré bleuâtre, moucheté de noirâtre, & aſſez rude pour qu'on en puiſſe faire des pinceaux à pointe fixe & ferme. Cet animal nous paroit être le même que le *ſerval*.

CHAT-TIGRE, eſt encore le ſerval. *Voyez* ce mot.

CHAUS, dans Pline, eſt le lynx ou loup-cervier. *Voyez* LYNX.

CHAUVE-SOURIS, (la) ſemble, ſinon par la conformation, du moins par le vol, faire la nuance des quadrupèdes aux oiſeaux; elle n'eſt qu'imparfaitement quadrupède, & elle eſt encore plus imparfaitement oiſeau. Comme quadrupède, elle devroit avoir quatre pieds; comme oiſeau, des plumes & des ailes. Mais ſes pieds de devant ne ſont ni des pieds ni des ailes, quoiqu'elle s'en ſerve pour voler, & qu'elle puiſſe auſſi s'en ſervir pour ſe traîner; ce ſont en effet des extrémités difformes,

Digitized by Google

difformes ; dont les os ſont monſtrueuſement alongés & réunis par une membrane qui n'eſt couverte ni de plumes, ni même de poil comme le reſte du corps ; ce ſont, ſi l'on veut, des pattes ailées, où l'on ne voit que l'ongle d'un pouce court, & dont les quatre autres doigts, très-longs, ne peuvent agir & n'ont point de mouvemens propres ni de fonctions ſéparées : ce ſont des eſpèces de mains dix fois plus grandes que les pieds & en tout quatre fois plus longues que le corps entier de l'animal. Cette membrane couvre les bras, forme les ailes ou les mains de l'animal, ſe réunit à la peau de ſon corps, & enveloppe en même temps ſes jambes, & même ſa queue, qui, par cette jonction bizarre, devient, pour ainſi dire, l'un de ſes doigts.

Les difformités de la tête ſont ſouvent encore plus grandes ; car dans quelques eſpèces le nez eſt à peine viſible ; les yeux ſont enfoncés tout près de la conque de l'oreille, & ſe confondent avec les joues ; dans d'autres les oreilles ſont auſſi longues que le corps, ou bien la face eſt tortillée en forme de fer-à-cheval, &c. & le nez recouvert par une eſpèce de crête. La plûpart ont la tête ſurmontée par quatre oreillons, toutes ont les yeux petits, obſcurs & couverts, le nez ou plutôt les nazeaux informes, la gueule fendue de l'une à l'autre oreille ; toutes auſſi cherchent à ſe cacher, fuient la lumière, n'habitent que les lieux ténébreux ; n'en ſortent que la nuit, y rentrent au point du jour pour demeurer collées contre les murs.

Leur mouvement dans l'air eſt moins un vol qu'un voltigement incertain qu'elles ſemblent n'exécuter que par effort, & d'une manière gauche ; elles s'élèvent de terre avec peine ; elles ne volent jamais à une grande hauteur ; elles ne peuvent qu'imparfaitement précipiter, ralentir ou même diriger leur vol ; il n'eſt ni très-rapide, ni bien direct ; il ſe fait par des vibrations bruſques, dans une direction oblique & tortueuſe ; elles ne laiſſent pas de ſaiſir en paſſant les moucherons, les couſins & ſur-tout les papillons phalènes qui ne volent que la nuit ; elles les avalent, pour ainſi dire, tout entiers, & l'on voit dans leurs excrémens les débris des ailes & des autres parties ſèches qui ne peuvent ſe digérer.

Les *chauve-ſouris* ont du rapport avec les oiſeaux par le vol ; elles en ont auſſi par la force des muſcles pectoraux, & encore par cette eſpèce de crête qu'elles portent ſur la face ; mais elles en diffèrent par tout le reſte de la conformation tant extérieure qu'intérieure ; la tête, les poumons, le cœur, les organes de la génération, tous les autres viſcères ſont ſemblables à ceux des quadrupèdes, à l'exception de la verge qui eſt pendante & détachée comme dans l'homme & dans les ſinges ; elles produiſent, comme les quadrupèdes, leurs petits vivans ; enfin elles ont, comme eux, des dents & des mamelles. L'on aſſure qu'elles ne portent que deux petits, qu'elles les allaitent même en volant. Néanmoins un jour ou deux après que la *chauve-ſouris* a mis bas, elle cherche à ſe débarraſſer de ſes petits, en les appliquant contre les parois de l'endroit où elle ſe trouve. C'eſt ainſi qu'elle ſe met en liberté d'aller chercher ſa nourriture.

Les *chauve-ſouris* s'accouplent & mettent bas en été, car elles ſont engourdies pendant l'hiver ; les unes ſe recouvrent de leurs ailes comme d'un manteau, s'accrochent à la voûte des ſouterreins par les pieds de derrière, & demeurent ainſi ſuſpendues ; les autres ſe collent contre les murs, ou ſe recèlent dans des trous ; elles y ſont toujours en nombre pour ſe défendre du froid ; toutes paſſent l'hiver ſans bouger, ſans manger, ne ſe réveillent qu'au printemps, & ſe recèlent de nouveau vers la fin de l'automne. Elles ſupportent plus aiſément la diète que le froid, elles peuvent paſſer pluſieurs jours ſans alimens ; cependant elles ſont du nombre des animaux carnaſſiers, & elles mangent de la viande crue ou cuite, fraîche ou corrompue.

Outre la *chauve-ſouris* commune ou la *chauve-ſouris* proprement dite, il y a un grand nombre d'autres eſpèces très-diſtinctes, très-différentes les unes des autres, qui n'habitent même jamais enſemble dans le même lieu. Nous allons faire l'énumération de chacune de ces eſpèces, & indiquer les caractères qui leur ſont propres.

La CHAUVE-SOURIS *commune.*

L'eſpèce en eſt aſſez connue pour n'avoir pas beſoin de deſcription ; il nous ſuffira de remarquer qu'elle a trente-huit dents ; ſavoir, quatre inciſives à la mâchoire ſupérieure, ſix à l'inférieure, douze mâchelières à chaque mâchoire, & quatre canines.

La CHAUVE-SOURIS *à grandes oreilles, ou l'oreillar.*

Cette eſpèce eſt peut-être encore plus commune que la précédente ; l'oreillar eſt bien plus petit de corps que la *chauve-ſouris* ; il a auſſi les ailes beaucoup plus courtes, le muſeau moins gros & plus pointu, les oreilles d'une grandeur démeſurée. Il a trente-ſix dents, quatre inciſives à la mâchoire ſupérieure, ſix à l'inférieure, dix mâchelières ſupérieures, douze inférieures, & quatre canines.

La CHAUVE-SOURIS *noctule.*

Elle eſt très-commune en France, & on la rencontre même plus fréquemment que les deux eſpèces précédentes. On la trouve ſous les toits, ſous les gouttières de plomb des châteaux, des égliſes, & auſſi dans les vieux arbres creux ; elle

Digitized by Google

eſt preſqu'auſſi groſſe que la *chauve-ſouris*; elle a les oreilles courtes & larges, le poil rouſsâtre, la voix aigre, & aſſez ſemblable au ſon d'un timbre de fer. Elle a trentre-deux dents; ſavoir, quatre inciſives ſupérieures, ſix inférieures, huit mâchelières à chaque mâchoires, & quatre canines.

La CHAUVE-SOURIS *ſérotine.*

Elle eſt plus petite que la *chauve-ſouris* & que la noctule, & à-peu-près de la grandeur de l'oreillar, mais elle en diſtère par les oreilles qu'elle a courtes & pointues, & par la couleur du poil; elle a les aîles plus noires & le poil d'un brun plus foncé, & elle a le même nombre de dents que la noctule.

La CHAUVE-SOURIS *pipiſtrelle.*

C'eſt la plus petite & la moins laide de toutes les *chauve-ſouris*, quoiqu'elle ait la lèvre ſupérieure fort renflée, les yeux très-petits, très-enfoncés, & le front très-couvert de poil. Elle a trentre-quatre dents; quatre inciſives ſupérieures, ſix inférieures, dix mâchelières à chaque mâchoire, & quatre canines.

La CHAUVE-SOURIS *barbaſtelle.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de l'oreillar; elle a les oreilles auſſi larges, mais bien moins longues, le muſeau très-court, le nez fort applati, & les yeux preſque dans les oreilles. Le nom de *barbaſtelle* lui convient d'autant mieux, qu'elle paroît avoir une groſſe mouſtache, ce qui cependant n'eſt qu'une apparence occaſionnée par le renflement des joues qui forment un bourrelet au-deſſus des lèvres.

La CHAUVE-SOURIS *fer-à-cheval.*

Elle eſt ainſi nommée à cauſe d'un bourrelet en forme de fer-à-cheval qu'elle a autour du nez & ſur la lèvre ſupérieure. On la trouve très-communément en France dans les murs & dans les caveaux des vieux châteaux abandonnés; il y en a de groſſes & de petites, mais qui ſont au reſte parfaitement ſemblables par la forme. Nous ignorons ſi c'eſt l'âge ſeul qui produit cette différence, ou ſi c'eſt une variété conſtante. Cette eſpèce a vingt-ſix dents, quatre inciſives inférieures ſeulement, huit mâchelières ſupérieures, dix inférieures, & quatre canines.

La CHAUVE-SOURIS *fer-de-lance.*

Elle eſt à-peu-près du même poil & de la même groſſeur que la *chauve-ſouris* commune, & très-remarquable par une crête ou membrane en forme de trèfle très-pointu, & qui reſſemble parfaitement à un fer de lance garni de ſes oreillons, ce qui lui a fait donner ce nom. Elle a trente-deux dents, quatre inciſives & dix mâchelières à chaque mâchoire, & quatre canines. Elle eſt fort commune en Amérique, & ne ſe trouve point en Europe.

La CHAUVE-SOURIS *feuille.*

Cette *chauve-ſouris* a auſſi une membrane ſur le nez, non en forme de fer de lance ou de fer-à-cheval, mais ſemblable à une feuille ovale. On la trouve au Sénégal. Le nombre & l'ordre des dents eſt le même dans cette eſpèce que dans celle du fer-à-cheval.

La CHAUVE-SOURIS *céphalotte.*

Elle eſt ainſi nommée, parce qu'elle a la tête plus groſſe, à proportion du corps, que les autres *chauve-ſouris*. Elle a auſſi le cou plus dégagé, parce qu'il eſt moins couvert de poil. Elle n'a que vingt-deux dents; deux inciſives ſupérieures ſeulement, ſix mâchelières ſupérieures, dix inférieures, & quatre canines. Ces dents paroiſſent plutôt faites pour entâmer les fruits que pour déchirer une proie; les dents canines de la mâchoire ſupérieure ſont ſéparées par deux petites dents; & dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, & les deux canines de cette mâchoire ſont comme les inciſives dans les ſouris. Cette *chauve-ſouris* a la queue courte & ſituée ſous la membrane entre les deux cuiſſes. Elle diffère auſſi de toutes les autres par la forme des narines, de la pupille des yeux, & par la poitrine, qu'elle a beaucoup plus ample & plus reſſemblante à la poitrine des oiſeaux. La femelle ne produit qu'un petit. Cette eſpèce ſe trouve aux iſles Moluques.

La CHAUVE-SOURIS *muſaraigne.*

C'eſt la plus petite eſpèce du genre de celles qui n'ont point de queue, & qui portent une feuille ſur le nez. Elle a le muſeau plus long & plus menu que les autres. Sa langue eſt très-ſingulière, tant par ſa longueur que par ſa ſtructure. Elle a vingt-quatre dents; quatre inciſives, & ſix mâchelières à chaque mâchoire, & quatre canines. Le mâle & la femelle ne différent preſque en rien que par les parties ſexuelles. Cette eſpèce eſt aſſez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux iſles Caribes & à Surinam.

Les eſpèces ſuivantes de *chauve-ſouris* ſont toutes étrangères, & ont été décrites pour la première fois par M. Daubenton, dans les *Mémoires de l'Académie*, année 1759.

La CHAUVE-SOURIS *Marmotte volante.*

Cette dénomination eſt celle ſous laquelle M.

Digitized by Google

Daubenton a décrit, dans les *Mémoires de l'Académie*, cette *chauve-ſouris* apportée du Sénégal par M. Adanſon. Elle a la tête alongée, le muſeau large & gros, les oreilles courtes & pointues, & l'oreillon étroit, long, & terminé en pointe; le poil du deſſus & des côtés du muſeau, de la tête & du cou, & celui des épaules, du dos & de la croupe eſt de couleur fauve brune mêlée d'une teinte de cendré; la gorge, le deſſus du cou, la poitrine, le ventre, &c. ont une couleur fauve très-pâle & cendrée : la membrane des aîles & de la queue eſt noirâtre; les deux dernières vertèbres de la queue ne ſont pas enveloppées par la membrane. Cette *chauve-ſouris* a vingt-huit dents; ſavoir, deux inciſives en haut, ſix en bas, & dans chaque mâchoire deux canines & huit mâchelières. La longueur du muſeau à l'anus eſt de quatre pouces, & l'envergure de ſix.

La CHAUVE-SOURIS mulot volant.

Ce ſurnom a été impoſé, de même que le précédent & les ſuivans, par M. Daubenton. La *chauve-ſouris mulot volant* a le muſeau très-gros, les lèvres longues & le nez bien formé. Les oreilles ſont arrondies & très-larges; elles ſe touchent par leur baſe au-deſſous du front; elles forment un pli en avant qui s'étend depuis le conduit auditif juſqu'au bord de la conque; l'oreillon eſt court, large & arrondi. Le ſommet & le derrière de la tête, le deſſus & les côtés du cou, les épaules, le dos & la croupe ont une couleur cendrée brune; le milieu du ventre eſt brun, le reſte de cette partie, la poitrine, la gorge, &c. ont une couleur cendrée, ſans teinte de brun. La membrane des aîles & de la queue eſt d'un brun noirâtre; l'avant-bras, les doigts des pieds de devant & la jambe, ſont de couleur cendrée. Il ſort de la membrane une portion de la queue, longue de ſept lignes, & compoſée de cinq fauſſes vertèbres. La longueur du corps n'eſt que de deux pouces, & l'envergure des aîles en a huit. L'individu décrit n'avoit que vingt-ſix dens. Un autre individu, qui paroît néanmoins être de la même eſpèce, étoit un peu plus petit dans toutes ſes dimenſions, & avoit tout le deſſus du corps de couleur fauve, mêlée d'une teinte de cendré; la partie inférieure d'un blanc ſale, lavé de gris & de fauve. Enfin, un troiſième individu, qui nous a paru également de cette eſpèce, a été envoyé de la Martinique, d'où nous pouvons conclure que cette eſpèce de *chauve-ſouris* appartient à l'Amérique.

La CHAUVE-SOURIS campagnol volant.

Cette *chauve-ſouris* a le nez, le chanfrein, le front & le ſommet de la tête conformés d'une manière très-particulière. Le cartilage du nez eſt preſque nul, & le front eſt très-enfoncé. Les narines ne ſont pas ſéparées l'une de l'autre, par une cloiſon qui s'étende en avant; elles ſont placées chacune au-devant d'une petite gouttière, ouverte d'un bout à l'autre par le deſſus; le bord interne de cette gouttière eſt fort petit; l'externe eſt plus gros, & terminé à ſon extrêmité poſtérieure par un petit oreillon. Les bords externes des deux gouttières ſe réuniſſent au-deſſus de la lèvre ſupérieure. & forment, par cette réunion, l'extrêmité d'un grand ſillon, qui s'étend depuis la lèvre ſupérieure, le long du chanfrein, juſqu'au front, où il y a une foſſe large, profonde, nue en dedans, & bordée au dehors par de longs poils. La tête, à l'exception du ſommet, la gorge, la poitrine & le ventre, ſont de couleur blanchâtre, avec quelque légère teinte de fauve. Le poil du ſommet & du derrière de la tête, du deſſus du cou, des épaules, du dos & de la croupe, eſt d'un brun rouſsâtre. Les oreilles & la membrane des aîles & de la queue, ont différentes teintes de brun noirâtre & de brun rouſsâtre. La queue eſt entièrement enveloppée dans la membrane. Les ongles ſont jaunâtres. Cette *chauve-ſouris* à trente dents, ſavoir quatre inciſives en haut, ſix en bas, & dans chaque mâchoire, deux canines & huit mâchelières. Du reſte, cette eſpèce eſt très-petite; la longueur du corps entier, meſuré depuis le muſeau juſqu'à l'anus, n'étant que d'un pouce, & l'envergure des membranes étendues d'un peu plus de ſept. Elle eſt du Sénégal.

La CHAUVE-SOURIS muſcardin volant.

Cette *chauve-ſouris* a le nez fort petit; les oreilles ſont terminées par une pointe dirigée en dehors, & il y a une petite échancrure ſur le bord externe, au-deſſous de la pointe; l'oreillon eſt fort alongé, car il a plus de deux lignes de longueur : il eſt étroit à la baſe, & pointu à l'extrémité; les oreilles ſont inclinées en avant, & preſqu'entièrement cachées dans le poil. Le chanfrein, le front, le deſſus de la tête, du cou, des épaules, du dos & de la croupe, a une couleur fauve blonde; la mâchoire inférieure, la poitrine & le ventre ſont de couleur blanchâtre, teinte de fauve. La membrane des aîles & de la queue eſt mêlée de fauve & de brun; le fauve paroît principalement le long de l'avant-bras & des doigts, ſur le bord de la membrane, depuis le quatrième doigt du pied de devant, juſqu'au pied de derrière, & autour de la queue, qui eſt engagée dans la membrane. Cette *chauve-ſouris* eſt preſqu'auſſi petite que la précédente. Son corps n'a de longueur qu'un pouce & demi. L'individu décrit avoit trente-huit dents; ſavoir, dans la mâchoire ſupérieure, quatre inciſives, deux canines & douze mâchelières, & dans l'inférieure, autant de mâchelières & de canines, & ſix inciſives. Nous ne trouvons pas de renſeignemens ſur le climat natal de cette eſpèce.

Digitized by Google

Le nom latin de la *chauve-souris* eſt *veſpertilio* ; & cette dénomination générique ſert également pour toutes les eſpèces de ce genre.

CHE-DE-CHUCA, dans quelques endroits de l'Amérique méridionale, *cachicame*, eſpèce de *tatou*. *Voyez* TATOUS

CHEVAL, (le) noble & fier animal, qui partage avec l'homme les fatigues de la guerre & la gloire des combats ; auſſi intrépide que ſon maître, il voit le péril & l'affronte ; il ſe fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche & s'anime de la même ardeur que les guerriers ; il partage auſſi les plaiſirs de ſon maître ; à la chaſſe, aux tournois, à la courſe, il brille, il étincelle ; mais, docile autant que courageux, il ne ſe laiſſe point emporter à ſon feu ; il ſait réprimer ſes mouvemens ; non-ſeulement il fléchit ſous la main de celui qui le guide, mais il ſemble conſulter ſes deſirs, & obéiſſant toujours aux impreſſions qu'il en reçoit, il ſe précipite, ſe modère ou s'arrête, & n'agit que pour y ſatisfaire : c'eſt une créature qui renonce à ſon être pour n'exiſter que par la volonté d'un autre ; qui la prévient, l'exprime & l'exécute ; qui ſent autant qu'on le deſire, & ne rend qu'autant qu'on veut ; qui, ſe livrant ſans reſerve, ne ſe refuſe à rien ; ſe ſert de toutes ſes forces, s'excède & même meurt pour mieux obéir.

Dans l'état de liberté, les *chevaux* ne ſont point féroces ; ils ſont ſeulement fiers & ſauvages ; quoiqué ſupérieurs par la force à la plûpart des autres animaux, jamais ils ne les attaquent, & s'ils en ſont attaqués, ils les dédaignent, les écartent ou les écraſent. Ils vont auſſi par troupes & ſe réuniſſent pour le ſeul plaiſir d'être enſemble, car ils n'ont aucune crainte ; mais ils prennent de l'attachement les uns pour les autres : comme l'herbe & les végétaux ſuffiſent à leur nourriture, qu'ils ont abondamment de quoi ſatisfaire leur appétit, & qu'ils n'ont aucun goût pour la chair des animaux, ils ne leur font point la guerre ; ils ne ſe la font point entr'eux ; ils vivent en paix, parce que leurs appetits ſont ſimples & modérés & qu'ils ont aſſez pour ne ſe rien envier.

Tout cela peut ſe remarquer dans les jeunes chevaux qu'on élève enſemble & qu'on mène en troupeaux ; ils ont les mœurs douces & les qualités ſociales ; leur force & leur ardeur ne ſe marquent ordinairement que par des ſignes d'émulation ; ils cherchent à ſe devancer à la courſe, à ſe faire & même s'animer au péril, en ſe défiant à traverſer une rivière, ſauter un foſſé, & ceux qui, dans ces exercices naturels, donnent l'exemple, ceux qui d'eux-mêmes vont les premiers, ſont les plus généreux, les meilleurs, & ſouvent les plus dociles & les plus ſouples, lorſqu'ils ſont une fois domptés.

Le *cheval* eſt de tous les animaux celui qui, avec une grande taille, a le plus de proportion & d'élégance dans les parties de ſon corps. La régularité des proportions de ſa tête lui donne un air de légèreté qui eſt bien ſoutenu par la beauté de ſon encolure. Il ſemble vouloir ſe mettre au-deſſus de ſon état de quadrupède en élevant ſa tête ; dans cette noble attitude, il regarde l'homme face à face ; ſes yeux ſont vifs & bien ouverts, ſes oreilles ſont bien faites & d'une juſte grandeur ; ſa crinière accompagne bien ſa tête, orne ſon cou & lui donne un air de force & de fierté ; ſa queue traînante & touffue termine avantageuſement l'extrémité de ſon corps ; cette queue eſt formée par des crins épais & longs qui ſemblent ſortir de la croupe, parce que le tronçon dont ils ſortent eſt fort court ; il ne peut relever ſa queue comme le lion, mais elle lui ſied mieux quoiqu'abaiſſée, & comme il peut la mouvoir de côté, il s'en ſert utilement pour chaſſer les mouches qui l'incommodent ; car, quoique ſa peau ſoit très-ferme, & qu'elle ſoit garnie par-tout d'un poil épais & ſerré, elle eſt cependant très-ſenſible.

L'attitude de la tête & du cou contribue plus que celle de toutes les autres parties du corps à donner au *cheval* un noble maintien ; la partie ſupérieure de l'encolure dont ſort la crinière, doit s'élever d'abord en ligne droite en ſortant du garrot, & former enſuite, en approchant de la tête, une courbe à-peu-près ſemblable à celle du cou d'un cygne : la partie inférieure de l'encolure ne doit former aucune courbure ; il faut que ſa direction ſoit en ligne droite depuis le poitrail juſqu'à la *ganache* & un peu penchée en avant ; ſi elle étoit perpendiculaire, l'encolure ſeroit fauſſe ; il faut auſſi que la partie ſupérieure du cou ſoit mince & qu'il y ait peu de chair auprès de la crinière qui doit être médiocrement garnie de crins longs & déliés ; une belle encolure doit être longue & relevée, & cependant proportionnée à la taille du *cheval* ; lorſqu'elle eſt trop longue & trop menue, *les chevaux* donnent ordinairement des coups de tête, & quand elle eſt trop courte & trop charnue, ils ſont peſans à la main, & pour que la tête ſoit le plus avantageuſement placée, il faut que le front ſoit perpendiculaire à l'horizon.

La tête doit être ſèche & menue ſans être trop longue, les oreilles peu diſtantes, petites, droites, immobiles, étroites, déliées & bien plantées ſur le haut de la tête, le front étroit & un peu convexe, les *ſalières* remplies, les paupières minces, les yeux clairs, vifs pleins de feu, aſſez gros & avancés à fleur de tête, la prunelle grande, la ganache décharnée & peu épaiſſe, le nez un peu arqué, les nazeaux bien ouverts & bien fendus, la cloiſon du nez mince, les lèvres déliées, la bouche médiocrement fendue, le *garrot* élevé & tranchant, les épaules ſèches, plates & peu ſerrées, le dos égal, uni, inſenſiblement arqué ſur la longueur & relevé des deux côtés de l'épine qui doit paroître enfoncée, les flancs pleins & courts ; la croupe ronde & bien fournie, la hanche bien garnie, le tronçon de la queue épais & ferme, les bras & les cuiſſes gros & charnus, le genou

Digitized by Google

rond en devant, le jarret ample & évidé, les *canons* minces ſur le devant & larges ſur les côtés, le nerf bien détaché, le *boulet* menu, le fanon peu garni, le *paturon* gros & d'une médiocre longueur, la *couronne* peu élevée, la corne noire, unie & luiſante, le ſabot haut, les *quartiers* ronds, les talons larges & médiocrement élevés, la *fourchette* menue & maigre, & la *ſolle* épaiſſe & concave. (*Voyez* ces termes dans la partie de *l'art vétérinaire*).

Mais il y a peu de *chevaux* dans leſquels on trouve toutes ces perfections raſſemblées; les yeux ſont ſujets à pluſieurs défauts qu'il eſt quelquefois difficile de reconnoître. Dans un œil ſain, on doit voir à travers la cornée deux ou trois taches couleur de ſuie au-deſſus de la prunelle, car pour voir ces taches, il faut que la cornée ſoit claire, nette & tranſparente; ſi elle paroît trouble ou de mauvaiſe couleur, l'œil n'eſt pas bon; la prunelle petite, longue & étroite ou environnée d'un cercle blanc, déſigne auſſi un mauvais œil, & lorſqu'elle a une couleur de bleu verdâtre, l'œil eſt certainement mauvais & la vue trouble. Les *chevaux* qui ont les yeux enfoncés ou un œil plus petit que l'autre, ont auſſi ordinairement la vue mauvaiſe.

On juge aſſez bien du naturel & de l'état actuel de l'animal par le mouvement des oreilles; il doit, lorſqu'il marche, avoir la pointe des oreilles en avant; un *cheval* fatigué a les oreilles baſſes; ceux qui ſont colères & malins portent alternativement l'une des oreilles en avant, & l'autre en arrière; tous portent les oreilles du côté où ils entendent quelque bruit, & lorſqu'on les frappe ſur le dos ou ſur la croupe, ils tournent les oreilles en arrière. Ceux dont la bouche eſt ſèche, ne ſont pas d'un auſſi bon tempéramment que ceux dont la bouche eſt fraîche & devient écumeuſe ſous la bride.

Le *cheval* de ſelle doit avoir les épaules plates, mobiles & peu chargées; le *cheval* de trait, au contraire, doit les avoir groſſes, rondes & charnues: ſi cependant les épaules d'un *cheval* de ſelle ſont trop ſèches, & que les os paroiſſent trop avancer ſous la peau, c'eſt un défaut qui déſigne que les épaules ne ſont pas libres, & que par conſéquent le *cheval* ne pourra ſupporter la fatigue. Un autre défaut pour le *cheval* de ſelle eſt d'avoir le poitrail trop avancé & les jambes de devant retirées en arrière, parce qu'alors il eſt ſujet à s'appuyer ſur la main en galoppant, & même à broncher & à tomber: la longueur des jambes doit être proportionnée à la taille du *cheval*; lorſque celles du devant ſont trop longues, il n'eſt pas aſſuré ſur ſes pieds; ſi elles ſont trop courtes, il eſt peſant à la main: on a remarqué que les jumens ſont plus ſujettes que les *chevaux* à être baſſes du devant, & que les *chevaux* entiers ont le cou plus gros que les jumens & les hongres.

Une des choſes les plus importantes à connoître, c'eſt l'âge du *cheval*, & c'eſt par les dents qu'on peut en avoir la connoiſſance la plus certaine. Le *cheval* eſt à quarante: vingt-quatre mâchelières, quatre canines & douze inciſives; les jumens n'ont point de dents canines, ou les ont fort courtes; les mâchelières ne ſervent pas à la connoiſſance de l'âge; c'eſt par les dents de devant & enſuite par les canines qu'on en juge. Les douze dents de devant commencent à pouſſer quinze jours après la naiſſance du poulain: ces premières dents ſont rondes, courtes, peu ſolides & tombent en différens temps pour être remplacées par d'autres; à deux ans & demi les quatre du devant du milieu tombent les premières, deux en haut, deux en bas; un an après il en tombe quatre autres, une de chaque côté des premières qui ſont déja remplacées; à quatre ans & demi, il en tombe quatre autres, toujours à côté de celles qui ſont tombées & remplacées; ces quatre dernières dents de lait ſont remplacées par quatre autres qui ne croiſſent pas à beaucoup près auſſi vîte que celles qui ont remplacé les huit premières, & ce ſont ces quatre dernières dents, qu'on appelle les *coins*, qui marquent l'âge du *cheval*: elles ſont aiſées à reconnoître, puiſqu'elles ſont les troiſièmes tant en haut qu'en bas, à les compter depuis le milieu de la mâchoire; ces dents ſont creuſes & ont une marque noire dans leur concavité; à quatre ans & demi ou cinq ans, elles ne débordent preſque pas au-deſſus de la gencive, & le creux à ſix ans & demi commence à ſe remplir; la marque commence auſſi à diminuer & à ſe rétrécir & toujours de plus en plus juſqu'à ſept ans & demi ou huit ans que le creux eſt tout-à-fait rempli & la marque noire effacée; après huit ans, comme ces dents ne donnent plus connoiſſance de l'âge, on cherche à en juger par les dents canines ou *crochets*, qui ſont à côté de celles dont nous venons de parler; ces dents canines, non plus que les mâchelières, ne ſont pas précédées par d'autres dents qui tombent; les deux de la mâchoire inférieure pouſſent ordinairement les premières, à trois ans & demi, & les deux de la mâchoire ſupérieure à quatre ans, & juſqu'à l'âge de ſix ans, ces dents ſont fort pointues; à dix ans, celles d'en-haut paroiſſent déjà émouſſées, uſées & longues; parce qu'elles ſont déchauſſées: la gencive ſe retirant avec l'âge, & plus elles le ſont, plus le cheval eſt âgé; de dix juſqu'à treize ou quatorze ans, il y a peu d'indice de l'âge; mais alors, quelques poils des ſourcils commencent à devenir blancs; cet indice eſt cependant équivoque, puiſqu'on a remarqué que les *chevaux* engendrés de vieux *étalons* & de vieilles jumens, ont des poils blancs aux ſourcils dès l'âge de neuf ou dix ans. Il y a des chevaux dont les dents ſont ſi dures, qu'elles ne s'uſent point, & ſur leſquelles la marque noire ſubſiſte & ne s'efface jamais; mais ces *chevaux*, qu'on appellent *béguts*, ſont aiſés à reconnoître par le creux de la dent, qui eſt abſolument rempli, & auſſi par la longueur des dents canines. Au reſte, on a remarqué qu'il y a plus de jumens

Digitized by Google

que de *chevaux* béguts. On peut auſſi connoître, quoique moins préciſément, l'âge d'un *cheval* par les ſillons du palais, qui s'effacent à meſure que le *cheval* vieillit.

En Europe & à la Chine, on eſt dans l'uſage de *hongrer* (couper) les chevaux; cette opération leur ôte beaucoup de force, de courage, de fierté, mais leur donne de la douceur, de la tranquillité, de la docilité. Pour la faire, on leur attache les jambes avec des cordes; on les renverſe ſur le dos; on ouvre les bourſes avec un biſtouri; on en tire les teſticules; on coupe les vaiſſeaux qui y aboutiſſent & les ligamens qui les ſoutiennent; &, après les avoir enlevés, on referme la plaie, & on a ſoin de faire baigner le *cheval* deux fois par jour, pendant quinze jours, ou de l'étuver ſouvent avec de l'eau fraîche, & de le nourrir pendant ce temps avec du ſon détrempé dans beaucoup d'eau, pour le rafraîchir; cette opération doit ſe faire au printemps ou en automne, le grand chaud ou le grand froid y étant également contraires. A l'égard de l'âge auquel on doit la faire, l'uſage le plus général & le mieux fondé, eſt de ne la faire qu'à deux & même à trois ans, parce qu'en les hongrant tard, ils conſervent un peu plus des qualités attachées au ſexe maſculin. Cet uſage de hongrer les chevaux eſt inconnu dans le Levant. Au reſte, un *cheval* hongre n'a plus la puiſſance d'engendrer; mais il peut encore s'accoupler, & l'on en a vu des exemples.

Les chevaux muent comme preſque tous les autres animaux couverts de poil, & cette mue ſe fait une fois l'an, ordinairement au printemps, & quelquefois en automne: ils ſont alors plus foibles que dans les autres temps: il faut les ménager, les ſoigner davantage & les nourrir un peu plus largement. Il y a auſſi des *chevaux* qui muent de corne; cela arrive ſur-tout à ceux qui ont été élevés dans des pays humides & marécageux.

Les *chevaux* hongres & les *jumens henniſſent* moins fréquemment que les *chevaux* entiers. Ils ont auſſi la voix moins pleine & moins grave: on peut diſtinguer dans tous cinq ſortes de *henniſſemens* différens, relatifs à différentes paſſions: le *henniſſement* d'allégreſſe, dans lequel la voix ſe fait entendre aſſez longuement, monte & finit à des ſons plus aigus; le *cheval* rue en même-temps, mais légèrement, & ne cherche point à frapper: le *henniſſement* du deſir, ſoit d'amour, ſoit d'attachement, dans lequel le *cheval* ne rue point, & la voix ſe fait entendre longuement, & finit par des ſons plus graves: le *henniſſement* de la colère, pendant lequel le *cheval* rue & frappe dangereuſement, eſt très-court & aigu; celui de la crainte, pendant lequel il rue auſſi, n'eſt guère plus long que celui de la colère; la voix eſt grave, rauque, & ſemble ſortir en entier des nazeaux; ce *henniſſement* eſt aſſez ſemblable au rugiſſement d'un lion: celui de la douleur eſt moins un *henniſſement* qu'un gémiſſement ou touſſement d'oppreſſion, qui ſe fait à voix grave, & ſuit les alternatives de la reſpiration. Les *chevaux* qui henniſſent le plus ſouvent, ſur-tout d'allégreſſe & de deſir, ſont les meilleurs & les plus généreux; les *chevaux* entiers ont auſſi la voix plus forte que les hongres & les jumens. Dès la naiſſance, le mâle a la voix plus forte que la femelle; à deux ans ou deux ans & demi, la voix des mâles & des femelles devient plus forte & plus grave. Lorſque le *cheval* eſt paſſionné d'amour, de deſir, d'appétit, il montre les dents & ſemble rire; il les montre auſſi dans la colère & lorſqu'il veut mordre: il tire quelquefois la langue pour lècher; mais moins fréquemment que le bœuf, qui lèche beaucoup plus que le *cheval*, & qui, cependant, eſt moins ſenſible aux careſſes. Le *cheval* ſe ſouvient auſſi beaucoup plus longtemps des mauvais traitemens, & il ſe rebute auſſi plus aiſément que le bœuf; ſon naturel ardent & courageux, lui fait donner d'abord tout ce qu'il a de forces; & lorſqu'il ſent qu'on exige encore davantage, il s'indigne & refuſe.

Le *cheval* dort beaucoup moins que l'homme; lorſqu'il ſe porte bien, il ne demeure guère que deux ou trois heures de ſuite couché: il ſe relève enſuite pour manger; & lorſqu'il a été fatigué, il ſe couche une fois après avoir mangé; mais en tout, il ne dort guère que trois ou quatre heures en vingt-quatre: il y a même des *chevaux* qui ne ſe couchent jamais, & qui dorment toujours debout; ceux qui ſe couchent, dorment auſſi quelquefois ſur leurs pieds; les hongres dorment plus ſouvent & plus long-temps que les *chevaux* entiers.

Le *cheval* boit plus avidement encore qu'il ne mange; il enfonce la bouche & le nez bruſquement & profondément dans l'eau, qu'il avale abondamment par le ſimple mouvement de la déglutition; mais cela même le force à boire tout d'une haleine; auſſi doit-on laiſſer aux *chevaux* la liberté de boire à pluſieurs repriſes, ſur-tout après une courſe, lorſque le mouvement de la reſpiration eſt court & preſſé: on ne doit pas non plus leur laiſſer boire de l'eau trop froide, parce que, indépendamment des coliques que l'eau froide cauſe ſouvent, il leur arrive auſſi, par la néceſſité où ils ſont d'y tremper les naſeaux, qu'ils ſe refroidiſſent le nez, s'enrhument, & prennent peut-être les germes de cette maladie à laquelle on a donné le nom de *morve*, la plus formidable de toutes pour cette eſpèce d'animaux; car on ſait depuis peu que le ſiège de cette maladie eſt dans la membrane pituitaire; que c'eſt par conſéquent un vrai rhume, qui à la longue cauſe une inflammation dans cette membrane; & d'un autre côté, il paroît que la morve n'eſt pas auſſi fréquente dans les climats chauds que dans les climats froids. On pourroit donc prévenir cette

Digitized by Google

maladie en ne leur donnant jamais d'eau froide, & en leur eſſuyant les nazeaux après qu'ils ont bu.

Le *cheval* étant quatre ans à croître, peut vivre ſix ou ſept fois autant; c'eſt-à-dire vingt-cinq ou trente ans. Les exemples du contraire ſont rares. Les gros *chevaux* prennent leur accroiſſement beaucoup plus vîte que les *chevaux* fins, vivent auſſi moins long-temps, & ſont ordinairement vieux dès l'âge de quinze ans.

Le mors & l'éperon ſont deux moyens qu'on a imaginés pour obliger les *chevaux* à recevoir le commandement; le mors pour la préciſion, & l'éperon pour la promptitude des mouvemens. La bouche eſt d'une ſi grande ſenſibilité dans le *cheval*, que c'eſt à la bouche, par préférence à l'œil & à l'oreille, qu'on s'adreſſe pour tranſmettre au *cheval* les ſignes de la volonté; le moindre mouvement ou la plus petite preſſion du mors ſuffit pour avertir & déterminer l'animal, & cet organe de ſentiment n'a d'autre défaut que celui de ſa perfection même; car ſi on abuſe de ſa trop grande ſenſibilité, on gâte la bouche du *cheval*, en la rendant inſenſible à l'impreſſion du mors. Lorſqu'un *cheval* eſt bien dreſſé, la moindre preſſion des cuiſſes, le plus léger mouvement du mors ſuffit pour le diriger; l'éperon eſt même inutile, ou du moins on ne s'en ſert que pour le forcer à faire des mouvemens violens; & lorſque par l'ineptie du cavalier, il arrive qu'en donnant de l'éperon il retient la bride, le *cheval* ſe trouvant excité d'un côté & retenu de l'autre, ne peut que ſe cabrer, en faiſant un bond ſans ſortir de ſa place.

L'allure la plus naturelle eſt peut-être le trot; mais le pas, & même le galop ſont plus doux pour le cavalier, & ce ſont auſſi les deux allures qu'on s'applique le plus à perfectionner. Lorſque le *cheval* lève la jambe de devant pour marcher, il faut que ce mouvement ſoit fait avec hardieſſe & facilité, & que le genou ſoit aſſez plié; la jambe levée doit paroître ſoutenue un inſtant, & lorſqu'elle retombe, le pied doit être ferme & appuyer également ſur la terre, ſans que la tête du *cheval* reçoive aucune impreſſion de ce mouvement; car lorſque la jambe retombe ſubitement, & que la tête baiſſe en même temps, c'eſt ordinairement pour ſoulager promptement l'autre jambe, qui n'eſt pas aſſez forte pour ſupporter ſeule tout le poids du corps; ce défaut eſt très-grand auſſi bien que celui de porter le pied en dehors ou en dedans, car il retombe dans cette même direction. L'on doit obſerver auſſi que lorſqu'il appuie ſur le talon, c'eſt une marque de foibleſſe, & que quand il poſe ſur la pince, c'eſt une attitude fatigante & forcée que le *cheval* ne peut ſoutenir long-temps.

Le pas, qui eſt la plus lente de toutes les allures, doit cependant être prompt; il faut qu'il ne ſoit ni trop alongé ni trop raccourci, & que la démarche du *cheval* ſoit légère: cette légereté dépend beaucoup de la liberté des épaules, & ſe reconnoît à la manière dont il porte la tête en marchant; s'il la tient haute & ferme, il eſt ordinairement vigoureux & léger. Lorſque le mouvement des épaules n'eſt pas aſſez libre, la jambe ne relève point aſſez, & le *cheval* eſt ſujet à faire des faux pas & à heurter du pied contre les inégalités du terrein; & lorſque les épaules ſont encore plus ſerrées, & que le mouvement des jambes en paroît indépendant, le *cheval* ſe fatigue, fait des chûtes, & n'eſt capable d'aucun ſervice. Le *cheval* doit être haut ſur la hanche, c'eſt-à-dire, hauſſer les épaules & baiſſer la hanche en marchant; il doit auſſi ſoutenir ſa jambe & la lever aſſez haut; mais s'il la ſoutient trop long-temps, s'il la laiſſe retomber trop lentement, il perd tout l'avantage de la légèreté, il devient dur, & n'eſt bon que pour l'appareil & pour *piaffer*.

Il ne ſuffit pas que les mouvemens du *cheval* ſoient légers, il faut encore qu'ils ſoient égaux & uniformes dans le train de devant & dans celui de derrière; car ſi la croupe balance tandis que les épaules ſe ſoutiennent, le mouvement ſe fait ſentir au cavalier par ſecouſſes, & lui devient incommode. La même choſe arrive lorſque le *cheval* alonge trop de la jambe de derrière, & qu'il la poſe au-delà de l'endroit où le pied de devant a porté; les *chevaux* dont le corps eſt court ſont ſujets à ces défauts; ceux dont les jambes s'atteignent ou ſe croiſent, n'ont pas la démarche ſûre; & en général ceux dont le corps eſt long ſont les plus commodes pour le cavalier, parce qu'il ſe trouve plus éloigné des deux centres de mouvement, les épaules & les hanches, & qu'il en reſſent moins les impreſſions & les ſecouſſes.

Le pas, pour être bon, doit donc être prompt, léger, doux & ſûr. Dans cette allure, les jambes du *cheval* ne ſe lèvent qu'à une petite hauteur, & les pieds raſent la terre d'aſſez près; il ſe trouve quatre temps dans ce mouvement; ſi la jambe droite de devant part la première, la jambe gauche de derrière ſuit un inſtant après, enſuite la jambe gauche de devant part à ſon tour, pour être ſuivie un inſtant après de la jambe droite de derrière; ainſi le pied droit de devant poſe à terre le premier, le pied gauche de derrière le ſecond, le pied gauche de devant poſe à terre le troiſième, & le pied droit de derrière poſe à terre le dernier, ce qui fait un mouvement à quatre temps & à trois intervalles, dont le premier & le dernier ſont plus courts que celui du milieu.

Le trot doit être ferme, prompt, & également ſoutenu; il faut que le derrière chaſſe bien le devant. Le *cheval*, dans cette allure, doit porter la tête haute & avoir les reins droits; car ſi les hanches hauſſent & baiſſent alternativement à chaque temps du trot, ſi la croupe balance, & ſi le *cheval* ſe berce, il trote mal par foibleſſe; s'il jette en dehors les jambes de devant, c'eſt

Digitized by Google

un autre défaut. Lorſqu'une des jambes de derrière ſe lance, ſi la jambe de devant du même côté reſte en place, le mouvement devient plus dur par cette réſiſtance, & c'eſt pour cela que l'intervalle entre les deux temps du trot doit être court; mais quelque court qu'il puiſſe être, cette réſiſtance ſuffit pour rendre cette allure plus dure que le pas & le galop. Dans le trot, les jambes du *cheval* s'élèvent davantage que dans le pas, & les pieds ſont entièrement détachés de terre. Il n'y a dans cette allure que deux temps dans le mouvement; ſi la jambe droite de devant part, la jambe gauche de derrière part auſſi en même temps & ſans aucun intervalle entre le mouvement de l'une & le mouvement de l'autre; enſuite la jambe gauche de devant part avec la jambe droite de derrière auſſi en même temps; de ſorte qu'il n'y a dans ce mouvement du trot que deux temps & un intervalle; le pied droit de devant & le pied gauche de derrière poſent à terre en même temps, & enſuite le pied gauche de devant & le droit de derrière poſent auſſi à terre en même temps.

Dans le galop, les jambes du *cheval* s'élèvent encore plus haut que dans le trot, & les pieds ſemblent bondir ſur la terre. Dans cette allure, il y a ordinairement trois temps; par exemple, le pied gauche de derrière poſe à terre le premier, enſuite la jambe droite de derrière ſe lève conjointement avec la gauche de devant, & elles retombent à terre en même temps; & enfin la jambe droite de devant, qui s'eſt levée un inſtant après la gauche de devant, & la droite de derrière poſe à terre la dernière, ce qui fait le troiſième temps; ainſi dans ce mouvement du galop, il y a trois temps & deux intervalles, & dans le premier de ces intervalles, lorſque le mouvement ſe fait avec viteſſe, il y a un inſtant où les quatre jambes ſont en l'air en même temps, & où l'on voit les quatre fers du *cheval* à la fois; Lorſque le *cheval* a les hanches & les jarrets ſouples, & qu'il les remue avec viteſſe & agilité, ce mouvement du galop eſt plus parfait, & la cadence s'en fait à quatre temps; il poſe d'abord le pied gauche de derrière, qui fait le premier temps, enſuite le pied droit de derrière retombe le premier & marque le ſecond temps; le pied gauche de devant tombant un inſtant après, marque le troiſième temps; & enfin le pied droit de devant qui retombe le dernier, marque le quatrième temps.

Les *chevaux* galopent ordinairement ſur le pied droit de la même manière qu'ils partent de la jambe droite pour marcher & pour trotter; ils entament auſſi le chemin en galopant par la jambe droite de devant, qui eſt plus avancée que la gauche, & de même la jambe droite de derrière qui ſuit immédiatement la droite de devant, eſt auſſi plus avancée que la gauche de derrière, & cela conſtamment, tant que le galop dure; de-là il réſulte que la jambe gauche, qui porte tout le poids, & qui pouſſe les autres en avant, eſt la plus fatiguée; en ſorte qu'il ſeroit bon d'exercer les *chevaux* à galoper alternativement ſur le pied gauche auſſi bien que ſur le droit; ils ſuffiroient plus long-temps à ce mouvement violent. Le reſſort des jarrets contribue autant au mouvement du galop que celui des reins; tandis que les reins font effort pour élever & pouſſer en avant les parties antérieures, le pli du jarret fait reſſort, rompt le coup & adoucit la ſecouſſe: ainſi, plus le reſſort du jarret eſt liant & ſouple, plus le mouvement du galop eſt doux; il eſt auſſi d'autant plus prompt & plus rapide que les jarrets ſont plus forts; & d'autant plus ſoutenu, que le *cheval* porte plus ſur les hanches, & que les épaules ſont plus ſoutenues par la force des reins. Au reſte, les *chevaux* qui dans le galop lèvent bien haut les jambes de devant, ne ſont pas ceux qui galopent le mieux, ils avancent moins que les autres, & ſe fatiguent davantage, & cela vient ordinairement de ce qu'ils n'ont pas les épaules aſſez libres.

Outre le pas, le trot & le galop, il y a des *chevaux* qui ont naturellement une autre allure qu'on appelle *l'amble*. Cette allure eſt très-fatigante pour l'animal, quoique la viteſſe du mouvement ne ſoit pas ſi grande que dans le galop ou dans le grand trot. Dans cette allure, le pied du *cheval* raſe la terre encore de plus près que dans le pas, & chaque démarche eſt beaucoup plus alongée; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les deux jambes du même côté, par exemple, celle de devant & celle de derrière du côté droit partent en même temps pour faire un pas, & qu'enſuite les deux jambes du côté gauche partent auſſi en même temps pour en faire un autre, & ainſi ſucceſſivement; en ſorte que les deux côtés du corps manquent alternativement d'appui, & qu'il n'y a point d'équilibre de l'un à l'autre. Il n'y a dans l'amble, comme dans le trot, que deux temps dans le mouvement; & toute la différence eſt, que dans le trot, les deux jambes qui vont enſemble ſont oppoſées en diagonale, au lieu que dans l'amble ce ſont les deux jambes du même côté qui vont enſemble. Cette allure, qui eſt très-fatigante pour le *cheval*, & qu'on ne doit lui laiſſer prendre que dans les terreins unis, eſt très-douce pour le cavalier, & n'a pas la dureté du trot. On aſſure que les *chevaux* qui naturellement vont l'amble, ne trottent jamais, & qu'ils ſont beaucoup plus foibles que les autres. En effet, les poulains prennent aſſez ſouvent cette allure, ſur-tout lorſqu'on les force à aller vîte, & qu'ils ne ſont pas encore aſſez forts pour trotter ou pour galoper; & l'on obſerve auſſi que la plupart des bons *chevaux* qui ont été trop fatigués, & qui commencent à s'uſer, prennent eux-mêmes cette allure lorſqu'on les force à un mouvement plus rapide que celui du pas.

Digitized by Google

Il y a encore deux autres allures, l'*entrepas* & l'*aubin*, que les *chevaux* foibles ou excédés prennent d'eux-mêmes, & qui ſont beaucoup plus défectueuſes que l'amble. On a appellé ces mauvaiſes allures des *trains rompus*, déſunis ou compoſés. L'entrepas tient du pas & de l'amble, & l'aubin tient du trot & du galop; l'un & l'autre viennent des excès d'une longue fatigue ou d'une grande foibleſſe de reins; les *chevaux* de Meſſagerie qu'on ſurcharge, commencent à aller l'entrepas au lieu du trot, à meſure qu'ils ſe ruinent; & les *chevaux* de poſte ruinés, qu'on preſſe de galoper, vont l'aubin au lieu du galop.

L'éducation du *cheval*, pour le rendre parfaitement docile au cavalier, & le former ſous ſa main aux diverſes évolutions, eſt l'objet d'un art d'exercice particulier, connu ſous le nom de *manége*. On n'apporte pas moins d'attention & de ſoins pour le choix des belles races des *chevaux* & pour leur propagation dans les *haras*, & ces ſoins ont pour principal objet le choix du *cheval* mâle entier, ou *étalon* que l'on veut donner aux jumens.

Un bon *étalon* doit être beau, bien fait, relevé du devant, vigoureux, ſain par tout le corps, & ſur-tout de bonne race & de bon pays; il doit être de belle taille, c'eſt-à-dire, de quatre pieds huit, neuf ou dix pouces pour les *chevaux* de ſelle, & de cinq pieds au moins pour les *chevaux* de caroſſe: il faut auſſi qu'il ſoit de bon poil, noir comme du jayet, ou beau gris, bai, alezan, iſabelle doré avec la raie de mulet, les crins & les extrémités noires: tous les poils qui ſont d'une couleur lavée & qui paroiſſent mal teints, doivent être bannis des haras, auſſi bien que les *chevaux* qui ont les extrémités blanches.

Avec un très-bel extérieur, l'*étalon* doit avoir encore toutes les bonnes qualités intérieures; du courage, de la docilité, de l'ardeur, de l'agilité, de la ſenſibilité dans la bouche, de la liberté dans les épaules, de la ſûreté dans les jambes, de la ſoupleſſe dans les hanches, du reſſort par tout le corps, & ſur-tout dans les jarrets, & même il doit avoir été un peu dreſſé & exercé au manége; car on a remarqué que le *cheval* communique par la génération preſque toutes ſes bonnes & mauvaiſes qualités naturelles & acquiſes.

Lorſque l'*étalon* eſt choiſi & que les jumens qu'on veut lui donner ſont raſſemblées, il faut avoir un autre *cheval* entier qui ne ſervira qu'à faire connoître les jumens qui ſeront en chaleur, & qui même contribuera, par ſes attaques, à les y faire entrer; on fait paſſer toutes les jumens, l'une après l'autre, devant ce *cheval*, qui doit être ardent & hennir fréquemment; il veut les attaquer toutes; celles qui ne ſont point en chaleur ſe défendent, & il n'y a que celles qui y ſont qui ſe laiſſent approcher; mais, au lieu de les lui laiſſer toucher, on l'éloigne, & on lui ſubſtitue le véritable *étalon*. Cette épreuve eſt utile pour reconnoître le vrai temps de la chaleur des jumens, & ſur-tout de celles qui n'ont pas encore produit; car celles qui viennent de pouliner entrent ordinairement en chaleur neuf jours après leur accouchement; ainſi on peut les mener à l'*étalon* dès ce jour même; enſuite eſſayer, neuf jours après, au moyen de l'épreuve ci-deſſus, ſi elles ſont encore en chaleur; & ſi elles y ſont en effet, les faire couvrir une ſeconde fois, & ainſi de ſuite une fois tous les neuf jours, tant que leur chaleur dure, car lorſqu'elles ſont pleines, la chaleur diminue & ceſſe peu de jours après.

Mais pour que tout cela puiſſe ſe faire aiſément, commodément, avec ſuccès & fruit, il faut beaucoup d'attention, de dépenſe & de précautions. Il faut établir les haras dans un bon terrein & dans un lieu convenable & proportionné à la quantité de jumens & d'*étalons* qu'on veut employer; il faut partager le terrein en pluſieurs parties, fermées de paliſſades ou de foſſés, avec de bonnes haies; mettre les jumens pleines & celles qui alaitent leurs poulains dans la partie où le pâturage eſt le plus gras; ſéparer celles qui n'ont pas conçu ou qui n'ont pas encore été couvertes, & les mettre avec les jeunes poulins dans un autre parc où le pâturage ſoit moins gras, afin qu'elles n'engraiſſent pas trop, ce qui s'oppoſeroit à la génération; & enfin, il faut mettre les jeunes poulains entiers ou hongres dans la partie du terrein la plus ſèche & la plus inégale, pour qu'en montant & en deſcendant les collines, ils acquièrent de la liberté dans les jambes & dans les épaules.

Ce dernier parc, où l'on met les poulains mâles, doit être ſéparé de ceux des jumens avec grand ſoin, de peur que ces jeunes *chevaux* ne s'échappent & ne s'énervent avec les jumens. Si le terrein eſt aſſez grand pour qu'on puiſſe partager en deux parties chacun de ces parcs, pour y mettre alternativement des *chevaux* & des bœufs l'année ſuivante, le fonds du pâturage durera bien plus long-temps que s'il étoit continuellement mangé par les *chevaux*. Il faut auſſi qu'il y ait des mares dans chacun de ces parcs; les eaux dormantes ſont meilleures pour les *chevaux* que les eaux vives, qui leur donnent ſouvent des tranchées, & s'il y a quelques arbres dans ces terreins, il ne faut pas les détruire; les *chevaux* ſont bien aiſes de trouver cette ombre dans les grandes chaleurs; mais s'il y a des troncs, des chicots ou des trous, il faut arracher, combler, applanir, pour prévenir tout accident. Ces pâturages ſerviront à la nourriture du haras pendant l'été; il faudra mettre pendant l'hiver les jumens à l'écurie & les nourrir avec du foin, auſſi bien que les poulains qu'on ne mènera pâturer que dans les beaux jours d'hiver. Les *étalons* doivent être toujours nourris à l'écurie & entretenus dans un exercice modéré juſqu'au temps de la monte, qui dure ordinairement depuis le commencement

Digitized by Google

d'avril jusqu'à la fin de juin ; on ne leur fera faire aucun autre exercice pendant ce temps, & on les nourrira largement, mais avec les mêmes nourritures qu'à l'ordinaire.

Lorsqu'on mènera l'*étalon* à la jument, il faudra le panser auparavant ; cela ne fera qu'augmenter son ardeur : il faut aussi que la jument soit propre & déférée des pieds de derrière, car il y en a qui sont chatouilleuses & qui ruent à l'approche. Un homme tient la jument par le licou, & deux autres conduisent l'*étalon* par des longes ; une attention essentielle à avoir est d'empêcher que les crins de la jument ne le blessent, & à cet effet de les détourner.

Quoiqu'un bon *étalon* puisse chaque jour, pendant trois mois, avoir une jument, il vaut mieux ne la lui donner que tous les deux jours ; ainsi, dans les premiers sept jours, on lui donnera successivement quatre jumens différentes, & le neuvième jour on lui ramènera la première, & ainsi des autres, tant que durera leur chaleur ; mais dès qu'il y en aura quelqu'une dont la chaleur sera passée, on lui en substituera une nouvelle pour la faire passer à son tour aussi tous les neuf jours ; & comme il y en a plusieurs qui sont fécondées dès la première, seconde ou troisième fois, on compte qu'un *étalon* ainsi conduit peut rendre mères quinze ou dix-huit jumens dans les trois mois que dure son emploi.

Beaucoup de gens, au lieu de conduire l'*étalon* à la jument, le lâchent dans le parc où les jumens sont rassemblées, & l'y laissent en liberté choisir lui-même celles qui ont besoin de lui, & les satisfaire à son gré : cette manière est bonne pour les jumens ; elles produiront même plus surement que de l'autre façon ; mais l'*étalon* se ruine plus ainsi en six semaines, qu'il ne feroit en plusieurs années par un exercice modéré & conduit comme nous l'avons dit.

On a remarqué que les haras établis dans les terreins secs & légers produisoient des *chevaux* sobres, légers & vigoureux, avec la jambe nerveuse & la corne dure, tandis que dans les lieux humides & dans les pâturages les plus gras, ils ont presque tous la tête grosse & pesante, le corps épais, les jambes chargées, la corne mauvaise & les pieds plats : ces différences viennent de celles du climat & de la nourriture, ce qui peut s'entendre aisément : mais ce qui est plus difficile à comprendre & qui est encore plus essentiel que tout le reste, c'est la nécessité de toujours croiser les races, si l'on veut les empêcher de dégénérer.

Chaque climat, par ses influences & par celles de la nourriture, donne une certaine conformation qui pêche par quelque excès ou par quelque défaut ; mais dans un climat chaud, il y aura en excès ce qui sera en défaut dans un climat froid, & réciproquement, de manière qu'il doit se faire une compensation du tout, lorsqu'on joint ensemble des animaux de ces climats opposés ; c'est ce que nous appellons, *croiser les races*.

Ainsi, dans le climat tempéré de la France, il faut, pour avoir de beaux *chevaux*, faire venir des *étalons* de climats plus chauds ou plus froids : les *chevaux* arabes, si l'on en peut avoir, & les barbes, doivent être préférés, & ensuite les *chevaux* d'Espagne & du royaume de Naples ; & pour les climats froids, ceux du Dannemarck, & ensuite ceux du Holstein & de Frise. Tous ces *chevaux* produiront en France, avec les jumens du pays, de très-bons *chevaux*, qui seront d'autant meilleurs & d'autant plus beaux, que la température du climat sera plus éloignée de celle du climat de la France, enforte que les arabes feront mieux que les barbes, les barbes mieux que ceux d'Espagne, & de même les *chevaux* tirés de Dannemarck produiront de plus beaux *chevaux* que ceux de Frise.

Au défaut de ces *chevaux* de climats beaucoup plus froids ou plus chauds, il faudra faire venir des *étalons* anglais ou allemands, ou même des provinces méridionales de France dans les provinces septentrionales : on gagnera toujours à donner aux jumens des *chevaux* étrangers ; &, au contraire, on perdra beaucoup à laisser multiplier ensemble dans un haras des *chevaux* de même race ; car ils dégénèrent infailliblement & en très-peu de temps.

Pour avoir de beaux *chevaux* de selle fins & bien faits, les arabes, les turcs, les barbes, ceux d'Andalousie, & à leur défaut, de beaux *chevaux* anglois, sont ceux qu'on doit préférer, & pour avoir de beaux *chevaux* de carosse, il faut se servir d'*étalons* de Dannemarck ou de Holstein & de Frise. Les Napolitains ont le double avantage de produire des *chevaux* fins de monture, lorsqu'on leur donne des jumens fines, & de beaux *chevaux* de carosse avec des jumens étoffées & de bonne taille. On prétend qu'en France & en Angleterre, les *chevaux* arabes & barbes engendrent ordinairement des *chevaux* plus grands qu'eux, & qu'au contraire les *chevaux* d'Espagne n'en produisent que de plus petits.

Il faut aussi avoir grande attention à la différence ou à la réciprocité des figures du *cheval* & de la jument, afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre, & sur-tout ne jamais faire d'accouplemens disproportionnés, comme d'un petit *cheval* avec une grosse jument, & d'un grand *cheval* avec une petite jument, parce que le produit de cet accouplement seroit petit ou mal proportionné : pour tâcher d'approcher de la belle nature, il faut aller par nuances ; donner par exemple un *cheval* étoffé, mais fin à une jument un peu trop épaisse ; à une petite jument un *cheval* un peu plus haut qu'elle ; à une jument, qui pêche par l'avant-main, un *cheval* qui ait la tête belle & l'encolure noble, &c.

Dans l'accouplement des *chevaux*, on assortira donc le poil & la taille ; on contrastera les figures ;

Digitized by Google

on croiſera les races en oppoſant les climats, & on ne joindra jamais enſemble les *chevaux* & les jumens nés dans le même haras.

L'*étalon* eſt en état d'engendrer dès l'âge de deux ans ou deux ans & demi ; mais il vaut mieux attendre qu'il ait quatre ans ou quatre ans & demi avant de lui permettre l'uſage de la jument ; on ne doit même le permettre à cet âge qu'aux *chevaux* de trait & aux gros *chevaux* ; mais il faut attendre ſix & même ſept ans pour les *chevaux* fins & les beaux *étalons* d'Eſpagne, &c.

Lorſqu'il a été bien menagé, l'*étalon* peut engendrer juſqu'à l'âge de vingt ans & même juſqu'à trente, & l'on remarque dans ces animaux, que ceux qui ont commencé de bonne heure, finiſſent auſſi plutôt ; car les gros *chevaux* qui ſont plutôt formés que les *chevaux* fins, & dont on fait des *étalons* dès l'âge de quatre ans, ne durent pas ſi long-temps, & ſont communément hors d'état d'engendrer avant l'âge de quinze ans.

Il ne nous reſte qu'à faire connoître les différentes races de *chevaux* propres à différens climats.

Les *chevaux* Arabes ſont les plus beaux que l'on connoiſſe en Europe. Ils ſont d'une taille médiocre, fort dégagés, & plutôt maigres que gras. Ces *chevaux* viennent, à ce qu'on prétend, des *chevaux* ſauvages des déſerts d'Arabie, dont on a fait très-anciennement des haras ; ils ſont ſi légers, que quelques-uns d'entr'eux devancent les autruches à la courſe. Les Arabes du déſert & les peuples de Lybie élèvent une grande quantité de ces *chevaux* pour la chaſſe ; & lorſque l'herbe, pour les faire paître, manque, ils ne les nourriſſent que de dattes & de lait de chameau, ce qui les rend nerveux, légers & maigres. Ces mêmes Arabes tendent des piéges aux chevaux ſauvages : ils en mangent la chair, & diſent que celles des jeunes eſt fort délicate : ces chevaux ſauvages ſont plus petits que les autres ; ils ſont communément de couleur cendrée, quoiqu'il y en ait auſſi de blancs, & ils ont le crin & le poil de la queue fort court & fort hériſſé.

Il n'y a point d'Arabe, quelque miſérable qu'il ſoit, qui n'ait des *chevaux* ; ordinairement ils montent les jumens, parce qu'elles réſiſtent mieux que les *chevaux* à la fatigue, à la faim & à la ſoif ; qu'elles ſont auſſi moins vicieuſes, plus douces, & henniſſent moins fréquemment que les *chevaux* : ils les accoutument ſi bien à être enſemble, qu'elles demeurent en grand nombre, quelquefois des jours entiers, ſans ſe frapper les unes les autres, & ſans ſe faire aucun mal. Les Arabes vendent aux Turcs, qui n'aiment pas les jumens, les *chevaux* qu'ils ne veulent pas garder pour *étalons*. Ils conſervent, avec grand ſoin, & depuis très-long-temps, les races de leurs chevaux : ils en connoiſſent les générations, les alliances & toute la généalogie. Ils diſtinguent les races par des noms différens, & ils en ſont trois claſſes : la première eſt celle des *chevaux* nobles, de race pure & ancienne des deux côtés ; la ſeconde eſt celle des *chevaux* de race ancienne, mais qui ſe ſont métalliés ; & la troiſième eſt celle des *chevaux* communs ; ceux-ci ſe vendent à bas prix ; mais ceux de la première claſſe, & même ceux de la ſeconde, parmi leſquels il s'en trouve d'auſſi bons que ceux de la première, ſont toujours exceſſivement chers.

Ils ne font jamais couvrir les jumens de cette première claſſe noble, que par des *étalons* de la même qualité. Quand ils n'ont pas des *étalons* nobles, ils en empruntent chez leurs voiſins, moyennant quelqu'argent, pour faire couvrir leurs jumens, ce qui ſe fait en préſence de témoins, qui en donnent une atteſtation ſignée & ſcellée pardevant le Secrétaire de l'Émir, ou quelqu'autre perſonne publique ; & dans cette atteſtation, le nom du *cheval* & de la jument eſt cité, & toute leur génération expoſée : lorſque la jument a pouliné, on appelle encore des témoins, & l'on fait une autre atteſtation, dans laquelle on fait la deſcription du *poulain* qui vient de naître, & on marque le jour de ſa naiſſance. Ces billets donnent le prix aux *chevaux*, & on les remet à ceux qui les achètent. Les moindres jumens de cette première claſſe ſont de 500 écus, & il y en a beaucoup qui ſe vendent 1000 écus, 4, 5 & 6000 livres.

Comme les Arabes n'ont qu'une tente pour maiſon, cette tente leur ſert auſſi d'écurie ; la jument, le poulain, le mari, la femme & les enfans, couchent tous pêle-mêle les uns avec les autres, & ces jumens ſont ſi accoutumées à vivre dans la familiarité, qu'elles ſouffrent toute ſorte de badinage. Les Arabes ne les battent point : ils les traitent doucement ; ils parlent & raiſonnent avec elles ; ils en prennent un très-grand ſoin ; ils les laiſſent aller au pas & ne les piquent jamais ſans néceſſité ; mais auſſi, dès qu'elles ſe ſentent chatouiller le flanc avec le coin de l'étrier, elles partent ſubitement, & vont d'une viteſſe incroyable : elles ſautent les haies & les foſſés auſſi légèrement que des biches, & ſi leur cavalier vient à tomber, elles ſont ſi bien dreſſées, qu'elles s'arrêtent tout court, même dans le galop le plus rapide. Les Arabes les panſent régulièrement ſoir & matin, & ne leur laiſſent aucune craſſe ſur la peau ; ils leur lavent les jambes, le crin & la queue qu'ils laiſſent toute longue & qu'ils peignent rarement pour ne pas rompre le poil : ils ne leur donnent rien à manger de tout le jour ; ils leur donnent ſeulement à boire deux ou trois fois, & au coucher du ſoleil, ils leur paſſent un ſac à la tête dans lequel il y a environ un demi boiſſeau d'orge bien net ; on ne leur ôte le ſac que le lendemain matin lorſque tout eſt mangé ; on les met au vert au mois de mars, quand l'herbe eſt aſſez grande ; c'eſt dans cette même ſaiſon qu'on les fait couvrir, & on a grand ſoin de leur jetter de l'eau froide ſur la croupe immédiatement après qu'elles ont

Digitized by Google

été couvertes. Après le printemps on retire les *chevaux* du pâturage; on ne leur donne ni herbe ni foin de tout le reſte de l'année, ni même de paille que très-rarement; l'orge eſt leur unique nourriture, & leur fiente ſéchée leur ſert de litière. On coupe les crins aux poulains à un an ou dix-huit mois, afin qu'ils deviennent plus touffus & plus longs; on les monte dès l'âge de deux ans ou deux ans & demi au plus tard; on ne leur met la bride qu'à cet âge; & tous les jours, du matin juſqu'au ſoir tous les *chevaux* des Arabes demeurent ſellés & bridés à la porte de la tente.

La race de ces *chevaux* s'eſt étendue en Barbarie, chez les Maures & même chez les Nègres des rivières de Gambie & du Sénégal. Au lieu d'orge ou d'avoine, on leur donne du maïs concaſſé ou réduit en farine, qu'on mêle avec du lait, lorſqu'on veut les engraiſſer, & dans ce climat ſi chaud, on ne les laiſſe boire que rarement. D'un autre côté, les *chevaux* arabes ont peuplé l'Egypte, la Turquie & peut-être la Perſe.

Les haras d'Egypte & de la Tingitane l'emportent, dit-on, ſur tous ceux des pays voiſins.

Il y a en Turquie des *chevaux* arabes, tartares, hongrois, & des *chevaux* de race du pays: ceux-ci ſont beaux & très-fins, ils ont beaucoup de feu, de viteſſe & même d'agrément; mais ils ſont trop délicats; ils ne peuvent ſupporter la fatigue; ils mangent peu; ils s'échauffent aiſément & ont la peau ſi ſenſible, qu'ils ne peuvent ſupporter le frottement de l'étrille; on ſe contente de les frotter avec l'épouſſette & de les laver.

Les *chevaux* de Perſe ſont, après les arabes, les plus beaux & les meilleurs *chevaux* de l'Orient; ils ſont communément de taille médiocre: il y en a même de fort petits qui n'en ſont ni moins bons ni moins forts; mais il s'en trouve auſſi beaucoup de bonne taille & plus grands que les *chevaux* de ſelle anglois. Ils ont tous la tête légère, l'encolure fine, le poitrail étroit, les oreilles bien faites & bien placées, les jambes menues, la croupe belle & la corne dure; ils ſont dociles, vifs, légers, hardis, courageux & capables de ſupporter une grande fatigue; ils courent très-vîte ſans jamais s'abbatre; ils ſont robuſtes & très-aiſés à nourrir, on ne leur donne que de l'orge mêlé avec de la paille hachée menu dans un ſac qu'on leur paſſe à la tête, & on ne les met au verd que pendant ſix ſemaines au printemps: on leur tient la queue longue, & on ne les hongre jamais; on les laiſſe coucher à l'air, en leur donnant des couvertures pour les défendre des injures de l'air: en un mot, on les ſoigne avec une attention particulière; pour litière, on ne leur donne que du ſable & de la terre en pouſſière bien ſèche. On les conduit avec un ſimple bridon & ſans éperon. Pour voyager avec moins de fatigue, on ſe ſert de *chevaux* qui vont l'amble, & qu'on a accoutumés à cette allure en leur attachant, par une corde, le pied de derrière à celui de devant du même côté. Dans la jeuneſſe, on leur fend les nazeaux, dans l'idée qu'ils en reſpirent plus aiſément; ils ſont ſi bons marcheurs, qu'ils font très-aiſément ſept à huit lieues de chemin ſans s'arrêter. Ces *chevaux* ſont ſi communs en Perſe, qu'ils y ſont à très-bas prix.

Tous les *chevaux* du Levant ont la corne fort dure; on les ferre cependant, mais avec des fers minces, légers & qu'on peut clouer par-tout. Les *chevaux* barbes ſont plus communs en Europe que les *chevaux* arabes; ils ont l'encolure longue, fine, peu chargée de crins & bien ſortie du garrot, la tête belle, petite & aſſez ordinairement moutonnée, l'oreille belle & bien placée, les épaules légères & plates, le garrot mince & bien relevé, les reins courts & droits, le flanc & les côtes rondes, ſans trop de ventre, les hanches bien effacées, la croupe le plus ſouvent un peu longue, & la queue placée un peu haut, la cuiſſe bien formée & rarement plate, les jambes belles, bien faites & ſans poil, le nerf bien détaché, le pied bien fait, mais ſouvent le paturon long; on en voit de tous poils, mais plus communément de gris; les barbes ont un peu de négligence dans leur allure; ils ont beſoin d'être recherchés, & on leur trouve beaucoup de viteſſe & de nerf; ils ſont fort légers & très-propres à la courſe; ces *chevaux* paroiſſent être les plus propres pour en tirer race; il ſeroit à ſouhaiter qu'ils fuſſent de plus grande taille: les plus grands ſont de quatre pieds huit pouces, en France, en Angleterre, &c.; ils engendrent des poulains qui ſont plus grands qu'eux. On prétend que parmi les barbes, ceux du royaume de Maroc ſont les meilleurs, enſuite les barbes de montagne. Tous ces *chevaux* des pays chauds ont le poil plus ras que les autres.

Les *chevaux* d'Eſpagne, qui tiennent le ſecond rang après les barbes, ont l'encolure longue, épaiſſe & beaucoup de crins, la tête un peu groſſe & quelquefois moutonnée, les oreilles longues, mais bien placées, les yeux pleins de feu, l'air noble & fier, les épaules épaiſſes & le poitrail large, les reins aſſez ſouvent un peu bas, la côte ronde & ſouvent un peu trop de ventre, la croupe ordinairement ronde & large, quoique quelques-uns l'aient un peu longue, les jambes belles & ſans poil, le nerf bien détaché, le paturon quelquefois un peu long, comme les barbes, le pied un peu alongé comme celui d'un mulet, & ſouvent le talon trop haut; les *chevaux* d'Eſpagne, de belle race, ſont épais, bien étoffés, bas de terre; ils ont auſſi beaucoup de mouvement dans leur démarche, beaucoup de ſoupleſſe, de feu & de fierté; leur poil le plus ordinaire eſt noir ou bai-marron, quoiqu'il y en ait quelques-uns de toutes ſortes de poils. Ils ſont tous marqués à la cuiſſe, hors le montoir, de la marque du haras dont ils ſont ſortis; ils ne ſont pas communément de grande taille; cependant on en trouve de quatre pieds neuf ou dix pouces. On préfère ceux de la haute

Digitized by Google

Andalouſie, quoiqu'ils ſoient ſujets à avoir la tête trop longue; mais on leur fait grace de ce défaut en faveur de leurs rares qualités; ils ont du courage, de l'obéiſſance, de la grace, de la fierté & plus de ſoupleſſe que les barbes; c'eſt par tous ces avantages qu'on les préfère à tous les autres *chevaux* du monde, pour la guerre, pour la pompe & pour le manége.

Les plus beaux *chevaux* Anglois reſſemblent aſſez aux Arabes & aux Barbes, dont ils ſortent en effet. Ils ont cependant la tête plus grande, mais bien faite & moutonnée, les oreilles plus longues mais bien placées; ils ſont bien étoffés, & beaucoup plus grands que les Barbes: on en trouve communément de quatre pieds dix pouces, même de cinq pieds de hauteur; il y en a de tout poil & de toute marque; ils ſont généralement forts, vigoureux, hardis, capables d'une grande fatigue, excellens pour la chaſſe & la courſe; mais il leur manque la grace & la ſoupleſſe: ils ſont durs & ont peu de liberté dans les épaules.

Les *chevaux* d'Italie étoient autrefois plus beaux qu'ils ne le ſont aujourd'hui, parce que depuis un certain temps on y a négligé les haras. Cependant il ſe trouve encore de beaux *chevaux* Napolitains, ſur-tout pour les attelages; mais, en général, ils ont la tête groſſe & l'encolure épaiſſe, ils ſont indociles, & par conſéquent difficiles à dreſſer; mais ces défauts ſont compenſés par la richeſſe de leur taille, par leur fierté, & par la beauté de leurs mouvemens: ils ſont excellens pour l'appareil, & ont beaucoup de diſpoſitions à piaffer.

Les *chevaux* Danois ſont de ſi belle taille & ſi étoffés, qu'on les préfère à tous les autres pour en faire des attelages. Il y en a de parfaitement bien moulés, mais en petit nombre; car la plupart ont l'encolure épaiſſe, les épaules groſſes, les reins un peu longs & bas, la croupe trop étroite pour l'épaiſſeur du devant; mais ils ont tous de beaux mouvemens, & en général ils ſont très-bons pour la guerre & pour l'appareil; ils ſont de tous poils, & même les poils ſinguliers, comme pie & tigre, ne ſe trouvent guère que dans les *chevaux* Danois.

Il y a en Allemagne de fort beaux *chevaux*; mais, en général, ils ſont peſans & ont peu d'haleine, quoiqu'ils viennent pour la plupart de *chevaux* Turcs & Barbes, d'Eſpagne & d'Italie. Ils ſont donc peu propres à la chaſſe & à la courſe de viteſſe, au lieu que les *chevaux* Hongrois, Tranſylvains, &c. ſont au contraire légers & bons coureurs. Les Houſſards & les Hongrois leur fendent les nazeaux, pour leur donner, dit-on, plus d'haleine, & auſſi pour les empêcher de hennir à la guerre. On a remarqué que les *chevaux* Hongrois, Cravates & Polonois ſont fort ſujets à être béguts.

Les *chevaux* de Hollande ſont fort bons pour le carroſſe; les meilleurs viennent de la Province de Friſe. Il y en a auſſi de fort bons dans le pays de Berg & de Juliers. Les *chevaux* Flamans ſont fort au-deſſous de ceux de Hollande; ils ont preſque tous la tête groſſe, les pieds plats, les jambes ſujettes aux eaux, & ces deux derniers défauts ſont eſſentiels dans les *chevaux* de caroſſe.

En France, il y a des *chevaux* de toute eſpèce; mais les beaux ſont en petit nombre. Les meilleurs *chevaux* de ſelle nous viennent du Limouſin; ils reſſemblent aſſez aux Barbes, & ſont, comme eux, excellens pour la chaſſe; mais ils ſont tardifs dans leur accroiſſement; il faut les ménager dans leur jeuneſſe, & même ne s'en ſervir qu'à l'âge de huit ans. Il y a auſſi de très-bons bidets en Auvergne, en Poitou, dans le Morvan en Bourgogne; mais après le Limouſin, c'eſt la Normandie qui fournit les plus beaux *chevaux*; ils ne ſont pas ſi bons pour la chaſſe, mais ils ſont meilleurs pour la guerre; ils ſont plus étoffés & plutôt formés. On tire de la baſſe Normandie & du Cotentin de très-beaux *chevaux* de caroſſe qui ont plus de légèreté & de reſſource que les *chevaux* de Hollande. La Franche-Comté & le Boulonois fourniſſent de fort bons *chevaux* de tirage; en général les *chevaux* François pêchent pour avoir de trop groſſes épaules, & les *chevaux* Barbes pour les avoir trop ſerrées.

Après l'énumération de ces *chevaux* qui nous ſont les mieux connus, nous rapporterons ce que les voyageurs diſent des *chevaux* étrangers que nous connoiſſons peu.

Il y a de bons *chevaux* dans toutes les iſles de l'Archipel. Ceux de l'iſle de Crete étoient en grande réputation chez les anciens pour la viteſſe & l'agilité; cependant aujourd'hui on s'en ſert peu dans le pays même, à cauſe de la trop grande aſpérité du terrein, qui eſt fort montueux. Les beaux *chevaux* de ces iſles viennent des Arabes.

En Irlande, où le froid eſt exceſſif, & où ſouvent on ne les nourrit que de poiſſons deſſéchés, les *chevaux* ſont très-vigoureux quoique petits; il y en a même de ſi petits, qu'ils ne peuvent ſervir de monture qu'à des enfans. Ils ſont ſi communs dans cette iſle, que les bergers gardent leurs troupeaux à *cheval*. Ils ne coûtent rien à nourrir. On mène ceux dont on n'a pas beſoin dans les montagnes, où on les laiſſe plus ou moins de temps, après les avoir marqués; & lorſqu'on veut les reprendre, on les fait chaſſer pour les raſſembler en une troupe, & on leur tend des cordes pour les ſaiſir, parce qu'ils ſont devenus ſauvages. Si quelques jumens donnent des poulains dans ces montagnes, les propriétaires les marquent comme les autres, & les laiſſent là trois ans. Ces *chevaux* de montagne deviennent plus beaux, plus fiers & plus gras que ceux qui ſont élevés dans les écuries.

Ceux de Norwège ne ſont guère plus grands,

Digitized by Google

mais bien proportionnés dans leur petite taille ; ils ſont jaunes pour la plupart, & ont une raie noire qui leur règne tout le long du dos ; quelques-uns ſont châtains, & d'autres de couleur gris-de-fer ; ils ont le pied extrêmement sûr ; ils marchent avec précaution dans les ſentiers des montagnes eſcarpées, & ſe laiſſent gliſſer en mettant ſous le ventre les pieds de derrière lorſqu'ils deſcendent un terrein roide & uni. Ils ſe défendent contre l'ours, & lorſqu'un *étalon* apperçoit cet animal vorace, & qu'il ſe trouve avec des poulains ou des jumens, il les fait reſter derrière lui, va enſuite attaquer l'ennemi, qu'il frappe avec ſes pieds de devant, & le fait périr ordinairement ſous ſes coups ; mais ſi le *cheval* veut ſe défendre avec les pieds de derrière, il eſt perdu ſans reſſource ; car l'ours lui ſaute ſur le dos, & le ſerre ſi fortement, qu'il vient à bout de l'étouffer & de le dévorer.

Les *chevaux* de Nordlande, où néanmoins le pâturage eſt excellent, ont tout au plus quatre pieds & demi de hauteur ; à meſure qu'on avance vers le Nord, les *chevaux* deviennent petits & foibles. Ceux de la Nordlande occidentale ont la tête groſſe, de gros yeux, de petites oreilles, le cou fort court, le poitrail large, le jarret étroit, le corps un peu long, mais gros, les reins courts entre queue & ventre, la partie ſupérieure de la jambe longue, l'inférieure courte, le bas de la jambe ſans poil, la corne petite & dure, la queue groſſe, les crins fournis, les pieds petits, sûrs & jamais ferrés ; ils ſont bons, rarement rétifs & fantaſques, grimpant ſur toutes les montagnes.

Les *chevaux* Tartares ſont très-propres pour la guerre, quoique communément ils ne ſoient que de taille médiocre ; ils ſont forts, vigoureux, fiers, ardens, légers & grands coureurs ; ils ont la corne du pied très-dure, mais trop étroite, la tête fort légère, mais trop petite ; l'encolure longue & roide, les jambes trop hautes ; ils ſont infatigables, & courent d'une viteſſe extrême. Les Tartares vivent avec leurs *chevaux* à-peu-près comme les Arabes ; ils les font monter dès l'âge de ſept à huit mois par de jeunes enfans qui les font courir à petites repriſes ; ils les dreſſent ainſi peu à peu, & leur font ſouffrir de grandes diètes ; mais ils ne les montent pour aller en courſe que quand ils ont ſix ou ſept ans ; ils leur font ſupporter alors des fatigues incroyables, comme de marcher deux ou trois jours ſans s'arrêter, d'en paſſer quatre ou cinq ſans autre nourriture qu'une poignée d'herbe de huit en huit heures, & d'être en même temps vingt-quatre heures ſans boire. Ces *chevaux* tranſportés à la Chine & aux Indes, dépériſſent, mais ils réuſſiſſent aſſez en Perſe & en Turquie. Les petits Tartares ont auſſi une race de petits *chevaux* dont ils font tant de cas, qu'ils ne ſe permettent jamais de les vendre à des étrangers. Ces *chevaux* ont toutes les bonnes & les mauvaiſes qualités de ceux de la grande Tartarie. Il y a auſſi en Circaſſie & en Mingrelie beaucoup de *chevaux* qui ſont même plus beaux que les *chevaux* Tartares ; on trouve encore d'aſſez beaux *chevaux* en Ukraine, en Valachie, en Pologne & en Suède.

Au Japon, les *chevaux* ſont aſſez généralement petits ; il s'en trouve cependant de bonne taille, qui viennent probablement des montagnes. Les *chevaux* qui naiſſent aux Indes ne ſont pas bons, & les Grands du pays ſe ſervent de ceux qu'on y tranſporte de Perſe & d'Arabie ; on les y nourrit de foin & de pois cuits avec du ſucre & du beurre, au lieu d'orge & d'avoine. Les *chevaux* naturels du pays ſont en général fort petits. Les *chevaux* Chinois ne valent pas mieux que ceux des Indes ; ils ſont foibles, lâches, mal faits & fort petits ; ceux de la Corée n'ont que trois pieds de hauteur : à la Chine, preſque tous les *chevaux* ſont hongres, & ils ſont ſi timides, qu'on ne peut s'en ſervir à la guerre. On aſſure cependant que ceux du Tonquin ſont d'une taille belle & nerveuſe, qu'ils ſont bons à la main, qu'on peut les dreſſer aiſément & les rendre propres à toutes ſortes de marches.

Les *chevaux* de la côte d'Or, de celle de Juda, de Guinée, &c. ſont, comme ceux des Indes, fort mauvais ; ils portent la tête & le cou fort bas ; ils ſont de très-petite taille, ont la démarche chancelante, & de plus ſont fort indociles, & propres ſeulement à ſervir de nourriture aux nègres, qui en aiment la chair autant que celle des chiens. Ce goût pour la chair du *cheval* eſt commune aux nègres, aux Arabes, aux Tartares, & même aux Chinois.

Il réſulte de tout ce que nous venons de dire, que les *chevaux* Arabes ont été de tout temps & ſont encore les premiers *chevaux* du monde, tant pour la beauté que pour la bonté ; que l'Arabie eſt peut-être le vrai climat des *chevaux* & le meilleur de tous les climats, puiſqu'au lieu d'y croiſer les races par des races étrangères, on a grand ſoin de les conſerver dans toute leur pureté ; il réſulte encore que les *chevaux* originaires des pays ſecs & chauds dégénèrent, & même ne peuvent vivre dans les climats & les terreins trop humides ; que l'excès du chaud & du froid paroît leur être également contraire ; qu'ils ſont très-bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie, juſqu'au Dannemarck & en Tartarie dans notre continent ; & depuis la nouvelle Eſpagne, juſqu'aux terres magellaniques, dans le nouveau monde.

On ſait que l'eſpèce du *cheval* n'exiſtoit pas dans ce nouveau continent lorſqu'on en a fait la découverte ; mais en moins de deux cents ans, le nombre des *chevaux* qu'on y a tranſportés d'Europe s'eſt ſi fort multiplié, ſur-tout au Chili, qu'ils y ſont à très-bas prix. Tous les *chevaux*, dit Garcilaſſo, qui ſont dans les Indes Eſpagnoles, viennent des *chevaux* qui furent tranſportés d'Andalouſie, d'abord dans l'iſle de Cuba

Digitized by Google

& dans celle de Saint-Domingue, enſuite à celle de Barlovento, où ils multiplièrent ſi fort qu'il s'en répandit dans les terres inhabitées, où ils devinrent ſauvages, & pullulèrent d'autant plus, qu'il n'y avoit point d'animaux féroces dans ces iſles qui puſſent leur nuire, & parce qu'il y a de l'herbe verte toute l'année.

De même, ſelon le Père du Tertre, ce ſont les François qui ont peuplé les iſles Antilles de *chevaux*; les Eſpagnols n'y en avoient point laiſſé comme dans les autres iſles, & dans la terre ferme du nouveau continent. M. Aubert, ſecond Gouverneur de la Guadeloupe, a commencé le premier pré dans cette iſle, & y a fait apporter les premiers *chevaux*. Les Indiens en mangent beaucoup, & les ménagent ſi peu, qu'il en meurt un très-grand nombre par excès de fatigue. Ceux qu'on a tranſportés aux iſles Philippines, y ont auſſi prodigieuſement multiplié.

En Ukraine, & chez les Coſaques du Don, les *chevaux* vivent errans dans les campagnes, par troupes de trois, quatre ou cinq cents, toujours ſans abri, même lorſque la terre eſt couverte de neige. Ils détournent cette neige avec le pied de devant, pour chercher & manger l'herbe qu'elle recouvre. Deux ou trois hommes à cheval ont ſoin de les garder. Chacune de ces troupes de *chevaux* a un *cheval* chef qui la commande, qui la guide, la tourne, la range quand il faut marcher ou s'arrêter; ce chef commande auſſi l'ordre & les mouvemens néceſſaires lorſque la troupe eſt attaquée par les voleurs ou par les loups. Ce chef eſt très-vigilant & toujours alerte; il fait ſouvent le tour de ſa troupe, & ſi quelqu'un de ſes *chevaux* ſort du rang ou reſte en arrière, il court à lui, le frappe d'un coup d'épaule, & lui fait reprendre ſa place. Ces animaux marchent en ordre, à-peu-près comme notre cavalerie; ils paiſſent en files & par brigades, & forment différentes compagnies, ſans ſe ſéparer ni ſe mêler. Au reſte, le *cheval* chef occupe ce poſte pendant quatre ou cinq ans; lorſqu'il commence à devenir moins fort & moins actif, un autre *cheval* ambitieux de commander, ſort de la troupe, attaque le vieux chef, qui garde ſon commandement s'il n'eſt pas vaincu, mais qui rentre avec honte dans le gros de la troupe s'il a été battu, & le cheval victorieux ſe met à la tête de tous les autres, & ſe fait obéir.

En Finlande, au mois de mai, après la fonte des neiges, les *chevaux* partent de chez leurs maîtres, & s'en vont dans de certains cantons de forêts où il ſemble qu'ils ſe ſoient donné le rendez-vous. Là, ils forment des troupes différentes, qui ne ſe mêlent ni ne ſe ſéparent jamais. Chaque troupe prend un canton différent de la forêt pour ſa pâture; ils s'en tiennent à un certain territoire, & n'entreprennent point ſur celui des autres. Quand la pâture leur manque, ils décampent, & vont s'établir dans d'autres pâturages avec le même ordre. Leurs marches ſont ſi uniformes, que leurs maîtres ſavent toujours où les trouver lorſqu'ils ont beſoin d'eux; & ces animaux, après avoir fait leur ſervice, reviennent d'eux-mêmes vers leurs compagnons dans les bois. Au mois de ſeptembre, lorſque la ſaiſon devient mauvaiſe, ils quittent les forêts, s'en reviennent par troupes, & ſe rendent chacun à leur écurie.

Ces *chevaux* ſont petits, mais bons & vifs, ſans être vicieux. Quoiqu'ils ſoient généralement aſſez dociles, il y en a cependant quelques-uns qui ſe défendent lorſqu'on les prend, ou qu'on veut les attacher aux voitures. Ils ſont gras quand ils reviennent de la forêt; mais l'exercice preſque continuel qu'on leur fait faire pendant l'hiver, leur fait bientôt perdre cet embonpoint. Ils ſe roulent ſur la neige comme les autres *chevaux* ſe roulent ſur l'herbe, & dans les froids les plus violens, ils paſſent indifféremment la nuit dans la cour comme dans l'écurie.

Ces *chevaux*, qui vivent en troupes & ſouvent éloignés de l'empire de l'homme, ſont la nuance entre les *chevaux* domeſtiques & les *chevaux* ſauvages. Il s'en trouve de ces derniers à l'iſle de Sainte-Hélène, qui, après y avoir été tranſportés, ſont devenus ſi ſauvages & ſi farouches, qu'ils ſe jetteroient du haut des rochers dans la mer plutôt que de ſe laiſſer prendre.

A Saint-Domingue, on n'en voit point de la grandeur des *chevaux* de carroſſe, mais ils ſont d'une taille moyenne & bien priſe. On en prend quantité avec des pièges & des nœuds coulans. La plupart de ces *chevaux* ainſi pris ſont ombrageux. On en trouve auſſi dans la Virginie, qui, quoique ſortis de cavales privées, ſont devenus ſi farouches dans les bois, qu'il eſt difficile de les aborder, & ils appartiennent à celui qui peut les prendre; ils ſont ordinairement ſi revêches, qu'il eſt très-difficile de les dompter.

Dans la Tartarie, ſur-tout dans le pays entre Urgentz & la mer Caſpienne, on ſe ſert pour chaſſer les *chevaux* ſauvages, qui y ſont communs, d'oiſeaux de proie dreſſés exprès; on les accoutume à prendre l'animal par la tête & par le cou; & tandis qu'il ſe fatigue ſans pouvoir faire lâcher priſe à l'oiſeau, on s'en ſaiſit. Les *chevaux* ſauvages du pays des Tartares Mongoux & Kalkas ne ſont pas différens de ceux qui ſont privés; on les trouve en plus grand nombre du côté de l'oueſt, quoiqu'il en paroiſſe auſſi quelquefois dans le pays de Kalkas qui borde le *Harni*.

Ces *chevaux* ſauvages ſont ſi légers, qu'ils ſe dérobent aux flèches même des plus habiles chaſſeurs. Ils marchent en troupes nombreuſes, & lorſqu'ils rencontrent des *chevaux* privés, ils les environnent & les forcent à prendre la fuite.

A la Chine, on trouve auſſi des *chevaux* ſauvages qui ſont fort petits; on en trouve encore au Congo en aſſez bon nombre, de même qu'aux environs du cap de Bonne-Eſpérance; mais on

Digitized by Google

ne les prend pas, parce qu'on préfère les *chevaux* qu'on y amène de Perſe. On trouvoit auſſi autrefois des *chevaux* ſauvages dans les diverſes contrées de l'Europe; mais il n'y en a plus aujourd'hui, & ceux mêmes qui ſont en Amérique, ſont des *chevaux* domeſtiques & Européens d'origine.

La privation de nourriture & de ſommeil eſt un des moyens les plus faciles pour apprivoiſer les *chevaux* ſauvages & les rendre dociles. Cette épreuve ſuffit en très-peu de temps pour leur faire perdre l'idée de la liberté; & même ils l'oublient tellement, que ſi, par quelque haſard, ils s'y retrouvent, ils ne deviennent pas ſauvages une ſeconde fois. Ils reconnoiſſent leur maître, ſe laiſſent approcher & reprendre aiſément, ce qui prouve que ces animaux ſont naturellement doux & portés à ſe familiariſer avec l'homme & à s'attacher à lui. *Voyez* de plus l'article JUMENT.

CHÈVRE (la) eſt la femelle du bouc, & ſi l'eſpèce de la brebis venoit à nous manquer, celle de la *chèvre* pourroit y ſuppléer. La *chèvre* fournit du lait comme la brebis, & même en plus grande abondance; elle donne auſſi du ſuif en quantité; ſon poil, quoique plus rude que la laine, ſert à faire de très-bonnes étoffes: ſa peau vaut mieux que celle du mouton, & la chair du *chevreau* approche aſſez de celle de l'agneau.

La *chèvre* a de ſa nature plus de ſentiment & de reſſource que la brebis; elle vient à l'homme volontiers, & ſe familiariſe aiſément; elle eſt ſenſible aux careſſes & capable d'attachement; elle eſt auſſi plus forte, plus légère, plus agile, & moins timide que la brebis; elle eſt vive, capricieuſe, laſcive & vagabonde: elle aime à s'écarter dans les ſolitudes, à grimper ſur les lieux eſcarpés, à ſe placer & à dormir ſur la pointe des rochers & ſur le bord des précipices; elle cherche le mâle avec empreſſement, s'accouple avec ardeur & produit de très-bonne heure: elle eſt robuſte, aiſée à nourrir; les arbriſſeaux chargés d'épines, les herbes les plus groſſières lui ſont bonnes, & il y en a peu qui l'incommodent; elle n'eſt pas non plus ſujette à un auſſi grand nombre de maladies que la brebis; elle ne craint pas, comme celle-ci, la trop grande chaleur; elle dort au ſoleil, & s'expoſe volontiers à ſes rayons les plus vifs ſans en être incommodée & ſans que cette ardeur lui cauſe ni étourdiſſemens ni vertiges; elle ne s'effraie point des orages, ne s'impatiente pas à la pluie; mais elle paroît être ſenſible à la rigueur du froid.

Les mouvemens extérieurs ſont auſſi beaucoup moins meſurés, beaucoup plus vifs dans la *chèvre* que dans la brebis. L'inconſtance de ſon naturel ſe marque par l'irrégularité de ſes actions; elle marche, elle s'arrête, elle court, elle bondit, elle ſaute, s'approche, s'éloigne, ſe montre, ſe cache ou fuit, comme par caprice, & ſans autre cauſe déterminante que celle de la vivacité bizarre de ſon ſentiment intérieur.

La *chèvre* peut engendrer dès l'âge de ſept mois, & le bouc s'accoupler à un an; mais les fruits de cette génération précoce ſont foibles & défectueux, & l'on attend ordinairement que l'un & l'autre aient dix-huit mois ou deux ans avant de leur permettre de ſe joindre. Les *chèvres* dont le corps eſt grand, la croupe large, les cuiſſes fournies, la démarche légère, les mamelles groſſes, les pis longs, le poil doux & touffu, ſont les meilleures. Elles ſont ordinairement en chaleur aux mois de ſeptembre, octobre & novembre; & même pour peu qu'elles approchent du mâle en tout autre temps, elles ſont bientôt diſpoſées à le recevoir, & elles peuvent s'accoupler & produire dans toutes les ſaiſons; cependant elles retiennent plus ſûrement en automne, & l'on préfère encore les mois d'octobre & de novembre, afin que les jeunes *chevreaux* trouvent de l'herbe tendre lorſqu'ils commencent à paître pour la première fois.

Les *chèvres* portent cinq mois, & mettent bas au commencement du ſixième; elles allaitent leur petit pendant un mois ou cinq ſemaines; ainſi l'on doit compter environ ſix mois & demi entre le temps auquel on les aura fait couvrir, & celui où le *chevreau* pourra commencer à paître. La *chèvre* ne produit ordinairement qu'un *chevreau*, quelquefois deux, très-rarement trois & jamais plus de quatre. Elle ne produit que depuis l'âge d'un an ou dix-huit mois, juſqu'à ſept ans; alors on la met à l'engrais.

On engraiſſe les *chèvres* comme les moutons; mais quelque ſoin qu'on prenne & quelque nourriture qu'on leur donne, leur chair n'eſt jamais auſſi bonne que celle du mouton, ſi ce n'eſt dans les climats très-chauds où la chair du mouton eſt fade & de mauvais goût.

Lorſqu'on conduit les *chèvres* en troupeau avec les moutons, elles ne reſtent pas à leur ſuite, mais les précèdent toujours; il vaut mieux les mener ſéparément paître ſur les collines; elles aiment les lieux élevés & les montagnes, même les plus eſcarpées, & trouvent autant de nourriture qu'il leur en faut, dans les bruyères, dans les friches, dans les terreins incultes, & dans les terres ſtériles. Il faut les éloigner des endroits cultivés, les empêcher d'entrer dans les bleds, dans les vignes, dans les bois taillis où elles font un grand dégât; les arbres dont elles broutent avec avidité les jeunes pouſſes & les écorces tendres, périſſent preſque tous; elles craignent les lieux humides; les prairies marécageuſes, les pâturages gras: on en éleve rarement dans les pays de plaine; elles s'y portent mal & leur chair eſt de mauvaiſe qualité.

Dans la plupart des climats chauds, l'on nourrit des *chèvres* en grande quantité, & on ne leur donne point d'étable; en France, elles périroient ſi on ne les mettoit pas à l'abri pendant l'hiver. On peut ſe diſpenſer de leur donner de la litière

Digitized by Google

en été, mais il leur en faut pendant l'hiver, & comme toute humidité les incommode beaucoup, on ne les laiſſe pas coucher ſur leur fumier, & on leur donne ſouvent de la litière fraîche. On les fait ſortir de grand matin pour les mener aux champs; l'herbe chargée de roſée leur fait grand bien; comme elles ſont indociles & vagabondes, un homme, quelque robuſte & quelqu'agile qu'il ſoit, n'en peut guère conduire que cinquante. On ne les laiſſe pas ſortir pendant les neiges & les frimats; on les nourrit à l'étable d'herbes & de petites branches d'arbres cueillies en automne, ou de choux, de navets ou d'autres légumes. Plus elles mangent, plus la quantité de leur lait augmente; & pour entretenir & augmenter encore cette abondance de lait, on les fait beaucoup boire, & on leur donne quelquefois du ſalpêtre ou de l'eau ſalée. On peut commencer à les traire quinze jours après qu'elles ont mis bas; elles donnent du lait en quantité pendant quatre à cinq mois, & elles en donnent ſoir & matin.

Communément les boucs & les *chèvres* ont des cornes; cependant il y a, quoiqu'en moindre nombre, des *chèvres* & des boucs ſans cornes. Ces animaux varient auſſi beaucoup par la couleur du poil & par la taille. On dit que les *chèvres* blanches & celles qui n'ont point de cornes, ſont celles qui donnent le plus de lait, & que les noires ſont les plus fortes & les plus robuſtes de toutes: celles des climats froids ſont plus grandes que celles des pays chauds.

Ces animaux qui ne coûtent preſque rien à nourrir, ne laiſſent pas de faire un produit aſſez conſidérable; on en vend la chair, le ſuif, le poil & la peau. Leur lait eſt plus ſain & meilleur que celui de la brebis; il eſt d'uſage dans la médecine; il ſe caille aiſément, & l'on en fait de très-bons fromages; comme il ne contient que peu de parties butireuſes, l'on ne doit pas en ſéparer la crême. Les *chèvres* ſe laiſſent têter aiſément, même par les enfans, pour leſquels leur lait eſt une très-bonne nourriture.

Les *chèvres* n'ont point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure; celles de la mâchoire inférieure tombent & ſe renouvellent dans le même temps & dans le même ordre que celles des brebis. Les nœuds des cornes & les dents peuvent indiquer l'âge. Le nombre des dents n'eſt pas conſtant dans les *chèvres*; elles en ont ordinairement moins que les boucs. Ces animaux, comme les bœufs & les moutons, ont quatre eſtomacs, & ruminent.

L'eſpèce de la *chèvre* eſt beaucoup plus répandue que celle de la brebis, & on trouve des *chèvres* ſemblables aux nôtres dans pluſieurs parties du monde. Cette eſpèce renferme néanmoins un grand nombre de variétés; car, indépendamment des deux races ſauvages du bouquetin & du chamois dont nous avons déja parlé, on trouve en Guinée, à Angole & ſur les autres côtes d'Afrique une *chèvre* à laquelle on a donné le nom de *bouc de juda*, & qui ne diffère de la nôtre qu'en ce qu'elle eſt plus petite, plus trapue & plus graſſe. Sa chair eſt auſſi bien meilleure à manger, & on la préfère, dans le pays, au mouton. On trouve également en Afrique une autre variété à laquelle on a donné le nom de *chèvre naine*, à cauſe de ſon extrême petiteſſe.

En Syrie l'on trouve une *chèvre* appellée, *chèvre d'Angora*, à oreilles pendantes, au poil très-long, très-fourni & ſi fin qu'on en fait des étoffes auſſi belles & auſſi luſtrées que nos étoffes de ſoie. Le mâle a les cornes à-peu-près auſſi longues que le bouc ordinaire, mais dirigées & contournées d'une manière différente; elles s'étendent horizontalement de chaque côté de la tête, & forment des ſpirales à-peu-près comme un tire-bourre. Les cornes de la femelle ſont courtes, & ſe recourbent en arrière, en bas & en avant, de ſorte qu'elles aboutiſſent auprès de l'œil, & il paroît que leur contour & leur direction varient. Ces *chèvres* ſe mêlent & produiſent avec les nôtres, même dans nos climats.

Dans le même pays, auſſi bien qu'en Egypte & aux Indes orientales, on trouve la *chèvre mambrine* ou *chèvre* du Levant, à longues oreilles pendantes; cette *chèvre*, qui n'eſt qu'une variété de celle d'*Angora*, donne beaucoup de lait qui eſt d'aſſez bon goût & que les Orientaux préfèrent à celui de la vache & du buffle.

En Amérique, où tous les animaux de notre continent ont dégénérés, les variétés, dans l'eſpèce de la *chèvre*, ſont encore plus ſenſibles. Outre la *chèvre* commune domeſtique d'Europe, on y trouve, 1°. le *capricorne*, qui n'eſt qu'un bouquetin dégénéré; 2°. une *petite chèvre aux cornes droites*, recourbées en arrière au ſommet, & à poil court, que nous croyons n'être autre choſe que le chamois d'Europe auſſi dégénéré & devenu plus petit en Amérique; 3°. une autre *petite chèvre à cornes très-courtes*, très-rabattues, preſqu'appliquées ſur le crâne & qui a le poil long. Cette petite *chèvre*, qui tire ſon origine de celle d'Afrique, produit avec ce petit chamois d'Amérique dont nous venons de parler, ce qui fait croire que notre chamois & notre *chèvre* domeſtique doivent de même produire enſemble.

Les Nomenclateurs, ſéduits par quelques caractères équivoques, ont fait de ces variétés autant d'eſpèces différentes; mais, après les avoir conſidérées une à une & relativement entr'elles, il paroît que de ces neuf ou dix eſpèces dont ils parlent, l'on n'en doit faire qu'une: d'abord, 1°. le bouquetin ou bouc ſauvage eſt la tige & la ſouche principale de l'eſpèce; 2°. le capricorne n'eſt qu'un bouquetin batard ou plutôt dégénéré par l'influence du climat; 3°. le bouc domeſtique tire ſon origine du bouquetin; 4°. le chamois n'eſt qu'une variété dans l'eſpèce ſauvage de la *chèvre*, avec laquelle il doit, comme le bouquetin, ſe

Digitized by Google

mêler & produire ; 5° la petite *chèvre* à cornes droites & recourbées à la pointe, n'eſt que le chamois d'Europe devenu plus petit en Amérique ; 6°. l'autre petite *chèvre* à cornes rabattues, & qui produit avec ce petit chamois d'Amérique eſt le même que le bouc d'Afrique ; 7°. la *chèvre* naine, qui probablement eſt la femelle du bouc d'Afrique, n'eſt, auſſi-bien que ſon mâle, qu'une variété de l'eſpèce commune ; 8°. il en eſt de même du bouc & de la *chèvre* de juda, & ce ne ſont auſſi que des variétés de notre *chèvre* domeſtique ; 9°. la *chèvre* d'Angora eſt encore de la même eſpèce, puiſqu'elle produit avec nos *chèvres*, 10°. la *chèvre* mambrine, à très-grandes oreilles pendantes, eſt une variété dans la race des *chèvres* d'Angora ; ainſi, ces dix animaux n'en ſont qu'un pour l'eſpèce ; ce ſont ſeulement dix races différentes produites par l'influence du climat. Au reſte, de l'union de la brebis & du bouc, on obtient aiſément des métis qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toiſon, qui, au lieu d'être de laine, eſt de poil ; ces individus, dont on a vu naître les premiers dans nos iſles d'Amérique, y ſont appellés *chabins*.

CHÈVRE-BLEUE (la) ; eſpèce d'*antilope* ou de *gazelle* très-commune au cap de Bonne-Eſpérance, dont la couleur n'eſt pas tout-à-fait bleue, comme le nom ſembleroit l'indiquer, mais ſeulement d'un gris tirant un peu ſur le bleuâtre ; cette couleur même n'eſt occaſionnée que par le reflet du poil, qui eſt hériſſé lorſque l'animal eſt vivant ; car dès qu'il eſt mort, le poil ſe couche ou s'applique ſur le corps, & alors tout le bleuâtre diſparoît entièrement, & on ne voit à ſa place qu'une couleur griſe. Cet animal eſt plus grand que le daim d'Europe ; ſon ventre eſt couvert de poils blancs ainſi que les pieds ; la touffe de poil qui termine la queue, eſt blanche auſſi, & il y a ſous chaque œil une tache de cette même couleur ; la queue n'a que ſept pouces de longueur, les cornes ſont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, & ont dix-huit ou vingt pouces de longueur ; la femelle en porte auſſi-bien que le mâle. C'eſt tout ce que les Naturaliſtes nous ont juſqu'à préſent appris de cet animal.

CHÈVRE D'ANGORA, belle eſpèce de *chèvre* à poils longs & ſoïeux. *Voyez* CHÈVRE.

CHÈVRE DE CONGO, de Kolbe, eſt le chevrotain. *Voyez* CHEVROTAIN.

CHÈVRE DE GRIMME. *Voyez* GRIMME.

CHÈVRE-MAMBRINE, eſpèce ou race de *chèvres*. *Voyez* l'art. CHÈVRE.

CHÈVRE-NAINE, race de *chèvres* de taille petite & baſſe. *Voyez* CHÈVRE.

CHÈVRE PLONGEANTE, des habitans du cap de Bonne-Eſpérance. *Voyez* GRIMME.

CHÈVRE SAUVAGE, du cap de bonne-Eſpérance, de Kolbe, eſt le condoma. *Voyez* CONDOMA.

CHEVREAU, petit du bouc & de la chèvre. *Voyez* BOUC & CHÈVRE.

CHEVRETTE, (la) eſt la femelle du chevreuil.

CHEVREUIL (le) diffère du cerf & du daim par la taille, étant plus petit que ce dernier ; par le tempéramment, par les mœurs, & preſque par toutes les habitudes naturelles, & ſous tous les rapports il ſe rapproche de l'eſpèce de la chèvre, & il peut être regardé comme une chèvre ſauvage qui, ne vivant que de bois, porte du bois au lieu de cornes. Si le *chevreuil* a moins de nobleſſe, moins de force & beaucoup moins de hauteur de taille, il a plus de grace, plus de vivacité & même plus de courage que le cerf ; il eſt plus gai, plus leſte, plus éveillé ; ſa forme eſt plus arrondie, plus élégante, & ſa figure plus agréable ; ſes yeux ſur-tout ſont plus beaux, plus brillans, & paroiſſent animés d'un ſentiment plus vif ; ſes membres ſont plus ſouples, ſes mouvemens plus preſtes ; il bondit ſans effort avec autant de force que de légèreté ; ſa robe eſt toujours propre ; ſon poil net & luſtré ; il ne ſe plaît que dans les pays les plus élevés, les plus ſecs, où l'air eſt le plus pur ; il eſt encore plus ruſé, plus adroit à ſe dérober, plus difficile à ſuivre que le cerf ; il a plus de fineſſe, plus de reſſource & d'inſtinct. Car, quoiqu'il laiſſe après lui des impreſſions plus fortes & qui donnent aux chiens la plus grande ardeur ; il ne laiſſe pas de ſavoir ſe ſouſtraire à leur pourſuite par la rapidité de ſa courſe & ſes détours multipliés ; il n'attend pas, pour employer la ruſe, que la force lui manque ; il revient ſur ſes pas, retourne, revient encore, & lorſqu'il a confondu par ſes mouvemens oppoſés la direction de l'aller avec celle du retour, lorſqu'il a mêlé les émanations préſentes avec les émanations paſſées, il ſe ſépare de la terre par un bond, & ſe jettant à côté, il ſe met ventre à terre, & laiſſe, ſans bouger, paſſer près de lui la troupe entière de ſes ennemis ameutés.

Les *chevreuils* ne ſe mettent pas en *hardes*, ne marchent pas par grandes troupes comme les cerfs & les daims, mais ils demeurent en famille ; le père, la mère & les petits vont enſemble, & ils ne s'aſſocient jamais avec des étrangers ; ils ſont conſtans dans leurs amours. Comme la chevrette produit ordinairement deux faons, l'un mâle & l'autre femelle, ces jeunes animaux élevés, nourris enſemble, prennent une ſi forte affection l'un pour l'autre, qu'ils ne ſe quittent jamais, à moins qu'un ſort injuſte ne les ſépare ; & c'eſt attachement plutôt que beſoin ; car, quoiqu'ils ſoient toujours enſemble, ils ne reſſentent les ardeurs du rut qu'une ſeule fois par an, & pendant quinze jours ſeulement ; il commence à la fin d'octobre, & finit avant le 15 novembre ; ils n'ont point alors ni la ſurabondance de venaiſon, ni l'odeur forte, ni la fureur qu'on remarque dans le cerf ; ils n'ont rien, en un mot, qui les altère & qui

Digitized by Google

change leur état : ſeulement ils ne ſouffrent pas que leurs faons reſtent avec eux pendant ce temps; le père les chaſſe. Cependant après que le rut eſt fini, ils reviennent auprès de leur mère, & y demeurent encore quelque temps, après quoi ils la quittent pour toujours, & vont tous deux s'établir à quelque diſtance des lieux où ils ont pris naiſſance.

La chevrette porte cinq mois & demi, & met bas vers la fin d'avril ou au commencement de mai. Elle ſe ſépare du *chevreuil* lorſqu'elle veut mettre bas, & ſe recèle dans le plus fort du bois, pour éviter le loup, qui eſt ſon plus dangereux ennemi. Au bout de dix ou douze jours, les jeunes faons ont déjà pris aſſez de force pour la ſuivre; lorſqu'elle eſt menacée de quelque danger, elle les cache dans des endroits fourrés, & ſe laiſſe chaſſer pour eux. Vers la fin de la première année d'âge des faons, leur *tête* (bois) commence à paroître ſous la forme de deux *dagues* beaucoup plus petites que celles du cerf. Le *chevreuil* met bas ſa *tête* vers la fin de l'automne, & la refait pendant l'hiver. Lorſque le *chevreuil* a refait ſa *tête*, il *touche au bois* comme le cerf, pour la dépouiller de la peau dont eſt elle revêtue, & c'eſt ordinairement dans le mois de mars, avant que les arbres commencent à pouſſer; à la ſeconde *tête*, le *chevreuil* porte déjà deux ou trois *andouillers* ſur chaque côté; à la troiſième, il en a trois ou quatre; quatre ou cinq à la quatrième, & très-rarement davantage. On reconnoît ſeulement qu'ils ſont vieux *chevreuils* à l'épaiſſeur du *merain*, à la largeur de la *meule*, à la groſſeur des *perlures*, &c. (*Voyez* l'explication de ces différens termes à leurs articles & à celui du cerf). Tant que leur *tête* eſt molle, elle eſt extrêmement ſenſible; ils marchent avec précaution, & la portent baſſe pour ne pas toucher aux branches.

En hiver, les *chevreuils* ſe tiennent dans les taillis les plus fourrés, où ils vivent de ronces, de genêts, de bruyère, & de chatons de coudrier, de marſaule, &c. Au printemps, ils vont dans les taillis plus clairs, & broutent les boutons & les feuilles naiſſantes de preſque tous les arbres; cette nourriture chaude fermente dans leur eſtomac, & les enivre de manière qu'il eſt alors très-aiſé de les ſurprendre; ils ne ſavent où ils vont; ils ſortent même aſſez ſouvent hors du bois, & approchent quelquefois du bétail & des endroits habités. En été, ils reſtent dans les taillis élevés, & n'en ſortent que rarement pour aller boire à quelque fontaine dans les grandes ſéchereſſes; car pour peu que la roſée ſoit abondante, ou que les feuilles ſoient mouillées de la pluie, ils ſe paſſent de boire. Ils cherchent les nourritures les plus fines, & ne *viandent* pas avidement comme le cerf; ils ne broutent pas non plus indifféremment toutes les herbes, & ne vont que rarement aux *gagnages*, parce qu'ils préfèrent la bourgène & la ronce aux grains & aux légumes. Ils *raient*, mais plus rarement & d'un cri bien moins fort que le cerf; les jeunes ont une petite voix courte & plaintive, *mi.... mi*, par laquelle ils marquent le beſoin qu'ils ont de nourriture; ce ſon eſt aiſé à imiter, & la mère trompée par l'appeau, arrive juſques ſous le fuſil du chaſſeur.

Les *chevreuils* ſont très-difficiles à élever; leur délicateſſe ſur le choix de la nourriture, & le beſoin qu'ils ont de mouvement, d'air & d'eſpace, font qu'ils ne réſiſtent que pendant les premières années de leur jeuneſſe aux inconvéniens de la vie domeſtique. On peut les apprivoiſer, mais non pas les rendre obéiſſans, ni même familiers; ils retiennent toujours quelque choſe de leur naturel ſauvage; ils s'épouvantent aiſément, & ils ſe précipitent contre les murailles avec tant de force, que ſouvent ils ſe caſſent les jambes. Quelques privés qu'ils puiſſent être, il faut s'en défier; les mâles ſur-tout ſont ſujets à des caprices dangereux, à prendre certaines perſonnes en averſion; & alors ils s'élancent & donnent des coups de tête aſſez forts pour renverſer un homme, & ils le foulent encore avec les pieds lorſqu'ils l'ont renverſé. La durée de leur vie ne s'étend pas à plus de douze ou quinze ans.

La chair de ces animaux eſt, comme l'on ſait, excellente à manger; mais ſa qualité dépend beaucoup du pays qu'ils habitent, & ceux des pays élevés & en collines ſont ſans comparaiſon les plus délicats. Ceux dont le pelage eſt brun, ont la chair plus fine que les roux; les mâles qui ont paſſé deux ans, & que l'on appelle *vieux brocards*, ſont durs & d'aſſez mauvais goût; les chevrettes même plus âgées ont la chair plus tendre; celle des faons trop jeunes eſt mollaſſe, mais elle eſt parfaite lorſqu'ils ont un an ou dix-huit mois.

Il faut, pour chaſſer le *chevreuil*, diviſer les chiens; les plus vîtes & les plus vigoureux doivent former le corps d'attaque; les autres ſont partagés en deux relais, dont le premier doit être compoſé des plus vigoureux, & donner immédiatement après la meute : le ſecond relais appellé *les ſix chiens*, eſt compoſé des plus vieux & des plus lents de tout l'équipage, & il donne le dernier. Ces deux relais ſe placent de fort en fort au paſſage du *chevreuil*, & doivent être donnés à propos; c'eſt-à-dire, qu'il ne faut pas les riſquer ni les lâcher de loin, parce qu'en allant *rameuter*, ils pourroient occaſionner le change.

Les *chevreuils* ſe jugent par le pied, comme les autres animaux; cependant un *chevreuil* qui n'eſt pas à ſa troiſième *tête*, eſt très-difficile à diſtinguer de la vieille chevrette; mais à ſa quatrième *tête*, il eſt bien reconnoiſſable, car il a *plus de pied devant que derrière*; il a *les pinces* plus rondes, le talon plus gros, la jambe plus large, les *os* mieux tournés, les *allures* plus

Digitized by Google

grandes que la chevrette, qui a le pied creux avec les côtés tranchans & les pinces fort pointues. Quand un *chevreuil* eſt une fois *chevreuil dix cors*, & qu'il habite une forêt ſablonneuſe & entrecoupée de montagnes, il a le pied gros & uſé, le talon gros à proportion, les pinces rondes, les os gros & bien tournés, les côtés uſés au niveau de la ſolle; devenu *vieux chevreuil*, il ſe *ravale*, & la jambe lui rétrecit comme aux vieux cerfs.

Pour détourner le *chevreuil*, il faut au printemps & en été, le chercher dans les taillis; mais aux approches de l'hiver, il faut faire cette recherche dans les forêts garnies de genêts, de bruyères, &c. & ſpécialement ſur les montagnes & les côteaux.

Avant de *frapper à la briſée*, il eſt eſſentiel d'examiner attentivement le *pied* du *chevreuil*, afin de voir les *connoiſſances* qui peuvent s'y rencontrer; cette inſpection faite, on lâche les chiens d'attaque, qui vont querir le *chevreuil*, en faiſant le plus *beau rapproché* poſſible.

Dans les *défauts*, on doit commencer par *faire les arrières*, parce que cet animal fait toutes ſes ruſes en *hourvari* (retour ſur ſes voies); quand on ne le retrouve point ſur les *grands* & *petits arrières* (routes parcourues dès le commencement de la chaſſe), c'eſt qu'il eſt *relaiſſé* dans l'enceinte que l'on a formée en les prenant; il faut alors le faire *requêter* & *fouler* l'enceinte avec beaucoup d'exactitude, juſques dans les rochers les plus eſcarpés; mais ſi les défauts ſe font dans un lieu découvert, il faut *en prendre les devants*, de même que ſi le défaut arrive dans un chemin ſec, pierreux & ſablonneux.

Lorſque la chevrette ſe livre aux chiens pour dégager ſes petits, ou que le *chevreuil* que l'on court en ſubroge un autre à ſa place, il ſe fait ordinairement deux chaſſes; il faut alors examiner de quel parti ſont les meilleurs chiens, & s'ils chaſſent en crainte ou d'aſſurance; car ſi, dans cette conjoncture, ils redoublent de gorge après s'être refroidis dans le moment où le change s'eſt fait valoir, il n'eſt pas douteux qu'ils ne tiennent leur *chevreuil de meute* (premier lancé), & qu'on puiſſe en toute ſûreté rompre les autres pour les rallier avec eux.

Quand une fois on a *paré le change*, & rallié tous les chiens ſur leur *chevreuil* de meute, ils le ſerrent alors de ſi près, qu'ils ne lui laiſſent guère le temps ni de ruſer ni de faire valoir le change.

Un *chevreuil* eſt *mal mené* (excédé), & l'on connoit qu'il ſe rend, lorſqu'il *n'appuie plus que du talon*; qu'il *donne* par-tout *des os en terre*, qu'il ſe *méjuge*, & que ſes *allures* ſont tout-à-fait *déréglées*.

L'eſpèce du *chevreuil* eſt moins nombreuſe que celle du cerf, & elle eſt même fort rare dans quelques parties de l'Europe. La diminution des forêts, les hommes, les chiens & les loups ont dû contribuer à en diminuer le nombre. D'ailleurs ils ne ſe plaiſent pas également dans tous les pays, puiſque dans le même pays ils affectent encore des lieux particuliers; mais l'eſpèce paroît en être beaucoup plus abondante en Amérique.

Ici nous n'en connoiſſons que deux variétés; les *roux*, qui ſont les plus gros, & les *bruns*, qui ont une tache blanche au derrière, & qui ſont les plus petits: & comme il s'en trouve dans les pays ſeptentrionaux de l'Amérique auſſi bien que dans ſes contrées méridionales, on doit préſumer que ces *chevreuils* d'Amérique diffèrent les uns des autres peut-être encore plus qu'ils ne diffèrent de ceux d'Europe. Par exemple, ils ſont très-communs à la Louiſiane, & ils y ſont plus grands qu'en France; ils ſe retrouvent au Bréſil ſous le nom de *cuguacuapara*, & ne diffèrent des nôtres que par la figure de leur bois, qui forme trois branches, dont l'inférieure eſt la plus longue, & ſe diviſe en deux. *Voyez* MAZAMES.

Le *chevreuil*, en latin *capreolus*, *capriolus*, eſt le *dorcas* d'Ariſtote, *caprea* de Pline, *cervus minimus*, *cervulus caprea* de Klein.

CHEVREUIL DES INDES, (le) qui paroît être d'une eſpèce très-voiſine de celle de nos *chevreuils* d'Europe, en diffère néanmoins par un caractère très-eſſentiel, qui eſt celui de la grandeur. Il n'a qu'environ deux pieds & demi de longueur, & un pied & demi de hauteur. Le poil court dont ſon corps eſt couvert, eſt blanc depuis ſa racine juſqu'à la moitié de ſa longueur; l'extrémité en eſt brune, ce qui forme un pelage gris, où cependant le brun domine, principalement ſur le dos, & moins ſous le ventre; l'intérieur des cuiſſes, & le deſſous du cou ſont blanchâtres, les ſabots ſont noirs & ſurmontés d'une petite tache blanche; les yeux ſont beaux & bien fendus, & au-deſſous ſont deux larmiers comme ceux du cerf, très-remarquables par leur grandeur & leur profondeur. Il a la langue très-longue, huit dents inciſives dans la mâchoire inférieure, ſix molaires à chaque côté des deux mâchoires, & de plus deux crochets dans la mâchoire ſupérieure comme le cerf: ces crochets ſe projettent tant ſoit peu en dehors, & ils font une légère impreſſion ſur la lèvre inférieure; les oreilles ſont longues de trois pouces, la queue eſt fort courte, aſſez large, & blanche en deſſous.

Mais le caractère qui diſtingue cet animal de tous les autres, eſt la ſtructure ſingulière des os de la tête, ſur leſquels ſont appuyées les meules qui portent ſes cornes ou ſon bois. Ces cornes ont une origine commune à la diſtance de deux pouces du bout du muſeau; là elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faiſant un angle d'environ quarante degrés ſous la peau, qu'elles ſoulèvent d'une manière très-ſenſible; enſuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que

Digitized by Google

l'œil peut les ſuivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait diſtinguer ; car elles forment ſur les os auxquels elles ſont appliquées, une arête d'un travers de doigt d'élévation. Parvenues au haut de la tête, elles prennent une autre direction ; elles s'élèvent perpendiculairement au-deſſus de l'os frontal juſqu'à la hauteur de trois pouces, ſans que la peau qui les environne là de tous côtés les ait quittées : à ce degré d'élévation, elles ſont ſurmontées par ce qu'on nomme les *meules* & leurs *pierrures* dans les cerfs. Du milieu de ces meules, les cornes continuent à s'élever, & chacune jette un andouiller. Elles ſont ſans écorce, liſſes, & d'un blanc jaunâtre ; nous ignorons ſi elles ſont permanentes, ou ſi elles tombent annuellement comme le bois des cerfs.

Au milieu du front eſt une peau molle, pliſſée & élaſtique, dans les plis de laquelle on remarque une ſubſtance glanduleuſe, d'où il ſuinte une matière odorante.

CHEVROTAIN, (le) eſt un petit animal déſigné par preſque tous les voyageurs ſous le nom de *petit cerf* ou de *petite biche* ; il eſt tout au plus de la grandeur d'un lièvre, & ſes petites jambes ſont ſi fines, qu'après les avoir garnies d'argent ou d'or, on s'en ſert comme de cure-dents. Le *chevrotain* reſſemble beaucoup au cerf par la figure, la légéreté du corps, la courte queue, & la forme des jambes ; à la gazelle, par la forme des pieds & des cornes ; & il s'éloigne de l'un & de l'autre, & ſe rapproche de la chèvre en ce qu'il n'a point d'enfoncement au-deſſous des yeux ; mais, dans le réel, il n'eſt ni cerf, ni gazelle, ni chèvre ; il fait une ou pluſieurs eſpèces à part.

Ces petits animaux ſont doux, familiers, d'une figure élégante, & très-bien proportionnés dans leur petite taille ; ils font des ſauts & des bonds prodigieux, mais apparemment ils ne peuvent courir long-temps, car les Indiens les prennent à la courſe : les Nègres les chaſſent de même, & les tuent à coups de bâton ou de petites zagaies, & cette chaſſe eſt une de celles qu'ils font le plus volontiers, parce que la chair des *chevrotains* eſt excellente à manger.

Il paroît que toutes les eſpèces de *chevrotains* doivent ſe réduire à deux principales ; l'une ſans cornes & marquetée de taches blanches, qui eſt le *chevrotain des Indes orientales*, où on l'appelle *memina*, & cette eſpèce renferme trois ou quatre variétés ; l'autre, d'une couleur uniforme ſur tout le corps, & dans laquelle le mâle porte de petites cornes d'un pouce de longueur ſur autant de circonférence, creuſes, noirâtres, un peu courbées, fort pointues, & environnées à la baſe de trois ou quatre anneaux tranſverſaux. Cette ſeconde eſpèce ſe nomme *guevei* ou *chevrotain de Guinée à cornes* ; le plus petit *chevrotain*, qu'on appelle au Sénégal *guevei kaior* n'eſt qu'une variété de cette dernière eſpèce.

Au reſte, tous ces petits animaux ne peuvent vivre que dans les climats exceſſivement chauds ; ils ſont ſi délicats, qu'on a beaucoup de peine à les tranſporter vivans en Europe, où ils périſſent en peu de temps. Ce ſont les plus petits, ſans aucune comparaiſon, des animaux à pied fourchu. Nous ignorons s'ils produiſent pluſieurs petits à la fois. Ils ſe trouvent en grand nombre aux Indes, à Java, à Ceylan, au Sénégal, à Congo, & dans tous les autres pays exceſſivement chauds ; mais il ne s'en trouve point en Amérique ni dans aucune des contrées tempérées de l'ancien continent.

Le *chevrotain* s'appelle en latin moderne *tragulus* ; au Sénégal *guevei*, & *Roi des cerfs* par les Nègres.

CHICAL, en Turquie, eſt le chacal. *Voyez* ce mot.

CHIEN (le). Pour l'intelligence & la ſagacité, l'attachement & la reconnoiſſance, en un mot, pour tout ce qui, dans les effets de l'inſtinct, imite l'eſprit, & dans le ſentiment reſſemble à des vertus, le *chien*, entre tous les animaux, eſt le chef-d'œuvre de la Nature ; c'eſt un ami que l'homme a trouvé parmi eux, & pour lui ſouvent plus fidèle que les amis qu'il cherche, & croit rencontrer parmi ſes ſemblables. Indépendamment de la beauté de la forme, de la vivacité, de la force & de la légéreté, le *chien* a par excellence toutes les qualités intérieures qui pouvoient attirer nos regards : un naturel ardent, colère, même féroce & ſanguinaire, & qui rend le *chien* ſauvage redoutable à tous les animaux, cède dans le *chien* domeſtique aux ſentimens les plus doux, au plaiſir de s'attacher, & au deſir de plaire ; il vient en rampant mettre aux pieds de ſon maître ſon courage, ſa force, ſes talens ; il attend ſes ordres pour en faire uſage : il le conſulte, il l'interroge, il le ſupplie : un coup-d'œil ſuffit, il entend les ſignes de ſa volonté ; ſans avoir, comme l'homme, la lumière de la penſée, il a toute la chaleur du ſentiment ; il a de plus que lui la fidélité, la conſtance dans ſes affections ; nulle ambition, nul intérêt, nul deſir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire ; il eſt tout zèle, tout ardeur, tout obéiſſance ; plus ſenſible au ſouvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne ſe rebute pas par les mauvais traitemens ; il les ſubit, les oublie, ou ne s'en ſouvient que pour s'attacher davantage ; loin de s'irriter ou de fuir, il s'expoſe de lui-même à de nouvelles épreuves ; il lèche cette main, inſtrument de douleur qui vient de le frapper ; il ne lui oppoſe que la plainte, & la déſarme enfin par la patience & la ſoumiſſion.

L'on peut dire que le *chien* eſt le ſeul animal dont la fidélité ſoit à l'épreuve ; le ſeul qui connoiſſe toujours ſon maître & les amis de la maiſon ; le ſeul qui entende ſon nom & qui reconnoiſſe la voix domeſtique ; le ſeul qui,

Digitized by Google

lorſqu'il a perdu ſon maître, & qu'il ne peut le retrouver, l'appelle par ſes gémiſſemens; le ſeul qui, dans un voyage long qu'il n'aura fait qu'une fois, ſe ſouvient du chemin & retrouve la route; le ſeul enfin dont les talens naturels ſoient évidens, & l'éducation toujours heureuſe.

Plus docile que l'homme, plus ſouple qu'aucun des animaux, non-ſeulement le *chien* s'inſtruit en peu de temps, mais même il ſe conforme aux manières, à toutes les habitudes de ceux qui lui commandent; il prend le ton de la maiſon qu'il habite; comme les autres domeſtiques, il eſt dédaigneux chez les grands & ruſtre à la campagne; toujours empreſſé pour ſon maître, & prévenant pour ſes ſeuls amis, il ne fait aucune attention aux gens indifférens; il ſe déclare contre les importuns; il les connoît aux vêtemens, à la voix, à leurs geſtes, & les empêche d'approcher. Lorſqu'on lui a confié pendant la nuit la garde de la maiſon, il devient plus fier, & quelquefois féroce; il veille, il fait la ronde, il ſent de loin les étrangers, & pour peu qu'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élance, s'oppoſe, & par des aboyemens réitérés, des efforts & des cris de colère, il donne l'alarme, avertit & combat; furieux, il ſe précipite ſur eux, les bleſſe, les déchire, leur ôte ce qu'ils s'efforçoient d'enlever; mais content d'avoir vaincu, il ſe repoſe ſur les dépouilles, n'y touche pas, même pour ſatisfaire ſon appétit, & donne en même temps des exemples de courage, de tempérance & de fidélité.

On ſentira de quelle importance cette eſpèce eſt dans l'ordre de la Nature, en ſuppoſant un inſtant qu'elle n'eût jamais exiſté. L'homme n'auroit pu, ſans le ſecours du *chien*, conquérir, dompter, réduire en eſclavage les autres animaux; il ne pourroit encore aujourd'hui découvrir, chaſſer, détruire les bêtes ſauvages & nuiſibles. Pour ſe mettre en ſûreté & pour ſe rendre maîtres de l'univers vivant, il a donc fallu commencer par ſe faire un parti parmi les animaux, ſe concilier avec douceur & par careſſes ceux qui ſeront trouvés capables de s'attacher & d'obéir, pour les oppoſer aux autres. Le premier art de l'homme a donc été l'éducation du *chien*, & le fruit de cet art la conquête & la poſſeſſion paiſible de la terre.

Auſſi le *chien* fidèle à l'homme conſervera toujours une portion de l'empire, un degré de ſupériorité ſur les autres animaux; il leur commande; il règne lui-même à la tête d'un troupeau; il s'y fait mieux entendre que la voix du berger; la ſûreté, l'ordre & la diſcipline ſont les fruits de ſa vigilance & de ſon activité; mais c'eſt ſur-tout à la guerre contre les animaux ſauvages qu'éclate ſon courage; & que ſon intelligence ſe déploye toute entière. Dès que le bruit des armes ſe fait entendre, dès que le ſon du cor ou la voix du chaſſeur a donné le ſignal d'une guerre prochaine, brillant d'une ardeur nouvelle, le *chien* marque ſa joie par les plus vifs tranſports; il annonce par ſes mouvemens & par ſes cris l'impatience de combattre & le deſir de vaincre; marchant enſuite en ſilence, il cherche à reconnoître le pays, à découvrir, à ſurprendre l'ennemi dans ſon fort; il recherche ſes traces, il les ſuit pas à pas, & par des accens différens, indique le temps, la diſtance, l'eſpèce, & même l'âge de celui qu'il pourſuit. En vain l'ennemi oppoſe la ruſe à la ſagacité, & déploie toutes les reſſources de ſon inſtinct pour faire perdre ſa trace; en vain il cherche à en ſubſtituer une autre à ſa mauvaiſe fortune; le *chien* ne perd pas l'objet de ſa pourſuite; il voit de l'odorat tous les détours du labyrinthe, & loin d'abandonner l'ennemi pour un indifférent; après avoir triomphé de la ruſe, il s'indigne, il redouble d'ardeur, arrive enfin, l'attaque, & le mettant à mort, étanche dans le ſang ſa ſoif & ſa haine.

Le penchant pour la chaſſe ou la guerre eſt commun à l'homme avec les animaux; l'homme ſauvage ne ſait que combattre & chaſſer. Tous les animaux qui aiment la chair & qui ont de la force & des armes, chaſſent naturellement; les plus forts, comme le tigre & le lion, chaſſent ſeuls & ſans art; les loups, les renards, les *chiens* ſauvages ſe réuniſſent, s'entendent, s'aident, ſe relayent, & partagent la proie; & lorſque l'éducation a perfectionné ce talent naturel dans le *chien* domeſtique, lorſqu'on lui a appris à réprimer ſon ardeur, à meſurer ſes mouvemens, qu'on l'a accoutumé à une marche régulière, & à l'eſpèce de diſcipline néceſſaire à cet art, il chaſſe avec méthode, & toujours avec ſuccès.

Le *chien*, lorſqu'il vient de naître, n'eſt pas encore entièrement achevé. Dans cette eſpèce, comme dans celles de tous les animaux qui produiſent en grand nombre, les petits, au moment de leur naiſſance, ne ſont pas auſſi parfaits que dans les animaux qui n'en produiſent qu'un ou deux. Les *chiens* naiſſent communément avec les yeux fermés; les deux paupières ſont adhérentes par une membrane qui ſe déchire, lorſque le muſcle de la paupière ſupérieure eſt devenu aſſez fort pour la relever & vaincre cet obſtacle, & la plupart des *chiens* n'ont les yeux ouverts qu'au dixième ou douzième jour. Dans ce même temps les os du crâne ne ſont pas entièrement formés, le corps eſt bouffi, le muſeau gonflé, & leur forme totale n'eſt pas encore bien deſſinée; mais en moins d'un mois ils apprennent à faire uſage de tous leurs ſens, & prennent enſuite de la force & un prompt accroiſſement. Vers neuf ou dix mois ils commencent à être en état d'engendrer. Le mâle peut s'accoupler en tout temps, mais la femelle ne le reçoit que dans des temps marqués; c'eſt ordinairement deux fois par an, & plus fréquemment en hiver qu'en été; la chaleur dure dix, douze, & quelquefois quinze

Digitized by Google

jours, & ſe marque par des ſignes extérieurs; le mâle ſent de loin la femelle dans cet état, il la recherche; mais ordinairement elle ne ſe livre que ſix ou ſept jours après qu'elle a commencé à entrer en chaleur. Un ſeul accouplement ſuffit pour qu'elle conçoive, même en grand nombre; cependant lorſqu'on la laiſſe en liberté, elle les réitère pluſieurs fois par jour, & avec tous les *chiens* qui ſe préſentent; on obſerve ſeulement que lorſqu'elle peut choiſir, elle préfère toujours ceux de la plus groſſe & de la plus grande taille, quelque laids & quelque diſproportionnés qu'ils puiſſent être: auſſi arrive-t-il aſſez ſouvent que des petites chiennes, qui ont reçu des mâtins, périſſent en faiſant leurs petits. Une autre circonſtance de leur accouplement eſt ſa durée involontaire, qui tient à une ſingularité de conformation dans l'organe du mâle, qui, non-ſeulement a les corps caverneux fort enflés, & de manière à former un bourlet, mais qui de plus renferme un os particulier, qu'on trouve auſſi dans le loup, le renard, & quelques-autres animaux.

Les chiennes portent neuf ſemaines, c'eſt-à-dire, ſoixante-trois jours, quelquefois ſoixante-deux ou ſoixante-un, & jamais moins de ſoixante. Elles produiſent ſix, ſept, & quelquefois juſqu'à douze petits. Celles de la plus grande & de la plus forte taille produiſent en plus grand nombre que les petites, qui ſouvent ne font que quatre ou cinq, & quelquefois qu'un ou deux petits, ſur-tout dans les premières portées, qui, dans tous les animaux, ſont toujours moins nombreuſes que les autres.

La vie du *chien* paroît bornée à quatorze ans, quoiqu'on en ait gardé quelques-uns juſqu'à vingt. L'on peut connoître ſon âge par les dents, qui, dans la jeuneſſe, ſont blanches, tranchantes & pointues, & qui, à meſure qu'il vieillit, deviennent noires, mouſſes & inégales; on le connoît auſſi par le poil, car il blanchit ſur le muſeau, ſur le front & autour des yeux. On en juge également par le ſon de ſa voix qui devient rauque.

Ces animaux, qui de leur naturel ſont très-vigilans, très actifs, & qui ſont faits pour le plus grand mouvement, deviennent dans nos maiſons, par la ſurcharge de la nourriture, ſi peſans & ſi pareſſeux, qu'ils paſſent toute leur vie à ronfler, dormir & manger. Ce ſommeil, preſque continuel, eſt ſouvent accompagné de rêves, où l'ardeur du naturel ſe retrouve; car ils paroiſſent chaſſer en ſonge, ſont agités, haletans & aboyent d'une voix étouffée. Ils ſont naturellement voraces & gourmands, & cependant ils peuvent ſe paſſer de nourriture pendant long-temps: mais l'eau paroît leur être encore plus néceſſaire que la nourriture; ils boivent ſouvent & abondamment, on croit même vulgairement que quand ils manquent d'eau pendant long-temps ils deviennent enragés. Une choſe qui leur eſt particulière, & qu'on ne doit attribuer qu'à la ſéchereſſe de leur tempérament, c'eſt qu'ils paroiſſent faire des efforts & ſouffrir toutes les fois qu'ils rendent leurs excrémens.

Tous les *chiens* de quelque race & de quelque pays qu'ils ſoient, perdent leur poil dans les climats exceſſivement chauds; ils y perdent auſſi leur voix; dans de certains pays ils ſont tout-à-fait muets; dans d'autres ils ne perdent que la faculté d'aboyer; ils hurlent comme les loups & glapiſſent comme les renards; ils deviennent laids & prennent tous des oreilles droites & pointues; ce n'eſt auſſi que dans les climats tempérés que les *chiens* conſervent leur ardeur, leur courage, leur ſagacité, & les autres talens qui leur ſont naturels; ils perdent donc tout lorſqu'on les tranſporte dans des climats trop chauds; mais il ſe trouve que dans ces mêmes pays où ils ne peuvent plus ſervir à aucun des uſages auxquels nous les employons, on les recherche pour la table; les Nègres préfèrent la chair du *chien* à celle de tous les autres animaux, & le mets le plus délicieux de leurs feſtins eſt un *chien* rôti. Ce même goût pour la chair du *chien* ſe retrouve chez les ſauvages du Canada.

De tous les animaux, le *chien* eſt celui dont la nature eſt le plus ſujette aux variétés & aux altérations cauſées par les influences phyſiques. Il y a dans cette eſpèce une multitude innombrable de variétés pour la grandeur de la taille, la figure du corps, l'alongement du muſeau, la forme de la tête, la longueur & la direction des oreilles & de la queue, la couleur, la qualité, la quantité du poil &c., mais comme tous les *chiens* produiſent enſemble des individus qui peuvent ſe perpétuer en produiſant eux-mêmes d'autres individus, il eſt évident que, quelques différens, quelques variés qu'ils ſoient, ils ne ſont tous qu'une ſeule & même eſpèce.

Ce qui eſt difficile à ſaiſir dans cette nombreuſe variété des races différentes, c'eſt le caractère de la race primitive & originaire.

Avant la découverte de l'Amérique, il n'y avoit dans ce continent qu'une ſeule & même race de *chiens*, & les voyageurs s'accordent à dire que ces *chiens* étoient très-laids, qu'ils avoient les oreilles droites, le poil long & rude, le muſeau effilé, la queue longue; ces caractères ſe retrouvent à très-peu-près dans les *chiens* qu'on y a tranſporté d'Europe, & qui y étant devenus ſauvages depuis cent cinquante ou deux cents ans, ont dû ſe rapprocher de leur forme primitive. On retrouve ces caractères également dans les *chiens* originaires des climats du Nord comme de ceux du Midi de notre continent, & ceux qu'on y tranſporte de nos climats, y dégénèrent dès la ſeconde ou troiſième génération, quelquefois plutôt, & ne produiſent plus que des individus à oreilles droites, &c. comme les autres. L'érection des oreilles, la longueur du muſeau,

Digitized by Google

la rudeſſe & la longueur du poil, nous paroiſſent donc être les caractères de la race primitive : or, ces caractères conviennent au *chien* que l'on appelle *chien de berger*, plus qu'à aucun autre.

On peut donc préſumer avec vraiſemblance que le *chien* de berger eſt de tous les *chiens* celui qui approche le plus de la race primitive, puiſque dans tous les pays habités par des hommes ſauvages, ou même par des hommes à demi civiliſés, les *chiens* reſſemblent à cette ſorte de *chien* plus qu'à aucun autre ; que dans le continent entier du nouveau monde, il n'y en avoit pas d'autres ; qu'on les retrouve ſeuls de même au nord & au midi de notre continent, & qu'en France, où on les appelle communément *chiens de Brie*, & dans les autres climats tempérés, ils ſont encore en grand nombre, quoiqu'on ſe ſoit beaucoup plus occupé à faire naître ou à multiplier les autres races qui ont plus d'agrément qu'à conſerver celle-ci qui n'a que de l'utilité & qu'on a par cette raiſon dédaignée & abandonnée aux payſans chargés du ſoin des troupeaux.

Si l'on conſidère auſſi que ce *chien*, malgré ſa laideur & ſon air triſte & ſauvage, eſt cependant ſupérieur par l'inſtinct à tous les autres *chiens*, qu'il a un caractère décidé auquel l'éducation n'a point de part, qu'il eſt le ſeul qui naiſſe, pour ainſi dire, tout élevé, & que guidé par le ſeul naturel, il s'attache de lui-même à la garde des troupeaux avec une aſſiduité, une vigilance, une fidélité ſingulière, qu'il les conduit avec une intelligence admirable & non communiquée, que ſes talens ſont l'étonnement & le repos de ſon maître, tandis qu'il faut au contraire beaucoup de temps & de peines pour inſtruire les autres *chiens* : on ſe confirmera dans l'opinion que ce *chien* eſt le vrai *chien* de la nature, celui qu'elle nous a donné pour la plus grande utilité, celui enfin qu'on doit regarder comme la ſouche & le modèle de l'eſpèce entière.

Voici donc l'ordre ſuivant lequel nous croyons devoir ranger les différentes races de *chiens*.

Le *chien de berger*, ſouche de toutes les autres. Ce *chien* tranſporté dans les climats rigoureux du Nord, s'eſt enlaidi & rapetiſſé chez les Lappons, & paroît s'être maintenu & même perfectionné en Irlande, en Ruſſie, en Sibérie, où le climat eſt moins rigoureux & les hommes un peu plus civiliſés. Ainſi, le *chien loup*, le *chien de Sibérie*, celui de Lapponie, du Canada, & même celui des Hottentots, &c. ne ſont qu'un même *chien* avec le *chien* de berger. Ils n'en diffèrent en effet que par la taille, & parce qu'ils ſont plus ou moins étoffés, que leur poil eſt plus ou moins rude, plus ou moins long, & plus ou moins fourni ; mais ils ont tous les oreilles droites, le poil épais & long, l'air ſauvage, & ils n'aboient pas auſſi fréquemment ni de la même manière que ceux qui, dans des climats plus favorables, ſe ſont perfectionnés davantage. Le *chien d'Iſlande* eſt le ſeul qui n'ait pas les oreilles entièrement droites, elles ſont un peu pliées par leur extrêmité.

Le même *chien* de berger tranſporté dans des climats tempérés & chez des peuples entièrement policés, comme en France, en Angleterre, en Allemagne, aura perdu ſes oreilles droites, ſon air ſauvage, ſon poil rude, épais & long, & ſera devenu *dogue*, *chien courant*, & *mâtin* par la ſeule influence de ces climats. Le mâtin & le dogue ont encore les oreilles en partie droites, elles ne ſont qu'à demi pendantes, & ils reſſemblent aſſez par leurs mœurs & leur naturel ſanguinaire, au *chien* duquel ils tirent leur origine. Le *chien* courant eſt celui des trois qui s'en éloigne le plus par ſes oreilles longues & entièrement pendantes, par ſa douceur, ſa docilité & même par ſa timidité.

Le *chien courant*, le *braque* ou *chien couchant*, le *baſſet*, ne ſont qu'une même race ; car, on trouve ſouvent dans une même portée, des *chiens* courans, des braques & des baſſets, quoique la *lice* n'ait été couverte que par un de ces trois *chiens*. On peut encore comprendre dans cette race, l'*épagneul* & le *barbet* ; tous ces *chiens* ont à-peu-près la même forme & le même inſtinct ; ils ne diffèrent entr'eux que par la hauteur des jambes & par l'ampleur des oreilles qui, dans tous, ſont cependant longues, molles & pendantes, & ils ont tous le muſeau gros. Le *chien* courant, le braque & le baſſet, paroiſſent être originaires de l'Angleterre, de la France & de l'Allemagne, & ils dégénèrent quand on les tranſporte dans des climats plus chauds, comme en Turquie & en Perſe ; mais l'épagneul & le barbet ſont originaires d'Eſpagne & de Barbarie, où la température du climat fait que le poil de tous les animaux eſt plus long, plus ſoieux & plus fin que dans tout autre pays.

Le *grand épagneul* a le poil liſſe & de moyenne longueur, les oreilles longues & garnies de belles ſoies, de même que la culotte & le derrière des pattes ; la tête eſt marquée ſymmétriquement, c'eſt-à-dire, que le muſeau & le milieu du front ſont blancs, & le reſte de la tête d'une autre couleur.

Le *petit épagneul* a le nez plus court que le grand, à proportion de la groſſeur du corps ; les yeux ſont gros & à fleur de tête, & la cravate eſt garnie de ſoies blanches. C'eſt de tous les *chiens* celui qui a la plus belle tête ; plus il a les ſoies des oreilles & de la queue longues & douces, plus il eſt eſtimé. Il eſt fidèle & careſſant ; les épagneuls noirs & blancs ſont ordinairement marqués de feu ſur les yeux.

L'*épagneul noir* ou *gredin*, eſt tout noir & à-peu-près de même ſervice que l'autre épagneul, mais il eſt beaucoup moins docile.

Le *grand barbet*, a le poil long, cotonneux & friſé ; les oreilles charnues & couvertes d'un poil moins friſé & plus long que celui du reſte

du

Digitized by Google

du corps : il a la tête ronde, les yeux beaux, le muſeau court & le corps trapu. Les barbets ſont ordinairement très-aiſés à dreſſer : ils vont à l'eau ; on leur coupe le bout de la queue & on les tond ſymmétriquement pour les rendre plus beaux & plus propres ; & à cet égard, ce ſont de tous les *chiens* ceux qui demandent le plus de ſoin.

Le *petit barbet* reſſemble au grand, mais on ne le dreſſe pas ; il ne va pas à l'eau ; il eſt très-attaché à ſon maître. Les barbets, en général, ſont les plus affectionnés de tous les *chiens* ; On a des exemples ſurprenans de leur fidélité & de leur inſtinct.

Le *limier* eſt plus fort que le braque ; il a la tête plus groſſe, les oreilles plus épaiſſes, & la queue courte ; c'eſt le *chien* favori du vêneur, & qui lui ſert à quêter & à lancer la bête. *Voyez* LIMIER.

Le *braque de Bengale* ne diffère du braque commun que par ſa robe qui eſt mouchetée. Le *baſſet à jambes torſes* ne fait pas non plus une race différente du baſſet à jambes droites, parce que ce défaut dans les jambes vient originairement d'une maladie ſemblable au rachitis dont quelques individus ont été attaqués, & dont ils ont tranſmis le réſultat, qui eſt la déformation des os, à leurs deſcendans.

Le *grand* & le *petit épagneul* qui ne diffèrent que par la taille, tranſportés en Angleterre, ont changé du blanc au noir, & ſont devenus *grand* & *petit gredin*. Le *pyrame* n'eſt qu'un gredin noir comme les autres, mais marqué de feu aux quatre pattes, aux yeux & au muſeau.

Le *mâtin*, tranſporté au Nord, eſt devenu *grand danois*, & tranſporté au Midi, eſt devenu *lévrier* ; car, le grand danois n'eſt qu'un mâtin plus fourni, plus étoffé ; le lévrier, un mâtin plus effilé, plus délié, & tous deux plus ſoignés. Les grands lévriers viennent du Levant, ceux de taille médiocre d'Italie, & ces lévriers d'Italie, tranſportés en Angleterre, ſont devenus *levrons*, c'eſt-à-dire, lévriers encore plus petits. Ces petits lévriers ne ſont recherchés que pour la figure, car, à peine ont-ils l'inſtinct de s'attacher à leur maître. Entre les grands lévriers, on diſtingue :

Le *grand lévrier à poil ras*, qui eſt preſqu'auſſi grand que le grand danois ; il a les os menus, le dos voûté, le ventre creuſé, les pattes ſèches, le muſeau très-alongé, les oreilles longues & étroites, couchées ſur le cou, lorſqu'il court, & relevées au moindre bruit ; on le dreſſe pour la chaſſe ; il a très-bon œil, mais il n'a point de ſentiment.

Le *grand lévrier à poil long*, qui eſt un métis provenu d'un grand lévrier à poil ras & d'une épagneule de la grande eſpèce : il a les mêmes qualités à-peu-près que le lévrier à poil ras, mais il a un peu plus de ſentiment.

Le *grand danois* tranſporté en Irlande, en Ukraine, en Tartarie, en Epire, en Albanie, eſt devenu *chien d'Irlande*, & c'eſt le plus grand de tous les *chiens* ; on s'en ſert dans le Nord pour tirer des charriots. Le *grand danois* que nous employons faſtueuſement & très-abuſivement à courir devant les voitures, & que l'on appelle pour cela *danois de carroſſe*, comme ſi ce n'étoit pas aſſez des dangers auxquels expoſent, dans une ville immenſe, les roues & les chevaux, eſt de la hauteur du dogue d'Angleterre, mais a le muſeau plus effilé ; il eſt ordinairement de couleur ventre-de-biche, mais il s'en trouve auſſi de pommelés & de noirs marqués de feu. Ce ſont de très-beaux *chiens*, & dont on pourroit ſe ſervir autrement qu'à l'uſage inſolent auquel on les emploie.

Le *dogue* paroît ſeul former une variété différente de toutes les autres, tant pour la forme que pour l'inſtinct ; il ſemble auſſi affecter un climat particulier ; il vient d'Angleterre, & l'on a beaucoup de peine à en conſerver la race en France. Ce *chien* tranſporté d'Angleterre en Danemarck, eſt devenu *petit danois* ; & ce même petit danois tranſporté dans des climats chauds, a perdu ſon poil & eſt devenu *chien turc*. Le petit danois eſt amuſant & facile à inſtruire & à dreſſer. Le *chien* turc paroît avoir perdu avec ſon poil une partie de ſon inſtinct ; il eſt foible, timide, & toujours tremblotant de froid.

Toutes ces races, avec leurs variétés, n'ont été produites que par l'influence du climat, jointe à la douceur de l'abri, à l'effet de la nourriture, & aux réſultats d'une éducation ſoignée. Les autres *chiens* ne ſont pas de races pures, & proviennent du mêlange de ces premières races. Ces races métives ſont :

Le *lévrier métis* ou *lévrier à poil de loup*, qui vient du lévrier & du mâtin. Il a le muſeau moins effilé que le franc lévrier, qui eſt très-rare en France.

Le *chien de calabre*, iſſu du grand danois & du grand épagneul : c'eſt un beau *chien* à longs poils touffus, & plus grand par la taille que les plus gros mâtins.

Le *burgos*, iſſu de l'épagneul & du baſſet.

Le *chien-lion*, iſſu de l'épagneul & du petit danois. Il eſt fort rare : il a de grandes ſoies liſſes, & ſa queue forme un beau panache.

Le *bouffe*, iſſu du grand épagneul & du barbet. Il eſt de la taille des plus grands barbets, & a le poil long, fin & friſé.

Le *petit barbet*, iſſu du petit épagneul & du barbet.

Le *dogue de forte race*, iſſu du dogue & du mâtin. Il eſt beaucoup plus gros que le dogue d'Angleterre, & tient plus du dogue que du mâtin. La race des dogues d'Angleterre, appellés *boule-dogues*, donne les plus hardis & les plus vigoureux de tous les *chiens* ; ils ont le maſque noir, joufflu, ridé & la tête très-groſſe.

Le *doguin*, iſſu du dogue d'Angleterre & du petit danois.

Digitized by Google

Tous ces *chiens* ſont des métis ſimples ; & viennent du mêlange de deux races pures ; mais il y a encore d'autres *chiens* qu'on pourroit appeller *doubles-métis* ; parce qu'ils viennent du mêlange d'une race pure & d'une race déja mêlée ; tels ſont :

Le *roquet*, qui vient du doguin & du petit danois.

Le *chien d'Alicante*, qui vient du doguin & du petit épagneul.

Le *chien de Malte* ou *bichon*, qui vient du petit épagneul & du petit barbet.

Enfin, il y a des *chiens* qu'on pourroit appeller *triples métis*, parce qu'ils viennent du mêlange de deux races déjà mêlées toutes deux : tel eſt le *chien d'Artois, iſſois* ou *quatre-vingt*, qui vient du doguin & du roquet ; tels ſont encore les *chiens* que l'on appelle vulgairement *chiens des rues*, qui reſſemblent à tous les *chiens* en général, ſans reſſembler à aucun en particulier, parce qu'ils proviennent du mêlange de races déja pluſieurs fois mêlées.

Le dogue d'Angleterre, celui de forte race, & le doguin, ont le nez ſi court, qu'ils ont peu d'odorat. Il paroît auſſi que la fineſſe de l'odorat dans les *chiens* dépend de la groſſeur plus que de la longueur du muſeau ; car le lévrier, le mâtin & le grand danois, qui ont le muſeau fort alongé, ont beaucoup moins de nez que le *chien* courant, le braque & le baſſet, & même que l'épagneul & le barbet, qui ont tous, à proportion de leur taille, le muſeau moins long, mais plus gros que les premiers.

Rien de plus oppoſé, ſans doute, que le naturel du *chien* & celui du loup ; d'une part, familiarité, intelligence, attachement admirables : de l'autre, inſtinct ſauvage & cruauté farouche, que rien ne peut adoucir, apprivoiſer, ni dompter : nulle antipathie, même plus violente & plus marquée que celle qui règne conſtamment entre ces deux animaux ; néanmoins, le loup & le *chien*, ſi différens par les qualités morales, ſont entièrement & exactement ſemblables dans toute leur organiſation phyſique, au point que s'ils ne produiſent pas enſemble, c'eſt beaucoup plus la difficulté des rencontres, le ſentiment antipathique & la haine invétérée qui les en empêche, qu'aucune diſproportion ou différence organique. Cependant, cette oppoſition du naturel paroiſſoit à pluſieurs Naturaliſtes ſi caractériſtique & ſi puiſſante, qu'ils avoient jugé l'union impoſſible ou du moins infructueuſe ; & des eſſais dirigés avec toutes ſortes de ſoins, ſous les yeux de M. le Comte de Buffon, étoient, en effet, reſtés inutiles ; mais le hazard, ſouvent plus heureux que les tentatives, a fait éclorre cette race métive, & réſolu le problême. C'eſt chez M. le Marquis de Spontin-Beaufort que ſont nés ces *loups-chiens*, d'une louve habituée de jeuneſſe dans la baſſe-cour avec un *chien* avec lequel, l'antipathie vaincue, elle avoit fini par s'affectionner.

Les Grecs ſavoient que l'eſpèce du loup & celle du *chien* pouvoient s'allier & produire enſemble, & ils avoient donné le nom de *crocotte* au métis né de leur accouplement. Il eſt vrai qu'ils avoient, ſelon leur coutume, chargé de fables l'hiſtoire du *crocotte* ; mais il n'en réſulte pas moins qu'ils avoient eu la connoiſſance d'un fait dont la tradition s'étoit perdue pour nos Naturaliſtes modernes.

Du reſte, ces *loups-chiens*, dont la race a été envoyée à M. de Buffon, qui en obſerve les dégradations & les nuances en la croiſant, paroiſſent, au premier aſpect, être beaucoup plus loups que *chiens* ; & les ſignes du naturel intérieur ne démentent point cette apparence ; ils ſont ſauvages, craintifs & farouches ; ils hurlent plus qu'ils n'aboient ; & ſi, de cette alliance entre les eſpèces du loup & du *chien*, on vouloit conclure leur identité originaire, (ce qui néanmoins ſeroit étendre la concluſion au-delà de ce que le fait nous préſente), il faudroit avouer que cette origine eſt prodigieuſement éloignée, & croire que l'éducation, le diſputant à la nature, auroit ici créé en quelque ſorte une eſpèce, puiſque c'eſt une véritable création dans l'ordre des êtres que de donner à l'un d'eux un naturel nouveau & entièrement oppoſé à celui dont il étoit doué, & tel que celui du *chien*, comparé à celui du loup, ſi enfin il eſt vrai que le loup ſoit le *chien* de la Nature.

CHIEN-CRABE. *Voyez* CRABIER.

CHIEN-VOLANT, de la Nouvelle Eſpagne, eſt le vampire, très-grande chauve-ſouris. *V.* VAMPIRE.

CHIENGTUENDEN, en Perſe, rhinocéros. *Voyez* ce mot.

CHINCHE (le), eſt la troiſième eſpèce du genre des *mouffettes* : il eſt blanc ſur le dos & noir ſur les flancs, avec la tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche, qui s'étend depuis le chignon juſqu'au chanfrein ; il a les oreilles larges & preſque ſemblables à celles de l'homme ; les cartilages qui les compoſent ont leurs bords renverſés en-dedans, leurs lobes ou parties inférieures pendent un peu en-bas, & toute la diſpoſition de ſes oreilles marque que cet animal a le ſens de l'ouie fort délicat ; ſa queue eſt très-touffue, & fournie de très-longs poils blancs, mêlés de noir. *Voyez* MOUFFETTE & COASE.

Le *chincille*, d'Acoſta, qui ſe trouve au Pérou, paroît être le même animal que le *chinche*, qui ne ſe rencontre que dans les climats les plus chauds de l'Amérique méridionale.

CHINCHIN, en Tartarie, pithèque, eſpèce de ſinge ſans queue. *Voyez* PITHÈQUE.

CHINCILLE, d'Acoſta. *Voyez* CHINCHE.

CHIRI, au Malabar, eſt la Mangouſte. *Voyez* MANGOUSTE.

CHOAG-KAMA, au cap de Bonne-Eſpérance, papion, eſpèce de babouin. *Voyez* PAPION.

CHUCHIE, dans quelques endroits de l'Amérique, eſt le pécari. *Voyez* PÉCARI.

Digitized by Google

CHUCIA ou CHIURCA, de Cardan ; eſt le ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

CHULON ou CHELASON, eſt le nom du lynx ou loup-cervier, en Tartarie.

CIRQUINÇON, tatou à dix-huit bandes. *Voyez* TATOUX.

CITLI, de Fernandez, paroît être le même animal que le tapeti de Marcgrave. *Voyez* TAPETI.

CIVETTE (la), appellée par quelques-uns *chat muſqué*, n'a rien de commun avec le chat que l'agilité, & reſſembleroit plutôt au renard, ſur-tout par la tête ; elle a la robe marquée de bandes & de taches, ce qui l'a fait prendre auſſi quelquefois pour une petite panthère ; mais ce qui caractériſe la *civette*, c'eſt qu'elle a auprès des parties de la génération une ouverture dans laquelle ſe trouve une liqueur odorante, une humeur épaiſſe, d'une conſiſtance ſemblable à celle des pommades, & dont le parfum, quoique très-fort, eſt agréable au ſortir même du corps de l'animal.

Ce parfum, bien différent du muſc, eſt ſi fort qu'il ſe communique à toutes les parties du corps de la *civette* ; le poil en eſt imbu & la peau pénétrée, au point que l'odeur s'en conſerve long-temps après la mort de l'animal, & que vivant l'on ne peut en ſoutenir la violence, ſur-tout ſi le lieu eſt renfermé.

Pour recueillir ce parfum, on met la *civette* dans une cage étroite où elle ne peut ſe tourner ; on ouvre la cage par le bout, on tire l'animal par la queue, & on le contraint de demeurer dans cette ſituation en mettant un bâton en travers des barreaux de la cage, au moyen duquel on lui gêne les jambes de derrière, enſuite on fait entrer une petite cuillier dans le ſac qui contient le parfum ; on racle exactement toutes les parois intérieures de ce ſac, & on met la matière qu'on en tire dans un vaſe qu'on couvre avec ſoin. Cette opération ſe répète deux ou trois fois par ſemaine. La quantité de l'humeur odorante dépend beaucoup de la qualité de la nourriture & de l'appétit de l'animal ; il en rend d'autant plus, qu'il eſt mieux & plus délicatement nourri. De la chair crue & hachée, des œufs, du riz, de petits animaux, des oiſeaux, de la jeune volaille, & ſur-tout du poiſſon, ſont les mets qu'il faut lui offrir, & varier de manière à entretenir ſa ſanté & exciter ſon goût.

Le réſervoir qui contient la liqueur odorante de la *civette*, eſt au-deſſous de l'anus, & au-deſſus d'un autre orifice, ſi ſemblable dans les deux ſexes, que ſans la diſſection toutes les *civettes* pourroient paroître femelles. Comme on a remarqué que les *civettes* ſont incommodées de cette liqueur, quand les vaiſſeaux qui la contiennent en ſont trop pleins, on leur a auſſi trouvé des muſcles dont elles ſe ſervent pour comprimer ces vaiſſeaux & la faire ſortir. Quoiqu'elle ſoit en plus grande quantité dans ces réſervoirs & qu'elle s'y perfectionne mieux, il y a lieu de croire qu'elle ſe répand auſſi en ſueur par toute la peau ; en effet, le poil des *civettes* ſent bon, & particulièrement celui du mâle.

Les *civettes* ſont naturellement farouches, & même un peu féroces ; cependant on les apprivoiſe aiſément, au moins aſſez pour les approcher & les manier ſans grand danger : elles ont les dents fortes & tranchantes, mais leurs ongles ſont foibles & émouſſés ; elles ſont agiles & même légères, quoique leur corps ſoit aſſez épais ; elles ſautent comme les chats & peuvent auſſi courir comme les chiens ; leurs yeux brillent la nuit, & il eſt à croire qu'elles voient dans l'obſcurité ; lorſque les petits animaux, oiſeaux, volailles leur manquent, elles mangent des racines & des fruits ; elles boivent peu & n'habitent pas dans les terres humides, elles ſe tiennent volontiers dans les ſables brûlans & dans les montagnes arides.

Les *civettes* produiſent en aſſez grand nombre dans leur climat & non ailleurs. Quoiqu'originaires des contrées les plus chaudes de l'Afrique & de l'Aſie, elles peuvent cependant vivre dans les pays tempérés, & même froids, pourvu qu'on les défende avec ſoin des injures de l'air, & qu'on leur donne des alimens ſucculens & choiſis ; on en nourrit un aſſez grand nombre en Hollande où l'on fait commerce de leur parfum. La *civette* (parfum), faite à Amſterdam, eſt préférée à celle qui vient du Levant ou des Indes, qui eſt ordinairement moins pure : celle qu'on tire de Guinée ſeroit la meilleure de toutes, ſi les Nègres, ainſi que les Indiens & les Lévantins, ne le falſifioient en y mêlant des ſucs de végétaux, comme du ſtorax & autres drogues balſamiques & odoriférentes. Au reſte, on ne fait plus guère à préſent uſage de ce parfum, que l'on appelle en françois *civette* comme l'animal, & *zibet* ou *algallia*, en Arabie, aux Indes & dans le Levant, où l'on en fait une plus grande conſommation qu'en Europe.

L'eſpèce qui fournit en Aſie ce parfum, eſt un peu différente de la *civette* que nous venons de décrire, & cette eſpèce eſt celle du *zibet*. Il eſt vrai que la *civette* & le zibet ont entr'eux des rapports eſſentiels de conformation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : cependant ils diffèrent l'un de l'autre par un aſſez grand nombre d'autres caractères pour qu'on puiſſe les regarder comme faiſant deux eſpèces différentes ; car outre les différences qui ſe trouvent dans les parties intérieures de ces animaux, & dans la ſtructure des réſervoirs qui contiennent leur parfum, ils diffèrent encore à l'extérieur, en ce que la *civette* a la taille plus courte & plus épaiſſe que le zibet, le muſeau moins long, plus gros & un peu convexe, la queue moins longue, & tachée plus foiblement, le poil plus long & moins doux, les joues & le deſſous des yeux noirs, avec une crinière de longs poils ſur le cou & le long de l'épine du dos. Au reſte, ces animaux ont à-peu-près les mêmes habitudes naturelles. *Voyez* ZIBET.

Digitized by Google

La *civette* eſt *l'animal zibethi* de Caius dans Geſner; *l'animal du muſc* des Mémoires de l'Acad. an. 1731; le *viverra caudâ annulatâ* de Linnée; le *meles faſciis & maculis albis, nigris & ruſeſcentibus variegata* de Briſſon.

COAITA (le), eſpèce de ſinge de la famille des *ſapajous*, qui a la face nue & tannée, les oreilles nues auſſi, & faites comme celles de l'homme; la queue plus longue que la tête & le corps pris enſemble, & n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant. Le *coaita* marche à quatre pieds, & il a environ un pied & demi de longueur. Il y a variété dans cette eſpèce pour les couleurs du poil; car les uns l'ont abſolument noir, & d'autres ont du poil blanchâtre ſur la gorge & le ventre. Les ſapajous *coaitas* ſont d'un naturel doux & docile. Ils ſont intelligens & très-adroits; ils vont de compagnie, s'avertiſſent, s'entr'aident & ſe ſecourent; la queue leur ſert exactement d'une cinquième main; il paroît même qu'ils ſont plus de choſes avec la queue qu'avec les mains ou les pieds. On aſſure qu'ils pêchent & prennent du poiſſon avec cette longue queue; ils ont l'adreſſe de caſſer l'écaille des huîtres pour les manger, & il eſt certain qu'ils ſe ſuſpendent par la queue, pluſieurs les uns au bout des autres, ſoit pour traverſer un ruiſſeau, ſoit pour s'élancer d'un arbre à un autre. Ils ne produiſent ordinairement qu'un ou deux petits qu'ils portent toujours ſur le dos; ils mangent du poiſſon, des vers, des inſectes; mais les fruits ſont leur nourriture la plus ordinaire; ils deviennent très-gras dans le temps de l'abondance & de la maturité des fruits, & leur chair, dit-on, eſt alors bonne à manger. On trouve dans leurs entrailles une grande quantité de vers.

Le *coaita* eſt le *quoata* de Barrère; le *Belzebut* de Briſſon; *ſimia fuſca major, palmis tetradactilis, caudâ prehenſili* de Brown.

COASE (le), ou *yſquiepatl* des Mexicains, eſt la première eſpèce de *mouſſettes*. (*Voy.* ce mot.) Il a environ ſeize pouces de long, y compris la tête & le corps; il a les jambes courtes, le muſeau mince, les oreilles petites, le poil d'un brun foncé, les ongles noirs & pointus. Il n'en a que quatre aux pieds de devant, en quoi il diffère des trois autres eſpèces qui en ont cinq; il en diffère encore par la queue, qu'il a moins touffue. Il habite dans des trous, dans des fentes de rochers, où il élève ſes petits; il vit de ſcarabées, de vermiſſeaux, de petits oiſeaux, & lorſqu'il peut entrer dans une baſſe-cour, il étrangle les volailles, deſquelles il ne mange que la cervelle: lorſqu'il eſt irrité ou effrayé, il rend une odeur abominable; ni les hommes, ni les chiens n'oſent alors en approcher; ſon urine, qui ſe mêle apparemment avec cette liqueur empeſtée, tache & infecte d'une manière indélébile. Au reſte, il paroît que cette mauvaiſe odeur n'eſt point une choſe habituelle, puiſqu'on en apprivoiſe quelquefois. On dit qu'alors ils ſuivent, comme les animaux domeſtiques, & qu'ils ne lâchent leur urine puante que quand on les preſſe ou qu'on les bat. Lorſque les ſauvages en tuent quelques-uns, ils leur coupent la veſſie, afin que leur chair, qu'ils trouvent bonne à manger, ne prenne pas l'odeur empeſtée. On ne fait aucun cas de la peau du *coaſe*, à cauſe de ſon épaiſſeur & de la longueur de ſon poil; mais les ſauvages ſe ſervent de ces peaux à divers uſages, comme pour faire des ſacs, des poches, &c. Le *coaſe* ſe trouve dans les climats tempérés de l'Amérique.

COATI (le), eſt un petit quadrupède du nouveau monde, qui a le corps & le cou fort alongé, la tête longue, ainſi que le muſeau, dont la mâchoire ſupérieure eſt terminée par une eſpèce de groin mobile, qui déborde d'un pouce ou d'un pouce & demi au-delà de l'extrémité de la mâchoire inférieure, & ſe retrouſſe en haut, de manière à faire paroître le muſeau courbé & relevé. Les yeux ſont petits, les oreilles courtes, ainſi que les jambes, les pieds longs & appuyés ſur le talon: la queue eſt marquée par des anneaux, alternativement noirs & blancs; il y a cinq doigts à tous les pieds, le poil eſt court & rude.

Le *coati* ſe tient debout ſur ſes pieds de derrière avec une grande facilité; il eſt ſujet à manger ſa queue, qui, lorſqu'elle n'a pas été tronquée, eſt plus longue que ſon corps; il la tient ordinairement élevée, la fléchit en tout ſens, & la promène avec facilité. C'eſt un animal de proie, qui ſe nourrit de chair & de ſang, qui égorge les petits animaux, les volailles, mange les œufs, cherche les nids des oiſeaux, & c'eſt probablement par cette conformité de naturel qu'on l'a regardé comme une eſpèce de petit renard.

Le *coati-mondi* ne diffère du *coati* que par la couleur du poil, qui eſt d'un brun noirâtre; il y a auſſi des *coatis* dont la queue n'eſt pas annelée, mais eſt d'une ſeule couleur. Ces légères différences ne nous empêchent point de les conſidérer tous comme ne formant tous qu'une ſeule & même eſpèce.

Le *coati* eſt le *coati-mondi* des Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des animaux; le *vulpes minor roſtro ſuperiori longiuſculo* de Barrère (*fr. éq.*); l'*urſus naſo producto & mobili, caudâ annulatim variegatâ*, de Briſſon.

COCHON (le) paroît le plus brut de tous les quadrupèdes. Toutes ſes habitudes ſont groſſières, tous ſes goûts ſont immondes, toutes ſes ſenſations ſemblent ſe réduire à une gourmandiſe brutale qui lui fait dévorer indiſtinctement tout ce qui ſe préſente, & même ſa progéniture au moment qu'elle vient de naître. Sa voracité dépend ſans doute du beſoin continuel qu'il a de remplir la grande capacité de ſon eſtomac, & la groſſièreté de ſes appétits, de l'hébétation du ſens du goût & du toucher. La rudeſſe du poil, la

Digitized by Google

dureté de la peau, l'épaiſſeur de la graiſſe, rendent ces animaux peu ſenſibles aux coups. Ils ont le toucher fort obtus, & le goût auſſi groſſier que le toucher; mais leurs autres ſens ſont bons; ils voient, entendent & ſentent de fort loin.

Cette imperfection dans les ſens du goût & du toucher eſt encore augmentée par une maladie qui les rend *ladres*, c'eſt-à-dire, preſqu'abſolument inſenſibles, & de laquelle il faut peut-être moins chercher la première origine dans la texture de la chair ou de la peau de cet animal, que dans ſa malpropreté naturelle, & dans la corruption qui doit réſulter des nourritures infectes dont il ſe remplit quelquefois; car le ſanglier, qui ne vit que de fruits & de racines, & le jeune *cochon* qui tette encore n'y ſont point ſujets. On ne la prévient qu'en tenant le *cochon* domeſtique dans une étable propre, & en lui donnant abondamment des nourritures ſaines. Sa chair deviendra même excellente au goût, & ſon lard ferme & caſſant, ſi on le tient pendant quinze jours ou trois ſemaines avant de le tuer, dans une étable pavée & toujours propre, ſans litière, en ne lui donnant alors pour toute nourriture que du grain de froment pur & ſec, & ne le laiſſant boire que très-peu. On choiſit pour cela un jeune *cochon* d'un an, en bonne chair & à moitié gras.

La manière ordinaire de les engraiſſer, eſt de leur donner abondamment de l'orge, du gland, des choux, des légumes cuits, & beaucoup d'eau mêlée de ſon. En deux mois ils ſont gras; le lard eſt abondant & épais, mais ſans être ni bien ferme ni bien blanc; & la chair, quoique bonne, eſt toujours un peu fade. On peut encore les engraiſſer avec moins de dépenſe dans les campagnes où il y a beaucoup de glands, en les menant dans les forêts pendant l'automne, lorſque les glands tombent, & que la châtaigne & la faine quittent leurs enveloppes; ils mangent également de tous les fruits ſauvages, & ils engraiſſent en peu de temps, ſur-tout ſi le ſoir, à leur retour, on leur donne de l'eau tiède mêlée d'un peu de ſon & de farine d'ivraie; cette boiſſon les fait dormir, & augmente conſidérablement leur embonpoint. Ils engraiſſent auſſi beaucoup plus promptement en automne, dans le temps des premiers froids, tant à cauſe de l'abondance des nourritures, que parce qu'alors la tranſpiration eſt moindre qu'en été.

On n'attend pas, comme pour le reſte du bétail, que le *cochon* ſoit âgé pour le mettre à l'engrais; plus il vieillit, plus cela eſt difficile, & moins ſa chair eſt bonne. La caſtration, qui doit toujours précéder l'engrais, ſe fait ordinairement à l'âge de ſix mois, au printemps ou en automne, & jamais dans le temps des grandes chaleurs ou des grands froids, qui rendroient également la plaie dangereuſe ou difficile à guérir, car c'eſt ordinairement par inciſion que ſe fait cette opération, quoiqu'on la faſſe auſſi quelquefois par une ſimple ligature. Si la caſtration a été faite au printemps, on les met à l'engrais dès l'automne ſuivante, & il eſt rare qu'on les laiſſe vivre deux ans; cependant ils croiſſent encore beaucoup pendant la ſeconde, & ils continueroient de croître pendant la troiſième, la quatrième & la cinquième année. La durée de la vie dans ces animaux peut s'étendre juſqu'à vingt ou trente ans; mais on ne laiſſe guère vivre juſqu'à cet âge un animal qui doit payer plutôt les ſoins de ſon maître, & qui n'eſt utile qu'à ſa mort.

Nul animal ne préſente un plus grand nombre de ſingularités dans ſa conformation, que le *cochon*; ſa nature paroît en tout équivoque, ambigue; il échappe à toutes les méthodes, & n'appartient à aucun des genres ſous leſquels les Naturaliſtes ont claſſé les animaux quadrupèdes. Par les extrémités, il ne reſſemble point à ceux qu'on appelle *ſolipèdes*, puiſqu'il a le pied diviſé; il ne reſſemble point à ceux qu'on appelle *pieds fourchus*, puiſqu'il a réellement quatre doigts au dedans, quoiqu'il n'en paroiſſe que deux à l'extérieur; il en diffère encore par les autres os du pied & par les caractères les plus frappans, car il n'a point de cornes. Il a des dents en haut comme en bas, il n'a qu'un eſtomac, il ne rumine point. Il ne reſſemble pas non plus aux fiſſipèdes, puiſqu'il ne marche que ſur deux doigts, & que les deux autres ne ſont ni développés ni poſés comme ceux des fiſſipèdes, ni même aſſez alongés pour qu'il puiſſe s'en ſervir. Tout ce que l'on pourroit dire, c'eſt qu'il fait la nuance, à certains égards, entre les ſolipèdes & les pieds fourchus; &, à d'autres égards, entre les pieds fourchus & les fiſſipèdes; car il diffère moins des ſolipèdes que des autres, par l'ordre & le nombre des dents; il leur reſſemble encore par l'alongement des mâchoires: il n'a, comme eux, qu'un eſtomac, qui ſeulement eſt beaucoup plus grand; mais par une appendice qui y tient, auſſi bien que par la poſition des inteſtins & par les parties extérieures de la génération, il ſemble ſe rapprocher des pieds fourchus ou ruminans, & en même temps il reſſemble aux fiſſipèdes par la forme des jambes, par l'habitude du corps, par le produit nombreux de la génération: ainſi le *cochon* participe de toutes les eſpèces, & diffère néanmoins eſſentiellement de toutes; ſon eſpèce eſt donc unique, iſolée, & exiſte plus ſolitairement qu'aucun autre.

Cet animal eſt encore une eſpèce d'exception à deux règles générales de la nature; c'eſt que plus les animaux ſont gros, moins ils produiſent; & que les fiſſipèdes ſont de tous les animaux ceux qui produiſent le plus. Le *cochon*, quoique d'une taille fort au-deſſus de la médiocre, produit plus qu'aucun des animaux fiſſipèdes ou autres; par cette fécondité, auſſi bien que par la con-

Digitized by Google

formation des teſticules ou ovaires de la truie ; il ſemble même faire l'extrémité des eſpèces vivipares, & s'approcher des eſpèces ovipares.

A toutes ces ſingularités, nous devons en ajouter une autre ; c'eſt que la graiſſe du *cochon* eſt différente de celle de preſque tous les autres animaux quadrupèdes, non ſeulement par ſa conſiſtance & ſa qualité, mais auſſi par ſa poſition dans le corps de l'animal. Le lard du *cochon* n'eſt ni mêlé avec la chair comme dans le chien & les autres animaux qui n'ont point de ſuif, ni ramaſſé aux extrêmités de la chair, comme dans le bélier, le bouc, &c. il la recouvre par-tout, & forme une couche épaiſſe, diſtincte & continue entre la chair & la peau.

Encore une ſingularité même plus grande que les autres, c'eſt que le *cochon* ne perd aucune de ſes premières dents ; elles ne tombent jamais, & croiſſent même pendant toute ſa vie. Il a ſix dents au-devant de la mâchoire inférieure, qui ſont inciſives & tranchantes ; il a auſſi ſix dents correſpondantes à la mâchoire ſupérieure ; mais celles-ci, au lieu d'être inciſives & tranchantes, ſont longues, cylindriques, & émouſſées à la pointe, en ſorte qu'elles ne s'appliquent que très-obliquement les unes contre les autres par leurs extrémités.

Il n'y a que le *cochon* & deux ou trois autres eſpèces d'animaux qui aient des défenſes ou des dents canines très-alongées ; elles diffèrent des autres dents en ce qu'elles ſortent en dehors, & qu'elles croiſſent pendant toute la vie. Dans le *cochon*, ces dents ſont plattes & tranchantes & ont quelquefois neuf à dix pouces de longueur. Elles ſont enfoncées très-profondément dans l'alvéole, & elles ont auſſi, comme celles de l'éléphant, une cavité à leur extrémité ſupérieure ; mais l'éléphant & la vache marine n'ont de défenſes qu'à la mâchoire ſupérieure : ils manquent même de dents canines à la mâchoire inférieure ; au lieu que le *cochon* mâle & le ſanglier en ont aux deux mâchoires, & celles de la mâchoire inférieure ſont plus utiles à l'animal ; elles ſont auſſi les plus dangereuſes, car c'eſt avec les défenſes d'en bas que le ſanglier bleſſe. La truie, la laie, & le *cochon* coupé ont auſſi ces quatre dents canines à la mâchoire inférieure ; mais elles croiſſent beaucoup moins que celles du mâle, & ne ſortent preſque point au dehors. Outre ces ſeize dents, ſavoir, douze inciſives & quatre canines, il y a encore vingt-huit dents mâchelières, ce qui fait en tout quarante-quatre dents.

Les *cochons* aiment beaucoup les vers de terre & certaines racines, comme celles de la carotte ſauvage. C'eſt pour trouver ces vers & pour couper ces racines, qu'ils fouillent la terre avec leur boutoir. Ils ne fouillent pas en ligne droite ni auſſi profondément que le ſanglier, mais çà & là, & plus légèrement. Comme ils font beaucoup de dégât, il faut les éloigner des terreins cultivés, & ne les mener que dans les bois & ſur les terres qu'on laiſſe repoſer. Ils ſe défendent eux-mêmes de la même manière que les ſangliers ; & l'on n'a pas beſoin de chiens pour les garder ; mais comme ils ſont indociles & durs, un homme agile & robuſte n'en peut guère conduire que cinquante. En automne & en hiver, on les mène dans les forêts où les fruits ſauvages ſont abondans ; l'été on les conduit dans les lieux humides & marécageux, où ils trouvent des vers & des racines en quantité, & au printemps, on les laiſſe aller dans les champs & ſur les terres en friche : on les fait ſortir deux fois par jour depuis le mois de mars juſqu'au mois d'octobre. On les laiſſe paître depuis le matin, après que la roſée eſt diſſipée, juſqu'à dix heures, & depuis deux heures après midi, juſqu'au ſoir. En hiver on ne les mène qu'une fois par jour, dans les beaux temps ; la roſée, la neige & la pluie leur ſont contraires. Lorſqu'il ſurvient un orage ou une pluie fort abondante, il eſt aſſez ordinaire de les voir déſerter le troupeau les uns après les autres, & s'enfuir en courant, toujours criant juſqu'à la porte de leur étable ; les plus jeunes ſont ceux qui crient le plus & le plus haut : ce cri eſt différent de leur grognement ordinaire, c'eſt un cri de douleur ſemblable aux premiers cris qu'ils jettent lorſqu'on les garotte pour les égorger ; le mâle crie moins que la femelle.

Quoique ces animaux ſoient fort gourmands, ils n'attaquent ni ne dévorent pas, comme le loup, les autres animaux ; cependant on ne peut nier qu'ils ne ſoient avides de ſang & de chair ſanguinolente & fraîche, puiſqu'ils mangent leurs petits & même des enfans au berceau. Dès qu'ils trouvent quelque choſe de ſucculent, d'humide, de gras & d'onctueux, ils le lèchent, & finiſſent bientôt par l'avaler. Leur gourmandiſe eſt auſſi groſſière que leur naturel eſt brutal ; il n'ont aucun ſentiment bien diſtinct ; les petits reconnoiſſent à peine leur mère, ou du moins ſont fort ſujets à ſe méprendre, & à têter la premiète truie qui leur laiſſe ſaiſir ſes mamelles.

Pour peu qu'on ait habité la campagne, on n'ignore pas les profits qu'on tire du *cochon* ; ſa chair ſe vend à-peu près autant que celle du bœuf ; le lard ſe vend au double & même au triple ; le ſang, les boyaux, les viſcères, les pieds, la langue, ſe préparent & ſe mangent. Le fumier du *cochon* eſt plus froid que celui des autres animaux, & l'on ne doit s'en ſervir que pour les terres trop chaudes & trop sèches. La graiſſe des inteſtins & de l'épiploon, qui eſt différente du lard, fait le ſaindoux & le vieux-oing. La peau a ſes uſages ; on en fait des cribles, comme l'on fait auſſi des vergettes, des broſſes, des pinceaux, avec les ſoies. La chair de cet animal prend mieux le ſel, le ſalpêtre, & ſe conſerve ſalée plus long-temps qu'aucune autre.

Cette eſpèce, quoique abondante & fort

Digitized by Google

répandue en Europe, en Afrique & en Asie, ne s'est point trouvée dans le nouveau monde; elle y a été transportée par les Espagnols, qui ont jetté des *cochons* noirs dans le continent & dans presque toutes les grandes isles de l'Amérique: ils se sont multipliés & sont devenus sauvages en beaucoup d'endroits; ils ressemblent à nos sangliers; ils ont le corps plus court, la hure plus grosse, & la peau plus épaisse que les *cochons* domestiques, qui, dans les climats chauds, sont tous noirs comme les sangliers. *Voyez* COCHON MARRON.

Un préjugé superstitieux a privé les Mahométans de cet animal utile; ils n'osent ni le toucher ni s'en nourrir. Les Chinois, au contraire, ont beaucoup de goût pour la chair du *cochon*; ils en élèvent de nombreux troupeaux, & c'est leur nourriture la plus ordinaire. Ces *cochons* de la Chine, qui sont aussi ceux de Siam & de l'Inde, sont un peu différens de ceux d'Europe; ils sont plus petits, ils ont les jambes beaucoup plus courtes; leur chair est plus blanche & plus délicate; ils ressemblent plus au sanglier que nos *cochons*, & ont les oreilles plus roides, plus courtes & plus droites, ce qui prouve qu'ils sont moins dégénérés. On les connoit en France, & quelques personnes en élèvent: ils se mêlent & produisent avec les *cochons* de la race commune. Les Nègres élèvent aussi une grande quantité de *cochons*, & quoiqu'il y en ait peu chez les Maures & dans tous les pays habités par les Mahométans, on trouve en Afrique & en Asie des sangliers aussi abondamment qu'en Europe.

Il y a donc des *cochons* dans tous les climats; seulement il paroît que dans les pays froids, le sanglier, en devenant animal domestique, a plus dégénéré que dans les pays chauds: un degré de température de plus suffit pour changer leur couleur. Ils sont communément blancs dans nos provinces septentrionales de France, & même en Vivarais, tandis que dans le Dauphiné, qui en est très-voisin, ils sont tous noirs, aussi bien qu'en Languedoc, en Provence, en Espagne, en Italie, aux Indes, à la Chine & en Amérique.

COCHON D'AMÉRIQUE, nom sous lequel on a désigné le pécari. *Voyez* PÉCARI.

COCHON D'EAU de Desmarchais, est le cabiai. *Voyez* ce mot.

COCHON DE GUINÉE, (le) est à-peu-près de la même figure que notre *cochon*, mais il est plus petit; il a le poil court, roux & luisant; il n'a point de soies, pas même sur le dos; le cou seulement & la croupe près de l'origine de la queue, sont couverts de poils un peu plus longs que ceux du reste du corps. Il n'a pas la tête si grosse que le *cochon* d'Europe, & il en diffère encore par la forme des oreilles qu'il a très-longues, très-pointues & couchées en arrière le long du cou; sa queue est aussi beaucoup plus longue; elle touche presqu'à terre, & elle est sans poil jusqu'à son extrémité. Cette race de *cochon* est originaire de Guinée, d'où elle a été transportée au Brésil où elle s'est multipliée comme dans son pays natal; elle y est domestique & tout-à-fait privée. Elle se trouve aussi en Asie, particulièrement dans l'isle de Java, d'où il paroit qu'elle a été transportée au cap de Bonne-Espérance par les Hollandois.

COCHON DE TERRE, (le) animal du cap de Bonne-Espérance, qui se nourrit de fourmis, comme le *tamandua* & autres fourmillers d'Amérique, ce qui lui a fait donner aussi le nom de *mangeur de fourmis*; mais au fond il forme une espèce particulière & très-différente des fourmilliers, comme du *cochon* auquel il ressemble uniquement par sa tête alongée, par le boutoir qui la termine, & par la longueur de ses oreilles.

Il est à-peu-près aussi gros & aussi grand que le *tamanoir*. Les poils qui couvrent sa tête, le dessus de son corps & sa queue, sont très-courts & tellement couchés & appliqués sur la peau, qu'ils semblent y être collés; leur couleur est d'un gris sale un peu approchant de celui du lapin, mais plus obscur; sur les flancs & sous le ventre ils sont plus longs & d'une couleur roussâtre; ceux qui crouvrent les jambes sont aussi beaucoup plus longs, tout-à-fait noirs & droits. Sa tête a la forme d'un cône tronqué, un peu comprimé vers son extrêmité; elle est terminée par un boutoir dans lequel sont les trous des narines, & qui avance de près d'un pouce au-delà de la mâchoire inférieure; celle-ci est très-petite; la langue est longue, fort-mince & plate, mais plus large que dans les autres mangeurs de fourmis. Ses yeux sont assez grands & beaucoup plus près des oreilles que du museau; ses oreilles sont longues de six pouces; elles se terminent en pointe & sont formées par une membrane presqu'aussi mince que du parchemin, & couvertes de poils extrêmement courts. La queue est d'un tiers plus longue que tout le corps; elle est fort grosse à son origine, & va en diminuant jusqu'à son extrêmité; les pieds de devant ont quatre doigts; ceux de derrière en ont cinq, tous armés de forts ongles, dont les plus longs sont aux pieds de derrière & égalent en longueur les doigts mêmes; ils ne sont pas pointus, mais arrondis à leur extrêmité, un peu recourbés & propres à creuser la terre; ils ne sont pas faits pour grimper, & il ne paroit pas qu'il puisse s'en servir pour saisir fortement ou pour se défendre. Cet animal fourre sa langue dans les fourmillières, avale les fourmis qui s'y attachent & se cache dans des trous en terre.

COCHON D'INDE, (le) petit animal originaire des climats chauds du Brésil & de la Guinée, mais qui ne laisse pas de subsister & de produire dans les climats tempérés, & même dans les pays froids, pourvu qu'on ait soin de le mettre à l'abri du froid & de l'humidité. Le *cochon* d'Inde est

Digitized by Google

plus petit que le lapin. Son corps eſt plus court & plus gros : ſes oreilles ſont courtes, minces, tranſparentes, évaſées, arrondies, preſqu'entièrement dégarnies de poil & peu différentes de celles des rats : il a le muſeau & les lèvres ſemblables à celles du lièvre, la lèvre ſupérieure fendue comme celle du lapin. Il n'a point de queue. On en voit de blancs, de roux & de noirs, & la plûpart ſont en partie blancs, & en partie roux & noirs. Lorſqu'ils ſentent le froid, ils ſe raſſemblent & ſe ſerrent les uns contre les autres, & ſouvent ſaiſis par le froid, ils meurent tous enſemble. Auſſi, quoiqu'ils multiplient prodigieuſement, ne ſont-ils pas en grand nombre dans nos climats, parce que les ſoins qu'ils demandent ne ſont pas compenſés par le peu de profit qu'on en tire. Leur peau n'a preſqu'aucune valeur, & leur chair, quoique mangeable, n'eſt pas aſſez bonne pour être recherchée.

Ces petits animaux ſont d'un tempéramment ſi précoce & ſi chaud, qu'ils ſe recherchent & s'accouplent cinq ou ſix ſemaines après leur naiſſance, avant même qu'ils aient pris leur entier accroiſſement. Les femelles ne portent que trois ſemaines & mettent bas quelquefois à deux mois d'âge. Les premières portées ne ſont pas ſi nombreuſes que les ſuivantes qui ſont de ſept à huit & même de dix à onze petits. La mère ne les allaite que pendant douze ou quinze jours ; elle les chaſſe dès qu'elle reprend le mâle, au plus tard trois ſemaines après qu'elle a mis bas, & s'ils s'obſtinent à demeurer auprès d'elle, le père les maltraite & les tue. Ainſi ces animaux produiſent au moins tous les deux mois, & ceux qui viennent de naître, produiſant de même, l'on eſt étonné de leur prompte & prodigieuſe multiplication, mais ils ſe détruiſent auſſi vîte qu'ils pullulent ; le froid & l'humidité, comme nous avons déja dit, les font mourir ; ils laiſſent manger leurs petits par les chats, & ſe laiſſent manger eux-mêmes ſans réſiſtance.

Ils ſont naturellement doux & privés, mais ſans prendre d'attachement ; ils n'ont de ſentiment bien diſtinct que celui de l'amour ; ils ſont alors ſuſceptibles de colère ; ils ſe battent cruellement, & ſe tuent même quelquefois entr'eux, lorſqu'il s'agit de ſe ſatisfaire & d'avoir la femelle. Du reſte, leur vie ſe paſſe à dormir & manger ; leur ſommeil eſt court, mais fréquent ; ils mangent à toute heure du jour & de la nuit ; ils ne boivent jamais, & cependant ils urinent à tout moment. Ils ſe nourriſſent de toute ſorte d'herbes, ſur-tout de perſil, qu'ils préfèrent au ſon, à la farine & au pain ; ils aiment auſſi beaucoup les pommes & les autres fruits ; ils mangent précipitamment, à-peu-près comme les lapins, peu à la fois, mais très-ſouvent. Ils frottent leur tête avec leurs pattes de devant, & ſe tiennent ſouvent aſſis ſur celles de derrière. Ils ont un grognement ſemblable à celui d'un petit *cochon* de lait ; ils ont auſſi une eſpèce de gazouillement qui marque leur plaiſir lorſqu'ils ſont auprès de leur femelle, & un cri fort aigu, lorſqu'ils reſſentent de la douleur.

Le *cochon* d'Inde eſt le *cuniculus Indus* de Geſner ; le *cavia cobaya* de Piſon, de Klein & de Ray : le *lapin des Indes*, de Briſſon.

COCHON MARRON, *cochon* de la race commune, tranſportée en Amérique & devenu ſauvage dans les forêts du continent ou des iſles de ce nouveau Monde. Les *cochons* marrons ſe ſont prodigieuſement multipliés dans la plûpart de ces contrées ; ils vont par troupes quelquefois de pluſieurs centaines, particulièrement pour paſſer les rivières, & les chaſſeurs ſaiſiſſent ces occaſions pour les tuer en grand nombre. On en diſtingue de trois eſpèces :

Ceux de la première ont la taille raccourcie, la tête groſſe, le muſeau peu alongé & les défenſes fort longues : les jambes de devant plus courtes que celles de derrière preſque d'un tiers, ce qui les fait ſouvent culbuter, lorſqu'ils courent en deſcendant. Ils deviennent féroces & très-dangereux, quand ils ſont bleſſés par les chaſſeurs. On prétend qu'ils ont été apportés par les Eſpagnols dans le temps de la découverte de l'Amérique, & qu'ils ont été tirés de Cadix où on en voit encore qui leur reſſemblent beaucoup.

Les *cochons* marrons de la ſeconde eſpèce ne diffèrent en aucune façon de nos *cochons* domeſtiques, & il paroît qu'ils ſe ſont échappés des parcs où on les nourriſſoit après avoir été tranſportés aux Iſles.

Ceux de la troiſième eſpèce ſont appellés *cochons de Siam*, parce qu'ils ont été apportés aux Iſles par des vaiſſeaux françois qui revenoient de Siam & des Indes.

COCHON-NOIR. Quelques-uns ont appellé ainſi le pécari. *Voyez* PÉCARI.

COENDOU, (le) eſt un animal hériſſé de piquans comme le porc-épic, avec lequel néanmoins il ne faut pas le confondre. Il en diffère, ſoit par la conformation, ſoit par les habitudes naturelles, ſoit par l'oppoſition des climats qu'ils habitent l'un & l'autre. Le *coendou* eſt de beaucoup plus petit que le porc-épic ; il a la tête à proportion moins longue, & le muſeau plus court ; il n'a point de panache ſur la tête ni de fente à la lèvre ſupérieure ; ſes piquans ſont trois ou quatre fois plus courts & beaucoup plus menus que ceux du porc-épic ; il a la queue longue, au lieu que celle du porc-épic eſt très-courte.

Il y a deux eſpèces de *coendous*. Les plus grands pèſent douze à quinze livres. Ils ſe tiennent ſur le haut des arbres & ſur les lianes qui s'entrelacent dans les plus hautes branches. Ils ſe nourriſſent des feuilles de ces arbres & ne mangent que de nuit. Leur odeur eſt très-forte, & on les ſent de fort-loin. On ne les trouve deux à deux que lorſqu'ils ſont en chaleur ; dans les autres temps, ils ſe tiennent ſeuls. Les femelles font deux

Digitized by Google

deux petits & les dépoſent dans le trou d'un arbre qui, eſt pour elles un domicile qu'elles ne quittent jamais. Ces animaux mordent quand on s'y expoſe, mais ſans ſerrer beaucoup. Leur chair eſt bonne à manger.

Les *coendous* de la petite eſpèce peuvent peſer ſix livres. Les tigres leur font la guerre, & on ne les trouve jamais à terre pendant le jour. On dit que les deux eſpèces ne ſe mêlent pas. Ni l'une ni l'autre n'eſt nombreuſe. On peut apprivoiſer ces animaux. Ils ſe trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le Bréſil & la Guiane juſqu'à la Louiſiane, & aux parties méridionales du Canada.

Il eſt très-vraiſemblable que le *coendou* eſt le même animal que celui qu'on nomme au Mexique *hoitzlacuatzin*, & que la différence des idiômes a ſeule donné lieu à l'erreur des Naturaliſtes qui en ont fait des eſpèces différentes.

Le *coendou* eſt le *cuandu* de Marcgrave & Piſon; l'*hoitzlacuatzin* de Hernandez & de Nieremberg; le *chat épineux* de Deſmarchais; le *porc-épic d'Amérique*, *grand porc-épic d'Amérique* & *porc-épic de la Nouvelle Eſpagne*, de Briſſon.

COES-COES. Nom vraiſemblablement altéré, ſous lequel différens Zoologiſtes ont déſigné un animal des Indes Orientales, qui paroît être le même que celui que nous indiquons ſous le nom de *cuſos*. *Voyez* ce mot.

COESDOES, qui ſe doit prononcer *coudous*, eſt le nom que les Hottentots donnent au condoma. *Voyez* CONDOMA.

CONDOMA ou *coëſdoës*, (prononcez *coudous*) bel animal d'Afrique, qui, par la grandeur de ſa taille, la légéreté de ſa marche, la fineſſe de ſes jambes, & la manière haute dont il porte ſa tête, a beaucoup de rapport au cerf, mais qui en diffère néanmoins eſſentiellement en ce qu'il ne porte pas un bois, mais des cornes, & par pluſieurs autres caractères. Cet animal a environ quatre pieds de hauteur; ſes cornes en ont trois à quatre de longueur; leurs extrêmités ſont éloignées l'une de l'autre de plus de deux pieds; elles ſont griſes, blanchâtres à la pointe; leur arête ſuit toutes leurs inflexions ou courbures, & elles ſont un peu comprimées & torſes; la femelle porte des cornes comme le mâle; les oreilles ſont larges & la queue eſt brune à ſon origine, blanche ſur le milieu & noire à l'extrêmité qui, eſt terminée par une touffe de poils aſſez longs. Le poil eſt court & raz ſur la plus grande partie du corps, & le pelage ordinairement gris & quelquefois rouſſâtre; il y a ſur le dos une ligne blanche qui s'étend juſqu'à la queue; il deſcend de cette ligne ſept barres de même couleur blanche, dont quatre ſur les cuiſſes & trois ſur les flancs; dans quelques individus, ces barres deſcendantes ſont au nombre de huit, & même de neuf; il y en a d'autres qui n'en ont que ſix; mais ceux qui en ont ſept ſont les plus communs. Sur l'arête du cou eſt une eſpèce de crinière formée de longs poils; le devant de la tête eſt noirâtre, & du coin antérieur de chaque œil, il part une ligne blanche qui s'étend ſur le muſeau; le ventre & les pieds ſont d'un gris blanchâtre; il y a des larmiers ſous les yeux.

Ces animaux ſe trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-Eſpérance; ils ne vont point en troupes comme certaines eſpèces de gazelles; ils font des ſauts & des bonds ſurprenans; on peut les apprivoiſer & les nourrir de pain, de riz, d'avoine, d'herbes, de foin, de carottes, &c. Dans leur pays natal ils broutent l'herbe & mangent les boutons & les feuilles des jeunes arbres. Leur voix reſſemble, dit-on, à celle de l'âne.

CONEPATE, (le) appellé par les Anglois *polecat*, & par les Suédois *fiſkatte*, eſt une eſpèce de *mouffette*, diſtinguée en ce que le *conepate* a, ſur un fond de poil noir, cinq bandes blanches qui s'étendent longitudinalement de la tête à la queue. Du reſte, il a les mêmes habitudes & la même puanteur que les autres *mouffettes*. (*Voyez* ce mot). Il ſe trouve, comme le coaſe, à la Louiſiane, à la Caroline, à la Nouvelle Eſpagne, & le *tepemaxtla* de Fernandez nous paroît être le même animal.

CONIN, conil, en vieux françois, *lapin*.

COQUALLIN, (le) animal que l'on a rapporté à l'écureuil, & qui lui reſſemble, mais qui eſt beaucoup plus grand. Il eſt joli & très-remarquable par ſes couleurs: il a le ventre d'un beau jaune, & la tête, auſſi bien que le corps, variés de blanc, de noir, de brun & d'orangé; il ſe couvre de ſa queue comme l'écureuil; mais il n'a pas, comme lui, des pinceaux de poil à l'extrêmité des oreilles; il ne monte pas ſur les arbres; il habite, comme l'écureuil de terre ou l'écureuil ſuiſſe, dans des trous & ſous les racines des arbres; il y fait ſa bauge, y élève ſes petits, & remplit auſſi ſon petit domicile de grains & de fruits pour ſe nourrir pendant l'hiver; il eſt défiant & même aſſez farouche pour ne jamais s'apprivoiſer. Il paroît être particulier aux contrées méridionales de l'Amérique.

Coquallin eſt formé par contraction de *coztiotetequallin*, qui eſt ſon nom Mexicain dans Fernandez.

CORI, d'Oviédo, paroît être le même animal que l'apérea. *Voyez* APÉREA.

CORINE, (la) eſt une gazelle du Sénégal qui reſſemble beaucoup à la gazelle commune & au kevel, mais qui eſt encore plus petite que le kevel, & qui a les cornes beaucoup plus menues, plus courtes & plus liſſes que celles de la gazelle & du kevel. Cet animal n'a que deux pieds & demi de longueur, & moins de deux pieds de hauteur; il a les oreilles longues de quatre pouces & demi, la queue de trois pouces, les cornes de ſix, & de ſix lignes ſeulement d'épaiſſeur;

Digitized by Google

elles ſont diſtantes l'une de l'autre de deux pouces à leur naiſſance, & de cinq à ſix pouces à leur extrêmité; elles portent, au lieu d'anneaux, des rides tranſverſales, annullaires, fort ſerrées les unes contre les autres dans la partie inférieure, & beaucoup plus diſtantes dans la partie ſupérieure de la corne; ces rides ſont au nombre de près de ſoixante. Au reſte, la *corine* a le poil court, luiſant & fourni, fauve ſur le dos & les flancs, blanc ſous le ventre & ſous les cuiſſes, & la queue noire. Il y a, dans cette même eſpèce, des individus dont le corps eſt tigré de taches blanchâtres ſemées ſans ordre.

Corne, ſ. f. nom de l'eſpèce de défenſes dont la nature a armé la tête de pluſieurs familles d'animaux, telles que celles des bœufs, des chèvres, des béliers, des gazelles, &c. Dans quelques-unes de ces eſpèces, le mâle ſeul porte des cornes; dans d'autres, la femelle en porte également. Les *cornes* ſont ordinairement au nombre de deux, & néanmoins on voit en pluſieurs contrées des béliers à trois & quatre cornes ou plus. Cette production paroît tenir dans le corps de l'animal à la ſurabondance de nourriture. La ſubſtance de la *corne* eſt d'une nature particulière, très-différente de la ſubſtance oſſeuſe, & beaucoup plus analogue à celle des ongles. Quant à la forme, les *cornes* ſont, ou liſſes, ou ſtriées & cannelées, droites ou courbes, plus ou moins creuſes à leur baſe, qui eſt implantée ſur une proéminence de l'os frontal.

Ce n'eſt qu'improprement qu'on donne le nom de *cornes* aux *bois* que portent ſur la tête les animaux ſauvages, tels que le cerf, le daim, l'élan, le renne; outre la différence de forme & celle de ſubſtance, il y en a une caractériſtique entre les *cornes* & les bois, en ce que ceux-ci ſont ſujets à tomber en une ſaiſon réglée & repouſſent enſuite; au lieu que les *cornes* ne tombent point, ſi ce n'eſt par accident, & ſont permanentes. *Voyez*, du reſte, les articles *bœuf*, *buffle*, *bouc & chèvres*, *bélier*, *gazelle*, *&c.* On donne auſſi le nom de *corne* à la ſubſtance du ſabot, unique ou diviſé, dont le pied des quadrupèdes, ſolipèdes & pieds fourchus, eſt garni, & cette ſubſtance eſt en effet vraiment *cornée* ou de la nature de la *corne*.

COSCUI, dans quelques endroits de l'Amérique, eſt le pécari. *Voyez* ce mot.

COSSAC, eſt le nom que les Tartares du Jaïk & de l'Irtiſch, qui viennent à Orembourg faire commerce de peaux d'*iſatis*, donnent à cet animal. *Voyez* Isatis.

COTIA, au Bréſil, eſt l'agouti. *Voyez* ce mot.

COUAGGA, (le) quadrupède ſolipède des terres du cap de Bonne-Eſpérance, & qui paroît n'être qu'une variété dans l'eſpèce du zèbre. Sa couleur eſt d'un brun foncé, & comme le zèbre, il eſt rayé bien régulièrement de noir, depuis le bout du muſeau juſqu'au deſſus des épaules, & cette même couleur des raies paſſe ſur une jolie crinière qu'il porte ſur le cou. Depuis les épaules, les raies commencent à perdre de leur longueur, & allant en diminuant, elles diſparoiſſent à la région du ventre avant d'avoir atteint les cuiſſes. L'entre-deux de ces raies eſt d'un brun plus clair, & il eſt preſque blanc aux oreilles. Le deſſous du corps, les cuiſſes & les jambes ſont blanches.

On dit les *couaggas* plus dociles que les zèbres; les payſans de la colonie du Cap en attellent à leurs charrettes; ils ſont robuſtes & forts; il eſt vrai qu'ils ſont méchans, qu'ils mordent & ruent; quand un chien les approche de trop près, ils le repouſſent à grands coups de pieds, & quelquefois ils le ſaiſiſſent avec les dents; les hyènes même n'oſent les attaquer; ils marchent en troupes ſouvent au nombre de plus de cent; on ne les trouve que fort avant dans les terres du Cap. On compare leur cri à une eſpèce d'aboiement très-précipité, où l'on diſtingue la répétition fréquente de la ſyllabe *kwah-kwah*, d'où apparemment les Hottentots ont formé le nom de *kwagga*, ou *couagga*. Leur chair a un goût fade; les Hottentots la trouvent néanmoins fort bonne.

COUANDOU, au Bréſil, eſt le coendou. *Voyez* ce mot.

COUDOUS, nom formé de celui de *coëſdoës*, que donnent les Hottentots au condoma, & ſous lequel cet animal avoit d'abord été déſigné avant qu'il ne fût bien connu. *Voyez* Condoma.

COUGUAR, (le) eſt un animal carnaſſier qui ſe trouve dans les mêmes contrées de l'Amérique méridionale, que le *jagnar*, mais qui a la taille moins étoffée, plus longue, plus levretée & plus haute ſur ſes jambes; le *couguar* a la tête petite, la queue longue, le poil court & de couleur preſqu'uniforme, d'un roux vif, mêlé de quelques teintes noirâtres, ſur-tout au-deſſus du dos; il a le menton blanchâtre ainſi que la gorge & toutes les parties inférieures du corps. Quoique plus foible, il eſt auſſi féroce, & plus cruel que le jaguar. Il paroît être encore plus acharné ſur ſa proie; il la dévore ſans la dépecer; dès qu'il l'a ſaiſie, il l'entame, la ſuce, la mange de ſuite & ne la quitte pas qu'il ne ſoit pleinement raſſaſié.

Ces animaux ſont communs à la Guiane. Autrefois on les a vus arriver à la nage & en nombre dans l'iſle de Cayenne pour attaquer & dévaſter les troupeaux; mais peu-à-peu on les a chaſſés, détruits & relégués loin des habitations. Il y a grande apparence que l'*ocorome* du pays des Moxes, & l'animal du pays des Iroquois, auquel on a donné très-improprement le nom de *tigre*, ne ſont autre choſe que le *couguar*, & ce dernier paroît devoir ſe rapporter à l'eſpèce du *couguar de Penſilvanie*, dont nous parlerons tout-à-l'heure.

Le *couguar*, par la légéreté de ſon corps & la plus grande longueur de ſes jambes, doit mieux

Digitized by Google

courir que le *jaguar*, & grimper auſſi plus aiſément ſur les arbres. Tous deux ſont également pareſſeux & poltrons dès qu'ils ſont raſſaſiés ; ils n'attaquent preſque jamais les hommes, à moins qu'ils ne les trouvent endormis. Lorſqu'on veut paſſer la nuit ou s'arrêter dans les bois, il ſuffit d'allumer du feu pour les empêcher d'approcher. Ils ſe plaiſent à l'ombre dans les grandes forêts, s'y cachent dans un fort ou ſur un arbre touffu, d'où ils s'élancent ſur les animaux qui paſſent. Quelques Auteurs prétendent que leur chair eſt bonne à manger ; mais ce qu'il y a probablement de mieux dans ces animaux, c'eſt la peau qu'on emploie à faire des houſſes de cheval.

Le *couguar* eſt le *tigris fulvus* de Barrère (fr. éq.) ; *felis ex flavo rufeſcens.... tigre rouge* de Briſſon.

COUGUAR de Penſilvanie, autre eſpèce de *couguar*, qui ſe trouve dans les parties tempérées de l'Amérique ſeptentrionale, ſur-tout dans les montagnes de la Caroline, de la Georgie, de la Penſilvanie, &c. Il eſt plus bas de jambes que le *couguar* de Cayenne, beaucoup plus long de corps, la queue auſſi de trois ou quatre pouces plus longue : au reſte, ils ſe reſſemblent parfaitement par la couleur du poil, par la forme de la tête & par celle des oreilles.

COUGUAR-NOIR, ou *tigre noir* de Cayenne. *Voyez* JAGUARÈTE.

COURE, v. a. en termes de chaſſe, ſe dit pour courir, *coure le cerf* ; les chaſſeurs diſent auſſi, *beau coure*, pour un beau pays de chaſſe, agréable & facile pour les chaſſeurs & pour les chiens.

COYAMETL, chez les Mexicains, *pécari*. *Voyez* PÉCARI.

COYOPOLLIN, à la Nouvelle-Eſpagne, *cayopollin*. *Voyez* ce mot.

COZTIOCOTEQUALLIN, à la Nouvelle-Eſpagne. *Voyez* COQUALLIN.

CRABIER (chien), ou *chien-crabe*, eſt un animal de la Guiane, ainſi nommé parce qu'il ſe nourrit principalement de crabes. Il eſt fort bas de jambes, ce qui lui donne de loin quelque reſſemblance avec un chien baſſet ; il a auſſi la tête peu différente de celle du chien ; ſa longueur n'eſt que de quatre pouces, depuis le bout du nez juſqu'à l'occiput ; l'œil n'eſt pas grand ; le bord des paupières eſt noir, & au-deſſus de l'œil, à côté de la joue, vers l'oreille, & autour de la gueule, ſe trouvent de longs poils noirs ; la mâchoire ſupérieure eſt armée, de chaque côté, d'une dent canine, crochue & qui avance ſur la mâchoire inférieure ; l'oreille, qui eſt de couleur brune, paroît tomber un peu ſur elle-même ; elle eſt nue, large & ronde à ſon extrémité : le poil du corps eſt laineux & parſemé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant ſur les cuiſſes & vers l'épine du dos, qui eſt toute couverte de ces longs poils, ce qui forme à cet animal une eſpèce de crinière, depuis le milieu du dos juſqu'au commencement de la queue ; ces poils ont trois pouces de longueur ; ils ſont d'un blanc ſale à leur origine, juſqu'au milieu, & enſuite d'un brun minime juſqu'à l'extrêmité ; le poil des côtés eſt d'un blanc jaune, ainſi que ſous le ventre ; mais il tire plus ſur le fauve vers les épaules, les cuiſſes, le cou, la poitrine & la tête, où cette teinte de fauve eſt mêlangée de brun dans quelques endroits ; les côtés du cou ſont fauves ; les jambes & les pieds ſont d'un brun noirâtre ; il y a cinq doigts à chaque pied : ces doigts ſont un peu pliés comme ceux des rats ; le pouce des pieds de derrière eſt gros, large & écarté comme dans les ſinges ; l'ongle en eſt plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts ſont crochus & excèdent le bout des doigts ; le pouce du pied de devant eſt droit, & n'eſt point écarté de l'autre doigt ; la queue eſt griſâtre, écailleuſe, ſans poil & très-menue à ſon extrêmité.

Cet animal eſt fort commun à Cayenne ; il habite toujours les palétuviers & autres endroits marécageux : il eſt fort leſte pour grimper ſur les arbres, ſur leſquels il ſe tient plus ſouvent qu'à terre, ſur-tout pendant le jour. Il a de bonnes dents & ſe défend contre les chiens ; les crabes ſont ſa principale nourriture & lui profitent, car il eſt toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec ſa pate, il y introduit ſa queue, dont il ſe ſert comme d'un crochet ; le crabe, qui lui ſerre la queue, le fait crier, & ce cri reſſemble aſſez à celui d'un homme, & s'entend de fort loin ; mais ſa voix ordinaire eſt une eſpèce de grognement ſemblable à celui des petits cochons. Il produit quatre ou cinq petits, & les dépoſe dans de vieux arbres : les naturels du pays en mangent la chair, qui a quelque rapport à celle du lièvre. Au reſte, ces animaux ſe familiariſent aiſément, & on les nourrit à la maiſon avec toutes ſortes d'alimens. Nous conjecturons que le *téchichi* de Fernandez eſt le même animal que le *chien-crabe*.

CRABIER (RATON), autre animal qui ſe trouve également à la Guianne, & auquel on a auſſi donné le nom de *chien-crabier*, mais mal-à-propos ; parce qu'il n'a d'autre rapport avec le précédent que de ſe nourrir de crabes comme lui. Il tient beaucoup plutôt du *raton* pour la grandeur, la forme & les proportions de la tête, du corps & de la queue : il a près de deux pieds de longueur, & ſa couleur eſt d'un fauve mêlé de noir & de gris ; le noir domine ſur la tête, le cou & le dos ; mais le fauve eſt ſans mélange ſur les côtés du cou & du corps ; le bout du nez & les naſeaux ſont noirs ; une bande d'un brun noirâtre environne les yeux & s'étend preſque juſqu'aux oreilles ; elle paſſe ſur le muſeau, ſe prolonge & s'unit au noir du ſommet de la tête ; le dedans des oreilles eſt garni d'un poil blanchâtre, & une bande de cette même couleur

Digitized by Google

règne au-dessus des yeux ; il y a une tache blanche au milieu du front ; les joues, les mâchoires, le dessous du cou, de la poitrine & du ventre, sont d'un blanc jaunâtre : les pieds & les jambes sont d'un brun noirâtre ; celles de devant sont couvertes d'un poil court ; les doigts sont longs & bien séparés les uns des autres ; la queue est environnée de six anneaux noirs : dont les intervalles sont d'un fauve grisâtre. Elle est plus courte & beaucoup plus mince que celle du vrai *raton*.

CROCOTTE. Les Grecs donnoient ce nom au métis né de l'accouplement d'une chienne & d'un loup. *Voyez* la fin de l'art. du CHIEN.

CROCUTA. Chez les anciens, ce mot désigne *l'hyæne*. *Voyez* HYÈNE.

CROQUENOIX, nom donné au muscardin, espèce de petit loir. *Voyez* MUSCARDIN.

CUETLACHTLI, de Fernandez. *Voyez* LOUP DU MEXIQUE.

CUGUACU-APARA, CUGUACU-ÉTÉ, au Bréfil, *chevreuils*. *Voyez* la fin de l'article CHEVREUIL.

CUGUACU-ARA, au Bréfil, tigre rouge à Cayenne ; *couguar*. *Voyez* COUGUAR.

CURÉE, f. t. *Faire curée* aux chiens, c'est à la chasse, leur livrer les entrailles ou telle autre partie de l'animal que l'on a pris, à dévorer.

CUSOS, autrement *cuscus*, & aux Indes orientales *coëscoës* ; animal que nous ne connoissons que par cette notice du voyageur Christophe Barchewitz.

« Dans l'isle de Lethy, il y a des *cuscus* ou *cusos*, dont la chair a à-peu-près le goût de celle du lapin. Le *cuscus* ressemble beaucoup, pour la couleur, à une marmotte ; ses yeux sont petits, ronds & brillans ; ses pattes courtes, & sa queue, qui est longue, est sans poil. Cet animal saute d'un arbre à un autre comme un écureuil, & alors il fait de sa queue un crochet avec lequel il se tient aux branches, pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur désagréable qui approche de celle du renard. Il a une poche sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, qui entrent & sortent par-dessous la queue. Les vieux sautent d'un arbre à l'autre, en portant leurs petits dans cette poche ».

A ces traits, s'ils sont exacts, & ne sont pas empruntés, on doit croire qu'il existe dans les grandes Indes un animal du genre des *sarigues* ou *philandres* de l'Amérique ; mais il n'y a nulle apparence qu'ils soient de la même espèce ; & la grande loi qui a séparé les productions des contrées méridionales des deux mondes, est trop générale & trop constante pour qu'on puisse la croire rompue par une aussi petite exception. *Voyez* l'article *quadrupèdes* sur la séparation établie entre les espèces de l'ancien monde & de la partie méridionale du nouveau.

CYNOCÉPHALE, nom générique donné par les Grecs aux singes qui ont le museau alongé comme celui du chien. *Voyez* SINGES.

CZIGITAI, (le) est un animal qui n'est connu que depuis fort peu de temps, & qui forme une espèce moyenne entre l'âne & le cheval. Les premiers zoologistes qui en ont parlé, l'ont désigné sous le nom composé de *mulet fécond de Daourie*. Il est en effet de la grandeur d'un mulet de moyenne taille. Sa tête est un peu lourde, ses oreilles sont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets ; le poitrail est large, la crinière courte & hérissée, & la queue est entièrement semblable à celle de l'âne, les sabots des pieds sont assez petits. Le *czigitai* a les jambes moins charnues que le cheval, & l'encolure encore plus légère & plus leste ; les pieds & la partie inférieure des jambes minces & bien faits, l'épine du dos droite & marquée comme celle de l'âne. La couleur dominante dans ces animaux est le brun jaunâtre ; la tête, depuis les yeux jusqu'au musle, est d'un fauve jaunâtre ; l'intérieur des jambes est de cette même couleur ; la crinière & la queue sont presque noires, & il y a, le long du dos, une bande de brun noirâtre qui s'élargit sur le train de derrière, & se rétrécit vers la queue. En hiver, leur poil devient fort long & ondoyé ; mais en été, il est ras & poli.

Ces animaux portent la tête haute, & présentent en courant le nez au vent. Leur viteſſe surpasse de beaucoup celles des meilleurs coursiers parmi les chevaux. Ils vont par troupes de vingt, trente, & même cent. Chaque troupe a son chef, comme parmi les chevaux sauvages. Si le *czigitai* chef découvre ou sent de loin quelques chasseurs, il quitte sa troupe, va seul reconnoître le danger, & dès qu'il en est assuré, il donne le signal de la fuite, & s'enfuit en effet suivi de tous les autres : mais si malheureusement ce chef est tué, la troupe n'étant plus conduite, se disperse, & les chasseurs sont sûrs d'en tuer bon nombre.

Les *czigitais* se trouvent principalement dans les déserts des Mongoux & dans le grand désert *Gobi* ou *Gobée*. Les Tunguses & d'autres nations voisines de ce désert regardent leur chair comme une viande exquise. Ce seroit sans doute une conquête précieuse que celle d'une espèce qui paroît intermédiaire entre le cheval & l'âne, & qui peut-être réuniroit en partie les qualités utiles ou brillantes de ces deux domestiques de l'homme. On dit que les *czigitais* sont indomptables ; on parleroit plus exactement, en disant que jusqu'ici ils sont indomptés : en effet, des peuples qui, comme les Tartares, laissent les chevaux redevenir sauvages, ne sont pas trop propres à dompter les *czigitais*. Les Russes sont le plus à portée d'essayer de les civiliser, de les priver, & d'obtenir une race domestique de cette grande & belle espèce d'animaux ; l'Europe attend d'eux ce présent.

Digitized by Google

DAB

DABACH, nom qui ſe lit dans l'ancienne Encyclopédie, mais qui paroît ne déſigner qu'un animal fabuleux, qu'on dit être *quadrumane*, & auquel on attribue en même-temps *une extrême voracité, qui lui fait déterrer les cadavres pour les dévorer.* Or la nature n'a donné à aucun quadrumane cet inſtinct de cruauté, non plus que les organes propres à le ſatisfaire; cette confuſion vient ſans doute de celle des noms arabes *dabuh* & *dubeah* ou *dubbah*, dont le premier déſigne le babouin & le ſecond l'hyène; &, en réuniſſant les attributs réels du babouin, quant à la conformation, & de l'hyène quant à l'inſtinct, on en aura fait le fabuleux *dabach*; la première origine de cette confuſion de noms & d'objets ſe trouve dans Léon l'Africain.

DABUH eſt, en Barbarie, le nom du babouin. *Voyez* BABOUIN.

DAGUET, jeune cerf portant ſa première *tête* ou ſon premier bois, auquel on donne le nom de *dagues*, & qui lui vient au commencement de la ſeconde année. *Voyez* CERF.

DAIM, (le) eſt moins ſauvage, plus délicat, &, pour-ainſi-dire, plus domeſtique que le cerf auquel il reſſemble à beaucoup d'égards, mais dans l'eſpèce duquel cependant il ne faut pas le confondre. En effet, le cerf & le *daim* ſemblent ſe fuir, & loin de ſe mêler, n'habitent que rarement enſemble dans le même pays. Le bois du *daim* eſt plus applati, plus étendu en largeur & à proportion plus garni d'andouillers que celui du cerf; il eſt auſſi plus courbé en dedans, & il ſe termine par une large & longue empaumure; quelquefois même, lorſque leur tête eſt forte & bien nourrie, les plus grands andouillers ſe terminent par une petite empaumure. Le *daim* commun a la queue plus longue que le cerf & le pelage plus clair.

La *tête* du *daim* mue comme celle du cerf; mais elle tombe plus tard, & il eſt à-peu-près le même temps à la refaire: auſſi le rut du *daim* arrive-t-il quinze jours ou trois ſemaines après celui du cerf. Les *daims raient* alors aſſez fréquemment, mais d'une voix baſſe & comme entrecoupée; ils ne s'épuiſent pas autant que le cerf, & ne s'écartent pas du pays pour aller chercher des femelles; cependant ils ſe les diſputent par des combats à outrance.

Les *daims* ont l'inſtinct ſocial; ils ſe mettent en *hardes* (troupes), & reſtent preſque toujours les uns avec les autres. Dans les parcs, lorſqu'il ſe trouvent en grand nombre, ils forment ordinairement deux troupes ſéparées, qui deviennent

DAI

bientôt ennemies, parce qu'ils veulent également occuper le même endroit du parc. Chacune de ces troupes a ſon chef qui marche le premier, & c'eſt le plus fort & le plus âgé; les autres ſuivent, & tous ſe diſpoſent à combattre pour chaſſer l'autre troupe du bon pays. On remarque une eſpèce d'ordre dans ces attaques; ils ſe battent avec courage, ſe ſoutiennent les uns les autres, & ne ſe croient pas vaincus par un ſeul échec; car le combat ſe renouvelle tous les jours juſqu'à ce que les plus forts chaſſent les plus foibles & les relèguent dans le mauvais pays.

Les *daims* aiment les pays élevés & entrecoupés de petites collines; lorſqu'on les chaſſe, ils ne s'éloignent pas comme le cerf; ils ne font que tourner, & cherchent ſeulement à ſe dérober aux chiens par la ruſe & en leur donnant le change. Cependant, lorſque le *daim* eſt preſque épuiſé, il ſe jette à l'eau comme le cerf, mais il ne ſe haſarde pas à la traverſer dans une auſſi grande étendue; ainſi la chaſſe du *daim* & celle du cerf n'ont entr'elles aucune différence eſſentielle. Les *connoiſſances* du premier ſont en plus petit les mêmes que celles du ſecond; les mêmes ruſes leur ſont communes, ſeulement elles ſont plus répétées par le *daim*, parce qu'il eſt moins entreprenant, & qu'il ne ſe *forlonge* pas tant que le cerf. Au reſte, les chiens préfèrent la chaſſe du *daim* à celle de tous les autres animaux, & lorſqu'ils en ont une fois mangé, ils ont beaucoup de peine à *garder le change* ſur le cerf ou ſur le chevreuil.

Le *daim* s'apprivoiſe très-aiſément; il mange de beaucoup de choſes que le cerf refuſe, auſſi conſerve-t-il mieux ſa venaiſon; le rut ni la longueur & la rigueur des hivers ne paroiſſent pas l'amaigrir ni l'altérer; il eſt preſque dans le même état pendant toute l'année; il broute de plus près que le cerf, & c'eſt ce qui fait que le bois coupé par la dent du *daim* repouſſe plus difficilement que celui qui ne l'a été que par le cerf. Les *daims* recherchent les femelles dès la ſeconde année de leur vie; ils ne s'attachent pas à la même, mais ils en changent. La daine porte huit mois & quelques jours comme la biche; elle produit de même ordinairement un faon, quelquefois deux, & très-rarement trois. Ils ſont en état d'engendrer depuis l'âge de deux ans juſqu'à quinze ou ſeize. La durée de leur vie eſt beaucoup plus courte que dans les cerfs, puiſqu'elle n'eſt que d'environ vingt ans; auſſi leur accroiſſement eſt-il beaucoup plus prompt.

Ces animaux ſe trouvent dans tous les climats

Digitized by Google

tempérés des deux mondes. L'Angleterre eſt le pays de l'Europe où il y en a le plus, & on y fait quelque cas de cette venaiſon. L'eſpèce du *daim* eſt ſujette à un très-grand nombre de variétés. Outre les *daims* communs & les *daims* blancs, l'on en connoît encore pluſieurs autres; les *daims* d'Eſpagne, par exemple, qui ſont preſque auſſi grands que des cerfs, mais qui ont le cou moins gros & la couleur plus obſcure, avec la queue noirâtre, non blanche par-deſſous, & plus longue que celle des *daims* communs; les *daims* de Virginie, qui ſont preſque auſſi grands que ceux d'Eſpagne, & qui ſont remarquables par la grandeur du membre génital & par la groſſeur des teſticules; d'autres qui ont le front comprimé, applati entre les yeux, les oreilles & la queue plus longues que le *daim* commun, & qui ſont marqués d'une tache blanche ſur les ongles de derrière; d'autres qui ſont tachés ou rayés de blanc, de noir & de fauve clair; & d'autres enfin qui ſont entièrement noirs.

Le *daim*, en latin *dama*, eſt l'*euryceros* d'Oppien; le *platyceros* de Pline; *dama vulgaris* d'Aldrovande; *cervus platyceros* de Ray; *dama cervus* de Klein.

DAINE, la femelle du daim. L'uſage ſemble s'être établi de prononcer *dine*; néanmoins cet uſage eſt vicieux, & ſuivant l'analogie, le nom de la femelle du daim doit s'écrire & ſe prononcer *daine*. *Voyez* DAIM.

DAMA, de quelques anciens, paroît être le même animal que le nanguer, eſpèce de gazelle. *Voyez* NANGUER.

DAMAN-ISRAEL, (le) qui veut dire *agneau d'Iſraël*, & que les Arabes croient être en effet l'eſpèce d'animal avec lequel les Iſraélites firent leur pâque, eſt commun aux environs du Mont-Liban, dans les montagnes de l'Arabie & de l'Abyſſinie. Il eſt de la grandeur & preſque de la forme d'un lapin: il a de même les jambes de devant un peu plus courtes que celles de derrière; les oreilles ſont petites & courtes, couvertes de poil en dedans comme en dehors, tout le deſſous du corps eſt blanc, & le deſſus à-peu-près de la couleur de nos lapins ſauvages; il lui ſort ſur le dos & ſur tout le deſſus du corps, de longs poils iſolés & d'un noir fort luiſant. Il n'a point de queue, & il a à chaque patte trois doigts d'une forme ronde, d'une chair molle & ſans ongles. Par ces derniers caractères, il paroît approcher du loris. Les *damans-Iſraël* vivent dans les cavernes des rochers.

DAMAN DU CAP. On trouve au cap de Bonne-Eſpérance une autre eſpèce de *daman* qui diffère de celui-ci par plus de rondeur dans la taille, & auſſi parce qu'il n'a pas autant de poils ſaillans ni auſſi longs que ceux du *daman-Iſraël*; il a de plus un grand ongle courbe & creuſé en goutière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui ne ſe trouve pas dans le *daman-Iſraël*, auquel du reſte il reſſemble aux autres égards.

Ce *daman du Cap* eſt le même animal que les Naturaliſtes Hollandois ont indiqué ſous les dénominations de *marmotte du Cap*, & de *klippdaas* ou *blaireau de roches*, quoiqu'il ne ſe creuſe point de trous en terre comme notre marmotte ou notre blaireau. « Ces animaux, dit M. Allamand, ſont très-preſtes dans leurs mouvemens; ils ſautent avec beaucoup d'agilité de haut en bas, & tombent toujours ſur leurs quatre pattes; ils aiment à être ſur des endroits élevés; ils ne dorment point pendant le jour. Quand la nuit arrive, ils ſe retirent dans leur nid, où ils ſe fourrent au milieu du foin, dont ils ſe couvrent tout le corps. On dit qu'au Cap ils ont leur nid dans les fentes des rochers, où ils ſe font un lit de mouſſe & de feuilles d'épines qui leur ſervent auſſi de nourriture, de même que les autres feuilles qui ſont peu charnues ».

« La tête de cet animal, continue M. Allamand, eſt petite à proportion de ſon corps; ſes yeux n'ont guère que la moitié de la grandeur de ceux du lapin; ſa mâchoire inférieure eſt un peu plus courte que celle de deſſus; quand il mâche, cette mâchoire ſe meut comme celle des animaux ruminans, quoiqu'il n'appartienne point à cette claſſe. Ses oreilles ſont rondes & peu élevées; elles ſont bordées de poils très-fins, mais qui deviennent plus longs à meſure qu'ils approchent de ceux de la tête; ſon cou eſt plus haut que large; & il en eſt de même de tout le corps; ſes pieds de devant ſont ſans poil en deſſous & partagés en lobes; en deſſus, ils ſont couverts de poil juſqu'à la racine des ongles. »

« Les pieds n'ont que trois doigts, dont deux ſont toujours appliqués contre terre; mais le troiſième ou l'intérieur eſt plus court & ſéparé des deux autres: quelque mouvement que l'animal faſſe, il le tient toujours élevé; ce doigt eſt armé d'un ongle qui forme une gouttière dont les bords ſont fort minces; ils ſe rapprochent à leur origine, & s'éloignent en avançant au devant, puis ils ſe recourbent en deſſous, & ils ſe réuniſſent en ſe terminant en une petite pointe qui s'étend dans la cavité de la gouttière, preſque juſqu'à ſon milieu. Ces ongles ſont ſitués de façon que la cavité de celui du pied droit eſt en partie tournée vers celle du pied gauche, & en partie vers le bas; ils ſont placés au bout du doigt que l'animal tient toujours élevé, & ne touchent jamais le ſol ſur lequel il marche. L'animal s'en ſert pour ſe gratter le corps, & ſe délivrer des inſectes ou des ordures qui ſe trouvent ſur lui; on voit ſur le corps quelques poils noirs parſemés un peu plus longs que les autres. Sa longueur, depuis le muſeau juſqu'à l'anus eſt d'environ un pied.... Les femelles de ces animaux n'ont que quatre mamelles, deux de chaque côté. »

« Les Hottentots eſtiment beaucoup une ſorte de remède que les Hollandois nomment *piſſat de*

Digitized by Google

blaireau ; c'eſt une ſubſtance noirâtre sèche, & d'aſſez mauvaiſe odeur, qu'on trouve dans les fentes des rochers & dans des cavernes. On prétend que c'eſt à l'urine de ces bêtes qu'elle doit ſon origine ; ces animaux, dit-on, ont la coutume de piſſer toujours dans le même endroit, & leur urine dépoſe cette ſubſtance, qui, ſéchée avec le temps, prend de la conſiſtance ».

DANOIS, (grand) grande & belle race de chiens, qui ſemble réunir la légéreté du lévrier à la force du dogue. *Voyez* l'article CHIEN.

DANOIS. (petit) *Voyez* l'article du CHIEN.

DANT ou DANTA, nom du tapir au Bréſil. *Voyez* TAPIR.

DAUPHIN (le) eſt un cétacé moins grand que l'*ourque* & plus grand que le *marſouin ;* tous trois forment le grouppe des petits cétacés, qui, pour toutes les dimenſions, ſont infiniment au-deſſous des baleines & des cachalots.

Le *dauphin* a communément neuf ou dix pieds de longueur, & deux d'épaiſſeur à l'endroit le plus gros du corps ; ſa queue eſt à-peu-près de la même largeur ; il a deux nageoires ou palmes latérales, longues d'environ ſeize pouces, & larges de dix, & une autre d'un pied & demi de hauteur, élevée en manière de gouvernail ſur le milieu du dos. La forme du corps eſt ronde, oblongue, renflée à la partie antérieure, & ſe terminant en pointe ; la peau qui le recouvre eſt très-liſſe, blanche ſous le ventre, noire ſur le dos. Le muſeau eſt cylindrique, très-alongé en manière de bec, d'où vient le ſurnom de *bec d'oie*, que l'on a donné au *dauphin.* Ce long bec ou muſeau eſt profondément fendu, & les deux mâchoires ſont garnies ſur plus d'un pied de longueur, de petites dents pointues, rangées en peigne, & dont l'atteinte paſſe pour être vénimeuſe.

Sur la tête paroît l'évent ou l'ouverture de la trachée par laquelle il aſpire l'air & rejette l'eau. Les yeux ſont aſſez grands, & beaucoup plus, à proportion du corps, que dans les plus grands cétacés.

L'anatomie du *dauphin*, un peu mieux connue que celle des baleines & cachalots, nous fournit la preuve de ce que nous avons avancé, que la charpente oſſeuſe des cétacés offroit tout le trait de celle des animaux terreſtres. Belon la compare avec celle de l'homme, prenant pour type de toutes les eſpèces terreſtres le ſquelète humain, comme le plus parfait. Mais laiſſons parler notre vieux Naturaliſte dans ſon langage. « Le ſquelette du *daulphin*, ôté qu'on n'y trouve point les oſſemens des jambes, eſt ſemblable à celui de l'homme, & y peut-on diſcerner vingt-quatre groſſes vertèbres, dont celles qui deſcendent juſques bien près du pertuis de l'excrément, ſont percées pour la moëlle de l'épine du dos ; mais les autres vertèbres qui deſcendent juſqu'à l'extrêmité de la queue, ſont ſeulement comme petites rouelles rondes, attachées les unes aux autres ſans être percées ».

« Auſſi la queue eſt non-ſeulement compoſée d'une matière nerveuſe ſans autres oſſemens : mais les aelles ou bras des deux coſtés du *daulphin*, encore qu'ils ſoient courts, ſi eſt-ce qu'ils ont tous les mêmes oſſemens de l'homme.... J'ai dit par ci-devant combien il a de coſtes ; j'adjouterai qu'il a les os du ſternon plus approchans de l'humain que les animaux à quatre pieds. Au ſurplus, il a les omoplates, auſſi a les clavicules qui ſe peuvent bien recognoiſtre d'avec les autres oſſemens. »

« L'os du coude y eſt trouvé ſeul, comme en nous, & en après le *radius* & *ulna* conjoints enſemble, dont l'un eſt plus grand, & l'autre plus petit, tout ainſi comme il eſt à hommes. Il a auſſi une main eslargie en cinq doigts, & eſquels doigts on trouve les articulations : & commençant au poulce, l'on y trouve deux os ; au ſecond d'après, trois ; au maiſtre doigt, qui eſt le plus long, y en a quatre, & à l'autre d'après, trois, & au petit, un. Semblablement on lui trouve les os des poignets *in carpo*, au dedans de la main. » *Etr. poiſſ. fol.* 45 & 46.

Le *dauphin* paroît être le plus vif, le plus léger & le plus intelligent des cétacés ; il nage & s'élance dans l'eau avec une telle vîteſſe, qu'il devance les navires à la voile ; il eſt, dit Pline, plus vîte qu'un oiſeau, plus rapide qu'un trait : *ocyor volucre*, *ocyor telo* ; & ſuivant la remarque du même Naturaliſtes, aucun poiſſon ne pourroit échapper à ſa pourſuite, ni éviter de devenir ſa proie, ſi l'ouverture de ſa bouche n'étoit coupée de manière qu'il eſt obligé de ſe renverſer ſur le flanc pour ſaiſir, ce qui laiſſe au poiſſon un inſtant pour échapper. Cependant les nageoires du *dauphin* ſont aſſez petites, & la rapidité de ſes mouvemens tient plus à l'élancement & à la force muſculaire de ſon corps qu'à l'impulſion de ſes rames.

Les *dauphins* vont ordinairement en troupes, & livrent de fréquens combats aux bonites, aux albicores, &c. Dans ces attaques, ils s'élancent & bondiſſent à la ſurface de la mer ; lorqu'on les voit s'y jouer en temps calme, on craint une tempête prochaine, quoique Belon penſe que cet augure n'eſt rien moins que certain.

Il paroît que les *dauphins* ſe rencontrent dans toutes les mers du monde, dans la Méditerranée comme dans l'Océan, & même juſqu'au fond du Pont-Euxin. Belon apprit des Grecs de la Propontide, que les *dauphins* ont des migrations réglées, venant de la Méditerranée dans l'Helleſpont, & après avoir pénétré dans l'Euxin, repaſſant en troupes pour retourner dans la Méditerranée.

On pêche les *dauphins* en les harponnant comme les autres cétacés ; néanmoins, dans les mers de Grèce, ils conſervent une franchiſe fondée apparemment ſur la tradition des hiſtoires que contoit l'ancienne Grèce de leur amitié pour les

Digitized by Google

hommes, & du ſervice qu'ils avoient rendus à pluſieurs en les ſauvant du naufrage. « Il n'eſt aucun des pêcheurs Turcs, Grecs, Eſclavons, Albanois, dit Belon, qui ſe mette jamais en effort de faire mal à un *daulphin*; & quand aucuns d'entre eux en ont pris un dedans les rets, ils en prennent bon augure; & encore que le *daulphin* eût fait dommage aux rets, ils ont grand peur de lui faire mal, & le remettent en la mer avec paroles de ſainteté, en diſant des prières, & eſtimans que cela leur pourra profiter en autre temps.... & n'y a celui d'entre eux qui n'ait opinion, que quand ils ſeroient en une extrêmité à la mercy de la mer, les *daulphins* qu'il auroit autrefois délivrés de la captivité, en récompenſe lui ſauveroient la vie ». *Etr. poiſſ. page 7. verſo.*

Sans diſcuter ni rapporter ici toutes les hiſtoires ou fables de l'antiquité ſur l'affection des *dauphins* pour l'homme, nous ferons ſeulement obſerver que ce cétacé paroît être le plus ſocial, comme le plus vif & le plus animé de tous; leur habitude de voyager enſemble, leurs jeux à la ſurface de la mer, leur inſtinct de s'approcher des vaiſſeaux lorſque les mariniers les ſifflent, artifice dont, ſuivant Belon, l'on ſe ſert pour les attirer & les prendre; tout cela a pu donner lieu aux narrations fabuleuſes de l'antiquité, ſi pourtant ces narrations ſont entièrement fabuleuſes.

Le *dauphin* peut vivre plus long-temps dans l'air ſans eau, que ſans air dans l'eau, où il ſeroit ſuffoqué, s'il ne pouvoit venir de temps en temps reſpirer à la ſurface. Geſner en a vu un qui vêquit trois jours hors de l'eau. On raconte que lorſqu'ils ſont pris, ils répandent des larmes & font entendre quelques ſons plaintifs. On prétend auſſi, que flottant & dormant à la ſurface de la mer, on les entend ronfler.

Ils s'accouplent en ſe tenant embraſſés; la femelle ne porte ordinairement qu'un fœtus, & rarement deux; ſon terme eſt à ſix mois; elle allaite ſon petit, & le porte tant qu'il ne peut nager: il paroît qu'il prend tout ſon accroiſſement en dix années. (*anc. Encyclop.*)

Le *dauphin* a, comme tous les cétacés, un lard ou graiſſe qui lui recouvre tout le corps; d'où vient que quelques-uns l'ont appelé *porc de mer*, nom qui néanmoins appartient proprement au marſouin. Sa chair eſt noirâtre, & ne paſſe pas pour être bien bonne à manger.

Le *dauphin*, dont le nom eſt formé dans la plupart des langues du grec *delphin*, eſt la *balæna minor utrâque maxillâ dentatâ, dorſo pinnato, delphinus vulgò dicta*, D'ANDERSON.

DÉBUCHÉ, (*terme de chaſſe*) c'eſt le ton que ſonne le cor lorſque le cerf ſort de l'enceinte où il a été détourné, & ſe lance en courſe.

DEEB, en Barbarie, chacal. *Voyez* CHACAL.

DÉFAUT, (*terme de chaſſe*). Les chiens tombent en *défaut*, lorſque perdant la voie de la bête qu'ils pourſuivoient, ils ceſſent tout à coup de chaſſer.

DÉFENSES du ſanglier, ſont les deux groſſes & longues dents dont ſa mâchoire inférieure eſt armée. *Voyez* SANGLIER.

Les *défenſes* de l'éléphant qui fourniſſent l'ivoire ſont, au contraire, implantées dans la mâchoire ſupérieure. *Voyez* ELÉPHANT.

DESMAN, (le) appellé par quelques-uns *rat muſqué de Moſcovie*, a la queue longue & plate, comme l'ondrata ou rat muſqué de Canada; mais il a les pieds de derrière réunis par une membrane, les yeux extrêmement petits & le muſeau prolongé comme la muſaraigne; au lieu que l'ondrata a les doigts des pieds tous ſéparés les uns des autres, les yeux très-apparens & le muſeau fort court. Du reſte, le *deſman* donne du parfum comme l'ondrata, & ce ſont même les ſeuls animaux des pays ſeptentrionaux qui en donnent. Le *deſman* ſe trouve en Lapponie & en Moſcovie.

Le *deſman* eſt le *mus aquaticus* de Cluſius & des autres zoologiſtes après lui; le *caſtor caudâ verticaliter planâ...., rat muſqué* de Briſſon.

DIABLE DE JAVA, pangolin; lézard écailleux. *Voyez* PANGOLIN.

DIX-CORS, expreſſion propre à la venerie, & relative à l'âge du cerf. *Cerf dix-cors, dix-cors jeunement. Voyez* l'article CERF.

DOGUE, eſpèce de grand chien de forte race & de taille haute & épaiſſe. *Voyez* l'article du CHIEN.

DOGUIN, petit dogue. *Voyez* ce mot & l'article du CHIEN.

DORCAS d'Œlien, eſt la gazelle commune. *Voyez* GAZELLE.

DORCAS, d'Ariſtote, eſt le chevreuil. *Voyez* ce mot.

DOUC, (le) eſpèce de ſinge de la famille des guenons, & le ſeul de cette famille qui n'ait point de calloſités ſur les feſſes, mais qui les ait couvertes de poil comme les ſapajous; à cet égard & par la longueur de ſa queue, le *douc* paroît faire la nuance entre les orang-outangs & les guenons. Il a la queue moins longue que la tête & le corps pris enſemble, la face plate, rouge & couverte d'un duvet roux, les oreilles nues & de même couleur que la face, les lèvres brunes, auſſi bien que les orbites des yeux; le poil de couleurs très-vives & très-variées. On y diſtingue un bandeau & un collier d'un brun pourpre & une eſpèce de barbe jaunâtre: il y a du blanc ſur le front, la tête & les bras; du noir au-deſſus du front & à la partie ſupérieure des bras; les parties du deſſous du corps ſont d'un gris cendré & d'un jaune blanchâtre. La queue eſt blanche; il marche auſſi ſouvent ſur deux pieds que ſur quatre, & lorſqu'il eſt debout, il a trois pieds & demi ou quatre pieds de hauteur, & par cette grande taille, il approche des babouins. Il ſe trouve aux Indes & à Madagaſcar, où on l'appelle *ſifac*.

Les

Les voyageurs assurent que les grands singes des parties méridionales de l'Asie produisent des *bézoards* qu'on trouve dans leur estomac, & dont la qualité est estimée supérieure à celle des bézoards des chèvres & des gazelles. Ces grands singes des parties méridionales des Indes, sont l'*ouanderou* & le *douc*. Nous croyons donc que c'est à ces deux espèces qu'on doit rapporter la production de ces bézoards de singes; de plus, il nous semble reconnoître le *douc* dans le singe *oncas* de l'ancienne *Encyclopédie*, & cela au double caractère du bandeau & du collier, & de la production du bézoard : mais c'est une idée très-fausse que celle de ceux qui, comme on lit au même endroit, s'imaginent *que le bézoard ne se forme que quand l'animal est blessé, & qu'en conséquence, les chasseurs se gardent bien de les tuer d'abord tout-à-fait.* On peut voir à l'article *bézoard*, qu'elle est la nature de cette production, d'où l'on jugera combien l'idée dont nous parlons est peu fondée.

Le *douc* est le *cercopithecus cireneus..... grand singe de la Cochinchine*, de Brisson.

DRIL, par les Anglois qui fréquentent les côtes de Guinée, grand orang-outang, homme des bois. *Voyez* ORANG-OUTANG.

DROMADAIRE. *Voyez* CHAMEAU.

DSHEREN, en Tartarie, grosse gazelle, qui paroit être le Tzeiran. *Voyez* TZEIRAN & GAZELLES.

DUBEAH, en Barbarie, hyène. *Voyez* HYÈNE.

DUGON (le) est un grand amphibie de la mer d'Afrique & des Indes orientales, dont la tête est à peu près conformée, ou plutôt déformée comme celle du morse, par la profondeur des alvéoles, d'où naissent à la mâchoire supérieure deux dents longues d'un demi-pied; ces dents sont plutôt de grandes incisives que des défenses : elles ne s'étendent pas directement hors de la gueule dans le *dugon*, comme dans le morse : elles sont aussi beaucoup plus courtes & plus minces, & sont d'ailleurs situées au-devant de la mâchoire, & tout près l'une de l'autre, comme des dents incisives, au lieu que les défenses du morse laissent entr'elles un intervalle considérable, & ne sont pas situées à la pointe, mais à côté de la mâchoire supérieure.

Les dents mâchelières du *dugon* diffèrent aussi, tant pour le nombre que pour la position & la forme, des dents du morse. Ainsi ces deux animaux sont d'espèce différente. Nous ne pouvons pas assurer si le *dugon* à quatre pieds comme le morse; nous ne le présumons que par analogie, & le peu que nous venons d'en dire est tout ce que les Naturalistes nous ont appris jusqu'ici de cet animal. Il se trouve dans les mers méridionales, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux isles Philippines.

DUGUNG, aux isles Philippines, dugon. *Voyez* ci-dessus.

Digitized by Google

EALE, de Pline. *Voyez* la fin de l'article LICORNE.

ÉCUREUIL (l'), joli petit animal, qui n'eſt qu'à demi-ſauvage, & qui, par ſa gentilleſſe, par ſa docilité, par l'innocence même de ſes mœurs, mériteroit d'être épargné. Il n'eſt ni carnaſſier, ni nuiſible, quoiqu'il ſaiſiſſe quelquefois des oiſeaux: ſa nourriture ordinaire ſont des fruits, des amandes, des noiſettes, de la faine & du gland; il eſt propre, leſte, vif, très-alerte, très-éveillé, très-induſtrieux. Il a les yeux pleins de feu, la phyſionomie fine, le corps nerveux, les membres très-diſpos. Sa jolie figure eſt encore rehauſſée, parée par une belle queue en forme de panache, qu'il relève juſqu'au-deſſus de ſa tête, & ſous laquelle il ſe met à l'ombre; le deſſous de ſon corps eſt garni d'un appareil tout auſſi remarquable, & qui annonce de grandes facultés pour l'exercice de la génération; il ſe tient ordinairement aſſis, preſque debout, & ſe ſert de ſes pieds de devant comme d'une main, pour porter à ſa bouche. Il a les ongles ſi pointus & les mouvemens ſi prompts, qu'il grimpe en un inſtant ſur un hêtre, dont l'écorce eſt fort liſſe. Il approche des oiſeaux par ſa légéreté; il demeure comme eux ſur la cime des arbres, parcourt les forêts en ſautant de l'un à l'autre, y fait ſon nid, cueille les grains, boit la roſée, & ne deſcend à terre que quand les arbres ſont agités par la violence des vents.

On ne le trouve point dans les champs, dans les lieux découverts, dans les pays de plaine; il n'approche jamais des habitations; il ne reſte point dans les taillis, mais dans les bois de hauteur, ſur les vieux arbres des plus hautes futayes. Il craint l'eau, & l'on aſſure que lorſqu'il faut la paſſer, il ſe ſert d'une écorce pour vaiſſeau, & de ſa queue pour voile & pour gouvernail.

Il ne s'engourdit pas, comme le loir, pendant l'hyver; il eſt en tout temps très-éveillé, & pour peu que l'on touche au pied de l'arbre ſur lequel il repoſe, il ſort de ſa petite bauge, fuit ſur un autre arbre, ou ſe cache à l'abri d'une branche. Il ramaſſe des noiſettes pendant l'été, en remplit les trous, les fentes d'un vieux arbre, & a recours en hiver à ſa proviſion; il les cherche auſſi ſous la neige, qu'il détourne en grattant. Il a la voix plus perçante encore que la ſouine; il a de plus un murmure à bouche fermée, un petit grognement de mécontentement, qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite. Trop léger pour marcher, il va par petits ſauts & quelquefois par bonds.

On entend les *écureuils*, pendant les belles nuits d'été, crier en courant ſur les arbres les uns après les autres; ils ſemblent craindre l'ardeur du ſoleil; ils demeurent pendant le jour dans leur domicile, dont ils ſortent le ſoir pour s'exercer, jouer, faire l'amour & manger. Ce domicile eſt propre, chaud & impénétrable à la pluie; c'eſt ordinairement ſur l'enfourchure d'un arbre qu'ils l'établiſſent; ils commencent par tranſporter des buchettes qu'ils entrelaſſent avec de la mouſſe; ils la ſerrent enſuite, ils la foulent, & donnent aſſez de capacité & de ſolidité à leur ouvrage pour être à l'aiſe & en ſûreté avec leurs petits; il n'y a qu'une ouverture vers le haut, étroite, & qui ſuffit à peine pour paſſer; au-deſſus de l'ouverture eſt une eſpèce de couvert en cône, qui met le tout à l'abri, & fait que la pluie s'écoule par les côtés & ne pénétre pas.

Les *écureuils* produiſent ordinairement trois ou quatre petits; ils entrent en amour au printemps, & mettent bas au mois de mai ou au commencement de juin; ils muent au ſortir de l'hiver; le poil nouveau eſt plus roux que celui qui tombe. Ils ſont propres, ſe peignent, ſe poliſſent avec les mains & les dents; ils n'ont aucune mauvaiſe odeur, & leur chair eſt aſſez bonne à manger. Le poil de la queue ſert à faire des pinceaux; mais leur peau ne fait pas une bonne fourrure.

Il y a beaucoup d'eſpèces voiſines de celle de l'*écureuil*, & peu de variétés dans l'eſpèce même; il y en a quelques-uns de cendrés, de tout noir; mais tous les autres ſont roux. Ils varient auſſi pour la grandeur. Ces animaux paroiſſent être originaires des terres du Nord, où ils ſont bien plus nombreux que dans les climats tempérés. On ne les trouve pas dans les pays chauds; mais il y a pluſieurs eſpèces propres à ces climats, & qui ſemblent y remplacer celle de notre *écureuil*. *Voyez* les articles BARBARESQUE, PALMISTE, COQUALLIN.

L'*écureuil* eſt le *ſciurus* des Latins, *ſciurus rufus*, *ſciurus vulgaris* des Naturaliſtes.

ÉCUREUIL GRIS, PETIT-GRIS. *Voyez* ce mot.

ÉCUREUIL DE VIRGINIE. *Voyez* PETIT-GRIS.

ÉCUREUIL DE BARBARIE. *Voyez* BARBARESQUE.

ÉCUREUIL SUISSE. *Voyez* SUISSE.

ÉCUREUIL DES PALMIERS. *Voyez*. PALMISTE.

ÉCUREUIL ORANGÉ. *Voyez* COQUALLIN.

ÉCUREUIL VOLANT. *Voyez* POLATOUCHE.

ÉCUREUIL VOLANT. (grand) *Voyez* TAGUAN.

ÉGAGROPILE. ſ. f. On donne ce nom à certaines pelottes ou boules compoſées de poils, &

Digitized by Google

quelquefois de petits fibres de racines entremêlées & empâtées d'une ſubſtance mucilagineuſe ou tartareuſe durcie, leſquelles ſe trouvent dans les eſtomacs de pluſieurs animaux ruminans qui ſont ſujets à ſe lécher le poil, comme les bœufs, les chèvres, &c.; il ne faut pas confondre ces *égagropiles* ou boules de poil avec les bézoards, quoique la ſubſtance qui empâte l'*égagropile* & qui en liſſe la ſuperficie, paroiſſe être d'une nature approchante de la ſubſtance du bézoard. *Voyez* BÉZOARD.

ÉLAN (l') eſt un animal des pays ſeptentrionaux, aſſez reſſemblant au cerf, mais plus grand, plus fort, plus gros, plus élevé ſur ſes jambes, ayant le cou plus court, les oreilles & le poil plus longs, le bois beaucoup plus large & plus maſſif que le cerf, la queue courte & de longs poils ſous le cou, caractères qui lui ſont communs avec le renne; mais il a la tête plus longue que le renne, & de groſſes lèvres pendantes: ſa couleur n'eſt pas non plus blanchâtre comme celle du renne, mais elle tire également par tout le corps ſur un jaune obſcur mêlé de gris cendré. Il a le poil ſi rude & le cuir ſi dur, que la balle du mouſquet peut à peine y pénétrer; il a les jambes très-fermes, avec tant de mouvement & de force, ſur-tout dans les pieds de devant, que d'un ſeul coup il peut tuer un homme, un loup, & même caſſer un arbre. Cependant, on le chaſſe à-peu-près comme nous chaſſons le cerf; c'eſt-à-dire, à force d'hommes & de chiens. On aſſure que lorſqu'il eſt lancé ou pourſuivi, il lui arrive ſouvent de tomber tout-à-coup ſans avoir été tiré ni bleſſé; de-là on a préſumé qu'il étoit ſujet à l'épilepſie, préſomption qui n'eſt pas trop fondée, puiſque la peur pourroit produire le même effet; &, par une conſéquence beaucoup plus étrange, on a dit que la corne de ſes pieds devoit guérir ou préſerver de l'épilepſie, & l'on voit encore des gens porter des bagues dont le chaton renferme un petit morceau de corne d'*élan*.

Les Anciens avoient dit de l'*élan*, la même choſe que de l'éléphant; ſavoir, que par la roideur de ſes jambes, ou même par leur défaut d'articulation, il ne pouvoit, ni les plier, ni ſe coucher; d'où eſt née la fable répétée dans pluſieurs relations, que l'*élan*, pour dormir, s'appuie contre des arbres que les Sauvages remarquent & vont couper à demi par le pied, moyennant quoi l'*élan* venant à l'ordinaire s'appuyer contre, tombe, & ne peut plus ſe relever.

Une ſingularité réelle & qui eſt commune au renne & à l'*élan*, c'eſt que quand ces animaux courent ou ſeulement précipitent leurs pas, les cornes de leurs pieds font, à chaque mouvement, un bruit de craquement ſi fort, qu'il ſemble que toutes les jointures des jambes ſe déboîtent; les loups, avertis par ce bruit ou attirés par l'odeur de la bête, courent au devant, la ſaiſiſſent & en viennent à bout, s'ils ſont en nombre; car, l'*élan*, ainſi que le renne, ſe défend d'un loup ſeul; ce n'eſt pas avec ſon bois, lequel en tout lui nuit plus qu'il ne lui ſert, c'eſt avec les pieds de devant dont il frappe le loup qui reſte étourdi ou même aſſommé ſous le coup.

Les *élans*, auſſi bien que les rennes, ſe mettent en troupes comme les cerfs, ils ne vont pas de même par bonds & par ſauts; leur marche eſt une eſpèce de trot ſi prompt & ſi aiſé, qu'ils ſont dans le même temps preſqu'autant de chemin que les cerfs en font à la courſe & ſans ſe fatiguer autant; car, ils peuvent trotter ainſi ſans s'arrêter pendant un jour ou deux.

L'*élan* ne s'apprivoiſe pas auſſi aiſément que le renne; il ne ſe tient pas non plus ſur les montagnes, & ne s'approche pas autant des régions polaires que ce dernier; il habite les terres baſſes & les forêts humides, & ſe trouve en Norwège, en Suède, en Pologne, en Lithuanie, en Ruſſie & dans les provinces de la Sibérie & de la Tartarie, juſqu'au Nord de la Chine.

Il y eut autrefois des *élans* dans les Gaules; les paſſages de Céſar le prouvent aſſez, & quinze ſiècles après, Gaſton Phébus parle de cet animal qu'il dit exiſter encore dans les forêts de France, du moins dans les hautes montagnes, comme les Pyrénées dont Gaſton Phébus étoit voiſin. Il eſt certain que l'*élan* ne ſe trouve plus actuellement que dans les pays les plus ſeptentrionaux; mais l'on ſait auſſi que le climat de la France étoit autrefois plus humide & plus froid, par la quantité des bois & des marais dont il étoit couvert, qu'il ne l'eſt aujourd'hui. L'on voit, par la lettre de l'Empereur Julien, quelle étoit, de ſon temps, la rigueur du froid à Paris; la deſcription des glaces de la Seine reſſemble parfaitement à celle que nos Canadiens font de celles du fleuve de Quebec; les Gaules, ſous la même latitude que le Canada, étoient, il y a deux mille ans, ce que le Canada eſt de nos jours, c'eſt-à-dire, un climat aſſez froid pour nourrir les animaux qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les provinces du Nord.

D'après ces témoignages, il eſt évident qu'il exiſtoit autrefois dans les forêts des Gaules & de la Germanie, des *élans* & des rennes, & les paſſages de Céſar le prouvent. A meſure que l'on a défriché les terres & deſſéché les eaux, la température du climat ſera devenue plus douce, & ces mêmes animaux qui n'aiment que le froid, auront d'abord abandonné le plat pays, & ſe ſeront retirés ſur les hautes montagnes près de la région des neiges, d'où l'abaiſſement ſucceſſif des montagnes, la deſtruction preſqu'entière des forêts, la multiplication des hommes les ont enfin fait diſparoître.

On retrouve l'*élan*, ſous le nom d'*orignal*, en Canada & dans toutes les parties ſeptentrionales de l'Amérique. Ses combats avec le *carcajou* ou

Digitized by Google

quincajou de ces contrées, ſont fameux. Ce carcajou, qui n'eſt autre que le *roſmak* ou *glouton* du Nord, n'eſt pas plus gros qu'un blaireau; c'eſt cependant l'ennemi le plus dangereux qu'ait l'*élan*. Le glouton grimpe ſur un arbre pour attendre l'*élan* au paſſage; dès qu'il le voit à portée, il ſe lance deſſus, s'attache ſur ſon dos en y enfonçant les ongles, & lui entamant la tête ou le cou avec les dents, ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé. Il fait la même guerre avec encore plus de facilité au renne qui eſt bien plus foible que l'*élan*. En vain l'orignal ſe couche par terre & ſe frotte contre les arbres; rien ne fait lacher priſe au carcajou, & les chaſſeurs trouvent quelquefois des morceaux de ſa peau larges comme la main, demeurés à l'arbre contre lequel l'orignal s'eſt frotté.

Les Sauvages n'ignorent pas l'art de chaſſer & de prendre les orignaux; ils les ſuivent à la piſte, quelquefois pendant pluſieurs jours, & à force de conſtance & d'adreſſe ils en viennent à bout. C'eſt en hiver ſur-tout que ſe fait cette chaſſe; l'orignal ne fait pas grand chemin, parce qu'il enfonce dans la neige, ce qui le fatigue beaucoup; les chaſſeurs ſe ſervent de raquettes, par le moyen deſquelles on marche ſur la neige ſans enfoncer; lorſqu'ils ont atteint l'orignal, ils lui lancent un dard qui eſt un bâton au bout duquel eſt emmanché un grand os pointu & qui perce comme une épée.

Lorſque les orignaux ſont en nombre, ils ſe mettent tous queue à queue, font un grand cercle d'une lieue & demie ou deux lieues & quelquefois plus, & battent ſi bien la neige à force de tourner, qu'ils n'enfoncent plus: celui de devant étant las, ſe met derrière; les Sauvages en embuſcade, les attendent au paſſage, & leur lancent le dard; il y en a un qui les pourſuit toujours; à chaque tour il reſte quelqu'orignal ſur la place, juſqu'à ce qu'enfin ils prennent le parti de s'écarter dans les bois.

Un de nos premiers voyageurs François en Canada (Sagard Théodat), parle de ces animaux dans les termes ſuivans: « les *élans* ou *orignaux* ſont fréquents en la province de Canada, & fort rares au pays des Hurons, d'autant que ces animaux ſe tiennent & ſe retirent ordinairement dans les pays les plus froids. L'*élan* eſt plus haut qu'un cheval; il a le poil ordinairement griſon & quelquefois fauve, long quaſi comme le doigt; ſa tête eſt fort longue, & porte ſon bois double comme le cerf, mais large & fait comme celui d'un daim, & long de trois pieds; le pied eſt fourchu comme celui du cerf, mais beaucoup plus plantureux; la chair eſt courte & fort délicate. Il paît aux prairies & vit auſſi des tendres pointes des arbres; c'eſt la plus abondante manne des Canadiens, après le poiſſon. L'orignal choiſit en hiver un canton où croît abondamment l'*anagyris fœtida* ou *bois puant*, parce qu'il s'en nourrit, & quand la terre eſt couverte de cinq ou six pieds de neige, il ſe fait dans ces cantons des chemins qu'il n'abandonne point qu'il ne ſoit pourſuivi des chaſſeurs ».

L'*élan*, ainſi que le renne, eſt du nombre des animaux ruminans; leur manière de ſe nourrir l'indique, & l'inſpection des parties intérieures le démontre. L'*élan* porte de très-grandes cornes ou plutôt des bois qui ſont cylindriques à leur origine, s'élargiſſent enſuite beaucoup & forment une table plate qui a ſur ſes bords pluſieurs prolongemens en forme de doigts. Ces cornes ſont très-peſantes; elles tombent comme celles des cerfs. On prétend que l'*élan* a l'odorat plus fin qu'aucun autre animal, & l'on a obſervé que ſes nerfs olfactifs ſont très-gros.

Le nom de l'*élan* vient du latin *alce*, formé lui-même du celtique *elch*.

ÉLAN D'AFRIQUE, de Kolbe, eſt le bubale. *Voyez* BUBALE.

ÉLAPHO-CAMELUS, de Matthiole, eſt le même animal que le lama. *Voyez* LAMA.

ÉLÉPHANT (l') eſt, ſans contredit, le premier de tous les animaux terreſtres; il les ſurpaſſe tous en grandeur, & ſemble approcher de l'homme par l'intelligence. A une force prodigieuſe, il joint le courage, la prudence, le ſang froid, l'obéiſſance exacte, la modération, même dans ſes paſſions les plus vives; auſſi reconnoiſſant des bienfaits que ſenſible aux injures, il ne méconnoit pas ſes amis, & n'attaque jamais que ceux qui l'ont offenſé; enfin, vivant en paix avec les autres animaux, il eſt aimé de tous, puiſque tous le reſpectent, & n'ont nulle raiſon de le craindre.

Auſſi les hommes ont-ils eu, dans tous les temps, pour ce grand, pour ce premier animal, une eſpèce de vénération. Les anciens le regardoient comme un prodige, un miracle de la nature; ils ont beaucoup exagéré ſes facultés naturelles; ils lui ont attribué, ſans héſiter, des qualités intellectuelles & des vertus morales; ils ont donné à ces animaux des mœurs raiſonnées, une religion naturelle & innée, l'obſervance d'un culte, l'adoration quotidienne du ſoleil & de la lune, l'uſage de l'ablution avant l'adoration, l'eſprit de divination, la piété envers le ciel & pour leurs ſemblables, qu'ils aſſiſtent à la mort, & qu'après leur décès ils arroſent de leurs larmes & recouvrent de terre, &c. Les Indiens, prévenus de l'idée de la métempſycoſe, ſont encore perſuadés aujourd'hui, qu'un corps auſſi majeſtueux que celui de *l'éléphant* ne peut être animé que par l'ame d'un grand homme ou d'un roi. On reſpecte à Siam, à Laos, à Pégu, &c. les *éléphans* blancs comme les mânes vivans des empereurs de l'Inde; ils ont chacun un palais, un nombreux domeſtique, une vaiſſelle d'or, des mets choiſis, des vêtemens magnifiques, & ſont diſpenſés de tout travail & de toute

Digitized by Google

obéiſſance ; l'empereur vivant eſt le ſeul devant lequel ils fléchiſſent les genoux, & ce ſalut leur eſt rendu par le monarque.

Mais, en écartant les fables de l'antiquité & les fictions de la ſuperſtition, il reſte encore aſſez à l'*éléphant*, pour qu'on doive le regarder comme un être de la première diſtinction ; il eſt digne d'être connu, d'être obſervé. Nous allons donc le conſidérer d'abord dans ſon état d'indépendance & de liberté ; nous le conſidérerons enſuite dans ſa condition de ſervitude ou de domeſticité.

Dans l'état de ſauvage, l'*éléphant* n'eſt ni ſanguinaire ni féroce ; il eſt d'un naturel doux, & jamais il ne fait abus de ſes armes ou de ſa force ; il ne les emploie que pour ſe défendre lui-même ou pour protéger ſes ſemblables. Il a les mœurs ſociales ; on le voit rarement errant ou ſolitaire : il marche ordinairement de compagnie. Le plus âgé conduit la troupe ; le ſecond d'âge la fait aller & marche le dernier ; les jeunes & les foibles ſont au milieu des autres ; les mères portent leurs petits & les tiennent embraſſés de leur trompe. Ils ne gardent cet ordre que dans les marches périlleuſes, lorſqu'ils vont paître ſur des terres cultivées : ils voyagent avec moins de précaution dans les forêts & dans les ſolitudes, ſans cependant ſe ſéparer abſolument, ni même s'écarter aſſez loin pour être hors de portée des ſecours & des avertiſſemens ; il y en a néanmoins quelques-uns qui s'égarent ou qui traînent après les autres, & ce ſont les ſeuls que les chaſſeurs oſent attaquer ; car il faudroit une petite armée pour aſſaillir la troupe entière, & l'on ne pourroit la vaincre ſans perdre beaucoup de monde ; il ſeroit même dangereux de leur faire la moindre injure : ils vont droit à l'offenſeur ; & quoique la maſſe de leur corps ſoit très-peſante, leur pas eſt ſi grand, qu'ils atteignent aiſément l'homme le plus léger à la courſe. Ils le percent de leurs défenſes, ou le ſaiſiſſent avec la trompe, le lancent comme une pierre, & achèvent de le tuer en le foulant aux pieds ; mais ce n'eſt que lorſqu'ils ſont provoqués, qu'ils font ainſi main-baſſe ſur les hommes ; ils ne font aucun mal à ceux qui ne les cherchent pas ; cependant, comme ils ſont ſuſceptibles & délicats ſur le fait des injures, il eſt bon d'éviter leur rencontre ; & les voyageurs qui fréquentent leur pays, allument de grands feux la nuit, & battent de la caiſſe pour les empêcher d'approcher. On prétend que lorſqu'ils ont une fois été attaqués par les hommes, ou qu'ils ſont tombés dans quelque embuche, ils ne l'oublient jamais, & qu'ils cherchent à ſe venger en toute occaſion. Comme ils ont l'odorat excellent, & peut-être plus parfait qu'aucun des animaux, à cauſe de la grande étendue de leur nez, l'odeur de l'homme les frappe de très-loin ; ils pourroient aiſément le ſuivre à la piſte. Les anciens ont écrit que les *éléphans* arrachent l'herbe des endroits où le chaſſeur a paſſé, & qu'ils ſe la donnent comme de main en main, pour que tous ſoient informés du paſſage & de la marche de l'ennemi.

Ces animaux aiment le bord des fleuves, les profondes vallées, les lieux ombragés & les terreins humides ; ils ne peuvent ſe paſſer d'eau, & la troublent avant que de la boire. Ils en rempliſſent ſouvent leur trompe, ſoit pour la porter à leur bouche, ſoit ſeulement pour ſe rafraîchir le nez, & s'amuſer en la répandant à flot, ou l'aſpergeant à la ronde. Ils ne peuvent ſupporter le froid, & ſouffrent auſſi de l'excès de la chaleur ; car, pour éviter la trop grande ardeur du ſoleil, ils s'enfoncent autant qu'ils peuvent dans la profondeur des forêts les plus ſombres ; ils ſe mettent auſſi aſſez ſouvent dans l'eau : le volume énorme de leur corps leur aide à nager ; ils enfoncent moins dans l'eau que les autres animaux, & d'ailleurs, la longueur de leur trompe, qu'ils redreſſent en haut, & par laquelle ils reſpirent, leur ôte toute crainte d'être ſubmergés.

Leurs alimens ordinaires ſont des racines, des herbes, des feuilles & du bois tendre ; ils mangent auſſi des fruits & des grains ; mais ils dédaignent la chair & le poiſſon. Lorſque l'un d'entre eux trouve quelque part un pâturage abondant, il appelle les autres, & les invite à venir manger avec lui. Comme il leur faut une grande quantité de fourrage, ils changent ſouvent de lieu, & lorſqu'ils arrivent à des terres enſemencées, ils y font un dégât prodigieux, en écachant & détruiſant dix fois plus de plantes avec leurs pieds, qu'ils n'en conſomment pour leur nourriture, laquelle peut monter à 150 livres d'herbe par jour : auſſi les Indiens & les Nègres cherchent tous les moyens de prévenir leur viſite & de les détourner en faiſant de grands bruits, de grands feux autour de leurs terres cultivées : ſouvent, malgré ces précautions, les *éléphans* viennent s'en emparer, en chaſſent le bétail domeſtique, font fuir les hommes, & quelquefois renverſent de fond en comble leurs minces habitations. Il eſt difficile de les épouvanter, & ils ne ſont guère ſuſceptibles de crainte ; la ſeule choſe qui les ſurprenne & puiſſe les arrêter, ſont les feux d'artifice ; les pétards qu'on leur lance, & dont l'effet ſubit & promptement renouvellé les ſaiſit, leur font quelquefois rebrouſſer chemin. On vient très-rarement à bout de les ſéparer les uns des autres, car ordinairement ils prennent tous enſemble le même parti d'attaquer, de paſſer indifféremment ou de fuir.

Lorſque les femelles entrent en chaleur, ce grand attachement pour la ſociété cède à un ſentiment plus vif ; la troupe ſe ſépare par couples, que le deſir avoit formé d'avance. Le myſtère accompagne leurs plaiſirs ; on ne les a jamais vu s'accoupler ; ils craignent ſur-tout les regards de leurs ſemblables : ils cherchent les bois les plus épais, ils gagnent les ſolitudes les plus profondes pour ſe livrer, ſans trouble & ſans témoins, à

Digitized by Google

toutes les impulsions de la nature. La femelle porte deux ans ; lorsqu'elle est pleine, le mâle s'en abstient, & ce n'est qu'à la troisième année que renaît la saison des amours. Ils ne produisent qu'un petit, lequel, au moment de sa naissance, a des dents, & est déjà plus gros qu'un sanglier ; mais les défenses ne sont pas encore apparentes ; elles commencent à percer peu de temps après, & à l'âge de six mois, elles sont de quelques pouces de longueur. L'*éléphant*, à six mois, est déjà plus gros qu'un bœuf, & les défenses continuent de grandir & de croître jusqu'à l'âge avancé, pourvu que l'animal se porte bien & soit en liberté ; car l'esclavage & les alimens apprêtés détériorent son tempéramment, & changent ses habitudes naturelles. On vient à bout de le dompter, de le soumettre, de l'instruire ; & comme il est plus fort & plus intelligent qu'un autre, il sert plus à propos, plus puissamment & plus utilement ; mais apparemment le dégoût de sa situation lui reste au fond du cœur ; car, quoiqu'il ressente de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il ne s'accouple ni ne produit dans l'état de domesticité. Sa passion contrainte dégénère en fureur ; ne pouvant se satisfaire sans témoins, il s'indigne, il s'irrite, il devient insensé, violent ; &, dans ces momens, il est plus dangereux que tout autre animal indompté. On a inutilement essayé de les multiplier comme les autres animaux domestiques, & l'on est obligé de séparer les mâles des femelles, pour rendre moins fréquens les accès d'une chaleur stérile qu'accompagne la fureur. Il n'y a donc point d'*éléphant* domestique qui n'ait été sauvage auparavant ; hormis qu'il ne soit né d'une mère sauvage prise pleine ; la manière de les prendre, de les dompter, de les soumettre, mérite une attention particulière.

Au milieu des forêts & dans un lieu voisin de ceux qu'ils fréquentent, on choisit un espace qu'on environne d'une forte palissade ; les plus gros arbres de la forêt servent de pieux principaux, contre lesquels on attache des traverses de charpente qui soutiennent les autres pieux. Cette palissade est faite à claire-voie, ensorte qu'un homme peut y passer aisément ; on y laisse une autre grande ouverture par laquelle l'*éléphant* peut entrer, & qui est surmontée d'une trape suspendue, & qu'on fait tomber après lui. Pour l'attirer jusques dans cette enceinte, il faut l'aller chercher. On conduit une femelle en chaleur & privée dans la forêt, & lorsqu'on imagine être à portée de la faire entendre, son gouverneur l'oblige à faire le cri d'amour ; le mâle sauvage y répond à l'instant, & se met en marche pour la joindre. On la fait marcher elle-même, en lui faisant de temps en temps répéter l'appel. Elle arrive la première à l'enceinte, où le mâle la suivant à la piste, entre par la même porte. Dès qu'il se voit enfermé, son ardeur s'évanouit ; & lorsqu'il apperçoit les chasseurs, elle se change en fureur. On lui verse des seaux d'eau sur le corps pour l'adoucir ; on lui jette des cordes à nœuds coulans pour l'arrêter ; on lui met des entraves aux jambes & à la trompe ; on amène deux ou trois *éléphans* privés & conduits par des hommes adroits, qui réussissent à les attacher avec l'*éléphant* sauvage ; enfin on vient à bout, par adresse, par force, par tourment & par caresse, de le dompter en peu de jours. Cette chasse se fait différemment, suivant les différens pays, & suivant la puissance & les facultés de ceux qui font la guerre aux *éléphans* ; car, au lieu de construire, comme les rois de Siam, des murailles, des terrasses, ou de faire des palissades, des parcs & de vastes enceintes, les pauvres Nègres se contentent de creuser sur leur passage des fosses assez profondes pour qu'ils ne puissent en sortir lorsqu'ils y sont tombés.

L'*éléphant* une fois dompté, devient le plus doux, le plus obéissant de tous les animaux ; il s'attache à celui qui le soigne ; il le caresse, le prévient, & semble deviner tout ce qui peut lui plaire. En peu de temps, il vient à comprendre les signes, & même à entendre l'expression des sons ; il distingue le ton impératif, celui de la colère ou de la satisfaction, & il agit en conséquence. Il ne se trompe point à la parole de son maître ; il reçoit ses ordres avec attention, les exécute avec prudence, avec empressement, sans précipitation ; on lui apprend aisément à fléchir les genoux, pour donner plus de facilité à ceux qui veulent le monter. Il caresse ses amis avec sa trompe, en salue les gens qu'on lui fait remarquer ; il s'en sert pour enlever des fardeaux, & aide lui-même à se charger. Il se laisse vêtir, & semble prendre plaisir à se voir couvrir de harnois dorés & de housses brillantes ; on l'attelle, on l'attache par des traits à des charriots, des charrues, des navires, des cabestans. Il tire également, continuement & sans se rebuter, pourvu qu'on ne l'insulte pas par des coups donnés mal-à-propos, & qu'on ait l'air de lui savoir gré de la bonne volonté avec laquelle il emploie ses forces. Celui qui le conduit ordinairement, & qui s'appelle, aux Indes, le *cornac*, est monté sur son cou, & se sert d'une verge de fer dont l'extrémité fait le crochet, ou qui est armée d'un poinçon, avec lequel on le pique sur la tête à côté des oreilles, pour l'avertir, le détourner, ou le presser ; mais souvent la parole suffit, surtout s'il a eu le temps de faire connoissance complette avec son cornac, & de prendre en lui une entière confiance. Son attachement devient quelquefois si fort, si durable, & son affection si profonde, qu'il refuse ordinairement de servir sous tout autre, & qu'on l'a quelquefois vu mourir de regret, d'avoir, dans un accès de colère, tué son conducteur.

L'espèce de l'*éléphant* ne laisse pas d'être nombreuse, quoiqu'il ne produise qu'une fois & un

Digitized by Google

ſeul petit tous les deux ou trois ans, parce que la durée de la vie compenſe le petit nombre; elle ſe trouve généralement répandue dans tous les pays méridionaux de l'Afrique & de l'Aſie; il y en a beaucoup à Ceylan, au Mogol, à Bengale, à Siam, à Pégu, & dans toutes les autres parties de l'Inde. Il y en a auſſi, & peut-être en plus grand nombre, dans toutes les provinces de l'Afrique méridionale, à l'exception de certains cantons qu'ils ont abandonnés, parce que l'homme s'en eſt abſolument emparé. Il y en a peu en-deçà du Sénégal; mais il s'en trouve déjà beaucoup au Sénégal même, en Guinée, au Congo, à la côte des Dents, au pays d'Acra, de Benin, & dans toutes les autres terres du ſud de l'Afrique juſqu'à celles qui ſont terminées par le cap de Bonne-Eſpérance, à l'exception de quelques provinces très-peuplées, telles que Fida, Ardra, &c. On en trouve de même en Abyſſinie, en Ethiopie, en Nigritie, ſur les côtes orientales de l'Afrique & dans l'intérieur des terres de toute cette partie du monde. Il y en a auſſi dans les grandes iſles de l'Inde & de l'Afrique, comme à Madagaſcar, à Java, & juſques aux Philippines. Ils ſont beaucoup moins défians, moins ſauvages, moins retirés dans les ſolitudes de l'Afrique qu'en Aſie. Ils ſont auſſi beaucoup plus grands, plus forts dans l'Inde méridionale & l'Afrique orientale, qu'en Guinée, & dans toutes les autres parties de l'Afrique occidentale. L'Inde méridionale & l'Afrique orientale ſont donc les contrées dont la terre & le ciel conviennent le mieux à l'*éléphant*; & en effet, il craint l'exceſſive chaleur; il n'habite jamais dans les ſables brûlans, & il ne ſe trouve en grand nombre dans le pays des Nègres que le long des rivières, & non dans les terres élevées; au lieu qu'aux Indes, les plus puiſſans, les plus courageux de l'eſpèce, & dont les armes ſont les plus fortes & les plus grandes, s'appellent *éléphans de montagne*, & habitent en effet les hauteurs, où l'air étant plus tempéré, les eaux moins impures, les alimens plus ſains, leur nature arrive à ſon plein développement, & acquiert toute ſon étendue, toute ſa perfection.

En général, les *éléphans* d'Aſie l'emportent par la taille, par la force, &c. ſur ceux de l'Afrique & en particulier ceux de Ceylan l'emportent ſur tous les autres, non pour la grandeur, mais par le courage & l'intelligence. La force de ces animaux eſt proportionnelle à leur grandeur; les grands *éléphans* des Indes portent aiſément trois ou quatre milliers; les plus petits, c'eſt-à-dire, ceux d'Afrique, enlèvent librement un poids de deux cents livres avec leur trompe, & le placent eux-mêmes ſur leurs épaules; ils peuvent porter plus d'un millier peſant ſur leurs défenſes.

De temps immémorial, les Indiens ſe ſont ſervis d'*éléphans* à la guerre; chez ces nations mal diſciplinées, c'étoit la meilleure troupe de l'armée, & celle qui décidoit ordinairement du ſort des batailles; mais maintenant que le feu eſt devenu l'élément de la guerre, les *éléphans*, qui en craignent & le bruit & la flamme, ſeroient plus embarraſſans & plus dangereux qu'utiles dans nos armées. Les rois des Indes font encore armer des *éléphans* en guerre, mais c'eſt plutôt pour la repréſentation que pour l'effet. Ces *éléphans* de guerre leur ſervent néanmoins pour dompter les *éléphans* ſauvages; ils en ont beaucoup d'autres pour le ſervice, & pour porter les grandes cages de treillage dans leſquelles ils font voyager leurs femmes: c'eſt une monture très-ſûre, car l'*éléphant* ne bronche jamais; mais elle n'eſt pas douce, & il faut du temps pour s'accoutumer au mouvement bruſque & au balancement continuel de ſon pas: la meilleure place eſt ſur le cou, les ſecouſſes y ſont moins dures que ſur les autres parties; mais dès qu'il s'agit de quelque expédition de chaſſe ou de guerre, chaque *éléphant* eſt toujours monté de pluſieurs hommes; le conducteur ſe met à califourchon ſur le cou, les chaſſeurs ou les combattans ſont aſſis ou debout ſur les autres parties du corps.

Au Tonquin, à Siam, à Pégu, le Roi & tous les grands ſeigneurs ne ſont jamais montés que ſur des *éléphans*; les jours de fête, ils ſont précédés & ſuivis d'un nombreux cortège de ces animaux pompeuſement parés de plaques de métal brillantes, & couverts des plus riches étoffes. On environne leur ivoire d'anneaux d'or & d'argent; on leur peint les oreilles & les joues; on les couronne de guirlandes; on leur attache des ſonnettes; ils ſemblent ſe complaire à la parure, & plus on leur met d'ornemens, plus ils ſont careſſans & joyeux.

Les *éléphans* font, au pas ordinaire, à-peu-près autant de chemin qu'un cheval en fait au petit trot, & autant qu'un cheval au galop lorſqu'ils courent; ce qui, dans l'état de liberté, ne leur arrive guère que quand ils ſont animés de colère ou pouſſés par la crainte. On mène ordinairement au pas les *éléphans* domeſtiques; ils font aiſément & ſans fatigue quinze ou vingt lieues par jour; & quand on veut les preſſer, ils peuvent en faire trente-cinq ou quarante. On les entend marcher de très-loin, & l'on peut auſſi les ſuivre de très-près à la piſte, car leurs traces ne ſont pas équivoques, & dans les terreins où le pied marque, elles ont quinze ou dix-huit pouces de diamètre.

Un *éléphant* domeſtique rend peut-être à ſon maître plus de ſervice que cinq ou ſix chevaux; mais il lui faut du ſoin, & une nourriture abondante & choiſie. On lui donne ordinairement du riz crud ou cuit, mêlé avec de l'eau, & on prétend qu'il faut cent livres de riz par jour pour qu'il s'entretienne dans ſa pleine vigueur: on lui donne auſſi de l'herbe pour le rafraîchir; car il eſt ſujet à s'échauffer, & il faut le mener à l'eau & le laiſſer baigner deux ou trois fois par jour.

Digitized by Google

Il apprend aiſément à ſe laver lui-même ; il prend de l'eau dans ſa trompe, il la porte à ſa bouche pour boire, & enſuite, en retournant ſa trompe, il en laiſſe couler le reſte à flot ſur toutes les parties de ſon corps.

Pour donner une idée des ſervices qu'il peut rendre, il ſuffira de dire que tous les tonneaux, ſacs, paquets qui ſe tranſportent d'un lieu à un autre dans les Indes, ſont voiturés par des *éléphans*; qu'ils peuvent porter des fardeaux ſur leur corps, ſur leur cou, ſur leurs défenſes, & même avec leur gueule, en leur préſentant le bout d'une corde qu'ils ſerrent avec les dents. Joignant l'intelligence à la force, ils ne caſſent ni n'endommagent rien de ce qu'on leur confie ; ils ſont tourner & paſſer ces paquets du bord des eaux dans un bâteau ſans les laiſſer mouiller, les poſent doucement, & les arrangent où l'on veut les placer ; & quand ils les ont dépoſés dans l'endroit qu'on leur montre, ils eſſayent avec leur trompe s'ils ſont bien ſitués ; & quand c'eſt un tonneau qui roule, ils vont d'eux-mêmes chercher des pierres pour le caler & l'établir ſolidement.

Comme l'*éléphant* nage très-bien, & qu'il enfonce moins dans l'eau qu'aucun autre animal, on s'en ſert très-utilement pour le paſſage des rivières. Outre deux pièces de canon de trois ou quatre livres de balle, dont on le charge dans ces occaſions, on lui met encore ſur le corps une infinité d'équipages, indépendamment de quantité de perſonnes qui s'attachent à ſes oreilles & à ſa queue pour paſſer l'eau. Lorſqu'il eſt ainſi chargé, il nage entre deux eaux, & on ne lui voit que la trompe, qu'il tient élevée pour reſpirer.

On ſe ſert auſſi de l'*éléphant* pour le tranſport de l'artillerie ſur les montagnes, & c'eſt-là où ſon intelligence ſe fait le mieux ſentir. Pendant que les bœufs attelés à la pièce de canon, font effort pour la traîner en haut, l'*éléphant* pouſſe la culaſſe avec ſon front, & à chaque effort qu'il fait, il tient l'affut avec ſon genou, qu'il place à la roue : il ſemble qu'il comprenne ce qu'on lui dit. Son conducteur veut-il lui faire faire quelque corvée pénible, il lui explique de quoi il eſt queſtion, & lui détaille les raiſons qui doivent l'engager à lui obéir. Si l'*éléphant* marque de la répugnance à ce qu'on exige de lui, le cornac promet de lui donner de l'araq ou quelque choſe qu'il aime, alors l'animal ſe prête à tout ; mais il eſt dangereux de lui manquer de parole ; plus d'un cornac en a été la victime. Il s'eſt paſſé à ce ſujet, dans le Dekan, un trait qui mérite d'être rapporté, & qui, tout incroyable qu'il paroît, eſt cependant exactement vrai. Un *éléphant* venoit de ſe venger de ſon cornac en le tuant ; ſa femme, témoin de ce ſpectacle, prit ſes deux enfans, & les jetta aux pieds de l'animal encore tout furieux, en lui diſant : *Puiſque tu as tué mon mari, ôtes-moi auſſi la vie, ainſi qu'à mes enfans.* L'*éléphant* s'arrêta tout court ; s'adoucit, & comme s'il eût été touché de regret, prit avec ſa trompe le plus grand de ces deux enfans, le mit ſur ſon cou, l'adopta pour ſon cornac, & n'en voulut point ſouffrir d'autre.

Mais ſi l'*éléphant* eſt vindicatif, il n'eſt pas moins reconnoiſſant pour le bien qu'on lui a fait. Un ſoldat de Pondicheri qui avoit coutume de porter à un de ces animaux une certaine meſure d'arac chaque fois qu'il touchoit ſa paie, ayant un jour bu plus que de raiſon, & ſe voyant pourſuivi par la garde qui le vouloit conduire en priſon, ſe réfugia ſous l'*éléphant* & s'y endormit. Ce fut en vain que la garde tenta de l'arracher de cet aſyle ; l'*éléphant* le défendit avec ſa trompe. Le lendemain, le ſoldat revenu de ſon ivreſſe, frémit à ſon reveil de ſe trouver couché ſous un animal d'une groſſeur ſi énorme ; l'*éléphant* qui, ſans doute, s'apperçut de ſon effroi, le careſſa avec ſa trompe pour le raſſurer, & lui fit entendre qu'il pouvoit s'en aller.

L'*éléphant* tombe quelquefois dans une eſpèce de folie qui lui ôte ſa docilité, & le rend même ſi redoutable, qu'on eſt alors obligé de le tuer ; mais tant qu'il eſt dans ſon état naturel, les douleurs les plus aigues ne peuvent l'engager à faire du mal à qui ne lui en a pas fait. Un *éléphant* furieux des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille d'*Hambour*, couroit à travers champs & pouſſoit des cris affreux. Un ſoldat qui, malgré les avertiſſemens de ſes camarades, n'avoit pu fuir, peut-être parce qu'il étoit bleſſé, ſe trouva à ſa rencontre ; l'*éléphant* craignit de le fouler aux pieds, le prit avec ſa trompe, le poſa doucement de côté & continua ſa route.

C'eſt à M. de Buſſy qu'on eſt redevable de ces détails ſur l'*éléphant*, & ſon témoignage mérite d'autant plus de confiance, que le long ſéjour qu'il a fait dans l'Inde, l'a mis à portée de voir & d'obſerver ces animaux dont il avoit même pluſieurs à ſon ſervice. MM. de l'Académie des Sciences ont auſſi laiſſé quelques faits qu'ils ont appris de ceux qui gouvernoient l'*éléphant* à la ménagerie de Verſailles.

« L'*éléphant*, diſent-ils, ſembloit connoître quand on ſe mocquoit de lui, & s'en ſouvenir pour s'en venger quand il en trouvoit l'occaſion. A un homme qui l'avoit trompé, faiſant ſemblant de lui jetter quelque choſe dans la gueule, il lui donna un coup de ſa trompe qui le renverſa & lui rompit deux côtes, en ſuite de quoi il le foula aux pieds & lui rompit une jambe, & s'étant agenouillé, lui voulut enfoncer ſes défenſes dans le ventre, leſquelles n'entrèrent que dans la terre aux deux côtés de la cuiſſe qui ne fut point bleſſée. Il écraſa un autre homme, le froiſſant contre une muraille pour le même ſujet. Un peintre le vouloit deſſiner dans une attitude extraordinaire, qui étoit de tenir ſa trompe levée & la gueule ouverte ; le valet du peintre, pour le faire demeurer

en

Digitized by Google

en cet état, lui jettoit des fruits dans la gueule, & le plus ſouvent faiſoit ſemblant d'en jetter; il en fut indigné, & comme s'il eût connu que l'envie que le peintre avoit de le deſſiner étoit la cauſe de cette importunité, au lieu de s'en prendre au valet, il s'adreſſa au maître & lui jetta par ſa trompe une quantité d'eau, dont il gâta le papier ſur lequel le peintre deſſinoit ».

« Il ſe ſervoit ordinairement bien moins de ſa force que de ſon adreſſe, laquelle étoit telle, qu'il s'ôtoit, avec beaucoup de facilité, une groſſe double courroie dont il avoit la jambe attachée, la défaiſant de la boucle & de l'ardillon; & comme on eut entortillé cette boucle d'une petite corde renouée à beaucoup de nœuds, il dénouoit tout ſans rien rompre. Une nuit, après s'être ainſi dépétré de ſa courroie, il rompit la porte de ſa loge ſi adroitement, que ſon gouverneur n'en fut point éveillé, de-là paſſa dans pluſieurs cours de la ménagerie, briſant les portes fermées & abattant la maçonnerie, quand elles étoient trop petites pour le laiſſer paſſer, & il alla ainſi dans la loge des autres animaux, ce qui les épouvanta tellement, qu'ils s'enfuirent tous ſe cacher dans les lieux les plus reculés du parc ».

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à faire connoître toutes les facultés naturelles & toutes les qualités acquiſes d'un animal ſi ſupérieur aux autres, nous ajouterons encore quelques faits tirés des voyageurs les moins ſuſpects.

« L'*éléphant*, même ſauvage, (dit le P. Vincent Marie), ne laiſſe pas d'avoir des vertus; il eſt généreux & tempérant, & quand il eſt domeſtique, on l'eſtime par ſa douceur, ſa fidélité envers ſon maître, ſon amitié pour celui qui le gouverne. S'il eſt deſtiné à ſervir immédiatement les Princes, il connoît ſa fortune, & conſerve une gravité convenable à ſon emploi; ſi, au contraire, on le deſtine à des travaux moins honorables, il s'attriſte, ſe trouble, & laiſſe voir clairement qu'il s'abaiſſe malgré lui. A la guerre, dans le premier choc, il eſt impétueux & fier; il eſt le même quand il eſt enveloppé par les chaſſeurs; mais il perd le courage lorſqu'il eſt vaincu. Il combat avec ſes défenſes, & ne craint rien tant que de perdre ſa trompe, qui, par ſa conſiſtance, eſt facile à couper. Au reſte, il eſt naturellement doux; il n'attaque perſonne, à moins qu'on ne l'offenſe; il ſemble même ſe plaire en compagnie, & il aime ſur-tout les enfans; il les careſſe & paroît reconnoître en eux leur innocence ».

« L'*éléphant*, ſelon François Pyrard, eſt l'animal qui a le plus de jugement & de connoiſſance, de ſorte qu'on le diroit avoir quelque uſage de raiſon, outre qu'il eſt infiniment profitable & de ſervice à l'homme. S'il eſt queſtion de monter deſſus, il eſt tellement ſouple, obéiſſant & dreſſé pour ſe ranger à la commodité de l'homme & qualité de la perſonne qui s'en veut ſervir, que ſe pliant bas, il aide lui-même à celui qui veut monter deſſus, & le ſoulage avec ſa trompe. Il eſt ſi obéiſſant, qu'on lui fait faire tout ce que l'on veut, pourvu qu'on le prenne par douceur. Il fait tout ce qu'on lui dit; il careſſe ceux qu'on lui montre, &c. ».

« En donnant aux *éléphans*, diſent les voyageurs Hollandois, tout ce qui peut leur plaire, on les rend auſſi privés & auſſi ſoumis que le ſont les hommes. L'on pourroit dire qu'il ne leur manque que la parole. Ils ſont orgueilleux & ambitieux; mais ils ſe ſouviennent du bien qu'on leur a fait, & ont de la reconnoiſſance, juſques-là qu'ils ne manquent point de baiſſer la tête pour marque de reſpect en paſſant devant les maiſons où ils ont été bien traités. Ils ſe laiſſent conduire & commander par un enfant; mais ils veulent être loués & chéris. On ne ſauroit ſe mocquer d'eux ni les injurier qu'ils ne l'entendent, & ceux qui le font, doivent bien prendre garde à eux, car ils ſeront bien heureux s'ils s'empêchent d'être arroſés de l'eau des trompes de ces animaux, ou d'être jettés par terre, le viſage contre la pouſſière ».

« Les *éléphans*, au jugement du P. Philippe, approchent beaucoup du raiſonnement des hommes. Si on compare les *éléphans* aux ſinges, ces derniers ne ſembleront que des animaux très-lourds & très-brutaux; &, en effet, les *éléphans* ont une telle pudeur, qu'ils ne ſauroient ſouffrir qu'on les voie lorſqu'ils s'accouplent; & ſi de haſard quelqu'un les avoit vus en cette action, ils s'en vengeroient infailliblement. Ils ſaluent en fléchiſſant les genoux & en baiſſant la tête, & lorſque leur maître veut les monter, ils lui préſentent ſi adroitement le pied, qu'il s'en peut ſervir comme d'un dégré. Lorſqu'on a pris un *éléphant* ſauvage, & qu'on lui a lié les pieds, le chaſſeur l'aborde, le ſalue, lui fait des excuſes de ce qu'il l'a lié, lui proteſte que ce n'eſt pas pour lui faire injure, lui expoſe que la plûpart du temps il avoit faute de nourriture dans ſon premier état, au lieu que déſormais il ſera parfaitement bien traité, qu'il lui en fait la promeſſe; le chaſſeur n'a pas plutôt achevé ce diſcours obligeant, que l'*éléphant* le ſuit comme feroit un très-doux agneau; il ne faut pas pourtant conclure de-là que l'*éléphant* ait l'intelligence des langues, mais ſeulement qu'ayant une très-parfaite eſtimative, il connoît les divers mouvemens d'eſtime ou de mépris, d'amitié ou de haine, & tous les autres dont les hommes ſont agités envers lui, & pour cette cauſe, il eſt plus aiſé à dompter par les raiſons que par les coups & par les verges. Il jette des pierres fort loin & fort droit avec ſa trompe, & il s'en ſert pour verſer de l'eau avec laquelle il ſe lave le corps ».

« De cinq *éléphans*, dit Tavernier, que les chaſſeurs avoient pris, trois ſe ſauvèrent, quoiqu'ils euſſent des chaînes & des cordes autour de leur corps & même de leurs jambes. Ces gens-là nous dirent

Digitized by Google

une choſe ſurprenante & qui eſt tout-à-fait admirable, ſi on peut la croire ; c'eſt que ces *éléphans* ayant été une fois attrapés, & étant ſortis du piège, ſi on les fait entrer dans les bois, ils ſont dans la défiance & arrachent avec leur trompe une groſſe branche dont ils vont, ſondant par-tout avant que d'aſſeoir leur pied, s'il n'y a point de trous à leur paſſage pour n'être pas attrapés une ſeconde fois, ce qui faiſoit déſeſpérer aux chaſſeurs qui nous contoient cette hiſtoire, de pouvoir reprendre aiſément les trois *éléphans* qui leur étoient échappés ».

« Nous vîmes les deux autres *éléphans* qu'on avoit pris ; chacun de ces *éléphans* ſauvages étoit entre deux *éléphans* privés, & autour des ſauvages, il y avoit ſix hommes tenant des lances à feu, qui parloient à ces animaux, en leur préſentant à manger, & diſant en leur langage : *prends cela & le mange.* C'étoient des petites bottes de foin, des morceaux de ſucre noir & du riz cuit avec de l'eau & force grains de poivre. Quand l'*éléphant* ſauvage ne vouloit pas faire ce qu'on lui commandoit, les hommes ordonnoient aux *éléphans* privés de le battre, ce qu'ils faiſoient auſſi-tôt, l'un le frappant ſur le front & ſur la tête avec ſa trompe, & lorſqu'il faiſoit mine de ſe revancher contre celui-là, l'autre le frappoit de ſon côté, de ſorte que le pauvre *éléphant* ſauvage ne ſavoit plus où il en étoit, ce qui lui apprenoit à obéir ».

« J'ai pluſieurs fois obſervé, raconte Edward Terri, que l'*éléphant* fait pluſieurs choſes qui tiennent plus du raiſonnement humain, que du ſimple inſtinct naturel qu'on lui attribue ; il fait tout ce que ſon maître lui commande. S'il veut qu'il faſſe peur à quelqu'un, il s'avance vers lui avec la même fureur que s'il vouloit le mettre en pièces, & lorſqu'il en eſt tout proche, il s'arrête tout court, ſans lui faire aucun mal. Si le maître veut faire affront à un autre, il parle à l'*éléphant* qui prendra avec ſa trompe de l'eau du ruiſſeau & de la boue, & la lui jettera au nez. Sa trompe eſt faite d'un cartilage ; elle pend entre les dents ; quelques-uns l'appellent *ſa main*, à cauſe qu'en pluſieurs occaſions elle lui rend le même ſervice que la main fait aux hommes. Le Mogol en a qui ſervent de bourreaux aux criminels condamnés à mort. Si leur conducteur leur commande de dépêcher promptement ces miſérables, ils les mettent en pièces en un moment avec leurs pieds, &, au contraire, s'il leur commande de les faire languir, ils leur rompent les os les uns après les autres, & leur font ſouffrir un ſupplice auſſi cruel que celui de la roue ».

L'*éléphant* a les yeux très-petits, relativement au volume de ſon corps, mais ils ſont brillans & ſpirituels, & ce qui les diſtingue de ceux de tous les autres animaux, c'eſt l'expreſſion du ſentiment, & la conduite preſque réfléchie de tous leurs mouvemens. Il a auſſi l'ouie très-bonne ; ſes oreilles ſont très-grandes, beaucoup plus longues, même à proportion du corps, que celles de l'âne, & applaties contre la tête ; elles ſont ordinairement pendantes, mais il les relève & les remue avec une grande facilité ; elles lui ſervent à eſſuier ſes yeux, à les préſerver de l'incommodité de la pouſſière & des mouches. Il ſe délecte au ſon des inſtrumens, & paroît aimer la muſique ; il apprend aiſément à marquer la meſure, à ſe remuer en cadence, & à joindre à propos quelques accens au bruit des tambours & au ſon des trompettes. Son odorat eſt exquis, & il aime avec paſſion les parfums de toute eſpèce, & ſur-tout les fleurs odorantes. La fleur d'orange eſt un de ſes mets les plus délicieux ; il dépouille un oranger avec ſa trompe, & en mange les fruits, les fleurs, les feuilles & juſqu'au jeune bois. Il choiſit dans les prairies les plantes odoriférantes, & dans les bois il préfère les cocotiers, les bananiers, &c. & autres arbres à fruits parfumés, & à sève vineuſe, à tous les autres.

A l'égard du ſens du toucher ; il ne l'a, pour ainſi-dire, que dans la trompe ; mais il eſt auſſi délicat, auſſi diſtinct dans cette eſpèce de main que dans celle de l'homme. Cette trompe, compoſée de membranes, de nerfs & de muſcles, eſt en même-temps un membre capable de mouvement, & un organe de ſentiment ; l'animal peut non-ſeulement la remuer, la fléchir, mais il peut la racourcir, l'alonger, la courber, & la tourner en tout ſens ; l'extrêmité de la trompe eſt terminée par un rebord qui s'alonge par le deſſus en forme de doigt ; c'eſt par le moyen de ce rebord & de cette eſpèce de doigt que l'*éléphant* fait tout ce que nous faiſons avec les doigts ; il ramaſſe à terre les plus petites pièces de monnoie ; il cueille les herbes & les fleurs en les choiſiſſant une à une ; il dénoue les cordes, ouvre & ferme les portes, en tournant les clefs & pouſſant les verroux : il apprend à tracer des caractères réguliers avec un inſtrument auſſi petit qu'une plume.

C'eſt en vertu de ces facultés uniques de la trompe que cet animal a plus de mémoire & d'intelligence que les autres, & fait oublier les défauts de ſa conformation. Il a le cou court, & preſque inflexible ; il peut à peine tourner la tête, & ne peut ſe tourner lui-même pour rétrograder qu'en faiſant un circuit : enſorte que les chaſſeurs qui l'attaquent par-derrière ou par le flanc évitent aiſément les effets de ſa vengeance, & ont le temps de lui porter de nouvelles atteintes. Les jambes ne fléchiſſent que lentement & difficilement ; elles ſont fortement articulées avec les cuiſſes ; il a le genou comme l'homme, & le pied auſſi bas ; mais ce pied, ſans étendue, eſt auſſi ſans reſſort & ſans force, & le genou eſt dur & ſans ſoupleſſe : tant que l'animal eſt jeune & qu'il ſe porte bien, il le fléchit cependant pour ſe coucher, pour ſe laiſſer ou monter ou

Digitized by Google

charger ; mais dès qu'il eſt vieux ou malade, ce mouvement devient ſi difficile, qu'il aime mieux dormir debout, & que ſi on le fait coucher par force, il faut enſuite des machines pour le relever & le remettre en pied ; les défenſes qui deviennent avec l'âge d'un poids énorme, n'étant pas ſituées dans une poſition verticale, forment deux longs léviers, qui, dans leur direction preſque horiſontale, fatiguent prodigieuſement la tête & la tirent en bas ; enſorte que l'animal eſt quelquefois obligé de faire des trous dans le mur de ſa loge pour les ſoutenir & ſe ſoulager de leur poids. Il ne peut rien ſaiſir à terre avec ſa bouche ; il faut qu'il prenne ſa nourriture & même ſa boiſſon avec le nez : il la porte enſuite, non pas à l'entrée de la gueule, mais juſqu'à ſon goſier.

L'*éléphant* n'eſt pas revêtu de poil comme les autres quadrupèdes ; la peau eſt tout-à-fait raſe, nue ; il en ſort ſeulement quelques ſoies dans les gerçures, & ces ſoies ſont très clair-ſemées ſur le corps, mais aſſez nombreuſes aux cils des paupières, au derrière de la tête, dans les trous des oreilles & au-dedans des cuiſſes & des jambes. L'épiderme dur & calleux a deux eſpèces de rides, les unes en creux & les autres en relief : il paroit déchiré par gerçures, & reſſemble aſſez bien à l'écorce d'un vieux chêne ; cet épiderme n'eſt pas par-tout adhérent à la peau, mais ſeulement attaché par quelques points ; il eſt naturellement ſec & ſujet à s'épaiſſir, d'où naît l'*éléphantiaſis* ou lèpre sèche, maladie très-ordinaire à l'*éléphant* ; pour la prévenir, les Indiens ont ſoin de le frotter ſouvent d'huile, & d'entretenir, par des bains fréquens, la ſoupleſſe de la peau ; elle eſt très-ſenſible par-tout où elle n'eſt pas calleuſe, & la piquure des mouches ſe fait ſi bien ſentir à l'*éléphant*, qu'il employe non-ſeulement ſes mouvemens naturels, mais même les reſſources de ſon intelligence pour s'en délivrer ; il ſe ſert de ſa queue, de ſes oreilles, de ſa trompe pour les frapper ; il fronce ſa peau par-tout où elle peut ſe contracter, & les écraſe entre ſes rides ; il prend des branches d'arbres, des poignées de paille pour les chaſſer ; il ramaſſe de la pouſſière avec ſa trompe, & en couvre tous les endroits ſenſibles ; il ſe poudre ainſi pluſieurs fois le jour, & toujours en ſortant du bain.

Les jambes de devant paroiſſent plus hautes que celles de derrière ; celles-ci ſont cependant un peu plus longues ; elles ne ſont pas pliées en deux endroits comme dans le cheval ou le bœuf : le pied, qui eſt très-petit & très-court, eſt partagé en cinq doigts, qui tous ſont recouverts par la peau. On voit ſeulement des eſpèces d'ongles, dont le nombre varie, quoique celui des doigts ſoit toujours conſtant. La queue de l'*éléphant* n'a ordinairement que deux pieds & demi ou trois pieds de longueur ; elle eſt aſſez menue, pointue, & garnie à l'extrêmité d'une houpe de gros poils, ou plutôt de filets de corne noirs, luiſans, & ſi ſolides, qu'un homme ne peut en caſſer un en le tirant avec les mains, quoiqu'il ſoit élaſtique & pliant. Cette houpe de poil eſt un ornement très-recherché des négreſſes, qui y attachent apparemment quelque ſuperſtition ; une queue d'*éléphant* ſe vend quelquefois deux ou trois eſclaves, & les nègres haſardent ſouvent leur vie pour la couper à l'animal vivant. Outre cette houpe de gros poils à l'extrêmité, la queue eſt parſemée dans ſa longueur de ſoies dures, & plus groſſes que celles du ſanglier.

La taille la plus ordinaire des *éléphans* eſt de dix à onze pieds ; ceux de treize & de quatorze pieds de hauteur ſont très-rares, & les plus petits ont au moins neuf pieds dans l'état de liberté. La couleur ordinaire de ces animaux eſt d'un gris cendré ou noirâtre ; il y en a quelques-uns de blancs & de rouges : ces derniers, ſur-tout les blancs, ſont les plus eſtimés ; ils ſont adorés par pluſieurs nations comme des dieux, & leur poſſeſſion a ſouvent excité la guerre entre les Princes de l'Inde. Leur prix eſt proportionné à leur grandeur, à leur couleur ; il y en a qui ſe vendent depuis huit mille juſqu'à trente-ſix mille livres. La durée ordinaire de leur vie paſſe pour être de deux cents ans : mais la nourriture, la condition, & plus encore le climat, influent ſans doute beaucoup ſur cette durée, comme ſur l'accroiſſement & la grandeur de l'animal. Ceux qui ſont réduits en captivité dès la jeuneſſe ſont beaucoup plus petits que les autres, & ils ſont encore beaucoup plus petits & vivent moins longtemps dans les climats tempérés.

Quoique l'*éléphant* ne ſe nourriſſe ordinairement que d'herbes & de bois tendre, il n'a cependant pas pluſieurs eſtomacs ; mais la panſe qui lui manque eſt ſupplée par la groſſeur & l'étendue des inteſtins, & ſur-tout du colon, qui a deux ou trois pieds de diamètre ſur quinze ou vingt de longueur ; l'eſtomac n'a que trois à quatre pieds de longueur ſur un pied ou un pied & demi dans ſa plus grande largeur. Pour remplir d'auſſi grandes capacités, il faut que l'animal mange, pour ainſi dire, continuellement ; mais quelque grand que ſoit ſon appétit, il mange avec modération, & ſon goût pour la propreté l'emporte ſur le ſentiment du beſoin. Il ſépare avec ſa trompe les bonnes feuilles d'avec les mauvaiſes ; il les ſecoue, pour qu'il ne reſte point d'inſectes ni de ſable ; il aime beaucoup le vin, les liqueurs ſpiritueuſes, l'eau-de-vie, l'arac, &c. on lui fait faire les corvées les plus pénibles, en lui montrant & lui promettant pour prix de ſes travaux, un vaſe rempli de ces liqueurs : il aime auſſi la fumée du tabac, mais elle l'étourdit & l'enivre. Il craint toutes les mauvaiſes odeurs, & il a une horreur ſi grande pour le cochon, que le ſeul cri de cet animal le fait fuir.

Nous terminerons l'hiſtoire de ce grand &

Digitized by Google

ſuperbe animal, en mettant ſous les yeux du lecteur, les relations de deux grandes chaſſes aux *éléphans*, dont le chevalier de Chaumont & le Père Tachard furent témoins à Siam.

« J'allai, dit le premier, voir la grande chaſſe des *éléphans*, qui ſe fait en la forme ſuivante. On envoie grand nombre de femelles de compagnie ; & quand elles ont été pluſieurs jours dans les bois, & que l'on eſt averti qu'on a trouvé des *éléphans*, le roi commande trente ou quarante mille hommes, qui font une très-grande enceinte à l'entour du canton où ſont les *éléphans*. Ils ſe poſtent de vingt à vingt-cinq pieds de diſtance les uns des autres, & à chaque campement, on fait un feu élevé de trois pieds de terre ou environ. Il ſe fait une autre enceinte d'*éléphans* de guerre, diſtans les uns des autres d'environ cent & cent cinquante pas ; & dans les endroits où les *éléphans* pourroient ſortir plus aiſément, les *éléphans* de guerre ſont plus fréquens : en pluſieurs lieux, il y a du canon, que l'on tire quand les *éléphans* ſauvages veulent forcer le paſſage, car ils craignent fort le feu. Tous les jours on diminue cette enceinte, & à la fin elle eſt très-petite, & les feux ne ſont plus qu'à cinq ou ſix pas les uns des autres ».

« Comme ces *éléphans* entendent du bruit autour d'eux, ils n'oſent pas s'enfuir, quoique pourtant il ne laiſſe pas de s'en ſauver quelques-uns ; (& l'on me dit qu'il y avoit quelques jours qu'il s'en étoit ſauvé dix). Quand on les veut prendre, on les fait entrer dans une place entourée de pieux, où il y a quelques arbres entre leſquels un homme peut facilement paſſer. Dans cette eſpèce de parc, eſt une autre enceinte d'*éléphans* de guerre & de ſoldats, dans laquelle entrent des hommes montés ſur des *éléphans*, & fort adroits à jetter des cordes aux jambes de derrière de l'*éléphant* qui, lorſqu'il eſt pris de cette manière, eſt mis entre deux *éléphans* privés, entre leſquels il y en a un autre qui le pouſſe par derrière, de ſorte qu'il eſt obligé de marcher ».

« J'en vis prendre dix de cette manière, & on me dit qu'il y en avoit cent quarante dans l'enceinte. Le Roi y étoit préſent ; il donnoit ſes ordres pour tout ce qui étoit néceſſaire ».

« A un quart de lieue de *Louvo*, dit le P. Tachard, dans la relation de ſon premier voyage, il y a une eſpèce d'amphitéâtre dont la figure eſt un grand carré long, entouré de hautes murailles terraſſées, ſur leſquelles ſe placent les ſpectateurs. Le long de ces murailles, en dedans, règne une paliſſade de gros piliers fichés en terre à deux pieds l'un de l'autre, derrière leſquels les chaſſeurs ſe retirent lorſqu'ils ſont pourſuivis par des *éléphans* irrités. On a pratiqué une fort grande ouverture vers la campagne, & vis-à-vis du côté de la ville, on en a fait une plus petite, qui conduit dans une allée étroite par où un *éléphant* peut paſſer à peine ; & cette allée aboutit à une manière de grande remiſe où l'on achève de le dompter.

« Lorſque le jour deſtiné à cette chaſſe eſt venu, les chaſſeurs entrent dans les bois, montés ſur des *éléphans* femelles qu'on a dreſſés à cet exercice, & ſe couvrent de feuilles d'arbres, afin de n'être pas vus par les *éléphans* ſauvages. Quand ils ont avancé dans la forêt, & qu'ils jugent qu'il peut y avoir quelqu'*éléphant* aux environs, ils font jetter aux femelles certains cris propres à attirer les mâles, qui y répondent auſſi-tôt par des hurlemens effroyables. Alors les chaſſeurs les ſentant à une juſte diſtance, retournent ſur leurs pas, & mènent doucement les femelles du coté de l'amphitéâtre dont nous venons de parler ; les *éléphans* ſauvages ne manquent jamais de les ſuivre ; celui que nous vîmes dompter, y entra avec elles, & dès qu'il y fut, on ferma la barrière ; les femelles continuèrent leur chemin au travers de l'amphitéâtre, & enfilèrent queue à queue la petite allée qui étoit à l'autre bout ».

« L'*éléphant* ſauvage qui les avoit ſuivies juſques-là, s'étant arrêté à l'entrée du défilé, on ſe ſervit de toutes ſortes de moyens pour l'y engager ; on fit crier les femelles qui étoient au-delà de l'allée, quelques Siamois l'irritant en frappant des mains & criant pluſieurs fois *pat pat*, d'autres avec de longues perches armées de pointes, le harceloient, & quand ils en étoient pourſuivis, ils ſe gliſſoient entre les piliers, & s'alloient cacher derrière la paliſſade ; enfin, après avoir pourſuivi pluſieurs chaſſeurs, il s'attacha à un ſeul avec une extrême fureur ; l'homme ſe jetta dans l'allée, l'*éléphant* courut après lui, mais dès qu'il y fut entré, il ſe trouva pris, car celui-ci s'étant ſauvé, on laiſſa tomber deux couliſſes à propos, l'une devant & l'autre derrière, de ſorte que ne pouvant ni avancer ni reculer, ni ſe tourner, il fit des efforts étonnans, & pouſſa des cris terribles ».

« On tâcha de l'adoucir en lui jettant des ſeaux d'eau ſur le corps, en le frottant avec des feuilles, en lui verſant de l'huile ſur les oreilles, & on fit venir auprès de lui des *éléphans* privés, mâles & femelles, qui le careſſoient avec leurs trompes ; cependant on lui attachoit des cordes par-deſſous le ventre & aux pieds de derrière, afin de le tirer de-là, & on continuoit à lui jetter de l'eau ſur la trompe & ſur le corps pour le rafraîchir. Enfin, on fit approcher un *éléphant* privé, de ceux qui ont coutume d'inſtruire les nouveaux venus. Un officier étoit monté deſſus, qui le faiſoit avancer & reculer, pour montrer à l'*éléphant* ſauvage qu'il n'avoit rien à craindre, & qu'il pouvoit ſortir ; en effet, on lui ouvrit la porte, & il ſuivit l'autre juſqu'au bout de l'allée : dès qu'il y fut, on mit à ſes côtés deux *éléphans* que l'on attacha avec lui ; un autre marchoit devant & le tiroit avec une corde dans le chemin qu'on vouloit lui faire faire, pendant qu'un quatrième le faiſoit avancer à grands coups de tête qu'il lui donnoit par derrière juſqu'à une eſpèce de remiſe, où on

Digitized by Google

l'attacha à un gros pilier fait exprès, & tournant comme un cabeſtan de navire ».

« On le laiſſa là juſqu'au lendemain, pour lui laiſſer paſſer ſa colère ; mais tandis qu'il ſe tourmentoit autour de cette colonne, un Bramine, habillé de blanc, s'approcha, monté ſur un *éléphant*, & tournant doucement autour de celui qui étoit attaché, l'arroſa d'une certaine eau conſacrée à leur manière, qu'il portoit dans un vaſe d'or : on croit que cette cérémonie fait perdre à l'*éléphant* ſa férocité naturelle, & le rend propre à ſervir le Roi. Dès le lendemain, il commença à aller avec les autres, & au bout de quinze jours, il fut entièrement apprivoiſé ».

« On n'eut pas, dit ailleurs le même voyageur, plutôt deſcendu de cheval & monté ſur des *éléphans* qu'on avoit préparés, que le Roi parut, ſuivi d'un grand nombre de Mandarins montés ſur des *éléphans* de guerre. On ſuivit & on s'enfonça dans les bois environ une lieue, juſqu'à l'enclos où étoient les *éléphans* ſauvages. C'étoit un parc carré de trois ou quatre cents pas géométriques, dont les côtés étoient fermés par de gros pieux ; on y avoit pourtant laiſſé de grandes ouvertures de diſtance en diſtance. Il y avoit quatorze *éléphans* de toute grandeur. D'abord qu'on fut arrivé, on fit une enceinte d'environ cent *éléphans* de guerre, qu'on poſta autour du parc pour empêcher les *éléphans* ſauvages de franchir les paliſſades ; nous étions derrière cette haie & tout auprès du Roi. On pouſſa dans l'enceinte du parc une douzaine d'*éléphans* privés, des plus forts, ſur chacun deſquels deux hommes étoient montés avec de groſſes cordes à nœuds coulans, dont les bouts étoient attachés aux *éléphans* qu'ils montoient. Ils couroient d'abord ſur l'*éléphant* qu'ils vouloient prendre, qui, ſe voyant pourſuivi, ſe préſentoit à la barrière pour la forcer & pour s'enfuir ; mais tout étoit bloqué d'*éléphans* de guerre, par leſquels il étoit repouſſé dans l'enceinte, & comme il fuyoit dans cet eſpace, les chaſſeurs qui étoient montés ſur les *éléphans* privés, jettoient leurs nœuds ſi à propos dans les endroits où ces animaux devoient mettre leurs pieds, qu'ils ne manquoient guère de les prendre : en effet, tout fut pris en une heure ».

Et dans la relation de ſon *ſecond voyage*, « nous eûmes, dit-il, le plaiſir de la chaſſe aux *éléphans*. On en avoit ramaſſé une aſſez grande troupe, parmi leſquels il n'y en avoit qu'un grand & aſſez difficile à prendre & à dompter. L'homme qui conduiſoit la femelle, ſortit de cet enclos par un paſſage étroit, fait en allée, de la longueur d'un *éléphant* ; tous les autres petits *éléphans* ſuivirent, les uns après les autres, les traces de la femelle à diverſes repriſes ; mais un paſſage ſi étroit étonna le grand *éléphant* ſauvage, qui ſe retira toujours ; on fit revenir la femelle pluſieurs fois : il la ſuivoit juſqu'à la porte, mais il ne voulut jamais paſſer outre, comme s'il eût eu quelque preſſentiment de la perte de ſa liberté ».

« Alors pluſieurs Siamois qui étoient dans le parc, s'avancèrent pour le faire avancer par force, & vinrent l'attaquer avec de longues perches, de la pointe deſquelles ils lui donnoient de grands coups. L'*éléphant* en colère les pourſuivoit avec beaucoup de fureur & de viteſſe, & aucun d'eux ne lui auroit aſſurément échappé, s'ils ne ſe fuſſent promptement retirés derrière des piliers qui formoient la paliſſade, contre laquelle cette bête irritée rompit trois ou quatre fois ſes groſſes dents. Enfin, il ſe trouva pris. Pour l'appaiſer, on lui jetta de l'eau à plein ſeau, & cependant on lui attachoit des cordes aux jambes & au cou ; après qu'il ſe fut bien fatigué, on le fit ſortir par le moyen de deux *éléphans* privés qui le tiroient pardevant avec des cordes, & par deux autres qui le pouſſoient par derrière, juſqu'à ce qu'il fût attaché à un gros pilier autour duquel il lui étoit ſeulement libre de tourner. Une heure après il devint ſi traitable, qu'un Siamois monta ſur ſon dos, & le lendemain on le détacha pour le mener à l'écurie avec les autres ».

« Quoique cet animal ſoit grand & ſauvage, dit Marmol, on ne laiſſe pas d'en prendre quantité en Éthiopie, de la façon que je vais dire. Dans les forêts épaiſſes où il ſe retire la nuit, on fait une enceinte avec des pieux entrelacés de groſſes branches, & on lui laiſſe un paſſage qui a une petite porte tendue contre terre. Lorſque l'*éléphant* eſt entré, on la tire en haut de deſſus un arbre avec une corde, & on l'enferme, puis on deſcend & on le tue à coups de flêches ; mais ſi par haſard on le manque, & qu'il ſorte de l'enceinte, il tue tout ce qu'il rencontre ».

On lit dans le Recueil des Voyages de la compagnie des Indes, « que les habitans de Ceylan font des foſſes profondes, qu'ils couvrent de planches qui ne ſont pas jointes, & que l'on recouvre de paille ; la nuit, lorſque les *éléphans* paſſent ſur ces foſſes, ils y tombent & n'en peuvent ſortir, ſi bien qu'ils y périroient de faim ſi on ne leur faiſoit porter à manger par des eſclaves, à la vue deſquels ils s'accoutument, & ainſi ils s'apprivoiſent peu-à-peu ; alors on les tire des foſſes & on les conduit dans l'Inde ».

« Comme les Européens, dit le Père Philippe, payent les dents d'*éléphant* aſſez cher, c'eſt un motif qui arme continuellement les nègres contre l'*éléphant*. Ils s'attroupent fréquemment pour faire cette chaſſe, avec leurs flèches & leurs zagayes ; mais leur méthode la plus commune eſt celle des foſſes, qu'ils creuſent dans les bois, ſur le paſſage des *éléphans*, & qui leur réuſſiſſent d'autant mieux, qu'on ne peut guère ſe tromper à la trace que laiſſent ces grands animaux ».

ÉLÉPHANT DE MER, nom donné au morſe, autrement & vulgairement appellé *vache marine*. *Voyez* MORSE.

Digitized by Google

ELKERKEDON, en Perſe, ce qui ſignifie *porte corne*, rhinocéros. *Voyez* RHINOCÉROS.

ELWANDU, à Ceylan, lowando, eſpèce de babouin. *Voyez* BABOUIN.

EMPABUNGO, à Congo, eſt vraiſemblablement le bubale. *Voyez* ce mot.

EMPAUMURE, ſ. f. en terme de venerie, eſt le haut de la *tête* (bois) du cerf, lorſqu'elle ſe trouve terminée par de petits andouillers, rangés comme les doigts d'une main.

ENCOUBERT, tatou à ſix bandes. *Voyez* TATOUS.

ENCUBERTO, dans Marcgrave, eſt l'encoubert. *Voyez* ce mot.

ENFANT DU DIABLE, nom donné par quelques-uns aux animaux que nous avons appellé *mouffettes*. *Voyez* ce mot.

ENGOI, à Congo, léopard. *Voyez* LÉOPARD.

ÉPAGNEUL, race de chiens, ordinairement fort jolis & petits. *Voyez* pour leurs caractères & leur filiation, l'article du CHIEN.

ÉPAULARD, (l') autrement appellé *ourque* (orca), eſt un cétacé de moyenne grandeur, mais qui ſe rend redoutable, même aux plus grandes baleines, par ſa férocité, ſa force & ſon agilité dans l'attaque, & par les dents tranchantes dont ſa large gueule eſt armée.

L'*épaulard* n'a guère que quinze à ſeize pieds de longueur, & reſſemble en tout ſi fort au marſouin, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, qu'on pourroit ne le regarder que comme une eſpèce de très-grand marſouin, ou comme la première entre celle des petits cétacés, *marſouins & dauphins*.

L'*ourque* a, comme tous ces animaux marins, un conduit pour aſpirer l'air & rejetter l'eau. Ses dents ſont larges & pointues; il mord la baleine & la fait mugir & fuir ſur les côtes, ce qui eſt très-favorable aux pêcheurs: auſſi empêchent-ils, autant qu'ils peuvent, qu'on ne bleſſe & qu'on ne tue les *épaulards*.

ERRES, en termes de chaſſe, ſe dit généralement des routes par où la bête que l'on chaſſe a paſſé; on dit *hautes erres*, quand il y a déjà du temps qu'elle eſt paſſée.

ESCURIAU ou ESCURIEU, en vieux françois écureuil. *Voyez* ÉCUREUIL.

ÉTALON. On appelle ainſi le cheval mâle qu'on employe à ſaillir les jumens. Sur les qualités d'un bon *étalon*, & les ſoins qu'on en doit avoir, *voyez* l'article du CHEVAL.

EURCHON, en vieux françois hériſſon. *Voyez* HÉRISSON.

EXQUIMA (l'), petit ſinge, de la famille des ſapajous, & qui paroît n'être qu'une variété de l'eſpèce du coaita, dont il ne diffère que par les couleurs du poil, qui n'eſt pas noir ſur tout le corps, mais mêlé de noir & de fauve ſur le dos, & de blanc ſur la gorge & le ventre. L'*exquima* eſt encore remarquable par une barbe blanche, longue de deux doigts, qu'il porte au-deſſous du menton, caractère qui manque au coaita, auquel, du reſte, il reſſemble à tous les autres égards. *Voyez* COAITA.

Digitized by Google

FAAD, en Barbarie, eſt l'*once*, animal carnaſſier, à peau tachetée, & d'eſpèce voiſine de celle de la panthère. *Voyez* ONCE.

FALLANOUE, à Madagaſcar, civette. *Voyez* CIVETTE.

FANONS de la *baleine*, ſ. m. pl. ſont les grandes appendices dont ſa bouche eſt garnie, leſquelles lui ſervent comme de rateaux pour amaſſer ſa nourriture, & qui, diviſées & fendues en longues lames & grandes verges élaſtiques, ſont miſes dans le commerce ſous le nom de *baleines*, & ſervent dans les arts & en particulier dans l'ajuſtement des femmes, à faire tout ce qui exige à la fois de la force & de la ſoupleſſe, du reſſort ſans roideur, & de la flexibilité ſans molleſſe. *Voyez* du reſte l'article BALEINE.

FAON, qui ſe prononce *fan*, nom donné au petit du cerf & de la biche, tant qu'il porte la *livrée*, & n'a pris que la moindre partie de ſon accroiſſement. Ce même nom de *faon* ſe donne auſſi aux jeunes daims & aux petits chevreuils.

FARAS, dans les terres de l'Orénoque, ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

FÉFÉ, nom ſous lequel quelques voyageurs paroiſſent avoir déſigné le gibbon, eſpèce de ſinge ſans queue. *Voyez* GIBBON.

FER-A-CHEVAL, eſpèce de chauve-ſouris, ainſi dénommée d'après un caractère de ſa conformation. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

FER-DE-LANCE, dénomination particulière & diſtinctive d'une eſpèce de chauve-ſouris. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

FEUILLE (la), nom donné à une eſpèce de chauve-ſouris. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

FHED eſt le nom arabe de l'*once*. *Voyez* ONCE.

FISSIPÈDES, dénomination formée de deux mots latins, *fiſſus pes*, pied fendu, & qui ſe donne génériquement à tous les animaux qui ont les pieds diviſés en pluſieurs doigts, diſtinctement articulés & ſéparés; par oppoſition aux *ſolipèdes*, comme le cheval, l'âne, le zèbre, qui ont le pied enfermé dans un ſabot unique; & aux *pieds fourchus*, comme le bœuf, le cerf, la brebis, &c. qui l'ont ſeulement fendu en deux, & ſes deux parties renfermées dans deux manières d'étuis ou de demi-ſabots.

Les *quadrupèdes fiſſipèdes* forment une claſſe beaucoup plus nombreuſe elle ſeule que les deux autres enſemble, ſur-tout en y renfermant les *fiſſipèdes*, qui ne ſont qu'improprement *quadrupèdes*, & qu'on doit plutôt appeller *quadrumanes* ou *bimanes*: tels ſont tous les ſinges, qui ont les pieds conformés plutôt comme des mains que comme des pieds, & qui ſont ſervir, en effet, ceux de devant aux uſages de la main. Tous les animaux carnaſſiers, le lion, le tigre, la panthère, le loup, le chien, le chat, juſqu'à la belette, ſont *fiſſipèdes*. *Voyez* l'article QUADRUPÈDES.

FISKATTE, par les Suédois habitués dans les colonies Angloiſes de l'Amérique, *conepate* ou *puant d'Amérique*. *Voyez* CONEPATE.

FONKES, de Ludolph, mococo ou loris. *Voyez* MOCOCO & LORIS.

FORAS-L'BAR, en Egypte, hippopotame. *Voyez* HIPPOPOTAME.

FOSSA, à Madagaſcar, foſſane. *V.* FOSSANE.

FOSSANE (la) eſt un animal que quelques voyageurs ont appellé *genette de Madagaſcar*, parce qu'il reſſemble à la genette par la couleur de ſon poil & par quelques autres rapports; mais il en diffère par ſa taille, qui eſt plus petite, & par le défaut de la poche odoriférante qui, dans la genette eſt un attribut eſſentiel. On aſſure cependant que la *foſſane* mâle étant en chaleur, répand une forte odeur de muſc. Cet animal a les mœurs de la fouine; il mange de la viande & des fruits, mais il préfère les derniers, ſur-tout les bananes. Il eſt très-ſauvage, fort difficile à apprivoiſer, & quoiqu'élevé jeune, il conſerve toujours un air & un caractère de férocité aſſez extraordinaire dans un animal plutôt frugivore que carnivore. Son œil ne préſente qu'un globe noir fort grand, comparé à la groſſeur de ſa tête, ce qui lui donne un air menaçant & méchant.

L'animal qu'on appelle *berbé* en Guinée, paroît être le même que la *foſſane*: il a, diſent les voyageurs, le muſeau plus pointu & le corps plus petit que le chat; il eſt marqueté comme la civette; ces indications ne conviennent à aucun animal mieux qu'à la *foſſane*, & ſi cela eſt, l'eſpèce ſe trouve en Afrique comme en Aſie.

FOUINE (la) appartient à ce genre ſubalterne de petits animaux carnaſſiers à corſage alongé, à démarche rampante, plus à craindre par la ruſe que redoutables par la force, & qui exercent leurs plus grandes cruautés ſur les peuplades innocentes de nos baſſes-cours. La *fouine* a la phyſionomie très-fine, l'œil vif, le ſaut léger, les membres ſouples; le corps flexible, tous les mouvemens très-preſtes, elle ſaute & bondit plutôt qu'elle ne marche; elle grimpe aiſément contre les murailles qui ne ſont pas bien enduites, entre dans les colombiers, les poulaillers, mange les œufs, les pigeons, les poulets, & multiplie tant qu'elle peut ſes meurtres; elle prend auſſi les ſouris, les rats, les taupes, les oiſeaux dans leurs nids; elle s'approche des habitations, s'établit dans les vieux bâtimens, dans les greniers à foin, dans les trous de murailles. Priſe jeune, elle s'apprivoiſe à un certain point, mais elle ne s'attache pas, & demeure toujours aſſez ſauvage pour qu'on ſoit

Digitized by Google

obligé de la tenir enchaînée. Les vieilles cherchent toujours à mordre, & refusent toute autre nourriture que la chair crue.

Les *fouines*, dit on, portent autant de temps que les chats. On trouve des petits depuis le printemps jusqu'en automne, ce qui doit faire présumer qu'elles produisent plus d'une fois par an. Les plus jeunes ne font que trois ou quatre petits; les plus âgées en font jusqu'à sept. Elles les mettent bas dans un magasin à foin, ou dans un trou de muraille, où elles poussent de la paille & des herbes; quelquefois dans une fente de rocher ou dans un tronc d'arbre où elles portent de la mousse, & lorsqu'on les inquiéte, elles déménagent & transportent ailleurs leurs petits, qui grandissent assez vîte, & à un an ont pris à-peu-près tout leur accroissement.

La *fouine* a une odeur de faux musc, qui n'est pas absolument désagréable : les martes & les *fouines* ont, comme beaucoup d'autres animaux, des vésicules intérieures qui contiennent une matière odorante, semblable à celle que fournit la civette. Leur chair a un peu de cette odeur; cependant celle de la marte n'est pas mauvaise à manger; celle de la *fouine* est plus désagréable, & la peau est aussi beaucoup moins estimée. L'espèce en est généralement répandue & en grand nombre dans tous les climats tempérés, & même dans les pays chauds, mais elle ne se trouve point dans le Nord.

La *fouine* diffère de la marte en ce qu'elle est plus brune, qu'elle a la queue plus grande & plus noire, & la gorge blanche.

On trouve à la Guiane une *fouine* plus grande que celle d'Europe, mais qui a la queue beaucoup plus courte à proportion du corps, & le museau un peu plus alongé & tout noir; ce noir s'étend au-dessus des yeux, passe sous les oreilles, le long du cou, & se perd dans le poil brun des épaules. Il y a une grande tache blanche au-dessus des yeux, qui s'étend sur tout le front, enveloppe les oreilles, & forme le long du cou une bande blanche & étroite qui se perd au-delà du cou vers les épaules. Les oreilles sont tout-à-fait semblables à celles de nos *fouines*, le dessus de la tête paroît gris & mêlé de poils blancs; le cou est brun, mêlé de gris cendré, & le corps est couvert de poils mêlés comme celui du lapin qu'on appelle *riche*, c'est-à-dire de poil blanc & de poil noirâtre. Les jambes & les pieds sont couverts d'un poil luisant d'un noir roussâtre, & les doigts des pieds ressemblent plus à ceux des écureuils & des rats qu'à ceux de la *fouine*.

On trouve aussi dans le même pays une autre *fouine* qui ne diffère de la nôtre que par les oreilles & parce qu'elle est couverte d'un poil laineux.

Dans les dénominations latines données par les Naturalistes, la *fouine* est désignée par celles de *martes domestica*, *foyna*, *gainus*, *schismus*.

Foulées, en terme de chasse, sont les impressions du pied de la bête sur la mousse ou sur l'herbe, bien faciles à distinguer & à connoître dans les jours d'automne où il y a de la gelée blanche.

FOURMILLER, (le) quadrupède mangeur de fourmis, dont il existe dans l'Amérique méridionale trois espèces bien remarquables par les singularités de leur conformation & de leur manière de vivre. Les *fourmillers* ont un long museau, la gueule étroite & sans aucune dents, la langue ronde & longue, qu'ils insinuent dans les fourmilières, & qu'ils retirent pour avaler les fourmis, dont ils font leur principale nourriture.

Le premier de ces mangeurs de fourmis est celui que les Brasiliens appellent *tamandua guacu*; c'est-à-dire, *grand tamandua*, & auquel les François ont donné le nom de *tamanoir*. Le second s'appelle simplement *tamandua*, & le troisième est celui que les naturels de la Guiane appellent *ouatiri ouaou*. Nous lui donnons le nom de *fourmiller* pour le distinguer des deux autres; c'est le plus petit; il n'a que six ou sept pouces de longueur depuis l'extrêmité du museau jusqu'à l'origine de la queue; il a la tête longue de deux pouces, le museau proportionnellement beaucoup moins alongé que celui du tamanoir ou du tamandua; sa queue, longue de sept pouces, est recourbée en dessous par l'extrêmité, qui est dégarnie de poils; sa langue est étroite, un peu applatie & assez longue; le cou est presque nul; la tête est assez grosse à proportion du corps; les yeux sont placés bas & peu éloignés des coins de la gueule; les oreilles sont petites & cachées dans le poil; les jambes n'ont que trois pouces de hauteur; les pieds de devant n'ont que deux ongles, dont l'externe est bien plus gros & bien plus long que l'interne; les pieds de derrière en ont quatre; le poil du corps est doux au toucher & d'une couleur brillante d'un roux mêlé de jaune vif; les pieds ne sont pas faits pour marcher, mais pour grimper & pour saisir : il monte sur les arbres, & se suspend aux branches par l'extrêmité de sa queue.

Au reste, ces trois animaux ont à-peu-près les mêmes habitudes naturelles; tous trois se nourrissent de fourmis, & plongent aussi leur langue dans le miel & dans les autres substances liquides ou visqueuses. Ils ramassent assez promptement les miettes de pain & les petits morceaux de viande hachée; on les apprivoise & on les élève aisément. Ils soutiennent long-temps la privation de toute nourriture; ils n'avalent pas toute la liqueur qu'ils prennent en buvant, mais il en retombe une partie qui passe par les narines; ils dorment ordinairement pendant le jour, & changent de lieu pendant la nuit; ils marchent si mal, qu'un homme peut les atteindre facilement à la course dans un lieu découvert. Les Sauvages mangent leur chair, qui cependant est d'un très-mauvais goût : ils ne font qu'un petit

Ces

Digitized by Google

Ces animaux ſont naturels aux climats les plus chauds de l'Amérique, & on ne les trouve point dans les contrées froides du même continent. *Voyez* TAMANOIR & TAMANDUA.

Le fourmiller eſt le *tamandua minor flaveſcens* de Barrère; le *myrmecophaga manibus didactylis* de Linné; le *petit fourmiller* d'Edwards & de Briſſon.

FOURMILLER. (grand) *Voyez* TAMANOIR.

FOURMILLER-TAMANOIR. *Voyez* TAMANOIR.

FOURMILLER-TAMANDUA. *Voyez* TAMANDUA.

FRUGIVORE, nom formé de *fruges*, des fruits, & de *vorare*, manger. Ce nom s'applique aux animaux qui vivent non ſeulement des fruits des arbres & des graines des plantes, mais de végétaux en général; ainſi le cheval, le cerf, qui paiſſent l'herbe, ſont, comme les ſinges, qui vivent de fruits, comme l'éléphant, qui vit de fruits & d'herbe, dans la grande claſſe des animaux *frugivores*, oppoſée à celle des animaux carnaſſiers, qui ne peuvent vivre que de chair, ou qui en vivent de préférence. Autant l'inſtinct de ceux-ci eſt farouche & ſanguinaire, autant le naturel des premiers eſt doux, paiſible & modéré. Les animaux carnaſſiers, ſans ceſſe occupés à pourchaſſer une proie qui les fuit toujours, preſſés par le beſoin, retenus par le danger, ſans proviſions, ſans moyens que dans leur induſtrie, ſans aucune reſſource que leur activité, ont à peine le temps de ſe pourvoir, & n'ont guère celui d'aimer: chacun eſt tout entier à ſoi, nul n'a de biens ni de ſentimens à partager. Les animaux frugivores, au contraire, ſont naturellement diſpoſés à entrer en ſociété; l'abondance eſt la baſe de l'inſtinct ſocial, de cette douceur de mœurs & de cette vie paiſible qui n'appartient qu'à ceux qui n'ont aucun motif de ſe rien diſputer; ils jouiſſent ſans trouble du riche fonds de ſubſiſtance qui les environne; & dans ce grand banquet de la nature, l'abondance du lendemain eſt égale à la profuſion de la veille. *Voyez* de plus les articles *carnivore & quadrupèdes*.

FUMÉES, dans le langage des chaſſeurs, ſont les fientes des diverſes bêtes de chaſſe, & particulièrement des cerfs & des biches. Ils diſtinguent les *fumées en bouſes*, que les cerfs jettent au mois d'avril; les *fumées en plateaux*, qui ſont de la fin du mois de mai & de juin; les *fumées en troches*, liées enſemble par un filet glaireux qui annonce la venaiſon, & telles que les vieux cerfs les jettent dès la mi-juin; les *fumées dorées* qui viennent enſuite, & ne tiennent preſque plus enſemble: elles ſont de couleur jaune; les *fumées formées*, ou entièrement ſéparées les unes des autres, dans le mois de juillet & d'août; enfin les *fumées martelées*, qui tiennent plus de la forme quarrée que de la ronde. *Voyez* la chaſſe du *cerf* à l'article de cet animal.

FURET (le) exhale, comme le putois, une odeur déſagréable, qui devient bien plus forte lorſqu'il eſt échauffé ou irrité; ordinairement auſſi il reſſemble au putois par la couleur; néanmoins on ne doit pas les conſidérer comme ne formant qu'une ſeule & même eſpèce, mais comme des animaux abſolument différens; car le putois, naturel aux climats tempérés, eſt un animal ſauvage comme la fouine, & le *furet* originaire des climats chauds, ne peut ſubſiſter dans le nôtre que comme animal domeſtique. Le *furet* & le putois ne ſe mêlent pas enſemble; le *furet* a le corps plus alongé & plus mince, la tête plus courte, le muſeau plus pointu que le putois; il a les yeux vifs, le regard enflammé, tous les mouvemens très-ſouples, & il eſt en même-temps ſi vigoureux, qu'il vient aiſément à bout d'un lapin, qui eſt au moins quatre fois plus gros que lui; mais il n'a pas le même inſtinct que le putois pour trouver ſa ſubſiſtance; il faut en avoir ſoin, le nourrir à la maiſon, du moins dans ces climats, & il ne va pas s'établir à la campagne ni dans les bois.

La femelle eſt, dans cette eſpèce, ſenſiblement plus petite que le mâle; lorſqu'elle eſt en chaleur, elle le recherche ardemment, & l'on aſſure qu'elle meurt ſi elle ne trouve pas à ſe ſatisfaire; auſſi a-t-on ſoin de ne les pas ſéparer. On les élève dans des tonneaux ou dans des caiſſes, où on leur fait un lit d'étoupes; ils dorment preſque continuellement, & dès qu'ils s'éveillent, ils cherchent à manger. On les nourrit de ſon, de pain, de lait, &c. Ils produiſent deux fois par an; les femelles portent ſix ſemaines; quelques-unes dévorent leurs petits preſqu'auſſitôt qu'elles ont mis bas, & alors elles deviennent de nouveau en chaleur, & font trois portées, leſquelles ſont ordinairement de cinq ou ſix, & quelquefois de ſept, huit, & même neuf petits.

Cet animal eſt naturellement ennemi mortel du lapin; lorſqu'on préſente un lapin, même mort, à un jeune *furet* qui n'en a jamais vu, il ſe jette deſſus & le mord avec fureur: s'il eſt vivant, il le prend par le cou, par le nez, & lui ſuce le ſang. Lorſqu'on le lâche dans les trous des lapins, on le muſèle afin qu'il ne les tue pas dans le fond du terrier, mais qu'il les oblige ſeulement à ſortir & à ſe jetter dans le filet dont on couvre l'entrée. Si on laiſſe aller le *furet* ſans muſelière, on court riſque de le perdre; parce qu'après avoir ſucé le ſang du lapin, il s'endort, & la fumée qu'on fait dans le terrier n'eſt pas toujours un moyen sûr pour le ramener, parce que ſouvent il y a pluſieurs iſſues, & qu'un terrier communique à d'autres dans leſquels le *furet* s'engage à meſure que la fumée le gagne. Les enfans ſe ſervent auſſi du *furet* pour dénicher les oiſeaux; il entre aiſément dans les trous des arbres & des murailles, & apporte ſa proie au dehors.

Digitized by Google

Cet animal, quoique facile à apprivoiſer, & même aſſez docile, ne laiſſe pas d'être fort colère. Il varie, pour la couleur du poil, comme les autres animaux domeſtiques, & il eſt auſſi commun dans les pays chauds, que le putois y eſt rare. Strabon dit qu'il a été apporté d'Afrique en Eſpagne, apparemment pour le beſoin qu'on eut de détruire les lapins dans ce pays où ils s'étoient prodigieuſement multipliés.

Le *furet*, en latin *viverra*, eſt dénommé dans les nomenclatures, *muſtela viverra*.

FURET DE JAVA, nom ſous lequel on a déſigné le vanſire. *Voyez* VANSIRE.

Digitized by Google

GALERA de Brown, tayra, eſpèce de groſſe belette. *Voyez* TAYRA.

GALOS-PAULES, des Eſpagnols, eſt la guenon rouge ou *patas*. *Voyez* ce dernier mot.

GANUS ou GANNUS. Ce mot, chez quelques écrivains latins modernes, déſigne l'hyœne. *Voyez* ce mot.

GAT-EL-CHALLAH, en arabe, caracal; eſpèce voiſine de celle du lynx. *Voyez* CARACAL.

GAZELLES, ſ. f. pl. nom générique ſous lequel on déſigne une famille d'animaux qui reſſemblent beaucoup au chevreuil par la forme du corps, par la légéreté des mouvemens, la grandeur & la vivacité des yeux, &c. Les *gazelles* ont, comme le chevreuil, des larmiers ou enfoncemens au-devant de chaque œil, & lui reſſemblent encore par la qualité du poil, par la blancheur des feſſes; mais elles en diffèrent & ſe rapprochent des chèvres par la nature de leurs cornes, qui ſont creuſes & permanentes, enſorte qu'elles paroiſſent être des animaux intermédiaires entre le chevreuil & la chèvre. Les *gazelles* diffèrent néanmoins de l'un & de l'autre par des caractères qui leur ſont propres.

En général, les *gazelles* ont les yeux noirs, grands, très-vifs, & en même-temps ſi tendres, que les Orientaux en ont fait un proverbe, en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux de la *gazelle*. Elles ont pour la plupart les jambes plus fines & plus déliées que le chevreuil, le poil auſſi court, plus doux & plus luſtré; leurs jambes de devant ſont moins longues que celles de derrière, ce qui leur donne, comme au lièvre, plus de facilité pour courir en montant qu'en deſcendant. Leur légéreté eſt au moins égale à celle du chevreuil, mais elles courent uniformément plutôt qu'elles ne bondiſſent. La plupart ſont fauves ſur le dos, blanches ſous le ventre avec une bande brune qui ſépare ces deux couleurs au bas des flancs: leur queue eſt plus ou moins grande, mais toujours garnie de poils aſſez longs & noirâtres; leurs oreilles ſont droites, longues, aſſez ouvertes dans leur milieu, & ſe terminent en pointe: toutes ont le pied fourchu & conformé à-peu-près comme celui des moutons. Toutes ont, mâles & femelles, des cornes permanentes comme les chèvres; les cornes des femelles ſont ſeulement plus minces & plus courtes que celles des mâles; ces cornes ſont environnées d'anneaux avec des ſtries longitudinales entre ces anneaux, dont le nombre varie ſuivant les différentes eſpèces.

Ces animaux ſont naturellement doux & timides; ils vont ordinairement par troupes, ou plutôt par familles; c'eſt-à-dire, cinq ou ſix enſemble. Leur cri eſt ſemblable à celui de la chèvre. On les chaſſe non ſeulement avec des chiens courans, aidés du faucon, mais auſſi avec la petite panthère, que nous appellons *once*. Dans quelques endroits, on prend les *gazelles* ſauvages avec des *gazelles* apprivoiſées, aux cornes deſquelles on attache des lacs ou nœuds coulans.

Thévenot & la Boullaye-le-Gouz donnent ſur ces deux eſpèces de chaſſes aux *gazelles* des détails qu'on ne ſera ſans doute pas fâché de trouver ici.

« Dans les Indes, dit Thévenot, il y a quantité de *gazelles* qui ſont à-peu-près faites comme nos faons; ces *gazelles* vont ordinairement par troupes ſéparées les unes des autres; chaque troupe, qui n'eſt jamais de plus de cinq ou ſix, eſt ſuivie d'un mâle ſeul qui ſe connoît par la couleur. Quand on a découvert une troupe de ces *gazelles*, on tâche de les faire appercevoir au léopard (*once*), qu'on tient enchaîné ſur une petite charette. Cet animal ruſé ne ſe met pas incontinent à courir après, comme on pourroit croire; mais il s'en va tournant, ſe cachant & ſe courbant pour les approcher de près & les ſurprendre; & comme il eſt capable de faire cinq ou ſix ſauts ou bonds d'une viteſſe preſqu'incroyable, quand il ſe ſent à portée il s'élance deſſus, les étrangle, & ſe ſaoule de leur ſang. S'il manque ſon coup, ce qui arrive aſſez ſouvent, il en demeure là; auſſi ſeroit-ce en vain qu'il prétendroit de les prendre à la courſe, parce qu'elles courent bien mieux & plus long-temps que lui. Le maître ou gouverneur vient enſuite bien doucement autour de lui, le flattant & lui jettant des morceaux de chair; & en l'amuſant ainſi, il lui met des lunettes qui lui couvrent les yeux, l'enchaîne, & le remet ſur la charrette ».

« Un de ces léopards, continue le même voyageur, nous donna un jour, dans la marche, ce divertiſſement, qui effraya bien du monde. Une troupe de *gazelles* ſe leva au milieu de l'armée, comme il arrive tous les jours; par hazard elles paſſèrent tout proche de ces deux léopards qu'on menoit à l'ordinaire ſur leur petite charrette; un d'eux, qui n'avoit point de lunettes, fit un ſi grand effort, qu'il rompit ſa chaîne, & s'élança après ſans rien attraper: néanmoins, comme les *gazelles* ne ſavoient où fuir, étant courues, criées & chaſſées de tous côtés, il y en eut une qui fut obligée de repaſſer encore près du léopard, qui, nonobſtant les chameaux & les chevaux qui embarraſſoient tout le chemin, & contre tout ce qu'on dit ordinairement que cet animal ne retourne jamais ſur ſa proie, quand une fois il l'a manquée, s'élança deſſus & l'attrapa ».

« Quand on ne veut point, ajoute Thé-

Digitized by Google

venot, ſe ſervir d'un léopard apprivoiſé pour prendre les *gazelles*, on mène un mâle de *gazelle* privé, auquel on met aux cornes une corde qui a divers tours & replis, & dont on attache les deux bouts ſous le ventre. Lorſqu'on a trouvé une compagnie de *gazelles*, on laiſſe aller ce mâle. Il va pour les joindre; le mâle de la troupe s'avance pour l'en empêcher; & comme l'oppoſition qu'il lui fait n'eſt qu'en jouant avec ſes cornes, il ne manque pas de les empêtrer & de les embarraſſer avec ſon rival; en ſorte que le chaſſeur s'en ſaiſit adroitement & l'emmène: mais il eſt plus mal-aiſé de prendre les femelles ».

« On ſe ſert, dit la Boullaye-le-Gouz, de la *gazelle* privée pour prendre les ſauvages de cette manière; on lui attache des lacs aux deux cornes, puis on la mène aux champs aux endroits où il y en a de ſauvages, & on la laiſſe jouer & ſauter avec les autres, leſquelles venant à s'entrelacer leurs cornes les unes dans les autres, elles s'attachent enſemble par les lacs & petites cordes qu'on a liées aux cornes de la domeſtique; & la ſauvage ſe ſentant priſe, s'efforce de ſe délier, & tombe à terre avec la privée, & eſt priſe par les Indiens de cette façon ».

Les *gazelles* ſe trouvent communément dans les pays les plus chauds de notre continent, & ne ſe ſont trouvées nulle part dans le nouveau monde. Elles ſe nourriſſent d'herbes aromatiques & de boutons d'arbriſſeaux, ſur-tout de ceux de l'arbre de ſial, d'ambroiſie, d'oſeille ſauvage, &c. C'eſt ſans doute à la qualité de cette nourriture qu'on doit attribuer l'excellence de leur chair, & la production du bézoard oriental dont les vertus ont été ſi vantées dans la médecine; mais c'eſt mal-à-propos qu'on a attribué excluſivement cette production à une ſeule eſpèce de *gazelle*, puiſque non ſeulement elles en produiſent toutes, mais même que cette production leur eſt commune avec les chèvres & les moutons de certains climats du Levant & des Indes. *Voyez* pour la qualité & les propriétés du bézoard la partie pharmaceutique de ce Dictionnaire, & pour les différentes eſpèces de *gazelles*, les mots GAZELLE COMMUNE, CORINE, KEVEL, &c.

GAZELLE A BOURSE SUR LE DOS. Cette *gazelle* reſſemble preſqu'en tout à la *gazelle* commune; elle a les cornes annelées & contournées de la même façon, & également noires: elle eſt de la même couleur avec les mêmes taches; ſeulement elle eſt un peu plus grande; mais ce qui la diſtingue, eſt une raie de poils blancs, longue de dix pouces, placée ſur la partie poſtérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue, & qui, quand l'animal court, s'élargit tout-à-coup, & ſe convertit en une grande tache blanche, qui s'étend preſque de côté & d'autre de la croupe, & voici comment cela s'opère. Cette *gazelle* a ſur le dos une eſpèce de bourſe faite par la peau, qui, ſe repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui ſe touchent preſque; le fond de cette bourſe eſt couvert de poils blancs, & c'eſt l'extrêmité de ces poils, qui, paſſant entre ces deux lèvres, paroît être une raie ou ligne blanche. Lorſque la *gazelle* court, cette bourſe s'ouvre, le fond blanc paroît à découvert, & dès qu'elle s'arrête, la bourſe ſe referme.

Cette *gazelle* eſt douce & timide; on la trouve dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-Eſpérance; mais ſi, comme on peut croire, elle s'étoit portée par l'intérieur de l'Afrique juſques vers la Lybie ou la Mauritanie, nous conjecturerions, avec aſſez de vraiſemblance, que cet animal eſt le *pygargus*, quadrupède à *feſſes blanches* des anciens; le caractère ſingulier & frappant de la bourſe blanche méritant bien ce nom diſtinctif, plus que la ſimple blancheur de ces parties, trait commun à pluſieurs eſpèces, & qui n'en diſtingueroit aucune.

GAZELLE COMMUNE, (la) eſt celle qui reſſemble le plus à notre chevreuil; elle a le poil court & fauve, les feſſes & le ventre blancs, la queue noire, une bande brune au-deſſous des flancs, trois raies blanches dans les oreilles. Ses cornes ont environ un pied de longueur; elles portent des anneaux entiers à leur baſe, & enſuite des demi-anneaux juſqu'à une petite diſtance de leur extrêmité, qui eſt liſſe & pointue. Ces cornes ſont non ſeulement entourées d'anneaux, mais encore ſillonnées longitudinalement par de petites ſtries; les anneaux marquent les années de l'accroiſſement.

Cette eſpèce ſe trouve en Syrie, en Méſopotamie, & dans les autres provinces du Levant, auſſi bien qu'en Barbarie, & dans toutes les parties ſeptentrionales de l'Afrique. Ces *gazelles* ſe raſſemblent en troupe & vivent en ſociété; elles ſont d'un naturel doux, & s'accoutument aiſément à la domeſticité. Leur chair eſt très-bonne à manger.

Notre *gazelle* commune eſt la *dorcas* d'Elien, l'*algazel ex Africâ* de Hernandez, la *gazelle d'Afrique* de Briſſon.

GAZELLE DU BÉZOARD. *Voyez* GAZELLE.

GEIRAN ou JAIRAIN, nom corrompu de *tzeiran*. *Voyez* TZEIRAN.

GENETTE (la) a beaucoup de rapports avec la civette; mais elle eſt un peu plus petite; elle a le corps alongé, les jambes courtes, le muſeau pointu, la tête effilée, le poil doux & mollet, d'un gris cendré, brillant & marqué de taches noires, rondes & nettement ſéparées ſur les côtés du corps, mais qui ſe réuniſſent de ſi près ſur la partie du dos, qu'elles paroiſſent former des bandes noires continues qui s'étendent tout le long du corps; elle a auſſi ſur le cou & le long de l'épine du dos une eſpèce de crinière ou long poil qui forme une bande noire & continue depuis la tête juſqu'à la queue, laquelle eſt auſſi longue

Digitized by Google

que le corps & marquée de ſept ou huit anneaux alternativement noirs & blancs. Les taches noires du cou ſont en forme de bandes, & l'on voit au deſſous de chaque œil une marque blanche très-apparente.

La *genette* a ſous la queue & dans le même endroit que les civettes, une ouverture ou ſac dans lequel ſe filtre un parfum, mais foible & dont l'odeur ne ſe conſerve pas. Elle eſt un peu plus grande que la fouine qui lui reſſemble beaucoup par la forme du corps, auſſi bien que par le naturel & par les habitudes; mais la *genette* s'apprivoiſe plus aiſément.

On a donné à cet animal les noms de *chat de Conſtantinople*, *chat d'Eſpagne*, *chat genette*; les *genettes* n'ont cependant rien de commun avec les chats que l'art d'épier & de prendre les ſouris; on aſſure que la *genette* n'habite que dans les endroits humides & le long des ruiſſeaux, & qu'on ne la trouve ni ſur les montagnes ni dans les terres arides. L'eſpèce n'en eſt pas fort répandue. L'Eſpagne & la Turquie ſont les contrées de l'Europe où elle eſt la plus commune. On la trouve auſſi dans nos provinces méridionales, en Poitou & dans les provinces voiſines. Il ne paroît pas qu'elle exiſte dans les pays les plus chauds de l'Afrique & des Indes. La peau de cet animal fait une fourrure légère & très-jolie. Il y a quelques variétés pour la grandeur & pour les couleurs du poil.

GENETTE de Madagaſcar; dénomination ſous laquelle on a déſigné la foſſane. *Voyez* FOSSANE.

GERBO, première eſpèce de gerboiſe. *Voyez* GERBOISE.

GERBOISES; (les) nom générique employé pour déſigner des animaux remarquables par la très-grande diſproportion qui ſe trouve entre les jambes de derrière & celles de devant, celles-ci n'étant pas plus grandes que les mains d'une taupe, & les autres reſſemblant aux pieds des oiſeaux. On connoît quatre eſpèces bien diſtinctes dans ce genre; 1°. le *gerbo* ou *gerboiſe proprement dite* avec quelques variétés; 2°. le *tarſier*; 3°. la *gerboiſe* ou le *lièvre ſauteur* du Cap; 4°. la *très-grande gerboiſe* ou *kanguroo* de la Nouvelle Hollande. Toutes ces eſpèces ne ſe trouvent qu'en Aſie & en Afrique. Nous allons aſſigner les caractères particuliers à chacune.

1°. *Le* GERBO *ou* GERBOISE *proprement dite.*

Cet animal eſt de la taille d'un rat de moyenne grandeur; il a la tête faite à-peu-près comme celle du lapin, mais avec les yeux plus grands & les oreilles plus courtes, quoique hautes & amples relativement à ſa taille; il a le nez couleur de chair & ſans poil, le muſeau court & épais, l'ouverture de la gueule très-petite, la mâchoire ſupérieure fort ample, l'inférieure étroite & courte, les dents comme celles du lapin, & autour de la gueule des mouſtaches compoſées de longs poils noirs & blancs; les pieds de devant ſont très-courts & ne touchent jamais la terre; l'animal ne s'en ſert que comme de mains pour porter à ſa gueule; ces mains ont quatre doigts munis d'ongles, & le rudiment d'un cinquième doigt ſans ongle: les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu eſt un peu plus long que les deux autres, & tous trois garnis d'ongles: la queue eſt trois fois plus longue que le corps; elle eſt couverte de petits poils roides, de la même couleur que ceux du dos, & au bout elle eſt garnie de poils plus longs, plus doux & plus touffus, qui forment une eſpèce de houpe, noire au commencement & blanche à l'extrémité; les jambes ſont nues & de couleur de chair auſſi bien que le nez & les oreilles: le deſſus de la tête & le dos ſont couverts d'un poil rouſſâtre; les flancs, le deſſous de la tête, la gorge, le ventre & le dedans des cuiſſes ſont blancs; dans le mâle, il y a au bas des reins & près de la queue, une grande bande noire tranſverſale en forme de croiſſant.

« Cette *gerboiſe*, dit M. Allamand, n'eſt point farouche, car elle ſouffre qu'on la tire de ſon nid & qu'on l'y remette avec la main nue, ſans qu'elle morde jamais; au reſte, elle ne s'apprivoiſe que juſqu'à un certain point, car elle ne paroît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger & les étrangers; lorſqu'elle eſt en repos, elle eſt aſſiſe ſur ſes genoux, & ſes jambes de derrière étendues ſous le ventre atteignent preſque ſes jambes de devant, en formant une eſpèce d'arc de cercle; ſa queue alors eſt poſée le long de ſon corps; dans cette attitude, elle recueille les grains de bled ou les pois dont elle ſe nourrit; c'eſt avec ſes pattes de derrière qu'elle les porte à ſa bouche, & cela ſi promptement, qu'on a peine à en ſuivre de l'œil les mouvemens; elle porte chaque grain à ſa bouche & en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

« Quand elle ſe meut, elle ne marche pas en avancant un pied devant l'autre, mais en ſautant & en s'appuyant uniquement ſur l'extrêmité des doigts de ſes pieds de derrière; alors, elle tient ſes pieds de devant ſi bien appliqués contre ſa poitrine, qu'il ſemble qu'elle n'en a point. Si on l'épouvante, elle ſaute à ſept ou huit pieds de diſtance; lorſqu'elle veut grimper ſur une hauteur, elle fait uſage de ſes quatre pieds; mais lorſqu'il faut deſcendre dans un creux, elle traîne après ſoi ſes jambes de derrière ſans s'en ſervir, & elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant ».

« Il ſemble, continue M. Allamand, que la lumière incommode cet animal; auſſi dort-il pendant le jour, & il faut qu'il ſoit bien preſſé par la faim, pour qu'il lui arrive de manger quand

Digitized by Google

le soleil luit encore ; mais dès qu'il commence à faire obscur, il se réveille, & durant toute la nuit il est continuellement en mouvement, & c'est alors seulement qu'il mange ; le même Naturaliste a observé que cette *gerboise* ne boit point & refuse absolument tout aliment imbibé d'eau.

A cette espèce du *gerbo* nous rapportons :

1°. L'*alagtaga* qui n'en diffère qu'en ce qu'il est plus grand, qu'il a cinq doigts aux pieds de devant, & quatre, c'est-à-dire, trois grands & un éperon à ceux de derrière, & cet éperon ne paroît pas même être un caractère constant. L'*alagtaga* diffère encore du *gerbo* par la queue qu'il a beaucoup plus petite ; mais ces différences ne nous paroissent que l'effet de la différence des climats qu'ils habitent ; le *gerbo* en Circassie, en Égypte, en Barbarie, en Arabie ; l'*alagtaga* en Tartarie, sur le Volga & jusqu'en Sibérie.

L'*alagtaga* est le *cuniculus seu lupus Indicus utias dictus*, d'Aldovrande ; *cuniculus pumilio saliens, caudâ longissimâ*, de Gmelin.

2°. La *gerboise* qui se trouve dans le désert de Barca, qui a le corps beaucoup plus mince que le *gerbo*, les oreilles plus longues, arrondies & à-peu-près également larges du haut en bas, les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts, & les couleurs en général moins foncées, la bande sur les cuisses moins marquées, les talons noirs, la pointe du museau beaucoup plus applatie.

Tous ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil, ensorte qu'on diroit qu'ils n'ont d'autres pieds que ceux de derrière ; pour se transporter d'un lieu à un autre, ils n'avancent pas les pieds l'un après l'autre, mais ils sautent très-légèrement & très-vîte à trois ou quatre pieds de distance & toujours debout comme les oiseaux ; en repos, ils sont assis sur leurs genoux ; ils ne dorment que le jour & jamais la nuit ; ils mangent du grain & des herbes comme les lièvres ; ils sont d'un naturel assez doux, & néanmoins ils ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point ; ils se creusent des terriers comme les lapins, & en beaucoup moins de temps ; ils y font un magasin d'herbes sur la fin de l'été, & ils y passent l'hiver.

Le *gerbo* est le *gerboa* de Shaw ; *gerbua* d'Edwards ; *gerboise* de Paul Lucas ; *mus jaculus pedibus posticis longissimis, caudâ extremâ villosâ*, de Hasselquist.

2°. *Le* TARSIER.

Il a cinq doigts à tous les pieds, & pour ainsi dire, quatre mains, car ces cinq doigts sont très-longs & bien séparés ; le pouce des pieds de derrière est terminé par un ongle plat, & quoique les ongles des autres soient pointus, ils sont en même-temps si courts & si petits, qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de mains. C'est par ces seuls caractères qu'il diffère du *gerbo* ; les deux espèces se ressemblant à tous autres égards.

3°. *Le* LIÈVRE SAUTEUR *du Cap.*

Cette *gerboise* est de la grandeur du lapin d'Europe, & a la tête conformée à-peu-près comme lui, les yeux noirs, grands & saillans, le nez & & les naseaux d'un brun roux ; les oreilles grandes, lisses, nues en dedans, & couvertes en dehors d'un petit poil court de couleur d'ardoise ; des moustaches autour de la gueule & aux angles des yeux ; les jambes de devant très-courtes & les mains très-petites ; les jambes de derrière très-grosses & les pieds excessivement longs ; cinq doigts aux pieds de devant, & quatre à ceux de derrière ; les ongles du devant noirs, longs, minces & recourbés ; ceux des jambes de derrière bruns, gros, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrêmité ; la queue fort longue & fort chargée de poils : elle paroît mince à sa naissance, & fort grosse à son extrêmité ; elle est d'un fauve foncé sur la plus grande partie de sa longueur, & d'un brun minime vers le bout ; la couleur du corps est jaunâtre, & le derrière de la tête est couvert de grands poils mêlés de noir, de gris & de fauve. Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance.

« Comme les autres sortes de *gerboises*, cet animal ne se sert, dit M. Allamand, que de ses pieds de derrière pour marcher ; ou, pour parler juste, pour sauter : aussi ces pieds sont-ils très-forts ; & si on le prend par la queue, il en frappe avec beaucoup de violence. Son cri est une espèce de grognement. Quand il mange, il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes, & en courbant son dos ; il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture à sa gueule ; il s'en sert aussi pour creuser la terre, ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout-à-fait. Quand il dort, il prend une attitude singulière ; il est assis avec les genoux étendus ; il met sa tête à-peu-près entre ses jambes de derrière, & avec ses pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses yeux, & semble ainsi protéger sa tête par ses mains : c'est pendant le jour qu'il dort ; & pendant la nuit il est ordinairement éveillé ».

4° *Le* KANGUROO *de la nouvelle Hollande.*

C'est la plus grande de toutes les espèces de *gerboises* connues. Elle approche de la grosseur d'une brebis. Elle a la tête, les épaules & le cou très-petits en proportion des autres parties du corps, la tête & les oreilles assez semblables à celles du lièvre, la queue presqu'aussi longue que le corps, épaisse à sa naissance, & terminée en pointe à son extrêmité ; le poil court & de couleur de souris foncé. Cette grande

Digitized by Google

gerboiſe eſt très-commune à la nouvelle Hollande.

C'eſt au célèbre Capitaine Cook qu'on doit la connoiſſance de cette quatrième eſpèce de *gerboiſe*. « Comme je me promenois le matin à peu de diſtance du vaiſſeau, dit-il, (à la baie d'Endeavour, côte de la nouvelle Hollande), je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avoient décrit ſi ſouvent; il étoit d'une légère couleur de ſouris, & reſſembloit beaucoup, par la groſſeur & la figure, à un lévrier, & je l'aurois, en effet, pris pour un chien ſauvage, ſi, au lieu de courir, il n'avoit pas ſauté comme un lièvre ou un daim.... M. Banks, qui vit imparfaitement cet animal, penſa que ſon eſpèce étoit encore inconnue.... Un des jours ſuivans, comme nos gens partoient au premier crépuſcule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces animaux, dont deux furent très-bien chaſſés par le lévrier de M. Banks; mais ils le laiſſèrent bientôt derrière, en ſautant par-deſſus l'herbe longue & épaiſſe qui empêchoit le chien de courir. On obſerva que ces animaux ne marchoient pas ſur leurs quatre jambes, mais qu'ils ſautoient ſur les deux de derrière comme le *gerbua* ou *mus jaculus*. Enfin un de nos chaſſeurs faiſant, peu de jours après, une promenade dans l'intérieur du pays avec ſon fuſil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avoient été ſi ſouvent l'objet de nos ſpéculations. Cet animal n'a pas aſſez de rapport avec aucun autre déjà connu, pour qu'on puiſſe en faire la comparaiſon; ſa figure eſt très-analogue à celle du *gerbo*, à qui il reſſemble auſſi par ſes mouvemens: mais ſa groſſeur eſt fort différente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, & cet animal, parvenu à ſon entière croiſſance, de celle d'un mouton ».

« Celui qui fut tué étoit jeune, & comme il n'avoit pas encore pris tout ſon accroiſſement, il ne peſoit que trente-huit livres: la tête, le cou & les épaules ſont très-petits en proportion des autres parties du corps; la queue eſt preſque auſſi longue que le corps; elle eſt épaiſſe à ſa naiſſance, & elle ſe termine en pointe à l'extrêmité; les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, & celles de derrière en ont vingt-deux; il marche par ſauts & par bonds; il tient alors ſa tête droite, & ſes pas ſont fort longs: il replie ſes jambes de devant tout près de la poitrine; il ne paroît s'en ſervir que pour creuſer la terre. La peau eſt couverte d'un poil court, gris, ou couleur de ſouris foncé; il faut en excepter la tête & les oreilles, qui ont une legère reſſemblance avec celles du lièvre ».

« Cet animal, continue le Capitaine Cook, eſt appellé *kanguroo* par les naturels du pays... Dans une autre chaſſe, on tua un ſecond *kanguroo*, qui, avec la peau, les entrailles & la tête, peſoit quatre-vingt-quatre livres, & néanmoins en l'examinant, nous reconnûmes qu'il n'avoit pas encore pris toute ſa croiſſance, parce que les dents mâchelières intérieures n'étoient pas encore formées.... Ces animaux paroiſſent être l'eſpèce de quadrupèdes la plus commune à la nouvelle Hollande, & nous en rencontrions preſque toutes les fois que nous allions dans les bois ».

GERBUA, en anglois, ſelon Edward, gerbo. *Voyez* l'article GERBOISES.

GIBBON, (le) ou ſinge à grands bras, fait la troiſième eſpèce de la famille des ſinges ſans queue. Il a de légères calloſités ſur les feſſes, la face plate, brune, & environnée d'un cercle de poils gris; les oreilles nues, noires & arrondies; les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; le poil brun ou gris, ſuivant l'âge ou la race; mais il eſt remarquable ſur-tout par la longueur exceſſive de ſes bras, qui ſont auſſi longs que les jambes & le corps pris enſemble; enſorte que l'animal étant debout ſur ſes pieds de derrière, ſes mains touchent encore à terre, & qu'il peut marcher à quatre pieds ſans que ſon corps ſoit penché.

Néanmoins ce ſinge marche habituellement ſur les deux pieds de derrière; il a deux pieds & demi ou trois pieds de hauteur. Il paroît être d'un naturel tranquille & de mœurs aſſez douces; il craint le froid & l'humidité, & ne vit pas long-temps hors de ſon pays natal.

On le trouve aux Indes orientales, particulièrement à Coromandel, à Malaca, aux iſles moluques, &c. On le retrouve ſous le nom de *féfé* au royaume de Gannaure ſur les frontières de la Chine. Au reſte, cette eſpèce varie pour la grandeur & pour les couleurs du poil.

GINNUS, nom donné au mulet métis provenant de l'accouplement, très-rarement fécond, du mulet avec la jument ou avec l'âneſſe. *V.* MULET.

GIRAFFE, (la) eſt un des premiers, des plus grands & des plus doux des animaux; mais les diſproportions de ſa ſtature ſemblent rendre cette eſpèce inutile, & la confiner, foible & peu nombreuſe, dans quelques contrées de l'Afrique & de l'Inde. La peau de la *giraffe* eſt tigrée comme celle de la panthère; ſon cou eſt long comme celui du chameau; & c'eſt ſans doute d'après ces deux traits, que les anciens avoient compoſé le nom de *camelopardalis*, chameau léopard, qu'ils donnoient à la *giraffe*.

Elle a la tête petite, ainſi que les oreilles; les yeux brillans, les dents petites & blanches; elle porte au-deſſus du front deux cornes mouſſes d'environ ſix pouces de longueur; ces cornes ne ſont point creuſes comme celles des chèvres; elles ſont d'une ſubſtance ſolide comme le bois des cerfs, mais nous ignorons ſi elles tombent de même tous les ans. Outre ces cornes, la *giraffe* a, au milieu du front, un tubercule élevé d'environ deux pouces, & qui reſſemble à une troiſième corne. Les cornes ſont revêtues de poil, & ſont un peu plus longues dans le mâle que dans la femelle.

Digitized by Google

Cet animal a environ seize pieds de hauteur lorsqu'il lève la tête; le cou seul a sept pieds, & il a vingt-deux pieds depuis l'extrêmité de la queue jusqu'au bout du nez. Les jambes de devant & de derrière sont à-peu-près d'égale hauteur; mais les cuisses de devant sont si longues, en comparaison de celles de derrière, qu'elles semblent ramener à terre la croupe de l'animal, & que son dos paroît être incliné comme un toit; tout le corps est marqué de grandes taches fauves de figure à-peu-près carrée. Il a le pied large & fourchu comme le bœuf, la lèvre supérieure plus avancée que l'inférieure, la queue menue, garnie de poil à l'extrêmité. Il rumine comme le bœuf, & mange comme lui de l'herbe; il a une crinière comme le cheval, depuis le sommet de la tête jusques sur le dos. Lorsqu'il marche, les deux pieds de devant vont ensemble, ce qui lui donne une démarche vacillante, & lorsqu'il veut paître ou boire à terre, il faut qu'il écarte prodigieusement les jambes de devant.

La *giraffe*, par la douceur de son naturel, par les habitudes physiques, & même par la forme du corps, approche plus de la figure & de la nature du chameau que de celle d'aucun autre animal. L'espèce en est peu nombreuse, & ne se trouve que dans les déserts de l'Ethiopie & de quelques autres provinces de l'Afrique méridionale & des Indes.

Belon paroît être le premier des Européens modernes qui ait vu la *giraffe*. « Je vis au château du Caire, dit-il dans son vieux & énergique langage, l'animal qu'ils nomment vulgairement *zurnapa*; les latins l'ont anciennement appellé *camelopardalis*, d'un nom composé de léopard & chameau, car il est bigarré des taches d'un léopard, & a le cou long comme un chameau. C'est une bête moult belle, de la plus douce nature qui soit, quasi comme une brebis, & autant amiable que nulle autre bête sauvage. Elle a la tête presque semblable à celle d'un cerf, hormis la grandeur, mais portant des petites cornes mousses de six doigts de long, couvertes de poil: & pour distinction du mâle à la femelle, celles des mâles sont plus longues; mais au demeurant, tant le mâle que la femelle, ont les oreilles grandes comme d'une vache, la langue d'un bœuf & noire, n'ayant point de dents dessus la mâchelière; le cou long, droit & grêle; les crins déliés & ronds, les jambes grêles, hautes, & si basses par derrière qu'elles semblent être debout. Ses pieds sont semblables à ceux d'un bœuf, sa queue lui va pendante jusques dessus les jarrêts, ronde, ayant les poils plus gros trois fois que n'est celui d'un cheval; elle est fort grêle à travers du corps; son poil est blanc & roux. Sa manière de fuir est semblable à celle d'un chameau; quand elle court, les deux pieds de devant vont ensemble; elle se couche le ventre contre terre, & a une dureté à la poitrine & aux cuisses comme un chameau; elle ne sauroit paître en terre étant debout, sans élargir grandement les jambes de devant, encore est-ce avec grande difficulté; parquoi il est aisé à croire, qu'elle ne vit aux champs, sinon des branches des arbres, ayant le cou ainsi long, tellement qu'elle pourroit arriver de la tête à la hauteur d'une demi-pique ».

« Dans un voyage que l'on fit en 1762, à deux cents lieues dans les terres au nord du cap de Bonne-Espérance, est-il dit dans le Journal d'un voyageur anonyme, l'on trouva le *camelopardalis*; ... il a le corps ressemblant à un bœuf, & la tête & le cou ressemblent au cheval. Tous ceux qu'on a rencontrés sont blancs, avec des taches brunes, & deux cornes d'un pied de long sur la tête. Il ne paroît pas que cet animal puisse être de quelque service, vu la disproportion de sa hauteur & de sa longueur: il se nourrit des feuilles des plus hauts arbres; & quand il veut boire ou prendre quelque chose à terre, il faut qu'il se mette à genoux ».

« La *giraffe*, est-il dit dans une autre notice, est l'animal le plus beau & le plus curieux que l'Afrique produise; on lui a donné le nom de *chameau-léopard*, parce qu'il a quelque ressemblance au chameau par la forme de sa tête, par la longueur de son cou, &c. & que sa robe ressemble à celle des léopards par les taches dispersées aussi régulièrement; on en trouve à quatre-vingt lieues du cap de Bonne-Espérance, & encore plus communément à une profondeur plus grande. Le cou fait au moins la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, ressemble assez à celui du cheval. La queue seroit aussi assez semblable, mais elle est moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes ressemblent à celles d'un cerf; les pieds sont garnis de sabots très-noirs, obtus & écartés. Quand l'animal saute, il lève ensemble les deux pieds de devant, & ensuite les deux de derrière, comme un cheval qui auroit les deux jambes de devant attachées: il court mal & de mauvaise grace; on peut très-aisément l'attraper à la course. Il porte toujours la tête très-haute, & ne se nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre; il est même forcé de se mettre à genoux pour boire. Les femelles sont en général d'un fauve plus clair, & les mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi de presque blancs; les taches sont brunes ou noires ».

« Les cornes de la *giraffe*, dit M. le Professeur Allamand, ne sont point creuses comme celles des bœufs & des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, & d'une consistance presque semblable; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites & simples; c'est-à-dire, sans être divisées en branches ou andouillers; elles sont recouvertes, dans toute leur longueur, de la peau de l'animal; & jusqu'aux trois quarts de leur hauteur, cette peau est chargée de poils courts,

Digitized by Google

courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps; vers leur extrêmité, ces poils deviennent plus longs; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus de la pointe mousse de la corne, & ils sont noirs; ainsi ils sont très-différens du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs ».

« Ces cornes ne sont néanmoins pas composées de poils réunis, comme celles du rhinocéros, & leur substance & leur texture est toute autre. Quand on les scie, suivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles sont formées d'une lame dure, qui en fait la surface extérieure & qui renferme au-dedans un tissu spongieux. Les *giraffes* adultes ont au milieu du front un tubercule, qui semble être le commencement d'une troisième corne. Il n'y a aucun quadrupède qui ait le cou aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons, ce qu'il ne paroit pas que la *giraffe* puisse faire ».

« Sa couleur est d'un blanc sale, parsemée de taches fauves ou d'un jaune pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, & d'une figure qui approche du parallélogramme ou du rhombe. La queue est mince, par rapport à la longueur & à la taille de l'animal; son extrêmité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur ».

« Une crinière composée de poils rousâtres, de trois pouces de longueur, & inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête, tout le long du cou, jusqu'à la moitié du dos; là elle continue à la distance de quelques pouces; & les poils qui la forment sont penchés vers la tête; & près de l'origine de la queue, elle semble recommencer & s'étendre jusqu'à son extrêmité; mais les poils en sont fort courts, & à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps ».

« Ses paupières, tant les supérieures que les inférieures, sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides; on en voit de semblables, mais clair-semés & plus longs au tour de la bouche. Sa physionomie indique un naturel doux & docile, & telles sont, en effet, les qualités de ce grand & bel animal ».

Le nom de *giraffe* est formé de l'arabe *girnaffa* ou *zurnafa*; son nom latin, de même que grec, est *camelopardalis*, & les Naturalistes l'ont adopté.

GIRNAFFA, en arabe giraffe. *Voyez* ce mot.

Gite, l'endroit où un animal sauvage se retire & se repose, se dit principalement du lièvre; on *attend le lièvre au gîte*; le lièvre après avoir pâturé toute la nuit, revient le matin à son *gîte*.

Un lièvre en son *gîte* songeoit;
Car que faire en un *gîte* à moins que l'on ne songe?
(La Fontaine).

GLANUS, des Grecs & des Latins, est l'hyène. *Voyez* Hyène.

Glapir, verbe, *Glapissement*, subst. masc. Ces mots expriment l'espèce de petit aboiement qui fait le cri propre du renard; le renard *glapit*, sur-tout en hiver, pendant la neige & la gelée, & son *glapissement* est ordinairement terminé par un son de voix plus élevé & plus aigu. *Voyez* Renard.

GLOUTON, (le) est à-peu-près de la forme d'un blaireau, mais une fois plus épais & plus grand. Il a la tête courte, les yeux petits, les dents très-fortes, le corps trapu, la queue plutôt courte que longue & bien fournie de poil à son extrêmité: il est noir sur le dos & d'un brun roux sur les flancs. Cet animal est le plus vorace de tous les animaux de proie. Comme il est bas des jambes, il ne peut courir ni même marcher que d'un pas lent; mais la ruse supplée à l'agilité qui lui manque; il attend les animaux au passage; il grimpe sur les arbres pour se lancer dessus & les saisir avec avantage; il se jette sur les élans & sur les rennes, leur entame le corps & s'y attache si fort avec les griffes & les dents, que rien ne peut l'en séparer; il leur suce le sang, les dévore avec acharnement, jusqu'à ce qu'il les ait mis à mort.

Il est inconcevable combien de temps il peut manger de suite, & combien il peut dévorer de chair en une seule fois. Il détruiroit tous les autres animaux s'il avoit autant d'agilité que le loup; mais il est réduit à se traîner pesamment, & le seul animal qu'il puisse prendre à la course est le castor, duquel il vient aisément à bout, & dont il attaque quelquefois les cabanes pour le dévorer avec ses petits, lorsqu'ils ne peuvent assez tôt gagner l'eau; car le castor le devance à la nage, & le *glouton*, qui voit échapper sa proie, se jette sur le poisson, & lorsque toute chair vivante vient à lui manquer, il cherche les cadavres, les déterre, les dépèce & les dévore jusqu'aux os.

L'isatis, moins fort, mais beaucoup plus léger que le *glouton*, lui sert comme de pourvoyeur; celui-ci le suit à la chasse, & souvent lui enlève sa proie avant qu'il ne l'ait entamée, au moins il la partage; car, au moment que le *glouton* arrive, l'isatis, pour n'être pas mangé lui-même, abandonne ce qui lui reste.

Ces deux animaux se creusent également des terriers, mais leurs autres habitudes sont différentes. Les isatis vont souvent par troupes; le *glouton* marche seul, ou quelquefois avec sa femelle. On les trouve ordinairement ensemble dans leurs terriers. Les chiens, même les plus courageux, craignent d'approcher & de combattre le *glouton*; il se défend contre eux des pieds & des dents, & leur fait des blessures mortelles; mais comme il ne peut échapper par la fuite, les hommes en viennent aisément à bout. D'ailleurs cet animal, habitant un pays presque désert, vit avec tant de sécurité, que loin de fuir à l'aspect de l'homme, il

Digitized by Google

vient à lui, & s'en laisse approcher sans apparence de crainte.

La chair du *glouton* est très-mauvaise à manger; on ne le cherche que pour en avoir la peau, qui fait une très-bonne & très-magnifique fourrure, au-dessus de laquelle on ne met que celle de la zibeline & du renard noir; & l'on prétend que quand elle est bien choisie, bien préparée, elle a plus de lustre qu'aucun autre, & que sur un fond d'un beau noir, la lumière se réfléchit & brille par reflets comme sur une étoffe damassée.

On trouve cet animal assez communément dans toutes les terres voisines de la mer du Nord, tant en Europe qu'en Asie. On le retrouve sous le nom de *carcajou* au Canada, & dans les autres parties de l'Amérique septentrionale.

« Le carcajou, dit l'*Historien de l'Académie des Sciences*, quoique petit, est très-fort & très-furieux; & quoique carnassier, il est si lent & si pesant, qu'il se traîne sur la neige plutôt qu'il n'y marche. Il ne peut attrapper en marchant que le castor, & il faut que ce soit en été, où le castor est hors de sa cabane; mais en hiver, il ne peut que briser & démolir la cabane, & y prendre le castor, ce qui ne lui réussit que très-rarement, parce que le castor a sa retraite assurée sous la glace ».

M. Gmelin a décrit le *glouton* de Sibérie. « Les ouvriers, dit-il, apperçurent de loin un animal qui marchoit à eux gravement & à pas comptés: quelques-uns le prirent pour un ours; ils allèrent au-devant de cet animal, qu'ils reconnurent à la fin pour un *glouton*, & après qu'ils lui eurent donné quelques bons coups de perche, ils le prirent encore en vie, & me l'apportèrent aussi-tôt.... D'après les rapports que les chasseurs de Sibérie m'avoient faits depuis plusieurs années sur l'adresse de cet animal, soit pour tourner les autres animaux, & suppléer par la ruse à la légéreté que la nature lui a refusée, soit pour éviter les embuches des hommes, je fus très-étonné de voir arriver celui-ci de propos délibéré au-devant de nous pour chercher la mort. Isbrand-Ides l'appelle un animal méchant qui ne vit que de rapines. Il a coutume, dit-il, de se tenir sur les arbres tranquille, & de s'y cacher comme le lynx, jusqu'à ce qu'il passe un cerf, un élan, un chevreuil, un lièvre, &c. alors il s'élance avec toute la rapidité d'une flèche sur l'animal, lui enfonce ses dents dans le corps, & le ronge jusqu'à ce qu'il expire, après quoi il le dévore à son aise, & avale jusqu'au poil & à la peau. Un vaivode, qui gardoit chez lui, pour son plaisir, un *glouton*, le fit un jour jetter dans l'eau, & lâcha sur lui un couple de chiens; mais le *glouton* se jetta aussi-tôt sur la tête d'un de ces chiens, & le tint sous l'eau jusqu'à ce qu'il eût suffoqué ».

« L'adresse dont se sert le *glouton* pour surprendre les animaux (continue M. Gmelin), est confirmée par tous les chasseurs..... Quoiqu'il se repaisse de tous les animaux, vivans ou morts, il aime de préférence le renne.... Il épie les gros animaux comme un voleur de grand chemin, ou bien il les surprend quand ils dorment au gîte..... Il recherche tous les pièges que les chasseurs tendent pour prendre les différentes espèces d'animaux, & il ne s'y laisse pas attraper... Les chasseurs de renards bleus & blancs, (*isatis*) qui se tiennent dans le voisinage de la mer Glaciale, se plaignent beaucoup du tort que leur fait le *glouton*..... On l'appelle ainsi, parce qu'il est incroyable ce qu'il peut manger ».

Le *glouton* en latin moderne *gulo*, est le *rosomaka*, de Rzaczinski & de Nieremberg; *gulo mustela* de Linneus.

GNOU, qui doit se prononcer *niou*, est le nom d'un animal d'Afrique qui tient beaucoup du cheval, du taureau & du cerf, sans néanmoins être du genre d'aucun de ces trois animaux. Il est à-peu-près de la grandeur d'un âne; sa hauteur est de trois pieds & demi; sa tête est grosse & semblable à celle du bœuf; tout le devant est garni de longs poils noirs qui s'étendent jusqu'au dessous des yeux, & qui contrastent singulièrement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une bande à la lèvre inférieure. Il a les yeux noirs & bien fendus, les paupières garnies de cils formés par de longs poils blancs, qui font une espèce d'étoile au milieu de laquelle est l'œil. Au-dessus sont placés, en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur & très-longs; au haut du front sont deux cornes noires de dix-huit ou dix-neuf pouces de longueur, dont les bases se touchent, & sont appliquées au front dans une étendue de six pouces, & qui se courbent ensuite vers le haut, & se terminent en une pointe perpendiculaire.

Entre ces cornes, prend naissance une crinière épaisse de longs poils roides, blancs à la racine, & noirs ou bruns à la pointe, & qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou jusqu'au dos; derrière les cornes, sont les oreilles couvertes de poils noirâtres & fort courts; le dos est uni, & la croupe ressemble à celle d'un jeune poulain; la queue est composée de longs crins blancs; sous le poitrail, il y a une suite de poils noirs qui s'étend depuis les jambes de devant, le long du cou & de la partie inférieure de la tête, jusqu'à la barbe blanche de la lèvre de dessous: tout le reste du corps est couvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais blanchâtre à la pointe, ce qui lui donne une légère teinte de gris-blanc. Les jambes sont semblables à celles de la biche & d'une finesse égale; il a, comme elle, le pied fourchu; les sabots en sont noirs, unis, & surmontés en arrière d'un seul ergot placé assez haut.

Cet animal n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il en a huit à l'inférieure,

Digitized by Google

Quoiqu'on puiſſe l'apprivoiſer, il eſt cependant toujours un peu farouche ; il ne ſe laiſſe ni approcher ni toucher. L'eſpèce en eſt nombreuſe & fort répandue en pluſieurs endroits de l'Afrique, comme aux environs du cap de Bonne-Eſpérance & en Abyſſinie. Il paroît même qu'elle ſe trouve aux Indes & à la Chine, & que l'animal appellé *taureau-cerf* par Coſmas, & le *cheval-cerf* des Chinois, ne ſont autre choſe que notre *gnou*.

« J'ai vu, dit un voyageur très-diſtingué, (M. le Vicomte de Querhoënt, dans des mémoires communiqués à M. de Buffon), j'ai vu à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *nou* ; il a tout le poil d'un brun très-foncé ; mais une partie de ſa crinière, ainſi que ſa queue, & quelques longs poils autour des yeux, ſont blancs. Il eſt ordinairement de la taille d'un grand cerf ; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres, où on en voit beaucoup..... Celui qui eſt à la ménagerie du Cap, paroît aſſez doux ; on le nourrit de pain, d'orge & d'herbe ».

« Le *gnou* ne s'eſt trouvé, dit M. Forſter, qu'à cent quatre-vingts ou deux cents lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique. J'ai vu une femelle de cette eſpèce en 1775 ; elle étoit âgée de trois ans ; elle avoit été élevée par un colon dont l'habitation étoit à cent ſoixante lieues du Cap, qui l'avoit priſe fort jeune avec un autre jeune mâle ».

« Cette jeune femelle, qui étoit privée, fut ſoignée dans une étable, & nourrie de pain bis & de feuilles de choux ; elle n'étoit pas tout-à-fait ſi grande que le mâle de la même portée ; ſa fiente étoit comme celle des vaches communes ; elle ne ſouffroit pas volontiers les careſſes ni les attouchemens, & quoique fort privée, elle ne laiſſoit pas de donner des cornes & auſſi des coups de pieds ».

« On nous dit que le *gnou* mâle, dans l'état ſauvage, eſt auſſi farouche & auſſi méchant que le buffle, quoiqu'il ſoit moins fort ; néanmoins cette jeune femelle étoit aſſez douce ; elle ne nous a jamais fait entendre ſa voix. Elle ruminoit comme les bœufs ; elle aimoit à ſe promener dans la baſſe-cour, s'il ne faiſoit pas trop chaud ; car, par la grande chaleur, elle ſe retiroit à l'ombre ou dans ſon étable ».

Ce *gnou* femelle étoit de la grandeur d'un daim ou plutôt d'un âne ; elle avoit au garot quarante pouces & demi de hauteur, meſure d'Angleterre, & étoit un peu plus baſſe des jambes de derrière, où elle n'avoit que trente-neuf pouces ; la tête étoit grande à proportion du corps.... mais elle étoit comprimée des deux côtés, & vue de face, elle paroiſſoit étroite ; le muffle étoit carré, & les narines en forme de croiſſant : il y avoit dans la mâchoire inférieure huit dents inciſives, ſemblables par la forme à celles du bœuf commun ; les yeux étoient fort écartés l'un de l'autre, & placés ſur les côtés de l'os frontal ; ils étoient grands, d'un brun noir, & paroiſſoient avoir un air de férocité & de méchanceté, que cependant l'éducation & la domeſticité avoient modifié dans l'animal ; les oreilles étoient d'environ cinq pouces & demi de longueur, & de forme ſemblable à celle du bœuf commun ».

« La longueur des cornes étoit de dix-huit pouces, en les meſurant ſur leur courbure ; leur forme étoit cylindrique & leur couleur noire ; le corps étoit plus rond que celui du bœuf, & l'épine n'étoit pas fort apparente, c'eſt-à-dire, fort élevée ; enſorte que le corps du *gnou* ſembloit, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval. Les épaules étoient muſculeuſes, & les jambes & les cuiſſes moins charnues & plus fines que celles du bœuf ; la croupe étoit effilée & relevée, mais applatie vers la queue, comme celle du cheval ; les pieds étoient légers & menus ; ils avoient chacun deux ſabots pointus en devant, arrondis aux côtés, & de couleur noire ; la queue avoit vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étoient à ſon extrêmité ».

« Tout le corps étoit revêtu d'un poil court & ras, ſemblable à celui du cerf pour la couleur ; depuis le muſeau juſqu'à la hauteur des yeux, il y avoit de longs poils rudes & hériſſés en forme de broſſe, qui entouroient preſque toute cette partie ; depuis les cornes juſqu'au garrot, il y avoit une eſpèce de crinière formée de longs poils, dont la racine eſt blanchâtre & la pointe noire ou brune ; ſous le cou, on voyoit une autre bande de longs poils, qui ſe prolongeoit depuis les jambes de devant juſqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure ; & ſous le ventre, il y avoit une touffe de très-longs poils auprès du nombril ; les paupières étoient garnies de poils d'un brun noir, & les yeux entourés par-tout de longs poils très-forts & de couleur blanche ».

GOMALA, dans quelques endroits des Indes orientales, rhinocéros. *Voyez* RHINOCÉROS.

GOULU DE LAPONIE, nom donné au glouton. *Voyez* GLOUTON.

GRÉDIN, nom donné à une race de petits chiens. *Voyez* leurs caractères particuliers & leur filiation à l'article du CHIEN.

GRIMME, (la) ou *chèvre de grimme*, eſt un animal qui reſſemble aux chèvres & aux gazelles, non ſeulement par la forme du corps, mais encore par les cornes, qui ſont annelées vers la baſe, & ſtriées longitudinalement comme celles des gazelles ; & en même-temps dirigées horizontalement en arrière & très-courtes, comme celles de la petite chèvre d'Afrique. Ces cornes n'ont que quatre pouces de longueur ; elles ſont noires, ridées de quatre ou cinq anneaux peu diſtincts, un peu comprimées avec une ſtrie ſans rides ſur la face poſtérieure ; le reſte, juſqu'à

Digitized by Google

la pointe, en eſt liſſe : le mâle ſeul en porte.

Ces animaux ſont de la grandeur d'un faon de daim, & nous paroiſſent faire la nuance entre les chèvres & les chevrotains. Ils ont deux caractères particuliers qui ſuffiſent pour les diſtinguer de toutes les autres chèvres ou gazelles. Le premier de ces caractères eſt une énorme cavité au-deſſous de chaque œil, laquelle forme de chaque côté du nez un enfoncement ſi grand dans la mâchoire ſupérieure, qu'il ne laiſſe qu'une lame d'os très-mince contre la cloiſon du nez. Dans cette cavité, il ſe fait un amas d'une humeur jaunâtre, graſſe & viſqueuſe qui ſe durcit & devient noire avec le temps, & dont l'odeur participe de celle du caſtoreum & du muſc ; lorſqu'on a enlevé cette matière, il s'en reproduit de nouvelle, qui ſe durcit de même à l'air.

Le ſecond caractère eſt un bouquet de poil bien fourni, & dirigé en haut ſur le ſommet de la tête. L'eſpèce de cet animal ſe trouve aux environs du cap de Bonne-Eſpérance, où on lui donne le nom de *chèvre plongeante*, parce qu'elle ſe tient toujours parmi les broſſailles, & dès qu'elle apperçoit un homme, elle s'élève par un ſaut pour découvrir ſa poſition & ſes mouvemens, après quoi elle replonge dans les broſſailles, s'enfuit, & de temps en temps reparoît pour reconnoître ſi elle eſt pourſuivie.

La *grimme* eſt la *grimia* de Linneus ; *capra ſylveſtris africana grimii* de Ray ; *tragulus africanus*, *chevrotain d'Afrique* de Briſſon ; *capra nictitans* de Pallas.

GRISON, (le) animal d'une eſpèce voiſine de celle de la belette & de l'hermine. Néanmoins, il a, au contraire de ces animaux, la tête fort groſſe à proportion de ſon corps ; ſes oreilles, qui forment preſqu'un demi-cercle, ſont plus larges que hautes ; ſes yeux ſont grands ; ſa gueule eſt armée de dents mâchelières & de dents canines fortes & pointues ; les pieds, tant ceux de devant que de derrière, ſont partagés en cinq doigts armés de forts ongles jaunâtres. La queue, qui eſt aſſez longue, ſe termine en pointe. Toute la partie ſupérieure du corps du *griſon* eſt couverte de poils d'un brun foncé, & dont la pointe eſt blanche, ce qui forme un gris où le brun domine ; mais le deſſus de la tête & du cou eſt d'un gris plus clair. Le muſeau, tout le deſſous du corps, & les jambes ſont d'un noir qui contraſte ſingulièrement avec cette couleur griſe dont il eſt ſéparé près de la tête par une raie blanche qui prend ſon origine à une épaule, & paſſe par-deſſous les oreilles au-deſſus des yeux & du nez, & s'étend juſqu'à l'autre épaule. Cet animal ſe trouve à la Guiane.

GROGNEMENT, ſ. m. GROGNER, v. a. mots formés de ſons imitatifs du cri rauque, bref & bruſque, que jettent fréquemment le cochon, le ſanglier & quelques autres animaux qui participent du même naturel brut & immonde. On ſe ſert auſſi du mot *grogner*, pour exprimer la grondérie mauſſade d'une vieille importune ; & ce verbe a ſes dérivés *grogneuſe*, *grognerie* ; mais ces mots ne ſont d'uſage que dans le ſtyle familier.

GRYSBOK, qui veut dire *bouc-gris*, eſt le nom que les Hollandois du Cap ont donné à une eſpèce de *nagor*, de la grandeur d'une chèvre commune. Il a les jambes plus longues, à proportion du corps, que le *ſteenbok* des mêmes contrées. Le fond du poil eſt d'un brun rouſſâtre ou marron ; mais il paroît gris, parce qu'il eſt mêlé de longs poils blancs. La tête & les pieds ſont d'un brun plus clair que le corps, le muſeau eſt noir, les yeux ont des larmiers, & ſont environnés de poils de même couleur noire ; les oreilles ſont longues à-peu-près comme la tête, de forme ovale & couvertes en dehors de poils courts & noirs ; les cornes ont environ cinq pouces de longueur ; elles ſont ridées d'un ou deux anneaux à la baſe, liſſes vers la pointe, qui eſt très-aigue, courbées en avant, & de couleur noire.

Cette eſpèce de *nagor* ſe trouve, de même que le *ſteenbok*, au-deſſus des montagnes, parmi les rochers, les broſſailles & la bruyère. Il n'eſt pas très-léger à la courſe, car les chiens l'atteignent quelquefois & le forcent. Sa chair eſt auſſi bonne à manger que celle du *ſteenbok*. *Voyez* ce mot.

GUACHI, de Gumilla, paroît être le même animal que la ſaricovienne. *Voyez* ce mot.

GUAHEX, en Barbarie, zébu, ou petit bœuf à boſſe. *Voyez* ZÉBU.

GUANACO, eſt le nom que les Eſpagnols du Pérou donnent au lama. *Voyez* LAMA.

GUANAPO, ſelon le Gentil, lama. *Voyez* ce mot.

GUARIBA, au Bréſil, ouarine, grande eſpèce de ſapajou. *Voyez* OUARINE.

GUENON, dénomination générique pour les eſpèces de babouins ou ſinges à queue auſſi longue que le corps. Cette famille, particulière dans la grande peuplade des ſinges, contient neuf eſpèces, qui ſont celles des *macaques*, des *patas*, du *malbrouck*, du *mangabey*, de la *mone*, du *callitriche*, du *mouſtac*, du *talapoin* & du *douc*. *Voyez* ces mots & l'article SINGES.

GUÉPARD, (le) animal carnaſſier d'environ trois pieds & demi de longueur, dont la robe, qui eſt d'un fauve très-pâle, eſt parſemée, comme celle du léopard, de taches noires, mais plus voiſines les unes des autres & plus petites, n'ayant que trois ou quatre lignes de diamètre. Le *guépard* a auſſi la queue à proportion plus courte que le léopard & les autres animaux du même genre ; mais ce qui le diſtingue de tous, c'eſt une eſpèce de crinière longue de quatre ou cinq pouces qu'il porte ſur le cou & entre les épaules, & une autre touffe de poils longs de trois à quatre pouces qu'il a ſous le ventre.

Digitized by Google

C'eſt un animal commun dans les terres voiſines du cap de Bonne-Eſpérance. Tout le jour il ſe tient dans des fentes de rochers ou des trous qu'il ſe creuſe en terre ; pendant la nuit, il va chercher ſa proie ; mais, comme il hurle en chaſſant ſon gibier, il avertit les animaux & les hommes ; enſorte qu'il eſt aſſez aiſé de l'éviter ou de le tuer. C'eſt, à ce qu'il nous paroît, le même animal que celui qu'indique Kolbe ſous le nom de *loup-tigre*. Il y a quelques variétés dans cette eſpèce pour le fond du poil & pour la couleur des taches ; mais tous les *guépards* ont le caractère commun des longs poils ſous le ventre & de la crinière ſur le cou.

GUERESA, en Ethiopie, ſelon Ludolph, mococo ou loris. *Voyez* ces mots.

GUEVEI, eſt au Sénégal, le nom du chevrotain. *Voyez* CHEVROTAIN.

GUIANACOES, nom ſous lequel la *guianaque* ou *vigogne* eſt déſignée dans l'ancienne *Encyclopédie*, mais ſous des traits ſi vagues ou ſi exagérés, qu'on a peine à l'y reconnoître. *Voyez* VIGOGNE.

GUIB, (le) paroît faire une eſpèce intermédiaire entre les gazelles & les chèvres. Il reſſemble aux gazelles, ſur-tout au *nanguer*, par la grandeur & la figure du corps, par la légéreté des jambes, par la forme de la tête & du muſeau, par les yeux, par les oreilles, par la longueur de la queue & le défaut de barbe : mais il en diffère par la couleur de la poitrine & du ventre, qui eſt d'un brun marron aſſez foncé ; au lieu que les gazelles ont ces parties d'un beau blanc ; il en diffère encore par ſes cornes, qui ſont liſſes, ſans anneaux tranſverſaux, & qui portent deux arrêtes longitudinales, l'une en deſſus & l'autre en deſſous, leſquelles forment un tour de ſpirale depuis la baſe juſqu'à la pointe ; elles ſont auſſi un peu comprimées ; & par ces parties, le *guib* approche plus de la chèvre que de la gazelle.

Cet animal eſt remarquable par des bandes blanches ſur un fond de poil brun marron ; ces bandes ſont diſpoſées ſur le corps en long & en travers, comme ſi c'étoit un harnois. Les Guibs vivent en ſociété, & ſe trouvent par grandes troupes dans les plaines & les bois du pays de Podor au Sénégal.

GUIDE DU LION, nom ſous lequel on a déſigné le lynx & le caracal. *Voyez* LYNX & CARACAL.

Digitized by Google

HAL

Halali est le cri de chasse & le ton des cors qui annonce que la bête se rend & que les chiens en vont triompher : on redouble l'*halaly*, *halaly*, *halaly* ; c'est pour les chasseurs le cri de *victoire*, *victoire*.

HAMSTER (le) est une espèce particulière de gros rat des champs, des plus nuisibles, mais qui, heureusement, n'existe que dans quelques contrées. On l'a appellé mal-à-propos *marmotte de Strasbourg*, puisqu'il ne dort pas comme la marmotte & qu'il ne se trouve point à Strasbourg.

Par sa conformation intérieure, le *hamster* ressemble au rat-d'eau plus qu'à aucun autre animal : il lui ressemble encore par la petitesse des yeux & la finesse du poil ; mais il n'a pas la queue longue comme le rat d'eau ; il l'a, au contraire, très-courte. Il a les yeux noirs & brillans, deux dents incisives en avant de chaque mâchoire, les pieds extrêmement courts, les doigts armés d'ongles & garnis de petits durillons ou callosités en dessous. Son poil est ordinairement brun sur le dos & noir sous le ventre, parsemé de quelques taches blanches sous les oreilles, au museau & sur les côtés. Cependant il y en a qui sont gris & d'autres qui sont tout noirs, & cette différence peut provenir de leur âge plus ou moins avancé.

Le *hamster* est d'une férocité singulière & d'un courage étonnant pour sa petitesse. Lorsqu'on l'attaque, bien loin de fuir, il s'élance contre son ennemi, quel qu'il soit, le mord cruellement, & perd la vie plutôt que de lâcher prise. Il habite sous terre comme le campagnol, le mulot & le surmulot, & paroît animé du même instinct que ces animaux : il a à peu près les mêmes habitudes, sur-tout celle de ramasser des grains & d'en faire de gros magasins.

Les établissemens des *hamsters* sont d'une construction différente, selon le sexe & l'âge, & aussi suivant la qualité du terrein. Le domicile du mâle a un conduit oblique, à l'ouverture duquel il y a un monceau de terre exhaussé. A une distance de cette issue oblique, est un seul trou qui descend perpendiculairement jusqu'aux chambres ou caveaux du domicile. Il ne se trouve point de terre exhaussée auprès du trou, ce qui fait présumer que l'issue oblique est creusée en commençant par le dehors, & que l'issue perpendiculaire est faite de dedans en dehors & de bas en haut.

Le domicile de la femelle a aussi un conduit oblique, mais qui se joint à deux, trois & jusqu'à huit trous perpendiculaires, pour donner une entrée & sortie libres à ses petits. Le mâle & la femelle ont chacun leur demeure séparée ; la femelle fait la sienne plus profonde que celle du mâle.

A côté des trous perpendiculaires, à un ou deux pieds de distance, les *hamsters* des deux sexes creusent selon leur âge & à proportion de leur multiplication, un, deux, trois & quatre caveaux particuliers, qui sont en forme de voûte, tant par-dessous que par-dessus, & plus ou moins spacieux, suivant la quantité de leurs provisions.

HAM

Le trou perpendiculaire est le passage ordinaire pour entrer & sortir ; c'est par le trou oblique que se fait l'exportation de la terre : il paroît aussi que ce conduit, qui a une pente plus douce dans un des caveaux, sert pour la circulation de l'air dans ce domicile souterrein. Le caveau où la femelle fait ses petits ne contient point de provisions de grains, mais un nid de paille ou d'herbe. La profondeur du caveau est très-différente : un jeune *hamster*, dans la première année, ne donne qu'un pied de profondeur à son caveau ; un vieux *hamster* le creuse souvent jusqu'à quatre ou cinq pieds. Le domicile entier, y compris toutes les communications & tous les caveaux, a quelquefois huit ou dix pieds de diamètre.

Ces animaux approvisionnent leurs magasins de grains secs & nettoyés, de bled en épis, de pois & fèves en cosses, qu'ils nettoyent ensuite dans leur demeure, & ils transportent au-dehors les cosses & les déchets des épis par le conduit oblique. Pour apporter leurs provisions, ils se servent de leurs abajoues, dans lesquelles chacun peut porter à la fois plus d'un quart de chopine de grains nettoyés.

Ces abajoues placées de chaque côté de l'intérieur de la bouche, sont deux poches membraneuses, lisses & luisantes en dehors & parsemées en dedans d'un grand nombre de glandes, qui distillent sans cesse une humeur qui les tient souples & les rend capables de résister aux piquures que des grains souvent roides & pointus peuvent y causer ; l'animal, rentré dans son terrier, les vide, moyennant ses deux pieds de devant, qu'il presse extérieurement contre ses joues.

Quand on rencontre un *hamster*, ses poches remplies de provisions, on peut, dit-on, le prendre avec la main, sans risquer d'être mordu ; parce que, dans cet état, il n'a pas le mouvement des mâchoires libre ; mais pour peu qu'on lui laisse du temps, il vide promptement ses poches & se met en défense. La quantité de provisions qu'on trouve dans les terriers, varie suivant l'âge & le sexe de l'animal qui les habite ; les vieux *hamsters* amassent beaucoup plus de grains que les jeunes & les femelles. Les uns & les autres s'en servent, non pour s'en nourrir au fort de l'hiver, temps qu'ils passent à dormir & sans manger, mais pour avoir de quoi vivre après leur réveil, au printemps & pendant l'espace de temps qui précède leur engourdissement.

Digitized by Google

Le *hamſter* fait ordinairement ſes proviſions de grains à la fin d'août ; lorſqu'il a rempli ſes magaſins, il les couvre & en bouche ſoigneuſement les avenues avec de la terre, ce qui fait qu'on ne découvre pas aiſément ſa demeure ; on ne la reconnoît que par le monceau de terre qui ſe trouve auprès du conduit oblique dont nous avons parlé.

Il s'y retire à l'approche de l'hiver, & reſte tranquille, vivant de ſes proviſions, juſqu'à ce que le froid étant devenu plus ſenſible, il tombe dans un état d'engourdiſſement ſemblable au ſommeil le plus profond. Quand, après ce temps-là, on ouvre un terrier, on y voit le *hamſter* mollement couché ſur un lit de paille menue & très-douce.

Il a la tête retirée ſous le ventre, entre les deux jambes de devant : celles de derrière ſont appuyées contre le muſeau. Les yeux ſont fermés, & quand on veut écarter les paupières, elles ſe referment dans l'inſtant. Les membres ſont roides comme ceux d'un animal mort, & tout le corps eſt froid au toucher ; on ne remarque pas la moindre reſpiration ni autre ſigne de vie. Ce n'eſt qu'en le diſſéquant dans cet état d'engourdiſſement, qu'on voit le cœur ſe contracter & ſe dilater, mais par un mouvement ſi lent, qu'on peut compter à peine quinze pulſations dans une minute, au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même eſpace de temps, lorſque l'animal eſt éveillé. La graiſſe eſt comme figée ; les inteſtins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, & ſont inſenſibles à l'action de l'eſprit de vin & même à l'huile de vitriol qu'on y verſe, & ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuſe que ſoit toute cette opération, l'animal ne paroît pas la ſentir beaucoup ; il ouvre quelquefois la bouche comme pour reſpirer, mais ſon engourdiſſement eſt trop fort pour s'éveiller entièrement.

On a cru que la cauſe de cet engourdiſſement dépendoit uniquement d'un certain dégré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs, des lérots, des chauve-ſouris ; mais pour mettre le *hamſter* dans cet état, l'expérience prouve qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'eſt retiré ; on peut s'en convaincre en enfermant un *hamſter* dans une caiſſe remplie de terre & de paille, on aura beau l'expoſer au froid le plus ſenſible de l'hiver & aſſez fort pour glacer l'eau, on ne parviendra jamais à le faire dormir ; mais dès qu'on met cette caiſſe à quatre ou cinq pieds ſous terre, qu'il faut avoir ſoin de bien battre pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera au bout de huit ou dix jours engourdi comme dans ſon terrier. Si l'on retire cette caiſſe de la terre, le *hamſter* ſe réveillera au bout de quelques heures, & ſe rendormira de nouveau quand on le remet ſous terre. Ce qui prouve encore que l'abſence de l'air extérieur eſt une des cauſes de l'engourdiſſement du *hamſter*, c'eſt que, retiré de ſon terrier, au plus fort de l'hiver, il ſe réveille infailliblement au bout de quelques heures, quand on l'expoſe à l'air. Qu'on faſſe cette expérience de jour ou de nuit, cela eſt indifférent, de ſorte que la lumière n'y a aucune part.

C'eſt un ſpectacle curieux de voir paſſer un *hamſter* de l'engourdiſſement au réveil. D'abord, il perd la roideur des membres ; enſuite, il reſpire profondément, mais par de longs intervalles ; on remarque du mouvement dans les jambes ; il ouvre la bouche comme pour bâiller, & fait entendre des ſons déſagréables & ſemblables au raiement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux & tâche de ſe mettre ſur les pieds ; mais tous ces mouvemens ſont encore peu aſſurés & chancelans comme ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ſes eſſais juſqu'à ce qu'il parvienne à ſe tenir ſur ſes jambes. Dans cette attitude, il reſte tranquille, comme pour ſe reconnoître & ſe repoſer de ſes fatigues ; mais peu-à-peu il commence à marcher, à manger & à agir comme il faiſoit avant le temps de ſon ſommeil. Ce paſſage de l'engourdiſſement au réveil, demande plus ou moins de temps, ſelon la température de l'endroit où ſe trouve l'animal. Si on l'expoſe à un air ſenſiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller ; & dans un lieu plus tempéré, cela ſe fait en moins d'une heure. Il eſt vraiſemblable que dans les terriers cette révolution ſe fait imperceptiblement, & que l'animal ne ſent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil forcé & ſubit.

Le moyen le plus uſité pour prendre ces animaux, eſt de les déterrer, quoique ce travail ſoit aſſez pénible à cauſe de la profondeur & de l'étendue de leurs terriers. Cependant un homme exercé à cette eſpèce de chaſſe, ne laiſſe pas d'en tirer de l'utilité ; il trouve ordinairement, dans la bonne ſaiſon, c'eſt-à-dire, en automne, deux boiſſeaux de bons grains dans chaque domicile, & il profite de la peau de ces animaux dont on fait des fourrures.

Les *hamſters* produiſent deux ou trois fois par an & cinq ou ſix petits à chaque fois & ſouvent davantage ; il y a des années où ils paroiſſent en quantité innombrable, & d'autres où l'on n'en voit preſque plus. Les années humides ſont celles où ils multiplient beaucoup, & cette nombreuſe multiplication cauſe la diſette par la dévaſtation générale des bleds.

Les *hamſters* s'accouplent la première fois vers la fin du mois d'avril, où les mâles ſe rendent dans les terriers des femelles, avec leſquelles ils ne reſtent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles, cherchant une femelle, ſe rencontrent dans le même trou, il s'élève entr'eux un combat furieux qui, pour l'ordinaire, finit par la mort du plus foible. Le vainqueur s'empare de ſa femelle, & l'un & l'autre qui, dans tout autre

Digitized by Google

temps ; ſe perſécutent & s'entretuent, dépoſent leur férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils ſe défendent même réciproquement contre les aggreſſeurs. Quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, & que la femelle s'apperçoit qu'on veut lui enlever ſon mari, elle s'élance ſur le raviſſeur, & lui fait ſouvent ſentir la fureur de ſa vengeance par des morſures profondes & douloureuſes.

L'accroiſſement de ces animaux eſt fort prompt. A l'âge de quinze jours, ils eſſayent déja de creuſer la terre : peu après la mère les oblige de ſortir du terrier, de ſorte qu'un mois ou ſix ſemaines après leur naiſſance, ils ſont abandonnés à leur propre conduite. Cette mère montre en général fort peu de tendreſſe pour ſes petits ; elle qui, dans le temps de ſes amours, défend ſi courageuſement ſon mâle, ne connoît que la fuite quand ſa famille eſt menacée d'un danger ; ſon unique ſoin eſt de pourvoir à ſa propre conſervation. Dans cette vue, dès qu'elle ſe ſent pourſuivie, elle s'enfonce en creuſant plus avant dans la terre, ce qu'elle exécute avec une célérité ſurprenante.

La vie du *hamſter* eſt partagée entre les ſoins de ſatisfaire aux beſoins naturels & la fureur de ſe battre. Il paroît n'avoir d'autres paſſions que celle de la colère qui le porte à attaquer tout ce qui ſe trouve en ſon chemin, ſans faire attention à la ſupériorité des forces de l'ennemi. Ignorant abſolument l'art de ſauver ſa vie en ſe retirant du combat, il ſe laiſſe plutôt aſſommer de coups de bâton, que de céder. S'il trouve le moyen de ſaiſir la main d'un homme, il faut le tuer pour s'en débarraſſer. La grandeur du cheval l'effraie auſſi peu que l'adreſſe du chien. Ce dernier aime à lui donner la chaſſe : quand le *hamſter* l'apperçoit de loin, il commence par vider ſes poches, ſi par haſard il les a remplies de grains ; enſuite il les enfle ſi prodigieuſement, que la tête & le cou ſurpaſſent beaucoup en groſſeur le reſte du corps ; enfin, il ſe redreſſe ſur ſes jambes de derrière, & s'élance dans cette attitude ſur l'ennemi ; s'il l'attrape, il ne le quitte qu'après l'avoir tué, ou avoir lui-même perdu la vie ; mais le chien le prévient, pour l'ordinaire, en cherchant à le prendre par derrière & à l'étrangler. Quand le *hamſter* eſt irrité, dit M. Sultzer, le cœur lui bat cent quatre-vingt fois par minute.

Cette fureur de ſe battre, fait que le *hamſter* n'eſt en paix avec aucun des autres animaux : il fait encore la guerre à ceux de ſon eſpèce, ſans en excepter les femelles. Quand deux *hamſters* ſe rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, juſqu'à ce que le plus foible ſuccombe ſous les coups du plus fort qui le dévore. Le combat entre un mâle & une femelle, dure, pour l'ordinaire, plus long-temps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par ſe donner la chaſſe & ſe mordre, enſuite chacun ſe retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine ; peu après ils renouvellent le combat, & continuent à ſe fuir & à ſe battre juſqu'à ce que l'un ou l'autre ſuccombe. Le vaincu ſert toujours de repas au vainqueur.

Les fouines pourſuivent vivement les *hamſters* & en détruiſent un grand nombre ; elles entrent dans leurs terriers & en prennent poſſeſſion.

Le *hamſter* n'habite pas indifféremment dans toutes ſortes de climats ou de terreins. On ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains & qu'il demeure ſous terre, une terre pierreuſe, ſablonneuſe, argilleuſe, lui convient auſſi peu que les prés, les forêts & les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aiſé à creuſer, qui néanmoins ſoit aſſez ferme pour ne pas s'écrouler ; il choiſit encore des contrées fertiles en toutes ſortes de grains, pour n'être pas obligé de chercher ſa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courſes. Les terres de Thuringe réuniſſant toutes ces qualités, les *hamſters* s'y trouvent en plus grand nombre que par-tout ailleurs.

Ils ſe trouvent auſſi dans quelques autres provinces de l'Allemagne, & ils y ſont ſi communs, que leur fourrure eſt à très-bon marché, & ſi nuiſibles, que dans quelques états on a mis leur tête à prix.

Le *hamſter*, en latin moderne ſe nomme *cricetus* ; il eſt le *porcellus frumentarius* de Schwenkfeld, la *marmotte de Strasbourg* de Briſſon.

HAN-TA-HAN, à la Chine, élan. *Voyez* ELAN.

HARDE, qui n'eſt peut-être qu'une corruption de *horde*, veut dire, en terme de vénerie, la troupe des cerfs raſſemblés ; ſur le temps où les cerfs ſe raſſemblent ou ſe mettent en *hardes*. *Voyez* CERF.

HASE, eſt la femelle du lièvre, ſpécialement lorſqu'elle a des petits ; on dit une *haſe pleine*, une *vieille haſe* ; néanmoins ce terme paroît n'être guère qu'à l'uſage des chaſſeurs.

HERE, en termes de chaſſe, eſt le jeune cerf qui ceſſe d'être *faon* & n'eſt pas encore *daguet*, les dagues ou premiers jets du bois ne lui pouſſant pas encore. *Voyez* l'article BICHE.

HAU ou HAULTI, dans le voyageur Thevet, eſt l'aï. *Voyez* Aï.

HAUT, dans Niéremberg. } *Voyez* Aï.
HAI, ſelon de Léry. }

HENNIR, v. a. *HENNISSEMENT*, ſ. m. mots qui expriment le cri que jette le cheval lorſqu'il eſt ému. Les cris des animaux étant l'expreſſion la plus vive de leurs émotions intérieures, caractériſent leur inſtinct & manifeſtent leur nature : ainſi l'animal craintif a la voix entrecoupée de la peur ; l'animal farouche & cruel, le frémiſſement de la colère & de la rage ; le cheval, animal noble & qui n'eſt ſuſceptible que de paſſions généreuſes, *hennit* de courage, de fierté & d'amour ; il *hennit* aux combats, où il ſemble appeller le danger ;

il

il *hennit* aux courſes, où il provoque ſes rivaux ; il *hennit* dans la plaine, lorſqu'emporté par la fureur amoureuſe, il pourſuit ſa cavale. *Voyez* l'article CHEVAL.

HÉRISSON, (le) a reçu de la nature une armure épineuſe avec laquelle il ſait ſe défendre ſans combattre, & bleſſer ſans attaquer ; il n'a que peu de force, & nulle agilité pour fuir ; mais avec la facilité de ſe rouler en boule, & de préſenter de tous côtés des armes défenſives, poignantes, il rebute ſes ennemis, & plus ils le tourmentent, plus il ſe hériſſe & ſe reſſerre.

Il ſe défend encore par l'effet même de la peur ; il lâche ſon urine, dont l'odeur & l'humidité, ſe répandant ſur tout ſon corps, achève de dégoûter les aſſaillans : auſſi la plupart des chiens ſe contentent de l'aboyer, & ne ſe ſoucient pas de le ſaiſir. Cependant il y en a quelques-uns qui trouvent moyen, comme le renard, d'en venir à bout, en ſe piquant les pieds & ſe mettant la gueule en ſang ; mais il ne craint ni la fouine, ni la marte, ni le putois, ni le furet, ni la belette, ni les oiſeaux de proie. On le prend à la main ; il ne fuit pas ; il ne ſe défend ni des pieds ni des dents, mais il ſe met en boule dès qu'on le touche, & pour le faire étendre, il faut le plonger dans l'eau.

Le *hériſſon* a les yeux petits & ſaillans, les oreilles courtes, larges & rondes. Sa longueur n'eſt que d'environ neuf pouces, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue. Les plus grands de ſes piquans ont un pouce de long ſur un tiers de ligne de diamètre ; ils ſont de couleur blanchâtre à la pointe & ſur les deux tiers de leur longueur depuis la racine, & ils ont une couleur brune noirâtre, ou noire au-deſſous de la pointe, ſur la longueur d'environ deux lignes. Entre les poils, les uns ſont de la même conſiſtance que les ſoies de cochon, quoique plus petits & de couleur blanc jaunâtre ; & les autres plus courts & plus abondans, ſont friſés, & gris-bruns ou châtains.

La femelle & le mâle ſont également couverts d'épines depuis la tête juſqu'à la queue, & il n'y a que le deſſous du corps qui ſoit garni de poils ; mais ces mêmes armes, qui leur ſont ſi utiles contre les autres, leur deviennent très-incommodes lorſqu'ils veulent s'unir : ils ne peuvent s'accoupler à la manière des autres quadrupèdes ; il faut qu'ils ſoient face à face, debout ou couchés.

C'eſt au printemps qu'ils ſe recherchent, & ils produiſent au commencement de l'été. Les portées ſont ordinairement de trois ou quatre & quelquefois cinq petits. Ils ſont blancs dans ce premier temps, & l'on voit ſeulement ſur leur peau la naiſſance des épines. Ils mangent de tout ; de la viande crue ou cuite, du pain, du ſon, des fruits, des racines, des hannetons, des ſcarabées, des grillons & des vers. Ils prennent avec la gueule ce qu'ils veulent ſaiſir ; mais ils ne veulent point s'apprivoiſer ; ils ſont de ſi mauvaiſe humeur lorſqu'on les tient en priſon, que les mères, au lieu d'allaiter leurs petits, les dévorent les uns après les autres.

A la campagne, ils ſe tiennent dans les bois ; ſous les troncs des vieux arbres, dans les fentes de rochers, & ſur-tout dans les monceaux de pierres qu'on amaſſe dans les champs & dans les vignes. Ils ne bougent pas tant qu'il eſt jour ; mais ils marchent pendant toute la nuit : ils approchent rarement des habitations ; ils préfèrent les lieux élevés & ſecs, quoiqu'on les rencontre auſſi quelquefois dans les prés. Ils ne mangent pas beaucoup, & peuvent ſe paſſer aſſez long-temps de nourriture. Ils ont le ſang froid, & dorment pendant l'hiver. Leur chair n'eſt pas bonne à manger, & leur peau, dont on ne fait maintenant aucun uſage, ſervoit autrefois de vergette & de frottoir pour ſerancer le chanvre.

Nous ne connoiſſons qu'une ſeule eſpèce de ces animaux, & qui n'a même aucune variété dans ces climats. Elle eſt aſſez généralement répandue, & on en trouve par-tout en Europe, à l'exception des pays les plus froids, comme la Laponnie, &c. On en trouve auſſi à Madagaſcar, où on les appelle *ſora* ; mais ceux de Siam & de Malaca paroiſſent être d'autres animaux, & ceux d'Amérique & de Sibérie ſont les eſpèces les plus voiſines du *hériſſon* commun.

Le nom latin du *hériſſon* eſt *erinaceus*, *herinaceus*, *echinus*, *echinus terreſtris* ; ces noms le déſignent chez les Naturaliſtes.

HÉRISSONS DE MADAGASCAR, nom ſous lequel on trouve déſignés, le tendrac & le tanrec. *Voyez* TENDRAC.

HERMINE, (l') joli petit animal bien connu par la blancheur de ſa fourrure, & qui d'ailleurs a la phyſionomie fine, les yeux vifs, & les mouvemens ſi prompts, qu'à peine l'œil peut les ſuivre. On peut dire que l'*hermine* eſt une eſpèce de belette blanche, tant la reſſemblance dans la conformation eſt entière entre ces deux animaux ; mais l'*hermine* peut toujours ſe diſtinguer de la belette, en ce qu'elle a en tout temps le bout de la queue noire, avec le bout des oreilles & l'extrêmité des pieds blancs, même dans la ſaiſon où ſon poil eſt rouſsâtre ou jaunâtre, & où elle porte, par cette raiſon, le nom de *roſſelet*, c'eſt-à-dire, durant l'été ; car ce n'eſt qu'en hiver que l'*hermine* eſt entièrement blanche.

Quoique moins commune que la belette ordinaire, l'*hermine* ne laiſſe pas de ſe rencontrer aſſez fréquemment dans les anciennes forêts, & quelquefois, pendant l'hiver, dans les champs voiſins des bois. Elle eſt carnaſſière, & paroît préférer la chair corrompue à toute autre. La fourrure de l'*hermine* eſt bien plus belle & d'un blanc plus mat que celle du lapin blanc ; mais elle jaunit avec le temps, & même les *hermines*

de ce climat ont toujours une légère teinte de jaune.

Les *hermines* ſont très-communes dans tout le Nord, ſur-tout en Ruſſie, en Norvège, en Laponnie; elles y ſont, comme ailleurs, rouſſes en été & blanches en hiver. Elles ſe nourriſſent de petits-gris, & d'une eſpèce de rats très-abondante en Norvège & en Laponie. Les *hermines* ſont rares dans les pays tempérés, & ne ſe trouvent point dans les pays chauds.

L'*hermine*, en latin *hermellanus*, *animal ermineum*, eſt la *muſtela alba* de Geſner; *muſtela caudæ apice atro* de Linné; *muſtela armellina* de Klein; *muſtela candida*, *ſive animal ermineum recentiorum* de Ray.

HIAM, à la Chine, eſt l'animal du muſc. *Voyez* MUSC.

HINEN-PAO, à la Chine, once. *Voyez* ce mot.

HIPPELAPHE, des anciens, eſt le cerf des Ardennes. *Voyez* à l'article CERF.

HIPPOMANÈS. *Voyez* l'article JUMENT.

HIPPOPOTAME, (l') eſt plus grand & auſſi gros que le rhinoceros; il a les jambes plus courtes, la tête moins allongée, mais plus groſſe à proportion du corps; les yeux petits, les oreilles très-courtes, pointues & garnies en dedans de poils épais, courts & fins; les lèvres ſupérieure & inférieure garnies, à des diſtances aſſez conſidérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, ſortent d'un tuyau ou racine; la peau très-épaiſſe, très-dure, & preſqu'impénétrable ſur le dos; la croupe & la partie extérieure des cuiſſes & des feſſes, mais moins dure & moins forte ſous le ventre & aux parties intérieures des cuiſſes. On apperçoit par-ci par-là ſur le corps quelques poils rares de couleur fauve; mais il ne s'en trouve preſque point aux jambes, aux flancs ni ſous le ventre. Sa queue eſt courte, applatie depuis le milieu juſqu'au bout, & garnie à l'extrêmité, de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs. Il a quatre doigts aux pieds, & un ongle à chaque doigt.

L'*hippopotame* ne porte point de cornes ni ſur le nez, comme le rhinoceros, ni ſur la tête, comme les animaux ruminans; mais ce qui fait ſurtout remarquer cet animal, c'eſt la grandeur énorme de ſa gueule, qui eſt de forme carrée & garnie de dents très-longues & d'une ſubſtance extrêmement dure, ſur-tout celles de la mâchoire inférieure. Les dents inciſives dans cette même mâchoire, ſont auſſi très-longues, cylindriques & cannelées; les dents canines ſont courbées, priſmatiques & tranchantes comme les défenſes du ſanglier, les dents molaires ſont carrées ou barlongues, aſſez ſemblables aux dents mâchelières de l'homme, & ſi groſſes, qu'une ſeule pèſe plus de trois livres; les plus grandes inciſives & canines ont juſqu'à douze & même ſeize pouces de longueur, & pèſent quelquefois douze ou treize livres chacune. Toutes ces dents ſont communément au nombre de trente-ſix; ſavoir, quatre inciſives, deux canines & douze mâchelières à chaque mâchoire; ce nombre varie ſuivant l'âge.

En réuniſſant les différentes deſcriptions qu'on a données de cet animal, il paroît qu'il a environ ſeize pieds de longueur depuis l'extrêmité du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, quinze pieds de circonférence, & ſix à ſept pieds de hauteur; mais cette longueur varie; il y en a de beaucoup plus petits. La tête eſt longue de trois à quatre pieds, & en a huit à neuf de circonférence, la gueule plus de deux pieds d'ouverture. La femelle eſt plus petite que le mâle dans toutes ſes dimenſions.

Avec de puiſſantes armes & une force de corps prodigieuſe, l'*hippopotame* pourroit ſe rendre redoutable à tous les animaux; mais il eſt naturellement doux, & d'ailleurs, il eſt ſi peſant & ſi lent à la courſe, qu'il ne pourroit atteindre aucun des quadrupèdes; il nage plus vîte qu'il ne court; il chaſſe le poiſſon, & en fait ſa proie; il ſe plaît dans l'eau, & y ſéjourne auſſi volontiers que ſur la terre; cependant il n'a pas de membrane entre les doigts, & il paroît qu'il ne nage aiſément que par la grande capacité de ſon ventre, qui fait que, volume pour volume, il eſt à-peu-près d'un poids égal à l'eau; d'ailleurs il ſe tient long-temps au fond de l'eau, & y marche comme en plein air, & lorſqu'il en ſort pour paître, il mange des cannes de ſucre, des joncs, du millet, du riz, des racines, &c. il en conſomme & détruit une grande quantité, & il fait beaucoup de dommage dans les terres cultivées; mais comme il eſt plus timide ſur terre que dans l'eau, on vient aiſément à bout de l'écarter.

Il a les jambes ſi courtes, qu'il ne pourroit échapper par la fuite, s'il s'éloignoit du bord des eaux; ſa reſſource, lorſqu'il eſt en danger, eſt de ſe jetter à l'eau, de s'y plonger, & de faire un grand trajet avant de reparoître; il fuit ordinairement lorſqu'on le chaſſe; mais ſi l'on vient à le bleſſer, il s'irrite, & ſe retournant avec fureur, ſe lance contre les barques, les ſaiſit avec les dents, en enlève ſouvent des lambeaux, & quelquefois les ſubmerge. Il a la vie fort dure, & ne ſe rend pas facilement; c'eſt pourquoi l'on cherche à lui caſſer les jambes, en le tirant avec de gros mouſquets chargés de lingots. Quand on y réuſſit, on eſt, pour ainſi dire, sûr de l'animal. On le prend auſſi avec des harpons auxquels eſt attachée une corde, & on laiſſe l'animal ſe débattre dans l'eau, juſqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie; alors, à force de bœufs ou de bras, on le tire ſur le rivage.

Un *hippopotame* qui a pris tout ſon accroiſſement donne ordinairement deux mille livres de lard, qu'on ſale & qu'on vend fort cher. On aſſure que ce lard eſt très-bon, & qu'il ſurpaſſe toutes les autres graiſſes pour le goût. Il ne cauſe jamais

Digitized by Google

d'aigreurs, & en l'exprimant, on en tire une huile douce & blanche comme de la crême : on recommande même ce lard en Afrique comme un remède souverain contre les maux de poitrine. La peau sert aux Nègres à faire de grands boucliers & des lanières ; les peintres Indiens se servent, dit-on, du sang pour leurs couleurs, & la blancheur, la netteté & la dureté des dents canines les rend préférables à l'ivoire, pour faire des dents artificielles & postiches.

La voix de l'*hippopotame* est, dit-on, moyenne entre le mugissement du buffle & le hennissement du cheval, & c'est peut-être de-là que vient son nom, qui veut dire *cheval-marin*. Il y a cependant des relations qui assurent que son cri ressemble plus à celui de l'éléphant, ou aux sons roulans & bégayans d'un sourd de naissance. Quoi qu'il en soit, l'*hippopotame* forme encore une espèce de son ronflant lorsqu'il dort, & c'est ce qui le fait découvrir de loin. Pour prévenir le danger qu'il court par là, il se couche pour l'ordinaire sur des terreins marécageux, dans les roseaux, dont on ne peut approcher que difficilement.

Dans le mâle, les parties de la génération sont habituellement cachées sous la peau ; dans la femelle, au-dessous de l'entrée du vagin, est un follicule qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans. Elle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux petits mamelons ; quand on les presse, il en jaillit du lait aussi doux & aussi bon que celui de la vache.

Quoique ces animaux ne mangent guère que de l'herbe, ils ne ruminent point. Quelquefois-quittant les fleuves, ils vont dans la mer. Lorsqu'ils se rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter, & sur terre, il leur arrive souvent de se battre entre eux d'une manière terrible. En se battant, ils se dressent sur leurs pieds de derrière, & c'est dans cette attitude qu'ils se mordent. Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs ; quand on tire sur eux, ils viennent voir ce que c'est ; mais quand une fois ils ont appris à connoître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes, en trottant lourdement comme le cochon ; quelquefois même ils galoppent, mais toujours pesamment. Cependant un homme a de la peine à les suivre à la course.

La femelle fait son petit à terre, & l'y allaite ; elle lui apprend de bonne heure à se réfugier dans l'eau au moindre bruit.

Cette espèce majeure & la seconde ou troisième en grandeur entre les quadrupèdes, paroît être confinée à des climats particuliers, & ne se trouve guère que dans les grands fleuves de l'Asie méridionale & de l'Afrique, comme l'Indus, le Gange, le Nil, le Sénégal, la Gambra, le Zaire, &c. l'*hippopotame* est même très-rare dans le bas Nil, & ne se trouve communément que depuis le Sénégal & l'Ethiopie jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Les Nègres de toute la côte occidentale de l'Afrique regardent l'*hippopotame* comme une de ces divinités subalternes qu'ils nomment *fétiches* ; ils ne font cependant aucune difficulté d'en manger la chair. Ils croient aussi que cet animal est plus ennemi des blancs que des Nègres.

Un voyageur (M. Boyer de Calais) nous parle d'un *hippopotame* qui s'étoit habitué depuis deux ans dans la rade de Louangue : « Son plaisir, dit-il, étoit d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots ; & après qu'il avoit mis à la nage tout le monde qu'elles contenoient, il s'en retournoit sans faire de mal aux hommes ; mais comme il ne laissoit pas que d'être incommode & même nuisible, on prit le parti de le détruire. On ne put en venir à bout avec les armes à feu ; il avoit le coup d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce, il étoit aussitôt plongé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache, tant il se laissoit approcher, étant presque familier : alors il devint si furieux, qu'il renversa toutes les chaloupes & canots sans exception. »

« On ne réussit pas mieux avec un piège de grosses cornes, parce qu'il s'en apperçut, & que dès-lors il se tenoit au loin. On crut pouvoir le joindre à terre, mais il n'y venoit que la nuit, s'en retournoit avant le jour, & passoit tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Cependant comme on avoit remarqué qu'il avoit suivi un passage pendant plusieurs jours de suite, nous allâmes cinq nous y embusquer, armés de fusils chargés de lingots, & munis de sabres. L'animal ayant passé, nous tirâmes tous ensemble sur lui ; il fut blessé dangereusement, mais il ne resta pas sur le coup, car il alla encore se jetter dans un étang voisin, où nous le perdîmes de vue ; & ce ne fut que le surlendemain que les Nègres vinrent dire qu'ils l'avoient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues d'un pied & grosses comme le poing ; il en avoit six de cette taille. Ces dents sont d'un très-bel ivoire. ».

Les anciens ont connu l'*hippopotame* ; les *hippopotames* de l'Indus renversèrent plusieurs barques de la flotte d'Alexandre, & ce conquérant écrivit là-dessus à son maître Aristote une lettre qu'Arien nous a conservée, & où il lui demande quels pouvoient être ces monstres du grand fleuve qui avoient jetté le trouble dans sa flotte. A Rome, Scaurus fut le premier qui présenta l'*hippopotame* en spectacle dans les jeux du cirque ; & depuis on rapporte, comme un trait de somptuosité remarquable, que l'Empereur Philippe en fit voir plusieurs dans les jeux séculaires qu'il célébra.

Comme l'*hippopotame* n'a plus été vu en Europe depuis ces dernières époques de la magnificence romaine, & que les Naturalistes n'ont pu completter leurs connoissances sur ce grand qua-

Digitized by Google

drupède, nous croyons qu'il eſt à propos de placer ici les obſervations que M. le docteur Klocner a faites en Hollande ſur un *hippopotame* dont on lui avoit envoyé la tête & la peau. « Lorſque j'eus trempé la tête, dit cet obſervateur, elle ſe gonfla beaucoup. Le bâillement ou l'ouverture de la gueule étoit de plus de ſeize pouces, meſure d'Amſterdam ; les lèvres inférieure & ſupérieure étoient aſſez larges pour couvrir & envelopper toutes les dents de l'animal, ce qui naturellement ſe fait avec d'autant plus de facilité, que les longues dents ou dents canines inférieures, qui ſont courbes, gliſſent par-deſſus les ſupérieures en forme de ciſeaux, & paſſent le long de la courbure des dents canines ſupérieures dans un étui formé par la peau de la lèvre & par les gencives. Entre les dents de devant ou dents inciſives, & entre les dents cylindriques & molaires, de même qu'entre la langue & les dents inciſives, il y a une peau liſſe & dure, & le palais eſt plein d'oches ou entaillures... Le tout étoit encore mêlé de muſcles très-forts, & ce qui ſe trouvoit de plus ſur le devant, dans les lèvres inférieure & ſupérieure, étoit d'une chair rouge & blanche, de la couleur d'une langue de bœuf ».

« Immédiatement derrière les dents canines & inférieures, on voyoit dans la lèvre inférieure, à l'endroit où commence la mâchoire, une groſſeur qui, en fermant la gueule, rempliſſoit l'ouverture qui ſe fait derrière les dents canines ».

« Sous les oreilles, autour du conduit auditif, qui eſt ſingulièrement petit, il y avoit beaucoup de graiſſe, de même que dans les orbites des yeux. Les oreilles ſont placées comme ſur une éminence, & de manière qu'il s'y forme tout autour des plis en cercles ».

« L'ouverture des yeux eſt extraordinairement petite en raiſon de la grandeur de l'animal... Les narines vont extérieurement en baiſſant de biais, avec une petite ouverture ; enſuite elles ſe joignent par une ligne courbe dans l'intérieur, & puis remontent de rechef.... Les dents ſont ſi dures, qu'on en fait facilement du feu avec un acier.... J'y ai trouvé quatre dents canines qui ſont placées perpendiculairement, huit dents inciſives, quatre dans la mâchoire ſupérieure, dont la poſition eſt perpendiculaire, & quatre dans la mâchoire inférieure, qui ſont poſées horiſontalement. De plus, j'ai trouvé deux dents molaires dans chaque mâchoire inférieure, & trois dents placées devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quille. Dans les mâchoires ſupérieures, j'ai trouvé dans chacune trois dents molaires, & deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure cylindrique, un eſpace d'un demi-pouce ».

« Les lèvres ſupérieure & inférieure ſe trouvent garnies, à des diſtances aſſez conſidérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, ſortent d'un tuyau ou racine : j'en ai compté environ vingt », « Aux côtés de la gueule, où ſe fait le bâillement, vers le bas, on voit des poils fins qui ſont plus ſerrés que les autres. De plus, on apperçoit par-ci par-là ſur le corps, quelques poils rares ; mais il ne s'en trouve preſque point aux jambes, aux flancs ni ſous le ventre. L'extrêmité & les parties tranchantes inférieure & ſupérieure de la queue, étoient garnies de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs ».

« La peau du ventre près des pieds de derrière, avoit un pouce neuf lignes d'épaiſſeur. La ſubſtance de cette peau étoit blanche, cartilagineuſe & coriacée.... Les doigts étoient garnis d'ongles, la peau entre les doigts étoit fort ample, & je crois que les pieds de cet animal, lorſqu'il étoit vivant, étoient plutôt plats qu'arrondis. Le talon, qui ſe retire en arrière & en haut, paroit très-propre à nager ; le ſabot, quoiqu'épais & durillonné, eſt néanmoins flexible ».

« On m'a rapporté, continue M. Klocner, que cet *hippopotame* étoit fort avancé dans les terres du Cap, & même près de l'endroit nommé *les montagnes de neige*, lorſqu'il a été tiré.... Si l'on en croit le chaſſeur qui l'a tué, *l'hippopotame* eſt fort agile à la courſe, tant dans la boue & la fange, que ſur la terre ferme ; & il court aſſez pour que les payſans n'oſent tirer ſur lui lorſqu'il ſe trouve hors de l'eau : mais ils l'épient au ſoleil couchant. Alors cet animal élève la partie ſupérieure de la tête hors de l'eau, tient ſes petites oreilles dans une continuelle agitation, pour écouter s'il n'entend aucun bruit. Lorſque quelqu'objet qui peut lui ſervir de proie, ſe fait voir ſur l'eau, il s'élance ſur lui, & part comme une flèche pour s'en rendre maître. Tandis que l'*hippopotame* eſt occupé de cette manière à écouter en nageant ou flottant ſur l'eau, on cherche à le tirer à la tête... Du reſte, je n'ai trouvé nulle part ailleurs cette particularité touchant la grande agilité de cet animal. On aſſure, au contraire, conſtamment, qu'on l'attaque plus volontiers ſur terre que dans l'eau. Quelquefois on lui coupe le paſſage à la rivière par des arbres & des foſſés, parce qu'on ſait qu'il préfère de regagner l'eau, plutôt que de combattre ou fuir à terre. Il ſe trouve, à cet égard, plus avantageuſement dans l'eau, où il n'a aucun animal à craindre. Le grand requin & le crocodile évitent l'*hippopotame*, & n'oſent pas s'engager au combat avec lui ».

« La peau de l'*hippopotame* eſt extrêmement dure ſur le dos, la croupe & la partie extérieure des cuiſſes & des feſſes ; de ſorte que les balles de fuſil coulent par-deſſus, & que les flèches rebondiſſent. Mais elle eſt moins dure & moins épaiſſe ſous le ventre & aux parties intérieures des cuiſſes où l'on cherche à le tirer ou à lui enfoncer le dard.... Les Nègres, qui attaquent les requins & les crocodiles avec de longs couteaux & des javelots, craignent l'*hippopotame*, qu'ils

Digitized by Google

n'oseroient peut-être jamais combattre, s'ils ne savoient se dérober à lui par la fuite.

Le Père Labat dit que l'*hippopotame*, qui est très-sanguin, sait se tirer lui-même du sang d'une manière particulière. « Il cherche, dit-il, la pointe tranchante d'un rocher, & s'y frotte jusqu'à ce ce qu'il se soit fait une ouverture assez considérable pour en laisser couler le sang. Il se donne alors beaucoup de mouvement pour le faire sortir en plus grande quantité; & lorsqu'il juge qu'il en a perdu assez, il se roule dans la fange afin de fermer la blessure qu'il s'est faite ».

Ce que dit ici Labat est répété d'après les anciens; car on lit dans Galien, au livre de la saignée (*de phlebotomia*), que l'opinion commune étoit que la Médecine en avoit adopté la pratique d'après l'exemple de cet animal; & dans les hiérogliphes Egyptiens, un *hippopotame* se piquant la veine, figuroit un chirurgien.

Le nom d'*hippopotame* est formé du latin *hippopotamus*, venant lui-même du grec *hippopotamos*, qui veut dire *cheval de rivière*.

HOITZLACUATZIN ou HOITZLAQUATZIN, est le nom mexicain du coendou. *Voyez* COENDOU.

HOMME DES BOIS, nom donné au grand orang-outan. *Voyez* ORANG-OUTANG.

HOURVARI, (*terme & cri de chasse*) dont on se sert, lorsque le cerf, pour embarrasser les chiens, s'en retourne par où il est venu; alors on crie *hourvari* pour faire retourner la meute, & faire connoître que les *voies* sont doublées, & qu'il faut le *rechercher sur les arrières*.

HUANACUS, même nom que guanacos, & qui désigne le lama. *Voyez* LAMA.

HUEQUE, CHILLE-HUEQUE, au Chily, est le lama. *Voyez* ce mot.

HURE, nom que l'on donne non seulement parmi les chasseurs, mais aussi dans l'usage commun, à la tête coupée du sanglier. Une *hure de sanglier* bien accommodée, est un morceau estimé, & qui fait sur la table un long & bon service. *Voyez* SANGLIER.

HURLEMENT, cri lugubre & prolongé que jettent plusieurs animaux carnassiers, & spécialement les loups, lorsque la faim les presse, & quelquefois lorsque l'amour les transporte. Les loups *hurlent* sur-tout la nuit, & c'est durant les nuits d'hiver qu'on les entend le plus *hurler*. Le chien, lorsqu'il a perdu son maître, jette aussi un gri gémissant & douloureux, qui est une espèce de *hurlement*.

HURLEURS, SINGES HURLEURS, sont l'ouarine & l'alouate. *Voyez* ces mots.

HYÈNE, (l') est de la grandeur du loup, & paroît seulement avoir le corps plus racourci & plus ramassé; elle a la tête plus carrée & plus courte, les jambes, sur-tout celles de derrière, plus hautes, les oreilles longues, droites & nues; les yeux placés comme ceux du chien; le poil du corps & la crinière d'un gris obscur mêlé d'un peu de fauve & de noir, avec des ondes transversales noirâtres; elle n'a que quatre doigts, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière; son cri, ressemble, dit-on, aux sanglots d'un homme qui vomiroit avec effort, ou plutôt au mugissement du veau; d'autres disent aux gémissemens d'un enfant qui pleure.

Cet animal sauvage, solitaire & cruel, demeure dans les cavernes des montagnes, dans les fentes des rochers, ou dans des tanières qu'il se creuse lui-même sous terre. Il est d'un naturel féroce & vit de proie, comme le loup; mais il est plus hardi; il attaque quelquefois les hommes, se jette sur le bétail, suit de près les troupeaux, & souvent rompt dans la nuit la porte des étables. Ses yeux brillent dans l'obscurité, & l'on prétend qu'il voit mieux la nuit que le jour. Il se bat contre le lion, la panthère & l'once; faute de proie, il se nourrit des cadavres des animaux & des hommes qu'il déterre.

On a dit que l'*hyène* étoit alternativement mâle & femelle. Ce conte absurde, comme plusieurs autres que l'on a fait sur cet animal, est fondé sur ce que le mâle a, comme la femelle, une ouverture en forme de fente sous la queue, mais qui n'est point un organe de génération. L'*hyène* habite les pays chauds de l'Afrique & de l'Asie.

Dans l'isle de Méroé, il y a, dit-on, une *hyène* beaucoup plus grande & plus grosse que celle de Barbarie, & qui a aussi le corps plus long à proportion, & le museau plus alongé & plus ressemblant à celui du chien. Cette grande *hyène* est si forte qu'elle enlève aisément un homme & l'emporte à une ou deux lieues sans le poser à terre. Elle a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre *hyène*, les bandes transversales sont plus noires; la crinière ne rebrousse pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. On a remarqué dans ces animaux un singulier défaut, c'est qu'au moment qu'on les force à se mettre en mouvement, ils sont boiteux de la jambe gauche, & cela dure pendant environ une centaine de pas, & d'une manière si marquée, qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche.

L'*hyène* est nommée par Aristote *hyæna* & *glanus*, d'où quelques écrivains latins modernes ont formé le nom de *ganus* ou *gannus*. On lit dans Porphyre que l'*hyène* s'appelloit aux Indes *crocuta*, ce qui revient à ce que Pline dit du *leocrocotte*. (*Voyez* ce mot.) L'*hyène* est le *taxus porcinus seu hyæna veterum* de Kœmpfer.

HYSTRIX, en grec & en latin, porc-épic. *Voyez* ce mot.

Digitized by Google

ICHNEUMON (le) des anciens Grecs & Latins, eſt la mangouſte. *Voyez* MANGOUSTE.

ICTIS, nom ſous lequel il paroît que les anciens ont déſigné la fouine ou le putois.

IMPALUNCA, à Congo (l'ancienne Encyclopédie écrit *impalanca*), eſt, ſuivant toute appatence, le bubale. *Voyez* BUBALE.

IMPANGAZZA, c'eſt ainſi que ſe lit, dans l'ancienne Encyclopédie, le nom de *pacas* ou *pacaſſa*, qui eſt à Congo celui du *condoma*. On ajoute au même endroit que cet animal eſt encore connu ſous le nom de *dante ;* mais ce dernier nom ne paroît jamais avoir été employé que pour déſigner le *tapir* ou *anta*. Du reſte pour le *pacaſſa* ou *impangazza*. *Voyez* CONDOMA.

IMPOOF, nom que les Cafres donnent au *canna*. *Voyez* CANNA.

IMSIRE, à Congo, vanſire. *Voyez* VANSIRE.

INTIENGA (l'), eſt, dit l'ancienne Encyclopédie, *« un petit animal qui ſe trouve en Afrique, & ſur-tout dans le royaume de Congo. Sa peau eſt belle & tachetée de couleurs ſi vives, qu'il n'eſt permis qu'au roi de Congo, aux princes de la famille royale, & aux grands que le roi veut diſtinguer, de porter cette fourrure. Ce monarque en fait des préſens aux autres princes, ſes vaſſaux, qui s'en trouvent très-honorés. Cet animal vit toujours ſur les arbres, & meurt peu après avoir mis pied à terre ».* Il eſt aiſé de croire que les vaſſaux de ſa majeſté Congeoiſe ſe tiennent très-honorés de ſes préſens : il n'eſt pas ſi naturel d'imaginer que des nègres, perpétuellement brûlés par le ſoleil, aiment à s'affubler de fourrures ; mais ce qu'il eſt à peu près impoſſible de dire, c'eſt de quelle nature eſt un animal *qui vit ſur les arbres, & meurt peu après avoir mis pied à terre.*

ISATIS (l') reſſemble tout-à-fait au renard par la forme du corps & par la longueur de la queue : mais par la tête il reſſemble plus au chien. Il a le poil plus doux que le renard commun, & ſon pelage eſt tantôt blanc & tantôt bleu cendré. La tête eſt courte à proportion du corps ; elle eſt longue auprès du cou, & ſe termine par un muſeau aſſez pointu ; les oreilles ſont preſque rondes ; il y a cinq doigts aux pieds de devant, & ſeulement quatre aux pieds de derrière ; les poils, dont tout le corps eſt couvert, ſont longs d'environ deux pouces ; ils ſont liſſes, touffus, doux comme de la laine ; les narines & la mâchoire inférieure ne ſont pas revêtus de poils, la peau eſt apparente, noire, & nue dans ces parties.

L'eſtomac, les inteſtins, les viſcères, les vaiſſeaux ſpermatiques, tant du mâle que de la femelle *iſatis*, ſont ſemblables à ceux du chien ; il y a de même un os dans la verge, & le ſquelette entier reſſemble à celui du renard. La voix de l'*iſatis* tient de l'aboiement du chien & du glapiſſement du renard. Ces animaux s'accouplent au mois de mars ; leur chaleur dure quinze jours ou trois ſemaines ; pendant ce temps ils ſont toujours à l'air ; mais enſuite ils ſe retirent dans des terriers qu'ils ont creuſés d'avance ; ces terriers, qui ſont étroits & fort profonds, ont pluſieurs iſſues ; ils les tiennent propres & y portent de la mouſſe. La durée de la geſtation eſt d'environ neuf ſemaines ; les femelles mettent bas à la fin de mai ou au commencement de juin, & produiſent ordinairement ſix, ſept ou huit petits.

Les *iſatis* qui doivent être blancs ſont jaunâtres en naiſſant, & ceux qui doivent être bleus-cendrés, ſont noirâtres, & leur poil à tous eſt alors très-court ; la mère les alaite & les garde dans le terrier pendant cinq ou ſix ſemaines, après quoi elle les fait ſortir & leur apporte à manger.

Au mois de ſeptembre leur poil a déjà plus d'un demi-pouce de longueur ; les *iſatis* qui doivent devenir blancs le ſont déjà ſur tout le corps, à l'exception d'une bande longitudinale ſur le dos & d'une autre tranſverſale ſur les épaules, qui ſont brunes, & c'eſt alors que l'*iſatis* s'appelle *renard croiſé*. Mais cette croix brune diſparoît avant l'hiver, & alors ils ſont entièrement blancs, & leur poil a plus de deux pouces de longueur ; vers le mois de mai il commence à tomber, & la mue s'achève en entier dans le mois de juillet. Ainſi la fourrure n'en eſt bonne qu'en hiver.

Les bleus-cendrés ſont les plus eſtimés, & plus ils ſont bleus ou bruns, plus ils ſont chers. Cette différence dans la couleur du poil, ne fait pas qu'ils ſoient d'eſpèces différentes ; car dans la même portée il ſe trouve de petits *iſatis* blancs & d'autres cendrés ; ainſi l'un n'eſt qu'une variété de l'autre.

L'*iſatis* vit de rats, de lièvres & d'oiſeaux ; il a autant de fineſſe que le renard pour les attraper ; il ſe jette à l'eau & traverſe les lacs pour chercher le nid des canards & des oies, il en mange les œufs & les petits, & n'a pour ennemi que le glouton qui lui dreſſe des embûches au paſſage. Le climat de ces animaux eſt le nord, & les terres qu'ils habitent de préférence ſont celles des bords de la mer glaciale & des fleuves qui y tombent ; ils aiment les lieux découverts & ne demeurent pas dans les bois ; on les trouve dans les endroits les plus montueux, les plus froids & les plus nuds de la Norvège, de la Laponnie, de la Sibérie, & même en Iſlande.

Il paroît que le *renard gris argenté* de l'Amé-

Digitized by Google

tique septentrionale & le *coſſac* des déſerts de la grande Tartarie, ne ſont autre choſe que l'*iſatis*.

L'*iſatis* eſt le *vulpes alba*, & *vulpes crucigera* d'Aldrovande; *lagopus* & *vulpes cinereſcens* de Linneus; le *renard blanc* de Briſſon.

Ivoire, ſ. m. nom de la matière des dents de l'éléphant. L'*ivoire* n'eſt pas une ſubſtance proprement oſſeuſe, ni de la nature des cornes, mais plutôt de celle des dents, & les défenſes de l'éléphant ne paroiſſent être en effet que deux dents exceſſivement prolongées. Cependant l'*ivoire* a, dans ſon accroiſſement & ſa texture, des caractères qui le diſtinguent des dents proprement dites.

Lorſqu'une défenſe d'éléphant eſt coupée tranſverſalement, on voit au centre, ou à-peu-près au centre, un point noir qui eſt appellé le *cœur*; mais ſi la défenſe a été coupée à l'endroit de ſa cavité, il n'y a au centre qu'un trou rond ou ovale; on apperçoit des lignes courbes qui s'étendent en ſens contraire, depuis le centre à la circonférence, & qui en ſe croiſant, forment de petits loſanges. Il y a ordinairement à la circonférence une bande étroite & circulaire. Les lignes courbes ſe ramifient à meſure qu'elles s'éloignent du centre, & leur nombre eſt d'autant plus grand, qu'elles approchent davantage de la circonférence; ainſi la grandeur des loſanges eſt preſque par-tout à-peu-près la même, leurs côtés, ou au moins leurs angles, ont une couleur plus vive que le reſte, ſans doute parce que leur ſubſtance eſt plus compacte: la bande de la circonférence eſt quelquefois compoſée de fibres droites tranſverſales, qui aboutiroient au centre ſi elles étoient prolongées; c'eſt l'apparence de ces lignes & de ces points que l'on appelle le *grain de l'ivoire*.

On apperçoit le grain dans tous les *ivoires*, mais il eſt plus ou moins ſenſible dans différentes défenſes, & parmi les *ivoires* dont le grain eſt aſſez apparent pour qu'on leur donne le nom d'*ivoire grenu*, il y en a qu'on appelle *ivoire à gros grains*, par oppoſition à celui dont le grain eſt plus fin & moins apparent.

On voit de plus ſur la coupe tranſverſale des défenſes pluſieurs cercles & zones concentriques, comme ſur une calcédoine onix; ces zones ſont diſtinguées les unes des autres par différentes nuances; elles ſont fort irrégulières, tant pour leur courbure que pour leur largeur; il y a auſſi des lignes ou de petites bandes qui s'étendent dans la direction du centre à la circonférence du plan de la coupe tranſverſale de la défenſe; ces caractères ſont ſujets à beaucoup de variétés & d'irrégularités; rarement le cœur eſt au centre, les courbes des lignes concentriques ne ſont pas uniformes; les zones ont plus de largeur dans des endroits que dans d'autres; la bande de la circonférence manque en tout ou en partie.

Lorſque l'*ivoire*, deſſéché à un certain point, ſe fend dans la direction des courbes ou zones concentriques, & même dans la direction des lignes qui vont du centre à la circonférence, ces fentes pénètrent dans la longueur de la défenſe; celles qui ſont concentriques font voir qu'elle eſt compoſée de courbes auſſi concentriques, qui forment des cônes creux appliqués les uns ſur les autres, la pointe tournée du côté de celle de la défenſe; ainſi les zones qui paroiſſent ſur le plan de la coupe tranſverſale, ſont les places des cônes tronqués par cette même coupe; la couche extérieure de la défenſe eſt nommée l'*écorce*, elle forme à la circonférence de la coupe tranſverſale la bande dont il a déjà été fait mention; mais la tranche qui la forme manque ſouvent en entier, & alors au lieu d'écorce il n'y a qu'une couleur jaune, rouſſe ou noire à l'extérieur de la défenſe: lorſque l'écorce a de l'épaiſſeur, elle eſt plus dure & jaunit moins que les parties qui ſont plus près du centre.

Après avoir ſcié une défenſe en ſuivant ſa longueur, on voit ſur le plan de cette coupe longitudinale des zones ou des ondes qui ſont auſſi à-peu-près longitudinales, & qui forment des portions d'ovales, comme ſur les parois d'une planche de bois. Ces zones longitudinales, & les zones tranſverſales dont il a été fait mention, diſparoiſſent peu-à-peu preſque entièrement, & ne ſont bien apparentes que dans le temps où l'*ivoire* frais commence à ſe deſſécher.

L'*ivoire* eſt donc compoſé de couches coniques, concentriques & additionnelles; la cavité qui ſe trouve dans la partie poſtérieure de toutes les défenſes, eſt formée par les parois internes de leur première couche intérieure. M. Perrault rapporte que l'on a trouvé dans l'éléphant de la ménagerie de Verſailles, cette cavité remplie d'une eſpèce de chair attachée au fond de l'alvéole, qui n'eſt qu'une lame oſſeuſe, mince comme du papier, & percée de pluſieurs trous. « Cette chair, ajoute M. Perrault, étoit endurcie à la ſurface par le moyen de laquelle elle étoit attachée le long de la cavité qui eſt dans la défenſe, de manière qu'elle paroiſſoit avoir quelque diſpoſition à devenir oſſeuſe; & cette remarque pourroit donner quelque vraiſemblance à l'opinion de ceux qui tiennent que les défenſes tombent & renaiſſent à l'éléphant, comme le bois aux cerfs, cet endurciſſement pouvant être conſidéré comme le commencement de la génération des défenſes qui doivent renaître ». Mais il nous ſemble au contraire que ſi la chair de la défenſe devoit former une nouvelle défenſe, elle ne s'attacheroit pas à celle qui devroit s'en ſéparer dans la ſuite, n'y ayant pas lieu de croire que les défenſes de l'éléphant tombent comme le bois du cerf; il me paroît plus vraiſemblable que la chair des défenſes leur fourniſſe de nouvelles couches qui s'oſſifient ſucceſſivement & s'y ajoutent à meſure qu'elle prend de l'accroiſſement; car le germe d'une défenſe eſt creux preſque juſqu'à ſa pointe,

Digitized by Google

& les couches concentriques additionnelles des défenſes ſont très-diſtinctes dans certains *ivoires* foſſiles.

On ne peut guère trouver la cauſe de la direction des fibres courbes, qui ſe croiſent régulièrement en ſens contraires, & qui forment des loſanges ſur le plan de la coupe tranſverſale de la défenſe, & des ondes ſur la coupe longitudinale, qu'en rapportant cette ſtructure à celle du tiſſu réticulaire des os. En effet, ce tiſſu eſt rempli de ſubſtance d'*ivoire* dans les défenſes, au lieu de moëlle comme dans les os. Le grain de l'*ivoire* eſt moins apparent ſur la coupe longitudinale de la défenſe, que ſur la coupe tranſverſale, parce que les fibres ne s'y croiſent que dans quelques endroits, & ne ſe croiſent point du tout dans d'autres : auſſi les peintres préfèrent la coupe longitudinale lorſqu'ils veulent peindre ſur l'*ivoire*. Les ouvriers n'en font pas toujours autant de cas pour le débit, parce que moins il y a de grain, plus on eſt tenté de prendre l'ivoire pour de l'os, quand on ne ſait pas aſſez le reconnoître à ſon poli, & aux apparences les plus légères de ſa ſtructure. La ſubſtance ſolide & compacte des os eſt plus dure que l'*ivoire* même dans ſon écorce ; cependant l'os ne prend pas tant de poli, parce qu'il eſt plus ſec & plus aigre.

L'*ivoire* jaunit lorſqu'il eſt expoſé à l'air ; mais même en ſciant une défenſe, on le trouve ſouvent de différentes couleurs ; dans quelques défenſes, il a une teinte d'olivâtre, dans la plupart il eſt blanchâtre ou blanc. Les ouvriers qui emploient l'*ivoire*, donnent le nom d'*ivoire verd* à celui qui a une teinte d'olivâtre, quoique dans cette couleur de l'*ivoire* le jaunâtre domine preſqu'entièrement ſur le verdâtre ; la dénomination d'*ivoire verd* doit plutôt déſigner ſon état que ſa couleur, car on ne trouve cet *ivoire verd* que dans les défenſes qui ont été priſes ſur l'éléphant, ou qui n'en ſont pas ſéparées depuis un aſſez long-temps, pour que leur ſubſtance ait perdu, en ſe deſſéchant, ſa teinte d'olivâtre pour prendre une couleur blanche.

L'*ivoire* des défenſes qui ſont reſtées pendant long-temps ſéparées de l'éléphant & expoſées à la chaleur, eſt blanc ; les ouvriers qui l'emploient, diſent que dans cet état il eſt *mate* ; apparemment ils veulent exprimer par ce mot le changement que l'impreſſion de l'air cauſe à l'*ivoire* par le deſsèchement : il y a lieu de croire que la couleur naturelle de l'*ivoire*, qui eſt l'olivâtre, eſt changée en blanc par cette cauſe ; l'*ivoire* blanc a plus de diſpoſition à devenir jaune que lorſqu'il eſt encore de couleur olivâtre. Dès qu'un morceau d'*ivoire* de cette couleur a été ſéparé de la défenſe, il ſe décolore à l'air, & ſa couleur diſparoît d'autant plus vîte, que l'air eſt plus chaud ; durant la chaleur de l'été, on voit dès le premier jour une diminution dans cette couleur, & elle paſſe en peu de temps. L'action immédiate du ſoleil ou du feu la fait paſſer encore plus vîte ; au contraire, l'humidité la fait durer.

Tous ces faits prouvent que l'*ivoire* blanc eſt plus ſec que l'olivâtre ; auſſi les ouvriers chauffent-ils celui-ci pour le rendre blanc avant de livrer l'ouvrage auquel ils l'ont employé, parce que l'*ivoire* eſt d'autant plus beau, qu'il eſt plus blanc ; mais il eſt certain qu'il eſt d'autant plus éloigné de devenir jaune, qu'il eſt plus olivâtre, le blanc ſuccédant à cette couleur avant que le jaune paroiſſe. L'*ivoire* qui ſe trouve blanc dans la défenſe, prend la couleur jaune bien plutôt que celui que l'on a vu paſſer de la couleur olivâtre à la blanche.

C'eſt en préſervant l'*ivoire* de l'action de l'air, que l'on conſerve ſa couleur blanche ; on l'enveloppe de coton, & on le ſerre dans une boëte bien fermée : un moyen plus sûr eſt de le mettre ſous un verre ſcellé. C'eſt ainſi que l'on conſerve la blancheur des figures taillées en *ivoire* ; mais ſi le verre ſe fèle, on voit l'*ivoire* jaunir vis-à-vis l'ouverture. La couleur jaune qu'il prend à l'air devient rouſsâtre & même rouſſe lorſqu'il y reſte expoſé pendant un très-long-temps ; ces couleurs ne pénètrent qu'à la profondeur d'environ une demi-ligne. En enlevant l'*ivoire* jaune, on trouve le blanc par-deſſous, mais ce moyen eſt le plus ſouvent impraticable ; pour y ſuppléer, on ſuit différens procédés : le plus commun eſt d'expoſer l'*ivoire* jaune à la roſée, principalement à celle du mois de mai ; lorſqu'on le met à l'air, il faut le préſerver ſoigneuſement des rayons du ſoleil, parce que leur chaleur immédiate le feroit fendre ; mais s'il eſt plongé dans l'eau, ce mauvais effet n'eſt pas à craindre.

La couleur jaune que prend l'*ivoire*, eſt un défaut qui a contribué à le faire paſſer de mode lorſque le luxe a introduit celle des bijoux d'or, des pierres fines, des émaux, &c. Indépendamment de la couleur jaune, il ſe trouve encore dans l'*ivoire* d'autres qualités qui le rendent défectueux & qui en diminuent le prix. Les ouvriers rejettent l'*ivoire* dont les fibres ſont très-apparentes, & celui qui a des taches ; ils déſignent le premier par la dénomination *d'ivoire grenu* ; & ils donnent aux taches le nom de *fèves* : mais les Naturaliſtes doivent regarder l'*ivoire* grenu comme le plus intéreſſant, parce que ce grain marque, comme nous l'avons dit, la direction des fibres dont il eſt compoſé.

La plupart des taches de l'*ivoire* auxquelles les ouvriers donnent le nom de *fèves*, ſont cauſées par un vice de la ſtructure ou de la nature de l'*ivoire*, telle que la carie ou autre maladie : ces taches ſont de différentes grandeurs, & pénètrent plus ou moins profondément dans l'*ivoire*. Il y en a qui ſont formées par des globules à demi-tranſparents & de couleur jaune, à-peu-près comme ſi ces endroits avoient éprouvé l'action de l'eau-forte ; d'autres endroits viciés ont à-peu-près la même

Digitized by Google

même couleur que le reſte du morceau dont ils ſont partie ; mais on y voit une ſtructure très-irrégulière ; ils ont des cavités dont les parois ſont hériſſées de tubercules & de petites pointes ; ces parties défectueuſes ſe trouvent quelquefois entourées par un *ivoire* très-ſain : il ſe trouve auſſi quelquefois des tubercules, & même de grandes exoſtoſes dans la cavité de la défenſe.

Preſque tout ce que l'on vient de lire ſur l'*ivoire* eſt extrait de la deſcription de l'éléphant, donnée par M. Daubenton dans l'*Hiſtoire Naturelle des animaux*. Quant à l'*ivoire* foſſile que l'on trouve en différentes contrées, & particulièrement en Sibérie. *Voyez* l'article MAMMOUT.

JACARD, nom ſous lequel le chacal eſt déſigné dans l'ancienne *Encyclopédie* & dans Belon. *Voyez* CHACAL.

JACCAL, quelques auteurs écrivent ainſi le nom du chacal. *Voyez* CHACAL.

JACKAL, dans le Levant, chacal. *Voyez* ce mot.

JAGUAR, (le) eſt un animal carnaſſier du nouveau monde, à-peu-près de la taille d'un dogue, ou même plus grand, ſelon quelques voyageurs ; il a le fond du poil d'un beau fauve, & tacheté comme le léopard ; le poil plus long que la panthère, & plus court que l'once ; crêpé lorſqu'il eſt jeune, & liſſe lorſqu'il devient adulte. Il vit de proie comme le tigre, mais il ne faut pour le faire fuir que lui préſenter un tiſon allumé, & même lorſqu'il eſt repu, il perd tout courage & toute vivacité ; un chien ſeul ſuffit pour lui donner la chaſſe ; il n'eſt léger, agile, alerte que quand la faim le preſſe. Cependant les ſauvages redoutent ſa rencontre ; ils prétendent qu'il a pour eux un goût de préférence ; que quand il les trouve endormis avec des Européens, il reſpecte ceux-ci & ne ſe jette que ſur eux.

Cet animal habite les contrées méridionales de l'Amérique ; il eſt cependant plus rare à Cayenne que le couguar, & moins commun au Bréſil, qui paroît être ſon pays natal, qu'il ne l'étoit autrefois, car on a mis ſa tête à prix, l'on en a beaucoup détruit, & il s'eſt retiré loin des côtes dans la profondeur des terres.

Les *jaguars*, ainſi que les couguars, ne ſont pas abſolument avides de carnage ; une ſeule proie leur ſuffit. On les rencontre preſque toujours ſeuls, & quelquefois deux ou trois enſemble, quand les femelles ſont en chaleur. Dans ce temps, ils ont une eſpèce de rugiſſement effrayant, & qu'on entend de fort loin. Ils ne font ordinairement qu'un petit, qu'ils dépoſent toujours dans des gros troncs d'arbres pourris.

Ces animaux ne ſont pas abſolument féroces, ils n'attaquent jamais les hommes à moins qu'ils ne ſe ſentent bleſſés ; mais ils ſont intrépides contre les attaques des chiens, & vont les prendre juſqu'auprès des habitations. Les Indiens prétendent qu'on peut préſerver les chiens de leur attaque, en les frottant avec une certaine herbe dont l'odeur les éloigne.

Lorſqu'ils ſont fort affamés, ils attaquent les vaches & les bœufs, en leur ſautant ſur le dos ; ils enfoncent les griffes de la patte gauche ſur le cou, & lorſque le bœuf eſt tombé, ils le déchirent, & traînent les lambeaux de la chair dans le bois, après lui avoir ouvert la poitrine & le ventre pour boire tout le ſang, dont ils ſe contentent pour une première fois. Ils couvrent enſuite avec des branches les reſtes de leur proie, & ne s'en écartent jamais guère ; mais lorſque la chair commence à ſe corrompre, ils n'en mangent plus.

Ils rodent ſouvent le long des bords de la mer, & ils mangent les œufs que les tortues viennent y dépoſer. Ils mangent auſſi des caïmans, des lézards & du poiſſon, quelquefois les bourgeons & les feuilles tendres des palétuviers. Ils ſont bons nageurs, & traverſent des rivières très-larges. Pour prendre les caïmans, ils ſe couchent ventre à terre au bord de la rivière, & battent l'eau pour faire du bruit, afin d'attirer le caïman, qui ne manque pas de venir auſſi-tôt, & de lever la tête, ſur laquelle le *jaguar* ſe jette ; il le tue, & le traîne plus loin pour le manger à loiſir.

C'eſt du *jaguar* que pluſieurs relations de l'Amérique ont parlé ſous le nom de *tigre*. » Il y a, dit Herrera, des tigres au Bréſil, leſquels étant agités par la rage de famine, ſont courageux ; mais étant repus, deviennent ſi lâches, qu'ils s'adonnent incontinent à fuir de peur des chiens ».

» Selon Maffée, on voit au Bréſil une grande quantité de tigres que la faim rend très-légers & très à craindre ; mais qui étant raſſaſiés, ſont ſi poltrons & ſi peſans, qu'un chien les met en fuite ».

« Autour de Porto-Bello, dont les environs ſont aſſez déſerts, dit Ulloa, on voit des tigres qui apparemment ſortent de petite eſpèce, puiſqu'un homme ſeul en vient à bout avec une lance ou une autre arme blanche, en coupant les pattes l'une après l'autre, quand l'animal ſe dreſſe pour l'attaquer ».

Cependant il paroît que dans certaines circonſtances, le *jaguar* eſt plus courageux & plus féroce que ces relations ne le dépeignent. Voici du moins ce qu'en rapporte un voyageur plus moderne (M. de Manoncourt).

« Le *jaguar* fait beaucoup de dégât parmi les troupeaux ; ceux qui habitent dans les déſerts de la Guiane ſont même dangereux pour les hommes. Dans un voyage que j'ai fait dans ces grandes forêts, nous fûmes tourmentés pendant deux nuits de ſuite par un *jaguar*, malgré un très-grand feu qu'on avoit eu ſoin d'allumer & d'entretenir ; il rodoit continuellement autour de nous ; il nous fut impoſſible de le tirer ; car dès qu'il ſe voyoit couché en joue, il ſe gliſſoit d'une manière ſi prompte, qu'il diſparoiſſoit pour le moment ; il revenoit enſuite d'un autre côté, & nous tenoit

Digitized by Google

ainſi continuellement en alerte ; malgré notre vigilance, nous ne pûmes jamais venir à bout de le tirer ; il continua ſon manége durant deux nuits entières ; la troiſième il revint ; mais laſſé apparemment de ne pouvoir venir à bout de ſon projet, & voyant d'ailleurs que nous avions augmenté le feu, duquel il craignoit d'approcher de trop près, il nous quitta en hurlant d'une manière effroyable. Son cri *hou, hou*, a quelque choſe de plaintif, il eſt grave & fort comme celui du bœuf ».

« Quant au goût de préférence que l'on ſuppoſe au *jaguar* pour les naturels du pays, plutôt que pour les Nègres & les Blancs, continue le même voyageur, je préſume que c'eſt un conte. J'ai voyagé avec les Sauvages dans des endroits où il y avoit des tigres, & de la plus grande taille ; jamais je n'ai remarqué qu'ils en euſſent une peur bien grande. Ils ſuſpendoient comme nous leurs hamacs à des arbres, s'éloignoient à une certaine diſtance de nous, & ne prenoient pas même la précaution d'allumer un grand feu ; ils ſe contentoient d'en faire un très-petit, qui le plus ſouvent s'éteignoit dans le cours de la nuit : ces Sauvages étoient cependant habitans de l'intérieur des terres, & connoiſſoient par conſéquent le danger qu'il y avoit pour eux ; néanmoins ils paroiſſoient fort peu émus, quoiqu'entourés de ces animaux ».

Le *jaguar* eſt le *pardus an lynx Braſilienſibus Jaguara dicta Marcgravii* de Ray, & le *tigris americana jaguara Braſilienſibus* de Klein.

JAGUARA, au Bréſil, jaguar. *V.* JAGUAR.

JAGUARÈTE, (le) autre animal de proie du nouveau monde, qui diffère du jaguar en ce qu'il a le poil court, plus luſtré, & d'une couleur toute différente, étant noir, ſemé de taches encore plus noires. Du reſte, il reſſemble ſi fort au jaguar par la forme du corps, par le naturel & par les habitudes, qu'il ſe pourroit que ce ne fût qu'une variété de la même eſpèce.

JAIHAH, nom donné dans la baſſe Ethiopie à un animal qu'on dit être une ſorte de renard, & qui paroît n'être pas autre qu'un lynx ou un caracal, vu l'inſtinct qu'on lui attribue de chaſſer de concert avec le lion, dont il partage la proie.

JANOUARA ou JANOUARE, par les anciens voyageurs & dans l'ancienne *Encyclopédie*, eſt le jaguar. *Voyez* JAGUAR.

JAQUEPAREL, à Bengale, chacal. *Voyez* CHACAL.

JAVARI, aux iſles Antilles, pécari. *Voyez* PÉCARI.

JAVARIS, nom ſous lequel, ainſi que ſous les traits fabuleux *d'avoir le nombril ſur le dos, de reſpirer par cette ouverture, &c.* le pécari eſt déſigné dans l'ancienne *Encyclopédie*. *Voyez* PÉCARI.

JELDOVESI, en Turquie, race de chameaux appellés *chameaux de vent*, parce qu'ils ſont plus petits, plus éveillés, & plus légers que les autres. *Voyez* à la ſuite de l'article CHAMEAU.

JERBOA ou GERBUA, en Arabie, eſt le *gerbo*. *Voyez* l'article GERBOISE.

JESEF, en Arabie & en Barbarie, babouin. *Voyez* BABOUIN.

JEVRASKA, eſpèce de marmotte qui ſe trouve en Sibérie. Elle a la tête ronde & le muſeau écraſé ; on ne lui voit point d'oreilles, & l'ouverture du conduit auditif eſt cachée ſous le poil. La longueur du corps, y compris la tête, eſt tout au plus d'un pied ; la queue n'a guère que trois pouces ; elle eſt preſque ronde auprès du corps, enſuite elle s'applatit, & ſon extrêmité paroît tronquée. Le corps de cette marmotte *jevraska* eſt aſſez épais, ſon poil eſt fauve mêlé de gris, & celui de l'extrêmité de la queue eſt preſque noir. Les jambes ſont courtes, celles de derrière ſont ſeulement plus longues que celles de devant. Les pieds de derrière ont cinq doigts armés de cinq ongles noirs & un peu courbés ; ceux de devant n'en ont que quatre.

Lorſqu'on irrite ces animaux, ou ſeulement qu'on veut les prendre, ils mordent violemment & font entendre un cri aigu comme la marmotte ; quand on leur donne à manger, ils ſe tiennent aſſis, & portent à leur gueule avec les pieds de devant ; ils ſe recherchent au printemps, & produiſent en été ; les portées ordinaires ſont de cinq ou ſix ; ils ſe font des terriers où ils paſſent l'hiver, & où la femelle met bas & allaite ſes petits. Du reſte, cette marmotte *Jevraska* paroît aſſez différente de notre marmotte des Alpes, pour qu'on doive la regarder comme formant une eſpèce à part.

JIYA, nom que porte au Bréſil, ſelon Marcgrave, l'animal qu'il appelle autrement *carigueibeju*, & qui eſt la *ſaricovienne*. *Voyez* ce dernier mot.

JOCKO ou ENJOCKO, à Congo, petit orang-outang. *Voyez* ORANG-OUTANG.

JUMART. Nom que l'on a donné à trois eſpèces de mulets que l'on ſuppoſe produits par l'accouplement du taureau & de la jument, ou du taureau & de l'ânesſe, ou enfin de l'âne & de la vache. Le Docteur Shaw dit avoir vu ce dernier dans les provinces de Tunis & d'Alger ; « il y a, dit-il, une eſpèce de mulet nommé *kumrach*, qui vient d'un âne & d'une vache ; ceux que j'ai vus n'avoient qu'une corne au pied comme l'âne, mais ils en étoient fort différens à tous autres égards, ayant le poil liſſe & la queue & la tête de vache, excepté qu'ils n'avoient point de cornes ».

On lit dans le voyage de Mérolle, que dans l'iſle de Corſe, « il y avoit un animal portant les bagages, qui provient du taureau & de l'ânesſe ; & que pour ſe le procurer, on couvre l'ânesſe avec une peau de vache fraîche, afin de tromper le taureau ».

Digitized by Google

Néanmoins, M. de Buffon doute de la poſſibilité d'aucune alliance prolifique entre les familles du cheval & du bœuf, du moins dans nos climats, & il rapporte le fait de l'accouplement d'un taureau & d'une jument, lequel fut abſolument ſtérile.

Quoiqu'il en ſoit de l'exiſtence ou de la production des *jumars*, le fait, relativement à l'utilité, eſt d'aſſez peu d'importance; ces mulets *jumars*, ſuppoſé qu'ils puiſſent exiſter, ne devant participer qu'en dégénération des qualités de deux eſpèces trop diſtantes pour ſe relever l'une l'autre; & en eux-mêmes étant très-certainement dans l'impuiſſance de former une race & de ſe propager.

D'ailleurs, les différences dans la conformation intérieure, qui ſont ici d'un bien plus grand poids que les différences de forme extérieure, ſont ſi grandes entre les eſpèces du cheval & de la vache, que l'union de ces deux eſpèces paroît être décidément rejettée par la nature; d'un côté quatre eſtomacs, des cornes, le pied fendu & toute la charpente des os lourde & raccourcie; de l'autre, un eſtomac unique, un pied ſolide, point de cornes, & une charpente haute, ſvelte & légère; ces différences ſemblent ſi conſidérables & ſi intimes, que de l'union & de la confuſion de deux ſemblables natures, il ne doit réſulter qu'une eſpèce de monſtre, de conformation ambigue, indéciſe & qui ne ſe peut produire que rarement, extraordinairement & d'une manière tout-à-fait hors du plan régulier & général & de la marche conſéquente de la nature.

Dans l'ancienne Encyclopédie, au mot *jumar*, on trouve ces mots. « JUMAR, *eſpèce de mulet connue des Romains, & née du cheval & de l'âneſſe, plus petite que le mulet ordinaire, mais capable comme lui d'un grand travail* ». Le produit du cheval & de l'âneſſe, n'eſt point un *jumar*, mais un mulet, bien connu & diſtingué par le nom de *bardeau*.

JUMENT, (la) femelle du cheval, contribue moins que le cheval mâle ou l'étalon, à la beauté du poulain, mais elle contribue peut-être plus à ſon tempérament; ainſi, il faut qu'une bonne *jument* poulinière ait du corps, du ventre, & qu'elle ſoit bonne nourrice. Pour avoir de beaux chevaux fins, on préfère les *jumens* Eſpagnoles & Italiennes, & pour des chevaux de carroſſe, les *jumens* Angloiſes & Normandes: cependant, avec de beaux étalons, des *jumens* de tout pays pourront donner de beaux chevaux, pourvu qu'elles ſoient elles-mêmes bien faites & de bonne race; car, ſi elles ont été engendrées d'un mauvais cheval, les poulains qu'elles produiront ſeront ſouvent eux-mêmes de mauvais chevaux.

Il faut avoir ſoin de n'admettre point dans un haras de *jumens* à queue courte, parce que ne pouvant ſe défendre des mouches, & en étant beaucoup plus tourmentées que celles qui ont tous leurs crins, l'agitation continuelle que leur cauſe la piquûre de ces inſectes, fait diminuer la quantité de leur lait, ce qui influe beaucoup ſur le tempérament & la taille du poulain.

Il faut encore tâcher de n'avoir pour le haras que des *jumens* qui aient toujours pâturé, & qui n'aient point fatigué; les *jumens* qui ont toujours été à l'écurie, nourries au ſec, & qu'on met enſuite au pâturage, ne produiſent pas d'abord; il leur faut du temps pour que leur tempérament ſe faſſe à cette nouvelle nourriture.

La *jument* eſt plus précoce que l'étalon, & elle peut produire à un an de moins. Les *jumens* ſont ordinairement en chaleur au printemps, depuis la fin de mars juſqu'à la fin de juin, mais le temps de la plus forte chaleur ne dure guère que quinze jours ou trois ſemaines, & il faut être attentif à profiter de ce moment pour leur donner l'étalon. Pendant tout le temps qu'elles ſont en amour, il ſe fait en elles une émiſſion ou plutôt une ſtillation de matière ſéminale ſous la forme d'une liqueur gluante & blanchâtre qu'on appelle *des chaleurs*, & dès qu'elles ſont pleines, ces émiſſions ceſſent.

C'eſt cette liqueur que les Grecs ont appellé l'*hippomanès* de la *jument*, & dont ils prétendent qu'on peut faire des filtres, ſur tout pour rendre un cheval frénétique d'amour. Cet hippomanès au reſte, eſt bien différent de celui qui ſe trouve dans les enveloppes du poulain, & qui n'eſt qu'une concrétion formée ou grumêlée dans la liqueur de l'allantoïde, comme on le verra ci-deſſous; le ſigne le plus évident de la chaleur de la *jument*, eſt cette liqueur qu'elle jette au-dehors, mais on reconnoît encore la chaleur au gonflement de la partie inférieure de la vulve & aux fréquens henniſſemens de la *jument* qui, dans ce temps, cherche à s'approcher des chevaux.

Le premier poulain d'une *jument* n'eſt jamais ſi étoffé que ceux qu'elle produit par la ſuite; ainſi, on obſervera de lui donner un étalon plus gros, afin de compenſer le défaut de l'accroiſſement par la grandeur même de la taille; il faut auſſi avoir grande attention à la différence ou à la réciprocité des figures du cheval & de la *jument*, afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre, & ſur-tout ne jamais faire d'accouplemens diſproportionnés.

Quoique la ſaiſon ordinaire de la chaleur des *jumens* ſoit depuis le commencement d'avril juſqu'à la fin de juin, il arrive aſſez ſouvent que dans un grand nombre, il y en a quelques-unes qui ſont en chaleur avant ce temps; on fera bien de laiſſer paſſer cette chaleur ſans les faire couvrir, parce que le poulain naîtroit en hiver, ſouffriroit de l'intempérie de la ſaiſon, & ne pourroit ſucer qu'un mauvais lait; & de même lorſqu'une *jument* ne vient en chaleur qu'après le mois de juin, on ne devroit pas la laiſſer couvrir, parce que le poulain naiſſant alors en été, n'a pas le temps d'acquérir aſſez de force pour réſiſter aux injures de l'hiver ſuivant.

Digitized by Google

Lorſque les *jumens* ſont pleines, & que leur ventre commence à s'appeſantir, il faut les ſéparer des autres qui ne le ſont point & qui pourroient les bleſſer ; elles portent ordinairement onze mois & quelques jours ; elles accouchent debout, au lieu que preſque tous les autres quadrupèdes ſe couchent pour accoucher ; on aide celles dont l'accouchement eſt difficile ; on y met la main ; on remet le poulain en ſituation, & quelquefois même, lorſqu'il eſt mort, on le tire avec des cordes.

Le poulain ſe préſente ordinairement, la tête la première ; il rompt ſes enveloppes en ſortant de la matrice, & les eaux abondantes qu'elle contient, s'écoulent : il tombe en même-temps un ou pluſieurs morceaux ſolides formés par le ſédiment de la liqueur épaiſſie de l'allantoïde ; ce morceau, que les Anciens ont appellé l'*hippomanès du poulain*, n'eſt pas, comme ils le diſent, un morceau de chair attaché à la tête du poulain ; il en eſt, au contraire, ſéparé par la membrane *amnios* ; la *jument* lèche le poulain après ſa naiſſance, mais elle ne touche pas à l'hippomanès, & les Anciens ſe ſont encore trompés, lorſqu'ils ont aſſuré qu'elle le dévoroit à l'inſtant.

L'uſage ordinaire eſt de faire couvrir de nouveau la *jument* neuf jours après qu'elle a pouliné ; cependant, il eſt ſûr que la *jument* ayant enſemble à nourrir ſon poulain né & ſon poulain à naître, ſes forces ſont partagées, & qu'elle ne peut leur donner autant que ſi elle n'avoit que l'un ou l'autre à nourrir ; il ſeroit donc mieux, pour avoir d'excellens chevaux, de ne laiſſer couvrir les *jumens* que de deux années l'une ; elles dureroient plus long-temps & retiendroient plus ſûrement ; car dans les haras ordinaires, il s'en faut bien que tous les accouplemens ſoient prolifiques, & que toutes les *jumens* qui ont été couvertes, produiſent tous les ans ; c'eſt beaucoup, lorſque dans la même année il s'en trouve la moitié ou les deux tiers qui donnent des poulains.

Les *jumens*, quoique pleines, peuvent ſouffrir l'accouplement, & cependant il n'y a jamais de ſuperfétation ; elles produiſent ordinairement juſqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans, & les plus vigoureuſes ne produiſent guère au-delà de dix-huit ans. *Voyez* l'art. CHEVAL

JUPATIIMA ; dans l'intérieur des terres au Bréſil, ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

Digitized by Google

KAB

KABASSOU, tatou à douze bandes. *Voyez* TATOUS.

KABO, en arabe, selon Rasis, hyène. *Voyez* HYÈNE.

KAFRAAT, en Perse, hyène. *Voyez ce mot.*

KAJOU; quelques rélations écrivent ainsi le nom du singe *sajou*. *Voyez* SAJOU.

KANGUROO, nom sous lequel est désignée dans le second voyage du Capitaine Cook, la très-grande espèce de gerboise de la nouvelle Hollande. *Voyez* GERBOISES.

KANKAN, en Éthiopie; civette. *Voyez* CIVETTE.

KARRAH-KULLAK ou Karacoulak, en langue turque, est le caracal. *Voyez* ce mot.

KASTOR, en Guinée, civette. *Voyez* ce mot.

KAYOPOLLIN. *Voyez* CAYOPOLLIN.

KEBOS, nom qui, chez les anciens Grecs, désignoit les singes à longue queue que nous appellons guenons. *Voyez* GUENON & SINGES.

KENLIE, au cap de Bonne-Espérance, est le chacal. *Voyez* CHACAL.

KEVEL. (le) Gazelle qui se trouve au Sénégal & que nous croyons être de la même espèce que la gazelle commune, de laquelle elle ne diffère que par la taille qu'elle a un peu plus petite, par les yeux qu'elle a plus grands, par les cornes qui, au lieu d'être rondes, sont aplaties sur les côtés; enfin par le nombre des anneaux qui environnent les cornes, & qui est plus grand dans le *kevel* que dans la gazelle, celle-ci n'en ayant que douze ou treize, & celui-là en ayant au moins quatorze & quelquefois jusqu'à dix-huit ou vingt. Du reste, le *kevel* ressemble entièrement à la gazelle proprement dite ou commune, & en a les habitudes & les mœurs.

KINKAJOU (le), est un animal d'Amérique, qu'il ne faut pas confondre avec le *carcajou* ou *glouton* des mêmes contrées, avec lequel il n'a de commun que de se jetter sur les orignaux & sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang. Le *kinkajou* a la tête arrondie, le museau court, nud & noirâtre, les yeux bruns, les oreilles courtes & arrondies; des poils longs tout-au-tour de la gueule, mais qui sont appliqués sur le museau, & ne forment point de moustaches; la langue étroite, longue, & que l'animal fait souvent sortir de sa gueule de trois ou quatre pouces; trente-deux dents en tout, savoir, douze incisives, quatre canines, & seize mâchelières; les canines sont très-grosses, & les supérieures croisent les inférieures; la queue est plus longue que le corps, & va toujours en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se recourbe à la

KLI

volonté de l'animal, & avec laquelle il s'attache & peut saisir & serrer fortement. Le corps est de couleur uniforme, d'un roux mêlé de gris cendré; le poil est court mais très-épais.

Cet animal a de fortes griffes, & grimpe sur les arbres, d'où il se jette sur sa proie pour la dévorer. Il craint l'eau; il mange & boit de tout indistinctement: mais il aime passionément les odeurs & le sucre. Il dort le jour & s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il a différens cris. Quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très-souvent jetter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboiement d'un chien, & il commence toujours par éternuer. Quand il joue & qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il menace, il siffle à-peu-près comme une oie; quand il est en colère, ce sont des cris confus & éclatans. En domesticité, il est assez caressant, sans cependant être docile. Cet animal se trouve dans les montagnes de la Nouvelle Espagne, & aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *poto*.

KLIPDAAS ou blaireau de roches des Hollandois du Cap, est l'espèce de daman que nous avons appellé *daman du Cap*. *Voyez* ce mot.

KLIPPSPRINGER (le), ou le *sauteur des rochers*, est un quadrupède du Cap de Bonne-Espérance, de la grandeur de la chèvre commune, mais avec les jambes beaucoup plus longues, & qui paroît être une espèce de la nombreuse famille des gazelles. Sa tête est arrondie, elle est d'un gris jaunâtre, marqueté par-ci par-là de petites rayes noires; le museau, les lèvres & les environs des yeux sont noirs; devant chaque œil il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale; les oreilles sont assez grandes & finissent en pointe; les cornes ont environ cinq pouces de longueur; elles sont droites & lisses à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la base; la femelle n'a point de cornes, le poil du corps est d'un fauve jaunâtre: chaque poil est blanc à sa racine, brun ou noir au milieu, & d'un jaune grisâtre à l'extrémité; les pieds & les oreilles sont couverts de poils blanchâtres; la queue est très-courte.

Le *klippspringer* se tient sur les rochers les plus inaccessibles, & lorsqu'il apperçoit un homme, il se retire d'abord au milieu des précipices, franchit d'un saut de grands intervalles d'une roche à l'autre, sur des profondeurs affreuses, & lorsqu'il est pressé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse tomber sur de petites saillies de rocher, où il y a à peine assez d'espace pour le recevoir:

Digitized by Google

sa chair est excellente à manger, & passe pour le meilleur gibier du pays; son poil est léger, peu adhérent, & tombe aisément; on s'en sert au Cap pour faire des matelas.

KOB (le), gazelle du Sénégal, appellée par les François *petite vache brune*. Elle est de la grandeur du daim, & ses cornes ont beaucoup de rapport à celles de la gazelle commune & du kevel; mais la forme de la tête est différente, le museau est plus long, & il n'y a point d'enfoncement ou de larmiers sous les yeux. Le pelage est en général d'un rouge brun; il a une tache triangulaire au bas des cornes qui n'ont qu'un pied de longueur, & huit ou neuf anneaux. Il paroît que ce n'est qu'une variété de l'espèce suivante.

KOBA (le), autre gazelle du Sénégal, appellée *grande vache brune*, beaucoup plus grande que le kob, & de la grandeur du cerf. Il a cinq pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; la tête longue de quinze pouces, les oreilles de neuf, & les cornes de dix-neuf à vingt pouces; ces cornes sont applaties par les côtés, & environnées d'onze ou douze anneaux. Cette grande espèce de gazelle paroît s'approcher du *bubale*.

KOGER-ANGAN, nom du vansire à Java. *Voyez* VANSIRE.

KORIN, au Sénégal. *Voyez* CORINE, espèce de gazelle.

KOUAGGA ou KWAGGA. *Voy.* COUAGGA.

KOULAN ou KHOULAN, dans la langue des Tartares Kalmoucs & Kirgises, est le nom d'un animal qui se trouve dans les grands déserts au-delà du fleuve du Jaik, vers le lac Aral, & qui paroît être l'*onagre* des auteurs, & semble faire nuance entre le czigitai & l'âne. Les koulans sont plus grands que les *tarpans* ou petits chevaux sauvages des mêmes contrées, mais moins que les czigitais; ils vont par troupes nombreuses, courent très-rapidement, & paroissent indomptables. A l'approche de l'hiver, ils quittent les terres hautes & les grands déserts qu'ils habitent durant l'été, & ils se retirent vers les confins de la Perse & des Indes.

Le poil des *koulans* est d'un beau gris, quelquefois avec une légère nuance de bleuâtre, & d'autrefois avec un mélange de fauve. Ils portent le long du dos une bande noire, & une autre bande de même couleur traverse le garrot & descend sur les épaules; leur queue est parfaitement semblable à celle de l'âne; mais les oreilles sont moins grandes & moins amples.

KOUPARA, ou chien crabe, à la Guiane. *Voyez* CRABIER (chien.)

KOURI (le), ou *petit unau*, est en effet d'une espèce voisine de celle de l'unau auquel il ressemble beaucoup pour la forme du corps, & par un caractère essentiel: il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, & cinq à ceux de derrière; mais il en diffère par la taille, étant de moitié plus petit, & par son poil qui est d'un brun musc nuancé de grisâtre & de fauve, & ce poil est bien plus court & plus terne en couleur que dans le grand unau; sous le ventre il est de couleur musc clair, nuancé de cendré, & cette teinte s'éclaircit encore davantage sous le cou jusqu'aux épaules, où se trace une bande foible de fauve pâle.

Il nous paroît que c'est une variété ou une race dans l'espèce de l'unau, & qui ne se trouve de même que dans le nouveau continent.

KUKURLACKO, dans quelques endroits des Indes orientales, selon Kjoep, est le grand orang-outang. *Voyez* ORANG-OUTANG.

KUMRACH, nom d'une espèce de *jumart*, que l'on suppose connue en Barbarie. *Voy.* JUMART.

Digitized by Google

LAIE (la), ou truie ſauvage, eſt la femelle du ſanglier. Elle ne produit qu'une fois par an, reçoit le mâle au mois de janvier ou de février, & met bas en mai ou juin; elle allaite ſes petits pendant trois ou quatre mois, les conduit, les ſuit, & les empêche de ſe ſéparer ou de s'écarter juſqu'à ce qu'ils ayent deux ou trois ans, & il n'eſt pas rare de voir des *laies* accompagnées en même-temps de leurs petits de l'année & de ceux de l'année précédente. Elles deviennent furieuſes lorſqu'on attaque leurs petits. C'eſt apparemment la néceſſité où ſe trouve la *laie* d'allaiter & de nourrir pendant long-temps tous ſes petits, auſſi bien que la diſette de nourriture, qui fait qu'elle ne porte qu'une fois l'an, tandis que la truie domeſtique, à laquelle elle reſſemble à tous autres égards, produit deux fois. *Voyez* SANGLIER.

LAMA, (que les Eſpagnols écrivent *llma*, & prononcent en mouillant le double *ll*, *liama*), eſt un animal d'Amérique, & qui, dans ce nouveau continent, ſemble être le repréſentant du chameau. Il lui reſſemble en effet à pluſieurs égards; mais il eſt d'une figure plus élégante, & n'a aucune des difformités du chameau. Le *lama* a quatre ou cinq pieds de hauteur ſur cinq ou ſix de longueur; il a la tête bien faite, & il la tient toujours haute, les yeux grands, le muſeau un peu alongé, les lèvres épaiſſes, la ſupérieure fendue, & l'inférieure un peu pendante; il manque de dents inciſives & canines à la mâchoire ſupérieure, il en a quatre à l'inférieure, & cinq mâchelières de chaque côté dans chacune. Les oreilles ſont longues, pointues, & dirigées en avant; la queue eſt longue d'environ un pied, droite, menue un peu relevée; les pieds ſont fourchus comme ceux du bœuf; mais ils ſont ſurmontés d'un éperon en arrière, qui aide l'animal à ſe retenir & à s'accrocher dans les pas difficiles; une longue laine couvre tout le corps, mais celle du cou & du ventre eſt beaucoup plus courte.

Ces animaux varient par les couleurs; il y en a de bruns, de noirs & de mêlangés. Leur fiente reſſemble à celle des chèvres. L'organe du mâle eſt dirigé de manière qu'il urine en arrière. Quoique très-ardens en amour, ils paroiſſent éprouver, dans l'accouplement, une longue difficulté & une continuelle angoiſſe. Ils ne produiſent ordinairement qu'un petit & très-rarement deux. La femelle n'a auſſi que deux mamelles, & le petit la ſuit au moment qu'il eſt né. Leur accroiſſement eſt aſſez prompt, & leur vie n'eſt pas bien longue; ils ſont en état de produire à trois ans, en pleine vigueur juſqu'à douze, ils commencent enſuite à dépérir: enſorte qu'à quinze ils ſont entièrement uſés.

Le *lama* étoit, avec la vigogne, l'unique bétail, les ſeules bêtes de ſomme des Péruviens, avant la découverte du nouveau monde. Ils ſont encore aujourd'hui toute la richeſſe des Indiens, & contribuent beaucoup à celle des Eſpagnols. Leur chair, ſur-tout celle des jeunes, eſt bonne à manger; leur poil eſt une laine fine d'un excellent uſage, & pendant toute leur vie ils ſervent conſtamment à tranſporter toutes les denrées du pays: leur charge ordinaire eſt de cent cinquante livres; ils font des voyages aſſez longs dans des pays impraticables pour tous les autres animaux, ils marchent lentement, & ne font que quatre ou cinq lieues par jour, leur démarche eſt grave & ferme, leur pas aſſuré; ils deſcendent des ravines précipitées, & ſurmontent des rochers eſcarpés, où les hommes mêmes ne peuvent les accompagner.

Ordinairement ils marchent quatre ou cinq jours de ſuite, après quoi ils veulent du repos, & prennent d'eux-mêmes un ſéjour de vingt-quatre ou trente heures, avant de ſe remettre en marche. Lorſqu'ils veulent s'arrêter ils plient les genoux avec la plus grande précaution, & baiſſent le corps en proportion, afin d'empêcher leur charge de tomber, ou de ſe déranger, & dès qu'ils entendent le coup de ſifflet de leur conducteur, ils ſe relèvent avec les mêmes précautions, & ſe remettent en marche.

Ils broutent chemin faiſant & par-tout où ils trouvent de l'herbe; mais jamais ils ne mangent la nuit, quand même ils auroient jeûné pendant le jour, ils emploient ce temps à ruminer; ils dorment appuyés ſur la poitrine, les pieds repliés ſous le ventre, & ruminent auſſi dans cette ſituation. Lorſqu'on les excède de travail, & qu'ils ſuccombent une fois ſous le faix, il n'y a nul moyen de les faire relever; on les frappe inutilement, la dernière reſſource pour les aiguillonner, eſt de leur ſerrer les teſticules, & ſouvent cela eſt inutile, & ſi l'on continue de les maltraiter, ils ſe déſeſpèrent & ſe tuent en battant la terre à droite & à gauche avec leur tête. Ils ne ſe défendent ni des pieds ni des dents, & n'ont, pour-ainſi-dire, d'autres armes que celles de l'indignation; ils crachent à la face de ceux qui les inſultent, & l'on dit que cette ſalive qu'ils lancent, dans la colère, eſt âcre & mordicante, au point de faire lever des ampoules ſur la peau.

Ces animaux ſont d'autant plus utiles, qu'ils ne coûtent ni entretien ni nourriture, on n'a pas la peine de les ferrer ni de les bâter; on ne leur donne ni grain, ni avoine, ni foin; l'herbe verte qu'ils broutent eux-mêmes leur ſuffit, & ils n'en prennent qu'en petite quantité; ils aiment

Digitized by Google

ſur-tout une eſpèce de jonc fin qu'on appelle *ychu*; ils s'abreuvent de leur propre ſalive, qui, dans ces animaux, eſt plus abondante que dans aucun autre, &, à ce qu'on aſſure, ils ne boivent jamais.

L'eſpèce entière du *lama* n'eſt pas réduite en domeſticité; il y a des *lamas* ſauvages appellés *huanacus*. Ceux-ci ſont plus forts, plus vifs, & plus légers que les *lamas* domeſtiques; leur chair eſt moins bonne & leur laine moins fine, moins longue & toute de couleur fauve. Ces *lamas* ſauvages ſe raſſemblent en troupes & ſont quelquefois deux ou trois cens enſemble; lorſqu'ils apperçoivent quelqu'un, ils regardent avec étonnement, ſans marquer d'abord ni crainte ni plaiſir; enſuite ils ſoufflent des narines & henniſſent à peu près comme les chevaux, & enfin, ils prennent la fuite tous enſemble vers le ſommet des montagnes.

Ils cherchent de préférence le côté du Nord & la région froide, où ils ſe portent mieux que dans la région tempérée; auſſi ils ne ſont nombreux & vigoureux que dans les parties les plus élevées des Cordilières, & comme la chaîne de ces montagnes qui eſt élevée de plus de trois mille toiſes au-deſſus du niveau de la mer au Pérou, ſe ſoutient à-peu-près à cette même élévation au Chily & juſqu'aux terres Magellaniques, on y trouve des *lamas* ſauvages en grand nombre; au lieu que du côté de la Nouvelle Eſpagne, où cette chaîne de montagnes ſe rabaiſſe conſidérablement, on n'en trouve plus, & l'on n'y voit, de même que dans toutes les terres baſſes, que des *lamas* domeſtiques.

Il ſeroit poſſible, & en même-temps infiniment avantageux, de naturaliſer en France, les eſpèces du *lama*, de l'alpaca & de la vigogne. Ces animaux éprouveroient ſur les ſommets des Pyrénées ou des Cévènes, une température analogue à celle des montagnes qu'ils habitent, & il eſt à préſumer que la domeſticité, bien loin de faire dégénérer la toiſon de la vigogne, pourroit, au contraire, la perfectionner. *Voyez* l'article VIGOGNE.

Le *lama* eſt l'*ovis peruana* de Hernandez & de Marcgrave; le *camelus dorſo lævi, topho pectorali* de Linnæus; le *chameau du Pérou* de Briſſon.

LAMANTIN (le), gros animal amphibie, qui paroît encore tenir des quadrupèdes par les mains, ou palmes, attachées à ſa poitrine, & ſe rapprocher des cétacés par le défaut de jambes & de pieds, au lieu deſquels il n'a qu'une groſſe queue qui s'élargit en éventail dans une direction horiſontale. Cet animal a la tête plus groſſe que celle d'un bœuf, les yeux petits & ſans iris, les trous auditifs très-petits & d'une ligne de diamètre, point de dents de devant, mais ſeulement une calloſité dure comme un os, avec laquelle il pince l'herbe; trente-deux dents molaires; point de langue, deux mains, ou plutôt deux palmes ou nageoires près de la tête; les parties de la génération plus ſemblables à celles de l'homme & de la femme qu'à celles d'aucun autre animal; le corps couvert d'un cuir épais d'un pouce, très-peu velu, & de couleur gris-cendré.

Les *lamantins* varient pour la grandeur. On en voit qui ont plus de quinze pieds de long ſur ſix pieds d'épaiſſeur; il y en a même de plus de vingt pieds de longueur, comme nous le verrons tout-à-l'heure; la partie de l'arrière du corps eſt beaucoup plus menue que celle de l'avant, & va toujours en diminuant juſqu'à la queue. La femelle a deux mamelles ſur la poitrine, & elle produit ordinairement un petit, qu'elle embraſſe & porte entre ſes mains: & qu'elle allaite pendant un an.

Le *lamantin* eſt un animal fort doux, il remonte les fleuves, & mange les herbes du rivage auxquelles il peut atteindre ſans ſortir de l'eau; il nage à la ſurface; pour le prendre on tâche de s'en approcher ſur une nacelle ou un radeau, & on lui lance une groſſe flèche attachée à un très-long cordeau, à l'extrémité duquel on a ſoin d'attacher un gros morceau de liége pour ſervir de renſeignement. Lorſque l'animal a perdu ſon ſang & ſes forces, il gagne la terre; alors on reprend l'extrémité du cordeau, on le roule juſqu'à ce qu'il n'en reſte plus que quelques braſſes, & à l'aide de la vague, on tire peu-à-peu l'animal vers le bord, ou bien on achève de le tuer dans l'eau à coups de lance.

Ils pèſent depuis cinq cents juſqu'à huit cents livres. La chair en eſt excellente, & quand elle eſt fraîche, on la mangeroit plutôt comme du bœuf que comme du poiſſon; en la découpant & la faiſant ſécher & mariner, elle prend avec le temps le goût de la chair du thon, & elle eſt encore meilleure. La graiſſe eſt auſſi douce que le beurre, & on employe le cuir à faire des baudriers, des ſouliers, &c.

Le *lamantin* préfère les eaux douces à celles qui ſont ſalées; il ne ſe rencontre pas en haute mer, il eſt même rare dans les embouchures des rivières; mais on en trouve à plus de mille lieues de la mer, dans les grandes rivières qui deſcendent dans celle des Amazones. Il n'eſt pas moins commun dans cette dernière rivière, dans l'Orénoque, & dans pluſieurs autres des environs de Cayenne & des côtes de la Guyane. L'eſpèce en exiſte auſſi ſur les côtes & dans les rivières de l'Afrique.

Quoiqu'informes à l'extérieur, ces animaux ſont à l'intérieur très-bien organiſés, & ſi l'on peut juger de la perfection d'organiſation par le réſultat du ſentiment, ils ſeront peut-être plus parfaits que les autres à l'intérieur; car leur naturel & leurs mœurs ſemblent tenir quelque choſe de l'intelligence & des qualités ſociales; ils ne craignent pas l'aſpect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher & de le ſuivre avec confiance

&

Digitized by Google

& sécurité; cet instinct pour toute société est au plus haut degré pour celle de leurs semblables; ils se tiennent presque toujours en troupes & serrés les uns contre les autres avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préserver de tout accident; tous se prêtent, dans le danger, des secours mutuels; on en a vu essayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons blessés, & souvent l'on voit les petits suivre de près le cadavre de leurs mères jusqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des cordes; ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que d'attachement à leur société; le mâle n'a communément qu'une seule femelle, qu'il accompagne constamment avant & après leur union; ils s'accouplent dans l'eau, car ils ne viennent jamais à terre, & ne peuvent même se traîner dans la vase.

Nous connoissons quatre ou cinq espèces de *lamantins*. Tous ont la tête très-petite, le cou fort court, le corps épais & très-gros jusqu'à l'endroit où commence la queue, & allant ensuite en diminuant de plus en plus jusqu'à l'origine de la nageoire ou pinne qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le sens horizontal; la peau du corps est raboteuse, très-épaisse, & dans quelques espèces elle est parsemée de poils rares; la langue est étroite, d'une moyenne longueur, & assez menue relativement au volume du corps. Dans la femelle la vulve n'est pas située comme dans les femelles des autres animaux, au-dessous, mais au-dessus de l'anus; les mamelles sont placées sur la poitrine & très-proéminentes, dans le temps de la gestation & de l'allaitement des petits.

Tels sont les caractères généraux & communs à tous les *lamantins;* mais il y en a de particuliers, par lesquels on peut distinguer chaque espèce.

1°. *Le grand Lamantin du Kamtschatka.*

Cette espèce se trouve en assez grand nombre dans les mers orientales au-delà de Kamtschatka, sur-tout aux environs de l'isle Béring, & paroît être la plus grande. Ce *lamantin de Kamtschatka* a environ vingt-trois pieds de longueur; la tête fort petite, en comparaison du corps, est de figure oblongue; elle est applatie au sommet, & va toujours en diminuant jusqu'à l'extrêmité du museau, qui est rabattue, de manière que la gueule se trouve tout-à-fait au-dessous; l'ouverture en est petite, & environnée de doubles lèvres tant en haut qu'en bas; les lèvres supérieure & inférieure externes sont spongieuses, épaisses & très-gonflées; l'on voit à leur surface un grand nombre de tubercules, d'où sortent des soies blanches ou moustaches longues de quatre ou cinq pouces. Ces lèvres sont les mêmes mouvemens que celles des chevaux, lorsque l'animal mange.

Les narines, qui sont situées vers l'extrêmité du museau, ont un pouce & demi de longueur, sur autant de largeur environ, quand elles sont entièrement ouvertes; la mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure; mais ni l'une ni l'autre ne sont garnies de dents; il y a seulement deux os durs & blancs, dont l'un est fixé au palais supérieur, & l'autre à la mâchoire inférieure; ces os sont criblés de plusieurs petits trous; leur surface extérieure est néanmoins solide & crenelée, de manière que la nourriture se broie entre ces deux os en assez peu de temps. Il n'y a point de sourcils aux yeux, mais dans le grand angle de chaque œil, il se trouve une membrane cartilagineuse en forme de crête, qui peut, comme dans la saricovienne, couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Le cou ne se distingue pas du corps; il est seulement un peu moins épais auprès de la tête que sur le reste de sa longueur; les bras, qui partent des épaules auprès du cou, & qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés & articulés comme le bras & l'avant-main de l'homme; cet avant-bras du *lamantin* finit avec le métacarpe & le carpe, sans aucun vestige de doigts ni d'ongles; le carpe & le métacarpe sont environnés de graisse & d'une chair tendineuse recouverte d'une peau dure & cornée. Ces bras ne peuvent lui aider à marcher sur la terre, & ne lui servent qu'à nager.

Ce *lamantin* a soixante vertèbres, vingt-cinq au tronc du corps, & trente-cinq dans la queue, qui est terminée par une pinne épaisse & très-dure, élargie horizontalement, & dont la substance est à-peu-près pareille à celle du fanon de la baleine.

La peau est une espèce de cuir d'un pouce d'épaisseur, plus ressemblant à l'extérieur à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un animal; elle est de couleur noirâtre & sans poil; il y a seulement quelques soies rudes & longues autour des nageoires, autour de la gueule & dans l'intérieur des narines. Cette peau est si dure, sur-tout lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache. Les Tschutchis s'en servent pour faire des nacelles.

Ce grand *lamantin* paroît aimer les plages vaseuses des bords de la mer; il se tient aussi à l'embouchure des rivières; mais il ne les remonte pas pour se nourrir de l'herbe qui croît sur leurs bords, car il habite constamment les eaux saumâtres. Ces animaux sont si peu farouches, qu'ils se laissent approcher & toucher avec la main; aucun danger ne les émeut, & à peine lèvent-ils la tête hors de l'eau, lorsqu'ils sont menacés ou frappés, sur-tout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture; il faut les frapper très-rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner, & un moment après on les voit revenir au même lieu.

Chaque mâle paroît s'attacher à une seule fe-

Digitized by Google

melle, & tous deux ſont ordinairement accompagnés ou ſuivis d'un petit de la dernière portée, & d'un autre plus grand de la portée précédente. Le temps de la geſtation eſt d'environ un an, & la femelle ne produit qu'un petit. Ces animaux s'accouplent au printemps, & plus ſouvent vers le déclin du jour, qu'à toute autre heure. Ils profitent cependant des momens où la mer eſt la plus tranquille, & préludent à leur union par des ſignes & des mouvemens qui annoncent leurs deſirs. Ils ſont, non-ſeulement ſuſceptibles d'un amour fidèle & mutuel, mais auſſi d'un fort attachement pour leur famille & même pour leur eſpèce entière; ils ſe donnent des ſecours réciproques lorſqu'ils ſont bleſſés; ils accompagnent ceux qui ſont morts & que les pêcheurs traînent au bord de la mer.

On harponne ces *lamantins* d'autant plus aiſément, qu'ils ne s'enfoncent preſque jamais en entier ſous l'eau; mais il eſt plus aiſé d'avoir les adultes, que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vîte, & que ſouvent ils s'échappent en laiſſant le harpon teint de leur ſang ou chargé de leur chair.

Le *lamantin* rend beaucoup de ſang par ſes bleſſures; ce ſang jaillit comme une fontaine & paroît s'arrêter dès que l'animal a la tête plongée dans l'eau; mais le jet ſe renouvelle toutes les fois qu'il l'élève au deſſus pour reſpirer.

Les fucus & quelques autres herbes qui croiſſent dans la mer, ſont la ſeule nourriture de ces animaux. C'eſt avec leurs lèvres, dont la ſubſtance eſt très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes; ils enfoncent la tête dans l'eau, & ne la relèvent que pour rendre l'air & en prendre de nouveau; enſorte que pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs & toute la partie poſtérieure au-deſſus de l'eau.

Lorſqu'ils ſont raſſaſiés, ils ſe couchent ſur le dos ſans ſortir de l'eau, & dorment dans cette ſituation fort profondément. Leur peau, qui eſt continuellement lavée, n'en eſt pas plus nette; elle produit & nourrit une grande quantité de vermine que les mouettes & quelques autres oiſeaux viennent manger ſur leur dos. Au reſte, ces *lamantins*, qui ſont très-gras au printemps & en été, ſont ſi maigres en hiver, qu'on voit aiſément ſous la peau le deſſin de leurs vertèbres & de leurs côtes; c'eſt dans cette ſaiſon qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

Une graiſſe épaiſſe de pluſieurs pouces enveloppe tout le corps; lorſqu'on l'expoſe au ſoleil, elle y prend la couleur jaune du beurre; elle eſt de très-bon goût & même de bonne odeur; on la préfère à celle de tous les quadrupèdes; elle peut ſe conſerver long-temps, même pendant les chaleurs de l'été, & on peut l'employer aux mêmes uſages que le beurre & la manger de même; celle de la queue ſur-tout eſt très-délicate; elle brûle auſſi très-bien ſans odeur forte ni fumée déſagréable. La chair a le goût de celle du bœuf; mais elle eſt moins tendre, & exige une plus longue cuiſſon, ſur-tout celle des vieux, qu'il faut faire bouillir long-temps pour la rendre mangeable.

2°. *Le grand Lamantin des Antilles.*

Nous indiquons ainſi cette eſpèce, parce qu'elle paroît ſe trouver encore aujourd'hui aux environs de ces iſles, quoiqu'elle y ſoit néanmoins devenue rare, depuis qu'elles ſont bien peuplées. Ce *lamantin* diffère de celui de *Kamtſchatka* par les caractères ſuivans. Sa peau rude & épaiſſe n'eſt pas abſolument nue, mais parſemée de quelques poils qui ſont de couleur d'ardoiſe, ainſi que la peau; il a dans les mains cinq ongles apparens, aſſez ſemblables à ceux de l'homme; ces ongles ſont fort courts; il a de plus, non ſeulement une calloſité oſſeuſe au-devant de chaque mâchoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la gueule. La forme de la queue eſt plutôt carrée qu'applatie. Il en diffère encore par les proportions & par la grandeur du corps; il eſt moins grand, & a auſſi le corps moins épais. Sa longueur n'eſt que de douze, quatorze, quinze, dix-huit, & rarement vingt pieds, à moins qu'il ne ſoit très-âgé.

Du reſte, ces deux eſpèces de *lamantins* ſe reſſemblent par les habitudes naturelles; même goût pour la ſociété de leur eſpèce, même naturel doux, tranquille & confiant. On voit les *lamantins* des Antilles toujours en troupes dans le voiſinage des côtes, & quelquefois aux embouchures des rivières; mais ils ne les remontent point, & ſe tiennent, comme ceux de Kamtſchatka, toujours dans les eaux ſalées ou ſaumâtres. Ils ſe nourriſſent auſſi des mêmes herbes, & leur chair & leur graiſſe ſont également bonnes à manger; la femelle ne produit également qu'un petit qu'elle embraſſe, & porte ſouvent entre ſes mains. Elle l'allaite pendant un an, après quoi il eſt en état de ſe pourvoir lui-même & de manger de l'herbe.

On trouve dans le *voyage aux iſles de l'Amérique* de Labat, une aſſez bonne deſcription du *lamantin*, & de la manière dont on le harponne. L'auteur obſerve fort bien que cet animal eſt devenu aſſez rare aux Antilles, depuis que les bords de la mer ſont habités; celui qu'il vit, & qu'il meſura avoit quatorze pieds neuf pouces depuis le bout du muſſle juſqu'à la naiſſance de la queue; il étoit tout rond juſqu'à cet endroit; ſa tête étoit groſſe, ſa gueule large avec de grandes lèvres, & quelques poils longs & rudes au-deſſus; ſes yeux étoient très-petits par rapport à ſa tête, & ſes oreilles ne paroiſſoient que comme deux petits trous; le cou eſt fort gros & fort court, & ſans les mouvemens qui y marquent

Digitized by Google

le pli, il ne ſeroit pas poſſible de diſtinguer la tête du reſte du corps.

« Quelques auteurs prétendent (ajoute-t-il), que cet animal ſe ſert de ſes deux mains, ou nageoires pour ſe traîner ſur terre ; je me ſuis ſoigneuſement informé de ce fait, perſonne n'a vu cet animal à terre, & il ne lui eſt pas poſſible d'y marcher ni d'y ramper ; ſes pieds de devant ou ſes mains ne lui ſervent que pour tenir ſes petits pendant qu'il leur donne à têter ; la femelle a deux mamelles rondes ; je les meſurai ; elles avoient chacune ſept pouces de diamètre, ſur environ quatre d'élévation ; le mamelon étoit gros comme le pouce, & ſortoit d'un bon doigt au dehors ; le corps avoit huit pieds deux pouces de circonférence ; la queue étoit comme une large palette de dix-neuf pouces de long, & de quinze pouces dans ſa plus grande largeur, & l'épaiſſeur à l'extrêmité étoit d'environ trois pouces : la peau étoit épaiſſe ſur le dos preſque comme un double cuir de bœuf, mais elle étoit beaucoup plus mince ſous le ventre ; elle eſt d'une couleur d'ardoiſe brun, d'un grain gros & rude, avec des poils de même couleur, clair ſemés, gros, & aſſez longs. Ce *lamantin* peſoit environ huit cents livres ; on avoit pris le petit avec la mère ; il avoit à-peu-près trois pieds de long ; ..... L'herbe dont ces animaux ſe nourriſſent eſt longue de huit à dix pouces, étroite, pointue, tendre, & d'un aſſez beau vert ; on voit des endroits ſur les bords & ſur les bas fonds de la mer, où cette herbe eſt ſi abondante, que le fond paroît être une prairie ».

3°. *Le* GRAND LAMANTIN *de la mer des Indes.*

Ce *lamantin* paroît avoir pluſieurs rapports de reſſemblance avec le *grand lamantin* des Antilles ; cependant nous ne croyons pas qu'ils ſoient abſolument de la même eſpèce ; car il ne paroît guère poſſible que ces animaux, qui ont beſoin de paître l'herbe qui croît ſur les bas-fonds, & qui ſe perdroient dans les hautes mers, ayent fait la traverſée de l'Amérique aux grandes Indes.

4°. *Le* PETIT LAMANTIN *d'Amérique.*

Cette quatrième eſpèce, plus petite que les trois précédentes, eſt en même-temps plus nombreuſe & plus répandue que la ſeconde dans les climats chauds du nouveau Monde. Elle ſe trouve non-ſeulement ſur preſque toutes les côtes, mais encore dans les rivières & les lacs qui ſe trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale, comme dans l'Orénoque, l'Oyapoc, l'Amazone, &c. on les trouve auſſi dans la baie de Campêche & autour des petites iſles qui ſont au midi de celle de Cuba, &c.

Il paroît que ces *petits lamantins* d'Amérique fréquentent alternativement les eaux de la mer & celles des fleuves, ſelon qu'ils y trouvent de la pâture ; mais ils habitent conſtamment ſur les fonds élevés des côtes baſſes & des rivières où croiſſent les herbes dont ils ſe nourriſſent : on ne les rencontre jamais dans les endroits voiſins des côtes eſcarpées où les eaux ſont profondes, ni dans les hautes mers, à de grandes diſtances des terres ; car ils n'y pourroient vivre, puiſqu'il ne paroît pas qu'ils mangent du poiſſon, & le fond des grandes mers ne produiſant point de végétaux, ils périroient d'inanition en voulant les traverſer.

Le *petit lamantin* ſe nourrit non-ſeulement des herbes qui croiſſent ſous les eaux, mais il broute encore celles qui bordent les rivages, lorſqu'il peut les atteindre, en avançant ſa tête ſans ſortir entièrement de l'eau. Les femelles, dans cette eſpèce, produiſent ordinairement deux petits. La mère porte ces deux petits ſous chacun de ſes bras, & ſerrés contre ſes mamelles, dont ils ne ſe ſéparent point, quelque mouvement qu'elle puiſſe ſe donner ; & lorſqu'ils ſont devenus aſſez forts pour nâger, ils la ſuivent conſtamment, & ne l'abandonnent pas lorſqu'elle eſt bleſſée, ni même après ſa mort, car ils perſiſtent à l'accompagner lorſque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces *petits lamantins* adultes eſt, comme celle des grands, rude & fort épaiſſe. Leur chair eſt auſſi très-bonne à manger.

C'eſt de cette eſpèce de *lamantin* que parle M. de la Condamine. « La chair & la graiſſe du *lamantin*, dit cet illuſtre voyageur, ont aſſez de rapport avec celle du veau. Le Père d'Acuna rend ſa reſſemblance avec le bœuf encore plus complette, en lui donnant des cornes dont la nature ne l'a point pourvu. Il n'eſt pas amphibie à proprement parler, puiſqu'il ne ſort jamais de l'eau entièrement, & n'en peut ſortir, n'ayant que deux nageoires aſſez près de la tête, plates & en forme d'aîlerons, de quinze à ſeize pouces de long, qui lui tiennent lieu de bras & de mains ; il ne fait qu'avancer ſa tête hors de l'eau pour atteindre l'herbe ſur le rivage ».

« Celui que je deſſinai étoit femelle ; ſa longueur étoit de ſept pieds & demi de roi, & ſa plus grande largeur de deux pieds. J'en ai vu depuis de plus grands. Les yeux de cet animal n'ont aucune proportion à la grandeur de ſon corps : ils ſont ronds & n'ont que trois lignes de diamètre. L'ouverture de ſes oreilles eſt encore plus petite & ne paroît qu'un trou d'épingle. Cet animal n'eſt pas particulier à la rivière des Amazones ; il n'eſt pas moins commun dans l'Orénoque : il ſe trouve auſſi, quoique moins fréquemment, dans l'Oyapoc, & dans pluſieurs autres rivières des environs de Cayenne & des côtes de la Guyane, & vraiſemblablement ailleurs. C'eſt le même qu'on nommoit autrefois *manati*, & qu'on nomme aujourd'hui *lamantin* à Cayenne & dans

Digitized by Google

les isles françoises d'Amérique ; mais je crois l'espèce un peu différente. Il ne se rencontre pas en haute mer ; il est même rare près des embouchures des rivières ; mais on le trouve à plus de mille lieues de la mer dans la plupart des grandes rivières qui descendent dans celle des Amazones, comme dans le Guallaga, le Pastaca, &c. Il n'est arrêté, en remontant l'Amazone, que par le Pongo (cataracte) de Borja, au-dessus duquel on n'en trouve plus ».

« Ces animaux, dit Gumilla, pèsent chacun depuis cinq cents jusqu'à sept cents cinquante livres ; ils se nourrissent d'herbes ; ils ont les yeux fort petits, & les oreilles encore plus petites ; ils viennent paître sur le rivage lorsque la rivière est basse.... Au-dessous de la peau, qui est bien plus épaisse que celle d'un bœuf, on trouve quatre enveloppes ou couches, dont deux sont de graisse, & les deux autres d'une chair fort délicate & fort savoureuse, qui, étant rôtie, a l'odeur du cochon & le goût du veau. Ces animaux, lorsqu'il doit pleuvoir, bondissent hors de l'eau à une hauteur assez considérable ».

5°. *Le* PETIT LAMANTIN *du Sénégal.*

C'est encore une petite espèce de *lamantin* qui se trouve dans plusieurs fleuves de l'Afrique, comme le précédent dans ceux de l'Amérique. Celui du Sénégal diffère de celui d'Amérique, en ce qu'il a des dents molaires & quelques poils sur le corps, & les trous auditifs encore moins marqués.

« J'ai vu beaucoup de ces animaux (dit M. Adanson), les plus grands n'avoient que huit pieds de longueur, & pesoient environ huit cents livres ; une femelle de cinq pieds trois pouces de long ne pesoit que cent quatre-vingt-quatorze livres ; leur couleur est cendrée-noire ; les poils sont très-rares sur tout le corps ; ils sont en forme de soies longues de neuf lignes ; la tête est conique & d'une grosseur médiocre, relativement au volume du corps ; les yeux sont ronds & très-petits ; l'iris est d'un bleu foncé & la prunelle noire ; le museau est presque cylindrique ; les deux mâchoires sont à-peu-près également larges ; les lèvres sont charnues & fort épaisses ; il n'y a que des dents molaires, tant à la mâchoire d'en-haut qu'à celle d'en-bas ».

« La langue est de forme ovale, & attachée presque jusqu'à son extrêmité à la mâchoire inférieure.... Il a deux bras ou nageoires placés à l'origine de la tête, qui n'est distinguée du tronc par aucune espèce de cou, ni par des épaules sensibles ; ces bras sont à-peu-près cylindriques, composés de trois articulations principales, dont l'antérieure forme une espèce de main applatie, dans laquelle les doigts ne se distinguent que par quatre ongles d'un rouge-blanc & luisant ; la queue est horizontale comme celle des baleines, & elle a la forme d'une pelle à four. Les femelles ont deux mamelles plus ellyptiques que rondes, placées près de l'aisselle des bras : la peau est un cuir épais de six lignes sous le ventre, de neuf lignes sur le dos, & d'un pouce & demi sur la tête. La graisse est blanche & épaisse de deux ou trois pouces ; la chair est d'un rouge pâle & plus délicate que celle du veau. Les nègres Oualofes ou Jalofes appellent cet animal *Lereou*. Il vit d'herbes & se trouve à l'embouchure du fleuve Niger ».

On voit par cette description que le *lamantin* du Sénégal ne diffère, pour-ainsi-dire, en rien de celui de Cayenne.

Divers voyageurs parlent de *lamantins* qui paroissent devoir se rapporter à quelqu'une des espèces précédentes. « La tête du *lamantin* de l'isle Rodrigue ressemble beaucoup, dit le Guat, à celle du cochon, excepté qu'elle n'a pas le groin si pointu. Les plus grands *lamantins* ont environ vingt pieds de long... Cet animal a le sang chaud, la peau noirâtre, fort rude & fort dure, avec quelques poils si clairs semés, qu'on ne les apperçoit qu'à peine ; les yeux petits & deux trous qu'il serre & qu'il ouvre, que l'on peut avec raison appeller *ses oreilles* ; comme il retire assez souvent la langue, qui n'est pas fort grande, plusieurs ont dit qu'il n'en avoit point ; il a des dents mâchelières ;... mais il n'a point de dents de devant, & ses gencives sont assez dures pour arracher & brouter l'herbe..... Je n'ai jamais vu qu'un petit avec la femelle ».

« Nous trouvions quelquefois, continue-t-il, trois ou quatre cents de ces animaux ensemble qui paissoient l'herbe au fond de l'eau ; ils étoient si peu effarouchés, que souvent nous les tâtions pour choisir le plus gras ; nous leur passions une corde à la queue pour les tirer hors de l'eau ; nous ne prenions pas les plus gros, parce qu'ils nous auroient donné trop de peine, & que d'ailleurs leur chair n'est pas si délicate que celle des petits... Nous n'avons pas remarqué que cet animal vienne jamais à terre ; je doute qu'il pût s'y traîner, & je ne crois pas qu'il soit amphibie ».

« Ce n'est pas seulement, dit Dampier, dans la rivière de Blewfield, qui prend son origine entre les rivières de Nicaragua & de Veragua, que j'ai vu des *manates* (*lamantins*) : j'en ai aussi vu dans la baye de Campèche, sur les côtes de Bocca del Drago, & de Bocca del oro, dans la rivière de Darien, & dans les petites isles méridionales de Cuba ; j'ai entendu dire qu'il s'en est trouvé quelques-uns au nord de la Jamaïque & en grande quantité dans la rivière de Surinam, qui est un pays fort bas ; j'en ai vu aussi à Mindanao & sur la côte de la Nouvelle Hollande ».

« Cet animal aime l'eau qui a un goût de sel, aussi se tient-il communément dans les rivières voisines de la mer ; c'est peut-être pour cette raison qu'on n'en voit pas dans les mers du sud,

Digitized by Google

où la côte eſt généralement haute, l'eau profonde tout proche de terre, les vagues groſſes, ſi ce n'eſt dans la baie de Panama, où cependant il n'y en a point; mais les Indes occidentales étant, pour ainſi-dire, une grande baie compoſée de pluſieurs petites, ont ordinairement des terres baſſes, où les eaux, ſont peu profondes & fourniſſent une nourriture convenable au *lamantin*; on le trouve quelquefois dans l'eau ſalée, quelquefois auſſi dans l'eau douce, mais jamais fort avant en mer ».

« Ceux qui ſont à la mer & dans des lieux où il n'y a ni rivières ni bras de mer où ils puiſſent entrer, viennent néanmoins en vingt-quatre heures, une fois ou deux, à l'embouchure de la rivière d'eau-douce la plus voiſine: ils ne viennent jamais à terre ni dans une eau ſi baſſe qu'ils ne puiſſent y nager; leur chair eſt ſaine & de très-bon goût; leur peau eſt auſſi d'une grande utilité. Les *lamantins* & les tortues ſe trouvent ordinairement dans les mêmes endroits, & ſe nourriſſent des mêmes herbes qui croiſſent ſur les hauts fonds de la mer, à quelques pieds de profondeur ſous l'eau & ſur les rivages bas que couvre la marée ».

Le *lamantin* eſt le *manati* de Fernandez; *manati phocæ genus* de Cluſius; *manatus* de Briſſon; *manati* ou *manatte* par les François des îles; *peſce moulle*r ou *poiſſon femme* des Portugais; la *vache marine* de pluſieurs voyageurs; la *ſyrène* de quelques autres.

LAMPT, en Afrique, eſt le zébu, race de petits bœufs. *Voyez* BŒUF & ZÉBU.

LANCER, v. a. en terme de chaſſe, attaquer, faire bondir la bête & la mettre ſur pied: on dit auſſi, au ſubſtantif, le *lancé, être au lancé*; c'eſt entendre ou voir lancer la bête.

LANT, dans les parties ſeptentrionales de l'Afrique, eſt le petit bœuf zébu. *Voyez* ZÉBU.

LAPIN (le) eſt d'une eſpèce différente de celle du lièvre, malgré les reſſemblances tant intérieures qu'extérieures qui ſe trouvent entre ces deux animaux, puiſqu'ils ne ſe mêlent pas enſemble ou que du moins il ne reſulte rien de leur accouplement. La fécondité du *lapin* eſt encore plus grande que celle du lièvre, & ces animaux deviendroient bientôt les plus terribles fléaux des campagnes, ſi l'on n'avoit ſoin d'en prévenir la multiplication exceſſive.

Non-ſeulement le *lapin* s'accouple plus ſouvent & produit plus fréquemment & en plus grand nombre que le lièvre, mais il a auſſi plus de ſagacité & de reſſources pour échapper à ſes ennemis. Il ſe creuſe un terrier où il habite en ſûreté avec ſa famille, où il élève ſes petits, & d'où il ne les fait ſortir que lorſqu'ils ſont tout-à-fait élevés, tandis que les lièvres périſſent en grand nombre dans le bas âge, & ont plus à ſouffrir alors que dans tout le reſte de la vie.

Cet inſtinct qui porte les *lapins* à ſe creuſer un terrier, eſt propre à l'individu ſauvage, & ce qui prouve que c'eſt par ſentiment qu'il travaille, c'eſt que le *lapin* clapier ou domeſtique ne ſe creuſe point de terrier, parce qu'il n'a pas les mêmes inconvéniens à craindre, les mêmes dangers à courir que le *lapin* ſauvage.

Ces animaux ſont en état d'engendrer à cinq ou ſix mois. On aſſure qu'ils ſont conſtans dans leurs amours; qu'ils s'attachent ordinairement à une ſeule femelle & ne la quittent pas. Elle eſt preſque toujours en chaleur, ou du moins en état de recevoir le mâle. Elle porte trente ou trente-un jours, & produit quatre, cinq, ſix & quelquefois ſept & huit petits. Elle a, comme la femelle du lièvre, une double matrice, & peut, par conſéquent, mettre bas en deux temps; cependant, il paroit que les ſuperfétations ſont moins fréquentes dans cette eſpèce que dans celle du lièvre.

Quelques jours avant de mettre bas, les *lapines* ſe creuſent un nouveau terrier, non pas en ligne droite, mais en zigzag; ce terrier ſe nomme *rabouillère*; au fond de ce terrier elles pratiquent une excavation, après quoi elles s'arrachent ſous le ventre une aſſez grande quantité de poil dont elles font une eſpèce de lit pour recevoir leurs petits. Pendant les deux premiers jours, elles ne les quittent pas; elles ne ſortent que lorſque le beſoin les preſſe, & elles reviennent dès qu'elles ont pris de la nourriture. Dans ces premiers temps, elles mangent beaucoup & fort vite; elles ſoignent ainſi & allaitent leurs petits pendant plus de ſix ſemaines.

Juſqu'alors, le père ne les connoît point; il n'entre pas dans ce terrier qu'a creuſé la mère; ſouvent même, quand elle en ſort, elle en bouche l'entrée avec de la terre détrempée de ſon urine; mais quand ils commencent à venir au bord du trou & à manger du ſéneçon & d'autres herbes que la mère leur préſente, le père ſemble alors les reconnoître, il les prend dans ſes pattes; il leur luſtre le poil; il leur lèche les yeux, & tous, les uns après les autres, ont également part à ſes ſoins. Dans ce même temps, la mère lui fait beaucoup de careſſes, & ſouvent devient pleine peu de jours après. La paternité paroît être fort reſpectée parmi ces animaux, & l'on remarque beaucoup de déférence & de ſubordination de la part de toute la famille pour ſon chef.

Les *lapins* vivent huit ou neuf ans, & ſe nourriſſent d'herbes, de racines, de grains, de légumes, de fruits, de bayes, de feuilles & d'écorces des arbriſſeaux & des arbres. Ils ont plus d'embonpoint que les lièvres; leur chair eſt auſſi fort différente par la couleur & par le goût: celle des jeunes lapereaux eſt très-délicate, mais celle des vieux *lapins* eſt ſèche & dure. Celle des *lapins* clapiers ou domeſtiques nourris à la maiſon, n'a pas le fumet auſſi agréable que celle des *lapins* de garenne ou de campagne, à moins qu'on ne leur donne de bonne nourriture, & ſur-tout beaucoup de genièvre.

Digitized by Google

Tous les *lapins* ſauvages ſont gris ; les clapiers, comme les autres animaux domeſtiques, varient pour la couleur ; il y en a de blancs, de noirs & de gris ; cette dernière couleur eſt cependant encore la couleur dominante.

Ces animaux, originaires des pays chauds, ne ſe trouvoient autrefois en Europe, que dans la Grèce & l'Eſpagne. Ils ſe ſont depuis naturaliſés dans des climats plus tempérés, comme en Italie, en France, en Allemagne ; mais dans les climats froids du Nord, on ne peut les élever que dans les maiſons. Ils aiment, au contraire, le chaud exceſſif, & ils ſe trouvent dans toutes les parties méridionales de l'Aſie & de l'Afrique. On en trouve auſſi dans nos iſles d'Amérique où ils ont été tranſportés d'Europe, & où ils ont très-bien réuſſi.

Le *lapin* a, comme le lièvre, la lèvre ſupérieure fendue juſqu'aux narines, les oreilles alongées, les jambes de derrière plus longues que celles de devant, la queue courte, &c. ; le dos, les lombes, le haut des côtés du corps & les flancs du *lapin* ſauvage, ont une couleur noire mêlée de fauve, qui paroît griſe lorſqu'on ne le regarde pas de près ; les poils les plus longs & les plus fermes ſont en partie noirs & en partie de couleur cendrée ; quelques-uns ont du fauve à la pointe ; le duvet eſt auſſi de couleur cendrée près de la racine, & fauve à l'extrêmité : on voit les mêmes couleurs ſur le ſommet de la tête. Les yeux ſont environnés d'une bande blanchâtre, qui s'étend en arrière juſqu'à l'oreille, & en avant juſqu'à la mouſtache ; les oreilles ont des teintes de jaune, de brun, de griſâtre ; l'extrêmité eſt noirâtre ; les lèvres du deſſous de la mâchoire inférieure, les aiſſelles, la partie ſupérieure de la poitrine, le ventre & la face intérieure des bras, des cuiſſes & des jambes ſont blancs, avec quelques teintes de couleur cendrée. La face poſtérieure ou inférieure de la queue eſt blanche, l'autre eſt noire ; l'entre-deux des oreilles & la face ſupérieure ou antérieure du cou a une couleur fauve rouſſâtre ; la croupe & la face antérieure des cuiſſes ont une couleur griſe mêlée de jaune : le reſte du corps a des teintes de jaunâtre, de fauve, de rouſſâtre, de blanc & de gris.

Le *lapin* domeſtique eſt, pour l'ordinaire, plus grand que le ſauvage.

Le *lapin* appellé *riche*, eſt en partie blanc & en partie de couleur d'ardoiſe plus ou moins foncée, ou de couleur brune-noirâtre.

Les *lapins d'Angora* ont le poil beaucoup plus long que les autres *lapins* ; il eſt ondoyant & friſé comme de la laine ; dans le temps de la mue, il ſe pelotonne, & il rend quelquefois l'animal très-difforme. Les couleurs varient comme celles des autres *lapins* domeſtiques.

Les *lapins* paſſent la meilleure partie de la journée dans un état de demi-ſommeil ; le ſoir, ils ſortent pour aller aux *gagnages*, (gazons ou champs qu'ils pâturent) & ils y employent une partie de la nuit. Alors, ils s'écartent quelquefois juſqu'à un demi-quart de lieue pour chercher la nourriture qui leur convient. Ils ſortent ordinairement auſſi une fois le jour, ſur-tout lorſque le temps eſt ſerein, mais ſans s'écarter beaucoup de leur retraite. Pendant l'été, les nuits étant courtes, ils ſortent plus d'une fois par jour, ſur-tout les lapereaux encore jeunes, les hazes pleines & celles qui allaitent.

S'il doit arriver un orage pendant la nuit, il eſt preſſenti par les *lapins* ; ils l'annoncent par un empreſſement prématuré de ſortir & de paître ; ils mangent alors avec une activité qui les rend diſtraits ſur le danger, & on les approche très-aiſément. Si quelque choſe les oblige de rentrer au terrier, ils reſſortent preſqu'auſſi-tôt. Ce preſſentiment a pour eux l'effet du beſoin le plus vif.

Ordinairement les *lapins* ne ſe laiſſent pas ſi aiſément approcher ſur le bord du terrier ; ils éprouvent l'inquiétude qui eſt une ſuite naturelle de la foibleſſe. Cette inquiétude eſt toujours accompagnée du ſoin de s'avertir réciproquement. Le premier qui apperçoit frappe la terre & fait avec les pieds de derrière un bruit dont les terriers retentiſſent au loin. Alors, tout rentre précipitamment. Les vieilles femelles reſtent les dernières ſur le trou, & frappent du pied ſans relâche, juſqu'à ce que toute la famille ſoit rentrée.

La chaſſe du *lapin* ſe fait à l'affut ou à la battue, comme celle du lièvre, excepté que le *lapin* ne ſe fait pas courir comme le lièvre, mais rentre au plus vîte dans ſon terrier ; on emploie, pour l'y forcer, ou les baſſets qui y pénètrent, ou mieux encore le furet, qui eſt ſpécialement deſtiné & dreſſé à cette chaſſe. *Voyez* FURET.

Le *lapin*, en latin, *cuniculus*, eſt le *lepus* ou *lepuſculus hiſpanicus* de Geſner ; & dans M. Linneus, *lepus caudâ breviſſimâ, pupillis rubris* ; phraſe fautive, attendu qu'il n'y a que le *lapin* blanc domeſtique qui ait les yeux rouges.

LAPIN à longue queue. *Voyez* TOLAI.

LATAIACA, dans quelques provinces voiſines de la Pologne, eſt le polatouche. *Voyez* POLATOUCHE.

LÊCHE-PATTE, nom donné à l'unau, eſpèce de pareſſeux. *Voyez* UNAU.

LEEM, lemnus, léming ; eſpèce de rat de Norwège. *Voyez* LÉMING.

LÉMING (le) a la figure d'une ſouris, mais la queue plus courte, le corps long d'environ cinq pouces, le poil fin & taché de diverſes couleurs ; la partie antérieure de la tête, noire de même que le cou & les épaules, & la partie ſupérieure jaunâtre, le reſte du corps rouſſâtre, marqué de quelques petites taches noires de différentes figures juſqu'à la queue qui n'a qu'un demi-pouce de longueur, & qui eſt couverte de poils jaunes-noirâtres ; l'ordre des taches, non plus que leur figure & leur grandeur, ne ſont pas les mêmes dans tous les individus.

Digitized by Google

Il y a autour de la gueule plusieurs poils roides en forme de moustaches dont il y en a six de chaque côté beaucoup plus longs & plus roides que les autres ; l'ouverture de la gueule est petite ; la lèvre supérieure est fendue comme dans les écureuils ; il sort de la mâchoire supérieure deux longues dents incisives, aigues, un peu courbes, dont les racines pénètrent jusqu'à l'orbite des yeux, & il y a deux dents semblables dans la mâchoire inférieure, qui correspondent à celles du dessus. Les yeux sont petits & noirs, les oreilles couchées sur le dos, les jambes de devant très-courtes, les pieds armés de cinq ongles aigus & courbés, dont celui du milieu est très-long, & dont le cinquième est comme un petit pouce ou ergot situé quelquefois assez haut dans la jambe ; le ventre est blanchâtre tirant un peu sur le jaune.

Il paroît que cet animal est du nombre des ruminans. Malgré l'épaisseur de son corps & la petitesse de ses jambes, il ne laisse pas de courir assez vîte ; il habite ordinairement les montagnes de Norwège & de Lapponnie, mais il en descend quelquefois en si grand nombre dans de certaines années & dans de certaines saisons, qu'on regarde leur arrivée comme un fléau terrible. Ils font un dégât affreux dans les campagnes, dévastent les jardins, ruinent les champs, & ne laissent rien que ce qui est serré dans les maisons où ils n'entrent jamais. Ils aboient à-peu-près comme des petits chiens ; lorsqu'on les frappe avec un bâton, ils se jettent dessus & le tiennent si fort avec les dents, qu'ils se laissent enlever & transporter à quelque distance sans vouloir le quitter. Ils se creusent des trous sous terre & mangent des racines ; ils s'assemblent dans de certains temps & meurent, pour ainsi dire, tous ensemble ; ils sont très-courageux & se défendent contre les autres animaux.

On ne sait pas trop d'où ils viennent ; le peuple croit qu'ils tombent avec la pluie. Le mâle est ordinairement plus grand que la femelle & a aussi les taches noires plus grandes ; ils meurent en grand nombre au renouvellement des herbes ; ils vont aussi en troupes nombreuses sur l'eau dans le beau temps, mais s'il vient un coup de vent, ils sont tous submergés ; la multitude de ces animaux est si prodigieuse, que quand ils meurent, l'air en est infecté, & cela occasionne beaucoup de maladies ; il semble même qu'ils empoisonnent les plantes qu'ils ont rongées, car le pâturage fait alors mourir le bétail. La chair des *lemings* n'est pas bonne à manger, & leur peau, quoique d'un beau poil, ne peut servir à faire des fourrures, parce qu'elle a trop peu de consistance.

La principale demeure de ces rats *lemings* est, dit-on, (*ancienne Encyclopédie*) dans les montagnes de la Lapponnie ; ces montagnes sont toutes criblées des trous qu'ils y font pour se loger. Chacun a le sien, & quoiqu'ils ne vivent pas en communauté, ce n'est pas pourtant qu'ils soient farouches ; au contraire, ce sont des rats de société & d'ailleurs très-résolus, qui se défendent en mordant & aboyant ».

« Ce qu'il y a, continue-t-on, de plus remarquable dans ces animaux, ce sont leurs émigrations ; car en certains temps, ordinairement en dix ou vingt ans une fois, ils s'en vont en troupes nombreuses, & marchant par bandes de plusieurs milliers, ils creusent des sentiers de la profondeur de deux doigts sur un demi-quart ou un quart d'aune de largeur. On voit même plusieurs de ces sentiers parallèles les uns aux autres, & dirigés en droite ligne, mais toujours à distance de plusieurs aunes. Chemin faisant, ils mangent les herbes & les racines qui sortent de terre, & font des petits en route, dont ils en portent un dans la gueule, un autre sur le dos, & abandonnent le surplus, s'il y en a. Ils prennent en descendant des montagnes, le chemin du golfe de Bothnie ; mais ordinairement ils sont dispersés & périssent avant d'y arriver ».

« Une autre singularité dans la manière dont ils font ce voyage, c'est que rien ne peut les obliger à se détourner de leur route qu'ils suivent toujours en droite ligne. Qu'ils rencontrent, par exemple, un homme, ils tâchent de lui passer entre les jambes, plutôt que de se déranger de leur chemin, ou ils se mettent sur les pieds de derrière & mordent la canne qu'on leur oppose. S'ils rencontrent une meule de foin, ils se font un chemin au travers à force de manger & de creuser, plutôt que d'en faire le tour ».

« Le peuple qui ne connoît point la demeure de ces animaux, s'est imaginé qu'ils tomboient des nues. Wormius a fait un ouvrage pour l'expliquer par des raisons probables ; mais avant que d'examiner comment il peut tomber des rats du ciel, il eût été bon de s'assurer s'il en tomboit effectivement. On ne croit plus présentement aux pluies de rats ni de grenouilles ; mais comme il y a des temps où les grenouilles paroissent en nombre dans différens pays, de même il y a des temps en Lapponnie, où les rats de Norwège descendent des montagnes, pour ainsi dire, par colonies ».

« Néanmoins, s'ils font dommage dans les champs & les prairies, leur présence ne laisse pas d'indemniser les habitans ; car, quand ils commencent à défiler dans les provinces septentrionales de la Suède, les habitans font ample capture d'ours, de renards, de martres, de goulus & d'hermines, parce que tous les animaux qui suivent nos rats pour en faire leur proie, s'exposent par-là eux-mêmes à devenir celle des hommes ».

« On a remarqué, dit Scheffer, que les *lemmers* (*lemings*) ne paroissent pas tous les ans, mais en certains temps à l'improviste & en si grande quantité qu'ils se répandent par-tout & couvrent toute la terre. Ces petites bêtes, bien loin d'avoir peur & de s'enfuir quand elles entendent marcher les passans, sont, au contraire, hardies & cou-

Digitized by Google

rageuſes, vont au-devant de ceux qui les attaquent, crient & jappent preſque comme des petits chiens : ſi on les veut battre, elles ne ſe ſoucient ni des bâtons ni des hallebardes, ſautant & s'élançant contre ceux qui les frappent, s'attachant & mordant en colère les bâtons de ceux qui veulent les tuer. Quelquefois ils ſe font la guerre, ſe partageant comme en deux armées le long des lacs & des prés ; & les hermines & les renards ſurvenant, terminent cette grande guerre en croquant également les deux partis ».

Le *leming* eſt le *mus norwagicus*, du mus. Worm ; *lemner ou lemnus*, d'Olaus ; *lemnus*, de Linné.

LEOCROCOTTE, métis ou monſtre, né, ſuivant Pline, de l'accouplement d'une hyène mâle & d'une lionne.

Parmi les traits que le Naturaliſte romain attribue au *leocrocotte*, il en eſt d'incohérens, comme de dire qu'il a *la croupe du cerf*, & d'autres évidemment outrés ou controuvés, comme, *que ſa dent eſt auſſi tranchante qu'un raſoir*, & même qu'il n'a proprement *qu'une dent qui règne comme un os continu, tout autour de ſa mâchoire*. Pour le reſte des caractères, ils peuvent convenir à un animal, ſuppoſé né d'un tel mêlange & même la faculté de contrefaire différentes voix & entre autres celles des hommes, offre un rapport réel avec l'hyène.

Quant à l'exiſtence de ce *leocrocotte*, ou métis de la lionne & de l'hyène, il paroît auſſi peu ſûr de l'admettre comme poſitive, qu'il ſeroit inconſéquent de la nier comme impoſſible : nous ne connoiſſons point aſſez les limites réelles qui ſéparent les eſpèces, ou plutôt, nous n'avons pas la juſte meſure des intervalles au-delà deſquels la Nature rejette leur alliance, pour aſſurer que celle de l'hyène & du lion ne puiſſe abſolument avoir lieu. Il paroît que la poſſibilité de ces unions eſt marquée & circonſcrite dans ce que nous appellerons les *familles* des animaux, (*Voyez* l'article QUADRUPÈDES) formées d'un enſemble ou grouppe plus ou moins nombreux, d'eſpèces, qui par les reſſemblances extérieures & intérieures de conformation, & par celle d'inſtinct, ſemblent n'être que diverſes empreintes tirées d'un même moule, ou pluſieurs copies d'un même deſſein ſur différentes échelles ; c'eſt ainſi que nous voyons dans la famille des ſolipèdes ou quadrupèdes à ſabot unique & ſolide au pied, l'eſpèce du cheval produire avec celle de l'âne, & vraiſemblablement l'une ou l'autre, & peut-être toutes deux produiroient avec le czigitai & le zèbre. Ainſi, encore dans la famille des quadrupèdes fiſſipèdes à cornes permanentes, l'eſpèce du bélier produit avec celle de la chèvre, & peut-être l'une ou l'autre produiroit avec les gazelles, dont, ſuivant toute apparence, la plupart des eſpèces pourroient auſſi produire entr'elles.

Il eſt vrai que les rapprochemens procurés par la domeſticité, paroiſſent néceſſaires pour amener ces alliances, & que la nature, fière de conſerver la ligne directe & de perpétuer ſes générations pures, ne permet & ne fomente que très-rarement ces unions étrangères ; néanmoins quelques circonſtances peuvent ſuppléer là-deſſus aux rencontres de la domeſticité : la ſolitude & l'abandon du déſert peuvent rendre amis l'un de l'autre deux êtres qui, hors cette rencontre, ſe ſeroient fuis : c'eſt ainſi que, ſuivant les anciens, les animaux épars dans les déſerts brûlans de l'Afrique, amenés par la ſoif au bord des fontaines, ſi rares dans ces ſables, s'y joignoient, ſuivant les rencontres, & quoique de nature diverſe, preſſés par les feux du climat & par ceux de l'amour.

Quant au nom de *leocrocotte*, c'eſt ainſi qu'il doit s'écrire, & non pas *leococrotte*, comme on lit dans l'ancienne Encyclopédie, ce nom étant compoſé de *leo* & de *crocotta*, terme dont Pline ſe ſert ailleurs pour déſigner une autre génération métive, ſavoir celle de la chienne & du loup. *Voyez* la fin de l'article CHIEN.

LÉOPARD (le), eſt un animal carnaſſier & ſanguinaire, un peu plus grand que l'once, mais beaucoup moins que la panthère, n'ayant guère plus de quatre pieds de longueur, & ſa queue deux pieds ou deux pieds & demi ; le fond du poil ſur le dos & les côtés du corps eſt d'une couleur fauve, plus ou moins foncée, le deſſous du ventre eſt blanchâtre ; les taches ſont en anneaux ou en roſes ; mais ces anneaux ſont beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'once, & la plûpart ſont compoſées de quatre ou cinq petites taches pleines. Il y a auſſi de ces taches pleines diſpoſées irrégulièrement.

L'eſpèce du *léopard* paroît être ſujette à plus de variétés que celles de la panthère & de l'once. Le fond du poil eſt d'un fauve plus ou moins foncé, les taches ſont plus ou moins fortement exprimées dans les uns que dans les autres. Cet animal a les mêmes mœurs que la panthère ; le naturel auſſi féroce, & il ne paroît pas qu'on l'ait apprivoiſé comme l'once, ni que les nègres du Sénégal ou de Guinée, où il eſt très-commun, s'en ſoient jamais ſervis pour la chaſſe. Sa peau, que les marchands fourreurs appellent improprement *peau de tigre*, eſt plus belle & plus chère que celle de la panthère & de l'once, *Voyez* PANTHÈRE.

Le *léopard* eſt plus cruel & plus ſanguinaire que le lion ; c'eſt l'idée qu'en donne le voyageur le Maire, en l'indiquant ſous le nom de *tigre*. « Le tigre du Sénégal, dit-il, eſt plus furieux que le lion ; ſa hauteur eſt à-peu-près de celle d'un lévrier : il attaque indifféremment les hommes & les bêtes. Les nègres le tuent avec leurs zagaies & leurs flèches, afin d'en avoir la peau ; quelque percé qu'il ſoit de leurs coups, il ſe défend tant qu'il a un reſte de vie, & il tue toujours quelques-uns des chaſſeurs ».

C'eſt

Digitized by Google

C'eſt encore ainſi que le dépeint Deſmarchais : « Le *léopard* de Guinée, dit ce voyageur, eſt d'ordinaire de la hauteur & de la groſſeur d'un gros chien de boucher ; il eſt féroce, ſauvage, & incapable d'être apprivoiſé ; il ſe jette avec furie ſur toutes ſortes d'animaux, même ſur les hommes, ce que ne font pas les lions & les tigres de cette côte de Guinée, à moins qu'ils ne ſoient extrêmement preſſés de la faim. Il a quelque choſe du lion & quelque choſe du grand chat ſauvage ; ſa peau eſt toute mouchetée de taches rondes, noires, de différentes teintes ſur un fond griſâtre ; il a la tête médiocrement groſſe, le muſeau court, la gueule large, bien armée de dents, dont les femmes du pays ſe font des colliers. Il a la langue pour le moins auſſi rude que celle du lion. Ses yeux ſont vifs & dans un mouvement continuel, ſon regard cruel ; il ne reſpire que le carnage : ſes oreilles rondes & aſſez courtes ſont toujours droites ; il a le cou gros & court, les cuiſſes épaiſſes, les pieds larges, cinq doigts à ceux de devant & quatre à ceux de derrière, les uns & les autres armés de griffes fortes, aigues & tranchantes ; il les ferme comme les doigts de la main, & lâche rarement ſa proie qu'il déchire avec les ongles autant qu'avec les dents ; quoiqu'il ſoit fort carnaſſier & qu'il mange beaucoup, il eſt toujours maigre ; il peuple beaucoup, mais il a pour ennemi le tigre qui, étant plus fort & plus alerte, en détruit un grand nombre. Les Nègres le prennent comme le lion, dans des foſſes profondes recouvertes de roſeaux & d'un peu de terre ſur laquelle ils mettent quelques bêtes mortes pour appât ».

L'*engoi* de Congo, & l'*antamba* de Madagaſcar, ſont probablement le même animal que le *léopard*.

LEOPARDUS, des Écrivains latins modernes, eſt la panthère & non le léopard. *Voyez* PANTHÈRE.

LÉROT (le) forme une petite eſpèce au-deſſous de celle du loir, mais qui eſt encore plus nombreuſe & plus généralement répandue. Le *lérot* n'eſt pas ſi gros que le rat ; il a la queue couverte de poils très-courts avec un bouquet de poils longs à l'extrêmité, & il diffère encore du loir & du muſcardin, par les marques noires qu'il a près des yeux, & parce qu'il a la gorge & le ventre d'un plus beau blanc.

Il habite nos jardins & ſe trouve même quelquefois dans les maiſons. Il ſe niche dans les trous des murailles ; il court ſur les arbres en eſpalier, choiſit les meilleurs fruits & les entame tous dans le temps qu'ils commencent à mûrir ; il ſemble aimer les pêches de préférence, & ſi l'on veut en conſerver, il faut avoir grand ſoin de détruire les *lérots*.

Ces animaux grimpent auſſi ſur les poiriers, les abricotiers, les pruniers, & ſi les fruits doux leur manquent, ils mangent des amandes, des noiſettes, des noix & même des graines légumineuſes ; ils en tranſportent en grande quantité dans leurs retraites qu'ils pratiquent en terre, ſur-tout dans les jardins ſoignés, ou dans les anciens vergers.

On les trouve ſouvent dans de vieux arbres creux. Ils ſe font un lit d'herbes, de mouſſe & de feuilles. Le froid les engourdit & la chaleur les ranime. On en trouve quelquefois huit ou dix dans le même lieu, tous engourdis, tous reſſerrés en boule, au milieu de leurs proviſions de noix & de noiſettes.

Ils s'accouplent au printemps, produiſent en été, & font cinq ou ſix petits qui croiſſent promptement, mais qui cependant ne produiſent eux-mêmes que dans l'année ſuivante. Leur chair n'eſt pas mangeable comme celle du loir ; ils ont même la mauvaiſe odeur du rat domeſtique, au lieu que le loir ne ſent rien : ils ne deviennent pas auſſi gras, & manquent des feuillets graiſſeux qui ſe trouvent dans le loir & qui enveloppent la maſſe entière de ſes inteſtins.

On trouve des *lérots* dans tous les climats tempérés de l'Europe, & juſqu'en Pologne & en Pruſſe, mais il ne paroît pas qu'il y en ait en Suède ni dans les autres pays ſeptentrionaux.

Le *lérot* eſt le *mus avellanarum major*, de Geſner & de Ray ; le *loir* des mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux.

LETAGA, en Moſcovie, eſt l'écureuil volant ou polatouche. *Voyez* POLATOUCHE.

LEVRIER, nom de la race des chiens les plus légers, & dont les proportions ſont les plus fines & les plus ſveltes ; pour le reſte de la deſcription du *levrier* & les qualités particulières de cette race, *voyez* l'article du CHIEN.

LÉZARDS ÉCAILLEUX, nom ſous lequel on trouve le pangolin & le phatagin déſignés dans pluſieurs Auteurs. *Voyez* PANGOLIN & PHATAGIN.

LLAMA, qu'on prononce *lliama*, les deux *ll* mouillées, eſt aux Indes eſpagnoles le nom du lama. *Voyez* LAMA.

LICAMA, des Caffres, eſt le bubale. *Voyez* ce mot.

LICE, eſt pour les chaſſeurs une chienne courante dont on tire race ; le mot *lice* dans le ſens où s'en eſt ſervi la Fontaine, paroît déſigner plus génériquement une groſſe chienne pleine ; *une lice étant ſur ſon terme*. Fab. VII. Liv. II.

LICORNE. La *licorne* de mer eſt, comme on peut le voir à l'article *narwhal*, un grand animal marin du genre des cétacés ; mais les anciens Naturaliſtes ont beaucoup parlé d'une *licorne* de terre, quadrupède d'Afrique & d'Éthiopie, de la taille d'un cheval, & qui doit porter une corne unique poſée au milieu du front. Cet animal eſt abſolument inconnu des Zoologiſtes modernes, & après les immenſes recherches que l'on a faites

Digitized by Google

ſur les quadrupèdes, on peut bien le croire fabuleux, vû ſur-tout les traits de fable dont les Anciens avoient tiſſu ſon hiſtoire.

Les *cornes de licorne* qu'on montre en différens endroits, ſont des cornes d'animaux connus, & ſpécialement la grande défenſe du narwhal, ou même des ivoires tournés.

L'animal d'Arabie, nommé *camphur* dans l'ancienne Encyclopédie, qui, dit-on, ſous cet article, *eſt une eſpèce d'âne ſauvage portant une corne au milieu du front*; & le *brehis* de Madagaſcar, du même ouvrage, grand comme une chèvre, avec *une corne ſur le front*, ſeroient chacun une ſorte de *licorne*, mais qui paroît tout auſſi fabuleuſe que la *licorne* des anciens.

Entre ces derniers, Ariſtote, en parlant de l'*orix*, lui place une corne au milieu du front; mais Ariſtote n'avoit point vu l'orix, & il paroît que le véritable animal déſigné par les Grecs ſous ce nom, eſt une gazelle, laquelle, comme toutes les autres, porte deux cornes.

Et quant à l'*Eale* de Pline, grand animal auſſi fort que l'hippopotame, dit ce Naturaliſte, & qui combat l'éléphant à l'aide de *deux cornes mobiles* dont il eſt armé; quoique cette mobilité des cornes ne ſoit exactement vraie d'aucun animal, il ſemble cependant qu'on peut reconnoître à ces traits le rhinoceros d'Afrique qui porte deux cornes, moins immobiles en effet que celles de tous les autres animaux, puiſqu'elles ne prennent point naiſſance dans l'os du front, mais réſultent d'un paquet de fibres de la même nature que les poils & ſeulement implantées profondément dans la peau. *Voyez* l'article du RHINOCÉROS.

LICORNE DE MER. *Voyez* NARWHAL.

LIDMÉE. On a déſigné ſous ce nom une race de grande taille dans l'eſpèce de la gazelle antilope. *Voyez* ANTILOPE.

LIÈVRE (le) eſt le gibier le plus commun dans nos campagnes, & la proie la plus ordinaire des chaſſeurs. Auſſi ſemble-t-il ſavoir combien il a d'ennemis: toujours en crainte, à tout moment en tranſes, ce tremblant animal ne ſait que fuir, prend, la plupart du temps, ſa peur pour le danger, & n'oſe preſque, en plein jour, ſe montrer dans les champs. Il paſſe la plus grande partie du jour au gîte, où il dort, mais d'un ſommeil léger & tenant les yeux ouverts; il ne paroit vivre & reſpirer que la nuit. C'eſt alors que ces animaux prennent leur nourriture, qu'ils jouent entr'eux, qu'ils s'accouplent; mais au moindre mouvement, au bruit d'une feuille qui tombe, tous fuient, & chacun fuit d'un côté différent.

Ils ſe nourriſſent d'herbes, de racines, de feuilles, de fruits, de grains, & préfèrent les plantes dont la ſève eſt laiteuſe; ils rongent l'écorce des arbres pendant l'hiver, excepté l'aune & le tilleul auxquels ils ne touchent pas. Leur voix, qu'ils ne ſont entendre que lorſqu'on les ſaiſit ou qu'on les bleſſe, n'eſt point un cri aigre, mais une voix aſſez forte dont le ſon eſt preſque ſemblable à celui de la voix humaine. Dans le premier âge, on les apprivoiſe aiſément; ils ſont doux, deviennent même careſſans & ſont ſuſceptibles d'une ſorte d'éducation; mais ils ne s'attachent jamais aſſez pour devenir animaux domeſtiques.

Les *lièvres* n'ont pas de cils aux paupières, & paroiſſent avoir la vue mauvaiſe, mais ils ont, comme par dédommagement, l'ouie très-fine & l'oreille d'une grandeur démeſurée, relativement à celle de leur corps. Ils remuent ces longues oreilles avec une extrême facilité, & s'en ſervent comme de gouvernail pour ſe diriger dans leur courſe. Ils ont les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière; auſſi courent-ils plus facilement en montant qu'en deſcendant, & lorſqu'ils ſont pourſuivis, commencent-ils toujours par gagner la montagne. Leur mouvement dans la courſe eſt une eſpèce de galop, une ſuite de ſauts très-preſtes & très-preſſés; ils marchent ſans faire aucun bruit, parce qu'ils ont les pieds couverts & garnis de poils, même par-deſſous; ils ſont peut-être auſſi les ſeuls animaux qui aient des poils dans la bouche.

Les *lièvres* multiplient beaucoup; ils ſont en état d'engendrer en tout temps, & dès la première année de leur vie. Les femelles ne portent que trente ou trente-un jours, & dès qu'elles ont mis bas, elles reçoivent le mâle; elles le reçoivent auſſi lorſqu'elles ſont pleines, & par la conformation particulière de leurs parties génitales, il y a ſouvent ſuperfétation, car le vagin & le corps de la matrice ſont continus, & il n'y a point d'orifice ni de col de matrice comme dans les autres animaux; mais les cornes de la matrice ont chacun un orifice qui déborde dans le vagin & qui ſe dilate dans l'accouchement; ainſi ces deux cornes ſont deux matrices diſtinctes, ſéparées, & qui peuvent agir indépendamment l'une de l'autre, enſorte que les femelles dans cette eſpèce peuvent concevoir & accoucher en différens temps par chacune de ces matrices. Ces femelles peuvent donc être en chaleur & pleines en tout temps. Auſſi ſont-elles également laſcives & fécondes, & par une autre ſingularité de leur conformation, il eſt ſouvent difficile de diſtinguer extérieurement & au premier coup d'œil le mâle de la femelle, ce qui a fait dire que dans les *lièvres* il y avoit beaucoup d'hermaphrodites, & que les mâles produiſoient quelquefois des petits comme les femelles, ce qui eſt une fable & une abſurdité.

Les petits *levrauts* ont les yeux ouverts en naiſſant; la mère les allaite pendant vingt jours, après quoi ils s'en ſéparent & trouvent eux-mêmes leur nourriture; ils ne s'écartent pas beaucoup les uns des autres ni du lieu où ils ſont nés; cependant ils vivent ſolitairement & ſe forment chacun un gîte à une petite diſtance,

Digitized by Google

comme de ſoixante ou quatre-vingt pas. La plupart ont, au ſommet de la tête, une petite marque blanche que l'on appelle l'*étoile*, qui ordinairement diſparoît à la première mue, mais quelquefois reſte juſques dans l'âge avancé. Ils prennent preſque tout leur accroiſſement en un an. Ainſi, la durée de leur vie n'eſt que de ſept ou huit ans au plus. On prétend ſeulement que les mâles vivent plus long-temps que les femelles.

En général, le *lièvre* ne manque pas d'inſtinct pour ſa propre conſervation, ni de ſagacité pour échapper à ſes ennemis. Il ſe forme un *gîte*, & pour cela il choiſit en hiver les lieux expoſés au midi, & en été, il ſe loge au Nord. En plein champ, il ſe cache entre des mottes qui ſont de la couleur de ſon poil. On en a vu qui, étant chaſſés, paſſoient les étangs à la nage & alloient ſe cacher au milieu des joncs; d'autres qui fatigués, en ſuppoſoient un autre, & ſe mettoient en ſon gîte; d'autres enfin, traverſer à pluſieurs repriſes les étangs ou des rivières, ſe refugier dans les bergeries, ſe mêler parmi le bétail dans les champs, ſe cacher en terre ou dans des trous de vieilles murailles en ruines.

Mais ce ſont-là ſans doute les plus grands efforts de leur inſtinct, car leurs ruſes ordinaires ſont moins fines & moins recherchées. Ils ſe contentent, lorſqu'ils ſont lancés & pourſuivis, de courir rapidement, & enſuite de tourner & retourner ſur leurs pas; ils ne dirigent pas leur courſe contre le vent, mais du côté oppoſé; les femelles ne s'éloignent pas tant que les mâles & tournoient davantage. En général, tous les *lièvres* qui ſont nés dans le lieu même où on les chaſſe, ne s'en écartent guère; ils reviennent au gîte, & ſi on les chaſſe deux jours de ſuite, ils font le lendemain les mêmes tours & détours qu'ils ont fait la veille. Lorſqu'un *lièvre* va droit & s'éloigne beaucoup du lieu où il a été lancé, c'eſt une preuve qu'il eſt étranger & qu'il n'étoit en ce lieu qu'en paſſant.

Il vient en effet dans le temps le plus marqué du rut, qui eſt aux mois de janvier, février & mars des lièvres mâles, qui, manquant de femelles dans leur pays, font pluſieurs lieues pour en trouver; mais dès que ces lièvres voyageurs ſont lancés par les chiens, ils regagnent leur contrée & ne reviennent plus. Les femelles ne font point de ces excurſions; elles ſont plus groſſes que les mâles, & cependant elles ont moins de force & d'agilité & plus de timidité; car elles n'attendent pas au gîte les chiens de ſi près que les mâles, & elles multiplient davantage leurs ruſes & leurs détours: elles ſont auſſi plus délicates & plus ſuſceptibles des impreſſions de l'air; elles craignent l'eau & la roſée; au lieu que parmi les mâles, il s'en trouve pluſieurs qu'on appelle *lièvres ladres*, qui cherchent les eaux, & ſe font chaſſer dans les étangs, les marais & autres lieux fangeux.

Ces *lièvres* ladres ont la chair de fort mauvais goût, & en général tous les *lièvres* qui habitent les plaines baſſes ou les vallées, ont la chair inſipide & blanchâtre, au lieu que dans les pays de plaines élevées ou de plaines en montagnes, où le ſerpolet & les autres herbes fines abondent, les levrauts & même les vieux *lièvres* ſont excellens au goût. On remarque encore que ceux qui habitent les fonds des bois dans ces mêmes pays, ne ſont pas, à beaucoup près, auſſi bons que ceux qui en habitent les liſières, ou qui ſe tiennent dans les champs & dans les vignes, & que les femelles ont généralement la chair plus délicate que les mâles. La chair de ceux qu'on nourrit à la maiſon, eſt toujours de mauvais goût.

Les Orientaux font peu d'eſtime du *lièvre*, mais les Grecs & les Romains en faiſoient autant & plus de cas que nous, & le regardoient comme le plus délicat des quadrupèdes. En effet, ſa chair eſt excellente, ſon ſang même eſt bon à manger, & c'eſt le plus doux de tous les ſangs. La graiſſe n'a aucune part à la délicateſſe de la chair, car le *lièvre* ne devient jamais gras tant qu'il eſt à la campagne en liberté, & cependant il meurt ſouvent de trop de graiſſe lorſqu'on les nourrit à la maiſon.

La nature du terroir influe ſur ces animaux plus ſenſiblement que ſur aucun autre. Les *lièvres* de montagne ſont plus grands, plus gros, plus bruns ſur le corps & plus blancs ſous le cou que les *lièvres* de plaine, qui ſont petits & preſque rouges. Dans les hautes montagnes & dans les pays du Nord, ils deviennent blancs pendant l'hiver, & reprennent en été leur couleur ordinaire. Il y en a même qui reſtent toujours blancs & ce ſont peut-être les plus vieux. Les *lièvres* des pays chauds ſont auſſi plus petits que ceux des pays tempérés & ſeptentrionaux. L'eſpèce en eſt généralement répandue, à l'exception de l'Amérique méridionale & des pays ſitués ſous la zone torride. Ils ſont cependant moins communs en Orient qu'en Europe, & ceux de l'Amérique ſeptentrionale paroiſſent être d'une eſpèce différente. On aſſure que les *lièvres* des Pyrénées ſe creuſent ſouvent des terriers comme les lapins.

La chaſſe du *lièvre* eſt amuſante, & ſe fait ſans appareil & ſans dépenſe. On va le matin & le ſoir au coin du bois, attendre le *lièvre* à ſa rentrée ou à ſa ſortie, ce qui s'appelle *chaſſer à l'affut*; on le cherche pendant le jour dans les endroits où il ſe gîte. Lorſqu'il y a de la fraîcheur dans l'air par un ſoleil brillant, & que le *lièvre* vient de ſe gîter après avoir couru, la vapeur de ſon corps forme une petite fumée que les chaſſeurs apperçoivent de fort loin, ſur-tout ſi leurs yeux ſont exercés à cette eſpèce d'obſervation. Le *lièvre* ſe laiſſe ordinairement approcher de très-près, ſur-tout ſi l'on ne fait pas ſemblant de le regarder, & ſi, au lieu d'aller directement à lui, on tourne obliquement pour l'approcher. Il craint

Digitized by Google

les chiens plus que les hommes, & lorſqu'il ſent ou qu'il entend un chien, il part de plus loin : quoiqu'il courre plus vite que les chiens, comme il ne fait pas une route droite, qu'il tourne & retourne autour de l'endroit où il a été lancé, les lévriers, qui le chaſſent à la vue plutôt qu'à l'odorat, lui coupent le chemin, le ſaiſiſſent & le tuent.

Il ſe tient volontiers en été dans les champs, en automne dans les vignes, en hiver dans les buiſſons & dans les bois; & l'on peut, en tout temps, ſans le tirer, le forcer à la courſe avec des chiens courans; on peut auſſi le faire prendre par des oiſeaux de proie. Les ducs, les buſes, les aigles, les renards, les loups, les hommes lui font également la guerre; il a tant d'ennemis, qu'il ne leur échappe que par haſard, & il eſt bien rare qu'ils le laiſſent jouir du petit nombre de jours que la nature lui a comptés.

Tous les temps ne ſont pas également propres pour la chaſſe du *lièvre*. Les vents de nord, de ſud & de ſud-eſt, & les trop grands vents, quels qu'ils ſoient, les temps ſurchargés de gros nuages froids, les grandes pluies, les dégels, les jours trop chauds, & ceux où il tombe de la grêle, empêchent les chiens de bien chaſſer; les vents d'eſt & de ſud-oueſt, les temps frais & doux, les terroirs plus humides que ſecs, les lieux fourrés où le *lièvre* touche de ſon corps, ſont au contraire avantageux aux chiens, & la chaſſe eſt tout-à-fait belle, quand la terre eſt fraîche, l'air doux, & qu'il ne fait ni vent, ni pouſſière ni ſoleil.

Il eſt d'un très-grand avantage à un chaſſeur de connoître ſi le *lièvre* qu'il quête eſt mâle ou femelle, s'il eſt du pays ou étranger; de bois ou de plaine; le chaſſeur doit auſſi apprendre à reconnoître ſon *lièvre* dans le cours de la chaſſe. Toutes ces connoiſſances ſont eſſentielles pour empêcher le *défaut* ou redreſſer la *voie*, pour faire *garder le change* (*Voyez* le mot CHANGE) aux chiens, pour ſe précautionner contre les ruſes de l'animal; en un mot pour chaſſer avec ſuccès.

On diſtingue le *lièvre* mâle de la femelle par ſon *repaire* ou ſes *crottes*, qui ſont petites, ſèches & pointues en forme d'aiguillon; au lieu que celle de la *haſe* ou femelle ſont rondes, beaucoup plus groſſes, moins ſèches & bien moulées. Le *bouquin* (mâle adulte ou vieux) a auſſi plus de jambe & de talon que la haſe; il a le pied beaucoup plus court, plus ſerré & plus pointu. En marchant d'aſſurance, il appuie plus de la pince que du talon. Ses ongles ſont gros, courts & uſés, mais toujours extrêmement ſerrés & enfoncés. La haſe, au contraire, a le talon étroit, le pied long, garni de poil, & appuie plus du talon que de la pince, ſes ongles menus & pointus s'écartent les uns des autres & entrent peu dans la terre.

On connoît encore le mâle par ſes ruſes dans les chemins & aux croiſières des ſentiers; il cherche preſque toujours les grands pays & les lieux découverts. A la ſortie du gîte, & mieux encore au gîte, on remarque qu'il a les épaules rouges avec quelques poils longs, la tête courte, la barbe longue, les oreilles courtes, larges & parſemées de blanc, la queue longue & fort blanche; il attend les chiens de près, parce qu'il ſe ſent alerte & vigoureux; quand il part du gîte, s'il lève une oreille & couche l'autre, ſans fuir de viteſſe, retrouſſant la queue ſur l'échine, c'eſt ſigne d'un fort & ruſé *lièvre*.

La haze a la tête longue & étroite, le poil de deſſus le dos d'un gris brun, la queue étroite & moins blanche que le mâle; dans ſon gîte, elle s'amuſe à couper tout ce qui l'environne; elle paſſe & repaſſe par les mêmes endroits, & ſe fait ordinairement prendre tout près de ſon gîte, à moins qu'elle ne ſoit lancée près de ſes *levrauts*, ce qui peut occaſionner une fuite.

On connoît qu'un *lièvre* eſt du pays, lorſqu'il ne fait que battre ſon canton, & ne s'en éloigne pas; au lieu qu'un *lièvre* étranger, dès qu'il eſt lancé, perce droit en avant, comme nous l'avons dit, & s'en retourne d'où il étoit venu : c'eſt donc en avant qu'il le faut rechercher. Il y a néanmoins de ces *lièvres* étrangers qui ſe gîtent quelquefois au bois, & qui ſe font relancer deux ou trois fois ſans vouloir quitter le fort; comme il y a auſſi des bouquins qui, quoiqu'originaires du canton, percent droit en avant, s'ils ſont vivement pourſuivis, & tiennent le pays qu'ils auront découvert en allant faire l'amour.

Les *lièvres* ladres font toutes leurs ruſes dans les eaux, à la queue des étangs où ils gîtent ordinairement. Ils ſe ſauvent en ſe relaiſſant dans le milieu des rivières ou des étangs, en paſſant & repaſſant pluſieurs fois une même eau, & y demeurant à la fin dans quelque touffe de joncs ou dans la tête de quelque vieil aulne ou ſaule creux.

Le *lièvre* de bois ne perce jamais en avant, mais il revient toujours au bois où il a été lancé, & s'y laiſſe prendre, excepté dans les temps pluvieux, car alors il ne s'y fait pas battre; il en longe ſeulement les chemins, & s'il feint d'y entrer, c'eſt pour en ſortir ſur le champ.

Le *lièvre* de plaine, au contraire, tient peu le bois, & lorſqu'il y entre, il ne fait que le traverſer & en ſort auſſi-tôt.

On connoît qu'un *lièvre* commence à ſe rendre, par ſes *allures* qui ſont *courtes* & *déréglées*; il n'appuie alors que du talon; le pied lui élargit alors extraordinairement; les deux doigts du pied de devant ſe tournent en dehors l'un ſur l'autre en forme de croiſſant; il a les oreilles baſſes & fort écartées; il eſt efflanqué, & il porte, comme on dit, *la hotte*; il raccourcit ſes *randonnées*; il n'a plus la force de ſauter : il donne dans les jambes des chevaux des chaſſeurs ſans avoir peur; il ne s'éloigne pas plus vîte à l'ap-

Digitized by Google

proche des chiens, & ne s'étonne plus du bruit. A tout cela, l'on reconnoît qu'il eſt aux *abois*, & ne peut plus échapper, vu la vigueur que gardent encore les chiens.

On peut chaſſer le *lièvre* trois fois la ſemaine, pour peu que le temps ſoit paſſable; ſi ce n'eſt dans les mois de janvier & de février, où l'on ne peut guère faire cette chaſſe que deux fois, parce que les *lièvres* ſont alors extrêmement vigoureux.

Le *lièvre* s'appelle en latin *lepus*, & ce nom lui a été conſervé par le plus grand nombre des Zoologiſtes; mais chez les Auteurs de méthodes, où un être n'eſt jamais ce qu'il eſt en lui-même, mais doit toujours ſe claſſer ſuivant une raiſon abſtraite & hypothétique, ce n'eſt pas aſſez que le *lièvre* ſoit le *lièvre*, *lepus*; ce ſera *lepus caudâ abruptâ pupillis atris*, Linnée; & cela, parce qu'il y aura d'autres *lièvres*, comme le *lapin*, qui pourtant n'eſt pas un *lièvre*. J'aime mieux la phraſe de Klein qui du moins offre une idée riante: *lepus vulgaris cinereus, cujus venatio animum exhilarat.*

LIÈVRE-SAUTEUR; c'eſt ainſi qu'on appelle, au cap de Bonne-Eſpérance, la grande gerboiſe. *Voyez* GERBOISE. (grande)

LIMIER, ſ. m.; outre ce que l'on peut voir touchant l'eſpèce du *chien limier*, à l'article du *chien*, nous devons dire ici que le *limier* eſt, pour ainſi dire, le meilleur ami & le premier confident du veneur; c'eſt le *limier* qui va avec lui découvrir, détourner la bête en grand ſilence, & qui, lorſque le moment eſt venu, doit la lancer.

Auſſi, emploie-t-on tout l'art de la vênerie pour l'éducation du *limier*; on le mène jeune avec un autre *limier* plus âgé & déja inſtruit; on choiſit pour cela les plus beaux jours de chaſſe & ceux où l'odorat marque davantage; on l'accoutume à démêler & à ſuivre la voie du cerf, en paſſant par-deſſus toutes les autres, & en les lui faiſant quitter, lorſqu'il ſe méprend; ſur-tout, on doit obſerver de le traiter avec douceur, parce qu'il faut qu'il aime ſon veneur & faſſe tout d'intelligence avec lui. Tels ſont les élémens de cette éducation; de plus grands détails ſeroient l'objet d'un traité de chaſſe, & paſſent les bornes d'un livre d'Hiſtoire Naturelle.

LION (le) eſt le plus fort, le plus fier, le plus terrible de tous les animaux. Il a la figure impoſante, le regard aſſuré, la démarche altière, la voix terrible, la taille ſi bien priſe & ſi bien proportionnée, que ſon corps paroît être le modèle de la force jointe à l'agilité. Auſſi ſolide que nerveux, n'étant chargé ni de chair ni de graiſſe, & ne contenant rien de ſurabondant, il eſt tout nerfs & muſcles. Cette grande force muſculaire ſe marque au dehors par les ſauts & les bonds prodigieux que le *lion* fait aiſément, par le mouvement bruſque de ſa queue qui eſt aſſez fort pour terraſſer un homme, par la facilité avec laquelle il fait mouvoir la peau de ſa face, & ſur-tout celle de ſon front, & enfin par la faculté qu'il a de remuer ſa crinière, laquelle, non-ſeulement ſe hériſſe, mais ſe meut & s'agite en tout ſens, lorſqu'il eſt en colère.

Cette crinière du *lion* eſt un long poil qui couvre toutes les parties antérieures de ſon corps, & qui devient toujours plus long à meſure qu'il avance en âge. Son rugiſſement eſt une eſpèce de grondement d'un ton grave, mêlé d'un frémiſſement plus aigu; il eſt ſi fort, que quand il ſe fait entendre, par échos, la nuit dans les déſerts, il reſſemble au bruit du tonnerre; il rugit cinq ou ſix fois par jour, & plus ſouvent lorſqu'il doit tomber de la pluie.

Quand il eſt en colère, il a un autre cri qui eſt court & réitéré ſubitement; ce cri eſt encore plus terrible que le rugiſſement; alors il ſe bat les flancs de ſa queue, il en bat la terre; il agite ſa crinière; fait mouvoir la peau de ſa face, remue ſes gros ſourcils, montre des dents menaçantes, & tire une langue armée de pointes ſi dures, qu'elle ſuffit ſeule pour écorcher la peau & entamer la chair, ſans le ſecours des dents ni des ongles, qui ſont, après les dents, ſes armes les plus cruelles. Il eſt beaucoup plus fort par la tête, les mâchoires & les jambes de devant, que par les parties poſtérieures du corps; il voit la nuit comme les chats; il ne dort pas long-temps & s'éveille aiſément; mais c'eſt mal-à-propos qu'on a prétendu qu'il dormoit les yeux ouverts.

On croit que le *lion* n'a pas l'odorat auſſi parfait, ni les yeux auſſi bons que la plûpart des autres animaux de proie. On a remarqué que la grande lumière du ſoleil paroît l'incommoder; qu'il marche rarement dans le milieu du jour; que c'eſt pendant la nuit qu'il fait toutes ſes courſes; que quand il voit des feux allumés autour des troupeaux, il n'en approche guère. On a obſervé qu'il n'évente pas de loin l'odeur des autres animaux; qu'il ne les chaſſe qu'à vue & non pas en les ſuivant à la piſte. Lorſqu'il a faim, il attaque de face tous les animaux qui ſe préſentent; mais comme tous cherchent à éviter ſa rencontre, il eſt ſouvent obligé de ſe cacher & de les attendre au paſſage; il ſe tapit ſur le ventre, dans un endroit fourré, d'où il s'élance avec tant de force, qu'il les ſaiſit ſouvent du premier bond.

Dans les déſerts & les forêts, ſa nourriture la plus ordinaire ſont les gazelles & les ſinges, quoiqu'il ne prenne ceux-ci que lorſqu'ils ſont à terre, car il ne grimpe pas ſur les arbres; il mange beaucoup à-la-fois, & ſe remplit pour deux ou trois jours; il a les dents ſi fortes qu'il, briſe aiſément les os & les avale avec la chair. On prétend qu'il ſupporte long-temps la faim; mais il ſupporte moins patiemment la ſoif, & boit toutes les fois qu'il peut trouver de l'eau.

Il prend l'eau en lapant comme un chien; mais au lieu que la langue du chien ſe courbe en-deſſus pour laper, celle du *lion* ſe courbe en-deſſous,

Digitized by Google

ce qui fait qu'il eſt long-temps à boire, & qu'il perd beaucoup d'eau; il préfère la chair des animaux vivans, de ceux ſur-tout qu'il vient d'égorger; il ne ſe jette pas volontiers ſur des cadavres inſects, & il aime mieux chaſſer une nouvelle proie que de retourner chercher les reſtes de la première; mais quoiqu'il ſe nourriſſe ordinairement de chair fraîche, ſon haleine eſt très-forte, & ſon urine a une odeur inſupportable.

La démarche ordinaire du *lion* eſt fière, grave & lente, quoique toujours oblique; ſa courſe ne ſe fait pas par des mouvemens égaux, mais par ſauts & par bonds, & ſes mouvemens ſont ſi bruſques qu'il ne peut s'arrêter à l'inſtant, & qu'il paſſe preſque toujours ſon but: lorſqu'il ſaute ſur ſa proie, il fait un bond de douze ou quinze pieds; tombe deſſus, la ſaiſit avec les pattes de devant, la déchire avec les ongles, & enſuite la dévore avec les dents.

Tant qu'il eſt jeune & qu'il a de la légèreté, il vit du produit de ſa chaſſe, & quitte rarement ſes déſerts & ſes forêts, où il trouve aſſez d'animaux ſauvages pour ſubſiſter aiſément; mais lorſqu'il devient vieux, peſant & moins propre à l'exercice de la chaſſe, il s'approche de lieux fréquentés, & devient plus dangereux pour l'homme & les animaux domeſtiques; lorſqu'il voit des hommes & des animaux enſemble, c'eſt toujours ſur les animaux qu'il ſe jette, & jamais ſur les hommes, à moins qu'ils ne le frappent: car alors il reconnoît celui qui vient de l'offenſer, & il quitte ſa proie pour ſe venger.

On prétend qu'il préfère la chair du chameau à toute autre; il aime auſſi beaucoup celles des jeunes éléphans; ils ne peuvent lui réſiſter lorſque leurs défenſes n'ont pas encore pouſſé, & il en vient aiſément à bout, à moins que la mère n'arrive à leur ſecours. L'éléphant, le rhinocéros, le tigre & l'hippopotame, ſont les ſeuls animaux qui puiſſent réſiſter au *lion*.

Les *lions* ſont très-ardens en amour; lorſque la femelle eſt en chaleur, elle eſt quelquefois ſuivie de huit ou dix mâles, qui ne ceſſent de rugir autour d'elle, & de ſe livrer des combats furieux, juſqu'à ce que l'un d'entre eux, vainqueur de tous les autres, en demeure paiſible poſſeſſeur, & s'éloigne avec elle; ils s'accouplent à la manière ordinaire des autres quadrupèdes, & non pas à rebours, comme l'a dit Ariſtote. Nous ne ſavons rien de poſitif ſur le temps de la geſtion, ni ſur le nombre des petits que la lionne met bas; mais il eſt à préſumer que dans l'eſpèce du *lion* la durée de la geſtation eſt proportionnée à la grandeur de l'animal, comme elle l'eſt en général dans les gros animaux dont la geſtation eſt de plus longue durée qu'elle ne l'eſt dans les petits.

La lionne met bas au printemps, & ne produit qu'une fois par an. Son amour pour ſes petits eſt extrême. Elle eſt alors plus hardie, plus terrible que le *lion*. Elle ne connoît point le danger; elle ſe jette indiſtinctement ſur les hommes & ſur les animaux qu'elle rencontre; elle les met à mort, ſe charge de ſa proie, la porte & la partage à ſes lionceaux, auxquels elle apprend de bonne heure à ſuccer le ſang & à dévorer la chair. D'ordinaire elle met bas dans des lieux très-écartés & de difficile accès, & lorſqu'elle craint d'être découverte, elle cache ſes traces en retournant pluſieurs fois ſur ſes pas, ou bien elle les efface avec ſa queue; quelquefois même elle tranſporte ailleurs ſes petits, & quand on veut les lui enlever, elle devient furieuſe, & les défend juſqu'à la dernière extrêmité. Les lionceaux, à leur naiſſance, ſont très-petits & n'ont guères que ſix ou ſept pouces de longueur, ils ne ſont en état de marcher que deux mois après être nés. Il eſt aſſez vraiſemblable que le *lion*, attendu la grandeur de ſa taille, eſt au moins trois ou quatre ans à croître, & que la durée de ſa vie eſt par conſéquent d'environ vingt-cinq ans.

Ce fier animal peut néanmoins s'apprivoiſer juſqu'à un certain point, & recevoir une eſpèce d'éducation. Pris jeune & élevé parmi les animaux domeſtiques, il s'accoutume aiſément à vivre, & même à jouer innocemment avec eux. Il eſt doux pour ſes maîtres, & même careſſant; ſur-tout dans le premier âge, & ſi ſa férocité naturelle reparoît quelquefois, il la tourne rarement contre ceux qui lui ont fait du bien. Il y auroit cependant du danger à lui laiſſer ſouffrir trop long-temps la faim ou à le contrarier en le tourmentant hors de propos; car non-ſeulement il s'irrite des mauvais traitemens, mais il en garde le ſouvenir, & paroît en méditer la vengeance, comme il conſerve auſſi la mémoire & la reconnoiſſance des bienfaits. Sa colère eſt noble, ſon courage magnanime, & ſon naturel ſenſible. On l'a vu ſouvent dédaigner de petits ennemis, mépriſer leurs inſultes & leur pardonner des libertés offenſantes; on l'a vu, réduit en captivité, s'ennuyer ſans s'aigrir, prendre au contraire des habitudes douces, obéir à ſon maître, flatter la main qui le nourrit, donner quelquefois la vie à ceux qu'on avoit dévoués à la mort, en les lui jettant en proie, & comme s'il ſe fût attaché par cet acte généreux, leur continuer enſuite la même protection, vivre tranquilement avec eux, leur faire part de ſa ſubſiſtance, ſe la laiſſer même enlever toute entière & ſouffrir plutôt la faim que de perdre le fruit de ſon premier bienfait.

On pourroit dire auſſi que le *lion* n'eſt pas cruel, puiſqu'il ne l'eſt que par néceſſité. Bien différent du tigre, du loup, du renard & de tant d'autres animaux d'eſpèce inférieure qui donnent la mort pour le plaiſir de la donner; le *lion* ne détruit qu'autant qu'il conſomme, & dès qu'il eſt repû, il eſt en paix avec toute la terre.

Digitized by Google

Quelque terrible que ſoit cet animal, on ne laiſſe pas de lui donner la chaſſe avec des chiens de grande taille & bien appuyés par des hommes à cheval; on le déloge, on le fait retirer, mais il faut que les chiens, & même les chevaux, ſoient aguerris auparavant, car preſque tous les animaux frémiſſent & s'enfuient à la ſeule odeur du *lion*. Sa peau, quoique d'un tiſſu ferme & ſerré, ne réſiſte point à la balle, ni même au javelot; néanmoins on ne le tue preſque jamais d'un ſeul coup: on le prend ſouvent par adreſſe, en le faiſant tomber dans une foſſe profonde qu'on recouvre avec des matières légères au-deſſus deſquelles on attache un animal vivant. Le *lion* devient doux dès qu'il eſt pris, & ſi l'on profite des premiers momens de ſa ſurpriſe ou de ſa honte, on peut l'attacher, le muſeler & le conduire où l'on veut.

Il y a très-peu ou point de variété dans cette eſpèce pour les couleurs de la robe; elle eſt généralement fauve ſur le dos & blanchâtre ſur les côtés & ſous le ventre, & toutes les différences qui ſe trouvent dans ces animaux conſiſtent dans celles de la grandeur de la taille. Les *lions* de la plus grande taille ont environ huit ou neuf pieds de longueur depuis le muſle juſqu'à l'origine de la queue qui eſt elle-même longue d'environ quatre pieds; ces grands *lions* ont quatre ou cinq pieds de hauteur. Les *lions* de petite taille ont environ cinq pieds & demi de longueur ſur trois pieds & demi de hauteur, & la queue longue d'environ trois pieds. La *lionne* eſt, dans toutes les dimenſions, d'environ un quart plus petite que le *lion*, & elle n'a jamais de crinière ou de longs poils ſur le devant du corps, quelque vieille qu'elle ſoit.

L'eſpèce de ce noble animal paroît confinée entre les deux tropiques de l'ancien monde; elle eſt beaucoup moins nombreuſe qu'elle ne l'étoit autrefois. Dans les vaſtes déſerts du Zaara & en général dans toutes les parties méridionales de l'Afrique & de l'Aſie, où l'homme a dédaigné d'habiter, les *lions* ſont encore en aſſez grand nombre; ils y ſont auſſi plus intrépides, plus féroces, plus terribles; un ſeul attaque ſouvent une caravane entière, & lors même qu'il ſe ſent affoibli, il ne fuit pas, mais il continue de ſe battre en retraite en faiſant toujours face, & ſans jamais tourner le dos. Les *lions*, au contraire, qui habitent aux environs des villes & des bourgades de l'Inde & de la Barbarie, ſont foibles, lâches & timides au point, que des femmes & des enfans leur font, à coups de bâton, quitter priſe & lâcher leur proie. Ceux qui habitent les hautes montagnes où l'air eſt plus tempéré, n'ont pas non plus la hardieſſe, la force & la férocité de ceux qui habitent les plaines couvertes de ſables brûlans; ce qui prouve évidemment que l'excès de leur férocité vient de l'excès de la chaleur.

Au reſte, quoique le *lion* ne ſe trouve que dans les climats les plus chauds, il peut cependant ſubſiſter & vivre aſſez long-temps dans les pays plus tempérés; peut-être même, avec beaucoup de ſoin, pourroit-il y multiplier, & la choſe n'eſt pas ſans exemple. Cependant, il ne s'en trouve point actuellement dans aucune des parties méridionales de l'Europe. La chair de cet animal eſt d'un goût déſagréable & fort; cependant, les Nègres & les Indiens ne la trouvent pas mauvaiſe & en mangent ſouvent: la peau leur ſert de manteau & de lit, & la graiſſe, qui eſt d'une qualité fort pénétrante, eſt de quelque uſage dans notre médecine.

Ariſtote a dit que la *lionne* n'avoit que deux mamelles: que les *lions*, les ours, les renards naiſſent informes & preſque inarticulés, & que le *lion* n'avoit dans le cou qu'un ſeul os, rigide, inflexible & ſans diviſion de vertèbres; ces aſſertions ſont autant d'erreurs, car il eſt certain que la *lionne* a quatre mamelles, que le *lion* a ſept vertèbres dans le cou comme tous les autres quadrupèdes, & que les petits de cette eſpèce, comme de celles de l'ours & du renard, naiſſent auſſi formés que les autres, & que tous leurs membres ſont diſtincts & développés.

Le *lion* ſe nomme en latin *leo*, & ce nom, ou le grec *leon*, eſt celui ſous lequel tous les Zoologiſtes l'ont déſigné, excepté MM. Linnée & Briſſon, qui pour la ſymmétrie de leurs méthodes, ont trouvé bon d'en faire un *chat*; *felis caudâ elongatâ, thorace jubato*; Linnée. *Felis caudâ in floccum definente*; Briſſon.

LION MARIN (le) eſt le phoque à oreilles externes de la plus grande eſpèce. Le poids de cet animal eſt d'environ quinze à ſeize cent livres, & ſa longueur de dix à douze pieds, lorſqu'il a pris tout ſon accroiſſement; les femelles qui ſont beaucoup plus minces, ſont auſſi plus petites, & n'ont communément que ſept à huit pieds de longueur; le corps des uns & des autres, dont le diamètre eſt à-peu-près égal au tiers de ſa longueur, a preſque par-tout une épaiſſeur égale & ſe préſente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher ſur la terre; auſſi, ce corps trop arrondi n'y trouve d'aſſiete, que parce qu'étant recouvert par-tout d'une graiſſe exceſſive, il prête aiſément aux inégalités du terrein & aux pierres ſur leſquelles l'animal ſe couche pour repoſer.

La tête paroît être trop petite à proportion d'un corps auſſi gros; le muſeau eſt aſſez ſemblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé & comme tronqué à ſon extrêmité; la lèvre ſupérieure déborde ſur la lèvre inférieure, & toutes deux ſont garnies de cinq rangs de ſoies rudes en forme de mouſtaches qui ſont longues, noires, & s'étendent le long de l'ouverture de la gueule; ces ſoies ſont des tuyaux dont on peut faire des curedents; elles deviennent blanches dans la vieilleſſe.

Digitized by Google

Les oreilles ſont coniques, longues ſeulement de ſix à ſept lignes; leur cartilage eſt ferme & roide, & néanmoins elles ſont repliées vers l'extrêmité; la partie intérieure en eſt liſſe, & la ſurface extérieure eſt garnie de poils. Les yeux ſont grands & proéminens: les caroncules des grands angles en ſont fort apparentes & d'une couleur rouge aſſez vive, enſorte que les yeux de cet animal paroiſſent ardens & échauffés: l'iris eſt verte, & le reſte de l'œil eſt blanc varié de petits filets ſanguins; il y a une membrane, (*membrana nictitans*) à l'angle intérieur, laquelle peut, au beſoin, recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal; des ſourcils compoſés de crins noirs aſſez forts ſurmontent les yeux.

La langue eſt couverte de petites fibres tendineuſes, & elle eſt un peu fourchue à ſon extrêmité: le palais eſt canelé & ſillonné tranſverſalement par des rides aſſez ſenſibles. Les dents ſont au nombre de trente-ſix comme dans l'ours-marin, & ſont diſpoſées de même: les inciſives ſupérieures ſont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une; il y en a quatre, tant en haut qu'en bas: les dents canines ſont bien plus longues que les inciſives & de forme conique, un peu crochues à leur extrêmité avec une canelure au côté intérieur.

Il y a, comme dans l'ours marin, des doubles dents canines à la mâchoire ſupérieure, qui ſont placées l'une auprès de l'autre, entre les inciſives & les molaires, & une canine ſeulement de chaque côté à la mâchoire inférieure: mais toutes ces dents canines, ainſi que les inciſives & les molaires, ſont du triple plus longues que celles de l'ours marin; les dents molaires ſont au nombre de ſix de chaque côté dans la mâchoire ſupérieure, & au nombre de cinq ſeulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure; elles ont à-peu-près la même figure que les canines, ſeulement elles ſont plus courtes; on remarque ſur ces dents molaires une proéminence ou tubéroſité oſſeuſe, qui paroit faire partie conſtituante de la dent.

Le *lion marin*, au lieu de pieds de devant, a des palmes ou nageoires, qui ſortent de chaque côté de la poitrine; elles ſont liſſes & de couleur noirâtre, ſans apparence de doigts, avec quelque foible trace d'ongle que l'on diſtingue à peine; cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges & leurs articulations; les rudimens des ongles ont la forme de tubercules arrondis d'une ſubſtance cornée, & ſituée au tiers de la longueur de la nageoire, en la meſurant depuis l'extrêmité; la forme de la nageoire entière eſt celle d'un triangle alongé & tronqué vers la pointe, & elle eſt abſolument dénuée de poil, & comme crenelée ſur la face intérieure.

Les nageoires poſtérieures ſont, comme celles de devant, couvertes d'une peau noirâtre, liſſe & ſans aucun poil, mais elles ſont diviſées à l'extérieur en cinq doigts, fort longs & applatis, qui ſont terminés par une membrane mince, comprimée, & qui s'étend au-delà de l'extrêmité des doigts; les petits ongles qui ſont au-deſſus de ces doigts ne ſervent à l'animal que pour ſe gratter le corps.

La verge du *lion marin* eſt à-peu-près de la groſſeur de celle du cheval, & la vulve, dans la femelle, eſt placée fort bas vers la queue, qui n'a qu'environ trois pouces de longueur; cette courte queue eſt de forme conique, & couverte d'un poil ſemblable à celui du corps. Lorſque l'animal eſt dans une ſituation alongée, la queue ſe trouve cachée entre les nageoires de derrière, qui, dans cette ſituation, ſont très-voiſines l'une de l'autre.

Le *lion marin* diffère auſſi de tous les autres animaux de la mer, par un caractère qui lui a mérité ſon nom, & qui lui donne en effet quelque reſſemblance extérieure avec le lion terreſtre; c'eſt une crinière de poils épais, ondoyans, longs de deux à trois pouces, & de couleur jaune foncé, qui s'étend ſur le front, les joues, le cou & la poitrine; cette crinière ſe hériſſe lorſqu'il eſt irrité, & lui donne un air menaçant; la femelle qui a le corps plus court & plus mince que le mâle, n'a pas le moindre veſtige de cette crinière, tout ſon poil eſt court, liſſe, luiſant, & d'une couleur jaunâtre aſſez claire.

Celui du mâle, à l'exception de la crinière, eſt de même luiſant, poli & court, ſeulement il eſt d'un fauve brunâtre, & plus foncé que celui de la femelle; il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au-deſſous des longs poils, comme dans l'ours marin. Au reſte, la couleur de ces animaux varie ſuivant l'âge; les vieux mâles ont le pelage fauve, & ils ont quelquefois du blanc ſur le cou & la tête; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve foncée des mâles adultes, mais il y en a qui ſont d'un brun preſque noir, & d'autres qui ſont d'un fauve pâle comme les vieux & les femelles.

Les *lions marins* vont & ſe tiennent en grandes familles, moins nombreuſes cependant que celles des ours marins, avec leſquels on les voit quelquefois ſur le même rivage. Chaque famille eſt ordinairement compoſée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles, & de quinze à vingt jeunes des deux ſexes; il y a même des mâles qui ont un plus grand nombre de femelles, mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins; tous nagent enſemble dans la mer, & demeurent ainſi réunis lorſqu'ils ſe repoſent ſur la terre.

La préſence ou la voix de l'homme les fait fuir & ſe jetter à l'eau; car quoiqu'ils ſoient bien plus grands & plus forts que les ours marins, ils ſont néanmoins plus timides; lorſqu'un homme les attaque avec un ſimple bâton, ils ſe défendent rarement, & fuient en gémiſſant; jamais ils n'attaquent ni n'offenſent, & l'on peut ſe trouver

au

Digitized by Google

au milieu d'eux ſans avoir rien à craindre ; ils ne deviennent dangereux que quand on les bleſſe grièvement ou qu'on les réduit aux abois ; la néceſſité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, & combattent avec d'autant plus de courage, qu'ils ſont plus maltraités. Les chaſſeurs cherchent à les ſurprendre ſur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renverſent ſouvent les barques lorſqu'ils ſe ſentent bleſſés.

Comme ces animaux ſont puiſſans, maſſifs & très-forts, c'eſt une eſpèce de gloire parmi les Kamtſchadales que de tuer un *lion marin* ; ces ſauvages, excités par cette idée de gloire, s'expoſent aux plus grands périls ; ils vont chercher ces animaux, en errant pluſieurs jours de ſuite ſur les flots de la mer, ſans autre bouſſole que le ſoleil & la lune ; ordinairement ils les aſſomment à coups de perches, & quelquefois ils leur lancent des flèches empoiſonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivans avec des cordes dont ils leur embarraſſent les pieds. Quoique ces animaux ſoient d'un naturel brut & aſſez ſauvage, il paroît cependant qu'à la longue ils ſe familiariſent avec l'homme.

Les mâles ſe livrent ſouvent entre eux des combats longs & ſanglans. Ils ſe battent pour défendre leurs femelles contre un rival qui vient s'en ſaiſir & les leur enlever ; après le combat le vainqueur devient le chef & le maître de la famille entière du vaincu ; ils ſe battent auſſi pour conſerver la place que chaque mâle occupe toujours ſur une groſſe pierre qu'il a choiſie pour domicile, & lorſqu'un autre mâle vient pour l'en chaſſer, le combat commence & ne finit que par la fuite ou par la mort du plus foible.

Les femelles ne ſe battent jamais entre elles ni avec les mâles ; elles ſemblent être dans une dépendance abſolue du chef de famille : elles ſont ordinairement ſuivies de leurs petits des deux ſexes ; mais lorſque deux mâles, c'eſt-à-dire deux chefs de familles différentes ſont aux priſes, toutes les femelles arrivent avec leur ſuite, pour être témoins du combat ; & ſi le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce ſpectacle, & prend parti pour ou contre l'un des deux combattans, ſon exemple eſt bientôt ſuivi par pluſieurs autres chefs, & alors la bataille devient preſque générale, & ne ſe termine que par une grande effuſion de ſang, & ſouvent par la mort de pluſieurs de ces mâles, dont les familles ſe réuniſſent au profit des vainqueurs.

On a remarqué que les trop vieux mâles ne ſe mêlent point dans ces combats ; ils ſentent apparemment leur foibleſſe, car ils ont ſoin de ſe tenir éloignés, & de reſter tranquilles ſur leur pierre, ſans néanmoins permettre aux autres mâles, ni même aux femelles, d'en approcher. Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, & tâchent de s'éloigner du lieu de la ſcène en fuiant ; il s'en trouve cependant qui les emportent dans leur gueule ; & d'autres, qui ont aſſez de naturel pour ne les point abandonner, qui ſe font même aſſommer ſur la place en cherchant à les défendre ; mais, en général, ces animaux paroiſſent avoir peu d'attachement pour leur progéniture.

Au reſte, ce n'eſt qu'entre eux que les mâles ſont féroces & cruels ; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles ; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, & ils ſe plaiſent à leurs careſſes, qu'ils leur rendent avec complaiſance ; mais ce qui doit paroître ſingulier, c'eſt que le temps des amours eſt celui où ils ſont moins complaiſans & plus fiers ; il faut que la femelle faſſe les premières avances. Non ſeulement le mâle paroît être indifférent & dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaiſe humeur, & ce n'eſt qu'après qu'elle a réitéré pluſieurs fois ſes prévenances, qu'il ſe laiſſe toucher de ſenſibilité, & ſe rend à ſes inſtances. Tous deux alors ſe jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, &, après avoir nagé doucement pendant quelque temps enſemble, la femelle revient la première à terre, le mâle l'y ſuit, & l'accouplement dure huit à dix minutes.

Ces animaux, ainſi que les ours marins, choiſiſſent toujours les iſles déſertes pour y aller faire leurs petits, & s'y livrer enſuite aux plaiſirs de l'amour. Ils s'accouplent dans la ſaiſon de l'été des différens climats où ils ſe trouvent. Le temps de la geſtation eſt d'environ onze mois. Les voyageurs ne s'accordent pas ſur le nombre de petits que la femelle produit à chaque portée. Selon les uns, elle n'en fait qu'un, & ſelon d'autres, elle en fait deux ; mais il ſe peut qu'elles ne produiſent ordinairement qu'un, & quelquefois deux ; il ſe peut auſſi qu'elles ſoient moins fécondes dans certains climats que dans d'autres. Les *lions marins* mâles ne mangent rien tant que durent leurs amours ; enſorte qu'après ce temps, ils ſont toujours fort maigres & très-épuiſés ; ceux qu'on a ouverts dans cette ſaiſon n'avoient dans leur eſtomac que de petites pierres, tandis que, dans tout autre temps, ils ſont très-gras, & que leur eſtomac eſt farci des poiſſons & des cruſtacés qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des *lions marins* eſt différente ſelon l'âge & le ſexe ; & il eſt aiſé de diſtinguer, même de loin, le cri des mâles adultes de celui des jeunes & des femelles. Les mâles ont un mugiſſement ſemblable à celui du taureau ; &, lorſqu'ils ſont irrités, ils marquent leur colère par un gros ronflement : les femelles ont auſſi une eſpèce de mugiſſement, mais plus foible que celui du mâle, & aſſez ſemblable au beuglement d'un jeune veau ; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois.

Les *lions marins* marchent de la même manière que les ours marins ; c'eſt-à-dire, en ſe trainant

Digitized by Google

ſur la terre à l'aide de leurs pieds de devant ; mais c'eſt encore plus peſamment & de plus mauvaiſe grace ; il y en a qui ſont ſi lourds, & ce ſont probablement les vieux, qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choiſie pour leur ſiége, & ſur laquelle ils paſſent le jour entier à ronfler & à dormir ; les jeunes ont auſſi moins de vivacité que les jeunes ours marins : on les trouve ſouvent endormis ſur le rivage ; mais leur ſommeil eſt ſi peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent, & fuient du côté de la mer. Lorſque les petits ſont fatigués de nager, ils ſe mettent ſur le dos de leur mère ; mais le père ne les y ſouffre pas long-temps, & les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer & de ſe fortifier dans l'exercice de la nage.

En général, tous, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vîteſſe & de légéreté ; ils peuvent auſſi demeurer fort long-temps ſous l'eau ſans reſpirer ; ils exhalent une odeur forte, & qui ſe répand au loin ; leur chair eſt preſque noire & d'aſſez mauvais goût, ſur-tout celle des mâles : la chair des jeunes eſt blanchâtre, & peut ſe manger, quoiqu'elle ſoit un peu fade & aſſez déſagréable au goût ; leur graiſſe eſt très-abondante, & aſſez ſemblable à celle de l'ours marin, & quoique moins huileuſe que celle des autres phoques, elle n'en eſt pas plus mangeable.

On trouve des *lions marins* ſur les côtes des terres Magellaniques & dans quelques autres parties de l'hémiſphère auſtral : on les retrouve dans les mers du Nord, ſur les iſles Kouriles & au Kamtſchatka.

M. Forſter qui eut le temps d'obſerver ces grands animaux à la terre des Etats, confirme tout ce que l'on vient de lire de leurs habitudes naturelles ; « ils vivent enſemble en groſſes troupes, dit-il, mais les mâles les plus vieux & les plus gras ſe tiennent à part ; chacun d'eux choiſit une large pierre, dont les autres n'approchent pas, ſans un combat furieux. Nous les avons vus ſouvent ſe ſaiſir avec un degré de rage qu'il eſt impoſſible de décrire, & pluſieurs portoient ſur le dos des balafres reçues dans ces attaques... Il n'étoit pas dangereux de marcher au milieu d'eux, car, ou ils s'enfuyoient, ou ils reſtoient tranquilles ; ſeulement on couroit des riſques à ſe placer entr'eux & la mer ; car, ſi quelque choſe les épouvante, ils ſe précipitent vers les flots en ſi grand nombre, que, ſi l'on ne ſortoit pas de leur chemin, on ſeroit infailliblement terraſſés ».

« Quelquefois, continue-t-il, lorſque nous les ſurprenions tout-à-coup ou que nous les éveillions, (car ils dorment beaucoup) ils levoient leur tête, ronfloient & montroient les dents d'un air ſi farouche, qu'ils ſembloient vouloir nous dévorer ; mais dès que nous avancions ſur eux, ils s'enfuyoient. En général, ils étoient ſi peu ſauvages ou plutôt ſi ſtupides, qu'ils nous permirent d'approcher aſſez pour les aſſommer à coups de bâtons ; mais nous tirâmes les gros avec le fuſil, parce que nous crûmes qu'il ſeroit peut-être dangereux de les approcher ».

« Ils attendoient communément notre approche ; mais dès que l'un de la troupe étoit tué, le reſte s'enfuyoit avec beaucoup de précipitation ; quelques femelles emportoient alors un petit dans leur gueule, mais la plupart étoient ſi épouvantés, qu'elles les abandonnoient par derrière. Le bruit que produiſoient tous ces animaux, aſſourdiſſoit nos oreilles ».

« L'acte d'amour eſt précédé de pluſieurs careſſes étranges ; la femelle ſe tapit aux pieds du mâle, rampant cent fois autour de lui, & de temps à autre rapprochant ſon muſeau du ſien, comme pour le baiſer ; le mâle, pendant cette cérémonie, ſembloit avoir de l'humeur ; il grondoit & montroit les dents à ſa femelle, comme s'il eût voulu la mordre : à ce ſignal, la ſouple femelle ſe retira & vint enſuite recommencer ſes careſſes & lêcher les pieds du mâle. Après un long préambule de cette ſorte, ils ſe jettèrent tous deux dans la mer & y firent pluſieurs tours en ſe pourſuivant l'un & l'autre ; enfin la femelle ſortit la première ſur le rivage où elle ſe renverſa ſur le dos ; le mâle, qui la ſuivoit de près, la couvrit dans cette ſituation ».

« Il n'y a, dit Kracheninikoff, dans ſon hiſtoire de Kamtſchatka, que des gens agiles qui s'adonnent à la chaſſe du *lion-marin* ; ils s'approchent à la dérobée & lui plongent un couteau dans la poitrine au deſſous de l'aiſſelle ; ce couteau eſt attaché à une longue courroie faite de cuir de veau-marin, & arrêtée à un pieu ; le chaſſeur s'enfuit au plus vîte, & les autres jettent de loin à l'animal des flêches ou des couteaux pour le bleſſer dans pluſieurs endroits du corps, & lorſqu'il a perdu ſes forces, on l'acheve à coups de maſſues ».

« On leur tire auſſi des flèches en mer, lorſqu'on les voit endormis & flottants ſur l'eau. L'animal ſe ſentant bleſſé & ne pouvant ſupporter la douleur que lui cauſe l'eau de la mer qui entre dans ſa plaie, gagne le rivage où on acheve de le tuer à coups de dards, ou ſi l'endroit n'eſt pas ſûr, on attend qu'il meure de ſa première bleſſure, ce qui arrive au bout de vingt-quatre heures, ſi la flêche eſt empoiſonnée ; cette chaſſe eſt ſi honorable, que celui qui en a tué le plus paſſe pour un héros, & c'eſt ce qui fait que pluſieurs s'y adonnent, bien moins pour ſa chair qui paſſe pour être très-délicate, que pour acquérir de l'honneur ».

« Le *lion-marin* des côtes du Bréſil, eſt-il dit dans les Lettres Edifiantes, ne diffère du *loup-marin* (Phoque), que par de longues ſoies qui lui pendent ſur le cou : nous en vîmes d'auſſi gros que des taureaux ; on en tua quelques-uns. Leur corps n'eſt qu'une maſſe de graiſſe dont on tire quantité d'huile ».

Digitized by Google

« En revenant du port de Désiré, dit Jacques Lemaire, nous relâchâmes à l'isle du Roi, où on prit de jeunes *lions-marins* qui étoient de bon goût ; ces *lions* sont de la grandeur d'un petit cheval, ayant la tête semblable à celle d'un *lion*, avec une crinière longue & rude, mais les *lionnes* n'en ont point, & ne sont pas de la moitié si grosses que les mâles ; on ne les pouvoit tuer qu'en leur donnant sous la gorge ou dans la tête des coups de mousquets chargés à balles ; on leur donnoit cent coups de levier, jusqu'à leur faire rendre le sang par la gueule & par le nez, qu'ils ne laissoient pas de s'enfuir & de se sauver ».

Le *lion-marin* est appellé *phoca leonina*, par Steller, dans les Mémoires de Pétersbourg ; *phoque à crinière*, par M. Forster ; *siwutcha*, par les Russes ; *siout* par les Kamtchadales.

LION-MARIN, de l'amiral Anson, n'est pas le véritable *lion-marin*, mais une grande espèce de phoque. *Voyez* PHOQUES.

LION-MARIN, de Biervillas, est le dugon. *Voyez* DUGON.

LIONNE (la) est la femelle du lion. *Voyez* LION.

LIRON, en Espagnol & en vieux François, loir. *Voyez* LOIR.

LIVRÉE ; *porter la livrée* est pour les jeunes bêtes de chasse, ou *faons* des cerfs, des daims & des chevreuils, la robe du premier âge, laquelle est rayée & coupée de diverses bandes ; les faons portent la livrée tant qu'ils n'ont pas subis la mue qui leur donne le pélage uniforme & propre de leur espèce. *Voyez* les articles CERF, DAIM & CHEVREUIL.

LOCHA, dans quelques endroits de la Laponie ; renne. *Voyez* RENNE.

LOERIS, par les Hollandois des Indes Orientales. *Voyez* LORIS.

LOIR (le) est le plus gros de trois petits animaux qui, comme la marmotte, dorment pendant l'hiver. Ces trois espèces dormeuses sont celles du *loir*, du lérot & du muscardin ; le muscardin est le plus petit, & c'est mal à propos qu'on a quelquefois confondu l'une de ces espèces avec les deux autres, puisqu'elles sont toutes trois très-distinctes.

Nous devons d'abord remarquer que ce n'est qu'improprement qu'on peut dire que ces animaux dorment pendant l'hiver ; leur état n'est point celui d'un sommeil naturel, c'est une torpeur, un engourdissement des membres & des sens, & cet engourdissement est produit par le refroidissement du sang. Ces animaux ont si peu de chaleur intérieure, qu'elle n'excède guère celle de la température de l'air, au printemps ; il n'est donc pas étonnant qu'ils tombent dans l'engourdissement, dès que cette petite quantité de chaleur intérieure cesse d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air, & cela arrive lorsque le thermomètre n'est plus qu'à dix ou onze degrés au dessus de la congélation.

Lorsqu'ils sentent le froid, ils se serrent & se mettent en boule pour offrir moins de surface à l'air & se conserver un peu de chaleur. C'est ainsi qu'on les trouve en hiver dans les arbres creux, dans les trous des murs exposés au midi ; ils y gissent en boule & sans aucun mouvement, sur de la mousse & des feuilles ; on les prend, on les tient, on les roule sans qu'ils remuent, sans qu'ils s'étendent ; rien ne peut les faire sortir de leur engourdissement qu'une chaleur douce & graduée ; ils meurent, lorsqu'on les met tout-à-coup près du feu. Il faut, pour les dégourdir, les en approcher par degrès ; & quoique dans cet état ils soient sans aucun mouvement, qu'ils aient les yeux fermés & qu'ils paroissent privés de tout usage des sens, ils sentent cependant la douleur, lorsqu'elle est très-vive, une blessure leur fait faire un mouvement de contraction & un petit cri sourd qu'ils répètent même plusieurs fois.

Cet engourdissement dure autant que la cause qui le produit, & cesse avec le froid ; quelques degrés de chaleur au dessus de dix ou onze suffisent pour ranimer ces animaux, & si on les tient pendant l'hiver dans un endroit bien chaud, ils ne s'engourdissent point du tout ; ils vont & viennent, mangent & dorment seulement de temps en temps comme les autres animaux.

Mais, il n'est point vrai, comme tous les Naturalistes le disent d'après Aristote, que les *loirs* passent tout l'hiver sans manger, & que dans ce temps même de diète ils deviennent excessivement gras ; que le sommeil seul les nourrit plus que les alimens ne nourrissent les autres animaux, &c. : ce qui a pu faire tomber Aristote dans cette erreur, c'est qu'en Grèce où les hivers sont tempérés, les *loirs* ne dorment pas continuellement, & que prenant de la nourriture peut-être abondamment toutes les fois que la chaleur les ranime, il les aura trouvés très-gras quoiqu'engourdis, perdant peu de leur substance par la transpiration qui est alors presque nulle.

Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils sont gras en tout temps, & plus gras en automne qu'en été. Leur chair est assez semblable à celle de cochon d'Inde. Les *loirs* faisoient partie de la bonne chère chez les Romains ; cet usage n'a point été suivi, soit qu'on ait eu du dégoût pour ces animaux, parce qu'ils ressemblent aux rats, soit qu'en effet leur chair ne soit pas de bien bonne saveur. Au reste, il n'y a que le *loir* de mangeable.

Le *loir* proprement dit est un peu moins grand que l'écureuil ; il a la tête & le museau moins larges, les yeux plus petits & moins saillans, les oreilles moins longues, plus minces & presque nues, les jambes & les pieds plus petits, & les poils de la queue moins longs, en tout plus de

Digitized by Google

la figure du rat que de celle de l'écureuil ; ſes yeux ſont bordés de noir ; le deſſus du corps eſt d'une couleur griſe, mêlée de noir & d'argenté ; le deſſous eſt blanc, avec de légères teintes de fauve en quelques endroits & argenté ſur d'autres.

Il reſſemble davantage à l'écureuil par les habitudes naturelles ; il habite comme lui les forêts, il grimpe ſur les arbres, ſaute de branche en branche, moins légèrement, à la vérité, que l'écureuil qui a les jambes plus longues, le ventre moins gros & qui eſt auſſi maigre que le *loir* eſt gras. Il vit auſſi des mêmes alimens ; de la faine, des noiſettes, de la châtaigne, d'autres fruits ſauvages ſont leur nourriture ordinaire.

Le *loir* mange auſſi de petits oiſeaux qu'il prend dans les nids : il ne fait point de bauge ou de nid au haut des branches, mais il ſe fait un lit de mouſſe dans le tronc des arbres creux ; il ſe gîte auſſi dans les fentes des rochers élevés & toujours dans des lieux ſecs ; il craint l'humidité, boit peu & deſcend rarement à terre ; il diffère encore de l'écureuil en ce que celui-ci s'apprivoiſe, & que l'autre demeure toujours ſauvage.

Les *loirs* s'accouplent ſur la fin du printemps ; ils font leurs petits en été : les portées ſont ordinairement de quatre ou cinq. Ils croiſſent vîte, & l'on aſſure qu'ils ne vivent que ſix ans.

En Italie, où l'on eſt encore dans l'uſage de les manger, on fait dans les bois des foſſes, que l'on tapiſſe de mouſſe, qu'on recouvre de paille & où l'on jette de la faine ; on choiſit un lieu ſec à l'abri d'un rocher expoſé au midi ; les *loirs* s'y rendent en nombre, & on les y trouve engourdis vers la fin de l'automne ; c'eſt le temps où ils ſont les meilleurs à manger.

Ces petits animaux ſont courageux & ils défendent leur vie juſqu'à la dernière extrémité. Ils ont les dents de devant très-longues & très-fortes, auſſi mordent-ils violemment ; ils ne craignent ni la belette ni les petits oiſeaux de proie ; ils échappent au renard ; leurs plus grands ennemis ſont les chats ſauvages & les martes.

L'eſpèce du *loir* n'eſt pas extrêmement répandue. Elle ne ſe trouve ni dans les climats très-froids, ni dans les pays très-chauds & découverts. Il lui faut un climat tempéré & un pays couvert de bois. On en trouve en Eſpagne, en France, en Grèce, en Italie, en Allemagne, en Suiſſe où ils habitent dans les forêts, ſur les colines, & non pas au ſommet des plus hautes montagnes, comme les marmottes.

Le nom latin du *loir* eſt *glis*. En vieux François on l'appelloit *liron*, *rat liron*, *rat veule*.

LOIR-VOLANT, nom donné au polatouche. *Voyez* POLATOUCHE.

LOIROT, petit loir, eſt notre lérot. *Voyez* LÉROT.

LOKK, en Perſe, eſt le nom d'une race de chameaux pareſſeux. *Voyez* CHAMEAU.

LORIS, (le) eſt un petit animal qui ſe trouve à Ceylan, & qui eſt très-remarquable par la coupe de ſa figure & la ſingularité de ſa conformation ; il eſt peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à ſa groſſeur ; il a neuf vertèbres lombaires, au lieu que tous les autres animaux n'en ont que ſix ou ſept ; & c'eſt de-là que dépend l'allongement de ſon corps, qui paroît d'autant plus long, qu'il n'eſt pas terminé par une queue.

Sans ce défaut de queue & cet excès de vertèbres, on pourroit comprendre le *loris* dans la claſſe des *makis*, car il leur reſſemble par les mains & par les pieds, qui ſont à-peu-près conformés de même, & auſſi par la qualité du poil, le nombre des dents, & par le muſeau pointu.

Mais, indépendamment de la ſingularité que nous venons d'indiquer, & qui l'éloigne beaucoup des makis, il a encore d'autres attributs particuliers. Sa tête eſt tout-à-fait ronde, & ſon muſeau eſt preſque perpendiculaire ſur cette ſphère ; ſes yeux ſont exceſſivement gros & très-voiſins l'un de l'autre ; ſes oreilles larges & arrondies, ſont garnies en dedans de trois oreillons en forme de petite conque ; mais ce qui eſt encore plus remarquable & peut-être unique, c'eſt que la femelle urine par le clitoris, qui eſt percé comme la verge du mâle, & que ces deux parties ſe reſſemblent parfaitement pour la grandeur & la groſſeur.

Le *loris* eſt le *ſimia caudata unguibus indicis ſubulatis* de Linneus ; le *ſinge de Ceylan*, & *ſinge cynocéphale de Ceylan* de Briſſon.

LOUP, (le) eſt le grand ennemi des troupeaux & des bergers, & l'animal carnaſſier le plus commun dans nos climats. Quoiqu'avec le goût le plus véhément pour la chair, il ait reçu de la nature les moyens de le ſatisfaire ; qu'elle lui ait donné des armes, de la ruſe, de l'agilité, de la force, cependant il meurt ſouvent de faim, parce que l'homme lui ayant déclaré la guerre, l'ayant même proſcrit en mettant ſa tête à prix, le force à fuir, à demeurer dans les bois, où il ne trouve que quelques animaux ſauvages qui lui échappent par la viteſſe de leur courſe, & qu'il ne peut ſurprendre que par haſard ou à force de patience.

Il eſt naturellement groſſier & poltron ; mais il devient ingénieux par beſoin & hardi par néceſſité. Preſſé par la famine, il brave le danger, vient attaquer les animaux qui ſont ſous la garde de l'homme, ceux ſur-tout qu'il peut emporter aiſément, comme les agneaux, les jeunes chiens, les chevreaux ; lorſque cette maraude ne lui réuſſit pas, il ſe recèle pendant le jour dans ſon fort, n'en ſort que la nuit, parcourt la campagne, rode autour des habitations, vient attaquer les bergeries, gratte & creuſe ſous les portes, entre furieux, met tout à mort avant de choiſir ſa proie. Lorſque ces courſes ne lui produiſent rien, il retourne au fond des bois, ſe met en quête, chaſſe & pourſuit les animaux ſauvages, dans l'eſpérance qu'un

Digitized by Google

autre loup pourra les arrêter, les saisir dans leur fuite, & qu'ils partageront la dépouille ; enfin, lorsque le besoin est extrême, il attaque les femmes & les enfans, se jette même quelquefois sur les hommes, devient furieux, & ces excès finissent ordinairement par la rage & la mort.

Malgré une ressemblance physique, presqu'entière, entre le *loup* & le chien, & malgré ce que l'observation a découvert de la parenté de leurs espèces, (*Voyez* l'article du CHIEN), on ne peut guère trouver de dissemblance, pour ainsi dire morale, plus grande & plus opposée que celle qui se manifeste entr'eux dans le naturel. Non-seulement ils sont incompatibles, mais ils sont antipatiques par instinct ; jamais ils ne se rencontrent sans se fuir ou sans combattre, & combattre à outrance, jusqu'à ce que la mort suive. Le *chien*, même lorsqu'on le trouve sauvage, n'est pas d'un naturel farouche ; il s'apprivoise aisément, s'attache, demeure fidèle à son maître & cherche la compagnie des autres animaux. Le *loup*, pris jeune, se prive, mais ne s'attache point : il reprend, avec l'âge, son caractère féroce, & retourne, dès qu'il le peut, à son état sauvage.

Il est ennemi de toute société, & ne fait pas même compagnie à ceux de son espèce : lorsqu'on en voit plusieurs ensemble, ce n'est point une société de paix, c'est un attroupement de guerre, qui se fait à grand bruit, avec des hurlemens affreux & qui dénote un projet d'attaquer quelque gros animal, comme un cerf, un bœuf, ou de se défaire de quelque redoutable mâtin. Dès que leur expédition militaire est consommée, ils se séparent & retournent en silence à leur solitude. Il n'y a pas même une grande habitude entre le mâle & la femelle ; ils ne se cherchent qu'une fois par an, & ne demeurent que peu de temps ensemble.

C'est en hiver que les *louves* deviennent en chaleur ; plusieurs mâles suivent la même femelle ; & cet attroupement est encore plus sanguinaire que le premier ; car ils se la disputent cruellement ; ils grondent, ils frémissent, ils se battent, ils se déchirent, & il arrive souvent qu'ils mettent en pièces celui d'entr'eux qu'elle a préféré. Ordinairement elle fuit long-temps, lasse tous ses aspirans, & se dérobe, pendant qu'ils donnent, avec le plus alerte ou le mieux aimé.

La chaleur ne dure que douze ou quinze jours, & commence par les plus vieilles *louves* ; celle des plus jeunes n'arrive que plus tard. Les mâles n'ont point de rut marqué ; ils peuvent s'accoupler en tout temps ; ils passent successivement de femelle en femelle, à mesure qu'elles deviennent en état de les recevoir ; ils ont les vieilles à la fin de décembre, & finissent par les jeunes au mois de février ou au commencement de mars. Le temps de la gestation est d'environ trois mois & demi, & l'on trouve des *louveteaux* nouveaux nés depuis la fin d'avril jusqu'au mois de juillet.

Ces animaux s'accouplent comme les chiens ; ils ont, comme eux, la verge osseuse & environnée d'un bourrelet qui se gonfle & les empêche de se séparer. Lorsque les *louves* sont prêtes à mettre bas, elles cherchent au fond du bois un fort, un endroit bien fourré, au milieu duquel elles applaniſſent un espace assez considérable, en coupant, en arrachant les épines avec les dents ; elles y apportent ensuite une grande quantité de mousse, & préparent un lit commode pour leurs petits. Elles en font ordinairement cinq ou six, quelquefois jusqu'à neuf, & jamais moins de trois. Ils naissent les yeux fermés ; la mère les allaite pendant quelques semaines, & leur apprend bientôt à manger de la chair, qu'elle leur prépare en la mâchant. Quelque-temps après, elle leur apporte des mulots, des levrauts, des perdrix, des volailles vivantes. Les *louveteaux* commencent par jouer avec elles, & finissent par les étrangler ; la *louve* ensuite les déplume, les écorche, les déchire & en donne une part à chacun.

Ils ne sortent du fort où ils ont pris naissance qu'au bout de six semaines ou deux mois. Ils suivent alors leur mère, qui les mène boire dans quelque tronc d'arbre, ou à quelque mare voisine. Elle les ramène au gîte, ou les oblige à se recéler ailleurs lorsqu'elle craint quelque danger. Ils la suivent ainsi pendant plusieurs mois. Quand on les attaque, elle les défend de toutes ses forces, & même avec fureur. Quoique dans les autres temps, elle soit, comme toutes les autres femelles, plus timide que le mâle, lorsqu'elle a des petits elle devient intrépide, & s'expose à tout pour les sauver ; aussi ne l'abandonnent-ils que quand leur éducation est faite, quand ils sont assez forts pour n'avoir plus besoin de secours ; c'est ordinairement à dix mois ou un an lorsqu'ils ont refait leurs premières dents, qui tombent à six mois, & lorsqu'ils ont acquis de la force, des armes & des talens pour la rapine.

Les mâles & les femelles sont en état d'engendrer à l'âge d'environ deux ans : on assure que dans toutes les portées il y a plus de mâles que de femelles. Ces animaux sont deux ou trois ans à croître, & vivent environ quinze ou vingt ans. Ils blanchissent dans la vieillesse, & ils ont alors toutes les dents usées. Ils dorment lorsqu'ils sont rassasiés ou fatigués, mais plus le jour que la nuit, & toujours d'un sommeil léger ; ils boivent fréquemment, & quoique très-voraces, ils supportent aisément la diète, & peuvent passer quatre ou cinq jours sans manger, pourvu qu'ils ne manquent pas d'eau.

Quoiqu'au premier coup-d'œil le *loup* paroisse parfaitement semblable au chien, cependant, en y regardant de près, on reconnoit aisément que, même à l'extérieur, ils diffèrent l'un de l'autre par des caractères sensibles. L'aspect de la tête est différent, le *loup* a la cavité de l'œil obliquement

Digitized by Google

posée, l'orbite inclinée, les yeux étincelans, brillans pendant la nuit ; il a le hurlement au lieu de l'aboyement, les mouvemens différens, la démarche plus égale, plus uniforme, quoique plus prompte & plus précipitée, le corps beaucoup plus fort & bien moins souple, les membres plus fermes, les mâchoires & les dents plus grosses, le poil plus rude & plus fourré que le chien ; les couleurs du poil sont le noir, le fauve, le gris & le blanc étendus & mêlés différemment, le blanc au-dessous du corps, le fauve au-devant des jambes & du front où il est mêlé avec le noir, qui se mélange avec le gris sur le dos.

Le *loup* a beaucoup de force, sur-tout dans les parties antérieures du corps, dans les muscles du cou & de la mâchoire ; il porte à sa gueule un mouton sans le laisser toucher à terre, & court en même-temps plus vîte que les bergers ; ensorte qu'il n'y a que les chiens qui puissent l'atteindre & lui faire lâcher prise. Il mord cruellement, & avec d'autant plus d'acharnement, qu'on lui résiste moins ; car il prend des précautions avec les animaux qui peuvent se défendre. Il craint pour lui & ne se bat que par nécessité.

Lorsqu'on le tire, & que la balle lui casse quelque membre, il crie, & cependant, lorsqu'on l'achève à coups de bâton, il ne se plaint pas comme le chien, il est plus dur, moins sensible, plus robuste, & c'est peut-être de tous les animaux le plus difficile à forcer à la course. Quoique féroce, il est timide ; lorsqu'il tombe dans un piège, il est si fort & si long-temps épouvanté, qu'on peut le tuer sans qu'il se défende, ou le prendre vivant sans qu'il résiste ; on peut lui mettre un collier, l'enchaîner, le museler, le conduire ensuite par-tout où l'on veût, sans qu'il ose donner le moindre signe de colère ou faire le moindre mouvement pour sa défense.

Il a les sens très-bons, l'œil, l'oreille, & sur-tout l'odorat ; il sent de plus loin qu'il ne voit ; l'odeur du carnage l'attire de plus d'une lieue ; il sent aussi de loin les animaux vivans, il les chasse même assez long-temps en les suivant du nez seul. Lorsqu'il veut sortir du bois, jamais il ne manque de prendre le vent, il s'arrête sur la lisière, évente de tous côtés, & reçoit ainsi les émanations des corps morts ou vivans que le vent lui apporte de loin ; il préfère la chair vivante à la morte, & cependant il se nourrit de voieries, & il exhale une odeur infecte par la gueule.

Il aime la chair humaine, & peut-être, s'il étoit le plus fort, n'en mangeroit-il pas d'autre. On a vu des *loups* suivre les armées, arriver en nombre à des champs de bataille, dévorer les cadavres, & ces mêmes loups accoutumés à la chair humaine, se jetter ensuite sur les hommes, dévorer des femmes, emporter des enfans, &c. L'on a appellé ces mauvais *loups*, *loups-garoux*, c'est-à-dire, *loups* dont il faut se garer.

On est obligé d'armer quelquefois tout un pays pour se défaire des *loups*. Les princes ont des équipages pour cette chasse qui n'est point désagréable, qui est utile & même nécessaire. Les chasseurs distinguent les *loups* en *jeunes loups*, *vieux loups*, & *grands vieux loups*. Ils les connoissent par les *pieds* ou *voies*, c'est-à-dire, par les traces qu'ils laissent sur la terre. Plus le *loup* est âgé, plus il a le pied gros ; la louve l'a plus long & plus étroit, elle a aussi le talon plus petit & les ongles plus minces.

On a besoin d'un bon limier pour la quête du *loup*, il faut même l'animer, l'encourager lorsqu'il tombe sur la voie ; car tous les chiens ont de la répugnance pour le *loup* & se rabattent froidement.

Quand le *loup* est détourné, on amène les levriers qui doivent le chasser, on les partage en deux ou trois lesses, on n'en garde qu'une pour le lancer, & on mène les autres en avant pour servir de relais. On lâche d'abord les premiers à sa suite, un homme à cheval les appuie : on lâche les seconds à sept ou huit cents pas plus loin, lorsque le *loup* est prêt à passer ; & ensuite les troisièmes, lorsque les autres chiens commencent à le joindre & à le harceler.

Tous ensemble le réduisent bientôt aux dernières extrémités, & le veneur l'achève en lui donnant un coup de couteau. Les chiens n'ont nulle ardeur pour le fouler, & répugnent si fort à manger de sa chair, qu'il faut la préparer & l'assaisonner, lorsqu'on veut leur en faire curée.

On peut aussi le chasser avec des chiens courans ; mais comme il perce toujours droit en avant, & qu'il court toujours sans être rendu, cette chasse est ennuieuse, à moins que les chiens courans ne soient soutenus par des lévriers qui le saisissent, le harcèlent, & leur donnent le temps de l'approcher.

Dans les campagnes, on fait des battues à force d'hommes & de mâtins : on tend des pièges, on présente des appâts, on fait des fosses, on répand des boulettes empoisonnées ; tout cela n'empêche pas que ces animaux ne soient toujours en même nombre, sur-tout dans les pays où il y a beaucoup de bois. Les Anglois prétendent en avoir purgé leur île ; cependant on assure qu'il y en a encore en Ecosse.

La couleur & le poil des *loups* changent suivant les différens climats, & varient quelquefois dans les mêmes pays. On trouve en France & en Allemagne, outre les *loups* ordinaires, quelques *loups* à poil plus épais & tirant sur le jaune. Ces *loups* sont plus sauvages & moins nuisibles que les autres, n'approchent jamais des maisons, vivent de chasse & non de rapine.

Dans le Nord on en trouve de tout blancs & de tout noirs ; ces derniers sont plus grands & plus forts que les autres. L'espèce commune est très-généralement répandue ; on l'a trouvée en

Digitized by Google

Asie, en Afrique, en Amerique comme en Europe. Ceux du Sénégal, semblables à ceux de France, sont un peu plus gros & plus cruels. Ceux d'Egypte sont plus petits que ceux de Grèce.

En Orient, & sur-tout en Perse, on fait servir les *loups* à des spectacles pour le peuple; on les exerce de jeunesse à la danse, ou plutôt à une espèce de lutte contre un grand nombre d'hommes. Ces *loups* ainsi dressés se vendent jusqu'à cinq cents écus.

Il n'y a rien de bon dans le *loup* que sa peau. On en fait des fourrures grossières qui sont chaudes & durables. Sa chair est si mauvaise, qu'elle répugne à tous les animaux, & il n'y a que le *loup* qui mange volontiers du *loup*.

Lupus est le nom latin du *loup*, & les Naturalistes le lui ont conservé; néanmoins dans Brisson & Linnée, le *loup* est aussi un *chien; canis caudâ incurvâ*, dit ce dernier; (il avoit d'abord dit *rectâ*. Syst. nat. édit. IV.) *Canis ex griseo flavescens; lupus vulgaris.* Brisson.

LOUP-CERVIER, est le même animal que d'autres nomment *chat-cervier*, & tous deux sont le même que le lynx. *Voyez* LYNX.

LOUP-DORÉ, nom donné au chacal. *Voyez* CHACAL.

LOUP DU MEXIQUE (le), décrit par quelques Naturalistes, n'est qu'une variété dans l'espèce du *loup*. Il a les oreilles longues & droites, & les yeux étincelans comme nos *loups*, mais il a la tête un peu plus grosse, le cou plus épais, & la queue moins velue; au-dessus de la gueule il y a quelques piquans aussi gros, mais moins roides que ceux du hérisson. Sur un fond de poil gris, son corps est marqué de quelques taches jaunes; la tête de la même couleur que le corps est traversée de rayes brunes, & le front est taché de fauve; les oreilles sont grises comme la tête & le corps, il y a une longue tache fauve sur le cou, sur la poitrine & sur le ventre; les flancs sont marqués de bandes transversales depuis le dos jusqu'au ventre; la queue est grise & marquée d'une tache fauve dans son milieu: les jambes sont rayées du haut en bas de gris & de brun.

Du reste, il a la même figure, les mêmes appétits & les mêmes habitudes que les autres *loups*. On le trouve au Mexique, & plus communément encore à la Nouvelle Espagne. Il s'en trouve aussi, dans le même pays, de couleur uniforme, & même de tout blancs.

LOUPS-GAROUX, ou *loups* dangereux dont il faut *se garer*, sont des *loups* qui, s'étant accoutumés à dévorer des cadavres humains, attaquent ensuite les hommes. (*Voyez* l'article LOUP.) Dans l'acception populaire, le nom de *loup-garou* est devenu celui d'un fantôme ou épouvantail, dont on fait peur aux enfans.

LOUP-MARIN, *loup* de mer. *Voyez* PHOQUE.

LOUP-TIGRE de Kolbe, au Cap de Bonne-Espérance, guépard. *Voyez* GUÉPARD.

LOUTRE (la), habite le bord des rivières, des lacs, des étangs qu'elle dépeuple de poisson. Elle a des membranes à tous les pieds; aussi nage-t-elle plus vîte qu'elle ne marche; elle ne va point à la mer, mais elle parcourt les eaux douces, remonte ou descend les rivières à des distances considérables; souvent elle nage entre deux eaux & y demeure assez long-temps; elle vient ensuite à la surface afin de respirer, car elle ne peut toujours vivre dans l'eau, & même elle se noye si elle se trouve prise dans une nasse d'où elle ne puisse se dégager.

Elle a les dents comme la fouine, mais plus grosses & plus fortes, relativement au volume de son corps. La *loutre* a le corps presque aussi long que le blaireau, les jambes beaucoup plus courtes; la tête plate, la mâchoire inférieure moins longue & plus étroite que celle du dessus, le cou court & gros, la queue grosse à son origine & pointue à l'extrémité. Elle a le dessus du corps de couleur brune, luisante, & le dessous de couleur blanchâtre & lustrée; les pieds sont d'un brun roussâtre.

La *loutre* a deux sortes de poils, un duvet court & soyeux, & un poil plus long & plus fourni. Faute de poisson, d'écrevisses, &c. elle coupe les rameaux tendres, & mange l'écorce des arbres aquatiques; elle mange aussi l'herbe nouvelle au printemps; elle ne craint pas plus le froid que l'humidité.

Elle est en chaleur en hiver & met bas au mois de mars. Les jeunes *loutres* sont encore plus laides que les vieilles. La tête mal faite, les oreilles placées bas, des yeux trop petits & couverts, les mouvemens gauches, l'air obscur, toute la figure ignoble, informe, un cri qui paroît machinal & qu'elles répètent à tout moment, sembleroient annoncer un animal stupide; cependant la *loutre* devient industrieuse avec l'âge, assez même pour faire la guerre avec grand avantage aux poissons. Quand elle peut entrer dans un vivier, elle y fait ce que le putois fait dans un poulailler; elle tue beaucoup plus de poisson qu'elle ne peut en manger, & en emporte ensuite dans sa gueule. Elle ne se creuse point de domicile, mais elle se gîte dans le premier trou qu'elle trouve, sous les racines des peupliers, des saules, dans les fentes des rochers, & même dans les piles de bois à flotter; elle fait aussi ses petits sur un lit fait de buchettes & d'herbes; elle change souvent de lieu, emmène ou disperse ses petits au bout de six semaines ou de deux mois.

Le poil de la *loutre* ne mue guères; sa peau d'hiver est cependant plus brune & se vend plus cher que celle d'été, elle fait une très-bonne fourrure; sa chair se mange en maigre, & a en effet un mauvais goût de poisson, ou plutot de

Digitized by Google

marais. Sa retraite eſt infectée de la mauvaiſe odeur des débris du poiſſon qu'elle y laiſſe pourrir ; elle ſent elle-même mauvais. Les chiens la chaſſent aſſez volontiers & l'atteignent aiſément lorſqu'elle eſt éloignée de ſon gîte ou de l'eau ; mais quand ils la ſaiſiſſent elle ſe défend, les mord cruellement, & quelquefois avec tant de force & d'acharnement, qu'elle leur briſe les os des jambes, & qu'il faut la tuer pour la faire démordre. Le caſtor cependant, qui n'eſt pas un animal bien fort, la chaſſe & ne lui permet pas d'habiter ſur les bords qu'il fréquente.

Cette eſpèce, quoique peu nombreuſe, eſt généralement répandue en Europe, depuis la Suède juſqu'à l'Italie, & ſe trouve vraiſemblablement dans tous les climats tempérés, dans les lieux ſur-tout où il y a beaucoup d'eau. Le *çarigueibeju* ou *loutre du Bréſil* de Marcgrave, paroît être d'une eſpèce voiſine, mais néanmoins différente & que nous rapporterons à la *ſaricovienne* ; au lieu que la *loutre* de l'Amérique ſeptentrionale reſſemble en tout à celle d'Europe, ſi ce n'eſt que ſa fourrure eſt encore plus belle & plus noire que celle de la *loutre* de Suède & de Moſcovie.

Pontoppidan aſſure qu'en Norwège la *loutre* ſe trouve également autour des eaux ſalées comme ſur les eaux douces ; qu'elle établit ſa demeure dans des monceaux de pierres, d'où les chaſſeurs la font ſortir en imitant ſa voix, au moyen d'un petit ſifflet : il ajoute qu'elles ne mangent que les parties graſſes du poiſſon, & qu'une *loutre* apprivoiſée à laquelle on donnoit tous les jours un peu de lait, rapportoit continuellement du poiſſon à la maiſon.

Il y a à Cayenne, ſuivant quelques relations, trois eſpèces de *loutres* : la noire qui eſt très-grande & peut peſer quarante ou cinquante livres ; la ſeconde qui eſt jaunâtre & qui peut peſer vingt ou vingt-cinq livres ; & une troiſième eſpèce beaucoup plus petite dont le poil eſt griſâtre & qui ne peſe que trois ou quatre livres. On ajoute que ces animaux ſont très-communs à la Guiane, le long de toutes les rivières & des marécages, parce que le poiſſon y eſt fort abondant ; elles vont même par troupes quelquefois fort nombreuſes ; elles ſont farouches & ne ſe laiſſent point approcher ; pour les avoir, il faut les ſurprendre ; elles ont la dent cruelle & ſe défendent bien contre les chiens : elles font leurs petits dans des trous qu'elles creuſent au bord des eaux ; on en élève ſouvent dans les maiſons.

MM. Aublet & Olivier aſſurent même qu'il y a à Cayenne & dans le pays d'Oyapock, des *loutres* ſi groſſes, qu'elles pèſent juſqu'à quatre-vingt-dix & cent livres, que leur poil eſt fort doux, mais plus court que celui du caſtor ; leur couleur ordinaire d'un brun minime ; outre le poiſſon, elles mangent auſſi les grains qui tombent dans l'eau ſur le bord des fleuves.

On chaſſe la *loutre*, non-ſeulement pour avoir ſa fourrure, mais auſſi pour détruire un animal deſtructeur du poiſſon dans toutes les eaux qu'il fréquente. On la chaſſe différemment, ſelon qu'elle ſe trouve dans les petites ou dans les grandes eaux.

Lorſque la *loutre* ſe trouve dans les petites eaux, tels que les ruiſſeaux & les petites rivières, les chaſſeurs, au moins au nombre de cinq, tous armés de longs bâtons avec des fourches de fer au bout, ſe partagent de côté & d'autre avec les chiens.

Il ne faut jamais commencer la quête de la *loutre* en deſcendant avec l'eau, mais toujours en montant contre l'eau, & toujours au deſſous de l'endroit où l'on imagine qu'elle peut être, en faiſant quêter les chiens de l'un & de l'autre côté ſous les racines & les ſouches dans leſquelles on aura grand ſoin de fourrer ſon bâton, pour ne pas s'expoſer à paſſer l'animal que l'on cherche. Lorſque les chiens trouvent la *voie* de la *loutre*, il faut examiner avec beaucoup d'attention de quel côté elle a la tête tournée. Il eſt facile de s'en aſſurer par les traces qui ſeront imprimées ſur la boue, dans un endroit ou dans l'autre. Lorſqu'on trouve auſſi de ſon *épreinte*, (fiente) au bord de la rivière, il faut la faire flairer aux chiens & les bien careſſer.

Auſſi-tôt que la *loutre* eſt lancée, les chaſſeurs ſe diviſent. Deux ſe placent à cent pas ou environ au-deſſus des chiens, & ſe mettent à l'affut l'un devant l'autre à l'endroit où l'eau eſt la plus baſſe, afin de frapper de leurs bâtons. Deux autres reſtent derrière les chiens également à l'affut à l'endroit le plus favorable à leur deſſein ; & le cinquième appuie les chiens. De cette manière ils renferment la *loutre* entr'eux.

Dans les grandes rivières, on tend deux grands & forts filets contremaillés, de la largeur de la rivière & de la hauteur de l'eau, & dont les mailles aient deux pouces en quarré, bien garnis de liège en haut & de plomb en bas. Les cordes du haut & du bas où tiennent le liège & le plomb, doivent être aſſez longues pour que, le filet tendu, un homme ſur ſes pieds puiſſe en tenir les deux bouts ſans l'ébranler. Il faut quatre hommes pour tendre & ſervir ces filets ; ils en tendent un à la briſée de haut, & l'autre à la briſée de bas. Cette opération ſe fait à petit bruit ; & on doit avoir l'attention de faire tenir & joindre contre les rives chaque filet de manière que la *loutre* ne puiſſe trouver jour à s'échapper.

Lorſque les filets ſont tendus, les chaſſeurs armés de fuſils ſe diſtribuent chacun de leur côté de la rivière. Quant aux chiens, ils marcheront tous du côté où ſera la briſée d'attaque.

Les quatre hommes deſtinés au ſervice des filets, ſe ſaiſiſſent des deux cordes qui ſont à chaque bout, & les tiennent à diſtance convenable afin d'être dans toute leur force, lorſqu'il eſt queſtion d'opérer. Ceux qui ſont armés de fuſils,

Digitized by Google

fusils, se placent de distance en distance auprès des sepées de bois & des touffes d'herbes, pour tâcher de tuer la *loutre*, quand elle y vient prendre l'air.

On frappe d'abord à la brisée avec le limier. Quand on le voit se rabattre & gouter chaudement la voie, il faut le tenir de court & l'exciter à crier. Dès que les autres chiens le voient faire & l'entendent, ils tirent de toute leur force pour aller à lui; mais il ne faut les découpler qu'après avoir avalé la botte (ôté le collier) du limier; c'est l'affaire d'un instant; de cette façon, les chiens se jettent à l'eau tous à la fois, & s'en vont de compagnie trouver la *loutre* & l'engagent dans les filets.

Dans les étangs, un seul filet placé au milieu suffit, parce que tout ce que peut faire la *loutre*, est d'aller d'un bout de l'étang à l'autre bout. Si un des filets est trop court pour la largeur de l'étang, on les met tous deux bout à bout; s'ils ne suffisent pas encore, on les tend en forme d'*y* grec, l'un à une rive & l'autre à l'autre; & dans ce cas, on alonge les cables de l'ouverture de l'*y* grec. Les chiens, à force de tourmenter la *loutre*, l'obligent de donner dans les filets. Pour la tirer à coups de fusil, on doit charger à postes ou à chevrotines.

La *loutre* a des terriers d'endroit en endroit, où elle se retire, soit pour dormir, soit pour se mettre à l'abri de ses ennemis. Elle s'y retire quand elle sent les chiens à ses trousses; & quand elle y est une fois retranchée, elle s'y défend avec tant de fureur, qu'elle fend le nez & les oreilles des chiens. Le parti le plus sage est de les faire retirer, & de bien boucher le terrier, qui n'a jamais plus de trois à quatre pieds de profondeur, après quoi on fait une tranchée pour la découvrir; on l'en tire avec des tenailles qu'on lui passe dans la gueule, & on la fait étrangler aux chiens.

La *loutre* se nomme en latin *lutra* ou *lytra*, & quelquefois *lutris* ou *lutrix*; néanmoins le premier nom *lutra* paroît être le véritable, & c'est celui sous lequel la plupart des Naturalistes ont désigné cet animal.

LOUTRE du Brésil, Saricovienne. *Voyez* SARICOVIENNE.

LOUTRE-MARINE. (grande) *Voyez* SARICOVIENNE.

LOUVE (la) est la femelle du loup. *Voyez* LOUP.

LOUVETEAUX, m. pl., sont les petits du loup. *Voyez* LOUP.

LOWANDO, singe de la famille des Babouins, qui se trouve dans le même climat que l'*ouanderou*, & n'en diffère qu'en ce qu'il a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure & la barbe noires, ensorte qu'il doit être considéré comme une variété dans cette espèce. Il y a encore dans le même pays une troisième race ou variété qui pourroit bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle est d'une couleur uniforme & entièrement blanche, corps, chevelure & barbe.

Ces singes tout blancs, sont, à ce que disent les voyageurs, les plus forts & les plus méchans de tous; ils sont très-ardents pour les femmes, & assez vigoureux pour les forcer, lorsqu'ils les trouvent seules, & souvent ils les outragent ou les excèdent jusqu'à les faire mourir. Dans leur état de liberté, ces animaux vivent dans les bois & se nourrissent de feuilles & de bourgeons; mais pris & captifs, ils mangent de tout. *Voyez* OUANDEROU.

LUPUS-CERVARIUS, de Pline, lynx. *Voyez* LYNX.

LUPUS-CANARIUS, de Gaza, chacal. *Voyez* CHACAL.

LUPUS-ARMENIUS, des Latins modernes, chacal. *Voyez* CHACAL.

LUPUS-AUREUS, de plusieurs Auteurs, est le chacal. *Voyez* CHACAL.

LYCAON, des Anciens, est l'hyène. *Voyez* HYÈNE.

LYNX, (le) vulgairement appellé *loup-cervier*, n'a rien du loup qu'une espèce de hurlement qui, se faisant entendre de loin, a dû tromper en effet les chasseurs & leur faire croire qu'ils entendoient un loup. Le *lynx* est moins gros que le loup & plus haut sur ses jambes; il est communément de la grandeur du renard; il a les yeux brillans, le regard doux, l'air agréable & gai, le poil long, marqueté de taches foibles & mal terminées, les oreilles grandes & surmontées à leur pointe, d'un pinceau de poils noirs, la queue courte & noire à l'extrêmité, le tour des yeux blanc.

La robe du mâle est mieux marquée que celle de la femelle. Il ne court pas de suite comme le loup; il marche & saute comme le chat dont il a les mœurs & la propreté, recouvrant comme lui son urine de terre. Il vit de chasse & poursuit sa proie jusqu'à la cime des arbres. Les chats sauvages, les martes, les hermines, les écureuils, ne peuvent lui échapper; il saisit aussi les oiseaux; il attend les cerfs, les chevreuils, les lièvres au passage, & s'élançant dessus, il les prend à la gorge, & lorsqu'il s'est rendu maître de sa victime, il lui suce le sang & lui ouvre la tête pour manger la cervelle, après quoi souvent il l'abandonne pour en chercher une autre; rarement il retourne à sa première proie.

Son poil change de couleur suivant les climats & la saison; les fourrures d'hiver sont plus belles, meilleures & plus fournies que celles d'été. Sa chair n'est pas bonne à manger.

Cet animal est particulier aux contrées septentrionales des deux continens; seulement il est plus petit en Amérique, où on lui donne le nom de *chat-cervier*.

Digitized by Google

Le *lynx* de Norwège, décrit par Pontoppidan, eſt blanc ou d'un gris clair ſemé de taches foncées. Ses griffes, ainſi que celles des autres *lynxs*, ſont comme celles des chats; il voûte ſon dos & ſaute comme eux avec beaucoup de viteſſe ſur ſa proie. Lorſqu'il eſt attaqué par un chien, il ſe renverſe ſur le dos & ſe défend avec ſes griffes, au point de le rebuter bien vite. « Le *loup-cervier*, ajoute Pontoppidan, ne court pas les champs; il ſe cache dans les bois & dans les cavernes; il fait ſa retraite tortueuſe & profonde, & on l'en fait ſortir par le feu & la fumée. Sa vue eſt perçante; il voit de très-loin ſa proie; il ne mange ſouvent d'une brebis ou d'une chèvre, que la cervelle, le foie & les inteſtins, & il creuſe la terre ſous les portes, pour entrer dans les bergeries ».

Le nom de *lynx*, adopté par les Latins, eſt purement grec. Le *lynx* eſt déſigné dans Pline par les noms de *chaus*, *lupus cervarius*, & *raphius*. Chez Linneus & Briſſon, il eſt parmi les chats; *feles*.

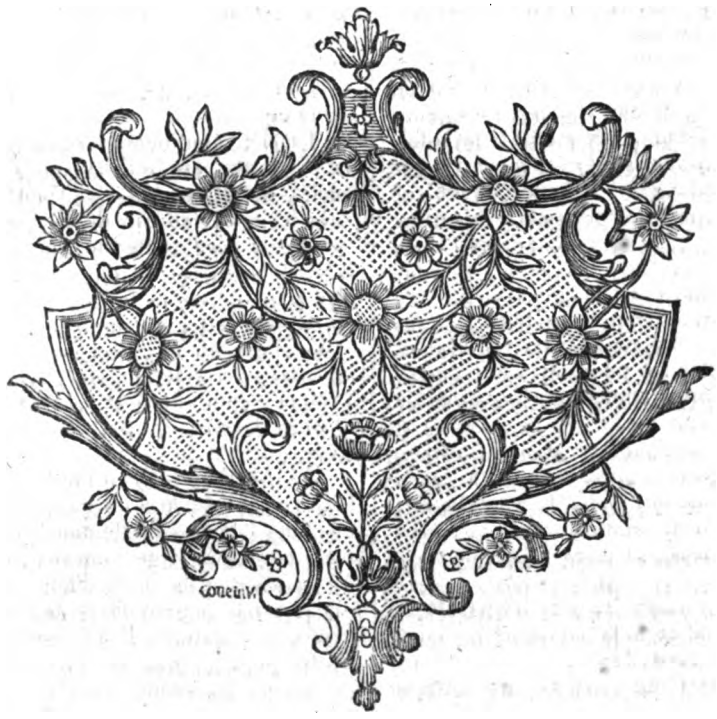

MACACO, à Congo, macaque. *Voyez* MACAQUE.

MACAQUE, (le) eſt un ſinge de la famille des guenons, & celui qui approche le plus des babouins par ſon corps court & ramaſſé, ſa groſſe tête, ſon muſeau large, ſon nez plat, ſes joues ridées & ſa laideur. Il a la face nue & livide, les oreilles velues, les jambes courtes & groſſes, le poil des parties ſupérieures d'un cendré verdâtre, & ſur la poitrine & le ventre d'un gris jaunâtre; il porte une petite crête de poil au-deſſus de la tête; il marche à quatre & quelquefois à deux pieds. La longueur de ſon corps, y compris celle de la tête, eſt d'environ dix-huit à vingt pouces.

Il paroît qu'il y a dans cette eſpèce des races beaucoup plus grandes & d'autres plus petites. Ces guenons ont les mœurs douces, & ſont aſſez dociles; mais, indépendamment d'une odeur de faux muſc qu'elles répandent autour d'elles, elles ſont ſi mal-propres, ſi laides, & même ſi affreuſes, lorqu'elles font la grimace, qu'on ne peut les regarder ſans horreur & dégoût. Elles ſe raſſemblent ſouvent en troupes, ſur-tout pour voler des fruits & des légumes, & elles font de grands dégats dans les champs de mil par leurs vols, & plus encore par leur bizarre délicateſſe à choiſir les tiges qu'elles emportent dans leurs pattes, ſous leurs bras & même dans leur bouche, & qu'elles jettent à meſure qu'on les pourſuit. Cette eſpèce eſt originaire de Congo & des autres parties de l'Afrique méridionale.

Le *macaque* eſt le *cercopithecus angolenſis major*, *macaque* de Marcgrave; *ſimia egyptiaca caudâ elongatâ, clunibus tuberoſis nudis* de Haſſelquiſt; (*Nota* que ce ſinge n'eſt point naturel à l'Egypte.) *cynamolgos* de Linneus; le *cercopithèque cynocephale* de Briſſon.

MACATLCHICHILTIC, ou TEMAMACAME, au Mexique & à la nouvelle Eſpagne. *Voyez* CHEVREUIL & MAZAMES.

MACHLIS, dans Pline, paroît être un mot corrompu qui ne doit pas indiquer un autre animal que l'élan. *Voyez* ÉLAN.

MAFUTITIQUE, par les Américains de l'Amazone, eſt le *zorille*, appellé par quelques-uns *puant d'Amérique*. *Voyez* ZORILLE.

MAGOT, (le) eſt un ſinge qui fait la nuance entre les ſinges proprement dits, ou ſinges ſans queue & les babouins. Il n'a point de queue, comme les premiers, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui en a l'apparence; & comme les ſeconds, il a des *abajoues* & de groſſes calloſités proéminentes ſur les feſſes; les dents canines beaucoup plus longues, à proportion, que celles de l'homme, & la face relevée en forme de muſeau ſemblable à celui du dogue; il a du duvet ſur la face, du poil brun-verdâtre ſur le corps, & jaune-blanchâtre ſous le ventre. Il marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux; lorſqu'il eſt en repos il eſt preſque toujours aſſis, & ſon corps porte ſur deux calloſités très-éminentes ſituées au-deſſous de la région où devroient être les feſſes; l'anus eſt plus élevé, de manière qu'il eſt aſſis plus bas que le cul: auſſi, dans cette attitude, ſon corps eſt-il plus incliné que celui d'un homme aſſis. Lorſqu'il eſt debout, il peut avoir deux pieds & demi ou trois pieds de hauteur.

De tous les ſinges ſans queue, c'eſt celui qui s'accommode le mieux de la température de notre climat; mais il eſt indocile, triſte, mauſſade, & toujours grimaçant. Il mange de tout, à l'exception de la chair crue & des choſes fermentées, comme le fromage, &c. L'eſpèce en eſt aſſez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien continent. On la trouve également en Tartarie, en Arabie, en Ethiopie, au Malabar, en Barbarie, en Mauritanie, & juſques dans les terres du cap de Bonne-Eſpérance.

Cette eſpèce renferme quelques variétés, car il y a des *magots* de différentes grandeurs & de poil plus ou moins foncé, plus ou moins fourni. La femelle eſt plus petite que le mâle.

Le *magot* eſt le *cynocephalos* d'Ariſtote; *cynocephalus primus* de Jonſton; *cynocephalus alter de* Proſper Alpin; le *ſinge cynocephale* de Briſſon.

MAIHARI, en Barbarie, eſt le dromadaire. *Voyez* l'article du CHAMEAU.

MAIMON, (le) eſt une eſpèce de ſinge qui fait la nuance entre les babouins & les guenons; en effet, le *maimon* reſſemble encore aux babouins par ſon gros & large muſeau, par ſa queue courte & arquée; mais il en diffère & s'approche des guenons par la petiteſſe de ſa taille & par la douceur de ſon naturel. Il a la queue longue de cinq ou ſix pouces, nue & recoquillée comme celle du cochon, caractère qui lui eſt particulier, & qui lui a fait donner le nom de *ſinge à queue de cochon*. Il a la face nue & baſanée, les yeux châtains avec les orbites fort ſaillantes au-deſſus; les paupières noires, le nez plat, les lèvres minces avec quelques poils roides, mais trop courts pour faire une mouſtache apparente; les dents canines pas plus longues, à proportion, que celles de l'homme; les oreilles, les mains & les pieds nuds & de couleur de chair; le poil d'un noir olive ſur le corps, & d'un jaune rouſſâtre ſous le ventre.

Il marche tantôt ſur deux pieds & tantôt ſur quatre; il a deux pieds ou deux pieds & demi de hauteur lorſqu'il eſt debout. Il n'a pas, comme les ſinges & les babouins, les bourſes à l'extérieur

Digitized by Google

& la verge saillante, le tout est caché sous la peau; aussi le *maimon*, quoique très-vif & plein de feu, n'a rien de la pétulance impudente des babouins; il est doux, traitable & même caressant. On le trouve à Sumatra, & vraisemblablement dans les autres provinces de l'Inde méridionale, & il ne peut subsister long-temps dans notre climat.

Le *maimon* est le *singe à queue de cochon*, des glanures d'Edwards.

MAIPOURI, nom que porte le tapir à la Guiane. *Voyez* TAPIR.

MAKI-PIE, ou GRAND MAKI, est le vari. *Voyez* VARI.

MAKIS, nom générique sous lequel on désigne trois espèces d'animaux qui ont les pieds conformés comme les singes; une longue queue & le museau alongé comme celui d'une fouine, avec six dents incisives à la mâchoire inférieure, au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Ces trois animaux sont le *mococo*, le *mongous* & le *vari*. Ils se trouvent à Mozambique, à Madagascar & dans les isles voisines. *Voyez* MOCOCO, MONGOUS & VARI.

MALAKAIA, dans Barrère, est le margay, petite espèce de chat-tigre. *Voyez* MARGAY.

MALBROUCK, (le) est un singe de la famille des guenons. Il a la queue à-peu-près longue comme la tête & le corps pris ensemble; les paupières couleur de chair; la face d'un gris cendré; les yeux grands; le museau large & relevé; les oreilles grandes, minces & couleur de chair: il porte un bandeau de poils gris comme la mone; mais au reste, il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune brun sur les parties supérieures du corps, & d'un gris jaunâtre sur celles du dessous. Il marche à quatre pieds, & il a environ un pied & demi de longueur. On le trouve à Bengale. Il paroît même, par le témoignage des voyageurs, que ce n'est pas la seule espèce ou race de ces singes qui s'y trouve, & qu'il y en a quatre variétés; savoir, des blancs, des noirs, des rouges & des gris, & ils disent que les noirs sont les plus aisés à apprivoiser.

Ces animaux sont ardens & adroits à dérober les fruits & sur-tout les cannes de sucre; l'un d'eux fait sentinelle sur un arbre; dès qu'il apperçoit quelqu'un, il crie *houp*, *houp*, *houp*, d'une voix haute & distincte: alors tous jettent les cannes qu'ils tenoient dans la main gauche, & s'enfuient en courant à trois pieds; & s'ils sont vivement poursuivis, ils jettent encore ce qu'ils tenoient dans la main droite, & se sauvent en grimpant sur les arbres où ils sautent de branche en branche; les femelles même chargées de leurs petits qui les tiennent étroitement embrassées, sautent aussi comme les autres, mais tombent quelquefois.

Ces animaux ne s'apprivoisent qu'à demi; il faut toujours les tenir à la chaîne; ils ne produisent pas dans l'état de servitude, même dans leur pays. Au défaut de fruits & de plantes succulentes, ils mangent des insectes, & quelquefois ils descendent sur le bord des fleuves & de la mer pour attraper des poissons & des crabes; ils mettent leur queue entre les pinces du crabe, & dès qu'elles serrent, ils l'enlèvent brusquement & l'emportent pour le manger à leur aise. Ils cueillent les noix de cocos, & en savent fort bien tirer la liqueur pour la boire, & le noyau pour le manger; ils boivent aussi du *tari* qui découle par des bambours qu'on met exprès à la tige des arbres pour en attirer la liqueur; on les prend par le moyen des noix de cocos où l'on fait une petite ouverture; ils y fourrent la patte avec peine, parce que le trou est étroit, & les gens qui sont à l'affut les attrapent avant qu'ils ne puissent se dégager.

Dans les provinces de l'Inde, habitées par les Brames, qui épargnent la vie de tous les animaux, les singes sont en nombre infini; ils viennent en troupes dans les villes; ils entrent dans les maisons à toute heure, en toute liberté, ensorte que ceux qui vendent des denrées, ont bien de la peine à les conserver. Il y a dans Amadabad, capitale du Guzarate, deux ou trois hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les singes estropiés, invalides & même ceux qui, sans être malades, veulent y demeurer. Deux fois par semaine les singes du voisinage de cette ville se rendent d'eux-mêmes tous ensemble dans les rues, ensuite ils montent sur les maisons qui ont chacune une petite terrasse où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs. On met ces deux jours-là sur ces petites terrasses, du riz, du millet, des cannes de sucre, dans la saison, &c.; car, s'ils ne trouvoient pas leurs provisions, ils romproient les tuiles dont le reste de la maison est couvert, & feroient un grand désordre. Ils ne mangent rien sans le bien sentir auparavant, & lorsqu'ils sont repus, ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guère nicher sur les arbres dans les endroits où il y a beaucoup de singes qui détruisent leurs nids & jettent les œufs par terre. Du reste les, singes échappent aisément au lion & aux autres bêtes féroces par leur légèreté & leur résidence sur les arbres, mais les serpens leur font une guerre continuelle.

Le *malbrouck* est le *cercopithecus primus*, de Clusius; le *faunus* de Linneus.

MAMBRINE, (chèvre). *Voyez* CHÈVRES.

MAMMOUT, nom sous lequel on a désigné, d'après les voyageurs & les chasseurs Russes & Cosaques, un animal dont l'histoire, toute fabuleuse qu'on l'ait rendue, porte néanmoins sur un des plus grands faits & des plus importants de l'histoire de la Nature.

Depuis long-temps on trouvoit en Sibérie des ossemens d'une grandeur énorme, & qui devoient

Digitized by Google

appartenir à un animal d'une taille infiniment ſupérieure à toutes les eſpèces qui exiſtent actuellement dans le Nord. Entre ces grands os, on avoit ſur-tout ramaſſé ceux qui reſſembloient à des défenſes d'éléphant; ces oſſemens ſe trouvoient à peu de profondeur ſous terre, quelquefois preſque à ſa ſurface; de-là le peuple avoit formé la fable du *mammout*, prodigieux animal qui vivoit & mouroit ſous terre, ſans jamais paroître au jour, & dont pourtant Muller donne la deſcription ſuivante. « Il a, dit-il, quatre ou cinq aunes de haut, & environ trois braſſes de long; il eſt d'une couleur griſâtre, ayant la tête fort longue & le front très-large; des deux côtés préciſément au-deſſous des yeux il a des cornes qu'il peut mouvoir & croiſer comme il veut. Il a la faculté de s'étendre conſidérablement en marchant & de ſe rétrécir en un petit volume. Ses pattes reſſemblent à celles d'un ours ».

Il n'eſt pas néceſſaire, je penſe, de relever ces traits d'abſurdité; néanmoins telle étoit la croyance commune en Ruſſie juſqu'à Pierre-le-Grand. Auparavant on ne recherchoit des os de *mammout* que ceux qui reſſemblent aux défenſes de l'éléphant & auxquelles on donnoit le nom de *cornes de mammout*; ce prince ordonna qu'on ramaſſât non-ſeulement les *cornes de mammout*, mais encore tous les autres os appartenans à cet animal, & qu'on les envoyât à Pétersbourg; Pluſieurs Ruſſes & Coſaques s'offrirent pour aller faire ces recherches, & rapportèrent en effet des têtes & un grand nombre d'oſſemens, leſquels, confrontés avec des os d'éléphant, offrirent un rapport exact & complet avec le ſquelette de ce grand quadrupède.

Depuis ce temps, les obſervations ſe ſont multipliées, & l'on s'eſt pleinement convaincu que les éléphans ont en effet laiſſé leurs débris dans le Nord, & que c'eſt à ces animaux qu'appartiennent pour la plupart, les prétendus oſſemens de *mammout*. M. Pallas, dans ſon voyage en Sibérie, les années dernières, découvrit une grande quantité d'os d'éléphant avec un ſquelette entier de rhinoceros, qui n'étoient enfoncés qu'à quelques pieds de profondeur.

L'ivoire des défenſes d'éléphant que l'on trouve en Sibérie, eſt plus ou moins altéré par ſon ſéjour dans la terre, ſuivant la nature du ſol où il a été renfermé; il eſt quelquefois entièrement deſſéché & comme calciné, & converti en une ſubſtance crayeuſe ou bolaire; on en trouve de bruni, comme la noix de coco; d'autre dont la ſubſtance teinte de bleu, ſe convertit en turquoiſe: mais auſſi un très-grand nombre de ces défenſes ſont parfaitement conſervées, retenant encore toute la nature de l'ivoire, dont elles offrent le grain & la texture telle que nous l'avons décrite (art. *ivoire*). Cet ivoire foſſile eſt très-ſolide; il ſe polit & ſe met en œuvre comme l'autre: l'on prétend même que la plus grande partie de l'ivoire que travaillent les Chinois, eſt de cet ivoire foſſile qu'ils tirent d'un certain canton de la Tartarie, où il ſe trouve en telle abondance, qu'ils ont ſurnommé cette contrée le *cimetière des éléphans*.

Mais ce n'eſt pas ſeulement dans l'Aſie ſeptentrionale, que ces grands animaux, qui ne ſe trouvent plus aujourd'hui que dans les régions du Midi, ont autrefois laiſſé leurs dépouilles; depuis qu'il s'eſt formé des obſervateurs, on a reconnu ces dépouilles dans preſque toutes les contrées de l'Europe; en Pologne, en Allemagne, en Italie, en France, dans les provinces de Languedoc, de Franche-Comté, de Lorraine, &c. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que ces oſſemens, défenſes ou dents, trouvés en terre, ſont pour la plupart d'une proportion plus grande que celle des éléphans exiſtans aujourd'hui; quelquefois même, comme dans la grande défenſe trouvée près de Rome par M. le Duc de la Rochefoucault & dépoſée au cabinet du Roi, leur grandeur eſt vraiment démeſurée.

Un autre fait également remarquable, c'eſt que les mêmes dépouilles & débris d'éléphans ſe trouvent dans la partie ſeptentrionale du Nouveau Monde, dans toute l'étendue duquel il ne ſubſiſte aujourd'hui aucun animal que l'on puiſſe comparer à l'éléphant. Cette découverte de ſquelettes & défenſes d'éléphant en Canada eſt aſſez récente & en même-temps ſi extraordinaire, que nous croyons devoir la rapporter dans les termes même de ceux qui l'ont faite. « Après avoir paſſé la grande rivière de *Miame*, nous arrivâmes le ſoir à l'endroit où ſe trouvent les os d'éléphant; c'eſt une grande place marécageuſe où les animaux ſauvages ſe rendent dans certains temps de l'année, & qui n'eſt éloignée que d'environ quatre milles au ſud-eſt du fleuve Ohio: nous y arrivâmes par une route battue par les bœufs ſauvages, (*biſons*) & vîmes de nos yeux une grande quantité d'oſſemens, les uns épars, les autres enterrés à cinq ou ſix pieds ſous terre, & qui perçoient dans la tranche du banc qui bordoit la route; nous trouvâmes entre autres deux défenſes de ſix pieds de longueur, que nous tranſportâmes à notre bord avec d'autres os & des dents; l'année ſuivante nous retournâmes au même endroit, prendre un plus grand nombre de dents & de défenſes ». *Extrait du journal d'un voyage ſur la rivière d'Ohio par M. Croghan*, & envoyé à M. Francklin en 1765. Ces défenſes, dont l'une avoit ſept pieds de longueur, ont en effet été portées à Londres, & reconnues évidemment pour être des défenſes d'éléphant, & même d'un très-bel ivoire.

M. Collinſon avoit déja écrit à M. de Buffon ſur le même ſujet en ces termes: « il y avoit à environ un mille de la rivière d'Ohio, ſix ſquelettes monſtrueux enterrés debout, portant des défenſes de cinq à ſix pieds de long, qui étoient de la forme & de la ſubſtance des défenſes d'éléphant; elles avoient trente pouces de circon-

Digitized by Google

férence à la racine ; elles alloient en s'amincissant jusqu'à la pointe ; mais on ne put pas bien connoître comment elles étoient jointes à la mâchoire, parce qu'elles étoient brisées en pièces : un fémur de ces mêmes animaux fut trouvé bien entier ; il pesoit cent livres & avoit quatre pieds & demi de long. Ces défenses & ces os de la cuisse font voir que l'animal étoit d'une prodigieuse grandeur. Ces faits ont été confirmés par M. Granwood, qui, ayant été sur les lieux, a vu les six squelettes dans le marais salé... Une Angloise, faite prisonnière par les sauvages & conduite à ce marais salé, pour leur apprendre à faire du sel, a déclaré se souvenir, par une circonstance singulière, d'avoir vu ces ossemens énormes : elle racontoit que trois François qui cassoient des noix, étoient assis sur un seul de ces grands os de la cuisse ».

Mais avec ces os & défenses d'éléphans se sont trouvées, continue M. Collinson, non-seulement de grosses dents qui paroissent être d'hippopotames, mais d'autres dents vraiment énormes, dont chacune porte cinq ou six pointes mousses, & qui ne peuvent avoir appartenu qu'à quelqu'animal d'une prodigieuse grandeur ; car ces grosses dents carrées n'ont point de ressemblance avec les mâchelières de l'éléphant qui sont applaties & quatre ou cinq fois aussi longues qu'épaisses, non plus qu'avec les dents d'hippopotame dont la face qui broie est formée en trefle, au lieu qu'ici elle est sillonnée d'un double rang de grosses pointes mousses, ensorte, ajoute M. Collinson, que ces grandes dents molaires *ne ressemblent à celles d'aucun animal connu.*

Dès l'année 1748, M. Fabri, qui avoit fait de grandes courses dans le Nord de la Louisiane & dans le Sud du Canada, avoit informé M. de Buffon, qu'il avoit vu des têtes & des squelettes d'un animal quadrupéde d'une grandeur énorme, que les sauvages appelloient le *père aux bœufs*, & que les os fémurs de ces animaux avoient cinq & jusqu'à six pieds de hauteur. Peu de temps après, & avant l'année 1767, quelques personnes à Paris, avoient déjà reçu des ossemens d'éléphans trouvés en Canada, ainsi que quelques-unes de ces grosses dents de l'espèce inconnue. On a trouvé ces mêmes dents en Sibérie, d'où l'Abbé Chappe en a rapporté une qui pèse trois livres, douce onces & demie : elle est déposée au cabinet du Roi ; mais la plus grosse de toutes ces dents est celle qui a été placée au même cabinet, en 1770 par M. le Comte de Vergennes ; elle pèse onze livres quatre onces ; cette énorme dent molaire a été trouvée dans la petite Tartarie. Il y avoit au même lieu d'autres os qu'on n'a pas recueillis, & entr'autres un os fémur dont il ne restoit que la moitié bien entière, & la cavité de cette moitié contenoit quinze pintes de Paris.

L'on ne peut donc pas douter qu'indépendamment de l'éléphant & de l'hippopotame dont on trouve également les dépouilles dans les parties septentrionales des deux continens où ces espèces n'existent plus, il n'y eût encore un autre animal d'une grandeur supérieure à celle même des plus grands éléphans ; car la forme quarrée de ces énormes dents mâchelières prouve qu'elles étoient en nombre dans la mâchoire de l'animal ; & quand on n'y en supposeroit que six ou même quatre de chaque côté, on peut juger de l'énormité d'une tête qui auroit seize dents mâchelières pesant chacune dix ou onze livres. L'éléphant n'en a que quatre, deux de chaque côté ; elles sont applaties ; elles occupent tout l'espace de la mâchoire, & ces deux dents molaires de l'éléphant qui sont applaties, ne surpassent que de deux pouces la largeur de la plus grosse dent quarrée de l'animal inconnu qui est du double plus épaisse que celles de l'éléphant.

Ainsi, tout nous porte à croire que cette ancienne espèce qu'on doit regarder comme la première & la plus grande de tous les animaux terrestres, n'a subsisté que dans les premiers temps, & n'est pas parvenue jusqu'à nous ; car, un animal dont l'espèce seroit plus grande que celle de l'éléphant, ne pourroit se cacher nulle part sur la terre au point de demeurer inconnu ; & d'ailleurs, il est évident, par la forme même de ces dents, par leur émail & par la disposition de leurs racines, qu'elles n'ont aucun rapport aux dents des cachalots ou autres cétacés, & qu'elles ont réellement appartenu à un animal terrestre dont l'espèce étoit plus voisine de celle de l'hippopotame que d'aucune autre, & qui a été détruite sur la terre, comme les grandes volutes, appellées *cornes d'ammon*, sont actuellement détruites dans la mer.

Ainsi, non-seulement les grandes espèces de l'éléphant & de l'hippopotame ont péri dans le Nord des deux continens, mais une espèce encore plus grande a péri sur tout le globe ; & en dépouillant l'histoire du *mammout* de ce qu'elle a de populaire & de fabuleux, on peut dire qu'il a existé en effet un très-grand animal, un *mammout* dont il ne reste plus que les ossemens, & principalement ces dents énormes trouvées également en Sibérie & en Canada, avec les dépouilles des éléphans & des hippopotames.

MANATI, dans la langue des Caraïbes, est le lamantin. *Voyez* LAMANTIN.

MANDRILL (le) est un singe de la famille des babouins, lequel se trouve à la côte d'or & dans les autres provinces méridionales de l'Afrique, où les Nègres l'appellent *Boggo*. Il paroît qu'après l'orang-outang, c'est le plus grand de tous les singes & de tous les babouins. Le *mandrill* est d'une laideur désagréable & dégoûtante ; il a un nez tout plat, ou plutôt deux naseaux d'où découle continuellement une morve qu'il recueille avec la langue ; le museau très-gros & très-long,

Digitized by Google

le corps trapu, les feſſes couleur de ſang, l'anus apparent & placé, pour ainſi dire, dans les lombes, la queue très-courte & ſeulement de deux ou trois pouces de long; les dents canines beaucoup plus groſſes & plus longues à proportion que celles de l'homme, la face nue & de couleur bleuâtre, ſillonnée des deux côtés de rides longitudinales, profondes & très-marquées; les oreilles nues auſſi bien que le dedans des mains & des pieds; le poil long, d'un brun rouſſâtre ſur le corps & gris ſur la poitrine & le ventre; il marche le plus ſouvent ſur deux pieds. Lorſqu'il eſt debout, il a quatre pieds ou quatre pieds & demi de hauteur; il paroît même qu'il y en a de plus grands.

« Le corps du *mandrill*, lorſqu'il a pris ſa croiſſance, dit Smith, eſt auſſi gros en circonférence que celui d'un homme ordinaire; les jambes ſont beaucoup plus courtes & les pieds plus longs; les bras & les mains ſont dans la même proportion; la tête eſt très-groſſe, la face large & platte, ſans autres poils qu'aux ſourcils, le nez fort petit, la bouche large & les lèvres ſont très-minces; la face, qui eſt couverte d'une peau blanche, eſt d'une laideur effroyable & toute ridée; les dents ſont larges & fort jaunes; les mains ſont ſans poil; tout le reſte du corps, à l'exception du viſage & des mains, eſt couvert de poil long & noir comme celui de l'ours ».

« Ces animaux ne marchent jamais ſur leurs quatre pattes comme les guenons; ils ont preſque toujours le nez morveux, & ſe plaiſent à en faire couler la morve dans la bouche ».

Le mot *man*, dans les langues Allemande, Angloiſe, &c. ſignifie l'*homme en général*, & le mot *drille*, dans le jargon de quelques-unes de nos provinces de France, comme en Bourgogne, ſignifie un homme vigoureux & libertin; les payſans diſent, *c'eſt un bon drille*, *c'eſt un maître drille*.

On dit que ces *mandrills* pleurent & gémiſſent comme des enfans; qu'ils ont une violente paſſion pour les femmes, & qu'ils ne manquent pas de les attaquer avec ſuccès, lorſqu'ils les trouvent à l'écart. Au reſte, quoique plus grand & peut-être plus fort que le papion, le *mandrill* paroît néanmoins être plus traitable & moins impudent. C'eſt le *cercopitecus cynocephalus*, *magot ou tartarin*, de Briſſon; dénominations qui paroiſſent mal appliquées & conviennent beaucoup mieux au magot.

MANGABEY (le) eſt un ſinge de la famille des guenons, qui a la queue auſſi longue que la tête & le corps pris enſemble; il la porte relevée. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux, les paupières nues & d'une blancheur éclatante, le muſeau gros & long, les ſourcils d'un poil roide & hériſſé, les oreilles noires & preſque nues, le poil long & touffu. Il marche à quatre pieds, & il a à-peu-près un pied & demi de longueur.

Il y a variété dans cette eſpèce pour les couleurs du poil; les uns ont le poil de la tête noir, celui du cou & du deſſus du corps brun fauve, & le ventre blanc; les autres l'ont plus clair ſur la tête & ſur le corps, & ils diffèrent ſur-tout des premiers par un long collier de poils blancs qui leur environnent le cou & les joues.

Ces *mangabeys* ſe trouvent à Madagaſcar, & comme ils reſſemblent beaucoup au vari par la longueur du muſeau, par la longueur de la queue, par la manière de la porter & par les variétés de la couleur, on peut les regarder comme faiſant la nuance entre les makis & les guenons.

Le *mangabey* eſt l'*æthiops*, *ſimia caudata imberbis*, &c. de Linneus.

MANGE-FOURMIS, ou mangeur de fourmis, nom donné au tamanoir. *Voyez* TAMANOIR.

MANGOUSTE (la) eſt l'animal fameux chez les anciens ſous le nom d'*ichneumon*. Pour la forme & le naturel on ne peut guère mieux le comparer qu'à la civette, ou plutôt à la genette; la *mangouſte* a les yeux vifs & pleins de feu, la phyſionomie fine & le corps très-agile, les jambes courtes & celles de derrière un peu plus longues que celles de devant; les oreilles très-raccourcies, larges & arrondies; la queue longue, groſſe à ſon origine & terminée en pointe; le poil rude & ſouvent hériſſé; le mâle & la femelle ont tous deux une ouverture remarquable & indépendante des conduits naturels, une eſpèce de poche dans laquelle ſe filtre une humeur odorante; on prétend que la *mangouſte* ouvre cette poche pour ſe rafraîchir lorſqu'elle a trop chaud. Son muſeau trop pointu & ſa gueule trop étroite l'empêchent de ſaiſir & de mordre les choſes un peu groſſes, mais elle ſait ſuppléer par l'agilité, par le courage, aux armes & à la force qui lui manquent: elle a une petite voix douce, une eſpèce de murmure, & ſon cri ne devient aigre que lorſqu'on la frappe & qu'on l'irrite.

La *mangouſte* eſt domeſtique en Egypte, comme le chat l'eſt en Europe, & elle ſert de même à prendre les ſouris & les rats; mais ſon goût pour la proie eſt encore plus vif, & ſon inſtinct plus étendu que celui du chat; car elle chaſſe également aux oiſeaux, aux quadrupèdes, aux ſerpens, aux lézards, aux inſectes, attaque en général tout ce qui lui paroît vivant, & ſe nourrit de toute ſubſtance animale; elle ne s'effraye ni de la colère des chiens, ni de la malice des chats, ne redoute pas même la morſure des ſerpens; elle les pourſuit avec acharnement, les attaque & les tue, quelque vénimeux qu'ils ſoient, & lorſqu'elle commence à reſſentir les impreſſions du venin, elle va chercher des antidotes, & particulièrement une racine que les Indiens ont nommée de ſon nom, & qu'ils diſent être un des plus ſûrs & des plus puiſſans rèmèdes contre la morſure de la vipère ou de l'aſpic. Elle mange les œufs des crocodiles, comme

Digitized by Google

ceux des poules & des oiſeaux ; elle tue & mange auſſi les petits crocodiles, quoiqu'ils ſoient déjà très-forts peu de temps après qu'ils ſont ſortis de l'œuf, & c'eſt en vertu de cette antipathie pour le crocodile, qu'on a prétendu fauſſement que la *mangouſte* entroit dans ſon corps lorſqu'il étoit endormi, & n'en ſortoit qu'après lui avoir déchiré les entrailles.

La *mangouſte* a dû, comme les autres animaux domeſtiques, ſubir des variétés. Il y en a de plus grandes, de plus petites, & de poils différens ; mais cette diverſité de couleur & cette différence de grandeur ne ſuffiſent pas pour conſtituer des eſpèces, comme l'ont fait les Naturaliſtes. En Egypte, où les *mangouſtes* ſont, pour-ainſi-dire, domeſtiques, elles ſont plus grandes qu'aux Indes, où elles ſont ſauvages.

« Les habitans d'Alexandrie, dit Belon, ont une bête nommée *ichneumon*, qui eſt particulièrement trouvée en Egypte ; on la peut apprivoiſer ès maiſons tout ainſi comme un chat ou un chien. Le vulgaire a ceſſé de la nommer par ſon nom ancien, car ils la nomment en leur langue *rat de Pharaon*. Or nous avons vu que les payſans en apportoient de petits au marché d'Alexandrie, où ils ſont bien recueillis pour en nourrir ès maiſons, à cauſe qu'ils chaſſent les rats... les ſerpens, &c. Cet animal eſt cauteleux & épiant ſa pâture... Il ſe nourrit indifféremment de viandes vives, comme d'eſcarbots, lézards, grenouilles, rats & ſouris ; il eſt friand des oiſeaux, des poules & poulets ; quand il eſt courroucé, il hériſſe ſon poil.... Il a une particulière marque, c'eſt un grand pertuis tout entouré de poil, hors le conduit de l'excrément, reſſemblant quaſi au membre honteux des femelles, lequel conduit il ouvre lorſqu'il a grand chaud ».

Cet animal croît promptement & ne vit pas long-temps. Il ſe trouve en grand nombre dans toute l'Aſie méridionale, depuis l'Egypte juſqu'à Java, & il paroît qu'il ſe trouve auſſi en Afrique juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance ; mais on ne peut l'élever aiſément ni le garder long-temps dans nos climats tempérés, quelque ſoin qu'on en prenne ; le vent l'incommode, le froid le fait mourir ; pour éviter l'un & l'autre & conſerver ſa chaleur, il ſe met en rond & cache ſa tête entre ſes cuiſſes.

Son utilité en avoit fait un objet de vénération chez les anciens Egyptiens, & il mériteroit encore bien aujourd'hui d'être multiplié, ou du moins épargné, parce qu'il détruit un grand nombre d'animaux nuiſibles, & ſur-tout les crocodiles, dont il ſait trouver les œufs, quoique cachés dans le ſable ; la ponte de ces animaux eſt ſi nombreuſe, qu'il y auroit tout à craindre de leur multiplication, ſi la *mangouſte* n'en détruiſoit les germes.

Il paroît, au reſte, qu'il y a variété dans cette eſpèce ; car on trouve des *mangouſtes* qui ont le muſeau plus gros & moins long, le poil & la queue plus hériſſés & plus longs, auſſi bien que les ongles.

La *mangouſte* eſt l'*ichneumon* des Grecs & des Latins. Elle s'appelle aux Indes *mangutia* ou *mango* ; c'eſt la *viverra mango* de Kœmpfer ; *ſerpenticida ſive muncos* de Rumphius ; *mus Pharaonis* de Proſper Alpin ; *meles icneumon* de Haſſelquiſt.

MANICOU, par les nègres de nos iſles, eſt le ſarigue. *Voyez* ce mot.

MANITOU, dans le père Dutertre, eſt le ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

MANTICHORE, nom d'un animal fabuleux, que l'on ſuppoſoit être un quadrupède cruel & terrible, & dont on trouve des deſcriptions pleines de merveilleux dans Ctéſias, Ariſtote, Elien & Pline. Les Latins ont appellé cet animal *mantichora*, d'autres *martichora*, & d'autres *martiora*. Les Grecs l'ont nommé *andropophage*, mangeur d'hommes. Suivant Ctéſias, cet animal eſt de couleur rouge, & a trois rangs de dents à chaque mâchoire. Ariſtote & Pline ajoutent qu'il a les oreilles & les yeux comme ceux de l'homme ; ils diſent ſon cri ſemblable au ſon d'une trompette, & aſſurent que l'extrêmité de ſa queue eſt hériſſée de pointes, avec leſquelles il ſe défend contre ceux qui l'approchent, & qu'il darde même au loin contre ceux qui le pourſuivent. Enfin ils prétendent qu'il eſt d'une telle agilité, que ſa courſe ſemble avoir la rapidité du vol. Pauſanias rapporte la plupart de ces contes, mais ſans y donner confiance ; car il commence par déclarer qu'il croit que cet animal n'eſt autre choſe qu'un tigre ; à quoi il y a toute apparence, & ſans doute que le danger d'approcher de ce terrible animal, & la peur que ſon aſpect inſpire, ont produit ces fables populaires que les Naturaliſtes n'ont pas dédaigné de recueillir.

MANZAO ou MANZO, à Congo, eſt l'éléphant. *Voyez* ÉLÉPHANT.

MAPACH, dans quelques endroits de l'Amérique, eſt le raton. *Voyez* RATON.

MAPURITA, nom du zorille dans quelques provinces de l'Orénoque. *Voyez* ZORILLE.

MARAGUA ou MARAGAIA, au Bréſil, eſt le margay. *Voyez* ce mot.

MARAGUAO ou MARACAIA, dans Marcgrave, eſt encore le margay. *Voyez* MARGAY.

MARAPUTÉ, au Malabar, eſt le même animal que le ſerval. *Voyez* SERVAL.

MARCASSIN, nom du ſanglier jeune & avant que ſes défenſes n'aient pouſſé. *Voyez* SANGLIER.

MARGARZAHOC, nom ſous lequel des relations déſignent un grand quadrupède de Madagaſcar, qui paroît être un *onagre* ou *âne ſauvage*, dont il a le braiement.

MARGAY (le), reſſemble au chat ſauvage par

Digitized by Google

par la grandeur & la figure du corps, il a ſeulement la tête plus quarrée, le muſeau moins court, les oreilles plus arrondies, & la queue plus longue; ſon poil eſt auſſi plus court que celui du chat ſauvage, & il eſt marqué de bandes, de rayes & de taches noires ſur un fond de couleur fauve. Le *margay* reſſemble encore au chat ſauvage par les habitudes naturelles, ne vivant que de petit gibier, d'oiſeaux & de volailles; il eſt fort leſte pour grimper ſur les arbres, où il ſe tient caché. Il ne court pas vite & toujours en ſautant. Il eſt très-difficile à apprivoiſer, & ne perd même jamais ſon naturel féroce.

Les *margays* produiſent en toutes ſaiſons, & font deux petits à la fois, dans des creux d'arbres pourris. Ils ſont fort communs à la Guiane, au Bréſil, & dans toutes les autres provinces de l'Amérique méridionale. Le *pichou* de la Louiſiane nous paroît être le même animal; mais l'eſpèce en eſt moins commune dans les pays tempérés que dans les climats chauds.

Le *margay* eſt le *tepemaxtlaton* de Fernandez; *maraguao ſive maracaia* de Marcgrave; *feles ſera tigrina malakia* de Barrère; *chat ſauvage tigré* de Briſſon.

MARIKINA, (le) eſpèce de ſinge de la famille des ſagouins, qui a la queue preſque une fois auſſi longue que la tête & le corps pris enſemble, les oreilles rondes & nues, de longs poils d'un roux doré autour de la face, du poil preſque auſſi long, d'un blanc jaunâtre & luiſant ſur tout le reſte du corps, avec un flocon à l'extrêmité de la queue: il marche à quatre pieds & n'a qu'environ huit à neuf pouces de longueur. Il a les mêmes manières, la même vivacité & les mêmes inclinations que les autres ſagouins, & il paroît être d'un tempérament plus robuſte, car il peut ſubſiſter pendant pluſieurs années dans notre climat, pourvu qu'on le garde pendant l'hiver dans une chambre à feu.

Le *marikina* eſt le *cercopithecus acarima* de Barrère; le *petit ſinge lion* de Briſſon.

MARMONTAIN, MARMOTAINE, MARMOTAN, en vieux françois marmotte. *Voyez* MARMOTTE.

MARMOSA, au Breſil, marmoſe. *Voyez* ce mot.

MARMOSE, (la) paroît former une eſpèce voiſine de celle du ſarigue; ces deux animaux ſe reſſemblent par la forme du corps, par la conformation des pieds, par la queue prenante qui eſt couverte d'écailles dans la plus grande partie de ſa longueur, & n'eſt revêtue de poil qu'à ſon origine, par l'ordre des dents qui ſont au nombre de cinquante dans l'un & dans l'autre; les parties de la génération, tant du mâle que de la femelle *marmoſe*, reſſemblent par la forme & par la poſition à celles du ſarigue; le gland de la verge du mâle eſt fourchu: il eſt placé dans l'anus, & cet orifice dans la femelle paroît être auſſi l'orifice de la vulve; caractères également propres au ſarigue; mais la *marmoſe* eſt bien plus petite que la ſarigue: elle a le muſeau encore plus pointu; la femelle n'a pas de poche ſous le ventre comme celle du ſarigue, il y a ſeulement deux plis longitudinaux près des cuiſſes, entre leſquels les petits ſe placent pour s'attacher aux mamelles.

La naiſſance de ces petits ſemble être encore plus précoce dans l'eſpèce de la *marmoſe* que dans celle du ſarigue; ils ſont à peine auſſi gros que des petites fèves lorſqu'ils naiſſent & qu'ils vont s'attacher aux mamelles. Les portées ſont auſſi plus nombreuſes. Il ſemble que ces petits, au moment de l'excluſion, ne ſoient encore que des fœtus, qui même, comme fœtus, n'ont pas pris le quart de leur accroiſſement; l'accouchement de la mère eſt donc toujours une fauſſe couche prématurée, & les fœtus ne ſauvent leur vie naiſſante qu'en s'attachant aux mamelles ſans jamais les quitter juſqu'à ce qu'ils aient acquis le même degré d'accroiſſement & de force qu'ils auroient pris naturellement dans la matrice.

La *marmoſe* a les mêmes inclinations & les mêmes mœurs que le ſarigue; tous deux ſe creuſent des terriers pour ſe réfugier, tous deux s'accrochent aux branches des arbres par l'extrêmité de leur queue, & s'élancent de-là ſur les oiſeaux & ſur les petits animaux; ils mangent auſſi des fruits, des graines & des racines, mais ils ſont encore plus friands de poiſſon & d'écreviſſes, qu'ils pêchent, dit-on, avec leur queue; ces animaux habitent les contrées méridionales & tempérées de l'Amérique; mais on ne les trouve pas dans les pays froids.

La *marmoſe* eſt le *didelphis marina* de Linné; le *philandre d'Amérique* de Briſſon; le *mus ſylveſtris americanus ſcalopès dictus* de Seba. *Nota* que ce nom grec *ſcalopès* que Klein & Briſſon adoptent, eſt très-mal appliqué à la *marmoſe*, qui ne fut point connue des Grecs.

MARMOTTE, (la) a le nez, les lèvres & la forme de la tête du lièvre, le poil & les ongles du blaireau, les dents du caſtor, la mouſtache du chat, les yeux du loir, les pieds de l'ours, la queue courte & les oreilles tronquées: la couleur de ſon poil ſur le dos eſt d'un roux brun, plus ou moins foncé; ce poil eſt aſſez rude, mais celui du ventre eſt doux, touffu & rouſsâtre. Quoiqu'elle ne ſoit pas tout-à-fait auſſi grande qu'un lièvre, elle eſt bien plus trapue, & joint beaucoup de force à beaucoup de ſoupleſſe. Elle a les quatre dents du devant des mâchoires aſſez longues & aſſez fortes pour bleſſer cruellement. Cependant elle ne fait de mal à perſonne, à moins qu'on ne l'irrite; elle ronge les meubles, les étoffes, & perce même le bois lorſqu'elle eſt renfermée.

Comme elle a les cuiſſes très-courtes & les

Digitized by Google

doigts des pieds faits à-peu-près comme ceux de l'ours, elle se tient souvent assise & marche aisément comme lui sur ses deux pieds de derrière; elle porte à sa gueule ce qu'elle saisit avec ceux de devant, & mange debout comme l'écureuil; elle court assez vîte en montant, mais assez lentement en plaine; elle grimpe sur les arbres, monte entre deux parois de rochers, entre deux murailles voisines, & c'est des *marmottes*, dit-on, que les Savoyards ont appris à grimper pour ramoner les cheminées. Elle a la voix & le murmure d'un petit chien, lorsqu'elle joue ou quand on la caresse; mais lorsqu'on l'irrite ou qu'on l'effraie, elle fait entendre un sifflet perçant & aigu qui blesse le tympan.

Les *marmottes* mangent de tout ce qu'on leur donne, de la viande, du pain, des fruits, &c. mais elles sont plus avides de beurre & de lait que de toute autre chose. Elles cherchent à entrer dans les endroits où l'on renferme le lait, & elles le boivent en grande quantité en marmottant, c'est-à-dire, en faisant, comme le chat, un petit murmure de contentement. Au reste, le lait est la seule liqueur qui leur plaise; elles ne boivent que très-rarement de l'eau, & refusent le vin. Elles aiment la propreté & se mettent à l'écart pour faire leurs besoins; mais elles ont, sur-tout en été, une odeur forte, qui les rend très-désagréables. En automne, elles sont très-grasses sur le dos & les reins, & leur chair seroit assez bonne à manger, si elle n'avoit toujours un peu d'odeur qu'on ne peut masquer que par des assaisonnemens très-forts.

Cet animal est sujet à s'engourdir par le froid; c'est ordinairement à la fin de septembre ou au commencement d'octobre que la *marmotte* se recèle dans sa retraite, pour n'en sortir qu'au commencement d'avril. Cette retraite souterreine, qui est d'une grande capacité, plus longue que large & très-profonde, est une espèce de galerie pratiquée sur le penchant de la montagne, & faite en forme d'*Y* grec, dont les deux branches ont chacune une ouverture & viennent aboutir à un cul-de-sac, qui est le lieu du séjour; l'une de ces branches (& c'est la partie la plus basse du domicile), leur sert à déposer leurs excrémens, & elles entrent & sortent par l'autre branche, qui est plus élevée que tout le reste. Le lieu du séjour est jonché & tapissé de mousse & de foin dont elles font ample provision pendant l'été. On assure même, mais avec peu de vraisemblance, que cela se fait à frais communs, & qu'elles servent tour-à-tour de voitures pour transporter au gîte les herbes qu'elles ramassent. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elles demeurent ensemble & qu'elles travaillent en commun à leur habitation. Elles y passent les trois quarts de leur vie; elles s'y retirent pendant l'orage, & dès qu'il y a quelque danger, elles n'en sortent que dans les plus beaux jours, & ne s'en éloignent guère. L'une fait alors le guet assise sur une roche élevée, & au moindre danger avertit les autres par un coup de sifflet, & ne rentre elle-même que la dernière.

Lorsqu'elles sentent les premières approches de la saison qui doit les engourdir, elles travaillent à fermer les deux portes de leur domicile; & elles le font avec tant de soin & de solidité, qu'il est plus aisé d'ouvrir la terre par-tout ailleurs que dans l'endroit qu'elles ont muré. Elles sont alors très-grasses, il y en a qui pèsent jusqu'à vingt livres. Elles le sont encore trois mois après; mais elles deviennent maigres sur la fin de l'hiver. Lorsqu'on découvre leur retraite, on les trouve resserrées en boule & fourrées dans le foin. On les emporte tout engourdies. On choisit les plus grasses pour les manger, & les plus jeunes pour les apprivoiser. Une chaleur gradnée les ranime, & celles qu'on élève à la maison dans des lieux chauds, ne s'engourdissent pas, & sont aussi vives en hiver que dans les autres temps. Au reste, il n'est pas sûr qu'elles restent constamment engourdies pendant sept ou huit mois. Il est à présumer, au contraire, qu'elles conservent quelque chaleur dans les premiers temps: aussi les chasseurs les laissent dans leur caveau trois semaines ou un mois avant que d'aller troubler leur repos. Ils s'abstiennent même de creuser lorsqu'il fait un temps doux, ou qu'il souffle un vent chaud.

La *marmotte* prise jeune, s'apprivoise presque autant que nos animaux domestiques; elle apprend aisément à saisir un bâton, à gesticuler, à danser, & à obéir en tout à la voix de son maître. Elle est antipathique avec le chien. Lorsqu'elle commence à être familière, & qu'elle se croit appuyée par son maître, elle attaque & mord en sa présence les chiens même les plus redoutables. Ces animaux ne produisent qu'une fois l'an, & trois ou quatre petits à la fois seulement. La durée de leur vie n'est que de neuf ou dix ans: aussi l'espèce n'en est ni nombreuse ni bien répandue. Elle n'habite que dans les montagnes, sur-tout celles des Alpes; ce qui lui a fait donner le nom de *rat des Alpes*. Il ne faut pas la confondre avec la *marmotte de Pologne*, qui est le *bobak*, ni avec *la marmotte de Strasbourg*, qui est le *hamster*; non plus qu'avec les animaux appelés *marmotte de Canada* & *marmotte du Cap*, qui sont d'espèces différentes.

La *marmotte* s'appelle dans Pline & dans Gesner, *mus alpinus*; dans Linné, *mus caudâ elongatâ, nudâ, corpore rufo*; dans Brisson, *glis pilis è fusco & flavicante mixtis*: en vieux François, *marmontain, marmotaine, marmottan*.

MARMOTTE de Canada. *Voyez* MONAX.

MARMOTTE DE POLOGNE. *Voyez* BOBAK.

MARMOTTE DE STRASBOURG, de quelques-uns, est le hamster. *Voyez* HAMSTER.

MARMOTTE DU CAP, ainsi nommée par les Hollandois, *cavia capensis* de Pallas, est le même

Digitized by Google

animal que le daman du Cap. *Voyez* DAMAN DU CAP.

MARSOUIN, (le) eſt le plus petit des animaux cétacés. Sa longueur ordinaire n'eſt que d'environ cinq pieds; mais, quoique moins long que le dauphin, il a le corps plus fourni à proportion, & plus épais. Il a, comme lui, un évent ſur la tête, par lequel il rejette l'eau; ſur le dos s'élève en nageoire échancrée en demi-lune vers la queue, laquelle eſt taillée en faucille & horiſontale, auſſi bien que les nageoires. La gueule eſt garnie en haut & en bas de petites dents fort pointues. Il n'y a point d'oreilles externes, & les conduits auditifs ſont preſque imperceptibles à la vue; les deux trous des narines ſont ſurmontés chacun par un poil ou une ſoie rude longue de cinq ou ſix lignes, & qui ſe trouve même dans le fœtus. La langue eſt frangée par les bords, courte & attachée au fond de la bouche. Les parties de la génération ſont apparentes dans les deux ſexes. La femelle ne produit qu'un ou deux petits.

Le *marſouin* n'a pas la gaieté pétulante du dauphin, il paroît morne & lourd; & quoique beaucoup plus petit que l'ourque, il a beaucoup de reſſemblance avec elle pour la forme du corps. Ce cétacé entre & monte aſſez haut dans les rivières avec le flux; on l'y voit s'y jouer, en pirouettant & s'élançant à mi-corps hors de l'eau: ſouvent il fait entendre un ſifflement pareil à celui que rend un bœuf par une reſpiration profonde; & c'eſt, à ce qu'on prétend, le préſage d'un temps orageux.

Les *marſouins* ſe nourriſſent de maquereaux, de ſardines, & ſur-tout de harengs. La pêche de ces petits cétacés ſe fait de différentes manières. La plus uſitée, eſt de les harponner avec le *bargout*, qui eſt un gros javelot monté d'un fort bâton, auquel eſt attachée une corde que le pêcheur laiſſe filer à meſure que le *marſouin* bleſſé s'éloigne. On a remarqué que les autres *marſouins* viennent s'abreuver du ſang qui ſort en grande abondance de la bleſſure de leur compagnon; & que ſi, par haſard, le harpon ſe détache, ou que le *marſouin* retombe lorſqu'on le tire de l'eau, les autres ne le quittent point qu'ils ne l'aient mangé. Lorſqu'on les jette ſur le tillac après la pêche, ils pouſſent une ſorte de gémiſſement ſemblable à celui d'un cochon qu'on vient d'égorger. Leur ſang eſt auſſi chaud que celui des animaux terreſtres.

Les pêcheurs du Mont-Farville en Normandie, ſe ſervent pour la pêche des *marſouins*, de rets de gros fil, ſemblables à de moyennes lignes, avec des mailles de neuf pouces en quarré; le filet a environ cinq à ſix braſſes de chûte ou de hauteur, & quarante à cinquante braſſes de longueur.

Lorſque les pêcheurs apperçoivent de haute mer à la côte des *marſouins*, dans les petites anſes que forment les pointes des rochers, ils amarent le bout de leurs filets à un des rochers, & portent le reſte au large avec une de leurs chaloupes, en formant une eſpèce d'enceinte, & ils arrêtent l'autre bout du filet à un autre rocher; enſorte que les *marſouins* s'y trouvent de cette manière enclavés, & reſtent à ſec lorſque la mer vient à s'en retirer. Quelquefois les *marſouins* franchiſſent le filet en s'élançant; mais ils ne le forcent jamais. Quand ils trouvent quelques obſtacles, & qu'ils ont la liberté de nager, il tournent autour du rets qu'ils côtoient, juſqu'à ce qu'ils ſe trouvent à ſec ou en liberté.

Au Canada, dans le temps de la baſſe marée, on plante dans la vaſe ou dans le ſable des piquets aſſez près les uns des autres, & l'on y attache des filets en forme d'entonnoirs, dont l'ouverture eſt aſſez large; de ſorte néanmoins, que quand l'animal y a paſſé, il ne la peut plus retrouver pour en ſortir. On a ſoin de mettre au haut des piquets, des bouquets de verdure; quand la marée monte, les *marſouins* qui donnent la chaſſe aux harengs, leſquels gagnent toujours les bords, attirés d'ailleurs par la verdure qu'ils aiment beaucoup, s'engagent dans les filets, & s'y trouvent enfermés; à meſure que la marée baiſſe, on a le plaiſir de voir leur embarras, & les mouvemens inutiles qu'ils ſe donnent pour échapper; enfin ils reſtent à ſec, & ſouvent échoués les uns ſur les autres: on les aſſomme à coups de bâton.

L'eſpèce du *marſouin* eſt très-nombreuſe & univerſellement répandue. On la trouve dans toutes les mers, & même dans quelques-uns des grands fleuves de la Chine & d'Amérique. Ces petits cétacés vont par troupes quelquefois de pluſieurs milliers, & en telle quantité, que la mer en eſt couverte dans un eſpace de pluſieurs lieues. Ils ſuivent les navires; & quand ils s'en approchent de fort près, c'eſt, au gré des mariniers, un préſage de tempête prochaine.

Au reſte, cette eſpèce renferme quelques variétés; car on voit des *marſouins* de couleur brune, & d'autres tout-à-fait blancs. Il paroît que les *marſouins* blancs habitent les fleuves de préférence à la mer, qu'ils ſont moins nombreux, plus ſolitaires que les bruns, qu'ils ont auſſi la chair moins bonne. En général, celle des uns & des autres eſt peu délicate & de difficile digeſtion; il n'y a guère que le foie & la tête qui en ſoient mangeables; & la plus grande utilité qu'on retire de la pêche des *marſouins*, conſiſte dans leur lard, qu'on fait fondre pour en tirer de l'huile, qui ſert à brûler, & qu'on emploie auſſi dans les tanneries, les ſavonneries, &c. La peau apprêtée donne un cuir léger, ſouple & impénétrable aux coups de feu.

Le nom de *marſouin* eſt dérivé, ſuivant Belon, de deux mots du bas Allemand; *meer* & *ſchwin*, dont le premier ſignifie *mer*, & le ſecond, *pour-*

Digitized by Google

ceau ; de ſorte que *marſouin* veut dire à la lettre, *pourceau de mer* ; dénomination aſſez juſte, le *marſouin*, par la ſtructure de ſon muſeau & par ſa conformation intérieure, ayant beaucoup de rapports avec le cochon.

Le *marſouin* eſt le *turſio* des Latins, *phocæna* des Grecs.

MARTE, (la) n'eſt pas une même eſpèce avec la fouine, comme l'ont inſinué quelques zoologiſtes, en donnant cette dernière comme une *marte domeſtique*, puiſqu'elles different eſſentiellement entr'elles par le naturel, le tempérament, & même par les climats qu'elles habitent. La *marte* eſt un peu plus groſſe que la fouine, & cependant elle a la tête plus courte, les jambes plus longues, & court par conſéquent plus aiſément. Elle a la gorge jaune, au lieu que la fouine l'a blanche ; ſon poil eſt auſſi bien plus fin, bien plus fourni & moins ſujet à tomber. Elle fuit également les pays habités & les lieux découverts ; elle demeure au fond des forêts, ne ſe cache point dans les rochers, mais parcourt les bois & grimpe au-deſſus des arbres ; elle vit de chaſſe, & détruit une quantité prodigieuſe d'oiſeaux, dont elle cherche les nids pour en ſucer les œufs ; elle prend les écureuils, les mulots, les lérots, &c. elle mange auſſi du miel, comme la fouine & le putois.

On ne la trouve pas en pleine campagne, dans les prairies, dans les champs, dans les vignes ; elle ne s'approche jamais des habitations, & elle diffère encore de la fouine par la manière dont elle ſe fait chaſſer. Dès que la fouine ſe ſent pourſuivie par un chien, elle gagne promptement ſon grenier ou ſon trou ; la *marte*, au contraire, ſe fait ſuivre aſſez long-temps par les chiens avant de grimper ſur un arbre ; elle ne ſe donne pas la peine de monter juſqu'au deſſus des branches ; elle ſe tient ſur la tige, & de-là les regarde paſſer. La trace qu'elle laiſſe ſur la neige paroit être celle d'une grande bête, parce qu'elle ne va qu'en ſautant, & qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois.

Elle met bas au printemps ; la portée n'eſt que de deux ou trois petits. Elle ne leur prépare point de lit ; mais lorſqu'elle eſt prête à mettre bas, elle grimpe au nid de l'écureuil, l'en chaſſe, en élargit l'ouverture, s'en empare, & y fait ſes petits : elle ſe ſert auſſi des anciens nids de ducs, de buſes, & des trous des vieux arbres dont elle déniche les pics & les autres oiſeaux. Les petits naiſſent les yeux fermés, & cependant grandiſſent en peu de temps : elle leur apporte bientôt des oiſeaux, des œufs, & les mène enſuite à la chaſſe avec elle. Les oiſeaux ſont pour elle, comme pour le renard & tous les autres animaux carnaſſiers & voraces, le même petit cri d'avertiſſement, & ils les ſuivent même aſſez loin.

Les *martes* ſont très-communes dans le nord des deux continens ; on en trouve dans tout le ſeptentrion d'Amérique, juſqu'à la baie d'Hudſon, & en Aſie, juſqu'au nord du royaume de Tonquin & de l'empire de la Chine. Elles ſont, au contraire, en petit nombre dans les climats tempérés. Il n'y en a point en Angleterre, parce qu'il n'y a pas de bois. Il y en a très-peu en France, & en général, elles y ſont auſſi rares que les fouines y ſont communes. On n'en trouve point dans les pays chauds.

Il ne faut pas confondre la *marte* avec la *marte zibeline*, ou ſimplement *zibeline*, qui eſt un autre animal dont la fourrure eſt bien plus précieuſe. La zibeline eſt noire, la *marte* n'eſt que brune & jaune. La partie de la peau qui eſt la plus eſtimée dans la *marte*, eſt celle qui eſt la plus brune, & qui s'étend tout le long du dos juſqu'au bout de la queue.

La *marte* s'appelle en latin *martes* ou *marta*, noms que les Zoologiſtes ont tous joint aux phraſes par leſquelles ils ont déſigné cet animal.

MARTE-ZIBELINE. *Voyez* ZIBELINE.

MATGACH, nom que les Tartares donnent au mâle Saïga. *Voyez* SAIGA.

MATIN, nom d'une grande & forte race de chiens. *Voyez*, pour ſes caractères, l'art. du CHIEN.

MAUCOCO. *Voyez* MOCOCO.

MAZAMES, nom ſous lequel les Mexicains déſignoient le genre entier des cerfs, des daims & des chevreuils. Ici, nous l'employons pour déſigner deux eſpèces d'animaux communs au Mexique & dans la Nouvelle-Eſpagne.

Le premier & le plus grand, appellé ſimplement *mazame*, porte un bois ſemblable à celui du chevreuil d'Europe, c'eſt-à-dire, un bois de fix à ſept pouces de longueur, dont l'extrémité eſt diviſée en deux pointes, & qui n'a qu'un ſeul andouiller à la partie moyenne du mérain.

Le ſecond, appellé *temamaçame*, eſt plus petit que le *mazame* ; il a auſſi le ventre plus blanc, & ne porte qu'un bois ſimple & ſans andouillers, comme celui d'un daguet.

Il nous paroit que ces deux animaux ſont vraiment des chevreuils dont le premier eſt abſolument de la même eſpèce que le chevreuil roux d'Europe, & le ſecond n'en eſt qu'une variété ; il paroit auſſi que le *cuguacuapara* du Bréſil, le *grand cariacou* ou *biche des bois* de Cayenne, ſont le même animal que le mazame, & que le *cuguacu-été* du Bréſil, le *petit cariacou* ou *biche des palétuviers* de Cayenne, ſont le même que le temamaçane ; mais c'eſt à tort que Séba indique ſous ces deux noms, des animaux du genre des gazelles.

MEBBIA, à Congo ; chacal. *Voyez* CHACAL.

MEMINA, nom du chevrotain à Ceylan & aux grandes Indes. *Voyez* CHEVROTAIN.

MENON ; quelques relations déſignent ſous ce nom l'eſpèce de chèvre de la peau de laquelle on fabrique le maroquin dans le Levant. *Voyez* l'article CHÈVRE.

Digitized by Google

MICO (le) eſt un petit ſinge de la famille des *ſagoins*; il a la queue d'environ moitié plus longue que la tête & le corps pris enſemble; la cloiſon des narines moins épaiſſe que les autres ſagouins, mais leurs ouvertures ſituées de même à côté du nez. Il a la face & les oreilles nues & couleur de vermillon, le muſeau court, les yeux éloignés l'un de l'autre, les oreilles grandes, le poil d'un beau blanc argenté, celui de la queue d'un brun-luſtré & preſque noir; il marche à quatre pieds & n'a qu'environ ſept ou huit pouces de longueur.

Le *mico* eſt le *petit ſinge de Para*, de Briſſon.

MIREBIORN, troiſième eſpèce d'ours en Norwège. *Voyez* OURS.

MOCOCO (le) eſt un joli animal du genre des *makis*. Il a la phyſionomie fine, la figure élégante & ſvelte, un beau poil toujours propre & luſtré. Il eſt remarquable par la grandeur de ſes yeux, par la hauteur de ſes jambes de derrière, qui ſont beaucoup plus longues que celles de devant, & par ſa belle & grande queue qui eſt toujours relevée, toujours en mouvement, & ſur laquelle on compte juſqu'à trente anneaux alternativement noirs & blancs, tous bien diſtincts & bien ſéparés les uns des autres. Le *mococo* a les mœurs douces, & quoiqu'il reſſemble en beaucoup de choſes aux ſinges, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans ſon état de liberté, il vit en ſociété & l'on en voit à Madagaſcar des troupes de trente & quarante.

Il s'apprivoiſe aiſément, & dans l'état de captivité il n'eſt incommode que par le mouvement prodigieux qu'il ſe donne; ſa démarche eſt oblique & il ſaute de meilleure grace & plus légèrement qu'il ne marche. Il ne fait entendre ſa voix que par un cri court & aigu, qu'il laiſſe, pour ainſi dire, échapper, lorſqu'on le ſurprend ou qu'on l'irrite. Il dort aſſis, le muſeau incliné & appuyé ſur ſa poitrine; il n'a pas le corps plus gros qu'un chat, mais il l'a plus long; ſon poil, quoique très-doux au toucher, n'eſt pas couché, mais ſans que cela ôte rien à la beauté de ſon habillement ni à l'agrément de ſa figure.

Le *mococo* eſt le *maki à queue annelée*, de Briſſon; *catta*, *lemur caudâ annulatâ*, de Linneus.

MOMENET, nom ſous lequel on trouve le magot déſigné. *Voyez* MAGOT.

MONAX, eſpèce de marmotte qui ſe trouve au Canada, & qui diffère des autres marmottes en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes & le bobak de Pologne en ont cinq comme aux pieds de derrière. Elle en diffère auſſi par la forme de la tête qui eſt beaucoup moins couverte de poil, & par la queue qui eſt plus longue & moins fournie que dans les autres marmottes, dont, au reſte, elle nous paroit être une eſpèce voiſine, plutôt qu'une ſimple variété.

MONE (la) eſt une guenon déſignée par les Anciens ſous le nom de *kebos*, *cebus*, *cæphus*, & qui ſe trouve en Barbarie, en Arabie, en Perſe, & dans les autres parties de l'Aſie que les Anciens connoiſſoient. Elle a la queue longue de deux pieds, la tête petite & ronde, le muſeau gros & court, la face couleur de chair baſanée; elle porte un bandeau de poils gris ſur le front, une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles, & des oreilles juſqu'aux épaules & aux bras; elle a une eſpèce de barbe griſe formée par les poils de la gorge & du deſſous du cou, qui ſont plus longs que les autres. Son poil eſt d'un noir rouſſâtre ſur le corps, blanchâtre ſous le ventre; l'extérieur des jambes & les pieds ſont noirs; la queue eſt d'un gris-brun avec deux taches blanches de chaque côté à ſon origine.

La *mone* marche à quatre pieds, & elle a environ un pied & demi de longueur. C'eſt de toutes les guenons celle qui s'accommode le mieux de la température de notre climat. Elle eſt ſuſceptible d'éducation & même d'un certain attachement pour ceux qui la ſoignent. Le nom de *mone* eſt formé de *mona*, *monina*, *mounina*, qui, dans les langues eſpagnole & moreſque, déſigne les guenons ou ſinges à longue queue; & il paroît, comme nous l'avons inſinué, qu'on peut rapporter ſpécialement à celui-ci le *kebos* d'Ariſtote; *kypos* d'Avicenne, à raiſon de la variété de ſes couleurs. C'eſt le *ſinge varié* de Briſſon.

MONGOOZ, dans Edwards, eſt le mongous. *Voyez* MONGOUS.

MONGOUS, (le) eſpèce de maki plus petite que le *mococo*. Le *mongous* a, comme lui, le poil ſoïeux & aſſez court, mais un peu friſé; il a auſſi le nez plus gros que le mococo & aſſez ſemblable à celui du *vari*; il a la langue rude comme celle d'un chat, & les teſticules fort apparents & prodigieuſement gros pour ſa taille; ſa voix eſt un petit grognement preſque continuel.

Cet animal en captivité eſt ſale & incommode. Il eſt très-bruſque dans ſes mouvemens & fort pétulant; il dort d'un ſommeil très-léger & craint le froid & l'humidité. Il paroît à tous ces traits, qu'il eſt le moins aimable des makis; ces animaux & le mococo en particulier, étant fort jolis, fort careſſans, jouans avec gaîté & avec grace, quoiqu'on doive toujours, les étrangers ſur-tout, être avec eux un peu en garde ſur le coup de dent.

Le *mongous* eſt le *ſimia ſciurus* de Petiver; le *maki*, *maki aux pieds blancs*, & *maki aux pieds fauves*, de Briſſon.

MORSE, (le) qui eſt le *walroſſ* ou *walrus* des Allemands, la *vache marine* de pluſieurs auteurs, eſt un animal amphibie dont la tête eſt conformée d'une manière analogue à celle de l'éléphant; le *morſe* a en effet deux grandes défenſes d'ivoire qui ſortent de la mâchoire ſupérieure, mais il n'a pas de trompe, & à l'exception de ces deux grandes défenſes & des dents inciſives

Digitized by Google

qui lui manquent en haut & en bas, il reſſemble pour tout le reſte du corps, au phoque ; il eſt ſeulement beaucoup plus grand, plus gros, plus fort, ayant communément douze & même ſeize pieds de longueur, & huit ou neuf pieds de tour. Il habite auſſi les mêmes lieux que les phoques ; & on les trouve preſque toujours enſemble ; ils ont beaucoup d'habitudes communes ; ils ſe tiennent également dans l'eau ; ils vont également à terre ; ils montent de même ſur les glaçons ; ils allaitent & élèvent de même leurs petits ; enfin ils ſe nourriſſent des mêmes alimens, vivent de même en ſociété & voyagent en grand nombre.

Il y a, comme dans les baleines, un gros & grand os dans la verge du *morſe* mâle ; la femelle met bas en hiver ſur la terre ou ſur la glace, & ne produit ordinairement qu'un petit, qui eſt, en naiſſant, déja gros comme un cochon d'un an. Ces animaux ne peuvent pas toujours reſter dans l'eau : ils ſont obligés d'aller à terre, ſoit pour allaiter leurs petits, ſoit pour d'autres beſoins. Lorſqu'ils ſe trouvent dans la néceſſité de grimper ſur des rivages eſcarpés & ſur des glaçons, ils ſe ſervent de leurs défenſes pour s'accrocher, & de leurs mains pour faire avancer la lourde maſſe de leur corps.

On fait la guerre à ces animaux pour avoir leurs défenſes. Lorſqu'on en a joint un ſur la glace ou dans l'eau, on lui jette un harpon fort & fait exprès ; lorſque ce harpon a pénétré la peau, on tire l'animal avec un cable vers le timon de la chaloupe, & on le tue en le perçant à coups de lance ; on l'amène enſuite ſur la terre la plus voiſine ou ſur un glaçon plat ; il eſt ordinairement plus peſant qu'un bœuf ; on commence par l'écorcher & on jette ſa peau ; on ſépare de la tête, avec une hache, les deux dents, ou mieux, pour ne pas endommager les dents, on coupe la tête & on la fait bouillir dans une chaudière, & on en tire d'ailleurs la graiſſe.

Les *morſes* ſont auſſi difficiles à ſuivre à force de rames que les baleines ; leur peau dure & épaiſſe eſt très-mal-aiſée à percer, ſur-tout aux endroits où elle prête, & il eſt néceſſaire de chercher à frapper ſur un endroit où elle ſoit bien tendue. Dès qu'on a porté le coup, on retire la lance au plus vîte pour empêcher que l'animal ne la prenne dans ſa gueule, & qu'il ne bleſſe celui qui l'attaque, ſoit avec l'extrêmité de ſes doigts, ſoit avec la lance même ; car, quand ils ſont bleſſés, ils deviennent furieux, frappant de côté & d'autre avec leurs dents ; ils briſent les armes & les font tomber des mains de ceux qui les attaquent, & à la fin, enragés de colère & de douleur, ils mettent leur tête entre leurs pattes ou nageoires, & ſe laiſſent ainſi rouler dans l'eau. Quand ils ſont en grand nombre, ils deviennent ſi audacieux, que pour ſe ſecourir les uns les autres, ils entourent les chaloupes ; cherchant à les percer avec leurs dents ou à les renverſer en frappant contre le bord. L'huile de ces animaux eſt preſqu'auſſi eſtimée que celle de la baleine, & le prix de leurs dents dépend de leur grandeur & de leur poids ; les plus chères ſont celles qui pèſent vingt livres ; mais elles ſont fort rares, & leur poids ordinaire n'eſt que de cinq ou ſix livres.

L'eſpèce du *morſe* ne varie pas autant que celle du phoque ; il ne va pas ſi loin & paroît plus attaché à ſon climat. Cette eſpèce eſt auſſi bien moins nombreuſe qu'elle ne l'étoit jadis : ces animaux ſe ſont retirés vers le Nord & dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs. On ne les trouve plus en grand nombre que dans la mer glaciale de l'Aſie, depuis l'embouchure de l'Oby juſqu'à la pointe la plus orientale de ce continent. Ils peuvent néanmoins vivre dans les climats tempérés.

Les paſſages ſuivans extraits des voyageurs, confirment les faits que nous venons de rapporter, & y ajoutent quelques détails.

« On trouvoit autrefois, dit Zordrager, dans la baie d'*Horiſont*, & dans celle de *Klock*, beaucoup de *morſes* & de phoques ; mais aujourd'hui il en reſte fort peu..... Les uns & les autres ſe rendent, dans les grandes chaleurs de l'été, dans les plaines qui en ſont voiſines, & on en voit quelquefois des troupeaux de quatre-vingts, cent, & juſqu'à deux cents, particulièrement des *morſes*, qui peuvent y reſter quelques jours de ſuite, & juſqu'à ce que la faim les ramène à la mer. Ils ont cinq doigts aux pattes comme les phoques ; mais leurs ongles ſont plus courts, & leur tête eſt plus épaiſſe, plus ronde & plus forte ; la peau du *morſe*, principalement vers le cou, eſt épaiſſe d'un pouce, ridée, & couverte d'un poil très-court de différentes couleurs. Sa mâchoire ſupérieure eſt armée de deux dents d'une demi-aune ou d'une aune de longueur ; ces défenſes, qui ſont creuſes à la racine, deviennent encore plus grandes à meſure que l'animal vieillit ; on en voit quelquefois qui n'en ont qu'une, parce qu'ils ont perdu l'autre en ſe battant, ou ſeulement en vieilliſſant. Cet ivoire eſt ordinairement plus cher que celui de l'éléphant, parce qu'il eſt plus compacte & plus dur ».

« La bouche du *morſe*, continue le même auteur, reſſemble à celle d'un bœuf ; elle eſt garnie en haut & en bas de poils creux, pointus, & de l'épaiſſeur d'un tuyau de paille ; au-deſſus de la bouche il y a deux naſeaux, deſquels ces animaux ſoufflent de l'eau comme la baleine, ſans cependant faire beaucoup de bruit ; leurs yeux ſont étincelans, rouges & enflammés pendant les chaleurs de l'été ; & comme ils ne peuvent ſouffrir alors l'impreſſion que l'eau fait deſſus, ils ſe tiennent plus volontiers alors dans les plaines que dans tout autre temps. On voit beaucoup de *morſes* vers le Spitzberg....

Digitized by Google

On les tue sur terre avec des lances. On les chasse pour le profit qu'on tire de leurs dents & de leur graisse. Leurs deux dents valent autant que toute leur graisse ; l'intérieur de ces dents a plus de valeur que l'ivoire, sur-tout dans les plus grosses, qui sont d'une substance plus compacte & plus dure que les petites : & si l'on vend un florin la livre de l'ivoire des petites dents, celui des grosses se vend trois ou quatre, & souvent cinq florins. Un *morse* ordinaire fournit une demi-tonne d'huile ».

« Autrefois, dit toujours Zordrager, on trouvoit de grands troupeaux de ces animaux sur terre ; mais nos vaisseaux, qui vont tous les ans dans ce pays pour la pêche de la baleine, les ont tellement épouvantés, qu'ils se sont retirés dans des lieux écartés, & que ceux qui y restent ne vont plus sur la terre en troupes, mais demeurent dans l'eau, ou dispersés çà & là sur les glaces. On ne les trouve plus que dans des endroits peu fréquentés, comme dans l'isle de Moffen, derrière le Worland, & ailleurs dans les plaines fort écartées, & sur des bancs de sable dont les vaisseaux n'approchent que rarement : ceux-mêmes qu'on y rencontre, instruits par les persécutions qu'ils ont essuyées, sont tellement sur leurs gardes, qu'ils se tiennent tous assez près de l'eau pour pouvoir s'y précipiter promptement ».

« Anciennement, & avant d'avoir été persécutés, les *morses* s'avançoient fort avant dans les terres ; de sorte que dans les hautes marées, ils étoient assez loin de l'eau, & que dans le temps de la basse mer, la distance étant encore beaucoup plus grande, on les abordoit aisément. On marchoit de front vers ces animaux pour leur couper la retraite du côté de la mer : ils voyoient tous ces préparatifs sans aucune crainte ; & souvent chaque chasseur en tuoit un avant qu'ils pussent regagner l'eau. On faisoit une barrière de leurs cadavres, & on laissoit quelques gens à l'affut pour assommer ceux qui restoient ; on en tuoit quelquefois de cette manière trois ou quatre cents. On voit par la prodigieuse quantité d'ossemens de ces animaux dont la terre est jonchée, en quel nombre ils étoient autrefois. Au reste, cet éléphant de la mer, avant de connoître les hommes, ne craignoit aucun ennemi, parce qu'il avoit su dompter les ours cruels qui se tiennent dans le Groenland, & qu'il n'en avoit rien à craindre ».

« On trouve, dit M. Gmelin, des dents de *morse* aux environs de la nouvelle Zemble & dans toutes les isles jusqu'à l'Obi ; on prétend même qu'il s'en trouve aux environs de *jenisei*, & qu'on en a vu autrefois jusqu'au Pjasida : il s'en retrouve ensuite en quantité vers la pointe de *Schalanginskoi*, chez les *Schutktschii*, où elles sont très-grosses.... Il est croyable que ces animaux se trouvent en grande quantité depuis cet endroit jusqu'au fleuve *Anadir*, puisque toutes les dents qu'on apporte pour vendre à Jakutzk viennent d'Anadirskoi ».

« On en trouve aussi, continue le même observateur, au détroit de Hudson, à l'isle *Phélipeaux*, où elles ont une aune (de Russie) de long & sont grosses comme le bras ; elles donnent d'aussi bon ivoire que les défenses de l'éléphant ».

« J'ai vu à Jakutzk, ajoute-t-il, quelques-unes de ces dents de *morse* qui avoient cinq quarts d'aune de Russie, & d'autres une aune & demie de longueur : communément elles sont plus larges qu'épaisses ; elles ont jusqu'à quatre pouces de largeur à la base... Je n'ai pas entendu dire qu'auprès d'Anadirskoi, l'on ait jamais fait la chasse ou pêche du *morse*, pour en avoir des dents, qui néanmoins en viennent en si grande quantité : on m'a assuré, au contraire, que les habitans trouvent ces dents détachées de l'animal sur la basse côte de la mer, & que par conséquent on n'a pas besoin de tuer auparavant les *morses* ».

« Le cheval marin (*morse*), est-il dit dans le recueil des voyages du Nord, ressemble assez au veau marin (*phoque*), si ce n'est qu'il est beaucoup plus gros, puisqu'il est de la grosseur d'un bœuf ; ses pattes sont comme celles du veau marin, & celles du devant, aussi bien que celles du derrière, ont cinq doigts ou griffes ; mais les ongles en sont plus courts : il a aussi la tête plus grosse, plus ronde & plus dure que le veau marin. Sa peau a bien un pouce d'épaisseur ; sur-tout autour du cou : les uns l'ont couverte d'un poil de couleur de souris, les autres ont très-peu de poil. Ils sont ordinairement pleins de galles & d'écorchures ; de sorte qu'on diroit qu'on leur auroit enlevé la peau, sur-tout autour des jointures où elle est fort ridée ».

« Ces animaux ont l'ouverture de la gueule aussi large que celle d'un bœuf ; & au-dessus & au-dessous des babines, ils ont plusieurs soies qui sont creuses en dedans & de la grosseur d'une paille.... Leurs oreilles sont peu éloignées de leurs yeux, & ressemblent à celles des veaux marins : leur langue est pour le moins aussi grosse que celle d'un bœuf..... Ils ont le cou si épais, qu'ils ont de la peine à tourner la tête, ce qui les oblige à tourner extrêmement les yeux ; ils ont la queue courte comme celle des veaux marins ».

« Il y a apparence que ces animaux vivent d'herbes & de poisson ; leur fiente ressemble à celle du cheval.... Quand ils plongent, ils se jettent la tête la première dans l'eau comme les veaux marins ; ils dorment & ronflent non seulement sur la glace, mais aussi dans l'eau ; de sorte qu'ils paroissent souvent comme s'ils étoient morts. Ils sont furieux & courageux tant qu'ils sont en vie ; ils se défendent les uns les autres..... Ils font tous leurs efforts pour délivrer ceux qu'on a pris ; ils se jettent à l'envi sur la chaloupe, mordant & faisant des mugissemens épouvantables ; & si, par leur grand nombre, ils obligent les hommes à prendre la fuite, ils poursuivent la chaloupe jusqu'à ce qu'ils la perdent de vue ».

On retrouve les *morses* sur les côtes de l'Amé-

Digitized by Google

rique ſeptentrionale. « On y voit, dit le voyageur Denis, des vaches marines, autrement appelées *bêtes à la grande dent*, parce qu'elles ont deux grandes dents groſſes & longues comme la moitié du bras, & les autres dents longues de quatre doigts: il n'y a point d'ivoire plus beau ».

Le *morſe* eſt le *roſmarus phoca* de Linneus; la *vache marine* d'Anderſon; le *cheval marin* du voyageur Kracheninnikow.

MOUFFETTES. (les) Sous ce nom générique de *mouffettes*, on comprend trois ou quatre eſpèces d'animaux qui répandent, lorſqu'ils ſont inquiétés, une odeur ſi forte & ſi mauvaiſe, qu'elle ſuffoque comme la vapeur ſouterreine qu'on appelle *mouffette*. Ces animaux ſe trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale & tempérée. Ils ont été déſignés indiſtinctement par les voyageurs ſous les noms de *puants*, *puants d'Amérique*, *bêtes puantes*, *enfans du diable*, &c. & non ſeulement on les a confondus entr'eux, mais avec d'autres qui ſont d'eſpèces très-éloignées.

Ces quatre ſortes de *mouffettes* ſont le *coaſe*, le *chinche*, le *conepate* & le *zorille*. De ces quatre eſpèces, les deux dernières appartiennent aux climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, & pourroient bien n'être que deux variétés & non pas deux eſpèces différentes. Les deux premières ſont du climat tempéré de la nouvelle Eſpagne, de la Louiſiane, des Illinois, de la Caroline, &c. & paroiſſent être deux eſpèces diſtinctes & différentes des deux autres, ſur-tout le coaſe, qui n'a que quatre ongles aux pieds de devant, tandis que tous les autres en ont cinq; mais du reſte, ces animaux ont tous à-peu-près la même figure, le même inſtinct, la même mauvaiſe odeur, & ne diffèrent, pour ainſi dire, que par les couleurs & la longueur du poil.

Tous ſont à-peu-près de la même forme & de la même grandeur que le putois d'Europe; ils lui reſſemblent encore par les habitudes naturelles, & les réſultats phyſiques de leur organiſation ſont les mêmes. Le putois eſt de tous les animaux de ce continent celui qui répand la plus mauvaiſe odeur. Elle eſt ſeulement plus exaltée dans les *mouffettes*, dont les eſpèces ou variétés ſont nombreuſes en Amérique, au lieu que le putois eſt ſeul de la ſienne dans l'ancien continent. *Voyez* COASE, CHINCHE, CONEPATE & ZORILLE.

MOUFLON, (le) nous paroit être la ſouche primitive de toutes les brebis, auxquelles il reſſemble plus qu'aucun animal ſauvage; il eſt plus grand, plus vif, plus fort & plus léger qu'aucune d'entr'elles; il a la tête, le front, les yeux, & toute la face du bélier; il lui reſſemble auſſi par la forme des cornes & par l'habitude entière du corps: enfin il produit avec la brebis domeſtique; & la ſeule diſconvenance qu'il y ait entre eux, c'eſt que le *mouflon* eſt couvert de poil au lieu de laine. Mais la laine n'eſt pas un caractère eſſentiel, ce n'eſt qu'une production des climats tempérés, puiſque dans les pays chauds les brebis ſont toutes couvertes de poil, & que dans les pays très-froids, leur laine eſt encore auſſi groſſiere, auſſi rude que le poil.

Il n'eſt donc pas étonnant que la brebis primitive & ſauvage, qui a dû ſouffrir le froid & le chaud, vivre & ſe multiplier ſans abri dans les bois, ne ſoit pas couverte d'une laine qu'elle auroit bientôt perdue dans les brouſſailles, & que l'expoſition continuelle à l'air & à l'intempérie des ſaiſons auroient en peu de temps altérée & changée de nature. D'ailleurs le produit du bouc avec la brebis eſt une eſpèce de *mouflon*, un agneau couvert de poil. Ainſi rien ne nous empêche de conſidérer le *mouflon* comme la ſouche primitive de nos brebis domeſtiques. On le trouve dans les montagnes de Grece, dans les iſles de Chypre, de Sardaigne, de Corſe & dans les déſerts de la Tartarie.

M. Gmelin parle du *mouflon* ſous le nom d'*argali* & de *ſtepniebarani*, que cet animal porte dans la Sibérie méridionale où on le trouve, depuis le fleuve Irtiſch juſqu'à Kamtſchatka. « Ce ſont, dit ce Naturaliſte, des animaux extrêmement vifs.... Celui que je vis étoit réputé avoir trois ans, & cependant dix hommes n'osèrent l'attaquer pour le dompter. Les plus gros de cette eſpèce approchent de la taille d'un daim; celui que j'ai vu, avoit, de la terre juſqu'au haut de la tête, une aune & demie de Ruſſie de haut; ſa longueur, depuis l'endroit d'où naiſſent les cornes, étoit d'une aune trois quarts; les cornes naiſſent au-deſſus & tout près des yeux, droit devant les oreilles, elles ſe courbent d'abord en arrière, & enſuite en avant comme un cercle; l'extrêmité eſt tournée un peu en haut & en dehors: depuis leur naiſſance juſqu'à-peu-près leur moitié elles ſont fort ridées, plus haut, elles ſont plus unies, ſans cependant l'être tout-à-fait; c'eſt vraiſemblablement de cette forme des cornes, que les Ruſſes ont pris occaſion de donner à cet animal le nom de *mouton ſauvage* ».

« Si l'on peut s'en rapporter au récit des habitans de ces cantons, toute ſa force conſiſte dans ſes cornes; on dit que les béliers de cette eſpèce ſe battent en ſe pouſſant les uns les autres avec les cornes, & ſe les abattent quelquefois; enſorte qu'on trouve ſouvent ſur la *ſteppe* (prairie naturelle) de ces cornes, dont l'ouverture auprès de la tête eſt aſſez grande pour que les petits renards des *ſteppes* ſe ſervent ſouvent de ces cavités pour s'y retirer. Il eſt aiſé de calculer la force qu'il faut pour abattre une pareille corne, puiſque tant que l'animal eſt vivant, ces cornes augmentent continuellement d'épaiſſeur & de longueur, & que l'endroit de leur naiſſance au crâne, acquiert toujours une plus grande dureté; on prétend qu'une corne bien venue, en prenant la meſure ſelon ſa courbure, a juſqu'à deux aunes de long, qu'elle pèſe entre trente & quarante livres de Ruſſie, & qu'à

Digitized by Google

qu'à ſa naiſſance elle eſt de l'épaiſſeur du poing; les cornes de celui que j'ai vu étoient d'un jaune blanchâtre; mais plus l'animal vieillit, plus ſes cornes tirent vers le brun & le noirâtre : il porte ſes oreilles extrêmement droites, elles ſont pointues, & paſſablement larges ».

« Les pieds ont des ſabots fendus, & les pattes de devant ont trois quarts d'aune de haut; celles de derrière en ont davantage. Quand l'animal ſe tient debout dans la plaine, ſes pattes de devant ſont toujours étendues & droites, celles de derrière ſont courbées, & cette courbure ſemble diminuer, plus les endroits par où l'animal paſſe ſont eſcarpés. Le cou a quelques plis pendans; la couleur de tout le corps eſt griſâtre mêlée de brun; le long du dos, il y a une raie jaunâtre ou plutôt rouſſâtre, ou couleur de renard, & l'on voit cette même couleur au derriere, en dedans des pattes & au ventre, où elle eſt un peu plus pâle. Cette couleur dure depuis le commencement d'août, pendant l'automne & l'hiver, juſqu'au printemps, à l'approche duquel ces animaux muent & deviennent par-tout plus rouſſâtres; la deuxième mue arrive vers la fin de juillet ».

« Les chèvres ou femelles ſont toujours plus petites; & quoiqu'elles aient pareillement des cornes, ces cornes ſont très-minces en comparaiſon de celles que je viens de décrire, & même ne groſſiſſent guère avec l'âge : elles ſont toujours à-peu-près droites, n'ont preſque point de rides, & ont à-peu-près la forme de celles de nos boucs privés ».

« Les parties intérieures dans ces animaux, ſont conformées comme dans les autres bêtes qui ruminent; l'eſtomac eſt compoſé de quatre cavités particulières, & la veſſie du fiel eſt très-conſidérable : leur chair eſt bonne à manger, & à-peu-près du goût de celle du chevreuil; la graiſſe ſurtout a une ſaveur délicieuſe, comme je l'ai déjà remarqué ci-deſſus, ſur le témoignage des nations de Kamtſchatka. La nourriture de l'animal eſt de l'herbe. Ils s'accouplent en automme & au printemps; ils font un ou deux petits ».

Le *mouſlon* eſt le *muſimon* de Pline & de Geſner; le *tragelaphe* de Belon, la *chèvre du Levant* de Briſſon; l'*ammon* de Linneus.

MOUSTAC, (le) eſt un ſinge de la famille des *guenons*. Il a la face d'un noir bleuâtre avec une grande & large marque blanche en forme de chevron au-deſſous du nez & ſur toute l'étendue de la lèvre ſupérieure, qui eſt nue dans toute cette partie; elle eſt ſeulement bordée de poils noirs, auſſi bien que la lèvre inférieure, tout autour de la bouche. Il a le corps court & ramaſſé, & porte deux gros toupets de poil d'un jaune vif au-deſſous des oreilles; il a auſſi un toupet de poil hériſſé au-deſſus de la tête; le poil du corps eſt d'un cendré verdâtre; la poitrine & le ventre ſont d'un cendré blanchâtre; il marche à quatre pieds, & n'a qu'environ douze pouces de longueur; ſa queue en a vingt. On le trouve dans les contrées méridionales de l'Afrique.

MOUTON, nom ſous lequel on déſigne collectivement les troupeaux des béliers mêlés aux brebis, aux agneaux; mais qui, plus proprement, déſigne l'individu mâle de cette eſpèce auquel on a fait ſubir l'opération de la caſtration. *Voyez* BÉLIER & BREBIS.

MULE, mulet femelle. *Voyez* MULET.

MULET, (le) eſt l'animal produit par l'union des eſpèces du cheval & de l'âne.

On diſtingue deux ſortes de *mulets* : 1°. celui qui naît de l'accouplement de l'âne & de la jument, & qui eſt le *mulet* proprement dit : 2°. celui qui naît du cheval & de l'ânesſe; & celui-ci s'appelle *bardeau*.

Le *mulet* a la tête plus courte & plus groſſe que le cheval; il a les oreilles plus longues; il a la queue preſque nue, & les jambes sèches comme celles de l'âne. Par ces caractères, il tient beaucoup plus de ſon père l'âne que de la jument ſa mère; mais il ſe rapproche de celle-ci par la grandeur & la groſſeur du corps; par l'avant-main, par l'encolure, par l'arrondiſſement des côtes, par la croupe & la hanche.

Le *bardeau* a la tête plus longue & plus petite, à proportion, que celle de l'âne; il a auſſi les oreilles plus courtes, les jambes plus fournies, & la queue garnie de crins à-peu-près comme celle du cheval; &, par ces caractères, il paroît tenir beaucoup plus de ce dernier que de l'ânesſe : mais il tient beaucoup plus de celle-ci par la forme & les dimenſions du corps. Il eſt plus petit que le mulet, il a l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe; la croupe plus pointue & plus avalée. Ainſi ces animaux procréés de père & de mère d'eſpèces différentes, reſſemblent par la tête, par les membres, & par les autres extrêmités, beaucoup plus à leur père qu'à leur mère; & par la forme & les dimenſions du corps, ils reſſemblent plus à leur mère qu'à leur père.

C'eſt mal-à-propos qu'on a ſuppoſé aux *mulets* une inféconditè abſolue. Ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables à la génération, & l'on a des exemples qui prouvent que le *mulet* peut engendrer, & que la mule peut produire : ſeulement ces animaux d'eſpèce mixte ne développent que rarement & difficilement ce principe de fécondité; ils n'ont jamais produit dans les climats froids; ce n'eſt que rarement qu'ils produiſent dans les climats chauds, & plus rarement encore dans les climats tempérés : ainſi leur inféconditè, ſans être totale, peut néanmoins être regardée comme poſitive, & cette inféconditè eſt beaucoup plus grande dans le *bardeau* que dans le *mulet* provenant de l'âne & de la jument; car celui-ci tient de ſon père l'ardeur du tempérament à un très-haut degré, tandis que le *bardeau* provenant du cheval & de l'ânesſe, eſt moins

Digitized by Google

puiſſant en amour, & moins habile à engendrer.

La diſconvenance de nature qui ſe trouve entre le cheval & l'âneſſe, le peu de fécondité dans les deux eſpèces, & les cauſes qui empêchent ſouvent l'âneſſe de concevoir avec ſon mâle, & à plus forte raiſon avec un mâle d'une autre eſpèce, ſont autant de raiſons qui nous font aſſurer que les bardeaux ne peuvent produire entr'eux.

Nous ne prononcerons pas auſſi affirmativement ſur la nullité du produit de la mule & du *mulet*; nous doutons cependant qu'ils aient jamais engendré enſemble, & nous croyons que les mules, qu'on a vu quelquefois produire, devoient leur imprégnation à l'âne plutôt qu'au *mulet*. *Voyez* les articles ANE & CHEVAL.

Les anciens connoiſſoient & diſtinguoient comme nous, par deux noms différens, les deux ſortes de *mulets*. Ils appelloient *mulus* le *mulet* provenant de l'âne & de la jument, & ils donnoient les noms de *hinnus* au *mulet* provenant du cheval & de l'âneſſe : ils ont aſſuré que le *mulet mulus*, produit avec la jument un animal auquel ils donnoient auſſi le nom de *ginnus* ou *hinnus*; néanmoins, le mot *ginnus* a été employé par Ariſtote en deux ſens, le premier pour déſigner généralement un animal imparfait, un avorton; & le ſecond, pour ſignifier le produit particulier du *mulet* & de la jument.

De même les anciens ont aſſuré que la mule, *mula*, conçoit aſſez aiſément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner ſon fruit; & ils ajoutent que, quoiqu'il y ait des exemples aſſez fréquens de mules qui ont mis bas, il faut néanmoins regarder cette production comme un prodige. Mais, qu'eſt-ce qu'un prodige dans la nature, ſinon un effet plus rare que les autres? Le *mulet* peut donc engendrer, & la mule peut concevoir, porter & mettre bas dans de certaines circonſtances; ainſi il ne s'agiroit que de faire des expériences pour ſçavoir quelles ſont ces circonſtances, & pour acquérir de nouveaux faits dont on pourroit tirer de grandes lumières ſur la dégénération des eſpèces par le mêlange, & par conſéquent ſur l'unité ou la diverſité de chaque genre.

Il faudroit, pour réuſſir à ces expériences, donner le *mulet* à la mule, à la jument & à l'âneſſe; faire la même choſe avec le bardeau, & voir ce qui réſulteroit de ces ſix accouplemens différens.

Il faudroit auſſi donner le cheval & l'âne à la mule, & faire la même choſe pour la petite mule ou femelle du bardeau. Ces épreuves, quoiqu'aſſez ſimples, n'ont jamais été tentées dans la vue d'en tirer des lumières. Il y a apparence que de tous ces accouplemens, celui du mulet & de la femelle bardeau, & celui du bardeau & de la mule, pourroient bien manquer abſolument; que celui du *mulet* & de la mule, & celui du bardeau & de ſa femelle pourroient peut-être réuſſir, quoique bien rarement : mais en même-temps, on peut préſumer que le *mulet* produiroit avec la jument plus certainement qu'avec l'âneſſe, & le bardeau plus certainement avec l'âneſſe qu'avec la jument; qu'enfin le cheval & l'âne pourroient peut-être produire avec les deux mules; mais l'âne plus ſûrement que le cheval : il faudroit faire ces épreuves dans un pays auſſi chaud pour le moins que l'eſt la Provence, & prendre des mulets de ſept ans, des chevaux de cinq & des ânes de quatre ans, parce qu'il y a cette différence dans ces trois animaux pour les âges de la pleine puberté.

Du reſte, les préſomptions que nous venons d'indiquer ſont fondées ſur pluſieurs raiſons d'analogie. Dans l'ordonnance commune de la Nature, ce ne ſont pas les mâles, mais les femelles qui conſtituent l'unité des eſpèces; l'exemple de la brebis, qui peut ſervir à deux mâles différens, & produire également du bouc & du bélier, prouve que la femelle influe beaucoup plus que le mâle ſur le ſpécifique du produit, puiſque de ces deux mâles différens, il ne naît que des agneaux, c'eſt-à-dire, des individus ſpécifiquement reſſemblans à la mère; auſſi le *mulet* reſſemble-t-il plus à la jument qu'à l'âne, & le bardeau plus à l'âneſſe qu'au cheval; dès-lors le *mulet* doit produire plus ſûrement avec la jument qu'avec l'âneſſe, & le bardeau plus ſûrement avec l'âneſſe qu'avec la jument; de même le cheval & l'âne pourroient peut-être produire avec les deux mules, parce qu'étant femelles, elles ont, quoique viciées, retenu chacune plus de propriétés ſpécifiques que les mulets mâles; mais l'âne doit produire avec elles plus ſûrement que le cheval, parce qu'on a remarqué que l'âne a plus de puiſſance pour engendrer, même avec la jument, que n'en a le cheval; car il corrompt & détruit la génération de celui-ci. On peut s'en aſſurer en donnant d'abord le cheval étalon à des jumens, & en leur donnant le lendemain, ou même quelques jours après, l'âne au lieu du cheval; ces jumens produiront preſque toujours des *mulets*, & non pas des chevaux.

Cette obſervation, qui mériteroit bien d'être conſtatée dans toutes ſes circonſtances, paroît indiquer que la ſouche ou tige principale de cette famille pourroit bien être l'âne & non pas le cheval, puiſque l'âne le domine dans la puiſſance d'engendrer, même avec ſa femelle, d'autant que le contraire n'arrive pas lorſqu'on donne l'âne en premier & le cheval en ſecond à la jument. Celui-ci ne corrompt pas la génération de l'âne, car le produit eſt preſque toujours un mulet; d'autre côté, la choſe n'arrive pas quand on donne l'âne en premier & le cheval en ſecond à l'âneſſe; car celui-ci ne corrompt ni ne détruit la génération de l'âne; & à l'égard des accouplemens des mulets entr'eux, nous les préſumons ſtériles; parce que, de deux natures déjà léſées pour la génération, & qui, par leur mêlange, ne pourroient manquer de ſe léſer

Digitized by Google

avantage, on ne doit attendre qu'un produit tout-à-fait vicié ou abſolument nul.

Par le mêlange du *mulet* avec la jument, du bardeau avec l'ânesſe, & par celui du cheval & de l'âne avec les mules, on obtiendroit des individus qui remonteroient à l'eſpèce & ne ſeroient plus que des *demi-mulets*, leſquels non-ſeulement auroient, comme leurs parens, la puiſſance d'engendrer avec ceux de leur eſpèce originaire, mais peut-être même la faculté de produire entr'eux; parce que, n'étant plus léſés qu'à demi, leur produit ne ſeroit pas plus vicié que le ſont les premiers mulets; & ſi l'union de ces *demi-mulets* étoit encore ſtérile, ou que le produit en fût rare & difficile, il me paroît certain qu'en les rapprochant encore d'un dégré de leur eſpèce originaire, les individus qui en réſulteroient, & qui ne ſeroient plus léſés qu'au quart, produiroient entr'eux, & formeroient une nouvelle tige, qui ne ſeroient préciſément ni celle du cheval, ni celle de l'âne.

Or, comme tout ce qui peut être a été amené par le temps, & ſe trouve ou s'eſt trouvé dans la Nature, je ſuis tenté de croire que le *mulet* fécond, dont parlent les anciens, & qui, du temps d'Ariſtote, exiſtoit en Syrie, dans les terres au-delà de celles des Phéniciens, pouvoit bien être une race de ces *demi-mulets* ou de ces *quarts de mulets*, qui s'étoit formée par les mêlanges que nous venons d'indiquer; car Ariſtote dit expreſſément que ces *mulets* féconds reſſembloient en tout, & autant qu'il eſt poſſible, aux *mulets* inféconds: il les diſtingue auſſi très clairement des *onagres* ou *ânes ſauvages*, dont il fait mention dans le même chapitre; &, par conſéquent, on ne peut rapporter ces animaux qu'à des *mulets* peu viciés, & qui auroient conſervé la faculté de ſe produire.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain, par tout ce que nous venons d'expoſer, que les *mulets*, en général, qu'on a toujours accuſés d'impuiſſance de ſtérilité, ne ſont cependant ni réellement ſtériles ni généralement inféconds, & que ce n'eſt que dans l'eſpèce particulière du *mulet* provenant de l'âne & du cheval, que cette ſtérilité ſe manifeſte, puiſque le *mulet* qui provient du bouc & de la brebis, eſt auſſi fécond que ſa mère ou ſon père; puiſque, dans les oiſeaux, la plupart des mulets, qui proviennent d'eſpèces différentes, ne ſont point inféconds. C'eſt donc dans la nature particulière du cheval & de l'âne qu'il faut chercher les cauſes de l'infécondité des mulets qui en proviennent; &, au lieu de ſuppoſer la ſtérilité comme un défaut général & néceſſaire dans tous les mulets, la reſtreindre, au contraire, au ſeul *mulet* provenant de l'âne & du cheval, & encore donner de grandes limites à cette reſtriction, attendu que ces *mulets* peuvent devenir féconds dans de certaines circonſtances, & ſur-tout en ſe rapprochant d'un dégré de leur eſpèce originaire.

MULET FÉCOND de Daourie, de Meſſerſchmid, & autres Zoologiſtes, eſt le *czigitai*. *Voyez* ce mot.

MULOT, (le) eſt plus petit que le rat, & plus gros que la ſouris; il n'habite jamais les maiſons & ne ſe trouve que dans la campagne. Il eſt remarquable par les yeux, qu'il a gros & proéminens, & il diffère encore du rat & de la ſouris par la couleur du poil, qui eſt blanchâtre ſous le ventre, & d'un roux brun ſur le dos. Il a auſſi la tête à proportion beaucoup plus groſſe & plus longue, les oreilles plus alongées, plus larges, & les jambes plus hautes.

Le *mulot* ſe trouve en grande quantité, ſur-tout dans les terres sèches & élevées, dans les bois & dans les champs qui en ſont voiſins. Il ſe retire dans des trous qu'il trouve tout faits, ou qu'il ſe pratique ſous des buiſſons & des troncs d'arbres. Ces trous ſont ordinairement de plus d'un pied ſous terre, & ſouvent partagés en deux loges, l'une où il habite avec ſes petits, & l'autre où il fait ſon magaſin. Il y amaſſe une quantité prodigieuſe de glands, de noiſettes ou de faîne. On en trouve quelquefois juſqu'à un boiſſeau dans un ſeul trou.

Ces animaux, de même que les campagnols, cauſent de grands dommages aux plantations, & ſont ſeuls plus de tort à un *ſemis* de bois que tous les oiſeaux & tous les autres animaux enſemble, ſur-tout dans les années où le gland n'eſt pas fort abondant. On a contr'eux la reſſource des pièges, où ils ſe prennent en très-grand nombre; ils ſe détruiſent auſſi entr'eux, pour peu que les vivres viennent à leur manquer pendant l'hiver, les gros mangent les petits; ils mangent auſſi les campagnols, & même les grives & les autres oiſeaux qu'ils trouvent pris aux lacets. Ils commencent par la cervelle & finiſſent par le reſte du cadavre.

Les *mulots* pullulent encore plus que le rat, produiſent plus d'une fois par an, & les portées ſont ſouvent de neuf & dix petits. Il paroît qu'ils ſont long-temps à croître, parce qu'ils varient conſidérablement pour la grandeur. Cette eſpèce eſt généralement répandue dans toute l'Europe, & a pour ennemis les loups, les renards, les martes, les oiſeaux de proie, & elle-même.

Souris de terre, *rat-ſauterelle*, *ratte à la grande queue*, *grand rat des champs*, *rat domeſtique moyen*, ne ſont que des dénominations différentes de l'animal que nous appellons *mulot*.

Le *mulot* eſt le *mus agreſtis major macrouros geſneri* de Ray; ainſi que le *mus domeſticus medius* du même auteur; *mulot* & *grand rat des champs* de Briſſon.

MULOT A QUEUE COURTE; on a quelquefois donné ce nom au campagnol. *Voy.* CAMPAGNOL.

MUNCOS, dans Rumphius, eſt la mangouſte. *Voyez* MANGOUSTE.

MUSARAIGNE, (la) eſt plus petite que la

Digitized by Google

ſouris, & reſſemble à la taupe par le muſeau, ayant le nez beaucoup plus alongé que les mâchoires; par les yeux qui, quoiqu'un peu plus gros que ceux de la taupe, ſont cachés de même, & ſont beaucoup plus petits que ceux de la ſouris; par le nombre des doigts dont elle a cinq à tous les pieds; par la queue, par les jambes, ſur-tout celles de derrière, qu'elle a plus courtes que la ſouris; par les oreilles, & enfin par les dents.

Ce petit animal a une odeur forte qui lui eſt particulière & qui répugne aux chats; ils chaſſent, ils tuent la *muſaraigne*, mais ils ne la mangent pas. Néanmoins la *muſaraigne* n'eſt pas venimeuſe, ni ſa morſure dangereuſe pour le bétail, comme on l'a dit, elle n'eſt pas même capable de mordre; car elle n'a pas l'ouverture de la gueule aſſez grande pour pouvoir ſaiſir la double épaiſſeur de la peau d'un animal.

La *muſaraigne* habite aſſez communément, ſurtout pendant l'hiver, dans les greniers à foin, dans les écuries, dans les granges, dans les cours à fumier, & mange du grain, des inſectes, & des chairs pourries. On la trouve auſſi fréquemment à la campagne dans les bois, où elle vit de grains & ſe cache ſous la mouſſe, les feuilles, les troncs d'arbres, & quelquefois dans les trous abandonnés par les taupes, ou dans d'autres trous plus petits qu'elle ſe pratique elle-même en fouillant avec les ongles & le muſeau.

La *muſaraigne* produit en grand nombre, autant, dit-on, que la ſouris, quoique moins fréquemment. Elle a le cri beaucoup plus aigu que la ſouris; mais elle n'eſt pas auſſi agile, à beaucoup près. On la prend aiſément, parce qu'elle voit & court mal. Sa couleur ordinaire eſt un brun mêlé de roux; mais il y en a auſſi de cendrées, de preſque noires, & toutes ſont plus ou moins blanchâtres ſous le ventre. Elles ſont très-communes dans nos champs & dans nos bois.

Muſaraigne eſt formé du latin *mus araneus*; cet animal s'appelle auſſi en latin *mus cæcus*.

MUSARAIGNE D'EAU, (la) eſt plus grande que la *muſaraigne* de terre, elle a le muſeau un peu plus gros, la queue & les jambes plus longues & plus garnies de poil. La partie ſupérieure du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à la queue, eſt d'une couleur noirâtre, mêlée d'une teinte de brun, & la partie inférieure a des teintes de fauve, de gris & de cendré.

Ce petit animal ſe prend à la ſource des fontaines, au lever & au coucher du ſoleil. Dans le jour il reſte caché dans les fentes des rochers ou dans des trous ſous terre, le long des petits ruiſſeaux. La *muſaraigne d'eau* met bas au printemps, & produit ordinairement neuf petits.

MUSARAIGNE DU BRÉSIL (la) reſſemble plus à notre *muſaraigne* qu'à aucun autre animal. Celle-ci eſt néanmoins conſidérablement plus grande, ayant environ cinq pouces depuis l'extrêmité du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, qui n'a pas deux pouces. Elle a le muſeau pointu & les dents très-aigues. Sur un fond de poil brun, on remarque trois bandes noires aſſez larges, qui s'étendent longitudinalement depuis la tête juſqu'à la queue.

MUSC, eſt le nom d'un parfum, & en même-temps de l'animal qui le fournit. Il eſt de la grandeur d'un petit chevreuil ou d'une gazelle; mais il a la tête ſans cornes & ſans bois, le muſeau pointu, le poil rude, long & varié pour les couleurs, deux grandes dents canines en crochets à la mâchoire ſupérieure, qui manque abſolument de dents inciſives.

Près du nombril eſt une eſpèce de bourſe d'environ deux ou trois pouces de diamètre, dans laquelle ſe filtre la liqueur, ou plutôt l'humeur graſſe du *muſc*, différente par ſon odeur & par ſa conſiſtance de celle de la *civette*. Il n'y a que le mâle qui produiſe le bon muſc; la femelle a bien la même poche près du nombril, mais l'humeur qui s'y filtre n'a pas la même odeur; il paroît de plus que cette poche du mâle ne ſe remplit de muſc que dans le temps du rut, & que dans les autres temps la quantité de cette humeur eſt moindre, & ſon odeur plus foible.

Chardin & Tavernier ont tous deux bien décrit les moyens dont les Orientaux ſe ſervent pour falſifier le muſc, & ceux dont on peut ſe ſervir pour reconnoître s'il eſt pur; comme ces connoiſſances ſont utiles, nous croyons devoir tranſcrire ſommairement ce qu'ils en ont dit.

« Le bon muſc, dit Chardin, s'apporte du Thibet; les Orientaux l'eſtiment plus que celui de la Chine, ſoit qu'il ait effectivement une odeur plus forte & plus durable, ſoit que cela leur paroiſſe ſeulement, arrivant plus frais chez eux, parce que le Thibet en eſt plus proche que la province de Xinſi qui eſt l'endroit de la Chine où l'on fait le plus de muſc. Le grand commerce de muſc ſe fait à Boutan, ville célèbre du royaume de Thibet; les Patanes qui vont là en faire emplette, le diſtribuent par toute l'Inde d'où on le tranſporte enſuite par toute la terre ».

« On tient communément que, lorſqu'on coupe le petit ſac où eſt le muſc, il en ſort une odeur ſi forte, qu'il faut que le chaſſeur ait la bouche & le nez bien bouchés d'un linge en pluſieurs doubles; & que ſouvent, malgré cette précaution, la force de l'odeur le fait ſaigner avec tant de violence, qu'il en meurt. Je me ſuis informé de cela exactement, & comme en effet j'ai ouï raconter quelque choſe de ſemblable à des Arméniens qui avoient été à Boutan, je crois que cela eſt vrai. Ma raiſon eſt que cette drogue n'acquiert point de force avec le temps, mais qu'au contraire elle perd ſon odeur à la longue; or cette odeur eſt ſi forte aux Indes, que je ne

Digitized by Google

l'ai jamais pu ſupporter. Lorſque je négociois du muſc, je me tenois toujours à l'air, un mouchoir ſur le viſage, loin de ceux qui manioient ces veſſies ».

« J'ajoute qu'il n'y a drogue au monde plus aiſée à falſifier & plus ſujette à l'être; il ſe trouve bien des bourſes qui ne ſont que des peaux de l'animal remplies de ſon ſang & d'un peu de muſc pour donner l'odeur, & non cette loupe que la ſageſſe de la nature forme proche le nombril pour recevoir cette eſpèce d'humeur merveilleuſe & odoriférante. Quant aux vraies veſſies même, lorſque le chaſſeur ne les trouve pas bien pleines, il preſſe le ventre de cet animal pour en tirer du ſang dont il les remplit, car on tient que le ſang du muſc, & même ſa chair ſentent bon; les marchands enſuite y mêlent du plomb, du ſang de bœuf & autres choſes propres à les appeſantir, qu'ils font entrer dedans à force ».

« L'art dont les Orientaux ſe ſervent pour connoître cette falſification, ſans ouvrir la veſſie, eſt premièrement au poids, à la main; l'expérience leur a fait connoître combien doit peſer une veſſie non altérée; le goût eſt leur ſeconde preuve; auſſi, les Indiens ne manquent jamais de mettre à la bouche de petits grains qu'ils tirent des veſſies, lorſqu'ils en achetent; le troiſième, c'eſt de prendre un fil trempé dans du ſuc d'ail, & de le tirer au travers de la veſſie avec une aiguille; car, ſi l'odeur d'ail ſe perd, le muſc eſt bon; ſi le fil la garde, il eſt altéré ».

« La meilleure ſorte & la plus grande quantité de muſc, dit Tavernier, vient du royaume de Boutan, d'où on le porte à Patna, principale ville du Bengale, pour négocier avec les gens de ce pays-là; tout le muſc qui ſe négocie dans la Perſe, vient de-là ».

« Quand les payſans le veulent falſifier, ils mettent du foie & du ſang de l'animal haché enſemble en la place du muſc qu'ils ont tiré; ce mêlange produit dans les veſſies en deux ou trois années de temps, de certains petits animaux qui mangent le bon muſc: de ſorte que quand on vient à les ouvrir, on y trouve beaucoup de déchet; d'autres payſans, quand ils ont coupé la veſſie & tiré du muſc ce qu'ils en peuvent tirer, ſans qu'il y paroiſſe trop, remettent à la place de petits morceaux de plomb pour la rendre plus peſante; les marchands qui l'achetent & le tranſportent dans les pays étrangers, aiment bien mieux cette tromperie que l'autre, parce qu'il ne s'y engendre point de ces petits animaux; mais la tromperie eſt encore plus mal-aiſée à découvrir, quand de la peau du ventre du petit animal, ils font de petites bourſes qu'ils couſent fort proprement avec des filets de la même peau & qui reſſemblent aux véritables veſſies, & ils rempliſſent ces bourſes de ce qu'ils ont ôté des bonnes veſſies avec le mêlange frauduleux qu'ils y veulent ajouter, à quoi il eſt difficile que les marchands puiſſent rien connoître ».

« On ne commence à trouver cet animal qu'environ le cinquante-ſixième degré, mais au ſoixantième il y en a grande quantité, le pays étant rempli de forêts: il eſt vrai qu'aux mois de février & de mars, après que ces animaux ont ſouffert la faim dans les pays où ils ſont, à cauſe des neiges qui tombent en quantité juſqu'à dix ou douze pieds de haut; ils viennent du côté du midi juſqu'à quarante-quatre ou quarante-cinq degrés pour manger du blé ou du riz nouveau, & c'eſt en ce temps-là que les payſans les attendent au paſſage avec des pièges qu'ils leur tendent, & les tuent à coup de flèches & de bâtons; quelques-uns d'eux m'ont aſſuré qu'ils ſont ſi foibles à raiſon de la faim qu'ils ont ſoufferte, que beaucoup ſe laiſſent prendre à la courſe ».

« Il faut qu'il y ait une prodigieuſe quantité de ces animaux, chacun d'eux n'ayant qu'une veſſie, & la plus groſſe, qui n'eſt ordinairement que comme un œuf de poule, ne pouvant fournir une demi-once de muſc, il faut bien quelquefois trois ou quatre de ces veſſies pour en faire une once. Dans un de mes voyages à Patna, j'achetai ſeize cents ſoixante-treize veſſies qui peſoient deux mille cinq cents cinquante-ſept onces & demie, & quatre cents cinquante-deux onces de muſc hors de la veſſie ».

L'animal du *muſc* ſe trouve dans la Tartarie, à la Chine & aux Indes. Quant à la ſubſtance même du muſc & à ſes propriétés, *voyez* la partie pharmaceutique de ce Dictionnaire.

L'animal *muſc* s'appelle, dans le latin moderne des Nomenclateurs, *muſchus*, *muſchiferus*, *capra moſchi*, *animal moſchiferum*.

MUSCARDIN (le) eſt le moins laid de tous les rats & n'eſt pas plus gros que la ſouris. Il a les yeux brillans, la queue touffue & le poil d'une couleur diſtinguée; il eſt plus blond que roux, & plutôt jaunâtre que blanc dans toutes les parties inférieures. Le *Muſcardin* n'habite jamais dans les maiſons, rarement dans les jardins, & ſe trouve plus ſouvent dans les bois où il ſe retire dans les vieux arbres creux, & fait proviſion de noiſettes & autres fruits ſecs. Il fait ſon nid ſur les arbres, comme l'écureuil, mais il le place plus bas, entre les branches d'un noiſetier, dans un buiſſon, &c.

Ce nid eſt fait d'herbes entrelacées; il a environ ſix pouces de diamètre, & n'eſt ouvert que par le haut; il contient ordinairement trois ou quatre petits qui l'abandonnent dès qu'ils ſont grands, & cherchent à ſe gîter dans le creux ou ſous le tronc des vieux arbres. On les trouve preſque toujours ſeuls dans leur trou. Ces animaux s'engourdiſſent par le froid, & ſe mettent en boule comme le loir & le lérot, & ils ſe raniment comme eux dans les temps doux. L'eſpèce n'en eſt pas auſſi nombreuſe que celle du lérot.

On dit qu'on en diſtingue en Italie de deux ſortes; l'une rare, dont l'animal a l'odeur du

Digitized by Google

muſc, l'autre plus commune, & qui n'a point d'odeur. Nous n'en avons en France que de cette ſeconde eſpèce. Il ne devient pas gras, & quoiqu'il ne ſente pas mauvais, ſa chair n'eſt pas bonne à manger.

Le *muſcardin* eſt le *mus avellanarum minor*, d'Aldovrande & de Ray; le *croquenoix*, de Briſſon.

MUSERAIN, MUZERAIGNE, en vieux François, eſt la muſaraigne. *Voyez* ce mot.

MUSET, MUSETTE, en Savoie & en vieux François, muſaraigne. *Voyez* ce mot.

MUSIMON, des Latins, eſt le mouflon. *Voyez* MOUFLON.

MUSIONE, dans les iſles de Corſe & de Sardaigne, eſt le mouflon. *Voyez* ce mot.

MUSTELA PRÆCINCTA, belette à ceinture de Rzaczynski. *Voyez* PEROUASÇA.

Digitized by Google

NABBA, nom du rhinocéros au cap de Bonne-Eſpérance. *Voyez* RHINOCÉROS.

NABIS, des Ethiopiens, du temps de Pline, eſt la giraffe. *Voyez* GIRAFFE.

NAGOR, (le) eſpèce de gazelle de la grandeur d'un chevreuil, dont les cornes ſont preſque liſſes, légèrement courbées & dirigées en avant, mais moins que celles du *nanguer*; ces cornes n'ont pas ſix pouces de longueur. L'animal eſt d'un roux pâle ſur tout le corps, & n'a pas le ventre blanc comme les autres gazelles.

Au reſte, il y a pluſieurs variétés dans cette eſpèce, auxquelles les Hollandois du cap de Bonne-Eſpérance ont donné les noms de *ſteenbok*, *grysbok*, *ritbok*, &c. *Voyez* chacun de ces articles.

NANGUER (le), eſt une gazelle du Sénégal qui a trois pieds & demi de longueur, & deux pieds & demi de hauteur; elle eſt de la forme & de la couleur du chevreuil; fauve ſur les parties ſupérieures du corps, blanche ſous le ventre & ſur les feſſes, avec une tache de cette même couleur ſous le cou; ſes cornes ſont permanentes, comme celles des autres gazelles, & n'ont qu'environ ſix ou ſept pouces de longueur; elles ſont noires & rondes, & fort courbées en avant à la pointe, à-peu-près comme celles du chamois le ſont en arrière; ces gazelles *nanguers* ſont de très-jolis animaux, & fort faciles à apprivoiſer, & nous penſons que ce pourroit bien être le *dama* des anciens.

NARI, au Maduré chacal. *Voyez* ce mot.

NARWAL ou NARHWAL, vulgairement *licorne de mer*, eſt un cétacé de moyenne grandeur, mais qui eſt remarquable entre tous les autres par une très-longue dent ou défenſe, canelée en ſpirale, & finiſſant en pointe; cette défenſe a juſqu'à ſept & huit pieds de longueur; elle eſt de la nature de l'ivoire, & ſort de la mâchoire ſupérieure, tantôt du côté droit, tantôt du côté gauche. On a vu des *narhwals* avec deux défenſes; & dans ceux qui, comme il arrive beaucoup plus communément, n'en portent qu'une, on diſtingue de l'autre côté l'alvéole de la ſeconde, qui n'a pas pris ſon accroiſſement.

C'eſt cette défenſe ou corne du *narhwal*, qu'on a montré long-temps dans les cabinets ſous le nom de *corne de licorne*, & comme appartenant à une licorne quadrupède, animal que, ſuivant toute apparence, on doit ranger parmi les êtres fabuleux. (*Voyez* l'article LICORNE).

Quant à notre licorne de mer ou *narhwal*, que les Groenlandois appellent *touwak*, ſa grandeur eſt communément de vingt à vingt-cinq pieds, non compris la défenſe; & même ſi l'on en croit Anderſon, il s'en trouve qui ſont du double & du triple plus grands. Cet obſervateur vit, en 1736, un *narhwal* échouer à l'embouchure de l'Elbe, il en donne la deſcription ſuivante.

Ce cétacé étoit fort gros, relativement à ſa longueur, il n'avoit que deux nageoires; la tête étoit comme tronquée; la dent ou défenſe ſortoit du côté gauche de la mâchoire ſupérieure au-deſſus de la lèvre. Elle étoit contournée en ſpirale, & elle avoit cinq pieds quatre pouces de longueur. Le côté droit du muſeau étoit fermé & couvert par la peau. La queue étoit fort large & couchée horizontalement. La peau avoit beaucoup d'épaiſſeur; elle étoit très-blanche, & parſemée d'une grande quantité de taches noires, qui pénétroient fort avant dans ſa ſubſtance, excepté ſur le ventre, où il n'y avoit point de ces taches, & qui étoit entièrement blanc, luiſant & doux au toucher comme du velours.

Ce *narwal* n'avoit point de dents au-devant de la gueule, dont l'ouverture étoit très-petite; car elle n'excédoit pas la largeur de la main, & la langue rempliſſoit toute ſa largeur. Les bords du muſeau étoient un peu durs & raboteux. Il y avoit au-deſſus de la tête un trou ou tuyau garni d'une ſoupape, qui s'ouvroit & qui ſe fermoit au gré de l'animal, par où il jettoit l'eau en expirant l'air. Les yeux étoient petits, ſitués au-bas de la tête, & garnis d'une eſpèce de paupière. Ce *narhwal* étoit mâle. Sa longueur totale étoit de dix pieds & demi depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrêmité de la queue, qui avoit trois pieds deux pouces & demi de largeur; chaque nageoire n'avoit que deux pieds de longueur.

Les Groenlandois regardent le *narhwal* comme l'avantcoureur de la baleine, & lorſqu'ils le voient paroître, ils ſe préparent promptement pour la pêche; néanmoins ſi les baleines paroiſſent avec les *narwals*, ce n'eſt pas que celles-ci les accompagnent ou les ſuivent, c'eſt bien plutôt qu'elles les fuient; car le *narhwal* ſe rend redoutable à la baleine qu'il combat, & qu'il perce ſouvent de ſa longue défenſe; quelquefois auſſi il en donne contre les navires, où elle ſe briſe & reſte engagée dans les bordages.

Le *narhwal* eſt l'*unicornu marinus* de Charleton; *monoceros piſcis*, *narhwal Iſlandis* de Ray.

NEITSERSOAK, nom groenlandois d'une eſpèce de phoque. *Voyez* PHOQUE A CAPUCHON.

NEMER, nom arabe de la panthère. *Voyez* PANTHÈRE.

NEMS, (le) animal d'Afrique, qui par ſa force & ſa ſoupleſſe reſſemble beaucoup à nos *furets*,

Digitized by Google

& encore plus au *vanſire*. Il a en marchant le corps alongé, & paroit bas de jambes. Le train de derrière eſt un peu plus élevé que celui de devant. Il a l'oreille ſans poil & de la même forme que celle du furet commun, l'œil vif, & l'iris d'un fauve foncé, le muſeau très-fin & ſans mouſtaches, tout le corps couvert d'un poil long jaſpé d'un brun foncé mêlé d'un blanc ſale, le ventre d'un poil fauve clair ſans mélange. Le fond du poil de la tête, autour de l'œil, eſt d'une couleur jaunâtre claire, & ſur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil eſt court, règne un ton fauve, plus ou moins brun, qui continue & ſe perd en diminuant dans les parties de la tête au-deſſus des yeux. Ses jambes ſont couvertes d'un poil ras fauve foncé. Les pattes ont quatre doigts en-avant & un petit doigt par derrière. Les ongles ſont petits & noirs; la queue qui eſt au moins du double plus longue que celle de nos furets, eſt très-groſſe au commencement du tronçon & très-menue au bout, qui finit en pointe. De grands poils jaſpés, comme ſur le corps, couvrent cette queue.

NER, en Perſe, déſigne un chameau métis, provenant d'un chameau à deux boſſes & d'une femelle à une ſeule boſſe, qui eſt celle du dromadaire. *Voyez* CHAMEAU & DROMADAIRE.

NIL-GAUT ou NYL-GHAUT, animal des Indes, qu'on pourroit comparer au chamois d'Europe plutôt qu'à tout autre animal, mais qui forme néanmoins une eſpèce particulière qui ne tient au genre des autres animaux à pied fourchu que par quelques caractères, & en a d'ailleurs beaucoup d'autres qui lui ſont particuliers. Le *nil-gaut* eſt de la grandeur d'un cerf de taille moyenne; ſes cornes ſont creuſes, permanentes, & n'ont que ſix pouces de longueur ſur près de trois pouces de groſſeur à la baſe; il n'a point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure; celles de la mâchoire inférieure ſont larges & peu longues; il y a un eſpace vuide entr'elles & les mâchelières.

Le train de derrière, dans le mâle, eſt plus bas que celui de devant: l'on voit une eſpèce de boſſe ou d'élévation ſur les épaules, & cet endroit eſt garni d'une petite crinière, qui prend du ſommet de la tête & finit au milieu du dos: ſur la poitrine ſe trouve une touffe de longs poils noirs: le pelage de tout le corps eſt d'un gris d'ardoiſe; mais la tête eſt garnie d'un poil plus fauve, mêlé de griſâtre, & le tour des yeux d'un poil fauve clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le deſſus du nez eſt brun, les naſeaux ſont noirs, avec une bande blanche à côté; les oreilles ſont fort grandes & larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrêmités; la face extérieure de l'oreille eſt d'un gris rouſsâtre avec une tache blanche à l'extrêmité; le ſommet de la tête eſt garni d'un poil noir mêlé de brun, qui forme ſur le haut du front une eſpèce de fer à cheval; il y a ſous le cou, près de la gorge, une grande tache blanche; les jambes de devant & les cuiſſes ſont noires ſur la face extérieure, & d'un gris plus foncé que celui du corps ſur la face intérieure.

Le pied eſt court & reſſemble à celui du cerf; les ſabots en ſont noirs; il y a ſur la face externe des pieds une tache blanche, & ſur l'interne, deux autres taches de même couleur: les jambes de derrière ſont beaucoup plus fortes que celles de devant; elles ſont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches ſur les pieds, tant en dehors qu'en dedans; & plus bas il y a de grands poils châtains qui forment une touffe friſée; la queue eſt d'un gris d'ardoiſe vers le milieu & blanche ſur les côtés; elle eſt terminée par une touffe de grands poils noirs; le deſſous eſt nud; les poils blancs des côtés de la queue ſont fort longs & ne ſont point couchés ſur la peau comme ceux des autres parties du corps; ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté.

Le *nil-gaut* porte la queue horiſontalement en courant, & la tient baſſe & entre les jambes, lorſqu'il eſt en repos. La femelle eſt beaucoup plus petite que le mâle, & en même temps plus ſvelte & plus haute ſur ſes jambes; elle n'a point de cornes & eſt d'une couleur plus brune que le mâle; au reſte, il paroît que cette eſpèce varie, ſoit pour les couleurs, ſoit pour la longueur & la groſſeur des cornes.

Ces animaux, quoique vifs & vagabonds, comme les chèvres, ſont aſſez doux pour ſe laiſſer régir, & il eſt à ſouhaiter qu'on puiſſe en multiplier l'eſpèce en Europe; leur manière de ſe battre eſt fort ſingulière: lorſqu'ils ſont encore à une diſtance conſidérable l'un de l'autre; ils ſe préparent au combat en tombant ſur leurs genoux de devant, & s'avancent l'un vers l'autre d'un pas aſſez rapide en tortillant & toujours agenouillés de cette manière, & quand ils ſont arrivés à quelques pas de diſtance, ils font un ſaut & s'élancent l'un contre l'autre. Il paroît auſſi que ces animaux ſont vicieux & féroces dans le temps du rut, quelques doux & apprivoiſés qu'ils ſoient d'ailleurs. On les nourrit d'herbe, de foin & d'avoine, mais ils aiment ſur-tout le pain de froment. Ils ont l'odorat fin & très-délicat.

Les *nil-gauts* ſont regardés comme une rareté dans l'Inde; on en fait des préſens aux Nababs & autres perſonnes conſidérables. On les trouve ſauvages dans quelques contrées, & leur chair paſſe pour être fort bonne.

M. le Docteur Villiam Hunter qui s'eſt trouvé à portée à Londres de bien obſerver cet animal, dont l'eſpèce eſt nouvelle pour les Naturaliſtes, en parle dans les termes ſuivans. « On doit compter, au nombre des richeſſes qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel

Digitized by Google

bel animal appellé le *nyl-ghau*. Le mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau & le cerf, à-peu-près tel que nous ſuppoſerions un animalqui ſeroit le produit de ces deux eſpèces, car, il eſt d'autant plus petit que l'un, qu'il eſt plus grand que l'autre, & on trouve dans ſes formes un grand mêlange de reſſemblance à tous les deux; ſon corps, ſes cornes & ſa queue reſſemblent aſſez à ceux du taureau, & ſa tête, ſon cou & ſes jambes approchent beaucoup de celles du cerf ».

« La couleur eſt en général cendrée ou griſe, d'après le mêlange des poils noirs & blancs; la plupart de ces poils ſont à moitié noirs & à moitié blancs; la partie blanche ſe trouve du côté de la racine. Le poil ſur le corps eſt généralement plus rare, plus fort & plus roide que celui du bœuf; ſous le ventre & aux parties ſupérieures de ſes muſcles, il eſt plus long & plus doux que ſur les côtés & ſur le dos ».

La femelle diffère tellement du mâle, qu'à peine pourroit-on les croire de la même eſpèce; elle eſt beaucoup plus petite; elle reſſemble par ſa forme & par ſa couleur jaunâtre, à une biche, & n'a point de cornes; elle a quatre tettes & l'on croit qu'elle porte neuf mois; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus ſouvent elle n'en fait qu'un. Le *nyl-ghau* mâle étant jeune, reſſemble beaucoup, par ſa couleur, à la femelle ».

« Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il étoit extrêmement farouche, j'ai trouvé que c'étoit, dans le fond, un animal très-doux, & qui paroiſſoit aimer qu'on ſe familiariſât avec lui, lêchant toujours la main de celui qui le flattoit ou qui lui préſentoit du pain, & n'ayant jamais tenté de ſe ſervir de ſes armes pour bleſſer qui que ce ſoit; le ſens de l'odorat, dans cet animal, paroît très-fin & ſemble le guider dans tous ſes mouvemens; quand quelque perſonne l'approche, il la flaire en faiſant un certain bruit; il en faiſoit autant quand on lui apportoit à boire ou à manger, & il étoit ſi facilement offenſé par une odeur extraordinaire, ou ſi circonſpect, qu'il ne vouloit pas goûter le pain que je lui préſentois, lorſque ma main avoit touché de l'huile de thérébentine ou quelques liqueurs ſpiritueuſes... Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je remarquai que toutes les fois qu'on vouloit les toucher, ils tomboient ſur leurs genoux de devant, ce qui leur arrivoit même quelquefois, lorſque je m'avançois devant eux; mais comme ils ne s'élançoient jamais contre moi, j'étois ſi loin de penſer que cette poſture annonçoit leur colère ou une diſpoſition au combat, que je la regardois, au contraire, comme une expreſſion de timidité ou d'une grande douceur ».

« Pluſieurs de ces animaux mâles & femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années: les premiers furent envoyés de Bombay en préſent à Mylord Clive; ils arrivèrent au mois d'août 1767; il y en avoit un mâle & l'autre femelle, & ils continuèrent de produire dans ce pays-ci chaque année ».

« Le mot *nyl-ghau* ſignifie une *vache bleue* ou plutôt un *taureau bleu*, *ghau* étant maſculin. Le mâle de ces animaux a en effet de juſtes titres à ce nom, non-ſeulement par rapport à ſa reſſemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui ſe fait remarquer ſenſiblement dans la couleur de ſon corps. Mais il n'en eſt nullement de même de la femelle qui a beaucoup de reſſemblance, & quant à la couleur & quant à la forme avec notre cerf. Les *nyl-ghaus* qui ſont venus en Angleterre, ont été preſque tous apportés de Surate ou de Bombay, & ils paroiſſent moins rares dans cette partie de l'Inde, que dans le Bengale, ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourroient être indigènes dans la province de Guzaratte, l'une des plus occidentales de l'Empire du Mogol, étant ſituée au Nord de Surate, & s'étendant juſqu'à l'océan Indien ».

NIMSE, en Barbarie, eſt le furet. *Voyez* FURET.

NOCTULE, nom donné à une eſpèce de chauve-ſouris. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

NOEMBA, nom du rhinocéros à Java. *Voyez* RHINOCÉROS.

NSOSSI, (article de l'ancienne *Encyclopédie*) « animal quadrupède qui ſe trouve dans le royaume de Congo, & dans d'autres parties de l'Afrique. Il eſt de la grandeur d'un chat & d'un gris de cendre; ſon front eſt armé de deux petites cornes. C'eſt le plus craintif & le plus inquiet des animaux; ce qui le tient toujours en mouvement & l'empêche de boire ou de paître tranquillement. Sa chair eſt très-bonne à manger, & les habitans préfèrent ſa peau à tout autre pour faire les cordes de leurs arcs ». De tous ces traits indécis & peu caractériſés, le ſeul qui puiſſe ſervir d'indication, eſt celui de la grandeur ou plutôt de la petiteſſe de ce quadrupède qui doit être un chevrotain. *Voyez* ce mot.

NZFUSI, à Congo, civette. *Voyez* CIVETTE.

NZIME, dans la même contrée. *Idem.*

Digitized by Google

OCELOT (l') eſt un animal d'Amérique, féroce & carnaſſier, qui approche du jaguar & du couguar pour la grandeur, & leur reſſemble par la figure & par le naturel. De tous les animaux à peau tigrée, l'*ocelot* mâle a certainement la robe la plus belle & la plus élégamment variée; celle du léopard même n'en approche pas pour la vivacité des couleurs & la régularité du deſſein; mais dans l'*ocelot* femelle, les couleurs ſont bien plus foibles & le deſſein bien moins régulier, & c'eſt cette différence très-apparente qui a pu tromper les Naturaliſtes qui ont fait de cet animal deux eſpèces différentes, à chacune deſquelles ils ont donné un nom particulier en déſignant le premier ſous le nom Mexicain de *tlatlauhquiocelotl*, & le ſecond ſous celui de *tlacoozlotl* ou *tlalocelotl*.

Lorſque l'*ocelot* a pris ſon entier accroiſſement, il a deux pieds & demi de hauteur ſur environ quatre pieds de longueur. La queue, quoique aſſez longue, ne touche cependant pas la terre, lorſqu'elle eſt pendante, & par conſéquent, elle n'a guère que deux pieds de longueur. Cet animal, quoique très-vorace, eſt timide; il attaque rarement des hommes; il craint les chiens, & dès qu'il en eſt pourſuivi, il gagne les bois & grimpe ſur un arbre; il y demeure & même y ſéjourne pour dormir & pour épier le gibier ou le bétail, ſur lequel il s'élance, dès qu'il le voit à portée; il préfère le ſang à la chair, & c'eſt par cette raiſon qu'il détruit un grand nombre d'animaux, parce qu'au lieu de ſe raſſaſier en les dévorant, il ne fait que ſe déſaltérer en leur ſuçant le ſang.

Dans l'état de captivité, il conſerve ſes mœurs; rien ne peut adoucir ſon naturel féroce, & l'on eſt obligé de le tenir toujours en cage. Ils frayent enſemble, mâle & femelle, comme nos chats domeſtiques, & il règne une ſupériorité ſingulière de la part du mâle. Quelqu'appétit qu'aient ces deux animaux, jamais la femelle ne s'aviſe de rien prendre que le mâle ne ſoit raſſaſié & qu'il ne lui envoie les morceaux dont il ne veut plus. Ils ne mangent d'aucune viande cuite ni ſalée. Ces animaux ne produiſent ordinairement que deux petits.

Dampier parle de cet animal ſous le nom de *chat tigre* dans les termes ſuivans. « Le chat tigre de la baie de Campêche eſt de la groſſeur de nos chiens qu'on fait battre avec les taureaux; il a les jambes courtes, le corps ramaſſé, & à-peu-près comme celui d'un mâtin, mais pour tout le reſte, c'eſt-à-dire, la tête, le poil & la manière de guêter ſa proie, il reſſemble fort au tigre (*jaguar*), excepté qu'il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros: il y en a ici une grande quantité; ils dévorent les jeunes veaux & le gibier qu'on y trouve en abondance, auſſi ſont-ils moins à craindre pour cela même qu'ils ne manquent pas de pâture. Ces animaux ont la mine altière & le regard farouche ».

L'*ocelot* eſt le *tlalocelotl*, *catus pardus Mexicanus*, de Hernandez; *pardalis*, de Linneus; *chat tigre*, de Dampier.

OCOROME, du pays des Moxes, animal carnaſſier qui paroît être le couguar. *Voyez* ce mot.

OERANGS-OETANGS, dans le voyage de Gauthier Schouten, eſt l'orang-outang. *Voyez* ORANG-OUTANG.

OHIOHIN, chez les Hurons, eſt le petit animal que nous avons nommé *écureuil ſuiſſe*. *Voyez* ÉCUREUIL SUISSE.

OHUA, des Tartares Mongous, eſt le tzeiran. *Voyez* TZEIRAN.

ONAGRE (l') ou âne ſauvage, ne diffère de l'âne domeſtique que par les attributs de l'indépendance & de la liberté: il eſt plus fort & plus léger; il a plus de courage & de vivacité, mais il eſt le même pour la forme du corps, il a ſeulement le poil beaucoup plus long. Son cuir eſt auſſi plus dur, & l'on aſſure qu'il eſt chargé par-tout de petits tubercules, & que c'eſt avec cette peau des *onagres* qu'on fait dans le Levant le cuir ferme & grenu nommé *ſagri*, & que nous appellons *chagrin*.

On trouve des *onagres* en aſſez grande quantité dans la Tartarie orientale & méridionale, la Perſe, la Syrie, les iſles de l'Archipel & toute la Mauritanie. Du reſte, *Voyez* l'article de l'ANE.

ONÇA, par les Portugais du Bréſil, jaguar. *Voyez* JAGUAR.

ONCAS, de l'ancienne *Encyclopédie*. *Voyez* DOUC.

ONCE (l') eſt un animal carnaſſier connu des anciens ſous le nom de *petite panthère*: il eſt en effet beaucoup plus petit que la panthère, n'ayant le corps que d'environ trois pieds & demi de longueur; néanmoins il a le poil plus long que la panthère, auſſi bien que la queue qui a trois pieds & quelquefois davantage. Le fond du poil eſt d'un gris blanchâtre ſur le dos & ſur les côtés du corps, & d'un gris encore plus blanc ſous le ventre; les taches ſont à-peu-près de la même forme & de la même grandeur que dans la panthère.

L'*once* s'apprivoiſe aiſément; on le dreſſe à la chaſſe, & on s'en ſert à cet uſage en Perſe & dans pluſieurs autres provinces de l'Aſie. Il y en a d'aſſez petits pour qu'un cavalier puiſſe les porter en croupe, & ils ſont aſſez doux pour ſe laiſſer toucher & careſſer avec la main.

Digitized by Google

Ce qui fait qu'on se sert de cet animal pour la chasse dans les climats chauds de l'Asie, c'est que les chiens y sont très-rares ; il n'y a, pour ainsi dire, que ceux qu'on y transporte, & encore y perdent-ils en peu de temps leur voix & leur instinct. Au reste, l'*once* n'a pas l'odorat aussi fin que le chien; il ne suit pas les bêtes à la piste, il ne pourroit pas les atteindre dans une course suivie; il ne chasse qu'à vue, & ne fait, pour ainsi dire, que s'élancer & se jetter sur le gibier; il saute si légèrement, qu'il franchit aisément un fossé ou une muraille de plusieurs pieds; souvent il grimpe sur les arbres pour attendre les animaux au passage, & se laisse tomber dessus ; cette manière d'attraper la proie, lui est commune avec la panthère & le léopard.

Tavernier a décrit cette chasse à l'*once*. « Un cavalier, dit-il, la porte en trousse à cheval, & ayant apperçu la gazelle, il fait descendre l'*once* qui est si légère, qu'en trois sauts elle saute au cou de la gazelle; quoique celle-ci coure d'une vîtesse incroyable.... L'*once* l'étrangle aussi-tôt avec ses dents aigues ; mais si par malheur elle manque son coup & que la gazelle lui échappe, elle demeure sur la place, honteuse & confuse, & dans ce moment un enfant la pourroit prendre, sans qu'elle se défendît ».

« Pour les grandes chasses, dit Chardin, on se sert de bêtes féroces dressées à chasser, lions, léopards, tigres, panthères, onces ; les Persans appellent ces dernières bêtes *youzze*. Elles ne font point de mal aux hommes; un cavalier en porte une en croupe, les yeux bandés avec un bourrelet, attachée par une chaîne, & se tient sur la route des bêtes qu'on lance, & qu'on fait passer devant elle le plus près qu'on peut ; quand le cavalier en apperçoit quelqu'une, il débande les yeux de l'animal, & lui tourne la tête du côté de la bête lancée; s'il l'apperçoit, il fait un cri, s'élance à grands sauts, se jette dessus la bête & la terrasse; s'il la manque, après quelques momens il se rebute d'ordinaire, & pour le consoler, on le caresse.... J'ai vu cette sorte de chasse en Hircanie. Il y a de ces bêtes dressées qui font la chasse finement, se traînant sur le ventre le long des haies & des buissons, jusqu'à ce qu'elles soient proches de la proie, & alors elles s'élancent dessus ».

L'espéce de l'*once* paroît être plus nombreuse & plus répandue que celle de la panthère. On la trouve très-communément en Barbarie, en Arabie & dans toutes les parties méridionales de l'Asie, à l'exception peut-être de l'Egypte. Elle s'est même étendue jusqu'à la Chine, où on l'appelle *hunen-pao*. Les foureurs appellent sa peau, *peau de tigre d'Afrique*.

ONDATRA (l') est de la grosseur d'un petit lapin & de la forme d'un rat : il a la tête courte & semblable à celle du rat d'eau, le poil luisant & doux, avec un duvet fort épais au-dessous du premier poil ; il a la queue longue & couverte de petites écailles, fort applatie vers la partie du milieu jusqu'à l'extrêmité & un peu plus arrondie à l'origine. Les faces applaties ne sont pas horizontales, mais verticales, ensorte qu'il semble que la queue ait été serrée & comprimée dans toute sa longueur : les doigts des pieds ne sont pas réunis par des membranes, mais ils sont garnis de longs poils assez serrés, qui suppléent en partie l'effet de la membrane & donnent à l'animal plus de facilité pour nager. Il a les oreilles très-courtes & bien couvertes de poils en dehors & en dedans ; les yeux grands & de trois lignes d'ouverture ; deux dents incisives d'environ un pouce de long dans la mâchoire inférieure, & deux autres plus courtes dans la mâchoire supérieure ; ces quatre dents sont très-fortes & lui servent à ronger & à couper le bois.

L'*ondatra* peut, en contractant sa peau, resserrer son corps & le réduire à un plus petit volume, & il a les fausses côtes si souples qu'il passe dans des endroits où des animaux beaucoup plus petits que lui ne peuvent entrer. Dans le temps du rut, il a les testicules très-gros pour un animal aussi petit; mais ces testicules, ainsi que toutes les autres parties de la génération, s'oblitèrent presqu'entièrement après la saison des amours. Près de ces parties sont des follécules qui contiennent un musc ou parfum sous la forme d'une humeur laiteuse ; ces follécules sont également très-gros, très-gonflés ; leur parfum est très-fort, très-exalté & même très-sensible, à une assez grande distance, dans le temps des amours ; après quoi ils se rident, se flétrissent, & enfin s'oblitèrent entièrement. L'urêtre, dans l'*ondatra* femelle, aboutit à une éminence velue, située sur l'os pubis, & qui a un orifice particulier.

Quoique différent du castor par la taille & par la forme de la queue, l'*ondatra* lui ressemble à beaucoup d'égards, & sur-tout par le naturel & l'instinct. Les sauvages disent qu'ils sont frères, mais que le castor est l'aîné, & qu'il a plus d'esprit que son cadet. En effet, comme les castors, les *ondatras* vivent en société pendant l'hiver ; ils font de petites cabanes d'environ deux pieds & demi de diamètre, quelquefois plus grandes, où ils se réunissent plusieurs familles ensemble, pour se mettre à l'abri de la froidure ; ces cabanes sont rondes & couvertes d'un dôme d'un pied d'épaisseur; des herbes, des joncs entrelacés, mêlés avec de la terre grasse qu'ils paitrissent avec les pieds, sont leurs matériaux. Leur construction est impénétrable à l'eau du ciel, & ils pratiquent des gradins en dedans pour se garantir des inondations de celles de la terre ; cette cabane est couverte pendant l'hiver de plusieurs pieds de neige & de glace, sans qu'ils en soient incommodés.

Ils ne font pas de provisions, mais ils creusent des puits & des boyaux au-dessous & à l'entrée

Digitized by Google

de leur demeure ; ils passent ainsi tristement l'hiver, & sont privés pendant tout ce temps de la lumière du ciel ; aussi, lorsque l'haleine du printemps commence à dissoudre les neiges & à découvrir les sommets de leurs habitations, les chasseurs en ouvrent le dôme, les offusquent brusquement de la lumière du jour, & assomment ou prennent tous ceux qui n'ont pu gagner les galeries souterraines qui leur servent de derniers retranchemens, où on les suit encore ; car leur peau est précieuse & leur chair n'est pas mauvaise à manger.

Ceux qui échappent, quittent leurs habitations à peu près dans ce temps ; ils sont errans pendant l'été, mais toujours deux à deux ; car c'est le temps des amours : ils vivent d'herbes & se nourrissent largement des nouvelles productions de la terre ; la membrane adipeuse s'étend, s'augmente, & se remplit par la surabondance de cette bonne nourriture ; les follécules se renouvellent, se remplissent ; les parties de la génération se dérident, se gonflent, & c'est alors que ces animaux prennent une odeur de musc si forte, qu'elle n'est pas supportable. Cette odeur, quoique suave pour les Européens, déplaît si fort aux sauvages, qu'ils ont appellé *puante* une rivière sur les bords de laquelle habitent en grand nombre ces rats musqués, qu'ils appellent aussi *rats puants*.

Ils produisent une fois par an, & cinq ou six petits à la fois. La durée de la gestation n'est pas longue, puisqu'ils n'entrent en amour qu'au commencement de l'été, & que les petits sont déja grands au mois d'octobre, lorsqu'il faut suivre leurs père & mère dans la cabane qu'ils construisent de nouveau tous les ans ; car ils ne reviennent jamais à leurs anciennes habitations.

Leur voix est une espèce de gémissement que les chasseurs imitent pour les piper & les faire approcher. L'*ondatra* ne nage ni aussi vîte ni aussi long-temps que le castor : il va plus souvent à terre ; il ne court pas bien & marche encore plus mal, en se berçant à peu près comme une oie. Sa peau conserve une odeur de musc, qui fait qu'on ne s'en sert pas volontiers pour fourrures, mais on emploie le second poil ou duvet dans la fabrique des chapeaux.

Ces animaux ne sont point farouches, & en les prenant petits, on peut les apprivoiser aisément ; ils sont même très-jolis dans le premier âge, parce que leur queue, dont la longueur & la nudité rend leur figure désagréable, est alors fort courte. Ils jouent innocemment & aussi lestement que des petits chats, & on les nourriroit volontiers si leur odeur n'étoit pas incommode. Le *calamus aromaticus* est la plante dont l'*ondatra* se nourrit le plus volontiers. Cet animal est particulier au Canada, & il ne faut pas le confondre avec le *desman*, non plus qu'avec le *pilori* ou rat musqué des Antilles. *Voyez* DESMAN & PILORI.

ONDATHRA, chez les Hurons, ONDATRA.

OPASSUM, de Laët, est le sarigue. *V.* SARIGUE.

OPHION, chez les anciens Grecs, étoit vraisemblablement le *mouflon*. *Voyez* ce mot.

OPOSSUM, nom sous lequel plusieurs Auteurs désignent le sarigue. *Voyez* SARIGUE.

ORANG-OUTANG (l') est la première espèce de singe sans queue & celui qui a le plus de ressemblances extérieures & physiques avec l'homme : il a la face plate, nue & basanée ; les oreilles, les mains & les pieds, la poitrine, le ventre aussi nuds ; sur la tête sont des poils qui descendent des deux côtés des tempes, en manière de chevelure ; il y a du poil sur le dos & sur les lombes, mais en petite quantité : il est le seul de tous les singes qui n'ait point d'*abajoues*, point de callosités sur les fesses ; le seul qui, comme l'homme, ait les fesses charnues, & des molets ou gras de jambe, & par conséquent le mieux conformé de tous pour marcher debout ; mais comme les doigts de ses pieds sont fort longs, & que son talon pose plus difficilement à terre que celui de l'homme, il court plus facilement qu'il ne marche, & il auroit besoin de talons artificiels, plus élevés que ceux de nos souliers, si l'on vouloit le faire marcher aisément & long-temps.

Il diffère de l'homme à l'extérieur sur-tout par le nez, qui n'est pas proéminent ; par le front, qui est trop court ; par le menton, qui n'est pas relevé à la base : il a les oreilles proportionnellement trop grandes ; les yeux trop voisins l'un de l'autre ; l'intervalle entre le nez & la bouche trop étendu ; les cuisses relativement trop courtes ; les bras trop longs ; les pouces trop petits ; la paume des mains trop longue & trop serrée ; les pieds plutôt faits comme des mains que comme des pieds humains ; les parties de la génération ne diffèrent presqu'en rien de celles de l'homme, & celles de la femelle sont à l'extérieur fort semblables à celles de la femme.

A l'intérieur, l'*orang-outang* diffère de l'homme par le nombre des côtes : l'homme n'en a que douze, & l'*orang-outang* en a treize ; il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les os du bassin plus serrés, les hanches plus plattes, les orbites des yeux plus enfoncées ; il n'y a point d'apophyse épineuse à la première vertèbre du cou, les reins sont plus ronds que ceux de l'homme, & les urétères ont une forme différente, aussi-bien que la vessie & la véficule du fiel qui sont plus étroites & plus longues que dans l'homme. Toutes les autres parties du corps, de la tête & des membres sont parfaitement semblables à celles de l'homme.

De cette conformation pareille résulte la similitude des mouvemens. L'*orang outang* copie si parfaitement les actions de l'homme, que les Indiens sont excusables de l'avoir associé à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, *homme sauvage*, qu'ils lui ont donné. On a vu de ces animaux s'asseoir à table, faire usage de la serviette,

Digitized by Google

du couteau, de la cuiller & de la fourchette comme les convives; ſe verſer à boire dans un verre, le choquer quand ils y étoient invités; prendre une taſſe & une ſoucoupe, y mettre du ſucre, y verſer du thé & le laiſſer réfroidir pour le boire; ſe promener gravement avec les gens qui venoient les viſiter; leur préſenter la main pour les reconduire: on les a vu faire leur lit, s'y coucher la tête ſur un oreiller, & ſe couvrir de couvertures; ſe faire ſaigner & traiter lorſqu'ils étoient malades; on aſſure même qu'ils ont de la pudeur, & que quand on les regarde, ils cachent avec les mains les parties que la modeſtie empêche de montrer.

Ces animaux ont l'air triſte, la démarche grave, le naturel doux & très-différent de celui des autres ſinges. Pris jeunes, ils s'apprivoiſent aiſément, & il ne faut, pour les faire obéir, que le ſigne ou la parole du maître. On les emploie à différens travaux domeſtiques, comme à tourner la broche, à piler dans un mortier, à rincer des verres, à donner à boire, à aller querir de l'eau à la rivière, dans de petites cruches qu'ils rapportent pleines ſur leur tête; mais lorſqu'ils ſont arrivés à la porte de la maiſon, ſi on ne leur prend leurs cruches, ils les laiſſent tomber, & voyant la cruche verſée & rompue, ils ſe mettent à crier & à pleurer.

Ils mangent preſque de tout, mais ils préfèrent les fruits mûrs & ſecs à tout autre aliment, & le lait & autres boiſſons douces, au vin. Dans l'état de liberté, lorſque les fruits leur manquent, ils vont au bord de la mer, où ils prennent des huitres, des crabes, &c. Pour empêcher l'huitre de leur attraper la patte en ſe refermant, ils y jettent une pierre qui l'empêche de ſe fermer, & enſuite ils mangent l'huitre ſans crainte.

Ils ſe conſtruiſent des cabanes de branches entrelacées; ils ſont d'une force prodigieuſe; ils font la guerre à l'éléphant; & le chaſſent de leurs bois, ils attaquent de même les nègres, & les forcent à ſe battre avec eux; ſouvent on les a vus porter, ſur des arbres, des enfans de ſept à huit ans, qu'on avoit une peine incroyable à leur ôter. Ils ſont auſſi très-paſſionnés pour les femmes, & tâchent de ſurprendre des negreſſes, qu'ils gardent avec eux, & qu'ils nourriſſent très-bien. Les nègres croient que c'eſt une nation étrangère qui eſt venue s'établir chez eux; & que s'ils ne parlent pas, c'eſt dans la crainte qu'on ne les faſſe travailler.

On connoît deux variétés dans l'eſpèce de l'*orang-outang*: la première, que les nègres appellent *pongo*, qui eſt au moins auſſi grand & plus fort que l'homme; la ſeconde, qu'ils nomment *jocko*, qui eſt beaucoup plus petit. L'eſpèce eſt répandue dans les parties méridionales de l'Afrique & des Indes.

Battel dit, en parlant du *pongo*, qu'il eſt, dans toutes ſes proportions, ſemblable à l'homme, mais qu'il eſt plus grand; grand, dit-il, *comme un géant*; qu'il a la face comme l'homme, les yeux enfoncés, de longs cheveux aux côtés de la tête, le viſage nud & ſans poil, auſſi bien que les oreilles & les mains; le corps légèrement velu, & qu'il ne diffère de l'homme à l'extérieur que par les jambes, parce qu'il n'a que peu ou point de mollets; que cependant il marche toujours debout, qu'il dort ſur les arbres, & ſe conſtruit une hutte pour abri contre le ſoleil & la pluie; qu'il vit de fruits, & ne mange point de chair; qu'il ne peut parler, quoiqu'il ait plus d'entendement que les autres animaux; que quand les nègres font du feu dans les bois, ces *pongos* viennent s'aſſeoir autour & ſe chauffer; mais qu'ils n'ont pas aſſez d'eſprit pour entretenir le feu, en y mettant du bois; qu'ils vont de compagnie, & tuent quelquefois des nègres dans les lieux écartés; qu'ils attaquent même l'éléphant, qu'ils le frappent à coups de bâtons, & le chaſſent de leurs forêts; qu'on ne peut prendre ces *pongos* vivans, parce que dix hommes ne ſuffiroient pas pour en dompter un ſeul; qu'on ne peut attraper que les petits tout jeunes; que la mère les porte marchant debout, & qu'ils ſe tiennent attachés à ſon corps avec les mains & les genoux. Le même Battel appelle *enjocko*, la petite eſpèce d'*orang-outang*.

M. de la Broſſe, dans ſon voyage à la côte d'Angole, dit avoir connu à Lowango une negreſſe enlevée par les *orang-outangs*, qui étoit reſtée trois ans avec eux, & en avoit toujours été très-bien traitée. Leur taille, continue M. de la Broſſe, a juſqu'à ſix & ſept pieds de haut, & ils ſont d'une force ſans égale. Ils cabanent, & ſe ſervent de bâtons pour ſe défendre; ils ont la face plate, le nez camus & épaté, les oreilles plates, ſans bourrelet, la peau un peu plus claire que celle d'un mulâtre; un poil long & clair ſemé dans pluſieurs parties du corps; le ventre extrêmement tendu, les talons plats & élevés d'un demi-pouce environ par-derrière. Ils marchent ſur leurs deux pieds, & ſur les quatre quand ils en ont la fantaiſie. « Nous en achetâmes deux jeunes, ajoute ce voyageur; un mâle & une femelle..... Nous les portâmes à bord. Quand ils étoient à table, ils ſe faiſoient entendre des mouſſes lorſqu'ils avoient beſoin de quelque choſe; & quelquefois, quand ces enfans refuſoient de leur donner ce qu'ils demandoient, ils ſe mettoient en colère, leur faiſiſſoient les bras, les mordoient, & les abattoient ſous eux.... Le mâle fut malade en rade; il ſe faiſoit ſoigner comme une perſonne; il fut même ſaigné deux fois au bras droit. Toutes les fois qu'il ſe trouva depuis incommodé, il montroit ſon bras pour qu'on le ſaignât, comme s'il eût ſu que cela lui avoit fait du bien ».

Suivant la relation de Henri Groſſ, « il ſe trouve de ces animaux vers le nord de Coromandel, dans les forêts du domaine du Roi de Carnate; on en fit préſent de deux, l'un mâle & l'autre femelle, à M. Home, gouverneur de Bombay. Ils avoient à peine deux pieds de haut, mais

Digitized by Google

la forme entièrement humaine; ils marchoient sur leurs deux pieds, & étoient d'un blanc pâle, sans autres cheveux ni poils qu'aux endroits où nous en avons communément ».

« Leurs actions, continue ce voyageur, étoient très-semblables, pour la plupart, aux actions humaines, & leur mélancolie faisoit voir qu'ils sentoient fort bien leur captivité. Ils faisoient leur lit avec soin dans la cage dans laquelle on les avoit envoyés sur le vaisseau; quand on les regardoit, ils se cachoient avec leurs mains. La femelle mourut de maladie sur le vaisseau; & le mâle, donnant toutes sortes de signes de douleur, prit tellement à cœur la mort de sa compagne, qu'il refusa de manger, & ne lui survécut pas plus de deux jours ».

François Pyrard rapporte « qu'il se trouve dans la province de Sierraliona, une espèce d'animaux appellés *baris*, qui sont gros & membrus, lesquels ont une telle industrie, que si on les nourrit & & instruit de jeunesse, ils servent comme une personne; qu'ils marchent sur les deux pattes de derrière seulement; qu'ils pilent ce qu'on leur donne à piler dans des mortiers; qu'ils vont quérir de l'eau à la rivière, &c. ».

« J'ai vu à Java, dit le Guat, un singe fort extraordinaire; c'étoit une femelle : elle étoit de grande taille, & marchoit souvent fort droit sur ses pieds de derrière : alors elle cachoit d'une de ses mains l'endroit de son corps qui distinguoit son sexe. Elle avoit le visage sans autre poil que celui des sourcils, & elle ressembloit assez en général à ces faces grotesques des femmes Hottentotes que j'ai vues au Cap : elle faisoit tous les jours proprement son lit, s'y couchoit la tête sur un oreiller, & se couvroit d'une couverture.... Quand elle avoit mal à la tête, elle se serroit d'un mouchoir, & c'étoit un plaisir de la voir dans son lit ainsi coiffée. Je pourrois en raconter diverses autres petites choses qui paroîtroient extrêmement singulières..... Il mourut à la hauteur du cap de Bonne-Espérance, dans un vaisseau sur lequel j'étois. Il est certain que la figure de ce singe ressembloit beaucoup à celle de l'homme, &c. ».

« Sur les côtes de la rivière de Gambie, dit Froger, les singes sont plus gros & plus méchans qu'en aucun endroit de l'Afrique; les nègres les craignent, & ils ne peuvent aller seuls dans la campagne, sans courir risque d'être attaqués par ces animaux, qui leur présentent un bâton & les obligent à se battre ».

On voit que, comme nous l'avons dit, il y a dans cette espèce de singe à figure humaine, deux races très-différentes pour la grandeur : celle du *jocko*, ou petit *orang-outang*, qui n'a guère que trois ou quatre pieds de hauteur; & celle du *pongo*, dont la taille atteint & passe six pieds. Le *jocko* a été vu plusieurs fois en Europe; mais on n'y a pas encore vu le *pongo* ou grand *orang-outang*. Tout ce qu'on en connoît, est une main qui a été apportée en Hollande, & dont M. Allamant a fait graver la figure; les proportions de cette main de *pongo* sont en effet si giganteſques, qu'elles font croire à tout ce que les voyageurs viennent de nous dire sur la stature & la force prodigieuse de cet animal.

OREILLAR, nom donné à une espèce de chauve-souris à très-grandes oreilles. *V.* CHAUVE-SOURIS.

ORIGNAL, est le nom que l'on donne à l'élan dans le nord de l'Amérique. *Voyez* ELAN.

ORIX, d'Aristote. *Voyez* LICORNE.

ORTOHUA, de la nouvelle Espagne, paroît être le même animal que le zorille. *V.* ZORILLE.

OSSA, au Mississipi, selon Lahontan, est le sarigue. *Voyez* SARIGUE.

OTTAY, chez les Hurons, suivant Sagard Théodat, vison, espèce de mouffette du Canada. *Voyez* VISON.

OUAIKARÉ, à la Guiane, est l'aï ou paresseux. *Voyez* Aï.

OUANDEROU, (l') singe de la famille des babouins, qui a la queue de sept ou huit pouces de long, les dents canines plus grosses & plus longues que celles de l'homme, le museau gros & alongé, la tête environnée d'une large crinière & d'une grande barbe de poils rudes & blancs, le corps couvert de poils bruns & noirs.

L'*ouanderou* marche à quatre pieds plus souvent qu'à deux, & il a trois pieds ou trois pieds & demi de hauteur lorsqu'il est debout. Les *ouanderous* sont à-peu-près de la même grandeur & de la même force que les papions; ils ont seulement le corps moins ramassé, & paroissent plus foibles des parties de l'arrière.

Lorsqu'ils ne sont pas domptés, ils sont si méchans, qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer, où souvent ils s'agitent avec fureur; mais lorsqu'on les prend jeunes, on les apprivoise aisément, & ils paroissent même être plus susceptibles d'éducation que les autres babouins. Les Indiens se plaisent à les instruire, & ils prétendent que les autres singes, c'est-à-dire les guenons, respectent beaucoup ces babouins, qui ont plus de gravité & d'intelligence qu'elles. Dans leur état de liberté, ils sont extrêmement sauvages, & se tiennent dans les bois.

Cette espèce se trouve à Ceylan, & nous pensons que c'est à elle, aussi bien qu'à celle du douc, qu'on doit rapporter la production des *bézoards*, qui se trouvent, dit-on, dans l'estomac des grands singes de l'Inde méridionale. *Voyez* l'article DOUC & l'article BÉZOARD.

OUARINE, (l') espèce de singe d'Amérique de la famille des *sapajous*, de la grandeur d'un lévrier, qui a la face large & carrée, les yeux noirs & brillans, les oreilles courtes & arondies, la queue très-longue, le corps couvert de poils noirs, longs, luisans & polis; des poils plus longs sous le menton & sur la gorge, lui forment une

Digitized by Google

eſpèce de barbe ronde ; le poil des mains, des pieds, & d'une partie de la queue, eſt brun.

Le mâle eſt de la même couleur que la femelle, & il n'en diffère qu'en ce qu'il eſt un peu plus grand. Ils ont dans la gorge une eſpèce de tambour oſſeux, dans la cavité duquel le ſon de leur voix groſſit, ſe multiplie, & forme des hurlemens par échos, qu'on entend à une très-grande diſtance : auſſi leur a-t-on donné le nom de *hurleurs*.

Les femelles portent leurs petits ſur le dos, & ſautent avec cette charge de branches en branches & d'arbres en arbres ; les petits embraſſent avec les bras & les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, & s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle eſt en mouvement. Quand elle veut leur donner à têter, elle les prend dans ſes bras, & leur préſente la mamelle comme les femmes. On n'a point d'autre moyen d'avoir les petits que de tuer la mère, car ils ne l'abandonnent jamais. Etant morte, ils tombent avec elle, & alors on peut les prendre. Au reſte, ces animaux ſont ſauvages & méchans, on ne peut les apprivoiſer, ni même les dompter, & ils mordent cruellement.

Ils vivent de fruits, de légumes, de grains & d'inſectes, & leur chair n'eſt pas mauvaiſe à manger. Ils ont beaucoup d'inſtinct, particulièrement pour connoître ceux qui leur font la guerre ; ils tâchent de les effrayer par leurs cris, ils leur jettent des branches d'arbres, & quelquefois même leurs excrémens. Ils ne s'abandonnent jamais, & ne ſe laiſſent point aller à terre lors même qu'ils ſont bleſſés mortellement ; mais en tombant, ils s'accrochent aux branches avec leurs pattes ou avec leur queue ; & à moins qu'on ne les tue tout-à-fait, on ne ſauroit les avoir.

Au moment que l'un d'eux eſt bleſſé, tous s'aſſemblent autour de lui, mettent leurs doigts dans la plaie, comme s'ils la vouloient ſonder : s'ils voient couler beaucoup de ſang, ils la tiennent fermée, pendant que d'autres apportent quelques feuilles, qu'ils mâchent, & pouſſent adroitement dans l'ouverture de la plaie. Ils s'entraident auſſi pour paſſer d'un arbre ou d'un ruiſſeau à un autre, ou dans quelque autre rencontre que ce puiſſe être.

OUARIRI, par les naturels de la Guiane, eſt le tamanoir. *Voyez* TAMANOIR.

OUASPOUS, dans le voyage du P. Le Clerq, eſt un grand phoque des côtes de l'Amérique ſeptentrionale. *Voyez* PHOQUES.

OUATIRIOUAOU, par les naturels de la Guiane, eſt le fourmilier. *Voyez* ce mot.

OUISTITI, (l') jolie petite eſpèce de ſinge de la famille des *ſagoins*, qui a la queue fort touffue, & annelée alternativement de noir & de blanc, ou plutôt de brun & de gris, & une fois plus longue que le corps & la tête pris enſemble ; la tête ronde, couverte de poils noirs au-deſſus du front, avec une marque blanche & ſans poil au-deſſus du nez ; la face eſt auſſi preſque ſans poil, & d'une couleur de chair foncée. Des deux côtés de la tête, au devant des oreilles, ſont deux toupets de longs poils blancs ; ſes oreilles ſont arrondies, plates, minces & nues ; le corps eſt couvert d'un poil doux, d'un gris cendré, & d'un gris plus clair, & mêlé d'un peu de jaune ſur la gorge, la poitrine & le ventre. L'*ouiſtiti* a tout au plus un demi-pied de longueur, & ce petit animal très-joli de figure, eſt d'ailleurs rempli de gentilleſſe.

On ſavoit que les *ouiſtitis* avoient produit en Portugal, où le climat leur eſt favorable ; mais depuis, un couple de ces jolis animaux a produit, & plus d'une fois, chez M. le marquis de Neſle, à Paris. Les petits *ouiſtitis* ſont d'abord fort laids, n'ayant preſque point de poil ſur le corps ; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mere. Quand ils ſont devenus un peu grands, ils ſe cramponnent fortement ſur ſon dos ou ſur ſes épaules ; & quand elle eſt laſſe de les porter, elle s'en débarraſſe en ſe frottant contre la muraille ; mais le mâle accourt alors & en prend ſoin, les laiſſant grimper ſur ſon dos, & les portant ainſi par-tout avec lui, leur partageant la nourriture, les recouchant dans leur panier : rien n'eſt plus amuſant que de voir les jeux, les ébats, & tout l'arrangement de ce petit ménage. Il paroît que le nom d'*ouiſtiti* leur a été donné d'après le petit cri qu'ils font fréquemment entendre.

OURANA, à la Guiane, eſt le paca. *Voyez* PACA.

OURICO-CACHEIRO, par les Portugais du Bréſil, eſt le coëndou. *Voyez* COENDOU.

OURS (l') eſt un animal ſauvage, ſolitaire, fuyant par inſtinct toute ſociété, s'éloignant des lieux où les hommes ont accès, & ne ſe trouvant à ſon aiſe que dans les endroits qui appartiennent encore à la vieille nature. Une caverne antique dans des rochers inacceſſibles, une grotte formée par le temps dans le tronc d'un vieux arbre, au milieu d'une épaiſſe forêt, lui ſervent de domicile.

L'*ours* a les ſens de la vue, de l'ouie & du toucher très-bons, quoiqu'il ait l'œil très-petit, relativement au volume de ſon corps, les oreilles courtes, la peau épaiſſe & le poil fort touffu : il a l'odorat excellent & peut-être plus exquis qu'aucun autre animal, car la ſurface intérieure de cet organe ſe trouve extrêmement étendue : on y compte quatre rangs de plans de lames oſſeuſes, ſéparés les uns des autres par trois plans perpendiculaires, ce qui multiplie prodigieuſement les ſurfaces propres à recevoir les impreſſions des odeurs.

Il a les jambes & les bras charnus comme l'homme, l'os du talon court & formant une partie de la plante du pied, cinq orteils oppoſés au talon dans les pieds de derrière, les os du carpe égaux dans les pieds de devant, mais le pouce

Digitized by Google

n'eſt pas ſéparé, & le plus gros doigt eſt en dehors de cette eſpèce de main, au lieu que dans celle de l'homme il eſt en dedans; ſes doigts ſont gros, courts & ſerrés l'un contre l'autre, aux mains comme aux pieds; les ongles ſont noirs & d'une ſubſtance homogène fort dure; il frappe avec ſes poings comme l'homme avec les ſiens. Sa voix eſt un grondement, un gros murmure ſouvent mêlé d'un frémiſſement de dents, qu'il fait ſur-tout entendre lorſqu'on l'irrite; il eſt très-ſuſceptible de colère, & ſa colère tient toujours de la fureur, & ſouvent du caprice.

Les *ours* ſe recherchent au mois de juin; la femelle eſt, dit-on, plus ardente que le mâle: on prétend qu'elle ſe couche ſur le dos pour le recevoir, qu'elle l'embraſſe étroitement, qu'elle le retient long-temps &c., mais ces faits ſont démentis par l'expérience, & il eſt certain qu'ils s'accouplent à la manière des quadrupèdes.

L'*ourſe* met bas en hiver; elle produit un, deux, trois, quatre & jamais plus de cinq petits; elle leur prépare un lit de mouſſe & d'herbes dans le fond de ſa caverne, & les allaite juſqu'à ce qu'ils puiſſent ſortir avec elle. Ils ne naiſſent point informes, comme l'ont dit les anciens. Ils ſont, au contraire, d'une aſſez jolie figure. Ils ont les yeux fermés pendant quatre ſemaines. Ces animaux vivent plus de trente ans, & ils peuvent engendrer juſqu'à cet âge. Les *ourſons* ſe trouvent en état de ſuivre leur mère au printemps. Cette mère porte ſon amour pour eux juſqu'à la fureur; elle eſt, lorſqu'elle a mis bas, plus féroce, plus dangereuſe que le mâle; elle combat & s'expoſe à tout pour les ſauver.

Le mâle & la femelle n'habitent point enſemble; ils ont chacun leur retraite ſéparée & même fort éloignée: lorſqu'ils ne peuvent trouver une grotte pour ſe giter, ils caſſent & ramaſſent du bois pour ſe faire une loge qu'ils recouvrent d'herbes & de feuilles, au point de la rendre impraticable à l'eau. C'eſt là que l'*ours* ſe retire ſeul, qu'il paſſe une partie de l'hiver ſans proviſions, ſans en ſortir pendant pluſieurs ſemaines. Cependant il n'eſt point engourdi ni privé de ſentiment comme le loir ou la marmotte; mais comme il eſt naturellement gras, & qu'il l'eſt exceſſivement ſur la fin de l'automne, temps auquel il ſe recèle, cette abondance de graiſſe lui fait ſupporter l'abſtinence, & il ne ſort de ſa bauge que lorſqu'il ſe ſent affamé.

On prétend que c'eſt au bout d'environ quarante jours que les mâles ſortent de leurs retraites, mais que les femelles y reſtent quatre mois. Quoiqu'elles ſoient exceſſivement graſſes, lorſqu'elles ſont pleines, qu'elles ſoient vêtues d'un poil très-épais, qu'elles dorment la plus grande partie du temps, & ne ſe donnent aucun mouvement & que par conſéquent elles perdent très-peu par la tranſpiration; il n'eſt cependant pas vraiſemblable qu'elles ſoient pendant un auſſi long eſpace de temps ſans prendre aucune nourriture, & s'il eſt vrai que le beſoin force les mâles à ſortir au bout de quarante jours, il n'eſt pas naturel d'imaginer que les femelles ne ſoient point encore plus preſſées du même beſoin après qu'elles ont mis bas, &, lorſqu'allaitant leurs petits, elles ſe trouvent doublement épuiſées.

La quantité de graiſſe dont l'*ours* eſt chargé, le rend très-léger à la nage, auſſi traverſe-t-il ſans fatigue des fleuves & des lacs. En automne, lorſqu'ils ſont bien engraiſſés, ils n'ont preſque pas la force de marcher ou du moins ils ne peuvent courir auſſi vîte qu'un homme. Ils ont quelquefois dix doigts d'épaiſſeur de graiſſe aux côtes & aux cuiſſes; le deſſous de leurs pieds eſt gros & enflé; lorſqu'on le coupe, il en ſort un ſuc blanc & laiteux: cette partie paroît compoſée de petites glandes qui ſont comme des mamelons, & c'eſt ce qui fait que pendant l'hiver, dans leurs retraites, ils ſucent continuellement leurs pattes.

On apprend à l'*ours* à ſe tenir debout, à geſticuler, à danſer; il ſemble même écouter le ſon des inſtrumens, & ſuivre groſſiérement la meſure; mais pour lui donner cette eſpèce d'éducation, il faut le prendre jeune & le contraindre pendant toute ſa vie; quoiqu'il paroiſſe doux pour ſon maître, & même obéiſſant, lorſqu'il eſt apprivoiſé, il faut toujours s'en défier & le traiter avec circonſpection, ſur-tout ne le pas frapper au bout du nez, ni le toucher aux parties de la génération.

L'*ours* qui a de l'âge ne s'apprivoiſe ni ne ſe contraint plus; il eſt naturellement intrépide ou tout au moins indifférent au danger. L'*ours* ſauvage ne ſe détourne pas de ſon chemin, ne fuit pas à l'aſpect de l'homme; cependant on prétend que par un coup de ſifflet on le ſurprend, on l'étonne au point qu'il s'arrête & ſe lève ſur les pieds de derrière. C'eſt le temps qu'il faut prendre pour le tirer & tâcher de le tuer, car s'il n'eſt que bleſſé, il vient de furie ſe jetter ſur le tireur, & l'embraſſant des pattes de devant, il l'étoufferoit ſi l'on ne venoit au ſecours.

L'eſpèce de l'*ours* renferme pluſieurs variétés: il y en a de tout blancs, des noirs, des bruns & d'autres à poils mêlé de brun & de blanc: ſous la dénomination d'*ours* bruns, on comprend ceux qui ſont bruns, fauves-roux, rougeâtres; & par celle d'*ours* noirs, ceux qui ſont noirâtres, auſſi-bien que tout-à-fait noirs. On appelle *ours dorés*, ceux qui ont des teintes de fauve claires & vives: ils diffèrent auſſi entr'eux pour la grandeur; il ſemble même qu'on doit conſidérer l'*ours* noir & l'*ours* brun comme faiſant deux eſpèces ſéparées, car ils n'ont, ni les mêmes inclinations, ni les mêmes appétits naturels.

L'*ours* noir eſt plus grand que les autres; il n'eſt que farouche & refuſe conſtamment de manger de la chair. Il ſe nourrit de fourmis, de fruits

Digitized by Google

fruits & de racines, mais ſes mets les plus friands ſont le miel & le lait ; lorſqu'il en rencontre, il ſe laiſſeroit plutôt tuer que de lâcher priſe. Ceux qui ſe trouvent à la Louiſiane, ſont auſſi très-friands du fruit des plaqueminiers ; ils montent ſur ces arbres, ſe mettent à califourchon ſur une branche, s'y tiennent avec une de leurs pattes, & ſe ſervent de l'autre pour plier les branches & approcher d'eux les plaquemines ; ils ſortent auſſi ſouvent des bois pour venir dans les habitations, manger les patates & le maïs.

L'*ours* brun eſt féroce & carnaſſier ; il dévore les animaux vivans, mange les voieries les plus infectes ; & le mâle n'épargne pas même ſes petits, lorſqu'il les trouve dans leur nid.

Les *ours* blancs terreſtres, qu'il ne faut pas confondre avec l'*ours* de mer, appellé communément, *ours blanc*, *ours de la mer glaciale*, ſe trouvent dans la grande Tartarie, en Moſcovie, en Lithuanie & dans les autres provinces du Nord. Ce n'eſt pas la rigueur du climat qui les fait blanchir pendant l'hiver, mais ils naiſſent blancs & demeurent blancs en tout temps.

L'*ours* noir ne ſe trouve en grand nombre que dans les forêts des pays ſeptentrionaux de l'Europe & de l'Amérique ; il eſt très-rare ailleurs ; mais on trouve des *ours* bruns ou roux dans les climats froids & tempérés, & même dans les régions du Midi. Il y en a dans les Alpes, à la Chine, au Japon, en Arabie, en Egypte & juſques dans l'iſle de Java.

Comme ces animaux ne ſe plaiſent que dans les pays déſerts, eſcarpés ou couverts, on n'en trouve point dans les royaumes bien peuplés, ni dans les terres découvertes & cultivées ; ainſi, il n'y en a plus en France, non plus qu'en Angleterre, ſi ce n'eſt peut-être quelques-uns dans les montagnes les moins fréquentées.

On chaſſe & on prend les *ours* de pluſieurs façons : la manière, dit-on, la moins dangereuſe de les prendre, eſt de les enivrer en jettant de l'eau de vie ſur le miel qu'ils aiment beaucoup, & qu'ils cherchent dans les troncs d'arbres.

A la Louiſiane & dans le Canada, où les *ours* noirs ſont très-communs, & où ils ne nichent pas dans les cavernes, mais dans de vieux arbres morts ſur pied & dont le cœur eſt pourri, on les prend en mettant le feu dans leurs maiſons ; comme ils montent très-aiſément ſur les arbres, ils s'établiſſent rarement à rez de terre, & quelquefois ils ſont nichés à trente & quarante pieds de hauteur. Si c'eſt une mère avec ſes petits, elle deſcend la première ; on la tue avant qu'elle ſoit à terre ; les petits deſcendent enſuite ; on les prend en leur paſſant une corde au cou, & on les emmène pour les élever ou pour les manger, car la chair de l'*ourſon* eſt délicate & bonne ; celle de l'*ours* eſt mangeable ; mais comme elle eſt mêlée d'une graiſſe huileuſe, il n'y a guère que les pieds, dont la ſubſtance eſt plus ferme, qu'on puiſſe regarder comme une viande délicate.

La chaſſe de l'*ours*, ſans être fort dangereuſe, eſt très-utile, lorſqu'on la fait avec quelque ſuccès. La peau eſt, de toutes les fourrures groſſières, celle qui a le plus de prix, & la quantité d'huile que l'on tire d'un ſeul *ours*, eſt fort conſidérable.

On met d'abord la chair & la graiſſe cuire enſemble dans une chaudière, la graiſſe ſe ſépare ; enſuite on la purifie en y jettant, lorſqu'elle eſt fondue & très-chaude, du ſel en bonne quantité & de l'eau par aſperſion : il ſe fait une détonation & il s'en élève une fumée épaiſſe qui emporte avec elle la mauvaiſe odeur de la graiſſe : la fumée étant paſſée, & la graiſſe étant encore plus que tiède, on la verſe dans un pot où on la laiſſe repoſer huit ou dix jours ; au bout de ce temps, on voit nâger deſſus une huile claire qu'on enlève avec un cuiller ; cette huile eſt auſſi bonne que la meilleure huile d'olive, & ſert aux mêmes uſages. Au-deſſous, on trouve un ſaindoux auſſi blanc, mais un peu plus mou que le ſaindoux de porc ; il ſert au beſoin de la cuiſine, & il ne lui reſte aucun goût déſagréable ni aucune mauvaiſe odeur.

Cette graiſſe ne ſe fige guère que par le grand froid ; elle eſt alors toute en grumaux & d'une blancheur à éblouir, & on la mange ſur le pain en guiſe de beurre. Nos Epiciers-Droguiſtes ne tiennent point d'huile d'*ours*, mais ils font venir des Alpes ou du Canada, de la graiſſe ou axonge qui n'eſt pas purifiée. On dit même que pour que la graiſſe d'*ours* ſoit bonne, il faut qu'elle ſoit grisâtre, gluante & de mauvaiſe odeur, & que celle qui eſt trop blanche eſt ſophiſtiquée & mêlée de ſuif. On tire quelquefois d'un ſeul *ours* plus de cent vingt pots de cette huile ou graiſſe dont on ſe ſert avec ſuccès comme de topique pour les hernies, les rhumatiſmes & autres maux de ce genre.

OURS BLANC DE MER. On trouve dans les terres les plus ſeptentrionales & au voiſinage de la mer glaciale, une eſpèce d'*ours* blancs qui ſont entièrement différens des *ours* de terre & de montagne, dont nous venons de parler. Ils ont la tête longue, ſemblable à celle d'un chien, & le cou long auſſi ; l'extrêmité de leurs pieds eſt faite à-peu-près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnaſſiers de ce genre ; ils aboient preſque comme des chiens enroués ; ils ont le muſeau, le nez & les griffes noirs ; leur poil eſt long & auſſi doux que de la laine ; ils ont les os de la tête ſi durs, que quelque coup de maſſue qu'on puiſſe leur donner, ils ne paroiſſent point en être étourdis, quoique le coup ſoit aſſez fort pour aſſommer un bœuf.

Ils ſont auſſi plus agiles, plus déliés, & il s'en trouve de beaucoup plus grands que nos plus grands *ours* de terre. Ces *ours* dévorent les rennes & les autres animaux qu'ils peuvent ſaiſir ; ils

Digitized by Google

attaquent les hommes & déterrent les cadavres ; & lorſque la proie leur manque ſur terre, ils ſe jettent à l'eau pour attraper des phoques, de jeunes morſes ou des petits baleineaux ; ils ſe gîtent ſur des glaçons où ils les attendent, & d'où ils peuvent les voir venir, & tant qu'ils trouvent que ce poſte leur produit une ſubſiſtance abondante, ils ne l'abandonnent pas ; enſorte que, quand les glaces commencent à ſe détacher au printemps, ils ſe laiſſent emmener & voyagent avec elles ; & comme ils ne peuvent plus regagner la terre, non plus qu'abandonner pour long-temps le glaçon ſur lequel ils ſe trouvent embarqués, ils périſſent en pleine mer ; & ceux qui arrivent avec ces glaces ſur les côtes d'Irlande & de Norwège, ſont affamés, au point de ſe jetter ſur tout ce qu'ils rencontrent pour le dévorer.

Leur proie la plus ordinaire ſont les phoques qui ne ſont pas aſſez forts pour leur réſiſter, mais les morſes auxquels ils enlèvent quelquefois leurs petits, les percent de leurs défenſes & les mettent en fuite. Il en eſt de même des baleines ; elles les aſſomment par leur maſſe & les chaſſent des lieux qu'elles habitent, où néanmoins ils raviſſent & dévorent ſouvent leurs petits baleineaux. Ces *ours* ne ſont point amphibies, comme l'ont prétendu quelques Auteurs ; ils ne peuvent nâger que pendant un petit temps, ni parcourir de ſuite un eſpace de plus d'une lieue ; on les ſuit avec une chaloupe & on les force de laſſitude ; s'ils pouvoient ſe paſſer de reſpirer, ils ſe plongeroient pour repoſer au fond de l'eau ; mais s'ils plongent, ce n'eſt que pour quelques inſtans, & dans la crainte de ſe noyer, ils ſe laiſſent tuer à fleur d'eau.

Comme ils vivent d'animaux chargés d'huile, ils ont auſſi plus de graiſſe que l'*ours* de terre, & elle eſt à-peu-près ſemblable à celle de la baleine. On dit que leur chair n'eſt pas mauvaiſe à manger, & leur peau fait une fourrure très-chaude & très-durable.

L'*ours*, en latin, *urſus*, n'a guère d'autre dénomination parmi les Zoologiſtes ; nous pouvons néanmoins remarquer comme un échantillon de ces petits caractères fautifs ſaiſis par les méthodes, que ce même animal caractériſé dans Briſſon par la couleur de ſa queue, *urſus niger, caudâ unicolore*, ſemble l'être dans Linnée par la privation de cet organe, *urſus caudâ abruptâ*.

OURS-MARIN (l') ; de tous les animaux du genre des phoques, l'*ours-marin* paroît être celui qui fait les plus grands voyages ; ſon tempérament n'eſt pas ſoumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats : on le trouve dans toutes les mers & autour des iſles peu fréquentées ; on le rencontre en troupes nombreuſes dans la mer de Kamtſchatka & ſur les iſles inhabitées qui ſont entre l'Aſie & l'Amérique.

Ces animaux quittent, au mois de juin, les côtes de Kamtſchatka, & y reviennent à la fin d'août ou au commencement de ſeptembre, pour y paſſer l'automne & l'hiver. Dans les temps du départ les femelles ſont prêtes à mettre bas, & il paroît que l'objet du voyage de ces animaux eſt de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée, pour faire tranquillement leurs petits, & ſe livrer enſuite, ſans trouble, aux plaiſirs de l'amour ; car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas.

Tous reviennent fort maigres au mois d'août, & il eſt à préſumer qu'ils ne mangent que peu ou point du tout, tant que durent leurs amours ; cette ſaiſon des plaiſirs eſt, en même temps, celle des combats. Les mâles ſe battent avec fureur pour maintenir leur famille & en conſerver la propriété ; car, lorſqu'un *ours-marin* mâle vient pour enlever à un autre ſes filles adultes ou ſes femmes, ou qu'il veut le chaſſer de ſa place, le combat eſt ſanglant, & ne ſe termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit ou dix femelles, & quelquefois quinze ou vingt ; il en eſt fort jaloux & les garde avec grand ſoin ; il ſe tient ordinairement à la tête de toute ſa famille, qui eſt compoſée de ſes femelles & de leurs petits des deux ſexes ; chaque famille ſe tient ſéparée, &, quoique ces animaux ſoient par milliers, dans de certains endroits, les familles ne ſe mêlent jamais, & chacune forme une petite troupe, à la tête de laquelle eſt le chef mâle qui la régit en maître ; cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui ſont aux priſes, alors la guerre devient plus générale, & le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus, qu'il réunit à la ſienne.

Ces *ours-marins* ne craignent aucun des autres animaux de la mer ; cependant ils paroiſſent fléchir devant le lion-marin ; ils l'évitent avec ſoin & ne s'en approchent jamais, quoique ſouvent établis ſur le même terrein ; mais ils font une guerre cruelle à la ſaricovienne : ces animaux, qui paroiſſent très-féroces par les combats qu'ils ſe livrent, ne ſont cependant ni dangereux ni redoutables ; ils ne cherchent pas même à ſe défendre contre l'homme, & ils ne ſont à craindre que lorſqu'on les réduit au déſeſpoir, & qu'on les ſerre de ſi près qu'ils ne peuvent fuir ; ils ſe mettent auſſi de mauvaiſe humeur lorſqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouiſſent de leurs femelles ; ils ſe laiſſent aſſommer plutôt que de déſemparer.

Ils paroiſſent aimer paſſionnément leur famille : ſi un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en verſant des larmes ; ils en verſent encore lorſque quelqu'un de leur famille qu'ils ont maltraité, ſe rapproche & vient demander grace ; ainſi, dans ces animaux, il paroît que la tendreſſe ſuccède à la ſévérité, & que ce n'eſt qu'à regret

Digitized by Google

qu'ils puniſſent leurs femelles ou leurs petits.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le ſein de la famille, & la quittent lorſqu'ils ſont adultes & aſſez forts pour ſe mettre à la tête de quelques femelles dont ils ſe font ſuivre, & cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuſe; tant que la vigueur de l'âge dure & qu'ils ſont en état de jouir de leurs femelles, ils les régiſſent en maîtres & ne les quittent pas: mais lorſque la vieilleſſe a diminué leurs forces & amolli leurs deſirs, ils les abandonnent & ſe retirent pour vivre ſolitaires.

L'ennui ou le regret ſemble les rendre plus féroces; car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, & ne fuient pas, comme les autres, à l'aſpect de l'homme; ils grondent en montrant les dents, & ſe jettent même avec audace contre celui qui les attaque, ſans jamais reculer ni fuir; enſorte qu'ils ſe laiſſent tuer plutôt que de prendre le parti de la retraite. Les femelles, plus timides que les mâles, ont un ſi grand attachement pour leurs petits que, même dans les plus preſſans dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force & de courage pour les en garantir & les conſerver, & ſouvent, quoique bleſſées, elles les emportent dans leur gueule pour les ſauver.

Les *ours-marins* ont pluſieurs cris différens, tous relatifs aux circonſtances ou aux paſſions qui les agitent; lorſqu'ils ſont tranquilles ſur la terre, on diſtingue aiſément les femelles & les jeunes d'avec les vieux mâles, par le ſon de leur voix, dont le mélange reſſemble de loin aux bêlemens d'un troupeau compoſé de moutons & de veaux; quand ils ſouffrent ou qu'ils ſont ennuiés, ils beuglent ou mugiſſent, &, lorſqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémiſſent de douleur; dans les combats ils rugiſſent & frémiſſent comme le lion, & après la victoire ils font un petit cri aigu qu'ils réitèrent pluſieurs fois de ſuite.

Ils ont tous les ſens, & ſur-tout l'odorat, très-bons; car ils ſont avertis par ce ſens, même pendant le ſommeil, & ils s'éveillent lorſqu'on s'avance vers eux, quoiqu'on en ſoit encore loin.

Ils ne marchent pas auſſi lentement que la conformation de leurs pieds ſembleroit l'indiquer; il faut même être bon coureur pour les atteindre; ils nagent avec beaucoup de célérité, & au point de parcourir en une heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne: lorſqu'ils ſe délectent ou qu'ils s'amuſent près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions; tantôt ils nagent ſur le dos & tantôt ſur le ventre; ils paroiſſent même aſſez ſouvent ſe tenir dans une ſituation preſque verticale; ils ſe roulent, ils ſe plongent & s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds; dans la pleine mer, ils ſe tiennent preſque toujours ſur le dos, ſans néanmoins élever leurs pieds de devant, mais ſeulement ceux de derrière, qu'ils portent de temps-en-temps au-deſſus de l'eau; ils prennent au fond de la mer les crabes & autres cruſtacés & coquillages dont ils ſe nourriſſent lorſque le poiſſon leur manque.

Les femelles mettent bas au mois de juin dans les plages de l'hémiſphère boréal; & comme elles entrent en chaleur au mois de juillet ſuivant, on peut en conclure que le temps de la geſtation eſt au moins de dix mois; leurs portées ſont ordinairement d'un ſeul & très-rarement de deux petits: les mâles en naiſſant ſont plus gros & plus noirs que les femelles qui deviennent bleuâtres avec l'âge, & tachetées ou tigrées entre les jambes de devant: tous, mâles & femelles, naiſſent les yeux ouverts, & ont déjà trente-deux dents; mais les dents canines ou défenſes ne paroiſſent que quatre jours après; les mères allaitent leurs petits juſqu'à leur retour ſur les grandes terres, c'eſt-à-dire, juſqu'à la fin d'août; ces petits déjà forts, jouent ſouvent enſemble, & lorſqu'ils viennent à ſe battre, celui qui eſt vainqueur eſt careſſé par le père, & le vaincu eſt protégé & ſecouru par la mère.

Ils choiſiſſent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler; une heure auparavant le mâle & la femelle entrent tous deux dans la mer; ils y nagent doucement l'un près de l'autre, & reviennent enſuite à terre; la femelle, qui, pour l'ordinaire, ſort de l'eau la première, ſe renverſe ſur le dos, & le mâle la couvre dans cette ſituation: il paroît très-ardent & très-actif; il preſſe ſi fort ſa femelle par ſon poids & par ſes mouvemens, qu'il l'enfonce ſouvent dans le ſable, au point qu'il n'y a que la tête & les pieds qui paroiſſent; pendant ce temps, qui eſt aſſez long, le mâle eſt ſi occupé qu'on peut en approcher ſans crainte, & même le toucher avec la main.

L'*ours marin* n'a avec l'ours terreſtre de reſſemblance que dans le ſquelette de la tête & dans la forme de la partie antérieure du corps, qui eſt épaiſſe & charnue. La tête, dans ſon état naturel, eſt revêtue d'un panicule graiſſeux d'un pouce d'épaiſſeur, ce qui la fait paroître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre; mais après l'avoir dépouillée de ſa graiſſe, le ſquelette de cette tête de l'*ours marin* eſt très-reſſemblant à celui de l'ours de terre.

Du reſte, la forme de ces deux animaux eſt très-différente; le corps de l'*ours marin* eſt fort mince dans ſa partie poſtérieure, & devient preſque de figure conique depuis les reins juſqu'auprès de la queue, qui n'a que deux pouces de longueur. Ses oreilles ont un pouce ſept lignes; elles ſont pointues, coniques, droites, liſſes & ſans poil à l'extérieur: elles ne ſont ouvertes que par une fente longitudinale, que l'animal peut reſſerrer & ter-

Digitized by Google

mer lorſqu'il ſe plonge en entier dans l'eau ; les yeux ſont proéminens & gros à-peu-près comme ceux du bœuf ; l'iris en eſt noir ; ils ſont garnis de cils & de paupières, & défendus, comme ceux des phoques, par une membrane qui prend naiſſance au grand angle de l'œil, & qui peut le recouvrir, à la volonté de l'animal.

La gueule eſt garnie de mouſtaches dont les ſoies ont plus de cinq pouces de long ; la lèvre ſupérieure déborde l'inférieure d'un pouce & demi, & la diſtance entre les deux lèvres, lorſque la gueule eſt ouverte, eſt d'environ quatre pouces. Les dents ſont très-pointues, & diſpoſées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correſpond exactement à l'intervalle qui ſépare l'extrêmité des autres. Il y en a trente-ſix en tout ; vingt en haut & ſeize en bas ; ſavoir, dans la mâchoire ſupérieure, quatre dents inciſives, diviſées en deux pointes à leur extrêmité ; deux canines, une de chaque côté, leſquelles ſont courbées en dedans, deux autres dents canines ou défenſes très-aigues, une de chaque côté ; c'eſt avec celles-ci que ces animaux ſe déchirent & ſe bleſſent cruellement : ſix autres dents de chaque côté, qui ſont aigues comme toutes les autres, & qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a, comme dans la ſupérieure, quatre inciſives ſur le devant de la mâchoire ; deux canines ſeulement, une de chaque côté ; elles ſont tranchantes ſur la face intérieure, & longues de plus d'un pouce : l'*ours marin* s'en ſert dans les combats comme les ſangliers ſe ſervent de leurs défenſes ; cinq dents de chaque côté, qui ſont pointues, & qui tiennent la place des dents molaires.

Les *ours* & les *lions marins* ont un caractère qui les diſtingue de tous les autres animaux ; c'eſt la forme de leurs pieds : ils ſont armés d'une pinne ou nageoire, qui, dans les pieds de devant, réunit les doigts en une ſeule maſſe, tandis que dans ceux de derrière, les doigts ſont auſſi unis par une pinne, mais reſtent diſtincts à-peu-près dans la forme de ceux des oiſeaux palmipèdes ; les pieds de devant ſervent à l'animal à marcher ſur la terre, & ceux de derrière ne lui ſont utiles que pour nager & ſe gratter : il les traîne après lui comme des membres nuiſibles ſur la terre ; car ces parties de l'arrière du corps ramaſſent & accumulent ſous ſon ventre du ſable & de la vaſe en ſi grande quantité, qu'il eſt obligé de marcher circulairement ; par cette même raiſon, il ne peut grimper ſur les rochers.

Les pieds antérieurs, longs d'environ deux pieds ſur ſept à huit pouces de large, paroiſſent en entier hors de la peau, & ſont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe, & des doigts dont la peau eſt noire, nue, liſſe à la partie ſupérieure & ridée à la partie inférieure. Il y a cinq doigts armés d'ongles à chaque pied ; le pouce eſt le plus long des doigts, & les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur ; il y a trois phalanges au pouce & au ſecond doigt, quatre au troiſième & au quatrième, & deux ſeulement au cinquième.

Les pieds poſtérieurs ſont longs d'environ vingt à vingt-un pouces ; il n'en paroît à l'extérieur que le tarſe & le métatarſe, qui ſont couverts de poils ; il y a auſſi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en deſſus & concave en deſſous ; les ongles du pouce & du doigt extérieur ſont beaucoup plus petits que ceux des autres doigts ; ces doigts ſont courts comme ceux des pieds de devant ; le cinquième eſt beaucoup plus court que les quatre autres, & le pouce d'un tiers plus large ; il n'a que deux phalanges ; mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge, longue de dix à onze pouces, contient dans ſa partie antérieure, un os de près de cinq pouces de longueur, ſemblable à celui qui ſe trouve dans la verge de la ſaricovienne. La femelle n'a que deux mamelles ſituées près de la vulve.

Ces animaux ont le poil hériſſé, épais & long ; il eſt de couleur noire ſur le corps, & jaunâtre ou rouſſâtre ſur les pieds & les flancs ; il y a ſous ce long poil une eſpèce de feutre, c'eſt-à-dire, un ſecond poil plus court & fort doux, qui eſt auſſi de couleur rouſſâtre ; mais dans la vieilleſſe, les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paroître d'une couleur griſe un peu ſombre ; les femelles diffèrent ſi fort des mâles par la couleur, ainſi que par la grandeur, qu'on ſeroit tenté de les prendre pour des animaux d'une autre eſpèce ; leurs plus longs poils varient ; ils ſont tantôt cendrés, & tantôt mêlés de rouſſâtre ; les petits ſont du plus beau noir en naiſſant ; on fait de leurs peaux, des fourrures qui ſont très-eſtimées ; mais dès le quatrième jour après leur naiſſance, il y a du rouſſâtre ſur les pieds & ſur les côtés du ventre : c'eſt par cette raiſon que l'on tue ſouvent les femelles qui ſont pleines, pour avoir la peau du fœtus qu'elles portent, parce que cette fourrure des fœtus eſt encore plus ſoyeuſe & plus noire que celle des nouveaux nés.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux ſéjournent ſur les côtes de Kamtſchatka, c'eſt-à-dire, depuis le mois d'août juſqu'au mois de juin, ils ont ſous la peau un panicule graiſſeux de près de quatre pouces ſur le corps ; la graiſſe des mâles eſt huileuſe & d'un goût très-déſagréable ; mais celle des femelles, qui eſt moins abondante, eſt auſſi d'un goût plus ſupportable ; on peut manger de leur chair, & celle des petits eſt même aſſez bonne, tandis que celle des vieux eſt noire & de très-mauvais goût, quoique dépouillée de ſa graiſſe ; il n'y a que le cœur & le foie qui ſoient mangeables.

Le poids des plus grands *ours marins* des mers de Kamtſchatka, eſt d'environ huit cent livres, & leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds ; il en eſt de même de ceux qui ſe trouvent à la terre

Digitized by Google

des états & dans plusieurs isles de l'hémisphère austral, où les voyageurs ont reconnu ces mêmes *ours marins*, & en ont observé d'autres bien plus petits. Ces petits *ours marins* ressemblent entièrement aux grands, tant par les couleurs du poil & la forme du corps, que par les mœurs & les habitudes naturelles. Il paroît seulement, qu'étant beaucoup plus petits, ils sont à proportion plus timides que les grands.

L'*ours marin* est le *phoca marina* de Linneus; *phoque commun* de plusieurs voyageurs, *chat marin* de Kracheninnikow.

Digitized by Google

PAC

PACA, (le) reſſemble par la forme du corps à un jeune cochon; il en a le grognement, l'allure & la manière de vivre; il fouille de même la terre pour en tirer ſa ſubſiſtance. Il habite le bord des rivières, & ne ſe trouve que dans les lieux humides & chauds de l'Amérique méridionale. Il ſe creuſe un terrier comme le lapin; mais c'eſt tout ce qu'ils ont de commun: car le *paca* eſt beaucoup plus grand que le lapin, & même que le lièvre; il a le corps plus gros & plus ramaſſé, la tête ronde & le muſeau court. Sa chair eſt très-bonne à manger, & ſi graſſe, qu'on ne la larde jamais. On mange même la peau comme celle du cochon-de-lait; auſſi lui fait-on continuellement la guerre: les chaſſeurs ont de la peine à le prendre vivant; & quand on le ſurprend dans ſon terrier, qu'on découvre en devant & en arrière, il ſe défend, & cherche même à ſe venger, en mordant avec autant d'acharnement que de vivacité.

Sa peau, quoique couverte d'un poil court & rude, fait une aſſez belle fourrure, parce qu'elle eſt régulièrement tachetée ſur les côtés. Ces animaux produiſent ſouvent & en grand nombre. Les hommes & les bêtes de proie en détruiſent beaucoup, & cependant l'eſpèce en eſt toujours à-peu-près également nombreuſe; elle eſt naturelle & particulière à l'Amérique méridionale, & ne ſe trouve nulle part dans l'ancien continent.

Le *paca* s'accoutume aiſément à la vie domeſtique; il eſt doux & traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il eſt très-ſenſible aux careſſes, & aime qu'on le flatte; il mord les gens qu'il ne connoît pas ou qui le contrarient; mais il ne mord jamais ceux qui ont ſoin de lui. Il manifeſte ſa colère par une eſpèce de claquement de dents & par un grognement qui précède toujours ſa petite fureur.

Il a le corps couvert d'un poil court, rude, & clair ſemé, couleur de terre d'ombre, & plus foncé ſur le dos; mais le ventre, la poitrine, le deſſous du cou & les parties intérieures des jambes ſont couverts d'un poil blanc ſale, & ce qui le rend très-remarquable, ce ſont cinq eſpèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupart ſéparées les unes des autres. Ces cinq bandes ſont dirigées le long du corps de manière qu'elles tendent à ſe rapprocher les unes des autres à leurs extrêmités.

Il a les yeux gros, ſaillans & de couleur brunâtre; les oreilles arrondies, pliſſées en forme de fraiſes, & recouvertes d'un duvet très-fin; le bout du nez large, diviſé en deux, & de couleur preſque noire; les narines fort grandes, la mâchoire ſupérieure beaucoup plus large & plus longue que l'inférieure; deux dents inciſives fort longues au-devant de chaque mâchoire, & aſſez fortes pour couper le bois; la bouche très-petite, la langue étroite, épaiſſe & un peu rude; des mouſtaches de poils noirs & de poils blancs de chaque côté du nez; de pareilles mouſtaches plus noires au-deſſous des oreilles. Il a cinq doigts à chaque pied, dont quatre ſont armés d'ongles, & au lieu de queue, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur.

Le *paca* mange de tout, mais il aime ſur-tout le ſucre & les fruits; il lappe en buvant; c'eſt un animal très-propre. Il ſe jette à l'eau lorſqu'il eſt pourſuivi. Il ne produit ordinairement qu'un petit, qui ne quitte la mère que quand il eſt adulte; & même, ſi c'eſt un mâle, il s'accouple avec elle avant de la quitter. Il y en a deux ou trois eſpèces ou races, qui, dit-on, ne ſe mêlent point enſemble.

Le *paca* eſt le *cuniculus major paluſtris, faſciis albis notatus* de Barrère; le *pak* de Briſſon.

PACAS ou PACASSE, à Congo, eſt le coudous. *Voyez* ce mot.

PACO, nom ſous lequel pluſieurs relations ont parlé de l'alpaca. *Voyez* ALPACA. On lit dans l'ancienne *Encyclopédie*, ſous ce nom *paco*, que c'eſt une *eſpèce de chameau qui paſſe ſi communément pour être une eſpèce de mouton, qu'on l'appelle le mouton des Indes, le mouton du Perou.* L'alpaca ou *paco* n'eſt ni un chameau ni un mouton, & ces deux notions ſont auſſi peu exactes dans leur idée, que dans leur énoncé elles ſont peu cohérentes. Une choſe plus importante, ſi le fait étoit exact, eſt ce qui eſt dit au même endroit, que *l'on parque les pacos comme nos moutons*; ce qui ſuppoſeroit que les Eſpagnols ont rendu l'eſpèce de l'alpaca domeſtique; mais malheureuſement cela n'eſt pas plus vrai de l'alpaca que de la vigogne; & il nous reſte à faire des vœux pour voir ces deux eſpèces précieuſes ſauvées de la deſtruction des chaſſeurs, retirées & propagées dans l'aſyle domeſtique, &, s'il ſe peut, tranſportées & naturaliſées parmi nous. *Voyez* avec l'article ALPACA, les articles LAMA & VIGOGNE.

PAG ou PAGUE, ſelon de Léry, eſt le paca. *Voyez* PACA.

PAK, nom abrégé de *paca*, & ſous lequel l'ancienne *Encyclopédie* déſignoit cet animal. *Voyez* PACA.

PALMISTE, (l') eſt de la groſſeur d'un rat ou d'un petit écureuil; il paſſe ſa vie ſur les palmiers, & c'eſt de-là qu'il a tiré ſon nom. Il a la tête à-peu-près de la même forme que celle du campagnol, & couverte de même de poils hériſſés; ſes oreilles ſont courtes & arrondies; ſa longue queue n'eſt pas traînante, mais il la porte droite

Digitized by Google

& relevée verticalement, ſans cependant la renverſer ſur ſon corps, comme fait l'écureuil; elle eſt couverte d'un poil plus long que celui du corps, mais bien plus court que celui de la queue de l'écureuil; il a ſur le milieu du dos, tout le long de l'épine, depuis le cou juſqu'à la queue, une bande blanchâtre accompagnée d'une bande brune, & enſuite d'une autre bande blanchâtre.

Au reſte, le *palmiſte* a, comme le barbareſque, à-peu-près les mêmes habitudes & le même naturel que l'écureuil commun: comme lui, le *palmiſte* & le barbareſque vivent de fruits, & ſe ſervent de leurs pieds de devant pour les ſaiſir & les porter à la bouche; ils ont la même voix, le même cri, le même inſtinct, la même agilité; ils ſont très-vifs & très-doux, s'apprivoiſent aiſément, au point de s'attacher à leur demeure, de n'en ſortir que pour ſe promener, d'y revenir enſuite d'eux mêmes ſans être appellés ni contraints. Ils ſont tous deux d'une très-jolie figure; leur robe rayée de blanc, eſt plus belle que celle de l'écureuil; leur taille eſt plus petite, leur corps eſt plus léger, & leurs mouvemens ſont auſſi preſtes. Ils ſe tiennent, comme l'écureuil, au-deſſus des arbres, & on les trouve dans les climats chauds de l'ancien continent.

Le *palmiſte* eſt la *muſtela africana* de Cluſius; *muſtela lybica* de Niéremberg; l'*écureuil palmiſte*, *vulgairement rat palmiſte*, de Briſſon.

PANG-GOELIN, dans l'Inde méridionale. *Voyez* PANGOLIN.

PANGOLIN (le) & le *phatagin*, animaux de l'Aſie méridionale & de l'Afrique, ont quelques rapports avec le *tamanoir* & le *tamandua*, ou fourmilliers d'Amérique: comme eux, ils ne vivent que de fourmis; ils ont auſſi la langue très-longue, la gueule étroite & ſans dents apparentes, le corps très-alongé, la queue auſſi fort longue, & les ongles des pieds à peu près de la même grandeur & de la même forme, mais non pas en même nombre; car ils ont cinq ongles à chaque pied, au lieu que le tamanoir & le tamandua n'en ont que quatre aux pieds de devant.

Ils en diffèrent encore bien plus eſſentiellement, & même de tous les autres quadrupèdes, par un caractère ſingulier, unique & qui ſemble leur avoir été donné pour faire la nuance des quadrupèdes aux reptiles. Ces animaux ont le dos & la queue revêtus & couverts d'écailles au lieu de poils; ces écailles ne ſont pas collées en entier ſur la peau; elles y ſont ſeulement infixées & fortement adhérentes par leur partie inférieure; elles ſont mobiles comme les piquans du porc-épic, & elles ſe relèvent ou ſe rabaiſſent à la volonté de l'animal; elles ſe hériſſent lorſqu'il eſt irrité; elles ſe hériſſent encore lorſqu'il ſe met en boule comme le hériſſon.

Ces écailles ſont ſi groſſes, ſi dures, ſi poignantes, qu'elles rebutent tous les animaux de proie. Les plus cruels & les plus affamés, tels que le tigre, la panthère, &c. ne font que de vains efforts pour dévorer ces animaux armés; ils les foulent, ils les roulent, mais en même-temps ils ſe font des bleſſures douloureuſes dès qu'ils veulent les ſaiſir; ils ne peuvent ni les violenter, ni les écraſer, ni les étouffer en les ſurchargeant de leur poids; en un mot, le *pangolin* & le phatagin ſont de tous les animaux ceux dont l'armure eſt la plus forte & la plus offenſive; en ſorte qu'en contractant leur corps & préſentant leurs armes, ils bravent la fureur de leurs ennemis.

Au reſte, en ſe reſſerrant, ils ne prennent pas, comme le hériſſon, une forme globuleuſe uniforme; leur corps, en ſe contractant, ſe met en peloton; mais leur groſſe & longue queue reſte au-dehors, & ſert comme de lien au corps roulé; cette partie eſt garnie deſſus & deſſous d'écailles auſſi dures & auſſi tranchantes que celles dont le corps eſt revêtu; & comme elle eſt convexe en deſſus & platte en deſſous; & qu'elle a la forme à peu près d'une demi-pyramide, les côtés anguleux ſont revêtus d'écailles en équerre, pliées à angle droit, leſquelles ſont auſſi groſſes & auſſi tranchantes que les autres, enſorte que la queue paroît être encore plus ſoigneuſement armée que le corps, dont les parties inférieures ſont dépourvues d'écailles.

Le *pangolin* a juſqu'à ſix, ſept & huit pieds de grandeur, y compris la longueur de la queue, lorſqu'il a pris ſon accroiſſement entier; la queue, qui eſt à peu près de la longueur du corps, paroît être moins longue quand il eſt jeune; les écailles ſont auſſi moins grandes, plus minces & d'une couleur plus pâle; elles prennent une teinte brune plus forte lorſque l'animal eſt adulte, & elles acquièrent une dureté ſi grande, qu'elles réſiſtent à la balle de mouſquet; la peau eſt liſſe & ſans poil, comme ſans écailles, ſous la gorge, ſous la poitrine & le ventre; mais entre les écailles qui couvrent le dos, il ſort quelques poils gros & longs comme des ſoies de cochon.

Ces animaux n'ont rien de rebuttant que leur figure; ils ſont doux, innocens, & ne font aucun mal; ils ne ſe nourriſſent que d'inſectes; ils courent lentement, & ne peuvent échapper à l'homme qu'en ſe cachant dans des trous de rochers ou dans des terriers qu'ils ſe creuſent, & où ils font leurs petits. Les Nègres mangent leur chair, qu'ils trouvent délicate & ſaine, & ſe ſervent des écailles à pluſieurs petits uſages.

« Les Nègres, dit Deſmarchais, en parlant du *pangolin*, appellent cet animal *quogelo*; on le trouve dans les bois. Depuis le cou juſqu'à l'extrêmité de la queue, il eſt couvert d'écailles faites à peu près comme les feuilles de l'artichaut, un peu plus pointues, ſerrées, épaiſſes & aſſez fortes pour le défendre des griffes & des dents même des tigres & des léopards qui lui donnent la chaſſe, & n'ont pas de peine à le joindre, parce qu'il s'en faut bien qu'il aille auſſi vîte que ces

Digitized by Google

animaux ; il ne laiſſe pas de fuir ; mais, comme il eſt bientôt attrappé, & que ſes ongles & ſa gueule lui ſeroient de foibles défenſes contre de ſi terribles ennemis, la nature lui a enſeigné de ſe mettre en boule, en pliant ſa queue ſous ſon ventre, & ſe ramaſſant de telle manière qu'il ne préſente de tous côtés que les pointes de ſes écailles. Le tigre & le léopard ont beau le tourner doucement avec leurs griffes, ils ſe piquent dès qu'ils veulent le faire un peu rudement, & ſont contraints de le laiſſer en repos ».

« Les Nègres l'aſſomment à coups de bâton, l'écorchent, vendent ſa peau aux blancs, & mangent ſa chair ; ils diſent qu'elle eſt blanche & délicate ».

« Sa tête & ſon muſeau, que ſa figure pourroit faire prendre pour une tête & un bec de canard, renferment une langue extrêmement longue, imbibée d'une liqueur onctueuſe & tenace ; il cherche les fourmilières & les lieux de paſſage de ces inſectes ; il étend ſa langue & la fourre dans leur trou, ou l'applatit ſur le paſſage ; ces inſectes y courent auſſi-tôt attirés par l'odeur, & demeurent empêtrés dans la liqueur onctueuſe ; & quand l'animal ſent que ſa langue eſt bien chargée de ces inſectes, il la retire & en fait ſa curée ».

« Cet animal n'eſt point méchant ; il n'attaque perſonne ; il ne cherche qu'à vivre, &, pourvu qu'il trouve des fourmis, il eſt content & fait bonne chère. Les plus grands qu'on ait vus de cette eſpèce, avoient huit pieds de longueur, y compris la queue qui en a bien quatre ».

Ces deux eſpèces du *pangolin* & du *phatagin* ſe trouvent aux Indes orientales & en Afrique, & ſont toutes deux peu nombreuſes. *Voyez* PHATAGIN.

Le *pangolin* eſt le *lacertus indicus ſquamoſus* de Bontius ; le *myrmecophagus pentadactilis* de Linné ; le lézard écaillé des Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux ; le *pholydote* de Briſſon.

PANTHER, d'Ariſtote, paroît être l'adive. *Voyez* ADIVE.

PANTHERA, de Pline, eſt l'once. *Voyez* ce mot.

PANTHERA, des anciens Latins, eſt la panthère. *Voyez* PANTHÈRE.

PANTHÈRE (la) a l'air féroce, l'œil inquiet, le regard cruel, les mouvemens bruſques & les cris ſemblables à celui d'un dogue en colère ; elle a la langue rude & très-rouge, les dents fortes & pointues, les ongles aigus & durs, la peau belle, d'un fauve plus ou moins foncé ſur le dos & ſur les côtés du corps, d'une couleur blanchâtre ſous le ventre & ſemée de taches noires arrondies en anneaux, ou réunies en forme de roſes ; ces anneaux ſont bien ſéparés les uns des autres ſur les côtés du corps, évidés dans leur milieu, & la plupart ont une ou pluſieurs taches au centre, de la même couleur que le tour de l'anneau ; ces mêmes anneaux, dont les uns ſont ovales & les autres circulaires, ont ſouvent plus de trois pouces de diamètre ; il n'y a que des taches pleines ſur la tête, ſur la poitrine, ſur le ventre & ſur les jambes ; la queue eſt longue de deux pieds ou deux pieds & demi, marquée de grandes taches noires au-deſſus, & d'anneaux noirs & blancs vers l'extrêmité.

La *panthère* eſt de la taille & de la tournure d'un dogue de forte race, mais moins haute de jambes ; elle ne perd jamais en entier ſon caractère féroce ; on la dompte plutôt qu'on ne l'apprivoiſe ; & lorſqu'on veut s'en ſervir pour la chaſſe, comme on fait dans l'Orient, il faut beaucoup de ſoins pour la dreſſer, & encore plus de précautions pour la conduire & l'exercer. On la mène ſur une charette, enfermée dans une cage, dont on lui ouvre la porte lorſque le gibier paroît ; elle s'élance vers la bête, l'atteint ordinairement en trois ou quatre ſauts, la terraſſe & l'étrangle ; mais ſi elle manque ſon coup, elle devient furieuſe & ſe jette quelquefois ſur ſon maître qui d'ordinaire prévient ce danger, en portant avec lui des morceaux de viande, ou des animaux vivans, comme des agneaux, des chevreaux qu'il lui jette pour calmer ſa fureur.

La *panthère*, l'once & le léopard n'habitent que l'Afrique & les climats les plus chauds de l'Aſie ; ils ne ſe ſont jamais répandus dans les pays du Nord, ni même dans les régions tempérées. Ces animaux, en général, ſe plaiſent dans les forêts touffues, & fréquentent ſouvent les bords des fleuves & les environs des habitations iſolées, où ils cherchent à ſurprendre les animaux domeſtiques & les bêtes ſauvages qui viennent chercher les eaux. Ils ſe jettent rarement ſur les hommes, quand même ils ſeroient provoqués ; ils grimpent aiſément ſur les arbres, où ils ſuivent les chats ſauvages & les autres animaux qui ne peuvent leur échapper. Les Indiens & les Nègres trouvent leur chair bonne ; à l'égard de leurs peaux, elles ſont toutes précieuſes, & ſont de très-belles fourrures. La plus belle & la plus chère eſt, comme nous l'avons déja dit, celle du léopard ; une ſeule de ces peaux coûte huit ou dix louis, lorſque le fauve en eſt vif & brillant, & que les taches en ſont bien noires & bien terminées.

PAPION (le) eſt un ſinge de la famille des babouins ; il a les feſſes de couleur de ſang, la queue arquée & longue de ſept à huit pouces, les dents canines beaucoup plus groſſes & plus longues à proportion que celles de l'homme, le muſeau très-long & très-gros, les oreilles nues, mais point bordées, le corps maſſif & ramaſſé, les membres gros & courts, les parties génitales nues & couleur de chair, les bourſes pendantes, le poil long & touffu, d'un brun rouſsâtre & de couleur aſſez uniforme ſur tout le corps ; il marche plus ſouvent à quatre qu'à deux pieds ; il a trois ou quatre pieds de hauteur lorſqu'il eſt debout ; il paroît qu'il y a dans cette eſpèce des

races

Digitized by Google

racés encore plus grandes & d'autres beaucoup plus petites.

Ces ſinges ſont d'un naturel colère, féroce & intraitable; on eſt obligé de les tenir enfermés dans des cages de fer. Ils ſont inſolemment lubriques & livrés à cette paſſion honteuſe qui dégrade l'homme au-deſſous des bêtes; ils ſemblent faire parade de toute leur nudité, ſur-tout lorſqu'ils apperçoivent des femmes, pour leſquelles ils déploient une telle effronterie, qu'elle ne peut naître que du deſir le plus immodéré. Au reſte, ces animaux, quoique méchans & féroces, ne ſont point carnaſſiers; ils ſe nourriſſent principalement de fruits, de racines & de grains; ils ſe réuniſſent & s'entendent pour piller les jardins; ils ſe jettent les fruits de main en main, par-deſſus les murs, & ſont de grands dégâts dans toutes les terres cultivées. La femelle, dans cette eſpèce, ne fait ordinairement qu'un petit qu'elle porte entre ſes bras, & attaché, pour ainſi dire, à ſa mamelle.

PAQUIRE, dans quelques-unes des iſles Antilles, pécari. *Voyez* ce mot.

PARDALIS, des Grecs, eſt la panthère. *Voyez* PANTHÈRE.

PARDUS, des anciens, eſt tantôt l'once, & tantôt la panthère. *Voyez* ONCE & PANTHÈRE.

PARESSEUX, nom donné à l'aï & à l'unau. *Voyez* ces mots.

PASAN (le), eſpèce de gazelle qui porte auſſi le nom de *gazelle du Bezoard*; elle eſt de la grandeur de notre bouc domeſtique; ſes cornes ont juſqu'à trois pieds de longueur; elles ſont noires, environnées d'anneaux obliques juſqu'à la moitié de leur longueur, le reſte eſt liſſe avec une pointe fort aigue. Ces cornes ſont marquées à leur origine d'une large bande noire en demi-cercle qui s'étend juſqu'à une autre grande tache, auſſi de couleur noire, laquelle couvre en partie le muſeau dont l'extrémité eſt griſe; de plus, il y a deux bandes noires qui partent du muſeau & s'étendent juſqu'aux cornes, & une ligne noire le long du dos, qui ſe termine au croupion, & y forme une plaque triangulaire; on voit auſſi une bande noire entre la cuiſſe & la jambe de devant, & une tache ovale de même couleur ſur le genou; les pieds de derrière ſont également marqués d'une tache noire ſous la jointure, & il y a une ligne noire de longs poils le long du cou, au-deſſous duquel ſe trouve une eſpèce de fanon qui tombe ſur la poitrine; les oreilles ſont longues & bordées en haut d'une rangée de poils bruns, la queue eſt brune juſqu'à ſon extrémité qui eſt noire; ſur les épaules, les poils ſont plus longs, & ſe dirigent en tout ſens en figure d'étoile. Le ventre eſt blanchâtre, ainſi que les pieds; le reſte du corps eſt d'un gris cendré, tirant ſur le bleu, avec une légère teinte d'un rouge de fleur de pommier. La femelle a les cornes plus courtes que celles du mâle.

Cette eſpèce nous paroit très-voiſine de celle de l'*algazel*; elle habite les mêmes climats, & ſe trouve de même dans le Levant, en Egypte, en Perſe, en Arabie, &c. mais l'algazel n'habite guère que dans les plaines, & le *paſan* dans les montagnes. Leur chair eſt auſſi très-bonne à manger. *Voyez* ALGAZEL.

PASÉN, en Perſe, eſt le même animal que la gazelle *paſan*. *Voyez* ci-deſſus.

PATAS (le) eſt un ſinge de la famille des guenons, qui a la queue moins longue que la tête & le corps pris enſemble, le ſommet de la tête plat, le muſeau long, le corps alongé, les jambes longues, du poil noir ſur le nez & un bandeau étroit au-deſſus des yeux qui s'étend d'une oreille à l'autre; le poil de toutes les parties ſupérieures du corps eſt d'un roux preſque rouge, & celui des parties de deſſous, telles que la gorge, la poitrine & le ventre, eſt d'un gris jaunâtre.

Il y a variété dans cette eſpèce pour la couleur du bandeau qui eſt au-deſſus des yeux; les uns l'ont noir & les autres blanc; tous ont du poil long au-deſſous du menton & autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe, mais les *patas* à bandeau noir ont cette barbe jaune, & les autres l'ont blanche.

Ces ſinges n'agitent pas leur mâchoire comme font les autres guenons lorſqu'elles ſont en colère; ils marchent à quatre pattes & ont environ un pied & demi ou deux pieds depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue; il paroit même qu'il y en a de plus grands.

Les guenons *patas* ſont moins adroites que les autres, & en même-temps elles ſont extrêmement curieuſes. Elles s'aſſemblent, comme les macaques, pour piller les grains dont elles ſe nourriſſent; l'une d'elles demeure en ſentinelle ſur un arbre, pendant que les autres font la récolte: dès qu'elle apperçoit quelqu'un, elle crie pour avertir les autres qui, au ſignal, s'enfuient avec leur proie, ſautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuſe agilité; les femelles même qui portent leurs petits contre leur ventre, s'enfuient comme les autres, & ſautent comme ſi elles n'avoient rien. Cette eſpèce ſe trouve au Congo & dans les autres parties de l'Afrique méridionale.

PATIRA (le), animal d'Amérique qui eſt de la groſſeur du pécari de la petite eſpèce; il en diffère par une ligne de poils blancs qu'il a tout le long de l'épine du dos, depuis le cou juſqu'à la queue. Son poil n'eſt pas ſi dur que celui du ſanglier, ou même du cochon domeſtique; il eſt doux & pliant.

Le *patira* vit dans les grands bois & dans les marécages. Ces animaux ne vont jamais en nombreuſes troupes, mais ſeulement par familles. Ils ſont cependant très-communs, & ne quittent pas leur pays natal. On les chaſſe ſans chiens ou avec des chiens, contre leſquels ils ſe défendent courageuſement.

Digitized by Google

Les *patiras* ſe renferment dans des trous d'arbres ou dans des creux en terre que les *tatous cabaſſous* ont creuſés, mais ils n'y entrent qu'à reculons & pas plus profondément qu'il ne faut pour qu'ils y ſoient cachés, & pour peu qu'on les agace, ils ſortent auſſi-tôt. Pour les prendre à leur ſortie, on fait une enceinte avec du branchage, enſuite un des chaſſeurs ſe porte ſur le trou, une fourche à la main pour les ſaiſir par le cou, à meſure qu'un autre chaſſeur les fait ſortir & les tue avec un ſabre. S'il n'y en a qu'un dans un trou & qu'on n'ait pas le temps de le prendre, on bouche la ſortie & on eſt ſûr de retrouver le lendemain ſon gibier.

La chair des *patiras* eſt, dit-on, bien ſupérieure à celle des autres cochons. On les apprivoiſe aiſément; ils ſuivent leur maître & ſe laiſſent manier par ceux qu'ils connoiſſent; mais ils menacent les inconnus de la tête & des dents, & ils ne peuvent ſouffrir les chiens qu'ils attaquent par-tout où ils les rencontrent. Ils s'accouplent & produiſent en toute ſaiſon & ne font jamais plus de deux petits à la fois. On trouve ces animaux fréquemment à la Guiane.

PÉCARI (le) ou TAJACU, eſt un animal particulier aux contrées méridionales de l'Amérique; il reſſemble, au premier coup d'œil, à notre ſanglier, ou plutôt au cochon de Siam; auſſi a-t-il été appellé *ſanglier* ou *cochon d'Amérique*. Cependant, il diffère du cochon par pluſieurs caractères eſſentiels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il eſt de moindre corpulence & plus bas ſur ſes jambes; il a l'eſtomac & les inteſtins différemment conformés, & n'a point de queue; ſes ſoies ſont encore plus rudes que celles du ſanglier; néanmoins, il eſt plus foible, plus peſant & plus mal armé; ſes défenſes ſont beaucoup plus courtes; enfin, il eſt diſtingué par un caractère unique; il a ſur le dos, près de la croupe, une fente de deux ou trois lignes de largeur qui pénètre à plus d'un pouce de profondeur, par laquelle ſuinte une humeur ichoreuſe fort abondante & d'une odeur très-déſagréable, ſur-tout au ſortir du corps de l'animal.

Quelques Naturaliſtes ont avancé que cet animal avoit trois eſtomacs, mais il eſt démontré qu'il n'en a qu'un ſeul, & ce qui a pu les induire en erreur, c'eſt que cet eſtomac eſt partagé par deux étranglemens qui en font paroître trois, mais il n'y a qu'une ſeule de ces trois poches qui ait une iſſue de ſortie ou pylore, & par conſéquent on ne doit regarder les deux autres que comme des appendices ou plutôt des portions du même eſtomac.

Au reſte, le *pécari* eſt à-peu-près du même naturel que le cochon; comme lui, il pourroit devenir animal domeſtique; il ſe nourrit des mêmes alimens; ſa chair, quoique plus ſèche & moins chargée de lard que celle du cochon, n'eſt pas mauvaiſe à manger & deviendroit meilleure par la caſtration. Lorſqu'on veut manger de cette chair, il faut avoir ſoin d'enlever au mâle, non-ſeulement les parties de la génération, comme l'on fait au ſanglier, mais encore toutes les glandes qui aboutiſſent à l'ouverture du dos dans le mâle & dans la femelle; il faut même faire cette opération au moment qu'on met à mort l'animal, car ſi l'on attend ſeulement une demi-heure, ſa chair prend une odeur ſi forte, qu'elle n'eſt plus mangeable.

Ces animaux vont ordinairement par troupes; ils ſont quelquefois deux ou trois cens enſemble; ils ont le même inſtinct que le cochon pour ſe défendre & même pour attaquer ceux ſur-tout qui veulent ravir leurs petits; ils ſe ſecourent mutuellement; ils enveloppent leurs ennemis & bleſſent ſouvent les chiens & les chaſſeurs. Dans le temps des pluies, ils ſe tiennent ſur les montagnes, & lorſque ce temps eſt paſſé, on les trouve conſtamment dans les lieux bas & marécageux; ils habitent les bois où ils vivent de fruits ſauvages, de racines & de graines; ils mangent auſſi les ſerpens, les crapauds, les lézards qu'ils écorchent auparavant avec leurs pieds.

Les *pécaris* produiſent dans toutes les ſaiſons de l'année, & ordinairement deux petits; ils ſuivent bientôt leur mère & ne s'en ſéparent que quand ils ſont adultes. On les privent aiſément en les prenant jeunes; ils perdent leur férocité naturelle, mais ſans ſe dépouiller de leur groſſièreté, car ils ne connoiſſent perſonne, ne s'attachent point à ceux qui les ſoignent; ſeulement ils ne font point de mal, & l'on peut, ſans inconvénient, les laiſſer aller & venir en liberté; ils ne s'éloignent pas beaucoup, reviennent d'eux-mêmes au gîte & n'ont de querelle qu'auprès de l'auge ou de la gamelle, lorſqu'on la leur préſente en commun.

Ils ont un grognement de colère plus fort & plus dur que celui du cochon, mais on les entend très-rarement crier; ils ſoufflent auſſi comme le ſanglier, lorſqu'on les ſurprend ou qu'on les épouvante bruſquement; leur haleine eſt très-forte; leur poil ſe hériſſe, lorſqu'ils ſont irrités; il eſt ſi rude, qu'il reſſemble preſque aux piquans du hériſſon.

Cette eſpèce très-nombreuſe dans tous les pays chauds de l'Amérique, craint le froid & ne peut ſubſiſter ſans abri dans les climats tempérés; elle s'eſt conſervée ſans altération & ne s'eſt mêlée ni avec le cochon d'Europe, ni avec le cochon de Guinée qu'on a tranſportés en Amérique; ce qui prouve que ces trois eſpèces, quoique très-voiſines entr'elles, ſont néanmoins diſtinctes & ſéparées, & forment autant d'eſpèces différentes. Il paroît même qu'il y a deux races dans l'eſpèce du *pécari*; l'une plus grande & à poil noir, & l'autre plus petite à poil roux.

Le *pécari* eſt l'*aper mexicanus* de Faber dans Hernandez; le *ſus umbilicum in dorſo habens*,

Digitized by Google

d'Aldovrande ; *ſus dorſo cyſtifero, caudâ nullâ*, de Linnée ; le *cochon noir*, de Barrère ; le *ſanglier du Mexique*, de Briſſon.

PE-CHI-LY, à la Chine, chats à longs poils avec les oreilles pendantes. *Voyez* l'article du CHAT.

PÉKAN. (le) On a employé confuſément ce nom pour déſigner différens animaux & les *mouffettes* en général ; comme on a auſſi donné le nom de *chat* ou *renard ſauvage* au véritable *pékan*. Quoi qu'il en ſoit, le *pékan* reſſemble parfaitement à la marte ; il a la même forme de corps, les mêmes proportions, la même longueur de queue, la même qualité de poil, le même nombre de dents & d'ongles, le même inſtinct & les mêmes habitudes naturelles ; ainſi, il n'eſt qu'une variété dans l'eſpèce de la marte, ou une eſpèce ſi voiſine, qu'elle ne préſente aucune différence caractériſtique. Il a, à la vérité, le poil plus brun, plus luſtré & plus ſoyeux que la marte, mais cette différence lui eſt commune avec le caſtor & les autres animaux de l'Amérique ſeptentrionale dont la fourrure eſt plus belle que celle de ces mêmes animaux dans le nord de l'Europe.

PELAS, à la baie de tous les Saints, pécari. *Voyez* PÉCARI.

PELON-ICHIATL-OQUITLI, au Mexique, eſt le lama. *Voyez* LAMA.

PEREWIAŻKA, en Ruſſie. *V.* PEROUASCA.

PERILLO-LIGERO, dans Oviedo, eſt l'aï. *Voyez* Aï.

PEROUASCA ou *belette à ceinture*, animal plus petit que le putois, & couvert d'un poil blanchâtre, rayé tranſverſalement de pluſieurs lignes d'un jaune roux, qui ſemblent lui faire autant de ceintures. Il demeure dans les bois & ſe creuſe un terrier. Sa peau eſt recherchée & fait une jolie fourrure. On le trouve en Pologne & en Ruſſie.

PESZI, en langue Ruſſe, eſt l'iſatis. *Voyez* ISATIS.

PETIT-GRIS (le) : l'eſpèce du *petit-gris* approche beaucoup de celle de l'écureuil ordinaire ; elle en diffère néanmoins par pluſieurs caractères qui ne permettent pas de les confondre l'un avec l'autre. Le *petit-gris* eſt plus grand que l'écureuil, il n'a pas le poil roux, mais d'un gris plus ou moins clair. Ses oreilles ſont dénuées de ces longs poils, qui ſurmontent l'extrêmité de celles de l'écureuil ; ſa fourrure eſt auſſi beaucoup plus fine & plus douce.

Il diffère encore de l'écureuil par les habitudes naturelles ; les *petits-gris* ſe réuniſſent en troupes, voyagent de compagnie, s'approchent des eaux, & ſe haſardent à traverſer les rivières ſur des écorces d'arbres. Ils ſe ſervent de leurs queues comme de voiles dans ces ſortes de navigations, où ſouvent un grand nombre périt par la violence du vent qui renverſe le navire. L'eſpèce du *petit-gris* eſt commune aux contrées ſeptentrionnales des deux continens.

« Les Lapons, dit Regnard, font beaucoup la guerre aux *petits-gris* pendant l'hiver, & leurs chiens ſont ſi bien faits à cette chaſſe, qu'ils n'en laiſſèrent paſſer aucuns ſans les appercevoir ſur les arbres les plus élevés, & avertir par leur aboyement les Lapons qui étoient avec nous. Nous en tuâmes quelques-uns à coups de fuſil ; car les Lapons n'avoient pas pour-lors leurs flèches rondes, avec leſquelles ils les aſſomment ; mais nous eûmes le plaiſir de les leur voir écorcher avec une vîteſſe ſurprenante ».

« Ils commencent à faire la chaſſe aux *petits-gris* vers la Saint-Michel, & tous les Lapons généralement s'occupent à cet emploi, ce qui fait que les peaux de ces animaux ſont à grand marché, & qu'on en donne un *timbre* pour un écu ; le *timbre* eſt compoſé de quarante peaux ; mais il n'y a point de marchandiſes où l'on ſoit plus trompé qu'à ces *petits-gris* & aux hermines, parce que vous achetez la marchandiſe ſans la voir & que la peau eſt retournée, enſorte que la fourrure eſt en-dedans. Il n'y a point de diſtinction à faire, toutes ſont de même prix, & il faut prendre les méchantes comme les belles, qui ne coûtent pas plus les unes que les autres ».

« Nous apprîmes avec nos Lapons, continue Regnard, une particularité ſurprenante touchant les *petits-gris*, & qui nous a été confirmée par notre expérience : on ne rencontre pas toujours de ces animaux dans une même quantité ; ils changent bien ſouvent de pays, & l'on n'en trouvera pas un dans tout un hiver où l'année précédente on en aura trouvé des milliers. On croit en effet qu'ils voyagent & changent de contrée ; lorſque dans ces voyages il faut paſſer quelque lac ou rivière, ce qui ſe rencontre à chaque pas dans la Laponie ; ces petits animaux prennent une écorce de pin ou de bouleau qu'ils tirent ſur le bord de l'eau, ſur laquelle ils ſe mettent, & s'abandonnent ainſi au gré du vent, élevant leurs queues en forme de voiles, juſqu'à ce que le vent ſe faiſant un peu fort & la vague élevée, elle renverſe en même-temps & le vaiſſeau & le pilote ».

« Ce naufrage, qui eſt bien ſouvent de trois ou quatre mille voiles, enrichit ordinairement quelques Lapons qui trouvent ces débris ſur le rivage, & les font ſervir à leur uſage ordinaire, pourvu que ces petits animaux n'aient pas été trop long-temps ſur le ſable ; il y en a quantité qui font une navigation heureuſe & qui arrivent à bon port, pourvu que le vent leur ait été favorable, & qu'il n'ait point cauſé ſur l'eau de tempête, qui ne doit pas être bien violente pour engloutir tous ces petits bâtimens. Cette particularité pourroit paſſer pour un conte ſi je ne la ſavois par ma propre expérience ».

Fernandez dit que l'*écureuil gris* ou *noirâtre d'Amérique* ſe tient ordinairement ſur les arbres,

Digitized by Google

& particulièrement sur les pins; qu'il se nourrit de fruits & de graines; qu'il en fait provision pour l'hiver, & les dépose dans le creux d'un arbre, où il se retire lui-même pour passer la mauvaise saison & faire ses petits, &c. Si cet animal n'est, comme nous le présumons, autre chose que notre *petit-gris*, il diffère encore par ces habitudes de l'écureuil, lequel se construit un nid au-dessus des arbres, comme font les oiseaux; & ce qui nous induit à croire que cet écureuil noirâtre de Fernandez est, ainsi que l'*écureuil gris de Virginie*, le même animal que le *petit-gris* d'Europe, c'est que ces trois animaux sont à-peu-près de la même grandeur, de la même couleur & du même climat froid; qu'ils sont précisément de la même forme, & qu'on employe également leurs peaux dans les fourrures qu'on appelle *petit-gris*.

« La plus fine pelleterie du pays des Iroquois, dit le père Charlevoix, est la peau des écureuils noirs. Cet animal est gros comme un chat de trois mois, d'une grande vivacité, fort doux & très-facile à apprivoiser. Les Iroquois en font des robes qu'ils vendent jusqu'à sept ou huit pistoles ».

Le *petit-gris* est le *sciurus virginianus cireneus major* de Ray; le *grand écureuil gris* de Catesby; l'*écureuil de Virginie* de Brisson.

PHALANGER (le), est ainsi nommé, parce qu'il a les phalanges singulièrement conformées, n'ayant que quatre doigts qui correspondent aux cinq ongles dont ses pieds de derrière sont armés; le premier doigt est soudé avec son voisin; ensorte que ce double doigt fait la fourche & ne se sépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux deux ongles; caractère unique qui le distingue de toutes les autres espèces d'animaux auxquelles on voudroit le rapporter; le pouce est séparé des autres doigts, & n'a point d'ongle à son extrêmité.

Il paroît du reste que ces animaux varient entre eux pour les couleurs du poil. Ils sont de la taille d'un petit lapin ou d'un très-gros rat, & sont remarquables par l'excessive longueur de leur queue, l'alongement de leur museau & la forme de leurs dents. Cette espèce appartient à l'Amérique méridionale, & si l'on peut la rapprocher de quelqu'autre, c'est aux sarigues, marmoses, cayopollins, qu'elle paroît le plus apparentée.

PHATAGEN, aux Indes orientales. *Voyez* PHATAGIN.

PHATAGIN (le), ne diffère du *pangolin* que par les caractères suivans; il est beaucoup plus petit & a néanmoins la queue plus longue. Il a les pieds, & même une partie des jambes de devant couverts de poils, tandis que le pangolin a ces mêmes parties garnies d'écailles. Les écailles du *phatagin* sont plus courtes, plus minces, plus plattes & plus cannelées que celles du pangolin, qui sont sans pointe & uniformément tranchantes, au lieu que celles du *phatagin* sont armées de trois pointes très-piquantes. Ce dernier a du poil aux parties inférieures du corps, & le pangolin n'en a point. Ces différences constantes & générales excluent toute identité d'espèce entre ces deux animaux, quoique sous tous les autres rapports ils se ressemblent parfaitement. *Voyez* PANGOLIN.

Le *phatagin* est le *lacertus squamosus peregrinus* de Clusius; *lacerta indica yvannæ congener* d'Aldrovande; le *pholidote à longue queue* de Brisson.

PHET, en arabe once. *Voyez* ce mot.

PHILANDRE des Nomenclateurs, est le sarigue. *Voyez* ce mot.

PHILANDRE de Surinam. Animal d'une espèce voisine de celles du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du phalanger, & du même climat. Cet animal a les yeux très-brillans & environnés d'un cercle de poil brun foncé; le corps couvert d'une espèce de laine d'un jaune roux, éclairci sur le dos; le front, le museau, le ventre & les pieds sont d'un jaune blanchâtre; les oreilles sont nues & assez roides; il y a de longs poils en forme de moustaches sur la lèvre supérieure de même qu'au-dessus des yeux; ses dents sont pointues & piquantes; sur la queue, qui est nue & d'une couleur pâle, il y a dans le mâle des taches d'un rouge obscur qui ne se remarquent pas sur la queue de la femelle; les pieds ressemblent aux mains d'un singe; ceux de devant ont les quatre doigts & le pouce garnis d'ongles courts & obtus, au lieu que des cinq doigts des pieds de derrière, il n'y a que le pouce qui ait un ongle plat & obtus, les quatre autres sont armés de petits ongles aigus. Les mamelles de la femelle ressemblent à celles de la marmose.

Ces *philandres* ont la queue très-longue & prenante; ils produisent cinq ou six petits qui ont un grognement assez semblable à celui d'un cochon de lait. Ces petits montent sur le dos de leur mère & s'y tiennent en accrochant leur queue à la sienne; dans cette situation, elle les porte & transporte avec autant de sureté que de légèreté.

PHOQUES, nom générique qui sert à désigner différentes espèces d'animaux amphibies qui paroissent faire la nuance entre les quadrupèdes & les cétacés. Les *phoques* en général ont la tête ronde comme l'homme, le museau large comme la loutre, les yeux grands & placés haut, peu ou point d'oreilles externes, & seulement deux trous auditifs; des dents assez semblables à celles du loup, la langue échancrée à la pointe, le cou bien dessiné; le corps, les mains & les pieds couverts d'un poil court & assez rude; point de bras ni d'avant-bras apparens, mais deux mains ou plutôt deux membranes renfermant cinq doigts & terminés par cinq ongles; deux pieds sans jambes, tout pareils aux mains, seulement plus larges & tournés en arrière, comme pour se réunir à une queue très-courte qu'ils accom-

Digitized by Google

pagnent des deux côtés, le corps alongé comme celui d'un poiſſon, mais renflé vers la poitrine, étroit à la partie du ventre, ſans hanches, ſans croupe & ſans cuiſſes au-dehors.

Ces amphibies, quoique d'une nature très-éloignée de celle de nos animaux domeſtiques, ne laiſſent pas d'être ſuſceptibles d'une ſorte d'éducation; on les nourrit en les tenant ſouvent dans l'eau; on leur apprend à ſaluer de la tête & de la voix; ils s'accoutument à celle de leur maître; ils viennent lorſqu'ils s'entendent appeller, & donnent pluſieurs autres ſignes d'intelligence & de docilité.

Le *phoque* a le cerveau & le cervelet proportionnellement plus grands que l'homme, les ſens auſſi bons qu'aucun des quadrupèdes, par conſéquent le ſentiment auſſi vif & l'intelligence auſſi prompte: l'un & l'autre ſe marquent par ſa douceur, par ſes habitudes communes, par ſes qualités ſociales, par ſon inſtinct très-vif pour ſa femelle & très-attentif pour ſes petits, par ſa voix plus expreſſive & plus modulée que celle des autres animaux.

Il a auſſi de la force & des armes: ſon corps eſt ferme & grand; ſes dents ſont tranchantes, ſes ongles aigus; d'ailleurs, il a des avantages particuliers, uniques, ſur tous ceux qu'on voudroit lui comparer; il ne craint ni le froid ni le chaud; il vit indifféremment d'herbe, de chair & de poiſſon; il habite également l'eau, la terre & la glace; il eſt, avec le morſe, le ſeul des quadrupèdes qui mérite proprement le nom d'*amphybie*, le ſeul qui ait le trou ovale du cœur ouvert, le ſeul, par conſéquent, qui puiſſe ſe paſſer de reſpirer, & auquel l'élément de l'eau ſoit auſſi convenable, auſſi propre que celui de l'air.

Mais ces avantages, qui ſont très-grands, ſont balancés par des imperfections encore plus grandes. Le *phoque* eſt manchot ou plutôt eſtropié des quatre membres; ſes bras, ſes cuiſſes & ſes jambes ſont preſqu'entièrement enfermés dans ſon corps; il ne ſort au-dehors que les pieds, leſquels ſont, à la vérité, tous diviſés en cinq doigts; mais ces doigts ne ſont pas mobiles ſéparément les uns des autres, étant réunis par une forte membrane, & ces extrêmités ſont plutôt des nâgeoires que des mains & des pieds; d'ailleurs, les pieds étant dirigés en arrière, comme la queue, ne peuvent ſoutenir le corps de l'animal qui, quand il eſt ſur terre, eſt obligé de ſe traîner comme un reptile & par un mouvement très-pénible, enſorte qu'il demeureroit giſſant au même lieu, ſans ſa gueule & ſes mains qu'il accroche à ce qu'il peut ſaiſir, & il s'en ſert avec tant de dextérité, qu'il monte aſſez promptement ſur un rivage élevé, ſur un rocher, & même ſur un glaçon, quoique rapide & gliſſant. Il marche auſſi beaucoup plus vîte qu'on ne pourroit l'imaginer, & ſouvent, quoique bleſſé, il échappe par la fuite au chaſſeur.

Les *phoques* vivent en ſociété, ou du moins en grand nombre dans les mêmes lieux; ils s'accouplent à terre, ſur un rocher, ſur un banc de ſable ou ſur la glace; dans l'accouplement, la femelle ſe couche ſur le dos; elle met bas en hiver & fait ſes petits à terre; elle ſe tient aſſiſe pour les allaiter & les nourrit ainſi pendant douze ou quinze jours dans l'endroit où ils ſont nés, après quoi elle les emmène avec elle à la mer où elle leur apprend à nager & à chercher à vivre; lorſqu'ils ſont fatigués, elle les prend ſur ſon dos.

Comme chaque portée n'eſt que d'un ou de deux, ſelon la grandeur de l'eſpèce, ſes ſoins ne ſont pas fort partagés, & leur éducation eſt bientôt achevée; d'ailleurs, ces animaux ont naturellement aſſez d'intelligence & beaucoup de ſentiment; ils s'entendent, ils s'entr'aident & ſe ſecourent mutuellement; les petits reconnoiſſent leur mère au milieu d'une troupe nombreuſe; ils entendent ſa voix, & dès qu'elle les appelle, ils arrivent à elle ſans ſe tromper. A juger du temps de la geſtation & de la durée de la vie par celui de l'accroiſſement, & auſſi par la grandeur de l'animal, il paroît que ce temps doit être de pluſieurs mois, & l'accroiſſement étant de quelques années, la durée de la vie doit être aſſez longue, & peut-être de plus de cent ans.

La voix du *phoque* peut ſe comparer à l'aboiement d'un chien enroué: dans le premier âge, il fait entendre un cri plus clair, à-peu-près comme le miaulement d'un chat; les petits qu'on enlève à leur mère miaulent continuellement & ſe laiſſent quelquefois mourir d'inanition plutôt que de prendre la nourriture qu'on leur offre. Les vieux *phoques* aboient contre ceux qui les frappent, & ſont tous leurs efforts pour mordre & ſe venger.

En général, ces animaux ſont peu craintifs, & même ils ſont courageux. Le feu des éclairs ou le bruit du tonnerre, loin de les épouvanter, ſemble les récréer; ils ſortent de l'eau dans la tempête; ils quittent même alors leurs glaçons pour éviter le choc des vagues, & ils vont à terre s'amuſer de l'orage & recevoir la pluie qui les réjouit beaucoup; ils ont naturellement une mauvaiſe odeur & que l'on ſent de fort loin lorſqu'ils ſont en grand nombre; il arrive ſouvent que, lorſqu'on les pourſuit, ils lâchent leurs excrémens qui ſont jaunes & d'une grande puanteur.

Ils ont une quantité de ſang prodigieuſe, & comme ils ont auſſi une grande ſurcharge de graiſſe, ils ſont, par cette raiſon, d'une nature lourde & peſante; ils dorment beaucoup & d'un ſommeil profond; ils aiment à dormir au ſoleil, ſur des glaçons, ſur des rochers, & on peut les approcher ſans les éveiller: c'eſt la manière la plus ordinaire de les prendre. On les tire rarement avec des armes à feu, parce qu'ils ne meurent pas tout de ſuite, même d'une balle dans la tête;

Digitized by Google

ils se jettent à la mer & sont perdus pour le chasseur : mais comme l'on peut les approcher de près, lorsqu'ils sont endormis ou même quand ils sont éloignés de la mer, on les assomme à coups de bâton & de perche ; ils sont très-durs & très-vivaces, & ne meurent pas facilement ; car, quoiqu'ils soient morteliement blessés, qu'ils perdent presque tout leur sang & qu'ils soient même écorchés, ils ne laissent pas de vivre encore, & c'est quelque chose d'affreux que de les voir se rouler dans leur sang.

Au reste, la chasse de ces animaux n'est pas difficile & ne laisse pas d'être utile, car la chair n'en est pas mauvaise à manger ; la peau fait une bonne fourrure ; les Américains s'en servent pour faire des ballons qu'ils rempliſſent d'air & dont ils se servent comme de radeaux, & l'on tire de leur graisse une huile plus claire & d'un moins mauvais goût que celle du marsouin & des autres cétacés.

Ces animaux sont même la principale ressource des Groënlandois ; non-seulement ils leur fournissent le vêtement & la nourriture, mais leurs peaux sont encore employées à couvrir leurs tentes & leurs canots : ils se servent des nerfs & des fibres tendineuses pour coudre leurs vêtemens ; les boyaux bien nettoyés & amincis sont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres, & la vessie de ces animaux leur sert de vase pour contenir leur huile ; ils en font sécher la chair pour la conserver pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher : aussi, les Groënlandois s'exercent-ils de bonne heure à la chasse de ces animaux, & celui qui réussit le mieux, acquiert autant de gloire que s'il s'étoit distingué dans un combat.

Le climat naturel des *phoques* est le Nord, quoiqu'ils puissent vivre aussi dans les zones tempérées, & même dans les climats chauds, car on en trouve quelques-uns sur les rivages de presque toutes les mers d'Europe, & jusques dans la méditerranée ; on en trouve aussi dans les mers méridionales de l'Afrique & de l'Amérique, mais ils sont infiniment plus communs & plus nombreux dans les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe & de l'Amérique, & on les retrouve en aussi grande quantité dans celles qui sont voisines de l'autre pôle au détroit de Magellan, à l'isle de Juan Fernandez, &c.

Phoque, en latin, comme en grec, se dit *phoca*. Les *phoques*, en général, se trouvent désignés sous les noms vulgaires de *veaux marins*, *chiens marins*, *loups marins*, *veaux de mer*, *chiens de mer*, &c.

Le genre entier des *phoques* se divise en deux : savoir, *les phoques qui ont des oreilles externes* ; nous en connoissons deux espèces qui sont celle du lion marin & de l'ours marin ; *voyez* ces articles : & *les phoques qui n'ont que des petits trous auditifs sans conque extérieure* ; ce sont les *phoques proprement dits*, dont nous allons faire l'énumération.

PHOQUES SANS OREILLES EXTERNES, ou PHOQUES proprement dits.

Nous connoissons huit espèces ou variétés distinctes dans ce genre, & nous les plaçons ici dans l'ordre de leur grandeur.

1°. *Le GRAND PHOQUE A MUSEAU RIDÉ.*

C'est la plus grande de toutes les espèces de *phoques sans oreilles externes*. Son corps, dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglois & quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, est assez épais auprès des épaules & va toujours en diminuant jusqu'à la queue. Il est couvert d'un poil rude très-court & d'une couleur cendrée mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive, mais la queue & les pieds sont noirâtres ; les doigts sont réunis par une membrane qui ne s'étend pas jusqu'à leur extrêmité & qui, dans chacun, est terminée par un ongle ; la lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure ; la peau de cette lèvre est mobile, ridée & bouffie, tout le long du museau, & cette peau que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée pour la forme à la caroncule du dindon, & c'est pour cela qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé*.

Cette espèce de crête manque à la femelle ; les pieds de devant sont conformés comme ceux du *phoque* commun, mais ceux de derrière sont plus informes & faits en manière de nageoires.

Ce grand & gros animal est d'un naturel très-indolent ; c'est même de tous les *phoques* celui qui paroît être le moins redoutable, malgré sa forte taille. Ils sont si gras, qu'après avoir percé & ouvert la peau qui est épaisse d'un pouce, on trouve au moins un pied de graisse avant de parvenir à la chair ; on tire d'un seul de ces animaux jusqu'à cinq cent pintes d'huile ; ils sont en même-temps fort sanguins. Ils dorment profondément, mais ils ont la précaution de placer des mâles en sentinelle autour de l'endroit où la troupe dort, & l'on dit que ces sentinelles ont grand soin de donner l'éveil dès qu'un ennemi approche.

Leurs cris sont fort bruyans & de tons différens ; tantôt ils grognent comme des cochons, & tantôt ils hennissent comme des chevaux ; ils se battent souvent, sur-tout les mâles qui se disputent les femelles & se font de grandes blessures à coups de dents. Les mâles les plus forts se font un troupeau de plusieurs femelles dont ils empêchent les autres mâles d'approcher.

Il est très-facile de les tuer, car ils ne peuvent ni se défendre ni s'enfuir ; ils sont si lourds qu'ils ont peine à se remuer & encore plus à se retourner, il faut seulement prendre garde à leurs dents qui sont très-fortes & dont ils pourroient

Digitized by Google

bleſſer, ſi on les approchoit de face & de trop près.

Cette grande eſpèce ſe trouve également dans les deux hémiſphères & même, à ce qu'il paroît, ſous toutes les latitudes.

« Le lion marin (dit Dampier qui, comme pluſieurs autres voyageurs, & notamment l'amiral Anſon, a déſigné ſous ce nom notre *phoque à muſeau ridé*), eſt un grand animal de douze à quatorze pieds de long, & au plus gros du corps il eſt de la groſſeur d'un taureau; il eſt de la figure d'un veau marin, mais ſix fois auſſi gros; ſa tête eſt faite comme celle du lion; ſa face eſt large, ayant pluſieurs longs poils aux lèvres comme un chat; ſes yeux ſont gros comme ceux d'un bœuf; ſes dents longues de trois pouces, ſont groſſes environ comme le gros doigt d'un homme... Il eſt extraordinairement gras. Un lion marin coupé & bouilli rendra un muid d'huile très-douce & fort bonne à frire; le maigre eſt noir & à gros grain, d'aſſez mauvais goût. Cet animal demeure quelquefois des ſemaines entières à terre, s'il n'en eſt pas chaſſé: quand ils y viennent trois ou quatre de compagnie, ils ſe couchent les uns auprès des autres & grognent comme les cochons en faiſant un bruit horrible; ils mangent le poiſſon qui paroît être leur nourriture ordinaire ».

2°. *Le Phoque a ventre blanc.*

Ce *phoque* a plus de ſept pieds de longueur, & ſon poids eſt de ſix ou ſept cent livres. Sa peau eſt couverte d'un poil court très-ras, luſtré & de couleur brune mêlangée de griſâtre, principalement ſur le cou & la tête où il paroît comme tigré; le poil eſt plus épais ſur le dos & ſur les côtés du corps que ſous le ventre où l'on remarque une grande tache blanche qui ſe termine en pointe en ſe prolongeant ſur les flancs; les yeux ſont grands, bien ouverts, de couleur brune & aſſez ſemblables à ceux du bœuf; lorſque l'animal eſt long-temps ſans entrer dans l'eau, ſon ſang s'échauffe & le blanc des yeux devient rouge, ſur-tout vers les angles.

Les narines ſont étendues verticalement ſur l'extrêmité du muſeau: elles ſont longues de trois ou quatre pouces, éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces, & lorſqu'elles ſont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur; il en découle preſque continuellement une eſpèce de mucus blanchâtre d'une odeur déſagréable; l'animal ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, enſuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant, & ſouvent il ſe paſſe plus de deux minutes entre chaque aſpiration; lorſque les narines ſont fermées, elles ne paroiſſent que comme deux traits marqués longitudinalement ſur le bout du muſeau.

La gueule eſt aſſez grande & environnnée de groſſes ſoies ou mouſtaches preſque ſemblables à des arêtes de poiſſon; les mâchoires ſont garnies de trente-deux dents, vingt mâchelières, huit inciſives & quatre canines. Les pieds ou nageoires de devant & de derrière ſont conformés de manière que le doigt du milieu eſt le plus court & les deux de côté les plus longs; les nageoires de derrière ſont groſſes & charnues par les côtés, minces dans le milieu & découpées en feſtons ſur les bords; elles accompagnent la queue qui n'a que quatre pouces de long ſur trois de large & qui eſt de forme preſque triangulaire, large à ſa naiſſance & en pointe arrondie à ſon extrémité; elle eſt peu épaiſſe & paroît applatie dans toute ſon étendue.

Le regard de cet animal eſt doux, & ſon naturel n'eſt point farouche, il eſt même très-ſuſceptible d'éducation; ſes yeux ſont attentifs, & ſemblent annoncer de l'intelligence: ils expriment du moins les ſentimens d'affection, d'attachement pour ſon maître, auquel il obéit avec toute complaiſance. Il n'eſt dangereux que lorſqu'il éprouve les irritations de l'amour, ce qui lui arrive à-peu-près tous les mois. Alors il ne connoît plus perſonne, il n'obéit plus à la voix de ſon gouverneur, il devient féroce, & exerce ſa fureur ſur tous les objets qu'il rencontre: ſon ardeur, qui dure huit ou dix jours, ſe déclare par des mugiſſemens accompagnés d'une forte érection. Il mugit de même lorſqu'on le maltraite, mais il a des accens plus doux, très-expreſſifs, & comme articulés pour témoigner ſa joie & ſon plaiſir.

Le ſon de ſa voix reſſemble au beuglement enroué d'un jeune taureau; il paroît qu'il produit ce ſon en expirant l'air auſſi bien qu'en l'aſpirant; ſeulement il eſt un peu plus clair dans l'aſpiration & plus rauque dans l'expiration. Cet animal dort auſſi très-profondément; on l'entend ronfler de fort loin, & on ne l'éveille qu'avec peine. Il ſe nourrit de poiſſons, les anguilles ſur-tout ſont pour lui un mets délicieux. Il peut vivre pluſieurs jours & même plus d'un mois ſans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on ait ſoin de le bien laver tous les ſoirs avec de l'eau nette, & qu'on lui donne pour boiſſon de l'eau claire & ſalée; car lorſqu'il boit de l'eau douce, & ſur-tout de l'eau trouble, il en eſt incommodé.

On a trouvé le moyen de guérir ces animaux de quelques maladies qui leur ſurviennent par leur état de gêne & de captivité, & que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté. Par exemple, lorſqu'ils ceſſent de manger & qu'ils refuſent le poiſſon, on les tire hors de l'eau, on leur fait prendre du lait mêlé avec de la thériaque, on les tient chaudement, en les enveloppant d'une couverture; & on continue ce traitement juſqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit. Il arrive ſouvent que ces animaux refuſent tout aliment pendant les cinq ou ſix premiers jours après avoir été pris; & on les verroit périr d'inanition, ſi on ne les contraignoit pas à avaler une doſe de thé-

Digitized by Google

riaque avec du lait. Ces particularités ont été observées sur un *phoque* de l'espèce dont nous parlons, lequel avoit été pris dans le golfe de Venise, & que l'on montroit à Paris en 1781.

Nous ajouterons ici quelques observations qui ont été faites par M. Sabarot de la Vernière, docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, sur un grand *phoque* femelle qui nous paroît être de la même espèce que celui dont nous venons de parler.

» Cet amphibie, dit M. de la Vernière, avoit plus de six pieds de longueur; sa peau lisse & un peu tigrée, affectoit agréablement la vue & le tact; sa tête, plus grosse que celle d'un veau, en avoit à-peu-près la figure; & ses yeux grands, saillans, & pleins de feu, intéressoient les spectateurs; son cou très-souple se recourboit assez facilement; & ses mâchoires armées de dents aigues & tranchantes, lui donnoient un air redoutable; on lui voyoit deux trous auditifs sans oreilles externes. Il avoit la gueule d'un rouge de corail, & portoit une moustache fort grande; deux nageoires en forme de main, tenoient aux côtés du thorax, & le corps de l'animal se terminoit en une queue qui étoit accompagnée de deux nageoires latérales, lesquelles tenoient lieu de pieds ».

« Ce *phoque*, docile à la voix de son maître, prenoit telle position qu'il lui ordonnoit; il s'élevoit hors de l'eau pour le caresser & le lécher; il éteignoit une chandelle du souffle de ses narines; sa voix étoit un rugissement obscur mêlé quelquefois de gémissement: son conducteur se couchoit auprès de lui lorsqu'il étoit à sec; l'eau de son cuvier étoit salée; & lorsqu'il s'y plongeoit, il élevoit de temps en temps la tête pour respirer; il vivoit d'anguilles, qu'il dévoroit dans l'eau; il mourut à Nîmes, d'une maladie semblable à la morve des chevaux ».

3°. *Le* PHOQUE *a* CAPUCHON.

Ce *phoque*, que les Groënlandois appellent *neitser-soak*, & que les Danois & les Allemands ont appellé *klap-mutze*, est remarquable par la laine noire qui revêt sa peau sous un poil blanc, & par un capuchon d'une peau épaisse & velue, qu'il a sur le front, & qu'il peut rabattre sur ses yeux pour les garantir des tourbillons de neige.

Les *phoques* de cette espèce font régulièrement deux voyages par an; ils sont fort nombreux au détroit de Davis, & y résident depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars. Ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre, & reviennent avec eux au mois de juin, fort maigres & fort épuisés: ils en partent une seconde fois en juillet, pour aller plus au nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en septembre. Leur maigreur, dans les mois de mai & de juin, semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours, & que dans ce temps ils oublient de manger, & jeûnent comme les lions & les ours marins.

4°. *Le* PHOQUE *a* CROISSANT, *ou* ATTARSOAK.

Les Groënlandois donnent à ce *phoque* différens noms à mesure que son poil prend des teintes différentes. Le fœtus, qui est tout blanc & couvert d'un poil laineux, se nomme *iblau*. Dans la première année d'âge, le poil est un peu moins blanc, & l'animal s'appele *attarak*; il devient gris, & il porte le nom d'*atteitsiak*; il varie encore plus dans la troisième, & on l'appelle *aglektok*; il est tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *milektok*, & ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris blanc, & qu'il a sur le dos deux croissans noirs, dont les pointes se regardent. Ce *phoque* est alors dans toute sa force, & il prend le nom d'*attarsoak*.

Il paroît que cette espèce se trouve non-seulement au détroit de Davis & aux environs du Groënland, mais encore sur les côtes de la Sibérie & jusqu'au Kamtschatka. A en juger par un passage de Charlevoix, il paroît aussi que cette espèce se rencontre près des côtes orientales de l'Amérique septentrionale. « Ces animaux, dit-il, ont le poil de diverses couleurs; il y en a qui sont tout blancs, & tous le sont en naissant; à mesure qu'ils vieillissent, les uns deviennent noirs, d'autres roux, & d'autres prennent toutes ces couleurs ensemble ».

Du reste, comme le poil de ce *phoque à croissant* prend différentes teintes de couleur avec l'âge, il se pourroit que les *phoques* gris, tachetés, tigrés & cerclés, dont parlent les voyageurs du Nord, ne fussent que les mêmes animaux, & tous de l'espèce du *phoque à croissant* vu dans différens âges.

5°. *Le* PHOQUE NEIT-SOAK.

C'est le nom que donnent les Groënlandois à cette espèce qui est plus petite que les précédentes. Son poil est mêlé de soies brunes, aussi rudes que celles du cochon; la couleur en est variée par de grandes taches, & il est hérissé comme celui de l'ours marin.

6°. *Le* PHOQUE LAKTAK *de Kamtschatka*.

Cette espèce ne se prend qu'au delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de *Pengina*, soit dans l'océan oriental, & paroît être une des plus grandes du genre des *phoques*.

7°. *Le* PHOQUE CASSIGIAK.

C'est le nom groënlandois de cette espèce dans laquelle la peau des jeunes est noire sur le dos, & blanche sous le ventre, & celle des vieux est ordinairement tigrée.

Cette

Digitized by Google

Cette espèce n'est pas voyageuse, & se trouve toute l'année à Balsriver.

8°. *Le Phoque commun.*

Cette espèce, connue vulgairement sous les noms de *veau marin*, de *loup marin* & de *chien marin*, est la plus répandue de toutes; elle se trouve non-seulement dans la mer Baltique & dans tout l'Océan, depuis le Groënland jusqu'au cap de Bonne-Espérance, mais encore dans la Méditerranée & la mer Noire. Il s'en trouve même, à ce qu'on dit, dans la mer Caspienne & dans le lac Baikal, ainsi que dans les lacs Onéga & Ladoga en Russie, ce qui semble prouver que cette espèce est presque universellement répandue, & qu'elle peut vivre également dans la mer & dans les eaux douces des climats froids & tempérés. Il paroît qu'elle renferme quelques variétés.

Le voyageur Denis parle d'une espèce de *phoque* de taille moyenne, qui se trouve sur les côtes d'Acadie, & le Père Dutertre rapporte d'après lui, que ces petits *phoques* ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage. « Lorsqu'ils sont sur la terre, dit-il, il y en a toujours quelqu'un qui fait sentinelle: au premier signal qu'il donne, tous se jettent dans la mer; au bout de quelque temps, ils se rapprochent de terre, & s'élèvent sur leurs pattes de devant pour voir s'il n'y a rien à craindre: mais, malgré cela, on en prend un très-grand nombre à terre, & il n'est presque pas possible de les avoir autrement..... Mais quand ces *phoques* entrent avec la marée dans les anses, il est aisé de les prendre en très-grande quantité: on en ferme l'entrée avec des filets & des pieux; on n'y laisse de libre qu'un fort petit espace par où ces *phoques* se glissent dès que la marée est haute; on bouche cette ouverture dès que la mer est retirée, & ces animaux étant restés à sec, on n'a que la peine de les assommer. On les suit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup; & quand ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus. S'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine; mais s'ils sont tués roides, ils vont d'abord au fond, où de gros chiens dressés pour cette chasse, vont les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur ».

PICHOU, à la Louisiane, est le margay. *Voyez* MARGAY.

PILORI, (le) espèce de gros rat particulier aux isles Antilles, & qu'il ne faut pas confondre avec l'ondatra ni avec le desman, quoiqu'il exhale comme eux une forte odeur de musc. Le *pilori* n'est guère moins gros qu'un lapin, & se fait de même une retraite sous terre: il a la queue courte & cylindrique, le poil ordinairement blanc sous le ventre, & noir ou tanné sur le reste du corps; cette espèce de gros rat multiplie beaucoup moins que celle des rats communs. « Les piloris, dit Labat, sont une espèce de rats de bois deux ou trois fois plus gros que les rats ordinaires; ils sont presque blancs, leur queue est fort courte, ils sentent le musc extraordinairement ».

On trouve dans l'Ouvrage intitulé *Histoire Naturelle des Antilles*, (p. 124) le passage suivant sur le *pilori*. « Les rats musqués des Antilles, que nos François appellent *piloris*, font le plus souvent leur retraite dans les trous de la terre comme les lapins; aussi ils sont presque de la même grosseur; mais pour la figure, ils n'ont rien de celle des gros rats qu'on voit ailleurs, sinon que la plupart ont le poil du ventre blanc comme les glirons, (loirs) & celui du reste du corps noir ou tanné; ils exhalent une odeur musquée qui abat le cœur, & qui parfume si fort l'endroit de leur retraite, qu'il est fort aisé de le discerner ».

Enfin le Père Dutertre s'exprime ainsi au sujet de ces animaux: « Les *piloris* se trouvent à la Martinique & dans quelques autres isles Antilles: ce sont des rats musqués de la même forme que les rats d'Europe, mais d'une si prodigieuse grandeur, que quatre de nos rats ne pèsent pas un *pilori*.... Ils nichent jusque dans les cases, mais ne peuplent pas tant que les autres rats communs, qui n'ont paru que depuis quelques années, que l'isle est fréquentée des navires ».

PINCHE, (le) singe de la famille des sagouins. Il a la queue une fois plus longue que la tête & le corps pris ensemble; la face, la gorge & les oreilles noires; la tête garnie de longs poils blancs en forme de cheveux lisses, le museau large, la face ronde; le poil du corps est assez long, brun fauve ou roux sur le corps jusqu'auprès de la queue, où il devient orangé; il est blanc sur la poitrine, le ventre, les mains & les pieds. La queue est d'un roux vif à son origine, & dans la première partie de sa longueur; ensuite d'un roux brun, & enfin noire à son extrêmité.

Le *pinche* marche à quatre pieds, & n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout. C'est un joli animal; sa voix est douce, & ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un quadrupède: il est très-délicat, & ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe.

PIPISTRELLE, nom donné à une espèce de chauve-souris. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

PITHÈQUE, (le) est de la famille des singes sans queue. Il n'a point les dents canines plus grandes, à proportion, que celles de l'homme; il a la face plate, les ongles plats aussi, & arrondis comme ceux de l'homme; il marche sur ses deux pieds, & n'a, tout au plus, qu'un pied & demi de hauteur. Son naturel est doux; on l'apprivoise aisément; il est fin & adroit, & imite l'homme en tout ce qu'il lui voit faire.

Dans l'état sauvage, ces animaux vivent d'herbes, de bled, & de toutes sortes de fruits, qu'ils vont en troupes dérober dans les jardins ou dans les champs, où ils font de grands dégâts. Un d'eux

Digitized by Google

va d'abord à la découverte, & reſte en ſentinelle pendant le temps du pillage. Au moindre danger, il crie; & tous ſautant d'arbre en arbre, ſe ſauvent dans les montagnes: les femelles, quoique chargées de quatre ou cinq petits ſur le dos, ne laiſſent pas de ſauter & de fuir comme les autres.

Un des moyens qu'on emploie pour prendre ces ſinges, eſt de porter aux environs des cavernes où ils demeurent, des boiſſons fortes & enivrantes; tous viennent goûter de ce breuvage en criant *chin chin*; d'où les Tartares leur ont donné ce nom: ils s'enivrent ſi bien, qu'ils s'endorment, & les chaſſeurs les ſurprennent en cet état.

L'eſpèce de ces animaux étoit connue des anciens; elle eſt généralement répandue dans les parties ſeptentrionales de l'Afrique & de l'Aſie, juſqu'à la Chine, où on l'appelle *ſinſin*, qui paroit, comme leur nom tartare, formé d'après leur cri.

PLATYCEROS, des Latins, eſt le daim. *V.* DAIM.

PLEUREUR, nom donné au ſaï, eſpèce de ſagouin. *Voyez* SAÏ.

POLATOUCHE, (le) ou *écureuil volant*, eſt originaire des contrées ſeptentrionales de l'ancien & du nouveau continent; il reſſemble un peu à l'écureuil par la groſſeur des yeux & par la forme de la queue, qui cependant n'eſt ni auſſi longue, ni fournie d'auſſi longs poils; mais il approche plus du loir par la figure du corps, par celle des oreilles qui ſont courtes & nues, par les poils de la queue, qui ſont de la même forme & de la même grandeur que ceux du loir; il eſt conſtamment plus petit que l'écureuil, & il ne s'engourdit pas par le froid comme le loir. Ainſi les dénominations d'*écureuil volant*, de *loir volant*, de *rat de pont*, &c. qu'on lui a donné, ſont mal appliquées, puiſqu'il n'eſt ni écureuil, ni rat, ni loir, & qu'indépendamment des différences que nous venons de citer, il a encore un caractère propre & particulier, qui ſuffiroit ſeul pour le faire conſidérer comme une eſpèce à part.

Ce petit animal habite ſur les arbres; il va de branche en branche, & lorſqu'il ſaute pour paſſer d'un arbre à un autre, ou pour traverſer un eſpace conſidérable, ſa peau, qui eſt lâche & pliſſée ſur les côtés du corps, ſe tire au dehors, ſe bande & s'élargit par la direction contraire des pattes de devant, qui s'étendent en avant, & de celles de derrière, qui s'étendent en arrière dans le mouvement du ſaut: la peau ainſi tendue & tirée en dehors de plus d'un pouce, augmente d'autant la ſurface du corps ſans en accroître la maſſe, & retarde par conſéquent l'accélération de la chûte; enſorte que d'un ſeul ſaut, l'animal arrive à une aſſez grande diſtance.

Ainſi ce mouvement n'eſt point un vol comme celui des oiſeaux, ni un voltigement comme celui des chauve-ſouris, qui ſe font tous deux en frappant l'air par des vibrations réitérées; c'eſt un ſimple ſaut, dans lequel tout dépend de la première impulſion, dont le mouvement eſt ſeulement prolongé, & ſubſiſte plus long-temps, parce que le corps de l'animal préſentant une plus grande ſurface à l'air, éprouve une plus grande réſiſtance, & tombe plus lentement.

Le *polatouche* approche, en quelque ſorte, de la chauve-ſouris par cette extenſion de la peau, qui, dans le ſaut, réunit les jambes de devant à celles de derrière, & qui lui ſert à ſe ſoutenir en l'air: il paroît auſſi lui reſſembler un peu par le naturel, car il eſt tranquille, & pour ainſi dire, endormi pendant le jour; il ne prend de l'activité que le ſoir.

On prend ces petits animaux en couvrant d'un filet les trous de l'arbre où l'on ſoupçonne qu'il y en a quelqu'un, & enſuite on les chaſſe de leur nid en y faiſant entrer de la fumée; par ce moyen, ils s'embarraſſent dans les filets en voulant ſe ſauver. Leur peau eſt fort douce & garnie de poils blancs & gris, dont le mêlange fait un effet très-agréable. Leurs yeux ſont grands, éminens, noirs & très-beaux; leurs oreilles petites, leurs dents fort aigues, & dont ils mordent bien ferré. Lorſqu'ils ſont en repos, ils couchent leur queue ſur leur dos de fort bonne grace; mais lorſqu'ils volent, ils l'abaiſſent & l'agitent de côté & d'autre.

Le *polatouche* eſt très-facile à apprivoiſer, mais il eſt en même-temps ſujet à s'enfuir, & il faut le garder dans une cage, ou l'attacher avec une petite chaîne: on le nourrit de pain, de fruits, de graines; il aime ſur-tout les boutons & les jeunes pouſſes du pin & du bouleau; il ne cherche point les noix & les amendes comme les écureuils; il ſe fait un lit de feuilles, dans lequel il s'enſevelit & demeure tout le jour; il n'en ſort que la nuit, & quand la faim le preſſe. Comme il a peu de vivacité, il devient aiſément la proie des martes & des autres animaux qui grimpent ſur les arbres; auſſi l'eſpèce eſt-elle en très-petit nombre, quoiqu'il produiſe ordinairement trois ou quatre petits. Il eſt plus commun en Amérique qu'en Europe.

Le *polatouche* eſt le *mus ponticus aut ſcythicus, ſciurus-ve, quem volantem cognominant* de Geſner; le *ſciurus americanus volans* de Ray; le *flying ſquirrel* des *Tranſact. phil.* ann. 1733, & d'Edwards; l'*écureuil volant* de Briſſon & de Catesby.

PONGO, nom du grand orang-outang à la côte occidentale d'Afrique. *Voyez* ORANG-OUTANG.

PONTICUS, *mus ponticus*, dénomination appliquée au polatouche. *Voyez* POLATOUCHE.

PORC, eſt le nom du mâle dans l'eſpèce du cochon. *Voyez* COCHON.

PORC-ÉPIC, (le) n'eſt point un porc chargé d'épines; il approche même beaucoup plus du lièvre ou du caſtor, que du cochon, auquel il ne reſſemble que par le grognement. Il a la tête courte & ornée d'un panache, deux grandes dents inciſives en avant de chaque mâchoire, mais point de dents canines; le muſeau fendu & revêtu d'une

Digitized by Google

longue mouſtache ; les oreilles rondes & applaties ; la queue courte, & les pieds armés d'ongles. Il n'a qu'un ſimple eſtomac & un grand cœcum ; les parties de la génération ne ſont point apparentes au dehors ; les teſticules ſont recelés au dedans, & renfermés ſous les aines, & la verge n'eſt point apparente ; tous ces caractères établiſſent ſenſiblement une différence abſolue entre cet animal & le cochon, tant pour la figure que pour la conformation intérieure.

Le *porc-épic* a le corps couvert de longs piquans qui ſont de vrais tuyaux de plumes, auxquels il ne manque que les barbes pour être de véritables plumes. Par ce rapport, il fait la nuance entre les quadrupèdes & les oiſeaux. Ces piquans, ſur-tout ceux qui ſont voiſins de la queue, ſonnent les uns contre les autres lorſque l'animal marche ; il peut les redreſſer par la contraction du muſcle peaucier, & les relever à-peu-près comme le paon ou le coq d'Inde relèvent les plumes de leur queue ; mais il eſt faux de dire qu'il puiſſe les lancer à une aſſez grande diſtance, & avec aſſez de force, pour percer & bleſſer profondément ; & il n'eſt pas moins abſurde de croire que ces piquans, tout ſéparés qu'ils ſont du corps de l'animal, ont la propriété de pénétrer d'eux-mêmes, & par leurs propres forces, plus avant dans les chairs, dès que la pointe y eſt une fois entrée.

Ce qui peut avoir induit en erreur ſur le premier de ces faits, c'eſt que l'animal, lorſqu'il eſt irrité ou agité, redreſſe ſes piquans, les remue ; & que, comme il y a de ces piquans qui ne tiennent à la peau que par une eſpèce de filet ou de pédicule délié, ils tombent aiſément.

Au reſte, le *porc-épic*, dans l'état de domeſticité, n'eſt ni féroce ni farouche ; il n'eſt que jaloux de ſa liberté ; &, à l'aide de ſes dents de devant, qui ſont fortes & tranchantes comme celles du caſtor, il coupe le bois, & perce aiſément la porte de ſa loge. On le nourrit avec de la mie de pain, du fromage & des fruits. Dans l'état de liberté, il vit de racines & de graines ſauvages ; & quand il peut entrer dans un jardin, il y fait un grand dégât, & mange les légumes avec avidité ; il devient gras vers la fin de l'été, & ſa chair, quoiqu'un peu fade, n'eſt point mauvaiſe à manger. On dit qu'il ſe cache pendant l'hiver, comme l'ours, & que la femelle met bas au bout de trente jours.

Cet animal eſt originaire des climats les plus chauds de l'Afrique & des Indes. Il peut néanmoins vivre & ſe multiplier dans des pays moins chauds, tels que la Perſe, l'Eſpagne & l'Italie. Ce n'eſt que dans ces derniers ſiècles, ſelon Agricola, que l'eſpèce a été tranſportée en Europe ; elle ſe trouve en Eſpagne, mais plus communément en Italie, ſur-tout dans les montagnes de l'Apennin aux environs de Rome.

Le *porc-épic*, en latin, comme en grec, *hyſtrix*, eſt déſigné ſous ce ſeul nom chez les Naturaliſtes.

PORC-ÉPIC, de la baie d'Hudſon, eſt l'urſon. *Voyez* URSON.

POSSUM, par les Anglois, ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

POUC, eſt le nom d'une eſpèce de rat que l'on dit plus grand que le rat domeſtique, avec le muſeau oblong, & l'habitude de creuſer la terre pour ſe faire un terrier, & de dévaſter auſſi les jardins. Ce rat *pouc*, ajoute-t-on, ſe trouve en Pologne, en Ruſſie, & même, à ce que nous croyons, en Norvège.... A ces traits peu diſtinctifs, & dont partie ſemble indiquer un hamſter, & partie un léming, il eſt difficile de dire ſi le *pouc* eſt en effet différent de l'un ou de l'autre de ces animaux.

POULAIN. (le) On appelle ainſi le petit du cheval & de la jument. Comme les qualités des chevaux viennent preſque en entier de l'éducation que l'on donne au *poulain* ou jeune cheval, nous croyons devoir entrer dans le détail des ſoins & des peines que cette éducation exige.

Dès le temps du premier âge, on a ſoin de ſéparer les *poulains* de leur mère ; on les laiſſe têter pendant cinq, ſix, ou tout au plus ſept mois ; car ceux qu'on laiſſe têter pendant dix ou onze mois, ne valent pas ceux qu'on sèvre plutôt, quoiqu'ils prennent ordinairement plus de chair & de corps.

Après ces ſix ou ſept mois de lait, on les sèvre pour leur faire prendre une nourriture plus ſolide ; on leur donne du ſon deux fois par jour, & un peu de foin, dont on augmente la quantité à meſure qu'ils avancent en âge, & on les garde dans l'écurie tant qu'ils marquent de l'inquiétude pour retourner à leur mère ; mais lorſque cette inquiétude eſt paſſée, on les laiſſe ſortir par le beau temps, & on les conduit aux pâturages ; ſeulement il faut prendre garde de les laiſſer paître à jeûn ; on doit leur donner le ſon, & les faire boire une heure avant de les mettre à l'herbe, & ne jamais les expoſer au grand froid ou à la pluie.

Ils paſſent de cette façon le premier hiver. Au mois de mai ſuivant, non-ſeulement on leur permettra de pâturer tous les jours, mais on les laiſſera coucher à l'air dans les pâturages pendant tout l'été & juſqu'à la fin d'octobre, en obſervant ſeulement de ne pas les laiſſer paître les regains ; s'ils s'accoutumoient à cette herbe trop fine, ils ſe dégoûteroient du foin, qui doit cependant faire leur principale nourriture pendant le ſecond hiver, avec du ſon mêlé d'orge ou d'avoine moulus.

On les conduit de cette façon en les laiſſant pâturer de jour pendant l'hiver, & la nuit pendant l'été juſqu'à l'âge de quatre ans, qu'on les retire du pâturage pour les nourrir à l'herbe sèche ; ce changement de nourriture demande quelques précautions : on ne leur donnera pendant les premiers huit jours que de la paille, & on fera bien de leur faire prendre quelque breuvage contre les vers que les mauvaiſes digeſtions d'une herbe trop crue peuvent avoir produits.

Digitized by Google

Au reſte, à tout âge, & dans tous les temps, l'eſtomac de tous les chevaux eſt farci d'une ſi prodigieuſe quantité de vers, qu'ils ſemblent faire partie de leur conſtitution : on les trouve dans les chevaux ſains comme dans les chevaux malades, dans ceux qui paiſſent l'herbe, comme dans ceux qui ne mangent que de l'avoine & du foin : on les trouve de même dans les ânes, qui, de tous les animaux, ſont ceux qui approchent le plus de la nature du cheval : ainſi on ne doit pas regarder les vers, du moins ceux dont nous parlons, comme une maladie accidentelle cauſée uniquement par les mauvaiſes digeſtions d'une herbe crue, mais plutôt comme un effet dépendant de la nourriture & de la digeſtion ordinaire de ces animaux.

Il faut avoir attention, lorſqu'on sèvre les jeunes *poulains*, de les mettre dans une écurie propre, qui ne ſoit pas trop chaude, crainte de les rendre trop délicats & trop ſenſibles aux impreſſions de l'air ; on leur donnera ſouvent de la litière fraîche ; on les tiendra propres, en les bouchonnant de temps en temps ; mais il ne faudra ni les attacher ni les panſer à la main qu'à l'âge de deux ans & demi ou trois ans, ce frottement trop rude leur cauſeroit de la douleur ; leur peau eſt encore trop délicate pour le ſouffrir, & ils dépériroient au lieu de profiter.

Il faut auſſi avoir ſoin que le ratelier & la mangeoire ne ſoient pas trop élevés ; la néceſſité de lever la tête trop haut pour prendre leur nourriture, pourroit leur donner l'habitude de la porter de cette façon, ce qui leur gâteroit l'encolure. Lorſqu'ils auront un an ou dix-huit mois, on leur tondra la queue, les crins repouſſeront, & deviendront plus forts & plus touffus. Dès l'âge de deux ans, il faut ſéparer les *poulains* ; mettre les mâles avec les chevaux, & les femelles avec les jumens ; ſans cette précaution, les jeunes *poulains* ſe fatigueroient autour des *poulines*, & s'énerveroient ſans aucun fruit.

A l'âge de trois ans ou de trois ans & demi, on doit commencer à les dreſſer & à les rendre dociles ; on leur mettra d'abord une ſelle légère & aiſée, & on les laiſſera ſellés pendant deux ou trois heures chaque jour ; on les accoutumera de même à recevoir un bridon dans la bouche, & à ſe laiſſer lever les pieds, ſur leſquels on frappera quelques coups comme pour les ferrer ; & ſi ce ſont des chevaux deſtinés au carroſſe, on leur mettra un harnois ſur le corps & un bridon : dans les commencemens, il ne faut point de bride ni pour les uns ni pour les autres.

On les fera trotter enſuite à la longe avec un caveſſon ſur le nez, ſur un terrein uni, ſans être montés, & ſeulement avec la ſelle ou le harnois ſur le corps ; & lorſque le cheval de ſelle tournera facilement, & viendra volontiers auprès de celui qui tient la longe, on le montera & deſcendra dans la même place, & ſans le faire marcher, juſqu'à ce qu'il ait quatre ans, parce qu'avant cet âge, il n'eſt pas encore aſſez fort pour n'être pas, en marchant, ſurchargé du poids du cavalier ; mais à quatre ans, on le montera pour le faire marcher au pas ou au trot, & toujours à petites repriſes.

Quand le cheval de caroſſe ſera accoutumé au harnois, on l'attellera avec un autre cheval fait, en lui mettant une bride, & on le conduira avec une longe paſſée dans la bride, juſqu'à ce qu'il commence à être ſage au trait ; alors le cocher eſſayera de le faire reculer, ayant pour aide un homme devant, qui le pouſſera en arrière avec douceur, & même lui donnera de petits coups pour l'obliger à reculer : tout cela doit ſe faire avant que les jeunes chevaux aient changé de nourriture ; car quand une fois ils ſont ce qu'on appelle *engrainés*, c'eſt-à-dire, lorſqu'ils ſont au grain & à la paille, comme ils ſont plus vigoureux, on remarque qu'ils ſont auſſi moins dociles & plus difficiles à dreſſer. *Voyez* les articles CHEVAL & JUMENT.

POURVOYEUR DU LION eſt le nom que l'on a donné au caracal. *Voyez* CARACAL.

PUANT, bête puante, ſurnom donné aux mouffettes. *Voyez* MOUFFETTES.

PUMA, animal d'Amérique, ainſi nommé par les naturels du Pérou & auquel les Européens ont donné le nom de *lion*, mais très-mal à propos, puiſque ce prétendu lion d'Amérique ne reſſemble point à ceux d'Afrique, & n'en a ni la grandeur, ni la fierté, ni la couleur ni la crinière. Sa tête tient, dit-on, de celle du lion & du tigre, mais il a la queue plus petite que l'un & l'autre ; il monte ſur les arbres ; & d'ailleurs, il eſt extrêmement lâche & timide, & fuit à la vue de l'homme ; ainſi, il ne diffère pas moins du vrai lion par les habitudes naturelles, que par la forme du corps. Du reſte, cet animal dont on voit que la deſcription eſt fort incomplette, n'eſt peut-être qu'un jaguar ou un couguar, ou quelque variété de ces eſpèces.

PUTOIS, (le) ainſi nommé à cauſe de la puanteur qu'il exhale, eſt un peu plus petit que la fouine : il a la queue plus courte, le muſeau plus pointu, le poil plus épais & plus noir ; il a du blanc ſur le front auſſi bien qu'aux côtés du nez & autour de la gueule ; il a le cri plus couvert que la fouine, mais tous deux ont, auſſi bien que la marte & l'écureuil, un grognement d'un ton grave & colère qu'ils répètent ſouvent, lorſqu'on les irrite.

Le *putois* a auſſi le tempérament, le naturel & les mœurs de la fouine. Comme elle, il s'approche des habitations, monte ſur les toits, s'établit dans les greniers à foin & dans les granges, ſe gliſſe dans les baſſe-cours & monte aux volières & aux colombiers où, ſans faire autant de bruit que la fouine, il fait plus de dégât ; il coupe ou perce la tête à toutes les volailles, enſuite il les tranſporte une à une & en fait magaſin ; ſi, comme il arrive ſouvent, il ne peut les emporter entières, parce que le trou par où il eſt entré eſt trop étroit, il n'emporte que les têtes.

Digitized by Google

Il eſt auſſi fort avide de miel, attaque les ruches en hiver & force les abeilles à les abandonner. Il ne s'éloigne guère des lieux habités. Il entre en amour au printemps; les mâles ſe battent ſur les toits & ſe diſputent la femelle, enſuite ils l'abandonnent & vont paſſer l'été dans les bois ou à la campagne; la femelle, au contraire, reſte dans ſon grenier juſqu'à ce qu'elle ait mis bas, & n'emmène ſes petits que vers le milieu ou la fin de l'été; elle en fait trois ou quatre & quelquefois cinq, ne les allaite pas long-temps & les accoutume de bonne heure à ſucer du ſang & des œufs.

A la ville ces animaux vivent de proie, & de chaſſe à la campagne; ils paſſent l'été dans des terriers de lapins, dans des fentes de rochers, dans des trous d'arbres creux d'où ils ne ſortent guère que la nuit pour ſe répandre dans les champs, dans les bois; ils cherchent les nids des perdrix, des allouettes & des cailles, grimpent ſur les arbres pour prendre ceux des autres oiſeaux, épient les rats, les taupes, les mulots, & font une guerre continuelle aux lapins qui ne peuvent leur échapper, parce que les *putois* entrent aiſément dans leurs trous.

C'eſt ſur-tout lorſqu'il eſt échauffé, irrité, que le *putois* exhale & répand au loin une odeur inſupportable. Les chiens ne veulent point manger de ſa chair, & ſa peau, quoique bonne, ſe vend à vil prix, parce qu'elle ne perd jamais entièrement ſon odeur fétide. Cette odeur vient de deux follicules ou véſicules que ces animaux ont auprès de l'anus & qui filtrent & contiennent une matière onctueuſe dont l'odeur eſt très-déſagréable dans le *putois*, le furet, la belette, le blaireau, &c., & qui eſt, au contraire, un parfum dans la civette, la fouine, la marte, &c.

Le *putois* paroît être un animal des pays tempérés. On n'en trouve que peu ou point dans les pays du Nord, & il eſt plus rare que la fouine dans les climats méridionaux. L'eſpèce paroît être confinée en Europe, depuis l'Italie juſqu'à la Pologne.

Le nom latin du *putois*, *putorius*, a, comme le nom françois, ſon étimologie dans la puanteur de l'animal.

PUTOIS RAYÉ, nom donné par quelques-uns au zorille, autrement appellé *puant* ou *bête puante* de l'Amérique ſeptentrionale. *Voyez* ZORILLE & MOUFFETTES.

PYGARGUS, des anciens, quadrupède à *feſſes blanches*, ſuivant la force du mot, & qu'il faut bien ſe garder de confondre avec le *pygargue* oiſeau. Quant à l'eſpèce du quadrupède auquel les anciens avoient donné ce ſurnom de *pygargus*, on ne peut guère en juger que par conjectures. *Voyez* l'article GAZELLE *à bourſe ſur le dos*.

PYGMÉE de Guinée, nom ſous lequel on a quelquefois déſigné le petit orang-outang ou *jocko*. *Voyez* ORANG-OUTANG.

PYRAME, CHIEN PYRAME, ſorte de petit chien. *Voyez* ſes caractères à l'article du CHIEN.

Digitized by Google

QUA

QUA

QUADRUPÈDES (les) ou *animaux à quatre pieds*, peuplent la terre & ſemblent en jouir conjointement avec l'homme, & plus immédiatement, plus pleinement que le reſte des animaux, oiſeaux, poiſſons ou reptiles. Néanmoins quelques-uns d'entr'eux ſe plongent dans les eaux, ou ſe portent dans les airs; & quoique ceux-ci ſoient moins complettement, moins exactement *quadrupèdes*, on ne laiſſe pas de leur en donner le nom & de les comprendre ſous cette dénomination générale & collective des animaux terreſtres.

Mais il eſt eſſentiel d'en faire la remarque : le nom de *quadrupède* ſuppoſe rigoureuſement que l'animal ait *quatre pieds* : s'il manque de deux pieds, comme le lamantin, s'il a des bras & des mains, plutôt que des pieds, comme le ſinge, ou des ailes, comme la chauve-ſouris, il n'eſt plus *quadrupède*, & l'on fait abus de cette dénomination générale, lorſqu'on l'applique à ces animaux.

Pour qu'il y ait de la préciſion dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils repréſentent. Faiſons pour les mains un nom pareil à celui qu'on a fait pour les pieds, & alors nous dirons avec vérité & préciſion, que l'homme eſt le ſeul qui ſoit *bimane* & *bipède*, parce qu'il eſt le ſeul qui ait deux mains & deux pieds; que le lamantin n'eſt que *bimane*; que la chauve-ſouris n'eſt que *bipède*, & que le ſinge eſt *quadrumane*.

Maintenant appliquons ces dénominations générales à tous les êtres particuliers auxquels elles conviennent; nous trouverons que ſur environ deux cens quarante eſpèces d'animaux qui peuplent la ſurface de la terre, & auxquelles on a donné le nom commun de *quadrupède*, il y a d'abord trente-cinq eſpèces de ſinges, babouins, guenons, ſapajous, ſagoins & makis, qu'on doit en retrancher, parce qu'ils ſont *quadrumanes*; qu'à ces trente cinq eſpèces, il faut ajouter celles du loris, du ſarigue, de la marmoſe, du cayopollin, du tarſier, du phalanger, &c. qui ont auſſi quatre mains, plutôt que quatre pieds, comme les ſinges, guenons, ſapajous & ſagoins; que par conſéquent, la liſte des quadrumanes étant de quarante ou cinquante eſpèces, le nombre réel des *quadrupèdes* eſt déja réduit d'un cinquième.

Qu'enſuite ôtant quinze ou vingt eſpèces de *bipèdes*, ſçavoir les chauves-ſouris & les rouſſettes, dont les pieds de devant ſont plutôt des ailes que des pieds, & en retranchant auſſi trois ou quatre gerboiſes, qui ne peuvent marcher que ſur les pieds de derrière, parce que ceux de devant ſont trop courts; en ôtant encore le lamantin, qui n'a point de pieds de derrière, les morſes, le dugon & les phoques, auxquels ils ſont inutiles, ce nombre des *quadrupèdes* ſe trouvera diminué de preſque un tiers; & ſi on vouloit encore en ſouſtraire les animaux qui ſe ſervent des pieds de devant comme de mains, tels que les ours, les marmottes, les coatis, les écureuils, les rats & beaucoup d'autres, la dénomination de *quadrupède* paroîtroit mal appliquée à plus de la moitié des animaux.

En effet, les vrais *quadrupèdes* ſont les *ſolipèdes* & les *pieds-fourchus*; dès qu'on deſcend à la claſſe des *fiſſipèdes*, on trouve des *quadrumanes* ou des *quadrupèdes* ambigus, qui ſe ſervent de leurs pieds de devant comme de mains, & qui doivent être ſéparés ou diſtingués des autres.

Il y a trois eſpèces de *ſolipèdes*, le cheval, le zèbre & l'âne, auxquels il paroît qu'il faut joindre le czigitai; en y ajoutant l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame & le chameau, dont les pieds, quoique terminés par des ongles, ſont ſolides, & ne peuvent ſervir qu'à marcher, l'on a déja ſept eſpèces auxquelles le nom de *quadrupède* convient parfaitement.

Il y a un beaucoup plus grand nombre de *pieds-fourchus* que de ſolipèdes : les bœufs, les béliers, les chèvres, les gazelles, les bubales, les chevrotains, le lama, la vigogne, la giraffe, l'élan, le renne, les cerfs, les daims, les chevreuils, &c. ſont tous des *pieds-fourchus*, & compoſent en tout un nombre d'environ cinquante eſpèces. Ainſi, voilà déjà ſoixante animaux, c'eſt-à-dire, huit ſolipèdes, & le reſte de pieds-fourchus, auxquels le nom de *quadrupède* a été bien appliqué.

Dans les fiſſipèdes, le lion, le tigre, la panthère, le léopard, le lynx, le chat, le loup, le chien, le renard, l'hyœne, les civettes, le blaireau, les fouines, les belettes, les furets, les porcs-épics, les hériſſons, les tatous, les fourmilliers, (& les cochons, qui ſont là nuance entre les fiſſipèdes & les pieds-fourchus), forment un nombre de plus de quarante autres eſpèces auxquelles le nom de *quadrupèdes* convient auſſi dans toute la rigueur de l'acception; parce que, quoiqu'ils aient le pied de devant diviſé en quatre ou cinq doigts, ils ne s'en ſervent jamais comme de main : mais tous les autres fiſſipèdes qui ſe ſervent de leurs pieds de devant pour ſaiſir & porter à leur gueule, ne ſont pas de purs *quadrupèdes*; ces eſpèces, qui ſont auſſi au nombre de plus de quarante, font une claſſe intermédiaire entre les *quadrupèdes* & les *quadrumanes*, & ne ſont préciſément ni des uns ni des autres.

Il y a donc dans le réel plus d'un quart des animaux auxquels le nom de *quadrupède* diſconvient,

Digitized by Google

& plus d'une moitié auxquels il ne convient pas dans toute l'étendue de ſon acception.

Les *quadrumanes* rempliſſent le grand intervalle qui ſe trouve entre l'homme & les *quadrupèdes ;* les *bimanes* ſont un terme moyen dans la diſtance encore plus grande de l'homme aux *cétacés* ; les *bipèdes*, avec des ailes, ſont la nuance des *quadrupèdes* aux oiſeaux, & les *fiſſipèdes* qui ſe ſervent de leurs pieds comme de mains, rempliſſent tous les dégrés qui ſe trouvent entre les *quadrumanes* & les *quadrupèdes.*

Cette analyſe dont l'on ſent la juſteſſe, décèle un des principes de la foibleſſe de l'eſprit humain, dans celle même de ſes opérations qui ſemble être la plus parfaite ; je veux dire la formation des idées & des dénominations générales : ſous ces termes généraux, il énonce comme ſemblables des objets dont pluſieurs ne le ſont qu'à demi : il fait une ſomme, dont il faut toujours ſouſtraire quelque partie, & réaliſant enſuite une formule, inventée ſeulement pour aider la mémoire & ſuppléer à la trop petite capacité de l'entendement, il prend cette notion abſtraite & générale pour quelque choſe d'exiſtant, & impute à la Nature ce qui n'eſt que ſon ouvrage. Ainſi ſe rallient confuſément, ſous une dénomination commune, des êtres & même des claſſes d'êtres qui demanderoient des noms tout différens.

Ce vice métaphyſique eſt encore celui qui rend & rendra toujours, en Hiſtoire Naturelle, les méthodes défectueuſes, toutefois que l'on voudra leur attribuer plus de réalité & de valeur que n'en ont en effet des méthodes, qu'on ne doit regarder que comme des tables faites pour aider la mémoire, & non comme des plans ni des tableaux tracés ſur le deſſein de la Nature.

Mais l'inconvénient ſera d'autant plus grand, que ces méthodes s'attachant à de plus petits caractères, rapprocheront plus arbitrairement & plus forcément des êtres qui, n'ayant entr'eux que ces foibles & frivoles analogies, s'éloignent du reſte & ſe repouſſent par les différences les plus intimes & les plus grandes.

C'eſt méconnoître la marche de la Nature, qui ſe fait toujours par nuances, que de vouloir juger d'un tout par une ſeule de ſes parties : erreur bien évidente, & qu'il eſt étonnant de retrouver par-tout ; car, preſque tous les Nomenclateurs n'ont employé qu'une partie, comme les dents, les ongles ou ergots pour ranger les animaux, les feuilles ou les fleurs, pour diſtribuer les plantes, au lieu de ſe ſervir de toutes les parties & de chercher les différences ou les reſſemblances dans l'individu tout entier.

C'eſt renoncer volontairement au plus grand nombre des avantages que la nature nous offre pour la connoître, que de refuſer de ſe ſervir de toutes les parties des objets que nous conſidérons ; & quand même on ſeroit aſſuré de trouver dans quelques parties priſes ſéparément, des caractères conſtans & invariables, il ne faudroit pas pour cela réduire la connoiſſance des productions naturelles à celle de ces parties conſtantes qui ne donnent que des idées particulières & très-imparfaites du tout, & le ſeul moyen de faire une méthode inſtructive & naturelle, c'eſt de mettre enſemble les choſes qui, en effet, ſe reſſemblent, & de ſéparer celles qui diffèrent les unes des autres.

Si les individus ont une reſſemblance parfaite, ou des différences ſi petites qu'on ne puiſſe les appercevoir qu'avec peine, ces individus ſeront de la même eſpèce ; ſi les différences commencent à être ſenſibles, & qu'en même temps il y ait toujours beaucoup plus de reſſemblances que de différences, les individus ſeront d'une autre eſpèce, mais du même genre que les premiers ; & ſi ces différences ſont encore plus marquées, ſans cependant excéder les reſſemblances, alors les individus ſeront non-ſeulement d'une autre eſpèce, mais même d'un autre genre que les premiers & les ſeconds, & cependant ils ſeront encore de la même claſſe, parce qu'ils ſe reſſemblent plus qu'ils ne diffèrent.

Mais ſi, au contraire, le nombre des différences excède celui des reſſemblances, alors les individus ne ſont pas de la même claſſe.

Voilà l'ordre méthodique que l'on doit ſuivre dans l'arrangement des productions naturelles ; bien entendu que les reſſemblances & les différences ſeront priſes, non-ſeulement d'une partie, mais du tout enſemble, & que cette méthode d'inſpection ſe portera ſur la forme, ſur la grandeur, ſur le port extérieur, ſur les différentes parties, ſur leur nombre, ſur leur poſition, ſur la ſubſtance même de la choſe, & qu'on ſe ſervira de ces élémens en petit ou en grand nombre, à meſure qu'on en aura beſoin ; de ſorte que ſi un individu, de quelque nature qu'il ſoit, eſt d'une figure aſſez ſingulière pour être toujours reconnu au premier coup d'œil, on ne lui donnera qu'un nom ; mais ſi cet individu a de commun avec un autre la figure, & qu'il en diffère conſtamment par la grandeur, la couleur, la ſubſtance, ou par quelque autre qualité très-ſenſible, alors on lui donnera le même nom en y ajoutant un adjectif pour marquer cette différence ; & ainſi de ſuite en mettant autant d'adjectifs qu'il y a de différences, on ſera ſûr d'exprimer tous les attributs différens de chaque eſpèce, & on ne craindra pas de tomber dans les inconvéniens de rapprocher forcément les êtres les plus diſparates.

Entrons là-deſſus dans l'examen des méthodes formées par les Naturaliſtes pour claſſer les *quadrupèdes*, & pour en mieux voir ſortir les défauts dont nous parlons, commençons par la plus fameuſe.

Digitized by Google

M. Linneus diviſe la claſſe des *quadrupèdes* en ſept ordres : le premier, *primates* ou *antropomorpha* ; le ſecond, *bruta* ; le troiſième, *feræ* ; le quatrième, *beſtiæ* ; le cinquième, *glires* ; le ſixième, *pecora* ; le ſeptième, *belluæ* : & ces ſept ordres renferment toûs les animaux *quadrupèdes*, mais on va voir par l'expoſition de chacun de ces ſept ordres, dans quel déſordre ils y ſont placés.

Ordre I. Primates. Les animaux de cet ordre ont quatre dents au-devant de la mâchoire ſupérieure, & deux mamelles ſur la poitrine : ce premier ordre eſt diviſé en quatre genres, 1°. l'homme, 2°. le ſinge, 3°. le lemur (Maki), 4°. la chauve-ſouris.

Ordre II. Bruta. Les animaux de cet ordre n'ont point des dents au-devant des mâchoires ; ils ſe rapportent à cinq genres, 1°. l'éléphant, 2°. trichecus ou manati ; 3°. le bradipus ou pareſſeux ; 4°. le myrmecophaga ou tamandua ; 5°. le manis ou lézard écailleux.

Ordre III. Feræ. Les animaux de cet ordre ont au-devant de la mâchoire ſupérieure ſix dents pointues, & une ſeule dent canine de chaque côté des mâchoires. Les genres ſont au nombre de ſix : 1°. le phoca ; 2°. le chien ; 3°. le chat ; 4°. le furet ; 5°. la belette ; 6°. l'ours.

Ordre IV. Beſtiæ. Les animaux de cet ordre ont plus d'une dent canine de chaque côté des mâchoires ; le nombre des dents de devant n'eſt pas le même dans tous les genres ; le nez eſt ſaillant au devant de la bouche. Il y a ſix genres ; 1°. le cochon ; 2°. le daſypus ou tatou ; 3°. le hériſſon ; 4°. la taupe ; 5°. la muſaraigne ; 6°. le didelphis ou le philandre.

Ordre V. Glires. Les animaux de cet ordre ont au-devant de chaque mâchoire deux dents qui ſont éloignées des molaires : il n'y a point de dents canines. Les genres ſont au nombre de ſix : 1°. le rhinoceros ; 2°. le porc-épic ; 3°. le lievre ; 4°. le caſtor ; 5°. le rat ; 6°. l'écureuil.

Ordre VI. Pecora. Les animaux de cet ordre ont au-devant de la mâchoire inférieure ſix ou huit dents fort éloignées des molaires ; il n'y a point de dents au-devant de la mâchoire ſupérieure ; les pieds ſont terminés par des ſabots ; les mamelles ſe trouvent aux aines. Les genres ſont au nombre de ſix : 1°. le chameau ; 2°. l'animal du muſc ; 3°. le cerf ; 4°. la chevre ; 5°. la brebis ; 6°. le bœuf.

Ordre VII. Belluæ. Animaux qui ont au-devant des mâchoires des dents obtuſes & tronquées : il y a deux mamelles aux aines. Cet ordre ne comprend que deux genres : 1°. le cheval ; 2°. l'hippopotame.

Or, que penſer d'une méthode dans laquelle on trouve réunis, ſous le même ordre, l'homme & la chauve-ſouris ? L'éléphant & le lézard écailleux ; le lamantin & le fourmillier ; eſt-il poſſible de préſenter de plus violentes diſparates ? Dans l'*ordre III. feræ*, ou les bêtes féroces, on trouve le chien, le chat, la belette & le phoque ; étranges bêtes féroces ſans doute : dans le V°. ſont les loirs (*glires*), & l'un de ces loirs eſt le rhinoceros, lequel ſe rencontre là avec le lièvre, le caſtor & le porc-épic : l'*ordre VI.* préſente la chèvre avec le chameau, le bœuf avec le cerf, &c.

Cette expoſition de la méthode de M. Linneus, eſt faite d'après la dixième édition de ſon *Syſtema Naturæ* ; on peut voir la diſcuſſion que M. de Buffon a fait de la quatrieme, où la méthode quoique bâtie différemment, offre des diſparates tout auſſi choquantes & auſſi nombreuſes.

Nous croyons devoir expoſer également les trois autres méthodes ou ſyſtêmes de *quadrupedes*, auxquelles les naturaliſtes ont donné le plus d'attention, & qui le méritent à certains égards : ces méthodes ſont celles de MM. Ray, Klein & Briſſon.

M. Ray change la diviſion ancienne des *quadrupedes* en *ſolipèdes*, *pieds fourchus* & *fiſſipèdes*, & n'en fait que deux claſſes générales, dont la premiere comprend les animaux qui ont l'extrêmité des doigts enveloppée dans une matiere de corne ſur laquelle ils marchent, *animalia ungulata* ; la ſeconde claſſe renferme ceux qui ont un ongle qui tient à l'extrêmité de chaque doigt, & qui laiſſe à nud la partie qui porte ſur la terre, *animalia unguiculata*.

L'auteur ſoudiviſe les animaux qui ont de la corne aux piés en ſolipèdes, qui ſont le cheval, l'âne & le zèbre, en pieds fourchus, tels que le taureau, le bélier, le bouc, *&c.* & en animaux qui ont les pieds diviſés en quatre parties, comme le rhinocéros & l'hippopotame. Il rapporte à cette claſſe quelques animaux étrangers qu'il donne comme anomaux, parce qu'ils different un peu des deux précédens.

Il diſtingue enſuite deux ſortes d'animaux à pieds fourchus, les uns ne ruminent pas, tels ſont le cochon, le ſanglier, le cochon de Guinée, le babirouſſa, le tajacu, *&c.* les autres ruminent. Il établit trois genres de ruminans à pieds fourchus qui ont des cornes creuſes & qui ne les quittent jamais ; le premier porte le nom du bœuf, *bovinum genus*, & comprend le taureau, l'aurochs, le biſon, le bufle, *&c.* le nom du ſecond eſt dérivé de celui des brebis, *ovinum genus*, & renferme le bélier, les brebis d'Arabie, de Crète, d'Afrique, de Guinée ou d'Angola, *&c.* & la dénomination du troiſieme genre vient du nom de la chèvre, *caprinum genus*, ſes eſpeces ſont le bouc, le bouquetin, le chamois, les gazelles, *&c.* Ray fait un quatrième genre des animaux ruminans à pieds fourchus, dont les cornes ſont ſolides & branchues, & tombent chaque année ; le nom de ce genre eſt tiré de celui du cerf,

Digitized by Google

cerf, *cervinum genus* ; l'auteur y rapporte le cerf, le daim, l'élan, le renne, le chevreuil, la giraffe, *&c.*

Parmi les animaux qui ſont armés d'ongles, il diſtingue d'abord ceux qui les ont larges & plus reſſemblans à ceux de l'homme que les autres bêtes, & ce ſont les ſinges. Les animaux qui ont les ongles étroits & pointus, ſont diſtingués par leurs pieds ; les uns ont le *pied fourchu* & n'ont que *deux ongles*, comme le chameau qui eſt un ruminant ; les animaux de ce même genre ſont le dromadaire, le mouton du Pérou & le paco ; Rai donne l'éléphant comme anomal en ce genre, parce que ſes doigts ſont réunis & recouverts par la peau. Les autres animaux qui ont des ongles ſont les *fiſſipèdes* proprement dits ».

Les animaux *fiſſipèdes* ſont diviſés en deux claſſes ; la première comprend ceux que l'auteur appelle *analogues*, c'eſt-à-dire ceux qui ſe reſſemblent, ſur-tout par rapport aux dents, ſoit pour leur forme, ſoit pour leur ſituation. Les animaux fiſſipèdes de la ſeconde claſſe ſont déſignés par le nom d'*anomaux*, & ils diffèrent des autres, ou parce qu'ils n'ont point de dents, ou que celles qu'ils ont ſont différentes des dents des autres animaux, ſoit pour la forme, ſoit pour l'arrangement.

Les animaux fiſſipèdes analogues ont *plus de deux dents inciſives* dans chaque mâchoire, comme le lion, le chien, *&c.* ou n'en ont *ſeulement que deux*, comme le caſtor, le lièvre, le lapin, *&c.* & tous ceux qui ſe nourriſſent des plantes.

Les animaux carnaſſiers ſont diſtingués par leur grandeur ; il y en a de grands & de petits : les grands ſont de deux ſortes ; les uns ont la tête arrondie & le muſeau court, comme le chat, c'eſt pourquoi on appelle le genre ſous lequel ils ſont raſſemblés, genre des chats, *felinum genus* ; il comprend le lion, le tigre, le léopard, le loup-cervier, le chat, l'ours, *&c.* les autres ont la tête & le muſeau allongé comme le chien, d'où vient le nom de *canin* que l'on a donné à ce genre, *genus caninum* ; ces eſpèces ſont le loup, le chien, le renard, la civette, le coati, le blaireau ou taiſſon, la loutre, le phoque, l'hippopotame, la vache-marine, *&c.*

Les petits animaux carnaſſiers ne diffèrent pas ſeulement des grands par leur volume, mais encore parce qu'ils ont la tête plus petite, les pattes plus courtes & le corps plus effilé, ce qui leur donne de la facilité pour ſe gliſſer, comme des vers, dans des endroits fort étroits ; auſſi le nom générique de ces animaux a-t-il été dérivé de celui de ver, *genus vermineum* ; on l'appelle auſſi *genus muſtelinum*, parce que la belette, *muſtela*, eſt l'animal le plus connu de ce genre, qui renferme auſſi l'hermine, le furet, le putois, la marte, la ſouine, *&c.*

Les animaux fiſſipèdes analogues qui n'ont que deux dents inciſives à chaque mâchoire ſont le lièvre, le lapin, le cochon d'inde, le porc-épic, le caſtor, les écureuils, le rat, le rat-muſqué, le rat-d'eau, la ſouris, le mulot, le loir, le lérot, la marmotte, *&c.*

Les animaux fiſſipèdes anomaux ſont le hériſſon, le tatou, la taupe, la muſaraigne, le tamandua, la chauve-ſouris & le pareſſeux : les cinq premiers ont le muſeau allongé comme les chiens ou les belettes ; mais ils en diffèrent par la forme & l'arrangement des dents ; le tamandua n'en a point ; la chauve-ſouris & le pareſſeux ont le muſeau court.

M. Klein, (*quadrup. diſpoſitio breviſque hiſt. natur.*) diviſe les *quadrupèdes* d'abord en deux ordres, dont le premier contient les *quadrupèdes* qui ont *le pied terminé par un ou par pluſieurs ſabots* ; & le ſecond, ceux qui *ont des doigts* : chacun de ces ordres eſt ſous-diviſé en *cinq familles*.

Premier ordre. Premiere famille. Les *quadrupèdes* qui n'ont qu'un ſabot à chaque pied : ce ſont les ſolipèdes. Premier genre du *cheval*, ſecond genre de l'*âne*.

Seconde famille : Les *quadrupèdes* qui ont deux ſabots à chaque pied ; ce ſont les animaux à pied fourchu. Premier genre du *taureau*, ſecond genre du *bélier*, troiſième genre du *bouc*, quatrième genre du *cerf*, cinquième genre du *porc*.

Troiſième famille : le *rhinocéros*, parce qu'il a trois ſabots à chaque pied.

Quatrième famille : l'hippopotame, parce qu'il a quatre ſabots à chaque pied.

Cinquième famille : l'*éléphant*, parce qu'il a cinq ſabots à chaque pied.

Première famille du ſecond ordre : les *quadrupèdes* qui ont deux doigts à chaque pied. Premier genre du *chameau*, ſecond genre de l'*aï*.

Seconde famille : les *quadrupèdes* qui ont trois doigts aux pieds de devant. Premier genre du *pareſſeux*, ſecond genre du *tamandua*.

Troiſième famille : les *quadrupèdes* qui ont quatre doigts aux pieds de devant. Premier genre du *tatou*, ſecond genre du *cavia*, (agouti).

Quatrième famille : les *quadrupèdes* qui ont quatre doigts aux pieds de devant. Premier genre du *lièvre*, ſecond genre du *ſorex* : ce genre eſt ſous-diviſé ; il renferme ceux de l'écureuil, des rats-dormeurs, du rat, de la taupe & de la chauve-ſouris. Troiſième genre de la belette. Quatrième genre de l'*acanthion* ; ce genre comprend les hériſſons & les porcs-épics. Cinquième genre du *chien*. Sixième genre du *loup*. Septième genre du *renard*. Huitième genre du *coati*. Neuvième genre nommé *feles* ; ce genre eſt ſous-diviſé : il renferme les chats, les lynx, les léopards, les tigres & le lion. Dixième genre de l'*ours*. Onzième genre du *glouton*. Douzième genre du *ſatire* ; ce genre eſt ſous-diviſé en deux autres genres, dont l'un renferme les ſinges qui n'ont point de queue, ou qui n'en n'ont qu'une très-courte ; l'autre genre comprend les ſinges à longue queue.

Digitized by Google

Cinquième famille : les *quadrupèdes* qui ont cinq doigts conformés d'une manière extraordinaire ; les doigts de ces animaux ne sont pas séparés les uns des autres. Premier genre de la *loutre*, second genre du *castor*, troisième genre du *rosmarus* ou *odobenus*, quatrième genre du *phoca* ou *veau marin*, cinquième genre du *manatus* ou *manati*.

M. Brisson a distribué les animaux *quadrupèdes* en dix-huit ordres.

Ordre I. Les *quadrupèdes* qui n'ont point de dents. Section première, ceux qui ont le corps couvert de poil. Premier genre le *fourmillier*. Section 2. Les *quadrupèdes* qui ont le corps couvert d'écailles, second genre, le *pholidote*.

Ordre II. Les *quadrupèdes* qui n'ont que des dents molaires. Section 1. Ceux qui ont le corps couvert de poil, troisième genre du paresseux. Section 2. Les *quadrupèdes* qui ont le corps couvert d'un test osseux, quatrième genre de l'armadille.

Ordre III. Les *quadrupèdes* qui n'ont point de dents incisives, mais qui en ont des canines ou des molaires, cinquième genre de l'éléphant ; sixième genre de la vache marine.

Ordre IV. Les *quadrupèdes* qui n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure, & qui en ont six à l'inférieure, septième genre du chameau.

Ordre V. Les *quadrupèdes* qui n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure, & qui en ont huit à l'inférieure, & le pied fourchu. Section 1. Ceux qui ont des cornes simples, huitième genre de la giraffe ; neuvième genre du bouc ; dixième genre du belier ; onzième genre des bœufs. Section 2. Les *quadrupèdes* qui ont des cornes branchues, douzième genre des cerfs. Section 3. Les *quadrupèdes* qui n'ont point de cornes, treizième genre du chevrotain.

Ordre VI. Les *quadrupèdes* qui ont des dents incisives aux deux mâchoires, & la corne du pied d'une seule pièce, quatorzième genre du cheval.

Ordre VII. Les *quadrupèdes* qui ont des dents incisives aux deux mâchoires & le pied fourchu, quinzième genre du cochon.

Ordre VIII. Les *quadrupèdes* qui ont des dents incisives aux deux mâchoires, & trois doigts onguiculés à chaque pied, seizième genre du rhinoceros.

Ordre IX. Les *quadrupèdes* qui ont deux dents incisives à chaque mâchoire, quatre doigts onguiculés aux pieds de devant, & trois à ceux de derrière ; dix-septième genre du cabiai.

Ordre X. Les *quadrupèdes* qui ont dix dents incisives à chaque mâchoire, quatre doigts onguiculés aux pieds de devant, & trois à ceux de derrière ; dix-huitième genre du tapir ou manipouri.

Ordre XI. Les *quadrupèdes* qui ont des dents incisives aux deux mâchoires, & quatre doigts onguiculés à chaque pied, dix-neuvième genre de l'hippopotame.

Ordre XII. Les *quadrupèdes* qui ont deux dents incisives à chaque mâchoire, & les doigts onguiculés. Section 1. Ceux qui n'ont point de dents canines, & qui ont des piquans sur le corps, vingtième genre du porc-épic. Section 2. Les *quadrupèdes* qui n'ont ni dents canines ni piquans sur le corps, vingt-unième genre du castor ; vingt-deuxième genre du lièvre ; vingt-troisième genre du lapin ; vingt-quatrième genre de l'écureuil ; vingt-cinquième genre du loir ; vingt-sixième genre du rat. Section 3. Les *quadrupèdes* qui ont des dents canines, & qui n'ont point de piquans sur le corps, vingt-septième genre de la musaraigne. Section 4. Les *quadrupèdes* qui ont des dents canines, & le corps couvert de piquans, vingt-huitième genre du hérisson.

Ordre XIII. Les *quadrupèdes* qui ont quatre dents incisives à chaque mâchoire, & les doigts onguiculés. Section 1. Ceux dont tous les doigts sont séparés les uns des autres, vingt-neuvième genre du singe ; ce genre est sous-divisé en cinq races. Section 2. Les *quadrupèdes* dont les doigts des pieds de devant sont joints ensemble par une membrane étendue en aîle, trentième genre de la roussette.

Ordre XIV. Les *quadrupèdes* qui ont quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, & six à l'inférieure, & les doigts onguiculés. Section 1. Ceux dont tous les doigts sont séparés les uns des autres, trente-unième genre du maki. Section 2. Les *quadrupèdes* dont les doigts des pieds de devant sont joints ensemble par une membrane étendue en aîles, trente-deuxième genre de la chauve-souris.

Ordre XV. Les *quadrupèdes* qui ont six dents incisives à la mâchoire supérieure, & quatre à l'inférieure, & les doigts onguiculés, trente-troisième genre du *phocas*.

Ordre XVI. Les *quadrupèdes* qui ont six dents incisives à chaque mâchoire, & les doigts onguiculés. Section 1. Ceux dont les doigts sont séparés les uns des autres, trente-quatrième genre de l'hyène ; trente-cinquième genre du chien ; trente-sixième genre de la belette ; trente-septième genre du blaireau ; trente-huitième genre de l'ours ; trente-neuvième genre du chat. Section 2. Les *quadrupèdes* dont les doigts sont joints ensemble par des membranes, quarantième genre de la loutre.

Ordre XVII. Les *quadrupèdes* qui ont six dents incisives à la mâchoire supérieure & huit à l'inférieure, & les doigts onguiculés, quarante-unième genre de la taupe.

Ordre XVIII. Les *quadrupèdes* qui ont dix dents incisives à la mâchoire supérieure, huit à l'inférieure & les doigts onguiculés, quarante-deuxième genre du *philandre*.

Nous n'insisterons pas sur l'examen particulier de chacune de ces méthodes ; elles participent

Digitized by Google

plus ou moins, dans leur principe, du défaut de vouloir classer les animaux, par le rapport de quelques-unes de leurs parties, plutôt que par la ressemblance totale, & l'analogie complette de leur organisation, de leur structure & de leur naturel : par exemple, on ne s'attend pas à trouver dans le même *ordre*, (Brisson) le porc-épic & le castor, le maki & la chauve-souris, le singe & la roussette, & dans le même *genre*, le lion & le chat ; ou de rencontrer (Klein), l'agouti avec le tatou, le chameau avec l'aï, parce qu'en effet ces animaux ne se rencontrent guère dans la nature.

Un autre défaut commun à presque toutes les méthodes, est de multiplier les phrases & les noms, d'en créer de nouveaux, en mettant à l'écart les noms connus & en usage : fausse richesse, vain luxe, sous lequel la science est accablée.

Le vrai travail d'un Nomenclateur ne doit point consister à faire des recherches pour alonger sa liste, mais des comparaisons raisonnées pour la raccourcir. Rien n'est plus aisé que de prendre dans tous les Auteurs qui ont écrit sur les animaux, les noms & les phrases pour en faire une table, qui deviendra d'autant plus longue, qu'on examinera moins : rien, au contraire, n'est plus difficile que de les comparer avec assez de discernement pour réduire cette table à sa juste dimension.

Il n'y a guère que deux cent quarante espèces d'animaux *quadrupèdes ;* il ne s'agit donc que de leur assigner à chacun leur nom, & il ne faudra, pour posséder parfaitement cette nomenclature, qu'un très-médiocre usage de sa mémoire, puisqu'il ne s'agira que de retenir deux cent quarante noms. A quoi sert-il donc d'avoir fait pour les *quadrupèdes* des classes, des genres ? des méthodes, en un mot, qui ne sont que des échaffaudages imaginés d'abord pour aider la mémoire dans la connoissance des plantes dont les sortes sont en effet trop nombreuses, les différences trop petites, les espèces trop peu constantes, & le détail trop minutieux & trop indifférent pour ne pas les considérer par blocs & en faire des tas ou des genres, en mettant ensemble celles qui paroissent se ressembler le plus.

Car, comme dans toutes les productions de l'esprit, ce qui est absolument inutile est toujours mal imaginé & devient souvent nuisible, il est arrivé qu'au lieu d'une liste de deux ou trois cent noms, à quoi se réduit toute la nomenclature des *quadrupèdes*, on a fait des dictionnaires d'un si grand nombre de termes & de phrases, qu'il faut plus de travail pour les débrouiller, qu'il n'en a fallu pour les composer. Pourquoi faire des phrases & du jargon, lorsqu'on peut parler clair, en ne prononçant qu'un nom simple ? Pourquoi changer toutes les acceptions des termes, sous le prétexte de faire des classes & des genres ? Pourquoi, lorsque l'on fait un genre d'une douzaine d'animaux, par exemple, sous le nom de *genre du lapin*, le lapin même ne s'y trouve-t-il pas, & faut-il l'aller chercher dans le genre du lièvre ?

On reproche aux anciens de n'avoir pas fait de méthodes, & les modernes se croient fort au-dessus d'eux, parce qu'ils ont fait un grand nombre de ces arrangemens méthodiques, de ces dictionnaires où l'ordre des mots est fort bien observé, mais bien peu, comme on voit, celui des choses ; ils se sont persuadés que cela seul suffit pour prouver que les anciens n'avoient pas, à beaucoup près, autant de connoissances en Histoire Naturelle, que nous en avons. Cependant c'est tout le contraire, & il est facile de se convaincre que les anciens étoient beaucoup plus avancés que nous ne le sommes, je ne dis pas en physique, mais dans l'Histoire Naturelle des animaux & des minéraux, & que les faits de cette histoire leur étoient bien plus familiers qu'à nous qui aurions dû profiter de leurs remarques.

Les animaux les plus rares, certaines espèces d'oiseaux ou de poissons ou de minéraux qu'on ne rencontre que très-difficilement, très-rarement, ont des noms & des noms constans dans la langue grecque : preuve évidente que ces objets de l'Histoire Naturelle étoient connus, & que les Grecs, non-seulement les connoissoient, mais même qu'ils en avoient une idée précise qu'ils ne pouvoient avoir acquise que par une étude de ces mêmes objets, étude qui suppose nécessairement des observations & des remarques ; ils ont même des noms pour les variétés, & ce que nous ne pouvons représenter que par une phrase, se nomme dans cette langue par un seul substantif.

Cette abondance de mots, cette richesse d'expressions nettes & précises, ne suppose-t-elles pas la même abondance d'idées & de connoissances ? Ne voit-on pas que des gens qui avoient nommé beaucoup plus de choses que nous, en connoissoient par conséquent beaucoup plus ? & cependant ils n'avoient pas fait, comme nous, des méthodes & des arrangemens arbitraires ; ils pensoient que la vraie science est la connoissance des faits ; que pour l'acquérir il falloit se familiariser avec les productions de la Nature, donner des noms à toutes, afin de les faire connoître, de pouvoir s'en entretenir, de se représenter plus souvent les idées des choses rares & singulières, & de multiplier ainsi des connoissances qui sans cela se seroient peut-être évanouies, rien n'étant plus sujet à l'oubli que ce qui n'a point de nom. Tout ce qui n'est point d'un usage commun, ne se soutient que par le secours des représentations.

L'histoire des animaux en particulier leur étoit mieux connue que celle des plantes. Alexandre donna des ordres & fit des dépenses très-considérables pour rassembler des animaux & en faire venir de tous les pays, & il mit Aristote en

Digitized by Google

état de les bien observer ; il paroît, en effet, par son ouvrage, qu'il les connoissoit peut-être mieux & sous des vues plus générales qu'on ne les connoît aujourd'hui.

Aristote commence son histoire des animaux par établir des différences & des ressemblances générales entre les differens genres d'animaux ; au lieu de les diviser par de petits caractères particuliers, comme l'ont fait les modernes ; il rapporte historiquement tous les faits & toutes les observations qui portent sur des rapports généraux & sur des caractères sensibles ; il tire ces caractères de la forme, de la couleur, de la grandeur & de toutes les qualités extérieures de l'animal entier, & aussi du nombre & de la position de ses parties, de la grandeur, du mouvement, de la forme de ses membres, des rapports semblables ou différens qui se trouvent dans ces mêmes parties comparées, & il donne par-tout des exemples, pour se faire mieux entendre : il considère aussi les différences des animaux par leur façon de vivre, leurs actions & leurs mœurs ; leurs habitations, &c.

Il parle des parties qui sont communes & essentielles aux animaux, & de celles qui peuvent manquer & qui manquent en effet à plusieurs espèces d'animaux. Le sens du toucher, dit-il, est la seule chose qu'on doive regarder comme nécessaire, & qui ne doit manquer à aucun animal, & comme ce sens est commun à tous les animaux, il n'est pas possible de donner un nom à la partie de leur corps dans laquelle réside la faculté de sentir. Les parties les plus essentielles sont celles par lesquelles l'animal prend sa nourriture, celles qui reçoivent & digèrent cette nourriture, & celles par où il en rend le superflu.

Il examine ensuite les variétés de la génération des animaux, celles de leurs membres & des différens organes qui servent à leurs mouvemens & à leurs fonctions naturelles. Ces observations générales & préliminaires font un tableau dont toutes les parties sont intéressantes, & ce grand philosophe dit aussi qu'il les a présentées sous cet aspect, pour donner un avant goût de ce qui doit suivre & faire naître l'attention qu'exige l'histoire particulière de chaque objet.

Pline, avec moins d'ordre & d'ensemble, mais avec l'énergie, la grace & la fierté qui caractérisent sa touche libre & mâle, a traité l'Histoire des Animaux comme celle de toutes les productions de l'univers. Par-tout sa profonde érudition est encore relevée par la noblesse de son style & la force de ses idées. Sans se proposer de donner une suite complette sur aucune des parties de la science de la Nature, il a laissé sur chacune de magnifiques fragmens : ce sont, si l'on veut, des esquisses, mais où une main hardie crayonne le plus grand tableau.

Depuis le siècle de Pline, jusqu'au nôtre, la Nature n'avoit été interrogée que par des doctes, peu propres à recevoir ou à transmettre ses réponses. Rendons néanmoins honneur aux savans travaux des Gesner & des Aldrovande : leurs recherches laborieuses ont rassemblé tous les matériaux de la science ; quoiqu'alors, accablée sous la science même, la Nature eût peine à se reconnoître.

Belon, de sa touche naïve, chez nos ancêtres, lui rendit quelque grace ; mais il étoit réservé au plus beau génie de nos jours de la peindre avec le charme, l'ame & la vie quelle respire. Que d'intérêt, que de grace, quelle majesté dans ses tableaux ! quelle élévation dans ses pensées ! quelle étendue & quelle fécondité dans ses vues ! quelle profondeur dans ses principes ! admirable dans l'ensemble, précieux dans les détails, sublime & simple à la fois, vaste comme son objet, il remplit sa noble devise : *il embrasse toute la Nature.*

A ces traits, qui ne reconnoît l'illustre BUFFON ? Sa plume éloquente a sçu rendre animées toutes les parties de l'Histoire Naturelle, & sa métaphysique lumineuse, analyser les principes des méthodistes, en fixer la véritable valeur ; tandis que son brillant pinceau, traçant tous les objets en traits lumineux & distincts, le dispensoit d'employer le froid crayon de la méthode. Continuons ici, comme dans toutes les parties de cet Ouvrage, de suivre ce grand interprète de la Nature, & cherchons à établir avec lui, par la masse des ressemblances & l'ensemble des caractères, les *familles des animaux.*

Entre tous les animaux terrestres, il n'est que quelques espèces isolées qui, comme celle de l'homme, fassent en même-temps espèce & genre. L'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la giraffe, forment de même des gentes ou des espèces simples qui ne se propagent qu'en ligne directe, & n'ont aucunes branches collatérales ; toutes les autres paroissent former des familles dans lesquelles on remarque ordinairement une souche principale & commune, de laquelle semblent être sorties des tiges différentes & d'autant plus nombreuses que les individus dans chaque espèce sont plus petits & plus féconds.

Sous ce point de vue, le cheval, le zébre & l'âne sont tous trois de la même famille ; si le cheval est la souche ou le tronc principal, le zèbre & l'âne seront les tiges collatérales : le nombre de leurs ressemblances entr'eux étant infiniment plus grand que celui de leurs différences, on peut les regarder comme ne faisant qu'un même genre dont les principaux caractères sont clairement énoncés & communs à tous trois : ils sont les seuls qui soient vraiement *solipédes*, c'est-à-dire, qui aient la corne des pieds d'une seule pièce, sans aucune apparence de doigts ou d'ongles ; & quoiqu'ils forment trois espèces distinctes, elles ne sont cependant pas absolument ni nettement

Digitized by Google

ſéparées, puiſque l'âne produit avec la jument, le cheval avec l'ânesſe, & qu'il eſt probable que ſi l'on vient à bout d'apprivoiſer le zèbre & d'aſſoupir ſa nature ſauvage & récalcitrante, il produiroit auſſi avec le cheval & l'âne, comme ils produiſent entr'eux.

La ſeconde famille eſt celle des *grands pieds-fourchus* à *cornes creuſes* & *permanentes* : elle eſt compoſée des eſpèces du bœuf, du buffle, du bubale, du nilgaut, du canna; & ſe ralliant par ces derniers aux grandes gazelles, elle ſemble deſcendre à la famille des *petits pieds-fourchus*, à cornes également creuſes & permanentes, ſavoir, les brebis, les chèvres; les chamois & bouquetins, &c. dont nous parlerons tout-à-l'heure : tous ces animaux ſont ruminans.

Les animaux qui portent des bois, quoique ruminans & conformés à l'extérieur comme ceux qui portent des cornes, ſemblent faire un genre, une famille à part, dans laquelle l'élan eſt la tige majeure, & le renne, le cerf, l'axis, le daim & le chevreuil ſont les branches mineures & collatérales; car il n'y a que ces ſix eſpèces d'animaux (& peut-être la giraffe), dont la tête ſoit armée d'un bois branchu qui tombe & ſe renouvelle tous les ans; & indépendamment de ce caractère générique qui leur eſt commun, ils ſe reſſemblent encore beaucoup par la conformation & par toutes les habitudes naturelles, on obtiendroit donc plutôt des mulets du cerf ou du daim mêlés avec le renne & l'axis, que du cerf & de la vache.

On ſeroit encore mieux fondé à regarder toutes les brebis & toutes les chèvres comme ne faiſant qu'une même famille, puiſqu'elles produiſent enſemble des mulets qui remontent directement & dès la première génération à l'eſpèce de la brebis; on pourroit même joindre à cette nombreuſe famille des brebis & des chèvres, celle des gazelles qui ne ſont pas moins nombreuſes. Dans ce genre qui contient plus de trente eſpèces différentes, il paroît que le mouflon, le bouquetin, le chamois, l'antilope, le condoma, &c. ſont les tiges principales, & que les autres n'en ſont que des branches acceſſoires qui toutes ont retenu les caractères principaux de la ſouche dont elles ſont iſſues, mais qui ont en même-temps prodigieuſement varié par les influences du climat & les différentes nourritures, auſſi bien que par l'état de ſervitude & de domeſticité auquel l'homme a réduit la plupart de ces animaux.

Le chien, le loup, le renard, le chacal & l'iſatis forment un autre genre, dont chacune des eſpèces eſt réellement ſi voiſine des autres, & dont les individus ſe reſſemblent ſi fort, ſur-tout par la conformation intérieure & par les parties de la génération; qu'on a dû s'étonner avec raiſon, tant que l'on a vu ces animaux refuſer de produire enſemble.

Le chien paroît être l'eſpèce moyenne & commune entre celles du renard & du loup, car le renard eſt moins voiſin de ce dernier, puiſque ces deux animaux ſe trouvent enſemble dans le même climat & dans les mêmes terres, & que ſe ſoutenant chacun dans leur eſpèce ſans ſe chercher, ſans ſe mêler, il faudroit ſuppoſer une dégénération plus ancienne que la mémoire des hommes pour les réunir à la même eſpèce.

Pour réduire ces deux eſpèces à l'unité, il faut donc remonter à un état de nature plus ancien; mais dans l'état actuel, on doit regarder le loup & le renard comme les tiges majeures du genre des cinq animaux que nous avons indiqués; le chien, le chacal & l'iſatis n'en ſont que les branches latérales, & elles ſont placées entre les deux premières; le chacal participe du chien & du loup, & l'iſatis du chacal & du renard; auſſi paroît-il par un aſſez grand nombre de témoignages, que le chacal & le chien produiſent aiſément enſemble; & l'on voit par la deſcription de l'iſatis & par l'hiſtoire de ſes habitudes naturelles, qu'il reſſemble preſqu'entièrement au renard par la figure & par le tempérament, qu'il ſe trouve également dans les pays froids, mais qu'en même-temps il tient du chacal le naturel, l'aboiement continu, la voix criarde & l'habitude d'aller toujours en troupes.

Le chien de berger que j'ai dit être la ſouche première de tous les chiens, eſt en même-temps celui qui approche le plus de la figure du renard; il eſt de la même taille; il a comme lui, les oreilles droites, le muſeau pointu, la queue droite & traînante; il approche auſſi du renard par la voix, par l'intelligence & par la fineſſe de l'inſtinct : il ſe peut donc que ce chien ſoit originairement iſſu du renard, ſinon en ligne droite, du moins en ligne collatérale. Le chien qu'Ariſtote appelle *canis laconicus*, & qu'il aſſure provenir du mélange du renard & du chien, pourroit bien être le même que le chien de berger, ou du moins avoir plus de rapport avec lui qu'avec aucun autre chien : on ſeroit porté à imaginer que l'épithète *laconicus* qu'Ariſtote n'interprête pas, n'a été donnée à ce chien que par la raiſon qu'il ſe trouvoit en Laconie, province de la Grèce, dont Lacédémone étoit la ville principale; mais ſi l'on fait attention à l'origine de ce chien *laconic*, que le même Auteur dit venir du renard & du chien, on ſentira que la race n'en étoit pas bornée au ſeul pays de Laconie, & qu'elle devoit ſe trouver également dans tous les pays où il y avoit des renards, & c'eſt ce qui fait préſumer que l'épithète *laconicus* pourroit bien avoir été employée par Ariſtote dans le ſens moral, c'eſt-à-dire, pour exprimer la briéveté ou le ſon aigu

Digitized by Google

de la voix ; il aura appellé *chien laconic* , ce chien provenant du renard , parce qu'il n'aboyoit pas comme les autres chiens , & qu'il avoit la voix courte & glapiſſante comme celle du renard : or , notre chien de berger eſt le chien qu'on peut appeller *laconic* à plus juſte titre , car c'eſt celui de tous les chiens dont la voix eſt la plus brève & la plus rare ; d'ailleurs , les caractères que donne Ariſtote à ſon chien laconic , conviennent aſſez au chien de berger , & c'eſt ce qui a achevé de me perſuader que c'étoit le même chien.

Le genre des animaux cruels eſt l'un des plus nombreux & des plus variés : le mal ſemble , ici comme ailleurs , ſe reproduire ſous toutes ſortes de formes , & ſe revêtir de pluſieurs natures. Le lion & le tigre , comme eſpèces iſolées , ſont en première ligne ; toutes les autres , ſavoir , les panthères , les onces , les léopards , les guépards , les lynx , les caracals , les jaguars , les couguars , les ocelots , les ſervals , les marguais & les chats ne ſont qu'une même & méchante famille , dont les différentes branches ſe ſont plus ou moins étendues , & ont plus ou moins varié ſuivant les différens climats : tous ces animaux ſe reſſemblent par le naturel , quoiqu'ils ſoient très-différens pour la grandeur & par la figure ; ils ont tous les yeux étincelans , le muſeau court & les ongles aigus , courbés & rétractibles ; ils ſont tous nuiſibles , féroces , indomptables.

Le chat , qui en eſt la dernière & la plus petite eſpèce , quoique réduit en ſervitude , n'en eſt ni moins perfide ni moins volontaire ; le chat ſauvage a conſervé le caractère de la famille ; il eſt auſſi cruel , auſſi méchant , auſſi déprédateur en petit , que ſes conſanguins le ſont en grand ; ils ſont tous également carnaſſiers , également ennemis des autres animaux. L'homme avec toutes ſes forces n'a jamais pu les détruire ; on a de tout temps employé contre eux le feu , le fer , le poiſon , les pièges ; mais comme tous les individus multiplient beaucoup , & que les eſpèces elles-mêmes ſont fort multipliées , les efforts de l'homme ſe ſont bornés à les faire reculer & à les reſſerrer dans les déſerts , dont ils ne ſortent jamais ſans répandre la terreur & cauſer autant de dégat que d'effroi ; un ſeul tigre échappé de ſa forêt , ſuffit pour alarmer tout un peuple & le forcer à s'armer ; que ſeroit-ce ſi ces animaux ſanguinaires arrivoient en troupes , & ſi , comme les chiens ſauvages ou les chacals , ils s'entendoient dans leurs projets de déprédation ? La Nature a donné cette intelligence aux animaux timides , mais heureuſement les animaux fiers ſont tous ſolitaires ; ils marchent ſeuls & ne conſultent que leur courage , c'eſt-à-dire , la confiance qu'ils ont en leur force.

Ariſtote avoit remarqué avant nous , que de tous les animaux qui ont des griffes , c'eſt-à-dire , des ongles crochus & rétractibles , aucun n'étoit ſocial , aucun n'alloit en troupes : cette obſervation qui ne portoit alors que ſur quatre ou cinq eſpèces , les ſeules de ce genre qui fuſſent connues de ſon temps , s'eſt étendue & trouvée vraie ſur dix ou douze autres eſpèces qu'on a découvertes depuis ; les autres animaux carnaſſiers , tels que les loups , les renards , les chiens , les chacals , les iſatis , qui n'ont point de griffes , mais ſeulement des ongles droits , vont pour la plupart en troupes & ſont tous timides & même lâches.

En comparant ainſi tous les animaux & les rappellant chacun à leur genre , nous trouverons que les deux cens quarante eſpèces ou environ des animaux *quadrupèdes* , peuvent ſe réduire à un aſſez petit nombre de familles ou ſouches principales , deſquelles il n'eſt pas impoſſible que toutes les autres ſoient iſſues.

Sous ce point de vue , il paroît que l'on peut réduire tous les animaux *quadrupèdes* à vingt-deux familles ou genres , & à dix eſpèces iſolées : ces genres ſont :

1°. Celui des ſolipèdes proprement dits , qui contient , le cheval , le zèbre & l'âne avec le czigitai & les mulets féconds & inféconds.

2°. Celui des grands pieds fourchus à cornes creuſes , ſavoir , le bœuf & le buffle avec toutes leurs variétés & les eſpèces voiſines & qui en tiennent plus ou moins en faiſant nuance aux grandes gazelles, comme les nilgauts, les cannas, &c.

3°. La grande famille des petits pieds fourchus à cornes creuſes , tels que les brebis , les chèvres , les gazelles , les chevrotains & toutes les autres eſpèces qui participent de leur nature.

4°. Celle des pieds fourchus à cornes pleines ou bois ſolides qui tombent & ſe renouvellent tous les ans ; cette famille contient l'élan , le renne , le cerf , le daim , l'axis & le chevreuil.

5°. Celle des pieds fourchus ambigus , qui eſt compoſée du ſanglier & de toutes les variétés du cochon , telles que celui de Siam à ventre pendant , celui de Guinée à longues oreilles pointues & couchées ſur le dos , &c.

6°. Le genre du lama qui eſt auſſi pied fourchu irrégulier , & auquel nous ſubordonnons , comme eſpèces ſubalternes , l'alpaca & la vigogne.

7°. Le genre très-étendu des fiſſipèdes carnaſſiers à griffes , c'eſt-à-dire , à ongles crochus & rétractibles , dans lequel on doit comprendre les panthères , les léopards , les guépards , les onces , les ſervals & les chats , avec toutes leurs variétés ,

Digitized by Google

8°. Celui des fiſſipèdes carnaſſiers à ongles non rétractibles, qui contient le loup, le renard, le chacal, l'iſatis & le chien, avec toutes leurs variétés.

9°. Celui des fiſſipèdes carnaſſiers à ongles non rétractibles, avec une poche ſous la queue; ce genre eſt compoſé de l'hyène, de la civette, du zibet, de la genette, du blaireau, &c.

10°. Celui des petits fiſſipèdes carnaſſiers à corps très-alongé; ce genre eſt compoſé des fouines, martes, putois, furets, mangouſtes, coatis, belettes, vanſires & mouſſettes.

11°. La nombreuſe famille des fiſſipèdes qui ont deux grandes dents inciſives à chaque mâchoire; elle eſt compoſée des lièvres, des lapins, des agoutis & de toutes les eſpèces d'écureuils, de loirs, de marmotes & de rats.

12°. La petite famille particulière de ſemblables fiſſipèdes, mais dont les quatre pieds ont preſque la conformation d'une main, & qui de plus ont pour caractère diſtinct & ſingulier de produire leurs petits à demi formés, & de les porter attachés à la mamelle, ou renfermés dans un ſac formé par le repli de la peau de l'abdomen; les eſpèces de cette famille ſont les philandres, tarigues, marmoſes, cayopollins.

13°. Le genre des fiſſipèdes à très-longs pieds de derrière, comme ceux des oiſeaux, & à pieds de devant preſque nuls, qui ſont les *gerboiſes*.

14°. Celui des fiſſipèdes aux quatre pieds très-courts & cachés dans la peau; ce ſont la taupe & ſes eſpèces ou variétés, & le tucan.

15°. Celui des fiſſipèdes dont le corps eſt couvert de piquans, tels que les porcs-épics & les hériſſons.

16°. Celui des fiſſipèdes couverts d'écailles; les pangolins & les phatagins.

17°. Celui des fiſſipèdes couvert d'un têt, ou bouclier ſolide & continu; les *tatous*.

18°. Le genre peu nombreux de fourmilliers, dont il n'y a que deux ou trois eſpèces.

19°. Celui des *pareſſeux*, qui ne renferme que l'unau & l'aï.

20°. La grande peuplade des quadrumanes antropomorphes, c'eſt-à-dire, approchans de la figure humaine, qui renferme les ſinges, les babouins, les guenons, les ſapajous & ſagoins, & auſſi les makis & loris.

21°. Le genre des *quadrupèdes* ailés, qui contient les vampires, rouſettes, rougettes, & les chauveſouris, avec toutes leurs variétés.

22°. Enfin, le genre des *quadrupèdes* amphibies, qui contient le caſtor, l'ondatra, le deſman, la loutre, la ſaricovienne, les phoques, les morſes & les lamantins.

Après ces derniers amphibies, ſuivent immédiatement les *cétacés* dans l'ordre de la nature.

Enfin, les dix eſpèces iſolées des *quadrupèdes*, ſont l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la giraffe, le chameau, le lion, le tigre, l'ours, le tapir & le cabiai.

En prenant donc cet ordre des familles des animaux pour baſe, nous allons indiquer la ſuite des articles de ce Dictionnaire, telle qu'il convient de l'obſerver, pour le réduire en un corps & en faire une lecture méthodique.

En commençant par les grands animaux dont les eſpèces ſont iſolées, on lira les articles:

ÉLÉPHANT.
RHINOCÉROS.
HIPPOPOTAME.
GIRAFFE.
CHAMEAU.
TAPIR.
MAMMOUT.

Enſuite plaçant, en premier lieu, dans chaque famille, l'eſpèce qui nous eſt la plus utile ou la mieux connue, en un mot, la plus voiſine de nous, & paſſant ſucceſſivement aux autres eſpèces de cette même famille, on lira les articles;

CHEVAL.
JUMENT.
POULAIN.
MULET.
JUMAR.
ANE.
ONAGRE.
KOULAN.
CZIGITAI.
TARPAN.
ZÈBRE.
COUAGGA.

BŒUF.

Digitized by Google

VACHE.
TAUREAU.
ZÉBU.
AUROCHS.
(& non pas *aurochus*, qui eſt une faute d'impreſſion).
BUFFLE.
VACHE DE BARBARIE.
BUBALE.
NILGAUT.
CANNA.

CHÈVRE.
BOUC.
SAÏGA.
BREBIS.
AGNEAU.
BÉLIER.
MOUFLON.
BOUQUETIN.
CHAMOIS.
GAZELLES.
GAZELLE COMMUNE.
ANTILOPE.
KEVEL.
CORINE.
GRIMME.
PASAN.
KOB & KOBA.
GRISBOK.
GUIB.
NAGOR.
NANGUER.
RITBOK.
ALGAZEL.
KLIPPSPRINGER.
CHÈVRE BLEUE.
BOSBOK.
GAZELLE A BOURSE SUR LE DOS.
SPINGBOK.
STEENBOK.
GNOU.
CONDOMA.
TZEIRAN.
CHEVROTAIN.
MUSC.
(Ce dernier n'ayant pas de cornes, eſt anomal dans cette famille, dont, au reſte, il porte les traits).

CERF.
BICHE.
DAIM.
AXIS.
CHEVREUIL.
CHEVREUIL DES INDES.
MAZAMES.
RENNE.
ÉLAN.
ALCE.

SANGLIER.
LAIE.
COCHON.
TRUIE.
VERRAT.
COCHON MARRON.
BABIROUSSA.
PÉCARI.
PATIRA.

LAMA.
ALPACA.
PACO.
VIGOGNE.

CARNASSIERS.
LION.
TIGRE.
(Eſpèces majeures & iſolées).
PANTHÈRE.
ONCE.
LÉOPARD.
LYNX.
CARACAL.
SERVAL.
GLOUTON.
KINKAJOU.
PUMA.
JAGUAR.
JAGUARÈTE.
COUGUAR.
GUÉPARD.
OCELOT.
MARGAY.
CHAT.

OURS & OURS-BLANC DE MER.
(comme iſolés, à la ſuite des grands carnaſſiers).

LOUP.
RENARD.
ISATIS.
CHACAL.
ADIVE.
CHIEN.
RATON.
CRABIER. (*chien* & *raton*).

HYÈNE.
LÉOCROCOTE.
CIVETTE.
ZIBET.
GENETTE.

Digitized by Google

GENETTE.
BLAIREAU.

FOUINE.
MARTE.
ZIBELINE.
PÉKAN.
VISON.
FOSSANE.
BELETTE.
HERMINE.
GRISON.
TAÏRA.
PEROUASCA.
FURET.
VANSIRE.
MANGOUSTE.
NEMS.
SURIKATE.
COATI.
PUTOIS.
MOUFFETTES.
COASE.
CONEPATE.
CHINCHE.
ZORILLE.

LIÈVRE.
LAPIN.
TOLAÏ.
TAPETI.
APÉRÉA.
AGOUTI.
AKOUCHI.
PACA.
COCHON-D'INDE.
DAMAN-ISRAEL & DAMAN DU CAP.
MARMOTTE.
BOBAK.
MONAX.
JEVRASKA.
ÉCUREUIL.
BARBARESQUE.
PALMISTE.
SUISSE.
PETIT-GRIS.
COQUALLIN.
POLATOUCHE.
TAGUAN.
ANONYME.
RAT DE MADAGASCAR.
LOIR.
LÉROT.
MULOT.
SUR-MULOT.
MUSCARDIN.
CAMPAGNOL.
RAT.
RAT-D'EAU.
HAMSTER.
ZIZEL.
ZEMNI.
SOUSLIK.
LEMING.
POUC.
SOURIS.
MUSARAIGNE.

PHILANDRE.
SARIGUE.
MARMOSE.
CAYOPOLLIN.
PHALANGER.
CUSOS.

GERBOISES.
GERBO.
TARSIER.
LIÈVRE-SAUTEUR.
KANGUROO.
(Ces quatre espèces sous l'article *gerboises*).

TAUPE.
(dix espèces ou variétés).
TUCAN.

PORC-ÉPIC.
HÉRISSON.
COENDOU.
TANREC.
TENDRAC.
URSON.

PANGOLIN.
PHATAGIN.

TATOUS.
(Six espèces).
APAR.
ENCOUBERT.
TATUÈTE.
CACHICAME.
CABASSOU.
CIRQUINÇON.
(tous compris sous l'article *tatous*).

FOURMILLIER.
TAMANOIR.
TAMANDUA.

AI.

Digitized by Google

UNAU.
KOURI ou PETIT UNAU.

SINGES.
ORANG-OUTANG.
GIBBON.
PITHÈQUE.
MAGOT.
PAPION ou BABOUIN.
MANDRILL.
OUANDEROU.
LOWANDO.
MAIMON.
MACAQUE.
AIGRETTE.
PATAS.
MALBROUK.
BONNET-CHINOIS.
MANGABEY.
MONE.
CALLITRICHE.
MOUSTAC.
TALAPOIN.
DOUC.
OUARINE.
ALOUATE.
COAITA.
EXQUIMA.
SAJOU.
SAÏ.
SAÏMIRI.
TAMARIN.
OUISTITI.
SAKI.
PINCHE.
MICO.
MARIKINA.
MAKIS.
MOCOCO.
MONGOUS.
VARI.
LORIS.

CHAUVE-SOURIS.
VAMPIRE.
ROUSSETTE.
ROUGETTE.

AMPHIBIES.
CABIAI.
(Espèce isolée).
CASTOR.
ONDATRA.
DESMAN.
PILORI.
LOUTRE.
SARICOVIENNE.

PHOQUES.
OURS-MARIN.
LION-MARIN.
MORSE.
DUGON.
LAMANTIN.

CÉTACÉS.
BALEINE.
CACHALOT.
NARHWAL.
ÉPAULARD.
DAUPHIN.
MARSOUIN.

Cherchons à présent les animaux dans leur pays natal; voyons dans quelles contrées, sous quels climats, chaque espèce, chaque famille paroît avoir été placée de la main de la Nature; cette manière de les envisager est peut-être une des plus essentielles comme des plus intéressantes de leur histoire.

Les plus grands animaux sont ceux qui sont les plus connus, & sur lesquels, en général, il y a le moins d'équivoque ou d'incertitude; nous les suivrons donc, dans cette espèce de voyage sur le globe, en les indiquant, à-peu-près, par ordre de grandeur.

Les éléphans appartiennent à l'ancien continent, & ne se trouvent pas dans le nouveau; les plus grands sont en Asie, les plus petits en Afrique, tous sont originaires des climats les plus chauds, & quoiqu'ils puissent vivre dans les contrées tempérées, ils ne peuvent y multiplier; ils ne multiplient pas même dans leur pays natal lorsqu'ils ont perdu leur liberté; cependant l'espèce en est assez nombreuse, quoiqu'entièrement confinée aux seuls climats méridionaux de l'ancien continent; & non-seulement elle n'est point en Amérique, mais il ne s'y trouve même aucun animal qu'on puisse lui comparer, ni pour la grandeur, ni pour la figure.

On peut dire la même chose du rhinocéros, dont l'espèce est beaucoup moins nombreuse que celle de l'éléphant; il ne se trouve que dans les déserts de l'Afrique & dans les forêts de l'Asie méridionale, & il n'y a en Amérique aucun animal qui lui ressemble.

L'hippopotame habite les rivages des grands fleuves de l'Inde & de l'Afrique; l'espèce en est peut-être encore moins nombreuse que celle du rhinocéros, & ne se trouve point en Amérique, ni même dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Digitized by Google

Le chameau & le dromadaire, qui ſe trouvent ſi communément en Aſie, en Arabie, & dans toutes les parties orientales de l'ancien continent, étoient auſſi inconnus aux Indes occidentales que l'éléphant, l'hippopotame & le rhinocéros. L'on a très-mal-à-propos donné le nom de *chameau* au lama & au pacos ou alpaca du Pérou, qui ſont d'une eſpèce ſi différente de celle du chameau, qu'on a cru pouvoir leur donner auſſi le nom de *moutons;* enſorte que les uns les ont appellés *chameaux*, & les autres *moutons* du Pérou, quoique l'alpaca, ainſi que la vigogne, n'ait rien de commun que la laine avec notre mouton, & que le lama ne reſſemble au chameau que par l'alongement du cou. Les Eſpagnols tranſportèrent autrefois de vrais chameaux au Pérou; ils les avoient d'abord dépoſés aux iſles Canaries, d'où ils les tirèrent enſuite pour les paſſer en Amérique; mais il faut que le climat de ce nouveau monde ne leur ſoit pas favorable, car quoiqu'ils aient produit dans cette terre étrangère, ils ne s'y ſont pas multipliés, & ils n'y ont jamais été qu'en très-petit nombre.

La *giraffe*, ou le *camelo-pardalis*, animal très-grand, & très-remarquable, tant par ſa forme ſingulière, que par la hauteur de ſa taille, la longueur de ſon cou & celle de ſes jambes de devant, ne s'eſt point trouvé en Amérique; il habite en Afrique, & ſur-tout en Ethiopie, & ne s'eſt jamais répandu au-delà des tropiques dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Le lion n'exiſte point en Amérique; le puma du Pérou eſt un animal d'une eſpèce toute différente; de même le tigre & la panthère ne ſe trouvent que dans l'ancien continent, & les animaux de l'Amérique méridionale auxquels on a donné ces noms ſont d'eſpèces différentes. Le vrai tigre, le ſeul qui doive conſerver ce nom, eſt un animal terrible, & peut-être plus à craindre que le lion; ſa férocité n'eſt comparable à rien; mais on peut juger de ſa force par ſa taille, qui eſt ordinairement de quatre à cinq pieds de hauteur, ſur neuf, dix, & juſqu'à treize & quatorze pieds de longueur, ſans y comprendre la queue; ſa peau n'eſt pas *tigrée*, c'eſt-à-dire, parſemée de taches arrondies, il a ſeulement ſur un fond de poil fauve des bandes noires qui s'étendent tranſverſalement ſur tout le corps, & qui forment des anneaux ſur la queue dans toute ſa longueur: ces ſeuls caractères ſuffiſent pour le diſtinguer de tous les animaux de proie du nouveau monde, dont les plus grands ſont à peine de la taille de nos mâtins ou de nos levriers.

Le léopard & la panthère de l'Afrique ou de l'Aſie n'approchent pas de la grandeur du tigre, & cependant ſont encore plus grands que les animaux de proie des parties méridionales de l'Amérique. Pline, dont on ne peut ici révoquer le témoignage en doute, puiſque les panthères étoient ſi communes qu'on les expoſoit tous les jours en grand nombre dans les ſpectacles de Rome; Pline, dis-je, en indique les caractères eſſentiels, en diſant que leur poil eſt blanchâtre & que leur robe eſt variée par-tout de taches noires, ſemblables à des yeux; il ajoute que la ſeule différence qu'il y ait entre le mâle & la femelle, c'eſt que la femelle a la robe plus blanche.

Or les animaux d'Amérique, auxquels on a donné le nom de *tigre*, reſſemblent beaucoup plus à la panthère qu'au tigre, mais ils en diffèrent encore aſſez pour qu'on puiſſe reconnoître clairement qu'aucun d'eux n'eſt préciſément de l'eſpèce de la panthère. Le premier eſt le *jaguar* ou *jaguara* ou *janowara*, qui ſe trouve à la Guiane, au Bréſil, & dans les autres parties méridionales de l'Amérique. Ray avoit, avec quelque raiſon, nommé cet animal *pard* ou *lynx du Bréſil;* les Portugais l'ont appellé *once* ou *onça*, parce qu'ils avoient précédemment donné ce nom au lynx par corruption, & enſuite à la petite panthère des Indes; & les François, ſans fondement de relation, l'ont appellé *tigre*, car il n'a rien de commun avec cet animal. Il diffère auſſi de la panthère par la grandeur du corps, par la poſition & la figure des taches, par la couleur & la longueur du poil, qui eſt crêpé dans la jeuneſſe, & qui eſt toujours moins liſſe que celui de la panthère; il en diffère encore par le naturel & les mœurs; il eſt plus ſauvage & ne peut s'apprivoiſer, &c. Ces différences cependant n'empêchent pas que le jaguar du Bréſil ne reſſemble plus à la panthère qu'à aucun autre animal de l'ancien continent.

Le ſecond eſt celui que nous appellons *couguar*, par contraction de ſon nom braſilien *cuguacu-ara*, que l'on prononce *cougouaçou-ara*, & que nos François ont encore mal-à-propos appellé *tigre rouge;* il diffère en tout du vrai tigre & beaucoup de la panthère, ayant le poil d'une couleur rouſſe, uniforme & ſans taches; ayant auſſi la tête d'une forme différente, & le muſeau plus alongé que le tigre ou la panthère. Une troiſième eſpèce à laquelle on a encore donné le nom de *tigre*, & qui en eſt tout auſſi éloignée que les précédentes, c'eſt le *jaguarète*, qui eſt à-peu-près de la taille du jaguar, & qui lui reſſemble auſſi pour les habitudes naturelles, mais qui en diffère par quelques caractères extérieurs: on l'a appellé *tigre noir*, parce qu'il a le poil noir ſur tout le corps, avec des taches encore plus noires, qui ſont ſéparées & parſemées comme celles du jaguar.

Outre ces trois eſpèces, & peut-être une qua-

Digitized by Google

trième, qui eſt plus petite que les autres, auxquelles on a donné le nom de *tigres*, il ſe trouve encore en Amérique un animal qu'on peut leur comparer & qui me paroît avoir été mieux dénommé; c'eſt le chat-pard, qui tient du chat & de la panthère, & qu'il eſt, en effet, plus aiſé d'indiquer par cette dénomination compoſée que par ſon nom Mexicain, *tlaclooſclotl*: il eſt plus petit que le jaguar, le jaguarète & le couguar; mais en même-temps il eſt plus grand qu'un chat ſauvage, auquel il reſſemble par la figure: il a ſeulement la queue beaucoup plus courte & la robe ſemée de taches noires, longues ſur le dos & arrondies ſur le ventre. Le jaguar, le jaguarète, le couguar & le chat-pard ſont donc les animaux d'Amérique auxquels on a mal-à-propos donné le nom de *tigres*, & l'on peut aſſurer que le vrai tigre, ainſi que le lion & la panthère, ne ſe ſont pas plus trouvés en Amérique que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la giraffe & le chameau.

Toutes ces eſpèces ayant beſoin d'un climat chaud pour ſe propager, & n'ayant jamais habité dans les terres du Nord, n'ont pu communiquer ni parvenir en Amérique. Ce fait général eſt trop important pour ne le pas appuyer de toutes les preuves qui peuvent achever de le conſtater: continuons donc l'énumération comparée des animaux de l'ancien continent avec ceux du nouveau.

Perſonne n'ignore que les chevaux, non-ſeulement causèrent de la ſurpriſe, mais même donnèrent de la frayeur aux Américains, lorſqu'ils virent pour la première fois ces animaux. Ils ont bien réuſſi dans preſque tous les climats de ce nouveau continent, & ils y ſont actuellement preſqu'auſſi commun que dans l'ancien.

Il en eſt de même des ânes, qui étoient également inconnus & qui ont également réuſſi dans les climats chauds de ce nouveau continent; ils ont même produit des mulets qui ſont plus utiles que les lamas, pour porter des fardeaux dans les parties montagneuſes du Chili, du Pérou, de la Nouvelle-Eſpagne.

Le zèbre eſt encore un animal de l'ancien continent, & qui n'a peut-être jamais été tranſporté ni vu dans le nouveau; il paroît affecter un climat particulier, & ne ſe trouve guère que dans cette partie de l'Afrique, qui s'étend depuis l'équateur juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance.

Le bœuf ne s'eſt trouvé ni dans les iſles, ni dans la terre-ferme de l'Amérique méridionale. Peu de temps après la découverte de ces nouvelles terres, les Eſpagnols y tranſportèrent d'Europe des taureaux & des vaches. En 1550, on labour pour la première fois la terre avec des bœufs dans la vallée de Cuſco. Ces animaux multiplièrent prodigieuſement dans ce continent, auſſi-bien que dans les iſles de Saint-Domingue, de Cuba, de Barlovento, &c. ils devinrent même ſauvages en pluſieurs endroits.

Mais l'eſpèce de bœuf qui s'eſt trouvée au Mexique, à la Louiſiane, & que nous avons appellé *bœuf ſauvage* ou *biſon*, n'eſt point iſſue de nos bœufs; le biſon exiſtoit en Amérique avant qu'on y eût tranſporté le bœuf d'Europe, & il diffère de celui-ci en bien des points: il porte une boſſe entre les épaules; ſon poil eſt plus doux que la laine, plus long ſur le devant du corps que ſur le derrière, & crêpé ſur le cou & le long de l'épine du dos; la couleur en eſt brune, obſcurément marquée de quelques taches blanchâtres. Le biſon a de plus les jambes courtes; elles ſont, comme la tête & la gorge, couvertes d'un long poil; le mâle a la queue longue, avec une houpe de poil au bout, comme on le voit à la queue du lion.

Néanmoins, on pourroit imaginer, avec quelque ſorte de vraiſemblance, (ſur-tout ſi le biſon d'Amérique produiſoit avec nos vaches d'Europe,) que notre bœuf auroit autrefois paſſé par les terres du Nord contigues à celles de l'Amérique ſeptentrionale, & qu'enſuite ayant deſcendu dans les régions tempérées de ce nouveau monde, il auroit pris avec le temps les impreſſions du climat, & de bœuf ſeroit devenu biſon. Mais juſqu'à ce que le fait eſſentiel, c'eſt-à-dire, la faculté de produire enſemble, ne ſoit connu, nous nous croyons en droit de dire que notre bœuf eſt un animal appartenant à l'ancien continent, & qui n'exiſtoit pas dans le nouveau avant d'y avoir été tranſporté; ce qui, en attendant, eſt exactement vrai pour toute l'Amérique méridionale.

Il y avoit encore moins de brebis que de bœufs en Amérique. Elles y ont été tranſportées d'Europe, & elles ont réuſſi dans tous les climats chauds & tempérés de ce nouveau continent; mais, quoiqu'elles y ſoient aſſez prolifiques, elles y ſont communément plus maigres, & les moutons ont en général la chair moins ſucculente & moins tendre qu'en Europe: le climat du Bréſil eſt apparemment celui qui leur convient le mieux, car c'eſt le ſeul du nouveau monde où ils deviennent exceſſivement gras. L'on a tranſporté à la Jamaïque, non-ſeulement des brebis d'Europe, mais auſſi des moutons de Guinée, qui y ont également réuſſi: ces deux eſpèces, ou, pour mieux dire, ces deux races de brebis appartiennent également & uniquement à l'ancien continent.

Il en eſt des chèvres comme des brebis; elles n'exiſtoient point en Amérique, & celles qu'on y trouve aujourd'hui, & qui y ſont en grand nombre, viennent toutes des chèvres qui y ont été

Digitized by Google

transportées d'Europe. Elles ne se sont pas autant multipliées au Brésil que les brebis ; dans les premiers temps, lorsque les Espagnols les transportèrent au Pérou, elles y furent d'abord si rares, qu'elles s'y vendoient jusqu'à cent dix ducats pièce ; mais elles s'y multiplièrent ensuite si prodigieusement, qu'elles se donnoient presque pour rien, & que l'on n'estimoit que la peau ; elles y produisent trois, quatre & jusqu'à cinq chevreaux d'une seule portée, tandis qu'en Europe elles n'en portent qu'un ou deux. Les grandes & les petites isles de l'Amérique sont aussi peuplées de chèvres que les terres du continent ; les Espagnols en ont porté jusques dans les isles de la mer du Sud ; ils en avoient peuplé l'isle de Juan-Fernandès, où elles avoient extrêmement multiplié ; mais, comme c'étoit un secours pour les flibustiers, qui dans la suite coururent ces mers, les Espagnols résolurent de détruire les chèvres dans cette isle, & pour cela, ils y lâchèrent des chiens qui, s'y étant multipliés à leur tour, détruisirent les chèvres dans toutes les parties accessibles de l'isle ; & ces chiens y sont devenus si féroces, qu'actuellement ils attaquent les hommes.

Le sanglier, le cochon domestique, le cochon de Siam ou cochon de la Chine, qui tous trois ne sont qu'une seule & même espèce, & qui se multiplient si facilement en Europe & en Asie, ne se sont point trouvés en Amérique : le pécari, qui a une ouverture sur le dos, est l'animal de ce continent qui en approche le plus ; mais l'on a vainement essayé de le faire produire avec le cochon d'Europe ; d'ailleurs il en diffère par un si grand nombre d'autres caractères, que nous sommes bien fondés à prononcer qu'il est d'une espèce différente.

Les cochons, transportés d'Europe en Amérique, y ont encore mieux réussi & plus multiplié que les brebis & les chèvres. Les premières truies, dit Garcilasso, se vendirent au Pérou encore plus cher que les chèvres. La chair du bœuf & du mouton, dit Pison, n'est pas si bonne au Brésil qu'en Europe, les cochons seuls y sont meilleurs & y multiplient beaucoup ; ils sont aussi, selon Jean de Laët, devenus meilleurs à Saint Domingue qu'ils ne le sont en Europe.

En général, on peut dire que, de tous les animaux domestiques qui ont été transportés d'Europe en Amérique, le cochon est celui qui a le mieux & le plus universellement réussi. En Canada comme au Brésil, c'est-à-dire, dans les climats très-chauds & très-froids de ce nouveau monde, il produit, il multiplie, & sa chair est également bonne à manger. L'espèce de la chèvre, au contraire, ne s'est multipliée que dans les pays chauds ou tempérés, & n'a pu se maintenir en Canada ; il faut faire venir de temps en temps d'Europe des boucs & des chèvres pour renouveller l'espèce, qui, par cette raison, y est très-peu nombreuse.

L'âne, qui multiplie au Brésil, au Pérou, &c., n'a pu multiplier en Canada ; l'on n'y voit ni mulets ni ânes, quoiqu'en différens temps l'on y ait transporté plusieurs couples de ces derniers animaux auxquels le froid semble ôter cette force de tempérament, cette ardeur naturelle qui, dans ces climats, les distingue si fort des autres animaux. Les chevaux ont à-peu-près également multiplié dans les pays chauds & dans les pays froids du continent de l'Amérique ; il paroît seulement qu'ils sont devenus plus petits, mais cela leur est commun avec tous les autres animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique ; car les bœufs, les chèvres, les moutons, les cochons, les chiens, sont plus petits en Canada qu'en France, & ce qui paroîtra peut-être beaucoup plus singulier, c'est que tous les animaux d'Amérique, même ceux qui sont naturels au climat, sont beaucoup plus petits en général que ceux de l'ancien continent. La Nature semble s'être servie, dans ce nouveau monde, d'une autre échelle de grandeur ; l'homme est le seul qu'elle ait mesuré avec le même module ; mais avant de donner les faits sur lesquels se fonde cette observation générale, il faut achever notre énumération.

Les chiens dont les races sont si variées & si nombreusement répandues, ne se sont, pour ainsi dire, trouvés en Amérique, que par échantillons difficiles à comparer & à rapporter au total de l'espèce. Il y avoit à Saint-Domingue des petits animaux appellés *goschis* ou *gosqués*, semblables à des petits chiens ; mais il n'y avoit point de chiens semblables à ceux d'Europe, dit Garcilasso, & il ajoute que les chiens d'Europe qu'on avoit transportés à Cuba & à Saint-Domingue, étant devenus sauvages, diminuèrent dans ces isles la quantité du bétail aussi devenu sauvage ; que ces chiens marchent par troupes de dix ou douze ou plus, & sont aussi méchans que des loups.

Il n'y avoit pas de vrais chiens aux Indes Occidentales, dit Acosta, mais seulement des animaux semblables à de petits chiens, qu'au Pérou ils appelloient *alco*, & ces alcos s'attachent à leurs maîtres, & ont à-peu-près aussi le naturel du chien. Si l'on en croit le Père Charlevoix, qui sur cet article ne cite pas ses garants, « les goschis de Saint-Domingue étoient des petits chiens muets qui servoient d'amusement aux dames ; on s'en servoit aussi à la chasse pour éventer d'autres animaux ; ils étoient bons à manger & furent d'une grande ressource dans les premières famines que les Espagnols essuyèrent : l'espèce auroit manqué dans l'isle si on n'y en avoit pas rapporté de plusieurs endroits du continent. Il y en avoit de plusieurs sortes ; les uns avoient la peau tout-à-fait lisse, d'autres avoient tout le corps couvert

Digitized by Google

d'une laine fort douce ; le plus grand nombre n'avoit qu'une espèce de duvet fort tendre & fort rare : la même variété de couleur qui se voit parmi nos chiens, se rencontroit aussi dans ceux-là, & plus grandes encore, parce que toutes les couleurs s'y trouvoient, & même les plus vives ».

Si l'espèce des goschis a jamais existé avec ces singularités que lui attribue le Père Charlevoix, pourquoi les autres Auteurs n'en font-ils pas mention ? Et pourquoi ces animaux qui, selon lui, étoient répandus, non-seulement dans l'isle de Saint-Domingue, mais en plusieurs endroits du continent, ne subsistent-ils plus aujourd'hui ? ou plutôt, s'ils subsistent, comment ont-ils perdu toutes ces belles singularités ? il est vraisemblable que le goschis du Père Charlevoix, dont il dit n'avoir trouvé le nom que dans le Père Pers, est le gosqués de Garcilasso ; il se peut aussi que le gosqués de Saint-Domingue & l'alco du Pérou ne soient que le même animal ; il paroît du moins certain que cet animal est celui de l'Amérique qui a le plus de rapport avec le chien d'Europe. Quelques Auteurs l'ont regardé comme un vrai chien : Jean de Laët dit expressément que dans le temps de la découverte des Indes, il y avoit à Saint-Domingue une petite espèce de chiens dont on se servoit pour la chasse, mais qui étoient absolument muets.

Nous avons dit, à l'article du chien, que ces animaux perdent la faculté d'aboyer dans les pays chauds ; mais l'aboiement est remplacé par une espèce de hurlement, & ils ne sont jamais, comme ces animaux trouvés en Amérique, absolument muets.

Les chiens transportés d'Europe, ont à-peu-près également réussi dans les contrées les plus chaudes & les plus froides de l'Amérique, au Brésil & au Canada, & ce sont de tous les animaux ceux que les Sauvages estiment le plus ; cependant ils paroissent avoir changé de nature ; ils ont perdu la voix dans les pays chauds, la grandeur de la taille dans les pays froids, & ils ont pris, presque partout des oreilles droites ; ils ont donc dégénéré ; ou plutôt remonté à leur espèce primitive qui est celle du chien de berger, du chien à oreilles droites, qui de tous est celui qui aboie le moins. On peut donc regarder les chiens comme appartenans uniquement à l'ancien continent, où leur nature ne s'est développée toute entière que dans les régions tempérées, & où elle paroît s'être variée & perfectionnée par les soins de l'homme, puisque dans tous les pays non policés & dans tous les climats excessivement chauds ou froids, ils sont également petits, laids & presque muets.

L'hyène, qui est à-peu-près de la grandeur du loup, est un animal connu des anciens, & remarquable par l'ouverture & les glandes qu'il a situées comme celles du blaireau, desquelles il sort une humeur d'une odeur très-forte ; il est aussi très-remarquable par sa longue crinière qui s'étend le long du cou & du garrot, par sa voracité qui lui fait déterrer les cadavres & dévorer les chairs les plus infectes, &c. Cette vilaine bête ne se trouve qu'en Arabie ou dans les autres provinces méridionales de l'Asie ; elle n'existe point en Europe, & ne s'est pas trouvée dans le nouveau monde.

Le chacal qui, de tous les animaux, sans même en excepter le loup, est celui dont l'espèce nous paroît approcher le plus de l'espèce du chien, mais qui cependant en diffère pas des caractères essentiels, est un animal très-commun en Arménie, en Turquie, & qui se trouve aussi dans plusieurs autres provinces de l'Afrique & de l'Asie : mais il est absolument étranger au nouveau continent. Il est remarquable par la couleur de son poil qui est d'un jaune brillant ; il est à-peu-près de la grandeur d'un renard ; quoique l'espèce en soit très-nombreuse, elle ne s'est pas étendue jusqu'en Europe, ni même jusqu'au nord de l'Asie.

La genette, qui est un animal bien connu des Espagnols, puisqu'elle habite en Espagne, auroit sans doute été remarquée, si elle se fût trouvée en Amérique ; mais comme aucun de leurs historiens ou de leurs voyageurs n'en fait mention, il est clair que c'est encore un animal particulier à l'ancien continent dans lequel il habite les parties méridionales de l'Europe, & celles de l'Asie qui sont à-peu-près sous cette même latitude.

Quoiqu'on ait prétendu que la civette se trouvoit à la Nouvelle Espagne, nous pensons que ce n'est point la civette de l'Afrique & des Indes, dont on tire le musc que l'on mêle & prépare avec celui que l'on tire aussi de l'animal appellé *hiam* à la Chine, & nous regardons la vraie civette comme un animal des parties méridionales de l'ancien continent, qui ne s'est pas répandu vers le Nord, & qui n'a pu passer dans le nouveau.

Les chats étoient comme les chiens tout-à-fait étrangers au Nouveau Monde, & l'on peut être assuré que l'espèce n'y existoit point ; quoiqu'on lise qu'un homme de l'équipage de Christophe Colomb avoit trouvé & tué sur la côte de ces nouvelles terres, un chat sauvage ; mais il suffit d'être un peu exercé en Histoire Naturelle, pour connoître l'abus des dénominations mal-appliquées, empruntées ou factices ; la pente naturelle que nous avons à comparer les choses que nous voyons pour la première fois, à celles qui nous sont déjà connues, jointe à la difficulté presqu'invincible qu'il y avoit à prononcer les noms donnés aux choses par les Américains, sont deux grandes causes de fausses applications de noms qui depuis ont produit dans l'histoire des animaux, une multitude d'erreurs.

Digitized by Google

Il eſt, par exemple, bien plus commode de donner à un animal nouveau le nom de *ſanglier* ou de *cochon-noir*, que de prononcer ſon nom mexicain *quauh-coyametl*: de même il étoit plus aiſé d'en appeller un autre, *renard américain*, que de lui conſerver ſon nom braſilien *tamandua guacu*; de nommer de même *mouton* ou *chameau du Pérou*, des animaux qui, dans cette langue, ſe nommoient *pelon-ichiath oquitli*: on a de même appellé *cochon-d'eau*, le *cabiai* ou *cabionara* ou *capybara*, quoique ce ſoit un animal très-différent d'un cochon; le *çarigueibeju* s'eſt appellé *loutre*, &c.

Il en eſt de même de preſque tous les autres animaux du Nouveau Monde, dont les noms étoient ſi barbares & ſi étrangers pour les Européens, qu'ils chercherent à leur en donner d'autres par des reſſemblances quelquefois heureuſes, avec les animaux de l'ancien continent, mais ſouvent auſſi par de ſimples rapports, trop éloignés pour fonder l'application de ces dénominations. On a regardé comme des lièvres & des lapins, cinq ou ſix eſpèces de petits animaux qui n'ont guères d'autre rapport avec les lièvres & les lapins, que d'avoir comme eux, la chair bonne à manger. On a appellé *vache* ou *élan* un animal ſans cornes ni bois, que les Américains nommoient *tapireté* au Bréſil & *manipouris* à la Guiane, que les Portugais ont enſuite appellé *anta*, & qui n'a d'autre rapport avec la vache ou l'élan, que celui de leur reſſembler un peu par la forme du corps. Les uns ont comparé le *paca* ou *pak*, au lapin, & les autres ont dit qu'il étoit ſemblable à un pourceau de deux mois. Quelques-uns ont regardé le *ſarigue* comme un rat, & l'ont appellé *rat de bois*; d'autres l'ont pris pour un petit renard, &c.

On voit donc que toutes les eſpèces de nos animaux domeſtiques d'Europe & les plus grands animaux ſauvages de l'Afrique & de l'Aſie, manquoient au Nouveau Monde: il en eſt de même de pluſieurs autres eſpèces moins conſidérables, dont nous allons faire mention le plus ſuccintement qu'il nous ſera poſſible.

Les gazelles dont les eſpèces ſont nombreuſes, & dont les unes ſe trouvent en Arabie, les autres dans l'Inde Orientale, & les autres en Afrique, ont toutes à-peu-près également beſoin d'un climat chaud pour ſubſiſter & ſe multiplier: elles ne ſe ſont donc jamais étendues dans les pays du nord de l'ancien continent pour paſſer dans le nouveau; auſſi, ces eſpèces d'Afrique & d'Aſie ne s'y ſont pas trouvées; il paroît ſeulement qu'on a tranſporté celle qu'on a appellé *gazelle d'Afrique*, & que Hernandez nomme *algazel ex Aphrica*. L'animal de la nouvelle Eſpagne que le même Auteur appelle *temamaçame*, que Seba déſigne par le nom de *cervus*, Klein, par celui de *tragulus*, & M. Briſſon, par celui de *gazelle de la nouvelle Eſpagne*, paroît auſſi différer par l'eſpèce, de toutes les gazelles de l'ancien continent, & ſe rapporter plutôt au chevreuil.

On ſeroit porté à imaginer que le chamois, qui ſe plaît dans les neiges des Alpes, n'auroit pas craint les glaces du Nord, & que de-là il auroit pu paſſer en Amérique: cependant il ne s'y eſt pas trouvé. Cet animal ſemble affecter non-ſeulement un climat, mais une ſituation particulière; il eſt attaché aux ſommets des hautes montagnes des Alpes, des Pyrénées, &c. & loin de s'être répandu dans les pays éloignés, il n'eſt jamais deſcendu dans les plaines qui ſont au pied de ces montagnes. Ce n'eſt pas le ſeul animal qui affecte conſtamment un pays, ou plutôt une ſituation particulière: la marmotte, le bouquetin, l'ours, le lynx ou loup cervier ſont auſſi des animaux montagnards que l'on trouve très-rarement dans les plaines.

Le buffle qui eſt un animal des pays chauds, & qu'on a rendu domeſtique en Italie, reſſemble encore moins que le bœuf au biſon d'Amérique, & ne s'eſt pas trouvé dans ce nouveau continent.

Le bouquetin ſe trouve au-deſſus des plus hautes montagnes de l'Europe & de l'Aſie, mais on ne l'a jamais vu ſur les Cordillères.

L'animal du muſc n'habite que quelques contrées particulières de la Chine & de la Tartarie Orientale; le chevrotain que l'on connoît ſous le nom de *petit cerf de Guinée*, paroît confiné dans certaines provinces de l'Afrique & des Indes Orientales, &c.

Le lapin qui vient originairement d'Eſpagne & qui s'eſt répandu dans tous les pays tempérés de l'Europe, n'étoit point en Amérique; les animaux de ce continent, auxquels on a donné ſon nom, ſont d'eſpèces différentes, & tous les vrais lapins qui s'y voient actuellement, y ont été tranſportés d'Europe.

Les furets qui ont été apportés d'Afrique en Europe, où ils ne peuvent ſubſiſter ſans les ſoins de l'homme, ne ſe ſont point trouvés en Amérique; il n'y a pas juſqu'à nos rats & nos ſouris qui n'y fuſſent inconnus; ils y ont paſſé avec nos vaiſſeaux, & ils ont prodigieuſement multiplié dans tous les lieux habités de ce nouveau continent.

Pour réſumer notre énumération, voilà donc l'*éléphant*, le *rhinocéros*, l'*hippopotame*, la *giraffe*, le *chameau*, le *dromadaire*, le *lion*, le *tigre*, la *panthère*, le *cheval*, l'*âne*, le *zèbre*, le *bœuf*, le *buffle*; la *brebis*, la *chèvre*, le *cochon*, le *chien*, l'*hyène*, le *chacal*, la *genette*, la *civette*, le *chat*,

Digitized by Google

la *gazelle*, le *chamois*, le *bouquetin*, le *chevrotain*; le *lapin*, le *furet*, les *rats* & les *souris*, qui ſont tous animaux propres à l'ancien continent, & dont aucuns n'exiſtoient en Amérique lorſqu'on en fit la découverte. Il en eſt de même des *loirs*, des *lérots*, des *marmottes*, des *mangouſtes*, des *blaireaux*, des *zibelines*, des *hermines*, de la *gerboiſe*, des *makis* & de pluſieurs eſpèces de ſinges, &c. dont aucune n'exiſtoit en Amérique, à l'arrivée des Européens, & qui par conſéquent, ſont toutes propres & particulières à l'ancien monde.

Celles du nouveau étoient auſſi inconnues pour les Européens, que nos animaux l'étoient pour les Américains. Les ſeuls peuples à-demi civiliſés parmi eux, étoient les Péruviens & les Mexicains: ceux-ci n'avoient point d'animaux domeſtiques, les ſeuls Péruviens s'étoient formé une ſorte de bétail du lama qu'ils avoient privé, ainſi que le petit animal *alco* qui étoit domeſtique dans la maiſon, comme le ſont nos petits chiens. Les lamas affectent, comme le chamois, une ſituation particulière. Ils ne ſe trouvent que dans les montagnes du Pérou, du Chili & de la Nouvelle Eſpagne, & quoiqu'ils fuſſent devenus domeſtiques chez les Péruviens, & que par conſéquent les hommes aient favoriſé leur multiplication & les aient tranſportés ou conduits dans les contrées voiſines, ils ne ſe ſont propagés nulle part, ils ont même diminué dans leur pays natal où l'eſpèce en eſt actuellement moins nombreuſe qu'elle ne l'étoit avant qu'on y eût tranſporté le bétail d'Europe qui a très-bien réuſſi dans toutes les contrées méridionales de ce continent.

Si l'on y réfléchit, il paroîtra ſingulier que dans un monde preſque tout compoſé de naturels ſauvages, dont les mœurs approchoient beaucoup plus que les nôtres de celles des bêtes, il n'y eût aucune ſociété, ni même aucune habitude entre ces hommes ſauvages & les animaux qui les environnoient; puiſque l'on n'a trouvé des animaux domeſtiques que chez les peuples déjà civiliſés: cela ne prouve-t-il pas que l'homme, dans l'état de ſauvage, n'eſt qu'une eſpèce d'animal incapable de commander aux autres, & qui n'ayant comme eux que les facultés individuelles, s'en ſert de même pour chercher ſa ſubſiſtance, & pourvoir à ſa ſureté en attaquant les foibles, en évitant les forts, & ſans avoir aucune idée de ſa puiſſance réelle & de ſa ſupériorité de nature ſur tous ces êtres qu'il ne cherche point à ſe ſubordonner.

En jettant un coup d'œil ſur tous les peuples entièrement ou même à demi policés, nous trouverons par-tout des animaux domeſtiques; chez nous, le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien & le chat; le buffle en Italie; le renne chez les lappons; le lama & l'alco chez les Péruviens; le dromadaire, le chameau & d'autres eſpèces ou races de bœufs, de brebis & de chèvres chez les Orientaux; l'éléphant même chez les peuples du midi: tous ont été ſoumis au joug, réduits en ſervitude ou bien admis à la ſociété, tandis que le ſauvage, cherchant à peine la ſociété de ſa femelle, craint ou dédaigne celle des animaux.

Il eſt vrai que de toutes les eſpèces que nous avons rendues domeſtiques dans ce continent, aucune n'exiſtoit en Amérique; mais ſi les hommes ſauvages dont elle étoit peuplée, ſe fuſſent entièrement réunis, & qu'ils ſe fuſſent prêtées les lumières & les ſecours mutuels de la ſociété, ils auroient ſubjugué & fait ſervir à leur uſage la plupart des animaux de leur pays; car ils ſont preſque tous d'un naturel doux, docile & timide; il y en a peu de malfaiſans, & preſque aucun de redoutable: ainſi, ce n'eſt ni par fierté de nature, ni par indocilité de caractère, que ces animaux ont conſervé leur liberté, évité l'eſclavage ou la domeſticité; mais par la ſeule impuiſſance de l'homme, qui ne peut rien, en effet, que par les forces de la ſociété; ſa propagation même, ſa multiplication en dépendent.

Ces terres immenſes du nouveau monde n'étoient, pour ainſi-dire, parſemées que de quelques poignées d'hommes, & je crois qu'on pourroit dire qu'il n'y avoit pas dans toute l'Amérique, lorſqu'on en fit la découverte, autant d'hommes qu'on en compte actuellement dans la moitié de l'Europe. Cette diſette, dans l'eſpèce humaine, faiſoit l'abondance, c'eſt-à-dire, le grand nombre dans chaque eſpèce des animaux naturels au pays. Ils avoient beaucoup moins d'ennemis & beaucoup plus d'eſpace, tout favoriſoit donc leur multiplication, & chaque eſpèce étoit relativement très-nombreuſe en individus: mais il n'en étoit pas de même du nombre abſolu des eſpèces, elles étoient en petit nombre, & ſi on les compare avec celui des eſpèces de l'ancien continent, on trouvera qu'il ne va peut-être pas au quart & tout au plus au tiers. Si nous comptons deux cens quarante eſpèces d'animaux *quadrupèdes* dans toute la terre habitable ou connue, nous en trouverons plus de cent ſoixante eſpèces dans l'ancien continent, & moins de quatre-vingt dans le nouveau; & ſi l'on en ôtoit encore les eſpèces communes aux deux continens, c'eſt-à-dire, celles ſeulement qui par leur nature peuvent ſupporter le froid & qui ont pu communiquer par les terres du nord de ce continent dans l'autre, on ne trouvera guère plus de ſoixante eſpèces d'animaux propres & naturels aux terres du Nouveau Monde.

Et non-ſeulement les eſpèces en ſont en petit nombre, mais en général tous les animaux y ſont incomparablement plus petits que ceux de l'ancien continent; il n'y en a aucun en Amérique qu'on puiſſe comparer à l'éléphant, au rhinocéros, à l'hippopotame, au dromadaire, à la giraffe, au buffle,

Digitized by Google

buffle, au lion, au tigre, &c. Le plus gros de tous les animaux de l'Amérique méridionale eſt le *tapir* ou *tapir-été* du Bréſil ; cet animal, le plus grand de tous, cet éléphant du Nouveau Monde, eſt de la groſſeur d'une geniſſe ou d'une très-petite mule, car on l'a comparé à l'un & à l'autre de ces animaux, quoiqu'il ne leur reſſemble en rien, n'étant ni ſolipède, ni pied fourchu, mais fiſſipède irrégulier, ayant quatre doigts aux pieds de devant & trois à ceux de derrière : il a le corps à-peu-près de la forme de celui d'un cochon, la tête cependant beaucoup plus groſſe à proportion, point de défenſes ou dents canines, la lèvre ſupérieure fort alongée & mobile à volonté. Le lama dont nous avons parlé, n'eſt pas ſi gros que le tapir, & ne paroît grand que par l'alongement du cou & la hauteur des jambes.

Le cabiai qui eſt, après le tapir, un des plus gros animaux de l'Amérique méridionale, ne l'eſt cependant pas plus qu'un cochon de grandeur médiocre ; il diffère autant qu'aucun des précédens, de tous les animaux de l'ancien continent ; car, quoiqu'on l'ait appellé *cochon de marais* ou *cochon d'eau*, il diffère du cochon par des caractères eſſentiels & très-apparens ; il eſt fiſſipède, ayant, comme le tapir, quatre doigts aux pieds de devant & trois à ceux de derrière : il a les yeux grands, le muſeau gros & obtus, les oreilles petites, le poil court & point de queue.

Le pécari ou *tajacu* qui eſt encore plus petit que le cabiai & qui reſſemble plus au cochon, ſur-tout par l'extérieur, en diffère beaucoup par la conformation des parties intérieures, par la figure de l'eſtomac, par la forme des poumons, par la groſſe glande & l'ouverture qu'il a ſur le dos, &c. ; il eſt donc, comme nous l'avons dit, d'une eſpèce différente de celle du cochon, & ni le tajacu, ni le cabiai, ni le tapir, ne ſe trouvent nulle part dans l'ancien continent.

Il en eſt de même du *tamandua-guacu* ou *ouariri* & du *ouatiriou* que nous avons appellés *fourmilliers* ou *mangeurs de fourmis* : ces animaux, dont les plus grands ſont d'une taille au-deſſous de la médiocre, paroiſſent être particuliers aux terres de l'Amérique méridionale ; ils ſont très-ſinguliers en ce qu'ils n'ont point de dents, qu'ils ont la langue cylindrique comme celle des oiſeaux qu'on appelle *pics*, l'ouverture de la bouche très-petite, avec laquelle ils ne peuvent ni mordre ni preſque ſaiſir ; ils tirent ſeulement leur langue, qui eſt très-longue, & la mettent à portée des fourmis, ils la retirent lorſqu'elle eſt chargée, & ne peuvent ſe nourrir que par cette induſtrie.

Le *pareſſeux*, que les naturels du Bréſil appellent *ai* ou *hai*, à cauſe du cri plaintif *ai* qu'il ne ceſſe de faire entendre, nous paroit être auſſi un animal qui n'appartient qu'au nouveau continent. Il eſt encore beaucoup plus petit que les précédens, n'ayant qu'environ deux pieds de longueur, & il eſt très-ſingulier en ce qu'il marche plus lentement qu'une tortue, qu'il n'a que trois doigts tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière ; que ſes jambes de devant ſont beaucoup plus longues que celles de derrière ; qu'il a la queue très-courte, & qu'il n'a point d'oreilles ; d'ailleurs, le pareſſeux & le tatou ſont les ſeuls parmi les *quadrupèdes*, qui n'ayant ni dents inciſives, ni dents canines, ont ſeulement des dents molaires cylindriques & arrondies à l'extrêmité, à peu près comme celles de quelques cétacés, tels que le cachalot.

Le cariacou de la Guyane eſt un animal de la nature & de la grandeur de nos plus grands chevreuils ; le mâle porte un bois ſemblable à celui du chevreuil, & qui tombe de même tous les ans ; la femelle n'en a point : on l'appelle à Cayenne *biche des bois*. Il y a une autre eſpèce qu'ils appellent auſſi *cariacou*, ou *biche des marais* ou *des palétuviers*, qui eſt conſidérablement plus petite que la première, & dans laquelle le mâle n'a point de bois : nous avons ſoupçonné, à cauſe de la reſſemblance du nom, que le cariacou de Cayenne pouvoit être le *cuguacu* ou *cougouacou-apara* du Bréſil ; & ayant confronté les notices que Piſon & Marcgrave nous ont données du cougouacou, avec les caractères du cariacou, il nous a paru que c'étoit le même animal qui, cependant, eſt aſſez différent de notre chevreuil pour le regarder comme faiſant une eſpèce, ou du moins une race différente.

Le tapir, le cabiai, le pécari, le fourmillier, le pareſſeux, le cariacou, le lama, l'alpaca, la vigogne, le biſon, le puma, le jaguar, le couguar, le jaguarète, &c. ſont donc les plus grands animaux du nouveau continent ; les médiocres & les petits ſont les coendous ou gouandous, les agoutis, les coatis, les philandres, ſarigues & marmoſes, les cochons d'inde & les tatous, que nous regardons comme originaires & propres au nouveau monde, quoique les Nomenclateurs les plus récens parlent d'une eſpèce de tatous des Indes orientales, & d'une autre eſpèce en Afrique. Comme c'eſt ſur le témoignage de l'auteur de la deſcription du cabinet de Seba, que l'on a fait mention de ces tatous Africains & Orientaux, cela ne fait point une autorité ſuffiſante pour que nous puiſſions y ajoûter foi. *Voyez* du reſte une diſcuſſion plus particulière & plus étendue à ce ſujet dans l'article des *tatous*, ſous celui du *tatou à dix-huit bandes*, ou *cirquinçon*.

Juſqu'ici nous n'avons pas parlé des ſinges ; parce que leur article demande une diſcuſſion particulière. Comme le mot *ſinge* eſt un mot générique que l'on applique à un grand nombre d'eſpèces différentes les unes des autres, il n'eſt

Digitized by Google

pas étonnant que l'on ait dit qu'il ſe trouvoit des ſinges en grande quantité dans les pays méridionaux de l'un & de l'autre continent ; mais il s'agit de ſavoir ſi les animaux que l'on appelle ſinges en Afrique & en Aſie, ſont les mêmes que les animaux auxquels on a donné ce même nom en Amérique, & ſi une ſeule de ces eſpèces ſe trouve également dans les deux continens.

L'orang-outang, ou l'homme des bois, grand & petit, c'eſt-à-dire, le pongo & le jocko, qui, par ſa conformation, paroit moins différer de l'homme que du ſinge, ne ſe trouve qu'en Afrique ou dans l'Aſie méridionale, & n'exiſte point en Amérique.

Le gibbon, dont les jambes de devant ou les bras ſont auſſi longs que tout le corps, y compris même les jambes de derrière, ſe trouve aux grandes Indes & point en Amérique.

Les ſinges proprement dits, tant les cynocéphales que ceux dont le muſeau eſt court, & dont la face approche par conſéquent beaucoup de celle de l'homme, & qui ſont les vrais ſinges, ſont tous naturels & particuliers aux climats chauds de l'ancien continent. Le babouin ou papion ne ſe trouve également que dans les déſerts des parties méridionales de l'ancien continent.

Toutes les eſpèces de ſinges qui n'ont point de queue, ou qui n'ont qu'une queue très-courte, ne ſe trouvent donc point en Amérique ; & parmi les eſpèces qui ont de longues queues, preſque tous les grands ſe trouvent en Afrique ; il y en a peu en Amérique qui ſoient d'une taille même médiocre ; mais les animaux qu'on a déſignés par le nom générique de *petits ſinges à longue queue*, y ſont en grand nombre ; ces eſpèces de petits ſinges à longue queue ſont les ſapajous & les ſagouins ; on peut voir dans l'hiſtoire particulière de chacun de ces petits ſinges Américains, qu'ils ſont différens de ceux de l'Afrique & de l'Aſie.

Les makis, dont nous connoiſſons trois ou quatre eſpèces ou variétés, & qui approchent aſſez des ſinges à longue queue, qui, comme eux, ont des mains, mais dont le muſeau eſt beaucoup plus allongé & plus pointu, ſont encore des animaux particuliers à l'ancien continent, & qui ne ſe ſont pas trouvés dans le nouveau. Ainſi tous les animaux de l'Afrique ou de l'Aſie méridionale qu'on a déſignés par le nom de *ſinges*, ne ſe trouvent pas plus en Amérique que les éléphans, les rhinocéros ou les tigres.

Plus on fera de recherches & de comparaiſons exactes à ce ſujet, plus on ſera convaincu que les animaux des parties méridionales de chacun des continens, n'exiſtoient point dans l'autre, & que le petit nombre de ceux qu'on y trouve aujourd'hui y ont été tranſportés par les hommes, comme la brebis de Guinée, qui a été portée au Bréſil ; le cochon d'Inde, au contraire, a été porté du Bréſil en Guinée, & peut-être encore quelques autres eſpèces de petits animaux, deſquels le voiſinage & le commerce de ces deux parties du monde ont favoriſé le tranſport. Il y a environ cinq cens lieues de mer entre les côtes du Bréſil & celles de la Guinée, & il y en a plus de deux mille des côtes du Pérou à celles des Indes orientales. Tous ces animaux qui, par leur nature, ne peuvent ſupporter le climat du Nord, ceux même qui, pouvant le ſupporter, ne peuvent produire dans ce même climat, ſont donc confinés de deux ou trois côtés par des mers qu'ils ne peuvent traverſer, & d'autre côté, par des terres trop froides qu'ils ne peuvent habiter ſans périr : ainſi, l'on doit ceſſer d'être étonné de ce fait général, qui d'abord paroît très-ſingulier, & que perſonne, avant M. de Buffon, n'avoit même ſoupçonné, ſavoir, qu'aucun des animaux de la zone-torride, de l'un des continens, ne s'eſt trouvé dans l'autre.

Il n'en eſt pas ainſi des animaux qui peuvent aiſément ſupporter le froid & ſe multiplier dans les climats du Nord ; on en trouve pluſieurs dans l'Amérique ſeptentrionale, & quoique ce ne ſoit jamais ſans quelque différence aſſez marquée, on ne peut cependant ſe refuſer à les regarder comme les mêmes, & à croire qu'ils ont autrefois paſſé de l'un à l'autre continent par des terres du Nord, peut-être encore actuellement inconnues, ou plutôt anciennement ſubmergées, & cette preuve, tirée de l'Hiſtoire Naturelle, démontre mieux la contiguité preſque continue, actuelle ou paſſée, des deux continens vers le Nord, que toutes les conjectures de la géographie ſpéculative.

Les ours des Illinois & de la Louiſiane, paroiſſent être les mêmes que nos ours ; ceux-là ſont ſeulement plus petits & plus noirs.

Le cerf du Canada, quoique plus petit que notre cerf, n'en diffère, au reſte, que par la plus grande hauteur du bois, le plus grand nombre d'andouillers, & par la queue qu'il a plus longue.

Il en eſt de même du chevreuil, qui ſe trouve au midi du Canada & dans la Louiſiane, qui eſt auſſi plus petit, & qui a la queue plus longue que le chevreuil d'Europe ; & encore de l'orignal, qui eſt le même animal que l'élan, mais qui n'eſt pas ſi grand.

Le renne de Laponie, le daim de Groënland & le caribou de Canada, paroiſſent ne faire qu'un ſeul & même animal. Le daim ou cerf de Groënland, décrit & deſſiné par Edwards, reſſemble

Digitized by Google

trop au renne pour qu'on puiſſe le regarder comme faiſant une eſpèce différente ; & à l'égard du caribou, toutes les indications font juger que c'eſt le même animal que le renne, quoique Briſſon ait cru devoir en faire une eſpèce différente, en rapportant le caribou au *cervus burgundicus* de Jonſton ; mais ce *cervus burgundicus* eſt un animal inconnu, & qui ſûrement n'exiſte ni en Bourgogne ni en Europe : c'eſt ſimplement un nom que l'on aura donné à quelque tête de cerf ou de daim dont le bois étoit biſarre.

Les lièvres, les écureuils, les hériſſons, les rats muſqués, les loutres, les marmottes, les muſaraignes, les chauve-ſouris, les taupes, ſont auſſi des eſpèces qu'on pourroit regarder comme communes aux deux continens, quoique dans tous ces genres il n'y ait aucune eſpèce qui ſoit parfaitement ſemblable en Amérique à celles de l'Europe ; & l'on ſent qu'il eſt bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, de prononcer ſi ce ſont réellement des eſpèces différentes, ou ſeulement des variétés de la même eſpèce, qui ne ſont devenues conſtantes que par l'influence du climat.

Les caſtors de l'Europe paroiſſent être les mêmes que ceux du Canada ; ces animaux préfèrent les pays froids, mais ils peuvent auſſi ſubſiſter & ſe multiplier dans les pays tempérés ; il y en a encore quelques-uns en France dans les iſles du Rhône ; il y en avoit autrefois en bien plus grand nombre, & il paroît qu'ils aiment encore moins les pays trop peuplés que les pays trop chauds ; ils n'établiſſent leur ſociété que dans des déſerts éloignés de toute habitation ; & dans le Canada même, qu'on doit encore regarder comme un vaſte déſert, ils ſe ſont retirés fort loin des habitations de toute la colonie.

Les loups & les renards ſont auſſi des animaux communs aux deux continens ; on les trouve dans toutes les parties de l'Amérique ſeptentrionale, mais avec des variétés ; il y a ſur-tout des renards & des loups noirs, & tous y ſont en général plus petits qu'en Europe, comme le ſont auſſi tous les autres animaux, tant ceux qui ſont naturels au pays, que ceux qui y ont été tranſportés.

Quoique la belette & l'hermine fréquentent les pays froids de l'Europe, elles ſont au moins très-rares en Amérique ; il n'en eſt pas abſolument de même des martes, des fouines & des putois.

La marte du nord de l'Amérique paroît être la même que celle de notre nord ; le viſon de Canada reſſemble beaucoup à la fouine, & le putois rayé de l'Amérique ſeptentrionale, n'eſt peut-être qu'une variété de l'eſpèce du putois de l'Europe.

Le lynx ou loup-cervier qu'on trouve en Amérique, comme en Europe, nous a paru le même animal ; il habite les pays froids de préférence ; mais il ne laiſſe pas de vivre & de multiplier ſous les climats tempérés, & il ſe tient ordinairement dans les forêts & ſur les montagnes.

Le phoque ſe trouve également ſur les côtes de l'Europe & de l'Amérique ſeptentrionale.

Voilà tous les animaux, à très-peu près, qu'on peut regarder comme communs aux deux continens de l'ancien & du nouveau monde ; & dans ce nombre, qui, comme l'on voit, n'eſt pas conſidérable, on doit en retrancher peut-être encore plus d'un tiers, dont les eſpèces, quoiqu'aſſez ſemblables en apparence, peuvent cependant être réellement différentes. Mais en admettant même dans tous ces animaux l'identité d'eſpèce avec ceux d'Europe, on voit que le nombre de ces eſpèces communes aux deux continens eſt aſſez petit en comparaiſon de celui des eſpèces qui ſont propres & particulières à chacun des deux : on voit de plus qu'il n'y a de tous ces animaux que ceux qui habitent ou fréquentent les terres du Nord qui ſoient communs aux deux mondes, & qu'aucun de ceux qui ne peuvent ſe multiplier que dans les pays chauds ou tempérés ne ſe trouvent à-la-fois dans tous les deux.

Il ne paroît donc plus douteux que les deux continens ne ſoient ou n'aient été contigus vers le nord, & que les animaux qui leur ſont communs n'aient paſſé de l'un à l'autre par des terres qui nous ſont inconnues. On ſeroit fondé à croire, ſur-tout d'après les nouvelles découvertes des Ruſſes au nord de Kamtſchatka, que c'eſt avec l'Aſie que l'Amérique communique par des terres contigues, & il ſemble au contraire que le nord d'Europe en ſoit & en ait toujours été ſéparé par des mers aſſez conſidérables pour qu'aucun animal *quadrupède* n'ait pu les franchir.

Cependant les animaux du nord de l'Amérique ne ſont pas préciſément ceux du nord de l'Aſie, ce ſont plutôt ceux du nord de l'Europe. Il en eſt de même des animaux des contrées tempérées : l'argali, la zibeline, la taupe dorée de Sibérie, le muſc de la Chine, ne ſe trouvent point à la baie d'Hudſon, ni dans aucune autre partie du nord-oueſt du nouveau continent ; on trouve au contraire dans les terres du nord-eſt de l'Amérique, non-ſeulement les animaux communs à celles du nord en Europe & en Aſie, mais auſſi ceux qui ſemblent être particuliers à l'Europe ſeule, comme l'élan, le renne, &c. néanmoins il faut avouer que les parties orientales du nord de l'Aſie ſont encore ſi peu connues, qu'on ne

Digitized by Google

peut pas assurer si les animaux du nord de l'Europe s'y trouvent ou ne s'y trouvent pas.

Nous avons remarqué, comme une chose très-singulière, que dans le nouveau continent, les animaux des provinces méridionales sont très-petits en comparaison des animaux des pays chauds de l'ancien continent. Il n'y a en effet nulle comparaison pour la grandeur de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la giraffe, du chameau, du lion, du tigre, &c. tous animaux naturels & propres à l'ancien continent; & du tapir, du cabiai, du fourmillier, du lama, du jaguar, &c. qui sont les plus grands animaux du nouveau monde; les premiers sont quatre, six, huit & dix fois plus gros que les derniers.

Une autre observation qui vient encore à l'appui de ce fait général, c'est que tous les animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique, comme les chevaux, les ânes, les bœufs, les brebis, les chèvres, les cochons, les chiens, &c. tous ces animaux, dis-je, y sont devenus plus petits; & que ceux qui n'y ont pas été transportés & qui y sont allés d'eux-mêmes, ceux, en un mot, qui sont communs aux deux mondes, tels que les loups, les renards, les cerfs, les chevreuils, les élans, sont aussi considérablement plus petits en Amérique qu'en Europe, & cela sans aucune exception.

Au reste, nous ne prétendons pas assurer affirmativement & généralement, que de tous les animaux qui habitent les climats les plus chauds de l'un ou de l'autre continent aucun ne se trouve dans tous les deux à-la-fois; il faudroit, pour en être physiquement certain, les avoir tous vus; nous prétendons seulement en être moralement surs, puisque cela est évident pour tous les grands animaux, lesquels seuls ont été remarqués & bien désignés par les voyageurs: que cela est encore assez clair pour la plupart des petits, & qu'il en reste peu sur lesquels nous ne puissions prononcer. D'ailleurs, quand il se trouveroit à cet égard quelques exceptions évidentes (ce que l'on a peine à imaginer), elles ne porteroient jamais que sur un très-petit nombre d'animaux, & ne détruiroient pas la loi générale que l'on vient d'établir, & qui paroît être une boussole assurée pour se guider dans la connoissance des animaux.

Cette loi qui se réduit à les juger autant par le climat & par le naturel, que par la figure & la conformation, se trouvera très-rarement en défaut, & nous fera prévenir ou reconnoître beaucoup d'erreurs. Supposons, par exemple, qu'il soit question d'un animal d'Arabie, tel que l'hyène, nous pourrons assurer, sans crainte de nous tromper, qu'il ne se trouve point en Laponie, & nous ne dirons pas, comme quelques-uns de nos Naturalistes, que l'hyène & le glouton sont le même animal. Nous ne dirons pas avec Kolbe, que le renard croisé, qui habite les parties les plus boréales de l'ancien & du nouveau continent, se trouve en même temps au cap de Bonne-Espérance, & nous trouverons que l'animal dont il parle n'est point un renard, mais un chacal. Nous reconnoîtrons que l'animal du cap de Bonne-Espérance, que le même auteur désigne par le nom de *cochon de terre*, & qui vit de fourmis, ne doit pas être confondu avec les fourmilliers d'Amérique, & qu'il n'a vraisemblablement rien de commun avec eux que de manger des fourmis.

De même, s'il eût fait attention que l'élan est un animal du Nord, il n'eût pas appellé de ce nom un animal d'Afrique, qui n'est qu'une gazelle. La genette, qui est un animal de l'Espagne, de l'Asie mineure, &c. & qui ne se trouve que dans l'ancien continent, ne doit pas être indiquée par le nom du *coati*, qui est américain, comme on le trouve dans M. Klein. L'*yſquiepatl* ou mouffette du Mexique, ne doit pas être pris pour un petit renard ou pour un blaireau. Le *coati-mondi* d'Amérique ne doit pas être confondu, comme l'a fait Aldrovande, avec le blaireau-cochon, dont on n'a jamais parlé que comme d'un animal d'Europe.

Mais l'on n'entreprendra pas d'indiquer ici toutes les erreurs de la nomenclature des *quadrupèdes*, il suffit de prouver qu'il y en auroit moins, si l'on eût fait quelque attention à la différence des climats, & si l'on eût assez étendu l'histoire des animaux, pour reconnoître que ceux des parties méridionales de chaque continent ne se trouvent pas dans tous les deux à la-fois, & enfin si l'on se fût en même temps abstenu de faire des noms génériques, qui confondent ensemble une grande quantité d'espèces, non-seulement différentes, mais souvent très-éloignées les unes des autres.

Un autre point de vue sous lequel les animaux viennent s'offrir à nous, est celui de leur plus ou moins d'utilité, de leur instinct innocent ou nuisible, de leurs appétits, principes de leurs diverses affections, en un mot de leurs qualités relatives, entre eux, & sur-tout avec nous. Les uns sont farouches & sanguinaires, les autres doux & paisibles; les uns aiment à se rassembler, d'autres se tiennent solitaires.

La plupart vivent constamment loin de nous & nous fuient, ou par crainte ou par haine; quelques-uns ont consenti à s'approcher de nos demeures, à les adopter même; ils ont reconnu dans l'homme, un maître, & partagent aujourd'hui avec lui les biens de la société & les maux de l'esclavage. Ces espèces sont généralement du nombre de celles dont le naturel est doux, dont les appétits sont modérés & qui vivent des fruits de la terre, ou du moins peuvent se nourrir d'autre chose que de chair & de sang, car le

Digitized by Google

chien & le chat ne ſont ici qu'une légère exception. Mais les animaux carnaſſiers & deſtructeurs paroiſſent être en plus grand nombre que les animaux utiles ; & quoiqu'en tout, ce qui nuit paroiſſe plus abondant que ce qui ſert, cependant tout eſt bien, parce que, dans l'Univers phyſique, le mal concourt au bien, & que rien en effet ne nuit à la Nature.

Si nuire, eſt détruire des êtres animés, l'homme, conſidéré comme faiſant partie du ſyſtême général de ces êtres, n'eſt-il pas l'eſpèce la plus nuiſible de toutes ? Lui ſeul immole, anéantit plus d'individus vivans que les animaux carnaſſiers n'en dévorent. Ils ne ſont donc nuiſibles que parce qu'ils ſont rivaux de l'homme, parce qu'ils ont les mêmes appétits, le même goût pour la chair, & que pour ſubvenir à un beſoin de première néceſſité, ils lui diſputent quelquefois une proie qu'il réſervoit à ſes excès : car nous ſacrifions plus encore à notre intempérance, que nous ne donnons à nos beſoins. Deſtructeurs nés des êtres qui nous ſont ſubordonnés, nous épuiſerions la Nature, ſi elle n'étoit inépuiſable, ſi par une fécondité auſſi grande que notre déprédation, elle ne ſavoit ſe réparer elle-même & ſe renouveller. Mais il eſt dans l'ordre que la mort ſerve à la vie, que la reproduction naiſſe de la deſtruction ; quelque grande, quelque prématurée que ſoit donc la dépenſe de l'homme & des animaux carnaſſiers, le fonds, la quantité totale de ſubſtance vivante n'eſt point diminuée, & s'ils précipitent les deſtructions, ils hâtent en même temps des naiſſances nouvelles.

Les animaux qui par leur grandeur figurent dans l'Univers, ne ſont que la plus petite partie des ſubſtances vivantes ; la terre fourmille de petits animaux. Chaque plante, chaque graine, chaque particule de matière organique contient des milliers d'atomes animés. Les végétaux paroiſſent être le premier fonds de la Nature ; mais ce fonds de ſubſiſtance, tout abondant, tout inépuiſable qu'il eſt, ſuffiroit à peine au nombre encore plus abondant d'inſectes de toute eſpèce. Leur pullulation, toute auſſi nombreuſe & ſouvent plus prompte que la reproduction des plantes, indique aſſez combien ils ſont ſurabondans ; car les plantes ne ſe reproduiſent que tous les ans ; il faut une ſaiſon entière pour en former la graine, au lieu que dans les inſectes, ſur-tout dans les plus petites eſpèces, comme celle des pucerons, une ſeule ſaiſon ſuffit à pluſieurs générations. Ils multiplieroient donc plus que les plantes, s'ils n'étoient détruits par d'autres animaux dont ils paroiſſent être la pâture naturelle, comme les herbes & les graines ſemblent être la nourriture préparée pour eux-mêmes. Auſſi, parmi les inſectes, y en a-t-il beaucoup qui ne vivent que d'autres inſectes ; il y en a même quelques eſpèces qui, comme les araignées, dévorent indifféremment les autres eſpèces & la leur : tous ſervent de pâture aux oiſeaux, & les oiſeaux domeſtiques & ſauvages nourriſſent l'homme ou deviennent la proie des animaux carnaſſiers.

Ainſi, la mort violente eſt un uſage preſque auſſi néceſſaire que la loi de la mort naturelle ; ce ſont deux moyens de deſtruction & de renouvellement, dont l'un ſert à entretenir la jeuneſſe perpétuelle de la nature, & dont l'autre maintient l'ordre de ſes productions, & peut ſeul limiter le nombre dans les eſpèces. Tous deux ſont des effets dépendans des cauſes générales ; chaque individu qui naît tombe de lui-même au bout d'un temps, ou lorſqu'il eſt prématurément détruit par les autres, c'eſt qu'il étoit ſurabondant. Eh combien n'y en a-t-il pas de ſupprimés d'avance ? Que de fleurs moiſſonnées au printemps ! Que de races éteintes au moment de leur naiſſance ! Que de germes anéantis avant leur développement !

L'homme & les animaux carnaſſiers ne vivent que d'individus tout formés ou d'individus prêts à l'être ; la chair, les œufs, les graines, les germes de toute eſpèce ſont leur nourriture ordinaire ; cela ſeul peut borner l'exhubérance de la Nature. Que l'on conſidère un inſtant quelqu'une de ces eſpèces inférieures qui ſervent de pâture aux autres, celle des harengs, par exemple ; ils viennent par milliers s'offrir à nos pêcheurs, & après avoir nourri tous les monſtres de la mer du Nord, ils fourniſſent encore à la ſubſiſtance de tous les peuples de l'Europe pendant une partie de l'année. Quelle pullulation prodigieuſe parmi ces animaux, & s'ils n'étoient détruits en grande partie par les autres, quels ſeroient les effets de cette immenſe multiplication ! Eux ſeuls couvriroient la ſurface entière de la mer. Mais bientôt ſe nuiſant par le nombre, ils ſe corromproient, ils ſe détruiroient eux-mêmes ; faute de nourriture ſuffiſante, leur fécondité diminueroit ; la contagion & la diſette feroient ce que fait la conſommation ; le nombre de ces animaux ne ſeroit qu'inutilement augmenté, & le nombre de ceux qui s'en nourriſſent ſeroit diminué ; & comme l'on peut dire la même choſe de toutes les autres eſpèces, il eſt donc néceſſaire que les unes vivent ſur les autres ; & dès-lors la mort violente des animaux eſt un uſage légitime, innocent, puiſqu'il eſt fondé dans la Nature, & qu'ils ne naiſſent qu'à cette condition.

Avouons cependant que le motif par lequel on voudroit en douter, fait honneur à l'humanité ; les animaux, du moins ceux qui ont des ſens, de la chair & du ſang, ſont des êtres ſenſibles ; comme nous ils ſont capables de plaiſir & ſujets à la douleur. Il y a donc une eſpèce d'inſenſibilité cruelle à ſacrifier, ſans néceſſité, ceux ſur-tout qui nous approchent, qui vivent avec nous, & dont le ſentiment ſe réfléchit vers nous en ſe marquant par les ſignes de la douleur ; car ceux dont la nature eſt différente de la nôtre,

Digitized by Google

ne peuvent guère nous affecter. La pitié naturelle eſt fondée ſur les rapports que nous avons avec l'objet qui ſouffre ; elle eſt d'autant plus vive que la reſſemblance, la conformité de nature eſt plus grande ; on ſouffre en voyant ſouffrir ſon ſemblable. *Compaſſion* ; ce mot exprime aſſez que c'eſt une ſouffrance, une paſſion qu'on partage. Cependant, c'eſt moins l'homme qui ſouffre que ſa propre nature qui pâtit, qui ſe révolte machinalement & ſe met d'elle-même à l'uniſſon de la douleur. L'ame a moins de part que le corps à ce ſentiment de pitié naturelle, & les animaux en ſont ſuſceptibles comme l'homme ; le cri de la douleur les émeut ; ils accourent pour ſe ſecourir ; ils reculent à la vue d'un cadavre de leur eſpèce. Ainſi, l'horreur & la pitié ſont moins des paſſions de l'ame que des affections naturelles qui dépendent de la ſenſibilité du corps & de la ſimilitude de la conformation : ce ſentiment doit donc diminuer à meſure que les natures s'éloignent. Un chien qu'on frappe, un agneau qu'on égorge, nous font quelque pitié ; un arbre que l'on coupe, une huitre qu'on mord, ne nous en font aucune.

Les animaux qui n'ont qu'un eſtomac & les inteſtins courts, ſont forcés, comme l'homme, à ſe nourrir de chair. On s'aſſurera de ce rapport & de cette vérité en comparant le volume relatif du canal inteſtinal dans les animaux carnaſſiers & dans ceux qui ne vivent que d'herbes ; on trouvera toujours que cette différence dans leur manière de vivre dépend de leur conformation, & qu'ils prennent une nourriture plus ou moins ſolide, relativement à la capacité plus ou moins grande du magaſin qui doit la recevoir.

Cependant, il n'en faut pas conclure que les animaux qui ne vivent que d'herbes, ſoient, par néceſſité phyſique, réduits à cette ſeule nourriture, comme les animaux carnaſſiers ſont, par cette même néceſſité, forcés à ſe nourrir de chair ; nous diſons ſeulement que ceux qui ont pluſieurs eſtomacs ou des boyaux très-amples, peuvent ſe paſſer de cet aliment ſubſtanciel & néceſſaire aux autres ; mais nous ne diſons pas qu'ils ne puſſent en uſer, & que ſi la Nature leur eût donné des armes, non-ſeulement pour ſe défendre, mais pour attaquer & pour ſaiſir, ils n'en euſſent fait uſage & ne ſe fuſſent bientôt accoutumés à la chair & au ſang, puiſque nous voyons que les moutons, les veaux, les chèvres, les chevaux, mangent avidement le lait, les œufs, qui ſont des nourritures animales, & que ſans être aidés de l'habitude, ils ne refuſent pas la viande hachée & aſſaiſonnée de ſel.

On pourroit donc dire que le goût pour la chair & pour les autres nourritures ſolides, eſt l'appétit général de tous les animaux, qui s'exerce avec plus ou moins de véhémence ou de modération, ſelon la conformation particulière de chaque animal, puiſqu'à prendre la Nature entière, ce même appétit ſe trouve non-ſeulement dans l'homme & dans les animaux *quadrupèdes*, mais auſſi dans les oiſeaux, dans les poiſſons & dans les vers, auxquels, en particulier, il ſemble que toute chair ait été ultérieurement deſtinée.

Mais outre la nutrition, qui eſt ici le principal but de la Nature, & qui eſt proportionnel à la qualité des alimens, ils en produiſent un autre qui ne dépend que de leur qualité, c'eſt-à-dire, de leur maſſe & de leur volume. L'eſtomac & les boyaux ſont des membranes ſouples, qui forment au-dedans du corps de l'animal une capacité très-conſidérable ; ces membranes, pour ſe ſoutenir dans leur état de tenſion, & pour contrebalancer les forces des autres parties qui les avoiſinent, ont beſoin d'être toujours remplies en partie ; ſi, faute de prendre de la nourriture, cette grande capacité ſe trouve entièrement vuide, les membranes n'étant plus ſoutenues au-dedans, s'affaiſent, ſe rapprochent, ſe collent l'une contre l'autre, & c'eſt ce qui produit l'affaiſſement & la foibleſſe, qui ſont les premiers ſymptômes de l'extrême beſoin.

Les alimens, avant de ſervir à la nutrition du corps, lui ſervent donc de leſt ; leur préſence, leur volume eſt néceſſaire pour maintenir l'équilibre entre les parties intérieures qui agiſſent & réagiſſent toutes les unes contre les autres. Lorſqu'on meurt par la faim, c'eſt encore moins parce que le corps n'eſt pas nourri, que parce qu'il n'eſt plus leſté ; auſſi les animaux, ſur-tout les plus gourmands, les plus voraces, lorſqu'ils ſont preſſés par le beſoin, ou ſeulement avertis par la défaillance qu'occaſionne le vuide intérieur, ne cherchent qu'à le remplir, & avalent de la terre & des pierres : on a trouvé de la glaiſe dans l'eſtomac d'un loup, & l'on voit des cochons en manger ; la plupart des oiſeaux avalent des cailloux, &c. & ce n'eſt point par goût, mais par néceſſité, & parce que le plus preſſant n'eſt pas de rafraîchir le ſang par un chyle nouveau, mais de maintenir l'équilibre des forces dans les grandes parties de la machine animale.

Ainſi donc la nature dictant ſes loix ſimples, mais conſtantes, imprimant ſur chaque eſpèce ſon caractère inaltérable, & diſpenſant ſes dons avec égalité, donne, aux animaux carnaſſiers, la force & le courage, accompagnés du beſoin & de la voracité : à d'autres eſpèces ſauvages, mais paiſibles, elle inſpire la douceur, donne la tempérance, la légéreté de corps, & pour ſauvegarde, l'inquiétude & la crainte : à tous, deux biens qui les renferment tous, la liberté & l'amour.

Entre les animaux ſauvages, les uns, & ce ſont les plus doux & les plus innocens, ſe contentent

Digitized by Google

de s'éloigner, & paſſent leur vie dans nos campagnes; ceux qui ſont plus défians ou plus timides, s'enfoncent dans les bois, d'autres, comme s'ils ſavoient qu'il n'y a nulle ſureté ſur la ſurface de la terre, ſe creuſent des demeures ſouterreines, ſe réfugient dans des cavernes, ou gagnent les ſommets des montagnes les plus inacceſſibles. Fidèles à leur terre natale, on ne les voit pas errer de climats en climats; le bois où ils ſont nés eſt une patrie à laquelle ils ſont attachés, ils s'en éloignent rarement, & ne la quittent jamais que lorſqu'ils ſentent qu'ils ne peuvent plus y vivre en ſureté, & ce ſont moins leurs ennemis qu'ils fuient que la préſence de l'homme. C'eſt l'homme qui les inquiéte, qui les écarte, qui les diſperſe, & qui les rend mille fois plus ſauvages qu'ils ne le ſeroient en effet; car la plupart ne demandent que la tranquillité, la paix, & l'uſage auſſi modéré qu'innocent de l'air & de la terre; ils ſont même portés par nature à demeurer enſemble, à ſe réunir en familles, à former des eſpèces de ſociétés.

On voit encore des veſtiges de ces ſociétés dans les pays dont l'homme ne s'eſt pas totalement emparé; on y voit même des ouvrages faits en commun, des eſpèces de projets, qui, ſans être raiſonnés, paroiſſent être fondés ſur des convenances raiſonnables, dont l'exécution ſuppoſe au moins l'accord, l'union & le concours de ceux qui s'en occupent; & ce n'eſt point par force ou par néceſſité phyſique, comme les fourmis, les abeilles, &c. que les caſtors travaillent & bâtiſſent; car ils ne ſont contraints ni par l'eſpace, ni par le temps, ni par le nombre, c'eſt par choix qu'ils ſe réuniſſent; ceux qui ſe conviennent demeurent enſemble, ceux qui ne ſe conviennent pas s'éloignent, & l'on en voit quelques-uns, qui, toujours rebutés par les autres, ſont obligés de vivre ſolitaires.

Ce n'eſt auſſi que dans les pays reculés, éloignés, & où ils craignent peu la rencontre des hommes, qu'ils cherchent à s'établir & à rendre leur demeure plus fixe & plus commode, en y conſtruiſant des habitations, des eſpèces de bourgades, qui repréſentent aſſez bien les foibles travaux & les premiers efforts d'une république naiſſante. Dans les pays au contraire où les hommes ſe ſont répandus, la terreur ſemble habiter avec eux, il n'y a plus de ſociété parmi les animaux, toute induſtrie ceſſe, tout art eſt étouffé; ils ne ſongent plus à bâtir; ils négligent toute commodité; toujours preſſés par la crainte & la néceſſité, ils ne cherchent qu'à vivre, ils ne ſont occupés qu'à fuir & ſe cacher; & ſi, comme on doit le ſuppoſer, l'eſpèce humaine continue dans la ſuite des temps à peupler également la ſurface de la terre, on pourra, dans quelques ſiècles, regarder comme une fable l'hiſtoire de nos caſtors.

La nature des animaux ſauvages paroît varier ſuivant les différens climats: s'ils étoient abſolument les maîtres de choiſir leur climat & leur nourriture, ces altérations ſeroient peu ſenſibles; mais comme de tout temps ils ont été chaſſés, relegués par l'homme, ou même par les eſpèces carnaſſières qui ont le plus de force & de méchanceté, la plupart ont été contraints de fuir, d'abandonner leur pays natal, & de s'habituer dans des terres moins heureuſes: ceux dont la nature s'eſt trouvée aſſez flexible pour ſe prêter à cette nouvelle ſituation, ſe ſont répandus au loin, tandis que les autres n'ont eu d'autre reſſource que de ſe confiner dans les déſerts voiſins de leur pays.

Il n'y a aucune eſpèce d'animal, qui, comme celle de l'homme, ſe trouve généralement partout ſur la ſurface de la terre; les uns, & en grand nombre, ſont bornés aux terres méridionales de l'ancien continent; les autres aux parties méridionales du nouveau monde; d'autres, en moindre quantité, ſont confinés dans les terres du Nord, & au lieu de s'étendre vers les contrées du Midi, elles ont paſſé d'un continent à l'autre par des routes juſqu'à ce jour inconnues; enfin quelques autres eſpèces n'habitent que certaines montagnes ou certaines vallées, & les altérations de leur nature ſont en général d'autant moins ſenſibles, qu'elles ſont plus confinées.

Nous ne parlerons point ici des variétés qui ſe trouvent dans chaque eſpèce d'animal carnaſſier, parce qu'elles ſont très-légères, attendu que de tous les animaux, ceux qui ſe nourriſſent de chair ſont les plus indépendans de l'homme, & qu'au moyen de cette nourriture déjà préparée par la Nature, ils ne reçoivent preſque rien des qualités de la terre qu'ils habitent; que d'ailleurs ayant tous de la force & des armes, ils ſont les maîtres du choix de leur terrein, de leur climat comme de leurs alimens.

Mais l'influence du climat & de la nourriture ne ſont pas les ſeules cauſes qui agiſſent ſur la nature des animaux ſauvages: leurs principales variétés viennent d'une autre cauſe; elles ſont relatives à la combinaiſon du nombre dans les individus, tant de ceux qui produiſent que de ceux qui ſont produits. Dans les eſpèces, comme celle du chevreuil, où le mâle s'attache à ſa femelle & ne la change pas, les petits démontrent la conſtante fidélité de leurs parens par leur entière reſſemblance entr'eux; dans celles au contraire où les femelles changent ſouvent de mâle, comme dans celle du cerf, il ſe trouve des variétés aſſez nombreuſes.

Et comme dans toute la Nature il n'y a pas un ſeul individu qui ſoit parfaitement reſſemblant à un autre, il ſe trouve d'autant plus de variété dans les animaux, que le nombre de leur produit eſt plus grand & plus fréquent. Dans les eſpèces où la femelle produit cinq ou ſix petits, trois ou quatre fois par an, de mâles différens, il eſt néceſſaire que le nombre des variétés ſoit

Digitized by Google

beaucoup plus grand que dans celles où le produit eſt annuel & unique : auſſi les eſpèces inférieures, les petits animaux, qui tous produiſent plus ſouvent & en plus grand nombre que ceux des eſpèces majeures ſont-elles ſujettes à plus de variétés. La grandeur du corps, qui ne paroît être qu'une qualité relative, a néanmoins des attributs poſitifs & des droits réels dans l'ordonnance de la Nature ; le grand y eſt auſſi fixe que le petit y eſt variable.

Le cerf, dans les pays montueux, ſecs & chauds, tels que la Corſe & la Sardaigne, a perdu la moitié de ſa taille, & a pris un pelage brun avec un bois noirâtre ; dans les pays froids & humides, comme en Bohême & aux Ardennes, ſa taille s'eſt aggrandie, ſon pelage & ſon bois ſont devenus d'un brun preſque noir, ſon poil s'eſt alongé au point de former une longue barbe au menton ; dans le nord de l'autre continent, le bois du cerf s'eſt étendu & ramifié par des andouliers courbes. Dans l'état de domeſticité, le pelage change du fauve au blanc, & à moins que le cerf ne ſoit en liberté & dans de grands eſpaces, ſes jambes ſe déforment & ſe courbent. Je ne compte pas l'axis dans les variétés de l'eſpèce du cerf, il approche plus de celle du daim & n'en eſt peut-être qu'une variété.

On auroit peine à ſe décider ſur l'origine de l'eſpèce du daim ; il n'eſt nulle part entièrement domeſtique, ni nulle part abſolument ſauvage, il varie aſſez indifféremment, & par-tout du fauve au pie, & du pie au blanc ; ſon bois & ſa queue ſont auſſi plus grands & plus larges, ſuivant les différentes races ; & ſa chair eſt bonne ou mauvaiſe, ſelon le terrein & le climat. On le trouve, comme le cerf, dans les deux continens, & il paroît être plus grand en Virginie & dans les autres provinces de l'Amérique tempérée, qu'il ne l'eſt en Europe. Il en eſt de même du chevreuil, il eſt plus grand dans le nouveau que dans l'ancien continent ; mais au reſte toutes ſes variétés ſe réduiſent à quelques différences dans la couleur du poil, qui change du fauve au brun ; les plus grands chevreuils ſont ordinairement fauves, & les plus petits ſont bruns. Ces deux eſpèces, le chevreuil & le daim, ſont les ſeuls de tous les animaux communs aux deux continens, qui ſoient plus grands & plus forts dans le nouveau que dans l'ancien.

Le ſanglier a pris en Guinée des oreilles très-longues & couchées ſur le dos ; à la Chine, un gros ventre pendant & des jambes fort courtes ; au Cap-Vert & dans d'autres endroits, des défenſes très-groſſes & tournées comme des cornes de bœufs ; dans l'état de domeſticité, il a pris par-tout des oreilles à demi pendantes & des ſoies blanches dans les pays froids ou tempérés. Je ne compte ni le pécari, ni le babirouſſa dans les variétés de l'eſpèce du ſanglier, parce qu'ils ne ſont ni l'un ni l'autre de cette eſpèce, quoiqu'ils en approchent de plus près que d'aucune autre.

Le lièvre eſt d'une nature flexible & ferme en même-temps, car il eſt répandu dans preſque tous les climats de l'ancien continent, & par-tout il eſt à-peu-près le même ; ſeulement ſon poil blanchit pendant l'hiver dans les climats très-froids, & il reprend en été ſa couleur naturelle, qui ne varie que du fauve au roux ; la qualité de ſa chair varie de même. Les lièvres les plus rouges ſont toujours les meilleurs à manger.

Mais le lapin, ſans être d'une nature auſſi flexible que le lièvre, puiſqu'il eſt beaucoup moins répandu, & que même il paroît confiné à de certaines contrées, eſt néanmoins ſujet à plus de variétés, parce que le lièvre eſt ſauvage par-tout, au lieu que le lapin eſt preſque par-tout à demi domeſtique. Les lapins clapiers ont varié par la couleur du fauve au gris, au blanc, au noir ; ils ont auſſi varié pour la grandeur, la quantité & qualité du poil : cet animal qui eſt originaire d'Eſpagne, a pris en Tartarie une queue longue, en Syrie du poil touffu & pelotonné comme du feutre, &c.

On trouve quelquefois des lièvres noirs dans les pays froids ; on prétend auſſi qu'il y a dans la Norvège & dans quelques-autres provinces du Nord des lièvres qui ont des cornes.

M. Klein a fait graver deux de ces lièvres cornus. Il eſt aiſé de juger, à l'inſpection des figures, que ces cornes ſont des bois, ſemblables au bois du chevreuil ; cette variété, ſi elle exiſte, n'eſt qu'individuelle, & ne ſe manifeſte probablement que dans les endroits où le lièvre ne trouve point d'herbes, & ne peut ſe nourrir que de ſubſtances ligneuſes, d'écorce, de boutons, de feuille d'arbres, de lichens, &c.

L'élan, dont l'eſpèce eſt confinée dans le Nord des deux continens, eſt ſeulement plus petit en Amérique qu'en Europe, & l'on voit, par les énormes bois que l'on a trouvés ſous terre en Canada, en Ruſſie, en Sibérie, &c. qu'autrefois ces animaux étoient plus grands qu'ils ne le ſont aujourd'hui : peut-être cela vient-il de ce qu'ils jouiſſoient en toute tranquillité de leurs forêts, & que n'étant point inquiétés par l'homme, qui n'avoit pas encore pénétré dans ces climats, ils étoient maîtres de choiſir leur demeure dans les endroits où l'air, la terre & l'eau leur convenoient le mieux.

Le renne, que les lapons ont rendu domeſtique, a, par cette raiſon, plus changé que l'élan, qui n'a jamais été réduit en ſervitude : les rennes ſauvages ſont plus grands, plus forts & d'un poil plus

Digitized by Google

plus noir que les rennes domeſtiques : ceux-ci ont beaucoup varié pour la couleur du poil, & auſſi pour la grandeur & la groſſeur du bois ; cette eſpèce de lichen ou de grande mouſſe blanche, qui fait la principale nourriture du renne, ſemble contribuer beaucoup par ſa qualité à la formation & à l'accroiſſement du bois, qui, proportionnellement, eſt plus grand dans le renne que dans aucune autre eſpèce ; & c'eſt peut-être cette même nourriture qui, dans ce climat, produit du bois ſur la tête du lièvre, comme ſur celle de la femelle du renne ; car, dans tous les autres climats, il n'y a ni lièvres cornus, ni aucun animal dont la femelle porte du bois comme le mâle.

Et comme tout eſt ſoumis aux loix phyſiques, & que les animaux éprouvent, encore plus immédiatement que l'homme, les influences du ciel & de la terre, il ſemble que les mêmes cauſes qui ont adouci, civiliſé l'eſpèce humaine dans nos climats, ont produit de pareils effets ſur toutes les autres eſpèces : le loup qui, dans cette zone tempérée, eſt peut-être de tous les animaux le plus féroce, n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi terrible, auſſi cruel que le tigre, la panthère, le lion de la zone torride, ou l'ours blanc, le loup-cervier, l'hyène de la zone glaciale. Et non-ſeulement cette différence ſe trouve en général, comme ſi la Nature, pour mettre plus de rapport & d'harmonie dans ſes productions, eût fait le climat pour les eſpèces ou les eſpèces pour le climat, mais même on trouve dans chaque eſpèce en particulier, le climat fait pour les mœurs & les mœurs pour le climat.

En Amérique, où les chaleurs ſont moindres, où l'air & la terre ſont plus doux qu'en Afrique, quoique ſous la même ligne, le tigre, le lion, la panthère n'ont rien de redoutable que le nom ; ce ne ſont plus ces tyrans des forêts, ces ennemis de l'homme, auſſi fiers qu'intrépides, ces monſtres altérés de ſang & de carnage ; ce ſont des animaux qui fuient d'ordinaire devant les hommes qui, loin de les attaquer de front, loin même de faire la guerre à force ouverte aux autres bêtes ſauvages, n'emploient le plus ſouvent que l'artifice & la ruſe pour tâcher de les ſurprendre ; ce ſont des animaux qu'on peut dompter comme les autres & preſque apprivoiſer. Ils ont donc dégénéré, ſi leur nature étoit la férocité jointe à la cruauté, ou plutôt ils n'ont qu'éprouvé l'influence du climat. Sous un ciel plus doux, leur naturel s'eſt adouci ; ce qu'ils avoient d'exceſſif s'eſt tempéré, & par les changemens qu'ils ont ſubis, ils ſont ſeulement devenus plus conformes à la terre qu'ils ont habité.

Les végétaux qui couvrent cette terre, & qui y ſont encore attachés de plus près que l'animal qui broute, participent auſſi plus que lui à la nature du climat ; chaque pays, chaque dégré de température à ſes plantes particulières ; on trouve au pied des Alpes celles de France & d'Italie ; on trouve à leur ſommet celles des pays du Nord. On retrouve ces mêmes plantes du Nord ſur les cimes glacées des montagnes d'Afrique. Sur les monts qui ſéparent l'empire du Mogol du royaume de Cachemire, on voit, du côté du Midi, toutes les plantes des Indes, & l'on eſt ſurpris de ne voir de l'autre côté que des plantes d'Europe.

C'eſt auſſi des climats exceſſifs que l'on tire les drogues, les parfums, les poiſons & toutes les plantes dont les qualités ſont exceſſives ; le climat tempéré ne produit au contraire que des choſes tempérées : les herbes les plus douces, les légumes les plus ſains, les fruits les plus ſuaves, les animaux les plus tranquilles, les hommes les plus polis, ſont l'apanage de cet heureux climat.

Ainſi, la terre fait les plantes ; la terre & les plantes font les animaux ; la terre, les plantes & les animaux font l'homme : car les qualités des végétaux viennent immédiatement de la terre & de l'air ; le tempérament & les autres qualités relatives des animaux qui paiſſent l'herbe, tiennent de près à celle des plantes dont ils ſe nourriſſent ; enfin, les qualités phyſiques de l'homme & des animaux qui vivent ſur les autres animaux autant que ſur les plantes, dépendent, quoique de plus loin, de ces mêmes cauſes dont l'influence s'étend juſque ſur leur naturel & ſur leurs mœurs.

Et ce qui prouve encore mieux que tout ſe tempère dans un climat tempéré, & que tout eſt excès dans un climat exceſſif, c'eſt que la grandeur & la forme qui paroiſſent être des qualités abſolues, fixes & déterminées, dépendent cependant, comme les qualités relatives, de l'influence du climat : la taille de nos animaux *quadrupèdes* n'approche pas de celle de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame ; nos plus gros oiſeaux ſont fort petits, ſi on les compare à l'autruche, au condor, au caſoar ; & quelle comparaiſon des poiſſons, des lézards, des ſerpens de nos climats avec les baleines, les cachalots, les narwhals qui peuplent les mers du Nord, & avec les crocodiles, les grands lézards & les couleuvres énormes qui infectent les terres & les eaux du Midi ? Et ſi l'on conſidère encore chaque eſpèce dans différens climats, on y trouvera des variétés ſenſibles pour la grandeur & pour la forme ; toutes prennent une teinture plus ou moins forte du climat. Ces changemens ne ſe font que lentement, imperceptiblement ; le grand ouvrier de la Nature eſt le temps : comme il marche toujours d'un pas égal, uniforme & réglé, il ne fait rien par ſauts, mais tout par dégrés, par nuances, par ſucceſſion ; & ces changemens, d'abord imperceptibles, deviennent peu à peu ſenſibles, & ſe marquent enfin par des réſultats auxquels on ne peut ſe méprendre.

Digitized by Google

Cependant, les animaux ſauvages & libres ſont peut-être, ſans même en excepter l'homme, de tous les êtres vivans les moins ſujets aux altérations, aux changemens, aux variations de tout genre : mais ces variations ont peſé, marqué au dernier point ſur les animaux domeſtiques, & de toutes les cauſes de variation & de dégénération dans la nature des animaux, la domeſticité eſt la plus grande.

L'homme change l'état naturel des animaux en les forçant à lui obéir & les faiſant ſervir à ſon uſage : un animal domeſtique eſt un eſclave dont on s'amuſe, dont on ſe ſert, dont on abuſe, qu'on altère, qu'on dépaïſe & que l'on dénature ; tandis que l'animal ſauvage n'obéiſſant qu'à ſon inſtinct, ne connoit d'autres loix que celles du beſoin & d'autres droits que ceux de ſa liberté. L'hiſtoire d'un animal ſauvage eſt donc bornée à un petit nombre de faits émanés de la ſimple Nature, au lieu que l'hiſtoire d'un animal domeſtique eſt compliquée de tout ce qui a rapport à l'art que l'on emploie pour l'apprivoiſer ou pour le ſubjuguer.

Et comme on ne ſait pas aſſez combien l'exemple, la contrainte, la force de l'habitude, peuvent influer ſur les animaux & changer leurs mouvemens, leurs déterminations, leurs penchans, le but d'un Naturaliſte doit être de les obſerver aſſez pour pouvoir diſtinguer les faits qui dépendent de l'inſtinct de ceux qui ne viennent que de l'éducation, reconnoître ce qui leur appartient & ce qu'ils ont emprunté, ſéparer ce qu'ils font de ce qu'on leur fait faire, & ne jamais confondre l'animal avec l'eſclave, l'eſpèce avilie, avec le noble ouvrage du Créateur.

L'empire de l'homme ſur les animaux eſt un empire légitime qu'aucune révolution ne peut détruire ; c'eſt l'empire de l'eſprit ſur la matière ; c'eſt non-ſeulement un droit de nature, un pouvoir fondé ſur des loix inaltérables, mais c'eſt encore un don de Dieu, par lequel l'homme peut reconnoître à tout inſtant l'excellence de ſon être ; car ce n'eſt pas parce qu'il eſt le plus parfait, le plus fort, le plus adroit des animaux, qu'il leur commande : s'il n'étoit que le premier du même ordre, les ſeconds ſe réuniroient pour lui diſputer l'empire ; mais c'eſt par ſupériorité de nature que l'homme règne & commande ; il penſe, & dès lors il eſt le maître des êtres qui ne penſent point.

Il eſt maître des corps bruts, qui ne peuvent oppoſer à ſa volonté qu'une lourde réſiſtance ou qu'une inflexible dureté que ſa main ſait toujours ſurmonter & vaincre en les faiſant agir les uns contre les autres ; il eſt maître des végétaux que, par ſon induſtrie, il peut augmenter, diminuer, renouveller, dénaturer, détruire ou multiplier à l'infini ; il eſt maître des animaux, parce que non-ſeulement il a, comme eux du mouvement & du ſentiment, mais qu'il a de plus la lumière de la penſée, qu'il connoit les fins & les moyens, qu'il ſait diriger ſes actions, concerter ſes opérations, meſurer ſes mouvemens, vaincre la force par l'eſprit & la viteſſe par l'emploi du temps.

C'eſt donc par les talens de l'eſprit & non par la force & les autres qualités de la matière, que l'homme a ſu ſubjuguer les animaux ; dans les premiers temps ils devoient être tous également indépendans ; l'homme féroce lui-même étoit peu propre à les apprivoiſer ; il a fallu du temps pour les approcher, pour les reconnoître, pour les choiſir, pour les dompter ; il a fallu qu'il fût civiliſé lui-même pour ſavoir inſtruire & commander ; & l'empire ſur les animaux, comme tous les autres empires, n'a été fondé qu'après la ſociété.

Mais lorſqu'avec le temps l'eſpèce humaine s'eſt étendue, multipliée, répandue, & qu'à la faveur des arts & de la ſociété, l'homme a pu marcher en force pour conquérir l'Univers, il a fait reculer peu-à-peu les bêtes féroces ; il a purgé la terre de ces animaux giganteſques dont nous trouvons encore les oſſemens énormes ; il a détruit ou réduit à un petit nombre d'individus les eſpèces voraces & nuiſibles ; il a oppoſé les animaux aux animaux, & ſubjugant les uns par adreſſe, domptant les autres par la force ou les écartant par le nombre & les attaquant tous par des moyens raiſonnés, il eſt parvenu à ſe mettre en ſûreté & à établir ſur eux ſon empire.

Pluſieurs eſpèces ſont devenues ſes eſclaves nés & ſemblent ne plus exiſter que pour lui. On peut dire en quelque manière que ces eſpèces ſont ſon ouvrage ; mais c'eſt ici que paroît d'une manière bien frappante la différence des ouvrages de l'homme d'avec les ouvrages de la Nature.

Comparons nos chétives brebis avec le moufflon dont elles ſont iſſues ; celui-ci, grand & léger comme un cerf, armé de cornes défenſives & de ſabots épais, couvert d'un poil rude, ne craint ni l'inclémence de l'air, ni la voracité de ſes ennemis : il peut non-ſeulement les éviter par la légèreté de ſa courſe, il peut auſſi leur réſiſter par la force de ſon corps & par la ſolidité des armes dont ſa tête & ſes pieds ſont munis : quelle différence de nos brebis auxquelles il reſte à peine la faculté d'exiſter en troupeau, qui même ne peuvent ſe défendre par le nombre, qui ne ſoutiendroient pas ſans abri le froid de nos hivers, enfin qui toutes périroient ſi l'homme ceſſoit de les ſoigner & de les protéger.

Dans les climats les plus chauds de l'Afrique & de l'Aſie, le moufflon, qui eſt le père commun de toutes les races de cette eſpèce, paroit avoir moins dégénéré que par-tout ailleurs ; quoique réduit en domeſticité, il a conſervé ſa taille & ſon poil, ſeulement il a beaucoup perdu ſur la

Digitized by Google

grandeur & la masse de ses armes ; les brebis du Sénégal & des Indes sont les plus grandes des brebis domestiques & celles de toutes dont la nature est la moins dégradée.

Les brebis de la Barbarie, de l'Egypte, de l'Arabie, de la Perse, de l'Arménie, de la Calmouquie, &c. ont subi de plus grands changemens ; elles se sont, relativement à nous, perfectionnées à certains égards & viciées à d'autres ; mais, comme se perfectionner ou se vicier est la même chose relativement à la Nature, elles se sont toujours dénaturées ; leur poil rude s'est changé en une laine fine ; leur queue s'étant chargée d'une masse de graisse, a pris un volume incommode & si grand, que l'animal ne peut la traîner qu'avec peine ; & en même temps qu'il s'est bouffi d'une matière superflue, & qu'il s'est paré d'une belle toison, il a perdu sa force, son agilité, sa grandeur & ses armes ; car ces brebis à longues & larges queues n'ont guère que la moitié de la taille du moufflon : elles ne peuvent fuir le danger ni résister à l'ennemi, elles ont un besoin continuel des secours & des soins de l'homme pour se conserver & se multiplier.

La dégradation de l'espèce originaire est encore plus grande dans nos climats ; de toutes les qualités du moufflon, il ne reste rien à nos brebis, rien à notre bélier, qu'un peu de vivacité, mais si douce, qu'elle cède à la houlette d'une bergère : la timidité, la foiblesse, & même la stupidité & l'abandon de son être, sont les seuls & tristes restes de leur nature dégradée. Si l'on vouloit la relever pour la force & la taille, il faudroit unir le moufflon avec notre brebis flandrine, & cesser de propager les races inférieures ; & si, comme chose plus utile, nous voulons dévouer cette espèce à ne nous donner que de la bonne chair & de la belle laine, il faudroit au moins, comme l'ont fait nos voisins, choisir & propager la race des brebis de Barbarie, qui, transportée en Espagne & même en Angleterre, a très-bien réussi. La force du corps & la grandeur de la taille sont des attributs masculins ; l'embonpoint & la beauté de la peau sont des qualités féminines ; il faudroit donc dans le procédé des mêlanges observer cette différence, donner à nos béliers des femelles de Barbarie pour avoir de belles laines, & donner le moufflon à nos brebis pour en relever la taille.

Il en seroit à cet égard de nos chèvres comme de nos brebis ; on pourroit, en les mêlant avec la chèvre d'Angora, changer leur poil & le rendre aussi utile que la plus belle laine. L'espèce de la chèvre en général, quoique fort dégénérée, l'est cependant moins que celle de la brebis dans nos climats ; elle paroît l'être davantage dans les pays chauds de l'Afrique & des Indes : les plus petites & les plus foibles de toutes les chèvres sont celles de Guinée, de Juida, &c. & dans ces mêmes climats l'on trouve au contraire les plus grandes & les plus fortes brebis.

L'âne a subi peu de variétés, même dans sa condition de servitude la plus dure, car sa nature est dure aussi & résiste également aux mauvais traitemens & aux incommodités d'un climat fâcheux & d'une nourriture grossière : quoiqu'il soit originaire des pays chauds, il peut vivre, & même se multiplier sans les soins de l'homme dans les climats tempérés : autrefois il y avoit des onagres ou ânes sauvages dans tous les déserts de l'Asie mineure. La seule dégénération remarquable de l'âne en domesticité, c'est que sa peau s'est ramollie & qu'elle a perdu les petits tubercules qui se trouvent semés sur la peau de l'onagre, de laquelle les Levantins font le cuir grenu qu'ils nomment *sagri*, & que nous appellons *chagrin*.

L'espèce du bœuf est celle de tous les animaux domestiques sur laquelle la nourriture paroît avoir la plus grande influence ; il devient d'une taille prodigieuse dans les contrées où le pâturage est riche & toujours renaissant ; les anciens ont appellé *taureau-éléphant* les bœufs d'Ethiopie & de quelques autres provinces de l'Asie où ces animaux approchent en effet de la grandeur de l'éléphant ; l'abondance des herbes & leur qualité substantielle & succulente produisent cet effet ; nous en avons la preuve même dans notre climat ; un bœuf nourri sur les têtes des montagnes vertes de Savoie ou de Suisse, acquiert le double du volume de celui de nos bœufs, & néanmoins ces bœufs de Suisse sont, comme les nôtres, enfermés dans l'étable & réduits au fourrage pendant la plus grande partie de l'année : mais ce qui fait cette grande différence, c'est qu'en Suisse on les met en pleine pâture, dès que les neiges sont fondues ; au lieu que dans nos provinces on leur interdit l'entrée des prairies jusqu'après la récolte de l'herbe qu'on réserve aux chevaux : ils ne sont donc jamais ni largement, ni convenablement nourris.

Le climat a aussi beaucoup influé sur la nature du bœuf : dans les terres du nord des deux continens, il est couvert d'un poil long & doux comme de la fine laine ; il porte aussi une grosse loupe sur les épaules, & cette difformité se trouve également dans tous les bœufs de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique ; il n'y a que ceux d'Europe qui ne soient pas bossus ; cette race d'Europe est cependant la race primitive à laquelle les races bossues remontent par le mélange dès la première ou la seconde génération ; & ce qui prouve encore que cette race bossue n'est qu'une variété de la première, c'est qu'elle est sujette à de plus grandes altérations & à des dégradations qui paroissent excessives ; car il y a dans ces bœufs bossus des différences énormes pour la taille ; le petit *zébu* de l'Arabie a tout au plus la dixième

partie du volume du *taureau-éléphant* d'Ethiopie.

En général, l'influence de la nourriture eſt plus grande, & produit des effets plus ſenſibles ſur les animaux qui ſe nourriſſent d'herbes ou de fruits; ceux au contraire qui ne vivent que de proie, varient moins par cette cauſe que par l'influence du climat, parce que la chair eſt un aliment préparé & déjà aſſimilé à la nature de l'animal carnaſſier qui la dévore; au lieu que l'herbe étant le premier produit de la terre, elle en a toutes les propriétés & tranſmet immédiatement les qualités terreſtres à l'animal qui s'en nourrit.

Auſſi, le chien, ſur lequel la nourriture ne paroît avoir que de légères influences, eſt néanmoins celui de tous les animaux carnaſſiers dont l'eſpèce eſt la plus variée, & il ſemble ſuivre exactement dans ſes dégradations les différences du climat. Il eſt nud dans les pays les plus chauds, couvert d'un poil épais & rude dans les contrées du Nord, paré d'une belle robe ſoieuſe en Eſpagne, en Syrie, où la douce température de l'air change le poil de la plupart des animaux en une ſorte de ſoie; mais indépendamment de ces variétés extérieures qui ſont produites par la ſeule influence du climat, il y a d'autres altérations dans cette eſpèce qui proviennent de ſa condition, de captivité, ou, ſi l'on veut, de l'état de ſociété du chien avec l'homme. L'augmentation ou la diminution de la taille viennent des ſoins que l'on a pris d'unir enſemble les plus grands ou les plus petits individus; l'accourciſſement de la queue, du muſeau, des oreilles, provient auſſi des mains de l'homme; les chiens auxquels, de génération en génération on a coupé les oreilles & la queue, tranſmettent ces défauts en tout ou en partie à leurs deſcendans: il y a une race de chiens ſans queue qui ſe perpétue par la génération, & les oreilles pendantes qui ſont le ſigne le plus général & le plus certain de la ſervitude domeſtique, ſe trouvent dans preſque tous les chiens.

Sur environ trente races différentes dont l'eſpèce du chien eſt aujourd'hui compoſée, il n'y en a que deux ou trois qui aient conſervé leurs oreilles primitives; le chien de berger, le chien-loup & les chiens du Nord ont ſeuls les oreilles droites. La voix de ces animaux a ſubi comme tout le reſte d'étranges mutations: il ſemble que le chien ſoit devenu criard avec l'homme qui de tous êtres qui ont une langue, eſt celui qui en uſe & abuſe le plus: car dans l'état de nature, le chien eſt preſque muet, il n'a qu'un hurlement de beſoin par accès aſſez rares; il a pris ſon aboiement dans ſon commerce avec l'homme, ſur-tout avec l'homme policé; car lorſqu'on le tranſporte dans des climats extrêmes & chez des peuples groſſiers, tels que les Lappons & les Nègres, il perd ſon aboiement, reprend ſa voix naturelle qui eſt le hurlement, & devient même quelquefois abſolument muet.

Les chiens à oreilles droites & ſur-tout le chien de berger qui de tous eſt celui qui a le moins dégénéré, eſt auſſi celui de tous qui donne le moins de voix: comme il paſſe ſa vie ſolitairement dans la campagne & qu'il n'a de commerce qu'avec les moutons & quelques hommes ſimples, il eſt comme eux ſérieux & ſilentieux, quoiqu'en même temps il ſoit très-vif & fort intelligent; c'eſt de tous les chiens celui qui a le moins de qualités acquiſes & le plus de talens naturels; c'eſt le plus utile pour le bon ordre & pour la garde des troupeaux, & il ſeroit plus avantageux d'en multiplier, d'en étendre la race, que celles des autres chiens qui ne ſervent qu'à nos amuſemens, & dont le nombre eſt ſi grand, qu'il n'y a point de villes où l'on ne pût nourrir un nombre de familles des ſeuls alimens que les chiens conſomment.

L'état de domeſticité a beaucoup contribué à faire varier la couleur des animaux: elle eſt, en général, originairement fauve ou noire; le chien, le bœuf, la chèvre, la brebis, le cheval ont pris toutes ſortes de couleurs; le cochon a changé du noir au blanc, & il paroît que le blanc pur & ſans aucune tache eſt, à cet égard le ſigne du dernier dégré de dégénération, & qu'ordinairement il eſt accompagné d'imperfections ou de défauts eſſentiels: dans la race des hommes blancs, ceux qui le ſont beaucoup plus que les autres & dont les cheveux, les ſourcils, la barbe, &c. ſont naturellement blancs, ont ſouvent le défaut d'être ſourds & d'avoir en même temps les yeux rouges & foibles: dans la race des Noirs, les Nègres-Blancs ſont encore d'une nature plus foible & plus défectueuſe. Tous les animaux abſolument blancs ont ordinairement ces mêmes défauts de l'oreille dure & des yeux rouges; cette ſorte de dégénération, quoique plus fréquente dans les animaux domeſtiques, ſe montre auſſi quelquefois dans les eſpèces libres, comme dans celles des éléphans, des cerfs, des daims, des guenons, des taupes, des ſouris, & dans toutes cette couleur eſt toujours accompagnée de plus ou moins de foibleſſe de corps & d'hébétation des ſens.

Mais l'eſpèce ſur laquelle le poids de l'eſclavage paroît avoir le plus appuyé & fait les impreſſions les plus profondes, c'eſt celle du chameau: il naît avec des loupes ſur le dos & des calloſités ſur la poitrine & ſur les genoux; ces calloſités ſont des plaies évidentes occaſionnées par le frottement, car elles ſont remplies de pus & de ſang corrompu; comme il ne marche jamais qu'avec une groſſe charge, la preſſion du fardeau a commencé par empêcher la libre extenſion & l'accroiſſement uniforme des parties muſculeuſes.

Digitized by Google

du dos, enſuite elle a fait gonfler la chair aux endroits voiſins : & comme, lorſque le chameau veut ſe repoſer ou dormir, on le contraint d'abord à s'abattre ſur ſes jambes repliées, & que peu-à-peu il en prend l'habitude de lui-même ; tout le poids de ſon corps porte pendant pluſieurs heures de ſuite, chaque jour ſur ſa poitrine & ſes genoux, & la peau de ces parties preſſée, frottée contre la terre, ſe dépile, ſe froiſſe, ſe durcit & ſe déſorganiſe.

Le lama qui, comme le chameau, paſſe ſa vie ſous le fardeau & ne ſe repoſe auſſi qu'en s'abattant ſur la poitrine, a de ſemblables calloſités qui ſe perpétuent de même par la génération. Les babouins & les guenons dont la poſture la plus ordinaire eſt d'être aſſis, ſoit en veillant ſoit en dormant, ont auſſi des calloſités au-deſſous de la région des feſſes, & cette peau calleuſe eſt même devenue inhérente aux os du derrière contre leſquels elle eſt continuellement preſſée par le poids du corps : mais ces calloſités des babouins & des guenons ſont ſèches & ſaines, parce qu'elles ne proviennent pas de la contrainte des entraves ni du faix accablant d'un poids étranger, & qu'elles ne ſont au contraire que les effets des habitudes naturelles de l'animal qui ſe tient plus volontiers & plus long-temps aſſis que dans aucune autre ſituation : il en eſt de ces calloſités des guenons comme de la double ſemelle de peau que nous portons ſous nos pieds : cette ſemelle eſt une calloſité naturelle que notre habitude conſtante à marcher ou reſter debout rend plus ou moins épaiſſe ou plus ou moins dure, ſelon le plus ou moins de frottement que nous faiſons éprouver à la plante de nos pieds.

L'eſpèce de l'éléphant eſt la ſeule ſur laquelle l'état de ſervitude ou de domeſticité n'a jamais influé, parce que dans cet état il refuſe de produire, & par conſéquent de tranſmettre à ſon eſpèce les défauts contractés dans ſa condition ; il n'y a dans l'éléphant que des variétés légères & preſque individuelles ; ſa couleur naturelle eſt le noir, cependant il s'en trouve de roux & de blancs, mais en très-petit nombre. L'éléphant varie auſſi par la taille, ſuivant la longitude plutôt que la latitude du climat : car ſous la zone torride, dans laquelle il eſt, pour-ainſi-dire, renfermé & ſous la même ligne, il s'élève juſqu'à quinze pieds de hauteur dans les contrées orientales de l'Afrique ; tandis que dans les terres occidentales de cette même partie du monde il n'atteint guère qu'à la hauteur de dix ou onze pieds ; ce qui prouve que quoique la grande chaleur ſoit néceſſaire au plein développement de ſa nature, la chaleur exceſſive la reſtreint & la réduit à de moindres dimenſions.

La température du climat, la qualité de la nourriture, & les maux d'eſclavage, voilà donc les trois cauſes de changement, d'altération & de dégénération dans les animaux. Nous avons indiqué les effets de chacun, & ce point de vue nous préſente un tableau au-devant duquel nous voyons la Nature telle qu'elle eſt aujourd'hui, & dans le lointain nous appercevons ce qu'elle étoit avant ſa dégradation. Les impreſſions du climat ſur les animaux ont été bien plus grandes, & bien plus promptes que ſur l'homme, tant parce qu'ils tiennent à la terre de bien plus près, que parce que leur nourriture étant plus uniforme, plus conſtamment la même, & n'étant nullement préparée, la qualité en eſt plus décidée & l'influence plus forte ; d'ailleurs les animaux ne pouvant ni ſe vêtir, ni s'abriter, ni faire uſage de l'élément du feu pour ſe réchauffer, ils demeurent nuement expoſés à l'action de l'air & à toutes les intempéries du climat.

Et c'eſt par cette raiſon que chacun d'eux a, ſuivant ſa nature, choiſi ſa zone & ſa contrée ; c'eſt par la même raiſon qu'ils y ſont attachés, & qu'au lieu de s'étendre ou de ſe diſperſer comme l'homme, ils demeurent pour la plupart concentrés dans les lieux qui leur conviennent le mieux. Et lorſque par des révolutions ſur le globe ou par la force de l'homme, ils ont été contraints d'abandonner leur terre natale ; qu'ils ont été chaſſés ou relegués dans des climats éloignés ; leur nature a ſubi des altérations ſi grandes & ſi profondes, qu'elle n'eſt pas reconnoiſſable à la première vue, & que pour la juger il faut avoir recours à l'inſpection la plus attentive, & même aux expériences & à l'analogie.

Que ſi l'on ajoute à ces cauſes naturelles d'altération dans les animaux libres, celle de l'empire de l'homme ſur ceux qu'il a réduits en ſervitude, on ſera ſurpris de voir juſqu'à quel point la tyrannie peut dégrader, défigurer la Nature ; on trouvera ſur tous les animaux eſclaves les ſtigmates de leur captivité & l'empreinte de leurs fers ; on verra que ces plaies ſont d'autant plus grandes, d'autant plus incurables qu'elles ſont plus anciennes, & que dans l'état où nous les avons réduits, il ne ſeroit peut-être plus poſſible de les réhabiliter, ni de leur rendre leur forme primitive & les autres attributs de nature que nous leur avons enlevés.

QUAPIZOTL, au Mexique, pécari. *Voyez* ce mot.

QUASJE de Séba, eſt le coaſe. *Voyez* COASE.

QUAUHICALLOT-QUAPAHXLI, nom mexicain du coquallin. *Voyez* COQUALLIN.

QUAUHTLACOYMATL, nom mexicain du pecari. *Voyez* PECARI.

QUICK-HATCH, à la baye d'Hudſon, eſt le même animal que le carcajou en Canada, qui

eſt le même que le glouton du nord de notre continent. *Voyez* GLOUTON.

QUIL, ou QUILO-PELE, à Ceylan, mangouſte. *Voyez* MANGOUSTE.

QUIMA, EXQUIMA. *Voyez* EXQUIMA.

QUIMICH-PATLAN, dans la Nouvelle Eſpagne, polatouche. *Voyez* POLATOUCHE.

QUIMPEZÉE, par les Anglois qui fréquentent la côte de Guinée, petit orang-outang ou jocko. *Voyez* ORANG-OUTANG.

QUINCAJOU. *Voyez* KINKAJOU.

QUINOMORROCA, dans quelques endroits de l'Afrique, petit orang-outang ou jocko. *Voyez* ORANG-OUTANG.

QUOATA ou QUOAITA, à la Guiane, eſt le coaita ou ſapajou noir. *Voyez* COAITA.

QUOGELO, chez les Nègres en Afrique, pangolin & phatagin. *Voyez* ces mots.

QUOJAS-MORAS, dans quelques endroits de l'Afrique, petit orang-outang, ou jocko. *Voyez* ORANG-OUTANG.

QUOJAS-MORROU & QUOJA-VORAN, en quelques endroits de cette même partie du monde. *Idem.*

Digitized by Google

RAI

RAIRE, v. a. exprime le cri fort & rauque que jette le cerf, ſpécialement quand il eſt en rut. *Voyez* CERF.

RANGIER ou RANGLIER, en vieux françois, eſt le renne. *Voyez* RENNE.

RANGIFER, en latin moderne, renne. *Voyez idem.*

RAT (le) eſt aſſez connu par l'incommodité qu'il nous cauſe; il habite ordinairement les greniers où l'on entaſſe le grain, où l'on ſerre les fruits, & de-là deſcend & ſe répand dans toute la maiſon, où il ſignale bientôt ſes déprédations & ſes ravages. Il eſt carnaſſier & même omnivore; il ſemble ſeulement préférer les choſes dures aux plus tendres; il ronge les meubles, les étoffes, le linge, perce le bois, fait des trous dans les murs, ſe loge dans l'épaiſſeur des planchers, dans les vuides de la charpente, de la boiſerie; il en ſort pour chercher ſa ſubſiſtance, & ſouvent il y tranſporte tout ce qu'il peut traîner; il y fait même quelquefois magaſin, ſur-tout lorſqu'il a des petits. Il produit pluſieurs fois par an, preſque toujours en été; les portées ordinaires ſont de cinq ou ſix: il cherche les lieux chauds & ſe niche en hiver auprès des cheminées, ou dans le foin & la paille.

Les *rats* ſont auſſi laſcifs que voraces; ils glapiſſent dans leurs amours, & crient quand ils ſe battent. Ils préparent un lit à leurs petits & ne tardent pas à leur apporter à manger. Lorſqu'ils commencent à ſortir du trou, la mère les veille, les défend & ſe bat même contre les chats pour les ſauver. Un gros *rat* eſt plus méchant & preſqu'auſſi fort qu'un jeune chat. Il a les dents de devant longues & fortes; mais ces armes, qu'il emploie quelquefois avec ſuccès contre le chat, ne lui ſervent de rien contre la belette, qui, quoique plus petite, eſt pour lui un ennemi plus dangereux, parce qu'elle le ſuit dans ſon trou; qu'elle mord de toute la mâchoire avec acharnement, & qu'au lieu de démordre, elle ſuce le ſang de l'endroit entamé; auſſi dans ce combat le *rat* ſuccombe-t-il toujours.

Malgré les chats, les belettes, le poiſon & les piéges, ces animaux pullulent ſi fort, qu'ils cauſent ſouvent de grands dommages, & qu'on ſeroit obligé de déſerter les maiſons s'ils ne ſe détruiſoient eux-mêmes; mais ils ſe tuent; ils ſe mangent entr'eux, ainſi que les mulots, pour peu que la faim les preſſe. Quand il y a diſette, à cauſe du trop grand nombre, les plus forts tuent les plus foibles, leur ouvrent la tête & mangent d'abord la cervelle, & enſuite le reſte du cadavre. C'eſt à tort qu'Ariſtote a attribué la deſtruction ſubite de ces animaux à l'effet des pluies, puiſque les *rats* n'y ſont point expoſés, & que les mulots ſavent s'en garantir.

RAT

Le *rat* a environ ſept pouces de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, qui eſt plus longue que le corps. Il a la tête allongée, le muſeau pointu, la mâchoire deſſous très-courte, les yeux gros, les oreilles grandes, larges & nues, la queue preſqu'entièrement dénuée de poils, mais couverte de petites écailles diſpoſées ſur des lignes circulaires.

Outre les *rats* ordinaires, qui ſont noirâtres, il y en a de bruns, de preſque noirs, d'autres d'un gris plus blanc ou plus roux, & d'autres tout-à-fait blancs, avec les yeux rouges. L'eſpèce entière, avec ſes variétés, paroît être naturelle aux climats tempérés de notre continent, & s'eſt beaucoup plus répandue dans les pays chauds que dans les pays froids, où ils ne ſe ſont guère multipliés au-delà de la Suède. Ceux qui ſont en Amérique y ont débarqué avec nos vaiſſeaux, & s'y ſont ſi prodigieuſement multipliés d'abord, qu'ils ont été pendant long-temps le fléau des colonies.

Le *rat*, en latin, *mus*, s'appelle *mus domeſticus major*, & *rattus*, chez les Nomenclateurs.

RAT BLANC, ſurnom donné au lérot. *V.* LÉROT.

RAT-D'EAU (le) eſt un petit animal de la groſſeur du *rat*, mais qui, par le naturel & par les habitudes, reſſemble beaucoup plus à la loutre qu'au *rat*; comme elle il ne fréquente que les eaux douces, & on le trouve communément ſur les bords des rivières, des ruiſſeaux, des étangs; comme la loutre, il ne vit guère que de poiſſon; les goujons, les mouteilles, les verrons, les ablettes, le frai de la carpe, du brochet, du barbeau, ſont ſa nourriture ordinaire; il mange auſſi des grénouilles, des inſectes d'eau, & quelquefois des racines. Il n'a pas, comme la loutre, des membranes entre les doigts des pieds, qui ſont tous ſéparés; cependant il nage facilement, ſe tient long-temps ſous l'eau, & rapporte ſa proie pour la manger à terre, ſur l'herbe ou dans ſon trou; les pêcheurs l'y ſurprennent quelquefois en cherchant des écreviſſes, il leur mord les doigts & cherche à ſe ſauver en ſe jettant dans l'eau.

Il ne quitte pas le bord des eaux, ne s'en éloigne même pas autant que la loutre; mais il fuit les rivières trop fréquentées, auſſi-bien que les terres élevées; il eſt fort rare dans les hautes montagnes, dans les plaines arides, mais très-nombreux dans tous les vallons humides & marécageux. On le trouve dans toute l'Europe, excepté dans le climat trop rigoureux du Pôle.

Le *rat* d'eau a la tête plus courte, le muſeau plus gros, les oreilles moins apparentes, le poil plus hériſſé & la queue beaucoup moins longue que

Digitized by Google

le *rat*. La couleur du deſſus du corps eſt un mélange de brun & de jaunâtre, & celle du deſſous, de jaunâtre blanc ſale & cendré.

Les *rats* d'eau ſe cherchent ſur la fin de l'hiver, & les femelles mettent bas au mois d'avril; les portées ordinaires ſont de ſix ou ſept: leur chair n'eſt pas abſolument mauvaiſe; on la mange les jours maigres comme celle de la loutre. Les chiens les chaſſent avec une eſpèce de fureur.

RAT D'EAU BLANC (le) du Canada n'eſt qu'une variété du *rat d'eau* d'Europe. Il n'eſt brun que ſur le dos, le reſte du corps eſt blanc & fauve en quelques endroits; la tête & le muſeau même ſont blancs auſſi bien que l'extrêmité de la queue; le poil paroit plus doux & plus luſtré que celui de notre *rat d'eau*; mais, au reſte, tout eſt ſemblable dans ces animaux, & cette différence dans la couleur du poil ne provient que du froid du climat.

RAT DE MADAGASCAR, petit animal qui nous paroît approcher de l'eſpèce du palmiſte. Il a le corps alongé, le muſeau aigu, les pieds courts & une longue queue tachetée. Il ſe tient ſur les palmiers & en mange les fruits; il a les mouvemens très-vifs, un petit cri ſemblable à celui de l'écureuil, mais plus foible; il ſe ſert de même de ſes pattes de devant pour manger, relève ſa queue, ſe dreſſe & grimpe en écartant les jambes, mais il ne paroît pas qu'il puiſſe s'apprivoiſer.

RAT DE NORWÈGE eſt le nom que quelques-uns donnent au leming. *Voyez* LEMING.

RAT DE NORWÈGE de Seba. *Voyez* POUC.

RAT DE PHARAON, en Égypte, ſuivant Belon, eſt la mangouſte. *Voyez* MANGOUSTE.

RAT DES BOIS, de quelques voyageurs, eſt le ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

RAT DE SENTEUR. On appelle ainſi à l'iſle de France un *rat* venu de l'Inde & que les Portugais nomment *cheroſo*; il a une odeur de muſc des plus fortes qui ſe répand aux environs des lieux qu'il habite, & l'on croit que lorſqu'il paſſe dans un endroit où il y a du vin, il le fait aigrir. Ce *rat* eſt extrêmement petit, & à-peu-près de la figure d'un furet. Sa morſure eſt, dit-on, venimeuſe. Quand il entre dans une chambre, on le ſent incontinent & on l'entend crier, *kric*, *kric*, *kric*.

RAT DE SURINAM. *Voyez* PHALANGER.

RAT DOMESTIQUE MOYEN, de quelques Nomenclateurs, eſt le mulot. *Voyez* MULOT.

RAT D'OR ou plutôt RAT DORT, en Bourgogne; muſcardin. *Voyez* MUSCARDIN.

RAT-LIRON, RAT-VEULE; en vieux françois, loir. *Voyez* LOIR.

RAT-MANICOU, par les Nègres de nos iſles, marmoſe. *Voyez* MARMOSE.

RAT-MUSQUÉ (de Canada). *Voyez* ONDATRA.

RAT-MUSQUÉ (de Moſcovie); deſman. *Voyez* ce mot.

RAT-MUSQUÉ (des Antilles). *Voyez* Pilori.

RAT-MUSQUÉ (des Mém. de l'Acad.) eſt l'ondatra. *Voyez* ce mot.

RATON (le) eſt à-peu-près de la groſſeur & de la forme d'un petit blaireau, mais de taille moins épaiſſe & tenant de l'air & de la figure du renard. Il a le corps aſſez court, le poil doux, long, touffu, noirâtre par la pointe & gris par deſſous, la tête comme le renard, mais les oreilles rondes & beaucoup plus courtes; les yeux grands, d'un vert jaunâtre; un bandeau noir poſé tranſverſalement au-deſſus des yeux, le muſeau effilé, le nez un peu retrouſſé, la lèvre inférieure moins avancée que la ſupérieure; les dents inciſives, comme le chien, au nombre de ſix, & deux canines en haut & en bas; la queue touffue, longue au moins comme le corps, marquée par des anneaux alternativement noirs & blancs; les jambes de devant beaucoup plus courtes que celle de derrière, & à tous les pieds cinq doigts armés d'ongles fermes & aigus; les pieds de derrière portant aſſez ſur le talon pour que l'animal puiſſe s'élever & ſoutenir ſon corps dans une ſituation inclinée en avant.

Il ſe ſert de ſes pieds de devant pour porter à ſa gueule; mais comme ſes doigts ſont peu flexibles, il ne peut, pour-ainſi-dire, rien ſaiſir d'une ſeule main, il ſe ſert des deux à la fois & les joint enſemble pour prendre ce qu'on lui donne. Quoiqu'il ſoit gros & trapu, il eſt cependant fort agile; ſes ongles pointus comme des épingles, lui donnent la facilité de grimper aiſément ſur les arbres; il monte légèrement juſqu'au-deſſus de la tige, & court juſqu'à l'extrêmité des branches; il va toujours par ſauts, il gambade plutôt qu'il ne marche, & ſes mouvemens, quoiqu'obliques, ſont tous prompts & légers.

Le *raton* ſe nourrit de tout, de chair crue ou cuite, de poiſſons, d'œufs, de volailles vivantes, de graines, de racines & d'inſectes; il aime le ſucre, le lait & les autres nourritures douces par-deſſus toutes choſes, à l'exception néanmoins des fruits auxquels il prefère la chair & le poiſſon; il a l'habitude conſtante de tremper dans l'eau tout ce qu'il mange; il obſerve une eſpèce de propreté & ſe retire à l'écart pour faire ſes beſoins. Au reſte, il s'apprivoiſe aiſément, devient familier & même careſſant, joue volontiers & d'aſſez bonne grace, mais il eſt très-ſenſible aux mauvais traitemens. Dans ſa colère, il fait entendre tantôt le ſifflement du courli, tantôt l'aboiement enroué d'un vieux chien. Si quelqu'un le frappe, s'il eſt attaqué par un animal qu'il croit plus fort que lui, il ne fait aucune réſiſtance; il cache ſa tête & ſes pattes & forme de ſon corps une boule; il ne laiſſe échapper aucune plainte, & dans cette poſition il ſouffriroit la mort. Il hait les enfans, leurs pleurs l'irritent & il fait tous ſes efforts pour s'élancer ſur eux.

Cet animal eſt originaire des contrées méridionales de l'Amérique; il eſt très-commun à la Jamaïque où il habite dans les montagnes d'où il deſcend pour manger des cannes de ſucre. Le

ſilence

Digitized by Google

silence des voyageurs nous fait présumer qu'il ne se trouve pas dans l'ancien continent : quoiqu'il puisse supporter le froid, on ne le voit pas non plus au Canada ni dans les autres parties septentrionales de l'Amérique.

Le *raton* est le *raccoon* de Sloane ; le *coati Brasilienſium*, de Klein ; *urſus caudâ elongatâ* de Linnæus ; *urſus caudâ annulatim variegatâ*, de Briſſon.

RAT-PUANT, des Sauvages de l'Amérique. *Voyez* ONDATRA.

RAT-SAUTERELLE, dans quelques provinces de France, est le mulot. *Voyez* ce mot.

RAT-SAUVAGE, du voyageur Dumont, est le sarigue. *Voyez* ce mot.

RAT-VOLANT, RAT DE PONT, RAT DE SCYTHIE, est le nom sous lequel différens Auteurs ont parlé du polatouche. *Voyez* POLATOUCHE.

RAT (grand) des champs, surnom du mulot. *Voyez* MULOT.

RAT (petit) des champs, surnom du campagnol. *Voyez* CAMPAGNOL.

RATTE-COUETTE ou RAT A COURTE QUEUE, en Bourgogne, est encore le campagnol.

RAVALE, dans les Terres de l'Orénoque, est le sarigue. *Voyez* SARIGUE.

RENARD (le) ressemble beaucoup au chien sur-tout par les parties intérieures ; cependant il en diffère par la tête qu'il a plus grosse à proportion de son corps ; il a aussi les oreilles plus courtes, la queue beaucoup plus grande, le poil plus long & plus touffu, les yeux plus inclinés ; il en diffère encore par une mauvaise odeur très-forte qui lui est particulière, & enfin par le naturel, car il ne s'apprivoise que difficilement & jamais parfaitement ; il languit lorsqu'il n'a pas sa liberté, & meurt d'ennui quand on veut le garder trop long-temps en domesticité ; il ne s'accouple point avec la chienne, & s'ils ne sont pas antipathiques, ils sont du moins indifférens.

Cet animal si fameux par ses ruses, mérite en partie sa réputation ; ce que le loup ne fait que par force, le *renard* le fait par adresse & réussit plus souvent. Sans courir le même danger, sans éprouver autant de peines, il est plus sûr de vivre. Fin autant que circonspect, ingénieux & prudent, doué de patience, il varie sa conduite ; il a des moyens de réserve qu'il sait n'employer qu'à propos. Il veille de près à sa conservation, quoiqu'aussi infatigable & même plus léger que le loup ; il ne se fie pas entièrement à la vitesse de sa course ; il sait se mettre en sureté en se pratiquant un asyle où il s'établit, où il élève ses petits. Il n'est point animal vagabond ; il est domicilié & s'attache au sol lorsque les environs peuvent lui fournir de quoi vivre. Il se creuse un terrier, s'y habitue & en fait sa demeure ordinaire, à moins qu'il ne soit inquiété par la recherche des hommes, & qu'une juste crainte ne l'oblige à changer de retraite. Ceux que l'inquiétude ou le besoin forcent à chercher un nouveau pays, commencent par visiter les terriers qui ont été autrefois habités par des *renards* ; ils en écurent plusieurs, & ce n'est qu'après les avoir tous parcourus, qu'ils prennent enfin le parti d'en choisir un. Lorsqu'ils n'en trouvent point, ils s'emparent d'un terrier habité par des lapins, en élargissant les gueules, & l'accommodent à leur usage. Le *renard* n'habite cependant pas toujours son terrier : c'est un abri & une retraite dont il use dans le besoin ; mais il passe la plus grande partie du temps à se tenir couché dans les lieux les plus fourrés des bois.

Les *renards* dorment une partie du jour : ce n'est proprement qu'à la nuit qu'ils commencent à vivre. Leurs desseins ont besoin de l'obscurité, de l'absence des hommes & du silence de la Nature. En général, ils ont les sens très-fins ; mais c'est le nez qui est le principal organe de leurs connoissances. C'est lui qui les dirige dans la recherche de leur proie, qui les avertit des dangers qui peuvent les menacer. Il assure & rectifie les appercevances que donnent les autres sens ; & c'est lui qui a la plus grande influence dans les jugemens qu'ils portent relativement à leur conservation. Aussi le *renard* va-t-il toujours le nez au vent.

Ordinairement il se loge au coin des bois, à portée des hameaux ; il écoute le chant des coqs & le cri des volailles ; il les savoure de loin ; il prend habilement son temps, cache son dessein & sa marche, se glisse, se traîne, arrive & fait rarement des tentatives inutiles. S'il peut franchir les clôtures ou passer par-dessous, il ne perd pas un instant, il ravage la basse-cour, il y met tout à mort, se retire ensuite lestement en emportant sa proie qu'il cache sous la mousse ou porte à son terrier ; il revient un moment après en chercher une autre qu'il cache de même, mais dans un autre endroit, puis une troisième, une quatrième, &c. jusqu'à ce que le jour ou le mouvement dans la maison l'avertisse qu'il est temps de se retirer.

Il fait la même manœuvre dans les pipées & dans les boquetaux où l'on prend les grives & les bécasses au lacet ; il devance le pipeur, va de très-grand matin & souvent plus d'une fois par jour visiter les lacets, les gluaux, emporte successivement les oiseaux qui se sont empêtrés, les dépose en différens endroits, sur-tout au bord des chemins, dans les ornières, sous la mousse, sous un genièvre, les y laisse quelquefois deux ou trois jours & sait parfaitement les retrouver au besoin. Il chasse les jeunes levrauts en plaine, saisit quelquefois les lièvres au gîte, ne les manque jamais lorsqu'ils sont blessés, déterre les lapereaux dans les garennes, découvre les nids de perdrix, de cailles, prend la mère sur les œufs & détruit une quantité prodigieuse de gibier.

Aussi vorace que carnassier, il mange de tout avec une égale avidité ; des œufs, du lait, du

fromage, des fruits, & sur-tout des raisins; lorsque les levrauts & les perdrix lui manquent, il se rabat sur les rats, les mulots, les serpens, les crapauds, &c. il en détruit un grand nombre & c'est le seul bien qu'il procure; il est très-avide de miel, attaque les abeilles sauvages, les guêpes, les frelons; lorsqu'il en est piqué, il se roule pour les écraser, & il revient si souvent à la charge, qu'il les oblige à abandonner le guêpier; alors il le déterre & en mange le miel & la cire; il prend aussi les hérissons, les roule avec ses pieds, & les force à s'étendre. Enfin, il mange du poisson, des écrevisses, des hannetons, des sauterelles, &c.

Il ne produit qu'une fois par an: les portées sont ordinairement de quatre ou cinq, jamais plus de six ni moins de trois. Lorsque la femelle est pleine, elle se recèle, sort rarement de son terrier, dans lequel elle prépare un lit à ses petits. Elle devient en chaleur en hiver, & l'on trouve déjà de petits *renards* au mois d'avril. Ils naissent les yeux fermés; ils sont, comme les chiens, dix-huit mois ou deux ans à croître, & vivent de même treize ou quatorze ans. Le père & la mère les nourrissent en commun, & vont pour cela souvent en quête, sur-tout lorsque les petits commencent à devenir voraces, ils leur apportent des volailles, des lapins, des perdrix, &c. & les bords du terrier qu'habite une portée de *renards*, sont bientôt couverts de carcasses de toute espèce. Tout cela est aisé à reconnoître; mais il faut prendre garde d'inquiéter inutilement le père ou la mère. Dans la même nuit, ils transporteroient leurs petits, & souvent à une demi-lieue de là. Il faut donc assaillir tout d'un coup le terrier, tendre des pièges aux différentes gueules; & comme on n'est pas toujours sûr que les vieux *renards* soient enfermés dans le terrier, il faut assiéger aussi les chemins battus appellés *coulées*, par lesquels ils vont & viennent pour chercher à vivre. Alors la nécessité de nourrir leurs petits les excite à braver le danger, & leur défiance est anéantie par ce besoin impérieux. Sans cela, un *renard* assiégé de pièges dans un terrier, n'en sort qu'à la dernière extrémité. On en a vu un y rester quinze jours, & n'avoir plus que le souffle lorsqu'il se détermina à sortir. Ces animaux, quand ils sont pris par le pied, sont assez sujets à se le couper, & cela arrive presque certainement lorsque le jour paroît avant qu'on arrive.

Le *renard* a les sens aussi bons que le loup, le sentiment plus fin & l'organe de la voix plus souple & plus parfait. Il glapit, aboie & pousse un son triste semblable au cri du paon; il a des tons différens selon les sentimens différens dont il est affecté; il a la voix de la chasse, l'accent du desir, le son du murmure, le ton plaintif de la tristesse, le cri de la douleur qu'il ne fait jamais entendre que lorsqu'il reçoit un coup de feu qui lui casse quelque membre, car il ne crie pas pour toute autre blessure, & il se laisse tuer à coups de bâton, comme le loup, sans se plaindre, mais toujours en se défendant avec courage.

Il mord dangereusement, opiniâtrement, & l'on est obligé de se servir d'un ferrement ou d'un bâton pour le faire démordre. Son glapissement est une espèce d'aboiement qui se fait par des sons semblables & très-précipités. C'est ordinairement à la fin du glapissement, qu'il donne un coup de voix plus fort, plus élevé & semblable au cri du paon. En hiver sur-tout, pendant la neige & la gelée, il ne cesse de donner de la voix, & il est, au contraire, presque muet en été. C'est dans cette saison que son poil tombe & se renouvelle: on fait peu de cas de la peau des jeunes *renards* ou des *renards* pris en été. La chair du *renard* est moins mauvaise que celle du loup; les chiens & même les hommes en mangent en automne, sur-tout lorsqu'il s'est nourri & engraissé de raisins, & sa peau d'hiver fait de bonnes fourrures.

Il a le sommeil profond & on l'approche aisément sans qu'il s'éveille; lorsqu'il dort, il se met en rond comme les chiens, mais lorsqu'il ne fait que se reposer, il étend les jambes de derrière & demeure étendu sur le ventre: c'est dans cette posture qu'il épie les oiseaux le long des haies. Ils ont pour lui une si grande antipathie, que dès qu'ils l'apperçoivent ils font un petit cri d'avertissement: les geais, les merles sur-tout le conduisent du haut des arbres, repètent souvent le petit cri d'avis & le suivent quelquefois à plus de deux ou trois cens pas.

Le *renard* s'apprivoise moins que le loup & ne se défait jamais de son naturel. Il faut l'enchaîner si l'on veut prévenir les ravages qu'il causeroit dans une basse-cour. Mais ce qui doit paroître étonnant, c'est que ce même animal qui, lorsqu'il est en liberté, se jette sur toutes les volailles, ne touche point, lorsqu'il est enchaîné, à celles qu'on attache auprès de lui, malgré la faim qui le presse & la commodité qui l'invite à saisir la proie.

La chasse du *renard* demande moins d'appareil que celle du loup; elle est plus facile & plus amusante. Les chiens qui ont tous de la répugnance pour le loup, chassent, au contraire, le *renard* avec plaisir, & quoiqu'il ait l'odeur très-forte, ils le préfèrent souvent au cerf, au chevreuil & au lièvre. On peut le chasser avec des bassets, des chiens courans & des briquets; dès qu'il se sent poursuivi, il court à son terrier; les bassets à jambes torses sont ceux qui s'y glissent le plus aisément. Cette manière est bonne pour prendre une portée entière de *renards*, la mère avec les petits; pendant qu'elle se défend & combat avec les bassets, on tâche de découvrir le terrier par-dessus & on la tue ou on la saisit vivante avec des pinces. Mais comme les terriers sont souvent dans des rochers, sous des troncs d'arbres, & quelquefois trop enfoncés sous terre, on ne réussit pas toujours.

Digitized by Google

Il y a deux attentions à faire avant de lâcher les baſſets dans les terriers. La première, d'examiner la ſituation du terrier, s'il eſt ſur un penchant ou côteau, ſur une motte en plat pays, ou dans un terrein uni. La ſeconde, de frapper à grands coups ſur les terriers où ſont réfugiés les *renards*.

Il faut examiner la ſituation du terrier, parce que, s'il eſt ſur un penchant ou côteau, on doit faire entrer les baſſets par les trous qui ſont les plus bas, afin d'obliger le *renard* d'aller s'acculer au ſommet du terrier où les acculs ſont peu profonds, car en mettant les baſſets par le haut, l'animal ſe retrancheroit dans le bas où ſes caſemates ſont d'une grande profondeur, par conſéquent fort difficiles à mettre au jour.

Si le terrier eſt ſur une motte en plat pays, alors il faut faire entrer les baſſets par le haut, parce qu'ils forceront le *renard* à ſe retirer dans les acculs du pied de cette motte où l'on aura moins de terre à fouir que dans le haut.

Mais ſi le terrier eſt en pays uni, il eſt abſolument indifférent que les baſſets entrent par un endroit ou par un autre; parce que les boyaux ſont par-tout d'une égale profondeur.

Il faut frapper à grands coups ſur les terriers, parce que les *renards* effrayés du bruit & du tremblement de la terre, abandonnent les carrefours où ils ſe tiennent volontiers aux aguets pour ſe retirer dans leur boyau principal.

Lorſqu'on reconnoît que les baſſets ont découvert un *renard* dans ſon terrier, il faut en boucher auſſi-tôt tous les trous ou goulets, à l'exception de celui par où ſeront entrés les baſſets, dans lequel on met ſeulement du bois afin que l'air paſſant à travers, procure aux chiens la faculté de reſpirer. Sans cette précaution de boucher les trous, on auroit ſouvent le déſagrément de voir échapper la bête au moment d'être priſe. C'eſt ainſi encore que ſe fait la chaſſe du blaireau ſous terre.

La façon la plus ordinaire, la plus ſure & la plus agréable de chaſſer le *renard*, eſt de commencer par boucher les terriers, quand on eſt ſûr que le *renard* eſt en plaine: on place les tireurs à portée, on quête avec les briquets, & dès qu'ils ſont tombés ſur la voie, le *renard* gagne ſon gîte, mais en arrivant il eſſuie une première décharge; s'il échappe à la balle, il fuit de toute ſa viteſſe, fait un grand tour & revient encore à ſon terrier où on le tire une ſeconde fois, & où trouvant l'entrée fermée, il prend le parti de ſe ſauver au loin en perçant droit en avant pour ne plus revenir. C'eſt alors qu'on ſe ſert des chiens courans lorſqu'on veut le pourſuivre; il ne laiſſe pas de les fatiguer beaucoup, parce qu'il paſſe à deſſein dans les endroits les plus fourrés où les chiens ont grand peine à le ſuivre, & que quand il prend la plaine, il va très-loin ſans s'arrêter.

Pour détruire les *renards*, il eſt encore plus commode de tendre des pièges où l'on met pour appât de la chair, un pigeon, une volaille, &c. Lorſque les *renards* ne connoiſſent point encore les pièges, il ſuffit d'en tendre dans les ſentiers où ils ont l'habitude de paſſer, de les bien couvrir avec de la terre, de l'herbe hachée, de la mouſſe. On y met pour appât un animal mort auquel on donne la forme d'un abattis, & on l'y laiſſe pourrir juſqu'à un certain dégré, car l'odeur de la chair pourrie attire ſouvent plus le *renard* qu'un appât tout frais. On dit que des hannetons fricaſſés dans de la graiſſe de porc, attirent beaucoup les *renards*, ſur-tout ſi l'on y mêle un peu de muſc. Mais ſelon d'autres, ce qui les allêche le plus puiſſamment, c'eſt l'odeur de la matrice d'une *renarde* tuée en pleine chaleur. On la fait ſécher au four & elle ſert pendant toute l'année. On place des pierres dans les carrefours des bois; on répand du ſable autour, on frotte la pierre avec la matrice, les *renards* y viennent, mâles & femelles, s'y arrêtent, y grattent, &c. lorſqu'ils y ſont bien accoutumés, on frotte le piège de la même manière, on l'enterre à deux pouces dans le ſable, & ordinairement l'attrait eſt aſſez fort pour vaincre l'inquiétude naturelle à cet animal.

Cette eſpèce eſt une des plus ſujettes aux influences du climat, & l'on y trouve preſqu'autant de variétés que dans les eſpèces d'animaux domeſtiques. La plupart de nos *renards* ſont roux, mais il s'en trouve auſſi dont le poil eſt gris-argenté; tous ont le bout de la queue blanc: les derniers s'appellent en bourgogne *renards charbonniers*, parce qu'ils ont les pieds plus noirs que les autres. Ils paroiſſent auſſi avoir le corps plus court, parce que leur poil eſt plus fourni. Il y en a d'autres qui ont le corps réellement plus court que les autres & qui ſont d'un gris ſale à-peu-près de la couleur des vieux loups; mais cette différence de couleur eſt peut-être moins une variété que l'effet de l'âge.

Dans les pays du Nord, il y en a de toutes couleurs, des noirs, des bleus, des gris, des gris-de-fer, des gris-argentés, des blancs, des blancs à pieds fauves, des blancs à tête noire, des blancs avec le bout de la queue noire, des roux avec la gorge & le ventre entièrement blancs ſans aucun mélange de noir, & enfin des croiſés qui ont une ligne noire le long de l'épine du dos & une autre ligne noire ſur les épaules qui traverſe la première. Ces derniers ſont plus grands que les autres & ont la gorge noire.

L'eſpèce commune eſt plus généralement répandue qu'aucune des autres; on la trouve par-tout, en Europe & dans l'Aſie ſeptentrionale & tempérée; on la trouve de même en Amérique, mais elle eſt fort rare en Afrique & dans les pays voiſins de l'équateur. Nos *renards*, originaires des pays froids, ſont devenus naturels aux pays tempérés & ne ſe ſont pas étendus vers le

Digitized by Google

midi au-delà de l'Eſpagne & du Japon. Ils ſont originaires des pays froids, puiſqu'on y trouve toutes les variétés de l'eſpèce & qu'on ne les trouve que là; d'ailleurs ils ſupportent aiſément le froid le plus extrême & l'on en trouve à des latitudes très-élevées vers le Pôle.

La fourrure des *renards* blancs n'eſt pas fort eſtimée, parce que le poil tombe aiſément, les gris-argentés ſont meilleurs; les bleus & les croiſés ſont recherchés à cauſe de leur rareté, mais les noirs ſont les plus précieux de tous, c'eſt, après la zibeline, la fourrure la plus belle & la plus chère; on en trouve au Spitzberg, au Groënland, en Lapponie, en Canada où il y en a auſſi de croiſés & où la race commune eſt moins rouſſe qu'en France, & a le poil plus long & plus fourni.

Le *renard*, en latin *vulpes*, eſt le *canis caudâ rectâ*, de Linneus; le *canis fulvus, pilois cinereis intermixtis*, de Briſſon.

RENARD-AMÉRICAIN, de Deſmarchais, eſt le tamanoir. *Voyez* TAMANOIR.

RENARD-CROISÉ. } Noms ſous leſquels on
RENARD-BLEU. } a indiqué l'iſatis. *Voyez*
RENARD-BLANC. } ISATIS.

RENNE. (le) Dans le climat glacé du Nord, où la neige couvre la terre dès le commencement de l'automne juſqu'à la fin du printemps, où la ronce, le genièvre & la mouſſe ſont la ſeule verdure de l'été, & où, par conſéquent, le cheval, le bœuf, la brebis, & tous nos autres animaux utiles ne peuvent trouver leur ſubſiſtance, ni réſiſter à la rigueur du froid; dans ce climat, dis-je, l'homme en proie à mille beſoins & dénué de tout, ne feroit que traîner une exiſtence pénible & douloureuſe, s'il n'avoit ſçu s'approprier le peu de biens que la main de la Nature, ſi libérale ailleurs, ſemble ne verſer ici qu'à regret; s'il n'avoit pas eu l'art de s'aſſujettir les hôtes des forêts, s'il n'avoit ſçu enfin apprivoiſer le *renne*. Cet animal eſt pour le Lapon à-peu-près ce que le chameau eſt pour l'Arabe, il fait tout ſon bien, toute ſa richeſſe; on l'employe comme le cheval, à tirer des traîneaux, des voitures; il marche avec bien plus de diligence & de légèreté, fait aiſément trente lieues par jour, & court avec autant d'aſſurance ſur la neige gelée que ſur une pelouſe.

Le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds, les bois, le poil, la chair du *renne*, tout en eſt bon & utile; cet animal donne ſeul tout ce que nous tirons du cheval, du bœuf & de la brebis: les plus riches Lapons ont des troupeaux de quatre ou cinq cents *rennes*; les pauvres en ont dix ou douze; on les mène au pâturage, on les ramène à l'étable, ou bien on les enferme dans des parcs, pendant la nuit, pour les mettre à l'abri de l'inſulte des loups.

Le *renne* eſt plus bas, plus trapu, a les jambes plus courtes, plus groſſes, & les pieds bien plus larges que le cerf; il a le poil plus fourni, le bois beaucoup plus long, & diviſé en un grand nombre de rameaux, terminés par des empaumures. Il a, comme l'élan, de longs poils ſous le cou, la queue courte & les oreilles beaucoup plus longues que le cerf; il trotte comme l'élan & s'apprivoiſe encore plus que lui; en hiver il ſe nourrit d'une mouſſe blanche qu'il trouve ſous les neiges en les fouillant avec ſon bois, & les détournant avec ſes pieds; mais lorſque la neige eſt auſſi dure que la glace, il mange ces grandes mouſſes filamenteuſes qui pendent aux pins. En été il vit de boutons & de feuilles d'arbres plutôt que d'herbes, que les rameaux de ſon bois portés en avant ne lui permettent pas de brouter aiſément.

Une ſingularité remarquable, & qui lui eſt encore commune avec l'élan, c'eſt que quand ces animaux courent, ou ſeulement précipitent leurs pas, il ſe fait aux articulations des jambes un bruit de craquement ſi fort, qu'il ſemble qu'elles ſe déboîtent; les loups avertis par ce bruit, ou par l'odeur de la bête, courent au-devant, la ſaiſiſſent, & en viennent à bout, s'ils ſont en nombre; car le *renne* ſe défend d'un loup ſeul, non avec ſon bois, qui lui nuit plus qu'il ne lui ſert, mais avec les pieds de devant qu'il a très-forts; il en frappe le loup avec aſſez de violence pour l'étourdir ou l'écarter; & fuit enſuite avec aſſez de viteſſe pour n'être plus atteint. Un ennemi plus dangereux pour lui, quoique moins fréquent & moins nombreux, c'eſt le *roſomack* ou *glouton*, qui, preſque toujours, vient à bout du *renne*. *Voyez* GLOUTON.

Il y a en Laponie des *rennes* ſauvages & des *rennes* domeſtiques. Dans le temps de la chaleur on lâche les femelles dans les bois, on les laiſſe rechercher les mâles ſauvages; & comme ces *rennes* ſauvages ſont plus robuſtes & plus forts que les domeſtiques, on préfère ceux qui ſont iſſus de ce mélange pour les atteler au traîneau; ces *rennes* ſont moins doux que les autres; car, non-ſeulement ils refuſent quelquefois d'obéir à celui qui les guide, mais ils ſe retournent bruſquement contre lui, l'attaquent à coups de pieds, enſorte qu'il n'a d'autre reſſource que de renverſer ſon traîneau & de s'en couvrir, juſqu'à ce que la colère du *renne* ſoit appaiſée; au reſte, cette voiture eſt ſi légère, qu'on la manie & retourne aiſément ſur ſoi; elle eſt garnie par-deſſous de peaux de jeunes *rennes*, le poil tourné contre la neige, & couché en arrière, pour que le traîneau gliſſe plus facilement en avant & recule moins aiſément dans la montagne.

Le *renne* attelé n'a pour collier qu'un morceau de peau, où le poil eſt reſté, d'où deſcend vers le poitrail un trait qui lui paſſe ſous le ventre, entre les jambes, & va s'attacher à un trou qui eſt ſur le devant du traîneau. Le Lapon n'a pour *guides* qu'une ſeule corde attachée à la racine

Digitized by Google

du bois de l'animal, & qu'il jette diverſement ſur le dos de la bête, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, ſelon qu'il veut la diriger à droite ou à gauche; elle peut faire quatre ou cinq lieues par heure; mais plus cette manière de voyager eſt prompte, plus elle eſt incommode, il faut y être habitué & travailler continuellement pour maintenir ſon traîneau & l'empêcher de verſer.

Les *rennes* ont à l'extérieur beaucoup de choſes communes avec les cerfs, & la conformation des parties intérieures, eſt, pour-ainſi-dire, la même; de cette conformité de nature réſultent des habitudes analogues & des effets ſemblables. Le *renne* jette ſon bois tous les ans, comme le cerf, & ſe charge, comme lui, de venaiſon; il eſt en rut dans la même ſaiſon, c'eſt-à-dire, vers la fin de ſeptembre; les femelles, dans l'une & dans l'autre eſpèce, portent huit mois, & ne produiſent qu'un petit; les mâles ont de même une très-mauvaiſe odeur dans ce temps de chaleur: & parmi les femelles, comme parmi les biches, il s'en trouve quelques-unes qui ne produiſent pas.

Les jeunes *rennes* ont auſſi, comme les faons, dans le premier âge, le poil d'une couleur variée; il eſt d'abord d'un roux mêlé de jaune, & devient, avec l'âge, d'un brun preſque noir; chaque petit ſuit ſa mère pendant deux ou trois ans, & ce n'eſt qu'à l'âge de quatre ans révolus que ces animaux ont acquis leur plein accroiſſement, c'eſt à cet âge qu'on commence à les dreſſer & les exercer au travail; pour les rendre plus ſouples, on leur fait ſubir d'avance la caſtration, & c'eſt avec les dents que les Lapons font cette opération. Les *rennes* entiers ſont fiers & trop difficiles à manier: on ne ſe ſert donc que des hongres, parmi leſquels on choiſit les plus vifs & les plus légers pour courir au traîneau, & les plus peſans pour voiturer à pas lents les proviſions & les bagages. On ne garde qu'un mâle entier pour cinq ou ſix femelles, & c'eſt à l'âge d'un an que ſe fait la caſtration; ils ſont encore, comme les cerfs, ſujets aux vers dans la mauvaiſe ſaiſon, il s'en engendre, ſur la fin de l'hiver, une ſi grande quantité ſur leur peau, qu'elle en eſt alors toute criblée: ces trous de vers ſe referment en été; auſſi ce n'eſt qu'en automne que l'on tue les *rennes* pour en avoir la fourrure ou le cuir.

Les troupeaux de cette eſpèce ne laiſſent pas de demander beaucoup de ſoins. Les *rennes* ſont ſujets à s'écarter & reprennent volontiers leur liberté naturelle; il faut les ſuivre & les veiller de près; on ne peut les mener paître que dans des lieux découverts, & pour peu que le troupeau ſoit nombreux, on a beſoin de pluſieurs perſonnes pour les garder, pour les contenir, pour les rappeller, pour courir après ceux qui s'éloignent; ils ſont tous marqués afin qu'on puiſſe les reconnoître; car il arrive ſouvent, ou qu'ils s'égarent dans les bois, ou qu'ils paſſent à un autre troupeau; enfin les Lapons ſont continuellement occupés à ces ſoins: les *rennes* font toute leur richeſſe; ils ſavent en tirer toutes les néceſſités de la vie; ils ſe couvrent depuis les pieds juſqu'à la tête de ces fourrures qui ſont impénétrables au froid & à l'eau: c'eſt leur habit d'hiver; l'été ils ſe ſervent de peaux dont le poil eſt tombé; ils ſavent auſſi filer ce poil; ils en recouvrent les nerfs qu'ils tirent du corps de l'animal, & qui leur ſervent de corde & de fil; ils en mangent la chair, en boivent le lait & en font des fromages très-gras. Ce lait épuré & battu donne, au lieu de beurre, une eſpèce de ſuif. Cette particularité, auſſi bien que la grande étendue du bois dans cet animal, & l'abondante venaiſon dont il eſt chargé dans le temps du rut, ſont autant d'indices de la ſurabondance de nourriture, & ce qui prouve encore que cette ſurabondance eſt exceſſive, ou du moins plus grande que dans aucune eſpèce, c'eſt que le *renne* eſt le ſeul dont la femelle ait un bois comme le mâle, & le ſeul encore dont le bois tombe & ſe renouvelle malgré la caſtration; ainſi, il eſt de tous les animaux, celui où le ſuperflu de la matière nutritive eſt le plus apparent, & cela tient peut-être moins à la nature de l'animal qu'à la qualité de la nourriture; car cette mouſſe blanche qui fait, ſur-tout pendant l'hiver, ſon unique aliment, eſt un lichen dont la ſubſtance ſemblable à celle de la morille ou de la barbe de chèvre, eſt très-nourriſſante, & beaucoup plus chargée de molécules organiques que les herbes, les feuilles ou les boutons des arbres, & c'eſt par cette raiſon que le *renne* a plus de bois & de venaiſon que le cerf, & que les femelles & les hongres n'en ſont pas dépourvus; c'eſt encore de-là que vient la grande variété qui ſe trouve dans la grandeur, dans la figure & dans le nombre des andouillers & des rameaux du bois des *rennes*; les mâles qui n'ont été ni chaſſés ni contraints, & qui ſe nourriſſent largement de cet aliment ſubſtanciel, ont un bois prodigieux, il s'étend en arrière preſque ſur leur croupe, & en avant au-delà du muſeau; celui des hongres eſt moindre, quoique ſouvent il ſoit encore plus grand que le bois de nos cerfs; enfin celui que portent les femelles eſt encore plus petit.

Le *renne* rumine comme le cerf & comme tous les autres animaux qui ont pluſieurs eſtomacs. La durée de la vie dans le *renne* domeſtique n'eſt que de quinze ou ſeize ans; mais il eſt à préſumer que dans le *renne* ſauvage elle eſt plus longue, cet animal étant quatre ans à croître, doit vivre vingt-huit ou trente ans, lorſqu'il eſt dans ſon état de nature.

Les Lapons chaſſent les *rennes* ſauvages de différentes façons, ſuivant les différentes ſaiſons; ils ſe ſervent des femelles domeſtiques pour attirer les mâles ſauvages dans le temps du rut; ils les tuent à coups de mouſquet, ou les tirent avec

l'arc & décochent leurs flèches avec tant de roideur, que, malgré la prodigieuse épaisseur du poil & la fermeté du cuir, il n'en faut souvent qu'une pour tuer la bête : au printemps, lorsque les neiges commencent à se ramollir, les Lapons, chaussés de leurs raquettes, les poursuivent & les atteignent; on les pousse en d'autres rencontres avec des chiens qui les font donner dans les filets; ou bien l'on forme, avec des perches entrelacées les unes dans les autres, deux rangs de haies, qui font une allée fort longue, dans laquelle les *rennes* étant une fois engagés, tombent, en fuyant, dans une grande fosse faite exprès au bout de l'ouvrage.

Il paroît, par d'anciens témoignages, que le *renne* & l'élan existoient autrefois dans les forêts des Gaules & de la Germanie, & qu'il s'en trouvoit même encore il y a quelques siècles dans les hautes montagnes des Pyrénées : le climat de la France étant autrefois beaucoup plus humide & plus froid par la quantité des bois & des marais, qu'il ne l'est aujourd'hui, il n'est pas invraisemblable que ces animaux aient pu y subsister; mais il est certain qu'ils ne se trouvent actuellement que dans les pays septentrionaux : l'élan endeçà & le *renne* au-delà du cercle polaire en Europe & en Asie; on les retrouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe; le *renne* n'en craint pas la rigueur, même la plus excessive; on en voit à Spitzberg, il est commun en Groenland & dans la Laponie la plus boréale, ainsi que dans les parties les plus septentrionales de l'Asie; le *renne* se nomme *caribou* au Canada, & dans ces terres du nouveau monde il est, comme tous les autres animaux, plus petit que dans l'ancien continent. Lorsqu'on lui fait changer de climat, il meurt en peu de temps : ainsi la Nature semble avoir confiné cette espèce dans la région des glaces & des neiges.

Le *renne*, en vieux françois se disoit *rangier*, comme on lit dans Gaston-Phœbus & Dufouilloux : son nom latin est *tarandus*; c'est le *cervus palmatus* d'Aldrovande; *cervus mirabilis* de Jonston; *cervus rangifer* de Ray; *daim de Groenland* d'Edwards.

RHAPHIUS ou RHAPRUS, nom sous lequel on trouve le lynx ou loup cervier désigné chez quelques anciens écrivains. On fait venir le mot *rhaphius* de l'hébreu *rhaam*, affamé.

RHINOCÉROS (le) est, après l'éléphant, le plus puissant des animaux quadrupèdes : il a au moins douze pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, six à sept pieds de hauteur, & la circonférence du corps à peu près égale à sa longueur. Il approche donc de l'éléphant pour le volume & pour la masse, & s'il paroît beaucoup plus petit, c'est que ses jambes sont bien plus courtes, à proportion, que celles de l'éléphant; mais il en diffère infiniment par les facultés naturelles & par l'intelligence, & il n'est guère supérieur aux autres animaux que par la force, la grandeur & l'arme offensive qu'il porte sur le nez & qui n'appartient qu'à lui.

Cette arme est une corne très-dure, solide dans toute sa longueur & placée plus avantageusement que les cornes des animaux ruminans; elle défend dans cet animal toutes les parties antérieures du museau & préserve d'insulte le muffle, la bouche & la face; ensorte que le tigre attaque plus volontiers l'éléphant, dont il saisit la trompe, que le rhinocéros qu'il ne peut coëffer sans risquer d'être éventré; car le corps & les membres sont recouverts d'une enveloppe impénétrable, & cet animal ne craint ni la griffe du tigre, ni l'ongle du lion, ni le fer ni le feu du chasseur.

Il a la tête plus longue à proportion que l'éléphant; mais il a les yeux encore plus petits, & il ne les ouvre jamais qu'à demi : ils ressemblent à ceux du cochon pour la forme, & sont situés très-bas, c'est-à-dire, plus près de l'ouverture des narines que dans aucun autre animal; aussi ne voit-il, pour ainsi-dire, que devant lui. Ses oreilles sont larges, minces à leur extrêmité & resserrées à leur origine par une espèce d'anneau ridé : ce sont les seules parties sur lesquelles il y ait du poil ou plutôt des soies.

Le *rhinocéros* écoute avec une espèce d'attention suivie tous les bruits qu'il entend, ensorte que, quoiqu'endormi ou fort occupé à manger ou à satisfaire d'autres besoins pressans, il s'éveille à l'instant, lève la tête & reste attentif jusqu'à ce que le bruit qu'il entend ait cessé.

La mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, & la lèvre du dessus a du mouvement & peut s'alonger jusqu'à six ou sept pouces de longueur; elle est terminée par un appendice pointu, qui donne à cet animal une très-grande facilité pour cueillir l'herbe & en faire des poignées comme l'éléphant; cette lèvre musculeuse & flexible est une espèce de main ou de trompe très-incomplette, mais qui ne laisse pas de saisir avec force & de palper avec adresse.

Au lieu de ces longues dents d'ivoire qui forment les défenses de l'éléphant, le *rhinocéros* a sa corne & deux fortes dents incisives à chaque mâchoire; ces dents incisives sont fort éloignées l'une de l'autre dans les mâchoires; elles sont placées une à une à chaque coin ou angle des mâchoires, desquelles l'inférieure est coupée carrément en devant, & il n'y a point d'autres dents incisives dans toute cette partie antérieure que recouvrent les lèvres; mais indépendamment de ces quatre dents incisives placées en avant aux quatre coins des mâchoires, il a de plus vingt-quatre dents molaires, six de chaque côté des deux mâchoires.

Les narines sont situées fort bas, & ne sont pas à un pouce de distance de l'ouverture de la gueule; on dit qu'il a l'odorat excellent; le cou

Digitized by Google

eſt fort court; la peau forme ſur cette partie deux gros plis ou bourrelets qui l'environnent tout autour; les épaules ſont groſſes & épaiſſes; la peau fait à leur jointure un autre pli qui deſcend ſous les jambes de devant. Il y a encore un autre pli entre le corps & la croupe qui deſcend au-deſſous des jambes de derrière; & enfin, il y en a un autre qui environne tranſverſalement la partie inférieure de la croupe à quelque diſtance de la queue.

Les jambes ſont rondes, épaiſſes, fortes & terminées par de larges pieds armés de trois grands ongles; toutes ſont courbées en arrière à la jointure; cette jointure, qui eſt recouverte par un pli très-remarquable quand l'animal eſt couché, diſparoît lorſqu'il eſt debout; la queue eſt menue & courte relativement au volume du corps; elle s'élargit un peu à ſon extrêmité, où elle eſt garnie de quelques poils courts, gros & durs.

La peau eſt exceſſivement dure & plus épaiſſe que le cuir d'aucun animal terreſtre; elle eſt par-tout plus ou moins couverte d'incruſtations en forme de galles ou de tubéroſités, qui ſont aſſez petites ſur le ſommet du cou & du dos, & qui, par dégrés, deviennent plus groſſes en deſcendant ſur les côtés; les plus larges de toutes ſont ſur les épaules & ſur la croupe; elles ſont encore aſſez groſſes ſur les cuiſſes & les jambes, & il y en a tout autour & tout le long des jambes juſqu'aux pieds; mais entre les plis la peau eſt pénétrable & même délicate, & auſſi douce au toucher que la ſoie, tandis que l'extérieur du pli eſt auſſi rude que le reſte.

Cette peau tendre, qui ſe trouve dans l'intérieur du pli, eſt d'une légère couleur de chair, & la peau du ventre eſt à-peu-près de même conſiſtance & de même couleur; le reſte de la peau eſt de couleur noirâtre; la ſoupleſſe de la peau dans les plis donne à l'animal la facilité du mouvement de la tête, du cou & des membres, tout le corps, à l'exception des jointures, eſt inflexible & comme cuiraſſé. La verge eſt d'une forme aſſez extraordinaire; elle eſt contenue dans un prépuce ou fourreau comme celle du cheval, & la première choſe qui paroît au-dehors dans le temps de l'érection, eſt un ſecond prépuce de couleur de chair, duquel enſuite il ſort un tuyau creux en forme d'entonnoir évaſé & découpé comme une fleur de lis, lequel tient lieu de gland & forme l'extrémité de la verge; ce gland, biſarre par ſa forme, eſt d'une couleur de chair plus pâle que le ſecond prépuce; la direction de ce membre n'eſt pas droite, mais dirigée en arrière; auſſi urine-t-il en arrière & à plein canal, à-peu-près comme une vache. Les teſticules ſont cachés en-dedans du corps vers les reins, & il y a deux mamelons poſés au-devant de la verge.

La femelle a les parties extérieures de la génération faites & placées comme celles de la vache, & elle reſſemble parfaitement au mâle pour la forme & la groſſeur du corps; elle ne produit qu'un ſeul petit à-la-fois, & à des diſtances de temps aſſez conſidérables. Dans le premier mois, le jeune *rhinoceros* n'eſt guère plus gros qu'un chien de grande taille. Il n'a point, en naiſſant, la corne ſur le nez, quoiqu'on en voye déjà les rudimens dans le fœtus. A deux ans cette corne n'a encore pouſſé que d'un pouce, & à ſix ans elle a neuf à dix pouces; & comme l'on connoît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longueur, il paroît qu'elles croiſſent au moins juſqu'au moyen âge, & peut-être pendant toute la vie de l'animal, qui doit être d'une aſſez longue durée, puiſqu'à deux ans il n'a que la moitié de ſa hauteur, d'où l'on peut inférer que cet animal doit vivre, comme l'homme, ſoixante-dix ou quatre-vingts ans.

Il y a des *rhinocéros* qui n'ont qu'une corne ſur le nez, & d'autres qui en ont deux, nous verrons ci-après que cette variété tient au climat. Il paroît que les *rhinocéros* qui n'ont qu'une corne l'ont plus grande & plus longue que ceux qui en ont deux; il y a des cornes ſimples de trois pieds & demi, & peut-être de plus de quatre pieds de longueur, ſur ſix & ſept pouces de diamètre à la baſe; il y a auſſi des cornes doubles qui ont juſqu'à deux pieds de longueur: communément ces cornes ſont brunes ou de couleur olivâtre; cependant il s'en trouve de griſes, & même quelques-unes de blanches; elles n'ont qu'une légère concavité en forme de taſſe ſous leur baſe, par laquelle elles ſont attachées à la peau du nez: tout le reſte de la corne eſt ſolide & plus dur que la corne ordinaire; c'eſt avec cette corne, dit-on, que le *rhinocéros* attaque & bleſſe quelquefois mortellement les éléphans de la plus haute taille, dont les jambes élevées permettent au *rhinocéros*, qui les a bien plus courtes, de leur porter des coups de boutoir & de corne ſous le ventre, où la peau eſt la plus ſenſible & la plus pénétrable; mais auſſi lorſqu'il manque ſon premier coup, l'éléphant le terraſſe & le tue.

Le *rhinocéros*, ſans être ni féroce ni carnaſſier, ni même extrêmement farouche, eſt cependant intraitable. On eſt néanmoins parvenu, dit-on, à le rendre domeſtique ou du moins docile en Abyſſinie, & on l'y fait ſervir à porter des fardeaux. Il eſt à-peu-près en grand ce que le cochon eſt en petit, bruſque & brut, ſans intelligence, ſans ſentiment & ſans docilité; il eſt même ſujet à des accès de fureur que rien ne peut calmer; il eſt auſſi, comme le cochon, très-enclin à ſe vautrer dans la boue & à ſe rouler dans la fange; il aime les lieux humides & marécageux, & il ne quitte guère le bord des rivières.

Ces animaux ne ſe raſſemblent pas en troupes ni ne marchent en nombre comme les éléphans; ils ſont plus ſolitaires, plus ſauvages, & peut-être plus difficiles à chaſſer & à vaincre; ils n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne ſoient

Digitized by Google

provoqués ; mais alors ils prennent de la fureur & ſont très-redoutables ; l'acier de Damas, les ſabres du Japon n'entament pas leur peau, & les lances ne peuvent la percer ; elle réſiſte même aux balles du mouſquet ; celles de plomb s'applatiſſent ſur leur cuir, & les lingots de fer ne le pénètrent pas en entier ; les ſeuls endroits abſolument pénétrables ſont le ventre, les yeux & le tour des oreilles ; auſſi les chaſſeurs, au lieu d'attaquer cet animal de face & debout, le ſuivent de loin par ſes traces, & attendent pour l'approcher, les heures où il ſe repoſe & s'endort.

« On le tue difficilement, dit Gervaiſe, & on ne l'attaque jamais ſans péril d'en être déchiré. Ceux qui s'adonnent à cette chaſſe ont pourtant trouvé les moyens de ſe garantir de ſa fureur : car, comme cet animal aime les lieux marécageux, ils l'obſervent quand il s'y retire, & ſe cachant dans les buiſſons au-deſſous du vent, ils attendent qu'il ſoit couché, ſoit pour s'endormir ou pour ſe vautrer, afin de le tirer près des oreilles, qui eſt le ſeul endroit où il peut être bleſſé à mort. Ils ſe mettent au-deſſous du vent, parce que le *rhinocéros* a cela de propre, qu'il découvre tout par l'odorat ».

Néanmoins, quelque furieux qu'il ſoit, il eſt aiſé de l'éviter lorſqu'on le voit venir ; quoiqu'il aille très-vite, comme il ne ſe tourne qu'avec beaucoup de peine & qu'il ne voit que devant ſoi, on n'a qu'à le laiſſer approcher à quelques pas de diſtance, & ſe mettre un peu à côté, alors il ne voit plus le chaſſeur, & ne peut que très-difficilement le retrouver. Lorſqu'il pourſuit ſa proie, il va toujours en droite ligne, court plus vite qu'un cheval, & dans ſa fureur il force, renverſe, perce tout ce qu'il rencontre ; ni les arbres, ni les buiſſons, ni les haies, ni les pierres ne peuvent l'arrêter ; avec ſa corne il déracine les uns, enlève les autres & les jette derrière lui fort haut, à une grande diſtance ; lorſqu'il ne rencontre rien, il fait des ſillons dans la terre & en jette avec fureur une grande quantité par-deſſus ſa tête. Il grogne comme le cochon ; ſon cri ne s'entend pas de fort loin lorſqu'il eſt tranquille ; mais lorſqu'il eſt en colère, on peut l'entendre à une grande diſtance.

« Le *rhinocéros*, dit Kolbe, attaque aſſez rarement les hommes, à moins qu'ils ne le provoquent, ou que l'homme n'ait un habit rouge ; dans ces deux cas il ſe met en fureur & renverſe tout ce qui s'oppoſe à lui. Lorſqu'il attaque un homme, il le ſaiſit par le milieu du corps & le fait voler par-deſſus ſa tête, avec une telle force, qu'il eſt tué par la violence de ſa chûte.... Si on le voit venir, il n'eſt pas difficile de l'éviter, quelque furieux qu'il ſoit ; il eſt fort vîte, il eſt vrai, mais il ne ſe tourne qu'avec beaucoup de peine : d'ailleurs il ne voit que devant lui ; ainſi on n'a qu'à le laiſſer approcher à cinq ou ſix pas de diſtance, & alors ſe mettre un peu à côté, il ne vous voit plus, & ne peut que très-difficilement vous retrouver. Je l'ai expérimenté moi-même ».

Sans pouvoir devenir utile comme l'éléphant, le *rhinocéros* eſt auſſi nuiſible par la conſommation & par le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes. Il ſe nourrit d'herbes groſſières, de chardons, d'arbriſſeaux épineux ; mais il aime beaucoup les cannes de ſucre, & mange auſſi de toutes ſortes de grains. N'ayant nul goût pour la chair, il n'inquiette pas les petits animaux, il ne craint pas les grands, vit en paix avec tous, & c'eſt peut-être ſans fondement réel qu'on lui attribue des combats avec l'éléphant, car on n'a pas remarqué qu'il y eût aucune eſpèce d'antipathie entre ces deux grands animaux, on en a même vu en captivité vivre tranquillement ſans s'offenſer, ni s'irriter l'un contre l'autre.

Quoiqu'il ne vive que de végétaux, le *rhinocéros* ne rumine pas ; ainſi il eſt probable que, comme l'éléphant, il n'a qu'un eſtomac & des boyaux très-amples, & qui ſuppléent à l'office de la panſe, il conſomme moins, & perd auſſi beaucoup moins par la tranſpiration que l'éléphant.

On trouve des *rhinocéros* en Aſie & en Afrique, à Bengale, à Siam, à Laos, au Mogol, à Sumatra, à Java, en Abyſſinie, en Ethiopie, au pays des Anzicos, & juſqu'au cap de Bonne-Eſpérance, mais en général l'eſpèce en eſt moins nombreuſe & moins répandue que celle de l'éléphant. Les Indiens & les Nègres trouvent la chair de cet animal excellente. Sa peau fait le cuir le meilleur & le plus dur qu'il y ait. Sa corne eſt plus eſtimée des Indiens que l'ivoire, à cauſe des qualités ſpécifiques & des propriétés médicinales qu'ils lui attribuent ; les blanches, comme les plus rares, ſont auſſi les plus recherchées ; & non-ſeulement ſa corne, mais encore toutes les autres parties de ſon corps, & même ſon ſang, ſon urine & ſes excrémens ſont eſtimés comme des antidotes contre le poiſon, ou comme des remèdes à pluſieurs maladies. Ils ont le même uſage dans la pharmacopée des Indes que la thériaque dans celle de l'Europe ; mais il y a toute apparence que la plupart de ces vertus ſont imaginaires.

Tout ce que nous venons de dire concerne le *rhinocéros* des Indes, & n'eſt même entièrement exact que pour cette race aſiatique ; car il paroît que les *rhinocéros* d'Afrique forment une ſeconde race, dans laquelle les individus ont généralement la corne double, & n'ont pas le cuir relevé en boucliers épais & auſſi impénétrables, ni ſillonné de plis auſſi profonds que le *rhinocéros* d'Aſie. Laiſſons du reſte parler ici M. Allamand, qui le premier paroît avoir établi les différences qui ſe trouvent entre ce *rhinocéros* d'Afrique & celui d'Aſie.

» Le *rhinocéros*, dit M. Allamand, eſt nommé *nabal* par les Hottentots, qui prononcent la première

Digitized by Google

mière syllabe de ce mot avec un claquement de langue qu'on ne sauroit exprimer par l'écriture. Le premier coup d'œil qu'on jette sur lui, fait d'abord penser à l'hippopotame dont il diffère cependant très-fort par la tête; il n'a pas non plus la peau aussi épaisse ni aussi difficile à percer que le *rhinocéros* d'Asie. M. Gordon en a tué un à la distance de cent dix-huit pas avec une balle de dix à la livre ».

« Les *rhinocéros* d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incrustations en forme de galles ou tuberosités qui se voient sur ceux d'Asie, avec cette différence, qu'en ceux-ci elles ne sont pas parsemées également par-tout; il y en a moins sur le milieu du corps, & il n'y en a point à l'extrêmité des jambes: quant aux plis de la peau, ils sont bien moins forts & moins marqués: les adultes en ont un à l'aine, profond de trois pouces, un autre derrière l'épaule d'un pouce de profondeur, un derrière les oreilles, mais peu considérable, quatre petits devant la poitrine & deux au-dessus du talon; ceux qui se font remarquer le plus & qui ne se trouvent point sur ceux d'Asie, sont au nombre de neuf sur les côtes, dont le plus profond ne l'est que d'un demi-pouce; autour des yeux ils ont plusieurs rides qui ne peuvent pas passer pour des plis ».

« Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes ou vieux, avoient deux cornes, & s'il y en a en Afrique qui n'en aient qu'une, ils sont inconnus aux habitans du cap de Bonne-Espérance.... la plus grande de ces cornes est placée sur le nez; sa longueur varie; elle est applatie en-dessus. La seconde corne a sa base à environ demi-pouce de la première, & elle est beaucoup plus courte. L'une & l'autre sont uniquement adhérentes à la peau & placées sur une éminence unie qui est au-devant de la tête; en les tirant fortement en arrière, on peut les ébranler.

« Ce *rhinocéros* a les yeux plus petits que l'hippopotame; ils ont peu de blanc; le plus grand diamètre de la prunelle est de huit lignes, & l'ouverture des paupières est d'un pouce: ils sont situés aux côtés de la tête, à-peu-près à égale distance de la bouche & des oreilles; ainsi, cette situation des yeux démontre la fausseté de l'opinion de Kolbe, qui dit que le *rhinocéros* ne peut voir de côté, & qu'il n'apperçoit que les objets qui sont en droite ligne devant lui. Il auroit peine à voir de cette dernière manière, si ses yeux ne s'élevoient pas un peu au-dessus des rides qui les environnent. Il paroît cependant qu'il se fie plus sur son odorat & son ouie que sur sa vue; aussi a-t-il les nazeaux fort ouverts & longs de deux pouces & demi; ses oreilles ont neuf pouces en longueur, & leur contour est de deux pieds; leur bord extérieur est garni de poils rudes, longs de deux pouces & demi; mais il n'y en a point en dedans ».

« La couleur de sa peau est d'un brun obscur, qui devient couleur de chair sous le ventre & dans les plis; mais comme il se vautre fréquemment dans la boue, il paroît avoir la couleur de la terre sur laquelle il se trouve; il a sur le corps quelques poils noirs, mais clair-semés, entre les tubérosités de sa peau & au-dessus des yeux ».

« Il a vingt-huit dents en tout; sçavoir: six molaires à chaque côté des deux mâchoires, & deux incisives en haut & en bas. Les dents d'en-haut semblent être un peu plus avancées, de manière qu'elles recouvrent celles de dessous, lorsque la gueule est fermée; la lèvre supérieure n'avance que d'un pouce au-delà de l'inférieure ».

« Sa queue a environ un pied & demi de longueur; son extrêmité est garnie de quelques poils longs de deux pouces, qui partent de chaque côté comme de deux espèces de coutures; cette queue est ronde par-dessus & un peu applatie en dessous; les pieds ont trois doigts munis d'ongles ou plutôt de sabots; la longueur des pieds de devant égale leur largeur; mais ceux de derrière sont un peu alongés. Il y a sous la plante du pied une semelle épaisse & mobile ».

« Ces *rhinocéros* sont actuellement assez avant dans l'intérieur du pays. Pour en trouver, il faut s'avancer à cent cinquante lieues dans les terres du Cap. On n'en voit guère que deux ou trois ensemble; quelquefois cependant ils marchent en plus grande compagnie; & en marchant ils tiennent leur tête baissée comme les cochons; ils courent plus vîte qu'un cheval; le moyen le plus sûr de les éviter, est de se tenir sous le vent, car leur rencontre est dangereuse ».

« Ils tournent souvent la tête de côté & d'autre en courant, & il semble qu'ils prennent plaisir à creuser la terre avec leurs cornes; quelquefois ils y impriment deux sillons par le balancement de leur tête, & alors ils sautent & courent à droite & à gauche, en dressant leur queue, comme s'ils avoient des vertiges. Leurs femelles n'ont jamais qu'un petit à la fois; elles ont aussi deux cornes, & quant à la grandeur, la différence n'est pas considérable. Leur cri est un grognement suivi d'un fort sifflement, qui ressemble un peu au son d'une flûte. On n'entend point parler au Cap de leurs prétendus combats avec les éléphans ».

RICHE, espèce ou race de lapin. *V.* LAPIN.

RILLOURS, nom donné, à Ceylan, à une sorte de gros singes à tête blanche & couverte d'une crinière flottante, & qui, dit-on, font dégât dans les récoltes; il paroît que cette espèce est celle que nous décrivons sous le nom d'*ouanderous*.... *Voyez* OUANDEROUS.

RITBOK ou *bouc des roseaux*, gazelle dont l'espèce paroît voisine de celle du *nagor*, & dont les cornes, en suivant leur courbure, sont longues de plus d'un pied, environnées d'anneaux jusqu'au-delà de la moitié de leur longueur, & terminées par une pointe lisse & fort aigue. Les oreilles

Digitized by Google

ſont très-longues, blanches en-dedans, avec une tache ſans poils. La *gazelle ritbok* a de beaux yeux noirs & des larmiers au-deſſous ; quatre mamelles à côté deſquelles ſont deux ouvertures dans la peau qui forment deux tubes où l'on peut faire entrer le doigt ; la queue longue, plate & garnie de longs poils blanchâtres.

Il y a variété pour les couleurs du poil. Les unes ont tout le deſſus du corps d'un gris cendré, le deſſus du ventre, la gorge & les feſſes blanches, mais ſans la bande rouſſâtre ou noire qui, dans la plupart des autres gazelles, ſépare la couleur du ventre d'avec celle du reſte du corps ; d'autres ont la couleur d'un fauve-rouſſâtre très-foncé ; ces dernieres habitent les montagnes. Les femelles ſont de la même couleur que les mâles, mais elles ſont plus petites & n'ont point de cornes.

Quoique la race de ces animaux ſoit aſſez nombreuſe, ils marchent cependant en petites troupes, & quelquefois même le mâle eſt ſeul avec ſa femelle ; ils ſe tiennent près des fontaines parmi les roſeaux & auſſi dans les bois. Ils ne ſe trouvent que fort avant dans l'intérieur des terres du Cap de Bonne-Eſpérance.

ROPOSA, par les Portugais, eſt le ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

ROQUET, race de petits chiens, ordinairement importuns & aboyeurs. *Voyez* à la ſuite de l'article du CHIEN.

ROSELET, ſurnom de l'hermine pendant le temps que ſa robe eſt teinte de roux ou de fauve. *Voyez* HERMINE.

ROSMAR ou ROSMARUS, en Dannemarck & en Iſlande, eſt le morſe. *Voyez* MORSE.

ROSOMACK, en Eſclavon, eſt le glouton. *Voyez* GLOUTON.

ROUGETTE (la) ne diffère de la rouſſette que par la grandeur du corps & la couleur du poil. La *rougette* dont le poil eſt d'un cendré-brun, n'a guères que cinq pouces & demi de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité du corps, & deux pieds d'envergure lorſque les membranes qui lui ſervent d'ailes ſont étendues ; elle porte ſur le cou un demi-collier d'un rouge vif mêlé d'orangé. La rouſſette, au contraire, a le poil d'un roux-brun, neuf pouces de longueur & trois pieds d'envergure, & ne porte point de collier. Du reſte, elles ont la même conformation & les mêmes habitudes naturelles. *Voyez* ROUSSETTE.

Les *rougettes* ne volent guères de jour ; elles vivent en ſociété dans de grands creux d'arbres pourris & en nombre quelquefois de plus de quatre cent. Elles ne ſortent que ſur le ſoir à la brune & rentrent avec l'aube. On prétend, mais avec peu de vraiſemblance, que quelques nombreuſes que ſoient leurs ſociétés, il ne ſe trouve qu'un ſeul mâle dans chacune.

La *rougette* eſt le *pteropus fuſcus* ; *rouſſette à col rouge*, de Briſſon.

ROUSSETTE (la) & la *rougette* ſont des quadrupèdes volans comme les chauve-ſouris, mais d'une taille beaucoup plus grande ; la *rouſſette*, dont le poil eſt d'un roux-brun, a neuf pouces de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrêmité du corps, & trois pieds d'envergure lorſque les membranes qui lui ſervent d'ailes ſont étendues ; la *rougette*, dont le poil eſt cendré-brun, n'a guère que cinq pouces & demi de longueur & deux pieds d'envergure ; elle porte ſur le cou un demi-collier d'un rouge-vif mêlé d'orangé dont on n'apperçoit aucun veſtige ſur le cou de la *rouſſette* ; celle-ci, lorſqu'elle vole, paroît être de la grandeur d'une groſſe poule, & la *rougette* de celle d'un corbeau. Elles ont toutes deux la tête aſſez bien faite, les oreilles courtes, le muſeau bien arrondi & à-peu-près de la forme de celui d'un chien.

Toutes deux ſont des mêmes climats chauds de l'ancien continent ; on les trouve à Madagaſcar, à l'iſle de Bourbon, à Ternate, aux Philippines & dans les autres iſles de l'Archipel indien où il paroît qu'elles ſont plus communes que dans la terre ferme des continens voiſins.

Il ſemble que les anciens ont connu imparfaitement ces quadrupèdes ailés, & il eſt vraiſemblable que c'eſt d'après ces modèles bizarres de la Nature, que leur imagination a deſſiné les harpies ; les ailes, les dents, les griffes, la voracité, la ſaleté ; tous les attributs difformes & les facultés nuiſibles des harpies conviennent aſſez à nos *rouſſettes*. Hérodote paroît les avoir indiquées, lorſqu'il a dit qu'il y avoit de grandes chauve-ſouris qui incommodoient beaucoup les hommes qui alloient recueillir la caſſe autour des marais de l'Aſie, & qu'ils étoient obligés de ſe couvrir le corps & le viſage pour ſe garantir de leurs morſures dangereuſes. Strabon parle de très-grandes chauve-ſouris dans la Méſopotamie, dont la chair eſt bonne à manger.

Parmi les modernes, Albert, Iſidore, Scaliger, ont fait mention, mais vaguement, de ces grandes chauve-ſouris. Linſcot, François Pyrard, en ont parlé plus préciſément ; Nicolas Mathias, voyageur Suédois, dit que ces grandes chauve-ſouris volent en troupes pendant la nuit, qu'elles boivent le ſuc des palmiers en ſi grande quantité, qu'elles s'énivrent & tombent comme mortes au pied des arbres. Et l'Auteur de l'Hiſtoire générale des Voyages, rapprochant à ce ſujet les différens témoignages des Voyageurs, s'exprime en ces termes :

« Aux Iſles Manilles, on voit une infinité de grandes chauve-ſouris qui pendent attachées les unes aux autres ſur les arbres, & qui prennent leur vol à l'entrée de la nuit pour aller chercher leur nourriture dans les bois fort éloignés ; elles volent quelquefois en ſi grand nombre & ſi ſerrées, qu'elles obſcurciſſent l'air de leurs grandes ailes qui ont juſqu'à ſix palmes d'étendue : elles ſavent diſcerner, dans l'épaiſſeur des bois, les arbres dont

Digitized by Google

les fruits ſont mûrs ; elles les dévorent pendant toute la nuit avec un bruit qui ſe fait entendre de deux milles, & vers le jour elles retournent à leurs retraites. Les Indiens qui voient manger leurs meilleurs fruits par ces animaux, leur font la guerre, non-ſeulement pour ſe venger, mais pour ſe nourrir de leur chair à laquelle ils prétendent trouver le goût du lapin ».

On ajoute que ces animaux tuent les volailles & leur ſucent le ſang ; que même ils attaquent quelquefois les hommes ; il eſt certain du moins que la *rouſſette* eſt plus grande & plus forte que le vampire d'Amérique qui ſuce le ſang des hommes & des animaux endormis, juſqu'à leur donner la mort, & que ſi elle étoit à proportion auſſi ſanguinaire, elle ſeroit encore plus dangereuſe ; mais il paroît que dans les pays de l'Inde, abondans en fruits ſucculens & vineux qu'elle aime, rarement l'inſtinct ou le beſoin la portent à ſe jetter ſur les animaux ou ſur les hommes : c'eſt du moins, ainſi que l'on peut interpréter la contrariété des témoignages, dont les uns, d'accord avec la conformation de l'animal pourvu de dents aigues & dont la langue eſt hériſſée de papilles inciſives & poignantes (*Voyez* l'article VAMPIRE), aſſurent qu'en effet la *rouſſette* eſt carnaſſiere & dangereuſe ; tandis que d'autres obſervateurs, & ſpécialement M. de la Nux, combattent fortement cette opinion, & repréſentent la *rouſſette*, malgré tous les indices de ſa nature carnaſſiere, comme un animal innocent & frugivore.

Sans diſcuter ces deux opinions dont chacune peut être vraie en partie, nous préſenterons ici ce que le même M. de la Nux nous apprend des habitudes naturelles de ces animaux. « On voit, dit-il, les *rouſſettes* voler de temps à autre dans le cours du jour, mais une à une & point en troupes. Alors elles volent très-haut & vont fort loin & à tire d'aîles : dans cette grande élévation, le mouvement de leurs bras eſt lent ; il eſt prompt quand elles volent bas, & d'autant plus prompt qu'elles ſont plus proches de terre.

« A parler exactement, continue cet obſervateur, les *rouſſettes* ne vivent pas en ſociété ; le beſoin d'aliment, la pâture les réuniſſent en troupes, en compagnies plus ou moins nombreuſes. Ces compagnies ſe forment fortuitement ſur les arbres de hautes futaies, ou chargés, ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur conviennent. On voit les *rouſſettes* y arriver ſucceſſivement, ſe pendre par les griffes de derrière & reſter là tranquilles fort long-temps, ſi rien ne les effarouche ; quelques-unes cependant ſe détachent de temps en temps. Mais qu'un oiſeau de proie paſſe au-deſſus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il ſe tire un coup de fuſil, dans le canton, ou que déjà pourchaſſées & effarouchées, elles entrevoient au-deſſous d'elles quelqu'un, elles s'envolent toutes à la fois ».

« Les bananes, continue toujours M. de la Nux, les pêches, les goyaves, les baies de guy & d'autres fruits, ſont la nourriture ordinaire des *rouſſettes* ; elles ſont encore très-friandes des ſucs de certaines fleurs à ombelles, telles entr'autres que celles de nos bois puans ; ce ſont ces fleurs très-abondantes en janvier & février, qui attirent vers le bas de notre iſle de Bourbon, les *rouſſettes* en grand nombre ; elles font pleuvoir à terre les étamines nombreuſes de ces fleurs ».

Si la *rouſſette* approche trop la terre, elle y tombe & ne peut reprendre ſon vol qu'en grimpant contre quelque appui que ce puiſſe être, fût-ce un homme qu'elle rencontrât dans ſon chemin ; une fois à terre, elle ne peut que s'y traîner lentement ; ces animaux ne peuvent, comme les oiſeaux, s'élancer dans l'air, il faut qu'ils battent des aîles à pluſieurs repriſes avant de dépendre leurs griffes de l'endroit où ils ſe ſont accrochés ; s'il ſe trouve une branche qui gêne le battement de ſes aîles, la *rouſſette* parcourt la branche juſqu'au bout, & là prend ſon eſſor. Il arrive aſſez ſouvent, dans une nombreuſe troupe de ces quadrupèdes volans, ſurpriſe, ou par un coup de tonnerre ou un coup de fuſil ou par tel autre épouvantail ſubit, il arrive, dis-je, que pluſieurs tombent juſqu'à terre avant d'avoir pu prendre l'air néceſſaire pour les ſoutenir, & on les voit incontinent remonter le long des arbres qui ſe trouvent à leur portée, pour prendre de-là leur vol.

« Branchée à un arbre, la *rouſſette* s'y tient, la tête en bas, les aîles pliées & exactement plaquées contre le corps ; ainſi ſa voilure qui fait ſa difformité, de même que ſes pattes de derrière qui la ſoutiennent à l'aide des griffes dont elles ſont armées, ne paroiſſent point. L'on ne voit qu'un corps rond, vêtu d'une robe d'un brun-foncé & bien colorié, auquel tient une tête dont la phyſionomie a quelque choſe de vif & de fin. Voilà l'attitude de repos des *rouſſettes*, & c'eſt celle dans laquelle elles ſe tiennent le plus long-temps pendant le jour ».

« Quant aux *rougettes*, on n'en voit point voler de jour ; elles vivent en ſociété dans de grands creux d'arbres pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne ſortent que ſur le ſoir à la grande brune, & rentrent avant l'aube. L'on aſſure, & il paſſe en cette iſle pour conſtant que quelle que ſoit la quantité d'individus qui compoſent une de ces ſociétés, il ne s'y trouve qu'un ſeul mâle ; je n'ai pu vérifier le fait. Je dois ſeulement dire que ces animaux ſédentaires engraiſſent beaucoup : dans le commencement de la colonie, nombre de gens peu aiſés & point délicats s'approviſionnoient largement de cette graiſſe pour en apprêter leur manger ».

« La *rouſſette* & la rougette fourniſſent une nourriture ſaine. On n'a jamais entendu dire que qui que ce ſoit en ait été incommodé ; les jeunes

Digitized by Google

ſur-tout de quatre à cinq mois, déjà graſſes, ſont en leur genre auſſi bonnes que le pintadeau ou que le marcaſſin dans le leur. Les vieilles ſont dures, bien que très-graſſes dans la ſaiſon des fruits qui leur conviennent, c'eſt-à-dire pendant tout l'été & une bonne partie de l'automne. Les mâles particulièrement acquièrent, en vieilliſſant, un fumet déplaiſant & fort ».

Les *rouſſettes* ſe portent au coït avec ardeur; l'organe eſt très-apparent & hors du corps comme dans le ſinge: le ſexe des femelles eſt auſſi fort apparent; elles n'ont que deux mamelles placées ſur la poitrine & ne produiſent qu'un petit. La durée de la geſtation eſt de quatre à cinq mois, & l'accroiſſement des petits ſe fait en huit mois. On diſtingue les vieilles des jeunes, par les couleurs plus vives de la robe de celles-ci. *Voyez* ROUGETTE & VAMPIRE.

La *rouſſette* eſt le *veſpertilio ingens* de Cluſius; le *veſpertilio cynocephalus ternatanus* de Klein; *pteropus rufus*.... & *rouſſette*, de Briſſon.

ROUSSETTE A COL ROUGE, eſt la rougette. *Voyez* ROUGETTE.

RUGISSEMENT, nom propre du cri effrayant & terrible du lion, du tigre, &c.; quand le lion rugit, tous les autres animaux ſont ſaiſis de frayeur; le courſier même le plus intrépide, tremble & frémit. *Voyez* LION & TIGRE.

RUMINANS (les animaux) ſont ceux qui ont la faculté & l'habitude de ramener d'un premier eſtomac dans leur bouche, une partie de la nourriture qu'ils ont avalée, pour la remâcher à loiſir; ce qui s'appelle *ruminer*. Les *ruminans* ont quatre eſtomacs, & c'eſt du premier qui n'eſt, pour-ainſi-dire, que le réſervoir des alimens, qu'ils les retirent par partie, pour leur donner une ſeconde maſtication néceſſaire pour les diſpoſer à la digeſtion.

En effet, les animaux qui paiſſent l'herbe & qui compoſent la claſſe des *ruminans*, avalent pour la plupart cet aliment en grande quantité & ſans prendre le temps de le mâcher & triturer aſſez; de-là le grand volume qu'occupent leurs eſtomacs, & en même temps la néceſſité qu'ils éprouvent de rebroyer & pour-ainſi-dire manger deux fois leur nourriture, avant de la digérer.

Néanmoins tous les animaux qui paiſſent l'herbe ne ruminent pas, car le cheval & l'âne ne ſont point *ruminans* & n'ont qu'un eſtomac. Du reſte, la rumination paroît ſe faire dans l'animal ſans effort, & même avec plaiſir; c'eſt tranquilles & repoſés que le cerf, le bœuf, les moutons, ruminent, & ils emploient à cette occupation de ruminer, beaucoup plus de temps qu'ils n'en mettent à paître.

RUPICAPRA, des Latins, eſt le chamois. *Voyez* CHAMOIS.

RUT, terme qui déſigne le temps de la chaleur ou des amours des grands animaux ſauvages, & ſpécialement du cerf. Dans le *rut* les cerfs ſont dangereux & farouches. *Jamais la biche en rut* &c. BOILEAU, Satyre VIII. *Voyez* CERF.

Digitized by Google

SABOT, ſ. m. on nomme ainſi l'eſpèce de chauſſure de corne du pied des quadrupèdes ſolipèdes, qui ſont le cheval, l'âne & le zèbre. Quant aux pieds fourchus qui ſont en bien plus grand nombre, comme bœufs, chèvres, moutons, cerfs, &c. ils ont à chaque pied un double ſabot de cette matière dure & réſiſtante de la nature de la corne.

SACA, à Madagaſcar, eſt une race de chats à queue tortillée, laquelle eſt depuis peu tirée de l'eſpèce du chat ſauvage dans cette grande iſle. *Voyez* CHAT DOMESTIQUE & CHAT SAUVAGE.

SAGOUY, du Père d'Abbeville, eſt l'ouiſtiti. *Voyez* OUISTITI.

SAHOUET-QUANTA, nom du polatouche chez les Sauvages du Canada. *Voyez* POLATOUCHE.

SAI, eſpèce de ſinge de la famille des *ſapajous*, & qui offre deux variétés : la première a le poil d'un brun noirâtre ; la ſeconde que nous appellons *ſaï à gorge blanche*, a du poil blanc ſur la poitrine, ſous le cou & autour des oreilles & des joues, & la face plus dégarnie de poil que la première, mais toutes deux ſe reſſemblent à tous autres égards: ces animaux ont la face ronde & plate, les oreilles preſque nues, la queue nue par-deſſous vers l'extrêmité & plus longue que la tête & le corps ; ils marchent à quatre pieds & n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de longueur.

Ils n'ont que deux mamelles & ne produiſent qu'un ou deux petits ; ils ſont doux, dociles & ſi craintifs, que leur cri ordinaire qui reſſemble à celui du rat, devient un gémiſſement dès qu'on les menace. C'eſt pour cela qu'on les a appellés *pleureurs* ; comme on les appelle auſſi *ſinges muſqués*, parce qu'ils ont une odeur de faux muſc.

Dans ce pays-ci ils préfèrent les hannetons & les limaçons à tous autres alimens ; mais au Bréſil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines & de fruits ſauvages qu'ils cueillent ſur les arbres où ils demeurent & d'où ils ne deſcendent que rarement à terre.

SAIGA, en langue tartare, ſignifie *chèvre ſauvage*, & nous appliquons ce nom à l'eſpèce qu'a décrite M. Gmelin en ces termes : « le *ſaïga* eſt de la grandeur d'une chèvre commune ; ſes cornes ſont longues d'un pied, tranſparentes, d'un jaune terne, ridées d'anneaux en bas & liſſes à la pointe ; elles ſont courbées en arrière & les pointes ſe rapprochent ; les oreilles ſont droites & terminées en pointes mouſſes ; la tête eſt arquée ou en chanfrein depuis le front juſqu'au muſeau, & en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis ; les narines ſont grandes & en forme de tube ; il y a huit dents inciſives à la mâchoire inférieure ; elles ne tiennent pas fortement dans leurs alvéoles & tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes ; la queue eſt courte, n'ayant à-peu-près que trois pouces de longueur ; le poil du deſſus & des côtés du corps eſt de couleur iſabelle, & celui du ventre eſt blanc ; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos ».

Le *ſaïga*, dit M. Forſter, ſe trouve depuis la Moldavie & la Beſſarabie juſqu'à la rivière d'Irtich en Sibérie ; il aime les déſerts ſecs & remplis d'abſynthes, auronnes & armoiſes qui ſont ſa principale nourriture ; il court très-vite, & néanmoins il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a ſur les yeux quatre petits corps ſpongieux qui ſervent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terreins dont le ſol eſt aride & blanc en été, & couvert de neige en hyver. Il a le nez large & l'odorat ſi fin, qu'il ſent un homme d'une très-grande diſtance lorſqu'il eſt ſous le vent, tellement que l'on ne peut l'approcher qu'en prenant l'autre côté du vent.

Cet animal, continue le même obſervateur, ſemble réunir tout ce qui eſt néceſſaire pour bien courir ; il a la reſpiration plus facile qu'aucun autre animal, ſes poumons étant très-grands, la trachée-artère fort large & les narines ainſi que les cornets du nez fort étendus ; en ſorte que la lèvre ſupérieure étant plus longue que l'inférieure elle paroit pendante, & c'eſt probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont il paît, car il ne broute qu'en rétrogradant.

Les *ſaïgas* vont ordinairement en troupeaux, qu'on aſſure être quelquefois de plus de dix mille ; les mâles ſe réuniſſent pour défendre leurs petits & leurs femelles contre les attaques des loups & des renards ; formant un cercle dans lequel ils enferment leurs familles & combattent courageuſement ces animaux de proie. Avec quelques ſoins on vient à bout d'élever leurs petits & de les rendre privés ; leur voix reſſemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps & ne font qu'un petit à la fois, rarement deux.

On en mange la chair en hiver comme un bon gibier, mais on la rejette en été à cauſe des vers qui s'engendrent ſous la peau. Ces animaux ſont en chaleur en automne, & ils ont alors une forte odeur de muſc ; leurs cornes ſont eſtimées pour différens uſages ; les Chinois ſur-tout les achetent aſſez cher ; on trouve quelquefois des *ſaïgas* à trois cornes, & même on en voit qui n'en ont

Digitized by Google

qu'une ſeule, mais apparemment ayant perdu l'autre par accident.

Ce mot *ſaïga* qui ſignifie, comme nous l'avons dit, chèvre ſauvage, eſt le nom que les Tartares donnent communément à la femelle; & ils appellent le mâle *matgatſch*. Du reſte, M. Gmelin nous avertit que le nom de *ſaïgi* ou *ſaïga*, eſt employé, mais mal-à-propos, dans la province d'Irkutsk, à déſigner l'animal du *muſc*.

Le *ſaïga* eſt le *colus* (*colon*) de Geſner; l'*ibex imberbis* des Mémoires de l'Académie de Péterſbourg.

SAIGA des Tartares Irkutzk, eſt l'animal du muſc & non pas notre *ſaïga*. *Voyez* MUSC.

SAIGI, en Sibérie eſt le ſaïga. *Voyez* ce mot.

SAIMIRI, eſpèce de ſinge de la famille des *ſapajous* & qui ſemble faire la nuance entre cette famille & celle des *ſagouins* par ſa queue qui, ſans être abſolument inutile & lâche comme celle des ſagouins, n'eſt pas auſſi muſclée que celle des ſapajous: elle n'eſt, pour-ainſi-dire qu'à demi prenante, & quoiqu'il s'en ſerve pour s'aider à monter & deſcendre, il ne peut, ni s'attacher fortement ni ſaiſir avec fermeté ni amener à lui les choſes, qu'il deſire.

Le *ſaïmiri* n'a, pour ainſi-dire, point de front; ſon poil eſt d'un jaune brillant; il a deux bourrelets de chair en forme d'anneaux autour des yeux, le nez élevé à la racine & applati à l'endroit des narines, la bouche petite, la face plate & nue, les oreilles garnies de poil & un peu pointues, la queue plus longue que le corps; il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur.

Il ſe tient aiſément ſur ſes pieds de derrière, mais il marche ordinairement à quatre pieds. C'eſt le plus joli, le plus mignon de tous les ſapajous, mais il eſt auſſi le plus délicat, le plus difficile à tranſporter & à conſerver. L'eſpèce eſt aſſez commune à la Guiane.

SAÏNO, dans pluſieurs endroits de l'Amérique, eſt le pécari. *Voyez* PÉCARI.

SAJOU, eſpèce de ſinge de la famille des *ſapajous*, qui a la face & les oreilles couleur de chair, avec un peu de duvet par-deſſus, les yeux châtains & placés aſſez près l'un de l'autre, la queue nue par-deſſous à l'extrêmité, & fort touffue ſur tout le reſte de ſa longueur: dans quelques individus le poil eſt noir & brun tout au tour de la face, ainſi que ſur toutes les parties ſupérieures du corps; & c'eſt ce *ſajou* brun, qu'on appelle vulgairement *ſinge capucin*; les autres ſont tout gris au tour de la face, & d'un fauve brun ſur le corps; ils ont également les mains noires & nues; ils marchent à quatre, & n'ont qu'un pied de longueur. La femelle, dans cette eſpèce, a le clitoris proéminent au dehors, & auſſi apparent que la verge du mâle.

Ces animaux ſont très-vifs, très-agiles & très-plaiſans. De tous les ſapajous, ce ſont ceux auxquels la température de notre climat diſconvient le moins; ils y ſubſiſtent ſans peine, & pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hiver; ils produiſent même, mais leur portée ici n'eſt que d'un petit, au lieu que dans leur pays natal, ils en font ſouvent deux. Au reſte, ces *ſajous* ſont fantaſques dans leurs goûts & dans leurs affections; ils paroiſſent avoir une forte inclination pour de certaines perſonnes, & une grande averſion pour d'autres, & cela conſtamment. Leur climat naturel eſt le Bréſil.

SAKEE WINKEE; c'eſt ainſi que Brown écrit le nom du ſaki. *Voyez* SAKI.

SAKI, eſpèce de ſinge de la famille des *ſagoins*, & le plus grand de tous: il a la queue de moitié plus longue que la tête & le corps, la face tannée & couverte d'un duvet fin, court & blanchâtre, les parties ſupérieures du corps d'un brun noir, le ventre & les autres parties inférieures d'un blanc rouſsâtre, le poil par-tout très-long & encore plus long ſur la queue, dont il déborde l'extrêmité de près de deux pouces; ce poil de la queue eſt ordinairement d'un brun noirâtre, comme celui du corps.

Il paroît qu'il y a variété dans cette eſpèce pour la couleur du poil; car il y a des *ſakis* qui ont le poil du corps & de la queue d'un fauve rouſsâtre. Le *ſaki* marche à quatre pieds, & il a près d'un pied & demi de longueur.

SANGLIER (le) eſt la race ſauvage dans l'eſpèce du cochon. Quoique ces animaux n'aient à chaque pied que deux doigts qui touchent la terre, & que ces doigts ſoient terminés par un ſabot, ils diffèrent beaucoup des animaux à pied fourchu, non-ſeulement par la conformation des jambes & des pieds, mais encore en ce qu'ils n'ont point de cornes, qu'ils ne manquent pas de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, qu'ils ont des dents canines très-longues, connues ſous le nom de *défenſes* & de *crochets*, qu'ils ne ruminent pas, qu'ils n'ont qu'un eſtomac, &c.

Le *ſanglier* ne diffère à l'extérieur du cochon domeſtique, qu'en ce qu'il a les défenſes plus longues, le boutoir plus fort, la hure plus groſſe; il a auſſi les pieds plus gros, les pinces plus ſéparées, & le poil toujours noir. La partie du groin des *ſangliers* & des cochons, à laquelle on donne le nom de *boutoir*, eſt formée par un cartilage rond qui renferme un petit os. Le boutoir eſt percé par les narines & placé au-devant de la mâchoire ſupérieure, & cette partie qui forme le nez a beaucoup de force, & ſert à l'animal à percer, fouiller & retourner la terre. Le *ſanglier* a la tête plus longue, la partie intérieure du chanfrein plus arquée, & les défenſes plus grandes & plus tranchantes que ne ſont les *crochets* du cochon. Sa queue eſt courte & droite. Il eſt couvert, comme les cochons, de ſoies dures & pliantes; mais il a de plus un poil doux & friſé, à-peu près comme de la laine; ce poil eſt entre les ſoies, & a une couleur jaunâtre, cendrée ou

Digitized by Google

noirâtre ſur différentes parties du corps de l'animal ou à ſes différens âges.

Tant que le *ſanglier* eſt dans ſon premier âge, on le nomme *marcaſſin ;* alors il a des couleurs qu'il perd dans la ſuite, c'eſt ce que l'on appelle *la livrée* : elle eſt marquée ſur le fœtus dès qu'il a du poil ; elle forme des bandes qui s'étendent le long du corps depuis la tête juſqu'à la queue, & qui ſont alternativement fauve clair & de couleur mêlée de fauve & de brun ; celle qui ſe trouve ſur le garot & le long du dos eſt noirâtre. Il y a ſur le reſte de l'animal un mélange de blanc, de fauve & de brun.

Lorſque le *ſanglier* eſt adulte il a le groin & les oreilles noires, & le reſte de la tête de couleur mêlée de blanc, de jaune & de noir dans quelques endroits ; les ſoies du dos ſont les plus longues, couchées en-arrière, & ſi ſerrées que l'on ne voit que la couleur brune rouſsâtre qu'elles ont à la pointe, quoiqu'elles aient auſſi du blanc ſale & du noir dans le reſte de leur étendue. Les ſoies des côtés du corps & du ventre ont les mêmes couleurs que celles du dos ; mais comme elles ſont moins ſerrées, le blanc y paroît avec le brun : les ſoies des aiſſelles & des aines ſont rouſsâtres ; celles du ventre & de la face intérieure des cuiſſes ſont blanches en entier, à l'exception de la pointe qui eſt rouſſe ; la tête, le bout de la queue & les jambes ſont noirs.

Le *ſanglier* a les ſens de la vue, de l'ouie, de l'odorat meilleurs que le cochon ; il ne dévore pas, comme lui, toutes ſortes d'ordures, & vit ordinairement de grains, de fruits, de glands, de racines, & n'eſt pas ſujet à devenir ladre. Il fouille la terre plus profondément que le cochon & preſque toujours en ligne droite dans le même ſillon. Il ſemble auſſi qu'il a plus de ſentiment & d'inſtinct. Les petits ſont fidèlement attachés à leur mère, qui paroît être auſſi plus attentive à leurs beſoins que ne l'eſt la truie domeſtique.

Dans le temps du rut, le mâle cherche, ſuit la femelle, & demeure ordinairement trente jours avec elle dans les bois les plus épais, les plus ſolitaires & les plus reculés. Il eſt alors plus farouche que jamais, & il devient même furieux lorſqu'un autre mâle veut occuper ſa place ; ils ſe battent, ſe bleſſent & ſe tuent quelquefois. Pour la laie, elle ne devient furieuſe que quand on attaque ſes petits, & en général, dans preſque tous les animaux ſauvages, le mâle devient plus ou moins féroce lorſqu'il cherche à s'accoupler, & la femelle lorſqu'elle a mis bas. Il eſt rare d'entendre le *ſanglier* jetter un cri, ſi ce n'eſt lorſqu'il ſe bat & qu'un autre le bleſſe ; la laie crie plus ſouvent : & quand ils ſont ſurpris & effrayés ſubitement, ils ſoufflent avec tant de violence, qu'on les entend à une grande diſtance.

On appelle, en terme de chaſſe, *bêtes de compagnie*, les *ſangliers* qui n'ont pas paſſé trois ans, parce que juſqu'à cet âge ils ne ſe ſéparent pas les uns des autres, & qu'ils ſuivent tous leur mère commune : ils ne vont ſeuls que quand ils ſont aſſez forts pour ne plus craindre les loups. Ces animaux forment donc d'eux-mêmes des eſpèces de troupes, & c'eſt de-là que dépend leur ſureté lorſqu'ils ſont attaqués, ils réſiſtent par le nombre, ils ſe ſecourent, ſe défendent : les plus gros font face en ſe preſſant en rond les uns contre les autres, & en mettant les plus petits au centre.

On chaſſe le *ſanglier* à force ouverte, avec des chiens, ou bien on le tue par ſurpriſe pendant la nuit au clair de la lune ; comme il fuit très-lentement, qu'il laiſſe une odeur très-forte ; qu'il ſe défend contre les chiens & les bleſſe toujours dangereuſement, il ne faut pas le chaſſer avec les bons chiens courans deſtinés pour le cerf & le chevreuil, cette chaſſe leur gâteroit le nez, & les accoutumeroit à aller lentement ; des mâtins un peu dreſſés ſuffiſent pour la chaſſe du *ſanglier*.

On attaque de préférence les plus vieux, que l'on connoît aiſément aux traces. Un jeune *ſanglier* de trois ans eſt difficile à forcer, parce qu'il court très-loin ſans s'arrêter, au lieu qu'un *ſanglier* plus âgé ne fuit pas loin, ſe laiſſe chaſſer de près, n'a pas grand peur des chiens, & s'arrête ſouvent pour leur faire tête.

Telle eſt en gros la chaſſe dangereuſe du *ſanglier ;* mais un chaſſeur paſſionné deſire plus de détails ; il faut le ſatisfaire. En termes de chaſſe, le marcaſſin ou jeune *ſanglier*, lorſqu'il a paſſé ſix mois d'âge, juſqu'à un an, prend le nom de *bête rouſſe ;* à un an il devient *bête de compagnie ;* mais paſſé la deuxième année on le dit *ragot ;* à trois ans faits il eſt *ſanglier*, ou *ſanglier* à ſon *tiers an ;* à quatre ans on le nomme *quartannier ;* enfin à cinq ans il s'appelle *vieux ſanglier* & ne porte plus d'autre nom. Ce vieux ſanglier aime à être ſeul & ne peut pas faire beaucoup de mal ; le ragot, le *ſanglier* à ſon tiers an, & le quartannier, ſont ſeuls bien à craindre.

La principale *connoiſſance* de la chaſſe du *ſanglier* ſe réduit à un point qui eſt celui de les *bien juger*, c'eſt-à-dire, de ſavoir diſtinguer le jeune du vieux, le mâle de la femelle, & à ne pas prendre un porc privé pour un *ſanglier*.

On les juge par les *traces*, les *boutis*, le *ſoüil* & la *bauge ;* une *bête de compagnie* mâle a plus de pied devant que derrière, & porte toujours la trace de derrière dans celle de devant, un peu à côté & en-dehors ; ſes pinces ſont groſſes & ſes côtés tranchans, il donne de ſes *gardes* en terre & commence à les bien tourner. A ſon tiers an il devient plus bas jointé, ſes gardes s'élargiſſent, s'abaiſſent & s'écartent davantage, le talon lui élargit, & les pinces lui deviennent plus groſſes & plus rondes.

Une bête de compagnie femelle a beaucoup moins de talon, ſes pinces ſont pointues, les côtés de ſes traces ſont tranchés, elle marche

Digitized by Google

toujours les quatre pieds ouverts, elle met la trace de derrière dans celle de devant, mais en-dedans, ſes gardes ſont ſerrées & peu ouvertes.

Les *quartanniers* & autres vieux *ſangliers* ont les traces grandes & larges, les pinces de la trace de devant ſont rondes & groſſes, les tranchans des côtés ſont uſés, le talon eſt large & applani : leurs gardes, dont ils donnent en terre dure ou molle, ſont abaiſſées, groſſes & ouvertes; les rides qui ſont entre les gardes & le talon ſe marquent ſur la terre, & les allures ſont grandes & bien règlées. Il y a des *ſangliers* qui ont un ongle plus long que l'autre, ces ſortes de pieds ſe nomment pieds *pigaches*, & ſont une connoiſſance infaillible pour garder change.

Par les *boutis* on juge de la groſſeur & longueur de la hure du *ſanglier*; plus les boutis ſont larges & profonds, plus la hure qui les a faits eſt groſſe & longue; & plus la hure eſt groſſe & longue, plus gros & plus vieux eſt le *ſanglier*.

Par la longueur & largeur du *ſouil* on connoit aiſément la groſſeur du ſanglier; on juge encore de ſa taille à la ſortie du ſouil, parce qu'il touche de ſon corps aux branches & aux herbes auxquelles il en laiſſe, de ſorte qu'en examinant la hauteur & largeur à laquelle il en a laiſſé, on voit s'il eſt grand ou petit. Une remarque aſſez ſingulière ſur ſa méchanceté, c'eſt que ſi à la ſortie du ſouil il trouve un arbre, il ne manque pas de ſe frotter contre, & en le quittant il y donne un ou deux coups de défenſes; tous ne le font pas; auſſi, diſent les vieux chaſſeurs, doit-on beaucoup ſe méfier de ceux qui le font.

Par la *bauge* on juge de la groſſeur du ſanglier, les vieux la font ordinairement profonde, & quand ils en ſortent, ils jettent tout auprès leurs *laiſſes* qui ſont toujours groſſes.

On diſtingue les *ſangliers* des porcs privés, en ce que le porc privé ne met preſque jamais les traces de derrière dans celles de devant, il appuye plus du talon que de la pince, qui, dès ſa jeuneſſe eſt ronde & uſée; ſes gardes touchent la terre à plomb, & ſans s'écarter que très-peu, il a le pied court, & les côtés en ſont uſés, même dès ſa jeuneſſe. Il a auſſi la hure plus courte que le *ſanglier* & fouille çà & là, au lieu que le *ſanglier* fouille toujours en ligne droite.

La quête du *ſanglier* ſe fait en hiver dans les forêts les plus garnies d'épines. Aux mois de juillet, août & ſeptembre les *ſangliers* abandonnent les grands forts pour ſe retirer aux pointes des forêts du côté où ſont les bleds & les fruits; en octobre & novembre ils ſe retirent dans les hautes futaies & dans les taillis où ils ſe nourriſſent de faines, de glands & de noiſettes; ils ſont à craindre dans cette ſaiſon. En décembre on revoit des *ſangliers* par-tout, parce que c'eſt le temps du rut. Ils ſont alors d'une puanteur inſupportable qui rebute les vieux limiers.

Lorſqu'on voit des boutis qui paroiſſent tout frais, bien qu'il ſoit déjà tard, on doit en conclure que l'on eſt à la pourſuite d'un animal dangereux, par ſa hardieſſe & par ſon aſſurance. Or un pareil *ſanglier* doit être détourné de court ſans avoir peur de le faire débucher, & en l'attaquant on doit faire la meute forte, & l'effrayer d'abord d'un très-gros bruit de chiens & d'hommes; car ſi on l'attaquoit avec peu de chiens & ſans beaucoup de bruit, il ne daigneroit pas ſortir de ſa bauge, ou s'il en ſortoit, ce ſeroit pour s'en aller dans le lieu le plus fourré, ſe faire chaſſer ſous le nez des chiens, pour les charger enſuite au point de n'en pas laiſſer un ſeul de ſain.

Mais au contraire, ſi l'on *fait ſuite* d'un *ſanglier* qui ſe ſoit retiré dès deux ou trois heures avant le jour dans ſon fort, ne faiſant que de petits boutis çà & là, on doit le regarder comme un animal poltron & timide prêt à s'enfuir; il faut par conſéquent le renfermer dans une grande enceinte & ne pas l'approcher; car s'il prenoit une fois le vent, il débucheroit & s'en iroit à l'autre bout de la forêt; en l'attaquant il faut lui donner très-peu de chiens, ſi on veut le garder quelque temps dans le canton; mais lorſqu'on lui voit prendre ſon parti, il faut tout donner à ſa refuite, parce qu'il eſt preſque sûr qu'il ne reviendra pas.

On ſe ſert de relais à la chaſſe du *ſanglier* comme à celle du cerf, on les place de fort en fort & aux refuites, parce que les *ſangliers* ne battent preſque jamais d'autres pays que ceux qui ſont les plus fourrés.

Après avoir bien *revu* des *ſangliers*, on frappe à la briſée avec les chiens de meute qui vont le querir ſans peine, parce que cet animal allant à ſa bauge, ne fait aucunes ruſes embarraſſantes; on excite les chiens de la trompe & de la voix, & l'on fait un grand bruit pour l'obliger à ſortir de ſa bauge & à tirer du long. S'il arrive que le *ſanglier*, en battant différens forts, ſe mêle à d'autres *ſangliers*, & que les chiens, ſur le nombre, ſe méprennent & quittent leur *ſanglier* de meute pour en pourſuivre un autre; il faut les rompre afin de le requêter; mais cela arrive rarement, & il n'y a même que de jeunes chiens capables de prendre change, car tous les vieux le gardent à merveille.

On juge que le *ſanglier* veut ſe rendre quand il ne perce plus en avant, & qu'on le voit, au contraire, ſe faire battre long-temps dans un même fort; quand il ſe ſent mal mené, il cherche les eaux & les mares pour s'y vautrer : il y fait quelquefois ſes abois; s'il n'en trouve point, il eſt forcé de tenir aux chiens, ſur leſquels il fait de continuelles parties. On doit alors, pour les ſecourir, s'en approcher avec précaution & lui percer le cœur d'un coup de couteau de chaſſe, ou, s'il eſt trop dangereux, le tuer d'un coup de mouſqueton.

Quand on veut *aſſaſſiner* un *ſanglier*, le limier ſeul

Digitized by Google

ſeul ſuffit. On commence par le détourner, & on le renferme dans une enceinte auſſi petite qu'il eſt poſſible, ſans cependant le ſerrer au point de riſquer à le faire débucher ; enſuite on place autour de l'enceinte & aux meilleurs poſtes, dix ou douze tireurs, plus ou moins, après quoi le valet du limier va frapper à la briſée, & fait ſuite ſecrètement, pour tâcher de le tirer ou faire tirer à la bauge par quelqu'un qui l'accompagne. Si le *ſanglier* ſort de cette première enceinte ſans être tué, on en fait ſuite de nouveau en ſecret juſqu'au premier fort où l'on imagine qu'il peut reſter ; on l'y renferme, & ſi cette tentative n'eſt pas plus heureuſe que la première, on la réitère juſqu'à ce qu'il ſoit tué.

Le *ſanglier* ſe tient ordinairement le jour dans ſa bauge, au plus épais, & dans le plus fort du bois ; le ſoir, à la nuit, il en ſort pour chercher ſa nourriture.

Quoique les *ſangliers* ſoient fort gourmands, ils n'attaquent ni ne dévorent les autres animaux ; cependant ils mangent quelquefois de la chair corrompue, mais c'eſt par néceſſité. On ne peut nier que les cochons ne ſoient avides de ſang & de chair ſanguinolente & fraîche, puiſqu'ils mangent leurs petits & même des enfans au berceau. Le *ſanglier* & les cochons aiment beaucoup les vers de terre & certaines racines, comme celles de la carotte ſauvage ; c'eſt pour trouver ces vers & pour couper ces racines qu'ils fouillent la terre avec leur boutoir.

En été, lorſque les grains ſont mûrs, il eſt aſſez aiſé de ſurprendre le ſanglier dans les bleds & dans les avoines, où il fréquente toutes les nuits. Dès qu'il eſt tué, les chaſſeurs ont grand ſoin de lui couper les *ſuites*, c'eſt-à-dire les teſticules, dont l'odeur eſt ſi forte, que ſi l'on paſſe ſeulement cinq ou ſix heures ſans les ôter, toute la chair en eſt infectée.

Au reſte, il n'y a que la hure qui ſoit bonne dans un vieux ſanglier ; au lieu que toute la chair du marcaſſin & celle du jeune *ſanglier*, qui n'a pas encore un an, eſt délicate & même aſſez fine. Les anciens étoient dans l'uſage de faire ſubir la caſtration aux jeunes marcaſſins qu'on pouvoit enlever à leur mère, après quoi on les reportoit dans les bois ; ces *ſangliers* coupés groſſiſſent beaucoup plus que les autres, & leur chair eſt meilleure que celles des cochons domeſtiques.

On trouve des *ſangliers* en Aſie & en Afrique, auſſi abondamment qu'en Europe. Ceux qui ſe trouvent en Amérique ne ſont que des cochons originairement domeſtiques, qui ſont devenus ſauvages.

SANGLIER DU CAP-VERD (le) nous paroît n'être qu'une variété dans l'eſpèce du *ſanglier* ordinaire : il en diffère par la longue ouverture de ſes narines, par la grande largeur & la forme de ſes mâchoires, & par le nombre & la figure des dents mâchelières. La mâchoire ſupérieure eſt armée de deux énormes défenſes, qui reſſemblent plus à des cornes d'ivoire qu'à des dents ; elles ont un demi pied de longueur, & cinq pouces de circonférence à la baſe, elles ſont courbées & recourbées à peu près comme les cornes d'un taureau. Ce cochon ou *ſanglier* ſe trouve dans les terres voiſines du Cap-Verd.

SAPAJOU, nom qui diſtingue dans la grande peuplade des ſinges la famille particulière des petits ſinges d'Amérique à queue prenante. *Voyez* SINGES.

SAPAJOU AURORE, SAPAJOU ORANGÉ, SAPAJOU JAUNE, nom donné au ſaïmiri. *Voyez* SAÏMIRI.

SARICOVIENNE (la) eſt une eſpèce de loutre marine, qui reſſemble à la loutre terreſtre par la forme du corps, qu'elle a ſeulement beaucoup plus épais en tout ſens ; la longueur des *ſaricoviennes* eſt communément d'environ deux pieds dix pouces, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, qui a douze ou treize pouces de long ; leur poids eſt de ſoixante-dix à quatre-vingt livres ; elles ont les oreilles droites, coniques & couvertes de poils, les paupières & les yeux aſſez ſemblables à ceux du lièvre, & à-peu-près de la même grandeur, avec une membrane au grand angle de chacun, mais qui ne peut guère couvrir l'œil qu'à moitié ; les narines très-noires & ridées.

L'ouverture de la gueule eſt médiocre, la mâchoire ſupérieure avance ſur l'inférieure, & toutes deux ſont garnies de mouſtaches de poils blancs, roides & longs ; il y a quatorze dents à la mâchoire ſupérieure, ſavoir quatre inciſives, très-aigues, une canine de chaque côté, un peu recourbées en arrière ; quatre molaires auſſi de chaque côté, qui ſont larges & épaiſſes, ſurtout celles du fond ; ſeize dents à la mâchoire inférieure, quatre inciſives & deux canines ; & cinq dents molaires de chaque côté, dont les deux dernières ſont ſituées dans la gorge ; mais il paroît que le nombre de ces dents varie, & on trouve quelques individus qui ont auſſi cinq dents molaires de chaque côté de la mâchoire ſupérieure.

Les pieds, tant ceux de devant que ceux de derrière, ſont couverts de poils juſqu'auprès des ongles, qui ſont apparens & extérieurs comme ceux des animaux quadrupèdes terreſtres ; les pieds de devant ſont plus courts que ceux de derrière, & ſont garnis d'ongles crochus qui ſervent à l'animal à détacher les coquillages des rochers ; la plante de tous les pieds eſt brune ou noire, & diviſée en cinq doigts, qui ſont joints par une membrane velue ; dans les pieds de devant les deux doigts du milieu ſont plus longs que les autres, & l'interne eſt plus court que l'externe.

Les doigts des pieds de derrière ont la forme de

Digitized by Google

ceux des oiſeaux palmipèdes ; ils ſont, ainſi que le tarſe & le métatarſe, beaucoup plus longs & plus larges que ceux des pieds de devant ; le doigt externe eſt auſſi plus long que les autres qui vont toujours en diminuant ; la queue eſt tout-à-fait ſemblable à celle de la loutre de terre, ſeulement elle eſt un peu plus courte à proportion du corps, & elle eſt recouverte d'une peau épaiſſe, garnie de poils très-doux & très-ſerrés. La verge du mâle eſt contenue dans un fourreau ſous la peau, & renferme un os ; les teſticules ne ſont point renfermés dans une bourſe particulière, mais ſeulement recouverts par la peau commune ; la vulve de la femelle eſt ſituée à un pouce au-deſſous de l'anus.

La peau de ces animaux fait une très-belle fourrure. Les noires ſont les plus eſtimées. Il y en a auſſi de couleur brunâtre, d'autres de couleur argentée ſur la tête, pluſieurs qui ont la tête, le menton & la gorge variés de longs poils très-blancs & très-doux ; enfin d'autres qui ont la gorge jaunâtre, & qui portent plutôt un feutre crépu, brun & court ſur le corps, qu'un véritable poil propre à la fourrure.

Au reſte, les poils bruns ou noirs ne le ſont que juſqu'à la moitié de leur longueur ; tous ſont blancs à leur racine, & leur longueur eſt en tout d'environ un pouce ou un pouce & demi ſur le dos, la queue & les côtés du corps ; ils ſont plus courts ſur la tête & ſur les membres ; mais au-deſſous de ce premier long poil il y a, comme dans les ours marins, une eſpèce de feutre qui eſt de couleur brune ou noire comme l'extrêmité des grands poils du corps.

On diſtingue aiſément les peaux des femelles de celles des mâles, parce qu'elles ſont plus petites, plus noires, & qu'elles ont le poil plus long ſous le ventre ; les petits ont auſſi dans le premier âge le poil noir ou très-brun & très-long ; mais à cinq ou ſix mois ils perdent ce beau poil, & à un an ils ne ſont couverts que de long feutre, & les longs poils ne le recouvrent que dans l'année ſuivante ; la mue ſe fait dans les adultes d'une manière différente de celle des autres animaux ; quelques poils tombent aux mois de juillet & d'août, & les autres prennent alors une couleur un peu plus brune.

Ces fourrures ſont une branche importante de commerce avec les Chinois qui les achètent preſque toutes, & les payent juſqu'à 70, 80 & 100 roubles chacune, & c'eſt par cette raiſon qu'il en vient très-peu en Ruſſie. Leur beauté varie ſuivant la ſaiſon ; les meilleures & les plus belles ſont celles des *ſaricoviennes* tuées au mois de mars, d'avril & de mai ; néanmoins ces fourrures ont l'inconvénient d'être épaiſſes & peſantes, ſans cela elles ſeroient ſupérieures aux zibelines, dont les plus belles ne ſont pas d'un auſſi beau noir.

Les *ſaricoviennes* ne ſont ni féroces ni farouches ; elles ſont aſſez ſédentaires dans les lieux qu'elles ont choiſis pour demeure ; elles ſemblent craindre les phoques, ou du moins elles évitent les endroits qu'ils habitent, & n'aiment que la ſociété de leur eſpèce : pendant l'hiver elles ſe tiennent tantôt dans la mer ſur les glaces, & tantôt ſur le rivage ; en été elles entrent dans les fleuves & vont même juſques dans les lacs d'eau douce, où elles paroiſſent ſe plaire beaucoup.

Dans les temps chauds elles cherchent pour ſe repoſer les endroits frais & ombragés ; en ſortant de l'eau elle ſe ſecouent & ſe couchent en rond ſur la terre comme les chiens ; mais avant que de s'endormir elles cherchent à reconnoître par l'odorat, plutôt que par la vue, qu'elles ont foible & courte, s'il n'y a pas quelques ennemis à craindre dans les environs ; elles s'éloignent peu du rivage, afin de pouvoir regagner promptement l'eau dans le péril ; car quoiqu'elles courent aſſez vîte, un homme leſte peut néanmoins les atteindre ; mais en revanche elles nagent avec une très-grande célérité, & comme il leur plaît, c'eſt-à-dire, ſur le ventre, ſur le dos, ſur les côtés, & même dans une ſituation preſque perpendiculaire.

Le mâle ne s'attache qu'à une ſeule femelle, avec laquelle il va de compagnie, & qu'il paroît aimer beaucoup, ne la quittant pas ; il y a apparence qu'ils s'aiment en effet dans tous les temps de l'année, car on voit des petits nouveaux nés dans toutes les ſaiſons, & quelquefois les pères & mères ſont encore ſuivis par des jeunes de différens âges des portées précédentes, parce que leurs petits ne les quittent que quand ils ſont adultes, & qu'ils peuvent former une nouvelle famille : les femelles ne produiſent qu'un petit à-la-fois, & très-rarement deux ; le temps de la geſtation eſt d'environ huit à neuf mois ; elles mettent bas ſur les côtes ou ſur les iſles les moins fréquentées, & le petit, dès ſa naiſſance, a déjà toutes ſes dents, les canines ſont ſeulement moins avancées que les autres.

La mère l'alaite pendant plus d'un an, d'où l'on peut préſumer qu'elle n'entre en chaleur qu'environ un an après qu'elle a produit ; elle aime paſſionnément ſon petit, & ne ceſſe de lui prodiguer des ſoins & des careſſes, jouant continuellement avec lui ; elle lui apprend à nager, & lorſqu'il eſt fatigué, elle le prend dans ſa gueule pour lui donner quelques momens de repos ; ſi l'on vient à le lui enlever, elle jette des cris & des gémiſſemens lamentables ; il faut même uſer de précautions lorſqu'on veut le lui dérober ; car, quoique douce & timide, elle le défend avec un courage qui tient du déſeſpoir, & ſe fait ſouvent tuer ſur la place plutôt que de l'abandonner.

Ces animaux ſe nourriſſent de cruſtacés, de coquillages, de grands polypes & autres poiſſons mous qu'ils ramaſſent ſur les rivages fangeux, lorſque la marée eſt baſſe ; car, n'ayant pas le

Digitized by Google

trou ovale du cœur ouvert, ils ne peuvent demeurer assez long-temps sous l'eau pour prendre leur proie au fond de la mer ; ils mangent aussi des poissons à écailles, des fruits rejettés sur le rivage en été, & même des fucus, faute de tout autre aliment ; mais ils peuvent se passer de nourriture pendant trois ou quatre jours de suite ; la chair des femelles pleines & prêtes à mettre bas est grasse & tendre ; celle des petits est délicate & assez semblable à celle de l'agneau, mais celle des vieux est ordinairement très-dure. Leur cri est un son rauque & enroué.

On voit souvent au Kamtschatka & dans les isles Kouriles, arriver les *saricoviennes* sur des glaçons poussés par un vent d'orient qui règne de temps en temps sur ces côtes en hiver ; les chasseurs s'exposent, pour avoir leurs peaux, à aller fort au loin sur les glaçons avec des patins qui ont cinq ou six pieds de long sur environ huit pouces de large, & qui, par conséquent, leur donnent la hardiesse d'aller dans les endroits où les glaces ont peu d'épaisseur ; mais lorsque ces glaces sont poussées au large par un vent contraire, ils se trouvent souvent en danger de périr ou de rester quelquefois plusieurs jours de suite errans sur la mer avant que d'être amenés à terre avec ces mêmes glaces par un vent favorable ; c'est dans les mois de février, de mars & d'avril qu'ils font cette chasse périlleuse, mais très-profitable, car ils prennent alors une plus grande quantité de ces animaux qu'en toute autre saison ; cependant on ne laisse pas de les chasser en été sur terre, où on les trouve souvent endormis ; on les prend aussi dans cette même saison avec des filets que l'on tend dans la mer, ou bien on les poursuit en canot jusqu'à ce qu'on les ait forcés de lassitude.

Ces animaux se trouvent en grand nombre sur les côtes & dans toutes les isles inhabitées des mers orientales de Kamtschatka, depuis le 50e dégré, jusqu'au 56e ; on les retrouve de même sur les côtes basses & à l'embouchure des grandes rivières de l'Amérique méridionale : ces *saricoviennes* d'Amérique ont ordinairement le poil d'un gris plus ou moins foncé, & quelquefois argenté ; au reste, il paroît qu'elles varient beaucoup par la grandeur & pour la couleur ; au lieu de fuir, lorsqu'elles sont attaquées, elles se rassemblent, en jettant des cris, & il est aisé d'en tuer un grand nombre. Les jaguars & couguars leur font une guerre cruelle.

La *saricovienne* est l'*jya* & *çarigueibeju*, (qui doit se prononcer *sarigoviou*) de Marcgrave ; *lutra nigricans caudâ depressâ & glabrâ* de Barrere ; la *loutre du Brésil*, de Brisson.

SARIGOY, selon de Léry, sarigue. *Voyez* SARIGUE.

SARIGUE (le) ou *opossum*, est un animal appartenant aux contrées méridionales & tempérées du nouveau monde, & à peu près de la taille & de la figure d'un très-gros rat. Il a les yeux petits & noirs, mais vifs & proéminens, les narines larges, les oreilles arrondies, très-minces & très-ouvertes, la gueule très-fendue, la langue étroite, rude, hérissée de papilles tournées en arrière, la mâchoire du dessus un peu plus allongée que celle du dessous, le cou court, la poitrine large, la moustache comme celle du chat ; cinq doigts aux pieds de devant, & tous les cinq armés d'ongles crochus ; autant de doigts aux pieds de derrière, dont quatre seulement sont armés d'ongles, & le cinquième, qui est le pouce, est séparé des autres. Il est aussi placé plus bas, & n'a point d'ongle ; tous ces doigts, longs à peu près d'un pouce, sont sans poils & recouverts d'une peau rougeâtre.

La paume des mains & des pieds est large, & il y a des carnosités charnues sous tous les doigts. La queue n'est couverte de poils qu'à son origine & jusqu'à deux ou trois pouces de longueur, après quoi c'est une peau écailleuse & lisse dont elle est revêtue jusqu'à l'extrémité ; ces écailles sont blanchâtres, à peu près hexagones & placées régulièrement ; elles sont toutes séparées & environnées d'une petite aire de peau plus brune que l'écaille. Le poil du devant de la tête est plus blanc & plus court que celui du corps ; il est d'un gris-cendré, mêlé de quelques petites houpes de poils noirs & blanchâtres sur le dos & sur les côtes, plus brun sur le ventre, & encore plus foncé sur les jambes.

Les oreilles sont sans poils comme les pieds & la queue. Le gland de la verge du mâle & celui du clitoris de la femelle sont fourchus, & paroissent doubles ; le vagin, qui est simple à l'entrée, se partage en deux canaux, &c. Ainsi le *sarigue* a dans les organes de la génération plusieurs parties doubles, qui sont simples dans les autres animaux.

Mais un caractère de conformation encore plus singulier, & qui achève de distinguer cet animal de tous les autres quadrupèdes, c'est une fente de deux ou trois pouces de longueur que la femelle a sous le ventre ; cette fente est fermée par deux peaux qui composent une poche velue à l'extérieur, & moins garnie de poils à l'intérieur ; cette poche enferme les mamelles ; les petits nouveaux nés y entrent pour les sucer, & prennent si bien l'habitude de s'y cacher, qu'ils s'y réfugient, quoique déja grands, lorsqu'ils sont épouvantés.

Cette poche s'ouvre & se referme à la volonté de l'animal ; la méchanique de ce mouvement s'exécute par le moyen de plusieurs muscles & de deux os qui n'appartiennent qu'à cette espèce ; ces deux os sont placés au-devant des os pubis auxquels ils sont attachés par la base ; ils ont environ deux pouces de longueur & vont toujours en diminuant un peu de grosseur depuis la base jusqu'à l'extrémité ; ils soutiennent les muscles qui font ouvrir la poche, & leur servent de point d'appui ; les antagonistes de ces

Digitized by Google

muſcles ſervent à la reſſerrer & à la fermer ſi exactement, que dans l'animal vivant l'on ne peut voir l'ouverture qu'en la dilatant de force avec les doigts.

L'intérieur de cette poche eſt parſemé de glandes qui fourniſſent une ſubſtance jaunâtre, d'une ſi mauvaiſe odeur qu'elle ſe communique à tout le corps de l'animal ; cependant, lorſqu'on laiſſe ſécher cette matière, non-ſeulement elle perd ſon odeur déſagréable, mais elle acquiert du parfum qu'on peut comparer à celui du muſc. Cette poche n'eſt pas le lieu dans lequel les petits ſont conçus : le *ſarigue* femelle a une matrice intérieure, différente, à la vérité, de celle des autres animaux, mais dans laquelle les petits ſont formés, & portés juſqu'au moment de leur naiſſance.

Ces animaux produiſent ſouvent & en grand nombre : la plûpart des auteurs diſent quatre ou cinq petits, d'autres ſix ou ſept ; certains voyageurs aſſurent qu'ils ne ſont pas plus gros que des mouches au moment de leur naiſſance, c'eſt-à-dire, quand ils ſortent de la matrice pour entrer dans la poche & s'attacher aux mamelles. Ce fait n'eſt peut-être pas auſſi exagéré qu'on pourroit l'imaginer, & l'on peut préſumer que dans ces animaux la matrice n'eſt, pour ainſi-dire, que le lieu de la conception, de la formation & du premier développement du fœtus, dont l'excluſion étant plus précoce que dans les autres quadrupèdes, l'accroiſſement s'achève dans la bourſe, où ils entrent au moment de leur naiſſance prématurée.

Nous ignorons la durée de la geſtation de ces animaux ; mais il eſt à préſumer qu'elle eſt beaucoup plus courte que dans les autres. Les petits ſarigues reſtent attachés & comme collés aux mamelles de la mère, pendant le premier âge, & juſqu'à ce qu'ils aient pris aſſez de force & d'accroiſſement pour ſe mouvoir aiſément. Il y a des auteurs qui prétendent qu'ils y reſtent collés pendant pluſieurs ſemaines de ſuite ; d'autres diſent qu'ils ne demeurent dans la poche que durant le premier mois de leur âge.

On peut aiſément ouvrir cette poche de la mère, regarder, compter, & même toucher les petits ſans les incommoder. Ils ne quittent la tétine, qu'ils tiennent avec la gueule, que quand ils ont aſſez de force pour marcher ; ils ſe laiſſent alors tomber dans la poche & ſortent enſuite pour ſe promener & pour chercher leur ſubſiſtance ; ils y rentrent ſouvent pour dormir, pour têter, & auſſi pour ſe cacher lorſqu'ils ſont épouvantés ; la mère fuit alors & les emporte tous ; elle ne paroît jamais avoir plus de ventre que quand il y a long-temps qu'elle a mis bas, & que ſes petits ſont déja grands, car dans le temps de la vraie geſtation, on s'apperçoit peu qu'elle ſoit pleine.

Le ſarigue marche mal & court lentement ; auſſi dit-on qu'un homme peut l'attrapper ſans même précipiter ſon pas. En revanche il grimpe ſur les arbres avec une extrême facilité ; il ſe cache dans le feuillage pour attraper des oiſeaux, ou bien il ſe ſuſpend par la queue, dont l'extrémité eſt muſculeuſe & flexible comme une main, enſorte qu'il peut ſerrer & même environner de plus d'un tour les corps qu'il ſaiſit : il reſte quelquefois long-temps dans cette ſituation, ſans mouvement, le corps ſuſpendu, la tête en bas ; il épie & attend le petit gibier au paſſage ; d'autres fois il ſe balance pour ſauter d'un arbre à un autre.

Quoique carnaſſier & même avide de ſang qu'il ſe plaît à ſucer, il mange aſſez de tout, des reptiles, des inſectes, des cannes de ſucre, des patates, des racines & même des feuilles & des écorces. On peut le nourrir comme un animal domeſtique ; il n'eſt ni féroce ni farouche, & on l'apprivoiſe aiſément ; mais il dégoûte par ſa mauvaiſe odeur, & il déplaît par ſa vilaine figure. Son corps paroît toujours ſale, parce que le poil, qui n'eſt ni liſſe ni friſé, eſt terne, & ſemble être couvert de boue. Sa mauvaiſe odeur réſide dans la peau, car ſa chair n'eſt pas mauvaiſe à manger ; c'eſt même un des animaux que les ſauvages chaſſent de préférence, & duquel ils ſe nourriſſent le plus volontiers.

Ces animaux ont un grognement qui ne ſe fait pas entendre de loin, & ils font le même murmure que les chats lorſqu'on les manie. On les trouve au Bréſil, à la Guiane, au Mexique, à la Floride, en Virginie & dans toutes les régions chaudes & tempérées du nouveau monde ; il paroît qu'il y en a des eſpèces ou races plus grandes & d'autres plus petites, mais toutes ont le caractère de la poche ſous le ventre.

Le *ſarigue* eſt le *tlaquatzin* de Hernandez ; le *cerigon* de Maffée ; (hiſt. des Indes.) l'*oppoſſum* de Catesby ; le *ſemi-vulpes* de Geſner & d'Aldrovande ; *didelphis*, dans la Nomenclature de Linné ; *philander*, *philandre*, dans celle de Briſſon, qui, ſur la foi de Séba, diſtingue mal-à-propos trois *ſarigues*, dont le troiſième eſt l'animal que nous indiquons ſous le nom de *cuſos*.

SARIGUE A LONGS POILS, eſpèce de *ſarigue* qui a environ vingt pouces de longueur. Il a la tête moins alongée que le *ſarigue* commun. Cette tête eſt abſolument blanche à l'exception d'une tache brunâtre qui prend du coin de l'œil & finit en s'affoibliſſant du côté du nez dont l'extrémité eſt de couleur de chair. Les mouſtaches ont près de trois pouces de longueur ; tout le corps eſt couvert de grands poils bruns ſur les jambes & les pieds, blanchâtres ſur les doigts, & rayés ſur le corps de pluſieurs bandes brunes indéciſes, une ſur le dos juſqu'auprès de la queue, & une de chaque côté du corps qui s'étend de l'aiſſelle juſqu'aux cuiſſes. Le cou eſt rouſſâtre depuis l'oreille aux épaules, & cette couleur s'étend ſous le ventre & domine par

Digitized by Google

endroits ſur pluſieurs parties du corps; la queue eſt écailleuſe & garnie à ſon origine de poils blancs & de poils bruns.

SASAPINE, par quelques-uns, ſarigue. *Voyez* ce mot.

SATHÉRIUS, d'Ariſtote, animal amphibie qui, ſuivant toute apparence, n'eſt pas autre que la zibeline. *Voyez* ZIBELINE.

SATYRE, nom que quelques Auteurs ont donné à l'orang-outang ou homme des bois des Indiens. *Voyez* ORANG-OUTANG.

SATYRION, d'Ariſtote, deſman. *Voyez* DESMAN.

SCHARCHOESCHI, chez les Tartares Mongous, groſſe gazelle, *Voyez* GAZELLE.

SCHUTTUR, en Perſe, dromadaire. *Voyez* DROMADAIRE.

SCUNCK, à la Nouvelle Yorck, conepate. *Voyez* CONEPATE.

SELVAGO (le ſauvage) par les Portugais qui fréquentent les côtes d'Afrique, grand orang-outang ou pongo. *Voyez* ORANG-OUTANG.

SEMI-VULPES, par quelques Nomenclateurs, ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

SERAPHAH, en Perſe, eſt la giraffe. *Voyez* ce mot.

SEROTINE, nom donné à une eſpèce particulière de chauve-ſouris. *V.* CHAUVE-SOURIS.

SERVAL (le) que les habitans du Malabar appellent *maraputé*, eſt un animal ſauvage & féroce, plus gros que le chat ſauvage & un peu plus petit que la civette de laquelle il diffère en ce que ſa tête eſt plus groſſe & plus ronde relativement au volume de ſon corps, & que ſon front paroit creuſé dans le milieu.

Il reſſemble à la panthère par les couleurs du poil qui eſt fauve ſur la tête, le dos, les flancs, & blanc ſous le ventre, & auſſi par les taches qui ſont diſtinctes, également diſtribuées & un peu plus petites que celles de la panthère; ſes yeux ſont très-brillans, ſes mouſtaches fournies de ſoies longues & roides; il a la queue courte, les pieds grands & armés d'ongles longs & crochus.

On le trouve dans les montagnes de l'Inde; on le voit rarement à terre & il ſe tient preſque toujours ſur les arbres où il fait ſon nid & prend les oiſeaux, deſquels il ſe nourrit; il ſaute d'un arbre à un autre avec tant d'adreſſe & d'agilité, qu'en un inſtant il parcourt un grand eſpace & ne fait, pour-ainſi-dire, que paroître & diſparoître.

Malgré ſa férocité, il fuit à l'aſpect de l'homme, à moins qu'on ne l'irrite, ſur-tout en dérangeant ſa bauge, car alors il devient furieux, il s'élance, mord & déchire à-peu-près comme la panthère. La captivité, les bons ou mauvais traitemens ne peuvent ni dompter ni adoucir la férocité de cet animal qui nous paroît être le même que le *chat tigre du Sénégal* & *du cap de Bonne-Eſpérance*, & le même encore que le *chat-pard* décrit par MM. de l'Académie. Ce chat-pard ne diffère du *ſerval* que par de longues taches qu'il a ſur le dos, & les anneaux qu'il a à la queue, caractères qui manquent au *ſerval*; mais cette différence eſt trop légère pour qu'on puiſſe douter de l'identité d'eſpèce de ces deux animaux.

SERY, SRI, nom de la muſaraigne, en vieux françois. *Voyez* MUSARAIGNE.

SESEF, dans les terres voiſines de l'Arabie, babouin. *Voyez* BABOUIN.

SIACALLE, dans Corneille de Bruin, eſt le chacal. *Voyez* CHACAL.

SIACHAL, SCHACHAL, SIECHAAL, SIACALI, en Perſe, ſelon Kæmpfer, eſt le même chacal. *Voyez* ce mot.

SICAL, ſuivant Pollux, eſt encore le chacal.

SIFAC, nom donné dans quelques relations, à une eſpèce de ſinge de Madagaſcar; il eſt d'une grandeur médiocre; on en voit des troupes de quarante à cinquante; ils ſont farouches & ne ſe privent pas.

SIFFLEUR ou MARMOTTE DE CANADA. *Voyez* MARMOTTE DE CANADA.

SIGA-GUSCH, nom que porte, en Perſe, ſuivant l'ancienne *Encyclopédie*, un animal *ſemblable en tout au lynx, excepté qu'il n'a point la peau tachetée.* Si cela eſt exact, ce pourroit n'être qu'une variété accidentelle dans l'eſpèce du lynx, ou le lynx jeune.

SIMIA PORCARIA d'Ariſtote, eſt le babouin que nous avons nommé *papion*. *Voyez* ce mot.

SINGES (les) forment une grande peuplade diviſée en pluſieurs familles d'animaux quadrumanes & antropomorphes, c'eſt-à-dire, approchant plus ou moins de la figure humaine; ſi même l'on ne devoit juger que par la forme, l'eſpèce du *ſinge* pourroit être priſe pour une variété de la nôtre. En effet, que l'on compare le *ſinge* avec l'homme ſauvage, l'homme, dans l'état de pure nature, la différence entr'eux ſera preſqu'inſenſible. La tête couverte de cheveux hériſſés ou d'une laine crépue; la face voilée par une longue barbe ſurmontée de deux croiſſans de poils encore plus groſſiers, qui, par leur largeur & leur ſaillie raccourciſſent le front, & lui font perdre ſon caractère auguſte, & non-ſeulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfoncent & les arrondiſſent comme ceux des animaux; les lèvres épaiſſes & avancées, le nez applati, le regard ſtupide & farouche, les oreilles, le corps & les membres velus; la peau dure comme un cuir, noire ou tannée; les ongles longs, épais & crochus; une ſemelle calleuſe en forme de corne ſous la plante des pieds, & pour attributs du ſexe, des mamelles longues & molles, la peau du ventre pendante juſques ſur les genoux; les enfans ſe vautrant dans l'ordure & ſe traînant à quatre, le père & la mère aſſis ſur leurs talons, tous hideux, tous couverts d'une craſſe empeſtée.

Tel eſt le tableau qu'offre le Sauvage Hottentot;

Digitized by Google

tableau qu'il faut encore charger, ſi l'on veut comparer le *ſinge* à l'homme vraiment ſauvage; puiſqu'il y a plus loin de l'homme dans l'état de pure nature, au Hottentot, que du Hottentot à nous; qu'on ajoute à tout cela les rapports d'organiſation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des ſinges mâles pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux ſexes, l'écoulement périodique dans les femelles & les mêlanges forcés ou volontaires des Négreſſes aux *ſinges*, dont le produit eſt rentré dans l'une ou l'autre eſpèce; & en ſuppoſant qu'elles ne ſoient pas la même, l'intervalle qui les ſépare paroîtra ſans doute difficile à ſaiſir.

Mais ſi le Créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme un modèle abſolument différent de celui de l'animal; s'il a compris ſa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général; en même-temps qu'il lui a départi cette forme matérielle ſemblable à celle du *ſinge*, il a pénétré ce corps animal de ſon ſouffle divin; s'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au *ſinge*, mais à l'eſpèce la plus vile, à l'animal qui nous paroît le plus mal organiſé, cette eſpèce ſeroit bientôt devenue la rivale de l'homme; vivifiée par l'eſprit, elle eût primé ſur toutes les autres, elle eût penſé, elle eût parlé; quelque reſſemblance qu'il y ait donc entre le Hottentot & le *ſinge*, l'intervalle qui les ſépare eſt immenſe, puiſqu'à l'intérieur il eſt rempli par la penſée, & au dehors par la parole.

Le ſinge eſt donc animal, & malgré ſa reſſemblance à l'homme, bien loin d'être le ſecond de notre eſpèce, il n'eſt pas le premier dans l'ordre des animaux, puiſqu'il n'eſt pas le plus intelligent; c'eſt uniquement ſur ce rapport de reſſemblance corporelle qu'eſt appuyée la grande opinion qu'on s'eſt formée des facultés du *ſinge*; il nous reſſemble, a-t-on dit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il doit donc non-ſeulement nous imiter, mais faire encore de lui-même tout ce que nous faiſons. Mais ſi l'on fait attention que toutes les actions qu'on doit appeller *humaines*, ſont relatives à la ſociété; qu'elles dépendent d'abord de l'ame, & enſuite de l'éducation dont le principe phyſique eſt la néceſſité de la longue habitude des parens avec l'enfant; que dans le ſinge cette habitude eſt fort courte; qu'il ne reçoit, comme les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, & qu'il n'eſt pas même ſuſceptible de celle de l'eſpèce: il ſera facile de juger que le *ſinge* ne peut rien faire de tout ce que l'homme fait, puiſqu'aucune de ſes actions n'a le même principe ni la même fin.

Et à l'égard de l'imitation qui paroît être le caractère le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'eſpèce du *ſinge*, & que le vulgaire lui attribue comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner ſi cette imitation eſt libre ou forcée: le *ſinge* nous imite-t-il, parce qu'il le veut, ou bien parce que ſans le vouloir il le peut? Quiconque a obſervé cet animal ſans prévention, ne pourra s'empêcher de dire qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire dans cette imitation; le *ſinge* ayant des bras & des mains, s'en ſert comme nous, mais ſans ſonger à nous; la ſimilitude des membres & des organes produit néceſſairement des mouvemens & quelquefois même des ſuites de mouvemens qui reſſemblent aux nôtres; étant conformé comme l'homme, le *ſinge* ne peut que ſe mouvoir comme lui; mais ſe mouvoir de même n'eſt pas agir pour imiter: qu'on donne à deux corps bruts, la même impulſion; qu'on conſtruiſe deux pendules, deux machines pareilles, elles ſe mouvront de même, & l'on auroit tort de dire que ces corps bruts ou ces machines ne ſe meuvent ainſi que pour s'imiter; il en eſt de même du *ſinge* relativement au corps de l'homme; ce ſont deux machines conſtruites, organiſées de même, qui, par néceſſité de nature, ſe meuvent à très-peu-près de la même façon: néanmoins, parité n'eſt pas imitation; l'une gît dans la matière & l'autre n'exiſte que par l'eſprit; l'imitation ſuppoſe le deſſein d'imiter: le *ſinge* eſt incapable de former ce deſſein qui demande une ſuite de penſées, & par cette raiſon l'homme peut, s'il le veut, imiter le *ſinge*, & le *ſinge* ne peut pas même vouloir imiter l'homme.

Et cette parité, qui n'eſt que le phyſique de l'imitation, n'eſt pas auſſi complette ici que la ſimilitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat; le *ſinge* reſſemble plus à l'homme par le corps & les membres, que par l'uſage qu'il en fait; en l'obſervant avec quelque attention, on s'appercevra aiſément que tous ſes mouvemens ſont bruſques, intermittens, précipités, & que pour les comparer à ceux de l'homme, il faudroit leur ſuppoſer une autre échelle ou plutôt un module différent: toutes les actions du *ſinge* tiennent de ſon éducation qui eſt purement animale; elles nous paroiſſent ridicules, inconſéquentes, extravagantes, parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, & que l'unité qui doit leur ſervir de meſure, eſt très-différente de la nôtre.

Comme ſa nature eſt vive, ſon tempérament chaud, ſon naturel pétulant, qu'aucune de ſes affections n'a été mitigée par l'éducation; toutes ſes habitudes ſont exceſſives, & reſſemblent beaucoup plus au mouvement d'un maniaque qu'aux actions d'un homme ou même d'un animal tranquille; c'eſt par la même raiſon que nous le trouvons indocile, & qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudroit lui tranſmettre; il eſt inſenſible aux careſſes & n'obéit qu'au châtiment; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domeſticité; toujours triſte ou revêche, toujours répugnant, grimaçant, on le dompte plutôt qu'on ne le prive: auſſi l'eſpèce n'a jamais

Digitized by Google

été domeſtique nulle part, & par ce rapport il eſt plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux : car la docilité ſuppoſe quelque analogie entre celui qui donne & celui qui reçoit : c'eſt une qualité relative qui ne peut être exercée que lorſqu'il ſe trouve des deux parts un certain nombre de facultés communes qui ne diffèrent entr'elles que parce qu'elles ſont actives dans le maître & paſſives dans le ſujet. Or, le paſſif du *ſinge* a moins de rapport avec l'actif de l'homme que le paſſif du chien ou de l'éléphant qu'il ſuffit de bien traiter pour leur communiquer les ſentimens doux & même délicats de l'attachement fidèle, de l'obéiſſance volontaire, du ſervice gratuit & du dévouement ſans réſerve.

Le *ſinge* eſt donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux par les qualités relatives : il en diffère auſſi beaucoup par le tempérament : l'homme peut habiter tous les climats ; il vit, il multiplie dans ceux du Nord & dans ceux du Midi ; le ſinge a de la peine à vivre dans les contrées tempérées, & ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds. Cette différence dans le tempérament en ſuppoſe d'autres dans l'organiſation qui, quoique cachées, n'en ſont pas moins réelles ; elle doit auſſi influer beaucoup ſur le naturel ; l'excès de chaleur qui eſt néceſſaire à la pleine vie de cet animal, rend exceſſives toutes ſes affections, toutes ſes qualités ; & il ne faut pas chercher une autre cauſe à ſa pétulance, à ſa lubricité & à toutes ſes autres paſſions qui toutes nous paroiſſent auſſi violentes que déſordonnées.

Ainſi, ce *ſinge*, que les Philoſophes avec le vulgaire, ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature étoit au moins équivoque & moyenne entre celle de l'homme & celle des animaux, n'eſt, dans la vérité, qu'un pur animal portant à l'extérieur un maſque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la penſée & de tout ce qui fait l'homme ; un animal au-deſſous de pluſieurs autres par les facultés relatives, & encore eſſentiellement différent de l'homme, par le naturel, par le tempérament & auſſi par la meſure du temps néceſſaire à l'éducation, à la geſtation, à l'accroiſſement du corps, à la durée de la vie, c'eſt-à-dire, par toutes les habitudes réelles qui conſtituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier.

Les *ſinges* diffèrent auſſi beaucoup entr'eux, non-ſeulement par la conformation, mais encore par le naturel. L'*orang-outang*, qui reſſemble le plus à l'homme, eſt le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous. Le *magot*, qui commence à s'éloigner de la forme humaine, & qui approche de celle des animaux, eſt bruſque, déſobéiſſant & mauſſade. Les *babouins*, qui ne reſſemblent plus à l'homme que par les mains, & qui ont une queue, des ongles aigus, de gros muſeaux, ont l'air de bêtes féroces & le ſont en effet ; les *guenons* ſont extravagantes, &c. & ces différences nous conduiſent à diſtinguer d'abord le véritable *ſinge* ou *ſinge* proprement dit de tous les autres.

J'appelle *ſinge* un animal ſans queue, dont la face eſt aplatie, dont les dents, les mains, les doigts & les ongles reſſemblent à ceux de l'homme, & qui, comme lui, marche debout ſur ſes deux pieds.

Cette définition, tirée de la nature même de l'animal & de ſes rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le muſeau long, tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus ou pointus, tous ceux qui marchent plus volontiers ſur quatre que ſur deux pieds.

D'après cette notion fixe & préciſe, voyons combien il exiſte d'eſpèces d'animaux auxquels on doive donner le nom de *ſinge*.

Les Anciens n'en connoiſſoient qu'une ſeule ; le *pithecos* des Grecs, le *ſimia* des Latins, eſt un *ſinge*, un vrai *ſinge*, & c'eſt celui ſur lequel Ariſtote, Pline & Galien ont inſtitué toutes les comparaiſons phyſiques & fondé toutes les relations du *ſinge* à l'homme ; mais ce *pithèque*, ce *ſinge* des Anciens, ſi reſſemblant à l'homme par la conformation extérieure, & plus ſemblable encore par l'organiſation intérieure, en diffère néanmoins par un attribut qui, quoique relatif en lui-même, n'en eſt cependant ici pas moins eſſentiel, c'eſt la grandeur ; la taille de l'homme, en général, eſt au-deſſus de cinq pieds ; celle du pithèque n'atteint guère qu'au quart de cette hauteur ; auſſi, ce ſinge eût-il encore été plus reſſemblant à l'homme qu'il ne l'eſt, les Anciens auroient eu raiſon de ne le regarder que comme un homoncule, un nain manqué, un pigmée capable tout au plus de combattre avec les grues ; tandis que l'homme ſait dompter l'éléphant & vaincre le lion.

Mais depuis les Anciens, depuis la découverte des parties méridionales de l'Afrique & des Indes, on a trouvé un autre *ſinge* avec cet attribut de grandeur, un *ſinge* auſſi haut, auſſi fort que l'homme, auſſi ardent pour les femmes que pour ſes femelles ; un ſinge qui ſait porter des armes, qui ſe ſert de pierres pour attaquer & de bâtons pour ſe défendre, & qui d'ailleurs reſſemble encore à l'homme plus que le pithèque, car indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de ce que ſa face eſt aplatie, que ſes bras, ſes mains, ſes doigts, ſes ongles ſont pareils aux nôtres, & qu'il marche toujours debout, il a une eſpèce de viſage, des traits approchans de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux ſur la tête, de la barbe au menton & du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de nature.

Auſſi, les habitans de ſon pays, les Indiens policés, n'ont pas héſité de l'aſſocier à l'eſpèce

Digitized by Google

humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage ; tandis que les Nègres, presque aussi sauvages, aussi laids que ces *singes*, & qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policé, l'on soit plus ou moins homme, leur ont donné un nom propre (*Pongo*), un nom de bête & non pas d'homme ; & cet orang-outang, ou ce pongo, n'est en effet qu'un animal, mais un animal très-singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnoître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature.

Voilà donc deux animaux, le *pithèque* & l'*orang-outang* auxquels on doit appliquer le nom de *singe* ; il y en a un troisième auquel on ne peut guère le refuser, quoiqu'il soit difforme & par rapport à l'homme & par rapport au *singe* : cet animal, jusqu'à présent inconnu, & qui a été apporté des Indes orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres & a la face aplatie ; il est aussi sans queue ; mais ses bras, au lieu d'être proportionnés comme ceux de l'homme, ou du moins comme ceux de l'orang-outang ou du pithèque, à la hauteur du corps, sont d'une longueur si démesurée que l'animal étant debout sur ses deux pieds, il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps & sans plier les jambes ; ce *singe* est le troisième & le dernier auquel on doive donner ce nom ; c'est dans ce genre une espèce monstrueuse, hétéroclite, comme l'est, dans l'espèce humaine, la race des hommes à grosses jambes, dite de *Saint-Thomas*.

Après les *singes*, se présente une autre famille d'animaux que nous indiquerons sous le nom générique de *babouin*, & pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le *babouin* est un animal à queue courte, à face alongée, à museau large & relevé, avec des dents canines, plus grosses à proportion que celles de l'homme, & des callosités sur les fesses ; par cette définition, nous excluons de cette famille tous les *singes* qui n'ont point de queue, toutes les guenons, tous les sapajous & sagoins qui n'ont pas la queue courte, mais qui tous l'ont aussi longue ou plus longue que le corps, & tous les *makis*, *loris* & autres quadrumanes qui ont le museau mince & pointu.

Les Anciens n'ont jamais eu de nom propre pour ces animaux ; Aristote est le seul qui paroît avoir désigné l'un de ces babouins par le nom de *simia porcaria*, encore n'en donne-t-il qu'une indication fort indirecte : les Italiens sont les premiers qui l'aient nommé *babouino* : les Allemands l'ont appellé *bavion* : les Anglois *bavoon* : les François *babouin*, & tous les Auteurs qui, dans ces derniers siècles, ont écrit en latin, l'ont désigné par le nom *papio* ; nous l'appellerons nous-mêmes *papion* pour le distinguer des autres babouins qu'on a trouvés depuis dans les provinces méridionales de l'Afrique & des Indes.

Nous connoissons trois espèces de ces animaux ? 1° le *papion* ou *babouin* proprement dit dont nous venons de parler, qui se trouve en Lybie, en Arabie, &c. & qui vraisemblablement est le *simia porcaria d'Aristote* ; 2° Le *mandrill*, qui est un babouin encore plus grand que le papion, avec la face violette, le nez & les joues sillonnées de rides profondes & obliques, qui se trouve en Guinée & dans les parties les plus chaudes de l'Afrique ; 3°. L'*ouanderou* qui n'est pas si gros que le papion ni si grand que le mandrill, dont le corps est moins épais & qui a la tête & toute la face environnées d'une espèce de crinière très-longue & très-épaisse ; on le trouve à Ceylan, au Malabar & dans les autres provinces méridionales de l'Inde ; ainsi, voilà trois *singes* & trois babouins bien définis, bien séparés, & tous six distinctement différens les uns des autres.

Mais comme la Nature ne connoît pas nos définitions, qu'elle n'a jamais rangé ses ouvrages par tas, ni les êtres par genres, que sa marche, au contraire, va toujours par degrés, & que son plan est nuancé par-tout & s'étend en tout sens, il doit se trouver entre le genre du *singe* & celui du babouin, quelque espèce intermédiaire qui ne soit précisément ni l'un ni l'autre, & qui cependant participe des deux. Cette espèce intermédiaire existe en effet, & c'est l'animal que nous appellons *magot* ; il se trouve placé entre nos deux définitions ; il fait la nuance entre les *singes* & les babouins ; il diffère des premiers, en ce qu'il a le museau alongé & de grosses dents canines ; il diffère des seconds, parce qu'il n'a réellement point de queue, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui a l'apparence d'une naissance de queue ; il n'est par conséquent ni *singe* ni babouin, & tient en même-temps de la nature des deux.

Cet animal, qui est fort commun dans la haute Egypte, ainsi qu'en Barbarie, étoit connu des anciens : les Grecs & les Latins l'ont nommé *cynocéphale*, parce que son museau ressemble assez à celui d'un dogue ; ainsi, pour présenter ces animaux, voici l'ordre dans lequel on doit les ranger ; l'*orang-outang* ou *pongo*, premier *singe* ; le *pithèque*, second *singe* ; le *gibbon*, troisième *singe*, mais difforme ; le *cynocéphale* ou *magot*, quatrième *singe* ou premier babouin : le *papion*, premier babouin ; le *mandrill*, second babouin ; l'*ouanderou*, troisième babouin : cet ordre n'est ni arbitraire, ni fictif, mais relatif à l'échelle même de la Nature.

Après les *singes* & les babouins se trouvent les *guenons* ; c'est ainsi que j'appelle, d'après notre idiôme ancien, les animaux qui ressemblent aux *singes*, ou aux babouins, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire, des queues aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siècles, deux acceptions différentes de celle que nous lui donnons ici : l'on a

employé

Digitized by Google

employé ce mot *guenon*, généralement pour désigner les *singes* de petite taille, & en même-temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du *singe*; mais plus anciennement nous appellions *singes* ou *magots* les *singes* sans queue, & *guenons* ou *mones* ceux qui avoient une longue queue: je pourrois le prouver par quelques passages de nos voyageurs des seizième & dix-septième siècles. Le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas & peut-être a été dérivé du *kébos* ou *képos*, nom que les Grecs donnoient aux *singes* à longue queue.

Ces *kébos* ou *guenons* sont plus petites & moins fortes que les babouins & les *singes*; elles sont aisées à distinguer des uns & des autres par cette différence, & sur-tout par leur longue queue. On peut aussi les séparer aisément des makis, parce qu'elles n'ont pas le museau pointu; & qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les makis, elles n'en ont que quatre comme les *singes* & les babouins. Nous en connoissons neuf espèces, que nous indiquerons chacune par un nom différent, afin d'éviter toute confusion.

Ces neuf espèces de guenons sont: 1°. les *macaques*; 2°. les *patas*; 3°. les *malbrouks*; 4°. les *mangabeys*; 5°. la *mone*; 6°. le *callitriche*; 7°. le *moustac*; 8°. le *talapoin*; 9°. le *douc*.

Les anciens Grecs ne connoissoient que deux de ces guenons, la mone & le callitriche, qui sont originaires de l'Arabie & des parties septentrionales de l'Afrique; ils n'avoient aucune notion des autres, parce qu'elles ne se trouvent que dans les provinces méridionales de l'Afrique & des Indes orientales, pays entièrement inconnus dans le temps d'Aristote. Ce grand philosophe & les Grecs en général, étoient si attentifs à ne pas confondre les êtres par des noms communs, & dès-lors équivoques, qu'ayant appellé *pithécos* le *singe* sans queue, ils ont nommé *kébos* la guenon ou *singe* à longue queue: comme ils avoient reconnu que ces animaux étoient d'espèces différentes, & même assez éloignées, ils leur avoient à chacun donné un nom propre, & ce nom étoit tiré du caractère le plus apparent; tous les *singes* & babouins qu'ils connoissoient, c'est-à-dire, le *pithèque* ou *singe* proprement dit: le *cynocéphale* ou *magot*, & le *simia porcaria* ou *papion* ont le poil d'une couleur à-peu-près uniforme; au contraire, la *guenon*, que nous appellons ici *mone*, & que les Grecs appelloient *kébos*, a le poil varié de couleurs différentes: on l'appelle même vulgairement le *singe varié*; c'étoit l'espèce de guenon la plus commune & la mieux connue du temps d'Aristote, & c'est de ce caractère qu'est dérivé le nom de *kébos*, qui désigne en grec la variété des couleurs.

Ainsi tous les animaux de la classe des *singes*, babouins & guenons, indiqués par Aristote, se réduisent à quatre, le *pithecos*, le *cynocephalos*, le *simia porcaria* & le *kébos*, que nous nous croyons fondés à représenter aujourd'hui par le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *magot*, le *papion* ou *babouin*, & la *mone*; parce que non-seulement les caractères particuliers que leur donne Aristote leur conviennent en effet, mais encore parce que les autres espèces que nous avons indiquées, & celles que nous indiquerons encore, devoient nécessairement lui être inconnues, puisqu'elles sont natives, & exclusivement habitantes de terres où les voyageurs Grecs n'avoient point encore pénétré de son temps.

Deux ou trois siècles après celui d'Aristote, on trouve dans les auteurs Grecs deux nouveaux noms, *callitrix* & *cercopithecos*, tous deux relatifs aux guenons ou *singes* à longue queue; à mesure qu'on découvroit la terre & qu'on s'avançoit vers le midi, soit en Afrique, soit en Asie, on trouvoit de nouveaux animaux & d'autres espèces de guenons; & comme la plupart de ces guenons n'avoient pas, comme le *kébos*, les couleurs variées, les Grecs imaginèrent de faire un nom générique *cercopithecos*, c'est-à-dire, *singe à queue*, pour désigner toutes les espèces de guenons ou *singes* à longue queue; & ayant remarqué parmi ces espèces nouvelles une guenon d'un poil verdâtre & de couleur vive, ils appellèrent cette espèce *callitrix*, qui signifie *beau poil*. Ce callitrix se trouve en effet dans la partie méridionale de la Mauritanie & dans les terres voisines du Cap-Vert; c'est la guenon que l'on connoît vulgairement sous le nom de *singe vert*: & comme nous rejettons dans cet ouvrage toutes les dénominations composées, nous lui avons conservé son nom ancien, *callitrix* ou *callitriche*.

A l'égard des sept autres espèces de guenons que nous avons indiquées ci-dessus par les noms de *macaque*, *patas*, *malbrouk*, *mangabey*, *moustac*, *talapoin* & *douc*; elles étoient inconnues des Grecs & des Latins. Le macaque est natif de Congo; le patas du Sénégal; le mangabey de Madagascar; le malbrouk de Bengale, le moustac de Guinée; le talapoin de Siam, & le douc de la Cochinchine. Toutes ces terres étoient également ignorées des anciens, & nous avons eu grand soin de conserver aux animaux qu'on y a trouvés les noms propres de leur pays.

Et comme la Nature est constante dans sa marche, qu'elle ne va jamais par sauts, & que toujours tout est gradué, nuancé; on trouve entre les babouins & les guenons, une espèce intermédiaire comme celle du magot l'est entre les *singes* & les babouins: l'animal qui remplit cet intervalle, & forme cette espèce intermédiaire, ressemble beaucoup aux guenons, sur-tout aux macaques, & en même-temps il a le museau fort large & la queue courte comme les babouins: ne lui connoissant point de nouveau nom, nous l'avons appellé *maimon*, pour le distinguer des autres: il se trouve à Sumatra; c'est le seul de

Digitized by Google

tous ces animaux, tant babouins que guenons; dont la queue ſoit dégarnie de poil; & c'eſt par cette raiſon que les auteurs qui en ont parlé, l'ont déſigné par la dénomination de *ſinge à queue de cochon*, ou de *ſinge à queue de rat*.

Voilà les animaux de l'ancien continent auxquels on a donné le nom commun de *ſinges*, quoiqu'ils ſoient non-ſeulement d'eſpèces éloignées, mais même de genres aſſez différens; &, ce qui a mis le comble à l'erreur & à la confuſion, c'eſt qu'on a donné ces mêmes noms de *ſinge*, de *cynocéphale*, de *kèbe* & de *cercopithèque*, noms faits il y a quinze cents ans, par les Grecs, à des animaux du nouveau monde, qu'on n'a découvert que depuis deux ou trois ſiècles. On ne ſe doutoit pas qu'il n'exiſtoit dans les parties méridionales de ce nouveau continent, aucun des animaux de l'Afrique & des Indes orientales. On a trouvé en Amérique des bêtes avec des mains & des doigts; ce rapport ſeul a ſuffi pour qu'on les ait appellées *ſinges*, ſans faire attention que pour transférer un nom, il faut au moins que le genre ſoit le même, & que pour l'appliquer juſte, il faut encore que l'eſpèce ſoit identique; or ces animaux d'Amérique, dont nous ferons deux claſſes, ſous les noms de *ſapajous* & de *ſagoins*, ſont très-différens de tous les *ſinges* de l'Aſie & de l'Afrique; & de la même manière qu'il ne ſe trouve dans le nouveau continent ni *ſinges*, ni babouins, ni guenons, il n'exiſte auſſi ni ſapajous, ni ſagoins dans l'ancien.

Quoique nous ayons déjà poſé ces faits en général (*voyez* l'article QUADRUPÈDES), nous pouvons les prouver ici d'une manière plus particulière, & démontrer que de dix-ſept eſpèces auxquelles on peut réduire tous les animaux appellés *ſinges* dans l'ancien continent, & de douze ou treize auxquelles on a transféré ce nom dans le nouveau, aucune n'eſt la même, ni ne ſe trouve également dans les deux.

Car ſur ces dix-ſept eſpèces de l'ancien continent, il faut d'abord retrancher les trois ou quatre *ſinges* qui ne ſe trouvent certainement point en Amérique, & auxquels les ſapajous & les ſagoins ne reſſemblent point du tout. 2°. Il faut en retrancher les trois ou quatre babouins, qui ſont beaucoup plus gros que les ſagoins ou les ſapajous, & qui ſont auſſi d'une figure très-différente: il ne reſte donc que les neuf guenons auxquelles on puiſſe les comparer. Or toutes les guenons ont, auſſi bien que les *ſinges* & les babouins, des caractères généraux & particuliers qui les ſéparent en entier des ſapajous & des ſagoins.

Le premier de ces caractères eſt d'avoir les feſſes pelées, & des calloſités naturelles & inhérentes à ces parties; le ſecond, c'eſt d'avoir des *abajoues*, c'eſt-à-dire, des poches au bas des joues, où elles peuvent garder leurs alimens; & le troiſième, d'avoir la cloiſon des narines étroite, & ces mêmes narines ouvertes au-deſſous du nez comme celles de l'homme. Les ſapajous & les ſagoins n'ont aucun de ces caractères; ils ont tous la cloiſon des narines fort épaiſſe, les narines ouvertes ſur les côtés du nez, & non pas au-deſſous; ils ont du poil ſur les feſſes, & point de calloſités; ils n'ont point d'abajoues; ils diffèrent donc des guenons non-ſeulement par l'eſpèce, mais même par le genre, puiſqu'ils n'ont aucun des caractères généraux qui leur ſont communs à toutes; & cette différence dans ce genre, en ſuppoſe néceſſairement de bien plus grandes dans les eſpèces, & démontre qu'elles ſont très-éloignées.

C'eſt donc mal-à-propos que l'on a donné le nom de *ſinge* & de *guenon* aux *ſapajous* & aux *ſagoins*; il falloit leur conſerver leurs noms, & au lieu de les aſſocier aux *ſinges*, commencer par les comparer entr'eux: ces deux familles diffèrent l'une de l'autre par un caractère remarquable; tous les *ſapajous* ſe ſervent de leur queue, comme d'un doigt, pour s'accrocher, & même pour ſaiſir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main: les *ſagoins* au contraire ne peuvent ſe ſervir de leur queue pour cet uſage; leur face, leurs oreilles, leur poil ſont auſſi différens; on peut donc en faire aiſément deux genres diſtincts & ſéparés.

Sans nous ſervir de dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux *ſinges*, aux babouins & aux guenons; ſans employer des noms qui leur appartiennent, nous indiquerons tous les ſapajous & tous les ſagoins par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connoiſſons ſix ou ſept eſpèces de *ſapajous* & ſix eſpèces de *ſagoins* dont la plupart ont des variétés: ces douze ou treize eſpèces de ſapajous & de ſagoins, ſont l'*ouarine*, l'*alouate*, le *coaita*, l'*exquima*, le *ſajou*, le *ſaï*, le *ſaïmiri*, le *tamarin*, l'*ouiſiti*, le *marikina*, le *pinche*, *le mico*.

On lira leurs articles, ainſi que ceux des *ſinges* de l'ancien continent, ſuivant l'ordre raiſonné qu'offre la diſcuſſion précédente.

SINGE A QUEUE DE RENARD. *Voyez* SAKI.

SINGE-LION. *Voyez* MARIKINA.

SINGE-CAPUCIN. *Voyez* SAJOU-BRUN.

SINGE-VARIÉ. *Voyez* MONE.

SINGE-VERD. *Voyez* CALLITRICHE.

SINGE-VOLANT, nom ſous lequel on a quelquefois déſigné le *taguan* ou grand écureuil volant. *Voyez* TAGUAN.

SINSIN, à la Chine, eſt le pithèque. *Voyez* PITHÈQUE.

SIRAPHAH, en arabe, giraffe.

SIYAH-GUSH, en langue Perſane, eſt le caracal. *Voyez* CARACAL.

SMITTEN, par les Hollandois, grand orang-outang ou pongo. *Voyez* ORANG-OUTANG.

SNAK, des Tartares, eſt le ſaïga. *Voyez* SAIGA.

SOBOL, des Polonois, eſt la zibeline. *Voyez* ZIBELINE.

Digitized by Google

SOGUR ou SUROK, nom que l'on donne à la marmotte en Tartarie & en Sibérie. *Voyez* MARMOTTE.

SOLHAC, en Pologne, eſt le ſaïga. *Voyez* ce mot.

SONDAREINTA, en langue huronne, eſt l'orignal ou élan. *Voyez* ÉLAN.

SORA, à Madagaſcar, ſorte de hériſſon. *Voyez* HÉRISSON.

SOURIS (la) beaucoup plus petite que le rat, eſt auſſi plus nombreuſe & plus généralement répandue. Elle a le même inſtinct, le même tempérament, & ne diffère guères du rat que par la foibleſſe & les habitudes qui en ſont la ſuite: timide par nature, familière par néceſſité, la peur ou le beſoin ſont tous ſes mouvemens. Elle ne ſort de ſon trou que pour chercher à vivre; elle ne s'en écarte guère, ne va pas de maiſons en maiſons, comme le rat, à moins qu'elle n'y ſoit forcée, fait auſſi moins de dégats, a les mœurs plus douces & s'apprivoiſe juſqu'à un certain point, mais ſans s'attacher.

Plus foible que le rat, elle a plus d'ennemis auxquels elle ne peut ſe ſouſtraire que par ſon agilité, ſa petiteſſe même. Les chouettes, tous les oiſeaux de nuit, les chats, les fouines, les belettes, les rats même lui ſont la guerre; elle ſe laiſſe prendre aiſément à tous les pièges, & depuis long-temps l'eſpèce ne ſubſiſteroit plus ſans ſon immenſe fécondité.

Les *ſouris* produiſent dans toutes les ſaiſons; les portées ordinaires ſont de cinq ou ſix petits; en moins de quinze jours ils prennent aſſez de force & de croiſſance pour aller chercher à vivre. Ainſi, la durée de leur vie eſt fort courte.

Ces petits animaux ne ſont point laids; ils ont l'air vif & même aſſez fin; l'eſpèce d'horreur qu'on a pour eux, n'eſt fondée que ſur les petites ſurpriſes & ſur l'incommodité qu'ils nous cauſent. Ils paroiſſent ſuivre l'homme & fuir les pays inhabités, par l'appétit naturel qu'ils ont pour le pain, le fromage, l'huile, le lard, le beurre & les autres alimens que l'homme prépare pour lui-même.

Toutes les *ſouris* ſont blanchâtres ſous le ventre; il y en a de toutes blanches; il y en a auſſi de plus ou moins brunes, de plus ou moins noires. La *ſouris* a environ trois pouces & demi de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à la queue qui eſt longue de trois pouces un quart; elle a la queue plus velue que le rat, & le poil plus court & plus doux. L'eſpèce eſt généralement répandue dans les deux continens, mais on prétend que celles qui ſe trouvent dans le nouveau continent y ont été apportées du nôtre.

La *ſouris* s'appelle en latin *muſculus*, *mus minor*, *ſorex*; & on la trouve auſſi déſignée ſous le nom commun & générique de *mus*.

SOURIS DE TERRE. *Voyez* MULOT.

SOUSLIK, (le) petit animal qui paroît devoir être rangé dans la famille des rats & qui reſſemble beaucoup au campagnol par la figure & en ce qu'il a de même la queue courte; mais ce qui diſtingue le *ſouſlik* du campagnol & de tous les autres rats, outre ſa grandeur, c'eſt que ſa robe, qui eſt d'un gris-fauve, eſt ſemée par-tout de petites taches d'un blanc vif & luſtré, leſquelles n'ont guère qu'une ligne de diamêtre, & ſont à deux ou trois lignes de diſtance les unes des autres; ces taches ſont plus apparentes & mieux terminées ſur les lombes de l'animal que ſur les épaules & la tête.

On fait de la robe du *ſouſlik* d'aſſez jolies fourrures; ces petits animaux ſe trouvent à Caſan & le long du cours du Volga; il s'en trouve auſſi dans l'Autriche. Les Ruſſes leur ont donné le nom de *ſouſlik* qui veut dire, *friand*, parce qu'ils ſont très-avides de ſel; auſſi, on en prend un grand nombre ſur les barques chargées de ſel, & dans les terres voiſines des rivières ſur leſquelles ces barques flottent.

SOUTANDA, dans l'Amérique ſeptentrionale, eſt le nom du lièvre. *Voyez* LIÈVRE.

SPRINGBOK ou *chèvre ſautante*, eſpèce de gazelle qui ſe trouve au cap de Bonne-eſpérance. Elle eſt de la grandeur de l'*axis* ou cerf du Gange, mais le corps & les membres en ſont plus délicats & plus déliés, les jambes ſont plus hautes, le pélage en général eſt d'un fauve-jaunâtre ou d'une couleur de canelle vive; la partie poſtérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre & la queue ſont d'un aſſez beau blanc à l'exception de l'extrêmité de la queue qui eſt noire; le blanc du ventre eſt bordé par une bande de brun-rougeâtre qui s'étend tout le long du flanc; il y a auſſi une bande de brun-noirâtre qui deſcend depuis les yeux juſqu'au coin de la bouche, & ſur le front une autre bande triangulaire de fauve-jaunâtre qui deſcend quelquefois juſques ſur le muſeau où elle finit en pointe, & qui en remontant ſur le ſommet de la tête où elle s'élargit, ſe joint au fauve-jaunâtre du deſſus du corps.

Le reſte de la tête eſt de couleur blanche; elle eſt de forme oblongue; les narines ſont étroites & en forme de croiſſant; leur cloiſon répond à la diviſion de la lèvre ſupérieure qui eſt fendue; on y remarque un amas de petites éminences hémiſphériques, noires, nues & toujours humides; les yeux ſont grands, vifs & pleins de feu; l'orifice de leurs larmiers eſt preſque rond; les oreilles ſont auſſi longues que la tête entière & finiſſent en pointe mouſſe. Les jambes de devant paroiſſent moins hautes que celles de derrière qui ſont divergentes, de manière qu'en marchant, l'animal ſemble ſe balancer de côté & d'autre; les ſabots des pieds ſont petits & noirs, de même que les cornes qui ont environ un pied de longueur avec douze anneaux à compter depuis la baſe, & qui ſe terminent en une pointe liſſe.

La femelle, dans cette eſpèce, a des cornes

Digitized by Google

comme le mâle. Ces animaux ſont remarquables par une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, & finit vers le croupion en s'élargiſſant ; cette tache blanche ne paroît pas lorſque l'animal eſt tranquille, parcequ'elle eſt couverte par de longs poils fauves qui l'entourent, mais lorſqu'il ſaute ou bondit en baiſſant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert. Ce caractère nous fait préſumer que cet animal eſt de la même eſpèce ou d'une eſpèce très-voiſine de celle de *la gazelle à bourſe ſur le dos.*

Ces chèvres ſautantes habitent l'intérieur des terres de l'Afrique & ne s'approchent des colonies du cap que lorſque la ſéchereſſe ou le manque d'eau & d'herbage les force à changer de lieu ; c'eſt alors qu'on en voit des troupes, depuis dix mille juſqu'à cinquante mille, quoiqu'elles ſoient toujours accompagnées ou ſuivies par les lions, les onces, &c. qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint ; le corps d'armée eſt en moins bonne chair, & l'arrière-garde eſt fort maigre & mourant de faim, mangeant juſqu'aux racines des plantes dans ces terreins pierreux ; mais en s'en retournant, l'arrière-garde devient à ſon tour plus graſſe, parce qu'elle part la première, & l'avant-garde qui ſe trouve alors la dernière, devient très-maigre. En prenant ces gazelles jeunes, elles s'apprivoiſent aiſément ; on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux &c. Les mâles ſont aſſez pétulans & méchans, même en domeſticité, & ils donnent des coups de cornes aux perſonnes qu'ils ne connoiſſent pas ; lorſqu'on leur jette des pierres, ils ſe mettent en poſture de défenſe & parent ſouvent le coup de pierre avec les cornes. Il ſemble que ces animaux aient quelque preſſentiment de l'approche du mauvais temps, ſur-tout du vent de ſud-eſt qui, au cap, eſt très-orageux & très-violent, car alors ils ſe mettent à ſauter & à bondir ; les plus vieux commencent, & bientôt toute la troupe en fait de même ; d'où vient le nom de *ſpringbock* ou chèvre ſautante, qu'on leur a donné : toutes ces particularités ont été obſervées par MM. Forſter, durant leur ſéjour au cap de Bonne-Eſpérance.

SQUASH, à la Nouvelle-Eſpagne, eſt le coaſe. *Voyez* COASE.

STEENBOCK ou *bouc des rochers*, ſorte de gazelle approchant de l'eſpèce du *nagor*, qui eſt de la grandeur d'une chèvre commune, & d'environ deux pieds ſix pouces de hauteur ; ſon poil eſt d'un rouge brun ſur le dos & les côtés du corps, & d'un blanc ſale ſous le ventre. Il a au-deſſous des yeux, ſous le cou & ſur les feſſes, une tache de cette même couleur blanc ſale ; le poil des oreilles eſt fauve ; elles ſont arrondies à leurs extrêmités ; on voit ſous chaque œil un larmier avec un petit orifice ; les cornes n'ont que cinq ou ſix pouces de longueur ; elles ſont noires, ridées à la baſe, liſſes à la pointe, extrêmement effilées & courbées en avant ; la queue eſt courte à peu près comme celle des chèvres ordinaires.

On trouve ces animaux ſur les rochers qui font la pointe des terres du Cap de Bonne-Eſpérance, & ſur les plateaux de ces montagnes pierreuſes, parmi les broſſailles ; ils courent avec une très-grande vîteſſe & font des ſauts de huit à neuf pieds de hauteur. Leur chair eſt très-bonne à manger.

Le *beekbok* ou chèvre pâle des Hollandois du Cap, n'eſt qu'une variété du *ſteenbok*, & n'en diffère que par la couleur du poil, qui eſt en effet beaucoup plus pâle.

STEINBOCK, des Allemands & des Suiſſes, eſt le bouquetin. *Voyez* ce mot.

STEPNIE-BARANI, en Sibérie, eſt le mouflon. *Voyez* MOUFLON.

STREPSICEROS, des anciens, eſt l'antilope. *Voyez* ANTILOPE.

STREPSICEROS, de Caïus, paroît être le condoma. *Voyez* CONDOMA.

STREPSICEROS, de Belon, brebis de Candie & autres iſles de l'Archipel. *Voyez* BREBIS.

SUISSE, (le) ou *écureuil de terre*, eſt un animal particulier aux régions froides & tempérées du nouveau monde. Il diffère du palmiſte par la grandeur, par le nombre & la diſpoſition des bandes qu'il a ſur le corps, & encore par les habitudes naturelles. Plus petit que le palmiſte, le *ſuiſſe* a quatre bandes blanches, au lieu que le palmiſte n'en a que trois ; la bande blanche qui s'étend dans le palmiſte, le long de l'épine du dos, eſt noire ou brune dans le *ſuiſſe* ; les bandes blanches ſont à côté de la noire, comme les noires ſont à côté de la blanche dans le palmiſte ; le *ſuiſſe* renverſe ſa queue ſur ſon corps, ce que ne fait pas le palmiſte ; celui-ci n'habite que ſur les arbres, le *ſuiſſe* ſe tient à terre, & s'y pratique, comme le mulot, une retraite impénétrable à l'eau : il eſt auſſi moins docile & moins doux ; il mord ſans ménagement, à moins qu'il ne ſoit entièrement apprivoiſé. Il reſſemble donc plus aux rats ou aux mulots qu'aux écureuils, par le naturel & par les mœurs.

Le *ſuiſſe* eſt le *ſciurus liſteri* de Ray ; l'*écureuil de terre* d'Edwards & de Catesby ; l'*écureuil de la Caroline* de Briſſon.

SULAC, en Sibérie, eſt le ſaïga. *Voyez* SAIGA.

SUMXU, de quelques voyageurs, eſt l'animal domeſtique des Chinois, qui paroît être une race de chats à oreilles pendantes & à poil ſoyeux, particulière à cette région, ſi pourtant ce n'eſt pas une eſpèce particulière & différente, quoique fort approchante de celle du chat.

SURIKATE (le) eſt un animal qui reſſemble aſſez par la taille & par le poil à la mangouſte ; il eſt ſeulement un peu plus étoffé & a la queue moins longue ; il n'a, comme l'hyæne, que

Digitized by Google

quatre doigts à tous les pieds ; & par le muſeau ; dont la partie ſupérieure eſt proéminente & relevée, en tout, comme le reſte, il approche plus du coati que d'aucun autre animal.

Il eſt joli, très-vif & très-adroit, marchant quelquefois debout, ſe tenant ſouvent aſſis avec le corps très-droit, les bras pendans, la tête haute & mouvante ſur le cou comme ſur un pivot ; il ne ronge pas avec ſes dents, mais il gratte avec ſes ongles. Il ſe ſert, comme l'écureuil, de ſes pattes de devant pour porter à ſa gueule.

Cet animal eſt carnaſſier ; il mange avec avidité la viande crue, & ſur-tout la chair du poulet & des petits animaux, le poiſſon & encore plus les œufs. Il boit ordinairement ſon urine, quoiqu'elle ait une odeur très-forte, & lappe en buvant comme un chien. On l'apprivoiſe fort aiſément, & il devient ſi familier qu'il vient à ceux qui l'appellent, joue avec les chats & les enfans.

Il aboie comme un jeune chien lorſqu'il s'ennuie d'être ſeul, ou qu'il entend quelque bruit extraordinaire ; mais lorſqu'on le careſſe ou qu'il reſſent quelque mouvement de plaiſir, il fait un bruit auſſi vif & auſſi frappé que celui d'une petite creſſelle tournée rapidement. Il y a des perſonnes qu'il prend en averſion & qu'il mord toujours, & c'eſt par l'odorat qu'il eſt induit à mordre. Lorſque quelqu'un le prend, le cartilage du bout du nez ſe plie pendant qu'il flaire, & ſuivant l'odeur qu'il reçoit de la perſonne, il mord ou ne mord pas. Cet animal ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

SURMULOT (le) eſt plus fort & plus méchant que le rat ; il a le poil roux, la queue extrêmement longue & ſans poil, l'épine du dos arquée comme l'écureuil, mais le corps plus épais, avec des mouſtaches comme le chat. Les mâles, dans cette eſpèce, ſont plus gros, plus hardis & plus méchans que les femelles. Lorſqu'on veut les ſaiſir, ils mordent cruellement & dangereuſement : ils ſe creuſent des rétraites ſous terre ou bien ils ſe gitent dans celles des lapins ; préfèrent ſur-tout le bord des eaux, où ils ne craignent pas de ſe jetter lorſqu'ils ſont pourſuivis, nageant avec une merveilleuſe facilité.

Les *ſurmulots* habitent pendant l'été à la campagne, & quoiqu'ils ſe nourriſſent principalement de grains & de fruits, ils ne laiſſent pas auſſi d'être très-carnaſſiers : ils mangent les lapereaux, les perdreaux, la jeune volaille, & quand ils entrent dans un poulailler, ils font comme le putois, ils égorgent beaucoup plus qu'ils ne peuvent manger. Vers le mois de novembre, les mères, & tous les jeunes *ſurmulots* quittent la campagne & vont en troupes dans les granges, où ils font un dégât infini, hachant la paille, conſommant beaucoup de grains & infectant le tout de leur ordure. Les vieux mâles reſtent à la campagne ; chacun habite ſeul dans ſon trou ; ils y font proviſion, pendant l'automne, de gland, de faine, &c. ils le rempliſſent juſqu'au bord, & demeurent eux-mêmes au fond du trou, d'où ils ſortent pour ſe promener dans les beaux jours. Ceux qui habitent dans les granges en chaſſent les ſouris & les rats.

Cette eſpèce, qui n'a paru que depuis quelques années dans les environs de Paris, s'y eſt extrêmement multipliée ; & cela n'eſt pas ſurprenant, puiſque ces animaux produiſent trois fois par an, & que chaque portée eſt ordinairement de douze ou quinze petits, & ſouvent même au-delà, juſqu'à dix-neuf. Les mères préparent un lit à leurs petits. Les chiens & les furets chaſſent les *ſurmulots* avec encore plus d'acharnement & d'ardeur qu'ils ne chaſſent les lapins & les rats-d'eau.

SUROK ou SOGUR, nom ſous lequel la marmotte eſt connue en Sibérie & en Tartarie. *Voyez* MARMOTTE.

SUSÈTE, en Pologne, eſt le ziſel. *Voyez* ce mot.

Digitized by Google

TAG

TAGUAN, ou GRAND ÉCUREUIL VOLANT, animal qui reſſemble pour la forme au *polatouche*, dont il a les principaux caractères, tel que le prolongement de la peau entre les pattes & l'eſpèce de vol ou d'élancement dans le ſaut; mais comme le *taguan* diffère exceſſivement du polatouche par la grandeur & par d'autres caractères, on en doit faire une eſpèce ſéparée.

Il a environ deux pieds de longueur; ſa queue, preſque auſſi longue que le corps, n'eſt point applatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, aſſez ſemblable à celle du chat, & couverte de longs poils bruns-noirâtres; ſes yeux & ſes oreilles ſont placés & enfoncés comme ceux du polatouche, & les mouſtaches noires ſont relativement les mêmes; mais il a la tête plus groſſe à proportion du corps; la face eſt toute noire; les côtés de la tête & des joues ſont mêlés de poils noirâtres & de poils blancs; le deſſus du nez & le tour des yeux ſont couverts des mêmes poils noirs, roux & blancs; derrière les oreilles ſont de grands poils bruns, muſc ou minime, qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne ſe voit point ſur le polatouche; le deſſus de la tête & de tout le corps, juſqu'auprès de la queue, eſt jaſpé de poils noirs & blancs, où le noir domine; car le poil blanc eſt noirâtre à ſon origine, & ne devient blanc qu'à un tiers de diſtance de ſon extrêmité; le deſſous du corps eſt d'un blanc griſterne, & cette couleur s'étend juſques ſous le ventre.

Le prolongement de la peau eſt couvert en deſſus de poils d'un brun-muſc, & en deſſous de poils cendrés & jaunâtres; les jambes ſont d'un roux-noir, qui ſe réunit au-deſſus de la queue & rend brune la partie ſupérieure de la queue, dont l'extrêmité eſt noire; les pieds ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts ſont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le ſont de poils blancs; les ongles ſont courbes & aſſez minces, & leur empattement eſt large & crochu à l'extrêmité, comme dans les chats.

On trouve cet animal aux Indes méridionales & aux iſles Philippines.

TAJACU ou TAJACOU, eſt le même animal que le pécari. *Voyez* PÉCARI.

TAJASSOU, ſuivant de Léry, eſt encore le tajacu ou pécari.

TAJASSOU, c'eſt ainſi que l'ancienne Encyclopédie écrit le nom Braſilien du *tajacu*, qui eſt le pécari. *Voyez* ce mot.

TAIIBI, au Paraguai, eſt le ſarigue, dont on trouve, dans l'ancienne Encyclopédie, une deſcription imparfaite ſous ce nom de *taiibi*. *Voyez* SARIGUE.

TAJ

TAJOUSSOU, de Coréal, eſt le pécari. *Voyez* PÉCARI.

TAISSON ou TESSON, étoit le nom du blaireau en vieux françois. *Voyez* BLAIREAU.

TALAPOIN, eſpèce de ſinge de la famille des guenons, qui a le poil d'un vert-brun, la barbe & les ſourcils longs & blancs. Cette guenon eſt de petite taille & d'une aſſez jolie figure. Nous ne ſçavons pas poſitivement de quelle région de l'Aſie ou de l'Afrique elle eſt originaire; peut-être appartient-elle à l'une & à l'autre.

TAMANDUA (le) eſt la ſeconde eſpèce des *mangeurs de fourmis*; (*Voyez* FOURMILLER). Le *tamandua* eſt beaucoup plus petit que le tamanoir & beaucoup plus grand que le *fourmiller*: il a environ dix-huit pouces depuis l'extrêmité du muſeau juſqu'à l'origine de la queue; ſa tête eſt longue de cinq pouces; ſon muſeau eſt allongé & courbé en deſſous; il a la queue longue de dix pouces & dénuée de poils à l'extrêmité; les oreilles droites, longues d'un pouce, la langue ronde, longue de huit pouces, placée dans une eſpèce de gouttière ou de canal creux au dedans de la mâchoire inférieure.

Ses jambes n'ont guère que quatre pouces de hauteur; ſes pieds ſont de la même forme & ont le même nombre d'ongles que ceux du tamanoir, quatre à ceux de devant & cinq à ceux de derrière. Il grimpe & ſerre auſſi-bien que le tamanoir, & ne marche pas mieux. Il ne ſe couvre pas de ſa queue, qui ne pourroit lui ſervir d'abri, étant en partie dénuée de poil, lequel d'ailleurs eſt beaucoup plus court que celui de la queue du tamanoir; lorſqu'il dort, il cache ſa tête ſous ſon cou & ſous ſes jambes de devant; il ſe ſuſpend aux branches par l'extrêmité de ſa queue, comme le fourmiller; dans cette ſituation, ils balancent leur corps, approchent leur muſeau des trous & des creux d'arbres; ils y inſinuent leur longue langue, & la retirent enſuite bruſquement pour avaler les inſectes qu'elle a ramaſſé. Du reſte, *voyez* FOURMILLER.

Le *tamandua* eſt le *myrmecophaga tetradactyla* de Linneus; le *fourmiller* de Briſſon.

TAMANDUA-GUACU, au Bréſil. *Voyez* TAMANOIR.

TAMANDUA. (grand) *Voyez* idem.

TAMANDUA-I, au Bréſil. *Voyez* TAMANDUA.

TAMANOIR eſt le nom que les François habitués en Amérique ont donné à la plus grande des trois eſpèces de *mangeurs de fourmis*, & à laquelle les Braſiliens ont appliqué celui de *tamandua-guacu*, qui veut dire *grand tamandua*. Cet animal a quatre pieds de longueur, depuis l'ex-

Digitized by Google

trêmité du muſeau, juſqu'à l'origine de la queue ; la tête eſt étroite & longue de quatorze à quinze pouces ; le muſeau très-allongé, la queue longue de deux pieds & demi, & couverte de poils rudes & longs de plus d'un pied ; le cou court, les yeux ſont petits & noirs, les oreilles arrondies, la langue eſt menue, ronde & longue de plus de deux pieds : il la replie en la retirant dans ſa gueule ; ſes jambes n'ont qu'un pied de hauteur ; celles de devant ſont un peu plus hautes & plus menues que celles de derrière : il a les pieds ronds, & ceux de devant armés de quatre ongles, dont les deux du milieu ſont les plus grands ; ceux de derrière ont cinq ongles.

Les poils de la queue, comme ceux du corps, ſont mêlés de noir & de blanchâtre ; ſur la queue, ils ſont diſpoſés en forme de pennache ; l'animal la retourne ſur le dos, s'en couvre tout le corps lorſqu'il veut dormir ou ſe mettre à l'abri de la pluie & de l'ardeur du ſoleil ; les longs poils de la queue & du corps ne ſont pas ronds dans toute leur étendue ; ils ſont plats à l'extrêmité & ſecs au toucher, comme de l'herbe deſſéchée : l'animal agite fréquemment & bruſquement ſa queue lorſqu'il eſt irrité ; mais il la laiſſe traîner en marchant quand il eſt tranquille. Les poils des parties antérieures de ſon corps ſont moins longs que ceux des parties poſtérieures ; ceux-ci ſont tournés en arrière, & les autres en avant ; il y a plus de blanc ſur les parties antérieures, & plus de noir ſur les parties poſtérieures ; il y a auſſi une bande noire ſur le poitrail, qui ſe prolonge ſur les côtés du corps, & ſe termine ſur le dos près des lombes ; les jambes de derrière ſont preſque noires ; celles de devant preſque blanches, avec une grande tache noire vers le milieu.

Le *tamanoir* marche lentement ; un homme peut aiſément l'atteindre à la courſe ; ſes pieds paroiſſent moins faits pour marcher que pour grimper, & pour ſaiſir des corps arrondis, auſſi ſerre-t-il avec une ſi grande force une branche ou un bâton, qu'il n'eſt pas poſſible de les lui arracher. Il eſt aſſez fort pour ſe défendre d'un gros chien & même d'un jaguar : lorſqu'il en eſt attaqué, il ſe bat d'abord debout & ſe défend avec les mains, dont les ongles ſont meurtriers ; enſuite il ſe couche ſur le dos pour ſe ſervir des pieds comme des mains, &, dans cette ſituation, il eſt preſqu'invincible, & combat opiniâtrément juſqu'à la dernière extrêmité, & même, lorſqu'il a mis à mort ſon ennemi, il ne le lâche que très-long-temps après ; il réſiſte plus qu'un autre au combat, parce qu'il eſt couvert d'un grand poil touffu, d'un cuir fort épais, & qu'il a la chair peu ſenſible & la vie très-dure.

Pour les habitudes naturelles du *tamanoir*, *voyez* FOURMILLER.

Le *tamanoir* eſt le *tamandua-guacu* de Marcgrave & de Piſon ; *tamandua major caudâ panniculatâ*, de Barrere ; *mange-fourmis* ou *renard américain*, de Deſmarchais ; *myrmegophaga palmis tridactylis*, *plantis pentadactylis*, de Linneus ; *nota* qu'il y a erreur dans les mots *palmis tridactylis*, le *tamanoir* ayant quatre doigts, ou plutôt quatre ongles, & non pas trois aux pieds de devant.

TAMARY, au Maragnon. *Voyez* TAMARIN.

TAMARIN (le), eſpèce de ſinge de la famille des ſagoins, qui a la queue une fois plus longue que la tête & le corps, la face couleur de chair obſcure, les oreilles carrées, larges, nues & de même couleur ; les yeux châtains, la lèvre ſupérieure fendue à peu-près comme celle du lièvre, la tête, le corps & la queue garnis de poils d'un brun-noir & un peu hériſſés, quoique doux ; ce poil eſt très-court ſur la queue ; les mains & les pieds ſont couverts de poils courts d'un jaune-orangé.

Le *tamarin* a le corps & les jambes bien proportionnés : il marche à quatre pieds, & n'a que ſept ou huit pouces de longueur. C'eſt un joli animal, très-vif, aiſé à apprivoiſer, mais ſi délicat, qu'il ne peut réſiſter long-temps à l'intempérie de notre climat. On le trouve à la Guiane.

TANREC (le) eſt à peu près de la grandeur de notre hériſſon ; il eſt couvert comme lui de piquans, à la vérité, plus petits, mais auſſi nombreux : il a le muſeau long, les oreilles aſſez apparentes & les jambes très-courtes ; il marche fort lentement, grogne & ſe vautre dans la fange comme le pourceau ; il aime l'eau & y ſéjourne plus long-temps que ſur terre ; on le prend dans les petits canaux d'eau ſalée ou dans les lagunes de la mer ; il eſt très-ardent en amour & multiplie beaucoup ; il ſe creuſe des terriers, s'y retire & s'engourdit pendant pluſieurs mois ; dans cet état de torpeur, ſon poil tombe & renaît après ſon réveil ; il eſt ordinairement fort gras, & quoique ſa chair ſoit fade, longue & mollaſſe, les Indiens la trouvent de leur goût & en ſont même fort friands.

Quoique le *tanrec* reſſemble un peu à notre hériſſon, ce ſont cependant des animaux d'eſpèce différente. Le *tanrec* ne ſe met point en boule comme le hériſſon, & dans les mêmes endroits où ſe trouvent les *tanrecs*, comme à Madagaſcar, on y trouve auſſi des hériſſons de la même eſpèce que les nôtres, auxquels on donne le nom de *ſora*. Le *tanrec* eſt particulier aux Indes orientales.

TAPETI, animal qui nous paroît être d'une eſpèce très-voiſine ou peut-être une variété de celle du lièvre ou du lapin. On le trouve au Bréſil & dans pluſieurs autres endroits de l'Amérique ; il reſſemble au lapin d'Europe par ſa figure, au lièvre par la grandeur & par le poil, qui ſeulement eſt un peu plus brun ; il a les oreilles très-longues & de la même forme ; ſon poil eſt roux ſur le front & blanchâtre ſous la gorge ; quelques-uns ont un cercle de poils blancs autour du cou ; tous ſont blancs ſous la gorge, la poi-

Digitized by Google

trine & le ventre ; ces animaux ont les yeux noirs & des mouſtaches comme nos lapins, mais ils n'ont point de queue. Le *tapeti* reſſemble encore au lièvre par ſa manière de vivre, par ſa fécondité & par la qualité de ſa chair, qui eſt très-bonne à manger ; il demeure auſſi, comme lui, dans les champs ou dans les bois, & ne ſe creuſe point de terrier comme le lapin.

TAPIHIRE, TAPIIER-ETE, } *Voyez* TAPIR.

TAPIR (le) ou *anta*, eſt un animal particulier à l'Amérique & le plus grand de ceux qui ſont propres à ce nouveau continent. Il eſt de la grandeur d'une petite vache ou d'un zébu, mais ſans cornes & ſans queue. Il a la tête groſſe & longue, avec une eſpèce de trompe formée par le prolongement de la lèvre ſupérieure, mais infiniment plus courte & moins parfaite que celle de l'éléphant ; il a les yeux petits & le corps arqué comme le cochon, portant une livrée, dans ſa jeuneſſe, comme le cerf, & enſuite un pelage uniforme d'un brun foncé & d'un poil court ; les oreilles ſont arrondies & relevées en avant à leur extrêmité.

Il y a dix dents inciſives & dix molaires à chaque mâchoire, caractère qui ſépare entièrement le *tapir* du genre des animaux ruminans ; ſes jambes ſont courtes & les pieds de devant ſont armés de quatre ongles, dont le plus petit eſt extérieurement attaché aux trois autres ; les pieds de derrière en ont ſeulement trois, & dans tous, l'ongle du milieu plus long que les autres.

Quant à ſa lèvre ſupérieure ou à ſon nez, que nous avons dit être prolongé en forme de trompe, lorſqu'il ne l'emploie pas pour ſaiſir quelque choſe, cette trompe ne s'étend guère au-delà de la lèvre inférieure, & alors elle eſt toute ridée circulairement ; mais il peut l'allonger de plus d'un demi-pied, & même la tourner de côté & d'autre pour ſaiſir, avec la partie inférieure du prolongement, qui ſe replie pour cet effet en deſſous.

Le corps eſt couvert de poils très-courts & très-rares ſur les flancs & aux parties inférieures. Des poils noirâtres, d'un pouce & demi de hauteur, roides comme des ſoies de cochon, mais moins rudes au toucher, & qui vont en diminuant de longueur vers les extrêmités, s'étendent en forme de crinière ſur le front & ſur le cou ; dans le mâle les parties de la génération ſont très-groſſes & très-apparentes.

Le *tapir* fait conſtamment ſon gîte ſur les collines & dans les endroits ſecs ; mais il fréquente les lieux marécageux pour y chercher ſa ſubſiſtance : il ſe nourrit de rejettons & de pouſſes tendres, & ſur-tout des fruits tombés des arbres. C'eſt plus de nuit que de jour qu'il cherche ſa nourriture ; il aime la propreté & va tous les matins & tous les ſoirs traverſer quelque rivière ou ſe laver dans quelque lac.

Les femelles *tapirs* entrent en chaleur aux mois de novembre & de décembre, & c'eſt-là le ſeul temps où l'on trouve deux de ces animaux enſemble. Lorſque deux mâles ſe rencontrent auprès de la même femelle, ils ſe battent & ſe bleſſent cruellement ; mais le mâle quitte ſa femelle dès qu'elle eſt pleine : elle porte dix à onze mois, & pour mettre bas, elle choiſit toujours un endroit élevé & un terrein ſec ; elle ne produit qu'un petit.

Le *tapir* eſt d'un naturel doux, timide ; &, hors le temps de la chaleur, il fuit tout combat, tout danger ; avec ſes jambes courtes & ſon corps ramaſſé, il ne laiſſe pas de courir aſſez vîte ; il nage encore mieux qu'il ne court ; quand il eſt pourſuivi par les chiens, il ſe jette à l'eau, & il ſe défend très-bien contre eux, ſur-tout lorſqu'il eſt bleſſé ; il les tue même aſſez ſouvent, ſoit en les mordant, ſoit en les foulant aux pieds.

Son cuir eſt d'un tiſſu très-ferme & ſi ſerré, que ſouvent il réſiſte à la balle. Sa chair eſt fade & groſſière ; cependant les Indiens la mangent. On le trouve communément au Bréſil, au Paraguai, à la Guiane, aux Amazones & dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis l'extrêmité du Chili juſqu'à la Nouvelle-Eſpagne. Lorſqu'il eſt élevé en domeſticité, il ſemble être ſuſceptible d'attachement.

MM. de la Borde & Bajon, le premier, Médecin, & le ſecond Chirurgien du Roi à Cayenne, ont donné tous deux, ſur le tapir, des détails curieux qui nous paroiſſent mériter de trouver place ici.

Ces animaux, ſelon M. de la Borde, fuient le voiſinage des lieux habités, & demeurent aux environs des marécages & des rivières, qu'ils traverſent ſouvent pendant le jour & même pendant la nuit. La femelle ſe fait ſuivre par ſon petit, & l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge & joue devant ſa mère, qui ſemble lui donner des leçons pour cet exercice ; le père n'a point de part à l'éducation, car l'on trouve les mâles toujours ſeuls, à l'exception du temps où les femelles ſont en chaleur.

L'eſpèce en eſt aſſez nombreuſe dans l'intérieur des terres de la Guiane, & il en vient de temps en temps dans les bois qui ſont à quelque diſtance de Cayenne. Quand on les chaſſe, ils ſe réfugient dans l'eau, où il eſt aiſé de les tirer ; mais, quoiqu'ils ſoient d'un naturel tranquille & doux, ils deviennent dangereux lorſqu'ils ſont bleſſés ; on en a vu ſe jetter ſur le canot d'où le coup étoit parti, pour tâcher de ſe venger en le renverſant.

Il faut auſſi ſe garantir de leur rencontre dans les forêts ; ils y font des ſentiers ou plutôt d'aſſez larges chemins battus par leurs fréquentes allées & venues, car ils ont l'habitude de paſſer & repaſſer toujours par les mêmes lieux, & il eſt à craindre de ſe trouver ſur ces chemins, dont ils ne ſe détournent jamais, parce que leur allure eſt bruſque, &

Digitized by Google

& que, ſans chercher à offenſer, ils heurtent rudement tout ce qui ſe rencontre devant eux.

Les terres voiſines du haut des rivières de la Guiane ſont habitées par un aſſez grand nombre de *tapirs*, & les bords des eaux ſont coupés par les ſentiers qu'ils y pratiquent; ces chemins ſont ſi frayés, que les lieux les plus déſerts ſemblent, au premier coup-d'œil, être peuplés & fréquentés par les hommes. Au reſte, on dreſſe des chiens pour chaſſer ces animaux ſur terre & pour les ſuivre dans l'eau; mais, comme ils ont la peau très-ferme & très-épaiſſe, il eſt rare qu'on les tue du premier coup de fuſil.

Les *tapirs* n'ont pas d'autre cri qu'une eſpèce de ſifflet vif & aigu, que les chaſſeurs & les ſauvages imitent aſſez parfaitement pour les faire approcher & les tirer de près: on ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés, & ils courent lourdement & lentement dans les routes qu'ils ſe ſont frayées au milieu des forêts.

La mère *tapir* paroît avoir grand ſoin de ſon petit; non-ſeulement elle lui apprend à nager, jouer & plonger dans l'eau, mais, lorſqu'elle eſt à terre, elle s'en fait conſtamment accompagner ou ſuivre, & ſi le petit reſte en arrière, elle retourne de temps en temps ſa trompe, dans laquelle eſt placé l'organe de l'odorat, pour ſentir s'il ſuit ou s'il eſt trop éloigné, & dans ce cas, elle l'appelle & l'attend pour ſe remettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne, en domeſticité: ils vont par-tout ſans faire de mal; ils mangent du pain, de la caſſave, des fruits; ils aiment qu'on les carreſſe, & ſont groſſièrement familiers, car ils ont un air peſant & lourd, à peu près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois & reviennent le ſoir à la maiſon; néanmoins, il arrive ſouvent, lorſqu'on leur laiſſe cette liberté, qu'ils en abuſent & ne reviennent plus.

Leur chair ſe mange, mais n'eſt pas d'un bon goût: elle eſt peſante, ſemblable, pour la couleur & l'odeur, à celle du cerf; les ſeuls morceaux aſſez bons ſont les pieds & le deſſus du cou.

La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon; il eſt cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté ſur des jambes très-courtes; il eſt couvert de poils plus fins & plus courts que les ſoies du cochon & beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins, toujours droits, ne ſont qu'un peu plus longs que les poils du reſte du corps; elle s'étend depuis le ſommet de la tête juſqu'au commencement des épaules; la tête eſt groſſe & un peu alongée; les yeux ſont petits & très-noirs, les oreilles courtes, ayant pour la forme quelques rapports avec celles du cochon.

Sa trompe a environ un pied de long; les mouvemens en ſont très-ſouples, & dans cette trompe réſide l'organe de l'odorat; il s'en ſert pour ramaſſer des fruits, qui ſont une partie de ſa nourriture; les deux ouvertures des narrines partent de l'extrêmité de la trompe; la queue eſt très-petite, n'ayant que deux pouces de long; elle eſt preſque ſans poils.

Le poil du corps eſt d'un brun légèrement foncé; les jambes ſont courtes & groſſes; les pieds ſont fort larges & un peu arrondis; ceux de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière n'en ont que trois; tous ces doigts ſont enveloppés d'une corne dure & épaiſſe.

La tête, quoique fort groſſe, contient un très-petit cerveau; les mâchoires ſont fort alongées & garnies de dents, dont le nombre ordinaire eſt de quarante; cependant il y en a quelquefois plus & quelquefois moins; les dents inciſives ſont tranchantes, & c'eſt dans celles-ci qu'on obſerve de la variété dans le nombre; après les inciſives on trouve une dent canine de chaque côté, tant ſupérieurement qu'inférieurement, laquelle a beaucoup de rapport aux défenſes du ſanglier. On trouve enſuite un petit eſpace dégarni de dents, & les molaires ſuivent après, qui ſont très-groſſes & ont des ſurfaces fort étendues.

Le *tapir* ou *maïpouri* mâle eſt conſtamment plus grand & plus fort que la femelle; les poils de ſa crinière ſont auſſi plus longs & plus épais. Le cri de l'un & de l'autre eſt préciſément celui d'un gros ſifflet; le cri du mâle eſt plus aigu, plus fort & plus perçant que celui de la femelle.

Les parties de la génération du mâle ont un très-grand rapport avec celle du cheval ou de l'âne; elles ſont ſituées de la même façon, & on obſerve ſur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de diſtance des teſticules, deux petits mamelons très-peu apparens, qui indiquent l'endroit des mamelles. Les teſticules ſont très-gros, ainſi que la verge, qui n'a qu'un corps caverneux. Dans ſon état ordinaire, elle eſt renfermée dans une poche conſidérable, formée par le fourreau; mais, en érection, elle ſort toute entière comme celle du cheval.

L'hiver, pendant lequel il pleut preſque tous les jours à Cayenne, eſt la ſaiſon la plus favorable pour chaſſer ces animaux avec ſuccès. Un chaſſeur Indien, continue M. Bajon, alloit ſe poſter au milieu des bois; il donnoit cinq à ſix coups d'un ſifflet fait exprès, & qui imitoit très-bien leur cri; s'il s'en trouvoit quelqu'un aux environs, il répondoit auſſi-tôt, & alors le chaſſeur s'acheminoit doucement vers l'endroit de la réponſe, ayant ſoin de la faire répéter de temps en temps, & juſqu'à ce qu'il ſe trouvât à portée de tirer; pendant la ſéchereſſe de l'été, au contraire, que l'animal reſte tout le jour couché, l'Indien alloit alors ſur les petites hauteurs & tâchoit d'en découvrir quelqu'un & de le tuer au gîte; mais cette chaſſe étoit bien moins favorable que la première.

On ſe ſert de lingots ou de très-groſſes balles

Digitized by Google

pour tirer les *tapirs*, parce que leur peau eſt ſi dure, que le gros plomb ne fait que l'effleurer, & avec les balles, & même les lingots, il eſt rare qu'on les tue du premier coup : ils ont la vie ſingulièrement dure. Leur chair n'eſt pas abſolument mauvaiſe à manger ; celle des vieux eſt coriace & a un goût que bien des gens trouvent déſagréable ; mais celle des jeunes eſt meilleure & a quelque rapport avec celle du veau.

Nous avons dit, (*Voyez* l'art. QUADRUPÈDE.) que la Nature vivante ſembloit s'être rapetiſſée au nouveau monde, ou n'avoir pas eu le temps d'y parvenir à ſes plus hautes dimenſions dans le genre des animaux quadrupèdes ; en effet, au lieu des maſſes coloſſales que produit la terre antique de l'Aſie, au lieu de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la giraffe, du chameau, nous ne trouvons dans l'autre continent que des ſujets modelés en petit : le *tapir*, qui eſt l'éléphant du nouveau monde, & à côté de lui des lamas, des vigognes, des cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien continent.

Et non-ſeulement la matière eſt ici prodigieuſement épargnée, mais les formes mêmes ſont imparfaites, & ſemblent avoir été négligées ou manquées ; les animaux naturels à l'Amérique méridionale, qui appartiennent en propre à ce nouveau continent, ſont preſque tous ſans défenſes, ſans cornes & ſans queue ; leur figure eſt biſarre ; leurs corps & leurs membres ſont mal proportionnés, mal unis enſemble, & leurs facultés paroiſſent auſſi bornées que leur conformation eſt défectueuſe.

Il ſuffit, pour s'en convaincre, de rapprocher le *tapir* de l'éléphant. Quelle comparaiſon entre les hautes facultés, la force, la puiſſance, l'adreſſe, l'intelligence de celui-ci & la petiteſſe, l'inſtinct borné, brut & ſauvage de l'autre ! Il en ſeroit de même du parallèle que l'on pourroit faire des différentes eſpèces des animaux quadrupèdes propres à l'Amérique, avec les eſpèces correſpondantes dans l'ancien continent. *Voyez* ces idées plus étendues dans l'article QUADRUPÈDES.

TAPIR-OUSSOU, des Moxes, n'eſt pas un animal différend du *tapir*. *Voyez* ce mot. *Nota*. L'ancienne Encyclopédie avoit fait du *tapir-ouſſou* & du *tapir-été* deux animaux différens, & donnoit une troiſième fois cette même eſpèce ſous le nom de *danta*.

TAPITY, au Maragnon, ſelon le Père d'Abbeville, eſt le tapeti, que l'ancienne Encyclopédie indiquoit auſſi ſous le nom de *tapiti*. *V.* TAPETI.

TAQUATZIN, dans Herrera, eſt le ſarigue. *Voyez* SARIGUE.

TARANDUS, en latin, eſt le renne, que l'ancienne Encyclopédie décrivoit imparfaitement, & ſans le reconnoître, ſous le nom de *tarande*. *Voyez* RENNE.

TARPAN, nom que les Tartares Mongous donnent aux chevaux ſauvages qui ſe trouvent dans toute l'étendue du milieu de l'Aſie, depuis le Volga juſqu'à la mer du Japon. Ces chevaux ſauvages ſont tous de petite taille, & néanmoins leur tête eſt plus groſſe que celle des chevaux domeſtiques.

TARSIER, nom donné à une petite eſpèce de GERBOISE. *Voyez* GERBOISE.

TARTARIN, nom donné au magot. *Voyez* MAGOT.

TATOUS (les) ſont des animaux dont le corps, au lieu de poil, eſt couvert d'un têt ſemblable pour la ſubſtance à celle des os ; ce têt couvre la tête, le cou, le dos, les flancs, la croupe & la queue juſqu'à l'extrêmité ; il eſt lui-même recouvert au dehors par un cuir mince, liſſe & tranſparent ; les ſeules parties ſur leſquelles ce têt ne s'étend pas, ſont la gorge, la poitrine, & le ventre qui préſentent une peau blanche & grenue comme celle d'une poule plumée, & en regardant ces parties avec attention, l'on y voit, de place en place, des rudimens d'écailles qui ſont de la même ſubſtance que le têt du dos.

Ce têt n'eſt pas d'une ſeule pièce comme celui de la tortue ; il eſt partagé en pluſieurs bandes ſur le corps, leſquelles ſont attachées les unes aux autres par autant de membranes qui permettent un peu de mouvement & de jeu dans cette armure. Le nombre de ces bandes ne dépend pas de l'âge de l'animal, car les *tatous* nouveaux nés & les *tatous* adultes ont, dans la même eſpèce, le même nombre de bandes.

Ce têt ſi ſingulier dont ils ſont revêtus, eſt un véritable os compoſé de petites pièces contigues & qui, ſans être mobiles ni articulées, excepté aux commiſſures des bandes, ſont réunies par ſimphyſe, & peuvent toutes ſe ſéparer les unes des autres & ſe ſéparent en effet, ſi on les met au feu. Lorſque l'animal eſt vivant, ces petites pièces, tant celles des boucliers que celles des bandes mobiles, prêtent & obéiſſent en quelque façon, à ſes mouvemens, ſur-tout à celui de contraction.

Ces petites pièces offrent, ſuivant les différentes eſpèces, des figures différentes, toujours arrangées régulièrement, comme de la moſaïque très-élégamment diſpoſée ; la pellicule ou le cuir mince dont le têt eſt revêtu à l'extérieur, eſt une peau tranſparente qui fait l'effet d'un vernis ſur le corps de l'animal ; cette peau relève de beaucoup & change même les reliefs des moſaïques qui paroiſſent différens, lorſqu'elle eſt enlevée. Au reſte, ce têt oſſeux n'eſt qu'une enveloppe indépendante de la charpente & des autres parties intérieures du corps de l'animal dont les os & les autres parties conſtituantes du corps ſont compoſées & organiſées comme celles de tous les autres quadrupèdes.

Ces animaux ont tous plus ou moins de facilité à ſe reſſerrer & à contracter leur corps en rond ; le défaut de la cuiraſſe, lorſqu'ils ſont

Digitized by Google

contractés, eſt bien plus apparent dans ceux dont l'armure n'eſt compoſée que d'un petit nombre de bandes; aucun ne peut ſe réduire auſſi parfaitement en boule que le hériſſon; ils ont plutôt la figure d'une ſphère fort applatie par les pôles.

Les *tatous*, en général, ſont des animaux innocens & qui ne font aucun mal, à moins qu'on ne les laiſſe entrer dans les jardins où ils mangent les melons, les patates & les autres légumes ou racines. Quoiqu'originaires des climats chauds de l'Amérique, ils peuvent vivre dans les climats tempérés; ils marchent avec vivacité, mais ils ne peuvent, pour ainſi dire, ni ſauter, ni courir, ni grimper ſur les arbres, en ſorte qu'ils ne peuvent guère échapper par la fuite à ceux qui les pourſuivent; leurs ſeules reſſources ſont de ſe cacher dans leur terrier, ou, s'ils en ſont trop éloignés, de tâcher de s'en creuſer un avant que d'être atteints; & il ne leur faut que quelques momens pour cela, car les taupes ne creuſent pas la terre plus vîte que les *tatous*; on les prend quelquefois par la queue avant qu'ils n'y ſoient totalement enfoncés, & ils font alors une telle réſiſtance, qu'on leur caſſe la queue ſans amener le corps; pour ne les pas mutiler, il faut ouvrir le terrier par-devant, & alors on les prend ſans qu'ils puiſſent faire aucune réſiſtance; dès qu'on les tient, ils ſe reſſerrent en boules, & pour les faire étendre, on les met près du feu.

Leur têt, quoique dur & rigide, eſt cependant ſi ſenſible, que, quand on le touche un peu ferme avec le doigt, l'animal en reſſent une impreſſion aſſez vive pour ſe contracter en entier. Lorſqu'ils ſont dans des terriers profonds, on les en fait ſortir en y faiſant entrer de la fumée ou couler de l'eau: on prétend qu'ils demeurent dans leurs terriers, ſans en ſortir, pendant plus d'un tiers de l'année; ce qui eſt plus vrai, c'eſt qu'ils s'y retirent pendant le jour, & qu'ils n'en ſortent que la nuit pour chercher leur ſubſiſtance.

On chaſſe le *tatou* avec des petits chiens qui l'atteignent bientôt; il n'attend pas même qu'ils ſoient tout près de lui pour s'arrêter & pour ſe contracter en rond; dans cet état, on le prend & on l'emporte. S'il ſe trouve au bord d'un précipice, il échappe aux chiens & aux chaſſeurs; il ſe reſſerre, ſe laiſſe tomber & roule comme une boule ſans briſer ſon écaille & ſans reſſentir aucun mal.

Ces animaux ſont gras, replets & très-féconds; le mâle marque, par les parties extérieures, de grandes facultés pour la génération; la femelle produit, dit-on, chaque mois quatre petits, auſſi l'eſpèce en eſt-elle très-nombreuſe, & comme ils ſont bons à manger, on les chaſſe de toutes les manières: on les prend aiſément avec des pièges que l'on tend au bord des eaux & dans les autres lieux humides & chauds qu'ils habitent de préférence; ils ne s'éloignent jamais beaucoup de leurs terriers qui ſont très-profonds & qu'ils tâchent de regagner dès qu'ils ſont ſurpris. On prétend qu'ils ne craignent pas la morſure des ſerpens à ſonnette qui, néanmoins, eſt auſſi dangereuſe que celle de la vipère. On dit qu'ils vivent en paix avec ces reptiles, & que l'on en trouve ſouvent dans leurs trous. Les Sauvages ſe ſervent du têt des *tatous* à pluſieurs uſages; ils le peignent de différentes couleurs; ils en font des corbeilles, des boites & d'autres petits vaiſſeaux ſolides & légers.

Quoique nous ne puiſſions pas aſſurer que tous les *tatous* ne ſe mêlent ni ne peuvent produire enſemble, il eſt au moins très-probable, puiſque la différence du nombre des bandes eſt conſtante, que ce ſont tous des eſpèces réellement diſtinctes, ou au moins des variétés durables & produites par l'influence des divers climats. Dans cette incertitude, nous avons pris le parti de préſenter tous les *tatous* enſemble & de faire néanmoins l'énumération de chacun d'eux, comme ſi c'étoit en effet autant d'eſpèces particulières.

Dans toutes ces eſpèces, à l'exception de celle du *cirquinçon*, l'animal a deux boucliers oſſeux; l'un ſur les épaules & l'autre ſur la croupe; ces deux boucliers ſont chacun d'une ſeule pièce, tandis que la cuiraſſe, qui eſt oſſeuſe auſſi, & qui couvre le corps, eſt diviſée tranſverſalement, & partagée en plus ou moins de bandes mobiles & ſéparées les unes des autres par une peau flexible; mais le cirquinçon n'a qu'un bouclier, c'eſt celui des épaules; la croupe, au lieu d'être couverte d'un bouclier, eſt revêtue, juſqu'à la queue, par des bandes mobiles pareilles à celles de la cuiraſſe du corps.

Nous allons donner des indications claires & de courtes deſcriptions de chacune de ces eſpèces. Dans la première, la cuiraſſe qui eſt entre les deux boucliers eſt compoſée de trois bandes; dans la ſeconde, elle l'eſt de ſix; dans la troiſième, de huit; dans la quatrième, de neuf; dans la cinquième, de douze, & enfin, dans la ſixième, de dix-huit.

Le TATOU *à trois bandes ou l'*APAR.

Il a la tête oblongue & preſque pyramidale; le muſeau pointu, les yeux petits, les oreilles courtes & arrondies, le deſſus de la tête couvert d'un caſque d'une ſeule pièce; il a cinq doigts à tous les pieds; dans ceux du devant les deux ongles du milieu ſont très-grands; les deux latéraux ſont plus petits; & le cinquième, qui eſt l'extérieur, & qui eſt fait en forme d'ergot, eſt encore plus petit que tous les autres; dans les pieds de derrière, les cinq ongles ſont plus courts & plus égaux; la queue eſt très-courte; elle n'a que deux pouces de longueur, & elle eſt revêtue d'un têt tout au tour; le corps a un pied de longueur ſur huit pouces dans ſa plus grande largeur; la cuiraſſe qui le couvre eſt partagée par quatre commiſſures ou diviſions, & compoſée de

Digitized by Google

trois bandes mobiles & transversales ; qui permettent à l'animal de se courber & de se contracter en rond ; la peau qui forme les commissures est très-souple.

Les boucliers qui couvrent les épaules & la croupe sont composés de pièces à cinq angles, très-élégamment rangées ; les trois bandes mobiles entre ces deux boucliers sont composées de pièces carrées ou barlongues, & chaque pièce est chargée de petites écailles lenticulaires d'un blanc jaunâtre.

On dit que, quand il se couche pour dormir, ou que quelqu'un le touche & veut le prendre avec la main, il rapproche & réunit, pour ainsi-dire, en un point ses quatre pieds, ramène sa tête sous son ventre, & se courbe si parfaitement en rond, qu'alors on le prendroit plutôt pour une coquille de mer que pour un animal terrestre. Cette contraction si serrée se fait au moyen de deux grands muscles qu'il a sur les côtés du corps, & l'homme le plus fort a bien de la peine à le desserrer & à le faire étendre avec les mains. Sa chair est aussi blanche & aussi bonne que celle du cochon de lait.

Le TATOU *à six bandes ou l'*ENCOUBERT.

L'*encoubert* est plus grand que l'apar ; il a le dessus de la tête, du cou & du corps entier, les jambes & la queue, tout au tour, revêtus d'un têt osseux, très-dur, & composé de plusieurs pièces assez grandes & très-élégamment disposées. Il a deux boucliers, l'un sur les épaules & l'autre sur la croupe, tous deux d'une seule pièce ; il y a seulement, au-delà du bouclier des épaules, & près de la tête, une bande mobile entre deux jointures, qui permet à l'animal de courber le cou.

Le bouclier des épaules est formé par cinq ou six rangs parallèles, composés de petites pièces, qui tantôt forment des hexagones irréguliers, tantôt sont à cinq ou à six angles, avec une espèce d'ovale dans chacune ; la cuirasse du dos est partagée en six bandes, qui anticipent un peu les unes sur les autres, & qui tiennent entr'elles & aux boucliers par sept jointures d'une peau souple & épaisse ; ces bandes sont composées d'assez grandes pièces carrées & barlongues ; de cette peau des jointures il sort quelques poils blanchâtres & semblables à ceux qui se voyent aussi en très-petit nombre sous la gorge, la poitrine & le ventre ; toutes ces parties inférieures ne sont revêtues que d'une peau grenue & non pas d'un têt osseux comme les parties supérieures du corps.

Le bouclier de la croupe a un bord dont la mosaïque est semblable à celle des bandes mobiles ; il a dix rangs parallèles composés de petites pièces droites, qui forment comme des carrés ; les rangs qui approchent de l'extrêmité vers la queue, perdent la forme carrée & deviennent plus arrondis.

La queue a environ six pouces de longueur ; en marchant, il la porte haute & un peu courbée. Le tronçon en est revêtu d'un têt osseux comme sur le corps ; six bandes inégales par gradation le couvrent ; elles sont composées de petites pièces hexagones irrégulières ; le têt de la tête est long, large, & d'une seule pièce jusqu'à la bande mobile du cou.

L'*encoubert* a le museau aigu, les yeux petits, la langue étroite & pointue, les oreilles sans poil & sans têt, nues, courtes & brunes comme la peau des jointures du dos ; dix-huit dents de grandeur médiocre à chaque mâchoire, cinq doigts à tous les pieds, avec des ongles assez longs, arrondis & plutôt étroits que larges ; la tête & le groin à peu près semblables à ceux du cochon de lait. La couleur du corps est d'un jaune roussâtre.

Il est ordinairement épais & gras, & le mâle a le membre génital fort apparent. Il fouille la terre avec une extrême facilité, tant à l'aide de son groin que de ses ongles ; il se fait un terrier où il se tient pendant le jour, & n'en sort que le soir pour chercher sa subsistance ; il boit souvent ; il vit de fruits, de racines, d'insectes & d'oiseaux, lorsqu'il peut en saisir : il a environ quatorze pouces de longueur, sans la queue. Sa chair est, dit-on, mauvaise.

Le TATOU *à huit bandes ou le* TATUÈTE.

Il n'est pas si grand, à beaucoup près, que l'encoubert ; il a la tête petite, le museau pointu, les oreilles droites, un peu alongées, la queue encore plus longue & les jambes moins basses, à proportion, que l'encoubert ; il a les yeux petits & noirs, quatre doigts aux pieds de devant, & cinq aux pieds de derrière ; la tête est couverte d'un casque, les épaules d'un bouclier, la croupe d'un autre bouclier, & le corps d'une cuirasse composée de huit bandes mobiles, qui tiennent entr'elles & aux boucliers par neuf jointures de peau flexible ; la queue, qui a à peu près neuf pouces de longueur, est revêtue de même d'un têt composé de huit anneaux mobiles & séparés par neuf jointures de peau flexible.

La couleur de la cuirasse sur le dos est d'un gris de fer, sur les flancs & sur la queue elle est d'un gris blanc, avec des taches gris de fer. Le ventre est couvert d'une peau blanchâtre, grenue & semée de quelques poils.

Cet animal a, depuis la tête jusqu'à l'origine de la queue, environ dix pouces de longueur : le têt des boucliers paroît semé de petites taches blanches, proéminentes & larges comme des lentilles ; les bandes mobiles qui forment la cuirasse du corps sont marquées par des figures triangulaires ; ce têt n'est pas dur ; le plus petit plomb suffit pour le percer & pour tuer l'animal, dont la chair est fort blanche & très-bonne à manger.

Digitized by Google

Le TATOU *à neuf bandes ou le* CACHICAME.

Il ne diffère du tatuète qu'en ce qu'il a neuf bandes, au lieu que le tatuète n'en a que huit ; mais, excepté cette différence, il lui reſſemble à tous autres égards, & il eſt à préſumer qu'ils ne ſont pas deux eſpèces réellement diſtinctes. Peut-être même le tatuète eſt-il le mâle & le *cachicame* la femelle d'une ſeule & même eſpèce, & qu'un plus grand nombre de bandes eſt néceſſaire aux femelles pour faciliter la geſtation & l'accouchement dans des animaux dont le corps eſt ſi étroitement cuiraſſé.

Le TATOU *à douze bandes ou le* KABASSOU.

Il paroît que le *kabaſſou* eſt le plus grand de tous les *tatous* : il a la tête plus groſſe, plus large & le muſeau moins effilé que les autres, les jambes plus épaiſſes, les pieds plus gros, la queue ſans têt, cinq doigts à tous les pieds, & douze bandes mobiles, qui n'anticipent que peu les unes ſur les autres. Le bouclier des épaules n'eſt formé que de quatre ou cinq rangs, compoſés chacun de pièces quadrangulaires aſſez grandes ; les bandes mobiles ſont auſſi formées de grandes pièces, mais preſqu'exactement carrées ; celles qui compoſent les rangs du bouclier de la croupe, ſont à peu près ſemblables à celles du bouclier des épaules ; le caſque de la tête eſt auſſi compoſé de pièces aſſez grandes, mais irrégulières.

Entre les jointures des bandes mobiles & des autres parties de l'armure s'échappent quelques poils pareils à des ſoies de cochon : il y a auſſi ſur la poitrine, ſur le ventre, ſur les jambes & ſur la queue des rudimens d'écailles qui ſont ronds, durs & polis comme le reſte du têt, & autour de ces petites écailles on voit de petites houpes de poils. Les pièces qui compoſent le caſque de la tête, celle des deux boucliers & de la cuiraſſe, ſont proportionnellement plus grandes & en plus petit nombre dans le *kabaſſou* que dans les autres *tatous*. Cet animal a une forte odeur de muſc, qui fait que ſa chair n'eſt pas mangeable.

Le TATOU *à dix-huit bandes ou le* CIRQUINÇON.

Tous les autres *tatous* ont, comme on vient de voir, deux boucliers chacun d'une ſeule pièce, le premier ſur les épaules & le ſecond ſur la croupe ; le *cirquinçon* n'en a qu'un, & c'eſt ſur les épaules. On lui a donné le nom de *tatou-belette*, parce qu'il a la tête à peu près de la même forme que celle de la belette.

Il a le corps d'environ dix pouces de long, la tête de trois, la queue de cinq, les jambes de deux ou trois pouces de hauteur, le devant de la tête large & plat, les yeux petits, les oreilles longues d'un pouce, cinq doigts aux quatre pieds, de grands ongles, longs d'un pouce aux trois doigts du milieu, des ongles plus courts aux deux autres doigts ; l'armure de la tête & celle des jambes compoſées d'écailles arrondies, d'environ un quart de pouce de diamètre ; l'armure du cou d'une ſeule pièce, formée de petites écailles carrées, le bouclier des épaules auſſi d'une ſeule pièce, & compoſé de pluſieurs rangs de pareilles petites écailles carrées.

Ces rangs du bouclier, dans cette eſpèce comme dans toutes les autres, ſont continus & ne ſont pas ſéparés les uns des autres par une peau flexible, ils ſont adhérens par ſimphyſe ; tout le reſte du corps, depuis le bouclier des épaules juſqu'à la queue, eſt couvert de bandes mobiles & ſéparées les unes des autres par une membrane ſouple ; ces bandes ſont au nombre de dix-huit ; les premières du côté des épaules ſont les plus larges, elles ſont compoſées de petites pièces carrées & barlongues ; les bandes poſtérieures ſont faites de pièces rondes & carrées, & l'extrêmité de l'armure, près de la queue, eſt de figure parabolique.

La moitié antérieure de la queue eſt environnée de ſix anneaux, dont les pièces ſont compoſées de petits carrés ; la ſeconde moitié, juſqu'à l'extrêmité, eſt couverte d'écailles irrégulières. La poitrine, le ventre & les oreilles ſont nuds comme dans les autres eſpèces. Il ſemble que de tous les *tatous* celui-ci ait le plus de facilité pour ſe contracter & ſe ſerrer en boule, à cauſe du grand nombre de ſes bandes mobiles, qui s'étendent juſqu'à la queue.

De ces ſix eſpèces de *tatous*, dont nous venons de faire l'énumération, il paroît que les deux plus grandes ſont le kabaſſou & l'encoubert ; que les petites eſpèces ſont l'apar, le tatuète, le cachicame & le cirquinçon. Dans les grandes eſpèces le têt eſt beaucoup plus ſolide & plus dur que dans les petites ; les pièces qui le compoſent ſont plus grandes & en plus petit nombre ; les bandes mobiles anticipent moins les unes ſur les autres, & la chair, auſſi bien que la peau, eſt plus dure & moins bonne. Les auteurs diſent auſſi que les *tatous* de petite eſpèce ſe tiennent dans les terreins humides, & habitent les plaines, & que ceux de grande eſpèce ne ſe trouvent que dans les lieux plus élevés & plus ſecs.

Nous ne devons pas diſſimuler ici qu'un de nos plus ſavans Naturaliſtes (M. Adanſon), prétend que les *tatous*, ou du moins l'eſpèce du *cirquinçon*, appartiennent aux terres de l'Afrique, & ſpécialement à la Guinée : il appelle en ſa faveur le témoignage de Belon, qui, dans ſes *obſervations*, donne la figure de ce *tatou*, qu'il dit avoir vu à Conſtantinople, où il avoit été apporté de *Guinée* ou *des terres neuves ;* mais cette diſjonctive même décèle l'incertitude de Belon ſur le pays natal de cet animal, & le mot *terres neuves* indique chez lui l'Amérique ; car en

Digitized by Google

donnant la figure du bec du toucan, qui bien certainement eſt un oiſeau américain, il l'intitule, *bec d'oiſeau étranger ramaſſé ès terres neuves.*

D'un autre côté, M. Adanſon dit affirmativement, qu'il a vu le *cirquinçon* au Sénégal : nous n'avons rien à oppoſer à un ſemblable témoignage ; mais ne ſe peut-il pas que cette eſpèce de *tatou* ait été apportée du Bréſil en Guinée, & s'y ſoit naturaliſée, comme tant d'autres eſpèces en différens lieux ? & n'eſt-il pas très-plauſible de l'imaginer, vu que toutes les autres ſortes de *tatous* ſont conſtamment originaires de l'Amérique, & qu'entre des eſpèces ou races auſſi voiſines les unes des autres que le ſont celles de cette famille d'animaux, il paroît bien peu vraiſemblable que la nature en ait jetté une en Afrique, & l'y ait laiſſé iſolée, pour aller produire toutes les autres en Amérique.

Les *tatous* ſont déſignés dans les nomenclatures de Linné & de Briſſon ſous les dénominations de *daſypus*, *cataphractus*, *armadille*.

TATOU-BELETTE, *cirquinçon*. *V.* TATOUS.

TATOU-MIRI, *cachicame*. *Voyez* TATOUS.

TATOU-OUASSOU, dans les terres du Maragnon, *kabaſſou*. *Voyez* TATOUS.

TATOU-OUINCHUM, *cirquinçon*. *V.* TATOUS.

TATOU-PEB, ſelon le Père d'Abbeville, *encoubert*. *Voyez* TATOUS.

TATU, au Bréſil. *Voyez* TATOUS.

TATU-APARA, ſelon Marcgrave, *apar*. *V.* TAT.

TATUÈTE, tatou à huit bandes. *V.* TATOUS.

TATUÉTÉ, au Bréſil, *tatuète*. *Voyez* TATOUS.

TATUPÉBA, ſelon Marcgrave, *encoubert*. *V.* TAT.

TATUSIA, au Bréſil, *tatou*. *Voyez* ce mot.

TAUPE, (la) ſans être aveugle, a les yeux ſi petits, ſi couverts, qu'elle ne peut faire grand uſage du ſens de la vue ; en dédommagement la Nature lui a donné, avec magnificence, l'uſage du ſixième ſens, un appareil remarquable de réſervoirs & de vaiſſeaux compoſant les organes de la génération, & tout cela ſecrettement, caché à l'intérieur, & par conſéquent plus actif & plus chaud. La *taupe* à cet égard eſt de tous les animaux le plus avantageuſement doué ; elle a de plus le toucher délicat ; ſon poil eſt doux comme la ſoie ; elle a l'ouie très-fine, & de petites mains à cinq doigts, preſque ſemblables aux mains de l'homme ; beaucoup de force pour le volume de ſon corps, le cuir ferme, un embonpoint conſtant, un attachement vif & réciproque du mâle & de la femelle, de la crainte ou du dégoût pour toute autre ſociété, les douces habitudes du repos & de la ſolitude, l'art de ſe mettre en ſureté, de ſe faire en un inſtant un aſyle, un domicile, la facilité de l'étendre, & d'y trouver, ſans en ſortir, une abondante nourriture ; voilà ſa nature, ſes mœurs & ſes talens.

C'eſt dans les terres douces, fournies de racines excellentes & bien peuplées d'inſectes & de vers dont elle puiſſe ſe nourrir, que la *taupe* pratique ſa retraite. Elle en ferme l'entrée, n'en ſort preſque jamais qu'elle n'y ſoit forcée par l'abondance des pluies d'été, lorſque l'eau la remplit, ou lorſque le pied du jardinier en affaiſſe le dôme. Comme les *taupes* ſortent rarement de leur domicile ſouterrein, elles ont peu d'ennemis, & échappent aiſément aux animaux carnaſſiers ; leur plus grand fléau eſt le débordement des rivières ; on les voit dans les inondations fuir en nombre à la nage, & faire tous leurs efforts pour gagner les terres plus élevées ; mais la plupart périſſent auſſi bien que leurs petits qui reſtent dans les trous.

Elles s'accouplent vers la fin de l'hiver ; elles ne portent pas long-temps ; car on trouve déjà beaucoup de petits au mois de mai ; il y en a ordinairement quatre ou cinq dans chaque portée. Comme on trouve des petits depuis le mois d'Avril juſqu'au mois d'Août, il eſt à croire qu'elles produiſent plus d'une fois par an, à moins que les unes ne s'accouplent plus tard que les autres.

Le domicile où elles font leurs petits eſt formé avec beaucoup d'art. Elles commencent par pouſſer, par élever la terre & former une voûte aſſez élevée ; elles laiſſent des cloiſons, des eſpèces de piliers de diſtance en diſtance ; elles preſſent & battent la terre, la mêlent avec des racines & des herbes, & la rendent ſi dure & ſi ſolide par-deſſous, que l'eau ne peut pas pénétrer la voûte à cauſe de ſa convexité & de ſa ſolidité ; elles élevent enſuite un tertre par-deſſous, au ſommet duquel elles apportent de l'herbe & des feuilles pour faire un lit à leurs petits ; dans cette ſituation ils ſe trouvent au-deſſus du niveau du terrein, & par conſéquent à l'abri des inondations ordinaires, & en même-temps à couvert de la pluie par la voûte qui en recouvre le tertre ſur lequel ils repoſent.

Ce tertre eſt percé tout-autour de pluſieurs trous en pente, qui deſcendent plus bas & s'étendent de tous côtés, comme autant de routes ſouterreines par où la mere *taupe* peut ſortir & aller chercher la ſubſiſtance néceſſaire à ſes petits ; ces ſentiers ſouterreins ſont fermes & battus, s'étendent à douze ou quinze pas, & partent tous du domicile comme des rayons d'un centre. On y trouve, auſſi bien que ſous la voûte, des débris d'oignons de colchique, qui ſont apparemment la premiere nourriture qu'elle donne à ſes petits.

On voit bien, par cette diſpoſition, que la *taupe* ne ſort jamais qu'à une diſtance conſidérable de ſon domicile, & que la manière la plus ſimple & la plus ſûre de la prendre avec ſes petits, eſt de faire autour une tranchée qui en coupe toutes les communications ; mais comme la *taupe* fuit au moindre bruit & qu'elle tâche d'emmener ſes petits, il faut trois ou quatre hommes, qui travaillant enſemble avec la bêche,

Digitized by Google

enlèvent la mote toute entière, ou faſſent une tranchée preſque dans un moment, & qui enſuite les ſaiſiſſent ou les attendent aux iſſues.

On a dit mal-à-propos que ces animaux dormoient ſans manger pendant l'hiver entier. La *taupe* dort ſi peu pendant tout l'hiver, qu'elle pouſſe alors la terre comme en été. Elle cherche, à la vérité, les endroits les plus chauds, & les jardiniers en prennent ſouvent autour de leurs couches aux mois de décembre, janvier & février.

L'eſpèce commune de nos *taupes* n'habite ni les déſerts arides, ni les climats froids. Elle ne ſe trouve en abondance que depuis la Suède juſqu'en Barbarie. Elle renferme pluſieurs variétés.

On peut diſtinguer en Europe cinq *taupes* différentes; 1°. celle de nos jardins, dont le poil eſt fin & d'un très-beau noir.

2°. La *taupe* blanche, qui ne diffère de la *taupe* ordinaire que par la couleur; elle eſt plus commune en Hollande qu'en France, & plus commune encore dans les pays ſeptentrionaux.

3°. La *taupe* fauve, qui eſt un peu plus groſſe que la précédente, & qui a le poil d'un roux clair tirant ſur le ventre-de-biche, ſans aucune tache ni mélange; il paroît que c'eſt une nuance dans l'eſpèce de la *taupe* blanche: on la trouve dans le pays d'Aunis.

4°. La *taupe* jaune-verdâtre, qui ſe trouve entre le bourg d'*Aulas*, & les hameaux qu'on appelle *les Carrières*, dans le diocèſe d'Alais en Languedoc. Elle eſt d'une belle couleur de citron, & l'on prétend que cette couleur n'eſt due qu'à la qualité de la terre qu'elle habite.

5°. La *taupe* tachetée ou variée qu'on trouve dans pluſieurs contrées de l'Europe. Celles de l'Oſtfriſe ont tout le corps parſemé de taches blanches & noires: en Suiſſe, en Angleterre, & dans le pays d'Aunis, elles ont le poil noir varié de fauve.

Indépendamment de ces cinq races de *taupes* qui ſe voient en Europe, on en trouve dans l'iſle de Java, dont les quatre pieds ſont blancs, ainſi que la moitié des jambes; en Amerique, celles de Virginie ont le poil noirâtre & luiſant, mêlé d'un pourpre foncé. Toutes ces *taupes* ne paroiſſent être que de ſimples variétés de l'eſpèce de la *taupe* commune, parce qu'elles n'en diffèrent que par les couleurs; mais il y en a d'autres qui ſemblent conſtituer des eſpèces différentes, parce qu'elles diffèrent de la *taupe* commune, non-ſeulement par les couleurs, mais par la forme du corps & des membres.

Telles ſont:

1°. La *taupe rouge d'Amérique*, qui a le poil roux mêlé de cendré clair, & qui n'a pas les pieds conformés comme ceux de la *taupe* d'Europe n'ayant que trois doigts aux pieds de devant, & quatre à ceux de derrière, qui ſont à-peu-près égaux, tandis que ceux des pieds de devant ſont très-inégaux; le doigt extérieur étant beaucoup plus long que les deux autres, & armé d'un ongle plus fort & plus crochu: le ſecond doigt eſt plus petit, & le troiſième l'eſt encore beaucoup plus.

2°. La *taupe dorée de Sibérie* reſſemble à la précédente par la conformation des pieds; elle a le nez plus court que la *taupe* de ce pays-ci; mais elle eſt de la même grandeur. Le poil a diverſes couleurs; le vert & la couleur d'or y dominent.

3°. La *taupe du Cap de Bonne-Eſpérance*. Cette *taupe* reſſemble aſſez à la *taupe* ordinaire par la forme du corps, par la petiteſſe des yeux, par le défaut d'oreilles apparentes, & par la queue; mais elle en diffère eſſentiellement par un grand nombre d'autres caractères. Elle a la tête plus groſſe, preſque auſſi haute que longue, & terminée par un muſeau applati, & ſemblable au boutoir du cochon d'Inde; elle a à chaque mâchoire deux dents inciſives, fort longues, qui paroiſſent même quand la gueule eſt fermée; celles d'en bas ſont les plus longues. Il y a des taches blanches autour des yeux, des oreilles, & au-deſſus de la tête. Les pieds ont tous cinq doigts munis de forts ongles; ils ſont ſans poils en-deſſus, mais ils en ont d'aſſez longs en-deſſous; ceux de devant ſont faits comme ceux de derrière. Le poil eſt d'un brun minime, qui devient plus foncé & preſque noir ſur la tête; vers les côtés, ſous le ventre & ſur la queue il eſt d'un blanc cendré ou bleuâtre.

Ces *taupes* reſſemblent encore aux nôtres par leurs habitudes; elles vivent ſous terre, elles y creuſent des galeries, & elles font beaucoup de mal aux jardins. Fort avant dans l'intérieur du pays on trouve une eſpèce beaucoup plus petite & de couleur d'acier, mais du reſte parfaitement ſemblable à la précédente.

4°. La *taupe de Canada*. Elle n'a de la *taupe* commune que quelques parties; dans d'autres elle porte un caractère qui la rapproche beaucoup plus de la claſſe des rats; elle en a la forme & la légèreté; ſa queue, longue de trois pouces, eſt noueuſe & preſque nue, ainſi que ſes pieds, qui ont chacun cinq doigts, ils ſont couverts par-deſſus de petites écailles brunes & blanches: cet animal eſt plus élevé de terre que la *taupe* d'Europe; il a le corps effilé & couvert d'un poil noir, groſſier, moins ſoyeux & plus long; il a auſſi les mains moins fortes & plus délicates que notre *taupe*; les yeux ſont cachés ſous le poil.

Le muſeau eſt relevé par une mouſtache d'une eſpèce particulière; il n'eſt pas pointu ni terminé par un boutoir; mais il eſt bordé de muſcles charnus & très-déliés, qui ont l'air d'autant d'épines; toutes ces pointes ſont nuancées d'une belle couleur de roſe, & jouent à la volonté de l'animal, de façon qu'elles ſe rapprochent & ſe réuniſſent au point de ne former qu'un corps aigu & très-délié; quelquefois auſſi ces muſcles épineux s'ouvrent & s'épanouiſſent à la manière

Digitized by Google

du calice des fleurs; ils enveloppent & renferment le conduit naſal auquel ils ſervent d'abri. Cette *taupe* ſe trouve au Canada, où cependant elle n'eſt pas fort commune; elle manœuvre comme nos *taupes*, mais avec plus de lenteur; auſſi ſes taupinières ſont-elles peu nombreuſes & aſſez petites.

5°. La *grande taupe du Cap* ou *taupe des Dunes*. Cette eſpèce habite les Dunes qui ſont aux environs du Cap de Bonne-Eſpérance, & près de la mer; on n'en trouve point dans l'intérieur du pays. Sa couleur eſt blanchâtre ſur le corps, avec une légère teinte de jaune, qui ſe change en couleur griſe ſur les côtés & ſous le ventre. Sa tête eſt alongée & terminée par un muſeau plat de couleur de chair aſſez ſemblable au boutoir d'un cochon; elle a les yeux & les oreilles comme la *taupe* ordinaire; l'ouverture du canal auditif eſt placé au milieu d'une tache ronde plus blanche que le reſte du corps; elle a, à chaque mâchoire, deux dents inciſives qui ſe montrent, quoique la gueule ſoit fermée; celles d'en bas ſont fort longues, elles ſont auſſi fort larges, & partagées chacune en deux par un ſillon qui la fait paroître double; mais par derrière elles ſont tout-à-fait unies; il y a huit dents molaires dans chaque mâchoire, ce qui, avec les inciſives, forme en tout vingt-deux dents. Les inférieures avancent un peu au-delà des ſupérieures; mais ce qu'elles offrent de plus ſingulier, c'eſt qu'elles ſont mobiles, & que l'animal peut les écarter ou les réunir à volonté.

La queue eſt plate, couverte de longs poils, qui, de même que ceux des mouſtaches & de deſſous les pattes, ſont roides comme des ſoies de cochon. Il y a cinq doigts à chaque pied, ils ſont munis d'ongles fort longs & blanchâtres.

Ces *taupes* vivent, comme les nôtres, ſous terre, elles y font des trous profonds & de longs boyaux, elles jettent la terre comme nos *taupes* en l'accumulant en de très-gros monceaux, ce qui fait qu'il eſt dangereux d'aller à cheval dans les lieux où elles ſont en nombre, ſouvent il arrive que les jambes des chevaux s'enfoncent dans ces trous juſqu'aux genoux. Ces *taupes* ſont très-communes au Cap; elles vivent de plantes & d'oignons, & cauſent beaucoup de dommage aux jardins. On dit que leur chair eſt bonne à manger. Elles ne courent pas vîte, & en marchant elles tournent leurs pieds en-dedans; mais elles ſont très-expéditives à creuſer la terre. Leur corps touche toujours le ſol ſur lequel elles ſont; elles mordent très-fort, & il eſt dangereux de les irriter.

La *taupe*, en latin *talpa*; dans Linné *talpa caudata*; dans Briſſon *talpa vulgaris*.

TAUREAU (le), dans l'eſpèce du bœuf, eſt le mâle qui n'a point ſubi la caſtration & qui ſert à la propagation. Quoiqu'on puiſſe auſſi le ſoumettre au travail, on eſt bien moins ſûr de ſon obéiſſance que de celle du bœuf, & il faut toujours être en garde contre l'uſage qu'il peut faire de ſa force & de ſes armes. La Nature a fait cet animal indocile & fier; dans le temps du rut, il devient indomptable & ſouvent furieux, & ce n'eſt que par la caſtration qu'on peut détruire la ſource de ſes mouvemens impétueux, & du redoutable taureau, faire le bœuf docile, patient & ſoumis.

Le *taureau*, deſtiné à multiplier le troupeau, doit être choiſi parmi les plus beaux de ſon eſpèce; il doit être gros, bien fait, & en bonne chair; il doit avoir l'œil noir, le regard fier, le front ouvert, la tête courte, les cornes groſſes, courtes & noires, les oreilles longues & velues, le muſle grand, le nez court & droit, le cou charnu & gros, les épaules & la poitrine larges, les reins fermes, le dos droit, les jambes groſſes & charnues, la queue longue & bien couverte de poil, l'allure ferme & ſûre & le poil rouge.

Quoique les anciens ayent écrit que la vache, le bœuf & même le veau, avoient la voix plus grave que le *taureau*, il eſt très-certain que le *taureau* a la voix beaucoup plus forte, puiſqu'il ſe fait entendre de bien plus loin que la vache, le bœuf ou le veau. Ce qui a fait croire qu'il avoit la voix moins grave, c'eſt que ſon mugiſſement n'eſt pas un ſon ſimple, mais un ſon compoſé de deux ou trois octaves, dont la plus élevée frappe le plus l'oreille; & en y faiſant attention, l'on entend en même-temps un ſon grave & plus grave que celui de la voix du bœuf, dont les mugiſſemens ſont auſſi bien plus courts.

Au reſte, le *taureau* ne mugit que d'amour; la vache mugit plus ſouvent de peur & d'inquiétude, que d'amour, & le veau mugit de douleur, de beſoin de nourriture & de déſir de ſa mère. *Voyez* BŒUF & VACHE.

TAYRA ou GALERA, animal de la grandeur d'un petit lapin & qui reſſemble aſſez à la belette ou à la fouine. Il a la tête oblongue, les yeux auſſi un peu oblongs, & à une égale diſtance des oreilles & de l'extrémité du muſeau, qui eſt alongé, un peu pointu & garni d'une mouſtache; la mâchoire inférieure eſt beaucoup plus courte que la ſupérieure; il a ſix dents inciſives & deux canines à chaque mâchoire; ſans compter les mâchelières; ſa langue eſt rude comme celle du chat; ſes oreilles ſont plattes & aſſez ſemblables à celles de l'homme; ſes pieds ſont forts, ſurtout ceux de devant, qui ſont conſidérablement plus courts que ceux de derrière; il a cinq doigts à tous les pieds; la queue eſt longue & droite, & va toujours en diminuant; le corps eſt oblong & couvert de poils bruns, dont les uns ſont aſſez longs & les autres beaucoup plus courts. Cet animal ſe creuſe un terrier, & nous paroit être une petite eſpèce de fouine ou de putois. On le trouve au Bréſil & à la Guiane.

TCHIGITAI. C'eſt ainſi que l'ancienne Encyclopédie

Digitized by Google

cyclopédie a écrit le nom de *cxigitai*. *Voyez* ce mot.

TECHICHI de la Nouvelle-Eſpagne, eſt probablement le même animal que le *koupara* de la Guiane, qui eſt le chien-crabe ou crabier. *Voyez* CRABIER.

TEGULCHITCH eſt le nom que porte, au Kamtschatka, une eſpèce de rats voyageurs, qui nous paroiſſent être les mêmes que les *lemings* de Laponie. Voici ce qu'en dit le voyageur Kracheninicoff :

« Ces rats ſe trouvent en abondance dans la péninſule de Kamtschatka : ils ſont d'une couleur brune & de la groſſeur de nos plus gros rats d'Europe ; ils en diffèrent néanmoins par leur cri, qui reſſemble à celui d'un petit cochon. Ces rats amaſſent, pendant l'été, des proviſions de racines dans des trous, qui ſont diviſés en compartimens, & les en tirent pour les faire ſécher au ſoleil lorſqu'il fait beau ; pendant cette ſaiſon ils ne ſe nourriſſent que de fruits, ſans toucher à la proviſion deſtinée pour l'hiver ».

« Ces rats changent d'habitation comme les hordes errantes des Tartares ; quelquefois ils quittent le Kamtschatka pour pluſieurs années ; ce qui allarme beaucoup les habitans, qui croyent que leur retraite annonce une année pluvieuſe & défavorable à la chaſſe. Ces rats partent communément au printems ; ils ſe raſſemblent alors en très-grand nombre, dirigeant leur route vers l'occident ; ils traverſent les rivières & même des bras de mer à la nage ; lorſqu'après avoir long-temps nagé ils atteignent les bords, ils tombent ſouvent de laſſitude, & l'on diroit qu'ils ſont morts ; mais, peu à peu, ils ſe remettent & continuent leur marche. Leur troupe eſt quelquefois ſi nombreuſe, que les voyageurs ſont obligés d'attendre pluſieurs heures que cette armée de rats ſoit paſſée ».

Kracheninikoff ajoute à cette deſcription des particularités qui ſentent beaucoup la fable ; il dit : « que ces rats, en quittant leurs trous, ont ſoin de couvrir d'herbes venimeuſes les proviſions qu'ils y ont amaſſées, & le font pour tuer les autres rats ou animaux qui pourroient venir les voler en leur abſence ; que quand, par haſard, ils trouvent qu'on leur a enlevé leur magaſin, & qu'il ne leur reſte plus rien pour ſubſiſter, ils ont l'inſtinct de s'étrangler en preſſant leur cou entre des rameaux fourchus, &c. Du reſte, ces rats ſont, dit-il, regardés comme de ſi bon augure par les Kamtchadales, qu'ils ont ſoin de mettre de quoi les nourrir dans leur trou quand par haſard ils le découvrent ».

TEMAMAÇAME. *Voyez* CHEVREUIL.

TENDRAC (le). Nous donnons ce nom à une petite eſpèce de *tanrec*, (*Voyez* TANREC). qui n'eſt que de la grandeur d'un gros rat, qui a le muſeau & les oreilles plus courtes que le tanrec ; qui n'a de piquans que ſur la tête, le cou & le garrot, & dont le reſte du corps eſt couvert d'un poil rude, aſſez ſemblable aux ſoies du cochon ; mais qui, au reſte, ſoit par les autres caractères de conformation, ſoit par les habitudes naturelles, reſſemble parfaitement au tanrec, ce qui nous porteroit à croire que ce ſont deux races plutôt que deux eſpèces différentes.

Dans l'ancienne *Encyclopédie*, *le tendrac ou tondrac eſt de la groſſeur d'un chat, ayant des pattes comme le lapin*, &c. on voit que ces traits ne peuvent pas convenir ici.

TEPEMAXTLA, de Fernandez, eſt probablement le même animal que le conepate. *Voyez* CONEPATE.

TEPEMAXTLATON, à la Nouvelle-Eſpagne, margay. *Voyez* ce mot.

TEPEYTZCUITLI, ou chien de montagne, de la Nouvelle-Eſpagne, qui pourroit bien être le même animal que le glouton. *Voyez* GLOUTON.

TEZER-DEA, en Arabe, mangouſte. *Voyez* MANGOUSTE.

THABITI, au Bréſil, tapeti, eſpèce de lièvre. *Voyez* TAPETI.

THOS, d'Ariſtote, paroît être le chacal. *Voyez* CHACAL.

THOS, de Gaza, linx ou loup-cervier. *Voyez* LINX.

TIGRE. (le) On donne communément le nom de *tigre* à différentes eſpèces d'animaux de proie dont la peau eſt marquée de taches arrondies & ſéparées ; tels que les panthères, les léopards, &c. Ici, nous n'employons cette dénomination que pour déſigner le vrai *tigre*, ou grand *tigre* des Indes orientales, celui que les Portugais appellent *tigre royal*.

Le *tigre* a le corps marqué de bandes longues & larges qui, prenant ſur le dos, ſe rejoignent ſous le ventre, & continuant le long de la queue, y forment des anneaux alternativement noirs & blancs. Sa taille ſurpaſſe celle du lion ; auſſi, eſt-il plus à craindre que le lion qui, à la fierté, au courage, à la force, joint la nobleſſe, la magnanimité, la clémence ; tandis que le *tigre* eſt baſſement féroce & impitoyablement cruel. Quoique raſſaſié de chair, il ſemble toujours être altéré de ſang ; ſa fureur n'a d'autres intervalles que ceux du temps qu'il faut pour dreſſer des embûches ; il ſaiſit & déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, & non pas d'aſſouvir, en dévorant la première ; il déſole les pays qu'il habite ; il ne craint ni l'aſpect ni les armes de l'homme ; il égorge, il dévaſte les troupeaux d'animaux domeſtiques, met à mort toutes les bêtes ſauvages, attaque les petits éléphans, les jeunes rhinocéros & quelquefois même oſe braver le lion.

La forme du corps de cet animal eſt d'accord avec ſon naturel : le *tigre* trop long de corps, trop bas ſur ſes jambes ; la tête nue, les yeux hagards, la langue couleur de ſang & toujours hors de la gueule, n'a que les caractères de la baſſe

Digitized by Google

méchanceté & de l'insatiable cruauté ; il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, une fureur aveugle qui ne connoît, qui ne distingue rien, & qui lui fait souvent dévorer ses propres enfans & déchirer leur mère, lorsqu'elle veut les défendre.

Heureusement pour le reste de la Nature, l'espèce n'en est pas nombreuse & paroît confinée aux climats les plus chauds de l'Inde orientale. Elle se trouve à Bengale, au Malabar, à Siam, dans les mêmes contrées qu'habitent l'éléphant & le rhinocéros ; on prétend même que souvent le *tigre* accompagne ce dernier, & qu'il le suit pour manger sa fiente qui lui sert de purgation ou de rafraîchissement ; il fréquente avec lui le bord des fleuves & des lacs ; car, comme le sang ne fait que l'altérer, il a souvent besoin d'eau pour tempérer l'ardeur qui le consume ; & d'ailleurs il attend près des eaux les animaux qui y arrivent & que la chaleur du climat contraint d'y venir plusieurs fois chaque jour ; c'est là qu'il choisit sa proie, ou plutôt qu'il multiplie ses massacres, car souvent il abandonne les animaux qu'il vient de mettre à mort, pour en égorger d'autres ; il semble qu'il cherche à goûter de leur sang ; il le savoure, il s'en enivre, & lorsqu'il leur fend & déchire le corps, c'est pour y plonger la tête & pour sucer à longs traits le sang dont il vient d'ouvrir la source qui tarit presque toujours avant que sa soif ne s'éteigne.

Cependant, quand il a mis à mort quelques gros animaux, comme un cheval, un buffle, il ne les éventre pas sur la place, s'il craint d'y être inquiété ; pour les dépécer à son aise, il les emporte dans les bois, en les traînant avec tant de légéreté, que la vîtesse de sa course paroît à peine ralentie par la masse énorme qu'il entraîne. Ceci seul suffiroit pour faire juger de sa force ; mais pour en donner une idée plus juste, arrêtons-nous un instant sur les dimensions & les proportions du corps de cet animal terrible. Quelques voyageurs l'ont comparé, pour la grandeur, à un cheval, d'autres à un buffle ; d'autres ont seulement dit qu'il étoit beaucoup plus grand que le lion ; mais des témoignages plus récens & qui méritent une entière confiance, nous assurent qu'on en a vu de quinze pieds de longueur, sans doute en y comprenant la queue ; mais en la supposant de quatre ou cinq pieds, ce *tigre* auroit encore dix pieds de longueur.

Celui dont on conserve la dépouille au jardin du Roi, n'a qu'environ sept pieds, mais il avoit été pris, amené tout jeune & ensuite toujours renfermé dans une loge étroite, à la ménagerie où le défaut de mouvement & d'espace, la contrainte du corps & la nourriture peu convenable ont dû retarder le développement & réduire l'accroissement du corps, comme abréger sa vie ; & cependant la seule vue de sa peau bourrée donne encore l'idée d'un animal formidable, & l'examen du squelette ne permet pas d'en douter. On voit sur les os des jambes des rugosités qui marquent des attaches de muscles encore plus fortes que celles du lion ; ces os sont aussi solides, mais plus courts, & la hauteur des jambes dans le *tigre* n'est pas proportionnée à la grande longueur du corps ; aussi cette vîtesse terrible dont parle Pline, (*animal tremendæ velocitatis*) & que le nom même de *tigre* (*flèche* en langue arménienne) paroît indiquer, ne doit pas s'entendre des mouvemens ordinaires de la démarche, ni même de la célérité des pas dans une course suivie ; ayant les jambes courtes, il ne peut marcher ni courir aussi vîte que ceux qui les ont proportionnellement plus longues ; mais cette vîtesse redoutable s'applique très-bien aux bonds prodigieux qu'il fait sans effort & qui rendent en effet cet animal terrible, parce qu'il n'est pas possible d'en éviter l'effet.

Le *tigre* est peut-être le seul de tous les animaux dont on ne puisse fléchir le naturel : ni la force, ni la contrainte, ni la violence ne peuvent le dompter. Il s'irrite des bons comme des mauvais traitemens ; le temps, loin de l'amollir, ne fait qu'aigrir le fiel de sa rage ; il déchire la main qui le nourrit, comme celle qui le frappe ; il rugit à la vue de tout être vivant ; chaque objet lui paroît une nouvelle proie qu'il dévore d'avance de ses regards avides, qu'il menace par des frémissemens affreux mêlés d'un grincement de dents & vers lequel il s'élance souvent malgré les chaînes & les grilles qui brisent sa fureur sans pouvoir la calmer.

Le *tigre* fut peu connu des Anciens ; Aristote n'en fait aucune mention ; Auguste fut le premier qui présenta le *tigre* aux Romains pour la dédicace du théatre de Marcellus, tandis que dès le temps de Scaurus, cet Edile avoit envoyé cent-cinquante panthères, & qu'ensuite Pompée en avoit fait venir quatre cent dix, & Auguste lui-même quatre cent vingt, pour les spectacles de Rome.

Quoique l'espèce du *tigre* ait toujours été plus rare & beaucoup moins répandue, non-seulement que celle des panthères & des onces, mais que celle du lion, cependant la *tigresse* produit, comme la lionne, quatre ou cinq petits ; elle est furieuse en tout temps, mais sa rage devient extrême, lorsqu'on les lui ravit : elle brave tous les périls ; elle suit les ravisseurs qui, se trouvant pressés, sont obligés de lui relâcher un de ses petits ; elle s'arrête alors, le saisit, l'emporte pour le mettre à l'abri, revient quelques instans après & les poursuit jusqu'aux portes des villes ou jusqu'à leurs vaisseaux ; & lorsqu'elle a perdu tout espoir de recouvrer sa perte, des cris forcenés & lugubres, des hurlemens affreux expriment sa douleur cruelle & font encore frémir ceux qui les entendent de loin.

Le *tigre* fait mouvoir la peau de sa face, grince des dents, frémit, rugit comme fait le lion,

Digitized by Google

mais ſon rugiſſement eſt différent ; quelques voyageurs l'ont comparé au cri de certains grands oiſeaux ; ce qu'il y a de certain, c'eſt que le ſon de ſa voix eſt très-rauque : *tigrides indomitæ raucant, rugiuntque leones*, (dit l'Auteur du *Philomèle*.

Le Père Tachard (dans la relation de ſon premier voyage à Siam) décrit un combat du *tigre* contre des éléphans, dont il fut témoin, & qui eſt bien propre à nous donner une idée de la force de ce redoutable animal. « On avoit élevé, dit-il, une haute paliſſade de bambous d'environ cent pas en carré ; au milieu de l'enceinte étoient entrés trois éléphans deſtinés pour combattre le *tigre*. Ils avoient une eſpèce de grand plaſtron en forme de maſque qui leur couvroit la tête & une partie de la trompe ».

« Dès que nous fûmes arrivés, on fit ſortir de la loge, qui étoit dans un enfoncement, un *tigre* d'une figure & d'une couleur qui parurent nouvelles aux François qui aſſiſtoient à ce combat ; car, outre qu'il étoit bien plus grand, bien plus gros, & d'une taille moins effilée que ceux que nous avions vu en France, ſa peau n'étoit pas mouchetée de même ; mais, au lieu de toutes ces taches ſemées ſans ordre, il avoit de longues & larges bandes en forme de cercle ; ces bandes, prenant ſur le dos, ſe rejoignoient par-deſſous le ventre, &, continuant le long de la queue, y faiſoient comme des anneaux blancs & noirs placés alternativement, dont elle étoit toute couverte ».

« La tête n'avoit rien d'extraordinaire, non plus que les jambes, hors qu'elles étoient plus grandes & plus groſſes que celles des *tigres* communs, quoique celui-ci ne fût qu'un jeune *tigre* qui avoit encore à croître ; car M. Conſtance nous dit qu'il y en avoit dans le royaume de plus gros trois fois que celui-là, & qu'un jour, étant à la chaſſe avec le Roi, il en vit un de fort près qui étoit grand comme un mulet. Il y en a auſſi de petits dans le pays, ſemblables à ceux qu'on apporte d'Afrique en Europe, & on nous en montra un le même jour à Louvo ».

« On ne lâcha pas d'abord le *tigre* qui devoit combattre ; mais on le tint attaché par deux cordes, de ſorte que, n'ayant pas la liberté de s'élancer, le premier éléphant qui l'approcha, lui donna deux ou trois coups de ſa trompe ſur le dos ; ce choc fut ſi rude que le *tigre* en fut renverſé & demeura quelque temps étendu ſur la place ſans mouvement, comme s'il eût été mort ; cependant, dès qu'on l'eût délié, quoique cette première attaque eût bien rabattu de ſa furie, il fit un cri horrible & voulut ſe jetter ſur la trompe de l'éléphant qui s'avançoit pour le frapper ; mais celui-ci la repliant adroitement, la mit à couvert par ſes défenſes, qu'il préſenta en même-temps, & dont il atteignit le *tigre* ſi à propos, qu'il lui fit faire un grand ſaut en l'air ; cet animal en fut ſi étourdi, qu'il n'oſa plus approcher. Il fit pluſieurs tours le long de la paliſſade, s'élançant quelquefois vers les perſonnes qui paroiſſoient vers les galeries ; on pouſſa enſuite trois éléphans contre lui, leſquels lui donnerent tour-à-tour de ſi rudes coups, qu'il fit encore une fois le mort, & ne penſa plus qu'à éviter leur rencontre ; ils l'euſſent tué, ſans doute, ſi l'on n'eût fait finir le combat ».

La peau de ces animaux eſt aſſez eſtimée, ſur-tout à la Chine ; les Mandarins militaires en couvrent leurs chaiſes dans les marches publiques ; ils en font auſſi des couvertures de couſſins pour l'hiver ; en Europe, ces peaux, quoique rares, ne ſont pas d'un grand prix. On fait beaucoup plus de cas de celle du léopard de Guinée & du Sénégal, que nos foureurs appellent *tigre*. Au reſte, c'eſt la ſeule petite utilité qu'on puiſſe tirer de cet animal très-nuiſible, dont on a prétendu que la ſueur étoit un venin, & le poil de la mouſtache un poiſon ſûr pour les hommes & pour les animaux ; mais c'eſt aſſez du mal réel qu'il fait de ſon vivant, ſans chercher encore des poiſons dans ſa dépouille, d'autant que les Indiens mangent de ſa chair & ne la trouvent ni mal-ſaine ni mauvaiſe, & que ſi le poil de ſa mouſtache, pris en pillule, tue, c'eſt qu'étant dur & roide, une telle pillule fait dans l'eſtomac le même effet qu'un paquet de petites éguilles.

Le *tigre*, en latin, & chez tous les anciens écrivains naturaliſtes, *tigris*, eſt au nombre des chats, (*feles*) dans les Méthodes de MM. Linneus & Briſſon, *felis caudâ elongatâ, corporis maculis omnibus virgatis*. Linn. *felis flava, maculis longis ; tigris variegata*, Briſſon.

TIGRE des Iroquois, nom appliqué, mais très-improprement au couguar de Penſilvanie. *Voyez* ce mot.

TIGRE-ROUGE de la Guiane, de quelques relations, eſt le couguar. *Voyez* COUGUAR.

TLALOCELOTL, au Mexique. *V.* SARIGUE.

TLAQUACUM, ſelon quelques Auteurs Eſpagnols, eſt encore le ſarigue.

TLAQUATZIN, au Mexique. *V.* SARIGUE.

TLATLAUHQUI-OCELOTL, au Mexique. *Voyez* OCELOT.

TOLAÏ, animal fort commun dans les terres voiſines du lac Baikal en Tartarie. Il eſt un peu plus grand que le lapin, auquel il reſſemble par la forme du corps, par le poil, par les allures, par la qualité, la ſaveur, la couleur de la chair, & auſſi par l'habitude de creuſer de même la terre pour ſe faire une retraite ; il n'en diffère que par la queue, qui eſt conſidérablement plus longue que celle du lapin, il eſt auſſi conformé de même à l'intérieur. Ainſi le tolaï ne nous paroît être qu'une variété de l'eſpèce du lapin.

TRAGELAPHE de Pline, eſt le même que l'*ippelaphe* d'Ariſtote, & tous deux doivent ſe rapporter au cerf des Ardennes. *Voyez* l'article

Digitized by Google

TRAGULUS, en latin moderne, chevrotain. *Voyez* CHEVROTAIN.

TRUIE, (la) ou femelle du cochon, doit avoir le corps alongé, le ventre ample & large, les mamelles longues : il faut auſſi qu'elle ſoit d'un naturel tranquille & d'une race féconde. Elle peut produire à neuf mois ou un an, comme le verrat; mais il vaut mieux attendre qu'elle ait dix-huit mois ou deux ans. La première portée de la *truie* n'eſt pas nombreuſe, les petits ſont foibles, & même imparfaits, quand elle n'a pas un an.

Elle eſt en chaleur, pour-ainſi-dire, en tout temps, & elle recherche les approches du mâle, quoiqu'elle ſoit pleine. Cette chaleur de la *truie*, qui eſt preſque continuelle, ſe marque par des accès & par des mouvemens immodérés, qui finiſſent toujours par ſe vautrer dans la boue; elle répand, dans ce temps, une liqueur blanchâtre, aſſez épaiſſe & aſſez abondante. Elle porte quatre mois, met bas au commencement du cinquième, & bientôt elle recherche le mâle, devient pleine une ſeconde fois, & produit par conſéquent deux fois l'année. Il y a même des *truies* qui produiſent régulièrement tous les cinq mois.

Dès qu'elle eſt pleine, on la ſépare du mâle qui pourroit la bleſſer, & lorſqu'elle met bas, on la nourrit largement; on la veille pour l'empêcher de dévorer quelques-uns de ſes petits, & l'on a grand ſoin d'en éloigner le père, qui les ménageroit encore moins. On la fait couvrir au commencement du printemps, afin que les petits, naiſſant en été, aient le temps de grandir, de ſe fortifier, & d'engraiſſer avant l'hiver; mais lorſque l'on veut la faire porter deux fois par an, on lui donne le mâle au mois de novembre, afin qu'elle mette bas au mois de mars, & on la fait couvrir une ſeconde fois au commencement de mai.

Elle produit en grand nombre, juſqu'à dix-huit & même vingt petits. Elle n'a cependant jamais plus de douze mamelles, & ſouvent elle en a moins; le nombre des mamelles n'eſt donc pas, comme on l'a dit, relatif dans chaque eſpèce d'animal, au nombre des petits que la femelle doit produire & allaiter. On ne ſouffre pas que la *truie* domeſtique allaite tous ſes petits pendant plus de quinze jours ou trois ſemaines; on ne lui en laiſſe alors que huit ou neuf à nourrir, on vend les autres; à quinze jours il ſont bons à manger; & comme l'on n'a pas beſoin de beaucoup de femelles, & que ce ſont les cochons coupés qui rapportent le plus de profit, on ſe défait des cochons de lait femelles, & on ne laiſſe à la mère que deux femelles avec ſept ou huit mâles.

On commence au bout de trois ſemaines à les mener aux champs avec la mère, pour les accoutumer peu-à-peu à ſe nourrir comme elle: on les ſevre cinq ſemaines après, & on leur donne ſoir & matin du petit-lait mêlé de ſon, ou ſeulement de l'eau tiède avec des légumes bouillis. *Voyez* COCHON & SANGLIER.

TSITSIHI, nom de l'écureuil à Madagaſcar. *Voyez* ECUREUIL.

TUABBA, au Cap de Bonne-Eſpérance, rhinocéros. *Voyez* RHINOCÉROS.

TUCAN, animal de la Nouvelle Eſpagne qui, par la grandeur, par la figure & par les habitudes naturelles, approche plus de la taupe que d'aucun autre animal. Il eſt un peu plus grand que la taupe; il eſt, comme elle, gras & charnu, avec des jambes ſi courtes que le ventre touche à terre. Il a la queue courte, les oreilles petites & rondes, les yeux ſi petits, qu'ils lui ſont, pour-ainſi-dire, inutiles; mais il diffère de la taupe par la couleur du poil, qui eſt d'un jaune roux, & par le nombre des doigts, n'en ayant que trois aux pieds de devant & quatre à ceux de derrière, au lieu que la taupe a cinq doigts à tous les pieds; il paroit en différer encore en ce que ſa chair eſt bonne à manger, & qu'il n'a pas l'inſtinct de la taupe pour retrouver ſa retraite lorſqu'il en eſt ſorti; il creuſe à chaque fois un nouveau trou, enſorte que dans de certaines terres, qui lui conviennent, les trous que font ces animaux ſont en ſi grand nombre, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution.

TULKI, dans quelques provinces du Levant, eſt le chacal. *Voyez* ce mot.

TURC, (chien) race de chiens originaires des pays chauds, & dont la peau eſt preſque dénuée de poils. *Voyez* l'article du CHIEN.

TUROCHS, dans la langue des *anciens Germains*, eſt l'aurochs. *Voyez* AUROCHS.

TZEIRAN ou AHU, eſpèce de gazelle, de la grandeur & de la couleur d'un chevreuil. Le *tzeiran* a les cornes creuſes, noires, un peu comprimées en-bas, ridées d'anneaux, & courbées en arrière, de la longueur d'un pied; les oreilles pointues & très-longues, la moitié des poils du cou dirigée en-haut, & l'autre moitié dirigée en-bas; ceux du dos également tournés, moitié en-avant, moitié en-arrière; la queue plus longue que dans la plupart des autres gazelles, & terminée par une touffe de poils; le train de devant plus bas que celui de derrière; les jambes ſemblables à celles du cerf, mais ſans broſſes de poils ſur le genou, & au lieu d'ergots une ſimple éminence ou bouton; la couleur plus rouſſe que fauve ſur le dos & les côtés, & blanche ſur le ventre.

Les femelles n'ont point de cornes; elles entrent en chaleur à la fin de l'automne, & mettent bas au mois de juin. Les mâles ont ſous le ventre, aux environs du prépuce, un ſac ovale aſſez grand, & ſemblable à la poche du muſc; mais ce ſac eſt vuide, & ce n'eſt peut-être que dans la ſaiſon des amours qu'il s'y produit quelque matière par ſecrétion. Ce ſont auſſi les mâles qui ont des proéminences au larynx,

Digitized by Google

lesquelles grossissent à mesure que les cornes prennent de l'accroissement.

Ces animaux pris jeunes s'apprivoisent aisément. Ils vont en troupes dans leur état de liberté, & quelquefois ces troupes de *tzeirans* sauvages se mêlent aux troupeaux domestiques; mais ils fuient à la vue de l'homme. Quoiqu'ils passent l'eau à la nage de leur propre mouvement, & pour aller chercher leur pâture au-delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorsqu'ils sont poursuivis & pressés par les chiens & par les hommes; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voisines, & préfèrent d'attendre leurs ennemis. L'espèce se trouve en Turquie, en Perse, à la Chine, en Sibérie, dans le voisinage du lac Baikal & en Daourie.

Le nom de *tzeiran* est celui que donnent les Turcs à cette gazelle, qui est connue en Perse, sous celui d'*ahu*.

Le *tzeiran* est désigné par M. Gmelin, dans les Mémoires de Petersbourg, sous la dénomination de *caprea campestris gutturosa*.

TZUR-BAN, en arabe, est le porc-épic. *Voyez* PORC-ÉPIC.

Digitized by Google

VAC

VACHE, (la) eſt la femelle du taureau, & il nous reſte quelque choſe à ajouter ici à ce qu'on a déjà pu lire à l'article BŒUF.

Dans les eſpèces d'animaux dont l'homme a formé des troupeaux, & où la multiplication eſt l'objet principal, la femelle eſt plus néceſſaire, plus utile que le mâle; le produit de la *vache* eſt un bien qui croît & qui ſe renouvelle à chaque inſtant; la chair du veau eſt une nourriture auſſi abondante que ſaine & délicate; le lait eſt l'aliment des enfans; le beurre l'aſſaiſonnement de la plupart de nos mets; le fromage la nourriture la plus commune des habitans de la campagne. On peut auſſi faire ſervir la *vache* à la charrue, & quoiqu'elle ne ſoit pas auſſi forte que le bœuf, elle ne laiſſe pas de le remplacer ſouvent; mais lorſqu'on veut l'employer à cet uſage, il faut avoir attention de l'aſſortir, autant qu'on le peut, avec un bœuf de ſa taille & de ſa force, ou avec une autre *vache*, afin de conſerver l'égalité du trait & de maintenir le ſoc en équilibre entre ces deux puiſſances; car, moins elles ſont inégales, & plus le labour de la terre eſt régulier.

Le printemps eſt la ſaiſon où les *vaches* ſont le plus communément en chaleur; la plupart, dans ce pays-ci, reçoivent le taureau & deviennent pleines depuis le 13 Avril juſqu'au 15 Juillet, mais il ne laiſſe pas d'y en avoir beaucoup dont la chaleur eſt ou plus précoce ou plus tardive; elles portent neuf mois & mettent bas au commencement du dixième, en ſorte qu'on a des veaux en quantité depuis le 15 janvier juſqu'au 15 avril; on en a auſſi pendant tout l'été aſſez abondamment, & l'automne eſt le temps où ils ſont le plus rares.

Les ſignes de la chaleur de la *vache* ne ſont point équivoques; elle mugit alors très-fréquemment & plus violemment que dans les autres temps; elle ſaute ſur les vaches, ſur les bœufs & même ſur les taureaux; la vulve eſt gonflée & proéminente au-dehors; il faut profiter du temps de cette forte chaleur pour lui donner le taureau; ſi on laiſſoit diminuer cette ardeur, la *vache* ne retiendroit pas auſſi ſûrement. Elles retiennent ſouvent dès la première, ſeconde & troiſième fois, & ſitôt qu'elles ſont pleines, le taureau refuſe de les couvrir; mais ordinairement la chaleur ceſſe preſqu'auſſitôt qu'elles ont conçu, & elles refuſent auſſi elles-mêmes les approches du taureau.

Les *vaches* ſont ſujettes à avorter, lorſqu'on ne les ménage pas & qu'on les met à la charrue, &c.; il faut même les ſoigner davantage & les ſuivre de plus près, lorſqu'elles ſont pleines, afin de les empêcher de ſauter les haies, les foſſés, &c. il faut auſſi les mettre dans les pâturages les plus gras & dans un terrein qui, ſans être humide & marécageux, ſoit cependant très-abondant en herbe.

Six ſemaines ou deux mois avant qu'elles mettent bas, on les nourrira plus largement qu'à l'ordinaire, en leur donnant à l'étable, de l'herbe pendant l'été, & pendant l'hiver du ſon ou de la luzerne, du ſainfoin, &c. on ceſſera auſſi de les traire dans ce même temps, le lait leur étant alors plus néceſſaire que jamais pour la nourriture de leur fœtus; auſſi y a-t-il des *vaches* dont le lait tarit abſolument, un mois ou ſix ſemaines avant qu'elles mettent bas; celles qui ont du lait juſqu'aux derniers jours, ſont les meilleures mères & les meilleures nourrices, mais ce lait des derniers temps n'eſt pas de bonne qualité.

Il faut plus d'attention pour l'accouchement de la *vache* que pour celui de la jument; car la *vache* qui met bas, paroît plus épuiſée, plus fatiguée que la jument. On ne peut ſe diſpenſer de la mettre dans une étable ſéparée où il faut qu'elle ſoit chaudement & commodément ſur de bonne litière, & de la bien nourrir, en lui donnant pendant dix ou douze jours de la farine de fêves, de bled ou d'avoine, &c. délayée avec de l'eau ſalée, & abondamment de la luzerne, du ſainfoin ou de bonne herbe bien mûre, après quoi on la remet par dégrés à la vie commune; il faut auſſi lui laiſſer tout ſon lait pendant les deux premiers mois, le veau profitera davantage, & d'ailleurs le lait de ces premiers temps n'eſt pas de bonne qualité.

On laiſſe le jeune veau auprès de ſa mère pendant les cinq ou ſix premiers jours, afin qu'il ſoit toujours chaudement & qu'il puiſſe têter auſſi ſouvent qu'il en a beſoin; mais au bout de ce temps il faut l'en ſéparer, ſi l'on veut la ménager, car il l'épuiſeroit, s'il étoit toujours auprès d'elle; il ſuffit de le laiſſer têter deux ou trois fois par jour, & ſi l'on veut lui faire une bonne chair & l'engraiſſer promptement, on lui donnera tous les jours des œufs cruds, du lait bouilli, de la mie de pain; au bout de quatre ou cinq ſemaines, ce veau ſera excellent à manger.

On peut ne laiſſer têter que trente ou quarante jours les veaux qu'on veut livrer au boucher; mais il faut tenir au lait pendant deux mois au moins ceux qu'on veut nourrir; plus on les laiſſera têter, plus ils deviendront gros & forts; on préférera, pour les élever, ceux qui ſeront nés aux mois d'avril, mai & juin; les veaux qui naiſſent plus tard ne peuvent acquérir aſſez de force pour réſiſter aux injures de l'hiver ſuivant, & ils périſſent preſque tous.

Digitized by Google

A deux, trois ou quatre mois, on ſèvrera donc les veaux qu'on veut nourrir, & avant de leur ôter le lait abſolument, on leur donnera un peu de bonne herbe ou de foin fin, pour qu'ils commencent à s'accoutumer à cette nouvelle nourriture; après quoi on les ſéparera tout-à-fait de leur mère & on ne les en laiſſera point approcher ni à l'étable ni au pâturage, où cependant on les menera tous les jours & où on les laiſſera du matin au ſoir pendant tout l'été.

Mais dès que le froid commencera à ſe faire ſentir en automne, il ne faudra les laiſſer ſortir que tard dans la matinée & les ramener de bonne heure le ſoir; & pendant l'hiver, comme le grand froid leur eſt extrêmement contraire, on les tiendra chaudement dans une étable bien fermée & bien garnie de litière; on leur donnera, avec l'herbe ordinaire, du ſainfoin, de la luzerne, &c. & on ne les laiſſera ſortir que par le temps doux; il leur faut beaucoup de ſoins pour paſſer ce premier hiver, c'eſt le temps le plus dangereux de leur vie; car ils ſe fortifieront aſſez pendant l'été ſuivant pour ne plus craindre le froid du ſecond hiver.

La *vache* eſt en pleine puberté à dix-huit mois, & le taureau à deux ans; mais quoiqu'ils puiſſent déja engendrer à cet âge, on ſera bien d'attendre juſqu'à trois ans avant de leur permettre de s'accoupler; ces animaux ſont dans leur grande force depuis trois ans juſqu'à neuf, après cela les *vaches* & les taureaux ne ſont plus propres qu'à être engraiſſés; comme ils prennent en deux ans la plus grande partie de leur accroiſſement, la durée de leur vie eſt à-peu-près de ſept fois deux ans, c'eſt-à-dire, de quatorze ou quinze ans.

La nourriture & le foin ſont à-peu-près les mêmes & pour la *vache* & pour le bœuf; cependant la *vache* à lait exige des attentions particulières, tant pour la bien choiſir que pour la bien conduire: on dit que les *vaches* noires ſont celles qui donnent le meilleur lait, & que les blanches ſont celles qui en donnent le plus; mais de quelque poil que ſoit la *vache* à lait, il faut qu'elle ſoit en bonne chair, qu'elle ait l'œil vif, la démarche légère, qu'elle ſoit jeune & que ſon lait ſoit, s'il ſe peut, abondant & de bonne qualité; on la traira deux fois par jour en été & une fois ſeulement en hiver, & ſi l'on veut augmenter la quantité du lait, il n'y aura qu'à la nourrir avec des alimens plus ſucculens que l'herbe.

Le bon lait n'eſt ni trop épais ni trop clair; ſa conſiſtance doit être telle que lorſqu'on en prend une petite goutte, elle conſerve ſa rondeur ſans couler; il doit être auſſi d'un beau blanc; celui qui tire ſur le jaune ou ſur le bleu ne vaut rien; ſa ſaveur doit être douce, ſans aucune amertume & ſans âcreté; il faut auſſi qu'il ſoit de bonne odeur ou ſans odeur: il eſt meilleur au mois de mai & pendant l'été que pendant l'hiver; & il n'eſt parfaitement bon que quand la *vache* eſt en bon âge & en bonne ſanté; celui des jeunes geniſſes eſt trop clair; celui des vieilles *vaches* eſt trop ſec, & pendant l'hiver il eſt trop épais.

Ces différentes qualités du lait ſont relatives à la quantité plus ou moins grande des parties butireuſes, caſéeuſes & ſéreuſes qui le compoſent; le lait trop clair eſt celui qui abonde trop en parties ſéreuſes; le lait trop épais eſt celui qui en manque, & le lait trop ſec n'a pas aſſez de parties butireuſes & ſéreuſes; le lait d'une vache en chaleur n'eſt pas bon, non plus que celui d'une *vache* qui approche de ſon terme ou qui a mis bas depuis quelque temps.

On trouve, dans le troiſième & quatrième eſtomac du veau qui tette, des grumeaux de lait caillé; ces grumeaux ſéchés à l'air ſont la *préſure*, dont on ſe ſert pour faire cailler le lait; plus on garde cette préſure, meilleure elle eſt, & il n'en faut qu'une très-petite quantité pour faire un grand volume de fromage.

Les Hollandois, dit-on, tirent tous les ans du Dannemarck un grand nombre de *vaches* grandes & maigres, & ces *vaches* donnent en Hollande beaucoup plus de lait que les *vaches* de France: c'eſt apparemment cette même race de *vaches* à lait qu'on a tranſportée & multipliée en Poitou, en Aunis & dans les marais de la Charente où on les appelle *vaches flandrines*: ces *vaches* ſont en effet beaucoup plus grandes & plus maigres que les *vaches* communes, & elles donnent une fois autant de lait & de beurre; elles donnent auſſi des veaux beaucoup plus grands & plus forts; elles ont du lait en tout temps, & on peut les traire toute l'année, à l'exception de quatre ou cinq jours avant qu'elles mettent bas; mais il faut pour ces *vaches* des pâturages excellens, quoiqu'elles ne mangent guère plus que les *vaches* communes; comme elles ſont toujours maigres, toute la ſurabondance de la nourriture ſe tourne en lait, au lieu que les *vaches* ordinaires deviennent graſſes & ceſſent de donner du lait dès qu'elles ont vécu pendant quelque temps dans des pâturages trop gras.

Avec un taureau de cette race & des *vaches* communes, on fait une autre race qu'on appelle *bâtarde* & qui eſt plus féconde & plus abondante en lait que la race commune; ces vaches bâtardes donnent ſouvent deux veaux à la fois & fourniſſent du lait pendant toute l'année: ce ſont ces bonnes *vaches* à lait qui font une partie des richeſſes de la Hollande, d'où il ſort tous les ans pour des ſommes conſidérables de beurre & de fromage. Pour le reſte, *voyez* l'article BŒUF.

VACHE DE BARBARIE, des Mémoires de l'Académie & de l'ancienne *Encyclopédie*, eſt le bubale. *Voyez* BUBALE.

VACHE DE TARTARIE. M. Gmelin a parlé ſous ce nom d'un animal qu'il indique par les

Digitized by Google

caractères suivans ; « le corps ressemble à celui d'une *vache* ordinaire ; les cornes sont torses en-dedans ; le poil du corps & de la tête est noir, à l'exception du front & de l'épine du dos, sur lesquels il est blanc ; le cou a une crinière, & tout le poil est comme celui d'un bouc, très-long, & descend jusques sur les genoux, ensorte que les pieds paroissent fort courts ; le dos s'éleve en bosse ; la queue ressemble à celle du cheval ; elle est garnie d'un poil blanc & très-fourni ; les pieds sont semblables à ceux du bœuf ; ceux de devant sont noirs, ceux de derrière blancs ; sur les talons des pieds de derrière il y a deux houpes de longs poils, l'une en avant & l'autre en arrière, & sur les talons des pieds de devant il n'y a qu'une houpe en arrière ».

« Cet animal ne mugit pas comme le bœuf, mais il grogne comme le cochon ; il est sauvage & même féroce.... il ne souffre qu'avec peine la présence des *vaches* domestiques ; lorsqu'il en voit quelqu'une, il grogne, ce qui lui arrive très-rarement en toute autre circonstance ».

M. Gmelin ajoute qu'il y a deux espèces de ces *vaches* chez les Calmouques ; la première nommée *sarluk*, qui est celle même qu'il vient de décrire ; la seconde appellée *chainuk*, qui diffère de l'autre par la grandeur de la tête & des cornes, & aussi en ce que la queue qui, à son origine, ressemble à celle d'un cheval, se termine ensuite comme celle d'une *vache* ; mais que toutes deux sont de même naturel.

D'après toutes ces indications, nous sommes persuadés que ces *vaches* de Tartarie ne sont autre chose que des bisons.

VACHE-MARINE, nom donné communément au morse. *Voyez* MORSE.

VAGRA, au Pérou tapir. *Voyez* TAPIR.

VAMPIRE. (le) C'est sous ce nom que nous désignons un quadrupède volant de l'Amérique méridionale, aussi hideux que les plus laides chauve-souris, & bien plus grand. Le *vampire* a la tête informe & surmontée de grandes oreilles, fort ouvertes & fort droites, le nez contrefait, les narines en entonnoir, avec une membrane au-dessus qui s'élève en forme de corne ou de crête pointue, & qui augmente de beaucoup la difformité de sa face ; lorsqu'il vole, il paroît être de la grosseur d'un pigeon.

Cet animal est aussi malfaisant que difforme ; il suce le sang des hommes & des animaux pendant qu'ils dorment, jusqu'à les épuiser, & même au point de les faire mourir, & sans leur causer assez de douleur pour les éveiller.

Nous ne pouvons citer à ce sujet un témoignage plus authentique que celui de M. de la Condamine. « Les chauve-souris, dit-il, qui sucent le sang des chevaux, des mulets, & même des hommes, quand ils ne s'en garantissent pas en dormant à l'abri d'un pavillon, sont un fléau commun à la plupart des pays chauds de l'Amérique ; il y en a de monstrueuses par la grosseur ; elles ont entièrement détruit, à *Borja* & en divers autres endroits, le gros bétail que les Missionnaires y avoient introduit, & qui commençoit à s'y multiplier ».

Ces faits sont confirmés par plusieurs autres Historiens & Voyageurs. Pierre Martyr, qui a écrit assez peu de temps après la conquête de l'Amérique méridionale, dit qu'il y a dans les terres de l'isthme de Darien, des chauve-souris qui sucent le sang des hommes & des animaux pendant qu'ils dorment, jusqu'à leur causer la mort. Dom Georges Juan & dom Antoine de Ulloa, témoignent la même chose, & le père Gumilla dans son histoire de l'Orénoque, s'exprime à ce sujet dans les termes suivans ;

« Les chauve-souris sont, dans l'Amérique méridionale, un fléau si cruel & si funeste, qu'il faut l'avoir éprouvé pour le concevoir. Il y en a de si grosses qu'elles ont trois quarts d'aune de longueur d'un bout d'une aile à l'autre ; ce sont d'adroites sang-sues, qui rodent toute la nuit pour boire le sang des hommes & des bêtes. Si ceux qui dorment par terre n'ont pas le soin de se couvrir depuis les pieds jusqu'à la tête, ils doivent s'attendre à être piqués de ces chauve-souris ; & à l'égard de ceux qui dorment dans les maisons, sous des *mosquiteros*, quand ils n'auroient que le front de découvert, ils en sont infailliblement mordus, & si par malheur l'animal a piqué une veine, ils passent des bras du sommeil dans ceux de la mort, à cause de la quantité de sang qu'ils perdent, sans se réveiller & sans le sentir, tant la piqûre est subtile ».

C'est probablement avec la langue que le *vampire* fait ces ouvertures subtiles & profondes, car s'il entamoit la chair avec les dents qu'il a très-fortes, l'homme le plus endormi, & les animaux sur-tout, dont le sommeil est léger, seroient réveillés par la douleur de la morsure. En examinant la langue de la rousette, M. d'Aubenton s'est convaincu de la possibilité du fait ; cette langue est pointue & hérissée de papilles dures, très-fines, très-aigues, & dirigées en arrière ; ces pointes peuvent s'insinuer dans les pores de la peau, les élargir, & pénétrer assez avant pour que le sang soit attiré par la succion de la langue. L'espèce du *vampire* ne se trouve que dans les contrées méridionales de l'Amérique. *Voyez* ROUSSETTE.

Le *vampire* est le *vespertilio cynocephalus maximus, auritus ex novâ Hispaniâ* de Klein ; le *spectrum vespertilio ecaudatus naso infundibuliformi lanceolato* de Linnée ; le *pteropus auriculis longis patulis, naso membranâ antrorsum inflexâ auctо* de Brisson.

VANSIRE, (le) animal de Madagascar & de la partie orientale de l'Afrique, ressemblant à beaucoup d'égards au furet, mais qui en diffère cependant

cependant par des caractères ſuffiſans pour en faire une eſpèce diſtincte & ſéparée. Le *vanſire* a douze dents mâchelières ſupérieures, au lieu que le furet n'en a que huit ; & les mâchelières d'en-bas, quoiqu'en égal nombre de dix dans ces deux animaux, ne ſe reſſemblent ni par la forme, ni par la ſituation reſpective. D'ailleurs le *vanſire* a la queue du double plus longue que celle de nos furets, & il paroît que le *furet de Java* de M. Briſſon, auſſi bien que la *belette de Java* de Séba, appellée dans cette iſle *koger-angan*, ne ſont également que le *vanſire*.

VARESE, nom qui ſe lit dans l'ancienne Encyclopédie, & ſous lequel, autant qu'on en peut juger par une notice imparfaite & tronquée, le vari paroît déſigné. *Voyez* VARI.

VARI, (le) troiſième eſpèce de maki, diffère beaucoup du mococo par le naturel auſſi bien que par la conformation. Il eſt plus grand, plus fort, il a en général le poil beaucoup plus long, & en particulier une eſpèce de cravate de poils encore plus longs, qui lui environne le cou, & qui fait un caractère très-apparent, par lequel il eſt aiſé de le reconnoître ; car au reſte il varie du blanc au noir & au pie par la couleur du poil, qui, quoique long & très-doux, n'eſt pas couché en arrière, mais s'élève preſque perpendiculairement ſur la peau : il a le muſeau plus gros & plus long, à proportion, que le mococo, les oreilles beaucoup plus courtes, & bordées de longs poils, les yeux d'un jaune orangé ſi foncé, qu'ils paroiſſent rouges.

Le *vari* eſt encore plus ſauvage que le mococo, & il eſt même d'une méchanceté farouche dans ſon état de liberté. Les voyageurs diſent que ces animaux ſont furieux comme des tigres, & qu'ils font un tel bruit dans les bois, que s'il y en a ſeulement deux, il ſemble qu'il y en ait un cent, & qu'ils ſont très-difficiles à apprivoiſer. En effet, la voix du *vari* tient un peu du rugiſſement du lion, & elle eſt effrayante lorſqu'on l'entend pour la première fois. Cette force étonnante de voix dans un animal, qui n'eſt que de médiocre grandeur, dépend d'une ſtructure ſingulière dans la trachée-artère, dont les deux branches s'élargiſſent & forment une large concavité avant d'aboutir aux branches du poumon.

Le *vari* ſe trouve dans les mêmes contrées que le mococo & le mongous. (*Voyez* MAKIS & MOCOCO) c'eſt le *blak maucauco*, ou *mococo noir* d'Edward.

VARICOSSI, à Madagaſcar, ſuivant Flacourt, vari. *Voyez* VARI.

VEAU, petit du taureau & de la vache. *Voyez* VACHE & TAUREAU.

VEAU MARIN, *veau de mer* vulgairement. *Voyez* PHOQUE.

VERRAT, cochon mâle deſtiné à la propagation. Un bon *verrat* doit avoir le corps court, ramaſſé & plutôt carré que long ; la tête groſſe, le groin court & camus, les oreilles grandes & pendantes, les yeux petits & ardens, le cou grand & épais, le ventre avalé, les feſſes larges, les jambes courtes & groſſes, les ſoies épaiſſes & noires. Les *verrats* blancs ne ſont jamais auſſi forts que les noirs.

Le *verrat* peut s'accoupler dès l'âge de neuf mois ou un an ; mais il vaut mieux attendre qu'il ait dix-huit mois ou deux ans ; il continue d'être en état d'engendrer juſqu'à l'âge de quinze ans. Sa chair eſt encore plus mauvaiſe que celle du ſanglier ; ce n'eſt que par la caſtration & l'engraiſſement que l'on rend celle du cochon ſi délicate & ſi bonne à manger. *Voyez* COCHON.

VESPERTILIO-INGENS, de Cluſius, eſt la rouſſette. *Voyez* ROUSSETTE.

VICUNA, au Pérou, vigogne ou alpaca. *Voyez* ALPACA & VIGOGNE.

VIGOGNE (la) a beaucoup de rapports & même de reſſemblances avec le *lama* ; elle habite comme lui les cordilières du Perou ; mais elle eſt beaucoup plus petite & d'une forme plus légère ; ſes jambes ſont plus longues à proportion du corps, plus menues & mieux faites que celles du lama ; elle a auſſi la tête plus courte à proportion : elle la porte droite & haute, ſur un cou long & délié ; ſa tête eſt large au front & étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui lui donne une phyſionomie vive & fine ; elle a de beaux yeux noirs, le nez applati, les nazeaux, écartés l'un de l'autre, ſont, comme les lèvres, de couleur brune mêlée de gris.

La lèvre ſupérieure eſt fendue comme celle du lama, & à travers cette fiſſure, on apperçoit, dans la mâchoire inférieure, deux dents inciſives, longues & plates ; les oreilles ſont droites, longues, terminées en pointe, nues en dedans & couvertes en dehors d'un poil court ; la plus grande partie du corps eſt d'un brun rougeâtre tirant ſur le vineux & le reſte de couleur iſabelle ; l'extrêmité de la queue eſt garnie de longue laine.

Cet animal a le pied fourchu, ſéparé en deux doigts, qui s'écartent lorſqu'il marche ; les ſabots en ſont noirs, minces, plats par-deſſous & convexes par-deſſus ; il ſe nourrit comme le lama, s'abreuve de même de ſa ſalive, & jette comme lui ſon urine en arrière. Toutes ces reſſemblances de nature doivent faire conſidérer ces deux animaux comme des eſpèces du même genre.

L'eſpèce de la *vigogne* eſt tout à fait ſauvage : on n'en voit qu'en petit nombre en domeſticité. Elles ne ſont pas auſſi privées en cet état que le lama ; & elles ſont d'un naturel moins docile : elles mangent à peu près de tout ce qu'on leur préſente, du maïs, du pain & toutes ſortes d'herbes. Dans l'état ſauvage, elles vont toujours par troupes aſſez nombreuſes ; elles ſe tiennent ſur la croupe des montagnes de Cuſco, de Potoſi & du Tucuman, dans des rochers âpres & des lieux ſauvages ; elles deſcendent dans les vallons pour paître.

La laine de la *vigogne* eſt encore plus fine que celle de l'alpaca, & ce n'eſt que pour avoir ſa dépouille qu'on lui fait la guerre ; il y a dans ſa

Digitized by Google

toiſon trois ſortes de laines, celle du dos, plus foncée & plus fine, eſt la plus eſtimée ; enſuite celle des flancs, qui eſt d'une couleur plus claire ; la moins précieuſe eſt celle du ventre, qui, néanmoins eſt argentée. On diſtingue dans le commerce ces trois ſortes de laine à la différence de leur qualité & de leur prix.

Lorſqu'on veut chaſſer les *vigognes*, on recherche leurs pas ou leurs crottes, qui indiquent les endroits où elles ſe tiennent d'habitude ; car ces animaux ont l'inſtinct d'aller dépoſer leur crotin dans le même tas. On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourroient s'échapper ; on attache, de diſtance en diſtance, à ces cordes, des chiffons d'étoffes ou des plumes de différentes couleurs ; cet animal eſt ſi timide qu'il n'oſe franchir cette foible barrière.

Les chaſſeurs font grand bruit, & tâchent de pouſſer les *vigognes* contre quelques rochers qu'elles ne puiſſent gravir ; l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le pourſuivent ; dans cet état il ſe laiſſe prendre par les jambes de derrière, & l'on eſt ſûr de n'en pas manquer un ; on a la cruauté de maſſacrer la troupe entière ſur le lieu ; & en cela, les chaſſeurs n'entendent pas leurs intérêts, puiſqu'il ſeroit aiſé de tondre les *vigognes*, lorſqu'elles ſont priſes, & de ſe ménager une nouvelle laine pour l'année ſuivante.

Ces chaſſes produiſent ordinairement de cinq cens à mille peaux de *vigognes*. Quand les chaſſeurs ont le malheur de trouver quelqu'alpaca dans leur battue, leur chaſſe eſt perdue ; cet animal, plus hardi, ſauve immanquablement les *vigognes* ; il franchit la corde ſans s'effrayer ni s'embarraſſer des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte, & les *vigognes* le ſuivent.

Les lamas, les alpacas & les *vigognes* produiſent des bézoards qu'on nomme *bézoards occidentaux*, qui ſont encore plus ſolides & peut-être auſſi qualifiés que les *orientaux* ; mais ces animaux ne donnent de beaux bézoards qu'autant qu'ils ſont dans leur état de liberté. Les meilleurs viennent ordinairement des *vigognes*, ſur-tout de celles qui habitent les parties les plus élevées des montagnes, & qui paiſſent habituellement dans les neiges ; ces bézoards tiennent le premier rang après les bézoards orientaux ; & parmi ces *vigognes* montagnardes, les femelles comme les mâles en produiſent.

L'intérêt qu'il y auroit de naturaliſer en France l'eſpèce de la *vigogne*, ainſi que celle du lama & de l'alpaca, a engagé pluſieurs Sçavans à examiner les moyens qu'on pourroit employer pour y réuſſir. L'objet de cet examen eſt aſſez important pour que nous croyions devoir mettre ſous les yeux des lecteurs le réſultat de leurs obſervations.

Si on vouloit ſe procurer des vigognes en vie, la véritable route pour amener ces animaux précieux, ſeroit de les faire deſcendre du Tucuman par Rio de la Plata, juſqu'à Buenos-ayres, où un bâtiment frêté exprès, & monté de gens entendus aux ſoins délicats qu'exigeroient ces animaux dans la traverſée, les ameneroient à Cadix, ou mieux encore, dans quelques uns de nos ports les plus voiſins des Pyrenées ou des Cevennes, où il ſeroit le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une région de l'air analogue à celle des *Sierras* d'où on les auroit fait deſcendre.

Il faudroit donc obtenir des ordres pour *Santa-Crux de la Sierra*, afin qu'on y amenât, des montagnes du Tucuman, trois ou quatre douzaines de *vigognes* femelles, avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas & quelques lamas, moitié mâles, moitié femelles. Le bâtiment ſeroit diſpoſé de manière à les y recevoir & à les loger commodément ; pour cela, il faudroit qu'il s'abſtînt de prendre aucune marchandiſe en retour.

Une pareille expédition, dans les termes qu'on vient de la projetter, ne ſçauroit être fort coûteuſe.

On trouveroit à Montevideo des Indiens qui font trente à quarante lieues par jour, qui iroient à Santa-Crux de la Sierra, & qui s'acquitteroient fort bien de la commiſſion. Cela ſeroit d'autant plus facile, que les vaiſſeaux françois qui reviennent de l'Iſle de France ou de l'Inde, peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine, ſur la côte du Bréſil, comme il leur arrive très-ſouvent.

En vain objecte-t-on que les Eſpagnols ont eſſayé inutilement de naturaliſer chez eux les alpacas & les *vigognes*, & de les y faire peupler ; que ces animaux y ſont tous morts, & qu'il y auroit à craindre qu'ils n'éprouvaſſent le même ſort en France ; qu'étant accoutumés dans leurs pays à une nourriture particulière, à une eſpèce de jonc très-fin, appellé *ycho*, nos herbes de pâturages n'ayant pas les mêmes qualités, ne pourroient leur convenir ; qu'enfin il ſeroit à craindre que la toiſon de la *vigogne* ne vînt à dégénérer.

On répond à cela qu'il n'eſt pas certain qu'on ait fait en Eſpagne beaucoup d'eſſais pour y naturaliſer ces animaux, & moins encore que les eſſais aient été faits avec bien de l'intelligence ; que ce n'eſt point dans une plaine chaude, mais ſur des croupes de montagnes voiſines de la région des neiges, qu'il faudroit faire retrouver aux *vigognes* un climat analogue à leur climat natal.

La facilité avec laquelle ſe ſont nourries les *vigognes* privées que l'on a eues par curioſité à Lima, mangeant du maïs, du pain & de toutes ſortes d'herbes, garantit celle qu'on trouveroit à faire en grand l'éducation de ces animaux. On ignore, à la vérité, ſi les *vigognes* privées que l'on a eues juſqu'ici, ont produit en domeſticité ; mais il n'y a aucun doute que cet animal ſocial par inſtinct, foible par nature, & doué, comme le mouton, d'une timidité douce, ne ſe plût en troupeaux raſſemblés, & ne ſe propageât volontiers dans l'aſyle d'un parc, ou dans la paix d'une étable.

Digitized by Google

Ce ſeroit d'ailleurs moins des *vigognes* venues immédiatement du Pérou, que l'on pourroit eſpérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe; & c'eſt à obtenir cette race & à la multiplier qu'il faudroit diriger les premiers ſoins, qui, ſans doute, devroient être grands & continuels pour des animaux délicats & auſſi dépaïſés.

Quant à l'herbe *ycho*, il eſt difficile de croire qu'elle ne puiſſe pas être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs; mais s'il le falloit abſolument, on pourroit tranſporter l'herbe *ycho* elle-même; il ne ſeroit probablement pas plus difficile d'en faire le ſemis que tout autre ſemis d'herbage, & il ſeroit heureux d'acquérir une nouvelle eſpèce de prairie artificielle, avec une nouvelle eſpèce de troupeau.

Et pour la crainte de voir dégénérer la toiſon de la *vigogne* tranſplantée, elle paroît peu fondée; il n'en eſt pas de la *vigogne* comme d'une race domeſtique & factice, perfectionnée, ou, ſi l'on veut, dégénérée, autant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui, en effet, quand on la tranſporte hors de la Syrie, perd en peu de temps ſa beauté; la *vigogne* eſt dans l'état ſauvage; elle ne poſsède que ce que lui a donné la Nature, & que la domeſticité pourroit, ſans doute, comme dans toute autre eſpèce, perfectionner pour notre uſage.

VISEN, dans la langue des anciens Germains, biſon. *Voyez* BISON dans l'article BŒUF.

VISON, (le) animal d'Amérique qui reſſemble ſi fort à notre fouine par la forme du corps, par la longueur de la queue, par la qualité du poil, par le nombre des dents & des ongles, par l'inſtinct & les habitudes naturelles, que nous nous croyons fondés à le regarder comme une eſpèce très-voiſine de celle de la fouine, ſi ce n'en eſt même une variété. Seulement ſa fourrure eſt plus belle que celle de la fouine d'Europe, mais cette différence eſt occaſionnée par l'influence du climat de l'Amérique ſeptentrionale où il ſe trouve.

L'animal déſigné par Sagard-Théodat ſous le nom d'*ottay*, nous paroît être le même que le *viſon*.

UNAU (l') eſt une fois plus long que l'aï & de la même groſſeur; il a le poil long, épais & blanchâtre, & il pèſe environ vingt-cinq livres. Il n'a point de queue & n'a que deux ongles aux pieds de devant, au lieu que l'aï a une queue & trois ongles à tous les pieds. L'*unau* a le muſeau plus long, le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'aï: à l'intérieur, ſes viſceres ſont autrement ſitués & conformés différemment dans quelques-unes de leurs parties, mais le caractère le plus diſtinctif & en même temps le plus ſingulier dans cet animal, c'eſt qu'il a un plus grand nombre de côtes, non-ſeulement que l'aï, mais même qu'aucun des autres animaux, en ayant quarante-ſix, & l'aï n'en ayant que vingt-huit.

L'*unau* crie rarement; ſon cri eſt bref & ne ſe répète jamais deux fois dans le même temps. Ce cri, quoique plaintif, ne reſſemble point à celui de l'aï. Il paroît s'animer davantage ſur le déclin du jour & dans la nuit, & en général il eſt moins lent, moins pareſſeux que l'aï. Il ſe jette quelquefois ſur les hommes du haut des arbres, mais d'une manière ſi lourde, qu'il eſt aiſé de l'éviter.

« Le *ſloth* ou pareſſeux, dit Dampier, n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que l'ours mangeur de fourmis (tamanoir), ni ſi hériſſé: il ſe nourrit de feuilles. Ces animaux ſont beaucoup de mal aux arbres qu'ils attaquent, & ils ſont ſi lents à ſe remuer, qu'après avoir mangé toutes les feuilles d'un arbre, ils emploient cinq ou ſix jours à deſcendre de celui-là & à monter ſur un autre, quelque proche qu'il ſoit, & ils n'ont que la peau & les os avant d'arriver à ce ſecond gîte, quoiqu'ils fuſſent gras & dodus à leur deſcente du premier: ils n'abandonnent jamais un arbre qu'ils ne l'aient tout mis en pièces, & qu'ils ne l'aient auſſi dépouillé qu'il pourroit l'être au cœur de l'hiver. Il leur faut huit ou neuf minutes pour avancer un pied à la diſtance de trois pouces, & ils ne les remuent que l'un après l'autre avec la même lenteur; les coups ne ſervent de rien pour leur faire doubler le pas; j'en aï feſſé moi-même quelques-uns pour voir ſi cela les animeroit, mais ils paroiſſoient inſenſibles, & on ne ſauroit les contraindre à marcher plus vîte ».

« Le pareſſeux, dit Binet, monte ſur les arbres, mais il eſt ſi long-temps à y monter, qu'on a tout le loiſir de l'y prendre: quand on l'a pris, il ne ſe défend point & ne ſonge point à prendre la fuite; ſi on lui préſente une longue perche, il ſe met auſſi-tôt en poſture d'y monter, ce qu'il fait ſi lentement, que cela eſt ennuyeux; quand il eſt au bout, il s'y tient ſans ſe mettre en peine d'en deſcendre ».

« Les *unaus*, ajoute un autre voyageur (Wood Rogers), ont quatre jambes, & néanmoins ils ne s'en ſervent point, ſi ce n'eſt pour grimper, & quand ils ſont ſur un arbre, ils ne s'en retirent pas qu'ils n'aient mangé toutes les feuilles... Nous plaçames cet animal ſur la plus baſſe voile de miſène, il fut près de deux heures à monter ſur la hune où un ſinge auroit grimpé en moins d'une demi-minute, vous auriez dit qu'il alloit par reſſort comme une pendule ».

« *Perico-ligero*, pierrot coureur, dit Gumilla, eſt le ſurnom que les Eſpagnols lui ont donné, parce qu'il lui faut une grande journée pour faire un quart de lieue ».

Néanmoins, il paroît que tout ce que diſent ces voyageurs ſur la lenteur exceſſive des pareſſeux doit ſe rapporter principalement à l'aï: l'*unau*, quoique très-peſant & d'une allure très-maladroite, monteroit & deſcendroit pluſieurs fois en un jour l'arbre le plus élevé. On a vu l'*unau* vivant dans la menagerie de M. le Marquis de Montmirail; il mangeoit volontiers des feuilles tendres; mais du moment où elles commençoient

Digitized by Google

à se dessécher & à être piquées des vers, il les rejettoit. Pendant trois ans, sa nourriture ordinaire fut du pain, quelquefois des pommes & des racines, & sa boisson du lait: il saisissoit toujours, quoiqu'avec peine, dans une de ses pattes de devant, ce qu'il vouloit manger, & la grosseur du morceau augmentoit la difficulté qu'il avoit de le saisir avec ses deux ongles.

La situation la plus naturelle de l'*unau*, & qu'il paroît préférer à toutes les autres, est de se suspendre à une branche, le corps renversé en bas; quelquefois même il dort dans cette position, les quatre pattes accrochées & réunies sur un même point, son corps décrivant un arc; la force de ses muscles est extrême, mais elle lui devient inutile lorsqu'il marche, car son alure n'en est ni moins contrainte, ni moins vacillante; cette conformation seule paroît être cause de la paresse de cet animal qui n'a d'ailleurs aucun appétit violent, & ne reconnoît point ceux qui le soignent.

L'*unau* s'appelle *didactilus*, *bradypus manibus didactylis caudâ nullâ*, dans la nomenclature de Linneus; & dans celle de Brisson, d'après les indications fautives de Séba, *tardigradus ceilonicus*, le paresseux de Ceylan.

UNAU-OUASSOU, selon le Pere d'Abbeville, ou grand-unau. *Voyez* UNAU.

UNCIA, de Caius, est le léopard. *Voyez* LÉOPARD.

VOHANG-SHIRA, à Madagascar. *V.* VANSIRE.

VOISIEU ou VOUSIEU, en Bourgogne, lérot. *Voyez* LEROT.

VOSSE, *est*, dit l'ancienne *Encyclopédie*, *un quadrupède de Madagascar fort semblable au tesson* (blaireau): le *vosse* pourroit bien en effet n'être que le blaireau lui-même.

VOUDSIRA, nom sous lequel est obscurément désigné le VANSIRE, dans l'ancienne *Encyclopédie*. *Voyez* VANSIRE.

UROCHS, dans la langue des anciens Germains. *Voyez* AUROCHS.

URSON, est le nom que M. de Buffon a donné à un animal qui se trouve à la baie d'Hudson & qu'il ne faut pas confondre avec le hérisson ou le coendou, auxquels il ressemble par quelques caractères, mais dont cependant il diffère assez à tous autres égards pour qu'on doive le regarder comme une espèce particulière.

Il est de la même grandeur & à-peu-près de la même forme de corps que le castor; il a, comme lui, à l'extrémité de chaque mâchoire, deux dents incisives, fortes & tranchantes, & comme lui encore, une double fourrure, la première de poils longs & doux, & la seconde d'un duvet ou feutre encore plus doux & plus mollet. Ses piquans sont assez courts & presque cachés dans le poil. Dans les jeunes, ces piquans sont à proportion plus grands, plus apparens & les poils plus courts & plus rares que dans les adultes ou les vieux.

Cet animal fuit l'eau & craint de se mouiller; il se retire & fait sa bauge sous les racines des arbres creux; il dort beaucoup & se nourrit principalement d'écorce de genièvre; en hiver, la neige lui sert de boisson; en été, il boit de l'eau & lappe comme un chien. Les sauvages mangent sa chair & se servent de sa fourrure, après en avoir arraché les piquans qu'ils emploient au lieu d'épingles & d'éguilles.

L'*urson* est l'*histrix dorsata*, de Linneus; *porc-épic* de la Baye d'Hudson, d'Ellis, Edwards & Brisson.

URUS, en latin, taureau sauvage. Comme ce fut dans les forêts de la Germanie que, pour la première fois, les Romains rencontrèrent des taureaux sauvages, il y a toute apparence que le mot *urus* n'est que le nom celtique *aurochs*, ou plutôt *urochs*, avec une terminaison latine. *Voyez*, du reste, l'article AUROCHS.

UTIAS: d'Aldrovande, est la gerboise alagtaga. *Voyez* ALAGTAGA dans l'article GERBOISES.

UTIAS, OUTIAS, COUTIAS, noms donnés à l'agouti. *Voyez* AGOUTI.

WAL

WALROS ou WALRUS, en Allemand & en Hollandois, morse. *Voyez* MORSE.

WANDEROU, à Ceylan. *Voyez* OUANDEROU.

WIA

WIANAQUE, du voyageur Wood, est le lama. *Voyez* LAMA.

WOLVERENNE, louveteau d'Edwards, carcajou de Canada. *Voyez* GLOUTON.

XER

XERCHIAM, à la Chine, est l'animal du musc. *Voyez* MUSC.

YSA

YSARD, YSARUS, en vieux françois, chamois. *Voyez* CHAMOIS.

YSQ

YSQUIÉPATL, au Mexique, coase, première espèce de mouffette. *Voyez* COASE.

Digitized by Google

ZABO, en Arabie. *Voyez* HYÈNE.

ZAINO, dans plusieus endroits de l'Amérique est le pecari. *Voyez* PECARI.

ZÈBRE, (le) est peut-être, de tous les animaux quadrupèdes, le mieux fait & le plus élégamment vêtu; il a la figure & les graces du cheval, la légereté du cerf, & la robe rayée de rubans noirs & blancs, disposés alternativement avec tant de régularité & de symétrie, qu'il semble que la Nature ait employé la règle & le compas pour le peindre. Ces bandes alternatives de noir & de blanc sont d'autant plus singulières qu'elles sont étroites, parallèles, & très-exactement séparées, comme dans une étoffe rayée; que d'ailleurs elles s'étendent, non-seulement sur le corps, mais sur la tête, sur les cuisses & les jambes, & jusques sur les oreilles & la queue; elles suivent les contours du corps, & en marquent si avantageusement la forme, qu'elles en dessinent les muscles, en s'élargissant plus ou moins sur les parties plus ou moins charnues & plus ou moins arrondies.

Dans la femelle, ces bandes sont alternativement noires & blanches; dans le mâle elles sont noires & jaunes, mais toujours d'une nuance vive & brillante sur un poil court, fin & fourni, dont le lustre augmente encore la beauté des couleurs.

Le *zèbre* est en général plus petit que le cheval, & plus grand que l'âne; & quoiqu'on l'ait souvent comparé à ces deux animaux, qu'on l'ait même appellé *cheval sauvage*, & *âne rayé*, il n'est cependant ni cheval ni âne; il est de son espèce.

Cet animal n'existe que dans les parties les plus orientales & les plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Ethiopie jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, & de-là jusqu'au Congo. « Il y a, dit le chevalier de Chaumont, quantité de chevaux sauvages au Cap de Bonne-Espérance, qui sont les plus beaux du monde; ils sont rayés de raies blanches & noires; on ne les sauroit dompter qu'à grande peine ».

Tous les voyageurs, qui ont été à portée de voir le *zèbre*, se sont plu à faire le portrait de ce bel animal.

« L'âne sauvage du Cap, dit Kolbe, est un des plus beaux animaux que j'aye jamais vu; il a la taille d'un cheval de monture ordinaire; ses jambes sont déliées & bien proportionnées, & son poil est doux & uni; depuis la crinière jusqu'à la queue, on voit, au milieu du dos, une raie noire, de laquelle, de part & d'autre, il sort un grand nombre d'autres raies de *diverses couleurs*, qui forment tout autant de cercles en se rencontrant sous son ventre; quelques-uns de ces cercles sont blancs, d'autres jaunes, & d'autres châtains, & ces couleurs se perdent & se confondent les unes dans les autres, de manière qu'elles forment un coup-d'œil charmant. Sa tête & ses oreilles sont aussi ornées de petites raies & des mêmes couleurs: celles qui brillent sur la crinière & sur la queue, sont pour la plupart blanches, ou brunes, il y en a moins de jaunes; il est si vîte qu'il n'est pas un cheval au monde qui puisse à cet égard lui être comparé; aussi faut-il beaucoup de peine pour en prendre quelqu'un, & lorsqu'on a ce bonheur, on le vend très-cher..... J'ai vu fort souvent de ces animaux par grosses troupes ».

« On trouve à Pamba, au royaume de Congo, raconte François Drack, un animal que ces peuples appellent *zèbre*, qui est tout semblable à un mulet, excepté qu'il engendre. Au reste, la disposition de son poil est merveilleuse; car, depuis l'épine du dos jusqu'au ventre, il y a des lignes de trois couleurs; savoir blanches, noires & jaunes, le tout étant disposé avec une juste proportion, & chaque bande étant de la largeur de trois doigts. Ces animaux font des faons toutes les années. Ils sont très-sauvages & vîtes tout ce qui se peut ».

« Au Brésil, lorsque j'y arrivai, dit François Pyrard, je vis deux animaux fort rares; ils étoient de la forme, hauteur & proportion d'une petite mule; la peau étoit admirablement belle, polie & éclatante, comme du velours, & composée de petites bandes extrêmement blanches & extrêmement noires, si proportionnellement, que jusqu'aux oreilles, le bout de la queue & autres extrêmités, il n'y avoit rien à dire de cette figure, si bien compassée, qu'à peine l'art des hommes en pourroit faire autant. Au demeurant, c'est une bête fort fière, qui ne s'apprivoise jamais tout-à-fait; on les appelloit du nom du pays d'où elles sont, *esvres*; elles naissent en Angola, en Afrique, d'où on les avoit amenées au Brésil, pour de-là les présenter au roi d'Espagne, & les ayant prises jeunes & fort petites, on les avoit un peu apprivoisées, & pourtant il n'y avoit qu'un homme qui les soignât & qui osât en approcher ».

Les ambassadeurs d'Ethiopie amenèrent au Mogol un *zèbre* en présent (Bernier); & Thevenot se trouvant au Caire, y vit un ambassadeur d'Ethiopie qui avoit plusieurs présens pour le Grand-Seigneur: « entr'autres, dit-il, un âne qui avoit la peau bigarée de raies blanches & tannées alternativement, qui lui ceignoient tout le corps, jusqu'aux jambes où les raies se marquoient

Digitized by Google

en façon de jarretières, le tout avec tant d'ordre & de meſure, qu'il n'y a point de peau de tigre ou de léopard auſſi belle ».

Par tous ces témoignages l'on voit que les parties orientales & méridionales de l'Afrique ſont le ſeul pays natal des *zèbres ;* que ces beaux animaux ſont d'un naturel ſauvage & farouche, & qu'on a, juſqu'à préſent, eſſayé inutilement de les rendre domeſtiques. Il y a cependant toute apparence que ſi on accoutumoit le *zèbre*, dès le premier âge, à l'obéiſſance & à la domeſticité, il deviendroit auſſi doux que le cheval & l'âne, & pourroit les remplacer tous deux.

M. Forſter, qui a eu occaſion de bien examiner ces animaux au Cap de Bonne-Eſpérance, a reconnu dans cette eſpèce une variété qui diffère du *zèbre* ordinaire, en ce qu'au lieu de bandes ou raies brunes & noires, dont le fond de ſon poil blanc eſt rayé ; celui-ci, au contraire, eſt d'un brun rouſsâtre, avec très-peu de bandes larges & d'une teinte foible & blanchâtre ; on a même peine à reconnoître & diſtinguer ces bandes blanchâtres dans quelques individus, qui ont une couleur uniforme de brun rouſsâtre, & dont les bandes ne ſont que des nuances peu diſtinctes d'une teinte un peu plus pâle ; ils ont, comme les autres *zèbres*, le bout du muſeau & les pieds blanchâtres, & ils leurs reſſemblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe.

« On ſeroit donc fondé, ajoute M. Forſter, à prononcer que ce n'eſt qu'une variété dans cette eſpèce du *zèbre ;* cependant ils ſemblent différer de ce dernier par le naturel ; ils ſont plus doux & plus obéiſſans ; car on n'a pas d'exemple qu'on ait jamais pu apprivoiſer aſſez le *zèbre* rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces *zèbres* à poil uniforme & brun, ſont moins revêches, & s'accoutument aiſément à la domeſticité. J'en ai vu un dans les campagnes du Cap, qui étoit attelé avec des chevaux à une voiture, & on m'aſſura qu'on élevoit un aſſez grand nombre de ces animaux pour s'en ſervir à l'attelage, parce qu'on a trouvé qu'ils ſont à proportion plus forts qu'un cheval de même taille ».

M. le profeſſeur Allamand cite, au ſujet de ces animaux, un fait ſingulier, s'il eſt exact. « Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, avoit amené avec lui une femelle *zèbre* dont on lui avoit fait préſent au Cap de Bonne-Eſpérance ; après l'avoir gardée quelque temps dans ſon parc en Angleterre, il lui donna un âne pour eſſayer s'il n'y auroit point d'accouplement entre ces animaux ; mais cette femelle *zèbre* ne voulut point s'en laiſſer approcher. Milord s'aviſa de faire peindre cet âne comme un *zèbre*, la femelle, dit-il, en fut la dupe, l'accouplement ſe fit, & il en eſt né un poulain ſemblable à ſa mère. « Dans plus d'une eſpèce la femelle n'eſt-elle pas ſujette à ſe laiſſer prendre à l'habit ?

ZÉBU, eſpèce de petit bœuf à boſſe, ou de biſon, des contrées méridionales de l'ancien continent. Le *zébu* ſemble être un diminutif du biſon, dont la race, ainſi que celle du bœuf, a ſubi de très-grandes variétés ſur-tout pour la grandeur. Le *zébu*, quoiqu'originaire des pays très-chauds, peut vivre & produire dans nos pays tempérés.

« J'ai vu, dit M. Colinſon, grand nombre de ces animaux dans les parcs des Ducs de Richemont & de Portland ; ils y multiplioient & faiſoient tous les ans des veaux, qui étoient les plus jolies créatures du monde. Les pères & mères venoient de la Chine & des Indes orientales ». La loupe qu'ils portent ſur les épaules, continue le même Obſervateur, eſt une fois plus groſſe dans le mâle que dans la femelle qui eſt auſſi d'une taille au-deſſous de celle du mâle. Le petit *zébu* tette ſa mère comme les autres veaux tettent les vaches, mais le lait de la mère *zébu* tarit bientôt dans notre climat, & on achève de le nourrir avec de l'autre lait. On tua un de ces animaux chez M. le Duc de Richemond, mais la chair ne s'en trouva pas auſſi bonne que celle du bœuf ».

Il ſe trouve auſſi dans la race des bœufs ſans boſſe, de très-petits individus, & qui, comme le *zébu*, peuvent faire race particulière. Gemelli Careri vit, ſur la route d'Iſpahan à Schiras, deux petites vaches que le Bacha de la province envoyoit au Roi, & qui n'étoient pas plus groſſes que des veaux. Ces petites vaches, quoique nourries de paille pour tout aliment, étoient néanmoins fort graſſes, & il paroît qu'en général les *zébus* ou petits biſons, ainſi que nos bœufs de la petite taille, ont le corps plus charnu & plus gras que les biſons & les bœufs de taille ordinaire. *Voyez*, du reſte, l'article BŒUF.

ZEMNI, animal du même genre que le zizel, (*Voyez* ZIZEL), mais plus grand, plus fort & plus méchant ; il eſt un peu plus petit qu'un chat domeſtique ; il a la tête aſſez groſſe, le corps menu, les oreilles courtes & arrondies ; quatre grandes dents incifives qui lui ſortent de la gueule, dont les deux de la mâchoire inférieure ſont trois fois plus longues que les deux de la mâchoire ſupérieure ; les pieds très-courts & couverts de poils, diviſés en cinq doigts & armés d'ongles courbes ; le poil mollet, court & de couleur de gris de ſouris, la queue médiocrement grande, les yeux petits & auſſi cachés que ceux de la taupe.

Il a à-peu-près le même naturel & les mêmes habitudes que le hamſter & le zizel ; il mord dangereuſement, mange avidement & dévaſte les moiſſons & les jardins ; il ſe fait un terrier ; il vit de grains, de fruits & de légumes dont il fait des magaſins dans ſa retraite où il paſſe tout le temps de l'hiver. Cet animal eſt fort commun en Pologne & en Ruſſie.

ZENLIE, au cap de Bonne-Eſpérance, chacal. *Voyez* CHACAL.

Digitized by Google

ZIBELINE (la) eſt un animal très-recherché, très-connu pour ſa belle fourrure, & qui reſſemble à la marte par la forme du corps & les habitudes naturelles, comme à la belette pour les dents; elle a ſix dents inciſives aſſez longues & un peu courbées, avec deux longues dents canines à la mâchoire inférieure, de petites dents très-aigues à la mâchoire ſupérieure, de grandes mouſtaches autour de la gueule, les pieds larges & tous armés de cinq ongles.

L'eſpèce varie pour la grandeur & pour les couleurs. Les plus noires ſont les plus recherchées. La différence qu'il y a de la fourrure de la *zibeline* à toutes les autres, & ce qui la rend plus précieuſe, c'eſt qu'en quelque ſens qu'on pouſſe le poil, il obéit également, au lieu que les autres poils pris à rebours, font ſentir quelque roideur par leur réſiſtance.

Les *zibelines* ſe choiſiſſent ou ſe forment des abris, des nids pour ſe retirer, ou dans des creux d'arbres, ou ſous leurs racines, ou même ſur leurs branches. Ces nids ſont conſtruits de mouſſe, de branchages ou de gazon. Elles y reſtent, dit-on, la moitié de la journée, le reſte du temps, elles vont chercher leur nourriture.

Elles vivent de chaſſe pendant une partie de l'année, & ſont la guerre aux belettes, aux hermines, aux écureuils & ſur-tout aux lièvres. Mais, dans le temps des fruits, elles mangent des baies, & plus volontiers que tout autre le fruit du ſorbier; mais ce fruit leur cauſe des démangeaiſons qui les obligent de ſe frotter contre les arbres. Par-là, leur peau s'uſe & devient défectueuſe, & l'on remarque que quand les ſorbiers ont beaucoup de fruits, les chaſſeurs ont de la peine à ſe procurer de belles fourrures. En hiver, elles attrapent des oiſeaux & des coqs de bois. Quand il fait de la neige, elles ſe recèlent dans leurs trous, où elles reſtent quelquefois trois ſemaines ſans ſortir.

Elles s'accouplent au mois de Janvier. Leurs amours durent un mois, & ſouvent excitent des combats ſanglans entre les mâles. Elles ont, dans ce temps, une odeur très-forte, & en tout temps leurs excrémens ſentent mauvais. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de mars, & font depuis trois juſqu'à cinq petits qu'elles allaitent pendant cinq ou ſix ſemaines.

Ce n'eſt jamais qu'en hiver que l'on va à la chaſſe des *zibelines*: la raiſon en eſt que leur poil tombe au printemps, & qu'il eſt très-court en été & pendant l'automne, n'étant point encore aſſez fourni. Les habitans du pays appellent ces ſortes de *zibelines*, *nedaſobili*, ou *zibelines* imparfaites; elles ſe vendent à bas prix. Les chaſſeurs partent enſemble juſqu'au nombre de trente & quarante. Ils s'embarquent en canots ſur les rivières & prennent des proviſions pour trois ou quatre mois. Ils ont un chef qui, lorſqu'on eſt arrivé au lieu du rendez-vous, aſſigne à chaque bande ſon quartier, ſon canton, fixe le temps du retour, & tous les chaſſeurs doivent lui obéir.

La grande capture des *zibelines* ſe fait aux pièges; pour les dreſſer, on écarte la neige; chaque chaſſeur en dreſſe vingt par jour; il choiſit un petit eſpace près des arbres, on l'entoure à une certaine hauteur de pieux pointus, & on le couvre de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans, en y laiſſant une entrée fort étroite au-deſſus de laquelle eſt placée une poutre qui n'eſt ſoutenue que par un trébuchet; ſitôt que la *zibeline* y touche pour prendre le morceau de viande ou de poiſſon qu'on a mis pour amorce, la baſcule tombe & la tue.

On cache les *zibelines* dans des trous d'arbres, de peur que les Tunguſes errans ne les enlèvent. Avec les pièges, on emploie auſſi les filets: quand un chaſſeur a trouvé la trace d'une *zibeline*, il la ſuit juſqu'à ſon terrier ou ſon nid, & l'oblige d'en ſortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume à l'entrée. Son filet eſt tendu à l'entour; la *zibeline* ſortant de ſon trou, manque rarement de ſe prendre, & quand elle eſt bien embarraſſée dans le filet, les chiens l'étranglent. Lorſqu'on en voit ſur les arbres, on les tue à coup de flèches dont la pointe eſt émouſſée, pour ne point endommager la peau.

Lorſque le temps de la chaſſe eſt fini, toutes les bandes ſe raſſemblent auprès du chef commun, à qui l'on rend compte de la quantité de *zibelines*, ou d'autres bêtes que l'on a priſes; on lui dénonce ceux qui ont fait quelque choſe de contraire aux règles; le chef les punit. Ceux qui ont volé des peaux ſont battus & privés de leur part au butin. En attendant le temps du retour qui eſt celui du dégel des rivières, on prépare les peaux des *zibelines*.

Arrivés chez eux les chaſſeurs donnent d'abord à l'égliſe quelques-unes de leurs fourrures, ſuivant le vœu qu'ils en ont fait avant que de partir; ces *zibelines* ſe nomment *zibelines de Dieu*. Enſuite ils payent leur tribut en fourrures aux receveurs du ſouverain; ils vendent le reſte, & les profits ſe partagent également entr'eux.

Les fourrures de *zibelines* les plus chères & les plus eſtimées, ſont celles qui ſont les plus noires, & dont les poils ſont les plus longs. Depuis la conquête de la Sibérie, les ſouverains de la Ruſſie ſe ſont réſervé la meilleure partie du débit de cette marchandiſe, dans laquelle les habitans payent une partie de leur tribut. Le gouverneur de Sibérie met ſon cachet ſur les *zibelines* priſes dans ſon gouvernement, & les envoye au ſénat de Petersbourg; on les aſſortit alors par paquets de dix peaux, & l'on en fait des caiſſes dont chacune eſt compoſée de dix paquets. Ces caiſſes ſe vendent à proportion de leur beauté; les plus belles ſe vendent juſqu'à 2500 roubles (environ 12500 livres), celles d'une moindre qualité

Digitized by Google

ſe vendent 1500 roubles ; ce ſont les grands de la Turquie qui ſont les plus curieux de cette marchandiſe.

On trouve des *zibelines* dans la Laponie, chez les Samoïedes, & dans les autres contrées ſeptentrionales : mais celles de la Sibérie ſont les plus recherchées. On eſtime ſur-tout celles que l'on trouve près de Vitimski ; elles paſſent pour l'emporter en beauté ſur toutes les autres. On en trouve en grande abondance au Kamtſchatka & dans le pays des Korekis ; mais elles ſont d'une qualité inférieure aux précédentes. Suivant les rapports de quelques voyageurs, les *zibelines* y ſont auſſi communes que les écureuils.

Depuis la conquête de la Sibérie, ces animaux ſe ſont éloignés des endroits habités, & ce n'eſt pas ſans peine que les chaſſeurs en obtiennent, ils ſont obligés de remonter la rivière de Vitim & les deux rivières de Maſſia qui s'y jettent, & d'aller juſqu'au lac Oronne, dans des lieux déſerts & fort éloignés de toute habitation.

La *zibeline* eſt la *muſtela ſabella* de Geſner ; *muſtela zibellina* de Ray & des Mém. de Petersbourg ; *mus ſarmaticus & ſcythicus* d'Alciat ; *martes zibellina* de la nomenclature latine de Briſſon.

ZIBET (le) eſt vraiſemblablement la civette de l'Aſie, des Indes orientales & de l'Arabie, où on la nomme *zebet* ou *zibet*, nom Arabe, qui ſignifie auſſi le parfum de cet animal, & que nous avons adopté pour déſigner l'animal même. Il diffère de la civette en ce qu'il a le corps plus alongé & moins épais, le muſeau plus délié, plus plat & un peu concave à la partie ſupérieure. Il a auſſi les oreilles plus élevées & plus larges, la queue plus longue & mieux marquée de taches & d'anneaux, le poil beaucoup plus court & plus mollet ; point de crinière ſur le cou ni ſur le dos, point de noir au deſſous des yeux ni ſur les joues. Son parfum eſt encore plus violent & plus vif que celui de la civette.

Il nous paroît que c'eſt le même animal que M. de la Peyronnie a décrit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1731, ſous le nom d'*animal du muſc*, bien différent néanmoins du vrai muſc ou *hiam* de la Chine. *Voyez* MUSC & CIVETTE.

ZIMBR, eſt le nom que porte le biſon en Moldavie. *Voyez* BISON dans l'art. BŒUF.

ZIZEL, eſpèce de rat qui reſſemble au hamſter par ſa queue courte, par ſes jambes baſſes, par ſes dents & par les habitudes naturelles, comme celle de ſe creuſer des retraites, d'y faire des magaſins, de dévaſter les bleds, &c. mais il en diffère d'ailleurs aſſez pour qu'on doive le conſidérer comme étant d'une eſpèce différente.

Il eſt plus petit que le hamſter ; il a le corps long & menu comme la belette ; il n'a point d'oreilles extérieures ; mais ſeulement des trous auditifs cachés ſous le poil ; il eſt d'un gris plus ou moins cendré & d'une couleur uniforme. Par tous ces caractères, il s'éloigne de l'eſpèce du hamſter, avec lequel d'ailleurs, il ne ſe mêle jamais.

On trouve le Zizel en Pologne, en Hongrie & en Autriche. Il eſt nommé *cititius* ou *citellus*, dans le latin, ou plutôt dans le jargon moderne de nos Nomenclateurs.

ZORILLE (le), ou *mapurita*, appellé auſſi par les Indiens *maſutiliqui*, forme la quatrième & la plus petite eſpèce des *mouffettes*. Il a la queue toute auſſi belle & auſſi fournie que le chinche, dont il diffère par la diſpoſition des taches de ſa robe ; elle eſt d'un fond noir, ſur lequel s'étendent longitudinalement des bandes blanches depuis la tête juſqu'au milieu du dos, & d'autres eſpèces de bandes blanches tranſverſalement ſur les reins ; la croupe & l'origine de la queue, qui eſt noire juſqu'à l'extrémité, au lieu que celle du chinche eſt par-tout de même couleur. Au reſte, il a les mêmes habitudes & vit dans le même climat.

L'*ortohua* de Fernandez, qui ſe trouve à la Nouvelle-Eſpagne, paroît être le même animal que le *zorille* du Pérou. *Voyez* MOUFFETTES, &c.

ZURNABA, en Arabe, eſt la giraffe. *Voyez* GIRAFFE.

ZURNAPA, en Arabe, ſuivant Belon, giraffe. L'ancienne Encyclopédie décrivoit incomplettement la giraffe ſous ce nom de *zurnapa*. *Voyez* GIRAFFE.

Fin de l'Hiſtoire Naturelle des animaux Quadrupèdes & Cétacés.

De l'Imprimerie de PIERRE-GUILLAUME SIMON, Imprimeur du Parlement.

Digitized by Google

ORNITHOLOGIE,

PAR M. MAUDUYT,

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

PLAN DE L'OUVRAGE.

ENTREPRENDRE d'écrire sur les oiseaux, au moment où Mrs. de Buffon & de Montbeillard viennent d'achever leur travail en ce genre, c'est, au premier aspect, un projet téméraire : celui qui le conçoit, forcé de répéter avec désavantage ce que ces deux célèbres écrivains ont dit le mieux qu'il pût l'être, semble n'avoir que la foible ressource d'y ajouter fort peu ; mais la différence dans le projet du travail en justifie l'entreprise.

MM. de Buffon & de Montbeillard ont eu pour but d'écrire l'histoire des oiseaux en général, de la traiter dans toute l'étendue dont elle étoit susceptible, de peindre surtout les habitudes & les mœurs, sans s'appesantir sur les traits qui caractérisent les genres, sur les nuances qui séparent les espèces ; ils ont offert aux lecteurs des résultats ; ils lui ont présenté la science dans sa perfection, ou prête d'y atteindre, sans lui faire remarquer par quels chemins longs, pénibles, embarrassés, le temps & l'observation l'ont conduite.

Le dessein d'exécuter sur toutes les sciences un travail d'après lequel le lecteur puisse les suivre dans leurs progrès, depuis leur origine jusqu'au terme où elles sont parvenues de nos jours, qui lui retrace les pensées & les efforts des différens auteurs sur chaque science, qui traite de toutes leurs parties, qui présente un résultat général, & qui ne contienne cependant qu'un précis qui puisse également convenir à celui qui veut s'occuper de suite du même sujet, & à celui qui n'en veut connoître qu'une partie dans un temps déterminé, ce dessein, si différent de celui que se sont proposé MM. de Buffon & de Montbeillard, en prescrivant un plan nécessairement différent du leur, laisse la liberté de travailler après eux sur le même sujet, en même-temps qu'il autorise à profiter de leurs travaux, sans en être le copiste.

Je dois, d'après cet exposé, traiter de toutes les parties de l'Ornithologie ; donner un précis de ce qu'elle a été dans les différens temps ; des moyens que les auteurs ont imaginés pour en faciliter l'étude, & de tous les rapports sous lesquels ils s'en sont occupés.

Pour procéder avec ordre dans ce champ, qui est vaste, je considérerai les oiseaux en général, d'abord relativement à la forme, puis à l'organisation : je traiterai ensuite des sens, dont la structure & la finesse déterminent les impressions, & en modifient l'action ; des facultés qui dépandent des impressions communiquées & des moyens de satisfaire les desirs qu'elles ont inspirés ; enfin, des habitudes ou mœurs, qui sont dans les animaux le résultat de l'organisation, & que l'extérieur décèle souvent à l'observateur attentif.

Après avoir examiné ce que les oiseaux ont de commun, en quoi tous se ressemblent, il est naturel de rechercher ce qui est particulier aux différentes espèces, à quels traits on peut les reconnoître. Ce sera le lieu de-

Digitized by Google

donner un précis des ouvrages sur l'Ornithologie les plus estimés.

Instruits par les auteurs sur les moyens de distinguer & de reconnoître les espèces, il me paroît important de comparer les oiseaux de l'ancien & du nouveau continent, & sur-tout de les mettre en opposition, suivant les parallèles sous lesquels ils habitent. Cet examen conduit à parler de l'influence des climats, & à traiter des *voyages* ou *émigrations* des oiseaux.

Les objets énoncés dans les articles précédens peuvent completter les généralités sur l'Ornithologie; mais un goût fort répandu aujourd'hui, exige des instructions, soit sur les moyens d'envoyer des pays étrangers les oiseaux vivans, de les conserver dans le nôtre, & d'y en multiplier, si il est possible, les espèces, soit sur la manière de préparer les dépouilles, qui conservent l'image des êtres vivans, de leur donner la forme convenable & de les préserver des causes qui en occasionneroient la destruction. Ce sera par où je terminerai les discours sur la nature des oiseaux en général; j'entrerai ensuite dans les détails, en suivant l'ordre alphabétique prescrit par la nature de l'ouvrage.

En traitant des genres, je réunirai, autant qu'il me sera possible, tous les traits qui les caractérisent, & qui appartiennent également aux différentes espèces dont ils sont composés; ce qui me mettra dans le cas, par rapport aux espèces, de ne rapporter que ce qui leur est particulier; j'éviterai, par ce moyen, des répétitions qui seroient nécessairement très-fréquentes, & qui auroient lieu à la plûpart des articles, si je suivois un autre plan.

Les détails dans les descriptions rendroient le dictionnaire trop volumineux: je ne peux y entrer; mais j'y suppléerai en citant les ouvrages dans lesquels le lecteur, qui croira en avoir besoin, pourra les trouver aisément.

De toutes les méthodes qui ont été proposées sur la manière d'étudier l'Ornithologie, celle de M. Brisson m'a paru la plus étendue, & celle qui rend l'étude plus aisée. Ce sont les raisons de la préférence que je lui donne, & le motif qui m'a déterminé, en parlant de chaque espèce, à indiquer son genre d'après M. Brisson.

Quant à la nomenclature, j'ai cru devoir suivre celle que M^rs^. le Comte de Buffon & de Montbeillard ont employée: j'ai pensé que ces deux savans, célèbres par la pureté de leur diction; qui ont traité d'un plus grand nombre d'oiseaux qu'aucun autre auteur; qui ont fait connoître beaucoup d'espèces nouvelles, & leur ont, les premiers, donné des noms; qui ont apporté plus de soin qu'on en avoit pris à faire une juste application des noms douteux, devoient fixer la nomenclature dans notre langue.

Mrs Brisson & de Buffon, Wilhugby, Belon, Catesby & Edwars seront le plus souvent les seuls auteurs que je citerai; autrement la liste seroit trop longue, &, d'ailleurs, ceux qui voudront la connoître dans toute son étendue, la trouveront ou dans l'ouvrage de M. de Buffon, ou dans celui de M. Brisson.

Je me bornerai de même, pour ménager la place, à citer le nom latin des genres, & ceux qui les désignent dans quelques langues vivantes de l'Europe; mais je ne rapporterai pas les noms usités dans les langues qu'on ne parle plus, & dans celles qu'on parle aux extrémités de la terre, par rapport à nous. On pourra consulter sur ces noms l'ouvrage de M. Brisson, qui a été fort exact à les rapporter. Il y en a un assez grand nombre qu'il ne cite pas, que M^rs^. de Buffon & de Montbeillard n'ont pas employés, & que je ne rapporterai pas, quoiqu'on les trouve dans certains voyageurs, dans quelques auteurs, & même dans l'Encyclopédie. Ce sont des noms ou plutôt des mots sans signification pour nous, qui ne nous présentent aucun sens, ni par eux-mêmes, ni par les descriptions qui y sont jointes. De pareils mots, dont l'explication même ne donne aucune idée, ne spécifie rien, & pouvoit être également appliquée à beaucoup d'objets différens, consumeroient en pure perte & la place dans l'ouvrage & le temps du lecteur. Nous devons les compter pour rien, puisqu'ils n'ont aucune signification par rapport à nous, & que l'explication qui y est jointe ne nous présente aucune idée fixe.

Digitized by Google

DISCOURS GÉNÉRAUX

SUR

LA NATURE DES OISEAUX.

PREMIER DISCOURS,

Dans lequel on traite de l'extérieur, de l'organiſation des Oiſeaux, de leurs ſens, de leurs facultés & de leurs habitudes.

§. Ier.

Des parties externes.

Aristote a défini les oiſeaux des animaux bipèdes couverts de plumes; cette définition indique, en effet, les deux principaux traits qui les diſtinguent. Les aîles ne leur appartiennent pas autant en propre & auſſi excluſivement, puiſque quelques oiſeaux, comme le *caſoar*, le *manchot*, n'en ont que l'apparence, & que beaucoup d'animaux, qui ne peuvent leur être comparés d'ailleurs, ont cependant des aîles; mais ſi elles reſſemblent à celles des oiſeaux par l'uſage, elles n'y ont aucun rapport ni par l'extérieur, ni par la ſtructure.

Les aîles des inſectes, d'une ſeule & même ſubſtance dans toute leur étendue, ne conſiſtent qu'en deux membranes appliquées l'une ſur l'autre, & traverſées par quelques fibres ou nervures: elles ſont ou nues ou couvertes d'écailles, qui ont la forme des plumes, auxquelles on les a comparées; mais ces écailles ou ces plumes ne ſervent en rien pour le vol, puiſqu'après qu'on les a enlevées, les mouvemens de l'inſecte ne ſont ni changés, ni moins prompts.

L'oiſeau, au contraire, ne ſçauroit voler ſi ſon aîle n'eſt fournie des plumes qui doivent y être attachées. Elle eſt d'ailleurs compoſée de parties qui diffèrent par leur ſubſtance, qui ſont articulées enſemble, jointes les unes aux autres, & qui ſe touchent par des ſurfaces mobiles. L'aîle de la chauve-ſouris a, à la vérité, quelques rapports avec celle des oiſeaux, par ſa ſtructure; mais au lieu de plumes, ce ſont des membranes qui la revêtiſſent, qui frappent l'air, & qui ſont l'office de rames & de voiles.

Il n'y a aucun rapport des membranes de l'écureuil volant aux aîles proprement dites; & celles des oiſeaux ont une forme extérieure & une organiſation qui leur ſont particulières.

La partie qui termine le corps des oiſeaux, la queue, compoſée de plumes plus ou moins longues, attachées à une pièce mobile, dont les mouvemens la dirigent en haut, en bas, ſur les côtés, capable de s'étendre & de ſe reſſerrer, eſt un des principaux traits qui les diſtinguent. Leurs pieds ne diffèrent pas de ceux des autres animaux par le nombre ſeulement, mais encore par une forme particulière, plus déliée, plus allongée à proportion; par la poſition vers le milieu du corps, ſur les côtés, dans la plûpart des eſpèces, près de ſon extrêmité dans quelques-unes; par

Digitized by Google

les écailles dont ils ſont couverts ; par la longueur & la fineſſe de cette portion, qu'on compare ordinairement à la jambe, qu'on prend communément pour elle, & qui répond au tarſe des quadrupèdes ; enfin, par les doigts longs & déliés, ſéparés les uns des autres, ou réunis par une membrane, ou dirigés partie en avant, partie en arrière, ou tous en avant & terminés par des ongles liſſes, brillans, arrondis en deſſus, applatis ou ſillonnés, & ternes en deſſous, plus ou moins arqués & quelquefois tout droits.

La tête des oiſeaux, beaucoup moins grande que celle des autres animaux à proportion, arrondie de même en arrière & applatie par-deſſous, déprimée ſur les côtés & un peu en deſſus, mais beaucoup plus allongée en devant, eſt portée ſur un cou plus long, plus grêle, plus mobile, capable de s'allonger, de ſe raccourcir, de s'étendre, de ſe reſſerrer, de ſe développer ou de preſque s'effacer à la volonté de l'animal.

Les yeux, au lieu d'être placés en avant de la tête, ſont ſitués ſur ſes côtés ; ils ne ſont ombragés ni par des ſourcils, ni garantis par des ſcils attachés aux paupières, ſi ce n'eſt dans un très-petit nombre d'eſpèces ; leur ouverture eſt circulaire & leur forme moins ſphérique que dans la plûpart des autres animaux, excepté dans les poiſſons dont le globe de l'œil eſt encore plus applati ; l'organe de louïe n'eſt pas entouré par une conque ſaillante & externe ; ſon ouverture, au contraire, ou méat, eſt couverte & cachée par des plumes d'une texture particulière.

Les narines conſiſtent en deux ouvertures oblongues, ſituées à la baſe du bec, à ſa partie ſupérieure, & à ſa ſurface externe dans la plûpart des eſpèces, à ſa ſurface interne dans quelques-unes.

Le bec, qui répond par ſes uſages à la bouche de l'homme, à la gueule des animaux, aux mâchoires, à la trompe des inſectes, au ſucoir & aux mâchoires des vers & des zoophytes, ne reſſemble en rien d'ailleurs à ces organes. Plus ou moins long & épais, & fort varié quant à la forme, mais toujours couvert par une ſubſtance liſſe, compacte, ſemblable à de la corne, le bec n'eſt formé que de parties dures & ſolides. On y en voit aucune qui réponde aux lèvres, ni aux dents, non plus qu'aux organes par leſquels les inſectes, les vers, les zoophytes prennent leur nourriture.

Si après avoir examiné en détail les parties qui ſe préſentent à l'extérieur, nous en obſervons l'enſemble, nous trouverons que le corps des oiſeaux eſt oblong, déprimé ſur les cotés, légèrement arrondi en deſſous, un peu applati en deſſus, large & épais en devant, mince & effilé vers la partie poſtérieure ; que ſa poſition naturelle eſt l'horiſontale dans la plûpart des eſpèces, & dans quelqu'unes la verticale ; que couverts par les plumes qui cachent les formes, les articulations, les contours, les oiſeaux, dans l'état de repos, ne préſentent qu'une maſſe ſans élégance, ſans grace, ſans aucun trait qui, comme dans les quadrupèdes, annonce la force, la ſoupleſſe ou l'agilité ; nulle phyſionomie dans les parties de la tête : l'oiſeau en repos ne paroît que ſtupide & peſant. Mais c'eſt pour lui un état forcé, dans lequel il ne demeure qu'autant que le ſommeil ou la maladie l'y retiennent ; le mouvement eſt l'état qui lui convient, celui dans lequel ſes facultés ſe déploient & ſon caractère ſe montre. C'eſt alors que ſes plumes, affaiſées & appliquées plus immédiatement ſur les différentes parties, permettent de juger des formes ; que le corps, conſidéré dans ſon enſemble, paroît propre à fendre un élément fluide, à gliſſer ſur ſa ſurface, à l'ouvrir dans tous les ſens ; que les regards de l'oiſeau, qui changent ſans ceſſe d'objet, qui ne ſe fixent ſur aucun, que ſon agitation continuelle, le mouvement de toutes ſes parties, ſon fréquent changement de lieu, & la facilité avec laquelle il paroît ſe porter d'une place à une autre, annoncent la légèreté, la ſoupleſſe & la vîteſſe dans les mouvemens, la multiplicité des ſenſations, la foibleſſe de leurs impreſſions, l'inconſtance & ſouvent la pétulance dans les deſirs, objets qui conſtituent, en effet les principales facultés des oiſeaux & le fond de leur caractère en général.

Digitized by Google

§ II.

Des parties internes & d'abord du ſquélete (1).

Lorſque, ne conſidérant dans les animaux que leur extérieur, on les compare les uns aux autres, on eſt étonné de la variété de leurs formes; mais on l'eſt davantage, lors qu'examinant leur intérieur, les mettant en parallèle relativement à l'organiſation, dont la vie eſt le réſultat, au mécaniſme qui la conſerve dans les individus, qui la perpétue par rapport aux races, en procurant l'exiſtance à des êtres nouveaux, on apperçoit & on reconnoît dans ces animaux, ſi différens par les formes, ſi variés au dehors, une organiſation ſemblable à l'intérieur, & un mécaniſme qui, tracé ſur le même plan pour le fond, ne paroît différer que par la poſition, l'étendue, le nombre de quelques parties.

Je n'entreprendrai point de développer cet objet important: il appartient à l'anatomie comparée, qui, ſuivant le plan du nouveau Dictionnaire encyclopédique, doit être traitée ſéparément; &, par la même raiſon, je n'entrerai pas dans les détails ſur l'anatomie des oiſeaux; mais l'intelligence de la partie qui m'eſt confiée exige que je donne du moins une idée de leur mécaniſme, & j'ai dû avertir de leurs rapports avec les autres animaux, quant à la conformation interne, quoique ſous des dehors très-différens. Je commence par le ſquélete, qui ſert de baſe & de ſoutient aux différentes parties. On peut le diviſer en *tête*, *cou*, *tronc* & *extrêmités*.

La tête repréſente, comme dans tous les animaux, une boëte oſſeuſe; elle eſt de même arrondie en arrière, plate pardeſſous, légèrement déprimée en deſſus, & applatie ſur les côtés; mais en devant, elle eſt à proportion beaucoup plus prolongée: les os dont elle eſt formée ſont des os plats, articulés par des ſutures peu profondes, & qui s'effacent bientôt. Je n'entrerai pas dans l'énumération de leur nombre, qui varie dans les différentes eſpèces, ni dans la deſcription de leurs formes: j'obſerverai ſeulement qu'en arrière on reconnoît aiſément l'occipital, à la baſe duquel eſt ouvert le trou oval pour le paſſage de la moëlle allongée; ſur les côtés, les pariétaux; que de chaque côté, vers leur partie antérieure, eſt ſitué un os peu volumineux, qui, avec les pariétaux, forme la plus grande portion de l'orbite, plus ample à proportion que dans les autres animaux; qu'en avant on trouve le bec, compoſé, dans le ſquélete, de deux os ſéparés, l'un ſupérieur, l'autre inférieur, tous deux mobiles dans quelques eſpèces, & l'inférieur ſeulement dans le plus grand nombre; que du ſupérieur partent & ſe portent en avant deux appendices, un de chaque côté, qui forment le bord inférieur de l'orbite; que du même os naiſſent différentes lames qui ſe prolongent horizontalement de devant en arrière, & répondent aux os du palais; d'autres qui ont une direction perpendiculaire, & qui ſont percés de pluſieurs trous; l'ouverture des narines eſt ſituée dans un de ces appendices oſſeux, leſquels répondent à l'os etmohide; enfin, entre les deux branches de la portion inférieure du bec, eſt ſitué l'os yoïde, mince, délié & deſtiné, comme dans les autres animaux, à ſoutenir la baſe de la langue.

Le col eſt compoſé de douze vertèbres dans beaucoup d'eſpèces, d'un plus grand nombre dans d'autres, & en contient juſqu'à vingt-deux dans quelques-unes: d'ailleurs, les vertèbres, par le paſſage qu'elles donnent intérieurement à la moëlle épinière, par la manière dont elles ſont articulées, par leur conformation & l'inſertion que leurs apophyſes fourniſſent à un grand

(1) Ce paragraphe, & pluſieurs de ceux qui le ſuivent, contiennent quelques détails anatomiques, qui ſeront déſapprouvés, comme inutiles, par les perſonnes verſées dans ce genre de connoiſſance; mais, ſans ces détails, & ſi je n'avois pas donné une idée de l'économie animale en général, la plûpart des lecteurs n'auroient rien entendu à ce que je dis ſur l'organiſation des oiſeaux en particulier. Cependant l'ouvrage doit être, autant qu'il eſt poſſible, à la portée de tout le monde. Voilà mon excuſe.

Digitized by Google

nombre de muſcles, répondent aſſez aux mêmes os dans les autres animaux ; mais le nombre plus grand de celles du cou dans les oiſeaux, rend raiſon de ſa longueur, de ſa flexibilité, de la facilité qu'ils ont à l'allonger, à le plier.

La cavité de la poitrine, ſituée au deſſous du cou, eſt formée, dans l'homme & dans les quadrupèdes, par les côtes ſur les côtés, par les vertèbres thorachiques en arrière, & le ſternum en devant : elle eſt fortifiée à ſa partie ſupérieure, latérale & poſtérieure, par les omoplates, en devant par les clavicules dans l'homme & dans pluſieurs animaux.

Dans les oiſeaux, ſept vertèbres thorachiques communément, & autant de côtes de droite & de gauche, occupent, les unes la partie poſtérieure, les autres les parties latérales ; on trouve en devant un ſeul os qui répond au ſternum ; à la partie ſupérieure, de chaque côté, eſt placé un os qui répond à la fois à la clavicule & à l'omoplate ; enfin, entre ces deux os, & immédiatement au deſſus du ſternum, on remarque un os particulier au ſquélete des oiſeaux, & qu'on nomme la *lunette*. Ces différens objets exigent quelqu'explication.

La première, & ſouvent la ſeconde côte, ne ſe prolongent pas juſqu'au ſternum, avec lequel elles n'ont d'union que par un long cartilage ; les autres côtes ſont compoſées de deux pièces oſſeuſes, jointes enſemble par un cartilage intermédiaire, très-court ; la ſeconde pièce ſe prolonge juſqu'au ſternum, & s'articule avec lui ; ſur le milieu de la portion ſupérieure, de chaque côte, on voit une épine qui ſe porte obliquement de devant en arrière, de bas en haut, & qui s'étend d'une côte ſur l'autre. Au deſſous des côtes vraies, ou de celles qui s'articulent avec le ſternum, il en eſt une beaucoup plus courte que les autres, flotante, & qui répond aux fauſſes côtes.

Dans tous les oiſeaux, le ſternum eſt un os fort grand, mince, applati, évaſé, & un peu concave à l'intérieur, plus ou moins convexe à l'extérieur, ſur le milieu duquel s'étend en dehors, dans toute ſa longueur, une crête ou épine ſaillante, en forme de faux. C'eſt cette portion qui forme ce qu'on appelle le *bréchet*. Mais outre ces objets, communs au ſternum de tous les oiſeaux, cet os a, dans certaines eſpèces, des appendices ou apophyſes qui manquent dans d'autres. Ainſi, par exemple, le ſternum de l'aigle eſt ſimple ou ſans apophyſe, & celui de la poule en a trois, une très-longue, grêle, qui ſe dirige de devant en arrière, une plus large, plus épaiſſe, qui, de l'angle ſupérieur & latéral du ſternum, remonte vers le cou, une troiſième ſituée obliquement entre les deux autres.

Entre la ſommité latérale du ſternum, l'extrêmité de la colonne cervicale, & l'origine de la colonne thorachique, eſt ſitué de chaque côté un os qui a la forme d'un V conſonne renverſé, ou d'un A qui ne ſeroit pas barré. Cet os, par ſa branche poſtérieure & ſupérieure, qui ſe porte de devant en arrière, & s'étend ſur les côtes, répond à l'omoplate, par ſa branche antérieure & inférieure, qui ſe porte de haut en bas, qui s'articule d'une part au ſternum, de l'autre à l'os de l'aîle, il répond à la clavicule.

Un os particulier aux oiſeaux, compoſé de deux branches grêles, égales, cylindriques, qui a la forme & la ſituation d'un V conſonne, occupe le haut & le devant de la poitrine ; il s'articule par l'extrêmité de ſes deux branches, avec les os qui répondent aux clavicules & aux omoplattes, & ſe joint à ces os dans l'endroit où ils ſe bifurquent en deux portions. C'eſt cet os qu'on nomme *la lunette*, comme je l'ai déjà dit. Entre la cavité de la poitrine & celle du baſſin, il y a dans le ſquélete de l'homme, dans celui des quadrupèdes un rétréciſſement ; il eſt formé par les vertèbres lombaires. On ne voit point de ſemblable rétréciſſement dans le ſquélete des oiſeaux ; le baſſin ſuit immédiatement la colonne thorachique ; les oiſeaux paroiſſent n'avoir point de lombes. En ſont-ils privés en effet, ou la portion ſupérieure du baſſin en tient-t-elle lieu ? peut-elle y être comparée & y ſuppléer ? C'eſt ce que je laiſſe à examiner aux auteurs qui traiteront de l'anatomie comparée.

Digitized by Google

Dans l'homme & dans les quadrupèdes, le baſſin n'eſt compoſé que de trois grands os, du ſacrum en arrière, des os innominés ſur les côtés & en devant, & du coccix en arrière; il eſt ouvert à ſa partie antérieure & dans ſon fond, fermé ſeulement en arrière, ſur les côtés & en devant dans ſa partie inférieure. Il eſt également formé par trois grands os dans les oiſeaux; mais il eſt plus allongé & entièrement ouvert en devant. Je ne pourrois entrer dans la deſcription des trois os dont il eſt compoſé, ſans paſſer les bornes qui me ſont preſcrites.

Enfin, le dernier os du tronc eſt le coccix, compoſé d'une ſeule pièce dans l'homme, & dans les animaux de vertèbres dont le nombre décide la longueur de la queue: il contient ſix portions ou vertèbres dans les oiſeaux. Le baſſin & le coccix pris enſemble avec la graiſſe & les chairs, forment la partie qu'on nomme communément *le croupion*.

Les extrêmités ſe diviſent dans l'homme en ſupérieures & inférieures, dans les quadrupèdes en antérieures & poſtérieures. Les aîles répondent aux extrêmités ſupérieures ou aux bras dans l'homme, & aux extrêmités antérieures dans les quadrupèdes; les jambes de l'oiſeau répondent à celles de l'homme, & aux extrêmités poſtérieures des quadrupèdes.

Les extrêmités ſupérieures ou les bras, dans l'homme, ſe ſubdiviſent en bras proprement dit, en avant bras, en carpe, métacarpe & doigts; la main eſt formée par le métacarpe & les doigts.

Les extrêmités inférieures ſont compoſées de la cuiſſe, de la jambe, du tarſe, du métatarſe & des doigts. Le pied comprend le tarſe, le métatarſe & les doigts.

Il y a entre le ſquélete de l'homme, des quadrupèdes & des oiſeaux, beaucoup de rapports, quant aux deux premières ſous-diviſions des extrêmités. La partie ſupérieure de l'aile, qui répond au bras, ne contient, comme lui, qu'un ſeul os; la ſeconde portion, analogue à l'avant-bras, eſt de même formée par deux os; la cuiſſe dans l'homme & dans les oiſeaux n'a qu'un ſeul os & la jambe en a deux. De même la portion ſupérieure, tant de l'extrêmité antérieure que poſtérieure des quadrupèdes, n'eſt formée que d'un ſeul os, & la ſeconde en contient deux.

Mais quand on cherche à comparer le ſurplus des extrêmités, ſoit des quadrupèdes, ſoit des oiſeaux, avec la main & le pied de l'homme, on ne trouve plus que des rapports éloignés, & peu de reſſemblance.

Dans l'aîle, trois os courts, articulés à l'extrêmité de l'avant-bras, & placés, l'un au milieu, les deux autres ſur les côtés, tiennent lieu du carpe, compoſé dans l'homme de huit os irréguliers, peu volumineux, diſpoſés en deux rangées.

Le métacarpe, qui eſt compoſé de quatre os oblongs, eſt remplacé par un ſeul, qui contient, à la vérité, deux portions ſéparées par une aſſez large ouverture.

Les doigts ſont, en quelque ſorte, repréſentés, ſi l'on s'attache à trouver des rapports, par trois oſſelets oblongs, qui terminent l'aîle, dont deux s'articulent à la ſuite l'un de l'autre, & le troiſième latéralement.

La différence eſt plus grande encore dans la jambe. Le tarſe, qui contient dans l'homme ſept os fort différens par la figure & le volume, n'eſt formé, dans les oiſeaux, que par un ſeul os très-long, cylindrique, & qui conſtitue la partie qu'on prend communément pour la jambe de ces animaux.

On ne trouve aucune partie qui puiſſe être comparée au métatarſe ni le remplacer. Les doigts, qui forment le pied proprement dit, s'articulent immédiatement avec l'os du tarſe; mais ils ont avec les doigts de l'homme & ceux des quadrupèdes fiſſipèdes, de commun d'être compoſés d'oſſelets oblongs, ou de phalanges, qui ſe meuvent & ſe courbent aiſément les unes ſur les autres. C'eſt par cette raiſon que le pied eſt, après le bec, le principal inſtrument des oiſeaux; qu'ils s'en ſervent, pour ſaiſir, retenir, porter, ranger & diſpoſer les objets, & que ſuivant qu'ils en étendent ou qu'ils en plient les phalanges les unes ſur les autres, ils peuvent marcher ſur un terrein plat, ou ſe ſoutenir ſur une branche qu'ils ſerrent. Ainſi

Digitized by Google

une partie de leur industrie est le résultat de la conformation de leur pied, qui a quelque rapport à celle de la main de l'homme. La dernière phalange de chaque doigt est terminée par un ongle, plus ou moins long, plus ou moins arqué, ou tout droit.

Enfin, & c'est ce qui me reste à observer, les os des oiseaux sont en général plus minces, plus poreux, d'une substance moins compacte, & plus légère à proportion que ceux des autres animaux.

§. III.

Des organes de la digestion.

L'homme & la plupart des animaux ont des dents qui servent à triturer & broyer les alimens ; ils descendent de la bouche dans l'estomac en traversant un long canal cylindrique, en partie membraneux, en partie musculaire, qu'on nomme l'œsophage : de l'estomac, dans lequel la digestion s'opère en plus grande partie, les alimens passent dans le canal intestinal ; la digestion s'y continue & s'achève pendant leur trajet ; le chyle en est extrait & pompé par les vaisseaux lactés : la masse alimentaire épuisée de sucs, réduite aux parties grossières, & parvenue à l'extrêmité du canal, est rejettée & déposée hors du corps.

L'appareil des organes de la digestion est le même dans les oiseaux, mais cependant avec des différences très-notables : ils n'ont point de dents ; le bec de ceux qui en paroissent armés n'est en effet hérissé à l'intérieur que d'aspérités ou d'épines qui ne servent qu'à saisir & à retenir, mais qui ne sçauroient ni écraser, ni moudre & broyer. Il ne s'ensuit pas que les oiseaux en général ne fassent simplement qu'avaler, sans que les alimens subissent aucune préparation. Le bec ne peut remplacer les dents ni remplir leur usage ; mais dans beaucoup d'espèces, s'il n'y supplée pas en totalité, il y supplée du moins en partie. Cet objet exige quelques détails.

Parmi les oiseaux granivores quelques-uns, comme le pigeon, la tourterelle, la poule, &c. ne font en effet qu'avaler le grain, même sans le dépouiller de son écorce ; mais beaucoup d'autres, tels que le serin, le bouvreuil, le tarin, &c. non-seulement en séparent l'enveloppe qu'ils rejettent, mais encore avant d'avaler, écrasent le grain, au moins grossièrement, & le rompent en fragmens ; d'autres, comme le perroquet, dont la langue est plus épaisse & abreuvée de férosités, ainsi que leur palais, séparent l'enveloppe des grains, les brisent, & ne les avalent, ainsi que tous les alimens dont ils se nourrissent, même ceux qui sont mols, qu'après les avoir long-temps broyés & réduits en une sorte de pulpe. C'est en plaçant le grain sur un des deux bords ou côtés du bec, en le prenant entre le tranchant de la portion supérieure & celui de la portion inférieure, dans l'endroit où l'écorce laisse un passage pour le germe & se joint sans s'unir, & la séparant avec le tranchant du bec comme avec un coin, que les oiseaux la divisent. La plupart rompent le grain, après cette opération, entre le tranchant des deux portions du bec ; d'autres le brisent en le comprimant entre la partie inférieure & la supérieure, qui est dans son milieu armée d'une protubérance dure, propre à broyer & écraser : le perroquet brise le grain, triture & broie ses alimens en les comprimant entre la courbure de la portion supérieure de son bec & le bord antérieur de la portion inférieure.

Les oiseaux qui se nourrissent de poissons, les avalent communément tout entiers, mais en les saisissant par la tête ; alors les écailles & les nageoires s'affaissent parallèlement à la longueur du corps, & ne gênent pas le passage dans l'œsophage ; ceux qui paissent l'herbe en macèrent, entre les deux portions du bec, les fragmens qu'ils ont détachés, lorsque l'herbe est dure & peu succulente ; & de même ceux qui dévorent des vers & des insectes, ne les avalent pas sans les avoir plusieurs fois comprimé entre les deux portions du bec, à moins qu'ils ne soient fort petits & d'une substance très-molle ; enfin les oiseaux de proie déchirent, avec la portion convexe de leur bec, la chair

Digitized by Google

chair dont ils se nourrissent : les oiseaux n'exécutent donc pas une véritable mastication, mais beaucoup d'entr'eux y suppléent par des opérations qui la remplacent au moins en partie.

Dans l'homme & dans les quadrupèdes l'œsophage est situé derrière & le long de la trachée-artère : dans les oiseaux, les deux conduits destinés, l'un pour le passage des alimens, l'autre pour celui de l'air, sont placés & suivent leur trajet latéralement.

Dans l'homme & dans les quadrupèdes, l'œsophage aboutit immédiatement à l'estomac ; il est en général plus ample à proportion dans les oiseaux ; dans un grand nombre, comme le pigeon, la poule, le moineau, avant d'arriver à l'estomac, il se dilate & forme un sac membraneux qu'on nomme *le jabot ;* il se retrécit ensuite, se renfle de nouveau, & vient se terminer à l'estomac.

Les alimens s'amolissent dans le jabot ; ils y subissent une première altération : comme il est ample & que l'estomac ne l'est pas, le jabot sert d'un lieu de réserve dans lequel les alimens peuvent être accumulés, & d'où ils passent dans l'estomac à mesure qu'il se vuide.

Dans le pigeon, c'est du jabot que remonte la nourriture dont il alimente ses petits ; mais dans beaucoup d'oiseaux, la digestion en paroît trop avancée pour qu'il n'y ait pas lieu de penser qu'elle est rappellée de plus loin.

L'air pénètre de la trachée-artère dans le jabot du pigeon & de la demoiselle de Numidie, par un canal qu'on n'a pas découvert : M. Perrault pense que c'est pour rafraîchir la masse alimentaire & en retarder la fermentation. Ne seroit-il pas probable qu'il y a dans beaucoup d'autres oiseaux une communication entre le jabot & la trachée, & que cette communication est établie pour deux usages dont M. Perrault ne parle pas, donner issue à l'air qui se dégage des alimens, dans ce premier mouvement de la digestion, & qui est si abondant dans ceux dont les oiseaux se nourrissent ; leur procurer un moyen d'offrir à volonté plus de surface à l'air, & de se rendre plus légers selon le besoin ?

Soit que les oiseaux aient un jabot ou qu'ils en soient dépourvus, l'œsophage, avant de s'ouvrir dans l'estomac & prêt d'y pénétrer, se dilate & se fortifie en même temps, sur-tout dans les oiseaux qui manquent de jabot ; cette portion du canal plus ample, dont les parois sont plus épaisses, qui est en partie composée de fibres musculaires, qu'on trouve rarement vuide d'alimens, pourroit, ce me semble, être regardée comme un premier estomac ; & sous ce point de vue, les oiseaux auroient un rapport avec les animaux dans lesquels on en distingue plusieurs.

L'estomac, proprement dit, est différent dans diverses especes d'oiseaux, selon la nature de leurs alimens : on le nomme *gésier*. Dans les oiseaux granivores, c'est un viscère qui a peu de volume, peu de capacité à l'intérieur, mais dont la texture est très-forte ; sa forme la plus ordinaire dans les différentes espèces, est celle d'un corps irrégulièrement arrondi, très-épais dans son milieu, déclive & applati sur ses bords. L'intérieur du gésier est revêtu par une membrane très-épaisse, d'une consistance très-forte, d'un tissu serré, d'une couleur lavée, tirant sur le jaune ; sa surface externe est lisse & polie, l'interne, au contraire, est sillonée, & hérissée de beaucoup d'aspérités.

Cette première membrane est couverte & enveloppée par des muscles courts, très-épais, d'un tissu compact & serré, dont les fibres sont très-fortes ; ils forment quatre plans principaux, dont deux rapprochent & racourcissent le grand, deux le petit diamètre du viscère. On ne manque jamais de trouver à son intérieur des grains de sable ou de petits cailloux que les oiseaux avalent, & que le frottement a polis depuis leur séjour dans le gésier.

Dans les oiseaux qui ne vivent que de la chair des poissons ou de celle des autres animaux, l'estomac n'est qu'un sac membraneux, fortifié par quelques fibres musculaires. Les variétés de sa forme, de sa capacité, de son épaisseur dans les diffé-

Digitized by Google

rentes espèces m'engageroient dans des détails qui deviendroient trop longs; c'est sur-tout dans quelques-uns de ces oiseaux que le principal organe de la digestion retréci en certains points, plus épais dans certaines parties, paroît partagé en deux, quelquefois en trois estomacs.

Les intestins sont dans les oiseaux, comme dans tous les animaux, un long canal cylindrique, membraneux, fortifié par quelques fibres musculaires & par un grand nombre de vaisseaux sanguins, formant des circonvolutions qui, différentes dans les diverses espèces, ne peuvent être décrites en traitant des généralités; mais ce long canal admet dans les oiseaux, ainsi que dans les autres animaux, la première division en intestins grêles & en gros intestins: il peut être partagé idéalement en autant de portions; & de même que dans les quadrupèdes qui ne se nourrissent que de végétaux, le canal entier est bien plus long à proportion que dans ceux qui se nourrissent de chair, il est plus court dans les oiseaux carnivores & piscivores, & il a plus d'étendue dans les granivores; mais il y a dans les oiseaux, qui ne sont pas en général astreints, comme les quadrupèdes, à un seul genre d'alimens, des variétés nombreuses dans la longueur du canal intestinal, comme il y en a dans la texture de l'estomac, soit que ces variétés dépendent des différentes habitudes des oiseaux dans la manière de se nourrir, soit, comme il est plus probable, que ces variétés dans l'organisation soient la cause de l'indifférence pour le choix des alimens dans beaucoup d'oiseaux.

On a long-temps cru, d'après la forte structure du gésier, d'après les fragmens de pierres dures qu'on trouve dans sa cavité, qu'il rempliſſoit la fonction des dents; que la digestion dans les oiseaux qui ont un gésier, s'opéroit par la seule action de ce viscère qui trituroit les alimens. On a regardé ces oiseaux comme servant de preuves que la digestion se fait par trituration. Ce sentiment, dont les sectateurs devenoient moins nombreux, a été totalement détruit depuis peu par les expériences de M. l'abbé Spallanzani. Ce physicien a prouvé que la digestion ne s'opère pas par la seule force triturante du gésier, quoiqu'elle y contribue & qu'elle l'accélère; mais quel est l'effet de l'action de différens sucs. Il me reste à ajouter, relativement aux intestins, que le *cæcum* est souvent double dans les oiseaux, & qu'en général cet intestin a plusieurs appendices dans ces animaux; que le *rectum* se termine en un épanouissement ou une poche qu'on nomme en latin *cloaqua*, dans laquelle les excrémens s'amassent & se moulent, & s'y mêlent à l'urine qui y est versée par les uretères; qu'enfin *l'oviductus* s'ouvre dans cette poche qui aboutit à l'anus.

§. IV.

Du pancréas, du foie, de la véſicule du fiel, de la rate.

Les viscères dont j'ai parlé dans le paragraphe précédent servent immédiatement à la digestion; ceux dont je parle dans cet article y contribuent secondairement, ou en séparant, & versant dans le canal intestinal des liqueurs qui agissent sur la masse alimentaire, ou en préparant d'avance la sécrétion de ces fluides; différens par la forme, le volume, dans les divers oiseaux, leur description particulière ne peut trouver place dans un discours général. Il suffit qu'on sçache que les anatomistes ont reconnu, dans les oiseaux, les viscères dont je parle; qu'ils ont jugé, d'après leur ressemblance dans la conformation, qu'ils ont les mêmes usages que dans les autres animaux; que dans quelques espèces, comme le pigeon, il n'y a pas de véſicule du fiel, ou qu'on n'en a pas reconnu.

§. V.

Des reins.

Les oiseaux boivent peu en général, & sur-tout ils boivent peu à la fois; mais il y en a, comme certains oiseaux aquatiques, qui par des actes répétés, prennent une

Digitized by Google

grande abondance de boiſſon, cependant ils ne paroiſſent pas rendre d'urine; ils n'ont pas d'organe extérieur qui ſerve à lui donner iſſue : c'en eſt aſſez, pour que le commun des hommes imagine que les oiſeaux n'urinent pas; mais les anatomiſtes ſçavent qu'ils ont deux reins, ſitués, un de chaque côté, à la partie interne, latérale & ſupérieure du baſſin, immédiatement deſſous la partie externe qu'on nomme le croupion; que les reins ſont fort amples, applatis, compoſés d'un grand nombre de portions réunies les unes aux autres; que l'urine qu'ils ſéparent deſcend de chaque côté par un *urétère* ou tuyau membraneux qui la verſe à peu de diſtance de l'anus, dans le renflement du cœcum qui eſt auſſi le réceptacle des matiéres fécales, ſolides, auxquelles l'urine ſe mêle; c'eſt par cette raiſon que les excrémens des oiſeaux, de ceux-même qui ne ſe nourriſſent que de grains, ſont toujours mols, fort humides & ſouvent délayés. *La deſcription des reins* des oiſeaux & la comparaiſon avec les reins des autres animaux appartiennent à l'anatomie comparée.

§. VI.

Des organes qui ſervent à rendre des ſons, & de ceux de la reſpiration.

Des animaux qui, tantôt placés à la ſurface de la terre, tantôt élevés dans la moyenne région, reſpirent alternativement un air peſant ou léger, chaud ou froid, humide ou ſec, chargé d'exhalaiſons ou dégagé de vapeurs étrangères, dont la reſpiration eſt auſſi libre quand ils ſont emportés au haut des airs par un mouvement violent & de longue durée; que quand, fixés pour quelque temps ſur la terre, ils s'y tiennent dans l'état de repos ou n'y prennent qu'un exercice doux & modéré, dont les accens ſont aigus, perçans, dont la voix forte, d'une longue tenue, flexible, rend des ſons variés; de tels animaux doivent néceſſairement avoir les organes de la reſpiration, & ceux qui ſervent à rendre des ſons, autrement modifiés que les animaux qui, fixés à la ſurface de la terre, y reſpirent toujours le même air, dont la courſe la plus rapide, comparée au vol des oiſeaux, n'eſt qu'un mouvement ſans vîteſſe, dont les accens ſont graves & ſourds; qui, à proprement parler, n'ont point de voix, & ne rendent que des ſons rauques, déſagréables, entrecoupés : c'eſt ce que nous allons avoir lieu d'obſerver par rapport aux oiſeaux.

La trachée-artère, les bronches, les poumons, le diaphragme, les muſcles intercoſtaux & abdominaux, ſont les organes qui ſervent à la reſpiration & à la formation des ſons que rendent les animaux, ſoit que ces organes contribuent immédiatement à ces deux fonctions, ou qu'elles en dépendent ſecondairement.

La trachée-artère dans l'homme & dans les quadrupèdes eſt couronnée par le larynx, qui en eſt regardé comme la partie ſupérieure; c'eſt une protubérance & une cavité dont les parois ſont formées par pluſieurs cartilages, & au fond de laquelle eſt ſituée l'ouverture de la trachée qu'on nomme *la glotte*.

Lors du paſſage des alimens de la bouche dans l'œſophage, la glotte eſt couverte & bouchée par un des cartilages du larynx que la baſe de la langue y applique, & qu'on nomme *épiglotte*. Cette précaution étoit néceſſaire dans l'homme & dans les quadrupèdes, parce que l'œſophage étant placé derrière la trachée, les alimens ſeroient tombés dans ſon ouverture, ſi elle n'eût pas été couverte au moment de leur paſſage; mais dans les oiſeaux il n'y avoit pas beſoin d'épiglotte, & il n'y en a pas, parce que l'œſophage étant ſitué latéralement, & non derrière la trachée, il y a moins de riſque que les alimens ne s'y engagent, & que d'ailleurs la glotte, dans les oiſeaux, ſe ferme elle-même exactement par une contraction qui lui eſt propre.

L'épiglotte n'eſt pas la ſeule partie qui manque aux oiſeaux; ils n'ont point de larynx, à moins qu'on ne laiſſe ce nom, mais fort improprement, ce me ſemble, aux bords ſupérieurs de la glotte. Son ouverture eſt oblongue; elle forme un ovale très-

Digitized by Google

alongé ; ſes bords, en ſe rapprochant & en s'appliquant immédiatement l'un contre l'autre, en ferment exactement l'ouverture.

La trachée-artère & les bronches, compoſées alternativement dans l'homme & dans les quadrupèdes, d'anneaux cartilagineux & d'anneaux membraneux, ne ſont formées dans les oiſeaux que d'anneaux cartilagineux; ils ſont entiers & parfaitement circulaires, au lieu que les anneaux cartilagineux, ſont tronqués par derrière dans l'homme & dans les quadrupèdes, & que ce qui manque de cartilage eſt remplacé par une membrane.

Cette différence n'eſt pas la ſeule qu'il y ait à remarquer dans la trachée-artère des oiſeaux; elle eſt en général plus longue à proportion que dans les quadrupèdes; ce que les dimenſions du cou rendoient indiſpenſable; elle eſt d'une ſubſtance plus élaſtique; & dans un nombre aſſez grand d'oiſeaux, avant de s'engager ſous le ſternum, de ſe biſurquer pour ſe partager entre les deux poulmons, elle ſe dilate en une cavité plus ou moins grande, irrégulièrement arrondie, formée par un cartilage mince, de conſiſtence à peu près oſſeuſe, que ſon peu d'épaiſſeur, ſa ſubſtance, l'étendue de ſa ſurface rendent très-élaſtique.

Dans d'autres oiſeaux, comme le *paraqua*, l'oiſeau nommé *le pierre*, dans les enluminures publiées par M. le comte de Buffon, la trachée-artère, parvenue à l'entrée de la poitrine, au lieu de s'y plonger, ſe propage ſur un des côtés extérieurs du ſternum par-deſſus les muſcles, deſcend juſques près du ventre, ſe replie & remonte vers la poitrine, dans laquelle elle ne s'engage qu'après ce long contour.

On ſent déjà en partie, d'après la longueur plus grande de la trachée, d'après ſa texture toute cartilagineuſe, plus mobile & plus élaſtique dans les oiſeaux, pourquoi leur voix eſt plus forte, plus haute à proportion que celle des autres animaux. Dans pluſieurs eſpèces, le cri ou les accens qui leur ſont propres, dépendent du paſſage de l'air dans les renflemens de la trachée: car ſi, après avoir emputé & enlevé la glotte dans ces oiſeaux, on comprime & on ſoulève alternativement la poitrine, on produit le même ſon que ces animaux rendoient étant vivans, ou avant qu'on eut ſéparé la glotte d'avec la trachée.

Le poumon eſt l'organe principal & immédiat de la reſpiration; on peut auſſi le regarder comme le principal organe de la voix, mais comme organe ſecondaire qui n'y contribue qu'en ce que l'air qui ſert à la former, eſt exprimé de ſes cavités. Ce viſcère, très-ample dans l'homme & dans les quadrupèdes, formé de canaux aériens & de vaiſſeaux ſanguins, capable d'une grande dilatation, eſt contenu tout entier dans la cavité de la poitrine.

Dans les oiſeaux, le poumon eſt d'une ſubſtance moins denſe; il n'eſt pas ſuſceptible d'une auſſi grande dilatation; il occupe moins de place dans la poitrine; mais il n'eſt pas borné par ſa cavité; il s'étend au-delà, & ſe propage de chaque côté, juſques dans le bas-ventre; il y forme d'amples véſicules ſuſceptibles d'une grande expanſion, & qui ſuppléent de ce côté à la dilatabilité dont manque la portion du viſcère contenue dans la poitrine.

Le poumon des oiſeaux, moins ample en apparence, & ſi on ſe borne à la partie contenue ſous les côtes, que celui des autres animaux, ne l'eſt donc pas en effet; il n'eſt pas, eu égard aux véſicules par leſquelles il ſe termine, moins propre à ſe dilater; il n'offre pas à l'air que ſa peſanteur y pouſſe, moins de capacité: il le reçoit, au contraire, en plus grand volume, & il peut le contenir plus long-temps.

Lorſqu'après l'inſpiration, la poitrine s'affaiſſe, que la portion du poumon compriſe ſous les côtes eſt comprimée, l'air n'en repaſſe pas tout entier au-dehors par la trachée, mais une partie pénètre dans les véſicules du poumon, ſituées ſur les côtés du bas-ventre, les dilate & les remplit. C'eſt par cette raiſon que le ventre des oiſeaux, par un mouvement inverſe de celui qui a lieu dans l'homme & dans les quadrupèdes, s'élève dans le temps de l'expiration & s'affaiſſe dans celui de l'inſpiration; car dans cet inſtant les viſcères & les muſcles du bas-ventre, que la dilatation des véſicules avoit comprimées,

Digitized by Google

le rétabliſſant dans leur état, ils compriment à leur tour les véſicules, d'où l'air repaſſe dans le poumon proprement dit, au moment où la poitrine ſe dilate.

On ſent, d'après la texture moins denſe du poumon, comment un air plus léger peut le dilater dans les régions élevées; d'après ſa capacité, y compris celle des véſicules, d'après leur expanſion inverſe de celle du poumon proprement dit, comment la reſpiration des oiſeaux eſt plus longue; double en quelque ſorte de la durée de celle des animaux terreſtres, comment ils ont beſoin de reſpirer moins ſouvent, & ils peuvent reſpirer librement, emportés par le mouvement le plus rapide; on ſent de même comment les oiſeaux pouvant ou pouſſer plus d'air à-la-fois à travers un canal plus long, plus élaſtique, rendent des ſons plus forts, ou ayant la faculté de ménager ce même air, de l'exprimer à volonté & de le pouſſer à leur gré vers les parois de la glotte plus ou moins ouverte qu'il ſecoue dans ſon paſſage, leur voix eſt plus haute, a plus d'inflexions & de tenue; car c'eſt la glotte, qui, dans les oiſeaux, eſt le principal organe du chant, modifié ſuivant qu'elle eſt dilatée, ou reſſerrée, que ſes parois ſont tendues ou relâchées par l'action des muſcles qui les font mouvoir, tandis que les agens qui compriment le poumon & ſes appendices véſiculaires expriment à-la-fois, plus ou moins d'air; & les mouvemens dont eſt agité le goſier de l'oiſeau qui chante, réſultent de la dilatation ou de la contraction de la glotte, des ſecouſſes qu'elle éprouve de la part de l'air qui la traverſe, des mouvemens des muſcles qui agiſſent ſur elle pour la dilater ou la reſſerrer.

Cependant, le méchaniſme que je viens d'expoſer, d'après les auteurs, laiſſe une grande difficulté. Il eſt malaiſé de comprendre comment l'air paſſe des véſicules du bas-ventre dans le poumon ſoulevé, au moment de l'inſpiration, par un air nouveau; comment l'air exprimé des véſicules n'eſt pas reſoulé par l'air qui s'introduit dans le poumon, ou ne repouſſe pas l'air nouveau qui y pénètre. Cette difficulté eſt en grande partie applanie par la découverte de M. Camper, célèbre anatomiſte hollandois. Il a appris & fait voir que l'air paſſe, dans les oiſeaux, du poumon dans l'os de l'aîle qui répond à l'os du bras, & qu'il s'introduit juſque dans les plumes. Si à la ſurface de cet os, qui eſt fort grand, & creux à ſon intérieur, ſans moëlle ni autre ſubſtance qui rempliſſe ſa cavité, on pratique un trou, & que ſoufflant avec un ſiphon dans le poumon, on préſente à l'orifice du trou une bougie, il en ſort aſſez d'air pour qu'elle ſoit éteinte.

Dès-lors on comprend comment, dans l'inſtant de l'inſpiration, un air nouveau s'introduiſant dans la partie du poumon adhérente aux côtes, qui n'eſt, en quelque façon, qu'un ſimple canal, l'air qui eſt exprimé des véſicules abdominales comprimées, foulé entre la puiſſance qui les reſſerre & l'air frais qui s'introduit dans le poumon, s'échappant par où il ne trouve pas de réſiſtance, s'introduit dans l'os de l'aîle & pénètre juſques dans les plumes. N'eſt-il pas probable que ce cours de l'air qui a été reſpiré, a deux effets? Que l'air exprimé des véſicules s'échappe par une infinité de canaux ou de pores exhalans, ouverts à la ſurface de l'os de l'aîle & dans le trajet des plumes? Que, d'un autre côté, cet air, raréfié par la chaleur qu'il vient d'éprouver, dilate la capacité des plumes, en remplit le tuyau & les pores, ainſi que la cavité de l'os de l'aîle; que cet air, moins peſant que celui de l'atmoſphère, rend les oiſeaux plus légers. Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, la découverte de M. Camper applanit, en grande partie, & diſſipe peut-être tout-à-fait, la difficulté qui reſtoit ſur la manière dont les oiſeaux reſpirent.

Les muſcles intercoſtaux, ceux du bas-ventre, & le diaphragme, ſont les derniers organes qui concourent au mouvement de la reſpiration.

Les muſcles intercoſtaux ſont formés de deux plans. Ils ſervent à élever les côtes ou à les abaiſſer. Dans le premier cas, la poitrine eſt amplifiée, & le poumon, qui

Digitized by Google

n'eſt plus comprimé, ſe dilate par l'entrée de l'air qui pénètre dans ſes canaux, qui ſont vuides; dans le ſecond cas, l'air eſt pouſſé hors du poumon, qui eſt comprimé.

En général, la poitrine des oiſeaux a moins de mouvement que celle de l'homme & des quadrupèdes, les choſes paroiſſent d'ailleurs diſpoſées à peu près de même.

Les muſcles du bas-ventre, foulés en dehors dans le temps de l'inſpiration, ſe contractent au moment de l'expiration; par ce mouvement, ils font refluer les viſcères vers la poitrine, dont ils diminuent la capacité, & concourent à l'expreſſion de l'air hors du poumon.

La même action a lieu dans les oiſeaux de la part des viſcères & des muſcles, ſur les expenſions véſiculaires du poumon, dont la dilatation les avoit refoulés au dehors.

Enfin, le diaphragme eſt un muſcle très-ample, applati, qui ſépare la cavité de la poitrine d'avec celle du bas-ventre: il n'a pas de repréſentant dans les oiſeaux; on ne trouve à ſa place, dans la plûpart, qu'une membrane d'une extrême ténuité, & dans beaucoup d'eſpèces, que des portions de membranes également tenues, qui n'ont de rapport avec le diaphragme que d'avoir une ſituation intermédiaire entre la poitrine & les viſcères du bas-ventre, mais qui, n'étant ſuſceptibles d'aucune contraction, ne ſçauroit en rien contribuer à la reſpiration. Je crois ce que je viens d'expoſer ſuffiſant pour donner une idée de ſon méchaniſme en général dans les oiſeaux, ainſi que de celui qui ſert à la formation des différens ſons & du chant.

§. VII.

Du cœur & de la circulation.

Il n'y a perſonne qui ne ſçache que le cœur eſt le principal agent de la circulation; qu'il eſt d'une forme pyramidale, ſitué au milieu & vers le haut de la poitrine; qu'il eſt partagé par une cloiſon mitoyenne, en deux cavités, qu'on nomme les *ventricules*; que de l'inſtant que la vie commence, juſqu'à celui où elle finit, ce viſcère ne ceſſe pas de ſe dilater & de ſe contracter alternativement; qu'à ſa baſe, qui eſt tournée en haut, ſont placés deux ſacs charnus, appellés les *oreillettes*; que ces ſacs, dans l'inſtant où le cœur ſe contracte, reçoivent & contiennent le ſang, rapporté du poumon & de toutes les parties du corps par la veine pulmonaire & la veine cave; que dans le moment où le cœur ſe dilate, le ſang paſſe des oreillettes dans ſes cavités ou ventricules; que le cœur, ſe contractant dans l'inſtant ſuivant, ſa baſe ſe rapprochant de ſa pointe, tous les points de ſes parois les uns des autres, il exprime & darde fortement le ſang contenu dans ſes cavités; qu'une portion en eſt portée par l'artère pulmonaire dans le poumon; qu'une autre portion eſt pouſſée par l'artère *aorte*, ſes diviſions, ſous-diviſions, & ramifications, dans les différentes parties du corps. On ſçait également que ce cours continuel du ſang eſt le mouvement qu'on appelle la *circulation*; perſonne n'ignore non plus que les veines n'ont ni dilatation, ni contraction; mais que les artères ſont dilatées au moment où le cœur ſe contracte; & qu'au contraire, elles ſe contractent à l'inſtant où il ſe dilate. Enfin, l'on n'ignore pas que le ſang, rapporté du poumon, eſt verſé dans le ventricule gauche, qui le darde dans les différentes parties du corps; que celui qui revient des différentes parties, eſt reçu dans le ventricule droit, qui le renvoie dans le poumon; en ſorte que le ſang paſſe alternativement du poumon dans toutes les différentes parties du corps, des différentes parties dans le poumon, mais toujours en traverſant le cœur, qui change ſon cours ou qui envoie dans le poumon le ſang revenu des différentes parties, & dans les vaiſſeaux des différentes parties le ſang rapporté du poumon.

Le méchaniſme de la circulation eſt le même dans les oiſeaux; c'eſt pourquoi j'ai dû en rappeller l'idée. Je n'ai pas parlé des valvules qui, placées à la baſe des veines, ou plutôt à l'ouverture des oreillettes, ſe

Digitized by Google

rapprochant & s'appliquant à ces ouvertures quand le cœur ſe contracte, empêchent le retour du ſang des cavités du cœur dans les veines : je n'ai pas non plus parlé des valvules qui, placées à la baſe des artères, foulées vers le haut, & ouvertes quand le cœur ſe contracte, mais tirées en bas & appliquées contre l'orifice des vaiſſeaux quand il eſt relâché, donnent paſſage au ſang dans le premier cas ; & dans le ſecond, s'oppoſent à ſon retour vers les cavités du cœur, quand les artères ſe contractent. Je n'aurois pu expoſer ce méchaniſme & le comparer entre l'homme, les quadrupèdes & les oiſeaux, ſans employer trop de temps. Il ſuffit de remarquer qu'il y a à cet égard des différences entre les oiſeaux & les autres animaux ; que cependant la nature opère en eux les mêmes effets, en y employant également des valvules, mais qui diffèrent par le nombre & la forme.

§. VIII.

Du cerveau, du cervelet, de la moëlle allongée, & de la moëlle épinière.

Quatre organes, ou peut-être quatre diviſions du même, entretiennent dans les animaux le principe de la vie, du mouvement & du ſentiment. Ces organes ſont le cerveau, le cervelet, la moëlle allongée & la moëlle épinière. Ils communiquent avec les différentes parties du corps, par le moyen des nerfs. Ce ſont des faiſceaux de cordons ou de fibres, liſſes, blanchâtres, pulpeux à leur origine, & prenant plus de conſiſtance à meſure qu'ils s'en éloignent. Ils ne ſont que preſſés & réunis à côté les uns des autres ; mais ils ne naiſſent point d'un tronc commun, & ne ſe ramifient pas ; à meſure qu'ils ſe propagent, ils ſe ſéparent & ils ſe diviſent en différentes parties.

On ſçait bien peu, ou plutôt, il faut le dire, on ne ſçait pas comment les nerfs tranſmettent des organes que j'ai nommés, & dont ils tirent leur origine, aux différentes parties, le principe de la vie & du mouvement ; comment ils en rapportent vers le cerveau les impreſſions qu'elles ont reçues : ce n'eſt pas à moi à entrer dans la diſcuſſion des ſyſtêmes propoſés ſur ce ſujet ; mais ce qui eſt certain, c'eſt que les nerfs ne peuvent être détruits, bleſſés ou gênés, ſans que les parties ſituées au-deſſous de l'endroit où ils ont ſouffert, ou ne languiſſent, ou ne perdent, ſelon la circonſtance, la mobilité, le ſentiment & la vie. D'un autre côté, les parties ſouffrent les mêmes accidens ſi les organes dont les nerfs tirent leur origine ſont gênés, bleſſés ou détruits ; ces organes contiennent donc le principe de la vie, du mouvement & du ſentiment, & le tranſmettent par le moyen des nerfs.

Ce méchaniſme, dont j'ai dû donner un précis en faveur des lecteurs qui n'ont pas de notions d'anatomie, eſt le même dans les oiſeaux que dans l'homme & les quadrupèdes ; il eſt ſemblable dans tous les animaux, même dans ceux qui diffèrent davantage par la forme & le ſurplus de l'organiſation ; c'eſt ce méchaniſme, ſi je peux m'exprimer ainſi, qui conſtitue l'animalité, laquelle conſiſte dans le ſentiment & la faculté de ſe mouvoir ; malheureuſement cette partie de l'organiſation animale, la plus curieuſe, peut-être la plus importante, eſt la moins connue, parce qu'elle dépend d'organes plus ſubtils ; parce que ne ſe rencontrant que dans les animaux, nous n'avons pas hors de nous & d'eux d'objets de parallèle, & que nous ne pouvons établir de comparaiſon qui eſt la ſeule voie qui nous fourniſſe des idées juſtes & des connoiſſances fondées. Je paſſe à la deſcription abrégée des organes dont je n'ai donné que le nom & indiqué l'uſage.

Le cerveau eſt un viſcère très-volumineux, blanc, preſque pulpeux, ſitué dans la cavité du crane dont il remplit la plus grande partie : il eſt compoſé de deux ſubſtances, l'une externe, nommée, à cauſe de ſa couleur, ſubſtance cendrée, à cauſe de ſa poſition, ſubſtance corticale ; au-deſſous eſt la ſubſtance médullaire : ſa couleur eſt d'un blanc pur, ſans mêlange de griſâtre, comme il y en a dans la ſubſtance corticale : on croit que celle-ci eſt for-

Digitized by Google

mée par d'innombrables vaiſſeaux ſanguins d'une extrême tenuité, & par l'aſſemblage d'une quantité preſqu'infinie de très-petites glandes; que les vaiſſeaux apportent le ſang dans les glandes & l'en rapportent; que pendant ſon trajet elles en ſéparent les eſprits animaux ou le fluide nerveux : on penſe que la ſubſtance médullaire réſulte de l'aſſemblage des vaiſſeaux excrétoires, que les nerfs ſont formés par la réunion de pluſieurs de ces vaiſſeaux joints enſemble, ou qu'ils ne ſont que ces vaiſſeaux prolongés qui reçoivent des glandes de la ſubſtance corticale, & tranſmettent à toutes les parties du corps les eſprits animaux ou ce fluide ſubtil, ce principe, qui eſt la ſource de la vie, du mouvement & des ſenſations.

Les anatomiſtes ont décrit le cerveau avec un grand ſoin; ils ont obſervé ſes éminences, ſes cavités, ſes portions remarquables par la forme ou par la conſiſtance; ils n'ont rien omis; ils ont dreſſé, ſi je peux me ſervir de cette expreſſion, une carte ſur laquelle tous les points ſont indiqués, mais qui reſſemble à celle d'un pays où tous les lieux ſeroient marqués, ſans qu'on ſçut au juſte rien de ce qui s'y paſſe : je ne les ſuivrai que dans leurs obſervations les plus notables.

Entre la boëte oſſeuſe qui renferme le cerveau & ce viſcère, ſont ſituées trois membranes qui lui ſervent d'enveloppe, on les nomme *dure-mère*, *arachnoïde*, *pie-mère*.

La dure-mère, d'une texture plus forte que les deux autres membranes, eſt formée par deux plans de fibres; elle eſt adhérente par le premier aux os du crane; en ſe réfléchiſſant ſur elle-même, elles forment pluſieurs duplicatures qu'on nomme *ſinus* : on en diſtingue quatre principaux, ils ſervent à ſoutenir différentes portions du cerveau & à recevoir le ſang qui y a circulé; ils le rendent au torrent de la circulation en le verſant dans les veines jugulaires. Du milieu de la dure-mère naît en devant une duplicature qui, s'élargiſſant à meſure qu'elle ſe porte en arrière, ſe termine à l'occiput : la partie ſupérieure de cette duplicature, nommée *le ſinus longitudinal*, ſoutient un appendice que ſa forme a fait appeller *la faux*; elle ſépare le cerveau longitudinalement en deux hémiſphères, dans l'épaiſſeur de la ſubſtance corticale & dans celle de la ſubſtance médullaire, juſqu'à ſa portion nommée les corps calleux. En arrière une ſeconde duplicature tranſverſale & oblique couvre le cervelet, ſoutient la partie poſtérieure du cerveau, l'empêche de comprimer le cervelet, tandis qu'une troiſième duplicature ſépare ſuperficiellement ce viſcère en deux hémiſphères. La ſeconde membrane qui revêt le cerveau, comparée, à cauſe de ſa ténuité, à une toile d'araignée, eſt nommée, par cette raiſon, *arachnoïde*. La troiſième membrane où la pie-mère plus forte, quoiqu'encore très-mince, ſoutient un grand nombre de vaiſſeaux ſanguins qui forment, en s'entrelaçant, de nombreux vaiſſeaux ou *plexus*; non-ſeulement elle enveloppe immédiatement tout le cerveau, mais ſes duplicatures pénètrent dans les enfractuoſités de ce viſcère, les entourrent & accompagnent les vaiſſeaux ſanguins qui s'inſinuent dans ſa ſubſtance.

Lorſqu'on a enlevé le crane des oiſeaux, on découvre, comme dans l'homme & dans les quadrupèdes, la dure-mère; elle forme de même des duplicatures & des ſinus qui ſervent aux mêmes uſages; mais le ſinus longitudinal auquel eſt ſuſpendu dans l'homme & dans les quadrupèdes, le prolongement appellé la faulx, eſt deſtitué de cette partie dans les oiſeaux; ce ſinus ne s'avance que peu profondément entre la ſubſtance du cerveau, qu'il ne partage que ſuperficiellement en deux hémiſphères : la dure-mère forme auſſi dans les oiſeaux quatre principaux ſinus; mais le quatrième eſt placé plus en arrière & au-deſſus de l'origine de la moëlle allongée.

L'arachnoïde, cette membrane que pluſieurs anatomiſtes n'ont regardée que comme la couche ſupérieure de la pie-mère, ou manque dans les oiſeaux, où elle ne s'y ſépare pas auſſi aiſément de la pie-mère, ſi elle n'en eſt que la lame externe.

La pie-mère embraſſe & ſerre immédiatement le cerveau des oiſeaux, comme la même membrane, ceint le cerveau de l'homme

l'homme & des différens animaux ; mais la pie-mère dans les oiſeaux eſt beaucoup plus mince, & elle ne ſoutient qu'une bien moins grande quantité de vaiſſeaux ſanguins : cette différence eſt bien importante, & la première qui préſente un grand réſultat, car elle indique qu'une beaucoup moins grande quantité de vaiſſeaux pénètre la ſubſtance du cerveau, que le ſang y eſt apporté avec bien moins d'abondance, qu'il s'y fait par conſéquent une ſécrétion moins féconde de ce principe, duquel le ſentiment & les facultés émanent, ainſi que le mouvement & la vie. Seroit-ce une des raiſons du peu d'impreſſion que les objets font ſur les oiſeaux, de la promptitude avec laquelle ils oublient les ſenſations, de la foibleſſe de leurs facultés en général ? Nous aurons bientôt occaſion d'en reconnoître encore d'autres cauſes.

Le cerveau des oiſeaux a peu de volume, & il en a moins à proportion que celui des autres animaux ; ſa ſurface eſt liſſe, unie & ſans anfractuoſités ; les deux ſubſtances dont il eſt compoſé ont une ſituation inverſe de celle des mêmes ſubſtances dans l'homme & dans les quadrupèdes ; la ſubſtance médullaire occupe la couche ſupérieure, & la corticale eſt placée au-deſſous : les ventricules qui, dans l'homme & les quadrupèdes, ſont ſitués profondément & près de la baſe du cerveau, ſont placés près de ſa ſurface dans les oiſeaux ; la couche des nerfs optiques eſt à proportion beaucoup plus conſidérable que dans l'homme & dans les quadrupèdes, & elle forme de chaque côté une protubérance ſi volumineuſe, que chacune de ces protubérances, paroît en quelque ſorte un cerveau diſtinct & ſéparé : les artères carotides qui portent le ſang au cerveau, ſont ſi petites dans les oiſeaux, qu'elles n'ont aucune proportion, ayant égard au volume du corps entier, avec les mêmes artères conſidérées dans l'homme & dans les quadrupèdes.

Telles ſont les principales différences, obſervées entre le cerveau des oiſeaux, celui de l'homme & des quadrupèdes, par Willis, que je ſuis dans cet article. Cet anatomiſte en conclut que le ſang ſe porte avec peu d'abondance au cerveau des oiſeaux, en moindre quantité, toujours relativement au volume du corps entier, que dans les autres animaux, qu'il s'y ſépare à proportion moins d'eſprits animaux : il infère de quelques autres différences, trop longues à expoſer & trop difficiles à être ſaiſies par le lecteur qui n'eſt pas anatomiſte, que les eſprits animaux, avant de couler du cerveau dans les nerfs, ne circulent pas préliminairement dans les vaiſſeaux de la ſubſtance médullaire, comme il croit que la choſe arrive dans les autres animaux, mais que les eſprits ſéparés dans le cerveau coulent immédiatement dans les nerfs ; qu'ils ſont preſque en totalité employés à l'entretien de la vie, aux ſeules fonctions méchaniques, tandis que dans l'homme & dans les quadrupèdes, les eſprits circulans dans le cerveau, retenus plus long-temps dans leurs vaiſſeaux excrétoires, y étant réſervés plus long-temps en un dépôt plus conſidérable, concourent à la conformation de la mémoire, & au dévéloppement des autres facultés dont les oiſeaux paroiſſent également privés. Ces inductions de Willis, déduites des faits & du méchaniſme, paroiſſent fondées. Il me ſemble qu'on pourroit ajouter que le volume plus grand des couches des nerfs optiques, le prolongement formé par chacune de ces couches, rendent raiſon de la ſupériorité de la vue dans les oiſeaux ſur leurs autres ſens, & de ce ſens en eux ſur le même ſens dans les autres animaux. Le méchaniſme de l'organe qui ſert à la viſion, concourt ſans doute au même but, comme nous aurons lieu de le remarquer ; mais quel que ſoit ce méchaniſme, celui des couches des nerfs optiques ne peut qu'y contribuer. L'organe tranſmet des impreſſions plus multipliées, plus fortes ; le cerveau les reſſent plus vivement, & les conſerve, plus long-temps : c'eſt par ces deux cauſes réunies que la vue eſt dans les oiſeaux le ſens dominant, & qu'à cet égard ils l'emportent ſur l'homme & ſur les différens animaux.

Le cervelet, ſitué à la partie poſtérieure & inférieure du crâne, eſt comme le cerveau

Digitized by Google

un viscère pulpeux ; sa substance est cependant plus ferme ; il est, de même que le cerveau, composé d'une couche supérieure qu'on croit un lacis de glandes, & d'une couche inférieure ou médullaire, qui paroît formée par l'assemblage des vaisseaux excrétoires. Le cervelet sert, ainsi que le cerveau, à la sécrétion des esprits animaux.

La moëlle alongée est une substance médullaire qui part du cerveau par la partie antérieure & par-derrière du cervelet : elle est située à la base du crâne, & se termine au tronc occipital. En cet endroit elle change de nom & reçoit celui de moëlle épinière. C'est un prolongement de la moëlle alongée qui, à travers le long canal des vertèbres, s'étend jusqu'à l'os sacrum. Sa substance est la même que celle de la moëlle alongée ; ce n'est peut-être qu'un amas de tuyaux excrétoires ; elle prend un peu plus de solidité à mesure qu'elle s'éloigne de son origine.

Selon Willis & Wilhugbi, ou plutôt Ray, rédacteur de son ouvrage, il n'y a que des différences légères entre l'organisation de l'homme, celle des quadrupèdes & des oiseaux, relativement au cervelet, à la moëlle alongée, & à la moëlle épinière.

§. IX.

Des parties qui servent à la génération.

La nature, qui a confié aux animaux l'entretien de son ouvrage, en leur imposant la loi de transmettre la vie & de perpétuer les espèces, semble nous avoir condamnés pour toujours à ignorer le principe & la cause de la génération. Instrumens aveugles d'un dessein qui excite nos desirs les plus ardens, & qui nous fait éprouver le sentiment le plus vif dont nous soyons affectés, il ne nous est pas donné de sçavoir comment nous contribuons à son exécution. Il semble que procurer l'existence à son semblable, soit le premier & le plus beau des dons faits aux animaux & à l'homme physique ; mais que connoître les loix de la génération, est une science que le créateur s'est réservée. La pudeur, ce sentiment si cher aux ames vertueuses & sensibles s'effraie des efforts que nous faisons pour en pénétrer le mystère, & nous défend de lever le voile dont elle couvre les parties qui servent à l'acte le plus important. Je ne l'offenserai pas par une témérité inutile ; & pour ne manquer en rien au respect qui lui est dû, je ne parlerai que des parties de la génération considérées dans les oiseaux, sans établir d'objet de comparaison. Je commence par les examiner dans les femelles.

Au-dessous du foie, au milieu du corps, dessus le tronc descendant de l'aorte, immédiatement dessous les dernières vertèbres tochariques, est placé un corps oblong, attaché à ces vertèbres, & composé d'un grand nombre de globules retenus par une membrane commune, transparente & fort mince. Ce corps, d'après sa forme, d'après l'assemblage des globules qu'il contient, a été comparé à une grappe, & on lui en a donné le nom dans le langage trivial. Les anatomistes l'ont appelé *ovaire*, parce que la membrane qui revêt ce corps, contient le germe de tous les œufs qu'une poule ou tout autre oiseau femelle doit pondre dans le cours de sa vie. Ces germes ressemblent à des globules ou des grains arondis, très-petits, à demi transparens, & n'ayant qu'une teinte pâle, très-foiblement nuancée de jaune. Chacun d'eux est enveloppé par une pellicule qui est un prolongement de la membrane commune. Dans les oiseaux dont la ponte est réglée, hors la saison où elle a lieu, tous les germes sont égaux ; ils ont le même volume & la même nuance. Mais dans le temps qui précède la ponte, pendant qu'elle a lieu, durant la saison où elle se renouvelle, après l'éducation des premiers petits, suivant les espèces, & en tout temps dans les oiseaux qui ne cessent pas de produire, comme la poule & le pigeon de volière, on voit sur l'ovaire des globules beaucoup plus gros les uns que les autres, & d'un volume inégal entr'eux. Leur teinte est décidée & d'un jaune d'autant plus foncé qu'ils sont plus volumineux ; on distingue aisément la pellicule qui les recouvre & qui s'est développée avec eux ; leur nombre est égal à la quantité d'œufs qui seront déposés à la ponte dont la saison ou le moment approche. Comme les œufs se succèdent presque sans interruption de la part de la

Digitized by Google

poule, ſon ovaire eſt chargé de globules de toute groſſeur, depuis celle des germes les plus petits, juſqu'à celle des globules qui ont acquis tout le volume qu'ils peuvent avoir. Chaque globule parvenu à cet état, eſt le jaune d'un œuf qui manque des autres parties dont il ſera compoſé, & qui ſe formeront & ſe joindront au jaune dans d'autres organes. L'ovaire a fourni tout ce qu'il pouvoit produire. Lorſque les globules qu'il contenoit, auxquels il fourniſſoit une enveloppe commune, & à chacun une enveloppe particulière, ſont épuiſés par une ponte continue de la part de la poule, ou par des pontes renouvellées au printemps, une ou pluſieurs fois chaque année, comme il arrive de la part des autres oiſeaux, alors la membrane même, preſque tranſparente, qui forme l'ovaire, s'affaiſſe ſur elle-même, elle ſe flétrit, & la nature ceſſant de l'alimenter, elle diſparoît ou devient très-difficile à reconnoître dans les vieilles femelles qui ne ſont plus aptes à la génération, pour leſquelles les mâles de leur eſpèce prennent de l'averſion, dont le plumage, dans pluſieurs eſpèces, change, comme nous aurons lieu de le remarquer ailleurs, & prend les nuances de celui du mâle. Ainſi les femelles des oiſeaux qui ont vielli, de même que celle des autres animaux, ne ſont plus aptes à engendrer, tandis que dans les mâles, tant que la nature entretient la vie, elle conſerve auſſi la faculté prolifique, quoiqu'affoiblie.

Le jaune, dont le germe étoit contenu dans l'ovaire, qui par l'accroiſſement, le développement de ce germe, a acquis ſon volume, ſe détache de la membrane commune qui le ſoutenoit, qui a fourni les ſucs néceſſaires à ſon accroiſſement, & revêtu de la pellicule qui le couvroit dès l'origine, qui s'eſt étendue avec lui; il paſſe dans d'autres organes où l'œuf achève de ſe former par l'addition de nouvelles parties.

Un canal formé par une membrane très-déliée, pliſſée, ſuſceptible de prêter & de s'étendre, placé au milieu du corps, immédiatement au deſſous du croupion, évaſé à ſes deux extrémités, tortueux dans ſon trajet, qui dans la poule a quatre travers de doigts de long à-peu-près, & qui, diſtendu, égale en longueur les trois quarts d'une aulne, deſcend de l'ovaire pardeſſus l'eſtomac & les inteſtins, juſqu'à l'anus au-deſſus duquel il ſe termine. Le jaune détaché de l'ovaire, eſt reçu dans ce canal; il le traverſe ſans peine malgré ſes replis qui le conduiſent mollement & en ſûreté juſqu'à l'extrémité du canal où il s'arrête, & dans la capacité duquel l'œuf achève de ſe former. Le paſſage du jaune dans ce canal, lui a fait donner le nom *d'oviductus*, ou conduit de l'œuf, & à ſa partie inférieure dans laquelle il ſéjourne, le nom d'*uterus* ou de matrice. Elle eſt d'une texture plus forte que le canal dont elle forme l'extrémité inférieure; ſa ſubſtance eſt vaſculaire; les artères entrent dans ſa compoſition en plus grand nombre que les veines; d'un volume très-petit dans la jeune femelle, ſa capacité eſt beaucoup plus grande, & ſes parois ont plus d'épaiſſeur dans la femelle adulte; elle ſe flétrit dans celle qui a vieilli, ainſi que l'oviductus, & comme nous l'avons remarqué par rapport à l'ovaire; trois plis en diviſent la cavité en trois cellules; c'eſt dans la dernière que la coquille ſe forme, tandis que le blanc s'amaſſe autour du jaune par exudation des parties qu'il traverſe ou dans leſquelles il ſéjourne, & qui ſont ſans ceſſe abreuvées d'un humeur colante qui en découle. L'orifice externe de la matrice, ſitué au-deſſus de l'anus auquel il ſe termine, eſt affaiſſé & ridé, mais capable de ſe dilater & de permettre la ſortie de l'œuf. C'eſt par cet orifice que les femelles ſont fécondées, ſoit qu'il y ait introduction de la part du mâle, & union intime, comme la choſe a lieu par rapport au canard; ſoit qu'il n'y ait qu'un contact & une union ſuperficielle, & que dans ce cas la ſemence dépoſée à l'orifice de la matrice, ſoit abſorbée, pompée & portée à travers l'oviductus, juſqu'à l'ovaire ſur lequel elle féconde les jaunes les plus prêts de ſe détacher; car c'eſt ſur l'ovaire que la fécondation des œufs s'effectue, puiſqu'une ſeule approche d'un coq rend féconds les œufs qu'une poule pond pendant pluſieurs ſemaines, & qu'Harvée étend cette vertu d'un ſeul accouplement juſqu'à

Digitized by Google

une année. Mais sans lui donner cette extension, qui n'est peut-être pas assez prouvée, il est certain que les œufs d'une poule sont féconds quinze & vingt jours après qu'elle n'a été approchée par aucun coq; d'où il suit que ces œufs ont été nécessairement fécondés tandis qu'ils étoient encore contenus dans l'ovaire; & une autre suite nécessaire, c'est que le germe du poussin, que la semence du mâle vivifie, est contenu dans le jaune ou dans les globules renfermés dans l'ovaire.

Enfin l'orifice externe de la matrice ou l'extrémité de l'*oviductus*, se termine intérieurement au-dessus de l'anus, dans lequel il s'ouvre près de ses bords qui donnent passage à la sortie de l'œuf.

L'anus est formé par deux lèvres membraneuses couvertes d'un prolongement de la peau. L'une de ces lèvres, plus ample que l'autre, & située supérieurement, embrasse & contient la lèvre inférieure; toutes deux sont rapprochées ou écartées par le passage de ce qui est poussé hors du canal intérieur, & par l'action de quelques fibres musculaires.

Derrière les lèvres de l'anus, on voit sur l'extrémité du canal intestinal plusieurs trous, dont deux servent à la décharge des *uretères*; Harvée pensoit que les autres communiquent avec l'extrémité de la matrice, à laquelle il a donné le nom de *vagin*; & que c'étoit par ces trous que pénétroit la semence dans le moment de l'accouplement; il ne lui paroissoit pas possible qu'elle trouvât passage à travers les rides & les plis affaissés de l'orifice de la matrice.

Fabrice croyoit que ces trous n'étoient que des cavités, que la semence y demeuroit en dépôt, & qu'elle fécondoit les œufs à leur passage. Il auroit pu appuyer son opinion de l'exemple de la femelle du ver à soie, dans laquelle les œufs sont fécondés en effet, ainsi que Malpighi la démontré, de la manière dont Fabrice suppose que la chose a lieu dans les oiseaux; mais eût-il pu penser que la semence se fût conservée dans ces cavités sans altération, assez parfaitement pendant un & peut-être plusieurs mois, au point de rendre féconds à leur passage les œufs déposés par une poule qui n'auroit pendant ce temps été approchée par aucun coq? Il ne m'appartient pas de prononcer entre ces deux maîtres; mais il me semble que l'exemple de la poule dépose beaucoup en faveur du sentiment d'Harvée; qu'il ne permet guères de douter que les ouvertures dont il s'agit ne communiquent avec l'utérus, & ne donnent passage à la semence qui s'introduit immédiatement. Quoi qu'il en soit, la longue fécondité prolifique de la poule, par l'effet d'un seul accouplement, est un fait particulier à son espèce, & qui ne s'étend pas même à celles qui ont beaucoup de rapport à la sienne. Un coq faisan fut enfermé au printemps avec deux femelles qu'il servoit plusieurs fois par jour; elles pondirent à elles deux douze œufs; je retirai le mâle, les femelles continuèrent leur ponte, & fournirent encore quinze œufs. Les douze premiers avoient été mis à part, & furent placés sous une poule qui les couva. Il en sortit dix petits, & deux se trouvèrent morts dans la coquille. Des quinze derniers œufs qui furent également couvés, il ne provint que deux poussins, tous les autres œufs étoient inféconds.

Quoique l'accouplement des oiseaux ne soit que momentané, qu'il semble consister plutôt dans un simple contact que dans une véritable union, & que le mâle n'ait point extérieurement de parties par le moyen desquelles il paroisse pouvoir se joindre à la femelle, le concours des sexes n'est pas moins nécessaire par rapport aux oiseaux, qu'aux autres animaux; la poule, isolée & privée de coq, pond, il est vrai, & même aussi fréquemment que celle qui vit en société avec le mâle; plusieurs autres femelles, captives, & également isolées, pondent aussi dans la saison où les couvées de leur espèce ont lieu. Mais tous ces œufs sont stériles, & ils prouvent seulement que la femelle fournit la matière de l'œuf, & que le mâle le vivifie. Les parties qui lui donnent cette faculté, placées à l'intérieur du corps, sont les testicules & un organe qui répond à celui qui, placé extérieurement dans les quadrupèdes, sert à leur union avec les femelles.

Digitized by Google

Les testicules sont au nombre de deux; leur forme approche, dans la plupart des espèces, de celle d'une fève. Ils sont placés, un de chaque côté, sous les dernières vertèbres thorachiques dans la même ligne, dont l'ovaire occupe le milieu dans les femelles; leur grosseur est très-inégale dans les différentes espèces, & nullement en proportion du volume du corps mesuré dans son entier. Ainsi les mâles de certaines espèces, d'une corporance très-inférieure à d'autres, ont cependant les testicules, absolument parlant, plus gros que ne les ont d'autres mâles d'une espèce plus grande. Ces organes ne sont pas du même volume toute l'année dans le même individu. Affaissés en automne & au commencement de l'hiver, difficiles à découvrir dans certains oiseaux, ils sont, au contraire, très-amples au printems & paroissent comme tuméfiés. Dans le coq, au contraire, qui ne cesse pas d'avoir de l'ardeur, comme sa femelle ne cesse pas de pondre, les testicules, qui sont d'un grand volume, en conserve un toujours égal; cependant on peut l'en priver; on peut les lui enlever par une opération qui se pratique tous les ans sur un grand nombre de jeunes individus, sans un risque que très-foible pour sa vie; mais sa constitution en reçoit de grandes altérations, & la même opération entraîne un grand danger pour d'autres espèces sur lesquelles on la pratique quelquefois, comme le *dindon*, le *paon*, dont il n'échappe que très-peu d'individus, sur un nombre assez grand, qu'on a soumis à l'opération. Le coq qui la subit & qui est bien guéri, perd sa voix, ou, si il en conserve encore, elle n'est plus que rauque, basse & étouffée, au lieu d'être haute, sonore & perçante; de courageux & hardi qu'il étoit, il devient lâche & poltron: il ne gagne que du côté de la masse & de l'embonpoint qui le surcharge. Ainsi, la castration paroît plus dangereuse pour les oiseaux en général, si l'on excepte le coq, que pour les quadrupèdes; & elle change de même en eux la voix; elle éteint le courage, & elle dispose le corps à un embonpoint qui le surcharge.

La liqueur prolifique qui a été séparée & filtrée par les testicules, conduite vers un organe placé au-dessus de l'anus, près de son ouverture supérieure, est transmise, par son moyen, à la femelle qu'il féconde.

Cet organe, qui a été reconnu déjà dans beaucoup d'oiseaux, n'a pas encore été découvert généralement dans tous; mais son utilité, l'analogie, font présumer qu'il ne manque dans aucun, & on peut le supposer jusqu'à ce qu'un méchanisme différent ait prouvé le contraire. Harvée, & beaucoup d'autres après lui, ont reconnu cet organe dans le coq, dans lequel il est double. Il a été reconnu dans l'autruche. On l'observe aisément dans la plûpart des oiseaux de la famille des *oies*, dans lesquels cet organe devient proéminent au moment de l'accouplement, & procure entre le mâle & la femelle une union intime à la manière des quadrupèdes. C'est ce que j'ai eu occasion d'observer souvent par rapport à l'oie de Barbarie ou canne musquée, & par rapport à une tardone mâle que j'ai nourrie long-temps, & que j'ai vu se joindre souvent à une canne domestique femelle, accouplement dont il est provenu des métis.

§. X.

Des sens.

L'homme doit à la conformation de sa main un tact exquis, & la supériorité à cet égard sur tous les animaux. La trompe de l'éléphant, douée d'une extrême sensibilité, indépendamment de ses autres usages, est spécialement, dans cet animal, l'organe du toucher. Ce sens a aussi un siége particulier dans la bouche du cheval; funeste prérogative pour lui, à la faveur de laquelle l'homme s'en est emparé en lui mettant un mords. Le reste des animaux n'a point d'organe spécialement destiné à recevoir & transmettre les impressions du toucher: elles sont également perçues à la surface du corps dans tous ses points. Ce n'est, en quelque sorte, en eux qu'un sens passif; tandis que dans l'homme & dans l'éléphant il est agissant; en effet, les

Digitized by Google

doigts & la trompe, à la faveur de leur forme & de leur ſoupleſſe, peuvent embraſſer une ſurface étendue, en ſuivre les contours & les formes, ſonder ſes profondeurs, meſurer ſes aſpérités, juger de la réſiſtance de ſes parties les unes ſur les autres, de leur adhéſion mutuelle, & par conſéquent de la moleſſe ou de la dureté des corps. Dans les animaux, le toucher ne s'exerce, au contraire, que dans le point de contact, & ne peut guères avertir que de la vîteſſe & de la maſſe du corps qui a frappé, ou de l'étendue & de la réſiſtance de celui qui a été heurté. Il me ſemble, d'après ces réflexions, que le toucher, dont l'organe s'étend à toutes les parties que la nature a accordé à tous les animaux, eſt différend du tact, qui a un ſiége & un organe particulier, dont l'homme jouit ſeul à un très-haut dégré, & dont l'éléphant partage la prérogative de très-loin.

Les oiſeaux, couverts de plumes, qui, par leur ſoupleſſe, amortiſſent toute impreſſion, dont le bec & les pieds, ces ſeules parties qui ſoient nues, ſont couverts, ou d'une ſubſtance ſemblable à la corne, ou d'écailles, ont été traités peu favorablement, relativement au toucher, & ſont peut-être, de tous les animaux, ceux qui recoivent, par le moyen de ce ſens, les impreſſions les plus foibles, les moins nombreuſes, & les moins variées.

On ne les croit pas communément mieux traités, relativement au ſens du goût & à celui de l'odorat. Pour en bien juger, il faut connoître les organes qui y ſervent, & les habitudes qui en dépendent, ou qui y ſont au moins relatives.

La langue eſt l'organe du goût dans les animaux, de même que dans l'homme. Celle des oiſeaux eſt en général moins charnue, elle a moins de volume à proportion, elle eſt plus ſèche ; elle eſt terminée en devant par un appendice membraneux, & elle eſt couverte d'une peau épaiſſe. Mais ces différences générales ſont ſujettes à beaucoup d'exceptions, & la diverſité dans la forme & la ſubſtance de la langue dans diverſes eſpèces d'oiſeaux, ſont une ſingularité qui ne paroît appartenir qu'à ces animaux. Voici les différences principales.

Les oiſeaux qui vivent de grains, ſont ceux qui ont, en général, la langue moins grande, moins charnue, plus sèche, couverte d'une peau plus épaiſſe. Sa forme eſt à-peu-près triangulaire ; deux prolongemens s'étendent ſur les branches de l'os yoïde, & laiſſent un vuide dans leur milieu. Le palais, dans ces oiſeaux, eſt revêtu de membranes minces & très-peu humectées. Le ſens du goût paroît, d'après cette conformation, devoir être très-borné dans ces animaux ; ils ſemblent ne pouvoir être que voraces par beſoin, ſans être délicats par ſenſualité. Ils le ſont cependant, & le ſimple appareil de leur organiſation nous tromperoit, ſi leurs habitudes ne nous déſabuſoient. Qu'on mêle en effet enſemble pluſieurs grains, qui ſéparément ſont une nourriture également bonne pour les oiſeaux granivores, & qu'on les leur préſente ; ils en préfèreront une ſorte qu'ils épuiſeront avant de toucher aux autres grains, & ils les triqueront tous dans l'ordre ſuivant lequel ils leur plaiſent le plus. S'ils ne mangeoient que par appétit, par beſoin, ils choiſiroient de préférence les grains les plus gros, qui les raſſaſieroient plutôt, & cependant il font le plus ſouvent préciſément le contraire ; qu'on mêle du froment, de l'orge, du millet, qu'on donne ces graines à des poules, des faiſans, des dindons, &c. le millet ſera toujours dévoré le premier, le froment enſuite, & l'orge reſtera le dernier ; ſi, tandis que les oiſeaux triquent les grains, on jette ſur le tas de la mie de pain, des vers, des portions d'inſectes mols, de la viande hachée, les grains ſeront quittés pour ces nouveaux objets, parmi leſquels les vers auront la préférence ; les pigeons laiſſeront de même la veſſe pour le chenevi ou le millet qu'on y aura mêlé. Les oiſeaux, même ceux qui ſont granivores, mettent donc du choix dans les alimens qu'ils trouvent à leur portée, & ce choix, plus ſouvent en oppoſition avec le ſimple appétit, avec le beſoin de ſe nourrir, ne peut être fondé que ſur la ſenſualité. Qu'on n'imagine pas, d'après

Digitized by Google

la conformation apparente de la langue & du palais des oiseaux, que ces parties ne peuvent éprouver de sensations délicates, & que le passage du grain est trop rapide pour les affecter agréablement. Ne sont-ce pas les mêmes parties qui servent aux préludes de l'amour, qui reçoivent & qui rendent ses caresses, & n'est-ce pas une preuve de leur sensibilité? D'où vient le moineau rappelleroit-il de son premier estomac des alimens que sa femelle reçoit avec l'expression du plaisir, si ces alimens ne flattoient pas son goût. Ce symbole des soins que le père & la mère prendront de leurs petits, ne sçauroit, dans ce foible animal, être un plaisir moral, il ne peut être que physique. L'acte qui termine les caresses, la dernière jouissance, ne dure qu'un instant, comme le passage de l'aliment est momentané. L'impression qu'il exerce peut donc être vive & agréable, quoiqu'elle soit courte. Et les faits que j'ai rapportés prouvent que les organes du goût ont, dans les oiseaux, même dans les granivores, une sensibilité qu'on n'avoit pas soupçonnée, en ne jugeant que d'après l'extérieur de leur méchanisme. C'est par la même raison, qu'un oiseau pris nouvellement & mis en cage, si on lui donne du millet à discrétion, périt bientôt, victime de sa friandise; mais il vit long-temps si on lui donne un grain qui le flatte moins, parce qu'il ne mange alors que par besoin, ou si on ne lui donne d'abord que la dose de millet nécessaire pour le nourrir, l'habitude diminuant peu-à-peu son goût trop vif pour ce grain, il n'en prend plus par la suite de lui-même que la quantité qui lui est nécessaire.

Les oiseaux qui se nourrissent de chair ont la langue plus épaisse, moins sèche, plus charnue, couverte d'une peau plus mince que ceux qui se nourrissent de grain. La forme est d'ailleurs à-peu-près la même; le palais est aussi moins aride, & revêtu de membranes plus souples. Cette organisation paroît devoir procurer à ces oiseaux un goût plus fin que n'est celui des granivores. Cependant, il est difficile de décider si sur cet objet l'apparence ne nous en impose pas, & le fait suivant pourroit le faire soupçonner.

De tous les oiseaux, ceux qui vivent sur l'eau, tels que sont les canards, les oies, les harles, &c. ont la langue la plus volumineuse, la plus charnue, la plus abreuvée de férosité, & celle qui en tout ressemble davantage à la langue des quadrupèdes, si ce n'est qu'elle n'est pas mobile de même, que par sa base elle adhère à la peau qui revêt la partie inférieure du bec, & que sa pointe est terminée par une sorte d'onglet membraneux; sa forme est d'ailleurs oblongue; on voit sur son milieu une ligne qui la sépare superficiellement suivant sa longueur; la peau qui la recouvre n'a qu'une épaisseur médiocre, & laisse appercevoir des papilles; cependant ces oiseaux qui devroient, selon les apparences, être les plus sensuels, le sont le moins, & ne sont guères que voraces, ils mettent moins de choix dans la recherche de leurs alimens, ils s'accommodent plus généralement de tout, sans être rebutés, ni par l'odeur infecte, ni par le goût désagréable, que les alimens contractent nécessairement dans la vase, dans les lieux impurs & les cloaques, où on les voit souvent puiser. Le plaisir de manger, est le premier pour eux, & il exclut le choix; car au milieu de substances mélées confusément, qu'ils ne sçauroient dévorer toutes, il y en a peu qu'ils préfèrent, & la portée à laquelle ils en sont, les décide plus que la nature des choses; celles qui ont le plus de volume obtiennent communément la préférence, parce qu'apparemment le besoin de se remplir l'emporte en eux sur la délicatesse du goût, qui est au contraire la plus forte dans les oiseaux granivores.

La langue des pies, du torcol, charnue, visqueuse, grêle, arrondie & cylindrique, terminée par un appendice ou dard d'une substance dure, & approchante de celle de la corne, est susceptible de s'allonger & de s'étendre beaucoup hors du bec, & de rentrer dans sa cavité à la volonté de l'animal; elle ne ressemble pas mal à un ver de terre. Celle de l'oiseau-mouche & du colibri, également susceptible de s'allon-

Digitized by Google

ger & de se raccourcir, formée de deux pièces, jointes l'une à l'autre, & concave du côté par lequel elles se tiennent, est, en quelque sorte, moins une langue que ce n'est une trompe.

La langue du toucau sèche, décharnée, applatie, étroite, longue, festonée & découpée profondément sur ses bords, ressemble à une plume garnie dans toute sa longueur de faisceaux de barbes désunis & égaux en longueur des deux côtés.

Celle du perroquet, charnue, épaisse, volumineuse à proportion de la grosseur de l'oiseau, coupée à son extrêmité à angle presque droit, ou très-peu arrondi, est relevée sur ses bords, & diminuée dans son milieu vers son extrêmité. En vain attribueroit-on à la conformation de la langue de cet oiseau la faculté d'articuler quelques mots qu'il retient par habitude, puisque d'autres oiseaux, dont la langue n'a aucun rapport de conformation avec la sienne, ont cependant la même facilité d'imiter la voix humaine.

Telles sont les principales différences que nous présente la conformation de la langue des oiseaux, elles doivent, sans doute, influer beaucoup sur l'organe du goût qu'elles rendent plus ou moins délicat; mais il suffit que j'aie rapporté les faits qui prouvent que ce sens a plus d'énergie dans les oiseaux en général qu'on ne le pense communément en le bornant à ce que sa conformation semble indiquer, mais qui est contredit par les habitudes, moyen d'établir un jugement plus sûr.

Il est fort difficile d'apprécier les impressions de l'odorat dans les oiseaux, d'après les habitudes qui, à cet égard, nous sont inconnues; mais si l'on juge d'après la conformation de l'organe, on sera porté à penser que les oiseaux ont l'odorat plus délicat que le goût. En effet, quoique leurs narines ne consistent qu'en deux ouvertures placées à la base du bec, il y a entre leur organe intérieur pour l'odorat, & celui de l'homme & des quadrupèdes, plus de conformité qu'il ne s'en trouve du côté de la langue: ce n'est pas vers le milieu du crane, à sa partie antérieure, près de sa base, qu'il faut, dans les oiseaux, chercher, comme dans l'homme, l'organe de l'odorat, mais à la portion supérieure du bec en revenant en devant: cette portion est creuse, séparée en deux par une lame osseuse, longitudinale, & partagée par des cloisons fort minces en un grand nombre de cavités qui communiquent les unes avec les autres; elles sont tapissées par une membrane déliée, abreuvée d'humidité, analogue à la membrane pituitaire, & les nerfs qui s'y distribuent, qui s'épanouissent sur cette membrane, répondent à ceux qui, dans l'homme & dans les quadrupèdes, servent à percevoir l'impression des odeurs; ces nerfs envoient de même des rameaux qui pénètrent vers le palais, se distribuent à sa surface, & établissent également cette communication qui, dans l'homme & dans les quadrupèdes, a lieu d'après la conformation entre l'odorat & le goût: on peut, sur ces articles, si l'on en desire les détails, consulter les anatomistes, & en particulier Willis. Mais l'organe de l'odorat a, dans les oiseaux, plus de rapport avec celui de l'homme & des quadrupèdes, que n'en présente la langue; c'est par cette raison que j'ai dit qu'en jugeant, d'après la conformation de l'organe, on seroit porté à croire que les oiseaux sont plus susceptibles des odeurs que des saveurs. La plupart d'entr'eux se nourrissent d'alimens presqu'inodores pour nous, tels que sont les grains en général, ou de substances qui ont communément peu d'odeur; tels que les fruits sauvages, les baies, &c.: c'est peut-être par cette raison même qu'il étoit nécessaire que les oiseaux fussent plus affectés par les odeurs que par les saveurs; l'odorat pour la sûreté de l'individu devant décider du choix des alimens avant le goût; & il est d'ailleurs probable que l'organe de l'odorat étant plus travaillé dans les oiseaux que ne l'est celui du goût, la sensibilité de ce dernier sens prouvée par les habitudes, est due à sa communication avec celui de l'odorat.

La première différence entre l'organe de l'ouie des oiseaux & celui de l'homme & des

Digitized by Google

des quadrupèdes, est le défaut de pavillon ou de conque externe, destinée à réunir les rayons sonores. Les différences qu'on rencontre à l'intérieur sont aussi très-remarquables. Le méat auditif est ouvert dans la plupart des oiseaux ; il n'est fermé à son orifice par une membrane, que dans les oiseaux de nuit & quelques espèces d'oiseaux diurnes ; mais ce canal est extérieurement recouvert par des plumes qui peuvent suppléer à la membrane qui manque : au lieu de trois osselets, comme on les trouve dans l'oreille de l'homme, les oiseaux n'en ont qu'un qui forme, avec un cartilage auquel il se joint, une articulation mobile : les canaux sémi-circulaires sont traversés par un grand nombre de cloisons, & le limaçon est fort petit & très-peu reconnoissable. Pour mettre le lecteur, qui n'est pas anatomiste, au fait de ces objets, comme il pourroit le desirer, il auroit fallu faire d'abord la description de l'organe de l'ouïe, considérée dans l'homme & dans les quadrupèdes, ensuite dans les oiseaux : cette double description auroit exigé des détails qui, étant par la nature de la chose très-difficiles à bien exposer, seroient devenus nécessairement trop longs : on pourra y suppléer en lisant ce qui est relatif à l'organe de l'ouïe dans le dictionnaire d'anatomie, dans celui d'anatomie comparée, & en ayant recours, en particulier, pour l'organe de l'ouïe des oiseaux, à la description qu'en a donnée M. Vicq-Dazyr, insérée dans les Mémoires de l'académie royale des sciences.

Les différences dont je viens de rendre compte n'empêchent pas que les oiseaux n'aient l'ouïe fine, & qu'ils ne prennent plaisir aux sensations qu'elle leur communique. En effet, lorsque par leur position ils ne peuvent juger des objets par la vue, on les voit devenir attentifs à un bruit très-léger qu'on fait de loin, & prendre la fuite si ce bruit augmente. On recommande le silence dans les chasses qu'on fait de nuit, & pour lesquelles les nuits les plus sombres, ou la vue n'est d'aucun secours, sont les plus favorables : ces faits prouvent la finesse de l'ouïe dans les oiseaux. On sçait de même qu'on les attire par des sons doux ; que deux mâles d'une même espèce, oubliant pour quelques instans leur légéreté, placés sur des branches à une distance d'où ils s'entendent réciproquement, s'efforcent à l'envi d'élever leurs voix au-dessus l'un de l'autre ; que cette lutte, qu'on prendroit pour un défi, dure quelquefois assez long-temps ; & qu'en imitant artificiellement leur ramage, on peut les attirer & les provoquer à ce même genre de combat ; enfin il n'y a personne à qui leur chant ne paroisse l'expression du plaisir : & tous ces faits sont autant de preuves de la sensibilité de l'organe de l'ouïe dans les oiseaux ; mais c'est la vue qui leur procure les impressions les plus multipliées, les plus vives, & qui décide, en plus grande partie, leurs inclinations & leur caractère. Tout concourt à l'action que ce sens exerce sur les oiseaux ; la position élevée dans laquelle ils sont souvent, le méchanisme de l'organe, sa situation. L'homme ne voit que les objets qui sont devant lui, & perd de vue la terre en levant ses regards vers le ciel : ceux des quadrupèdes, inclinés vers le sol qui les soutient & qui les nourrit, ne se dirigent qu'en avant, & l'homme & les quadrupèdes, par la position de leurs yeux, entourés de l'orbite dans lequel ils sont placés, ne découvrent qu'une foible portion d'un horison borné. Les oiseaux, dont les yeux occupent les côtés de la tête & excèdent le niveau de l'orbite dans lequel ils sont contenus, élevés dans les airs, découvrent autour d'eux la circonférence entière d'un vaste horison ; ils dominent sur tous ses points, & leurs regards descendent sur tous les objets qu'il contient. Ces avantages de la situation où se trouvent les oiseaux, de la position de leurs yeux, sont secondés par le méchanisme de l'organe.

Les sourcils & les cils qui brisent les rayons de lumière, qui, en projettant leur ombre sur le globe de l'œil, adouciſſent un éclat trop vif, manquent dans les oiseaux ; cette précaution, en faveur d'un organe foible, n'étoit pas nécessaire pour les yeux des oiseaux, ils absorbent tous

Digitized by Google

les rayons lumineux, sans être blessés de leur éclat. S'il est quelquefois trop vif, sur-tout pour les espèces qui s'élèvent plus haut & dont les regards, pendant leur vol ascendant, sont nécessairement dirigés vers le ciel; une membrane placée au-dessous des paupières, qui s'étend à volonté du grand au petit angle de l'œil, en modère l'impression. Cette membrane, à laquelle on a donné l'épithète latine de *nictitans*, adoptée par les naturalistes comme un terme tecnique, adoucit l'impression de la lumière, sans intercepter la faculté de voir; c'est un voile étendu au-devant des yeux qui les garantit, sans empêcher leur action; c'est un secours que l'homme ne peut qu'imiter, que la nature lui avoit refusé, dont elle n'a favorisé que les oiseaux: tous ne l'ont pas reçu; il a été accordé à un grand nombre d'espèces, & sur-tout à celles qui, vivant dans les circonstances les plus opposées, en avoient cependant un besoin plus grand; ce sont les oiseaux de proie diurnes & les oiseaux de nuit. La membrane appellée *nictitans* est utile aux premiers, qui, pendant l'éclat du jour le plus vif, montent souvent à pic vers les régions élevées; elle est nécessaire aux seconds qui, sortant de leur retraite, au crépuscule du soir, & les regagnant à celui du matin, seroient éblouis par un éclat trop vif pour eux; ou s'ils sortoient plus tard & rentroient plutôt, perdroient chaque jour une heure d'existence. C'est encore à la faveur de cette membrane que, forcés de fuir pendant le jour de leur asyle où ils sont troublés, ils parviennent à en chercher un autre, malgré l'éclat qui les incommode, mais qui les eût éblouis, sans le voile étendu sur leurs yeux. Leur extrême sensibilité exigeoit encore d'autres précautions; ils sont, par cette raison, placés en devant de la tête comme ceux des quadrupèdes, plus profonds dans l'orbite que ceux des autres oiseaux, & entourés, dans toute sa circonférence, par un cercle de plumes saillantes, réfléchies en arrière, qui ne permettent le passage qu'aux rayons directs: quelques espèces ont, en outre, sur la tête, au-dessus des yeux, des touffes de plumes qui ne sont pas un vain ornement, mais qui servent à intercepter les rayons perpendiculaires qui tomberoient sur les yeux en trop grand nombre.

Le méchanisme de l'organe répond aux précautions accessoires: le globe de l'œil est plus grand à proportion que dans les autres animaux; la sclérotique est à demi cartilagineuse; il y a au fond de l'œil une membrane qui manque aux autres animaux. Le nerf optique, après avoir percé la sclérotique & la choroïde, s'élargit, forme une sorte de rond ou de bourse: des filets se prolongent de sa circonférence, s'unissent & s'entrelacent pour former la membrane à laquelle aboutissent les rayons lumineux, & qui, d'après son origine, est un épanouissement du nerf optique; ce nerf, par cette raison, est plus immédiatement affecté, & par conséquent plus vivement ébranlé que dans les autres animaux, & les oiseaux doués d'une vue plus sensible, distinguent les objets dans un plus grand éloignement, & les voient plus nettement.

Si à cette conformation particulière, on ajoute les précautions rapportées dans cet article, prises par la nature pour favoriser la vision dans les oiseaux; si on se rappelle ce qui a été dit en traitant du cerveau, au sujet des couches des nerfs optiques, de leur volume par rapport à celui du cerveau, on aura toutes les causes réunies, & du méchanisme qui procure aux oiseaux une vue perçante, sensible, supérieure à celle de l'homme & des animaux en général, & de la force des impressions que la vue exerce sur leur *sensorium*; on comprendra par conséquent avec quelle supériorité, prédominant en eux sur les autres sens, elle influe sur leurs habitudes & sur leur caractère. Pour parvenir à connoître toutes les causes physiques dont il est le résultat, achevons d'examiner les parties qui le modifient, ou par elles-mêmes, ou par les facultés qu'elles procurent.

§. XI.

Des plumes & de leurs différentes espèces.

Les plumes ne sont pas seulement le

Digitized by Google

vêtement des oiseaux, elles sont encore un des principaux instrumens qui servent pour le vol; celles de la queue font l'office de gouvernail, les grandes plumes des aîles celui de rames, les moyennes & quelques plumes placées sous l'aîle tiennent lieu de voiles. Car le vol est une navigation dans laquelle l'oiseau est tantôt secondé par le vent, tantôt il le force ou en tire partie. Mais puisque les plumes sont un des principaux instrumens qui procurent aux oiseaux la faculté de voler, elles agissent secondairement sur leurs habitudes, & c'est par cette raison que j'en parle en cet endroit.

Les plumes sont composées du tuyau & des barbes. Le tuyau à sa partie inférieure est cylindrique, lisse & nud au-dehors, il est creux à l'intérieur. L'extrémité de sa base qui se rétrécit est ouverte circulairement: elle donne passage à un canal membraneux dans les oiseaux adultes & charnu ou pulpeux dans les jeunes. Ce canal soutient & dirige les vaisseaux sanguins & lymphatiques qui fourniſſent la nourriture de la plume; à mesure qu'elle s'étend, que ses barbes se développent, les vaisseaux qui se sont accrus & divisés perdent de leur souplesse, & le canal de pulpeux qu'il étoit devient membraneux; on reconnoît alors qu'il est composé de godets ou d'entonnoirs reçus les uns dans les autres, que les vaisseaux sanguins rempent autour du canal, que les lymphatiques versent le suc nourricier dans les godets, d'où il passe par imbibition à travers la pulpe ou moëlle qui remplit la partie supérieure du tuyau & se répand dans les barbes qu'il alimente. Telle est, suivant M. Poupart, histoire de l'académie année 1699, l'organisation & l'usage de cette membrane qui sort du tuyau d'une plume que l'on taille sous la forme d'une vessie desséchée & plissée. Mais indépendamment de l'usage indiqué par M. Poupart, ne seroit-il pas probable que le canal qu'il a décrit en a encore un autre; que susceptible d'être dilaté, il reçoit l'air qui passe des poumons dans l'os de l'aîle; que, semblable à la vessie aërienne des poissons, il contribue de la même manière, en se remplissant d'air, à rendre les oiseaux plus légers, tandis que d'un autre côté l'air s'échappe insensiblement par les pores qui donnent passage à la lymphe nourricière? Il faut, pour juger de la valeur de cette supposition, se rappeller ce qui a été dit, en parlant de la respiration, sur le passage de l'air dans le gros os de l'aîle. Une observation qui fortifiera cette supposition, c'est que le tuyau des grandes plumes, de celles de l'aîle surtout, pénètre très-avant & jusqu'au périoste, tandis que le tuyau des autres plumes a une insertion moins profonde. Je n'ai encore examiné que la partie du tuyau qui est dégarnie de barbes; celle qui en est revêtue est beaucoup plus longue, va en décroissant de volume jusqu'à la pointe de la plume, est légérement arquée & courbée, si ce n'est dans les plumes de la queue, qui sont communément droites; on y peut distinguer quatre faces, deux latérales, une supérieure, une inférieure. Les deux latérales sont déprimées & applaties à angle droit; c'est de ces faces ou côtés que naissent les barbes; la face supérieure est légérement arquée, l'inférieure est traversée dans sa longueur par un sillon qui la divise en deux portions égales & légérement arrondies.

La partie du tuyau que je viens de décrire est remplie à l'intérieur d'une substance blanche, légère, poreuse, semblable à la moëlle des plantes, mais plus compacte. C'est cette substance qui reçoit & transmet par transudation aux barbes la lymphe déposée dans les godets dont est composé le canal membraneux qui remplit la cavité de la portion inférieure du tuyau. Les barbes qui en accompagnent la portion supérieure de chaque côté sont de longueur inégale, excepté dans les plumes de la queue & dans quelques autres espèces de plumes, comme je le remarquerai. Les barbes les plus longues sont rangées du côté interne ou du côté du corps, & les plus courtes du côté externe; leur direction est oblique par rapport au tuyau avec lequel elles forment un angle d'à-peu-près quarante-cinq degrés. Les barbes, d'un même côté, quoique distinctes & indépendantes les unes des autres, se

Digitized by Google

tiennent toutes & ſont étroitement unies les unes aux autres. Elles ſont formées par des filets de la même ſubſtance que le tuyau & qui en ſont un épanouiſſement, ce qui fait qu'il diminue de volume à meſure, qu'en ſe prolongeant il donne naiſſance aux barbes qui s'en détachent; mais la ſubſtance qui les forme eſt moins ſerrée, moins rapprochée dans les barbes que dans le tuyau. Vues au microſcope les barbes ne paroiſſent pas de ſimples filets; elles ſont rameuſes & & ſe ſubdiviſent en filamens de deux ſortes, les uns droits & les autres crochus ou bouclés; ce ſont ces derniers ſur-tout qui, en embraſſant les premiers & les liant, contribuent à l'adhéſion qui règne entre les barbes d'un même côté du tuyau. On peut ſur cet objet conſulter la théologie de Derham, *part.* 2, *pag.* 472. Il réſulte des faits contenus juſqu'à préſent dans ce paragraphe: 1°. que la ſtructure des plumes eſt telle qu'elles réuniſſent la légereté, la force & l'élaſticité; 2°. que la cavité pratiquée à la portion inférieure du tuyau, eſt un réſervoir où eſt dépoſée la ſubſtance qui nourrit toutes les parties de la plume; 3°. qu'il eſt probable que l'air pénètre dans le tuyau qui occupe cette cavité; qu'en le gonflant il rend les oiſeaux plus légers, & qu'en s'échappant de ce tuyau par les pores au moyen deſquels le tuyau communique avec les différentes parties de la plume, il facilite le mouvement de la reſpiration; 4°. que le tuyau & les barbes ſont de la même ſubſtance & que les dernières ſont un épanouiſſement du premier.

M. Poupart a obſervé que la plume d'un jeune oiſeau, au moment où elle pouſſe, peſe ſix fois autant que la même plume parvenue à ſa perfection; que les barbes qui doivent accompagner ſon tuyau ne ſont qu'une ſorte de pulpe ou de bouillie, qu'elles ſont roulées en cornet dans un long tuyau cartilagineux rempli de ſucs & d'humidité, qui ſe fend, ſe deſſeche & tombe par écailles, à meſure que les barbes s'allongent & acquièrent leur grandeur & leur conſiſtance. Comme les choſes ſe paſſent de la même manière tous les ans au temps de la mue, on peut juger de la quantité de ſubſtance employée alors pour réparer le vêtement des oiſeaux; quoique cet objet ſoit traité plus particuliérement au mot mue, j'ai cru devoir en donner une idée en traitant des généralités relatives aux plumes. On peut encore obſerver à leur égard qu'elles ſont diſpoſées de façon qu'en ſe dirigeant de devant en arrière, en ſe moulant ſur le corps, elles offrent à l'air dans le temps du vol la moindre réſiſtance poſſible; qu'elles ne ſont nuées & variées dans leurs couleurs que dans la partie qui eſt apparente à la vue, mais que ſe couvrant en partie les unes les autres, la portion qui eſt couverte eſt généralement d'un ton de couleur uniforme; enfin elles ont quelque choſe de brillant & de luſtré: cet éclat eſt dû à une humeur ſébacée, ou de la nature des huiles, filtrée dans la plupart des oiſeaux par une ſeule glande, & dans quelques-uns par deux glandes ſituées à la partie poſtérieure & ſupérieure du croupion. La portion ſupérieure de ces glandes eſt conformée à-peu-près comme la mammelle des quadrupèdes; l'humeur onctueuſe s'y dépoſe & lorſque les oiſeaux preſſent avec leur bec cette portion de la glande, *l'humeur* en ſort en rayonnant comme le lait; elle eſt reçue par le bec qui l'applique enſuite aux plumes en les pinçant & les faiſant gliſſer entre ſa partie ſupérieure & inférieure dans toute leur longueur. Si quelques-unes des barbes ont été dérangées, elles ſont, à la faveur de leur élaſticité, rétablies dans leur état par cette même opération. C'eſt de ce double ſoin que les oiſeaux ſont occupés lorſqu'on les voit pincer & arranger leurs plumes avec leur bec les unes après les autres.

Ce qu'on vient de lire eſt relatif à toutes les plumes en général, mais il eſt néceſſaire d'en connoître les différentes ſortes. On en diſtingue ſur-tout deux; les *plumes proprement dites* qui ſervent de vêtement, & *les pennes* qui ſont les grandes plumes des aîles & de la queue & qui ſervent pour le vol. Mais indépendamment de ces deux ſortes de plumes, on diſtingue encore celles qui recouvrent les aîles & l'origine de la

Digitized by Google

queue tant en dessus qu'en dessous, & je crois utile d'établir encore d'autres distinctions qu'on a peu faites jusqu'à présent. Ces divers objets se trouveront traités dans un ordre naturel en parcourant les différentes parties externes des oiseaux.

Les plumes proprement dites couvrent tout le corps. Celles qui revêtissent la tête, le cou, le corps, en dessus & en dessous, sont plus petites au sommet de la tête & plus grandes à proportion, qu'elles sont placées plus près de la queue, elles sont légèrement courbées; celles qui couvrent les parties supérieures en-enbas, & celles qui revêtissent le dessous du corps le sont en dessus; ces dernières sont généralement plus amples & proportionnément plus oblongues, toutes ces plumes n'ont d'adhérence qu'avec la peau; leur tuyau n'y est enfoncé que peu profondément; leurs barbes sont à-peu-près d'égale longueur des deux côtés; plus bas que les barbes, il y a un léger duvet qui tient au tuyau de chaque côté; ces plumes sont arrangées du sommet de la tête à la queue, de manière qu'elles se couvrent toutes en partie les unes les autres, à-peu-près comme des ardoises ou des tuiles sont arrangées sur un toit. Cette disposition & leur légère courbure font que dans le temps que l'oiseau vole & fend l'air, sa réaction les applique aisément à la surface du corps, les lisse & qu'il glisse sans obstacle sur leur surface unie.

Dans quelques espèces les plumes du cou sont longues, étroites, terminées en pointes & flotantes, comme dans le coq, le sansonnet, plusieurs espèces de troupiales. Ces plumes n'ont pas de noms particuliers quoiqu'elles servent quelquefois à caractériser les oiseaux; ceux qui en ont de semblables ont été désignés en latin par le mot *cirrathus*. *Avis cirratha* est un oiseau dont les plumes du cou sont en tout ou en partie telles que celles que je viens de décrire.

Dans beaucoup d'espèces les plumes du sommet de la tête, au lieu d'être courtes, inclinées de devant en arrière, comme elles le sont le plus généralement, sont plus ou moins longues, relevées & dirigées même d'arrière en devant. On nomme l'assemblage de ces plumes *huppe*, & les oiseaux dans lequel il a lieu, oiseaux *huppés*. Il paroît que la huppe dans les espèces domestiques, est un effet des changemens occasionnés par la servitude; mais que dans beaucoup d'espèces, comme *le paon*, *le pigeon couronné de Banda*, *le cardinal*, *le canard de Nanquin*, &c, la huppe est un ornement naturel. Je dis un ornement, car on ne voit pas quel peut d'ailleurs être son usage. La huppe paroît, au contraire, contrarier celui des plumes qui doit être de vêtir, & elle ne peut que faire obstacle contre l'air dans le mouvement du vol; aussi la huppe dans les oiseaux qui ont besoin d'un vol long, rapide, est-elle composée de plumes fines, flexibles, ou au moins, comme dans le *put put* de plumes qui peuvent s'abaisser & s'incliner en arrière dans le temps où l'oiseau vole: dans ceux au contraire qui n'ont besoin que d'un vol court & sans rapidité, la huppe est formée par des plumes plus roides & qui ne s'inclinent jamais, comme dans *le paon*, *le pigeon* couronné; il y a donc des huppes que l'oiseau peut lever & abaisser à volonté suivant ses besoins, dont le mouvement de l'air favorise la direction durant le vol au gré de l'oiseau, tandis qu'il y a d'autres huppes toujours fixes & dont la position ne varie jamais.

Aux deux côtés de la tête, derrière les yeux, on peut remarquer des plumes en plus ou moins grand nombre dans les différentes espèces, oblongues, d'une forme approchant d'un quarré long, fortement appliquées le long de la tête & inclinées de devant en arrière, dont les barbes égales de chaque côté sont séparées les unes des autres & sans adhésion. Ces plumes couvrent le méat auditif, suffisent pour le garantir des atômes qui peuvent être emportés dans l'air & permettent un passage libre aux rayons sonores.

Dans *le sifflet* trois de ces plumes de chaque côté sont excessivement prolongées, ne consistent presque que dans un tuyau très-long, terminé à son extrémité, qui ne peut influer sur le son, par des barbes dis-

Digitized by Google

posées, comme elles le sont communément dans toutes les plumes.

M. Vicq Dazyr, auquel je communiquai dans le temps qu'il travailloit sur l'organe de l'ouïe des oiseaux, les observations que j'avois faites sur les plumes qui couvrent le méat auditif, les vérifia sur un grand nombre d'espèces, & en a parlé dans un mémoire imprimé dans le recueil de ceux de l'académie.

Dans les oiseaux de nuit, dont la partie antérieure de la tête, plus exprimée, plus large que dans les autres oiseaux, représente une sorte de face, si l'on me permet cette expression, les yeux & les deux côtés de la tête sont entourés d'un large cercle de plumes longues & unies, douces au toucher, courbées d'abord de devant en arrière, & ramenées en avant à leur extrémité. Ces plumes ne sont ni tout-à-fait droites ni couchées, mais à demi inclinées; elles entourent l'œil de chaque côté & le méat auditif plus ample, plus ouvert que dans les autres oiseaux, dont l'ouverture qui est tortueuse est entourée des duplicatures de la peau qui peuvent s'approcher & s'écarter; les plumes insérées sur cette peau & presque perpendiculaires ne couvrent donc pas le méat, comme dans les oiseaux diurnes, mais elles l'entourent & je crois, par cette raison, qu'on peut les regarder comme tenant lieu de la conque de l'oreille des quadrupèdes; cette disposition favorisée par le rapprochement ou l'écartement de la peau qui soutient les plumes, étoit la plus favorable pour des animaux, qu'il importoit de garantir durant le jour qu'ils se reposent de l'impression des sons, & auquel il étoit utile de procurer un organe très-sensible la nuit, durant laquelle ils veillent, où le bruit est moins général & peut leur être très-important à discerner. En effet, les duplicatures de la peau qui soutiennent les plumes, venant à se rapprocher & couvrant exactement le méat auditif, il ne pouvoit pas être mieux garanti de l'impression des sons que par une couche épaisse d'un ou deux pouces de plumes douces, dont la mollesse amortit & arrête nécessairement les vibrations de l'air. Au contraire, les duplicatures de la peau venant à s'écarter & entraînant nécessairement avec elles les plumes qu'elles soutiennent, l'ouverture que celles-ci laissent entr'elles, devient une conque externe très-prolongée propre à absorber une grande quantité de rayons sonores. Les plumes sont donc disposées dans les oiseaux diurnes, de façon à couvrir exactement le méat auditif, en permettant un passage libre aux vibrations sonores & arrêtant les molécules qui peuvent voltiger dans l'air; celles qui entourent le méat auditif dans les oiseaux de nuit, selon l'écartement ou le rapprochement des duplicatures de la peau qui les soutiennent, ou empêchent le son de pénétrer dans le méat, ou forment une conque qui rassemble les rayons sonores & les dirige vers le conduit auditif.

Les plumes qui revêtissent l'aîle depuis son insertion avec le corps jusqu'au pli qui répond au poignet, sont appellées *les couvertures des aîles*. Les unes sont placées en dessus de l'aîle & les autres en dessous. On distingue celles qui sont en dessus en *grandes*, *moyennes* & *petites*. Les petites couvertures revêtissent le haut & le pli de l'aîle, les grandes sont les plumes qui, en recouvrement de celles qui servent au vol, sont les plus éloignées du corps, & les moyennes couvertures méritent ce nom par leur position entre les grandes & les petites, & encore en ce qu'elles tiennent le milieu par leur volume.

Outre les *couvertures*, on distingue à l'égard des aîles les *plumes scapulaires*, elles naissent près de l'insertion de l'aîle avec le corps, de la partie qui répond à *l'omoplate*, d'où leur vient le nom de *scapulaires*; elles sont beaucoup plus nombreuses & plus amples dans certaines espèces que dans d'autres; elles sont dirigées suivant la longueur du corps, interposées de chaque côté & flottantes entre l'aîle & le dos qu'elles couvrent en partie; dans plusieurs espèces elles sont aussi longues que les aîles & les excèdent dans d'autres. Cette sorte de luxe est assez ordinaire dans les espèces du genre du héron; ce sont quelques-unes

Digitized by Google

de ces plumes très-prolongées, à barbes fort longues, fines & désunies, qui dans l'espèce de héron nommée *aigrette*, sont recherchées pour en faire des ornemens & des panaches.

Les couvertures inférieures de l'aîle, la revêtissent en dessous, depuis son insertion avec le corps jusqu'à son pli; elles sont oblongues, douces au toucher, légèrement courbées de devant en arrière, & de dehors en dedans; leurs barbes sont plus courtes du côté extérieur; leur tuyau est fort petit; leurs barbes sont peu serrées, & ces plumes sont molles en général; elles ne s'étendent guères au-delà de l'origine des premières grandes plumes de l'aîle.

Au-dessous des couvertures inférieures, à la jonction de l'aîle avec le corps, naissent des plumes qui ont été peu observées, & qui cependant méritent de l'être. Il est vrai qu'elles ne sont pas également remarquables dans tous les oiseaux; & leur peu de volume dans beaucoup d'espèces, est sans doute la cause du peu d'attention qu'on y a donné; mais leur grandeur, leur usage dans certains oiseaux, dans ceux de proie en général, dans les oiseaux voyageurs, dans ceux qui, sans changer de demeure, entreprennent de hauts & longs vols, sont des motifs bien fondés de les observer.

Ces plumes ont le plus ordinairement une forme alongée; elles n'ont qu'une largeur médiocre; elles sont roides; leur tuyau est gros & très-fort; leur extrémité est arrondie; leurs barbes sont de longueur égale des deux côtés, & très-serrées; leur direction est de devant en arrière, & leur position sur une même ligne transversale par rapport au corps: leur nombre, leur longueur, leur forme même varient dans certaines espèces. Quand l'aîle est pliée, elles sont couchées contre le corps; mais elles s'en écartent quand l'aîle est étendue; alors si l'oiseau vole vent devant, les plumes dont la direction est de devant en arrière, n'arrêtent pas le cours de l'air; mais si l'oiseau vole vent arrière, l'air rencontrant ces plumes, les poussant contre leur direction, tend à les relever, & elles deviennent une véritable voile, contre laquelle il exerce son impulsion.

Ce sont les plumes que je viens de décrire, qui, très-multipliées & très-prolongées dans l'oiseau de Paradis, forment de chaque côté le panache qui accompagne, qui cache & qui excède sa queue: ce sont elles, dans le Roi des oiseaux de Paradis, qui, chargées des plus riches couleurs, contre ce qui est ordinaire, car ces plumes sont communément, d'un ton de couleur pâle & lavé, forment comme une seconde aîle transversale par rapport à l'aîle véritable; les mêmes plumes dans l'aigrette concourent avec les couvertures supérieures à fournir les panaches qui sont si recherchés.

On donne encore le nom de couvertures aux plumes qui enveloppent la queue à son origine, tant en dessus qu'en dessous. Les premières sont en général longues & larges, arrondies à leurs extrémités; elles sont souples & douces au toucher. Des couvertures inférieures, celles qui sont moins en arrière, qui entourent l'anus, sont encore plus molles & plus douces; mais celles qui sont plus en arrière, & qui s'étendent davantage sous la queue, sont plus fermes, plus longues & plus larges; ce sont les couvertures supérieures de la queue qui, dans l'oiseau appellé la veuve, se prolongent excessivement, & forment cette fausse queue si longue & flottante, qui entoure & qui cache la véritable. Ce sont de même les couvertures supérieures de la queue, qui se prolongeant & prenant une forme étroite dans le coq, forment ces plumes flottantes qui accompagnent des deux côtés l'origine de sa queue; ce sont encore les mêmes plumes qui, prolongées excessivement dans le paon, & terminées par un épanouissement arrondi, composent la riche parure qu'il déploie, qu'on prend pour sa queue qu'elle couvre & qu'elle cache, & qu'on ne voit qu'en regardant le paon par derrière; elle est brune & sert de soutien au pompeux ornement qui la dérobe aux regards du spectateur.

Les plumes qui nous restent à observer, sont celles des aîles & de la queue. On

Digitized by Google

leur donne le nom de *pennes* : on peut diviſer celles des aîles en grandes & en moyennes. Ces dernières naiſſent de la partie poſtérieure de l'aîle, depuis ſon inſertion avec le corps, juſqu'à ſon pli; elles ſont ordinairement larges à proportion de leur longueur, & leur extrémité eſt communément arrondie; leurs barbes ſont beaucoup plus longues du côté du corps que du côté externe.

Les grandes pennes des aîles occupent depuis le pli de l'aîle juſqu'à ſon extrêmité. Ce ſont les plumes les plus fortes de toutes; leur tuyau eſt plus gros, leurs barbes, quoiqu'aſſez longues, ſont fortes, ont beaucoup de reſſort, & ſont très-intimement unies à celles d'un même côté, les unes avec les autres. Ces plumes ſont plus ou moins longues & larges, & différemment échancrées ou figurées dans diverſes eſpèces d'oiſeaux, ſans que leur volume, plus ou moins grand, ſoit en proportion relative de la groſſeur du corps; ainſi de très-petits oiſeaux ont les pennes des aîles plus longues, ou auſſi longues que des oiſeaux dont le corps eſt d'une groſſeur moyenne: les hirondelles de mer, les goelands de petite eſpèce, ont les pennes des aîles plus longues, ou auſſi longues que le ſont celles des pigeons, du geai, qui les ſurpaſſent beaucoup pour la groſſeur de tout le corps. Leur longueur & la manière dont elles ſont figurées, ſont deux des cauſes qui influent le plus ſur le vol. En général, plus les pennes de l'aîle ſont longues, plus le vol peut être élevé, ſoutenu & rapide; mais il réunit d'autant plus toutes ces qualités, que les pennes ont une forme propre à les procurer. Il ſeroit donc fort important de la bien connoître dans les différentes eſpèces; car elle admet beaucoup de variétés & de nuances qui modifient le vol; mais il eſt impoſſible d'entrer, à cet égard, dans les détails. Contraint de me borner aux généralités, je remarquerai que les barbes des pennes ſont plus longues du côté du corps; qu'elles ſont légèrement courbes vers leur extrémité qui tend à ſe relever; que les barbes, plus courtes du côté externe, ſont légèrement tournées en en bas à leur pointe. Cette diſpoſition eſt importante; car lorſque l'aîle eſt étendue, & que l'oiſeau en la levant fend l'air, ce fluide, qu'il diviſe avec le tranchant de l'aîle, gliſſe aiſément le long des barbes externes inclinées en en bas; il s'inſinue ſans peine du côté du corps, entre les lames que forment des barbes plus longues & plus molles, & il s'échappe facilement entre ces lames: mais lorſque l'oiſeau, pour s'élever ou s'élancer, baiſſe l'aîle & en frappe l'air qu'il a pris ſous ſon aîle, alors le fluide, en réagiſſant, applique, du côté du corps, les lames les unes contre les autres, les preſſe en ſens contraire à leur courbure, & ſe ferme le paſſage à lui-même; du côté externe, l'inclinaiſon des barbes en en bas formant un rebord, retient la couche de l'air qui eſt immédiatement ſous l'aîle, & l'empêche de s'échapper en gliſſant; ainſi toute la force de l'aîle agit ſur la colonne d'air perpendiculaire. Il n'étoit donc pas inutile de remarquer cette première diſpoſition générale des pennes des aîles; leurs barbes vont en décroiſſant de longueur de la baſe de la plume à ſa pointe, ſur-tout du côté externe; chaque penne ſe termine par arrondiſſement du côté du corps, & par une lame coupante & aiguë du côté extérieur; ce qui fait que quand l'aîle s'élève, elle fend & diviſe l'air plus facilement. Mais ce qui met de grandes différences entre les pennes, & rend le vol, ou beaucoup ſupérieur, ou très-inférieur, c'eſt que, dans certaines eſpèces, les barbes des pennes de la baſe, à la pointe de la plume, forment un tout continu qui va en décroiſſant inſenſiblement, au lieu que dans d'autres eſpèces, les barbes ſe raccourciſſent tout-à-coup, le plus ordinairement du côté du corps, & quelquefois auſſi du côté externe: les pennes paroiſſent alors échancrées. Quand elles ſont toutes pleines, l'aîle eſt à cet égard conformée de la manière la plus favorable pour le vol, parce qu'elle frappe l'air par une ſurface plus étendue, continue & non interrompue; à proportion qu'il y a plus de pennes échancrées, qu'elles le ſont davantage,

Digitized by Google

vantage, la conformation de l'aîle eſt moins heureuſe & moins favorable. Les oiſeaux qui s'élèvent très-haut, qui forcent le vent, & ſe ſoutiennent en l'air long-temps, ont toutes les pennes entières; ceux qui volent bas, qui ne ſçauroient forcer le vent, dont le vol eſt court, ont les pennes plus ou moins échancrées; lorſque leur aîle s'abaiſſe pour frapper l'air, une partie s'échappe par le vuide que les échancrures laiſſent d'une penne à l'autre, & l'aîle n'appuie que par une baſe entrecoupée. M. Huber, dont les lumières m'ont été d'un grand ſecours, & auquel j'en témoigne ma reconnoiſſance, au mot *fauconnerie*, penſe que tous les oiſeaux, ſuivant la diſpoſition de leurs pennes, peuvent être diviſés en oiſeaux de haut ou de bas vol; mais que, comme il y a des nuances infinies dans la diſpoſition des pennes, ces nuances ſont la cauſe des différences dans le vol des diverſes eſpèces: il invite les naturaliſtes, qui s'occupent des oiſeaux, à ſuivre & à vérifier par l'obſervation, cette idée, qui, je crois, paroîtra heureuſe & propre à expliquer la différence du vol dans les différens oiſeaux.

Les pennes de la queue ſont communément plus longues & plus larges à proportion que celles des aîles; leurs barbes ſont égales des deux côtés; chaque penne va, en s'élargiſſant, de la baſe à l'extrémité, & ſe termine en un épanouiſſement plus ou moins arrondi, ou dont les angles ſont émouſſés; les pennes ſont profondément inſérées dans le croupion, pénètrent juſqu'au périoſte qui revêt le coccix; & il eſt probable que, dans le temps de la reſpiration, l'air qui s'introduit dans les os du baſſin, ainſi que dans ceux des aîles, paſſe de ces os dans les pennes de la queue, comme il paſſe des os de l'aîle dans ſes pennes. Celles de la queue, réunies à leur inſertion, & rangées ſur un ſegment de cercle, peuvent, à la volonté de l'oiſeau, s'écarter en forme de rayons dans leur longueur, ou ſe rapprocher. C'eſt par ce mouvement que l'oiſeau, préſentant à l'air une beaucoup plus ou moins grande ſurface, devient plus léger, s'élève plus aiſément, ou deſcend plus facilement, tandis que le mouvement de la queue, de droite ou de gauche, ſemblable à celui du gouvernail d'un navire, le dirige, ſuivant ſon deſir, d'un côté ou d'un autre.

Les oiſeaux, dont le vol eſt élevé, long & rapide, ont la plupart les pennes de la queue diſpoſées comme je viens de les décrire. Cependant, quelques-uns de ces oiſeaux, comme les hérons, ont la queue très-courte; mais leurs pieds, qu'ils relèvent en volant, qu'ils portent parallèles au corps, ſuppléent aux pennes de la queue, comme gouvernail, & dans ces oiſeaux, les couvertures des aîles très-prolongées, ces plumes, dont j'ai parlé, qui naiſſent ſur les côtés du corps, au-deſſous de ſon inſertion avec l'aîle, très-longues auſſi, remplacent les pennes de la queue, comme voile qui prend le vent. C'eſt ce dont on peut s'aſſurer en obſervant la plupart des hérons, des cigognes, &c.

Dans les oiſeaux qui n'ont pas beſoin d'un vol ni très-élevé, ni fort long, la nature ſemble s'être jouée à varier les pennes de la queue; tantôt elles ſont plus longues, à meſure qu'elles s'éloignent du milieu de la queue vers ſes bords, & alors la queue eſt bifurquée; tantôt, au contraire, les plumes les plus longues occupent le centre, & les plus courtes ſont graduellement placées ſur les côtés; la queue alors paroît étagée. Quelquefois il n'y a que deux plumes plus longues que les autres, & ce ſont, dans certaines eſpèces, les deux plumes du milieu de la queue; dans d'autres, ce ſont celles qui ſont placées le plus extérieurement de chaque côté. Il ſeroit trop long d'entrer à cet égard dans les détails qui ſeront d'ailleurs rapportés, en traitant de chaque eſpèce en particulier. Mais une remarque que je ne dois pas omettre, c'eſt que ces ornemens que la nature a accordés à beaucoup d'oiſeaux, dont elle n'a pas cependant paré le plus grand nombre, ne conſiſtent pas en une addition de plumes que n'aient pas les eſpèces qui n'étalent pas ce même luxe; il ne dépend, dans ceux où il a lieu, que d'une expanſion plus grande des plumes

Digitized by Google

de même ſorte, & particulières en leur genre, qui ſe trouvent également ſur différentes parties du corps des oiſeaux en général, mais qui ſont amplifiées dans les uns & ne le ſont pas dans les autres. Ainſi les trois barbes que le *ſifilet* porte de chaque côté de la tête, ne ſont que trois des plumes étroites qui couvrent le méat auditif extrêmement prolongées; celles qui flottent ſous les aîles, ſur les deux flancs de l'oiſeau de paradis, & qui accompagnent ſa queue, ſont de ces plumes longues, étroites, qui ſont placées tranſverſalement au-deſſous de l'aîle, à ſon inſertion avec le corps; il ſeroit facile de reconnoître de même, dans tous les oiſeaux, le genre des plumes dont les dimenſions augmentées, & la direction quelquefois changée, leur fourniſſent la parure ſurabondante qui les embellit. Elle eſt en général plus riche, & elle brille plus ordinairement ſur les oiſeaux qui habitent les pays chauds; elle eſt plus rare, elle eſt moins complette dans ceux qui vivent ſous les climats froids. Dans ces derniers, ainſi que dans ceux qui vivent dans les régions tempérées, elle n'a guères lieu que dans les eſpèces qui, s'accommodant également d'alimens de nature différente, trouvent par-tout, & en tout temps, une nourriture abondante; elle eſt beaucoup plus ſouvent un apanage du mâle que de la femelle; en général ce luxe du plumage paroît dû à la ſurabondance du ſuc nourricier, ſoit que ce ſoit un effet du climat qui fournit des alimens plus abondans, plus nutritifs, ſoit que c'en ſoit un de l'indifférence de certains oiſeaux pour leurs alimens, & que ce luxe ſoit particulier à ceux qui ſont auſſi bien nourris par des ſubſtances différentes, dont ils trouvent toujours une quantité ſuffiſante, ſoit des unes, ſoit des autres.

Il y auroit encore pluſieurs remarques à faire par rapport aux plumes, telles que ſont la différence de leurs couleurs entre la plupart des mâles & des femelles, entre l'oiſeau qui porte ſes premières plumes, & celui de même eſpèce qui a mué; le rapport du plumage du jeune mâle avec celui que la femelle conſerve toute ſa vie; le changement de couleurs, dans la robe de certains oiſeaux, d'une ſaiſon à une autre, &c. mais je préfère de traiter ces objets aux mots *plume* & *plumage*, pour ne pas charger cet article déjà long, & pour ne pas perdre de vue l'objet préſent, qui eſt d'achever de conſidérer le méchaniſme des oiſeaux, afin d'en déduire enſuite leurs facultés.

Indépendamment des plumes, dont j'ai décrit les différentes ſortes, les oiſeaux ſont plus ou moins couverts de duvet. Il y en a deux eſpèces, un léger, qui revêt le corps du jeune oiſeau, dont les plumes n'ont pas encore pouſſé; un autre, qui croît ſous les plumes & qui ſe développe en même temps qu'elles, ou peu après. Le premier duvet ne conſiſte qu'en quelques barbes effilées, ſans liaiſon; ſon inſertion eſt ſuperficielle à l'extrêmité du tuyau des plumes qui doivent pouſſer; il les précède, & il tombe à meſure qu'elles commencent à croître. Le duvet de la ſeconde eſpèce eſt une plume courte, à tuyau grêle, à barbes longues, égales, déſunies, qui adhère à la peau ſuperficiellement. C'eſt un vêtement chaud & léger, interpoſé entre le corps & les plumes. C'eſt par cette raiſon qu'il eſt plus fourni ſur les oiſeaux qui ſont expoſés à ſupporter de grands froids, ſoit parce qu'ils s'élèvent ſouvent dans les hautes régions, comme les oiſeaux de proie diurnes; ſoit parce qu'ils ne ſortent que la nuit, comme les nocturnes, ou parce qu'ils vivent ſous des climats plus ſeptentrionaux, ſur des terreins plus élevés, ou qu'ils ſont ſouvent ſur les eaux dont la température eſt plus froide en général.

§. XII.

De l'aîle conſidérée en particulier, & du vol.

Quoique j'aye donné une idée des os qui forment la baſe de l'aîle & qui fixent ſa forme intérieure, que j'en aye donné une également des plumes qui y ſont attachées, cette partie, ſi importante dans les oiſeaux, mérite cependant encore un examen particulier. On diviſe l'aîle *en aîle proprement dite*, & elle comprend depuis l'inſertion

Digitized by Google

avec le corps jusqu'à l'extrêmité de l'aîle étendue ; en *fausse aîle* ou *aîle bâtarde*. C'est un appendice situé au-dessous du pli, à l'origine, à-peu-près, & au côté externe de la dernière des pennes, laquelle est ordinairement la plus courte. Cet appendice ou *l'aîle bâtarde*, est formée intérieurement par cet os oblong, étroit, externe, qui, dans le squélete de l'aîle forme, comme on peut se le rappeller, une sorte de doigt ; en dehors *l'aîle bâtarde* est composée de quatre à cinq plumes roides, taillées en lame un peu courbée du côté interne, dont les barbes extérieures sont fort courtes, & les internes sont plus longues : ces plumes, par leur structure, par leur roideur, ont beaucoup de rapport avec les pennes, mais elles sont beaucoup plus courtes ; c'est la même partie que les oiseleurs & les chasseurs nomment, dans le langage de leur art le *fouet de l'aîle*. Mais quelquefois ils donnent à ce nom plus d'extension, & ils comprennent sous cette dénomination toute la partie comprise au-dessous des os qui répondent à l'avant-bras. Les oiseleurs amputent, à beaucoup d'oiseaux l'aîle bâtarde & d'autres parties, même les os, qu'ils désignent par le nom de *fouet de l'aîle*. Les oiseaux qui ont subi cette opération n'en sont pas malades long-temps, parce que ces parties ne reçoivent que des vaisseaux peu considérables, qui se ferment en peu de temps par le contact de l'air ; ils n'en paroissent pas non plus très-défigurés, à moins qu'on ne les compare avec d'autres de leur espèce qui n'ont pas été traités de même ; car alors on s'apperçoit qu'ils manquent d'une partie des grandes pennes ; mais ce retranchement les prive de leur liberté, qu'ils ne recouvreront jamais ; c'est le moyen de leur imposer les entraves les plus sûres & les moins apparentes ; leur vol ne consiste plus qu'en des sauts courts, pesans, sans qu'ils puissent ni s'élever, ni s'éloigner en planant. Cet effet n'est pas dû, je crois, autant à ce que l'opération que l'oiseau a subi a diminué la surface de son aîle étendue, qu'à ce que lors que le fouet a été retranché, l'aîle, en se levant, écarte l'air, au lieu de le fendre, & en s'abaissant pour y chercher un point d'appui, frappe le vuide qu'elle vient de faire elle-même en se levant, & déplaçant la couche d'air.

Wilhugby distingue une seconde *aîle fausse* ou *bâtarde*, qu'il appelle *intérieure* ; c'est cette rangée de plumes transversales, que j'ai dit se trouver près de l'insertion de l'aîle avec le corps, & qui est plus ordinaire dans les oiseaux qui volent très-haut ou très-long-temps. Comme, en parlant des plumes, j'ai traité de celles qui appartiennent à l'aîle, il ne me resteroit plus, pour achever la description des parties qui la composent, qu'à faire connoître les muscles qui servent à son mouvement, & les vaisseaux qui y portent le sang ; mais ces objets sont entièrement du ressort de l'anatomie. Je dois donc me borner à observer, par rapport aux vaisseaux sanguins, qu'on sent le batement du poul en appuyant les doigts à plat & transversalement vers le pli de l'aîle, du côté qui regarde le corps ; que si l'on pratiquoit la saignée pour certains oiseaux utiles, comme on l'a fait quelquefois, comme il seroit peut-être avantageux de le faire, ce seroit des veines qui passent au-dessous du pli de l'aîle, & qui rampent à la partie supérieure du fouet de l'aîle, à celle qui répond à l'avant-bras, qu'il conviendroit de tirer du sang, parce que les vaisseaux sont fort apparens en cet endroit. Cet objet, & le lieu où l'on sent le batement des artères, est un double rapport de plus entre les oiseaux, l'homme & les quadrupèdes. Quant aux muscles, leur volume, leur nombre, leurs insertions, la longueur & la direction des tendons de plusieurs, méritent une grande attention. Cependant, la plûpart des auteurs n'en ont fait qu'aux muscles qui, placés sur le sternum, s'insèrent à la face interne de l'os de l'aîle, qui répond à celui du bras, & qui, en se contractant, servent à baisser l'aîle dont l'air est frappé. Leur masse a fixé les regards & les réflexions ; on n'a attribué l'avantage que les oiseaux ont de voler, relativement aux muscles, qu'à ceux-ci, & l'on a répété, d'après Wilhugby, que si l'homme parvenoit à voler, ce seroit

Digitized by Google

en s'attachant des aîles aux cuisses & non aux bras, parce que c'est au tour de ses cuisses que la nature a rassemblé les muscles les plus volumineux qui se trouvent sur son corps, tandis qu'elle a placé sur le sternum, & attaché aux aîles, les muscles les plus grands des oiseaux. Il me semble que c'est se tromper à beaucoup d'égards. Je ne ferai que deux remarques à ce sujet. Le vol dépend, sans doute, beaucoup des muscles pectoraux; mais les muscles distribués sur l'étendue des os de l'aîle, quoique moins volumineux, ne concourent pas moins au même but par les mouvemens d'extensions, de flexion, d'élévation, d'abaissement, qui sont l'effet de leur contraction. La masse & la puissance importent, sans doute beaucoup pour agir; mais l'action ne dépend pas moins de la longueur des leviers, de leur direction, du renvoi des forces mouvantes & de la manière dont elles sont mues. Les muscles pectoraux ne font donc pas tout, ou la plus grande partie, pour le vol, comme on pourroit accuser les auteurs de l'avoir pensé, d'après la manière dont ils s'expriment, & les autres muscles moteurs des aîles ne méritoient pas moins de fixer l'attention. Le lecteur curieux de les connoître en détail, pourra consulter le Dictionnaire d'Anatomie comparée & la Description faite par M. Vicq-Dazyr & insérée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Quant à l'idée de Wilhugby, d'attacher aux cuisses les aîles que l'homme voudroit se procurer, & dont il paroît que la nature lui a interdit l'usage pour jamais, je ne la crois pas juste; d'abord, parce que c'est mal apprécier la force des muscles que d'en juger par leur volume, comme tous les physiologistes en conviennent aujourd'hui; secondement, parce qu'il est impossible que les cuisses, d'après leur conformation, exécutent des mouvemens propres à faire agir des aîles; pour ne rien omettre de ce qui les concerne, je remarquerai, avec les auteurs, qu'elles ont été placées de manière que le corps est en équilibre entre le plan qu'elles forment étant étendues; que dans les oiseaux, dont les pieds sont situés vers le centre d'équilibre, les aîles y sont aussi attachées; que dans ceux dont les pieds sont placés plus en arrière, & dont la partie postérieure du corps est plus ample & plus prolongée; elles sont placées plus en arrière, en sorte qu'elles sont toujours situées de façon que suivant que le devant ou le derrière du corps a plus de poids, elles le soutiennent toujours en équilibre lorsque l'oiseau vole.

Après avoir reconnu la structure des aîles & de leurs différentes parties, si nous les considérons étendues, telles qu'elles le sont lorsque les oiseaux volent, nous ferons les remarques suivantes. Les plumes qui naissent sur le bord interne de l'os qui répond à celui du bras ne sont pas parfaitement planes; elles ont, au contraire, une légère courbure de devant en arrière, & de haut en bas dans leur longueur; cette courbure est cause que l'aîle étant étendue, la partie qui est entre le corps & le pli paroît en dessus, légèrement convexe, & en dessous un peu concave ou en voûte vue de l'intérieur: cette convexité est plus ou moins apparente; elle l'est beaucoup plus dans les oiseaux dont le vol est plus lourd ou moins soutenu, qui volent communement vent arrière, & ne le forcent que difficilement: cette partie de l'aîle convexe est, par sa position, par sa courbure, par la texture des plumes appliquées les unes sur les autres, & formant un tout continu, une voile soulevée en haut, & poussée en avant par le vent qui souffle de l'arrière. La rangée de plumes transversales, appellée par Wilhugbi, la *fausse aîle intérieure*, est une seconde voile opposée perpendiculairement au vent; cependant l'aîle, de son pli à son extrêmité, est parfaitement plane & fortement tendue; elle n'offre à l'air, en s'élevant, qu'un bord mince & tranchant, & en s'abaissant elle le frappe de toute l'étendue de sa surface; c'est une rame qui, par sa structure, est très-longue, très-légère, & cependant très-forte, qui, en s'abaissant, suivant les angles qu'elle forme, & selon les temps de son mouvement, frappe de haut en bas, de devant en arrière, & par ce double mouvement élève à la fois

Digitized by Google

& pouſſe en avant; l'oiſeau à qui cette double action eſt néceſſaire, frappe fortement & rapidement, l'air de ſes aîles, s'élève & s'élance en avant en même temps; mais lorſque, content de la hauteur où il eſt parvenu, il ne veut que gliſſer ſur la ſurface de l'air, il ne fait que porter obliquement en avant la partie de l'aîle qui forme la rame, ſans beaucoup l'élever, & la ramener en arrière en la baiſſant; s'il veut ſe ſoutenir à la même hauteur, & planer ſur le même eſpace, il ralentit & il adoucit ſes mouvemens dont les uns lui font regagner ce qu'il perd en hauteur par ſon poids dans un temps donné, & les autres le pouſſent lentement au-deſſus du lieu ſur lequel il domine: il y a donc dans le vol trois actions, *s'élever, s'élancer en avant, planer au-deſſus du même lieu.* L'élévation & l'abaiſſement alternatif de l'aîle qui frappe l'air, qui le refoule de haut en bas, ſur-tout de la rame, élèvent; ſon impulſion de devant en arrière porte en avant, & l'un & l'autre mouvement combinés, procurent à l'oiſeau la faculté de planer. Celui dont la partie de l'aîle qui forme la rame, eſt compoſé de pennes entières, en qui elles forment un tout continu, a un grand avantage ſur celui dont la même partie contient des plumes échancrées qui laiſſent entre elles des vuides plus ou moins larges, plus ou moins profonds: le premier frappe l'air par une ſurface plus étendue qui ne lui permet aucune iſſue dans les points de la couche qui eſt frappée; elle réagit en raiſon de la force & des dimenſions du coup qui lui eſt porté, & l'oiſeau eſt pouſſé très-haut: c'eſt celui qui, s'élevant dans les hautes régions, en a reçu le nom *d'oiſeau de haut vol.* Celui en qui la même partie laiſſe des vuides à ſa ſurface, frappe une moindre étendue d'air, perd une partie de ſes efforts qui portent à vuide, & ne pouvant s'élever qu'à une hauteur moyenne, en a reçu le nom *d'oiſeau de bas vol.* On peut voir à cet égard ce qui a été déja dit au ſujet des pennes.

Quoique les aîles ſoient les parties eſſentielles pour le vol, il n'en dépend pas uniquement; la queue y contribue auſſi beaucoup; elle ſert à élever, à régler la direction du vol, à modérer ou précipiter la deſcente de l'oiſeau.

Nous ſçavons déja que les pennes de la queue, rangées en cercle à leur baſe ſur le coccix, peuvent s'écarter à la volonté de l'oiſeau, & former, depuis leur origine juſqu'à leur extrêmité, un ſegment de cercle plein & applati; qu'elles peuvent de même ſe reſſerrer: lorſque l'oiſeau prend ſon vol il les écarte; c'eſt une voile à peu près horiſontale qu'il déploie, & au moyen de laquelle il amplifie ſa ſurface; mais cette voile, inclinée en bas plus ou moins, formant un angle par-deſſous avec le corps, eſt enflée en deſſous par le vent qui ſouffle d'en bas, & qui ſe portant à l'angle, formé avec le corps, le pouſſe en avant, ſi ce vent ſouffle de l'arrière; ſi, au contraire, il ſouffle de l'avant, rencontrant la queue inclinée, que ſon paſſage tend à relever, ſon action élève l'oiſeau, qui, ſuivant ſes beſoins, abaiſſant la queue ou l'approchant davantage de la direction horiſontale, donne ſur elle plus de priſe au vent: en la portant d'un côté ou de l'autre plus ou moins, il s'en ſert pour diriger ſon vol, comme le mouvement du gouvernail règle celui du navire; s'il veut deſcendre, rapprochant ſes aîles, les tenant élevées & preſque perpendiculaires au corps, reſſerrant les pennes de la queue, & pliant pour ainſi dire en partie toutes ſes voiles, il laiſſe agir le poids de ſon corps qui l'entraîne; s'il veut deſcendre d'un mouvement doux, il diminue de peu l'étendue de ſes voiles; & s'il veut ſe précipiter, il les ploie pour que le poids entier de ſon corps accélère ſa chûte; la queue eſt la dernière voile qu'il ploie, & il ne la ferme qu'en atteignant le point ſur lequel il veut ſe poſer, parce que demeurant étendue pendant que les autres voiles ſont en partie ployées, elle fait baiſſer & tourner en bas le devant du corps, ſituation favorable pour la deſcente; mais au moment de ſe poſer, la queue ſe ployant tout à coup, le corps reprend ſon équilibre, & les pieds ſe préſentent au point de contact.

Digitized by Google

C'eſt parce que la queue eſt fort importante pour le vol, que les oiſeaux qui s'élèvent très-haut, qui ſe ſoutiennent en l'air long-temps ont la queue longue, ample & pleine, tandis que dans les autres oiſeaux elle a de moindres dimenſions, & que ſouvent elle eſt échancrée; cependant quelques oiſeaux qui volent très-haut & long-temps, comme le héron, la grue, ont la queue fort courte; mais, comme je l'ai déja dit, où les grandes couvertures des aîles, où la fauſſe aîle intérieure, ainſi nommée par Wilhugby, ſont très-prolongées, & accompagnant & excédant la queue dans ces oiſeaux, elles ſuppléent au défaut de ſes dimenſions: il faut encore remarquer que ces mêmes oiſeaux ont les jambes fort longues, qu'ils les portent relevées & étendues horiſontalement en volant, poſition dans laquelle elles ſont en partie l'office de la queue; mais ces ſecours ne remplacent pas entièrement les dimenſions dont elle manque, car ces oiſeaux agitent plus violemment leurs aîles que ceux dont la queue eſt ample, ils en battent l'air plus ſouvent, avec de plus grands efforts, & leur vol paroît plus pénible.

Si nous récapitulons les objets contenus dans ce paragraphe, nous trouverons que les pennes fermes & légères, ſont des inſtrumens excellens & tels qu'il les falloit pour le vol; que les muſcles, tant pectoraux que ceux qui ſont placés ſur l'aîle ſont, par leur volume, par leurs attaches, par la direction de leurs tendons, des puiſſances capables d'imprimer un mouvement rapide, fort & ſoutenu aux inſtrumens qu'ils mettent en action; que la partie de l'aîle, compriſe entre le corps & le pli, la fauſſe aîle interne, la queue ſont des voiles ou horiſontales, ou inclinées à différens angles qui amplifient la ſurface; & qui, enflées par le vent, élèvent ou pouſſent en avant; que les pennes de l'aîle ſont des rames qui, en frappant de haut en bas, portent puiſſamment en haut, & en agiſſant de devant en arrière, portent rapidement en avant. Le vol eſt donc une action combinée, exécutée en partie à voile, en partie à rame, & réglé par le mouvement de la queue. Les oiſeaux qui ont les rames excellentes, indépendans du vent, peuvent le forcer, voler contre ſon cours, s'élever autant qu'il leur plaît: ils ſont les ſouverains de l'air, & malheureuſement ils en ſont les tyrans, car ce ſont le plus ordinairement les oiſeaux de proie de haut vol. Ceux qui n'ont reçu de la nature que des rames inférieures en qualité, tirant plus de partie des voiles que les premiers, ſubordonnés à l'action du vent, ou ne peuvent le forcer, ou ne le font qu'avec une extrême difficulté, s'élèvent moins haut, & ſont moins libres de diriger leurs courſes à leur volonté.

§. XIII.

Du mouvement progreſſif.

Deſtinés pour paſſer d'un lieu à un autre en traverſant l'air, plutôt qu'à parcourir la ſurface du terrein, les oiſeaux marchent moins en général qu'ils ne volent, & ſemblent marcher ſans grace, parce qu'ils paroiſſent le faire avec difficulté: ceux dont l'os de la cuiſſe eſt articulé vers le milieu du corps, à l'extrêmité de la ligne tranſverſale, par laquelle paſſe le centre de gravité, marchent le corps un peu relevé de l'avant: la plupart des petits, *dans cette* claſſe, plient à la fois & allongent enſemble les deux jambes; ils ne vont que par ſauts & par élans; mais les grands oiſeaux, en qui la cuiſſe eſt articulée de même, ont la marche plus poſée; ils avancent alternativement un pied l'un devant l'autre: lorſque ces oiſeaux ſont effrayés, ils courent fort vîte; & ſi le danger ne leur paroît pas très-grand, ils ſe confient à leurs pieds pour s'y dérober par la fuite, ſans prendre leur vol: les petits oiſeaux qui n'ont pas le même avantage ne fuyent qu'en volant, & prennent leur vol au moindre danger qui les menace.

Les oiſeaux dont la cuiſſe eſt articulée plus en arrière que dans les précédens, & par de là le centre de gravité, comme les canards, ont communément les jambes fort courtes; ils portent en marchant leur corps horiſontal; ils avancent un pied l'un après l'autre, d'un mouvement lent & combiné d'une progreſſion en avant &

Digitized by Google

d'une déclinaiſon vers le milieu du corps; ce double mouvement eſt cauſe que ces oiſeaux tournoyent en marchant, qu'ils avancent peu même en ſe hâtant, & que leur allure a quelque choſe de gêné & pour ainſi dire de ridicule aux yeux du ſpectateur; enfin les oiſeaux dont la cuiſſe eſt articulée à l'extrêmité du corps & fort en arrière du centre de gravité, comme *le grebe*, *le pingoin*, *le manchot*, ont auſſi les pieds fort courts; ils marchent le corps relevé & tout droit; leur allure eſt également combinée de deux mouvemens, comme celle des oiſeaux précédens, & elle a les mêmes défauts; mais les oiſeaux dont l'articulation de la cuiſſe eſt en arrière par-delà le centre de gravité, ſont généralement d'excellens nageurs; la terre eſt l'élement qu'ils habitent le moins, tandis que l'eau eſt celui dans lequel ils paſſent la plus grande partie de leur vie, s'y meuvent librement, & s'y jouent de toute manière: leur pieds, taillés & placés de façon à former des rames excellentes, ne ſont que de médiocres inſtrumens pour marcher, & qui ſuffiſent cependant au beſoin qu'ils en ont: ceux en qui la cuiſſe n'eſt articulée que peu par-delà le centre de gravité, étendent les pieds de côté en nageant, & ceux qui les ont placés tout à fait à l'extrêmité du corps, les étendent tout droit en arrière; les uns & les autres plongent communément, de même qu'ils nagent; les derniers cependant ſont & meilleurs nageurs & ſur-tout plus excellens plongeurs; dans cette action, le poids de leurs corps, trop léger, garni d'une couche de duvet, & d'une de plumes trop épaiſſes, ne ſuffiroit pas pour les faire enfoncer dans l'eau; ils y plongent leur tête & leur col perpendiculairement pour que leur poids faſſe faire à tout le corps un mouvement de baſcule, & qu'il offre à l'eau moins de ſurface; en même temps ils s'enfoncent par l'effort qu'ils font, en appuyant leurs pieds palmés ou ſemi-palmés, contre les couches d'eau qui ſont au-deſſus, en ſorte que leurs premiers efforts doivent être les plus conſidérables, puiſque plus ils ont pénétré avant, plus les couches contre leſquelles ils peuvent appuyer, ſont épaiſſes & offrent de réſiſtance; mais dans le mouvement de baſcule, qui eſt le premier qu'ils font, leurs pieds, ramenés d'une profondeur aſſez grande vers la ſurface, & décrivant une partie de cercle, pouſſent une maſſe d'eau conſidérable; ainſi ce premier effort même leur eſt très-avantageux, ſans beaucoup leur coûter. En finiſſant ce paragraphe, j'obſerverai que les oiſeaux d'eau ſont les ſeuls animaux qui ſe meuvent avec aiſance dans l'air, dans l'eau & quelques-uns ſur la terre, qui paſſent ſans peine d'un de ces trois élemens à l'autre, & peuvent l'habiter un temps aſſez long ſans courir aucun riſque; tandis que le paſſage d'un élement à un autre entraîne, pour les autres animaux & pour l'homme même, un danger plus ou moins grand.

§. XIV.

Des facultés & des habitudes ou mœurs.

Si nous nous rappellons la forme extérieure des oiſeaux, leur méchaniſme interne, la légéreté de leurs parties ſolides, de celles qui ont le plus de poids dans les autres animaux, tels que ſont les os, la manière dont les aîles ſont conformées, la force & la variété des puiſſances qui les mettent en action, la ſtructure & les uſages des pennes qui y ſont attachées, la diſpoſition des différentes ſortes de plumes qui en ſecondent l'action dans beaucoup d'oiſeaux; enfin ce qui a été dit relativement aux pennes de la queue, il ſera facile de comprendre qu'un vol facile, rapide, capable d'être long-temps ſoutenu, devoit être la ſuite néceſſaire du méchaniſme que nous avons obſervé, & l'on ſentira comment il eſt dans les oiſeaux la première de leurs facultés.

De même en ſe rappellant ce qui a été dit ſur les organes de la reſpiration, ſur l'expanſion des poumons dans le ventre, ſur le paſſage de l'air dans les os & dans les plumes, & ſur ſa ſortie, ſans refluer par la trachée; ſur la longueur, la forme de ce dernier organe, ſur ſes renflemens qui forment ou remplacent le larynx, on

Digitized by Google

comprendra sans peine comment les oiseaux, maîtres de modifier leur respiration, de se pénétrer pour ainsi dire d'air, ou d'en absorber une moins grande quantité, de le rendre ou de le retenir, & de le ménager à leur gré, respirent avec la même facilité un air plus dense ou plus rare; comment la rapidité du vol n'interrompt ni ne gêne leur respiration, toujours libre; on sentira de même comment, à proportion de leur force apparente, leur voix est si haute, si perçante, si variée & d'une tenue si longue, & la puissance de rendre des sons, de les varier, de les modifier, de les soutenir, sera évidemment en eux une de leurs principales facultés : l'histoire des organes de la digestion expliquera comment, selon que ces organes sont modifiés, les oiseaux sont bornés à un seul genre de nourriture ou peuvent varier leurs alimens; & si l'on excepte les oiseaux de proie, les oiseaux en général, paroîtront à cet égard, traités plus favorablement que les autres animaux, qui n'ont pas au même degré la faculté de digérer & d'assimiler à leurs humeurs un aussi grand nombre d'alimens de nature différente.

Les testicules renfermées dans les mâles à l'intérieur du corps, dans un état d'inaction & de repos pendant l'automne & l'hiver, tuméfiés au printemps, & stimulés par les sucs qui s'y sont amassés, sont, par la variation de leur état, par leur situation, une cause sensible du renouvellement de l'ardeur amoureuse tous les ans dans la saison marquée, de l'activité de cette ardeur, de la faculté prolifique qui en est la suite.

De même dans les femelles le repos de l'ovaire dans les mêmes saisons, le gonflement au printemps, de plusieurs des germes qu'il contient, rendent raison des mêmes effets dans l'un & l'autre sexe. L'ardeur & la fécondité devoient être d'autant plus grandes, qu'elles avoient été plus longtemps réprimées & préparées pour un temps fixe. Qu'on parcoure en effet l'histoire des animaux, & l'on trouvera, ce me semble, que ceux qui jouissent plus rarement des plaisirs de l'amour, qui ne les goûtent que dans une saison marquée, lorsqu'elle est venue, éprouvent une ardeur plus active, plus impérieuse, & qu'ils ont une puissance prolifique plus grande; c'est par cette raison qu'insensibles aux attraits des sexes pendant l'automne, & l'hiver les oiseaux sont, parmi les animaux, du nombre de ceux sur qui ils agissent en un temps marqué, avec plus de force, & en qui ils produisent de plus grands effets.

Les facultés dont je viens de parler dépendent moins de la volonté que du méchanisme; elles sont, en quelque sorte, les effets d'instrumens que l'animal porte en lui-même, & qui nécessitent ses actions sans son choix; mais celles qui émanent des sens, & dont il me reste à traiter, ont une relation immédiate & intime avec la volonté; elles appartiennent en propre à l'animal libre de se déterminer, & son choix pour l'action à laquelle il se décide, forme son caractère.

Les yeux plus grands à proportion que ceux des autres animaux, placés plus favorablement, l'addition de deux membranes, une externe qui modifie les rayons lumineux, une interne qui transmet immédiatement leur impression au nerf optique dont elle est une expansion, la force des autres membranes, la grosseur des nerfs optiques & le volume de leurs couches, assuroient aux oiseaux la supériorité du côté de la vue sur les autres animaux dont l'organe est moins travaillé : la facilité de s'élever, de dominer sur un vaste horison, d'y découvrir tous les objets sans que leur ombre réciproque nuise à les découvrir, la prérogative d'embrasser par la position des yeux, la circonférence de l'horison & de porter les regards sur tous les points rendent la vue des oiseaux, étendue, perçante, exquise, & les soins pris par la nature pour en perfectionner l'organe, tandis qu'elle a moins travaillé ceux des autres sens, sont une preuve non équivoque que celui de la vue dans les oiseaux est le sens dominant, celui qui leur communique les impressions les plus multipliées, les plus variées & les plus actives; celui par conséquent qui a le plus d'action sur eux, qui détermine plus puissamment leur volonté & qui décide davantage de leur caractère.

Les

Digitized by Google

Les cavités creuſées à l'intérieur de la partie ſupérieure du bec, l'ouverture des narines dans ces cavités, les nerfs qui ſe dirigent vers ces ſinus, leurs rameaux qui en tapiſſent les parois, ceux qui de ces cavités qu'ils percent, pénètrent vers le palais, qui s'y épanouiſſent & qui aſſocient le goût à l'odorat, ne permettent guères de douter que ces deux ſens ne ſoient beaucoup moins imparfaits dans les oiſeaux qu'on ne le croit communément, & le choix des oiſeaux entre les alimens qui leur ſont offerts, paroît moins dépendre de l'organe du goût en lui-même que de ſa connexion avec celui de l'odorat. Le ſens de l'ouïe dénué de conque qui raſſemble les rayons ſonores, & plus ſimple en pluſieurs objets que dans les autres animaux, n'en paroît pas moins parfait dans les oiſeaux qui prennent l'épouvante & la fuite au bruit le plus léger, lors même qu'on ne ſçauroit ſoupçonner qu'ils ſoient avertis du danger par le ſecours de la vue, & qui, par le plaiſir qu'ils paroiſſent prendre à s'entendre & ſe répondre dans leurs chants, prouvent que, ſenſibles aux modulations & à l'harmonie, ils ont le ſens de l'ouïe auſſi délicat que fin. Mais, couverts de plumes dont la moleſſe & l'épaiſſeur amortiſſent l'effet du contact, n'ayant de nues que des parties dures ou couvertes d'écailles, ou d'une peau naturellement épaiſſe, endurcie par le frotement, quoique leurs pieds ſoient diviſés en doigts articulés, compoſés de phalanges, il eſt probable que le toucher eſt le ſens par lequel ils reçoivent moins d'impreſſions & des impreſſions moins diſtinctes.

Des animaux en qui la vue eſt le ſens dominant, qui, par leur poſition la plus ordinaire, découvrent une vaſte étendue, qui ſont invités tour-à-tour & appellés par les objets variés qu'ils découvrent, qui changent de place en ſe jouant plutôt qu'avec peine, de tels animaux devoient, comme le font les oiſeaux, ſe porter ſouvent d'un lieu à un autre, s'arrêter à chaque endroit peu de temps, être beaucoup plus en mouvement qu'en repos, aller & revenir & parcourir tous les points de l'eſpace; leur caractère & leur extérieur devoient être ceux de l'inconſtance & de la légèreté & auſſi de la gaieté, parce que les objets nouveaux qu'ils découvrent les tiennent toujours occupés, les diſtraient & renouvellent à chaque inſtant leurs deſirs & leurs jouiſſances : tels ſont en effet les oiſeaux; images d'un être libre, indépendant, léger, ſatisfait, qui jouit ſans ceſſe & qui vole d'un plaiſir à un autre. L'inconſtance & la légèreté, le plaiſir de prendre du mouvement ſont tout pour eux; ce plaiſir où ce beſoin eſt ſi grand en eux qu'il leur fait oublier juſqu'à la perte de leur liberté, qui ſembloit devoir leur être plus chère qu'à aucun des autres animaux; bornés à la cage étroite dans laquelle ils ſont enfermés, la plupart, ſur-tout les plus petits, qui, dans l'état naturel, ſont les plus actifs, ſe font en peu de jours à la captivité, & parcourant ſans ceſſe tous les points d'un eſpace étroit, s'exercent auſſi librement & d'un air auſſi ſatisfait, expriment auſſi ſouvent leurs plaiſirs par leur chant, que quand ils ſe jouoient dans les airs ſans limites pour eux. Il n'y a que quelques eſpèces qui, naturellement plus poſées, conſervent toujours le ſouvenir de leur liberté, dont cependant elles faiſoient moins d'uſage, & qui ne peuvent ſe faire à la captivité.

Mais des images qui ſe renouvellent & ſe ſuccèdent, ſe nuiſent les unes aux autres & ſe détruiſent réciproquement; des objets qu'on ne connoît que par un coup d'œil paſſager ſur leur ſurface, ne font que des impreſſions très-peu profondes. Auſſi les oiſeaux ne paroiſſent-ils avoir que des perceptions légères & ſuperficielles & fort peu de mémoire. En liberté, ils ne ſoupçonnent ni ne reconnoiſſent les pièges qu'on leur tend; échappés par quelque haſard, ils s'expoſent au même danger fort peu de temps après; en captivité, ils ne paroiſſent s'attacher ni aux choſes, ni aux perſonnes, & ne contracter aucun lien d'habitude. Pétulans dans leurs deſirs, comme ils ſont vifs dans leurs mouvemens, leurs rixes en liberté ou en captivité, ſont fréquentes, violentes, momentanées &

Digitized by Google

auſſi facilement oubliées que commencées : des mouvemens de la colère la plus ardente, ils paſſent à l'expreſſion du plaiſir par le chant. Elégans dans leur forme, propres dans leur vêtement, dont ils ſont ſoigneux, dégagés des fanges de la terre, dont ils foulent à peine la ſuperficie, ſouvent parés d'une robe éclatante, ils ont droit de plaire par ces titres, par l'agrément de leur chant, par la gaieté qui leur eſt naturelle, & ſur-tout par un extérieur qui annonce un être heureux & ſatisfait. Cependant il vient tous les ans une ſaiſon où ces êtres légers, inconſtans, ſans aucun ſentiment profond, ſans attachement qui les fixe, changent abſolument de caractère & preſque de nature. Un beſoin impérieux qui dans tous les animaux prédomine ſur les autres affections, & dans les oiſeaux ſur la légèreté & l'inconſtance même, opère cette révolution ; ce beſoin eſt celui d'aimer, de ſe livrer aux ſoins de la propagation de ſon eſpèce, & la ſaiſon où il ſe fait ſentir eſt le printemps : il paroît qu'il eſt produit par le repos de l'automne & de l'hiver, par l'action des ſucs dépoſés pendant ces deux ſaiſons, dans les teſticules du mâle & dans les germes de l'ovaire de la femelle, qui doivent fournir la génération qui ſe prépare. La nature ſe renouvelle en même-temps : elle invite tous les êtres au plaiſir & à la jouiſſance ; elle fournit des alimens plus abondans & plus nutritifs ; la chaleur dilate les humeurs & les met en mouvement : toutes ces cauſes font renaître un ſentiment que l'épuiſement, le froid & la diſette avoient ſuſpendu : il éclate dans toute ſa force au moment où les cauſes qui le produiſent ont acquis toute leur énergie. Alors l'oiſeau qui étoit indifférent pour tout, excepté pour ſon inconſtance, ſent le beſoin d'aimer & de ſe fixer ; il cherche une compagne, la trouve & s'y attache ; elle répond à ſon empreſſement, & la nature paſſe pour eux un contrat qui ſera fidellement obſervé, ſi la main cruelle de l'homme ou les animaux carnaſſiers ne le rompent, en donnant la mort à l'un des deux contractans.

Dans la plupart des eſpèces, ce contrat n'eſt que limité & ne doit pas durer plus long-temps que les beſoins qui y ont donné lieu ; dans celles dans leſquelles les beſoins ne ſont jamais ſuſpendus, comme l'eſpèce du pigeon & de la tourterelle, le contrat égale la durée de la vie, & l'un des deux époux ne devient libre que par la mort de l'autre ; les oiſeaux que nous avons rendus domeſtiques, comme le coq, le dindon, le canard, &c. ne connoiſſent pas les douceurs d'un engagement : la captivité, qui ne peut détruire l'impulſion que la nature donne à tous les êtres pour la reproduction, leur laiſſe des beſoins, mais elle leur en ravit les charmes.

Cependant ces êtres légers, que rien ne pouvoit fixer, devenus, depuis qu'ils ſe ſont unis, les modèles de la conſtance & de la fidélité, quoiqu'ils éprouvent les deſirs les plus vifs, mais n'en ſentant que l'un pour l'autre, ne bornent & ne rapportent pas à eux ſeuls, le bonheur dont ils jouiſſent. Le ſentiment de leur union leur en inſpire un ſecond auquel ils ne ſont pas moins ſenſibles : il les avertit de la naiſſance des petits qui ſeront le gage de leur amour, des beſoins qu'ils auront, des ſoins qui leur ſeront néceſſaires. Le plaiſir de s'aimer, de s'en donner des preuves, de chérir ſa poſtérité & de travailler pour elle, devient leur unique paſſion. Leurs jours paſſent partagés entre les careſſes réciproques des deux époux, & le ſoin de préparer un nid ; quoiqu'ardens dans leurs deſirs, ils ſçavent les réprimer ; ils ſçavent en jouir en en retardant l'accompliſſement, en le faiſant précéder par les ſignes & les careſſes qui ſont l'expreſſion de la ſenſibilité, qui préparent la jouiſſance, qui l'augmentent & qui en font le charme.

Les autres animaux, plus impétueux, entraînés plus puiſſamment par la violence de leurs deſirs, ne les faiſant pas précéder de même par des careſſes qui les expriment, connoiſſent moins l'art de jouir, & n'en goûtent pas de même les douceurs. Les oiſeaux ſont les ſeuls animaux qui, comme l'homme, font préluder à l'union des ſexes, le rapprochement de l'organe qui donne paſſage à la voix dans l'homme, dans les animaux

Digitized by Google

aux ſons qui leur tiennent lieu de langage, & qui ſert à prendre de la nourriture. C'eſt à l'anatomie à nous apprendre quel rapport exiſte entre cet organe & ceux de la génération, & comment, ſenſibles au même acte, ils ſont mutuellement affectés.

Les beſoins ordinaires de la vie qui ſeront pour les petits, les mêmes que pour les pères & mères, & la manière d'y pourvoir, décident du lieu où le nid doit être placé & les beſoins particuliers de ces petits, de la façon dont il doit être conſtruit. Je n'entrerai pas pour ce moment dans les détails que ce ſujet exige, & qu'on trouvera au mot *nid ;* ils interromproient, placés en cet endroit, la deſcription des mœurs.

Le ſoin de conſtruire le nid, regarde, dans la plupart des eſpèces, le mâle & la femelle ; mais le mâle paroît ſe charger davantage de raſſembler les matières dont le nid doit être compoſé, & la femelle du ſoin de les arranger. Le plaiſir de ſe livrer à cette occupation, qui ne peut être que l'effet d'une prévoyance inſpirée par la nature, eſt ignoré des oiſeaux devenus domeſtiques. Tout eſt fini pour le mâle quand il s'eſt ſatisfait auprès de la femelle ; elle-même compoſe à peine un nid groſſier & mal conſtruit ; elle ſemble ſe repoſer du ſoin de lui en préparer un ſur l'homme auquel elle va livrer une nouvelle génération de captifs ; ſa tendreſſe plus forte, mais moins éclairée peut-être que celle du mâle, l'attache ſeule à ſa couvée qui ne recevra que ſes ſoins ; le père ne reconnoîtra pas même ſes petits, & n'éprouvera aucune affection pour eux. Le ſentiment d'une union réciproque & de la tendreſſe pour les petits qui en ſeront le gage, n'appartient qu'aux oiſeaux qui vivent & ſe multiplient ſous les loix de la nature ; l'exemple du ſerin ne fait rien contre ce que j'avance. C'eſt un priſonnier & non un eſclave : il a ſi peu reçu nos loix, il ſent ſi peu qu'il ait beſoin de nous, qu'il ne revient jamais quand il peut s'échapper, & qu'il défait toujours le nid qu'on lui a préparé pour le reconſtruire à ſa façon. L'amour changé en une union douce, le ſentiment de cet amour propagé juſqu'aux petits, & partagé pour eux entre le mâle & la femelle, n'appartiennent donc en effet qu'aux eſpèces libres ; c'eſt une prérogative des mâles parmi les oiſeaux, de partager avec les femelles les ſoins néceſſaires pour les petits. C'eſt une ſupériorité qu'ils ont ſur les autres animaux, & qui rend leurs mœurs plus réglées, plus douces & plus aimables.

La femelle ne pond ordinairement qu'un œuf chaque jour ; les petites eſpèces font leur ponte en quatre, cinq ou ſix jours, ſuivant le nombre des œufs à chaque couvée ; mais il y a un jour de repos pour la plupart des grandes eſpèces, entre chacun de ceux où la femelle fait ſes œufs ; on ne peut rien dire de précis ſur leur nombre. Les petites eſpèces ſont plus fécondes en général que les grandes, mais ſans qu'il y ait une relation graduelle & proportionnée.

En effet, beaucoup de petits oiſeaux font quatre pontes en un été, de chacune quatre ou cinq œufs, dont le nombre monte par conſéquent de ſeize à vingt ; la *perdrix*, le *faiſan*, qui ne font qu'une ponte, produiſent à-peu-près autant. Ce qui paroît le mieux conſtaté à cet égard, c'eſt que les oiſeaux de proie ſont beaucoup moins féconds, puiſque les grands ne font qu'une ponte, ne produiſent que deux œufs, que les petits n'en pondent pas plus de quatre à chaque couvée, & qu'ils n'en font guères au-delà de deux en une ſaiſon.

Quelque ſoit le nombre des œufs à chaque ponte, la femelle ne commence à les couver régulièrement que quand la ponte eſt finie ; alors elle ne quitte plus le nid que pour prendre de la nourriture deux ou trois fois chaque jour : le mâle ſe tient aux environs ; veille à ce qui peut arriver ; ne craint aucun ennemi ; brave au moins les plus dangereux, s'il ne peut ni les écarter, ni leur réſiſter : mais lorſqu'aucun accident, aucun danger ne trouble ſon bonheur, il en exprime ſouvent le ſentiment par ſon chant ; il l'interrompt pour chercher de la nourriture ; il apporte à ſa compagne une partie de celle qu'il a trouvée, & les alimens qu'il lui offre,

Digitized by Google

remontent ordinairement de ſon jabot où ils ont déja ſubi un premier mouvement de digeſtion; quelquefois, lorſqu'ils en ſont ſuſceptibles, comme un ver, un inſecte, une portion d'un fruit, le mâle les porte les tenant à ſon bec; la femelle les reçoit avec des battemens d'aîles & un gaſouillement qui paroiſſent être l'expreſſion de ſa ſatisfaction & de ſa reconnoiſſance. Le mâle couche dans un endroit près du nid, & ſes jours ſe paſſent aux environs du même lieu, dans les mêmes exercices, comme la femelle paſſe les ſiens dans le nid, occupée du ſoin de couver, de remuer de temps en temps les œufs, de les changer de place & de poſition. Ces occupations des deux époux, continuent pendant tout le temps de l'incubation; ſa durée, plus courte pour les petites eſpèces, & plus longue pour les grandes, s'étend à-peu-près de treize à quatorze jours, juſqu'à de vingt-neuf à trente, ſelon les eſpèces.

Lorſque les petits ſont nés, les ſoins du père & de la mère redoublent, & l'on ne ſçauroit douter que leur jouiſſance n'augmente en proportion des affections plus vives dont tous leurs mouvemens donnent des ſignes extérieurs. Tant que les petits ont beſoin d'autant de chaleur qu'il en falloit pour les œufs, la mère les couve auſſi régulièrement; elle les quitte même pour moins de temps; doucement poſée au-deſſus, & les preſſant légèrement, elle ne ſe ſoulève que pour les alimenter & les nettoyer; elle ſe dégoute ſi peu de leurs excrémens les premiers jours, qu'elle les ramaſſe avec ſon bec, & qu'elle les prend comme un aliment, tant que les petits ne ſont pas aſſez forts pour les dépoſer au moins ſur les bords du nid. La mère ſeule alimente ſes petits d'abord; mais peu de jours après leur naiſſance le père partage ce ſoin avec elle. Il m'a paru que dans les premiers jours ils ne leur donnoient point à manger immédiatement après avoir pris eux-mêmes de la nourriture, mais quelques temps après; & j'ai penſé que les alimens qu'ils leur fourniſſoient alors, plus liquides, dont la digeſtion eſt plus avancée, remontent, non du jabot, mais de cette expanſion que l'œſophage forme près du géſier avant de s'y inſérer. A meſure que les petits ſe fortifient, le père & la mère m'ont paru les alimenter plus promptement, après s'être eux-mêmes repus, & leur donner une nourriture plus ſolide; ils ſçavent en tout temps quelle eſt la quantité qui leur convient, ainſi que la qualité; & jamais ils n'accordent au-delà de ce qui eſt néceſſaire, malgré l'importunité, les careſſes & les demandes de leurs petits, à l'appétit trop grand deſquels ils ſçavent oppoſer une utile ſévérité. Ainſi le deſir des alimens au-delà du beſoin, eſt commun à toutes les eſpèces dans le premier âge, & c'eſt le premier vice à réprimer.

Au duvet léger qui couvre les petits, même en naiſſant, & qui tombe par la ſuite, ſuccèdent les plumes plus tôt ou plus tard, ſelon les eſpèces; elles pouſſent dans l'ordre ſuivant: les plumes de la tête, les pennes de la queue & des aîles, les grandes, les petites couvertures des aîles, celles de la queue, tant en deſſus qu'en deſſous, les plumes qui couvrent le jabot, & celles qui revêtiſſent les autres parties du corps. Quand elles ont toutes acquis aſſez de grandeur pour conſerver aux petits pendant long-temps leur chaleur propre, la mère ne les couve plus conſtamment que la nuit, & par intervalles dans le jour. Lorſque les pennes ont aſſez d'étendue pour que les petits puiſſent commencer à ſe fier à leurs aîles, alors le père & la mère les invitent à quitter le nid; ils les y forcent même, en ſe tenant à quelque diſtance, en ne portant plus la nourriture, mais en obligeant à la venir chercher. Cet exercice, le jour où il a lieu pour la première fois, commence avec l'aurore: une journée ne ſera pas trop longue pour les ſoins auxquels il va donner lieu, & ce ſera pour toute la famille un jour plein d'agitation & d'inquiétude. On entend les cris répétés des petits qui expriment leurs beſoins preſſans, & peut-être leur méfiance en leurs forces, pour un eſſai qu'ils n'ont pas encore fait: le père & la mère, partagés entre la tendreſſe qui les pouſſe vers

Digitized by Google

leurs petits, & la néceſſité qui les en tient éloignés, expriment l'affection de ce double ſentiment par leurs mouvemens; ils s'approchent, ils s'éloignent, ils invitent, ils encouragent les petits en leur répondant; le beſoin qui les preſſe & qui commande, les détermine enfin; ils prennent leur eſſor & s'élancent vers le père & la mère qui quelquefois s'éloignent à l'inſtant, pour les conduire plus loin, & pour les enhardir: il eſt aiſé de s'imaginer quelle eſt la douceur de ce moment pour la famille réunie; mais ſi cet inſtant eſt plein de charmes, il eſt auſſi rempli de danger; les cris des petits, leur éparpillement, la foibleſſe de ceux qui ſont moins bien conſtitués, la chûte qu'ils peuvent faire juſqu'à terre, les expoſe plus que jamais aux regards & à la pourſuite de leurs ennemis de toute eſpèce: à celle de l'homme, inſenſible même à ce ſpectacle de la tendreſſe paternelle, ſans pitié pour la douleur du père & de la mère, qui oubliant comme lui les loix de la nature, & concevant une hardieſſe qu'ils n'ont jamais qu'en ce moment, le bravent, le menacent & s'expoſent à ſa tyrannie, pour en délivrer leurs petits s'ils le pouvoient. Homme inſenſible & cruel, comment peux-tu voir ſans intérêt, ſans pitié, des plaiſirs & des douleurs dont ton cœur connoît la douceur & l'amertume? Pourquoi braves-tu ces ſentimens? Comment inſultes-tu aux loix de la mère commune, & aux dons qu'elle fait à tous ſes enfans, dans des êtres, dont les geſtes, les cris, les mouvemens, toute leur exiſtence te prouvent leur ſenſibilité? ſi la loi de la néceſſité; ſi celle du beſoin, qui te ſont impoſées, te rendoient ſeules dur & barbare; mais tu l'es par légèreté & faute de réflexion; car tu ne ſçaurois être aſſez méchant, pour te faire un amuſement de la douleur d'un être ſenſible!

La ſortie du nid exécutée, & les premiers eſſais tentés, les petits ſuivent le père & la mère dans leurs courſes qu'ils ſçavent proportionner aux forces de leur famille: elles s'accroiſſent de jour en jour, & bientôt le temps arrive où la faim & le refus des pères & mères obligent les petits de ſe pourvoir eux-mêmes d'alimens. L'inſtant où ils y ſont habitués, rompt les liens du beſoin qui les attachoit, & ceux de la tendreſſe du père & de la mère; ils ceſſent de chérir des petits auxquels ils ne ſont plus néceſſaires; comme la facilité d'être nourris retient les petits plus long-temps, le père & la mère les abandonnent les premiers, pour ſe livrer aux ſoins d'une nouvelle couvée; les petits ſe mêlent à ceux de leur eſpèce; ils s'aſſocient, & tous libres la première année de leur naiſſance, ils volent par troupes, & ne s'occupent que de leurs propres beſoins, juſqu'au printemps ſuivant, où ils ſe ſéparent pour former, comme leurs pères & mères, une union plus intime & plus douce. Car la crue des oiſeaux eſt prompte; la plupart des eſpèces ont acquis leur grandeur au bout de trois ou quatre mois de naiſſance, & ſont fécondes au printemps de l'année ſuivante. La vie des oiſeaux n'eſt point, comme celle de l'homme & des quadrupèdes, partagée en des âges auſſi marqués, & il n'y a pas même de rapport entre le temps de leur accroiſſement, & la durée de leur vie: le ſerin, le chardonneret, dont la crue eſt achevée au bout de quatre mois, vivent de quinze à dix-huit ans.

Les ſoins dont j'ai rendu compte juſqu'à préſent, ſont communs aux oiſeaux qui font pluſieurs pontes la même année, & à ceux qui n'en font qu'une; mais au moment où ils ceſſent pour les premiers, à l'égard de la premiere couvée, un grand nombre des derniers continue de s'occuper de ſa famille dont les beſoins ne ceſſent pas ſi-tôt. Dans beaucoup de ces eſpèces, comme celle du coq, du faiſan, de la perdrix, les petits, en ſortant de l'œuf, ſont en état de marcher, de prendre de la nourriture eux-mêmes; ils n'ont beſoin que d'être réchauffés par l'incubation, d'être conduits, qu'on les mène aux lieux abondans en alimens, qu'on les raſſemble, en les appelant, quand ils ſont diſperſés, qu'on leur faſſe éviter le danger, & qu'un ſignal, donné par la voix,

Digitized by Google

les en avertisse quand ils en sont menacés; les soins qui leur sont nécessaires, tiennent moins au seul physique, & ils ressemblent davantage à une sorte d'éducation. On diroit que la nature, qui n'avoit pas besoin d'employer ces espèces à une nouvelle reproduction la même année, a voulu les laisser jouir plus long-temps de l'attachement réciproque entre les pères & les enfans; car elle nous avertit, dans tous les êtres, que l'amour est le sentiment qui la met en activité, qui la soutient, qu'elle inspire à tous ses enfans, en dédommagement de l'existence. Plus long-temps en possession du premier de ses dons, les espèces, dont je parle, passent l'hiver sans que les familles se séparent; cependant quand les petits ont, au milieu ou à la fin de l'automne, acquis toute leur grandeur, qu'ils jouissent de toute leur force, que l'habitude les a formés entièrement, il seroit bien difficile d'assigner quel sentiment les retient près du père & de la mère, autre que celui de demeurer ensemble. Cette douce société dure jusqu'au printemps; à son retour, un sentiment plus vif & plus impérieux la dissout, & les membres qui la composoient, se séparent pour s'unir, selon les sexes, & former cette union intime, qui n'admet pas d'autre société dans les animaux dont le sentiment n'est jamais partagé.

Les habitudes & les mœurs que je viens de décrire, appartiennent à tous les oiseaux en général, & forment le fond de leur caractère; mais commandé par le mécanisme & les besoins qui en sont la suite, il admet des modifications dans plusieurs espèces, suivant leur constitution. Ainsi le *héron*, le *martin-pêcheur*, qui ont un appétit plus fort pour le poisson que pour tout autre aliment, & qui en digèrent mieux la chair, quoique leur vue soit perçante, quoiqu'ils traversent l'espace avec autant de facilité que les autres oiseaux, obligés d'attendre & d'épier une proie qu'ils surprennent, demeurent quelquefois à la guéter, au même endroit, des heures entières, où le héron, en se promenant lentement au bord des eaux, attend qu'elle paroisse à leur surface. L'oiseau carnassier au contraire s'élève dans les airs, & parcourt l'espace d'un vol rapide, pour découvrir la proie qui lui convient, & sur laquelle il se jetera. Le moineau, la pie, qui sont voraces, qui marchent aussi librement qu'ils volent, se jouent dans les airs, ou posés sur la terre, en parcourent la surface, attirés par la vue des objets dont elle est couverte. Le perroquet au contraire, qui marche mal, dont le goût est décidé pour certaines baies, certaines semences, cherche, en volant, les arbres qui les produisent, & quand il les a rencontrés, il se pose sur leurs branches, auxquelles il atteint les unes après les autres; satisfait du lieu où *il* se trouve, sans desir pour les objets qu'il découvre aux environs, il passe beaucoup de temps sans changer de lieu, sans s'écarter; il descend rarement à terre, parce qu'il marche mal, & en général il prend beaucoup moins d'exercice, parce que le mouvement lui coûte davantage, & que les objets, épars sur la terre, n'excitent pas également son appétit. Peut-être doit-il à cette constitution un caractère plus posé, plus réfléchi, des impressions *plus profondes*, une sensibilité plus grande, une mémoire plus fidelle, & en général des affections moins superficielles.

Je ne m'étendrai pas davantage à l'égard des influences de la constitution sur le caractère, & des modifications qu'elle produit dans les habitudes & les mœurs. Ces objets seront traités séparément en parlant de chaque genre en particulier. Il suffit que j'aye, dans ce premier discours, représenté les oiseaux tels qu'ils sont en général. Agréables par leur forme, par la beauté, l'élégance, la propreté de leur vêtement, par leur chant, par un extérieur qui annonce la gaieté & le bonheur, intéressans par leur fidélité & leur constance en amour quand ils se sont unis, par leur attachement, leur affection, leur tendresse & leurs soins pour leurs petits, portés au plus haut degré, enfin par leur penchant pour les mœurs sociales, commun à beaucoup d'espèces, lorsqu'ils ne sont pas

Digitized by Google

occupés des plaisirs & des soins de l'amour; & pour peindre mieux leur bonheur, pour les faire plus surement aimer, je finirai par ce trait que j'emprunte de M. de Buffon. « Les oiseaux nous représentent tout ce qui se passe dans un ménage honnête, de l'amour, suivi d'un attachement sans partage, & qui ne se répand ensuite que sur la famille ».

§. XV.

De l'utilité dont les oiseaux sont pour nous, & des torts qu'ils nous font; ou de la place qu'ils occupent dans la nature.

Si les oiseaux n'étoient qu'agréables par leur extérieur, & aimables par leurs mœurs, ils ne mériteroient de notre part qu'une légère attention; mais ils nous sont utiles, & nous avons à leur reprocher quelques torts qu'ils nous causent. C'est sous ce double point de vue que je les considère dans ce paragraphe.

La chair des oiseaux est en général un aliment agréable & sain. Celle même qu'on n'a pas coutume de mettre au rang des comestibles, telle que la chair des oiseaux de proie, n'a rien de mal sain; les hommes moins délicats s'en nourrissent, sans en éprouver aucune incommodité; on porte ces oiseaux au marché en Italie, & le peuple s'en nourrit dans ce pays, où il est cependant généralement sobre, & où l'appetit pour la chair est moins vif que dans nos climats septentrionaux; mais de tous les oiseaux, ce sont ceux qui ont la chair blanche qui nous fournissent une nourriture plus facile à digérer, plus délicate & plus saine; la chair de ceux qui l'ont noire a plus de saveur, n'est pas moins nourrissante; mais la digestion en est plus difficile, & ses sucs sont moins doux, ont quelque chose d'âcre & de stimulant.

Les œufs de presque tous les oiseaux feroient une bonne nourriture & un mets agréable, si nous étions maîtres de les avoir à tems en notre possession, si en les ravissant nous ne diminuions le nombre des individus qui doivent naître dans chaque espèce, & si nous ne nous privions nous-mêmes d'une ressource plus grande de la part des petits. La poule est le seul oiseau, dont la fécondité est si grande, qu'elle nous donne assez pour satisfaire & à la propagation de son espèce & à nos besoins. Tout le monde sçait que ses œufs sont le premier aliment que la médecine permet aux convalescens, un de ceux qu'elle conseille aux personnes dont l'estomac trop foible digère mal la viande & les mets ordinaires, & qu'ils conviennent également aux hommes sains & dans l'état de santé. C'est cependant un préjugé assez général que les œufs échauffent, qu'on ne peut s'en nourrir long-temps sans en être incommodé; mais l'expérience qu'un grand nombre de personnes en a souvent faite prouve le contraire. La substance des œufs considérés comme alimens, est un extrait de sucs nourriciers, mis à part & amassés pour le développement & les besoins de l'embrion; c'est par cette raison la substance la plus nutritive, la plus douce, préparée par les mains de la nature pour l'âge le plus tendre & le plus foible. Que peut avoir de mal sain une pareille nourriture, si l'on n'en abuse, si la trop grande quantité ne la rend trop nourrissante? Mais il n'est rien dont on n'abuse, & le préjugé juge de tout.

La molleſſe & le luxe doivent aux oiseaux, la première des commodités, & le second des ornemens. Le duvet de certains oiseaux, comme l'*eider*, le *cigne* nous fournit une fourrure qui réunit la chaleur & la légèreté; les plumes qui revêtissent le corps de l'oie, nous procurent, par leur élasticité, des sièges commodes, des lits où nous trouvons la chaleur, la souplesse à nos mouvemens, l'obéissance & la résistance à l'impression de nos membres que nous y desirons. Le peuple, pour qui les plumes de l'oie sont trop chères, les remplace par celles du canard, de la poule, & même d'autres oiseaux, & en retire des avantages proportionnés à ses besoins, ou plutôt à ses forces moins énervées.

L'art qui s'occupe à parer nos femmes, enlève aux oiseaux différentes plumes; tantôt il les attache aux vêtemens; tantôt il les pose sur la tête qu'il en couronne,

Digitized by Google

ſouvent il en couvre ces meubles, qui ſervent à garantir les mains de l'impreſſion du froid. De tout temps, & chez toutes les nations ſauvages ou policées, les plumes ont ſervi d'ornemens; ſeroit-ce à cauſe de leur éclat, & parce qu'ayant un volume aſſez grand avec peu de poids, elles paroiſſent ajouter à la hauteur de celui qui les porte, amplifier ſon individu, ſans avoir l'incommodité de le charger? N'eſt-ce pas par cette raiſon que les caſques des anciens guerriers étoient ſurmontés par un panache, qu'on en ajoute encore aux bonnets de certaines troupes, dans leſquelles on eſtime la hauteur de la taille, & n'eſt-ce pas par le genre de vanité dont je parle que les orientaux attachent à leurs turbans des aigrettes de plumes, dont la hauteur, la légèreté & l'ampleur font le prix, qui eſt quelquefois très-conſidérable.

Les pennes ſervent dans différens arts, & peut-être ne pourroit-on pas les remplacer. Ce ſont celles des corbeaux qu'on attache aux touches du clavecin, & ce ſont les mêmes pennes avec leſquelles on deſſine à l'encre de la Chine; celles de l'oie ont un uſage plus étendu, & que tout le monde connoît. Mais ſi la facilité d'écrire qu'elles nous procurent eſt un avantage, cette même facilité ne peut-elle pas être comptée parmi les torts que nous font les oiſeaux; on en peut dire autant de l'emploi que les anciens faiſoient, & que les ſauvages font encore, de certaines parties des plumes pour en armer les flèches dont le trajet en devient plus rapide & plus ſûr. La flèche empennée ſert à la défenſe de celui qui la lance; il l'emploie à la chaſſe qui le nourrit; mais il la décoche contre ſon ſemblable qu'il attaque, & contre les bêtes innocentes dont il trouble le repos. Je ne compterai pas parmi les avantages que nous devons aux oiſeaux, l'emploi qu'on a prétendu faire en médecine de leurs différentes parties; ce ſont des erreurs anciennes, oubliées de nos jours, & qui ne méritent pas d'être réfutées. Juſqu'ici l'utilité pour nous que j'ai attribuée aux oiſeaux ne dépend pas d'eux, mais de l'emploi que nous faiſons, ou de leur individu entier, ou des parties qui lui appartiennent; il me reſte à examiner ſi d'eux-mêmes, ſi en action, ſi par leur manière d'être, ils nous ſont utiles ou nuiſibles. Je les diviſerai, pour réſoudre cette queſtion, en frugivores & carnivores, ſoit que les premiers ſe nourriſſent de ſemences, de baies, de fruits, ou de parties herbacées, ſoit que les ſeconds donnent la chaſſe à d'autres oiſeaux, à certains quadrupèdes, aux poiſſons, ou qu'ils faſſent leur pâture des vers & des inſectes.

Les oiſeaux qui ſe nourriſſent de grains, cauſent de grands dommages en deux ſaiſons; dans celle où l'on confie les ſemences à la terre; dans le temps où les grains viennent en maturité; ils en cauſent encore dans les greniers où quelques-uns s'introduiſent par les ouvertures qu'on y laiſſe pour la communication de l'air; ceux qui ont du goût pour les mets herbacés, rompent le germe au moment où ils ſort de terre; ſouvent ils déracinent la jeune plante, & ils ſe nourriſſent & de la tige & du grain qui l'a produite: quand la plante qu'ils ont épargnée dans les premiers temps eſt plus grande, ils en rompent la ſommité, ils en bleſſent la tige & en déchirent les feuilles: pluſieurs ont un appétit particulier pour les boutons ou bourgeons des arbres prêts à s'épanouir, ou qui commencent déja à s'ouvrir; & ces oiſeaux ont été nommés, dans pluſieurs provinces, *ébourgeonneurs;* tels ſont le *gros bec*, *le bouvreuil*, &c. Un grand nombre attaque les fleurs des arbres & fait de grands dégats dans les vergers; d'autres, comme *le grand* & *le petit tetras*, ſe nourriſſent des ſommités des branches de certains arbres qu'ils gâtent & dont ils retardent la crue: les baies, telles que le raiſin, la groſeille, &c. les fruits dont la ſaveur eſt douce, comme la figue, la prune, la pêche; pluſieurs poires ont de l'attrait pour beaucoup d'oiſeaux qui dévorent les baies, & qui gâtent les fruits: *le bec croiſé*, à la faveur de ſon bec tranchant, courbe, fait en ciſeau, ouvre les pommes & les poires pour chercher dans leur intérieur le pepin dont il eſt friand; il ſe nourrit dans d'autres temps

Digitized by Google

temps de la semence *de arbres conifères*, dont il cerne le fruit, très-difficile à ouvrir.

Les oiseaux de proie donnent la chasse à un grand nombre d'autres oiseaux & à plusieurs espèces de quadrupèdes; ils nuisent beaucoup au gibier dont ils diminuent la quantité, & qu'ils rendent rare dans les lieux où l'on ne s'oppose pas assez à leurs dévastations en les détruisant eux-mêmes: quelques-uns, d'un caractère lâche & paresseux, rodent autour de nos habitations & épient l'occasion d'enlever les oiseaux domestiques, ou dans les basse-cours, ou au moment qu'on en fait sortir quelques-uns, comme le dindon, le canard, l'oie pour pâturer dans la campagne; d'autres établissent leur chasse aux environs des colombiers, & nuisent plus encore par l'effroi général qu'ils y répandent, par la crainte que les pigeons ont d'en sortir ou d'y rentrer, par la désertion qui est la suite de leur acharnement, que par la perte des individus qu'ils sacrifient à leur appétit.

Le poisson caché sous l'eau, à travers laquelle il est poursuivi par ses semblables, a aussi des ennemis qui planent dans l'air au-dessus de lui, qui épient le moment de le surprendre, dont les uns l'enlèvent hors de son élément à l'instant où il paroît à sa surface; d'autres s'y plongent avec lui & l'y poursuivent: le *balbuzard*, quelquefois *l'orfraie*, *l'oie*, *le canard sauvage* dans nos climats, & dans les pays moins cultivés, le *pélican*, le *cigne*, &c., consomment beaucoup de poissons, dépeuplent les lacs, les étangs & les rivières; d'autres oiseaux moins grands, comme le martin pêcheur, l'hirondelle de mer, &c., ne font pas moins de tort en enlevant le frai & les jeunes poissons.

Je crois avoir fait à peu près l'énumération des différentes sortes de dommages que nous causent les oiseaux; apprécions-les, & voyons s'ils sont aussi considérables qu'on le pense communément; si de ces dommages mêmes, ou du moins de la plupart il n'en résulte pas des avantages qui les compensent; s'ils sont un vice dans l'ordre naturel, ou si c'est parce que nous l'avons changé, qu'ils nous semblent y être contraires.

La nature est si féconde, les germes des plantes sont si abondans, que ce qu'il en tombe chaque année sur la surface de la terre, suffit & pour la reproduction & l'entretien des végétaux, & la nourriture des animaux; s'ils n'en consommoient pas la plus grande partie; si divers accidens n'en diminuoient l'abondance, la surface de la terre ne pourroit contenir tous les produits de quelques espèces, de l'orme par exemple; il n'en est aucune qui ne fut trop multipliée, & toutes en se pressant se nuiroient, s'intercepteroient l'air, se raviroient les sucs nourriciers, & s'entredétruiroient réciproquement.

La consommation que les oiseaux font des grains, le tort qu'ils causent aux plantes ou à leurs différentes parties, n'est donc point un vice dans l'ordre établi par la nature qui répand avec profusion les semences, & qui les disperse indifféremment sur la surface de la terre; qui a prévu l'emploi qui en seroit fait, & qui y remédie par sa fécondité; mais c'en est un à nos yeux, parce que nous avons rassemblé les végétaux, que nous chargeons la terre de certaines espèces, par préférence à d'autres, & que nous lui confions les semences dans un espace circonscrit; alors les oiseaux, pour qui nous travaillons, profitent de la commodité de trouver au même lieu une nourriture qu'il eut fallu chercher en beaucoup d'endroits, & ils la consomment, en ne contrariant que nos desseins, sans dépenser davantage, & sans prendre plus qu'ils ne doivent sur le fond de la nature; mais la plupart de ces oiseaux, qui nous font un tort réel en consommant ou gâtant des fruits que nous nous réservions, nous rendent des services relatifs à la chose même dans laquelle ils nous causent du dommage, & leurs services surpassent peut-être le tort qu'ils nous font. En effet, si le grain & les différentes parties des végétaux font la base de leur nourriture, ils ont d'ailleurs un appétit fort vif pour les vers & les insectes qui sont pour eux un mets de goût, & dont ils détruisent une grande quantité. Si d'un côté l'on pouvoit porter en masse le nombre

Digitized by Google

auquel les insectes parviendroient en un an, le tort qu'ils feroient aux plantes ; qu'on pût, d'un autre côté, savoir combien les oiseaux en détruisent tous les ans, peut-être le résultat seroit-il, qu'en s'opposant à la multiplication trop grande des insectes, ils nous rendent plus de services, relativement aux végétaux, qu'ils ne nous font de tort en ce qu'ils en détruisent eux-mêmes ; quittes au moins avec nous à cet égard, nous aurions encore à leur savoir gré de garantir l'air & les eaux de l'infection que les insectes y répandroient en périssant, si les oiseaux n'étoient une des plus puissantes barrières opposées à leur étonnante fécondité. Celle des poissons ne paroît guères plus limitée, & les eaux ne pourroient contenir ni nourrir ceux qui naîtroient tous les ans, si des ennemis, parmi lesquels il faut compter divers oiseaux, n'en diminuoient infiniment le nombre. Ce n'est donc que parce que nous voulons peupler de poissons des pièces d'eau, des étangs, parce que nous voulons les serrer les uns contre les autres, tandis que la nature leur livre le cours de toutes les eaux, que les oiseaux qui s'en nourrissent nous offensent ; & leur fécondité, comme celle des végétaux, suffit dans l'ordre établi par la nature, à tous les besoins qui sont rarement d'accord avec nos vues particulières ; de même ce n'étoit pas pour être réunis, nourris & gardés dans un espace circonscrit, que les oiseaux & les quadrupèdes qui sont mis au rang du gibier, avoient été produits, mais pour se répandre sur la surface de la terre & se la partager. C'est donc encore parce que les oiseaux de proie s'opposent à nos desseins, qu'en fondant sur le gibier, en l'enlevant, ils deviennent coupables à notre égard ; & c'est parce qu'ils contrarient nos plaisirs, que nous les poursuivons avec plus d'ardeur que les autres oiseaux qui, en apparence pourtant, nous font un tort plus réel. Mais si le gibier répandu également sur la terre, la peuploit, & s'y multiplioit autant qu'il le pourroit, bientôt trop nombreux, il porteroit le trouble même dans l'ordre naturel, en nuisant trop à la reproduction & à l'accroissement des végétaux ; & les oiseaux de proie sont un des remèdes que la nature oppose à ce desordre. Ils n'empêchent pas seulement que le gibier ne devienne trop nombreux ; mais ils nous rendent encore d'autres services importans, sur-tout les oiseaux de nuit, dont on juge communément si mal, & que l'on proscrit si injustement : ce sont eux qui purgent la terre des rats, des mulots, des taupes &c. qui sont le fond de leur nourriture, & quelques menus gibiers dont ils nous privent, ne devroient pas entrer en proportion du bien qu'ils nous font. Je pourrois encore ajouter aux services que les oiseaux rendent à l'homme, celui de diminuer le nombre des reptiles, avantage peu senti dans nos climats, où ils ne sont ni nombreux, ni très-malfaisans, mais précieux dans les contrées où le soleil ardent échauffe une terre humide, si convenable à leur multiplication, & où la chaleur rend si dangereux leur venin qu'elle exhalte. Je pourrois aussi dire en faveur des oiseaux, qu'en enlevant les graines, ils en transportent d'un lieu en un autre, qu'ils les répandent de proche en proche, & que pour ainsi dire ils transplantent les végétaux ; que les oiseaux d'eau, aux plumes desquels le frai des poissons s'attache, ainsi qu'au dentelures de leur bec, en passant d'une pièce d'eau à une autre, y transportent différentes espèces, & que c'est de cette façon que, sur des lieux où n'a jamais coulé aucune eau débordée, après de longues pluies d'hiver, dans des trous où l'eau qui est tombée s'est rassemblée, on voit naître au printemps des poissons qui la rempliſſent, & dont le frai y a été apporté par des oiseaux qui sont venus s'y baigner en sortant de quelques étangs peu éloignés.

En résumant ce que j'ai dit sur le bien & le mal que les oiseaux nous font, sur les services & les dommages que nous en recevons, il me semble que, dans l'ordre naturel, les choses sont en équilibre, que les oiseaux ne nous nuisent que dans ce qui est de convention & d'arrangement so-

Digitized by Google

cial, que ſur cet objet même, il eſt au moins probable qu'ils nous ſervent autant qu'ils nous font de tort, même dans les choſes dans leſquelles ils paroiſſent nous nuire; quant aux vues de la nature ſur les oiſeaux, & à la place qu'ils occupent dans ſon ouvrage, s'il eſt permis de préſumer ces deſſeins, elle ſemble avoir deſtiné les oiſeaux à peupler les airs; à y répandre la vie & le mouvement que d'autres êtres produiſent dans d'autres élémens; à offrir ſur la terre l'image du bonheur; à y inſpirer la gaieté qui y eût été trop inconnue ſans eux; à faire entendre des ſons doux & agréables, où il n'y auroit eu que des cris & des hurlemens; à conſommer une partie des ſemences qui auroient été trop abondantes; à réprimer la fécondité trop grande des inſectes, des reptiles & des poiſſons; à purger l'air de l'infection qu'ils y auroient cauſé, venant à périr après s'être trop multipliés; à diminuer le nombre des animaux qui ſe nourriſſent de végétaux, & qui ſeroit devenu trop grand, s'ils ne contribuoient à le reſtreindre; à concourir, à étendre & à diſperſer la ſemence des végétaux; enfin à tranſporter les différentes ſortes de poiſſons enfermés dans les lacs & les étangs ſans communication. Si ces conjectures paroiſſent fondées, elles feront juger du rang que les oiſeaux tiennent dans la nature, & de l'emploi qu'ils y rempliſſent.

Digitized by Google

DISCOURS DEUXIEME.

De la néceſſité de claſſer & de diviſer les oiſeaux, pour parvenir plus aiſément à les diſtinguer & à les reconnoître. Des Auteurs qui ont écrit ſur l'Ornithologie.

§. Ier.

Lorsque les animaux n'ont qu'un petit nombre de rapports, mais que ces rapports, par leſquels ils ſe reſſemblent entre eux, les diſtinguent de tous les autres, on dit qu'ils ſont de la même *claſſe* ou de la même *famille*; ainſi, avoir le corps couvert de plumes, des aîles, deux pieds, & ramaſſer ſa nourriture par le ſecours du bec, ſont des traits communs à tous les oiſeaux, qui les diſtinguent des autres animaux, & qui caractériſent leur claſſe ou leur famille.

Lorſque le nombre des rapports eſt plus grand, & que cependant il n'empêche pas qu'on ne diſtingue les uns des autres les animaux en qui on les apperçoit, on dit que ces animaux ſont de même *genre*. Ainſi les aigles, que la forme de leur bec & de leurs ſerres font ranger parmi les oiſeaux de proie, diffèrent cependant des autres oiſeaux de cette même claſſe ou famille par la courbure du bec, & ce trait de différence générale, de reſſemblance particulière, conſtitue leur genre. Mais lorſque la reſſemblance eſt ſi parfaite qu'on confond les individus, on dit qu'ils ſont de la même *eſpèce*. Pour bien connoître les rapports qui exiſtent entre les oiſeaux, ainſi qu'entre les autres animaux, & pouvoir, d'après ces rapports, les diviſer en *claſſes*, en *genres*, en *eſpèces*, il ne faudroit pas ſeulement comparer leurs parties extérieures, mais en même-temps établir le parallèle ou la différence des parties internes qui influent davantage ſur l'individu; cependant comme il exiſte des relations réciproques entre ces parties, qui ſont mutuellement ſubordonnées les unes aux autres, on peut aſſez ſouvent & aſſez ſurement juger de l'organiſation interne, par la ſimple inſpection, & d'après la forme des parties extérieures. Ce qui prouve inconteſtablement la validité de cette manière de juger, c'eſt que les oiſeaux, regardés comme de même genre, d'après un nombre ſuffiſant de rapports extérieurs, réduits en captivité, privés de la liberté de choiſir, & preſſés par le beſoin, s'accouplent la plupart & produiſent enſemble: mais de même qu'il leur manque quelques rapports à l'extérieur, leur reſſemblance à l'intérieur n'eſt pas parfaite, puiſque leur produit eſt le plus ſouvent, & peut-être toujours ſtérile.

Dans les eſpèces, au contraire, où il ne manque aucun rapport extérieur entre les individus, l'organiſation interne eſt auſſi ſi parfaitement la même, que le produit de l'accouplement eſt fécond, & en état de perpétuer l'eſpèce. Il paroît donc que la faculté d'engendrer, mais ſeulement des ſujets ſtériles, appartient au genre, & que celle de fournir un produit fécond n'appartient qu'à l'eſpèce; peut-être l'accouplement ſeroit-il le moyen le plus ſûr de marquer les limites qui ſéparent les genres, & de s'aſſurer de l'identité des eſpèces; mais c'eſt un moyen trop difficile pour qu'il puiſſe être employé ſouvent; il ſuffit que les exemples du ſerin, du chardonneret, du tarin, de la linote, du bouvreuil, du bruant, de divers faiſans, de la tadorne & du canard de baſſe-cour, de la tourterelle de bois & de celle à collier, &c. nous prouvent que ces oiſeaux ſont capables d'engendrer enſemble, quoique des ſujets ordinairement ſtériles; c'eſt une

Digitized by Google

preuve que les oiſeaux qui ont un grand nombre de rapports extérieurs, ont auſſi une organiſation interne qui ſe correſpond, & que par conſéquent on peut, d'après les rapports extérieurs, rapprocher & réunir par genres ceux en qui on les remarque. Mais ce rapprochement, cette réunion, dans leſquels on court toujours riſque de ſe tromper, tant que l'accouplement n'a pas décidé de l'identité du genre & de l'eſpèce, ſont-ils néceſſaires & utiles, peuvent-ils nous donner une idée de l'ordre naturel ?

Tous les objets ſont variés ; il n'en exiſte pas de ſemblables en tous points : ceux qui ont le plus de rapports laiſſent appercevoir des différences quand on les examine long-temps ſous tous les aſpects, dans le plus grand détail & avec une attention ſcrupuleuſe. Mais pour reconnoître ces traits diſtinctifs, qu'on ne ſaiſit qu'avec peine, que par un long examen, une comparaiſon détaillée de toutes les parties, il faut ou beaucoup de temps à chaque obſervation, ou une longue habitude de voir & de comparer les objets qui ſe reſſemblent. Le naturaliſte qui compareroit les uns aux autres chaque individu d'un troupeau de brebis, parviendroit à trouver, dans chacun, des différences & des traits qui le diſtingueroit des autres ; il pourroit donner à chaque brebis une dénomination particulière pour la diſtinguer, & il la reconnoîtroit parmi toutes les autres, en ſe rappellant le trait diſtinctif dont il auroit lié l'idée à la dénomination impoſée. C'eſt ainſi qu'on a vu des bergers employer leur loiſir à remarquer les traits qui diſtinguent chaque individu du troupeau qu'ils conduiſent, leur donner à tous des noms, & les reconnoître au premier aſpect, par la force d'une longue habitude. Mais cette manière d'apprendre à diſtinguer les objets, exigeroit un travail très-long, & conſommeroit beaucoup de temps. Celui qui ſe ſeroit livré à cette étude pour les claſſes dans leſquelles les eſpèces multipliées, ſerrées & comme preſſées, ſont fort reſſemblantes, auroit paſſé une partie de ſa vie à reconnoître les traits qui les diſtinguent chacune, avant qu'il pût les comparer ſous d'autres rapports que ceux de la forme extérieure. Ce travail, long & pénible, eſt celui dont ſe ſont chargés quelques hommes patiens & laborieux, qui l'ont épargné aux autres, en leur faiſant part, ſous le nom de *méthode* ou de *ſyſtéme*, du réſultat de leurs obſervations ; c'eſt une indication nette & préciſe des traits reconnus pour diſtinctifs & propres à chaque *claſſe*, à chaque *genre*, quelquefois à certaines *eſpèces* particulières, d'après la comparaiſon faite de tous les objets qui ſe reſſemblent, & qui, par le grand nombre de leurs rapports, ſe confondent au ſimple aſpect. C'eſt un moyen prompt de diſtinguer & de reconnoître les objets ſans en faire la comparaiſon, dont le réſultat eſt connu d'avance, par l'expérience de ceux qui l'ont indiqué. C'eſt donc une manière d'abréger l'étude, de la rendre plus facile, de ménager le temps, & par conſéquent les *méthodes* ou *ſyſtémes* ont une très-grande utilité, & nous devons, à ceux qui nous les ont fournis, une reconnoiſſance proportionnée à leur peine & à celle qu'ils nous épargnent. Mais en vain prétendroit-on pouvoir, par aucune méthode, nous donner une idée de l'ordre naturel. Avant d'avancer cette propoſition, il faudroit ſçavoir ſi la nature s'eſt en effet aſtreinte à un ordre, ſi elle s'eſt tracé un plan, des parties duquel elle ait conçu les idées ſéparément, & qu'elle ait eu l'intention de lier les unes aux autres. Cette manière lente de procéder, ces diviſions tiennent trop à notre foibleſſe, & conviennent trop peu au génie de la nature ; il eſt plus probable que le projet & l'exécution de ſon ouvrage ont été le produit d'une ſeule & même penſée ; que la nature voit & embraſſe l'univers d'un ſeul & même coup-d'œil, ſans diviſer, ſans grouper les portions qui le compoſent ; mais les méthodes n'en ſont pas moins utiles, à cauſe de notre foibleſſe à laquelle elles ſont proportionnées : on peut ſans doute s'en paſſer, quand les objets ſont peu multipliés, que les traits qui les diſtinguent ſont frappans. Les méthodes alors ſurchargent & fatiguent celui qui étudie, au lieu de lui épargner du

Digitized by Google

temps ; ainſi, prétendre ramener l'homme à une méthode, vouloir le ranger ſous ſes diviſions, c'eſt peut-être à force de chercher l'ordre, ſubſtituer la pédanterie à la ſcience ; claſſer les quadrupèdes, eſt peut-être un travail qui n'eſt pas non plus très-néceſſaire ; mais lorſque les objets qui ſe reſſemblent ſont très-multipliés, lorſqu'on les confond à cauſe du grand nombre de leurs rapports mutuels, & que ce n'eſt qu'après un long examen qu'on apperçoit les traits qui les diſtinguent ; celui qui indique ces traits, qui les fait connoître, rend un ſervice important à ceux qui ſe livrent à l'étude des mêmes objets ; il ménage leur temps, il leur rend l'étude plus facile, il les met à portée de pouvoir ſuivre l'hiſtoire complette des objets qu'ils étudient, après avoir donné quelques jours ſeulement à l'étude des formes & des traits qui les diſtinguent, au lieu d'y employer un temps très-conſidérable, ce qui ſeroit néceſſairement le commencement de ſon travail, quoique ce ne fût que l'introduction à ſon ſujet qu'il trouve préparé d'avance par le ſecours des méthodes. C'eſt, ſi je peux me ſervir de cette comparaiſon, un ouvrier qui entre dans un attelier tout monté. Les méthodes ſont donc utiles, lorſque les objets ſont fort multipliés, & que beaucoup ſe reſſemblent & ſe confondent aux yeux du ſpectateur : elles le ſont uniquement, comme je l'ai dit, parce qu'elles ménagent le temps, parce qu'elles rendent l'étude plus facile ; elles n'ont ni d'autre mérite, ni d'autre valeur, & la meilleure eſt celle dans laquelle ces deux avantages ſont portés au plus haut degré. Ainſi, la méthode la plus parfaite eſt celle qui eſt la plus ſimple, la plus claire, la plus générale, la plus facile à connoître, & qui rend l'étude plus aiſée ; car ſi une méthode eſt compliquée, ſi pour l'apprendre il faut autant de temps que pour connoître le ſujet dont elle traite, alors elle eſt inutile, puiſque ni elle ne ménage le temps, ni elle ne rend l'étude plus aiſée ; ſi elle n'eſt pas aſſez générale, ſi pluſieurs parties du ſujet dont elle traite ne peuvent être rangées ſous ſes diviſions, elle eſt imparfaite, elle n'eſt pas achevée, & elle a beſoin de l'être ; mais ſi elle remplit les conditions dont je viens de parler, ſon auteur l'a portée au degré de perfection & d'utilité dont ce genre de travail eſt ſuſceptible. C'eſt donc parce que les objets, dont l'Ornithologie traite, ſont très-multipliés, parce que, parmi les oiſeaux, ſurtout les plus petits, il y en a beaucoup qui ſe reſſemblent, qu'on diſtingue difficilement à cauſe du grand nombre de leurs rapports, que j'ai penſé qu'il étoit avantageux d'adopter une méthode en parlant des oiſeaux, & j'ai donné la préférence à celle de M. Briſſon, comme à la plus étendue, la plus claire, la plus facile à entendre & à ſuivre, parmi celles qui ont été propoſées juſqu'à préſent.

§. II.

Des auteurs qui ont traité des oiſeaux en général, & d'abord des auteurs anciens.

Il nous reſte fort peu des ouvrages que les anciens ont pu compoſer ſur les oiſeaux : ce qui eſt parvenu juſqu'à nous dans ce genre ne contient guères, ou que des noms qui ne ſont plus uſités, & qui ſont par conſéquent ſans ſignification pour nous, ou des deſcriptions ſi incomplettes, qu'on ne peut, après les avoir lues, reconnoître l'objet qu'elles indiquent. Ariſtote & Pline qui ſont entrés dans quelques détails, ne ſont cependant pas exempts de ces défauts. Le premier n'a pas compoſé de traité ſur les oiſeaux en particulier ; ce qu'il a écrit à leur ſujet eſt répandu dans les différens livres qu'il a laiſſés ſur les animaux en général. Les livres huit & neuf de l'Hiſtoire des animaux, ſont ceux dans leſquels il s'eſt le plus étendu, ſur les oiſeaux ; ce ſont ceux dont je me bornerai, par cette raiſon, à donner un extrait.

Le chapitre trois du huitième livre traite de la nourriture des oiſeaux, dont les uns ſe nourriſſent de chair, les autres de grain, d'autres s'accommodent de toutes les ſubſtances nutritives : les uns cherchent leur ſubſtance ſur la terre, les autres ſur les eaux.

Digitized by Google

Dans le *chapitre XVI* du même livre, Ariſtote parle des oiſeaux qui ſe cachent pendant l'hiver : ce chapitre pourroit être effacé preſque en entier, depuis que l'obſervation & le temps nous ont inſtruits; mais c'eſt ſur-tout dans le neuvième livre que le philoſophe Grec s'occupe des oiſeaux : c'eſt dans ce livre qu'on trouve l'énumération des eſpèces, leur deſcription, la manière dont pluſieurs font leur nid & élèvent leurs petits. C'eſt dans ce même livre, *chapitre XXXIII*, qu'Ariſtote traite des aigles au ſujet deſquels il a été ſi ſouvent cité.

Il parle, dans les autres livres, des différentes parties des oiſeaux, de leurs habitudes, de leur conformation, ſelon qu'il traite des mêmes objets par rapport aux autres animaux; car ſa manière eſt toujours de comparer; & s'il n'a pas laiſſé un ouvrage parfait ſur les oiſeaux, ainſi que ſur les autres animaux, il en a donné le plan; & en traçant la première ébauche, il a vu dans l'avenir comment cet ouvrage pourroit être achevé, quand le temps & l'obſervation en auroient amaſſé & préparé les matériaux : c'eſt donc en ſuivant ce plan qu'on aura un ouvrage parfait ſur les oiſeaux, quand on les connoîtra par la comparaiſon avec les autres animaux, ſoit relativement à la forme extérieure, ſoit relativement à l'organiſation interne, & que l'obſervation aura ajouté à ces connoiſſances comparatives l'hiſtoire de leurs habitudes.

Pline a preſqu'entièrement conſacré aux oiſeaux le dixième livre de ſon ouvrage : il parle d'un aſſez grand nombre, mais d'une manière confuſe, ſans aucun ordre, ſans avoir donné de deſcription, & il fait moins l'hiſtoire des oiſeaux, qu'il ne rapporte les fictions & les contes imaginés & débités à leur égard.

Ces deux auteurs dont je viens de parler ſont, parmi les anciens, les ſeuls qui méritent d'être cités par rapport à l'ornithologie : elle fut entièrement négligée depuis; ou ſi les hommes s'en occupèrent, les écrits faits à ſon ſujet ont été perdus pour nous : ce ne fut que vers le milieu du ſeizième ſiècle de l'ère chrétienne, que Belon & Geſner tirèrent l'ornithologie de l'oubli dans lequel elle étoit reſtée ſi long-temps : ils réveillèrent les premiers l'attention pour cette partie de l'Hiſtoire naturelle, dont un grand nombre d'auteurs s'eſt depuis occupé ſucceſſivement. Les uns, embarraſſés par la multitude des objets, ont cherché à les mettre en ordre; ils les ont diviſés par maſſes dans leſquelles ils ont réuni les oiſeaux qui leur ont paru avoir le plus de reſſemblance; ces auteurs ſont ceux qu'on a nommés *méthodiſtes* ou *ſyſtématiques*, & leurs ouvrages *méthode* ou *ſyſtême*, parce qu'ils ont traité des oiſeaux ſelon une méthode ou un ſyſtême de les conſidérer & de les claſſer, ſans s'occuper de leur hiſtoire ou de leurs mœurs. Les autres ne ſe ſont occupés que de l'hiſtoire des oiſeaux qu'ils ont ſimplement déſignés par les noms qu'on leur donne communément, & par la deſcription qu'ils en ont faite, ſans s'embarraſſer des rapports qu'ils pourroient avoir entr'eux, ſous certains aſpects & ſans, d'après ces traits de reſſemblance, les partager par claſſes ou par maſſes : le catalogue de ces auteurs eſt très-court.

Quelques-uns ne ſe ſont pas bornés à décrire, ſoit l'extérieur, ſoit les habitudes des oiſeaux; ils en ont fait l'anatomie & ils en ont décrit l'organiſation.

Enfin les uns ſe ſont occupés des oiſeaux en général, les autres n'ont traité que des oiſeaux de certaines contrées ou de certains oiſeaux en particulier.

Quelque but qu'un auteur ſe ſoit propoſé, il y en a qui ſe ſont contentés de tranſmettre leurs idées par le moyen du diſcours; d'autres, & c'eſt le plus grand nombre, ont ajouté, à la deſcription des oiſeaux, leur portrait gravé ou coloré; c'eſt ſur-tout par ce dernier avantage, inconnu des anciens, que les modernes l'emportent ſur eux : ils l'emportent encore en ce qu'ils ont décrit avec plus d'exactitude & d'étendue. Des deſcriptions complettes, aidées du ſecours des planches, deviennent un moyen ſûr, qui manquoit aux anciens, de déterminer un objet, de le

Digitized by Google

faire reconnoître & d'en renouveller l'idée.

Les différentes manières de conſidérer les oiſeaux dont je viens de rendre compte ont produit un très-grand nombre d'ouvrages : il ne m'eſt pas poſſible de les faire connoître tous ; & j'aurai rempli ce que le lecteur a droit d'attendre, ſi je lui donne une notice des ouvrages de chaque genre les plus célèbres ou qui méritent le plus de l'être.

BELON.

Belon eſt le premier qui ait excité en France le goût pour l'ornithologie, & qui ait traité cette ſcience avec méthode. Il ne ſe contenta pas de lire & de commenter les écrits des anciens, comme d'autres l'ont fait depuis malgré ſon exemple : mais doué d'un eſprit juſte, il ſentit que l'hiſtoire naturelle ne s'apprend bien que dans le livre de la nature : il voyagea pour s'inſtruire : riche de ſes obſervations, & de celles qu'il recueillit dans les livres, & qu'il ſçut apprécier, il publia en 1555 ſon hiſtoire des oiſeaux ; elle eſt diviſée en ſept livres ou parties, avec des planches gravées en bois, & ne forme qu'un très-petit volume in-folio.

Belon ſentit la néceſſité de traiter l'ornithologie avec ordre, & de claſſer les oiſeaux à cauſe de leur nombre : mais il ne fut heureux ni dans le choix, ni dans l'exécution de ſon plan. Sa méthode conſiſte à diviſer les oiſeaux, d'après les lieux qu'ils fréquentent & les vivres dont ils ſe nourriſſent ; il eſt vrai qu'il rectifie cette méthode vicieuſe & inſuffiſante, en claſſant ſouvent les oiſeaux d'après leur forme : mais ces idées n'ont rien de fixe ni de précis ; on ne peut à cet égard le louer que d'avoir le premier formé un projet utile dont il manqua l'exécution. Ce défaut eſt cependant compenſé par de grands avantages. Appréciateur éclairé des ouvrages d'Ariſtote, Belon vit, avec le philoſophe grec, qu'on ne connoîtroit bien les oiſeaux qu'en décrivant leur forme & leur organiſation, & en les comparant aux autres animaux. Il conſacra en partie le premier livre de ſon ouvrage à cet objet utile qu'il remplit autant que le permettoient les connoiſſances de ſon temps ; car le titre des chapitres indique ſouvent que Belon ſentoit ce qu'il étoit important de connoître ; mais que ni ſes obſervations, ni celles des autres ne l'avoient pas encore appris. Les chapitres X, XI, XII de ce livre méritent ſur-tout d'être remarqués. L'auteur traite dans le Xe des parties externes des oiſeaux ; dans le XIe, de leurs viſcères ; dans le XIIe, il compare le ſquélete d'un oiſeau à celui d'un homme ; il met en oppoſition la repréſentation de ces deux ſquéletes qu'on croiroit ſi différens, & dont la comparaiſon étonne par la reſſemblance dans l'enſemble & dans les détails. Ces trois chapitres, qui ſeroient foibles aujourd'hui, durent mériter à leur auteur de grands éloges de ſon temps, & le dernier préſente une idée féconde que les modernes n'ont pas épuiſée.

Quant aux détails de l'ouvrage, Belon décrit avec exactitude, mais ſes deſcriptions n'ont pas aſſez d'étendue ; ſouvent il n'en donne point, & il ſe contente de rapporter le nom des oiſeaux ; les planches de ſon ouvrage ſont la plupart mauvaiſes, & ne donnent pas l'idée de l'oiſeau qu'elles devroient repréſenter. En général, l'ouvrage de Belon eſt plus eſtimable par les vues que par les détails qu'il contient ; & l'on peut cependant encore, en beaucoup d'endroits, le lire avec intérêt & utilité, après que tant d'auteurs ont parcouru la carrière que Belon a le mérite d'avoir ouverte le premier.

GESNER.

Geſner, médecin de Zuric, contemporain de Belon, n'a donné qu'un livre ſur les oiſeaux, écrit en latin ; mais ce livre, d'une immenſe étendue, forme un très-gros volume in-folio. On trouve vers le commencement des tables alphabétiques des noms des oiſeaux, en hébreux, chaldéen, arabe, grec, latin, & dans la plupart des langues qui ſe parlent en europe. Ces tables qui préſentent l'idée d'une prodigieuſe érudition, n'ont guères d'autre

Digitized by Google

d'autre mérite: car, par rapport aux langues anciennes, il eſt fort incertain que Geſner ait fait une juſte application des noms; ils ne ſeroient plus d'ailleurs entendus dans les pays où ces langues ſe parloient; & par rapport aux langues modernes, quoique ces tables puiſſent être plus utiles, il eſt bien probable que ſouvent les noms cités par cet auteur ne ſeroient pas entendus dans les différentes contrées où ſe parlent les langues dans leſquelles il a donné le catalogue des oiſeaux, puiſque, d'un canton à un autre, les noms changent ſelon l'idiome & l'uſage. Geſner ne connoît d'autre méthode que l'ordre alphabétique des noms latins. Ce plan, le plus vicieux qu'on pût imaginer, répand ſur l'ouvrage entier le déſordre & la confuſion; il rapproche ce qui eſt le plus éloigné dans la nature; il ſépare ce qui eſt le plus près; Geſner ne préſente preſque rien comme de lui; il copie; mais à la fin de chaque article, il indique les ſources où il a puiſé: elles ſont très-nombreuſes; car dès qu'un auteur a parlé d'un oiſeau, n'importe à quelle occaſion, il cite le paſſage où il en eſt queſtion; ſa manière eſt à peu-près la même, quoique moins étendue, que celle d'Aldrovande, qu'on trouvera à l'article de cet auteur. Il décrit avec aſſez d'exactitude, mais d'une manière trop abrégée; il donne l'art de dreſſer les oiſeaux qui ſervent à la fauconnerie; il traite de leurs maladies & des remèdes qu'on emploie pour les guérir. La plupart des figures gravées dans ſon ouvrage ſont incorrectes & mal exécutées. D'ailleurs Geſner ſurprend par ſa vaſte érudition; il reſſemble en ce point à Aldrovande qui le ſurpaſſe.

ALDROVANDE.

Aldrovande, médecin de Bologne, écrivit quelque temps après Belon & Geſner; il profita de leurs travaux, y ajouta & les commenta, ainſi que les ouvrages des anciens. Le ſien, écrit en latin, & groſſi par des planches gravées en bois, contient trois volumes in-folio très-conſidérables, diviſés en vingt livres. Il n'y eſt cependant parlé, à un très-petit nombre près, que des oiſeaux connus du temps où vivoit cet auteur, c'eſt-à-dire, de ceux qu'on trouve en Europe, & tous, il s'en faut beaucoup, n'y ſont pas compris.

Aldrovande avoit ſenti la néceſſité de claſſer les oiſeaux; mais il manqua de génie, & il n'eut que des idées vagues & indéterminées.

Sa méthode conſiſte, en général, à diviſer les oiſeaux d'après les alimens dont ils ſe nourriſſent & les lieux qu'ils fréquentent; mais, dans les détails, il ne ſe borne pas à ces deux principes vagues & ſi inſuffiſans, & quelquefois il caractériſe & il claſſe les oiſeaux d'après la forme de leur bec ou de leurs pieds, quelquefois d'après leurs différentes habitudes; cependant il n'imagine rien à cet égard; il ne fait que répéter ce qu'Ariſtote avoit obſervé & écrit: il en fait autant relativement à l'anatomie dont il traite par rapport à pluſieurs oiſeaux; il eſt en tout le copiſte du philoſophe Grec, dont il ſurcharge les obſervations d'immenſes commentaires, qui n'y ajoutent que de l'obſcurité. Tel eſt dans le général l'ouvrage d'Aldrovande; c'eſt dans les détails une immenſe collection & le répertoire de tout ce qui a été imaginé, écrit, débité ſur les oiſeaux ou à leur occaſion, ſoit vrai, ſoit faux, vraiſemblable ou abſurde; c'eſt par-tout une érudition qui étonne & qui accable, ſans plaire, ſans intéreſſer, ſans inſtruire, & par-tout un défaut abſolu de jugement & de critique. Il ſuffit qu'un auteur ait cité le nom d'un oiſeau, pour qu'Aldrovande rapporte le paſſage où il en eſt parlé, quoiqu'il n'apprenne rien de ſon hiſtoire. Il rapporte de même tout ce qu'il a entendu raconter, n'importe par qui, & de quelque nature que ſoient les faits: il copie tous les deſſins qu'on lui préſente pour des portraits d'oiſeaux: il crée des eſpèces & il les décrit d'après ces deſſins. On croiroit qu'il n'avoit pour but que de groſſir ſon ouvrage, ſans ſe mettre en peine du choix des matériaux qu'il y employoit. Enfin, pour donner une idée préciſe de la manière d'Aldrovande, je citerai les titres des articles qui compoſent l'hiſtoire d'un oiſeau.

Digitized by Google

Ses noms en différentes langues anciennes & modernes.

Ses noms équivoques ; c'eſt-à-dire le catalogue des hommes, & des choſes qui ont eu le même nom que l'oiſeau, dont l'auteur fait l'hiſtoire.

Sa deſcription, auſſi-bien faite qu'elle puiſſe l'être, n'étant jamais que générale & non pas faite, en prenant parties par parties.

L'Anatomie, jamais complette, aſſez ſouvent partielle, preſque toujours d'après Ariſtote.

Les lieux que l'oiſeau fréquente.

Ses habitudes.

Les ſons qu'il rend.

Sa manière de faire ſon nid, de couver, d'élever ſes petits, de ſe nourrir.

Ses ſympathies & ſes antipathies.

Des auſpices ou préſages qu'on peut tirer de ſes mouvemens, de ſes cris, &c.

Des augures ou de la manière dont il y ſervoit.

Des faits hiſtoriques qui lui ſont relatifs, ou dans leſquels il en eſt queſtion.

De ſon uſage, de ſes ſymboles dans les cérémonies religieuſes, dans les hyerogliphes.

Des apologues, des fables, des proverbes dans leſquels il en eſt parlé.

De l'uſage qu'on en fait en œconomie, en médecine, dans les arts, &c.

Ces articles, dont pluſieurs ſont abſolument ſuperflus, dont quelques-uns pouvoient être admis pour quelques oiſeaux, ſont répétés pour la plupart des eſpèces & au lieu des faits, que leur titre promet, ne contiennent le plus ſouvent que des traits d'érudition.

Indépendamment de l'hiſtoire des oiſeaux préſentée de la manière dont je viens d'en donner une eſquiſſe, Aldrovande, en parlant des oiſeaux de proie, traite aſſez amplement de l'art de dreſſer ceux qui ſervent à la fauconnerie ; il entre dans les détails des maladies auxquelles ils ſont ſujets, & dans celui des remèdes qui y conviennent. On trouve dans cette partie de ſon ouvrage à-peu-près tout ce qu'on ſçavoit de ſon temps, ſur la fauconnerie & ce que contiennent encore les livres écrits ſur cet art.

On ſera peut-être ſurpris que j'aie préſenté ſous un jour ſi peu favorable, un auteur célèbre, en poſſeſſion depuis ſi long-temps d'une grande réputation, dont on cite ſi ſouvent le nom, & j'ajouterai, dont on lit ſi peu les ouvrages, ſemblables à ces monumens anciens, impoſans par leur maſſe, conſacrés par le temps, qu'on admire encore lors même qu'on n'en fait plus d'uſage.

JONSTON.

Jonſton publia en 1657, ſix livres ſur les oiſeaux ; ils ſont partie d'un volume in-folio, dans lequel ils ne contiennent que 160 pages. Jonſton ne fit que copier & abréger Geſner & Aldrovande, ſans donner rien de neuf. Mais il eut le mérite de ſentir les inconvéniens d'une érudition déplacée, de tracer l'hiſtoire des oiſeaux dans un ouvrage d'Ornithologie, au lieu d'en faire un recueil de citations qui détournent du ſujet & font perdre de vue les oiſeaux. Geſner & Aldrovande ſont dans l'ouvrage de Jonſton ce qu'ils auroient pu être par eux-mêmes, ſi le goût de leur ſiècle ne les eut trompés ; ils ont de l'ordre, de la clarté, & ils traitent réellement de leur ſujet.

Jonſton, copiſte des auteurs qui l'avoient précédé, & juſte appréciateur de ce qu'ils avoient fait de bon, n'y a rien ajouté. Il diviſe les oiſeaux en terreſtres & aquatiques, & les ſous-diviſions dans leſquelles il les range, dépendent de la nature de leurs alimens. Il décrit aſſez correctement, mais ſes deſcriptions ſont trop abrégées ; en lui applaudiſſant d'avoir retranché les articles ſuperflus, on peut lui reprocher d'avoir trop reſtraint les détails anatomiques ; il ſemble qu'entraîné par le goût d'abréger & le portant trop loin, il l'ait étendu juſque ſur les figures qu'il a fait copier & reſtreindre au point, qu'elles en deviennent ſouvent moins reconnoiſſables, quoique mieux traitées relativement à l'art de la gravure.

Digitized by Google

WILHUGBI.

Les auteurs dont j'ai parlé jusqu'à préſent n'ont guères fait que commenter Ariſtote, ſe copier les uns les autres, accumuler ou retrancher des citations, & montrer une vaſte érudition, plutôt qu'ils n'ont fait l'hiſtoire & la deſcription des oiſeaux, & qu'ils n'ont indiqué des moyens de les diſtinguer & de les reconnoître.

Enfin, Wilhugbi, gentilhomme anglois, libre des préjugés de ceux qui l'avoient précédé, eut une manière de voir qui lui fut propre; il ſentit que pour faire l'hiſtoire des oiſeaux & apprendre à les connoître, il falloit une manière nouvelle de les conſidérer & indiquer de nouveaux moyens de les diſtinguer. Il publia ſur les oiſeaux, en 1686, un volume in-folio, écrit en latin, qui lui fit une grande réputation, & dont les ſçavans font grand cas encore aujourd'hui. L'ouvrage fut revu & publié par le célèbre Rai, ami de Wilhugbi. C'en fut aſſez pour qu'on en attribua & qu'on en rapporte encore le mérite au premier, ſans autre indice, que l'un étoit un ſçavant de profeſſion, & l'autre un gentilhomme. Si le fait eſt vrai, Rai eut le double mérite de donner le premier un bon ouvrage ſur une ſcience dans laquelle il n'y en avoit pas encore, & de ſacrifier à ſon ami la gloire qui pouvoit lui en revenir: Wilhugbi eſt peut être eſtimable de la reconnoiſſance qu'il s'impoſa envers ſon ami, dont il accepta un ſervice qu'on rend ſi rarement.

L'ouvrage eſt partagé en trois livres, dont le premier eſt conſacré à des généralités & à l'expoſition de la méthode de l'auteur. Ce livre contient neuf chapitres tous intéreſſans; mais le premier, le ſecond & le ſixième, me paroiſſent ſur-tout mériter une attention particulière. Wilhugbi conſidère dans le premier chapitre, la forme & l'extérieur des oiſeaux; dans le ſecond, il traite de leur organiſation & de leurs parties internes: ces deux chapitres ſont extraits en partie & recueillis des ouvrages d'Harvé; le ſixième contient vingt-quatre queſtions ſur l'hiſtoire des oiſeaux, auxquelles des réponſes fondées ſur des faits, avanceroient beaucoup les progrès de l'ornithologie. Ces préliminaires ſont ſuivis de l'expoſition de la méthode.

Wilhugbi partage les oiſeaux en *terreſtres* & *aquatiques*. Les premiers ſont ceux qui vivent loin des eaux; les ſeconds, ceux qui vivent ſur leurs bords ou qui nagent ſur leur ſurface.

Il établit enſuite ſes diviſions d'après la forme du bec & celle des pieds; mais il ne connut pas aſſez les oiſeaux, ou il ne les examina & ne les compara pas aſſez entr'eux pour établir entièrement ſa méthode ſur ces caractères, conſtans, extérieurs, faciles à ſaiſir & ſur leſquels, d'après la nature de la choſe, doit être fondée uniquement une méthode auſſi bonne qu'aucune puiſſe l'être. Il ouvrit la carrière, il ne la parcourut pas toute, & tenant encore en quelque choſe aux préjugés antérieurs, il établit les ſous-diviſions ſur la nature des alimens dont ſe nourriſſent les oiſeaux, ſur la différence de leur taille, & même ſur leurs qualités morales & la nature de leur chair. Ainſi il diſtingua certains oiſeaux de proie, en courageux & en lâches; il partagea d'autres oiſeaux, en ceux qui ont la chair blanche ou noire. Il ignoroit que ces différences dépendent de la conſtitution, & que c'eſt par ſes ſignes extérieurs qu'il falloit les annoncer; ces défauts, pardonnables à un homme qui ouvre une route nouvelle, qui ſurmonte le premier les difficultés, n'ôtent pas à Wilhugbi le mérite d'avoir indiqué la méthode de diſtinguer & de faire connoître les oiſeaux que d'autres ont perfectionnée depuis.

Le ſecond & le troiſième livres contiennent la deſcription & l'hiſtoire des oiſeaux, d'après les principes établis dans la méthode. A la tête de chaque genre on trouve deux chapitres de généralités; l'un indique ce que les anciens ont écrit d'évidemment faux, d'abſurde ou d'incertain ſur les oiſeaux du genre dont il s'agit; l'autre, ce qui eſt conſtaté & commun à toutes les eſpèces de ce genre. L'auteur entre enſuite dans

Digitized by Google

les détails ; il décrit avec précision, exactitude, netteté & méthode ; il donne la longueur de l'oiseau, mesuré depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue ; l'étendue ou la longueur de chacune de ses parties principales, comme le bec, les pieds, les doigts, l'étendue des aîles ouvertes ; il est le premier qui en ait compté les pennes ; il décrit les couleurs du plumage en l'examinant parties par parties, comme la tête, le cou, &c. ; & il donne encore l'exemple sur cet objet ; il rapporte la couleur des yeux, & il finit par décrire les habitudes propres à l'espèce dont il parle. Mais je ne dois pas omettre de dire qu'en commençant la description de chaque oiseau, il rapporte le poids de l'individu qu'il a examiné. Cette circonstance, dans laquelle beaucoup d'auteurs ont depuis imité Wilhugbi, ne me paroît pas aussi importante que beaucoup de personnes paroissent l'avoir pensé. Il me semble qu'elle ne peut fournir que des indications vagues, incertaines, sujettes à beaucoup de différences individuelles, par rapport aux mêmes espèces, suivant la saison, l'âge, le sexe & toutes les choses accidentelles relatives à l'individu qu'on examine.

Il résulte du précis que je viens de présenter, que Wilhugbi a le mérite d'avoir effacé des erreurs accréditées & répétées jusqu'à lui ; d'avoir quitté une mauvaise route pour en tracer le premier une bonne ; d'avoir indiqué la vraie méthode d'étudier, de distinguer & d'apprendre à connoître les oiseaux, sans avoir porté cette méthode à sa perfection ; d'avoir enseigné la vraie manière de décrire les oiseaux & celle de faire leur histoire ; enfin que l'auteur à qui l'ornithologie a de si grandes obligations, mérite d'en être regardé comme le fondateur.

RAI.

Rai, célèbre par plusieurs ouvrages sur l'histoire naturelle, n'a publié sur les oiseaux qu'un abrégé intitulé *Synopsis* ; c'est l'exposition d'une méthode semblable, à de légères différences près, à celle de Wilhugbi. Rai, indépendamment des caractères employés par son ami, en emprunte pour certains genres de la conformation de quelques parties internes, & cette addition n'est pas heureuse ; Wilhugbi n'avoit eu égard qu'au nombre des grandes plumes des aîles ; Rai compte aussi celles de la queue : il observa le premier que les oiseaux qui fréquentent le bord des eaux ont les jambes dégarnies de plumes jusqu'au dessus du genou. On trouve d'ailleurs dans le *Synopsis* des descriptions aussi-bien faites, aussi nettes que le permettoit le plan concis, que l'auteur s'étoit tracé. C'est un manuel dont l'avantage est d'être portatif, de retracer au besoin des divisions qu'on peut avoir oubliées ou confondues, dont on peut en beaucoup de cas se servir fort avantageusement, qui est insuffisant dans d'autres, mais qu'on ne peut regarder comme une histoire des oiseaux.

BARRERRE.

Il étoit probable que Wilhugbi & Rai ayant publié leur méthode, quiconque feroit une étude réfléchie des oiseaux & penseroit comme ces auteurs qu'il étoit avantageux de les diviser méthodiquement pour les faire connoître plus aisément, se borneroit à cet égard à perfectionner leur méthode. M. Barrerre, ou ne la connut pas ou ne s'en forma pas cette idée. Il donna au public, en 1745, une méthode nouvelle, très-courte à la vérité, mais opposée au but qu'il se proposoit. Car, non-seulement cette méthode ne rend pas la connoissance des oiseaux plus facile, mais elle répand sur cette étude de l'obscurité & de la confusion, en rapprochant, en vertu d'une seule idée, les êtres qui, au premier aspect, qui sous tous les rapports indépendans de cette idée, sont les plus différens & les plus éloignés. Ainsi suivant M. Barrerre, le paon & la frégatte, sont deux oiseaux d'une même famille, & quant au genre, le bruant doit être placé entre l'outarde & l'autruche. Ces traits suffisent pour donner une idée de la méthode de

Digitized by Google

M. Barrerre, & me dispenser de la faire connoître en détail. Il n'a point fait de description : il s'est contenté, en parlant de chaque espèce, de la désigner par une phrase qui n'indique guères que les couleurs du plumage.

Le même auteur, qui avoit publié à Perpignan son premier ouvrage sur les oiseaux en général, ayant voyagé à la Guiane, donna, en 1749, un essai sur l'histoire naturelle de cette partie du nouveau monde. Il ne range point dans cet ouvrage les oiseaux selon la méthode qu'il avoit publiée quelques années auparavant, mais il en parle successivement selon l'ordre alphabétique des noms qu'il leur donne en latin ; il les désigne par une phrase latine fort courte, à laquelle il ajoute assez souvent une description très-succincte en françois.

Quoique M. Barrerre eût demeuré à la Guiane & qu'il eût fait ses observations sur les lieux, son catalogue des oiseaux ne contient que cent trente espèces, ce qui n'est pas plus de la moitié de ce que la communication avec les mêmes contrées nous a fait connoître depuis.

KLEIN.

M. Klein pensa, comme M. Barrerre, qu'il pouvoit proposer une méthode nouvelle, & il parut de même croire que la plus simple seroit la meilleure. Mais à force de chercher la simplicité il devint obscur, & le même principe qui avoit égaré M. Barrerre, le fit tomber dans les mêmes fautes ; il rapprocha, d'après un seul trait de ressemblance, les êtres les plus éloignés sous tous les autres aspects. L'aigle, le colibry, le coq, le héron sont, selon M. Klein, de la même famille, parce qu'ils ont quatre doigts, trois dirigés en avant, un en arrière. Son ouvrage parut en 1750 sous format in-quarto ; les oiseaux y sont divisés en familles, ordres & tribus.

Les familles, au nombre de huit, sont distinguées par la conformation des pieds.

La forme du bec fournit les caractères des ordres.

Il est fort difficile d'assigner précisément les caractères des tribus. Ils ne dépendent pas constamment d'une partie fixe & déterminée. Souvent l'auteur décide la tribu d'après la forme, les proportions de la tête, quelquefois d'après différens accidens du bec ; d'autres fois il n'indique point de caractère & il détermine simplement une tribu, qu'il suppose apparemment, assez connue, par un nom qu'il met en tête. Une méthode dont l'auteur varie dans ses principes ne peut remplir son but & fixer les idées. On peut d'ailleurs reprocher à M. Klein de l'inexactitude dans ses observations, lorsqu'il suit ses principes. La troisième famille est composée des oiseaux qui ont quatre doigts, deux tournés en avant, deux en arrière. L'auteur range dans cette famille, le *martin-pêcheur* & *l'oiseau-rhinoceros*. Ils ont à la vérité quatre doigts, mais trois dirigés en avant, un en arrière. Loin que des trois doigts antérieurs il y en ait un de dirigé en arrière, ces trois doigts, par une conformation particulière, sont nécessairement dirigés en avant.

La méthode de M. Klein n'est donc ni lumineuse, ni conséquente, ni exacte. Je n'en aurois pas exposé le plan, si quelques auteurs en la citant, & déterminant d'après cette méthode le genre des oiseaux dont ils ont parlé, ne paroissoient lui attribuer plus de valeur que je ne crois qu'elle en mérite.

Les descriptions de M. Klein sont très-abrégées & le sont souvent trop. Il a écrit en latin & s'est servi souvent d'expressions difficiles à entendre, & peu usitées. On croiroit qu'il a en tout attaché du mérite à l'obscurité.

A la suite de la méthode sur les oiseaux, on trouve un chapitre & deux dissertations.

L'auteur parle dans le chapitre d'oiseaux qu'il appelle *erratiques*, & d'autres qu'il nomme *voyageurs* ou *oiseaux de passage* ; ce chapitre contient des faits intéressans & instructifs.

Dans les deux dissertations, M. Klein examine quels sont les lieux où les hirondelles & les grues se retirent l'hiver. Mal-

Digitized by Google

heureusement, après des recherches sçavantes, beaucoup de faits rassemblés, mais incertains ou opposés, la question demeure sans solution.

MŒHRING.

M. Mœhring, médecin du prince d'Anhalt, publia en 1752, sur l'Ornithologie, un ouvrage in-douze de quatre-vingt & quelques pages; c'est une méthode dont les divisions consistent en classes, ordres & genres, dans laquelle la conformation des pieds & celle du bec, fournissent les caractères distinctifs; depuis Wilhugbi & Rai, toutes les idées se sont tournées de ce côté, & c'est du moins un hommage qu'on leur a rendu.

M. Mœhring, exact quand il parle d'après les objets qu'il a examinés, mais souvent trompé par des descriptions incomplettes ou incorrectes, qu'il puise dans les différens auteurs, & ayant en plus grande partie établi sa méthode d'après ces descriptions, tombe assez souvent dans des fautes où cette marche l'entraîne nécessairement : il fait plusieurs genres d'espèces, qui, d'après ses principes, s'il eût bien connu, s'il eût examiné lui-même ces espèces, n'en font qu'un selon sa méthode; d'autres fois il réunit sous un même genre des espèces qu'il auroit partagées en plusieurs, si les sources où il en a puisé la connoissance ne l'eussent pas trompé. Sa méthode est d'ailleurs compliquée, elle n'est ni précise, ni facile à bien saisir. Il l'a rendue plus difficile à entendre & à retenir, en se servant de noms inusités, en faisant de ceux qui sont en usage une application différente de celle qu'on a coutume d'en faire.

LINNÉ.

Le Chevalier Vol Linné, premier médecin du roi de Suède, si connu par ses travaux en histoire naturelle, après avoir souvent publié, corrigé, augmenté ses ouvrages, en fit paroître la douzième & dernière édition en 1766. C'est celle d'après laquelle je donne le précis de son système d'ornithologie. Il est précédé d'une introduction qui a pour sujet, les parties externes des oiseaux, leur accouplement, leurs émigrations, leur manière de se nourrir. Ces différens objets sont traités très en abrégé. L'auteur expose ensuite sa méthode suivant laquelle les oiseaux doivent être divisés en ordres, genres, espèces & variétés; la forme du bec, celle des pieds, l'habitude générale du corps considérée dans son ensemble; les alimens, la construction du nid, le nombre des œufs, la manière d'élever les petits, la fidélité du mâle pour une seule femelle, ou l'intempérance qui lui en fait rechercher plusieurs, sont les caractères qui décident & séparent les ordres. Ces caractères très-multipliés ne facilitent pas l'étude de l'ornithologie; ils supposent des connoissances antérieures sur l'objet qu'on cherche à déterminer; on ne peut par leur moyen reconnoître un oiseau, décider en quel endroit on doit le placer, d'après la seule inspection des parties extérieures : ces caractères ne conduisent donc pas au but, qui est de faciliter l'étude; car une méthode n'en sçauroit avoir d'autre puisque c'est sa seule utilité, que c'est l'unique raison de l'établir.

Suivant le plan général de l'auteur, les quadrupèdes doivent, ainsi que les oiseaux, être divisés en six ordres; ces animaux si différens se correspondent sous ce point de vue, & sont les représentans les uns des autres, suivant M. Linné. Comment cependant imaginer & démontrer une ressemblance réciproque entre des oiseaux & des quadrupèdes, & regarder, ainsi que le fait M. Linné, les canards, les moettes, les oiseaux d'eau en général comme analogue dans leur genre, au cheval, à l'hypopotame, au cochon, au rhinoceros dans le leur? N'est-ce pas établir entre les animaux une réciprocité qui n'existe que dans le nombre des ordres dans lesquels on a jugé à propos de les diviser? N'est-ce pas tout confondre en voulant mettre tout en ordre? *accipitres*, *picæ*, *anseres*, *grallæ*, *gallinæ*, *passeres*; sont les six noms imposés aux six ordres. Il n'est pas possible de traduire ces mots en françois, parce qu'ils ont dans

Digitized by Google

notre langue une acception reſtreinte, très-différente de la ſignification étendue qu'ils ont dans le ſens de l'auteur. Il eſt vrai qu'ils n'ont pas plus en latin qu'en françois la ſignification qu'il leur donne, & qu'on ne peut les entendre à ſa manière, ſans convenir avec lui du ſens qu'ils doivent avoir.

La forme des pieds, celle du bec, celle de la langue quelquefois, la poſition des narines, ou plutôt de leur ouverture, les différentes parties qui ne ſont pas couvertes par les plumes, ſervent à déterminer les genres. L'auteur en a diſtingué ſoixante-dix-huit; il déſigne les eſpèces d'après les couleurs du plumage. On lui a reproché que les caractères qu'il a indiqués ſont inſuffiſans, parce que, d'après ces caractères, on ne ſauroit ranger ſous aucun genre pluſieurs eſpèces étrangères nouvellement connues. Mais ce reproche eſt ſans fondement, parce qu'il n'y aura jamais de méthode qui n'en ſoit ſuſceptible; qu'on n'en peut établir que d'après ce qu'on a vu, & que dans le cas d'une eſpèce nouvelle, qui ne peut être rappelée à aucun genre, on ne peut exiger de la méthode que des principes univoques, d'après leſquels on en établiſſe un nouveau au beſoin.

Un reproche plus grave fait à M. Linné, c'eſt que pluſieurs eſpèces, rangées par lui-même ſous un genre déterminé, n'en ont pas les caractères.

Des deſcriptions fort abrégées, trop ſouvent incomplettes, quelquefois fournies par des mains étrangères, offrent une notice de la forme, de la couleur, des habitudes des oiſeaux, & indiquent le lieu qu'ils habitent. C'eſt un abrégé de leur hiſtoire, mais trop ſuccinct, & malheureuſement ſouvent écrit en termes peu uſités, ou auxquels l'auteur donne un ſens qu'ils n'ont pas dans la plupart des auteurs qui, comme lui, ont écrit en latin. Ce défaut, ainſi que la liberté que M. Linné s'eſt ſouvent donnée, de changer le nom des eſpèces, d'en faire une nouvelle application, rendent ſon ouvrage très-difficile à entendre, & forcent à une double étude, celle de la langue dans laquelle le livre eſt écrit, & celle de l'objet dont il traite. Quiconque connoît bien les oiſeaux, & en a beaucoup examiné, détermine aſſez facilement le ſens que M. Linné donne ſouvent à des expreſſions obſcures par elles-mêmes; mais c'eſt pour un commençant une tâche pénible, un travail dans lequel il court ſouvent riſque de ſe tromper. L'ouvrage, quoique élémentaire par ſa nature, ne l'eſt donc pas par la manière dont il eſt exécuté; plus convenable pour les gens déja inſtruits, auxquels il n'eſt pas deſtiné, qu'aux élèves, en faveur deſquels il eſt fait, il manque ſon but, il ne facilite pas l'étude, & ne recule pas les limites de la ſcience. Auſſi n'eſt-ce pas comme ornithologiſte que M. Linné eſt célèbre; & ſans rien diminuer de la réputation qu'il s'eſt acquiſe d'ailleurs, & qui pouvoit en impoſer, plus elle eſt brillante, plus j'ai dû expoſer les défauts qui m'ont frappé dans ſa méthode ſur les oiſeaux.

SALERNE.

L'ornithologie, publiée à Paris en 1767, ſous le nom de M. de Salerne, médecin à Orléans, eſt un ouvrage imprimé ſur un manuſcrit trouvé dans ſes papiers après ſa mort. La méthode eſt la même que celle de Ray; la partie hiſtorique eſt compoſée de quelques obſervations propres à M. de Salerne; le reſte eſt recueilli d'après les différens auteurs, avec plus d'érudition & de deſir d'accumuler les faits, que de choix & de diſcernement. Il eſt très-probable que M. de Salerne n'auroit pas publié cet ouvrage, ſans le corriger, & ſans en beaucoup retrancher. Les éditeurs ne ſe l'étant pas permis, l'ouvrage forme un volume in-folio parfaitement exécuté pour la partie typographique, & orné de 31 planches, gravées avec peut-être plus de ſoin qu'aucunes de celles qui ont été données ſur les oiſeaux, mais dans leſquelles ceux de grande taille ſont repréſentés dans des proportions ſi petites, qu'ils en ſont moins reconnoiſſables, malgré l'exactitude du deſſin & la netteté des planches. On

Digitized by Google

trouve dans cet ouvrage les noms différens qu'on donne au même oiseau dans les différentes provinces de France. Cet article, qu'on chercheroit en vain dans les autres livres d'ornithologie, doit mériter à celui-ci une place en France dans les bibliothèques, parmi les livres écrits sur les oiseaux.

BRISSON.

M. Briſſon, de l'académie royale des ſciences, publia, en 1760, 6 volumes in-4°. ſur les oiſeaux. On peut regarder ſon ouvrage comme diviſé en deux grands articles: une méthode & des deſcriptions. La méthode eſt nouvelle; elle eſt plus étendue qu'aucune de celles qui l'avoient précédée, ſans être plus difficile à connoître & à retenir; elle eſt fondée ſur des principes plus univoques; les caractères dont ſe ſert l'auteur, dépendent de parties conſtantes, ou qui ne manquent & ne varient jamais, ſemblables dans tous les individus de même eſpèce, ſituées extérieurement, & faciles à obſerver. On peut, à l'aide de cette méthode, claſſer un oiſeau dont on n'avoit aucune notion, le ranger par la ſeule inſpection dans ſon genre; & en le comparant à la deſcription des eſpèces qui y ſont ſubordonnées, reconnoître la ſienne, ſi l'auteur l'a vu & décrit. Cet avantage, que la plupart des méthodes ne préſentent pas, qui exige beaucoup d'application, d'après le petit nombre de celles qui l'offrent, ne coûte, en ſuivant celle de M. Briſſon, que le temps de trouver ce que l'on cherche. Enfin la méthode a été conçue & combinée de façon que les êtres qu'elle rapproche, en vertu de quelques traits de reſſemblance extérieur, ſe correſpondent en effet, & par les rapports de leur organiſation, & par la reſſemblance de leurs habitudes. Elle eſt donc plus facile & plus conforme à l'ordre naturel, & elle répond mieux à ſon ſujet qu'elle embraſſe tout entier.

S'il arrive qu'un oiſeau, apporté des pays étrangers, ne puiſſe être rangé ſous aucun des genres que M. Briſſon a déterminés, la choſe n'a lieu que parce que les parties extérieures, dont il emprunte les caractères, ſont conformées dans cet oiſeau, différemment de ce qu'elles le ſont dans les eſpèces qu'il a vues & qu'il a décrites; l'événement même prouve que les oiſeaux ne peuvent être confondus d'après les caractères qu'il emploie, & qu'ils ſuffiſent pour faire connoître & pour indiquer d'eux-mêmes les nouveaux genres qui ſe préſentent.

M. Briſſon décrit avec autant d'ordre & de clarté que Wilhugbi; il entre dans de plus grands détails; comme l'auteur anglois, il donne la longueur du corps entier, & les dimenſions de ſes principales parties: il examine le plumage d'abord en-deſſus, & enſuite en-deſſous; il le ſuit de parties en parties, ou de régions en régions, depuis le ſommet de la tête juſqu'à l'extrêmité de la queue; il ne néglige rien de ce qui eſt ſenſible à l'extérieur; mais il n'imite pas Wilhugbi dans le ſoin que ce dernier a eu de rapporter le poids individuel de l'objet décrit, & je crois, par les raiſons que j'ai rapportées à l'article de l'auteur anglois, que cette omiſſion eſt très-bien fondée de la part de M. Briſſon. Il termine chaque article par l'indication de la contrée qu'habite l'oiſeau dont il vient de donner la deſcription. Chaque eſpèce, indépendamment du nom de ſon genre, ou de celui que l'uſage lui a donné, eſt indiquée par une phraſe latine qui en contient une deſcription abrégée. Cette phraſe, qui précède chaque deſcription, eſt immédiatement ſuivie des ſynonimes employés par les différens auteurs, de l'indication de la partie de leurs ouvrages dans laquelle ils ont traité du même ſujet, & du nom de l'oiſeau dans les différentes langues, ſoit anciennes, ſoit modernes. Ce travail eſt complet, enſorte que, ſans le copier, ce qui occuperoit beaucoup de place, il me ſuffit de renvoyer à M. Briſſon, pour que les perſonnes qui voudroient conſulter les différens auteurs, & ſavoir le nom des différens oiſeaux dans toutes les langues connues, puiſſent ſe ſatisfaire d'après les indications qu'il fournit ſur ces différens objets.

L'ouvrage

Digitized by Google

L'ouvrage entier, y compris le supplément qui se trouve à la fin du sixième volume, contient la description de plus de treize cents espèces, & deux cents vingt & quelques planches gravées en taille douce. Les sept premières sont destinées à représenter les pattes & les becs des oiseaux, pour en indiquer plus sûrement & en faire mieux sentir les caractères distinctifs. Le reste des planches est employé à représenter environ cinq cents oiseaux, dont trois cents à peu près n'avoient encore été ni décrits, ni indiqués par le moyen du dessin. Ces détails prouvent que M. Brisson a enrichi l'ornithologie d'un grand nombre d'articles nouveaux, de plus de trois cents, indépendamment du service qu'il a rendu de faire connoître une méthode préférable à celles que les auteurs avoient publiées avant lui.

La justice que je crois avoir rendue au travail de M. Brisson, ne m'empêche pas de reconnoître quelques défauts dans son ouvrage. Les planches, quoique correctes en général, ne rendent pas toutes fidélement l'extérieur des oiseaux, & n'expriment pas quelquefois les caractères qui déterminent le genre; quoique mieux exécutées que celles qu'on connoissoit jusqu'alors dans ce genre, on s'apperçoit que plusieurs ont été faites d'après des modèles mal conservés, rétrécis, & qui avoient perdu leur forme.

Quant à l'ouvrage en lui-même, on a reproché à M. Brisson des doubles emplois. Il en a fait effectivement; mais les causes qui l'ont égaré le justifient. Il ne s'est en effet trompé que quand il a décrit d'après des auteurs incorrects, ou d'après des oiseaux considérés dans différens âges, ou d'un sexe différent. C'étoient des erreurs inévitables que le temps & l'observation pouvoient seuls faire connoître, & dont ils rendront tous les auteurs coupables, à mesure qu'ils augmenteront les connoissances. Il n'en est pas de même de quelques divisions de la méthode, dans lesquelles M. Brisson a réuni des oiseaux qui devoient être séparés, & en a rangé d'autres à part d'après des raisons insuffisantes. J'en citerai en cet endroit un ou deux exemples, & le nombre n'en seroit peut-être pas beaucoup plus considérable.

M. Brisson regarde comme du même genre, le faisan, le paon, le hocco. Cependant ces trois oiseaux n'ont ni le même extérieur, ni les mêmes habitudes. Il distingue le coq de roche du manakin, parce que le premier a, dit-il, une huppe, & que le second n'en a pas: & cependant dans l'énumération des manakins, il en décrit une espèce comme étant huppée, & elle l'est en effet. Je ne m'étendrai pas davantage, pour le moment, sur les changemens dont la méthode de M. Brisson pourroit être susceptible. Mais je les indiquerai en traitant de chaque genre. Sa méthode, quoique plus parfaite que toutes celles qui l'ont précédée, a donc encore cependant des défauts; mais aucune n'en sera sans doute jamais exempte: genre de travail nécessaire à cause de la multitude des objets, dont le meilleur est celui qui, avec moins de défauts, présente le plus d'avantages. Peut être, sous ce point de vue, est-il bien difficile de rien faire de mieux que M. Brisson. Quant à l'instruction ou l'amusement que procure la connoissance des faits historiques sur les mœurs des oiseaux, & leur organisation, ce sont des objets qu'on chercheroit en vain dans son ouvrage; il ne convient qu'à ceux qui se bornent à connoître les oiseaux d'après leur forme extérieure, & la couleur de leur plumage. M. Brisson n'apprend de leur histoire que le nom des lieux où ils habitent. Mais comme il ne l'indique que d'après le nom de l'endroit, où l'espèce qu'il décrit a été observée, on ne peut rien conclure de cette indication, sinon que l'espèce, dont il parle, habite tel ou tel pays sans exclusion des autres contrées; ce qu'il n'a pas assez fait entendre, & ce sur quoi, au contraire, la manière dont il s'explique à l'égard de l'habitation des oiseaux, qu'il détermine d'une manière trop positive, pourroit induire en erreur.

Convaincu, comme je le suis, de l'utilité de la méthode de M. Brisson, pour faciliter la connoissance des oiseaux, &

Digitized by Google

dans le deſſein, en parlant de chaque eſpèce, de la rappeller à ſon genre, ſuivant cet auteur, je dois indiſpenſablement tranſcrire ſa méthode.

Je ne ferai qu'un changement fort ſimple dans la copie qu'on va lire. M. Briſſon, après avoir énoncé, à la tête de chaque ordre, les caractères qui lui ſont propres, les répète en tête de chaque genre, & ajoute enſuite ce qui le diſtingue. Je ſupprimerai, pour abréger, cette répétition à la tête de chaque genre. J'en indiquerai ſeulement les caractères, auxquels le lecteur ſe ſouviendra d'ajouter de mémoire ceux *de l'ordre*, ou de les rechercher s'il les a oubliés.

MÉTHODE DE M. BRISSON.

ORDRE Ier.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; le bec droit; le bout de la mandibule ſupérieure un peu renflé & courbé, & les narines à demi-couvertes d'une membrane épaiſſe & molle.

GENRE PREMIER,

Celui du pigeon.

ORDRE II.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon, & le bec en cône courbé.

Deux ſections.

PREMIERE SECTION.

Tête ornée de membranes charnues.

GENRE II,

Celui du dindon.

Une membrane charnue, longitudinale, pendante ſous la gorge. On pourroit ajouter des papilles charnues autour de la tête & de la partie ſupérieure du cou, une membrane charnue pendante à la partie ſupérieure de la tête, & près l'origine du bec.

GENRE III,

Celui du coq.

Deux membranes charnues, longitudinales, pendantes ſous la gorge.

Une crête membraneuſe ſur le front.

GENRE IV,

Celui de la pintade.

Deux membranes charnues, longitudinales, pendantes à côté de l'ouverture du bec; une corne conique ſur le front.

Point d'ergot.

IIe SECTION.

La tête dénuée de membranes charnues.

GENRE V,

Celui de la gelinote.

Les pieds couverts de plumes.

Point d'ergot.

GENRE VIe,

Celui de la perdrix.

Les pieds nuds.

La queue courte.

GENRE VII,

Celui du faiſan.

Les pieds nuds.

La queue longue.

Nota. M. Briſſon range dans cette claſſe les hoccos. Cependant on ne peut pas leur attribuer pour caractères d'avoir la queue longue; ils ne reſſemblent point par cette partie aux faiſans, encore moins au paon. On pourroit peut-être diſtinguer le genre par la forme des plumes friſées & tournées à contre-ſens, dont la tête eſt couverte; mais il eſt d'autres oiſeaux, tels que le *paraqua*, le *marail*, qui n'ont pas ce caractère, qui n'ont pas la queue longue comme le faiſan, & qu'il faut cependant rapporter à ſon genre, ſuivant la Méthode de M. Briſſon, telle qu'elle eſt. Il y a lieu de croire que s'il eût connu les oiſeaux apportés depuis la fin de ſon ouvrage,

Digitized by Google

il auroit fait des changemens dans le genre du faisan.

ORDRE III.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon ; le bec court & crochu.

SECTION PREMIERE.

La base du bec couverte d'une peau nue.

GENRE VIII,

Celui de l'épervier.

La courbure du bec commence dès son origine.

GENRE IX,

Celui de l'aigle.

La courbure du bec commence à quelque distance de son origine.

La tête couverte de plumes.

GENRE X,

Celui du vautour.

La courbure du bec commence à quelque distance de son origine.

La tête est, ou nue, ou seulement couverte de duvet.

Nota. Ces trois genres comprennent tous les oiseaux de proie diurnes, qui sont très-difficiles à distinguer & à bien connoître : il eût été à souhaiter que M. Brisson eût pu indiquer des caractères plus propres à remplir cet objet, & plus faciles à bien saisir, que ne l'est la courbure du bec, commençant dès l'origine, ou à quelque distance de l'origine du bec ; il eût peut-être découvert ces caractères sur quelques autres parties, comme les aîles, &c. ; & il eût été préférable de sacrifier l'uniformité dans le plan méthodique, à une connoissance plus parfaite des oiseaux de proie. Le huitième genre réunit des oiseaux si différens par leurs facultés, leurs habitudes, & même par l'ensemble de tout leur extérieur, tels, par exemple, que le faucon & la buse, qu'on éprouve une contradiction involontaire en les trouvant réunis dans un même genre. On ne peut d'ailleurs disconvenir que les caractères indiqués par M. Brisson, sont non-seulement insuffisans pour faire distinguer & reconnoître les oiseaux de proie qui nous sont apportés de l'Amérique & des grandes Indes ; mais que même on est souvent embarassé, d'après ces caractères, de classer plusieurs oiseaux de proie qui se trouvent en Europe.

SECTION II.

Ceux dont la base du bec est couverte de plumes tournées en devant.

GENRE XI,

Celui du hibou.

La tête ornée de paquets de plumes en forme d'oreilles.

GENRE XII,

Celui du chat-huan.

La tête dénuée de paquets de plumes en forme d'oreilles.

ORDRE IV.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine : les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon : le bec en cône allongé.

SECTION PREMIERE.

Ceux dont les plumes de la base du bec sont tournées en devant, & couvrent les narines.

GENRE XIII,

Celui du coracias.

Le bec en cône alongé, un peu courbé en arc.

GENRE XIV,

Celui du corbeau.

Le bec en cône alongé, droit ; son bout un peu tourné vers le bas :

Les plumes de la queue à peu près d'égale longueur.

Digitized by Google

GENRE XV,

Celui de la pie.

Bec comme le corbeau.
Les plumes du milieu de la queue beaucoup plus longues que les latérales.

GENRE XVI,

Celui du geai.

Le bec en cône alongé, tout-à-fait droit.
Les deux mandibules égales.

GENRE XVII,

Celui du casse-noix.

Le bec en cône alongé, tout-à-fait droit.
La mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, & obtuse.

SECTION II.

Les plumes de la base du bec tournées en arrière, laissent le bec à découvert.

GENRE XVIII,

Celui du rollier.

Le bec en cône alongé droit, son bout un peu tourné vers le bas.

Nota. Les caractères des rolliers sont bien tranchés, quant à la section, mais quant au genre, ils ne sont pas assez exprimés, assez universels; aussi M. Brisson a-t-il lui-même placé parmi les rolliers des espèces qui diffèrent autant entre elles par la forme du bec, par celle de la queue, que des autres oiseaux de la même section.

GENRE XIX,

Celui du troupiale.

Bec en cône alongé, droit & très-pointu.

Nota. Ce genre est très-chargé; il contient des oiseaux dont les uns ont le bec très-effilé, les autres l'ont assez gros, les uns l'ont nud à sa base en dessus, & les autres l'ont couvert de plumes. Des sous-divisions seroient admissibles & rendroient la connoissance de ce genre plus facile.

GENRE XX,

Celui de l'oiseau de paradis.

Le bec en cône alongé, droit, très-pointu & un peu comprimé par les côtés.
Deux plumes au-dessus de la queue plus longues que tout l'oiseau, & qui n'ont des barbes qu'à leur origine & à leur bout.

Nota. M. Brisson n'a connu que deux oiseaux de paradis auxquels les caractères qu'il a assignés conviennent; mais depuis que M. Sonnerat a apporté de nouveaux oiseaux de paradis, ce que M. Brisson assigne comme caractère générique, relativement à la queue, ne convient plus; il faut s'en tenir aux caractères dépendans du bec.

ORDRE V.

Quatre doigts dénués de membranes; trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; le bec droit, & les bouts de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.

SECTION PREMIERE.

Bec convexe en dessus.

GENRE XXI,

Celui de la pie-grièche.

Bec droit, convexe en dessus, aussi épais que large à sa base.
Les bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.
Le bout de la mandibule supérieure crochu.

Nota. Plusieurs auteurs ont placé les pies-grièches à la suite des oiseaux de proie; ils y sont fondés par la manière de vivre de ces oiseaux; car la ressemblance des habitudes est un indice sûr de la conformité de l'organisation. Il eût été facile à M. Brisson de se conformer à un ordre qui paroît, par rapport aux pies-grièches, plus naturel que celui qu'il a suivi; il eût pu faire une troisième section pour les pies-grièches, dans l'ordre des oiseaux de proie.

Digitized by Google

GENRE XXII,

Celui de la grive.

Le bec droit, convexe en deſſus, auſſi épais que large à ſa baſe.

Les bords de la mandibule ſupérieure échancrés vers le bout.

Le bout de la mandibule ſupérieure preſque droit.

GENRE XXIII,

Celui du Cotinga.

Le bec droit, convexe en deſſus, plus large qu'épais à ſa baſe.

Les bords de la mandibule ſupérieure échancrés vers le bout.

SECTION II.

Bec comprimé horiſontalement à ſa baſe, & preſque triangulaire.

GENRE XXIV,

Celui du gobe-mouche.

Bec droit, comprimé horiſontalement à ſa baſe & preſque triangulaire.

Bords de la mandibule ſupérieure échancrés vers le bout.

ORDRE VI.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; le bec droit, & les deux mandibules entières.

SECTION PREMIERE.

Bec preſque quadrangulaire, un peu convexe en deſſus & anguleux en deſſous.

GENRE XXV,

Celui du pique-bœuf.

Le bec droit, preſque quadrangulaire, un peu convexe en deſſus & anguleux en deſſous.

Les deux mandibules entières.

SECTION II.

Bec convexe, ſon bout étant un peu plus large qu'épais & obtus.

GENRE XXVI,

Celui de l'étourneau.

Le bec droit, convexe; ſon bout un peu plus large qu'épais & obtus.

Les deux mandibules entières.

ORDRE VII.

Quatre doigts dénués de membranes; trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon, & le bec menu & un peu courbé en arc.

SECTION PREMIERE.

Tête ornée d'une hupe longitudinale, compoſée d'un double rang de plumes, & que l'oiſeau peut plier à volonté.

GENRE XXVII,

Celui de la hupe.

Caractères de la ſection.

SECTION II.

La tête ſimple ou ſans hupe.

GENRE XXVIII,

Celui du promerops.

Caractères de la ſection.

ORDRE VIII.

Quatre doigts dénués de membranes; trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; le bec très-petit, comprimé horiſontalement à ſa baſe & crochu à ſon bout, & l'ouverture du bec plus large que la tête.

GENRE XXIX,

Celui du tette-chevre.

Queue ſimple.

GENRE XXX,

Celui de l'hirondelle.

Queue fourchue.

Digitized by Google

ORDRE IX.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, & le bec en cône raccourci.

SECTION PREMIERE.

Les deux mandibules droites.

GENRE XXXI,

Celui du tangara.

Les bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.

GENRE XXXII,

Celui du chardonneret.

Le bec en cône raccourci ; la pointe du cône grêle & alongée.

Les deux mandibules droites & entières.

GENRE XXXIII,

Celui du moineau.

Le bec en cône raccourci ; la pointe du cône grosse & courte.

Les deux mandibules droites & entières.

La base du bec beaucoup moins grosse que la tête.

GENRE XXXIV,

Celui du gros-bec.

Caractères du moineau.

Différence. Base du bec presque aussi large que la tête.

GENRE XXXV,

Celui du bruant.

Les deux mandibules droites & entières, & leurs bords rentrans en dedans.

SECTION II.

Mandibule supérieure crochue.

GENRE XXXVI,

Celui du coliou.

Bec en cône raccourci ; convexe en dessus, & applati en dessous.

La mandibule supérieure crochue.

GENRE XXXVII,

Celui du bouvreuil.

Le bec en cône raccourci, convexe en dessus & en dessous.

La mandibule supérieure crochue.

SECTION III.

Les deux mandibules sont crochues & se croisent.

GENRE XXXVIII,

Celui du bec-croisé.

Le bec en cône raccourci.

Les deux mandibules crochues & se croisant.

ORDRE X.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière ; tous séparés environ jusqu'à leur origine : les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, & le bec en alêne.

SECTION PREMIERE.

Les narines découvertes.

GENRE XXXIX,

Celui de l'alouette.

Le bec en alêne.

Les narines découvertes.

L'ongle du doigt de derrière presque droit & plus long que le doigt.

GENRE XL,

Celui du becfigue.

Caractères du genre précédent.

Différence. L'ongle du doigt de derrière courbé en arc & pas plus long que le doigt.

SECTION II.

Les narines couvertes par les plumes de la base du bec.

GENRE XLI,

Celui de la mésange.

Caractères de l'ordre & de la section.

Digitized by Google

ORDRE XI.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, & le bec en forme de coin.

GENRE XLII,

Celui du torchepot.

Caractères de l'ordre.

ORDRE XII.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, le bec effilé.

SECTION PREMIERE.

Bec courbé en arc.

GENRE XLIII,

Celui du grimpereau.

Le bec effilé, courbé en arc; allant toujours en diminuant de grosseur, & finissant par une pointe très-aigue.

GENRE XLIV,

Celui du colibri.

Le bec effilé, courbé en arc, de la même grosseur dans presque toute sa longueur, & un peu renflé vers le bout.
Les pieds très-courts.

SECTION II.

Le bec droit.

GENRE XLV,

Celui de l'oiseau-mouche.

Le bec effilé, droit, comprimé horisontalement, & un peu renflé vers le bout.
Les pieds très-courts.

Nota. Les colibris & les oiseaux-mouches ont tant de rapports, ils diffèrent si peu, d'après M. Brisson même, qu'il ne paroissoit pas nécessaire d'en faire deux sections, & qu'il suffisoit d'en faire deux genres ou un seul, sous-divisé en deux parties, suivant la forme du bec.

ORDRE XIII.

Quatre doigts dénués de membranes, deux devant, deux derrière; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

SECTION PREMIERE.

Bec droit, la langue très-longue, ressemblant à un ver de terre.

Nota. Jusqu'à présent M. Brisson n'a employé que des caractères extérieurs, tels que doivent être ceux d'après lesquels on établit une méthode. On pourroit lui reprocher d'employer dans cette section un caractère moins apparent; mais ce reproche seroit peu fondé, puisqu'il ne s'agit pour examiner la langue que d'ouvrir le bec.

GENRE XLVI,

Celui du torcol.

Le bec droit & pointu.
Les plumes de la queue flexibles.

GENRE XLVII,

Celui du pic.

Le bec droit & en forme de coin.
Les plumes de la queue roides & en forme de coin.

SECTION II.

Le bec droit, la langue pas plus longue que le bec.

GENRE XLVIII,

Celui du jacamar.

Le bec droit, très-long, quadrangulaire & pointu.

SECTION III.

Bec un peu courbé en en bas, convexe en dessus, comprimé par les côtés.

GENRE XLIX,

Celui du barbu.

La base du bec garnie de plumes roides,

Digitized by Google

en forme de poils, tournées en devant.

GENRE L,

Celui du coucou.

La base du bec dénuée de plumes en forme de poils.

Nota. Les barbus & les coucous n'ont pas tous le bec conformé comme les caractères assignés par M. Brisson pour leur section semblent l'insinuer; ces oiseaux, les barbus sur-tout, diffèrent les uns des autres par la forme du bec. Il y a des barbus dont l'extrêmité supérieure du bec est très-crochue & fendue dans son milieu, Ces deux genres ne sont pas aussi bien caractérisés que ceux que nous avons suivis jusqu'à présent, & demanderoient une correction dans cette partie de la méthode.

SECTION IV.

Bec court & crochu.

GENRE LI,

Celui du couroucou,

Le bec court, crochu, plus large qu'épais.

GENRE LII,

Celui du bout de petun.

Bec court, crochu, plus épais que large, & tranchant en dessus.

GENRE LIII,

Celui du perroquet.

Le bec court, crochu, plus épais que large, convexe en dessus.

SECTION V.

Bec long, de la grosseur de la tête, dentelé comme une scie; le bout des deux mandibules tourné en en bas; la langue ressemblante à une plume.

GENRE LIV,

Celui du toucan.

Caractères de la section.

ORDRE XIV.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, celui du milieu des trois doigts antérieurs étroitement uni au doigt exterieur jusqu'à la troisième articulation, & au doigt intérieur jusqu'à la première. Les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

SECTION PREMIERE.

Bec court, comprimé par les côtés vers le bout.

GENRE LV,

Celui du toq-de-roche.

La tête ornée d'une hupe longitudinale de plumes, formant un demi-cercle.

GENRE LVI,

Celui du manakin.

La tête simple ou dégarnie de huppe.

Nota. 1°. Il semble qu'il eût été plus naturel de placer l'ordre XIV avant celui des oiseaux qui ont deux doigts devant & deux derrière; car cette différence est plus grande avec les ordres précédens que d'avoir trois doigts devant, un derrière, dont l'extérieur en devant est réuni jusqu'à la première articulation avec le doigt du milieu, & l'interne jusqu'à la même articulation avec le même doigt.

2°. Le défaut de huppe ne sçauroit suffire pour caractériser les manakins, puisqu'il y en a qui sont huppés.

SECTION II.

Bec cônique, dentelé comme une scie, & le bout des deux mandibules courbé en en bas.

GENRE LVII,

Celui du momot.

Caractères de l'ordre & de la section.

SECTION III.

Bec droit & assez long.

GENRE LVIII,

Celui du martin-pêcheur.

Le bec droit, assez long, gros & pointu,

GENRE

Digitized by Google

GENRE LIX,

Celui du todier.

Le bec droit, assez long, applati, horisontalement & obtus.

SECTION IV.

Bec courbé en arc & pointu.

GENRE LX.

Celui du guépier.

Caractères de la section.

SECTION V.

Le bec gros en forme de faux.

GENRE LXI,

Celui du calao.

Le bec gros, en forme de faux, dentelé comme une scie.

ORDRE XV.

Doigts dénués de membranes; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; les aîles petites à proportion de la grosseur du corps, point propres pour le vol.

SECTION PREMIERE.

Deux doigts devant, point de doigt derrière.

GENRE LXII,

Celui de l'autruche.

Le bec droit, applati horisontalement; son bout onguiculé & arrondi.

La partie supérieure de la tête chauve & calleuse.

GENRE LXIII,

Celui du thouyou.

Le bec droit, applati horisontalement; son bout arrondi.

GENRE LXIV,

Celui du casoar.

Le bec droit, presque cônique.

Un casque de corne sur la tête.

Deux membranes charnues vers le milieu de la gorge.

SECTION III.

Bec long & fort; le bout des deux mandibules crochu.

GENRE LXV.

Celui du dronte.

Caractères de la section, & les aîles petites à proportion du corps, & point propres pour le vol.

ORDRE XVI.

Trois doigts devant dénués de membranes; point de doigt de derrière; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; les aîles assez grandes & propres pour le vol.

SECTION PREMIERE.

Bec en cône courbé.

GENRE LXVI,

Celui de l'outarde.

Caractère de la section.

SECTION II.

Bec droit, très-long, & renflé vers le bout.

GENRE LXVII,

Celui de l'échasse.

Le bec droit, très-long, cylindrique & renflé vers le bout.

GENRE LXVIII,

Celui de l'huitrier.

Le bec droit, très-long, applati par les côtés & renflé vers le bout.

SECTION III.

Bec droit, court, renflé vers le bout.

GENRE LXIX,

Celui du pluvier.

Caractères de la section.

ORDRE XVII.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; les aîles assez grandes & propres pour le vol.

SECTION PREMIERE.

Bec droit, renflé vers le bout.

GENRE LXX,

Celui du Vanneau.

Caractères de la section.

Différence. Ongles très-courts.

GENRE LXXI,

Celui du jacana.

Caractères de la section.

Digitized by Google

Différence. Les ongles très-longs.

SECTION II.

Bec plutôt courbé en en haut que droit, & un peu comprimé horiſontalement.

GENRE LXXII,

Celui du coulon-chaud.

Caractères de la ſection.

SECTION III.

Bec convexe en deſſus, comprimé par les côtés vers le bout.

GENRE LXXIII,

Celui de la perdrix de mer.

Caractères de la ſection, & le corps applati par les côtés.

SECTION IV.

Bec droit comprimé par les côtés.

GENRE LXXIV,

Celui du râle.

Caractères de la ſection, & le corps applati par les côtés.

SECTION V.

Bec menu.

GENRE LXXV,

Celui du bécaſſeau.

Le bec menu, de moyenne longueur, droit, & dont le bout eſt obtus & liſſe.

GENRE LXXVI,

Celui de la barge.

Le bec menu, très-long, plutôt recourbé en en-haut que droit, & dont le bout eſt obtus & liſſe.

GENRE LXXVII,

Celui de la bécaſſe.

Le bec menu, très-long, droit, & dont le bout eſt obtus & raboteux.

SECTION VI.

Bec courbé en arc en en-bas.

GENRE LXXVIII,

Celui du courly.

Caractères de la ſection.

SECTION VII.

Bec droit, plat horiſontalement, dont le bout eſt plus large & arrondi en forme de ſpatule.

GENRE LXXIX,

Celui de la ſpatule.

Caractères de la ſection.

SECTION VIII.

Bec gros & long.

GENRE LXXX,

Celui de la cigogne.

Le bec long, gros, droit, pointu & liſſe.

GENRE LXXXI,

Celui du heron.

Le bec gros, long, droit & pointu.
Une rayure longitudinale de chaque côté ſur la mandibule ſupérieure.

GENRE LXXXII,

Celui de l'ombrette.

Le bec gros, long, droit, applati par les côtés.
Le bout de la mandibule ſupérieure crochu.

SECTION IX.

Bec gros & court; la mandibule ſupérieure en forme de cuilliere, & onguiculée à ſon bout.

GENRE LXXXIII,

Celui de la cuilliere.

Caractères de la ſection.

SECTION X.

Bec court, droit & cônique vers le bout.

Digitized by Google

GENRE LXXXIV,

Celui de l'oiſeau royal.

Caractères de la ſection, & tête ornée d'une huppe compoſée de plumes reſſemblantes à des racines de chiendent.

SECTION XI.

Bec en cône courbé.

GENRE LXXXV,

Celui du cariama.

Le bec en cône courbé.
Les aîles point armées.

GENRE LXXXVI,

Celui du kamichy.

Une petite corne cylindrique & courbée en arc en-avant ſur le front : les aîles armées de deux eſpèces de cornes ou d'éperons dans la partie antérieure.

SECTION XII.

Bec en cône applati par les côtés.

GENRE LXXXVII,

Celui de la poule-ſultane.

Front chauve.

ORDRE XVIII.

Quatre doigts, trois devant, un derrière, garnis dans toute leur longueur de membranes fendues.

SECTION PREMIERE.

Les doigts garnis de membranes ſimples.

GENRE LXXXVIII,

Celui de la poule d'eau.

Bec droit & pointu.

SECTION II.

Doigts garnis de membranes feſtonnées.

GENRE LXXXIX,

Celui du phalarope.

Bec menu & droit, la mandibule ſupérieure courbée en en-bas vers le bout.

GENRE XC,

Celui de la foulque.

Bec en cône applati par les côtés.

ORDRE XIX.

Quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont joints enſemble par des membranes demi-fendues, & le poſtérieur ſéparé : les jambes placées tout-à-fait derrière & cachées dans l'abdomen.

GENRE XCI,

Celui de la grèbe.

Caractères de la ſection, & bec droit & pointu.

ORDRE XX.

Trois doigts devant, tous joints enſemble par des membranes entières & point de doigts de derrière : les jambes placées tout-à-fait derrière, & cachées dans l'abdomen.

SECTION PREMIERE.

Bec droit & pointu.

GENRE XCII,

Celui du guillemot.

Caractères de la ſection.

SECTION II.

Bec applati par les côtés, & cannelé tranſverſalement.

GENRE XCIII,

Celui du macareux.

Bec applati par les côtés, cannelé tranſverſalement, auſſi épais que long.

GENRE XCIV,

Celui du pingouin.

Bec applati par les côtés, cannelé tranſverſalement, plus long qu'épais.

ORDRE XXI.

Quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur ſéparé : les jambes

Digitized by Google

placées tout-à-fait derrière & cachées dans l'abdomen.

SECTION PREMIERE.

Bec droit, bout de la mandibule supérieure crochu.

GENRE XCV,

Celui du manchot.

Le bout de la mandibule inférieure comme tronqué

GENRE XCVI,

Celui du gorfou.

Bout de la mandibule inférieure arrondi.

SECTION II.

Bec droit & pointu.

GENRE XCVII,

Celui du plongeon.

Caractères de la section.

ORDRE XXII.

Trois doigts devant, tous joints ensemble par des membranes entières, & point de doigts de derrière; les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, & plus courtes que le corps.

GENRE XCVIII,

Celui de l'albatros.

Bec comprimé par les côtés.

Bout de la mandibule supérieure crochu, celui de la mandibule inférieure comme tronqué.

ORDRE XXIII.

Quatre doigts, dont les trois antérieurs sont joints ensemble par des membranes entières, & le postérieur séparé: les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, & plus courtes que le corps; le bec sans dentelures.

SECTION PREMIERE.

Bec crochu vers le bout.

GENRE XCIX,

Celui du paffin.

Bec sans dentelures, presque cylindrique: bout des deux mandibules crochu.

GENRE C,

Celui du petrel.

Bec sans dentelures, presque cylindrique. Bout de la mandibule supérieure crochu, celui de la mandibule inférieure comme tronqué.

GENRE CI,

Celui du stercoraire.

Bout de la mandibule supérieure crochu, & celui de la mandibule inférieure arrondi.

GENRE CII,

Celui du goiland.

Le bec sans dentelures, comprimé par les côtés, crochu vers le bout.

Le dessous de la mandibule inférieure anguleux.

SETION II.

Bec droit, applati par les côtés.

GENRE CIII,

Celui de l'hyrondelle de mer.

Les deux mandibules d'égale longueur.

GENRE CIV,

Celui du bec en ciseaux.

La mandibule inférieure beaucoup plus longue que la supérieure.

ORDRE XXIV,

Quatre doigts, dont les trois antérieurs sont joints ensemble par des membranes entières & le postérieur séparé: les jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen, plus courtes que le corps, & le bec dentelé.

SECTION PREMIERE.

Bec presque cylindrique: mandibule supérieure crochue vers le bout.

Digitized by Google

GENRE CV,

Celui du hárle.

Bec dentelé comme une ſcie.
Mandibule ſupérieure crochue vers le bout.

SECTION II.

Bec convexe en-deſſus & applati en deſſous.

GENRE CVI,

Celui de l'oye.

Bec dentelé comme une lime, convexe en-deſſus & applati en-deſſous, auſſi épais que large, ayant le bout onguiculé & obtus.

GENRE CVII,

Celui du canard.

Bec dentelé comme une lime, convexe en-deſſus, applati en-deſſous, plus large qu'épais, ayant le bout onguiculé & obtus.

ORDRE XXV.

Quatre doigts, tous joints enſemble par des membranes entières; les jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen, plus courtes que le corps.

SECTION PREMIERE.

Bec pointu.

GENRE CVIII,

Celui de l'anhinga.

Bec droit & pointu.

GENRE CIX,

Celui du paille-en-cul.

Bec un peu courbé vers le bas, & pointu.
Deux des plumes de la queue très-longues.

SECTION II.

Bec crochu vers le bout.

GENRE CX,

Celui du ſou.

Bec droit, cônique, crochu vers le bout.

GENRE CXI,

Celui du cormoran.

Bec droit, preſque cylindrique, crochu vers le bout.

GENRE CXII,

Celui du pélican.

Bec droit, applati horiſontalement, crochu vers le bout.
Une poche membraneuſe ſous la gorge.

ORDRE XXVI.

Quatre doigts, dont deux antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur ſéparé: les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, & plus longues que le corps.

SECTION PREMIERE.

Bec dentelé.

GENRE CXIII,

Celui du flamant.

Bec dentelé, courbé en en-bas vers le milieu de ſa longueur.
La mandibule inférieure plus large que la ſupérieure.

SECTION II.

Bec ſans dentelures.

GENRE CXIV,

Celui de l'avocette.

Le bec ſans dentelures, menu, très-long, comprimé horiſontalement, & courbé en arc en en-haut.

GENRE CXV,

Celui du coureur.

Le bec ſans dentelures, court & droit.

§. IV.

Auteurs qui n'ont traité que des Oiſeaux d'une Contrée en particulier.

HERNANDEZ ET NIEREMBERG.

Hernandez, médecin Eſpagnol, a décrit

les oiseaux du Mexique. Son ouvrage est partagé en deux cens vingt-neuf chapitres, dont la plûpart ne traitent que d'une seule espèce. Les oiseaux ne sont désignés que par les noms que leur donnoient les Mexicains; les descriptions sont si abrégées, que non-seulement il est bien difficile de reconnoître les espèces; mais que souvent on est embarrassé d'en déterminer le genre. On ne peut donc guère retirer de la lecture de l'ouvrage d'autre connoissance, sinon que les oiseaux sont très-variés au Mexique; que plusieurs y sont parés de couleurs brillantes, & que les Mexicains s'étoient appliqués à les connoître, puisqu'ils avoient donné des noms à plus de deux cens espèces. Hernandez en décrit collectivement plusieurs sans leur donner aucun nom, parce qu'elles n'en avoient pas dans la langue du Mexique.

Nieremberg a aussi décrit les oiseaux de la même contrée. La même brièveté dans les descriptions; le même & seul emploi des noms Mexicains privent également l'ouvrage de l'utilité dont il étoit susceptible.

MARCGRAVE.

Les oiseaux du Brésil ont été décrits par Marcgrave dans le cinquième Livre sur l'Histoire naturelle de cette partie du Nouveau-Monde; mais décrits trop en abrégé, indiqués par les noms Brésiliens; ils sont la plûpart méconnoissables. Des planches, les plus mal exécutées de toute manière, ne sont souvent pas d'accord avec les descriptions, & n'en facilitent jamais l'intelligence. La seule idée que laisse la lecture de l'ouvrage, c'est qu'il n'y a peut-être pas de contrée où les oiseaux soient couverts d'un plumage plus éclatant & plus riche en couleurs. Marcgrave en fait la remarque, & il ajoute que ces oiseaux couverts d'un si riche vêtement, ou ne rendent pas de sons, ou n'en rendent que de désagréables: aucun, dit-il, ne peut, pour le chant, être comparé aux oiseaux d'Europe. On verra, si l'on veut, dans cette différence, dans cette voix désagréable sous un vêtement brillant, d'un côté; de l'autre, dans la faculté de rendre des sons agréables sous un plumage sombre, un partage & une répartition des dons de la nature.

SLOANE.

Cet Auteur célèbre traite dans l'histoire de la Jamaïque, des oiseaux de cette contrée. Il donne la représentation de quarante-quatre espèces dans dix-huit planches placées à la fin du volume second. Ces planches sont de la plus mauvaise exécution, & ne donnent que de fausses idées sur leur objet. Elles sont accompagnées de noms anglois & de noms latins, qui souvent ne sont pas d'accord avec ce qu'elles représentent. Plusieurs sont, en quelque sorte, des caricatoures, dans lesquelles le dessinateur a exagéré certains traits qui ont paru propres à faire remarquer & reconnoître les espèces. Pour exemple de l'un & de l'autre défaut, je choisis la fig. I. de la pl. 255. On lit à côté de cette figure, *noctua minor, &c.*; & cependant dans l'objet représenté, & quoique très-mal dessiné, on reconnoît un tête-chèvre. Deux sortes de tuyaux cylindriques, inclinés en avant jusqu'aux deux tiers du bec, indiquent l'ouverture des narines.

CATESBY.

Nous devons à M. Catesby, de la Société royale de Londres, une très-bonne histoire des oiseaux de la Caroline, de la Floride & des Isles de Bahama. Son ouvrage revu par M. Edwars, du Collège royal des médecins, parut en 1754. Il contient deux volumes *in-folio* du plus grand format, ornés de planches colorées, très-bien exécutées, exactes dans la représentation des caractères & du port des oiseaux, d'un ton presque toujours d'accord avec les couleurs de leur plumage, quelquefois plus brillant. Ce défaut qu'on trouve dans un petit nombre de planches, est peut-être le seul de cet ouvrage, un des plus beaux qui ait été publié en ce genre.

Digitized by Google

Les descriptions sont concises, claires, méthodiques. L'Auteur paroît avoir pris Wilhugby pour modèle de la manière de décrire, mais sans s'être astreint dans l'énumération des oiseaux à suivre la méthode de ce sçavant, ni aucune en général. Les descriptions sont suivies de faits concis, intéressants & instructifs, sur les habitudes & les mœurs des oiseaux; ils sont narrés avec une simplicité qui accompagne ordinairement la vérité. Cet ouvrage estimable par la partie descriptive & par les planches qui l'ornent, en contient quatre-vingt-dix-neuf comprises dans le premier volume consacré aux oiseaux, & neuf qui se trouvent dans un appendice placé à la fin du second volume, dont le reste est relatif à d'autres objets d'histoire naturelle. M. Catesby n'est pas toujours exact dans l'application qu'il fait des noms génériques. C'est ainsi qu'après avoir (tom. 1, pl. 57), donné le nom de mésange à un oiseau dont la figure porte tous les caracteres de ce genre, il en applique également le nom (pl. 59) à un oiseau dont la figure offre les caractères du grympereau; & (pl. 62) à un troisième qui est du genre du becfigue. Si, à ce défaut près, & quelques autres moins considérables, les voyageurs nous donnoient une histoire aussi exacte, aussi détaillée des oiseaux des différentes contrées, l'ornithologie feroit de grands progrès en peu de temps, & avanceroit vers la perfection, autant qu'elle en est susceptible. L'ouvrage est imprimé sur deux colonnes, en anglois & en françois.

SCHWENCKFEL.

Schwenckfel, médecin, qui a écrit l'histoire naturelle de la Silésie, en deux volumes *in-quarto*, en décrit les oiseaux, Liv. IV du vol. II, imprimé en 1603. Il a intitulé cette partie de son ouvrage, *Aviarium Silesiæ*. On trouve au commencement des généralites, 1°. sur les parties qui entrent également dans l'organisation des oiseaux & dans celle des autres animaux; 2°. sur les parties qui sont propres aux oiseaux, comme le bec, les aîles, &c. Ces généralités sont énoncées avec précision & clarté; mais elles sont trop abrégées. C'est un tableau riche par le nombre des objets placés sans confusion, mais dont il n'y a que le trait d'exprimé.

L'auteur parle ensuite des différences qui se rencontrent entre les oiseaux, à raison des lieux qu'ils fréquentent, des alimens dont ils se nourrissent, &c. Cet article est de très-peu de valeur.

A la suite de cette introduction, on trouve l'énumération des oiseaux suivant l'ordre alphabétique de leur nom en latin. Les descriptions sont assez exactes, mais trop courtes en général. On se rappelle aisément, en les lisant, un oiseau qu'on connoît déjà; mais elles sont insuffisantes pour donner une notion précise de ceux qui sont inconnus. La partie historique est fort abrégée; & parmi des faits intéressans, elle en contient souvent de superflus ou d'invraisemblables.

RZACZYNSKI.

Les oiseaux de la Pologne sont décrits, pag. 352 & suiv. par le jésuite Rzaczynski, dans un volume *in-octavo*, qu'il publia en 1721, sur l'histoire naturelle de ce royaume & des provinces qui en dépendoient alors. Ce religieux suit l'ordre alphabétique des noms latins, se borne à la seule partie descriptive, qu'il paroît avoir empruntée des différens auteurs, & qu'il a beaucoup trop abrégée. Son ouvrage sur les oiseaux, est terminée par les noms de quelques espèces qui, suivant lui, n'en ont qu'en Polonois, & dont les auteurs n'ont pas parlé: il est fâcheux qu'il ne décrive pas ces oiseaux, qu'on peut présumer particuliers à la Pologne, de façon qu'on puisse les reconnoître.

SYBALD.

Sybald ou Sybaldus, du collège des médecins d'Edimbourg, dans un volume *in-folio*, intitulé, *Scotia illustrata*, imprimé en 1684, a donné une notice des oiseaux d'Irlande. C'est un catalogue des noms latins & irlandois, avec la description de

Digitized by Google

quelques eſpèces en très-petit nombre, & une douzaine à peu près de portraits d'oiſeaux, incorrects & mal gravés. Cet auteur, malgré ſes défauts, a peut-être ſuivi, par rapport aux oiſeaux, une meilleure route que tous ceux qui, comme lui, ont fait la deſcription des productions d'une contrée déterminée. En effet, comme les oiſeaux n'appartiennent pas plus à cette contrée, qu'à celles qui n'en ſont qu'à une certaine diſtance, il ſuffiſoit, ſur-tout par rapport aux différentes parties de l'Europe, d'indiquer, comme Sybald l'a fait, les oiſeaux en général, & de ne s'attacher qu'à faire connoître ceux qui étoient propres à la région dont on donnoit l'hiſtoire. Il en eût réſulté des connoiſſances plus certaines & plus déterminées, & l'hiſtoire naturelle en eût retiré plus d'avantages: au lieu qu'il réſulte de la confuſion d'avoir décrit ſous le nom d'oiſeaux de Pologne ou de telle autre contrée de l'Europe, les oiſeaux qui ſe trouvent également dans toutes les régions de cette partie du monde.

BRUNNICH.

M. Brunnich publia en 1764 une notice des oiſeaux du Dannemarck & des provinces & iſles voiſines de ce royaume. Cet auteur indique les oiſeaux déjà connus par le numéro du *ſyſt.* ou du *faun* de M. Linné, & quelquefois par le numéro du genre & de l'eſpèce d'après M. Briſſon.

Il ajoute à cette indication une ou deux phraſes deſcriptives fort courtes; il s'étend davantage ſur les eſpèces rares, & ſur celles qui n'avoient pas été décrites, qui, n'ayant pas été vues par les Ornithologiſtes des autres pays, paroiſſent propres à ceux dont M. Brunnich s'occupe. Malheureuſement ſes deſcriptions, dans ces cas mêmes, ne ſont pas aſſez détaillées, pour qu'on ſe forme une idée préciſe des oiſeaux dont il parle. L'ouvrage eſt écrit en latin.

SONNERAT.

M. Sonnerat, correſpondant de l'Académie royale des Sciences, publia en 1776, l'hiſtoire d'un voyage qu'il venoit de faire à la Nouvelle-Guinée, aux Moluques, aux Philippines, à l'Iſle-de-France & dans quelques autres Iſles de l'Océan Indien. Ce voyageur zélé & inſtruit, qui réunit aux connoiſſances du naturaliſte les talens du deſſinateur, décrit dans ſon ouvrage pluſieurs oiſeaux de l'Inde, qui, à la vérité, avoient déja été obſervés, mais qui l'avoient été mal, & il en fait connoître un plus grand nombre qu'aucun auteur n'avoit décrit avant lui. Il ajoute aux deſcriptions la repréſentation gravée des uns & des autres. Il parle des oiſeaux, ſuivant que les lieux, dont il fait la deſcription, lui en fourniſſent l'occaſion; il les range ſous leur genre d'après les caractères employés par M. Briſſon, & il obſerve de parler de ſuite des eſpèces du même genre. Les figures ſont exactes, & gravées avec ſoin. Les deſcriptions ſont ſuffiſamment détaillées. Le manque de temps pour obſerver ſur les lieux, n'a pas permis à l'auteur de s'étendre ſur les habitudes. Le nombre des oiſeaux nouveaux qu'il a fait connoître, la ſingularité du plus grand nombre, leur beauté, rendent ſon ouvrage intéreſſant, & lui méritent une place parmi les livres élémentaires en ornithologie. Le même auteur a publié au commencement de 1783, l'hiſtoire d'un ſecond voyage qu'il a fait, & dans lequel il s'eſt également appliqué à l'hiſtoire naturelle.

Ce nouvel ouvrage de M. Sonnerat, intitulé, *Voyage aux Indes orientales & à la Chine*, contient deux volumes *in-quarto*. On trouve dans le ſecond la deſcription de quatre-vingt-cinq oiſeaux, dont un très-petit nombre étoit connu des auteurs qui ont écrit avant M. Sonnerat, & les autres ſont de nouvelles additions au catalogue de l'ornithologie. Plus de la moitié de ces oiſeaux ſont repréſentés dans des planches gravées d'après les deſſins de l'auteur. M. Sonnerat a ſuivi, dans la deſcription des oiſeaux dont il traite dans ce nouvel ouvrage, le même plan qu'il avoit adopté ſur le même objet dans l'hiſtoire de ſon voyage à la Nouvelle-Guinée. Un objet abſolument

Digitized by Google

absolument nouveau, & le plus intéressant peut-être de tous en ornithologie, est la description qu'on trouve dans ce second ouvrage, d'un *coq & d'une poule sauvages*, auxquels il paroît qu'on doit rapporter, comme à la souche primitive, nos coqs & nos poules domestiques.

§. V.

Des auteurs qui ont donné des portraits colorés d'oiseaux de différens pays indistinctement, & sans s'astreindre à suivre aucune méthode.

Edwars.

M. Edwars, de la société royale de Londres, publia en 1748 quatre volumes *in*-4°., contenans des portraits colorés de différens animaux. De deux cent dix planches réparties dans les quatre volumes, il y en a environ cent quatre-vingt qui représentent des oiseaux de toutes les contrées indistinctement. L'auteur ne s'est astreint à suivre aucun ordre. Les descriptions sont en anglois. Les figures sont en général correctes & bien dessinées; les caractères de chaque genre y sont observés fidélement & bien exprimés; le ton des couleurs est communément d'accord avec la nature; quelquefois il est un peu trop brillant.

Le même auteur donna au public, quelques années après, sous le nom de *glanures*, trois autres volumes de même format, & consacrés aussi aux oiseaux en plus grande partie. Les nouvelles planches ne furent pas inférieures aux premières; elles sont accompagnées d'une explication imprimée sur deux colonnes, l'une en anglois, l'autre en françois, qui est très-détaillée, & qui répond bien à la beauté des planches. Cet ouvrage est très-estimé, & mérite de l'être. L'ornithologie doit à M. Edwars une suite de planches colorées, plus nombreuses, plus exactes, plus belles que celles qui avoient paru jusqu'alors, & la connoissance d'un assez grand nombre d'espèces nouvelles. Il est étonnant, qu'après l'exemple qu'il avoit donné, il ait eu quelquefois depuis de si mauvais imitateurs.

Albin.

Cet auteur anglois publia dans sa langue, en 1750, trois volumes *in*-4°. sur les oiseaux. Le texte a été depuis traduit en françois. Trois cent six planches sont réparties dans les trois volumes, & placées dans chacune à la suite des descriptions qui en occupent le commencement.

Les planches sont incorrectes, mal dessinées & plus mal colorées; elles n'expriment ni les caractères, ni le port & l'extérieur des oiseaux, & en exagèrent les couleurs au point que les oiseaux représentés sont souvent méconnoissables.

Les descriptions sont extraites de celles de Wilhugby, mais presque toujours trop abrégées, & souvent mal appliquées. La partie relative aux mœurs n'est pas mieux traitée, & l'ouvrage, au-dessous de la science, dans le temps où il parut, n'a aucune sorte de mérite, & n'est d'aucune utilité.

Hayes.

Quarante planches environ, du plus grand format *in*-4°., représentant des oiseaux, la plupart d'Europe, parurent à Londres en 1775, publiées par M. Hayes. Elles sont assez correctement dessinées, mais les couleurs en sont exagérées. Une courte explication en anglois accompagne chaque planche. En tête de l'explication est le nom françois & anglois de l'oiseau dont il s'agit, & la phrase latine, par laquelle M. Brisson le désigne dans son ornithologie. J'ignore si cet ouvrage, dont je ne connois que le commencement, a été continué.

Frisch.

On ne connoît guères en France de l'ouvrage de Frisch que les planches colorées, parce qu'on n'a pas donné au public dans notre langue de traduction du texte qui est en allemand. Une partie de cet ouvrage que M. Clousier, médecin de la faculté de Paris, avoit traduite, m'ayant été communiquée, m'a mis à portée d'en prendre & d'en donner une idée.

Digitized by Google

M. Friſch diviſe les oiſeaux en douze claſſes, qu'il ſubdiviſe elles-mêmes, ſelon qu'elles contiennent un plus ou moins grand nombre d'eſpèces. Les deux premières claſſes ſont compoſées des petits oiſeaux : la première de ceux qui ont le bec court, gros, propre à rompre le grain ; la ſeconde, de ceux qui ont le bec mince, effilé, & qui vivent d'inſectes ; les autres claſſes, moins bien déſignées encore, ſont ſimplement indiquées par le nom de quelqu'eſpèce commune & fort connue, comme *claſſe des pigeons, des poules*, &c. L'auteur n'eſt pas plus heureux dans les ſous-diviſions, qui toutes ſont fondées ſur les habitudes ; comme *marcher en ſautant*, ou *pas à pas*, &c. C'en eſt aſſez pour ne pas deſirer plus de détails ſur une méthode qui ne facilite en rien l'étude, & ne la rend pas plus certaine.

L'ouvrage ne traite que des oiſeaux de l'Europe en général, & de quelques étrangers placés à la fin des diviſions, pour prouver, dit l'auteur, qu'on peut auſſi appliquer ſa méthode aux oiſeaux des autres continens ; il ne décrit pas, perſuadé que des planches colorées, exactes, repréſentent mieux & plus ſûrement l'objet que ne le fait le diſcours : il entre dans quelques détails ſur les habitudes, & traite principalement du chant des oiſeaux, qu'il examine en muſicien : il indique aſſez ſouvent la différence de plumage entre le mâle & la femelle, le jeune & l'adulte. Cette partie, plus complette qu'elle ne ſe trouve dans la plupart des livres d'ornithologie, eſt une des plus intéreſſantes de l'ouvrage.

Les figures ſont exactes, d'un ton vrai & d'accord avec les couleurs naturelles aux oiſeaux. Il n'y a rien à redire, ſinon que les portraits ſont quelquefois plus grands que ne le ſont les oiſeaux qu'ils repréſentent.

§. VI.

Des auteurs qui ſe ſont occupés de l'anatomie des oiſeaux.

Il n'exiſte pas de traité complet ſur l'anatomie des oiſeaux, dans lequel on ait eu pour but de décrire l'organiſation de ces animaux en général. Mais beaucoup d'auteurs ont parlé de l'anatomie de différentes parties des oiſeaux, d'autres ont fait la deſcription anatomique de certains oiſeaux en particulier. On pourroit tirer de ces différens traités un extrait qui préſenteroit un tableau aſſez complet. Je me bornerai à faire connoître les auteurs les plus intéreſſans à conſulter, pour ne pas excéder les bornes qui me ſont preſcrites.

Riolan, Harvé, Willis, le célèbre Haller, &c. ſe ſont occupés des oiſeaux : ils en ont décrit certaines parties, dont ils ont comparé l'organiſation à celle des mêmes parties conſidérées, ou dans l'homme, ou dans différens animaux. Mais Blaſius, Valentin & Perrault, ſont les auteurs qu'il importe le plus de connoître, parce qu'ils ſe ſont plus particulièrement livrés à l'anatomie des oiſeaux, & qu'ils ont eux-mêmes, ſur-tout Valentin, eu ſoin de faire connoître les auteurs qui ont traité les mêmes ſujets qu'eux.

Blaſius, médecin hollandois, publia à Amſterdam un volume *in*-4°. écrit en latin, dans lequel il donne, depuis la page 131, juſqu'à la page 258, la deſcription anatomique de vingt & quelques eſpèces d'oiſeaux. Ceux à l'égard deſquels il entre dans de plus longs détails ſont, le canard, l'oie, trois eſpèces d'aigles, le pigeon, le cygne, la poule. L'auteur s'attache plus particulièrement à ce dernier oiſeau, & ſurtout à décrire les parties qui ſervent en lui à la génération. Il traite avec le même ſoin de la formation de l'œuf & de ſon accroiſſement, depuis le moment où il commence à ſe gonfler, tenant encore à l'ovaire, juſqu'à celui où la poule le dépoſe entièrement formé ; il s'attache de même à tout ce qui concerne la fécondation de l'œuf & la formation du pouſſin ; il finit par examiner les changemens qui arrivent à l'œuf ou plutôt au pouſſin, depuis le premier jour de l'incubation juſqu'à celui où le poulet en ſort. Blaſius rapporte & diſcute, à l'égard de ces derniers objets, les ſentimens des auteurs qui l'ont précédé.

Digitized by Google

Valentin, dans un volume *in-folio*, écrit en latin, imprimé à Francfort sur le Mein, publié en 1720, & intitulé : *Theatrum zoophicum*, fait la description anatomique de seize oiseaux. Ce sont en partie les mêmes que ceux dont la description se trouve dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris ; l'autruche, le casoar, l'outarde, &c. ; les autres oiseaux sont décrits, ou d'après les mémoires de l'académie des curieux de la nature, ou les écrits de différens auteurs. Valentin fournit peu par lui-même, mais il expose bien le sujet dont il traite, & son ouvrage est sur-tout intéressant en ce qu'il indique les auteurs qui ont traité de l'anatomie des oiseaux, & les parties de leurs ouvrages dans lesquelles ils en ont parlé.

Cl. Perrault, de l'académie royale des sciences de Paris, présente, dans le premier volume de ses œuvres, imprimées en deux tomes *in*-4°, à Leyde en 1721, à la page 325 & suivantes, un tableau de l'anatomie des oiseaux en général. Ce tableau se trouve dans la partie du volume intitulé *mécanique des animaux* : il est instructif en ce qu'il contient, mais il n'est pas complet. L'auteur s'est attaché principalement à décrire les organes de la voix, ceux qui servent à la digestion ; il a aussi décrit avec soin le cerveau, le cœur, les poumons & le mécanisme de la respiration dans les oiseaux, ainsi que celui du vol ; & il a traité de l'organe de la vue. Ces objets sont à-peu-près les seuls dont Perrault ait parlé d'une manière générale dans ses œuvres imprimées à Leyde.

Mais le même auteur, dans les mémoires de l'académie royale des sciences de Paris, a publié l'anatomie de plusieurs oiseaux. On trouve, tom. III des mémoires, depuis 1666 jusqu'en 1699, réimprimés à Paris en 1737, part. 1ere, l'anatomie du *cormoran*, celle du *hoco*, décrit par M. Perrault, sous le nom de *coq-indien*.

La partie seconde du même tome, contient l'anatomie de la *demoiselle de Numidie*, de la *peintade*, de *l'aigle*, de *l'outarde*, de *l'autruche*, du *casoar*.

La troisième partie, celle de la *palette* ou *spatule*, du *bécharu* ou *flamant*, de la *poule-sultane*, de *l'ibis*, de la *cigogne*, du *pélican*, de *l'oiseau-royal*, ou *grue des isles baléares*, & d'un *vautour* désigné par le nom de *grifon*.

Les auteurs dont je viens de parler, & la plupart de ceux qui ont traité de l'anatomie des oiseaux, n'ont guères considéré que les viscères & les organes des sens ; fort-peu se sont occupés du squélete, des vaisseaux, des muscles ; objets cependant nécessaires pour donner une idée complette du méchanisme des oiseaux, & particulièrement de celui du vol.

§. VII.

Dictionnaires dont les oiseaux sont une partie.

Il y a trois Dictionnaires dans lesquels les oiseaux occupent une place plus ou moins étendue.

Le premier, intitulé : *Dictionnaire raisonné & universel des animaux*, par D. B, publié en 1759, contient quatre volumes *in*-4°. L'auteur annonce dans la préface, que les animaux sont rangés dans son Dictionnaire suivant les différentes méthodes de MM. Linné, Klein & Brisson ; cependant, il est plus exact à indiquer le genre des oiseaux d'après M. Linné, que d'après les deux autres auteurs, & souvent il laisse ignorer sentiment de M. Brisson. Il cite d'ailleurs, à l'égard de chaque oiseau, la plupart des auteurs qui en ont parlé. Il décrit communément, d'après Wilhugby, & il compose la partie historique des faits recueillis dans différens ouvrages ; trop d'érudition lui nuit quelquefois, & le grand nombre des traits rassemblés de côtés & d'autres rend les articles longs & vagues. Souvent, après les avoir lus, on sçait moins ce que sont les oiseaux dont ils contiennent l'histoire, que quels sont les auteurs qui en ont parlé. Outre ceux d'ornitologie, M. D. B. cite aussi les voyageurs, & il indique les oiseaux d'après les noms qu'ils leur ont donnés ; mais comme ils ont presque toujours décrit ou d'une manière incorrecte ou trop abrégée, qu'ils n'ont pas toujours été

Digitized by Google

exacts dans l'application des noms, qu'ils en ont ſouvent donné de différens à la même eſpèce ; il en réſulte beaucoup de doubles emplois & des articles inutiles, lors même qu'ils ne ſont pas répétés, puiſqu'ils ne ſçauroient donner une idée juſte & ſuffiſante de leur objet.

M. Walmont de Bomare, dans ſon ouvrage intitulé : *Dictionnaire raiſonné univerſel d'hiſtoire naturelle*, n'adopte, par rapport aux oiſeaux, aucune méthode ou ſyſtême ; il ſe contente de les décrire, d'en faire l'hiſtoire ſans les rappeller à aucun des genres, des claſſes ou autres diviſions propoſés par les différens auteurs. Il ne cite aucun ouvrage d'ornithologie, & il ne parle pas de tous les oiſeaux. Il paroît avoir eu pour but principal d'écrire l'hiſtoire de ceux dont les eſpèces ſont les plus ordinaires & le plus généralement connues ; il a, ſous ce point de vue, rempli ſon objet, & ſatisfait à la curioſité de la plupart des lecteurs.

On trouve dans l'Encyclopédie un grand nombre d'articles relatifs aux oiſeaux : ils n'y ſont rappellés à aucun genre, ni à aucune ſorte de diviſion. La plupart ſont décrits d'après Wilhugby, pluſieurs d'après M. Briſſon. Ces deux auteurs ſont le plus ſouvent cités ; mais outre les noms qu'ils ont employés, on a encore inſéré dans l'Encyclopédie beaucoup de noms empruntés des voyageurs, & ſouvent, d'après eux, les noms que les peuples qui nous ſont le moins connus, tels que ceux de l'Amérique, donnent aux oiſeaux des contrées qu'ils habitent. Aucun de ces noms n'a de ſignification pour nous ; beaucoup ſont très-difficiles à articuler ; & comme les voyageurs n'y ont ajouté que des deſcriptions inſuffiſantes, pour donner une juſte idée de l'objet que ces noms indiquent, ils forment autant d'articles ſuperflus, puiſqu'il n'en réſulte aucune connoiſſance.

On a d'ailleurs traité dans l'Encyclopédie de la fauconnerie, des différentes manières de chaſſer & de prendre les oiſeaux, des qualités de leur chair conſidérée comme aliment, des différens avantages qu'ils nous procurent, & leurs mœurs ont été décrites autant qu'on les connoît. Ces différentes parties du dictionnaire ſont au niveau de la ſcience dans le temps de l'édition de l'Encyclopédie ; mais, comme l'ornithologie a fait de grands progrès depuis, cette partie, telle qu'elle eſt dans l'Encyclopédie, ſeroit aujourd'hui très-incomplette, & elle eſt ſuſceptible de beaucoup d'augmentation.

Les perſonnes qui deſireroient connoître, outre les ouvrages d'ornithologie que j'ai indiqués, tous ceux qui ont été faits avant l'an 1760, ſur cette partie de l'hiſtoire naturelle, peuvent conſulter l'ouvrage de Gronovius, imprimé la même année à Amſterdam, ſous le titre ſuivant :

Bibliotheca regni animalis atque lapidei ; ac reſenſio auctorum & librorum qui de regno animali & lapideo methodice, phyſice, &c. tractant.

Indépendamment des ouvrages dont j'ai donné une notice dans les paragraphes précédens, il en exiſte pluſieurs ſur les oiſeaux, ou qui ſont des traités particuliers, tels que les traités du *ſerin* & du *roſſignol*, ou dans leſquels il n'eſt parlé que des oiſeaux domeſtiques & des oiſeaux ſauvages, ou qui ſont partie de nos comeſtibles, ou qui nous ſont de quelqu'utilité ; tels ſont le *Dictionnaire économique*, la *Maiſon ruſtique*.

Il y a auſſi quelques ouvrages qui traitent des oiſeaux en général, & dont je n'ai pas rendu compte, quoiqu'ils ſoient eſtimés, parce que je n'ai pu me les procurer. Tels ſont la *Zoologie britannique*, l'*Ornithologie* de M. Pennan, auteur Anglois. Il ne faut pas cependant inférer de ce que je n'en parle pas, que les objets particuliers qui pourroient être contenus dans ces ouvrages, ne ſe trouveront pas dans la ſuite du Dictionnaire : ils n'y ſeront pas omis, parce que MM. Briſſon & de Buffon ont parlé de tous les oiſeaux décrits dans ces ouvrages, & que j'ai moi-même décrit tous ceux dont traitent ces deux auteurs.

Il me reſte à parler de l'ouvrage le plus récent en Ornithologie, de celui qui eſt le plus complet, & dont le précis eſt peut-être le moins néceſſaire, parce que l'ou-

Digitized by Google

vrage eſt généralement connu ; mais ſa célébrité même m'impoſe la loi d'en donner l'extrait ; c'eſt celui de M. le comte de Buffon. Cet auteur célèbre, après avoir donné le plan de ſon ouvrage, traite de la nature des oiſeaux dans un diſcours préliminaire. Il s'occupe principalement de leurs ſens, de la facilité qu'ils ont en général de voler, & de celle qu'ont certains oiſeaux de nager ; de leurs habitudes dans le temps qu'ils s'apparient & pendant celui qu'ils élèvent leurs petits.

Il réſulte, des faits expoſés dans ce diſcours, que le ſens de la vue eſt le plus parfait dans les oiſeaux, & plus délicat que dans les autres animaux ; que c'eſt celui qui leur tranſmet les impreſſions les plus variées & les plus fortes, qui remplit leur *ſenſorium* d'images plus nombreuſes & plus vives ; que ſe formant & conſervant, d'après ces images, le plan d'un eſpace fort étendu, qu'ils parcourent aiſément, la ſupériorité de la vue ſur les autres ſens, eſt en eux une des cauſes déterminantes de leurs fréquens changemens de lieu & de leurs migrations.

Le ſens de l'ouïe eſt, dans les oiſeaux, après celui de la vue, le ſens par lequel ils reçoivent les plus vives impreſſions. Le bruit a ſur eux, par cette raiſon, une forte action, & les attire ou les met en fuite, ſuivant qu'il eſt doux ou violent, & qu'il réveille en eux des ſenſations agréables ou capables de les inquiéter.

Les organes de la voix étant, dans les oiſeaux, très-forts & très-flexibles, ils ont dû néceſſairement ſe ſervir de la voix pour exprimer leurs ſenſations, tranſmettre leurs affections & ſe faire entendre de très-loin.

Les autres ſens ſont beaucoup moins parfaits dans les oiſeaux ; le toucher ne leur procure que des notions peu diſtinctes ; l'odorat ne les avertit pas de la proximité des choſes qui peuvent leur ſervir de nourriture, & le défaut de ſenſibilité dans l'organe du goût, eſt cauſe qu'ils ſont plus voraces que ſenſuels.

La facilité de s'éloigner, de ſe ſouſtraire à l'empire de l'homme, a dû conſerver en eux le naturel ſauvage, leur aſſurer l'indépendance & perpétuer leurs habitudes.

Forcés de s'occuper en commun des ſoins de leur famille, le mâle & la femelle prennent l'un pour l'autre un attachement qui devient leur affection dominante, & qui ſe répand enſuite ſur leurs petits : ce ſentiment doux tempère les paſſions violentes, modère même celle de l'amour, eſt le principe de la chaſteté dans les oiſeaux, de la pureté de leurs mœurs, & de la douceur de leur naturel, &c.

Après le diſcours dont je viens de donner un précis, M. de Buffon traite des oiſeaux de proie, & ſucceſſivement de tous les oiſeaux, en commençant par ceux de terre, paſſant à ceux de rivage & finiſſant par les oiſeaux d'eau. Il ne les partage pas & ne les rapproche point à la manière des auteurs méthodiſtes, d'après quelques traits de différence ou de reſſemblance dans la conformation d'un petit nombre de parties, ſoit externes, ſoit internes, ou d'après la différence ou la conformité de quelques habitudes. M. le comte de Buffon diviſe les oiſeaux en genres, qu'il indique & qu'il fixe en faiſant l'énumération de tout ce qui appartient à chaque genre, & de ce qui le caractériſe, tant par la forme, l'organiſation, que par les habitudes ; il rappelle au genre déterminé par l'énumération de tous les détails qui lui ſont propres, les races, les eſpèces, les variétés qui, ſemblables au genre par les rapports eſſentiels, n'en diffèrent que par un petit nombre de diſſimilitudes peu importantes. Ainſi, l'aigle, le moineau, conſtituent chacun un genre auquel ſe rapportent des races ; des eſpèces, des variétés, dont M. de Buffon indique les différences d'avec la ſouche générique ; M. de Buffon, après avoir fait l'hiſtoire des oiſeaux de nos contrées, traite des oiſeaux étrangers qui ont rapport avec ceux de nos climats, qui compoſent le genre dont il vient de s'occuper ; il entre fort peu dans le détail des deſcriptions ; il les ſupprime ordinairement, &, malgré le talent qu'il a de peindre par la parole, il préfère, pour épargner le temps, de renvoyer à

Digitized by Google

des planches colorées, qui ont été exécutées par les soins & sous l'inspection de M. d'Aubenton le jeune, & qui représentent communément leur objet aussi fidèlement qu'il puisse l'être par le moyen de l'enluminure. Si le *dessinateur* s'est quelquefois trompé, M. de Buffon avertit de ses fautes, & peint, par la parole, ce que le pinceau a mal exprimé, ou n'a pu rendre; mais ce qui met sur-tout son ouvrage au-dessus de ceux qui l'ont précédé, c'est le soin & la critique éclairée avec lesquels il cite & concilie les synonymes employés par les différens auteurs pour désigner le même oiseau; l'attention qu'il a d'effacer du catalogue des oiseaux des espèces qui n'existent que dans les ouvrages des Ornithologistes induits en erreur par la différence du plumage que produisent le sexe, l'âge, la saison ou le climat; enfin, ce sont les détails sur la forme, l'organisation, les facultés, les habitudes, les mœurs des oiseaux, & sur tous les objets dont l'ensemble forme en effet leur histoire & la fait connoître, autant que ce genre de science dans laquelle l'observation est si difficile, est à notre portée, tandis que dans la plupart des autres livres d'ornithologie, même dans ceux que les auteurs ont intitulé *Histoire des oiseaux*, on n'apprend à les connoître que par quelques traits extérieurs & par les couleurs de leur plumage. M. de Buffon est donc le premier qui nous ait en effet donné l'histoire des oiseaux en général, & dont l'ouvrage mérite ce titre. Je n'ajouterai rien relativement à la correction, l'élégance, quelquefois l'énergie du style, varié suivant le sujet, ni par rapport à la beauté des descriptions, & aux réflexions philosophiques, objets traités de façon qu'ils rendent l'histoire des oiseaux, de ce peuple, qui n'est en apparence que le symbole de la légèreté, un livre agréable, instructif & profond, dans lequel l'homme du monde trouve un charme qui l'attache & qui l'occupe, l'ornithologiste des connoissances sur l'objet qu'il étudie, le philosophe de fréquens sujets de méditation.

L'ouvrage commencé & achevé par M. le comte de Buffon, n'est pas néanmoins de lui en entier. Plusieurs parties intermédiaires ont été fournies par M. Guénau de Montbeillard. Le nom de chaque auteur, mis dans la table de chaque volume, au bas des articles qu'il a rédigés, nous apprend auquel on les doit, ou de M. le comte de Buffon, ou de M. de Montbeillard.

Quant à la manière dont ce dernier a rempli une tâche aussi difficile, M. le comte de Buffon détermine lui-même le jugement qu'on doit porter à cet égard: « M. de Montbeillard, (dit M. le comte de Buffon, *page ix*, de l'avertissement qui est en tête du tome III de l'Histoire des oiseaux, édition *in*-4°.) ayant voulu se faire juger du public, sans se faire connoître, il a imprimé, sous mon nom, tous les chapitres de sa composition, depuis l'autruche jusqu'à la caille, sans que le public ait paru s'appercevoir du changement de main ».

Au VIIe volume, M. de Montbeillard ayant cessé de s'occuper de l'Histoire des oiseaux, M. le comte de Buffon nous avertit qu'il a associé à son travail M. l'abbé Bexon, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris. « Non-seulement, dit M. le comte de Buffon, il m'a fourni toutes les nomenclatures & la plupart des descriptions, mais il a fait de savantes recherches sur chaque article, & il les a souvent accompagnées de réflexions solides & d'idées ingénieuses, que j'ai employées de son aveu, & dont je me fais un devoir & un plaisir de lui témoigner publiquement ma juste reconnoissance ».

Digitized by Google

DISCOURS TROISIEME.

Parallèle des oiseaux des diverses contrées. Sentiment sur les émigrations ou le passage des oiseaux.

§. Ier.

On peut diviser les oiseaux relativement à la façon dont leur vie se passe, en *sédentaires*, *erratiques*, *oiseaux de passage*.

Les premiers trouvant en tout temps dans le pays où ils sont nés ce qui leur est nécessaire, ne s'éloignent qu'à des distances très-bornées, & passent leur vie entière dans la même contrée: l'espèce s'étend à la vérité de proche en proche, mais elle demeure circonscrite dans l'enceinte des lieux où les individus qui la composent trouvent la température & les alimens dont ils ont besoin; parvenus au terme où les circonstances changent, ils ne passent pas au-delà, & l'espèce reflue sur elle même, en rétrogradant vers l'intérieur du pays où elle est plus nombreuse que vers les limites.

D'autres oiseaux, plus fortement constitués que les premiers, trouvant par-tout une température qui leur convient, & les alimens dont ils se nourrissent, n'adoptent point de patrie, ne se fixent nulle part, vont en avant, & continuent leur route, selon qu'ils y sont déterminés par l'abondance des vivres qui se présentent, retournent également sur leurs pas, suivant les circonstances, & parvenus au point d'où ils étoient partis, tournent d'un autre côté, ou reprennent indifféremment la route qu'ils avoient déjà suivie: ils ne s'arrêtent que pour multiplier, & ne se fixent que le temps nécessaire pour élever leur famille; aussi-tôt qu'elle est en état, les petits se séparent & se répandent chacun de leur côté. Ces oiseaux, auxquels leur manière de vivre rend le nom d'*erratiques* assez convenable, pénètrent dans tous les pays, & dans tous les climats, parce qu'ils y sont également bien; on les voit par-tout, parce que les père & mère cheminant chaque jour en avant, s'éloignent à des distances très-grandes du lieu dont ils sont partis; & que, s'arrêtant indifféremment dans les divers pays pour multiplier, quand la nature leur en fait éprouver le besoin, les petits sont dispersés sur la surface du globe, en des points d'où ils se portent de tous les côtés.

Les oiseaux de passage sont ceux qu'on ne voit dans un pays que pendant une saison, qui tous les ans se montrent, & disparoissent à des époques marquées. Leurs besoins, le changement des saisons sont les causes qui déterminent leur arrivée & leur départ; on connoît de ces oiseaux dans tous les pays; mais y en a-t-il qui arrivent d'aussi loin qu'on l'a cru, qui entreprennent des voyages aussi longs, & qui traversent des espaces aussi immenses qu'on l'a pensé? C'est sur quoi je proposerai dans la suite de ce discours un sentiment qui me paroît plus probable que ce qui a été dit jusqu'à présent sur ce sujet.

§. II.

Des oiseaux sédentaires qui vivent sous la zône torride, dans l'ancien ou le nouveau continent.

J'ai comparé depuis vingt ans un grand nombre d'oiseaux sédentaires qui vivent dans les terres de l'ancien continent, situées sous la zône torride, à un nombre aussi

Digitized by Google

très-grand d'oiseaux également sédentaires qui vivent sous la même zône dans le nouveau monde. Soit que la comparaison que j'ai faite fût fondée sur l'inspection des objets recueillis par les voyageurs, soit qu'elle le fût sur la description des différens oiseaux, publiée par les auteurs, ou sur les portraits colorés qu'ils ont fait paroître, je n'ai trouvé parmi les oiseaux sédentaires, & en même-temps diurnes, qui vivent sous la zône torride, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau continent, aucun individu assez semblable pour qu'on pût le soupconner d'être de la même espèce. Non-seulement les espèces sont très-différentes; mais plusieurs genres qui se trouvent d'un côté, ne se rencontrent pas de l'autre; & ces genres, propres à l'un des deux continens, ou n'ont pas même de représentans dans l'autre, ou n'en ont que de fort éloignés.

Ainsi l'autruche, le casoar, le dronte, le paon, la pintade, le calao, le barbican, le sécrétaire, le rollier, le guepier, le pique-bœuf, le coliou, les veuves, &c. forment des genres propres aux pays chauds de l'ancien continent; tandis que le touyou, les hoccos, l'agami, les toucans, les tangaras, le sawacou, le camichi, les cotingas, les fourmiliers, les colibris, les oiseaux-mouches, à l'exception d'une ou deux espèces, appartiennent aux climats situés dans le nouveau monde sous la zône torride. Il n'est pas nécessaire, pour l'exactitude du fait que je viens d'avancer, que les oiseaux, dans l'un & l'autre continent, se bornent strictement à la latitude de la zône torride, sans en passer les limites, & pénétrer de droit & de gauche, plus ou moins avant, dans les pays adjacens; il suffit que les oiseaux sédentaires & diurnes, qui vivent dans les pays très-chauds de l'ancien continent, dans ceux qui sont, ou sous la zône torride, ou près de cette zône, soient très-différens des oiseaux également sédentaires & diurnes, qui vivent de même dans le nouveau monde, ou sous la zône torride, ou sur les terres qui en sont voisines, & c'est ce que l'observation m'a prouvé jusqu'à présent.

Il n'en est pas de même des oiseaux nocturnes, quoiqu'ils soient aussi sédentaires. Plusieurs de ces oiseaux se ressemblent, & paroissent être de la même espèce, non-seulement sous la zône torride, dans l'ancien & le nouveau continent, mais encore sous cette zône & les zônes tempérées & glacées. Le grand duc apporté des Indes orientales par M. Sonnerat, celui de Sibérie, un grand duc qui m'a été apporté de la Louisiane, & qui est le même que celui que Catesby avoit observé à la Caroline, celui de Canada, diffèrent trop peu entr'eux & du nôtre, pour qu'on puisse les regarder comme des espèces différentes: j'ai trouvé une ressemblance encore plus entière entre un moyen duc apporté de Sibérie, un autre envoyé de Cayenne, & celui qui est commun dans nos contrées; un petit duc tué en France, un autre apporté de cayenne, placés près l'un de l'autre dans ma collection, pourroient être aisément confondus, sans l'étiquette qui désigne le pays qu'ils ont habité. La hulotte, qui ne s'est pas multipliée dans nos contrées autant que les oiseaux dont je viens de parler, paroît également être moins commune dans les pays chauds du nouveau monde; j'en ai reçu une de Cayenne qui, par sa taille, par son plumage, sur lequel des raies noires traversent un fond gris-blanc, me paroît être de la même espèce que la nôtre. M. de Buffon parle d'un chat-huant qui m'avoit été envoyé de Saint-Domingue, & qu'il regarde comme une simple variété de celui d'Europe: il n'y a de différence entre ces deux oiseaux que dans la nuance du plumage un peu plus foncée sur les plumes de l'oiseau de Saint-Domingue; le même auteur dit que l'effraie qu'on voit en Suède, se trouve en Amérique, depuis les terres du nord, jusqu'à celles du midi, que Marcgrave l'a vue & reconnue au Brésil; elle est très-commune à la Guiane, d'où on l'envoie souvent; elle y est à la vérité un peu plus grande, mais de même que celle d'Europe, est sujette à varier par un nombre plus ou moins grand des mouchetures dispersées sur le plumage du ventre;

Digitized by Google

ventre; les individus apportés de la Guiane offrent la même variété.

Les exemples que je viens de rapporter suffisent pour prouver la ressemblance qui existe entre les oiseaux nocturnes des différentes contrées, quoique ces oiseaux soient sédentaires; & il est bien probable que plusieurs sont de la même espèce, quoiqu'ils habitent à de très-grandes distances. Seroit-ce parce que vivans également dans les pays tempérés & les pays froids, ils auroient passé par le nord de l'ancien au nouveau continent, sur lequel ils auroient pénétré jusqu'aux terres qui sont au midi? Cette opinion, quoique probable, souffre des difficultés. On sçait que les individus, parmi les espèces dont il s'agit, n'entreprennent pas de longs voyages; toutes celles que j'ai nommées, si l'on excepte le petit duc, sont sédentaires, on les voit toute l'année; & quand on les observe, on s'apperçoit que plusieurs ne changent pas de retraite, quand elles en ont adopté une. Ce ne sont pas aussi, répondra-t-on, de longs voyages entrepris par les individus, qui ont fait passer les espèces d'un climat à un autre; mais elles se sont répandues de proche en proche: comment cependant imaginer qu'étant libres, elles se sont également portées vers les extrêmités du nord & les régions du midi; tandis que d'un côté la nature est sans attrait, sans vie, que toutes les circonstances se réunissent pour rendre l'existence malheureuse, que les alimens sont rares, & ont dû manquer sur une terre dégarnie d'êtres vivans, ou qui n'en nourrit que de trop forts, pour que les oiseaux dont il s'agit en puissent faire leur proie; que de l'autre côté, au contraire, tout appelle & invite, tout concourt à la sûreté & aux commodités de la vie, la température, l'abondance & la diversité des vivres. Il est donc probable que quels que soient les lieux dont les oiseaux nocturnes tirent leur origine, ils se seroient plutôt portés vers les régions tempérées, ou même vers les pays chauds, que vers les climats du nord; & il est difficile d'imaginer comment ils ont pu supporter les rigueurs excessives en tout genre, qu'ils ont nécessairement éprouvées dans les régions les plus septentrionales, en passant d'un continent à l'autre. Mais de même que l'on trouve à de très-grandes distances, & aux extrêmités opposées de la terre, dans les lieux qui sont sous les mêmes parallèles, ou la température se correspond, des végétaux & des insectes de même espèce, sans qu'on puisse soupçonner qu'ils aient été transportés d'un lieu à un autre, mais parce que la nature les produit dans des circonstances pareilles, ne peut-on pas penser que les oiseaux nocturnes se ressemblent dans tous les climats, sans qu'ils aient passé des uns aux autres, mais parce que, par leur façon de vivre, ils éprouvent par-tout, & pendant toute leur vie, une température à peu-près égale, quoique dans des régions très-différentes à cet égard pour les animaux diurnes? Ces oiseaux se retirent pendant le jour dans des cavernes, des antres inaccessibles à la lumière, lieux où la température est toujours à peu-près égale, & à peu-près la même dans les différentes régions, parce qu'elle n'y est nulle part soumise aux influences de l'athmosphère: comme les jours & les nuits ont à peu près la même durée pendant toute l'année sous la zône torride, & que leur inégalité dans les régions tempérées & froides, diversement répartie, partage cependant l'année en un jour & une nuit de même durée, il s'ensuit que les oiseaux nocturnes, quelque pays qu'ils habitent, passent la moitié de leur vie dans la même température. Quelle est leur condition pendant l'autre moitié de leur existence? Dans les pays où les nuits sont de la même durée que les jours, lorsque les oiseaux sortent de leur retraite au coucher du soleil, la chaleur a déjà beaucoup diminué; plus forte par-tout dans les lieux découverts que dans les bois où se répandent les oiseaux, & où l'humidité, la transpiration des arbres qui n'est plus évaporée, augmentent le réfroidissement, elle n'y est, à la Guiane par exemple, que de seize à dix-huit degrés durant le jour, tandis qu'elle est de vingt à vingt-deux degrés dans les lieux découverts; & tandis

Digitized by Google

qu'elle ſe ſoutient, dans ces mêmes lieux pendant la nuit, de ſeize à dix-huit, elle n'eſt dans les bois que de dix & au deſſous. C'eſt par cette raiſon que les voyageurs, qui les traverſent, ſont obligés d'allumer des feux pendant la nuit pour ſe garantir du froid, même ſous la zône torride. Pendant les 12 heures de nuit, les oiſeaux n'éprouvent donc qu'une chaleur de dix degrés, même au-deſſous, & la même que celle qu'ils trouvent dans leurs retraites pendant le jour; ils paſſent donc leur vie dans une température vraiement égale, & quoique ſous la zône torride, ils ne s'y reſſentent pas de ſes ardeurs : ceux qui vivent ſous les zônes tempérées ou froides, durant les nuits d'hiver, éprouvent un froid beaucoup plus grand; mais pendant l'été les nuits conſervent une chaleur plus forte; comme elle eſt en raiſon de la longueur des jours, elle eſt, pendant les nuits d'été, proportionnée au froid des nuits de l'hiver : ſi l'on a donc égard à cette compenſation, il me ſemble qu'on trouvera que l'excédent du froid, pendant les nuits d'hiver, étant balancé par l'excédent de la chaleur pendant les nuits d'été, pour les oiſeaux des zônes tempérées & froides, la maſſe de chaleur qu'ils éprouvent pendant toute leur vie, hors de leur retraite, ſe rapproche de la température de dix degrés, & qu'ainſi ils ſupportent au fond le même degré de chaleur pendant leur exiſtence entière, que les oiſeaux de même eſpèce, & qui vivent de la même manière ſous la zône torride. Cette égalité de température qu'ils éprouvent par leur façon de vivre dans les différens lieux qu'ils habitent, m'a paru une raiſon probable de leurs rapports, de leur reſſemblance, de l'identité de pluſieurs eſpèces dans tous les climats. Si l'égalité, dans la température que je ſuppoſe, n'avoit pas lieu, les eſpèces paſſées d'une contrée à une autre, ſeroient affectées par le climat; elles ſeroient altérées en quelque choſe, au moins dans les nuances de leur plumage, & elles ne ſe reſſembleroient pas ſi parfaitement; il n'y a que cette égalité dans la température, ou qui puiſſe les conſerver telles qu'elles étoient avant d'avoir paſſé d'un climat à un autre, ou être cauſe que la nature les produiſe également dans tous les pays, parce qu'elle les y fait naître dans les mêmes circonſtances, c'eſt parce que les chaleurs ſont plus fortes, ſous la zône torride, dans l'ancien que dans le nouveau continent, & que les terres ſont plus découvertes, que les oiſeaux de nuit ont en général, ſous cette zône, des couleurs plus foncées, quoique les mêmes que ſous la zône torride dans le nouveau monde, & ſous les zônes tempérées ou *froides*. Le lecteur appréciera cette opinion que je ne lui préſente que comme un ſentiment qui m'a paru fondé.

§. III.

Des oiſeaux diurnes & ſédentaires qui ſe trouvent ſous les zônes tempérées, à de très-grandes diſtances dans l'ancien & le nouveau continent.

Pluſieurs eſpèces d'oiſeaux diurnes qui paſſent toute l'année dans nos climats, & auxquels je donne, par cette raiſon, le nom de ſédentaires, ſe trouvent dans différentes parties du monde ſituées à-peu-près ſous le même parallèle, quoiqu'il paroiſſe qu'on ne rencontre pas ces mêmes eſpèces dans les régions intermédiaires.

Parmi pluſieurs martins-pêcheurs différens, apportés de la Chine, j'en ai remarqué pluſieurs fois un ſemblable au nôtre : je conſerve un grimpereau de muraille & une pie, qui ont été également apportés de la Chine, & qui reſſemblent parfaitement aux deux oiſeaux des mêmes eſpèces qui habitent en Europe. Il n'y a qu'une différence très-légère dans le plumage entre le gros bec & le friquet d'Europe, & les mêmes oiſeaux, apportés de la Chine par M. Sonnerat. Cependant les cinq eſpèces d'oiſeaux que je viens de nommer ne ſe ſont pas trouvées dans les collections faites par les voyageurs dans les lieux intermédiaires entre l'Europe & la Chine. Peut-être croira-t-on qu'on les rencontreroit en prenant ſa route par l'intérieur des terres, dont les productions nous ſont inconnues. Cependant, en ſuivant même ce chemin, il y auroit à traverſer des climats

Digitized by Google

auſſi différens par l'excès du froid de ceux où les oiſeaux dont je parle habitent, que les pays que les voyageurs côtoient, en ſuivant la route par mer, ſont différens des mêmes climats par l'excès de la chaleur. C'eſt une raiſon auſſi forte de croire qu'on ne trouveroit pas plus d'un côté, qu'on n'a trouvé de l'autre, les eſpèces rencontrées aux extrêmités de notre globe. Il eſt, ce me ſemble, plus naturel de penſer que ces oiſeaux ſont les mêmes en France & à la Chine, parce que les circonſtances dans leſquelles ils paſſent leur vie, ſe correſpondent, comme ce ne peut être que par la même raiſon que le papillon, appellé la tête de mort, ſe trouve à la Chine & en France; qu'un herbier fait aux environs de Pekin, & envoyé à feu M. Bernard de Juſſieu, a offert à ce botaniſte un grand nombre des plantes qui croiſſent aux environs de Paris.

Le poul ou ſouci, obſervés par Catesbi à la Caroline, le même oiſeau, envoyé de la Louiſiane, ne diffère de celui d'Europe que par une nuance plus foncée ſur la huppe de l'oiſeau d'Amérique. Mais j'ai reçu de la Lorraine deux variétés de cet oiſeau, dont l'une eſt en tout ſemblable au poul ordinaire, & dont l'autre, par la vivacité des couleurs de ſa huppe, reſſemble parfaitement au poul ou ſouci de la Caroline & de la Louiſiane.

Le jaſeur de Bohême, cet oiſeau ſi remarquable par les appendices cartilagineux d'un rouge très-vif qui terminent pluſieurs des plumes moyennes de ſes aîles, ſe trouve à la Caroline & à la Louiſiane, où il eſt ſeulement un peu plus petit qu'en Europe.

Le tarin de la Nouvelle-York ne diffère du nôtre que par des nuances moins foncées; la pie-grièche griſe, apportée de la Louiſiane, & comparée à la nôtre, ne m'a rien offert de différent. Mais c'eſt ſurtout parmi les oiſeaux d'eau qu'on trouve plus d'eſpèces ſemblables, & en général plus de traits de reſſemblance, avec quelques différences légères, qui ne paroiſſent que des effets du climat, & qui ſemblent ne conſtituer que des variétés & non des eſpèces.

La petite poule d'eau, le canard à longue queue, ou coq de mer, le chipeau, le ſouchet, le harle cendré, la petite ſarcelle, apportés de la Louiſiane, & placés à côté des mêmes oiſeaux tués en France, ne pourroient pas être reconnus ſans les étiquettes qui les diſtinguent. J'ai trouvé, dans un aſſez grand nombre de ſouchets apportés de la Louiſiane, les mêmes variétés qui ont lieu en Europe par rapport à cette eſpèce, dans laquelle les individus varient beaucoup. Un canard de la même contrée eſt ſi ſemblable, à ſa taille près, qui eſt un peu plus forte, au canard ſauvage d'Europe, que les François, fixés à la Louiſiane, y ont nommé cet oiſeau, *le canard françois*. J'ai reçu du même pays une femelle du garot, ce qui eſt un indice certain que le mâle s'y trouve auſſi. Le miloin & le canard ſiffleur y ont au moins leurs repréſentans, ſi deux eſpèces, qui ne diffèrent que par quelques nuances du plumage, ne ſont pas les mêmes.

M. Sonnerat vient de rapporter des Indes orientales pluſieurs peaux de ſarcelles, ſi ſemblables en tous points au vêtement de la grande ſarcelle d'Europe, qu'il eſt impoſſible de n'y pas reconnoître les dépouilles d'individus de la même eſpèce.

Le cygne & le pélican ſe trouvent au nord de l'Amérique, ainſi qu'en Europe & en Aſie. Cette reſſemblance, cette identité même d'eſpèces entre des oiſeaux qui habitent à de ſi grandes diſtances, qu'on ne rencontre pas dans les pays intermédiaires, ne ſont-elles pas les effets du rapport entre les climats, & les oiſeaux d'eau en général ne ſe reſſemblent-ils pas plus que les autres, parce que les circonſtances dans leſquelles ils vivent, ſont plus égales, ont plus de rapports? Si c'étoit, objectera-t-on, l'identité des circonſtances qui produisît les mêmes eſpèces à des diſtances très-grandes, elles devroient être toutes les mêmes dans les lieux où les circonſtances ſeroient ſemblables, & il ne devroit pas s'y en rencontrer de différentes les unes des autres, ce qui eſt contraire à l'expérience. Il me ſemble que cette objection n'eſt pas mieux

Digitized by Google

fondée que ſi l'on prétendoit que lorſqu'il y a une eſpèce en un endroit, il ne doit y avoir que celle-là. La nature, libre dans ſes opérations, place dans chaque lieu des eſpèces auxquelles les circonſtances locales conviennent ; elle les varie, ou elle en borne le nombre à ſon gré : elle fait naître les unes d'un côté & les autres d'un autre, & quelques-unes également dans les lieux qui ſe correſpondent. Peut-être eſt-ce auſſi à quelques circonſtances particulières que nous ignorons, que tient la différence de certaines eſpèces dans les lieux où d'autres ſont les mêmes.

§. IV.

Des oiſeaux erratiques.

J'ai parlé, au commencement de ce diſcours, des oiſeaux erratiques ; j'obſerverai ſeulement en cet endroit qu'ils fréquentent le bord des eaux pour chercher leur nourriture. Je ne connois juſqu'à préſent qu'un petit nombre de ces oiſeaux. Il eſt borné à quelques eſpèces de hérons & d'autres oiſeaux, que je vais faire connoître ; mais les eſpèces que j'ai comparées & reconnues, m'ont paru très-répandues.

Pluſieurs hérons blancs, apportés de Madagaſcar, d'Egypte, de Cayenne, de la Louiſiane, comparés entr'eux & au héron blanc, qui ſe trouve en Europe, à un individu tué aux environs de Paris, ne m'ont offert aucune différence ; ils m'ont paru parfaitement ſemblables ſous tous les rapports, & je les ai, par cette raiſon, jugés de la même eſpèce. Le héron cendré, qui eſt commun ſur le bord de nos rivières & de nos étangs ; celui qui eſt huppé, & qui ſe trouve, quoique plus rarement en France, ne m'ont paru différer des mêmes oiſeaux apportés de la Guiane & de la Louiſiane, que par des dimenſions de quelque choſe plus fortes dans les deux hérons d'Amérique ; mais ces oiſeaux n'ont pas tous la même taille dans nos climats, & peut-être varie-t-elle en raiſon du ſexe, de l'âge, du lieu de la naiſſance ; car ſi l'individu eſt né ſous un climat chaud, propre au développement, il aura, par la ſuite, une taille au-deſſus de celui qui aura reçu la naiſſance ſous un ciel moins doux. Ainſi cette différence de taille ne ſuffit pas pour ſéparer, dans une eſpèce erratique, des individus qui, ſuivant que leurs pères ſe ſeront arrêtés dans un pays chaud, tempéré ou froid, auront acquis un développement plus prompt, & qui aura influé ſur la taille pour toute la vie.

Le bihoreau, qu'on voit de temps à autre dans nos campagnes, où il ſe fait remarquer des chaſſeurs par l'élégance de ſon plumage, ſe trouve également à la Guiane & à la Louiſiane. J'ai vu pluſieurs individus de cette eſpèce, apportés de ces deux contrées, &, comme dans nos climats, la femelle n'y a pas d'aigrette. Le poacre, qui ne ſe trouve qu'aſſez rarement en Europe, ne paroît pas non plus être commun en Amérique, d'où il n'a été apporté qu'un petit nombre de fois. J'ai vu pluſieurs hérons pourprés, apportés de Madagaſcar, qui m'ont paru les mêmes que le héron pourpré d'Europe.

L'échaſſe d'Europe, celle des grandes Indes & celle de l'Amérique, d'où je l'ai reçue de Cayenne & de la Louiſiane, m'ont paru toutes les trois ne faire que la même eſpèce, qui, comme le bihoreau & le poacre, partagée dans un eſpace immenſe, n'eſt nulle part abondante. J'ai vu des pluviers dorés, dont M. Briſſon diſtingue deux eſpèces, qui ne ſont peut-être qu'une variété l'une de l'autre, apportés par M. Sonnerat dans ſon premier voyage de différentes parties des grandes Indes ; j'en ai vu qui avoient été envoyés de Sibérie, d'autres du Cap de Bonne-Eſpérance ; j'en ai reçu bien des fois de Cayenne & de la Louiſiane : tous ces pluviers, comparés les uns aux autres & aux pluviers dorés d'Europe, ſe reſſembloient parfaitement entre eux. Quelques individus étoient un peu plus grands les uns que les autres, comme parmi les nôtres ; ce qui les a fait diſtinguer en grands & en petits. On voyoit de même, comme cela eſt ordinaire à nos pluviers, beaucoup plus ſur le plumage des uns que ſur celui des autres, de ces taches jaunes qui ont fait donner à cet oiſeau l'épithète de doré,

Digitized by Google

Le pluvier doré de Saint-Domingue, celui de la baie d'Hudſon, dont parle M. Briſſon, & qu'il dit ſe trouver auſſi en Suède, ont trop de rapports avec celui d'Europe, comme on peut s'en convaincre par la deſcription que cet auteur en fait, pour ne les pas regarder comme la même eſpèce. Quelques nuances différentes ſur le plumage, ſont d'autant moins des raiſons pour les diſtinguer, que le plumage des pluviers dorés, tués dans la même bande, offre des différences d'individu à individu, & qu'un auteur qui décrivoit avec autant d'exactitude que M. Briſſon, s'il ignoroit que ces pluviers euſſent été pris enſemble dans le même lieu, ſeroit auſſi fondé à en faire différentes eſpèces, que M. Briſſon à diſtinguer des pluviers dorés en général celui de Saint-Domingue & celui de la baie d'Hudſon. L'eſpèce de cet oiſeau eſt donc très-répandue, & ſe trouve dans toutes les régions du globe. L'huîtrier, qu'on trouve en Europe ſur les bords de la mer, m'a paru le même que deux huîtriers qui avoient été apportés de la Louiſiane.

Parmi les oiſeaux rapportés depuis peu des Indes orientales, par M. Sonnerat, j'ai remarqué, avec cet habile voyageur, pluſieurs peaux d'un vaneau, qui eſt abſolument le même que celui qui ſe trouve en Europe. Je pourrois groſſir cette liſte; mais les exemples que je viens de rapporter ſuffiſent pour prouver que pluſieurs eſpèces d'oiſeaux qui ſuivent le bord des eaux pour y ramaſſer des vers, des reptiles, des poiſſons, dont ils ſe nourriſſent, ſe trouvent également dans toutes les contrées; & ceux de ces oiſeaux qu'on voit dans toutes les ſaiſons, qui, par l'ampleur de leurs aîles, ſont propres à ſoutenir un long voyage, ſont ceux auxquels le nom d'erratiques convient; car leur apparition en tout temps ne permet pas qu'on les range parmi les oiſeaux de paſſage, & leur rencontre dans tous les pays oblige à penſer, ou que leurs eſpèces ſe ſont étendues de proche en proche, ou que les individus paſſent eux-mêmes leur vie à errer & voyager, hors le temps de multiplier. Mais leur manière de vivre rend plus probable ce dernier ſentiment, qui eſt également propre à expliquer comment leurs eſpèces ſe trouvent dans tous les pays; car ſi on les y voyoit, parce qu'elles ſe ſeroient étendues de proche en proche, une fois qu'on les auroit découvertes, on pourroit les obſerver conſtamment, & les retrouver dans une certaine latitude, au lieu que les oiſeaux erratiques paroiſſent inopinément, demeurent quelque temps aux environs du même lieu, & qu'on eſt quelquefois longtemps ſans en revoir, quand ils ſe ſont écartés. Il paroît donc que c'eſt l'abondance des vivres qui les détermine; que quand ils les ont épuiſés ſur le rivage où ils ont vécu quelques temps, ils le ſuivent, ou en remontant, ou en deſcendant, & qu'ainſi le cours des eaux, qui mène par-tout d'un ruiſſeau à une rivière, des fleuves à la mer, & de la mer aux fleuves, les conduit dans tous les lieux. Ils leur ſont tous égaux, parce que les eaux qu'ils y trouvent leur offrent la nourriture qui leur convient, & que leur conſtitution plus robuſte les rend moins ſenſibles aux impreſſions de la température, qui d'ailleurs diffère moins d'un lieu à un autre ſur les eaux ou leur rivage que dans l'intérieur des terres.

§. V.

Des oiſeaux de paſſage. Opinion ſur les émigrations.

Si les voyageurs avoient été à portée d'obſerver quelles ſont les eſpèces d'oiſeaux de paſſage dans chaque pays, quel eſt le temps de leur arrivée, & celui de leur départ, on auroit pu en les comparant, & les époques de leurs voyages, parvenir à les connoître, à les ſuivre dans leur route, & à diſtinguer ceux qui ſont les mêmes dans les différentes contrées. Mais le défaut d'obſervation ſur cet objet, eſt cauſe que l'hiſtoire des oiſeaux de paſſage eſt peu connue & la partie de l'ornithologie la moins avancée. Pour mettre de l'ordre dans cette matière très-difficile & compliquée, je crois qu'on peut diviſer les oiſeaux de paſſage en ceux qui font de longs voyages, & ceux qui n'en font que de courts, en comparaiſon des premiers.

Digitized by Google

Les émigrations ſont en général un mouvement qui porte les oiſeaux ſujets à cette ſorte de changement, en automne, du nord au midi, & au printemps, du midi au nord. Cette première obſervation ſemble indiquer qu'ils craignent le froid à l'approche de l'hiver, & la chaleur au retour du printemps; mais ſi l'on fait attention à la nourriture dont ils vivent, aux beſoins de leurs petits, on ſera, je crois, convaincu que c'eſt moins la température qui détermine beaucoup d'eſpèces à changer de lieu à l'automne, que la diſette des alimens & au printemps les beſoins de leurs petits, dont l'inſtinct, inſpiré par la nature, leur fait prévoir la naiſſance. Cette prévoyance eſt ſans doute très-étonnante pour nous, dans des êtres auſſi peu ſuſceptibles de réflexion que le paroiſſent être les oiſeaux; elle l'eſt ſur-tout dans les jeunes qui ſe diſpoſent à un acte dont ils n'ont pas encore d'expérience. Auſſi n'eſt-ce ni par l'effet du raiſonnement, ni par celui de la mémoire, que les oiſeaux prévoient qu'ils ſeront bien-tôt pères, mais par la ſuite de quelques loix de la nature que nous ne connoiſſons pas & dont les faits nous prouvent cependant l'exiſtence. C'eſt l'effet de ces loix inconnues juſqu'à préſent qu'on a indiqué par le mot d'inſtinct. Voyons comment il eſt au printemps la cauſe des voyages que les oiſeaux entreprennent, comme ils dépendent à l'automne de la diſette des alimens.

Un grand nombre d'oiſeaux de paſſage ſe nourriſſent d'inſectes, de vers, de reptiles; pluſieurs de baies, de fruits; d'autres de certaines ſemences ou de grains pour leſquels ils ont un goût de préférence. Les derniers peuvent, à la vérité, vivre de différentes ſortes de grains, & même ſe paſſer de ceux pour leſquels ils ont un appétit de prédilection; mais ce ſont ceux-là qu'ils cherchent dans l'état de liberté & le deſir réuni à la facilité de ſatisfaire leur goût, peut ſuffire pour les déterminer à quitter un lieu où ils ne trouvent plus l'aliment qui leur plaît pour le chercher dans un autre où il eſt abondant. Ceux qui vivent de fruits, d'inſectes, ſont plus contraints dans leur changement de ſéjour. C'eſt pour eux un acte forcé au lieu d'être volontaire, comme pour les premiers. Auſſi voit-on quelques-uns de ces derniers demeurer tous les ans dans le pays, que ceux de leur eſpèce ont quitté, tandis qu'il ne reſte aucun des individus qui ne vivent que de baies, de fruits ou d'inſectes. On trouve quelquefois, l'hiver, dans nos campagnes, des cailles qui n'ont pas ſuivi leur eſpèce à ſon départ; mais perſonne n'a jamais dit avoir rencontré pendant la ſaiſon froide un loriot, une huppe, une hirondelle, ou ſi l'on a quelquefois obſervé de ces oiſeaux en hiver, on s'eſt apperçu qu'ils ont péri peu après leur apparition.

A meſure que les grains, pour leſquels les oiſeaux ont un goût de prédilection, mûriſſent & ſe paſſent en avançant du midi au nord, ſoit que l'homme les ait récoltés & ſerrés, ſoit que la nature les ait répandus ſur la terre, dans le ſein de laquelle ils ont germé; les oiſeaux, dont ils excitent l'appétit, en ſuivent la maturité de contrées en contrées, ſelon qu'elle a lieu. C'eſt ainſi qu'à la Caroline, au rapport de Catesbi, les oiſeaux auxquels il donne le nom de *moineaux de riz*, ſe raſſemblent dans les premiers endroits où cette ſemence mûrit, & paſſent ſucceſſivement dans les pays plus froids où elle parvient plus tard en maturité. Les perroquets qui ont un goût particulier pour les ſemences de certains arbres ou arbuſtes, lorſque ces ſemences ſont en maturité, ſe raſſemblent en troupes à la Guiane, dans les lieux où elles ſont abondantes; ils quittent ces ſtations quand les ſemences commencent à s'épuiſer, pour en aller établir de nouvelles dans des endroits où les appelle la maturité d'autres ſemences qui ſont auſſi de leur goût. Ces voyages courts & bornés ne méritent pas le nom d'*émigrations*, mais ils prouvent que le goût pour certaines ſemences par préférence à d'autres, peut déterminer les oiſeaux à paſſer d'un lieu à un autre. A plus forte raiſon, ſi la vie dépend de la rencontre de quelques eſpèces de grains en particulier, les oiſeaux paſſeront ſucceſſivement dans le pays où ils les trou-

Digitized by Google

veront. Cette loi, imposée par le besoin, est sur-tout sensible par rapport aux espèces qui vivent de fruits ou d'insectes. Ces deux sortes d'alimens manquant chaque année sous les zônes tempérées & froides pendant une saison dans certaines régions, tandis qu'on peut les retrouver dans d'autres; cette vicissitude rend les émigrations indispensables. Entrons dans le détail des faits qui viennent à l'appui de cette théorie.

La bergeronette, la lavandière, les traquets, le rossignol, les fauvettes, le gobe-mouche, &c., qui ne vivent que d'insectes, arrivent dans nos climats au printemps, & disparoissent au commencement de l'automne, lorsque le froid commence à rendre les insectes rares dans nos campagnes; mais comme il ne suspend pas leurs générations aussi promptement dans les provinces méridionales, les oiseaux que j'ai nommés & ceux qui ont de la conformité avec eux par la manière de vivre, prennent vers ces provinces la route qui leur est tracée par la rencontre des insectes; en même-temps, le rouge-gorge, le poul ou souci, &c. chassés par la disette des contrées plus froides où ils ont passé l'été, entrent par l'extrêmité opposée dans nos provinces où le manque de vivres n'est pas encore absolu, les traversent promptement, & dirigés, comme les premiers oiseaux dont j'ai parlé, par la rencontre des insectes, ils rejoignent ces oiseaux dans les provinces méridionales de l'Europe, d'où ils passent tous ensemble dans celles qui sont le plus au midi, où il y a des insectes en tout temps, & où ils demeurent pendant l'hiver. La route que ces oiseaux suivent à leur départ est donc connue; la raison de leur absence est sensible. Mais on ne revoit pas au printemps le rouge-gorge & les oiseaux qui ont en automne traversé nos provinces, y repasser au printemps pour retourner à leur station d'été; le motif de leur départ des lieux où ils ont hiverné, ainsi que celui de la bergeronette & des oiseaux, qui, comme elle, reviennent au printemps habiter nos campagnes, est très-difficile à pénétrer. On peut présumer qu'il est fondé sur la prévoyance d'une chaleur trop forte, le besoin d'une température moins chaude pour les espèces qui sont venues des pays plus au nord, & dont il ne demeure pas d'individus dans les pays chauds: peut-être aussi la sécheresse des contrées méridionales, durant l'été, ne convient-elle pas à la constitution de ces espèces; il suffit qu'il n'en demeure pas pour qu'on soit assuré que quelque commodité ou quelque besoin leur manqueroient: mais qui peut rappeller dans nos provinces, au printemps, les espèces dont tous les individus se sont réfugiées en automne dans les contrées méridionales, dont une partie y reste quand l'autre les quitte & y demeure en tout temps? Quel peut être le motif de les abandonner au moment où les vivres vont devenir plus abondans, quand ceux qui y demeurent y élèvent leurs petits aussi heureusement que ceux qui s'en éloignent le font ailleurs? Seroit-ce que les individus seroient trop pressés, que les petits qui vont naître occasionneroient une trop grande consommation? Ou la nature, qui se plaît à étendre ses productions par-tout où elles peuvent prospérer, lorsqu'elle fait renaître, dans les contrées que les oiseaux ont quittées, les circonstances convenables à leur constitution, profiteroit-elle pour les y rappeller de cette légéreté qui est le fond du caractère des oiseaux? Une partie de ceux qui s'étoient réfugié par nécessité dans les pays méridionaux en automne, repasseroit-elle dans nos provinces au printemps, par l'inconstance, par l'attrait qu'elle trouveroit à changer de place, à jouir de nouveaux objets, quand rien ne s'y oppose?

Après ce coup d'œil sur les espèces dont les courses sont bornées & connues, occupons-nous de celles qui paroissent entreprendre de longs voyages, dont nous ignorons les retraites pendant leur absence, ou nous les soupçonnons sans en être assez certains, soit que l'arrivée de ces espèces ait lieu au printemps & leur départ à l'automne, soit qu'au contraire elles cherchent notre climat à l'approche de l'hiver, & le quittent lorsque le froid cesse de se faire sentir.

Le loriot qui vit d'insectes au défaut

Digitized by Google

des fruits qu'il aime de préférence, ſurtout ceux auxquels on donne le nom de fruits-rouges, arrive en nos climats, dans la ſaiſon qui précède la maturité de ces fruits ; il travaille preſqu'auſſi-tôt à la propogation de ſon eſpèce ; ſes petits acquièrent de la force en peu de temps & partent, ainſi que leur père, auſſi-tôt que la ſaiſon des fruits qu'ils aiment eſt paſſée. On ignore en quels lieux les loriots ſe retirent, de même qu'on ne ſçait pas de quels pays ils étoient arrivés. J'ai reçu & je conſerve une femelle de cette eſpèce apportée de Canton, & ſi parfaitement ſemblable à la femelle du loriot, que nous voyons l'été dans nos campagnes, que je n'y trouve aucune différence. Cependant il y a à la Chine une eſpèce de loriot qui diffère de celui qui paroît tous les ans en Europe, par un ton de couleur plus foncé & la diſtribution de quelques taches de celle-ci; le loriot qui habite quelque temps notre climat, n'eſt donc pas le ſeul de ce genre qui ſe trouve à la Chine, ſuppoſé que l'exemple de la femelle que je conſerve, ſoit une preuve que ce loriot ſe trouve auſſi dans cette partie de l'Aſie; & ſi il s'y trouve, en effet eſt-il croyable qu'il y paſſe de nos climats, pour revenir & exécuter tous les ans deux fois ce long voyage.

M. Sonnerat & d'autres voyageurs, ont apporté du cap de Bonne-Eſpérance une huppe, qui paroît y être abondante & qui ne diffère pas de celle que nous voyons en été dans nos campagnes.

Un grand nombre de cigognes, au rapport de Belon, paſſe l'hiver en Egypte ; beaucoup de voyageurs ont fait depuis la même obſervation, & pluſieurs diſent en avoir vu dans la même ſaiſon à Smyrne & aux environs. Parmi des oiſeaux apportés de la Guiane, j'en ai vu trois qui m'ont paru des cigognes, abſolument ſemblables à celle que nous voyons en Europe, mais j'ignore en quel temps ces cigognes avoient été tuées.

On ſçait que les cailles arrivent tous les ans en grand nombre des côtes d'Afrique ſur les iſles, les promontoires de l'Archipel, de la Sicile & de l'Italie; qu'il n'y en demeure qu'une petite quantité en proportion de celles qui ne font que s'y repoſer à leur paſſage, & qui de-là ſe répandent dans les contrées de l'Europe : on ſçait également qu'au mois de ſeptembre les cailles ſe raſſemblent aux mêmes endroits & qu'elles repaſſent ſur les côtes d'Afrique.

M. Adamſon a obſervé au Sénégal l'hirondelle la plus commune dans nos contrées. Il s'eſt aſſuré qu'elle n'y habite qu'en hiver, & qu'elle ne s'y trouve pas en été.

En réfléchiſſant ſur les eſpèces d'oiſeaux de paſſage que je viens de citer pour exemple, dont les unes vivent de fruits, les autres d'inſectes, de reptiles, de grains, nous trouverons qu'il n'y a que parmi les derniers qu'il demeure quelques individus lorſque l'eſpèce entière s'éloigne, parce qu'il n'y a que ceux-là qui peuvent, durant l'hiver, ne ſe pas trouver dans une diſette abſolue; au lieu qu'elle ſeroit totale pour les autres. Cette preuve réunie à celles que j'ai déja citées, confirme que c'eſt en effet le beſoin, le ſoin de chercher les alimens convenables, qui détermine les oiſeaux à leur départ en automne. Mais tandis que ceux-ci s'éloignent de nos climats, ils y ſont remplacés par d'autres qui arrivent de contrées plus ſeptentrionales, & qui ſont également déterminés à changer d'habitation par la néceſſité de pourvoir à la nourriture, par la difficulté de la trouver dans les contrées froides qu'ils quittent, & la facilité de la rencontrer ſous un ciel moins rigoureux. Ces oiſeaux vivent en effet d'alimens qu'ils cherchent ou ſur les bords des eaux, ou dans les eaux mêmes : ainſi, lorſque le froid en arrête le cours, qu'il les gêle, qu'il endurcit les terres qui les bordent & qu'elles traverſent, que la neige couvre en même-temps les campagnes pour long-temps, & qu'il n'y a plus de moyen ni de tirer d'alimens des eaux, ni de découvrir ceux qui ſont dans les champs cachés ſous la neige, la néceſſité contraint les oiſeaux à chercher des climats moins rigoureux, où les eaux conſervent un cours libre, où les terres demeurent découvertes; enfin où les excès permanens dans les pays ſeptentrionaux, ne ſont que paſſagers & de courte

Digitized by Google

courte durée. C'eſt donc encore la même loi, celle de pourvoir aux beſoins alimentaires, qui fait, à l'approche de l'hiver, paſſer les oiſeaux du Nord vers les régions tempérées. Mais au retour du printemps, quand le ſoleil a fondu les neiges qui couvroient les campagnes, que les eaux débarraſſées des glaces, ont repris leur cours, les oiſeaux, qui avoient quitté les pays du Nord, en reprennent le chemin, parce que ces pays conviennent mieux à leur maniere de vivre, & ſur-tout parce qu'ils y ſeront en état de ſubvenir & plus abondamment & plus complettement aux beſoins des petits qui doivent naître bientôt. En effet, les eaux ſont plus abondantes dans les pays du Nord; les lacs, les étangs, les marécages y ſont plus fréquens, les fleuves plus larges; la terre y eſt par-tout plus arroſée, plus humide; les bois y ſont plus épais, plus étendus; ils y entretiennent plus de fraîcheur & d'humidité; les ſolitudes y ſont plus fréquentes, plus vaſtes, & l'homme en trouble le calme plus rarement. Les oiſeaux qui cherchent leur nourriture ou ſur les terres vaſeuſes ou humides qui bordent les eaux, ou dans les eaux mêmes, trouvent donc des alimens plus abondans, & leur famille dont l'éducation exige de la fraîcheur, de l'eſpace, de la ſolitude, y naît & s'éleve avec plus de ſûreté & de commodités. Puiſque c'eſt dans la ſaiſon de la ponte, & durant la jeuneſſe des petits, qu'on trouve, comme les voyageurs nous l'apprennent, les oiſeaux d'eau & ceux qui vivent ſur les rivages, raſſemblés, &, pour ainſi dire, preſſés ſur les bords des grands fleuves du Nord, à leur embouchure, dans les terres marécageuſes, couvertes de jonc & déſertes qui les bornent, n'eſt-il pas évident que ce ſont les beſoins des petits qui y ont conduit ces oiſeaux, qui les y retiennent, eux qui, dans le reſte de l'année, ſe répandent également ſur toutes les terres humides, qui ſuivent le cours de toutes les eaux indifféremment, & qui ne s'éloignent qu'autant que le froid les y contraint? Mais ſi le motif qui engage les oiſeaux dont je viens de parler, à ſe retirer au printemps de nos pays tempérés vers le Nord, eſt ſenſible, ne peut-il pas nous éclairer ſur le retour des oiſeaux qui, ayant, à l'automne, paſſé de nos climats dans des climats plus doux, reviennent, au printemps, habiter nos campagnes? Ils s'y occupent, en y arrivant, des ſoins néceſſaires pour élever la famille dont ils ſeront bientôt peres; comme les oiſeaux qui, dans le même temps, ſe ſont avancés vers les pays du Nord, s'y livrent aux mêmes occupations; nous avons vu quels avantages ces pays offrent aux premiers, au-deſſus de ceux qu'ils ont quittés; ne pouvons-nous pas penſer que ce ſont des avantages de même nature, ſans être préciſément les mêmes qui rappellent au printemps, dans nos climats, les oiſeaux que la diſette en a éloignés dans l'automne? Pour apprécier cette opinion, il faut connoître les beſoins des petits qui doivent bientôt naître, comparer l'état des campagnes dans les pays chauds, à celui des nôtres dans la même ſaiſon; & ſi d'un côté les beſoins de la famille naiſſante ſont mieux remplis, néceſſairement d'après l'état des choſes, que de l'autre, il eſt très-probable que c'eſt l'avantage & les commodités de leurs petits, que les oiſeaux qui avoient quitté nos champs en automne, cherchent en y repaſſant au printemps. Dans les pays chauds, les bois ſont plus rares, moins touffus, les arbres en général à feuilles plus étroites, procurent moins d'ombrage; les campagnes ſont moins verdoyantes, les prairies y ſont plus rares, & les champs plutôt récoltés, ou deſſéchés par les ardeurs du ſoleil, y ſont plutôt découverts. Les commodités pour y placer un nid, pour le cacher, ce qui eſt le premier & le plus important des ſoins, pour dérober la famille, dans ſes premieres courſes, aux regards des ennemis qui pourroient la troubler, ſur-tout à ceux de l'homme, ſont moins grandes, elles manqueroient tout-à-fait avant la ſaiſon où l'amour ceſſe de ſe faire ſentir, & où il eſt ſuivi des beſoins auxquels il faut pourvoir. Ces commodités ſe rencontrent au contraire com-

Digitized by Google

plettement dans nos campagnes plus couvertes, & qui ne ceſſent de l'être, que quand les avantages qu'elles procurent, ne ſont plus néceſſaires. S'il eſt évident que c'eſt le beſoin de ſe nourrir, qui fait, à l'automne, paſſer les oiſeaux des terres du Nord, où les vivres leur manqueroient, ſur celles du Midi, où ils continuent à en trouver qui leur convienne; il eſt probable que ce ſont les ſoins néceſſaires pour les petits, dont ils ſavent prévoir la naiſſance, & les beſoins, qui les rappellent, au printemps, dans les pays qu'ils avoient quittés, & qui les font revenir du Midi au Nord: ainſi ce n'eſt pas ſans fondement, que j'ai dit qu'en ayant égard à la maniere de vivre des oiſeaux, on ſeroit porté à penſer que c'eſt moins la température, que les beſoins qu'elle fait naître, qui détermine leur paſſage d'une contrée à une autre.

Il n'eſt pas bien difficile de comprendre comment ceux, dont les voyages bornés conſiſtent à paſſer dans la même partie du monde, des provinces du Nord à celles du Midi en automne, & à revenir de ces dernieres au printemps, dans les premieres, exécutent ces courtes émigrations dont la route leur eſt indiquée par les inſectes que le froid détruit dans les lieux qu'ils quittent, qu'ils trouvent en petite quantité ſur leur chemin, qu'ils ſuivent à la piſte, & qui ne leur manquent pas même en hiver dans les lieux où l'abondance des alimens les invite à ſe fixer pour paſſer cette ſaiſon: on comprend de même comment, au printemps, ils ſe rapprochent aiſément des provinces ſeptentrionales, quand les alimens, y devenant par le retour de la chaleur, auſſi abondans que dans les pays chauds, les beſoins de leurs petits, dont j'ai parlé, les portent à quitter ces pays pour paſſer dans ceux où des campagnes plus verdoyantes, des prairies plus fréquentes, plus fournies, des arbres plus touffus, des bois plus fréquens, plus ombragés, leur offrent des retraites plus sûres pour l'éducation de leur famille. Mais ceux qui, dans leurs longs voyages, traverſent les eaux qui diviſent les terres, que la hauteur des monts n'arrête pas, qui paſſent les mers, & qui vont ou qui paroiſſent aller d'une partie & d'une extrémité du monde à une autre, ont à vaincre des difficultés qui, miſes en parallèle avec leur puiſſance, ſemblent diſproportionnées. Cependant, ou ils exécutent réellement ces longs voyages, & ils en ont par conſéquent les moyens, ou les apparences nous trompent à cet égard; c'eſt ce que je me propoſe d'examiner.

Nous ne pouvons pas douter que certains oiſeaux, comme l'hirondelle de cheminée, les cailles, ne paſſent alternativement d'Afrique en Europe & d'Europe en Afrique, leur abondance ſur les rivages de la mer, ſur les iſles de la Méditerranée, dans la ſaiſon de leur paſſage, leur rencontre en mer qui a ſouvent lieu, ne permettent pas non plus de douter que ces oiſeaux ne traverſent la Méditerranée entre l'Europe & l'Afrique. Mais cette mer remplie d'iſles, de rochers, offre des lieux de repos, qui paroiſſent bien ſuffiſans pour mettre des oiſeaux legers, comme le ſont les hirondelles dont le vol eſt auſſi rapide, & qui ſont capables de le ſoutenir auſſi longtems, en état de franchir les intervalles d'une iſle à une autre. La difficulté paroît plus grande par rapport aux cailles qui, après un vol court, ſont obligées de ſe repoſer dans nos campagnes, qu'on force, au bout de trois ou quatre vols, ſi à chaque fois qu'elles ſe poſent, on les oblige de reprendre leur eſſor ſur le champ. Il eſt difficile de comprendre comment des oiſeaux auſſi peſans peuvent franchir les intervalles de mer qu'ils ſont obligés de traverſer. On a imaginé que les cailles, exercées par le trajet qu'elles font pour s'approcher des rivages, qu'amaigries par la route, & débarraſſées de la ſurcharge de l'embonpoint qu'elles avoient contracté dans leur ſtation, arrivoient ſur les bords de la mer, capables de ſoutenir un vol plus long & plus rapide, que quand elles vivoient dans nos campagnes, appeſanties par les ſuites de l'abondance qu'elles y trouvent; d'autres ont cru, avec les anciens, que les cailles, en quittant la terre,

Digitized by Google

emportoient en leur bec un fragment de bois ou d'autre matiere légere, qui leur ſervoit de radeau quand elles ſe ſentoient fatiguées; que ſe poſant d'un côté ſur ce frêle eſquif, elles élevoient l'aîle du côté oppoſé, & que l'aîle pouſſée par le vent leur ſervoit de voile.

Mais, ſans nous arrêter aux ſuppoſitions futiles qui ont été faites, nous pouvons, d'après les obſervations rapportées par M. de Buffon, d'après ce qui a été expoſé ſur le méchaniſme du vol, reconnoître le ſecours qui ſupplée à la foibleſſe des cailles, & qui les met en état de franchir les eſpaces qu'elles ont à traverſer. Elles n'abordent à Malte au printemps, qu'avec le nord-oueſt, & en automne, qu'avec le ſud. Dans le premier cas, le vent les éloigne des côtes d'Europe; dans le ſecond, de celles d'Afrique; & dans l'un & l'autre, leur arrivée à Malte eſt une route détournée & forcée : les marins ont ſouvent obſervé que quand le vent eſt contraire à la direction de leur vol, elles ſe repoſent ſur les vaiſſeaux qu'elles rencontrent, & que celles qui ne peuvent les atteindre, tombent dans la mer, où elles périſſent après s'être débattues quelque temps ſur les flots. Mais ſi le vent leur eſt favorable, on ne les voit point chercher à s'arrêter pour ſe repoſer; ſon ſouffle qui les pouſſe alors du même côté vers lequel leur vol eſt dirigé, ſuffit pour les ſoutenir, & il les porte dans l'eſpace avec la vîteſſe dont il le parcourt, augmentée du produit des efforts qu'elles peuvent faire; elles n'ont donc beſoin, pour être ſoutenues, que d'étendre leurs aîles qui, courbées & arquées aſſez fortement, offrent beaucoup de priſe au vent; il leur ſuffit de frapper l'air de haut en bas de temps à autre, pour s'élever, & de faire également agir par intervalles la partie de l'aîle qui ſert de rames, pour accélérer la vîteſſe que le vent leur communique. Cet exercice n'a rien de bien fatiguant, & l'on conçoit comment il peut être ſoutenu le tems néceſſaire pour paſſer d'une iſle, d'un rocher à un autre, par le même oiſeau, qui, dans nos campagnes où il ne s'élève, ne ſe ſoutient & n'avance que par ſes propres efforts, eſt épuiſé après quelques vols courts & pénibles.

L'exemple que je viens de rapporter ſuffit pour démontrer comment, aidé, ſoutenu & pouſſé par un vent favorable, un oiſeau lourd & peſant peut traverſer un long eſpace; un oiſeau léger comme l'hirondelle, ou fort comme la cigogne, traverſera le même eſpace avec le même ſecours encore plus facilement : ainſi le paſſage des oiſeaux d'Afrique en Europe, d'Europe en Afrique, n'a rien qui doive nous étonner, puiſque nous pouvons le comprendre. Mais devons-nous penſer que le même ſecours ſuffiſe à certains oiſeaux pour paſſer d'un continent à un autre, pour ſe porter alternativement aux extrémités de la terre ? Ainſi dois-je croire que le loriot, le grimpereau de muraille, envoyés de la Chine, y avoient paſſé de nos contrées; que le pluvier doré, le pluvier à collier, le coulond chaud, qui ſe trouvent en Sibérie, aux Indes, en France, dans l'Amérique ſeptentrionale & méridionale, parcourant le globe ſans relâche, abordent tous les ans dans les quatre parties du monde ? Enfin, parce qu'on trouve des oiſeaux de paſſage de la même eſpèce dans des contrées très-éloignées, eſt-ce une raiſon de croire qu'ils vont de l'une à l'autre ? Peut-on le penſer quand le trajet eſt immenſe, & que les difficultés du voyage, la foibleſſe des êtres qui auroient à l'exécuter, paroiſſent le rendre impoſſible ? Le jaſeur & le ſouci peuvent-ils paſſer de l'Europe à la Caroline, & en revenir en Europe ? Quelque rapide que ſoit le vol des oiſeaux, quelque reſſource qu'ils aient par eux-mêmes, & malgré le ſecours du vent le plus favorable, ſont-ils en état de traverſer d'une ſeule tenue non plus des mers ſemées d'iſles & d'écueils ſur leſquels ils peuvent ſe repoſer, mais ces immenſes amas d'eau qui ſéparent les parties du globe & ſes deux continens ? Cependant objectera-t-on les oiſeaux traverſent ces eſpaces, puiſque ſouvent les marins les rencontrent ſur les mers à la diſtance de deux & trois cens lieues des terres : mais qu'on faſſe attention à leur état lorſqu'ils ſont ren-

Digitized by Google

contrés à ces longues distances en pleine mer, & l'on sera convaincu qu'ils ne tenoient pas leur route. Tous les voyageurs attestent qu'ils sont si fatigués qu'ils se jettent sur les vaisseaux, & qu'ils s'y laissent prendre, ou par l'impossibilité où ils sont de se dérober par la fuite, ou par l'effet du sentiment intérieur de l'épuisement de leurs forces : quelques instans plus tard, ces oiseaux qui en cherchant à se sauver deviennent la proie des matelots, tomboient nécessairement dans les flots & y périssoient; ils ne suivoient donc pas leur route, car la nature ne sçauroit les conduire par un chemin qui n'aboutît pas à un terme heureux; mais une tempête qui s'étoit élévée, le vent qui avoit changé au moment où ils traversoient quelque bras de mer, ou l'embouchure d'un fleuve pour passer sur le même continent d'une région à une autre, les ont emportés & poussés en haute mer, où ils épuisoient leurs forces à luter contre une perte inévitable; ils avoient été entraînés par les courans de l'air & poussés par les vents, comme nos vaisseaux le sont sur mer, par les eaux courantes & par la violence d'une tempête.

Si l'on suppose que les oiseaux, sans se risquer au dessus des mers, achevent les voyages les plus longs en suivant les terres: quelles difficultés les plus forts n'y trouveroient-ils pas, tandis que ces mêmes voyages seroient impossibles aux plus foibles ? Comment dans tant de lieux différens, à des hauteurs si inégales, sous des températures si diverses, rencontrer par-tout la nourriture nécessaire & n'en manquer nulle part ? Comment des animaux dont la plupart cherchent leur vie au bord des eaux, dans les terreins humides & marécageux, auront-ils trouvé de quoi la soutenir sur les montagnes les plus élévées, sur les lieux les plus secs & les plus arides; & quels besoins, quels motifs enfin pourroient déterminer les oiseaux à ces mouvemens si violens, dans lesquels les circonstances changeroient si brusquement ?

Mais, si nous avons observé qu'on trouve des oiseaux sédentaires de même espèce, dans des régions très-éloignées, sous les climats qui se correspondent, comme on y trouve aussi des végétaux, des insectes de même espèce, sans en rencontrer dans les intervalles intermédiaires, & sans que les oiseaux, ni les végétaux & les insectes, aient été transportés d'une région à une autre; n'est-il pas probable que la nature a aussi placé des oiseaux de passage dans les régions où la température & les autres circonstances ont du rapport ? Dès-lors les oiseaux de même espèce observés sur les deux continens ne passent plus de l'un à l'autre; aucun ne va d'une extrémité du globe à l'extrémité opposée pour en revenir la même année; mais tous les oiseaux de passage, avec les mêmes besoins & déterminés par les mêmes motifs, passent sur chaque continent & dans chaque partie du globe, suivant son étendue; du nord au midi & du midi au nord; le pluvier doré passe en Amérique, de la Louisiane à la Guiane; en Asie, de la Sibérie aux Indes; en Europe, de la France, de l'Allemagne, sur les côtes d'Afrique, &c.; en admettant l'opinion que je viens d'exposer, qui m'a paru vraisemblable, qui est fondée sur des faits, & qui lève toutes les difficultés, les émigrations ne sont plus qu'un balancement du nord au midi, & du midi au nord; ce n'est plus une partie de l'histoire des oiseaux que nous ne puissions comprendre, mais dans laquelle nous suivons pour ainsi dire leur marche, nous connoissons les motifs qui les déterminent & les moyens par lesquels ils exécutent leur entreprise.

Il me reste à dire un mot de quelques oiseaux qu'on trouve souvent en pleine mer, fort loin des terres, qui quelquefois paroissent dans des pays excessivement éloignés de ceux qu'ils ont coutume d'habiter, & même sur les eaux douces dans l'intérieur des terres, quoiqu'ordinairement ils ne fréquentent que la mer.

Ces oiseaux ont des aîles très-grandes, ils volent très-bien, ils sont d'excellens nageurs, la grande quantité de plumes dont ils sont couverts, les rend si légers qu'ils ne pourroient enfoncer dans l'eau; aussi

Digitized by Google

ſe confient-ils aux flots agités, ils ſe repoſent deſſus, quand ils ſont las de voler, auſſi tranquillement que ſi ils étoient à terre : ils ſont à la vérité emportés & balotés par les eaux ; mais ce mouvement auquel ils ſe laiſſent aller, ne leur coûte rien & n'empêche pas qu'ils ne ſe repoſent ; il n'eſt donc pas étonnant qu'ils s'éloignent des terres à de très-grandes diſtances, ſelon que la pêche dont ils vivent eſt plus abondante loin de la côte, ou ſuivant que le vent les en écarte, & ſoit qu'ils s'avancent fort loin d'un ſeul trajet, ou qu'ils ſe repoſent par intervalles ſur les flots. Il eſt encore facile de comprendre que ſi une tempête les aſſaille, elle pourra les pouſſer beaucoup plus loin qu'ils n'ont coutume de s'avancer, ſans qu'ils courent aucun riſque, parce que par-tout ils ſont ſur l'élément pour lequel ils ſont faits ; qu'ils y trouvent & la ſubſiſtance & le repos dont tous les animaux ont beſoin. Mais ſi la violence, la durée des vents les ont portés trop loin, trop au delà des eſpaces qu'ils ont coutume de fréquenter & qu'ils connoiſſent, lorſque, la tempête calmée, ils reviendront maîtres d'eux-mêmes, ils pourront ſe tromper, diriger leur vol du côté oppoſé aux côtes qu'ils ont coutume de fréquenter, & s'égarer ſur le ſein des mers ; ils ne ſeront qu'hors de leur route, mais ils ne ſeront pas en péril ; ils voleront & vogueront alternativement au haſard, s'éloignant toujours de plus en plus des lieux fréquentés par leur eſpèce ; ils arriveront enfin ſur des côtes où on ne les voit pas ordinairement, où inquiets dans leurs longs trajets, ennuyés des mers, fatigués même à la longue de leur mouvement, ils entreront dans des terres étrangères pour eux par l'embouchure de quelque fleuve : ils remonteront contre ſon cours, parce que ſes eaux deviennent pour eux un aſyle, un lieu de repos dont ils ont beſoin & qu'elles leur offrent de la nourriture ; ils s'égareront de plus en plus, ſans périr, ſans ſe fixer, ſans multiplier, parce qu'ils ne ſe trouvent pas en des lieux qui leur conviennent, parce qu'ils ſont diſperſés & ſolitaires. C'eſt ainſi que l'oiſeau de tempête m'a été apporté vivant, après avoir été pris à une lieue de Paris ſur la Seine ; j'ai reçu de même deux autres pétreles, l'un également pris ſur la Seine près de Paris, & un troiſième tué en Beauce. Mais je n'ai pas beſoin de multiplier ces exemples d'oiſeaux de mer, tués ou pris ſur les rivières dans l'intérieur des terres. C'eſt un fait aſſez connu, dont les cauſes ſont palpables, & d'après lequel on ne peut pas conclure que les oiſeaux de paſſage dont l'exiſtence eſt différente de celles des oiſeaux de mer, ſoient en état, comme eux, de traverſer l'étendue des mers, ſur leſquelles ils ne trouveroient pas de même la ſubſiſtance & le repos.

En faiſant la récapitulation des faits & des objets contenus dans ce diſcours, nous trouverons que leur précis ſe réduit aux articles ſuivans.

1°. Les oiſeaux, à raiſon de la manière dont leur vie ſe paſſe, peuvent être diviſés en *ſédentaires*, *erratiques*, *oiſeaux de paſſage*.

2°. Les oiſeaux diurnes & ſédentaires qui habitent dans l'ancien continent, ſous la zone torride, ſont tous différens des oiſeaux qui mènent le même genre de vie ſous la même zone dans le nouveau monde ; ou au moins en comparant tous les oiſeaux obſervés ſous cette zone, dans l'un & l'autre continent, on n'a pas encore trouvé la même eſpèce également dans l'ancien & le nouveau.

3°. Les oiſeaux nocturnes, quoique ſédentaires, ont non-ſeulement beaucoup de reſſemblance ſous la zone torride, dans l'un & l'autre continent ; mais parmi ces oiſeaux, on trouve pluſieurs eſpèces ſemblables & les mêmes également ſous les cinq zones, tant dans l'ancien que dans le nouveau monde.

4°. Non-ſeulement les eſpèces diurnes & ſédentaires, ſont différentes ſous la zone torride dans l'ancien & le nouveau monde, mais beaucoup de genres particuliers appartiennent ſous cette zone, à l'un des deux continens, tandis que ſous les zones

Digitized by Google

tempérées ou froides, on ne trouve que rarement des genres différens dans l'un ou l'autre continent, & presque par-tout les mêmes genres.

La différence des circonstances sous la zone torride, dans l'ancien & le nouveau monde, rend raison de la différence entre les oiseaux diurnes & sédentaires, continuellement exposés aux influences de ces circonstances.

La manière de vivre des oiseaux de nuit étant cause au contraire que, pendant le cours de leur vie complet, ils éprouvent tous, quelques pays qu'ils habitent, une masse de chaleur égale, quoique répartie différemment, cette égalité de température est une cause probable de leur ressemblance & de l'identité de quelques espèces qui sont les mêmes dans toutes les contrées.

5°. En faisant le parallèle des oiseaux diurnes & sédentaires qui vivent sous les zones tempérées ou les zones froides, dans l'ancien ou le nouveau continent, non-seulement on trouve les mêmes genres sous les mêmes parallèles, mais encore assez souvent les mêmes espèces; comme on trouve sous ces paralleles correspondans, des végétaux & des insectes parfaitement semblables. Cependant ce qui, dans l'ancien continent se trouve à un certain dégré, se rencontre un peu plus au midi dans le nouveau, parce que l'abaissement des terres, l'abondance des eaux, le nombre & la nature des arbres y rendent l'air plus froid & plus humide.

6°. Les oiseaux erratiques vont par-tout, parce que trouvant par-tout ce dont ils ont besoin, ils n'ont aucune raison de se fixer nulle part, & qu'ils cèdent dans leurs cours à l'inconstance, au desir de se mouvoir, de changer de lieu, desir qui dans les oiseaux est le caractère dominant; ils errent encore parce que leurs vivres n'étant nulle part très-abondans, & souvent de nature à s'éloigner par la poursuite qui en est faite, ils sont obligés de s'écarter suivant que les vivres sont épuisés dans un endroit, ou que les animaux qui en sont la base se sont retirés.

7°. Les émigrations se font en automne du nord au midi, au printemps du midi au nord. Le défaut de nourriture, la nécessité d'en chercher paroissent, plutôt que le changement de température, les causes du départ des oiseaux en automne; leur retour vers le nord au printemps paroît déterminé, d'après les besoins des petits dont ils prévoient la naissance prochaine.

8°. Les émigrations sont ou des courses bornées au-dessus de la terre ferme, ou de longs voyages, qui supposent des espaces de mer traversés.

L'exécution des premières, dans lesquelles nous suivons, pour-ainsi-dire, plusieurs espèces d'oiseaux dans leur route, est aisée pour les voyageurs qui les entreprennent, & facile à comprendre pour nous.

Mais il n'étoit pas facile de découvrir comment les oiseaux en général, & en particulier des oiseaux pesans, comme l'est la caille, peuvent franchir l'espace des mers. La route qu'elles suivent, les isles sur lesquelles elles se reposent, le secours d'un vent favorable qui les soutient & qui les porte pendant leur trajet, explique à leur égard & pour tous les oiseaux pesans ce phénomène, dont les causes étant connues pour ces oiseaux, n'a plus rien d'embarrassant pour les oiseaux dont le vol est léger & rapide.

9°. De ce que les oiseaux peuvent, par des moyens que nous connoissons, franchir quelques bras de mer, il ne s'ensuit pas qu'ils puissent, par les mêmes moyens, parcourir l'espace des hautes mers dégarnies d'isles, de lieux de repos, & qui séparent les continens, ou les différentes parties du monde; quelque rapidité de vol qu'on leur suppose, ils périroient par l'effet de la faim seule sur ces immenses plaines d'eau, avant d'avoir pu les traverser.

Il n'est pas probable non plus qu'ils passent d'un continent à un autre, ou d'une extrêmité du globe sur l'ancien continent à l'extrêmité opposée en suivant les terres; la hauteur des montagnes, la disette absolue dans beaucoup d'endroits, la différence trop grande dans les alimens & la température, & leur changement presque

Digitized by Google

continuel, ſont des obſtacles qu'ils ne ſurmonteroient pas.

Quoiqu'on trouve aux extrêmités de la terre des oiſeaux de paſſage de même eſpèce, quoiqu'on en rencontre dans l'un & l'autre continent, il ne paroît pas poſſible qu'ils exécutent ces voyages prodigieux, que leur identité d'eſpèce a fait ſuppoſer; mais il eſt probable que, ſemblables dans les différentes contrées qu'ils habitent, parce qu'ils y naiſſent & vivent dans des circonſtances qui ſe correſpondent, ils voyagent dans ces différentes contrées, mais ſans les quitter. Ainſi les émigrations ſe réduiſent à de ſimples balancemens, & ce n'eſt plus, dans la ſuppoſition probable que je préſente, une partie preſque incompréhenſible de l'hiſtoire des oiſeaux.

10°. La rencontre des oiſeaux en haute mer & à quelque diſtance des terres qu'on la ſuppoſe, ne prouve rien contre mon opinion. Ou ces oiſeaux rencontrés très-loin des terres ſont des oiſeaux de mer ou des oiſeaux de terre, & la rencontre des premiers n'a rien d'étonnant. J'ai expoſé comment ils s'avancent d'eux-mêmes très-loin en mer, ou comment ils y ſont pouſſés plus avant par les tempêtes, ſans courir aucun danger. Mais l'état dans lequel tous les oiſeaux de terre ont été rencontrés ſur la haute mer, prouve qu'ils étoient près de périr; que par conſéquent ils n'étoient pas dans la route qu'ils devoient ſuivre; qu'elle n'eſt donc pas celle qu'ils prennent; qu'aucun oiſeau de terre ne peut ſe ſoutenir à de ſi grandes diſtances en mer; & que ceux qui ont été rencontrés avoient été emportés hors de leur route par l'effet des vents, comme nos vaiſſeaux ſont le jouet des tempêtes, & que par conſéquent cette rencontre des oiſeaux de terre ſur la haute mer, d'après leur état, démontre que c'eſt une route qu'ils ne ſçauroient ſuivre, bien loin d'être la preuve que c'eſt le chemin qu'ils prennent.

Je terminerai ce diſcours par une réflexion qui en eſt naturellement la ſuite.

L'obſervation & la comparaiſon des oiſeaux nous ont appris qu'on trouve aſſez ſouvent les mêmes eſpèces ſous des climats qui ſe correſpondent par la température, quoiqu'ils ſoient à de très-grandes diſtances les uns des autres; parmi les oiſeaux de ces régions, entre leſquels la reſſemblance n'eſt pas aſſez parfaite pour y reconnoître ſurement les mêmes eſpèces, on trouve au moins les mêmes genres & les eſpèces, qu'on ne peut aſſurer être les mêmes, ont ſouvent beaucoup de rapports, & ne diffèrent que par des proportions individuelles plus fortes, par des nuances du plumage. Il eſt bien probable que ce ne ſont que des variétés produites par des circonſtances, qui les mêmes en plus grande partie à des diſtances très-grandes, diffèrent par quelques légers accidens; mais nous ne pouvons prouver l'identité des eſpèces; nous ne ſçaurions que la préſumer, ſi nous ne voulons pas prononcer au haſard; ceux qui par des preuves ſuffiſantes parviendront à reconnoître l'identité d'eſpèce dans les oiſeaux qui ne ſont que des variétés les uns des autres, avanceront beaucoup les progès de l'Ornithologie: car dans cette partie de l'Hiſtoire Naturelle, comme dans toutes celles qui ſont chargées de beaucoup de détails, on ne rendroit pas moins de ſervice en retranchant les faux emplois, en effaçant les nombres doubles, triples, quelquefois quadruples, qu'en faiſant connoître de nouveaux objets. Peut-être même, pour conduire l'Ornithologie à ſa perfection, y a-t-il beaucoup plus à ſupprimer des catalogues qui ont été dreſſés, qu'à y ajouter. Cependant il ſemble qu'on a le contraire à cœur, & on croit en général faire un grand gain, avancer la ſcience, ſi à cauſe de quelques taches de plus ou de moins, on s'eſt cru en droit d'ajouter une eſpèce nouvelle à un catalogue qui n'eſt déjà que beaucoup trop chargé. Nous verrons cependant par la ſuite, au mot *plumage*, combien ſes nuances, ſon ordonnance même ſont ſujettes à en impoſer, & combien le plumage en général eſt un indice trompeur, & ſur lequel on doit faire peu de fond. Ne pouvant encore rappeller toutes les varié-

Digitized by Google

tés à leur eſpèce, ni réduire le catalogue des oiſeaux à ſa juſte étendue, accoutumons-nous du moins à n'eſtimer l'avantage d'y ajouter que ce qu'il vaut, à faire autant de cas du retranchement que de l'addition qu'on y peut faire, & à commencer du moins par en effacer les doubles emplois faits pour les oiſeaux regardés comme d'eſpèce différente, uniquement parce qu'ils ont été obſervés à de très-grandes diſtances. Ainſi que le ſouci qui ſe trouve en Europe, à la Louiſiane & à la Caroline, le pluvier doré, celui à collier qu'on rencontre preſque par-tout, que le canard ſauvage de la Louiſiane & celui d'Europe; la pie, le grimpereau de muraille de nos contrées, & ces mêmes oiſeaux vivant à la Chine, &c. n'occupent plus chacun ſur le catalogue qu'une même place au lieu de deux, trois, cinq ou ſix numeros qu'on leur a fait remplir. Le tems, l'obſervation, le goût de la ſcience véritable, au lieu d'une vaine apparence, produiront par la ſuite les autres réductions.

Digitized by Google

QUATRIEME DISCOURS.

De la durée de la vie des oiſeaux ; de leurs maladies ; de la manière de les tranſporter vivans ; des collections qu'on fait d'oiſeaux deſſéchés ou empaillés.

§. Ier.

APRÈS avoir examiné la forme, l'organiſation des oiſeaux, leurs habitudes, la manière de les connoître & de les diſtinguer, les travaux des auteurs ſur ces objets, & après avoir enfin comparé les oiſeaux des différentes contrées, ce ſeroit le lieu, pour terminer leur hiſtoire en général, de parler de la durée de leur vie & des maladies auxquelles ils peuvent être ſujets ; mais ces deux parties de leur hiſtoire nous ſont trop peu connues pour en traiter dans un diſcours particulier ; c'eſt pourquoi je rapporte à la tête de celui-ci ce que j'ai pu recueillir à cet égard.

Il n'en eſt pas des oiſeaux comme des quadrupèdes, dont on peut connoître la durée de la vie par le temps que dure leur accroiſſement. Celui des oiſeaux eſt beaucoup plus prompt ; la plupart de ceux qui vivent le plus long-temps, comme ceux dont la vie eſt la plus courte, parviennent également au terme de leur développement en peu de mois, & tous la même année qu'ils ſont nés ; à un petit nombre d'eſpèces près, qu'il faut excepter, tous les oiſeaux ſont même adultes au printemps qui ſuit l'année de leur naiſſance, & dès la fin de l'automne, à leur première mue, ils prennent déja le plumage de l'âge fait. Il faudroit donc pouvoir les obſerver conſtamment, dans l'état de liberté, depuis leur naiſſance juſqu'au moment qui termine leur vie pour être certain de ſa durée, ce qui n'eſt pas poſſible ; en juger par ceux que nous réduiſons à leur naiſſance en captivité, ou qui vivent en domeſticité, c'eſt courir riſque de faire un calcul très-faux ; car il eſt impoſſible de ſçavoir quels changemens la captivité & l'état de domeſticité peuvent produire, de combien l'un ou l'autre abrège ou peut-être prolonge la vie des individus qui y ſont ſoumis. On n'a donc que des réſultats vagues & fort incertains ſur la durée de la vie des oiſeaux. M. le comte de Buffon penſe qu'ils vivent proportionnellement bien plus long-temps que les quadrupèdes, & comme la raiſon qu'il en donne eſt priſe de la nature de la choſe même, & conforme à la loi naturelle qui amène la vieilleſſe & qui cauſe la mort, cette raiſon rend ſon ſentiment très-probable. La raiſon qui détermine M. de Buffon eſt que la texture des os eſt moins ſolide, plus légère dans les oiſeaux que dans les quadrupèdes ; que l'os ne ſe durcit, ne ſe remplit, ne s'obſtrue pas auſſi vîte à beaucoup près ; & que l'endurciſſement des os étant, comme ce ſçavant l'a prouvé dans une autre partie de ſes écrits, la cauſe générale de la mort naturelle, le terme eſt d'autant plus éloigné que les os ſont moins ſolides.

A cette loi générale on peut ajouter quelques exemples particuliers. M. de Buffon, au même endroit que je viens de citer, dit qu'il a vu des linottes priſonnières âgées de quatorze ans, des coqs de vingt, des perroquets de plus de trente. L'aigle, le corbeau, le cygne paſſent pour vivre très-long-temps ; mais il eſt bien probable que ceux qui ont avancé les premiers qu'une *oie*, un *onocrotale* avoient vécu trois ſiècles, ont publié une erreur accréditée & répétée depuis par l'amour du merveilleux, par le penchant que nous avons à reprocher à la nature d'avoir accordé une longue vie à certains animaux tandis qu'elle a borné la nôtre.

Digitized by Google

Nous ne sommes pas plus instruits sur les maladies des oiseaux dans l'état de liberté, que sur la durée de leur vie. Il semble qu'on pourroit penser que maîtres d'eux, & confiés aux soins de la nature, ils vivent sans infirmités, si ce n'est dans leur enfance, puisqu'on n'en rencontre point ni dans les bois, ni dans les campagnes d'adultes qui soient languissans, comme on voit quelquefois parmi les jeunes oiseaux des individus foibles & mourans, qui ne suivent la famille que de loin & en traînant sur ses traces un reste de vie expirante. On pourroit donc croire que le peu d'adultes qu'on trouve morts a péri ou par quelqu'accident, ou par l'effet de la vieillesse; mais les oiseaux réduits en captivité, ceux dont nous avons rendu les espèces domestiques, sont sujets à un grand nombre de maladies; cependant, comme il n'y a que quelques espèces dont la conservation soit pour nous un objet intéressant, les maladies des oiseaux, même privés, ont été peu observées en général, ne sont pas connues, & l'on est peu instruit sur la manière d'y remédier. Ce qu'on sçait à cet égard étant borné à quelques oiseaux de volière & de basse-cour, j'en parlerai en traitant de ces oiseaux en particulier; on peut seulement en général faire les remarques suivantes.

Le grand air, l'éclat du jour, l'espace sont nécessaires aux oiseaux pour qu'ils se portent bien: trop contraints dans les lieux où on les enferme, ou privés de l'air & du jour qu'ils aiment, ils perdent leur gaîté, deviennent pesans, & ils périssent en langueur. Si ce n'est ni l'air, ni la lumière qui leur manquent, enfermés trop à l'étroit, ils ne périssent pas moins par les efforts trop violens pour s'affranchir d'une prison où ils sont trop bornés.

Tempérans & sobres par caractère dans l'état de liberté, les oiseaux captifs ou domestiques, dont la passion dominante, l'inconstance, le plaisir de changer de lieu, est nécessairement restreinte, deviennent sensuels & gourmands. Il faut donc, pour les conserver sains, n'exciter ni leur sensualité par des friandises, ni satisfaire leur appétit par des alimens trop nourrissans. L'air humide & froid nuit en général aux jeunes oiseaux, même à ceux qui se plaisent sur les bords de l'eau ou à nager; son effet sont des diarrhées, un engorgement des glandes qui sont autour de la tête; ces deux maladies mortelles sont quelquefois épidémiques. Les jeunes oiseaux sont encore sujets à des chancres qui viennent à la base de la langue. Les adultes en sont plus rarement attaqués. Les lotions avec le vinaigre réussissent assez bien.

Il n'est pas rare que des oiseaux perdent un ou plusieurs doigts; quelquefois ils les perdent tous. Cette maladie, qui est une gangrenne sèche, est ordinairement l'effet d'un froid rigoureux, ou long & humide, contracté sur un sol capable, par sa fraîcheur & son humidité, de produire ces ravages. Les phalanges sont prises successivement, se détachent à leur articulation, & le mal allant toujours en gagnant, les oiseaux meurent après avoir perdu tous les doigts. J'ai vu un hocco vivre & se traîner quelque temps sur les moignons de l'os des jambes, après avoir successivement perdu les doigts, & même les longs os du tarse, qu'on prend communément pour les jambes. Cette maladie attaque sur-tout les oiseaux transportés des pays chauds dans nos climats froids, & pour lesquels on ne prend pas assez de précautions dans les ménageries.

Le *ciron* est un abcès qui survient à la partie supérieure du croupion près de son extrémité. La glande qui sert à filtrer une humeur que les oiseaux expriment avec leur bec & qu'ils emploient à en oindre leurs plumes, est le siége de cette tumeur, elle commence par une inflammation vive; les oiseaux deviennent tristes; ils sont assoupis & perdent l'appétit; le pus succède à l'inflammation, & il se forme un abcès qui aboutit quand l'animal n'a pas péri dans le premier période de la maladie; mais l'ouverture est presque toujours trop étroite pour donner issue au pus, qui étant résorbé, occasionne presque toujours la mort.

Cette maladie, que j'ai observée plusieurs fois, m'a paru se terminer par une crise,

Digitized by Google

mais presque toujours imparfaite ; elle est précédée d'une fièvre ardente, marquée par la chaleur de tout le corps, la soif des oiseaux qui boivent fréquemment, & un tremblement dont ils sont pris aux heures des redoublemens. On a coutume de couper avec des ciseaux le ciron, qu'on connoît assez généralement ; mais cette méthode n'est guère suivie du succès, parce que, ou l'on fait mal l'opération, ou on la fait à contre-temps. Ceux qui ne sçavent pas qu'il doit y avoir une glande à l'endroit où se forme le ciron, amputent & la tumeur & la glande, & ajoutent une plaie très-dangereuse à une maladie qu'ils ne soulagent pas ; ils renversent même l'ouvrage de la nature en détruisant le lieu où elle forme un dépôt salutaire ; d'autres, qui ne font pas une plaie si considérable, ouvrent l'abcès ou trop tôt ou trop tard, & très-peu réussissent. Il m'a paru qu'il falloit visiter le lieu de la tumeur, l'humecter souvent avec un peu de l'ait tiéde, ou favoriser la formation de l'abcès par quelqu'autre moyen analogue, attendre la fluctuation, ouvrir avec un instrument tranchant, tel qu'un canif, depuis la pointe jusqu'à la base de la tumeur, presser doucement les environs, & comme on ne peut faire de pansement, que la plaie se referme d'un jour à l'autre, il faut la dilater tous les jours aussi long-temps qu'on s'apperçoit qu'il s'accumule du pus ; c'est par ces moyens que je suis parvenu à sauver quelques oiseaux.

La *pépie* est une maladie fort commune, & si connue, ainsi que les moyens d'y remédier, qu'il n'est pas nécessaire de s'étendre sur cet objet. Je remarquerai seulement qu'elle est la suite ou du manque de boisson, ou d'une boisson corrompue & mal saine ; qu'ainsi le plus sûr moyen de la prévenir est de fournir aux oiseaux pour leur boisson une eau propre, de la renouveller & d'avoir soin de ne les en pas laisser manquer.

Quoique la mue soit une suite de l'organisation, & qu'elle ait lieu tous les ans, elle rend souvent les oiseaux malades, plusieurs même en périssent. *Voyez* le mot MUE.

Une observation assez curieuse qui m'a été communiquée par une personne qui s'étoit amusée long-temps à nourrir des oiseaux, c'est qu'il n'est pas rare que ceux qui vivent de grain & qui le cassent avant de l'avaler, soient pris d'un ramollissement ou d'une sensibilité dans le bec qui leur ôte la faculté de manger. On les voit alors ramasser continuellement du grain, le dépouiller de son écorce, & le jetter après s'être vainement efforcés de le rompre. Les individus attaqués de cette maladie paroissent dévorer sans cesse, ne mangent rien & meurent de faim.

La même personne qui avoit fait cette remarque sauvoit ses oiseaux en leur donnant du grain amolli par l'ébullition ou l'immersion dans l'eau, ou substituoit au grain quelque pâte. Les oiseaux, qui ne sont point d'ailleurs incommodés, se trouvoient en état de rompre le grain à l'ordinaire au bout de huit à dix jours, & comme on leur en laissoit du sec, on jugeoit de leur guérison par l'usage qu'ils faisoient de ce grain, dont ils ne consommoient ou n'écorçoient que la quantité ordinaire.

§. IV.

De la manière de transporter les oiseaux vivans d'un pays dans un autre, de les habituer à un nouveau climat, de les y faire multiplier.

L'homme qui poursuit dans les bois les animaux, & qui les immole à ses besoins, donne moins de preuves de son industrie que de sa force ; mais celui qui les surprend, qui les arrête sans leur ôter la vie, qui, malgré le desir de la liberté dont ils sont animés, les asservit & les accoutume à porter son joug ; qui, des climats où la nature les fait naître, les transporte dans un autre qu'il en enrichit, exerce un empire bien plus étendu sur les êtres dont il fléchit la volonté, auxquels il impose des loix qu'ils ne devoient pas connoître, dont il rend l'existence dépendante de ses desseins ; il prouve même que l'homme a, jusqu'à un certain point, le pouvoir de changer l'ordonnance & les dispositions de la nature ; il fait plus, il rend aux hommes des services véritables, quand, mettant autant de discernement dans le choix, que d'industrie

Digitized by Google

dans l'exécution, il ne transporte d'un climat à un autre que des espèces utiles. Le premier, qui, dans les plaines de l'Arabie, accoutuma le cheval à supporter le frein, qui le conduisit dans nos campagnes, où il enseigna à leurs habitans la manière de le soigner, de s'en servir, de le conserver, & de propager son espèce, leur fit le plus beau don qu'ils pussent recevoir. Le voyageur, qui, de nos jours, ameneroit du Pérou la vigogne, de l'Afrique ou de l'Asie le chameau, qui ne les enfermeroit pas dans une ménagerie, pour n'y être qu'un objet de curiosité; mais qui les conduiroit, la vigogne sur les Pyrenées, le chameau dans les plaines au pied des monts qui y répercutent les rayons du soleil & y concentrent la chaleur, enrichiroit les provinces où il se fixeroit & feroit don à toutes les autres d'un animal robuste quand il est élevé, patient, infatigable, qui dépense très-peu, qui porte les plus lourds fardeaux, pour lequel il n'est point de chemin impratiquable, propre enfin à soulager le cheval excédé & affoibli par trop de travaux; il nous procureroit la plus belle des toisons, celle avec laquelle on fabrique le drap le plus fin, le plus chaud & le plus léger; mais que le prix & la rareté de la laine dont il est tissu, transportée du Pérou, rendent trop cher.

Il n'y auroit pas de si grands avantages à espérer du transport des oiseaux; mais on en pourroit attendre cependant qui mériteroient de n'être pas négligés.

Ceux qui nous ont apporté, les uns de l'Asie & de la Chine, les autres de l'Amérique septentrionale, le paon, le tricolor, le faisan d'argent, le dindon, nous ont fait, les premiers un présent agréable & magnifique, les seconds, un don utile & économique. Il seroit facile de les imiter en apportant de l'Asie *la poule du Thibet*, *le canard de Nanquin*, de l'Amérique, *le marail* & *l'agami*. Le premier de ces deux derniers oiseaux vit aisément en basse-cour, multiplie beaucoup, & par la qualité de sa chair mérite d'être mis au rang des meilleures volailles; le second est aux oiseaux ce que le chien est aux quadrupèdes, & l'homme faisant tourner à son profit la sagacité de l'agami, comme il emploie à son usage celle du chien, il se repose en partie sur lui du soin de conduire, de défendre, de rassembler les autres oiseaux qu'il met sous sa garde. Il est bien probable qu'outre le petit nombre d'oiseaux que je viens de citer, & que j'aurois pu augmenter, il y en a dans chaque pays dont le transport seroit avantageux, si les voyageurs s'attachoient à remarquer ceux qui peuvent être utiles, & s'ils n'étoient pas retenus par les difficultés du transport. Il seroit à souhaiter qu'on les leur applanît dans les occasions importantes. Je desire que les réflexions que je vais leur offrir puissent les encourager à des entreprises utiles, & leur rendre les moyens de les exécuter plus certains & moins pénibles.

La manière la moins embarrassante de propager les différentes espèces d'oiseaux seroit de n'apporter que les œufs enduits, étant bien frais, d'un vernis à l'esprit de vin, qu'on enleveroit en les lavant avec le même dissolvant quand on seroit au terme de son voyage, ils pourroient, après plusieurs mois, être couvés avec succès. Mais cette méthode fort facile, ne sçauroit convenir que pour un petit nombre d'espèces, & elle exige une précaution dont le défaut a fait échouer bien des tentatives de ce genre. On ne peut réussir de cette façon que pour les oiseaux dont les petits, comme le poussin de la poule, sont en état, au sortir de l'œuf, de marcher & de prendre de la nourriture eux-mêmes. Il seroit presqu'impossible d'alimenter les autres dans les premiers temps, ou de trouver des espèces analogues qui se chargeassent de ce soin ou qui le prissent pour leur famille dans le temps où les œufs étrangers seroient apportés. Cependant comme le pigeon, la tourterelle pondent fréquemment, & qu'il n'est pas difficile d'en trouver dans tous les temps qui couvent, que d'ailleurs les espèces de ces oiseaux se correspondent assez dans tous les pays relativement à la grosseur, je crois qu'on pourroit apporter avec succès des œufs de pigeons, de tourterelles, les placer sous des oiseaux du même genre,

Digitized by Google

& leur confier le ſoin d'élever les petits qui pourroient naître, comme la poule ſeroit propre à couver tous les œufs d'une proportion convenable, par rapport aux eſpèces dont les petits ramaſſent eux-mêmes leur nourriture auſſi-tôt qu'ils ſont nés; mais pour que les œufs ſoient propres à être couvés, il faut, indépendamment du ſoin d'y appliquer un vernis & de l'enlever à temps, une précaution pendant le voyage ſans laquelle ils ne ſçauroient réuſſir. Soit qu'on les tranſporte par mer ou par terre, le roulis & les cahos, en les agitant, en dérangent l'organiſation; les ligamens qui tiennent le jaune ſuſpendu ſe rompent, il tombe au fond de l'œuf, dans lequel il ne ſe fait pas même un commencement de développement. Etant en Hollande, j'y ai appris qu'on avoit remédié à cet inconvénient en ſuſpendant dans un filet la boëte qui contient les œufs, & qu'on y a exactement enfermés dans du coton, du ſon ou de la ſciure de bois. Le filet obéit aux différens mouvemens, n'en a qu'un d'oſcillation, dont l'effet n'a aucune action ſur l'organiſation des œufs.

Lorſqu'on veut tranſporter des oiſeaux vivans, il faut d'abord faire attention à deux objets principaux; leur fournir la nourriture qui leur convient, ou y en ſubſtituer une qui puiſſe y ſuppléer; les tenir dans un local tel qu'il doit être. Il faut par conſéquent avant de rien entreprendre s'être mis au fait des habitudes des oiſeaux qu'on a le projet de tranſporter, & les avoir d'avance accoutumés par degrés aux fatigues, aux privations, aux troubles de différens genres auxquels ils ſeront expoſés.

Les oiſeaux qui vivent de grain ſont les moins difficiles à tranſporter; preſque les ſeuls à l'égard deſquels on en faſſe la tentative, quoiqu'on puiſſe auſſi réuſſir pour d'autres oiſeaux; mais c'eſt ſur-tout parmi les premiers qu'on peut rencontrer plus d'eſpèces vraiment utiles.

Le riz eſt aux Indes, & dans beaucoup d'endroits de l'Amérique, la nourriture des oiſeaux qui vivent de grain; il ſeroit aiſé d'en faire proviſion pour la route; mais ce genre de nourriture deviendroit trop cher pour une eſpèce qu'on auroit le projet de multiplier par eſprit d'économie. Heureuſement les différentes ſortes de bleds peuvent être ſuppléées au riz pour la plupart des eſpèces qui s'en nourriſſent, & le millet peut l'être pour un grand nombre qui vivent de différentes ſortes de grains; enfin la mie de pain sèche ou humectée avec l'eau eſt un aliment preſque général par le moyen duquel on peut remplacer non-ſeulement les différentes ſortes de grains, mais même les alimens, dont les fruits, les baies ſont la baſe, & quelquefois les inſectes même. Il faut donc avant de ſe charger d'un oiſeau granivore, l'avoir d'avance, ſi on a été à portée de le faire, accoutumé au bled ou au millet en place de riz ou autre grain analogue dont il a coutume de ſe nourir. S'il ne peut s'y faire, le ſoin d'amaſſer pour le voyage une quantité ſuffiſante du grain dont il ne ſçauroit ſe paſſer deviendroit inutile, puiſque par la ſuite ou l'oiſeau même, ou ſa race, en manqueroient dans le lieu où on les auroit tranſportés.

Après avoir eſſayé d'accoutumer d'avance les oiſeaux aux grains qu'on pourra leur donner en Europe, ſi l'on a de ces grains dans le lieu d'où on veut les tranſporter, il faut les préparer au voyage; mais ſi l'on manque des grains dont on veut ſçavoir ſi ils peuvent contracter l'habitude, & que, ſans avoir pu faire à cet égard l'eſſai néceſſaire, on deſire cependant les tranſporter, il ne reſte qu'à faire proviſion du grain qui leur convient, ſauf à faire, après le voyage, l'eſſai qu'il étoit plus avantageux de faire auparavant; ſi, de l'une ou de l'autre manière, la proviſion vient à manquer par quelque raiſon que ce ſoit, on réuſſira ſouvent à y ſuppléer par le moyen de la mie de pain.

Les voyages ne pouvant pas être exempts de trouble, d'agitation, il eſt bon que les oiſeaux qu'on y deſtine, ſoient accoutumés à la ſervitude ou à la domeſticité, à la vue des hommes, au bruit. Il ſera, par ces raiſons, plus avantageux de choiſir des jeunes qu'on ait élevés à deſſein, que de prendre des adultes, dont les habitudes

Digitized by Google

ſont plus difficiles à rompre, & il ſera de même moins difficile de les faire au changement de nourriture. Le choix des oiſeaux étant déterminé, on doit les enfermer dans des cages dont les dimenſions ſoient réglées ſur le nombre, la grandeur des oiſeaux, la place qu'on pourra occuper, ſoit dans le vaiſſeau, ſoit dans les voitures par terre. On ne peut donc rien ſtatuer de général à cet égard; mais on peut avertir qu'on préviendra les accidens qui réſulteroient des coups que ſe donneroient les oiſeaux effrayés ou impatiens de leur détention, en couvrant le haut des cages d'une toile ou d'une peau qui ne ſoient pas tendues trop ferme, en revêtiſſant de même trois des côtés de la cage, & n'en laiſſant qu'un de découvert, ſur lequel encore on pourra baiſſer à volonté ou la peau ou la toile qui ſeront attachées convenablement pour cet uſage. Par le moyen de ces précautions, les coups que les oiſeaux pourront ſe donner ſeront ſans effet; & en les réduiſant dans l'obſcurité quand ils ſeront trop agités, ou effrayés, on préviendra les mouvemens trop violens qu'ils pourroient ſe donner. J'ai oui-dire à pluſieurs marins qui avoient eſſayé de tranſporter des oiſeaux, tels que des ſénégalis, des bengalis, &c. que les premiers coups de canon qu'on tiroit en mer faiſoient périr une partie des oiſeaux qu'ils avoient embarqués, & qu'ils en perdoient à chaque coup qu'on tiroit. Cet effet ne ſçauroit être attribué à la commotion de l'air; je crois qu'il n'eſt produit que par la frayeur des oiſeaux qui ſe frappent la tête contre les parois d'une cage mal préparée. C'eſt ainſi que j'ai vu des moineaux ſurpris dans une chambre où ils étoient entrés, & dont on avoit ſubitement fermé les croiſées, ſe précipiter vers les vîtres, & ſe heurter ſi rudement à la tête, qu'ils tomboient mourants du coup qu'ils venoient de ſe donner.

On fera bien de couvrir de ſable le fond de la cage. Il entretiendra la propreté, qui eſt très-néceſſaire; il occupera les oiſeaux, qui s'amuſeront à le becqueter, & auxquels l'ennui & la captivité ſeront d'autant moins ſenſibles; ils en avaleront quelques grains, comme ils ont l'habitude de le faire dans l'état de liberté. Si l'on manque de ſable, il faudra nétoyer ſouvent la cage, prévenir l'humidité & la mauvaiſe odeur.

Il eſt important de ne donner aux oiſeaux que de l'eau propre; ſans mauvais goût, de la leur renouveller avant qu'elle ſe corrompe, ſur-tout de ne les en pas laiſſer manquer. Ceux qui, comme la poule, ne ſe baignent pas, en conſomment fort peu; mais le nombre de ces oiſeaux eſt très-borné, & preſque tous les autres en général aiment à ſe baigner ſouvent; c'eſt pour eux une habitude ſalutaire, & qu'on fera bien de leur procurer les moyens d'entretenir autant qu'il ſera poſſible, car elle n'eſt pas de première néceſſité. Après avoir parlé du choix des oiſeaux, des alimens, de la manière de préparer la cage, examinons comment on doit la placer. Si l'on voyage par mer, il faut, autant que les circonſtances le permettent, choiſir un lieu calme & aëré. Si l'on eſt contraint de tenir ordinairement des oiſeaux dans une chambre, il faut de temps en temps les porter à l'air, les y laiſſer le plus de temps qu'il eſt poſſible. En général, ils ſeront d'autant mieux qu'ils auront plus de tranquillité, d'air & de jour, ſans être expoſés à la pluie, au froid & au vent, ou à un ſoleil trop ardent. Si les oiſeaux qu'on tranſporte ſont fort grands, & que par cette raiſon on ſoit forcé de les laiſſer dehors, on doit, dans le choix de la place qu'on leur deſtine, avoir égard, autant qu'on le peut, aux précautions dont je viens de parler. On doit faire enſorte ſur-tout qu'ils ſoient garantis des pluies longues & froides, ainſi que du tourment & des agaceries des matelots & des paſſagers. Pour les en mettre à l'abri, on aura ſoin que le devant de la cage, qui n'eſt couvert que d'une toile qu'on baiſſe & lève à volonté, ſoit formé d'un double rang de barreaux. On laiſſera entre chaque rang un eſpace de trois à quatre pouces & l'on fermera le rang extérieur avec un cadenat.

Si l'on voyage par terre, le mieux ſera de ſuſpendre la cage, pendant la route, ſous la voiture, & tant qu'on ſera en chemin, de tenir la toile baiſſée ſur le devant de

Digitized by Google

la cage. Le matin, avant de partir, on l'aura relevée; on aura tourné l'ouverture en face du jour, dans un lieu ſolitaire, & l'on aura accordé aux oiſeaux un temps convenable pour qu'ils prennent de la nourriture; en partant, on aura retiré le vaſe dans lequel on leur donne de l'eau; en arrivant à la dînée & à la couchée, on ſe conduira comme le matin, avant de ſe mettre en route. Trois repas par jour peuvent ſuffire. J'ai tranſporté par terre, l'eſpace de quatre cens lieues, en uſant des précautions que je viens d'indiquer, & en me ſervant d'une cage ſemblable à celle que j'ai décrite, l'oiſeau que M. Briſſon nomme *merle-bleu*, & qu'on appelle en Italie *paſſere ſolitario*. Je l'ai apporté de Lyon à Paris, quoique je voyageaſſe par la diligence, que je n'euſſe par conſéquent pas les commodités dont j'aurois eu beſoin. Mais je profitois de tous les momens favorables à l'oiſeau dont je prenois ſoin.

Les oiſeaux qui vivent de grains, & qui ſont ceux dont j'ai parlé juſqu'à préſent, ſont les plus faciles à tranſporter. La difficulté de fournir aux autres des alimens qui leur conviennent, rend leur tranſport plus embarraſſant; car, d'ailleurs, les précautions doivent être les mêmes. Mais ce n'eſt guères que parmi les oiſeaux qui ſe nourriſſent de grain qu'on peut eſpérer de trouver des eſpèces qu'il ſeroit avantageux de tranſporter, & qui multiplient en état de domeſticité. Il n'y a que le motif d'apporter des animaux curieux & rares qui puiſſe engager à ſe charger des autres.

On peut, comme je l'ai déja dit, remplacer par la mie de pain sèche ou humectée, les baies, les fruits, par rapport à pluſieurs eſpèces qui s'en nourriſſent. Je conſerve depuis pluſieurs années un troupiale. Cet oiſeau de la Jamaïque, où on le nomme *bonana*, du nom d'un arbuſte dont les fruits ſont ſa principale nourriture, vit de mie de pain sèche ou humectée avec de l'eau ou du lait. Il choiſit & varie entre ces mets dont il eſt toujours pourvu. J'ai vu en Hollande des *toucans*, des *courlis* couleur de feu, qu'on nourriſſoit de mie de pain, & auxquels on donnoit des fruits quand la ſaiſon le permettoit. M. Bajon, qui a demeuré long-temps à la Guiane, m'a aſſuré qu'il y avoit nourri beaucoup d'oiſeaux avec la mie de pain, & en particulier des toucans & des courlis. Les oiſeleurs préparent pour les grives, les merles, les ſanſonnets, une ſorte de pâte qu'ils font avec du chenevis écraſé & humecté avec de l'eau; ces oiſeaux vivroient auſſi-bien & mieux de mie de pain humectée. Elle peut donc, pour beaucoup d'eſpèces, être ſubſtituée aux fruits qui ſont leur principale nourriture; car la plupart des oiſeaux qui en vivent, recherchent en outre les vers & les inſectes. C'eſt par cette raiſon qu'on peut préſenter à ces oiſeaux de la viande coupée par morceaux très-petits, & ſi ils y prennent goût, leur en donner de temps en temps; elle remplace les vers & les inſectes dont ils ſont privés, comme la mie de pain remplace les fruits qui leur manquent; mais ce ſupplément n'eſt pas d'une néceſſité abſolue, au moins il ne l'eſt pas toujours. Dans la première année, je donnois de la viande au troupiale dont j'ai parlé; je la lui ai ſupprimée depuis deux ans ſans qu'il s'en porte moins bien; je lui donne de loin en loin les inſectes qui me tombent ſous la main. Il en eſt très-friand; c'eſt une attention que les voyageurs pourroient avoir pour les oiſeaux dont ils prendroient ſoin, & qui ne pourroit que leur être très-utile.

On apporte du Nord des oiſeaux de proie pour la fauconnerie. On pourroit en apporter également des autres contrées, en prenant les mêmes précautions: elles conſiſtent à tenir ces oiſeaux chapronés, attachés par une longe ſur une perche; à ne les découvrir que deux fois par jour pour les repaître, ou même une ſeule fois, à leur donner de la viande maigre, ſans graiſſe, membrane, ligaments, ni tendons. L'attention qu'on a de couvrir les yeux de ces oiſeaux, eſt une preuve de l'utilité du conſeil que j'ai donné de tenir les oiſeaux dans l'obſcurité pendant la route & toutes les fois qu'il eſt à craindre qu'ils ne ſoient effrayés.

On peut, pour beaucoup d'oiſeaux, ſubſ-

Digitized by Google

tituer la viande, & sur-tout les intestins de toutes espèces d'animaux, aux poissons & aux reptiles dont ils font leur nourriture. M. Hermann m'a fait parvenir de Strasbourg à Paris deux cigognes qui ont vécu longtemps dans un jardin. On les nourrissoit d'intestins de bœuf & de différens animaux. Un goëland étoit nourri dans le même lieu, de la même manière, & c'est en général celle d'alimenter en captivité les oiseaux, qui, libres, vivent de poissons, de reptiles & de vers. Quelques-uns de ceux qui font leur nourriture de ce dernier aliment, comme le rossignol, la rougegorge, &c. sont plus difficiles à nourrir. On y parvient cependant en leur donnant de la viande maigre, crue, hachée très-menue. Nos oiseleurs préfèrent pour ces oiseaux le cœur de bœuf à toute autre viande, & ils y mêlent, à partie à peu près égale, la rapure d'une pâte très-dure, à fort bon marché, qu'ils appellent pain de *pavot*. Les voyageurs pourroient se munir d'une provision de cette pâte; ils ne seroient pas obligés d'en emporter beaucoup, parce qu'on en mêle peu à la viande dont on nourrit les oiseaux. Elle ne seroit qu'une précaution de plus, car les individus mêmes qui y sont habitués peuvent en être privés. Cependant la difficulté d'avoir de la viande fraîche, la nécessité de la hacher très-menue & de la renouveller avant qu'elle commence à se corrompre, rendra toujours fort difficile le transport des oiseaux auxquels elle est nécessaire.

Après nous être occupés des moyens de transporter les oiseaux, portons notre attention sur ceux qui peuvent concourir à leur conservation & à la propagation de leur espèce. Si il ne s'agit que d'objets purement de curiosité, un lieu entretenu par des tuyaux de chaleur, à la température du climat dont les oiseaux auront été apportés, applanira toutes les difficultés; je renverrai d'ailleurs, pour ce qui concerne la nourriture, l'exposition du lieu où l'on enfermera les oiseaux, à ce que j'ai dit sur la manière de nourrir ceux qu'on a dessein de transporter, & sur la nécessité de les tenir en un lieu aéré & éclairé; mais si il s'agit d'oiseaux apportés dans des vues d'utilité; il ne faut pas les enfermer dans une ménagerie où ils seroient toujours trop à l'étroit: il faut d'abord, suivant la température du climat qu'ils habitoient, les transporter ou dans nos provinces du nord ou dans celles du midi. La France est heureusement située pour ce choix; ensuite il conviendra, d'après les connoissances qu'on aura acquises sur les lieux des habitudes de ces oiseaux, de les placer de façon qu'ils puissent continuer leur manière de vivre ordinaire autant qu'il sera possible. Ainsi, si ce sont des oiseaux qui se plaisent dans des prairies, il faudra enfermer un espace suffisant, d'une manière convenable, le couvrir d'un filet, y lâcher les oiseaux en liberté, autant qu'ils peuvent en avoir dans une retraite où on les retient; mais auparavant on aura garni le sol de gazon, où l'on aura établi le parquet sur un sol qui en étoit déjà couvert, ce qui vaudra mieux encore.

Si les oiseaux aiment les bois, on aura soin qu'il se trouve des arbustes enfermés sous le parquet, & si ce sont des oiseaux d'eau, on tâchera de les placer dans un parquet que traverse quelque ruisseau, ou au moins on y creusera un bassin qu'on aura soin de remplir. De quelque façon que les oiseaux aiment à vivre, on les laissera le plus en liberté, & le plus dans le calme qu'il sera possible. Ainsi le parquet le plus grand sera le meilleur; on aura soin que les côtés en soient fermés pour que rien n'inquiète les oiseaux, & il n'y aura que le dessus d'ouvert & couvert d'un filet. Avec ces précautions, & la nourriture convenable, suivant les remarques qui ont été faites, je crois qu'il y a peu d'oiseaux des pays chauds qu'on ne pût habituer au climat de nos provinces méridionales; que beaucoup y multiplieroient, sur-tout en choisissant bien le local. Les oiseaux des pays froids réussiroient encore plus aisément dans le reste du royaume en les plaçant n'importe dans quel lieu, mais convenablement dans l'endroit qu'on choisiroit.

Je n'estime les précautions dont je viens de parler nécessaires que pour s'assurer d'une espèce précieuse, transportée avec beaucoup

Digitized by Google

beaucoup de peine, & difficile à ſe procurer. Lorſque cette eſpèce ayant multiplié, on aura moins à craindre de la perdre, il faudra accoutumer par degré les jeunes au climat ſous lequel ils ſeront nés; & en procédant prudemment, ils pourront paſſer par degrés du parquet dans les baſſes-cours. Mais la première attention eſt de placer les animaux nouvellement apportés dans un climat qui correſponde à celui des pays d'où on les a tirés, & de les mettre à portée de ſuivre leurs habitudes. Ainſi, c'eſt dans les provinces méridionales qu'il faut dépoſer & acclimater les oiſeaux des pays chauds, & ſur le bord de l'eau, ou dans un lieu qui tienne en quelque choſe d'un bois ou d'une prairie, qu'il faut placer les différentes eſpèces ſelon leur manière de vivre. Ce n'eſt que peu à peu qu'on accoutumera les générations au changement de climat, & qu'on leur fera contracter de nouvelles habitudes.

Mais les oiſeaux peuvent-ils dédommager des peines, des frais même qu'exigent les différentes précautions dont je viens de parler, & cet objet méritoit-il d'occuper la place que je lui ai ſacrifiée? Je ſuis obligé de revenir un inſtant ſur mes pas: l'exemple du coq & de la poule, de l'oie, du canard rendus domeſtiques, du dindon, de la canne de Barbarie, apportés de climats ſi éloignés du nôtre, prouvent l'utilité de nous aſſervir certaines eſpèces, de nous les approprier par les ſoins qu'elles nous coûtent, par ceux que nous prenons pour les tranſporter des climats où la nature les avoit placées ſans nous en enrichir. A l'agami, au marail, dont j'ai déja parlé, j'ajouterai les hoccos, qui, par leur taille, la bonté de leur chair, ne le cèdent pas au dindon: ces oiſeaux, je le ſçais, tranſportés dans nos climats, même en Hollande, où l'on ſe donne bien plus de ſoins pour ces objets, ne multiplient pas; mais on les place dans des ménageries; on les tient trop à l'étroit; & c'eſt au midi de l'Europe qu'il faudroit d'abord les tranſporter, & les y ſoigner convenablement.

L'exemple des deux eſpèces de faiſans de la Chine, le *tricolor* ou le *doré*, & le *blanc* ou *faiſan d'argent*, prouve avec quelle facilité les oiſeaux de ce genre peuvent être élevés dans notre climat. Lorſque quelques années encore auront rendu le blanc plus commun, il paſſera dans les baſſes-cours, où il ne ſera pas plus difficile à élever que les dindons, & où il ſera au-deſſus par la qualité de ſa chair. Il en ſera de même d'une troiſième eſpèce de faiſan, qui n'eſt qu'une variété du nôtre, & la plus commune à la Chine, ſuivant le rapport que M. Poivre m'en a fait. Cette eſpèce, que je nourris depuis trois ans, a déja produit abondamment. En général les oiſeaux granivores ſeront les plus aiſés à habituer au climat, comme ils ſeront les plus faciles à tranſporter & les plus utiles.

Après eux, je crois qu'il ſeroit avantageux de s'occuper des oiſeaux d'eau proprement dits, c'eſt-à-dire, dans le ſens que je donne à cette expreſſion en cet endroit, des *oies* & des *canards*. Leur chair eſt aſſez communément ſaine & d'une ſaveur agréable: leurs plumes ſont utiles à différens uſages; ils s'habituent, ſans trop de peine, à la domeſticité, & beaucoup d'eſpèces multiplient dans cet état. Comme ils ſe nourriſſent de toutes eſpèces de ſubſtances plus généralement que les autres, il ſera moins embarraſſant de les tranſporter. Il ne faut pas croire que, quoiqu'ils aiment l'eau, elle leur ſoit auſſi abſolument néceſſaire qu'on pourroit le penſer. L'exemple ſuivant prouvera qu'ils peuvent être bornés pendant un voyage aſſez long, à la ſeule eau dont ils ont beſoin comme boiſſon.

Feu M. le Beau, médecin du roi à la Louiſiane, rapporta de ce pays, en 1774 ou 1775, l'eſpèce de canard à laquelle on a donné le nom de *canard branchu*: il en avoit enfermé huit ou dix paires dans une cage préparée comme celle dont j'ai donné la deſcription. Il y avoit à l'intérieur de cette cage, aux deux bouts, deux augets, deſtinés, l'un pour la graine, & l'autre pour l'eau. On les verſoit par deux tuyaux de fer-blanc, dont l'ouverture, en forme d'entonnoir, aboutiſſoit au niveau de la toile qui ſervoit de couvercle à la cage; ils étoient fortement liés à cette toile;

Digitized by Google

par ce moyen on n'inquiétoit pas ces oiſeaux, qui étoient fort ſauvages; on n'ouvroit pas leur cage, fermée avec un cadenas; elle avoit un double fond à couliſſe; on tiroit la planche ſupérieure pour la nettoyer; elle avoit toujours été garnie de ſable. L'auget pour l'eau étoit oblong & trop étroit pour que les canards puſſent en conſommer l'eau autrement qu'en la buvant. Sur ſeize ou dix-huit oiſeaux, il n'en périt qu'un dans la traverſée. Il eût été au moins curieux de multiplier cette belle eſpèce. M. le Beau me fit préſent d'un mâle & d'une femelle. Le mâle a vécu pluſieurs années, ſans que j'aie pu lui préſenter une femelle qui lui ait convenu à la place de la ſienne, qu'on avoit laiſſé envoler peu de jours après que M. le Beau me l'eut donnée. J'ignore ce que ſont devenues les autres paires.

L'*eider*, cette oie qui ſe trouve dans les pays du nord de l'un & l'autre continent, fournit un duvet précieux par ſa légèreté & ſa chaleur. La rareté du duvet, l'éloignement des lieux d'où nous le tirons, le rendent d'un prix trop cher pour l'uſage commun. Ce ſeroit faire une tentative utile que de tranſporter cet oiſeau, auquel notre climat conviendroit, & que de prendre les précautions convenables pour le rendre domeſtique.

Je termine cet article en engageant les voyageurs à préférer les jeunes oiſeaux, & ceux dont l'eſpèce eſt déja domeſtique dans les pays qu'ils pourront parcourir; à ſe mettre au fait, autant qu'il leur ſera poſſible, des habitudes des oiſeaux qu'ils auront deſſein de tranſporter; enfin, à ne ſe pas borner à une couple, mais à apporter autant d'individus que les circonſtances le leur permettront; & s'il ne leur eſt pas poſſible de choiſir un nombre égal de mâles & de femelles, d'apporter plutôt un plus grand nombre des dernières & moins des premiers; il ſera même le plus ſouvent avantageux de n'apporter qu'un mâle pour deux ou trois femelles, auxquelles il peut ſuffire pour beaucoup d'eſpèces; & c'eſt un des articles ſur leſquels on pourra ſe déterminer, d'après la connoiſſance des mœurs; mais j'inſiſte ſur ce qu'il ne faut pas ſe borner à un ou deux mâles & autant de femelles, mais tâcher, par le nombre des individus, de prévenir les pertes qu'on pourra faire, & arriver à ſon terme encore aſſez riche pour ne ſe pas voir fruſtré de la récompenſe des ſoins qu'on aura pris pendant long-temps. Une précaution utile, & dont je n'ai pas parlé, eſt de couper les ailes, & de prévenir par ce moyen la perte des oiſeaux qui pourroient s'échapper des cages: ſi les individus réunis, les mâles ſur-tout, ſe battoient, & que leurs coups mutuels puſſent faire craindre pour leur conſervation, comme cela arrive quelquefois, il faudroit, ſelon l'importance des eſpèces, multiplier les cages, ou les diviſer en caſes par des cloiſons.

On ſera éclairci ſur ces différens cas, qu'il eſt impoſſible de prévoir, par la connoiſſance des mœurs & par la réunion des oiſeaux dans les cages deſtinées à leur tranſport quelque temps avant le départ.

§. III.

Manière de préparer & d'envoyer des oiſeaux morts, pour en former des collections.

Il n'y a pas long-temps que les naturaliſtes ont commencé à raſſembler de nombreuſes collections d'oiſeaux, & moins de temps encore qu'on ſçait, par des préparations convenables, conſerver à ces animaux, après leur mort, leur forme & leurs proportions.

On ne gardoit d'oiſeaux, il y a un ſiècle, que ceux qu'on mettoit dans les liqueurs ſpiritueuſes ou ſtiptiques. Quelques-uns, après les avoir deſſéchés par le moyen du four, les plongeoient à pluſieurs repriſes dans un vernis qui les enveloppoit d'une pellicule tranſparente; mais, comme ces moyens étoient diſpendieux, embarraſſans, & ſur-tout que l'effet n'en étoit ni agréable, ni ne rempliſſoit les vûes qu'on ſe propoſoit, les oiſeaux entroient pour très-peu dans les collections d'hiſtoire naturelle. On imagina de les deſſécher, ſoit après les avoir fait tremper quelque temps dans une liqueur ſpiritueuſe, ſoit en les expoſant frais à la chaleur d'un four. De l'une ou de l'autre manière, ils ne conſervoient ni

Digitized by Google

leur forme ni leurs dimensions. Ce ne fut qu'après beaucoup de tentatives qu'on se borna à ne conserver que la peau des oiseaux, à la soutenir & à la remplir de façon que l'oiseau, dont la peau a été bien préparée, paroît avoir les mêmes proportions, la même forme & la même attitude que lorsqu'il étoit vivant. C'est sur-tout à M. de Réaumur que cet art est dû, si c'en est un. Ce n'est pas que ce sçavant l'ait perfectionné; mais, en mettant sous les yeux du public une suite d'oiseaux qui conservoient plus ou moins les apparences de la vie, il a inspiré le goût des collections en ce genre, & excité l'attention à les former. Elles sont composées, ou d'oiseaux qu'on a préparés récemment après leur mort, ou d'oiseaux apportés des pays étrangers, & auxquels on n'a cherché à rendre l'extérieur de la vie que long-temps après qu'ils l'avoient perdue. Les uns & les autres exigent également une première opération, par la description de laquelle je commencerai: c'est celle d'enlever la peau.

Placez l'oiseau que vous voulez écorcher sur une table devant vous; de façon que la queue soit tournée de votre côté, que la tête soit à l'opposé, & que l'oiseau soit étendu de toute sa longueur sur le dos.

Ayez un *scapel*, c'est l'instrument dont les anatomistes se servent pour disséquer; ou, à son défaut, faites usage d'un canif; prenez aussi la précaution d'avoir un morceau de bois de trois à quatre pouces de long, applati sur ses deux faces, & arrondi à une de ses extrémités; du coton ou de l'étoupe, une paire de ciseaux & une pince, de celles qu'on emploie dans les amphithéâtres d'anatomie.

Tous ces objets étant préparés, écartez de droite & de gauche les plumes qui couvrent le dessous du corps de l'oiseau; assujettissez-les de l'index & du doigt du milieu de la main gauche. Faites une incision longitudinale à la peau avec le scapel ou le canif depuis le haut jusqu'au bas du brechet.

L'incision faite, soulevez, avec la pince, le bord de la peau d'un des deux côtés de l'incision, en commençant par le haut, & avec l'instrument tranchant, détachez la peau des chairs dans toute la longueur de l'incision.

L'opération faite d'un côté, à la profondeur d'une ou plusieurs lignes, suivant la grosseur de l'oiseau, opérez de même sur l'autre côté; puis, après avoir posé la pince, prenez de la main gauche, entre le pouce & l'index, le bord de la peau de l'un des deux côtés, toujours en commençant par le haut: soulevez la peau, & introduisez, entre elle & les chairs, ou le manche du scapel, ou l'extrémité applatie du morceau de bois que vous aurez préparé. Enfonçant doucement sous la peau, le plus avant que vous pourrez, à plusieurs reprises, & en faisant agir en même-temps de haut en bas le manche du scapel ou la partie applatie du morceau de bois, vous parviendrez à détacher la peau jusques sur le côté, & même en partie à la soulever de dessus la cuisse: alors introduisez dans toute la longueur de l'incision, sous la peau qui vient d'être détachée des chairs, une traînée de coton, que vous enfoncerez fort légèrement.

Faites les mêmes choses de l'autre côté. Détachez de même la peau de dessus le cou & la poche, en enfonçant, de la main gauche, le plus avant qu'il vous sera possible, ou le manche du scapel, ou le morceau de bois, & introduisez du coton en finissant. Tournez la tête de l'oiseau de votre côté, & détachez, de la manière que j'ai décrite jusqu'à présent, la peau du dessus du ventre, des côtés des cuisses & du croupion. Introduisez du coton, & remettez l'oiseau dans sa première position.

Saisissez, ou avec la pince, ou avec le pouce & l'index de la main gauche, selon la grosseur de l'oiseau, le cou à son insertion avec le corps, un peu au-dessus, soulevez-le, & le tirez un peu en arrière; il formera un arc, dont la concavité sera tournée du côté de la table. Ayez soin de saisir, avec le cou, la trachée-artère & l'œsophage ou le conduit des alimens: de la main droite, séparez, par le moyen du manche du scapel, ou avec le bout applati, mince & tranchant du morceau de bois, la peau qui tient en dessous du cou. Lorsque vous avez fait une ouverture, & qu'il y a une portion du cou entièrement dé-

gagée de la peau, prenez les ciseaux, & séparez le cou en cet endroit d'avec le corps. Passez du coton; tirez la tête de l'oiseau en dehors pour étendre le cou & le remettre dans une position alongée.

Dégagez, avec le manche du scapel ou le morceau de bois, la peau qui couvre le haut de l'aîle; il importe peu par quel côté vous commenciez : poussez l'opération jusqu'à ce que vous soyez parvenu au pli de l'aîle; alors séparez dans l'articulation, ou avec le tranchant du scapel, ou avec les ciseaux. Retirez en dehors la portion externe de l'aîle, & mettez du coton sous la peau au-dessus de la partie que vous venez de séparer.

L'opération que je viens de décrire étant exécutée de l'un & l'autre côté, le plus difficile est fait. Il reste à poursuivre de la manière suivante :

Prenez, avec la main gauche, le haut du corps, qui ne tient plus ni au cou, ni aux aîles; soulevez-le, attirez-le doucement vers vous, en lui faisant faire un mouvement de bascule; & en même-temps, des trois derniers doigts de la main droite, & du côté ou tranchant de cette main, appuyés sur la peau, pour l'empêcher de suivre le corps que vous tirez, & auquel elle tient : de l'index & du pouce, séparez-la du corps, tantôt avec le manche du scapel ou le morceau de bois, tantôt avec le tranchant du scapel, selon que vous rencontrez des fibres plus ou moins difficiles à rompre.

A mesure que vous détachez la peau, soulevez le corps plus haut, & inclinez-le davantage en arrière; mais ayez bien soin d'avoir couvert avec des cardes de coton le bord & les côtés de la peau du ventre précédemment détachée du corps; en avançant dans l'opération, vous parvenez à poser sur ces cardes le corps renversé, & de façon que vous avez amené le dos en dessus; il faut donc éviter que l'attouchement du corps ne salisse les plumes, & on l'évite en garnissant de coton.

Arrivé à l'endroit où les cuisses s'articulent avec le corps, il faut le remettre dans sa position étendue, en sorte que le dos se retrouve tourné du côté de la table; ensuite, avec le manche du scapel ou avec le morceau de bois, on dégage la cuisse & le pilon de la peau qui les revêt. Pour faciliter ce dégagement, on repousse de la main gauche la patte en dedans, & de la droite on tire doucement à soi la cuisse.

Lorsqu'on est parvenu au genou, on coupe dans l'articulation, ou l'on casse l'os de la cuisse un peu au-dessus.

A mesure qu'on a dégagé l'une ou l'autre cuisse, on remplit de coton le vuide qu'elle laisse, mais sans trop bourer la peau. Lorsque les deux cuisses sont dégagées, on reprend le corps de la main gauche, on l'élève, on abaisse la peau avec la main droite, & on la détache du croupion par derrière, du bas-ventre en devant; ce qu'on exécute ou avec le tranchant du scapel, ou avec le manche. Quand on a découvert le croupion, que ce n'est plus que par son extrêmité que la peau tient encore avec le corps, on incise avec les ciseaux le croupion, dont on laisse une portion adhérer à la peau, & on enlève le corps que rien ne retient plus. On garnit le bas de la peau de coton, & il ne reste à s'occuper que du cou, de la tête & des yeux.

La peau, remise dans sa position, c'est-à-dire étendue, comme avant qu'on écorchât le corps de l'oiseau, on saisit de la main gauche le bas du cou à l'endroit où il a été séparé du corps; on le tire en dedans en le soulevant; on applique la main droite sur la peau qu'on refoule en en-bas, & on retourne, à proprement parler, la peau du cou comme un gant ou la peau d'une anguille. Mais lorsqu'on approche de la tête, il faut prendre garde de ne pas tirer trop fort le cou de la main gauche, & de ne pas abaisser la peau de la main droite trop violemment. Cette précaution est sur-tout nécessaire pour les oiseaux qui ont la tête fort grosse, comme les pics, les perroquets, les oiseaux d'eau. En agissant par des mouvemens doux, on parvient presque toujours à découvrir la base du crâne, sans que la peau se rompe ou se fende; très-souvent la tête se dégage avec

Digitized by Google

la plus grande facilité, & alors on peut rejetter la peau jusqu'à l'origine du bec & par de-là les yeux.

Lorsque la tête est découverte, il faut la séparer du cou à son articulation avec la première vertèbre; on ôte le cou : si la peau a été relevée jusques par de-là les yeux, on peut les enlever, en les tirant avec la pince d'une main, & de l'autre on coupe, avec le tranchant du scapel, la partie par laquelle les paupières, qu'il faut ménager avec soin, tiennent à la peau. Au fond de l'orbite, après que l'œil est enlevé, on voit une fente qu'il est facile d'aggrandir en rompant les os minces qui l'entourent, & par laquelle il est commode de vuider le crâne. On se sert pour cette manipulation d'un morceau de bois ou de métal disposé en cueilleron, par le moyen duquel on enlève toute la substance du cerveau & du cervelet. Mais si l'on a trouvé de la difficulté à relever la peau par de-là les yeux, on les tirera de la manière que je le dirai dans un moment; & au lieu de vuider le crâne par l'un des orbites, on le vuidera en aggrandissant le trou arrondi qui est à la base du crâne, & par lequel passe la moëlle épinière.

J'ai oublié, en parlant de la façon dont on enlève le cou, de recommander d'avoir soin d'enlever en même-temps l'œsophage ou le conduit des alimens, la langue & la trachée-artère; ce qu'on fait aisément, si l'on a soin de saisir & de tenir de la main gauche l'œsophage & la trachée en même-temps que le cou. Après qu'on l'a enlevé, on refoule la tête en dedans avec la main droite; on retire doucement la peau en se servant de la main gauche; on prend garde que le bec ne s'engage entre les plis de la peau qu'on retire, & aussi-tôt qu'on peut le saisir, on remet promptement le cou dans sa situation, en retirant la tête autant que l'extension de la peau du cou le permet.

Si l'on n'a pas enlevé les yeux tandis que la peau étoit retournée, il faut enfoncer dans l'œil un fil de fer courbe, aiguisé à sa pointe, fait comme un hameçon, prendre garde d'intéresser la paupière qu'on soulève avec les doigts ou la pince; tirer au dehors le globe de la main gauche, & le détacher de l'orbite avec la pointe du scapel ou les ciseaux qu'on fait agir de la main droite; puis, tenant toujours la paupière soulevée avec la pince, on remplit peu à peu de coton, qu'on introduit avec un stilet, le vuide resté à la place du globe de l'œil.

J'ai fini de décrire la manière d'enlever la peau de dessus le corps : il résulte de ce que j'ai dit, que la tête, les ailes, la queue, les pieds demeurent adhérens à la peau. Poursuivons, & voyons ce qui reste à faire. Ou l'on a dessein de monter tout de suite la peau, ou on veut simplement la conserver dans l'intention de l'envoyer dans un autre pays où on la montera; car les envois d'oiseaux montés, deviendroient embarrassans par la place qu'ils tiendroient, & d'ailleurs les voyageurs auroient rarement le temps de se charger de ce soin. Il ne paroît déja leur en coûter que trop, pour amener la peau au point où je l'ai laissée, & pour ce qui reste à faire, & la mettre en état d'être envoyée sans risque. Les manipulations que j'ai décrites, sont plus longues à détailler verbalement, qu'à exécuter l'instrument à la main. Je continue.

Soit qu'on veuille ou non monter la peau sur le champ, il faut retirer tout le coton dont on s'est servi pour garantir les plumes, & les empêcher d'être tachées; soupoudrer légèrement tout l'intérieur de la peau d'alun pulvérisé. Si la peau est chargée de beaucoup de graisse, on peut, avant d'employer l'alun, répandre de la cendre sur les parties où il y a le plus de graisse; la cendre s'en charge, & on ratisse doucement la peau avec la lame d'un couteau, puis on fait usage de l'alun.

Si on veut monter la peau sur le champ, il faut faire ce que je n'exposerai qu'après avoir parlé de ce qui est nécessaire pour achever la préparation de la peau qu'on ne veut pas monter, mais mettre en état d'être envoyée. Comme la manière de monter les peaux est la même, soit qu'on les monte aussi-tôt après en avoir dépouillé le corps, ou long-temps après, je différe

Digitized by Google

par cette raison, la description de cette manipulation.

Après avoir soupoudré d'alun la peau destinée à être conservée sans être montée sur le champ, il faut la remplir de coton, ainsi que le cou, & la place qu'occupoient les cuisses ; on l'introduit peu à peu dans les cavités, telles que le cou, les cuisses, par le moyen d'une baguette ou d'un fil de fer : il faut également en remplir le vuide que le corps a laissé. Il n'est pas nécessaire d'y en accumuler beaucoup & de le fouler très-fort, ni même que la peau en soit entièrement remplie. Il faut prendre même garde de la trop distendre ; on ne pourroit plus la faire revenir, & elle prête beaucoup quand elle est fraîche. Il vaut donc mieux ne la remplir qu'aux trois quarts ou moitié à peu près de ce qu'elle pourroit contenir ; puis on rapproche les bords de la peau dans toute la longueur de l'incision qui a été faite, & en passant un fil qu'on conduit par le moyen d'une aiguille d'un bord à un autre, en forme de lacet, on contient la peau. On lisse les plumes, on les remet en état ; ce qu'on exécute en les relevant avec un stilet qu'on passe dessous de distance en distance ; puis les abaissant avec la main ; elles reprennent de cette manière leur situation par leur propre élasticité, qu'on met en action en les soulevant. Il ne reste qu'à rapprocher les aîles des deux côtés du corps, à les mettre dans la position naturelle, & à les contenir par une ou deux bandes de rubans qui les enveloppent en passant autour du corps, & qu'on noue ou que l'on fixe par une couture.

Avant de parler des précautions nécessaires pour conserver les peaux, les emballer & les envoyer, je ferai quelques observations.

Il est très-important de remplir de coton la place que le cou & la partie de la cuisse, appellée le *pilon*, occupoient. Faute d'avoir pris ce soin, des peaux bien préparées d'ailleurs, n'ont pu être montées, parce qu'il a été impossible d'étendre les parties de la peau, qui s'étoient trop resserrées : c'est un inconvénient dans lequel les voyageurs tombent souvent ; ils sont au contraire assez communément dans l'habitude de bourrer beaucoup la peau à l'endroit où elle couvroit le haut de l'aîle. C'est une très-mauvaise méthode. La peau distendue ne revient pas : il faut mettre très-peu & presque pas de fourrure dans cet endroit.

Quelques personnes sont dans l'usage d'ajouter de la chaux à l'alun pulvérisé, dont j'ai dit qu'il falloit soupoudrer la peau en dedans ; d'autres se servent d'alun calciné. Cette dernière poudre & la chaux, même éteinte, sont très-mauvaises ; elles brûlent les peaux & les rendent très-difficiles à monter par la suite.

La peau étant séparée du corps, remplie, contenue, comme je l'ai dit, il est à propos de la laisser quelques jours exposée à l'air pour qu'elle se dessèche, & pour favoriser l'évaporation des parties putrides, qui peuvent s'en exhaler ; mais il faut la placer dans un lieu où il y ait le moins à craindre qu'il est possible de la part des insectes, des reptiles, des rats, si communs dans les pays chauds. Quelques voyageurs ont coutume de suspendre les peaux au plat-fond d'une chambre par un fil qu'ils font passer à travers les narines : cette méthode n'est pas mauvaise ; sur-tout si l'on a soin de choisir une chambre qui soit tournée au nord ; car il y entrera beaucoup moins d'insectes. S'il étoit possible de suspendre les peaux dans une boëte bien fermée, dont le dessus fût couvert d'une gaze, d'une mousseline, ou d'une toile de crin claire, on préviendroit tous les risques, sans avoir rien à craindre, même de la part des insectes.

Après que les peaux, exposées à l'air, se sont desséchées durant quelques jours, il faut les enfermer dans des boëtes, qui servent à les conserver jusqu'au moment de les emballer pour les faire passer dans le lieu de leur destination. Ces boëtes & celles dans lesquelles on enferme les peaux pour les envoyer, devant être construites de la même manière, & les précautions qu'on doit prendre d'ailleurs étant semblables, ce que je vais exposer sera relatif aux boëtes dans lesquelles on conservera les peaux dans le pays où on les aura amassées, & aux boëtes dans lesquelles on en fera l'envoi.

Digitized by Google

Le mieux eſt de faire ces boëtes d'un bois dur, odorant & réſineux, ſi on le peut : ce qui n'eſt pas difficile dans les pays chauds, où il y a le plus à craindre que les inſectes ne percent les boëtes, inconvénient qui arrivera moins ſouvent, ſi le bois eſt réſineux. Il faut que le deſſus de la boëte ſoit à rainure & à couliſſe, qu'on ouvre en tirant le couvercle qui gliſſe le long des côtés entre deux rainures, & qu'on ferme en pouſſant le couvercle qui doit à ſon extrêmité s'engager par une languette dans une rainure creuſée ſur le fond de la boëte.

La forme d'un quarré oblong eſt la meilleure & la plus commode. Il eſt probable que ces boëtes qui ferment très-exactement, ſont communes à la Chine & dans toutes les parties de l'Inde, que les Hollandois fréquentent; car c'eſt dans de ſemblables boëtes qu'on apporte les collections d'inſectes, dont les naturels de ces pays font commerce, & qu'ils tiennent prêtes d'avance. C'eſt dans de pareilles boëtes, que M. Sonnerat, qui n'a voyagé que dans l'Inde, & qui a mieux garanti qu'aucun autre, les animaux qu'il a raſſemblés, a apporté ſes différentes collections. Je fais cette réflexion pour prouver l'utilité des boëtes qui ont cette forme.

Si les boëtes dont je viens de parler ſont bien faites, ſi on y a employé du bois bien ſec, & ſi on n'y a pas enfermé de peaux déjà infectées d'inſectes ou de leurs œufs, je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire de prendre d'autres précautions. Les peaux reſteront intactes dans ces boëtes auſſi long-temps qu'on voudra les y conſerver : lorſqu'on voudra faire un envoi, il ne s'agira que de ranger les boëtes remplies des peaux dans une caiſſe qui ſupporte, dans la route, les chocs, les coups, le poids des fardeaux qu'on pourra poſer deſſus, & pour que ces caiſſes garantiſſent encore de l'humidité les boëtes qu'elles pourront contenir, il ſera bon de les entourrer de paille & de les couvrir d'une toile graſſe ou gaudronnée.

Si l'on n'a pu ſe procurer des boëtes ſemblables à celles que j'ai décrites, qu'on n'en ait que d'ordinaires, on les colera en dedans & en dehors en plein avec du fort papier, ou encore mieux avec une toile ſerrée quoique fine; on aura ſoin de mêler à la colle dont on fera uſage, une décoction qui la rende amère, telle que celle de la coloquinte ou de l'abſynthe; lorſqu'on aura enfermé les peaux dans cette boëte, on appliquera au tour du couvercle la même ſubſtance dont on aura couvert l'intérieur & l'extérieur de la boëte; on la renfermera dans une caiſſe de la manière que j'ai dit.

Indépendamment de la façon dont les boëtes ſont faites, de la nature du bois qu'on y emploie, du ſoin d'y appliquer une toile ou un papier qui bouche exactement toutes les ouvertures, précautions qui me paroiſſent les plus importantes & les plus utiles, pluſieurs perſonnes mettent dans les boëtes avec les peaux des matières qu'elles croient propres à faire périr ou à éloigner les inſectes. C'eſt le camphre dont on ſe ſert le plus généralement. Je n'aſſure pas que ſon odeur n'écarte point les inſectes, quoique j'aie de fortes raiſons de penſer le contraire; mais je ſuis certain, après mon expérience & celle que d'autres en ont faite, que ſi on enferme dans une même boëte du camphre, à quelque doſe que ce ſoit, des inſectes ou de leurs œufs & des peaux d'animaux, elles ne ſeront pas moins endommagées que ſi l'on n'eut pas enfermé en même-temps du camphre dans la même boëte. Il m'a paru que de toutes les ſubſtances qu'on peut employer pour garantir les peaux du ravage des inſectes, la meilleure étoit une poudre compoſée de plantes aromatiques deſſéchée à l'ombre, & groſſièrement pulvériſée : on peut compoſer cette poudre des fragmens de feuilles de laurier, de ſauge, de lavande, de tanaiſie ou d'autres plantes aromatiques & amères, ſuivant les pays. Aucune n'eſt préférable au tabac; mais s'il n'eſt pas bien ſec, ſi il y a de l'humidité dans les boëtes, le tabac fournit une liqueur qui tache les plumes & dont l'empreinte eſt ineffaçable. Il faut donc avoir ſoin de ne l'employer qu'extrêmement ſec, car il eſt d'ailleurs excellent. J'ai eu auſſi la preuve, par pluſieurs envois faits de la Louiſiane, qu'une

Digitized by Google

poudre composée d'écorce de *sassafras*, & mêlée de piment, est excellente. Dans un envoi considérable, les peaux étoient dévorées dans les boëtes où cette poudre avoit été trop épargnée, & il n'y avoit pas le moindre dégât dans celles pour lesquelles on en avoit fait un usage suffisant, quoique toutes les boëtes fussent assez mal faites. Neuf mille peaux d'oiseaux envoyées ensuite du même pays avec la même précaution, dans des boëtes encore plus mal construites, sont arrivées intactes & ont été en grande partie dévorées quand on les a retirées des boëtes. Le poivre est aussi d'un excellent usage. Mais de quelques plantes qu'on compose la poudre dont on veut se servir, il faut qu'elle soit très-abondante, sans quoi elle ne produit pas d'effet, & il n'en faut attendre qu'autant qu'on s'en sert de la manière suivante.

Sur le fond de la boëte destinée à contenir les peaux, on répand un lit de poudre de cinq à six lignes d'épaisseur; on arrange les peaux sur ce lit; on introduit de la poudre entre les aîles & le corps & sous les plumes qu'on soulève. On recouvre ensuite toutes les peaux d'un lit de poudre, de manière qu'elles en soient entièrement cachées, & sur ce lit on établit une nouvelle couche de peaux à l'égard de laquelle on se comporte comme par rapport à la première. On continue de la même façon jusqu'à ce que la boëte soit remplie.

Je n'ignore pas que beaucoup de personnes prétendent avoir des moyens plus sûrs & immanquables, selon elles, pour garantir les peaux des oiseaux & celles de toutes sortes d'animaux, du dommage que les insectes peuvent y causer. Mais ces personnes font un secret des moyens qu'elles employent; je ne sçaurois donc les indiquer; d'ailleurs, quant à leur effet, je me suis assuré par bien des épreuves, qu'il n'est nullement tel que les possesseurs des secrets l'annoncent; je ne peux l'assurer des moyens que je n'ai pas soumis à l'épreuve; mais je puis certifier qu'un assez grand nombre d'animaux qui m'avoient été donnés comme inattaquables par les insectes, en ont été détruits. Je reviendrai à cet objet, en parlant des moyens de conserver les collections. Je me borne donc pour le moment à conseiller aux voyageurs, l'usage des boëtes telles que je les ai indiquées, & l'emploi de la poudre aromatique qu'ils prépareront suivant les plantes du pays où ils se trouveront. Quant à l'usage d'une certaine poudre dont la recette est fort répandue, dont l'emploi est beaucoup trop commun, qui est un mêlange absurde de tous les poisons les plus dangereux, j'invite, autant qu'il est en moi, les voyageurs à ne se pas laisser séduire par les propriétés qu'on y attache & à ne pas se servir de cette poudre. Il n'est pas vrai qu'elle garantisse les oiseaux qu'on soumet à l'épreuve, & elle peut donner lieu à des accidens dont la possibilité devroit la faire absolument proscrire, qui détourneront tout homme raisonnable d'en user pour un objet qui n'est pas de première nécessité.

J'ai supposé que les voyageurs, en arrangeant les peaux, auroient attention de les mettre, autant qu'il est possible, étendues de toute leur longueur, de façon qu'aucune partie ne soit pliée, que les plumes soient lisses, &c. J'ai achevé tout ce qui concerne la manière de préparer & d'apporter, ou d'envoyer les peaux d'un pays dans un autre. J'observerai encore, comme je l'ai fait déja, qu'on ne doit pas s'effrayer des difficultés, des longueurs que paroissent offrir les détails dans lesquels je suis entré; que les manipulations que j'ai décrites sont plus longues à faire connoître par la voie du discours qu'à exécuter; qu'enfin je n'ai fait qu'exposer les précautions qui ont été prises bien des fois, en des lieux fort différens, par un grand nombre de voyageurs, & en particulier par ceux qui ont le mieux rempli l'objet dont il s'agit.

Avant qu'on sçut préparer les peaux de la manière que je viens de l'exposer, on se contentoit de conserver les oiseaux entiers dans des bocaux ou des barils remplis d'esprit de vin, de taffia ou autre liqueur spiritueuse. On a inséré à ce sujet dans la première édition de l'Encyclopédie, un article

Digitized by Google

article tiré d'une feuille imprimée en 1745, & distribuée par ordre de l'académie des sciences de Paris. Les raisons qui ont fait dans le temps préférer cette méthode, sont, selon l'éditeur de l'Encyclopédie, que les oiseaux dont on n'envoie que les peaux, ne présentent jamais une forme assez semblable à celle de l'animal en vie; qu'elles sont sujettes à être maltraitées pendant la route par des insectes; qu'il est plus commode d'envoyer les oiseaux entiers que de les faire décharner & désosser. Mais on ne parvient pas mieux, en envoyant les oiseaux dans une liqueur spiritueuse, à faire connoître la forme qu'ils avoient étant en vie, qu'en ne conservant que leur peau. La liqueur consume & dessèche les chairs, racornit la peau & les membranes, rétrécit & diminue toutes les dimensions. La plûpart des oiseaux paroissent, étant vivans, avoir le cou fort court, quoiqu'ils l'aient réellement très-long; toutes les espèces de héron sont en particulier dans ce cas. Il n'y a aucun moyen, en montant un héron ou autre oiseau qui a été conservé dans l'eau-de-vie, d'effacer son cou, d'empêcher qu'il ne paroisse dans toute sa longueur: on approche bien plus de conserver la forme de l'animal vivant si l'on n'a gardé que sa peau. Voici deux autres inconvéniens. Lorsqu'on retire un oiseau de l'eau-de-vie pour le monter, il est fort difficile de l'écorcher; aussi ne le fait-on pas; on se contente d'inciser la peau sous le ventre, pour remplacer par un peu de coton qu'on introduit, le vuide trop considérable que les chairs, en se desséchant, laisseroient des deux côtés du brêchet; on passe un fil de fer à travers la tête; on l'introduit par le trou occipital, dans la cavité de la colonne cervicale & de la thorachique. Ce premier fil de fer sert à tenir le cou & la tête relevés; on passe ensuite deux autres fils de fer de chaque côté, un entre la peau & les os de la patte & de la cuisse; on pousse ces fils de fer vers le corps, & on les y fixe au hasard, comme on peut; ils servent à supporter tout le corps qui n'a jamais d'aplomb ni de solidité, mais qui demeure toujours vacillant; l'oiseau se dessèche & la peau collée sur les chairs, qui ont pris une retraite inégale, laisse appercevoir des aspérités, des creux que n'effacent pas les plumes, parce que la peau, qui est très-retirée & très-bandée, les applique fortement sur le corps, sans qu'elles aient aucun jeu, aucune mollesse, rien de souple & de flottant.

Un second inconvénient, c'est que les plumes qui ont été une fois imbibées d'un fluide, sur-tout si elles ont été agitées, ne reprennent jamais leur lustre. Cela vient de ce que les barbes se désunissent, de ce qu'elles perdent leur ressort par la macération, & leurs barbes ne recouvrent pas leur engrainure les unes avec les autres, par le moyen des filets que j'ai décrits en parlant de l'organisation des plumes. Les oiseaux conservés de cette façon ont donc toujours le plumage hérissé & sans lustre; ils l'ont même souvent fort terne, parce que si la liqueur a été trop épargnée, si on ne l'a pas changée, que s'étant trop chargée des parties extractiles, elle ait perdu de sa force, & n'ait pas prévenu un mouvement de fermentation, qui arrive fort souvent en pareil cas, les couleurs sont fort altérées.

C'est, sans doute, d'après les raisons que je viens d'exposer, que depuis que le goût de former des collections d'oiseaux est devenu fort répandu, on a préféré d'en demander aux voyageurs les peaux, & qu'ils se sont généralement prêtés à cette demande, quoiqu'il leur fût en effet bien plus commode de ne faire que plonger les oiseaux entiers dans une liqueur. Mais quelques inconvéniens qu'ait cette méthode, il est des cas où l'on doit l'employer: ce sont ceux où l'on desire faire connoître aux anatomistes des oiseaux dont l'organisation peut les intéresser, & ceux dans lesquels on manque de temps ou de commodités, pour enlever la peau à des oiseaux rares. L'usage des liqueurs spiritueuses est alors la seule voie qui reste; on en tire tout l'avantage qu'elle peut procurer, on en diminue les inconvéniens, en prenant quelques précautions rapportées

Digitized by Google

dans l'extrait publié dans l'Encyclopédie.

1°. On doit mettre dans deux barils différens les grands & les petits oiseaux. On les introduit par une ouverture faite à un des fonds.

2°. Si les plumes des oiseaux qu'on reçoit sont tachées ou ensanglantées, il convient de les laver avec un linge mouillé, avant de les mettre dans le baril. Je remarquerai à ce sujet que le sang, si il n'est pas frais, ne s'enlève qu'imparfaitement par le moyen de l'eau ; mais si on a auparavant fait dissoudre du *nitre* dans l'eau, elle enlève beaucoup mieux le sang, & souvent il n'en reste aucune tache.

3°. Pour empêcher les plumes de se déranger, on assujettira les aîles sur le corps par le moyen d'une ficelle ou d'un ruban ; on enveloppera le cou d'un linge qu'on contiendra par plusieurs tours de fil ; on posera ce linge de façon que les plumes soient couchées suivant leur direction ; on prendra garde que les plumes de la queue ne soient pas pliées & qu'il y ait assez de liqueur pour couvrir tout le corps de l'oiseau.

4°. On écrira sur une bande de parchemin, avec de l'encre, le nom de chaque oiseau, & on l'attachera à l'une des pattes ; l'écriture se conservera.

5°. Si, lorsqu'on sera prêt de boucher le baril à demeure, il en sort une odeur qui annonce un commencement de corruption, on en tirera la liqueur spiritueuse & on en mettra de nouvelle.

6°. On peut ne pas tirer les intestins des petits oiseaux ; mais il ne sera pas mal d'ôter ceux des grands oiseaux.

7°. Lorsque les oiseaux qu'on veut envoyer ne doivent rester en route que cinq à six semaines, avant que de les faire partir, on peut les retirer de la liqueur & les mettre dans une boëte où ils seront assujettis par quelque matière molle, comme du coton, de la filasse.

J'ai vu beaucoup d'oiseaux, sur-tout d'oiseaux apportés de l'Inde, pour lesquels on avoit employé la méthode qui vient d'être décrite ; ils avoient les défauts dont j'ai parlé ; mais ces défauts n'empêchoient pas qu'on ne pût les reconnoître & les décrire ; ainsi cette méthode est encore très-utile, quand on est forcé de s'y borner. On conseille dans l'avis qui a été publié, de se servir d'eau-de-vie, & j'ai parlé de liqueurs spiritueuses en général, parce que c'est en effet le taffia dont on se sert en Amérique, aux usages auxquels nous employons l'eau-de-vie en Europe, & que c'est celle de riz dont on fait usage aux Indes. Mais si on avoit sur-tout l'anatomie en vue, par rapport aux animaux qu'on pourroit envoyer, je crois qu'il est une liqueur préférable aux esprits ardens ; c'est l'eau dans laquelle on a fait fondre la quantité d'alun qu'elle peut dissoudre. Cette eau, fort employée par les anatomistes, dessèche, racornit & altère moins en général que les liqueurs spiritueuses ; elle n'a pas peut-être d'ailleurs la faculté de conserver à un moindre degré. Voici l'épreuve que j'ai faite pour m'en assurer. J'ai prié M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne, d'enfermer dans le même-temps, dans deux bocaux de même grandeur, remplis l'un d'eau saturée d'alun, l'autre de taffia, quelques oiseaux, quelques petits quadrupèdes, des reptiles & des insectes de même espèce ; d'établir une parité parfaite entre les deux bocaux, à la différence près des liqueurs qu'ils contiendroient, & de me les envoyer. Lorsque je les ai reçus, il y avoit près d'un an qu'ils étoient remplis ; je les ai ouverts avec M. Viq d'Azyr qui a jugé les animaux conservés dans l'eau alumineuse, en meilleur état, plus propres à être disséqués, que ceux qui avoient été gardés le même temps, en même nombre, dans la même quantité de taffia.

§. IV.

Manière de préparer & de monter les peaux.

Les peaux qu'on veut monter sont ou fraîches ou desséchées ; comme la manière de les monter est la même, & que pour cette opération, il faut qu'elles soient molles & souples, j'exposerai d'abord comment on amollit les peaux desséchées. Il faut commencer, en écartant les plumes qui couvrent le dessous du corps, par

Digitized by Google

chercher la couture qui rapproche les deux côtés de la peau fendue le long du bréchet, couper le fil, écarter doucement la peau à droite & à gauche, tirer peu à peu le coton ou autre matière dont on s'eſt ſervi pour l'emplir: ce premier travail eſt aſſez aiſé; mais lorſqu'on a vuidé la partie qui étoit occupée par le corps, il faut plus d'attention & d'adreſſe pour retirer le coton qui remplit la cavité du cou, celle des cuiſſes & le moignon des ailes. On n'y peut atteindre ni avec la main, ni avec des pinces, dont l'uſage eſt d'ailleurs très-mauvais, parce que ſouvent on ſaiſit quelque duplicature de la peau en même-temps que le coton, & qu'en tirant le dernier, on déchire la première. On prend un fil de fer bien droit, d'une groſſeur moyenne, dont l'un des bouts ait quelques aſpérités; on introduit ce fil de fer ſur la première couche du coton qui remplit, par exemple, la cavité du cou; quand on ſent l'extrêmité du fil de fer en contact, on lui fait faire quelques mouvemens circulaires dans le même ſens, en l'enfonçant en même-temps, ſans trop d'effort; le coton s'engage dans les aſpérités, & ſe roule ſur lui-même autour du fil de fer; alors on le retire doucement de la main droite, & on contient de la gauche le cou de l'oiſeau en extenſion; on enlève de deſſus le fil de fer le coton dont il s'étoit chargé, & on l'introduit pour en retirer de nouveau; car il ne faut pas le charger trop à chaque fois; ſi on le tournoit long-temps; ſi on l'enfonçoit avec force, il ſe formeroit autour un amas de coton beaucoup plus gros; mais il ſeroit trop difficile à tirer, & ſouvent il romperoit la peau; il faut donc procéder lentement, & ne tirer le coton que par petites mêches; quand il n'en reſte plus à l'intérieur de la peau, qu'elle n'eſt plus qu'un ſac vuide, mais ſec, il faut penſer à l'amolir

Prenez le même coton que vous venez de retirer, ou d'autre, ſi vous le voulez; cardez-le groſſièrement avec les doigts, placez-le dans une terrine ou une cuvette; verſez deſſus de l'eau auſſi chaude que vous pourrez la ſupporter; en la verſant, maniez & preſſez le coton dans l'eau, vous verrez l'air s'en dégager en forme de bulles; ne ceſſez pas de manier, d'étendre, de preſſer le coton qu'il ne ſoit bien imbibé dans toute ſa maſſe; alors jettez l'eau ſurabondante, exprimez même une partie de celle qui eſt abſorbée par le coton; qu'il demeure humide, mais que l'eau n'en dégoute pas.

Prenez, ou une baguette, ou un fil de fer bien droit; que l'un ou l'autre ſoit liſſe & ſans aſpérité; chargez le bout du fil de fer, ou de la baguette, d'un peu de coton humide; introduiſez-le dans le cou, & le pouſſez juſqu'à ce qu'il ſoit en contact avec la tête; vous vous en apperce-vrez en la tenant de la main gauche, & en pouſſant le coton avec la droite par le moyen du fil de fer; continuez d'emplir le cou de coton humide que vous introduirez peu à peu, que vous ne preſſerez l'un contre l'autre que légèrement; le cou étant plein, rempliſſez de la même manière la cavité des cuiſſes, puis il vous ſera aiſé de placer de la main le coton dans la cavité que le corps occupoit; déjà la peau des jambes ſera aſſez ſouple, pour que vous puiſſiez ſans riſque les plier & les amener entre les lames de coton qui rempliſſent l'intérieur de la peau; rapprochez-en les bords ſans les contenir; poſez la peau renverſée ſur le ventre, dans un endroit frais, ſur une table propre, & couvrez-la d'un linge en double. Au bout de quarante-huit heures, la peau la plus épaiſſe ſera amolie, les peaux ordinaires le ſeront en vingt-quatre ou dix-huit; les pieds le ſeront auſſi ſuffiſamment; ſi vous aviez trouvé de la difficulté à les plier & à les introduire entre les lames de coton à l'intérieur du corps, il auroit fallu les envelopper au dehors de coton mouillé, ou poſer la peau ſur un vaſe rempli d'eau, dans lequel les pattes pendantes auroient trempées; la peau étant humectée, on en retire le coton mouillé, de la même manière qu'on en avoit auparavant retiré le coton ou l'étoupe ſecs.

Pour monter ou remplir & ſoutenir une peau fraiche, ou ramenée à peu près au

Digitized by Google

même état en l'amoliſſant, on a beſoin de quelques inſtrumens, & de pluſieurs objets différens. En voici le détail : 1°. du fil de fer ; 2°. des pinces pour le couper, & d'autres pour le plier ; 3°. du coton ; 4°. du fil ; 5°. des ciſeaux ; 6°. une aiguille à coudre ; 7°. les mêmes pinces dont on s'eſt ſervi pour ſoulever la peau quand on en a dépouillé le corps ; 8°. une baguette longue, droite, liſſe & ſans aſpérités, ou un morceau de fil de fer qui en tienne lieu ; 9°. un ſtilet.

Le fil de fer doit être proportionné à la groſſeur de l'animal qu'on veut préparer. On ne ſçauroit rien dire de fixe à cet égard ; il doit être ce que les ouvriers appellent recuit, c'eſt-à-dire avoir été rougi au feu. Il faut qu'il ne ſoit ni trop fin, ni trop gros, ni pas aſſez recuit. Dans deux de ces cas, il eſt trop dur à manier, & gêne beaucoup quand on veut mettre la peau en attitude ; dans les deux autres il n'a pas aſſez de force, & il ſoutient mal le poids qu'il doit porter.

Je ſuppoſe le fil de fer bien choiſi & recuit convenablement, avant de l'employer ; on étend la peau qu'on s'apprête à monter de toute ſa longueur ſur une table unie, couverte d'un linge ; on meſure avec le fil de fer qu'on déploie, la diſtance depuis le ſommet de la tête, juſqu'à l'origine du croupion ; la peau étant dans toute ſon extenſion, on ajoute quelques pouces de plus à proportion que la peau eſt plus grande, & l'on coupe la portion de fil de fer qui a ſervi à prendre la meſure. Cette portion ſe trouvera de quelques pouces plus longue que la peau ne l'eſt, mais ce ſurplus de longueur eſt néceſſaire.

Le fil de fer étant coupé, on aura ſoin de le bien dreſſer ; on y fera une pointe avec une lime à un des bouts, enſuite on ſoulevera la peau du cou ; on introduira le long de la cavité qu'il occupoit, le fil de fer par le bout aiguiſé ; on prendra garde, en pouſſant le fil de fer, de ne pas endommager la peau ; & ſi l'on veut, pour plus de ſûreté & de commodité, on la ſoulevera de la main droite avec une baguette qu'on conduira en avant, qui ouvrira & marquera la route au fil de fer qu'on tiendra de la main gauche.

Lorſqu'on ſera parvenu à porter la pointe du fil de fer juſqu'à la tête, on prendra cette partie de la main gauche, on la ſoulevera, & de la main droite on introduira le fil de fer dans la tête par le trou occipital. Cette manipulation demande un peu d'adreſſe, & exige qu'on rapproche les deux mains l'une de l'autre, en pliant la peau le long de laquelle le fil de fer a filé. Lorſqu'il eſt introduit dans la tête, on ſent la réſiſtance qu'offre la voûte du crâne, alors il faut, tenant la tête du bout des doigts de la main gauche, & tenant le fil de fer un peu court, entre le pouce & les deux premiers doigts de la main droite, abaiſſer avec un peu de force la tête, & au contraire pouſſer auſſi avec un peu d'effort le fil de fer en en-haut. On doit faire enſorte qu'il porte ſur le milieu du crâne, que ſa pointe ne tarde pas à percer ; un mouvement de demi-rotation, de la part des deux mains, facilite le paſſage du fil de fer à travers la voûte du crâne ; auſſi-tôt qu'elle eſt percée, le fil de fer qu'on pouſſe, ſort autant qu'on veut, & l'on ne riſque pas de le pouſſer fort au dehors ; on doit même le faire aſſez pour amener l'autre extrêmité du fil de fer juſqu'au bas du cou, ou à l'endroit qui répond au lieu où étoit le jabot.

Enſuite on remet la peau en poſition ſur la table ; on l'étend de toute ſa longueur ; la tête gliſſe le long du fil de fer engagé dans le trou qu'il a fait au crâne.

On tient ferme de la main gauche la tête ; de la droite on tire vers la queue le fil de fer, & on le conduit à un ou deux travers de doigts plus bas que l'origine du croupion ; ſi l'on a bien pris ſes meſures, il reſte une portion du fil de fer en ſaillie au-deſſus de la tête.

Vers le tiers de la longueur du corps, à prendre de la queue en remontant, dans la ligne tranſverſale qui répond à peu-près à celle ſuivant laquelle les cuiſſes s'articuloient avec le corps, on fait faire au fil de fer, par une révolution ſur lui-même, une boucle ou anneau, dont le

Digitized by Google

diamètre reste ouvert de quelques lignes.

Pour faire cette boucle, on tient ferme de la main gauche, avec une pince plate, le fil de fer au-dessus du point où la boucle doit être formée; un peu plus bas on tient de la main droite, avec une pince ronde, la tige du fil de fer, à laquelle on fait faire une révolution circulaire sur elle-même; on a soin ensuite d'étendre le fil de fer qui a pu être contourné, de le bien dresser, tant au-dessus qu'au-dessous de la boucle, & l'on prend garde que les deux portions, tant celle qui est supérieure à laboucle, que l'inférieure, décrivent, l'une par rapport à l'autre, une ligne bien droite.

La boucle faite, & le fil de fer bien dressé, ou roule du coton autour de son extrêmité inférieure, & on le fixe par plusieurs tours de fil; ensuite on a soin d'étendre la peau de toute sa longueur; on contient la tête en se servant de la main gauche; de la droite on tire vers le bas le fil de fer; on le fait passer par dessous la peau du ventre, le long de celle du croupion; on le fait descendre jusqu'à l'origine de la queue, contre laquelle on l'applique avec un peu de force; enforte que dans cette manipulation, la peau soit un peu fortement distendue; elle revient sur elle-même aussi-tôt qu'on cesse de contenir la tête; on observe de tourner le fil de fer, de façon que la boucle soit verticale à la table, & que la saillie qu'elle forme soit tournée en-dessus, ou du côté de l'intérieur du corps.

Après avoir préparé le fil de fer dont je viens de parler, qui est la pièce principale, on dispose ceux qui doivent servir pour les pattes; on mesure la distance qu'il y a depuis la boucle du premier fil de fer, jusqu'à l'extrêmité de la plante du pied, la cuisse & la jambe étant étendues & formant une ligne droite; on ajoute à cette longueur quatre ou six pouces de plus, ou même davantage, suivant la taille de l'oiseau; on coupe les fils de fer suivant cette mesure; on les dresse, on y fait une pointe à chacun à une des extrêmités.

Ensuite on prend un stilet d'une longueur & d'une grosseur proportionnées à la force de la patte de l'oiseau qu'on prépare.

On doit être muni de stilets de six à huit échantillons au moins; ils doivent être faits d'une verge d'acier ronde, bien droite, aiguisée par un de ses bouts, fortement engagée par l'autre dans un manche de bois tourné, d'une forme & d'un volume propres à le rendre commode à manier; on trouve de ces stilets & des manches qui leur conviennent chez les clincaillers; on en peut faire monter par les serruriers. Il est aisé de trouver des verges d'acier d'une longueur médiocre; on en trouve plus difficilement d'assez grandes pour les oiseaux dont les jambes sont très-longues; dans ce cas il faut se servir d'un fil-de-fer non recuit, & le plus dur que le serrurier peut fournir. Les verges d'acier ne sont ni aiguisées, ni garnies de leur manche dans les magasins: il faut les faire préparer.

Je suppose qu'on a un assortiment de stilets; on prend celui qui convient. On tient de la main gauche le pied de l'oiseau, de la droite on appuye la pointe du stilet sur la base du pied, dans son milieu, au centre de l'os de la jambe; on perce l'os sans beaucoup de difficulté par un mouvement demi-circulaire qu'on fait faire au stilet dont on tient le manche, & qu'on pousse en même-temps en-avant. Il faut employer quelquefois un peu de force à cette manipulation. Aussi-tôt que l'os de la jambe est percé, le stilet entre sans résistance, & glisse le long de la cavité de l'os; mais il rencontre un nouvel obstacle à sa surface supérieure, fermée par une couche osseuse; les mêmes mouvemens de demi-rotation, & les mêmes efforts pour pousser en avant surmontent bientôt la résistance. Il s'en présenteroit une nouvelle si l'on avoit conservé l'os de la cuisse: il faudroit le tenir bien ferme de la main gauche, & le percer comme celui de la jambe, en faisant agir le stilet de la même manière, & le dirigeant de même de la main droite; mais il est plus facile d'enlever, comme je l'ai recommandé, l'os de la cuisse à l'articulation du genou.

L'opération que je viens de décrire demande, pour les grands oiseaux, de la force & de l'attention. Il faut prendre garde

Digitized by Google

de régler ſes mouvemens de manière que leur impulſion ſoit toujours en ligne droite; car ſi ils ſont vacillans, bruſques, que la verge d'acier ſoit pouſſée de côté, elle ne pliera pas, mais elle ſe caſſera très-aiſément.

Quand on a percé avec le ſtilet, de la manière que je viens d'expoſer, les deux os des jambes, & qu'on a fait gliſſer, à pluſieurs repriſes, le ſtilet de toute ſa longueur à travers la cavité de l'os de chaque jambe, on prend les fils de fer qu'on a préparés, & avec un peu d'adreſſe on les fait très-aiſément paſſer à travers le conduit que le ſtilet leur a ouvert. On les introduit par l'extrêmité qui a été aiguiſée; lorſque les fils de fer ſont paſſés à travers les os des jambes, on les pouſſe au-delà de quelques pouces de plus; alors on fait, à celle de leur extrêmité qui eſt du côté du corps, une boucle ou un anneau, comme on a fait par rapport au fil de fer qui enfile l'intérieur de la peau ſuivant ſa longueur; on approche de cette dernière boucle, celles qu'on vient de former; on les diſpoſe toutes trois de façon qu'elles ayent la même ſituation, c'eſt-à-dire, que leur ſaillie ſoit tournée en-deſſus, ou à l'intérieur du corps; on lie fortement & étroitement ces trois boucles en *juxta poſition*, ou appliquées les unes contre les autres, par un grand nombre de circonvolutions, avec du fil très-fort, ou ſuivant la groſſeur des oiſeaux, avec de la ficelle ou du fil de fer.

Quand les trois boucles ſont ſi bien liées qu'elles ne peuvent s'écarter, ni changer reſpectivement de poſition, ſoutenant de la main gauche, l'un après l'autre, les fils de fer paſſés à-travers les os des jambes, on tire de la main droite chaque jambe, & on la met en extenſion; puis tenant bien ferme avec une pince plate les trois boucles des trois fils de fer, on ſaiſit avec une autre pince, l'un après l'autre, chacun des fils de fer qui paſſent à travers les jambes; on les prend chacun au-deſſous de la boucle qui les termine, & on les courbe de dedans en-dehors, & en même-temps de bas en haut, par le même mouvement; enſorte qu'après cette manipulation la boucle de chacun de ces fils de fer ſe trouve un peu plus élevée que la tige qui la ſoutient & forme avec elle un angle. On meſure idéalement la longueur que pouvoit avoir l'os de la cuiſſe; on en juge par la grandeur de l'oiſeau qu'on prépare, & par l'habitude. De l'angle de la boucle avec ſa tige, on courbe chaque fil de fer en le relevant de dedans en dehors; & le portant ſur le côté, la courbure allongée qu'on lui fait décrire repréſente l'os de la cuiſſe dont elle doit égaler la longueur.

Il ſuit de la préparation que je viens d'indiquer, que le fil de fer paſſé dans les pattes, lorſque le corps ſera en poſition, aura ſon point d'appui à la réunion des trois boucles, & que les fils de fer qui ſuppléent aux cuiſſes & qui paſſent par les jambes, ſe trouveront dans le même écartement avec le point d'appui qu'avoient les parties mêmes dont ils rempliſſent les fonctions.

Tout ce que je viens de dire étant achevé, on aura ſoin de bien étendre la peau; on approchera les deux pattes l'une de l'autre pour meſurer ſi elles ſont d'égale longueur; on alongera l'une ou l'autre, ſuivant qu'il ſera néceſſaire, non pas en tirant la patte & le fil de fer enſemble, mais en faiſant gliſſer la patte qui aura beſoin d'être alongée ſur le fil de fer, qu'on tiendra ferme de la main gauche pour qu'il ne baiſſe pas, tandis que de la main droite on tirera la patte en-bas.

Il eſt très-important d'être attentif à ce que les deux pattes ſoient parfaitement d'égale longueur, ſans quoi l'oiſeau ne ſera jamais en équilibre & en bonne poſition; mais quand on y aura donné l'attention néceſſaire, ainſi qu'à tout ce qui a été dit juſqu'à préſent, il ne reſtera plus qu'à remplir la peau.

On ſe ſert pour cet objet de coton, d'étoupe ou de mouſſe. De ces trois matières le coton eſt de beaucoup préférable, parce qu'il eſt plus ſouple, plus aiſé à bien arranger; qu'il s'inſinue mieux dans les cavités étroites, & qu'il s'arrange ſans former d'inégalités, comme il eſt difficile de l'éviter en employant l'étoupe ou la mouſſe.

Si l'on prépare un très-gros oiſeau &

Digitized by Google

qu'on veuille épargner, on pourra se servir d'étoupe ou de mousse, mais pour remplir seulement la place du corps; il faudra n'employer que du coton pour le cou & les cuisses, & en couvrir d'une couche épaisse toute la surface interne de la peau, ensorte que l'étoupe ou la mousse soient enveloppées de tous cotés par le coton.

On commence par remplir le cou, ce qui se fait de la manière suivante:

La peau étant étendue de toute sa longueur, sur une table, & armée, comme je l'ai indiqué, des fils de fer qui tiennent lieu de la charpente osseuse, on soulève de la main gauche la peau qui est au bas du cou; de la main droite on pose un peu de coton, plus ou moins, suivant la taille de l'oiseau, dessous le fil de fer qui traverse le cou; on pousse ce coton du bas du cou vers le haut avec une baguette, ou un fil de fer droit & bien poli; on sent de la main gauche si le coton est parvenu en contact de la tête; on recommence à introduire de nouveau coton; on n'en met que peu à-la-fois, & on tâche de l'introduire d'abord entre la peau & le fil de fer; quand le derrière du cou est rempli de la longueur de quelques travers de doigts, on remplit de même les deux côtés du cou l'un après l'autre, & on finit par la partie supérieure ou la surface interne, c'est-à-dire, qu'il faut d'abord placer le coton entre la peau & le fil de fer le long du cou, ensuite sur ses côtés, & enfin en couvrir en-dedans le fil de fer; de cette façon il se trouve au centre du coton qui l'enveloppe de tous côtés, & qui, quand on donnera l'attitude, l'empêchera de distendre la peau, d'y former aucune aspérité. On remplit successivement toute la longueur du cou, en commençant toujours par interposer le coton entre le fil de fer & la peau par-dessous, ou la peau du côté du dos, en remplissant les côtés & finissant par la partie qui est en-devant. Il faut être attentif à ce que toutes les parties de coton qu'on introduit soient poussées assez avant pour se toucher les unes les autres & ne pas laisser de vuide entre elles; il faut les presser légèrement les unes contre les autres du bout de la baguette qui sert à les introduire; si on employoit beaucoup de force pour les fouler, la peau céderoit, & le cou finiroit par paroître beaucoup plus gros qu'il ne doit être; d'ailleurs on le racourcira en mettant en attitude, ce qui le rendra plus gros; il faut donc ne bourrer le cou que médiocrement, & que le coton qui le remplit n'offre au toucher qu'une molle résistance, à-peu-près celle d'une éponge mouillée qu'on presse. Si en bourrant le cou on avoit laissé dans sa longueur quelque vuide dont on ne se fût pas apperçu, ou que n'ayant pas apporté assez d'attention à ne pas remplir les points correspondans plus les uns que les autres, il se trouvât quelque endroit plus gros d'un côté que de l'autre, enfin que le cou ne fût pas filé & uni dans toute sa longueur, il n'y auroit de moyen de réparer cette mauvaise besogne que de retirer le coton de la manière que j'ai indiquée en parlant de la façon de vuider les peaux sèches, de recommencer ensuite; tout ce qu'on feroit d'ailleurs pour corriger les défauts qui existeroient, ne feroit que les augmenter.

Après le cou on bourre la peau des cuisses, ensuite on remplit le vuide qui est autour du croupion. On a toujours soin que le fil de fer se trouve enveloppé par le coton, qu'il en occupe le centre, & on n'introduit le coton que peu-à-peu. Sans cette précaution il est impossible de bien faire: on perd même du temps, parce que le coton introduit en trop grande quantité à-la-fois, ne produisant qu'un ouvrage mal fait, on est obligé de le défaire pour recommencer.

Enfin, pour remplir le corps, on étend une couche épaisse de coton entre la peau du dos & le fil de fer qui traverse la longueur du corps; on arrange ensuite du coton sur les côtés; on le place par fragmens plus ou moins gros; on presse les fragmens les uns contre les autres, & on a soin d'en mettre alternativement un nombre égal de chaque côté; on dispose ensuite du coton au-dessus du fil de fer, & on l'applatit avec les mains; on le foule & on le moule en quelque sorte pour donner à la masse en-

Digitized by Google

tière la forme qu'avoit le corps de l'oiseau. Le coton fin & bien cardé, tel que celui dont on doit se servir pour bien réussir, a la commodité de se lier, & en quelque sorte de se mouler comme on veut.

J'ai recommandé que le cou fût souple: il faut au contraire que la fourrure du corps soit très-ferme. On l'obtient telle si on n'a pas employé de très-grosses masses de coton à-la-fois, si on les a pressées en les plaçant, &, pour-ainsi-dire, pétri les unes avec les autres. Mais il ne faut pas non plus outrer & former un corps beaucoup plus gros que n'étoit le véritable; il y a des peaux qu'on ne pourroit pas rapprocher; il y en a d'autres qui s'y prêteroient, & l'on auroit la ressemblance d'un oiseau beaucoup plus gros que n'étoit l'animal vivant. C'est l'habitude & le goût qui font juger du point où l'on doit s'arrêter; il est impossible de donner là-dessus une règle précise.

La peau étant remplie, on en approche les deux bords; si la fourrure est bien disposée, les deux bords de la peau ne peuvent pas se joindre tout-à-fait; mais en pressant un peu du plat de chaque main des deux côtés, on met les deux bords de la peau en contact; alors on peut être assuré que l'on a rempli suffisamment; il ne reste qu'à rapprocher les deux bords de la peau & à les contenir. Avant de parler de cette manipulation, je remarquerai que l'art en remplissant une peau, ou en formant endedans une sorte de moule de coton, consiste à donner à ce moule la forme du corps véritable; il doit donc être applati du côté du dos, ou très-peu convexe, arrondi sur les côtés, déprimé sur les flancs; il doit être saillant & gros, mais en même-temps légèrement arrondi au haut du corps à la partie qui répond à celle où s'articuloient les aîles; il doit aller en diminuant de cette partie vers la queue; il faut cependant prendre garde de ne pas assez remplir la peau qui couvroit le ventre, ce qui est un défaut assez ordinaire: lorsque l'animal étoit vivant, la masse des intestins, le mouvement de la respiration distendent cette partie de la peau, quoique le corps diminue des aîles à la queue, le ventre est plus exprimé dans le vivant qu'on n'a coutume de le rendre dans l'oiseau bourré: C'est encore ce sur quoi l'on est obligé de recourir à l'habitude & au goût de celui qui exécute.

On rapproche les deux bords de la peau de la manière suivante, & on les contient par une couture. On a soin d'avoir une éguille garnie d'un fil très-long, fort & proportionné cependant à la peau qu'on veut fixer par son moyen. On passe ce fil à travers la peau d'un bord à l'autre, en commençant par le haut du corps & continuant jusqu'à l'extrêmité de l'ouverture. On le conduit alternativement du côté droit au gauche, du gauche au droit, en zigzag, précisément de la même manière que le lacet dont on se sert pour approcher les deux côtés d'un corcet. Il ne faut pas, quand on a fait deux points, dont l'un est au-dessus de l'autre, vouloir en tirant le fil, rapprocher les deux bords de la peau qu'il traverse; il la couperoit ou il casseroit; il faut continuer, sans serrer, de coudre de manière que le fil soit un vrai lacet, attaché à un des côtés au haut du corps & descendant jusqu'au bas, en passant alternativement d'un bord à l'autre de la peau. Quand le fil est passé dans les trous à travers lesquels l'éguille l'a conduit, comme le lacet à travers les œillets d'un corcet, alors on applique la main gauche à la partie supérieure de la couture; on rapproche les deux bords de la peau, en pressant entre le pouce, d'un côté, & les doigts de l'autre, de la même manière que si l'on vouloit serrer & presser la peau dans la main. Ce mouvement est cause que plusieurs échelons du lacet deviennent lâches; on les serre les uns après les autres, en commençant par le supérieur & en descendant graduellement; on opère de même en portant la main plus bas, & l'on continue ainsi jusqu'à l'extrêmité de la couture. Si la peau est assez remplie, on ne parvient pas, sur-tout quand on prépare un grand oiseau, à approcher les deux bords de la peau par la première pression de la main gauche; il faut, après avoir opéré

opéré une première fois dans toute la longueur de l'ouverture, recommencer à preſſer de nouveau la peau & à ſerrer le lacet; quelquefois ce n'eſt qu'après trois ou quatre manipulations de ce genre, que les deux bords ſe trouvent approchés & en contact, alors on fixe le lacet à la partie inférieure, en perçant la peau & en faiſant avec le fil qu'on y fait paſſer une boucle, à travers laquelle on dirige l'éguille & le fil, on le tire & l'on fait un nœud qui maintient la couture en état.

Il faut être attentif en tirant le lacet à ſuivre d'échelons en échelons, & à ne pas mêler & entortiller enſemble les fils qui deviennent lâches, & ſujets à s'embarraſſer les uns dans les autres.

Après avoir achevé la couture, on s'occupe à liſſer les plumes qui ne peuvent manquer d'avoir été dérangées par les différentes manipulations qui ont eu lieu; on les releve par le moyen d'un ſtilet d'une longueur convenable qu'on paſſe deſſous en approchant de la racine, & à meſure qu'on en a relevé une partie, on l'abaiſſe du plat de la main, on la couche ſur le corps. Les plumes entrelacées les unes dans les autres ſe dégagent; leur reſſort les fait revenir chacunes à leur place, & le contact de la main rapproche les barbes qui s'étoient déſunies.

Il ne reſte plus qu'à mettre l'oiſeau en poſition à l'y contenir & à remplacer les yeux qu'on a enlevés en dépouillant le corps de ſa peau.

On commence par courber & rapprocher en devant l'une après l'autre chacune des cuiſſes: voici comment on s'y prend. Si l'oiſeau eſt petit, on ſaiſit la cuiſſe à ſon origine, en arrière, avec le bout du pouce & du doigt index; on appuie ſur la partie oppoſée le bout de l'index de la main gauche, & l'on fait un mouvement de la droite pour courber la cuiſſe que l'on tient. Si l'oiſeau eſt gros, on empogne la cuiſſe en arrière de toute la paume de la main droite, on appuie le plat de la main gauche en devant de la cuiſſe ſur le corps, & on releve la cuiſſe par l'effort de la main droite. Dans cette manipulation le corps demeure poſé ſur le dos. Après que les deux cuiſſes ont été relevées, & qu'on les juge à-peu-près rappellées à leur poſition, on met l'oiſeau ſur le côté; on l'appuie de la main gauche & de la droite avec le pouce & l'index ſeulement, ou du plat de la main qu'on courbe, ſuivant la groſſeur de l'oiſeau, on releve le cou. On commence toujours par le courber à ſon inſertion avec le corps.

La première attitude que je viens de décrire & qui n'eſt qu'une ébauche étant donnée, il faut poſer l'oiſeau ſur un pied plat, ſi il ne perchoit pas étant vivant, & ſur une branche horiſontale convenablement fixée ſur ſon ſupport, ſi il perchoit. Alors on meſure l'écartement qui eſt entre les deux pieds, qu'on a eu ſoin de ne quitter qu'après les avoir amenés à la poſition qu'on leur croit naturelle, & qu'on n'a pas plus avancés en devant l'un que l'autre; on fait ou ſur le pied pour l'oiſeau qui ne perchoit pas, ou ſur la branche pour celui qui perchoit, deux trous dont l'écartement & la direction de l'un à l'autre ſoient les mêmes que l'écartement d'un pied à l'autre, & qui ſuivent la même direction. La largeur de ces trous doit être telle que les fils de fer y entrent avec un peu de gêne. L'oiſeau en aura un maintien plus fixe. On enlève donc le corps & on fait paſſer les fils de fer dans les trous qui leur ont été préparés; enſuite on les replie deſſous le ſupport ou on les contourne autour de la branche; de façon ou d'autre, on a ſoin que la plante du pied porte d'à plomb. Si toutes les manipulations ont été bien exécutées, l'attitude eſt déjà fort avancée. On l'acheve en pliant plus ou moins le genou ſur la cuiſſe, & en faiſant prendre au cou la courbure qu'il doit avoir. Mais j'ai recommandé de ne le pas trop remplir, & j'ai dit qu'il falloit le raccourcir en donnant l'attitude. C'eſt en partie pour cette raiſon que j'ai preſcrit que le fil de fer excédât la tête de pluſieurs pouces. L'oiſeau ayant déjà ſa première attitude comme j'ai conſeillé de la donner, le cou n'eſt encore que relevé, mais il eſt droit &

Digitized by Google

alongé. On tient le fil de fer près de la tête avec les doigts de la main gauche, & tantôt appuyant sur la tête doucement, tantôt tirant en bas le cou qu'on presse mollement entre les doigts de la main droite fermée, on le raccourcit peu-à-peu; car dans toutes ces manipulations on gagne beaucoup de temps en ne se pressant pas.

Quand on juge le cou à une longueur convenable, tenant ferme la tête de la main gauche, on courbe dessus à angle droit le fil de fer qui l'excède; alors le cou ne peut plus remonter, poussé par l'élasticité du coton qui le remplit, & on lui donne la courbure qu'on juge à propos, en appuyant en sens opposé du plat des doigts des deux mains. Cependant je n'ai pas encore parlé des aîles qui pendent des deux côtés du corps. On finit par les relever: on pose l'oiseau de façon que le dos soit tourné du côté de celui qui opère; il ramasse, si je peux employer cette expression, du plat de l'une & l'autre main renversée chaque aîle en même-temps, il les relève & les applique contre le corps; une autre personne, tandis que la première contient les aîles, passe par-dessous le corps à-peu-près vers son tiers antérieur, une aiguillée de fil dont elle amène les deux bouts sur le dos & les y noue, en faisant un nœud qui s'applique immédiatement sur la peau; une longue épingle qui a été enfoncée obliquement de haut en bas, & dont une portion est demeurée saillante, retient le fil, l'empêche de glisser, il contient les aîles. Il ne doit ni trop serrer, ni être trop lâche. Quand les aîles sont très-longues, il arrive quelquefois que le premier cercle de fil qui les contient en devant, les fait s'écarter en arrière; on contrebalance son effet par celui d'un autre cercle aussi de fil, placé où l'on s'apperçoit qu'il est nécessaire.

Pour que le travail soit fini, il ne s'agit que de poser des yeux artificiels & de donner aux plumes leur dernier lustre. On remplace les yeux par des émaux qui en imitent la forme & les couleurs. Avant d'en faire usage, si la peau qu'on prépare étoit seche, il a fallu en l'amollissant remplir l'orbite de coton humide qu'on aura soin de retirer dans le moment présent. Ensuite tenant un des bords de la paupière avec une pince de la main gauche, on introduira peu-à-peu du coton sec dans l'orbite; on l'y arrangera & on le foulera avec un stilet dont la pointe soit mousse, ou avec la tête d'une longue & forte épingle; en le foulant on contiendra de la main gauche la tête pour que le cou, qui supporteroit l'effort, ne se dérange pas. Quand l'orbite sera rempli de coton, foulé de manière que les paupières soient à-peu-près au niveau des côtés de la tête, on en soulèvera les bords avec une pince & avec la pointe d'un stilet trempé dans de la gomme arrabique dissoute dans de l'eau, on imprégnera de cette colle le bord interne des paupières; on en étendra aussi une couche légère sur le coton, puis soulevant avec la pince la paupière inférieure ou la supérieure, on fera glisser dessous l'œil d'émail; on soulevera ensuite l'autre paupière, & on poussera dessous le bord de l'œil factice trop avancé du côté opposé par la première introduction; on prendra bien garde de ménager le bord délicat des paupières, de ne pas le plier en dessous, d'écarter l'une & l'autre paupière de façon que la prunelle se trouve au centre de leur ouverture; la gomme un peu épaisse dont on les aura enduites, les retiendra sur la place convenable aux bords de l'œil d'émail. On finira par lustrer les plumes en les relevant avec un stilet, comme je l'ai déjà indiqué, & en les abaissant avec le plat de la main. En retirant doucement, après cette manipulation, par le moyen d'un stilet, les plumes engagées sous le fil qui contient les aîles, ces plumes, qu'on abaissera avec la main, le couvriront & ce fil demeurera caché dessous. On posera l'oiseau préparé dans une armoire; on l'examinera de temps à autre, pour observer, si la peau en se desséchant n'occasione pas quelque vice dans la forme. Dans ce cas on y remédiera, suivant les circonstances en soulevant ou étendant les parties qui se seroient trop retirées, en comprimant celles qui se seroient trop distendues;

Digitized by Google

mais il y aura rarement à refaire si les fils de fer ont été bien attachés, si le coton a été reparti également. Enfin, lorsque la peau sera sèche, ce qui arrivera plutôt ou plutard selon la saison & la taille de l'oiseau, on coupera le fil de fer, excédant la tête, avec une pince propre à cet usage.

Les manipulations que je viens de détailler, ne conduisent qu'à monter une peau dans l'attitude qui étoit celle de l'animal en repos. C'est la plus convenable pour former une collection, parce que c'est celle dans laquelle on voit mieux l'oiseau entier & toutes ses parties en particulier; c'est aussi celle dans laquelle il occupe le moins de place; mais si l'on veut éviter la monotonie de cette attitude, ou qu'en préparant les peaux, on ait pour objet d'en former quelque groupe pitoresque, il faut ajouter quelque chose à ce que j'ai dit.

Le fil de fer qui traverse le cou donnera la facilité de le plier de quelle manière on voudra, de le tourner comme on jugera à propos, d'un côté ou de l'autre; de même on pourra ne faire porter le corps que sur une jambe, & lever l'autre ainsi que l'attitude qu'on cherche l'exigera; quant aux aîles, si on ne veut que les entr'ouvrir, du coton interposé entr'elles & le corps avant de les contenir par le moyen du fil, remplira cet objet; mais si on veut qu'elles soient étendues, il aura fallu, avant d'emplir la peau, passer dans l'intérieur de chaque aîle, le long des os, un fil de fer; on le courbera à la jonction de l'aîle avec le corps; on aura soin qu'il se prolonge intérieurement par sa courbure jusqu'aux boucles des trois fils de fer déja liés ensemble, & on l'attachera à ces boucles, par un anneau pratiqué à son extrêmité; l'autre branche du même fil de fer s'étendra du côté extérieur de l'aîle, le plus avant qu'on pourra vers son extrêmité: pour qu'il pénètre plus avant, il sera terminé en pointe de ce côté; son trajet, le long de la partie de l'aîle qui répond à l'avant-bras, sera sur les os auxquels on l'attachera en plusieurs endroits, par le moyen d'un fil qu'on passera, de manière que par dessous la peau, du côté extérieur de l'aîle, il lie ensemble les os & le fil de fer. Pour faire cette ligature, on incisera la peau, du côté interne, au dessus des os, & on l'écartera un peu dans les endroits où on voudra établir des ligatures. En courbant ensuite, ou étendant, abaissant, ou relevant le fil de fer engagé à travers les aîles, on leur fera prendre la position qu'on jugera à propos.

Quelque long que soit déja cet article, je suis forcé d'avertir que j'ai supposé jusqu'à présent les peaux fraîches ou en bon état, après avoir été amollies; mais souvent celles qu'on apporte de loin sont très-maltraitées; elles sont déchirées, les plumes sont contournées sur certaines parties, & il y a même des portions, comme le cou, une aîle, une cuisse qui sont détachées. C'est alors que le travail de préparer les peaux, de les monter, commence à devenir un art par l'industrie qu'il exige, par l'intelligence qui est nécessaire pour remédier aux différens désordres, suivant leur nature; car il faut varier la manipulation, selon les circonstances; & qui ne sçauroit se déterminer que d'après des règles qu'il auroit apprises, ou des pratiques qu'il auroit vu exécuter, seroit au dessous de cet art, quelque facile qu'on puisse le supposer. Il est donc impossible d'établir des règles générales & précises; mais en supposant les désordres qui sont les plus ordinaires, & en énonçant les moyens généraux d'y remédier, le lecteur pourra suppléer, pour les cas particuliers, les détails qui dépendent des circonstances.

Si les peaux sont déchirées, mais que leur tissu soit bon; après les avoir amollies, avant de passer les différens fils de fer, on réunira par des coutures, qu'on fera en dedans de la peau, les parties écartées.

Si au contraire les peaux déchirées en plus ou moins d'endroits, sont en même temps mauvaises, c'est-à-dire, si leur tissu est sans consistance, les coutures qu'on pourroit faire ne tiendroient pas, & le fil acheveroit de rompre le tissu de la peau, dans les endroits qu'il traverseroit; il faut alors examiner le diamètre des ouvertures, faire attention à combien de distance autour, la peau paroît avoir assez de consistance

Digitized by Google

pour ſoutenir la couture, tailler en conſéquence un morceau de toile fine, rapprocher les bords de l'endroit déchiré; étendre la peau d'alentour, de façon qu'elle ne faſſe pas de plis, mais qu'elle ſoit ſeulement applatie & liſſe, ſans être tendue; puis on appliquera, du côté interne du corps, ou en deſſous de la peau, la pièce de toile qu'on aura taillée; on l'attachera à la peau, en la couſant en dedans par ſa circonférence, à la manière que les ouvrières en linge appellent *bâtir*; c'eſt-à-dire, conduire le même fil, d'un point de la circonférence au point oppoſé, en piquant pluſieurs fois l'aiguille, & faiſant paſſer le fil à des diſtances plus ou moins grandes.

Après avoir ſuppléé aux manques de la peau, & fortifié les bords des déchirures, par des morceaux de toile, on ſe conduira pour le reſte, comme pour une peau fraîche. Mais ſi celle qu'on prépare eſt ſi uſée, qu'en la montant, ſurtout en la rempliſſant, elle ſe rompe en pluſieurs endroits, même malgré les pièces de toile dont on l'a fortifiée, il ne faudra pas laiſſer que de continuer ſon travail, quelque mauvaiſe apparence qu'aient ces ſortes de peaux à demi-montées, & avant qu'on ait épuiſé pour elles toutes les reſſources.

Quand une peau, qu'on a remplie, s'eſt déchirée, que le coton tend à ſortir par pluſieurs endroits, il faut mettre l'oiſeau en attitude, de même que ſi les choſes alloient bien; puis avec un ſtilet, à pointe mouſſe, faire rentrer le coton en le foulant, fermer les ouvertures par une couture, ſi la peau le permet, ou contenir le coton par des fils qui embraſſent le corps, & qu'on lie autour, en les faiſant paſſer ſous les plumes qui les cachent. Enfin, ſi les ouvertures n'ont pas pu être rapprochées exactement; ſi elles laiſſent dans leur milieu un vuide où les plumes manquent, il faut détacher doucement celles qui ſont ſur les bords, où elles ſe trouvent trop preſſées, les mettre à part, & les appliquer enſuite ſur le lieu qui en eſt dégarni, de la manière que j'indiquerai plus bas.

Si une partie, comme le cou, par exemple, eſt ſéparée du reſte de la peau, il la faut amollir, & le cou ſéparément, comme ſi le tout étoit joint; etendre la peau ſur la table, poſer le cou en contact, comme il ſeroit, s'il n'étoit pas ſéparé; paſſer le fil de fer qui traverſe de la tête à la queue, & ſe conduire en tout, préciſément comme ſi le cou tenoit avec le corps. En effet, on parvient également à ſon but, ſeulement avec un peu plus d'attention, & le fil de fer qu'on courbe au-deſſus de la tête, contient les parties, & leur rend l'union qui leur manquoit; mais pour les affermir, quand l'attitude eſt donnée, on relève les bords de la peau du cou; on les enduit en dedans d'une couche légère de gomme arabique, diſſoute dans l'eau; cette colle qui doit être épaiſſe, attache la peau du cou à la fourrure, & au haut de la peau du corps, avec laquelle il eſt en contact dans l'endroit rompu; il ne ſçauroit vaciller, lorſque la gomme eſt ſéchée.

La manière vicieuſe, dont les aîles ſe ſont deſſéchées, & dont leur peau a été remplie, ſont deux des obſtacles les plus communs dans la préparation des oiſeaux qu'on apporte de loin. La plupart de ceux qui rempliſſent les peaux pour les envoyer, penſent faire très-bien de mettre du coton au pli de l'aîle, autant que cette partie en peut contenir. Mais comme la peau, en cet endroit, eſt très-ample, qu'elle eſt d'un tiſſu très-lâche, elle prête beaucoup, & au lieu que, l'animal étant vivant, elle ne couvroit que des parties qui ont très-peu de volume; diſtendue par le coton dont on la remplit, elle devient une eſpèce de ſac, ſouvent d'une énorme groſſeur; les mêmes perſonnes ſujettes à commettre cette faute, négligent de rapprocher les aîles du corps, de les tenir pliées, & dans une poſition naturelle, appliquées contre le corps par le moyen d'un fil ou d'un ruban, comme je l'ai indiqué, elles ſe sèchent plus ou moins étendues, & contournées en différens ſens. Il n'eſt aucun moyen de remédier à l'un ou à l'autre de ces vices, que de ſéparer les aîles du corps à leur jonction mutuelle, après qu'on a rempli la peau du corps, & avant de la mettre en attitude. Quand on

Digitized by Google

a enlevé les aîles, il reſte de chaque côté, au haut du corps, une ouverture aſſez ample à la peau; on la ferme en paſſant pluſieurs fils d'un bord de chaque ouverture à l'autre, mais ſans trop ſerrer, ſans rapprocher complettement les peaux; on donne enſuite l'attitude, de même que ſi les aîles n'avoient pas été ſéparées; on les reprend après cette opération, & on procède ſuivant les circonſtances, comme je vais l'expoſer.

On retranche, avec des ciſeaux, la portion de peau qui a été diſtendue, qui formoit un ſac au haut de l'aîle, & qui communément eſt dégarnie de plumes. S'il n'exiſtoit que ce défaut, on place les aîles de la façon que je l'indiquerai dans un inſtant. Mais ſi les aîles ſont diſtendues; ſi elles ont pris de mauvaiſes formes, on les couvre, du côté convexe ou intérieur, de coton mouillé; on attend un jour ou deux qu'elles ſoient amollies; au bout de ce temps, on fend la peau en long, du côté interne, en ſuivant le trajet des os, & en inciſant ſur leur ſurface, depuis l'os qui répond à celui du bras, ou le gros os de l'aîle, juſqu'au pli qu'elle forme, & qui répond au coude; on détache les os de la peau qui les recouvroit; on ſe ſert, pour cette manipulation, ou du tranchant, ou du manche du ſcalpel; on enlève les os; enſuite, en maniant les aîles, on en rapproche les parties les unes des autres; on les ramène à leur poſition, & chaque aîle a la dimenſion qu'elle peut avoir. Pour qu'elle la garde en ſe ſéchant, on poſe ſur une table chaque aîle, & la contenant d'une main, on la charge de l'autre avec des poids qui l'empêchent de ſe diſtendre quand on la lâche. La peau ainſi chargée & contenue, ſe sèche dans l'étendue qu'on lui a tracée, & l'aîle dans la forme qu'on lui a donnée.

Lorſque les aîles, en ſe ſéchant ſous le poids qui les contenoit, ont repris leur forme naturelle, qu'elles ne perdront plus, on les attache au corps par le moyen ſuivant.

On a une diſſolution épaiſſe de gomme arabique dans de l'eau; on prend du coton fin, bien cardé, en petite quantité à la fois; on le jette ſur la diſſolution, on l'enfonce dedans avec un ſtilet; & le ramenant ſur les parois du vaſe, où on l'agite, on l'imprègne & on le pénètre bien de gomme fondue. Quand on a préparé une quantité ſuffiſante de coton, on en retire l'une après l'autre, avec la pointe d'un ſtilet, chaque portion des parois du vaſe, où toutes ſont demeurées attachées. On en couvre, d'une partie, l'ouverture qui eſt au moignon de l'aîle, à chaque côté du corps, & qui eſt la ſuite de l'amputation des aîles; on en applique une autre partie au haut de chaque aîle, puis on les met l'une après l'autre à la place qu'elles doivent occuper ſur le corps; on appuie, pour que les différentes portions de coton ſe pénètrent, & forment un tout qui prenne de l'adhérence; pour contenir les aîles, que leur poids entraîneroit, & que le coton gommé ne retiendra que quand il ſera ſec, on lie, autour du corps, un ou pluſieurs fils qui paſſent en même temps ſur les aîles, & qui les attachent au corps, ſur lequel ces fils les appliquent. On eſt communément forcé d'en placer deux, un au-deſſous du moignon des aîles, & l'autre vers le dernier quart de leur longueur. De longues épingles, enfoncées obliquement, de haut en bas, dans la peau, empêchent les fils de gliſſer.

C'eſt par le moyen de coton, imbibé de même d'une diſſolution épaiſſe de gomme arabique, que, lorſque le croupion & la queue ſe trouvent ſéparés du corps, on peut les y rejoindre. Pour y réuſſir, après que la peau remplie a été miſe en attitude, il faut ſoulever ſur le corps, avec un ſtilet, les plumes qui ſe trouvent au bord de l'endroit où le croupion a été rompu; appliquer à cet endroit une couche de coton gommé; en mettre une autre à l'extrémité du croupion; rapprocher les parties; placer deſſous la queue quelque choſe d'aſſez haut pour la ſoutenir dans ſa poſition; en appuyer le bout contre un corps qui l'empêche de ſe porter en arrière, & en même-temps charger le plateau qui porte le corps d'un poids qui l'empêche de revenir en devant. De la façon que je viens de l'expoſer, la queue

Digitized by Google

ſe trouve ſerrée contre le corps, les deux ſurfaces de coton ſe pénètrent, & quand elles ſont ſéches, elles ont contracté avec la peau & la fourrure, qui eſt à l'intérieur du corps, une adhérence qui ſuffit pour ſoutenir la queue.

Lorſque les plumes ont pris des plis qu'on ne peut leur faire perdre, qu'elles ſont, ſur certaines parties, contournées, de façon qu'on ne peut les ramener à leur poſition, ou que, comme je l'ai dit plus haut, elles ſe trouvent trop preſſées ſur les bords des déchirures qu'il y avoit à la peau, qu'on a recouſue ou fortifiée par de la toile, tandis qu'il reſte un vuide au centre de ces déchirures, il faut, dans tout ces cas, détacher les plumes, pour enſuite les appliquer dans leur ſens, & les poſer où elles manquent. On aura ſoin de ne les enlever que les unes après les autres; car ſi on en tiroit pluſieurs à la fois, on courroit riſque de déchirer la peau; on les tirera d'une main, & en même temps on appuiera les doigts de l'autre main ſur la peau, pour qu'elle ne ſe rompe pas. Quand les plumes ſeront enlevées, on couvrira les endroits dégarnis, d'une couche mince de coton gommé; on aura ſoin que cette couche ſoit, dans toute ſon étendue, d'une épaiſſeur bien égale; & pour qu'elle adhère, que ſon poids ne la faſſe pas tomber, on placera toujours le corps de façon que la couche de coton porte verticalement ſur le lieu qui la recevra; ainſi, ſi c'eſt ſous le ventre, on poſera l'oiſeau ſur le dos.

La couche de coton étant appliquée, on prendra une ou deux plumes, trois au plus à-la-fois, on les arrangera au-deſſus les unes des autres, de façon que la même ligne termine leurs tuyaux, & on les contiendra en les tenant dans le milieu de leur longueur un peu obliquement entre les deux branches d'une de ces pinces ſouples que les metteurs-en-œuvre appellent des *bruxelles*. On tiendra cette pince de la main gauche, de la droite on prendra, avec la pointe d'un ſtilet, un peu de coton gommé, on le roulera, avec la même pointe, autour de la tige des plumes, à ſa racine, & on les liera ainſi enſemble, en empâtant, ſous le coton, le duvet qui ſe trouve au bas des plumes, puis on appliquera ſur la couche de coton gommé à l'endroit qu'il faut regarnir, les plumes qu'on aura préparées, comme je viens de le dire; pour qu'elles adhèrent plus ſolidement en les poſant, avant d'ouvrir & de retirer la pince, on appuyera en-travers, avec un ſtilet, ſur l'extrêmité des plumes. Pour réuſſir à les appliquer, il faut commencer par les plus longues, par celles qui doivent être poſées ſur la partie la plus baſſe de l'endroit qu'il faut couvrir; il faut d'abord former la ligne inférieure dans toute ſa largeur, & paſſer ſucceſſivement aux lignes ſupérieures, préciſément de la même manière que le couvreur attache d'abord ſur le toît la dernière ligne ou la ligne d'ardoiſes la plus baſſe; la première rangée de plumes ne ſera pas ſalie par la gomme, parce qu'il n'y aura que les tuyaux qui en ſoient touchés, la ſeconde ne le ſera pas non plus, parce que les barbes des plumes dont elle ſera compoſée poſeront ſur les barbes de la première rangée qui ne ſeront point mouillées par la gomme. Ainſi de ligne en ligne, puiſque toutes n'auront de contact avec le coton gommé que par l'extrêmité des tuyaux des plumes, & par la portion de ces tuyaux qui, dans l'état naturel étoit enfoncé dans le tiſſu de la peau. Mais je préviens les perſonnes qui entreprendront ce travail, qu'il demande de l'attention; que pour ne pas ſalir les plumes, il faut avoir ſoin d'eſſuyer ſouvent les pinces & le ſtilet, & d'enlever la gomme dont ces inſtrumens ſe chargent; lorſque l'on approche des plumes qui ſont demeurées attachées au corps, il faut, pour placer les lignes qui doivent ſe trouver au-deſſous, & en poſant les plumes dont elles ſeront formées, pour ne pas ſalir celles qui les couvriront, il faut relever ces dernières avec un ſtilet bien propre, & ne les abaiſſer que quand les dernières lignes ſont placées.

Enfin, il y a des peaux ſi mal préparées, ſi endommagées ou ſi uſées par les matières employées mal-à-propos pour les

Digitized by Google

dessécher, qu'il est impossible de les amollir & de les monter ; d'autres fois les voyageurs se sont contentés de vuider les oiseaux, &, sans les écorcher, ils ont fait sècher le corps entier au four, ou exposé à l'ardeur du soleil. On ne parviendroit pas, en amollissant la peau, à l'enlever de dessus le corps, elle se romproit par l'effort nécessaire pour la détacher.

Dans les deux cas que je viens de supposer, il reste une ressource, elle consiste à préparer un moule qui ait la forme du corps de l'oiseau qu'on veut monter, & à poser sur ce moule les plumes qu'on enlève de la peau qu'on ne peut conserver.

Si l'oiseau excède un merle en grosseur, on fait le moule avec de la filasse la plus fine ; on commence par prendre le fil-de-fer qui doit traverser le corps dans sa longueur, on roule autour la filasse, on lui donne la forme convenable ; on l'assujettit par un fil qu'on roule autour & qu'on finit par lier.

Le fil de fer doit être couvert par la filasse à ses deux extrêmités, il ne sert qu'à donner plus de solidité au moule ; ensuite on perce les pattes qu'on a détachées de la peau, & on passe à travers un fil de fer aiguisé d'un bout, de la même manière que j'ai décrite pour les peaux fraîches ; on enfonce le fil de fer par le côté aiguisé dans le moule, à l'endroit convenable pour que les pattes soient dans leur position, & assez pour que le haut du genou touche le moule ; on applique dessus le moule & autour de l'extrêmité du genou un cercle de coton imbibé de gomme dissoute ; on enfonce perpendiculairement dessous le moule un fil de fer fort aigu, & plus long que les pattes ; ce fil de fer sert à manier le moule sans le toucher immédiatement ; il doit être aussi aigu par son extrêmité opposée, on l'enfonce par la pointe qui est de ce côté dans une planche d'un bois tendre, ou dans un large & épais morceau de liége plat ; le moule se trouve armé des pattes, porté sur une pique & dans la position qu'auroit le corps qu'il représente. On détache le croupion ; on y introduit de haut en bas, ou de dedans en dehors, un fil de fer aiguisé à ses deux bouts ; celui qui reste saillant est destiné à pénétrer à la partie inférieure du moule, dans l'endroit où la queue doit être placée ; quand elle est en position pour l'empêcher d'en changer, on roule autour de l'extrêmité du moule & de celle du croupion un cercle de coton gommé ; on détache ensuite la tête & une portion du cou, s'il n'est pas mal conservé ; on passe de même dans la tête & la portion du cou l'extrêmité d'un fil de fer aiguisé à ses deux bouts ; on enfonce l'autre extrêmité dans le moule à l'endroit où le cou s'unit avec le corps ; on a soin de laisser entre la tête ou la portion du cou & le corps une longueur de fil de fer égale à celle dont on juge que doit être le cou entier ; ensuite on fixe le fil de fer aux parties dans lesquelles il est déjà engagé en appliquant autour, à ses deux extrêmités, & en étendant sur les objets voisins, du coton pénétré de gomme dissoute.

Les pattes, la queue, la tête avec ou sans la portion supérieure du cou, mises en position & fixées, on applique au corps les aîles, & on les attache en mettant entre leur extrêmité & le moule une couche de coton gommé ; pour qu'elles donnent au coton le temps de sécher sans que leur poids les fasse tomber, on les attache avec le moule par le moyen de quelques épingles enfoncées en travers des aîles dans le moule.

Ces premières dispositions achevées, on attend au lendemain que le coton qu'on a employé soit sec, alors on enlève, comme je l'ai dit plus haut, les plumes ou de la mauvaise peau ou du corps qui n'a pas été écorché, & on les applique sur le moule ; on le couvre, à mesure qu'on avance, d'une lame de coton gommé, on en roule, comme je l'ai dit, autour de la racine des plumes, & on commence par celles qui sont au bas du corps, remontant de la queue à la tête ; on ne détache les plumes que peu-à-peu, pour mieux observer leur position & la leur conserver sur le corps factice ; quand le dos, les côtés, la partie supérieure du cou sont revêtus de leurs plumes, on laisse le tout bien sécher ; ensuite on enlève le moule de dessus le piquet qui le soutenoit

Digitized by Google

on le pose par la partie qui représente le dos sur une carde de coton, qui devient un plan horisontal ou incliné, suivant qu'on la rend égale ou plus épaisse en différens points. On pose les plumes qui doivent couvrir le ventre, l'estomac & la partie antérieure du cou, de la même manière qu'on a posé celles du dos; on commence de même par la partie inférieure du ventre. Lorsque l'oiseau qu'on veut préparer de la manière que je viens d'indiquer est d'une taille au-dessous de celle du merle, il est plus avantageux de faire le moule de liège, qu'on taille avec le couteau dont se servent les faiseurs de bouchons; on est plus sûr alors de donner au moule la forme qu'il doit avoir; il a d'ailleurs plus de solidité, & l'on n'a pas à craindre d'inégalités, comme le fil qu'on roule autour de la filasse ne peut empêcher qu'il n'y en ait sur cette sorte de moule; mais on efface ces inégalités en mettant la couche de coton un peu plus épaisse dans les endroits qui se trouvent enfoncés; dans l'emploi de l'un ou de l'autre moule, il est fort important que la couche de coton soit mince; si elle est épaisse, elle prend une retraite inégale, & il se forme des éminences, des aspérités, qui rendent l'ouvrage très-désagréable. Il est donc très-nécessaire d'être attentif à ne mettre qu'une couche de coton mince, & à prendre garde qu'elle soit étendue sur ce moule d'une manière très-unie & très-égale. Les exemples que je viens de rapporter suffisent pour donner une idée des principaux défauts qui s'opposent à la préparation des peaux de la manière ordinaire, & des moyens d'y suppléer; c'est à ceux qui entreprendront ce genre de travail à varier la manipulation suivant les cas particuliers. On sentira bien, sans que j'en avertisse, que des peaux d'oiseaux peu rares, ne mériteroient pas le soin d'une manipulation aussi longue, & qui demande autant d'attention & d'adresse que celle que j'ai décrite. Mais lorsqu'on reçoit d'un pays étranger, où l'on voyage peu, des peaux d'oiseaux inconnus, il est important, pour les progrès de l'Ornithologie, qu'on puisse les conserver & rendre aux oiseaux la forme qui leur convient; les différentes manipulations que j'ai indiquées remplissent parfaitement ce but; elles étoient peu connues, & ce sont les raisons qui m'ont déterminé à les décrire fort en détail. Il y a beaucoup de personnes qui préparent assez bien des peaux fraîches, ou qui ont été apportées des pays étrangers en bon état; mais il y en a peu qui tirent un bon parti de celles qui n'arrivent que fort endommagées; les ouvrages que j'ai vus les plus parfaits en ce genre, sont ceux qui sont exécutés par madame Léreau, qui prépare les oiseaux pour le cabinet du Roi; ce sont ses procédés, qu'elle m'a permis de rendre publics, que je viens de détailler. Je sçais bien que tant pour cet objet que pour la manière d'écorcher, de monter les peaux fraîches, il y a des personnes qui suivent des méthodes différentes de celle que j'ai indiquée; je connois ces méthodes, mais je n'en parle pas, parce que les oiseaux préparés par madame Léreau m'ont toujours paru ceux qui approchent le plus de l'état de l'animal vivant, & que la plupart de ceux qui ont comparé des oiseaux préparés par différens artistes, ont porté le même jugement.

§. V.

De la manière de disposer une collection d'oiseaux, des soins nécessaires pour la conserver.

Quoique les plumes se conservent longtemps à l'air libre sans perdre ni leur forme ni leur consistance; cependant leurs couleurs & leur éclat s'altèrent & s'affoiblissent en peu d'années; ce seul inconvénient suffiroit pour qu'on fût obligé d'enfermer les collections d'oiseaux dans des armoires vitrées; mais une raison plus forte rend cette précaution indispensable. Il n'est ni reconnu jusqu'à présent, ni probable qu'on puisse garantir les collections des ravages & de la destruction que causent les insectes, autrement qu'en tenant les oiseaux enfermés avec soin. Il est vrai que s'ils étoient

Digitized by Google

étoient en petit nombre, dans un lieu bien éclairé, qu'ils y fussent frappés directement de la lumière, qu'on s'en occupât souvent, & que les traitant comme une sorte de meuble, on prît soin de les frapper de temps en temps, & de les housser tous les jours, on parviendroit souvent à les garantir, pendant plusieurs années, de l'atteinte des insectes, qui tous cherchent l'obscurité, & qui évitent le mouvement. C'est de cette façon que quelques personnes conservent assez long-temps à l'air un petit nombre d'oiseaux dans leur appartement. Mais cette méthode est impraticable par rapport à une collection.

Il est vrai aussi que certaines préparations, ou plutôt certaines substances dont on imprègne les peaux & les plumes, éloignent les insectes; que lorsqu'ils sont libres de choisir entre les matières sur lesquelles ils déposent leurs œufs, ils préfèrent celles qui ne sont altérées par aucun mêlange. Je m'en suis assuré par l'expérience, de deux manières. Des oiseaux préparés par une méthode qui, dit-on, les garantit des insectes, déposés chez un marchand depuis plus de dix ans, s'y conservent encore sans être enfermés; mais leurs plumes ont été si ternies en assez peu de temps, leurs couleurs ont été si changées, & ces oiseaux sont devenus si peu agréables à la vue, que c'est par ces raisons mêmes qu'ils restent dans la boutique du marchand; ce ne sont pas les insectes, à la vérité; mais ce sont les alternatives de la sécheresse & de l'humidité, les variations de l'atmosphère, qui les ont détruits; car ils n'ont pas plus de valeur que s'ils l'étoient en effet. Il eût donc fallu les enfermer pour les conserver réellement. Mais j'ai eu un assez grand nombre d'oiseaux préparés suivant la même méthode, & par la même personne; j'en ai enfermé une partie dans des boëtes vitrées, avec d'autres oiseaux préparés sans mêlange d'aucune substance propre à éloigner les insectes. J'ai introduit dans ces boëtes des insectes, & j'ai vu qu'ils s'attachoient d'abord aux oiseaux pour lesquels on n'avoit pas pris de précautions; qu'ils n'attaquoient les premiers, que quand il ne restoit rien des derniers. La méthode qu'on avoit suivie, auroit donc un avantage réel, si d'ailleurs la nature de la collection ne forçoit pas de l'enfermer; mais dès qu'on ne peut faire autrement, les choses reviennent au même, qu'on ait employé les substances que les insectes évitent, ou qu'on ne s'en soit pas servi. Car si un insecte s'est introduit, comme la chose arrive toujours, par quelque trou, quelque fente; que, pressé de déposer ses œufs, il n'ait pas retrouvé promptement la voie qui lui a servi d'entrée, il satisfait au besoin qui le presse; & faute d'être libre de choisir, il dépose ses œufs sur les seuls oiseaux qu'il trouve à sa portée: les vers qui en naissent s'en nourrissent aussi bien, & c'est pour eux un aussi bon aliment, que si ces oiseaux n'étoient chargés d'aucune substance étrangère. En effet, j'ai enfermé de ces mêmes oiseaux seuls, & avec eux des insectes destructeurs, ils ont vécu, ils se sont accouplés, ils ont déposé des œufs, il en est né des vers en grand nombre, & les oiseaux ont été totalement détruits.

J'ai soumis à cette expérience, d'autres que moi y ont soumis de même, des oiseaux préparés par différentes personnes, & qui devoient, assuroit-on, être à l'abri des ravages que causent les insectes; ils n'ont jamais manqué d'être détruits aussi complettement & aussi promptement que le sont, en pareil cas, des oiseaux pour lesquels on n'a pas pris les mêmes précautions. Je conclus de ce qui précède, qu'une collection, pour que les oiseaux conservent leurs couleurs & leur lustre, pour qu'ils ne changent pas au point de ne plus ressembler aux mêmes oiseaux vivans, doit nécessairement être enfermée; que d'après cette obligation indispensable, & qui tient à la nature de la chose, les substances qui déplaisent aux insectes, qui, quand ils sont libres de choisir, les déterminent à ne pas déposer leurs œufs sur les animaux imprégnés de ces substances, sont sans effet par rapport aux oiseaux qu'on est contraint de tenir enfermés. Quant aux méthodes qu'on prétend garantir des insectes, même les oiseaux enfermés, je ne connois au-

Digitized by Google

cune de ces méthodes, qui, soumise à une expérience décisive, ait jusqu'à présent rempli son objet. Une pareille méthode, que rien ne prouve qui soit encore trouvée, me paroît infiniment difficile à découvrir. En effet, tous les insectes qui détruisent les oiseaux desséchés, ont des mâchoires qui leur servent à rompre & couper les matières dont ils font leur aliment; si l'on a trempé les peaux dans un fluide empoisonné, lorsque le dissolvant sera évaporé, la matière vénéneuse se réduira sous différentes formes suivant sa nature, & n'occupera de distance en distance, que des points isolés; il restera un vuide des uns aux autres; ce sera dans ce vuide que les insectes, dont la vue est excellente & les mâchoires très-déliées, couperont la substance dont ils se nourriront, sans toucher ni aux molécules de poison, ni aux portions de matière sur lesquelles elles se seront agglomérées à mesure de l'évaporation du dissolvant. Si on a mêlé les molécules du poison a quelque corps gras qu'on ait étendu sur la surface interne de la peau, il se pourra que les insectes touchent le moins qu'ils pourront à la peau, non pas à cause du poison; mais parce que les peaux molles ne sont pas de leur goût, & qu'ils préférent celles qui sont sèches; mais rien ne garantira les plumes qui n'auront aucun contact, aucun rapport avec la substance grasse contenant les molécules du poison. Quelle que soit la méthode qu'on emploie, on n'aura jamais, par son moyen, résolu le problême, qu'autant que les oiseaux qu'on aura préparés, ayant été enfermés avec des insectes destructeurs, ces insectes seront péri de faim, sans avoir endommagé les oiseaux, sans avoir déposé leurs œufs, sans qu'il en soit né des vers, ou sans que ces vers éclos aient péri, ou plutôt que de toucher aux oiseaux, ou fort peu de temps après y avoir touché: voilà l'épreuve qui démontreroit la bonté de la méthode à découvrir; car aucune de celles qui ont été jusqu'à présent soumises à cette expérience, n'en a surmonté la difficulté. Puisqu'il est indispensable d'enfermer les oiseaux, & qu'il est démontré qu'on ne connoît pas de moyen de les garantir de l'atteinte des insectes quand ils ont pénétré dans les boëtes qui contiennent les oiseaux, il ne reste qu'à construire ces boëtes de façon que les insectes ne puissent s'y introduire que le plus rarement qu'il est possible, & qu'à les détruire quand, malgré les précautions qu'on a pu prendre, ils y ont cependant pénétré.

Des armoires vastes ne conviennent pas pour une collection d'oiseaux: elles sont préférables pour le coup d'œil; mais elles ne rempliſſent jamais bien leur objet, parce qu'elles ne sont jamais fermées assez exactement. Il faut renoncer à la décoration pour ne s'occuper que de la sûreté. Des boëtes dont le fond & les quatre côtés soient assemblés à tenons & à mortoises, dont le devant s'ouvre & se ferme avec un chassis à coulisse, sur lequel les verres reçus dans une rainure suffisamment profonde, soient mastiqués avec soin, rempliſſent mieux leur objet que tout autre genre d'armoires. Plus le bois dont ces boëtes sont formées, est dur, épais & résineux, moins il y aura à craindre qu'elles ne se fendent, ne se déjettent, qu'il ne s'y fasse des ouvertures, & que des insectes qui pourroient les percer, n'ouvrent un passage à ceux qui détruisent les oiseaux. On peut faire toutes les boëtes égales, & les ranger dans des cases sur un corps de tablettes décoré de moulures. Par ce moyen, on imite à la fois l'apparence des armoires, on a des boëtes sûres, & faciles à ouvrir au besoin. Il suffit de les tirer sur le bord des tablettes, & de lever le chassis qui les ferme pardevant. La meilleure position pour ces boëtes, est de les ranger en face du jour dans un lieu très-éclairé, parce que, comme je l'ai dit déja, les insectes aiment l'obscurité. Il est bon de peindre les boëtes à l'huile en dehors; mais il ne faut pas employer de peinture à l'intérieur, parce qu'elle seroit un obstacle à le revêtir de papier blanc qu'il faut y coller. Il produit deux effets; il renvoie plus de lumière, & rend plus sensible à la vue l'apparition des moindres atômes tombés sur le fond de la boëte. On verra bientôt que c'est de l'attention à remarquer

Digitized by Google

ces atômes, de l'habitude à reconnoître ce qu'ils ſont, que dépend la conſervation de la collection.

Les boëtes ne doivent pas être trop grandes, non-ſeulement parce qu'elles en ferment mieux, mais parce que s'il s'y introduit quelqu'inſecte, il ſe trouve moins d'oiſeaux qui puiſſent être infectés de ſes œufs. Elles ne doivent pas non plus avoir trop de profondeur, non-ſeulement parce qu'on diſtingue mal alors les objets placés au fond; mais parce qu'il eſt trop difficile d'y appercevoir, à travers le verre, les atômes qui, tombés au-deſſous des oiſeaux, décèlent la préſence des inſectes ſans qu'on les voie eux-mêmes. Une ſurface de deux pieds & demi à trois pieds en quarré, de neuf à dix pouces de profondeur pour les petits oiſeaux, du double pour les grands, me paroiſſent de bonnes proportions.

Si la collection eſt deſtinée à former un objet d'étude, comme celle du Cabinet du Roi, par exemple, on eſt forcé à ranger les oiſeaux dans les boëtes, ſuivant la méthode d'ornithologie, qu'on croit la meilleure; mais ſi l'on ne ſe propoſe, comme chez la plupart des particuliers, qu'un objet d'agrément, c'eſt en mêlant avec goût les oiſeaux indifféremment, en aſſortiſſant, en oppoſant les couleurs, qu'on remplira ſon deſſein. Cependant, quelque but qu'on ſe propoſe, il eſt une façon également bonne & agréable d'arranger les oiſeaux. Elle conſiſte à poſer ceux qui ne perchent pas, ſur un pied plat d'une épaiſſeur & d'une étendue convenables. Ces pieds faits en rond, avec une moulure à leur bord, ſont d'une forme agréable. On peut ranger dans les boëtes les oiſeaux en gradin, ſi on n'y met que des oiſeaux qui ne perchent pas, & qui n'en aient pas la hauteur; ſi l'on y mêle des oiſeaux qui perchent, les premiers conviennent pour occuper le bas, & on réſerve le haut pour les ſeconds. Une manière très-bonne d'arranger ces derniers, ſoit qu'on les place ſéparément, ſoit qu'on les réuniſſe avec des oiſeaux qui demeurent toujours à terre, hors le temps où ils volent, eſt de les mettre ſur des arbres factices. On les fait de la manière ſuivante. On choiſit une baguette ou un bâton droit, un peu moins haut que les boëtes, & d'une groſſeur convenable; on aſſujettit le bas de ce bâton dans un pied en bois ſolide & d'un poids ſuffiſant; on perce, de diſtance en diſtance, le bâton d'outre en outre, ſuivant qu'on en a beſoin; on fait entrer à force, dans les trous, l'extrêmité des baguettes ſur leſquelles on a perché les oiſeaux. On les y attache en perçant la baguette de deux trous écartés l'un de l'autre autant que le ſont les pattes de l'oiſeau qu'on veut placer; on fait paſſer à travers les trous les fils de fer qui excèdent les pieds, & on ſerre fortement ces fils autour de la baguette ſur laquelle on les roule. Son extrêmité, deſtinée à être entée ſur le bâton qui repréſente un tronc d'arbre, doit être quarrée & enduite d'une couche de gomme arabique, diſſoute dans l'eau. Cette forme rend la jonction des deux pièces plus ſolide, & la gomme en ſe deſſéchant, en aſſure l'union: il ne faut pas percer le bâton & y adapter d'avance des branches qui ſe trouveroient trop diſtantes ou trop rapprochées; mais il faut préſenter avec la main les oiſeaux qu'on veut poſer, obſerver la diſtance, le point, le côté où ils forment un objet plus agréable, faire une marque ſur le tronc, & le percer en conſéquence pour y adapter la baguette ſur laquelle chaque oiſeau aura été attaché. Je dis chaque oiſeau, parce qu'il n'en faut guère mettre deux ſur la même branche; comme on eſt obligé de n'en employer que d'horiſontales, de quelque manière qu'on préſente les oiſeaux, ils ne font un bon effet, qu'autant qu'ils ſont ſeuls ſur chaque branche. Quand le faux tronc eſt garni de tous ſes rameaux, on peut y attacher avec un peu de cire verte quelques feuilles factices; elles rapprochent de la nature, augmentent l'illuſion par cette raiſon, répandent ſur le tout l'apparence de la vie & en rappellent l'idée. Mais il ne faut ni ſurcharger les rameaux de feuilles qui couvriroient les oiſeaux, qui détourneroient l'œil du ſpectateur, ni encore moins y mêler des fleurs artificielles, qui produiroient un effet doublement mauvais: celui de diſputer, par leurs

Digitized by Google

couleurs, contre les oiseaux, & en excitant l'idée d'une chose factice, de la répandre en partie sur les oiseaux mêmes.

La manière de disposer les oiseaux, que je viens d'indiquer, peut également convenir, soit pour une collection destinée à l'instruction, soit qu'on n'ait en vue que d'en faire un objet d'agrément; les oiseaux posés sur des arbres, à des distances convenables, sont plus à découvert que de toute autre manière; il est plus facile de les bien voir en général, de les observer chacun en particulier, & de les comparer; ils occupent moins de place; & rangés même dans une méthode classique, ils forment un ensemble dans lequel l'agrément est réuni à l'instruction.

Quelques personnes préfèrent cependant des arbres faits de fils de laiton liés & contournés ensemble, couverts d'une pâte de carton qu'on colore quand elle est sèche; le tronc est composé des fils réunis; ils forment les branches & les rameaux en se divisant; ces arbres, qu'on ne manque pas de charger de beaucoup de feuilles, de fleurs, & quelquefois de fruits, enfermés sous une cage de verre étroite, plantés dans une planche, ne m'ont jamais paru produire un bon effet; à force de tendre à approcher de la nature, ils s'en écartent, parce qu'ils ressemblent trop & pas assez à de véritables arbres. Leur ressemblance imparfaite, en avertissant au premier coup-d'œil qu'ils sont factices, répend quelque chose de la même idée sur les oiseaux; d'ailleurs comme ils ont été préparés d'avance, les branches ne se trouvent jamais à des distances convenables, & à voir la manière dont les oiseaux y sont perchés, dont ils sont cachés par les feuilles & effacés par les fleurs, on croiroit que ce sont eux qui ont été préparés pour orner les arbres plutôt que les arbres pour les soutenir; ils remplissent encore très-mal ce dernier objet; les oiseaux vacillent sur des branches trop foibles, elles fléchissent sous le poids, elles sont entraînées de côté & les oiseaux y paroissent moins perchés qu'accrochés. Ces arbres sont, comme il arrive dans bien d'autres objets de luxe, une invention pour exécuter fort mal, avec appareil, à plus grands frais, ce qu'on rend beaucoup mieux d'une manière simple & avec peu de dépense. Ils peuvent convenir aux curieux de belles cages, mais en aucune manière à ceux qui le sont d'une collection bien faite.

Après avoir indiqué la forme, les dimensions des boëtes destinées à recevoir une collection, la position dans laquelle elles doivent être placées, & la manière d'y arranger les oiseaux, il me reste, pour terminer ce discours, à parler des soins nécessaires pour conserver la collection.

Les oiseaux bien préparés, j'entends par cette expression ceux pour lesquels on n'auroit employé aucune substance capable d'altérer à la longue leur peau, ni leurs plumes, comme on le fait quelquefois dans la vue de les garantir de l'attaque des insectes, ces oiseaux, dis-je, enfermés dans des boëtes bien closes, pourroient se conserver très-long-temps. On ne sçauroit même prévoir qu'elle seroit leur durée, parce que depuis le temps qu'on a commencé à former des collections, les oiseaux, si souvent détruits, ne l'ont pas été par leur propre décomposition, mais toujours par les ravages des insectes. Ceux qui y ont échappé, au bout de vingt, de trente ans & plus, n'offrent aucun indice d'après lequel on puisse calculer le temps qu'ils peuvent encore durer sans perdre ni leur forme ni l'éclat de leurs couleurs. Les oiseaux pourroient donc se conserver un espace de temps très-long, & jusqu'à présent indéterminé. Mais leur durée est souvent abrégée par des insectes, dont les uns en dévorent la peau, les autres les plumes. Avant de parler des ravages que causent ces insectes, je dirai un mot d'un autre accident qui arrive quelquefois aux collections, & de la décomposition lente des parties de quelques oiseaux.

Quand les pièces destinées à contenir une collection sont humides par quelque cause que ce soit, lorsque les boëtes sont appliquées contre des murs ou nouvellement construits, ou vieux & imprégnés de salpêtre, il arrive quelquefois en hiver que l'humidité pénètre à l'intérieur des boëtes, & que les oiseaux se couvrent de ces productions végétales qu'on a nommées

Digitized by Google

moiſiſſures. On peut prévenir cet inconvénient ou y remédier quand il a lieu.

On le prévient, en plaçant un poële dans les endroits humides par leur poſition, ou ſimplement en ayant ſoin d'ouvrir les fenêtres, de renouveller l'air lorſqu'il eſt frais & ſec; quand les murs ſont nouvellement conſtruits, ou imprégnés de ſalpêtre, il ne faut pas y appuyer immédiatement les boëtes; mais, entre elles & le mur, il convient de laiſſer un eſpace vuide, de quelques pouces, à travers lequel l'air circule & diſſipe l'humidité dont il ſe charge.

Lorſque, malgré les précautions dont je viens de parler, ou parce qu'on les a négligées, on s'apperçoit que les oiſeaux ſont couverts de moiſiſſure, il faut, ou allumer le poële, s'il y en a un dans la pièce, ou profiter d'un jour où l'air ſoit frais & ſec, pour ouvrir les boëtes, attendre que l'air de la pièce ſoit deſſéché, ou par l'effet du poële, ou par le renouvellement de l'air introduit du dehors par les croiſées. Alors, en paſſant ſur les oiſeaux une plume à écrire, qu'on tient horiſontalement, & qu'on fait agir du côté où les barbes ſont les plus courtes, on enlève aiſément la moiſiſſure, ſans qu'il en reſte aucune trace: mais ſi on vouloit l'enlever avant que l'air fût bien deſſéché, elle ſe pelotonneroit, ſe rouleroit autour des plumes, & on ne l'enleveroit qu'imparfaitement: les parties qui en ſont le plus chargées ordinairement, & qui en ſont couvertes les premières, ſont le bec à ſa racine, les pieds, le deſſus du croupion, les côtés de la tête, le moignon des aîles.

Il arrive ſouvent, au bout de quelque temps, que ſans qu'aucun inſecte ait endommagé les oiſeaux, on apperçoit ſur le fond des boëtes une pouſſière fine; ſouvent même les plumes en ſont chargées. Cette pouſſière ſe montre plutôt, & eſt plus abondante ſur les oiſeaux d'eau, ſur ceux qui ſont grands, que ſur les oiſeaux de terre & ceux qui ſont petits. J'ai voulu ſçavoir ce qu'elle pouvoit être; je l'ai ramaſſée avec les barbes d'une plume. Réunie en maſſe ſuffiſante, elle m'a paru griſâtre à la vue: je l'ai trouvée onctueuſe au toucher, & elle exhaloit une odeur d'huile rance: jettée ſur les charbons allumés, elle répandoit une odeur animale, & ſe bourſouffloit en brûlant. J'ai cru, à ces indices, y reconnoître des détrimens de la ſubſtance médullaire qui remplit le tuyau des plumes, de la moëlle que contiennent les reſtes des os qu'on conſerve, des parties graiſſeuſes qui demeurent attachées à la peau. Dès-lors cette pouſſière ne m'a plus inquiété pour la conſervation des oiſeaux. Sa formation eſt trop lente pour craindre qu'elle annonce une deſtruction prochaine, & il ne m'a pas d'ailleurs paru qu'elle fût en rien le produit de la peau & des plumes, qui ſont les ſeules parties dont la conſervation ſoit intéreſſante.

Une pouſſière d'un autre genre pourroit auſſi cauſer de l'inquiétude aux perſonnes qui n'en auroient pas remarqué l'origine. Celle-ci eſt brune ou noirâtre; elle eſt compoſée de parcelles ſemblables à de petites écailles, & rude au toucher, quand on la preſſe entre les doigts. Ce ſont des fragmens détachés par une ſorte de reſſort, & par l'effet de l'humidité, des fils de fer qui excèdent les pieds, & qui ſervent à fixer les oiſeaux; auſſi cette pouſſière eſt plus abondante près des pattes que par-tout ailleurs; cependant quelquefois elle en eſt à une aſſez grande diſtance, ce qui m'a fait dire que les fragmens en étoient élancés par une ſorte de reſſort.

Je n'ai décrit les deux eſpèces de pouſſière dont je viens de parler, que pour raſſurer les perſonnes qui pourront les obſerver, & apprendre à les diſtinguer d'autres pouſſières qu'il eſt très-important de connoître, parce qu'elles indiquent la préſence des inſectes deſtructeurs, & que tandis qu'ils ſont couverts & cachés par les plumes, on peut, ſans les voir, juger de leur eſpèce, d'après les pouſſières qu'ils produiſent.

Depuis vingt & quelques années que j'ai obſervé des oiſeaux préparés & réunis en collection, je n'ai reconnu qu'un petit nombre d'inſectes qui les détruiſent dans nos climats; car ailleurs il peut y avoir des inſectes deſtructeurs des oiſeaux deſſéchés, différens de ceux que j'ai remarqués à Paris; de même que ceux-ci peuvent ne

Digitized by Google

ſe pas trouver dans les pays étrangers. Les inſectes deſtructeurs que j'ai diſtingués à Paris, ſont deux eſpèces de *dermeſtes* un *anthréne*, une *bruche*, pluſieurs eſpèces de *teignes*.

Ce n'eſt qu'autant qu'on aura obſervé la manière dont ces inſectes vivent, agiſſent, ſe nourriſſent, qu'on connoîtra bien les ravages qu'ils ſont capables d'exercer, & qu'on pourra parvenir à trouver les moyens, ou de les prévenir, ou de les arrêter. C'eſt auſſi cette raiſon qui m'engage à indiquer ces inſectes, d'après la deſcription que M. Geoffroi en a faite, & à donner un précis de leur hiſtoire. Les dermeſtes ont les antennes en maſſe perfoliée & cinq articles à tous les pieds. Les deux eſpèces de ce genre, qui détruiſent les oiſeaux deſſéchés, ſont celles que M. Geoffroi a nommées, *le dermeſte à deux points blancs*, & celui du *lard*. Le premier a environ, (car les individus de cette eſpèce varient de grandeur) deux lignes & demie de long, une ligne & demie de large. Il eſt d'une couleur noirâtre, luiſante; chacun des étuis qui couvrent ſes aîles, eſt marqué vers le haut d'un point blanc; il y a trois points de la même couleur, mais plus petits au milieu du corcelet, près de l'écuſſon, à ſes deux côtés. Le ver ou la larve, ſous la forme de laquelle cet inſecte paſſe la première partie de ſa vie, & prend ſon accroiſſement, eſt d'une forme allongée, velue, jaunâtre; elle paroît comme compoſée d'anneaux mobiles, joints enſemble. Elle a trois pattes ou pieds de chaque côté, à la partie antérieure du corps, qui eſt plus groſſe que la partie poſtérieure: tout le corps eſt arrondi, & va en diminuant de la tête à la queue, qui eſt terminée par deux houppes ou aigrettes de poils fort longs. Le deſſous du corps eſt liſſe & blanchâtre. Ce ver court fort vîte, & comme par ſacades. Lorſqu'on veut le prendre, il gliſſe & il s'échappe à la faveur des poils longs & élaſtiques, quoique doux au toucher, dont il eſt couvert. Il ſe nourrit de la peau, des reſtes des tendons, des membranes, de la chair deſſéchée, qui ſont demeurés attachés aux aîles, aux pattes, au croupion, à la tête, ou à différentes parties de la peau; il entame même les cartilages & les écailles qui entourent la baſe du bec, ou qui couvrent les pattes, & juſqu'au tuyau des plumes qu'il coupe dans la portion qui contient la ſubſtance médullaire. Il mange beaucoup, & croît en peu de temps; il change pluſieurs fois de peau, pendant qu'il conſerve ſa première forme; & comme la peau qu'il dépouille à chaque fois a le même aſpect que l'animal entier, elle indique ſa préſence, lorſqu'on la découvre ſur le fond de la boëte, où elle tombe ordinairement par l'effet des mouvemens que le ver ſe donne en la quittant: où il ſe change en cryſalide ſous les plumes, où il ſe retire à cet effet ſous les pieds qui ſervent de ſupport aux oiſeaux. L'inſecte, parvenu à ſon état de perfection, ſe nourrit des mêmes ſubſtances que quand il vivoit ſous la forme de ver; mais alors il conſomme moins, & il ne cauſe pas autant de dégât. Il s'accouple peu de temps après avoir paſſé de l'état de cryſalide à celui d'inſecte parfait; la femelle dépoſe ſes œufs ſur les ſubſtances dont la larve & l'inſecte ſe nourriſſent: ils éclоſent plus promptement ou plus tard, ſuivant la chaleur de la ſaiſon: la même cauſe abrège ou prolonge le temps que les vers ſont à prendre leur accroiſſement. L'inſecte ne vit pas long-temps ſous ſa dernière forme; mais les générations ſe ſuccèdent dans cette eſpèce, qui n'a beſoin pour être en vigueur, que d'une chaleur fort foible. On voit de ces dermeſtes & de leurs larves depuis le commencement de mars juſqu'à la fin d'octobre: l'eſpèce ſe conſerve pendant l'hiver, par le moyen des œufs qui n'éclоſent qu'au printemps, ou par le moyen des cryſalides, qui ne paſſent que dans cette ſaiſon à l'état d'inſectes parfaits. Il eſt donc impoſſible de ſçavoir combien de fois la génération du *dermeſte à deux points* ſe renouvelle en une année, & de fixer un temps où l'on ſoit sûr que toute l'eſpèce exiſte ſous la forme de ver.

On verra par la ſuite de quelle utilité peuvent être ces dernières remarques.

Le dermeſte du lard, nommé par M. Linné *ornithologis inimicum animal*, eſt plus grand

Digitized by Google

que le précédent; il a trois lignes de long. La moitié supérieure de ses étuis est couverte d'une bande grisâtre, traversée par des points noirs disposés en zigzag; le reste du corps est d'un noir terne. La larve de ce dermeste, quoiqu'alongée, l'est moins que celle du précédent, elle a de même six pattes, le dessous du corps lisse & pâle; le dessus & les côtés sont couverts de poils longs, bruns & roides. Ce que j'ai dit d'ailleurs, relativement au dermeste précédent, convient également à celui-ci. On est de même averti de la présence de sa larve, par sa dépouille tombée sur le fond de la boëte, ou restée attachée sur les plumes. Mais elle se décèle encore par un indice plus frappant. Ce sont les excrémens. Ils ressemblent à des brins de fils bruns, longs, entrelacés les uns dans les autres. L'un & l'autre dermeste, dans l'état de perfection, rendent des excrémens qui ont la forme de grains oblongs, grisâtres; ils se réduisent en poussière sous le doigt, quoiqu'on leur trouve quelque chose de visqueux, & peuvent servir à faire connoître les animaux dont ils sont le produit. Le dermeste du lard attaque les collections plus souvent que le dermeste à deux points; & comme il est beaucoup plus grand, il fait beaucoup plus de ravage.

Les *bruches* sont de très-petits scarabés qui ont six articles à toutes les pattes, les antennes filiformes, le corcelet arrondi, le corps sphéroïde & convexe en-dessus. M. Geoffroi en décrit deux espèces qu'il appelle, l'une, *la bruche à bandes*; *cerambix fur.* Linn. L'autre *la bruche sous ailes.* Je n'ai observé que la première dans les collections d'oiseaux, quoique la seconde détruise, comme la première, les collections d'insectes auxquelles les bruches sont en général plus funestes qu'à celles d'oiseaux.

La bruche à bandes a les antennes plus grandes que son corps qui n'a qu'une ligne & demie de long; son corcelet est rempli d'aspérités, & couvert sur les côtés de poils blanchâtres: ses étuis sont convexes & traversés par deux bandes de poils fort courts; ils sont couverts de dépressions ou de points enfoncés qui les font paroître striés. La larve de cet insecte est un très-petit ver à six pattes, couvert de poils qui forment des anneaux alternativement bruns, & alternativement blanchâtres. Ce ver, pour se métamorphoser, creuse ordinairement, dans le bois, un trou dans lequel il se retire & s'enferme sous une coque soyeuse, d'un tissu serré, grise en dehors, blanchâtre & satinée à l'intérieur, d'une forme oblongue, arrondie.

Je n'ai jamais trouvé de bruches ni de leurs larves en été; mais j'en ai vu fort souvent au printemps, en automne, & surtout en hiver. C'est même dans cette dernière saison que la bruche est beaucoup plus commune sous l'état d'insecte parfait. Elle ne sort guère de sa retraite pendant le jour, mais la nuit est le temps de ses courses, & on l'apperçoit aisément en observant à la lumière. Les excrémens de sa larve consistent en une poussière grisâtre & grenue, parmi laquelle on apperçoit souvent la dépouille, ou la vieille peau que l'insecte a quittée; il paroît que rongeant les parties qui sont autour de lui, il change peu de place, ce qui le rend plus facile à reconnoître par les indices que je viens d'indiquer. Comme la bruche est fort petite, elle ne cause pas de grands dommages; d'ailleurs elle n'est jamais fort abondante dans les collections d'oiseaux; il n'en est pas de même des insectes qui suivent, & qui, quoiqu'ils ne soient pas plus grands, ils exercent, à cause de leur nombre, les ravages les plus funestes.

M. Geoffroi distingue deux espèces d'anthrènes: il appelle l'une *anthrène à broderie*; il donne à l'autre un nom qui ne s'accorde pas avec ses habitudes malfaisantes, celui *d'amourette.* L'une & l'autre sont de fort-petits scarabés qui ont cinq articles à toutes les pattes, les antennes droites, en masse solide, un peu applaties. Leurs larves sont de très-petits vers velus, remarquables par deux appendices ou crochets, aussi longs que le corps, & attachés à son extrêmité postérieure.

Les anthrènes dans l'état d'insectes parfaits, sont actifs & légers; ils cherchent le grand jour; ils fuient l'obscurité; ils se plaisent sur les fleurs, sur-tout sur celles qui

Digitized by Google

ſont en umbelle, & ils préfèrent les fleurs expoſées à l'ardeur du ſoleil; cependant ils dépoſent leurs œufs ſur les amas de plantes & de feuilles qui pourriſſent dans des lieux ſombres & humides: c'eſt ſur ces amas que vivent & ſe nourriſſent les larves auſſi lentes que l'inſecte eſt agile, autant ennemies de la lumière, qu'il l'eſt de l'obſcurité, & en apparence auſſi peu délicates dans leurs goûts, qu'il eſt ſenſuel dans les ſiens. Ces contradictions ne ſont pas les ſeules que préſente l'hiſtoire de ce petit ſcarabé, qui vit également de végétaux & de ſubſtances animales, qui ſe plaît dans les campagnes, qui entre dans les maiſons, pénètre juſques dans les armoires où l'on enferme les animaux deſſéchés; il eſt d'autant plus dangereux, que ſa petiteſſe & celle de ſa larve les dérobent à la vue, & leur donnent entrée par les plus petites fentes. La larve, cachée ſous les plumes, en coupe le tuyau, de même qu'elle ronge la peau; les plumes, ou coupées tranſverſalement près de leur origine, ou détachées à leur inſertion de la peau qui a été détruite, ne paroiſſent point altérées à leurs ſurfaces. Souvent un oiſeau eſt totalement perdu, ſans qu'on le ſoupçonne d'être altéré, ſi on ne l'examine qu'à la vue; mais ſi on le touche, ſi on le remue, les plumes, qui ne ſont retenues que par le contact mutuel de leurs barbes, ſe détachent & tombent toutes. Il y a deux moyens de reconnoître ces larves ſi dangereuſes; le premier eſt d'obſerver ſi l'on n'apperçoit pas la peau qu'elles ont quittée, & qui, comme la larve elle-même, eſt remarquable par les deux appendices ou crochets qui ſont à l'extrêmité du corps; le ſecond eſt d'expoſer au grand jour, d'agiter, de frapper par de petits coups répétés, les oiſeaux qu'on a lieu de ſuſpecter d'être inſectés par des larves d'anthrènes; elles ne tardent pas, ou à ſe laiſſer tomber ſur le fond de la boëte, ou à paroître à la ſurface des plumes, & à ſe mettre, de façon ou d'autre, en mouvement pour fuir l'importunité qu'on leur fait éprouver. On peut de cette façon en tuer pluſieurs, mais on ne les détruiroit pas toutes. Ces moyens ne ſont bons que pour s'aſſurer de la préſence de l'ennemi. Heureuſement il n'eſt en activité, ou dans l'état d'inſecte parfait, que dans les mois de mai, juin & juillet; c'eſt pendant ces mois qu'il dépoſe ſes œufs; ils écloſent à l'automne; les larves ſont toutes nées à la fin de cette ſaiſon, & aucune ne paſſe à l'état de cryſalide avant la fin de l'hiver; obſervation importante comme on le verra bientôt.

Je ne ſuis pas certain que les deux eſpèces d'anthrènes décrites par M. Geoffroi, n'attaquent pas toutes les deux les oiſeaux; cependant je n'ai jamais obſervé dans les collections que celle qu'il ſurnomme l'*amourette*.

Cette eſpèce, ordinairement peu nombreuſe les premières années, ne cauſe que des dommages peu conſidérables; on ne s'en apperçoit pas, ou on les néglige par cette raiſon; mais quand, à chaque génération, les individus ſe ſont multipliés, qu'ils ſont, au bout de trois ou quatre ans, en très-grand nombre, on court riſque de perdre en un ſeul hiver une collection entière par les ravages de cet inſecte, d'autant plus à craindre qu'il ne s'annonce pas d'une manière redoutable, & qu'on ne s'apperçoit ſouvent que trop tard de ſon exiſtence dans une collection qu'il a déja détruite en grande partie.

Les teignes ſont les larves ou les vers de papillons auxquels on donne auſſi le même nom. Ce ſont, à proprement parler, des chenilles qui coupent le poil ou les barbes des plumes, qui s'en nourriſſent, & qui en forment des étuis dont elles ſe couvrent. Les papillons qui proviennent des teignes, ne ſont aucun mal par eux-mêmes, mais ils ſont très-dangereux, en ce qu'ils dépoſent les œufs qui donnent naiſſance aux teignes. Ils commencent à voler dès le mois de mai, & l'on en voit juſqu'à la moitié d'octobre. Les mois d'août & de juillet ſont ceux où ils ſont plus abondans. Ces papillons ont les antennes filiformes, le corcelet couvert d'un amas de poils longs, dirigés d'arrière en avant, & qui forment une ſaillie ou une ſorte de protubérance horiſontale au-deſſus de la tête; ils ſont en général fort petits. Il y en a de pluſieurs eſpèces différentes, qu'il ſeroit trop long

&

Digitized by Google

& peu utile de décrire chacune en particulier.

Il n'eſt perſonne qui ne connoiſſe les papillons qu'on voit voler en été dans les appartemens, & qu'on y redoute pour les meubles : ce ſont des *teignes*, & l'eſpèce la plus funeſte pour les collections. Elle peut donner l'idée de toutes les autres qui ont la même façon de vivre, qui cauſent les mêmes dégats, qui ne diffèrent que par les couleurs & une taille un peu plus ou un peu moins grande. Ces différens papillons, ſuivant qu'ils ſont ſortis de leurs cryſalides dès le mois de mai, ou au mois de ſeptembre, dépoſent des œufs, dont il naît des teignes, ou à la fin de l'été, ou dans le courant de l'automne. Mais, en quelque temps que les œufs ſoient éclos, les jeunes teignes mangent peu d'abord, prennent peu d'accroiſſement, & ne font toutes de grands dégats qu'au printemps ſuivant : elles ſont ſouvent engourdies, & elles ne mangent pas pendant les froids qui ſe font ſentir l'hiver. Mais auſſi-tôt qu'il finit, elles prennent un prompt développement, & conſomment beaucoup. Pour bien comprendre comment un animal auſſi petit peut occaſionner de ſi grands dommages, il faut le connoître, & obſerver la manière dont il agit.

Les teignes, dans l'état de ver, ſont, comme je l'ai dit, de véritables chenilles ; elles ſont armées de deux mâchoires très-fortes & très-tranchantes ; elles s'en ſervent pour couper les barbes des plumes, non pas ſuivant leur longueur, mais en travers ; elles ſe tiennent ſous les plumes qui les dérobent à la vue ; elles les coupent ſans les déranger, ſans les ſoulever aſſez pour qu'on s'en apperçoive : les barbes demeurent, par leur contact, attachées les unes aux autres, & ſouvent elles ſont toutes coupées en-deſſous dans l'étendue d'un eſpace aſſez grand, ſans qu'il y paroiſſe à la ſurface ; elles ne ſervent pas ſeulement aux teignes de nourriture, mais encore de vêtement ; elles attachent les uns aux autres, par des brins de ſoie, une partie des fragmens qu'elles ont coupés, & s'en forment une enveloppe en forme d'étui, qu'elles augmentent à meſure qu'elles grandiſſent. De-là vient que cet étui eſt de la même couleur que les plumes ſur leſquelles il a été taillé, ce qui contribue encore à rendre les teignes plus difficiles à appercevoir. Cependant, comme leurs papillons dépoſent un très-grand nombre d'œufs, qu'elles ſont par conſéquent toujours en grande quantité, & qu'elles dévaſtent beaucoup, par la manière dont elles coupent les plumes, il n'eſt pas d'inſecte plus redoutable, ni qu'il ſoit plus important de découvrir, pour s'oppoſer à ſes ravages. On peut être aſſuré que des oiſeaux ſont infectés de teignes, lorſqu'on a vu, l'été précédent, des papillons qui les engendrent voltiger dans les boëtes où ces oiſeaux étoient enfermés, ou qu'à la fin de l'automne on apperçoit de ces papillons tombés morts ſur le fond des boëtes. Il faut en tenir note pour recourir au remède dans le temps convenable, de la façon que je le dirai plus bas ; mais ſi, ſans avoir apperçu de papillons en aucun temps, on remarque ſur le fond des boëtes une pouſſière compoſée de grains arrondis, inégaux, rudes au toucher, de couleur griſe ou brunâtre obſcure, on ne doit pas douter qu'elle ne ſoit produite par des teignes dont elle eſt l'excrément, & qui dévaſtent les oiſeaux au-deſſous deſquels elle eſt dépoſée. Il faut en tenir note, comme de la préſence des papillons, pour recourir à propos au remède. Car il ne faut pas oublier qu'en certains temps les teignes font ſi peu de dégâts, qu'elles ſont peu à craindre, tandis qu'elles deviendront funeſtes un peu plus tard. Ces différens objets ſeront éclaircis par ce qui va ſuivre.

Nous connoiſſons à préſent les différens inſectes deſtructeurs des oiſeaux ; nous ſavons qu'ils proviennent tous d'œufs ; qu'ils vivent tous pendant un temps ſous la forme de *larves ou de vers*, qu'ils paſſent enſuite à l'état de chryſalides, & de cet état à celui d'inſectes parfaits ; que ce n'eſt que ſous cette dernière forme qu'ils s'accouplent, & qu'ils dépoſent des œufs.

Nous avons remarqué que les *dermeſtes* produiſent pluſieurs générations dans un

Digitized by Google

été, & que les époques en ſont incertaines ; qu'au contraire les *bruches*, les *anthrênes*, les *teignes* ont un temps fixe & déterminé pour leur génération ; d'où il ſuit que l'eſpèce des dermeſtes exiſte en tout temps ſous la forme d'œufs, ſous celle de chryſalides, tandis que les autres eſpèces d'inſectes deſtructeurs n'exiſtent ſous ces formes que pendant un temps limité qui nous eſt connu, & que, dans un autre temps, toute l'eſpèce vit ſous la forme de larve. Ces connoiſſances vont nous guider ſur les moyens de détruire les générations entières de pluſieurs des inſectes qui s'introduiſent dans les collections, ſans qu'on ait à craindre, après les avoir exterminées, qu'elles puiſſent avoir laiſſé des œufs, à la faveur deſquels elles ſe renouvellent. Car ſi nous avons un moyen de frapper ces inſectes ſous une forme dans laquelle ils ne pondent pas, & ſous laquelle toute la génération exiſte en même temps à la fois, en l'exterminant dans cet état, nous aurons détruit toute l'eſpèce par rapport aux boëtes où elle s'étoit introduite, il n'y aura plus à craindre que de l'ennemi qui pourroit venir du dehors, & auquel il ſera facile de fermer l'entrée. La vapeur qui s'exhale du ſoufre pendant qu'il brûle, ou l'acide ſulfureux volatil, nous fournit le moyen dont nous avions beſoin. Cet acide agit ſur les inſectes dans leur état parfait & ſur les larves ; il les fait périr, ſans qu'aucun réſiſte à ſon action : mais il n'en a aucune ſur les œufs ni ſur les chryſalides, dont les inſectes ne ſortent pas moins ſous leur dernière forme après les plus fortes fumigations de ſoufre, que ſi on n'en eût fait aucune. On ne peut donc exterminer les inſectes que dans deux états par le moyen du ſoufre ; & je n'en connois pas de praticable pour les faire périr dans l'état d'œufs ou de chryſalides, au moins par rapport à une collection.

En faiſant périr par le ſoufre les inſectes ſous leur dernière forme, on n'eſt pas aſſuré qu'ils n'aient déjà dépoſé des œufs, & que d'autres inſectes de la même eſpèce ne ſoient encore cachés ſous les enveloppes de chryſalide. C'eſt par ces raiſons que quelquefois fort-peu de jours après avoir brûlé du ſoufre dans une boëte où l'on a fait périr les papillons qui y voltigeoient, on en voit voler de nouveaux dans la même boëte, ou qu'au printemps ſuivant les oiſeaux qu'elle renferme ſont dévorés par des teignes. Les papillons qui ont paru peu de temps après la fumigation, étoient encore en chryſalides quand elle a eu lieu, & les teignes qui ont dévoré les oiſeaux au printemps ſuivant, ſont provenus d'œufs qui étoient déjà pondus. Mais ſi on n'allume le ſoufre que dans un temps où tous les œufs ſont éclos, où il n'y a ni chryſalides ni inſectes ſous leur dernière forme ; enfin, où toute la génération ſubſiſte ſous la forme de vers ou de larves, alors on l'extermine en une ſeule fois, ſans aucune crainte ni de ce qui a pu précéder, ni de ce qui pourra ſuivre. Nous ſçavons que les *anthrênes*, les *teignes* nos ennemis les plus redoutables exiſtent pendant l'hiver, dans les mois de décembre & de janvier ſous la forme de larves ; que pendant ces deux mois, il n'y a ni œufs ni chryſalides, ni inſectes parfaits de ces deux eſpèces, qu'elles n'exiſtent alors qu'en larves ; c'eſt donc dans ces deux mois qu'il convient d'exterminer la génération par le moyen du ſoufre. Nous n'avons pas le même avantage contre la bruche & les dermeſtes. Mais le premier de ces inſectes n'eſt pas fort à craindre & ſi il s'étoit fort multiplié, comme l'été eſt la ſaiſon où l'eſpèce eſt en larve, ce ſeroit le temps d'employer le ſoufre. Quant aux dermeſtes, comme il n'y a pas de temps où toute l'eſpèce exiſte ſous la forme de larve, on ne peut jamais être aſſuré de les détruire tous par une ſeule opération. Le plus ſûr à leur égard m'a paru d'employer le ſoufre à deux fois différentes pour les oiſeaux qu'ils ont attaqués, dans le moment où on les apperçoit, ſoit en état d'inſectes parfaits, ſoit dans celui de larves, & quinze jours ou un mois enſuite, ſelon le dégré de chaleur. La première fumigation tue les dermeſtes ſous leur dernière forme, & ſi ils ont laiſſé des œufs, un mois après, la ſeconde fait périr les larves

Digitized by Google

qui en ſont ſorties; de même la première fumigation détruit les vers qu'on a vus; & ſi ils ſont petits, encore loin de ſe métamorphoſer, il y a lieu de penſer que toute la génération ſera détruite; mais ſi ils étoient déjà fort avancés, on peut craindre que quelques-uns n'euſſent déjà paſſé à l'état de cryſalide; alors la ſeconde fumigation exterminera les dermeſtes qui auront paru ſous leur dernière forme; mais ils auront déjà pu pondre, où il pourra en reſter encore en cryſalides. Ces inſectes ſont donc très-difficiles à extirper; cependant en répétant les fumigations, en obſervant les oiſeaux, en recourant au ſoufre trois ou quatre fois au plus on parvient à ſaiſir, quoique ſans le ſçavoir, un moment où toute la génération étoit ſous la forme de larve, par conſéquent à l'exterminer complettement, & ſi l'on paſſe enſuite un ou deux mois en été, au printemps ou en automne, ſans découvrir de nouveaux indices d'une génération renouvellée, on peut avec ſûreté ſe flatter d'avoir détruit toute la race relativement à la collection qu'on ſoigne.

Comme les objets dont je viens de rendre compte ſont très-importans, & que c'eſt de leur exécution ſtricte que dépend la conſervation des collections, je récapitule en peu de mots ce que j'en ai dit.

Lorſqu'on a vu dans une boëte des papillons ou des anthrènes pendant l'été, où lorſque par les indices que j'ai donnés on reconnoît en automne ou en hiver les larves de ces inſectes, en quelque temps qu'on ait fait l'obſervation, il faut différer, attendre le mois de décembre ou de janvier, & employer alors le ſoufre. La fin de décembre & le commencement de janvier ſont le temps le plus convenable.

Si cependant le nombre des inſectes étoit très-conſidérable, il ſeroit à propos de faire périr par le ſoufre ceux qui exiſteroient, n'importe en quel temps; mais la première fumigation qu'on auroit faite, ne diſpenſeroit pas d'une ſeconde en décembre ou en janvier; celle-ci au contraire, ſi elle eſt bien exécutée, ſuffit pour exterminer toute la génération.

Si les bruches étoient très-multipliées, il faudroit faire une fumigation au milieu de l'été.

Enfin, par rapport aux dermeſtes, il faut les détruire par le ſoufre auſſi-tôt qu'on les apperçoit, dans quelqu'état qu'ils ſoient; répéter une fumigation environ un mois après, & quelquefois en faire trois à quatre de quinze jours à trois ſemaines de diſtance, ſelon qu'on apperçoit les indices d'une génération renouvellée.

Il me reſte à donner la manière d'employer le ſoufre. Le mieux & le plus commode eſt de ſe ſervir des fleurs de ſoufre; on les verſe dans une terrine de terre, & l'on y met le feu en deux ou trois endroits, avec un papier allumé; on place la terrine ſur le fond de la boëte qui contient les oiſeaux; on referme la couliſſe de cette boëte; l'acide ſulfureux ſe dégage ſous la forme d'une vapeur ou fumée qui, en s'accumulant, devient blanchâtre; on doit employer aſſez de ſoufre pour que la vapeur qui ſe dégage pendant la combuſtion, rempliſſe toute la boëte & l'obſcurciſſe au point qu'on ait de la peine, en regardant à travers les verres, à diſtinguer les oiſeaux les plus gros; on ne doit au moins les voir que très-imparfaitement. On obtient cette vapeur d'un quarteron de fleurs de ſoufre mis en combuſtion dans une boëte de cinq pieds de haut, trois de large, un de profondeur. Peu de temps après la combuſtion, la vapeur s'affaiſſe, tombe, & l'on commence à diſtinguer de nouveau les objets contenus dans la boëte. Il faut la laiſſer fermée; mais cinq à ſix heures après, on peut en retirer la terrine dans laquelle le ſoufre a brûlé. En ouvrant la boëte, il faut avoir ſoin de détourner la tête, d'enlever la couliſſe qui la ferme, & éviter la vapeur qui en ſort; elle feroit beaucoup touſſer, ſans cauſer d'autre accident, à moins qu'on y reſtât imprudemment & inutilement expoſé. On doit ou avoir porté la boëte dans un lieu aéré, ou, avant d'en enlever la couliſſe, avoir ouvert les croiſées & la porte de la chambre, pour établir un courant d'air qui diſſipe la vapeur au moment où elle s'exhale de la boëte.

Digitized by Google

Tous les jours ne ſont pas également bons pour ſoufrer ; ceux où l'air eſt humide ne valent rien : l'acide ſulfureux retombe alors ſur les oiſeaux en une vapeur humide, qui eſt rongeante, & qui gâteroit les plumes ſi on répétoit ſouvent l'opération ; mais dans les jours froids & ſecs, la vapeur ſe condenſe & retombe ſous la forme sèche de très-petites fleurs de ſoufre qui n'ont aucune action ſur les plumes : elles les couvrent d'une pouſſière brillante, qu'on enlève avec un peu de coton ou les barbes d'une plume. Il n'en eſt pas de même des verres. Soit qu'on ait brulé le ſoufre par un temps ſec ou humide, ſa vapeur les ſalit & les rend très-ternes ; mais on les nétoie aiſément en ſe ſervant de blanc d'Eſpagne détrempé dans de l'eau. Cependant l'acide ſulfureux demeure fortement attaché aux-oiſeaux, à la boëte, à tous les corps qui en ont été imprégnés, & il continue pendant long-temps d'obſcurcir les verres qu'une ſeule fumigation oblige de nétoyer ſouvent pendant les cinq ou ſix mois ſuivans. Un autre déſavantage du ſoufre eſt de noircir les feuillages attachés aux rameaux qui ſoutiennent les oiſeaux. Mais il eſt facile de les renouveller quand la vapeur eſt totalement diſſipée, & ces inconvéniens ne peuvent entrer en balance de l'avantage de conſerver la collection. Je ne connois pas d'autre moyen de l'obtenir que par le ſoufre, & je renvoie, par rapport aux préparations qu'on prétend mettre les oiſeaux à l'abri des inſectes, à ce que j'ai dit en parlant de la manière de les envoyer des pays étrangers. Quant au camphre, la térébenthine & aux différentes ſubſtances odorantes, que quelques perſonnes placent dans les boëtes, elles n'ont aucun effet, parce que ces odeurs ne peuvent jamais être aſſez concentrées pour faire périr les inſectes ; par la même raiſon, les poudres aromatiques dans leſquelles j'ai conſeillé d'enfouir en quelque ſorte les peaux qu'on envoie de loin, ſeroient ſans efficacité placées dans les boëtes deſtinées à contenir une collection.

L'emploi du ſoufre, tel que je l'ai indiqué, m'a ſouvent réuſſi pour délivrer des inſectes des oiſeaux qui en étoient couverts lorſque je les ai reçus ou achetés ; tel eſt dans ma collection un caſoard qui étoit infecté de toutes les eſpèces d'inſectes, que j'en ai délivré par trois fumigations, une en août quand je l'achetai, une ſeconde en ſeptembre, & la troiſième au mois de janvier ſuivant ; depuis ce temps, & il y a ſept à huit ans, je n'ai pas apperçu un ſeul inſecte ſur cet oiſeau. Il en a été de même d'un pigeon couronné de Banda, qui tentoit tous les acheteurs dans une vente publique, & dont perſonne ne voulut à cauſe des inſectes qui en ſortoient de toutes parts. Je rapporte ces deux exemples, auxquels j'en pourrois beaucoup ajouter, pour faire voir qu'on n'a pas beſoin de recourir ſouvent à l'emploi du ſoufre quand on s'en ſert à propos. Par conſéquent, les inconvéniens qu'il peut avoir, & qui ſont foibles en comparaiſon de ſes avantages, ne doivent pas détourner d'en faire uſage. Quant aux ſoins qu'exige une collection, tant pour la former que pour la conſerver, & dont j'ai rendu compte, ceux qui ſont néceſſaires pour préparer les oiſeaux demandent tout le temps d'une perſonne qui ſe livre à ce genre d'occupation ; mais les oiſeaux étant bien préparés, n'en plaçant point de ſuſpects parmi ceux qui ne le ſont pas ; enfin, les boëtes étant bien cloſes, il ſuffit, pour ne perdre jamais rien, de viſiter la collection quatre à cinq fois depuis la moitié de mai juſqu'au quinze de ſeptembre, & ſuivant les circonſtances, de recourir dans l'inſtant au ſoufre, ou de noter ce qu'on a obſervé pour employer les fumigations en janvier.

Nota. Dans le ſecond Diſcours *ſur la Nature des Oiſeaux*, nous avons rapporté fort en détail la Méthode de M. Briſſon, & décrit, d'après cet Auteur, les caractères de chaque genre. Pour rendre l'expoſé de la méthode par écrit plus facile à entendre, on a gravé les caractères de chaque genre, que le lecteur trouvera dans la ſuite des planches qui ſont partie de la nouvelle Encyclopédie. Les numéros ſe correſpondent entre les genres & les figures qui en repréſentent les caractères.

Digitized by Google

ABANDONNER, (*Fauconnerie.*)* c'eſt laiſſer l'oiſeau libre ou dans le deſſein de l'égayer, ou de lui donner la liberté quand il n'eſt plus propre au ſervice.

ABATTRE, (l'oiſeau.) c'eſt, en terme de Fauconnerie, preſſer l'oiſeau entre ſes deux mains pour le contenir.

ABÉCHER, (*Fauc.*) donner à un oiſeau de proie, avant de ſe mettre en chaſſe, une portion du pât ordinaire, pour le mettre en goût.

ABÉCHER, (*Fauc.*) c'eſt donner à un oiſeau de proie un pât léger, diviſé par portions, & à chaque fois autant qu'il en peut prendre d'un coup de bec.

ABOYEUR, (*ſuppl. de l'Encycl.*) *Voyez* BARGE ABOYEUSE.

ACACALOTL, (*Encycl.*) *Voyez* ACALOT.

ACALOT. (l')

Courly varié du Mexique. BRISS. *tom. V, page 333.*

Acacalotl, par les mexiquains.

C'eſt un oiſeau du LXXVIIIe genre; ſa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt de près de trois pieds; la partie antérieure de la tête eſt dégarnie de plumes, & couverte d'une peau rougeâtre; le derrière de la tête & le cou ſont mêlés de brun, de blanc, de verdâtre & d'un peu de fauve; le dos eſt varié de noirâtre, de verd & de pourpre mêlés confuſément; la poitrine & le ventre ſont revêtus de plumes brunes, parmi leſquelles il y en a quelques unes de rougeâtres; les ailes & la queue ſont d'un verd changeant; les yeux ſont noirs; l'iris eſt couleur de ſang; le bec eſt bleu; les pieds ſont noirâtres. Cet oiſeau, indiqué par Fernandez, ſe trouve au Mexique. MM. de Buffon & Briſſon, n'ont pas héſité à le regarder comme un courlis; mais M. Adamſon, au mot *acacalotl*, (*ſupplément de l'Encyclopédie*,) penſe que cet oiſeau n'eſt pas un courlis, mais un genre particulier voiſin de celui de *libis*. Son ſentiment eſt fondé ſur la nudité de la partie antérieure de la tête de l'*acacalotl*. Mais ſur une deſcription auſſi peu complette que celle qui nous a été tranſmiſe par rapport à cet oiſeau, entreprendre d'en déterminer poſitivement le genre, c'eſt courir riſque, ſi l'on venoit à voir l'oiſeau, de reconnoître qu'on a perdu ſa peine à former des conjectures, dont aucune de celles qu'on pourroit faire ne ſeroit peut-être réaliſée, ſi on ſe trouvoit à portée d'obſerver *l'acacalotl*.

ACATÉCHILI. (l')

Tarin du Mexique. BRISS. *tom. III, pag. 70; genre XXXII.*

Cet oiſeau, connu par l'indication de Fernandez, qui lui donne le nom mexiquain d'*acatechichiŧli*, que M. de Montbeillard a abrégé, nous eſt repréſenté comme une eſpèce de tarin qui a le même chant que celui d'Europe, qui vit des mêmes alimens, qui a des couleurs analogues, & qui ſe plait parmi les roſeaux. Tout le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un brun-verdâtre; le deſſous du corps eſt d'un blanc-jaunâtre.

ACCOUPLEMENT.

L'*accouplement* des oiſeaux n'eſt que momentané & ne conſiſte que dans la *juxte-poſition* ou le contact des parties; il n'y a que les oiſeaux du genre de l'*oie* & du *canard*, & quelques eſpèces particulières, dans leſquelles il y ait une union intime des deux ſexes, à la manière des quadrupèdes, & ſi elle a lieu de la même façon dans les autres, elle n'eſt qu'inſtantanée.

Les divers quadrupèdes prennent des poſitions différentes dans leur accouplement; les oiſeaux ont tous la même manière de s'accoupler. La femelle plie un peu les jambes, & le corps baiſſé, les ailes à demi-ouvertes, elle reçoit le mâle qui la ſaiſit ordinairement avec ſon bec ſur le ſommet de la tête, appuie ſes deux pieds ſur ſon dos, écarte la queue de côté, & abaiſſe le croupion vers celui de la femelle, qui fait effort pour élever le ſien, en portant auſſi en même-temps la queue de côté.

Les oiſeaux en général préludent par des careſſes qui augmentent leur ardeur, qui ſont une jouiſſance anticipée & qui rendent l'acte plus ardent; ils ſemblent même, à cet égard, avoir une délicateſſe de ſentiment, & l'idée de plaiſirs inconnus aux autres animaux; cependant il y a quelques eſpèces d'oiſeaux dans leſquelles l'accouplement n'eſt, comme dans les quadrupèdes, qu'un acte plus violent que voluptueux; tels ſont par exemple les faiſans; dans ces eſpèces, les femelles fuient & craignent l'approche du mâle qui les pourſuit avec fureur, les ſaiſit avec emportement, jouit avec impétuoſité, & les abandonne avec indifférence: il n'y a point de mariage, point d'union durable dans ces eſpèces, & ſeulement des rencontres fortuites. Le mâle n'eſt occupé que de jouir, ſans aucune prévoyance ſur les ſuites de ſes entrepriſes; la femelle eſt ſeule chargée du ſoin

* Le Dictionnaire d'Ornithologie devant, ſelon le plan général de l'Encyclopédie méthodique, contenir les termes de fauconnerie & ceux de *chaſſe* relatifs aux oiſeaux, les premiers ſeront indiqués par les lettres initiales *fauc.*, & les ſeconds par les lettres *chaſ.*

Digitized by Google

de la couvée & des petits ; elle eſt même obligée de ſe cacher pour faire ſa ponte, & d'éviter la rencontre des mâles qui détruiroient ſon nid, comme un obſtacle à leurs plaiſirs. Mais ces eſpèces, dont le naturel eſt en tout temps & dans toutes les rencontres dur & ſauvage, ſont des exceptions rares, & les oiſeaux peuvent au contraire paſſer en général pour le modèle de l'union & de la fidélité conjugale, comme ils ſemblent mieux ſentir que les autres animaux quels ſont les vrais plaiſirs de l'amour, & en jouir avec plus de volupté. Ce ſont peut-être ces ſentimens plus tendres qu'ils éprouvent dans le plus preſſant des beſoins qui amoliſſent en général leur naturel, & le rendent plus doux & plus ſociable que celui des autres animaux.

ACHARNER, (*Fauc.*) c'eſt habituer les oiſeaux par la curée, à l'eſpèce de chair ou plutôt de gibier pour lequel on les deſtine.

ACINTLI.

L'*acintli* eſt, ſuivant M. Briſſon, le même oiſeau que la poule-ſultane ; cet auteur dit préciſément qu'on le trouve aux Indes orientales & dans différens endroits de l'Amérique, ſous la zone torride, qu'il a été envoyé de Cayenne à M. de Réaumur. M. de Buffon, au contraire, ne penſe pas que l'*acintli* ſoit la poule-ſultane, *outre l'oppoſition des climats qui ne permet guère*, dit ce ſçavant, *de penſer qu'un oiſeau de vol peſant & qui eſt naturel aux régions du midi, ait paſſé d'un continent à l'autre, l'acintli n'a pas les doigts & les pieds rouges, mais jaunes ou verdâtres.*

Dans la diverſité d'opinon entre MM. de Buffon & Briſſon, je crois devoir embraſſer le ſentiment du premier, non pas à cauſe de l'oppoſition des climats, ni de la différence dans la couleur des pieds ; mais il ſemble que le pourpre-noirâtre qui fait le fond de la couleur de l'*acintli*, ne répond pas au bleu-pourpré de la poule-ſultane ; & c'eſt ſur-tout parce que les couleurs ne me paroiſſent pas ſe correſpondre, que je crois l'*acintli* différent de la poule-ſultane. M. Briſſon a vu cet oiſeau envoyé de Cayenne à M. de Réaumur, mais du vivant de cet académicien, on envoyoit les oiſeaux dans le tafia qui a pu altérer la couleur du plumage & induire M. Briſſon en erreur. Cependant j'ai reçu moi-même de Cayenne pluſieurs peaux de petites poules-ſultanes, que M. Briſſon dit auſſi ſe trouver en Amérique, comme aux Indes ; & la petite poule-ſultane de Cayenne m'a paru ſemblable à la petite poule-ſultane de l'ancien Continent. Cette obſervation milite peut-être plus en faveur du ſentiment de M. Briſſon que la différence de couleur entre le plumage des deux poules-ſultanes, ne lui eſt défavorable ; au milieu de ces incertitudes, je conclurai ſeulement avec MM. de Buffon & Briſſon, que l'*acintli* eſt une poule-ſultane, ou du LXXXVIIe genre ; mais ſans décider, ni nier ſon identité avec la poule-ſultane, proprement dite ou le *porphirion* des anciens.

M. de Buffon joint à l'*acintli* un oiſeau indiqué par le père Feuillée, & que M. Briſſon a appellé *poule-ſultane à tête noire*, ne ſçachant rien ſur cet oiſeau, ſinon qu'avec la même taille & le même plumage que la poule-ſultane, il n'en diffère que parce que les plumes de ſa tête ſont noires, on peut ne le regarder que comme une variété.

ACOHO ou COQ de Madagaſcar. *Voyez* COQ.

ACOLCHI de Seba.

Troupiale du Mexique. BRISS. *tom. I, pag. 88.*

C'eſt un oiſeau du XIXe genre de la méthode de M. Briſſon, de celui du Troupiale. Le nom *açolchi* eſt une abréviation du mot mexiquain *acolchichi*. Cet oiſeau ne nous eſt connu que par une figure qu'en donne Seba, *tom. I, pag. 89. tab. LV, fig. 4.* Il eſt un peu plus gros qu'un merle ; la tête & la gorge ſont noires ; tout le corps en-deſſus & en-deſſous eſt revêtu de plumes d'un jaune brillant ; celles des ailes & de la queue ſont noires, mais les couvertures des ailes ſont terminées par une tache couleur d'or ; le bec eſt jaune. Cet oiſeau ſe trouve en Amérique, & ſuivant M. Briſſon, ſur-tout au Mexique ; ce que ſon nom, ſi il eſt bien appliqué, ſemble indiquer.

AFFAIRE, (*Fauc.*) expreſſion qui ſignifie qu'un oiſeau eſt bien dreſſé. On dit alors qu'il eſt de bonne *affaire*.

AFFAITAGE, (*Fauc.*) art de dreſſer les oiſeaux de proie.

AFFAITER, (*Fauc.*) dreſſer les oiſeaux de proie.

AFRIANDER, (*Fauc.*) donner à un oiſeau de proie un pât friand.

AGACE. *Voyez* PIE.

AGAMI,

Faiſan des Antilles. BRISS. *tom. I, pag. 269.*

Oiſeau trompette. LA COND. *Voyage des Amazones pag. 175.*

Grus Crepitans, ſeu Pſophia Linnæi, Pallaſ. Miſcell. Zoolog. pag. 66.

L'*agami* eſt un oiſeau aſſez grand, remarquable par la beauté de ſon plumage & par ſes habitudes. M. Briſſon qui ne l'avoit pas vu, induit en erreur par le nom que du Tertre lui a donné, a très-mal-à-propos placé cet oiſeau parmi les faiſans. D'autres auteurs ſans plus de fondement, l'ont regardé comme une grue, une poule, &c. M. Adamſon, *dans le ſupplément de l'Encyclopédie*, range l'*agami* dans la famille des vaneaux, entre le jacana & le kamichi. Il eſt vrai qu'il a avec ces oiſeaux du rapport par la conformation des jambes dégarnies de plumes juſqu'au deſſus du genou ; mais il n'a aucune relation du côté du bec avec le jacana, & quoique le kamichi ait

Digitized by Google

comme l'*agami* le bec des gallinacés, le premier eſt ſi différent du ſecond par le caractère ſingulier de porter une corne ſur la tête, par l'étendue de ſes doigts, & de ſes ongles très-longs, & très-courts au contraire dans l'*agami*; enfin, par les habitudes, qu'il ne me paroît pas que ces oiſeaux puiſſent être rangés à côté les uns des autres.

En ſuivant la méthode de M. Briſſon, l'*agami* eſt du LXXXVe genre, ou de celui du *cariama*; les caractères de ce genre, qui tous conviennent à l'*agami*, ſont quatre doigts dénués de membranes; trois devant, un derrière.

La partie inférieure des jambes dénuées de plumes.

Le bec en cône courbé.

Les aîles point armées.

L'*agami* a vingt-deux pouces de longueur; le bec qui reſſemble parfaitement à celui des gallinacés, a vingt-deux lignes; la queue qui ne dépaſſe pas les aîles pliées, qui eſt cachée ſous les couvertures qui l'excèdent, n'a que trois pouces trois lignes; les pieds ont cinq pouces; ils ſont revêtus d'écailles comme dans les gallinacés; mais ce qui établit entre ces oiſeaux une grande différence, ils ſont dégarnis de plumes juſqu'à deux pouces au-deſſus des genoux.

La tête, les deux-tiers du cou, tant en devant qu'en arrière, ſont couverts de plumes courtes, noires, friſées & un peu relevées en-deſſus par leur extrêmité. Ces plumes reſſemblent à du duvet à la vue & au toucher.

Les plumes du bas du cou deviennent plus grandes, ne ſont pas friſées & ſont d'un violet changeant, tel qu'on en voit, ſur de l'acier poli & bruni.

La gorge & le haut de la poitrine ſont couverts de plumes qui forment une plaque d'environ quatre pouces, ſur laquelle, ſuivant la projection de la lumière, brillent le bleu, le violet, le vert, le vert-doré. Ces couleurs ſont iriſées & ont l'éclat, ainſi que le reflet métallique.

Le bas de la poitrine, le ventre, les côtés & les cuiſſes, ſont couverts de plumes longues, noires, douces au toucher; & dont les barbes ont peu d'adhérence les unes avec les autres.

Le haut du dos eſt noir; vers ſon milieu il y a une barre tranſverſale de deux pouces environ de large, d'un roux-brûlé; le reſte du dos & le deſſus de la queue paroiſſent gris. Mais cette couleur eſt due aux couvertures des aîles & de la queue qui ſont très-amples. Si on écarte ces plumes, on en trouve deſſous de courtes qui ſont noires & qui couvrent le dos. La queue & les aîles ſont noires.

Le bec eſt noirâtre & les pieds ſont verdâtres.

L'*agami* habite les parties les plus couvertes des grandes forêts; il ſe tient éloigné des lieux habités; il vit en troupes de dix à douze individus, & ſouvent on le rencontre ſur les lieux élevés, quoiqu'il parût d'après la conformation de ſes pieds, devoir préférer les lieux bas & le bord des eaux: il ſe nourrit de fruits ſauvages & de grains; ſon vol eſt court & peſant; mais il eſt très-prompt & très-léger à la courſe. Lorſqu'on le ſurprend, il fuit en courant, plus ſouvent qu'il ne vole; il jette en même-temps un cri aigu.

Les *agamis* gratent la terre au pied des grands arbres, & dépoſent leurs œufs dans le creux qu'ils ont formé, ſans le garnir, ſans y conſtruire de nid. Ils pondent depuis dix juſqu'à ſeize œufs, preſque ſphériques, plus gros que ceux des poules, peints d'un vert clair.

Les jeunes ſont couverts d'un long duvet ou de plumes effilées qu'ils conſervent juſqu'à ce qu'ils aient pris plus du quart de leur accroiſſement. Leur chair, ſans être fort ſucculente, a un goût aſſez agréable & vaut mieux que celle des vieux qui eſt trop dure.

L'*agami* paroît être parmi les oiſeaux, ce que le chien eſt parmi les quadrupèdes. Ce ſont chacun dans leur genre, les animaux auxquels la nature a accordé le plus d'inſtinct, moins d'éloignement ou plus de penchant pour la ſociété de l'homme. Non-ſeulement l'*agami* s'apprivoiſe aiſément, mais il eſt, comme le chien, ſuſceptible d'éducation, & il donne de même des marques de connoiſſance, de ſentiment & d'affection. Il obéit à la voix de ſon maître; il le ſuit; il reçoit ſes careſſes; il lui en rend ou le prévient; il les lui prodigue à ſon retour quand il a été abſent; il paroît ſenſible à celles qu'on lui accorde, & ſuſceptible de jalouſie contre ceux qui pourroient les partager: il chaſſe les autres animaux domeſtiques & pourſuit même les nègres qui font le ſervice. Il ne craint ni les chats ni les chiens, dont il évite l'atteinte en s'élévant en l'air, qu'il arcelle en retombant ſur eux & en les frappant à grands coups de bec. Il ſort ſeul, s'éloigne ſans s'égarer & revient chez ſon maître. J'ai même entendu aſſurer à pluſieurs perſonnes qui avoient habité long-temps à Cayenne, qu'on confioit à un *agami* un troupeau de jeunes d'indons ou de canards, qu'il les menoit dans des habitations au pâturage dès le matin, les veilloit pendant la journée & les ramenoit le ſoir; on en a vu, à ce qu'on prétend, conduire un troupeau de moutons. Dans la baſſe-cour, ſi l'on en croit les voyageurs, l'*agami* ſe rend maître; le matin il chaſſe tous les oiſeaux dehors, & le ſoir il oblige les traîneurs de rentrer; pour lui, il ne s'enferme pas, mais il ſe couche, ou ſur le toit de la baſſe-cour, ou ſur quelqu'arbre voiſin.

Les faits relatifs à l'inſtinct de l'*agami*, à ſes mœurs ſociales ſont répétés par trop de témoins, pour n'être pas vrais en plus grande partie. Moi-même j'ai vu à Paris un *agami*, qui, quoiqu'il n'y fut apporté que depuis quelques jours, connoiſſoit parfaitement la perſonne qui en avoit ſoin; qui obéiſſoit à ſa voix & paroiſſoit ſe plaire éga-

Digitized by Google

lement à lui faire des careſſes & à recevoir les ſiennes.

On ne peut après avoir lu l'hiſtoire de l'*agami*, s'empêcher de ſouhaiter qu'on nous apporte cette eſpèce ſi intéreſſante, &, qui ſi, on n'a pas exagéré, pourroit devenir ſi utile ! Quel avantage n'y auroit-il pas, en effet, à ſubſtituer au chien un animal, dont on tireroit les mêmes ſervices, ſans avoir le même danger à en craindre; celui de la communication d'une maladie affreuſe. Les habitans des villes, à l'abri dans l'enceinte qui les enferme des périls qu'on court dans les campagnes, ignorent combien il périt de victimes de la rage, ſur-tout dans les provinces Méridionales; ſi ils en étoient informés, ils ſouhaiteroient comme moi que le chien pût être remplacé; & ſi l'homme a beſoin d'un animal auquel il s'attache, auquel il tranſporte les ſentimens qu'il devroit réſerver à ſes ſemblables; ſi dans l'intérieur de ſon habitation, c'eſt une conſolation pour lui d'avoir un eſclave fidèle, intelligent, docile, aimant, que ne gagneroit-il pas à échanger un animal toujours dangereux, ſouvent funeſte à celui qui l'a le plus aimé, & qui en a été le plus careſſé, contre un autre animal dans lequel il trouveroit les mêmes agrémens ſans le mêlange d'aucun riſque. Car, l'*agami* a encore avec le chien cette conformité qu'il pourſuit les nouveaux venus, qu'il s'acharne contre certaines gens dont l'extérieur le choque & qu'il ne les quitte pas, ſi on ne l'y oblige. Mais peut-être ſeroit-il très-difficile d'habituer l'*agami* au climat de l'Europe, & plus difficile encore qu'il y multipliât. Quelques eſſais faits en Hollande ſemblent confirmer cette préſomption. Auſſi ne ſeroit-ce pas ſous le climat froid & humide de la Hollande, qu'il faudroit commencer par tranſporter ces oiſeaux; mais dans les plus belles contrées de nos provinces Méridionales, & il faudroit leur y offrir un eſpace, un lieu convenable pour leurs habitudes. *Voyez* à ce ſujet, ce que j'ai dit ſur la manière d'acclimater les oiſeaux, diſcours IVe.

Un dernier trait qui caractériſe l'*agami*, eſt la faculté de faire entendre & de rendre ſouvent un ſon ſemblable au bruit d'une trompette. On avoit cru long-temps que l'anus étoit le conduit de ce ſon qui eſt profond & qui paroit intérieur. De meilleures obſervations ont appris qu'il dépend de la conformation de la trachée, & du retentiſſement de l'air à travers ce canal.

AGASSE-CRAQUILLASSE, Sal. *V.* PIE-GRIÈCHE GRISE.

AGASSE-CRUELLE, Sal. *page 28, Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

AGRIPENNE.

Ortolan de la Caroline. Briss. *tom. 1, pag. 282.*

Ortolan de la Caroline, oiſeau à riz. Catesb. *tome 1, page 14, planche XIV.*

Rice-bird en Anglois.

L'agripenne eſt une eſpèce d'ortolan, il eſt du genre XXXVe de la méthode de M. Briſſon. Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du pinçon d'Ardennes; il a ſix pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue, dix pouces dix lignes de vol; ſes ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de la queue. Le deſſus de la tête, la gorge, le haut du dos ſont couverts de plumes noires terminées de rouſſeâtre; le bas du dos, le croupion ſont d'un cendré, tirant ſur l'olive; la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre & les côtés ſont noirs; les grandes couvertures des ailes ſont de la même couleur, les petites ſont d'un blanc ſale; l'aile eſt noire, & teinte d'un mêlange de gris & de couleur de ſoufre, qui bordent extérieurement le gris des grandes & moyennes plumes de l'aile; celles de la queue ſont noires & au nombre de douze; leur extrêmité eſt brune en-deſſus, cendrée en-deſſous, & elles ſont bordées de jauneâtre; elles ſe terminent toutes en une pointe fort aigue, d'où M. de Montbeillard a pris occaſion de nommer cet oiſeau *agripenne*.

La femelle diffère du mâle par ſa couleur, qui eſt preſqu'uniforme & rouſſeâtre ſur tout le corps.

L'agripenne ſe trouve en Amérique: il vit de grain & particulièrement de riz. Il paſſe ſucceſſivement des pays où la chaleur hâte la maturité de ce grain dans ceux où elle arrive plus tard. En conſéquence, il vient en automne des pays du midi, où probablement il fait ſon nid, dans ceux du nord; il voyage par bandes très-nombreuſes, qui font un grand dégât dans les rizières; il s'avance juſqu'en Canada. Les bandes ne ſont, dit-on, compoſées que de femelles en automne, tandis que dans un ſecond paſſage, qui a lieu au printems, elles ſont compoſées de mâles & de femelles. Quoique l'on ait prétendu vérifier ce fait par un grand nombre de diſſections, il eſt trop extraordinaire pour qu'il ne demande pas à être confirmé par de nouvelles obſervations.

J'ai reçu de la Louiſiane un oiſeau qui a les caractères, la taille du précédent, & dont les plumes de la queue ſont de même terminées en pointe; mais qui eſt différent par le plumage. M. de Montbeillard le regarde comme une variété de *l'agripenne*, & le nomme *agripenne de la Louiſiane*. C'eſt au moins une eſpèce très-voiſine; ce qui m'empêcheroit de la regarder comme une ſimple variété, c'eſt que Catesbi n'en a pas parlé, & que cet oiſeau n'étant pas rare à la Louiſiane, car il s'en eſt trouvé un nombre aſſez grand dans les envois qui ont été faits de ce pays, il ſeroit ſingulier que cette variété ne paſſât pas avec le reſte de l'eſpèce à la Caroline, dont le trajet de la Louiſiane n'eſt pas exceſſif. Il paroît donc que *l'agripenne* de la Louiſiane n'eſt pas voyageur comme celui de la Caroline; & une différence auſſi grande dans les habitudes me porte à croire qu'il y a entre ces deux oiſeaux une différence

plus

Digitized by Google

plus grande que ne la ſuppoſe une ſimple variété.

Le deſſus de la tête, les joues, la gorge & tout le deſſous du corps ſont noirs; la queue eſt entièrement de la même couleur, tant en-deſſus qu'en-deſſous; les plumes dont elle eſt compoſée ont un certain degré de roideur, & c'eſt une raiſon de plus d'adopter la dénomination donnée à cet oiſeau; elles ſont échancrées à leur pointe du côté intérieur.

Le derrière de la tête, le haut du cou en arrière, ſont d'un gris rouſſeâtre; le haut du dos eſt noir, parſemé de quelques taches oblongues de la même couleur que le cou en arrière; le pli de l'aîle eſt marqué par une raie blanche longitudinale; l'aîle eſt noire; les grandes plumes ſont bordées extérieurement par un filet gris; les grandes couvertures des aîles ſont d'un noir lavé & entourées d'un filet gris; il y a ſur le noir du ventre quelques lignes tranſverſales griſes.

Les pieds ſont plombés & très-longs; la partie ſupérieure du bec eſt noirâtre & la partie inférieure blanchâtre.

La femelle, ou un oiſeau qui a été envoyé du même pays, qui a les mêmes caractères, diffère en ce que tout le deſſus du corps, les aîles & la queue ſont griſeâtres, & que les plumes ſont entourées de gris rouſſeâtre, le ventre eſt uniquement de cette dernière couleur.

AJACE-BOISSELIERE. SAL. *page 28. V.* PIE-GRIÈCHE GRISE.

AIGLE. *AQUILA.*

L'aigle du genre IXe, ſuivant la méthode de M. Briſſon, ſe reconnoît aux caractères ſuivans:

Quatre doigts, dénués de membranes; trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine.

Les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon; le bec court & crochu, dont la baſe eſt couverte d'une peau nue, & dont la courbure commence à quelque diſtance de ſon origine; la tête couverte de plumes.

Le même auteur compte quinze eſpèces *d'aigles.* Il faut, ſuivant ſa méthode, y en ajouter trois qui n'ont point encore été décrites: je les nomme *le grand aigle de la Guiane, l'aigle moyen de la Guiane* & *le petit aigle de la Guiane.*

De ces dix-huit eſpèces, onze ſeulement ſe trouvent en Europe: ce ſont 1°. *l'aigle commun*, 2°. *l'aigle à tête blanche*, 3°. *l'aigle blanc*, 4°. *l'aigle tacheté*, 5°. *l'aigle à queue blanche*, 6°. *le petit aigle à queue blanche*, 7°. *l'aigle doré*, 8°. *l'aigle noir*, 9°. *le grand aigle de mer*, 10°. *l'aigle de mer*, 11°. *le jean-le-blanc.* Les perſonnes qui regarderont les caractères que j'ai indiqués, d'après M. Briſſon, comme ſuffiſans pour déterminer d'une manière ſûre & poſitive le genre de *l'aigle*, y rapporteront non-ſeulement les onze eſpèces qui ſe trouvent en Europe, & les ſept eſpèces qui ont été obſervées dans les autres parties du monde, mais même tous les oiſeaux qu'on pourra connoître par la ſuite, & dans leſquels on remarquera les mêmes caractères génériques, avec des différences ſeulement dans la taille ou le plumage. Mais ſi ces deux derniers caractères & ſur-tout le plumage, paroiſſent inſuffiſans pour décider de la différence des eſpèces; ſi on croit, avec M. le Comte de Buffon, que pluſieurs *aigles* ſont ſujets à produire des variétés, alors, au lieu de compter onze eſpèces *d'aigles* en Europe, on en n'admettra, avec le Naturaliſte François, que ſix ſeulement; on conſervera le nom *d'aigles* à trois eſpèces qui ſe reſſemblent par les principaux traits, & les trois autres qui commencent à s'éloigner des premières ſeront chacune déſignées par un nom particulier. Les trois *aigles* qui appartiennent à l'Europe, ſuivant M. de Buffon, ſont *l'aigle doré* des auteurs, qu'il nomme *grand aigle*, *l'aigle commun* ou *moyen*, *l'aigle* vulgairement appellé *aigle tacheté*, qu'il appelle *petit aigle.* Les trois *aigles*, à chacun deſquels il donne un nom différent, ſont celui *à queue blanche*, des modernes, auquel il rend le nom de *pygargue* que les anciens lui avoient donné; *l'aigle* dit vulgairement *aigle de mer*, qu'il nomme *balbuzard*; le *grand aigle de mer*, qu'il appelle *orfraie.*

Suivant M. de Buffon le *grand* & le *petit aigle* ſont chacun d'une eſpèce iſolée & n'ont point fourni de variétés; mais *l'aigle commun* en produit deux, ſçavoir, *l'aigle brun* & *l'aigle noir*; le *balbuzard*, trois, qui ſont *l'aigle à queue blanche*, le *petit aigle à queue blanche*, *l'aigle à tête blanche.* Ce ſentiment eſt fondé ſur ce que les *aigles* de races différentes ſe mêlent volontiers & produiſent enſemble; obſervation qui avoit été faite par les anciens. M. de Buffon s'autoriſe du ſentiment d'Ariſtote. Ce philoſophe naturaliſte compte ſix eſpèces *d'aigles*; mais il admet dans ce nombre un oiſeau qu'il avoue lui-même être du genre des vautours; reſte donc cinq eſpèces dont trois correſpondent à celles reconnues par M. de Buffon, & deux aux oiſeaux qu'il place à la ſuite des *aigles*, & qu'il nomme *pygargue* & *balbuzard.*

Quant à *l'aigle blanc* & à *l'aigle noir* ce ſont des variétés individuelles, qui, produites par différentes circonſtances, peuvent ſe rencontrer dans toutes les eſpèces *d'aigles* dont le plumage, comme celui de tous les oiſeaux, peut devenir accidentellement ou tout noir ou tout blanc.

Enfin le *jean-le-blanc*, qui, d'après les caractères génériques, doit être compté parmi les *aigles*, en eſt ſi différent, dit M. de Buffon, qu'on ne lui en a jamais donné le nom.

Quoique je ſois très-convaincu que le travail le plus utile qu'on pourroit faire en ornithologie, ſeroit de déterminer préciſément ce qu'il faut entendre par le mot *eſpèce*, de rapporter enſuite à chacune les varietés qui ont pu en émaner, & de reſtreindre de cette façon les catalogues, beaucoup trop nombreux, qui ont été dreſſés par les auteurs; cependant n'étant pas, relativement aux *aigles*, ſuffiſamment autoriſé par l'obſervation, en

Digitized by Google

même-temps que je fais connoître les réductions faites par M. de Buffon, & que j'y rappellerai les espèces, j'indiquerai toutes celles que les différens auteurs ont admises, & je rapporterai les noms qu'ils leur ont donnés.

AIGLE (l'). BRISS. *tome I, pages 419. Hist. de l'acad. tome III, part. II, page 89. Voyez* AIGLE COMMUN.

AIGLE A LA QUEUE BLANCHE. EDW. *tome I, page 15. Voyez* AIGLE COMMUN.

AIGLE A QUEUE BLANCHE. *Voyage de la baie de Hudson, tome I, page 45. Voyez* AIGLE COMMUN.

AIGLE (l') BLANC. BRISS. *tome I, page 424.*

M. Brisson dit que cet oiseau est à-peu-près de la grandeur de *l'aigle doré* ou *grand aigle*; que son plumage est d'un blanc de neige; qu'on le trouve sur les Alpes & les rochers des bords du Rhin; il est très-probable que ce n'est qu'une variété du *grand aigle. Voyez* AIGLE (grand.)

AIGLE (l') COMMUN.

AIGLE. BRISS. *tome I, page 419. Hist. de l'acad. tome III, part. II, page 89.*

AIGLE A LA QUEUE BLANCHE. EDW. *tome I, page 15.*

Αετος en grec;

Aguila conocida en Espagnol;

Eagle en Anglois.

L'aigle commun, mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue, a trois pieds de long. Ses ailes étendues ont sept pieds huit pouces; pliées, elles s'étendent presque jusqu'au bout de la queue. Il surpasse un dindon en grosseur. Les plumes qui couvrent la tête & le cou sont d'un brun tirant sur le roux; le reste du corps est revêtu de plumes brunes, blanches à l'origine, mais dont le blanc ne paroît pas lorsque les plumes sont couchées les unes sur les autres. Les plumes des ailes sont noirâtres; a commencer de la sixième, leur côté interne est blanc depuis l'origine de chaque plume jusques vers la moitié de sa longueur. Les cinq premières plumes sont échancrées du côté intérieur; la seconde, la troisième, la quatrième & la cinquième le sont aussi du côté externe. Les plumes de la queue sont blanches depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur, ensuite noirâtres; l'iris est couleur de noisette; la peau est nue entre le bec & les yeux; celle qui couvre la base du bec est jaune; les pieds sont couverts jusqu'à l'origine des doigts de plumes d'un brun roussêâtre; les doigts sont jaunes & les ongles noirs; les pieds ont quatre pouces d'ouverture.

L'aigle commun, d'après les échancrures des cinq premières plumes de ses ailes, est un oiseau de bas vol; d'après l'étendue de son pied, la longueur & la grosseur de ses doigts, malgré le nom qu'il porte, c'est un oiseau ignoble par rapport à la fauconnerie.

L'espèce de *l'aigle commun* est très-répandue; on le trouve également dans l'ancien & le nouveau continent. On le voit en France, en Suisse, en Pologne, en Ecosse, &c. On le trouve en Amérique, à la baie de Hudson, à la Caroline, à la Louisiane d'où je l'ai reçu. Il s'accommode donc également des pays tempérés & des pays froids; mais il paroît éviter les climats chauds qui sont au contraire ceux que le *grand aigle* préfère; celui-ci pousse souvent un cri qui a quelque chose de lamentable; *l'aigle commun* se fait rarement entendre; ses mœurs diffèrent encore de celles du *grand aigle* en ce qu'il a plus long-temps soin de ses petits. Il habite d'ailleurs comme lui les hautes montagnes & se plaît de même dans les lieux déserts & escarpés; mais il en diffère encore par sa taille, qui est moins forte, par ses couleurs, qui sont moins constantes. Son espèce, suivant M. de Buffon, contient deux variétés; *l'aigle brun* ou *commun*, celui qui vient d'être décrit & *l'aigle noir. Voyez* AIGLE NOIR.

L'aigle commun descend quelquefois en hiver des montagnes dans les plaines; il s'écarte même des lieux qu'il a coutume d'habiter; peut-être y est-il déterminé par la rigueur du froid, l'abondance de la neige, le manque de proie ou la difficulté de s'en emparer; il se retire dans les forêts, où il n'est pas très-rare qu'on en prenne au piège. On en voit quelques-uns chaque hiver dans les forêts d'Orléans & de Fontainebleau.

AIGLE d'Amérique. *Pl. enl. 417. Voyez* PETIT AIGLE d'Amérique.

AIGLE (petit) d'Amérique.

Le *petit aigle* d'Amérique a dix-sept pouces environ du bout du bec à celui de la queue. La gorge & le haut du cou sont nus, & la peau de ces parties est d'un rouge pourpre; les plumes qui couvrent la tête, le cou en arrière, le corps en dessus & sur la poitrine & le haut du ventre, ainsi que celles des ailes & de la queue sont noires; le bas du ventre, les couvertures du dessous de la queue & les cuisses sont blancs: les jambes sont dégarnies de plumes & d'un rouge assez vif, ainsi que les doigts; les ongles sont noirs & peu crochus; le bec est blanchâtre; sa partie supérieure est beaucoup moins convexe qu'elle n'a coutume de l'être dans la plupart des oiseaux de proie; elle n'est courbée qu'à son extrémité; les ailes s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue. Cet oiseau, d'après la forme de son bec & celle de ses ongles, ne paroîtroit pas devoir être compté parmi les *aigles*; il faudroit encore plus sûrement l'exclure de ce genre, si, comme quelques personnes, qui prétendent l'avoir observé à Cayenne, me l'ont assuré, il ne vit pas de proie, mais de baies, de fruits, & même de grain. Il paroît former une espèce isolée, & qui ne tient de près à aucune de celles que nous connoissons. On l'a souvent envoyé de la Guiane.

AIGLE (grand) de la Guiane.

S'il y a du rapport entre le lion & *l'aigle*

Digitized by Google

comme d'habiles naturaliſtes en ont trouvé ; ſi tous les deux ſe reſſemblent par leur force reſpective, par leur caractère, par la manière de vivre ; l'Amérique paroît nourrir le plus robuſte, le plus fier, & le plus puiſſant des oiſeaux de proie, tandis que c'eſt ſur l'ancien continent que la nature a placé le plus fort, le plus courageux, le plus noble des quadrupèdes carnivores.

Le *grand aigle* de la Guiane a trois pieds deux pouces du bout du bec à celui de la queue ; le deſſus & les côtés de la tête ſont d'un gris noirâtre ; au bas du ſynciput les plumes deviennent tout-à-coup fort longues ; elles ſont étagées & forment une huppe à la baſe de laquelle eſt placée une plume de quatre pouces de long qui dépaſſe toutes les autres ; celle-ci eſt noire terminée de gris ; celles qui ſont au-deſſus ſont griſes.

Du deſſous la huppe, le cou en arrière juſqu'à ſon extrêmité eſt gris ; il eſt de la même couleur en devant & ſur les côtés : le dos & les grandes couvertures des aîles ſont noirs, entremêlés de zônes griſâtres ; le haut de l'aîle eſt gris, entremêlé d'un peu de noir ; les grandes plumes des aîles ſont noires & s'étendent au-delà des deux tiers de la queue qui eſt en-deſſus d'un noir lavé, entremêlé de gris, blanchâtre en deſſous & terminée par une bande noirâtre ; la poitrine & le ventre ſont d'un blanc ſale & griſâtre ; les cuiſſes ſont couvertes par des plumes blanches, traverſées par des raies noires ; les jambes ſont garnies, à un pouce au-deſſous du genou, de plumes courtes, ſerrées, blanchâtres, le reſte du tarſe & les doigts ſont nus & d'un jaune pâle ; les ongles ſont de couleur de corne, ainſi que le bec.

Les traits frappans dans cet oiſeau ſont ſa huppe, le bec fortement arqué, mais ne commençant à ſe courber que loin de ſon origine, & ſur-tout les ſerres. L'os du tarſe, meſuré dans ſon milieu ſur l'animal deſſéché, a trois pouces trois lignes de circonférence ; le doigt de derrière, meſuré depuis ſon origine, a trois pouces ſept lignes & la courbure de ſon ongle eſt de deux pouces neuf lignes ; le doigt interne & antérieur, meſuré près l'origine de l'ongle, a deux pouces dix lignes de circonférence, & l'ongle a deux pouces de long. L'eſpace de l'extrêmité de l'ongle du doigt du milieu en devant à celle de l'ongle du doigt de derrière eſt de onze pouces. On peut, d'après ces dimenſions des ſerres, & la corporance de l'animal, juger de ſa force ; ſi, comme la choſe eſt probable, ſes mœurs, dont on ne nous a pas encore inſtruits, répondent à ſes facultés, cet oiſeau doit être un des plus puiſſans, un des plus fiers qui exiſtent, & un des plus redoutables tyrans de l'air. Sa nourriture la plus ordinaire, à ce que quelques voyageurs m'ont aſſuré, eſt la chair de l'unau & de l'aï ; il enlève auſſi des faons & d'autres jeunes quadrupèdes. Il habite à la Guiane dans les forêts qui ſont dans l'intérieur des terres.

Je crois que l'oiſeau dont je viens de donner la deſcription eſt une femelle & que le mâle eſt un oiſeau abſolument ſemblable, ſi ce n'eſt qu'il eſt moins gros, qu'il a la poitrine noire, & que ſon plumage eſt d'un ton de couleur plus vif ; je l'ai obſervé dans une autre collection que la mienne ; mais il a été également envoyé de la Guiane.

AIGLE (moyen) de la Guiane.

L'*aigle* moyen de la Guiane a vingt-cinq pouces de l'extrêmité du bec à celle de la queue ; le deſſus de la tête eſt brun ; il y a au bas de l'occiput cinq à ſix plumes brunes, qui forment une huppe ; le cou au-deſſous & ſur les côtés eſt fauve ; la gorge, le cou en devant, le haut de la poitrine ſont blancs : le fauve du cou ſur les côtés, s'étend juſqu'au commencement de la poitrine : le ventre eſt blanc, ſemé de taches noires, les unes rondes, les autres oblongues, & diſpoſées de façon qu'elles forment des raies tranſverſales, mais coupées par le fond blanc : les cuiſſes ſont blanches, rayées de noir ; les jambes ſont garnies juſqu'à l'origine des doigts de plumes blanches rayées de noir : les aîles & le dos ſont bruns, mêlés de quelques raies tranſverſales fauves ; la queue eſt en-deſſus alternativement traverſée par des bandes noires & des bandes d'un brun lavé ; elle excède d'un tiers la longueur des aîles.

AIGLE (petit) de la Guiane.

Cet *aigle* a vingt-deux pouces du bout du bec à celui de la queue : la tête, le cou, le dos, la poitrine, le ventre ſont blancs ; les plumes placées au bas de l'occiput, forment une huppe, au milieu de laquelle une plume marquée d'une tache noire vers ſon extrêmité, excède les autres d'environ deux pouces ; comme dans le grand aigle du même pays il y a une plume au même endroit beaucoup plus longue que les autres.

Les aîles & la queue ſont entremêlées de noir & de gris, diſpoſés par bandes ; ces bandes ont ſur la queue une diſpoſition fort remarquable ; elles forment une ſorte d'échiquier ſur chaque plume : le tuyau les ſépare ; une bande noire externe correſpond à une bande griſe interne & une bande griſe externe à une bande noire interne. Les aîles ne s'étendent pas tout-à-fait aux deux tiers de la queue. Les jambes ſont nues, fort longues & jaunes. Ce dernier trait me feroit héſiter à placer cet oiſeau parmi les *aigles* ; mais, pour décider s'il n'eſt pas plutôt un épervier, & s'il n'approche pas plus de l'autour que de l'*aigle*, il faudroit examiner un individu en meilleur état que celui que j'ai reçu, & qui eſt le ſeul que j'aie vu juſqu'à préſent.

AIGLE (l') de Pondicheri.

Idem BRISS., *tom. I, p. 450.*

AIGLE Malabar. (*Ornithol. de* SALERNE.) *p. 8.*

AIGLE des grandes Indes. *Pl. enl. 416.*

Cet *aigle* a, du bout du bec à celui de la queue, un pied ſept pouces & trois pieds neuf pouces de vol : les aîles pliées dépaſſent un peu la queue : des plumes blanches, étroites, oblongues, dont le tuyau noir forme au milieu de chaque plume une raie brillante, revêtiſſent la tête, la gorge, le cou,

Digitized by Google

la poitrine & le haut du ventre; la couleur de tout le plumage ſur le reſte du corps eſt un marron luſtré : tous les tuyaux des plumes ſont d'un noir luiſant : les ſix grandes plumes de l'aîle ſont auſſi de couleur marron, & terminées par du noir : pluſieurs des pennes ſont échancrées : la queue eſt compoſée de douze plumes, dont la couleur eſt marron : l'extrêmité des ſix qui ſont placées au milieu, eſt d'un fauve clair; la peau qui couvre la baſe du bec eſt bleuâtre; le bec cendré à ſon origine, eſt, à ſa pointe, d'un jaune pâle; les pieds ſont jaunes, & les ongles noirs. Cet oiſeau a une forme élégante; ſon plumage eſt agréable. Les Malabares en ont fait une idole, & lui rendent un culte. On ne nous a point encore appris les motifs de cette ſuperſtition. Suivant M. de Salerne, l'*aigle* de Pondichery ſe trouve auſſi dans le royaume de Viſapour & ſur les terres du Grand Mogol.

AIGLE des grandes Indes. *Pl. enl.* 416. *Voyez* AIGLE de Pondicheri.

AIGLE DORÉ. BRISS. *tome I, p. 431. V.* AIGLE (le grand).

AIGLE d'Orenoque. *Voyez* AIGLE huppé du Bréſil.

AIGLE (l') du Bréſil. BRISS. *tome I, pag. 445.* *Urubitinga* par les Braſiliens. MARCG. *p. 214.*

Cet oiſeau, qui n'eſt connu que par une deſcription incomplette que Marcgrave en a donnée, avec une très-mauvaiſe figure, eſt moitié plus petit que l'*aigle huppé du Bréſil* : ſon plumage eſt en entier d'un brun mêlé de noirâtre; les plumes de ſa queue, qui a neuf pouces de long, ſont blanches depuis leur origine juſqu'aux deux tiers de leur longueur; le reſte eſt noirâtre & terminé de blanc. Ces traits pourroient aider à faire reconnoître cet oiſeau; les pieds ſont jaunes & dégarnis de plumes. Le bec & les ongles ſont noirs.

AIGLE du Pérou. GARCILASSO. *Hiſt. des Incas, tome II, pag. 274. Voyez* AIGLE huppé du Breſil.

AIGLE fauve. *Voyez* AIGLE (grand.)

AIGLE (le grand.)

AIGLE doré..... BRISS. *tom. I, p. 431.*

AIGLE ROYAL. (grand) BELL. *Hiſt. des oiſ. p. 89. fig. 91.*

En françois, *grand aigle, aigle royal, aigle noble, aigle doré, aigle roux, aigle fauve*;

En anglois, *golden eagle*;

En allemand, *adler*;

En eſpagnol, *aguila*;

En italien, *aquila, aguglia, aguiſta, aguilo.*

Le grand *aigle* mâle a trois pieds de long, du bout du bec à celui de la queue; ſa ſerre, trois pouces dix lignes d'ouverture : les aîles pliées ſont auſſi longues que la queue. La femelle, qui eſt plus grande, a trois pieds & demi de l'extrêmité du bec à celle des pieds, & ſes aîles étendues ont huit pieds & demi d'envergure; elle pèſe de ſeize à dix-huit livres, & le mâle, douze livres environ. La tête, le cou, & tout le corps ſont revêtus de plumes d'un roux ferrugineux, roides & fort dures au toucher; les jambes ſont garnies juſqu'à l'origine des doigts, de plumes de la même couleur. Les grandes plumes des aîles ſont noirâtres : les barbes intérieures de la première, les barbes intérieures & extérieures de la ſeconde & de la troiſième, & les barbes extérieures de la quatrième, ſont échancrées. Les pennes de la queue ſont, depuis leur origine juſqu'aux deux tiers de leur longueur, d'un blanc ſale, varié de taches & de bandes d'un brun ferrugineux : elles ſont de cette dernière couleur pleine dans le reſte de leur longueur. La membrane qui couvre la baſe du bec eſt jaune; le bec eſt d'une couleur de corne bleuâtre : les doigts ſont jaunâtres; les ongles d'un noir lavé; l'œil eſt grand, & couvert par un prolongement ou une ſaillie de l'orbite qui le fait paroître enfoncé; l'iris eſt d'un jaune clair, & brille d'un feu très-vif; l'humeur vitrée eſt de couleur de topaze, & le cryſtallin a l'éclat du diamant : l'œſophage ſe dilate en une poche qui peut contenir une pinte de liqueur; il ſupplée à la capacité de l'eſtomac, qui eſt beaucoup moins grand : l'oiſeau entier eſt d'une corporance plus forte que l'*aigle* commun, &, contre l'ordinaire des oiſeaux de proie, il eſt aſſez chargé, ſur-tout en hiver, d'une graiſſe blanche; ſa chair n'a pas le goût de ſauvage qu'on trouve communément à celle des autres oiſeaux de rapine.

Le grand *aigle* habite les parties méridionales & tempérées de l'Europe; il eſt plus abondant dans les premières; il ne s'étend pas du côté du du nord au-delà du 55e degré de latitude. On le trouve auſſi dans l'Aſie-Mineure, en Perſe, en Arabie & dans la haute Aſie, juſqu'en Tartarie. Il n'a pas été obſervé au nord de l'Amérique; & les plus grands *aigles* qui nous ont été apportés du midi de ce continent, n'ont de rapport avec le grand *aigle* que par la taille. Il paroît donc appartenir à l'ancien continent, & y préférer les pays chauds.

M. de Buffon compare le grand *aigle* au lion, avec lequel il lui trouve pluſieurs convenances phyſiques & morales : la force, la magnanimité, la tempérance. « Il dédaigne les petits animaux, » & mépriſe leurs inſultes; il ne veut d'autre bien » que celui qu'il conquiert, d'autre proie que celle » qu'il prend lui-même; il ne mange preſque ja- » mais ſon gibier en entier; il en laiſſe les débris » & les reſtes aux autres animaux. Quelque affamé » qu'il ſoit, il ne ſe jette jamais ſur les cadavres ».

Le grand *aigle* habite les montagnes; il vit dans la ſolitude, & ne ſouffre pas, dans l'étendue du domaine qu'il s'eſt choiſi, d'autres animaux qui puiſſent partager ſa proie, pas même de ceux de ſon eſpèce; car s'il y a ſur la même montagne deux paires d'*aigles*, elles ſe tiennent réciproquement à une diſtance aſſez grande pour ne ſe pas nuire. Il place ſon nid, auquel on donne le nom

Digitized by Google

d'*aire*, entre deux rochers, dans un lieu ſec & inacceſſible ; il eſt plat, horizontal, conſtruit avec des perches ou bâtons, de cinq à ſix pieds de long, appuyés par les deux bouts, traverſés par des branches ſouples, recouvertes de pluſieurs lits de jonc & de bruyère : il n'eſt couvert & ombragé que par la ſaillie des rochers. L'*aigle* ne produit que deux, au plus trois œufs, & ſouvent on ne trouve qu'un petit dans ſon aire, ſoit qu'un ou deux des œufs aient été inféconds, ſoit, comme les auteurs l'ont écrit, que la femelle tue le plus foible ou le plus vorace de ſes petits ; mais un animal qu'on nous peint d'ailleurs comme ſi magnanime, ſi prévoyant ſur l'étendue & la valeur de ſon domaine, peut-il être capable de cette action dénaturée ? Quel témoin oculaire a pu ſurprendre l'*aigle* dans ſa ſolitude inacceſſible, occupé à cet acte féroce qui ne ſçauroit être que le réſultat d'un calcul & d'une combinaiſon d'idées qui, heureuſement pour les animaux, ſont au-deſſus de leur portée ?

Les *aiglons* naiſſent couverts d'un duvet blanc ; leurs premières plumes ſont d'un jaune pâle ; la couleur en devient plus foncée aux mues ſuivantes, & finit par être d'un fauve aſſez vif. On prétend que les *aigles* deviennent blancs par l'effet de la vieilleſſe, des diettes trop longues, des maladies & de la captivité ; ils paſſent pour vivre au-delà d'un ſiècle, & l'on veut que, parvenus à cet âge avancé, ils ne ceſſent pas de vivre par l'affoibliſſement général des organes, mais parce que la partie ſupérieure de leur bec devient ſi longue & ſi recourbée, qu'ils ne ſçauroient plus prendre de nourriture. Il eſt bien vraiſemblable que l'hiſtoire de cet oiſeau célébré par les poëtes, qui l'avoient conſacré à Jupiter, qui avoient dépoſé la foudre entre ſes ſerres, a été chargée de fables & de merveilleux. L'homme a jugé l'*aigle*, comme il fait ſouvent, d'après les apparences, plus que d'après l'obſervation. La hardieſſe du regard, la fierté du maintien, la vigueur de tous les membres en ont impoſé. Cet oiſeau ſi célèbre eſt le tyran & non le roi des lieux qu'il habite & qu'il dévaſte. Inutile à l'homme par ſon indocilité, par ſa force, par ſa taille, il eſt le fléau des animaux, dont il boit le ſang, dont il déchire les chairs, qu'il laiſſe à demi palpitans ſur la roche où il les a immolés, pour ſacrifier à ſa faim de nouvelles victimes, quand elle ſe renouvelle. Solitaire, triſte, ne pouſſant jamais que des cris lamentables, hardi quand il eſt ſûr de vaincre, manquant de courage quand il éprouve de la réſiſtance, ſa vie eſt en tout l'image de la tyrannie. On dit qu'il eſt d'uſage dans la fauconnerie en Perſe & aux Indes ; qu'il s'élève plus haut qu'aucun autre oiſeau. Il doit ce dernier avantage à la grande force de ſes muſcles. C'eſt par elle qu'il ſurmonte la difficulté que lui font éprouver les échancrures des plumes de ſes aîles. Nos fauconniers ne s'en ſervent pas, non-ſeulement parce que, comme je l'ai dit, il eſt trop peſant, trop indocile, mais encore parce qu'ils ont éprouvé qu'il ſe refuſe aux entrepriſes difficiles, ou qu'il s'en rebute aiſément.

AIGLE huppé. EDW. *Gl. pag. 31. pl. CCXXIV. Voyez* AIGLE huppé du Bréſil.

AIGLE (l') huppé d'Afrique. BRISS. *tome I ; p. 448.*

AIGLE huppé. EDW. Gl. *pag. 31. Pl. CCXXIV. Crowned eagle* par les Anglois.

C'eſt un oiſeau d'un tiers plus petit que le grand *aigle* : le ſommet de ſa tête eſt orné d'une huppe qu'il lève ou baiſſe à volonté. Le devant de la tête, le tour des yeux & la gorge, ſont couverts de plumes blanches, parſemées de petites taches noires. Le derrière du cou & de la tête, le dos & les aîles ſont d'un brun foncé, tirant ſur le noir ; mais les bords extérieurs des plumes ſont d'un brun clair : les pennes ſont plus foncées que les autres plumes des aîles : la queue eſt d'un gris foncé, croiſée de barres noires : la poitrine eſt d'un brun rougeâtre, avec de grandes taches noires tranſverſales ſur les côtés ; le ventre eſt blanc ; les cuiſſes & les jambes, juſqu'aux ongles, ſont couvertes de plumes blanches, marquetées de taches rondes & noires. M. de Buffon penſe que cet oiſeau eſt de la même eſpèce que l'*aigle* huppé du Bréſil. Il ne croit pas qu'un eſpace de quatre cens lieues, telle qu'eſt la diſtance entre l'Afrique & le Bréſil, ſoit aſſez grand pour qu'un oiſeau d'un vol auſſi puiſſant ne puiſſe pas le franchir : il appuie encore ſon ſentiment ſur les convenances que ces oiſeaux préſentent entre eux, & dont les principales ſont d'être tous deux huppés, d'avoir les côtés du ventre, les cuiſſes & les jambes couverts de plumes blanches, rayées de noir. Mais ces convenances ſont moins frappantes depuis qu'elles ſe ſont également trouvées dans des *aigles* d'Amérique, qui n'étoient pas connues lorſque ce ſçavant auteur travailloit ſur cet article. *V.* AIGLE huppé du Bréſil.

AIGLE (l') huppé du Breſil. *Idem.* BRISS. *tom. I, pag. 446.*

Urutaurana & *Urutari cuquichu carivivi*, par les Braſiliens. MARCG. *pag. 203 ;*

Yzquauhtli par les Mexiquains. FERNAND. *p. 34.*

L'*aigle* huppé du Bréſil eſt à-peu-près de la même grandeur que l'*aigle* commun : il porte ſur le ſommet de la tête quatre plumes, dont deux plus longues, & deux qui le ſont moins ; elles forment une ſorte de huppe, que l'oiſeau lève & baiſſe à volonté ; mais ce caractère, que les premiers auteurs qui ont décrit cet *aigle*, avoient regardé comme propre à le diſtinguer, eſt inſuffiſant, parce qu'on a connu depuis pluſieurs autres *aigles* également huppés. On ne peut donc le connoître que par une deſcription complette. Les aîles pliées ne s'étendent que juſqu'à l'origine de la queue. Ce caractère eſt encore commun aux autres *aigles* qu'on a depuis obſervés en Amérique ; en ſorte que ſous ce point de vue, les *aigles* du nouveau Con-

Digitized by Google

tinent paroiſſent fort inférieurs à ceux de l'ancien ; dont l'envergure & la puiſſance pour voler ſont bien ſupérieures. Je continue la deſcription. La partie ſupérieure de la tête eſt couverte de plumes brunes ; le dos eſt varié de noir & de brun ; la gorge & la partie inférieure du cou ſont blanches ; la poitrine, le ventre, les jambes & les pieds, juſqu'à l'origine des doigts, ſont couverts de plumes blanches, mêlées de plumes noires : la couleur des aîles eſt le brun, rayé tranſverſalement de noir : les plumes de la queue ſont auſſi brunes, ondées de noir, & leurs bords ſont blanchâtres : les doigts ſont jaunes, les ongles bruns, l'iris eſt couleur d'or.

M. de Buffon penſe que l'*aigle* huppé du Bréſil eſt le même que les voyageurs françois ont appellé *aigle d'Orenoque*, que celui que Garcilaſſo appelle *aigle du Pérou*, & il croit même qu'on peut rapporter à l'*aigle* huppé du Bréſil, celui que M. Briſſon nomme, d'après M. Edwars, *aigle huppé d'Afrique*. *Voyez* cette dernière dénomination.

AIGLE (le petit).

AIGLE TACHETÉ. BRISS. *tom. 1, pag. 425.*

En latin, *Aquila nævia* ;

En anglois, *kough-footed eagle* ;

En allemand, *Stein-Adler ; gauſe-aar.*

Le petit *aigle* n'a que deux pieds ſept pouces de l'extrêmité du bec à celle de la queue : il eſt de la groſſeur d'un coq de grande taille : ſes aîles n'ont qu'environ quatre pieds d'envergure : ſon plumage eſt d'un brun obſcur, excepté ſur la gorge qui eſt d'un blanc ſale, & les plumes qui couvrent les jambes, ainſi que celles des côtés ſous les aîles, qui ſont variées de pluſieurs taches blanches : les plumes des aîles ſont d'une couleur de fer terne, rayées tranſverſalement de brun, & blanchâtres à leur extrêmité : celles de la queue ſont blanches à leur origine & à leur pointe ; dans leur milieu, elles ſont d'un brun obſcur, varié par de larges taches tranſverſales de la même couleur, mais d'une nuance plus ſombre ; la prunelle eſt noire, & l'iris eſt jaune : les doigts ſont de cette dernière couleur ; les ongles ſont noirs & fort aigus.

Le petit *aigle* ſe trouve dans les trois parties de l'ancien Continent, mais il ne paroît pas qu'il ait encore été obſervé en Amérique. C'eſt, de tous les *aigles*, l'eſpèce la moins courageuſe, la moins hardie, & celle qui s'apprivoiſe le plus aiſément ; cependant on n'en fait pas d'uſage, à cauſe de ſon défaut de courage. Les canards ſont ſa nourriture la plus ordinaire, ce qui lui a fait donner le nom d'*anataria ;* à leur défaut, le petit *aigle* ſe jette ſur des oiſeaux plus petits, & ſouvent même ſur des rats & des mulots ; ſa voix eſt plaintive ; il la fait ſouvent entendre, ce qui lui a fait donner par les Grecs les noms d'*aigle plaintif*, d'*aigle criard*. L'eſpèce, quoique répandue dans les trois parties de l'ancien Continent, n'eſt abondante nulle part.

AIGLE Malabare. *Ornithol. de* SALERN. *pag. 8. Voyez* AIGLE de Pondicheri.

AIGLE (l') noble. *Voyez* AIGLE (grand).

AIGLE NOIR. BRISS. *tome I, pag. 434.*

AIGLE NOIR. BELL. *Hiſt. des oiſ. p. 92.*)

AIGLE NOIR (petit). BEL. *Port. d'oiſ. p. 11.*

L'*aigle noir* a deux pieds dix pouces de l'extrémité du bec à celle de la queue. Les aîles pliées ſont à-peu-près de la même longueur que la queue. Tout le corps eſt recouvert de plumes noirâtres ; celles de la tête & du cou, quoique de la même couleur, ſont mêlées d'un peu de roux. Les plumes de la queue ſont blanches & ſemées de taches noirâtres, depuis leur origine juſqu'à la moitié de leur longueur ; elles ſont noirâtres dans l'autre moitié. Les pieds ſont couverts, juſqu'à l'origine des doigts, de plumes d'un blanc ſale ; le bec eſt d'une couleur de corne, tirant ſur le blanc ; l'iris eſt couleur de noiſette : les deux premières plumes de l'aile ſont noirâtres ; les autres plumes le ſont également du côté extérieur, mais leurs barbes ſont blanches du côté interne, depuis leur origine juſqu'à la moitié de leur longueur, & ſemées de taches noirâtres : la première plume de l'aîle du côté interne, la ſeconde du côté externe & interne, la troiſième, la quatrième, la cinquième & la ſixième du côté interne, ſont échancrées. Cette forme des plumes, qui diminue beaucoup la force de l'aîle, doit faire ranger cet oiſeau parmi ceux de baſſe volerie, ainſi que l'*aigle* commun, qui a également pluſieurs des plumes de l'aîle échancrées, quoique dans un ordre qui n'eſt pas le même. M. de Buffon regarde l'*aigle* noir comme une variété du *commun*. Mais j'ai cru que cette variété très-conſtante, qui ſe perpétue, devoit être décrite. *Voyez* AIGLE commun.

AIGLE roux. *Voyez* AIGLE (grand).

AIGLE ROYAL (grand). BELL. *Hiſt. des oiſ. pag. 89. f. 91. V.* AIGLE (grand). *pl. enl. 410.*

AIGLE TACHETÉ. BRISS. *tome I, pag. 425. Voyez* AIGLE (le petit).

AIGLEDON (l'), par corruption pour EIDERDON. C'eſt le duvet de l'*eider*. *Voyez* EIDER.

AIGRETTE. (l')

Pl. enl. 901.

BRISS. *tom. V, page 431.*

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. page 195, fig. page 196. port. d'oiſ. page 43.*

En Italien, *agroti, garzetta, garza bianca.*

L'*aigrette* eſt du LXXXIe genre de la méthode de M. Briſſon, ou du genre du héron, & la ſeptième eſpèce de ce genre dans l'ouvrage de M. de Buffon. C'eſt un héron de petite taille, dont la longueur eſt de dix-neuf pouces du bout du bec à celui de la queue : *l'aigrette* a deux pieds dix pouces de vol ; ſon plumage eſt entièrement d'un blanc pur & très-éclatant ; elle a au ſommet de la tête trois ou quatre plumes longues, flexibles, douces au toucher, roulées les unes dans les

Digitized by Google

autres ; & dirigées de devant en arrière : il eſt probable que c'eſt à cette ſorte de parure qu'elle doit le nom qui lui a été impoſé ; mais peut-être auſſi tire-t-il ſon origine de l'uſage qu'on fait d'une partie de ſes plumes, pour en former des aigrettes qui embelliſſent & relevent la coëffure des femmes, le caſque des guerriers & le turban des ſultans. Ces belles plumes, dit M. de Buffon, étoient recherchées en France dès le temps de nos preux chevaliers qui s'en faiſoient des panaches. Aujourd'hui, par un uſage plus doux, elles ſervent à orner la tête & rehauſſer la taille de nos belles.

Ce ſont les plumes ſupérieures ſcapulaires, qui, prolongées, fines, déliées, ſervent pour en former des aigrettes. De leur tige ſouple, légère, élaſtique, partent par paires, à petits intervalles, des filets très-fins, longs de deux à trois pouces, auſſi doux que la ſoie, & qui chacun ſe ſubdiviſent vers les deux tiers de leur longueur en d'autres filets plus déliés encore & plus courts.

L'*aigrette* vit au bord des eaux, mais de préférence ſur les rivages de la mer : on la trouve dans toutes les parties de l'ancien Continent ; elle y paroît cependant éviter les pays très-froids, & ſe plaît dans les pays chauds plus que dans les autres ; elle eſt du nombre des oiſeaux erratiques. On la trouve auſſi en Amérique, & elle eſt très-commune à la Guiane ; mais elle n'y eſt pas parfaitement ſemblable à ce qu'elle eſt dans l'ancien Continent, & c'eſt au moins une variété ; car les différences ne ſont pas aſſez conſidérables entre *l'aigrette* de l'ancien & du nouveau Continent ; pour les regarder comme formant deux eſpèces. *L'aigrette* eſt plus petite en Amérique ; les plumes propres à former des ornemens ſont moins longues, moins garnies de ces filets fins & déliées qui accompagnent le tuyau ; & la huppe ou aigrette placée derrière la tête ne conſiſte pas en trois ou quatre plumes roulées les unes dans les autres, & dirigées de devant en arrière. La huppe de *l'aigrette* d'Amérique eſt compoſée de plumes longues de deux à trois pouces, fines, à barbes déſunies comme les plumes ſcapulaires, réuniés en grand nombre en un faiſceau qui eſt aſſez gros, & qui pend de l'occiput perpendiculairement en bas ; d'ailleurs, *l'aigrette* de l'ancien & du nouveau Continent ſe reſſemblent en tout ; elles ont également le bec & les pieds noirâtres, & l'eſpace contenu de chaque côté entre le bec & l'œil dégarni de plumes. Un dernier trait qui rapproche ces deux oiſeaux, c'eſt qu'il paroît que *l'aigrette*, avant ſa première mue, a du gris & du noir mêlé dans ſon plumage, tant dans l'ancien Continent qu'en Amérique. M. de Buffon dit qu'une *aigrette* tuée en Bourgogne, avoit tous les caractères de la jeuneſſe, & particulièrement les couleurs brunes de la livrée du premier âge. J'ai reçu pluſieurs fois de Cayenne & de la Louiſiane des *aigrettes* dont le plumage étoit également mêlé, comme celui de *l'aigrette* de Bourgogne, de gris & de noir, & je les ai de même regardées comme jeunes.

AIGRETTE (grande) d'Amérique. *Plan. enl. 925. Voyez* AIGRETTE. (la grande).

AIGRETTE. (la grande)

AIGRETTE (grande) d'Amérique.
Plan. enl. 925.

La grande *aigrette* eſt un héron, & la première eſpèce de ceux du nouveau Continent ſuivant M. de Buffon. Perſonne ne l'avoit indiquée avant cet auteur ; elle eſt au moins du double plus grande que *l'aigrette* proprement dite ; elle lui reſſemble preſqu'en tout d'ailleurs ; elle a de même le plumage d'un blanc de lait, ſans aucune tache, & les grandes couvertures des ailes où les ſcapulaires ſupérieures ſont de même allongées, fines & à filets déſunis. Mais cette *aigrette* n'a point de huppe ; & ſes plumes, moins propres à faire des ornemens, ſont moins recherchées. Elles ont un double déſavantage vis-à-vis les plumes de *l'aigrette* ſimplement dite ; leur tuyau eſt trop gros, il a trop de roideur ; leurs barbes ne ſont pas aſſez preſſées & ne garniſſent pas aſſez le tuyau qu'elles n'accompagnent pas avec autant d'agrément. Les plumaciers ne donnoient que quarante francs de l'once des plumes de la grande *aigrette*, à un homme qui en avoit rapporté pluſieurs livres il y a dix ans, & ils lui offroient juſqu'à quatre-vingt-dix livres l'once des plumes de *l'aigrette* ſimplement dite.

La grande *aigrette* ſe trouve à Cayenne ; mais elle paroît être beaucoup plus nombreuſe à la Louiſiane d'où avoient été apportées les plumes miſes dans le commerce, & dont j'ai rapporté plus haut la valeur. Un habitant de cette colonie, qui avoit fait des ſpéculations ſur cet objet, écrivoit à un de ſes amis, dans une lettre qu'on me communiquât, que s'étant tranſporté ſur certains iſlots qu'il nommoit, il avoit tué en trois ſemaines dix-huit cens *aigrettes* dont il avoit ramaſſé les plumes. (*Genre LXXXI.*)

AIGRETTE ROUSSE.

AIGRETTE ROUSSE de la Louiſiane.
Pl. enl. 902.

Cette eſpèce eſt nouvelle & n'a encore été apportée que très-rarement en Europe. Sa taille eſt moyenne entre la grande *aigrette* & *l'aigrette* commune. La tête & le cou ſont revêtus de plumes longues, étroites, flottantes, d'un pourpre ſombre & lavé, dans lequel il y a un mêlange de couleur de rouille. Le reſte du corps eſt d'un gris tirant ſur le cendré : les plumes qui, partant du haut des aîles, ſe prolongent & ſont diviſées en longs filets, comme dans les autres *aigrettes*, ſont à proportion beaucoup plus longues ; elles excédent la queue de plus de quatre pouces. Le bec eſt jaunâtre depuis ſon origine, juſqu'aux deux tiers de ſa longueur, & noir à ſon extrémité. Les pieds ſont noirs. Il s'eſt trouvé deux de ces *aigrettes* dans un

Digitized by Google

envoi qui a été fait de la Louisiane, & c'est sur une des deux, qui fait partie de ma collection, qu'on a exécuté la planche enluminée, dans laquelle ni la grandeur, ni les couleurs n'ont pas été exactement observées. *Genre LXXXI.*

AILE.

Nous nous sommes étendus dans le premier des *Discours généraux sur la conformation & les usages des ailes.* Nous nous contenterons de rappeller ici que l'*aile* est composée de trois portions, dont la première répond au bras & ne renferme qu'un seul os à l'intérieur; elle est articulée avec le corps: la seconde portion est formée de deux os; elle répond à l'avant-bras, & elle est articulée, d'une part, avec la première portion; de l'autre, avec la troisième qui est composée de plusieurs os joints ensemble, & de quelques appendices osseux: cette troisième portion est ce qu'on nomme l'*aile bâtarde*, & aussi le *fouet de l'aile*; elle a quelques rapports, mais fort éloignés avec le poignet.

Les muscles qui servent aux mouvemens des *ailes*, & sur-tout aux mouvemens de la première portion, sont attachés au corps, & les plus grands sont placés sur la poitrine: ce sont les muscles les plus amples des oiseaux; il y a d'autres muscles placés sur les os des ailes mêmes pour les mouvemens des différentes portions les unes sur les autres.

Les os des *ailes* & les pennes qui y sont attachés, sont d'une substance en même-temps très-solide & très-légère, & ces parties sont perméables à l'air qui s'y insinue, suivant les besoins de l'oiseau.

Nous avons traité, au mot *plume*, des différentes sortes de plumes qui revêtissent les *ailes*, & nous avons remarqué, au mot *oiseau*, que les *ailes*, quoiqu'elles soient l'apanage le plus général des oiseaux, ne leur sont pas si essentielles, que plusieurs espèces d'oiseaux n'en soient privées ou n'en aient que de trop foibles pour voler; au mot *vol*, nous avons expliqué comment il dépend de la conformation de l'*aile*, & il est plus facile, plus soutenu, plus rapide, suivant que l'*aile* est organisée d'une manière plus avantageuse. *Voyez* les mots PLUMES, OISEAU, VOL, *& notre premier Discours sur la nature des oiseaux.*

AILE BATARDE.

C'est la dernière ou troisième portion de *l'aile. Voyez* AILE.

AIRE. C'est le nid des oiseaux de proie en général.

AJURU-CURUCA, nom Brasilien d'un perroquet Amazone. *Voyez* AOUROU-COURAOU.

ALAPI.

C'est un des oiseaux auxquels M. le comte de Buffon donne le nom de *fourmiliers*, & la seconde espèce de ceux qu'il appelle *fourmiliers-rossignols. Voyez* FOURMILIERS.

L'*alapi* a environ six pouces de long; la gorge, le devant du cou, la poitrine sont noirs; le ventre est d'un gris cendré, ainsi que le bas du dos, dont la nuance est plus foncée: il y a sur le milieu & le haut du dos une tache blanche; depuis cette tache, en remontant au sommet de la tête, le plumage est d'un brun olivâtre fort obscur; les plumes de la queue & celles des ailes sont brunes; les grandes couvertures des ailes sont d'un brun foncé & marquées de points blancs, tracés sur la même ligne, sur-tout au milieu de l'aile.

La femelle est sans tache blanche sur le dos: ses ailes sont pointillées de taches rousseâtres; sa gorge est blanche, le dessous du corps est rousseâtre, les côtés sont grisâtres.

ALATLI (l').

Martin-pêcheur huppé du Mexique. BRISS. *tome IV, page 518. Idem, pl. enl.* 284.

Cet oiseau est du LVIIIe genre de la méthode de M. Brisson; & suivant M. le comte de Buffon, de la section *des martin-pêcheurs du nouveau Continent qui sont de la grande espèce.* Le nom que les habitans du Mexique, où il se trouve, lui ont donné, est *achalalactli*, d'où est dérivé par contraction le mot *alatli.* Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de près de seize pouces, & sa grosseur est au-dessus de celle d'une pie; le corps est couvert en-dessus de plumes d'un gris bleuâtre; la même couleur est coupée sur les ailes par des taches blanches, oblongues, placées à l'extrêmité des plumes; les grandes pennes sont extérieurement noirâtres & marbrées de blanc du côté interne: celles de la queue sont colorées de même; le ventre est d'un roux marron, qui s'étend en s'éclaircissant sur la poitrine, où il est mêlé de taches grises; la gorge est blanche, & cette dernière couleur, qui s'étend sur les côtés, forme une sorte de collier; la tête est d'un gris bleuâtre, comme le dos; le bec est brun, excepté la base de la mandibule inférieure qui est rougeâtre. Cet oiseau ne se voit pas toute l'année au Mexique; il y est de passage & y vient apparemment des Antilles, où on le trouve aussi, mais où on a pas observé jusqu'à présent s'il n'y est que passager. M. Adamson, au mot *achalalactli*, (*Supplément de l'Encyclopédie*) remarque que Fernandez dit que l'*achalalactli* a le ventre blanc; M. Brisson, au contraire, dit qu'il a le ventre marron; d'après cette observation, M. Adamson pense qu'il y a de l'erreur au sujet du pays d'où avoit été envoyé le martin-pêcheur qu'il a décrit; qu'il ne venoit pas du Mexique, ni des Antilles, mais du Sénégal, où M. Adamson a vu un martin-pêcheur à ventre blanc, qui ne diffère que par ce trait de l'achalalactli du Mexique. M. de Buffon ne pense pas qu'un oiseau, dont le vol est aussi court, ait pu passer d'un Continent à l'autre. Je proposerois un troisième sentiment, & je croirois que l'achalalactli, placé, par la nature, dans les régions chaudes de l'un & l'autre Continent, s'y ressemble

Digitized by Google

reſſemble beaucoup, n'offre d'un côté, qu'une légère variété de ce qu'il eſt de l'autre, parce que les circonſtances dans leſquelles il n'ait & vit différent peu.

ALBATROS.

ALBATROS du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 237. BRISS. *tom. VI, pag.* 126, genre XCVIII.

L'albatros eſt le plus gros des oiſeaux palmipèdes; il eſt reconnoiſſable à ſa corporance maſſive qui lui a fait donner le nom de *mouton du Cap*, en le comparant à ce quadrupède pour ſa groſſeur; mais ſuivant l'ordre méthodique, ſes caractères ſont d'avoir:

Trois doigts devant, tous joints par des membranes entières, & point de doigt de derrière:

Les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, & plus courtes que le corps; le bec comprimé par les côtés:

Le bout de la mandibule ſupérieure crochu, & celui de la mandibule inférieure comme tronqué.

Il faut ajouter à ces caractères que le bas de la jambe eſt dégarni de plumes; que le bec, comme celui de la frégate, du fou & du cormoran, eſt compoſé de pluſieurs pièces qui ſemblent articulées & jointes par des ſutures.

L'albatros a près de dix pieds de vol; le ſommet de la tête d'un gris rouſſâtre, le reſte de la tête, la gorge, le cou & tout le deſſous du corps blancs; le dos, les plumes ſcapulaires rayés tranſverſalement & mouchetés de noirâtre ſur fond blanc; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue d'un beau blanc; les couvertures du deſſus des ailes rayées de noir tranſverſalement ſur fond blanc; les grandes pennes des ailes noires & les moyennes, ainſi que les pennes de la queue blanches; le bec d'un jaune pâle & décoloré; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles couleur de chair. La deſcription qu'on vient de lire a été faite d'après un *albatros* envoyé du Cap de Bonne-Eſpérance que je conſerve; il y avoit dans le même envoi un *albatros*, dont tout le plumage étoit d'un cendré brun; il me parut être jeune, & celui que M. Briſſon a décrit participoit encore de ce plumage brun.

M. le comte de Buffon, d'après les recherches qu'il a faites & les mémoires qui lui ont été fournis ſur *l'albatros*, nous apprend les faits ſuivans.

Les oiſeaux de cette eſpèce n'habitent que les mers auſtrales, & ſe trouvent dans toute leur étendue, depuis la pointe de l'Afrique à celles de l'Amérique & de la nouvelle Hollande: on n'en a jamais vu dans les mers de l'hémiſphère boréal; c'eſt au-delà du Cap de Bonne-Eſpérance, vers le ſud, qu'on a rencontré les premiers *albatros*; ils ne vivent guère que de poiſſons mous, de zoophytes, d'œufs & de frai de poiſſon que les courans charrient; malgré leur force, dont ils n'abuſent pas, ils vivent en paix au milieu des autres oiſeaux de mer, & ne paroiſſent ſe tenir en garde que contre les mouettes.

Les *albatros*, comme la plupart des oiſeaux qui vivent ſur les mers auſtrales, effleurent en volant la ſurface de l'eau, & ne prennent un vol un peu élevé que dans le gros temps & par la force du vent; ils ſe portent à de très-grandes hauteurs en mer, ſe repoſent & dorment ſur les flots.

Le capitaine Cook diſtingue trois *albatros*, qu'il nomme *l'albatros gris*, *l'albatros d'un brun foncé* ou *de couleur de chocolat*, & *l'albatros à plumage gris brun*. Ce dernier paroît être le même qui eſt repréſenté, (*pl. enl.* 963), ſous le nom *d'albatros de la Chine*.

Il diffère des deux précédens, en ce qu'il eſt plus petit, & que tout ſon plumage eſt d'un gris brun; quant aux deux autres, il paroît que c'eſt ou mâle & femelle, ou des oiſeaux, les uns plus avancés en âge, les autres plus jeunes.

On ne rencontre *d'albatros* nulle part en plus grand nombre qu'entre les îles de glace des mers auſtrales depuis le quarantième degré juſqu'aux glaces ſolides qui bornent ces mers ſous le ſoixante-cinquième ou ſoixante-ſixième degré.

ALBATROS à plumage gris-brun. *Voyez* ALBATROS.

ALBATROS de la Chine. *Pl. enl.* 963. *Voyez* ALBATROS.

ALBATROS du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 237. *Voyez* ALBATROS.

ALBATROS d'un brun foncé. *Voyez* ALBATROS.

ALBATROS gris. *Voyez* ALBATROS.

ALCYON. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

ALCYON. CATESB. *tom I, page* 69, *pl.* 69. *Voyez* JAGUACATI.

ALCYON. Dénomination mal-à-propos appliquée à une eſpèce d'hirondelle. *Voyez* SALANGANE.

ALERION. *Voyez* MARTINET NOIR.

ALEBRANDE. BEL. *Voyez* SARCELLE COMMUNE.

ALOUETTE.

Alauda en latin;

Lodola campeſtre, *petronella*, *alodetta* en italien;

Lerch, *heid-lerch*, *holtz-lerch*, &c. en Allemand;

Leuriok en Hollandois;

Laerka en Suédois;

Skowrouek en Polonois;

Lark en Anglois;

Cugniada en Eſpagnol;

BELL. *Hiſt. des oiſ. pag.* 269. *Port. pag.* 65.

BRISS. *tom. III. pag.* 334.

L'*alouette* eſt du XXXIXe genre, & trop connue pour qu'il ſoit beſoin de la décrire; ce qui abregera d'autant ſon article, néceſſairement long par la quantité d'objets qu'il doit contenir. Son eſpèce eſt très-répandue, & ſe trouve dans toutes les contrées de l'Europe. Son chant, que tout le monde connoît, eſt très-agréable; elle commence à le faire entendre dès les premiers beaux jours de la fin de l'hiver

Digitized by Google

ou du commencement du printems; elle chante pendant toute la belle saison; mais particulièrement le matin & le soir, plus rarement dans le milieu de la journée. Elle s'enlève en commençant à chanter, & monte tout droit en frappant l'air; plus elle s'élève, plus elle force sa voix; elle est si forte qu'on l'entend très-bien quoique l'*alouette* soit montée si haut dans les airs qu'on la distingue à peine à la vue. Elle baisse la voix à mesure qu'elle descend, & se tait en se posant à terre, où elle se tient sur les champs labourés & parmi les chaumes; elle ne se perche jamais & elle n'habite que les plaines; elle aime à se rouler dans la poussière ou le sable léger, & par cette raison on la compte au nombre des oiseaux pulvérateurs.

L'*alouette* fait son nid à terre, le cache avec soin, en le plaçant sur des terres couvertes & entre des mottes qui en dérobent la vue; elle le compose de racines & d'herbes sèches; elle pond quatre ou cinq œuf tachetés de brun sur un fond grisâtre; elle ne couve que quatorze à quinze jours, & au bout d'à-peu-près autant de temps ses petits sont en état de se passer de ses soins. Elle fait deux pontes, quelquefois trois; la première, au commencement de mai; la seconde, en juillet, & la dernière au mois d'août; mais il paroît que le nombre en est subordonné à la température des climats qu'elle habite, puisqu'Aldrovande & Olina, qui observoient en Italie, ont écrit que l'*alouette* fait trois pontes par an; que Frisch, auteur Allemand, ne parle que de deux couvées par année pour cet oiseau; & Schwencfeld, qui traite des oiseaux de la Silésie, n'en admet qu'une.

L'*alouette* donne la becquée à ses petits; les premiers alimens qu'ils prennent eux-mêmes sont de petits vers, des crysalides ou œufs de fourmis, & différens insectes; sa nourriture ordinaire, quand elle a acquis sa grandeur, consiste en différentes graines, & en pousses de différentes herbes. On nourrit en cage les petits avec une pâtée composée de chenevi écrasé, de mie de pain & de cœur de bœuf haché. On la rend meilleure si on y ajoute ce que les oiseleurs appellent *du pain de pavot*, & dont on rape une certaine quantité pour la mêler à la pâtée; l'*alouette* s'accoutume ensuite à vivre de grain, & principalement de froment. On l'élève & on la nourrit en volière à cause de l'agrément de son chant; elle s'apprivoise aisément, & peut même devenir très-familière si on prend la peine de l'y habituer; on peut de même varier son chant & lui apprendre en peu de temps à siffler des airs qu'elle répète plus complettement & avec plus d'agrément que les autres oiseaux auxquels on donne aussi la même éducation.

Comme l'*alouette* s'élève très-haut, elle est sujette à être emportée par des coups de vent, & c'est par cette raison que les marins en voient quelquefois en pleine mer à des distances très-considérables du rivage. Quoique ce ne soit pas à proprement parler un oiseau de passage, puisqu'on voit en tout temps des *alouettes* en assez grand nombre, cependant il y a des saisons où l'on en voit plus que dans d'autres, & il y en a au contraire où elles disparoissent, mais pour quelques jours seulement. Ce dernier cas arrive au printems lorsqu'un froid subit & vif succède à des jours doux; il a lieu aussi en hiver, lorsque la terre est couverte de neige, que la gelée est très-forte, & qu'elle dure depuis plusieurs jours. Mais ni dans l'un, ni dans l'autre cas, les *alouettes* ne s'éloignent pas en effet beaucoup; elles se retirent seulement dans les lieux abrités, aux bords des fontaines & des eaux qui ne gèlent pas, & où elles trouvent à remplacer, par des vers, le grain & les végétaux qui leur manquent.

On prétend qu'on trouve des *alouettes* dans presque tous les pays habités des deux continens. Cette proposition est très-prouvée par rapport au genre; mais quant à l'espèce de l'*alouette commune*, de celle dont je parle dans cet article, il me paroît fort douteux qu'on la trouve hors de l'Europe. Les voyageurs sont communément trop peu instruits, trop peu attentifs à de pareils objets, & les descriptions qu'ils nous donnent des choses qu'ils ont observées sont trop incomplettes pour qu'on puisse décider des faits sur leur témoignage. Si l'*alouette* se trouvoit dans le nouveau continent, il est très-probable qu'elle y vivroit dans les pays dont la température répond à-peu-près à celle des pays qu'elle habite en Europe; elle est trop nombreuse dans les lieux où elle s'est multipliée, pour qu'elle eût échappé à Catesbi, pour qu'il ne s'en fût pas trouvé dans les nombreux envois d'oiseaux qui ont été faits du Canada, de la Louisiane, & dans lesquels il s'est en effet trouvé plusieurs espèces d'oiseaux qui habitent également en Europe. Ce manque des *alouettes* à la Louisiane, à la Caroline, au Canada, me paroît un fort indice que cet oiseau ne se trouve pas sur le continent de l'Amérique. On ne doit pas oublier que je parle de notre *alouette*, de celle que tout le monde connoît sous ce nom seulement.

Pendant l'été les *alouettes* préfèrent les terres élevées & sèches; elles sont alors fort maigres; mais en hiver elles descendent dans les plaines, où elles habitent en troupes très-nombreuses; elles sont alors très-grasses; leur chair dans cet état est de bon goût & délicate; c'est un mêts assez estimé. On donne à Paris le nom de *mauviettes* aux *alouettes* quand on les considère comme comestible. On en prend une grande quantité dans les pays de plaines, & on y emploie principalement quatre moyens différens, qui sont le *miroir*, la *ridée*, les *lacets*, le *traineau*.

Le miroir est composé de trois pièces; sçavoir, celle qui porte les glaces, la pièce qui sert de pivot sur lequel pose le miroir, & la troisième qui est le support des deux autres.

On fait la première pièce d'un morceau de bois oblong, quarré, légèrement courbé dans sa lon-

Digitized by Google

gueur. On lui donne environ ſix pouces de long, un pouce & demi d'épaiſſeur à ſa ſurface inférieure ou courbe, un demi-pouce à la ſupérieure ou convexe. On pratique des entailles dans cinq ſurfaces pour y maſtiquer de petits morceaux de glace; on enfonce de force une tige de bois cylindrique au milieu de la ſurface inférieure; on fait pluſieurs circonvolutions d'une corde autour de ce cylindre; on a d'ailleurs un morceau de bois quarré, terminé en pointe, au gros bout duquel on pratique une hoche ou cavité; la pièce qui eſt au-deſſus de cette cavité eſt percée dans ſon milieu d'un trou qui répond à un autre trou ſemblable fait à la face inférieure du bois dans l'endroit où il a été entaillé.

Les choſes ainſi diſpoſées, on paſſe la tige qui ſoutient le miroir à travers les deux trous pratiqués dans le ſupport, qui eſt la troiſième pièce. On enfonce en terre le ſupport, terminé en pointe par cette raiſon, & l'on eſt en état de ſe ſervir du miroir. Il doit être poſé entre deux nappes. Une perſonne placée dans une loge, à une diſtance convenable, tient les bouts de la ficelle, au moyen deſquels, ſuivant qu'elle les tire, elle fait continuellement tourner le miroir en différens ſens. Son éclat attire & trompe les oiſeaux qu'on prend entre les nappes, qu'on tire quand on voit une aſſez grande quantité d'*alouettes* raſſemblées. La ſaiſon la plus favorable pour cette chaſſe, eſt celle où il fait des gelées blanches; l'heure la plus convenable, le lever du ſoleil.

On prend les *alouettes* à la ridée lorſque le temps eſt ſombre & froid; ces oiſeaux volent alors bas & par troupes. Pour les prendre à la ridée, on diſpoſe, dans un champ, deux nappes bout à bout de façon à les faire agir à volonté; on place au milieu des nappes quelques *alouettes* vivantes, attachées par des ficelles à des piquets implantés en terre. Un chaſſeur placé dans une loge, y tient les cordes qui aboutiſſent aux nappes, prêt à les faire agir au moment néceſſaire; d'autres chaſſeurs battent la campagne, font lever les *alouettes*, & par leur marche combinée, les pouſſent vers les nappes, auxquelles elles ſont encore attirées par la vue des oiſeaux de leur eſpèce. Le chaſſeur poſté dans la loge tire les nappes & prend deſſous les *alouettes* qui y ont été conduites ou attirées.

Le lacet eſt une ſorte de piège qu'on dreſſe de la manière ſuivante.

On remarque une terre labourée où il y ait communément abondance d'*alouettes*. Le long des ſillons de cette pièce, on tend, à un pied de diſtance environ, des cordes de cinq à ſix toiſes de long qu'on bande par le moyen de deux piquets enfoncés en terre, & auxquels les bouts des cordes ſont attachés. De quatre pouces en quatre pouces, dans la longueur des cordes, on attache des crins longs de cinq à ſix pouces; au milieu de ces crins on fait un nœud coulant qu'on laiſſe ouvert; on répend enſuite du grain le long des cordes, & ſur-tout au centre des nœuds coulans; puis on ſe retire & l'on bat la campagne dans les environs. Les *alouettes* qu'on fait lever, attirées par le grain qu'elles apperçoivent, ſe portent du côté où elles le découvrent, s'abattent pour le ramaſſer, s'embarraſſent dans les nœuds, & s'y engagent par les efforts qu'elles font pour s'en tirer. Lorſqu'on en voit un nombre ſuffiſant qui ſont arrêtées, on les prend à la main, & on les aſſomme en leur frappant la tête contre une pierre. Cette chaſſe n'a lieu qu'en hiver; elle ne réuſſit que quand la campagne eſt découverte, & elle eſt d'autant plus abondante que le froid eſt plus grand, que les vivres ſont plus rares; c'eſt pourquoi l'on prend beaucoup d'*alouettes* au lacet par un temps de neige; mais elles ſont maigres alors & de peu de valeur.

On appelle traîneau un filet long, dont les mailles n'ont qu'un pouce. On attache un bout du traîneau en travers d'une perche, deux hommes prennent la perche chacun à un bout, & portent le filet à deux pieds de terre en marchant d'un bon pas; on laiſſe l'autre extrêmité du filet traîner à terre; il doit être aſſez long pour que, ſoutenu à deux pieds en avant, il y ait un pied qui traîne à terre en arrière; on attache quelques menues ramées à la partie qui traîne. On ne ſe ſert que la nuit de ce filet, qu'on traîne ſur les guérets & les pièces qui ont été enſemencées en avoine.

Pour que la chaſſe ſoit plus abondante, il eſt bon de ſe promener le ſoir dans la campagne & de remarquer les pièces de terre ſur leſquelles on a vu un plus grand nombre d'*alouettes* qui paroiſſoient diſpoſées à y paſſer la nuit.

Les hommes qui portent & qui traînent le filet doivent être accompagnés de quelqu'un qui marche à côté du filet. Auſſi-tôt qu'on entend quelque bruit deſſous, ceux qui le portent le baiſſent, & la perſonne qui les accompagne prend ce qui ſe trouve pris.

Cette chaſſe ne réuſſit que dans les nuits obſcures, pendant leſquelles il n'y a pas aſſez de lumière pour que les *alouettes* apperçoivent les chaſſeurs & qu'elles s'éloignent. Auſſi porte-t-on quelquefois des torches pour s'éclairer; mais le jour qu'elles répandent, loin de nuire, éblouit le gibier & ne le rend que plus facile à ſaiſir.

On prend encore les *alouettes* à la tonelle & ſous un filet que le chaſſeur porte ſous ſon bras, dont il les couvre après les avoir réunies par de longues circonvolutions qu'il fait en les tournant. Mais ces deux manières de chaſſer ſont plus amuſantes que profitables, c'eſt pourquoi je n'entre pas dans leurs détails.

Indépendamment des manières de prendre les *alouettes* dont je viens de rendre compte, M. de Montbeillard dit qu'on en prend beaucoup aux gluaux dans la Lorraine. Il décrit fort en détail cette chaſſe, & il aſſure que l'on y prend à la

Digitized by Google

fois jusqu'à cent douzaines d'*alouettes*, que la chasse est regardée comme très-mauvaise quand on n'en prend que vingt-cinq douzaines. Comme les personnes qui désireroient connoître les détails de cette chasse peuvent les trouver dans le IXe volume de l'Histoire des oiseaux, page 23 & suivantes, & qu'en les copiant j'augmenterois beaucoup cet article, qui est déja très-long, je me contenterai d'observer que la chasse des *alouettes* aux gluaux consiste à les planter, dans un lieu déterminé, à plomb, régulièrement, de manière qu'ils se soutiennent, mais qu'ils puissent tomber aussi-tôt qu'une *alouette* les touche en passant; que cette chasse exige de grands préparatifs, quelque dépense, & que beaucoup de personnes y sont employées, tant pour arranger les gluaux, que pour pousser, en battant la campagne, les *alouettes* vers l'espace où ils sont implantés; que ces personnes doivent bien s'entendre, qu'elles se rejoignent à des drapeaux qui sont le signe du ralliement, & qu'elles doivent obéir aux signaux que leur donne un chef ou commandant de la chasse.

L'homme, armé de son industrie, & stimulé par l'appas du gain, ou le triste plaisir de tromper des animaux innocens, de leur ôter la vie, n'est pas le seul ennemi que les *alouettes* ayent à craindre: les oiseaux de proie en détruisent un grand nombre; cependant leur espèce est abondante, parce qu'elle est très-féconde, & que, par sa constitution, elle peut vivre sur une grande étendue de terre, exposée à des climats fort différens, & que vivant de grain, principalement de différentes espèces de bled, & se plaisant sur les terres labourées, l'homme qui la détruit en partie, contribue d'ailleurs à sa multiplicité.

On trouve trois variétés dans l'espèce de l'*alouette*. Ce sont:

L'*olouette* blanche.

L'*alouette* noire.

L'*alouette* isabelle ou d'un blanc teint de jaunâtre. Mais ces variétés ne sont qu'individuelles, & ne sont point race.

*ALOUETE AUX JOUES BRUNES de Pensilvanie.

ALOUETE DE PENSILVANIE. BRISS. *suppl. pag. 94.* EDW. *glan. part. 11, pag. 185. Pl. 297.*

La grandeur de cette *alouette* est à peu-près la même que celle de l'*alouette* commune. Les parties supérieures de la tête & du cou, le dos, le croupion; les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue, sont d'un brun obscur; les côtés de la tête sont noirâtres: les yeux sont placés au milieu d'une bande rousseâtre, qui, de l'origine du bec s'étend vers l'occiput; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un fauve roussâtre, varié de taches brunes; les pennes de l'aile sont d'un brun obscur, bordé de gris-blanc; la queue est composée de douze plumes, dont les huit du milieu sont d'un brun obscur, bordé de gris blanc; celle qui les suit est de la même couleur; mais elle est terminée de blanc, & la plus extérieure est entièrement blanche; le bec est noirâtre, excepté à la base de la mandibule inférieure, qui est jaunâtre; les pieds & les ongles sont d'un brun foncé.

Un caractère très-propre à faire distinguer cette *alouette*, c'est que, lorsque son aile est pliée, la troisième plume, en comptant depuis le corps, atteint l'extrêmité des plus longues pennes: elle paroit en Pensilvanie, dans le mois de mars, prend sa route pour le Nord, & on n'en voit plus à la fin de mai. M. Edwars assure d'ailleurs avoir trouvé la même espèce dans les environs de Londres.

ALOUETTE BATARDE. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE BRETONNE. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE CALANDRE. *Voyez* CUJELIER.

ALOUETTE CORNUE. *Voyez* COCHEVIS.

ALOUETTE CRÊTÉE. *Voyez* COCHEVIS.

ALOUETTE DE BOIS. *Voyez* CUJELIER.

ALOUETTE DE BOIS. (petite) *V.* FARLOUSE.

ALOUETTE (petite) DE BRUYERES. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE DE BUÉNOS-AYRES. *Pl. enl. 738, fig. 1. Voyez* VARIOLE.

ALOUETTE DE BUISSON. BRISS. *tom. III, pag. 347. Voyez* ALOUETTE PIPI.

ALOUETTE DE CHAMP. BRISS. *tom. III, p. 349. Voyez* SPIPOLETTE.

ALLOUETTE DE CHEMIN. *Voyez* COCHEVIS.

ALOUETTE D'EAU. *Voyez* ROUSSELINE.

ALOUETTE D'ITALIE. BRISS. *tom. III, pag. 355. Voyez* GIROLE.

ALOUETTE DE MARAIS. *Voyez* ROUSSELINE.

ALOUETTE DE MER.

BRISS. *tom. V, pag. 211.*

BELL. *hist. des oiſ. p. 217.* Idem. *Port. d'oiſ. p. 50. Pl. enlum. 851.*

L'*alouette de mer* est du LXXVe genre; elle n'a de rapport avec l'*alouette* que le nom, qui lui en a été donné mal-à-propos, & seulement à cause de quelque ressemblance dans le plumage. Elle a sept pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, treize pouces quatre lignes de vol. La tête, le cou, le dessus du corps sont variés de brun & de gris. La gorge & le devant du cou, à sa partie inférieure, sont blanchâtres, marquetés de taches brunes. La poitrine, le ventre & les côtés sont blancs. Les petites & les moyennes plumes des ailes sont variées de brun & de gris, & les grandes sont brunes, terminées par du blanc; les plumes de la queue sont grises, excepté les deux du milieu qui sont d'un brun foncé du côté extérieur, & grises du côté intérieur; ces deux mêmes plumes se terminent en pointe, & sont plus longues que les latérales d'environ trois lignes. Le bec est noir. Les pieds sont de la même couleur, mais lavée.

Les *alouettes de mer* volent en troupes; lorsqu'on en a tué une, les autres voltigent à l'entour. Elles fréquentent le bord des eaux, mais de préférence le rivage de la mer. Elles pondent sur le

Digitized by Google

sable à nud, sans faire de nid ; leurs œufs sont fort gros par proportion à la taille de l'oiseau, & le nombre en est de quatre ou cinq ; l'espèce est très-abondante. Bélon dit qu'on en apporte en un seul jour cinq à six cents douzaines au marché en hiver ; qu'elles sont un très-bon manger ; on ne les connoît guère aujourd'hui comme comestibles, au moins à Paris ; on en apporte quelquefois avec d'autre gibier également peu recherché, comme les barges, les chevaliers, &c. J'en ai vu apporter en deux saisons, à la fin de mars ou au commencement d'avril, en septembre, & assez avant dans l'automne ; il paroît qu'elles sont de passage. M. de Buffon confirme ce sentiment par une observation faite sur les côtes de Picardie, où elles arrivent en septembre, mais elles ne font qu'y passer. Le même auteur assure que l'espèce des *alouettes de mer* est répandue dans l'ancien continent, du nord au midi ; qu'elle se trouve également en Amérique à des distances très-grandes, à Cayenne, à la Jamaïque, à la Louisiane. J'ai reçu de ce dernier endroit & de Cayenne des *alouettes de mer* qui m'ont paru semblables à celle d'Europe, & que je crois de même espèce. Cependant M. Brisson, non-seulement décrit deux *alouettes de mer* de Saint-Domingue, comme différentes de celle d'Europe, mais même comme différentes entre elles, & il fait une variété d'une espèce qui se trouve en Europe. Il la nomme *petite alouette de mer*. Comme elle ne diffère qu'en ce qu'elle est un peu plus petite, & qu'on la trouve parmi les autres, cette variété mérite peu d'attention.

Quant aux deux espèces que M. Brisson indique sous les noms d'*alouette de mer de Saint-Domingue*, & de *petite alouette de mer de Saint-Domingue*, la première, qui n'est qu'un peu plus grande que la nôtre, a d'ailleurs tant de rapport avec elle, qu'il est bien probable qu'elle n'en est qu'une variété produite par le climat. La seconde, qui a deux pouces & demi de long de moins que la première, & qui est proportionnément plus petite dans ses autres dimensions, paroîtroit, par cette différence, une espèce séparée : mais les rapports si grands d'ailleurs, & la parité d'une grande & d'une petite *alouette de mer* à Saint-Domingue, de même qu'en Europe, portent à croire que cette espèce, la même dans les deux continents, contient deux races constantes, une grande, une petite, qui sont si peu différentes, qu'elles ont les mêmes habitudes, & qu'elles vivent en commun.

ALOUETTE DE MER A COLLIER. *V.* CINCLE.

ALOUETTE DE MER (petite.) BRISS. *tom. V, pag. 215. Voyez* ALOUETTE DE MER.

ALOUETTE DE MER (petite.) *Planche enlum. 850. Voyez* GUIGNETTE.

ALOUETTE DE MER de Saint-Domingue. BRISSON, *tom. V, pag. 219. Voyez* ALOUETTE DE MER.

ALOUETTE DE MER de Saint-Domingue (petite.) BRISS. *tome. V, pag. 222. V.* ALOUETTE DE MER.

ALOUETTE de Pensilvanie. BRISS. *supl. pag. 94.* EDW. *glan. part. II, page 185, planche. 297. Voyez* ALOUETTE AUX JOUES BRUNES de Pensilvanie.

ALOUETTE DE PRÉS. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE de Sibérie. *Pl. enl. 650, fig. 2.*

M. de Montbeillard, qui a fait connoître cette espèce d'*alouette*, la décrit dans les termes suivans.

La gorge, le front & les côtés de la tête sont d'un joli jaune, relevé par une petite tache noire entre l'œil & le bec, laquelle se réunit à une autre tache plus grande, située immédiatement sous l'œil ; la poitrine est décorée d'une large ceinture noire ; le reste du dessous du corps est blanchâtre, les flancs sont un peu jaunâtres, variés par des taches plus foncées ; le dessus de la tête & du corps sont variés de roussâtre & de gris-brun ; les couvertures supérieures de la queue sont jaunâtres, les pennes noirâtres, bordées de gris, excepté les plus extérieures qui le sont de blanc ; les pennes des ailes sont grises, bordées finement d'une couleur plus noire ; les couvertures supérieures sont du même gris, bordées de roussâtre. Le bec & les pieds sont gris de plomb.

M. de Montbeillard dit que cet oiseau a été envoyé de Sibérie où il n'est pas commun ; que le voyageur Jean Wood parle de petits oiseaux semblables à l'*alouette*, vus dans la nouvelle Zemble, & qu'on pourroit soupçonner que ces petits oiseaux sont de la même espèce que celui de cet article, puisque les uns & les autres se plaisent dans les climats septentrionaux.

Les dimensions de l'*alouette* de Sibérie sont cinq pouces trois quarts de long ; le bec six à sept lignes ; doigt postérieur, quatre lignes & demie ; queue, deux pouces, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'un pouce.

ALOUETTE de Virginie. BRIS. *tom. III, pag 367. Voyez* HAUSSE-COL NOIR.

ALOUETTE DES JARDINS. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl. 504, fig. 2.* BRISS. *tom. III, pag. 364. Pl. 19, fig. 3. Voyez* CRAVATE JAUNE.

ALOUETTE FOLLE. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE (petite) grise de Gingi. *Voyage aux Indes & à la Chine, tome II, page 203, Pl. 113, fig. 2.*

Elle est de la grosseur du chardonneret ; la tête est d'un gris cendré ; une bande noire traverse la joue de chaque côté ; tout le dessus du corps, les ailes & la queue sont d'un brun sombre ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont noirs, le bec & les pieds d'un gris roussâtre. Genre XXXIX.

ALOUETTE (grosse.) *Voyez* CALANDRE.

ALOUETTE HUPPÉE (grosse.) *V.* COCHEVIS.

Digitized by Google

ALOUETTE HUPPÉE (petite.) *Pl. enl. 503, fig. 2.* BRISS. *tome III, pag. 361. Voyez* LULU.

ALOUETTE HUPPÉE de la côte Malabar. *Voyage aux Indes & à la Chine, tome II, page 203. Pl. 113, fig. 1.*

Elle a cinq pouces neuf lignes de longueur totale; des plumes brunes, bordées de blanchâtre, lui forment une huppe qu'elle élève à volonté; le fond du plumage eſt un brun varié de rouſsâtre; mais ce qui diſtingue cette *alouette*, c'eſt que chaque plume en-deſſus du corps eſt terminée par une tache blanche; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes, bordées de rouſsâtre; les pieds ſont de cette dernière couleur; & le bec eſt noir. Genre XXXIX.

ALOUETTE HUPPÉE du Sénégal. BRIS. *tom. III, page 362. Voyez* GRISETTE.

ALOUETTE NOIRE A DOS FAUVE.

Cette *alouette* a beaucoup de rapport avec la variété de l'*alouette* commune, dont le plumage eſt noir. Elle eſt cependant un peu plus petite. Sa longueur eſt d'environ cinq pouces; celle de ſon bec, de ſix à ſept lignes, de la queue d'un pouce & demi; elle eſt compoſée de douze plumes, & elle excède les ailes de ſept à huit lignes.

La tête, la gorge, le devant du cou, la partie inférieure du corps & les couvertures ſupérieures de la queue ſont d'un brun noirâtre; les pennes des ailes & de la queue d'une teinte un peu moins foncée; le derrière du cou, le dos, les plumes ſcapulaires ſont d'un fauve orangé: les moyennes & petites couvertures des ailes ſont noirâtres, bordées d'un fauve tirant ſur l'orangé. L'*alouette noire à dos fauve* a été apportée de Buenos-Aires par feu M. Commerſon, qui l'a obſervée le premier.

ALOUETTE NOIRE de la Encenada. *Pl. enlum. 738, fig. 2. V.* ALOUETTE NOIRE à dos fauve.

ALOUETTE PERCHEUSE. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE PIPI.

ALOUETTE DE BUISSON. BRISS. *tome III, page 347.*

Sinſignotte en Lorraine.

Bec-figue d'hiver dans le Bugey.

Longueur environ cinq pouces & demi; bec ſix à ſept lignes; vol huit pouces un tiers; queue deux pouces, dépaſſe d'un les ailes.

La tête, la partie ſupérieure du cou, le dos & le croupion ſont couverts de plumes noirâtres dans leur milieu, & olivâtres ſur leurs bords, ce qui fait paroître ces parties variées de ces deux nuances: la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les cuiſſes ſont d'un blanc jaunâtre, marqués de taches longitudinales noirâtres ſur la poitrine & le ventre: les plumes de l'aile ſont noirâtres, bordées extérieurement d'olivâtre; les moyennes ſont échancrées en cœur par le bout: la queue eſt compoſée de douze plumes: les deux du milieu ſont brunes & moins foncées ſur leur bord; la plus extérieure eſt blanche dans toute ſa longueur du côté du bord externe; les intermédiaires ſont noirâtres, bordées extérieurement de jaunâtre: le bec eſt très-effilé, très-mince, d'un brun jaunâtre; les pieds ſont d'un jaune obſcur, & les ongles noirâtres.

L'*alouette pipi* ſe tient parmi les buiſſons; elle ſe perche ſur leurs branches les plus élevées; ſon cri pendant l'hiver reſſemble au bruit que fait une ſauterelle; il eſt ſeulement un peu plus fort; mais au printems elle a un ramage agréable, doux & harmonieux, quoique ſimple; elle chante avec beaucoup d'action, elle ſe redreſſe, elle agite ſes ailes, elle s'élève quelquefois aſſez haut & retombe à la même place; elle fait ſon nid dans des endroits ſolitaires, le cache dans une touffe de gaſon, & pond quatre ou cinq œufs, marqués de brun vers le gros bout.

On prend une grande quantité de ces *alouettes* aux environs de Londres, vers le milieu de ſeptembre, tems où elles paroiſſent en Angleterre. Elles ſont moins communes aux environs de Paris, & quoiqu'elles n'y ſoient pas rares, on ne les a pas juſqu'à préſent remarquées comme commeſtibles. Il y a cependant apparence, d'après la chaſſe qu'on leur fait aux environs de Londres, d'après le nom qu'on leur donne dans le Bugey, que leur chair eſt délicate.

AMAZONE.

Les oiſeleurs donnent le nom d'*amazones* à des perroquets d'eſpèces différentes, mais dont la plupart ſont apportés des pays arroſés par la rivière qui porte le même nom. Ce ſont des perroquets à queue courte, généralement aſſez grands; leur plumage eſt d'un vert éclatant & luſtré, pluſieurs ont ſur la tête du jaune qui eſt pur & foncé, du rouge brillant aux ailes & particulièrement au fouet de l'aile; ils diffèrent d'autres perroquets qu'on nomme *criks*, plus communs, moins beaux, plus petits, qui ſe trouvent cependant auſſi dans les mêmes contrées, mais dont le plumage eſt d'un vert moins luſtré, moins brillant, plus ſombre, qui n'ont de rouge à l'aile que ſur les pennes & n'en ont pas au fouet de l'aile; qui ont auſſi ſur la tête du jaune, mais moins pur, moins brillant & ſouvent mêlé avec d'autres couleurs. Cependant comme ces caractères ne ſont pas précis, & que c'eſt particulièrement l'éclat du plumage qui diſtingue les *amazones* des *criks*, on confond quelquefois les plus beaux de ces derniers avec les *amazones*, parés des moins riches couleurs, ſur-tout lorſqu'on manque d'objet de comparaiſon, & la dénomination peut devenir quelquefois arbitraire.

Les *amazones* volent en bandes nombreuſes, ſe perchent ſur les mêmes arbres, jettent tous enſemble des cris qu'on entend de fort loin. Ils ſe nourriſſent des fruits de *common* & d'*avoura* qui croiſſent dans les Savanes, de ceux des *gommiers élaſtiques* & des *bananiers*, &c.

Digitized by Google

Les *amazones*, ainſi que les autres perroquets, font leur nid dans des trous de vieux arbres; pondent deux fois par an, deux œufs chaque fois, & le mâle & la femelle couvent alternativement. Ils nichent près les uns des autres, vont de compagnie chercher leur nourriture, & lorſqu'ils ſont raſſaſiés, ils voltigent & ſautent ſans ceſſe d'arbres en arbres, en faiſant un caquetage continuel. Ils ſe tiennent le matin au lever du ſoleil, ſur les branches dénuées de feuilles, & y reſtent juſqu'à ce que la chaleur ait diſſipé la roſée, qui, pendant la nuit, a humecté leurs plumes. Alors ils partent tous enſemble en pouſſant un cri général: le temps de leur nichée eſt la ſaiſon des pluies. Les *amazones* appartiennent aux contrées Méridionales & les plus chaudes du nouveau Continent. Ils apprennent à parler très-nettement, ſur-tout ſi on les élève pris dans le nid, & qu'on commence de bonne heure leur éducation. Ils ſont en général aſſez ſauvages & ſujets à mordre.

AMAZONE. (l')

Cet oiſeau indiqué par M. Linné, rangé par ce naturaliſte au nombre des ortolans, a le deſſus de la tête fauve, les couvertures inférieures des ailes blanchâtres, le reſte du plumage brun; il ſe trouve à Surinam. M. Linné le déſigne par la phraſe ſuivante: *emberiza fuſca vertice fulvo, criſſo, albido, amazona.* Syſt. nat. éd. XIII, pag. 311. n°. 15.

AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

On voit aſſez fréquemment à Paris ce perroquet *amazone* dans la boutique des oiſeleurs; il y paſſe pour être apporté de la Martinique & de Saint-Domingue. Il y en a deux variétés qui ſe reſſemblent à beaucoup d'égards, & qui diffèrent ſi peu que les oiſeleurs ne les remarquent que comme plus ou moins belles dans leur eſpèce. Deux oiſeaux du même climat, ſi ſemblables, ne paroiſſent guère pouvoir être d'eſpèce différente, comme quelques ornithologiſtes l'ont penſé, & le ſentiment de M. de Buffon qui n'en fait qu'une eſpèce, eſt infiniment plus probable.

M. Briſſon nomme la première variété *perroquet de la Martinique, tom. IV, pag. 242.*

Elle eſt appellée dans Edward, *tom. IV, pag. 166. pl. 66. Perroquet à tête blanche.*

La ſeconde variété eſt déſignée par M. Briſſon ſous le nom de *perroquet à gorge rouge de la Martinique, tom. IV, pag. 244.*

Par celui de *perroquet* d'*Orenock*, par Barrère; l'une & l'autre variété ont été repréſentées dans les planches enluminées; la première *n°. 335.* ſous le nom de *perroquet à front blanc du Sénégal.* Dénomination impropre quant au pays où ſe trouve ce perroquet; la ſeconde ſous celui de *perroquet de la Martinique, n°. 549.*

Pour bien faire connoître ces deux variétés, je les comparerai & j'en indiquerai les rapports & les différences. L'une & l'autre ſont d'une taille médiocre; la première eſt un peu plus petite, elle n'a qu'une barre blanche ſur le ſommet de la tête, au-delà de laquelle eſt une autre barre bleuâtre. Le blanc du ſommet de la tête s'étend davantage & deſcend ſur les côtés, & un peu au-deſſous des yeux dans la ſeconde variété qui n'a rien de bleu au-delà de la large bande qui lui couvre le ſommet de la tête.

L'un & l'autre perroquet ont le deſſus & le deſſous du corps vert; mais le premier eſt d'un vert moins brillant & plus ondé de noir. Cette dernière couleur dépend de ce que dans l'un & l'autre perroquet, les plumes vertes, ſur-tout en deſſus & vers le haut du corps, ſont bordées de brun obſcur ou de noirâtre. Le premier a ſur le ventre, entre les cuiſſes, une plaque d'un rouge aſſez vif, mais dur, & qui s'étend plus ou moins dans différens individus; le ſecond n'a ſur cette même partie qu'une plaque moins étendue d'un pourpre obſcur.

L'une & l'autre variété ont le bas des joues, la gorge & le devant du cou rouge; mais dans le premier perroquet, le rouge s'étend moins ſur les côtés, il deſcend moins ſur le devant de la poitrine, il eſt plus foncé; dans le ſecond il s'étend davantage, il eſt d'une nuance plus douce, plus agréable & qui tire ſur le roſe vif ou l'incarnat.

Tous deux ont les grandes pennes des ailes bleuâtres & du rouge ſur le ſouet de l'aile, les pennes de la queue d'un vert jaunâtre & teintes d'un rouge vif, dans le milieu de leur longueur; ce qui fait que la queue étendue paroît traverſée par une barre rouge, mais moins vive & moins large dans la première variété.

Le bec eſt d'une couleur de chair pâle dans les deux variétés; les pieds ſont dans la première d'un brun foncé, & ils ſont dans la ſeconde, teints d'une nuance de couleur de chair; les ongles ſont noirs dans l'une & gris dans l'autre.

Les *amazones* à tête blanche apprennent facilement à parler; ils retiennent un aſſez grand nombre de mots, & les articulent très-nettement; ils ont la voix aſſez douce quand ils répètent les mots qu'ils ont appris; mais leur cri naturel eſt aigre & très-fort; ils ne ſont pas parmi les perroquets de ceux qui crient le plus ſouvent; j'en ai vu beaucoup de fort doux, ils paroiſſent en général avoir des habitudes ſociales & ce ſont des oiſeaux d'un plumage très-agréable, ſur-tout ceux de la ſeconde variété.

Quoique Barrère ait avancé qu'on appelle à la Guiane la ſeconde variété *perroquet* d'*Orenock*, il eſt très-douteux que cette eſpèce ſe trouve à la Guiane; jamais je ne l'ai vu parmi les oiſeaux envoyés de ce pays en ſi grand nombre & ſi ſouvent.

AMAZONE A TÊTE JAUNE.

Perroquet amazone du Breſil. BRISS. *tom. IV, pag. 272.*

Digitized by Google

Ce perroquet eſt à-peu-près de la taille du pigeon romain : il a du bout du bec à celui de la queue, près de treize pouces ; deux pieds un à deux pouces de vol, & ſa queue dépaſſe les ailes pliées d'environ un tiers ; le ſommet de la tête eſt jaune, le reſte de la même partie, la gorge & le cou ſont couverts de plumes vertes terminées par une bande noirâtre ; le deſſus du corps eſt d'un vert brillant, & le deſſous d'un vert jaunâtre ; le pli de l'aile eſt varié de jaune & de rouge, & les pennes de l'aile le ſont de vert, de noir, de bleu-violet & de rouge : la queue eſt compoſée de douze plumes dont les deux plus externes, une de chaque côté, ont leurs barbes intérieures rouges à l'origine de la plume, enſuite d'un vert foncé juſque vers l'extrémité qui eſt d'un vert jaunâtre ; les autres plumes de la queue ſont d'un vert foncé, qui à leur extrémité devient jaunâtre ; le bec eſt rouge à ſa baſe & cendré ſur le reſte de ſon étendue ; l'iris eſt jaune, les pieds ſont gris, les ongles noirs.

M. de Buffon décrit deux autres *amazones* qu'il regarde, ou comme des variétés de l'*amazone* à tête jaune, ou comme des eſpèces très-voiſines de la ſienne.

Le premier de ces oiſeaux a été repréſenté dans les planches enluminées, *n°. 312.* ſous le nom de *perroquet vert & rouge de Cayenne ;* on le nomme à la Guiane tantôt *amazone bâtard*, tantôt *demi-amazone*, parce qu'on y croit qu'il eſt le produit d'un *amazone* avec un perroquet d'une autre eſpèce. Il diffère de celui à tête jaune en ce qu'il n'a que très-peu de jaune, ou plutôt de jaunâtre ſur le ſommet de la tête près de l'origine du bec, en ce que le vert de ſes plumes moins brillant eſt teint de jaunâtre, en ce que ſon bec eſt rougeâtre. Mais il reſſemble à l'*amazone* à tête jaune par la groſſeur & par la manière dont le rouge eſt diſpoſé ſur les ailes. Le ſecond perroquet que M. de Buffon rapproche de l'*amazone*, de cet article, eſt celui que M. Briſſon nomme *perroquet amazone à bec varié ;* les côtés du demi-bec ſupérieur ſont de couleur d'ocre, le reſte d'un bleu verdâtre, excepté à l'extrémité qui eſt traverſée par une bande blanche ; la mandibule inférieure eſt jaunâtre dans ſon milieu & de couleur de plomb ſur ſes bords ; des nuances ſur le bec auſſi éloignées de celles qui colorent ordinairement le bec des autres perroquets, préſentent un moyen facile de reconnoître celui-ci ; les couleurs de ſon plumage ſe rapportent d'ailleurs en général à celles du plumage de l'*amazone à tête jaune*.. Mais M. de Buffon & M. Briſſon, qui décrit d'après Aldrovande, ne ſont pas d'accord ſur le rapport des dimentions entre notre *amazone* & l'*amazone à bec varié ;* ce dernier eſt d'un tiers plus grand ſuivant M. Briſſon. Cet auteur n'avoit pas vu l'*amazone* à bec varié ; M. le comte de Buffon l'auroit-il décrit au contraire d'après un individu en ſa poſſeſſion, auroit-il par-là été en état de rectifier une erreur d'Aldrovande que M. Briſſon a copiée, ou dans la multitude des objets la différence entre les proportions des deux *amazones*, a-t-elle échappé à M. de Buffon. Si les dimenſions données par M. Briſſon ſont exactes, il y a trop de différence dans la taille entre les deux *amazones*, pour ne les pas regarder comme deux eſpèces diſtinctes.

AMAZONE A TÊTE ROUGE. *Voyez* TARABÉ. (le)

AMAZONE A TÊTE ROUGE *ou* TARABÉ. Du nom que les Braſiliens donnent à cet oiſeau.

Perroquet à tête rouge du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag. 240.*

Ce *perroquet* indiqué par Marcgrave, *Hiſtoire Nat. du Breſ. pag. 207.* a la tête, la poitrine, le haut & le ſouet des ailes rouges, & c'eſt ce dernier trait qui a porté M. de Buffon à le réunir aux *amazones*. Le reſte de ſon plumage eſt vert ; le bec & les pieds ſont d'un cendré obſcur. M. Briſſon dit qu'il eſt plus grand que le perroquet qu'il appelle *lory* du Breſil, qui eſt le *paragua*.

AMAZONE BATARD. Nom que les François de la Guyaune donnent à une variété du perroquet *amazone* à tête jaune. *Voyez* AMAZONE A TÊTE JAUNE.

AMAZONE JAUNE.

Perroquet jaune. BRISS. *tom. IV, pag. 306.* SAL. *pag. 69. Planche enluminée, n°. 13.*

Ce beau perroquet, fort rare pour nous, a du bout du bec à celui de la queue, un pied de longueur ; tout ſon plumage eſt d'un très-beau jaune, excepté le pli de l'aile, & les grandes pennes des ailes, ainſi que celles de la queue, qui ſont marqués d'un rouge très-vif ; l'iris & les paupières ſont rouges ; le bec, les pieds & les ongles ſont blancs.

On ne ſçait pas encore quelle eſt la partie de l'Amérique où vit cette belle eſpèce de perroquet. M. de Salerne dit en avoir vu un qui prononçoit quelques mots portugais, & M. de Buffon penſe d'après cette obſervation, que l'*amazone* jaune peut être originaire du Breſil. Il y a lieu de croire qu'il habite quelque terre qui n'eſt pas très-éloignée de la Louiſiane. Un médecin qui avoit vécu long-temps dans ce pays en apporta à Paris l'*amazone* jaune vivant ; j'ai entendu dire par ce médecin, qu'étant ſorti après un ouragan furieux, ſuivi d'une pluie très-abondante, pour obſerver l'état de la campagne, il avoit trouvé ce bel oiſeau à terre au pied d'un arbre, à demi mort de froid, pénétré d'humidité & preſque ſans mouvement, qu'il l'avoit emporté & réchauffé, qu'il avoit été nouveau pour tous les habitans de la colonie, & que lui-même n'en avoit jamais vu d'autre.

AMETHISTE. (l').

L'*amethiſte* eſt un des plus petits & des plus jolis oiſeaux mouches. Tout le deſſus du corps eſt d'un verd doré, brillant, quoiqu'un peu foncé.

La

Digitized by Google

La queue eſt fourchue & d'un verd doré-brun, ainſi que les aîles, qu'elle dépaſſe à-peu-près des deux tiers de ſa longueur; la poitrine & le ventre ſont d'un gris-blanc, mêlé d'un peu de brun, ſur-tout ſur les côtés; mais ce qui diſtingue ce petit oiſeau & en fait une des plus jolies créatures, c'eſt l'éclat de ſa gorge & de ſon cou qui ont le brillant & la couleur du plus bel *améthiſte*. On trouve cette eſpèce d'oiſeau mouche à Cayenne : mais elle y eſt fort rare.

ANACA. (l')

Petite *perruche brune* du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag. 403.*

L'*anaca* eſt de la groſſeur à-peu-près & de la grandeur d'une alouette. Le ſommet de ſa tête eſt d'un marron foncé; le tour des yeux eſt brun; la gorge eſt cendrée; le deſſus du corps eſt verd, excepté une tache d'un brun clair placée ſur le dos; le pli de l'aile eſt d'un rouge de ſang; le deſſus du corps eſt d'un brun rouſſeâtre; les aîles ſont vertes.

M. Briſſon place l'*anaca* parmi les perruches à courte queue, & M. de Buffon le range au contraire parmi *les perruches à longue queue, également étagée. Voyez* PERRUCHE. La raiſon de ce ſentiment eſt que Marcgrave, d'après lequel les auteurs ont décrit cette perruche, & qui eſt très-exact à avertir quand celles dont il parle ont la queue courte, n'en dit rien à l'égard de l'*anaca*.

Barrère dit que les françois de la Guiane nomment l'*anaca perruche commune*. Il ſembleroit d'après cette dénomination, que ce devroit être un oiſeau fort commun à la Guiane; cependant je ne l'ai encore vu dans aucune des collections qui en ont été envoyées; & je crois que M. Briſſon s'eſt trompé en appliquant à l'*anaca* la phraſe de Barrère.

ANGALA-DIAN. (l')

Grimpereau vert de Madagaſcar. BRISS. *tom. III, pag. 641.*

L'*angala-dian* eſt un des oiſeaux que M. de Montbeillard appelle *ſouis-mangas*. *Voyez* ce mot. C'eſt un oiſeau du XLIII genre, de la méthode de M. Briſſon. Sa groſſeur approche de celle du bec-figue; il a cinq pouces trois lignes de long; ſon bec eſt long de quatorze lignes; ſa queue d'un pouce ſept lignes; il a huit pouces de vol, & ſes aîles pliées s'étendent à-peu-près aux deux tiers de la queue.

La tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un verd doré, dont l'éclat imite le brillant des métaux polis; il a de chaque côté de la tête une bande longitudinale d'un noir de velours, entre l'œil & l'angle du bec; la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un noir luſtré; une bande ou zône d'environ une ligne & demie de large, d'un violet changeant en couleur d'acier bruni, ſépare le verd du cou d'avec le noir de la poitrine; les petites couvertures des aîles ſont du même violet; les aîles vers le pli ſont du même verd doré que le dos; les grandes plumes des aîles ſont noires & bordées extérieurement de verd doré; les plumes dont la queue eſt compoſée & qui ſont au nombre de douze, ſont colorées de même; le bec, les pieds, les ongles ſont d'un noir d'ébenne.

Suivant M. Briſſon, la femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la poitrine & tout le deſſous du corps d'un blanc ſale varié de taches noires, & en ce que le noir des aîles & de la queue eſt moins brillant. M. Adamſon, au mot *angala*, (*ſuppl. de l'Encyclopédie*), croit que les individus que M. Briſſon regarde comme des femelles, ſont des jeunes qui n'ont pas encore mué. Il pourroit ſe faire qu'ils euſſent tous deux raiſon, puiſque dans un grand nombre d'eſpèces d'oiſeaux, les jeunes mâles ont avant leur première mue le même plumage que les femelles gardent toute leur vie. *Voyez* PLUMAGE.

M. Adamſon nous apprend encore que l'*angala-dian*, qu'il écrit *angala-diane*, fait ſon nid ſur les arbres; que la forme en eſt hémiſphérique, qu'il le compoſe preſqu'en entier du duvet des plantes; qu'il pond cinq à ſix œufs, & que ſes petits ſont expoſés à la recherche d'une araignée très-groſſe qui en ſuce le ſang.

Le mot *angala-dian* eſt le nom que les Madecaſſes ou habitans de Madagaſcar ont donné à l'eſpèce de grimpereau de leur iſle, auquel M. de Montbeillard l'a rendu dans notre langue.

ANGOLI.

Poule-ſultane de Madraſt. BRISS. *tom. V, p. 543.*

Cannangoli eſt le nom que les habitans de Malabar donnent à cet oiſeau. Il eſt ſelon M. Briſſon du LXXXVII genre ou de celui de la poule-ſultane. Il approche de la groſſeur d'un canard; le deſſus du corps eſt cendré, les côtés de la tête, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs, avec quelques taches noires en forme de croiſſant, ſur la partie inférieure du cou & ſur la poitrine; les plumes des aîles ſont cendrées, bordées extérieurement de noir; la queue eſt compoſée de douze plumes dont la couleur eſt cendrée.

ANHIMA. *Voyez* KAMICHI.

ANHINGA.

BRISSON, *tom. VI, pag. 476.*

Plongeon par les François de la Guiane, ſuivant BARRÈRE.

ANHINGA de Cayenne. *Planche enl. 959.*

C'eſt par omiſſion que les plumes de la queue ne ſont pas cannelées dans la figure.

ANHINGA noir de Cayenne. *Planche enl. 652.*

Ces deux *anhingas* paroiſſent être le mâle et la femelle.

L'*anhinga* eſt du genre CVII; c'eſt un oiſeau auſſi ſingulier par ſa forme que par ſes mœurs,

Digitized by Google

Entre les caractères qui le distinguent, les plus remarquables sont quatre doigts réunis par une membrane; le bec droit & pointu, l'ongle du doigt du milieu des trois doigts antérieurs dentelé comme une scie. A ces caractères particuliers on peut ajouter la forme totale; la large & longue queue de cet oiseau aquatique, son long cou, mince, effilé, d'une seule venue avec sa tête étroite, applatie, alongée; ce qui le fait, même dans l'oiseau privé de la vie, ressembler à un reptile. Mais sa ressemblance avec un serpent est sur-tout frappante lorsque vivant, il plie, contourne, déploie, replie son long cou. Quoique palmé, il se perche sur les arbres; il y fait son nid, & c'est de dessus leurs branches qu'il s'élance pour saisir le poisson dont il se nourrit. Aux facultés des oiseaux de terre, il joint celles des oiseaux aquatiques; il nage, il plonge & il s'exerce librement au milieu des eaux, ainsi que dans l'air; mais il se pose rarement à terre; il est d'un naturel sauvage & craintif; il fuit de loin & cherche à se dérober à la vue en plongeant. Il faut encore ajouter à tant de singularités que sa peau est excessivement épaisse, qu'elle a une texture ou consistance qui approche de celle de la peau des quadrupèdes.

La longueur de l'*anhinga*, du bout du bec à celui de la queue, est de deux pieds neuf pouces; il a trois pieds de vol & un peu plus; sa queue est longue d'un pied & demi; son cou d'un pied. Les plumes de la tête, de la gorge, du cou sont fines, douces au toucher comme de la soie; la tête & la partie supérieure du cou sont d'un gris roussâtre; la gorge & la partie inférieure du cou sont gris; le bas du dos est d'un noir lustré; sa partie supérieure, ainsi que les plumes scapulaires, sont d'un noirâtre varié de taches oblongues, étroites, blanchâtres, qui occupent le milieu de chaque plume; le dessous du corps est d'un gris argenté; la partie des ailes la plus proche du corps est variée de noirâtre & de blanc sale, & les grandes plumes sont noires; la queue est composée de douze plumes qui vont en s'élargissant de leur origine à leur extrêmité, qui finissent en un épanouissement arrondi, & sur lesquelles on voit des sillons ou cannelures transversales, telles qu'on en exécute sur certaines boëtes d'écaille; ces plumes sont d'un noir brillant frangées de roussâtre à leur extrêmité; les yeux sont noirs; l'iris couleur d'or; le bec est gris dans sa longueur, jaunâtre à sa racine; les pieds sont d'un gris jaunâtre. L'*anhinga* se trouve à la Guiane & au Brésil.

ANHINGA ROUX.

ANHINGA du Sénégal. *Planche enl. 107.*

Cet *anhinga* qui a été observé au Sénégal par M. Adamson, diffère de celui d'Amérique, en ce qu'il a le cou & le dessus des ailes d'un fauve roux, tracé par pinceaux sur un fond brun-noirâtre, avec le reste du plumage noir. La description de cet oiseau est celle qu'en donne M. de Buffon.

J'ai reçu de Madagascar un *anhinga* qui fait une seconde variété, & qui se rapproche de l'*anhinga* représenté, *Pl. enl. n°. 960*, sous la dénomination d'*anhinga noir* de Cayenne & que je crois être le mâle de cette espèce. L'*anhinga* de Madagascar ne diffère de l'*anhinga noir* de Cayenne, qu'en ce qu'il a le cou grisâtre dans toute son étendue en arrière, de la même couleur en-devant jusqu'au tiers de sa longueur, où il commence à devenir noir; il y a de plus dans l'*anhinga* de Madagascar une raie longitudinale grisâtre, qui traverse le noir de la tête & qui n'est pas dans la représentation de l'*anhinga noir* de Cayenne; mais comme j'ai vu des *anhingas* envoyés de ce pays qui ressembloient en tout à celui que j'ai reçu de Madagascar, je suis porté à croire que la figure n'est pas exacte, que les couleurs de l'*anhinga roux* sont trop chargées, & qu'il n'y a qu'un *anhinga* qui se trouve en Afrique & dans l'Amérique méridionale, ou que cet oiseau ne diffère dans ces deux parties du monde que beaucoup moins qu'on auroit lieu de le croire, d'après les figures qui en ont été données.

ANHINGA du Sénégal. *Voyez* ANHINGA ROUX.

ANJOUVIN. *Voyez* LINOTTE.

ANI.

Les *anis* sont du LIIe genre de la méthode de M. Brisson. Ce naturaliste les a placés à la suite des coucous, avec lesquels ils ont en effet du rapport, par la forme totale de leur corps svelte & allongé, par le nombre des plumes de la queue, qui ne sont pas au-delà de dix dans les *anis*, & qui n'excède pas ce nombre dans la plupart des espèces de coucous, par la conformité des doigts que les coucous & les *anis* ont également longs, arrondis, & placés, deux en avant, deux en arrière; mais ces oiseaux diffèrent infiniment par la forme du bec. Celui des *anis* suffit pour qu'on doive les séparer de tous les autres oiseaux, & qu'il soit aisé de les reconnoître. Il est court, crochu, plus épais que large: la mandibule supérieure est déprimée sur les côtés, relevée en demi-cercle dans sa longueur, & comme taillée en faulx, dont la convexité seroit tournée en-dessus, & seroit la partie tranchante.

Les *anis* sont des oiseaux du nouveau Continent. On n'en connoît jusqu'à présent aucun de l'ancien qu'on puisse leur comparer. Ils habitent l'Amérique méridionale, & y sont par-tout fort communs. Les créoles leur ont donné les noms de *bout de petun*, *bout de tabac*, *diable des Savanes*, *diable des Palétuviers*; on les a aussi nommés *bouilleurs de Canari*, parce que, dit-on, leur cri ressemble au bruit que de l'eau fait en bouillant: les Brasiliens les appellent *anis*; & ce nom, imposé par les habitans d'un pays où ces oiseaux sont communs, est sans doute celui qu'il est plus à propos de conserver. Leurs mœurs, suivant une

Digitized by Google

relation qui a été envoyée de Saint-Domingue à M. de Buffon, sur une espèce de ce genre, par M. le chevalier des Hayes, ne les distinguent pas moins des autres oiseaux, que la forme singulière de leur bec. J'en donnerai le précis en parlant de l'*ani des Palétuviers*, qui a été le sujet des observations de M. le chevalier des Hayes.

ANI des Palétuviers.

Bout de petun (grand). BRISS. *tom. IV, pag. 181. Pl. enl. 102, fig. 2.*

L'*ani* des Palétuviers diffère de celui des Savanes par la grandeur. (*Voyez* ANI des Savanes). Il est, à-peu-près du double plus grand. Son plumage est également noir; mais la nuance est plus foncée, & les reflets de violet & de verd-doré sont plus sensibles, plus vifs, plus étendus. Le cri de cet oiseau, ou, si l'on veut, son chant, est une sorte de sifflement toujours aigre & désagréable. Ses habitudes ou ses mœurs sont les mêmes que celles de l'*ani* des Savanes. Lorsque les femelles, qui se réunissent plusieurs en un même nid, quittent leurs œufs, elles les couvrent avec des feuilles, & quelquefois elles font, dans le nid commun, des séparations qui distinguent leurs œufs en particulier. M. le chevalier des Hayes, à qui ces détails sont dûs, dit qu'on ne sait pas si les femelles, qui couvent dans le même nid, ont chacune séparément un mâle, ou si un seul suffit à plusieurs; mais cette supposition même ne détruiroit pas la singularité de couver plusieurs dans le même nid. Les poules, qui n'ont qu'un coq, ne se réunissent pas pour couver. Les œufs sont de couleur d'aigue-marine uniforme & sans taches. Il y a apparence, dit M. le chevalier des Hayes, que les femelles font deux ou trois pontes par an, suivant que la première a ou n'a pas réussi. On trouve des nids en mars, mai & août.

Les femelles nourrissent indifféremment tous les petits, auxquels elles donnent la becquée, & les mâles aident à fournir les alimens.

L'*ani* s'apprivoise aisément; il apprend à parler; & dans l'état de liberté, il ne fait aucune sorte de tort.

ANI des Savanes.

Bout de petun. BRISS. *tome IV, pag. 177.*

Cet *ani* a treize pouces & demi de long, dont la queue seule en a sept; le bec, long de treize lignes, en a neuf & demi de haut; il est noir, ainsi que les pieds; le plumage l'est aussi: on y voit, suivant les aspects, des reflets violets, & les plumes du dessus du dos, ainsi que les couvertures des ailes sont bordées d'un verd foncé, qui paroît quelquefois un peu doré. Ces nuances & ces reflets ne sont pas sensibles à une certaine distance; & si l'oiseau n'est pas bien exposé au jour, il paroît entièrement noir.

Les *anis* vivent en troupes, & l'on prétend que plusieurs femelles se réunissent pour construire un nid dans lequel elles pondent, & où elles couvent en commun: il est construit de brins de bois sec, sans garniture à l'intérieur, proportionné, dit-on, au nombre des femelles qui se sont associées pour le construire, & y couver.

Les *anis* réunis, même dans le temps des amours, contre ce qui est ordinaire aux autres oiseaux, vivent également en compagnie dans le reste de l'année; elles sont composées, depuis huit à dix individus, jusqu'à vingt-cinq.

Ces oiseaux ont le vol court & peu élevé; ils se posent plus souvent sur les buissons que sur les grands arbres, & se placent, à ce qu'on prétend, le plus près les uns des autres qu'il leur est possible, tant l'instinct social a d'impulsion sur tous leurs mouvemens. Ils se nourrissent de graines, de reptiles & d'insectes; ils se perchent sur les bœufs pour chercher les tiques & les autres insectes attachés aux cuirs de ces animaux: ils ne sont ni farouches ni craintifs; on les approche aisément, mais on en tue peu, parce que leur chair n'est pas mangeable, & qu'ils ont, même vivans, une odeur désagréable.

ANTIGACU (l') du Brésil. *Voyez* COUCOU CORNU.

AOUROU-COURAOU (l').

Perroquet amazone. BRISS. *tome IV, pag. 257.*

L'*aourou-couraou* est un perroquet amazone. (*Voyez* Amazone). Marcgrave l'a indiqué par le nom brazilien d'*ajuru-curau*, dont M. de Buffon paroît avoir emprunté celui d'*aourou-couraou*. Ce perroquet a un pied du bout du bec à celui de la queue; deux pieds un pouce quatre lignes de vol, & sa queue excède les ailes pliées d'environ un tiers. Il a le synciput d'un bleu, tirant sur le violet. Cette couleur s'étend, de chaque côté, jusqu'au-dessus des yeux; le reste de la tête est jaune: les plumes de la gorge sont jaunes aussi, mais bordées de verd-bleuâtre: le reste du corps est d'un verd clair, qui prend une teinte de jaunâtre sur le dos & à la partie inférieure du ventre. Le bord de l'aile, vers le pli qui répond au poignet, est d'un jaune-orangé: le fouet de l'aile est rouge; les couvertures supérieures en sont vertes, & les pennes sont variées de verd du côté interne, de noir, du côté externe, de jaune, de bleu-violet & de rouge. Des douze pennes de la queue, les deux du milieu sont, dans leur longueur, d'un verd foncé, qui se change, à leur extrémité, en verd jaunâtre. Les autres pennes sont variées de noir, de rouge & de bleu, & elles sont toutes un peu étagées, les plus longues étant les internes: les yeux son entourés d'une peau nue, d'un gris-blanc; mais cette peau n'a pas la même étendue que dans les aras; & d'ailleurs, il n'y a aucun autre rapport entr'eux & l'*aourou-couraou*. L'iris est de couleur d'or: le bec est cendré, les pieds sont grisâtres.

On trouve ce perroquet à la Guiane & au Brésil. M. Brisson, qui l'a décrit, *vol. IV, p. 256*, sous le nom de *perroquet amazone*, est entré par rapport à la manière dont les couleurs sont distribuées

Digitized by Google

ſur les pennes des ailes, dans des détails que je n'ai pu ſuivre, pour ne pas trop alonger.

M. de Buffon rapporte, comme des variétés à l'*aourou-couraou*, cinq autres perroquets, qui tous ont avec lui beaucoup de rapport, qui en ont chacun plus ou moins, & que les auteurs ont regardés comme autant d'eſpèces différentes. Je les indiquerai, ſans embraſſer ni l'opinion de M. de Buffon, ni celle des auteurs : car quoiqu'il ſoit fort probable que ces perroquets ſont des variétés les uns des autres, ce fait ne me paroît pas cependant aſſez prouvé pour pouvoir être préſenté comme certain ; & je crois qu'il ne doit l'être que comme probable, juſqu'à ce qu'on en ait des preuves plus convaincantes. Cependant, pour mettre plus d'ordre dans cet objet, je ſuivrai celui que M. de Buffon a tracé, & j'indiquerai à chaque variété la dénomination dont les auteurs ſe ſont ſervi pour la déſigner.

Premiere Variété,

Appellée par M. Brisson, *perroquet à tête jaune de la Jamaïque*, tome IV, p. 233 ;

Par M. de Salerne, *perroquet verd à bec noir*, p. 65.

En comparant la deſcription que M. Briſſon fait de ce perroquet, d'après Aldrovande, avec celle de l'*aourou-couraou*, on trouve que ces deux perroquets ne varient, pour la longueur totale, que d'un pouce de moins du côté du *perroquet de la Jamaïque ;* que dans le dernier, le ſynciput & la gorge ſont d'un bleu tirant ſur le verd, au lieu que le ſynciput eſt, dans le premier, d'un bleu tirant ſur le violet, & que la gorge eſt jaune, bordée de verd-bleuâtre : le reſte des couleurs ſe rapporte, ſi ce n'eſt que le verd-jaunâtre eſt plus étendu ſous le ventre dans le *perroquet de la Jamaïque :* ſon bec eſt noir, & celui de l'*aourou-couraou* eſt cendré. Mais comme la deſcription d'Aldrovande, que M. Briſſon a ſuivie, eſt abrégée, & qu'il en donne une fort détaillée de l'*aourou-couraou*, il n'eſt pas poſſible d'achever la comparaiſon, ni de décider parfaitement les rapports & les différences des deux perroquets.

Seconde Variété.

C'eſt le *perroquet amazone de la Jamaïque*, de M. Briſſon, *tome IV*, *p. 276*. Il eſt de la même grandeur que l'*aourou-couraou ;* & la deſcription très-détaillée qu'en fait M. Briſſon, eſt une preuve de la conformité qu'il y a entre ces deux oiſeaux, de la probabilité qu'ils ne ſont qu'une variété l'un de l'autre. Voici les différences les plus notables. Le *perroquet amazone de la Jamaïque* a le front d'un bleu d'aigue-marine, qui s'étend juſques par-delà les yeux ; ainſi, la différence ne conſiſte que dans la nuance du bleu ; le ſommet de la tête eſt d'un jaune pâle. La plus forte diſſemblance ſe remarque ſur le bec : la mandibule ſupérieure, dans cette variété, eſt rouge à ſa baſe, bleuâtre dans ſon milieu, noire à ſon extrêmité : la mandibule inférieure eſt blanchâtre. On trouve ce *perroquet* au Bréſil, à la Guiane, à la Jamaïque.

Troisième Variété.

Perroquet à tête bleue du Bréſil. Briss. *tome VI, p. 234.*

Ajuru-curuca par les Braſiliens. Marcg. *Hiſt. Br. p. 205.*

Quoique nous n'ayons de ce *perroquet* qu'une deſcription fort courte, que les auteurs ont empruntée de Marcgrave, elle offre cependant des traits qui paroiſſent propres à le faire diſtinguer, & qui ne laiſſent pas, ce me ſemble, que de l'éloigner des trois variétés dont j'ai déjà parlé. La partie ſupérieure de la tête eſt d'un bleu mêlé d'un peu de noir, & il y a, ſur le ſommet de la tête, une tache jaune, & au-deſſous de chacun des yeux, une tache de la même couleur : la gorge eſt bleue ; le bec eſt cendré à ſa partie ſupérieure, noir à ſa pointe.

Quatrième Variété.

Perroquet des Barbades. Briss. *tome IV, p. 236.*

Perroquet amazone varié. *Idem, tome IV, p. 281.*

Grand perroquet verd des Indes occidentales. Edw. *tome IV, pl. 162, p. 162.*

Marcgrave, qui indique cette variété, & qui en fait ſa ſeconde eſpèce de *perroquets*, (*Hiſt. braſ. p. 205*) dit qu'elle reſſemble à l'eſpèce qu'il a indiquée auparavant, & qui eſt auſſi celle dont il vient d'être queſtion dans cet article ; qu'elle n'en diffère que très-peu, & en ce qu'il y a du blanc ou une couleur blanchâtre mêlée au jaune qui eſt ſur le ſommet de la tête. Cet auteur, qui obſervoit ſur les lieux, qui pouvoit comparer les deux oiſeaux dont il parle, & qui aſſure qu'ils ne ſont qu'une légère variété l'un de l'autre, doit en être cru : ainſi, M. de Buffon a rayé, à juſte titre, du catalogue des oiſeaux, le *perroquet* indiqué par M. Briſſon, ſous le nom de *perroquet des Barbades*, & ne le regarde, avec raiſon, que comme une variété.

Mais le ſecond *perroquet*, nommé par M. Briſſon, *perroquet amazone varié*, que cet auteur a décrit dans un grand détail, comme tous les oiſeaux qu'il a vus, me ſemble s'éloigner aſſez des deux précédens, pour ne pas douter au moins qu'il n'en ſoit qu'une variété, & pour en donner une deſcription abrégée.

Sa taille eſt la même que celle de l'*aourou-couraou* : le ſynciput eſt couleur d'aigue-marine ; le ſommet de la tête eſt d'un jaune pâle, varié d'un peu de bleu : les joues & la gorge ſont jaunes, & cette couleur ſe prolonge un peu ſur la partie inférieure du cou : la partie poſtérieure de la tête & les parties ſupérieures du cou & du dos ſont

Digitized by Google

variées de verd & de jaune, parmi lesquelles il y a quelques plumes rouges. Je ne suivrai pas plus loin la description de ce *perroquet*, qui, à bien des égards, ne paroît être qu'une variété de l'*aourou-couraou*, mais que je crois différente de celle que Marcgrave a décrite comme sa seconde espèce de *perroquets*.

Cinquième Variété.

Perroquet amazone à front jaune. Briss. *tom. IV. p. 261.*

D'après la description détaillée que M. Brisson donne de ce *perroquet*, qui diffère sur-tout des autres dont il est question dans cet article, en ce qu'il a le sommet de la tête d'un jaune pâle, & le pli de l'aile, qui répond au poignet, d'un jaune orangé, il est probable qu'il peut n'être, comme ceux dont il vient d'être question, qu'une simple variété de l'*aourou-couraou* : il n'est pas rare de le voir dans les boutiques de nos oiseleurs, & l'on y voit aussi assez souvent l'*aourou-couraou*.

AOUAROU. *Voyez* Couricaca.

APPAT (*Chasse.*), substance alimentaire dont on se sert pour attirer & prendre à quelque piége les oiseaux & tous les animaux en général. On ne fait guère usage, pour les oiseaux, que de grains, par rapport à ceux qui en vivent, ou de chair, par rapport aux oiseaux de proie. On peut encore attirer quelques espèces d'oiseaux en particulier, par le moyen de fruits, de baies ou d'autres alimens qui sont de leur goût : ainsi la noix, la graisse, le suif, par rapport aux mésanges, les figues, les vers de terre, par rapport aux rouges-gorges, sont des appâts propres à les attirer dans les trébuchets. Le chenevi est, en général, un bon appât pour les oiseaux granivores. Les raisins sont du goût de plusieurs espèces d'oiseaux : les bouvreuils sont friands des baies de l'if, & les gros-becs le sont des amandes contenues dans les pommes de pin & dans tous les fruits *conifères*. La connoissance des goûts propres à chaque espèce, indique les appâts les plus sûrs pour les attirer.

APPELLANT, synonime d'*appeau* en terme de chasse. *Voyez* Appeau.

APPEAU (*Chasse*). Ce terme se prend en deux sens différens. Il désigne, ou un instrument, ou un oiseau dont on se sert à la chasse.

L'*appeau*, pris pour un instrument, est un sifflet au moyen duquel le chasseur imite le cri des oiseaux qu'il veut attirer. Ce sifflet est composé d'une anche semblable à celle de l'orgue, & qui rend un son différent, selon la forme de la boëte dans laquelle l'anche est enfermée. Il y a des *appeaux* pour la perdrix rouge, pour la perdrix grise, pour la caille, &c.

L'*appeau*, pris pour un oiseau, en est un vivant, de l'espèce de ceux qu'on veut prendre. On le pose, enfermé dans une cage, sous les filets qu'on a tendus, & sous lesquels son cri attire ceux de son espèce qui l'entendent. On donne encore à cet oiseau le nom d'*appellant* & celui de *chanterelle*. On n'emploie à cet usage que des femelles, dont le cri attire les mâles ; au lieu que les femelles ne viennent pas au cri du mâle. C'est par cette raison que cette chasse ne réussit que dans la saison des amours, & que le sifflet qu'on nomme *appeau* n'imite, pour la plupart des espèces, que le cri de la femelle.

APPROCHE (*Chasse*). Ruse dont on se sert pour tirer avec le fusil les canards sauvages. *Voyez* Approcher.

APPROCHER (*Chasse*). Ce mot conserve sa signification propre en terme de chasse, & il exprime des ruses dont on se sert pour joindre les oiseaux aquatiques d'assez près pour les tirer. On réussit à cette chasse, en se servant de l'un des deux moyens suivans.

Ier. Moyen.

On prépare un habit ou une casaque de toile ou d'autre étoffe de couleur fauve ou noirâtre, mais telle qu'elle imite la couleur la plus ordinaire au poil des vaches ou des chevaux. On termine cette casaque par une sorte de tête ou bonnet qui imite la forme de la tête d'une vache ou d'un cheval. Quatre appendices représentent les pieds du quadrupède dont on veut imiter la figure : le chasseur passe les jambes dans les faux pieds de derrière, qui sont des étuis creux ; il s'enveloppe le corps dans la longueur de la casaque qui doit être ample : il passe sa tête dans celle du faux animal, qui lui sert de bonnet, & à laquelle on a pratiqué deux ouvertures pour les yeux : il fixe ce bonnet sur sa tête, au moyen de deux bandes qui y sont attachées sur les côtés, & qu'il noue autour de son cou. A l'endroit où répondent les bras, on laisse pendre deux bandes de toile ou deux faux étuis, pour imiter les jambes de devant d'un quadrupède.

Le chasseur, revêtu de son habit ou casaque, tenant dessous son fusil, dont il porte le bout en avant, marche courbé, à petit pas, allant de côté & d'autre, lorsqu'il est à portée d'être vu par les oiseaux, ou qu'il approche des lieux qu'ils fréquentent.

IIe. Moyen.

Prenez une petite corde ou un grosse ficelle, assez longue pour qu'en en nouant, ou mieux, en en cousant ensemble les deux bouts, elle forme un cercle qui entre à moitié de la tête du chasseur ; attachez à cette couronne, à distances égales, quatre ficelles de cinq pieds & demi de long environ. Ces quatre dernières ficelles servent à lier trois cerceaux, dont le premier doit être suspendu à la hauteur de la ceinture du chasseur ; le second doit répondre au milieu de ses cuisses ; & le troi-

Digitized by Google

sième, à la cheville de ses pieds. A ces cerceaux on lie de légères & menues ramées couvertes de leurs feuilles, de manière qu'elles cachent le chasseur, au-dessus de la tête duquel elles s'élèvent, sans cependant lui dérober la vue de ce qui se passe autour de lui. Il a soin de tenir son fusil au dedans de la machine, de n'en laisser paroître que le bout, & de marcher à petits pas, lorsqu'il est près des lieux fréquentés par les oiseaux.

Nous ne dissimulerons pas que cette machine, quoiqu'on la vante, n'est pas aussi utile que la casaque décrite dans l'article précédent, puisque cette machine ne peut servir que dans la saison où les ramées conservent leurs feuilles; qu'il faut renouveller ces ramées, & que cette machine ne peut pas être employée l'hiver, qui est la vraie saison de la chasse à laquelle elle est destinée.

Soit qu'on se serve du premier ou du second moyen, l'heure favorable pour en faire usage est le matin au lever du soleil, lorsque les oiseaux aquatiques reviennent par bandes des terres où ils ont pâturé & cherché leur nourriture pendant la nuit. On peut alors tirer plusieurs coups de suite sur une bande, & attendre les oiseaux à leur rentrée les uns après les autres, au lieu que pendant la journée, si on les surprend dans les marécages, ils s'éloignent au premier coup, se portent au loin, & qu'il faut les poursuivre.

APUTÉ-JUBA (l').

Perruche illinoise. BRISS. *tome IV, p. 353.*

Idem. pl. enl. 528.

Perruche-poux de bois, par les habitans de la Guiane.

Perruche facée de jaune. EDW. *glan. p. 49, ch. XXIV, pl.* 234.

L'*aputé-juba* est une perruche très-commune à la Guiane, de la section de celles qui ont la queue longue & inégalement étagée. *Voyez* PERRUCHE.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de neuf pouces & demi: elle a quinze pouces quatre lignes de vol; sa queue est longue de quatre pouces neuf lignes.

Le synciput, les joues & la gorge sont jaunes; le dessus de la tête est d'un verd foncé: l'occiput est varié de jaune. Le dessus du corps est verd: le bas du cou l'est aussi: le dessous du corps est d'un verd jaunâtre, & le ventre est varié de rougeâtre: les ailes sont vertes; il y a seulement quelques-unes de leurs couvertures supérieures & des grandes pennes qui sont extérieurement bleuâtres.

La description que je viens de faire de l'*aputé-juba* ne se rapporte exactement ni avec celle qu'en fait M. de Buffon, ni avec celle de M. Brisson. Cet oiseau est sujet à varier, tant pour l'intensité des nuances que pour leur étendue & même pour leur existence ou leur manque sur certaines parties. C'est pourquoi j'ai indiqué simplement les couleurs, sans dire qu'elles fussent brillantes: elles le sont quelquefois, quelquefois aussi elles sont fort ternes. J'ai vu des *aputé-juba* très-beaux, & d'autres qui n'étoient que des oiseaux fort peu agréables. J'en ai eu un dont le plumage a varié pendant cinq à six ans à chaque mue pour l'intensité des nuances.

Cet oiseau est un des perroquets les plus communs dans les boutiques des oiseleurs, & du plus bas prix. Il est criard; sa voix est désagréable: il apprend à parler; mais il ne retient que peu de mots, & les articule mal. Ses mœurs sont d'ailleurs assez douces; il est caressant, il s'attache à son maître, & le force par-là à lui pardonner ses défauts.

ARA.

Les *aras* sont des perroquets du nouveau Continent: ils habitent les pays situés entre les deux tropiques, & on les trouve également sur les îles comme sur la terre ferme. Les ornithologistes ne les ont distingués des autres perroquets que par leur taille qui est plus forte, & par la grandeur de leur queue qui est à proportion plus longue: M. de Buffon a observé de plus, à leur égard, qu'ils n'appartiennent qu'au nouveau Continent; qu'une peau nue, d'un blanc sale, couvre les deux côtés de la tête, l'entoure par-dessous, & recouvre aussi la mandibule inférieure du bec. Les *aras* ont le plumage brillant, le regard fier, l'air sauvage, la voix forte & rauque: ils semblent articuler le mot dont on s'est servi pour les nommer d'après leur cri. Ils volent ordinairement par paires, quelquefois par bandes, avec assez de vîtesse, & s'élèvent en général plus haut que les autres perroquets: ils se nourrissent de semences & de fruits; ils n'ont de sauvage que l'apparence, & leur extérieur les fait plus craindre qu'ils ne sont dangereux en effet; ils ont, au contraire, en général, des habitudes assez douces: ils s'apprivoisent aisément; ils sont même susceptibles de connoissance & d'attachement; ils usent de la liberté qu'on leur accorde, regagnent d'eux-mêmes les lieux auxquels ils sont accoutumés, reçoivent avec plaisir les caresses qu'on leur fait, & en rendent sur-tout lorsqu'ils sont habitués avec les personnes qui s'en approchent. Ils n'apprennent guère à parler, & ne répètent jamais que quelques mots qu'ils articulent mal. Leur cri trop fort, déchirant, qu'ils font entendre trop souvent, porte à les éloigner, malgré leur beauté & leur aptitude à la domesticité. Ils ne sont bien placés que dans les lieux vastes; à l'entrée des vestibules, où on les voit en passant: ils font souvent un bel effet à l'entrée des parcs & des jardins, dont ils ornent les grilles ou les avenues. Ils passent pour vivre long-temps; ils craignent le froid rigoureux de l'hiver, & ils ont alors besoin d'être tenus dans des lieux fermés & échauffés, même pendant le jour. Le chenevi est leur nourriture ordinaire dans nos climats. Les ornithologistes en comptent sept espèces, que M. de Buffon réduit à quatre. Il regarde *l'ara rouge de la Jamaïque & celui du Brésil*, comme

Digitized by Google

ne faisant qu'une espèce ; il ne compte non plus que pour une *l'ara bleu & jaune* des mêmes pays ; il place parmi les perruches l'oiseau que M. Brisson nomme *ara verd & rouge du Brésil*, & celui que le même auteur appelle *ara varié des moluques*. Enfin le *petit ara* qui n'avoit pas été décrit, dont la figure a été donnée dans les planches enluminées, lui paroît une variété du *ara rouge*.

Ces différentes réductions me semblent fondées, à l'exception de celle qui concerne le *petit ara* : j'expose les motifs de mon sentiment à chaque article relatif.

ARA BLEU.

La plupart des auteurs ont décrit deux *aras bleus* ; ils ont appellé l'un *ara bleu & jaune de la Jamaïque* ; l'autre *ara bleu & jaune du Brésil*. M. de Buffon regarde ces deux *aras* comme le même oiseau ; ils sont, dit ce naturaliste, non-seulement de la même espèce, mais encore des mêmes contrées dans les climats chauds de l'Amérique méridionale. Il y a cependant des différences très-marquées entre ces deux *aras* ; mais sont-elles les attributs de deux espèces différentes, ceux du sexe ; ou n'indiquent-elles qu'une variété accidentelle ? C'est ce qui me semble que l'observation n'a pas encore décidé. Ne trouve-t-on à la Jamaïque & au Brésil que l'espèce d'*ara* que la dénomination employée par les auteurs, semble attribuer en particulier à chacun de ces pays ? C'est encore une question qui me paroît indécise ; au milieu de ces doutes, je décrirai les deux *aras* sans prendre de parti, même pour l'opinion de M. de Buffon, quoiqu'elle me paroisse infiniment probable. L'un & l'autre *ara bleu* sont à-peu-près de la grosseur de *l'ara rouge*. Ils ont tous deux la partie supérieure du corps couverte de plumes d'un bleu éclatant, & le dessous du corps revêtu de plumes d'un jaune brillant ; le bec, les ongles noirs, les pieds cendrés, la queue, composée de douze plumes étagées, & dont les deux du milieu sont de beaucoup plus longues. Mais le *ara* du Brésil a le devant de la tête d'un verd obscur, qui s'étend jusqu'au milieu du sommet de la tête & un peu au-delà sur les côtés ; ce qui est coloré en vert dans ce *ara*, l'est en bleu dans celui de la Jamaïque : ce dernier n'a point de plumes sur la peau qui couvre les joues & la gorge : sur cette même peau, dans le premier, on compte neuf lignes transversales formées par de très-petites plumes noires ; l'interval d'une ligne à une autre est nud ; dans le même *ara* on voit une bande transversale noire, bordée dans sa partie inférieure de verd obscur, placée au-dessous de la gorge, & qui manque dans *l'ara* de la Jamaïque. Celui-ci a les grandes plumes des ailes d'un bleu pur en-dessus, bordées intérieurement de noirâtre, d'un jaune obscur en-dessous ; *l'ara* du Brésil a les mêmes plumes d'un bleu violet, d'ailleurs bordées & teintes en-dessous de même.

L'un & l'autre *ara bleu* ont les mêmes habitudes que le rouge, & ce qui concerne les mœurs de cet oiseau, convient également à ceux-ci. *V.* ARA ROUGE.

Quoiqu'habitans des mêmes climats, quoiqu'ayant la même façon de vivre, les *aras* bleus & les rouges ne se mêlent pas, mais ils vivent séparés sans se nuire ; la voix des bleus est encore plus rauque & moins distincte que celle des rouges ; ce sont, de tous les oiseaux, ceux dont les sauvages admirent le plus la beauté & ils les célèbrent dans leurs chansons.

ARA BLEU ET JAUNE de la Jamaïque. BRISS. *tome IV, page 190. Voyez* ARA BLEU.

ARA BLEU ET JAUNE du Brésil. *Planch. enl.* 30. BRISS. *tome IV, page 193. Voyez* ARA BLEU.

ARA de la Jamaïque. BRISS. *tome, IV page 188. Voyez* ARA ROUGE.

ARA du Brésil. BRISS. *tome IV, page 184. Voyez* ARA ROUGE.

ARA NOIR.

Cet *ara* a le plumage noir, avec des reflets d'un verd luisant ; son bec, suivant de Laët, est rouge, ses yeux le sont aussi, & ses pieds sont jaunes. M. de Buffon dit que cet oiseau est connu des sauvages de la Guiane, qu'il n'approche jamais des habitations, qu'il se tient sur les sommets secs & stériles, des montagnes de rochers & de pierres. Personne n'en a donné de description détaillée ; & il ne s'est pas trouvé dans les nombreux envois d'oiseaux que j'ai vu apportés de la Guianne à Paris, ce qui me fait présumer qu'il doit y être très-rare.

ARA (petit). *Pl. enl.* 641.

Cet *ara* est de moitié plus petit que l'*ara* rouge ; le sommet de la tête, le cou, la poitrine, le ventre & les côtés sont d'un rouge qui a peu d'éclat. Les cuisses sont mêlées de rouge & de verdâtre : le cou en arrière est d'un jaune obscur ; le dos est d'un rouge terne tacheté de verdâtre ; le pli de l'aile est d'un rouge plus foncé & plus brun ; les grandes plumes des ailes sont d'un violet tirant sur le bleu ; les plumes latérales de la queue sont de la même couleur, & les deux du milieu sont d'un rouge sombre ; le bec est noir. Cet oiseau, qui faisoit partie de la collection de M. le duc de Caylus, avoit vécu à Paris ; j'ignore d'où il avoit été apporté.

ARA ROUGE.

Pl. enl. 12.

ARA du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag. 184.*

ARA de la Jamaïque. Idem, *pag. 188.*

L'*ara rouge* a du bout du bec à celui de la queue deux pieds sept pouces, trois pieds dix pouces de vol ; ses ailes pliées passent un peu le tiers de la queue ; la tête, le cou, la partie supérieure du dos, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes sont d'un rouge vif ; la partie inférieure du dos & le croupion sont d'un bleu clair ; la queue est composée de douze plumes ; les deux

Digitized by Google

du milieu ſont plus longues, & les latérales vont en diminuant; la plus externe eſt la plus courte; les deux plus longues plumes ſont rouges, terminées par du bleu clair; celle qui les ſuit de chaque côté eſt bleue dans la moitié inférieure de ſa longueur; les quatre plus externes de chaque côté ſont d'un bleu mêlé tout le long de leur tige d'une teinte de violet; les petites couvertures des ailes ſont rouges, les moyennes le ſont auſſi, mais leur bout eſt orangé & terminé de verd; les grandes, les plus éloignées du corps, ſont d'un bleu mêlé d'une légère teinte de violet. Les pennes de l'aile ſont en-deſſous toutes d'un rouge-obſcur; les dix-huit premières ſont en deſſus d'un bleu mêlé tout le long de leur tige d'une teinte de violet, & ont une partie de leur côté intérieur noirâtre; les autres ſont variées de verd, de bleu & de brun pourpré; la mandibule inférieure eſt noire, ainſi que le bout & les angles de la mandibule ſupérieure, qui d'ailleurs eſt blanche; les joues ſont nues & couvertes d'une peau d'un blanc ſale qui s'étend ſous la partie inférieure du bec également nue; des plumes rouges, courtes, placées ſur le ſommet de la tête, y forment comme une ſorte de bourlet.

L'*ara* habite les bois; il aime les terreins humides; il ſe nourrit principalement des fruits du palmier-latanier; il vole ordinairement par paire; il jette ſon cri lorſqu'il eſt ſurpris ou effrayé; il le fait auſſi entendre en volant; il ſe perche ſur les branches les plus élévées; il s'éloigne à environ une lieue pendant le jour pour chercher ſa nourriture, & il revient le ſoir pour paſſer la nuit au même endroit où il a choiſi ſa retraite; il fait ſon nid dans des trous de vieux arbres qui tombent de vétuſté & le garnit de plumes. La femelle fait deux pontes par an, chacune de deux œufs à-peu-près gros comme des œufs de pigeons, tachetés comme ceux de la perdrix. Le mâle & la femelle couvent alternativement. Les jeunes s'apprivoiſent aiſément. Leur chair n'eſt pas mauvaiſe & d'un uſage aſſez fréquent à la Guiane; celle des vieux eſt dure, mais on fait avec d'aſſez bon bouillon.

Les plumes des *aras* ſont principalement celles dont les Indiens ſe ſervent pour en former des tours de têtes, des colliers & autres parures.

L'*ara* que je viens de décrire, eſt celui que M. Briſſon appelle *ara du Bréſil*; il le diſtingue d'un autre qu'il nomme *ara de la Jamaïque*. M. de Buffon ne regarde ces deux *aras* que comme une ſeule & même eſpèce; il ſe fonde ſur ce que Marcgrave & les voyageurs qui ont obſervé ces oiſeaux dans le pays qu'ils habitent, n'en ont parlé que de cette manière, tandis que les ornithologiſtes les ont diſtingué l'un de l'autre d'après Geſner & Aldrovande.

En liſant la deſcription faite par M. Briſſon de l'*ara* du Bréſil & de celui de la Jamaïque, en comparant article par article, on trouve une conformité ſi grande dans les dimenſions du corps en général, des parties en particulier, dans la diſtribution même des couleurs & ſi peu de différence à cet égard, qu'on eſt ſurpris que ces deux oiſeaux, habitans des mêmes contrées, qui y vivent enſemble, aient été ſéparés & donnés comme deux eſpèces diſtinctes. Les principales différences conſiſtent dans les couvertures des ailes qui ſont plus marquées de jaune & de vert dans l'*ara* du Bréſil. Les deux plus longues plumes de la queue qui ſont rouges dans l'*ara* du Breſil & terminées par du bleu, ſont en entier de cette dernière couleur dans l'*ara* de la Jamaïque.

Quant à celui qui eſt repréſenté, *plan. enl. 641*, ſous le nom de *petit ara*, & qui faiſoit partie de la collection de M. le duc de Caylus, je ne peux être de l'avis de M. de Buffon. Cet oiſeau eſt trop inférieur du côté de la taille aux autres *aras*; ſon plumage eſt trop différent pour ne le pas regarder comme une eſpèce particulière. *Voyez* ARA (petit).

ARAS ROUGE & BLEU. EDW. *tom. IV, pag. 158. Planche* 158. *Voyez* ARA ROUGE.

ARA VARIÉ des Moluques. BRISS. *tom. IV, pag. 197. Voyez* PERRUCHE (grande) A BANDEAU NOIR.

ARA VERD.

ARA VERD du Breſil. BRISS. *tom. IV, pag. 198.* EDW. *glan. pag. 41. chap. 19. Pl.* 229.

L'*ara verd* eſt très-rare & bien plus petit que l'*ara rouge* & que l'*ara bleu*; il habite les mêmes contrées: les auteurs ont décrit deux *aras verds*. M. Briſſon en a nommé un *ara verd du Bréſil*, *l'autre ara verd & rouge du Bréſil*. Mais ce ſecond *ara*, plus petit encore que le premier, ne diffère pas ſeulement des *aras* à cet égard, il a encore les pennes de la queue à proportion beaucoup moins longues, elles ne ſont pas autant étagées; les deux du milieu n'excèdent pas les autres dans la même proportion; ſon bec n'a pas non plus les mêmes dimenſions relatives; enfin, la peau nue qui entoure les joues & la partie inférieure du bec s'étend moins en-deſſous à proportion que dans les *aras*, & l'enſemble de ces oiſeaux, qui font partie de ma collection, que j'ai ſous les yeux en les décrivant, offre quelque choſe de différent. Je me conformerai d'après ces différentes raiſons au ſentiment de M. de Buffon, qui n'admet qu'un *ara verd* & qui regarde le ſecond comme une perruche. Les habitans de la Guiane lui en ont eux-mêmes donné le nom & l'ont appellé *perruche-ara*, preuve que cet oiſeau leur paroiſſoit tenir au moins autant des perruches que des *aras*. J'en parlerai dans un article ſéparé, & je me bornerai dans celui-ci au *ara verd*, pour lequel je copie la deſcription exacte que M. de Buffon nous en a donnée.

L'*ara verd* a, depuis l'extrêmité du bec juſqu'à celle de la queue environ ſeize pouces; ſon corps, tant en-deſſus qu'en-deſſous, eſt d'un verd qui, ſous

Digitized by Google

ſous les différens aſpects, paroît ou éclatant & doré, ou olive foncé; les grandes & petites pennes de l'aîle ſont d'un bleu d'aigue-marine ſur un fond brun doublé d'un rouge de cuivre; le deſſous de la queue eſt de ce même rouge, & le deſſus eſt peint de bleu d'aigue-marine fondu dans du verd d'olive. Le verd de la tête eſt plus vif & moins chargé d'olivâtre que le verd du reſte du corps; à la baſe du bec ſupérieur, ſur le front, eſt une bordure noire de petites plumes effilées qui reſſemblent à des poils; la peau blanche & nue qui environne les yeux, eſt auſſi parſemée de petits pinceaux rangés en lignes des mêmes poils noirs; l'iris eſt jaunâtre, le bec eſt noir, les pieds ſont griſâtres, les ongles noirs.

Cet oiſeau, ajoute M. de Buffon, auſſi beau que rare, eſt encore aimable par ſes mœurs ſociales; il eſt bientôt familiariſé avec les perſonnes qu'il voit fréquemment; il aime leur accueil, leurs careſſes, & ſemble chercher à les leur rendre, mais il repouſſe celles des étrangers, &c.

L'*ara verd* ſemble très-ſenſible au froid; il préfère pour ſe percher tout ce dont le contact en fait moins éprouver; il friſonne dès qu'on lui jette de l'eau ſur le corps; il ſe baigne cependant volontiers, mais ce n'eſt que dans les grandes chaleurs. Son cri eſt déſagréable & ſemblable à celui des autres *aras*, mais il n'eſt pas ſi fort; il paroît avoir de l'antipathie pour les enfans, & en général être jaloux des careſſes que ceux auxquels il s'eſt attaché accordent à d'autres qu'à lui; il apprend à parler plus aiſément & prononce plus diſtinctement que l'*ara* rouge & que le bleu.

L'*ara* décrit par M. Edwart, eſt beau, mais plus grand que notre *ara verd*; il a le front rouge, les pennes de l'aîle bleues, le bas du dos & le croupion de la même couleur. Ne ſeroit-ce pas une eſpèce différente?

ARA VERD du Bréſil. *Planche enl. 383*
EDW. *gl. pag. 41 planch. 229.*
BRISS. *tom. IV, pag. 198. Voyez* ARA VERD.
ARA VERD & ROUGE du Bréſil.
BRISS. *tom. IV, pag. 202. V.* PERRICHE-ARA.

ARACARI.

Les *aracaris* ſont des eſpèces du genre des toucans, qui eſt le LIVe de la méthode de M Briſſon.

M. le comte de Buffon, qui les regarde auſſi comme des toucans, les a le premier ſéparés de ces oiſeaux proprement dits, & les a conſidérés comme formant une ſection dont les caractères ſont: 1°. d'être moins grands: 2°. d'avoir le bec beaucoup moins volumineux & d'une ſubſtance plus dure & plus ſolide: 3°. d'avoir la queue plus longue, ſenſiblement étagée, tandis qu'elle eſt arrondie dans les toucans.

ARACARI BLEU.

Toucan bleu. BRISS. *tom. IV, pag. 433.*

C'eſt un oiſeau du LIVe genre de la méthode de M. Briſſon. Il eſt de la groſſeur d'un pigeon; ſon bec eſt dentelé, jaune à ſa partie ſupérieure, & d'un noir purpurin à la partie inférieure; tout ſon plumage eſt varié de cendré & de bleu. On le trouve au Mexique ſur le bord de la mer, où il ſe nourrit de poiſſon. Ce dernier trait de ſon hiſtoire me fait douter que cet oiſeau ſoit, en effet, du LIV genre, comme M. Briſſon l'a penſé, puiſque les toucans, ni n'habitent le bord des eaux, ni ne ſe nourriſſent de poiſſon; il y a lieu de penſer, qu'avec des habitudes auſſi diſſemblables, il eſt d'un genre fort différent, mais dont nous ne pouvons juger d'après l'indication incomplette que Fernandez a donnée de cet oiſeau.

ARACARI NOIR.

Toucan jaune. BRISS *tom. IV, pag. 432.*

Cet oiſeau, du genre LIV de la méthode de M. Briſſon, n'eſt connu que par une deſcription abrégée que Niéremberg en a donnée, & que les auteurs ont copiée depuis. Il eſt de la groſſeur d'un pigeon; ſon bec eſt noir, ſes aîles & ſa queue ſont variées de noir & de blanc; une bande noire s'étend de chaque côté depuis le bec juſque ſur la poitrine; le haut des aîles eſt jaune & le reſte du corps d'un blanc jaunâtre. Cette eſpèce, d'un plumage fort différent de celui des toucans que nous connoiſſons, ſe trouve au Mexique.

ARADA.

Muſicien de Cayenne. *Pl. enl. 706. fig. 2.*

C'eſt, ſuivant M. de Buffon, une eſpèce très-voiſine des oiſeaux auxquels il donne le nom de *fourmiliers*, & l'*arada* doit être placé à la ſuite de ces oiſeaux. Avec les caractères extérieurs ſemblables, il en diffère cependant par les habitudes; il eſt ſolitaire, il ſe perche & ne deſcend à terre que pour prendre des inſectes; les fourmiliers n'ont qu'un cri ſans aucun agrément, au lieu que l'*arada* a le chant le plus agréable; il répète ſouvent les ſept notes de l'octave, par leſquelles il prélude; il ſiffle enſuite différens airs modulés ſur un grand nombre de tons & d'accens différens toujours mélodieux, plus graves que ceux du roſſignol & plus reſſemblans aux ſons d'une flûte douce. Outre ſon chant, l'*arada* a une eſpèce de ſifflet par lequel il imite parfaitement celui d'un homme qui en appelle un autre; les voyageurs y ſont ſouvent trompés.

C'eſt loin des lieux habités, au milieu des forêts les plus épaiſſes, que l'*arada* vit ſeul & qu'il fait retentir ces déſerts de ſa voix, qu'on eſt ſurpris d'y entendre; mais ſon eſpèce ne paroît pas nombreuſe, & l'on fait ſouvent beaucoup de chemin ſans entendre un ſeul *arada*.

Son plumage ne répond pas à la beauté de ſon chant; ſes couleurs ſont ternes & ſombres; on a employé des couleurs trop vives pour la planche dans laquelle on l'a repréſenté; cette remarque eſt de M. de Buffon, ainſi que ce que j'ai dit ſur les mœurs & le chant de cet oiſeau. Je vais le décrire d'après un individu qui fait partie de ma

Digitized by Google

collection, ainsi qu'il m'arrive souvent pour beaucoup d'autres oiseaux.

L'*arada* a sept pouces de long; le sommet de la tête & le cou en arrière sont d'un brun foncé, teint légèrement de roux; le dos, les grandes & petites couvertures des ailes sont bruns; les ailes & la queue sont variées par des raies transversales, brunes sur un fond noirâtre; la gorge, le devant du cou & le haut de la poitrine sont roux; les côtés du cou, entre les plumes qui couvrent le méat auditif & le pli de l'aile, sont noires, ponctuées par des taches longitudinales blanches; le ventre est grisâtre, la queue déborde les ailes d'environ sept lignes; le bec a un pouce de long; il est droit, épais, pointu, noirâtre; les pieds sont plombés.

M. de Buffon, à la suite de l'histoire de l'*arada*, parle d'un individu analogue qu'il rapporte à cet oiseau & qui, ajoute-t-il, n'en est peut-être qu'une variété semblable à l'*arada* par la grandeur; il en diffère en ce qu'il a la gorge blanche avec un demi collier noir au-dessous, & que son plumage est d'une couleur uniforme sans rayure.

ARAIGNÉE (*Chasse*). Filet fait d'un fil bien délié, retors en deux brins, dont les mailles sont à lozanges, qu'on teint en brun pour qu'il soit moins apparent & dont on se sert pour prendre plusieurs espèces d'oiseaux, particulièrement les merles; un des côtés de l'*araignée* est bordé par une ficelle aux extrêmités de laquelle est attaché de chaque côté un morceau de bois terminé en coin. Il s'ert à tendre l'*araignée*. *Voyez* MERLE.

ARAWEREROA. *Voyez* COUCOU BRUN, varié de noir.

ARBALÊTRIER. *Voyez* MARTINET NOIR.

ARBOT, en terme de chasse, est un arbrisseau garni de gluaux.

ARBRET ou ARBROT. (*chass.*) Manière de prendre des oiseaux à l'*arbrot*. *Voyez* OISEAU.

ARC-EN-QUEUE.

Troupiale à queue annelée. BRISS. *tom. I. pag. 89.*

L'*arc-en-queue* est, suivant M. Brisson, un troupiale ou un oiseau du XIXe genre de sa méthode. Il en a parlé, ainsi que M. de Montbeillard, d'après Séba, qui en a donné la figure, *tom. I, pag. 97, tabl. LXI, fig. 3*, & auquel il applique, sans fondement de sa décision, le nom brasilien *ocotzinitzcan*, que Fernandez a employé pour deux oiseaux qui n'ont point de ressemblance entre eux, & qui n'ont de rapport avec le dernier que relativement à la grosseur. L'*arc-en-queue* est à peu près de celle du pigeon; sa tête, sa gorge, son cou, sont noirs; tout le corps, en-dessus & en-dessous, est jaune & nuancé par des teintes plus foncées les unes que les autres; les ailes sont noires & leurs plumes sont extérieurement bordées de jaune; la queue est jaune, mais traversée par une bande noirâtre, semblable à un arc, & dont la courbure est tournée du côté du corps; c'est de cette disposition des couleurs sur la queue, que M. de Montbeillard a pris occasion de donner à cette espèce de troupiale un nom très-propre à le désigner & à le faire reconnoître: le bec est jaune; les pieds sont gris. L'*arc-en-queue* habite, dit-on, l'Amérique; Non-seulement il ne s'est pas trouvé dans les nombreux envois d'oiseaux qui ont été faits depuis vingt ans de la Guiane, de la Louisiane & des Antilles: ainsi, il y a apparence qu'il ne se trouve pas dans ces contrées; mais sa taille semble l'éloigner du genre sous lequel le range M. Brisson; car elle surpasse de beaucoup la grandeur des autres troupiales qui ont été bien décrits. D'ailleurs, la figure donnée par Séba indique une courbure dans la partie supérieure du bec de cet oiseau, & c'est encore une raison de douter que se soit en effet un troupiale.

ARDERET. *Voyez* PINSON D'ARDENNE.

ARDERELLE. *Voyez* CHARBONNIÈRE.

ARGUS.

C'est une espèce de faisan de la grosseur du dindon, dont les ailes & la queue sont semés d'un grand nombre de taches rondes, semblables à des yeux. Cet oiseau porte sur la tête une double huppe couchée en arrière. Les deux plumes du milieu de la queue, très-longues, dépassent de beaucoup les autres: on le trouve au nord de la Chine, suivant ce qui en est dit dans les *transactions philosophiques, tom. XL, pag. 88*, où l'on en fait une description trop abrégée.

ARGAULE. *V.* HIRONDELLE DE RIVAGE.

ARGUILLE. *Voyez* MOTTEUX.

ARIMANON (l').

L'*arimanon* est du genre LIII de la méthode de M. Brisson, de la section des petites perruches, & une de celles que M. de Buffon distingue, en les nommant *perruches à courte-queue de l'ancien continent*.

L'*arimanon* est une des plus petites perruches; sa forme est svelte & un peu alongée: elle est moins grosse que la perruche, connue vulgairement sous le nom de *moineau du Brésil*: tout son plumage est d'un bleu changeant & tirant sur le violet, suivant la projection de la lumière: les ailes & la queue sont de la même couleur, mais plus foncée, & tirant davantage sur le violet obscur: la queue est un peu étagée, & les plumes du milieu sont les plus longues: les deux côtés de la tête, au-dessous des yeux, la gorge, le cou & le haut de la poitrine sont blancs; le bec est fort court; il est rouge, ainsi que les pieds. Cette jolie perruche a été apportée de l'île d'Otahiti: elle vole par troupes, se nourrit de bananes & est fort criarde. Les individus qu'on tenta de tenir en cage périrent d'ennui, ne se nourrirent que de jus de fruits, & refusèrent tout aliment solide.

ARPENTEUR. *Voyez* PLUVIER (grand).

ARREPIT. *Voyez* TROGLODYTE.

ARRIAN (l').

C'est le nom vulgaire sous le quel on connoi

Digitized by Google

dans plusieurs contrées des Pyrénées, une espèce de grand vautour qui y est très-répandue, & qui n'a point encore été décrite.

L'*arrian* a trois pieds & demi de long, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrêmité de la queue : ses ailes déployées ont huit pieds & demi ; les grandes pennes des ailes & de la queue sont noires ; le reste du plumage est d'un brun très-foncé ; le bec, qui est noirâtre, à trois pouces six lignes de longueur ; la tête est couverte d'un duvet raz, brun, mêlangé de roux ; les oreilles sont à découvert ; la gorge est garnie de quelques poils longs & noirs ; le cou est absolument nud jusques vers sa moitié ; la peau est d'un blanc bleuâtre : à la partie inférieure du cou, là où il cesse d'être nud, on voit une sorte de fraise qui se jette en arrière ; elle est formée par des plumes longues & étroites ; au-dessous de la fraise, le duvet qui recouvre le bas du cou, est long & épais par derrière ; il est très-raz & plus foncé pardevant ; l'*œsophage* est proéminent ; les pieds sont nuds & de la même couleur bleuâtre que la membrane du bec & que la partie nue du cou.

L'*arrian* a le port ignoble ; son cou est arqué en avant ; ses ailes & sa queue sont traînantes : quoique très-lâche, il se défend avec force & avec opiniâtreté lorsqu'il est blessé.

Cette espèce n'est pas sédentaire aux Pyrénées ; on a tué plusieurs de ces oiseaux dans les plaines des environs de Toulouse, au commencement du printemps. *Genre X.*

(*Nota.* Cet article est de M. le Baron de la Perouze, correspondant de l'Académie royale des Sciences, résident à Toulouse, connu par plusieurs ouvrages qu'il a publiés sur différentes productions des Pyrénées, qui s'applique depuis long-temps à l'étude de l'Histoire naturelle de ces montagnes, & en particulier à l'étude des oiseaux.

M. de la Perouze a bien voulu me communiquer les articles concernant les vautours en général, & les espèces de ce genre en particulier, qui se trouvent sur les Pyrénées : il m'a aussi fourni plusieurs articles relatifs à des oiseaux de divers genres, qu'il a observés sur les mêmes montagnes ou dans leurs environs. J'aurai soin d'indiquer chacun des articles qui sont dûs à ce savant).

ARTILE. *Voyez* MOTTEUX.

ARTRE. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

ASSÉE. *Voyez* BÉCASSE.

ATTAGAS.

L'*attagas* est un oiseau dont les anciens ont beaucoup parlé, qu'ils ont appellé tantôt *attagas*, tantôt *attagen* ; mais, comme ils ne nous en ont pas laissé de description détaillée, il est très-difficile de le reconnoître. La plûpart des auteurs le regarde comme une espèce particulière. M. le Baron de la Perouze, correspondant de l'Académie royale des sciences, qui fait sa résidence à Toulouse, qui m'a fournit l'article de l'*arrian*, à la fin duquel j'ai rendu justice aux travaux de ce savant, pense que l'*attagas* est le même oiseau que le *lagopede* ; les preuves qu'il donne de ce sentiment, dans un ouvrage publié l'année dernière, sous le titre de *Mémoires d'histoire naturelle*, me paroissent si convaincantes, que je crois devoir me ranger de son avis. *Voyez* LAGOPEDE.

ATTAGAS BLANC. *Voyez* LAGOPEDE.

ATTOMBISSEUR, (*fauconn.*) oiseau de proie qui attaque le héron dans son vol.

AUTOUR (l').

BRIS. *tom. I, pag. 317, genre VIII.*

BELL. *hist. desois. pag. 112.*

Idem. port. d'ois. pag 17.

Halco en Espagnol.

Astore, *asturo*, *astur* en Italien.

Habich, *habeh* en Allemand.

Hauwke en Anglois.

L'*autour* est, suivant M. Brisson, du genre de l'épervier. *Voyez* EPERVIER. La plûpart des auteurs ont eu la même opinion, puisqu'ils ont donné à l'*autour* le nom latin *accipiter*, en y ajoutant une épithète ou une périphrase pour désigner l'espèce. Quelques-uns lui ont donné le nom latin de *falco*, & M. Linné lui a donné tantôt celui de *falco*, tantôt celui de *gyro-falco*.

L'*autour* femelle, beaucoup plus forte que le mâle, a du bout du bec à celui de la queue un pied dix pouces ; la longueur du mâle, mesurée de la même façon, n'est que d'un pied sept pouces. Il y a une différence encore plus grande entre ces deux oiseaux, relativement à la grosseur qui, du côté de la femelle, est de plus d'un tiers au-dessus de celle du mâle.

Les ailes pliées ne s'étendent qu'aux deux tiers de la queue ; le dessus de la tête, le haut du cou, le dos, le croupion, les couvertures des ailes & du dessous de la queue, sont de couleur brune : il y a un peu de blanc à l'occiput, & les joues sont rayées de brun & de blanchâtre ; la gorge, le bas du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, sont de couleur blanche rayée par des bandes transversales brunes : elles ont chacune une pointe qui s'étend selon la longueur de la tige des plumes, & qui a quelque chose de la forme d'un fer de lance ; les plumes des ailes sont brunes, & leurs barbes sont, du côté interne, parsemées de quelques taches blanches ; la première des grandes pennes est la plus courte, & la quatrième est la plus longue : il y en a plusieurs d'échancrées ; la queue est brune & ondée par des nuances de brun plus foncé, disposées transversalement.

Le plumage dont on vient de lire la description est celui de l'*autour* adulte ; mais cet oiseau, avant d'avoir subi sa première mue, a un plumage fort différent ; je n'entrerai pas dans ses détails : il suffit d'observer que les couleurs sont moins foncées & que les taches placées sous le ventre, qui sont transversales dans l'*autour* qui a mué, sont longitudinales dans le jeune oiseau.

L'*autour* se trouve en France, & non-seulement

Digitized by Google

du côté du Nord juſqu'en Suède, mais du côté de l'Orient & du midi, juſqu'en Perſe & en Barbarie.

Selon M. de Buffon, l'oiſeau que M. Briſſon a nommé *gros-buſard* n'eſt qu'une variété de l'*autour*. Elle diffère de la ſouche par un plumage moins foncé & un naturel moins courageux. Cette première variété en a fourni une ſeconde, qui ne diffère de la première qu'en ce que les ailes ſont tachées de blanc, ce qui a fait donner à cet oiſeau *pl. enlum. 423*, le nom de *buſard varié*. *Voyez* BUSARD (gros).

L'*autour* eſt employé dans la fauconnerie; il donne même ſon nom à une diviſion admiſe par les fauconniers; ils appellent *autourſerie* une claſſe d'oiſeaux qui comprend l'*autour*, l'*épervier*, les *harpayes*, &c. C'eſt un oiſeau de poing & de bas vol. Les meilleurs *autours*, ſelon Belon, viennent de Grèce.

L'*autour*, ainſi que l'épervier, ne fond pas ſur ſa proie, mais il la ſaiſit de côté. M. de Buffon a fait nourrir long-temps dans la même volière, un *autour* mâle & un *autour* femelle. On a obſervé qu'ils étoient tous deux fort difficiles à apprivoiſer; que le mâle, quoique plus petit que la femelle, étoit plus méchant; qu'ils ſe battoient ſouvent, mais moins en ſe ſervant du bec que des griffes; que quand ils veulent ſe défendre contre quelque ennemi, ils ſe renverſent ſur le dos, & cherchent plutôt à déchirer avec leurs ſerres, qu'à mordre avec leur bec: quoique ces deux oiſeaux ayent paſſé un été enſemble dans une volière ſpacieuſe & placée en un lieu ſolitaire, on n'a pas remarqué qu'ils ayent pris aucune affection l'un pour l'autre. La femelle, au mois de novembre ſuivant, tua le mâle dans un accès de fureur, pendant la nuit. Leur voix étoit rauque, finiſſoit par des ſons aigus & étoit d'autant plus déſagréable, qu'ils la faiſoient ſouvent entendre: ils étoient ombrageux, inquiets & s'effarouchoient de tout; l'*autour* eſt en général ſi féroce, que quand on le laiſſe en liberté avec d'autres oiſeaux, tels que des *faucons*, il les égorge tous les uns après les autres, quoiqu'il ſemble manger de préférence les ſouris, les mulots & les petits oiſeaux. Son extérieur, ſes mouvemens bruſques & farouches s'accordent avec ſes mœurs féroces, qu'ils ſemblent déceler. *V.* au mot FAUCONNERIE la manière de dreſſer les *autours*.

AUTOUR BLOND.

C'eſt une variété dans l'eſpèce de l'*autour* & le gros buſard de M. Briſſon. *Voyez* AUTOUR & BUSARD (gros).

AUTOUR DE CAYENNE (grand).

J'ai reçu de Cayenne deux oiſeaux que leur taille, la longueur de leurs pieds, le peu d'étendue de leurs ailes, la couleur de leur plumage, & la manière dont il eſt varié ſur la poitrine & le ventre, m'engagent à rapporter à l'*autour*. Je les réunis ſous le même article, parce que l'un étant plus petit que l'autre d'un tiers à peu près, ayant entr'eux beaucoup de rapports, avec de légères différences, tous deux venant du même pays, il y a de la probabilité qu'ils ſont mâles & femelles.

Le moins grand ou le mâle a, du bout du bec à celui de la queue, vingt-trois à vingt-quatre pouces; le ſommet de la tête eſt d'un gris-cendré, clair, rayé de blanc ſur le bord des plumes & de noir dans leur milieu; la gorge & les joues ſont blanches; il y a à l'angle poſtérieur de l'œil une raie noire, étroite, qui s'étend juſqu'à l'occiput; le haut du cou, en arrière, eſt rayé tranſverſalement de gris & de noir; les plumes de l'occiput ſont fort longues: il y en a une qui dépaſſe les autres & qui forme une eſpèce de huppe placée au bas de l'occiput; le dos, les plumes ſcapulaires, les petites couvertures des ailes, & les grandes, ſont d'un brun noir; l'aile, depuis ſon pli juſqu'aux deux tiers de ſa longueur, eſt rayée tranſverſalement de brun noir & de gris cendré; le reſte de l'aile eſt d'un noir lavé; les ailes s'étendent à peu-près aux deux tiers de la queue; le cou, en-devant, eſt gris cendré; le ventre eſt blanc, rayé tranſverſalement de brun rouſſeâtre; les cuiſſes ſont de cette dernière couleur; les couvertures du deſſous de la queue ſont blanches; la queue eſt rayée alternativement par quatre bandes griſes & quatre bandes noires: le gris eſt ondé de noir; les pieds ſont jaunes; les ongles noirs.

Le ſecond oiſeau diffère du premier, 1°. en ce qu'il a, de l'extrêmité du bec à celle de la queue, environ vingt-ſix pouces, & qu'il eſt gros à proportion; 2°. en ce qu'il n'a pas de huppe; 3°. en ce que ce qui eſt gris cendré dans le premier oiſeau eſt d'un brun noirâtre dans celui-ci; 4°. en ce qu'il y a moins de blanc ſur le ventre & la poitrine, & que ces parties ſont rayées tranſverſalement par des bandes noires plus larges que ne le ſont les zônes rouſſeâtres qu'on voit ſur les mêmes parties dans le mâle; 5°. enfin, les jambes ſont moins longues d'un pouce à peu-près, en ayant ſix de long dans le mâle, du genou à l'extrêmité du doigt du milieu, & cinq ſeulement dans la femelle; elles ſont, au contraire, plus groſſes que dans le mâle; le bec & la membrane qui en couvre la baſe, ſont noirs dans l'un & l'autre oiſeau; tous deux ont le bord des paupières, & l'eſpace compris entre l'œil & le bec, dégarnis de plumes, couverts de quelques poils, ſous leſquels la peau deſſéchée paroît noirâtre. Ces oiſeaux n'ont pas été décrits: ils ſont, ſuivant la méthode de M. Briſſon, du genre de l'épervier, & ils me paroiſſent ſe rapporter à l'*autour* plus qu'à tout autre oiſeau. *Genre VIII.*

AUTOUR DE CAYENNE, (petit).

Pl. enl. 473.

Cet oiſeau n'a de rapport avec l'*autour* ni par la taille, ni par le plumage; auſſi M. de Buffon l'auroit-il, à ce qu'il nous apprend, rapporté plus volontiers au *lanier*, auquel il reſſemble par le peu de longueur de ſes pieds & leur couleur bleuâtre, ſi d'habiles fauconniers ne l'avoient regardé comme

Digitized by Google

ueur, du bout du bec à celui
ſeize pouces environ; ſa groſ-
t celles du faucon; c'eſt l'oiſeau
rterois le plus volontiers, &
énomination que je l'ai inſcrit
; il en diffère cependant par
s, qui ne s'étendent pas au-delà
la queue, par celle des doigts
uſſi longs à proportion de la
l'oiſeau; mais il a du rapport
les nuances du plumage, par
court, ramaſſé, trapu; par le
le l'os du tarſe.
tête, le cou en arrière & ſur les
s joues, ſont d'un gris cendré;
ſont couleur d'ardoiſe; la queue
me & traverſée en-deſſus par
es & cendrées; en-deſſous elle
coupée par de larges bandes
unes noirâtres, les autres d'un
deſſous du corps eſt d'un blanc
é. *Genre VIII.*
à ventre rayé, de Madagaſcar.
& à la Ch., *tom. II, pag. 181*,

mpare cet oiſeau, pour la groſ-
mmun; il a le deſſus de la tête,
d'un gris cendré clair; l'œil en-
nue, de couleur jaune, & qui
toute la joue; les petites & les
tures du deſſus des aîles d'un
c, ſur chacune des dernières,
preſque ronde; les moyennes
drées du côté extérieur, blanches
ſqu'à la moitié de leur longueur,
te & terminées de blanc; les
nches juſqu'au tiers, coupées par
, obliques & tranſverſales; les
s ſont noirs; le deſſous du corps
nſverſalement de noir; la queue
n travers dans ſon milieu par une
e, ſemée de petites lignes noires;
e dernière couleur; l'iris & les
Genre VIII.
SORS. *pl. enl. 461.*
utour. Voyez AUTOUR.

, pag. 3.
pag. 55.
oiſ. pag. 231.
tom. III, part. II, pag. 113.
in.
abe.
ais.
pagnol.
en Italien.
ſtrauſſ-vogel en Allemand.
lois.
ois.
du LXII genre de la méthode

de M. Briſſon, & le ſeul oiſeau de ce genre. Son trait principalement caractériſtique eſt d'avoir deux doigts en devant, dénués de membrane & point de doigt derrière. Sa taille ſort au-deſſus de celle de tous les autres oiſeaux, la petiteſſe de ſes aîles qui ne peuvent ſervir pour voler, la forme des plumes dont les barbes ſont déſunies, rendent l'*autruche* ſi différente des autres oiſeaux, qu'il ſuffit de l'avoir vue une fois ou d'en avoir obſervé un portrait bien fait pour la reconnoître. Sa longueur du bout du bec à celui du doigt le plus long, eſt de huit pieds quelques pouces; ſon bec a deux pouces & demi de large à ſon origine, & quatre pouces ſix lignes de long des angles de ſon ouverture à ſon extrêmité; l'étendue du pied eſt de quinze pouces quelques lignes; les aîles pliées s'étendent à-peu-près juſque vers le milieu de la queue; déployées elles forment une envergure de ſix pieds & demi, mais qui ne ſuffit ni pour élever l'oiſeau, ni pour le ſoutenir en l'air; ce qui ne vient pas ſeulement de ce que les aîles n'ont pas aſſez d'ampleur, mais encore de ce que les plumes ne ſont pas appuyées les unes ſur les autres, ne forment pas une voile continue, de ce que leurs barbes ſont déſunies & de ce que leur tuyau a peu de force & d'élaſticité. On diroit à juger des choſes à notre manière, qu'il en auroit trop coûté à la nature pour rendre l'*autruche* un oiſeau volant, & il ſembleroit que ſon exemple devroit apprendre à ceux qui s'occupent des moyens de procurer à l'homme la faculté de voler, qu'ils s'attachent à une entrepriſe dont la nature même n'a pas voulu ſe charger par rapport à un animal auſſi peſant que l'*autruche*.

La partie ſupérieure de la tête eſt nue, le reſte de la tête, le cou dans la moitié ſupérieure de ſa longueur ſont couverts d'une peau de couleur livide, garnie d'un duvet blanc, rare ſemé, brillant & ſemblable à du poil: la moitié inférieure de la longueur du cou, le dos, le croupion, la poitrine & le ventre ſont couverts de plumes noires, parmi leſquelles il y en a quelquefois de blanches & de griſes: les plumes ſcapulaires & les couvertures des aîles ſont de la même couleur & également variées: le reſte du corps eſt nud; la peau dans cet endroit eſt d'un blanc rougeâtre: les grandes pennes des aîles ſont d'un beau blanc, les moyennes ſont noires, celles de la queue ſont blanches: au bas du ſternum & ſous les os pubis on remarque deux calloſités; elles ſont produites par l'habitude que cet oiſeau a de ſe coucher, & par le poids du corps que ces parties ſupportent alors: il y a de chaque côté ſous les aîles deux ergots de ſubſtance de corne d'environ un pouce de long: l'un eſt au bout de l'aîle, & l'autre au bout de l'aîle bâtarde: l'iris eſt de couleur de noiſette, le bec de couleur de corne & noirâtre à ſon extrêmité: les pieds ſont gris; il n'y a à chacun des pieds qu'un doigt armé d'un ongle qui eſt noirâtre.

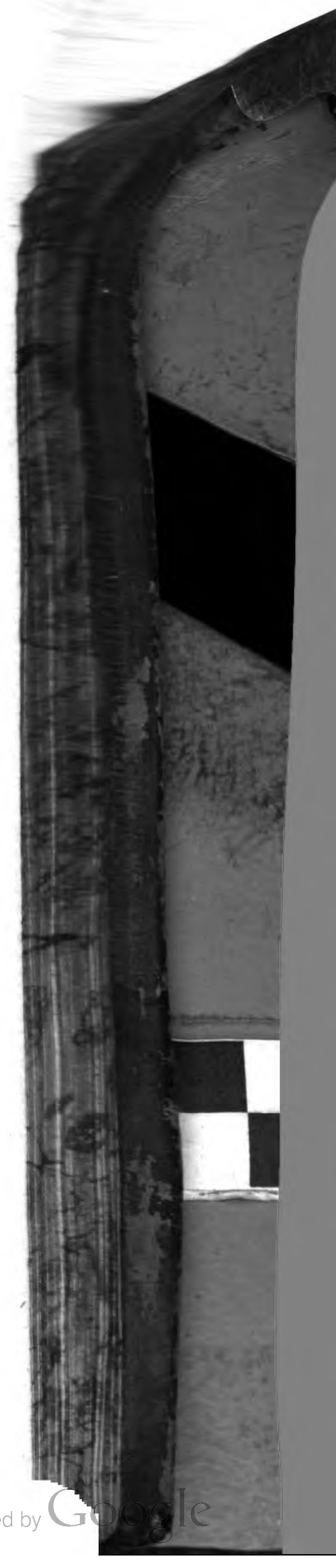

Digitized by Google

L'*autruche* appartient à l'ancien Continent, & se trouve dans l'Afrique & la partie la plus chaude de l'Asie : sa grandeur, sa forme & les singularités qu'elle présente, ont été autant de causes que l'*autruche* a été un des premiers animaux qui aient fixé l'attention de l'homme ; il en est question dans le plus ancien des livres sacrés & dans les ouvrages d'Hérodote, le plus ancien des auteurs profanes.

L'*autruche* pèse de soixante & quinze à quatre-vingt livres : une masse aussi lourde la rapproche des grands quadrupèdes, & semble l'éloigner des oiseaux : des auteurs célèbres l'ont comparé avec les uns & les autres, lui ont trouvé tant à l'extérieur qu'à l'intérieur beaucoup de rapports avec les quadrupèdes, & de fortes dissemblances avec les oiseaux. D'autres, au contraire, pensent que l'*autruche* n'a avec les quadrupèdes que les rapports généraux qu'on trouve également entr'eux & tous les oiseaux. Mais ces rapports sont exprimés d'une manière plus sensible dans un animal beaucoup plus grand, & deviennent plus frappans par cette raison. Il n'appartient qu'à l'anatomie comparée, qui n'entre pas dans mon plan, de fixer l'opinion sur cette diversité de sentiment.

L'*autruche* est très-féconde ; M. de Buffon dit qu'elle fait plusieurs pontes par an, de douze ou quinze œufs chacune ; il ne fixe pas le nombre des pontes ; elles commencent vers le solstice d'été, ensorte qu'elles ont lieu en juillet dans l'Afrique septentrionale, & en décembre dans l'Afrique méridionale.

L'*autruche* sous la zône torride dépose ses œufs sur un amas de sable qu'elle a ramassé, les confie pendant le jour à la seule chaleur du soleil & ne les couve que la nuit ; mais elle ne leur en est pas moins attachée ; elle ne s'en éloigne jamais & ne les perd pas de vue un instant. Il est probable qu'elle couve, & avec plus d'assiduité à proportion que la chaleur est moins forte dans la contrée qu'elle habite. Ses œufs sont très-gros, la coque en est fort épaisse ; ils sont d'un blanc teint légèrement de jaunâtre.

Les jeunes *autruches* sont en état de marcher au sortir de l'œuf & de chercher leur nourriture. Dans des régions très-chaudes la mère n'en prend aucun soin ; ils n'en ont pas besoin, & elle les abandonne peu de temps après qu'ils sont nés ; mais dans les pays où la chaleur est moins forte, où l'incubation leur est nécessaire, elle continue pendant quelque temps de les tenir assemblés auprès d'elle.

On a vu des *autruches* pondre dans la ménagerie de Versailles ; mais quoi qu'on eût procuré à leurs œufs le dégré de chaleur artificielle qui pouvoit être nécessaire, ils n'ont rien offert, d'après quoi l'on pût penser qu'ils étoient féconds.

Les jeunes *autruches* sont couvertes la première année par des plumes d'un gris cendré sur tout le corps ; mais à la première mue il ne repousse de plumes que sur les parties que j'ai dit plus haut en être couvertes dans les *autruches* adultes.

Les végétaux sont la principale nourriture des *autruches* ; cependant elles avalent avec voracité tout ce qu'elles rencontrent, mêmes les substances les plus dures, comme les pierres, les métaux, &c. ; on croit communément qu'elles digèrent ces substances, qui par leur nature ne peuvent leur fournir d'aliment, & qui ne sont qu'en partie altérées par la force compressive des muscles du ventricule & par l'action du suc digestif. Ce n'est donc point pour se nourrir que les *autruches* avalent tout ce qu'elles rencontrent, mais peut-être par le défaut de sensibilité dans l'organe du goût ; en effet, les anatomistes n'ont point trouvé sur leur langue les houpes nerveuses, desquelles dépend la délicatesse de ce sens ; peut-être aussi les *autruches* n'avalent-elles des corps durs que comme les autres oiseaux avalent des grains de sable, pour suppléer à la trituration dont elles sont privées par le défaut des dents. Elles habitent les lieux les plus solitaires & les plus arides ; si l'on en croit les Arabes, elles ne boivent jamais : elles vivent en troupes nombreuses dans les déserts où l'homme les poursuit, pour se nourrir de leur chair, de leur sang, de leur graisse, & se parer ou trafiquer de leurs dépouilles.

Le mantèque, mêt fort estimé des Arabes, est le sang de l'*autruche* mêlé à sa graisse. Pour l'obtenir, lorsque les chasseurs ont pris une *autruche*, il la ressassent comme on feroit une outre qu'on voudroit rincer ; puis par une ouverture faite à la gorge, ils reçoivent le mantèque qui coule sous la consistance d'une huile figée ; il paroît que c'est le sang mêlé avec la graisse qui couvre les intestins ; on en obtient quelquefois jusqu'à vingt livres d'une seule *autruche*. Leur chair est estimée par les habitans de la Lybie & de la Numidie. Tout le monde sçait quel est l'usage des plumes d'*autruche*, à quels ornemens elles servent même parmi nous. On voit par des monumens fort anciens, que les mêmes usages remontent aux temps les plus reculés.

Quoique les *autruches* n'habitent que les lieux déserts, elles se font facilement à la vue de l'homme & s'apprivoisent sans peine, mais pas assez pour contracter de la docilité & de l'obéissance. On en a vu dont des hommes se servoient comme de monture, mais sans pouvoir régler leur marche, ni l'arrêter. Leur force est si grande que le poids de deux hommes ne paroît ni trop les charger, ni retarder leur course ; elles surpassent le cheval en vitesse, & cependant c'est avec le cheval qu'on les court ; mais on ne les force pas d'abord ; il seroit impossible de les atteindre si elles prenoient une fuite précipitée ; on les inquiette seulement assez pour les empêcher de s'arrêter à prendre de la nourriture, & lorsqu'on les croit épuisées, au bout d'un jour ou

Digitized by Google

deux de pourſuite, le chaſſeur fond deſſus au grand galop & les aſſomme à coup de bâton, pour que le ſang qui pourroit couler, ſi on employoit un autre moyen, ne gâte pas les plumes.

AUTRUCHE A CAPUCHON. *Voyez* DRONTE.

AUTRUCHE D'OCCIDENT. *Voyez* TOUYOU.

AUTRUCHE VOLANTE. *V.* OUTARDE d'Afrique.

AVERANO.

Cotinga tacheté. BRISS., *tom. II, pag. 354.*

Ave de verano en Portugais.

Guira punga par les Braſiliens. MARCG. *pag. 201.*

Cet oiſeau eſt du XXIII genre; ſa taille approche de celle d'un pigeon; il eſt remarquable par des appendices charnus, noirs, longs d'un pouce qui pendent ſous la gorge & dont la forme eſt celle d'un fer de lance.

La tête du mâle eſt couverte de plumes d'un brun foncé; les pennes des ailes ſont noirâtres; les petites couvertures & les grandes le ſont auſſi; mais les dernières ſont mêlées de verd brun; le reſte du plumage eſt cendré, mêlé de noirâtre ſur le dos, de verdâtre ſur le croupion; la queue eſt de la même couleur & excède les ailes de toute ſa longueur qui eſt de trois pouces; l'iris eſt d'un noir bleuâtre; le bec & les pieds ſont noirs; la couleur eſt plus foncée ſur le bec: l'*averano* mâle ne fait entendre ſa voix, qui eſt très-forte, que pendant les mois de décembre & de janvier, qui ſont ceux des plus fortes chaleurs au Bréſil. Tantôt c'eſt un ſon ſemblable à celui d'une cloche fêlée, tantôt un bruit ſemblable à celui qu'on feroit en frappant ſur un coin de fer avec un inſtrument tranchant.

La femelle, plus petite que le mâle, n'a point d'appendices ſous le cou. Son plumage eſt un mêlange de noirâtre, de brun & de verd clair; le brun domine ſur le dos, le verd clair ſur la gorge, la poitrine & le deſſous du corps.

La chair de l'*averano* eſt un comeſtible agréable & nourriſſant.

AVILLONER. (*Fauc.*) Donner de l'avillon ou ſerre de derrière.

AVILLONS. (*Fauc.*) Serres ou doigts de derrière.

AVOCETTE.

L'*avocette* eſt un oiſeau palmipède: elle a quelque rapport avec le phœnicoptère, & elle diffère des autres oiſeaux palmés par la longueur de ſes jambes, mais elle ne ſe rapproche d'aucun oiſeau & elle s'éloigne de tous, au contraire, par la forme ſingulière de ſon bec. C'eſt une eſpèce iſolée, un des eſſais de la nature, ſuivant l'expreſſion de M. de Buffon, dont elle n'a pas multiplié les variétés.

M. Briſſon a placé l'*avocette* dans le CXIV genre de ſa méthode; il dit que ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'un pied cinq pouces; qu'elle a deux pieds près de quatre pouces de vol, que la longueur de ſon bec eſt de trois pouces cinq lignes.

La partie ſupérieure de la tête & du cou juſqu'à moitié de ſa longueur ſont noires, tout le reſte du plumage eſt d'un beau blanc, excepté une large bande d'un noir luſtré qui s'étend ſur l'aile de chaque côté; les grandes pennes des ailes ſont blanches à leur origine & noires dans leur longueur: cette couleur commence d'autant plutôt ſur chaque plume de l'aile, qu'elle eſt plus extérieure; le bec eſt noir, d'une ſubſtance tendre, preſque membraneuſe à ſa pointe; elle m'a paru fort reſſemblante à de la baleine; il eſt diſpoſé, pour ainſi dire, à contre-ſens, fléchi de manière que ſa courbure tournée en haut préſente un arc de cercle relevé, dont le centre eſt au-deſſus de la tête, & dont la pointe revient en-devant.

Avec un bec tel que celui que je viens de décrire, l'*avocette* eſt ſans défenſe, ne peut ni becqueter ni preſque rien ſaiſir, & il eſt difficile d'imaginer comment elle ſe nourrit; on croit que c'eſt du frai des poiſſons & de vers qu'elle cherche parmi l'écume des eaux & la vaſe. On trouve dans ſon eſtomac une matière gélatineuſe dans laquelle on peut reconnoître les débris des deux ſubſtances qui lui ſervent d'aliment. Elle fréquente les rivages de la mer, & de préférence les embouchures des fleuves & des rivières; quelquefois cependant, mais rarement, elle s'enfonce dans les terres en ſuivant le bord des eaux; elle eſt de paſſage & ſéjourne très-peu; elle paroît venir des pays Méridionaux au printemps, & y retourner à l'automne; ſes mouvemens ſont prompts, agiles & ont de la grace; elle eſt craintive, difficile à approcher & ne donne dans aucun piège, parce que ſans doute il n'y en a pas dans leſquels on lui préſente un appas qui lui convienne. M. de Salerne aſſure que l'eſpèce en eſt fort abondante en Poitou; qu'elle y fait ſon nid & que les payſans en ramaſſent les œufs par milliers; il n'en eſt pas de même des autres provinces du royaume; on y voit rarement l'*avocette* & elle n'y paroît qu'en paſſant; elle s'avance juſques dans les provinces du nord de l'Europe. Juſqu'ici les naturaliſtes avoient borné l'*avocette* à cette partie du monde; mais je l'ai reçu de la Louiſiane pluſieurs fois; elle appartient donc au nouveau comme à l'ancien Contient, & il paroît que dans l'un & l'autre, elle ſe renferme ſous les climats tempérés.

Les différences qui ſe trouvent entre l'*avocette* de la Louiſiane & celle d'Europe, conſiſtent principalement dans la grandeur. Celle de la Louiſiane eſt d'un tiers environ plus grande; elle n'a point de noir ni ſur la tête, ni ſur le cou. Il eſt dans toute ſa longueur, en arrière, d'un blanc ſali de griſâtre, ainſi que le derrière de la tête; la reſſemblance eſt d'ailleurs parfaite entre les deux *avocettes*.

AZUR (petit).

Gobe-mouche bleu des Philippines. *Pl. enl. 666. fig. 1.*

C'eſt un *gobe-mouche* ou un oiſeau du XXIV genre;

Digitized by Google

il eſt un peu plus petit & plus haut ſur jambes que notre *gobe-mouche*. Sa longueur totale eſt de cinq pouces ; un bleu d'azur couvre le dos, la tête & tout le devant du corps ; il y a ſur la poitrine & ſur le derrière de la tête une tache noire ; le bleu s'étend en s'affoibliſſant ſur la queue ; il teint les barbes des pennes de l'aile dont le reſte eſt noirâtre, & on l'apperçoit encore dans le blanc des plumes du ventre. On trouve cet oiſeau aux Philippines.

AZURIN.

L'*azurin*, ſuivant la méthode de M. Briſſon, eſt du genre du merle ; mais il a les jambes à proportion beaucoup plus longues & la queue au contraire beaucoup plus courte. Il eſt vrai que M. Briſſon range parmi les merles pluſieurs oiſeaux qui ont avec eux les mêmes différences que l'*azurin*. M. le comte de Buffon les ſépare des merles & leur donne un nom qui exprime très-bien le peu d'étendue de leur queue & de leurs aîles, celui *de brèves*. Il me paroît que c'eſt à ce genre qu'on doit rapporter l'*azurin*. *Voyez* BRÈVES.

L'*azurin* eſt de la groſſeur du merle, peut-être un peu plus fort. Une large bande noire s'étend de la racine du bec à l'occiput ; une raie jaune s'étend de même de chaque côté de la racine du bec au derrière de la tête, & une troiſième raie noire, placée au-deſſous des précédentes, les accompagne dans leur trajet : la gorge eſt d'un jaune pâle ; cette couleur s'étend un peu ſur les côtés du cou ; le dos & les plumes de l'aile les plus voiſines du corps ſont de couleur brune ; les grandes pennes des aîles ſont noires ; il y a ſur l'aîle deux raies longitudinales blanches ; la ſupérieure qui eſt la plus large, eſt formée par l'extrêmité des couvertures qui eſt blanche ; la ſeconde eſt fort étroite & réſulte d'un limbe blanc qui borde le côté extérieur d'une des plumes de l'aîle, la queue & les plumes qui la recouvrent en-deſſus ſont d'un bleu foncé & éclatant ; elle eſt étagée & d'un bleu clair en-deſſous : il y a ſur le haut de la poitrine une bande tranſverſale d'un bleu foncé, plus large dans ſon milieu & plus étroite ſur les côtés ; elle forme une ſorte de colier : la poitrine, le ventre & les côtés ſont rayés tranſverſalement par des bandes étroites, alternativement d'un jaune pâle & d'un bleu glacé changeant en violet ſuivant les aſpects.

J'ai reçu une ſeule fois l'*azurin* de Cayenne. Il y eſt apparemment rare, car ſa beauté engageroit à le joindre aux oiſeaux qu'on en envoie. Les auteurs n'en avoient pas parlé avant M. le comte de Buffon.

AZUROUX.

Bruant bleu de Canada. BRISSON, *tom. III, pag. 298.*

Cet oiſeau, du genre XXXVe, a quatre pouces deux lignes du bec à celui de la queue, ſept pouces de vol, ſon bec cinq lignes de long, ſa queue un pouce ; elle eſt compoſée de douze pennes.

Le deſſus de la tête eſt d'un roux obſcur ; le cou en arrière & le deſſus du corps ſont variés de roux obſcur & de blanc ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont variés de roux clair & de bleu ; l'aîle eſt brune, mais le bord externe des plumes eſt bordé d'un limbe tirant ſur le bleu ; la queue eſt colorée comme les aîles ; le bec, les pieds, les ongles, ſont d'un gris brun.

BABOUCARD.

Digitized by Google

R D.
du Sénégal. BRISS. *tome IV*,
.
u Sénégal le nom qu'on donne
r en langue jaloſe. C'eſt de ce
ffon a fait celui de *baboucard*,
un martin-pêcheur du Sénégal,
d'Europe par la grandeur, &
s couleurs du plumage, ne pa-
e très-légère variété.
ſère de notre martin-pêcheur,
du dos eſt mêlé de fauve dans
ce que notre martin-pêcheur
ou maculés de taches bleues,
baboucard a les mêmes parties
ées de bleu ; enfin, en ce que
âtre dans notre martin-pêcheur,
ſur le verd dans le *baboucard*.

riété ou race dans l'eſpèce du
. *Voyez* PIGEON.
T.
qui l'on doit la connoiſſance de
ſe trouve en Abyſſinie, qu'il a
ort avec le toucnam-courvi,
que par quelques nuances ou
butions de couleurs : la tache
leux côtés de la tête, s'élève
ıſqu'au-deſſus des yeux. *Voyez*
RVI. La marbrure jaune &
ſupérieure du corps eſt moins
ndes couvertures des aîles, ainſi
celles de la queue, ſont d'un
dées de jaune ; l'iris eſt jaunâtre,
ur état de repos, vont à-peu-
queue.
rapproche encore du toucnam-
ière dont il ſuſpend ſon nid,
n-deſſus d'une eau dormante, à
petite branche, & l'ouverture
e l'eſt ; mais il lui donne une
e celui du toucnam, & il le
-peu-près comme un nautile.
CORPS. (*faucon.*) ſyn. deſſi-
ER.

ISS, *tome 1, page 440.*
le mer. BELL. *hiſtoire naturelle*
rt. pag. 13.
s en italien.
emand.
polonois.
anglois.
aquila anataria en latin.
relle. Tome I.

Craupecherot en Bourgogne.

Les auteurs ont tous regardé le *balbuzard* comme un aigle, & la plupart lui en ont donné le nom générique ; mais M. de Buffon penſe que cet oiſeau diffère trop des aigles par ſa taille, par ſes habitudes, pour qu'on ne lui donne pas un nom particulier, & pour qu'on ne le doive pas ſéparer des aigles : « à tout conſidérer, ajoute-t-il, on doit dire que cet oiſeau n'eſt pas un aigle, quoiqu'il reſſemble plus aux aigles qu'aux autres oiſeaux de proie ». Suivant qu'on aura égard pour diſtinguer les oiſeaux à leurs habitudes, ou à la conformation de certaines parties propres à les faire reconnoître, on ſéparera, avec M. de Buffon, le *balbuzard* des aigles, ou on le regardera avec les différens auteurs comme étant du même genre ou du IXe de la méthode de M. Briſſon.

Le *balbuzard* a un pied onze pouces du bout du bec à celui de la queue ; il a cinq pieds trois pouces de vol, & ſes aîles pliées dépaſſent un peu ſa queue.

Les plumes du ſommet de la tête ſont brunes dans leur milieu & blanches vers leurs bords ; le derrière de la tête, la gorge & le cou ſont blancs, avec une grande tache brune à la partie ſupérieure du cou ; il y a auſſi une raie brune des deux côtés du cou ; le deſſus du corps eſt brun : le deſſous eſt blanc.

Les grandes pennes des aîles ſont d'un brun noirâtre, les moyennes ſont brunes, & toutes ſont rayées de blanc du côté intérieur : la queue eſt brune : les deux plumes du milieu ſont d'une ſeule couleur, les autres ſont rayées tranſverſalement de blanc du côté intérieur ; les pieds & les doigts ſont couverts d'écailles bleuâtres : le bec & les ongles ſont noirs.

Il y a peu d'oiſeaux de proie qui ayent une ſerre auſſi ample, auſſi forte à proportion que le *balbuzard*, des ongles auſſi longs, auſſi courbes & auſſi acérés. A ces moyens, déjà très-efficaces, il faut ajouter les écailles qui couvrent le pied, qui le rendent plus propre à retenir ce que l'oiſeau ſaiſit. Ces précautions étoient néceſſaires relativement au genre de proie dont vit le *balbuzard*. Il ſe nourrit de poiſſon qu'il enlève en fondant deſſus & en le ſaiſiſſant au moment qu'il paroît à la ſurface de l'eau. C'eſt par cette raiſon qu'il fréquente le bord des rivières, & ſurtout des étangs, & que perché ſur un arbre élevé, d'où il découvre au loin, il y attend quelquefois long-temps une occaſion favorable. Il habite de préférence les terres baſſes, marécageuſes, couvertes de bois. Il pond ordinairement trois œufs & quelquefois quatre. C'eſt de cet oiſeau

Digitized by Google

qu'Ariſtote a dit particulièrement, qu'il force ſes petits de regarder le ſoleil, & qu'il donne la mort à ceux dont la vue n'en peut ſoutenir l'éclat ; fait bien difficile à obſerver, très-invraiſemblable, qu'on a généraliſé, qu'on a attribué à tous les aigles, & qui probablement n'eſt vrai par rapport aucun, ni par rapport au *balbuzard*. On a encore dit de cet oiſeau qu'il avoit un pied palmé & les doigts de l'autre pied ſéparés ; qu'il nageoit à l'aide de l'un, tandis qu'il ſaiſiſſoit de l'autre le poiſſon. Erreur démentie par toute analogie, par l'obſervatiou, & dont je ne fais mention que parce que pluſieurs auteurs l'ont accréditée.

M. de Buffon croit, d'après le témoignage des auteurs, que l'eſpèce du *balbuzard* eſt répandue en Europe du nord au midi, depuis la Suède juſqu'en Grèce, & que même on la retrouve dans l'Egypte & la Nigritie. Mais ce qu'il ne paroît pas qu'on ait encore obſervé, c'eſt que le *balbuzard* appartient également au nouveau comme à l'ancien continent. J'ai reçu pluſieurs fois cet oiſeau de la Louiſiane, & je conſerve un individu envoyé de ce pays, qui, mis à côté d'un *balbuzard* tué aux environs de Paris, ne préſente abſolument aucune différence. Mais, au contraire, la parité eſt parfaite en tous points entre les deux oiſeaux, l'un d'Europe, l'autre d'Amérique.

BALICASSE des Philippines (le).
Choucas des Philippines. BRISS. *tome II, pag. 31. Planche enlum. 603.*

Le *balicaſſe* eſt, ſuivant M. Briſſon, du XIVe genre de ſa méthode. C'eſt un choucas de la groſſeur à-peu-près du merle, dont le plumage, uniforme ſur toutes les parties, eſt d'un noir qui change, ſuivant les aſpects, en un verd brillant. La queue eſt fourchue : le bec, les pieds, les ongles ſont noirs ; cet oiſeau a un chant agréable, ce qui ſemble l'éloigner de la claſſe des choucas, qui n'ont qu'un cri rauque ; mais comme c'eſt un des oiſeaux que M. Briſſon a eu ſous les yeux en les décrivant, il n'eſt pas poſſible de ſuppoſer que l'auteur ſe ſoit trompé lui-même dans l'emploi de ſa méthode. On peut ſeulement conclure de la différence entre le *balicaſſe* & les autres choucas, relative à la voix, que les caractères empruntés de la forme du bec & de celle des pieds ne nous indiquent pas toujours les différentes facultés des oiſeaux.

BALTIMORE.
Pl. enl. 506, fig. 1.
BRISS. *tome II, page 109.*
CAT. *tome I, pag. 48. Pl. 48.*

Le *baltimore* eſt du genre XIXe. Cependant M. Briſſon auroit pu faire, dans ce genre, qui eſt très-nombreux, pluſieurs ſections. Les *baltimores* en auroient formé une : ils ont le bec plus court à proportion, plus droit que les autres oiſeaux du même genre.

Le *baltimore* dont il s'agit dans cet article, eſt un peu plus gros qu'un moineau franc ; il a près de ſept pouces de longueur, & environ un pied de vol ; la tête, la gorge, le cou par derrière, & le haut du dos, ſont d'un noir brillant, la partie inférieure du dos, la poitrine, le ventre, les côtés, ſont d'un très-bel orangé : une bande de la même couleur s'étend au-deſſus des ailes, en travers & obliquement à leur origine : les ailes & la queue ſont noires, mais les grandes plumes des ailes ſont bordées extérieurement par une ligne blanche & noire, & celles de la queue ſont terminées par de l'orangé, excepté les deux du milieu qui ſont entièrement noires ; le bec, les pieds, les ongles, ſont de couleur de plomb. Les *baltimores* ſe trouvent en été dans la Virginie & le Maryland. On en voit auſſi dans le Canada. Ils diſparoiſſent en hiver. Ils placent leur nid ſur les arbres les plus élevés, ordinairement à l'extrêmité d'une branche aſſez forte, & pour l'aſſurer ils entrelacent dans ſes bords une menue branche, ou un rejetton, de chaque côté.

La femelle a des couleurs moins vives que le mâle, & il n'y a point de mélange de blanc ni d'orangé ſur ſes ailes & ſa queue, qui ſont purement noires.

BALTIMORE BATARD.
Pl. enl. 506 fig. 2.
BRISS. *tome II, page 111.*
CAT. *tome I, pag. 49. Pl. 49.*

Le *baltimore bâtard*, avec la taille, la forme, & tous les caractères du baltimore, n'en diffère que par quelques traits dans le plumage, & par des nuances plus ternes dans les mêmes couleurs. *Voyez* BALTIMORE. La tête, au lieu d'être entièrement noire & d'un noir brillant, eſt variée de quelques taches jaunes, & elle eſt d'un noir terne. Ce qui eſt d'un orangé vif dans le baltimore, eſt d'un jaune aſſez pâle dans le *baltimore bâtard* ; le noir des ailes, de la gorge & de la queue, eſt également beaucoup moins brillant que dans le baltimore, & tire ſur le brun. Les deux plumes du milieu de la queue ne ſont que noirâtres dans leur longueur, olivâtres à leur origine, & terminées par un jaune fade : la ſuivante de chaque côté eſt confuſément teinte d'olivâtre & de noir, & les quatre autres plumes le ſont auſſi confuſément de jaune & d'olivâtre.

M. de Montbeillard regarde le *baltimore bâtard* comme une variété dans l'eſpèce du baltimore. L'un & l'autre habitent les mêmes contrées, & ont entr'eux de très-grands rapports. Mais Catesby qui les obſervoit ſur le lieu, les a diſtingués ; il a même donné la figure & la deſcription de la femelle du dernier. Il eſt vrai qu'à juger de ces oiſeaux par les figures qu'en donne Catesby, il eſt difficile de croire que l'oiſeau qu'il déſigne pour être la femelle du *baltimore bâtard*, la ſoit en effet, puiſqu'elle a des couleurs plus vives que celles du mâle, ce qui eſt généralement

Digitized by Google

contraire à l'obſervation. On pourroit donc juger que Catesby a donné pour la femelle du *baltimore bâtard*, l'oiſeau qui eſt la femelle du baltimore, & à juger par analogie, par ce qui arrive parmi les autres oiſeaux, je croirois que le *baltimore bâtard*, n'eſt pas même une variété, mais un jeune baltimore qui n'a pas encore mué; cependant le ſentiment d'un homme qui obſervoit ſur les lieux, comme je l'ai remarqué, & qui obſervoit les individus vivans, doit être préféré aux conjectures qu'on peut former à deux mille lieues, d'après l'examen de quelques peaux deſſéchées. Ainſi, malgré la vraiſemblance de l'identité d'eſpèce entre le baltimore & le *baltimore bâtard*, je crois qu'on doit, ſur la foi de Catesby, regarder ces oiſeaux comme faiſant deux eſpèces, juſqu'à ce qu'un nouvel obſervateur, placé dans les mêmes circonſtances, nous ait appris le contraire.

BALTIMORE VERD. BRISS. *tome II, pag. 113.* *Voyez* SIFFLEUR.

BAMBLA.

Pl. enlum. 703, fig. 2.

Le *bambla* eſt un fourmillier. *Voyez* FOURMILLIER. Il eſt, ſuivant la méthode de M. Briſſon, du genre XXIIe. Sa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt d'environ quatre pouces.

Le deſſus du corps, ainſi que les petites couvertures des ailes, eſt d'un brun rouſsâtre, plus foncé ſur le bord des plumes; les grandes couvertures & les pennes des ailes ſont noires; mais il y a ſur chacune de ces dernières plumes, vers le tiers de leur longueur, à compter de leur origine, une tache blanche, ce qui forme, par la réunion des taches, une bande tranſverſale blanche ſur chaque aile vers leur tiers ſupérieur: la queue eſt grisâtre; le deſſous du corps eſt d'un blanc ſale, mêlé de grisâtre: le bec eſt noirâtre, plus long à proportion que dans les autres fourmilliers, plus crochu à ſon extrêmité; les pieds ſont plombés & les ongles noirs. Cet oiſeau ſe trouve à la Guiane, mais il y eſt rare.

BANIAHBOU de Bengale.

Merle de Bengale. BRISS. *tome II, page 260*, & *tome VI, ſupl. page 43.*

Grive brune des Indes. EDW. *tome IV, pag. 184. Pl. 184.*

Le *baniahbou* eſt un oiſeau du XXIIe genre, un peu plus gros qu'une grive commune, dont le plumage brun ſur tout le corps, eſt plus foncé ſur la partie ſupérieure, plus clair ſur la partie inférieure & ſur le bord des couvertures & des pennes des ailes: la queue étagée, longue d'environ trois pouces, dépaſſe les ailes pliées d'à-peu-près la moitié de ſa longueur: le bec & les pieds ſont jaunes. Suivant M. Linné on trouve à la Chine une variété de cette eſpèce, dont le plumage eſt gris en-deſſus du corps, de couleur de rouille en-deſſous, avec un trait blanc de chaque côté de la tête. M. Linné donne à cet oiſeau l'épithète de *canorus*. On en pourroit induire que ce n'eſt pas une variété du *baniahbou*, duquel on ne dit pas qu'il ait un chant agréable. Mais il faudroit, pour établir une différence entre ces deux oiſeaux, d'après ce caractère, être certain que le *baniahbou* n'a pas un chant agréable, ce qu'on ne ſçauroit conclure d'une ſimple réticence, qui n'eſt peut-être qu'une omiſſion dans l'hiſtoire de cet oiſeau. Il ſe trouve au Bengale, où les habitans du pays lui donnent le nom qu'on lui a conſervé dans notre langue.

BARBAIAN. *Voyez* DUC.

BARBICAN (le).

Planche enl. 602.

Le *barbican* a les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon: quatre doigts, deux placés en-avant, deux en arrière: le bec auſſi large à ſa baſe que la tête eſt groſſe, dentelé ſur ſes bords, comprimé & canelé ſur les côtés, entouré à ſa baſe de poils roides, fort longs, & dirigés en-avant, la langue charnue. Il reſſemble aux toucans & aux barbus par le nombre & la poſition de ſes doigts; aux premiers, par la groſſeur & les dentelures de ſon bec; aux ſeconds, par les poils qui en entourent la baſe, & par la conformation de ſa langue. Mais il diffère des toucans, en ce que ſon bec n'eſt pas auſſi long, qu'il eſt d'une ſubſtance plus compacte, qu'il n'eſt courbé en bas qu'à l'extrêmité de la mandibule ſupérieure, au lieu que dans les toucans les deux mandibules ont leur pointe inclinée en bas: le *barbican* diffère des barbus, en ce que ſon bec eſt à proportion plus fort, en ce que ſa pointe eſt plus courbée, & qu'il eſt dentelé; enfin il diffère & des toucans & des barbus, en ce que ſon bec eſt comprimé ſur les côtés, & qu'il eſt cannelé. Le *barbican*, en reſſemblant ſous certains aſpects aux toucans, ſous d'autres aux barbus, n'eſt, à ſtrictement le conſidérer, ni du genre des uns, ni de celui des autres: il forme un genre nouveau intermédiaire & mixte entre les toucans & les barbus; cependant il a plus de rapports avec les premiers, non-ſeulement par les caractères déjà énoncés, mais par les couleurs de ſon plumage & la manière dont elles ſont diſtribuées. On peut le regarder comme le repréſentant, dans l'ancien continent, des toucans, qui ſont particuliers au nouveau. Le nom de *barbican* qui lui a été donné par M. de Buffon, avant lequel les auteurs ne l'avoient pas décrit, préſente une idée fort juſte de ſa nature mixte.

Le *barbican* a été apporté des côtes de Barbarie: il n'y eſt probablement pas rare; car on en a conſécutivement apporté un aſſez grand nombre d'individus. Il a neuf pouces de long, ſa queue trois & demi; ſon bec dix-huit lignes de long ſur dix d'épaiſſeur.

La tête, le derrière & les côtés du cou, tout le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont noirs; la gorge, la partie antérieure du cou ſont rouges;

Digitized by Google

la poitrine eſt traverſée par une large bande noire ; le ventre & les côtés ſont d'un rouge moins vif que celui de la gorge & du devant du cou ; le deſſous de la queue & les cuiſſes ſont noirs ; le bec eſt jaunâtre : il n'y a que deux dentelures ; elles ſont mouſſes, placées au bord de la mandibule ſupérieure. Les cannelures ou ſillons placés ſur les côtés de la mandibule inférieure ſont noirs ; les pieds ſont bruns : dans quelques individus le rouge du devant du cou & celui du ventre, ſont mêlés de plus ou de moins de blanc. J'ignore ſi ces individus ſont des femelles ou de jeunes *barbicans*.

BARBICHON de Cayenne.

Pl. enlum. 830, n°. 1 le mâle, 2 la femelle.

M. le comte de Buffon, qui a le premier fait connoître cet oiſeau, le décrit dans les termes ſuivans :

Le *barbichon* a près de cinq pouces de longueur ; tout le deſſus du corps eſt d'un brun olivâtre foncé, excepté le haut de la tête, que recouvrent des plumes orangées, en partie cachées ſous les autres plumes ; le deſſous du corps eſt d'un jaune-verdâtre, qui, ſur le croupion, ſe change en un beau jaune.

La femelle eſt un peu plus grande que le mâle ; tout le deſſus de ſon corps eſt d'un brun noirâtre, mêlé d'une légère teinte de verdâtre, moins ſenſible que dans le mâle ; le jaune de la tête ne forme qu'une tache oblongue, que des plumes de la couleur générale recouvrent en partie ; la gorge & le haut du cou ſont blanchâtres ; les plumes du ventre, du cou, de la poitrine & du deſſous des ailes ont leur milieu brun & le reſte jaunâtre, le ventre & le deſſous de la queue ſont entièrement d'un jaune pâle : le bec eſt noir & les pieds griſâtres : des poils ou ſoies, comme tous les gobes-mouches en ont la baſe du bec plus ou moins entourée, s'étendent juſqu'au bout du bec du mâle : la femelle en a auſſi, mais en moindre quantité & de moins longs. Ce gobe-mouche n'a pas, comme beaucoup d'autres du même genre, la voix aigre ; il ſemble ſiffler doucement les deux ſyllabes *pipi*. Le mâle & la femelle vont ordinairement de compagnie ; ils font leur nid dans des endroits découverts ; ils le poſent ſur les rameaux les moins touffus, ſur les branches les moins garnies de feuilles ; ils le conſtruiſent avec de la mouſſe, & lui donnent une groſſeur exceſſive, douze pouces de haut, cinq de diamètre ; ils le ferment par-deſſus, & n'y pratiquent qu'une ouverture fort étroite ſur le côté, à trois pouces du ſommet. Le *barbichon* eſt du genre XXIVe.

BARBU.

M. Briſſon a compoſé ſon XLIXe genre d'oiſeaux, auxquels il a donné le nom de *barbus*, & dont le trait ſpécialement caractériſtique eſt d'avoir la baſe du bec garnie de plumes roides & en forme de poils, tournés en-devant. M. le comte de Buffon diviſe ces oiſeaux en ceux de l'ancien & ceux du nouveau continent ; il laiſſe le nom de *barbus* aux premiers, & il donne celui de *tamatias* aux ſeconds. Cette diſtinction eſt fondée ſur ce que malgré le grand nombre de rapports qu'il y a entre les *barbus* & les *tamatias*, les *barbus* ont le bec ſenſiblement plus court, plus épais, & un peu convexe en-deſſous ; qu'ils ont les mœurs ſanguinaires, & à-peu-près ſemblables à celles des pies-grièches, tandis que les tamatias ſont d'un naturel tranquille, qui approche de la ſtupidité. Enfin les uns & les autres, ayant les ailes fort courtes ; & ne pouvant par cette raiſon fournir un long vol, M. de Buffon en conclut, que les *barbus* n'ont pu paſſer dans le nouveau continent, & que par conſéquent les tamatias n'en tirent pas leur origine, & forment un genre à part.

BARBU. BRISS. *tome IV, page 92. Voyez* TAMATIA A COLLIER.

BARBU A COLLIER de Cayenne.

Planche enlum. 395. Voyez TAMATIA A COLLIER.

BARBU A GORGE JAUNE.

BARBU des Philippines. BRISS. *tome IV, pag. 99.*

Idem. *Pl. enlum. 331.*

Ce *barbu* eſt un peu plus gros qu'un moineau franc ; il a cinq pouces trois lignes de long du bout du bec à celui de la queue, qui n'eſt longue que de quinze lignes, & neuf pouces quatre lignes de vol : ſes ailes pliées s'étendent à-peu-près juſqu'à l'extrémité de la queue : la partie antérieure de la tête eſt d'un beau rouge ; le ſurplus des plumes qui la couvrent, & le reſte du deſſus du corps ſont d'un verd obſcur : il y a de chaque côté de la tête une tache jaune qui entoure l'œil : la gorge & le devant du cou ſont de cette même couleur ; le haut de la poitrine eſt traverſé par une large bande rouge, & le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaunâtre décoloré, varié de taches oblongues d'un verd obſcur : les ailes pliées paroiſſent verdâtres, mais lorſqu'elles ſont ouvertes on voit que les plumes ſont miparties de verdâtre & de brun : la queue verdâtre en-deſſus, eſt par deſſous d'un cendré bleu ; le bec & les ongles ſont bruns : les pieds jaunâtres.

La femelle n'a point de rouge ni ſur la tête ni ſur la gorge, & les parties qui, dans le mâle ſont d'un jaune décidé, ne ſont dans la femelle que d'un blanc jaunâtre. *Genre XLIX.*

BARBU A GORGE NOIRE.

BARBU de l'iſle de Luçon. *Voyage à la Nouvelle Guinée, page 69, Pl. 34.*

M. Sonnerat, qui nous a fait connoître cet oiſeau élégant par les couleurs de ſon plumage, n'en donne pas les dimenſions ; il nous apprend ſeulement que le *barbu* de l'iſle de Luçon, eſt un peu plus grand que le gros-bec d'Europe ; il en fait enſuite la deſcription à-peu-près dans les termes ſuivans :

Digitized by Google

e de la tête est d'un beau
rieure & le cou par-derrière
lessus de l'œil une raie demi-
se continue jusqu'au bas du
e de direction & de couleur,
& suit une ligne droite ; plus
re bande ou raie, il y en a
sse sous l'œil, qui descend
& qui est noire ; entre cette
gorge il y a une troisième
& qui à sa base se perd sur
est noire : le surplus du des-
nc ; le dos & les couvertures
nais plusieurs des plumes sont
par des points jaunes, les
s blancs ; les plumes scapu-
s blanc, & forment une raie
haut de l'aile : les grandes
nt noires ; les moyennes le
s sont bordées de jaune du
ennes de la queue sont noires,
e bec & les pieds sont noi-

EC de Cayenne. *Pl. enl. 689.*
es) noirs & blancs.
RON NOIR.
Bonne-Espérance.
8, fig. 1.
six pouces & demi de lon-
huit lignes : le sommet de la
eux sont entourés de jaune ;
du cou & le haut de la poi-
s côtés du cou une raie noire,
nches, descend de l'angle des
jusqu'au bas du cou : tout le
blanc : le derrière de la tête &
du cou sont noirs : le dos est
l'un jaune clair sur un fond
ailes & de la queue sont aussi
e jaune du côté extérieur : les
us grandes & plus multipliées
e du dos. Le bec & les pieds
LIX.
INE NOIRE de Cayenne. *Pl.*
oyez TAMATIAS (les) noirs

E TACHETÉ de Cayenne. *Pl.*
AMATIA (le).
enne. *Pl. enlum. 206, fig. 1.*
age 95. V. TAMATIA A TÊTE
s.
de la Chine. *Pl. enlum. 871.*
and).
).
ne. *Pl. enlum. 871.*
ere XLIXe, le plus grand qui
ésent ; il a près de onze pouces
lui de la queue ; le verd est la
de son plumage, mais sur la

tête & le devant du cou le verd est mêlé de bleu ; il est mêlé de marron sur le derrière du cou & le haut du dos : ces différentes couleurs paroissent plus ou moins, selon les effets de la lumière ; le reste du dessus du corps & les ailes sont d'un verd pur, excepté les pennes des ailes, qui sont en partie noires : le dessous du corps est d'un verd clair : les couvertures du dessous de la queue sont rouges : la queue est verte ; le bec est blanchâtre dans sa longueur, & noir à sa pointe ; les pieds sont bruns.

BARBU de Mahé. *Pl. enlum. 870. Voy.* BARBU VERD.

BARBU de Saint-Domingue. *Pl. enlum. 206, fig. 2. V.* TAMATIA A TÊTE ET GORGE ROUGES.

BARBU des Maynas. *Pl. enlum. 330.*

BRISS. *tom. IV, p. 202. V.* TAMATIAA (le beau).

BARBU des Philippines. *Pl. enl. 331*

BRISS. *tom. IV, pag. 99. pl. VII. fig. 2. V.* BARBU A GORGE JAUNE.

BARBU du cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl. 688, fig. 1. Voyez* BARBU A PLASTRON NOIR.

BARBU du Sénégal. *Pl. enl. 746 fig. 2. Voyez* BARBU (le petit).

BARBU (le petit).

BARBU du Sénégal *Pl. enlum. 746. figure 2.*

Ce *barbu* n'a que quatre pouces de long. La tête & le dessus du corps sont bruns ; le dessous est blanchâtre, nué d'une teinte verdâtre & de taches oblongues d'un vert un peu plus décidé, qui occupe le milieu de chaque plume : la gorge est jaune : il y a une raie blanche de chaque côté au-dessous de l'œil : les ailes & la queue sont verdâtres, avec une raie transversale blanche fort étroite qui coupe l'aile dans son milieu : les grandes pennes sont aussi terminées d'un filet blanchâtre à leur extrémité : le bec & les pieds sont jaunâtres. *Genre XLIX.*

BARBU TACHETÉ de Cayenne. BRISS. *tom. IV, page 97. Voyez* TAMATIA A TÊTE ET GORGE ROUGES.

BARBU VERD.

BARBU de Mahé. *Planche enlum. 870.*

Le *barbu* de Mahé a six pouces & demi de long. Le sommet de la tête est d'un gris brun, le derrière de la tête & le cou sont de cette même couleur, mêlée de blanc sale le long de chaque plume, ce qui fait paroître ces parties comme rayées : tout le reste du plumage est vert, tant sur le corps qu'en dessous ; mais le vert est plus foncé en dessus & plus clair en dessous. La queue & les ailes sont vertes, excepté les grandes pennes des ailes qui sont brunes : le bec est blanchâtre & les pieds sont bruns. Cet oiseau a été apporté de Mahé par M. Sonnerat. Il est du genre XLIX.

BARDEAU. *Voyez* BRUANT.

BARGE.

Les *barges* sont des oiseaux de passage ; on ne les voit guère que sur les bords de la mer ; elles viennent sur nos côtes au mois de septembre ;

Digitized by Google

elles font très-peu de séjour, &, pendant le temps qu'elles demeurent, elles se tiennent par préférence dans les marais salés : elles vivent comme les bécasses de vers & de vermisseaux qu'elles tirent de la vase : elles sont très-farouches ; mais à leur arrivée la fatigue les rend moins promptes à fuir ; elles prennent alors leur vol avec peine ; elles courent très-vîte ; mais en les tournant, on peut les rassembler & en tuer plusieurs d'un seul coup de fusil ; leur chair est délicate & d'un goût agréable : elles ne nichent point sur nos côtes. Quoique je n'aie pas observé ces oiseaux sur les bords de la mer, je suis assuré que les *barges* ont un second passage au printemps. J'en ai vu dans cette saison exposées souvent à Paris, dans les endroits où l'on vend le gibier.

Le genre de la *barge* précède immédiatement celui de la bécasse, dans l'ordre systématique de M. Brisson. C'est le genre LXXVI. Il est spécialement distingué par la forme du bec, menu, très-long, plutôt recourbé en en-haut que droit, & dont le bout est obtus & lisse.

On donne aux *barges*, sur les côtes de Picardie, le nom de *taterlas*.

M. de Buffon, à l'occasion des *barges*, remarque que de tous ces êtres légers, sur lesquels la nature a répandu tant de vie & de graces, & qu'elle paroît avoir jettés à travers la grande scène de ses ouvrages, pour animer le vuide de l'espace & y produire du mouvement, les oiseaux de marais sont ceux qui ont le moins de part à ses dons.....

Aucun d'eux n'a les graces ni la gaieté de nos oiseaux des champs : ils ne sçavent point, comme ceux-ci, s'amuser, se réjouir ensemble, ni prendre de doux ébats entre eux sur la terre ou dans l'air ; leur vol n'est qu'une fuite, une traite rapide d'un froid marécage à un autre....., Ils gissent à terre & se tiennent à l'ombre pendant le jour ; une vue foible, un naturel timide, leur font préférer l'obscurité de la nuit, ou la lueur des crépuscules, à la clarté du jour ; & c'est moins par les yeux que par le tact, ou par l'odorat, qu'ils cherchent leur nourriture. C'est ainsi que vivent les bécasses, les bécassines, les *barges* & la plupart des autres oiseaux de marais.....

BARGE ABOYEUSE.

BARGE GRISE. Briss. *tom. V, pag. 267.*
Idem. pl. enl. 876.

Oiseau nommé *crex*. Bell. *hist. nat. des oiſ. pag. 207.*

Aboyeur, *suppl. de l'encyclop.*

Barker en Anglois.

Totano en langue Vénitienne.

La *barge* aboyeuse n'a pas tout-à-fait un pied du bout du bec à celui de la queue : elle a un peu plus de vingt pouces de vol. La partie supérieure de la tête & du cou sont d'un brun noirâtre, mêlangé de blanchâtre sur les côtés ; la partie supérieure du dos est variée de taches noires assez grandes, sur un fond gris-brun ; le même gris règne sur les couvertures des aîles ; mais chaque plume est bordée de blanchâtre ; la gorge est blanchâtre ; le cou, en devant, & la poitrine, sont revêtus de plumes blanches, qui sont marquées dans leur milieu d'une raie longitudinale brune ; le croupion & le dessous du corps sont blancs.

L'aile est composée de vingt-six plumes, sur lesquelles le blanc & le gris-brun sont inégalement & diversement répartis. Les plumes de la queue sont blanches, rayées transversalement de brun ; le bec est brun ; les pieds sont gris ; les ongles noirâtres. Il est probable, d'après le surnom d'*aboyeuse*, qui a été donné à cette *barge*, que son cri a quelque rapport à l'aboyement du chien. *Genre LXXVI.*

BARGE AUX PIEDS ROUGES.

Cette dénomination présente le caractère le plus apparent de cette espèce, qui n'a point été connue jusqu'ici.

Cette *barge* a environ treize pouces de longueur du bout du bec jusqu'à celui de la queue ; le bec a deux pouces trois lignes de long ; à sa naissance, il est arqué vers le dessous ; près de la pointe, il se recourbe en-dessus ; la mandibule inférieure est d'un beau rouge de cinabre jusques vers sa moitié ; le reste du bec est noir ; tout le dessus du corps est d'un gris-cendré, & le dessous d'un blanc de neige ; les pennes de l'aile sont brunes du côté extérieur, blanchâtres du côté intérieur ; les deux pennes du milieu de la queue sont d'une seule teinte cendrée ; les autres sont comme découpées en scie sur leurs bords, par une teinte blanche ; les jambes & les pieds sont d'un rouge de cinabre très-vif ; les ongles sont noirs. *Genre LXXVI.*

(*Cet article est de M. de la Peirouse.*)

BARGE BLANCHE.

Briss. *tom. V, pag. 290.*

Francolin blanc de la Baie de Hudson. Edw. *tom. III, pag. 139, pl. 139.*

Sa grosseur est à peu-près la même que celle de la *barge rousse* ; tout le plumage est blanc, à l'exception d'une teinte de jaunâtre sur les grandes pennes de l'aîle & de la queue ; le bec est orangé dans sa longueur, noir à son bout, & courbé en-dessus d'une manière plus exprimée que dans les autres *barges*. Il est probable, comme le pense M. Edwars, que le blanc est à la Baie d'Hudson le plumage de cette *barge* pendant le froid rigoureux de l'hiver, & qu'elle reprend en été les couleurs qui lui sont propres ; & l'on seroit fondé à croire que c'est le même oiseau décrit, mais, avec son plumage d'été, *sous le nom de barge rouge de la Baie d'Hudson*, si la *barge blanche* n'avoit pas le bec plus relevé en-dessus ; effet qui ne peut être produit par le froid. *Genre LXXVI.*

BARGE BRUNE.

Briss. *tom. V, pag. 276 pl. XXXIII, fig. 2 ; Pl. enl. 876.*

Digitized by Google

, du bout du bec à celui de
ces neuf lignes, un pied sept

e de la tête, le cou en arrière,
os, sont couverts de plumes
chaque côté par un filet blanc,
ne; le bas du dos & le crou-
s joues, la gorge & le devant
cendré foncé; le dessous du
endré; mais la nuance s'éclair-
n approchant du bas-ventre,
t bordées de blanc; l'aile est
ix plumes diversement variées
blanc; mais l'aile étant pliée,
u les plus externes, ne laissent
couleur brune-noirâtre; la
douze plumes, dont les deux
brun foncé, rayé en travers
s dix autres, d'un brun plus
e blanc.
excepté l'origine de la partie
blanchâtre; son extrémité est
ourbée en en-bas.
ien opposé à celui du genre,
e exception à cet égard. Les
sont bruns. *Genre LXXVI.*
874.
, *pag.* 267. *Voyez* BARGE

NE.

tom. V, pag. 267.
es ois. pag. 205, *fig. pag.* 206.
ag. 48.
e la *barge*, en latin, l'*imosa*.
s. Willugby, *fedoa*. Les An-
-head, godwit, stouc-plorer.
ura, vetola, charlot.
a, du bout du bec à celui de
ouces six lignes, deux pieds

ure de la tête est couverte de
cé dans leur milieu, & rousses
oues sont rousseâtres; la gorge
de rousseâtre; le cou est varié
âtre; le haut du dessus du
un, mêlé de quelques plumes
e rousseâtre sur leurs bords; le
upion sont blancs; la poitrine
tre, traversé par des bandes
t blanc; les côtés le sont aussi
ure, & gris à la partie supé-
ures des ailes sont mêlées de
e blanchâtre; l'aile est com-
pennes, sur lesquelles le noir,
sont inégalement distribués;
eue sont blanches à leur ori-
leur longueur, terminées de
plus extérieures sont blanches
ts de leur longueur, & il y

a sur chaque plume d'autant moins de brun, qu'elle est plus externe; le bec est en plus grande partie rougeâtre & il est noirâtre vers son extrêmité; les pieds & les ongles sont noirs. *Genre LXXVI.*

BARGE GRISE. *Pl. enl. 876.*

BRISS. *tom. V, pag.* 267. *V.* BARGE ABOYEUSE.

BARGE GRISE (grande). BRISS, *tom. V. p.* 272. *Voyez* BARGE VARIÉE.

BARGE ROUSSE.

BRISS. *tom. V, pag.* 281 *fig.* 1.

Pl. enl. 900.

Francolin à poitrine rouge. EDWARS, *tom. III; pag.* 138, *pl.* 138.

La *barge rousse* a un peu plus de treize pouces de long du bout du bec à celui de la queue; elle a près de deux pieds de vol. Tout le dessous du corps & le devant du cou, sont d'un fauve rousseâtre; le haut de la tête, le derrière du cou, sont tachetés de lignes longitudinales noirâtres, sur un fond rousseâtre: ces lignes sont plus pressées sur le sommet de la tête; le dos & les couvertures des ailes sont d'un brun foncé, bordé & entouré de blanc rousseâtre; l'aile est composée de vingt-sept pennes; la queue est rayée de bandes brunes & de bandes rousseâtres; la moitié du bec, suivant sa longueur, à prendre de son origine, est d'un jaune-rougeâtre, & l'autre moitié est noirâtre; les pieds sont de cette dernière couleur. *Genre LXXVI.*

L'espèce de cette *barge* est très-répandue: on la trouve au nord de l'ancien continent, jusqu'en Laponie, & elle a été envoyée de la Baie d'Hudson, où elle a été retrouvée.

BARGE ROUSSE (grande).

BRISS. *tom. V, pag.* 284.

Pl. enl. 916.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de près de quinze pouces: elle a deux pieds trois pouces de vol.

Une bande d'un blanc rousseâtre traverse de l'origine du bec au-dessus des yeux; la partie supérieure de la tête & le dessus du corps sont couverts de plumes noirâtres, bordées de rousseâtre; la gorge & le cou sont roux; le dessous du corps est rayé transversalement de noirâtre, sur un fond blanc-sale; les grandes plumes de l'aile sont noires & leur tige est blanche; les trois premières sont marquées, vers le tiers de leur longueur d'une bande transversale blanche, ce qui forme sur l'aile pliée une barre blanche au-dessus du noir qui en termine les grandes pennes; la queue est noirâtre, rayée transversalement de blanc; le bec, d'un blanc rougeâtre à son origine, est noir à son extrêmité; les pieds sont d'un brun verdâtre, les ongles noirs. *Genre LXXVI.*

BARGE ROUSSE d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag.* 287. *Voyez* BARGE de la Baie d'Hudson.

BARGE ROUSSE de la Baie d'Hudson.

BARGE ROUSSE d'Amérique. BRISS, *t. V, p.* 287

Grand francolin de l'Amérique. EDW. *tom. III, pag.* 137. *Pl.* 137.

Digitized by Google

Cette *barge* eſt l'oiſeau le plus grand de ſon genre : elle a ſeize pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; deux pieds trois pouces de vol ; ſon plumage a du rapport à celui de la *grande barge rouſſe* ; il en diffère cependant, & ſur-tout en ce que le roux y domine davantage ; c'eſt la principale différence dans le plumage de ces oiſeaux, comme la taille en met auſſi entre eux : il eſt cependant très-poſſible que ces différences ne ſoient que l'effet du climat, & que les deux *barges* ſoient de la même eſpèce. *V.* BARGE ROUSSE (grande). *Genre LXXVI.*

BARGE VARIÉE.

BARGE GRISE (grande). BRISS. *tom. V, pag. 272.*

La *barge variée* a treize pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; deux pieds un pouce de vol : elle eſt donc plus petite que la *barge aboyeuſe*, & c'eſt ſans doute par cette raiſon que les auteurs l'ont regardée comme une eſpèce différente ; car d'ailleurs ces deux *barges* ſe reſſemblent par le ton & même par la diſtribution des couleurs de leur plumage : elles n'offrent à cet égard que quelques différences, dont les principales conſiſtent en ce que la *barge aboyeuſe* a le croupion blanc, & que celui de la *barge variée* eſt couvert de plumes brunes, largement bordées de blanc ; en ce que les tiges des plumes qui couvrent les côtés du ventre, ont la tige brune ; dans cette *barge*, le bec eſt brun à ſon origine & noirâtre à ſon extrêmité ; les pieds, qui ſont gris dans la *barge aboyeuſe*, ſont d'un noir-verdâtre dans la *barge variée. Genre LXXVI.*

BARTAVELLE ou *perdrix grecque.*

BARTAVELLE. BRISS. *tom. I, pag. 241.*

Pl. enl. 257.

Perdrix de Grèce. BELL. *hiſtoire nat. des oiſ. pag. 255.*

Coturnice en Italien.

Rot-hun, Weltſch-raeb-hun en Allemand.

La *bartavelle* eſt du VIe genre : elle a beaucoup de rapports avec la perdrix rouge ; mais elle eſt plus groſſe ; elle en diffère par quelques traits du plumage & par les lieux qu'elle habite. L'une & l'autre ſe plaiſent ſur les terreins élevés ; mais la *bartavelle* y paroît plus particulièrement attachée ; elle ne deſcend pas dans la plaine comme la perdrix rouge ; elle eſt très-commune dans les iſles de la Grèce ; on la trouve auſſi en Italie ſur les terreins montueux ; dans nos pays plus tempérés, au contraire, elle eſt rare, & on ne la rencontre que ſur les montagnes. Les rapports ſont d'ailleurs ſi grands entre la *bartavelle* & la perdrix rouge, qu'on pourroit les regarder comme des variétés produites par la différence des lieux qu'elles habitent.

Comme la perdrix rouge eſt aſſez connue pour qu'il ſoit inutile de la décrire, & que le plumage de la *bartavelle* ne diffère que peu du ſien, je me bornerai à faire remarquer les différences qui exiſtent entre la robe de ces deux oiſeaux. Le deſſus du corps eſt d'un gris-brun dans la perdrix rouge, & d'un gris-cendré dans la *bartavelle* ; le ventre eſt couvert, dans l'un & l'autre oiſeau, de plumes rouſſeâtres, mais dont la nuance eſt plus foncée dans la perdrix rouge & plus claire dans la *bartavelle.* Le bleuâtre qui embellit la poitrine de la perdrix rouge n'eſt remplacé dans la *bartavelle* que par une couleur brune terne ; le blanc qui ſe voit à la gorge eſt beaucoup plus étendu dans la *bartavelle* ; mais le collier noir qui l'entoure eſt plus reſſerré, & le haut de la poitrine n'eſt pas maillé, comme dans la perdrix rouge, de taches noires & de taches blanchâtres ; enfin, dans la perdrix rouge, les plumes des côtés, ſous le ventre, ſont cendrées à leur origine, traverſées enſuite par une raie blanche, ſuivie d'une raie noire, & elles ſont terminées par une belle couleur orangée ; dans la *bartavelle* les mêmes plumes, auſſi cendrées à leur origine, ſont enſuite traverſées par une bande noire, que ſuit une bande d'un blanc-rouſſeâtre, après quoi une ſeconde bare noire traverſe chacune des plumes qui ſe terminent par du roux. Il y a donc ſur chaque plume des côtés, dans la *bartavelle*, deux raies noires, tandis qu'il n'y en a qu'une dans la perdrix rouge. Ce ſeul trait ſuffiroit pour faire diſtinguer ces oiſeaux. En général la perdrix rouge a des couleurs plus vives, & ſon plumage eſt plus agréable. La *bartavelle* eſt recherchée pour la bonté de ſa chair, & ſa rareté rehauſſe peut-être la valeur qu'on y attache. On a en vain eſſayé de tranſporter des *bartavelles* dans des lieux où il ne s'en trouvoit pas naturellement, quoi qu'il y eut des perdrix rouges ; les *bartavelles* n'ont pas réuſſi, & on a ceſſé de les voir, ſoit qu'elles ayent péri, ſoit qu'elles ſe ſoient éloignées ou qu'elles aient cherché des lieux qui leur convinſſent.

Bellon, qui avoit obſervé les *bartavelles* en Grèce, leur véritable patrie, nous apprend qu'elles ſe tiennent parmi les rochers ; qu'elles deſcendent dans la plaine pour y faire leur nid ; qu'elles pondent depuis huit juſqu'à ſeize œufs, de la groſſeur d'un petit œuf de poule, blancs, marqués de petits points rougeâtres, & dont le jaune ne ſe durcit pas à ce qu'il aſſure, fait qui demande à être vérifié. M. le comte de Buffon penſe que c'eſt particulièrement à la *bartavelle* qu'on doit appliquer ce qu'Ariſtote a dit des perdrix, & qu'on leur a attribué en général, parce que la *bartavelle* eſt la perdrix qui ſe trouve en Grèce & dans la partie de l'Aſie conquiſe par Alexandre. Quoiqu'il en ſoit de cette conjecture très-plauſible, les faits dont il s'agit ſont relatifs à la manière de dépoſer les œufs au milieu d'une touffe d'herbe négligemment arrangée, ſans, à proprement parler, conſtruire de nid, ſorte de négligence commune à tous les oiſeaux peſans & pulvérateurs ; ces faits ſont encore relatifs à la violente ardeur des mâles dans la ſaiſon de l'amour, aux combats qu'ils ſe livrent, au tort qu'ils font quelquefois à la nichée, par leur pétulance, à la fécondité des femelles qui dépoſent leurs œufs, mais des œufs inféconds, ſans avoir eu de commerce.

Digitized by Google

merce avec les mâles ; à la néceſſité où elles ſe trouvent quelquefois de dépoſer leurs œufs là où elles ſe trouvent, ſans pouvoir attendre le moment d'arriver à leur nid, &c. Le philoſophe François prend la défenſe du philoſophe Grec ; il fait voir que le dernier n'a rien avancé que de conforme à la vérité, & qu'on ne s'en eſt mocqué que parce qu'on ne l'a pas entendu. En expliquant ſes penſées, en généraliſant les ſiennes à la manière qui leur eſt commune à tous deux, & ſi rare pour tant d'autres, il a le mérite de la clarté de plus, & celui de venger un grand homme calomnié par l'ignorance. J'invite le lecteur à lire dans l'ouvrage même de M. de Buffon cet article intéreſſant, où il prend la défenſe de ſon rival.

BASSE-COUR.

C'eſt l'endroit où l'on entretient les oiſeaux domeſtiques qu'on nourrit à cauſe de l'utilité qu'on en retire.

Les oiſeaux de *baſſe-cour* ſont le *coq & la poule*, le *dindon*, le *paon*, l'*oie* & le *canard*. Cependant, pour réunir ces différens oiſeaux dans la même *baſſe-cour*, il faut qu'elle ſoit très-vaſte, & que les plus foibles puiſſent s'éloigner des plus forts, qui les maltraiteroient. Si la *baſſe-cour* eſt reſſerrée, on ne réuſſira bien qu'en n'y nourriſſant qu'une ſeule eſpèce d'oiſeaux.

Quoiqu'on mette ſouvent des *oies* & des *canards* dans la même *baſſe-cour* avec les autres oiſeaux, cependant, pour faire de grandes élèves de ces derniers, il convient de les placer à part près de l'eau & de quelque prairie, afin qu'ils puiſſent ſe baigner & pâturer.

On eſt ſouvent tenté de mettre des peintades dans les *baſſes-cours* ; elles y réuſſiroient bien & ſeroient d'un bon rapport ; mais elles ont le bec trop fort, & elles maltraitent les poules ; ce ſont des hôtes dangereux en ſociété, qu'il faut tenir à part. Nous traitons à l'article du coq de ce qui concerne l'expoſition & la diſtribution ou l'entretien de la *baſſe-cour*.

BATTAJASSE. *Voyez* LAVANDIERE.

BATTE-LESSIVE. BELL. *V.* LAVANDIERE.

BATTE-QUEUE. BELL. *V.* LAVANDIERE.

BATTIQUOUE. *Voyez* LAVANDIERE.

BEAU-MARQUET.

Moineau de la côte d'Afrique. *Pl. enl. 203, fig. 1.*

Le *beau-marquet* n'avoit point été décrit avant que M. de Buffon en eût parlé. C'eſt un oiſeau du XXIIIe genre, de la groſſeur à-peu-près du friquet, mais dont le plumage eſt varié & peint de couleurs fort brillantes ; les plumes qui entourent la baſe du demi-bec ſupérieur, & celles de la gorge, ſont d'un rouge éclatant ; le deſſus, les côtés & le derrière de la tête ſont cendrés ; le dos & les couvertures des ailes ſont olivâtres, tirant ſur le jaune ; les grandes plumes des ailes ſont noires ; les couvertures du deſſus de la queue, ainſi que les plumes dont elle eſt compoſée, ſont rouges ; le haut du cou eſt orné d'un collier d'un jaune aſſez vif : la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont couverts de plumes qui ont chacune dans leur milieu une tache blanche, ronde, entourée d'un cercle noir, avec un mêlange de jaunâtre ; le bas-ventre & le deſſous de la queue ſont blancs ; le bec & les pieds ſont rougeâtres. Les ailes pliées n'excèdent que fort peu l'origine de la queue.

BEC.

C'eſt dans les oiſeaux la partie qui leur ſert à prendre leur nourriture, à ramaſſer les matériaux dont ils compoſent leur nid, à les arranger, à ſe défendre & à attaquer ; le bec fait la fonction, pour la plupart des oiſeaux, de *bouche* & de *main* à la fois, excepté dans quelques eſpèces qui ſe ſervent de leurs pieds pour ſaiſir & tenir les objets, comme les perroquets.

L'intérieur du bec eſt un prolongement oſſeux, revêtu à l'extérieur d'une ſubſtance analogue à la corne.

C'eſt de la forme du bec que les auteurs *méthodiſtes* tirent un des principaux caractères génériques des oiſeaux.

Nous nous ſommes étendus dans le premier des diſcours généraux, ſur les différentes formes du bec des diverſes eſpèces d'oiſeaux.

BECADE. *Voyez* BÉCASSE.

BECARDE.

Les *bécardes* ſont des pies-grièches étrangères ; ou des oiſeaux du XXIe genre de la Méthode de M. Briſſon, mais à bec plus fort & beaucoup plus gros, à corſage plus épais & plus fourni que les autres oiſeaux du même genre. M. le comte de Buffon les a le premier diſtingués des pies-grièches : il en compte quatre, qui ne ſont que trois eſpèces, parce qu'il en regarde deux comme étant le mâle & la femelle. Ces deux derniers oiſeaux, auxquels il n'a pas donné d'autre nom que celui de *bécardes*, ſont repréſentés, *pl. enl. 304 & 377*, ſous les noms de *pie-grièche griſe* & de *pie-grièche tachetée de Cayenne*. M. Briſſon, qui a fait connoître le premier ces oiſeaux, les avoit décrits ſous les mêmes noms, *tom. II, pag. 158 & 160*. Il en fait deux eſpèces. M. de Buffon, comme je l'ai dit, penſe qu'ils ſont mâle & femelle, mais il ne l'aſſure pas.

La longueur des deux *bécardes* eſt, du bout du bec à celui de la queue, de huit pouces ſix lignes dans l'une, cinq dans l'autre. Il y a même conformité dans leur groſſeur, & leur plumage ne diffère pas beaucoup davantage. Toutes deux ont la tête, le pli de l'aile, & ſes grandes pennes, ainſi que la queue, noires ; le reſte du plumage eſt cendré ; mais dans la *bécarde* ou pie-grièche tachetée, il y a ſur chaque plume un trait longitudinal noir qui en occupe le milieu, & ces traits ſont ſur-tout exprimés vers le haut du corps. D'ailleurs, les deux oiſeaux ont le bec rougeâtre de ſon origine vers ſon extrêmité, & noir à ſa pointe, où il ſe courbe en un crochet très-fort ; tous deux ont les pieds cendrés & les ongles

Digitized by Google

noirs : on les trouve fréquemment à la Guiane.

BÉCARDE A VENTRE BLANC. *Voyez* VANGA.

BÉCARDE A VENTRE JAUNE.

Pie-grièche jaune de Cayenne. BRISS. *tom. II, pag. 176.*

Idem. *pl. enl. 296.*

La *bécarde à ventre jaune* a, du bout du bec à celui de la queue, huit pouces trois lignes, treize pouces huit lignes de vol. Elle eſt du genre XXIe. Le ſommet de la tête eſt noir; les joues, la gorge, & les petites plumes qui ſont à l'origine du bec, ſont blanchâtres; une raie longitudinale noire s'étend de la partie inférieure du bec en arrière, & coupe le blanchâtre qui couvre les côtés; le deſſus du corps & les ailes ſont bruns, ainſi que la queue; la poitrine, le ventre & les côtés ſont de couleur de ſoufre; le bec & les ongles ſont noirâtres, & les pieds ſont gris.

BECASSE.

BRISS. *tome V, page 292.*

Pl. enl. 885.

BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 272, fig. pag. 273.*

BECASSE, VIDECOCQ. BEL. *port. d'oiſ. pag. 52.*

Scolopax en latin.

En Italien, *becaſſa, gallinella, gallina arciera, gallina ruſticella, gallina ſalvatica, pizzacara* aux environs de Bologne, de Parme, &c.

Acceggia en Toſcan, &c.

En Allemand *ſchnepff, groſſer ſchnepff*, &c.

En Polonois *ſlomka.*

En Anglois *wood-cock.*

En Suédois *morkulla.*

Selon Salerne, *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 324*, dans le Boulonnois *vuidecoc, vit-de-coq* en Normandie, *becade* en Guyenne, *aſſée* en Poitou & Saintonge.

La *becaſſe* eſt un oiſeau de paſſage, mais dont les voyages fort bornés ſont bien connus; c'eſt des ſommets des hautes montagnes, ſur leſquelles elle paſſe l'été, qu'elle deſcend vers le milieu du mois d'octobre dans les plaines & qu'elle ſe répand dans nos bois.

Les *becaſſes* arrivent ordinairement la nuit, une à une ou au plus deux enſemble; quelquefois elles voyagent pendant le jour; mais ce n'eſt que lorſque le ciel eſt couvert de nuages & que le temps eſt ſombre; elles s'abattent dans les taillis, dans les futaies, & de préférence dans les endroits où la terre eſt légere & couverte de beaucoup de feuilles qui ſont déja tombées; elles ſe tiennent cachées pendant la journée; il eſt fort difficile de les découvrir, & on ne réuſſit qu'avec des chiens à les faire lever; à l'entrée de la nuit elles ſortent ſur les liſières des bois; elles cherchent les clarières, les endroits bas & humides & le bord des mares, où elles trouvent en abondance les vers qui leur ſervent de nourriture, & où elles ſe lavent en même temps les pieds & le bec qu'elles ont remplis de terre.

Le vol de la *bécaſſe* eſt rapide; mais il n'eſt ni élevé, ni ſoutenu; elle bat des ailes avec bruit en partant, file ou fait le crochet, ſuivant les lieux où elle s'eſt levée, s'abat bientôt comme une maſſe abandonnée à ſon poids, & court, après ſa chute, avec beaucoup de viteſſe; il eſt probable qu'elle ne voit bien que la nuit, ou au moins à une lumière foible & telle qu'eſt celle du crépuſcule; la conformation de ſes yeux, ſon inaction pendant la journée, les mouvemens au contraire qu'elle ſe donne le matin & le ſoir, tout indique en elle qu'une lumière foible eſt celle qui lui convient. C'eſt de la connoiſſance de ſes habitudes, & ſur-tout de celle de changer de place avec une ſorte d'inquiétude le ſoir & le matin, qu'on a profité pour lui tendre pluſieurs ſortes de pièges, dont elle ne ſçait éviter aucun. Elle eſt d'un naturel obtus & qui approche de la ſtupidité; elle paſſoit chez les anciens pour avoir un merveilleux penchant pour l'homme; opinion fondée ſur le peu de ſoin qu'elle a de l'éviter, ſur ce qu'elle ſe haſarde juſques dans les taillis & les haies près des habitations; ſa nourriture ne conſiſte que dans les vers qu'elle prend en enfonçant le bout du bec dans la terre molle & humide, en écartant & jettant bruſquement de côté avec le bec les feuilles tombées & qui couvrent des vers ſortis de terre.

Les *bécaſſes* deſcendues des montagnes dans les plaines, au mois d'octobre, regagnent les hauteurs au mois de mars; elles partent appariées, font leur route pendant la nuit, & s'abattent le matin dans les bois pour y paſſer la journée, s'y repoſer & y chercher leur nourriture. Le plus grand nombre gagne les montagnes les plus élevées, & y paſſe l'été ſur les ſommets les plus eſcarpés; quelques-unes reſtent ſur les montagnes moins élevées, comme celles des Voges & de Bourgogne; on en voit même quelquefois ne pas quitter la plaine, & s'y livrer pendant l'été aux ſoins qui ſont les ſuites du beſoin de propager.

Les *becaſſes* font leur nid à terre; elles le compoſent d'herbes sèches & de petits brins de bois; elles l'appuient contre un tronc d'arbre ou une groſſe racine, & y emploient fort peu d'art: les œufs ſont oblongs, un peu plus gros que ceux du pigeon, d'un gris rouſſeâtre, marbré d'ondes plus foncées & noirâtres, au nombre de quatre ou cinq par nid. Le père & la mère prennent également ſoin des petits. Pendant l'incubation le mâle demeure ſouvent couché près de la femelle, & ils paſſent réciproquement leur bec ſur le dos l'un de l'autre, ce qui eſt peut-être une jouiſſance pour eux. Ils ne font entendre le cri qui leur eſt propre que tant qu'ils ſont en amour ou occupés de leur couvée; les *bécaſſes* ſont muettes le reſte de l'année. Les petits quittent le nid & courent fort peu de temps après être éclos.

L'eſpèce de la *bécaſſe* eſt généralement répandue & ſe trouve dans les régions les plus chaudes, les régions tempérées & les plus froides de l'ancien & du nouveau continent.

Digitized by Google

Les chaſſeurs diſtinguent une grande & une petite *bécaſſe ;* mais cette différence, qui probablement n'eſt que celle des jeunes aux adultes, n'en produit aucune dans les habitudes, ni dans le plumage ; il n'eſt pas très-rare qu'il varie, qu'il paſſe à un blanc ſale & aux différentes nuances d'un blanc rouſſâtre plus ou moins foncé.

La chair des *bécaſſes* paſſe pour un mêt délicat ; elle eſt noire, un peu ferme ; elle contient beaucoup de ſucs, elle a une ſaveur & un fumet aſſez forts. Son odeur & ſon goût déplaiſent également aux chiens ; ils répugnent à la rapporter, on n'y peut guère accoutumer que les barbets, & tous refuſent d'en manger la chair.

La *bécaſſe* eſt un oiſeau ſi généralement connu, qu'en faire la deſcription, eût été ajouter ſans néceſſité à cet article, néceſſairement long par le nombre d'objets qu'il devoit contenir ; elle eſt du genre LXXVII. Il me reſte à parler des moyens qu'on emploie pour la chaſſe des *bécaſſes.*

On prend les *bécaſſes* dans les bois à la pantière, & au lacet ſur le bord des eaux.

La pantière eſt un filet le plus ordinairement quarré, quelquefois d'une autre forme, dont les mailles n'ont pas, dans les diverſes pantières, le même diamètre & la même figure. *Voyez* à cet égard le mot PANTIÈRE. Je ne parlerai dans cet article que de la pantière qui eſt un filet quarré. Pour en faire uſage on choiſit dans un bois une clarière dans laquelle on a remarqué deux arbres vis-à-vis l'un de l'autre à la diſtance de ſix à huit toiſes ; on nétoie, entre ces deux arbres, un terrein de ſix toiſes quarré environ ; on n'y laiſſe ni brouſſailles, ni plantes, ni même aucune pierre ; il doit être parfaitement net & uni ; les deux arbres, qu'on conſerve, doivent être ſur ſes bords. On élague ces arbres ; on n'y laiſſe que deux branches correſpondantes, une à chaque arbre, inclinées l'une à l'autre vers l'eſpace vuide entre les deux troncs. A l'extrêmité de chaque branche & en-dedans de l'eſpace vuide on attache une poulie ou un fort anneau de verre ; on paſſe à travers de chaque poulie ou de chaque anneau une corde aſſez longue pour l'uſage que je vais en indiquer.

Les choſes ainſi diſpoſées, on étend la pantière au milieu de l'eſpace vuide ſur le ſol ; on en attache deux des coins chacun avec une corde que l'on fixe de chaque côté autour & au bas du tronc des arbres qu'on a conſervés & qu'on a élagués.

On attache aux deux autres angles de la pantière l'extrêmité des cordes paſſées en-dedans des poulies ou des anneaux ; on rejoint les deux extrêmités oppoſées de ces cordes, ſans les lier, & on les prolonge juſqu'à une loge qu'on a eu ſoin de préparer à ſept ou huit toiſes de diſtance de la pantière, dans un lieu qui réponde à ſon centre.

Le chaſſeur, retiré dans cette loge, élève la pantière en tirant les deux cordes également : ils les tient juſqu'à ce qu'une *becaſſe*, en volant terre-à-terre, comme c'eſt ſon allure, donne dans la pantière, alors le chaſſeur lâche les cordes ; le poids de la pantière, & celui de deux pierres ou autres corps peſans qu'on a attachés aux deux angles antérieurs, au-deſſous des anneaux ou poulies, entraînent la pantière, qui enveloppe la *bécaſſe*, & la fait tomber avec elle dans ſa chute. Le chaſſeur court auſſi-tôt ramaſſer l'oiſeau, lui écraſe entre les doigts la tête, qui offre peu de réſiſtance, revient prendre les cordes, & retiré dans la loge, il relève la pantière. L'abondance de ſa chaſſe dépend beaucoup de la viteſſe de ſes mouvemens ; car ſouvent il ſe préſente une nouvelle *bécaſſe* avant que la pantière ſoit relevée.

Cette chaſſe ne peut avoir lieu que le ſoir pendant le crépuſcule ; mais elle produit aſſez pour que l'on prenne quelquefois douze *bécaſſes* en une demi heure, & ſix à ſept cens dans un automne & un hiver au moyen d'une ſeule pantière.

Quelquefois des compagnies de perdrix ou d'autres oiſeaux, & même des lapins, des renards, & juſqu'à des loups donnent dans la pantière, & s'y trouvent pris, ſi le chaſſeur la lâche. Il doit, par cette raiſon, être toujours muni de quelqu'arme convenable, dans le cas où le haſard conduiroit dans la pantière un animal dangereux & en état de ſe défendre. Au reſte, cette chaſſe, dont le droit n'appartient qu'à certains ſeigneurs de fiefs, réuſſit à proportion que les lieux où on la fait ſont plus boiſés.

Le lacet pour les *bécaſſes* ſe fait avec cinq à ſix crins, les plus longs & les plus forts ; on les corde en les entrelaçant les uns avec les autres. A l'une de leur extrêmité on fait une boucle retenue par un nœud coulant ; on fait à l'extrêmité oppoſée un nœud ordinaire. On prend un bâton de la groſſeur du petit doigt, long d'un pied environ, on l'éguiſe par un bout, on le fend légèrement à l'autre bout dans ſon milieu ; à travers la fente on introduit l'extrêmité du lacet du côté du nœud qu'on laiſſe en dehors de la fente, on enfonce la corde de crin dans la fente, à travers laquelle le nœud l'empêche de pouvoir gliſſer.

Les lacets préparés, on les porte au bois ; on y choiſit, dans le plus épais des taillis, un endroit fréquenté par les *bécaſſes ;* ce qu'on reconnoît aux feuilles qu'elles ont retournées pour chercher des vers deſſous, & à leur fiente qui eſt une bouſe griſâtre, molle & fort large.

Le lieu reconnu, on fait, autour d'une partie du taillis, une enceinte de quarante à cinquante pas de large, d'un demi-pied de haut ; on la compoſe de menues branchages, enfoncés en terre aſſez près les uns des autres pour fermer le paſſage à une *bécaſſe ;* de diſtance en diſtance de la haie ou enceinte, on laiſſe une ouverture ou paſſée, au-devant de laquelle eſt enfoncé en terre le piquet qui tient le lacet, qu'on a eu ſoin de coucher à platte terre horiſontalement. Les *bécaſſes* priſes dans l'enceinte cherchent à en ſortir quand elles n'y trouvent plus de nourriture, ſe préſentent aux

Digitized by Google

ouvertures ou passées, s'engagent les pattes dans les lacets & y demeurent prises; on les y trouve arrêtées le soir & le matin, qui sont les heures où l'on va visiter l'enceinte pour enlever le gibier qui s'est pris.

BECASSE BLANCHE. *Voyez* BECASSE.
BECASSE (grande). *Voyez* BECASSE.
BECASSE (petite). *Voyez* BECASSE.
BECASSE ROUSSE. *Voyez* BECASSE.
BECASSE DE MER. *Voyez* HUITRIER.
BECASSE des savannes.
Pl. enl. 895.

La *bécasse* des savanes se trouve à Cayenne & y est très-commune; elle ressemble beaucoup à la *bécasse*; mais elle est de près d'un tiers plus petite, & son bec est cependant plus long.

Il y a cinq raies noires sur la tête; une sur le sommet, une de chaque côté au-dessus de l'œil; les deux premières raies s'étendent du devant au derrière de la tête, la troisième ne va que de l'angle des deux parties du bec à l'œil; le surplus de la tête est rousseâtre; le haut de la gorge est blanchâtre; le cou, & tout le dessus du corps, est varié de brun noirâtre & rousseâtre; le brun est disposé en long au milieu des plumes, dont les bords & l'extrêmité sont rousseâtres; le dessous du corps, est d'un brun rousseâtre, moins foncé que le dos, & moucheté de bandes transversales noirâtres.

Les *bécasses* des savannes ne s'enfoncent jamais dans les bois; elles habitent les lieux les plus bas des savannes ou prairies: elles y nichent sur des tertres, dans des trous tapissés d'herbes sèches; elles ne pondent que deux œufs; mais leurs pontes se répètent plusieurs fois. Dans la saison des pluies elles gagnent les parties les plus élevées des savannes & redescendent à mesure que les eaux se retirent; elles vont ordinairement deux de compagnie, quelquefois trois; elles sont plus en mouvement la nuit que le jour; elles ressemblent à notre *bécasse* à cet égard, & par la plus part des habitudes; mais elles en diffèrent par l'éloignement qu'elles ont pour les bois; leur chair n'est pas un mêts inférieur à celle de la *bécasse* d'Europe. Genre LXXVII.

BECASSEAU.

BECASSEAU, appellé vulgairement *cul-blanc*.
BRISS. *tome V, page 177, pl. XVI, fig. 1.*
BECASSEAU ou CUL-BLANC, *pl. enl. 843.*
Autre BECASSINE, BEL. *Hist. nat. des oiſ. page 216.*

Le plus grand nombre des auteurs a appliqué à cet oiseau le nom latin *tringa*, & en a fait un nom générique; M. Brisson est de ce nombre; d'autres l'ont nommé *cinclus*; il y en a qui l'ont appellé *glareola*, & la nomenclature a peu varié pour d'autres oiseaux autant que pour celui-ci.

On lui a donné en François les noms de *cul-blanc*, *pied-vert*, *pivette*, *siflasson*.

Le *bécasseau* est un oiseau de rivage; il fréquente, pendant la fin de l'été & l'automne, le bord des rivières & des ruisseaux; il vit de vers, de moucherons & des différentes espèces d'insectes qui peuplent le bord des eaux ou qui vivent dans les eaux même; il les prend à la course ou au vol; il court légèrement & avec grace en balançant souvent la queue; il entre assez souvent dans l'eau, & on l'y voit saisir sa proie; souvent aussi il rase en volant la surface de l'eau, & après avoir, à plusieurs reprises, monté & descendu un certain espace du rivage, il s'envole, en poussant un petit cri qui est assez agréable quoiqu'un peu aigre, & se porte à quelque distance pour y recommencer sa chasse.

Le *bécasseau* se plaît dans les lieux paisibles & solitaires; il aime les rives découvertes, les grèves de sable, les endroits qui ne sont que médiocrement couverts de plantes. J'ai souvent observé des *bécasseaux* dans un lieu pareil, aux environs de Paris, sur les bords de la seine; elle y passe d'un côté dans toute sa largeur, & en roulant la plus grande partie de ses eaux; elle se partage ailleurs en plusieurs canaux, qui forment des islots, & serpentent sur des lits de sables, couverts de quelques plantes aquatiques; ces bras du fleuve, où le cours des eaux est plus lent, sont remplis de beaucoup de larves d'insectes aquatiques, & le rivage est couvert d'insectes qui viennent déposer leurs œufs. Ces endroits solitaires, éloignés de toute habitation & de toute route, sont très-fréquentés en été par les *bécasseaux*, il est rare de n'y en pas voir, & souvent huit ou dix y font leur chasse dans un espace assez limité; le plus ordinairement ils se tiennent séparés & à quelque distance les uns des autres; mais il n'est pas rare de les voir précipiter leur course vers un même point, s'y porter plusieurs coups de bec en s'approchant, & partir chacun de leur côté en volant & en poussant un cri plus aigu que celui qu'ils ont coutume de faire entendre. La cause de ces rixes momentanées est sans doute la découverte d'une proie ou plus abondante, ou pour laquelle ils ont un goût plus décidé.

Quoique les *bécasseaux* passent une partie de l'été sur les rives de nos petites rivières & des ruisseaux qui arrosent nos campagnes, il ne paroît pas qu'ils nichent dans nos contrées, & l'on ne sçait pas en quels lieux ils font leur ponte.

La chair des *bécasseaux* a un goût fin; elle est délicate & ils passent pour un excellent gibier.

Le *bécasseau* est un peu moins gros que le pluvier; il a huit pouces & demi du bout du bec à celui de la queue, quinze pouces neuf lignes de vol; ses ailes pliées s'étendent, à peu de chose près, jusqu'à l'extrêmité de sa queue.

Le dessus du corps est couvert de plumes brunes bordées de blanchâtres; sur la tête, le derrière du cou, les plumes sont d'un brun cendré; mais sur le dos elles sont d'un brun lustré; & de plus, variées sur leurs bords de points blanchâtres; il y a de chaque côté de la tête deux bandes; l'une, & c'est la supérieure, est blanche; l'autre, qui

Digitized by Google

n cendré brun. La gorge eſt
ınt du cou eſt couvert de
d'un cendré brun ſur un fond
ı corps eſt blanc; l'aile eſt
uatre plumes, dont les dix-
d'un brun noirâtre, & les
u corps ſont tachetées, ſur
de points blanchâtres ſur un
ı queue eſt formée de douze
milieu ſont d'un brun noi-
les bandes blanches; les dix
& traverſées, mais ſeulement
de larges bandes d'un brun
uleur de noiſette; le bec eſt
es pieds ſont verdâtres; les
LXXV.

iſiane un oiſeau qui me pa-
ès-près au *bécaſſeau*, que je
tant qu'une variété. Les dif-
ı ce que le *bécaſſeau* de la
ı plus petit que le nôtre,
plus décidément cendré, &
luſtré qui orne cette partie

les pourvoyeurs & traiteurs
SSINE (petite.)

pag. 298.

ÉCASSEAU. BELL. *hiſt. nat.*

BÉCASSEAU, BÉCASSON,
port. d'oiſ. pag. 54.
minor, par la plupart des

la.
ſchnepfe, Wuner-ſchnefe.
nite.

caractères extérieurs, & à
rès, le plumage de la bé-
ême oiſeau de paſſage; elle
ne & s'en retourne au prin-

le plus ſouvent ſolitaires,
t trois ou quatre enſemble;
ries baſſes & marécageuſes;
erbages qui bordent les ri-
ſent parmi les plans d'oſiers;
oin, & après deux ou trois
à deux ou trois cens pas,
erte de vue en pouſſant un
ore quand on ceſſe de les
s'approchent des fontaines
is formés par l'épanchment
ne ſe retirent point au prin-
nes, mais dans les plaines
que les nôtres, telles que
, de la Siléſie, &c.: il en
uelques-unes pendant l'été
lles nichent: elles placent leur nid au pied des ſaules ou des aulnes, dans les endroits les moins acceſſibles des marais; elles le conſtruiſent d'herbes sèches & le garniſſent de plumes à l'intérieur: elles pondent en juin quatre ou cinq œufs; ils ſont oblongs, blanchâtres, tachetés de marques rouſſes; les petits abandonnent le nid en ſortant de la coque, mais la mère en prend ſoin juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de pourvoir eux-mêmes à leurs beſoins.

Il eſt très-probable que les *bécaſſines* ſe nourriſſent de vers comme les bécaſſes. On n'en eſt cependant pas certain, parce qu'on ne trouve dans leur eſtomac que des liqueurs & un réſidu terreux, qui ſont le produit de leurs alimens; elles paſſent pour le gibier le plus difficile à tirer; on ne les atteint, on ne parvient à la portée de les tirer qu'en s'enfonçant dans les endroits les plus humides des marécages, où l'on ne peut ſe ſoutenir qu'à l'aide de raquettes dont on fait uſage pour cette chaſſe, mais on en prend auſſi au *rejet*. *Voyez* REJET.

La *bécaſſine* eſt ordinairement très-graſſe & paſſe pour un excellent gibier; ſon eſpèce eſt univerſellement répandue ſur les terres de l'ancien & du nouveau Continent; elle paroît abondante à Cayenne d'où on l'envoie ſouvent: on l'y nomme *bécaſſine de Savane*; elle m'a auſſi été envoyée de ce pays ſous le nom *de pied de bœuf*. Elle eſt un peu plus groſſe que notre *bécaſſine*, au lieu que la *bécaſſe des Savanes* eſt plus petite que notre bécaſſe. Parmi les contrées où les voyageurs ont reconnu la *bécaſſine*, je n'en citerai que deux: l'iſle *d'Uliétéa* près de celle de Taïti dans la mer du ſud; les iſles Malouines où M. de Bougainville l'a vue. Dans la première de ces iſles, les voyageurs trouvèrent les *bécaſſines* auſſi ſauvages & auſſi prêtes à fuir que dans nos contrées; ils ſçurent bientôt que les habitans étoient dans l'habitude de leur donner la chaſſe: dans les iſles Malouines, au contraire, les *bécaſſines* ne paroiſſoient avoir aucune défiance; leurs nids étoient à découvert au milieu des campagnes; on les tiroit aiſément: elles ne témoignoient aucune crainte dans ces lieux paiſibles & ſolitaires, ou l'homme ne les avoit pas encore accoutumées à le redouter & à l'éviter.

Il paroît que parmi les *bécaſſines*, il y en a de grandes & de petites, comme parmi les bécaſſes; elles ne diffèrent de même que par la grandeur, ſoit que ce ſoient deux races ou que les unes ſoient des adultes & les autres des jeunes.

Je n'ai pas penſé qu'il fût néceſſaire de faire une deſcription détaillée du plumage de la *bécaſſine*; je me contenterai de remarquer qu'il eſt mêlé de noir, de gris-blanc & de roux; que cette dernière couleur domine moins que ſur le plumage de la bécaſſe. Ces deux oiſeaux ſont d'ailleurs trop connus pour avoir beſoin d'être décrits. *Genre LXXVIIe.*

BÉCASSINE (la petite) OU LA SOURDE.

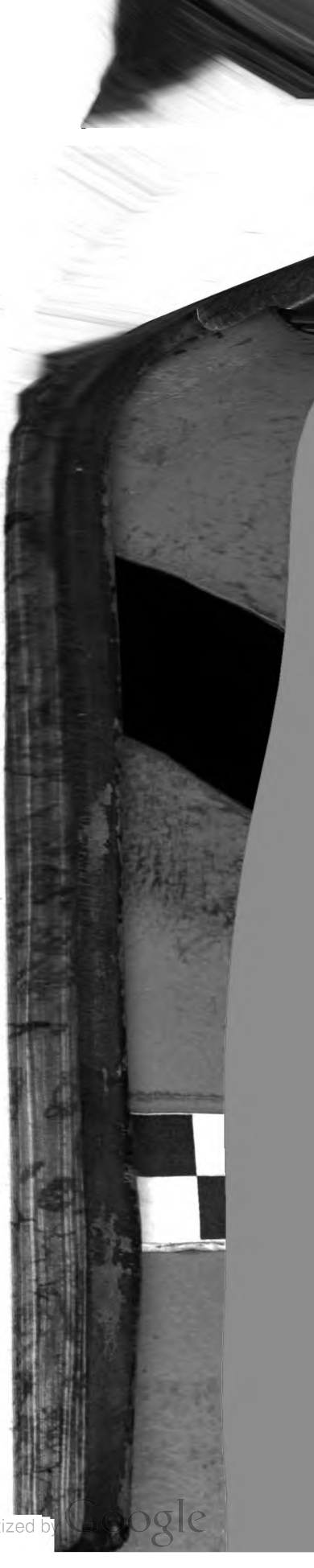

Digitized by Google

Briss. *tom. V, pag. 303.*
Pl. enl. 884.
Bell. *hiſt. nat. des oiſ. pag. 217.*
Idem, deux pour un. *port. d'oiſ.*
Suivant Sal. *hiſt. nat. des oiſ. pag. 326.*
En Picardie *kanipou*, dans l'Orléanois *becquerioile*, par les chaſſeurs *foucault* & *bécot.*

La *petite bécaſſine* n'a que huit pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; elle eſt de moitié plus petite que la bécaſſine. Son plumage eſt plus brillant, & elle eſt facile à reconnoître aux traits ſuivans : la partie ſupérieure de la tête eſt d'un noir luſtré, varié de petites taches fauves, & marqué de deux bandes longitudinales de la même couleur ; la partie ſupérieure du dos & les plumes ſcapulaires ſont variées de noir & de fauve ; le noir eſt changeant & à reflets d'un violet & d'un verd-doré brillants ; il y a de plus ſur le dos & ſur les plumes ſcapulaires, quatre bandes longitudinales d'un fauve-clair, deux de chaque côté ; ces plumes & celles qui ſont d'un noir changeant, ſont longues, ſoieuſes & ont l'aſpect & le toucher du velours. D'ailleurs le plumage de la *petite bécaſſine* a beaucoup de rapports avec celui de la bécaſſine proprement dite, & elle n'eſt pas moins connue généralement. Cependant à Paris les pourvoyeurs lui donnent le nom de *bécaſſeau* qui ne lui convient pas & qui déſigne un oiſeau différent dont j'ai parlé.

La *petite bécaſſine* ſe tient cachée dans les marais, au bord des eaux, ſous les joncs & les plantes aquatiques ; il faut l'approcher de très-près pour l'obliger à prendre ſon eſſor ; ce qui la fait nommer *la ſourde* par les chaſſeurs, parce qu'elle demeure obſtinément à terre, comme ſi elle n'entendoit pas le bruit qu'on fait en venant à elle ; ſon vol eſt moins rapide & plus direct que celui de la grande bécaſſine ; elle ne quitte pas nos marais ; elle y niche ; ſes œufs, proportionnés à ſa taille, ſont de la même couleur que ceux de la bécaſſine. Sa chair eſt également délicate & ſa graiſſe auſſi fine.

Cette eſpèce, quoique fort répandue, ne paroît pas l'être autant que celle de la grande bécaſſine ; M. Linné n'en fait pas mention : cependant, ſuivant Brunnich, la *petite bécaſſine* ſe trouve en Danemarck. Il ne ſemble pas qu'on l'ait encore obſervée dans le nouveau Continent. Genre LXXVIIe.

Bécassine blanche des Indes. Voy. aux Indes & à la Chine, *tom. II, pag. 218.*

Cette *bécaſſine* eſt moins groſſe que celle qu'on trouve en Europe ; tout ſon plumage eſt d'un blanc-ſale, plus ou moins varié ſur les différentes parties de gris & de brun. Il ne paroît pas que ce ſoit une eſpèce particulière ; mais c'eſt, ſans doute, une variété d'une eſpèce qui ſe trouve aux Indes. Genre LXXVIIe.

Bécassine blanche. Edw. *tom. III, pag. 139. Pl. 139. Voyez* Chevalier blanc.

Bécassine d'Angleterre. Briss. *tom. V, p. 309. Voyez* Brunette.

Bécassine du Cap de Bonne-Eſpérance.
Pl. enl. 270.
Brisson, *tom. VI, ſuppl. pag. 141.*
Cette *bécaſſine* eſt à-peu-près de la groſſeur de la nôtre. Son plumage eſt très-varié. M. le comte de Buffon peint celui de la tête d'un trait à ſa manière, elle eſt, dit-il, coëffée de cinq bandes, l'une rouſſeâtre au ſommet, deux griſes de chaque côté, puis deux blanches qui engagent l'œil en arrière. Les joues & la gorge ſont d'un roux clair, qui s'étend ſur les côtés & le deſſus du cou ; le dos & les ailes en-deſſus ſont rayés tranſverſalement de noirâtre ſur un fond cendré qui, à certains aſpects de la lumière, ſe nuance en violet ; les ailes ſont de plus couvertes de taches jaunâtres : au bas du cou, ſur le haut de la poitrine eſt ſituée une bande tranſverſale noire ; elle remonte vers le dos en devenant plus étroite ; elle eſt ſuivie au-deſſus des ailes d'une autre bande blanche, qui s'étend obliquement ſur le dos juſqu'au croupion. Les deux bandes blanches prolongées de chaque côté, ſe rejoignent & forment un angle ſur le croupion : tout le deſſous du corps eſt blanc ; la queue eſt cendrée, rayée tranſverſalement de noirâtre & marquée ſur chaque côté de quatre taches jaunâtres ; elle eſt compoſée de douze plumes, & les ailes le ſont de vingt-cinq.

Le bec eſt d'un brun-rougeâtre ; les pieds & les ongles ſont noirâtres. Genre LXXVIIe.

Bécassine de la Chine. *Pl. enl. 881.*
La *bécaſſine* de la Chine eſt à-peu-près de la groſſeur de la bécaſſine ordinaire. Une raie fauve entourée de chaque côté d'une raie brune, occupe le milieu de la tête ; une raie blanche paſſe au-deſſus des yeux, & une griſe s'étend du bec à l'œil de chaque côté ; la gorge eſt blanchâtre ; le cou eſt gris, nué de noirâtre & de fauve diſpoſés par raies ; une large bande noire couvre le haut de la poitrine ; le deſſous du corps eſt blanc, le deſſus eſt moucheté de blanc & de jaunâtre ſur un fond gris-bleuâtre, qui eſt entrecoupé de lignes noires étroites ; la queue eſt griſâtre mouchetée de taches d'un fauve-clair, & raiée de lignes noires étroites. Genre LXXVIIe.

Bécassine de Madagaſcar.
Pl. enl. 922.
La *bécaſſine* de Madagaſcar eſt de la même groſſeur que la nôtre, mais elle a le bec beaucoup plus court & les jambes moins longues.

Une bande fauve, étroite, s'étend ſur le ſommet de la tête de l'origine du bec au ſynciput ; deux autres bandes brunes l'accompagnent ſur les côtés ; une troiſième bande blanche eſt tracée de chaque côté de l'angle poſtérieur de l'œil au bas de la tête : la gorge eſt blanchâtre ; le cou eſt d'un brun qui tire ſur le roux ; le haut de la poitrine eſt noirâtre ; le reſte du

Digitized by Google

dessous du corps est blanc ; les côtés au-dessous du moignon des ailes sont bruns ; le blanc du bas de la poitrine remonte vers le dos, & lorsque les ailes sont pliées, forme de chaque côté une bande blanche transversale entre les ailes & le bas du cou : la partie inférieure du cou, par derrière, est grise, traversée par de très-petites raies noires ; le dos est mêlé de gris-brun, de noir, & rayé longitudinalement sur les côtés de jaunâtre ; les couvertures des ailes sont rayées de noir par de très-petites bandes transversales sur un fond gris-brun : les pennes des ailes sont noires à leur origine, d'un gris-clair dans le reste de leur longueur ; le gris est traversé par des raies noires, étroites, en zigzag : il y a de plus sur chaque penne du côté externe, quatre ou cinq taches, suivant la longueur des pennes, d'un jaunâtre-clair, d'une forme ovale, entourées d'un trait noir : ces taches imitent de loin la forme d'un œil ; du côté interne les pennes sont rayées par des bandes transversales de la même couleur, & également encadrées de deux traits noirs ; la queue est grise, rayée de lignes noires, étroites, & de bandes d'un jaunâtre-clair : le bec est jaunâtre & les pieds sont grisâtres. La femelle a les couleurs moins vives que le mâle, & les taches jaunâtres des ailes ne sont que des bandes qui n'ont pas l'apparence d'yeux comme dans le mâle. Genre LXXVIIe.

Bécassine de Madrast. Briss *tom. V, pag. 308.*

Ray, *Synop. avi. pag. 193.*

Les parties supérieures de la tête & du cou sont variées de noirâtre & de fauve, ainsi que le dos, le croupion, les couvertures des ailes & celles de la queue en-dessus : il y a sur la tête trois bandes longitudinales brunes-noirâtres ; le dos est aussi marqué de deux bandes longitudinales d'un brun-noirâtre ; la gorge & le devant du cou sont d'un fauve varié de taches noirâtres ; le dessous du corps est blanc, excepté le haut de la poitrine qui est traversé d'une bande noire ; les ailes & la queue sont variées de noir, de fauve & de gris ; le bec est roussâtre : un dernier trait distingue cette *bécassine* de toutes les autres ; le doigt de derrière est aussi long que ceux de devant. Genre LXXVIIe.

BEC-CROISÉ.

Pl. enl. 218.

Brisson, *tom. III, pag. 329.*

Bec-croisé rousseatre. Briss. *tom. III, pag. 352.*

Loxia en Latin.

Crose-bill en Anglois.

Krutz-vogel, kreutz-schnabel en Allemand.

Krzywonos en Polonois.

Korsnaef, kiaegelrifware en Suédois.

Le *bec-croisé*, distingué de tous les autres oiseaux par un caractère qui lui est propre, constitue le XXVIIIe genre de la méthode de M. Brisson. Les deux parties de son bec prolongées à leur extrêmité, se croisent l'une l'autre, & sont courbées, la partie supérieure de haut en bas, & l'inférieure de bas en haut. Mais tantôt c'est la partie inférieure du bec qui est tournée à son extrêmité de droite à gauche, & la supérieure de gauche à droite ; tantôt c'est la partie supérieure qui prend cette position, tandis que l'inférieure a la position contraire. Il n'y a rien de stable sur cet objet qui varie dans les différens individus. Cette conformation du bec, sujette à des variations dans la position de ses parties, a paru à quelques physiciens une monstruosité & un écart de la nature, ou un des essais qu'elle a fait de l'usage des différentes formes. Il n'a pas été préjudiciable au *bec-croisé* qui se sert avec avantage de son bec pour grimper, pour s'accrocher & pour ouvrir les fruits, dans le centre desquels il trouve les semences qui y sont renfermées & dont il se nourrit.

Le *bec-croisé* est un peu plus gros que le moineau franc ; il a du bout du bec à celui de la queue six pouces neuf lignes, dix pouces huit lignes de vol ; ses ailes pliées s'étendent un peu au-delà du milieu de sa queue ; l'iris est d'un cendré tirant sur la couleur de noisette ; le demi-bec supérieur est noirâtre, & l'inférieur est gris ; les pieds sont bruns & les ongles sont noirs.

La couleur du plumage varie suivant l'âge, & le sexe des individus. Les jeunes *bec-croisés* sont couverts de plumes d'un verd-terne, mêlé d'une teinte olivâtre, de plus ou moins de brun & d'un peu de jaunâtre. Les vieux prennent une couleur rouge, plus décidée sur la tête & les parties supérieures du corps, & à proportion qu'ils avancent en âge ils deviennent de plus beaux oiseaux par l'éclat de leur couleur ; les femelles prennent successivement le même plumage que les mâles, mais les nuances en sont toujours plus foibles.

Le *bec-croisé* n'habite que les parties les plus froides de l'Europe, & il ne s'y trouve dans les parties tempérées que sur les hautes montagnes ; les amandes contenues sous les écailles des pommes de pin sont sa principale nourriture. Il attache son nid aux mêmes arbres dont il tire sa subsistance ; il l'y colle, à ce qu'on dit, avec la résine de ces mêmes arbres, il l'en enduit & le rend par ce moyen impénétrable à la pluie, à l'humidité de la neige dont il est souvent couvert ; car le *bec-croisé* le construit dès la fin de l'hiver, dans les derniers jours de février ou les premiers de mars, & ses petits sont déjà en état de se suffir à eux-mêmes avant que les autres oiseaux aient commencé à travailler à leur propagation. Cependant le *bec-croisé* passe pour ne faire qu'une ponte par an, dans laquelle il élève de trois à cinq petits.

Cet oiseau, quoique sédentaire, quoiqu'habitant des régions froides ou des hautes montagnes, paroît quelquefois subitement dans les pays tempérés. Ses apparitions n'ont rien de fixe & de

Digitized by Google

régulier ; tantôt il s'écoule un nombre d'années assez considérable sans qu'on voie de *bec-croisés* ailleurs que dans les lieux qu'ils ont coutume d'habiter ; tantôt ils paroissent après des intervalles forts courts dans les endroits où il n'est pas ordinaire d'en voir. Il seroit fort difficile de fixer les causes de leur émigration, qu'on ne peut guère rapporter qu'à quelqu'intempérie inusitée dans les lieux de leur domicile ordinaire, soit que ces intempéries les en chassent pour le moment par leur violence, soit que par un effet antérieur, elles aient fait périr les fruits dont les *bec-croisés* se nourrissent, & que la disette les oblige de chercher en d'autres climats les moyens de pourvoir à leurs besoins. Il y a vingt-cinq ans environ, qu'il parut une si grande quantité de *bec-croisés* aux environs de Paris, que les oiseleurs en prenoient en aussi grand nombre que des moineaux-francs & des autres oiseaux les plus communs ; on les nourrissoit aisément en cage avec du chenevi écrasé, de la mie de pain, &c. C'étoient des oiseaux pesans, stupides, qui paroissoient peu regretter leur liberté. Ils n'avoient qu'un cri foible & point de chant, quoiqu'ils en aient un dans l'état de liberté, très-foible à la vérité, & qu'ils ne font entendre qu'en hiver. Malgré le grand nombre qu'on en prit, on n'en conserva de vivans que peu de temps, parce que peut-être on n'en prit pas assez de soin ; car, suivant les auteurs, le *bec-croisé* peut vivre long-temps en cage. Il en a paru l'hiver de 1781 à 1782, dans différentes de nos provinces & surtout en Normandie, province dans laquelle, suivant les oiseleurs, il est assez fréquent de voir en hiver des *bec-croisés*, mais communément en très-petite quantité. Ces oiseaux sont si fortement imprégnés de l'odeur de thérébentine, qu'il suffit de les avoir maniés pour que l'odeur en demeure long-temps aux doigts. Cette observation que j'ai été à portée de répéter l'hiver dernier, m'auroit empêché de croire que la chair des *bec-croisés*, fût d'un goût agréable comme les auteurs l'ont écrit, si M. le comte de Buffon ne m'eût apprit que ce même hiver de 1781 à 1782, il parut beaucoup de *bec-croisés* à Montbard, qu'on en servît sur sa table, où on leur trouva un bon goût. L'action du feu ou dissipe l'odeur de thérébentine, ou cette odeur n'adhère qu'aux plumes, ce que je n'ai pas remarqué. Je dois, pour achever l'histoire du *bec-croisé*, observer que ce ne sont que les plumes qui couvrent la tête, le cou & le corps qui sont sujettes à changer de couleur, mais que les pennes des aîles & de la queue, sont constamment brunes avec un filet olivâtre à leur côté externe.

BEC-CROISÉ ROUSSEATRE. BRISS. *tome III*, *page 352*. *Voyez* BEC-CROISÉ.

BEC-D'ARGENT.

Cardinal pourpré. BRISS. *tome III*, *page 49*. *Pl. III*, *fig. 2* le mâle, *fig. 3* la femelle.

Tangara pourpré. *Pl. enl. 128. fig. 1*, le mâle, *fig. 2*, la femelle.

Merle à gorge rouge. EDW. *glan. partie II*, *page 120*, *chap. LVII. Pl. 267*.

Le *bec-d'argent* est du genre XXXIe. C'est un *tangara*, fort commun à la Guiane. Sa grosseur est un peu au-dessus de celle du moineau-franc : sa longueur prise du bout du bec à celui de la queue, est de six pouces trois lignes ; il a neuf pouces six lignes de vol : ses ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de sa queue : la tête, la gorge & le devant du corps sont d'un pourpré brillant, & dont la nuance est plus ou moins vive dans différens individus ; le reste du plumage est d'un pourpré, sombre, foncé, & presque noir : l'iris est brune ; les pieds & les ongles sont noirs : la partie supérieure du bec est de la même couleur, ainsi que l'extrêmité de la partie inférieure ; mais la base de cette même partie est beaucoup plus large qu'elle n'a coutume de l'être ; elle forme une expansion ou plaque, qui se propage vers la partie supérieure, en s'arrondissant, & dont la couleur, lorsque l'animal est vivant, a la teinte & l'éclat de l'argent poli. C'est la raison qui a fait donner par les créoles à cet oiseau le nom de *bec-d'argent*. Cette belle couleur s'efface quand l'animal est mort, & le bec paroit alors entièrement noir. Cet ornement n'appartient qu'au mâle ; le bec de la femelle est entièrement noir, & n'est que très-peu dilaté à sa base ; elle diffère encore par son plumage, qui est d'un brun rougeâtre, sans l'éclat & le velouté qui brillent sur celui du mâle. Ce dernier a les ailes & la queue d'un noir lustré & velouté ; la femelle ne les a que d'un noir terne & décoloré.

Le *bec-d'argent* varie pour l'intensité de ses couleurs ; il y a des individus qu'on prendroit à peine pour être d'une même espèce, tant leur plumage a peu d'éclat, en comparaison d'autres individus, qui ne diffèrent qu'à cet égard. Cette diversité dépend peut-être de l'âge.

Le *bec-d'argent* se nourrit de fruits & de baies ; il fréquente les lieux découverts, & n'évite pas ceux qui sont habités : il ne va pas par bandes ; mais deux-à-deux par paire : il donne six pouces de long & quatre de large à son nid, qu'il suspend entre les branches des arbres peu élevés, l'ouverture tournée en bas : il le construit de paille à l'extérieur, & de feuilles de basilier desséchées. La femelle ne pond que deux œufs blancs, chargés au gros bout de petites taches d'un rouge léger.

Je conserve un individu de l'espèce du *bec-d'argent*, dont le plumage est en entier d'un rouge pâle, Ce n'est, sans doute, qu'une variété individuelle ; car parmi un très-grand nombre de *bec-d'argents* que j'ai été à portée d'observer, je n'ai vu cette différence dans le plumage qu'une seule fois.

BEC-EN-CISEAUX.

BRISS, *tom. VI*, *pag. 223. Pl. XXI*, *figure 2*.

Digitized by Google

BEC-EN-CISEAUX de Cayenne. *Pl. enl. 357.*
Coupeur d'eau. CATESB. *tome I, page & pl. 90.*

M M. Briſſon & Barrere nomment cet oiſeau en latin *rygchopſalia ;* M. Linné *rhynchops*, & d'autres auteurs l'ont appellé *plotus*, *phalacrocorax.*

Le *bec-en-ciſeaux* eſt un de ces êtres caractériſés par un trait ſaillant, qui n'appartient qu'à eux, qui les diſtingue de tous les autres ; qu'une conformation particulière reſtreint à un genre de vie qu'ils ſuivent ſeuls. M. le comte de Buffon, en commençant l'hiſtoire du *bec-en-ciſeaux*, fait des réflexions ſur la réciprocité entre la conformation des animaux & leur manière de vivre ; il prouve que, bornés dans leurs facultés par l'organiſation, ils ſont néceſſités dans leurs habitudes : j'affoiblirois trop ce paſſage des écrits du philoſophe naturaliſte, ſi j'entreprenois d'en donner un extrait. Il faut lire en entier ce diſcours, duquel il ne faut rien retrancher, comme on n'y ſçauroit rien ajouter.

Le *bec-en-ciſeaux* eſt un oiſeau palmipède, unique juſqu'à préſent dans ſon genre, qui eſt le CIV^e^. Il diffère des autres oiſeaux à pieds palmés, par la conformation de ſon bec : il eſt compoſé de deux pièces minces, mouſſes à leur extrêmité, applaties & déprimées ſur les côtés : la partie ſupérieure eſt la plus courte ; elle eſt arrondie en-deſſus, en-deſſous elle eſt tranchante, en forme de lance ; elle s'abaiſſe ſur la partie inférieure qui eſt plus longue, ſillonnée & creuſée dans ſa longueur, relevée & tranchante ſur ſes bords, & dans les ſillons de laquelle le coupant de la partie ſupérieure eſt reçu, comme le tranchant d'un couteau entre les deux côtés du manche. C'eſt avec ce bec, qui paroît d'un uſage ſi difficile, que le *bec-en-ciſeaux* prend le poiſſon dont il ſe nourrit ; il le ſaiſit, en raſant d'un vol lent la ſurface de l'eau, d'aſſez près pour que la partie inférieure de ſon bec plonge dans l'eau par ſon extrêmité ; c'eſt de-là qu'on a donné à cet oiſeau le nom de *coupeur d'eau*, comme celui de *bec-en-ciſeaux* exprime le mouvement ou le jeu des pièces de ſon bec.

Le *bec-en-ciſeaux* a, du bout du bec à celui de la queue, un pied ſept pouces, près de huit : trois pieds huit pouces de vol ; ſes ailes pliées excèdent la queue de trois pouces : le demi-bec ſupérieur a trois pouces quatre lignes de long, l'inférieur quatre pouces trois lignes. Le ſommet de la tête, le derrière du cou, & le deſſus du corps ſont d'un brun-noirâtre : le devant de la tête, près de l'origine du bec, le cou en-devant, & le deſſous du corps, ſont blancs : l'aile eſt compoſée de vingt-ſept pennes, & paroît d'un brun-noir lorſqu'elle eſt pliée, quoique les pennes ſoient variées, les unes de gris, les autres de brun plus clair & de blanc : cette dernière couleur forme un trait apparent ſur chaque aile. La queue eſt formée de douze pennes, dont les plus courtes ſont au centre, & les latérales deviennent graduellement plus longues, ce qui la rend fourchue ; elle eſt variée de brun ſur un fond blanc. Le bec eſt rouge à ſon origine, & noir dans le reſte de ſa longueur ; les pieds, les doigts, & la membrane qui les réunit ſont rouges, les ongles ſont noirs.

Catesby a obſervé le *bec-en-ciſeaux* ſur les côtes de la Caroline ; il eſt très-commun à la Guiane, & paroît n'appartenir qu'aux mers de l'Amérique.

M. Briſſon décrit comme une variété un *bec-en-ciſeaux* qui ne diffère de l'ordinaire, que parce que ſon bec eſt entièrement noir, & que ce qui eſt brun dans le plumage du premier, eſt fauve dans celui du ſecond ; c'eſt probablement un jeune ; car Catesby aſſure qu'il n'y a pas de différence entre le plumage du mâle & celui de la femelle.

BEC-EN-CISEAUX FAUVE. BRISS. *tome VI, pag. 227.* *Voyez* BEC-EN-CISEAUX.

BEC-FI D'HIVER. *Voyez* ALOUETTE PIPI.

BEC-FIGUE.

Pl. enl. 668, fig. 1.
BRIS. *tome III, page 369.*
Ficedula en latin.
Beccafico, becquefico en italien.
Grasz-mugg en allemand.
Figoiadka en polonois.

Il eſt peu de perſonnes qui ne connoiſſent le *bec-figue* au moins de nom, & qui n'en aient entendu parler comme d'un excellent gibier ; cependant il n'y a pas d'oiſeau qu'on confonde plus généralement avec d'autres oiſeaux de différentes eſpèces. Chaque province, chaque canton a, pour-ainſi-dire, ſes prétendus *bec-figues ;* on en applique le nom aux différentes eſpèces de cette nombreuſe claſſe à bec effilé, qui, en automne, béquetent les figues, & en font une partie de leur nourriture. Le *bec-figue* n'eſt bien connu que dans les provinces méridionales, où il eſt beaucoup plus abondant que dans nos contrées. Sa vraie patrie ſont les régions du midi ; les *bec-figues* ne les quittent que tard au printemps, & y retournent de bonne heure en automne ; ils arrivent en troupes dans nos provinces du midi, d'où ils ſe diſperſent, pendant l'été, dans les régions tempérées, & pénètrent même fort avant dans le nord ; car on en trouve juſqu'en Pologne & en Suède : mais ils paroiſſent alors en petit nombre ſur la vaſte étendue de pays qu'ils occupent ; ils ne ſe réuniſſent pas par bandes, & ils ne vivent qu'en ſociété du mâle & de la femelle. Ils habitent les bois ; ils s'y nourriſſent d'inſectes, ils s'y tiennent dans les parties les plus fourrées, & ils y cachent leur nid avec tant de ſoin & d'art, qu'il eſt fort rare de le découvrir. A l'approche des premiers froids, ou plutôt à la fin des chaleurs de l'été, les *bec-figues* ſe rapprochent des régions méridionales, ils ſe réuniſſent, ils volent par bandes. C'eſt alors qu'ils ſont communs dans

Digitized by Google

nos provinces méridionales, en Italie & en Grèce; ils n'y reſtent cependant pas l'hiver, qu'ils paſſent dans des contrées encore plus chaudes, & probablement ſur les côtes d'Afrique. On peut le ſoupçonner avec d'autant plus de probabilité, qu'ils ſont exceſſivement abondans au temps de leur paſſage ſur pluſieurs iſles de la Méditerranée, particulièrement à Malte & à l'iſle de Chypre; lorſqu'elle faiſoit partie des poſſeſſions des Vénitiens, les *bec-figues* étoient un objet de commerce; on faiſoit paſſer de cette iſle à Veniſe, tous les ans, mille ou douze cens pots remplis de *bec-figues*, que l'on conſervoit, par le moyen du vinaigre & d'herbes odoriférantes; ce gibier étoit connu en Italie ſous le nom d'*oiſeaux de Chypre*.

Les Romains & les Grecs ne faiſoient pas moins de cas des *bec-figues*, comme gibier, qu'on n'en fait encore aujourd'hui. Des auteurs ont parlé de la manière de prendre les *bec-figues*, & du filet qui ſervoit à cette chaſſe. Une renommée ſi ancienne, ſi conſtante, eſt fondée ſur la délicateſſe, la fineſſe & la ſaveur de la chair des *bec-figues*. Tout leur corps n'eſt, en automne, qu'un peloton d'une graiſſe légère, fondante, & en même-temps d'une ſaveur exquiſe. Fatale prérogative, qui ne ſert qu'à expoſer les *bec-figues* à plus de dangers & de piéges. Dans nos contrées tempérées, où il y en a peu, où ils volent en automne par petites bandes de cinq à ſix, mais qui ſe ſuccèdent, les chaſſeurs ne dédaignent pas de les épier, de les attendre, & de les tirer à leur paſſage quand ils ſe trouvent à portée; on les prend auſſi au lacet, avec des nappes & au miroir; mais dans les provinces méridionales on a une manière particulière de les prendre. On donne le nom de *taiſe* à cette ſorte de chaſſe. On y peut prendre pluſieurs eſpèces de petits oiſeaux, mais la taiſe eſt ſur-tout en uſage pour les *bec-figues*. Pour que cette chaſſe ſoit auſſi abondante qu'elle peut l'être, il faut avoir d'avance planté des haies fournies d'arbuſtes dont les baies attirent les oiſeaux, ou chaſſer près de haies ſemblables plantées favorablement par haſard, On tend un filet fort long d'un côté de la haie; vers le milieu de l'eſpace qui répond à ce filet, on prépare une pantière (*voyez* ce mot). Différentes perſonnes coroyent enſuite la partie de la haie bornée par le filet; elles marchent à la rencontre les unes des autres, en-dehors du filet, & en faiſant un peu de bruit. Les *bec-figues* & les autres petits oiſeaux, volent de branches en branches, & ſe laiſſent conduire des deux bouts de la haie au milieu; quand on les y a conduits, on fait plus de bruit, & l'on agite un peu le milieu de la haie, les oiſeaux prennent leur eſſort, & vont donner dans la pantière, où ils ſe prennent.

Cet oiſeau, ſi recherché pour la délicateſſe de ſa chair & la fineſſe de ſa ſaveur, eſt fort petit & d'un plumage fort ſombre.

Le *bec-figue*, du bout du bec à celui de la queue, n'a pas tout-à-fait cinq pouces; il a ſept pouces quatre lignes de vol: la tête, la partie ſupérieure du cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, ſont d'un gris-brun: le tour des yeux eſt d'un blanc rouſsâtre; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, les côtés, ſont d'un gris-blanc: le ventre, le deſſous de la queue & des ailes, ainſi que leur bord, ſont d'un blanc mêlé de rouſsâtre clair: les petites couvertures des ailes ſont d'un gris-brun, les grandes d'un cendré-brun & terminées d'un blanc-rouſsâtre, qui forme ſur chaque aile une bande tranſverſale; les plumes ou pennes des ailes ſont d'un cendré-brun, & les unes ont leur extérieur d'un gris-blanc, les autres d'un blanc pur: les plumes de la queue ſont noirâtres, bordées extérieurement de gris-brun: les deux plumes extérieures ont leur bord auſſi externe en partie blanc: le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres.

Les *bec-figues* ne ſucent pas ſeulement les fruits dont on leur a particulièrement appliqué le nom; ils les aiment de préférence; mais ils ont auſſi du goût pour les raiſins, pour tous les fruits & les baies en général d'une ſaveur douce & ſucrée. Ils vivent d'inſectes lorſqu'il n'y a pas encore de fruits. On les nomme *vinettes* en Bourgogne, *mûriers*, ou *petits pinçons de bois* en Lorraine. Quoiqu'ils ſoient mieux connus en Provence & en Languedoc, que dans les parties moins méridionales du royaume, ſouvent on les y confond avec les autres oiſeaux à bec effilé, & particulièrement avec les fauvettes, parce qu'en automne tous ces oiſeaux, qui ſe ſont nourris de fruits, & qui ont beaucoup ſucé de figues, ont en général la chair délicate, chargée de beaucoup de graiſſe, & d'une ſaveur agréable. Mais les perſonnes qui ſe piquent de plus de recherches, ſçavent très-bien diſtinguer les véritables *bec-figues*, & ne trouvent pas entre eux & les autres oiſeaux auxquels on en applique le nom mal-à-propos, moins de différence, relativement au goût de leur chair, qu'il y en a par leurs divers plumages. *Genre XL.*

BEC-FIGUE D'HIVER. *Voyez* LINOTTE.

BEC-OUVERT.

On ne peut ſtrictement rapporter le *bec-ouvert* à aucun des genres indiqués par M. Briſſon; il approche plus du genre du héron ou LXXXIe que de tout autre: il a tous les caractères qui conviennent aux hérons à deux exceptions près. Elles conſiſtent en ce qu'il n'y a pas de rainure longitudinale de chaque côté ſur la mandibule ſupérieure; en ce que le bec n'eſt pas exactement droit, ou au moins en ce qu'il eſt renflé & un peu convexe dans ſon milieu, tant à la partie ſupérieure qu'à la partie inférieure; les portions du bec convexe en-dehors, ſont, au contraire, excavées ou échancrées en-dedans; ce qui fait que les bords ne s'en peuvent rapprocher, & que le bec étant fermé, les deux mandibules

Digitized by Google

es dans le milieu de leur
se joignent à leur baſe
l'ongle du doigt du mi-
rement comme dans les
dentelé comme dans ces

nc un nouveau genre à
de M. Briſſon ; c'eſt un
ſont ailés à ſaiſir , &
rure interne des deux
rds dans le milieu de
éfaut de canelures ſur la
& dans l'applatiſſement
lieu , ſans dantelure à cet
nre eſt immédiatement à
. On ne peut reprocher
pas donné une méthode
u qui n'étoit pas connu
t impoſſible qu'une mé-
e tous les objets qu'on
elle doit être fondée ſur
quels on puiſſe aiſément
objets à leur place, en
Taires , & c'eſt ce qu'of-
& la méthode de M. Briſ-
de la taille des hérons
ne ſpécifie pas ſtrictement
e je n'en ai vu que des
is état , & d'après leſ-
dre des meſures exactes.
e nous devons de con-
il a trouvé aux environs
peaux qu'il a préparées,
age entièrement blanc ,
nes des aîles qui ſont
ont revêtues de plumes
eſt noirâtre , & l'on ne
des pieds qui paroiſſent

des Indes. *Voyage aux*
l , pag. 219. pl. 222.
rtit que le *bec-ouvert* dont
ne diffère que pour les
parle M. le comte de
avons donné la deſcrip-
M. Sonnerat , l'un eſt-il
elle ; il ajoute aux carac-
Buffon, que les bords du
dentelés dans la moitié
à la pointe , & que les
nis par une membrane
ulation.
M. Sonnerat , a la tête ,
le haut des aîles blancs ;
tête longues & étroites ;
queue noirs ; une bande
u noire s'étend du bec à
emblable deſcend du bas
eſt rouge , le bec & les
ſeâtre.

Cet oiſeau eſt de paſſage & paroît ſur la côte de Coromandel dans les trois derniers mois de l'année. Il a les mêmes habitudes & la même façon de vivre que les hérons.

BEC-ROND.

Les *bec-ronds* ſont des bouvreuils, ſuivant la méthode de M. Briſſon ; mais ils ont le bec moins crochu & plus arondi , ce qui a engagé M. de Montbeillard à leur donner un nom particulier qui exprime très-bien le caractèrequi les diſtingue , & ſous lequel ils étoient déjà connus à la Guiane où on les trouve.

BEC-ROND A VENTRE ROUX.

Bouvreuil à ventre roux de Cayenne. *Pl. enl. 319 , fig. 2.*

C'eſt un fort petit oiſeau du XXXVIIe genre. Il n'eſt guère plus gros que le roitelet , mais plus court & plus ramaſſé ; tout le deſſus du corps eſt d'un gris-brun , mais les couvertures des aîles , leurs pennes & celles de la queue , ſont bordées de gris-blanc ; le deſſous du corps eſt d'un marron-foncé ; le bec & les pieds ſont d'un brun-noirâtre , terne & décoloré.

Le *bec-rond à ventre roux* eſt commun à la Guiane ; on le voit près des lieux habités ; il ſe plaît ſur-tout dans les terreins dont a abandonné depuis peu la culture ; il ſe nourrit de grains & de fruits ; ſon cri approche de celui de notre moineau , il eſt plus aigu ; le mâle & la femelle ne ſe ſéparent pas , ſuivant les obſervations de M. de Sonini , ce qui ſembleroit indiquer que ces petits oiſeaux ne ceſſeroient pas de multiplier pendant le cours de l'année ; ils font leur nid ſur les mêmes arbuſtes dont ils tirent leur nourriture , le compoſent d'une herbe rougeâtre , dont M. de Sonini ne dit pas le nom , lui donnent une forme ronde & deux pouces de diamètre intérieur.

BEC-ROND ou BOUVREUIL BLEU d'Amérique.

Bouvreuil bleu du Bréſil. BRISS. *tom. III , pag. 321.*

Bouvreuil bleu de la Caroline. BRISS. *tom. III ; pag. 323.*

Gros-bec bleu. CATESB. *tom. I , pag. 39. Pl. 39.*

M. Briſſon a regardé le *bouvreuil bleu* du Bréſil & celui de la Caroline , comme formant deux eſpèces diſtinctes , quoique très-reſſemblans : ils ont en effet des traits qui les diſtinguent ; cependant comme ils ſe trouvent tous deux en Amérique , qu'ils ne diffèrent que par quelques nuances du plumage , on peut ſoupçonner avec M. de Montbeillard , qu'ils ne ſont pas d'eſpèce différente , mais une variété l'un de l'autre produite par l'influence du climat.

Ils ont tous deux environ ſix pouces de long ; ils ſont à-peu-près de la même groſſeur ; un bleu-foncé eſt la couleur dominante de leur plumage ; ils différent par les traits ſuivans.

Dans le *bec-rond ou bouvreuil* du Bréſil , il y a de chaque côté de la tête une petite tache noire , placée entre le bec & l'œil ; dans le *bouvreuil* de

Digitized by Google

la Caroline, la base du bec est entourée d'une raie noire fort étroite qui va joindre les yeux; dans l'un, les petites couvertures des ailes en-dessus sont d'un très-beau bleu, les grandes sont noires & bordées de bleu, les plumes de la queue sont colorées de même: dans l'autre, les moyennes couvertures sont rouges & forment sur chaque aile une bande transversale, les grandes, ainsi que les pennes des ailes & de la queue, sont d'un brun mêlé d'une légère nuance de verd.

Le bec est noirâtre, les pieds & les ongles sont gris dans le premier oiseau; le bec est brun dans le second, les pieds noirs.

Le *bouvreuil* femelle de la Caroline, diffère de son mâle par sa couleur qui est sur tout le corps un brun-foncé, nué de bleu. La femelle du *bouvreuil* du Brésil n'est pas décrite; ces deux oiseaux sont du XXXVIIe genre.

Catesby nous apprend que le *bouvreuil bleu* de la Caroline est un oiseau fort solitaire & fort rare; qu'il reste toujours apparié avec sa femelle; qu'on ne le voit jamais à la Caroline pendant l'hiver; que son chant est monotone & ne roule que sur une note.

BÉCHARU. *Voyez* PHÉNICOPTÈRE.

BECOT. SAL. *Voyez* BÉCASSINE (petit).

BECQUEBO. *Voyez* PIC-VERT.

BECQUEROLLE. SAL. *Voyez* BÉCASSINE (petite).

BEDAUDE. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

BEDOUIDE. *Voyez* FARLOUSE.

BÉFROI (le grand).

Pl. enl. 706, fig. 1.

Cet oiseau est du genre de ceux que M. de Buffon a nommés fourmiliers. *Voyez* FOURMILIER. Il n'avoit avant ce naturaliste célèbre été indiqué par aucun auteur: il n'est pas seulement sujet à varier dans son plumage, mais même dans les dimentions de sa taille. Sa grandeur moyenne est de six pouces & demi de long; sa queue n'a que seize lignes, & dépasse les ailes de six; les pieds sont longs de dix-huit lignes.

Tout le dessus du corps est d'un brun-pâle & décoloré; le dessous est blanc, avec quelque mêlange de gris-blanc sur la poitrine, produit par les plumes qui sont sur cette partie bordées de cette couleur; le bec est noir en-dessus, & blanchâtre en-dessous; les pieds & les doigts sont d'une couleur plombée.

Cet oiseau a une voix très-forte, semblable au son d'une cloche qui sonne l'alarme; il la fait entendre tous les jours, soir & matin, pendant une heure, au lever & au coucher du soleil; les sons en sont précipités; on la distingue de très-loin, & l'on a peine à comprendre qu'elle puisse être celle d'un aussi petit animal; sa chair n'est pas d'un mauvais goût, comme celle des autres fourmiliers, & en cela il a du rapport avec l'oiseau du même genre appellé *roi des fourmiliers*. Suivant la méthode de M. Brisson, le *béfroi* est du genre XXIIe; il se trouve à la Guiane.

BÉFROI (petit).

Fourmilier grivelé de Cayenne. *Pl. enl. 823. fig. 1.*

Cet oiseau, du genre de ceux que M. le comte de Buffon a nommés fourmiliers, *voyez* FOURMILIER, est, suivant la méthode de M. Brisson, du genre XXIIe; il a six pouces & demi de long; le dessus du corps est d'un brun-olivâtre, plus clair vers le croupion; les ailes & la queue sont brunes; les couvertures des ailes sont tachetées de rousseâtre sur le bord des plumes; la gorge est blanche, ainsi que le haut du cou; mais ses côtés, la poitrine, le haut du ventre & les flancs sont d'un blanc sale, grisâtre, tacheté de points d'un brun-roussâtre; cette dernière couleur est celle de la partie inférieure du ventre & du dessous de la queue: le demi-bec supérieur est couleur de corne, l'inférieur blanchâtre; les pieds & les doigts sont plombés. On ne nous a point appris si cet oiseau, qui a du rapport au *grand béfroi* par ses couleurs, par sa forme, en a aussi par le son de sa voix. *Voyez* BÉFROI (grand). On trouve le *petit béfroi* à la Guiane.

BEHORS. *Voyez* BUTOR.

BELLE DE NUIT. *Voyez* ROUSSEROLLE.

BELLÈQUE. BEL. *Voyez* FOULQUE.

BENGALI.

Les *bengalis* sont des oiseaux du XXXIIIe genre; on les trouve dans presque toutes les contrées de l'Afrique, & dans les régions les plus chaudes de l'Asie. Ils habitent également la terre ferme & les isles; ils ont, la plupart, le bec rouge & le plumage plus ou moins tacheté de points blancs ou tirant sur cette couleur; ils vivent de grain, & ils font, par leur nombre, de grands dégâts dans les plantations de millet. Les nègres en prennent une grande quantité par le moyen de calebasses qu'ils tiennent à demi-soulevées avec un bâton auquel ils ont attaché une ficelle qu'ils tirent quand le grain, mis sous la calebasse, y a attiré un nombre suffisant d'oiseaux.

Les *bengalis* s'apprivoisent aisément; ils ont beaucoup de vivacité & cependant les habitudes très-douces; on en peut nourrir plusieurs dans la même cage sans qu'ils se nuisent les uns aux autres; ils semblent au contraire se chercher, & les mâles aimer à se tenir près des femelles, sans que leur passion soit assez développée pour exciter leur jalousie. Leur chant est foible & ne manque cependant pas d'agrément. On en apporte souvent dans nos climats; il en périt beaucoup en route; mais ceux qui ont échappé aux dangers du voyage, & qui se sont habitués au climat par quelques mois de séjour en Europe, vivent assez ordinairement sept à huit ans. Leur nourriture ordinaire est le millet & la graine d'laspic.

Les voyageurs assurent que le plumage des *bengalis* change plusieurs fois de couleur la même

Digitized by Google

année dans les régions ardentes qu'ils habitent, ſans que ces oiſeaux éprouvent pluſieurs mues. On n'a rien obſervé de pareil à leur égard dans nos pays tempérés ; mais la différence du climat & la domeſticité peuvent en être la cauſe. Il paroît impoſſible que le plumage change abſolument de couleur ſans le renouvellement des plumes ; mais il n'eſt pas incroyable que l'excès de la chaleur exhalte les couleurs & en faſſe varier les nuances. Je crois donc que ce que les voyageurs avancent du changement de couleur dans le plumage des *bengalis*, ſans ſubir de mue, ſe borne aux nuances, mais qu'il n'y a pas de véritable changement d'une couleur en une autre. C'eſt ainſi qu'un oiſeau de la Jamaïque, un troupiale que je nourris depuis ſix ans, a des couleurs bien plus vives en été qu'en hiver, quoiqu'il ne mue qu'une fois par an, en automne. Le ſimple changement dans les nuances de la même couleur ſuffit pour que le plumage paroiſſe changé aux yeux des voyageurs, qui n'obſervent pas toujours de bien près.

Les *bengalis* ont quelquefois multiplié en France, & il y a lieu de croire qu'ils y produiroient ordinairement ſi on les tenoit aſſez chaudement. Il ſuffiroit de prendre des ſoins particuliers pour les premières générations ; il eſt très-probable que les *bengalis* ne coûteroient pas, par la ſuite, à élever, plus de ſoins que les ſerins, & que l'eſpèce ſe feroit de même au climat. On en a tranſporté à la Guiane, où ils ont multiplié dans l'état de liberté, ce qui eſt cauſe que depuis quelques années on trouve de ces oiſeaux parmi ceux qu'on nous envoie de cette contrée ; mais en France les *bengalis* ne pourroient s'habituer au climat que comme les ſerins, & qu'autant qu'on les nourriroit dans les appartemens. Cet objet, de pur amuſement pour le grand nombre, pourroit en être un de lucre pour l'oiſeleur intelligent qui prendroit des premières générations les ſoins néceſſaires.

BENGALI.

Pl. enl. 115, fig. 1.

BRISS. *tome III, page 203.*

Pinſon au ventre bleu, EDW. *tome III, page 131, pl. 131.*

Le *bengali* eſt du XXXIIIe genre ; c'eſt un moineau d'Afrique, dont on nous apporte aſſez ſouvent deux variétés ; l'une, eſt appellée par les oiſeleurs *le cordon-bleu*, & l'autre, *le maripoſa* ; dénomination que Catesby a donnée au pinſon de la Louiſianne, que les créoles & les oiſeleurs nomment *le pape*. L'une & l'autre variété ſont de la même taille, & leur plumage ne diffère que par un trait rouge, placé au-deſſous de l'œil en travers dans *le maripoſa*, & qui manque au *cordon-bleu*. Leur longueur eſt de quatre pouces neuf lignes ; leur vol de ſix pouces neuf lignes ; les ailes pliées ne paſſent pas le quart de la longueur de la queue ; la tête, tout le deſſus du corps ſont d'un gris clair & luſtré ; le croupion, la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un bleu clair : le ventre eſt gris dans quelques individus ; les plumes de l'aile ſont griſes du côté extérieur & brunes du côté interne ; la queue eſt d'un bleu clair, & les deux plumes du milieu en ſont plus longues que les latérales ; le bec eſt blanchâtre dans ſa plus grande partie & noirâtre ſur les bords de ſes deux pièces ; les pieds & les ongles ſont blanchâtres.

Ces oiſeaux ſe trouvent dans différentes parties de l'Afrique, d'où ils nous ſont apportés par les vaiſſeaux qui font la traite des nègres ; on les trouve auſſi dans le Bengale.

Quelques auteurs regardent *le cordon-bleu* comme la femelle, dans cette eſpèce, & le *maripoſa* comme le mâle. Ce n'eſt qu'une conjecture, dont ces auteurs n'ont point donné de preuves ; elle perd beaucoup de ſa probabilité par le grand nombre d'individus de l'eſpèce appellée *cordon-bleu*, qu'on nous apporte, & le très-petit nombre au contraire de *maripoſa* qu'on voit dans les boutiques de nos oiſeleurs. Si ces oiſeaux étoient l'un le mâle, l'autre la femelle, les voyageurs en apporteroient à-peu-près un nombre égal, parce qu'ils en trouveroient à-peu-près la même quantité, au lieu qu'ils n'apportent que rarement le *maripoſa*

BENGALI BRUN.

BRISS. *tome III, page 205.*

Pl. enl. 115, fig. 2.

C'eſt la plus petite des trois eſpèces de moineaux auxquelles on a donné le nom générique de *bengalis*. Celui-ci n'a que trois pouces neuf lignes de long, & ſix pouces & demi de vol ; tout ſon plumage eſt brun, plus foncé ſous le ventre & plus clair ſur le dos, avec quelque mêlange d'un blanc ſale ſur la poitrine & la gorge ; pluſieurs des couvertures des ailes, en plus ou moins grand nombre, ſelon les individus, ſont terminées, dans les mâles, par un point blanc ; le bec eſt rougeâtre ; les pieds & les ongles ſont d'un blanc jaunâtre. *Voyez* BENGALI.

BENGALI PIQUETÉ.

BRISS. *tome III, page 206, pl. X, fig. 4.*

Pl. enl. 115, fig. 3.

Ce *bengali* eſt d'une groſſeur moyenne, entre le *bengali* proprement dit & le *bengali brun*. Il a quatre pouces de long & cinq pouces neuf lignes de vol ; le fond de ſon plumage eſt d'un brun mêlé de rouge ſombre, plus clair cependant ſur la tête, la gorge & la poitrine que ſur le reſte du corps ; les couvertures des ailes & du deſſus de la queue, les plumes qui revêtiſſent la poitrine & les côtés ſont en plus ou moins grand nombre dans les différens individus, terminées par un point blanc ; cette moucheture de leur plumage le rend très-agréable ; mais c'eſt un ornement qui n'appartient qu'au mâle ; la femelle n'a de couleurs que du brun, une nuance blanchâtre à la gorge, & du jaune pâle répandu ſur la poitrine & le ventre.

Le bec du *bengali piqueté* eſt d'un rouge ſombre ; ſes pieds & ſes ongles ſont d'un blanc jaunâtre ;

Digitized by Google

les plumes de l'aile ſont d'un gris brun, & celles de la queue ſont noires.

Suivant M. Briſſon on trouve le *bengali piqueté* dans l'iſle de Java. Wilhugby & Charleton diſent qu'ils habitent les Indes orientales, ſans ſpécifier quelle partie de cette vaſte région; ceux qu'on voit aſſez fréquemment chez nos oiſeleurs leur parviennent par des vaiſſeaux employés à la traite des nègres. Il eſt évident, d'après ces détails, qu'on trouve le *bengali piqueté* dans une très-vaſte étendue; qu'il habite l'Afrique & les régions méridionales de l'Aſie. Cette extenſion de ſon eſpèce rend raiſon de la différence qu'on obſerve dans le plumage des *bengalis* qu'on nous apporte, de celle qui ſe trouve dans les deſcriptions que les auteurs nous en ont données, & l'on ſent que ces oiſeaux varient dans les nuances de leurs couleurs ſuivant les climats d'où ſont apportés ceux que l'on décrit.

BENGALI ROUGE de la Guiane. *V.* SÉNÉGALI.

BENGUELINHA. EDW. *tome III, page & pl. 129. Voyez* VENGOLINE.

BENTAVEO ou CUIRIRI.

Tyran du Bréſil, pl. enl. 212.

BRISS. *tome II, page 401, pl. XXXVI, fig. 2. Pitanga-guacu Braſilienſibus, &c.* WILHUG. *ornith. pag. 146, tab. XXXVIII.*

Le *bentaveo* eſt de la ſection des gobes-mouches, auxquels M. le comte de Buffon a ſpécialement appliqué le nom *de tyrans. Voyez* TYRAN. Il eſt du genre XXIV, ſuivant la méthode de M. Briſſon. Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du merle ou de l'étourneau; il a huit pouces dix lignes du bout du bec à celui de la queue; treize pouces neuf lignes de vol; ſes ailes pliées atteignent au milieu de la longueur de ſa queue.

La partie ſupérieure de la tête eſt d'un brun foncé, relevé par une tache oblongue d'une belle couleur orangée; chaque côté de la tête eſt traverſé par une bande blanche, qui, de l'origine du bec, en paſſant au-deſſus de l'œil, s'étend juſqu'à l'occiput; le cou en arrière & tout le deſſus du corps, ſont couverts de plumes brunes bordées d'oliveâtre; la gorge eſt blanche; la partie inférieure du cou par-devant & tout le deſſous du corps ſont d'un beau jaune; les ailes ſont brunes, leurs plumes ſont bordées de rouſſeâtre; la queue eſt colorée en-deſſus comme les ailes; elle eſt olivâtre en-deſſous; le bec eſt brun, il a ſeize lignes & demie de long, il eſt gros à proportion; les pieds & les ongles ſont noirâtres. On trouve cet oiſeau à Buenos-aires, où on lui donne le nom de *bentaveo*; on le trouve au Bréſil, où les habitans le nomment *pitanga-guacu*. Marcgrave remarque que la tache du ſommet de la tête eſt orangée ſur certains individus, ſimplement jaune ſur d'autres, auxquels, malgré une reſſemblance entière d'ailleurs, les Braſiliens ont donné un nom particulier, celui de *cuiriri*. Cette différence indique-t-elle celle du ſexe? c'eſt ce qu'il y a de plus problable, ou eſt-ce parce que les Braſiliens auroient remarqué que ces oiſeaux formeroient deux races ſéparées qu'ils leur auroient donné des noms différens?

BERGERONETTE GRISE.

BRISS. *tome III, page 465.*

Pl. enl. 674. fig. 1.

Autre ſorte de *lavandière.* BEL. *hiſt. nat. des oiſ. pag. 351.*

La *bergeronette griſe* eſt du genre XLe; elle a du bout du bec à celui de la queue ſix pouces neuf lignes, huit pouces dix lignes de vol; ſes ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de ſa queue; tout le deſſus du corps eſt cendré, excepté les couvertures du deſſus de la queue qui ſont noirâtres; la gorge & le cou en devant ſont d'un gris blanc, traverſé au bas du cou par une bande d'un gris brun qui forme une ſorte de collier; la poitrine, le ventre & les côtés ſont blancs, avec un peu de mêlange de gris ſur les côtés; les plumes des ailes ſont brunes, terminées de blanchâtre; les moyennes en ſont auſſi bordées extérieurement; la troiſième plume, à compter du côté du corps, eſt preſque auſſi longue que les plus grandes pennes de l'aile; la queue eſt compoſée de douze pennes, dont les huit du milieu ſont noirâtres, & les deux externes mi-partie de blanc; le bec, les pieds, les ongles ſont bruns.

La femelle n'a point le collier gris brun du mâle & lui reſſemble d'ailleurs en tout.

La *bergeronette* a reçu ſon nom de l'habitude qu'elle a de ſuivre les troupeaux & ſpécialement ceux de moutons. C'eſt un oiſeau naturellement familier; la *bergeronette* ſemble chercher la ſociété de l'homme, ou au moins ne la pas éviter. Mais cette grande familiarité paroît déceler peu d'inſtinct; car la *bergeronette* ne fuit pas loin, même lorſqu'elle eſt avertie du danger par le bruit ou par la perte de quelqu'une de ſes compagnes; elle revient auſſitôt que l'apparence du péril eſt paſſée, & elle ſe confie au chaſſeur mal intentionné, peut-être par l'habitude qu'elle a de vivre près d'hommes pacifiques, auxquels elle ne cauſe pas de tort & qui ne cherchent pas à lui nuire. Elle ſe nourrit pendant l'été de mouches, de moucherons de différentes eſpèces; dans l'hiver, elle ſe retire ſur le bord des rivières, des ruiſſeaux & des étangs pour y chercher des vers dont elle fait ſa pâture. Une partie des individus s'éloigne cependant de nos contrées trop froides & va, durant la mauvaiſe ſaiſon, vivre ſous un climat plus doux.

La *bergeronette* ne s'accoutume point à une étroite captivité. Elle périt d'ennui en cage; mais ſi on lui laiſſe la liberté de voltiger dans une chambre, elle y peut vivre long-temps; elle y donne la chaſſe aux mouches; c'eſt même un moyen de ſe délivrer de ces importuns inſectes, & quand ils viennent à manquer, la *bergeronette* ſe contente de

Digitized by Google

eu de viande hachée, cuite
le quelle eſpèce.
RISE des Indes. *Voyag. aux*
207.
derrière du cou, le dos,
s-brun & verdâtre; la gorge,
re d'un jaune très-clair; deux
res ſur la poitrine; elles ſe
ité, & elles ſont liées dans leur
ème bande de la même cou-
vertures des ailes ſont d'un
noyennes ſont jaunes, & les
s-ci ſont brunâtres, terminées
es pennes de l'aile ſont d'un
de jaune du côté extérieur;
nilieu de la queue ſont d'un
érales d'un brun-noirâtre, &
chaque côté eſt blanche,
& les pieds d'un roux clair.

JAUNE.
. 471.

BERGERONETTE JAUNE.
pag. 351.
, par la plupart des auteurs,
ficedula; dénomination des
mpoſé ſon XLe genre, dans
ergeronette jaune.
lien.
olonois.
en Allemand.
nglois.
ne a du bout du bec à celui
ces & demi, longueur dont
ouces neuf lignes, forme la
ſe, le deſſus du corps olive-
jaune; le deſſous du corps
les jeunes individus, mais
ans les adultes; la gorge eſt
deſſus des yeux une bande
tre; le fond des plumes des
gèrement frangé ſur quelques
c: il y a du blanc à l'origine
es, mais il n'eſt viſible que
e; le bord extérieur des trois
ches du cou eſt jaune-pâle,
première égale preſque en
de penne; la plus extérieure
ue eſt blanche excepté une
ns; les deux ſuivantes ſont
du côté intérieur, & les ſix
noirâtres; le bec eſt brun,
res. On diſtingue le mâle à
cée ſur la gorge, & à une
que joue.
les *bergeronettes jaunes* fré-
ruiſſeaux; elles s'approchent
& viennent juſques dans les
vers parmi les fumiers qu'on
y amaſſe: elles animent cette triſte ſaiſon par un chant doux, très-différent d'un cri aigu qu'elles jettent en prenant leur eſſor: dans la diſette elles avalent de menus grains, mais pendant l'été les mouches & les moucherons leur ſervent de nourriture; elles nichent ordinairement dans les prairies, quelquefois dans les taillis; le nid eſt poſé à terre, conſtruit extérieurement de mouſſe & d'herbes sèches, garni en-dedans de laine, de crin, de plumes: les œufs ſont d'un blanc-ſale, tachetés de jaunâtre, & de ſix à huit à chaque couvée: en automne, la *bergeronette jaune* ſe met comme les autres oiſeaux avec leſquelles elle partage le nom de *bergeronette*, à la ſuite des troupeaux. Il ne reſte en hiver qu'un petit nombre de *bergeronettes jaunes* dans nos campagnes, en comparaiſon de celles qu'on voit à la ſuite des troupeaux en automne.

M. Edward a décrit notre *bergeronette jaune* ſous le nom de *bergeronette griſe*, & M. Linné n'en a pas fait mention, ſoit qu'il l'ait regardé comme la même eſpèce que la *bergeronette du printemps*, ſoit qu'elle ne ſe trouve pas, en effet, en Suède. Au reſte, il y a ſi peu de différence entre ces oiſeaux, que je ſerois porté à penſer qu'ils ne diffèrent que d'âge, & que les bergeronettes du printemps ne ſont que des jeunes *bergeronettes jaunes*. Je crois que la choſe demanderoit au moins à être obſervée.

Enfin, la *bergeronette* décrite par M. Briſſon, ſous le nom de *bergeronette de Java, tom. III, pag. 474*, eſt ſi reſſemblante à la nôtre, en diffère par des nuances ſi légères, qu'on eſt autoriſé à ne la regarder que comme une variété due au climat.

BERGERONETTE A COLLIER de l'Iſle de Luçon. *Voyag. à la Nouv. Guin. pag. 61.*

Cette *bergeronette* eſt à-peu-près de la taille de la *bergeronette griſe* d'Europe: le deſſus de la tête, les joues & la gorge ſont blancs; le derrière de la tête & le haut du cou en arrière, ſa partie inférieure en-devant & le haut de la poitrine ſont noirs: le dos eſt d'un gris-cendré, le deſſous du corps eſt blanc; les grandes pennes des ailes ſont noires bordées extérieurement d'une ligne blanchâtre; les grandes couvertures des ailes ſont griſes, les petites & les moyennes ſont blanches, ce qui forme ſur l'aile une bande de cette couleur; la queue eſt noire excepté les deux plumes extérieures de chaque côté qui ſont blanches. *Genre XLe.*

BERGERONETTE de Java. BRISS. *tom. III, pag. 474.*

La *bergeronette* de Java a ſept pouces du bout du bec à celui de la queue, huit pouces huit lignes de vol; la tête, la partie ſupérieure du cou, le dos, les plumes ſcapulaires & le croupion, ſont d'un brun-cendré tirant ſur l'olivâtre; les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un jaune-d'olive; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine

Digitized by Google

ſont d'un gris-ſale avec une légère teinte de jaunâtre ſur la poitrine ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaune dont la nuance devient plus vive en s'approchant de l'extrêmité du corps ; les ailes ſont brunes ; les ſix plumes du milieu de la queue ſont noirâtres ; les deux qui les ſuivent, ſont blanches du côté intérieur & à leur bout, & leur côté extérieur eſt noirâtre ; la plus extérieure de chaque côté eſt toute blanche, excepté ſa tige qui eſt noirâtre dans les deux tiers ſupérieurs de ſa longueur : le bec, les pieds & les ongles ſont gris. *Genre XLe.*

Ce n'eſt peut-être qu'une variété de la *bergeronette jaune. Voyez* l'article de ce dernier oiſeau.

BERGERONETTE de l'Iſle de Timor.

Le deſſus de la tête & du corps eſt gris-cendré ; la gorge, la partie inférieure du cou & le deſſous du corps ſont jaunes ; un trait de cette couleur paſſe au-deſſus de l'œil ; les ailes ſont noires, ainſi que la queue & le bec, mais les grandes couvertures des ailes qui ſont terminées de gris, forment ſur chaque aile une bande de cette couleur ; les pieds ſont d'un rouge-pâle, le bec eſt large d'abord, rétréci enſuite, puis renflé. Ce caractère qui diſtingue cette *bergeronette* des autres oiſeaux du même genre, lui eſt commun avec la petite *bergeronette* du Cap de Bonne-Eſpérance. *Genre XLe.*

BERGERONETTE de Madraſt.

BRISS. *tom. III, pag. 478.*

Motacilla Maderaſpatana nigro alboque. Mixta.

RAI. *Syn. avium. pag. 194.*

La tête, la gorge, le cou, la poitrine, le dos & le croupion ſont noirs ; les couvertures des ailes & les ailes le ſont auſſi ; mais les ailes ſont traverſées par une bande blanche ; le ventre eſt de cette dernière couleur, ainſi que la queue, excepté les deux plumes du milieu qui ſont noires & un peu plus courtes que les latérales ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirs : ce qui eſt de cette couleur dans le plumage du mâle, eſt gris dans celui de la femelle. *Genre XLe.*

BERGERONETTE DU PRINTEMPS.

BRISS. *tom. III, pag. 468.*

Pl. enl. 674. fig. 2.

Cet oiſeau, du XLe genre, tire ſon nom de *bergeronette* de ſon habitude de ſuivre les troupeaux, & le ſurnom de *bergeronette du printemps*, de ce qu'il eſt le premier des oiſeaux qu'on a nommés auſſi *bergeronettes*, qui reparoiſſe dans nos campagnes à la fin de l'hiver. Ses habitudes ſont d'ailleurs les mêmes que celles de la *bergeronette. Voyez* BERGERONETTE.

La *bergeronette du printemps* a du bout du bec à celui de la queue, ſix pouces & demi, neuf pouces deux lignes de vol ; ſes ailes pliées n'atteignent pas tout-à-fait juſqu'à la moitié de la longueur de ſa queue : la tête eſt cendrée ; il y a un peu d'olivâtre mêlé ſur ſon ſommet ; une ligne jaune dans le mâle, blanche dans la femelle, traverſe au-deſſus de l'œil de chaque côté ; le deſſus du corps ou le manteau, eſt d'un verd d'olive-obſcur ; le deſſous du corps eſt d'un beau jaune ; les ailes ſont brunes ; mais à leur partie ſupérieure, il y a ſur chacune une bande tranſverſale jaunâtre, formée par l'extrêmité des moyennes couvertures qui ſont brunes à l'exception de leur pointe ; les pennes des ailes ſont brunes & bordées extérieurement de blanc-ſale & jaunâtre ; la troiſième plume de chaque aile, à compter du côté du corps, eſt auſſi longue à très-peu de choſe près que les grandes pennes des ailes ; la queue eſt compoſée de douze pennes, dont les huit du milieu ſont brunes, & les deux latérales mi-parties de noirâtre & de blanc ; le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont de cette même couleur.

Le mâle diffère de la femelle par la couleur de la bande qui paſſe au-deſſus des yeux ; par des mouchetures noirâtres en forme de croiſſant, répandues ſur la gorge & au-deſſus des genoux ; lorſqu'il eſt en amour, ſes mouvemens ſont précipités ; il court, il tourne autour de ſa femelle, en renflant les plumes de ſon dos ; ces oiſeaux font communément leur nid près des ruiſſeaux, ſur les rivages & quelquefois au milieu des blés. Leur eſpèce paroit s'étendre dans l'Europe en général.

BERGERONETTE du Cap de Bonne-Eſpérance.

BRISS. *tom. III, pag. 476.*

Pl. enl. 28. fig. 2.

La *bergeronette* du Cap de Bonne-Eſpérance a ſept pouces du bout du bec à celui de la queue, neuf pouces deux lignes de vol ; le deſſus du corps eſt brun, le deſſous eſt d'un blanc-ſale ; une raie longitudinale, blanchâtre, part de l'origine du bec & ſe porte vers l'occiput, en paſſant au-deſſus de l'œil de chaque côté ; il y a ſur le haut de la poitrine une large bande tranſverſale, brune ; les grandes plumes des ailes ſont brunes, bordées de gris du côté extérieur, & les moyennes ſont blanches du côté intérieur, depuis leur origine juſqu'à la moitié de leur longueur ; elles ſont d'ailleurs brunes ; les huit plumes du milieu de la queue ſont noires, & les deux plumes exterieures mi-parties de blanc & de noir ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirâtres. *Genre XLe.*

BERGERONETTE (petite) du cap de Bonne-Eſpérance.

Nous devons à M. Sonnerat la connoiſſance de cette *bergeronette*. Elle n'a pas tout-à-fait cinq pouces de long ; un manteau d'un brun-jaunâtre couvre le deſſus du corps ; le deſſous eſt jaune excepté les plumes qui couvrent la queue & qui ſont blanches ; une petite bande noire paſſe ſur l'œil & ſe porte au-delà ; les ailes & la queue ſont noires ; le bec & les pieds ſont de cette même couleur. *Genre XLe.*

BERNACHE.

Pl. enl. 855.

BRISS.

Digitized by Google

BRISS. *tom. VI, pag. 300. Genre CVI^e.*

Oie nonnette ou cravant. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 158. fig. pag. 159.*

Idem, idem, port. d'oiſ. pag. 31.

La *bernache* eſt un de ces oiſeaux de mer, ſur l'origine deſquels on a imaginé les fictions les plus ridicules; celui-ci a paſſé pour le produit de certains fruits, & de la décompoſition du bois qui tombent & ſe pouriſſent en mer; on peut voir dans l'hiſtoire de cet oiſeau, par M. le comte de Buffon, l'énumération des auteurs qui ont accrédité cette abſurde fiction; mais comme ces vains preſtiges ne ſont plus adoptés que par des hommes qui n'en liroient pas la réfutation, il eſt inutile de nous y arrêter.

La *bernache* eſt plus groſſe que le cravant, & l'eſt moins que l'oie domeſtique; ſa longueur eſt de deux pieds cinq pouces; elle a le devant de la tête & la gorge d'un blanc-mat; une bande noire de chaque côté entre l'œil & le bec; le reſte de la tête & le cou noirs; les plumes ſcapulaires & celles du dos, noires, bordées de cendré; le croupion noir; les couvertures du deſſus de la queue blanches; la poitrine, le ventre, les jambes, les côtés, les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc mêlé de cendré; les couvertures des ailes, cendrées à leur origine, ſont enſuite noires & bordées de blanchâtre à leur extrêmité; les pennes des ailes ſont noirâtres, & celles de la queue ſont d'un noir décidé; le bec eſt de cette dernière couleur; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, ſont de couleur brune, & les ongles noirâtres.

Les *bernaches* ne nichent que fort avant dans les terres du nord, & c'eſt peut-être ce qui a cauſé les fictions imaginées ſur leur origine, parce qu'on n'a pas connu leur nid; elles paroiſſent en hiver ſur pluſieurs côtes de l'Angleterre, & elles ſont connues en France ſur les côtes de Bretagne; quelquefois, pendant les gelées très-rigoureuſes, il paroît des *bernaches* ſur nos rivières & nos étangs, au centre du royaume; j'en ai vu pluſieurs expoſées, dans ces circonſtances, au marché où l'on apporte le gibier à Paris. La *bernache* eſt un manger eſtimé en Angleterre & en Bretagne; on la prend aſſez aiſément au filet; elle eſt moins ſoupçonneuſe, & elle ſe tient moins ſur ſes gardes que n'ont coutume de le faire les oiſeaux du même genre.

M. Briſſon décrit une ſeconde eſpèce de *bernache, tom. VI, pag. 302*, ſous le nom de *petite bernache*, & il ſuit, dans la ſéparation de cette eſpèce d'avec la première, l'opinion de pluſieurs auteurs; il n'y a cependant de différence que dans la grandeur, dans la couleur du devant de la tête qui eſt fauve, & dans quelques nuances du reſte du plumage; mais ces traits ne conſtituent au plus qu'une race ou une variété, comme le penſent Mrs Klein & le comte de Buffon.

BERNACHE (petite). BRISS. *tom. VI, pag. 302* *Voyez* BERNACHE.

BÉSENGE. *Voyez* MÉSANGE (groſſe).

BERICHOT. *Voyez* TROGLODITE.

BÉRÉE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

BIÈVRE. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 163. Port. d'oiſ. pag. 33.*

BRISS. *tom. VI, pag. 254. Voyez* HARLE.

BIHOR. *Voyez* BUTOR.

BIHOREAU.

BRISS. *tom. V, pag. 493.*

Pl. enl. 758. le mâle.

. . . . *759* la femelle.

Héron gris. BRISS. *tom. V, pag. 412.*

Bihoreau ou roupeau. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 197. fig. pag. 198.*

Idem, idem. port. d'oiſ. pag. 44.

Nycticorax en Latin par la plupart des auteurs.

Nacht-rabe, ſchildreger, &c. en Allemand.

Quack en Hollandois.

Night-raven en Anglois.

Corbeau de nuit en François par pluſieurs auteurs.

Le *bihoreau* eſt du LXXXIe genre; c'eſt un héron de moyenne taille, dont la tête & le cou ſont plus gros à proportion, les jambes moins longues & le corps plus épais & plus fourni que dans la plupart des autres hérons; il a un pied huit pouces du bout du bec à celui de la queue, trois pieds deux pouces de vol, & ſes ailes pliées ſont auſſi longues que ſa queue.

Le deſſus de la tête eſt d'un noir changeant en verd; une bande blanche, courte & étroite, s'étend de chaque côté de l'origine du bec juſqu'à l'œil; le noir du deſſus de la tête ſe prolonge en pointe ſur le haut du cou, dont la partie ſupérieure & les côtés ſont d'un blanc teint de cendré; le haut du dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un verd de canard, foncé & obſcur, ou d'un noir à reflets verds; le reſte du deſſus du corps eſt d'un cendré-clair; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc pur, excepté les côtés qui ſont teints d'une nuance de cendré: cette même couleur s'étend ſur les couvertures des ailes; leur pli, qui répond à celui du poignet, eſt blanc; leurs pennes & celles de la queue ſont cendrées; l'iris eſt d'un jaune-orangé; le bec d'un verd-jaunâtre à ſon origine, eſt noirâtre dans le reſte de ſa longueur; les pieds ſont d'un verd-jaunâtre & les ongles noirâtres. Mais ce qui diſtingue ſpécialement le *bihoreau*, ce ſont trois plumes longues d'environ cinq pouces, étroites, terminées par une pointe fort aigue, d'un très-beau blanc, attachées à l'occiput & qui forment à l'oiſeau une huppe élégante; ces plumes ont les barbes égales en longueur des deux côtés, inclinées & un peu courbées vers la partie intérieure du tuyau; elles ſont le plus ordinairement comme roulées & enfermées les unes dans les autres, enſorte que la

Digitized by Google

huppe ne paroît composée que d'une seule plume ; mais l'oiseau écarte à volonté les trois plumes dont sa tête est parée.

La femelle diffère du mâle par les couleurs du plumage & par le défaut de huppe ; le sommet de sa tête est brun ; la partie supérieure du cou & les côtés sont gris, avec des taches fauves placées en long sur le milieu de chaque plume ; tout le dessus du corps est d'un cendré-roussêâtre ; les joues sont variées de blanc & de brun ; la gorge est blanche ; le cou en-devant est d'un blanc mêlé de fauve qui colore le milieu de chaque plume, & de gris qui en teint les bords ; à sa partie inférieure pendent de longues plumes blanches ; la poitrine & le haut du ventre sont d'un blanc mêlé de gris, & le reste du dessous du corps est d'un blanc pur ; les pennes des ailes sont d'un gris-cendré ; une partie de ces pennes est terminée de blanc ; celles de la queue sont de la même couleur & bordées de blanc ; le bec est noir en-dessus, blanchâtre sur ses bords, brun en-dessous & noir à sa pointe ; les pieds & les ongles sont d'un gris-brun. M. Brisson a décrit cet oiseau sous le nom de *héron gris*.

Le *bihoreau* a un cri rauque très-fort, & qui ressemble au bruit produit par les efforts qu'un homme fait en vomissant. C'est la nuit, sur-tout, qu'il le fait entendre & qu'il se met en mouvement : il se tient caché la plus grande partie de la journée ; il fréquente également les rivages de la mer & le bord des eaux douces ; il ne se borne pas aux lieux aquatiques ; il cherche aussi sa nourriture sur les terreins secs, & il vit également de poissons, de reptiles, de grillons, de sauterelles, de vers & d'insectes. Bellon a écrit qu'il fait son nid sur les rochers, & il a pensé que c'étoit ce qui lui avoit fait donner le nom de *roupeau* : il est plus probable, comme Wilhugby & Schwenckfel l'ont écrit, que le *bihoreau* fait son nid sur les aulnes près des marais. Plusieurs auteurs le regardent comme un oiseau de passage ; je le crois simplement un oiseau *erratique*. Il est toujours rare dans nos campagnes ; on l'y connoît à peine ; mais il n'y a pas de saison réglée où on l'y voie. J'ai reçu de différens endroits, dans l'espace de vingt-ans, au moins cinq à six de ces oiseaux qui avoient été tués dans des temps fort différens, & qui n'annonçoient rien de stable & de réglé dans leur marche ; au lieu que c'est toujours à des époques marquées, dans la même saison, que les chasseurs qui ont tué quelqu'oiseau qui leur paroît rare & qui est vraiment un oiseau de passage, l'adressent aux personnes qui font des collections.

M. Linné n'a pas parlé du *bihoreau*, d'où l'on peut présumer qu'il ne s'étend pas jusqu'aux pays aussi septentrionaux que la Suède ; mais il ne se trouve pas seulement dans l'ancien continent, il habite aussi l'Amérique ; je conserve un *bihoreau* de la Louisiane ; j'en conserve un autre de Cayenne qui ne me paroissent différer en rien du nôtre. Il ne faut pas confondre ce *bihoreau* avec celui que M. le comte de Buffon a nommé *bihoreau de Cayenne*. Le premier est un oiseau très-différent, qui a échappé aux recherches de ce célèbre naturaliste.

La plupart des auteurs ne comptent que trois plumes à la huppe du *bihoreau*, & j'ai suivi leur description ; moi-même je n'y en ai trouvé que trois sur la plupart des individus que j'ai examinés ; mais j'en ai reçu l'automne dernier un vivant dont la huppe étoit composée de cinq plumes ; il les tenoit la plus grande partie du temps roulées les unes dans les autres, ensorte que la huppe ne paroissoit composée que d'un seul brin, mais quelquefois il les épanouissoit ; je l'ai nourri pendant environ deux mois de viande crue, coupée par petits morceaux & de poissons ; il digéroit fort mal la viande & il la rejettoit souvent : c'étoit un animal très-triste ; il passoit des demi journées entières dans la même position, soutenu sur un pied, le cou replié sous la poitrine & la tête posée sur le haut du dos ; je ne lui ai jamais entendu jetter aucun cri ; il ne faisoit presque pas d'autre mouvement que celui qui étoit indispensable pour prendre quelqu'aliment ; il ne changeoit pas de place, si on lui mettoit à manger près de lui, quoiqu'il ait passé plusieurs journées en liberté dans un jardin ; par les temps les plus mauvais il ne cherchoit point d'abri & il recevoit tranquillement, sans changer d'attitude, la pluie la plus abondante.

Le nombre différent des plumes de la huppe étoit-il dans ce *bihoreau* simplement individuel, ou indiquoit-il une race différente dans le genre ?

BIHOREAU de Cayenne.

Pl. enl. 899.

Cet oiseau est du genre LXXXIe, à-peu-près de la taille de notre *bihoreau* ; il a de même le bec, à proportion plus court, & beaucoup plus gros que la plupart des hérons : le sommet de la tête est blanc : une ligne transversale de la même couleur s'étend au-dessous de l'œil de chaque côté, depuis l'origine du bec, jusqu'au derrière de la tête : une autre bande noire couvre le côté de la tête par-derrière l'œil : le derrière de la tête, la gorge, le haut du cou en dessus sont noirs ; cette dernière couleur descend en pointe jusqu'au milieu du cou par-derrière : le reste du cou & tout le dessous du corps sont cendrés : le dos & les couvertures des ailes sont couverts de plumes d'un noir d'ardoise mêlé de cendré, qui entoure chaque plume sur ses bords & à sa pointe : des plumes, dont le nombre varie dans les différens individus, soit naturellement, soit par accident dans ceux que j'ai vus, & au nombre de six ou sept, attachées au derrière de la tête, forment une aigrette qui n'a ni la longueur, ni l'élégance de celle dont la tête de notre *bihoreau* est parée : ces plumes sont fort étroites ; elles sont étagées : les plus longues, qui

Digitized by Google

ont environ trois pouces, occupent le centre; les latérales vont en décroiſſant: les unes ſont entièrement blanches, les autres tout-à-fait noires, & il y en a de mi-parties. Le bec eſt noirâtre: les pieds, autant qu'on peut juger d'après un animal deſſéché, ſont d'un jaune verdâtre; les ongles noirâtres.

Le grand nombre de ces oiſeaux qu'on envoye de Cayenne, donne lieu de préſumer qu'ils y ſont fort communs. J'ai auſſi trouvé cette même eſpèce pluſieurs fois parmi des oiſeaux envoyés de la Louiſiane, mais pas auſſi communément que parmi les oiſeaux qu'on envoie de la Guiane. Comme le *bihoreau* d'Europe ſe trouve auſſi à Cayenne & à la Louiſiane, il faudroit, pour diſtinguer celui-ci, qui habite la Guiane & la Louiſiane, le nommer *bihoreau cendré d'Amérique*. *Voyez* BIHOREAU.

BIMBELÉ ou FAUSSE LINOTTE.

Le *bimbelé* n'eſt connu que par la deſcription que nous en a donné M. de Montbeillard; c'eſt un des oiſeaux dont il fait une ſection particulière, & qu'il nomme *demi-fins*. *Voyez* DEMI-FINS.

Le *bimbelé* a la partie ſupérieure du corps de couleur brune, plus claire ſur le dos & plus foncée ſur la tête; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre, ſont d'un blanc-ſale, teint de jaune: le bas-ventre & les couvertures inférieures de la queue ſont d'un jaune foible: les pennes, les couvertures ſupérieures des ailes, & les pennes de la queue ſont brunes, bordées extérieurement d'une couleur plus claire, excepté les deux pennes les plus extérieures de la queue qui ſont bordées intérieurement d'une large bande de blanc qui eſt pur vers leur extrêmité.

Le *bimbelé* a cinq pouces de long, ſept pouces de vol, dix-huit pennes à chaque aile, & douze à à la queue. On le trouve à Saint-Domingue, où il eſt connu ſous le nom de *bimbelé* & de *fauſſe linotte*, quoiqu'il n'ait aucun rapport avec la vraie linotte. Le nom de *bimbelé* lui a été donné par les Nègres, ſur quelque reſſemblance qu'ils lui ont trouvé avec un oiſeau d'Afrique: ſon chant ne roule que ſur quatre ou cinq notes; mais les tons en ſont pleins, doux & moëlleux. La deſcription de cet oiſeau n'eſt pas aſſez détaillée pour pouvoir déterminer, d'une manière préciſe ſon genre, d'après les principes de la méthode de M. Briſſon. Il eſt probable qu'il eſt du XLe genre.

BINERY. *Voyez* BRUANT.

BIS-ERGOT.

Perdrix du Sénégal. *Pl. enlum. 137.*

M. le comte de Buffon eſt juſqu'à préſent le ſeul auteur qui ait parlé du *bis-ergot*. Il le place à la ſuite du francolin, avec lequel il lui paroît avoir du rapport par ſa groſſeur, par la longueur du bec & des ailes, par les éperons dont ſes pieds ſont armés. Mais ce qui eſt particulier à cet oiſeau, ou ce qu'il ne partage qu'avec un petit nombre d'oiſeaux, il a à chaque pied deux ergots. Son plumage eſt mêlé de gris & de brun: la première de ces deux couleurs occupe le centre & les bords de chaque plume, & la ſeconde forme un cercle ou un ovale entre deux. Je ne peux donner de cet oiſeau une deſcription plus détaillée, parce que je ne le connois que par la repréſentation qui en eſt donnée, *pl. enl. 137*, & que M. de Buffon n'eſt pas entré dans les détails relatifs au plumage: le bec & les pieds paroiſſent grisâtres d'après la planche. Cet oiſeau ſe trouve au Sénégal. Son plumage reſſemble beaucoup à celui du francolin femelle. Mais ce dernier oiſeau a le bec & les pieds rouges & n'a pas deux ergots. Le *bis-ergot* eſt, ſuivant la méthode de M. Briſſon, du genre VIe.

BISET.

BRISS. *tom. I. pag. 82.*

Pl. enl. 510.

Pigeon de montagne.

Pigeon de roche, ou *rocheraye*. BRISS. *t. I, p. 84.*

BISET. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 311, fig. p. 312.*

BISET; *croiſeau*. BELL. *port. d'oiſ. pag. 77.*

Palumbella en italien.

Loch-tub; holtz-taube; klein-wilde-tur en allemand.

Stock-dore en anglois.

Le *biſet* eſt du 1er genre. C'eſt le pigeon dans l'état libre, & probablement la ſouche de toutes les variétés de cette eſpèce produites par la domeſticité, au moins de celles qui vivent en Europe. Le pigeon domeſtique le moins éloigné de ſon naturel, celui de nos colombiers, reſſemble plus au *biſet* qu'aucunes des autres races de pigeons, & la reſſemblance eſt preſque parfaite, même dans les couleurs du plumage, entre la plupart des pigeons de colombiers & les *biſets*. Les pigeons domeſtiques qui déſertent nos habitations, reprennent les habitudes du *biſet* & leur race revient à ſon plumage, d'autant plus qu'il y a plus de temps qu'elle eſt libre; enfin le *biſet* produit avec les différentes variétés que nous avons formées par art. Il eſt donc plus que probable qu'il eſt la ſouche primitive du pigeon domeſtique & des variétés que celui-ci a fournies.

Le *biſet* eſt de la même groſſeur que le pigeon de colombier. Le cendré tirant ſur le bleu eſt la couleur dominante de ſon plumage: ſa gorge eſt changeante, d'un verd doré brillant; elle a l'éclat & les reflets du cuivre de roſette; le bas du dos ou du croupion eſt couvert de plumes blanches; les ailes & la queue ſont cendrées; mais les ailes ſont traverſées par une double bande noire: le bec eſt d'un rouge pâle, les pieds d'un rouge vif, & les ongles ſont noirs. Quoique le *biſet* vive dans l'état de liberté, ſon plumage varie quelquefois. Ce ſont ces variétés qui ont été priſes par les auteurs pour différentes eſpèces, & qu'ils ont nommés *pigeon de montagne*, *pigeon de roche* ou *rocheraye*, ſuivant les lieux où ces oiſeaux avoient fait leur nid, au moment où ils les ont obſervés. La déſer-

Digitized by Google

tion des pigeons de colombiers suivant les endroits où ils se sont retirés, & selon les nuances de leur plumage, a encore donné lieu à ces doubles emplois. Elle en a même été une cause plus générale & plus fréquente; car par-tout où l'homme a, pour son intérêt, transporté l'espèce du pigeon & en a pris soin, dans les pays les plus froids de l'Europe, on trouve de ces races de pigeons primitivement domestiques, devenues sauvages, & retournées à l'état de liberté, au lieu que les *bisets* ne se trouvent pas dans les régions froides, & qu'ils n'habitent même les terres tempérées que pendant l'été; ils arrivent dans les provinces septentrionales de la France vers la fin de février; ils s'établissent dans les bois; ils y font leur nid dans des creux d'arbres, & élèvent deux petits à chaque ponte; ils en font une au printemps & l'autre en été; ils se retirent en novembre, en prenant leur route du côté de l'Espagne.

BISTARDE. Bell. *port. d'ois. V.* Outarde.

BIVAI. *Voyez* Picvert.

BLANCHE-COIFFE (le).

Geai de Cayenne. Briss. *tom. II, pag. 52. Pl. enl. 373.*

Le *blanche-coiffe* est un oiseau du XVIe genre. C'est un geai un peu plus gros que le nôtre, qui doit, à une queue à proportion plus longue, à des pieds aussi plus longs, à sa forme moins massive, un air moins lourd que notre geai. Le *blanche-coiffe* a treize pouces de long, un pied dix pouces de vol: ses ailes pliées s'étendent, à peu de chose près, à la moitié de la longueur de sa queue: les plumes qui reviennent en-devant autour de la base du bec, le synciput, les joues, la gorge, la partie inférieure du cou sont noirs: il y a, de chaque côté de la tête trois taches blanches, l'une placée au-dessus de l'œil, une autre au-dessous, la troisième, qui est la plus grande, à l'origine du demi-bec inférieur; le reste du plumage est blanc sur le sommet & le derrière de la tête, la partie supérieure du cou, la poitrine, le ventre & les côtés: un violet clair mêlé de cendré, colore le dos; le croupion & les plumes scapulaires, les pennes des ailes sont en-dessus brunes du côté intérieur & d'un violet clair du côté externe: la queue en-dessus est nuancée de violet; elle est noire en-dessous & terminée par une frange blanche; les pennes du milieu sont un peu plus longues que les latérales: le bec, les pieds, les ongles sont gris. On trouve le *blanche-coiffe* à la Guiane, où il y a lieu de croire qu'il n'est pas commun comme le geai l'est dans nos campagnes, car c'est un oiseau qui ne fait pas très-souvent partie des envois qu'on reçoit de ce pays, & qui par son plumage cependant invite plus à le conserver que d'autres qui sont plus fréquens dans les envois, parce qu'ils sont apparemment plus communs dans le pays.

BLANCHE-RAIE. *Voyez* Étourneau des terres Magellaniques.

BLEU-MANTEAU. *Voyez* Goeland à manteau gris.

BLEUET, nom du martin-pêcheur en Provence. *Voyez* Martin-pêcheur.

BLONGIOS.

Blongios de Suisse. *Pl. enl.* 223.
Idem. Briss. *tom. V, pag.* 497.
Blongios tacheté. Briss. *tome V, pag.* 500.
Butor (petit.) Edw. *glan. part. II, ch. LXV, pag.* 136.

Le *blongios* est un des plus petits hérons; il est du genre LXXXIe, suivant la méthode de M. Brisson, de la section des hérons, que M. le comte de Buffon nomme *crabiers de l'ancien continent*, & comme la plupart des hérons, & tous probablement, du nombre des oiseaux que j'ai appellés *erratiques*.

Mrs Brisson & Edwars distinguent deux espèces de *blongios*; il me paroit plus probable, comme M. de Buffon l'a pensé, que le *blongios tacheté* de M. Brisson, qui est le *petit butor brun* de M. Edwars, n'est qu'une variété du *blongios*, peut-être sa femelle ou un jeune.

Le *blongios* a treize pouces neuf lignes de long du bout du bec à celui de la queue, un pied sept pouces & demi de vol.

M. Brisson ne le compare qu'à une grive pour la grosseur; il ne l'a pas apparemment vu vivant, & il n'en a jugé que sur un modèle dont les dimensions étoient beaucoup trop rétrécies; M. de Buffon donne une idée plus juste de sa grosseur, en la comparant à celle du râle. Il a le dessus de la tête & du dos noirs, à reflets verdâtres, ainsi que les pennes des ailes & de la queue: le cou, le ventre, le dessus des ailes d'un roux marron, mêlé de blanc & de jaunâtre: le bec & les pieds sont verdâtres: cette courte & exacte description que j'emprunte de l'ouvrage de M. de Buffon, trace en peu de mots le portrait du *blongios*. Sa variété, où le *blongios tacheté* diffère en ce que ses couleurs sont moins foncées, que les plumes du dos sont frangées de roussêâtre, & que celles du devant du cou & du dessous du corps sont marquées de traits bruns.

Suivant M. Brisson, l'un & l'autre *blongios* avoient été envoyés de Suisse à M. de Réaumur. M. Edwars a décrit un *blongios* qu'il avoit reçu d'Alep; le docteur Shaw a parlé, dans son *voyage*, de cet oiseau, comme étant connu sur la côte de Barbarie: il rapporte le nom que lui donnent les habitans; M. le comte de Buffon fait mention, dans une note, à l'article du *blongios*, d'un oiseau de cette espèce, qui avoit été pris à Dijon dans un jardin; j'ai reçu trois peaux de *blongios* du Berry, & au mois de mai 1782, on m'en apporta un vivant qui avoit été pris la veille à Paris dans la cour d'une maison située dans un quartier fort peuplé, & peu éloigné du centre de la ville; on l'avoit ap-

Digitized by Google

ù apparemment il s'étoit arrêté
défendant contre un chat ; il
ord d'un mur très-élevé ; tombé
ès-fatigué, il n'avoit pu, dans
s'élever assez pour prendre son
Il ne paroissoit pas avoir été
continuellement à sortir de la
l'avoit renfermé ; quelquefois
lors il replioit son cou, l'effa-
l paroissoit, pour-ainsi-dire,
& que sa tête posoit sur le
mais lorsqu'on l'approchoit, il
, & cherchoit à le darder pour
de son bec, qu'il tenoit fermé ;
e assez aisément & tenir sans se
rcissoit & alongeoit alors son
t, le dirigeant toujours vers le
nne qui le tenoit, &, à juger
oissant méditer de frapper dans
nu assez long-temps sans qu'il
e mouvement, sans qu'il ait
er la main que j'avois libre,
entée, sans que pendant qu'on
prenant, il ait jetté aucun cri.
l'avoient pris y attachoient une
cha de le garder. Mais la per-
envoyé des peaux du Berry,
ri dans cette province un blon-
ques semaines de mie de pain
ques vers, & de petits morceaux
lui faisoit avaler. Il ne touchoit
ne à rien de ce qu'on pouvoit
on de l'empâter, & l'intention
ge, dont on s'étoit apperçu, en
npêchèrent de le garder vivant

iisse, *pl. enl. 223. V.* BLONGIOS.
HETÉ. BRISS. *tom. V. pag. 500.*

enne. *Pl. enl. 178. fig. 1.* le
pag. 40. pl. 2. fig. 1.
que les Créoles ont donné à
nte une idée assez juste de la
du plumage du mâle. Sa tête,
ne, sont d'un bleu dont la teinte
; le ventre & les côtés sont
s ; le dos l'est davantage avec
e verdâtre ; le pli de l'aile est
e violet ; les pennes des ailes
s décidé, toujours cependant
inte de violet ; leur extrêmité
dépassent que peu l'origine de
nes qui la composent sont d'un
dessous, en-dessus elles sont
erne & d'un bleu assez brillant
dans l'état de repos, cette cou-
i paroisse sur la queue ; le bec,
gles sont noirs.

La femelle est sur tout le corps d'un brun-verdâtre, sombre & foncé ; sa tête est d'un verd moins sombre & la moitié supérieure de ses ailes est d'un olivâtre-clair ; les grandes pennes des ailes & celles de la queue sont brunes avec un filet longitudinal verdâtre à leur bord extérieur.

Le *bluet* est du XXXIe genre ; c'est un tangara d'une grosseur un peu au-dessus de celle du moineau-franc. Il est fort commun à la Guiane ; il a près de onze pouces de vol, & six pouces quatre lignes mesuré du bout du bec à celui de la queue. M. Brisson paroît ne l'avoir décrit que d'après un individu décoloré, qui avoit été envoyé dans la liqueur, & y avoit perdu l'éclat de ses couleurs ; il n'a pas non plus connu la femelle ; on a au contraire dans les planches enluminées, représenté les couleurs du *bluet* plus brillantes qu'elles ne le sont.

BŒUF DE DIEU. BELL. *V.* TROGLODITE.

BŒUF DE MARAIS. *Voyez* BUTOR.

BONANA.

Pinçon de la Jamaïque. BRISS. *tom. III, pag. 166.*

C'est d'après le nom que les Anglois de la Jamaïque donnent suivant Sloane & Rai à l'oiseau dont il s'agit, que M. de Montbeillard le nomme *bonana*. Il doit cette dénomination a l'habitude qu'il a de se percher sur l'arbre dont on lui a transporté le nom. Mais Catesby dit qu'on donne aussi au troupiale le nom de *bonana*, parce qu'il fait sa principale nourriture des fruits ou semences de ce même arbre. Ce double emploi peut jetter quelque confusion dans l'histoire de ces oiseaux, & peut-être seroit-il mieux de changer le nom de l'oiseau qui est l'objet de cet article. Sa longueur du bout du bec à celui de la queue est de cinq pouces ; il a neuf pouces de vol ; ses ailes pliées s'étendent à-peu-près aux deux tiers de sa queue ; tout le dessus du corps est revêtu de plumes douces au toucher comme de la soie, & dont la couleur est un bleu-obscur ; la gorge & la poitrine sont d'un bleu plus clair ; le ventre est aussi couvert de plumes bleues, mais qui sont chacunes terminées par du jaune ; les ailes & la queue sont d'un bleu-foncé tirant sur le verd. Le bec, les pieds, les ongles sont noirs.

BON-JOUR-COMMANDEUR.

Cet oiseau a été regardé comme un bruant ; en l'examinant de nouveau, il me paroît du genre des moineaux ; il n'a point les deux portions du bec rentrantes en-dedans, ni de tubercule à l'intérieur de son bec qui est d'ailleurs plus gros que ne l'est celui des bruants. Les *bon-jour-commandeurs* ont le cri aigu de nos moineaux de France ; on verra tout-à-l'heure qu'ils leur ressemblent encore beaucoup par le plumage, & il faut encore ajouter qu'ils vivent de même autour des habitations, ce qui leur a fait donner le nom sous lequel ils sont connus à Cayenne, parce qu'ils se font entendre de grand matin ; & que ce sont les pre-

Digitized by Google

miers oiſeaux dont le cri frappe l'oreille de ceux qui commandent les nègres.

Le *bon-jour-commandeur* a cinq pouces de long; ſes ailes pliées n'atteignent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de ſa queue. Le ſommet de la tête eſt noir; il y a de chaque côté de la racine du bec une tache oblongue, blanchâtre; les joues ſont mêlées de gris & de noir; c'eſt la dernière couleur qui domine; le cou en arrière & ſur les côtés, eſt d'un brun tirant ſur le roux; le dos, les couvertures des ailes & leurs pennes les plus proches du corps, ſont du même brun que les mêmes plumes dans notre moineau-franc, & variées de même par des taches noires oblongues; il y a pluſieurs points blancs vers le pli de l'aile; la gorge eſt d'un blanc-griſâtre, avec un peu de noir au bas & ſur les côtés, & auſſi au milieu; ce dernier trait noir, très-foible, ſe prolonge vers la poitrine; elle eſt d'un gris-cendré; le ventre eſt d'un gris plus foncé, & les côtés ſont gris avec une légère teinte brune; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres, bordées extérieurement par un filet d'un brun-jaunâtre; la queue eſt d'un brun lavé & décoloré en-deſſus, griſâtre en-deſſous; le bec, les pieds, ſont de couleur de corne. Si, aux rapports de grandeur, à la reſſemblance dans le plumage, on ajoute la conformité des habitudes, on ſera porté à croire que le *bon-jour-commandeur* n'eſt que le moineau-franc, dont le climat n'a que peu changé le plumage, ſans agir ſur l'intérieur, ſans changer les habitudes. C'eſt au moins la conjecture qui m'a paru la plus vraiſemblable par rapport à cet oiſeau, & peut-être eſt-il poſſible de retrouver le moineau-franc dans la plupart des contrées, ſimplement modifié par le climat; je crois le reconnoître à la Guiane dans le *bon-jour-commandeur*; nous le retrouverons à la Louiſiane dans un autre oiſeau qui n'a pas avec lui moins de rapport, & nous ſerons fondés à croire le retrouver dans un troiſième oiſeau qui vit en Afrique.

BOSCOTE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

BOUBIE. *Voyez* FOU.

BOUBIL de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag. 193.*

C'eſt, ſuivant M. Sonnerat, un oiſeau du même genre & un peu moins gros que le merle; tout ſon plumage eſt d'un brun-ſombre; il n'aît de derrière l'œil une bande longitudinale noire qui deſcend juſqu'à la moitié du cou; l'iris eſt brunâtre; le bec & les pieds ſont d'un gris-jaunâtre; on le trouve dans les provinces méridionales de la Chine: « il eſt ſelon M. Sonnerat, le ſeul » oiſeau de ce vaſte empire qui ait du chant, ce » qui l'a fait appeller *roſſignol* par les Européens; » on le nomme *boubil* à Canton ».

BOUCHARI. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

BONDRÉE.

Pl. enl. 420.

BRISS. *tom. I, pag. 410.*

Goirán ou bondrée. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 101. fig. pag. 102.*

Idem, idem, port. d'oiſ. pag. 14.

Honey-buzzard en Anglois.

Mans-falcke en Allemand.

Slag-hok en Polonois.

La *bondrée* a beaucoup de rapports avec la buſe; elle eſt de même du VIIIe genre; ſa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt d'un pied dix pouces; elle a quatre pieds deux pouces de vol, & ſes ailes pliées atteignent aux trois quarts de la queue; le deſſus de la tête & de tout le corps paroît brun, quoique couvert de plumes blanches à leur origine, mais dont cette couleur eſt cachée par l'extrêmité brune, quand les plumes ſont couchées les unes ſur les autres; la gorge, la partie antérieure du cou & le deſſous du corps ſont blancs; mais la tige des plumes & leur extrêmité ſont brunes, ce qui fait paroître le deſſous du corps de la *bondrée* couvert de larges taches de cette couleur; les ailes ſont brunâtres, & leurs pennes ſont du côté interne rayées de blanc & de brun; la première des pennes eſt la plus courte, la troiſième eſt la plus longue; la queue eſt brune en-deſſus, rayée tranſverſalement d'un brun plus foncé, terminée par un blanc-rouſſeâtre; elle eſt griſâtre en-deſſous; l'iris eſt d'un jaune de ſafran; le bec eſt noirâtre, & les pieds ſont jaunes.

La *bondrée* donne la chaſſe aux mulots; elle vit auſſi de grenouilles, de lézards & même d'inſectes. Elle conſtruit ſon nid de menues branches, le garnit de laine ou de matière analogue, & nourrit ſes petits de cryſalides, & particulièrement de celles des *guêpes*, ce qui la fait nommer *buteo apivorus*. Elle ſe tient ordinairement en pleine, ſur les arbres ou les buiſſons; ſon vol eſt bas & court; elle n'eſt d'aucun uſage en fauconnerie. Il paroît, par ce qu'en dit Bellon, que de ſon temps elle étoit très-commune en France. Cependant elle ne l'eſt pas aujourd'hui dans la plupart de nos provinces, & elle eſt ſi rare aux environs de Paris, que depuis plus de vingt ans que je m'occupe de la recherche des oiſeaux, je n'ai pu parvenir à avoir une *bondrée*; cet oiſeau prend beaucoup de graiſſe, & on lui donne la chaſſe comme ayant la chair d'un aſſez bon goût.

BOURGMESTRE. *Voyez* GOELAND A MANTEAU GRIS-BRUN.

BOUILLEUR de Canari. Nom que quelques perſonnes donnent à Cayenne aux anis. *Voy.* ANI.

BOURGEONNIER. *Voyez* BOUVREUIL.

BOURRE. C'eſt la femelle du canard domeſtique. *Voyez* CANARD.

BOUSCAROLE. *Voyez* FAUVETTE GRISE. Fin de l'article de cet oiſeau.

BOUT (grand) de Petun de Cayenne. *Pl. enl. 102. tom. II.*

BRISS. *tom. IV, pag. 180. Voyez* ANI DES PALETUVIERS.

Digitized by Google

de Bourbon. *Pl. enl.* 204.

Cap de Bonne-Eſpérance.

tôt ces deux oiſeaux, ne me
es figures que Mrs de Buffon
données, & la deſcription
ard en a faite.
re les mêmes proportions,
uces & demi de long, près
vol ; leur queue a vingt
dépaſſe les ailes d'environ

le de Bourbon a la tête &
deſſous du corps blanc ; le
e couleur orangée ; le bec
geâtres ; les ailes ſont noires
extérieurement & très-légè-
lanchâtre.
o de Bonne-Eſpérance n'a
ête noir ; ſa gorge & tout
t orangé ; le dos eſt de la
ie eſt brune ; il y a beaucoup
dans l'autre *bouveret*, ſur les
n ſont bordées tout autour.
ux différens, une variété,
e de Bourbon eſt-il le mâle
femelle, comme M. de
cture ? La reſſemblance eſt,
de entre ces deux oiſeaux ;
nt a beaucoup de rapports ;
communications entre l'Iſle
p : mais on ne peut établir
que des conjectures & le
dé. Il eſt contre l'analogie
préférence la gorge noire ;
attribut qui appartient au
ſpèces, & qui le diſtingue
utre côté il ſeroit auſſi con-
ſuppoſer que le *bouveret*
ſoit la femelle, parce que,
fidellement les couleurs,
es ſur le plumage de cet
mage du *bouveret* du Cap.
tenter de la deſcription de
e que nous ſçachions quel-
if ſur leur identité d'eſpèce,
ui exiſte peut-être entr'eux.

rique (petit). BRISS. *tom.*

riſées du Bréſil. *pl. enl.* 319.

uatre pouces quatre lignes de
lignes de vol ; ſes ailes pliées
e ſa queue ; la tête, la partie
tout le deſſus du corps ſont
ques reflets verdâtres ; les

ailes & la queue ſont noires ; cependant il y a trois bandes blanches ſur la tête, une au milieu qui part de l'origine du bec & ſe dirige en arrière en ſe retréciſſant, une de chaque côté au-deſſous de l'œil ; celle-ci part de la racine du demi-bec inférieur & s'étend en s'élargiſſant juſques ſur les joues ; il y a auſſi une tache blanche fort petite vers le milieu & le bord externe des ailes ; la gorge eſt noire, mais la partie antérieure du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc pur & aſſez brillant. Ce qui caractériſe ſpécialement ce très-petit oiſeau, c'eſt que les plumes du bas-ventre, celles des côtés au-deſſus des cuiſſes & les couvertures du deſſous de la queue ſont longues, contournées, friſées à contre-ſens, avec fort peu d'adhérence entre leurs barbes ; elles reſſemblent beaucoup aux plumes de la *poule-friſée* ou *déguénillée*.

J'ai eu un *bouveron* vivant pendant environ dix-huit mois ; il avoit été apporté de la côte d'Afrique ; il m'arriva dans le mois d'août ; il avoit alors des plumes friſées à la partie inférieure & poſtérieure du corps, qui le rendoient très-extraordinaire ; il les perdit à la mue au mois d'octobre & celles qui repouſsèrent ne devinrent pas friſées, & ne différèrent en rien des plumes ordinaires ; l'oiſeau ſubit une ſeconde mue ſans qu'il lui vînt des plumes friſées ; il mourut l'hiver ſuivant. Il étoit fort familier, quoique très-vif ; il avoit un chant fort doux & aſſez ſoutenu ; il le faiſoit ſouvent entendre ; il s'animoit ſur-tout quand d'autres oiſeaux chantoient & il paroiſſoit s'efforcer d'élever ſa voix au-deſſus de la leur ; il vivoit de graine d'alſpic & de millet.

On trouve à la Guiane & on envoie très-ſouvent de ce pays un oiſeau qui ne diffère du *bouveron* qu'en ce qu'il n'a pas de plumes friſées. J'ai fait préparer mon *bouveron* dont le plumage étoit en bon état quand il mourut, mais qui n'avoit pas recouvré, de plumes friſées depuis ſa première mue ; mis à côté de l'oiſeau de la Guiane qui lui reſſemble, il eſt impoſſible d'appercevoir de différence entr'eux. Mais jamais je n'ai vu de *bouveron* venu de la Guiane qui eût le moindre veſtige de plumes friſées. Il me paroît donc très-probable que c'eſt par l'erreur du deſſinateur que le *bouveron à plumes friſées* a été indiqué dans la figure comme venant du Bréſil, qu'il appartient à l'Afrique, & que l'autre eſpèce eſt propre au continent de l'Amérique, ou qu'elle y a peut-être été tranſportée, s'y eſt multipliée, & y a perdu l'attribut des plumes friſées qu'elle n'a que ſous le climat de l'Afrique. *Genre XXXVIIe.*

BOUVIER. *Voyez* BOUVREUIL.

BOUVREUIL.

BRISS. *tom. III, pag. 308.*

Pl. enl. 145. fig. 1. le mâle, *fig. 2.* la femelle.

Pivoine. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 358. fig. pag. 359.*

Idem. port. pag. 91. pivoine, ſiffleur, groulard.

Digitized by Google

Pyrrhula en Latin.

Franguello montano, *ſtuſlotto*, *cifolotto*, *cinfolotto* en Italien.

Blut-finck en Allemand.

Popek en Polonois.

Donc-herre en Suédois.

Bul-finch, *alp*, *nope*, *woop* en Anglois.

Suivant M. de Salerne, *hiſt. nat. des oiſ. pag. 257.*

Bouvreux, *bourgeonier* en baſſe Normandie; *bœuf*, *pinçon-maillé* en Sologne; *choppard*, *groſſe tête noire* en Picardie; *pive* en Provence; *pivane* en Berry; *pion ou pione* en Lorraine; *pinçon d'Auvergne* en Saintonge; enfin dans des pays qu'il ne déſigne pas, *pinçon rouge*, *ſiffleur*, *flutteur*, *groulard*, *perroquet de France*, *écoſſoneux*, *ébourgeoneux*, *roſſignol monet*, *civière*, *tapon*.

Pluſieurs des noms indiqués par M. de Salerne, tels que ceux de civière, tapon, &c. ſont ſi ridicules & paroiſſent employés dans ſi peu d'endroits, que je ne les ai rapportés que pour ne rien omettre; mais j'ai cru devoir les ſupprimer dans la ſynonimie & n'y rapporter que les noms qui peuvent être du moins vraiſemblablement uſités.

Le *bouvreuil* eſt un des oiſeaux qui réunit le plus d'agrémens; il plaît par la beauté de ſon plumage, par ſes mœurs ſociales & même par la douceur de ſon chant, quoiqu'il ſoit très-foible. Son bec gros & court, convexe en-deſſus & en-deſſous, dont la partie ſupérieure eſt courbée en en-bas à ſon extrémité, eſt le principal trait qui diſtingue ſon genre. C'eſt le XXXVIIe de la méthode de M. Briſſon.

Le plumage du *bouvreuil* eſt auſſi connu qu'il eſt facile à décrire. Les plumes qui entourent la baſe du bec & celles qui couvrent la partie ſupérieure de la tête ſont d'un noir-brillant; la partie ſupérieure du cou, le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un gris cendré; le croupion eſt blanc; les joues, la partie inférieure du cou en devant & ſes côtés, la poitrine, le haut du ventre & les flancs ſont d'un très-beau rouge; le bas-ventre eſt d'un beau blanc, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue; les ailes & la queue dans l'état de repos ſont d'un noir luſtré, animé d'une teinte violette, quoique leurs pennes ſoient mêlées de diverſes nuances & même de quelques couleurs différentes, la plupart du côté interne, quelqu'unes du côté externe, énumération qui rendroit la deſcription très-longue & ſuperflue par rapport à un oiſeau ſi connu.

La femelle diffère en ce que toute la portion du plumage, qui eſt rouge dans le mâle, eſt dans la femelle d'un brun tirant ſur le vineux; le bec & les pieds ſont noirs.

Le plumage du *bouvreuil* eſt ſujet à varier. Tous les mâles ne ſont pas également beaux; le rouge eſt beaucoup moins vif dans les jeunes, & dans certains individus que dans d'autres; le gris-cendré du dos eſt auſſi plus clair ou plus foncé; c'eſt à-peu-près à cette intenſité des couleurs que ſe borne les variétés du plumage par rapport au *bouvreuil* qui vit en liberté; mais ceux que nous condamnons à l'état de domeſticité perdent conſtamment & en peu de temps la vivacité de leur couleur rouge; elle devient pâle & éteinte dans pluſieurs; quelques-uns prennent un plumage noir en totalité ou en partie; d'autres un plumage blanc. Ces changemens ſont cependant aſſez rares, au lieu que la perte de la vivacité des couleurs, eſt une ſuite conſtante de celle de la liberté, plus marquée pour le *bouvreuil* que pour les autres oiſeaux peints comme lui de couleurs brillantes; il éprouve à cet égard le ſort de tous les objets colorés en rouge, qui eſt la plus mobile des couleurs, celle qui ſe ternit & qui s'éteint le plus facilement, ſoit que la nature l'ait employée pour teindre la robe des oiſeaux, ſoit pour peindre les fleurs ou les ailes des papillons.

La voix du *bouvreuil*, naturellement très-foible, eſt ſuſceptible de perfection par l'art; il apprend à ſiffler & à parler; il conſerve cependant quelque choſe de la douceur de ſa voix naturelle; ce mêlange rend les ſons qu'il articule plus doux, & leur prête quelque choſe de touchant, comme ſi il y étoit lui-même ſenſible; il s'apprivoiſe aiſément & il paroît même ſuſceptible de plus d'attachement que ne le ſont ordinairement les oiſeaux. On veut qu'il ſe reſſouvienne long-temps du bien & du mal qu'on lui a fait; & les auteurs ont écrit à ce ſujet des anecdotes peu vraiſemblables qui demanderoient à être prouvées.

Les *bouvreuils* aiment les pays montueux & boiſés; on en voit peu aux environs de Paris; ils paſſent l'été dans le bois; ils y font leur nid ſur les buiſſons & le compoſent de mouſſe en-dehors, de laine, de plumes, &c. à l'intérieur. La femelle pond communément quatre œufs d'un blanc teint de bleuâtre, & tachetés vers le gros bout de violet & de noir.

Les *bouvreuils* ſe répandent dans les plaines en hiver & volent par bandes; on les prend alors avec des nappes; il en périt un grand nombre; il faut pendant les premiers jours les tenir couverts, ne leur pas donner autant de nourriture qu'ils en prendroient, & les accoutumer au millet qui leur vaut mieux que le chénevis. On en voit, de ceux même qui ſont accoutumés à la captivité périr ſubitement, ſans avoir eu aucune maladie, un inſtant après avoir chanté. C'eſt un accident qui n'eſt pas rare dans les volières; ils ſont auſſi ſujets à des maladies convulſives.

On prétend qu'on peut accoupler le *bouvreuil* mâle avec un ſerin femelle; M. de Montbeillard cite un exemple d'un pareil accouplement, dont on obtint cinq petits qui périrent par accident avant qu'on pût ſçavoir quel auroit été leur plumage. Friſch, convaincu de la poſſibilité de cet accouplement, indique comme moyens de le

Digitized by Google

r parmi les mâles *bouvreuils* r celui qu'on deſtine à une ermé dans la même cage.

que je viens de rapporter, e produit du *bouvreuil* avec npoſſible, qu'il eſt au moins cherché à apparier de ſerine Mais j'ai donné à un mâle à la ſervitude depuis long- de ſon eſpèce qui étoit auſſi uis plus d'un an ; c'étoit au areſſes furent très-promptes très-ſouvent répétées ; la je ne retirai de la tentative de connoître les manœuvres ſa femelle, & la froideur ; elle ne conſtruiſit point de Le mâle débutoit par chanter le la femelle ; il étaloit les , la tournoit du côté de la t baiſſée ; il entr'ouvroit en tié ſes ailes ; il s'approchoit n marchant lentement, ſoit ière, ſoit en gliſſant le long l le couple étoit perché ; il che & ſe relevoit à pluſieurs e ceſſoit pas d'animer cette on deux minutes ; la femelle ndre plaiſir, ni la mépriſer ; recevoit comme un hom- ; cependant au moment où rès d'elle, ſans qu'elle s'en éloignée ; elle combloit ſes aux mouvemens néceſſaires le jouir, après quelques ca- ui conſiſtoient, comme par ſeaux, à s'offrir des alimens

ourriſſent de différens grains , & l'hiver, dans les temps de ns de différens arbres, d'où *ourgeonneux.*

EC BLANC.

e la Guiane, de la groſſeur ſon plumage eſt entièrement upérieure du corps ; les ailes la même couleur ; il y a ſur che blanche, ſouvent cachée uvertures ; la poitrine & le rron-foncé ; le bec eſt blanc vivant ; il devient de couleur que la peau ſe deſſèche. Il t oiſeau eſt rare à la Guiane, qu'il ne s'eſt jamais trouvé bre d'oiſeaux que j'ai vus & oyés de cette contrée.

PLUMES FRISÉES du Bréſil. *Voyez* BOUVERON.

EU de la Caroline, BRISS. *tom. III, pag. 323. Voyez* BEC-ROND ou BOUVREUIL BLEU d'Amérique.

BOUVREUIL BLEU du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag. 321. Voyez* BEC-ROND ou BOUVREUIL BLEU d'Amérique.

BOUVREUIL de Hambourg. BRISS. *tom. III, pag. 314. Voyez* HAMBOUVREUX.

BOUVREUIL de l'Iſle de Bourbon. *Pl. enl. 204. fig. 1. Voyez* BOUVERET.

BOUVREUIL du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl. 204. fig. 2. Voyez* BOUVERET.

BOUVREUIL HUPPÉ d'Amérique. BRISS. *tom. III, pag. 327. Voyez* HUPPE NOIRE.

BOUVREUIL NOIR d'Afrique (le grand). BRISS. *tom. III, pag. 317.*

Ce *bouvreuil* eſt de la taille de notre gros-bec. Il a onze pouces trois lignes de vol, ſept pouces trois lignes de long ; tout ſon plumage eſt noir, excepté une très-petite tache blanche vers le milieu des ailes ; le bec eſt d'un gris-blanc ; les pieds & les ongles ſont cendrés ; il a été vu vivant à Paris, où il avoit été apporté des côtes d'Afrique.

BOUVREUIL NOIR d'Afrique (petit). BRISS. *tom. III, pag. 319. Voyez* BOUVERON.

BOUVREUIL ou BEC-ROND NOIR & BLANC.

Bouvreuil noir du Mexique. BRISS. *tom. III, pag. 316.*

Petit rouge-queue noir. CATESB. *tom. I, pag. 68. pl. 68.*

Cet oiſeau, du XXXVIIe genre, eſt à-peu-près de la groſſeur du ſerin ; il a environ cinq pouces de long : il eſt entièrement revêtu de plumes noires, excepté celles qui ſont au pli de l'aile dont la couleur eſt blanche, & excepté auſſi les deux premières pennes des ailes dont les barbes extérieures ſont blanches depuis l'origine de ces deux plumes juſques vers la moitié de leur longueur ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs ; le demi-bec ſupérieur a de chaque côté une échancrure conſidérable ; il ſuffit de ce dernier caractère, d'après les principes de M. Briſſon, pour être aſſuré que nous jugeons fort mal de cet oiſeau, d'après la deſcription & la figure données par Catesby, & pour douter qu'il ſoit en effet du genre des *bouvreuils*. Mais comme l'auteur de la méthode a jugé à propos de rapporter cet oiſeau au genre du *bouvreuil* plutôt qu'à tout autre, je ne me permets pas de changement à cet égard, & je crois qu'il faut attendre de nouvelles inſtructions ſur l'oiſeau dont il s'agit pour en bien juger. Pourquoi, d'ailleurs Catesby lui donne-t-il le nom de rouge-queue, qui s'accorde ſi mal avec la couleur noire dont on nous l'a dépeint ?

BOUVREUIL NOIR du Mexique. BRISS. *tom. III, pag. 316. Voyez* BOUVREUIL ou BEC-ROND NOIR & BLANC.

BOUVREUIL ou BEC-ROND VIOLET de la Caroline.

BRISS. *tom. III, pag. 324.*

Digitized by Google

Pinçon violet. CATESB. *tom. I, pag. 41. pl. 41.*

Tout le plumage de cet oiſeau eſt d'un violet obſcur, excepté le ventre qui eſt blanc; les couvertures ſupérieures des ailes ou le violet eſt mêlé de brun, & les pennes de la queue & des ailes, qui ſont mi-parties de violet & de brun, les premières ſuivant leur largeur & les dernières ſuivant leur longueur; la queue, dont les plumes du milieu ſont plus courtes que les latérales, eſt fourchue.

La femelle eſt brune, tachetée de blanc ſale ſur la poitrine. Cet oiſeau eſt de paſſage; il arrive à la Caroline au mois de novembre & ſe retire avant l'hiver. Il vit de baies de genièvre & des boutons des arbres à fruit. *Genre XXXVIe.*

BOUVREUIL ou BEC-ROND VIOLET A GORGE ET SOURCILS ROUGES.

BOUVREUIL VIOLET de Bahama. BRISS. *tom. III, pag. 326.*

Gros-bec violet. CATESB. *tom. I, pag. 40. pl. 40.*

Cet oiſeau, à en juger d'après la figure & la deſcription que nous en a donné Catesby, eſt d'un violet éclatant quoique foncé. Ce fond, brillant par lui-même, eſt relevé par un rouge très-vif qui colore la gorge & les couvertures du deſſous de la queue, & par deux traits de la même couleur placés au-deſſus des yeux; les plumes des ailes & celles de la queue ſont du même violet que les plumes qui revêtiſſent le corps; le bec, les pieds & les ongles ſont gris.

La femelle, moins belle, n'a qu'un plumage brun marqué de rouge aux mêmes endroits que le mâle. On trouve ces oiſeaux dans les Iſles de Bahama; ils ſont à-peu-près de la groſſeur du moineau-franc. *Genre XXXVIIe.*

BOUVREUIL VIOLET de Bahama. BRISS. *tom. III, pag. 326.* *Voyez* BOUVREUIL ou BEC-ROND A GORGE ET SOURCILS ROUGES.

BOUVREUX. *Voyez* BOUVREUIL.

BOUT-SALLICK (le).

Coucou brun & tacheté des Indes. EDW. *tom. II, pag. 519 pl. LIX.*

Coucou tacheté de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag. 132.*

Ce *coucou* ſe trouve au Bengale où les habitans lui ont donné le nom de *bought-ſallick*; il a environ quatorze pouces de long du bout du bec à celui de la queue, qui eſt longue de ſept pouces & demi; le deſſus du corps eſt rouſſeâtre, nué de brun qui borde chaque plume; le deſſous eſt blanc & chaque plume eſt bordée de brun; les ailes ſont rayées tranſverſalement de rouſſeâtre & de brun; la queue eſt rouſſeâtre & traverſée par des bandes brunes obliques; elle eſt un peu étagée & plus longue dans ſon milieu que ſur les côtés; le bec & les pieds ſont d'un jaune-verdâtre, & les ongles ſont bruns. *Genre L^e.*

BOUT DE TABAC. Un des noms impoſés aux anis. *Voyez* ANI.

BOUTE-LON. *Voyez* MAUVIS.

BRAC (le) ou le CALAO d'Afrique.

Calao d'Afrique. BRISS. *tom. IV, pag. 570.*

Trompette de Brac ou *oiſeau trompette. Relat. de l'Afriq. occid.* par le P. Labat, *tom. IV, p. 160.*

Ce *calao* eſt à-peu-près de la groſſeur d'un dindon; tout ſon plumage eſt noir; ſon bec eſt en partie rouge, en partie jaune, & les deux mandibules ſont bordées de noir; ſur le deſſus du demi-bec ſupérieur s'élève une excroiſſance cornée, d'une groſſeur conſidérable, de la même couleur que le bec; elle eſt formée de deux portions; l'antérieure ſe prolonge en avant en forme de corne peu inclinée & preſque droite; la poſtérieure eſt arrondie & s'étend ſur la partie poſtérieure de la tête juſques vers l'occiput. *Genre LXI.*

BRANCHER (*Fauc.*) C'eſt nourrir & élever les oiſeaux de proie, *niais* ou pris dans le nid. *Voyez* FAUCONNERIE.

BREVE.

Les *breves*, ſuivant la méthode de M. Briſſon, ſont du genre XXII. Ce ſont des merles, mais qui ont le bec plus épais, plus fort, les jambes beaucoup plus longues, & la queue & les ailes, au contraire, beaucoup plus courtes que les autres oiſeaux du même genre. Ces différences ont frappé M. de Montbeillard; il a ſéparé les *breves* des merles, dans le genre deſquels elles forment au moins une ſection; ce ſçavant leur a donné un nom très-propre à rappeller l'idée de leur forme. En effet, la longueur de leurs pieds, le peu de longueur au contraire de leurs ailes & de leur queue, eſt cauſe que leur corps paroît court & ramaſſé. M. de Montbeillard ne compte que quatre *breves*, qui toutes quatre appartiennent à l'ancien continent. Les différences qui ont lieu entre les merles & les oiſeaux d'Amérique que M. de Buffon a nommés *fourmilliers*, étant les mêmes qui diſtinguent les *breves* des merles, il me ſemble qu'on pourroit regarder les *fourmilliers* comme des *breves* d'Amérique, ou les *breves* comme des *fourmilliers* de l'ancien continent. Il y a entre ces oiſeaux des rapports qui les rapprochent au moins beaucoup, ſi l'on ne les réunit pas dans la même ſection, & il y a lieu de croire que la même diſpoſition dans la forme totale & dans les membres indique du rapport dans les habitudes.

BREVE de Bengale.

Merle verd des Moluques. BRISS. *tome II, p. 316.*

Merle de Bengale, *pl. enl. 258.*

La *breve* de Bengale eſt du XXII genre. *Voyez* BREVE. Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle du merle: la tête & la gorge ſont noires; mais une bande longitudinale, fauve, s'étend ſur les côtés de la tête, des narines à l'occiput: le haut du dos eſt d'un verd brillant, & le bas eſt couleur d'aigue-marine: le deſſus du

Digitized by Google

corps eſt fauve : les plumes des ailes ſont mêlées de noir & de verd, mais cette dernière couleur domine, & les ailes pliées paroiſſent vertes avec une tache blanche oblique & tranſverſale vers leur partie inférieure : la queue eſt noire, bordée de verd : l'iris eſt blanchâtre : le bec eſt d'un gris brun : les pieds ſont orangés, & les ongles d'un rouge ſale.

Breve de Bengale à gorge blanche.

J'ai dit, en parlant des *breves* en général, que M. de Montbeillard n'en décrivoit que quatre. Depuis l'édition de l'ouvrage auquel il a travaillé avec M. le comte de Buffon, M. Sonnerat a apporté de Bengale une cinquième eſpèce de *breve*. Une raie noire s'étend de la baſe du bec à l'occiput ; elle eſt accompagnée de chaque côté par une raie d'un brun olivâtre, qui a la même origine & la même direction, avec un peu plus de largeur : ces deux raies ſont ſuivies d'une troiſième beaucoup plus étroite, un peu plus longue, qui paſſe au-deſſus de l'œil, & qui eſt d'un blanc nué d'un reflet bleuâtre ; une quatrième bande plus large que les autres couvre les côtés de la tête : le dos eſt d'un verd ſombre ; les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un bleu éclatant : la queue eſt noire, terminée par un bleu verdâtre ; les grandes pennes des ailes ſont noires, avec une barre blanche un peu plus bas que leur milieu : la gorge & la partie inférieure des joues ſont blanches : la poitrine, le haut du ventre ſont d'un olivâtre clair, qui devient plus bas terne & lavé : les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un roſe, ou plutôt d'un ceriſe aſſez vif : le bec, les pieds & les ongles ſont blanchâtres. Cette *breve* eſt la plus petite de celles que j'ai décrites, & elle eſt comme les autres du XXIIe genre de la méthode de M. Briſſon.

Breve de Ceylan.

Pie à courte queue des Indes orientales. Edw. *pl.* 324.

N'ayant pas trouvé de nom impoſé en particulier à cet oiſeau, dont M. de Montbeillard a fait ſa ſeconde *breve*, ſans lui donner de dénomination particulière, & apprenant par l'ouvrage de M. Edwars qu'il ſe trouve à Ceylan, je l'ai déſigné par le nom de cette iſle, pour pouvoir le claſſer ſuivant l'ordre alphabétique. Cet oiſeau eſt du XXIIe genre, (*voyez* Breve.) trois bandes noires & deux mi-parties, ſuivant leur longueur, de jaune & de blanc, partagent le plumage de la tête : la gorge eſt blanche ; la poitrine, les côtés, le commencement du ventre ſont jaunâtres, mais le bas-ventre & le deſſous de la queue ſont couleur de roſe : le deſſus du corps eſt verd.

Breve de Madagaſcar.

Merle des moluques. *Pl. enl.* 257.

M. de Montbeillard, auquel nous devons la connoiſſance de cet oiſeau, le décrit dans les termes ſuivans :

Le ſommet de la tête eſt d'un brun noirâtre, qui prend un peu de jaune par-derrière & ſur les côtés, le tout encadré par un demi-collier noir qui embraſſe le cou par-derrière à ſa naiſſance, & par deux bandes de la même couleur, qui, s'élevant des extrêmités de ce demi-collier, paſſent au-deſſous des yeux, & vont ſe terminer à la baſe du bec, tant ſupérieur qu'inférieur : la queue eſt bordée par le bout d'un verd d'aigue-marine ; la gorge eſt mêlée de blanc & de jaune, & le deſſous du corps eſt d'un jaune brun ; les grandes pennes des ailes ſont, comme dans la *breve* des Philippines, noires à leur origine & à leur extrêmité, & marquées d'une tache blanche entre deux.

Breve de Malaca (la). *Voyage aux Indes & à la Chine, tome II, pag. 190, pl. 110.*

Elle eſt de la groſſeur du merle d'Europe ; la tête & le haut du cou en arrière ſont noirs ; les joues ſont traverſées par deux bandes, l'une verdâtre, qui naît de l'angle du bec, l'autre inférieure à celle-ci, d'un blond clair, & qui prend naiſſance derrière l'œil ; le bas du cou & le dos ſont verds ; la gorge eſt blanche ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un bleu de ciel éclatant ; les moyennes pennes ſont vertes ; les grandes ſont noires du côté intérieur, vertes en-dehors, temirnées de blanc, & les plus grandes ſont noires, terminées de gris, traverſées par une ligne blanche ; le croupion eſt d'un bleu clair ; la queue noire dans ſa première moitié, & verte dans la ſeconde ; l'iris eſt rouge ; le bec rouſſeâtre ; les pieds jaunes.

Cet oiſeau eſt du XXIIe genre, ſuivant la méthode de M. Briſſon, & de la ſection des oiſeaux de ce genre auxquels M. de Montbeillard a donné le nom de *breves*. *Voyez* Breve.

Breve des Philippines.

Merle verd à tête noire des Moluques. Bris. *tom. II, pag. 319.*

Pl. enl. 89.

La *breve* des Philippines eſt du genre XXIIe. *Voyez* Breve. Sa longueur du bout du bec à celui de la queue n'eſt que de ſix pouces trois lignes, & juſqu'à celui des ongles d'un peu plus de huit pouces ; ſa groſſeur eſt un peu au-deſſous de celle du merle ; ſes ailes pliées dépaſſent ſa queue de trois lignes : la tête, la gorge & le cou ſont noirs : le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un verd foncé ; la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont d'un verd plus clair : les plumes du bas-ventre ſont noires à leur origine, & terminées par du couleur de roſe, qui eſt la ſeule couleur qu'on apperçoive quand les plumes ſont couchées. Le croupion eſt couleur d'aigue-marine : les pennes des ailes ſont noires à leur origine, blanches vers leur milieu, & noirâtres à leur extrêmité ; les moyennes ſont noirâtres, avec un filet verd qui borde leurs barbes du côté extérieur : la queue eſt noire : le bec & les pieds ſont bruns ; mais le bec eſt d'un brun plus foncé. Cet oiſeau ſe trouve aux Philippines & aux Moluques.

Digitized by Google

BRIN BLANC (le).

Colibry à longue queue de Cayenne. BRIS. *t. III, pag. 686.*

Idem. *Pl. enl. 600, fig. 3.*

Ce colibri eſt remarquable par la longueur de ſon bec & celle de la queue, en y comprenant les deux plumes du milieu qui excèdent les autres de beaucoup : l'oiſeau, du bout du bec à celui de ces deux plumes, a cinq pouces ſix lignes de long; le bec eſt long de plus d'un pouce & demi, & la queue a deux pouces cinq lignes de longueur; le corps n'a de long, par conſéquent, y compris la tête & le cou, qu'à peu près un pouce ſix lignes : le deſſus de la tête & du dos eſt de couleur d'or ſur un fond gris; le deſſus du corps eſt gris-blanc; les pennes des ailes ſont d'un brun-violet; celles de la queue ont un reflet doré ſur un fond gris & noirâtre : leur pointe eſt blanchâtre; les deux du milieu qui excèdent les autres de quatorze lignes, ſont blanches dans toute la longueur dont elles les dépaſſent : il y a en tout dix plumes à la queue, qui vont en décroiſſant de celles qui ſont au milieu à celles qui ſont ſur les bords; le bec eſt noirâtre : les pieds & les ongles ſont bruns. Ce colibri, quoi qu'il ſe trouve à Cayenne, y eſt très-rare. *Genre XLIV.*

BRIN BLEU.

Colibry à longue queue du Mexique. BRISS. *tom. III, pag. 688.*

Ce colibri n'eſt connu que d'après l'ouvrage de Seba, *tom. I, pag. 84, tab. LI. fig. 7.* Il eſt repréſenté comme approchant de la groſſeur de notre bec-figue, & par conſéquent ſurpaſſant à cet égard les oiſeaux connus dans ce genre. La partie antérieure de la tête, le tour des yeux, la gorge & le deſſous du cou ſont bleus; le deſſus du corps eſt d'un verd-clair, plus foncé cependant ſur le dos : le deſſous du corps eſt d'un cendré-gris : les ailes ſont du même verd-clair que le haut du dos : dix plumes compoſent la queue; les deux du milieu, plus longues que les latérales de deux pouces quatre lignes, ſont d'un très-beau bleu; les latérales ſont du même verd que la partie inférieure du dos, & elles vont un peu en diminuant, à proportion qu'elles ſont placées plus extérieurement. On peut douter, d'après la groſſeur de cet oiſeau, que ce ſoit en effet un colibri, & quoique les plumes de ſa queue aillent en diminuant à proportion qu'elles ſont plus extérieures, ce qui eſt aſſez fréquent parmi les colibris, & dont on ne fourniroit que peu d'exemples parmi les grimpereaux, on peut le ſoupçonner d'être de leur genre, plutôt que de celui des colibris.

BRISAGUE. *Voyez* EFFRAIE.

BRUANT de France.

Idem. *Pl. enl.* 30, *fig. 1.*

BRUANT. BRIS. *tom. III, pag. 258.*

Verdier. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 364.*

Verdier, ſerrant. BEL. *port. d'oiſ. pag. 94.*

Emberiza en latin.

Zivolo, verzerot, paiezizo, cia pagliarina, ſpaia-rada, &c. en italien.

Gaul-ammer en allemand.

Emmering, emmeritz en langue ſuiſſe.

Trznadel en polonois.

Groening en ſuédois.

Hyellow-hammer en anglois.

Vulgairement *verdier* en françois, & dans les différentes provinces du royaume ſuivant Salerne

Verdelet en Provence.

Verdat en Sologne.

Verdale en Languedoc.

Verdoie en Poitou.

Verdange en Périgord.

Dans différens endroits *vert-montant, verdier-buiſſonnier, verdin, verdon, rouſſette, chic jaune.*

Binery dans l'Orléanois.

Bardeaut en Guyenne.

Le *bruant* eſt du XXXVe genre. C'eſt un oiſeau très-commun dans nos campagnes, où il eſt vulgairement connu ſous le nom de *verdier*, que les ornithologiſtes ont donné à l'oiſeau que le peuple appelle *bruant*. Le *bruant* des ornithologiſtes eſt donc le verdier en langue vulgaire, & le verdier des oiſeleurs & des gens de la campagne eſt le *bruant* des ornithologiſtes. Il eût peut-être mieux valu reſpecter une dénomination uſitée parmi le peuple, & en quelque ſorte conſacrée par l'uſage.

Le *bruant* eſt un ortolan; il en a la forme; il lui reſſemble par les couleurs du plumage; il s'en rapproche par la délicateſſe de ſa chair & la quantité de graiſſe dont elle ſe charge; mais il a ſurtout de commun avec l'ortolan un caractère qui diſtingue leur genre d'avec celui de tous les autres oiſeaux. C'eſt d'avoir les bords des deux portions du bec rentrans en-dedans, & un tubercule oſſeux placé à l'intérieur du demi-bec ſupérieur.

Le *bruant* eſt, à-peu-près, de la groſſeur du moineau-franc, mais il eſt plus alongé. Il a, du bout du bec à celui de la queue, ſix pouces trois lignes, neuf pouces deux lignes de vol, & ſes ailes pliées paſſent un peu le tiers de la longueur de ſa queue : la tête, les joues & la gorge ſont jaunes; mais les joues & la gorge ſont plus ou moins mêlées de brun dans les différens individus : le jaune eſt auſſi plus foncé & s'étend plus bas ſur le cou, tant en devant qu'en arrière ſur différens *bruants*. Ces différences ſont peut-être un produit de l'âge, ou elles ſont purement individuelles.

La partie ſupérieure du cou eſt olivâtre; les plumes du dos & les ſcapulaires ſont noirâtres dans leur milieu, rouſſeâtres ſur les côtés, & terminées de gris-blanc : les plumes du croupion ſont d'un marron clair, terminées par une couleur griſâtre : la poitrine & les côtés ſont variés de jaune & de marron clair : le ventre eſt purement jaune ſans tache, mais d'un jaune moins vif que celui de la tête & de la gorge : les grandes plumes des ailes & celles de la queue ſont brunes, bordées les unes de gris-blanc, les autres d'olivâtre :

Digitized by Google

e la queue ſont un peu
du milieu : l'iris eſt cou-
ds ſont jaunâtres ; le bec
. La femelle ne diffère du
ouleurs ſont plus foibles.
unément ſon nid à terre,
touffe d'herbes, ou il le
rt bas ; il le compoſe à
nerbes sèches, de mouſſe
ns de crin, de laine: La
u plus cinq œufs, tache-
ntes nuances ſur un fond
s pontes, dont la dernière
fois en ſeptembre.
nt qui n'eſt pas déſagréable,
u : ils ſe retirent en partie
is l'hiver ils ſe répandent
pprochent des lieux habi-
haies & le bord des che-
cherchent le grain reſté
s chevaux y ont pu laiſſer.
ampagne prennent l'hiver
vec des nappes : on pré-
nt pas à la pipée : les oiſe-
petits oiſeaux en général,
ants, mais ce n'eſt guère
cage ou peupler des vo-
as connus à Paris comme
leur chair, comme je l'ai
x d'un goût aſſez fin quand
. On les nourrit dans l'état
ils n'ont pas trop de peine
chenevis ou le millet. Ce
qu'il conviendroit de leur
ortolans, on vouloit les
ire un mêt. Le *bruant* ſe
arties de l'Europe.
ou ZIZI.
263.
mâle, 2 la femelle.
Hiſt. nat. des oiſ. pag. 356.
ſt à-peu-près de la même
mmun, & n'en diffère pas
ſon plumage. La tête eſt
n verd d'olive, avec une
i s'étend ſelon la longueur
chaque côté de la tête une
une & une tache de la
us des yeux : le cou & le
erts de plumes noirâtres,
lumes ſcapulaires ſont de
roupion eſt d'une couleur
ſſous du corps eſt jaune,
trine d'une plaque rouſſe,
tite de même couleur ſur
côtés du ventre tire ſur le
iles ſont brunes, bordées
eur olivâtre ; les plumes
; les deux du milieu bor-
, les ſuivantes de gris oli-

vâtre du côté extérieur, & les deux dernières, une de chaque côté, ſont bordées de blanc, auſſi extérieurement : le bec eſt d'un cendré brun les pieds & les ongles ſont jaunâtres.

Les couleurs de la femelle ſont beaucoup plus foibles : elle n'a point de jaune ſur les côtés, ni ſur le cou, ni de tache brune à la gorge & à la poitrine. Le plumage de ces oiſeaux eſt fort ſujet à varier, & il eſt, par cette raiſon, très-difficile d'en donner une deſcription exacte. Ils n'habitent guère que les provinces méridionales de l'Europe ; ils ſont rares dans les tempérées, & ne ſe trouvent pas dans celles qui ſont froides. Ils ſe mêlent volontiers avec les pinçons, dont ils imitent le chant. Ils ſont tantôt poſés ſur les arbres, tantôt ils courent à terre ſans ſe percher que rarement, & ils ſe plaiſent ſur-tout ſur les terres nouvellement labourées, où ils cherchent des vers, quoiqu'ils ſoient granivores & que le grain ſoit le fond de leur nourriture. Ils ſont faciles à prendre, & vivent en volière pluſieurs années. *Genre XXXV.*

BRUANT du Canada. BRISS. *tom. III, pag. 296.* *Voyez* CUL-ROUSSET.

BRUANT FAMILIER.

Familiaris, emberiza griſeo maculata, apicibus rectricum albis, dorſo poſtico flavo. LINN. *Syſt. nat. ed. XIII, pag. 311, n°. 13.*

La phraſe que M. Linné employe pour déſigner cet oiſeau, indique que ſon plumage eſt un gris mêlé de différentes teintes ; que l'extrêmité des pennes de la queue eſt blanche ; que le bas du dos eſt jaune. Il faut ajouter que la tête & le bec ſont noirs, le deſſus du corps cendré, tacheté de blanc, le deſſous du corps jaune. Cet oiſeau ſe trouve en Aſie. Le naturaliſte Suédois ne nous dit pas dans quelle partie ; il nous apprend que ce *bruant* n'eſt pas plus gros que le tarin, & l'épithète de *familiaris* eſt apparemment fondée ſur ſes habitudes. *Genre XXXV.*

BRUANT FOU.

Bruant de prés. BRISS. *tom. III, pag. 226.*

Bruant des prés de France. *Pl. enl. 30, fig. 2.*

Tous les *bruants* donnent aiſément dans le piège qu'on leur tend, mais celui dont il s'agit dans cet article s'y jette plus inconſidérément encore. C'eſt cette ſorte d'ineptie ou de négligence de ſa conſervation qui lui a fait donner l'épithète de fou, *cirlus ſtultus.* (ALDR. *tom. II, pag. 857.*) Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt de ſix pouces deux lignes ; il a neuf pouces ſix lignes de vol : la partie ſupérieure du corps eſt variée de noirâtre & de gris : les plumes des ailes & de la queue ſont brunes, bordées de gris-rouſſeâtre : les deux plumes les plus extérieures de la queue ſont bordées & terminées de blanc : les côtés de la tête ſont gris ; la gorge eſt de la même couleur : trois traits noirs, un ſupérieur, un inférieur, le troiſième poſtérieur, & formant à eux trois un triangle dont la baſe eſt en-arrière, enveloppent le gris des joues : le deſſous du corps

Digitized by Google

eſt d'un rouſſeâtre clair, pointillé de noirâtre, ſurtout ſur la gorge, la poitrine & les côtés : le bec & les pieds ſont gris.

Le *bruant fou* ſe trouve dans les parties méridionales & tempérées de l'Europe. Il ne paroît pas s'être étendu vers le nord. Sans être auſſi commun dans nos campagnes que le *bruant* vulgairement appellé *verdier*, il n'eſt pas rare ; les oiſeleurs le connoiſſent à Paris ſous le nom de *verdier-ſonette*. *Genre XXXV.*

BRUANT du Mexique ou THERESE JAUNE. *Pl. enl. 386, fig. 1.*

Cet oiſeau n'avoit pas été décrit : il a été, pour la première fois, indiqué par M. de Montbeillard. Sa taille excède un peu celle de notre *bruant* : la tête, la gorge, les côtés du cou, ſont d'un jaune-orangé : le derrière du cou & le deſſus du corps ſont bruns : le deſſous eſt moucheté de brun ſur un fond blanc-ſale : cette dernière couleur ſe prolonge de chaque côté ſur le cou en forme de pointe, & s'étend preſque juſqu'à l'œil ; les ailes & la queue, ainſi que leurs couvertures, ſont brunes, le brun devenant plus clair ſur le bord des plumes. *Genre XXXV.*

BRUANT des oiſeleurs. *Voyez* VERDIER.

BRUANT de Surinam. BRISS. *tom. III, pag. 302. Voyez* GONAMBOUCH.

BRUANT du Bréſil. *Pl. enl. 321, fig. 2.*

BRISS. *tom. III, pag. 299. Voyez* GUIRNEGAT.

BRUANT de l'iſle de Bourbon. *Pl. enl. 321, fig. 2. Voyez* MORDORÉ (le).

BRUANT de Saint-Domingue. BRISS. *tom III. pag. 300. Voyez* OLIVE (l').

BRUANT BLEU de Canada. BRISS. *tom. III, pag. 298. Voyez* AZUROUX.

BRUANT DES PRÉS. *Pl. enl. 30, fig. 2.*

BRISS. *tome III, page 266. Voyez* BRUANT FOU.

BRUIA. *Voyez* CALI-CALIC.

BRUNET.

Merle brun du cap de Bonne-eſpérance.

BRIS. *tom. II, pag. 259, pl. XXVII, fig. 3.*

Le *brunet* eſt du XXIIe genre. Sa groſſeur n'excède pas celle d'une alouette : il a ſept pouces trois lignes de longueur du bout du bec à celui de la queue, & dix pouces & demi de vol : ſes ailes pliées s'étendent environ à un pouce au-delà de l'origine de la queue : le brun eſt la couleur dominante de ſon plumage : en-deſſus du corps la nuance en eſt foncée, ſur la poitrine & ſur les côtés elle eſt plus claire, & ſur le ventre & les cuiſſes le brun prend une teinte jaunâtre : les couvertures du deſſous de la queue ſont d'une belle couleur jaune, ce qui forme dans le plumage de cet oiſeau un trait très-propre à le faire reconnoître ; les ailes & la queue ſont d'un brun foncé : le bec & les pieds, les ongles ſont noirs. On trouve le *brunet* au Cap de Bonne-Eſpérance.

Mrs de Buffon & Daubenton ont fait repréſenter, *pl. enl. n°. 317*, avec la dénomination de *merle à cul-jaune du Sénégal*, un oiſeau qui ne diffère du *brunet* que parce qu'il eſt un peu plus gros, & que la tête & la gorge ſont noires. N'eſt-ce qu'une variété due au climat, ou, regardant cet oiſeau comme différent du *brunet*, doit-on lui donner un nom particulier ?

BRUNET.

Pinçon de Virginie. BRISS. *tom. III, pag. 165.*

Moineau brun. CAT. *tom. I, pag. 34, pl. 34.*

Cowpen-brid par les Anglois.

Cet oiſeau, dont nous devons la deſcription à Catesby, eſt de paſſage à la Virginie & à la Caroline ; il ne s'y trouve que l'hiver ; il ſe plait beaucoup dans les parcs où l'on renferme les beſtiaux ; ſa longueur eſt de ſix pouces neuf lignes ; ſes ailes pliées s'étendent juſqu'à la moitié de ſa queue, dont les plumes du milieu ſont un peu plus courtes que les latérales : tout le corps eſt couvert de plumes brunes, dont la nuance eſt plus foncée ſur le dos, & plus claire ſous le ventre ; les ailes & la queue ſont auſſi brunes, le bec & les ongles ſont noirâtres & les pieds bruns.

Cet oiſeau & le précédent ſont d'un genre différent, comme il eſt aiſé de le remarquer, & il y a eu à leur égard un double emploi du même nom.

BRUNETTE.

Bécaſſine d'Angleterre. BRISS. *tom. V, pag. 309.*

Dunlin. WILLHUG. *Ornith. pag. 226.*

Willhugby, qui a le premier indiqué cette eſpèce, la décrit de la manière ſuivante : ſa grandeur eſt la même que celle de la petite bécaſſine ; le cou & la poitrine ſont couverts de taches noires ſur un fond blanc : la partie moyenne du ventre eſt noire, ondée de blanc, ſa partie inférieure & le deſſous de la queue ſont blancs : tout le deſſus du corps eſt d'un fauve coupé de larges taches noires, & mêlé d'un peu de blanc : les ailes ſont d'un bleuâtre tirant ſur le brun : la queue eſt compoſée de deux pennes, dont les deux du milieu ſont brunes, marquées de quelques taches rouſſes ; les autres ſont d'un brun-clair. Cette eſpèce ſe trouve dans les parties ſeptentrionales de l'Angleterre, & vit dans les marais. Le nom de *brunette* eſt la traduction du nom anglois *dunlin*. *Genre LXXVII.*

BRUNOR.

Pinçon rouge (petit). BRIS. *tome III, pag 164.*

Pivoine brune (petite). EDW. *tom. II, page LXXXIII, pl. 83.*

C'eſt un oiſeau du XXXIIIe genre, de la groſſeur à-peu-près du roitelet, dont la longueur eſt d'environ trois pouces trois lignes : la gorge, la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un orangé rougeâtre : la tête & le deſſus du corps ſont d'un brun foncé : un brun-clair eſt la couleur des couvertures du deſſous des ailes, & un brun-foncé celle des pennes, dont la nuance s'éclaircit un peu vers leur bord : la queue eſt brune ; le bec blanc ; les pieds & les ongles bruns.

Digitized by Google

cet oiſeau, ignore quelle
un bouvreuil; M. Briſſon
ue tous deux ſe trompaſ-
écider du genre, quelque
ne l'eſt une figure enlu-

OR.
NE-PIERRE.

l. 424,
ag. 401.
Hiſt. nat. des oiſ. pag. 114.
ois.

ois.
and.
IIIe, eſt un des oiſeaux de
éſigner & à reconnoître:
trois lignes du bout du
ſes ailes pliées s'étendent
e la longueur de la queue:
couvert de plumes rouſ-
ne petite ligne d'un brun
a longueur de leur tige:
s ailes & la queue, ſont
lus clair à la partie ſupé-
de rouſſeâtre: des taches
, plus ou moins grandes,
ſur les divers individus,
gineux du plumage: les
ailes ſont de la même
tête, & ces trois taches,
de la tête & du pli des
aire diſtinguer cet oiſeau,
noiſſable par la longueur
le couleur de ſafran: la
bec eſt d'un jaune ver-
es ſont noirs: les pieds

r & de poiſſons. Il fait la
iſeaux d'eau, principale-
canards, aux poules d'eau;
s qu'il enlève vivans, &
rres; il ſe nourrit encore
illes, de crapauds, &
es: il ſe tient ſur les buiſ-
élevés, marécageux, à la
s rivières: il fait ſon nid
ne motte de terre cou-
Il pond trois & au plus
rticulier à l'Europe, au
s encore d'oiſeau étran-
er à ſon eſpèce. Il n'eſt
n, quoiqu'on le trouve
ies de l'Europe. Bellon
ds dreſſés à prendre des
s perdrix; mais aujour-
ſage en fauconnerie du
eulement la chaſſe, &
ant, quoiqu'il ne s'éleve

pas, il eſt aſſez courageux; il ſe défend aſſez bien pour qu'un ſeul faucon ne ſuffiſe pas pour le réduire: il lui échapperoit, ou il l'abattroit lui-même, & il faut, pour s'en rendre maître, lâcher deux ou trois faucons: les hobreaux & les creſſelles le redoutent & fuient lorſqu'il les approche.

BUSARD. *Pl. enl.* 423.

C'eſt, ſuivant M. de Buffon, une variété de l'autour, & ſuivant M. Briſſon, le gros *buſard*. *Voyez* AUTOUR & BUSARD (gros).

BUSARD. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 100, *fig.* 101. *Voyez* BUSE.

BUSARD DE MARAIS. *Pl. enl.* 424.

BRIS. *tom. I, pag.* 401. *Voyez* BUSARD.

BUSARD du Bréſil. BRIS. *tom. I, pag.* 404. *Voyez* CARACARA.

BUSARD (gros). BRIS. *tom. I, pag.* 398.

Il eſt, ſuivant M. Briſſon, du même genre que l'épervier. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'un pied onze pouces; les ailes pliées ne s'étendent guère au-delà de la moitié de la queue: le deſſus du corps, du ſommet de la tête à l'origine de la queue, eſt couvert de plumes brunes, bordées de rouſſeâtre des deux côtés: la gorge, le cou, la poitrine ſont rouſſeâtres, variées de taches longitudinales brunes, terminées en pointe: le reſte du corps en-deſſous eſt purement rouſſeâtre dans certains individus, & dans d'autres il eſt varié de taches longitudinales brunes, les pennes ſont brunes & ondées tranſverſalement par un brun plus foncé; les plumes de la queue ſont de la même couleur & ondées de même.

M. le comte de Buffon regarde ce gros *buſard* comme une variété de l'autour. Il le nomme *autour blond*. *Voyez* AUTOUR.

BUSARD ROUX. BRISS. *tome I, page* 404. *Voyez* HARPAYE.

BUSARD ROUX de Cayenne.

Le rapport dans les couleurs du plumage, dans l'habitude & la forme du corps, dans la longueur des pieds, m'engagent à rapporter au *buſard* un oiſeau de Cayenne qui n'a pas été décrit. Il eſt un peu plus grand que le *buſard*. La tête & le haut du cou ſont d'un blanc-ſale rouſſeâtre: avec des taches longitudinales brunes ſur le milieu de chaque plume: le deſſus du dos & les couvertures des ailes ſont d'un brun mêlé de rouſſeâtre qui termine chaque plume: la poitrine eſt de la même couleur que la tête: le ventre, les côtés, les cuiſſes ſont revêtus de plumes rouſſes, traverſées par une bande d'un brun-noirâtre. Les grandes pennes des ailes ſont d'un brun ſombre tirant ſur le noir: la queue eſt moins longue que dans le *buſard*, & les ailes pliées en atteignent preſque l'extrêmité: de ſon origine à la moitié de ſa longueur la queue eſt rouſſe en-deſſus, traverſée par des raies noires en zig-zags, & brune dans le reſte: en-deſſous elle eſt d'un gris ſale, lavé, rayée tranſverſalement par des bandes noirâtres, tortueuſes: le bec eſt noir: les pieds ſont très-

Digitized by Google

longs, jaunâtres dans l'oiseau desséché, les ongles noirs. J'ignore la couleur des yeux & les habitudes de cet oiseau.

BUSARD VARIÉ. BRIS. *tom. I, pag.* 400.

C'est, suivant M. Brisson, une variété du gros *busard*, & suivant M. de Buffon, c'en est une de l'autour; le gros *busard* n'étant lui-même qu'une première variété de ce même oiseau. Le *busard varié* diffère du gros *busard*, en ce que les couvertures supérieures de ses ailes sont variées de cendré, & en ce que les moyennes plumes des ailes sont blanches depuis la moitié de leur longueur, environ, jusqu'à leur bout, qui est noirâtre. *Voyez* BUSARD (gros) & AUTOUR.

BUSE.

Bucco, en latin.

Buzza, en italien.

Busz-hart, en allemand.

Buzzard, en anglois.

BUSE. BRISS. *tom. I. p.* 406.

BUSE, BUSARD, CASSARD. BEL. *port. d'ois. p.* 14.

Idem. BUSE, BUSARD. *Hist. nat. des ois. p.* 100, *fig. p.* 101.

Pl. enl. 419.

La *buse* est l'oiseau de proie le plus commun dans nos campagnes: elle est du genre VIIIe. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est d'un pied huit pouces: elle a quatre pieds quatre pouces de vol: ses ailes pliées excèdent la queue d'un pouce environ. La partie supérieure de la tête, le cou, le dos, les couvertures du dessus des ailes sont d'un brun ferrugineux: les côtés de la tête & la gorge sont couverts de plumes blanches; mais une tache brune, qui s'étend selon la longueur de la tige, est la couleur dominante sur ces parties. Le ventre & la poitrine sont variés de blanc sale & de brun ferrugineux: les grandes plumes de l'aile, de leur origine aux deux tiers de leur longueur, sont brunes du côté extérieur, blanches du côté interne, rayées transversalement de brun de ce côté, & noirâtres dans le reste de leur longueur: les cinq premières pennes de l'aile sont échancrées: le première est plus courte que toutes les autres, & la quatrième est la plus longue: les pennes de la queue grisâtres en-dessous, sont brunes en dessus, rayées transversalement par un brun plus foncé, & terminées par du blanc rousseâtre. L'iris est d'un jaune pâle: les pieds sont jaunes, ainsi que la peau qui couvre la base du bec; il est de couleur plombée.

La *buse* est lourde & sans agilité, d'un caractère lâche & paresseux. La nature ne lui a donné ni courage ni facultés: on n'en fait aucun usage en fauconnerie. Le menu gibier, tel que la caille, le perdreau, le lapin, est sa proie la plus ordinaire. Elle s'accommode, dans la disette, de reptiles tels que le crapaud, la grenouille, & même de sauterelles. Tout lui est bon à proportion du peu de peine qu'il coûte: elle ne plane pas, comme les autres oiseaux de rapine, & ne donne pas la chasse à sa proie en la poursuivant au vol; mais, posée sur un buisson, une motte de terre, elle épie & elle attend le moment de se jetter sur le gibier qui passe à sa portée: pendant l'été, elle dévaste les nids des autres oiseaux; elle construit le sien de menues branches, le pose sur quelque arbre élevé, & le garnit intérieurement de laine ou de matière analogue: elle pond deux ou trois œufs blanchâtres, tachetés de jaune, & prend soin de ses petits beaucoup plus long-temps que les autres oiseaux de proie. Le peu d'énergie de l'espèce rend ces secours nécessaires, & empêche que les petits puissent se suffire de bonne heure. Le plumage de la *buse* est fort sujet à varier: on en voit souvent de presque blanches; d'autres qui diffèrent par l'intensité des nuances du plumage, & enfin, plusieurs qui ont plus ou moins de blanc répandu sur différentes parties du corps. L'espèce de la *buse* paroît très-répandue & très-multipliée dans l'Europe. Mais, parmi les oiseaux des autres parties, & sur-tout parmi ceux du nouveau continent, il ne paroît pas, jusqu'à présent, qu'aucun ait avec la buse assez de rapport pour croire que ce soit la même espèce simplement altérée par le climat, si ce n'est peut-être la buse cendrée.

BUSE à figure de paon. CATESB. *tom. I, p.* 6, *pl.* 6. *Voyez* URUBU.

BUSE CENDRÉE.

EDW. *tom. II, p. LIII. pl.* 53.

Faucon de la Baie d'Hudson. BRISS. *tom. Ier, p.* 357.

Cet oiseau, indiqué par M. Edwars, qui l'a regardé comme une *buse*, est mis par M. Brisson au rang des faucons; il est du genre VIII de sa méthode; mais, comme M. Brisson n'a pas vu la *buse cendrée*, qu'il n'en parle que d'après l'indication d'Edwars, il paroît plus naturel de s'en rapporter à cet auteur, & de laisser à l'oiseau le nom de *buse cendrée*.

La *buse cendrée* est de la grosseur d'une poule ordinaire: elle ressemble par la forme, & en partie par les couleurs à la *buse* commune. La tête, la partie supérieure du cou, la poitrine, sont couvertes de plumes blanches, tachetées de brun foncé dans leur milieu: le ventre & les côtés sont bruns, variés de taches blanches, rondes ou ovales: le dessus du corps est couvert de plumes d'un brun cendré, qui s'éclaircit sur le bord des plumes. Les ailes sont extérieurement de la même couleur que le dessus du corps, & cendrées du côté intérieur: la queue d'un cendré brun au-dessus, & d'un cendré plus clair en-dessous, est rayée transversalement de gris à sa partie supérieure, & de blanc à sa partie inférieure: l'iris est jaune: le bec, la peau qui en couvre la base, les pieds, sont bleuâtres. Cet oiseau se trouve à la Baie d'Hudson; &, suivant M. Edwars, il y donne principalement la chasse aux Lagopèdes.

BUSE CRIARDE

e). *Voyage aux Indes &*

du pigeon ramier : ſes
ngues que la queue ; une
re l'œil : la paupière eſt
nt de véritables cils : le
ière du cou & le deſſus
ndré : les petites couver-
nt noires ; les moyennes,
randes, ainſi que les ſca-
re : la gorge, le devant
corps ſont blancs : l'iris
les ongles noirs : celui
rgit en dedans en lame

s les champs enſemencés
& difficile à approcher.

, *pl. XXXVII, fig. 1.*

if. p. 192.
42.
trombone ;
es Ferrarois, *terrabuſo* ou

, meer-riud, pickart, roſ-
ou, rohr-trumen, &c.
;
um, pittoor ;
nck ;

ittorn, bittour.
ne, (*Hiſt. nat. des oiſ.*
ſigné dans les différentes
ar les noms ſuivans :

d en Bretagne ;
rons de la forêt d'Orléans ;
n Sologne ;
ogne ;
las-daller, bihor, buhor,
d'étang, bœuf de marais,

t donné en latin au *butor*
ardea ſtellaris.
XIe genre ou de celui du
cinq pouces de long, du
la queue ; trois pieds dix
es de vol : ſes ailes pliées
de ſa queue : ſes jambes
lus courtes que celles du
lus court, plus charnu,
s de ſon cou ont plus de
es & plus larges : ces traits
ces qui appartiennent éga-
mbre d'eſpèces de hérons,
ſous ces points de vue ;
couleur dominante parmi

ces eſpèces, comme le cendré l'eſt parmi les hérons ; on pourroit, d'après ces caractères, former dans la nombreuſe famille des hérons, une ſection, & donner le nom de *butors* aux oiſeaux de ce genre, qui ont les caractères dont je viens de parler. Je reprends la deſcription du *butor*.

La partie ſupérieure de la tête eſt noirâtre ; les côtés ſont rouſſeâtres ; une bande longitudinale brune part de l'origine du demi-bec inférieur, & deſcend juſqu'au haut du cou : le fond du plumage ſur la partie ſupérieure du corps, eſt un brun fauve, traverſé par des lignes noirâtres : des lignes longitudinales rouſſes couvrent un fond blanchâtre à la partie antérieure & ſupérieure du cou, & un fond fauve à ſa partie inférieure : la poitrine & le ventre ſont d'un fauve clair recouvert de taches noirâtres longitudinales, & les côtés ſont colorés de même ; mais ils ſont rayés tranſverſalement : les pennes des ailes ſont rouſſeâtres, rayées en zig-zag, par des bandes tranſverſales noirâtres ; elles ſont de plus terminées de noir ; celles de la queue ſont au nombre de douze : les deux du milieu ſont noirâtres, bordées de rouſſeâtre : les latérales ſont d'un fauve clair, varié irrégulièrement de taches noirâtres : l'iris eſt jaunâtre dans quelques individus, & rougeâtre dans d'autres : le demi-bec ſupérieur eſt brun ; l'inférieur eſt d'un brun verdâtre ; les pieds ſont d'un verd jaunâtre, & les ongles, qui ſont très-longs, ſont bruns. Les mâles ſont plus gros que les femelles ; ils ont les couleurs plus foncées, & les plumes du cou & de la poitrine plus longues.

L'hiſtoire du *butor* préſente pluſieurs traits qui méritent d'être remarqués. L'application qu'on a faite de ſon nom pour déſigner un être ſtupide, ne peut avoir ſes mœurs pour principe : il eſt ſauvage & farouche ; mais il eſt patient, courageux & prévoyant. Il habite les marais & le bord des étangs ; il s'y nourrit de reptiles, de grenouilles, de poiſſons : il ne cherche pas ſa proie, comme le héron le fait ſouvent, mais il attend qu'elle ſe préſente ; il ſe tient caché au milieu des joncs & des roſeaux, qui, tout à la fois, le dérobent à la vue du chaſſeur, & l'empêchent d'être découvert par les animaux dont il fait ſa pâture : cependant, comme il tient ſon cou élevé, qu'il l'a très-long, qu'il eſt grand dans ſes dimenſions en général, il domine de la tête au-deſſus des herbes qui l'entourent, & il apperçoit, ſans être vu, tout ce qu'il a beſoin de découvrir. Il ne ſe trahit point en changeant de place ; mais il demeure conſtamment pendant le jour à celle qu'il a choiſie ; il ne la quitte pour prendre ſon vol, qu'à l'approche de la nuit ; & quand l'obſcurité prochaine favoriſe ſa retraite, il s'élève à pic, & ſe dérobe encore à notre vue, par la hauteur où il s'élève. Lorſqu'il eſt poſé pour attendre ſa proie, on ne peut le découvrir qu'à l'aide des chiens qu'il apperçoit, qu'il évite de loin, en prenant ſon vol. Il eſt très-difficile de l'approcher & de l'atteindre ; mais lorſqu'il eſt

Digitized by Google

bleſſé, il attend le chaſſeur ou le chien ; il ſe défend avec courage ; il frappe des coups de bec qui mettent le chien en fuite, qui pénètrent à travers les vêtemens du chaſſeur, & qui font des plaies profondes ; quelquefois il ſe renverſe ſur le dos, & il ſe défend des ongles autant que du bec ; un inſtinct ſecret l'avertit de viſer ſur-tout aux yeux de ſon ennemi, & ſes coups ſont dangereux à cet égard ; il ne ſe défend pas avec moins de courage contre l'oiſeau qui oſe l'aſſaillir, que contre le chien ou le chaſſeur ; il ne fuit pas ; il attend l'oiſeau qui, bleſſé à ſa première attaque, & percé par la pointe de ſon bec, lâche priſe, & fuit en pouſſant un cri. Il eſt rare que les *buſards*, dont les autres oiſeaux d'eau ſont la proie, oſent attaquer le *butor*. Il fréquente auſſi les bois qui ſont aux environs des endroits aquatiques, & il y donne la chaſſe aux mulots, aux rats, dont il fait ſa pâture.

Le *butor* a deux ſons de voix, l'un, dont il fait uſage toute l'année, qu'il fait entendre lorſqu'il vole, qui eſt grave, & que l'on peut exprimer par les deux monoſyllabes ſuivans, *cob*, *cob* ; l'autre eſt un ſon beaucoup plus fort, plus retentiſſant, qui ſe fait entendre à une demi-lieue de diſtance, & qui, dans le ſilence des lieux que le *butor* habite, a quelque choſe d'effrayant, ſur-tout lorſque ce ſon retentit au milieu de la nuit. C'eſt de ce ſon, qu'on a comparé au mugiſſement d'un taureau, qu'a été emprunté le nom de *butor*. Cependant ce ſon, qui nous paroît effrayant, eſt l'expreſſion de l'amour, ou plutôt celle du beſoin. Car le *butor*, ſauvage dans ſa manière de vivre, ne paſſoit pas même pour être adouci par le beſoin d'aimer. Son mugiſſement étoit pris pour un appel, un un ſignal auquel ſe rendent les femelles plus nombreuſes, à ce qu'on penſoit, dans cette eſpèce, que ne le ſont les mâles : on prétendoit que c'étoient elles qui le provoquoient ; que rendues à ſon appel, elles piaffoient devant lui, & que leur jouiſſance n'ayant duré qu'un inſtant, le mâle les repouſſoit, & leur laiſſoit le ſoin de la famille qui devenoit la ſuite de cette approche ſauvage. Des obſervations plus exactes ont détruit ces erreurs anciennes. On ſait aujourd'hui que le *butor* mâle & femelle font leur nid ſur une touffe de jonc, au milieu des roſeaux ; que la femelle pond quatre ou cinq œufs d'un gris-blanc verdâtre ; que le mâle & la femelle prennent ſoin l'un & l'autre de leurs petits ; qu'ils les nourriſſent, dans les premiers temps, de frai de grenouilles, de lézards & de ſang-ſues ; que l'incubation des œufs eſt de vingt-quatre à vingt-cinq jours ; que les petits naiſſent preſque nuds ; qu'ils ſemblent n'être que cou & jambes, & que les premières plumes qui leur viennent ſont ſemblables à celles de leur père.

Ou le *butor* fait pluſieurs pontes par an, ou il y en a en qui le beſoin ſe déclare beaucoup plus tôt qu'en d'autres ; car ce mugiſſement, qui en eſt l'expreſſion, commence dans les lieux que les *butors* habitent au mois de février, & on l'y entend encore au mois d'août.

Le *butor* eſt généralement répandu dans toutes les parties de l'Europe. On le trouve par-tout où il y a des marais ou des étangs aſſez vaſtes pour l'attirer & le fixer. Il paroît cependant voyager en automne ; & le mois de décembre eſt celui où on en voit dans nos provinces en plus grand nombre. Quelques perſonnes ont cru qu'il s'éloignoit pendant les grands froids de l'hiver ; mais je ſuis aſſuré du contraire, parce qu'on m'a ſouvent envoyé, & plus ſouvent qu'en tout autre temps, des *butors* qui avoient été tués pendant les plus fortes gelées. Peut-être ſouffrent-ils alors, ſont-ils plus aiſés à approcher, & pluſieurs s'éloignent-ils en effet ; mais il eſt conſtant qu'ils ne ſe retirent pas tous.

Du temps de Bellon, la chair des *butors* étoit très-eſtimée, & ces oiſeaux paſſoient pour un excellent gibier ; aujourd'hui on n'en fait aucun cas : cette contradiction apparente peut venir de ce que la peau contient en grande quantité une graiſſe ou plutôt une huile âcre, d'un mauvais goût, qui ſe répand dans les chairs par la cuiſſon, & lui communique une forte odeur de marécage. Mais ſi on prend la précaution d'enlever la peau & le tiſſu graiſſeux, on trouve en effet un aſſez bon goût à la chair du *butor*, ſur-tout à celle des ailes & aux blancs. Il eſt probable que l'uſage n'en ſeroit pas ſain.

J'ai reçu de la Louiſiane un *butor* qui ne diffère du nôtre qu'en ce que les couleurs du plumage ſont moins foncées.

BUTOR (grand).

BRISS. *tome V, page 455.*

Le *grand butor* eſt fort rare dans nos provinces ; je doute même qu'il s'y trouve, & je ne ſçache pas qu'on en ait de preuves. Cependant les Auteurs en ont parlé d'après Aldrovande, ſans nous apprendre s'il ne ſe trouve qu'en Italie ou dans quels autres endroits il a été obſervé. Il eſt plus grand de près d'un pied que le héron commun ; il a, du bout du bec à celui de la queue, trois pieds neuf pouces & quelques lignes ; ſon cou eſt roux, tacheté de noir & de blanc ; le dos & les ailes ſont de couleur brune ; le ventre eſt roux ; le bec eſt jaunâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns. Les habitans des bords du lac majeur en Italie le nomment *ruffey*. *Genre LXXXI.*

BUTOR (petit).

BRISS. *tome V, page 452.*

Ce *butor* n'eſt connu que par l'indication du comte Marſigli, qui la obſervé ſur les bords du Danube. Il ne donne d'autres dimenſions de cet oiſeau que la longueur du bec, qui n'a pas tout-à-fait trois pouces. Son plumage a pour fond une couleur rouſſeâtre, traverſée par des lignes brunes plus larges & en plus grand nombre ſur le dos

Digitized by Google

que ſur le reſte du corps : la gorge & la partie inférieure du cou ſont blanches ; la queue eſt très-courte, compoſée de douze plumes blanchâtres ; le demi-bec ſupérieur eſt d'un brun obſcur, l'inférieur eſt jaune ; les pieds & les ongles ſont bruns. *Genre LXXXI.*

BUTOR BRUN (petit). EDW. *Glan. part. II, p. 175, pl. 215. Voyez* BLONGIOS.

BUTOR (petit). EDW. *Glan. part. II, p. 136, pl. 275. Voyez* BLONGIOS.

BUTOR BRUN RAYÉ.

BUTOR RAYÉ. BRISS. *tome V, page 454.*

Cet oiſeau, du LXXXIe genre, a été indiqué par le comte Marſigli, qui l'a obſervé ſur les bords du Danube. Il eſt à-peu-près de la taille du *petit butor*, & c'eſt comme lui un des plus petits oiſeaux de ce genre. Tout ſon plumage eſt rayé de lignes brunes, noires, rouſſeâtres, mêlées confuſément, d'où il réſulte en gros une couleur brune ; le demi-bec ſupérieur eſt brun, l'inférieur jaune ; les pieds & les ongles ſont gris.

BUTOR RAYÉ. BRISS. *tome V, page 454. Voyez* BUTOR BRUN RAYÉ.

BUTOR ROUX.

BRISS. *tome V, page 458.*

Ce *butor* eſt de petite taille & ſeulement un peu plus gros que l'eſpèce appellée le *petit butor*. Le ſommet de la tête eſt noir, le reſte de la tête, la gorge & le cou ſont rouſſeâtres ou de couleur de rouille ; le dos, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont noirâtres ; le croupion eſt blanc ; le deſſous du corps eſt rouſſeâtre ; les grandes pennes des ailes ſont noirâtres & les moyennes ſont rouſſeâtres ; la queue eſt noirâtre ; le demi-bec ſupérieur eſt d'un brun noir, l'inférieur de couleur de corne ; les pieds & les ongles ſont bruns.

Aldrovande dit avoir reçu ce *butor* d'Epidaure : il regarde comme appartenant à la même eſpèce un jeune *butor* pris dans des marais près de Bologne ; le comte Marſigli a vu le *butor roux* ſur les bords du Danube ; il a auſſi été trouvé en Alſace ; il paſſe pour être indigène des environs de Bologne, & M. de Salerne conjecture que c'eſt cette eſpèce qu'on voit quelquefois en Sologne, & aſſez fréquemment pour qu'on lui ait donné un nom, celui de *quoimeau*. Ce *butor* ſe trouve donc dans beaucoup de pays très-diſtans les uns des autres ; auſſi eſt-ce, par ſa nature, un oiſeau erratique. Il eſt, ſuivant M. Briſſon, du *Genre LXXXI.*

BUTOR du Sénégal (petit).

Petit héron roux du Sénégal. *Pl. enl. 315.*

Ce *héron* ou *butor* a environ ſept pouces de long ; ſa tête, ſon cou ſont couverts de raies longitudinales noires, ſur un fond d'un roux clair ; le bas du cou eſt rouſſeâtre & ſans rayure ; le dos eſt brun ; les grandes pennes des ailes ſont d'un blanc ſale ; les petites & les moyennes couvertures forment au milieu de l'aile une plaque rouſſeâtre, compriſe entre le blanc des grandes pennes ſur le bord inférieur des ailes, & une autre raie d'un blanc plus net, qui s'étend le long du bord ſupérieur de l'aile ; le deſſous du corps, les cuiſſes & la queue ſont blanchâtres ; le bec eſt brun, les pieds ſont jaunâtres. *Genre LXXXI.*

BUTOR JAUNE du Bréſil.

BUTOR du Breſil. BRISS. *tome V, page 460.*

Un caractère particulier à cette eſpèce eſt d'avoir l'extrémité du bec dentelée, tant à la partie ſupérieure qu'à l'inférieure. D'ailleurs le *butor jaune* a tous les caractères des oiſeaux du genre LXXXIe. Il a du bout du bec à celui de la queue deux pieds trois pouces ; ſa groſſeur égale à-peu-près celle d'un canard ; la tête & la partie ſupérieure du cou ſont rouſſeâtres, rayées de noir ; le dos, le croupion, les couvertures du deſſus des ailes, les plumes ſcapulaires ſont rayées de rouſſeâtre, ſur un fond brun ; la gorge eſt blanche ; le deſſous du corps eſt blanc, rayé de brun, & chaque plume eſt entourée de jaunâtre ; les plumes des ailes ſont mi-partie de noir & de cendré, terminées de blanc ; la queue eſt variée de blanc, de cendré & de noir ; l'iris eſt de couleur d'or ; le demi-bec ſupérieur eſt brun dans ſa longueur, & d'un jaune verdâtre à ſon origine ; l'inférieur eſt en entier de cette dernière couleur ; les pieds & les ongles ſont d'un gris obſcur.

BUTOR du Breſil. BRISS. *tome V, page 460. Voyez* BUTOR JAUNE du Breſil.

BUTOR de Cayenne (petit). *Pl. enl. 763.*

C'eſt une eſpèce nouvelle, du genre LXXXIe. Elle eſt très-correctement rendue dans la planche enluminée, & M. le comte de Buffon n'en trace pas moins exactement le portrait dans le petit nombre de mots ſuivans.

Ce *petit butor* n'a guere qu'un pied ou treize pouces de longueur ; tout ſon plumage, ſur un fond gris rouſſeâtre, eſt tacheté de brun noir par petites lignes tranſverſales très-preſſées, ondulantes & comme vermiculées en forme de zig-zags & de pointes au bas du cou, à l'eſtomac & aux flancs ; le deſſus de la tête eſt noir ; le cou très-fourni de plumes paroît preſque auſſi gros que le corps.

Le bec eſt noirâtre & les pieds ſont d'un jaune-verdâtre. Il eſt probable que cette eſpèce n'eſt pas abondante à Cayenne, parce qu'on ne l'envoie que rarement.

BUTOR de la baie d'Hudſon.

BRISS. *tome V, page 449.*

EDW. *tome III, page 86, pl. CXXXVI.*

Ce *butor* eſt à peu de choſe près auſſi gros que celui qui ſe trouve en Europe ; ils ne diffèrent l'un de l'autre que par quelques nuances du plumage ;

Digitized by Google

c'eſt le même fond de couleurs avec des tons moins foncés, ſur-tout ſur le deſſous du corps dans le *butor* de la baie d'Hudſon. Des différences auſſi légères ne paroiſſent pas conſtituer deux eſpèces, & je crois qu'on ne doit regarder le *butor* de la baie d'Hudſon que comme une variété du nôtre, produite par l'influence du climat. *Genre LXXXI.*

BUTOR (petit). CATESB, *tome I, page & pl. 80. Voyez* CRABIER VERT.

BUTOR BRUN. CATESB. *tome I, page 78, pl. 78. Voyez* ETOILÉ (l').

BUTOR HUPPÉ. CATESB. *tome I, page 79, pl. 79, Voyez* CRABIER GRIS-DE-FER.

BUTOR TACHETÉ. BRISS. *tome V, page 462. Voyez* POUACRE.

BUTOR TACHETÉ d'Amérique. BRISS, *tome V, page 464. Voyez* ETOILÉ (l').

Digitized by Google

baret. BRISS. *tome III,*

nat. des oiſ. page 453.

XXIIIe genre & la plus
'a que quatre pouces ſix
à celui de la queue, &
ommet de la tête eſt d'un
ſur le croupion une tache
& de chaque côté de la
che d'un brun-noirâtre,
œil : la baſe du demi-bec
petites plumes brunes qui
qui couvrent les narines :
, le ventre eſt blanchâtre,
un ſur un fond rouſſeâtre ;
é de brun & de rouſſeâtre ;
une, traverſée par une
âtre, & les plumes qui la
d interne blanchâtre, l'ex-
lumes de la queue ſont
utour d'un filet rouſſeâtre ;
nt des plus extérieures à
e, ce qui rend la queue
nâtre, terminé de noir à
nt bruns, les ongles noi-

rouge ſur le croupion & ce-
moins vif que dans le mâle.
ſeau de paſſage ; il nous
s le milieu de cette ſaiſon,
s ; il ne voyage pas par
ut tems ou ſolitaire, ou
breuſe ; il a un chant fort
facilement dans les pièges,
eſt pas rare chez les oiſe-
age de chenevis, quelque-
porte d'abord la captivité
il s'y fait bientôt, il de-
un certain point ; il perd
qu'il avoit de rouge & ne
dans une volière expoſée

BURE.

ISS. *tome I, page* 498.
par Marcgrave, & auquel
le nom de *cabure*, ſuivant
page 212, eſt du XIe genre
n'eſt pas plus gros qu'une
s ne s'étendent guère au-
queue : le deſſus du corps
anches, très-petites ſur la
randes ſur les couvertures

des ailes, ſemées ſur un fond d'un brun-ferrugineux ; le deſſous du corps eſt blanc, tacheté de brun-ferrugineux ; les ailes ſont brunes, variées de blanc ; la queue eſt auſſi brune & rayée de blanc en zig-zags ; l'iris eſt jaune, la prunelle noire, le bec jaunâtre, les pieds courts & couverts de plumes ou d'un duvet jaune ; les ongles ſont noirs.

Cet oiſeau, ſuivant Marcgrave, s'apprivoiſe aiſément, & ſes mouvemens ont quelque choſe de plaiſant.

CACASTOL.

Cotinga du Mexique. BRISS. *tome II, page* 347.

Le *cacaſtol* eſt un oiſeau d'Amérique indiqué par Fernandez. La deſcription qu'en fait cet auteur eſt trop abrégée pour qu'on puiſſe le bien reconnoître. M. Briſſon l'a regardé comme un *cotinga*, & M. de Montbeillard le rapporte au genre de l'étourneau. Le ſentiment de chacun de ces auteurs eſt fondé, & il n'y auroit que la vue de l'oiſeau, ou une deſcription plus complette que celle que Fernandez en a faite qui pût décider lequel des deux a le mieux jugé du *cacaſtol*. Il faut en attendant ſe contenter de ſçavoir que le nom Mexiquain de cet oiſeau eſt *caxcaxtototl*, & attacher à ce mot l'idée d'un oiſeau de la groſſeur d'un étourneau, varié ſur tout le corps de bleu & de noirâtre, dont la tête eſt petite, & le bec alongé, les yeux noirs, l'iris jaune, qui a un chant déſagréable, qui ſe trouve au Mexique & dans quelques autres contrées un peu plus chaudes ; enfin dont la chair eſt un aſſez mauvais manger.

CACATOU. *Voyez* KAKATOÈS.

CACATUA (grand). EDW. *tome IV, pl. CLX.* *Voyez* KAKATOÈS A HUPPE ROUGE.

CADOREUX. *Voyez* CHARDONNERET.

CAHUITAHA. *Voyage à la riv. des Amazones, page* 174. *Voyez* KAMICHI.

CAICA (le).

Perruche à tête noire de Cayenne. *Pl. enl.* 744.

Le *caica* eſt une eſpèce de perruche à queue courte du nouveau continent, du nombre de celles auxquelles M. de Buffon a donné le nom de *perriches* ; ce ſçavant fait du *caica* & du *maïpouri* une ſous-diviſion dans la claſſe des *perriches*, dont ces deux eſpèces diffèrent par une taille plus forte. Cependant le *caica* n'eſt pas auſſi grand qu'on l'a repréſenté dans la planche enluminée ; il eſt plus petit que le maïpouri, dont il ne fait qu'approcher d'aſſez loin par la taille. C'eſt un oiſeau fort rare à Cayenne.

Dans le premier voyage que M. Solini de Manoncour fit de cette colonie en France, il y apporta un *caica*, que le fit voir, & je le lui

Digitized by Google

achetai avec d'autres oiſeaux; depuis je n'en ai point revu. Cependant, ſuivant le rapport que M. de Manoncour a fait après un ſecond voyage à Cayenne, le *caica* vient à la Guiane tous les ans aux mois de ſeptembre & d'octobre; mais il ne fait que paſſer, ſans qu'on ſçache ni d'où il vient, ni où il va.

Le *caica* a le deſſus, le derrière & les côtés de la tête noirs; cette couleur ſe prolonge en pointe ſur les deux côtés du cou, dont le derrière, le devant, la partie qui eſt au-deſſous des appendices de la coëffe noire ſur les côtés, ainſi que la gorge, ſont d'un jaune-mordoré, plus foncé ſur le derrières du cou, & plus clair ſur le devant: les plumes ſont entourées d'un bord noir, plus large ſur les côtés & le devant du cou, & très-étroit ſur le derrière; le reſte du plumage eſt d'un vert brillant avec quelques reflets d'un vert-bleuâtre éclatant à l'extrêmité des pennes de la queue, qui finiſſent en pointe & qui ſont étagées; elles vont en diminuant de l'extérieur à l'intérieur, ce qui rend la queue fourchue; les grandes pennes des ailes ſont noires avec un peu de mêlange de violet; il y a ſur le milieu de chaque aile, au deſſus de l'origine des grandes pennes, une tache oblongue, ſituée obliquement, de couleur mordoré: le bec eſt noirâtre, animé d'un peu de rougeâtre, & les pieds ſont gris. *Genre LIII.*

CAILLE.

Pl. enl. 170.

BRISS. *tome 1, page 247, genre VI.*

BEL. *hiſt. nat. des oiſ. page 263, fig. page 264, port. page 64.*

Coturnix en Latin.

Cuadervix en Eſpagnol.

Quaglia, quallia en Italien.

Przepiorka en Polonois.

Wachtel en Suédois.

Quail en Anglois.

Il eſt très-difficile d'indiquer des caractères extérieurs & propres à être ſaiſis au premier coup d'œil, qui diſtinguent les *cailles* des perdrix; ce ſont, ſuivant la plupart des méthodes, des oiſeaux du même genre; ils ſont du VIe dans celle de M. Briſſon. Cependant les *cailles* ſont en général plus petites que les perdrix; mais on eſt bien embarraſſé à déterminer ſi les *cailles* les plus grandes ne ſont pas de petites perdrix, ou ſi les perdrix les plus petites ne ſont pas de grandes *cailles*. Des mœurs très-différentes indiquent, il eſt vrai, une diſſimilitude fort grande dans l'organiſation de ces oiſeaux; mais ce n'eſt que par le moule interne qu'ils diffèrent, ſous des dehors & un extérieur par leſquels ils ſe rapprochent & ſe confondent à nos regards. Nous ne pouvons d'ailleurs ſçavoir ſi un oiſeau, apporté ſans vie d'un pays étranger, & qui nous eſt donné pour une *caille* ou une perdrix, a les mœurs de l'un ou de l'autre de ces deux oiſeaux. L'extérieur ne fourniſſant pas de quoi décider ſon genre, nous ſommes à cet égard forcés de nous en rapporter à une eſpèce d'habitude plutôt qu'à une nomenclature raiſonnée & déduite de la conformation des parties extérieures. Cependant M. de Buffon obſerve que les *cailles* n'ont point derrière les yeux cet eſpace nu & ſans plumes qu'ont les perdix, ni le fer-à-cheval que les mâles de celles-ci ont ſur la poitrine. Ce ſont les ſeules marques diſtinctives auxquelles on puiſſe reconnoître les *cailles* & les perdrix privées de la vie, & elles ne peuvent ſervir pour les femelles, qui, dans l'une ni l'autre eſpèce, ne portent pas ces marques.

Les *cailles* que nous connoiſſons le mieux, & qui habitent nos campagnes pendant l'été, ſont des oiſeaux de paſſage. Elles arrivent en Europe au printems, & en partent en automne; le mois d'avril eſt le temps de leur arrivée, le mois de ſeptembre celui de leur départ; les côtes d'Italie, celles d'Eſpagne, & des provinces méridionales de la France ſont les lieux par où elles paſſent; elles voyagent la nuit ou de très-grand matin, & ſe repoſent pendant le jour. Elles arrivent en ſi grand nombre en certains endroits, qu'au moyen de filets qu'on leur tend, on en prend aſſez pour les donner au plus bas prix; telles ſont en France les côtes de Provence, & en particulier les terres de M. l'Evêque de Fréjus, en Italie l'île de Caprée, les côtes aux environs de Nettuno, où, ſur une étendue de quatre ou cinq mille, on en prend, dit-on, quelquefois juſqu'à cent milliers dans un jour.

Lorſque les *cailles* ont quitté l'Europe, on les retrouve ſur les côtes correſpondantes de l'Aſie & de l'Afrique, où elles ſe répandent dans l'intérieur des terres, & d'où elles repaſſent en Europe au printems. Les deux termes de leur émigrations ſont donc connus; mais quels peuvent en être les motifs, & par quels moyens un oiſeau auſſi peſant que la *caille* dont le vol eſt auſſi court, peut-il traverſer les mers, & malgré les barrières qu'elles oppoſent, paſſer alternativement de l'une à l'autre des régions qu'elles ſéparent?

La même cauſe qui met en mouvement tous les animaux de paſſage, agit auſſi, ſans doute, ſur les *cailles*. Quand la ſaiſon des récoltes eſt paſſée, quand la main de l'homme a dépouillé la terre, qui ne produit plus de nouveaux fruits, que le froid a ſuſpendu la génération des inſectes, la diſette détermine les *cailles* à chercher des contrées plus favorables pour elles; la chaleur qui continue encore d'un côté, qui y entretient des alimens, trace aux *cailles* la route qu'elles doivent ſuivre, tandis que du côté oppoſé la diſette qui vient avec l'automne, les avertit de ſe retirer; le ſentiment déſagréable du froid peut auſſi contribuer à leurs voyages; mais il ne peut en être qu'une raiſon ſecondaire, puiſqu'elles le ſupportent, qu'il en reſte quelques-unes pendant l'hiver, ſans qu'elles paroiſſent ſouffrir de ſes rigueurs les plus fortes; elles ne ſemblent pas d'ailleurs craindre le froid, puiſqu'une fois arrivées en Europe elles ſe portent vers le nord juſ-

Digitized by Google

onc très-probable que
disette de l'autre, ſont
qui agiſſent ſur les *cailles*;
ſe refuſer à penſer que la
le beſoin de changer de
deſir, par cette influence
ée ſur tous les animaux,
e & la manière d'agir, &
nom d'*inſtinct*. En effet,
urries dans l'abondance,
roid, ni ne manquent
t pas même connu l'attrait
nps du paſſage, s'agitent
ent d'en ſortir, ſont in-
t témoignent un beſoin
érieur. Cette agitation ſe
is, temps que dure à-
cailles libres. La nature
érieur, par une influence
ger de lieu, & en même
terminées au-dehors par
néceſſaires d'un côté, la
objets de l'autre, leur in-
vent ſuivre. Le génie de la
les aux bords des mers par
la trace des alimens, ne
révéler les moyens d'en
e étonné de ce prodige, a
explication. Je n'entrerai
ns qui ont été faites.

ux bords de la mer ne ſe
avorable pour les porter
eſt lui qui les ſoutient,
ouſſe, elles n'ont beſoin
ailes, & de quelques
tenir à une hauteur con-
t à tomber, ou ſi elles
qu'elles traverſent ſont
hers, d'écueils pour les
our elles, qui leur offrent
attendent le retour du
pendant la traverſée, s'il
pace eſt trop grand pour
epos, alors les vollées de
flots, en ſont le jouet,
. Il falloit, pour l'entre-
partie traversât les mers,
rni & fait connoître le
te qu'un certain nombre
erve à l'entretien des poiſ-
ux autant que ſes autres
que la fécondité de la
rivage lui répond de la

deſcription de la *caille;*
ît.

s mœurs douces & ſociales
oiſeaux. Elles ne s'appa-
connoît que des beſoins
n'a ni tendreſſe, ni atta-

chement pour ſa femelle, & il n'eſt jamais père dans le ſens moral, puiſqu'il ne prend aucun ſoin de la couvée & des petits : il ne ſert à la propagation de l'eſpèce que par ſon ardeur, en accourant de très-loin à la voix de la femelle, & en en ſervant un grand nombre, à meſure qu'il en rencontre.

La femelle fécondée par les approches du mâle, éprouvant le beſoin de pondre, gratte la terre avec ſes ongles, conſtruit dans l'enfoncement qu'elle eſt parvenue à y former, au milieu des pièces de bled, ou des prairies, un nid qu'elle compoſe d'herbes & de feuilles; elle y pond quinze à vingt œufs; il ſont mouchetés de brun ſur un fond griſâtre : la durée de l'incubation eſt de trois ſemaines; les petits, ou les *cailletaux*, ſont en état de courir preſque au ſortir de la coquille, & de prendre leur nourriture; ils ſont plus robuſtes que les perdraux; ils ſuivent leur mère moins long-temps, & au bout de quatre mois leur accroiſſement eſt complet. Cependant il eſt fort douteux que les *cailles* faſſent deux couvées en un été, comme quelques perſonnes le penſent, & il eſt incertain qu'elles en recommencent une nouvelle après leur arrivée en Afrique ou en Aſie. Mais un fait conſtaté, c'eſt qu'elles muent deux fois par an, à la fin de l'hiver & à la fin de l'été : leur mue dure à chaque fois un mois, & le temps où leurs plumes ſont revenues, eſt celui où elles changent de climat.

Malgré le tempéramment ardent des *cailles*, elles ne produiſent point, elles ne font point de nid ſi elles ne ſont libres, & elles ne prennent aucun ſoin des œufs qu'elles pondent dans l'état de domeſticité.

Les *cailles* ſont granivores, mais elles aiment auſſi les plantes herbacées, les vers & les inſectes. Elles ne perchent jamais; elles ſe tiennent à terre dans les pièces de bled, dans les prairies, & dans les guerets, lorſque les terres ont été dépouillées; elles ſe repoſent pendant la force de la chaleur, & elles s'appellent, ſur-tout le matin & le ſoir; c'eſt la femelle qu'on entend alors, & c'eſt à ſon cri que le mâle accourt quelquefois d'une demi-lieue, car les *cailles* courent très-vîte, & beaucoup plus ſouvent qu'elles ne volent; elles ne prennent leur eſſort que quand elles ſont pourſuivies, ſurpriſes ou preſſées de très-près. Leur vol eſt court, bas, peſant & paroît pénible; elles filent en gliſſant obliquement & en frappant l'air de toute l'étendue de l'aile par repriſes; elles ne ſe raſſemblent que dans les temps de paſſage, ou plutôt elles ſe rencontrent alors; jamais il n'y a d'aſſociation entre elles, & l'on n'en voit de compagnie, que celles des petits encore fort jeunes conduits par leur mère. Les mâles, provoqués par leur tempérament, ſont jaloux les uns des autres & ſe battent cruellement : on prétend qu'ils ſont en plus grande quantité que les femelles; ſuivant pluſieurs ornithologiſtes, on les reconnoît à des taches noirâtres ſur la partie inférieure du cou,

Digitized by Google

ſur la poitrine & les côtés, qui ne ſe voient pas ſur le plumage des femelles ; mais, ſuivant les chaſſeurs, les auteurs d'ornithologie ſe ſont trompés ; ils ont pris les femelles pour les mâles ; ce ſentiment eſt oppoſé à l'analogie ; ce n'eſt pas, je le ſçai, une raiſon ſuffiſante pour le rejetter, mais c'en eſt une de douter & de vérifier le fait par l'inſpection des parties internes. Je l'euſſe fait, ſi avant de terminer cet article j'avois pu me procurer des *cailles* adultes fort rares dans les marchés, où les cailletaux ſont au contraire fort communs.

On chaſſe la *caille* au chien couchant & au fuſil : cette chaſſe n'a rien de particulier : on prend auſſi la *caille* au halier & à la tiraſſe.

Le halier eſt un filet à mailles quarrées ou en lozange, de dix pouces à un pied au plus de haut, long à volonté, ordinairement de quinze à dix-huit pieds, dont les mailles ont d'un pouce & demi à deux pouces d'ouverture, & que l'on tend perpendiculairement par le moyen de piquets enfoncés en terre.

La tiraſſe eſt un filet ou à mailles quarrés, ou plus ordinairement en lozange, auquel on donne au moins deux cents mailles de levure, & quatre cents au plus, d'un pouce de large : à la partie de ce filet deſtinée à en être le haut, on paſſe entre les mailles d'un bout du filet à l'autre une corde de la groſſeur du doigt, & dont les bouts excèdent de chaque côté la longueur de la tiraſſe d'environ cinq pieds. A chaque extrêmité de la tiraſſe, on en noue quatre à cinq mailles à la corde qui la traverſe ; les autres mailles doivent pouvoir gliſſer le long de la corde. On borde de même le bas de la tiraſſe par le moyen d'une corde qui en traverſe la longueur, mais ſans l'excéder.

On ſe ſert de la tiraſſe en la traînant tendue à deux, & en la portant par le moyen des bouts de la corde qui la bordent à ſa partie ſupérieure : ou ſi le chaſſeur eſt ſeul, il attache la tiraſſe par un bout à un piquet fortement enfoncé en terre, & il la traîne par le bout oppoſé.

On ne prend des *cailles* au halier que pendant la ſaiſon de leurs amours, qui dure du mois d'avril au mois d'août, & l'on ne prend à cette chaſſe que des mâles : ils donnent dans le halier, ſoit qu'ils y ſoient attirés par l'appeau du chaſſeur, qui contrefait l'appel de la femelle ; ſoit qu'en effet on ait placé devant le halier, dans une cage, une femelle qu'on nomme *chanterelle*, & dont le cri fait donner les mâles dans le piége.

Les jours les plus favorables pour chaſſer au halier ſont ceux où le ciel eſt ſerein, & les heures où il n'y a pas de roſée ; car les *cailles* ſont moins actives & ſe tiennent plus en repos quand les herbes ſont mouillées.

Pour ſe ſervir du halier, on le tend dans une pièce de terre ſur le haut d'un ſillon, ſuivant ſa longueur, puis on ſe retire à la troiſième ou quatrième raie au-delà ; on s'y tient courbé & caché, à-peu-près vis-à-vis le centre ou le milieu du halier, ſoit qu'on ſe ſerve du *happeau* ou de la *chanterelle* pour attirer les mâles.

L'appeau qu'on nomme auſſi *courcaillet* ſe fait de deux manières.

L'un conſiſte en une bourſe de cuir, large de deux doigts, longue de quatre, formée en poire, qu'on remplit de crin ſans le fouler. On lie à ſon extrêmité, par le moyen d'un fil fort & ciré, un ſifflet de trois doigts de long, fait avec l'os de l'aile d'un héron, ou quelqu'un des os longs des extrêmités d'un lièvre ou d'un chat. L'os dont on ſe ſert doit avoir une ouverture au-deſſus de l'endroit où on le lie à la bourſe de cuir : on donne à cette ouverture la forme d'un bec de flûte, par le moyen d'un peu de cire molle qu'on moule ſur ſes bords ; on bouche avec la même cire l'extrêmité de l'os.

Pour faire jouer l'appeau, qu'on tient étendu dans la peaume de la main gauche, on frappe deſſus ſa partie la plus renflée avec la peaume de la main droite.

L'autre appeau, long de quatre doigts, & un peu plus gros que le pouce, eſt fait d'un fil de fer tourné en ſpirale. On le couvre de cuir ; on adapte à ſon extrêmité la plus étroite, & on y lie un ſifflet préparé comme celui que j'ai décrit dans l'article précédent ; l'appeau eſt terminé à ſa baſe par un morceau de bois rond, applati, fortement colé au cuir qui l'entoure. Au milieu de ce morceau de bois eſt attachée une corde ou une courroie de cuir. On tient cette courroie de la main gauche, entre le pouce & l'index, & de la main droite on tient de la même manière l'appeau à l'endroit où il eſt adapté avec le ſifflet. On le fait jouer en tirant & lâchant alternativement la courroie de cuir.

La chanterelle doit être inſtruite & formée à appeller, pour qu'on en tire un bon uſage. Pour l'y habituer, on place la cage dans laquelle on la nourrit en un lieu obſcur : on lui donne à manger du millet le ſoir & le matin à la lumière, en lui faiſant entendre le ſon d'un appeau. Elle en contracte l'habitude d'appeller, & ſon éducation eſt finie quand elle y eſt accoutumée. La cage dans laquelle on la retient doit être couverte d'une peau ou d'une toile, pour éviter les coups qu'elle pourroit ſe donner à la tête. Lorſqu'on eſt en chaſſe, auſſi-tôt qu'on entend un mâle, on tend le halier, on place la cage derrière, à deux ou trois pieds, au côté oppoſé au lieu d'où le cri s'eſt fait entendre, on ſe retire à douze où quinze pas, & on s'y tient caché ſans remuer, pendant que la chanterelle appelle le mâle.

On prend les *cailles* à la tiraſſe avec un chien couchant ou ſans chien ; ſi l'on s'en ſert, il doit chaſſer le nez au vent, autant qu'il eſt poſſible ; auſſi-tôt qu'il a fait ſon arrêt, on va à lui par le devant, on déploie la tiraſſe à quinze ou vingt pas, & l'on avance en la portant à deux juſqu'à ce qu'on ait couvert le chien ; alors ou le gibier part de lui-même, ou s'il ne part pas, on l'y

détermine

Digitized by Google

vec un chapeau ſur la
ſeau ſe trouve pris.
ée au défaut d'un ſecond
iquet attaché à un bout
en faiſant un cercle; on
la même manière que
ſonnes enſemble.
, on prend les *cailles* à
u happeau; mais ce ne
iſon des amours. On
e quel endroit un mâle
va la tiraſſe déployée,
r l'oiſeau, s'il ne part
u ſur la tiraſſe.
eptembre, ſont les plus
la tiraſſe avec le chien
la chaſſe au halier, les
leurs, & les heures les
n, une heure après le
ant le coucher du ſoleil.
prohibée, comme trop
as ſeulement des *cailles*,
l coup, une compagnie
par cette raiſon que,
yales, les cultivateurs
terre, après la récolte,
chaque arpent de terre

ne.
i groſſe que notre *caille*:
c; & c'eſt par ce trait,
ſeau, que je le déſigne.
noirâtre; les joues ſont
end ſur les côtés & le
e la gorge qui l'entoure.
a racine du bec en deſ-
propage en arrière ſur
e à leur extrêmité: le
un; le derrière du cou
nalement de blanc ſale;
petites raies tranſverſales
les couvertures du deſ-
gris varié de brun; les
brunâtres; les plumes
pennes des ailes ſont
r le bord extérieur, de
rne, & coupées de noir
us du corps eſt rayé de
d'un blanc ſale. Il y a,
ndes longitudinales bru-
érieur, de points ronds,
de noir: les pennes des
elles de la queue griſâ-
ds jaunâtres, les ongles

vivante à Paris chez un
de quel pays elle avoit
, qui la rapprochent des
Guiane & à la Louiſ-
qu'elle eſt originaire de

l'Amérique. Lorſque j'en fis l'acquiſition, elle étoit exceſſivement farouche; mais bientôt elle s'apprivoiſa, & elle devint, en peu de mois, familière au point qu'elle mangeoit à la main, qu'elle ſe laiſſoit prendre aiſément, & paroiſſoit ſe plaire à ce qu'on la careſsât. On la lâchoit dans un jardin à l'entrée duquel il y a deux parquets pour des faiſans: elle couroit avec précipitation au-devant de ces parquets, les ailes & la queue épanouies; elle faiſoit tous ſes efforts pour y entrer, & en même-temps elle ne ceſſoit de pouſſer un cri doux & bas, une eſpèce de murmure qui paroiſſoit l'expreſſion du plaiſir: elle avoit au contraire, le matin & le ſoir, un cri aigu, haut & perçant, qu'on entendoit de très-loin: lorſqu'on la tenoit, & qu'on la careſſoit, elle rendoit à-peu-près le même murmure que devant le parquet des faiſans; elle paſſoit devant ces parquets tout le temps qu'on la laiſſoit libre, & ne s'en éloignoit jamais. tous ſes mouvemens ſembloient avoir pour cauſe le beſoin de s'unir, & il paroiſſoit que l'analogie l'attiroit vers les faiſans, malgré la différence de la taille; car il y avoit dans le même jardin, & de même à ſa portée, un canard branchu de la Louiſiane, & des pigeons, dont elle ne s'approchoit jamais. Elle a vécu trois ans; ſa nourriture étoit du froment, & on lui donnoit quelques herbes potagères. *Genre VI.*

CAILLE à trois doigts, de l'iſle de Luçon. *Voy. à la nouv. Guin. p. 54, pl. 23.*

On avoit déja l'exemple d'une eſpèce de *caille* à trois doigts. (*Voyez* TURNIX). Elle avoit été trouvée à Madagaſcar. M. Sonnerat, dans ſon premier voyage aux Indes, nous en a fait connoître une ſeconde. Il la décrit de la manière ſuivante:

« La tête, le haut du cou en arrière, & de la » gorge en devant, ſont couverts de plumes noires » & de plumes blanches; les plumes noires ſont » cependant en plus grand nombre: le bas de la » gorge & la poitrine ſont mordorés; le ven- » tre eſt d'un jaune clair & lavé; le dos eſt gris, » tirant ſur le noir; les grandes plumes des ailes » ſont griſâtres; mais les petites ſont terminées » par une tache jaune, au milieu de laquelle eſt » un point noir, rond, à demi entouré par un » cercle mordoré; les pieds & le bec ſont gri- » ſâtres ». *Genre VI.*

CAILLE BLANCHE: c'eſt une variété de la *caille* ordinaire. *Voyez* CAILLE.

CAILLE BRUNE de Madagaſcar. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, p. 171.*

Sa groſſeur eſt la même que celle de notre *caille*: elle a le deſſus de la tête & le haut du cou en arrière mêlés de noir & de roux; la gorge d'un roux clair; le devant du cou & le deſſous du corps de cette dernière couleur, variée par deux bandes noires concentriques qui bordent chaque plume; le deſſus du corps rayé tranſverſalement de noir ſur fond gris; les ailes brunes,

Digitized by Google

l'iris jaune, le bec & les pieds noirs. *Genre VI.*

CAILLE de Caïenne.

Cet oiseau, qui n'a point encore été décrit, est plus petit que notre *caille*. Le sommet de la tête est blanchâtre; la gorge est fauve; il y a au-dessous un demi collier d'un blanc sale avec un trait noir en long au milieu de chaque plume, & un filet de même couleur à leur extrêmité; le bas du cou & le haut de la poitrine sont mêlés confusément de gris & de noirâtre: le bas de la poitrine & le reste du dessous du corps sont mouchetés de blanc & de noire, chaque plume étant noire & terminée par une tache blanche; celles du milieu du ventre sont bordées d'un peu de fauve: le derrière de la tête, le haut & les côtés du cou sont variés de noir, de blanchâtre, de quelques traits fauves, disposés par raies verticales: le bas du cou est, en arrière comme en devant, mêlé confusément de gris & de noirâtre: les couvertures des ailes sont grises, tachetées de noir dans leur milieu, & les plus grandes sont bordées d'un peu de blanc: les grandes plumes des ailes sont d'un gris brun: la queue est grisâtre; le bec est noirâtre; les pieds sont d'un gris tirant sur le jaunâtre. *Genre VI.*

CAILLE (petite) de Gingi. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, p. 172.*

Moins grosse que notre *caille* d'un tiers environ, celle-ci a la tête noire, une raie d'un jaune roussêâtre à chaque joue, la gorge blanche, barrée de noir au bas, le devant du cou & le dessous du corps d'un jaune rougeâtre, coupé par une bande longitudinale noire sur le milieu de chaque plume, & deux autres bandes blanches parallèles à celle-ci sur les bords des plumes; le derrière du cou roussêâtre, varié de noir; le dos, le croupion & les couvertures des ailes d'un roux marron, varié de jaunâtre & de noir; les grandes pennes des ailes brunes.

La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont moins vives; que, sur le milieu de chaque plume du devant du cou, il y a une bande longitudinale blanche, & sur les côtés deux points noirs; que les plumes du ventre sont coupées par des raies noires transversales, avec une raie blanche longitudinale dans le milieu. M. Sonnerat ne parle pas de la couleur du bec & des pieds de cette *caille*, qui se trouve à la côte de Coromandel. *Genre VI.*

CAILLE de Java. *Voyez* RÉVEIL-MATIN.

CAILLE de la Chine. *Voyez* FRAISE (la).

CAILLE (la grande) de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, p. 171.*

Elle est beaucoup plus grosse que notre *caille*: le sommet de la tête est gris, rayé transversalement de noir & varié de blanc, par l'effet du tuyau des plumes, qui est de cette dernière couleur; les joues sont d'un roux clair, coupées par une raie blanche qui passe au-dessus de l'œil: le cou, le dos & le croupion sont rayés transversalement de bandes noires sur fond gris, & il y a de plus, sur le milieu de chaque plume, une bande longitudinale blanche: les couvertures du dessus de la queue sont fort longues, & elles la couvrent entièrement; les ailes sont brunâtres, & il y a, sur le côté extérieur de chaque plume, de larges taches noires & rondes; le ventre est roussêâtre, avec une bande longitudinale blanchâtre sur le milieu de chaque plume, & quelques taches noires sur leur côté: l'iris est rouge, le bec noir, les pieds jaunes. *Genre VI.*

CAILLE de la nouvelle Guinée. *Voyage à la nouvelle Guinée, p. 170, pl. 105.*

M. Sonnerat, le seul auteur qui ait parlé de cette *caille*, la décrit dans les termes suivans:

« La *caille* de la nouvelle Guinée est d'un tiers » moins grosse que celle d'Europe: tout son plu» mage est brun, mais plus foncé sur le dos & » les ailes que sous le ventre & à la tête: les » petites plumes des ailes sont entourées d'un re» bord jaune, terni & obscur; les grandes plumes » en sont entièrement noires; l'iris & les pieds » sont de couleur grisâtre ». *Genre VI.*

CAILLE de la Louisiane. *Pl. enl. 149.*

BRISS. *tom. I, p. 258. Voyez* COLENICUI.

CAILLE de l'isle de Luçon (petite). *Voyage à la nouvelle Guinée, p. 54.*

La petite *caille* de l'isle de Luçon, suivant M. Sonnerat, le seul auteur qui en parle, n'a pas quatre pouces de l'extrêmité du bec à celle de la queue: elle est moins grosse qu'un moineau franc, & d'une forme beaucoup plus raccourcie. Le dessus, le derrière de la tête sont noirs; les côtés sont roux, tachetés de noir; le dos & les ailes sont noirs: il y a sur les ailes quelques lignes oblongues grisâtres: la gorge est blanchâtre, teinte de roux sur les côtés: la poitrine est grisâtre, tachetée de noir: le ventre est d'un jaunâtre sale, rayé de bandes noires transversales; les pieds & le bec sont noirâtres. *Genre VI.*

CAILLE de Madagascar. *Pl. enl. 171.*

BRISS. *tom. I, p. 252. Voyez* TURNIX.

CAILLE (la grande) de Madagascar. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, p. 169. Pl. 98.*

Elle est du double plus grande que notre *caille*: le dessus de la tête, le derrière du cou & le dos sont d'un roux brunâtre; il y a sur le milieu de la tête une raie longitudinale d'un blanc jaunâtre, qui s'éclaircit sur le cou, & se propage en une raie blanche jusqu'au milieu de sa longueur: les joues sont grises, traversées par deux raies blanches qui s'étendent sur les côtés du cou dans toute sa longueur; la gorge est noire; la poitrine & le ventre sont de cette même couleur; mais, entre le bas du cou & le haut de la poitrine, il il y a une large tache marron; & de plus, la poitrine & le ventre sont mouchetés de points blancs arrondis: les petites couvertures du dessus

Digitized by Google

; coupées transversalement
noyennes sont d'un roux
ersalement de blanc jau-
es des ailes sont brunes ;
ites sont noires, coupées
rminées de jaunâtre : la
transversalement de jau-
ieds roussêatres. *Genre VI.*
. Briss. *tom. I, p. 256.*

(grande). Briss. *tom. I,*
rand).
lexique. *Pl. enl. 126, fig. 1.*
Voyez Zonécolin.
ouines.
grande que notre *caille*,
la perdrix grise : ce seroit
ne *caille*, si la grosseur
es oiseaux. Comme c'est
qui n'a pas encore été
e nom de *perdrix* lui con-
i de *caille*, puisqu'elle a,
ort de plus avec la pre-
même point de vue, elle

de gris, de fauve & de
ipe le milieu de chaque
r ; il est entouré de fauve
sur la gorge, & de gris
le dessus du corps : le
, est entouré de noirâtre :
ont blancs : les grandes
n noir décoloré ; le bec
même couleur. *Genre VI.*
es.
t la connoissance de cet
tite de toutes les *cailles*
en effet. Elle n'est guère
La gorge est noire ; il y
laque d'un beau blanc,
. La poitrine & tout le
d'un cendré tirant sur la
dessus du corps est brun,
rs qui ont leur direction
y a sur la tête quelques
oscur : le bec est noir ; les
ongles noirs.
proportion de la grosseur
ng, & n'est pas courbé
supérieure comme celui
, conique, comme l'est,
les représentent, le bec
de Luçon, & celui de
Guinée, toutes trois dé-
qui en a donné les figures
i point vu les *cailles* de
s de la nouvelle Guinée :
eur en avoit mal rendu le
de celui de la *caille* des
individu sous les yeux,

avec celui de ces trois *cailles*, me porte à croire qu'elles diffèrent toutes quatre des vraies *cailles*, qu'elles ne sont pas du genre VIe, mais qu'on en doit former un genre à part, qu'on ne peut cependant établir avant d'avoir une connoissance plus exacte de ces oiseaux. Il suffit, en attendant, de remarquer qu'avec la même forme & l'extérieur des *cailles*, ils ont le bec différent, plus long, droit & conique, au lieu de l'avoir en cône courbé.

Caille des Philippines. *Pl. enl. 126.*
Briss. *tom. I, p. 254. Voyez* Fraise (la).

CALANDRE ou grosse ALOUETTE.

Idem. Briss. *tom. III, pag. 352, pl. XX, fig. 2.*
Pl. enl. 363, fig. 2.
Bell. *Hist. nat. desois. pag. 270, fig. pag. 271.*
Idem. port. d'ois. pag. 66.
Edw. *glan. part. II, pag. 122, fig. 268.*
Calandra en Espagnol & en Italien.
Kalander, galander en Allemand.
Chalandra en Anglois.
Coulassade en Provence.

La *calandre* a les mêmes mœurs que l'alouette : elle a aussi de même un chant très-agréable & la faculté d'imiter celui de plusieurs autres oiseaux, ainsi que différens sons, lorsque ses organes en ont été souvent frappés dans sa jeunesse : elle ne s'habitue pas aisément à l'état de domesticité ; mais lorsqu'elle y est accoutumée, elle ne cesse de chanter, & il y a peu d'oiseaux qui, à cet égard, puissent le disputer à la *calandre*. On ne la trouve en France que dans les provinces méridionales ; on la trouve de même en Italie, en Espagne, aux environs d'Alep, & elle paroît en général bornée aux pays chauds. M. Edwars a donné la figure d'une *calandre* trouvée à la Caroline, & la même que celle qui habite les contrées méridionales de l'Europe. Elle est beaucoup plus grande que l'alouette ordinaire. La *calandre* a, du bout du bec à celui de la queue, sept pouces trois lignes, treize pouces & demi de vol, & ses ailes pliées atteignent presque l'extrêmité de sa queue ; son bec est à proportion plus court & plus fort que celui de l'alouette : elle rompt le grain dont elle se nourrit, au lieu de l'avaler comme l'alouette, sans le briser. Tout le dessus du corps est varié de brun & de gris ; la première de ces deux couleurs occupe le milieu des plumes bordées par la seconde ; la gorge est blanche ; il y a au-dessous une raie transversale noire, qui forme une espèce de collier ; le devant du cou & la poitrine sont d'un blanc sale moucheté de quelques taches noires ; le ventre est blanc ; les côtés sont d'un brun-roussêatre ; les grandes pennes des ailes sont brunes du côté extérieur & à leur bout, bordées de blanchâtre en dehors ; les moyennes sont aussi brunes du côté extérieur, bordées de gris & terminées de blanc ; les deux plumes du milieu de la queue sont d'un gris-brun ; les latérales sont variées de noirâtre, de gris & de blanc, disposées suivant la longueur des plumes, & les deux extérieures, une de chaque

Digitized by Google

côté, ſont blanches en dehors dans toute leur longueur ; elles le ſont auſſi depuis leur bout, du côté interne, juſqu'au milieu de leur longueur, & noires au-deſſus ; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un gris-blanc. *Genre XXXIX.*

CALANDRE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voyez* CRAVATTE JAUNE.

CALANDROTTE, *pl. enl. 490. V.* LITORNE.

CALANDROTTE. *Voyez* MAUVIS.

CALAO.

C'eſt le nom générique de pluſieurs eſpèces d'oiſeaux aſſez gros & fort remarquables par la forme ſingulière de leur bec. Quelques naturaliſtes ont appellé les *calaos oiſeaux rhinocéros*, quoique ce nom ne s'applique communément qu'à une eſpèce de ce genre.

Les *calaos* appartiennent tous à l'ancien continent & ne ſe trouvent que dans les contrées les plus chaudes. Ils ont trois doigts devant, un derrière, le doigt du milieu étroitement uni au doigt extérieur juſqu'à la troiſième articulation, & au doigt intérieur juſqu'à la première ; le bec très-gros, foible cependant, d'une ſubſtance fragile & ſujette à ſe lever & ſe ſéparer par écailles ; il eſt alongé & courbé comme une faux, dentelé le long de ſes bords. Les *calaos* ont en général les pieds courts & les doigts fort gros, mal aſſortis & peu proportionnés au volume du corps qu'ils doivent ſoutenir ; leur bec, incommode par ſon poids, d'une forme qui répond mal aux uſages pour leſquels il eſt deſtiné, eſt encore ſouvent ſurchargé d'excroiſſances qui ne paroiſſent propres qu'à en augmenter la peſanteur & à en gêner les mouvemens. Ces oiſeaux ſemblent donc être mal conformés pour marcher, ſe percher, ſe ſoutenir, & même pour prendre la nourriture dont ils ont beſoin. Ils ſont à nos yeux des êtres traités peu favorablement, informes en quelque ſorte, & infortunés. Mais, connoiſſons-nous aſſez la nature pour compter ſur ſes apparences, pour être sûrs qu'elles ne nous en impoſent pas ? Sçavons-nous qu'elle eſt la relation entre ces formes extérieures, monſtrueuſes à nos regards, & l'organiſation interne ? quels rapports peuvent exiter entre les beſoins, la nature du climat, les circonſtances dépendantes des lieux, de l'eſpèce des alimens, & ce bec qui nous paroit ſi difforme dans les *calaos*, dont nous ne connoiſſons rien que quelques parties de leurs dépouilles ? Je ne peux me repréſenter le génie de la nature faiſant des eſſais, & voir les *calaos* ſur le bord de cette ligne, au-delà de laquelle des êtres ſans nombre, produits des tentatives de la force créatrice, ont péri, parce que leur organiſation n'a pas répondu à leurs beſoins. Il me ſemble que la nature, occupée de la penſée de la création, a tout vu dans l'avenir, connu tout d'avance, calculé les rapports & les relations entre les parties & le tout, entre les beſoins & les moyens ; rien n'a pu ſortir de ſes mains mal aſſorti, informe, incapable de conſerver le ſouffle de vie qui étoit ſon bienfait & le produit de ſa penſée. Une partie des animaux a été deſtinée à vivre dans le mouvement & l'action, à s'attaquer & à ſe détendre, une autre à peupler les lieux calmes & paiſibles, où la nourriture ſe préſente ſans beaucoup de recherches, & ſans être achetée par des combats : tous ont reçu de la main créatrice les organes dont ils avoient beſoin, & qui répondoient aux vues qu'ils devoient remplir. L'aigle, au regard perçant, à la large envergure, armé de ſerres & d'un bec tranchant, devoit fondre du haut des airs ſur ſa proie & la déchirer ; & les *calaos*, au bec peſant, mais long, à large ouverture, en forme de croiſſant, devoient détacher des fruits des arbres qui les auroient produits, qu'ils atteignent de plus loin, que la peſanteur ſeule du bec qui les touche fait tomber, & qu'il n'étoit néceſſaire que de ſaiſir & d'avaler, ſans les écraſer, ſans les comprimer : ils devoient habiter les terres d'une région couverte d'arbres toujours chargés de fruits, & l'aigle les rochers & les cimes glacées & ſtériles des montagnes d'où il auroit beſoin de s'élancer pour découvrir ſa proie dans les plaines.

Les *calaos* ſont du LXIe genre de la méthode de M. Briſſon. Il donne au *calao*, en latin, le nom d'*hydrocorax*. Pluſieurs auteurs l'appellent très-improprement *corvus indicus* ; mais les *calaos* n'ont aucun rapport avec les corbeaux, & ne vivent point au bord des eaux comme ſembleroit l'indiquer le nom d'*hydrocorax*. Ce ſont des oiſeaux terreſtres & qui ſe nourriſſent de fruits comme les toucans, qui paroiſſent les repréſenter dans le nouveau continent.

CALAO. BRISS. *tom. IV, pag. 566. Voyez* CORBEAU des Indes, de Bontius.

CALAO A BEC CISELÉ. *Voyag. à la nouv. Guinée, pag. 123. Voyez* CALAO de l'île Panay.

CALAO A BEC NOIR du Sénégal. *Pl. enl. 890.* BRISS. *tom. IV. pag. 573. Voyez* TOCK (le).

CALAO A BEC ROUGE du Sénégal, *pl. enl. 260.* BRISS. *tom. IV, pag. 575. Voyez* TOCK (le).

CALAO A CASQUE ROND.

On ne connoît de ce *calao* que le bec, repréſenté *pl. enl. 933.* Il a ſix pouces de long, eſt preſque droit, ſans dentelures ; une protubérance en forme de caſque, haute de deux pouces, comprimée légèrement ſur les côtés, & preſque ronde, s'élève du milieu de la portion ſupérieure, & s'étend juſques ſur l'occiput. Cette protubérance, meſurée avec le bec, a quatre pouces de haut & huit de circonférence : elle eſt d'un rouge de vermillon.

CALAO D'ABYSSINIE.

Pl. enl. 779.

C'eſt un des plus grands oiſeaux de ce genre : il a trois pieds deux pouces de longueur ; tout ſon plumage eſt noir, excepté les grandes pennes des ailes qui ſont blanches, & les moyennes, ainſi qu'une partie des couvertures, dont la couleur eſt un brun tanné foncé : le bec, de neuf pouces de long, légèrement arqué, applati & comprimé ſur

Digitized by Google

inte mousse, est tout
e la portion supérieure,
ne plaque rougeâtre; sa
proéminence de deux
e & de quinze lignes de
le même substance que
, & cède sous le doigt
hauteur du bec, prise
celle de la proéminence,
es; les pieds sont noirs;
aupières; une peau nue,
les yeux, couvre la
du cou. *Genre LXI.*
et Brac (le).
age aux Ind. & à la Ch.
.
ut du bec à celui de la
, fortement courbé; de
excroissance qui revient
e un second bec de la
premier; il a la tête,
les ailes d'un gris-brun;
ale noire sur le milieu
nes des ailes noires; le
s deux pennes du milieu
ues, d'un gris-brun, ter-
les noires dans les trois
barrées ensuite de brun,
bec est noir & bordé
dessous; les pieds noirs.
Coromandel. *Genre LXI.*
Malabar. *Voyage aux Ind.*
215, pl. 121.
ertit lui-même que ce
ui que M. le comte de
même nom, & nous ne
z de différence pour en

nay.
781, la femelle.
de l'île Panay. *Voyage*
123, pl. 82, le mâle:

& décrit par M. Sonnerat.
e sont de la même gros-
a taille du gros corbeau
t très-long, dentelé le
sillonné en travers dans
gueur; la partie convexe
& les enfoncemens sont
ste du bec est lisse &
dessus, s'élève une ex-
substance que le bec,
, tranchante en-dessus,
n-devant; cette excrois-
e la longueur du bec....
membrane brune, dé-
upière soutient un cercle
qui forment de vérita-
nchâtre. Le mâle a la

» tête, le cou, le dos & les ailes d'un noir-verdâtre,
» changeant en bleuâtre: la femelle a la tête &
» le cou blancs, excepté une large tache triangu-
» laire qui s'étend de la base du bec en-dessous
» & derrière l'œil jusqu'au milieu du cou en tra-
» vers sur les côtés: cette tache est d'un verd-noir
» changeant comme le cou & le dos du mâle. Le haut
» de la poitrine dans les deux sexes est d'un rouge-
» brun-clair; le ventre, les cuisses & le croupion
» sont, dans le mâle & la femelle, d'un rouge-
» brun-foncé; l'un & l'autre ont dix plumes à la
» queue d'un jaune-roussêâtre dans les deux
» tiers de leur longueur & noires sur le tiers
» inférieur; les pieds sont couleur de plomb ».
Genre LXI.

Calao de Malabar.

M. de Buffon décrit cette espèce avec beaucoup de soins & de détails, d'après un individu qui a vécu quelque temps à Paris. Cet article sera un extrait de ses observations sur ce *calao*. Il est de la grandeur du corbeau; sa longueur est d'environ trois pieds; son bec est long de huit pouces, large de deux, arqué de quinze lignes, terminé en pointe mousse, d'une substance cornée, presque osseuse. Un second bec, ou une excroissance qui en a la forme, surmonte le véritable; cette excroissance est appliquée & couchée suivant la courbure du vrai bec, & s'étend depuis sa base jusqu'à deux pouces de sa pointe; elle s'élève de deux pouces trois lignes & ressemble à un véritable bec tronqué & fermé à sa pointe; elle ne tient point au crâne; sa substance est mince, légère, cellulaire à l'intérieur; sa couleur est noire de la pointe jusqu'à trois pouces en arrière; il y a une raie de la même couleur à son origine & à la racine du vrai bec, tout le reste est d'un blanc-jaunâtre.

Une peau blanche & plissée entoure, par dessous, la racine du vrai bec; les yeux sont entourés d'une peau noire; de longs cils, arqués en arrière, garnissent la paupière; l'œil est d'un brun-rouge; la tête paroît petite en proportion du bec qu'elle soutient; en général, la figure, l'allure, & toute la tournure de ce *calao* ont paru un composé de traits & de mouvemens du geai, du corbeau & de la pie.

Les plumes de la tête & du cou sont noires, ainsi que celles du dos & des ailes, & toutes ont un foible reflet de violet & de verd; on apperçoit sur quelques-unes des couvertures des ailes une bordure brune irrégulièrement tracée; l'estomac & le ventre sont d'un blanc-sale; les ailes sont noires, & la pointe de leurs plus grandes pennes est blanche; les pieds sont noirs, épais & fort couverts de larges écailles.

L'individu observé à Paris mangeoit des végétaux, & avaloit aussi de la chair crue; il prenoit des rats, &c. Il répétoit souvent un cri sourd, & de temps en temps il faisoit entendre un glousse-ment pareil à celui de la poule-d'inde qui conduit

Digitized by Google

ſes petits ; il étoit très-ſenſible au froid & recherchoit la chaleur. *Genre LXI.*

CALAO de Manille.

Pl. enl. 891.

C'eſt une eſpèce nouvelle qui fait partie de la riche collection du cabinet du roi. M. le comte de Buffon fait la deſcription de ce *calao* dans les termes ſuivans :

« Cet oiſeau n'eſt guère plus gros que le tock : » il a vingt pouces de longueur ; ſon bec eſt long » de deux pouces & demi, moins courbé que » celui du tock, point dentelé, mais aſſez tranchant par les bords & plus pointu ; ce bec eſt » ſurmonté d'un léger feſton proéminant, adhérant à la mandibule ſupérieure, & ne formant » qu'un ſimple renflement ; la tête & le cou ſont » d'un blanc lavé de jaunâtre, avec des ondes » brunes ; on remarque une plaque noire à chaque » côté de la tête ſur les oreilles ; le deſſus du corps » eſt d'un brun-noirâtre, avec quelques franges » blanchâtres, filées légèrement dans les pennes » de l'aile ; le deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale ; » les pennes de la queue ſont de la même couleur que celles des ailes, ſeulement elles ſont » coupées tranſverſalement dans leur milieu par » une bande rouſſe de deux doigts de largeur ».

J'ajouterai à cette deſcription, d'après la planche enluminée, que les ailes & le fond de couleur de la queue ſont d'un brun-noir ; le bec couleur de chair-pâle, & les pieds bruns. *Genre LXI.*

CALAO des Indes. BRISS. *tome IV, page 571.* *Voyez* CALAO-RHINOCEROS.

CALAO des Moluques.

CALAO. BRISS. *tome IV, page 566, pl. XLV.* *Pl. enl. 283.*

Il eſt de la groſſeur du coq, & ſa longueur eſt de deux pieds quatre pouces du bout du bec à celui de la queue ; il a deux pieds dix pouces & demi de vol, & ſes ailes pliées ne ſont dépaſſées par la queue que du tiers de ſa longueur ; ſon bec a cinq pouces de long & deux pouces & demi d'épaiſſeur à ſon origine : la partie ſupérieure de la tête & les côtés ſont noirs ; la gorge eſt de la même couleur, entourée d'une ligne courbe d'environ neuf lignes de largeur & d'un gris-blanc-ſale ; le derrière de la tête & le cou ſont d'un marron-clair ; le dos & le croupion ſont bruns, ainſi que les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ; les couvertures du deſſus de la queue & du deſſous des ailes ſont d'un noirâtre mêlé de gris ; ces deux couleurs règnent également ſur la poitrine, le haut du ventre & les côtés ; les jambes ſont d'un brun-fauve, le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un fauve clair ; les ailes ſont noires ; mais les plumes moyennes ſont bordées extérieurement de gris ; la queue eſt d'un gris-blanc ſale ; le bec cendré-noirâtre ; au-deſſus de ſa portion ſupérieure eſt une excroiſſance arrondie en arrière, platte en-deſſus, blanchâtre, de même ſubſtance que le bec ; les pieds ſont gris-bruns, les ongles noirs. *Genre LXI.*

CALAO des Philippines.

BRISS. *tome IV, page 568.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un dindon femelle ; mais ſa tête eſt proportionnellement beaucoup plus groſſe ; la couleur de cette partie, celle de la gorge, du cou, des plumes ſcapulaires, des couvertures du deſſus des ailes & de tout le deſſus du corps eſt noire ; la poitrine & tout le deſſous du corps ſont blancs ; les pennes de l'aile ſont noires, marquées d'une tache blanche & celles de la queue ſont toutes noires, excepté les deux extérieures qui ſont blanches ; les pieds ſont verdâtres ; mais le bec eſt la partie la plus remarquable ; il a neuf pouces de long, huit lignes d'épaiſſeur vers ſon origine ; au-deſſus de ſa portion ſupérieure s'élève une excroiſſance de ſix pouces de long ſur trois de large ; elle s'étend en arrière ſur la partie ſupérieure de la tête en s'arrondiſſant ; elle ſe prolonge au contraire en avant ſous une forme concave en-deſſus, & ſe termine par deux angles avancés ; les narines ſont placées à l'origine du bec ſous cette excroiſſance ; ſa couleur & celle du bec eſt rougeâtre.

On trouve dans les *Tranſactions philoſophiques ; n°. 285, article III*, la deſcription d'un *calao* des Philippines qui a beaucoup de rapport au précédent, mais qui en diffère cependant aſſez pour qu'on doive le regarder ou comme une variété ou une eſpèce à part. Il a le ventre noir ; le dos & le croupion d'un cendré-brun ; la tête & le cou ſont roux ; le bec n'a que ſix à ſept pouces de long & il ſupporte une excroiſſance en forme de caſque, longue de ſix pouces & large de près de deux ; le bec eſt diaphane & couleur de cinabre ; les pieds ſont rougeâtres ; la queue eſt blanche, longue de dix-huit pouces environ ; les pennes des ailes ſont jaunes ; cet oiſeau eſt révéré des Indiens. Il a, diſent-ils, combattu la grue, & c'eſt depuis ſa victoire ſur elle qu'il l'a forcée de ſe retirer ſur les terres humides ; ſa voix reſſemble moins à celle d'un oiſeau qu'au mugiſſement d'un veau. *Genre LXI.*

CALAO-RHINOCEROS.

Oiſeau-rhinoceros. Pl. enl. 934. On n'a repréſenté que le bec.

CALAO des Indes. BRISS. *tome IV, page 571.*

Il eſt beaucoup plus grand que le corbeau d'Europe, d'un plumage tout noir. Le bec a dix pouces de long, il eſt rougeâtre dans le haut de ſa portion ſupérieure, & jaunâtre vers le bout ; ſa portion inférieure eſt de cette dernière couleur. Sur la baſe du demi-bec ſupérieur s'élève une excroiſſance de ſubſtance cornée qui revient en avant juſques ſur le milieu du bec, ſe relève & ſe courbe enſuite en forme de corne ; cette protubérance eſt longue de huit pouces, large de quatre à ſa baſe, va en diminuant & finit par une pointe mouſſe ; elle eſt variée de rouge & de jaune, & comme partagée en deux portions par une ligne noire qui

Digitized by Google

s'étend dans toute sa longueur sur chacun des côtés. *Genre LXI.*

CALCOU ROUGE. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

CALFAT.

C'est un oiseau de l'Isle de France, d'une taille moyenne entre le moineau & la linotte; le dessus de la tête est noir; toute la partie supérieure du corps, compris les ailes & la queue, est d'un cendré-bleuâtre; la gorge est noire; la poitrine & le ventre sont d'une couleur vineuse; une bande blanche va de l'ouverture du bec à l'occiput; le tour des yeux est nu & couleur de rose; l'iris, le bec & les pieds sont de la même couleur; les couvertures inférieures de la queue sont blanches. M. de Montbeillard, qui a indiqué cet oiseau d'après une description faite par M. Commerson, le place à la suite des ortolans. *Genre XXXV.*

CALI-CALIC.

Petite pie-grièche de Madagascar. *Pl. enl. 299, fig. 1*, le mâle: *fig. 2*, la femelle.

Idem. BRISS. *tome II, page 164, planc. XVI, fig. 1*, le mâle: *fig. II*, la femelle.

C'est un fort petit oiseau du genre XXIe ou de celui de la pie-grièche; on le trouve à Madagascar, où les habitans appellent le mâle *cali-calic* & la femelle *bruia*; il est à-peu-près de la grosseur de notre friquet; sa longueur est de près de cinq pouces du bout du bec à celui de la queue; il a neuf pouces de vol.

Le dessus du corps est cendré, à l'exception du croupion qui est rousseâtre; il y a sur les côtés de la tête, dans le mâle, une ligne blanche fort étroite, qui, du bec, va finir à l'œil; une autre raie noire, plus large, suit au-dessous le même trajet, & plus bas, un peu plus en arrière, est une plaque blanche; la gorge & la partie antérieure du cou sont noires; le reste du dessous du corps est blanc, avec une teinte légère de rousseâtre sur la poitrine & le bas-ventre; les ailes & la queue sont brunes; un filet rousseâtre en borde extérieurement les pennes; le bec est noir; les pieds de couleur de plomb, les ongles noirs.

La femelle a le manteau de la même couleur que le mâle; mais la nuance en est plus foible; les joues sont blanches, ainsi que la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps.

CALOUASSE. SAL. *page 28. Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

CALYBÉ de la nouvelle Guinée. *Pl. enl. 634.*

Oiseau de paradis verd. Voyage à la nouvelle Guin. p. 164.

M. Sonnerat, qui a fait connoître cet oiseau, le décrit dans les termes suivans: « Il est un peu » plus gros & plus alongé que le roi des oiseaux » de paradis (*le manucode*): il est en entier d'un » beau verd, qui a le brillant & le poli de l'acier » bruni..... Il paroît, à différens aspects, tantôt » verd, tantôt bleu; le bec & les pieds sont noi- » râtres; l'iris est rouge ».

J'ajouterai à la description faite par M. Sonnerat, que le *calybé*, quoique du même climat que les autres oiseaux de paradis, n'offre aucun des traits de ce superflu & de ce luxe dont les autres oiseaux de ce genre sont en quelque sorte surchargés: il seroit intéressant de sçavoir s'il en est plus libre, plus agissant, par conséquent plus heureux, & si le superflu & le luxe ne sont, au physique comme au moral, qu'un embarras & une surcharge. J'observerai, ce qui est plus du ressort du Naturaliste, que le *calybé* n'a point à la queue ces deux longues plumes, qui n'ont de barbe qu'à leur origine & à leur extrêmité, & dont M. Brisson fait un des caractères qui distinguent les oiseaux de paradis. Mais ces deux plumes, que M. Brisson a observées sur les deux oiseaux qu'il a décrits, ne sont point un caractère essentiel, puisque, sur six oiseaux de ce genre, que M. Sonnerat a vus à la nouvelle Guinée, trois sont dépourvus de ces mêmes plumes. Je crois donc qu'il faudroit retrancher des caractères indiqués par M. Brisson par rapport aux oiseaux de paradis, celui qu'il emprunte de la position & de la conformation des deux plumes situées au-dessus de la queue. *Genre XX.*

CAMAIL ou la CRAVATE.

Tangara à cravate noire de Cayenne. *Pl. enl. 714, fig. 2.*

C'est, suivant M. de Buffon, la septième espèce de la première section des tangaras. Celui-ci a sept pouces de long: son bec a neuf lignes; la partie supérieure en est blanche à la base & noire au bout; l'inférieure est entièrement noire: la queue est un peu étagée; elle a trois pouces un quart de long, & dépasse les ailes pliées de deux pouces.

Tout le plumage est d'une couleur uniforme cendrée, un peu plus claire sous le ventre, à l'exception cependant du devant & du derrière de la tête, de la gorge & du devant du cou, sur lesquels s'étend une couleur noire en forme de cravate. Cet oiseau se trouve à Cayenne, mais il paroît y être rare. *Genre XXXI.*

CANARD.

Pl. enl. 776, le mâle; *777*, la femelle.

CANARD SAUVAGE. BRISS. *tom. VI, p. 318.*

CANARD DOMESTIQUE. BRISS. *tom. VI, p. 308. Genre CVII.*

CANARD, CANE. BEL. *Hist. nat. desois. p. 160, fig.* ibid.

Idem, idem. *Port. d'ois. p. 32.*

CANARD SAUVAGE. BELL. *Hist. nat. des ois. p. 160.*

Anas, en latin;
Anade, en espagnol;
Anitra, en italien;
Wildendte, *hag-ent*, &c. en allemand;
Kaczka dzika, en polonois;
Graes-aud, *blaonacke*, en suédois;
Wild-duck, en anglois.

Suivant M. Salerne, le *canard* mâle s'appelle

en Normandie *malart ;* la femelle *bourre* ; le petit, *bourret.* On nomme communément la femelle, *cane*, le petit, *canneton* ou *hallebrant.*

Le *canard* eſt, parmi les oiſeaux, une des conquêtes les plus importantes que nous ayons faites en les rendant domeſtiques. Une partie de l'eſpèce vit & ſe multiplie au milieu de nos habitations pour notre profit, & l'autre jouit encore de toutes les prérogatives de la liberté ; mais ces deux races ſont de la même eſpèce ; & la première, ou le *canard domeſtique*, deſcend ſi certainement du *canard ſauvage*, qu'ils peuvent s'allier, & qu'il naît de leur union un produit fécond ; ſouvent auſſi le *canard privé* retourne à ſon premier état, & il eſt reçu au nombre des ſauvages, qui le reconnoiſſent & l'adoptent. Ces deux races ſont donc évidemment iſſues de la même ſouche : nous nous occuperons d'abord de la race libre & enſuite de la race domeſtique : mais, comme l'une & l'autre ont les mêmes caractères, ſuivant l'ordre méthodique, & que ces caractères ſont néceſſaires pour reconnoître toutes les eſpèces qui appartiennent au même genre, c'eſt par ces caractères que nous commencerons l'hiſtoire du *canard.*

Il a quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur eſt ſéparé.

Les jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen, plus courtes que le corps.

Le bec dentelé *comme une lime*, convexe en-deſſus, applati en-deſſous, plus large qu'épais, ayant le bout onguiculé & obtus.

Tous ces caractères conviennent aux eſpèces du genre de l'oie, excepté la largeur du bec que ces eſpèces ont plus épais que large ; au lieu que celles du genre du *canard* l'ont plus large qu'épais.

Le *canard ſauvage* eſt ſi connu, qu'il n'a pas beſoin d'une longue deſcription.

La tête, la gorge, & environ la première moitié du cou ſont d'un verd brillant, changeant en violet : au-deſſous de cette couleur eſt une zône étroite qui forme un collier blanc. Le bas du devant du cou & la poitrine ſont d'un marron très-foncé ; le bas du derrière du cou, le dos, le deſſous du corps ſont rayés en zigzags de gris-blanc & de cendré-brun ; le croupion eſt d'un noir changeant en verd foncé : l'aile eſt traverſée par une large bande d'un violet changeant en verd doré, au-deſſus de laquelle en eſt une blanche beaucoup plus étroite : la queue eſt compoſée de vingt plumes : les quatre du milieu ſont d'un noir changeant en verd, & recourbées en demi-cercle vers la partie ſupérieure ; les latérales ſont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre : le bec eſt d'un verd-jaunâtre ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont orangés ; les ongles des trois doigts antérieurs noirâtres, & celui du doigt poſtérieur rougeâtre.

La femelle, un peu moins groſſe que le mâle, eſt d'un plumage varié de brun & de gris rouſſeâtre ; elle a ſur l'aile, comme le mâle, deux bandes tranſverſales, mais la bande verdâtre tire ſur le violet : le demi-bec ſupérieur eſt rougeâtre, tacheté de noir ; l'intérieur entièrement rougeâtre, les pieds comme ceux du mâle.

Les *canards ſauvages* ne ſont abondans dans nos contrées qu'en hiver ; ils commencent à arriver à la mi-octobre par petites bandes, qui ſont bientôt ſuivies de troupes plus nombreuſes : ils viennent des régions du nord, où ils repaſſent l'été pour y propager leur eſpèce en ſûreté dans les marais immenſes dont ces terres ſont couvertes.

Il n'eſt peut-être pas d'oiſeau plus difficile à approcher, plus ruſé, qui ſe méfie davantage des pieges que le *canard ſauvage ;* mais comme ſa chair eſt un manger très-eſtimé, on a imaginé un grand nombre de moyens pour pouvoir ſurprendre les *canards.*

La chaſſe qu'on en fait au fuſil ne peut avoir lieu qu'en les attendant au bord des eaux, & en les y attirant par des *canards domeſtiques* femelles qu'on y a placées : les chaſſeurs ſe tiennent cachés dans quelques huttes à portée, & attendent, à la chûte du jour, le moment où les *canards* quittent les eaux pour aller pâturer dans les champs : on en prend auſſi, & en plus grand nombre, par le moyen des *canards domeſtiques*, à l'aide de filets qu'on relève ſur la troupe entière, qui a été attirée par les appellans.

On a auſſi imaginé d'amorcer des hameçons avec différens appats, &, par ce moyen, on prend les *canards* qui ſont retenus par l'hameçon attaché à une ficelle fixe.

Mais, comme il n'eſt preſque point de province en France où l'on n'ait quelques pratiques particulières pour la chaſſe des *canards*, il ſeroit trop long d'entrer dans les détails à cet égard : cependant cette chaſſe, dans les lieux qui y ſont les plus propres, a ſouvent été un objet d'un très-grand produit ; & c'eſt par cette raiſon qu'on a diſpoſé ou même conſtruit des étangs de manière à être propres pour attirer les *canards ſauvages*, qu'on y prend en grande quantité. On a donné à ces étangs le nom de *canardières.*

Pour ne point interrompre la ſuite de l'hiſtoire des *canards*, nous ferons un article à part du mot *canardière. Voyez* CANARDIÈRE.

Les *canards ſauvages* paſſent la plus grande partie du jour ſur les eaux, loin du rivage : ils s'y repoſent, & on les voit ſouvent la tête ſous l'une de leurs ailes, dans l'attitude d'un oiſeau qui dort ; ils ne s'écartent des étangs qu'autant qu'on leur donne la chaſſe, ou qu'ils ſont pourſuivis par les oiſeaux de proie ; mais, au coucher du ſoleil, ou peu après, ils quittent les eaux pour aller pâturer dans les prairies & les terres enſemencées : lorſque le froid a glacé la ſurface des étangs, les *canards* ſe réfugient ſur les rivières & les eaux qui ne gèlent pas facilement. Si la terre eſt couverte de neige, ils s'approchent des liſières des bois,

&

Digitized by Google

qui ſuppléent aux autres
: mais ſi le froid conti-
eux, ils s'éloignent pour
tempérées : on les voit
dant ils ne reviennent
s, comme à leur pre-
de Février ils commen-
ler & à ſe réunir par
ément, ſe tiennent ca-
s roſeaux la plus grande
voyagent la nuit : ils
rés de l'Europe pour ſe
s plus ſeptentrionales,
Laponie, & juſqu'au
durs climats, dont ils
les lacs & les rivières,
nicher. Cependant tous
nos contrées, & il en
dans nos campagnes.
le commencement de
ient : le mâle paroît
rcher & de découvrir
id ; c'eſt ordinairement
au milieu d'un marais :
ne convenable, en ar-
coupant les joncs. Ce-
elquefois des nids ſur
, & ſur des amas de
ées : la ponte eſt, de-
ix-huit œufs : ils ſont
melle garnit l'intérieur
ache, & elle en couvre
elle les quitte ; elle ne
a précaution de s'abat-
& de le regagner en
; moyen que la nature
our que ſon retour ne
id eſt placé.
e jours, pendant leſ-
borment à veiller près
femelle quand elle va
& à la défendre de la

tits ſont nés, la mère
lle, & les conduit à
op élevé pour que les
e, s'il eſt trop loin de
t ſuivre le père & la
s prennent à leur bec,
ès l'autre ; la mère les
rmi les roſeaux, & les
t la nuit ; le jour, ils
facilité, & ſaiſiſſent à
herons & autres menus
ière pâture. Leurs plu-
s des ailes, ne pouſſent
nards ſont long-temps
e ; ce n'eſt guère qu'à
nt à pouvoir voler.
canard ſauvage au nord

de l'Amérique, où il paroît, d'après les voyageurs, ſuivre le même ordre de migrations qu'en Europe. Un *canard ſauvage*, envoyé de la Louiſiane, paroiſſoit ſeulement un peu plus gros que le nôtre ; on ne lui voyoit pas d'ailleurs de différence, & les colons, qui ont reconnu ſa reſſemblance avec notre *canard*, l'ont nommé *canard françois*.

L'eſpèce du *canard*, très-anciennement accoutumée à la domeſticité, peut vivre & multiplier dans la baſſe-cour avec les autres oiſeaux qui la peuplent, comme on le voit tous les jours ; mais pour qu'elle proſpère, & pour former de nombreuſes bandes de *canards* qui ſoient vigoureux, il faut les placer dans des lieux voiſins des eaux & des prairies, où ils puiſſent prendre alternativement leurs ébats. Il faut encore que les eaux aient des qualités convenables ; & une des premières attentions eſt qu'elles ne contiennent pas de ſang-ſues, qui font périr les jeunes, en s'attachant à leurs pieds : on détruit les ſang-ſues en peuplant les étangs de tanches & d'autres poiſſons qui en font leur pâture. On place ſur le rivage des paniers en forme de dômes, ſous leſquels la cane conſtruit ſon nid : elle pond de deux en deux jours, & produit de dix à quinze œufs, & juſqu'à quarante, ſi on les lui enlève : un ſeul mâle ſuffit à trois femelles qu'il s'approprie, qu'il conduit & protége ; & c'eſt dans cette raiſon que doit être le nombre des mâles par rapport à celui des femelles. L'incubation eſt de vingt-huit à trente jours, ſoit qu'on laiſſe à la *cane* le ſoin de couver ſes œufs, ſoit qu'on les ait donnés à une poule, comme on le pratique quelquefois.

Le millet ou la graine de panis ſont la première nourriture qu'on donne aux jeunes *canards* : on leur jette enſuite de l'orge ; ils paiſſent d'eux-mêmes l'herbe ; ils ſaiſiſſent les inſectes & les petits poiſſons, & ils ſe jettent en général ſur toutes les ſubſtances qu'ils rencontrent ; car ces oiſeaux ont, dès leur plus bas âge, une voracité qu'ils conſervent toute leur vie : ce n'eſt guère qu'à ſix mois qu'ils ont acquis leur grandeur & le plumage qui leur eſt propre. Leurs couleurs les plus ordinaires ſont à-peu-près les mêmes que celles du *canard ſauvage*, mais moins vives : cependant il y a des *canards* dont le plumage eſt fort varié, & il y a tant de différences à cet égard, que l'énumération en ſeroit auſſi longue qu'inutile.

Les variétés les plus frappantes, & qui s'éloignent le plus de la race primitive, ſont les *canards à plumage tout blanc*, ceux *à bec courbé*, dont la livrée varie comme celle des *canards* ordinaires, & qui n'en diffèrent que parce qu'ils ont le bec tors & courbé en en-bas ; enfin, les *canards huppés*, dont il y en a de différent plumage, de tout blancs, & dont l'attribut eſt une petite touffe de duvet en forme de huppe ſur le ſommet de la tête en arrière.

On compte auſſi dans l'eſpèce du *canard ſauvage* quelques variétés, qui ſont le *grand canard*

Digitized by Google

ſauvage, il ne diffère de l'ordinaire qu'en ce qu'il eſt un peu plus grand; *le canard ſauvage gris*, il eſt de la grandeur du précédent, ſon plumage eſt gris ſur le dos & le deſſous du corps, ſon bec & ſes pieds ſont noirs; je l'ai vu aſſez ſouvent expoſé en vente dans nos marchés; le *canard tacheté*, il reſſemble, pour la taille, aux deux précédens, pour le plumage, au *canard ſauvage* ordinaire, excepté qu'il eſt tacheté de brun-jaunâtre ſur le dos.

Les *canards*, ſoit privés, ſoit ſauvages, ſont ſujets, comme les oies, à une mue très-prompte, dans laquelle ils perdent quelquefois toutes leurs pennes en une ſeule nuit : c'eſt après la pariade que les mâles ſubiſſent cette mue, & la femelle, après avoir couvé, ce qui paroît indiquer qu'elle eſt l'effet de l'épuiſement.

La chair du *canard* paſſe pour être de difficile digeſtion; celle du *canard ſauvage* eſt eſtimée comme un gibier fin & délicat. On a attribué à la graiſſe & au ſang de ces oiſeaux des vertus auxquelles on ne croit plus.

Quelques Naturaliſtes ont diviſé la famille nombreuſe des *canards* en *canards fluviatiles* & *canards marins*; mais ils n'ont ni indiqué des caractères diſtinctifs ſenſibles, ni cette diviſion n'eſt admiſſible, parce que beaucoup d'eſpèces fréquentent également les eaux douces & les eaux ſalées.

M. le comte de Buffon partage les *canards* en raiſon de leur grandeur, en ceux qui, par leur taille, égalent ou ſurpaſſent le *canard* ordinaire, & ceux dont la taille eſt au-deſſous; il laiſſe aux premiers le nom générique de *canards*, & il applique aux ſeconds celui de *ſarcelles*.

CANARD A BEC COURBÉ. *Voyez* CANARD.

CANARD A COLLIER de Terre-Neuve.

Pl. enl. 978 le mâle, 979 la femelle.

BRISS. *tom. VI, pag. 362, genre CVII.*

Il eſt, à-peu-près, de la groſſeur du *canard* domeſtique; le deſſus de la tête & le cou ſont noirs; l'eſpace entre l'œil & le bec eſt blanc; cette couleur paſſe au-deſſus de l'œil, & forme une bande qui devient rouſſeâtre en approchant de l'occiput; les joues & le derrière des yeux ſont d'un bleu ſombre, tirant ſur le pourpre; il y a, près des oreilles, une tache ronde, blanche, & de chaque côté du cou une bande qui eſt auſſi blanche; enfin, ſur le haut de la poitrine eſt ſituée une bande blanche tranſverſale entre deux bandes d'un noir de velours, ce qui forme une ſorte de collier; au-deſſus de l'origine des ailes, il y a une zône ſemblable au collier; le dos eſt d'un brun noirâtre, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un noir-bleu très-foncé; les ſcapulaires ſont blanches, bordées de cendré-bleu; la poitrine eſt de cette dernière couleur; le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un brun-noirâtre; les côtés ſont roux; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont rouſſes, les moyennes d'un cendré-bleuâtre, les grandes, les plus éloignées du corps, ſont brunes; les grandes intermédiaires ſont terminées de blanc, qui forme ſur l'aile une bande tranſverſale; les grandes pennes des ailes ſont brunes, les moyennes d'un bleu-purpurin du côté extérieur, & les plus proches du corps de la même couleur que les ſcapulaires; la queue eſt brune; le bec noirâtre; les pieds d'un noir-bleuâtre. La femelle eſt en-deſſus d'un gris-brun noirâtre; d'un gris-blanc ſur le devant du cou; & la poitrine eſt d'un blanc pur ainſi que le reſte du deſſous du corps.

Ce *canard* ſe retrouve au Kamtſchatka & dans l'Iſlande. C'eſt l'*anas hiſtrionica* de M. Linée.

CANARD A FACE BLANCHE.

Canard du Maragnon. *Pl. enl. 808.*

Il eſt plus grand & plus gros que notre *canard* ſauvage; le devant de la tête eſt blanc; le derrière de la tête & des joues eſt d'un noir qui ſe prolonge en pointe ſur le derrière du cou, & deſcend à moitié de ſa longueur; il s'étend auſſi en-devant au-deſſous de la gorge, & forme une eſpèce de demi-collier, au-deſſous duquel eſt une bande tranſverſale blanche; le reſte du devant du cou & la poitrine ſont d'un marron roux-pourpré; la même nuance forme une plaque ſur le pli de l'aile; tout le deſſus du corps eſt brunâtre, chaque plume étant bordée de rouſſeâtre; les côtés ſont rayés tranſverſalement de lignes noires ſur un fond d'un brun-rouſſeâtre-clair; le ventre, les couvertures du deſſous de la queue & ſes pennes, ſont d'un noir luſtré; les ailes ſont d'un brun-noirâtre; le bec eſt noir; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts ſont pointillés de jaunâtre obſcur ſur fond noirâtre; les membranes & les ongles ſont noirs. *Genre CVII.*

CANARD A GROSSE TÊTE (le petit).

Canard d'hiver. BRISS. *tom. VI, pag. 349. Genre CVII.*

Sa groſſeur eſt moyenne, entre le *canard* domeſtique & la ſarcelle; il a la tête d'un verd-doré, changeant en violet; les joues blanches; le dos & le croupion noirs; le cou & le deſſous du corps blancs; les couvertures du deſſus des ailes noires, excepté celles du milieu qui ſont blanches, & qui forment ſur l'aile une bande tranſverſale de cette couleur; les pennes des ailes noires; celles de la queue griſes; le bec de couleur de plomb; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes ſont rouges.

Ce *canard* ſe trouve à la Caroline, mais il n'y vient que l'hiver: les plumes qui couvrent la tête ſont fort longues, & la font paroître très-groſſe.

CANARD A LONGUE QUEUE ou Pilet.

Pl. enl. 954.

Pennard par quelques-uns, par d'autres, *canard à longue queue* & *coq de mer.*

Canard à longue queue. BRISS. *tom. VI, pag. 369. pl. XXXIV, fig. 1* le mâle, 2 la femelle. *Genre CVII.*

Le *canard à longue queue* a le cou plus long & plus grêle proportionnément, la forme plus ſvelte ou moins épaiſſe & plus élégante que celle de

Digitized by Google

Sa longueur eſt de deux
ls huit pouces, & ſa
ıs de celle du *canard*
tête brunâtre, variée
ord des plumes; les
& le devant du cou,
blanc, bordé ſur les
ıal, qui s'étend depuis
es ſur le dos, qui eſt
extrêmités, & cendré
ı dos, les côtés rayés
ravers de lignes brunes
dos, le croupion, d'un
& le haut du ventre
eté de points gris, &
couleur ſur fond blan-
s d'un cendré-brun,
térieurement de cou-
nfin, les grandes cou-
par larges rayes longi-
ours & d'un blanc de
ı milieu de la queue,
dans le reſte, étroites
e les pennes latérales,
de fauve: le bec noi-
ımbes, les pieds, les
e couleur de plomb,

ente du mâle; le brun
mais ſa queue, con-
ie, quoique beaucoup
faire reconnoître. Ces
qu'à l'approche de
muns lorſque le froid
un gibier préférable
etrouve en Amérique.
, envoyé de la Loui-
s côtes de Normandie,
ı côté l'un de l'autre,
ence.
EUE de Terre-Neuve.
, *genre CVII.*
. *1008.*
it que le *canard* dome-
t d'un beau blanc, les
uleur s'étend des deux
eu de ſa longueur, en
e mêlée de noir, & elle
s plumes ſcapulaires &
ont blanches, & for-
plaque qui s'étend en
lu corps; le deſſus du
ertures des ailes ſont
ı brun noirâtre, & le
e reſte du deſſous du
pennes des ailes ſont
nt d'un brun tirant très-
; il y a au milieu de
nnes étroites qui ſont
anches: le bec eſt noir

dans ſes deux premiers tiers, le dernier eſt jaune; les pieds & leurs membranes paroiſſent avoir été jaunes.

Un autre *canard* qui ſe trouve auſſi aux iſles de Miclon comme le précédent, n'a que les joues blanches; une raie noire s'étend ſur le deſſus de la tête; le cou, la poitrine, le haut du ventre ſont noirs; le bas-ventre eſt blanc; le deſſus du corps eſt varié de rouſſeâtre & de noirâtre; les ſcapulaires ſont rouſſeâtres; les ailes, la queue & ſes deux longues plumes, le bec & les pieds diffèrent très-peu de ce qu'ils ſont dans le précédent.

Il eſt très-probable que le premier de ces deux oiſeaux eſt le mâle, & que le ſecond, que M. Briſſon a décrit, *tom. VI, pag. 379*, ſous le nom de *canard à longue queue d'Iſlande* eſt la femelle. Je les ai décrits l'un & l'autre d'après deux individus envoyés des iſles Miclon ſituées en Amérique. Un troiſième *canard* des mêmes iſles, ne diffère du premier qu'en ce qu'il n'a pas de longs brins à la queue, & que le blanc de ſon plumage eſt varié de noirâtre: c'eſt vraiſemblablement un jeune.

CANARD A LONGUE QUEUE d'Iſlande. BRISS. *tom. VI, pag. 379.* *Voyez* CANARD A LONGUE QUEUE de Terre-Neuve.

CANARD A TÊTE GRISE.

Canard de la baye d'Hudſon. BRISS. *tom. VI, pag. 365.* Genre CVII.

Il eſt beaucoup plus grand que le *canard* domeſtique. M. le comte de Buffon peint d'une manière expreſſive la façon ſingulière dont il eſt coëffé, « d'une calotte cendrée-bleuâtre, tombant en pièce quarrée ſur le haut du cou, & ſéparée par une double ligne de points noirs, ſemblables à des guillemets, de deux plaques d'un verd tendre, qui couvrent les joues; le tout eſt coupé de cinq mouſtaches noires, dont trois s'avancent en pointe ſur le haut du bec, & les deux autres s'étendent en-arrière ſous ſes angles; la gorge, la poitrine & le cou ſont blancs; le dos eſt d'un brun-noirâtre avec reflet pourpré; les grandes pennes des ailes ſont brunes; les couvertures en ſont d'un pourpre ou violet foncé, luiſant, & chaque plume eſt terminée par un point blanc, dont la ſuite forme une ligne tranſverſale; il y a de plus une grande tache blanche ſur les petites couvertures de l'aile, & une autre de forme ronde de chaque côté de la queue; le ventre eſt noir; le bec eſt rouge, & ſa partie ſupérieure eſt ſéparée en deux bourrelets, qui, dans leur renflement, reſſemblent, ſuivant l'expreſſion d'Edwars, *à-peu-près à des feves* ».

CANARD BLANC. *Voyez* CANARD.

CANARD BRANCHU. *Voyez* CANARD HUPPÉ (le beau.)

CANARD BRUN.

Pl. enl. 1007.

C'eſt une eſpèce nouvelle de grandeur moyenne entre le canard ſauvage & le garot; la baſe du bec eſt entourée en-deſſus de petites plumes blanchâtres; il y a une tache blanche de chaque côté

Digitized by Google

de la tête, derrière l'œil & un plus bas; tout le reste de la tête, le cou, le dessus du corps & la poitrine sont d'un brun-noirâtre; le ventre est couvert de plumes de cette même couleur, mais elles sont bordées de blanchâtre; les couvertures du dessous de la queue sont du même brun que le reste du plumage; les grandes pennes des ailes sont noires, les moyennes brunes & plusieurs sont terminées de blanc, qui forme une bande transversale sur le milieu de l'aile; le bec noirâtre; les pieds brunâtres, touchés de jaunâtre le long des doigts du côté intérieur.

On ne nous dit pas où se trouve ce *canard*, qui, à en juger d'après ses couleurs sombres, n'est probablement qu'une femelle. *Genre CVII^e.*

CANARD de Bahama. BRISS. *tom. VI, p.* 358. *Voyez* MAREC & MARECA.

CANARD de Barbarie. *V.* CANARD MUSQUÉ.

CANARD de la Baye d'Hudson. BRISS. *tom. VI, page* 365. *Voyez* CANARD A TÊTE GRISE.

CANARD de Miclon. *Pl. enl.* 1008. *Voyez* CANARD A LONGUE QUEUE de Terre-Neuve.

CANARD de Nanquin. *Voyez* SARCELLE de la Chine.

CANARD de Maragnon. *Pl. enl.* 808. *Voyez* CANARD A FACE BLANCHE.

CANARD D'ÉTÉ. BRISS. & CATESB. *Voyez* CANARD HUPPÉ (le beau).

CANARD D'HIVER. BRISS. *tom. VI, pag.* 349. *Voyez* CANARD A GROSSE TÊTE (le petit).

CANARD D'INDE. *Voyez* CANARD MUSQUÉ.

CANARD DOMINIQUAIN du Cap de Bonne-Espérance. *Voy. aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 221.

Il est de la taille de notre canard sauvage; le devant de la tête est blanc, ainsi que la gorge; une raie noire traverse chaque joue en passant dans la ligne où l'œil est placé; le derrière de la tête, le cou & la poitrine sont noirs; le dos & le haut des ailes sont d'un cendré-foncé, traversé par deux bandes d'un gris-clair; les pennes des ailes & celles de la queue sont noires; le ventre & les couvertures du dessous de la queue sont d'un gris-clair; le bec & les pieds noirs. *Genre CVII^e.*

CANARD du Brésil. BRISS. *tom. VI, pag.* 360. *Voyez* MAREC & MARECA.

CANARD DU NORD appellé MARCHAND. *pl. enl.* 995. *Voyez* MACREUSE A BEC ROUGE.

CANARD FRANC. *Voyez* CANARD MUSQUÉ.

CANARD FRANÇOIS par les Créoles de la Louisiane. *Voyez* CANARD.

CANARD GRIS. *Voyez* CANARD SIFFLEUR.

CANARD HUPPÉ. *Voyez* CANARD.

CANARD HUPPÉ. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 94. *Voyez* HARLE COURONNÉ.

CANARD HUPPÉ de la Louisiane. *Pl. enl.* 980. *Voyez* CANARD HUPPÉ (le beau).

CANARD HUPPÉ (le beau).

Canard huppé de la Louisiane. *Pl. enl.* 980 le mâle, 981 la femelle.

Canard d'été. BRISS. *tom. VI, pag.* 351. *Pl. XXXII, fig.* 2. *Genre CVII^e.*

Idem. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 97.

Canard branchu, par les François établis à la Louisiane.

Ce *canard*, un des plus beaux oiseaux de son genre, n'est guère plus gros que la sarcelle; sa longueur est de dix-sept pouces; son vol de deux pieds; ses ailes pliées s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de sa queue; le devant de la tête est d'un verd-doré brillant; celles qui couvrent l'occiput sont fort longues, étroites & comme soieuses; elles sont disposées par touffes, les unes blanches, les autres d'un beau verd-doré, & les troisièmes d'un violet éclatant; toutes ces touffes, parallèles de chaque côté, forment une huppe élégante qui pend en arrière & dont la pointe tombe sur le milieu du dos; les joues & le haut du cou sont d'un beau violet; la gorge & le devant du cou sont blancs; cette couleur forme de chaque côté deux bandes transversales, dont une remonte vers l'occiput & l'autre s'étend sur les côtés du cou; le dos & le croupion sont d'un brun-foncé, changeant en verd-doré; les couvertures du dessus de la queue sont de la même couleur, excepté un pinceau de plumes rousses de chaque côté; la poitrine est parsemée de taches blanches triangulaires sur un fond d'un pourpre-vineux; de chaque côté sont deux bandes transversales, l'une d'un noir de velours & l'autre d'un blanc éclatant; les côtés sont rayés en zigzags de lignes brunes sur un fond gris; de plus, chaque plume est terminée par une bande d'un beau noir coupée par deux autres bandes blanches; le ventre est blanc. Les plumes scapulaires changent, selon les aspects, en verd-doré, en bleu, en couleur de cuivre de rosette; les petites couvertures du dessus des ailes sont de la même couleur que le dos; les grandes, les plus proches du corps sont colorées comme les scapulaires; & les plus éloignées du corps sont brunes; l'aile est composée de vingt-quatre pennes; les dix premières sont brunes, & six sont bordées de gris-blanc en-dehors; la onzième est brune, terminée de blanc; les huit suivantes, brunes du côté intérieur, sont en-dehors d'un verd-doré, changeant en bleu & en violet; elles sont terminées de blanc qui forme une petite bande transversale sur chaque aile; les quatre pennes les plus proches du corps sont de la même couleur que les scapulaires; les pennes de la queue sont brunes du côté intérieur, & d'un verd-doré sombre du côté extérieur, excepté les deux du milieu qui sont entièrement d'un verd-doré brillant; l'iris est couleur de noisette; les paupières sont d'un rouge fort vif; le demi-bec supérieur est jaune à sa base, ensuite d'un rouge vif, puis il est marqué d'un peu de blanc & son bout est

Digitized by Google

eur eſt en entier de cette
e nue des jambes, les pieds
rangé obſcur; leurs mem-
les ongles noirs.
du corps d'un brun-foncé
run, la gorge blanchâtre;
e, mais beaucoup plus
que celle du mâle.
rouve à la Virginie, à la
ne; il y niche dans des
ulièrement dans les troncs
; le père & la mère por-
eu après qu'ils ſont nés.
à cet oiſeau le nom de
'il ſe perche & il ſe plaît
s branches des arbres les

cin du roi à la Louiſiane,
s *canards branchus* vivans,
en fit préſent d'une paire;
eu de jours après; j'ai
t ſix ans; il perdoit cha-
mage vers la fin de juin,
s ſemblable à celui de la
t ſa parure qu'au mois de
: un ſiflement aſſez doux
téſagréable; il ſe baignoit
en paſſoit en mouvement
eſſayé de réparer la perte
préſentant des eſpèces de
ortionnées à ſa taille; il
les maltraiter, mais ſans
e ſeroit une eſpèce pré-
ſa beauté.

313. *Genre CVII^e.*
née. BEL. *Hiſt. nat. des*

EL. *Port. d'oiſ. pag.* 37.
inde, canard de Barbarie,

pèce de *canard* qui ſoit
de deux pieds un pouce;
ins un pouce, & ſes ailes
au-delà de l'origine de la
eſquels on a coutume de
mblent indiquer qu'il eſt
frique, cependant on ne
ageurs n'en font pas men-
on le trouve en grand
s noyées de la Guiane;
ces cantons, l'ont nommé
bien plus probable qu'il
rique que de l'Afrique,
ère de ces deux contrées
é. Ce fut au temps de
notre climat & perpétué
il multiplie facilement.
quelquefois de la Guiane

eſt un peu plus grand que le même *canard* devenu domeſtique dans nos contrées; tout ſon plumage eſt d'un noir-luſtré ſur le deſſus du corps, à reflets verdâtres & reflets rougeâtres; il a ſur les ailes une large bande tranſverſale blanche; autour des yeux une peau nue, ſemée de papilles d'un rouge fort vif; elle couvre la plus grande partie des joues, s'étend derrière les yeux & forme une caroncule ſur la racine du bec; les plumes du ſommet de la tête & du haut du derrière du cou ſont prolongées, étroites & un peu contournées, elles forment une huppe; le bec eſt rouge, barré de bandes noirâtres; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont rouges; les ongles blanchâtres.

La femelle, un peu moins groſſe que le mâle, eſt d'un brun noirâtre, & ſon plumage eſt orné de beaucoup moins de reflets; elle n'a pas de huppe.

Le *canard muſqué*, dans l'état de domeſticité, reſſemble plus ou moins à celui qu'on trouve ſauvage à la Guiane, il a conſervé la plaque rouge & la caroncule au-deſſus du bec, la huppe, &c.; mais ſon plumage s'eſt éclairci & plus ou moins varié de blanc; quelques individus même ſont devenus entièrement de cette couleur.

Dans l'état de liberté, ces *canards* nichent ſur le tronc des arbres qui tombent de vétuſté; la mère tranſporte ſes petits à l'eau en les prenant par le bec, & ſouvent ils ſervent de pâture aux Caïmans qui en détruiſent un grand nombre.

Ce même *canard* eſt très-fécond dans l'état de domeſticité, & fait pluſieurs pontes dans l'année; il prend beaucoup de graiſſe & ſa chair eſt aſſez délicate, quoique moins bonne qu'elle n'eſt en Amérique; mais on lui reproche un goût de muſc, d'où eſt venu le nom de *canard muſqué*. On prévient cet inconvénient en coupant le croupion, auſſi-tôt qu'on a ſaigné le *canard*, le goût du muſc n'étant communiqué à ſa chair que par le reflux de l'humeur de certaines glandes ſituées ſur le croupion. J'ai vu ſervir de ces *canards* ainſi préparés ſur une table où l'on ne poſe que de bons mets & où l'on faiſoit cas de ces *canards*.

CANARD *quatre ailes*. On a donné ce nom à des *canards* qui parurent, ſuivant ce qui eſt rapporté dans la collection académique, dans le Boulonois, en 1680; les doubles ailes de ces *canards* n'étoient dues qu'à un renverſement de quelques pennes, & à un accident individuel, & la dénomination de *quatre ailes* doit être effacée du catalogue.

CANARD SAUVAGE (grand). *Voyez* CANARD SAUVAGE.

CANARD SAUVAGE GRIS. *Voyez* CANARD.

CANARD SAUVAGE TACHETÉ. *V.* CANARD.

CANARD SIFFLEUR.

Pl. enl. 825.

BRISS. *tom. VI, pag.* 391. *Pl. XXXV, fig.* 2. *Genre CVII^e.*

Digitized by Google

dronné, dont les mailles ſont ſi étroites, que le moindre oiſeau qu'on a coutume de prendre à la *canardière* n'y pourroit paſſer. Au bout, & à environ la diſtance de ſept pieds de l'un des canaux, eſt une cage deſtinée à apprivoiſer des canards: c'eſt un quarré d'eau environné de verdure, pour élever & apprivoiſer l'oiſeau ſauvage, & lui apprendre à manger; cette cage eſt environnée d'une barrière aſſez haute pour qu'un homme puiſſe facilement y préſenter la moitié de ſa perſonne, afin que l'oiſeau s'accoutume à le voir.

Les allées ſont plantées de toutes ſortes d'arbres & arbriſſeaux; ſçavoir, entre les canaux, ſur des alignemens en quarré, à quatre pieds de diſtance l'un de l'autre, en ſorte qu'il n'y reſte qu'un paſſage étroit, auprès de la barrière, pour chaſſer les canards dans les canaux: ce qui fait un bois fort ſombre, où il ſe trouve une allée en cercle, avec des arbres fruitiers, large de quinze pieds. Le reſte du terrein eſt planté en allées de traverſe & en croix, larges de quinze pieds de chaque côté, avec des haies fort élevées; & dans les parcs intérieurs, comme entre les canaux, ſont toutes ſortes d'arbres pour former un haut & ſombre bocage, afin que les hommes ne ſoient point apperçus ni découverts des oiſeaux ſauvages, & pour donner du calme dans les canaux & réſervoirs. A l'égard de la priſe, voici comment elle ſe fait avec les ſix cens oiſeaux ſauvages mentionnés ci-deſſus, qui ſont apprivoiſés. Les deux cens, auxquels on a ôté les groſſes plumes d'une aile, ſont ainſi affoiblis afin qu'ils reſtent toujours dans l'eau: pour les autres, dont les groſſes plumes ſont coupées, on les apprivoiſe dans la cage; puis, avec de la graine de chanvre, ſur le petit bois flottant, on les accoutume à aller d'un canal à l'autre, en ſe remuant & faiſant du bruit dans le baſſin, pour encourager les ſauvages, ce qu'on appelle *chaſſer à la canardière*. Les plumes de ces canards, dont nous avons parlé ci-deſſus, étant tombées & crues de nouveau, ils deviennent en état de voler dehors; &, s'entremêlant avec les oiſeaux ſauvages, ils les mènent à leur retour au réſervoir, qui les conduit auſſi, ſur le bois flottant, au canal le plus près ſous le vent: l'homme de la *canardière* doit toujours ſe ſervir d'une tourbe brûlante, quand il doit aller au-deſſus du vent, afin que les oiſeaux ſauvages n'en ſentent rien: alors on fait paſſer le petit chien par une des barrières ſur la digue de la place du repos. Les oiſeaux ſauvages ſont très-attentifs à regarder les chiens: plus ces chiens ſont velus & bigarrés, particulièrement d'une bigarrure rouge foncée & blanche, mieux ils valent pour cette chaſſe. Les oiſeaux ſuivent, tant en nageant qu'en volant, continuellement les chiens qui ſont toujours en mouvement & ſautant d'une barrière au-delà de l'autre, reçoivent toujours du chaſſeur, pour les encourager, un petit morceau de fromage frais, & ſe montrent continuellement tout de nouveau, juſqu'à ce qu'ils parviennent & arrivent à l'endroit le plus étroit du canal, & qu'ils ſe ſoient fourrés dans la naſſe qui eſt derrière, laquelle alors eſt élevée, & l'oiſeau étant pris, on lui tord le cou.

Pour bien nourrir les oiſeaux apprivoiſés, il faut leur donner du bled, du ſeigle, de l'orge, & ſurtout du chenevis. (*Art. copié de l'anc. Encyclop.*).

CANARI. *Voyez* SERIN.

CANARI SAUVAGE. *Voyez* PENDULINE.

CANCOINE. *Voyez* LITORNE.

CANE. C'eſt la femelle du canard. *Voyez* CANARD.

CANE AU COLLIER BLANC. Bel. *Voyez* CRAVANT.

CANE de la Guinée. *Voyez* CANARD MUSQUÉ.

CANE DE MER. Bel. *Voyez* CRAVANT.

CANE PÉTRACE. *Voyez* OUTARDE (petite).

CANE PETIÈRE. *Voyez* OUTARDE (petite).

CANE PETROTTE. *Voyez* OUTARDE (petite).

CANETON, petit canard. *Voyez* CANARD.

CANIAR. Bel. *Hiſt. des oiſ. page 167. Port. page 34. Voyez* GOÉLAND VARIÉ.

CANUT.

Briss. *tome V, page 258.*

Edw. *glan. part. II, page 137, chap. LXVI, pl. 276.*

C'eſt un oiſeau qui ne ſe trouve qu'au nord de l'Europe, qui vit ſur le bord des eaux, & qui eſt du LXXVe genre de la méthode de M. Briſſon. Il a environ neuf pouces du bout du bec à celui de la queue, & il eſt à-peu-près de la groſſeur de la *maubéche griſe*; le deſſus de la tête, du cou & du dos ſont couverts de plumes d'un cendré-brun, bordées d'une couleur un peu plus claire; la partie inférieure du dos, le croupion & le deſſus de la queue ſont variés de blanc & de cendré-brun, diſpoſés par taches tranſverſales, & qui ont la forme d'un croiſſant; il y a de chaque côté de la tête deux raies, l'une blanche & l'autre d'un brun foncé; la gorge, le devant du cou, la poitrine ſont mouchetés de taches brunes ſur un fond blanc; le reſte du deſſous du corps eſt blanc, varié de taches tranſverſales noires, les couvertures du deſſus des ailes ſont brunes, excepté l'extrêmité des grandes qui eſt blanche, & dont la continuité forme ſur l'aile une bande tranſverſale de cette couleur; les quatre plus grandes pennes de l'aile ſont noirâtres, les cinq ſuivantes le ſont auſſi, mais leur bord extérieur eſt blanc; les autres ſont d'un cendré-brun, & bordées les unes de blanc à leur bout, les autres de gris; les deux plumes externes de la queue, une de chaque côté, ſont blanches, & les intermédiaires d'un cendré-brun; l'iris eſt de couleur de noiſette, le bec d'un cendré très-foncé, les pieds & les ongles d'un brun verdâtre.

Suivant Wilhugby le *canut* eſt aſſez commun au nord de l'Angleterre pour qu'on prenne beaucoup d'oiſeaux de cette eſpèce vivans: on les nourrit quelque temps de mie de pain humectée de lait; cet aliment les engraiſſe, & donne à leur

Digitized by Google

leur chair un goût très-délicat. Suivant le même auteur c'étoit le mêts favori *du roi Canut*, d'où vient le nom qu'on a donné à l'oiseau dont la chair faisoit ses délices.

CAPARAROCH.

Chat-huant de la baie de Hudson. BRISS. *tome I, page 120.*

Petit faucon-chouette. EDW. *tome II, pag 62, pl. LXII.*

Capararoch est le nom que les habitans de la baie de Hudson donnent à une espèce de chouette, qui, par la longueur de ses ailes & celle de sa queue, ressemble à un épervier; cet oiseau, quoique du nombre des oiseaux de nuit, & du XIIe genre, vole, poursuit, prend de jour sa proie, & ressemble à cet égard à la chevêche. Il est à-peu-près de la grandeur de l'épervier. Le brun est sa couleur dominante; elle est obscure sur le sommet de la tête & parsemée de petites taches rondes blanches; sur le dessus du corps, depuis le derrière de la tête jusqu'au commencement du dos, les plumes sont d'un brun-foncé, & leurs bords sont blanchâtres; mais la partie inférieure du dos & le croupion sont rayés transversalement d'un brun-clair sur un brun plus foncé.

Le devant du cou & le dessous du corps sont d'un blanc rayé transversalement de brun; les ailes sont brunes & variées de blanc; la queue est d'un brun foncé en-dessus, cendré en-dessous & rayé en travers par des bandes blanches étroites; l'iris est jaune, le bec l'est aussi; les plumes décomposées qui entourent les yeux sont d'un blanc sale, & variées de taches oblongues brunes; les jambes & les doigts sont couverts d'un duvet blanc, rayé en travers par du brun; les ongles sont noirâtres; la femelle est un peu plus grosse que le mâle, & les nuances du plumage sont moins foncées.

CAP-MORE.

Troupiale mâle du Sénégal. *Pl. enl. 375.*

Troupiale femelle du Sénégal. *Pl. enl. 376.*

Le *cap-more* est à-peu-près de la taille du gros-bec d'Europe, & lui paroîtroit en tout semblable pour la forme, s'il n'avoit pas le bec plus alongé; mais à la longueur près, c'est le même bec dans les deux oiseaux, très-gros & très-large à sa base, conique, droit, composé de deux portions à-peu-près également épaisses, dont la supérieure s'avance en pointe dans son milieu & à son origine vers le sommet de la tête. Je regarde ces deux oiseaux comme du même genre.

Le *cap-more* a le sommet, les côtés de la tête & le cou noirs; cette couleur se prolonge en forme de pointe sur le milieu du cou; le derrière de la tête & du haut du cou est d'un brun-mordoré; le dos est varié de jaune-olivâtre & de noir; la poitrine, le haut du ventre, les côtés sont d'un jaune teint de roussêâtre; le bas-ventre est d'un jaune-clair & sans teinte de roux; les petites couvertures des ailes en-dessus sont jaunâtres, variées d'un peu de noir; les grandes sont noires, bordées de jaunâtre; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées extérieurement de jaune-olivâtre; la queue d'un brun-olivâtre en-dessus & d'un jaune-clair en dessous; le bec est noir & les pieds sont bruns.

La description qu'on vient de lire a été faite d'après un individu qui avoit été apporté de la côte d'Afrique, vivant à Paris. M. de Montbeillard nous apprend que les deux individus dont on a donné des dessins colorés avoient été apportés du Sénégal, & qu'il ont vêcu à Paris; que celui qu'on avoit jugé être la femelle étoit un jeune: il prit la seconde année le même plumage que celui qu'on regardoit comme un mâle. Ces deux oiseaux avoient un chant un peu aigre, mais fort gai, & deux mues par an. Le capuchon mordoré s'effaçoit à la mue de l'automne, laissant à sa place une couleur jaune; mais il reparoissoit au printems.

CARACARA.

Busard du Bresil. BRISS. *tome I, page 405.*

Mivus Brasilienſis, caracara dictus WILHUG. *page 42, fig. tab. IX.*

Caracara Brasilienſibus. MARG. *Hist. Bras. page 211.*

Gaviaou par les Portugais.

Nous n'avons sur cet oiseau qu'une notice très-courte, fournie par Marcgrave. Le *caracara* est de la grandeur du milan; ses ailes pliées ont quatorze pouces; elles ne s'étendent pas jusqu'à l'extrêmité de sa queue, longue de neuf pouces; tout le corps est couvert de plumes rousses, variées de petits points blancs & jaunes; quelques-uns ont la poitrine & le ventre blancs; la queue est variée de blanc & de brun; le tour des yeux est jaune & l'iris couleur d'or; le bec est noir; les pieds sont jaunes & les ongles noirs, très-aigus & assez longs. Le *caracara* fait une cruelle guerre aux poules. *Genre VIII.*

CARACARA.

Faisan des Antilles. BRISS. *tom. I, pag. 269. Genre VIIe.*

Cet oiseau n'est connu que par une note beaucoup trop courte du père du Tertre, *hist. des Antilles, tom. II, pag. 255;* il dit que ce faisan (car c'est le nom dont il se sert), est gros comme un chapon, plus-haut monté; qu'il a toutes les plumes du cou & du poitrail d'un beau bleu luisant; le dos d'un gris-brun; que les ailes & la queue sont noires & assez courtes: cette dernière indication désigne plutôt un hocco qu'un faisan; & en effet, jusqu'à présent il ne s'est pas trouvé de véritables faisans en Amérique.

Le père du Tertre ajoute que cet oiseau s'apprivoise; que quand il est habitué, il chasse les dindons & les poules communes, qu'il cherche même à becqueter les chiens. Il ne faut pas confondre cet oiseau avec l'oiseau précédent dont M. de Buffon parle, *hist. des oiſ. tom. I, pag. 314. édit. in-12*, & qu'il n'indique que par son nom Indien *caracara*; il faudroit changer le nom de

Digitized by Google

celui-ci, qui ne lui a été donné que par imitation de ſon cri.

CARAINAL. *Voyez* GUEPIER.

CARDALINE. *Voyez* CHARDONNERET.

CARDELINO. *Voyez* CHARDONNERET.

CARDINAL A COLLIER. BRISS. *tom. III, pag.* 45. *Voyez* SCARLATTE.

CARDINAL BRUN.

BRISS. *tom. III, pag.* 51.

Grande pivoine. EDW. *tom. II, pag. LXXXII. Pl.* 82.

Cet oiſeau, à-peu-près de la groſſeur du *pinçon d'Ardennes*, a le deſſus du corps d'un brun obſcur; chaque plume eſt bordée d'un brun plus clair : la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont couleur d'écarlate; le bas ventre eſt d'un brun ſombre; les plumes des ailes ſont de la même couleur, bordées de brun plus clair : la queue eſt brune, le bec eſt blanc; les pieds & les ongles ſont d'un brun-clair. Edward qui a indiqué cet oiſeau, croit qu'on le trouve en Amérique : il ne l'aſſure pas : il le regarde comme un bouvreuil, M. Briſſon, comme un tangara, M. de Buffon penſe que c'eſt le même oiſeau que le troupiale, qu'il a décrit ſous le nom de *commandeur*. *Voyez* COMMANDEUR. Il me paroit bien difficile de déterminer au juſte le genre de cet oiſeau d'après la deſcription d'Edward, & l'inſpection de la figure qu'il en a donnée. Mais je ne crois pas, à cauſe de la différence de groſſeur, que le cardinal brun puiſſe être le *commandeur*, connu à la Louiſiane ſous le nom *d'étourneau à moignons rouges.*

CARDINAL d'Amérique. BRISS. *Suppl. p. 67. Voyez* ROUGE-CAP.

CARDINAL de Madagaſcar. BRISS. *tom. III, pag.* 112. *Voyez* FONDI.

CARDINAL du Canada. BRISS. *tom. III, pag.* 48. *Voyez* TANGARA du Canada.

CARDINAL du Cap de Bonne-Eſpérance.

Pl. enl. 5. *fig.* 2. *V.* GROS-BEC de Coromandel.

CARDINAL du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 46. *Voyez* SCARLATTE.

CARDINAL DOMINIQUAIN. *Pl. enl.* 55. *fig.* 2. BRISS. *tom. III, pag.* 116. *Voyez* PAROARE.

CARDINAL DOMINIQUAIN HUPPÉ de la Louiſiane. *Pl. enl.* 103. *Voyez* PAROARE HUPPÉ.

CARDINAL HUPPÉ.

Pl. enl. 37.

Gros-bec de Virginie, vulgairement *cardinal huppé.* BRISS. *tom. III, pag.* 253.

CARDINAL. CAT. *tom. I, pag.* 38. *pl.* 38. *Coccothrauſtes indica criſtata* en Latin.

Le *cardinal huppé* eſt de la groſſeur du gros-bec, mais d'une forme plus alongée & plus élégante : il a du bout du bec à celui de la queue ſept pouces dix lignes, dix pouces huit lignes de vol, & ſes ailes pliées n'atteignent guère qu'au tiers de la queue; la baſe du bec eſt entourée de petites plumes noirâtres, la gorge eſt de la même couleur, tout le reſte du plumage eſt d'un rouge-vif & éclatant ſur le devant du cou, la poitrine, le ventre & les côtés; d'un rouge ſombre ou d'un brun-rougeâtre ſur le derrière du cou & le deſſus du corps; la tête eſt ornée d'une huppe placée ſur l'occiput, d'un rouge éclatant & terminée en pointe; l'oiſeau la lève & la baiſſe à volonté : les ailes ſont d'un rouge moins obſcur que celui du dos; les plumes latérales de la queue ſont de la même couleur, mais les deux du milieu ſont d'un rouge-brun; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un rouge-pâle.

La femelle eſt huppée comme le mâle, mais tout ſon plumage eſt d'un rouge-brun plus foncé ſur le deſſus du corps & plus clair ſur le deſſous; elle a le bec, les pieds & les ongles d'un brun-rougeâtre.

Le *cardinal* eſt du XXXIIIe genre, ou de celui du gros-bec. C'eſt un oiſeau fort commun dans l'Amérique ſeptentrionale : il y en a beaucoup à la Louiſiane : on en apporte aſſez ſouvent de vivans en Europe, & il n'eſt pas rare en temps de paix d'en trouver chez les oiſeleurs à Paris; j'y en ai vu ſouvent; ils nourriſſent ces beaux oiſeaux de millet; ils ont beaucoup de vivacité, ſans être pétulens ni très-farouches; mais je n'en ai jamais vus qui fuſſent apprivoiſés à un certain point; ils ont un chant très-fort & très-agréable, mais ils ne chantent guère que de grand matin; ils ne paroiſſent pas s'accoutumer aiſément à notre climat, car en général on les conſerve peu de temps.

CARDINAL POURPRÉ. BRISS. *tom. III, pag.* 49. *Voyez* BEC-D'ARGENT.

CARDINAL TACHETÉ. BRISS. *tom. III, pag.* 44. *Voyez* SCARLATTE.

CARDINAT. *Voyez* CHARDONNERET.

CARIAMA (le).

BRISS. *tom. V, p.* 516.

C'eſt un oiſeau du Bréſil qui fréquente les rivages, & qui eſt un aſſez bon gibier. Il n'eſt connu de nos Ornithologiſtes que par la deſcription qu'en a donné Marcgrave. Sa grandeur eſt à-peu-près celle du héron commun; Il a quatre doigts, trois devant, dont celui du milieu eſt réuni avec les latéraux par une membrane qui s'étend juſqu'à la première articulation; un doigt en arrière, placé ſi haut, que l'extrêmité n'en ſçauroit poſer à terre : la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes; le bec en cône courbé; une huppe à la racine du bec, variée de noir & de cendré : ſes ailes pliées ne dépaſſent que très-peu l'origine de ſa queue : tout ſon plumage, en y comprenant les pennes des ailes & celles de la queue, eſt varié de brun, de rouſſeâtre & de gris : l'iris eſt couleur d'or, le bec d'un jaunâtre rembruni : la partie des jambes dénuée de plumes, & les pieds ſont d'un jaune obſcur, les ongles bruns. Le *cariama* a la voix ſemblable à celle de la poule dinde, mais plus forte, & qui ſe fait entendre de loin. Du temps de Piſon, ſuivant ſon rapport,

Digitized by Google

endre le *cariama* domeſ-
paroît pas que cette ac-
utile, ait été pouſſée fort
que le *cariama* ſoit au-
Bréſil, que nous l'igno-
s fait de tentatives pour
rope. Ce ſeroit un des
délicateſſe de ſa chair &
droit tenter d'y tranſpor-
d'y faire multiplier des
on le dit, il eſt ſuſcep-
la domeſticité. *Genre*

des fourmiliers, *voyez*
pouces & demi de long :
lignes de moins que la
, la gorge, le cou & la
nes noires oblongues, ſur
e chaque côté, une raie
du bec, s'élève pardeſ-
vers le haut du dos, où
eſt d'un brun-gris ; le
s du deſſus & du deſſous
ventre, ſont d'un brun
tures des ailes ſont bru-
les pennes des ailes &
, bordées de rouſſeâtre
& les pieds ſont noi-

iers carillonneurs à la
munément que les au-
nre, & ſeulement dans
intérieur des terres : ils
u compagnies de quatre
eux un bruit ſemblable
d'un ton différent. Leur
en comparaiſon de leur
ins que celle du four-
ntend diſtinctement que
qu'on entend le *béfroi*
Les *carillonneurs* con-
chant ſingulier pendant
terruption ; ils ſemblent
'il ſoit plus vraiſembla-
bète ſucceſſivement les
nt eſt compoſé. *Genre*

, genre XIX.
t-Thomas, *pl. enl. 535*,

, *pl. enl. 607, fig. 1.*
oins gros que le *pinçon*
e plus alongée : il a ſept
celui de la queue, onze
es pliées atteignent au-
ngueur de ſa queue : la
la poitrine ſont d'un

marron foncé. La partie ſupérieure du dos eſt d'un noir de velours ; ſa partie inférieure, le croupion, le ventre & les côtés, les petites couvertures du deſſus de l'aile & les couvertures du deſſous de la même partie, ſont d'un marron foncé ; les grandes couvertures & les pennes des ailes, ainſi que celles de la queue, ſont d'un très-beau noir ; le bec eſt de la même couleur, excepté la baſe du demi-bec inférieur qui eſt griſe : les pieds & les ongles ſont noirâtres.

La femelle a les couleurs moins vives que le mâle. Le *carouge* compoſe ſon nid de fibres de plantes sèches : il les entrelace & les attache en deſſous d'une feuille de bananier, qui fait elle-même un des côtés du nid ; il lui donne la forme d'un ſegment de globe creux qui auroit été ſéparé en quatre portions égales. On trouve les *carouges* à la Martinique. Il eſt probable que le *carouge* de Cayenne, repréſenté *pl. enl. 607. fig. 1*, eſt une variété du précédent. Il en diffère en ce qu'il eſt un peu plus petit, que le noir qui couvre la tête & le cou, eſt varié de quelques taches blanches ſur les côtés du cou, & de taches d'un brun rougeâtre ſur le devant. Il a auſſi les grandes couvertures des ailes & les moyennes plumes des ailes bordées de blanc.

CAROUGE A TÊTE JAUNE. BRIS. *Suppl. t. VI, pag. 38. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE A TÊTE JAUNE de Cayenne. BRISS. *tom. II, p. 124. Voyez* COËFFES JAUNES.

CAROUGE BLEU. BRISS. *tom. II, p. 125.*

M. Briſſon, qui dit un mot de cet oiſeau, d'après Ray, convient que la figure que cet auteur en donne eſt tout-à-fait mauvaiſe, *minimè accurata*, dit M. Briſſon : il n'a donc pas eu de moyens de diſtinguer le genre de cet oiſeau, qu'il n'a pas vu, & il n'eſt pas ſuffiſamment fondé à le ranger dans le XIXe genre de ſa méthode ; ce qu'il ajoute dans les termes ſuivans ne nous éclaire pas davantage.

« Tout ſon corps eſt couvert de plumes noires » ou cendrées, ſi l'on en excepte cependant la » tête ; les ailes & la queue qui ſont bleus ». On le trouve à Madras, ajoute M. Briſſon. C'eſt une nouvelle raiſon de ne le pas regarder comme un *carouge*, puiſqu'il eſt très-probable que les oiſeaux de ce genre n'habitent que l'Amérique. *Voyez* TROUPIALE.

CAROUGE de Cayenne. BRIS. *tom. II, p. 123. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE de Cayenne. *Pl. enl. 607, fig. 1. Voyez* CAROUGE.

CAROUGE de Cayenne. *Pl. enl. 343. Voyez* COËFFES-JAUNES.

CAROUGE de l'iſle de Saint-Thomas. *Pl. enl. 535, fig. 1. Voyez* CAROUGE.

CAROUGE de l'iſle de Saint-Thomas. *Pl. enl. 535, fig. 2. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE de Saint-Domingue. *Pl. enl. 5, fig. 2.*

Digitized by Google

Briss. *tome II, p. 121. Voyez* Cul-jaune de Cayenne (petit).

Carouge du Brésil. Briss. *tome II, p. 120. Voyez* Cul-jaune de Cayenne (petit).

Carouge du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl. 607, fig. 2.*

Briss. *tome II, p. 128. Voyez* Carouge olive de la Louisiane.

Carouge du Mexique. *Pl. enl. 5, fig. 10.*

Briss. *tome II, p. 118. Voyez* Cul-jaune de Cayenne (petit).

Carouge olive de la Louisiane.

Carouge du Cap de Bonne-Espérance. Briss. *tome II, p. 128.*

Idem. *Pl. enl. 607, fig. 2.*

Ce *carouge* a été indiqué par M. Brisson, comme venant du Cap de Bonne-Espérance; mais c'est certainement une erreur: 1°. parce qu'aucun voyageur, sur le témoignage duquel on puisse compter, n'a encore apporté un seul oiseau du même genre d'aucune partie de l'ancien Continent; 2°. parce que celui-ci s'est trouvé au contraire en grand nombre parmi les oiseaux qui on été apportés de la Louisiane depuis quelques années. Il a, du bout du bec à celui de la queue, six pouces six lignes, dix pouces trois lignes de vol. Ses ailes pliées excèdent un peu la moitié de la longueur de sa queue. La partie supérieure de la tête est d'un gris olivâtre; le derrière du cou, les plumes scapulaires & les petites couvertures des ailes sont d'une couleur d'olive brune; le croupion est de la même couleur, un peu plus claire: la gorge & le haut du devant du cou sont d'un jaune orangé; le dessous du corps est jaune, mêlé d'olivâtre sur les jambes & sur les côtés: le bord de l'aile est jaune vers le pli qui répond au poignet; les plumes de l'aile sont brunes, bordées d'un verd d'olive: la queue est d'une couleur olive, foncée en-dessus & claire en-dessous; le bec, les pieds & les ongles sont bruns. *Genre XIX.*

Carouge tacheté. Briss. *tome II, p. 126.*

C'est un oiseau du Mexique, de la grosseur d'une alouette, du XIXe genre de la méthode de M. Brisson. Le sommet de la tête est d'un brun roux; le derrière du cou & le dessous du corps sont de la même couleur; elle règne aussi sur le devant du cou, sur la poitrine & le ventre; mais elle est moins foncée sur ces parties; elle est sur les supérieures & les inférieures, variée de taches noires, excepté sur le bas-ventre, qui est sans tache: les couvertures des ailes sont colorées & tachetées comme le dos; les plumes des ailes & de la queue sont noirâtres, bordées de brun tirant sur le roux: l'iris est couleur de noisette; le bec est couleur de chair pâle; les pieds sont de la même couleur, plus vive cependant, & les ongles sont bruns.

CASOAR.

Briss. *tome V, page 10, pl. 1, fig. 2. Genre LXIV.*

Pl. enl. 303.

Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, part. II, p. 157.

Eme, par les Indiens.

Le *casoar* est, après l'autruche, le plus grand des oiseaux; il est de même privé de la faculté de voler, & il semble en quelque sorte attaché encore plus fortement à la terre par le manque d'ailes plus absolu, par sa forme, qui lui donne l'air plus massif & plus pesant. Mais, quoique très-grand, il l'est cependant beaucoup moins que l'autruche. Les auteurs varient beaucoup sur ses dimensions, soit qu'ils les aient prises sur des *casoars* d'un âge différent, soit que ce soit l'effet du sexe de ceux qu'ils ont mesurés; ou, ce qui me paroît très-probable, que les *casoars* observés par les auteurs, loin de leur pays natal, d'où ils avoient été transportés à des âges différens, & le plus ordinairement jeunes, aient cessé de prendre de l'accroissement, ou n'aient pris qu'un développement imparfait.

Le *casoar* décrit par MM. de l'Académie des Sciences étant celui dont les dimensions sont les plus grandes, & ces dimensions ne pouvant manquer d'être exactes, il me paroît devoir servir de terme de comparaison. Il avoit cinq pieds & demi du bout du bec à celui des ongles; son bec quatre pouces six lignes de long, & son pied, douze pouces.

Le bec du *casoar* est droit, presque conique, & les bords des deux mandibules ont une petite échancrure à leur extrémité: sa tête est surmontée d'une espèce de casque conique noir par-devant, jaune sur les côtés & en arrière; il prend sa naissance à l'origine du bec, s'étend sur la base du crâne jusqu'au milieu de la tête, & s'élève environ à la hauteur de trois pouces: c'est à peu-près un cône tronqué, d'un pouce de diamètre à sa base, & de trois lignes à son sommet: cette protubérance est formée par le renflement des os du crâne, & recouverte par des couches concentriques d'une substance analogue à la corne.

La tête & le haut du cou sont nuds, ou simplement revêtus de quelques poils noirs & fort clair-semés: la peau est d'un violet ardoisé sous la gorge, bleue sur les côtés, & maculée par-derrière de plaques d'un rouge plus ou moins vif: des plis ou vuides forment des sillons & des renflemens en différens endroits sur la peau nue du cou, principalement par derrière.

Le méat auditif est très-grand; il est découvert, & seulement environné de quelques petits poils noirs fort courts.

L'œil est petit; l'iris en est couleur de topaze; la paupière supérieure est garnie d'un rang de poils noirs qui s'arrondit en forme de sourcil. Ce dernier trait est commun au *casoar* avec l'autruche & un autre oiseau d'un genre bien différent, le *secrétaire*; mais ce trait est rare dans les oiseaux, & paroît un attribut de ceux qui sont très-grands,

Digitized by Google

é ſous l'orbite, & n'eſt
es, qui ſont placées à
qu'elles n'ont coutume
en général. La petiteſſe
cil dont il eſt ombragé,
bec, lui donnent un
menaçant.
du cou, au-deſſus de
à être revêtu de plume,
charnues, longues d'un
par le bout, larges de
-parties de rouge & de

ſternum eſt couverte par
olorée, produite par la
rps de l'animal, quand

cou & le corps en en-
rès-près du genou, ſont
t toutes la même forme
s qui diffèrent beaucoup
aux; la plupart ſont dou-
ant naiſſance à deux tiges
e longueur. Les barbes
s, ſans adhérence entre
es ſortent ſont-plattes,
par nœuds, dont chacun
rbe ou filet; depuis l'ori-
la tige les barbes ſont
hues, d'un gris-tanné;
à ſon extrêmité les filets
mples, plus durs, plus
un noirâtre: comme ils
il ne perce que quelques-
encement des derniers,
même de près, mais
, paroît un animal velu,
roides, comme les ſoies
es plus courtes ſont ſur
artie elles vont en croiſ-
u croupion, où elles ont
de long, retombent en-
rtie où devroit être la
out-à-fait dépourvu.
ois pouces de long, eſt
uyaux de plumes noirs,
dont le plus long a onze
lieu.
os, courts à proportion
la taille de l'oiſeau; leur
âtre; il y a trois doigts
en-arrière; les ongles
caſoar ſont d'un gris de
re, plus alongés que ceux
une multitude de petits
cé.
n Aſie, dans le midi de
les Moluques, à celles de
ſt rare même dans ces
on le trouve, parce que

ſans doute, dans les pays anciennement peuplés, l'homme auquel il n'a pas été utile, ou qui n'a pas ſçu en tirer d'avantage, l'a détruit & éloigné, & s'eſt oppoſé à ce qu'il ſe multipliât; il paſſe pour être très-vorace & méchant. On prétend qu'il avale tout ce qu'on lui jette, même des charbons ardens, & l'on pouſſe cette abſurdité, juſqu'à dire qu'il n'en eſt pas incommodé; on ne lui attribue pas, comme à l'autruche, de digérer les métaux, on veut, au contraire, qu'il ait les organes digeſtifs fort foibles, & qu'il rende, ſans aucune altération, les corps un peu ſolides & très-digeſtifs, qu'il a avalés goulument. Ces faits ſont contredits par l'hiſtoire des *caſoars* qu'on a vu ſouvent en Europe, & qui y ont vécu long-temps; ils s'accommodoient, à la vérité, de la plupart des choſes qu'on leur offroit; mais les végétaux étoient le fond de leur nourriture. J'ai vu en Hollande un *caſoar* vivant, j'en ai vu un autre à Paris, que je conſerve actuellement dans ma collection; on nourriſſoit ces deux *caſoars* de mie de pain, de fruits de la ſaiſon, qu'on ne choiſiſſoit pas avec beaucoup d'attention, d'herbages légumineux & de racines, ſur-tout de celles de carottes, groſſièrement coupées par morceaux. Ce genre de vie n'annonce pas des organes digeſtifs bien foibles, & on ne peut pas penſer que la domeſticité les eût fortifiés; il n'en eſt pas de même du caractère, elle pouvoit l'avoir amoli, & il eſt très-probable que le *caſoar* eſt beaucoup plus farouche & plus méchant en liberté. Celui que j'ai vu à Paris, ne cherchoit jamais à ſe défendre avec ſon bec; mais l'homme qui le montroit, avertiſſoit de ſe garantir de ſon pied, dont il diſoit qu'il ruoit. C'eſt, à ce qu'on prétend, ſa manière de ſe défendre, quand il eſt libre, & l'on prétend auſſi qu'il lance des pierres en-arrière. Je finirai par un dernier trait qui m'a été communiqué par M. Poivre. Dans le temps que ce voyageur & adminiſtrateur philoſophe étoit intendant à l'Iſle de France, on lui fit préſent d'un *caſoar*, auquel il donna la liberté d'un jardin; lorſque quelques fruits excitoient ſon appétit, mais que pendans à des branches trop élevées, il n'y pouvoit atteindre, il prenoit de loin ſa courſe & ſçavoit la finir de façon qu'en s'arrêtant, il frappoit le tronc de l'arbre d'un des deux pieds qu'il relevoit; il avaloit enſuite les fruits que la ſecouſſe avoit détachés. Il mourut pour avoir goulument avalé une figue d'Inde ou fruit de l'*opontia* couvert d'épines dont il étoit hériſſé.

CASQUE-NOIR.

Merle à tête noire du Cap de Bonne-Eſpérance. Briss. *tom. VI, ſuppl. pag. 47. Pl. III, fig. 2.*

Idem, *pl. enl. 392.*

C'eſt un oiſeau du genre XXIIe, de la groſſeur à-peu-près du mauvis; la tête & la partie ſupérieure du cou, ſont d'un noir brillant; le dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un brun foncé; le

Digitized by Google

croupion est roux; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps, sont rousseâtres, mais les côtés sont rayés de petites lignes brunes transversales: les couvertures du dessus de l'aile sont brunes; il y a un peu de blanchâtre au pli de l'aile; elle est composée de dix-neuf plumes variées de brun, de rousseâtre & de blanc: cette dernière couleur forme une petite barre sur chaque aile: la queue est noirâtre, terminée de blanc, excepté les deux plumes du milieu, qui sont entièrement noires: les pieds sont bruns, les ongles noirâtres.

CASSARD. Bell. *port. d'ois. pag. 14. Voyez* Buse.

CASSE-ALAIGNE. *Voyez* Casse-noix.

CASSE-MOTTE. *Voyez* Motteux.

CASSE-NOISETTE.

Manakin. Briss. *tom. IV, pag. 442.*

Manakin du Brésil. *pl. enl. 302, fig. 1.*

Manakin à tête noire de Cayenne. *pl. enl. 303, fig. 1.*

Manakin chaperonné de noir. Edw. *gl. pag. 107, chap. L, pl. 260.*

Ce petit oiseau, à-peu-près de la grosseur du tarin, doit le nom de *casse-noisette* à son cri semblable au bruit que produit le petit instrument dont on lui a donné le nom. Le dessus de la tête, le haut du cou en arrière, & tout le dessus du corps, compris les ailes & la queue, sont noires; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont couverts de plumes blanches: le bas du cou est aussi blanc en arrière, & forme, en se joignant au blanc qui est sur le devant du corps, un demi-collier, interposé par derrière entre le noir du haut du cou & celui du dos: le bec est noir; les pieds d'un jaune-orangé, & les ongles noirs.

Le manakin, représenté *pl. enl. 302, fig. 1*, paroît n'être qu'une variété du précédent, & n'en diffère que par une tache blanche, située au pli de l'aile, qui répond à celui du poignet.

Le *casse-noisette* se trouve à la Guiane. Il a les mêmes mœurs que les autres manakins en général. *Voyez* Tigé, ou grand Manakin.

CASSE-NOIX.

Briss. *tom. II, pag. 59.*

Pl. enl. 50.

Nucifraga & Caryocacactes en Latin.

Merle-alpadie en Italien.

Nuss-brecher en Allemand.

Kostohryz en Russe.

Nut-breacker, nut-cracker en Anglois.

Communément en François *pie-grivelée*, & suivant M. de Salerne, *casse-alaigne* en Auvergne.

Le *casse-noix* a beaucoup de rapports avec les corbeaux en général & avec les geais; mais il diffère des premiers, en ce que son bec est entièrement droit, sans courbure à sa pointe; des uns & des autres, en ce que le bec est plus mince & plus effilé, que la mandibule inférieure est plus longue que l'inférieure, & qu'elle est obtuse. Ce dernier caractère a suffit à M. Brisson pour faire du *casse-noix* un genre à part, qui est le XVIIe de sa méthode, & dans lequel on ne compte encore qu'une espèce.

Le *casse-noix* est à-peu-près de la grosseur d'une pie; mais il n'a pas la queue aussi longue, & les plumes dont elle est composée, sont toutes d'une longueur à-peu-près égale, ou très-peu étagées: le fond du plumage est un brun-noirâtre, couvert de taches blanches, excepté sur le dessus & le derrière de la tête, & les pennes des ailes & celles de la queue qui sont d'un noir brillant; les taches sont, en général, plus larges sur le dessous du corps, que sur la partie supérieure: la sixième & septième plumes de l'aile sont bordées de blanc à leur extrémité, & les autres plumes, depuis la huitième inclusivement, jusqu'à la quatorzième aussi comprise, sont terminées par une très-petite tache blanche; la queue est bordée à son extrémité par une bande blanche, l'iris est couleur de noisette: le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

Le *casse-noix* habite les pays froids, &, de préférence, les montagnes couvertes de forêts de sapins: il se nourrit de grains, de fruits, d'insectes, mais principalement des semences du sapin, qu'il sçait détacher du fruit qui les contient: il fait son nid dans des trous d'arbres, soit qu'il les creuse, ou qu'il ne fasse que profiter de ceux qu'il rencontre; malgré son goût décidé pour les montagnes, il en descend quelquefois, mais non pas à des époques périodiques & fixes, & il s'éloigne beaucoup alors des lieux qu'il a coutume d'habiter; il s'avance même dans des régions beaucoup plus tempérées, & dont le climat ne sembleroit pas devoir lui convenir: aussi n'y fait-il guère que passer & n'y séjourne-t-il jamais fort long-temps; il est vraisemblable que la disette d'alimens dans son séjour ordinaire & aux environs, est la cause de ses mouvemens & de ses voyages: c'est par cette raison qu'ils n'ont rien de fixe & de périodique, mais qu'ils sont la suite d'une année contraire aux productions dont le *casse-noix* fait sa nourriture; c'est par cette même raison, que ses voyages ne faisant pas partie du plan primitif de la nature, elle ne guide pas, par un instinct secret, les *casse-noix* dans leur route, comme les vrais oiseaux de passage. Ceux-ci n'arrivent jamais que dans les pays où ils sont attendus par toutes les commodités dont ils auront besoin: les *casse-noix* au contraire, qui ont peine à se passer des semences des sapins, se portent également & vers les plaines du Nord, où ils en peuvent trouver, & vers celles des pays tempérés où il n'en croît pas. Aussi leur trouve-t-on dans ces plaines la maigreur, l'abattement, l'air de langueur, qui sont les suites de la disette, du besoin & de la fatigue; les *casse-noix*, réduits à cet état de misère, se jettent sur tous les alimens, donnent dans tous les pièges, se laissent prendre ou assommer, parce qu'ils manquent d'activité pour se tenir sur leurs gardes, & de force pour se soustraire au danger. On a regardé de leur

Digitized by Google

ndon néceſſité de leur
conſéquence, de ſtupi-
re, il faudroit les obſer-
coutume d'habiter, &
e ce qui leur eſt néceſ-
acultés : c'eſt ce qui n'a
réſent par aucun Natu-

M. le comte de Buffon
'emprunte de ſes écrits

é de *caſſique* & de *tou-*
eaux avec leſquels celui
ports. Il reſſemble aux
corps & par la partie
u le front dégarni de
la groſſeur & la forme
e à ſa baſe, & crochu à

nouvelle pour nous; il
ong, trois doigts devant,
uvertes de plumes juſ-
lent pas beaucoup l'ori-
cou, le haut de la poi-
croupion, les couver-
& le deſſous du corps
pennes des ailes ſont
n deſſus, ſont blanches,
oires oblongues dans la
moyennes pennes des
& les autres blanches :
e de blanc; le bec eſt
s. Si l'on jugeoit de cet
nluminée qui le repré-
deſſinateur a fortement
bec à ſa pointe, la
emble de tout le corps,
pie-grièche, de la ſec-
on a ſéparées du genre,
ec, & qu'il a nommées
lance n'a pu échapper
te jugé de l'animal ſur

iane.

ongueur : les plumes de
ches; le reſte du plu-
angeant en violet & en
es des ailes ſont preſ-
eulement terminées par
trêmité; celles de la
& terminées de blanc :
bec eſt noir & légère-
actère me feroit héſiter
caſſiques, & à le ranger
néthode de M. Briſſon.
portée de la Louiſiane,
e parvenu que fort peu

d'individus. Je crois qu'il faut attendre le moyen de faire de nouvelles obſervations, pour décider ſûrement à quel genre cet oiſeau doit être rapporté. Ce n'eſt peut-être qu'une variété du *troupiale noir*, & ce ſentiment me paroît bien probable. *Voyez* TROUPIALE NOIR.

CASSIQUE HUPPÉ de Cayenne.

Pl. enl. 344.

Ce *caſſique* a près de dix-huit pouces de long du bout du bec à celui de la queue; il n'eſt pas gros à proportion de ſa longueur : ſon plumage eſt d'un noir foncé, excepté la partie inférieure du dos; les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue, ainſi que la partie inférieure du bas-ventre, qui ſont d'un marron-pourpré : les ailes pliées s'étendent à-peu-près au tiers de la queue; ſes pennes latérales ſont d'un jaune citron foncé, légèrement étagées, & les deux du milieu ſont d'un très-beau noir : les plumes du ſommet de la tête, en arrière, ſont plus longues que les autres & plus étroites; elles forment une huppe abaiſſée & pendante en arrière, que l'oiſeau relève probablement à volonté : le bec a deux pouces de long; il eſt de la couleur de l'ivoire qui a un peu jauni : les pieds, les doigts, les ongles ſont noirs. Les habitans de Cayenne donnent à cet oiſeau le nom de *caſſique des grands bois*. Il y a, dans cette eſpèce, comme dans celle du caſſique jaune, des individus d'un tiers au moins plus grands les uns que les autres. *Genre XIXe.*

CASSIQUE JAUNE du Bréſil ou YAPOU.

CASSIQUE JAUNE. BRISS. *tom. II, pag. 100.*

Troupiale, appellé *caſſique jaune* du Bréſil. *Pl. enl. 184.*

Pie du Bréſil. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. p. 292.*

Idem. Idem. *port. d'oiſ. pag. 71.*

Cul-jaune, par les François établis à la Guiane.

M. Briſſon a compris dans le XIXe genre de ſa méthode, les troupiales & les *caſſiques*. Les caractères qui diſtinguent particulièrement ce genre, ſont les ſuivans : « le bec en cône allongé, droit » & très-pointu; les plumes de la baſe du bec » tournées en arrière, & laiſſant les narrines à » découvert ».

Il eſt vrai que les caractères qui viennent d'être énoncés conviennent également aux troupiales & aux *caſſiques*; mais les derniers ont cependant quelque choſe qui leur eſt particulier, & qui ſuffit pour les faire diſtinguer au ſimple coup-d'œil. Leur bec eſt, à la vérité, un cône droit, alongé, très-pointu; mais il eſt, à proportion, beaucoup plus gros à ſa baſe que celui des troupiales, & il devient plus ſubitement effilé vers ſon extrêmité, ſans diminuer de même graduellement de groſſeur de la baſe à la pointe.

Les plumes de la baſe du bec ſont tournées en arrière, & laiſſent les narrines à découvert dans les troupiales & dans les *caſſiques*; mais dans ces derniers les plumes ne naiſſent que beaucoup plus loin de l'origine du bec & ſur une partie plus reculée

Digitized by Google

de la tête ; le bec plus régulièrement arrondi jette une racine plus profonde en arrière, & qui s'avance plus avant sur le crâne, dont la partie antérieure est découverte, & forme dans ces oiseaux un trait qui semble avoir quelque rapport avec cette partie de la face qu'on nomme dans l'homme *le front*. Les *cassiques*, d'après ces caractères qui leur sont propres, sçavoir la grosseur du bec à son origine, son prolongement en arrière, ou son anticipation sur la partie supérieure du crâne, pourroient au moins former, dans le genre XIXe, une section, si, d'après ces mêmes caractères, on n'en faisoit pas un genre à part.

Le *cassique jaune* est un oiseau très-commun à Cayenne, où il est connu sous le nom de *cul-jaune*. Sa grosseur varie dans les différens individus, depuis celle d'un oiseau d'un tiers plus gros que le merle, jusqu'à celle d'un oiseau d'un tiers plus petit ; je me suis souvent informé auprès des personnes qui avoient vu beaucoup de ces oiseaux vivans, qui en avoient souvent tués & préparés, si ces différences dans la grandeur désignoient le sexe ou constituoient des espèces distinctes ? Je n'ai reçu aucune solution de la première question, & quant à la seconde, tous ceux auxquels je l'ai proposée m'ont répondu qu'ils ne pensoient pas que les *grands* & les *petits cassiques* fussent deux espèces différentes, parce qu'ils se mêloient & vivoient en commun, que ces oiseaux formoient des bandes très-nombreuses, dans lesquelles on voyoit indifféremment de grands & de petits individus.

Le *cassique* ou *yapou* a tout le plumage d'un noir brillant, excepté le bas du dos, les couvertures du dessus & du dessous de la queue & les grandes couvertures des ailes, qui sont d'un très-beau jaune : la queue est de cette dernière couleur depuis son origine jusqu'aux deux tiers de sa longueur, le reste est noir : l'iris est d'un bleu de saphir & la prunelle est noire ; le bec est couleur de soufre pâle ; les pieds & les ongles sont noirs.

Les *cassiques* construisent souvent leurs nids près des lieux habités, leur donnent une forme très-singulière, & les suspendent à l'extrêmité des plus petites branches des arbres les plus élevés ; ils les composent de brins d'herbes secs entrelacés avec des crins ou des poils roides & durs ; ils leur donnent la forme d'une curcubite étroite, surmontée de son alambic, & dix-huit pouces de longueur environ, sur lesquels il y en a six de pleins dans le haut du nid, & un pied de vuide ou de cavité dans le reste de sa longueur. Marcgrave dit avoir vu plus de quatre cents de ces nids suspendus à un seul arbre, & que les *cassiques* font trois pontes par an.

Parmi un très-grand nombre d'oiseaux de cette espèce, envoyés de Cayenne, je n'en ai pas observé qui différassent par les couleurs du plumage ; cependant les auteurs qui en ont parlé en ont donné des descriptions & des figures, d'après lesquelles on ne peut douter que les *cassiques* ne soient sujets à des variétés, qui consistent à avoir plus ou moins de jaune sur leur plumage, & un jaune plus ou moins foncé.

CASSIQUE ROUGE du Brésil, ou LE JUPUBA.

Cassique rouge. BRISS. *tome II, pag. 98, Pl. VIII, fig. 2.*

Cassique rouge du Brésil. *Pl. enl. 481.*

Le *cassique rouge* est d'un tiers plus gros qu'un merle. Son plumage est d'un noir foncé & brillant, excepté la partie inférieure du dos & les couvertures du dessus de la queue qui sont d'un rouge vif & éclatant : le bec est couleur de soufre pâle : les pieds & les ongles sont noirs.

Marcgrave paroît avoir regardé cet oiseau comme une variété de *l'hyapou* ou du *cassique* jaune ; car en faisant la description des oiseaux de cette espèce, il dit qu'il y en a d'entièrement noirs, excepté le croupion qu'ils ont d'un rouge de sang. M. de Montbeillard est du même sentiment que Marcgrave, & les personnes que je croyois à portée de me donner des renseignemens sur les *cassiques*, auxquelles j'en ai demandés, m'ont seulement appris que les *cassiques rouges* vivent en bandes avec les jaunes, qu'ils construisent leur nid de la même manière, sur les mêmes arbres, mais qu'ils sont beaucoup moins communs. Ne seroit-ce pas la conformité dans les habitudes, la fréquentation des espèces qui auroient porté Marcgrave à regarder les *cassiques* jaunes & ceux à croupion rouge comme des variétés les uns des autres : cette opposition de couleur, ce manque de taches sur les ailes, avec cette uniformité de noir sur toute la queue, les différences enfin des deux *cassiques*, dans des oiseaux qui vivent de la même façon, sous le même climat, dans des conditions en tout égales, paroissent annoncer quelque chose de plus qu'une simple variété : on n'en conçoit pas la cause, & ce n'est la marche ordinaire de la nature qui semble tendre à l'uniformité dans les espèces. *Voyez* CASSIQUE JAUNE.

CASSIQUE VERD de Cayenne.

Pl. enl. 328.

Ce *cassique* est de la grosseur de la corbine : son plumage est en-dessus & en-dessous du corps d'un verd-d'olive, plus foncé sur les parties supérieures. Le haut des jambes, vers le genou, le croupion, le bas-ventre & le dessous de la queue sont d'un brun clair : il y a quelques taches de la même couleur à l'extrêmité des grandes couvertures supérieures des ailes, dont les grandes pennes sont d'un noir terne & lavé, ou d'un brun obscur : les deux plumes du milieu de la queue sont brunes, & les latérales d'un jaune fort vif : du sommet & du milieu de la tête en-arrière partent deux plumes étroites, olivâtres ; elles sont longues de deux pouces dans certains individus, & de près de trois dans d'autres, elles naissent près l'une de l'autre, & suivent une direction très-divergente : le bec est très-large à sa base, & surmonté à l'origine de

sa

Digitized by Google

la portion supérieure d'une protubérance déprimée & applatie, arrondie sur les côtés & en-arrière, qui se prolonge jusqu'au tiers de la tête; elle est d'une couleur brune, lavée, & le reste du bec est couleur d'ivoire un peu jaune; les pieds, les doigts, les ongles sont noirs. Le dessinateur a omis dans la planche enluminée, qui représente cet oiseau, les deux plumes longues qu'il porte sur le derrière de la tête, & il a en général exagéré les couleurs.

Parmi des oiseaux du Pérou envoyés à Paris pour y être préparés, & qui étoient destinés pour le cabinet de Madrid, j'ai vu plusieurs *cassiques* semblables à celui dont on vient de lire la description, & qui en différoient seulement en ce que la couleur verte-olive étoit beaucoup plus foncée & tirant sur le brun. *Genre XIX.*

CASTAGNEUX.

Grèbe de rivière ou *le castagneux*. BRISS. *tome VI, pag. 59.*

Castagneux, roucet, petit plongeon. BELL. *hist. nat. des ois. pag. 177.*

Il a neuf pouces du bout du bec à celui du croupion; tout le dessus du corps est d'un brun teint de fauve, excepté le bas du croupion qui est blanc: les côtés de la tête, le devant du cou sont d'un gris fauve: la gorge est d'un blanc sale, la poitrine & le haut du ventre sont, dans beaucoup d'individus, d'un blanc argenté, & gris dans d'autres: l'aile est composée de vingt-cinq plumes, d'un gris-brun, & plus ou moins marquées de blanc les unes que les autres: ce qui paroît de cette couleur, lorsque l'aile est pliée, forme une raie oblongue vers le bord extérieur: le bec est brun en-dessus & rougeâtre en-dessous, sa pointe est blanchâtre: les pieds, les doigts & leurs membranes sont d'un brun tirant un peu sur le rougeâtre. Le *castagneux* se trouve sur les rivières, les étangs, les lacs & sur la mer. Il vit de petits poissons, de crevettes, de petits crabes & de petites écrévisses. *Genre XCI.*

CASTAGNEUX A BEC CERCLÉ.

Grèbe de rivière de la Caroline. BRISS. *tom. VI, pag. 63.*

Foulque à bec varié. CAT. *tom. I, pag. 91. pl. 91.*

La longueur du bout du bec à celui du croupion, est d'environ neuf pouces & demi: tout le dessus du corps est d'un brun plus clair sur la tête & sur le dessus du cou que sur le dos & le reste du dessus du corps: la gorge est noire; les côtés de la tête & le devant du cou sont d'un brun-clair; la poitrine est d'un brun-olivâtre; le reste du dessous du corps est d'un blanc-sale; l'aile est brune; le bec est gris en plus grande partie, coupé dans son milieu par une bande noire, & marqué d'une tache de même couleur à l'origne du demi-bec inférieur; les doigts, les pieds, les membranes & les ongles sont gris. *Genre XCI^e.*

CASTAGNEUX de Saint-Domingue.

Grèbe de rivière de Saint-Domingue. BRISS. *tom. VI, pag. 64.*

Ce *castagneux* n'a que sept pouces dix lignes de long; le dessus de la tête, du cou & de tout le corps est noirâtre; les côtés de la tête, la gorge & le devant du cou, sont d'un gris-brun-noirâtre; le dessous du corps est parsemé de taches brunes sur un fond blanc-argenté; les couvertures du dessus des ailes & les pennes, sont variées de gris-clair & de gris-foncé; le bec est noir; les pieds, les doigts, les membranes qui y sont attachées sont de couleur brune; les ongles sont noirâtres, bordés de blanchâtre par le bout. *Genre XCI^e.*

CASTAGNEUX des Philippines.

Pl. enl. 945.

Il est un peu plus grand que le *castagneux* qui se trouve en Europe: tout le dessus du corps est d'un noir changeant foiblement en pourpre; les joues & les côtés du haut du cou sont colorés de roux; la gorge est blanche; le devant du cou noirâtre; la poitrine & le dessous du corps sont blancs; le demi-bec supérieur est noir; l'inférieur rougeâtre; les pieds, les doigts, les membranes sont d'un brun bordé de jaunâtre. *Genre XCI^e.*

CATACUA. *Voyez* KAKATOES.

CATARACTES D'ARISTOTE. *Voyez* GOELAND BRUN.

CAT-MARIN. *Voyez* PLONGEON CAT-MARIN.

CATATOL.

Tarin noir du Mexique. BRISS. *tom. III, pag. 71.*

Le *catatol* se trouve au Mexique, & y est nommé dans la langue du pays *cacatotol*. Il est de la même grandeur que notre *tarin*: le dessus du corps est varié de la tête à la queue de noirâtre & de fauve, & le dessous est blanc; les ailes & la queue sont noirâtres variées de fauve; les pieds sont cendrés.

CAUDEC.

Gobe-mouche tacheté de Cayenne. *Pl. enl. 453, fig. 2.*

C'est un des gobes-mouches de la section que M. de Buffon nomme *tyrans*. Sa longueur est de huit pouces du bout du bec à celui de la queue: le sommet de la tête est d'un jaune-citron, d'un jaune-orangé dans quelques individus: de chaque côté de la tête il y a une raie variée de brun & de noir, qui passe par-dessus l'œil, & au-dessous de cette première raie, une seconde qui est blanche & qui se termine à l'œil: le derrière du cou, le dos & les ailes sont variés de noir & de brun-roussêâtre; le noir occupe le milieu des plumes, qui sont bordées par la couleur roussêâtre. Le croupion, les couvertures du dessus de la queue & les pennes dont elle est composée, sont variées de noir & de roussêâtre, disposées comme le sont les couleurs du dos & des ailes: la gorge est blanche, avec quelques traits noirs sur les côtés; le devant du cou, la poitrine sont mouchetés

Digitized by Google

de raies noires, oblongues & parallèles à la direction des plumes, sur un fond blanchâtre ; le reste du dessous du corps est également moucheté de noir sur un fond blanchâtre, foiblement lavé de jaune : le bec est entouré à sa base de soies ou poils noirs assez longs ; il est noirâtre, ainsi que les pieds.

Caudec est le nom qu'on donne à Cayenne à cette espèce de tyrans. Ils vivent le long des criques ; ils se perchent sur les branches les plus basses, & par préférence sur celles des palétuviers. Les femelles n'ont point de jaune sur la tête. *Genre XXIV.*

CAURALE.

Pl. enl. 782.

Petit paon des roses, par les François qui habitent à la Guiane.

Le *caurâle* a tous les caractères du râle, & il est par conséquent du même genre, ou du LXXIVe de la méthode de M. Brisson. Il a seulement la queue à proportion plus longue, & c'est ce qu'on a exprimé par le nom qui lui a été donné. On ne sçait pourquoi les François l'ont appellé *paon des roses* ; il n'a aucun rapport avec le *paon*, sous quelque aspect qu'on le considère : il vit dans l'intérieur des terres, au centre des plus grands bois, le long du rivage des rivières, des ruisseaux & des lacs. Sa longueur prise du bout du bec à celui de la queue est de quinze pouces ; la queue dépasse les ailes pliées de deux pouces. Le plumage est varié de noir, de roux, de fauve, de gris-blanc entremêlés en ondes, en zônes & en zigzags. Ces couleurs, quoique sombres par elles-mêmes, ont sur le *caurâle* un éclat qu'elles reçoivent du fond soyeux sur lequel elles sont répandues & de leur opposition mutuelle. M. le comte de Buffon donne une idée très-juste du plumage de ce bel oiseau, en le comparant aux ailes de certains papillons-phalènes, sur lesquelles les mêmes teintes, disposées de la même façon, forment un ensemble moëlleux & doux. Je vais entrer dans quelques détails, autant que le mêlange des couleurs & le genre de mon travail me le permettent.

Le dessus, les côtés & le derrière de la tête sont noirs : une raie brune s'étend de chaque côté du dessus du bec jusqu'à l'œil, passe par-dessus & se continue en une raie blanche qui va finir à l'occiput ; une seconde raie blanche part des angles du bec, & en passant au-dessous de l'œil, va se terminer sur le haut du cou ; il est en-arrière & sur les côtés d'un fauve-roux coupé en-travers par de très-petites lignes noires : la gorge est blanche ; le haut du devant du cou est d'un blanc-rousseâtre, varié de lignes noires suivant la longueur des plumes : le bas du cou en-devant & la poitrine sont couverts sur les côtés de plumes fauves, rayées de noir transversalement & en lignes courbes ; le milieu des mêmes parties est couvert de plumes brunes du côté intérieur & les unes fauves, les autres blanchâtres, du côté extérieur : le ventre & le dessous de la queue sont d'un blanc-sale, ou d'un gris-blanc ; les côtés & les jambes sont d'un fauve-clair, coupé en-travers par des ondes brunes, bordées d'un trait fauve. Le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les plumes de l'aile les plus proches du corps sont rayées en-travers de brun sur un fond noir : chaque raie a dans son milieu un trait noirâtre entre deux bandes d'un brun-clair ; les petites couvertures de l'aile sont noires, & quelques-unes ont, du côté intérieur, une large tache ronde d'un beau blanc ; les grandes couvertures des ailes sont grises, ondées de fauve : les grandes pennes de l'aile sont noires à leur origine, & cette couleur forme une plaque sur le haut de l'aile ; il y en a une au-dessous d'un marron-canelle, plus bas une plaque blanche ondée de gris, au-dessous une large bande canelle, suivie d'une raie noire, puis une large bande que le mêlange du noir & du blanc mêlés par ondes fait paroître d'un gris-cendré : enfin les pennes se terminent par une bande transversale noirâtre : le fond des couleurs de la queue est le noir coupé transversalement par cinq larges bandes ; la première est rayée de blanc sur fond noir ; la seconde est purement noire, mais séparée de la précédente par une ligne canelle en zigzags ; la troisième bande est la plus large, & rayée en point de hongrie de noirâtre sur fond gris-blanc ; la quatrième est de la largeur de la seconde & colorée de même ; la cinquième répond à la première, elle est seulement moins large, & le blanc est disposé par zigzags.

La portion supérieure du bec est noire, l'inférieure est blanche ; les pieds paroissent, dans l'oiseau desséché, d'un gris-jaunâtre & les ongles blancs.

CAUVETTE. *Voyez* CHOUCAS (le).

CEDRIN. BELL. *Voyez* SERIN.

CEINTURE DE PRÊTRE. *Voyez* ALOUETTE de Sibérie.

CENDRILLAR (le).

Coucou de Saint-Domingue. BRISS. *tome IV, pag. 110, pl. IX, fig. 2.*

La couleur dominante du plumage de cet oiseau lui a valu le nom de *cendrillard*. Il a, du bout du bec à celui de la queue, dix pouces six lignes, quinze pouces de vol ; la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps d'un cendré-brun ; la gorge, le devant du cou, & le dessus du corps d'un cendré-clair ; les ailes brunes, excepté le bout des plumes qui est gris-brun, les quatre plumes du milieu de la queue d'un gris-foncé, les trois suivantes de chaque côté noirâtres, terminées de blanc, & la plus extérieure de chaque côté blanche dans la longueur de son bord externe : la queue est étagée & dépasse les ailes pliées de près de la moitié de sa longueur : le bec, les pieds, les ongles sont d'un gris-brun. On le trouve à Saint-Domingue & à la Guiane. Il est moins commun dans la dernière de ces deux contrées qu'un coucou, qui

Digitized by Google

n'en diffère qu'en ce qu'il eſt un peu plus gros, & que le deſſous du corps eſt d'un blanc pur. *Genre L.*

CENDRILLE.

C'eſt une eſpèce d'alouette du Cap de Bonne-Eſpérance, qui n'a été encore indiquée que par M. de Montbeillard. Cet auteur en parle dans les termes ſuivans :

« Longueur totale, cinq pouces ; bec huit lignes : ongle du doigt poſtérieur droit & pointu, égal à ce doigt ; queue dix-huit à vingt lignes, dépaſſant les ailes de neuf lignes ».

« La gorge & tout le deſſous du corps blanc ; » le deſſus de la tête roux, & cette eſpèce de ca- » lotte bordée de blanc depuis la baſe du bec juſques » au-delà des yeux ; de chaque côté du cou une » tache rouſſe bordée de noir par en-haut : la » partie ſupérieure du cou & du corps cendrée ; les » couvertures ſupérieures des ailes & leurs pennes » moyennes griſes ; les grandes noires, ainſi que » les pennes de la queue ». *Genre XXXIX.*

CENDRILLE. *Voyez* CHARBONNIERE.

CERCEAU. C'eſt la première plume de l'aile dans les oiſeaux de fauconnerie de *haut vol* ou *rameur*. *Voyez* FAUCONNERIE.

CERCELLE. BELL. *Voyez* SARCELLE COMMUNE.

CERCERELLE. BELL. *Hiſt. nat. des oiſeaux, pag* 114. *Voyez* CRESSERELLE.

CERISIN. BELL. *Voyez* SERIN.

CEUILLER. *Voyez* SPATULE.

CHACAMEL.

Le nom de cet oiſeau, en langue mexiquaine, eſt *chachalacamelt*, qui ſignifie *oiſeau criard*. Le *chacamel* a le cri de la poule, mais beaucoup plus fort & ſi continu, qu'il fait à lui ſeul autant de bruit qu'une baſſe-cour entière. Il eſt brun ſur le dos, brun tirant au blanc ſur le ventre ; le bec & les pieds ſont bleuâtres.

Le *chacamel* ſe tient ordinairement ſur les montagnes & y élève ſes petits. Il n'eſt pas poſſible, d'après une indication auſſi peu détaillée, de déterminer le genre de cet oiſeau.

CHA-CHA. *Voyez* LITORNE.

CHANT.

Les oiſeaux ſont les ſeuls animaux qui jouiſſent de la faculté de chanter, & parmi ceux-ci elle n'a été accordée qu'à un petit nombre, & en général aux petits oiſeaux. Le coq eſt peut-être, parmi les oiſeaux d'une taille un peu forte, le ſeul qui ait un chant ; le paon, le dindon, la peintade, &c. n'ont qu'un cri ; aucun des oiſeaux de proie, ni des oiſeaux d'eau, n'a de *chant* ; cependant ils paroiſſent tous à-peu-près également favoriſés du côté du pouvoir d'accumuler, de retenir, d'expulſer une grande quantité d'air : ainſi l'organiſation ſeule n'eſt pas la cauſe du *chant* des oiſeaux ; ils ne chantent que quand ils ne ſont occupés ni à chercher leur nourriture, ni à veiller à leur ſûreté, ni aux ſoins de leur couvée ; n'eſt-il pas poſſible que les grands oiſeaux, dont le temps eſt employé à remplir leurs beſoins, ne chantent point, tandis que les petits oiſeaux, auxquels il reſte du temps, eſſaient des ſons modifiés, qui leur plaiſent, & qu'ils s'accoutument à répéter. Dans ce cas le *chant* ſeroit l'effet de l'organiſation, du loiſir, & peut-être eſt-ce auſſi l'expreſſion du contentement intérieur.

Il y a quelques oiſeaux qui chantent de préférence la nuit, & comme ils ſont alors dans l'inaction, leur exemple autoriſe l'opinion que le *chant* eſt un effet du loiſir.

On a beaucoup écrit & répété, que les oiſeaux à beau plumage, que les oiſeaux de l'Amérique en général n'ont point de *chant*, tandis que nos oiſeaux à plumage ſombre ont un ramage ſi agréable. M. Sonnerat nous aſſure qu'il y a fort peu d'oiſeaux à la Chine, comme en Amérique, qui aient la faculté de chanter. Cette différence entre ces oiſeaux & les nôtres dépendroit-elle du climat ? Mais il ſemble que depuis qu'on obſerve avec plus d'attention, cette différence ſi généraliſée autrefois, ſouffre aujourd'hui un grand nombre d'exceptions.

La plupart des oiſeaux qui chantent naturellement ont une ſi grande facilité à cet exercice, que les uns imitent facilement & complettement le *chant* des autres oiſeaux, & que tous en adoptent quelque choſe qu'ils mêlent au leur ; un grand nombre apprennent auſſi à contrefaire différens ſons, & à imiter quelques-uns de nos inſtrumens.

Cette aptitude imitative des oiſeaux eſt une preuve que leur *chant* n'eſt pas déterminé & néceſſité par leur organiſation, mais décidé par celui dont ils ſont frappés d'abord, comme nous parlons la langue de nos pères. *Voyez* le premier des *diſcours généraux*.

CHANTERELLE.

C'eſt proprement une femelle de perdrix, ou de caille, apprivoiſée, qu'on nourrit en cage, dont on ſe ſert pour attirer les mâles de ſon eſpèce. On nomme auſſi *chanterelle*, mais improprement, tout oiſeau, ſoit mâle, ſoit femelle, dont on ſe ſert pour faire, par leur préſence, donner les oiſeaux de leur eſpèce dans le piège ; le mot propre, dans ces occaſions, eſt celui d'*appellant*, qu'on emploie quelquefois & mal-à-propos, comme ſynonyme du mot *chanterelle* ; on confond encore ce dernier mot avec celui d'*appeau*, & l'on donne à tort ce nom aux *chanterelles*. *Voyez* APPEAU, APPELLANT.

CHANTRE. *Voyez* PANILLOT.

CHAPERON (*Fauc.*) Eſpèce de bonnet de cuir dont on couvre la tête des oiſeaux de proie.

CHAPERON DE RUST (*Fauc.*) C'eſt le chaperon qu'on met aux oiſeaux qui ne ſont pas dreſſés. *Voyez* FAUCONNERIE.

CHAPERONNER (*Fauc.*) mettre le chaperon aux oiſeaux.

Digitized by Google

CHAPERONNIER (*Fauc.*) Oiſeau de proie qui porte bien le chaperon.

CHARBONNIER du Bugey. *V.* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

CHARBONNIERE ou GROSSE MÉSANGE.

Pl. enl. n°. 3. fig. 1.

BRISS. *tom. III. pag. 539.*

Première eſpèce de *méſange*. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 367, fig. même page.*

Méſange noneſte. BELL. *portr. d'oiſ. pag. 95.*

Parus en latin.

Pariſola, orbeſina, &c. en Italien.

Groſſ-meiſſ, brandt-meiſſ, &c. en Allemand.

Maes, coel-maes en Hollandois.

Talgore, talg-oxe en Suédois.

Titmouſe, great titmouſe, oxere en Anglois.

Suivant Salerne *beyenge* en Provence; *cendrille* en Poitou, Saintonge & Berry; *croque-abeille* en Bourbonnois; *meſingle* en Picardie; *arderelle* en Sologne.

La *charbonniere* eſt très-commune; cependant on ne la voit guère qu'en automne & pendant l'hiver, parce qu'elle ſe cache durant l'été dans les bois, où elle trouve une quantité de nourriture ſuffiſante, & où elle s'occupe de la propagation de ſon eſpèce; mais au retour des premiers froids, auſſi-tôt que les gelées blanches du mois d'octobre commencent, les *charbonnieres* s'approchent des lieux habités: elles fréquentent, pendant tout l'automne & l'hiver, les jardins, même ceux qui ſont à l'intérieur des villes & juſques dans le centre de Paris: elles ont alors pour chant un cri aigu ſemblable au bruit d'une lime: elles chantent ſur-tout quand le temps ſe diſpoſe à la pluie. Elles ſont très-agiles; on les voit voltiger de branches en branches, tourner autour, s'y ſuſpendre par les pieds à la renverſe, en parcourir de cette manière toute la partie inférieure. On les voit auſſi s'accrocher & grimper aux groſſes branches & aux troncs des arbres, à la manière des pics, & voltiger le long des murs. Ces différens mouvemens ont pour objet la recherche des inſectes dont les *charbonnieres* ſe nourriſſent. Elles prennent ſur les branches & les troncs des arbres, les moucherons, les petites phalenes qui y demeurent appliquées & engourdies par le froid; elles cherchent entre les gerſures de l'écorce les œufs qui y ont été dépoſés, & les petites cryſalides qui s'y ſont fixées; le long des murs elles trouvent des araignées; mais une chaſſe plus abondante eſt celle que les méſanges ſont dans les nids que les chenilles ont filés à la fin de l'été pour y paſſer la mauvaiſe ſaiſon: les *charbonnieres* & toutes les méſanges déchirent ces nids & font leur proie des hôtes qui y ſont retirés. Ce ſont, ſous ce point de vue, des oiſeaux utiles, & qui ſervent à empêcher la multiplication trop grande des inſectes. Ce ſervice qu'elles nous rendent doit leur faire en partie pardonner leur caractère ſanguinaire; car les méſanges, ſur-tout les *charbonnieres*, ne ſe bornent pas à faire leur proie des inſectes; quoique foibles par leur taille, mais fortes par leur audace, elles attaquent non-ſeulement les très-petits oiſeaux, mais ceux qui, par leur groſſeur, devroient être auſſi forts & plus qu'elles; à la faveur de leur bec court, ſemblable à un coin, elles leur percent le crâne pour en tirer la cervelle dont elles ſont avides; elles leur enlevent auſſi la chair qui couvre le croupion, & elles percent les os juſqu'à la moëlle, pour laquelle elles ont un appétit de préférence. Cependant elles font peu de ces repas ſanguinaires dans l'état de liberté; elles n'ont pas le vol aſſez rapide pour atteindre les petits oiſeaux qui leur échappent, & la nature ne leur a pas donné de ſerres pour les arrêter & les retenir; ce n'eſt guère donc que les oiſeaux malades & ceux qui ont été bleſſés qui deviennent leur victime; mais ſi l'on renferme des *charbonnieres* dans une cage ou une volière, elles profitent de la circonſtance pour ſe livrer au goût qu'elles ont pour la chair & les oiſeaux qu'elles fatiguent, qu'elles harcèlent, ſans qu'ils puiſſent échapper par la fuite, deviennent leur proie les uns après les autres. J'ai vu des *charbonnieres* vivre aſſez long-temps avec d'autres oiſeaux ſans leur déclarer la guerre; mais cette aſſociation, toujours funeſte, ne manque jamais de finir plutôt ou plus tard par la perte des oiſeaux enfermés dans la même volière. Cependant elles ne ſe nourriſſent pas ſeulement d'inſectes & de la ſubſtance des autres oiſeaux, quand elles peuvent les attaquer, elles ont auſſi du goût pour pluſieurs ſortes de grains & de fruits; elles ſont en automne très-avides de figues; elles percent les noiſettes & les glans, & tirent peu à peu les amandes. On nourrit peu de ces oiſeaux en cage, non-ſeulement parce qu'il faut les tenir ſeuls, mais parce qu'ils ne vivent pas long-temps. La nourriture qu'on leur donne conſiſte en du chenevis, des noix, des noiſettes, & ſi on veut ſuppléer aux inſectes qui leur manquent, on leur donne de la viande hachée ou de la graiſſe, dont les *charbonnieres* ſont très-avides. Elles prennent le chenevis grain à grain, le poſent ſous leur pied & le percent de la pointe de leur bec; elles parviennent à en faire autant d'une noiſette qu'elles frappent à coups redoublés, en la tenant ſous leurs deux pieds; mais lorſqu'elles ſont bornées à cette ſeule nourriture, outre qu'elle ne leur ſuffit pas, l'exercice violent qu'elle leur coûte les fatigue, & les ſecouſſes occaſionnées par les coups qu'elles frappent, les rendent ſujettes à des engorgemens du cerveau, dont les ſuites ſont la cécité ou la mort en peu de mois. On parvient à les faire vivre plus long-temps en leur donnant du chenevis écraſé & en caſſant la coque des noiſettes qu'on leur deſtine; elles aiment beaucoup auſſi les noix & les amandes, & ſi on leur fournit en outre de la viande hachée, on parvient à les faire vivre un an ou deux; elles dédommagent des ſoins qu'elles coutent par l'a-

Digitized by Google

ar leurs mouvemens
ur chant qui, d'aigre
z doux au printemps
pinçon; elles s'appri-
ıſſure même qu'elles
s l'état de liberté les
e mois de février, &
ur nid en mars; elles
ous de mur ou des
ıpoſent de toutes les
u'elles peuvent trou-
plumes, duvet des
ı au-dehors par des
id; la femelle pond
blancs tachetés de
bout; l'incubation
ıu bout de quinze,
& n'y rentrent plus
s; ils demeurent en
ıvant; quand ils ſont
la mère travaillent à
nid, & font juſqu'à

'en eſt peut-être pas
la *charbonniere* & la
pour la noix, & ſur-
e précipiter dans tous
nis; il ſuffit, pour
endre un *trébuchet*,
noix, ou mieux en-
de le poſer dans un
oit qui en ſoit voiſin.
ps de retirer les mé-
piége, & de remettre

ı-près de la groſſeur
ı bout du bec à celui
uces dix lignes: elle
e vol; les ailes pliées
delà de l'origine de
la tête, ou les joues,
eſſus de la tête & la
il s'étend au-deſſous
errière de la tête, il
ointe ſur la poitrine,
ıſques ſous la queue;
, & le croupion d'un
corps eſt d'un jaune-
longitudinale noire;
ɔrun, coupé par une
unâtre, & les grandes
urement d'un cendré-
nières; les moyennes
e en-dehors; la pre-
eſt très-courte; la
ont les plus longues;
nes de la queue eſt
pté la plus extérieure
la ſuivante qui eſt
leur; le bec eſt en

alêne; les narrines ſont couvertes par les plumes de la baſe du bec, & ces deux traits ſont ceux qui caractériſent en général les méſanges. Le bec de la *charbonniere* eſt noir; les pieds & les ongles ſont couleur de plomb.

La femelle a les couleurs moins foncées que le mâle & moins de noir. *Genre XLI.*

CHARBONNIÈRE (la petite).

Méſange à tête noire. BRISS. *tom. III, pag. 551.*

La *petite charbonnière* a beaucoup de reſſemblance avec la grande, mais elle eſt bien plus petite; elle n'a de longueur que quatre pouces une ligne, & ſix pouces huit lignes de vol; les joues ſont blanches comme celles de la *charbonnière* & entourées de même de noir; cette couleur s'étend ſur la tête, le derrière du cou & la gorge; elle ne ſe prolonge pas en ligne longitudinale ſur le milieu de la poitrine & du ventre comme dans la groſſe *charbonnière*: il y a au bas de la tête, en arrière, une ligne perpendiculaire blanche, qui coupe par le milieu le noir de cette partie; le deſſus du corps eſt cendré, & le deſſous eſt d'un blanc-ſale teint de rouſſeâtre ſur les côtés; les ailes & la queue ſont cendrées; il y a ſur le milieu des ailes trois raies tranſverſales, une noire entre deux blanches; le bec eſt noir, les pieds & les ongles ſont couleur de plomb. Cette méſange ſe plaît dans les taillis où il y a des arbres toujours verds & dans les bois de ſapins: elle a les mêmes habitudes que la *charbonnière*. *Voyez* CHARBONNIÈRE, mais elle eſt encore plus féconde, & la femelle pond un plus grand nombre d'œufs. Elle eſt commune en Lorraine, en Allemagne & dans le nord de l'Europe; mais elle eſt au moins très-rare aux environs de Paris, ſi même elle s'y trouve. Elle donne, comme la *charbonnière*, dans tous les pièges, & cependant des gens qui tendent aux petits oiſeaux, & qui pendant pluſieurs années m'ont conſtamment fourni de toutes les eſpèces qu'ils prenoient, ne m'ont jamais apporté la *petite charbonnière.*

Pluſieurs auteurs regardent comme une variété de l'eſpèce dont je viens de parler, la méſange que M. Briſſon appelle *méſange de marais* ou *nonette cendrée, tom. III, pag. 555*, & qu'on a repréſentée, *pl. enl. 3. fig. 3*, en lui conſervant les mêmes dénominations; j'en donnerai en conſéquence la deſcription en cet endroit, pour que le lecteur juge plus aiſément de la parité des deux oiſeaux, que je regarde cependant comme d'eſpèce différente. Elle a quatre pouces quatre lignes de longueur, & ſept pouces de vol; le deſſus de la tête & le haut du derrière du cou ſont noirs; la gorge eſt de la même couleur; le bas du cou, en arrière, & le deſſus du corps ainſi que les ailes & la queue ſont d'un gris-brun; les joues, le cou en devant & le deſſous du corps, ſont d'un blanc pur ſur les joues & le cou, ſale & teint d'une très-foible nuance de rouſſeâtre ſur le deſſous du reſte du corps: le bec noir, les pieds, les ongles couleur de plomb.

Digitized by Google

On trouve cette espèce fréquemment dans les lieux frais & marécageux, d'où lui vient le nom de *mésange de marais*. M. de Salerne se trompe en disant qu'on ne la connoît pas aux environs de Paris; elle y est fort commune, c'est en partie la raison qui m'empêche de la regarder comme une variété de la *petite charbonnière*, & ces deux espèces que j'ai sous les yeux en faisant leur description, me paroissent d'un plumage trop différent pour croire que la distance de la Lorraine où l'on trouve abondamment la *petite charbonnière*, aux environs de Paris, où on ne la trouve pas, aient assez de force sur elle pour changer son plumage en celui de la petite mésange de marais qu'on trouve très-communément autour de Paris.

Il n'en est pas de même d'une mésange qu'on trouve à la Louisiane, que M. le Beau en a rapportée & qui ne diffère point de la *mésange de marais*. Je la regarde comme la même absolument, puisqu'il n'y a aucune différence entre cette mésange & celle d'Europe.

Quant à la mésange que M. Brisson a décrite sous le nom de *mésange à tête noire de Canada*, *tom. III*, *pag. 553. pl. XXIX*, *fig. 1*, les différences qui la distinguent de la *petite charbonnière*, ne me paroissent pas suffisantes pour l'en séparer; je ne vois entre ces deux oiseaux qu'une variété légère, & trouvant entr'eux tant de ressemblance à une si grande distance, tout porte à les regarder comme de la même espèce. Les différences consistent en des dimensions un peu plus fortes du côté de la mésange de Canada, en des nuances plus foncées des mêmes couleurs, le défaut de raie blanche derrière la tête & sur les ailes, & le manque de noir prolongé sous le blanc des joues.

Enfin, la mésange appellée par M. Brisson *mésange cendrée*, *tom. III*, *pag. 549*, a été aussi regardée comme une variété de la *petite charbonnière*. Elle se trouve en Angleterre, & Wilhugby (*ornith. pag. 171.*) en parle comme d'une *fauvette*. Il me paroît difficile qu'un auteur aussi exact se soit trompé sur le genre d'un oiseau qu'on trouve dans sa patrie: cependant, pour me conformer à ce qu'en ont écrit des auteurs François, j'en donnerai la description en cet endroit. Elle est à-peu-près de la grosseur de la mésange de marais: la tête est cendrée, le dessus du corps de la même couleur, mais teinte de rousseâtre; la gorge est blanche & le dessous du corps est d'un blanc sali de rousseâtre; le demi-bec supérieur est noirâtre, l'inférieur est blanc, le dedans de la bouche est jaunâtre, caractère qui ne se trouve pas dans les mésanges & qui est ordinaire, au contraire, aux fauvettes; les pieds sont jaunâtres dans quelques individus, couleur de plomb dans d'autres.

CHARDONNERET.

Briss. *tom. III*, *pag. 53. Genre XXXIIe.*

Pl. enl. 4. fig. 1.

Bell. *Hist. nat. des oiſ. pag. 353.*

Idem, *port. d'oiſ. pag. 89.*

Carduelis en Latin.

Cardello, *carduello*, *carduelino*, *cartzerino*, *gardello*, *&c.* en Italien.

Sirguerito en Espagnol.

Pitter en Hollandois.

Gold-finch en Anglois.

Diſtel-finch, *diſtel-vogel* en Allemand.

Stiglitza en Suédois.

Suivant M. Salerne, *cardaline* en Provence; *cardelino* en Périgord; *cardinat* en Guyenne; *cadoreu* en Picardie.

Le *chardonneret* est un oiseau fort commun en France & dans les différentes parties de l'Europe en général: la beauté de son plumage, l'agrément de son chant le font remarquer & rechercher: il est assez connu pour qu'il soit inutile de le décrire. Je remarquerai seulement que les femelles ont moins de rouge que les mâles & un rouge moins vif; que les jeunes *chardonnerets* n'en ont point; qu'ils en prennent à la première mue; alors les femelles en ont ce qu'elles en conserveront toute leur vie; mais les jeunes mâles ne prennent leur beau rouge qu'à la seconde mue & de la première à celle-ci, ils n'en ont que comme les femelles.

Le *chardonneret* vit de différentes graines; il aime sur-tout celle du chardon, & c'est d'où il a tiré son nom: il chante peu l'hiver ou même point: il vit alors en troupes nombreuses: il se plait parmi les buissons, les haies, sur le bord des chemins & sur les lisières des taillis: il s'apparie au printemps; alors il fait souvent entendre son chant un peu trop aigu, & il continue jusqu'à l'automne, où il se réunit en troupes: il fait trois & quelquefois quatre pontes par an. On est dans l'opinion que les petits qui naissent plus tard sont ceux qui ont la voix plus forte & le chant plus agréable: la femelle pond quatre ou cinq œufs: ils sont tachetés de brun-rougeâtre vers le gros bout. Souvent la dernière ponte n'est que de trois ou même de deux œufs. Le nid du *chardonneret* est construit avec beaucoup d'art & de solidité; le dehors est formé de fibres de plantes ou de crins entrelacés, affermis & retenus par des lichens, des feuilles de l'hépatique d'eau, &c.: le dedans est garni de poils d'animaux, de laine, du duvet de différentes plantes, ou de matières analogues; les pères & mères apportent à leurs petits divers insectes, des chenilles & des vers. Ces oiseaux sont friands de ces mêts en tout temps, & sçavent l'hiver chercher des chenilles sur les haies, parmi les toiles sous lesquelles elles se tiennent alors cachées. C'est de préférence sur les pruniers & les noyers que les *chardonnerets* font leur nid, ou au défaut de ces arbres, sur les taillis ou les haies; ils le placent ordinairement à l'extrêmité des branches.

On nourrit le *chardonneret*, en volière, de chenevis ou de millet: il s'accommode mal avec les autres oiseaux, contre lesquels son bec très-aigu lui donne beaucoup d'avantage; mais les *chardon-*

Digitized by Google

avec assez de douceur & ils perdent dans l'état de exe pour l'autre ; le mâle emble ne se recherchent, couplent, & cependant, , ils produisent avec des éreme : on accouple or- *ret* mâle avec une serine, n provienne des petits ; l en naisse de l'union d'un nelle *chardonneret ;* mais ent davantage du serin , , sur-tout lorsque le père its qui sont le produit de *onneret* avec une serine run. Ces différens métis plumage, mais qui n'est e même dans les différens père & de la même mère. aucoup plus du serin que t les plus beaux. Ces dif- rquées par les amateurs , profitent de leur goût, *ardonneret* ordinaires six t d'autres douze & quel- On fait une sorte de petit n Picardie, où l'accou- & de la serine réussit u on en apporte le produit nt de l'automne.

onneret & de la serine ont les mâles sont d'un plu- al : ils chantent beaucoup ont aussi un chant, mais ne font entendre que ra-

elle métis enfermés dans t au printemps beaucoup se caressent souvent ; ils épétés ; ils construisent un ent sans cesse pour le re- toient l'inutilité de leur parce qu'on ne leur donne ur conviennent : enfin, la de pondre & garde son it, après l'avoir été bien e devoit pas servir ; elle , & après des douleurs le prête à perdre la vie, d'un œuf, pour retomber es jours après, dans des la même manière où dans lle y échappe ; elle couve t qu'on les lui confie ou une serine, il n'en provient ubation on y trouve au- nce que ces œufs étoient

ens de rendre compte ont étis, dont la femelle fit trois pontes la première année, deux de trois, une de deux œufs, qui furent tous mis sous des serines : la même femelle mourut la seconde année à sa première ponte : je n'ai pas répété depuis cette expérience : elle ne suffit pas pour prouver inconteſtablement que les métis nés d'une *chardonneret* & d'une serine, sont inféconds, mais elle en paroît une forte présomption, & je ne sçache pas qu'on ait encore l'exemple du contraire.

Si au lieu d'essayer le produit de deux métis, on accouple une femelle métis avec un serin, les œufs qu'elle pond sont quelquefois féconds, & dès la première génération la race paroît tendre à se rapprocher de l'espèce du serin : mais je n'ai pas suivi ce genre d'observation, comme le précédent, & je ne le rapporte que d'après autrui.

Le *chardonneret* a des taches blanches sur plusieurs plumes de la queue : les oiseleurs les comptent, & d'après leur nombre, ils nomment les *chardonnerets* mâles, *dixains*, *sixains*, &c. Ils prétendent que les *sixains* sont les plus ardens, & ceux qu'il vaut mieux accoupler avec des serines. On est aussi dans l'opinion que cet accouplement réussit mieux si le *chardonneret* & la serine ont été enfermés pendant l'hiver dans la même cage. Je soupçonnerois, sans l'assurer, & d'après une simple présomption que ce qui rend l'accouplement du *chardonneret* & de la serine assez souvent sans effet, c'est la douleur que le *chardonneret* fait éprouver à la serine au moment de leur contact ; il la saisit alors par le sommet de la tête, & comme il est très-pétulent, qu'il a le bec extrêmement aigu, il est difficile qu'il ne la blesse pas ; la douleur, ou peut la distraire & l'empêcher de répondre aux desirs du mâle, la lui faire échapper trop tôt, ou troubler le cours nécessaire des liqueurs dans cet acte important. L'action du bec du *chardonneret* est si forte, qu'on en a vu des femelles blessées gravement, & que pour prévenir cet accident, quelques personnes sont dans l'usage d'émousser, au printemps, avec des ciseaux la pointe du bec du *chardonneret*. Peut-être est-ce à cette précaution qu'est due la réussite dans certains accouplemens, & le défaut de succès dans beaucoup d'autres, & peut-être est-ce parce que cette méthode est généralement pratiquée en Picardie, que le *chardonneret* & la serine y multiplient plus constamment qu'ailleurs.

Le plumage du *chardonneret* est, comme celui de la plupart des oiseaux, sujet à changer dans l'état de domesticité. M. de Montbeillard compte huit variétés produites par cette cause : *le chardonneret à poitrine jaune* ; celui à *sourcils & front blancs ; à tête rayée de rouge & de jaune ; à capuchon noir ; le chardonneret blanchâtre ; le blanc ; le noir ; le noir à tête orangée.*

CHARDONNERET A QUATRE RAIES.

CHARDONNERET de Suède. BRISS. *tom. III, pag.* 63.

Digitized by Google

LIN. *Syſt. nat. éd. X, g. 98. ſp. 4. pag. 180.*

Il eſt à-peu-près de la grandeur de notre *chardonneret* : la tête, le derrière du cou & le dos, ſont d'un cendré tirant ſur le noir ; la gorge & le devant du cou, ſont blancs ; la poitrine eſt rouſſe ; le reſte du deſſous du corps eſt blanchâtre ; les ailes ſont noirâtres, traverſées de trois raies, une rouſſe, une noire & une blanche ; la queue eſt d'un cendré noirâtre ; le bec eſt brun. Cet oiſeau ſe trouve en Suède dans la province de Weſtrobotnie. *Genre XXXIIe.*

CHARDONNERET d'Amérique. BRISS. *tom. III, pag.* 64.

CAT. *tom. I, pag. pl.* 43. *Voyez* CHARDONNERET JAUNE.

CHARDONNERET de Canada. *Pl. enl.* 202, *fig.* 2. *Voyez* CHARDONNERET JAUNE.

CHARDONNERET de Suède. BRISS. *tom. III, pag.* 63. *Voyez* CHARDONNERET A QUATRE RAIES.

CHARDONNERET JAUNE.

Chardonneret de Canada. *Pl. enl.* 202. *fig.* 2.

Chardonneret d'Amérique. BRISS. *tom. III, pag.* 64.

Idem, CAT. *tom. I, pag.* 43. *Pl.* 43.

Cet oiſeau eſt à-peu-près de la groſſeur du ſerin, un peu plus petit : le deſſus de la tête, les ailes, la queue ſont noires ; mais l'extrêmité des grandes couvertures des ailes eſt terminée de blanc, & les pennes moyennes ſont bordées de la même couleur ; la queue eſt auſſi terminée de blanc ; le reſte du plumage eſt jaune-clair ; le bec, les pieds & les ongles ſont blanchâtres : on le trouve dans l'Amérique ſeptentrionale. *Genre XXXIIe.*

CHARDONNERET VERD ou MARACAXAO.

BRISS. *tom. VI, ſuppl. pag.* 70.

EDW. *tom. III, pag. CXXVIII, pl.* 128.

Cet oiſeau, du genre XXXIIe, eſt de la groſſeur de notre *chardonneret*. Il a la partie antérieure de la tête & la gorge rouges, une tache bleuâtre entre l'œil & le bec ; le derrière de la tête, du cou & le dos, jaunâtres ; les grandes pennes des ailes, noires en plus grande partie, & les couvertures du deſſus des ailes verdâtres, bordées de rouge ; la queue eſt de cette dernière couleur ; le deſſous du corps eſt verd-d'olive rayé tranſverſalement de brun ; le bec eſt rouge & les pieds ſont gris.

La femelle a le bec d'un jaune-clair ; le deſſus de la tête & du cou cendré ; la queue brune, bordée en dehors d'un rouge vineux ; les pieds ſont couleur de chair.

M. Edward qui a indiqué cet oiſeau, ne dit pas où il ſe trouve.

CHARPENTIER.

Ce terme eſt le nom générique ſous lequel les Colons déſignent les pics en Amérique. Le nom de *charpentier* eſt particulièrement affecté à Saint-Domingue au pic que M. de Buffon a nommé *pic rayé*. *Voyez* PIC RAYÉ de Saint-Domingue.

CHARPENTIER JAUNE. *Voyez* PIC JAUNE de Cayenne.

CHASSE.

La *chaſſe* eſt l'art de prendre les quadrupèdes ou les oiſeaux : ils tombent en la puiſſance du chaſſeur vivans ou morts, ſains ou bleſſés, ſuivant les moyens qu'il emploie : il les tue ou les bleſſe avec le fuſil, le couteau de chaſſe, &c. : pluſieurs eſpèces de pièges leur donnent auſſi la mort ; ils ſe bleſſent ſeulement en tombant dans d'autres, & il eſt différens moyens de les prendre vivans ſans leur cauſer d'autre mal que de les priver de la liberté. Un traité complet ſur la *chaſſe* contiendroit donc la deſcription des armes, des pièges, & des moyens qu'on y fait ſervir. Ce ſeroit une première diviſion de la *chaſſe* ; la ſeconde ſeroit relative aux animaux que l'homme a dreſſés, inſtruits à en pourſuivre d'autres pour ſon profit ou ſon amuſement : ce ſont les chiens & les oiſeaux de proie. La *chaſſe* qui ſe fait avec des chiens ſe nomme *venerie* ; celle dans laquelle on emploie les oiſeaux de proie, s'appelle *fauconnerie*. L'un & l'autre de ces mots ne déſigne pas ſeulement une ſorte de *chaſſe*, mais encore tout ce qui y ſert ; ainſi par *fauconnerie* on n'entend pas ſeulement la *chaſſe* à l'oiſeau, mais tout ce qui eſt relatif, & par conſéquent le *fauconnier* ou celui qui inſtruit, qui ſoigne, qui mène à la *chaſſe* les oiſeaux de proie ; ſon art en général, les moyens & les inſtrumens qu'il emploie.

Le mot *venerie* ne s'applique qu'à la *chaſſe* des bêtes fauves, dans laquelle on emploie un grand nombre de chiens. Celle du loup a un nom particulier, celui de *louveterie*. Ces mots *venerie*, *fauconnerie*, *louveterie*, déſignent moins cependant une certaine *chaſſe* en elle-même, que ce qui y ſert : car on dit *la chaſſe du cerf, du héron, du loup* ; mais par le mot de *fauconnerie*, par exemple, on entend les *fauconniers*, *les oiſeaux de proie*, & tout ce qui ſert à les dreſſer, les entretenir & les faire voler.

La *chaſſe* au menu gibier, comme lièvre, perdrix, ſe diviſe, quant aux chiens qu'on y emploie ſuivant leur eſpèce : ainſi l'on dit la *chaſſe* au chien couchant, au levrier, &c.

On diviſe de même la *chaſſe* qu'on fait par le moyen des oiſeaux, à raiſon de leur eſpèce, *la chaſſe à l'autour, au gerfault*, &c.

La *chaſſe* reçoit encore quelques noms différens, ſelon les animaux qu'on a intention de prendre, les moyens dont on ſe ſert, l'heure à laquelle on *chaſſe*. Ainſi par rapport aux bécaſſes, on *va à la paſſée* ; par rapport aux moyens, ſi, ayant diſpoſé ſur un arbre des rameaux couverts de glu, on y attire les petits oiſeaux par les cris réels ou imités d'une chouette, c'eſt *la pipée*.

Si l'on *chaſſe* le matin, c'eſt *la rentrée* ; ſi c'eſt le ſoir, c'eſt *l'affut* ; nous ne devons parler que de la *chaſſe* des oiſeaux. On les *chaſſe* en général au fuſil ; les oiſeaux de proie, les plus grands ſur-

tout,

Digitized by Google

tout, peuvent se prendre au piège ; on prend au filet, à la glu, au lacet, au colet, beaucoup d'espèces de petits oiseaux; quelques espèces de taille moyenne, plusieurs espèces d'oiseaux d'eau. On *chasse* avec les oiseaux de proie ; la perdrix, le canard, la pie, le héron, la grue, &c. *Voyez* par rapport à la *chasse* de chaque espèce d'oiseaux & la manière de les prendre, lorsqu'il y a quelque chose de particulier, l'article concernant ces espèces. *Voyez* aussi les articles concernans les différentes espèces d'oiseaux de *fauconnerie ;* comme faucon, autour, gerfaut &c. Enfin, *Voyez* les articles relatifs aux moyens employés pour prendre les oiseaux, comme *filet*, *pantière*, *trainasse*, *nappe*, *canardière*, *pipée*, *appeau*, *chanterelle*, *lacet*, &c.

CHAT-HUANT.

Pl. enl. 437.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 500.

Brown-owl, *common brown-owl*, *common jvy-owl*, *lich-owl*, *scrith-owl*, *&c.* en Anglois.

Kinder-melcker, *brand-eule*, *stock-eule*, &c. en Allemand.

Strix, par la plupart des auteurs, en Latin.

Le *chat-huant* est un oiseau de nuit, du genre XIIe ; on le confond assez souvent avec l'effraie, à cause de quelque rappport dans leur plumage : mais le *chat-huant* est plus grand. On ne le trouve que dans les bois ; l'effraie, au contraire, habite les tours, les anciens bâtimens & même dans les greniers des châteaux, des fermes, dans les granges, &c. : le premier a un cri moins perçant, plus filé, ho ho, ho ho ho ho ; le second un cri plus aigu, plus aigre, gre, grei.

Le *chat-huant* a du bout du bec à celui de la queue, quatorze pouces, deux pieds huit pouces de vol ; ses ailes pliées atteignent, à un pouce près, à l'extrêmité de sa queue ; le fond du manteau ou du dessous du corps, est un roux ferrigineux tacheté sur le milieu des plumes de noir & ondé de lignes brunes transversales, peu apparentes & en zigzags ; il y a quelques taches blanches sur le sommet de la tête, sur les plumes scapulaires, & à l'extrêmité de la plupart des grandes couvertures des ailes ; la gorge, le devant du cou & tout le dessus du corps, ont le même fond que le manteau, varié de même de taches noires, oblongues, situées au milieu des plumes, & de raies, également noires & en zigzags ; mais ces taches sont plus grandes, plus apparentes en-dessous, qu'elles ne le sont en-dessus du corps : la première des pennes de l'aile est la plus courte, & la quatrième la plus longue ; les ailes & la queue sont variées alternativement de bandes brunes & de bandes rousses : les plumes décomposées qui entourent les yeux, sont d'un gris-sale ; l'iris est bleuâtre ; le bec d'un jaune-verdâtre ; les ongles de couleur de corne.

L'espèce du *chat-huant* est non-seulement répandue dans toute les contrées de l'Europe, mais elle a été trouvée, ou du moins une variété qui en diffère bien peu, dans l'Amérique méridionale. M. le comte de Buffon cite un *chat-huant* qui m'avoit été envoyé de Saint-Domingue ; lorsque je le fis voir à M. de Buffon, nous n'y trouvâmes de différence qu'en ce que le manteau avoit un ton de couleur plus foncé, que le roux-ferrugineux du dessous du corps étoit aussi d'un coloris plus fort & presque sans taches. On avoit envoyé deux pareils *chat-huants* à une personne qui avoit une habitation à Saint-Domingue, où elle avoit donné ordre à son régisseur de lui faire passer des oiseaux ; cette personne me fit présent d'un des deux *chat-huants ;* je rapporte ce fait pour qu'il ne reste aucun doute que ces *chat-huants* se trouvent à Saint-Domingue.

CHAT-HUANT BLANC de la Baie d'Hudson. BRISS. *tom. I*, *pag.* 522. *Voyez* HARFANG.

CHAT-HUANT CORNU. *Voyez* HIBOU.

CHAT-HUANT de Canada. BRISS. *tom. I*, *pag.* 518. *Pl. XXXVII*, *fig.* 2. *Voyez* CHOUETTE de Canada.

CHAT-HUANT de Cayenne.

Pl. enl. 442.

Cet oiseau n'a été encore indiqué que par M. le comte de Buffon, qui le décrit dans les termes suivans:

« Il est de la grandeur du *chat-huant*, dont » cependant il diffère par la couleur des yeux » qu'il a jaunes, ensorte qu'on pourroit peut-être » le rapporter également à l'espèce de l'effraie ; » mais dans le vrai, il ne ressemble ni à l'un ni » à l'autre, & nous paroit être un oiseau diffé- » rent de tous ceux que nous avons indiqués : » il est particulièrement remarquable par son plu- » mage roux, rayé transversalement de lignes en » ondes brunes & très-étroites, non-seulement » sur la poitrine & le ventre, mais même sur le » dos ; il a aussi le bec couleur de chair & les » ongles noirs ».

J'ajouterai à cette description, que d'après la planche à laquelle M. de Buffon renvoie, les plumes décomposées qui entourent les yeux de cet oiseau, sont noires suivant la longueur de leur tige, & que les barbes sont d'un blanc-sale.

Il me paroit d'autant plus vraisemblable que cet oiseau est une variété de l'effraie, que ce dernier se trouve très-communément à Cayenne, & y diffère bien peu de l'effraie d'Europe. *Voyez* EFFRAIE. *Genre XIIe*.

CHAT-HUANT de la Baie d'Hudson. BRISS. *tom. I*, *pag.* 520. *Voyez* CAPARACOCH.

CHAT-HUANT de Saint-Domingue. *Voyez* CHAT-HUANT.

CHAT-HUANT DES BRUYÈRES. *Voyez* HIBOU.

CHAT-OISEAU. CAT. *tom. I*, *pag. & pl.* 66. *Voyez* MOUCHEROLLE de Virginie.

CHAUCHE-BRANCHE. *Voyez* ENGOULEVENT.

Digitized by Google

CHERIC.

Petit figuier de Madagaſcar. BRISS. *tom. III, pag.* 499. *pl. XXVIII, fig.* 2.

Œil blanc à l'Iſle de France.

C'eſt un fort petit oiſeau du genre des figuiers ou du XLe. Il n'a que trois pouces huit lignes de long ; la tête, le deſſus du cou, le dos & les couvertures ſupérieures des ailes ſont d'un verd-d'olive ; la gorge & les couvertures inférieures de la queue ſont jaunes ; le deſſous du corps eſt blanchâtre ; les pennes des ailes ſont d'un brun-clair, & bordées de verd-d'olive ſur leur côté extérieur ; les deux pennes du milieu de la queue ſont du même verd-d'olive que le deſſus du corps ; les autres pennes ſont brunes, bordées de verd-d'olive ; le bec eſt d'un gris-brun ; les pieds & les ongles ſont cendrés. On trouve le *cheric* à Madagaſcar & à l'Iſle de France : on le nomme dans le dernier endroit *œil blanc*, parce que le bord de ſes paupières eſt entouré d'un cercle de petites plumes blanches.

CHEVALIER.

On appelle *chevaliers* quelques eſpèces d'oiſeaux qui fréquentent le bord des rivières & les rivages de la mer, les marais, les prairies baſſes & humides, qui vivent de vers, de vermiſſeaux & d'inſectes. Ils ſont du même genre que le *bécaſſeau* ou du LXXVe : ils n'ont point de caractères particuliers qui les diſtinguent des autres oiſeaux de ce genre. Ils ſont cependant à proportion plus hauts ſur jambes que les maubêches, & ils ſont plus gros que le bécaſſeau, la guignette, les alouettes de mer, & en général que les autres oiſeaux du même genre. Ils ſont oiſeaux de paſſage, & ne ſe voient dans nos contrées qu'en hiver ; ils arrivent à l'automne & ils partent au printemps. Leur chair eſt aſſez délicate, mais c'eſt un gibier peu connu à Paris, & qui ne l'eſt guère que ſur les rivages de la mer, beaucoup plus fréquentés par les *chevaliers* que le bord des eaux douces.

Il paroît qu'on les connoît dans la plupart des pays de l'Europe, & ſuivant le témoignage de quelques auteurs & de pluſieurs voyageurs, on trouve auſſi les *chevaliers* en Amérique : mais il eſt bien facile de confondre la plupart de ces oiſeaux de rivage, preſque tous chamarés de couleur griſes ou brunes, & qui n'ont rien d'éclatant qui les diſtingue les uns des autres : ainſi, quoique d'après la manière de vivre des oiſeaux *chevaliers*, il ſoit probable qu'on les trouve dans beaucoup de contrées, on ne peut l'aſſurer poſitivement que de celles d'où ces oiſeaux ont été apportés & comparés avec ceux que nous connoiſſons.

CHEVALIER. *Pl. enl.* 884.

BRISS. *tom. V, pag.* 189. *Voyez* CHEVALIER COMMUN.

CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES.

CHEVALIER ROUGE. BRISS. *tom. V, pag.* 192. Idem. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 207. *fig. pag.* 208.

Gambette. Pl. enl. 845.

Courrier dans les pays qui ſont ſur les bords de la Saône.

Gambette dans le Boulonnois.

Il a du bout du bec à celui de la queue environ onze pouces, dix-ſept pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de la queue : la tête, le deſſus du cou & de tout le corps, excepté, le croupion qui eſt blanc, ſont couverts de plumes brunes dans leur milieu & griſes ſur leurs bords ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc varié de gris-brun ſur le milieu de chaque plume ; les couvertures du deſſus des ailes ſont brunes dans leur milieu, griſes ſur les bords, & quelques-unes bordées de blanc par le bout ; les pennes de l'aile ſont noirâtres, au nombre de vingt-cinq, bordées de blanchâtre du côté extérieur, excepté les cinq plus proches du corps, qui ſont brunes, bordées de gris en-deſſous : la queue, étagée du milieu ſur les côtés, eſt compoſée de douze plumes d'un gris-brun, rayées de noirâtre en travers, & terminées de blanc ; l'iris eſt d'un jaune-verdâtre ; le bec eſt rouge dans la première moitié de ſa longueur, noirâtre dans le reſte, les pieds ſont rouges, les ongles noirs. *Genre LXXVe.*

CHEVALIER BLANC.

BRISS. *tom. V, pag.* 207.

Bécaſſine blanche. EDW. *tom. III, pag. CXXXIX. pl.* 139.

Sa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt de douze pouces ; le blanc eſt le fond de tout le plumage, mais ce fond eſt varié ſur la tête, le deſſus du cou & de tout le corps, de petites taches tranſverſales d'un gris-rouſſeâtre ; le devant de la tête, du cou & le deſſous du corps ſont blancs, ſans mêlange d'aucune autre couleur ; les grandes pennes de l'aile ſont griſes ; les moyennes ſont blanches, couvertes en travers de taches d'un gris-rouſſeâtre ; des taches de la même couleur & diſpoſées de la même façon, ſont ſemées ſur la queue qui eſt blanche ; le bec eſt orangé, noir à ſon extrêmité ; les pieds ſont orangés ; les ongles noirs.

M. Edwards penſe que ce *chevalier*, qui a été apporté de la Baie d'Hudſon, eſt un de ces oiſeaux dont la violence du froid fait varier le plumage en blanc dans ces contrées, & qui, dans la ſaiſon moins rigoureuſe reprennent les couleurs de leur eſpèce. On en retrouve quelques traces ſur le plumage de celui-ci : un oiſeau qui ſe nourrit de vers & d'inſectes, ne paroîtroit pas pouvoir vivre dans une région où le froid eſt capable de changer ſon plumage en blanc, ſi l'on ne faiſoit réflexion qu'il peut, même pendant le froid le plus rigoureux, trouver des vers & différens animaux à-peu-près de même nature, dans les eaux de la mer & dans la vaſe qu'elles couvrent. *Genre LXXVe.*

Digitized by Google

BRISS. *tom. V, pag.* 203.
é.
.
n. V, pag. 188 *Pl. XVII.*

le pluvier doré, quoi-
e chair, mais il eſt fort
ueur eſt d'un peu plus
du bec à celui de la
es & quelques lignes de
endent auſſi loin que la
longueur; la tête, le
le corps, ſont revêtus
ur milieu & griſes ſur
blanche; le devant du
s griſes bordées de blan-
te du deſſous du corps,
, excepté les côtés cou-
- clair bordé de blanc;
des ailes ſont variées de
; les pennes ſont noi-
en-deſſous, bordées à
re, & leur tige eſt de
es pennes de la queue
ées de blanchâtre par le
u & les deux plus exté-
nt de plus marquées de
noires ſur le côté exté-
e même couleur ſur le
eſt un peu plus longue
diminuant ſur les côtés;
te; le bec d'un rouge-
mité, & les pieds ſont
s, quelquefois gris; les
V^e.
le. BRISS. *tom. V, pag.*
VERD.
grand). BELL. *port. d'oiſ.*

LL. *Voyez* CHEVALIER

96.

ns grands de ceux aux-
nné le nom de *chevalier*,
s lignes du bout du bec
pied ſix pouces de vol,
ent la queue d'un demi
ſſus de la tête ſont d'un
de rouſſeâtre des deux
ſſus du cou ſont brunes
n blanc-rouſſeâtre ſur
périeure du dos & les
yées tranſverſalement de
gris-brun; le bas du dos
s: la gorge, le devant
plumes brunes dans leur
s bords; la poitrine, le ventre, les côtés, ſont variés de taches ou bandes brunes, les unes en travers, les autres en long, ſur fond blanc; cette dernière couleur eſt celle du haut des jambes; elle eſt auſſi celle des couvertures de la queue, qui ſont de plus rayées de brun-noirâtre; le bord de l'aile vers ſon pli, eſt couvert de plumes brunes bordées de blanc; les petites couvertures ſont d'un gris-brun; les moyennes de la même couleur, ſont rayées en travers de brun-noirâtre, & les plus grandes ſont brunes terminées de blanc, ſur lequel eſt une raie brune en zigzag: les pennes des ailes ſont variées de gris-brun, de gris-blanc, de brun, de blanc, & la plupart mériteroient une deſcription à part, dans laquelle je ne peux entrer, ſans paſſer les limites que la nature de l'ouvrage me preſcrit; la queue eſt blanche, rayée en travers de noirâtre, & tachetée de gris-brun ſur le blanc des deux plumes du milieu; le bec rougeâtre, depuis ſa racine juſqu'à la moitié de ſa longueur, eſt noirâtre dans le reſte; les pieds ſont d'un rouge-pâle; les ongles noirs.

M. Briſſon décrit, *tom. V, pag.* 200, & a fait repréſenter, *pl. XVIII, fig.* 2., un oiſeau auquel il donne le nom de *chevalier tacheté*, qui a beaucoup de rapports avec le précédent. Il en diffère en ce qu'il eſt un peu plus petit, que les couleurs ne ſont pas préciſément diſtribuées de même, & que le gris règne beaucoup plus en général ſur ſon plumage. Seroit-ce une différence de ſexe, eſt-ce une variété ou une eſpèce à part? *Genre LXXVe.*

CHEVALIER ROUGE. BRISS. *tom. V, pag.* 192. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 208. *Voyez* CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES.

CHEVALIER TACHETÉ. BRISS. *tom. V, pag.* 200. *Voyez* CHEVALIER RAYÉ.

CHEVALIER VARIÉ.

CHEVALIER CENDRÉ. BRISS. *tom. V, pag.* 203. *pl. XVII, fig.* 2.

CHEVALIER NOIR. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 208.

Sa taille & ſes dimenſions ſont à-peu-près les mêmes que celles du *chevalier aux pieds rouges*. Le ſommet de la tête eſt noirâtre, & le reſte du deſſus de la même partie eſt couvert de plumes brunes dans leur milieu, griſes ſur leurs bords: le deſſus du cou eſt gris; les plumes du dos ſont noirâtres, bordées de rouſſeâtre; le croupion eſt d'un cendré-brun avec une tache noirâtre ſur le bout de chaque plume; la gorge eſt d'un blanc-rouſſeâtre; le devant du cou & la poitrine ſont d'un gris rouſſeâtre; le reſte du deſſous du corps eſt d'un blanc-ſale & teint de rouſſeâtre; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres dans leur milieu, d'un gris-brun ſur leurs bords; les grandes, les plus proches du corps ſont noirâtres, bordées de roux, & les grandes, les plus éloignées du corps, ſont auſſi noirâtres, & bordées de blanchâtre, mais ſeulement à leur extrémité: il n'y a que vingt-deux plumes à chaque

Digitized by Google

aile ; les neuf premières ſont d'un brun-noirâtre, bordées de blanchâtre à leur bout ; les neuf ſuivantes ſont d'un cendré-brun, bordées de blanc ; enfin, les quatre plus proches du corps ſont noirâtres, bordées de rouſſeâtre ; la queue eſt d'un gris-brun brillant, coupée à ſon extrêmité par une bande noirâtre & terminée de rouſſeâtre ; le bec & les pieds ſont d'une couleur obſcure noirâtre. *Genre LXXVe.*

CHEVALIER VERD.

CHEVALIER de Bengale. BRISS. *tom. V, pag. 209.*

Sa longueur eſt d'environ huit pouces & demi du bout du bec à celui de la queue : le ſommet de la tête eſt blanc ; ſes côtés, la gorge & le cou ſont d'un brun-foncé ; le haut du dos, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ont une teinte verdâtre ; le bas du dos, le croupion & le deſſous du corps ſont blancs ; les grandes pennes des ailes ſont pourprées & portent chacune ſur le côté extérieur cinq larges taches orangées ; les moyennes ſont verdâtres, excepté la plus près du corps qui eſt blanche ; la queue eſt pourprée, ſemée de taches orangées ; l'iris eſt jaune ; le bec eſt de la même couleur ; les pieds ſont d'un jaune verdâtre, les ongles noirs. *Genre LXXVe.*

Cet oiſeau, ſingulier dans ſon genre par la beauté de ſon plumage, ſe trouve dans le Bengale. Seroit-il originairement de même race que quelques-uns de nos *oiſeaux-chevaliers*, & l'influence du climat changeroit-elle les nuances ſombres des oiſeaux du nord en des couleurs brillantes ? Que faut-il, en effet, pour opérer ce changement, que des pores plus ouverts, une circulation plus active, des ſucs attenués & plus pénétrans ? Toutes les fois que le fond du mécaniſme eſt le même, il eſt très-probable que les acceſſoirs ne ſont que des effets des circonſtances, & combien trouverions-nous d'oiſeaux qui ſont les mêmes, ſous un plumage tout différent, ſi il nous étoit poſſible de les connoître autrement que par cet extérieur impoſant & trompeur !

CHEVAUCHER. (*Faucon.*) réſiſter au vent.

CHEVECHE ou PETITE CHOUETTE.

Pl. enl. 439.

Petite chouette ou *cheveche.* BRISS. *tom. I, pag. 514.*

Petite cheveche. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag. 140.*

Petit hibou. EDW. *glan. pag. 39, chap. XVIII, pl. 228.*

Léchuza en Eſpagnol ;

Zivetta, zuetta, ziguetta en Italien ;

Kutz en Allemand ;

Szowa en Polonnois ;

Little owl en Anglois.

La cheveche ou petite chouette eſt du XIIe genre ; c'eſt un des plus petits oiſeaux de nuit ; elle n'eſt guère plus groſſe qu'un merle ; elle a huit pouces deux lignes du ſommet de la tête au bout de la queue, un pied neuf pouces de vol ; ſes ailes pliées atteignent l'extrêmité de ſa queue : le brun domine ſur tout le plumage de la *cheveche* & y eſt diverſement mêlé de blanc : ſur le ſommet de la tête chaque plume a, dans ſon milieu, une ligne blanche longitudinale qui coupe le fond brun : la gorge eſt entièrement blanche : le cou, la poitrine, le deſſus du corps ſont couverts de taches blanches ſur le fond brun : ſur le ventre le brun occupe le milieu des plumes & les côtés ſont blancs : les plumes des ailes ſont brunes, variées de taches tranſverſales blanches, qui ſont bordées de rouſſeâtre ; la première des pennes eſt plus courte que les autres ; la troiſième & la quatrième ſont les plus longues : la queue eſt brune, rayée en-travers de taches rouſſeâtres : les plumes découpées qui entourent les yeux ſont variées de blanc & de brun, & celles qui ſont les plus extérieures forment autour des autres un cercle de plumes roides & friſées : l'iris eſt d'un jaune pâle : le bec jaune à ſa baſe, eſt noir vers le bout : les jambes ſont couvertes d'un duvet d'un blanc-rouſſeâtre ; les doigts ſont bruns & garnis de quelques plumes blanchâtres, ſemblables à des poils : les ongles ſont bruns.

La petite chouette habite ordinairement les maſures, les carrières, le creux des antres & des rochers, les ruines des anciens édifices ; elle fréquente rarement les bois ; elle n'eſt pas bornée, comme les autres oiſeaux de nuit, à ne ſortir que dans l'obſcurité. Elle voit aſſez bien de jour, & donne alors quelquefois la chaſſe à de petits oiſeaux : cependant, ſoit par le défaut de ſa vue, ſoit parce qu'elle n'a pas le vol aſſez rapide, elle en prend fort peu ; quand elle y parvient, elle les dépouille de leurs plumes avant que de les entamer, & elle en dépèce la chair pour l'avaler ; les ſouris, les mulots, les ſcarabés ſont ſa nourriture ordinaire ; elle a deux ſortes de cris, un aſſez bas & comme étouffé, qu'elle pouſſe en volant, & l'autre plus élevé, plus aigu, qu'elle fait entendre quand elle eſt poſée.

M. Frich a donné la figure d'une *cheveche* qui ſe trouve en Allemagne, dont le plumage eſt d'un brun plus foncé que celui de la nôtre, & qui a l'iris noir. Il eſt probable que c'eſt une variété de la même eſpèce ; on peut former la même conjecture à l'égard d'une *cheveche* de Saint-Domingue, qui diffère de la nôtre, en ce qu'il y a moins de blanc ſous la gorge, & que le ventre & la poitrine ſont rayés tranſverſalement de bandes brunes.

CHEVECHE (grande.) *Voyez* CHOUETTE.

CHEVECHE de Canada (grande.) *Voyez* CHOUETTE de Canada.

CHEVECHE de Cayenne. *Voyez* CHEVECHE.

CHEVECHE (grande) de Saint-Domingue. *Voyez* CHOUETTE de Saint-Domingue.

CHEVECHE-LAPIN. FEUILLÉE, *Journal des obſerv. phyſ. pag. 562. Voyez* CHOUETTE.

CHIC. *Voyez* MITILENE de Provence.

Digitized by Google

Voyez ORTOLAN DE

ez GAVOUÉ de Pro-

RUANT.

yez GAVOUÉ de Pro-

PROYER.

om. I, pag. 294.

Chinois.

cet oiſeau, d'après un l'a jugé du genre VIIe mé *paon du Tibet*, du ſe trouve.

ès de la groſſeur de la le deſſus du corps, ſont gnes noirâtres : la partie upion ſont de la même es lignes noirâtres, de rtie ſupérieure du dos, es couvertures des ailes e lignes noirâtres, par- grandes taches rondes, ant en violet & en or : couvertures du deſſus rnées de taches rondes, geant, ſur un fond gris s noires : il y a deux es ailes, une au milieu, placées au-deſſus l'une e ſur les couvertures de lacées deux d'un côté, ne dit point quelle eſt rce que ſans doute elle ns le deſſin, & qu'elle us ſes couvertures pro- paon, ce qui a dû le oiſeau comme un paon. cendré, les pieds ſont . Le mâle a à la partie d deux ergots, dont le

NE.

9, pl. XXXIII, fig. 1. le

groſſeur du canard do- d'un pied ſept pouces e la queue ; ſon vol eſt s ; le deſſus de la tête cou ſont couverts de de plumes tranſverſales orge, le haut du devant ouſſeâtre, varié de très- portion du cou la plus du dos, ſont revêtus s de lignes blanchâtres ; n noirâtre : le croupion vertures du deſſus & du

deſſous de la queue ; la poitrine & le haut du ventre ſont d'un blanc varié de petites taches griſes ; les côtés, le bas-ventre, le haut des jambes ſont rayés tranſverſalement, en zigzags & alternativement de blanchâtre & de gris-brun ; les plumes ſcapulaires ſupérieures ſont brunes, rayées tranſverſalement de blanchâtre ; les inférieures ſont d'un gris-brun & quelques-unes ſont bordées de rouſſeâtre : les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un gris-brun, les moyennes ſont de couleur de marron, les grandes les plus éloignées du corps ſont d'un gris-brun, les plus proches du corps ſont de cette même couleur à leur origine, terminées de noir de velours : les dix premières pennes de l'aile ſont d'un gris-brun du côté extérieur, griſes du côté oppoſé : les quatre ſuivantes ſont de plus bordées de blanc au bout ; les quatre enſuite diffèrent en ce qu'elles ſont bordées en-dehors de noir de velours & terminées de blanc ; les trois ſubſéquentes ſont blanches en dehors & griſes du côté intérieur ; les cinq plus proches du corps ſont griſes ; les pennes de la queue ſont griſes, bordées en-dehors & terminées au bout de blanc, excepté les deux du milieu qui ſont tout-à-fait griſes ; elles ſe terminent toutes en pointe & vont en diminuant du centre ſur les côtés : le bec eſt noir, la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, ſont de couleur orangée, les ongles noirâtres.

La femelle a tout le deſſus du corps couvert de plumes brunes, bordées de blanc-rouſſeâtre, & ſes côtés & la partie inférieure du deſſous du corps ne ſont point rayés tranſverſalement.

Les *chipeaux* arrivent des pays du nord, comme les autres canards, vers le mois de novembre, & partent à la fin de février : le mâle conſerve ſes belles couleurs plus long-temps que les autres canards, mais enfin il les perd après la ſaiſon des amours, pour en prendre de ſemblables à celles de la femelle. Ces canards plongent auſſi facilement qu'ils nagent ; ils ſe montrent peu le jour, & ils ne cherchent leur nourriture que de grand matin, ou le ſoir & fort avant dans la nuit ; ils ſe mêlent avec les canards ſiffleurs, & on les prend de même à l'appel des canards privés.

On retrouve l'eſpèce du *chipeau* en Amérique : cet oiſeau envoyé de la Louiſiane, & placé près d'un individu de la même eſpèce tué dans nos contrées, n'offre aucune différence : ce n'eſt qu'à l'étiquette qui les diſtingue dans ma collection où je les ai placés, qu'on peut les reconnoître.

CHIRURGIEN. BRISS. *tom. V, pag. 123. Voyez* JACANA PECA.

CHIRURGIEN BRUN, BRISS. *tom. V, pag. 125. Voyez* JACANA.

CHIRURGIEN NOIR. BRISS. *tom. V, pag. 124 Voyez* JACANA NOIR.

CHIRURGIEN VARIÉ. BRISS. *tom. V, pag. 129. Voyez* JACANA VARIÉ.

CHOCHE-POULE. SAL. *pag. 25. V.* MILAN.

Digitized by Google

CHOPARD. *Voyez* BOUVREUIL.

CHOQUARD ou CHOUCAS des Alpes.

Choucas des Alpes. BRISS. *tom. II. pag. 30.*

Pl. enl. 531.

Pyrrhocorax en Latin;

Paſon, taccola en Italien:

Berg-doel, berg-tul en Allemand;

Alp-kachel, villde-tul en langue Suiſſe.

Le *choquard* eſt un peu plus gros que le choucas, & ſur tout plus alongé: il a quinze pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds ſept pouces de vol; ſes ailes pliées s'étendent aux trois quarts de la queue; ſon plumage eſt entièrement noir; ſon bec eſt jaune: la couleur des pieds eſt différente, ou ſuivant l'âge, le ſexe ou les individus; car il n'eſt guère probable qu'elle change ſelon les ſaiſons, comme quelques auteurs l'ont penſé. Quoi qu'il en ſoit, il y a des individus à pieds noirs, d'autres à pieds jaunes, & il me paroît que le plus grand nombre eſt à pieds rouges. Je ſuis de cette opinion, parce que cinq ou ſix de ces oiſeaux que j'ai reçus des Alpes en différens temps avoient les pieds rouges, & qu'on ne m'en a jamais envoyé qui euſſent les pieds d'une autre couleur. Cependant les auteurs atteſtent le contraire. Cette différence viendroit-elle des lieux ou habitent les *choquards* & où ils auroient été trouvés? Ils vivent ſur les hautes montagnes, & plus particulièrement les Alpes: ils ſe nourriſſent de grains & de fruits; ils ont un cri plaintif, aigu & déſagréable: leur bec eſt comme celui des corneilles & des choucas, entouré à ſa baſe de plumes étroites qui reviennent vers la pointe, mais elles ſont moins dures & moins roides: à ce premier trait de reſſemblance on peut ajouter la couleur noire de tout le plumage & la conformation des pieds; ces caractères ont ſuffi à M. Briſſon pour qu'il ait mis le *choquard* au rang des corbeaux, & qu'il l'ait compris dans le XIVe genre de ſa méthode. Cependant le *choquard* n'a point le bec en cône alongé, droit, & ſeulement un peu tourné vers le bas à ſon bout. Il l'a très-ſenſiblement arqué & convexe; il faut ajouter qu'il ne l'a pas fort long & conique; mais aſſez court, courbé & applati. Si la conformation du bec eſt un caractère extérieur eſſentiel, c'eſt à tort qu'on a regardé le *choquard* comme une eſpèce du genre du corbeau; il a de grands rapports avec les oiſeaux de ce genre; mais la différence du bec eſt trop grande pour ne le pas ſéparer & ne le pas placer dans un genre à part à la ſuite de celui du corbeau.

CHOUANT. *Voyez* HIBOU.

CHOUART. *Voyez* EFFRAYE.

CHOUC.

Choucas noir. BRISS. *tome II, pag. 28.*

Choucas. Pl. enl. 522.

Le *chouc* eſt un peu plus petit que le choucas: il en diffère encore en ce qu'il n'y a point de teinte de gris dans ſon plumage qui eſt entièrement noir. L'eſpèce en eſt moins abondante que celle du Choucas. Toutes deux habitent les mêmes endroits & ont les mêmes mœurs. *V.* CHOUCAS.

On trouve aſſez ſouvent dans les pays très-froids, & quelquefois dans les pays tempérés, des *choucs* blancs: il paroît qu'il y en a dans les Alpes une variété à collier blanc.

CHOUCARI de la nouvelle Guinée.

Pl. enl. 620.

Il eſt un peu plus gros qu'un merle. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'onze pouces environ. Tout le plumage eſt gris, plus foncé ſur le dos, & plus clair ſur le ventre, où il tire ſur le blanc, ſur-tout au-deſſous de la queue: la queue eſt d'un gris-clair; le bec eſt blanchâtre; les pieds ſont griſâtres *Genre XIV.*

CHOUCAS (le).

M. Briſſon a trouvé tant de rapports dans les caractères apparens entre les *choucas*, le corbeau & les corneilles, qu'il les a réunis dans le même genre, qui eſt le XIVe de ſa méthode. M. de Montbeillard a pouſſé le parallèle plus loin, & il a comparé les habitudes: il réſulte de cet examen, le meilleur qu'on puiſſe faire pour bien connoître les animaux, les rapprocher ou les éloigner ſûrement les uns des autres, que les *choucas* ſont en quelque ſorte des corneilles modelées ſur de plus foibles proportions. La parité eſt telle entre ces eſpèces, que de même qu'il y a trois corneilles différentes, une noire, une cendrée, une chauve, il y a trois *choucas*, un noir, un cendré, un chauve.

Les rapports relatifs aux habitudes ne ſont guère moins nombreux entre les *choucas* & les corneilles, que ne le ſont les reſſemblances dans la forme & les couleurs du plumage, & chaque eſpèce de *choucas* ſe rapproche de l'eſpèce correſpondante de corneille par les traits qui la font différer des autres *choucas* & des autres corneilles, comme ces dernières ont entre elles quelques habitudes différentes qui les diſtinguent.

Les *choucas* ſont de paſſage, comme la frayone & la corneille mantelée; mais avec cette différence, qu'il en reſte pourtant un aſſez grand nombre l'été dans les mêmes lieux où ils ont paſſé l'hiver: ils volent par troupes nombreuſes comme la frayone; ils forment en été des eſpèces de peuplades compoſées de nids preſque entaſſés ſur le même arbre: ils préfèrent cependant les tours & les bâtimens en ruine, où ils aiment à établir leur demeure en tout temps: on leur accorde la même conſtance & la même fidélité dans leur union, qu'aux autres corneilles, le même attachement & la même vigilance pour leurs petits; mais ils font deux couvées par an, chacune de cinq à ſix œufs verdâtres, marqués de quelques taches brunes. Leur nourriture ordinaire conſiſte en différens grains, des baies, des fruits & des inſectes; ils diffèrent des corneilles, en ce qu'ils n'ont pas l'habitude de s'approcher des chairs corrompues; mais

Digitized by Google

pour les œufs, & en
orbine, pour les œufs de
s aigre & plus perçant
Les *choucas* qui paſſent
voyagent en bandes très-
ompagnie avec la frayone
; ils quittent nos campa-
paſſer plus au nord, d'où
ne.
ent ſans peine, & appren-
ils ont, comme les cor-
lever & d'amonceler en
ce qui ſe trouve à leur
achever l'hiſtoire de ces
deſcription. Deux eſpèces
la troiſième, ou *chouca*
eſt un oiſeau d'Amérique.
ent dit.
3.
Pl. enl. 523.
ca ou *chouette*. BEL. *Hiſt.*
tte, *choucbette*. BEL. *port.*
agnol;
la, en Italien;
Allemand;
;
, ſuivant Salerne.
près de la groſſeur d'un
ge eſt noir, avec cepen-
ifférentes ſur les diverſes
a tête eſt d'un noir chan-
ut & la partie ſupérieure
de cendré; le reſte du
ouleur que le ſommet de
rtie inférieure du cou, &
du corps eſt peu foncé.
s il y a ſur chaque plume
arallèle à la direction de
queue ſont noires, avec
ets verdâtres. La première
les deux ſuivantes ſont
c, les pieds, les ongles
S ET BEC ROUGE. BELL.
E.
ayenne. *Pl. enl. 521.*
velle qui ſe trouve à la
e n'avoit indiquée avant
ſavant remarque que ce
nt avec le freux ou notre
en effet à-peu-près de la
la forme & tout l'extér-
lumage différent. M. de
de comparer ce *choucas*
uil en diffère en ce que

ſes narines ſont nues, placées dans un enfoncement aſſez profond, creuſé de chaque côté du bec, en ce que ſon bec eſt plus large à la baſe, & qu'il eſt échancré ſur les bords. A ſtrictement parler, ce n'eſt donc ni un *choucas*, ni une corneille : il n'a, ni la baſe du bec entourée de plumes qui reviennent en avant, ni le bec droit & conique, mais il l'a fort large & applati à ſa baſe, échancré aux deux bords du bout ſupérieur qui eſt convexe & tourné en bas; mais ce même bec eſt d'ailleurs très-fort; il eſt long, & il ſuffit d'un coup-d'œil pour retrouver ſur l'oiſeau en général l'extérieur & la forme des corneilles. En regardant le bec attentivement, on voit que chacune de ſes portions eſt triangulaire, ſur-tout la ſupérieure; & l'on retrouve dans ce même bec, qui d'abord paroît ſi éloigné de celui des corneilles, un cône qui ſemble avoir été écraſé & applati. Le premier trait de diſſemblance s'affoiblit beaucoup par cet examen attentif; & le défaut de plumes qui reviennent en avant ſur la baſe du bec, en oppoſition ſeul à tous les traits de reſſemblance avec les corneilles, répandus ſur l'habitude du corps en général, devient une différence trop peu conſidérable pour qu'on puiſſe, d'après ce motif ſeul, regarder l'oiſeau comme n'étant pas de leur genre; on eſt même tenté de pouſſer le paralleliſme plus loin, & l'on croit voir dans le *choucas chauve*, notre freux ſubjugué par l'influence d'un climat ſi différent du nôtre, ſous lequel il a pénétré & s'eſt habitué. J'oſe même dire que le défaut de plumes à la baſe du bec, n'eſt qu'une différence apparente & illuſoire. En effet, ſouvent notre freux lui-même, ſur-tout lorſqu'il eſt avancé en âge, a la partie antérieure de la tête abſolument nue juſqu'aux yeux; & cette nudité eſt l'effet du frottement & de l'habitude d'enfoncer le bec profondément en terre. Il eſt très-probable que les *choucas chauves* qui ont été obſervés juſqu'à préſent, étoient vieux, & qu'on trouveroit aux jeunes des plumes autour du bec, comme on en trouve autour de celui des jeunes freux.

Le *choucas chauve* a le plumage olivâtre en-deſſus & en-deſſous du corps; il eſt en-deſſus teint d'une nuance verdâtre, en-deſſous, d'une nuance rougeâtre : les pennes des ailes ſont brunes, & celles de la queue ſont noirâtres; la tête eſt dégarnie de plumes par-derrière juſqu'à l'occiput, ſur les côtés juſque par-delà les yeux, & en devant, juſqu'aux coins du bec; les pieds & les ongles ſont noirs; c'eſt auſſi la couleur du demi-bec ſupérieur, mais la mandibule inférieure eſt blanchâtre.

La teinte de verdâtre, mêlée au plumage du dos, celle de rougeâtre à celui du deſſous du corps, répondent aux reflets de verd & de violet qui brillent ſur le plumage de nos corneilles, & tout concourt à nous montrer dans le *choucas*

Digitized by Google

chauve, à nous faire retrouver en lui une espèce qui n'est que variée par le climat.

CHOUCAS couleur de pourpre. CAT *tom. I, pag. & pl. 12. Voyez* PIE de la Jamaïque.

CHOUCAS de la nouvelle Guinée.

Pl. enlum. 630.

C'est une espèce nouvelle ; je ne la connois que d'après la description que M. de Montbeillard en a faite, & d'après la planche enluminée.

Le *choucas* de la nouvelle Guinée est un peu moins gros que les nôtres ; il a le bec plus élargi à la base : il y a, de chaque côté de la tête, un trait noir, au milieu duquel l'œil est placé : le reste de la tête, le cou, la poitrine, le dos, sont d'un gris-cendré : le croupion, le ventre, les côtés & les couvertures du dessous de la queue sont rayées en travers par des bandes noires & des bandes blanches ; les pennes des ailes & de la queue sont brunes, mais celles des ailes sont extérieurement bordées par un filet grisâtre : le bec est noirâtre, & les pieds sont grisâtres. *Genre XIV.*

CHOUCAS des Alpes. *Voyez* CHOQUARD.

CHOUCAS des Philippines. *Pl. enl. 603.* BRISS. *tom. II, pag. 31. Voyez* BALICASSE des Philippines.

CHOUCAS du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl. 226.* BRISS. *tom. II, p. 33. Voyez* CHOUCAS-MOUSTACHE.

CHOUCAS GRIS. *Pl. enl. 523. Voyez* CHOUCAS, CHOUCAS-MOUSTACHE.

Choucas du Cap de Bonne-Espérance. BRISS. *tom. II, pag. 33. pl. 2, fig. 3.*

Idem. *Pl. enl. 226.*

Ce *choucas* n'est pas plus gros qu'un merle ; tout son plumage est noir, brillant de reflets changeans en verd & en violet. Il a la queue fort longue, le bec, les pieds & les ongles noirs ; mais il est remarquable principalement par deux traits. Les plumes de la partie supérieure du cou sont très-étroites & très-longues ; elles glissent & jouent sur le dos, selon les différens mouvemens de la tête & du cou : au-dessus des plumes qui reviennent en-devant à la base du bec, & qui sont d'un noir de velours, partent de l'origine du bec en-dessus quelques poils noirs très-flexibles ; & longs de trois pouces : au-dessous de ces longs poils, tout le long de la base du bec, il y a d'autres poils noirs, mais beaucoup plus courts que les premiers, & qui sont roides & durs. Il est probable que cet oiseau n'est pas bien commun au Cap de Bonne-Espérance ; car les Voyageurs ne l'en apportent que rarement. Peut-être habite-t-il plus profondément dans les terres, & n'y en a-t-il qu'un petit nombre qui pénètre jusqu'aux lieux fréquentés par les européens.

CHOUCAS NOIR. BRISS. *tom. II, pag. 28. Voyez* CHOUC.

CHOUCHETTE. BELL. *Hist. des ois. pag. 286. Voyez* CHOUCAS.

CHOUË. *Voyez* HULOTTE.

CHOUË CORNEROTE. *Voyez* HIBOU.

CHOUETTE ou GRANDE CHEVÊCHE.

Chouette. Pl. enl. 438.

Grande chouette. BRISS. *tom. I, p. 511.*

Grande chevêche. BELL. *Hist. nat. des ois. p. 140 ; fig. p. 141.*

Chevêche, grimault, mâchette. BELL. *port. d'ois. pag. 27.*

La plupart des auteurs ont donné à cet oiseau le nom de *noctua* en latin, & plusieurs y ont ajouté l'épithète de *saxatilis*, qui est très-propre à la *chouette* ; d'autres ont nommé cet oiseau *strix* ; M. Linné l'a nommé *strix..... oculorum iridibus fulvis* ; dénomination qui lui est très-appropriée.

Ulula, en Italien, suivant Belon ;

Stein-kutz, stein-eule, kautz, &c. en Allemand ;

Sowa, en Polonois ;

Common grey-owl, great-brown-owl, en Anglois.

La *chouette* est un oiseau de nuit, du genre du chat-huant, ou du XIIe genre. Elle a, du-sommet de la tête au bout de la queue treize pouces ; ses ailes pliées dépassent d'un pouce l'extrémité de sa queue : sa grosseur est à-peu-près la même que celle du chat-huant ; la tête, le cou, la partie supérieure du dos & la poitrine sont variés par de larges bandes longitudinales brunes, qui occupent le milieu de chaque plume, sur un fond d'un blanc sale, roussêâtre-brun : la partie inférieure du dos & le croupion, le dessus de la queue sont d'un roussêâtre mêlé d'un peu de brun ; le haut du ventre & les côtés sont d'un blanc-roussêâtre, varié par des lignes brunes longitudinales. Dans certains individus, le bas-ventre est blanc, & roussêâtre dans d'autres : les couvertures du dessus des ailes sont variées de brun, de roux & de blanc-roussêâtre ; les pennes des ailes sont mélangées de roussêâtre, de brun & de blanc tirant sur le roux ; l'extrémité des plus grandes est entièrement brune : la queue, d'un blanc-roussêâtre, est coupée par des bandes transversales brunes ; les plumes décomposées qui entourent les yeux, forment autour un cercle noirâtre, compris dans un autre cercle plus grand, d'un blanc-sale, mêlé de roussêâtre & de noirâtre : l'iris est jaune ; le bec & les ongles sont noirâtres ; les plumes qui couvrent les pieds, & les doigts sont d'un blanc-roussêâtre.

Les couleurs sont plus foibles dans la femelle, & les taches brunes plus petites.

La *chouette* se plaît dans les lieux escarpés & montueux, dans les anciens bâtimens ruinés & abandonnés : elle se retire volontiers dans les carrières, dans les antres & les cavernes des rochers & des montagnes ; mais elle évite les lieux fréquentés ou habités ; elle cherche la solitude & le calme ; elle passe pour être utile, par la destruction qu'elle fait des mulots : son cri n'a rien d'aigre, & au contraire quelque chose de doux ; elle fait sa ponte dès le mois de mars, & couve ordinairement dans les creux des rochers, dans les carrières & les mêmes lieux qu'elle a coutume d'habiter ; quelquefois cependant elle fait sa ponte dans des arbres

Digitized by Google

arbres creux : je n'avance pas seulement ce fait d'après l'autorité de M. de Salerne, mais pour avoir trouvé au mois d'avril, dans le bois de Boulogne, dans un chêne creux, un nid de *chouette* avec quatre petits dedans. Ils étoient couverts d'un duvet mêlé de gris-brun & de blanchâtre.

La *chouette* se trouve dans toutes les contrées de l'Europe, & y est assez commune. M. de Buffon pense qu'on en retrouve l'espèce en Amérique, & que la chevêche indiquée par le P. Feuillée, sous le nom de *chevêche-lapin*, parce qu'il la trouva dans un trou fait en terre, est une variété de la *chouette* d'Europe. M. Brisson, *tom. I, p. 525*, décrit cette *chouette* sous le nom de *chouette* de Coquimbo ; elle est de la grosseur de la *chouette* d'Europe. Le dessus du corps & la poitrine sont variés de taches blanches, sur un fond roussêâtre ; le ventre est d'un blanc sale ; les ailes sont variées de fauve & de blanc ; la queue est d'un blanc sale.

CHOUETTE (grande). BRISS. *tom. I, pag. 511.* *Voyez* CHOUETTE.

CHOUETTE A LONGUE QUEUE de Sibérie. *Pl. enl.* 463.

Cette *chouette* a été dessinée & colorée d'après un individu que j'ai reçu de Sibérie avec d'autres oiseaux : elle a beaucoup de rapports avec le *caparacoh* : elle lui ressemble par les couleurs du plumage nué de brun & de blanc : elle a comme lui l'apparence d'un épervier : elle la doit à la longueur de ses ailes & de sa queue. Comme le *caparacoh* habite la Baie d'Hudson, & la *chouette à longue queue* la Sibérie ; il est très-probable que ces deux oiseaux sont des variétés de la même espèce, ainsi que le *harfang*, la plus grande des *chouettes*, se trouve également en Sibérie & à la Baie d'Hudson.

La *chouette* de Sibérie est de la grandeur de l'épervier ; le sommet & le derrière de sa tête sont bruns sur un fond blanc qui est presque entièrement caché ; les côtés de la tête sont marqués par une bande longitudinale brune, qui descend perpendiculairement jusqu'au haut du cou ; les joues sont blanches, marquées de très-peu de brun qui borde les plumes ; la couleur de la gorge est la même : il y a quelques mouchetures brunes, plus grandes, plus foncées au haut du cou & sur ses côtés ; du reste, il est coloré comme la gorge ; le dessous du corps est blanc, chaque plume étant terminée par une raie brune, ce qui fait que toute la partie inférieure du corps paroît rayée de brun sur un fond blanc ; le dos est varié de blanc & de brun : il y a de chaque côté sur l'aile, vers son pli, une plaque blanche ; les ailes depuis cette plaque jusqu'aux trois quarts de leur longueur, sont rayées en travers de bandes brunes-noirâtres & de bandes blanches, plus larges vers le haut de l'aile ; le dernier quart de la longueur des grandes pennes est brun-noirâtre, avec quelques petits points blancs ; le duvet des pieds est très-fourni, blanc, rayé de brun en travers ; il descend jusques sur les ongles qui sont d'un blanc de corne ; le bec est blanchâtre.

CHOUETTE ou GRANDE CHEVÊCHE de Canada.

Chat-huant de Canada. BRISS. *tom. I, pag. 518. Pl. XXXVII, fig. 2. Genre XII.*

La *chouette* du Canada est à-peu-près de la grandeur de celle d'Europe : le sommet, le derrière de la tête & du cou sont noirâtres, variés de taches blanches ; le dessus du corps est brun & varié aussi de blanc disposé par taches : les plumes décomposées qui entourent les yeux sont d'un blanc-sale, & les plus extérieures sont roides, frisées & noirâtres : ce rapport avec la *chevêche* ou *petite chouette*, & celui dans le ton des couleurs, prouvent que cet oiseau est plutôt une *chouette*, comme M. de Buffon lui en a donné le nom, qu'un chat-huant, comme M. Brisson l'a pensé : le dessous du corps est blanc, rayé transversalement de brun sur le devant du cou & la poitrine ; de marron sur le ventre, les côtés & les jambes : les plumes des ailes sont brunes avec des taches blanches, tant du côté interne que de l'externe, & celles de la queue, qui sont aussi brunes, sont coupées par des raies blanches transversales ; le duvet des pieds est d'un blanc-sale, tacheté de brun-clair ; le bec est blanchâtre, les ongles sont gris.

CHOUETTE de Cayenne.

Cet oiseau n'a jusqu'à présent été indiqué par aucun auteur : il est un peu plus grand que la *chouette* d'Europe ou grande *chevêche* ; ses couleurs sont un brun presque noir, & un blanc-gris avec très-peu de roussêâtre ; la tête & le cou sont couverts de plumes noires ou d'un brun presque noir ; l'extrêmité de chaque plume est marquée d'un point gris-blanc ; le dessus & le dessous du corps sont rayés transversalement de blanc sur un fond noir ; les raies sont plus larges & d'un ton plus grisâtre sur le dessous du corps ; elles sont beaucoup plus étroites & d'un blanc plus net sur le dos & les couvertures du dessus des ailes ; les plumes qui forment le fouet de l'aile sont d'un noir décidé & sans tache ; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées très-légèrement du côté extérieur de gris-roussêâtre, depuis leur origine jusqu'au trois quarts de leur longueur ; leur extrêmité est entièrement brune ; la queue est d'un brun-noir foncé en-dessus, & d'un brun-clair en-dessous ; elle est traversée par trois bandes blanches, & son extrêmité est terminée de blanc ; les pieds sont couverts d'un duvet mêlé de noir & de gris-blanc ; les doigts sont nuds & jaunâtres, les ongles blancs avec l'extrêmité noirâtre ; le bec est blanc. J'ai reçu cet oiseau de Cayenne, où il n'est probablement pas commun, car il ne se trouve que rarement parmi les oiseaux qu'on envoie si fréquemment de cette Colonie. *Genre XIIe.*

Digitized by Google

CHOUETTE de Coquimbo. BRISS. *tom. I, pag.* 525. *Voyez* CHOUETTE.

CHOUETTE ou GRANDE CHEVÊCHE de Saint-Domingue.

M. de Buffon, ſeul auteur qui ait indiqué cette *chouette*, en parle dans les termes ſuivans : « elle » a le bec plus grand, plus fort & plus crochu » qu'aucune eſpèce de *chouette*; elle diffère encore » de notre *grande chevêche*, en ce qu'elle a le » ventre d'une couleur rouſſeâtre, uniforme, & » qu'elle n'a ſur la poitrine que quelques taches » longitudinales, au lieu que la *chouette* ou *grande* » *chevêche* d'Europe, a ſur la poitrine & ſur le » ventre de grandes taches brunes, oblongues & » pointues, qui lui ont fait donner le nom de » chouette flambée, *flammeata* ».

CHOUETTE DES CLOCHERS. *Voyez* EFFRAIE.

CHOUETTE DES ROCHERS. *Voyez* CHOUETTE.

CHOUETTE ROUGE. *Voyez* CRAVE.

CHURGE (le) ou L'OUTARDE MOYENNE des Indes.

Outarde des Indes. EDW. *glan. pag.* 87. *Pl.* 250.

Grand pluvier de Bengale. BRISS. *tom. V, pag.* 82.

MM. Edwards & le comte de Buffon regardent l'oiſeau appellé *churge* à Bengale comme une *outarde*; M. Briſſon a vu, au contraire, dans cet oiſeau un pluvier : la figure donnée par Edwards n'eſt pas favorable à l'opinion de M. Briſſon; elle offre plutôt le bec conique de l'*outarde* que le bec du *pluvier* renflé par le bout, applati par les côtés. La taille du *churge* trop au-deſſus de celle des plus grands *pluviers*, & ſes couleurs même ſemblent auſſi l'en ſéparer. Quoiqu'il ſoit bien difficile de déterminer le genre d'un oiſeau d'après une figure qui peut manquer d'exactitude, dont on peut bien apprécier le mérite relativement à l'art du deſſinateur, mais dont je ne ſçais ſur quel fondement on décide la correction ou l'incorrection, lorſqu'on ne peut la comparer, ou à l'original, ou à une autre planche dont l'exactitude ſoit reconnue, quoique, dis-je, un pareil modèle ſoit très-inſuffiſant pour juger du genre d'un oiſeau, je crois, d'après la figure donnée par M. Edwards que l'on doit, juſqu'à une nouvelle obſervation, placer le *churge* parmi les outardes, ou le claſſer dans le genre LXVIIIe : il a environ un pied onze pouces du bout du bec à celui de la queue : le deſſus de la tête, la gorge, le cou, ſont couverts de plumes longues & étroites; les joues ſont d'un marron-clair; le deſſus du corps eſt d'un brun-luſtré, parſemé de taches noires : le même plumage ſe prolonge vers le bas du cou, & forme une bande tranſverſale au haut de la poitrine; le deſſous du corps eſt noir; les couvertures du deſſus des ailes ſont blanches, & les pennes ſont variées de cendré, de blanc & de noir; la queue eſt brune, rayée & ponctuée de noir; l'iris eſt couleur de noiſette; le bec & les pieds ſont blanchâtres; les ongles noirs.

CIGOGNE.

CIGOGNE BLANCHE. BRISS. *tome V, pag.* 36[1].

CIGOGNE. BEL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 201, *fig. pag.* 202.

Idem, idem, port. d'oiſ. pag. 45.

Hiſt. de l'acad. tome III, part. III, pag. 61, *fig. pl. XIII.*

Ciconia en latin;

Cigogna, zigogna, cigoguino en Italien;

Ciguena en Eſpagnol;

Storck, weiſſer-ſtorck, elbiger en Allemand;

Boczan, bocian en Polonois;

Storck en Suédois;

Storck en Anglois;

Hovare, ouwewaer en Flamand.

La *cigogne* eſt très-anciennement connue & célèbre de tout temps; elle ſe plaît dans les lieux humides, & ſe nourrit de poiſſons, de reptiles & de vers; ſon bec eſt gros, long, pointu, droit & liſſe; la partie inférieure de ſes jambes eſt dégarnie de plumes; elle a trois doigts devant, un derrière; le doigt du milieu eſt joint aux deux latéraux par une membrane qui s'étend juſqu'à la première articulation ſur le doigt intérieur, & un peu par-delà ſur l'extérieur. Cette conformation ſe retrouve dans beaucoup d'autres oiſeaux qui fréquentent le bord des eaux & qui ſe poſent ſur la vaſe.

La *cigogne* a, du bout du bec à celui de la queue, trois pieds près de quatre pouces, & de la même partie, à l'extrêmité de l'ongle du doigt du milieu, quatre pieds moins quelques lignes; ſon bec eſt long de ſept pouces neuf lignes, la partie de ſes jambes, dégarnie de plumes, de cinq, & ſon pied de huit; ſa queue n'a guère que huit pouces de long; ſon envergure, ou l'étendue de ſes ailes dépliées eſt de ſix pieds quelques pouces; leur longueur, lorſqu'elles ſont pliées, eſt égale à celle de la queue; tout le plumage eſt d'un très-beau blanc, excepté les plumes ſcapulaires & les grandes couvertures des ailes qui ſont noires, & dont quelques-unes ont des reflets violets; les pennes de l'aile ſont noires, au nombre de trente-deux, & les plus proches du corps, lorſque l'aile eſt pliée, s'étendent auſſi loin que les plus extérieures; le tour des yeux eſt nud & couvert d'une peau noire; le bec, la partie des jambes qui eſt dégarnie de plumes, les pieds & les ongles ſont d'un rouge aſſez vif; les ongles ſont larges & plats; les plumes de la partie inférieure du cou ſont longues, étroites & flottantes en devant.

Les *cigognes* ſont des oiſeaux de paſſage; elles arrivent en Europe au printemps & en partent en automne; leur arrivée a lieu plutôt & leur départ plus tard, ſuivant que les pays où elles ſe fixent, pour paſſer la belle ſaiſon, ſont plus ou moins méridionaux. On les voit arriver en Allemagne au commencement de mai, & en Alſace dès le mois de mars. Leur vol eſt ſoutenu & très-élevé; elles portent la tête en avant & les jambes étendues en arrière; elles voyagent en bandes aſſez

Digitized by Google

'elles reviennent conſ- mêmes lieux qu'elles précédentes ; ce fait ne firmé par de nouvelles attendent, pour arri- ſaiſon dans chaque cli- de retour, à ſe livrer propager leur eſpèce. levés, ſur la cime d'un au ſommet d'un très- au milieu des villes & aut des tours, ſur les faîte des cheminées, elles le compoſent de érieur, & à l'intérieur qu'elles trouvent dans euſes. Dans la Flandre, ntrées de l'Allemagne, t des tours, des toits ſſons quarrés de bois, voir les *cigognes* établir rde comme un augure d'une maiſon que des uvée dans les caiſſons uſage ; la femelle ne e œufs, ſouvent que e alongée, d'un blanc couve pendant que la cher de la nourriture : urs ; le père & la mère néceſſaires aux petits, it pour leur apporter d couverts d'un duvet encore voler que foi- r les bords du nid & tances pour s'eſſayer ; ere les exerce par des és autour & au-deſſus ; ce n'eſt guère qu'à mps avant celui du dé- ſont en état de prendre ſi bien accueillis dans vrent ſans défiance au e ſont effrayés ni de s des citadins dont ils l'habitation ; on diroit eux un traité par le- i toute ſûreté, à con- ſerpens & des autres les pays marécageux ; s *cigognes*, ou plutôt, ont à ſe familiariſer ; dans l'état de domeſti- na propre expérience, mâle & une femelle ; très-grand jardin que & qu'elle traverſe en bras ; on leur a laiſſé ont point abuſé ; mais convenir parfaitement, quoiqu'ils puſſent choiſir entre la cime d'arbres très-élevés, où le faîte de pluſieurs bâtimens, pour y placer leur nid, ils n'ont jamais donné de ſignes qu'ils euſſent éprouvés l'un pour l'autre aucune émotion ; cependant ils ne ſe ſéparoient pas ; ils ſe promenoient enſemble & ſe couchoient près l'un de l'autre : toujours graves & paiſibles, n'ayant point d'appétit pour les végétaux, ils ne faiſoient aucun tort dans les jardins qu'ils embelliſſoient ; ils ſuivoient ſouvent le jardinier & ramaſſoient les vers qu'il découvroit en labourant ; ils avaloient auſſi les taupes qu'il prenoit, & même des rats pris au piége & aſſommés ; mais ils les trituroient long-temps & les macéroient dans leur bec avant de parvenir à en faire la déglutition ; leur nourriture ordinaire étoit de la baſſe viande & les inteſtins des animaux qu'on vuidoit à la cuiſine. Communément les deux *cigognes* ſe contentoient de l'exercice qu'elles prenoient en ſe promenant ; mais au printemps & à l'automne, il eſt ſouvent arrivé qu'elles ſe ſoient enlevées, qu'elles aient fait d'aſſez longs circuits autour du lieu qu'elles avoient coutume d'habiter, & dans lequel elles revenoient. Ces courſes étoient-elles excitées par la vue de *cigognes* étrangères que celles qu'on nourriſſoit avoient apperçues dans les airs au moment de leur paſſage, ou étoit-ce l'effet d'un inſtinct qui les avertiſſoit du beſoin de changer de climat ? Quelqu'en pût être la cauſe, il ſuit de cette obſervation que l'émigration n'eſt pas de néceſſité abſolue pour les *cigognes* ; qu'elles pourroient ſupporter la rigueur de nos hivers ; car celles dont il s'agit ont vécu pluſieurs années ſans paroître ſouffrir du froid, & ſans qu'on prît de précautions pour les en garantir ; mais on leur fourniſſoit des vivres en tout tems, & une partie de ceux qui conviennent aux *cigognes* leur manqueroit en hiver dans l'état d'entière liberté. Il paroît donc que c'eſt moins pour fuir le froid que pour jouir d'une nourriture plus abondante ou plus agréable que les *cigognes* voyagent. Elles ſe raſſemblent en Europe & en Aſie des parties ſeptentrionales dans les provinces qui ſont plus au midi. Suivant Pline, leur rendez-vous, dans une partie de l'Aſie, eſt une plaine que les Grecs avoient nommé *la plaine aux ſerpens* ; on ſçait que de nos jours elles s'aſſemblent dans certains cantons du levant. Le Brandebourg & les provinces méridionales de la France, les environs d'Aix en particulier, ſont en Europe des lieux où elles ſe réuniſſent à l'automne pour partir un grand nombre enſemble, & traverſer la méditerranée. Lorſqu'elles ſont raſſemblées, on les entend ſouvent faire claqueter leur bec, & il règne dans la troupe une grande agitation ; elles choiſiſſent le vent du nord pour s'élever, & partent auſſi-tôt qu'il ſouffle. D'Europe elles paſſent en Afrique & vont hiverner en Egypte, où Belon les obſerva dès les mois de ſeptembre & d'octobre, en ſi grand nombre que les plaines ſembloient en être blanchies ; il en vit auſſi de fixées en hiver

Digitized by Google

aux environs d'Antioche, & il dit que sur la fin d'août elles viennent en troupes de trois ou quatre mille de la Russie & de la Tartarie ; puis, que se divisant à la hauteur de Ténédos, elles partent en pelotons, & vont toutes vers le midi ; d'autres voyageurs ont au contraire observé le passage des *cigognes* au printemps d'Afrique en Asie, & nous ne sçaurions douter qu'il n'en repasse une partie dans les provinces de l'Eur ope : leur marche est donc parfaitement connue, & il s'ensuit qu'elles peuplent tour-à-tour différentes contrées de l'ancien continent ; car si elles habitent en hiver les pays chauds, elles pénètrent très-avant vers le nord en été. On les retrouve en Suède, en Danemarc & en Sibérie. Cependant tous les pays ne leur conviennent pas ; il est très-rare d'en voir en Angleterre, & elles ne font que traverser les provinces qui sont au centre de la France sans s'y fixer. Mais un fait très-particulier dans l'histoire de ces oiseaux, c'est que, jouissant deux fois l'année d'une température douce, ou plutôt l'année n'étant composée pour eux, par leur manière de vivre, que d'un été continué, ils ne cessent pas d'être en état de se reproduire, & ne s'épuisent point par une jouissance qui est double de celle des autres oiseaux. Belon, garant de ce fait, assure qu'il vit les *cigognes*, en hiver dans l'Egypte, occupées du soin de propager leur espèce, comme elles y travaillent pendant l'été en Europe.

Les anciens, & même les modernes, ont attribué à la *cigogne* les vertus morales les plus estimables, la fidélité conjugale, l'affection paternelle, la piété filiale, la reconnoissance, & même la compassion pour la vieillesse, & l'instinct de la secourir. Les Grecs lui firent honneur de la loi qui obligeoit de nourrir ses parens, & la nommèrent de son nom ; les Egyptiens lui rendoient un culte ; quelques peuples punirent sa mort par la perte de la vie du meurtrier, & presque toutes les nations se sont accordées à ne point attenter à la vie de cet animal paisible, qui est utile à l'homme, sans lui causer aucun préjudice. Il jouit encore, dans la plupart des pays où il se fixe, de cette heureuse tranquillité qu'il doit à la simplicité de ses mœurs, & il n'est persécuté que dans ceux, où ne faisant que passer, il est moins connu.

Parmi des oiseaux apportés de la Guiane, j'en ai souvent vus qui ne m'ont paru différer de la *cigogne* qu'en ce qu'ils sont un peu plus grands ; j'ai toujours regardé ces oiseaux comme de vraies *cigognes*, qui, établies en Amérique, passent alternativement du nord au midi de ce vaste continent. *Genre LXXX.*

CIGOGNE BLANCHE. *Pl. enl. 866.*
BRISS. *tome V, page 365. Voyez* CIGOGNE.

CIGOGNE BRUNE. *Pl. enl. 399.*
BRISS. *tome V, pag. 362. Voyez* CIGOGNE NOIRE.

CIGOGNE d'Amérique. BRISS. *tome V, pag. 369. Voyez* MAGUARI.

CIGOGNE de Gingi. *Voyez* CIGOGNE BRUNE.

CIGOGNE de la Guiane. BRISS. *tome V, pag. 373. Voyez* JABIRU.

CIGOGNE NOIRE.

CIGOGNE BRUNE. BRISS. *tome V, pag. 362. Idem. Pl. enl. 399.*

CIGOGNE NOIRE. BELL. *port. d'ois. pag. 45.*

La *cigogne noire* a, du bout du bec à celui de la queue, deux pieds neuf pouces & demi, & du même point, à l'extrêmité de l'ongle du doigt du milieu, trois pieds deux pouces neuf lignes ; cinq pieds & demi de vol, & ses ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de sa queue : la partie supérieure de la tête est brune avec des reflets verdâtres & dorés ; la gorge & le cou sont couverts de plumes brunes, terminées dans beaucoup d'individus par une petite tache blanchâtre, qui n'est pas constante, & qui manque quelquefois : tout le dessus du corps est du même brun que la partie supérieure de la tête, & embelli des mêmes reflets ; mais les couvertures du dessus de la queue ne sont que brunes & sans mêlange de verd-doré : le dessous du corps est blanc ; l'aile est composée de trente plumes brunes, dont les dix premières jettent des reflets verds & violets, parmi lesquels le verd domine, & le violet, au contraire, l'emporte sur le verd des vingt autres plumes : la queue est brune, à reflets verdâtres, & elle va en décroissant du centre sur les bords : le bec est d'un gris-verdâtre, son extrêmité tire sur le blanc ; les yeux sont entourés d'une peau d'un rouge très-vif : la partie des jambes dégarnie de plumes, les pieds & les ongles sont d'un rouge sombre dans certains individus, & verdâtres dans d'autres ; les ongles sont larges & applatis.

La *cigogne noire* n'est guère moins répandue en Europe que la *cigogne blanche* ; mais elle y est beaucoup moins multipliée & peu connue ; elle ne se mêle que très-rarement avec les *cigognes blanches*, ou plutôt elle ne se rencontre que très-rarement dans les mêmes endroits ; l'une & l'autre se nourrissent cependant des mêmes alimens ; mais la *cigogne noire* ne cherche les siens que dans les lieux incultes, solitaires, éloignés des habitations ; elle fait son nid sur les arbres les plus hauts, & communément sur les sapins les plus élevés. On ignore en quels lieux elle se retire à l'approche de l'hiver.

Parmi les oiseaux que M. Sonnerat a rapporté de l'Inde, dans son second voyage, il en est un qui me paroît une variété de la *cigogne noire*. Je le nommerai, d'après le lieu où il a été trouvé, *la cigogne de Gingi* : elle est un peu plus petite que la *cigogne noire* : il y a sur le front, à la racine du bec une bande transversale blanche ; le dessus de la tête est d'un brun à reflets dorés & verdâtres : les deux tiers du cou sont blancs ; les yeux sont entourés d'une peau nue & noirâtre

Digitized by Google

dans l'individu desséché : le bas du cou, la poitrine, tout le dessus & le dessous du corps, ainsi que les ailes & leurs couvertures sont colorés comme le sommet de la tête : les reflets dorés sont plus apparens sur les petites couvertures du dessus des ailes, & mêlés de ce rouge qui brille sur le cuivre de rosette : la queue est étagée comme celle de la *cigogne noire ;* les plumes en sont blanches, excepté la plus externe de chaque côté qui est entièrement brune ; le bec, la partie des jambes dégarnie de plumes, les pieds & les doigts paroissent, sur l'individu desséché, d'un rouge pourpré, sombre & très-foncé ; les ongles sont noirs. *Genre LXXX.*

CIGOGNE du Brésil. BRISS. *tome V, pag. 371.* *Voyez* NANDAPOA.

CINCLE.

Pl. enlum. 852.

Alouette de mer à collier. BRISS. *tom. V, pag. 216. Pl. XIX, fig. 2.*

Cincle est dérivé du nom grec *cinclos*, donné par Aristote au plus petit des oiseaux de rivage ; il paroît, par cette raison, convenir à celui dont il s'agit dans cet article.

Le *cincle* n'a que six pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue, un peu plus d'un pied de vol ; ses ailes pliées s'étendent au bout de la queue ; la partie supérieure de la tête & du dos sont couvertes de plumes noirâtres dans leur milieu & rousses sur leurs bords ; les plumes du dessus du cou sont brunes, bordées de rousseâtre ; le bas du dos & le croupion sont d'un gris-brun plus foncé sur le milieu de chaque plume ; la gorge & le devant du cou sont blancs, variés de petites taches brunes oblongues sur le milieu de chaque plume ; la poitrine & les côtés sont revêtus de plumes brunes bordées de blanc ; le reste du dessous du corps est blanc ; le pli de l'aile est gris mêlé de blanc ; les petites & les moyennes couvertures du dessus de l'aile sont d'un gris-brun avec un filet blanc sur le bord des plumes ; les grandes sont d'un brun-foncé ; les pennes de l'aile sont les unes d'un brun-foncé, les autres d'un gris-brun bordées de blanc : les pennes de la queue sont grises, bordées de blanc du côté intérieur ; mais les deux du milieu, qui sont plus longues de deux lignes que les latérales, & qui se terminent en pointe, sont grises du côté extérieur & d'un brun-foncé du côté interne : le bec est noir ; les pieds sont bruns, les ongles noirâtres.

Le *cincle* fréquente le bord des rivages, & plus souvent les rivages de la mer, que le bord des eaux douces. Il est oiseau de passage : il voyage de compagnie avec l'alouette de mer & il a les mêmes habitudes. (*Voyez* ALOUETTE DE MER). On le trouve dans la plupart des contrées de l'Europe, & il ne me paroit pas moins appartenir au nouveau qu'à l'ancien continent, ainsi que l'alouette de mer. Je conserve deux oiseaux envoyés de la Guiane, qui, n'offrant que de très-légères différences dans les nuances & l'ordonnance des couleurs, me paroissent l'un le *cincle*, l'autre l'alouette de mer. *Genre LXXV.*

CINI. *Voyez* SERIN.

CLA-CLA. *Voyez* LITORNE.

CLIGNOT ou TRAQUET A LUNETTES.

Le *clignot* est un oiseau d'Amérique. Feu M. Commerson le trouva sur les bords de la rivière de la Plata, vers Montévideo. Personne n'en avoit encore parlé. C'est un oiseau qui a beaucoup de rapport au traquet & qui est de son même genre ou du XLe. Il est un peu plus gros qu'un chardonneret, & sur-tout plus épais & plus ramassé. Tout le plumage est noir avec une bande blanche sur les ailes ; mais un caractère propre à cet oiseau, ou qui, au moins, n'a encore été remarqué dans aucun autre, c'est une peau jaunâtre, sèche, ridée, semblable à certains lichens, qui borde les paupières & fait une large saillie autour des yeux. Le *clignot* a de plus la membrane clignotante qui s'étend d'un angle des yeux à l'autre ; dans quelques individus, les couvertures du dessous de la queue sont blanches ; le bec est jaunâtre à son origine en-dessus, noir dans le reste de sa longueur, & les pieds sont de cette dernière couleur.

CLOUDET. *Voyez* HIBOU.

CLUSE. (*fauc.*) Sorte de cri dont se sert le fauconnier pour exciter les chiens, quand l'oiseau a remis la perdrix dans le buisson.

CLUSER. (*fauc.*) crier aux chiens pour faire sortir la perdrix du buisson.

COCHE-LIVIER. *Voyez* CUJELIER.

COCHICAT. (le)

Toucan à collier du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag. 421.*

Cochitenacalt est le nom Mexiquain de cette espèce de toucan : il a environ dix-huit pouces de long. Fernandez qui l'a indiqué, & d'après lequel les auteurs en parlent, en donne la description suivante :

« Il a le bec de sept pouces de long, dont » la mandibule supérieure est blanche & dentelée, » & l'inférieure noire ; ses yeux sont noirs & l'iris » d'un jaune-rougeâtre ; il a la tête & le cou » noir jusqu'à une ligne transversale rouge qui » l'entoure en forme de collier ; après quoi, le » dessus du cou est encore noir, & le dessous est » blanchâtre, semé de quelques taches rouges & » de petites lignes noires ; la queue & les ailes » sont noires aussi ; le ventre est verd ; les jambes » sont rouges ; les pieds sont d'un cendré-verdâtre » & les ongles noirs ; il habite les bords de la » mer ». *Genre LIV.*

COCHE-PIERRE. *Voyez* GROS-BEC.

COCHO. (le) Perroquet indiqué par Fernandez. *Voyez* CRIK A TÊTE BLEUE.

COCHEVIS ou GROSSE ALOUETTE HUPPÉE.

Pl. enl. 503, fig. 1.

Digitized by Google

BRISS. *tom. III, pag. 357.*

Cochevis. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 267, fig. pag. 268.*

Idem. port. d'oiſ. pag. 65.

Lodola capelletta, capellina, covarella, cipperina en Italien;

Kommannick, heide-lerche, &c. en Allemand;

Creſted lark, greater creſted, &c. en Anglois;

Suivant Salerne, *verdange* en Périgord; *alouette crétée* en Berry; *alouette cornue, alouette de chemin* en Beauce.

Le *cochevis* eſt un peu plus gros que l'alouette commune; il a, du bout du bec à celui de la queue, ſix pouces neuf lignes, dix pouces & demi de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de ſa queue: la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un gris plus foncé ſur le milieu de chaque plume; il y a ſur le ſommet de la tête une huppe compoſée de pluſieurs plumes qui excèdent les autres en longueur, & du nombre deſquelles les auteurs ne conviennent pas: les uns n'en comptent que ſix, d'autres douze, & pluſieurs un nombre intermédiaire entre ces deux extrêmes, ſoit que cette différence ſoit individuelle, ou l'effet de l'âge, du ſexe, du climat ou de la ſaiſon: l'œil eſt traverſé de chaque côté par une bande d'un blanc-rouſſeâtre; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc-obſcur, mêlé d'une teinte de rouſſeâtre fort légère; mais la partie inférieure du cou & les côtés ſont de plus variés de taches d'un brun-foncé; les ailes ſont d'un gris-brun; les deux plumes du milieu de la queue ſont de la même couleur, lavée de rouſſeâtre; les autres d'un brun-foncé & tirant ſur le noirâtre: l'iris eſt cendrée; le demi bec ſupérieur eſt brun; l'inférieur eſt blanchâtre; les pieds & les ongles ſont gris-blanc.

L'eſpèce du *cochevis* n'eſt pas auſſi commune que celle de l'alouette ordinaire; cependant on voit plus ſouvent des *cochevis* que des alouettes, parce que les premiers s'approchent davantage des lieux habités & ſe retirent beaucoup moins avant dans les terres enſemencées. Ils ſe plaiſent ſur le bord des chemins, ſur les chemins même, où ils cherchent dans le crotin de cheval les grains qui n'ont pas été digérés; ils fréquentent auſſi volontiers les environs des villages & ils ſe poſent ſur les tas de fumier, ſur les murs de clôture, ſur les chaumes qui couvrent les maiſons des payſans. C'eſt de deſſus ces différens endroits qu'ils font entendre leur chant fort agréable & bien moins perçant que celui de l'alouette: ils commencent à chanter dès les premiers jours du printemps & ceſſent à l'automne; ils chantent preſque continuellement durant la belle ſaiſon, lorſque le ciel eſt ſerein; mais ils gardent le ſilence les jours qui ſont ſombres & pluvieux. Les *cochevis* ne chantent pas moins bien en cage qu'en liberté; ce ſont de tous les oiſeaux ceux qui ont les organes de la voix les plus ſouples & la mémoire la plus fidèle pour retenir les ſons, parce que peut-être ils en ſont plus vivement frappés. On prétend qu'il n'y a pas d'oiſeau qui apprenne auſſi facilement à contrefaire différens chants; qu'en un mois un *cochevis* retient un air qu'on a eu ſoin de lui répéter, qu'il le ſiffle ſans ſe méprendre, & qu'en général ces oiſeaux peuvent apprendre juſqu'à trois airs différens, qu'ils répètent ſans les confondre. Cette grande aptitude à tout ce qui concerne le chant, rendroit le *cochevis* très-agréable & l'auroit fait rechercher; mais il vit fort peu de temps en cage, ſoit que la nourriture qu'on lui fournit ne lui ſoit pas bonne, ſoit qu'il manque de l'exercice qui lui eſt néceſſaire. Il ſe nourrit en liberté de grains & d'inſectes; en domeſticité on tache de ſuppléer au défaut d'inſectes par du cœur de bœuf haché & mêlé avec du pain de pavot; mais malgré les ſoins qu'on peut prendre, les *cochevis* ne paſſent guère plus d'un an en cage. Ils font, quand ils ſont libres, leur nid de très-bonne heure au printemps, & le placent ſouvent dans le voiſinage des grands chemins, toujours à terre. La femelle pond quatre ou cinq œufs, qu'on prétend qu'elle couve négligemment, & l'on confirme cette aſſertion peu vraiſemblable par le peu de chaleur dont les œufs ont beſoin, dit-on, pour éclore. Mais auſſi-tôt que les petits ſont nés, la mère à leur vue, reſſent pour eux la même tendreſſe, le même attachement que toutes les femelles des autres oiſeaux éprouvent pour leur couvée. Les *cochevis* ne vont jamais en bandes, mais ſeuls, & ils ſont la victime d'un grand nombre d'oiſeaux de proie. Leur eſpèce eſt répandue dans la plus grande partie de l'Europe, ſi ce n'eſt peut-être dans les régions les plus ſeptentrionales. M. Linné ne compte pas les *cochevis* au nombre des oiſeaux qui ſe trouvent en Suède. *Genre XXXIX.*

COCHEVIS du Sénégal. *Voyez* GRISETTE.

COCOTZIN.

Petite tourterelle de la Martinique. *Pl. enl.* 243. *fig.* 2.

Petite tourterelle de Saint-Domingue. *Pl. enl. fig.* 1.

Petite tourterelle d'Amérique. BRISS. *tom. I, pag.* 113. *pl. IX, fig.* 1.

Petite tourterelle brune d'Amérique. BRISS. *tom. I, pag.* 116. *pl. VII, fig.* 2.

Ortolan par les Créoles.

Petite tourterelle tachetée. CAT. *tom. I, pag.* 26. *pl.* 26.

Le *cocotzin* eſt la plus petite eſpèce des tourterelles connues: il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une allouette, plus plein & plus ramaſſé: il ſe trouve dans beaucoup de régions de l'Amérique, où ſon plumage & ſa taille même varient un peu ſous les différens climats: mais, par-tout le brun plus ou moins foncé répandu ſur le dos, & une couleur vineuſe étendue ſur le deſſous du corps

Digitized by Google

ſont le fond de ſes couleurs : cet oiſeau a en outre ſur les ailes des taches en plus ou moins grand nombre, plus ou moins vives, brillantes & couleur d'acier poli ; ſes pieds ſont rougeâtres, & le bec entièrement noirâtre dans les uns, eſt dans d'autres rougeâtres à ſon origine.

La petiteſſe du *cocotzin*, ſon rapport avec les tourterelles, les taches qui brillent ſur ſes ailes, ſuffiſent pour qu'on le reconnoiſſe ſans pouvoir s'y méprendre : je n'entrerai point en conſéquence dans la deſcription détaillée du *cocotzin* de Saint-Domingue, de celui de la Martinique ; il faudroit que j'y en ajoutaſſe un troiſième qui ſe trouve à Cayenne, & qui diffère un peu des deux premiers, & celui de la Caroline offriroit encore quelques particularités : il n'eſt perſonne qui ne juge que des races qui ont tant de rapports avec des différences ſi légères, qui ſont répandues ſous les climats d'un vaſte continent, ſont des variétés les unes des autres, & les décrire ſéparément comme autant d'eſpèces, ſe ſeroit perdre le temps, & induire le lecteur en erreur. Cependant on trouve à Surinam une eſpèce de *cocotzin* qui mérite qu'on en faſſe une note ; elle eſt preſque d'un tiers plus grande que les variétés ordinaires du même oiſeau : ſon plumage eſt également en-deſſus du corps comme en-deſſous, d'un marron-vineux ; les grandes plumes des ailes ſont d'un noir plus décidé ; la gorge & le tour du bec à ſa racine ſont d'un gris-blanc ; ces différences ne conſtituent pas ſans doute une eſpèce, mais ſeulement une variété ou une race, dont il étoit d'autant plus à propos de faire mention, qu'elle n'avoit pas encore été remarquée.

Il n'eſt pas rare qu'on apporte des Iſles à Paris des *cocotzins* vivans ; il y en arriva il y a quelques années un grand nombre : on en voyoit chez tous les oiſeleurs : leur petiteſſe, leurs rapports avec la tourterelle ſéduiſirent en leur faveur ; beaucoup de perſonnes en achetèrent, comptant trouver dans le *cocotzin* les mœurs que ſon extérieur annonçoit ; on s'en dégoûta bientôt parce qu'on le trouva ſauvage & farouche ; je m'en procurai un mâle & une femelle, qui ne différoient qu'en ce que la femelle avoit les couleurs moins foncées & le bas du ventre tirant ſur un blanc-ſale. Je leur donnai la liberté d'un cabinet bien éclairé, expoſé au levant & en partie au midi, de quatre pieds de large ſur ſix de long ; je les obſervois par une porte vitrée & j'entrois rarement pour leur donner du chenevis qui faiſoit leur nourriture : ils s'accoutumèrent peu à peu à me voir ; ils s'effrayèrent moins quand j'entrois, & le mâle en vint par dégrés au point de s'approcher & de me donner des coups de bec avec une ſorte de colère ; il avoit un roucoulement fort doux, & auprès de ſa femelle tous les geſtes & les attitudes de la tourterelle ; leurs careſſes réciproques avoient la même expreſſion de tendreſſe & de volupté ; ils conſtruiſirent trois fois leur nid, qu'ils compoſèrent de mouſſe arrangée dans un panier comme on en donne aux ſerins ; le mâle n'y travailloit pas avec moins d'ardeur que la femelle ; elle y dépoſa chaque fois deux œufs blanchâtres, mais dont la coquille molle & membraneuſe n'avoit pas acquis la conſiſtance qu'elle devoit avoir, & ne permettoit pas l'incubation. La femelle périt à une quatrième ponte. Je lui trouvai un œuf à coquille membraneuſe caſſé & engagé dans *lovi-ductus*. Je donnai ſucceſſivement deux nouvelles femelles au mâle ; il les maltraita l'une & l'autre, & il me parut ſi évident qu'il les auroit tuées, qu'à chaque fois, je les lui retirai. Etoit-ce antipathie ou emportement contre des femelles qui ne ſe prêtoient pas peut-être aſſez à ſon ardeur ? Et peut-on de cet exemple particulier conclure ſur les mœurs de l'eſpèce ?

COCOU. Nom employé par BEL. *Voyez* COUCOU.

COCOUCAN. *Voyez* MAROUETTE.

COIFFES-JAUNES.

Carouge à tête jaune de Cayenne BRISS. *tom. II, pag.* 124.

Carouge de Cayenne. *Pl. enl.* 343.

La longueur de cet oiſeau, du bout du bec à celui de la queue eſt de près de ſept pouces ; il en a onze de vol ; ſes ailes pliées s'étendent un peu au-delà du milieu de ſa queue : il eſt d'un tiers à-peu-près plus gros qu'un moineau franc ; la tête, la gorge, le haut du cou en arrière, & le cou dans toute ſa longueur en devant, ſont d'un jaune fort vif, le reſte du plumage eſt entièrement d'un noir-foncé & aſſez brillant ; la baſe du bec eſt entourée de très-petites plumes noires ; les pieds ſont bruns ; le bec eſt noirâtre. Cet oiſeau eſt fort commun à Cayenne. *Genre XIXe.*

COIFFE NOIRE.

Tangara à coiffe noire de Cayenne. *Pl. enl.* 720. *fig.* 2.

Tangara cendré du Bréſil. BRISS. *tom. III, pag.* 17.

C'eſt la neuvième & dernière eſpèce des tagaras de moyenne grandeur : celui-ci eſt à-peu-près de la groſſeur d'un ſerin ; la tête eſt noire ; cette couleur ſe prolonge en pointe ſur les deux côtés du cou ; il y a une ligne blanche de chaque côté de l'angle du bec à l'œil ; tout le deſſus du corps eſt d'un cendré bleuâtre ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont blancs ; les ailes & la queue ſont d'un cendré tirant ſur le verd de mer ; le bec, les pieds, les ongles ſont cendrés.

Le tangara décrit par M. Briſſon, n'a point de noir ſur la tête, & d'ailleurs il reſſemble en tout à celui auquel M. de Buffon donne le nom de *coiffe noire ;* il eſt probable que ce dernier eſt le mâle & que le premier eſt la femelle. On les trouve tous deux à la Guiane. *Genre XXXIe.*

COLENICUI.

Caille de la Louiſiane. BRISS. *tom. I, p.* 258. *Pl. XXII, fig.* 2. *Genre VIe.*

Digitized by Google

Idem, *Pl. enl.* 149.

Cette eſpèce de caille eſt apparemment fort commune à la Louiſiane, car elle eſt toujours du nombre des oiſeaux qu'on envoie de cette contrée de l'Amérique : ſa groſſeur, ſa forme ſont les mêmes que celles de notre caille, dont elle diffère par les couleurs du plumage & en ce qu'elle a le bec plus gros.

La tête eſt variée de noir & de marron qui termine chaque plume ; une bande blanche va des narines, en paſſant pardeſſus les yeux à l'occiput, & deſcend de chaque côté ſur le cou ; la gorge eſt blanche ; la partie poſtérieure du cou eſt variée de noir, de marron & de blanc ; le deſſus du corps eſt rayé de bandes étroites, noires, en zigzags, ſur un fond marron ; la partie antérieure du cou & le deſſous du corps, ſont rayés de noirâtre ſur un gris-ſale ; les plumes de l'aile ſont brunes, excepté le bord extérieur des grandes qui eſt gris, & le côté extérieur des moyennes qui eſt rouſſeâtre ; la queue eſt variée de marron ; de cendré & de noirâtre : M. Briſſon dit que le bec & les pieds ſont rouges, cependant le bec étoit décidément noir & les pieds étoient noirâtres dans un grand nombre de ces oiſeaux que j'ai reçus de la Louiſiane. Celui que M. Briſſon a décrit étoit peût-être une variété.

COLIBRI (le).

Le *colibri* (conſidéré génériquement), eſt un oiſeau du nouveau Continent ; il a les mêmes mœurs, les mêmes habitudes que l'oiſeau-mouche. *Voyez* OISEAU-MOUCHE. Il n'en diffère que par ſon bec plus allongé, courbé en arc, de la même groſſeur dans preſque toute ſa longueur, & un peu renflé vers le bout ; il eſt comme l'oiſeau-mouche, communément paré des couleurs les plus riches & les plus brillantes ; il habite également les parties les plus chaudes de l'Amérique & quelques-unes des contrées tempérées, mais il s'eſt moins éloigné vers le nord. On trouve des oiſeaux-mouches à la Louiſiane & au Canada, & il n'y a pas de *colibris*. Ils n'ont pour chant, comme les oiſeaux-mouches, qu'une ſorte de bourdonnement qui n'eſt pas ſans agrément ; il eſt également difficile d'élever des uns & des autres & d'en nourrir en cage. *Voyez* à cet égard l'article *oiſeau-mouche* : le nom générique des *colibris* en langue Braſtienne eſt *guainumbi*.

COLIBRI. CAT. *tom. I, pag.* 65. *Voyez* RUBIS.

COLIBRI (le petit).

COLIBRY BRISS. *tom. III, pag.* 667.

Idem, *Pl. enl.* 600. *fig.* 1.

C'eſt le plus petit de tous les *colibris* connus. Il n'a pas trois pouces de long du bout du bec à celui de la queue : tout ſon plumage eſt d'un verd-doré brillant, & à reflets couleur de cuivre de roſette très-vif : les ailes ſont d'un brun-violet ; les deux plumes du milieu de la queue ſont d'un verd-doré, les latérales ſont de la même couleur, bordées de blanc, & la plus extérieure eſt blanche en-dehors dans toute ſa longueur ; le demi-bec ſupérieur eſt noir, l'inférieur eſt blanc : M. Briſſon dit que ce *colibri* ſe trouve au Bréſil & en différens endroits de l'Amérique. J'en ai reçu un de Cayenne qui lui reſſemble beaucoup ; il en diffère cependant en ce qu'il n'a pas le deſſus du corps d'un verd-doré ſi brillant, & en ce que ſur les parties inférieures ſes plumes ſont d'un rouſſeâtre ſans éclat. Seroit-ce la femelle ? Ce qui m'empêche de le croire, c'eſt que les deux plumes de la queue ſont plus longues que les autres ; qu'elles ſont terminées de blanc-rouſſeâtre ; qu'elles vont toutes en décroiſſant du milieu de la queue à ſes bords, & enfin, que le bec eſt entièrement noir, qu'il paroît à proportion plus long, car je crois cette eſpèce encore plus petite que la précédente ; mais ne l'ayant reçu qu'une ſeule fois & en aſſez mauvais état, je n'en peux fixer les dimenſions. *Genre XLIVe.*

COLIBRI A COLLIER de Surinam. *Pl. enl.* 600. *fig.* 4. *Voyez* COLLIER ROUGE (le).

COLIBRI A CRAVATE VERTE.

COLIBRI A GORGE VERTE de Cayenne. *Pl. enl.* 671. *fig.* 1.

Il a beaucoup de rapports avec le *colibri à queue violette*. *Voyez* COLIBRI A QUEUE VIOLETTE ; même groſſeur, à peu de choſe près, même verd-doré ſur la tête & le deſſus du corps, même brun tirant au violet ſur les ailes ; ſeulement ces couleurs ſont plus foncées & moins brillantes dans ce *colibri* ; une bande d'un verd d'éméraude s'étend au milieu de la gorge & du devant du cou, entre deux raies d'un brun-rouſſeâtre ; cette raie verte s'élargit en ſe prolongeant vers la poitrine, & elle finit ſur cette même partie en une tache noire oblongue qui ſe prolonge ſur le milieu du ventre en ſe rétréciſſant : le prolongement de cette raie noire eſt accompagné de droite & de gauche par une bande longitudinale d'un blanc mêlé de rouſſeâtre ; les côtés ſont d'un verd-doré mêlé d'un peu de rouſſeâtre ; le deſſous de la queue eſt blanc, & les pennes dont elle eſt compoſée ſont colorées comme dans le *colibri à queue violette*. Ce qui diſtingue le plus ces deux oiſeaux, & ce qui doit peut-être empêcher de les regarder comme une même eſpèce, c'eſt que celui de cet article a le bec plus court que ne l'a le *colibri à queue violette* ; l'un & l'autre ont le bec & les pieds noirs. On trouve le dernier à Cayenne ainſi que le premier. *Genre XLIVe.*

COLIBRI A GORGE CARMIN.

Il a quatre pouces & demi de longueur ; la gorge, les joues & tout le devant du cou, ſont d'un rouge de carmin qui a l'éclat du rubis ; le deſſus de la tête, du corps & de la queue, ſont d'un noirâtre velouté, avec une frange étroite bleuâtre autour des plumes ; les ailes ſont d'un verd-doré foncé ; le croupion & le deſſous de la queue ſont d'un beau bleu : quoique ce *colibri* ait

pluſieurs

Digitized by Google

plusieurs traits de ressemblance avec le *colibri violet*, il en diffère trop pour qu'on soit fondé à l'en regarder comme une variété, ainsi que M. Brisson le pense. *Suppl. tom. VI, pag.* 119. On trouve ce *colibri* à Surinam. *Genre XLIVe.*

COLIBRI A GORGE ROUGE. EDW. *Voyez* RUBIS.

COLIBRI A GORGE VERTE de Cayenne. *Pl. enl.* 671, *fig.* 1. *Voyez* COLIBRI A CRAVATE VERTE.

COLIBRY A LONGUE QUEUE de Cayenne. BRISS. *tom. III, pag.* 686.

Idem. Pl. enl. 600, *fig.* 3. *Voyez* BRIN BLANC.

COLIBRY A LONGUE QUEUE du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 688. *Voyez* BRIN BLEU.

COLIBRI A QUEUE BLANCHE. EDW. *glan. Voyez* COLLIER ROUGE (le).

COLIBRI A QUEUE VIOLETTE.

Colibri à queue violette de Cayenne. *Pl. enl.* 671, *fig.* 2.

C'est une espèce qui n'a été décrite que par M. de Buffon : la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces, & son bec a seize lignes ; la tête & tout le dessus du corps sont d'un verd-doré ; les ailes sont d'un brun tirant sur le violet ; il y a sur le milieu de la gorge & du devant du cou, une raie longitudinale d'un verd-noir entre deux raies blanches ; la poitrine est de cette dernière couleur ; le ventre & les côtés sont d'un verd-doré brillant ; le dessous de la queue est blanc ; les pennes dont elle est composée sont variées par larges bandes de verd-doré pâle, de noir bronzé & de pourpre ; celles qui sont les plus externes de chaque côté, ont une tache blanche à leur extrêmité, & les intermédiaires sont sans tache ; le bec & les pieds noirs. On envoie souvent ce *colibri* de Cayenne & de Saint-Domingue. *Genre XLIVe.*

COLIBRI A TÊTE NOIRE ET LONGUE QUEUE. EDW. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE NOIRE.

COLIBRI A VENTRE ROUSSEATRE.

Colibry du Bréfil. BRISS. *tom. III, pag.* 670.

Sa longueur est d'environ quatre pouces : la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps sont d'un verd-doré à reflets rougeâtres ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont d'un roussêatre-clair ; les ailes sont brunes tirant au violet ; la queue est d'un noirâtre changeant en verd & terminée de blanc ; le bec est noir, excepté la base du demi-bec inférieur qui est jaunâtre ; les doigts & les ongles sont noirs. La description qu'on vient de lire n'est pas tout-à-fait conforme à celle que Marcgrave fait de sa quatrième espèce de *colibris*, à laquelle les auteurs rapportent celui que je viens de décrire ; mais je me suis réglé sur un individu que j'avois sous les yeux & que j'ai reçu de Cayenne. Ou la description de Marcgrave n'est donc pas exacte, les dimensions qu'il donne sont trop restreintes ; il peint les couleurs du dessus du corps comme trop éclatantes, & la teinte de bleu qu'il dit embellir le roussêatre du dessous du corps, n'existe pas ; ou, ce qui est assez probable, le *colibri à ventre roussêatre* de Cayenne diffère de celui du Bréfil, & en est au moins une variété. *Genre XLIVe.*

COLIBRI AU VENTRE BLANC. EDW. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A COLLIER dit LA JACOBINE.

COLIBRI BLEU.

Colibri de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 680, *fig.* 1.

Colibry bleu du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 681.

J'adopte pour le renvoi que je fais à la *fig.* 1. de la *Pl. enl.* 680, celui que je trouve dans l'ouvrage de M. de Buffon, *édit. in-12, tom. XI, pag.* 84 : mais, comme il n'y a pas de rapport entre cette figure & la description, il est certain qu'il s'est glissé quelqu'erreur typographique en cet endroit. Je ne peux la vérifier parce que je ne connois pas de *colibri* auquel je puisse rapporter celui qui est représenté, *pl. enl.* 680. *fig.* 1 ; une autre difficulté à l'égard du *colibri bleu*, c'est que M. Brisson en donne, d'après Séba, une description différente de celle qu'en fait M. de Buffon d'après le père du Tertre, que M. Brisson cite cependant aussi. Il paroît donc que M. Brisson a donné la préférence à la figure qui est dans l'ouvrage de Séba, sur la description qui se trouve dans celui du père du Tertre. Mais comme on connoît le peu de compte qu'on peut faire sur les planches de Séba, combien cet auteur applique mal les noms fort souvent, il me paroît mieux fondé de s'en rapporter à la description du père du Tertre, sans s'embarrasser de la figure donnée par Séba, qui, ou peut n'être pas exacte, ou, ce qui est plus probable, représente un autre oiseau que celui dont il s'agit.

Le *colibri bleu* a le dessus du corps couvert d'azur ; la tête, la gorge, la poitrine & le ventre sont d'un cramoisi velouté à reflets de diverses couleurs suivant les aspects ; ses ailes & sa queue sont noires ; elles sont bleues dans la figure donnée par Séba. Suivant le père du Tertre, ce *colibri* est *moitié moins gros que le roitelet de France. Genre XLIVe.*

COLIBRI BLEU ET VERD. *Voyez* EMÉRAUDE-AMÉTHISTE.

COLIBRI BRUN (petit). EDW. *tom. I, pag. & pl.* 32. *Voyez* OISEAU-MOUCHE POURPRÉ.

COLIBRI de Cayenne, dit LA TOPASE. *Pl. enl.* 599. *fig.* 1. *Voyez* COLIBRI-TOPASE.

COLIBRI de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 680, *fig.* 1. *Voyez* COLIBRI BLEU.

COLIBRY de Surinam. BRISS. *Voyez* COLLIER ROUGE (le).

COLIBRI DES GRANDS BOIS. *Voyez* JACAMAR.

COLIBRI du Mexique. *Pl. enl.* 680, *fig.* 2. *Voyez* PLASTRON NOIR.

Digitized by Google

COLIBRY du Mexique. BRISS. *Voyez* COLIBRI VERD ET NOIR.

COLIBRI entièrement verd. EDW. *glan. part. III, pl.* 316, *pag.* 360. *Voyez* ORVERT.

COLIBRI. FEUILLÉE. *Journ. d'obſ. phyſ. pag.* 413, *éd.* 1714. *Voyez* OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

COLIBRI HUPPÉ.

Colibry rouge huppé à longue queue du Mexique. BRISS. *tom. III, page* 692.

Ce *colibri* n'eſt connu que par l'indication qu'en donne Séba, & c'eſt d'après cet auteur que quelques autres en ont parlé; il a, ſuivant la figure qu'il en a fait repréſenter, *vol. I, p.* 97, *tab. LXI, fig.* 4, du bout du bec à celui de la queue, environ huit pouces & demi. Tout ſon plumage eſt d'un fort beau rouge, excepté les couvertures du deſſus des ailes & les pennes des ailes mêmes qui ſont bleues: les plumes qui couvrent la partie ſupérieure de la tête, ſont longues, étroites, & forment une huppe qui embellit l'oiſeau. la queue eſt rouge, & les deux plumes du milieu ſont fort longues. On le trouve au Mexique. *Genre XLIV.*

COLIBRI HUPPÉ. EDW. *tom. I, p. XXXVII, pl.* 37. *Voyez* OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

COLIBRI PIQUETÉ. BUF. & BRISS. *Voyez* ZITZIL.

COLIBRI ROUGE. EDW. *glan. part. II, pag.* 118, *chap. LVI, fig. pl.* 266. *Voyez* COLIBRI A GORGE CARMIN.

COLIBRY ROUGE A LONGUE QUEUE de Surinam. BRISS. *Voyez* COLIBRI-TOPAZE.

COLIBRI ROUGE A LONGUE QUEUE. EDW. *Voyez* COLIBRI-TOPAZE.

COLIBRY ROUGE HUPPÉ A LONGUE QUEUE du Mexique. BRISS. *Voyez* COLIBRI HUPPÉ.

COLIBRI-TOPAZE (le).

Colibri de Cayenne, dit *la topaze. Pl. enl.* 599, *fig.* 1.

Colibry rouge à longue queue de Surinam. BRISS. *tom. III, pag.* 690.

Colibri rouge à longue queue. EDW. *tom. I, pag. XXXII, pl.* 32.

C'eſt une des plus grandes eſpèces de *colibris*, comme c'en eſt une des plus belles. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue proprement dite, eſt de ſix pouces, & du même point à l'extrêmité de deux longues plumes qui excèdent les autres, de près de huit pouces & demi. La tête eſt d'un noir de velours pourpré, qui ſe prolonge en ligne étroite ſur les côtés du cou, & entoure une plaque brillante qui couvre la gorge & le haut du cou; cette plaque, ſuivant qu'elle eſt frappée de la lumière, a l'éclat & la couleur de la topaze, ou paroît, tantôt d'un verd-doré, tantôt d'un verd pur & glacé: le derrière du cou, le deſſus & le deſſous du corps ſont couverts de plumes d'un rouge de cuivre de roſette, plus foncé ſur le deſſus du corps, & plus brillant ſur les parties inférieures: les grandes pennes des ailes ſont d'un brun-violet & les petites ſont rouſſes: les deux plumes du milieu de la queue ſont d'un brun-pourpré, & les latérales ſont rouſſes; cette dernière couleur eſt celle des deux longues plumes étroites, à barbes égales, qui partent du milieu & du deſſus de la queue, & qui excèdent de deux pouces & demi les autres plumes dont elle eſt compoſée: le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle n'a pas les deux brins ou longues plumes de la queue qui n'appartiennent qu'au mâle; ſa gorge & le haut du devant du cou ne ſont ornés que de quelques reflets dorés ſur un fond verd, & le reſte de ſon plumage eſt un verd-doré, qui en feroit un oiſeau aſſez brillant, ſi on ne la comparoît pas à ſon mâle.

M. Briſſon n'avoit pas vu le *colibri-topaze*, & la deſcription qu'il en donne manque d'exactitude. *Genre XLIV.*

COLIBRI VERD A LONGUE QUEUE. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE, OI. VERD & BLEU.

COLIBRI VERD AU VENTRE NOIR. EDW. *tome I, pag. XXXVI, pl.* 36. *Voyez* COLIBRI VERD & NOIR.

COLIBRI VERD & NOIR.

Colibry du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 683.

Colibri verd au ventre noir. EDWARD, *tome I, pag. XXXVI, pl.* 36.

Ce *colibri* a quatre pouces deux à trois lignes de long; la tête, le cou, le dos ſont d'un verd-doré; la poitrine, le ventre & les côtés du corps ſont d'un noir luiſant avec un reflet rougeâtre; une bande blanche traverſe le bas-ventre, & une autre de verd-doré changeant en bleu, coupe tranſverſalement le haut de la poitrine: la queue eſt d'un noir velouté avec un reflet changeant en bleu d'acier poli: la femelle diffère du mâle, ſuivant M. Briſſon, en ce qu'elle n'a point de bande tranſverſale blanche ſur le bas-ventre: il l'a fait repréſenter, *tom. III, pl. XXXV, fig.* 2. On trouve ce *colibri* au Mexique, & il n'eſt pas rare non plus à la Guiane; je l'ai vu encore apporter de Saint-Domingue en grand nombre. *Genre XLIV.*

COLIBRI VIOLET.

Pl. enl. 600, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 683, *pl. XXXV, fig.* 2.

Ce *colibri*, un des plus beaux oiſeaux de ce genre, a quatre pouces & demi de long, ſept pouces trois lignes de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue de quatre lignes: la tête, le derrière du cou, le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un noir de velours changeant en un violet foncé, brillant & luſtré: la gorge & le devant du cou ſont d'un violet-pourpre qui a le brillant & les reflets métalliques: les couvertures & les pennes des ailes ſont d'un verd-doré brillant: la queue eſt d'un noir de velours animé par des reflets verds-dorés; les plumes dont elle eſt compoſée ſont pin-

Digitized by Google

longues sur les côtés qu'au milieu, & la rendent assez fourchue : le bec est noir ; les pieds & les ongles sont bruns. On trouve cette belle espèce à Cayenne assez communément. *Genre XLIV.*

COLIBRY (le). BRISS. *tom. III, pag. 667,* & *pl. enl. 600, tom. I. Voyez* COLIBRI (le petit).

COLIBRY BLEU du Mexique. BRISS. *Voyez* COLIBRI BLEU.

COLIBRY de la Jamaïque. BRISS. & *pl. enl. 680, fig. 3. Voyez* PLASTRON NOIR (le).

COLIBRY de Saint-Domingue. BRISS. *Voyez* VERD-PERLÉ.

COLIBRY du Brésil. BRISS. *tom. III, pag. 670. Voyez* COLIBRI A VENTRE ROUSSEATRE.

COLIN.

M. de Buffon fait une section de ces oiseaux du Mexique indiqués par Fernandez ; ils sont du genre de la perdrix, & le nom de *colin* est dérivé des dénominations qu'ils ont en langue mexiquaine.

COLIN. BELL. *hist. des oiſ. pag. 176, port. p. 54. Voyez* GOÉLAND VARIÉ.

COLIN (grand).

Grande caille du Mexique. BRISS. *tom. I, pag. 257.*

Cet oiseau, beaucoup plus grand que notre caille, a la tête & le cou variés de noir & de blanc, le dos blanchâtre : tout le reste du plumage est fauve, excepté l'extrémité des plumes des ailes qui est blanchâtre : le bec & les pieds sont noirs ; on le trouve au Mexique. *Genre VI.*

COLIOU de l'île Panay.

M. Sonnerat, qui a parlé le premier de cet oiseau, le décrit dans les termes suivans. *Voyage à la nouv. Guin. pag. 116, pl. 74.*

» Le *coliou* de l'île Panay est de la taille du gros-» bec d'Europe : la tête, le cou, le dos, les ailes » & la queue sont d'un gris-cendré, avec une » teinte jaune ; la poitrine est de la même cou-» leur, traversée de raies noires ; le bas du ventre » & le dessus de la queue sont rousseâtres : les ailes » s'étendent un peu au-delà de l'origine de la » queue qui est extrêmement longue, composée » de douze plumes de longueur inégale : le bec » est noir, les pieds couleur de chair pâle : les » plumes qui couvrent la tête sont étroites & assez » longues ; elles forment une huppe, que l'oiseau » baisse ou éleve à volonté ».

COLIOU du Cap de Bonne-Espérance.

Les *colious* sont des oiseaux de l'ancien continent : non-seulement on ne nous en a pas encore fait connoître qui eussent été trouvés dans le nouveau monde, mais on y a jusqu'à présent observé aucun oiseau qu'on puisse regarder comme leur représentant : ils n'habitent que dans les parties les plus chaudes de l'Asie & de l'Afrique. Il y a beaucoup d'uniformité dans leurs couleurs, qui sont peu apparentes, dans lesquelles le gris domine, & peut-être si ces oiseaux, qu'on a peu observés, l'étoient mieux, trouveroit-on qu'il n'y en a qu'une espèce, au lieu de quatre qu'on en compte. M. de Buffon les compare aux veuves & aux bouvreuils. Il leur trouve du rapport avec les premiers de ces oiseaux dans la longueur de la queue, & avec les seconds dans la conformation du bec.

Les *colious* ont, comme les veuves, la queue très-longue ; mais celle des veuves est double en quelque sorte : la véritable queue n'a que la longueur ordinaire à cette partie, & les longues plumes qui l'excédent sont les couvertures de la queue très-prolongées : ces plumes ne sont point étagées & leurs barbes sont fort longues ; au contraire, la queue des *colious* est étagée ; elle n'est composée que de la queue proprement dite, & les barbes des plumes dont elle est formée sont fort courtes.

Les *colious* ont, comme les bouvreuils, le bec en cône racourci, convexe en-dessus & courbé à sa pointe ; mais les bouvreuils l'ont aussi convexe en-dessous, & les *colious* l'ont applati.

Les observations qu'on vient de lire sont de M. le comte de Buffon. Je n'ai fait que changer quelques termes pour abréger : j'ajouterai que, malgré les différences que M. de Buffon fait remarquer entre les bouvreuils & les *colious*, il observe que ces oiseaux ont de grands rapports dans la grosseur, les dimensions, la forme des différentes parties & l'habitude de tout le corps en général, comme ils en ont avec les veuves par la longueur de la queue : ce raprochement, que personne n'avoit fait, est le coup-d'œil d'un naturaliste qui, en voyant les objets qui sont sous ses yeux, y place de mémoire ceux qui n'y sont plus, dont il conserve un souvenir exact & qui compare, saisit les rapports, & rapproche par la pensée, les objets dispersés par la nature sur la surface, du globe. *Genre XXXVI.*

COLIOU du Cap de Bonne-Espérance. BRISS. *tome III, pag. 304.*

Idem. *Pl. enl. 282, fig. 1.*

Il est à-peu-près de la grosseur du pinçon d'Ardennes : sa longueur est de dix pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; mais les deux plumes du milieu de la queue sont longues de six pouces neuf lignes ; ainsi la longueur du corps n'est que de trois pouces & demi : la tête, la gorge & le cou sont d'un cendré, mêlé d'une légère teinte de couleur vineuse ; le reste du dessus du corps est cendré, excepté les couvertures du dessus de la queue, qui sont d'un marron pourpré : la poitrine est d'une couleur vineuse claire ; le ventre, les côtés, le dessous de la queue sont d'un blanc sale : les ailes & la queue sont cendrées ; cependant les plumes de l'aile ne sont de cette couleur que du côté externe, & brunes du côté interne : le bec est gris & noirâtre à sa pointe : les pieds sont gris, les ongles noirâtres. *Genre XXXVI.*

COLIOU HUPPÉ du Sénégal.

BRISS. *tome III, pag. 306, pl. XVI, fig. 3. Genre XXXVI.*

Idem. *Pl. enl. 282, fig. 2.*

Digitized by Google

Il eſt de la groſſeur du pinçon d'Ardennes; le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un gris clair, un peu plus foncé cependant ſur le haut du dos & les grandes couvertures des ailes; le derrière de la tête eſt d'une couleur d'aigue-marine: les plumes du ſynciput ſont un peu prolongées & forment une huppe étroite qui a très-peu de longueur: il y a en-deſſus de l'aile, vers le moignon, une plaque rouſſeâtre: les plumes de la queue ſont d'un gris tirant ſur le bleu, & leur tige eſt brune: le demi-bec ſupérieur eſt gris dans ſa longueur & noir à ſon extrêmité; la portion inférieure du bec eſt noire, les pieds ſont gris, les ongles bruns. *Genre XXXVI.*

COLIOU RAYÉ.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'un moineau franc: le deſſus du corps eſt d'un gris terne, légèrement varié de couleur de lilas, plus foncée ſur le croupion; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont rayés de bandes brunes très-étroites, ſur un fond gris-rouſſeâtre; le reſte du deſſous du corps eſt également rayé de bandes brunes, mais ſur un fond roux-clair: la queue eſt teinte d'une nuance bleue-verdâtre: les pieds ſont gris, les ongles noirs: le demi-bec ſupérieur eſt noir & l'inférieur blanchâtre: les plumes du ſynciput forment une huppe comme dans le *coliou* du Sénégal. Cet oiſeau, dont M. de Buffon a fait la deſcription ſur un individu conſervé dans ma collection, m'avoit été apporté par un voyageur qui avoit relâché au Cap de Bonne-Eſpérance, & qui avoit auſſi parcouru pluſieurs parties de l'Inde. Je ne ſçai pas préciſément où il avoit trouvé le *coliou rayé. Genre XXXVI.*

COLLET. (*Chaſſe*). Piége auquel on prend pluſieurs eſpèces d'oiſeaux & auſſi quelques eſpèces de quadrupèdes. Le *collet* ſe fait avec différentes ſubſtances plus ou moins fortes, qu'on emploie ſimples, doubles ou plus multipliées, ſuivant la force des animaux qu'on a deſſein de prendre; les ſubſtances qu'on y emploie ſont le crin, la ficelle, quelquefois des cordons de ſoie, du fil d'archal ou du fil de laiton. Le *collet* conſiſte proprement en un nœud coulant, pratiqué à une des extrêmités de la ſubſtance qu'on emploie; on laiſſe le nœud plus ou moins ouvert; on attache l'extrêmité oppoſée à un piquet qu'on enfonce en terre; on place le *collet* dans des percées qu'on fait à une haie, dans un taillis & toujours de manière que l'eſpace, entouré par le *collet*, offre une iſſue libre, tandis que le paſſage eſt fermé ou embarraſſé aux environs; l'animal paſſe ſa tête aiſément à travers le *collet*; venant à le tirer, lorſque ſon corps s'engage, il ſerre le nœud & s'étrangle. On prend au *collet* des bécaſſes, des canards, &c.

On confond ſouvent le mot *collet* avec le mot *lacet*. L'un & l'autre piège ſe font, ſe dreſſent de la même manière, & on y prend les mêmes oiſeaux; cependant il eſt plus exact d'appeller *collet* le piége deſtiné à prendre les animaux par le cou & *lacet* le piége deſtiné à les arrêter par le pied. On prend en général plus de quadrupèdes au *collet*, & plus d'oiſeaux au *lacet*.

COLLIER ROUGE (le).

Colibry de Surinam. BRISS. *tom. III, pag. 674.*
Colibri à collier de Surinam. *Pl. enl. 600, fig. 4.*
Colibri à queue blanche. EDW. *glan. pag. 99, chap. XLVI, pl. 256.*

Deux traits diſtinguent ce *colibri* des oiſeaux du même genre; le premier eſt une plaque ou bande tranverſale, d'un rouge-clair, ſituée au bas, & ſur le devant du cou au-deſſus de la poitrine; le ſecond conſiſte dans la couleur blanche des plumes de la queue, excepté les deux du milieu qui ſont d'un verd changeant en couleur de cuivre de roſette; la tête, la gorge, le cou, le deſſus du corps & le haut de la poitrine ſont d'un verd-doré à reflets rougeâtres; le ventre & les côtés ſont d'un blanc-griſâtre; les ailes ſont d'un brun-violet; le bec eſt noir à ſa pointe, & moins foncé dans le reſte de ſa longueur; les pieds ſont blanchâtres. Cette eſpèce ſe trouve à Surinam. *Genre XLIV.*

COLMA.

Pl. enl. 703, fig. 1.

C'eſt un des oiſeaux auxquels M. le comte de Buffon donne le nom de *fourmiliers*. Il regarde celui-ci comme une variété ou une eſpèce très-voiſine du *palikour* ou *fourmilier proprement dit.* Il a ſix pouces du bout du bec à celui de la queue; il y a une tache blanche entre l'œil & le bec à ſa partie ſupérieure; le deſſus de la tête & le derrière du cou ſont d'un brun-rouſſeâtre; le reſte du deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'une couleur brune obſcure: la gorge & le haut du devant du cou ſont tachetés de noir ſur un fond blanc, ce qui a fait nommer cet oiſeau *col-ma*; le reſte du deſſous du corps eſt cendré, le bec eſt noir, les pieds ſont bruns. *Genre XXII.*

COLNUD de Cayenne.

Pl. enl. 609.

Cet oiſeau, meſuré du bout du bec à celui de la queue, a ſeize pouces ſix lignes de long; ſa queue eſt longue de cinq pouces; ſon bec a un pouce de ſa pointe aux angles de ſon ouverture; il a ſix lignes de large à ſa baſe, qui eſt déprimée & applatie; la portion ſupérieure du bec eſt un peu plus longue que l'inférieure, courbée en-bas à ſa pointe, & échancrée de chaque côté à ſon extrêmité; dans ſon trajet elle eſt déprimée ſur les côtés, relevée & arrondie dans ſon milieu: la portion inférieure, de très-peu plus courte que la ſupérieure, eſt très-applatie à ſa baſe, & l'eſt légèrement dans ſon trajet; l'ouverture des narines eſt placée ſur le tiers antérieur du demi-bec ſupérieur, & elle n'eſt pas couverte par les plumes qui naiſſent de la baſe du bec: les jambes ſont garnies de plumes juſqu'au talon; il y a quatre doigts aux pieds, un devant, deux derrière, tous ſéparés à-peu-près juſqu'à leur origine.

Digitized by Google

Je crois, d'après la forme du bec de cet oiſeau, pouvoir le rapporter au genre XXIIIe, ou à celui du *cotinga*. La très-légère & à peine ſenſible courbure de la pointe de la partie ſupérieure du bec, me paroit d'autant moins en empêcher, qu'en plaçant cet oiſeau à côté de pluſieurs cotingas pour comparer les becs, j'ai remarqué la même courbure dans l'extrêmité du bec de ces oiſeaux. Elle a ou échappé à M. Briſſon, ou il l'a regardée comme ſi peu apparente, qu'il l'a négligée.

La tête, le haut du cou ſont couverts de plumes très-courtes, ſerrées & preſſées, d'un noir de velour: cependant les deux côtés du haut du cou ſont dégarnis de plumes; la peau nue ſur cette partie paroit brune dans l'individu deſſéché; j'ignore ſa couleur ſur l'oiſeau vivant. Il y a ſur cette même peau quelques plumes noires, très-petites & très-courtes, clair-ſemées, vers le milieu de la portion qui eſt nue; le bas du cou eſt en-arrière, le dos, le croupion, le bas du cou en-devant, la poitrine, le ventre, & le deſſous de la queue ſont d'un noir aſſez brillant vers le haut du corps, & terne vers ſa portion inférieure; les moyennes & les grandes couvertures des ailes ſont d'un cendré-bleuâtre; les pennes des ailes les plus proches du corps ſont de la même couleur; les autres ſont cendrées du côté extérieur & noires du côté interne; les grandes pennes ſont colorées de même, mais elles ſont entièrement noires à leur extrêmité, & elles ont d'autant moins de gris, qu'elles ſont plus éloignées du corps: la première penne eſt d'un pouce plus courte que les autres; les plumes qui couvrent le fouet de l'aile ſont noires; la queue eſt de cette dernière couleur; le bec blanchâtre à ſon origine & dans une grande partie de ſa longueur, eſt noirâtre à ſon extrêmité; les pieds ſont noirâtres.

Cet oiſeau paroit n'être pas très-commun à Cayenne, d'où on ne l'envoye pas fréquemment. On ne nous a encore rien appris ſur ſes habitudes, & M. de Montbeillard eſt le premier auteur qui en ait parlé.

COLOMBASSE. *Voyez* LITORNE.

COLOMBAUDE (petite). *Voyez* FAUVETTE A TÊTE NOIR.

COLOMBE. BELL. Un des noms qu'il donne au pigeon. *Voyez* PIGEON.

COLOMBE de Groënland. *Voyez* GUILLEMOT (petit).

COMBATTANT, vulgairement *paon de mer*. *Combattant* ou *paon de mer*. BRISS. *tom. V, pag. 240. Pl. XXII, fig. 1* le mâle, *fig. 2* la femelle.

Paon de mer. Pl. enl. 305 le mâle, *306* la femelle.

Avis pugnax en latin par la plupart des auteurs.

Ptak-bitny en Polonois;

Brusham en Suédois;

Ruffe le mâle; *reeve* la femelle en Anglois;

Paon de marais, groſſe-gorge, cotteret-garu ſur les côtes de *Picardie*.

Ces oiſeaux, qu'on a très-improprement appellés *paons de mer*, viennent du nord ſur les côtes de France, dès la fin de février; ils n'y ſéjournent guère au-delà d'un mois; il en paſſe beaucoup ſur les côtes d'Angleterre où ils nichent; mais on ne ſait pas où les autres ſe retirent, comme on ignore où ils paſſent tout l'hiver. Ils ſont remarquables par les combats qu'ils ſe livrent, par la différence qu'il y a du plumage des uns aux autres, par la ſingularité des ornemens qu'ils ne portent qu'au printemps.

On prétend que les mâles ſont dans cette eſpèce beaucoup plus nombreux que les femelles; qu'ils marchent en bandes ou phalanges ſéparées, & que ces corps de *combattans* s'avançent à la rencontre les uns des autres pour ſe diſputer les femelles qui ſe tiennent à part, dont la vue & la voix excitent l'ardeur des mâles qui ſe diſputent le droit de jouir; mais ſi ces combats de bandes à bandes ont en effet lieu, les combats particuliers ſont encore plus fréquens.

L'organiſation interne répond à l'ardeur du tempérament qui ſe manifeſte au-dehors, & la cauſe qui la produit ſe décelle par des ſignes extérieurs. Les teſticules ſont à proportion plus volumineux que dans aucune autre eſpèce d'oiſeaux, & la ſurabondance des ſucs nourriciers produit des caroncules charnues qui croiſſent autour de la baſe du bec ſur le deſſus de la tête, de longues plumes qui pouſſent ſur le cou & qui forment au *combattant* une eſpèce de fraiſe ou de bouclier. Les caroncules charnues s'oblitèrent, & les longues plumes du cou tombent lorſque la jouiſſance a épuiſé les ſucs qui avoient produit & entretenu ces excroiſſances.

Il ſeroit auſſi long qu'inutile d'entreprendre de décrire le plumage des *combattans*. Quelque nombre qu'on en raſſemble, il ne s'en trouve pas deux qui n'offrent de l'un à l'autre des différences très-notables. Il ſuffit donc de dire, que le brun, le gris, le roux plus ou moins foncé, le marron, le pourpré, le noir, le violet foncé & noirâtre ou châtoyant & verdâtre, différemment diſtribués, ſont les couleurs les plus ordinaires du deſſus du corps, des ailes & de la queue; le ventre & le deſſous du corps ſont communément blancs; cette couleur eſt aſſez rare ſur le reſte du plumage, & s'y voit cependant quelquefois: l'iris eſt couleur de noiſette; le bec & les pieds ſont gris. La femelle eſt plus petite que le mâle: elle n'a jamais les caroncules charnues ſur le devant de la tête, ni les longues plumes au cou qui diſtinguent le mâle au printemps; la tête, la gorge, le cou & le deſſous du corps ſont blancs; le deſſus du corps eſt varié de plumes brunes & de plumes blanches; les ailes ſont brunes, le bec eſt rougeâtre, noir à ſon extrêmité, & les pieds ſont auſſi rougeâtres: en général, le plumage de la femelle varie beaucoup moins que celui des mâles; mais je crois que M. Briſſon ſe trompe quand il le décrit, d'après l'individu qu'il a obſervé, comme étant fixe & invariable. J'ai vu des femelles qui

Digitized by Google

n'avoient que la tête blanche, dont tout le reste du plumage étoit d'un brun tirant au gris.

Les *combattans* sont plus gros que le *chevalier commun*; ils sont moins hauts montés que les chevaliers en général. Ils leur ressemblent d'ailleurs par la manière de vivre, & ils sont de même du LXXVe genre. J'en ai vu assez souvent au printemps, dans les marchés de Paris, où ils n'ont pas le prix d'un gibier fort estimé.

COMMANDEUR.

Troupiale à ailes rouges. BRISS. *tom. II, pag. 97.*

Troupiale à ailes rouges de la Louisiane. *Pl. enl. 402.*

Etourneau à ailes rouges. CATESB. *tom. I, pag. 13, pl. 13.*

Le *commandeur* est du XIXe genre ou de celui du troupiale. C'est un oiseau de l'Amérique septentrionale. On le trouve dans la Virginie, la Caroline, au Mexique & à la Louisiane. Il est de la grosseur d'un merle; son plumage est d'un noir très-foncé & lustré, excepté les petites couvertures des ailes qui sont d'un rouge-cramoisi très-vif, & qui forment sur le haut de l'aile une plaque brillante, oblongue, dont les dimensions sont à-peu-près de deux pouces sur un; le bec, les pieds & les ongles sont noirs; les yeux sont de la même couleur, & l'iris est d'un beau blanc.

La femelle, plus petite que le mâle, a les plumes bordées d'un filet gris, & la tache de ses ailes n'est ni aussi large, ni d'un aussi beau rouge que sur les ailes du mâle.

Catesby nous apprend que le *commandeur* fait son nid, à la Virginie & à la Caroline, parmi les joncs; il en entrelasse les pointes, de manière qu'elles forment une sorte de toit sous lequel le nid se trouve à couvert. Suivant le Page du Prats, les oiseaux de cette espèce ne paroissent à la Louisiane qu'en hiver, mais en si grand nombre, qu'on en prend quelquefois trois cens d'un coup de filet. Le même auteur prétend qu'on ne leur fait la chasse que comme à des oiseaux nuisibles, parce que, quoiqu'ils prennent quelquefois beaucoup de graisse, leur chair n'est jamais un bon manger. Je ne nierai point à l'auteur de l'histoire de la Louisiane, que les oiseaux dont il s'agit ne soient nuisibles; Catesby en dit autant, & nous apprend que, par leur nombre, ils font de grands dégâts dans les terres ensemencées de riz & d'autres grains, quoiqu'ils se nourrissent aussi d'insectes, & qu'ils endommagent les fruits, pour lesquels ils ne manquent pas de goût: mais le Page du Prats se trompe, quand il dit qu'on ne fait à la Louisiane la chasse aux *étourneaux à ailes rouges*, (car c'est ainsi qu'on y nomme les *commandeurs*) que comme à des oiseaux nuisibles. Non-seulement cette chasse a pour but d'en diminuer le nombre & par conséquent les dégâts qu'ils peuvent faire, mais encore d'en retirer du profit de deux manières.

Feu M. le Beau, Médecin du Roi à la Louisiane, où il a long-temps exercé sa profession, & où il donnoit à l'étude de l'histoire naturelle le loisir que lui laissoient ses occupations, m'a certifié, sur les *étourneaux à moignons rouges*, les faits suivans: On prend à la Louisiane une prodigieuse quantité de ces oiseaux; les chasseurs les apportent par paquets dans les marchés, comme on expose les alouettes en vente dans les nôtres: le peuple achète volontiers de ces oiseaux, & les pourvoyeurs ne manquent guère d'en rapporter chez leurs maitres: c'est moins pour leur chair qu'on les recherche, quoique M. le Beau ne m'ait jamais dit qu'elle fût mauvaise, que pour la plaque rouge qui orne leurs ailes. Avant de préparer ces oiseaux pour la table, on leur enlève la peau sur laquelle est placée la plaque rouge; on a soin d'étendre cette peau & d'empêcher qu'elle ne se retire en séchant. Lorsque les nègres qui servent à la cuisine, ou les pauvres parmi le peuple, ont amassé quelques douzaines de ces moignons ou plaques rouges, ils les vendent à des particuliers connus pour en faire trafic: ceux-ci les colent sur des feuilles de papier par centaines, mettent ces feuilles de papier entre deux cartons, conservent le tout dans des boëtes bien fermées, &, lorsqu'ils ont une occasion, font passer en Europe plusieurs milliers de moignons préparés & conservés comme je viens de le dire. Ces moignons sont connus de nos plumaciers qui en font un fréquent usage pour des garnitures de robes, des manchons & diverses parures. Il faut que l'on prenne un bien grand nombre d'étourneaux à la Louisiane, puisque M. le Beau, qui se préparoit à son retour, rassembla, dans un hyver, environ quarante mille moignons, dont il laissa une partie à la Rochelle, & se défit de l'autre à Paris. Dans la première de ces deux villes, où l'on trafique de ces peaux avec l'étranger, le prix, en 1775, étoit de 18 liv. le *millier*, & de 12 liv. à Paris, où on ne les emploie que pour les modes & la pelleterie.

Le prix des moignons doit aussi dépendre de leur beauté; ceux des femelles, plus petits, & mêlés de gris, ne doivent pas être de la même valeur que ceux des mâles; mais parmi ceux-ci même, tous n'ont pas au moignon de l'aile une plaque également belle; il n'y a qu'un petit nombre, dont les plaques sont en entier d'un rouge pur. Dans la plupart des individus, le rouge est plus ou moins entouré de plumes d'une couleur tirant sur celle qu'on appelle *feuille morte*; & dans l'emploi des moignons, c'est autant à retrancher nécessairement sur l'étendue de la plaque. Fernandez prétend que la dégénérescence du rouge sur le moignon de l'aile, est un produit de l'âge. Je crains de contrarier un auteur qui a observé sur les lieux; mais, ayant eu occasion de voir à Paris une première fois trois cens étourneaux à moignons rouges, qu'on avoit envoyés de la Louisiane; une seconde fois, plus de cent de ces

Digitized by Google

oiſeaux ; & à-peu-près mille, une troiſième fois, dans un envoi du même pays, compoſé de neuf mille peaux : je remarquai qu'à proportion que le rouge étoit moins pur ſur les ailes, il y avoit plus de mêlange de gris parmi le noir ſur le reſte du corps. Comme ce mêlange eſt l'attribut de la femelle, je ſerois porté à croire que les étourneaux mâles, dans leſquels on en voit les traces, & qui ont un rouge moins pur aux ailes, ſont des jeunes de leur eſpèce. Cette variété dans le rouge de la plaque qui couvre le moignon des ailes, eſt la ſeule que j'aie obſervée dans le grand nombre d'étourneaux que le haſard m'a mis ſous les yeux. Cependant M. le Curé de Saint Louis en conſerve un, dont la tête & le haut du cou ſont d'un fauve clair.

Un auteur, dont l'autorité eſt d'un grand poids, regarde les oiſeaux repréſentés *pl. enl. 236, fig. 2 & 536*, le premier ſous le nom de *troupiale de Cayenne*, le ſecond, ſous celui de *troupiale de la Guiane*, comme une variété l'un de l'autre, & l'un & l'autre comme une variété de l'étourneau à moignons rouges de la Louiſiane, ou du *commandeur* : je ſuis convaincu, avec le ſavant qui eſt de cette opinion, que le *troupiale de Cayenne* & celui *de la Guiane*, ne ſont qu'une variété l'un de l'autre ; mais je ne ſaurois croire avec lui qu'ils en ſoient une de l'oiſeau appellé *commandeur*. Voici mes raiſons : trop de diſproportion dans la taille, une très-grande différence dans le plumage, ſans aucun trait qui tende à réparer cette diſſemblance.

Les troupiales de la Guiane ne ſont guère moins communs dans ce pays, que les étourneaux à la Louiſiane ; ce ſeroit donc au moins une race très-conſtante, & quelque choſe de plus qu'une variété ; & cette ſuppoſition même a beſoin de preuves, que l'hiſtoire de ces différens oiſeaux ne nous a pas encore fournies.

CONDOR.

Briss. *tom. I, pag. 474.*

Cuntur ou *coutour* par les Péruviens.

Le *condor* eſt le plus grand des oiſeaux qui jouiſſent de la faculté de voler : il paroît habiter de préférence les montagnes du Pérou, quoique peut-être on le trouve auſſi ailleurs, & même ſur l'un & l'autre continent. Tous les Naturaliſtes l'ont regardé comme étant du genre des vautours, qui eſt le Xe de la méthode de M. Briſſon. Cependant il n'a pas les habitudes de ces oiſeaux ; il ne ſe tient, à la vérité, comme eux, que dans les lieux déſerts & eſcarpés, ſur les montagnes les plus élevées, d'où il ne deſcend que rarement dans les plaines ; mais il vit du produit de ſa chaſſe, des animaux qu'il enlève, & non de cadavres, comme les vautours. Cette différence dans les mœurs ne tient peut-être qu'à des beſoins plus grands, à ce qu'il eſt mieux armé, puiſque ſes ſerres paroiſſent à proportion plus longues, plus acérées, & ſon bec plus courbé.

Les auteurs & les voyageurs en grand nombre ont parlé du *condor* ; très-peu l'ont vu ; de-là la confuſion & la diverſité dans les deſcriptions qu'on en a données. Peut-être auſſi ne diffèrent-elles que parce qu'un oiſeau auſſi grand eſt plus tardif que les autres à prendre tout ſon accroiſſement, & qu'il a été décrit dans différens âges, ou que, n'étant pas aſſez connu pour qu'on ſache diſtinguer le mâle d'avec la femelle, c'eſt tantôt l'un, tantôt l'autre qui a été obſervé.

Au milieu de cette diverſité d'opinions, ou plutôt de deſcriptions, je ne peux mieux faire que de copier ce que le P. Feuillée a écrit ſur les *condors*, d'après un de ces oiſeaux, qu'il étoit parvenu à tuer. Il s'exprime dans les termes ſuivans :

« Les ailes du *condor*, que je meſurai fort » exactement, avoient, d'une extrêmité à l'autre, » onze pieds quatre pouces, & les grandes plu- » mes, qui étoient d'un beau noir luiſant, avoient » deux pieds deux pouces de longueur ; la groſ- » ſeur de ſon bec étoit proportionnée à celle de » ſon corps : ſa longueur étoit de trois pouces & » ſept lignes ; ſa partie ſupérieure étoit pointue, » crochue & blanche à ſon extrêmité, & tout le » reſte étoit noir ; un petit duvet court, couleur » de minime, couvroit toute la tête de cet oi- » ſeau ; ſes yeux étoient noirs & entourés d'un » cercle brun-rouge ; tout ſon parement & le » deſſous du ventre, juſqu'à l'extrêmité de la » queue, étoient d'un brun-clair ; ſon manteau, » de la même couleur, étoit un peu plus obſcur ; » les cuiſſes étoient couvertes, juſqu'au genou, de » plumes brunes..... Le fémur avoit dix pouces » & une ligne de longueur, & le tibia, cinq » pouces & deux lignes ; le pied étoit compoſé » de trois ſerres antérieures & d'une poſtérieure : » celle-ci avoit un pouce & demi de longueur, » & étoit terminée par un ongle noir, long de » neuf lignes ; la ſerre antérieure du milieu du » pied avoit cinq pouces huit lignes.... l'ongle, » un pouce neuf lignes....; tous les ongles étoient » noirs.....; la jambe & les doigts étoient cou- » verts d'écailles noires ».

Après avoir fait la deſcription du *condor*, le P. Feuillée nous apprend que les oiſeaux de ce genre habitent ordinairement ſur les hautes montagnes ; ils n'en deſcendent que dans la ſaiſon des pluies ; ils ne s'approchent du rivage de la mer que le ſoir ; ils y paſſent la nuit, & regagnent les montagnes le matin.

Le *condor* paſſe pour être capable d'enlever un mouton, pour attaquer les biches, & ne pas même épargner les hommes : mais il y a bien de l'apparence qu'on s'eſt plu à exagérer les faits à ſon égard. Quoiqu'il ſoit propre au Pérou, ou du moins qu'il y ſoit moins rare qu'ailleurs, il ne paroît pas qu'il y ſoit encore bien connu, ſoit à cauſe de ſa manière de vivre & des lieux inacceſſibles qu'il habite, ſoit que ſon eſpèce ſoit peu multipliée.

Digitized by Google

Tous les oiſeaux dont les voyageurs parlent, d'une groſſeur diſproportionnée avec celle des plus grands oiſeaux de proie connus, & qui, à cet égard, n'ont de rapport qu'avec le *condor*, doivent ils être regardés comme étant de ſon eſpèce ? Dans ce cas on auroit trouvé le *condor* dans différentes parties de l'ancien continent ; il habiteroit, ainſi qu'au Pérou, en Afrique, à Madagaſcar, aux Indes orientales ; il auroit même été vu en 1779 aux environs d'Orléans, ſuivant la relation de M. de Salerne, *hiſt. des oiſ. p. 10* ; il auroit été auſſi plus anciennement vu en Allemagne, ſuivant le fait cité par Geſner, mais qu'il avoit emprunté d'un autre auteur. Il eſt bien difficile de décider ſi ces oiſeaux ſi mal décrits, qui peuvent n'être que des aigles ou des vautours, dont la préſence a étonné dans des lieux où on n'a pas coutume d'en voir, dont il eſt ſi probable que la groſſeur eſt exagérée & l'hiſtoire chargée de faits fabuleux, ſont en effet de véritables *condors*. M. le comte de Buffon, MM. Valmont de Bomare & Salerne penſent tous trois que le laemmer-geier des Alpes eſt le même oiſeau que le *condor*. La réciprocité entre les lieux que ces oiſeaux habitent, autoriſe cette opinion : le peu de connoiſſance que les Péruviens & les habitans des Alpes ont de ce grand oiſeau de leurs montagnes, dont ils ne connoiſſent guère que le nom, & qu'on parvient ſi rarement à ſurprendre & à tuer, établit encore de la parité entre le laemmer-geier & le *condor*.

CONDUR ou CONTUR. *Voyez* CONDOR.

COQ.

Le *coq* & *la poule*. BRISS. *tom. I, pag. 166.* Genre III.

Coq. Pl. enl. 1.
Coq huppé. Pl. enl. 49.
Poule du Japon. *Pl. enl. 98.*
Coc. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag. 242.*
Coq, gau, geau, gal, gog. BELL. *port. d'oiſ. p. 58.*
Poule. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag. 245.*
Geline, poule. BELL. *port. d'oiſ. pag. 58.*

On nomme en françois le mâle adulte de cette eſpèce *coq* ; ſa femelle, *poule* ; le petit très-jeune, *pouſſin* ; le petit déjà d'une certaine grandeur, *poulet* ; le mâle qui a été privé des organes de ſon ſexe, *chapon* ; la femelle qui a auſſi ſubi une opération qui la prive de la faculté de pondre, *poularde*. Le *coq* eſt nommé en Latin *gallus* ; ſa femelle *gallina*. En Eſpagnol, *gallo* le mâle, *gallina* la femelle. En Italien, *gallo* le coq, *cappon*, *cappone* le *coq* qui a été privé des parties ſexuelles ; *gallina*, la poule ; *pulcino*, *pullo*, *pollaſtrot*, le poulet.

En Allemand, *han*, *hauꝛs-han*, *gul*, le coq ; *guggel*, le chapon, &c.

En Polonois, *kur* le coq ; *kura*, la poule.

En Suédois, *hæns*, *tupp*, le coq ; *hæna*, la poule.

En Anglois, *cok*, *dunghill-cock*, le mâle ; *hen*, *dunghill-hen*, la femelle ; *chijk*, le poulet.

Le *coq* eſt, de tous les oiſeaux, celui dont l'hiſtoire eſt la plus intéreſſante. Forcé de me renfermer dans les limites qui me ſont preſcrites, je ne traiterai que les points les plus importans, tels que la deſcription de ſes mœurs, ſon origine, les variétés de ſes races, les ſoins néceſſaires pour entretenir, conſerver & multiplier ſon eſpèce.

Tout le monde connoît le *coq* par habitude ; très-peu de perſonnes le connoiſſent d'après un examen attentif & réfléchi qu'il mérite cependant par ſa beauté en général, par la forme de pluſieurs de ſes parties, & par la nobleſſe de ſon caractère. Le *coq* a le corps plein, la démarche lente & poſée ; il porte le cou relevé, la tête haute ; ſon regard eſt vif & animé ; il a l'air fier & indépendant ſans avoir rien de menaçant ni de farouche ; c'eſt un être confiant dans ſon courage & ſes forces, qui connoît ſon prix, ſans dédain pour les autres. Certain de ſa ſupériorité & des droits qu'elle lui donne, il ſçait les maintenir dans tout ce qui eſt important, & s'en relâcher ſur ce qui n'y ſçauroit porter de préjudice ; deſpote & amant au milieu d'un ſerrail nombreux, il eſt mari attentif & père tendre : les poules & les petits qu'elles conduiſent, ſont devant lui un peuple qui doit obéir, mais qui doit être gouverné avec douceur, auquel ſa propre foibleſſe & les forces de ſon ſouverain conſacrent de ſa part les égards & les attentions de la ſociété, en le chargeant en même-temps de tout ce qui concerne ſa ſûreté : ne voulant que des alimens propres à entretenir ſes forces, ſi le *coq* trouve un mets délicat, ſans en rien prendre pour lui, ſon cri en avertit les poules & leurs petits, qui accourent à la voix d'un maître qui appelle, d'un mari & d'un père qui invite : il partage entre les mères & les enfans, en répondant, par des accens doux & bas, à ceux que ſa famille fait entendre autour de lui. On dit que, ſenſible à certains charmes & peut-être à une docilité plus grande à ſon égard, ou à des ſoins plus tendres pour les couvées, il a quelquefois des préférences pour des poules chéries, foibleſſe, art, ou juſtice, ſuivant ſes vues, que nous ignorons. Des actes de tendreſſe le *coq* ſçait, ſelon le beſoin, paſſer à ceux que l'ordre exige & aux actes de valeur. Il conduit les poules ; il veut qu'elles ſe tiennent à ſa vue ; il ne permet pas qu'elles s'éloignent ; il appelle : il va chercher celles qui ſe ſont écartées ; il les ramène, les menace ſuivant les occaſions, ſans jamais les maltraiter. On prétend qu'oubliant quelquefois la nobleſſe de ſon caractère, il s'irrite contre la couvée, & qu'il porte la fureur juſqu'à donner la mort aux pouſſins à coups de bec ; on attribue cet acte de barbarie à la violence d'un tempérament trop ardent, trop preſſé de jouir : mais il s'agiroit donc d'une jouiſſance de prédilection, puiſque le *coq* au milieu des poules qui l'entourent, eſt ſans ceſſe à portée de ſe ſatisfaire. Cet acte de cruauté, très-rare, puiſqu'on ne prend pas de précaution pour s'en garantir dans les baſſe-cours où l'on élève une grande quantité de poulets

Digitized by Google

& où les *coqs* jouiſſent d'une pleine liberté, n'eſt qu'un vice individuel qu'on auroit tort d'imputer à l'eſpèce.

Souverain à l'égard de ſa famille, le *coq* la défend des animaux qui pourroient lui nuire, ſoit en l'attaquant, ſoit en partageant ſa nourriture. Il combat, il repouſſe les animaux étrangers, il agit en maître avec les oiſeaux de la baſſe-cour, & il les éloigne des poules; mais il s'irrite ſur-tout à l'approche d'un de ſes ſemblables, à l'aſpect duquel une longue habitude ne l'a pas accoutumé; auſſi-tôt qu'il l'apperçoit, l'œil en feu, les plumes hériſſées, il court à lui, & lui livre un combat qui ne ceſſe ou que par l'abandon de ſes forces ou la retraite du nouveau venu. Vainqueur, il ſe redreſſe, frappe ſes flancs de ſes ailes & chante à deux ou trois repriſes. C'eſt cet acte que M. l'abbé de Liſle a ſi bien peint par ce vers expreſſif & concis :

« Aime, combat, triomphe & chante ſa victoire ».

Le tempérament ardent & jaloux du *coq* ne permet pas que pluſieurs vivent en paix dans la même baſſe-cour. Leur vie eſt un état de guerre continuel, qui devient cependant moins acharné à la longue; les fréquens combats qu'ils ſe livrent ne ſont ſuſpendus que pour jouir ou ſe repoſer & ſe renouvellent à la vue de leur jouiſſance réciproque.

Senſible, entouré d'êtres ſoumis qu'il chérit, actif & plein de vigueur, le *coq* nous peint ſouvent ſon état heureux par ſon chant, qu'il fait indifféremment entendre le jour & la nuit, ſans que ce ſoit à des heures marquées, comme on le croit communément.

Si des mœurs du *coq*, nous paſſons à l'examen de ſes parties, & des externes ſeulement, ſans nous occuper des organes intérieurs, dont la deſcription appartient à l'anatomie comparée, nous trouverons pluſieurs traits à remarquer. Le premier eſt la crête qui ſurmonte le front, & les deux membranes charnues qui ſont attachées au-deſſous du bec. Ces ornemens ſont communs au *coq* & à la *poule*; mais ils ont plus de volume & des couleurs plus vives dans le *coq*. Il y a, de chaque côté, au-deſſous de l'ouverture de l'oreille, une peau nue qui forme une tache blanche, oblongue, légèrement rougeâtre ſur ſon bord antérieur. Les plumes ſont inclinées deux à deux à l'extrêmité de leurs tuyaux qui ſont rapprochés & qui ſe touchent par leurs bouts en-dedans de la peau, mais elles ſont divergentes dans leur trajet. Celles qui couvrent le cou ſont longues, étroites, flottantes, d'autant plus longues qu'elles ſont placées plus bas; les plumes du croupion ont la même forme & ſe ſéparent en ſe rabattant de chaque côté ſur l'extrêmité des ailes qui ſont fort courtes & qui ſe terminent à l'origine de la queue; elle eſt compoſée de quatorze plumes partagées en deux plans inclinés de droite & de gauche, diſpoſés de manière qu'ils forment entre eux un angle aigu, & que les plumes ſont tournées vis-à-vis les unes des autres du côté de leur face ſupérieure; ces mêmes plumes ſont longues, applaties, arrondies à leur extrêmité, fort larges dans toute leur longueur, brillantes, luſtrées & douces au toucher; leurs barbes, qui ſont étroitement unies, ſont d'égale longueur des deux côtés du tuyau; les deux plans qu'elles forment, & qui compoſent la queue, écartés & inclinés, comme je l'ai dit, à droite & à gauche, ſont en même-temps relevés & à-peu-près perpendiculaires à l'horiſon; ils forment avec le corps un angle très-ouvert & qui approche d'être droit; il faut encore remarquer que les plumes de la queue ſont courbées en arc, & que leur convexité eſt tournée du côté du corps. Je me ſuis étendu ſur cette conformation, parce qu'elle eſt particulière au *coq* & à la *poule*, & que juſqu'à préſent on n'a rien remarqué dans les autres oiſeaux qui y ait quelque rapport.

Le *coq* a à chaque pied un ergot qui croît à proportion de l'âge; la *poule* n'a qu'une protubérance ou un bouton qui ne ſait ordinairement que peu de ſaillie. L'un & l'autre ont quatre doigts; cependant il y a une race qui en a cinq, & une autre qui n'a point de queue. Ce n'en ſont pas moins des *coqs* & des *poules*, puiſque les oiſeaux de ces deux races ont d'ailleurs tous les mêmes caractères que les *coqs* & les *poules* ordinaires, & que, comme ce n'eſt pas un ſeul trait, ou un ſeul caractère qui conſtitue le genre d'un animal, mais l'enſemble de tous les traits & de tous les caractères, de même la ſouſtraction d'un caractère ou l'addition accidentelle d'un de plus ne change rien au genre.

Quoique les objets d'anatomie ne faſſent pas partie du plan que je dois traiter, je ne peux me diſpenſer de remarquer que le *coq* a une double verge cachée à l'intérieur, & cependant placée à la partie inférieure de ſon corps, de manière qu'au moment de l'accouplement, l'extrêmité s'en prolonge au bord externe de l'anus; c'eſt en l'appliquant ſur la partie correſpondante de la *poule*, où eſt également ſitué l'orifice des parties de la génération, que le *coq* la féconde: on s'apperçoit qu'il ſe diſpoſe à remplir cet acte & quelle eſt la *poule* dont la vue excite ſon deſir, par un coup-d'œil qu'il lui lance; auſſi-tôt baiſſant les ailes & les roidiſſant, étalant à demi ſa queue, tandis que la poule s'accroupit pour le recevoir, il va à elle, d'un pas oblique, en pouſſant un ſon grave, bas, précipité, il la ſaiſit par la crête avec ſon bec, s'élance ſur elle, il courbe en même temps la partie poſtérieure de ſon corps vers la même partie de celui de la femelle qu'elle relève en ſens oppoſé. Après cet acte, qui ne dure qu'un inſtant, le *coq* ſe redreſſe de même que quand il triomphe d'un rival; il frappe ſes flancs de ſes ailes, & il chante ſes plaiſirs comme ſes victoires. La *poule* en ſe

Digitized by Google

relevant hériſſe ſes plumes, les ſecoue & ſe mêle parmi ſes compagnes.

La faculté prolifique eſt ſi grande dans le *coq*, que malgré la fréquence de ſes accouplemens, une ſeule de ſes approches rend les œufs qu'une *poule* pond féconds long-temps encore après. Harvé étend à ſix mois l'effet prolifique d'un ſeul accouplement; d'autres obſervateurs le reſtraignent, & ceux qui l'abrègent le plus le bornent à un mois. Mais il eſt poſſible que de deux *coqs*, ſuivant leur vigueur dépendante de l'âge, de la conſtitution individuelle, de leur continence antérieure, l'un, par un ſeul acte, féconde les œufs qu'une *poule* pondra pendant ſix mois, & que l'autre ne féconde que ceux qu'elle produira pendant la ſixième partie du même temps: la choſe peut même avoir lieu en temps différens de la part du même *coq*, ſuivant les circonſtances. Ainſi, nous n'avons rien de poſitif à attendre des obſervations ſur cet objet, & celles dont le réſultat eſt le plus foible, prouvent encore que le *coq* jouit au plus haut degré de la vertu prolifique & fécondante, & que probablement il laiſſe, à cet égard, tous les autres animaux fort au-deſſous de lui; mais cette rare fécondité n'eſt qu'un luxe de la nature, ou un effet d'une nourriture trop abondante dans l'état de domeſticité; il eſt très-probable qu'elle n'a pas lieu dans le *coq* ſauvage, puiſque dans le domeſtique, elle eſt ſuperflue une grande partie de l'année, & que la *poule* n'en profite, pour la propagation de l'eſpèce, que dans une ſaiſon déterminée, à moins qu'on ne l'ait provoquée par une nourriture échauffante, par des moyens qui n'entrent pas dans le plan de la nature; ce n'eſt que dans la ſaiſon où les autres oiſeaux éprouvent auſſi le deſir de propager leur eſpèce, que la *poule* s'occupe de ſes œufs, qu'elle ne les abandonne plus après les avoir pondus, comme pendant le reſte de l'année, mais qu'elle les raſſemble, qu'elle y revient ſouvent, qu'elle les défend & qu'elle les couve quand le nombre en eſt ſuffiſant. Elle nous apprend alors, quand elle parvient à ſe ſouſtraire à la vigilance de ceux qui la ſurveillent, que ſi elle étoit libre, elle ſe conſtruiroit à l'écart un nid qu'elle formeroit de paille, ou de matières analogues, groſſièrement raſſemblées, qu'elle y dépoſeroit, avant de couver, vingt à vingt-cinq œufs; que quand ſes petits ſeroient nés, elle ne les conduiroit d'abord qu'autour du nid, & que ce ne ſeroit que quand ils commenceroient à ſe couvrir de plumes ſur toutes les parties du corps, qu'elle rejoindroit avec eux les autres habitans de la baſſe-cour. Telles ſont les pratiques d'une *poule* qui, ſuivant l'expreſſion triviale, *a dérobé ſes œufs*, mais qui, au vrai, a joui de ſes droits & couvé en liberté. Tout le monde connoit ſa tendreſſe pour ſes petits, & il n'eſt perſonne pour qui les marques extérieures qu'elle en donne, n'aient été quelquefois un ſpectacle agréable & même touchant, puiſqu'il eſt ſi propre à rappeller le plus tendre des ſentimens, & à peindre la plus douce des images. La *poule* entourée de ſes pouſſins, ne les perd pas de vue un inſtant; ils ſont l'objet de tous ſes ſoins, le but de tous ſes mouvemens; ils exercent toutes ſes facultés; elle n'exiſte que pour eux, ſans aucun retour ſur elle-même; tantôt elle les conduit, en les invitant à la ſuivre, en les rappellant, par un murmure bas & répété; tantôt elle s'arrête pour les recevoir ſous ſes ailes, qu'elle entr'ouvre en s'accroupiſſant, & les réchauffer ſous ſes plumes qu'elle hériſſe; elle ſouffre que les uns ſe jouent ſur ſon dos, que les autres la bequetent, & elle ſe prête à tous leurs mouvemens, auxquels elle paroît ſe plaire; elle oublie de prendre de la nourriture pour leur en fournir; elle leur partage celle qu'elle a trouvée; ſi elle eſt abondante, elle fait choix de la plus délicate pour la leur diſtribuer; elle en diviſe la maſſe pour la proportionner à leur capacité; elle ne ſe réſerve que la plus groſſière, & ne ſe nourrit elle-même que quand il y a plus d'alimens que ſes petits n'en peuvent conſommer; ſi la nourriture manque, elle en cherche avec empreſſement & inquiétude partout où elle en peut trouver, & dans tous les temps elle grate ſouvent la terre pour y découvrir & en tirer des vers, des œufs & des cryſalides d'inſectes, qui ſont un mets auſſi ſain que friand pour ſes pouſſins: tels ſont ſes ſoins, lorſque rien ne la trouble dans ſes douces occupations; mais ſi quelque danger menace ſa famille, elle ſe précipite au-devant; ſes regards, ſes cris, ſes plumes hériſſées, ſes mouvemens précipités, tout annonce en elle les craintes & le trouble qui l'agitent, ſans lui faire rien perdre du courage que lui inſpire ſa tendreſſe pour ſes petits; elle les avertit par un cri, qu'ils ſçavent diſtinguer, de chercher à ſe cacher; elle n'attend pas l'approche de l'ennemi, elle va à lui, & avec une bravoure & une force, qu'*on n'auroit* pas lieu d'attendre d'un être foible & *timide* dans toute autre circonſtance, ou elle l'oblige à ſe retirer, ou elle périt ſous ſes coups; mais ſi elle n'y a pas ſuccombé, elle rappelle ſa famille quand le péril eſt paſſé, & reprend pour elle ſes ſoins ordinaires; ils lui coûtent aſſez pour prendre ſur ſon tempéramment & l'affecter ſenſiblement. La *poule* qui a couvé & qui conduit ſes pouſſins depuis quelque temps a la voix rauque, les plumes hériſſées, les ailes traînantes, la crête pâle & panchée; elle eſt amaigrie, altérée, & elle ne rend qu'avec peine, ſes excrémens, plus ſolides qu'à l'ordinaire. Cependant ſes ſoins durent très-long-temps, & ils ne ceſſent que quand ſes petits, parvenus à plus de moitié de leur groſſeur, revêtus de toutes leurs plumes, commencent à la quitter eux-mêmes.

La ſuite du ſujet m'a conduit à parler des ſoins de la poule pour ſes pouſſins, mais revenant un inſtant ſur mes pas, je ne dois pas omettre ceux qu'elle prend des œufs pendant l'incubation; ils conſiſtent à les couvrir tous également, en les tenant réunis ſous elle, contenus ſur les côtés par ſes ailes baiſſées & demi-ouvertes, à leur procu-

Digitized by Google

rer, par l'incubation, la chaleur continue dont ils ont beſoin, & à la répartir également entr'eux. A peine quitte-t-elle ſes œufs une fois par jour pour chercher de la nourriture en hâte & pour rendre ſes excrémens amaſſés à l'extrêmité du canal inteſtinal; de-temps à autre, & aſſez fréquemment, elle ſe ſoulève ſeulement deſſus ſes œufs, elle les remue, les change de poſition, & les fait gliſſer alternativement du centre aux bords du nid; par ce double moyen, ils ſont tous portés tour à tour dans le point où la chaleur eſt la plus forte, & ils y ſont également expoſés ſous toutes les faces. La durée de l'incubation, ou le temps que la poule couve les œufs, eſt de vingt jour; les petits naiſſent le vingt-un. On a long-temps ignoré comment ils ſortent de la coquille; on avoit ajouté aux autres ſoins dont la poule eſt chargée, celui de rompre la coque de l'œuf, & on avoit cherché à expliquer comment elle pouvoit le faire ſans riſque pour le pouſſin. On ſçait aujourd'hui que c'eſt le petit ſeul qui travaille à ſa ſortie. Sur la partie ſupérieure de ſon bec, à l'extrêmité, s'élève une petite protubérance en forme de cornemuſe, élargie à ſa baſe, inclinée en arrière: cette corne, ſi malgré ſa petiteſſe on admet la comparaiſon dont je vais me ſervir, reſſemble, par ſa forme, à la moins grande des deux cornes du rhinocéros mâle: c'eſt avec cet inſtrument que le pouſſin, à force de frottements répétés, vient à bout d'uſer la coquille, de l'entamer dans un point. On ſçait que ſa ſubſtance eſt frêle & caſſante, & qu'ainſi, fêlée dans un point, le reſte de ſa circonférence n'offre plus qu'une foible réſiſtance, comme un morceau de verre entamé dans un endroit, ſe rompt aiſément, par le plus léger effort, dans les points qui y correſpondent. Le pouſſin qui, dans la coque, étoit courbé & comme roulé ſur lui-même, lorſqu'il l'a uſée dans un point, parvient, ſans peine, à la ſéparer dans toute la circonférence, par l'effort qu'il lui fait éprouver, en appuyant des pieds ſur la partie oppoſée, & en développant en même-temps, en étalant ſes membres avec toute la force dont il eſt capable. Il eſt beſoin d'un effort d'autant moindre, que la coque & les membranes internes qui la revêtiſſent, peuvent être comparées à une voûte, dont le ceintre eſt entamé, & contre laquelle l'effort eſt dirigé du dedans au-dehors. Il eſt très-probable que c'eſt par un pareil mécaniſme que tous les oiſeaux ſortent de la coquille, quoique la choſe ne ſoit pas avérée par l'obſervation, comme elle l'eſt à l'égard du poulet & comme je l'ai vérifié à l'égard du faiſan. On appelle *bécher* l'opération du pouſſin, qui travaille à ouvrir la coquille qui l'enferme; elle dure à-peu-près vingt-quatre heures du commencement du vingtième jour de l'incubation au commencement du vingt-unième jour; elle produit aſſez de bruit, pour qu'en prêtant une oreille attentive, & en écoutant de près, on diſtingue les mouvemens ou le frottement de la corne du pouſſin ſur la coque. Tout le monde ſçait qu'auſſi-tôt qu'il eſt né, ou peu d'heures après, il eſt en état de marcher, même de courir avec aſſez de vivacité; qu'il eſt couvert d'un duvet bien fourni, diverſement bigaré, qu'il ramaſſe lui-même ſa nourriture. Il n'en prend point, ou très-peu, le premier jour; il ne commence guère que le ſecond à manger, & c'eſt le même jour que tombe de ſon bec la corne qui lui a été ſi utile. L'accroiſſement des pouſſins eſt ſubordonné à la température, comme celui de tous les animaux. Communément au bout de huit à dix jours, on commence à voir pouſſer les grandes plumes des ailes & de la queue; c'eſt la tête qui s'en revêt enſuite; puis paroiſſent les couvertures des ailes, les plumes du croupion, enſuite ſur le deſſus du corps, ſur la poitrine & ſur le ventre, on voit poindre une double rangée de tuyaux: ce n'eſt guère qu'à ſix ſemaines que le poulet eſt revêtu de toutes ſes plumes, à dix mois qu'il a atteint toute ſa groſſeur, à un an que la *poule* commence à pondre régulièrement; car elle pond beaucoup plutôt, mais par intervalles éloignés, & quelquefois dès ſon huit ou neuvième mois. Le *coq*, plus prématuré, cherche à s'approcher des *poules* ſouvent avant qu'il ait atteint l'âge de ſix mois: malgré une fécondité ſi précoce & la dépenſe qu'il fait pendant la durée de ſa vie, il ne ceſſe pas d'éprouver des beſoins, mais moins ardens à meſure qu'il vieillit, & dont l'effet eſt moins prolifique. Swamerdam borne à trois ans la fécondité du *coq* dans toute ſa vigueur; à quatre celle des *poules*: il aſſure qu'elles ne pondent plus paſſé cet âge: je crois ce terme trop court; mais il eſt certain que les *poules* ſont abſolument ſtériles dans les dernières années de leur vie, & que dans les vieilles on trouve l'ovaire totalement épuiſé & ſi flétri, qu'on a ſouvent bien de la peine à le découvrir. Le même auteur fixe à dix ans la durée de la vie du *coq* & de la *poule*; mais le terme n'en a pas encore été bien conſtaté. La *poule*, pendant le temps qu'elle eſt féconde, ne pond pas ſeulement dans la ſaiſon propre aux couvées, mais tout le monde ſçait qu'elle ne ceſſe de produire des œufs que dans le temps de la mue, & le mois qui la ſuit, que durant cet intervalle elle ne pond pas, ou que très-peu; que ce temps dure, pour les *poules* en général, depuis la fin d'octobre juſqu'à-peu-près au 15 de janvier; on ſçait de même qu'elles pondent moins pendant les grands froids, & qu'il faut retrancher du temps de leur ponte celui où elles couvent & où elles conduiſent les pouſſins; dans les autres temps elles pondent preſque tous les jours, & d'autant plus régulièrement, qu'elles ſont mieux nourries, que la chaleur eſt plus forte; car en hiver même elles ne ceſſent pas de pondre, ſi on les y provoque par une nourriture échauffante, & ſi on les tient dans un lieu chaud; perſonne enfin n'ignore que la *poule* pond ſans le concours du *coq*, mais des œufs ſtériles, & qu'à chaque œuf qu'elle pond, elle

Digitized by Google

exprime ſes ſenſations par un cri particulier, auquel on donne le nom de *glouſſement*, ſoit que ce cri ſoit une expreſſion de douleur ou de joie. Ce dernier ſentiment paroit le plus probable, puiſque la *poule* ne ceſſe de *glouſſer* qu'un temps aſſez long après avoir pondu, & que ſon *glouſſement* eſt plus fort après que devant & pendant l'acte de la ponte. Les faits qu'on vient de lire completteut à-peu-près l'hiſtoire du *coq* & de la *poule* domeſtiques; il me reſte à rechercher leur origine, à indiquer leurs variétés, & à terminer cet article par l'énumération des ſoins néceſſaires pour cette eſpèce ſi importante.

Les auteurs & les voyageurs n'avoient fourni que des faits vagues & incertains ſur l'origine du *coq* & de la *poule*, & ſur ces oiſeaux vus dans l'état de liberté. Suivant le docteur Hyde, ils ſont originaires de la Perſe; mais ſon opinion n'eſt pas appuyée de preuves ſuffiſantes. Dampier dit avoir vu & tué, dans les iſles de Poulocondor, des *coqs* ſauvages qui ne ſurpaſſoient pas nos corneilles en groſſeur, & dont le chant, aſſez ſemblable à celui de nos *coqs* de baſſe-cour, étoit ſeulement plus aigu: il ajoute ailleurs qu'il y en a dans l'iſle de Timor & à San-Jago, l'une des iſles du Cap-Vert. On ne peut ſe diſſimuler que l'aſſertion de ce voyageur eſt preſſante, *il a vu & tué* des *coqs* ſauvages à Poulocondor; mais ſa ſeconde aſſertion affoiblit la première; il y en a à l'iſle de Timor, à celle de San-Jago. Ces iſles ont été frequentées & viſitées par beaucoup d'autres voyageurs, & il eſt le ſeul qui diſe y avoir vu des *coqs* ſauvages; il eſt fort difficile, il eſt vrai, de ſe méprendre à l'égard de cet oiſeau, dont les traits diſtinctifs ſont ſi fortement exprimés, qui eſt ſi différent de tous les autres oiſeaux connus; mais en accordant à Dampier ce qu'il dit avoir vu, & qu'on n'a pas droit de lui nier, il s'enſuit ſeulement qu'il eſt très-probable qu'il y a, dans les endroits qu'il cite, des oiſeaux que nous ne connoiſſons pas, qui ont quelques rapports avec le *coq*, il ne s'enſuit pas & il n'eſt pas démontré que c'en ſont de véritables; il faudroit, pour le décider, que Dampier eût fait une deſcription exacte de ces oiſeaux, qu'on en pût ſuivre la comparaiſon avec les *coqs*: ſa ſimple aſſertion ne ſçauroit décider ce fait.

Gemelli-Careri apperçut, dit-il, des *coqs* ſauvages aux iſles Philippines; mais quelle foi ajouter à un ſimple apperçu?

Mérolla prétend qu'il y a des *poules* ſauvages au royaume de Congo, mais il n'en fait pas la deſcription; il ſe contente de les dire plus belles & de meilleur goût que nos *poules* domeſtiques, & d'ajouter que les nègres n'en ſont aucun cas. On ne voit que doute & incertitude dans ce récit; la beauté, la délicateſſe de la chair des *poules* du Congo, au-deſſus du goût & du plumage de nos *poules*, peut faire penſer que ce ſont des oiſeaux différens, & le mépris qu'en font les nègres, que ce ſont peut-être des *poules* qui leur ont été portées, & qui ſont devenues ſauvages parce qu'ils les ont négligées.

L'hiſtorien des Incas, Coréal, le P. Charlevoix, aſſurent qu'avant les conquêtes des Européens dans l'Amérique, les *poules* étoient inconnues au Pérou, au Bréſil, à Saint-Domingue. Il eſt vrai qu'Acoſta prétend que les *poules* exiſtoient au Pérou avant l'arrivée des Eſpagnols; mais il en donne pour preuve le nom qu'elles ont dans la langue du pays, comme ſi ce nom n'avoit pas pu & dû naturellement leur être donné depuis que les Eſpagnols les avoient fait connoître. Il eſt d'ailleurs difficile d'exterminer une race d'oiſeaux dans un vaſte pays dépeuplé, couvert de forêts, & on trouveroit encore des *poules* ſauvages au Pérou, s'il y en avoit eu avant l'arrivée des Eſpagnols.

Enfin, M. Sonini de Manoncour, qui a deux fois rapporté de Cayenne une nombreuſe collection d'oiſeaux, dit avoir entendu, dans les bois de la Guiane, des oiſeaux qui en interrompent le ſilence ſoir & matin, par un chant ſemblable à celui du *coq*; reſſemblance trop foible pour en tirer aucune induction à l'égard de ces oiſeaux, dont aucun autre voyageur ne parle, & dont M. de Sonini n'a pu approcher aſſez près pour s'en procurer un ſeul individu. Ce n'eſt donc pas ſans fondement que j'ai dit que les auteurs n'avoient avancé que des faits vagues & pleins d'incertitudes ſur l'origine du *coq* & de la *poule*, ou ſur ces oiſeaux vus en liberté. Nous n'aurions aucune connoiſſance, pas même une opinion fondée ſur la ſouche primitive de l'oiſeau qui nous eſt le plus utile, ſi un voyageur, dont je parlerai dans un inſtant, ne nous avoit appris & fait connoître quelque choſe de plus poſitif & de plus probable que tout ce qui avoit été annoncé avant lui ſur le même ſujet. Ainſi, l'origine primitive des quadrupèdes qui ſervent le plus immédiatement à notre nourriture, ou qui nous rendent le plus de ſervice, étoit incertaine & douteuſe, ou inconnue avant que M. de Buffon eût levé le voile qui la couvroit; & nous ignorons encore, ou nous ne ſçavons pas, ſans mêlange de quelques doutes, quelle terre produit naturellement le grain qui, changé & amélioré, eſt devenu le froment dont nous tirons notre principal aliment; tant la domeſticité & la culture ont d'action & de force ſur les productions de la nature, tant elles peuvent les altérer aux yeux du naturaliſte trop ſévère, qui ne veut que connoître & diſtinguer les eſpèces, & ces mêmes cauſes, les améliorent aux yeux du philoſophe qui les eſtime à proportion qu'elles nous ſont utiles.

Parmi les oiſeaux que M. Sonnerat a rapportés des Indes dans le dernier voyage qu'il y a fait, il y a une eſpèce dont le mâle a tous les traits qui caractériſent le *coq* & à la femelle duquel il n'en manque qu'un ſeul. Comme ces oiſeaux ſont très-certainement, le mâle un *coq* & ſa femelle une *poule*; que nous ne ſçaurions en douter après les avoir vus; que le voyageur qui les a rapportés, les a

Digitized by Google

trouvés dans les bois, où il s'eſt aſſuré que leur race eſt nombreuſe & ſauvage, qu'elle eſt connue dans le pays pour y avoir vécu de tout temps en liberté; que ces oiſeaux viennent des contrées où la plus grande partie de ce qu'il y a de bon ou de beau ſur le reſte de la terre, a pris ſon origine; il eſt vraiſemblable que ces oiſeaux ſont la ſouche primitive du *coq* & de la *poule*: la choſe eſt, à leur égard, au moins infiniment plus probable, plus démontrée, que par rapport à tous les autres oiſeaux auxquels on a, juſqu'à préſent, tenté d'attribuer le même avantage: cependant ce n'eſt qu'une probabilité, mais très-forte, & telle qu'on la peut deſirer ſur un objet qui n'admet pas la poſſibilité d'une démonſtration rigoureuſe.

Les oiſeaux que je crois qu'on doit regarder aujourd'hui comme le *coq* & la *poule* primitifs, avec ce reſte de doute qu'il ſera toujours impoſſible de diſſiper ſur ce ſujet, ont été trouvés dans les Gates, montagnes qui ſéparent le Malabar du Coromandel. Laiſſant à ces oiſeaux le nom des lieux où ils ont été trouvés & une dénomination qui rappelle leur origine, je les appellerai *le coq & la poule des Gates*.

Le *coq* eſt un peu moins grand que notre *coq* domeſtique le plus commun; expreſſion par laquelle j'entends le *coq* de village, qui rôde pendant la journée autour de la chaumière du paytan, cherche ſa nourriture dans les champs voiſins, pâture l'herbe, donne la chaſſe aux inſectes, vit pendant le jour à ſon gré, & ſe couche le ſoir dans un poulailler groſſièrement conſtruit près de la cabane du maître auquel il appartient. De toutes les races de nos *coqs* domeſtiques, c'eſt à ce *coq* villageois, moins éloigné par la liberté plus grande dont il jouit de l'état de nature, que tous les autres *coqs* dont nous prenons plus de ſoin, que celui des Gates reſſemble davantage, par ſa taille, par ſon port, & même par les nuances du plumage. Il a, du bout du bec, à celui de la queue, près de deux pieds & dix pouces trois lignes de l'extrémité du bec à celle du grand doigt du pied: ſon pied a trois pouces; le doigt du milieu, ſans y comprendre l'ongle, un pouce ſix lignes, & l'ergot en a autant.

Le ſommet de la tête eſt orné d'une crête, en forme de faux, feſtonée & découpée ſur ſon bord ſupérieur; elle eſt d'un rouge très-vif; deux membranes de la même ſubſtance & de la même couleur, ſont attachées au-deſſous du bec, une de chaque côté.

Les joues, la gorge, le haut du cou en devant, & ſur les côtés, ſont nuds; la peau qui recouvre ces parties, eſt d'un rouge moins vif que la crête; les oreilles ſont couvertes par une plaque oblongue de petites plumes d'un gris-blanc: le derrière de la tête, le cou auſſi en arrière, & ſur les côtés, ſont couverts de plumes étroites, qui, courtes ſur la tête, plus longues ſur le cou, le deviennent d'autant plus qu'elles ſont placées plus bas; ces plumes, à la partie inférieure & ſur les côtés du cou, ſont dirigées en devant & reviennent vers les parties antérieures, ſur leſquelles elles ſont flottantes, ainſi que ſur le derrière du cou; celles qui couvrent le derrière de la tête ſont griſâtres, terminées par une tache d'un blanc-gris, brillant & perlé: les plumes du haut du cou ont leur tuyau blanc juſqu'aux deux tiers de ſa longueur; il n'eſt plus ſenſible au-deſſous, mais il y a une tache oblongue d'un blanc-gris & perlé, plus bas une tache noire, & la plume finit par une plaque d'un blanc-jaunâtre brillant & luſtré: les barbes ſont égales de longueur des deux côtés du tuyau; elles ſont noires dans la plus grande partie de leur longueur, & d'un blanc-griſâtre à leur pointe. De l'endroit où le tuyau ceſſe d'être ſenſible à l'extrémité de la plume, on ne diſtingue plus ni barbes, ni tuyau, & c'eſt, quand on y regarde de près, en quelque ſorte moins de la plume qu'une membrane cartilagineuſe très-mince, comme on en voit à l'extrémité de quelques-unes des plumes de l'aile du *jaſeur de Bohême*.

La conformation des plus longues plumes du cou eſt la même; mais il y a ſur celles-ci, depuis l'endroit où le tuyau ſemble finir à l'extrémité de la plume, d'abord une tache oblongue, griſâtre & luſtrée, enſuite une tache noire, elle eſt ſuivie d'une blanchâtre, au-deſſous de laquelle il y en a une noire qui précède la plaque d'un blanc-jaunâtre, par laquelle la plume eſt terminée.

Le dos & le croupion ſont couverts de plumes oblongues, ovales, marquées ſuivant leur longueur, & dans leur milieu, d'un trait gris-blanc, fort étroit; elles ſont, ſur les côtés, d'un noir luſtré, changeant en violet, & entourées ſur les bords d'un filet gris-blanc. Les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un noir-violet, changeant, iriſé, & qui a des reflets tels que ſont ceux de l'acier poli: des plumes longues, étroites, pendent & flottent des deux côtés du croupion, ſur l'extrémité des ailes qu'elles recouvrent; ces plumes ſont marquées dans leur milieu, ſuivant leur longueur, d'un gris-blanc dans ſa première moitié, d'un jaune-rouſſeâtre dans la ſeconde; il eſt encadré entre deux traits noirs, bordés eux-mêmes par deux traits d'un jaune-rouſſeâtre, d'autant plus roux, qu'il approche davantage de l'extrémité de la plume. Au-deſſus des longues & étroites plumes que je viens de décrire, l'origine de la queue eſt couverte & embraſſée par de larges plumes oblongues d'un violet luſtré & changeant, marquées, dans leur milieu, d'un trait longitudinal d'un blanc-gris: le bord inférieur de celles qui ſont placées le plus bas, eſt rouſſeâtre, & le ſupérieur eſt griſâtre: cette dernière couleur borde des deux côtés les plumes ſupérieures à celles-ci. La queue eſt compoſée de quatorze plumes, diviſées en deux plans ſéparés, formant entr'eux un angle aigu; elle eſt relevée, comme dans le *coq* domeſtique, perpendiculaire à l'horizon, ou très-légè-

Digitized by Google

rement inclinée en arrière ; les plumes en ſont étagées, &, les deux extérieures, plus longues que les autres, courbées en arc & fléchies en arrière : toutes ces plumes ſont d'un noir changeant foiblement en violet. Les petites couvertures du deſſus de l'aile ſont d'un marron-roux, foncé, luiſant ; les grandes ſont d'un brun-noirâtre, très-légèrement bordées de gris du côté extérieur ; leur tuyau eſt blanchâtre, & forme une ligne de cette couleur au milieu de la plume. Les pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre lavé ; leur tuyau eſt noirâtre, & les plus extérieures ſont très-légèrement bordées de gris du côté externe : la partie antérieure & inférieure du cou, la poitrine, le ventre & le haut des jambes ſont couverts de plumes oblongues, marquées de cinq traits, ſuivant leur longueur ; d'un trait gris-blanc au milieu de deux traits noirs, & autour de chaque plume d'un cercle gris-blanc : les plumes des flancs ſont colorées de même, avec cette différence, qu'au lieu d'être entourées de gris-blanc, elles ſont bordées de roux, qui eſt très-foncé, ſur les plumes qui approchent plus du dos, & plus clair ſur celles qui ſont plus près du ventre. Les couvertures du deſſous de la queue ſont brunâtres, bordées de gris ; leur tuyau eſt blanchâtre ; le tour de l'anus eſt couvert de plumes décompoſées, ou d'un duvet grisâtre. Le demi-bec ſupérieur eſt pâle & noirâtre, l'inférieur blanchâtre, les pieds, les doigts, les ongles ſont grisâtres ; l'ergot eſt d'un noirâtre terne & lavé. J'ignore la couleur des yeux.

La *poule* eſt beaucoup plus petite que le *coq*. Je n'en peux donner une deſcription détaillée, parce qu'elle n'eſt pas en ma poſſeſſion, au lieu que le *coq* fait partie de ma collection ; le brun & le gris forment le fond de ſon plumage ; mais avec tous les traits qui caractériſent la *poule*, elle en diffère en ce qu'elle n'a ni crête, ni membranes charnues pendantes ſous la gorge.

D'après la deſcription détaillée que j'ai donnée du mâle & ce que j'ai dit de la femelle, ces oiſeaux ſont certainement du genre du *coq*. Le manque d'un ſeul caractère dans la femelle qui réunit tous les autres, la différence de conformation dans l'extrémité des plumes qui couvrent en arrière le cou du mâle, ne ſuffiſent pas pour qu'on doive faire de ces oiſeaux un genre à part. D'où vient un oiſeau, auquel pour être regardé comme une *poule*, il ne manque qu'une crête & des membranes ſous le bec, ſeroit-il jugé n'en être pas une, tandis qu'on ne ſe permettroit pas la même déciſion au ſujet de la poule, qui, au lieu de crête & de membranes, porte ſur les parties où elles devroient être ſituées, des houppes de plumes ? Ce n'en eſt pas moins aux yeux de tout le monde une *poule*, & celle des Gates qui n'en diffère que parce qu'elle n'a pas de houppes, mais de ſimples plumes à la place de la crête & des membranes, ne ſçauroit non plus, par aucune raiſon, être un oiſeau différent. La ſtructure de l'extrémité des plumes qui couvrent en arrière le cou du mâle, eſt une différence à laquelle on ne s'arrêtera pas beaucoup ſans doute : elle eſt d'autant plus légère que ſi on examine bien attentivement cette extrémité des plumes, ſi on la regarde à la loupe, elle paroît ſillonée en long & n'être que l'aſſemblage des barbes réunies & collées enſemble ; mais ce qui doit achever de la faire négliger, c'eſt que dans le *coq* des Gates même, cette conformation n'eſt pas conſtante : preſque toutes les plumes dont il s'agit ſont terminées par un appendice cartilagineux complet & entier dans le *coq* remis par M. Sonnerat au cabinet du roi. Dans celui, au contraire, dont il m'a fait préſent, il y a fort peu de ces appendices qui ſoient entiers ; la plupart ſont diviſés en plus ou moins de portions, & beaucoup de plumes ſe terminent par un cartilage déchiqueté ou des barbes réunies par faiſceaux. Ce caractère, qui d'après l'examen d'un ſeul individu, auroit pu inſpirer du doute, vérifié ſur pluſieurs, ne ſçauroit donc en impoſer, & par la tendance de ce cartilage à paſſer à l'état des plumes ordinaires dans le *coq* ſauvage même, on comprend que ce changement à dû être une des premières ſuites de la domeſticité, ſi comme, on le peut ſuppoſer avec autant de probabilité que le ſujet en admet, c'eſt du *coq* & de la *poule* des Gates, que le *coq* & la *poule* domeſtique, tirent leur origine ; mais à quelque ſouche qu'il faille les rapporter, leur eſpèce eſt ſi heureuſement conſtituée, qu'en quelqu'endroit que l'homme l'ait primitivement rencontrée, il a pu l'habituer à vivre, comme lui, ſous ſa domination, & par les ſoins qu'il en prend, ſous tous les climats, ſoit qu'ils diffèrent par l'excès du chaud, ſoit par celui du froid.

Le *coq* & la *poule* tranſportés ſous tant de climats divers, nourris & ſoignés ſi différemment, plus multipliés qu'aucun des autres oiſeaux, parce que l'homme, a qui ils ſont plus utiles, en a pris plus de ſoin, devoient, comme il eſt arrivé, produire plus de variétés qu'aucun autre.

Voici les plus remarquables auxquelles on donne le nom de races, ſoit qu'elles ſe perpétuent par la force de leur conſtitution, ſoit par l'attention qu'on a de ne les pas mêler.

1°. Le *coq commun*.

2°. Le *coq huppé*, eſtimé à proportion de ſa huppe, de la manière dont il la porte, de la forme qu'elle a, & de la beauté des nuances de tout le plumage. Il y a dans cette race des *poules* qui n'ont point de crête ni de membranes ſous le bec, & à leur place une huppe, & des floccons de plumes. On donne aux variétés de cette race des noms ſuivant les couleurs dominantes du plumage, & ces variétés ſe perpétuent en les tenant ſéparées, ſans leur permettre de ſe mêler.

3°. Le *coq nain* & la *poule* naine, qui ne diffèrent que par le peu de longueur des pieds, par

Digitized by Google

une démarche ſautillante. On en nourrit beaucoup en Bretagne : la *poule de Camboge* paroît être la même.

4°. Le *coq* d'Angleterre : on le reconnoît à la hauteur de ſes jambes.

5°. Le *coq* de Turquie qui n'eſt remarquable que par ſon beau plumage.

6°. Le *coq* de Hambourg qu'on nomme auſſi *culotte de velours*. Il a les cuiſſes & le ventre d'un noir velouté.

7°. Le *coq friſé*. Ses plumes ſont à demi décompoſées & renverſées en-dehors : le blanc eſt la couleur la plus ordinaire dans cette race ; elle eſt foible, ſenſible au froid & réuſſit mieux dans les pays chauds.

8°. Le *coq & la poule à duvet* du Japon. Les barbes de leurs plumes qui ſont ſans adhérence les unes avec les autres, ont l'apparence & l'aſpect du poil ; elles ſont toujours blanches. Cette variété eſt commune à la Chine, au Japon, en différens endroits de l'Aſie, & réuſſit fort aiſément dans notre climat.

9°. Le *coq & la poule nègre*. La crête, les membranes attachées ſous le bec, la peau, le périoſte, les plumes ordinairement, ſont noirs dans cette race. Il y a quelques individus à plumage mêlé de blanc.

10°. La *poule angloiſe*. C'eſt une très-petite race dont le plumage eſt blanc quand elle eſt pure ; on l'a beaucoup multipliée parce qu'elle eſt excellente pour couver. On la préfère dans les faiſanderies aux poules communes qui ſont trop lourdes : je rapporte à cette race l'*acho* ou *coq* de Madagaſcar, *la poule naine* de Java. On ne nous en dit rien, ſi-non qu'ils ſont forts petits. Je rapporterai encore à la même race un *coq* & une poule apportés vivans de la Chine à Paris, & que je nommerai *le coq nain* de la Chine. Ce *coq* & cette poule ne diffèrent de la poule angloiſe que parce qu'ils ſont près de la moitié plus petits ; ils ont le plumage du *coq* & de la *poule* ordinaires : je les conſerve dans ma collection. Les Chinois peignent ſouvent ſur leurs papiers des *coqs* & des *poules* de cette race.

11°. Le *coq* & la *poule* pattus qui ne diffèrent du *coq* & de la *poule* ordinaires que parce qu'ils ont les pieds, & quelquefois les doigts en partie, couverts de plumes longues, dures, qui ſe portent en-dehors. Le *coq* de Bantam a beaucoup de rapports avec cette race.

12°. Le *coq & la poule ſans croupion*, qu'on nomme auſſi *coq & poule* de Perſe. Cette race reſſemble à la plus commune par la grandeur & les variétés des couleurs ; mais elle n'a point de croupion, & par conſéquent pas de queue. Il paroît que *le nom de coq & de poule* de Perſe lui a été donné très-improprement, puiſque les anciens naturaliſtes & Ariſtote en particulier qui n'auroit pas manqué d'en parler, n'en font pas de mention. M. le comte de Buffon rapporte avec bien plus de fondement l'origine de cette race à l'influence du climat de la Virginie, ou d'après les tranſactions philoſophiques, *n°. 206, année 1693, pag. 992*, les poules qu'on y porte perdent bientôt leur croupion ; ce qui ne peut s'entendre que des petits qui en proviennent, & non pas des individus tranſportés de l'Europe. M. de Buffon cite à ce ſujet une obſervation omiſe dans l'hiſtoire du chien, parce qu'il ne l'avoit pas conſtatée alors ; c'eſt celle d'une race privée de queue, comme les *coqs* & les *poules* de la Virginie ſont dépourvus de croupion. Ce ſont des exemples bien frappans de l'influence des climats, de l'altération dont les eſpèces ſont ſuſceptibles, ſans changer cependant de nature, ſans ceſſer d'être les mêmes au fond, ſous un extérieur très-différent. Combien ne multiplions-nous donc pas les eſpèces ſur des apparences bien plus foibles, & que ce ſeroit un travail utile en hiſtoire naturelle, que de trouver le moyen de réduire les variétés & les races aux eſpèces dont elles ne ſont que des nuances !

13°. Le *coq* de Caux ou de Padoue. Il ne diffère que par ſa groſſeur.

Il y auroit encore un grand nombre de variétés ou de races dans l'eſpèce du *coq* & de la *poule*, ſi on s'en tenoit au nom que les voyageurs ont impoſé à beaucoup d'oiſeaux qu'ils ont pris, d'après de foibles rapports, pour des *coqs* ou des *poules* ; mais comme, d'après ce qu'ils en diſent, les uns ſont des oiſeaux différens, qu'on ne peut juger des autres, je ne pouſſerai pas plus loin cette énumération.

De toutes les races dont je viens de donner une idée, la plus commune eſt auſſi la plus féconde, au moins dans nos contrées, c'eſt celle dont les œufs & la chair nous fourniſſent une nourriture plus abondante ; la race huppée eſt celle qui prend le plus de graiſſe & dont la chair eſt la plus délicate. Ce ſont par conſéquent ces deux races qui méritent de notre part plus de ſoins & d'attentions.

Pour que les *poules* dédommagent par leur fécondité des peines & de la dépenſe qu'elles peuvent coûter, la première attention eſt de les bien choiſir ; la ſeconde, de les gouverner de manière à les entretenir ſaines & vigoureuſes.

Un bon *coq* eſt celui qui eſt d'une taille moyenne, dont le regard eſt vif & animé, la voix haute & nette ; qui chante ſouvent, dont la crête eſt droite, ample, profondément découpée, d'un rouge vif ; qui a ſous le bec de larges membranes bien colorées ; qui porte la tête haute, la poitrine relevée ; qui ramène près de ſa tête ſa queue qu'il porte recourbée ; dont le plumage eſt noir ou diapré de couleurs fortes ; qui a le corps plein, les cuiſſes bien garnies & les pieds gros.

Dans le choix des *poules*, on donne la préférence à celles qui ſont d'une taille moyenne ; qui ont la tête groſſe & la portent haute ; dont l'œil eſt animé, le regard vif, la crête rouge & peu-

Digitized by Google

dante d'un côté, la poitrine large, le corps plein & ramaſſé, les jambes jaunâtres, le plumage noir, tanné, ou roux, ou varié de noir & de blanc. Un *coq* jeune & bien choiſi peut ſuffir à quinze ou vingt *poules*; ce n'eſt pas qu'il n'entreprit d'en ſervir un plus grand nombre, mais à force de s'épuiſer, il en ſeroit moins prolifique, & reſtreint à une moindre quantité de *poules*; il les fatigue par trop d'ardeur. Il ne paroit pas qu'on ſe ſoit occupé de l'âge où il convient le mieux d'abandonner le *coq* à ſon tempéramment, & de celui où les *poules* ſont les plus propres à le recevoir. Cependant il eſt très-probable que l'ardeur prématurée du *coq* doit influer ſur ſes forces & l'affoiblir pour tout le temps qu'il vivra; que la *poule* excitée par ſon approche à une ponte trop précoce, doit en ſouffrir de même, & que l'un & l'autre de ces animaux ſeroient plus vigoureux, plus féconds ſi leur approche mutuelle étoit différée juſqu'à l'âge où ils ont acquis un accroiſſement complet. Il y auroit ſans doute à perdre pour la promptitude du produit, mais il y auroit à gagner pour ſa durée & ſa valeur, & ce ſeroit ſans doute un moyen de relever & de perfectionner l'eſpèce, comme c'en eſt un auſſi de croiſer quelquefois les races.

On croit aſſez communément que les *poules* n'exigent que très-peu ou point de ſoin & de dépenſe. Cependant leur produit eſt proportionné à la peine qu'on prend de les gouverner, aux avances qu'on fait pour elles & dont elles dédommagent amplement.

Le premier ſoin eſt de les placer ou de les loger convenablement. On donne le nom de *poulailler* au lieu qui leur eſt deſtiné pour pondre & pour s'y retirer pendant la nuit.

Le poulailler doit être ſitué de façon qu'il ne ſoit expoſé ni au plus grand froid, ni à la plus forte chaleur; ainſi il ne doit être ni tourné au nord, ni au midi. L'excès du froid engourdit les *poules*, leur cauſe des maladies; le froid moins violent, mais continu, retarde leur ponte. La chaleur trop vive les affoiblit, les maigrit, leur cauſe la pepie, la conſtipation, des maladies inflammatoires.

Il eſt mieux que le poulailler ſoit d'une forme oblongue que de toute autre, parce qu'alors il eſt plus aiſé de le garnir de perches qui ſervent de *juchoirs*; elles doivent être quarrées, d'un pouce & demi à deux pouces, parce que la *poule* n'empogne pas en ſe perchant, & qu'elle ſe tient mal ſur une perche arondie; il ne faut pas qu'elles ſoient trop près de terre à cauſe de l'humidité, ni trop élevées à cauſe de la difficulté d'y monter; deux pieds d'élévation eſt une bonne hauteur; mais comme on perdroit trop de terrein, on peut en placer à des hauteurs graduées; les *poules* y montent par le moyen d'une échelle qu'on attache, fort inclinée à un des bouts du poulailler. Les murs doivent être enduits & crépis avec ſoin pour que les animaux malfaiſans qui pourroient s'introduire, aient moins de facilité à grimper; aux deux bouts du poulailler, on pratique dans le mur un enfoncement; on y place un panier qu'on garnit de paille: il ſert aux poules pour y dépoſer leurs œufs.

Le poulailler n'a communément que deux ouvertures, une fenêtre étroite & grillée, une très-petite porte, au bas de laquelle on pratique une ſorte de chatière à couliſſe, qu'on ouvre le matin & qu'on ferme le ſoir: cet uſage ne me paroit pas bon. Les poules, comme tous les autres animaux, ont néceſſairement beſoin d'un air renouvellé, & celui qu'elles ont reſpiré quelque temps, n'eſt pas auſſi ſain qu'un air frais. Lorſque la porte & la couliſſe ſont fermées, l'air ne ſçauroit ſe renouveller par une fenêtre grillée, très-petite, ſouvent mal placée; il ſeroit très-utile de lui donner plus de largeur & encore plus avantageux de ménager un courant d'air par une ouverture oppoſée; mais il ne faudroit pas qu'il eut ſa direction à travers les juchoirs; ce qu'on éviteroit aiſément en faiſant au-deſſus, dans la partie la plus élevée, une ouverture fort étroite à une des extrêmités. Par la même raiſon les *poules* ne doivent pas être en aſſez grand nombre, pour ſe gêner les unes les autres, & pour rendre l'air du poulailler infect, comme il l'eſt ſouvent. Il n'eſt pas moins important de le tenir propre & d'en enlever ſouvent la fiante des poules qui a une odeur très-forte.

On réſerve ordinairement pour la nourriture des *poules* ce qu'on retire des grains criblés & vannées; c'eſt-à-dire ceux qui ſont de rebut, & les différentes ſemences qui étoient mêlées avec le bon grain. Cet uſage eſt œconomique & peut-être indiſpenſable, mais il exige des obſervations qui n'ont pas encore été faites. Il ſeroit très-important de s'aſſurer des effets que peuvent produire les différentes ſemences, & les grains viciés qu'on met à part pour les *poules*; il eſt très-certain que le grain ergoté eſt un poiſon pour la volaille qu'on force d'en faire uſage, mais elle n'y touche pas par une répugnance naturelle; il faudroit ſçavoir s'il en eſt de même du grain attaqué de la *carie*, du *charbon*, &c., quels peuvent être les effets de ces grains ainſi que ceux des ſemences, telles que l'*ivraie*, par exemple, dont, malgré ſon effet aſſoupiſſant, on ſe ſert en quelques endroits dans les derniers jours où l'on engraiſſe les volailles: cet effet, qui peut répondre au but qu'on ſe propoſe alors, peut être très-préjudiciable dans d'autres circonſtances, & il eſt poſſible que beaucoup de maladies des volailles dépendent ou des grains viciés, ou des ſemences mêlées au grain qu'on leur donne; que par cette raiſon, ſuivant l'abondance de ces grains ou de ces ſemences, il y ait des années d'une mortalité qui n'a pas d'autre cauſe. Les eſſais que je propoſe ſont donc très-intéreſſans, & on pourroit y ſacrifier quelques poules qu'on nourriroit uniquement, pendant un temps ſuffiſant, des

différens

Digitized by Google

différens grains & des semences dont on voudroit connoître l'effet.

Le temps de donner à manger aux *poules*, est le matin au lever du soleil & le soir avant qu'il se couche; il est avantageux de mêler au grain, sur-tout en été, des légumes, des herbes, quelques fruits: ces substances rafraîchissent les *poules* & contribuent à leur santé. On a soin de leur distribuer à manger toujours au même endroit, pour les accoutumer à s'y rendre plus facilement; la place doit être propre & à l'abri du vent & de la pluie, autant qu'il est possible; il est bon qu'il y ait quelque lieu couvert ou angard sous lequel les *poules* puissent se retirer à couvert dans les jours très-pluvieux, sur-tout lorsque la pluie est froide; elles aiment à gratter, à chercher dans le fumier & dans la terre, des grains, des vers, des insectes; elles aiment aussi à se *vaner* dans le sable, & elles en avalent de petits grains, qui facilitent la trituration des alimens; il faut par toutes ces raisons que les *poules* trouvent du fumier à portée du poulailler; qu'il y ait dans la basse-cour un endroit où elles puissent trouver du sable, & que la terre n'y soit pas assez battue pour qu'elles ne puissent pas la gratter; un aliment fort sain & d'une grande ressource pour l'hiver, est un mêlange de marc de raisin & de son: on le dépose dans une fosse par lits de deux à trois pouces d'épaisseur, en interposant entre chaque lit une couche de terre de la même épaisseur à-peu-près.

Il est encore avantageux de former des amas de vers qui sont un aliment très-sain & fort agréable pour les *poules*. On prépare une fosse, dont on a soin de bien sécher le fond; on l'emplit lit par lit, de terre qu'on arrose de sang de bœuf ou d'autres animaux; on y mêle aussi des parties d'intestins coupés par morceaux, & l'on recouvre le tout d'épines & de pierres pour empêcher les poules d'y gratter. En assez peu de temps, & plutôt ou plutard, suivant la chaleur, la fosse se remplit d'une grande quantité de vers; on découvre une partie du terrein; on enlève avec une bêche une portion de la terre; on la distribue aux *poules* qui en séparent avec avidité les vers qu'elle contient.

Quelque éloge qu'on fasse de cette pratique, elle n'est pas sans inconvénient; il en résulte nécessairement une odeur infecte & des exhalaisons malsaines; ainsi ce ne seroit jamais près du poulailler, mais toujours à l'écart qu'on devroit pratiquer ces fosses, & c'est seulement alors qu'on n'auroit rien de nuisible à en craindre; il ne faudroit jamais non plus permettre aux *poules* d'en approcher & d'y gratter, mais en tirer chaque jour ce qu'on voudroit leur distribuer. Cette nourriture, en trop grande quantité, échaufferoit trop & produiroit trop de graisse. Elle peut convenir sur-tout en automne & en hiver; car, même alors on trouve des vers dans les fosses, ils sont seulement moins abondans & croissent plus lentement. Cette nourriture est bonne alors pour exciter les *poules* à pondre, & à son défaut on leur donne, dans le même dessein, du sarasin ou du chénevis.

On doit aussi porter son attention sur la boisson des volailles; il est important que l'eau ne leur manque jamais, de la renouveller, de nettoyer les vaisseaux dans lesquels on la leur donne. Le manque d'eau est suivi de la pépie, & l'eau sale ou croupie produit des chancres à la gorge, sur la langue & différentes maladies.

L'âge des *poules*, pour qu'elles soient de bonnes couveuses, est d'un an & demi à deux ans, jusqu'à quatre; on préfère celles qui sont plus fortes, mieux portantes, moins farouches, & l'on rejette absolument celles dont le pied est, comme celui du mâle, armé d'un ergot. Ces *poules* sont sujettes à casser les œufs. Lorsqu'une *poule*, telle que j'en viens de faire la description, *glousse* fréquemment, qu'elle garde le nid assiduement, qu'elle défend ses œufs quand on veut les lever, c'est un indice qu'elle demande à couver. Alors on lui prépare dans un lieu à l'écart, sombre, calme, à couvert & bien fermé, un nid qu'on fait avec de la paille, placée & grossièrement étendue, & arrangée dans un panier d'une hauteur & d'un diamètre convenables; on arrange sur la paille quinze à dix-huit œufs des plus frais; on apporte la *poule* près du nid en la tenant couverte; on la pose doucement sur les œufs & on la laisse légèrement couverte d'un linge; on ne la découvre qu'une fois par jour, le matin de bonne heure; on la lève en même-temps de dessus ses œufs & on la porte sous une mue, où elle trouve à boire & à manger; on attend qu'elle ait pris une suffisante quantité d'alimens, & qu'elle ait rendu ses excrémens dont elle ne se délivre jamais tant qu'elle est sur ses œufs, à moins qu'elle ne soit, ou malade, ou mauvaise couveuse. On la remet ensuite sur ses œufs. Quelque gênante que soit l'attitude d'une *poule* qui couve, quoique l'incubation dure vingt jours, l'attachement de la poule pour ses œufs est si fort, que souvent elle négligeroit de les quitter pour prendre de la nourriture si on ne l'y forçoit pas, & que si on la laisse libre elle retourne se poser dessus sans avoir satisfait à ses besoins. Cet attachement est-il raisonné, ou seroit-il le produit sensuel du contact des œufs? Ce qui pourroit porter à admettre la seconde supposition, c'est que cet attachement n'est pas, de la part de la *poule*, relatif à ses œufs seulement; mais elle couve avec autant d'assiduité & d'empressement, qu'elle en a pour ses œufs propres, tous ceux qu'on lui donne, de quelqu'espèce qu'ils soient, & même des corps inorganiques qui ne ressemblent aux œufs que par la forme. La couleur n'est pas ce qui la trompe, car j'ai donné à une *poule* à couver des œufs d'un oiseau de Cayenne dont la couleur est un bleu-verdâtre très-foncé, & elle ne les a quittés que quand je les lui ai ôtés.

Digitized by Google

Le même lieu peut ſuffire pour y mettre un aſſez grand nombre de *poules* couver, pourvu qu'elles aient chacune un nid à part. La meilleure ſaiſon pour mettre couver eſt la fin du mois de mars, ou le commencement d'avril, parce que les pouſſins naiſſent dans un temps aſſez chaud, & qu'ils prennent leur accroiſſement pendant l'été; mais ſi l'on veut avoir des poulets en tout temps, on peut mettre des *poules* couver dans tous les mois, hors le temps de la mue. Alors on excite les *poules* à couver par un régime échauffant, par la chaleur du lieu où on les tient, & on prend pour les pouſſins les précautions néceſſaires pour qu'ils jouiſſent de la chaleur dont ils ont beſoin.

Lorſqu'on a mis une *poule* ſur les œufs qu'on la deſtine à couver, on a dû tenir note du quantième du mois, & ſi l'on ſoigne pluſieurs nids à la fois, ils doivent être numérotés, & le jour où chaque *poule* a commencé à couver doit être enregiſtré ſur une liſte. Le vingt-unième jour de l'incubation, en levant les *poules* qui couvent depuis cet eſpace de temps, pendant qu'elles prennent leur réfection ſous la mue, on examine leurs œufs, & l'on remarque s'ils ſont ce qu'on appelle *béchés*; c'eſt-à-dire, ſi la coque en eſt rompue dans un des points de ſa circonférence, vers le tiers ſupérieur du bout le plus gros; on remarque en même-temps s'il n'y a point de pouſſins, qui, à demi dégagés de la coquille, aient l'air foibles & languiſſans, & qui paroiſſent ne pouvoir pas achever de s'en tirer; on leur en facilite le moyen en rompant la coquille avec précaution, depuis l'endroit où elle eſt entamée juſqu'à l'extrêmité du plus gros bout de l'œuf; on l'enlève par fragmens, en prenant bien garde, ſi les portions qu'on romp ſont adhérentes au pouſſin, de ne pas faire un effort trop violent pour les enlever, il vaut mieux les laiſſer & attaquer la coque dans une autre portion: on continue la même obſervation, à la même heure, le vingt-troiſième & le vingt-quatrième jour: paſſé ce terme, ou les œufs, qui n'ont pas été *béchés*, n'avoient pas été fécondés, ou le germe eſt mort dans la coquille après avoir commencé à ſe développer: il n'y a plus rien à attendre, & il faut retirer du nid tous ces œufs inutiles, qu'on a tranſportés du nid, avec les pouſſins qui ſont nés, dans un lieu convenable, de la manière que je vais l'expoſer.

Communément, dès le vingt-unième au matin, la plupart des pouſſins ſont déja ſortis de la coquille; on lève la *poule*, on la met manger ſous la mue, on tranſporte ſes pouſſins & les œufs qui ne ſont pas éclos, ſous une autre mue, où l'on a arrangé de la paille, on remet enſuite la *poule* ſur ſes petits ſans leur donner d'alimens; ils n'en ont pas beſoin, & rarement ils en prendroient pendant les premières vingt-quatre heures; mais il faut leur donner du millet le ſecond jour, & avoir ſoin auſſi qu'ils trouvent à boire ſous la mue: on peut mêler avec le millet du pain raſſis, émiété très-menu, & du jaune d'œuf durci & écraſé. On donne de ces alimens aux pouſſins trois ou quatre fois dans la journée, en laiſſant pour la mère à diſcrétion des grains plus groſſiers pour ſa nourriture; elle s'en contente, & ne prend des alimens plus délicats que le ſuperflu de ſes petits; ſi l'on a des foſſes à vers, dont j'ai parlé plus haut, quelques vers ſeront pour les pouſſins un mets friand, ſain & très-propre à les mettre en appétit. Il eſt bon de tenir les trois ou quatre premiers jours les pouſſins enfermés ſous la mue avec leur mère; mais au bout de ce temps, il faut leur donner plus de liberté pour qu'ils ſe fortifient par l'exercice; il n'eſt pas temps cependant de leur permettre encore de s'expoſer à l'air à toute heure; c'eſt pourquoi il convient de les tenir enfermés avec leur mère dans une chambre, où l'on donne de l'air à volonté par les croiſées, & de leur permettre même d'en ſortir aux momens où il fait du ſoleil; on peut les y laiſſer expoſés quelques heures, & les faire enſuite rentrer. Le cinq ou ſixième jour on leur donne de l'orge bouilli, mêlé de lait caillé. C'eſt une pratique utile d'y ajouter quelques herbes potagères, en petite quantité, coupées par petits morceaux, & en particulier des feuilles de poireau, qui paſſent pour être très-propres à prévenir la pepie & quelques autres maladies; mais on n'en donne que tous les deux jours. Le quinze ou le dix-huitième, il eſt temps de donner une pleine liberté aux pouſſins & à la mère, à qui l'on permet de les conduire à ſon gré, & à laquelle on ouvre avec ſa famille l'entrée de la baſſe-cour. Mais dans les endroits où l'on élève une grande quantité de poulets, comme leur éducation eſt longue, que pendant ſa durée les *poules* ne pondent pas, on peut, au bout de quinze jours, & en donnant la liberté aux pouſſins, les priver de leur mère, & y ſubſtituer un chapon, qui en conduira deux fois autant qu'une poule en aura couvé. C'eſt un moyen de rendre utile, pendant ſa vie, cet animal qui ne l'eſt ordinairement qu'après ſa mort. Pour réuſſir dans cette entrepriſe, on plume, ſous le ventre, le chapon dont on veut ſe ſervir, on le frotte avec des orties, on l'enferme dans une chambre, & on laiſſe avec lui deux ou trois pouſſins; ces jeunes animaux, en s'approchant du chapon, pour chercher la chaleur qu'ils trouvoient ſous leur mère, lui font éprouver un frais agréable, parce qu'il modère les cuiſſons qu'il reſſent; il ſe prête en conſéquence à leurs deſirs, & en peu de temps le ſoin de couver lui devient ſi agréable qu'il a peine à permettre aux pouſſins de ſortir de deſſous ſes ailes; on lui en donne la quantité qu'on le deſtine à conduire, & elle peut aller juſqu'à vingt-cinq: il les mène & les ſoigne auſſi bien, avec autant d'attention que leurs propres mères; il ne leur procure pas moins de chaleur, ce qui eſt ſur-tout le point important. Il eſt inutile d'avertir qu'il faut éloigner les mères, & leur faire oublier leur

Digitized by Google

couvée en les tenant quelques jours à l'écart. Bientôt elles recommenceront à devenir utiles en recommençant à pondre. Malgré les ſoins dont je viens de rendre compte, ſoit pour la conduite des poules en tout temps, ſoit pour les pouſſins, ces animaux ſont ſujets à différentes maladies, ou qui les font périr, ou qui retardent leur accroiſſement, & l'empêchent d'être auſſi complet que quand ils n'en ſont pas attaqués. Il ne m'eſt pas poſſible d'entrer dans un détail circonſtancié des accidens auxquels ſont expoſés les *poules* & leurs pouſſins; je me bornerai à un précis ſur les plus fréquens, les plus dangereux, & ſur les moyens d'y remédier.

Un grand nombre des maladies des *poules* & des pouſſins, ainſi que de la plupart des animaux domeſtiques, a pour cauſe l'humidité jointe avec le froid; c'eſt dans les années pluvieuſes & froides, qu'il périt plus de *poules* & qu'on élève moins de poulets. La première indication eſt donc, dans ces années, de garantir les pouſſins du froid & de l'humidité: il faut par conſéquent les tenir plus long-temps enfermés dans la chambre où ils paſſent ordinairement les premiers quinze jours de leur vie; il faut remédier au vice de la ſaiſon, qui tend à relâcher & à affoiblir, par des alimens qui échauffent & qui fortifient, tels que le chenevis, le ſaraſin, la mie de pain trempée avec du vin, & éviter les fruits, les herbes, qui ne ſeroient propres qu'à augmenter le relâchement déja trop grand; ſi l'année pêche au contraire par une ſéchereſſe & une chaleur trop forte, qui diſpoſent aux maladies inflammatoires, il faut retrancher tous les alimens échauffans, donner en plus grande quantité les herbes rafraîchiſſantes & les alimens humectans, comme l'orge bouilli, mêlé de lait caillé. C'eſt à la vigilance & à la prudence des économes à varier la conduite & le régime ſuivant les circonſtances. Mais cette première attention en épargneroit beaucoup d'autres, & préviendroit bien des maladies. Avant d'en parler en détail, j'obſerverai que, ſoit la *poule*, ſoit les pouſſins malades, doivent être mis ſéparément ſous une mue ou dans une chambre, ce qui eſt le mieux; ſans cette précaution, il ſeroit impoſſible de les ſoumettre à un régime, & le reſte de la baſſe-cour diſſiperoit, en pure perte, les remèdes qu'on deſtineroit aux malades. Cette précaution eſt encore très-utile pour empêcher la maladie de ſe communiquer des animaux malades à ceux qui ſont ſains; il ſeroit indiſpenſable d'enfermer les malades ſéparément, lorſque leur maladie eſt contagieuſe, d'empêcher qu'ils n'euſſent aucune communication avec ceux qui ſont ſains, & comme on n'eſt pas inſtruit de la nature des différentes maladies, il eſt très-à propos de ſéparer les malades, autant qu'il eſt poſſible, toutes les fois qu'on n'eſt pas très-aſſuré que leur mal n'eſt pas contagieux. Je paſſe de ces notes préliminaires aux maladies les plus ordinaires & les plus graves.

La première, parmi les poulets, eſt *le flux de ventre*. L'animal eſt triſte, ſes ailes ſont pendantes, ſes plumes hériſſées, ſes excrémens ſéreux. Le froid, l'humidité, des alimens trop aqueux, ſont les cauſes les plus ordinaires de cet accident. On y remédie en tenant les poulets plus chaudement qu'à l'ordinaire, en leur donnant pour boiſſon de l'eau dans laquelle on a fait bouillir *des orties-grièches*, ou de l'eau rouillée; on leur fait auſſi boire un peu de vin, & on leur donne pour aliment de l'orge bouillie, mêlée d'un peu de coing haché.

Une maladie entièrement oppoſée à la précédente, & à laquelle les poulets ſont auſſi ſujets, eſt la conſtipation. C'eſt ordinairement l'effet d'une chaleur trop forte, d'une longue ſéchereſſe, d'alimens trop chauds. On y remédie en plumant le tour de l'anus; puis on l'oint avec de l'huile, & on en introduit au bord intérieur de l'inteſtin par le moyen d'un morceau de bois applati, mince, arrondi, qu'on a trempé dans l'huile, & dont on frotte les bords internes du conduit.

On donne pour nourriture de la farine d'orge bouillie, mêlée avec des feuilles de laitue & de poirée, hachées menues, & pour boiſſon de l'eau blanche préparée avec la farine d'orge.

La pépie eſt une maladie dans laquelle l'extrémité de la langue eſt couverte d'une pellicule blanche, mince, demi-tranſparente, sèche, qui empêche l'oiſeau de prendre aucun aliment ni ſolide, ni fluide; il eſt triſte, abattu, ſes ailes ſont pendantes, ſes plumes hériſſées, il ouvre ſouvent le bec. La pépie attaque les *poules* à tout âge; mais elle eſt plus fréquente parmi les poulets; le manque d'eau en eſt la cauſe la plus ordinaire, ou elle eſt l'effet d'une eau ſale & fétide; elle peut auſſi venir de trop de chaleur interne; c'eſt pourquoi les *poules* qui couvent y ſont ſujettes; les ſymptômes ſont faciles à ſaiſir; la maladie ſe reconnoît à la ſimple inſpection de la langue, & le remède conſiſte à enlever la pellicule qui la couvre par une opération ſi généralement connue & ſi facile que j'en ſupprime la deſcription; on rafraîchit le bout de la langue, qu'on vient de débarraſſer de la pellicule qui la couvroit, en mettant deſſus une goutte de lait; on ne permet à l'oiſeau de boire & de prendre des alimens qu'une heure après l'opération.

Les *poules* ſont encore ſujettes, & plus fréquemment les poulets, à des aphtes ou ulcères qui attaquent ou les bords du bec vers ſes angles, ou plus ſouvent les parties qui le revêtiſſent intérieurement, quelquefois la baſe de la langue ou l'intérieur des narines. L'oiſeau ouvre ſouvent le bec, bâille, ſecoue la tête comme pour ſe débarraſſer de l'obſtacle qui le gêne. Il eſt aſſez probable que ce mal eſt contagieux, & qu'il eſt produit par un excès de chaleur interne: on y remédie en préparant, avec un morceau de linge effilé par un de ſes bouts, roulé & attaché autour d'un bâton, un pinceau qu'on trempe dans du vinaigre &

Digitized by Google

dont on frotte l'ulcère. On peut auſſi faire avaler quelques goutes, moitié vinaigre, moitié eau; il faut laver la plaie avec le pinceau quatre ou cinq fois dans la journée, & mettre le malade à un régime rafraîchiſſant. *Voyez* ce qui a été dit pour la conſtipation.

Les *poules* & leurs petits ſont quelquefois, de même que la plupart des autres oiſeaux, attaqués d'un abcès qui ſurvient au deſſus du croupion vers ſa partie moyenne; on donne à cet abcès le nom de *ciron*. J'ai de fortes raiſons, qu'il ſeroit trop long de rapporter en cet endroit, pour croire que ce n'eſt pas une maladie eſſentielle; mais le dépôt critique d'une maladie interne qui a précédé. L'animal eſt triſte, aſſoupi, il tient ſouvent ſa tête ſous ſon aile, quoiqu'en plein jour; il paroît preſque toujours dormir, & il ſemble ſouvent friſſonner; ſes plumes ſont hériſſées, leurs barbes ſont déſunies; il a, quand il ſort de ſon aſſoupiſſement, des mouvemens bruſques; il porte ſouvent ſon bec vers ſon croupion, & ſemble y chercher quelque choſe qui le gêne; il paroît un inſtant recouvrer ſa gaîté pour retomber bientôt dans l'aſſoupiſſement; il mange peu & boit beaucoup, dans les inſtans où il n'eſt pas aſſoupi; ſi on examine le deſſus du croupion, on y découvre une tumeur oblongue, dure & rouge les premiers jours, & qui devient enſuite molle, blanche, fluctuante; il faut attendre qu'elle ſoit en cet état, & le hâter par des linimens avec le lait tiède; alors on inciſe avec la pointe d'un inſtrument tranchant la tumeur, dans toute ſa longueur, & un peu profondément, il en ſort du pus, dont on favoriſe l'expulſion en preſſant avec les doigts les deux bords de la plaie, & la comprimant doucement de bas en haut; on met le malade au régime rafraîchiſſant.

Les maladies de fluxion en général attaquent encore ſouvent les *poules* & les poulets; elles leur occaſionnent des maux d'yeux, tantôt inflammatoires, tantôt produits par des congeſtions humorales, des tumeurs à la tête & ſur différentes parties. L'énumération de ces maladies m'entraîneroit dans des détails qui deviendroient trop longs. Je me bornerai à obſerver qu'elles ſont ſouvent les ſuites du froid, de l'humidité, de la morfondure en général; qu'on les préviendroit par une conduite & un régime convenables, & qu'on les guérit ſouvent par les cauſes oppoſées à celles qui les ont produites. Ainſi les *poules* qui en ſont attaquées doivent être tenues sèchement, chaudement, & nourries d'alimens rafraîchiſſans ou qui échauffent, ſuivant que la maladie eſt inflammatoire ou purement humorale, ce qu'on reconnoît à la rougeur, à la tenſion, ou à la paleur & à la molleſſe des parties affectées. Il eſt encore beaucoup d'autres maladies; telles que la goutte, l'épilepſie, la phtiſie, les maladies convulſives des poulets, dans les détails deſquelles je n'entre pas, ou parce que je paſſerois trop les bornes qui me ſont preſcrites, ou parce que l'on ne connoît pas de remèdes à ces maladies, ou que ceux qu'on indique ſont trop incertains, & ſouvent ſurpaſſent la valeur du malade. Mais les maladies convulſives des jeunes volailles mériteroient d'être examinées, & parce qu'elles ſont une cauſe de mortalité, & parce qu'on pourroit peut-être en tirer quelques inſtructions & quelques lumières appliquables à la médecine.

Quoique la mue ait lieu tous les ans, qu'on ne puiſſe pas, à proprement parler, la regarder comme une maladie, cependant les *poules*, & tous les oiſeaux en général, ſe portent moins bien pendant ſa durée; pluſieurs en ſont malades, & quelques-uns en périſſent. Ce ſont particuliérement les poulets & les oiſeaux nés dans l'arrière-ſaiſon, qui, au lieu de muer en octobre, ne muent qu'à la fin de novembre ou en décembre; à proportion, au contraire, que les poulets ſont nés plutôt, qu'ils muent dans une ſaiſon où la chaleur eſt plus forte, leur mue eſt plus prompte & les fatigue moins. Il eſt évident, d'après cette obſervation, que la chaleur eſt bonne pour les oiſeaux qui muent, & qu'au contraire le froid leur eſt préjudiciable. Il convient donc, lorſque les *poules* ou les poulets ſont en mue, de ne les pas laiſſer ſortir le matin d'auſſi bonne heure que dans les autres temps; de les faire rentrer le ſoir plutôt, pour ne les pas expoſer au frais du matin & du ſoir; de les enfermer dans un lieu chaud, ſi ils ſont malades, & de ſoutenir intérieurement leurs forces dans un temps où la nature fait en eux beaucoup de dépenſe, par un régime nourriſſant & en même-temps propre à échauffer. Ainſi, le ſarraſin, le chenevis, la mie de pain trempée de vin, l'eau dans laquelle on a fait fondre du ſucre donnée pour boiſſon, ſont dans le temps de la mue, des moyens qu'on doit employer, ſuivant qu'ils paroiſſent néceſſaires & qu'ils ſont indiqués par le temps où elle a lieu, la manière dont ſe comporte la ſaiſon & l'état des *poules* & des poulets.

Quelque ſoit la longueur de l'article que je viens de traiter, il ne renferme pas tout ce qu'on peut dire ſur l'hiſtoire du *coq* & de la *poule*. Je n'ai point parlé de l'habitude qu'on fait contracter à certains *coqs* de combattre les uns contre les autres, les ergots armés d'un éperon qui en rend les coups plus ſûrs, plus pénétrans & plus dangereux; du cas qu'on fait de ce genre de ſpectacle en Angleterre, aux Indes, à la Chine: cet abus d'un animal utile ne méritoit pas de fixer notre attention.

Je n'ai pas fait mention non plus de l'opération par le moyen de laquelle on fait du jeune *coq* un chapon, de la jeune *poule* une *poularde*, du régime & des pratiques qu'on emploie pour rendre la chair de ces animaux plus délicate, leur faire prendre plus de graiſſe; des moyens de conſerver les œufs long-temps ſans qu'ils ceſſent d'être auſſi bons & auſſi délicats que ſi ils étoient frais; enfin,

Digitized by Google

d'en faire éclorre une grande quantité ; d'élever les poulets qui en proviennent, ſans le ſecours des *poules*. De ces différens objets, les premiers appartiennent uniquement à l'œconomie ruſtique ; & le dernier, qui eſt auſſi de ſon reſſort, eſt un art qui demande un traité à part. Les différentes parties dont l'œuf eſt compoſé, & dont j'ai dit quelque choſe dans les diſcours généraux, le développement & l'accroiſſement de l'embrion dans l'œuf, ſont des ſujets d'anatomie comparée, & j'en dis quelque choſe au mot *œuf*. *V.* ŒUF.

Si, malgré les reſtrictions dont je viens de parler, j'ai peut-être excédé les limites, j'ai cru qu'on me le permettroit en faveur de l'oiſeau le plus utile, de celui dont l'hiſtoire eſt la moins ignorée & fournit plus de faits dignes d'être connus.

COQ d'Angleterre. *Voyez* COQ.

COQ de Bantam. *Voyez* COQ.

COQ de bois par les Créoles. *Voyez* COQ DE ROCHE.

COQ de bois. *Voyez* TETRAS.

COQ de bouleau. *Voyez* TETRAS (petit).

COQ de bruyère (grand). *Voyez* TETRAS.

COQ de bruyère à fraiſe. *Voyez* GÉLINOTTE (groſſe) de Canada.

COQ de bruyère à queue fourchue. *Voyez* TETRAS (petit).

COQ de bruyère piqueté. BRISS. *tom. I, pag. 191. Voyez* RACKLAN.

COQ de Caux. *Voyez* COQ.

COQ de Hambourg. *Voyez* COQ.

COQ de Madagaſcar. *Voyez* COQ.

COQ de mer. *Voyez* CANARD à longue queue.

COQ de Padoue. *Voyez* COQ.

COQ de Perſe. *Voyez* COQ.

COQ de roche.

BRISS. *tom. IV, pag. 437.*

Pl. enl. 39, le mâle, *747* la femelle.

Coq de roche, *coq de bois* par les François qui habitent à la Guiane.

Le *coq de roche* n'eſt pas moins remarquable par ſa forme que par la beauté de ſon plumage. Il a le bec des gallinacés ; les pieds petits, courts & pour ainſi-dire à demi formés, des manakins, des todiers, des martins-pêcheurs, du momot, &c. tous oiſeaux avec leſquels il n'a d'ailleurs aucun rapport ni par la forme, ni par les habitudes ; ſes yeux ſont entourés d'un demi-cercle de plumes décompoſées, comme ceux des oiſeaux de nuit le ſont d'un cercle entier, & il a pluſieurs des habitudes de ces oiſeaux ; mais les plumes les plus excentriques s'élèvent beaucoup au-deſſus de la tête & forment une huppe à double plan, incliné l'un vers l'autre, arrondie en demi-cercle, compoſée ſur un modèle dont on ne retrouve d'exemple que dans un oiſeau d'eau de l'Amérique ſeptentrionale, le *harle huppé* de la Caroline. Les plumes qui recouvrent la queue en-deſſus ſont fort longues, paroiſſent à leur extrémité comme coupées quarrément, & leurs barbes, vers le bout, ſont très-prolongées, à demi déſunies & réfléchies vers les côtés ; enfin la première plume de l'aile eſt plus courte que les autres, & ſes barbes, du côté intérieur, deviennent très-courtes tout-à-coup, comme dans certains oiſeaux de proie ; ainſi le *coq de roche* ſe rapproche par des traits iſolés, mais bien ſenſibles, de pluſieurs oiſeaux avec leſquels il n'a point d'autre reſſemblance, & dont il eſt très-éloigné ſous tous les autres aſpects ; il tient à beaucoup de genres fort différens ; mais par un trait ſeul, & par cela même il eſt d'un genre à part, dont le caractère, peut-être unique, eſt la forme quarrée de l'extrémité des couvertures de la queue & le prolongement de leurs barbes. Il ſemble que la nature ſe ſoit plu à le compoſer de traits empruntés d'autres oiſeaux, diſparates à nos yeux, & raſſemblés cependant de manière à lui donner une forme élégante, qu'elle a encore relevée par la richeſſe du coloris.

Le *coq* de roche eſt de la groſſeur d'un poulet de trois mois ; il a l'extérieur d'un jeune *coq* ; & c'eſt ſans doute à cette reſſemblance qu'il doit le nom de *coq*, que les François de la Guiane lui ont donné. Le fond de ſon plumage eſt une couleur orangée très-vive. Il y a quelques traits blancs au pli & ſur le milieu de l'aile ; les pennes en ſont brunes, terminées de jaune-clair, & bordées extérieurement de la même couleur ; celles de la queue ſont d'un brun-foncé, & terminées du même jaune que les plumes des ailes ; le haut de la huppe eſt entouré par un trait ou demi-cercle brun, ſurmonté d'un autre demi-cercle d'un jaune-clair qui termine le couronnement de la tête ; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un blanc teint de jaunâtre.

La femelle eſt beaucoup plus petite que le mâle ; elle eſt entièrement d'un brun tirant ſur l'olive foncé ; ſa huppe eſt très-petite ; ſon bec eſt brun, avec un trait longitudinal jaune ſur le milieu de ſa partie convexe. Les jeunes mâles ſont auſſi bruns, mais d'un brun plus clair que les femelles, & ils ſont variés de taches couleur orangée, plus ou moins grandes & plus ou moins nombreuſes, plus claires ou plus foncées. Il paroît que ce n'eſt qu'avec l'âge que les mâles acquièrent un plumage orangé ſans mélange de brun, & que la nuance en devient d'autant plus vive, qu'ils ont plus d'années.

On ne trouve à la Guiane les *coqs* de roche qu'aux environs du poſte qu'on nomme *Oyapoc* : ils ſe retirent en grand nombre dans les fentes & les cavernes des rochers ; ils volent aux environs pendant le jour, mais ſans s'écarter. Leur vol eſt bas, court & rapide : ils ſont très-farouches, fort vifs & très-méfians. On ne peut les tirer qu'en les ſurprenant & les attendant à l'affût au ſortir de leurs cavernes, d'où ils ſortent, où ils rentrent, & qu'ils fréquentent de jour, comme ils s'y retirent la nuit. Les femelles en ſortent moins fréquemment que les mâles pendant le jour ; elles y font leur nid, pour la conſtruction duquel elles

Digitized by Google

ſe contentent de raſſembler quelques brins de menu bois & d'herbe ſèche ; elles pondent deux œufs blancs ſphériques, de la groſſeur de ceux des pigeons des plus fortes races. Les *coqs* de roche vivent de fruits & de grains ; ils ont l'habitude de gratter la terre, de battre des ailes, & de ſe ſecouer comme les poules ; leur cri pourroit s'exprimer par la ſyllabe *ké*, prononcée d'un ton aigu & traînant. On voit que, ſans être décidément des oiſeaux de nuit, ils cherchent cependant l'obſcurité, & que, comme les chats, ils voient également dans les lieux éclairés & dans ceux où la lumière eſt trop foible pour que les autres animaux y diſtinguent les objets ; nouveau rapprochement de ces oiſeaux, & nouvelle preuve de la ſingularité de leur conformation. *Genre LV.*

COQ DE ROCHE du Pérou.

Pl. enl. 745.

Cet oiſeau a été deſſiné ſur un individu que M. Davila avoit reçu du Pérou avec d'autres oiſeaux qu'il m'adreſſa à Paris, dans le deſſein qu'ils y fuſſent préparés pour le cabinet d'hiſtoire naturelle de Madrid. Ce *coq de roche* étoit plus grand que celui de la Guiane ; il étoit d'une couleur beaucoup plus vive ; & mis à côté d'un des plus beaux *coqs de roche* ordinaires, il le faiſoit paroître pâle. Il en différoit encore, en ce que la queue étoit plus longue, & d'un noir de velours, ainſi que les grandes plumes des ailes : les petites étoient d'un brun griſâtre. Le deſſinateur a trop fait ſentir cette dernière couleur dans la planche enluminée, & il a copié auſſi trop ſervilement le déſordre de la huppe, produit par le défaut de la première préparation, & par la gêne dans le tranſport de la peau. Il étoit facile de diſtinguer ce déſordre & de reconnoître que, dans l'état naturel, la huppe du *coq de roche* du Pérou eſt ſemblable à celle du *coq de roche* de la Guiane, excepté qu'elle eſt d'une couleur uniforme, ſans le double cercle dont j'ai parlé en décrivant le premier *coq de roche*. Il n'y a perſonne qui ne reconnoiſſe que ces deux oiſeaux ne ſont qu'une variété l'un de l'autre. Il y avoit dans le même envoi pluſieurs oiſeaux qui ſe trouvent également à la Guiane, le *mot-mot*, le *caſſique huppé*, &c. Les oiſeaux du Pérou étoient plus grands & plus fortement colorés. Ces différences ne tiendroient-elles pas à un ſol plus élevé, à un air plus ſec, plus pur & plus actif ? *Genre LV.*

COQ de Turquie. *Voyez* COQ.

COQ & POULE des Gates. *Voyez* COQ.

COQ (le) & la POULE SAUVAGES.

Voyage aux Indes & à la Chine, par M. Sonnerat, tom. II, pag. 148, pl. 94. LE COQ ; *95.* LA POULE. *Voyez* COQ.

COQ FRISÉ. *Voyez* COQ.

COQ HUPPÉ. *Voyez* COQ.

COQ-INDIEN. *Hiſt. de l'Acad. tom. III, part. II, pag. 223. Voyez* HOCCO proprement dit.

COQ NAIN de la Chine. *Voyez* COQ.

COQ NÈGRE. *Voyez* COQ.

COQ PATU. *Voyez* COQ.

COQ SANS CROUPION. *Voyez* COQ.

COQU. Nom dont ſe ſert Belon pour déſigner le coucou. *Voyez* COUCOU.

COQUELUCHE.

La longueur de cet oiſeau eſt de cinq pouces ; ſes ailes pliées atteignent aux trois quarts de ſa queue. Je copierai la deſcription que M. de Montbeillard en a faite.

» Une eſpèce de coqueluchon d'un beau noir, » recouvre la tête, la gorge & le cou, puis deſ- » cend en pointe ſur la poitrine, à-peu-près comme » dans l'ortolan de roſeaux ; tout ce noir n'eſt » égayé que par une petite tache blanche placée » de chaque côté fort près de l'ouverture du bec ; » le reſte du deſſous du corps eſt blanchâtre, mais » les flancs ſont mouchetés de noir. Le coquelu- » chon dont j'ai parlé eſt bordé de blanc par- » derrière ; tout le reſte du deſſus du corps eſt » varié de roux & de noirâtre ; les pennes de la » queue ſont de cette dernière couleur, mais les » deux intermédiaires ſont bordées de rouſſeâtre ; » les deux plus extérieures ont une grande tache » blanche oblique ; les trois autres n'ont aucune » tache ».

C'eſt un ortolan qui faiſoit partie d'une collection d'oiſeaux envoyés de Sibérie à M. de Sauſſure à Genève, d'où il me les avoit fait paſſer à Paris, pour que je les lui fiſſe préparer. M. de Montbeillard ajoute, dans une note, que j'ai donné à cet oiſeau le nom d'*ortolan de roſeaux de Sibérie*, mais qu'il n'a pas oſé adopter cette dénomination, parce qu'il ne lui a pas paru aſſez prouvé que ce ſoit une ſimple variété de climat de notre ortolan de roſeaux.

Je n'ai plus ſous les yeux l'ortolan de Sibérie, & je ne ſuis pas à portée de le comparer au nôtre ; mais mon opinion me parut fondée dans le temps, & l'on ne peut, ſur ces ſortes d'objets, propoſer que des probabilités. *Genre XXXV.*

COQUILLADE.

Pl. enl. 662.

C'eſt une alouette qui ſe trouve en Provence ; & dont cependant perſonne n'avoit parlé avant M. de Montbeillard. Cet auteur la décrit dans les termes ſuivans :

« La *coquillade* a la gorge & tout le deſſous » du corps blanchâtre, avec de petites taches » noires ſur le cou & ſur la poitrine ; les plumes » de la huppe (M. de Montbeillard en a parlé » plus haut) noires, bordées de blanc ; le deſſus » de la tête & du corps varié de noirâtre & de » roux-clair ; les grandes couvertures des ailes » terminées de blanc ; les pennes des ailes & de » la queue brunes, bordées de roux-clair, excepté » quelques pennes des ailes qui ſont bordées ou » terminées de blanc ; le bec brun deſſus, blan- » châtre deſſous, les pieds jaunâtres.

» Longueur totale, ſix pouces trois lignes.... ;

Digitized by Google

» queue, deux pouces, dépaſſant les ailes de ſept » à huit lignes ».

M. de Montbeillard ajoute que M. Sonnerat a rapporté du Cap de Bonne-Eſpérance une alouette fort reſſemblante à celle dont il s'agit, & qui, d'après la comparaiſon que M. de Montbeillard en fait, ne paroît qu'en être une légère variété.

La *coquillade* a une petite huppe ſur le derrière de la tête; elle chante dès la pointe du jour : le mâle & la femelle ne ſe quittent point, & tandis que l'un cherche ſa nourriture, l'autre veille à la ſûreté réciproque du couple qui demeure conſtamment fidèle. *Genre XXXIX.*

CORACIAS. *Voyez* CRAVE.

CORACIAS des Alpes. *Pl. enl. 255.* *V.* CRAVE.

CORACIAS HUPPÉ ou le SONNEUR.

BRISS. *tom. II, pag. 6.*

Corvus ſylvaticus de pluſieurs auteurs.

Le *coracias* huppé diffère du *coracias* commun par ſa taille; il eſt beaucoup plus grand & preſqu'auſſi gros qu'une poule. Les plumes du derrière de la tête ſont longues, & forment une huppe pendante en arrière; l'oiſeau ne la porte que quand il eſt adulte, & il la perd en vieilliſſant: la place qu'elle couvroit demeure nue, & la peau paroît en cet endroit maculée de jaunâtre. Le plumage du *coracias* huppé eſt entièrement noir à reflets d'un verd brillant. Son cri a été comparé aux ſonnettes qu'on attache en certains endroits au cou des beſtiaux; & c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *ſonneur*. Il ſe trouve ſur les plus hautes montagnes d'Europe; mais il n'y demeure pas toute l'année, comme le *coracias* commun; il n'y reſte au contraire que peu de temps. Il arrive au mois d'avril, & s'en retourne à la fin de juin; il vit, pendant ſon ſéjour, d'inſectes, de leurs cryſalides, qu'il tire des fentes & des crevaſſes des rochers, à la faveur de ſon bec long & arqué; il l'a rouge comme le *coracias*; ſes pieds ſont d'un rouge obſcur; il niche ſur le ſommet des rochers & parmi les ruines des anciennes tours. Il ne produit que deux ou trois petits; leur chair paſſe pour un bon mets, & elle eſt aſſez eſtimée pour que des hommes faſſent métier, dans la ſaiſon, de chercher des nids de *coracias*, d'enlever les petits qu'ils y trouvent, malgré les périls de cette chaſſe qui ne peut ſe faire qu'au milieu des précipices, & pour laquelle le chaſſeur ſe laiſſe couler le long des vieilles tours ou des rochers, à une corde dont l'extrémité eſt fixée ſur quelque point plus ſolide. *Genre XIII.*

CORAYA.

Pl. enl. 701. fig. 2.

Eſpèce de fourmilier, de la ſection de ceux que M. de Buffon nomme *fourmiliers roſſignols*. Le *coraya* eſt long de cinq pouces ſix lignes, meſuré du bout du bec à celui de la queue; la gorge & le devant du cou ſont blancs; la poitrine eſt d'un blanc-cendré; le ventre & les jambes ſont rouſſeâtres; la tête eſt noire, & le deſſus du corps d'un brun-rouſſeâtre : les ailes ſont de la même couleur; elles n'atteignent qu'à l'origine de la queue, fort longue, & rayée tranſverſalement de noir ſur un fond d'un brun-griſâtre; les plumes qui la recouvrent en-deſſous ſont de la même couleur & également rayées en travers. *Voyez* FOURMILIER. *Genre XXII.*

CORBEAU.

Pl. enl. 495.

BRISS. *tom. II, pag. 8, genre XIV.*

BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 279, fig. pag. 280.*

Idem, *port. d'oiſ. pag. 67.*

Corvus, en Latin;

Cuervo, en Eſpagnol;

Corvo, corbo, en Italien;

Rapp, rab, en Allemand;

Kruk, en Polonois;

Korp, en Suédois;

Raven, en Anglois.

Il eſt peu d'oiſeau auſſi anciennement connu; & dont on ait autant parlé que le *corbeau*; mais il n'a jamais été qu'en mauvaiſe réputation; on l'a toujours repréſenté comme un animal déſagréable, dégoûtant & ſiniſtre. Son extérieur, ſes habitudes ont été les fondemens du premier ſentiment, & la ſuperſtition a inſpiré le ſecond : en lui accordant de la fineſſe & de la ſagacité, on l'a accuſé de ruſe, d'aimer à dérober, à amaſſer & à cacher. Ainſi ſes bonnes qualités même ont tourné à ſon déſavantage, & lui ont fait attribuer des intentions dont un animal n'eſt pas ſuſceptible. J'étendrois fort loin ſon article, ſi je voulois donner un précis de ce qu'on a dit ſur les prétendus préſages qu'on pouvoit tirer de ſon vol, de ſa voix, dont les aruſpices comptoient & diſtinguoient au-delà de ſoixante inflexions; ſur les armées de *corbeaux*, qui, combattant dans les airs, annonçoient les combats plus réels que les hommes ſe ſont livrés de tout temps ſur la terre; ſur l'antipathie imaginaire du *corbeau* pour certains oiſeaux; ſur les vols & les filouteries des uns, ſur la fineſſe ou la ruſe des autres, ſoit que, devenus trompeurs & courtiſans, à l'imitation de l'homme, ils ſe trouvaſſent ſur le paſſage d'un empereur pour le ſaluer; ſoit que, ſuivant un inſtinct plus convenable à des animaux, ils s'attachent à crever les yeux de la proie qu'ils n'ont pas la force d'arrêter, & qu'il ſoit vrai qu'on en ait vu pluſieurs ſe réunir pour chaſſer de concert. Je laiſſerai donc à l'écart toutes les fables imaginées ſur le compte du *corbeau*, pour ne parler que de ſon extérieur & de ce qu'il y a d'avéré dans ſes habitudes.

Il ne faut pas confondre l'oiſeau dont il eſt queſtion dans cet article avec d'autres oiſeaux du même genre, très-communs dans nos campagnes. Le *corbeau* n'y paroît jamais, du moins aux environs de Paris, & nous ne le connoiſſons que lorſqu'on nous l'apporte des lieux qu'il habite ordinairement. Cependant on le trouve, non-ſeule-

Digitized by Google

ment dans beaucoup de provinces de France, mais dans preſque toutes les contrées de l'Europe; il ne fréquente que celles où il trouve de vaſtes forêts, & il ſe plaît ſur-tout ſur les montagnes. Il n'eſt pas moins gros qu'une forte poule; il a trois pieds ſept pouces de vol; ſes ailes pliées atteignent aux trois quarts de la longueur de ſa queue. Tout ſon plumage eſt noir, teint d'une nuance de pourpre ſur le deſſus du corps, changeant en verd ſur les parties inférieures. La troiſième des grandes plumes de l'aile eſt la plus longue de toutes; elles ſont toutes terminées par une pointe aſſez aiguë. Le bec, les pieds, les ongles ſont noirs: la prunelle eſt entourée d'un double cercle; l'extérieur eſt d'un gris-blanc, & l'intérieur d'un cendré-brun.

Le *corbeau* vit d'inſectes, de fruits, de grains & de la chair des animaux morts; quelquefois il donne la chaſſe à de petits oiſeaux, & aux plus petits quadrupèdes; il ſe nourrit auſſi du poiſſon mort que les rivières jettent ſur le rivage, ou de celui qui demeure dans les bas-fonds après les débordemens: il n'y a point d'animal qui ſoit, à ſtrictement parler, plus généralement *omnivore*. Son cri, auquel on donne le nom de *croaſſement*, eſt rauque, ſonore & grave. Il fait ſon nid, ou ſur les arbres les plus élevés, ou plus ſouvent dans les fentes des rochers, & il préfère toujours, quand il eſt à portée, les trous des tours & des châteaux en ruine. La femelle pond quatre ou cinq œufs d'un verd-pâle & bleuâtre, tachetés de points obſcurs. L'incubation eſt de vingt jours. Le *corbeau* ne fait qu'une couvée par an, au mois de mars. Le mâle & la femelle, une fois appariés, ne ſe quittent plus, même hors de la ſaiſon de produire, & demeurent fidèles l'un à l'autre pendant pluſieurs années, probablement pendant autant de temps qu'ils peuvent être féconds.

Les jeunes *corbeaux* ne ſont pas noirs en naiſſant, mais couverts d'un duvet gris-blanc; ils quittent le nid dès le mois de mai, gagnent quelque rocher aux environs, ſur lequel le père & la mère leur apportent de la nourriture, & d'où ils s'eſſaient à voler, en ſe livrant à des courſes fort courtes aux environs. Ce n'eſt qu'après trois ſemaines ou un mois paſſés ſur ce premier aſyle, que les jeunes *corbeaux* ſuivent au loin le père & la mère; ceux-ci les enmènent avec eux le matin, & ils en ſont ſuivis le ſoir au retour; car les *corbeaux* s'établiſſent en quelque ſorte un domicile fixe où ils reviennent tous les jours paſſer la nuit, & dont ils ne s'éloignent, pendant le jour, que pour chercher de la nourriture, ou jouir, en s'abandonnant dans les airs, de l'eſpace qui les entoure: ils deſcendent rarement dans les plaines, & n'y paroiſſent guère que l'hiver. Les petits ſe ſéparent de leurs pères à la fin de l'été, & vont s'établir à quelque diſtance. On prétend que les *corbeaux* ſe choiſiſſent par couple, en quelque ſorte un domaine, dont ils ne permettent pas l'entrée aux autres oiſeaux de leur eſpèce. Tel eſt à-peu-près le précis de ce qu'on ſçait ſur leurs habitudes; quant aux ſignes extérieurs de leurs amours, aux careſſes réciproques du mâle & de la femelle, il me ſemble que ces objets n'offrent rien de particulier; & le ſecret de leur accouplement, qu'on veut qui n'ait lieu, ou que la nuit, ou dans des lieux obſcurs, impénétrables à nos regards, ne me paroît pas aſſez avéré pour y ajouter foi; il faudroit avoir vu cet accouplement pour être aſſuré du temps & des endroits où il a lieu: tout ce qu'on en dira d'ailleurs, ne peut être que ſuppoſé, & par conſéquent incertain. Comment imaginer qu'un oiſeau qui ſe livre, ſous les yeux du ſpectateur, aux careſſes & aux mouvemens qui précèdent communément l'union des ſexes, différât l'accompliſſement de ſes deſirs à un temps où il ne ſera pas vu?

Le *corbeau*, enlevé jeune de ſon aſyle, ou même pris à un âge avancé, s'accoutume aiſément à la ſervitude; il devient familier, importun & même dangereux, à cauſe de la force de ſon bec. Il apprend à parler & à prononcer quelques mots; il eſt naturellement pantomime & geſticulateur; il a ſur-tout l'habitude de baiſſer, de lever, de plier & de mouvoir ſon cou en ſens différens; il reſſerre & dilate fréquemment la pupille de ſes yeux, lève & abaiſſe la membrane, qui, comme dans beaucoup d'autres oiſeaux, s'étend d'un des angles de l'œil à l'autre. Ces différens geſtes, ces mouvemens fixent l'attention & attirent le ſpectateur; mais il ne faut pas s'y fier ſans ſe tenir ſur ſes gardes: le *corbeau* eſt traître, méchant, hardi, & très-porté à donner des coups de bec; ils ſont aſſez forts pour percer les vêtemens qui n'ont pas beaucoup d'épaiſſeur, entamer la peau & faire une plaie: auſſi le *corbeau* ne craint-il aucun des animaux domeſtiques, & tous le redoutent.

L'eſpèce du *corbeau* paroît également répandue dans les pays ſeptentrionaux, comme dans les pays méridionaux de l'Europe. L'habitude de ſe fixer ſur les montagnes, dont la température eſt par-tout égale à la même hauteur, eſt une raiſon pour qu'il ſoit indifférent ſur les climats. Cependant il eſt ſujet, même dans les pays tempérés, comme la France, à quelques variétés, dans les nuances de ſon plumage. On en voit quelquefois de tout blancs, moins rarement de blancs & de noirs, & plus fréquemment des uns & des autres dans les pays ſeptentrionaux, quoique le noir y ſoit la couleur dominante de l'eſpèce.

Mais, ſi l'on en croit les voyageurs, l'eſpèce du *corbeau* n'eſt point bornée à l'Europe; ils ont vu des *corbeaux* dans les trois autres parties du monde; ils y en ont rencontré dans toutes les régions. Il ſeroit poſſible qu'une eſpèce, dont le caractère eſt cependant ſédentaire, ſe fût à la longue, & de proche en proche, étendue par-tout; mais il eſt bien poſſible auſſi que les voyageurs, qui ſont ſi rarement de bons obſervateurs, aient appellé du nom de *corbeau* des oiſeaux de même genre, ſans être de même eſpèce. Le peuple ne donne-t-il

pas

Digitized by Google

pas le nom de *corbeau* aux deux espèces de corneilles, si communes l'hiver au milieu des terres labourées ? Cependant ce sont des oiseaux fort différents de celui dont il s'est agi dans cet article, & à moins que les voyageurs ne nous donnent les dimensions, quelque chose sur les mœurs, & enfin une description suffisante des oiseaux qu'ils regardent comme des *corbeaux*, je ne penserai pas qu'on puisse, sur leur rapport, regarder cette espèce comme *cosmopolite*, ainsi qu'elle est *omnivore*.

CORBEAU BLANC. *Voyez* CORBEAU.

CORBEAU DE NUIT. *Voyez* ENGOULEVENT.

CORBEAU DE NUIT. *Voyez* BIHOREAU.

CORBEAU DE NUIT. *Voyez* HULOTTE.

CORBEAU des Indes de Bontius.

Calao (le). BRISS. *tom. IV, pag.* 566.

Bontius qui a vu cet oiseau, qui en a donné le dessein & la description, en a fait un *corbeau;* mais il a aussi donné le nom de *corbeau* à un autre oiseau qui se trouve également aux Indes, & qui, d'après la seule phrase dont il s'est servi pour le désigner, est sûrement différent du *corbeau* & ne sçauroit être regardé que comme un calao. *Corvus indicus cornutus, seu rhinoceros avis.* Bont. *ind. ori. pag.* 63. Son autorité ne sçauroit donc engager à regarder l'oiseau qu'il a nommé simplement *corvus indicus*, *pag.* 62, & dont il s'agit dans cet article, comme un véritable *corbeau;* celle des auteurs qui n'ont pas vu l'oiseau par eux-mêmes, & qui n'en ont parlé que d'après Bontius ne peut être non plus d'aucun poids; il n'en est pas de même de M. Brisson qui l'a décrit d'après un individu apporté à Paris & déposé dans un cabinet; on ne peut récuser son témoignage, & je crois, d'après ces raisons, devoir changer la dénomination de *corbeau des Indes de Bontius*, en celle de *calao*, *indiqué par Bontius sous le nom de corbeau des Indes.*

Le calao, dont il s'agit, a du bout du bec à celui de la queue, deux pieds quatre pouces, deux pieds dix pouces de vol; son bec est de cinq pouces de long & de deux pouces d'épaisseur à son origine; il est d'une couleur cendrée-noirâtre, moins profondément dentelé sur les bords de la portion supérieure que sur ceux de l'inférieure, & moins sur ceux de l'une & de l'autre que ne l'est ordinairement le bec des autres calaos. Au-dessus du demi-bec supérieur s'élève une excroissance cornée, plate en-dessus, peu élevée, arrondie en arrière; cette portion arrondie est blanchâtre & déborde le derrière de la tête; les pieds sont d'un gris-brun & les ongles noirs. Quant au plumage, il est fort sombre; le marron, mais terne, & le gris tirant sur le brun mêlé de noirâtre, en sont les couleurs dominantes; la première sur le dessus du corps, la seconde sur la poitrine & sur le ventre; la partie supérieure de la tête, les joues & la gorge sont noirâtres: une bande en demi cercle d'un gris-sale, dont la concavité est tournée du côté de la tête, entoure la gorge: le derrière de la tête & le haut du cou sont d'un marron-clair: les grandes plumes des ailes sont noires; les moyennes le sont aussi, mais leur bord externe est bordé de gris: la queue est composée de douze plumes toutes à-peu-près d'égale longueur & d'un gris-sale. On trouve cet oiseau aux Moluques, où il se nourrit de muscades. Il fait partie de la collection appartenant à M. l'abbé Aubry, chez lequel je l'ai vu.

CORBEAU VARIÉ. *Voyez* CORBEAU.

CORBEGEAU. *Voyez* COURLIS.

CORBICHET. *Voyez* COURLIS.

CORBIGEAU. *Voyez* COURLIS.

CORBILLATS. Ce sont les petits du corbeau. *Voyez* CORBEAU.

CORBIN. Vieux langage. *Voyez* CORBEAU.

CORBINE ou CORNEILLE NOIRE.

Corneille. BRISS. *tom. II, page* 12.

Idem, *Pl. enl.* 483.

BELL. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 281, *fig. p.* 282.

Idem, *port. d'oiſ. pag.* 68.

Cornix en Latin;

Corneia en Espagnol;

Cornice, cornacchia, gracchia en Italien;

Hauſſ-kraee, krah, &c. en Allemand;

Crow, carrion-crow, common-crow en Anglois.

En vieux François *graille, graillot*, & suivant M. de Salerne, *grolle* en Touraine; *agrolle* en Bourbonnois; *couale* en Sologne; *couar* en Berri; *crouas* en Auvergne & en Piémont.

La *corbine* a beaucoup de rapports avec le corbeau; elle n'en diffère à l'extérieur que par la grandeur; elle est d'un tiers environ plus petite; ces deux oiseaux se rapprochent aussi par un grand nombre d'habitudes; tous ces traits de ressemblance justifient le sentiment de M. Brisson qui les a rangés tous deux dans le XIVe genre de sa méthode.

La *corbine* a dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue, & trois pieds de vol; tout son plumage est d'un noir-violet; la première plume de l'aile est plus courte que la seconde & la quatrième en est la plus longue; l'iris est couleur de noisette; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

Pendant l'automne & l'hiver, la *corbine* se tient durant la journée sur les terres labourées, & surtout sur celles qui ont été nouvellement remuées par la charrue; elle suit aussi les laboureurs & les troupeaux; la recherche des vers, des insectes, des grains, sont le motif de ses mouvemens; car, comme le corbeau, elle se nourrit de tous les alimens qu'elle peut trouver, & elle est comme lui *omnivore*. Le soir, une heure à-peu-près avant le coucher du soleil, les *corbines* qui ont passé la journée en troupes & pêle-mêle avec deux autres espèces de corneilles, se rassemblent, forment des bandes, prennent leur essor & regagnent ou quelques bois ou forêts, ou au moins des parcs où il

Digitized by Google

y ait des futaies; elles s'y retirent ſur certains arbres qu'elles ont adoptés & y paſſent la nuit; elles en deſcendent au lever de l'aurore pour aller, comme la veille, chercher leur pâture ſur les terres, dans les plaines. Leur vol, dans les trajets qu'elles font ſoir & matin, eſt aſſez élevé; il eſt lent, lourd & peſant; elles *croaſſent* ſouvent en volant, & elles ſe ſuivent les unes les autres. On voit les bandes ſe ſuccéder; il y a apparence qu'elles ſont compoſées de quelques familles réunies avec les petits nés l'été précédent.

Au printemps, les *corbines* ſe retirent dans les bois, & ne ſortent plus guère qu'aux environs. L'abondance des vivres de toute eſpèce, leur épargne de longues courſes; mais alors elles font une grande dépenſe des œufs des autres oiſeaux, & en particulier de ceux des perdrix; elles ne vivent plus, comme l'hiver, en bandes, mais elles ſe ſéparent deux à deux, &, comme le corbeau, elle ſe choiſiſſent une certaine étendue de domaine qu'elles ſe réſervent ſans ſe nuire les unes aux autres; elles conſtruiſent leur nid ſur des arbres élevés; il eſt formé en-dehors de menues branches, & maſtiqué de fiante & de crotin d'animaux; en-dedans il eſt garni de chevelu de racines; la femelle pond quatre ou cinq œufs qu'elle couve trois ſemaines; le père & la mère ont beaucoup d'attachement pour leur couvée & d'affection pour leurs petits, dont ils prennent ſoin pendant long-temps. Si, pendant l'incubation, ou lorſque les petits ſont nés, il paſſe quelqu'oiſeau de proie aux environs du nid, le père & la mère vont à ſa rencontre, s'élancent ſur lui, le maltraitent à coups de bec, & ſouvent l'abattent des coups qu'ils lui portent, quoiqu'à juger par ſa taille, il eût dû avoir l'avantage; c'eſt ſur-tout avec les pie-grièches que les *corbines* ont dans le temps de la couvée de fréquens combats; celles-ci, avides de la chair des jeunes *corbines*, quoique beaucoup plus petits que les pères & mères, oſent ne les pas redouter & ſe ſervent contr'eux de leurs griffes & de leur bec ſi adroitement, que ſouvent elles triomphent & leur enlèvent leurs petits qu'ils n'ont pu garantir de cet ennemi dangereux. Lorſqu'ils ne ſont point troublés ils apportent en abondance des vivres à leur famille, & en particulier des œufs qu'ils ont l'adreſſe de percer & de tranſporter en volant au bout de leur bec, qui ferme l'ouverture qu'ils y ont faite.

L'attachement du père & de la mère l'un pour l'autre ne finit pas avec les ſoins de la couvée; il n'eſt pas, comme dans la plupart des autres animaux, fondé ſur les beſoins des petits, mais ſur un choix & une affection réciproques. Les *corbines* une fois appariées le ſont pour toute leur vie; on veut même que ſi l'un des deux époux périt, l'autre achève ſa vie ſans contracter une nouvelle union. Je craindrois de porter atteinte à la confiance qu'on peut avoir à des faits ou à des fables ſi agréables à raconter; mais mon métier exige que je demande comment ont s'eſt aſſuré par l'obſervation que des oiſeaux qui ſe réuniſſent par bandes tous les hivers pour les paſſer en ſociété, qui ſe ſéparent au printemps deux à deux, ſont préciſément les mêmes qui s'étoient rapprochés les années précédentes, & qui s'étoient joints l'un à l'autre; comment on a reconnu que celui des deux qui avoit perdu le compagnon de ſa ſociété intime, de ſes plus douces habitudes, paſſoit le reſte de ſa vie ſans contracter de nouveaux engagemens? Seroit-ce parce que l'homme, ravi de la beauté de ces images, a trop de peine à en trouver des exemples parmi ſes ſemblables, qu'il s'efforce d'en chercher parmi les animaux? Mais, quelque ſentiment qu'on ait ſur l'attachement des *corbines* pour l'union conjugale, ce qui eſt plus certain, c'eſt que leur eſpèce, moins robuſte que celle du corbeau, n'eſt pas ſi généralement répandue, ſur-tout vers les pays ſeptentrionaux. Les *corbines* ſont rares en Pruſſe, ſuivant M. Klein, & il n'y en a point en Suède, puiſque M. Linné n'en parle pas en faiſant l'énumération des oiſeaux de ce royaume; mais l'eſpèce s'eſt propagée fort loin vers le midi, & a pénétrée, ſuivant le rapport des voyageurs, juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance & même aux Indes; ce témoignage eſt confirmé par l'attention que M. Sonnerat a eu d'en rapporter des *corbines*, qui, à en juger par l'extérieur, ſont les mêmes que celles qui habitent en Europe.

La *corbine* ſe familiariſe encore plus aiſément que le corbeau; elle apprend, comme lui, à prononcer quelques mots; elle a les mêmes inclinations qui l'engagent à enlever ce qu'elle rencontre, à le porter d'un lieu à un autre & à l'accumuler; mais elle n'eſt pas auſſi pantomime ni auſſi dangereuſe, non-ſeulement parce qu'elle eſt moins forte, mais parce qu'elle eſt beaucoup moins méchante.

Les *corbines* paſſent pour avoir l'odorat très-fin, & éventer de loin les corps morts des animaux dont elles ſont fort avides; malgré cette habitude, qui devroit ſeule dégoûter de leur chair, quoiqu'elle ſoit dure, quoique les *corbines* aient une mauvaiſe odeur, même vivantes, les habitans des campagnes leur donnent cependant la chaſſe l'hiver, temps où elles ſont fort graſſes, & en font cas comme d'un mets paſſable; elles ſont ſur-tout regardées comme propres à faire d'aſſez bon bouillon. On-chaſſe aux *corbines* ou corneilles de différentes manières. On en tue beaucoup avec le fuſil: leur tête eſt à prix dans les capitaineries: les garde-chaſſes, dans le temps des nids, y tirent à bale, tuent la mère poſée ſur ſes œufs ou ſes petits: on prend auſſi des *corbines* à la pipée, au filet, & par le moyen de divers appâts; on les chaſſe avec l'oiſeau de proie. *Voyez* PIPÉE. On en prend beaucoup par le procédé ſuivant.

Ayez des iſſues de bœuf, ou telle viande que vous voudrez; hachez-la menue, mêlez-la avec de la noix vomique en poudre; laiſſez ces deux

Digitized by Google

ſubſtances ſe pénétrer & s'incorporer pendant vingt-quatre heures ; formez-en enſuite des boules que vous répandrez ſur les terres fréquentées par les corneilles ; elles s'empoiſonneront en mangeant les boules que vous aurez répandues : les chiens qui en mangent en ſont auſſi fort malades & pourroient en périr : on les guérit en les forçant de boire de l'eau à laquelle on a mêlé quelqu'acide ; comme le vinaigre, le jus de limon, &c.

On prétend qu'on prend encore beaucoup de corneilles par les deux moyens ſuivans, & qu'on les fait périr par le troiſième.

Le premier conſiſte à remarquer dans une forêt les endroits où les corneilles ſe retirent en plus grand nombre pour y paſſer la nuit ; on élague dans ce même endroit dix à douze arbres, auxquels on ne laiſſe que les principales branches ; on y attache des corneilles groſſièrement ſculptées en bois, peintes en noir ; un chaſſeur vêtu de noir monte ſur ces arbres à l'entrée de la nuit qui eſt l'heure de cette chaſſe, d'autres chaſſeurs font du bruit aux environs, agitent & battent les arbres ſûr leſquels les corneilles ſont poſées ; elles s'envolent, & trompées par les fauſſes corneilles, elles viennent ſe poſer ſur les arbres élagués ; le chaſſeur les y prend à la main, les tue & les jette à terre. La ſaiſon de cette chaſſe eſt celle dans laquelle les corneilles vont en bande, c'eſt-à-dire de novembre en mars. Les nuits les plus ſombres ſont les plus favorables.

Le ſecond moyen conſiſte à mettre dans le fond d'un cornet fait avec du papier un peu fort, de la viande hachée ; on frotte l'entrée du cornet avec de la glue ; on enfonce la pointe du cornet ſur les tas de fumier répandus ſur les terres, ou dans la terre même nouvellement labourée. Le cornet ne doit tenir que très-peu ; la corneille en y enfonçant la tête pour prendre la viande, s'attache le cornet englué, ne voit plus clair, s'envole, à ce qu'on dit, à pic, s'élève à perte de vue, & ſes forces venant à s'épuiſer, elle tombe à-peu-près ſur le même endroit d'où elle s'eſt élevée.

On dit qu'en enfonçant dans des fèves de marais vertes, des aiguilles ou des épingles dont on a ôté la tête, & répandant ſur les terres, en hiver, ces ſemences dont les corneilles ſont avides, elles périſſent des maux que l'aiguille ou l'épingle leur cauſe après que les fèves ſont digérées.

Enfin, on attache une corneille vivante à terre, poſée ſur le dos, & retenue dans cette pénible attitude par deux piquets enfoncés en terre, & qui ont à leur extrémité un crochet qui comprime l'aile de la malheureuſe corneille, près de la jonction avec le corps : elle s'agite ; elle pouſſe des cris qui attirent les corneilles qui ſe trouvent aux environs ; elle s'accroche avec les pieds & le bec à celles qui l'approchent le plus près, comme elle s'accrocheroit à tout autre corps à ſa portée, & elle les tient ſi ſerrées qu'on a le temps de les prendre avant qu'elles aient pu ſe débarraſſer.

CORDON BLEU.

Cotinga. Briss. *tom. II, pag. 340. Genre XXIII.*
Idem. *Pl. enl.* 186.
Cotinga du Bréſil. *Pl. enl.* 188.
Manakin bleu à poitrine pourpre. Edw. *glan. pag.* 65, *chap. XXXI, pl.* 241.

Les cotingas ſont des oiſeaux du nouveau continent, dont ils n'habitent que les contrées les plus chaudes ; on n'en trouve guère au-delà du Bréſil du côté du ſud, ni au-delà du Mexique du côté du nord. Leur plumage eſt en général peint des couleurs les plus belles & les plus éclatantes ; le bleu & le pourpre ſont celles qui parent un plus grand nombre d'eſpèces de cotingas ; les femelles ſont en général moins riches en couleur que les mâles, quelquefois elles n'ont qu'un plumage tout-à-fait ſombre, & il y a quelqu'eſpèces de cotingas qui différent des autres par le défaut de couleurs brillantes. Ces oiſeaux ſont des tournées plutôt que des voyages, & ils y ſont déterminés par la maturité des baies & des fruits dont ils ſe nourriſſent ; ils donnent auſſi la chaſſe aux inſectes, & particulièrement à ceux qu'on nomme *poux de bois ;* ils reparoiſſent deux fois l'année dans les mêmes endroits ; ils arrivent à-peu-près dans le même temps, mais ſéparément & ſans ſe réunir en bandes ; ils ſe tiennent le plus ſouvent ſur le bord des criques, dans les lieux marécageux. On ne nous a rien appris de plus ſur leurs habitudes.

Le *cordon bleu* ne me paroît être qu'une variété du cotinga auquel M. Briſſon a donné ce nom, ſans y rien ajouter de plus ; je commencerai en conſéquence par la deſcription de celui-ci. Sa longueur eſt de huit pouces environ ; il a douze à treize pouces de vol, & ſes ailes pliées atteignent le milieu de ſa queue ; la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un bleu-foncé & cependant très-éclatant, tel que celui du plus beau *lapis lazuli.* La gorge, le devant du cou, la poitrine & le ventre, ſont d'un pourpre-violet ; les couvertures des ailes ſont noires ; mais cette couleur paroît fort-peu, parce que les plumes ſont bordées de bleu du côté externe, & terminées par la même couleur ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un très-beau noir, & bordées de bleu du côté externe ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

Le cotinga que je viens de décrire ſe trouve aſſez fréquemment parmi les oiſeaux qu'on apporte de Cayenne ; quelquefois, mais très-rarement, on trouve deux variétés : 1°. un cotinga ſemblable à celui dont on vient de lire la deſcription, & qui n'en diffère que par une bande ou zône qui traverſe la poitrine d'un côté à l'autre, & qui eſt du même bleu que le deſſus du corps ; 2°. cette même variété, avec des taches d'un rouge vineux ſemées ſans

Digitized by Google

ordre, sur le pourpre du dessous du corps. Le cotinga sans bande bleue sur la poitrine, sans tache sur le pourpre du dessus du corps, est celui qu'on envoie le plus fréquemment ; c'est la raison qui m'a porté à le regarder comme l'espèce primitive ; la première variété est le *cordon bleu*, elle est moins rare que la seconde. Je dois encore observer que quelques individus ont le pourpre des parties inférieures sali par des taches rougeâtres, sans avoir de bande bleue sur la poitrine, & c'est une troisième variété. Mais comme ces taches sont semées sans ordre, qu'elles sont sur les différens individus inégales en nombre & en grandeur, il me paroît assez probable qu'elles dépendent de l'âge ; que c'est un reste de la livrée des jeunes cotingas, qui ne prennent peut-être leur belle couleur pourpre qu'à la première ou la seconde mue.

CORDON BLEU. *Voyez* BENGALI.

CORDONNIER. *Voyez* GOELAND BRUN.

CORLIEU ou PETIT COURLIS.

Corlieu. Pl. enl. 842.

Petit courly ou *le corlieu.* BRISS. *tom. V, pag.* 317, *pl. enl. XXVII, fig.* 1.

Le *corlieu* semble n'être qu'un petit courlis : tous deux ont les mêmes habitudes, fréquentent les mêmes lieux, se nourrissent de la même façon & se ressemblent même beaucoup par le plumage ; ce sont cependant deux espèces très-distinctes & qui ne se mêlent jamais : le *corlieu* est beaucoup plus rare en France que le courlis, & il est au contraire plus commun en Angleterre. Il n'a du bout du bec à celui de la queue que quinze pouces six lignes, deux pieds cinq pouces & demi de vol, & ses ailes pliées sont presque égales à la longueur de la queue ; le brun, le gris, le fauve & le blanc sont les couleurs de son plumage, comme elles sont celles de celui du courlis, mais elles ne sont pas précisément disposées de la même façon ; elles sont plus nettes, par taches plus grandes & qui ne paroissent pas de même engrenées les unes dans les autres. La gorge est blanche sans taches ; il y a de chaque côté de la tête au-dessus de l'œil, une tache blanche longitudinale, & ces deux différences avec le courlis sont peut-être les plus frappantes dans le plumage de ces oiseaux.

Je parle à la fin de l'article du courlis, d'un oiseau de Madagascar qui paroît n'en être qu'une très-légère variété, & qui a été indiqué par les auteurs ; mais ils n'ont pas décrit un *corlieu* qui m'a été apporté de la même Isle, & qui me paroît être au *corlieu* d'Europe, ce que le courlis de Madagascar est au nôtre, c'est-à-dire une très-légère variété. Cependant le courlis de Madagascar est un peu plus grand que le nôtre, & il a sur-tout le bec à proportion plus long, ses couleurs sont aussi plus nettes ; le *corlieu* du même pays n'est pas plus grand que le nôtre ; il n'a pas le bec plus long & les couleurs de son plumage sont plus foncées.

J'ai parlé dans le même article d'un courlis de la Louisiane, qui me paroît aussi une variété du nôtre & de celui de Madagascar ; il les surpasse tous deux en grandeur ; son bec sur-tout est à proportion beaucoup plus long & le fond de son plumage tire davantage sur le fauve. Je conserve de même un *corlieu* de la Louisiane que je crois une variété du nôtre & de celui de Madagascar ; mais au lieu d'être, comme le courlis, par rapport au nôtre, de même taille & même un peu plus grand, d'avoir le bec plus long, ce *corlieu* est d'un tiers plus petit que le *corlieu* d'Europe ; son bec est à proportion beaucoup plus court ; cependant le fond de son plumage, comme celui du courlis du même pays, tire davantage sur le fauve. C'est sans doute une observation intéressante que de retrouver dans deux régions si distantes l'une de l'autre, & en même-temps de l'Europe, d'eux variétés d'un oiseau de nos contrées. Mais comment l'influence du climat de la Louisiane a-t-elle pu accroître les dimensions du courlis & diminuer celles du *corlieu* ? Cependant le *corlieu* d'Europe, ceux de Madagascar & de la Louisiane, se ressemblent au point d'avoir tous trois la gorge blanche sans taches, & les deux raies blanches dont une traverse de chaque côté au-dessus de l'œil. Qui compareroit leur plumage en détail & portions par portions, trouveroit, sans doute, entr'eux quelques différences. Mais il suffit pour les regarder comme variétés les uns des autres, de la ressemblance qu'ils offrent en général, & qui ne peut guère être plus grande, à moins qu'il n'y ait absolument aucune différence. *Genre LXXVIIIe.*

CORLIEU. BELL. *Voyez* COURLIS.

CORLIEU BLANC. CAT. *Voyez* COURLIS BLANC.

CORLIEU BRUN. CAT. *tom. I, pag.* 83, *pl.* 83. *Voyez* COURLIS BRUN A FRONT ROUGE.

CORLIEU ROUGE. CAT. *tom. I, pl.* 84. *Voyez* COURLIS ROUGE.

CORLIS. BELL. *Voyez* COURLIS.

CORLUI. *Voyez* COURLIS.

CORMORAN.

BRISS. *tome VI, pag.* 511, *pl. XLV.*

Pl. enl. 927.

BELL. *Hist. nat. desois.*, *pag.* 661, *fig. pag.* 162.

Idem, idem, *port. d'ois. pag.* 32.

Crot-peschevot en Bourgogne ;

Phalacrocorax en Latin, par plusieurs auteurs ;

Corvus aquaticus, par d'autres ;

Corvo marino en Italien ;

Cuervo calvo en Espagnol.

Le *cormoran* est du petit nombre des oiseaux qui ont quatre doigts tous réunis par une membrane qui les lie ensemble. Son bec droit & presque cylindrique, se termine par un crochet très-courbé & très-fort : l'ongle du doigt du milieu est dentelé intérieurement comme une scie ; les plumes

Digitized by Google

de la queue ſont fort larges & roides comme celles des pics ; ſon genre eſt le CXI^e de la méthode de M. Briſſon. Le *cormoran*, preſque auſſi gros que l'oie domeſtique, a, du bout du bec à celui de la queue, deux pieds ſept pouces & demi, quatre pieds un pouce & quelques lignes de vol : ſes ailes pliées s'étendent à un pouce au-delà de l'origine de la queue : les yeux placés en-avant, ſont entourés d'une peau nue, noirâtre entre l'œil & le bec, & orangée au-deſſous ; le haut de la gorge eſt auſſi nud & couvert d'une peau variée de noirâtre & de jaune-verdâtre ; elle eſt très-extenſible, & c'eſt en conſidérant ſon expanſibilité que quelques auteurs ſe ſont crus autoriſés à ranger le *cormoran* parmi les pélicans. Les plumes qui couvrent la tête & le haut du cou ſont fines, longues, luſtrées, d'un verd foncé, terminées par une pointe blanche ; ces plumes forment à l'oiſeau une ſorte de huppe & de mantonnière, qui eſt un ornement ſingulier & qui produit un aſſez bon effet : la gorge eſt blanche : tout le reſte du plumage eſt d'un noir-verd avec des reflets obſcurs de couleur de cuivre rouge ſur le dos & les couvertures du deſſus des ailes : les pennes des ailes ſont d'un verd-noir, ondé de rougeâtre cuivreux ; celles de la queue ſont brunes : les deux du milieu ſont un peu plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant juſqu'à la plus externe de chaque côté : la prunelle eſt bleuâtre, l'iris verdâtre, les paupières ſont pictées de points d'un blanc nué de violet : le bec eſt d'un cendré-brun : les pieds, les doigts, les ongles, les membranes, ſont d'un noir-foncé.

Le *cormoran* eſt un oiſeau pêcheur : il en eſt peu qui détruiſent autant de poiſſons : il pourſuit ſa proie en plongeant & en nageant entre deux eaux avec autant de rapidité que les autres oiſeaux fendent l'air ; lorſqu'il a fait capture, il reparoît tenant le poiſſon qu'il a pris en-travers de ſon bec ; il le jette en l'air pour l'avaler, & le reçoit la tête la première : enſorte que les nageoires & l'arête qui eſt ſur le deſſus du dos, ſe couchent & ſe colent le long du corps du poiſſon. Un ſeul de ces oiſeaux ſuffit pour faire beaucoup de dégâts en peu de temps dans un étang ; mais les *cormorans* fréquentent beaucoup moins les eaux douces que la mer. On dit qu'à la Chine on profite de leur adreſſe pour la pêche ; qu'on en a de privés auxquels on met un anneau autour du cou pour les empêcher d'avaler le poiſſon, & qu'ils ſont dreſſés à apporter à leurs maîtres celui qu'ils prennent. Quoique les *cormorans* vivent de poiſſon & ſoient peut-être les plus excellens nageurs de tous les oiſeaux, ils ne paſſent ſur l'eau que le temps néceſſaire pour leur pêche ; ils s'en éloignent quand ils ſont raſſaſiés & ſe retirent ſur les arbres les plus élevés où ils ſe tiennent perchés, malgré le déſavantage qui ſembleroit devoir réſulter de la conformation de leurs pieds pour cette poſition. Leur eſpèce eſt répandue dans les différentes contrées de l'ancien & du nouveau continent, & ſe trouve également ſous la zône torride, les zônes tempérées & dans les régions les plus froides, comme le Kamtzchatka. Mais les *cormorans* ne ſont pas par-tout auſſi grands, & il paroît à cet égard y avoir beaucoup de variétés ; il n'y en a que de très-légères pour les couleurs du plumage.

CORMORAN (petit) ou LE NIGAUD.

Petit cormoran. BRISS. *tom. VI, pag. 516.*

Beaucoup plus petit que le *cormoran*, le *nigaud* n'a que deux pieds trois pouces du bout du bec à celui de la queue, & trois pieds & demi de vol : l'eſpace contenu entre le bec & l'œil de chaque côté eſt nud & couvert d'une peau rouge ; mais le haut de la gorge n'eſt pas dénué de plumes, & la tête n'eſt ornée ni de huppe, ni de mentonnière, comme dans le *cormoran*. Ce ſont-là les différences principales entre le *cormoran* & le *nigaud*. Ce dernier a les couleurs plus ſombres, & le deſſous du corps d'un gris-brun : il n'a que douze plumes à la queue, & le *cormoran* en a quatorze. D'ailleurs, ces deux oiſeaux ſe reſſemblent par le plumage & par les habitudes. Le *petit cormoran* ſe trouve plus communément en Europe vers le nord, que dans les pays chauds ; cependant ſon eſpèce paroît également répandue dans toutes les contrées, comme celle du *grand cormoran* : j'en ai reçu & j'en conſerve un de Cayenne qui ne diffère pas de celui qu'on trouve en Europe ; M. Sonnerat en a rapporté des mers de l'Inde, qui ne diffèrent pas par le plumage, mais qui ſont de moitié plus petits : d'un autre côté, pluſieurs navigateurs, & entre autres le capitaine Cook, ont vu de ces très-petits *cormorans* dans les régions les plus froides : ils y ſont même en plus grand nombre que par-tout ailleurs : ainſi ces oiſeaux peuvent vivre également dans toutes les régions & ſous tous les climats. La ſtupidité de ceux qui ont été obſervés dans les pays très-froids, produite peut-être par la ſtupeur & l'engourdiſſement, ou qui peut auſſi être l'effet de la ſécurité & de la paix dans leſquelles ils vivent, eſt ſi grande, qu'ils ſe laiſſent approcher & aſſommer ſans prendre aucun ſoin de ſe ſouſtraire au danger. C'eſt cette ſtupidité réelle ou apparente, ou cette confiance funeſte pour eux dans le commerce redoutable de l'homme qu'ils ne connoiſſent pas, qui leur a fait donner le ſurnom de *nigaud*. Genre CXI.

CORNEILLE BLEUE. EDW. *tom. III, page & pl. 109. Voyez* ROLLIER.

CORNEILLE CENDRÉE. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

CORNEILLE D'HIVER. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

CORNEILLE DE LA JAMAÏQUE.

BRISS. *tom. II, genre XIV, pag. 22.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de la *corbine*, & elle a de même le bec, le bec & les pieds noirs. Elle abonde dans la partie ſeptentrionale

Digitized by Google

de l'isle où elle se tient constamment sur les montagnes. Les insectes, différentes baies & divers grains sont sa nourriture ordinaire ; elle ne cesse de pousser un cri, qui est différent de celui de nos *corneilles ;* c'est sur-tout par ce trait qu'elle paroit en différer ; son bec & sa queue ont d'ailleurs proportionnément moins de longueur. Mais si le chien transporté en Amérique y perd la faculté d'aboyer, il est bien possible que le climat change le cri de notre *corneille*, la rende plus babillarde, diminue quelque chose des proportions de son bec & de sa queue, & il me paroît bien probable que cette espèce est notre corbine transportée en Amérique.

CORNEILLE du Sénégal.

Pl. enl. 327.

Cette espèce, dont M. de Montbeillard a parlé le premier, est de la même grosseur que la *corneille* mantelée ; elle a le même plumage, & n'en diffère qu'en ce que les plumes qui couvrent le bas du cou, tant en arrière qu'en devant, & la poitrine, sont d'un blanc assez brillant, au lieu d'être cendrées comme dans la *corneille* mantelée ; le reste du dessus & du dessous du corps, qui est cendré dans la *corneille* mantelée, est noir dans celle du Sénégal. Le surplus du plumage, la couleur du bec & des pieds sont les mêmes dans l'une & l'autre *corneille*. Cette espèce à plumes blanches sur le cou & la poitrine ne se trouve pas seulement au Sénégal, on l'a plusieurs fois apportée de Madagascar, & M. Sonnerat l'a rapportée de la Chine dans son dernier voyage ; elle a tant de ressemblance avec la *corneille* mantelée, qu'il seroit difficile de ne la pas regarder comme une simple variété. Si ce n'est pas une apparence illusoire, il s'ensuit que l'espèce de la *corneille* mantelée est très-répandue, & que malgré que dans nos climats elle se retire vers le nord pour s'y faire son nid, elle s'est cependant portée jusques dans les climats très-chauds, où elle n'a subi qu'une légère variété dans son plumage. *Genre XIV.*

CORNEILLE MANTELÉE.

Pl. enl. 76.

BRISS. *tom. II, pag. 19.*

Corneille emmantelée. BELL. *Hist. nat. des ois. pag. 284, fig. pag. 285.*

Corneille emmantelée, corneille sauvage. BELL. *port. d'ois. pag. 69.*

Mulacchia, munacchia en Italien ;

Naebel-kraee, grave-krache, &c. en Allemand ;

Wrona en Polonois ;

Kraoka en Suédois ;

Royston-crow, sea-crow en Anglois ;

Selon M. de Salerne, en différentes provinces de France *bedeaude, meûniere, jacobine, corneille d'hiver, rossignol d'hiver.*

La *corneille* mantelée est du XIVe genre ; elle a beaucoup de rapport avec la corbine & avec la frayonne, mais elle en diffère par une partie de son plumage & par quelques habitudes. Sa grosseur est à-peu-près la même que celle de la corbine ; le derrière du cou, tout le dessus & le dessous du corps sont d'un cendré varié de taches noires, oblongues, plus nombreuses en-dessous qu'en-dessus du corps ; le reste du plumage est d'un noir-violet : la première plume de l'aile est plus courte de quatre pouces trois lignes que la seconde & la troisième qui sont les plus longues de toutes : l'iris est d'un cendré tirant sur la couleur de noisette ; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

La *corneille mantelée* n'habite nos campagnes qu'en hiver ; elle arrive vers le mois de novembre & s'en retourne au commencement du printemps ; elle se retire dans les contrées septentrionales, où elle passe l'été sur les montagnes & y niche sur les pins & les sapins ; on la voit aussi dans la même saison en Suède où elle fait son nid, par préférence, sur les aulnes ; sa ponte est de quatre œufs. Les *corneilles mantelées* volent pendant l'hiver dans nos campagnes par bandes nombreuses, elles se mêlent sur les terres labourées parmi les corbines & les frayones, pour y chercher en commun de la pâture ; mais la *corneille mantelée* a moins d'éloignement pour l'homme, & s'approche beaucoup plus près des lieux habités ; elle y cherche de la nourriture dans les immondices & dans les fumiers ; elle paroît être *omnivore* comme les autres *corneilles*, mais cependant faire une consommation de grains plus grande ; elle est également attirée par l'odeur des chairs corrompues ; elle sacrifie de même quelquefois à son appétit de petits oiseaux & le menu gibier. Sa chair ne vaut pas mieux que celle de la corbine ; on l'attire par les mêmes appâts, & on la prend par les mêmes moyens. *Voyez* CORBINE. M. de Montbeillard remarque que les anciens n'ont pas connu la *corneille mantelée*, puisqu'ils n'en ont pas parlé ; il observe d'ailleurs que tenant beaucoup de la corbine & de la frayone, elle ne diffère de l'une & de l'autre que par les habitudes qui les distinguent elles-mêmes ; ces remarques conduisent ce naturaliste philosophe à penser que la *corneille mantelée* est peut-être une race nouvelle, provenue du mêlange de la corbine & de la frayone.

CORNEILLE MOISSONNEUSE. BRISS. *tom. II, pag. 16. Voyez* FREUX.

CORNEILLE NOIRE. *Voyez* CORBINE.

CORNEILLE SAUVAGE. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

COSTOTOL.

Troupiale de la nouvelle Espagne. BRISS. *tom. II, pag. 95*, genre XIXe.

Le *costotol* est de la grosseur de l'étourneau : le cou, le dos, le croupion sont noirs ; la poitrine, le ventre, les côtés sont d'un jaune de safran, mêlé de très-peu de noir ; les ailes, cendrées en dessous, sont variées en dessus de noir & de blanc. On le trouve à la nouvelle Espagne, où, en langue du

Digitized by Google

pays, il est appellé COZTOTOTL. FERN. *hist. de la nov. Hisp. p. 20, cap. XXVIII.*

COTINGA. BRISS. *tom. II, pag. 340. Voyez* CORDON BLEU.

COTINGA A PLUMES SOYEUSES.

Cotinga des Maynas. BRISS. *tom. II, pag. 341.*

Idem. *Pl. enl. 229.*

Il n'est pas tout-à-fait aussi gros que le *mauvis*: sa longueur est de sept pouces, il en a treize de vol, & ses ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de la queue; la gorge est d'un violet foncé; le reste du corps est couvert de plumes plus longues & plus étroites qu'elles ne le sont ordinairement, très-serrées & fort douces au toucher; elles sont brunes à leur origine, sur la tête & le derrière du cou, blanches à leur naissance, puis d'un violet poupré sur le reste du corps; mais ces couleurs ne paroissent pas & sont cachées par un bleu éclatant, changeant en couleur daigue-marine, qui termine toutes les plumes: cette belle couleur est la seule qui soit apparente sur tout le corps, quand les plumes sont couchées les unes sur les autres, excepté sur les jambes, qui sont brunes: les pennes des ailes & celles de la queue sont d'un brun-noirâtre, bordées de bleu du côté extérieur, cependant la dernière de chaque côté de la queue, est d'un brun-noirâtre pur, sans être bordée de bleu: le bec est brun, les pieds & les ongles sont noirs. Ce *cotinga* se trouve dans le pays des Maynas, sur les rives de l'Amazone: on le voit rarement dans les cabinets. *Genre XXIIIe.*

COTINGA BLANC. *Pl. enl. 793* le mâle, 794 la femelle.

BRISS. *tom. II, pag. 356. Voyez* GUIRAPANGA.

COTINGA de Cayenne: *Pl. enl. 624.*

BRISS. *tom. II, pag. 344. Voy.* QUEREIVA.

COTINGA des Maynas. *Pl. enl. 229.*

BRISS. *tom. II, pag. 341. Voyez* COTINGA A PLUMES SOYEUSES.

COTINGA du Mexique. BRISS. *tom. II, p. 347. Voyez* CACASTOL.

COTINGA GRIS. BRISS. *tom. II, pag. 353. Voyez* GUIRAROU.

COTINGA GRIS de Cayenne. *Pl. enl. 699. Voy.* GUIRAROU.

COTINGA GRIS-POURPRE. *Voy.* PACAPAC.

COTINGA POURPRE. *Voy.* PAGAPAC.

COTINGA ROUGE. *Pl. enl. 378.*

BRISS. *tom. II, pag. 351. Voy.* OUETTE.

COTINGA TACHETÉ. BRISS. *tom. II, pag. 354. Voyez* AVERANO.

COTTERET-GARU. *Voy.* COMBATTANT.

COTRIOUX. *Voy.* CUIELIER.

COUA (le).

Coucou huppé de Madagascar. BRISS. *tom. IV, pag. 149, pl. XII, fig. 2.*

Idem, *pl. enl. 589.*

Coua est le nom que les habitans de Madagascar donnent à ce coucou. Il a quatorze pouces du bout du bec à celui de la queue; quinze pouces de vol, & ses ailes pliées n'excèdent que peu l'origine de la queue: la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps, sont d'un cendré animé par une teinte verdâtre: les plumes du sommet de la tête forment une huppe qui l'embellit; la gorge & le haut du cou, en devant, sont gris; le bas du cou & la poitrine sont couleur de lie de vin; le reste du dessous du corps est d'un blanc roussêâtre: les ailes sont, en dessus, d'un verd-clair glacé de bleu changeant en violet; la queue est de la même couleur; elle est étagée, & les plumes latérales, qui vont en diminuant, sont terminées de blanc: le bec; les pieds, les ongles sont noirs. La chair de ce coucou est un assez bon manger. *Genre L.*

COUALE. *Voy.* CORBINE.

COUAR. *Voy.* CORBINE.

COUAS. *Voy.* CORBINE.

COUCOU (le).

Idem. BRISS. *tom. IV, pag. 105.*

. . . . *Pl. enl. 811.*

Cocou, coqu. BELL. *port. d'oiſ. pag. 132.*

Cuculus en Latin;

Cucco, cuculo, cuco en Italien;

Cuclillo en Espagnol;

Cuckow en Anglois;

Gjoek en Suédois;

Geecka en langue Lapone;

Gucker, kuckuk, guggauch, &c. en Allemand;

Coudiou en Provençal;

Coux en différentes provinces, suivant M. de Salerne.

Le *coucou* n'est pas moins intéressant par sa seule histoire, que par les fables dont on l'a chargé. Je tâcherai, autant qu'il me sera possible, de séparer le vrai du merveilleux qu'on s'est plu à y ajouter.

Le *coucou* est un oiseau de passage; il arrive au printemps & se retire à la fin de l'été. On a prétendu, & beaucoup de personnes croient encore, qu'à l'approche de l'hiver, le *coucou* se retire dans des arbres creux, ou dans des trous de murailles, qu'il s'y enveloppe de ses propres plumes qui tombent, & qu'il passe l'hiver engourdi à la manière des loires & des marmottes. Mais, 1°. on n'a pas fait attention à la chaleur différente entre le sang des quadrupèdes & celui des oiseaux; à la possibilité que quelques-uns des premiers s'engourdissent par l'impression du froid, & à la difficulté beaucoup plus grande que le même fait ait lieu par rapport aux seconds: 2°. il est bien avéré, par des faits suffisamment nombreux, par des observations souvent répétées, que les loires & les marmottes s'engourdissent pendant l'hiver, mais on ne peut citer, à l'égard des *coucous*, relativement au même objet, que quelques faits isolés & incertains, & dont les mieux constatés n'offrent rien de concluant. Si les *coucous* s'engourdissoient comme les quadrupèdes, auxquels on les compare, il ne

Digitized by Google

ſeroit pas plus rare d'en rencontrer dans l'hiver, on en recontreroit même plus ſouvent, puiſque les individus de cette eſpèce ſont plus nombreux; quant au petit nombre de faits de ce genre, aſſez avérés pour qu'on doive y ajouter foi, ils n'offrent rien de concluant. En effet, ils préſentent des *coucous* trouvés dans des arbres creux, ſur l'arrière ſaiſon, & non dans le fort de l'hiver, ou près de ſa fin, des *coucous* ſouffrans & non pas engourdis. Il n'y a donc rien à conclure de la rencontre très-rare de ces individus, ſinon qu'ils n'avoient pu ſuivre leur eſpèce au temps du départ, que, retenus par quelque circonſtance particulière, arrêtés par le temps de la mue, ils avoient ſoutenu une vie languiſſante, qu'ils auroient bientôt perdue quand la ſaiſon ſeroit devenue plus rigoureuſe. Il n'y a rien non plus à conclure de la contrainte particulière, de quelques *coucous* retenus & nourris en captivité, aux actions de l'eſpèce en liberté: quelques individus enfin rencontrés, quand l'eſpèce a en général diſparue, ne prouvent pas plus qu'elle reſte, que la même choſe n'eſt prouvée à l'égard des cailles, par la rencontre de quelques-unes qui demeurent pendant l'hiver; mais ces dernières en peuvent ſupporter la rigueur qui feroit périr les *coucous*, & c'eſt par cette raiſon qu'on n'a rencontré de ces derniers, après le départ de leur eſpèce, qu'à l'arrière ſaiſon, & non dans l'hiver déja avancé. Il me paroît donc ſuffiſamment prouvé que le *coucou* eſt un oiſeau de paſſage, & qu'il ne ſe cache pas, pour paſſer l'hiver engourdi, à la manière des loires & des marmottes.

Le ſecond fait remarquable dans l'hiſtoire du *coucou*, eſt qu'il ne conſtruit pas de nid; que la femelle ne couve, ni n'élève ſes petits, mais qu'elle pond dans le nid d'un autre oiſeau; que quoiqu'elle faſſe ordinairement deux œufs à-peu-près dans le même-tems, elle n'en dépoſe ordinairement qu'un dans un premier nid, & le ſecond dans un ſecond nid.

Les derniers faits que je viens de rapporter, quoique contraires aux loix générales de la nature, ſont conſtatés par un ſi grand nombre d'obſervations & avérés par des témoins ſi irréprochables, qu'on ne peut les révoquer en doute, mais ils ont donné lieu à de fauſſes aſſertions, dont leur célébrité m'oblige de parler.

On a dit que les femelles qui trouvoient dans leur nid un œuf de *coucou*, concevoient pour lui une prédilection particulière, qu'elles rejettoient leurs propres œufs pour ne conſerver que l'étranger; d'autres ont avancé que lorſque le jeune *coucou* étoit né, la couveuſe lui ſacrifioit ſes propres enfans, & les lui donnoit à manger; d'autres fois on a prétendu que le jeune *coucou* ſe ſentant bientôt aſſez fort pour ſe paſſer de ſecours, donnoit la mort aux petits dont il avoit partagé le nid, & finiſſoit par dévorer ſa propre nourrice. Il ſuffit de remarquer que chacun de ces faits a été reconnu faux par l'obſervation. 1°. Qu'on trouve également dans le nid, pendant la durée de l'incubation, les œufs de la vraie femelle & celui du *coucou*; 2°. que lorſque les petits ſont nés, on voit la femelle, quelqu'elle ſoit, en prendre un ſoin égal; 3°. que ni elle ne leur ſacrifie ſes petits, ni le *coucou* ne leur donne la mort, & ne finit par dévorer ſa nourrice, puiſqu'on trouve de jeunes *coucous*, prêts à ſortir du nid, paiſibles avec les autres oiſeaux qui ont été élevés avec eux, & que ſi on fait attention à la forme du bec du *coucou*, à ſon peu de force, à la foibleſſe de celui des jeunes, il ſera aiſé de reconnoître qu'il leur ſeroit impoſſible de déchirer même de jeunes oiſeaux, & à plus forte raiſon la femelle qui les a élevés.

C'eſt communément dans le nid de forts petits oiſeaux que la femelle du *coucou* dépoſe un œuf, & plus ſouvent dans celui des fauvettes, que dans tout autre. Mais n'eſt-ce pas parce qu'il n'y a guère que de petits oiſeaux qui vivent d'inſectes, ou que ceux qui s'en nourriſſent également, & qui ſont forts, ſeroient dangereux pour les jeunes *coucous*, que la mère dépoſe ſes œufs dans le nid d'oiſeaux propres à nourrir ſes petits, ſans qu'elle ait à craindre de leur part pour eux? Cependant des obſervateurs dignes de foi aſſurent qu'on trouve des œufs de *coucou* dans des nids de pigeons ramiers, de tourterelles, de pie, &c. il eſt vrai qu'ils ne diſent pas qu'on y ait trouvé de jeunes *coucous*, mais ſeulement des œufs. Il me paroît très-probable que ces œufs mal placés, ne peuvent manquer d'avoir une iſſue funeſte; que les ramiers, les tourterelles, doivent néceſſairement laiſſer périr les jeunes *coucous* de faim, à cauſe de la différence des alimens qui conviennent à leurs petits & aux jeunes *coucous*, & que, par la même raiſon, autant que par le naturel des pies, ces jeunes hôtes étrangers ont beaucoup à craindre.

Le *coucou* eſt du genre L. Il a deux doigts de devant & deux derrière; le bec très-peu courbé en en-bas, convexe en-deſſus & comprimé par les côtés. Il eſt d'une forme alongée, qui le paroît encore davantage par l'étendue de ſa queue, compoſée de dix plumes dans la plupart des eſpèces, fort longues & en même-temps très-larges: ſes pieds ſont foibles & très-courts; ſa voix eſt connue de tout le monde, & l'on ſçait qu'il la fait particulièrement entendre, lorſque le temps eſt chaud & pluvieux: on ſçait de même qu'il ne fréquente que les bois, ou les grands parcs, qu'il ſe tient dans le plus épais des taillis, & qu'il n'eſt pas aiſé à découvrir. Les perſonnes qui ont obſervé de près les *coucous*, ont remarqué qu'outre leur cri ordinaire, le mâle & la femelle en ont un particulier, qui leur ſert à ſe rappeller: il ne paroît cependant pas que ces oiſeaux contractent aucune union ſtable; & comme ils n'ont beſoin, pour propager leur eſpèce, que de ſe rencontrer, c'eſt auſſi à la jouiſſance du moment que ſe borne toute leur ſociété. On prétend que les mâles ſont en plus grand nombre que les femelles,

&

Digitized by Google

& qu'ils ont, au-dessus d'elles, un appétit violent pour les œufs en général, dont ils font leur nourriture principale, & au défaut desquels ils vivent de chenilles & de différens insectes.

Quoique les *coucous* cessent de se faire entendre dès le mois de juin, ils ne quittent cependant nos climats qu'au commencement de l'automne; il est probable qu'ils se retirent en Afrique, parce qu'on a observé qu'ils passent à l'isle de Malte deux fois par an.

Les *coucous*, à leur arrivée au printemps, sont fort maigres; ils sont au contraire très-chargés de graisse en automne, & ils passent alors pour un bon gibier, dont on fait peu d'usage cependant, peut-être parce qu'il n'est pas de mode.

Nous ne connoissons qu'une espèce de *coucou* dans notre climat; elle paroît généralement répandue en Europe; mais il y a, tant dans l'ancien que dans le nouveau continent, un grand nombre d'espèces de *coucous* différents. Une conformation parfaitement semblable, annonce les mêmes habitudes dans ces oiseaux, sans qu'on puisse l'assurer généralement. Il me reste à parler du plumage, très-sujet à varier, & différent dans les jeunes de ce qu'il est dans les adultes.

Le *coucou* a treize pouces du bout du bec à celui de la queue, vingt-deux pouces & demi de vol, & ses ailes pliées s'étendent aux trois quarts & un peu plus de la longueur de sa queue: la tête, le derrière du cou & tout le dessus du dos, sont d'un cendré assez brillant; la gorge & le devant du cou sont de la même couleur, mais moins foncée; la poitrine, le ventre, & tout le dessous du corps, sont d'un blanc sale, rayé transversalement de brun; les ailes sont en plus grande partie cendrées & variées de blanc, & d'un peu de roux: la queue est noirâtre, excepté quelques taches blanches répandues sur les plumes dont elle est composée; la plus extérieure de chaque côté, est rayée de blanc transversalement: l'iris est couleur de noisette; les coins de la bouche sont d'un jaune foncé; le bec est noir; les pieds & les ongles sont jaunes.

La tête, le derrière du cou & le dessus du corps, sont couverts, dans le jeune *coucou*, de plumes brunes bordées de blanc: la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont rayés de bandes transversales blanches sur un fond brun.

COUCOU A LONG BEC de la Jamaïque. *Pl. enl. 772.*

BRISS. *tom. IV, pag. 116. Voyez* TACCO.

COUCOU A LONGS BRINS.

Coucou verd huppé de Siam. BRISS. *tom. IV, pag. 151, pl. XIV, fig. 1.*

Ce *coucou* est à-peu-près de la grosseur du geai. Tout son plumage est d'un verd obscur; il a sur la tête une huppe qui n'a que peu de longueur: la plume la plus extérieure de chaque côté de la queue excède les autres de cinq pouces neuf lignes, & n'a de barbes qu'à son extrémité dans l'espace d'environ trois pouces: l'iris est d'un beau bleu; le bec est noirâtre; les pieds & les ongles sont gris. On le trouve dans le royaume de Siam. *Genre L.*

COUCOU (petit) A TÊTE GRISE ET VENTRE JAUNE.

Petit coucou de l'île Panay. *Voy. à la nouvelle Guinée, pag. 122, pl. 81.*

Il n'est pas plus gros qu'un merle, mais il est beaucoup plus alongé: le dessus de la tête est d'un gris-clair; le dessus du cou, le dos & les ailes sont couleur de terre d'ombre, ou d'un brun-clair; la gorge est d'un gris-clair & le dessous du corps est d'un jaune pâle, nué de roux; la queue est noire, rayée transversalement de blanc: les pieds sont d'un jaune-clair, & le bec, de la même couleur dans sa longueur, est noirâtre à son extrêmité. Cet oiseau a été apporté de l'isle Panay, une des Philippines. *Genre L.*

COUCOU A VENTRE RAYÉ de l'île Panay. *Voy. à la nouvelle Guinée, pag. 120, pl. 79. Voyez* COUCOU BRUN & JAUNE A VENTRE RAYÉ.

COUCOU BLEU de la Chine. BRISS. *tom. IV, pag. 157. Voyez* SANHIA de la Chine.

COUCOU BLEU de Madagascar. *Pl. enl. 295, tom. II.*

BRISS. *tom. IV, pag. 156. Voyez* TAIT-SOU (le).

COUCOU BRUN ET JAUNE A VENTRE RAYÉ.

Coucou à ventre rayé de l'île Panay. *Voy. à la nouvelle Guinée, pag. 120, pl. 79.*

M. Sonnerat, auquel on doit la description de cet oiseau, l'a fait dans les termes suivans: « il est » un peu moins grand que le *coucou* d'Europe; le » dessus de sa tête est d'un gris-noirâtre; les côtés » & la gorge tirent sur la couleur lie de vin: la » poitrine est d'un jaune d'orpin terne; le ventre d'un » jaune pâle & clair; mais la poitrine & le ventre » sont rayés par des bandes transversales noires; » le dos & les ailes sont d'un brun noir terne; la » queue est composée de dix plumes d'égale lon- » gueur, terminées de blanc, & mouchetées dans » leur longueur de points ronds blancs, disposés » de façon qu'ils forment des raies transversales: le » bec est noir; l'iris orangé-pâle, les pieds rou- » geâtres ». *Genre L.*

COUCOU BRUN ET TACHETÉ des Indes. EDW. *tom. II, pag. LIX, pl. 59. Voyez* BOUT-SALLICK.

COUCOU BRUN, piqueté de roux.

Coucou tacheté des Indes. BRISS. *tom. IV, pag. 134.*

Coucou tacheté des Indes orientales. *Planch. enl. 771.*

Coucou tacheté de l'île Panay. *Voyag. à la nouv. Guinée, pag. 120, pl. 78.*

La longueur de cet oiseau, du bout du bec à celui de la queue, est d'un pied quatre pouces & demi; il a un pied onze pouces de vol, & ses ailes pliées n'atteignent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de sa queue. La tête, le dessus du cou & de tout le corps sont d'un brun-noirâtre, varié de taches rousses; une bande rousse s'étend de chaque côté de la tête, de

Digitized by Google

l'origine du bec à l'*occiput*, en paſſant au-deſſous des yeux ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps, ſont roux, rayés de lignes étroites, tranſverſales, d'un brun noirâtre ; les ailes ſont de cette dernière couleur & variées de taches tranſverſales rouſſes ; la queue eſt également noirâtre, terminée de roux-clair & variée dans ſa longueur de bandes tranſverſales courbées en arc : le bec eſt noirâtre ; les pieds gris-bruns ; les ongles noirâtres.

Le *coucou* de l'île Panay, décrit par M. Sonnerat, n'avoit point de taches rouſſes ſous les yeux ; ſa queue n'étoit pas étagée, & les ailes étoient piquetées de points noirs entre les taches rouſſes tranſverſales. D'ailleurs ces deux oiſeaux ont beaucoup de rapports. *Genre L.*

COUCOU BRUN VARIÉ DE NOIR.

C'eſt une eſpèce indiquée dans le *IVe vol.* de la relation du ſecond voyage du capitaine Cook, *pag. 272.* Son plumage eſt varié de noir & de brun ; il a la queue très-longue ; on le trouve dans les îles de la Société, ſituées dans la mer du Sud. Les habitans lui donnent le nom d'*arawereroa.*

COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX.

Coucou tacheté de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag. 127, pl. IX, fig. 1. Genre L.*

Idem. *Pl. enl. 812.*

Ce *coucou* n'eſt pas plus gros que le mauvis : il a près d'onze pouces du bout du bec à celui de la queue, un pied de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à-peu-près au tiers de ſa queue : la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps, ſont couverts de plumes bordées de roux ou terminées par une tache de cette couleur : la gorge & le devant du cou ſont rouſſeâtres, le reſte du deſſous du corps eſt d'un blanc teint de rouſſeâtre : les pennes des ailes ſont d'un gris-brun, bordées extérieurement, & terminées de rouſſeâtre : les pennes de la queue ſont du même gris-brun, bordées auſſi de rouſſeâtre & terminées de blanc : les deux du milieu ſont plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant juſqu'aux plus externes, qui ſont les plus courtes : la portion ſupérieure du bec eſt noirâtre en-deſſus & rouſſe ſur les côtés ; l'inférieure eſt rouſſeâtre, les pieds cendrés, les ongles d'un gris-brun. On le trouve à la Guiane, où on lui donne le nom d'*oiſeau des barrières*, parce qu'il ſe perche ſouvent ſur les paliſſades des plantations ; lorſqu'il eſt perché il remue continuellement la queue. Cette eſpèce fréquente peu les grands bois, & diffère des autres *coucous* par cette inclination. Elle eſt très-nombreuſe en individus, & une des plus multipliées à la Guiane.

COUCOU CORNU ou ANTIGACU du Bréſil.

Coucou cornu du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag. 145.*

Il n'a que trois pouces de long du bout du bec à l'origine de la queue, qui eſt longue de neuf pouces : la tête, le deſſus du cou & de tout le corps ſont d'un noir rouſſeâtre ; il a ſur la tête de longues plumes qu'il relève à volonté & qui forment alors une huppe à laquelle on a trouvé quelque reſſemblance pour l'aſpect avec les cornes des quadrupèdes : la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont cendrés : les ailes ſont de la même couleur que le deſſus du corps ; elle s'étend auſſi ſur la queue, mais la nuance en eſt plus foncée, & les plumes ſont terminées de blanc ; elles vont en diminuant du centre aux bords : l'iris eſt rouge : le bec d'un verd jaunâtre : les pieds & les ongles cendrés. On trouve ce *coucou* au Bréſil, où les naturels du pays le nomment dans leur langue *atingacu camucu.* Genre L.

COUCOU CORNU du Bréſil. BRISS. *tome. IV, pag. 145. Voyez* COUCOU CORNU.

COUCOU d'Andalouſie. BRISS. *tom. IV, p. 126. Voyez* COUCOU (le grand) TACHETÉ.

COUCOU de Cayenne. *Pl. enl. 211.* BRISS. *tom. IV, pag. 122. Voyez* COUCOU PIAYE.

COUCOU (le petit) de Cayenne. BRISS. *t. IV, pag. 124. Voyez* COUCOU PIAYE.

COUCOU de la Caroline. *Pl. enl. 816.* BRISS. *tom. IV, pag. 112. Voyez* COUCOU, dit LE VIEILLARD.

COUCOU de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV, pag. 124. Voyez* COUCOU, dit LE VIEILLARD.

COUCOU (petit) de l'iſle Panay. *Voyage à la nouv. Guinée, pag. 122, pl. 81. Voyez* COUCOU (petit) A TÊTE GRISE ET VENTRE JAUNE.

COUCOU DE MADAGASCAR. BRISS. *tom. IV, pag. 138. Voyez* HOUHOU d'Egypte.

COUCOU (grand) de Madagaſcar. BRISS. *tom. IV, pag. 160. Voyez* VOUDROU-DRIOU.

COUCOU (grand) de Madagaſcar, mâle. *Pl. enl. 587.* Femelle, *pl. enl. 588. Voyez* VOUDROU-DRIOU.

COUCOU de Malabar. *Pl. enl. 294.* BRISS. *tome IV, page 136, Voyez* CUIL (le).

COUCOU de Saint-Domingue. BRISS. *tom. IV, pag. 110. Voyez* CENDRILLARD.

COUCOU (petit) des Indes. *Voyage aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag. 211.*

Il eſt, à-peu-près, de la groſſeur du merle ; le deſſus du corps, la tête & le derrière du cou, ainſi que les ailes, ſont rayés tranſverſalement de noir ſur fond rouge-brun ; la queue eſt colorée comme les ailes, & de plus tachetée de points noirs le long du tuyau des pennes : le deſſous du corps eſt blanc, coupé par des raies noires ; l'iris, le bec & les pieds ſont jaunes. *Genre L.*

COUCOU des Indes orientales. *Pl. enl. 274. Voyez* COUKEELS.

COUCOU DES PALETUVIERS de Cayenne. *Pl. enl. 813. Voyez* COUCOU dit LE VIEILLARD.

COUCOU des Philippines. *Pl. enl. 824. Voyez* HOUHOU d'Egypte.

COUCOU dit LE VIEILLARD, OU L'OISEAU DE PLUIE.

Coucou de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV, pag. 114.*

Il a quinze pouces du bout du bec à celui de la

queue, environ autant de vol, & ſes ailes pliées n'atteignent guère qu'à l'origine de ſa queue : la partie ſupérieure de la tête eſt brune, & les plumes qui la couvrent ſont auſſi douces que la ſoie ; tout le deſſus du corps eſt d'un cendré olivâtre ; la gorge & le devant du cou ſont blancs, le reſte du deſſous du corps eſt roux : les ailes ſont de la même couleur que le dos : les deux plumes du milieu de la queue ſont d'un cendré-olivâtre, les latérales ſont noires, terminées de blanc, & vont en décroiſſant à meſure qu'elles ſont plus externes : la portion ſupérieure du bec eſt noire, l'inférieure eſt blanchâtre, les pieds ſont noirâtres : ce *coucou* ſe trouve à la Jamaïque, où il paſſe toute l'année : il ne fréquente pas ſeulement les bois, mais tous les lieux où il y a quelques buiſſons : il s'effraye peu à la vue de l'homme & ſe laiſſe approcher de très-près avant de fuir, habitudes bien différentes de celles du *coucou* d'Europe.

M. de Montbeillard, dont je ſuis la nomenclature, penſe que les deux *coucous* ſuivans ſont des variétés de l'eſpèce que je viens de décrire.

1°. Le *vieillard à ailes rouſſes.*

Coucou de la Caroline. BRISS. *tome IV, pag. 112.* Idem. *Pl. enl. 816.*

Il a treize pouces du bout du bec à celui de la queue ; ſes ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de la queue. Tout le plumage ſur le deſſus du corps eſt d'un cendré-olivâtre & blanc ſur les parties inférieures : les ailes ſont rouſſeâtres : les deux plumes du milieu de la queue ſont de la même couleur que le deſſus du corps, & les latérales ſont noires, terminées de blanc : la queue eſt étagée, & va en diminuant du centre à ſes bords : le bec eſt coloré comme celui de l'oiſeau précédent : les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun.

En comparant la deſcription du premier vieillard & de celui à ailes rouſſes, on voit qu'il y a de très-grands rapports & peu de différence entre ces deux oiſeaux quant à la grandeur & au vêtement. Mais le premier vit par-tout où il y a ſeulement quelques buiſſons, & ne ſemble pas craindre la vue de l'homme ; le ſecond ſe tient conſtamment dans les endroits des bois les plus épais & les plus ſombres. Des habitudes ſi diſparates ſemblent indiquer une organiſation intérieure très-différente, & qui prononce plus fortement contre l'identité d'eſpèce que la parité dans le plumage ne dépoſe en ſa faveur. L'un n'eſt en effet qu'un attribut ſuperficiel, très-mobile, ſouvent trompeur ; l'autre eſt le réſultat du méchaniſme interne, de la combinaiſon des organes & d'une force beaucoup plus conſtante & moins ſujette à induire en erreur.

2°. Le *petit vieillard.*

Coucou des paletuviers de Cayenne. *Pl. enlum. 813.*

Il a douze pouces de long ; ſes ailes pliées atteignent, à-peu-près, au tiers de ſa queue, qui eſt étagée & colorée comme celle du vieillard ou le premier des trois *coucous* de cet article ; il n'en diffère qu'en ce qu'il eſt plus petit ; il ſe plaît ſur-tout ſur les paletuviers & il donne la chaſſe aux chenilles qui vivent ſur cette ſorte d'arbres. *Genre L.*

COUCOU du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl. 390.*

M. de Montbeillard, le ſeul auteur qui ait parlé de cet oiſeau, le décrit dans les termes ſuivans : « Il a le deſſus du corps d'un verd-brun, la » gorge, les joues, le devant du cou & les couvertures ſupérieures des ailes, d'un roux foncé ; les » pennes de la queue d'un roux un peu plus clair, » terminées de blanc ; la poitrine & tout le reſte du » deſſous du corps rayés tranſverſalement de noir » ſur un fond blanc ; l'iris jaune ; le bec brun foncé, » & les pieds d'un brun rougeâtre ; il a de longueur » totale un peu moins de douze pouces ».

COUCOU du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag. 119.* *Voyez* QUAPACTOL.

COUCOU du Sénégal. *Pl. enl. 332.* BRISS *tom. IV, pag. 120.* *Voyez* RUFALBIN.

COUCOU HUPPÉ A COLLIER.

Coucou huppé de Coromandel. BRISS. *tom. IV, pag. 147.*

Pl. enl. 874, fig. 2.

Il n'eſt pas plus gros que le mauvis : la tête, le deſſus du cou & du corps ſont noirâtres : mais les plumes du ſommet de la tête forment, en s'alongeant, une huppe qui embellit cet oiſeau, & les couleurs ſombres du deſſus du corps, ſont égayées par un demi-collier blanc placé en-arrière au-deſſous de la tête, & par deux taches blanches ſituées ſur les côtés derrière les yeux : la gorge eſt noirâtre ; le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs ; les couvertures du deſſous des ailes ſont brunes avec un bord roux à chaque plume ; les pennes des ailes ſont d'un brun-roux, celles de la queue ſont noirâtres ; elle eſt étagée, & les deux pennes du milieu ſont beaucoup plus longues que les autres : l'iris eſt jaunâtre ; les pieds ſont d'un cendré-clair, les ongles & le bec d'un cendré-foncé. *Genre L.*

COUCOU HUPPÉ de Coromandel. *Pl. enl. 274, tom. II.*

BRISS. *tom. IV, pag. 147.* *Voyez* COUCOU HUPPÉ A COLLIER.

COUCOU HUPPÉ de Guinée. BRISS. *tom. IV, page 152.* *Voyez* TOURACO.

COUCOU HUPPÉ de la côte de Coromandel. *Pl. enl. 872.* *Voyez* JACOBIN HUPPÉ de la côte de Coromandel.

COUCOU HUPPÉ de Madagaſcar. *Pl. enl. 589.* BRISS. *tom. IV, pag. 149.* *Voyez* COUA.

COUCOU HUPPÉ du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag. 144.* *Voyez* CUIRA-CANTARA.

COUCOU HUPPÉ noir & blanc.

Ce *coucou*, obſervé une ſeule fois en Italie, près de Piſe, étoit un peu plus gros que le nôtre ; il en différoit non-ſeulement par les couleurs, mais

Digitized by Google

par un caractère tiré de ses habitudes, qui sembleroit devoir suffire pour l'exclure de ce genre, si l'on ne sçavoit qu'il y a la même différence entre le *coucou* d'Europe & plusieurs de ceux qui sont étrangers à cette partie de l'ancien continent; le *coucou*, observé près de Pise y construisit un nid, dans lequel la femelle déposa quatre œufs qu'elle couva & qu'elle fit éclorre. Ce *coucou* a la tête noire, ornée d'une huppe couchée en arrière; tout le dessus du corps est varié de noir & de blanc; la gorge & la poitrine sont rousses, le dessous du corps est blanc; les pennes des ailes sont rousses terminées de blanc; la queue est noirâtre, terminée de roux-clair; le bec est verdâtre & les pieds sont verds. *Genre L.*

COUCOU INDICATEUR.

La description de ce *coucou*, & quelques faits relatifs à son histoire, ont été envoyés par le docteur Sparman au docteur Forster; c'est d'après cette indication que M. de Montbeillard le décrit dans les termes suivans:

« Il a le dessus de la tête, la gorge, le devant » du cou & la poitrine blanchâtres, avec une teinte » de verd qui va s'affoiblissant, & n'est presque » plus sensible sous la poitrine; le ventre blanc; » les cuisses de même, marquées d'une tache noire » oblongue; le dos & le croupion, d'un gris- » roussêatre; les couvertures supérieures des ailes » gris-brun, les plus voisines du corps marquées » d'une tache jaune, qui, à cause de sa situation, » se trouve souvent cachée sous les plumes scapu- » laires; les pennes des ailes brunes, les deux » pennes intermédiaires de la queue plus longues, » plus étroites que les autres, d'un brun tirant » à la couleur de rouille; les deux paires suivantes » noirâtres, ayant le côté intérieur blanc-sale, » les suivantes blanches, terminées de brun, mar- » quées d'une tache noire près de leur base, ex- » cepté la dernière paire, où cette tache se réduit » presque à rien: l'iris gris-roussêatre; les pau- » pières noires; le bec brun à sa base, jaune au » bout, & les pieds noirs.

» Longueur totale, six pouces & demi....; queue » étagée....; dépasse les ailes des trois quarts de sa » longueur. »

C'est dans l'intérieur des terres, au-delà du cap de Bonne-Espérance, qu'on trouve le *coucou indicateur*. Ce nom lui a été donné à cause de l'habitude qu'il a d'indiquer aux Hottentots les nids des abeilles sauvages. Aussi-tôt qu'il en a découvert un, il ne cesse de voltiger autour, en poussant un cri aigu qui se fait entendre de loin; ce cri est un signe assuré de la découverte que le *coucou* a faite; les Hottentots qui l'entendent en profitent, & vont à l'endroit d'où part le cri; la présence du chasseur, loin d'effrayer l'oiseau, lui fait redoubler son cri, & il se pose sur les branches de l'arbre, dans le creux duquel est la ruche qu'il a découverte; tandis que les Hottentots travaillent à s'en emparer, le *coucou* demeure perché sur quelques buissons voisins, & les chasseurs en emportant leur butin lui en laissent une portion. Les Hottentots révèrent beaucoup cet oiseau, qui leur est utile, & ne veulent pas permettre qu'on le tue. Le docteur Sperman semble croire qu'il a l'intention d'avertir l'homme par son cri, qu'il le cherche pour profiter de sa puissance, & s'emparer avec lui d'un trésor qui ne peut tomber autrement en son pouvoir. Cette combinaison d'idées n'est guère admissible dans aucun animal, & sur-tout dans un oiseau, qui vit loin de la société de l'homme, dans les déserts de l'Afrique. Il est bien plus naturel de penser que le *cocou indicateur* suit un instinct qui n'a de relation qu'à lui; qu'accoutumé à dévorer peut-être les abeilles au sortir & à la rentrée du nid, il se plaît à roder autour de la ruche, que c'est d'effroi qu'il crie à la vue de l'homme; que plus il approche, plus l'oiseau redouble ses sons, parce qu'il craint davantage; qu'il finit par se percher sur l'arbre, comme par un instinct naturel, pour défendre le nid; qu'il se trahit dans cet acte, où il n'est animé que par sa crainte pour un objet qui lui est cher, & sans autre sentiment, à l'égard de l'homme, que celui du danger dont sa vue menace l'objet qu'il chérit. Ainsi, plusieurs oiseaux, à la vue de l'homme, voltigent en criant autour de leur propre nid, & se posant dessus ou auprès, comme pour être plus à portée de le défendre, se trahissent sur l'endroit où il est placé.

COUCOU NOIR de Cayenne.

Pl. enl. 512.

Sa longueur est d'onze pouces environ; sa queue dépasse les ailes pliées de trois pouces à peu-près: tout le plumage est noir, plus foncé sur les parties supérieures, & plus clair sur les inférieures; quelques-unes des petites couvertures des ailes en dessus & des moyennes sont bordées d'un filet blanc du côté extérieur: le bec est d'un très-beau rouge & les pieds sont noirâtres; la queue est étagée. En observant cet oiseau, on voit que la base du bec est entourée de plumes roides, semblables à des poils qui reviennent en devant; il paroit, par ce caractère, appartenir autant au genre du barbu qu'à celui du *coucou*, ou en former un mixte. Sa place seroit donc entre le XLIX & le L^e^ genre.

COUCOU (petit) NOIR de Cayenne.

Pl. enl. 505.

Ce *coucou* diffère de tous les autres par le peu de longueur de sa queue; elle ne dépasse pas les ailes; elle n'est point étagée, mais terminée quarrément. Tout le plumage est noir, plus foncé en dessus qu'en dessous du corps; cependant le croupion est blanc, ainsi que les couvertures du dessous des ailes; le bas ventre est cendré; l'anus est entouré de plumes rousses décomposées, semblables à du duvet, & les couvertures du dessous de la queue sont blanches: le bec & les pieds sont noirs. C'est une espèce nouvelle, fort commune à Cayenne; suivant un observateur qui a vécu dans

Digitized by Google

cette contrée, le *petit coucou* paſſe les journées perché ſur une branche, dans un lieu découvert, ſans ſe donner de mouvement que pour prendre les inſectes qui viennent à ſa portée. Il niche dans des troncs d'arbres. *Genre L.*

COUCOU NOIR de Bengale. BRISS. *tome IV, pag. 141. Voyez* COUKEEL.

COUCOU NOIR des Indes. BRISS. *tome IV, pag. 142.*

Idem. EDW. *tome II, pag. LVIII, pl. 58. Voyez* COUKEEL.

COUCOU PIAYE.

COUCOU de Cayenne. BRISS. *tome IV, pag. 122, pl. VIII, fig. 2.*

Idem, pl. enl. 211.

Piaye eſt le nom qu'on donne à Cayenne à ce *coucou*, un des plus grands du nouveau continent, & revêtu du plus beau plumage. Sa longueur eſt d'environ ſeize pouces du bout du bec à celui de la queue, longue de dix pouces; il a quinze pouces de vol; ſes ailes pliées ne s'étendent qu'à deux pouces au-delà de l'origine de la queue; la tête, le derrière du cou, & tout le deſſus du corps ſont d'un marron-pourpré très-brillant; la gorge & le devant du cou ſont de la même couleur moins foncée: la poitrine & le deſſous du corps ſont cendrés: les plumes des ailes ſont colorées comme le reſte du corps, & terminées de brun; la queue eſt de la même couleur, mais terminée d'abord de noir, enſuite de blanc-terne; elle va en diminuant de longueur du milieu ſur les côtés; les plumes dont elle eſt compoſée ſont très-larges; le demi-bec ſupérieur eſt gris, l'inférieur jaunâtre; les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun.

Le *piaye* eſt fort commun à Cayenne: il habite par préférence le bord des rivières; il change ſouvent de place, & remue la queue toutes les fois qu'il eſt perché; il crie ſi rarement, que des perſonnes qui l'ont ſouvent obſervé n'ont jamais entendu ſa voix. Il eſt d'une forme alongée, élégante, relevée par les couleurs du plumage, & par la longueur des pieds, plus grands qu'ils n'ont coutume d'être dans les *coucous*.

Un *coucou* un peu plus petit dont le bec eſt rouge, la tête cendrée, la gorge & la poitrine rouſſes, le reſte du deſſous du corps noirâtre, les ailes rouſſes, & la queue de la même couleur, terminée de barres noires, & enſuite de blanches, qui ſe trouve également à Cayenne, mais qui y eſt beaucoup plus rare, à juger par le petit nombre qu'on en envoie, ſeroit-il une variété du précédent? Faut-il porter le même jugement d'un troiſième *coucou* du même climat, qui diffère peu des deux autres par les couleurs, mais qui eſt beaucoup plus petit? Ce *coucou* eſt appellé, par M. Briſſon, *petit coucou de Cayenne. tome IV, pag. 124, pl. XVI, fig. 2.* Il a un peu plus de dix pouces, du bout du bec à celui de la queue; la tête, le derrière du cou, & tout le deſſus du corps, la gorge, le devant du cou, la poitrine, les ailes & la queue ſont d'un marron-pourpré, mais moins foncé & moins brillant que ſur le plumage du *piaye*: le deſſous du corps eſt cendré; la queue n'eſt terminée que de blanc, & dépaſſe les ailes de preſque toute ſa longueur; le bec & les pieds ſont colorés comme ceux du *piaye*. Il y a donc bien des traits de reſſemblance entre ces deux oiſeaux; mais quelle cauſe peut entretenir une variété conſtante entre laquelle & ſa ſouche il y a près de moitié de la taille de différence, dans un climat où les conditions ſont les mêmes pour les deux oiſeaux? La variété qui ne ſeroit due qu'à quelque circonſtance particulière, ne devroit-elle pas tendre ſans ceſſe vers ſa ſouche, & finir par ſe confondre avec elle? Les ornithologiſtes ont ſans doute trop multiplié les eſpèces; il ſeroit très-avantageux de les reſtreindre; on ſent aiſément la vérité de cette propoſition: mais la ſeule obſervation & le temps peuvent exécuter ce travail, dont nous ne ſçaurions guère que ſentir l'utilité.

COUCOU ROUGE. *Voyez* ENGOULEVENT.

COUCOU ROUGE HUPPÉ du Bréſil. BRISS. *tom. IV, pag. 154. Voyez* COUROUCOUCOU.

COUCOU (grand) TACHETÉ.

Coucou d'Andalouſie. BRISS. *tom. IV, pag. 126.*

Coucou (grand) *tacheté.* EDW. *tom. II, page LVII, pl. 57.*

Le *grand coucou tacheté* eſt à-peu-près de la groſſeur d'une pie; il a le deſſus de la tête d'un cendré-bleu, & les plumes ſont aſſez longues pour former une huppe, qu'il lève ou qu'il baiſſe à volonté; une bande noire s'étend de chaque côté de la tête des coins du bec à l'occiput; les yeux ſont placés au milieu de cette bande; le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un brun-foncé: les couvertures des ailes & de la queue ſont de la même couleur, variée de petites taches, les unes blanches, les autres d'un cendré-clair; la gorge, le devant du cou, la poitrine, ſont d'un brun-rouſſeâtre; le deſſous du corps eſt de la même couleur, plus foncée: les ailes ſont d'un brun-noirâtre, & leurs pennes moyennes ſont terminées par une tache d'un cendré-clair; la queue eſt noirâtre, & les pennes, à l'exception des deux du milieu, ſont terminées de blanc; elle eſt étagée, & décroit par dégrés des bords à l'intérieur: le bec, les pieds, les ongles ſont noirs. Un *coucou* de cette eſpèce, décrit par Edward, fut tué ſur les rochers de Gibraltar. Eſt-ce une eſpèce conſtante en Andalouſie, comme M. Briſſon paroît le croire, ou l'individu obſervé par Edward n'étoit-il qu'un oiſeau éloigné des terres que l'eſpèce a coutume d'habiter? *Genre L.*

COUCOU TACHETÉ de Bengale. BRISS. *tom. IV, pag. 132. Voyez* BOUT. SALLICK.

COUCOU TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl. 812.* BRISS. *tom. IV, pag. 127. Voyez* COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX.

Digitized by Google

COUCOU TACHETÉ de la Chine.
Pl. enl. 764.

M. de Montbeillard cite cet oiseau comme l'ayant observé parmi ceux dont ma collection est composée ; il m'avoit été envoyé de la Chine avec d'autres oiseaux : il n'étoit pas encore connu ; depuis j'ai eu occasion d'en voir plusieurs qui ont été également apportés de la Chine. Je ne sçaurois mieux faire que de copier la description exacte que M. de Montbeillard en a faite.

« Longueur totale environ quatorze pouces : la » queue composée de dix pennes à-peu-près égales » entr'elles, dépasse les ailes de quatre pouces & » demi ».

« Le dessus de la tête & du cou est d'un noirâtre » uniforme, a quelques taches blanchâtres près » qui se trouvent au-dessus des yeux & en avant ; » tout le dessus du corps, compris les pennes des » ailes & leurs couvertures sont d'un gris-foncé, » verdâtre, varié de blanc & enrichi de reflets » dorés bruns ; les pennes de la queue sont rayées » des mêmes couleurs ; la gorge, la poitrine sont » variées assez régulièrement de brun & de blanc ; » le reste du dessous du corps & les jambes, sont » rayés de ces mêmes couleurs, ainsi que les plumes » qui tombent du bas de la jambe sur le tarse & » jusqu'à l'origine des doigts ; le bec est noirâtre » dessus, jaune dessous, & les pieds sont jaunâ- » tres ». *Genre L^e.*

COUCOU TACHETÉ de l'île Panay. *Voyag. à la nouvelle Guinée. pag.* 120, *pl.* 78. *Voyez* COUCOU BRUN PIQUETÉ DE ROUX.

COUCOU TACHETÉ de Mindanao. *Pl. enl.* 277. BRISS. *tom. IV, pag.* 130. *Voyez* COUCOU VARIÉ de Mindanao.

COUCOU TACHETÉ des Indes. BRISS. *tom. IV, pag.* 134.

Coucou tacheté des Indes orientales. *Pl. enl.* 771. *Voyez* COUCOU BRUN PIQUETÉ DE ROUX.

COUCOU VARIÉ de Mindanao.

Coucou tacheté de Mindanao. BRISS. *tom. IV, pag* 130, *pl. XII, fig.* 1.

Idem. *Pl. enl.* 277.

Le *coucou* de Mindanao ; une des îles Philippines, a quatorze pouces du bout du bec à celui de la queue, dix-sept pouces de vol, & ses ailes pliées atteignent au tiers de la longueur de sa queue : le dessus de la tête, du cou & de tout le corps est parsemé de taches, les unes & en plus grand nombre blanches, les autres roussêâtres, répandues sur un fond brun changeant en verd-doré : la gorge & le devant du cou sont bruns tachetés de blanc : la poitrine & le dessous du corps sont blancs, rayés transversalement de noirâtre : le fond de la couleur des ailes est le même que celui de la couleur du dos, & ce fond est traversé du côté du corps par des bandes blanches, du côté extérieur, par des bandes d'un blanc-roussêâtre : la queue est colorée comme les ailes, rayée transversalement de roussêâtre & quelques-unes des plumes sont terminées de blanc : le bec est d'un gris-brun : les pieds & les ongles sont gris. *Genre L^e.*

COUCOU VERDATRE de Madagascar.

Ce *coucou* a près de vingt-deux pouces de long : ses ailes n'atteignent guère qu'à l'origine de sa queue : tout le dessus du corps est olivâtre-foncé : la gorge est de la même couleur, mais plus claire & nuée d'une teinte jaune : la poitrine & le haut du ventre sont fauves : le bas ventre & le dessous de la queue sont bruns : les jambes d'un gris-vineux : l'iris est orangée, le bec noir : les pieds d'un brun jaunâtre : la queue est étagée & olivâtre : les plumes externes vont en diminuant, & les dernières sont terminées de blanc. *Genre L^e.*

COUCOU VERD d'Antigue. *Voyag. à la nouvelle Guinée. pag.* 121, *pl.* 80. *Voyez* HOUHOU d'Egypte.

COUCOU VERD-DORÉ ET BLANC.
Coucou verd du Cap de Bonne-Espérance.
Pl. enl. 657.

Ce *coucou* est un des plus beaux oiseaux de ce genre, & un de ceux que la nature a peints des riches couleurs, dont elle a rarement embelli le plumage des *coucous*. Il est à-peu-près de la grosseur du mauvis, & sa longueur est d'environ sept pouces. Tout son plumage est en-dessus du corps d'un verd-doré brillant & à reflets métalliques : il est blanc en-dessous. Une raie longitudinale blanche, placée sur le sommet de la tête, deux autres raies également blanches & dirigées de devant en arrière, placées, l'une au-dessus, l'autre au-dessous des yeux, quelques taches blanches semées principalement sur les petites couvertures des ailes, à l'extrémité de leurs pennes moyennes, à celle des pennes de la queue & sur le bord externe des deux plus éloignées du corps, relèvent l'éclat du fond doré sur lequel elles sont répandues : il y a, au contraire, quelques taches d'un verd-doré sur les côtés du ventre & sur les plumes qui couvrent le tarse : la queue est à peine étagée : le bec est d'un verd-brun ; les pieds sont gris. *Genre L^e.*

COUCOU VERD du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 657. *Voyez* COUCOU VERD-DORÉ ET BLANC.

COUCOU VERD HUPPÉ de Siam. BRISS. *tom. IV, pag.* 151. *Voyez* COUCOU A LONGS BRINS.

COUCOUAT. Nom qu'on donne en Sologne au jeune coucou. *Voyez* COUCOU.

COUKEEL.

Cukeel est le nom qu'on donne au Bengale à une espèce du coucou de cette contrée ; M. de Montbeillard l'a généralisé & l'a appliqué à trois coucous qui se trouvent dans la partie orientale de l'Asie, qui diffèrent à la vérité en grandeur, mais qui ont beaucoup de rapports relativement au plumage & qu'il considère comme des variétés les uns des autres. Deux de ces coucous étoient connus des ornithologistes, & le troisième a été indiqué par

Digitized by Google

M. Commerçon. Les deux coucous qui étoient connus ſont : 1°. le *coucou* noir de Bengale. Briss. *tom. IV, pag.* 142, *pl. X, fig.* 1.

Coucou des Indes orientales. *Pl. enl.* 274. C'eſt le 1er *coukeel* de M. le Montbeillard.

2°. Le *coucou* indiqué par M. Commerçon.

3°. Le *coucou* noir des Indes Briss. *tom. IV, pag.* 141. C'eſt le troiſième *coukeel.*

Le *coucou* noir de Bengale, ou premier *coukeel*, a quatorze pouces du bout du bec à celui de la queue ; deux pieds moins un pouce de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de ſa queue : tout ſon plumage eſt d'un noir brillant changeant en verd : les pennes des ailes ſont également noires changeantes en verd en-deſſus & du côté extérieur, mais en-deſſous & du côté interne elles ſont noires ſans reflet verdâtre : la queue eſt en-deſſus d'un noir changeant en verd, & par-deſſous d'un noir tirant ſur le violet : le bec & les pieds ſont d'un gris-brun ; les ongles ſont noirâtres : ce coucou ſe trouve au Bengale.

Le ſecond *coukeel* ou le coucou indiqué par M. Commerçon, a été obſervé à Mindanao. Il eſt preſque auſſi gros que notre coucou : tout ſon plumage eſt d'un noir tirant ſur le bleu : il a le bec noir à ſa baſe, jaunâtre à ſa pointe : la première des pennes de l'aile preſque une fois plus courte que la troiſième qui eſt une des plus longues.

Enfin, le coucou noir des Indes, qui eſt le véritable *coukeel*, eſt beaucoup plus petit que les deux précédens. Il n'eſt pas plus gros qu'un merle : il n'a que neuf pouces du bout du bec à celui de la queue. M. Edward, qui l'a le premier indiqué, dit que tout ſon plumage eſt noir, mais que ſuivant les aſpects, il réfléchit toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Ce *coukeel* a le rapport avec le premier, d'avoir les pennes de l'aile d'un noir ſans reflets du côté interne & en-deſſous : la queue eſt de la couleur du reſte du plumage en-deſſus, & ſeulement noire en-deſſous : le bec & les pieds ſont d'un gris-brun & les ongles ſont noirâtres.

Je remarquerai qu'il y a trop de rapports entre les deux premiers *coukeels* pour ne pas les regarder comme de la même eſpèce, mais la différence de groſſeur entre le troiſième & les deux premiers, ne me paroît pas permettre qu'on en porte le même jugement. C'eſt préciſément parce que ces oiſeaux ſont des mêmes contrées, qu'une auſſi grande différence dans la taille ne peut être l'effet du climat, ni de la nourriture, & indique par conſéquent, ce me ſemble, une eſpèce différente.

COUDIOU. Terme Provençal. *Voyez* Coucou.

COU-JAUNE (le).

Pl. enl. 686, *fig.* 1.

C'eſt un oiſeau de Saint-Domingue auquel les François qui habitent cette île ont donné le nom que M. de Buffon lui a conſervé ; ils l'appellent auſſi *chardonneret*, mais par une fauſſe analogie ; car il a le bec de la fauvette, & pluſieurs de ſes caractères & de ſes habitudes. M. de Buffon en donne l'idée comme du plus charmant oiſeau par la beauté de ſon plumage, par l'agrément de ſon chant & ſon intelligence.

« La nature, qui peignit des plus riches couleurs, » la plupart des oiſeaux du nouveau Monde, leur » refuſa preſque à tous l'agrément du chant, & » ne leur donna ſur ces terres déſertes que des » cris ſauvages. Le *cou-jaune* eſt du petit nombre » de ceux dont le naturel vif & gai s'exprime par » un chant gracieux, & dont en même-temps le » plumage eſt paré par d'aſſez belles couleurs ; » elles ſont bien nuancées & relevées par le beau » jaune qui s'étend ſur la gorge, le cou & la » poitrine ; le gris-noir domine ſur la tête ; cette » couleur s'éclaircit en deſcendant vers le cou, » & ſe change en gris-foncé ſur les plumes du dos ; » une ligne blanche, qui couronne l'œil, ſe joint » à une petite moucheture jaune placée entre l'œil » & le bec ; le ventre eſt blanc & les flancs ſont » grivelés de blanc & de gris-noir ; les couvertures » des ailes ſont mouchetées de noir & de blanc » par bandes horiſontales ; on voit auſſi de grandes » taches blanches ſur les pennes dont le nombre » eſt de ſeize à chaque aile, avec un petit bord » gris-blanc à l'extrêmité des grandes barbes ; la » queue eſt compoſée de douze pennes dont les » quatre extérieures ont de grandes taches blan- » ches ; une peau écailleuſe & fine, d'un gris- » verdâtre couvre les pieds ; l'oiſeau a quatre » pouces neuf lignes de longueur, huit pouces » de vol, & pèſe un gros & demi ».

Le *cou-jaune* fréquente le bord des ruiſſeaux, les lieux frais & retirés près des ſources & des ravines ; il voltige de branches en branches, d'arbres en arbres, en égayant ſes courſes par l'harmonie de ſon chant, & en pourſuivant les papillons, en chaſſant aux chenilles & autres inſectes dont il ſe nourrit ; il entame auſſi cependant les fruits du goyavier, du ſuccrin, &c. Il compoſe ſon nid de fibres de plantes, de petites racines, d'herbes, de feuilles sèches, le tout tiſſu avec le plus grand art. M. de Buffon compare le nid du *cou-jaune* à un petit matelas roulé, impénétrable à la pluie & au vent qui le berce dans le vague de l'air ; car l'oiſeau intelligent qui le conſtruit ne le fixe pas ſur des branches, mais il l'attache à l'extrêmité d'un jet de liane étendu d'un arbre à un autre ; il choiſit de préférence un jet qui pend & qui flotte au-deſſus de quelque ravin ou de quelque ſource. Ce nid, déjà ſingulier par ſa poſition, l'eſt d'avantage par ſa ſtructure ; fermé en-deſſus & ſur les côtés, il eſt ouvert par-deſſous ; une cloiſon mitoyenne ſépare l'entrée du fond deſtiné à la couvée dans lequel elle repoſe ſur une ſorte de lichen qui garnit l'intérieur.

La poſition & la forme du nid garantiſſent la couvée des injures de l'air & de l'atteinte des animaux mal-faiſans ; mais lorſque les petits pren-

Digitized by Google

nent leur effort, il y en a beaucoup qui ſont les victimes d'un grand nombre d'ennemis qui les épient dans ce moment, & cette raiſon contribue à empêcher l'eſpèce de ſe multiplier ; elle eſt peu nombreuſe, quoiqu'environnée par la mer, & que trop foible pour en franchir l'eſpace, elle ne puiſſe pas s'expatrier. La femelle pond trois ou quatre œufs & fait pluſieurs pontes par an. Il y a des petits dès le mois de mars, & l'on en voit encore en ſeptembre. *Genre XLe.*

COULAVAN.

Loriot de la Cochinchine. BRISS. *tom. II, pag.* 326, *pl. XXXIII, fig.* 1.

Couliavan de la Cochinchine. *Pl. enl.* 570.

C'eſt un oiſeau de la Cochinchine que les habitans nomment *couliavan*. Il a beaucoup de rapports avec le loriot ; cependant il en diffère en ce qu'il eſt un peu plus grand, en ce que ſon bec eſt à proportion plus épais & plus long ; il a ſur le ſommet de la tête une tache noire en forme de fer à cheval qui ſe prolonge en pointe des deux côtés, & paſſe par-deſſus l'œil juſqu'au bec : parmi les plumes de l'aile qui ſont toutes noires, il y en a quelques-unes des moyennes terminées par une petite tache jaunâtre ; la queue eſt jaune terminée de noir, qui remonte d'autant plus vers l'origine des plumes qu'elles ſont plus externes ; le bec & les ongles ſont jaunâtres, mais les pieds ſont noirs.

La femelle eſt d'un jaune moins vif que le mâle & tirant un peu ſur l'olivâtre, & ce qu'il y a de noir dans ſon plumage, comme dans celui du mâle, eſt beaucoup moins foncé.

Le *coulavan* n'eſt point, comme on l'a cru, un oiſeau particulier à la Cochinchine ; on le trouve dans différentes parties de l'Inde, d'où M. Sonnerat l'a rapporté.

COULACISSI.

Petite perruche des Philippines. BRISS. *tom. IV, pag.* 392, *pl. XXX, fig.* 1.

Perruche des Philippines. *Pl. enl.* 520, *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle.

Coulaciſſi eſt le nom qu'on donne aux Philippines à une fort petite eſpèce de perruche à queue courte de l'ancien continent ; elle n'eſt guère plus groſſe qu'un moineau-franc ; ſa longueur eſt de cinq pouces, du bout du bec à celui de la queue : le front, la gorge, le croupion, ſont rouges : une bande tranſverſale, fort étroite, d'un rouge-orangé, forme au-deſſous de l'occiput un demi-collier ; le reſte du corps & les couvertures des ailes ſont d'un verd aſſez pur ſur les parties ſupérieures, & tirant ſur le jaune ſur le deſſous du corps : les grandes pennes des ailes ſont d'un verd-foncé du côté extérieur, noirâtres du côté intérieur ; les moyennes ſont vertes en-deſſus, couleur d'aigue-marine en-deſſous : la queue eſt colorée comme les pennes moyennes de l'aile, & les deux plumes du milieu ſont un peu plus longues que les latérales : le bec, les pieds & les ongles ſont rouges.

La femelle n'a de rouge qu'au ſommet de la tête ou au front, & il eſt moins vif & moins étendu que ſur le front du mâle ; elle n'a pas non plus le demi-collier rouge-orangé au-deſſous de l'occiput. *Genre LIII.*

COULASSADE. *Voyez* CALANDRE.

COULIAVAN de la Cochinchine. *Pl. enl.* 570. *Voyez* COULAVAN.

COULON.

Ancien nom du pigeon de colombier. *Voyez* PIGEON.

COULON. *Voyez* RAMIER.

COULON-CHAUD. *Voyez* TOURNE-PIERRE.

COULON-CHAUD CENDRÉ. BRISS. *tome V, pag.* 137. *Voyez* TOURNE-PIERRE.

COULON-CHAUD de Cayenne. *Pl. enl.* 340. *Voyez* TOURNE-PIERRE.

COULON-CHAUD GRIS de Cayenne. *Pl. enl.* 870. *Voyez* TOURNE-PIERRE.

COUPEUR D'EAU. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 90. *Voyez* BEC-EN-CISEAUX.

COUR CAILLET (*Chaſſe*), appeau dont on ſe ſert pour attirer les cailles. *Voyez* CAILLE.

COUREUR.

BRISS. *tom. V, pag.* 542.

Corira en Italien.

Le *coureur* n'a été indiqué que par Aldrovande, que les auteurs ont copié dans ce qu'ils en ont écrit. Il eſt palmé, ſon bec eſt court, droit, ſans dentelures. M. Briſſon l'a cru aſſez différent de tous les autres oiſeaux pour en former un genre à part, qui eſt le CXV^e & dernier de ſa méthode. Le *coureur* eſt plus petit que l'*avocette*. La tête, le deſſus du cou & de tout le corps ſont d'une couleur ferrugineuſe ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs ; les ailes ſont d'un brun ferrugineux : les deux plumes du milieu de la queue ſont blanches : les yeux ſont noirs, entourés de deux cercles, dont le plus petit eſt blanc & le plus grand d'un brun-rougeâtre : le bec eſt jaune, noir à ſa pointe.

Cet oiſeau doit ſon nom, ſuivant Aldrovande, à la célérité avec laquelle il court ſur les rivages ; cet auteur aſſure qu'il n'eſt pas rare en Italie : il eſt étonnant qu'un oiſeau qui ſe trouve dans un pays dont nous ſommes ſi voiſins, ne ſoit pas mieux connu.

COURE-VITE.

Pl. enl. 795.

Cet oiſeau a beaucoup de rapports avec la *perdrix de mer* ; il a de même la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes ; le bec court, convexe en-deſſus & comprimé par les côtés vers le bout ; il en a la taille, le port & même les couleurs, mais il en diffère en ce qu'il n'a que trois doigts devant, tous ſéparés & point de doigt en-arrière ; il pourroit donc être regardé comme une ſection de ce genre dans lequel on admettroit deux diviſions, l'une d'oiſeaux à quatre doigts,

Digitized by Google

doigts, & l'autre d'oiseaux qui n'en auroient que trois; ou si l'on vouloit, le *coure-vite* fourniroit un genre entre *celui de la perdrix de mer* & celui du *râle* qui est le suivant. Il n'a pas non plus la queue fourchue, & c'est encore un caractère qui le distingue; mais il y a des *perdrix de mer* dans lesquelles les plumes latérales de la queue n'excèdent que très-peu les plumes intermédiaires.

Le *coure-vite* a sept pouces, du bout du bec à celui de la queue : le sommet de la tête, le derrière du cou, le dos, les couvertures du dessus des ailes, sont d'un gris-cendré, sur un fond jaunâtre, qui perce à travers le gris : le derrière de la tête est d'un gris sans mélange de jaunâtre; il y a, de chaque côté, derrière l'œil, trois raies transversales, une blanche entre deux noires : la gorge est blanchâtre; le devant du cou & tout le dessous du corps, sont d'un gris-clair qui tire sur le blanchâtre : les grandes pennes de l'aile sont noires : les deux plumes du milieu de la queue sont d'un gris-rousseâtre, un peu plus longues que les latérales, qui toutes vont en diminuant insensiblement des plus internes aux plus extérieures; les autres pennes de la queue sont de même rousseâtre dans la plus grande partie de leur longueur, coupées ensuite par une barre noire transversale, & terminées de gris-clair : le bec est noir; les pieds jaunâtres, les ongles noirs. Cet oiseau, inconnu avant que M. le comte de Buffon l'eût indiqué, fut tué aux environs de Paris, il y a quelques années, & placé dans la collection qui forme une partie du cabinet du roi; on y a aussi mis depuis un oiseau de la côte de Coromandel, qui ne diffère du *coure-vite* tué en France que par les couleurs du plumage, & il a été représenté, *pl. enl. 892*. Tout le dessus de la tête est rousseâtre : une ligne blanche s'étend du dessus de l'œil au derrière de la tête, & il y a au-dessous une raie noire : le derrière du cou & tout le dessus du corps sont d'un gris-brun : la gorge est blanchâtre, le devant du cou gris, la poitrine & le haut du ventre roux, le bas-ventre noir; la partie des jambes garnie de plumes; le dessus & le dessous de la queue sont blancs : les grandes pennes des ailes sont noires; les moyennes sont du même gris-brun que le dos, & quelques-unes sont bordées de blanc à leur extrémité : la queue est grise, terminée de blanc; il y a entre le gris & le blanc une teinte noirâtre : le bec est noirâtre : les pieds jaunâtres & les ongles noirs. Ce *coure-vite* est un peu moins grand que celui qui fut tué en France.

COURE-VITE de la côte de Coromandel. *Pl. enl. 892. Voyez* COURE-VITE.

COURICACA.

Grand-courly d'Amérique. BRISS. *tom. V, p. 335.*

Couricaca de Cayenne. Pl. enl. 888.

Pélican Américain. CATESB. *tom. I, pag. 81, fig. pl. 81.*

Aouarou, par les habitans de la Guiane.

On voit, par les noms que les auteurs ont donné au *couricaca*, qu'ils ne sont pas d'accord à quel oiseau ils doivent le rapporter, ou, ce qui revient au même, de quel genre il est. Il ne cède pas en grandeur à la cygogne blanche; mais il a le corps plus mince avec le cou & les jambes plus longs. Presque tous les auteurs ont dit que sa tête & son cou sont couverts de petites plumes brunes dans leur milieu, & fauves sur les côtés : M. le comte de Buffon a rectifié une partie de cette erreur en disant que le front est chauve, que le tour des yeux & la gorge sont nuds : mais le vrai est que la tête & les deux tiers du cou sont absolument dégarnis de plumes lorsque le *couricaca* est âgé de quelques années, & que les jeunes ont la tête & le cou revêtus des plumes que les auteurs ont attribué à l'espèce dans tous les temps; le cou se dépouille avant la tête, & j'ai vu plusieurs de ces oiseaux qui avoient le haut de la tête en arrière encore garni de plumes, & le cou déja nud. Dans ceux qui ont atteint leur maturité, la tête & les deux tiers du cou sont couverts d'une peau épaisse, calleuse, & parsemée de taches blanchâtres sur un fond noir : le tiers inférieur du cou & tout le corps sont revêtus de plumes blanches; les grandes pennes des ailes & celles de la queue sont noires, & jettent quelques reflets bleuâtres & rougeâtres : le bec a neuf pouces & demi de long, six à sept de tour à son origine; il va en diminuant vers sa pointe qui est très-mousse, & il ne commence à se courber qu'aux deux tiers de sa longueur; il est d'un brun mêlé de rougeâtre fort sombre; la partie des jambes dégarnie de plumes; les pieds, les doigts, les ongles sont noirs. C'est un oiseau très-commun à la Guiane, où il fréquente les terres noyées; il se nourrit de poissons, de reptiles, de vers; il fait son nid sur des arbres fort élevés. Je n'ai pas sçu des personnes qui m'ont fourni quelques notes sur ses habitudes, si on le voit en tout temps à la Guiane; il y a lieu de présumer que non, d'après l'observation de Catesby; il nous apprend que tous les ans il arrive de nombreuses volées de ces oiseaux à la Caroline, vers la fin de l'été, & qu'ils s'en retournent avant le mois de novembre; la saison où ils arrivent est celle des pluies, & il est vraisemblable que la même raison les attire à la Guiane dans le temps où les terres y sont aussi inondées. Quant à ce que j'ai dit de la nudité de la tête & du cou du *couricaca*, non-seulement j'ai vérifié ce fait sur un grand nombre d'individus; mais il m'a été attesté par plusieurs personnes qui ont observé cet oiseau.

Comme je ne l'ai vu que mort, j'ignore si, dans l'oiseau vivant, quelque nuance, autre que le noir, n'anime pas la peau nue de la tête & du cou.

Quoique je fasse souvent, dans le cours de cet ouvrage, un éloge de la méthode de M. Brisson, que je crois mérité, je ne peux me dispen-

Digitized by Google

ſer de remarquer que le *couricaca* me paroît très-différent des courlis. Le peu de courbure de ſon bec, ſon épaiſſeur dans une grande partie de ſa longueur ne permettent pas de le placer dans le même genre. Mais on en pourroit former un dont le caractère ſeroit le bec droit & très-gros de ſa baſe aux deux tiers de ſa longueur, légèrement courbé en bas, & allant ſubitement en décroiſſant dans le reſte de ſa longueur.

COURRIER. *Voyez* CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES.

COURLAN. *Voyez* COURLIRI.

COURLERET. *Voyez* COURLIS.

COURLIS.

Les *courlis* ſont des oiſeaux de rivage, aſſez grands en général : ils fréquentent de préférence les bords de la mer, & quelquefois auſſi les marais, les terres baſſes inondées ou fort humides : ils ſe nourriſſent de vers & d'inſectes : ils ont quatre doigts, trois devant, un derrière ; le doigt du milieu eſt réuni avec les deux latéraux par une membrane qui s'étend ſur le doigt intérieur juſqu'à la première articulation, & ſur l'extérieur un peu au-delà : la partie inférieure de leur jambe eſt dégarnie de plumes ; leur bec eſt fort long, arqué ou courbé en en-bas, grêle & obtus à ſon extrémité. Nous ne connoiſſons que deux eſpèces de *courlis* dans les provinces ſeptentrionales de la France ; il ne paroît pas qu'il y en ait un plus grand nombre dans le nord de l'Europe ; mais les eſpèces ſont plus multipliées dans les régions méridionales. On trouve des *courlis* dans l'ancien & le nouveau continent, & toujours un plus grand nombre d'eſpèces dans les terres qui ſont au midi, que dans celles qui ſont au nord. Les deux eſpèces qui ſe rencontrent dans les régions ſeptentrionales de l'Europe, ſont le *courlis* proprement dit, & le *petit courlis ou corlieu*. Je ne parlerai que du premier dans cet article.

COURLY. BRISSON, *tom. V, pag. 311. Genre LXXVIII.*

Idem. *Pl. enl. 818.*

CORLIS, CORLIEU. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 204, fig. pag. 205.*

Idem, idem, *Port. d'oiſ. pag. 47.*

La plupart des auteurs ont nommé le *courli* en latin *numenius*, mot dérivé du terme grec dont on ſe ſervoit pour déſigner le croiſſant de la lune. Cette dénomination eſt fondée ſur une eſpèce de rapport qu'on a cru trouver entre le croiſſant & le bec du *courlis* : on l'a auſſi appellé ſouvent en latin *arquata*, & quelquefois *falcinellus*, noms qui ſont relatifs à la courbure du bec & à ſa reſſemblance avec une faux.

Torquata, arcaſe, charlot, ſpidzago, arcuato, en Italien ;

Brach-vogel, wind-vogel, wetten-vogel, jut-vogel, &c. en Allemand ;

Hanikens, en Hollandois ;

Curlew, water-curlew, kurlu, whanpe, jack curlew, en Anglois ;

Suivant M. Salerne,

Turlu, corbigeau, en Poitou ;

Corbegeau, corbichet, en Bretagne ;

Turlui, courleru, en Picardie ;

Curlu, turlu, en Bourgogne ;

Corlui, corleu, corlu, en Baſſe-Normandie.

Le *courlis* eſt auſſi gros qu'un coq ordinaire ; il a, du bout du bec à celui de la queue, deux pieds un pouce, trois pieds quatre pouces de vol ; ſon bec eſt long de cinq pouces huit lignes ; la partie des jambes, dégarnie de plumes, a dix-huit lignes de longueur, & le pied trois pouces : les ailes pliées s'étendent aux trois quarts de la queue ; la tête & le cou ſont couverts de plumes brunes dans leur milieu, fauves ſur les côtés ; elles ſont petites, & en général les *courlis* ont le cou peu garni de plumes : la gorge eſt blanchâtre, avec une très-petite tache griſe ſur chaque plume : le deſſus du corps eſt varié de brun, de fauve & de blanchâtre ſale ; la poitrine & les côtés ſont d'un gris-fauve, & chaque plume eſt marquée de bandes tranſverſales brunes, dont la plus externe, ou celle qui eſt près de l'extrêmité de la plume, a la forme d'un fer de lance ; les couvertures du deſſus des ailes ſont variées de blanchâtre, de brun, de cendré, & ces couleurs ſont tellement diſpoſées, que les taches qu'elles forment paroiſſent comme engrenées les unes avec les autres : les pennes de l'aile ſont au nombre de trente, variées de taches & de bandes noirâtres, griſes, blanchâtres, brunes, comme engrenées auſſi les unes dans les autres : les deux plumes du milieu de la queue ſont griſes, les latérales ſont blanches, & toutes ſont rayées tranſverſalement de brun : la portion ſupérieure du bec eſt brune dans ſa plus grande partie, & l'inférieure blanchâtre : l'une & l'autre deviennent noirâtres vers le bout : les pieds & les ongles ſont bruns, ainſi que la partie des jambes dégarnie de plumes.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle eſt un peu plus petite.

Du temps de Bellon & d'Aldrovande, ſuivant le rapport de ces auteurs, le *courlis* paſſoit pour un excellent gibier ; on en fait très-peu de cas aujourd'hui. Nous ne voyons guère de *courlis* aux environs de Paris, qu'au fort de l'hiver, & par les plus grands froids ; mais ils arrivent au printemps en troupes nombreuſes dans pluſieurs provinces maritimes de la France, & y font leur nid ; ils abordent deux fois l'année à Malte ; d'où l'on peut conclure qu'ils traverſent la Méditerranée, & qu'ils paſſent en Afrique. M. Adamſon les compte au nombre des oiſeaux qu'il a vu au Sénégal. *Voyage au Sénégal, pag. 138.*

On eſt fondé, d'après ces obſervations, à regarder comme le même *courlis* que celui d'Europe, ou comme une très-légère variété produite par l'influence du climat, un *courlis* qui

Digitized by Google

le trouve à Madagaſcar ; ſuivant la deſcription que M. Briſſon en fait, *tom. V, p. 321*, la figure qu'il en a donnée, *Pl. XVIII*, & la repréſentation qu'on en trouve, *pl. enl. n°. 198*. Ce *courlis* eſt de la même groſſeur que le nôtre ; ſon bec eſt ſeulement un peu plus long, & les couleurs de ſon plumage ſont plus nettes. Je conſerve un *courlis* de la Louiſiane, qui me paroît n'être qu'une variété du nôtre ; il le ſurpaſſe un peu en grandeur : il a le bec à proportion beaucoup plus long ; le fond de ſon plumage eſt un gris qui tire davantage ſur le fauve ; d'ailleurs il reſſemble en tout à notre *courlis*.

COURLIS. *Voyez* CORLIEU (petit).

COURLIS A TÊTE NUE.

Courlis à tête nue du Cap de Bonne-Eſpérance. Pl. enl. 867.

M. le comte de Buffon eſt le premier auteur qui ait décrit ce *courlis*, apporté du Cap de Bonne-Eſpérance. Il a deux pieds un pouce de longueur, de l'extrêmité du bec au bout de la queue : ſa tête entière eſt nue, & le ſommet en eſt relevé par une ſorte de bourlet couché & roulé en arrière, de cinq lignes d'épaiſſeur, & recouvert d'une peau d'un rouge fort vif & très-mince : le haut du cou & le devant de la gorge ſont auſſi dénués de plumes, & la peau n'a paru que livide dans l'animal mort : le fond du plumage eſt noir, enrichi de reflets verds & de reflets pourpres ſur les pennes des ailes : leurs petites couvertures ſont d'un violet pourpré ; la même couleur, mais moins foncée, s'étend ſur le dos, le cou & le deſſous du corps : la partie nue des jambes, les pieds & le bec ſont rouges. *Genre LXXVIII.*

COURLIS BLANC.

Courly blanc d'Amérique *Pl. enl. 915.*

Courly blanc du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag. 339.*

Corlieu blanc. CATESB. *tom. I, p. 82, pl. 82.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *courlis* d'Europe : ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'un pied onze pouces ; il a deux pieds huit pouces de vol : ſes ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait juſqu'au bout de la queue ; le ſommet de la tête, à ſa partie antérieure, eſt dégarni de plumes & couvert d'une peau d'un rouge pâle : tout le plumage eſt blanc, excepté le bout des quatre plus grandes pennes des ailes, qui eſt d'un verd-noir obſcur : le bec, la partie des jambes dénuée de plumes ; les pieds ſont d'un rouge-pâle. M. Briſſon dit qu'on trouve ce *courlis* en différens endroits d'Amérique, & en particulier à Cayenne. Il eſt sûrement rare dans cette colonie ; jamais il ne s'eſt trouvé parmi les oiſeaux que j'en ai vu apporter ; mais pluſieurs fois parmi des oiſeaux de la Louiſiane. Catesby dit que les *courlis blancs* arrivent à la Caroline en grand nombre vers le milieu de ſeptembre ; qu'ils y demeurent environ ſix ſemaines, & qu'ils diſparoiſſent enſuite juſqu'à l'année ſuivante ; qu'ils ont la chair & la graiſſe jaunes comme du ſafran. *Genre LXXVIII.*

COURLIS BRUN.

Courly brun de l'iſle de Luçon. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag. 85, pl. 47.*

Il n'eſt pas plus grand que le corlieu d'Europe : tout ſon plumage eſt d'un brun-roux ; ſes yeux ſont entourés d'une peau nue, verdâtre ; le bec eſt de la même couleur ; ſes pieds ſont d'un rouge couleur de laque, & l'iris d'un rouge très-vif. *Genre LXXVIII.*

COURLIS BRUN A FRONT ROUGE.

Courly brun du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag. 341.*

Corlieu brun. CATESB. *tom. I, pag. 83, pl. 83.*

Flamant gris, par les François de la Guiane, ſuivant Barrere.

Catesby nous apprend que les *courlis bruns* arrivent à la Caroline, & en partent avec les *courlis blancs*. *Voyez* COURLIS BLANC. Ils n'eſt différent que parce qu'ils ont la tête & le cou d'un brun-clair ; que le brun eſt auſſi la couleur du haut du dos, des couvertures du deſſus des ailes & de la queue, & que les pennes des ailes ſont brunes. Il y a, à la vérité, bien de la différence entre le plumage dont je viens de donner l'idée & celui d'un oiſeau tout blanc. Cependant il ne m'en paroît pas moins certain que les *courlis bruns* ne ſont que de jeunes *courlis blancs* dont le plumage n'eſt pas encore fait. Il y a sûrement plus de différence du plumage gris des jeunes *courlis rouges* à ce plumage des mêmes oiſeaux dans ſon dernier état ; il eſt cependant avéré que ce ſont des oiſeaux de la même eſpèce. Il me ſemble démontré qu'il en eſt de même des *courlis bruns*, par rapport aux blancs. Je conſerve un de ces oiſeaux, que j'ai reçu de la Louiſiane, & dont la vue me confirme dans cette opinion. Son plumage eſt varié de plumes brunes jettées ſans ordre, & il règne ſur toute ſa robe cette confuſion de couleurs qu'on remarque ſur le plumage de tous les jeunes oiſeaux, dans le temps qu'ils paſſent de leur premier vêtement à celui qu'ils doivent avoir par la ſuite. L'obſervation de Catesby, qui nous dit que les *courlis blancs* & les bruns arrivent & partent enſemble, confirme encore mon opinion. Je ſuis donc convaincu que le *courlis brun* à front rouge eſt une eſpèce à retrancher. Il eſt vrai que le *courlis brun* que je conſerve eſt plus grand qu'un *courlis blanc* qui fait auſſi partie de ma collection. Mais, malgré cette différence, je perſiſte dans mon ſentiment, parce que les proportions ne ſont pas toujours exactes entre deux individus de même eſpèce, comme on paroît trop le croire, qu'au contraire elles varient quelquefois beaucoup, & que, ſans ſortir du genre des oiſeaux qui nous occupent, il y a des *courlis rouges* beaucoup plus grands les uns que les autres. *Genre LXXVIII.*

COURLIS de Cayenne (le grand).

Courly à cou blanc de Cayenne. Pl. enl. 976.

Ce *courlis* eſt très-grand ; il a plus de deux pieds du bout du bec à celui de la queue ; ſon bec eſt long à proportion, mais ſes jambes, quoique hau-

Digitized by Google

tes, ne ſont pas, relativement à la grandeur totale, auſſi longues que celles de pluſieurs autres *courlis*.

Le tour des yeux, le ſommet de la tête en-devant, ſont nus & couverts d'une peau brune ſur l'oiſeau deſſéché; le derrière de la tête & du haut du cou ſont bruns; le reſte du cou, la gorge & le haut de la poitrine ſont d'un blanc ſali de rouſſeâtre; les plumes qui couvrent le dos ſont griſes, terminées à leur extrêmité par une barre tranſverſale brune: ces deux couleurs diſpoſées de la même façon, ſont auſſi celles des petites & des moyennes couvertures des ailes, ainſi que des plumes ſcapulaires & de celles qui couvrent le bas de la poitrine. Les grandes couvertures des ailes ſont blanches, & forment une large bande de cette couleur, qui couvre une partie de l'aile: les grandes pennes en ſont noires; les moyennes cendrées du côté extérieur, & brunes du côté intérieur: les plus proches du corps ſont brunes; tout le deſſous du corps eſt d'un brun-noirâtre, & la queue eſt noire; le bec eſt d'un brun-noir; les pieds paroiſſent jaunâtres ſur l'animal deſſéché; les ongles ſont bruns. On n'envoie pas ce *courlis* très-fréquemment de la Guiane, où il n'eſt pas apparemment commun. *Genre LXXVIII.*

COURLIS DE TERRE. *Voyez* PLUVIER (grand).

COURLIS DES BOIS.

Courly verd de Cayenne. *Pl. enl. 820.*

Flamant des bois par les François de la Guiane.

Il eſt beaucoup plus bas ſur les jambes que le *courlis* rouge; il a le bec bien moins long & le corps à-peu-près de la même groſſeur: ſes ailes ſont très-longues; ſon bec eſt moins effilé, ſur-tout vers ſa baſe, que celui du *courlis* d'Europe: en général, les oiſeaux de ce genre qui vivent, ſoit dans l'ancien, ſoit dans le nouveau continent, & qui y habitent les contrées du midi, ont le bec plus fort que les *courlis* des pays ſeptentrionaux.

Le fond du plumage de ce *courlis* eſt un verd ſombre, qui paroît noir de loin, & quand l'oiſeau n'eſt pas éclairé; mais de près, & ſelon les différens aſpects, ce fond obſcur s'embellit de reflets éclatans, d'un verd brillant & bronzé ſur les ailes, de pourpré ſur le ventre & le cou; le bec eſt verdâtre; les pieds & la peau nue qui entoure les yeux & qui couvre en-devant le ſommet de la tête, paroiſſent bruns dans l'oiſeau deſſéché. Ce *courlis* ne va pas par bandes comme les *courlis rouges*; il vit ſeul, ou en compagnie de ſa femelle; on ne le voit pas ſur les rivages de la mer; mais il ſe tient dans les plus grandes forêts & y vit le long des fleuves & des rivières qui les traverſent. Il a un cri très-fort. *Genre LXXVIII.*

COURLIS HUPPÉ.

Courly huppé de Madagaſcar. *Pl. enl. 841.*

Aucun auteur, avant M. le comte de Buffon, n'avoit parlé de ce *courlis*; il eſt de près d'un tiers plus gros que celui d'Europe, ſans être à proportion auſſi haut ſur jambes; ſon bec n'eſt pas non plus à proportion auſſi long, & il eſt beaucoup plus épais ſur-tout à ſa baſe: tout le deſſus, le derrière & les côtés de la tête, ſur ſa partie poſtérieure, ſont couverts de plumes longues, à barbes égales des deux côtés, inclinées en arrière: elles forment une huppe très-belle & très-ample; celles qui en occupent le milieu ſont blanches & les latérales ſont d'un verd foncé, brillant & châtoiant; le bas des côtés de la tête & la gorge ſont couverts de plumes du même verd; l'œil eſt entouré d'un large eſpace dégarni de plumes & la peau décolorée dans l'oiſeau deſſéché, ne paroît que griſâtre; le cou eſt plus court, plus gros & mieux garni de plumes qu'il n'a coutume de l'être dans les *courlis*; les plumes dont il eſt revêtu ſont d'un brun rougeâtre, ou tirant au roux; la même couleur s'étend ſur le deſſus, le deſſous du corps, & ſur toutes les couvertures des ailes: leurs pennes ſont blanches, avec quelques taches griſâtres vers leur extrêmité: les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue & les pennes dont elle eſt compoſée ſont noires: le bec eſt verdâtre; les pieds conſervent un reſte de teinte rougeâtre: les ongles ſont bruns. Ce bel oiſeau m'a été apporté de Madagaſcar: j'en ai vu d'autres depuis apportés auſſi de la même île. Quelques-uns étoient plus petits, avoient les couleurs moins nettes, la huppe beaucoup moins longue & beaucoup de gris ſur les ailes, & même parmi le brun, qui fait le fond des couleurs du plumage; il eſt probable que ce ſont des femelles. *Genre LXXVIII.*

COURLIS ROUGE.

Courly rouge du Bréſil à l'âge de deux ans. *Pl. enl. 80.*

Idem. . . . à l'âge de trois ans. *Pl. enl. 81.*

Courly rouge du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag. 344, pl. XXIX, fig. 1, fig. 2*, celui du moyen âge.

Corlieu rouge. CATESB. *tom. I, pag. 84, pl. 84.*

Flamant rouge, ou ſimplement *flamant* par les François de la Guiane.

Le *courlis* rouge eſt un peu moins gros que le *courlis* d'Europe; cependant il a le bec & les pieds plus longs: tout eſt rouge dans cet oiſeau, le plumage, la peau nue qui entoure les yeux, celle qui couvre le ſommet de la tête en-devant, le bec, la partie des jambes dégarnie de plumes & les pieds: il faut cependant excepter l'extrêmité des deux pennes extérieures de chaque aile, qui eſt du noir brillant de l'acier bruni, les tiges des grandes pennes des ailes qui ſont blanches dans la plus grande partie de leur longueur, & les ongles qui ſont d'un brun-clair.

La peau nue qui entoure les yeux, celle qui couvre le front, le bec & les pieds, ſont d'un rouge pâle, mais le rouge du plumage eſt très-vif; il approche de l'écarlate ſur la plupart des individus, &, ſur quelques autres, il tire ſur un cramoiſi très-éclatant. Les femelles ont en général le plumage moins brillant que celui des mâles: les jeunes n'ont point du tout de rouge; ils naiſſent couverts d'un duvet noirâtre, auquel ſuccède un plumage

Digitized by Google

brun ; c'eſt la livrée de la première année ; celle de la ſeconde eſt un plumage gris, mêlé de plumes blanches & de quelques plumes d'un rouge pâle. La troiſième année le rouge commence à dominer ſur le corps ; les ailes ſont déja d'un aſſez beau rouge, mais le gris domine encore ſur la tête, ſur la queue, & ſur-tout ſur le cou ; il y a auſſi des plumes blanches & des plumes griſes répandues ſur le corps & ſur les ailes : ce n'eſt qu'en avançant en âge & peut-être qu'à la quatrième année, que les *courlis* deviennent tout-à-fait rouges. Cette lenteur dans le développement de leur plumage, paroît ſuppoſer ou une durée d'exiſtence fort longue, ou pluſieurs mues par an. Je ne ſçache pas que l'un ou l'autre de ces faits ait été encore conſtaté par l'obſervation. Ainſi, l'on ſçait ſeulement que les *courlis* rouges ont ſucceſſivement différens plumages, ſans ſçavoir bien préciſément quel eſt l'âge où ils en prennent un entièrement rouge : il paroît que la couleur en devient d'autant plus vive qu'ils avancent davantage en âge, & peut-être ceux dont les plumes tirent ſur le cramoiſi, ſont-ils les plus vieux ; car cette couleur commence à ſe rapprocher de quelques nuances du brun, ou en eſt moins éloignée de quelques tons que l'écarlate, & c'eſt une loi aſſez générale que les deux termes extrêmes de la vie ſe rapprochent.

Les *courlis* rouges peuplent & ornent les terres inondées & déſertes de l'Amérique méridionale. On les trouve en beaucoup d'endroits de ce vaſte continent, & dans pluſieurs iſles ; mais ils ſont plus abondans dans les contrées où la chaleur eſt plus grande : ils ſe tiennent en troupes, ſoit qu'ils volent, ſoit qu'ils ſe poſent à terre ou ſur les arbres ; car ils ſe perchent, & les paletuviers ſont les arbres ſur leſquels ils ſe poſent le plus ordinairement : ils y paſſent la nuit & les heures de la journée où la chaleur eſt la plus forte ; le matin & le ſoir ils ſe mettent en mouvement & ſe portent ſur les vaſes pour y chercher de petits poiſſons, des coquillages & des vers que la mer y a jettés, & qu'elle y abandonne en ſe retirant. Ils ne s'enfoncent pas, par cette raiſon, dans les terres & ne s'écartent qu'à peu de diſtance des rivages de la mer, ou de l'embouchure des fleuves. On a remarqué que les bandes ſont compoſées ou de jeunes ou de vieux *courlis*, & qu'il eſt rare qu'ils ſe mêlent. Ils font leur nid ſous les paletuviers, parmi les herbages ou les broſſailles qui croiſſent au frais ſous leur ombre ; ils ramaſſent, pour conſtruire un nid groſſier, quelques herbes & des brins de bois deſſéchés : les œufs ſont verdâtres. Il eſt aiſé de prendre les petits lorſqu'ils ne font encore que courir ſur la vaſe, ſans être en état de voler : ils s'apprivoiſent aiſément & s'accommodent de tous les alimens qu'on leur donne, mie de pain, viande cuite ou crue, inteſtins d'animaux dont ils ſont friands ; ils s'accoutument même ſi facilement & ſi complettement à l'état de domeſticité, que ſuivant le témoignage de Laët, ils multiplient, quoique privés de la liberté. J'ai vu un de ces beaux oiſeaux en Hollande, dans la ménagerie du Sthathouder ; il étoit dans une vaſte cour avec pluſieurs autres oiſeaux étrangers, qu'on avoit tous probablement privés de l'uſage de leurs ailes : auſſi-tôt qu'on ouvrit la porte de la cour, le *courlis* vint en courant au-devant de ceux qui entroient, & ne les quitta que quand ils ſortirent. Une dame étoit du nombre ; on lui avoit préſenté un morceau de pain pour attirer les oiſeaux en le diſtribuant : le *courlis*, fait à cet exercice, tiroit la dame par ſa robe, & l'avertiſſoit quand la diſtribution étoit trop lente. Il ramaſſoit avec le bout de ſon bec les morceaux de pain, il les jettoit en l'air aſſez haut & les recevoit enſuite dans le fond de ſon bec. Ce ſeul fait ſuffit pour expliquer comment il ayale avec un bec très-long & une langue fort courte ; il prouve auſſi que ſi le *courlis* trempe tout ce qu'il mange dans l'eau, quand il eſt à portée de le faire, comme on le prétend, cet uſage n'eſt pas pour lui indiſpenſable. Un oiſeau auſſi beau, qu'on nourrit auſſi aiſément, qui ſe familiariſe ſi complettement, mériteroit bien que les voyageurs priſſent quelque ſoin pour nous le procurer, & ſi, comme Laët l'a avancé, il multiplie en domeſticité, ce ſeroit au moins une acquiſition très-agréable, ſi même elle n'étoit pas utile ; mais elle le ſeroit, ſi le *courlis* venoit à s'acclimater, puiſque ſa chair, quoiqu'il ſoit ſauvage, n'eſt pas mauvaiſe, & que le changement de nourriture pourroit la perfectionner, ſes belles plumes ſeroient employées comme ornement. S'il peut vivre en Hollande, à l'air libre, quoique ce ſoit à la vérité en été que je l'y ai vu, il eſt très-probable qu'en l'apportant d'abord dans nos provinces méridionales, & en le ſoignant convenablement, on en pourroit accoutumer l'eſpèce à notre climat, & la propager dans les différentes provinces. *Genre LXXVIII.*

COURLIS TACHETÉ.

Courly tacheté de l'île de Luçon. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag. 85.*

Ce *courlis* eſt très-petit, d'un tiers moins grand que le corlieu. M. Sonnerat, auquel on en doit la deſcription, l'a fait dans les termes ſuivans : il a le deſſus de la tête noir ; le reſte de la même partie, le cou, la poitrine ſont tachetés de bandes noires, longitudinales, très-étroites ſur un fond blanc ; le ventre eſt auſſi marqué par des bandes noires, mais elles ſont diſpoſées tranſverſalement, & elles ont une forme demi-circulaire : les petites plumes des ailes & le dos ſont couleur de terre d'ombre, & leur bord eſt marqué ſur les unes de deux, ſur les autres de quatre, & ſur pluſieurs de ſix taches blanches : les grandes pennes des ailes ſont noires ; la queue eſt d'un gris-vineux, rayée en travers par des lignes noires. *Genre LXXVIII.*

COURLIS VERD ou COURLIS d'Italie.

Courly verd. BRISS. *tom. V, pag. 326, pl. XVII, fig. 2.*

Courly d'Italie. *Pl. enl. 819.*

Digitized by Google

C'eſt un des plus beaux oiſeaux de ſon genre. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'un pied ſept pouces; il a deux pieds dix pouces de vol; ſes ailes pliées s'étendent juſqu'au bout de la queue: la tête, la gorge & le cou ſont d'un marron plus foncé ſur la tête, & chaque plume eſt bordée de blanchâtre des deux côtés ſur la tête, la gorge & le haut du cou, dont le reſte eſt ſans tache. Le dos, le croupion, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue, & les pennes dont elles ſont compoſées, ſont d'un verd-doré changeant en couleur de cuivre de roſette: la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un cendré brun, ſur lequel on apperçoit quelques reflets ſemblables à ceux qui brillent ſur le corps, & ſur-tout ſur les ailes: le bec eſt brun & les pieds ſont noirâtres, ainſi que la partie des jambes, qui eſt dégarnie de plumes.

L'oiſeau dont je viens de donner la deſcription, eſt repréſenté dans la planche enluminée *n° 819*, ſans bordure blanche autour des plumes de la tête, de la gorge & du haut du cou; le deſſous du corps eſt de couleur marron. Il paroit avoir été deſſiné & coloré d'après un individu ſemblable à une variété du précédent, que M. Briſſon nomme *courly marron*, *tom. V, pag. 329*, & qu'il décrit d'après le comte Marſigl. *Voyage du Danub. tom. V, pag. 40, tab. 18.*

Cependant ce *courlis* & celui repréſenté dans la planche enluminée, diffèrent encore en ce que le *courlis* décrit par M. Briſſon, a la poitrine d'un beau verd; mais toutes ces différences ne ſont que des variétés du même oiſeau. J'ai vu un grand nombre de ces *courlis* en Italie: ils y ſont de paſſage, & y arrivent au printemps. Le marché où l'on vend le gibier à Rome, & que je fréquentois ſouvent, parce que j'y trouvois des oiſeaux que nous n'avons pas en France, en fut rempli au mois d'avril, l'année que j'étois dans cette ville; quinze jours après on n'y en apportoit plus; mais on me dit qu'il en reviendroit au mois de ſeptembre. La deſcription que M. Briſſon a donnée de ce *courlis* & qui eſt conforme à celle qui eſt à la tête de cet article, a été faite ſur un individu que j'avois rapporté: depuis, j'ai reçu de Naples la variété ſemblable à celle qui eſt repréſentée dans la planche enluminée, mais je ne me rappelle pas d'avoir obſervé en Italie la variété que M. Briſſon décrit ſous le nom de *courly marron*. La différence qui la diſtingue eſt trop légère pour conſtituer une eſpèce à part; quant à celle qu'il y a pour la grandeur entre ces deux *courlis* que j'ai vus en Italie, le *courly marron* & celui que décrit Aldrovande, & qu'il compare pour la taille au héron, on ce n'eſt pas le même oiſeau, & c'en eſt un que nous ne connoiſſons pas, ou il y a erreur dans le texte de cet auteur. *Genre LXXVIII.*

COURLY. *Pl. enl. 818.* BRISS. *tom. V, p. 311*, *Voyez* COURLIS.

COURLY A COU BLANC de Cayenne. *Pl. enl. 976.* *Voyez* COURLIS de Cayenne (le grand).

COURLY BLANC du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag. 339.* *Voyez* COURLIS BLANC.

COURLY BRUN d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag. 330.* *Voyez* GOUARONA.

COURLY BRUN du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag. 341.* *Voyez* COURLIS BRUN A FRONT ROUGE.

COURLY (grand) d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag. 335.* *Voyez* COURICACA.

COURLY d'Amérique (petit). BRISS. *tom. V, pag. 337.* *Voyez* MATUITUI.

COURLY de Madagaſcar. *Pl. enl. 198.* BRISS. *tom. V, pag. 321.* *Voyez* COURLIS.

COURLY d'Italie. *Pl. enl. 819.* *Voyez* COURLIS VERT.

COURLY VARIÉ du Mexique. BRISS. *tom. V, pag. 333.* *Voyez* ACALOT (l')

COURLY VERD de Cayenne. *Pl. enl. 820.* *Voyez* COURLIS DES BOIS.

COURLIRI ou COURLAN.

Courlan de Cayenne. *Pl. enl. 848.*

C'eſt une eſpèce nouvelle qui ſe trouve à la Guiane; elle n'en a été apportée que depuis peu d'années, & aſſez rarement.

Le *courliri*, meſuré du bout du bec à l'extrémité des doigts, a deux pieds huit pouces; ſon bec en a quatre; il eſt droit dans la plus grande partie de ſa longueur, & ſeulement un peu courbé vers ſon extrêmité, dont la pointe eſt mouſſe; la partie inférieure des jambes eſt dégarnie de plumes; il y en a trois devant, tous ſéparés, & un derrière. Cet oiſeau a donc beaucoup de rapport avec le courlis, comme ſon nom l'indique, mais le caractère principal; la courbure du bec n'eſt que foiblement indiquée; cependant la reſſemblance eſt, en général, aſſez grande, pour que quelqu'un qui ne connoîtroit pas cet oiſeau, & qui voudroit le chercher d'après les principes de la méthode de M. Briſſon, pensât le trouver parmi les courlis. C'en eſt aſſez, ce me ſemble, pour le regarder comme de ce genre, puiſque les méthodes n'ont d'autre avantage que de faciliter la recherche des animaux qu'on veut connoître, de les circonſcrire, d'après certains traits, dans une partie du catalogue que la méthode repréſente, ſans être obligé de le parcourir tout entier. Tout le plumage eſt brun, animé d'une teinte de verd ſombre & de reflets d'un verd-rougeâtre ſur les pennes des ailes & de la queue. Le cou eſt moucheté de taches blanches depuis le bas de la tête juſqu'au haut du dos en arrière: le bec eſt couleur de corne, noirâtre à ſon extrêmité; les pieds ſont d'un brun verdâtre.

COUROUCOU A CHAPERON VIOLET.

Les *couroucous* ſont des oiſeaux du nouveau continent; on ne les y trouve que dans les parties les plus chaudes: ils ont deux doigts devant, deux derrière; les jambes ſont courtes, très-petites & couvertes de plumes preſque juſqu'à l'origine des doigts; le bec court, un peu crochu & plus épais

Digitized by Google

qu'il n'eſt large ; le corps très-garni de plumes, mais longues, à barbes peu ſerrées, ſoyeuſes, & qui tiennent ſi peu, qu'elles tombent au plus léger attouchement : les *couroucous* en ſont ſi fournis, qu'elles font paroître ces oiſeaux beaucoup plus gros qu'ils ne le ſont en effet ; elles les font juger auſſi gros qu'un pigeon, quoiqu'ils n'aient pas plus de chair qu'un merle ou un étourneau. Ils ont aſſez généralement des couleurs brillantes, mais une forme peu agréable ; leur queue longue, compoſée de plumes fort larges, étagée, en oppoſition avec leurs ailes courtes, à pennes étroites ; leur bec court & maſſif ; leur tête groſſe ſur un cou fort court, & l'apparence volumineuſe de leur corps, le tout joint à des pieds très-courts & fort foibles, leur donne un air peſant qui ſied mal à des oiſeaux, & qui contrarie l'idée qu'on s'en forme en général. Les habitudes des *couroucous* répondent à leur extérieur ; ils ſe tiennent perchés dans les grands bois, n'habitent que dans les endroits les plus fourés, ſe donnant peu de mouvemens, & ne font que des vols bas & courts ; ils vivent ſolitaires, & ne connoiſſent des douceurs de la ſociété, que le plaiſir de ſe répondre par leur cri, qu'ils font très-ſouvent entendre ; c'eſt une ſorte de ſifflement grave & monotone, qui exprime très-bien le mot *ouroucoais*, d'où eſt dérivé le nom qu'on leur a donné. Il eſt probable qu'ils vivent en plus grande partie d'inſectes.

« Le *couroucou* à chaperon violet, a la gorge, » le cou, la poitrine d'un violet très-rembruni, la » tête de la même couleur, à l'exception de » celle du front, du tour des yeux & des oreilles, » qui eſt noirâtre ; les paupières ſont jaunes ; le » dos, le croupion d'un verd-foncé avec des » reflets dorés ; les couvertures ſupérieures de la » queue ſont d'un verd-bleuâtre, avec les mêmes » reflets dorés ; les ailes ſont brunes, & leurs » couvertures, ainſi que les pennes moyennes, » ſont pointillées de blanc ; les deux pennes inter- » médiaires de la queue ſont d'un verd tirant au » bleuâtre & terminées de noir ; les deux paires » ſuivantes ſont de la même couleur dans ce qui » paroît & noirâtre dans le reſte ; les trois paires » latérales ſont noires, rayées & terminées de » blanc : le bec eſt de couleur plombée à ſa baſe & » blanchâtre vers la pointe : la queue dépaſſe les » ailes pliées de deux pouces neuf lignes, & la » longueur totale de l'oiſeau eſt d'environ neuf » pouces & demi ».

J'ai emprunté la deſcription qu'on vient de lire, de l'ouvrage de M. le comte de Buffon. M. Briſſon appelle le *couroucou* en latin *trogon*, & ſon genre, ſuivant la méthode qu'il a publiée, eſt le *LIe*.

COUROUCOU A QUEUE ROUSSE de Cayenne. *Pl. enl. 736.*

Ce *couroucou* eſt le plus petit des oiſeaux de ce genre connu juſqu'à préſent : il eſt de près d'un quart moins gros que le *couroucou* à ventre jaune ; la tête, la gorge, le cou, la poitrine & tout le deſſus du corps ſont d'un gris-brun ; le ventre & le deſſous du corps ſont d'un jaune très-pâle ; les couvertures ſupérieures des ailes & les pennes les plus proches du corps ſont d'un gris-cendré, coupé tranſverſalement par des raies noires en zigzags : les grandes pennes des ailes ſont noires, bordées du côté extérieur d'un filet blanchâtre ; celles de la queue ſont rouſſes, terminées par une bande tranſverſale étroite, d'un roux plus clair, & au-deſſous par une large tache tranſverſale noire ; les trois pennes extérieures de chaque côté ſont blanches du côté intérieur & rayées en travers, du côté extérieur, par des bandes noires ſur un fond blanc : le bec & les pieds ſont bruns.

COUROUCOU A VENTRE JAUNE.

Couroucou verd de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag. 168, pl. XVII, fig. 1.*

Couroucou de Cayenne. *pl. enl. 195.*

Il a onze pouces cinq lignes de long, quinze pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue ; le deſſus de la tête & le cou ſont d'un brun-violet, avec quelques reflets dorés verdâtres ; le deſſus du corps & les couvertures des ailes qui en ſont les plus proches, ſont d'un verd doré très-éclatant ; le bas du cou en-devant & la poitrine ſont d'un violet foncé, & qui a le brillant métallique ; le reſte du deſſous du corps eſt d'un jaune-citron ; les petites couvertures des ailes ſont noires, & les pennes ſont de la même couleur ; mais les plus externes ont un filet blanc le long de leur bord externe depuis leur origine juſqu'aux deux tiers de leur longueur : les plumes de la queue ſont noirâtres, avec quelques reflets verdâtres ; les deux extérieures de chaque côté ne ſont noirâtres que depuis leur origine juſqu'au tiers de leur longueur & blanches dans le reſte : le bec eſt noirâtre & les pieds ſont de la même couleur. Ce *couroucou* paroît être beaucoup moins rare à Cayenne que le *couroucou* à ventre rouge.

Il y a pluſieurs variétés du *couroucou* à ventre jaune, ſoit qu'elles ſoient l'effet de l'âge ou de ſexe, ſoit qu'elles forment des races à part.

1°. Le *couroucou cendré* de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag. 165.*

Couroucou de la Guiane. *Pl. enl. 765.*

Il eſt un peu plus grand que le *couroucou à ventre jaune* : la tête, le cou, la poitrine ſont d'un cendré-brun ; le ventre & le deſſous de la queue ſont jaunes ; les petites couvertures des ailes & les pennes les plus proches du corps ſont rayées de lignes blanches étroites ; les grandes pennes ſont noires, bordées, du côté externe, d'un trait blanc juſqu'à la moitié de leur longueur, enſuite rayées en travers de quelques lignes blanches très-étroites & fort courtes, puis noires dans le reſte de leur longueur : les plumes du milieu de la queue ſont noirâtres & les trois extérieures de chaque côté ſont blanches, rayées en travers de noir & terminées de blanc ;

Digitized by Google

le bec est d'un cendré-jaunâtre à sa partie inférieure & noirâtre sur la supérieure; les pieds sont de cette dernière couleur. Il me paroît très-probable que cet oiseau est la femelle du *couroucou à ventre jaune*.

2°. *Couroucou verd à ventre blanc* de Cayenne. Briss. *tom. IV, pag.* 170.

Ce *couroucou* a dix pouces neuf lignes de long: il ne diffère de celui *à ventre jaune* que par une taille un peu moins forte & par la couleur blanche qui couvre le bas de la poitrine & le reste du dessous du corps. Il ne paroît donc être qu'une simple variété du *couroucou à ventre jaune*, & je le crois d'autant plus, qu'on l'envoie très-rarement de Cayenne.

Enfin, un dernier *couroucou* a été indiqué dans les planches enluminées sous le nom de *couroucou à queue rousse* de Cayenne, *n° 736*.

Je ne crois pas que ce soit une variété des précédens; sa taille plus petite, la différence des couleurs, qui n'ont aucun rapport à celles des *couroucous* de cet article, m'empêchent de le penser. Il se pourroit cependant que ce fût un jeune qui n'eût pas mué, & dont le premier plumage n'eût aucun rapport avec celui qu'il doit prendre par la suite. Mais en attendant que l'observation ait décidé ce fait, je crois devoir faire, de ce *couroucou*, un article à part. *Voyez* Couroucou a queue rousse de Cayenne.

Le genre des oiseaux décrits dans cet article, est le *LIe*.

COURQUCOU à ventre rouge.

Couroucou verd du Brésil. Briss. *tom. IV, pag.* 173.

Couroucou à ventre rouge de Cayenne, *planch. enlum.* 452.

Couroucou gris à longue queue de Cayenne. *Pl. enl.* 737.

Le *couroucou à ventre rouge* a près de douze pouces de long; la tête, le cou, tant en devant qu'en arrière, le haut de la poitrine & le dessus du corps sont d'un verd-brillant, changeant en bleu-violet, suivant les aspects, ou à reflets rougeâtres & dorés comme en répand le cuivre rosette: le bas de la poitrine & tout le dessous du corps sont du même rouge que le plus beau carmin; les couvertures des ailes sont rayées en zigzags par de très-petites lignes noires sur un fond d'un joli gris-clair; les grandes pennes des ailes sont noires, mais leur tige est blanche en partie; les pennes intermédiaires de la queue sont d'un verd-doré, foncé & obscur; les latérales sont noirâtres; la partie inférieure du bec est jaunâtre, la supérieure l'est aussi à sa base, & elle est noirâtre à son extrémité: les pieds sont bruns. Ce bel oiseau est assez commun à Cayenne. On envoie aussi assez souvent du même pays un *couroucou* qui n'a point les couleurs brillantes de celui que je viens de décrire. Tout son plumage est d'un gris-brun sur la tête, le derrière du cou & le dessus du corps, ainsi que sur la gorge & le devant du cou; d'un gris-cendré sur la poitrine & le haut du ventre; mais le bas-ventre & le dessous de la queue sont d'un rouge de carmin; les grandes couvertures des ailes & les pennes les plus proches du corps sont traversées du côté externe par des raies en zigzags d'un gris-cendré; les grandes pennes des ailes sont noires, bordées du côté externe par une ligne blanche fort étroite. Ce *couroucou* a la queue plus longue que le précédent, d'un brun-obscur en-dessus & d'un brun décoloré en-dessous; le demi-bec inférieur est jaunâtre; le supérieur est noir dans son milieu & jaunâtre aux deux angles de sa base; les pieds sont noirâtres. Comme cet oiseau se trouve à Cayenne, ainsi que le précédent, il m'a toujours paru probable que l'un étoit le mâle & l'autre la femelle; cependant M. de Buffon & Brisson parlent d'une troisième variété dans cette espèce qui est bien plus ressemblante au premier oiseau que j'ai décrit qu'au second, & sur lequel on retrouve des traces de ce verd brillant, qui rend le premier oiseau si beau. Ces deux auteurs inclinent à penser que c'est la femelle du *couroucou* décrit le premier; mais la description qu'ils font du second n'est pas la même dans les écrits des deux auteurs; c'est une preuve que cette variété n'est pas constante; je penserois donc que cette variété ne fait pas une race; qu'elle a été décrite sur de jeunes mâles qui n'avoient pas encore pris entièrement leur beau plumage, & je persiste à regarder la troisième variété comme la femelle du *couroucou* décrit le premier. On ne sçauroit, au reste, former sur ces objets que des conjectures plus ou moins vraisemblables, & les personnes à portée d'observer sur les lieux peuvent seules décider du sexe de ces oiseaux, de l'identité ou de la différence d'espèce entr'eux. *Genre LI.*

Le *couroucou à ventre rouge* se trouve aussi à Saint-Domingue, & suivant M. le chevalier le Febvre des Hayes, correspondant du cabinet du Roi, qui l'a observé dans cette île, on l'y nomme le *calcon rouge*; dans d'autres îles voisines, on l'appelle *demoiselle*, *dame angloise*. Il s'accouple en avril; la femelle pond dans un tronc d'arbre, que le couple garnit de bois vers-moulu; le mâle, pendant l'incubation, nourrit sa femelle avec soin: il fait la garde sur un rameau voisin, & il chante souvent; il se tait aussi-tôt que ses petits sont nés, & il demeure silencieux le reste de l'année. Les plumes commencent à pousser aux petits le deux ou troisième jour. Comme leur tête paroît alors dans tout son volume, que n'ayant point de plumes, ils ne semblent pas plus gros qu'ils ne sont en effet, & que leurs pieds, que les plumes feront paroître si courts dans la suite, sont fort longs, ces jeunes oiseaux sont très-laids; le père & la mère les nourrissent d'insectes; mais aussi-tôt qu'ils sont en état de se suffir, ils quittent leur père & mère, se séparent les uns des autres & vont vivre chacun séparément dans le plus épais des bois. Les serpens, les

Digitized by Google

les rats & les oiseaux de proie font une guerre cruelle aux *couroucous*, dont l'espèce est, par cette raison, peu multipliée à Saint-Domingue. Il ne paroît pas qu'elle soit non plus aussi nombreuse à Cayenne que celle de beaucoup d'autres oiseaux qu'on envoye plus fréquemment, malgré la beauté de ceux-ci.

COUROUCOU A VENTRE ROUGE de Cayenne. *Pl. enl.* 452. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

COUROUCOU-CENDRÉ de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 165. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE JAUNE.

COUROUCOU de Cayenne. *Pl. enl.* 195. *Voyez* COURCUCOU A VENTRE JAUNE.

COUROUCOU de la Guiane. *Pl. enl.* 765. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE JAUNE.

COUROUCOU du Mexique. BRISS. *tom. IV, pag.* 175.

Cet oiseau, suivant Fernandez, qui l'a vu & indiqué, & d'après lequel les auteurs en parlent, n'est pas un *couroucou*, mais un *étourneau*. La notice qu'en donne d'ailleurs l'historien du Mexique est trop abrégée pour que nous puissions nous en former une idée juste. C'est donc un de ces êtres dont l'existence ne sçauroit, jusqu'à une nouvelle observation, nous être connue que d'une manière vague & indécise. Il en est de même de l'oiseau également indiqué par Fernandez, & appellé depuis par M. Brisson, *tom. IV, pag.* 176, *couroucou varié du Mexique.*

COUROUCOU GRIS A LONGUE QUEUE de Cayenne. *Pl. enl.* 737. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

COUROUCOU VERD de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag.* 168, *pl. XVII, fig.* 1. *V.* COUROUCOU A VENTRE JAUNE.

COUROUCOU VERD du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag.* 173. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

COUROUCOUCOU.

Coucou rouge huppé du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag.* 154.

Cet oiseau, indiqué par Séba, est d'une grande beauté : « Il a, dit-il, la tête d'un rouge-tendre, » & surmontée d'une belle huppe d'un rouge plus » vif & varié de noir : le bec est d'un rouge-pâle ; » le dessus du corps d'un rouge vif ; les couver- » tures des ailes & le dessous du corps sont d'un » rouge-tendre ; les pennes des ailes & celles » de la queue sont d'un jaune-ombré d'une teinte » noirâtre ». *Genre L.*

COUROUMOU. *Voyez* URABU.

COUTOUILLE. *Voyez* TORCOL.

COUVÉE.

On se sert de ce mot pour désigner les petits qui sont nés d'une même ponte, & on l'employe aussi pour indiquer le temps de la ponte. Ainsi, l'on dit *une poule & sa couvée*, la *saison des couvées.*

COUX. Nom employé en quelques endroits, suivant M. de Salerne, pour désigner le coucou. *Voyez* COUCOU.

COYOLCOS.

Caille du Mexique. BRISS. *tom. I, pag.* 256. Genre VI.

Le *coyolcos*, que les Mexiquains nomment *coyolcoxque*, est de la grosseur de notre caille. Le fauve varié de blanc est la couleur dominante du dessus du corps, & le fauve pur celle du dessous : le sommet de la tête est noir & blanc, & deux bandes de même couleur descendent des yeux sur le cou : les yeux sont noirs, les pieds fauves.

CRABIER.

On donne le nom *de crabiers* à des hérons qui ne diffèrent des autres oiseaux de ce genre que parce qu'ils sont plus petits, & que plusieurs, en même-temps qu'ils pêchent comme les autres hérons, se nourrissent aussi de crabes. Quelques auteurs ont appellé le *crabier* en latin *cantrofagus.*

CRABIER (petit).

CRABIER des Philippines. *Pl. enl. 898.*

Idem, BRISS. *tom. V, pag.* 474, *pl. XXXVII, fig.* 2.

C'est le plus petit des *crabiers* connus dans l'ancien continent. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de dix pouces : le devant & les côtés de la tête sont d'un brun-marron ; le derrière est de la même couleur, variée de noir ; le dessus du cou est d'un marron-clair : le dessus du corps & les plumes scapulaires sont variés de noir & de marron, disposés par rayures en zigzags ; la gorge, le devant du cou & la poitrine sont d'un gris tirant sur le marron ; le reste du dessous du corps est d'un gris-rousseâtre : les pennes de l'aile sont noirâtres, nuées de marron & de grisâtre ; la queue est composée de douze plumes noirâtres ; la portion supérieure du bec est de cette même couleur, & l'inférieure d'un blanc-jaunâtre ; la partie des jambes dégarnie de plumes ; les pieds & les ongles sont d'un gris-brun : il y a entre le bec & l'œil une peau nue & jaunâtre. Ce *crabier* a été apporté des îles Philippines. *Genre LXXXI.*

CRABIER BLANC A BEC ROUGE.

Héron blanc de la Caroline. BRISS. *tom. V, pag.* 435.

Petit héron blanc. CATESB. *tom. Ier, pag.* 77, *pl.* 77.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de dix-huit pouces ; il n'est pas aussi gros qu'une corneille : tout son plumage est blanc, relevé par la couleur rouge du bec & de la peau qui est entre sa base & l'œil ; les pieds sont verds. On le trouve à la Caroline ; mais, suivant Catesby, on ne l'y voit qu'au printemps. *Genre LXXXI.*

CRABIER BLANC ET BRUN.

CRABIER de Malaca. *Pl. enl.* 911.

M. de Buffon fait de cette espèce, qui est nouvelle, la description suivante :

« Le dos brun, ou couleur de terre d'ombre,

Digitized by Google

» tout le cou & la tête marqués de longs traits » de cette couleur, sur un fond jaunâtre; l'aile » & le dessus du corps blancs; dix-neuf pouces » de longueur ». Le bec & les pieds sont représentés sur la planche enluminée d'un jaune-verdâtre. *Genre LXXXI.*

CRABIER BLEU.

BRISS. *tom. V, pag. 484.*

Héron bleu. CATESB. *tom. Ier, pag. 76, pl. 76.*

Il a un peu moins d'un pied & demi du bout du bec à celui de la queue; tout le plumage de ce *crabier* est bleu; il a de longues plumes flottantes, qui tombent du derrière de la tête sur le dos, & d'autres, qui, du cou, descendent devant la poitrine; quelques-unes des plumes scapulaires se prolongent jusqu'à quatre pouces au-delà de la queue; elles sont très-étroites: le bec, & une peau entre son origine & l'œil sont bleus: ainsi, tout est de cette couleur dans ce *crabier*, excepté l'iris, qui est jaune, & les pieds, qui sont verds. On le trouve à la Jamaïque & à la Caroline. *Genre LXXXI.*

CRABIER BLEU A COU BRUN.

Héron bleuâtre de Cayenne. *Pl. enl. 349.*

« Tout le corps de ce *crabier* est d'un bleu » sombre; sa tête & le cou sont d'un roux-brun, » & le bec d'un jaune-foncé. Cet oiseau se » trouve à Cayenne, & peut avoir dix-neuf pouces » de longueur ».

Telle est la description que M. le comte de Buffon donne de ce *crabier*, en renvoyant en même-temps à la planche colorée qui le représente. Elle offre de plus deux longues plumes d'un brun-roux, étroites, qui tombent du derrière de la tête en forme d'aigrette; les pieds sont bruns; de longues plumes étroites qui paroissent descendre du dos débordent la queue: la peau nue entre le bec & l'œil est rougeâtre.

Je n'ai pas vu cette espèce; mais j'en conserve une qui y a beaucoup de rapports; elle n'en diffère qu'en ce qu'elle a à-peu-près deux pouces de plus de longueur; que le bec & les pieds sont noirs; de longues plumes étroites, qui partent du milieu du dos, dépassent la queue & l'extrémité des ailes de deux pouces & demi. C'est de la Louisiane que j'ai reçu cette espèce. *Genre LXXXI.*

CRABIER CAIOT.

CRABIER. BRISS. *tom. V, pag. 466.*

Squaiotta en Italien.

Ce *crabier* n'a pas plus d'un pied six pouces du bout du bec à celui de la queue; le sommet de la tête est couvert dans son milieu de plumes blanches, & de noires sur les côtés; trente de ses plumes forment, en se prolongeant, une huppe qui flotte en arrière sur le dos: le reste de la tête, la gorge, le cou & tout le corps sont revêtus de plumes d'un beau marron: les pennes des ailes & de la queue sont de cette même couleur; l'œil est entouré d'une peau nue, d'un jaune assez foncé; le bec est aussi jaune dans sa longueur & noir à sa pointe: la partie des jambes dégarnie de plumes, & les pieds sont verds. On trouve ce *crabier* en Italie. *Genre LXXXI.*

CRABIER CHALYBÉ.

CRABIER du Brésil. BRISS. *tom. V, pag. 479.*

Marcgrave, d'après lequel les auteurs ont décrit ce *crabier*, dit qu'il est à peine de la grosseur d'un pigeon: la tête & le dessus du corps sont couleur d'acier poli, variée de brun & de jaunâtre; le dessous est blanc mêlé de cendré & de jaune-clair; les couvertures du dessus des ailes sont variées de brun, de noir couleur d'acier poli, de jaune-pâle & de cendré: les pennes de l'aile sont verdâtres, terminées par une tache blanche: la queue est de la même couleur, sans mélange de blanc; l'espace nud entre l'œil & le bec est jaune: l'iris est couleur d'or; les pieds sont jaunes; les ongles gris. *Genre LXXXI.*

CRABIER CENDRÉ.

Héron cendré d'Amérique. BRISS. *tom. V, p. 406.*

Sa grosseur est à-peu-près celle de la corneille; la tête & tout le dessus du corps sont d'un cendré-clair; la gorge & toutes les parties du dessous du corps sont blanches; l'espace, entre le bec & l'œil, est nu & couvert d'une peau d'un bleu d'azur: l'aile est variée de noir & de blanc; la queue est de la même couleur que le dessus du corps: le bec est couleur d'azur, noir à son extrémité; les pieds son bleus; les ongles noirs: il se trouve à la nouvelle Espagne. *Genre LXXXI.*

CRABIER CENDRÉ de la Louisiane.

Je n'ai vu qu'un individu de cette espèce: il a de vingt à vingt-un pouces de long; le dessus de la tête est d'un brun-rousseâtre, & les plumes de l'occiput dépassent un peu en forme de très-petite huppe; la gorge est blanche; tout le cou est tacheté de brun-rousseâtre, sur un fond gris-cendré & foncé; le gris-cendré est aussi la couleur de tout le dessus du corps, des couvertures du dessus des ailes & de leurs pennes, ainsi que de celles de la queue; mais ce fond gris va en s'éclaircissant à mesure qu'il gagne vers la queue; il est pur sur cette partie, & mêlé de rousseâtre, à mesure qu'on remonte vers la tête, & d'autant plus qu'on en approche davantage; la poitrine & tout le dessous du corps sont blancs; le demi-bec supérieur est noirâtre, l'inférieur blanchâtre, excepté à sa pointe qui est noirâtre; les pieds sont de cette dernière couleur. Je regarde ce *crabier*, que j'ai reçu de la Louisiane, comme la femelle d'un oiseau du même genre, que j'ai aussi reçu du même pays, & dont je fais mention à la fin de l'article du *crabier bleu à cou brun.* *Genre LXXXI.*

CRABIER d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag. 477;* *Voyez* CRA-CRA.

CRABIER de Bahama. BRISS. *tom. V, pag. 481.* *Voyez* CRABIER GRIS-DE-FER.

CRABIER de Cayenne. *Pl. enl. 908.* *Voyez*

Digitized by Google

CRABIER GRIS à tête & queue vertes.

CRABIER de Coromandel.

Pl. enl. 910.

Cette eſpèce n'a encore été indiquée que par M. le comte de Buffon, qui en parle dans les termes ſuivans :

« Ce *crabier* a du roux ſur le dos, du roux-» jaune & doré ſur la tête & au bas du devant » du cou & le reſte du plumage blanc ; il eſt ſans » huppe ; il eſt plus grand que le *crabier* de Mahon » de près de trois pouces ».

Je conſerve un *crabier* de Madagaſcar qui a beaucoup de rapports avec celui dont il s'agit dans cet article, & qui me ſemble n'en être qu'une légère variété. Il eſt un peu plus grand ; la tête en arrière, & le haut du cou, ſont d'un roux aſſez vif ; il y a quelques plumes de la même couleur, mais moins foncée, ſur le bas du cou en-devant ; du milieu du dos partent de longues plumes d'un roux-clair à barbes déſunies qui flottent ſur les ailes de chaque côté & ſur la queue ; tout le reſte du plumage eſt d'un très-beau blanc. Je n'ai vu cet oiſeau que deſſéché. Le bec paroît d'un jaunâtre très-pâle, & les pieds d'un jaunâtre un peu plus foncé. Il n'y a pas de peau nue entre l'œil & le bec comme dans la plupart des hérons ; mais cet eſpace eſt couvert de très-petites plumes blanches. *Genre LXXXI.*

CRABIER de la Louiſiane. *Pl. enl.* 909. *Voyez* CRABIER à tête & queue vertes.

CRABIER de Madagaſcar.

Je n'ai trouvé dans aucun auteur la deſcription de ce *crabier*. Il a beaucoup de rapports avec celui que M. de Buffon nomme *crabier gris à tête & queue vertes*. Il eſt de la même grandeur ; le deſſus de la tête eſt noir ; quelques plumes étroites & aſſez longues forment vers l'occiput une huppe qui retombe ſur le cou ; les côtés de la tête ſont gris-cendré, traverſés par une raie d'un verd-noirâtre qui part de l'œil ; le derrière & les côtés du cou, la poitrine, & tout le deſſous du corps ſont d'un gris-cendré ; la gorge eſt blanche, variée de quelques taches d'un brun-roux ; il règne au milieu du cou en-devant, dans toute ſa longueur, une raie rouſſeâtre, mêlée d'un peu de blanc : le dos eſt d'un cendré foncé, tirant ſur le verdâtre ; les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un verdâtre-ſombre, bordées extérieurement de rouſſeâtre-clair ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un noir-verdâtre ; le demi-bec ſupérieur eſt noir, l'inférieur l'eſt ſur les côtés, & jaunâtre en-deſſous ; les pieds ſont de cette dernière couleur, & les ongles noirs. J'ignore la couleur de la peau nue entre l'œil & le bec, n'ayant vu qu'une peau deſſéchée. *Genre LXXXI.*

CRABIER de Mahon.

Héron huppé de Mahon. *Pl. enl.* 348.

Ce *crabier* n'a guère que dix-huit pouces de long.

La tête eſt couverte en-deſſus de plumes noires dans leur milieu, d'un blanc-ſale & tirant au roux-clair ſur les côtés ; elles ſont très-longues à l'occiput, & tombent en flottant ſur le milieu du dos ; les côtés de la tête, le derrière du cou, & ſa partie inférieure en-devant, ſont d'un blanc teint d'une nuance rouſſeâtre ; la gorge & le haut du devant du cou ſont blancs ; le dos eſt d'un marron-clair, & les plumes qui ſont près du croupion ont des barbes très-longues, déſunies, qui ſe prolongent auſſi loin que la queue en arrière, & qui, ſur les côtés, flottent ſur les ailes : ainſi ce *crabier* pourroit être mis au rang des aigrettes : les couvertures du deſſus des ailes, la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un roux-blanchâtre ou très-peu foncé ; les ailes & la queue ſont d'un très-beau blanc ; le bec eſt verdâtre dans les deux tiers de ſa longueur & noir dans le reſte ; les pieds ſont d'un gris-verdâtre. Cette eſpèce ſe trouve en différens endroits ſur les bords de la Méditerranée ; je l'ai rapportée de Naples où elle eſt commune, & M. Hollande, médecin François, dans le voyage qu'il a fait avec M. le baron de Tott, l'a rapportée d'Egypte. *Genre LXXXI.*

CRABIER de Malaca. *Pl. enl.* 911. *Voyez* CRABIER BLANC & BRUN.

CRABIER des Philippines. *Pl. enl.* 898.

BRISS. *tom. V, pag.* 474. *V.* CRABIER (petit).

CRABIER du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag.* 479, *Voyez* CRABIER CHALYBÉ.

CRABIER GENTIL (le).

(*Cet article eſt de M. le baron de la Peirouze*).

Nous avons reconnu par des obſervations multipliées, que le *crabier marron*, le *crabier roux*, & le *guacco* ou *ſguacco*, dont Aldrovande & M. le comte de Buffon ont fait trois eſpèces, devoient être réduits à une ſeule, à laquelle nous avons donné le nom de *crabier gentil*.

Ce *crabier* a dix-neuf pouces de long du bout du bec à celui de la queue ; ſon envergure eſt de deux pieds quatre pouces ; le bec a trois pouces ſix lignes ; le deſſus de la tête eſt varié de noir & de jaune ; il eſt orné d'une ſorte de panache flottant ſur le dos, compoſé d'environ dix plumes étroites, d'un blanc-ſale, liſeré de noir ; le cou, la poitrine & les couvertures ſupérieures des ailes ſont d'un jaune-pâle ; le dos entier eſt d'un marron-clair ; tout le reſte eſt d'un blanc de neige : le bec, depuis ſa naiſſance juſques vers ſa moitié, eſt d'un bleu d'azur très-vif, qui ne paroît plus ſur l'oiſeau lorſqu'il eſt mort ; il eſt noir vers ſa pointe, qui eſt très-acérée ; les jambes & les pieds ſont couleur de chair ; les articulations & les plis ont une teinte jaune.

Le *crabier gentil* ne paroît point avoir une affection marquée pour certains climats : on le trouve en Europe ſur les montagnes, & dans les plaines, ſur le bord des eaux douces, ſalées, vives & dormantes ; dans les pays froids & dans les pays chauds : la faim, la frayeur lui font pouſſer un cri rauque & fort : il tient habituellement la tête en-

Digitized by Google

foncée entre les épaules, & cette attitude lui donne un air ſtupide & mauſſade; mais qu'il ſoit tourmenté par la crainte, ou preſſé par quelque beſoin, il déploie ſon long cou, il agite & fait flotter avec grace ce long & beau panache dont il eſt décoré: on ne le reconnoîtroit plus, tant il a l'allure fière & le port noble: ce *crabier* eſt inquiet, hardi & courageux; il attaque ſon ennemi avec impétuoſité & le frappe avec force: il fait de profondes bleſſures avec ſon bec, qui eſt auſſi perçant qu'une alêne: on ne l'a trouvé dans nos provinces méridionales que durant l'été.

Quoique convaincu, d'après un obſervateur auſſi exact & auſſi éclairé que M. de la Peirouze, qu'il ne faut faire qu'une ſeule & même eſpèce du *crabier gentil* & des trois oiſeaux nommés au commencement de cet article, qu'Aldrovande a regardés, ainſi que d'autres ornithologiſtes, comme autant d'eſpèces diſtinctes; je rapporterai cependant la deſcription de chacune de ces eſpèces au mot qui lui eſt particulier: le lecteur jugera par lui-même du rapport & des différences entre ces individus diverſement dénommés.

Voyez CRABIER MARRON.
CRABIER ROUX.
GUACCO.

CRABIER GRIS à tête & queue vertes.

CRABIER de Cayenne. *Pl. enl.* 908.

Sa longueur eſt de ſeize à dix-ſept pouces; le deſſus de la tête eſt couvert de plumes d'un verd-foncé & ſombre; elles ſont longues & étroites & forment une huppe qui tombe en arrière; la queue eſt du même verd; les côtés de la tête, ceux du cou & ſa partie poſtérieure, le deſſus & le deſſous du corps ſont gris-cendré; le devant du cou eſt moucheté de brun-rouſſeâtre, ſur un fond blanc; les couvertures du deſſus de l'aile & les pennes moyennes ſont d'un verd-ſombre, bordées extérieurement de brun; les grandes pennes ſont noirâtres; entre l'œil & le bec eſt une peau nue, colorée de verdâtre; le bec eſt noir; les pieds ſont verdâtres. Cette eſpèce eſt fort commune à la Guiane. *Genre LXXXI.*

CRABIER GRIS-DE-FER.

Crabier de Bahama. BRISS. *tom. V, pag.* 481.

Butord huppé. CATESB. *tom. I, pag.* 79, *pl.* 79.

Il a du bout du bec à celui de la queue environ quinze pouces & demi; le ſommet de la tête eſt d'un jaune pâle; il y a ſur la même partie des plumes blanches, longues & étroites, dont quelques-unes ont juſqu'à ſix pouces de long; le reſte de la tête eſt d'un noir-bleuâtre, excepté une raie blanche de chaque côté, qui, des angles du bec, s'étend à l'occiput; la peau, entre le bec & l'œil, eſt nue & de couleur verte; le dos eſt rayé de noir & de blanc; le croupion eſt bleu, & la même couleur règne ſur le deſſous du corps, depuis la gorge juſqu'à la queue; quelques-unes des plumes ſcapulaires, qui ſont toutes d'un bleu-obſcur, dépaſſent de beaucoup les autres, & s'étendent plus loin que le bout de la queue; les ailes ſont d'un brun nuancé de bleu, & la queue eſt d'un bleu-obſcur; l'iris eſt rouge, le bec noir; les pieds ſont jaunes & les ongles noirs. On trouve cette eſpèce à la Jamaïque, à la Caroline & aux îles de Bahama. Il y a dans ces îles, ſuivant Catesby, une ſi grande abondance de ces *crabiers* qu'en peu d'heures deux hommes peuvent prendre aſſez de leurs petits pour en charger un canot. Ils font leur nid ſur des buiſſons qui croiſſent entre les fentes des rochers. *Genre LXXXI.*

CRABIER JAUNE. BRISS. *tom. V, p.* 472. *Voyez* GUACCO.

CRABIER MARRON. BRISS. *tom. V, pag.* 468. *Voyez* CRABIER ROUX.

CRABIER MARRON.

CRABIER ROUX. BRISS. *tom. V, pag.* 469.

C'eſt une des plus petites eſpèces parmi les *crabiers*, qui ne ſont eux-mêmes que les plus petits des hérons. Le deſſus de la tête eſt couvert de plumes longues & étroites, variées de jaunâtre & de noir; elles ſe prolongent en arrière & flottent au-deſſus du dos; tout le reſte du plumage eſt d'un jaune-marron, plus foncé ſur le deſſous du corps, & plus clair ſur les parties ſupérieures; l'œil eſt entouré d'une peau nue & colorée de rouge; le bec eſt d'un verd-bleuâtre dans ſa longueur, & noir à ſa pointe; les pieds ſont d'un rouge foncé; les ongles noirs. Ce *crabier* ſe trouve en Italie; il a été décrit & indiqué par Aldrovande, *tom. III, pag.* 397. Cet auteur parle d'un *crabier* qui ſe trouve dans la même contrée, & qu'il dit très-reſſemblant au précédent. Il n'en diffère en effet, ſuivant la deſcription qu'il en fait; qu'en ce qu'il a des taches noires ſur les côtés du cou, & les pieds jaunes; il eſt très-probable que ce n'eſt qu'une variété ou peut-être une différence de ſexe. M. Briſſon qui n'a pas eu cette façon de penſer, a regardé ce *crabier* comme une eſpèce à part, & l'a nommée *crabier roux tacheté. Tom. V, pag.* 471. *Genre LXXXI.*

Ce *crabier* paroît être le même que le *crabier gentil. Voyez* CRABIER GENTIL.

CRABIER NOIR.

Crabier de la nouvelle Guinée. Pl. enl. 926.

Ce *crabier*, rapporté de la nouvelle Guinée par M. Sonnerat, n'a que dix pouces de longueur. Tout ſon plumage eſt noir; l'eſpace nu entre l'œil & le bec eſt couvert d'une peau verdâtre; le bec & les pieds ſont de la même couleur, mais plus affoiblie & plus dégradée. *Genre LXXXI.*

CRABIER POURPRÉ.

Héron pourpré du Mexique.

Ce *crabier*, indiqué par Séba, qui dit l'avoir reçu du Mexique, n'a guère qu'un pied de long du bout du bec à celui de la queue; le deſſus du corps eſt d'un marron-pourpré, & le deſſous de la même couleur, mais moins foncée; la tête eſt couverte de plumes noires à ſa partie la plus élevée & de plumes d'un rouge-bai-clair ſur les côtés &

Digitized by Google

le derrière ; l'aile eſt d'un rouge-bai-foncé ; la queue eſt d'un marron-pourpré. *Genre LXXXI.*

CRABIER ROUX.

CRABIER MARRON. BRISS. *tom. V, pag.* 468.

Cette eſpèce a été indiquée par Schwenckfeld. *Avi. ſiles. pag.* 225. Elle eſt connue en Siléſie ſous les noms de *rødter reger*, *ſand-reger*, qu'on peut traduire par celui de *héron rouge*, en entendant par la dénomination de la couleur un roux-foncé & non pas le rouge proprement dit. La groſſeur de ce *crabier* eſt à-peu-près la même que celle de la corneille ; la tête, le derrière du cou & toute la partie ſupérieure du corps ſont revêtus de plumes rouſſes ; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc-ſale ſur les côtés, & ſur le milieu, d'un blanc pur qui forme une bande longitudinale ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un roux mêlé de teintes bleuâtres ; les ailes ſont noires ; la queue eſt rouſſe ; l'iris eſt jaunâtre, le bec brun ; la partie des jambes qui eſt nue & les pieds ſont rouges. *Genre LXXXI.*

Ce *crabier*, ſuivant M. de la Peyrouze, eſt le même que le *crabier gentil. Voyez* CRABIER GENTIL.

CRABIER ROUX. BRISS. *tom. V, pag.* 469. *Voyez* CRABIER MARRON.

CRABIER ROUX à tête & queue vertes.

CRABIER de la Louiſiane. *Pl. enl.* 909.

Il n'a guère que ſeize pouces de long ; le deſſus de la tête & la queue ſont d'un verd-ſombre ; les plumes du ſommet de la tête ſont un peu alongées & forment une très-petite huppe qui tombe en arrière ; le cou eſt marron ſur le derrière & les côtés, moucheté de la même couleur en-devant ſur fond blanc ; le deſſus du corps eſt d'un marron-brun ; les ailes ſont verdâtres, avec un filet brun ſur le bord extérieur des plumes ; il y en a de longues & effilées qui partent du dos & qui s'étendent juſqu'au bout de la queue ; elles ſont d'un verdâtre très-foncé, preſque noir & un peu teint de pourpre, l'extrêmité des grandes pennes de l'aile eſt terminée par un point blanc ; la peau nue entre l'œil & le bec eſt d'un verd-jaunâtre ; le bec eſt noir ; les pieds ſont d'un verd-jaunâtre. *Genre LXXXI.*

CRABIER ROUX TACHETÉ. BRISS. *tom. V, pag.* 571. *Voyez* CRABIER MARRON.

CRABIER TACHETÉ de la Martinique. *Pl. enl.* 912. *Voyez* CRABIER VERD TACHETÉ.

CRABIER VERD.

BRISS. *tom. V, pag.* 486, *pl. XXXVIII, fig.* 1. *Petit butord*, CATESB. *tom. I, pag.* 80, *pl.* 80.

Sa longueur eſt de près de dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue ; la partie ſupérieure de la tête eſt d'un verd-doré ſombre, changeant en couleur de cuivre de roſette ; le dos & le reſte de deſſus du corps ſont de la même couleur avec les mêmes reflets ; la gorge eſt blanche, variée de quelques taches brunes ; le cou eſt couleur de marron, mêlé de blanchâtre à ſa partie inférieure, d'où les plumes, qui y ſont très-longues, tombent en flottant ; la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un brun tirant ſur le marron ; les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un verd-doré changeant en couleur de cuivre de roſette, bordées les unes de marron, les autres de fauve ; les pennes des ailes ſont de la même couleur que leurs couvertures, mais plus foncée, & les mêmes couleurs règnent auſſi ſur la queue ; la peau nue entre le bec & l'œil eſt jaune ; l'iris l'eſt auſſi ; la partie ſupérieure du bec eſt brune, l'inférieure jaunâtre ; les pieds ſont d'un gris-brun. M. Briſſon dit qu'on trouve ce beau *crabier* à la Caroline, en Virginie, à la Martinique & à Cayenné, qu'il avoit été envoyé de la dernière de ces contrées à M. de Réaumur. Il y eſt apparemment très-rare ; car je ne l'ai jamais vu parmi les oiſeaux apportés de la Guiane. *Genre LXXXI.*

CRABIER VERD TACHETÉ.

BRISS. *tom. V, pag.* 490. *pl. XXXVIII, fig.* 2. *Crabier tacheté de la Martinique. Pl. enl.* 912.

Il a beaucoup de rapports avec le *crabier verd* ; il eſt ſeulement un peu plus petit & le verd doré, changeant en couleur de cuivre de roſette, qui embellit une partie de ſon plumage eſt moins brillant. La différence principale conſiſte en ce que le deſſous du corps eſt gris : mais d'ailleurs la reſſemblance eſt ſi grande que je crois qu'on pourroit regarder le *crabier verd* & le *crabier verd tacheté* comme une variété l'un de l'autre, ou peut-être ne diffèrent-ils que par le ſexe. Cette conjecture eſt d'autant plus fondée qu'on les trouve tous deux à la Martinique. *Voyez* CRABIER VERD. *Genre LXXXI.*

CRA-CRA.

Crabier d'Amérique. BRISS. *tom. V, page* 477.

Cra-cra eſt le cri de ce *crabier* & le nom que les François de la Martinique lui donnent. Le père Feuillée le décrit dans les termes ſuivans :

« Il a la taille *d'un gros poulet*, & ſon plumage » eſt très-varié : il a le ſommet de la tête d'un » cendré-bleu, le haut du dos tanné, mêlé de » couleur de feuille-morte ; le reſte du manteau » eſt un mêlange agréable de bleu-cendré, de » verd-brun & de jaune : les couvertures de l'aile » ſont partie d'un verd-obſcur bordées de jaunâtre » & partie noires ; les pennes ſont de cette dernière » couleur & frangées de blanc ; la gorge & la » poitrine ſont variées de taches feuille-morte ſur » fond blanc ; les pieds ſont d'un beau jaune ». *Genre LXXXI.*

CRA-CRA. *Voyez* ROUSSEROLLE.

CRAOUILLE. SAL. *pag.* 28. *Voyez* PIEGRIÈCHE GRISE.

CRAPAUD-VOLANT. *Pl. enl.* 193, *fig.* 2. *Voyez* ENGOULEVENT.

CRAPAUD-VOLANT de Cayenne. *Pl. enl.* 760. *Voyez* ENGOULEVENT VARIÉ de Cayenne.

Digitized by Google

CRAPAUD-VOLANT ou TÊTE-CHÈVRE de Cayenne. *Pl. enl.* 735. *Voyez* ENGOULEVENT ROUX de Cayenne.

CRAPAUD-VOLANT ou TÊTE-CHÈVRE de la Guiane. *Pl. enl.* 732. *Voyez* ENGOULEVENT ACUTIPENNE de la Guiane.

CRAPAUD-VOLANT (grand) de Cayenne. *Pl. enl.* 325. *Voyez* IBIJAU.

CRAPAUD-VOLANT (petit) TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 734. *Voyez* IBIJAU.

CRAPAUD-VOLANT ou TÊTE-CHÈVRE ROUX de la Guiane. *Pl. enl.* 733. *Voyez* MONTAVOYAU (le).

CRAVANT.

Pl. enl. 342.

BRISS. *tome VI, p.* 304, *pl. XXXI, Genre CVI.*

Canne de mer. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 166, *fig. pag.* 167.

Canne au collier blanc, canne de mer. BELL. *port. d'oiſ. pag.* 34.

Le *cravant* eſt du même genre que l'oie, mais il eſt beaucoup plus petit; ſa longueur n'eſt pas tout-à-fait de deux pieds; ſon vol eſt de trois pieds cinq pouces; ſes ailes pliées dépaſſent un peu les trois quarts de la longueur de ſa queue; il a la tête, la gorge, le cou & le haut de la poitrine noirâtres; les côtés du cou, à ſa partie ſupérieure, tachetés de blanc; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, le bas de la poitrine, le haut du ventre, les jambes d'un cendré-brun, le bout de chaque plume étant bordé de gris; le bas-ventre blanc, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue; les couvertures des ailes d'un cendré-brun; leurs pennes noirâtres en-deſſus, cendrées en-deſſous; celles de la queue noirâtres & les deux du milieu nuées de cendré; le bec noir; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles d'un brun-noirâtre, animé d'une teinte d'un rouge obſcur.

Le *cravant* fréquente ordinairement les bords de la mer, & quelquefois il s'avance en hiver dans l'intérieur des terres, ſur les rivières & les étangs. J'ai reçu pluſieurs de ces oiſeaux qui avoient été tués ſur les bords de la ſeine en hiver, près de Paris.

CRAVATE. *Voyez* CAMAIL.

CRAVATE JAUNE ou CALANDRE du Cap de Bonne-Eſpérance.

Alouette du Cap de Bonne-Eſpérance. Pl. enl. 504, *fig.* 2.

Idem. BRISS. *tom. III, pag.* 364, *pl. XIX, fig.* 3.

Cette *alouette* fort commune au Cap de Bonne-Eſpérance, eſt beaucoup plus grande que la nôtre; elle a du bout du bec à celui de la queue ſept pouces & demi, onze pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de ſa queue; la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont variés de brun & de gris, mais le brun domine cependant ſur le gris qui n'occupe que le bord des plumes, & quelques-unes des petites couvertures des ailes ſont bordées d'orangé; la gorge & le haut du devant du cou ſont d'un très-bel orangé; cette couleur, qui s'avance un peu en pointe vers le bas, eſt bordée d'un cercle noir qui remonte pour l'entourer dans toute ſa circonférence; la partie inférieure du devant du cou & la poitrine ſont variées de brun, de gris & de jaunâtre; il y a de chaque côté de la tête une bande orangée qui commence à l'origine du bec & qui paſſe par-deſſus les yeux; le ventre, les côtés & les jambes ſont d'un roux tirant ſur l'orangé; cette dernière couleur borde le pli de l'aile qui répond à celui du poignet; les pennes des ailes ſont brunes bordées du côté extérieur, les grandes de jaunâtre, les moyennes de gris; les deux plumes du milieu de la queue ſont d'un gris-brun; celle qui ſuit de chaque côté eſt tout-à-fait brune, & les autres plumes ſont brunes terminées de blanc; le bec, les pieds & les ongles ſont gris-bruns.

La *cravate* qui orne le cou eſt d'un roux-clair dans la femelle; ſa poitrine eſt grivelée, & le gris qui borde les plumes du deſſus du corps eſt plus clair que dans le mâle. *Genre XXXIX.*

CRAVATE DORÉE (la).

Oiſeau-mouche à cravate dorée. Pl. enl. 671, *fig.* 3.

Oiſeau-mouche à ventre blanc de Cayenne. BRISS. *tome III, page* 707, *pl. XXXVI, fig.* 1.

Oiſeau-mouche à ventre gris de Cayenne. BRISS. *tom III, pag.* 709, *pl. XXXVI, fig.* 4.

M. de Buffon penſe que ces trois *oiſeaux-mouches* ſont de la même eſpèce, & que le dernier eſt la femelle, mais il n'aſſure pas ſa conjecture ſur ces oiſeaux; je ne la crois pas fondée entièrement, & je penſe que la *cravate dorée* eſt une eſpèce à part; que les deux autres *oiſeaux* ſont en effet l'un le mâle & l'autre la femelle d'une eſpèce particulière & diſtincte de la précédente. Je me ferai mieux entendre après avoir fait connoître chacun de ces oiſeaux par une courte deſcription.

L'oiſeau-mouche, *cravate dorée*, eſt de la même groſſeur que l'oiſeau-mouche, *rubis-topaze*. Ils ont l'un & l'autre trois pouces quatre à cinq lignes de long; les pennes des ailes brunes & celles de la queue d'un brun-doré; mais le *rubis-topaze* a le dos & le ventre d'un brun foncé & velouté; la *cravate dorée* a le dos brun nué de quelques reflets dorés & le ventre gris; la gorge, les côtés du cou en devant ſont de cette dernière couleur, relevée par un trait brillant qui deſcend du bec juſqu'au haut de la poitrine, & qui forme une raie éclatante de la belle couleur de topaze, qui couvre tout le devant du cou de l'oiſeau-mouche *rubis-topaze*. Ce dernier oiſeau a le deſſus de la tête d'un rouge éclatant du rubis; & l'autre a le deſſus de la tête d'un verd-doré nué de reflets rougeâtres. Ces deux oiſeaux ſe trouvent à Cayenne, & ſe

Digitized by Google

les ai toujours regardés, l'un comme le mâle; l'autre comme la femelle.

Marcgrave en parlant de la femelle du *rubis-topaze*, dit qu'elle n'a qu'un trait d'or ou de topaze sur la gorge & le devant du cou, le reste du dessous du corps gris-blanc : cette remarque de Marcgrave me paroît démontrer que la *cravate dorée* est, comme je l'ai toujours cru, la femelle du *rubis-topaze*. Il est vrai qu'on apporte ou qu'on envoie souvent le premier & rarement le second, mais parce que l'un est très-brillant & que l'autre ne l'est pas.

L'oiseau-mouche à ventre blanc de Cayenne, est un peu plus grand que les précédens; tout le dessus de son corps est d'un verd-doré très-brillant, & le dessous est blanc.

L'oiseau-mouche à ventre gris a les parties supérieures du même verd-doré qui brille sur le dessus du corps de l'oiseau-mouche à ventre blanc, mais tout le dessous de son corps est gris.

Très-souvent l'un & l'autre de ces oiseaux n'ont pas sur le dessous du corps des couleurs pures, mais elles sont mêlées de plus ou moins de plumes dorées, semblables à celles qui couvrent le dos; cette conformité, leurs autres rapports & les différences qui les distinguent, me paroissent tels qu'on peut conjecturer qu'ils sont mâles & femelles; mais je ne pense pas qu'on puisse les rapporter à la *cravate dorée* qui me paroît, comme je l'ai dit, la femelle de l'oiseau-mouche *rubis-topaze*. *Genre XLV.*

CRAVE ou CORACIAS.

Coracias. BRISS. *tom. II, page 3, pl. 1, fig. 1. Genre XIII.*

Coracias des Alpes. Pl. enl. 255.

Chouette ou *chouca rouge.* BELL. *Hist. nat. des ois. pag. 287, fig. pag. 288.*

Choucas aux pieds & bec rouges, choquar, chouette rouge. BELL. *Port. d'ois. pag. 70.*

Taha, stein-tahen en Allemand;

Cornish-chough, crouwalkae en Anglois;

Coracias en Latin par la plupart des auteurs.

Le *crave*, qu'on connoît plus ordinairement sous le nom de *coracias*, a le bec d'un beau rouge, de deux pouces de long, en cône alongé & courbé en arc; ses pieds sont de la même couleur que son bec, excepté ses ongles qui sont noirs : son plumage est en entier d'un noir brillant à reflets changeans en violet, en verdâtre, en pourpre : sa taille est un peu au-dessous de celle de la corneille : il a quinze pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, deux pieds huit pouces de vol, & ses ailes pliées dépassent sa queue de neuf lignes : il est élégant dans sa forme, agile & même turbulent dans ses mouvemens : il a les bonnes & mauvaises qualités de la pie : il se familiarise comme elle; il apprend à parler, & il aime à dérober ou plutôt à remuer & à transporter d'une place à une autre tout ce qu'il rencontre, & sur-tout tout ce qui le frappe par quelqu'éclat, comme le verre, les pièces de métal, &c. Son cri est fort & aigu; il vit de tout ce qu'on lui donne, mais principalement de pain & de quelques morceaux de viande. Dans l'état de liberté le *coracias* se nourrit d'insectes & de différentes semences; il est probable qu'il profite de la longueur & de la forme de son bec pour chercher des vers, & qu'il s'accommode aussi de baies & que peut-être il se rabat, comme les corbeaux, sur les dépouilles des animaux qui ont péri. Je fonde cette opinion sur ce que le *coracias* ne trouveroit ni insectes, ni semences une partie de l'année dans les lieux qu'il habite; ce sont les sommets des montagnes élevées d'où il descend rarement dans la plaine. On le trouve sur les alpes, mais non pas indifféremment partout, & plus particulièrement qu'ailleurs aux environs des glaciers. Cependant Hasselquist assure que tous les ans, lorsque le nil est prêt à rentrer dans son lit, il arrive en Egypte des *coracias* qui se répandent sur les terres basses de cette région, dont la situation est si opposée à celle des hautes montagnes. Mais il se peut que les poissons que le fleuve laisse dans les bas fonds attirent les *coracias*, & que les insectes dont la chaleur & l'humidité accélèrent les générations & multiplient la quantité, les retiennent ensuite quelque temps. Cet exemple appuie ce que j'ai supposé sur la probabilité que les *coracias* profitent, comme les corbeaux, de la dépouille des animaux morts, & qu'ils enfoncent leur bec dans la terre pour y chercher des vers. Cependant il n'est pas vraisemblable que ce soit des alpes & des Pyrennées que les *coracias* descendent en Egypte; mais Bellon a vu de ces oiseaux en Crète; plusieurs voyageurs m'ont assuré qu'ils étoient communs dans différentes îles, & particulièrement à celles de Ténérif; c'est donc de ces pays & peut-être des montagnes qui bordent la haute Egypte que les *coracias* descendent sur les terres d'où le Nil se retire. Le *coracias* fait son nid sur le sommet des rochers escarpés, & il préfère les débris des tours & des édifices qui y ont été construits autrefois. La femelle pond quatre ou cinq œufs blancs tachetés de jaune sale.

CRÉANCE (*fauc*). Nom de la ficelle avec laquelle on retient l'oiseau qui n'est pas bien assuré.

CRESSERELLE.

BRISS. *tom. I, pag. 393.*

Cresserelle. Pl. enl. 401. (le mâle).

. . . . . *471. Cresserelle* femelle.

Cresserelle. BELL. *Hist. nat. des ois. pag. 124; fig. pag. 125.*

Cercrelle, quercerelle, cresserelle. BELL. *Port. d'ois. pag. 20.*

La plupart des auteurs ont appellé cet oiseau en Latin *tinnunculus;*

Cerniacalo en Espagnol;

En Italien *canibello, garinello, tristin-garinello, foutivento;*

En Allemand *wannen-valeer, vand-waleer,* &c.

Digitized by Google

En Polonois *puſtalka ;*
En Suédois *kirkio-falck*, *torn-falck ;*
En Anglois *keſtrel*, *windhover*, &c.

Suivant Salerne la *creſſerelle* eſt nommée en Sologne *mezy ;* à Châlons-ſur-Marne *rabaillet ;* en Provence *ratier ;* en Touraine *pitriou ;* à Saumur *pitri ;* en Beauce *preneur de mulots.*

Nos oiſeleurs, à Paris, donnent à la *creſſerelle* le nom *d'émouchet*, & particulièrement à la femelle qui a été ſouvent regardée, même par pluſieurs auteurs d'ornithologie, comme un oiſeau différent du mâle : M. Briſſon lui donne le nom d'*épervier des alouettes*, *tom. I*, *pag. 379.*

La *creſſerelle* eſt un oiſeau de proie diurne, du VIIIe genre, de la méthode de M. Briſſon. Il n'y a pas d'oiſeau de proie plus commun dans nos campagnes, ni qui s'approche d'avantage des lieux habités. Non-ſeulement la *creſſerelle* ſe retire dans les anciens bâtimens, à la campagne, & y niche, quoiqu'elle fréquente auſſi les bois, mais elle habite auſſi les tours, les mazures & les bâtimens abandonnés dans les villes ; elle y paroît fréquemment dans les jardins d'une certaine étendue & y donne la chaſſe aux petits oiſeaux. Cependant on voit moins communément le mâle dans les lieux fort habités qu'on y voit la femelle ; elle eſt, comme dans les autres eſpèces d'oiſeaux de proie, plus grande, plus hardie & plus entreprenante.

La *creſſerelle* prend beaucoup de mulots qu'elle avale ſans les dépecer ; elle vit auſſi de petits oiſeaux & quelquefois elle enlève des perdrix & des pigeons, car elle rode ſouvent autour des colombiers. Elle tue ſa proie ailée & en arrache toutes les plumes, avant d'en faire ſa pâture. Lorſqu'elle l'a découverte, elle s'élance deſſus comme un trait & l'atteint du premier aſſaut, où elle la pourſuit, ſi elle échappe, avec une telle viteſſe & tant d'acharnement qu'elle ſe précipite ſouvent dans le plus grand danger ſans le prévoir. C'eſt ainſi qu'il n'eſt pas rare de voir des *creſſerelles* entrer dans des corridors, même dans des chambres, en pourſuivant quelque moineau qui s'y eſt jetté à la faveur d'une fenêtre ouverte, pour ſe ſauver de ſon ennemi, & que pouſſant ſa courſe à l'intérieur, la *creſſerelle* donne le temps de la ſurprendre en fermant le paſſage par où elle eſt entrée. C'eſt ce qui eſt arrivé chez moi, à Paris, depuis que je demeure, à la vérité, dans un quartier un peu éloigné du centre de la ville, & où les jardins ſont fréquens. Une *creſſerelle* qui pourſuivoit un moineau-franc, entra dans une très-petite chambre au ſecond dont la fenêtre donne ſur la rue ; mais on ne fut pas aſſez prompt à fermer la fenêtre pour prendre l'oiſeau carnaſſier.

Quelquefois la *creſſerelle*, ſoit pour choiſir la proie qui lui convient, ſoit pour un autre motif, plane à une hauteur très-grande en décrivant un cercle : il y a peu d'oiſeaux qui dans ce vol emploient moins de mouvement & gliſſent avec plus d'aiſance d'un lieu à un autre, ou qui ſe ſoutiennent plus long-temps au même point par un battement d'aile court & précipité : ſoit en s'élançant ſur ſa proie, ſoit en planant, la *creſſerelle* pouſſe & répète fréquemment un cri élévé, aigu, perçant, *pri*, *pri*, *pri*. Quoiqu'elle fréquente ſouvent les bâtimens abandonnés, elle y niche rarement, & elle ſe retire dans les bois pour y faire ſa ponte. Elle dépoſe ſouvent ſes œufs dans des trous de vieux arbres, où elle conſtruit, ſans beaucoup d'art, au haut des arbres les plus élévés, un nid fait avec des brins de bois & de racines groſſièrement entremêlés ; quelquefois la *creſſerelle* profite des nids que les corneilles ont abandonnés ; la femelle pond communément quatre œufs, ils ſont blancs, teints de rouſſeâtre aux deux bouts. Les petits ſont d'abord couverts d'un duvet blanc ; leur première nourriture conſiſte en des inſectes que le père & la mère leur apportent, & enſuite ils les nourriſſent de mulots.

La *creſſerelle* s'apprivoiſe aſſez facilement, lorſqu'on l'élève jeune ; elle eſt ſuſceptible d'être dreſſée, & ne manque pas de courage. On en fait quelquefois uſage en fauconnerie.

Le mâle de la *creſſerelle* a quatorze pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds cinq pouces de vol ; le ſommet, les côtés & le derrière de la tête ſont d'un gris-cendré ; il y a au-deſſous de l'œil en-devant un trait noir qui s'étend de haut en bas ; tout le deſſus du corps eſt d'un roux vineux parſemé de taches noirâtres ſituées à l'extrémité de chaque plume ; la gorge eſt d'un blanc-rouſſeâtre ; le deſſous du corps eſt rouſſeâtre moucheté ſur la poitrine de raies noires étroites, oblongues, & ſur le ventre de raies ovales, plus larges & de même couleur ; le bas ventre eſt ſans tache.

Les grandes pennes des ailes ſont d'un brun-noirâtre bordées de blanchâtre extérieurement : la première eſt échancrée & beaucoup plus courte que la ſeconde qui ſurpaſſe toutes les autres en longueur.

Les pennes de la queue ſont cendrées dans leur longueur ; leur extrêmité eſt noire & terminée de blanc ; l'iris eſt d'un jaune vif ; le bec cendré, les pieds jaunes, les ongles noirs.

La femelle a tout le deſſus du corps d'un rouſſeâtre vineux, mais beaucoup moins foncé que le mâle ; ſon manteau eſt beaucoup plus chargé de mouchetures d'un brun-noir ; les pennes des ailes ſont de même brunes, bordées extérieurement de blanc rouſſeâtre ; la gorge eſt d'un blanc ſale & rouſſeâtre ; le deſſous du corps eſt de cette dernière couleur, varié de traits noirâtres oblongs.

La première plume de l'aile eſt comme dans le mâle échancrée & beaucoup plus courte que la ſeconde, qui excède toutes les autres en longueur.

La queue eſt d'un gris-rouſſeâtre rayé tranſverſalement de brun ; elle eſt noire vers ſon extrêmité & terminée de blanc comme dans le mâle ; il n'y a point de différence par rapport au bec, à l'iris, aux pieds & aux ongles.

Digitized by Google

CRIK.

Les *criks* ſont des perroquets du nouveau continent; ils différent des amazones en ce qu'ils n'ont pas, comme ces derniers, de rouge au fouet de l'aile. *Voyez* AMAZONE.

CRIK (le).

Perroquet de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag. 237.*

Perroquet crik de Cayenne. *Pl. enl. 839.*

Le *crik* eſt un perroquet très-commun à Cayenne, où il eſt connu ſous le même nom que nous lui conſervons. Il a près d'un pied de long, & ſes ailes pliées s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de ſa queue : le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un aſſez beau verd; la tête eſt couverte de plumes vertes à ſa partie antérieure, ou ſur le front & ſur ſon ſommet; les joues ſont d'un jaune-verdâtre; les ailes ſont marquées par une bande rouge, & leurs pennes ſont d'un noir qui ſe termine en bleu vers leur extrêmité : les deux plumes du milieu de la queue ſont vertes; les latérales ont, du côté interne, une large bande ou tache longitudinale rouge : l'iris eſt rouge; le bec & les pieds ſont blanchâtres. On voit aſſez ſouvent le perroquet *crik* chez nos oiſeleurs. Ils en font peu de cas. Ce perroquet eſt indocile, ſujet à mordre, & très-criard. *Genre LIII.*

CRIK A FACE BLEUE.

Perroquet amazone à gorge bleue. BRISS. *tom. IV, pag. 266, pl. XXV, fig. 1.*

Perroquet de la Havane. *Pl. enl. 360.*

Le *crik à face bleue* a quinze pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds & demi de vol, & ſes ailes pliées s'étendent environ aux deux tiers de ſa queue : le devant de la tête, la gorge & le devant du cou ſont d'un bleu-violet, avec un bord d'un verd brillant autour de chaque plume : le milieu, les côtés & le derrière de la tête & du cou, ainſi que le deſſus du corps, ſont d'un très-beau verd, & chaque plume eſt bordée de noir : il y a ſur le haut de la poitrine une fort grande tache rouge; le reſte du deſſous du corps eſt couvert de plumes vertes, terminées de bleu à leur pointe ſur la poitrine & le ventre, & bordées de noir ſur les côtés; le talon, qu'on regarde ordinairement comme le genou, eſt entouré de plumes bleues : les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un verd-jaune & celles des ailes ſont vertes : les ailes ſont variées de noir, de verd, de violet, de verd-bleu & de rouge; les couleurs de la queue ſont un verd brillant, un verd-jaune, le rouge & un peu de bleuâtre : une peau d'un cendré-clair, dégarnie de plumes, entoure les yeux : le bec, blanchâtre à ſon origine, tire ſur le noir à ſon extrêmité : les pieds ſont gris, les ongles noirs. On le trouve à la Havane & au Mexique. *Genre LIII.*

CRIK A TÊTE BLEUE.

Perroquet verd facé de bleu. EDW. *glan. pag. 43, fig. pl. 230.*

Ce *crik* a le devant de la tête & la gorge bleues; cette couleur, qui ſe prolonge ſur le devant du cou, finit par une tache rouge ſur la poitrine : le corps eſt d'un verd plus foncé en-deſſus & plus clair en-deſſous; les grandes pennes extérieures des ailes ſont bleues, les moyennes ſont rouges, & celles qui ſont près du corps ſont vertes; les pennes du milieu de la queue ſont vertes en-deſſus, d'un verd-jaunâtre en-deſſous; les latérales ſont rouges du côté extérieur; l'iris eſt de couleur orangée; le bec eſt d'un cendré-noirâtre avec une tache rougeâtre ſur les côtés du demi-bec ſupérieur : les pieds ſont d'un rouge pâle & les ongles noirâtres. Il ſe trouve à la Guiane. On peut regarder comme des variétés du *crik à tête bleue*, ou comme des eſpèces fort voiſines de la ſienne,

1°. Le *perroquet cocho*, indiqué par Fernandez; il a ſa tête variée de rouge & de blanchâtre.

2°. Le *perroquet* d'Amérique de M. Briſſon; *tom. IV, pag. 293.*

Plus petit perroquet verd. EWD. *t. IV, p. CLXIV, fig. pl. 164.*

Il a le front d'un rouge vif, du bleu ſur le ſommet de la tête, & les joues orangées : il reſſemble d'ailleurs au *crik à tête bleue.*

3°. Le *perroquet à front rouge* du Bréſil, de M. Briſſon, *tom. IV, pag. 254.*

Perroquet verd du Bréſil. EDW. *t. IV, p. CLXI, fig. pl. 161.*

Le devant de la tête eſt entouré de rouge, & la gorge eſt de la même couleur, au lieu que ces mêmes parties ſont bleues dans le *crik*, dont celui-ci ne diffère guère qu'à cet égard.

Nota. Ces différens perroquets, indiqués chacun ſéparément par un auteur qui les a vus, n'ont pas été obſervés en nature par la plupart de ceux qui en ont parlé ſur le premier rapport; ils n'en ont jugé que ſur les indications, ou les figures qui en ont été données, manière d'aſſeoir un jugement, toujours ſujette à induire en erreur : quoiqu'on ſçache en général que ces perroquets ſont d'Amérique, on ne ſçait pas préciſément s'ils ſe trouvent dans les mêmes parties de ce continent. Il eſt donc très-difficile d'en juger ſûrement, & ils ont beſoin d'être mieux examinés pour être bien connus. *Genre LIII.*

CRIK A TÊTE ET GORGE JAUNES.

Perroquet amazone à gorge jaune. BRISS. *tom. IV, pag. 287.*

Le *crik à tête & gorge jaunes* a treize pouces du bout du bec à celui de la queue; la tête, la gorge & le bas du cou ſont d'un très-beau jaune; le fouet de l'aile eſt de la même couleur; le deſſus du corps eſt d'un verd tirant ſur le jaunâtre, & le deſſous eſt d'un verd brillant; les couvertures du deſſus des ailes, les plus proches du corps, ſont rouges, bordées de jaune; les plus éloignées du corps ſont jaunes, & les intermédiaires, ainſi que les grandes, ſont vertes; les pennes des ailes & de la queue ſont variées de noir, de verd, de bleu-violet, de jaunâtre & de rouge : l'iris eſt jaune;

Digitized by Google

le bec & les pieds ſont blanchâtres. Ce perroquet ſe trouve à la Guiane, & plus communément ſur les bords de l'Amazone. *Genre LIII.*

CRIK A TÊTE VIOLETE.

Perroquet de la Guadeloupe. BRISS. *tom. IV, pag. 302.*

Le père du Tertre qui a indiqué ce perroquet, & d'après lequel les auteurs en parlent, le décrit dans les termes ſuivans :

» Il eſt preſque gros comme une poule : il a le » bec & les yeux bordés d'incarnat ; toutes les » plumes de la tête, du cou & du ventre, ſont de » couleur violete, un peu mêlées de verd & de » noir & changeantes comme la gorge d'un pigeon ; » tout le deſſus du dos eſt d'un verd fort brun ; » les grandes pennes des ailes ſont noires ; toutes » les autres ſont jaunes, vertes & rouges, & il a » ſur les couvertures des ailes deux taches, en » forme de roſes, des mêmes couleurs. Quand il » hériſſe les plumes de ſon cou, il s'en fait une » belle fraiſe autour de la tête.... Il a la voix forte, » parle très-diſtinctement, & apprend prompte- » ment, pourvu qu'on le prenne jeune. Ce perro- » quet eſt aujourd'hui très-rare à la Guadeloupe, » où on lui a fait une terrible guerre à cauſe de » la bonté de ſa chaire. *Genre LIII.*

CRIK POUDRÉ ou le MEUNIER.

Le *meunier* eſt beaucoup plus gros que le perroquet cendré de Guinée : tout ſon plumage eſt verd, excepté l'extrêmité des grandes pennes des ailes qui eſt d'un violet foncé & noir, & le bord externe de quelques plumes moyennes qui forme ſur les ailes une plaque longitudinale d'un très-beau rouge : il y a auſſi une tache jaunâtre au ſommet de la tête ; le reſte des plumes dont elle eſt couverte, ainſi que celles qui revêtiſſent le cou, ſont d'un verd aſſez brillant ; mais les plumes du dos, les couvertures du deſſus des ailes & la poitrine ſont d'un verd-terne & comme ſali par une pouſſière blanche dont elles ſeroient pénétrées. C'eſt cette apparence, ſemblable à l'effet qui réſulteroit ſi l'on eût jetté de la farine ſur ces plumes, qui a fait donner à ce perroquet le nom de *meunier*. Les deux coins du demi-bec ſupérieur, à ſon origine, ſont d'un jaune fort pâle ; le reſte du bec eſt d'une couleur de corne blanchâtre : les pieds ſont gris-cendré, les ongles noirs. Ce perroquet paſſe pour apprendre très-bien à parler, & nos oiſeleurs, chez leſquels on le voit aſſez ſouvent, en font quelque cas. *Genre LIII.*

CRIK ROUGE ET BLEU.

Perroquet bleu de la Guiane. BRISS. *tome IV, pag. 304.*

Les auteurs ont décrit ce perroquet d'après Aldrovande, qui en parle dans les termes ſuivans : » Le bleu colore le cou, la poitrine & la tête, dont » le ſommet eſt orné d'une tache jaune ; le croupion » eſt de même couleur ; le ventre eſt verd ; le » haut du dos bleu-clair ; les pennes de l'aile & » de la queue ſont toutes couleur de roſe ; les » couvertures des premières ſont mêlangées de » verd, de jaune & de couleur de roſe ; celles de » la queue ſont vertes ; le bec eſt noirâtre ; les » pieds ſont gris-rougeâtres ». Ce perroquet eſt à-peu-près de la groſſeur d'un pigeon de petite race. Aldrovande n'indique pas le pays où il ſe trouve : M. Briſſon dit que c'eſt la Guiane ; mais il avance cette aſſertion, parce qu'il regarde ce perroquet comme le même que celui que Barrere a nommé *perroquet violet*. Cependant la deſcription d'Aldrovande ne peut s'appliquer à ce perroquet qui n'a pas les pennes des ailes & de la queue *toutes couleur de roſe*, ni *de tache jaune ſur la tête*. C'eſt donc une eſpèce différente ou qui auroit été bien mal décrite par Aldrovande, & je ne crois pas que le perroquet qu'il nous a dépeint ſe trouve à la Guiane, parce que depuis qu'on apporte des oiſeaux de ce païs en ſi grand nombre, il ne s'eſt pas encore trouvé parmi ceux qu'on nous a fait connoître. *Genre LIII.*

CRIQUARD. *Voyez* SARCELLE D'ÉTÉ.

CRIQUET. *Voyez* SARCELLE D'ÉTÉ.

CROACE. *Voyez* CORBINE.

CROISEAU. BELL. *Port. d'oiſ. page 77. Voyez* BISET.

CROISSANT.

Moineau du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. III, pag. 204, pl. V, fig. 3.*

Idem. Pl. enl. 230.

Le *croiſſant* eſt de la groſſeur du moineau franc & du même genre, ou du XXXIIIe. Le ſommet de la tête, la gorge & le bas du cou en-devant ſont d'un noir foncé : le haut du cou, auſſi en-devant, eſt blanc : cette couleur remonte vers la tête en entourant la gorge, paſſe par-deſſus l'œil, & vient ſe terminer un peu avant l'origine du bec ; elle forme une tache qui a quelque rapport avec la forme d'un *croiſſant*, ce qui en a fait donner le nom à cet oiſeau ; le bas du cou en arrière, les plumes ſcapulaires, le dos & le croupion, ſont couleur de marron ; la poitrine & tout le deſſous du corps ſont blancs ; l'aile eſt brune, avec un filet d'un gris-ſale au bord extérieur de chaque plume : il y a auſſi ſur le milieu de l'aile une bande tranſverſale blanche, étroite, formée par l'extrêmité des plumes qui la recouvrent ; la queue eſt brune ; le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns. On trouve cet oiſeau au Cap de Bonne-Eſpérance.

CROQUE-ABEILLE. *V.* GROSSE MÉSANGE.

CROT-PESCHEROT. *Voyez* CORMORAN.

CROUPION.

C'eſt proprement la partie qui termine le corps des oiſeaux & qui ſoutient la queue ; le *croupion* répond au *coccix* des quadrupèdes ; mais en ornithologie on prend pour le *croupion* la portion qui s'étend depuis le bas du dos juſqu'à la queue ; c'eſt la même partie qu'on nomme *uropygium* en latin. Très-communément le *croupion* eſt de la même couleur que le haut des ailes, & le deſſus de la tête

Digitized by Google

est fort souvent d'une couleur plus éclatante que le reste du plumage ; c'est une des parties qui marquent ordinairement le plus dans la description des oiseaux.

CROWN-VOGEL.

Faisan couronné des Indes. BRISS. *tom. I, p.* 279, *pl. XXVI, fig.* 1.

Idem. Pl. enl. 118.

Cet oiseau n'est certainement pas un *faisan*, mais un pigeon ; il en a non-seulement les caractères qui dépendent de la conformation, mais même les gestes & le roucoulement auprès de sa femelle. Sa grandeur seule a pu en imposer. Il est de la grosseur d'un petit dindon : sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de deux pieds trois pouces : ses ailes pliées atteignent à-peu-près à la moitié de la queue : la tête est ornée d'une huppe rangée sur deux files en fer à cheval ; les plus longues sont placées au milieu de chaque file ; elles n'ont pas moins de cinq pouces de long : les suivantes vont en diminuant de hauteur, tant en-devant qu'en-arrière ; elles sont toutes d'un cendré-bleuâtre à barbes désunies & un peu frisées, comme les plumes de l'autruche.

Les côtés, le derrière de la tête, le cou & tout le dessous du corps sont d'un cendré-bleu ; le dos est de la même couleur, mais à sa partie supérieure il est marqué de chaque côté par une large bande marron qui s'étend sur le haut des ailes ; leurs grandes pennes sont d'un cendré-foncé, tirant sur le noirâtre ; les plumes de la queue sont aussi d'un cendré-noirâtre dans la plus grande portion de leur longueur, & d'un gris-cendré clair à leur extrêmité ; de chaque côté de la tête il y a une tache noire, oblongue, dans le milieu de laquelle l'œil est placé ; le bec est noirâtre, droit, renflé & & un peu courbé à l'extrêmité de la mandibule supérieure ; les narrines sont à demi-couvertes d'une membrane épaisse & molle : les pieds sont d'un gris-clair & non pas noirâtres, comme le dit M. Brisson, qui n'a probablement décrit cet oiseau que sur un individu altéré par la liqueur employée pour le conserver. On a vu à Paris cinq de ces oiseaux à la fois vivans dans la ménagerie de M. le prince de Soubise. J'en ai vu plusieurs en Hollande. Les mâles n'ont rien de particulier, ni qui les distingue des femelles. Ces oiseaux sont très-beaux, fort doux & s'apprivoisent aisément. J'en vis un à Bruxelles, qui jouissoit d'autant de liberté qu'on en donne ordinairement aux poules : il n'en abusoit pas ; peut-être avoit-on pris la précaution de lui couper les ailes. Il entroit, à l'heure du repas, dans la salle à manger ; & quoiqu'il y eût beaucoup de convives & de domestiques, il rôdoit autour de la table pour ramasser les mies de pain qui tomboient ou qu'on lui jettoit, sans être effrayé par le mouvement qui se faisoit. Malgré leur caractère social & leur peu d'éloignement pour l'homme, ces oiseaux ne paroissent pas multiplier dans l'état de domesticité ; ils n'ont produit, ni à Paris, chez M. le Prince de Soubise, ni en Hollande, où, par les soins qu'on sait prendre de beaucoup d'oiseaux étrangers, on parvient à en avoir des petits. M. Sonnerat, qui a vu de ces oiseaux aux Moluques, assure qu'ils n'y multiplient pas non plus, qu'ils n'en sont point originaires, comme on le croit communément, mais qu'on les y apporte de la nouvelle Guinée, dont les habitans lui en fournirent des peaux à son passage. Ils le nomment *Goura*. (*Voyage à la nouvelle Guinée, pag.* 169.) Il est connu aux Moluques sous le nom de *Crown-vogel*.

CRU, terme de fauconnerie. Milieu du buisson où se retire l'animal qui est poursuivi.

CUIL (le).

Coucou tacheté de Malabar. BRISS., *tom. IV, pag.* 136.

Coucou de Malabar. Pl. enl. 294.

Il a onze pouces & demi environ du bout du bec à celui de la queue : ses ailes pliées s'étendent à-peu-près jusqu'au tiers de la longueur de sa queue : la tête, la partie supérieure du cou & le dessus du corps sont tachetés de blanc sur un fond noirâtre ; il y a un tache blanche de chaque côté des plumes de la tête, du cou, du dos, vers leur extrêmité, ainsi que sur les plumes scapulaires, & sur celles qui couvrent les ailes en-dessus ; mais les plumes du croupion & les couvertures du dessus de la queue n'ont qu'une tache blanche, située à leur extrêmité : la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont variés de taches transversales cendrées, sur un fond d'un brun-noirâtre. Les ailes sont cendrées, rayées transversalement de blanc ; la queue est noirâtre & rayée de blanc ; elle est fortement étagée du centre à l'extérieur ; l'iris est d'un orangé-clair : le bec, les pieds, les ongles sont d'un cendré très-peu foncé. On trouve ce coucou sur la côte de Malabar, où les habitans le nomment *cuil. Genre L.*

CUJELIER.

Pl. enl. 660, fig. 2.

Alouette de bois ou *cujelier.* BRISS. *tom. III, pag.* 340, *genre XXXIX.*

Alauda arborea, en Latin :

Tottovilla, en Italien ;

Pironot, dans quelques cantons de la Bourgogne ;

Wood-lark, en Anglois ;

Suivant M. de Salerne, *cochelivier*, *flulutoire*, *fluteur*, *turlut*, *lutheux*, *musette*, en Sologne ; *coutriaux* en Saintonge ; *Alouette calandre*, par corruption *ascalandre* à Nantes.

Le *cujelier* est beaucoup plus petit que l'alouette ordinaire, & sa manière de vivre est fort différente. Il n'a que six pouces, du bout du bec à celui de la queue, neuf pouces de vol, & ses ailes pliées s'étendent à-peu-près à la moitié de la longueur de sa queue. La tête, le derrière du cou & le dos sont variés de brun & de roux-jaunâtre : cette dernière couleur borde chaque plume,

Digitized by Google

& le brun en occupe le milieu ; cependant quelques-unes des couvertures des ailes ſont bordées de blanc vers le bout : le croupion & le deſſus de la queue ſont d'un gris-olivâtre : une bande blanche paſſe de chaque côté de la tête au-deſſus des yeux ; la gorge eſt blanche ; le devant du cou, la poitrine & les côtés ſont d'un blanc mêlé de jaunâtre, & variés de taches brunes ſur le milieu des plumes ; le ventre eſt blanc ; les pennes des ailes ſont brunes, & les plus grandes ſont échancrées vers le bout ; la plus extérieure eſt beaucoup plus courte que les autres : il y a douze plumes à la queue : les deux du milieu ſont d'un gris-brun ; les ſuivantes ſont brunes, & la plus externe de chaque côté eſt blanche en-dehors, brune, & terminée de blanc du côté du corps ; les plumes du milieu ſont un peu plus courtes que les latérales : l'iris eſt couleur de noiſette ; le demi-bec ſupérieur brun, l'inférieur teint de rougeâtre pâle ; les pieds ſont de cette dernière couleur ; les ongles ſont noirs.

La femelle a moins de taches brunes ſur la poitrine, & les pennes de ſes ailes ſont bordées de gris du côté extérieur.

Le *cujelier* ſe plaît dans les terres incultes ſituées ſur le bord des taillis ; il a un chant qui tient plus de celui du roſſignol que du chant de l'alouette ordinaire, & il le fait entendre la nuit de même que le jour : il diffère encore de l'*alouette* en ce qu'il ſe perche ; mais il lui reſſemble par la hauteur à laquelle il s'élève, & la manière dont il ſe ſoutient en l'air pendant qu'il chante : il ſe réunit en troupes pendant l'hyver ; il s'apparie de bonne heure au printemps, & les petits, nés de la première ponte, ſont en état de voler dès la fin de mars. il fait ſon nid à terre, & le cache ſous une motte de gazon ; on y trouve quatre ou cinq œufs. Les *cujeliers* ſont aſſez gras en automne, & leur chair eſt alors un manger fort délicat.

CUILLERE. Briss. *tom. V, pag. 506. Voyez* Savacou.

Cuillere brune. Briss. *tom. V. pag. 509. Voyez* Savacou.

Cuillere tachetée. Bris. *tom. V, pag. 508. Voyez* Savacou.

CUIRA-CANTARA (le).

Coucou huppé du Bréſil. Briss. *tom. IV, pag. 144.*

Le nom braſilien de ce coucou eſt *guira-acangatara*. Il ſe tient dans les forêts, où il fait très-ſouvent entendre un cri très-fort & aſſez déſagréable. Il a quatorze pouces ſix lignes du bout du bec à celui de la queue : la tête eſt ornée d'une huppe, & couverte de plumes brunes, bordées de jaune : la gorge & le cou ſont revêtus de plumes jaunes, bordées de brun : les couvertures des ailes ſont de la même couleur : le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un blanc-jaunâtre : les ailes ſont brunes ; les plumes de la queue le ſont auſſi, & de plus terminées de blanc : l'iris eſt brun ; le bec d'un jaune obſcur ; les pieds ſont verd-de-mer. *Genre L.*

CUIRIRI. *Voyez* Bentaveo.

CUIT. *Voyez* Rollier d'Angola.

CUL-BLANC. *Voyez* Bécasseau.

Cul-blanc. *Voyez* Motteux.

Cul-blanc a poitrine jaune. Cat. *tom. I, pag. & pl. 50. Voyez* Merle verd de la Caroline.

Cul-blanc cendré. Briss. *tom. III, pag. 454. Voyez* Motteux.

Cul-blanc gris. Briss. *tom. III, pag. 452. Voyez* Motteux.

Cul-blanc du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voyez* Motteux (grand).

Cul-blanc du Sénégal. *Voyez* Motteux du Sénégal.

Cul-blanc rousseatre. Briss. *tom. III, pag. 457. Voyez* Motteux.

Cul-blanc roux. *Voyez* Motteux.

Cul-blanc verdatre. *Voyez* Motteux (grand).

Cul-jaune de Cayenne (petit.)

Carouge du Mexique. *Pl. enl. 5, fig. 1.*

Carouge de Saint-Domingue. *Pl. enl. 5, fig. 2.*

Carouge du Mexique. Briss. *tom. II, pag. 118.*

Carouge de Saint-Domingue. Briss. *tom. II, pag. 121, pl. XII, fig. 3.*

Oiſeau bonana minor. Edw. *glan. pag. 68, chap. XXXIII, pl. 243.*

Demoiſelle, par les habitans de Saint-Domingue.

Carouge à tête jaune d'Amérique. Briss. *tom. VI, Supp. pag. 38, pl. II, fig. 2.*

Carouge de l'île de Saint-Thomas. *Pl. enl. 535, fig. 2.*

Carouge de Cayenne. Briss. *tom. II, pag. 123, pl. IX, fig. 2.*

Carouge du Bréſil. Briss. *tom. II, pag. 120.*

M. de Montbeillard aſſure que les oiſeaux repréſentés, *pl. enl. 5, fig. 1 & 2*, ſont l'oiſeau n°. 1 le mâle, & l'oiſeau n°. 2 la femelle du carouge, qu'il nomme *petit cul-jaune* ; il croit qu'on doit rapporter à cette eſpèce les trois carouges appellés par M. Briſſon, *carouge à tête jaune d'Amérique ; carouge de Cayenne ; carouge du Bréſil*, & les regarder comme des variétés. Quant au carouge de Saint-Domingue de M. Briſſon, c'eſt, d'après M. de Montbeillard, la femelle du carouge qu'il nomme *petit cul-jaune*. C'eſt pour me conformer au ſentiment de cet auteur & ne pas interrompre la nomenclature, que je rapporte à l'article du *petit cul-jaune de Cayenne*, & que je cite comme ſynonymes ou variétés les différens carouges dont les noms ſont rapportés en tête de cet article. Mais cependant je crois que chacun de ces oiſeaux exige une courte deſcription à part, ſans laquelle on n'en auroit qu'une idée confuſe, & d'après laquelle le lecteur ſera plus à portée de juger s'il doit les regarder, avec M. de Montbeillard, comme de ſimples variétés les unes des autres. Je commen-

Digitized by Google

terai donc par m'occuper du *petit cul-jaune de Cayenne*, & pour que la comparaiſon puiſſe être mieux ſuivie, je decrirai enſuite les *carouges* que M. de Montbeillard regarde comme des variétés de cette eſpèce ; mais je les indiquerai, pour plus de clarté, ſous les noms que M. Briſſon leur donne.

Le petit cul-jaune de Cayenne mâle ou le *carouge* du Mexique, ſuivant M. Briſſon, & d'après les *pl. enl. n°. 5, fig. 1*, a, du bout du bec à celui de la queue, ſept pouces ſix lignes : ſon bec, de ſa pointe aux coins de la bouche, neuf lignes & demie ; ſa queue, trois pouces quatre lignes : il a douze pouces trois lignes de vol : ſes ailes pliées s'étendent un peu au-delà du tiers de ſa queue : la baſe du bec, excepté à ſa partie ſupérieure, eſt entourée de plumes noires ; la même couleur s'étend de chaque côté juſqu'aux yeux ; elle couvre la gorge & deſcend en pointe ſur le cou : le reſte du plumage eſt d'un jaune foncé, excepté les grandes couvertures du deſſus de l'aile qui ſont noires & bordées de blanc du côté intérieur, en même-temps que la plupart ſont terminées auſſi de blanc du côté externe ; les plumes des ailes ſont noires, & les moyennes ſont bordées de blanc extérieurement ; enfin la queue eſt compoſée de douze plumes noires qui vont en diminuant par degrés de celles qui ſont au centre à celles qui ſont au bord : l'origine du demi-bec inférieur eſt rougeâtre, le ſurplus du bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont bruns.

Le petit *cul-jaune* femelle de Cayenne, ou *le carouge de Saint-Domingue*, d'après M. Briſſon & la *pl. enl. n°. 5, fig. 2*, a, du bout du bec à celui de la queue, huit pouces de long ; ſon bec, de ſa pointe aux coins de la bouche, onze lignes ; ſa queue, trois pouces ſept lignes : il a un pied ſix lignes de vol, & ſes ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait juſqu'à la moitié de la longueur de ſa queue : tout ſon plumage eſt noir, excepté la partie inférieure du dos, le croupion, le bas-ventre, le bas des côtés ; les plumes qui couvrent le haut des jambes, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue, celles du deſſous des ailes & les petites du deſſus, ces différentes parties ſont d'un jaune aſſez brillant : la queue eſt étagée comme dans le mâle : le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

D'après les deſcriptions qu'on vient de lire, on voit que les proportions ſont un peu différentes entre les deux oiſeaux qui en ſont le ſujet, & que celui que M. de Montbeillard regarde comme la femelle eſt le plus grand ; à cette première différence, qui eſt plus ordinairement du côté du mâle que du côté de la femelle, excepté parmi les oiſeaux de proie, on peut ajouter que c'eſt ici la femelle qui a plus de la couleur brillante qui relève le plumage, ce qui eſt encore préciſément oppoſé à ce qui a coutume d'avoir lieu. Je craindrois donc que les mémoires d'après leſquels M. de Montbeillard a regardé ces oiſeaux comme mâle & femelle, ne ſoient pas exacts, ou cette eſpèce eſt très-particulière & mérite qu'on confirme, par de nouvelles obſervations, celles qui ont porté un ſçavant ornithologiſte à avoir à ſon égard un ſentiment qui n'eſt pas conforme à l'ordre ordinaire de la nature. Ce ne ſeroit pas par cette ſeule ſingularité que ces oiſeaux ſeroient remarquables ; ils le ſont encore par la manière de ſuſpendre leur nid à de longues branches pendantes ſur les eaux des rivières, & par l'habitude de ſéparer un même nid en pluſieurs cavités qui contiennent chacune une nichée. Mais ces mêmes faits paroiſſent avoir beſoin d'être confirmés. Les deux oiſeaux dont on vient de lire la deſcription, ſoit qu'ils ſoient en effet mâle & femelle, ſoit que ce ſoient deux eſpèces différentes, ſe trouvent au Mexique, à Saint-Domingue, & probablement rarement à Cayenne ; car je ne les ai trouvés que très-peu dans les fréquens & nombreux envois qui nous arrivent de cette contrée ; ils ſont du XIXe genre.

Le carouge à tête jaune, BRISS. *tom. VI, Supp. pag. 38*, a huit pouces deux lignes du bout du bec à celui de la queue, un pied de vol, & ſes ailes pliées s'étendent un peu au-deſſus du milieu de ſa queue : la partie ſupérieure de la tête eſt d'un beau jaune ; le reſte du plumage eſt noir, excepté la partie inférieure des jambes, les petites couvertures du deſſus & du deſſous de la queue, & les petites couvertures du deſſus des ailes qui ſont jaunes : les plumes de la queue ſont étagées comme celles de la queue du *petit cul-jaune* : le bec eſt noir ; les pieds ſont couleur de plomb, & les ongles ſont noirâtres.

Le carouge de Cayenne, BRISS. *tom. II, p. 123*, a huit pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, treize pouces de vol, & ſes ailes pliées paſſent un peu la moitié de la longueur de la queue : tout le plumage eſt noir, excepté les petites couvertures du deſſus des ailes qui ſont d'un beau jaune, & les couvertures du deſſous qui ſont variées de noir & de jaune : la queue eſt un peu étagée : le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont noirâtres.

Le carouge du Bréſil, BRISS *tom. II, pag. 120*, a, du bout du bec à celui de la queue, neuf pouces neuf lignes ; la tête & la partie inférieure du cou ſont noires ; la partie ſupérieure du cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont jaunes ; mais une bande tranſverſale noire, s'étend ſur le dos d'une aile à l'autre ; les couvertures de l'aile, qui ſont placées au milieu, ſont blanches & les autres ſont noires : les ailes & la queue ſont de cette dernière couleur : le bec eſt noir, excepté la baſe du demi-bec inférieur qui eſt bleuâtre ; les pieds ſont bruns.

Ces différens oiſeaux ſont tous du XIXe genre. Leurs couleurs dominantes ſont le jaune & le

Digitized by Google

noir ; ils ont à-peu-près les mêmes dimenſions : ils habitent tous l'Amérique méridionale. Ce ſont autant de raiſons pour les ſoupçonner de ne former que des variétés, ſans qu'on puiſſe cependant l'aſſurer, & d'autant moins qu'habitant tous les mêmes contrées, leur variété ne peut être attribuée au climat, & qu'ayant été originairement individuelle, elle auroit dû & devroit décliner vers l'eſpèce primitive, & finir par s'y réunir & ſe confondre avec elle. Avant de terminer cet article, que le nombre des objets dont il y eſt queſtion a néceſſairement rendu fort long, j'obſerverai que dans la *pl. enl.* l'oiſeau repréſenté *fig. 2*, a la queue fort longue, & que ſes ailes pliées n'en paſſent guère l'origine, quoique M. Briſſon diſe qu'elles atteignent au-delà de la moitié de ſa longueur ; mais cet auteur, ordinairement ſi exact, s'eſt trompé à cet égard, & j'ai vérifié ſur l'individu que le deſſinateur a rendu fidèlement la longueur des ailes, mais qu'il a augmenté celle de la queue.

CUL-JAUNE. *Voyez* CASSIQUE JAUNE du Bréſil.

CUL-ROUGE. BELL. *port. d'oiſ. pag. 74. Voyez* ÉPEICHE.

CUL-ROUSSET.

Bruant de Canada. BRISS. *tom. III, pag. 296.*

Le *cul-rouſſet* eſt de la groſſeur de notre bruant : le deſſus de la tête eſt varié de brun & de marron ; il y a, avec les mêmes couleurs, un mélange de gris ſur le deſſus du cou, le dos & les couvertures des ailes ; le croupion eſt purement gris ; les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale, rouſſeâtre ; la gorge & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc-ſale varié de taches marron, moins nombreuſes ſous le ventre ; les plumes des ailes & de la queue ſont brunes, bordées de gris tirant ſur le marron ; le bec & les pieds gris-bruns. On trouve le *cul-rouſſet* au Canada. *Genre XXXV.*

CUL-ROUSSET. *Voyez* GORGE-BLEUE.

CUL-ROUSSET FARNOU. *Voyez* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

CULOTTE DE VELOURS ou COQ DE HAMBOURG. *Voyez* COQ.

CURE (*Fauconn.*) Pillule d'étoupe, de coton ou de plumes. On croit qu'elles ſont propres à deſſécher les phlegmes & à guérir pluſieurs maladies. On mêle aux *cures* les médicamens appropriés aux différens cas : elles en ſont les récipiens ; elles ſervent à les faire avaler. C'eſt, ſans doute, leur principal uſage.

Armer les cures ; c'eſt y attacher quelques morceaux de chair pour exciter l'oiſeau à les avaler.

Tenir ſa cure, ſe dit de l'oiſeau, quand il éprouve de ce remède l'effet qu'on en attendoit.

CURER (*Fauconn.*) c'eſt faire prendre des cures aux oiſeaux de proie. *Voyez* CURE.

CURICACA de Cayenne. *Pl. enl. 868. Voyez* COURICACA.

CURLU. *Voyez* COURLIS.

CUNTUR. *Voyez* CONDOR.

CYGNE.

Pl. enl. 913.

BRISS. *tom. VI, pag. 288, genre CVI.*

BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 151, fig. pag. 152.*

Cyne, cigne. BELL. *port. d'oiſ. pag. 30.*

Cygnus, en Latin ;

Cino, cigno, en Italien ;

Ciſne, en Eſpagnol ;

Oelb, en Suiſſe ;

Oelb, oelbs, elps, oelbſch, en Allemand ;

Labec, en Polonois ;

Swan, en Suédois ;

Swan, tame ſwann, cygnet, en Anglois.

Le *cygne* a été fameux de tout temps : les poëtes l'ont célébré, & M. le comte de Buffon ajoute ce qui manquoit au tableau qu'ils nous en ont tracé ; il le préſente, en commençant ſon hiſtoire, paré de tous les dons que la nature lui a faits ; graces de la figure, beauté des formes, mouvemens flexibles reſſentis, attitudes, tantôt animées, tantôt laiſſées dans un mol abandon, &c. ; tel eſt le point de vue ſous lequel M. de Buffon peint le cygne, conſidéré d'abord relativement à lui-même : il ajoute enſuite : « A ſa noble aiſance, » à la facilité, la liberté de ſes mouvemens ſur » l'eau, on doit le reconnoître, non-ſeulement » comme le premier des navigateurs ailés, mais » comme le plus beau modèle que la nature nous » ait offert pour l'art de la navigation ». Cette propoſition eſt ſuivie du parallèle des différentes parties du corps du *cygne* & de celles qui entrent dans la compoſition d'un navire. Je ne ſuivrai pas plus loin l'éloquente deſcription de la forme, des habitudes & du naturel du *cygne* : ce morceau n'avoit pas beſoin d'être indiqué ; mais nous ne pouvions, ſans y rendre hommage, parler de l'oiſeau qui en eſt le ſujet.

Conſidéré ſuivant l'ordre méthodique, le *cygne* eſt du même genre que l'oie ; c'eſt le plus grand & le plus puiſſant des oiſeaux palmipèdes : il nage avec autant de facilité, qu'il vole avec force & légèreté. Trop fort pour que les autres oiſeaux d'eau puiſſent lutter contre lui, il n'a point à diſputer ſa proie avec eux : défendu par ſa grandeur, par l'épaiſſeur de ſon plumage ; en état, par la force de ſon bec & de ſon aile, de parer & de porter les coups les plus forts qui ſoient au pouvoir des oiſeaux, il n'y a, parmi ceux de rapine, que l'aigle qui oſe l'aſſaillir, & ſouvent le *cygne* le repouſſe avec avantage.

Le *cygne* eſt ou domeſtique ou ſauvage ; un peu plus grand dans le premier état que dans le ſecond : il a, ſuivant les dimenſions qu'en donne M. Briſſon, du bout du bec à celui de la queue, quatre pieds trois pouces ſept lignes, ſept pieds trois pouces de vol ; ſon bec eſt long de trois pouces ſix lignes ; ſes ailes pliées s'étendent environ juſqu'aux deux tiers de la longueur de ſa queue ; tout ſon plumage eſt d'un blanc éclatant ; le bec

Digitized by Google

eſt rouge, excepté le bout du demi-bec ſupérieur qui eſt noir : ſur ſon origine s'élève un tubercule charnu, d'un beau noir. De chaque côté de la tête, entre le bec & l'œil, eſt un eſpace triangulaire du même noir que le tubercule, & dégarni de plumes; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & la membrane qui les lie, ſont de couleur de plomb & les ongles noirs. La femelle, un peu plus petite que le mâle, a, ſur l'origine du bec, un tubercule moins gros; il n'y a pas d'ailleurs de différence entre elle & le mâle.

Le *cygne* ſauvage eſt beaucoup moins gros que le *cygne* domeſtique : ſa longueur eſt de trois pieds dix pouces ſix lignes du bout du bec à celui de la queue; ſon vol de ſix pieds trois pouces, & ſes ailes pliées dépaſſent un peu la moitié de la longueur de ſa queue : tout ſon plumage eſt blanc; le bec eſt jaune, de ſon origine aux narines, & le ſurplus eſt noir : l'eſpace compris entre l'œil & le bec, eſt nud & couvert d'une peau jaune; les paupières ſont de cette dernière couleur; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, la membrane qui les unit, ſont d'un gris-brun, & les ongles bruns.

En comparant ces deux deſcriptions, on voit que l'eſpèce du *cygne*, au lieu d'avoir perdu par la domeſticité, s'eſt au contraire fortifiée; qu'elle a acquis une taille plus grande, un tubercule ſur l'origine du bec, dont le principe ne peut être qu'une force ſurabondante, & les différences ne conſiſtent d'ailleurs que dans les couleurs du bec, de la peau nue qui eſt entre l'œil & le bec, & celles des pieds & de leurs membranes.

Les jeunes *cygnes*, ſoit domeſtiques, ſoit ſauvages, portent d'abord un plumage gris, & ce n'eſt qu'à la mue qu'ils en prennent un blanc; il eſt même probable que ce n'eſt qu'à la ſeconde mue que les *cygnes* ſauvages le revêtiſſent, puiſqu'on en tue au milieu de l'hyver qui ſont tous gris.

Le grain eſt la principale nourriture des *cygnes*; ils pâturent auſſi, & ils prennent du poiſſon.

Les *cygnes* ſauvages volent en troupes nombreuſes, & les *cygnes* domeſtiques nagent & s'exercent ſur les eaux de compagnie : l'inſtinct de cet oiſeau le porte en général à chercher la ſociété de ſes ſemblables. On a étendu juſqu'à trois cens ans la durée de ſa vie; mais, ſans nous arrêter à cette époque incertaine, il eſt démontré par l'expérience, & il eſt probable par le raiſonnement, que le *cygne* jouit d'une longue exiſtence, puiſque l'incubation eſt fort longue, & que l'accroiſſement des jeunes eſt très-lent.

La femelle conſtruit ſon nid, tantôt ſur une touffe d'herbes sèches ſur le rivage, tantôt ſur des roſeaux abattus, entaſſés & flottans. La ponte a lieu d'un jour l'un; elle eſt de ſix ou ſept œufs blancs, & l'incubation dure ſix ſemaines.

Les *cygnes* commencent à entrer en amour dès le mois de février : ils paroiſſent auſſi ſenſuels qu'ardens : leur union eſt précédée par des careſſes qui durent long-temps, par l'entrelacement de leur long cou & le contact de leur bec dont ils ſe preſſent mutuellement. La femelle, ce qui n'eſt pas ordinaire à la plupart des autres animaux, provoque le mâle, & l'invite encore après qu'ils ſe ſont unis. Ce tempérament ardent rend les mâles jaloux & furieux; ils ſe battent cruellement pour la poſſeſſion des femelles : d'abord ils s'attaquent à grands coups d'aile, puis ils cherchent à entrelacer mutuellement leur cou & à tenir la tête de leur rival plongée ſous l'eau; & ſouvent un combat, après avoir duré une journée, finit par la mort de l'un des deux aſſaillans.

Les ſoins du père pour défendre ſes petits, les attentions de la mère pour les couvrir de ſes ailes, les promener ſur les eaux, tandis qu'elle les ſoutient ſur les différentes parties de ſon corps où ils ſe poſent, pour leur apprendre à nager, & ſatisfaire à tous leurs beſoins, ſont égaux à l'ardeur qui a d'abord rapproché & uni les deux époux.

Les petits, nés couverts d'un duvet gris, ne prennent des plumes qu'au bout de deux mois; leur plumage eſt d'abord gris; au mois de ſeptembre ils muent, & leur robe devient variée de gris & de blanc; mais elle n'eſt entièrement blanche qu'au bout de deux ans; & c'eſt alors que les jeunes ſont adultes & en état de produire.

Les *cygnes* appartiennent également à l'ancien & au nouveau continent; ils préfèrent, dans l'un & l'autre, les régions ſeptentrionales à celles du midi : c'eſt dans les premières qu'ils paſſent l'été, & qu'ils multiplient; ils ne les quittent que quand la rigueur du froid les y contraint; & c'eſt alors ſeulement qu'ils s'avancent dans les régions tempérées, & même dans les régions méridionales. Nous ne voyons ces oiſeaux dans nos provinces que dans la ſaiſon des grands froids, & leur apparition paſſe pour annoncer des hivers rigoureux : cette eſpèce de prédiction ne ſe vérifie pas toujours. Cette année (1782) entr'autres, on a vu des *cygnes* ſur les étangs en France dès le mois de novembre, & cependant l'hiver n'a pas été rigoureux; l'apparition des *cygnes* eſt une preuve certaine de la force du froid dans les régions qu'ils abandonnent; mais ce n'en eſt pas toujours une que le froid ſera rigoureux dans les pays où ils ſe retirent : la Pruſſe, la Pologne, la Sybérie, le Kamtzchatka, la Laponie dans l'ancien continent; la Louiſiane, la Virginie, le Canada, les terres voiſines de la baie d'Hudſon dans le nouveau, ſont les lieux où les *cygnes* ſont les plus nombreux.

Les anciens ſervoient le *cygne* ſur leurs tables, plutôt par oſtentation, qu'à cauſe de la bonté de ſa chair qui eſt noire, dure & inſipide.

Les poëtes, qui ſe ſont plû à célébrer toutes les graces & les beautés de cet oiſeau, ont encore pris plaiſir à lui faire des dons qu'il n'a pas reçus de la nature; telle eſt la voix harmonieuſe qu'ils

Digitized by Google

lui ont ſuppoſée, & dont l'harmonie augmentoit encore quand il étoit près de mourir : cependant il eſt ſilencieux ; ſa voix, lorſqu'il la fait entendre, n'eſt qu'un ſon rauque, & il expire tranquilement, comme la plupart des animaux, ſans ſignes extérieurs de douleur, & ſans donner de marques d'aucunes affections ſur un événement qu'il ne connoît pas, qu'il n'a ni prévu, ni qu'il ne redoute.

Parmi des oiſeaux apportées des iſles Falklandes ou des terres Magellaniques, étoient pluſieurs *cygnes*, qui différoient de l'ordinaire, 1°. en ce qu'ils étoient moins grands ; 2°. en ce qu'ils avoient la tête & le cou noirs juſqu'au tiers de ſa longueur ; le bec & les pieds étoient auſſi de cette même couleur.

L'article qu'on vient de lire eſt conforme aux notions reçues dans le temps où il a été rédigé ; mais, depuis peu, M. l'abbé Mongez, chanoine de l'abbaye de ſainte Geneviève, & garde du cabinet de la même abbaye, a lu, dans une des ſéances de l'académie royale des ſciences, un mémoire dans lequel il prouve :

1°. que les *cygnes ſauvages* ont un chant ;

2°. Que leur chant eſt mélodieux ;

3°. Qu'il eſt très-fort, & qu'on l'entend juſqu'à près d'une lieue de diſtance ;

4°. Que la femelle jouit, à cet égard, de la même faculté que le mâle.

Cependant les *cygnes* privés ou domeſtiques ne chantent point ; c'eſt ſans doute ce qui avoit fait penſer que ces oiſeaux en général n'ont point de chant, & ce qui avoit fait mettre au rang des fables ce que les anciens ont dit de la voix mélodieuſe des *cygnes*.

M. Mongez a fait ſes obſervations à Chantilly. Il eſt ordinaire que des *cygnes* ſauvages s'abattent dans le fort de l'hiver, ſur une des plus grandes pièces d'eau du parc ; on en prend quelquefois par le moyen de piéges qu'on leur dreſſe : deux de ces *cygnes*, qu'on a démontés ou privés de la faculté de voler, vivent, depuis quelque temps, ſur cette même pièce d'eau ; & ce ſont ces *cygnes* qui ont fait connoître la faculté dont jouiſſent les oiſeaux de leur eſpèce. Non-ſeulement ceux-ci chantent en certains temps, & à leur gré, comme les autres oiſeaux, mais on peut les déterminer à volonté à faire entendre leur voix mélodieuſe. Il ſuffit de préſenter, ſur la même pièce d'eau, quelqu'autre oiſeau aquatique : auſſi-tôt les *cygnes* s'avancent pour le mettre en pièces, ou le combattre, ſuivant ſa force ; &, après leur victoire, qui eſt toujours aſſurée, car ce ſont les plus forts comme les plus grands des oiſeaux d'eau, le mâle & la femelle ſe pavanent vis-à-vis l'un de l'autre, ne manquent pas de ſe mettre à chanter & de célébrer, ſi l'on veut, la victoire qu'ils viennent de remporter.

Nous, ſerions entrés dans des détails plus circonſtanciés, & nous aurions ſuivi le mémoire intéreſſant de M. Mongez dans toutes ſes parties, ſi nous avions pu en avoir communication aſſez tôt. Il a eu l'honnêteté de nous la promettre, & nous aurions deſiré en profiter ; mais la néceſſité de ſuivre le cours de l'impreſſion, nous a forcés de nous borner à ce précis des faits principaux dont la connoiſſance nous a été communiquée par des membres de l'académie préſens à la ſéance où le mémoire a été lu, & M. Mongez nous a lui-même confirmé ces faits dans la converſation. Forcés de nous y borner, nous renvoyons le lecteur au mémoire même, après que le rapport en aura été fait à l'académie, & qu'il aura été rendu public.

CYGNE ENCAPUCHONNÉ, *Voyez* DRONTE.

DAGUER.

Digitized by Google

DAG

DAGUER, (*fauc.*) se dit d'un oiseau de proie qui vole à tire d'aile. Ce mot vient de *dague*, espèce de javelot.

DAME. *Voyez* PIE.

DAME. BELL. *port. d'oiſ. pag. 27. V.* HULOTTE.

DAME ou DEMOISELLE ANGLOISE. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

DAMETTE. *Voyez* LAVANDIÈRE.

DAMIER. *Voyez* PÉTREL BLANC & NOIR.

DAMIER BRUN. *V.* PÉTREL ANTARCTIQUE.

DANBIK.

Cet oiseau n'a été indiqué jusqu'à présent que par M. de Montbeillard, qui le regarde comme une variété du *sénégali*; il nous apprend qu'il est fort commun en Abyssinie; qu'il est de la grosseur du *sénégali*; que la couleur rouge qui règne sur toute la partie antérieure du corps, ne descend pas, comme dans le premier de ces oiseaux, jusqu'aux jambes; « mais elle s'étend sur les couvertures des » ailes, où l'on apperçoit quelques points blancs, » ainsi que sur les côtés de la poitrine : le bec est » pourpré, son arrête supérieure & inférieure bleuâ- » tre, & les pieds cendrés : le mâle chante agréable- » ment : la femelle est d'un brun presque uniforme, » & n'a que très-peu de pourpre ». *Genre XXXII.*

DARNAGASSE. SAL. *pag. 28. Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

DATTIER ou MOINEAU DE DATTE.

Nous devons à M. le comte de Buffon la connoissance de cet oiseau, qu'il décrit dans les termes suivans :

« Le *moineau de datte* a le bec court, épais à sa » base & accompagné de quelques moustaches » près des angles de son ouverture; la pièce supé- » rieure noire, l'inférieure jaunâtre, ainsi que les » pieds; les ongles noirs; la partie antérieure de » la tête & la gorge blanches; le reste de la tête, » le cou, le dessus du corps, & même le dessous, » d'un gris plus ou moins rougeâtre; mais la » teinte est plus forte sur la poitrine & les petites » couvertures supérieures des ailes; les pennes des » ailes & de la queue sont noires; la queue est un » tant soit peu fourchue, & dépasse l'extrêmité » des ailes pliées des deux tiers de sa longueur.

» Cet oiseau vole en troupes & vient chercher » les grains jusqu'aux portes des granges. Il est aussi » commun dans la partie de la Barbarie, située » au sud du royaume de Tunis, que les moineaux » le sont en France : mais il a un chant très-agréa- » ble ». J'ignore ce qui a mérité à cet oiseau le nom de *dattier* ou *moineau de datte*. *Genre XXXIIe.*

DÉBASSAIRE. *Voyez* PENDULINE.

DÉCHAPERONNER, (*fauc.*) c'est ôter aux oiseaux de proie le chaperon dont on leur couvre la tête.

DEM

DÉLIVRE, (*fauc.*) mot employé pour exprimer qu'un oiseau qu'on a pris est fort maigre; *cette perdrix, ce héron* sont à la délivre.

DÉLONGIR, (*fauc.*) c'est ôter à l'oiseau la longe qui servoit à le retenir.

DEMI-AIGRETTE.

Héron bleuâtre à ventre blanc de Cayenne. *Pl. enl. 340.*

Elle n'a pas tout-à-fait deux pieds de long du bout du bec à celui de la queue : tout son plumage est d'un cendré foncé, tirant au bleuâtre, excepté le ventre, le dessous de la queue & des ailes & les jambes qui sont blancs; quelques plumes longues, effilées, à barbes désunies, comme en ont les *aigrettes*, partent du dos, & s'étendent un peu au-delà de la queue; mais comme ces plumes ne sont ni aussi longues, ni en aussi grand nombre que dans l'*aigrette*, cet oiseau, pour marquer ce rapport avec la différence qui l'accompagne, a été nommé *demi-aigrette*. Il a aussi deux plumes longues, étroites & pointues qui tombent du derrière de la tête sur le haut du cou; la peau, nue entre l'œil & le bec, est jaune; les pieds sont jaunâtres, & le bec est d'un brun nué de jaune. Cette espèce a été apportée de Cayenne & de la Louisiane. *Genre LXXXIe.*

DEMI-AMAZONE. *Voyez* AMAZONE A TÊTE JAUNE.

DEMI-FIN A HUPPE & GORGE BLANCHES.

Les *demi-fins* forment, suivant M. de Montbeillard, « une classe intermédiaire entre les oiseaux » à bec fort & à bec fin; elle comprend, parmi » les oiseaux du nouveau monde, ceux qui ont » le bec plus fort que les *pipits*, mais moins que » les *tangaras*; & parmi les oiseaux de l'ancien » continent, ceux qui ont le bec plus fort que les » *fauvettes*, mais moins que la *linotte*. On pour- » roit donc, ajoute le même auteur, y rapporter » non-seulement *la calandre* & quelques *alouettes*, » mais plusieurs espèces, qui n'ont été rangées » dans d'autres classes, que parce que celle-ci » n'existoit pas encore, &c ».

L'observation de M. de Montbeillard est certainement très-juste en elle-même; mais je la crois peu applicable à une méthode. D'abord, elle n'offre pas un terme assez précis; il restera toujours quelqu'indécision, & les uns regarderont comme la première nuance d'un *bec fin*, ce qui ne paroîtra à d'autres que la dernière d'un *bec fort*. En second lieu, cette classe ne peut avoir lieu que dans une méthode dans laquelle les oiseaux ne seroient rangés par groupes & classés qu'en raison de la forme du bec; autrement cette classe réuniroit nécessairement des oiseaux qui, ne se ressemblans que par un seul trait, différeroient par tous

Digitized by Google

les autres. Une méthode dans laquelle on classeroit tous les oiseaux d'après la forme du bec seul, seroit excellente par sa simplicité, si ce caractère pouvoit fournir un assez grand nombre de divisions; peut-être la chose n'est-elle pas impossible, mais elle n'est pas exécutée, & dans l'état actuel de l'ornithologie, je ne crois pas la classe des *demi-fins* admissible, puisqu'elle réunit, comme M. de Montbeillard a été obligé de le faire, des oiseaux qui, n'ayant de rapport que par un seul trait ou un seul caractère, diffèrent par tous les autres, qui sont au moins aussi frappans, & en même-temps cette division sépare des oiseaux absolument semblables & bien reconnus pour tels, puisqu'on ne doit rapporter à la classe des *demi-fins* que la *calandre & quelques alouettes*, mais non pas toutes; & par conséquent il y auroit en même-temps des *alouettes* qui seroient de cette classe & *d'autres alouettes* qui n'en seroient pas. J'ose me flatter que l'auteur, aux talens & à la sagacité duquel je rends le tribut d'estime qui lui est dû, dont j'ai moi-même éprouvé bien des fois l'honnêteté à mon égard, ne prendra pas mes observations en mauvaise part, & qu'il ne les attribuera qu'à la nécessité d'exposer mon sentiment relativement à un objet sur lequel je me suis chargé d'écrire. Il ne m'en voudra pas de n'avoir pas été une fois de son avis dans le cours d'un long ouvrage, & dans un endroit où, après avoir exposé ma manière de penser, je n'en suivrai pas moins sa nomenclature, & je ne profiterai pas moins de ses sçavantes observations dans tout le cours de l'ouvrage.

Le *demi-fin* à huppe & gorge blanches, a cinq pouces trois lignes de long; sa queue dépasse les ailes pliées de huit à dix lignes; il a sur la tête une huppe composée de plumes blanches, longues, étroites & pointues, couchées dans l'état de repos, & qu'il relève à volonté; la gorge est blanche, bordée de noir; le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les pennes de la queue, leurs couvertures sont d'un orangé plus ou moins éclatant; le haut du dos, le bas du cou près des ailes, leurs couvertures supérieures & les jambes sont d'un cendré foncé tirant au bleu: le bec est noir, les pieds d'une jaune-orangé. Suivant M. Edwars, cet oiseau, qu'il a fait connoître & représenter, *pl. 344*, auquel il donne le nom de *manakin*, se trouve dans l'Amérique méridionale.

DEMI-FIN MANGEUR DE VERS.

Figuier de Pensilvanie. BRISS. *sup. tom. VI, p. 102.*

Mangeur de vers. EDW. *glan. part. II, pag. 200, thap. XCV, pl. 305.*

Le *demi-fin* mangeur de vers est un peu plus gros que la fauvette à tête noire: la tête, la gorge, le devant du cou & la poitrine sont d'une belle couleur orangée, moins foncée sur la poitrine; il y a, de chaque côté de la tête, trois raies transversales, une jaunâtre entre deux noires; le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus des ailes & de la queue, sont d'un verd-olive foncé; le ventre, les côtés, les jambes & le dessous de la queue sont blanchâtres; les ailes & la queue sont en-dessus d'un verd-olive foncé & cendrées en-dessous; la portion supérieure du bec est brune, l'inférieure couleur de chair: les pieds sont de cette dernière couleur.

Les oiseaux de l'espèce qui vient d'être décrite, sont de passage en Pensilvanie: ils arrivent au mois de juillet, prennent leur route vers le nord, sans qu'on les voie repasser à l'automne. *Genre XLe.*

DEMI-FIN NOIR & BLEU.

Il est un peu plus grand qu'une linotte: tout son plumage est varié de noir & de bleu; le noir est la couleur de la gorge, de la base de l'aile & du haut du dos; il y a en outre un trait noir qui va de chaque narine à l'œil; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées de bleu; le reste du plumage est d'un bleu changeant & à reflets de couleur cuivreuse: le bec est d'un brun assez foncé & les pieds d'un brun plus clair. Cet oiseau, peu connu & incomplettement indiqué dans les commentaires de Pétersbourg, en 1765, *pag. 341, n° 6, pl. XV, fig. VI*, fut apporté des Indes, suivant l'auteur qui en fait la description; elle n'est pas suffisante pour déterminer son genre.

DEMOISELLE, nom que l'on donne à Saint-Domingue à une espèce de carouge. *Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

DEMOISELLE de Numidie.

Pl. enl. 241.

Hist. de l'Acad. tom. III, part. II, p. 35, pl. 35.

Grue de Numidie, *appellée vulgairement* Demoiselle de Numidie. BRISS. *tom. V, pag. 388. Genre LXXXe.*

Cet oiseau doit le nom de *demoiselle* à l'élégance de sa forme, à la souplesse & l'agrément de ses mouvemens, peut-être aussi à *ce qu'il semble* avoir quelque chose de précieux & d'affecté, & qu'il paroît aimer à se montrer, à attirer les regards & à se faire remarquer. Les anciens lui avoient trouvé une analogie moins favorable, & avoient comparé ses mouvemens aux gestes des mimes & des bouffons. Sa marche, toujours élégante, quelquefois mêlée de sauts légers, a souvent l'air d'une sorte de danse; c'est ce qui a fait dire à Aristote, qu'on prend les grues de Numidie *quand elles dansent vis-à-vis l'une de l'autre.* Ces oiseaux réunissent la parure dans le plumage & la grandeur de la taille à l'élégance de leur forme. La *demoiselle* de Numidie a, du bout du bec à celui de la queue, trois pieds trois pouces six lignes, quatre pieds neuf pouces de vol, & sa queue dépasse les ailes pliées à-peu-près des trois quarts de sa longueur; le sommet & le milieu du dessus de la tête est coëffé de blanc: deux pinceaux de plumes fines, d'un noir lustré, d'une longueur moyenne, formant l'arc, & ayant leur courbure tournée en-dessus, partent des deux coins de la tête de chaque côté & se portent en arrière, en

Digitized by Google

s'écartant un peu en-dehors; deux autres pinceaux ou aigrettes de plumes également fines, courbées de même & dans le même ſens, mais beaucoup plus longues & d'un blanc perlé, partent du deſſous des premiers pinceaux, & vont ſe terminer de chaque côté du cou : les joues, le derrière du cou à ſa partie ſupérieure, la gorge & tout le devant du cou ſont couverts de plumes d'un noir foncé; celles qui naiſſent à la partie inférieure du cou, ſont fort longues, très-larges, & tombent, en flottant, comme un faiſceau de rubans, au-devant de la poitrine; le reſte du plumage eſt d'un gris-cendré d'une teinte très-agréable, excepté l'extrêmité des grandes pennes des ailes & de la queue qui eſt noire : l'iris eſt d'un rouge vif; le bec verdâtre à ſon origine, eſt rougeâtre dans ſa partie moyenne & noire à ſa pointe : les pieds & les ongles ſont noirs. Cet élégant oiſeau eſt originaire des parties les plus chaudes de l'Afrique, & il paroît cependant qu'il pourroit s'accoutumer à notre climat. On a vu des *demoiſelles* de Numidie vivre long-temps à la ménagerie de Verſailles; elles y produiſirent, & un de leurs petits y a vécu 24 ans. Cette acquiſition ne ſeroit peut-être pas bien importante en elle-même, mais elle prouve que la différence des climats n'eſt pas un obſtacle auſſi grand qu'on le penſe ſouvent, aux tentatives qu'on pourroit faire pour accoutumer à notre climat les oiſeaux qu'on y tranſporteroit des pays chauds.

DÉROBER (*fauc.*) *Dérober les ſonnettes*, ſe dit d'un oiſeau qui s'en va ſans être congédié.

DÉROMPRE, (*fauc.*) exprime l'action d'un oiſeau qui fond ſur un autre avec tant d'impétuoſité & de force, qu'en l'atteignant il le précipite, & le fait tomber briſé & rompu.

DESEMPLOTOIR, (*fauc.*) inſtrument employé en fauconnerie, pour tirer de la mulette des oiſeaux la viande qu'ils ne peuvent digérer.

DESCENTE, (*fauc.*) c'eſt l'action de l'oiſeau qui fond ſur ſa proie. Si cette action eſt lente, on dit que l'oiſeau *file*; ſi elle eſt prompte, qu'il *fond*.

DEUX POUR UN. Bell. *Voyez* BÉCASSINE (petite).

DIABLE DE MER. Bell. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 182. Voyez* MACROULE.

DIABLE des Palétuviers. *Voyez* ANI.

DIABLE des Savanes. *Voyez* ANI.

DIGÉRER *ſa gorge*, (*fauc.*) ſe dit lorſqu'un oiſeau rend ſes excrémens trop peu de temps après qu'il a pris ſa pâture, & que faute de ſéjourner aſſez dans la poche ou *gorge*, elle ne le nourrit pas.

DINDON.

Pl. enl. 97.

Briss. *tom. 1, pag. 158, pl. enl. XVI.* Genre II.

Coc-dinde. Bell. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 248, fig. 249.*

Idem, *port. d'oiſ. pag. 60.*

Pavon de las indias, en Eſpagnol;

Gallo-dindia, le mâle; *gallina-dindia*, la femelle, en Italien;

Indianiſche-Hahn, *kalekuttiſcher-han*, le mâle; *indianiſch-hun*, la femelle, en Allemand;

Indyk en Polonois;

Kalkou en Suédois;

Turky-cock, *kok of inde* en Anglois.

Gallo-pavo en Latin;

Le *dindon* eſt trop connu pour en faire une deſcription détaillée : je m'arrêterai donc ſeulement aux parties extérieures qui exigent une obſervation particulière. La tête & une partie du cou, ſont dégarnies de plumes & couvertes d'une peau d'un blanc-bleuâtre, chargée de mamelons d'un rouge vif ſur le devant du cou, variés ſur la tête & le derrière du cou, de blanc, qui eſt leur couleur dominante, de rouge & de bleuâtre; ils ſont plus petits ſur la tête & le derrière du cou, mais plus rapprochés & plus ſerrés; ils ſont beaucoup plus gros ſur le devant du cou, & ſur-tout à ſa partie inférieure, où ils pendent comme en paquets au bas d'une duplicature de la peau, qui eſt lâche, & qui tombe à replis ondulans, de la baſe du bec ſur le devant & juſques vers le milieu du cou; quelques poils noirs & de petites plumes de la même couleur, plus rares ſur le haut du cou & un peu plus fréquentes ſur le bas, ſont diſperſées ſur la peau, entre les mamelons dont elle eſt chargée.

Au-deſſus de l'origine du bec, à ſa partie ſupérieure, s'élève une caroncule charnue, ridée, conique, qui, dans l'état de repos, n'a guère qu'un pouce de haut.

Toutes les parties dont je viens de parler, ſont ſuſceptibles de ſe dilater & d'admettre une grande abondance de ſang qui les diſtend, les tuméfie & les colore d'un rouge très-vif. C'eſt ce qui arrive lorſque le *dindon* eſt ému & agité par quelqu'impreſſion vive, ſoit d'amour ou d'antipathie; alors la caroncule qui s'élève de deſſus le bec, s'alonge juſqu'à trois ou quatre pouces, s'élargit à proportion, & retombe ou en-devant ou d'un des côtés du bec, juſqu'à trois ou quatre pouces au-deſſous; en même-temps les mamelons ſe tuméfient, la duplicature de la peau qui pend ſous le bec ſe remplit de ſang, & toutes ces parties en paroiſſent gonflées au point de ſembler prêtes d'en rompre : il ſeroit curieux de rechercher quelle eſt leur ſtructure & comment elles peuvent alternativement admettre le ſang qui les diſtend, & reprendre leur étendue ordinaire; mais cet objet n'eſt pas du reſſort de mon ſujet. Un autre trait très-remarquable, & qui juſqu'ici paroît n'appartenir qu'au *dindon*, eſt un pinceau ou bouquet de crins durs, noirs, longs de cinq à ſix pouces, qui pend du milieu du cou à ſa partie inférieure & antérieure. Ce pinceau ne commence à pouſſer ordinairement que la ſeconde année dans nos climats, & qu'à la troiſième en Suède, ſuivant l'obſervation de M. Linnée.

Quant au plumage, on doit remarquer que les plumes du dos & celles qui couvrent le deſſus des ailes, ſont comme coupées quarrément par le

Digitized by Google

bout; que la queue eſt, en quelque ſorte, double, compoſée de dix-huit longues plumes, que l'animal relève à volonté, & dont l'épanouiſſement, lorſqu'il *piaffe*, forme les trois quarts d'un cercle; que ſous ces longues plumes, il y en a de plus courtes qui leur ſervent comme de ſupport & que l'oiſeau ne relève jamais. Ainſi, le *dindon* reſſemble au *paon*, par l'organiſation de ſa queue, *& au coq de roche*, par la manière dont ſont terminées les plumes qui couvrent le dos & le deſſus des ailes. Outre les parties que je viens de décrire, le *dindon* mâle a, à la partie poſtérieure de chaque pied, un ergot très-gros, mais fort court. Tout le monde ſçait que le bec & les pieds ſont noirs dans les jeunes *dindons;* mais les pieds rougiſſent à meſure que ces oiſeaux avancent en âge; ils blanchiſſent dans l'extrême vieilleſſe, & ces changemens ſont ſur-tout marqués dans les mâles.

La femelle diffère en ce qu'elle eſt plus petite, qu'elle n'a ni ergot au pied, ni pinceau de crins au bas du cou. La couleur ordinaire du plumage du mâle & de la femelle eſt un très-beau noir, plus foncé & plus luſtré ſur le mâle. Mais il y a des *dindons* tout blancs; on les a même beaucoup multipliés depuis quelques années, parce que leur chair paſſe pour être plus délicate. Le mêlange des *dindons* noirs & des blancs, a produit un grand nombre de variétés, dont les plus rares ſont les *dindons* d'un *gris-cendré*, & ceux à plumage tirant ſur le brun: il y en a de très-agréables par l'oppoſition d'un noir brillant ſur un fond blanc, & par les reflets cuivreux que la première de ces deux couleurs a pris en s'altérant.

Le *dindon* paſſe pour un animal ſtupide & colère; ſon allure ordinaire eſt lente & grave; ſon extérieur a quelque choſe de mélancolique, & ſon maintien eſt celui d'un animal craintif. Mais lorſque quelqu'objet le frappe & l'anime, il ſe redreſſe, il hériſſe ſes plumes, il épanouit & relève ſa large queue, il porte ſon cou droit, il rejette ſa tête en arrière, il étend & abaiſſe ſes ailes juſqu'à les faire traîner à terre; en même-temps les différens corps mamillaires qui couvrent la tête & le cou, ſe rempliſſent de ſang, & deviennent d'un rouge-pourpre: dans cette attitude, le *dindon* marche à pas lents & meſurés, faiſant entendre tantôt un glouſſement grave, tantôt un ſon aigu; au moment de ce dernier cri, il fait quelques pas plus précipités en avant, & il fait claquer ſes ailes roidies qu'il froiſſe contre terre. Il ne prend ce maintien que quand il eſt en amour ou en colère. On excite aiſément les mouvemens de cette dernière paſſion, en lui préſentant quelque corps coloré en rouge, ou en le provoquant par quelques geſtes. L'air grave qu'il a alors, les mouvemens gênés & contraints qu'il ſe donne, en oppoſition avec la colère violente qu'il témoigne, & qui ſont ſi peu propres à la ſatisfaire, joints au peu de valeur que nous attachons aux ſujets qui l'irritent, ſont les principales cauſes qui l'ont fait regarder comme un animal ſot & ſtupide. Pacifique par lui-même, & n'ayant d'autre défaut qu'une colère ridicule, quand on l'excite, avec un air de fierté, que ſes actions démentent, il eſt, après le coq, l'oiſeau le plus utile de la baſſe-cour, & celui qui demande le plus de ſoins pour propager ſon eſpèce. Un *dindon* peut ſuffire à cinq à ſix femelles; s'il y a pluſieurs mâles ils ſe battent; mais leurs combats n'ont pas l'acharnement de ceux des coqs; aucun des combattans ne demeure proprement vainqueur, & tous parviennent au terme de leurs deſirs, comme il eſt prouvé par le mêlange des couleurs des différens mâles qui ſe retrouvent ſur le plumage des jeunes *dindons:* la femelle a beſoin, pour devenir plus féconde, d'être échauffée, & on lui donne de temps en temps, dans cette intention, du chenevis, du ſarraſin ou de l'avoine: elle ne fait communément qu'une ponte par an, quelquefois deux; ce qui arrive lorſque la première a eu lieu dès la fin de l'hiver, & alors le mois d'août eſt le temps de la ſeconde; elle ne pond guère au-delà de quinze œufs; ils ſont plus alongés que ceux de la poule, d'un blanc plus terne & tachetés de quelques points d'un jaune-rougeâtre: la *poule-dinde* eſt excellente couveuſe; ſon attachement pour ſes œufs eſt même plus grand que celui de la poule commune; elle ſe laiſſeroit périr de beſoin, ſi on n'avoit ſoin de la lever tous les jours une fois pour l'obliger à prendre de la nourriture; elle ne ſe laſſe pas & ne ſe rebute pas non plus comme la poule; ſoit défaut d'inſtinct, ſoit attachement pour les œufs, une *poule-dinde* fait ſouvent deux couvées de ſuite; car elle ſe charge, comme la poule, des œufs étrangers qu'on lui donne; elle en a le même ſoin, ainſi que des petits qui en naiſſent, qu'elle prend des ſiens propres: la durée de l'incubation eſt de trente jours. Elle aime à couver dans un lieu ſolitaire & écarté; & ce lieu, pour lui plaire, doit être en même-temps ſec & à une bonne expoſition: peut-être le deſir qu'elle a de ſe cacher pendant qu'elle couve, lui eſt-il inſpiré par un inſtinct qui l'avertit du danger que courroit ſon nid s'il étoit découvert par le mâle; il ne manqueroit pas alors de le détruire & de caſſer les œufs; eſpèce de contradiction dans les vues de la nature, dont l'hiſtoire des oiſeaux fournit pluſieurs exemples, mais qui eſt plus difficile à expliquer dans le *dindon*, dont les deſirs ne paroiſſent pas très-véhémens: les poules de deux ans paſſent pour les meilleures couveuſes.

Les petits ſont ſouvent trop foibles en naiſſant pour ſe tirer eux-mêmes de la coquille, il faut les aider, & cette opération demande autant d'adreſſe que d'attention; car un mouvement bruſque, une preſſion trop forte ſuffiſent pour faire périr les jeunes *dindons* qu'on aide à ſe tirer de la coque: lorſqu'ils en ſont ſortis, ils ſont très-foibles, & le ſeront encore long-temps après: le froid, l'humidité, l'excès du chaud leur ſont nuiſibles. La pluie les fait mourir, la roſée les morfond & l'ardeur

Digitized by Google

des rayons du soleil les tue presque subitement : on les tient, par ces raisons, dans un lieu sec & d'une chaleur convenable ; on ne les laisse pas d'abord sortir, & on les accoutume ensuite à l'air, en les y exposant, par degrés, les jours où le temps est le plus serein & aux heures les plus favorables. Au sortir de la coque, on les fortifie, en leur soufflant un peu de vin & en leur en faisant avaler quelques gouttes mêlées avec de l'eau ; en même-temps qu'on leur fait prendre cette boisson alimentaire, on leur donne un peu de mie de pain émiétée très-menue : vers le quatrième jour, on mêle à la mie de pain du jaune d'œuf durci ; quelque temps après on ajoute de l'ortie hachée : on supprime les œufs au bout de douze ou quinze jours, & on les remplace par du lait caillé, mêlé avec l'ortie hachée ou du son, ou par de la farine d'orge, de maïs ou de sarrasin, qu'on mêle également avec l'ortie ; lorsque les jeunes *dindons* commencent à croître, il est bon de leur donner des fruits coupés par morceaux & quelques herbes potagères : ils sont sujets, comme les jeunes poulets, & encore davantage, à la diarrhée ; on la prévient, en ne leur donnant pour boisson que de l'eau rouillée. Malgré le choix qu'on met dans leur nourriture, malgré la qualité ftiptique de la boisson qu'on leur donne, ils paroissent souvent languissans ; le plus léger froid les morfond, & on est obligé de les réchauffer, soit en les enveloppant avec des linges chauffés, soit en leur soufflant son haleine dans le bec. Cependant les soins de leur mère ne leur manquent pas plus que ceux de la poule ne manquent à ses poussins ; elle les conduit avec la même attention ; elle les réchauffe & les couve avec le même empressement : comme elle est d'un naturel plus posé & plus lente dans tous ses mouvemens, elle est moins sujette que la poule à blesser ses petits, & il est souvent, par cette raison, plus sûr de lui confier, malgré la disproportion de sa taille, les jeunes oiseaux qui sont précieux.

Ce n'est qu'à six semaines que commencent à paroître, sur la tête & le cou des jeunes *dindons*, les mamelons charnus dont ces parties sont chargées dans les *dindons* adultes ; c'est un temps de maladie pour eux : on dit alors qu'*ils poussent le rouge*, & ce moment demande qu'on redouble d'attention ; ils ont sur-tout besoin qu'on les échauffe en mêlant du vin à leurs alimens, ou en leur donnant quelque nourriture qui rempliſſe le même but, comme le chenevis, ou le sarrasin. Lorsque *la tête est bien formée*, c'est-à-dire que les mamelons qui doivent la couvrir, ainsi qu'une partie du cou, ont acquis le degré de rougeur qu'ils doivent avoir, & que les plumes sont en même-temps toutes développées, les dangers auxquels les jeunes *dindons* étoient exposés, sont à-peu-près passés ; mais il en périt beaucoup avant cette époque : ils quittent alors leur mère, & elle les abandonne ; ces animaux, si délicats dans leur jeunesse, deviennent aussi robustes qu'ils ont été foibles ; ils aiment à coucher en plein air, & ne paroissent sensibles à aucune des variations auxquelles cet élément est sujet.

Je n'ai exposé que très-succintement les soins nécessaires pour l'éducation des *dindons*, & je n'ai dit qu'un mot des maladies auxquelles ils sont sujets ; mais on peut consulter, à cet égard, ce que j'ai exposé relativement aux poussins & à tous les oiseaux de basse-cour en général, dans l'article du coq ; & d'ailleurs, ces objets d'économie rustique, ne sont pas précisément de mon sujet. Je ne dois pas omettre cependant, vu qu'on conduit les jeunes *dindons* paître dans la campagne, que *la grande digitale à fleurs rouges* est un poison pour eux ; qu'elle leur cause des vertiges, une sorte d'ivresse, des convulsions, & que lorsque la dose a été un peu forte, ils finissent par mourir éthiques. Il est donc important de connoître cette plante, très-commune dans les bois, & sur-tout dans les terreins sablonneux, d'éviter de conduire les *dindons* dans les endroits où il y en a, & de la détruire dans les lieux où l'on a coutume de les mener paître. Il ne me reste, pour acheyer le précis de leur histoire, qu'à parler de leur origine : il est bien reconnu & très-prouvé qu'ils ont été apportés en Europe de l'Amérique ; que leur véritable patrie est la portion septentrionale de ce vaste continent. Je n'entrerai point dans l'examen du sentiment de quelques auteurs, qui ont cru le *dindon* originaire, ou de l'Afrique, ou des Indes orientales. Il suffit que les voyageurs nous aient appris qu'il n'y a en Afrique & aux Indes que les *dindons* qu'on y a transportés, qu'ils y réussissent même très-mal, qu'on n'y en trouve point de sauvages, & qu'ils sont au contraire très-communs à la Caroline, à la Virginie, au Canada, & dans ces contrées si vastes, qui sont arrosées par le cours du Missisipi.

L'exemple de cet oiseau, transporté de si loin, devenu si commun & si utile, devroit être pour les voyageurs un motif puissant de faire à l'Europe de pareils présens ; l'occasion de l'enrichir, en ce genre, ne leur manqueroit pas, s'ils la cherchoient, & si cet objet leur paroissoit digne de l'attention qu'il mérite en effet.

Les *dindons* sauvages qui vivent en Amérique, dans un pays plus convenable à leur espèce, sont d'un noir plus foncé & beaucoup plus gros que nos *dindons* domestiques. Quelques voyageurs assurent qu'on en trouve qui pèsent jusqu'à soixante livres ; & il paroît, en réunissant les observations, que le poids ordinaire est de trente & à quarante : la domesticité ne paroît pas d'ailleurs avoir influé sur les habitudes & le naturel du *dindon* ; il est également lourd & peu rusé dans l'état de liberté. Ces oiseaux vont par bandes nombreuses, se perchent en grande quantité sur un même arbre, & on peut les tirer les uns après les autres, sans que la vue de ceux qui tombent, fassent prendre la fuite à ceux qui sont menacés du même sort. Quelques auteurs font mention d'une variété dans l'espèce du *dindon* ; elle est huppée, & la huppe est quel-

Digitized by Google

quefois blanche. Cette variété eſt rare, & n'offre rien de particulier que la huppe qui la diſtingue.

DINDON du Bréſil. BRISS. *tom. I, pag. 162. Voyez* MARAIL.

DIX-HUIT. BELL. *Port. d'oiſ. pag. 47. Voyez* VANNEAU.

DODO. *Voyez* DRONTE.

DOIGT.

Les oiſeaux ont ou trois ou quatre doigts au pied; ceux qui n'en ont que trois les ont dirigés en avant; ceux qui en ont quatre, ont ou trois doigts en avant & un doigt en arrière, ou deux doigts en avant & deux en arrière.

Les doigts ſont, ou tous ſéparés les uns des autres, ou plus ou moins réunis les uns avec les autres, ſoit par des membranes qui les lient, ſoit par *juxta-poſition*.

Les doigts ſont libres & ſéparés dans tous les oiſeaux qui ont deux doigts en avant & deux doigts en arrière; ils le ſont également dans beaucoup de ceux qui ont ou trois doigts ou quatre dont un eſt dirigé en arrière; mais il y a auſſi un grand nombre d'oiſeaux dont les doigts ſont plus ou moins réunis par des membranes; elles ſont ou entières ou partielles; les membranes entières lient les quatre doigts enſemble dans quelques eſpèces, & plus communément elles ne réuniſſentque les trois doigts antérieurs, laiſſant le poſtérieur libre.

Les demi-membranes ou les membranes partielles lient ou deux, ou trois des doigts, & les réuniſſent ou juſqu'à la première, ou juſqu'à la ſeconde articulation.

Indépendamment de ces membranes, il y en a qui ne font que border les doigts ſans les unir; elles ſont ou entières ou échancrées.

Parmi les oiſeaux qui n'ont point de membranes aux pieds, il y en a beaucoup dont un ou deux doigts ſont unis enſemble par *juxta-poſition* juſqu'à la première ou la ſeconde articulation.

Le doigt poſtérieur eſt le plus petit, & il eſt articulé avec l'os du pied un peu plus haut que les autres doigts, enſorte que ceux-ci poſent à terre ſuivant toute leur longueur, & que le doigt de derrière n'y appuie que de la pointe, & dans quelques-uns même il ne porte pas à terre du tout.

Les doigts ſont communément compoſés de trois articulations ou *phalanges*, & chaque doigt eſt armé d'un ongle.

Beaucoup d'oiſeaux ſe ſervent de leurs doigts pour ſaiſir & tenir les objets; d'autres pour porter les alimens à leur bec. Tels ſont les *oiſeaux de proie*, les *méſanges*, les *perroquets*, &c.

Les membranes ſervent à donner plus de ſurface & de ſolidité aux pieds; elles ſont ou entières ou plus étendues dans les oiſeaux qui nagent & dans ceux qui fréquentent des terreins vaſeux, & où il eſt plus aiſé d'enfoncer.

Quant à la réunion des doigts par *juxta-poſition*, comme elle diminue la ſurface du pied & que par-là elle ſemble en reſtreindre l'uſage, il eſt difficile de ſentir qu'elle eſt ſon utilité. C'eſt de la manière dont les doigts ſont diſpoſés, de leur ſéparation ou de leur union que les auteurs tirent un des principaux caractères diſtinctifs des oiſeaux.

DOMINO. Ce nom a été appliqué à deux différens oiſeaux, comme on le verra par cet article & le ſuivant:

Les deux oiſeaux auxquels les curieux ont donné le nom de *domino*, que M. le comte de Buffon leur a conſervé, ont été repréſentés dans les planches enluminées, l'un *pl. 153, fig. 1*, ſous le nom de *gros-bec de l'Iſle de Bourbon*, l'autre ſous celui de *gros-bec de Java dit le domino, pl. 139, fig. 2.*

M. Briſſon a auſſi décrit l'un & l'autre de ces oiſeaux; le premier ſous le nom de *gros-bec de l'Iſle de Bourbon*, le ſecond ſous celui de *gros-bec tacheté de Java.*

Le *gros-bec de l'Iſle de Bourbon* n'eſt pas plus gros que le roitelet; la tête, le cou, le dos ſont d'un brun-noirâtre; le croupion & le deſſous du corps ſont blancs à l'exception des jambes & du deſſous de la queue qui ſont d'un blanc rouſſeâtre.

Le *gros-bec tacheté de Java*, diffère ſi peu du gros-bec repréſenté, *pl. enl. 139, fig. 2*, ſous le nom de *gros-bec des Moluques*, & décrit ſous le même nom par M. Briſſon, que ces deux oiſeaux ne paroiſſent n'en faire qu'un, & être un double emploi qu'on doit ſupprimer. Ce gros-bec a été indiqué par M. le Comte de Buffon ſous le nom de *jacobin. Voyez* ce mot ſin de l'article. *Genre XXXIV.*

DOMINO.

Gros-bec de Java dit le *domino. Pl. enl. 139, fig. 2.*

Gros-bec tacheté de Java. BRISS. *tom. III, pag. 239, pl. XIII, fig. 2.*

C'eſt un *gros-bec* de fort petite taille; il n'a que quatre pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue; le ſommet de la tête, *en-devant*, les joues, la gorge & le devant du cou ſont d'un marron-foncé; le derrière de la tête & du cou, le dos, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un brun-rouſſeâtre; les plumes qui couvrent le croupion ſont brunes, terminées de blanc-ſale; la poitrine & les côtés ſont mouchetés de noir ſur un fond blanc; le milieu du ventre & le deſſous de la queue ſont blancs ſans taches; les ailes & la queue ſont d'un brun-rouſſeâtre; le bec, les pieds, les ongles ſont d'un brun-bleuâtre.

M. de Buffon regarde comme la femelle du *domino* un oiſeau de ſa taille repréſenté, *pl. enl. 153, fig. 1*, ſous le nom de *gros-bec de l'Iſle de Bourbon*, & auquel M. Briſſon donne le même nom, *tom. III, pag. 243, pl. XIII, fig. 4*; le plumage de cet oiſeau eſt tout brun ſur la tête, le cou, la poitrine & le deſſus du corps; les ailes & la queue ſont de la même couleur: le brun eſt plus foncé & noirâtre ſur le ſommet de la tête, ſur les pennes des ailes & ſur celles de la queue; la poitrine & le reſte du deſſous du corps ſont

Digitized by Google

blancs; la portion supérieure du bec est noirâtre & l'inférieure est grise; les pieds & les ongles sont noirâtres. M. Brisson dit qu'à l'Isle de Bourbon on donne à cet oiseau le nom de *jacobin*. M. de Buffon l'a appliqué, d'après l'usage même, à un autre *gros-bec* dont il regarde le *domino* comme une variété. *Voyez* JACOBIN. *Genre XXXIV.*

DRAINE.

Pl. enl. 489.

Grosse grive. BRISS. *tom. III, page 200, genre XXII.*

Grande grive qu'on nomme à Paris *calandre.* BELL. *Hist. nat. des ois. pag. 324, fig. pag. 325.*

Grive, fiserre. BELL. *port. d'ois. pag. 82.*

Haute grive en Lorraine;

Verquete en Bugey;

Selon M. Salerne;

Jocasse, jacode en Anjou;

Grive de Brou en Champagne;

Toudre en Provence;

Grive provençale en Auvergne;

Trie en Périgord.

La *draine* est la plus grosse de nos grives; elle a onze pouces du bout du bec à celui de la queue, un pied quatre pouces & demi de vol; sa queue dépasse les ailes pliées d'à-peu-près la moitié de sa longueur; la partie supérieure de la tête & du cou & tout le dessus du corps sont d'un gris-brun, qui tire un peu sur le roux à la partie inférieure du dos & sur le croupion; la gorge est d'un blanc teint de jaunâtre & varié de quelques petites taches brunes; les joues, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un blanc-jaunâtre moucheté de larges points noirs; les grandes couvertures du dessus des ailes sont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre; les pennes de l'aile sont de la même couleur & bordées de même du côté extérieur; elles sont cendrées en-dessous; les deux plumes du milieu de la queue sont d'un gris-brun, les latérales sont de la même couleur, mais plus foncée du côté intérieur; toutes sont bordées de blanc, & les trois plus extérieures de chaque côté en sont aussi terminées; l'iris est couleur de noisette; le bec est gris-brun à son origine, noirâtre à son bout; les pieds sont jaunâtres, les ongles noirs.

On voit plus de *draines* dans nos campagnes l'hiver que l'été; elles arrivent en automne & partent au printemps; l'espèce est donc oiseau de passage; cependant on voit des *draines* toute l'année, parce qu'il en reste, même l'été, & en assez grand nombre; elles font leur nid sur les arbres qui sont les plus couverts de mousses & de lichens, & le placent tantôt au sommet, tantôt à une élévation moyenne; elles le construisent de mousse & d'herbes sèches; elles couvent de bonne heure & font plusieurs pontes; chacune est de quatre ou cinq œufs d'un gris tacheté; elles nourrissent leurs petits de vers, de chenilles, de limaces & d'insectes; pour elles leur nourriture consiste en été dans les différens fruits, comme cerises, groseilles, raisins, &c.; elles se rabattent en hiver sur les mures de haies, les fruits du noirprun, les bayes de l'if, du genevrier, &c. Leur chair, sans être aussi délicate que celle du mauvis, est beaucoup meilleure que celle de la *litorne*, & sa qualité, comme il arrive à tous les oiseaux qui vivent de fruits, dépend beaucoup de ceux dont elles ont vécu depuis quelque temps; l'espèce est répandue en Europe des parties septentrionales à celles du midi.

DRAPIER. *Voyez* MARTIN PÊCHEUR.

DRONGO.

Pl. enl. 189.

Grand gobe-mouche noir huppé de Madagascar. BRISS. *tom. II, pag. 388, pl. XXXVII, fig. 4.*

Le *drongo*, auquel on a conservé le nom que lui donnent les habitans de Madagascar, est de la grosseur du merle & il en a le plumage noir; mais il en diffère par la forme du bec, par une huppe avancée sur le devant de la tête & par la disposition des plumes de la queue. Immédiatement au-dessus de l'origine du bec, sur le devant de la tête s'élèvent huit ou dix plumes longues, étroites, courbées à leur extrémité, dont la pointe revient en devant & dont quelques-unes ont plus d'un pouce & demi de long; les plumes de la queue vont en diminuant de longueur des plumes qui sont au milieu à celles qui sont sur les côtés, & les latérales se courbent en dehors vers leur extrémité; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

On apporte assez souvent de différentes parties des Indes, & en particulier de la Chine, un oiseau qui ne diffère du *drongo* que parce qu'il n'est pas huppé; que le noir de son plumage a moins de lustre, que la queue est moins fourchue, & que les plumes latérales n'en sont pas comme dans le *drongo* courbées en dehors.

M. Sonnerat a rapporté de la côte de Malabar un oiseau un peu plus gros que le *drongo*, qui a les mêmes caractères, le même plumage, mais qui n'a point de huppe & qui diffère encore du *drongo* par la plume la plus extérieure de chaque côté de la queue. Elles excèdent de beaucoup les autres pennes; elles sont dégarnies de barbes sur une longueur de six pouces, & elles en sont ensuite pourvues à leur extrémité comme à leur origine.

Il est possible que ces oiseaux, tous habitans d'un climat chaud, ne soient que des variétés les uns des autres, & cette conjecture est très-probable. *Genre XXIV.*

DRONTE.

BRISS. *tom. V, pag. 14. Genre LXV.*

Le *dronte* a été observé aux Isles de France & de Bourbon, par les premiers navigateurs qui y ont abordé; sa forme extraordinaire les frappa; ils en firent la description & ils exagerèrent peut-être les difformités de cet oiseau. Sa stupidité, son inertie, l'impossibilité de voler, la difficulté même de marcher, sa laideur, son inutilité & sa masse ont dû être autant de causes de sa destruc-

Digitized by Google

tion. A mesure que les Isles où on le trouvoit se peuplèrent, l'homme dût exterminer un animal consommateur par sa taille, désagréable à voir, dont la chair d'un mauvais goût ne rachetoit pas la dépense de ses vivres & son aspect hideux. Quand l'homme prend possession d'une terre nouvelle, les animaux qui jouissoient en paix de ses productions, se retirent dans les lieux incultes & solitaires où la destruction & le trouble n'ont point encore pénétré; la fuite les soustrait à notre empire & à nos armes. Mais le *dronte*, privé de la faculté de voler, ne marchant qu'à peine, semble avoir été une masse exposée à tous les coups sans pouvoir en éviter aucun; si quelques individus se sont retirés dans les lieux les plus solitaires des îles, sur la surface desquelles l'espèce s'étoit répandue en se propageant, leur peu de mouvement est leur sauve-garde en les dérobant à la vue & aux recherches des chasseurs. Il paroît donc que c'est, ou parce que l'espèce a été totalement détruite, ou parce qu'elle ne consiste plus qu'en un très-petit nombre d'individus repoussés dans les lieux les moins fréquentés, qu'on ne trouve plus aujourd'hui le *dronte* dans les mêmes îles où ceux qui y abordèrent les premiers le découvrirent. Mais il ne faut pas croire que cet oiseau n'ait jamais existé, comme le pensent quelques voyageurs modernes, parce que toutes leurs recherches & leurs efforts ont été inutiles pour le trouver dans les îles peuplées & cultivées, où il fut observé dans le temps qu'elles étoient désertes. Les descriptions incomplettes qu'ont faites du *dronte*, ceux qui l'ont vu nous le représentent comme une masse de la grosseur du cygne, portée sur des pieds de quatre pouces de long & de presque autant de circonférence, terminés par trois doigts en avant, un en arrière dont l'ongle est le plus long, & tous séparés. Des plumes assez douces au toucher, & dont le gris est la couleur, couvrent tout le corps; une touffe de plumes jaunâtres tient lieu de l'aile de chaque côté, & cinq plumes de la même couleur, à barbes désunies & crépues, remplacent la queue; une tête hideuse portée sur un cou épais est le dernier trait & le plus frappant; elle ne consiste presque qu'en un bec énorme & deux gros yeux noirs entourés d'un cercle blanc; les deux portions du bec concaves dans le milieu de leur longueur, renflées à leur bout, se recourbent chacune à leur extrêmité en sens contraire, & leur large ouverture s'étend beaucoup par-delà les yeux; elles sont d'un blanc-bleuâtre & la pointe de la portion supérieure est jaunâtre, celle de l'inférieure est noirâtre. Pour comble de difformité, une membrane, suivant quelques-uns, suivant d'autres un bourlet de plumes, couvre la tête en forme de capuchon.

Tel est le portrait qu'on nous a tracé du *dronte* & auquel l'imagination a bien pu ajouter, tableau qui donne l'idée d'une conformation monstrueuse suivant notre manière de voir & peut-être la plus convenable, la mieux proportionnée aux besoins pour les lieux où le *dronte* avoit été placé, & par rapport à son organisation en général. On lui a donné les noms de *dodo*, de *cygne encapuchoné*, & même d'*autruche à capuchon*.

DUR-BEC.

Gros-bec du Canada. *Pl. enl. 135, fig. 1.*

Gros-bec de Canada. BRISS. *tom. III, pag. 250, pl. XII, fig. 3.*

Grosse pivoine. EDW. *tom. III, pag. CXXIII & CXXIV, fig. pl.* 123 le mâle, 124 la femelle.

Le *dur-bec* est à-peu-près de la grosseur du gros-bec de France, mais il a la queue beaucoup plus longue & il a aussi le corps plus alongé; la tête, le cou, le dessus & le dessous du corps sont d'un rouge assez vif, excepté le dessous de la queue qui est blanchâtre; il paroît que cet oiseau n'a pas dans tous les temps ou dans tous les âges également de rouge. M. Brisson ne le décrit que comme ayant une teinte couleur de rose-sale & quelques taches brunes sur la tête: M. Edwards le représente, au contraire, comme ayant un rouge beaucoup plus vif; les couvertures & les pennes des ailes sont brunes bordées de blanc; les plus grandes pennes sont bordées de rouge du côté extérieur; la queue est brune & les pennes en sont bordées de gris du côté extérieur; le bec est cendré, les pieds & les ongles sont bruns.

La femelle n'a point de rouge qu'un peu sur la tête & sur le croupion; le reste de son plumage est gris-brun.

Le *dur-bec* se trouve en Canada: ce n'est pas sans sujet que M. Edwards lui a donné le nom de *pivoine*; il a, en effet, la taille pleine de la *pivoine* ou du *bouvreuil*; quelque chose de cet oiseau dans l'habitude du corps en général; il s'en rapproche sur-tout par le peu de longueur du bec, par le renflement & la forme des deux pièces dont il est composé; mais M. Brisson qui l'a vu & qui devoit mieux appliquer que personne les principes de sa méthode, l'a placé dans le genre XXXIVe, qui est celui du gros-bec.

Il y avoit dans un envoi d'oiseaux fait de Sibérie à M. de Saussure, deux oiseaux qui avoient les plus grands rapports avec le *dur-bec*. Je crois qu'ils n'en sont qu'une variété; ils n'en différoient qu'en ce qu'ils étoient d'un rouge-pâle, & terni par un mélange de brun; ils avoient aussi l'extrémité de la mandibule supérieure un peu crochue & ils se rapprochoient encore davantage du bouvreuil par ce caractère.

DUR-BEC, un des noms qu'on donne au gros-bec. *Voyez* GROS-BEC.

DUQUET. *Voyez* HIBOU.

Digitized by Google

EBO

ÉBOURGEONEAU. *Voyez* PINSON d'Ardennes.

ÉCHAPER. (*fauc.*) C'eſt lâcher un oiſeau pour le faire chaſſer par les oiſeaux de proie.

ÉCHASSE.

Pl. enl. 878.

BRISS. *tom. V, pag. 33. Genre LXVII. Pl. III, fig. 1.*

Grand chevalier d'Italie. BELL. *Portr. d'oiſ. pag. 53.*

Himantopus en Latin;

Merlo aquaiolo grande en Italien;

Froembder vogel en Allemand;

Longlegs en Anglois.

L'*échaſſe* eſt à peine auſſi groſſe qu'un pluvier doré, cependant ſa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt d'un pied quelques lignes, & du bout du bec à celui de l'ongle du doigt du milieu de dix-huit pouces & demi; elle n'a que trois doigts placés en avant, point de doigt de derrière; la partie inférieure des jambes eſt dénuée de plumes; la portion qui en eſt dégarnie & le pied, ont enſemble huit pouces moins une ligne de long; le bec eſt droit, cylindrique, renflé vers le bout & long de deux pouces & demi; les ailes pliées dépaſſent la queue de deux pouces quatre lignes; l'oiſeau a deux pieds trois pouces de vol; le derrière de la tête eſt noir, le devant eſt blanc; la gorge, le cou, le bas du dos, la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un très-beau blanc; le haut du dos, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus & du deſſous des ailes, & les pennes ſont noires, luſtrées & à reflets d'un violet-verdâtre; les couvertures du deſſus de la queue & les douze pennes dont elle eſt compoſée ſont d'un gris-blanc, excepté la penne extérieure de chaque côté qui eſt preſqu'entièrement blanche; le bec eſt noir; la partie des jambes dénuée de plumes; les pieds & les doigts ſont d'un rouge fort vif; les ongles ſont noirs.

L'*échaſſe* fréquente les bords de la mer; cependant on voit quelquefois cet oiſeau dans l'intérieur des terres; on m'envoya il y a quelques années une *échaſſe* qui avoit été tuée près de Saint-Germain en Laye; elle eſt connue dans la plupart des contrées maritimes de l'Europe, ſans être commune dans aucun endroit; ſes habitudes & ſa manière de vivre n'ont pas été obſervées.

M. Briſſon décrit, d'après Fernandez, une *échaſſe* qu'il appelle *échaſſe du Mexique*, *tom. V, p. 36.* Elle eſt plus groſſe que l'*échaſſe* d'Europe; elle a, du bout du bec à celui des doigts, vingt-un pouces trois lignes de long; indépendamment de la grandeur, cette *échaſſe* diffère en ce que les ailes ſont

ECH

variées de noir & de blanc, que la queue & ſes couvertures ſont blanches.

J'ai reçu pluſieurs fois de Cayenne & je conſerve une *échaſſe* de cette contrée, qui diffère & de celle d'Europe & de celle du Mexique; elle a vingt pouces du bout du bec à celui des doigts; le front eſt blanc; le reſte de la tête, le cou en arrière, les couvertures & les pennes des ailes ſont noires; le devant du cou, tout le deſſous du corps, le dos, depuis le bas du cou juſqu'à la queue, ſont blancs; il y a une tache de la même couleur de chaque côté de la tête, derrière l'œil, au milieu du noir qui couvre les joues; la queue eſt griſe, le bec eſt noir, les pieds ſont rouges, les ongles noirs.

L'*échaſſe* ſe trouve donc dans le nouveau ainſi que dans l'ancien continent, & cet oiſeau, aſſez rare par-tout, occupe ſur le globe une très-grande étendue; la longueur de ſes pieds grêles, minces, foibles, à en juger par leurs dimenſions, lui a fait donner le nom d'*échaſſe*, & leurs proportions démeſurées avec le corps qu'ils ont à ſoutenir a fait regarder cet oiſeau comme une ſorte d'ébauche imparfaite, comme une de ces productions, reſtes des eſſais & des tentatives de la puiſſance créatrice; mais nous ne connoiſſons pas les habitudes de l'*échaſſe*, & il me paroît, au contraire, très-probable que c'eſt ſur l'idée des objets que cet oiſeau avoit à remplir, des beſoins qu'il devoit éprouver, des mouvemens qui lui ſeroient néceſſaires, qu'il a été modelé. En vain penſerions-nous, par la plus profonde méditation, par la contemplation la plus recueillie, la connoiſſance la plus étendue, & la comparaiſon la plus exacte des productions de la nature, pénétrer ſes idées; elle nous annonce bien en général ſa tendance à l'ordre, ſon amour pour la ſymétrie; mais elle ne nous dit rien & nous laiſſe dans les plus épaiſſes ténèbres ſur ſes vues, quand il lui plaît d'abandonner l'ordre ſymétrique & de s'en écarter.

Nous ne pouvons que former des conjectures ſur ſes deſſeins, ſur ſes actions & ſa puiſſance. Conjectures pour conjectures, j'aimerois mieux croire que le génie producteur des êtres, a tout vu, connu, penſé & exécuté dans le même inſtant, ſans eſſayer ſon pouvoir & l'effet de ſes penſées par des tentatives. La dernière manière d'agir eſt de notre foibleſſe; la première de la puiſſance créatrice. La première ſuppoſition rabaiſſe juſqu'à nous le génie de la nature, & la ſeconde nous élève juſqu'à lui par la penſée. Attendons du moins que nous connnoiſſions les habitudes des êtres pour juger du rapport de leurs conformations avec ces habitudes.

Digitized by Google

ÉCHASSE de Cayenne. *Voyez* ÉCHASSE.

ÉCHASSE du Mexique. BRISS. *tom. V, pag. 36.* *Voyez* ÉCHASSE.

ÉCORCHEUR.

BRISS. *tom. II, pag. 151.*

Pl. enl. 31, fig. 2.

Petite pie-grièche. BELL. *Hist. nat. des oiſ. pag. 128, fig. ibid.*

Pie-grièche, pie eſcraybre, pie ancrouelle. BELL. *port. d'oiſ. pag. 21.*

L'*écorcheur* eſt à-peu-près de la groſſeur de la pie-grièche rouſſe : il a ſept pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, onze pouces de vol ; le deſſus de la tête & du cou, la partie inférieure du dos & les couvertures du deſſus de la queue cendrés ; le haut du dos roux : de chaque côté de la tête, une raie noire, qui commence au-deſſus des narines, s'étend en arrière en paſſant par les yeux qui la coupent : la gorge & le devant du cou ſont blancs ; la poitrine, le ventre & les côtés ſont d'une couleur de roſe pâle ; les jambes ſont cendrées ; les couvertures du deſſus de l'aile & les pennes ſont brunes, bordées de roux ; la queue eſt compoſée de douze pennes : les deux du milieu ſont noirâtres ; les latérales ſont blanches à leur origine & noirâtres vers leur bout ; les trois extérieures de chaque côté ſont de plus bordées de blanc du côté extérieur ; le bec eſt noir, les pieds ſont bruns & les ongles noirâtres.

L'*écorcheur* eſt oiſeau de paſſage : il arrive au printemps, & part en ſeptembre. Il fait ſon nid ſur des arbres en pleine campagne ou ſur des buiſſons, ſans s'enfoncer dans les bois : il ſe nourrit d'inſectes, & fait auſſi la chaſſe aux petits oiſeaux.

M. le comte de Buffon rapporte à l'*écorcheur* les pie-grièches ſuivantes :

1°. L'*écorcheur varié.* BRISS. *tom. II, pag. 154.* Il a ſix pouces & demi, du bout du bec à celui de la queue, dix-neuf pouces de vol ; la tête, le deſſus du cou, le dos & le croupion gris, rayés tranſverſalement de brun : les couvertures du deſſus de la queue ſont rouſſeâtres, rayées de bandes tranſverſales noirâtres ; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont d'un blanc-rouſſeâtre, varié de lignes tranſverſales brunes ; le bas-ventre & les jambes ſont d'un blanc-rouſſeâtre ſans taches ; les couvertures du deſſus des ailes ſont noirâtres, variées de rouſſeâtre ſur leurs bords & à leur extrêmité : les pennes de l'aile ſont noirâtres en-deſſus, cendrées en-deſſous, & les unes ſont bordées de rouſſeâtre extérieurement, les autres en ſont terminées ; les pennes moyennes de la queue ſont noirâtres, bordées de roux, & les trois extérieures de chaque côté ſont blanches à leur origine & à leur extrêmité, noirâtres dans l'entre-deux : le bec, les pieds, les ongles ſont gris-bruns. MM. de Buffon & Briſſon conjecturent que l'*écorcheur varié* eſt la femelle du précédent ou de l'*écorcheur* ſimplement dit.

2°. La *pie-grièche rouſſe* du Bengale.

BRISS. *tome II, pag. 173.*

Pie-grièche rouſſe huppée. EDW. *tom. II, p. LIV. pl. 54.*

Sa groſſeur eſt à-peu-près la même que celle de l'*écorcheur* : le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps eſt d'un rouſſeâtre plus vif ſur le ſommet de la tête, dont les plumes ſont un peu plus longues que les latérales ; une tache noire, en forme de croiſſant, eſt placée de chaque côté derrière l'œil ; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont rouſſeâtres, variés de lignes noires tranſverſales : les couvertures du deſſus des ailes & les pennes ſont brunes ; la queue eſt rouſſeâtre en-deſſus, griſe en-deſſous ; le bec, d'un rougeâtre pâle à ſa baſe, noircit en s'approchant de la pointe ; les pieds & les ongles ſont noirs.

3°. La *pie-grièche* de la Louiſiane.

Pl. enl. 397.

Je ne l'ai pas vue ; &, ſuivant la repréſentation qui en eſt donnée dans la planche citée, ſa groſſeur ſe rapporte à celle de l'*écorcheur* : tout le deſſus du corps eſt rouſſeâtre ; le deſſous l'eſt auſſi, mais teint de jaune décidé ſur les côtés ; la gorge eſt blanchâtre ; la tête a une teinte verdâtre ; il y a, de chaque côté, derrière l'œil, une tache rouſſeâtre ; la queue eſt noirâtre, terminée de blanc. *Genre XXI.*

ÉCORCHEUR de Madagaſcar. *Pl. enl. 228.* BRISS. *tom. II, pag. 191.* *Voyez* VANGA.

ÉCOSSONEUX. *Voyez* BOUVREUIL.

ÉCOUFFE. BELL. *port. d'oiſ. pag. 21.* *Voyez* MILAN.

ÉCUMER (*fauconn.*). Ce mot a deux acceptions. Il ſe dit de l'oiſeau qui paſſe au-deſſus de ſa proie ou de l'endroit où elle s'eſt réfugiée, ſans s'y arrêter, & de celui qui vole ſur le gibier lancé par les chiens.

ÉDRE-DON. C'eſt le duvet de l'eider. *Voyez* EIDER.

EFFRAIE ou FRÉSAIE.

EFFRAIE. *Pl. enl. 440.*

Petit chat-huant. BRISS. *tom. I, pag. 503.*

Effraye ou *fréſaye.* BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 142, fig. pag. 143.*

Petit chat-huant plombé. BELL. *port. d'oiſ. p. 26.*

Suivant M. Salerne, *préſaie*, en Poitou ; *bréſague*, en Gaſcogne ; *freſaco*, en Guyenne ; *chouart*, à Vendôme. On l'appelle auſſi *chouette* & *hibou des clochers.*

Son plumage eſt varié très-agréablement & plus beau que celui d'aucun autre oiſeau de nuit ; elle eſt un peu moins grande que le *chat-huant* ; ſa longueur eſt d'environ treize pouces, du bout du bec à celui de la queue. Les plumes ſont fort douces & moëlleuſes au toucher : elles ont à l'œil le luſtre de la ſoie ; toutes les parties ſupérieures

Digitized by Google

ſont ondées de lignes entremêlées, les unes griſes, les autres brunes, tracées en zigzags, parſemées de très-petits points blanchâtres ſur un fond d'un jaune-clair : le tout imite ce travail à l'aiguille, qu'on nomme *point d'Hongrie*. Les yeux ſont entourés d'un cercle de plumes fines, à barbes déſunies, blanches dans la plupart des individus, & rouſſeâtres près du bec dans quelques-uns : le devant du cou & le deſſous du corps varient : tantôt ils ſont d'un blanc-rouſſeâtre, varié de points bruns ; tantôt d'un très-beau blanc, ſemé de points brunâtres, & d'autres fois d'un blanc pur & ſans taches : les pennes des ailes & celles de la queue ſont variées des mêmes couleurs que le deſſus du corps ; l'iris eſt couleur de ſafran, le bec blanc, & ſon extrêmité noirâtre ; les pieds & les doigts ſont couverts d'un duvet blanc ; les ongles ſont noirâtres.

L'*effraie* ſe retire pendant le jour dans les trous des bâtimens, dans les greniers, les granges, les tours, les clochers ; & c'eſt de ſon habitude de fréquenter ces derniers endroits & les tours des égliſes, que lui vient en partie la mauvaiſe renommée de paſſer pour un oiſeau ſiniſtre, que le peuple nomme l'*oiſeau de la mort*. Son cri ajoute auſſi à ce préjugé : elle a une ſorte de ſifflement quand elle eſt poſée, & un cri aigre qu'elle fait entendre en volant : l'un & l'autre ſon eſt très-déſagréable, & tous deux le paroiſſent davantage dans le ſilence de la nuit qu'ils troublent : il n'en faut pas quelquefois plus que le cri de cet innocent oiſeau, entendu du toit d'une maiſon où il s'eſt perché, & où il y a quelqu'un de malade, pour répandre la conſternation dans des eſprits prévenus par un préjugé ridicule : ce cri peut devenir réellement funeſte par le trouble où il jette le malade qui l'aura entendu, & aſſez foible pour y attacher quelque idée. On ne peut donc trop déſabuſer le peuple d'un préjugé auſſi abſurde, & lui répéter que l'*effraie* n'annonce rien de plus que les autres oiſeaux ; qu'elle ſe retire indifféremment dans les clochers & les tours des égliſes, comme dans les granges & les greniers, parce que ce ſont des lieux où elle trouve également le calme, l'abri, l'obſcurité qu'elle cherche pendant le jour : elle y fait ſes œufs dans un trou de muraille ou ſur un rebord de charpente, un entre-deux de ſolive, à nud, & ſans préparer de nid : elle pond dès la fin de mars ou le commencement d'avril, & dépoſe quatre ou cinq œufs, quelquefois ſix & même ſept, blanchâtres & d'une forme alongée : elle ſe retire, & pond auſſi dans des arbres creux. Elle ſe nourrit principalement de ſouris & de mulots, & d'oiſeaux, quand elle en trouve de pris à quelque piége. C'eſt le ſeul tort qu'elle faſſe, & qui n'eſt nullement en proportion avec le ſervice qu'elle rend par la quantité de ſouris & de mulots qu'elle détruit : on a donc bien tort de lui faire une guerre cruelle, comme on en a l'uſage ; & au lieu de proſcrire ſon eſpèce, on devroit en favoriſer la propagation.

Un fermier, que j'ai connu, avoit remarqué les obligations qu'il avoit à une *effraie* qui avoit adopté ſon grenier : il avoit défendu qu'on la troublât ; on lui laiſſoit un accès libre pour entrer & pour ſortir : le fermier avoit l'attention, aſſez inutile, qu'elle trouvât à boire dans le grenier, & il lui faiſoit auſſi porter de la viande : tant que ſon hôte a vécu, le grenier a été exempt du ravage des ſouris.

L'*effraie* ſe trouve dans toutes les contrées de l'Europe ; Marcgrave l'a reconnue au Bréſil. J'ai placé dans ma collection, à côté d'une *effraie* tuée aux environs de Paris, une *effraie* envoyée de Cayenne, où cette eſpèce paroît très-commune : il n'y a d'autre différence qu'une taille un peu plus grande du côté de l'*effraie* de Cayenne. *Genre XII.*

EIDER (l').

Oie à duvet ou *Eider mâle de Danemarck. Pl. enl. 209*, le mâle ; 208, la femelle.

Briss. *tom. VI, pag. 294, pl. XXIX*, le mâle ; *XXX*, la femelle. *Genre CVI.*

Eyder-ente, en Allemand ;

Aed, aeda, eider, gudunge, en Suédois.

L'*eider* eſt un oiſeau aquatique des pays du nord, du même genre que l'oie : c'eſt ce même oiſeau qui nous fournit ce duvet ſi chaud & ſi léger, qu'on appelle *edre-don*, & par corruption, *aigle-don*, ce qui a fait imaginer qu'on le tiroit du nid de certains aigles. L'oie qui nous le procure ſe trouve au nord des deux continens, & ne diffère que par quelques nuances du plumage ; mais celui du nord de l'Amérique eſt peu connu, & ſon duvet ne fait pas encore partie du commerce de ces contrées.

L'*eider* n'eſt pas ſi gros que l'oie commune ; ſa longueur eſt d'un pied dix pouces & demi ; ſon vol de deux pieds huit pouces, & ſes ailes pliées atteignent à-peu-près à la moitié de la longueur de ſa queue : le mâle, très-différent de la femelle, quant au plumage, a le ſommet de la tête d'un noir de velours qui ſe prolonge, par le moyen de plumes très-courtes, en trois traits, dont un s'avance ſur le milieu du bec & les deux latéraux ſur ſes côtés, juſques près des narines ; ce même noir s'étend ſur le derrière de la tête, & y forme deux bandes ſéparées par une raie blanche & étroite : au-deſſous de ces bandes, le derrière du cou eſt, dans la longueur de deux pouces, d'un verd-pomme fort clair ; les joues, la gorge, le cou, le dos, les plumes ſcapulaires & les côtés du croupion ſont blancs ; le haut de la poitrine eſt blanc dans certains individus ; il eſt dans d'autres d'un blanc-roux ; le reſte du deſſous du corps & le milieu du croupion ſont d'un beau noir ; les plus petites & les moyennes couvertures du deſſus des ailes ſont blanches ; les grandes les plus éloignées du corps ſont noirâtres, les plus près du corps ſont blanches ; les dix premières pennes des ailes ſont noirâtres ; les dix ſuivantes ſont d'un noir brillant du côté extérieur ; les ſept

Digitized by Google

plus proches du corps ſont blanches ; celles de la queue ſont noirâtres ; la plus extérieure de chaque côté eſt terminée de blanchâtre, & ſa tige eſt blanche : le bec, la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles ſont noirâtres.

La femelle a les plumes de la tête, de la gorge & du haut du cou noirâtres dans leur milieu, bordées de brun-rouſſeâtre ; celles qui couvrent le bas du cou, le dos, le croupion, la poitrine, les côtés, les jambes, ainſi que les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un brun-rouſſeâtre, traverſées de bandes noirâtres ; le ventre eſt brun ; les petites couvertures du deſſus des ailes ſont brunes, bordées de gris-rouſſeâtre ; les moyennes noirâtres, bordées de brun-rouſſeâtre, & les grandes, les plus éloignées du corps, ſont brunes : les onze premières pennes de l'aile ſont brunes ; les neuf ſuivantes le ſont auſſi, & de plus elles ſont bordées de blanc à leur bout du côté extérieur ; les ſept plus proches du corps ſont noirâtres, bordées extérieurement de brun-rouſſeâtre ; la queue eſt brune ; le bec, le bas des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont comme dans le mâle.

L'*eider* compoſe ſon nid de mouſſe, & le garnit en-dedans de ſon propre duvet qu'il s'arrache ; c'eſt ce duvet qu'on recherche, & il eſt beaucoup plus eſtimé que celui qu'on enlève ſur le corps de l'oiſeau qu'on a tué ; on en vient donc rarement à cette extrêmité ; mais on cherche les nids des *eiders*, & on en enlève le duvet ; la femelle pond cinq œufs à la première couvée : quand on l'a détruite, elle en fait une ſeconde qui n'eſt que de trois : & enfin, ſi on détruit encore celle-ci, une dernière qui n'eſt que d'un œuf ; mais elle garnit ſon nid de duvet à chaque ponte ; & c'eſt ce duvet dont on cherche à s'emparer ; on l'enlève avec ſoin, & en éloignant la femelle ſans l'effrayer trop précipitamment ; car alors elle lâche ſa fiente & ſalit la matière précieuſe qu'on a deſſein de recueillir.

Les œufs ſont d'un verd foncé, fort bons à manger. Dans les deux premières pontes, c'eſt la femelle qui ſe dépouille pour garnir ſon nid, & à la troiſième c'eſt le mâle ; on a coutume de n'enlever le duvet à cette troiſième ponte que quand les *eiders* ont élevé leurs petits ; ſans cette précaution ils s'éloigneroient pour jamais, au lieu qu'au moyen de cette attention, ils reviennent l'année ſuivante nicher dans les mêmes endroits. Cette habitude eſt ſi conſtante de la part de ces oiſeaux, que les cantons où ils ont coutume de nicher ſe tranſmettent en Norwège & en Iſlande comme une propriété certaine & importante : ils préfèrent les iſlots & les lieux ſolitaires & tranquilles ; cependant on en voit auſſi près des lieux habités, pourvu qu'on ait ſoin d'en éloigner les troupeaux, & ſur-tout les chiens, ce à quoi l'on ne manque pas, à cauſe du profit qu'on retire du nid de ces oiſeaux. M. Brunich, dans ſon *Opuſcule ſur les oiſeaux du Dannemarck*, nous apprend que dans l'eſpèce de l'*eider*, il y a plus de mâles que de femelles ; que les premiers ſe combattent avec acharnement dans le temps de la pariade, & que pendant les nichées on voit des mâles ſolitaires qui n'ont pu trouver à s'accoupler ; le même auteur ajoute que la femelle tranſporte les petits à la mer d'un vol doux, peu d'heures après leur naiſſance, les tenant placés ſur ſon dos ; dès-lors le mâle, qui avoit fait ſentinelle autour du nid pendant l'incubation, quitte ſa famille, & les mères ſeules en prennent ſoin ; elles ne reviennent plus à terre & ſe tiennent conſtamment ſur l'eau, qu'elles battent inceſſamment pour faire monter du fond les inſectes & les plus petits coquillages dont ſe nourriſſent les petits, qui ne peuvent encore plonger. Tous les jeunes *eiders* ſont couverts d'un duvet noirâtre, & les mâles ne prennent un plumage décidé qu'à trois ans ; le développement des femelles eſt moins lent ; elles prennent plutôt les couleurs qui leur ſont propres, & elles ſont auſſi plutôt fécondes, enſorte que la première année qu'elles produiſent, c'eſt toujours avec des mâles plus âgés qu'elles ne le ſont.

Les *eiders* adultes pourſuivent le poiſſon avec beaucoup de vivacité, en plongeant très-profondément ; ils ſe nourriſſent auſſi de moules & de différens coquillages ; on trouve de ces oiſeaux juſqu'au Spitzberg & dans le point oppoſé juſqu'aux îles Kerago & Kona, près des côtes d'Ecoſſe. On les retrouve auſſi au nord de l'Amérique. J'ai reçu trois fois différentes des *eiders* envoyés des îles *Miclon* ; le mâle ne diffère de l'*eider* mâle qu'on trouve en Europe, qu'en ce qu'il y a un large trait noir longitudinal de chaque côté de la gorge ; que les plumes ſcapulaires ſont de cette même couleur ; que le derrière de la tête & le haut du derrière du cou ſont d'un cendré-bleuâtre : je n'ai point remarqué de différence entre les femelles.

Il ne paroît pas que dans les pays mêmes où les *eiders* ſont des oiſeaux du climat, on ait tenté de les accoutumer à la domeſticité & d'en former des bandes qui pourroient être d'un grand produit ; n'y pourroit-on parvenir en les parquant près de certains étangs qu'on leur abandonneroit, & ſur leſquels on élèveroit artificiellement des iſlots pour qu'ils y plaçaſſent leurs nids ? Eſt-il certain auſſi qu'ils ne pourroient pas s'accoutumer à vivre en partie de grains & à pâturer ? Cette eſpèce mériteroit bien qu'on fît des tentatives à ſon égard, & en particulier celle d'en tranſporter un nombre ſuffiſant de mâles & de femelles dans nos climats, où l'on parviendroit peut-être à les faire multiplier.

EMBERISE A CINQ COULEURS.

Cet oiſeau n'eſt connu que par la deſcription que M. de Montbeillard en a faite d'après les

Digitized by Google

observations de feu M. Commerson ; qui, dans les papiers qu'il a laissés, donne à l'*emberise* le nom de *bruant de Buenos-Ayres*. M. de Montbeillard le décrit dans les termes suivans :

« Cet oiseau a tout le dessus du corps d'un verd-» brun tirant au jaune ; la tête & le dessus de la » queue d'une teinte plus obscure ; le dessous de » la queue d'une teinte plus jaunâtre ; le dos mar-» qué de quelques traits noirs ; le bord antérieur » des ailes, d'un jaune vif ; les pennes des ailes & » les plus extérieures de celles de la queue, bor-» dées de jaunâtre ; le dessous du corps d'un blanc-» cendré ; la pupille d'un bleu-noirâtre, l'iris » marron : le bec cendré ; . . . les pieds de couleur » plombée ; . . . . . sa longueur totale est de huit » pouces. » M. de Montbeillard l'a rapporté au bruant, d'après M. Commerson, & c'est pour exprimer ce rapport qu'il l'a nommé *emberise*, du nom latin du bruant *emberiza*. Genre XXXV.

EMERAUDE (l') AMETHISTE.

Oiseau-mouche à gorge verte de Cayenne. *Pl. enl. 227, fig. 3.*

C'est un des plus beaux oiseaux de ce genre, si abondant en espèces brillantes : le dessus de la tête & le derrière du cou sont d'un noir de velours ; les joues d'un verd foncé : la gorge, le devant du cou, sont d'un verd d'émeraude : la poitrine, le ventre, les côtés, les plumes scapulaires & le haut du dos sont d'un violet-bleu, à reflets pourpres ; le bas du dos, le dessus de la queue, sont d'un verd-doré sombre : les ailes sont brunes ; la queue est fourchue, d'un noir d'acier poli ; le bas-ventre & les couvertures du dessus de la queue sont blancs : le bec est noir, les pieds bruns ; la longueur totale de l'oiseau est de quatre pouces six lignes. On l'envoie assez souvent de Cayenne, où apparemment il n'est pas rare.

M. Brisson décrit, *tom. III, pag. 711*, un oiseau-mouche qui a beaucoup de rapports avec le précédent ; il l'appelle *oiseau-mouche à poitrine bleue de Surinam* ; c'est le *colibri bleu & verd* d'Edwars, *tom. I, pag. XXXV, pl. 35*. La différence consiste en ce que celui-ci est plus petit, qu'il n'a pas tout-à-fait quatre pouces de longueur ; que la tête & le dos sont du même verd que la gorge ; mais M. Brisson n'a pas vu cet oiseau, & il est très-probable qu'il en décrit mal les couleurs, si difficiles à rendre, d'après la figure d'Edwars, dans l'ouvrage duquel elles peuvent très-bien être exagérées. Je suis d'autant plus de ce sentiment, que j'ai vu plusieurs oiseaux-mouches apportés de Surinam parfaitement semblables à l'*émeraude-amethiste*. Genre XLV.

ÉMÉRILLON des Antilles. Briss. *tom. I, pag. 385.*

M. Brisson décrit cet *émérillon* d'après le père du Tertre, qui en parle dans les termes suivans : « L'*émérillon* que nos habitans appellent *gry gry*, » à cause qu'en volant il jette un cri qu'il exprime » par ces syllabes *gry gry*, est un petit oiseau de » proie, qui n'est guère plus gros qu'une grive ; il » a toutes les plumes de dessus le dos & des ailes » rousses, tachées de noir & le dessus du ventre » blanc moucheté d'hermine ; il ne fait la chasse » qu'aux petits lézards & aux sauterelles, & quel-» quefois aux petits poulets nouvellement éclos ».

Il n'est pas facile de prononcer, d'après une pareille description, sur un oiseau dont elle ne donne qu'une idée très-imparfaite, & l'on ne peut que conjecturer, comme Mrs de Buffon & Brisson l'ont pensé, que cet *émérillon* est le même que le nôtre ; mais il faudroit l'avoir vu pour en être sûr, ou que quelqu'un en eût fait une description exacte. Genre VIII. *Voyez* ÉMÉRILLON des naturalistes.

ÉMÉRILLON de Cayenne. *Pl. enl. 444.*

L'*émérillon* de Cayenne représenté, *pl. enl. n°. 444*, paroît à-peu-près de la grandeur du nôtre : le sommet de la tête est cendré ; plus bas en-arrière est une bande transversale rousse, & au-dessous une autre bande cendrée, qui est aussi transversale ; depuis cette bande jusqu'au bout de la queue le plumage est rousseâtre-vineux, varié de quelques taches noires transversales à l'extrémité des couvertures des ailes les plus proches du corps ; la queue est aussi terminée par une barre noire & un peu de blanc à l'extrémité des pennes : la gorge & les joues sont blanches, mais une raie d'un gris-brun descend de dessous l'œil jusqu'à moitié de la longueur de la gorge ; le dessous du corps est d'un rousseâtre-vineux moins foncé que sur le dos & sans tache, si ce n'est quelques traits noirs au haut des jambes ; elles sont d'un rousseâtre-clair, ainsi que les plumes qui couvrent le dessous de la queue : les petites & les moyennes couvertures du dessus de l'œil sont cendrées & terminées par une barre noire : les grandes pennes sont d'un brun-noir : le bec est noirâtre, & la membrane qui en couvre la base est jaunâtre : les pieds sont jaunes & les ongles noirs. Je n'ai point vu cet oiseau dont j'ai fait la description d'après la *planche enlum.* Genre VIII.

ÉMÉRILLON de la Caroline. Briss. *tom. I, pag. 386, pl. XXXII, fig. 1* la femelle.

Petit épervier. Catesb. *tom. I, pag. 3, fig. pl. 3* le mâle.

L'*émérillon* de la Caroline est de la même grosseur que le nôtre ; il est sur-tout remarquable par sept taches noires parfaitement arrondies, placées sur le derrière de la tête, dont le sommet est d'un roux-vineux, & les côtés & le derrière sont d'un cendré bleuâtre : le reste du plumage est un fond vineux rayé transversalement de noir sur les parties supérieures, & sans mélange sur la poitrine & le ventre : les couvertures du dessus des ailes sont d'un cendré-bleu, rayé transversalement de noir : les grandes pennes des ailes sont d'un brun foncé : la queue est d'un roux-vineux & terminée de

Digitized by Google

noir ; la membrane qui couvre le bec eſt noire, les pieds le ſont auſſi.

M. Briſſon décrit très en détail la femelle dont le plumage ne laiſſe pas de différer de celui du mâle : la différence la plus notable conſiſte en ce que dans la femelle la poitrine & les côtés ſont couverts de plumes d'un blanc-ſale, rouſſeâtre, & qu'elles ont chacune une bande longitudinale, d'un roux-vineux, qui s'étend ſelon la longueur de leur tige ; mais on retrouve dans la femelle, comme dans le mâle, les ſept taches noires arrondies, placées derrière la tête, qui ſuffiſent pour faire reconnoître cet oiſeau. *Genre VIII.*

ÉMÉRILLON (*des Fauconniers.*)

Emérillon. Pl. enl. 468.

En quelques provinces de France *paſſetier*, *preneur de paſſes* ou *paſſerets* ; *loyette* en vieux langage.

M. le comte de Buffon eſt le premier qui ait diſtingué cet *émérillon*, plus connu des fauconniers que des naturaliſtes, d'avec l'*émérillon* que les auteurs ont décrit : je ne l'ai pas vu : j'emprunte des écrits de M. de Buffon & de la *pl. enl.* dans laquelle l'oiſeau eſt repréſenté, ce que je vais en dire. Il eſt de la grandeur d'une *groſſe grive* ; il reſſemble pour la forme au *hobreau* & au *rochier* : il diffère du premier en ce qu'il a les ailes moins longues, & qui ne s'étendent pas, à beaucoup près, juſqu'au bout de la queue, qu'elles dépaſſent dans le hobreau ; mais il reſſemble ſi fort au rochier par la longueur & la groſſeur du corps, la forme du bec, des pieds & des ſerres, les couleurs du plumage, la diſtribution des taches, qu'on peut douter ſi le *rochier* & *l'émérillon des fauconniers* ſont deux eſpèces diſtinctes, ou ſi l'un des deux n'eſt qu'une variété de l'autre. Au reſte, l'*émérillon* dont il s'agit, s'éloigne de tous les autres oiſeaux de proie par un attribut qui le rapproche de la claſſe commune des autres oiſeaux : le mâle & la femelle ſont de la même grandeur ; ils ont l'ardeur, la docilité & le courage du faucon, ils en ont même le port & l'attitude ; ils paroiſſent lui tenir par le naturel de plus près qu'aucun autre oiſeau ; leur vol eſt cependant bas, mais très-vîte & très-léger ; ils ſont excellens pour la chaſſe des alouettes & des cailles ; l'*émérillon* prend même la perdrix & la tranſporte, quoique plus peſante que lui ; ſouvent il la tue d'un ſeul coup en la frappant ſur la tête ou ſur le cou.

Suivant les couleurs que préſente la *planche enl.* la tête, le derrière du cou ſont bruns avec quelques lignes rouſſeâtres dans la direction des plumes : le dos eſt couvert de plumes d'un brun foncé, bordées extérieurement de rouſſeâtre : les couvertures du deſſus des ailes ſont colorées de même ; les pennes moyennes des ailes ſont d'un brun-griſâtre, bordées à leur extrêmité d'un filet blanc rouſſeâtre ; les grandes pennes ſont noirâtres, terminées par un bord étroit d'un blanc-ſale : la gorge eſt blanche, variée de quelques traits noirs, ſuivant la direction des plumes : la poitrine, le ventre & les jambes ſont couverts, dans la direction des plumes, de taches oblongues d'un brun mêlé de rouſſeâtre, ſur un fond d'un blanc-griſâtre ; les côtés ſont couverts de plumes griſâtres, terminées à leur extrêmité par une large tache d'un brun rouſſeâtre ; leur tige eſt noire : la queue eſt noirâtre en-deſſus, d'un gris-noirâtre en-deſſous, traverſée par des bandes d'un blanc-ſale : le bec eſt bleuâtre, tirant ſur le noir à ſa pointe : les pieds ſont jaunes, les ongles noirs. *Genre VIII.*

Émérillon (*des Naturaliſtes.*)

Emérillon. BRISS. *tom. 1. pag. 382.* Genre VIII.

Eſmérillon. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 120.*

Eſmérillon, émérillon. BELL. *portr. d'oiſ. pag. 19.*

Œſalon par la plupart des auteurs latins & d'après ſon nom en grec.

Il n'eſt pas beaucoup plus gros qu'un merle ; ſa longueur eſt d'un pied ſix lignes du bout du bec à celui de la queue : il a deux pieds un pouce de vol ; ſes ailes pliées s'étendent un peu par-delà les trois quarts de la longueur de la queue : le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps eſt d'un roux-vineux, varié ſur la tête d'une ligne qui s'étend ſur chaque plume ſuivant la longueur de la tige, & de raies tranſverſales noires ſur le reſte du deſſus du corps ; les joues & la gorge ſont d'un blanc-rouſſeâtre : une raie noirâtre deſcend de chaque côté de la tête du deſſous de l'œil ſur le haut de la gorge : le bas du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont d'un roux-vineux varié par une raie noire ſur chaque plume, parallèle à la direction de la tige ; le bas-ventre & le deſſous de la queue, ſont d'un rouſſeâtre-clair & ſans taches : les grandes pennes de l'aile ſont noirâtres, terminées de roux-vineux ; la queue eſt de la même couleur, rayée tranſverſalement de noir ; les deux pennes du milieu ſont un peu plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant par degrés : l'iris eſt couleur de noiſette ; la membrane qui couvre la baſe du bec eſt jaune ; le bec eſt bleuâtre, noir à ſon extrêmité : les pieds ſont jaunes, les ongles noirâtres.

On voit, par la deſcription que l'on vient de lire, que l'*émérillon* des naturaliſtes ſe rapproche de la creſſerelle par la couleur qui fait le fond du plumage de l'un & de l'autre de ces oiſeaux & par la diſpoſition des taches ; ou pourroit en inférer que ce ſont deux eſpèces très-voiſines, peut-être même une variété, & cette opinion a paru ſi probable à M. de Buffon, qu'il n'a fait qu'indiquer trois *émérillons*, que M. Briſſon a regardés comme autant d'eſpèces diſtinctes, & qu'il a nommés *émérillon des Antilles*, *émérillon de la Caroline*, *émérillon de Saint-Domingue*. Malgré l'autorité de cet auteur exact, je ſuis perſuadé de la juſteſſe de la conjecture de M. de Buffon ; je ſuis convaincu que nous comptons très-mal-à-propos pour des eſpèces différentes, un grand

Digitized by Google

nombre d'oiſeaux qui ne ſont que des variétés des nôtres, & que nous reconnoîtrions pour tels, s'ils avoient été mieux obſervés, ſi nous connoiſſions mieux les changemens que peut produire l'influence de chaque climat : mais quelque fondée que ſoit une conjecture, ſa réalité ne peut être démontrée & prouvée que par l'obſervation ; ainſi juſqu'à ce qu'elle ait prononcé ſur les trois *émérillons* étrangers diſtingués par M. Briſſon, je crois qu'on doit les admettre, avec la ſuppoſition qu'ils ne ſont que des variétés du nôtre, & c'eſt par ces raiſons que j'ai cru devoir donner une deſcription de chacun dans un article ſéparé. *Voyez* ÉMERILLON des Antilles, ÉMÉRILLON de la Caroline, ÉMÉRILLON de Saint-Domingue.

ÉMÉRILLON de Saint-Domingue. *Pl. enl. 465.* BRISS. *tom. I, pag. 389, pl. XXXII, fig.* la femelle.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *émérillon*. La partie ſupérieure de la tête eſt d'un cendré foncé, avec un trait noir ſur le milieu de chaque plume & ſuivant la direction de la tige ; les joues ſont variées de blanchâtre & de cendré ; tout le deſſus du corps eſt d'un roux-vineux, varié ſur le haut du dos & ſur les plumes ſcapulaires ſeulement, de taches noires placées à l'extrémité de chaque plume : la gorge & le devant du cou ſont d'un blanc-ſale tirant ſur le vineux. La poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont mouchetés de taches noires ovales, placées au bout des plumes, ſur un fond blanc-ſale ; le bas-ventre, le deſſous de la queue, les jambes, ſont couverts de plumes blanches : les pennes de l'aile ſont noires, bordées de blanchâtre à leur bout. La queue eſt marron, & les plumes en ſont marquées de noir & de blanc à leur extrémité. La deſcription qu'on vient de lire eſt celle de la femelle. Le mâle a moins de taches noires.

Il y a une différence aſſez grande entre la deſcription détaillée que M. Briſſon donne, tant de la femelle que du mâle, & la figure repréſentée, *Pl. enl.* 465. Mais la deſcription de M. Briſſon ne revient pas exactement à la planche qu'il a lui-même fait graver ; ainſi il y a apparence que cet oiſeau varie beaucoup, & qu'on en donne une idée différente, ſuivant le ſujet d'après lequel on le décrit. *Genre VIII.*

EMEU (*fauc.*) ſignifie *excrément*, en termes de fauconnerie.

EMEUTER (*fauc.*) c'eſt, en termes de fauconnerie, rendre ſon excrément.

ÉMIGRATION.

Ce mot ſignifie à-peu-près la même choſe que *paſſage*. C'eſt le tranſport volontaire des oiſeaux d'une contrée en une autre. On s'en ſert quelquefois pour déſigner le *paſſage* en lui-même ou la *ſaiſon*, dans laquelle il a lieu ; on dit, *les émigrations ſont une partie peu connue de l'hiſtoire des oiſeaux : dans la ſaiſon ou le temps des émigrations.*

EMOUCHET. *Voyez* CRESSERELLE.

EMPELOTER (*fauc.*) ſe dit lorſqu'un oiſeau digère mal ſes alimens, qui ſe roulent en pelotons dans le jabot ; on ſe ſert alors du déſempletoir pour les retirer.

EMPIETER (*fauc.*) Ce mot exprime l'action de l'oiſeau qui enlève ſa proie & l'emporte en la tenant dans ſes ſerres.

ENCHAPERONNER (*fauc.*) Mettre le chaperon ſur la tête de l'oiſeau.

ENDUIRE (*fauc.*) Ce mot eſt pris en fauconnerie pour digérer. Cet oiſeau enduit bien, c'eſt-à-dire, digère bien.

ENGOULEVENT (l').

Crapaud-volant. Pl. enl. 193, *fig.* 2.

Tette-chévre ou crapaud-volant. BRISS. *tom. II, pag.* 470, *pl. XLIV, Genre XXIX.*

Effraye, freyaye. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 28.

Suivant Salerne :

Chauche-branche en Sologne ;

Coucou rouge dans l'Orléanois :

On le nomme auſſi en différentes provinces :

Hirondelle à queue quarrée ;

Corbeau de nuit ;

Engoulevent ;

En latin *caprimulgus ;*

Calcabotto en Italien ;

Kozodoy, en Polonois ;

Leleck en Ruſſe ;

Natt-skiaerra, natt-skraefwa en Suédois ;

Goat-ſueker, &c. en Anglois ;

Wilch-ſuger, geiſz-melcher, &c. en Allemand.

Les noms ſous leſquels l'*engoulevent* eſt le plus généralement connu ſont ceux de *crapaud-volant* & de *tette-chévre*. Le premier lui a été probablement donné par le rapport qu'on a cru trouver entre la large ouverture du bec de cet oiſeau, & celle de la gueule du crapaud ; le nom de *tette-chévre* eſt fondé ſur le préjugé populaire que cet oiſeau tette les chévres, & que ſa ſuccion tarit leur lait. M. de Montbeillard a rejetté ces noms, dont le premier eſt aſſez mal appliqué, & le ſecond n'eſt propre qu'à perpétuer une erreur ; il a rejetté de même ceux *d'hirondelle à queue quarrée, de corbeau de nuit*, qui préſentent un faux rapport de cet oiſeau avec ceux dont on lui a donné les noms, & il a préféré celui d'*engoulevent*, uſité dans quelques provinces, parce qu'en effet, dit M. de Montbeillard : « Ce nom, quoiqu'un peu » vulgaire, peint aſſez bien l'oiſeau, lorſque les » ailes déployées, l'œil hagard, & le goſier ouvert » de toute ſa largeur, il vole avec un bourdonnement ſourd à la rencontre des inſectes dont il » fait ſa proie, & qu'il ſemble *engouler* par aſpiration ».

L'*Engoulevent* paroît avoir le bec très-petit, quoiqu'en effet il l'ait d'une prodigieuſe grandeur, relativement à ſon ouverture ; mais lorſqu'il eſt fermé, & qu'on n'apperçoit que les mandibules ou les parties ſaillantes, il paroît très-petit, très-foible, & il eſt un peu crochu à ſon extrêmité ; l'ongle du doigt du

Digitized by Google

milieu est dentelé comme la lame d'une scie du côté intérieur, & les trois doigts antérieurs sont joints ensemble par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation. Ces caractères conviennent également à tous les *engoulevents* connus jusqu'à présent; ils ont tous aussi des couleurs sombres, à-peu-près dans les mêmes nuances, & répandues sur leur plumage par raies ou jettées confusément par taches. Cette ressemblance entre tous les *engoulevents*, & le mêlange des couleurs sur leur plumage, en rend la description très-difficile, & c'est un obstacle à pouvoir donner de chacun une idée assez nette pour les faire distinguer les uns des autres. On n'en connoît jusqu'à présent qu'une espèce en Europe, & même dans l'ancien continent; car ceux qui ont été apportés des pays éloignés, & des extrêmités de l'Asie même, ne paroissent pas différer du nôtre, & cette espèce, la même par-tout, n'est abondante nulle part; en Amérique, au contraire, les *engoulevents* sont communs, & les espèces sont fort variées. Cette différence paroît tenir à ce que ces oiseaux ne vivant que d'insectes, & devant nécessairement en consommer beaucoup, ayant besoin d'en trouver de proportionnés à leur grandeur, ils ont dû être placés dans les régions qui nourrissent les plus grands insectes & en plus grande quantité.

L'*engoulevent* d'Europe est un peu plus gros qu'un merle; il a dix pouces & demi du bout du bec à celui de la queue, un pied neuf pouces six lignes de vol. Tout son plumage est varié de lignes transversales, grises & noirâtres, tracées en zigzags; il y a quelques taches rousseâtres, d'autres taches plus grandes & noires sur les plumes scapulaires; la gorge & les joues sont rayées de noir & de rousseâtre; le bec est bordé en-dessous par une raie blanche qui s'étend jusque derrière la tête; les couvertures du dessus des ailes sont noirâtres & maculées par des taches rousses, les unes plus foncées, les autres plus claires; les pennes de l'aile sont noirâtres, tachetées de rousseâtre; les deux plumes du milieu de la queue sont grises, rayées de noirâtre; les latérales sont de cette dernière couleur, & traversées de bandes variées de gris & de noirâtre; les deux extérieures de chaque côté sont terminées de blanc: la portion supérieure du bec est garnie de poils noirâtres, roides, tournés en-devant; ces poils attachés à la partie supérieure du bec, sont un des caractères des *engoulevents* en général: le bec & les ongles sont noirâtres; les pieds sont bruns.

L'*engoulevent* est, dans nos climats, un oiseau de passage; il arrive vers le mois d'avril, & s'en va dans les premiers quinze jours de septembre; il vit d'insectes qu'il prend en volant, & particulièrement de *phalènes*. Ce sont des espèces d'insectes nocturnes, comme l'*engoulevent* est oiseau de nuit; le jour il se tient caché dans les taillis épais & fourrés, & comme ses couleurs sont fort sombres, il est très-difficile à découvrir; mais le soir au crépuscule il se met en mouvement & en chasse; c'est alors qu'il fait entendre son cri, assez perçant, quoique filé, & qu'il répète ordinairement trois fois de suite; il recommence souvent, & le bruit qu'il fait & qu'il continue pendant toute la nuit, est fort incommode aux environs des bâtimens qui donnent sur les parcs, ou des bosquets assez vastes pour que les *engoulevents* les adoptent. La femelle pond à terre, presqu'à nud, & choisit seulement un lieu un peu déprimé, un trou peu enfoncé, ou une cavité entourée de pierrailles: sa ponte est de deux ou trois œufs brunâtres. Beaucoup de personnes prétendent que la chair de l'*engoulevent* est très-délicate & un manger fort bon; mais c'est un gibier peu connu, & qui ne l'est que des chasseurs. Ces oiseaux sont très-gras au mois d'août & au commencement de septembre.

Je conserve un *engoulevent* envoyé de la Chine par M. Sonnerat. Il diffère de celui d'Europe, en ce qu'il est un peu plus grand: ses couleurs sont un peu plus foncées; la différence la plus considérable, consiste en ce que les pennes de l'aile sont noirâtres, marquées de taches jaunâtres, avec un point noirâtre à leur centre, & disposées de façon que le milieu de l'aile paroît rayée en travers alternativement de sept bandes jaunâtres, & d'autant de bandes noires: mais malgré ces différences, il y a tant de rapport entre cet *engoulevent* & le nôtre, qu'on seroit peut-être moins bien fondé à les regarder comme deux espèces différentes, qu'à être surpris de tant de ressemblance entre deux oiseaux qui se trouvent à une si grande distance.

ENGOULEVENT A ACUTI-PENNE de la Guiane. *Crapaud-volant* ou *tette-chèvre* de la Guiane. *Pl. enl.* 732.

Il n'a guère que sept pouces & demi de long; ses ailes pliées excèdent la queue de quelques lignes; ses couleurs sont celles des oiseaux de son même genre, mais elles sont plus décidées, le noir & le roux sont plus foncés: ces indications ne suffiroient pas, & il ne seroit pas plus aisé de donner, par la description, une idée juste de cet *engoulevent* que des autres oiseaux du même genre, si celui-ci n'étoit reconnoissable à un trait qui le distingue; c'est la conformation des pennes de sa queue, dont la tige finit en pointe dénuée de barbes; ensorte que la queue paroît comme épineuse; elle est de plus terminée par une large bande noire. Ces deux traits, le premier sur-tout, dispensent d'entrer dans un plus grand détail. *Genre XXIX.*

ENGOULEVENT A LUNETTES ou HALEUR. *Tette-chèvre* de la Jamaïque. BRISS. *tom. II, pag.* 480.

Les auteurs ne s'accordent pas sur les dimensions de cet oiseau. M. Sloane fixe sa longueur à sept pouces; M. Brisson la porte à onze, M. Ray en parle comme d'un fort petit oiseau; il n'en faut

pas

Digitized by Google

pas davantage pour qu'on ſoit convaincu que cet *engoulevent* n'eſt connu que très-imparfaitement. Cependant les auteurs s'accordent à dire que ſon plumage eſt varié de gris, de noir & de couleur de *feuille morte:* ce plumage ne diffère pas, ou bien peu, de celui de pluſieurs autres *engoulevents;* mais celui-ci ne pourroit manquer d'être reconnu à la conformation de ſes narines, qui reſſemblent à deux tuyaux cylindriques élevés au-deſſus du bec de deux lignes & demie. On le trouve, ſuivant M. Sloane, à la Jamaïque, & de plus, ſuivant Barrere, à la Guiane, où il dit qu'on l'appelle *haleur.* Genre XXIX.

ENGOULEVENT de la Caroline.

Tette-chèvre de la Caroline. BRISS. *tom. II, pag.* 475.

Idem. CATESB. *tom. I, pag.* 8, *pl.* 8.

Il a beaucoup de rapports avec le nôtre; ſa taille eſt à-peu-près la même: tout ſon plumage eſt varié de gris & de noirâtre: ces deux couleurs ſont tracées ſur les parties ſupérieures en zigzags, & forment des lignes tranſverſales, ainſi que ſur les parties ſupérieures de l'*engoulevent* que nous avons en Europe; mais ſur le deſſous du corps, le gris & le noirâtre ſont diſpoſés par lignes *longitudinales*, & c'eſt la plus grande différence avec notre *engoulevent;* il y a en outre d'aſſez grandes taches jaunâtres ſur la partie ſupérieure de la tête; mais la portion inférieure du bec eſt bordée d'une ligne blanche qui s'étend des deux côtés juſqu'aux coins des deux mandibules, & ce trait rapproche l'*engoulevent* de la Caroline de celui d'Europe. *Genre XXIX.*

ENGOULEVENT GRIS.

L'*engoulevent gris* a treize pouces de long: le gris eſt la couleur dominante de ſon plumage; les pennes de l'aile ſont rayées tranſverſalement de gris-clair, celles de la queue de brun ſur un fond gris tacheté de brun; le bec eſt de cette dernière couleur en-deſſus & jaunâtre en-deſſous. On le trouve à la Guiane. *Genre XXIX.*

ENGOULEVENT ROUX de Cayenne.

Crapaud-volant ou *tette-chèvre* de Cayenne. *Pl. enl.* 735.

Je n'ai jamais vu cet *engoulevent.* Il a, ſuivant M. de Montbeillard, le ſeul auteur qui en ait encore parlé, dix pouces & demi de long, & ſa queue dépaſſe de ſix lignes les ailes pliées: du roux brouillé de noirâtre fait preſque tout le fond du plumage; un noir plus ou moins foncé en eſt preſque tout l'ornement: quelques taches blanches ſont ſemées çà & là ſur le corps, tant deſſus que deſſous: en général le noirâtre domine ſur le haut du ventre, le roux ſur le bas-ventre; la partie moyenne des grandes pennes des ailes, offre un compartiment de petits carrés alternativement roux & noirs, qui ont preſque la régularité des caſes d'un échiquier; le bec eſt brun-clair: les pieds ſont couleur de chair.

Je conſerve dans ma collection un *engoulevent* de la Louiſiane, qui a beaucoup de rapports avec le précédent, ainſi que M. de Montbeillard le remarque. Il eſt un peu plus grand: le noirâtre domine davantage ſur tout ſon plumage; il diffère & il eſt reconnoiſſable par un plus grand nombre de taches blanches au bas de la gorge, ſur laquelle leur réunion forme une eſpèce de collier: les bords des deux mandibules, ſur-tout celui de l'inférieure, ſont très-épais & fort larges; ils ſont une ſaillie longitudinale d'environ un pouce de long vers les angles du bec, & cette proéminence reſſemble à une raie blanchâtre: les pieds ſont bruns, les ongles noirs, le bec grisâtre. *Genre XXIX.*

ENGOULEVENT VARIÉ de Cayenne.

Crapaud-volant de Cayenne. *Pl. enl.* 760.

Les perſonnes qui ont obſervé cet *engoulevent* à la Guiane, diſent qu'il ſe tient dans les *plantages*, les chemins & autres lieux découverts; qu'il a deux ſortes de cris, l'un ſemblable à celui *du crapaud*, l'autre à l'aboyement *d'un chien;* qu'il ſe laiſſe aiſément approcher, & qu'il ne part que de très-près; que c'eſt l'eſpèce d'*engoulevents* la plus commune. De ces obſervations, les unes offrent quelque choſe de contraire à l'habitude des *engoulevents* en général, & les autres n'ont rien qui ſoit particulier à celui-ci: il eſt contre les habitudes de ces oiſeaux de ſe tenir en lieu découvert en plein jour; mais quand ils s'y trouvent, il eſt aiſé de les approcher, ainſi que tous les oiſeaux de nuit, qui voient mal par un trop grand jour. Il ſe peut que cette eſpèce ſoit la plus commune, cependant c'eſt une de celle qu'on nous envoie le plus rarement. Celui-ci a ſept pouces de long environ, & ſa queue dépaſſe d'un pouce les ailes pliées; le deſſus de la tête eſt couvert d'une bande longitudinale noirâtre, pointillée de brun-rouſſeâtre peu apparent; il y a, de chaque côté, une raie longitudinale griſe, tachetée de noirâtre, au haut du cou une eſpèce de demi-collier rouſſeâtre; le dos eſt brunâtre, varié de lignes tranſverſales grisâtres; les plumes ſcapulaires & les couvertures des ailes ſont noires, tachetées de rouſſeâtre, & marquées à leur extrémité d'un point blanc, enſorte que ces taches forment ſur le haut de l'aile comme trois raies blanches, mais entrecoupées dans leur longueur; les grandes pennes des ailes ſont brunes, la plus extérieure eſt bordée de blanc en-dehors dans les trois quarts de ſa longueur: les deux pennes du milieu de la queue ſont griſes, traverſées de quelques bandes noirâtres, & de petites lignes de la même couleur en zigzags: les latérales ſont blanches du côté interne, noirâtres du côté extérieur, excepté la plus externe qui eſt blanche des deux côtés dans la dernière moitié de ſa longueur; toutes ſont terminées de noirâtre; le haut de la gorge eſt blanchâtre, très-peu rayé de noirâtre; le devant du cou & le haut de la poitrine ſont tachetés de blanc ſur un fond rayé tranſ-

Digitized by Google

versalement de noirâtre & de rousseâtre : le reste du dessous du corps est rayé de bandes transversales de ces deux dernières couleurs : le bec est blanchâtre & sa pointe noire ; les poils qui en accompagnent la base sont très-longs : les pieds sont gris ; les ongles bruns. *Genre XXIX.*

ENGOUANE-PASTRE. *Voyez* LAVENDIÈRE.

EPEICHE, (l') ou PIC VARIÉ.

Pic varié. BRISS. *tom. IV, pag. 38, pl. II, fig. 1.*

Pic varié à tête rouge. Pl. enl. 611 le mâle, *595* la femelle, sous le nom d'*épeiche femelle.*

Pic-verd rouge, nommé en François *épeiche.* BELL. *Hist. nat. des ois. pag. 414.*

Epeiche, cul rouge, pic rouge. BELL. *port. d'ois. pag. 74.*

L'*épeiche* est à-peu-près de la grosseur d'un merle : sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de huit à neuf pouces ; il a treize à quatorze pouces de vol : la queue dépasse les ailes pliées de près de la moitié de sa longueur ; le devant de la tête est d'un gris-sale, le dessus & le derrière sont d'un rouge brillant : le dessus du cou, le dos, le croupion & les couvertures du dessus des ailes sont d'un beau noir ; les plumes scapulaires sont blanches ; les joues sont d'un gris-blanc, coupées par une bande noire qui se prolonge jusques vers le cou ; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre sont d'un blanc jaunâtre ; le bas-ventre & les couvertures du dessous de la queue sont d'un rouge couleur de rose vif ; les pennes des ailes sont noires, tachetées de blanc ; les quatre pennes du milieu de la queue sont noires ; les latérales sont variées de noir & de blanc ; le bec, les pieds, les ongles sont noirâtres : la femelle n'a point de rouge sur la tête.

L'*épeiche* varie de grandeur & de beauté dans son plumage. L'oiseau que M. Brisson décrit *tom. IV, pag. 34*, & auquel il donne le nom *de grand pic varié*, paroît être un *épeiche* dont les couleurs sont plus vives que celles *du pic varié*, qu'il décrit *pag. 38*. Le devant de la tête est d'un noir lustré ; le rouge est vif ; le noir & le blanc plus foncés, plus purs, tranchent davantage. Ces différences ne dépendroient-elles pas de l'âge ?

L'*épeiche* n'habite que les bois en été ; mais on le voit l'hiver dans les jardins & les vergers : il frappe contre les arbres des coups plus vifs & plus secs que le pic-vert : il est très-agile dans ses mouvemens ; lorsqu'il s'apperçoit qu'il est découvert, il se retire derrière la branche le long de laquelle il gravissoit, ou sur laquelle il frappoit, & il demeure quelque temps immobile. Il paroît en général méfiant, & se tenir sans cesse sur ses gardes. Les oiseleurs appellent l'*épeiche* pic mars. *Genre XLVIIe.*

EPEICHE (ou PIC VARIÉ) de la Caroline.

Pic varié de la Caroline. *Pl. enl. 785.*

BRISS. *tom. IV, pag. 62.*

Piverd au ventre jaune. CAT. *tom. I, pag. 21, pl. 21.*

L'*épeiche* de la Caroline est un peu moins gros que le nôtre : le dessus de la tête est rouge ; quatre raies couvrent ses joues ; une jaunâtre qui passe au-dessus des yeux, une noire, interrompue par l'œil, plus bas une jaunâtre, & enfin une noire : cette dernière se prolonge jusqu'au-dessous de la gorge, qui est rouge, & l'encadre à sa partie inférieure, comme sur les côtés : la poitrine est jaunâtre ; le reste du dessous du corps est blanc : le manteau ou le plumage des parties supérieures, ainsi que les ailes & la queue, sont variés de noir & de blanc : la femelle n'a point de rouge. On le trouve à la Caroline, à la Virginie ; M. Brisson ajoute à Cayenne. Ce *pic* étoit en grand nombre dans des envois faits de la Louisiane. *Genre XLVIIe.*

EPEICHE (ou PIC VARIÉ) de la Incénada. *Pl. enl. 748, fig. 1.*

Il est à-peu-près de la grosseur de l'*épeiche* d'Europe ; la tête est couverte de plumes longues & fines, qui forment une huppe plus fournie qu'elle n'a coutume de l'être dans les pics ; elle est variée de noirâtre & de blanc, parmi lesquelles il perce un peu de rouge ; une ligne de cette dernière couleur s'étend de chaque côté de la tête au-dessus de l'œil : le reste du plumage est varié de gris-brun & de blanc, entremêlés & coupés l'un par l'autre, de façon qu'il en résulte un tout très-agréable : ces deux couleurs traversent alternativement les grandes pennes des ailes dans la dernière moitié de leur longueur ; ce qui fait paroître le bas de l'aile pliée, rayée en travers de blanc & de noirâtre. *Genre XLVIIe.*

EPEICHE (ou PIC VARIÉ) de la Jamaïque.

Pic varié de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV, pag. 59.*

Idem. *Pl. enl. 797.*

Piverd à ventre rouge. CATESB. *tom. I, pag. 19, pl. 19.*

Piverd de la Jamaïque. EDW. *Glan. pag. 71, chap. XXXIV, pl. 244.*

Cet *épeiche*, un peu plus grand que le nôtre, a le dessus de la tête & la partie supérieure du cou en-arrière d'un rouge assez vif ; les joues sont d'un blanc-jaunâtre ; la gorge, le devant du cou & la poitrine sont olivâtres ; le ventre est d'un rouge terne ; le bas ventre & les jambes sont rayés transversalement de brun ; le dessus du corps & les ailes sont variés de raies transversales noires sur un fond gris ; les plumes de la queue sont noires, excepté la plus extérieure de chaque côté, qui est rayée de blanchâtre ; le bec, les pieds, les ongles sont noirs.

La femelle a le devant de la tête d'un blanc-rousseâtre.

On trouve cet *épeiche* à la Caroline & à la Jamaïque. *Genre XLVII.*

EPEICHE (ou pic varié) de la Louisiane.

Pl. enl. 692.

Il est un peu plus grand que l'*épeiche* d'Europe,

Digitized by Google

& il a le même fond de couleurs que les *épeiches* en général, mais elles ſont plus foibles ; tout le deſſus de la tête eſt d'un rouge-clair, cependant quelques individus ont le front gris & probablement ce ſont les femelles ; les joues, la gorge, les côtés, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc-gris ; le deſſus du corps & les ailes ſont rayés tranſverſalement de bandes noires ſur un fond gris-blanc ; les deux plumes du milieu de la queue ſont blanchâtres dans les deux tiers de leur longueur, rayées de noir, & de cette dernière couleur à leur extrêmité ; les latérales ſont entièrement noires, excepté les deux plus extérieures de chaque côté qui ſont blanches dans toute leur longueur, rayées de noir tranſverſalement. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE de Nubie ONDÉ ET TACHETÉ.

Pic tacheté de Nubie. *Pl. enl.* 667.

C'eſt une eſpèce nouvelle d'un tiers moins grande que l'*épeiche* d'Europe ; le deſſus de la tête eſt noir pointillé de blanc ; le derrière de la tête eſt couvert de plumes longues, fines & étroites qui forment une demi-huppe d'un beau rouge ; les joues ſont blanches variées de quelques traits noirs ſuivant la direction des plumes ; la gorge eſt blanche ; le cou & la poitrine ſont mouchetés de noir ſur un fond blanchâtre ; le deſſus du corps & les ailes ſont ondés de rouſſeâtre ſur un fond gris-brun, plus foncé ſur le dos ; le deſſous du corps eſt tacheté de mouchetures en forme de larmes ſur un fond blanchâtre ; la queue eſt diviſée tranſverſalement par ondes brunes & rouſſeâtres ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirs. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE (ou pic chevelu) de Virginie.

Pic varié de Virginie. BRISS. *tom. IV, pag.* 48.

Idem, *pl. enl.* 754.

Piverd velu. CAT. *tom. I, pag.* 19, *pl.* 19.

Il eſt à-peu-près de la même groſſeur que l'*épeiche* d'Europe : le ſommet de la tête eſt noir ; il y a ſur l'occiput une bande tranſverſale rouge ; le tour de l'œil eſt d'un blanc-ſale, & cette couleur ſe prolonge en formant une raie qui s'étend juſqu'au bas du cou : il y en a une noire au-deſſous qui ſuit la même direction ; le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont noirs ; mais cette couleur eſt partagée depuis le bas du cou par une large bande longitudinale blanche, & compoſée de plumes effilées, ſoieuſes, à barbes à-peu-près déſunies, & c'eſt la texture de ces plumes qui a fait donner à ce pic le ſurnom de *chevelu*. La gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont blancs ; les ailes & la queue ſont variées de noir & de blanc qui ſe coupent par raies tranſverſales. On trouve ce pic à la Caroline, en Virginie, au Canada ; je l'ai auſſi reçu de la Louiſiane. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE du Canada.

Pic du Canada. *Pl. enl.* 345, *fig.* 1.

Pic varié de Canada. BRISS. *tome IV, pag.* 45, *pl.* 11, *fig.* 2.

L'*épeiche* du Canada eſt de la groſſeur du nôtre ; il paroît au premier coup d'œil en différer beaucoup, ainſi que de tous les autres pics, en ce qu'il n'a pas de rouge ſur la tête ; mais cette couleur eſt remplacée par une large bande tranſverſale d'un orangé-pâle qui couvre le derrière de la tête. Comme d'ailleurs les proportions ſont les mêmes que celles de nôtre *épeiche*, & que le plumage eſt également varié de noir & de blanc, loin que l'*épeiche* du Canada diffère autant du nôtre qu'il le ſemble au premier coup d'œil, on eſt, au contraire, fondé à le regarder comme une variété produite par l'influence du climat, dont la rigueur en diminuant l'expanſion des forces vitales, en reſſerrant les pores, a changé le rouge en orangé-pâle : le deſſous du corps eſt blanc, la plus grande partie du deſſus eſt noire, ſi ce n'eſt que le bas du dos eſt varié de quelques taches blanches ; le devant de la tête eſt noir ; les joues ſont blanches, coupées en travers par une large bande noire ; les ailes ſont rayées de bandes tranſverſales blanches ſur fond noir ; les deux plumes du milieu de la queue ſont noires, & les latérales ſont variées de noir & de blanc ; le bec eſt de couleur de corne ; les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun. *Genre LXVII.*

ÉPEICHE du Mexique.

M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 57 & *pag.* 59, décrit deux *épeiches* du Mexique. Il nomme le premier *grand pic varié du Mexique*, le ſecond *petit pic varié du Mexique* : l'un a tout le deſſus du corps, même la tête noire ; l'autre, c'eſt le petit, a les mêmes parties également noires, rayées tranſverſalement de blanc ; le premier eſt de la grandeur du *pic-verd* d'Europe, & le ſecond n'eſt que de celle de nôtre *épeiche*, mais avec ces différences, tous deux ſe rapprochent par un trait qui les diſtingue de tous les autres oiſeaux connus du même genre ; l'un & l'autre ont tout le deſſous du corps rouge. Y auroit-il au Mexique deux races de l'*épeiche*, comme nous en connoiſſons deux en Europe, & comme nous en avons reconnues en différentes régions, ainſi qu'on peut s'en aſſurer en parcourant l'hiſtoire des différens *épeiches* ? Où M. Briſſon auroit-il fait un double emploi ? Auroit-il été trompé par la figure donnée par Séba, cet auteur trouvé trop ſouvent inexact, & n'exiſteroit-il au Mexique que l'*épeiche* dont le deſſus du corps eſt rayé de noir & de blanc, lequel a été indiqué par Fernandez qui ne parle pas de l'*épeiche* repréſenté par Séba ? *Genre XLVII.*

EPEICHE (petit).

Petit pic varié. BRISS. *tom. IV, pag.* 41.

Pl. enl. 598, *fig.* 1 le mâle, *fig.* 2 la femelle.

C'eſt la plus petite eſpèce de pic connue dans l'ancien continent ; il n'eſt pas plus gros qu'un moineau ; ſa longueur eſt de cinq pouces ſept lignes du bout du bec à celui de la queue ; il a neuf pouces deux lignes de vol ; le ſommet de la tête en-devant eſt rouſſeâtre, il eſt en-arrière

Digitized by Google

d'un fort beau rouge ; l'occiput & le deſſus du cou ſont noirs ; le dos & les plumes ſcapulaires ſont de cette dernière couleur, rayée de larges bandes tranſverſales blanches ; les couvertures du deſſus de la queue ſont noires ; la gorge & le devant du cou ſont rouſſeâtres ; la même couleur, mais d'une nuance plus claire, s'étend ſur le reſte du deſſous du corps, & elle eſt variée ſur la poitrine de quelques taches noires, ſur les côtés de lignes de cette dernière couleur dans le ſens des plumes ; les couvertures du deſſus des ailes ſont noires, & les grandes ſont variées de blanc ; les pennes des ailes ſont noires tachetées de blanc-rouſſeâtre ; la queue eſt compoſée de dix plumes dont les quatre du milieu ſont noires, & les latérales ſont variées de noir & de blanc ; le bec eſt noirâtre ainſi que les pieds ; la femelle n'a point de rouge ſur la tête.

Le *petit épeiche* a les mêmes habitudes en général que les autres pics ; il ſe tient pendant l'été dans les bois, mais l'hiver on le voit dans les jardins & les vergers ; ſon eſpèce eſt très-répandue en Europe ; il paroît qu'on la retrouve en Amérique, puiſqu'on a apporté de la Louiſiane un pic qui lui reſſemble en tout, excepté que le deſſus de la tête eſt noir. Mais c'eſt probablement une femelle, & il eſt vraiſemblable que le mâle ne diffère pas du *petit épeiche* d'Europe. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE (petit) BRUN des Moluques.

Petit pic des Moluques. *Pl. enl.* 748, *fig.* 2.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *épeiche* : tout le plumage eſt varié de brun-noirâtre & de blanc-ſale ; ces couleurs ſont tracées par bandes tranſverſales ſur les parties ſupérieures ; le noir forme ſur les parties inférieures des taches ou lignes diſpoſées dans le ſens des plumes ; une raie blanche s'étend de chaque côté de la tête, depuis la partie ſupérieure du bec juſqu'à l'occiput & paſſe par l'œil qui la coupe ; il n'y a point de rouge ſur la tête dont le deſſus eſt brun ; mais peut-être ne connoît-on encore que la femelle. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE (ou petit pic varié) de Virginie.

Petit pic varié de Virginie. BRISS. *tom. IV, p.* 50.

Petit pic verd tacheté. CATESB. *tom. I, pag.* 21, *pl.* 21.

Catesby, qui nous a fait connoître ce pic, dit qu'il reſſemble ſi fort, à la groſſeur près, au *pic chevelu* qu'on pourroit s'y méprendre. Il paroît qu'il y a dans cette eſpèce, à la Caroline, deux races qui ne diffèrent guère que par la taille ; comme nous avons en Europe deux *épeiches* dont la principale différence conſiſte dans la grandeur. L'*épeiche de Virginie* eſt la petite race ; ſa grandeur répond à celle de notre *petit épeiche*, comme la grandeur du *pic chevelu* ou de celui de la grande race répond à celle de notre *épeiche*. Mais puiſque du côté du plumage la reſſemblance eſt ſi parfaite entre les deux races, je renvoie pour cet objet à la deſcription du *pic chevelu*. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE OU PIC VARIÉ ONDÉ.

Pic varié de Cayenne. BRISS. *tom. IV, p.* 54.

Pic tacheté de Cayenne. *Pl. enl.* 553.

La tête eſt couverte de plumes rouges ; les joues ſont noires & marquées de deux bandes tranſverſales blanches qui s'étendent juſqu'au derrière de la tête ; la bande ſupérieure part de l'œil, & l'inférieure de deſſous l'orbite près l'origine du bec ; tout le deſſus du corps & les ailes ſont noirs, il y a ſeulement quelques raies tranſverſales blanches ſur le haut du dos ; les grandes pennes des ailes ſont marquées dans la dernière moitié de leur longueur de points blancs & de points noirs rangés en échiquier ; tout le deſſous du corps eſt blanc excepté les côtés qui ſont mouchetés de quelques taches noires ; les quatre plumes du milieu de la queue ſont noires, & les latérales ſont blanches tachetées de points noirs poſés obliquement ; le bout de ces plumes eſt rougeâtre. Je décris cet oiſeau que je n'ai pas vu, d'après la planche enluminée : on le trouve à Cayenne. M. Briſſon, *tom. IV, pag.* 54, décrit un pic qui ſe trouve dans la même partie de l'Amérique, qui, par le plumage, a le plus grand rapport avec celui-ci, mais qui en diffère par un caractère eſſentiel, c'eſt qu'il n'a que trois doigts ; cependant M. Briſſon avertit que n'ayant vu qu'un individu, il ne ſçait pas ſi ce manque d'un doigt eſt individuel, ou ſi il appartient à l'eſpèce entière. La première conjecture paroît la mieux fondée, d'après le rapport dans tout le reſte avec l'*épeiche varié ondé* qui s'eſt trouvé avoir quatre doigts. *Genre XLVII.*

ÉPERONNIER.

Pl. enl. 492, le mâle ; 493 la femelle.

Paon de la Chine. BRISS. *tom. I, pag.* 291.

Paon-phaiſan de la Chine. EDW. *tom. II, pag. LXVII* & *LXIX, pl.* 67 le mâle, 69 la femelle.

L'*éperonnier* eſt remarquable par la beauté de ſes couleurs, par leur diſtribution, par leur jeu, par l'élégance de ſa forme ; il eſt à-peu-près de la taille d'un faiſan ordinaire, un peu plus grand. Sa tête eſt ſurmontée par une huppe de plumes brunes, recourbées en-avant ; entre les yeux, dont l'iris eſt jaune, & le bec, dont la partie ſupérieure eſt rouge, l'inférieure brune, la peau eſt dénuée de plumes, couverte de quelques poils noirs en petit nombre & colorée de jaune ; les joues ſont blanches ; le cou eſt ondé tranſverſalement de brun-ſombre ſur un fond brun vif & pourpré ; le dos, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un brun-foncé, varié par le mêlange d'un brun-clair ; ſur ce fond ſombre ſont ſemées des taches en forme d'yeux dont l'éclat eſt relevé par l'obſcurité du fond ; l'extrêmité de chaque plume porte une de ces taches dont la couleur eſt pourpre, changeant en bleu, avec des reflets verds & des reflets dorés ; un cercle noir ſert de cadre à chaque miroir ou tache ; le croupion eſt varié de brun ſur brun ; le deſſous du corps eſt d'un brun-obſcur ombré tranſverſalement de noir ; les grandes pennes des ailes ſont d'un

Digitized by Google

brun-noirâtre, les moyennes ſont du même fond de couleur que le dos, & chaque penne eſt, de même que ſur cette partie, ornée d'une tache ou miroir tels que je les ai déjà décrits; les couvertures de la queue en-deſſus ſont beaucoup plus longues que les plumes de la queue même, comme dans le paon; elles vont en diminuant de longueur de celles qui ſont au milieu à celles qui occupent les côtés; leur couleur eſt un brun-foncé, nué d'un brun plus clair, & à leur extrêmité brillent deux miroirs accolés l'un à l'autre, ſéparés par la tige de la plume & relevés par un double cercle, l'un noir & l'autre orangé; les pieds ſont d'un brun-ſale, & ornés chacun d'un double ergot; l'un plus long eſt placé à-peu-près vers la moitié du pied, & l'autre au-deſſus à-peu-près vers ſes deux tiers.

La femelle eſt d'un tiers plus petite que le mâle; elle n'a pas de rouge ſur le bec ni d'éperon aux pieds, au moins les figures n'en repréſentent-elles pas; les couvertures du deſſus de ſa queue ſont moins longues; ſes couleurs, quoique les mêmes que celles du mâle, ſont plus mates, ont moins d'éclat; les miroirs ſont moins brillans & n'ont pas autant de reflet. On trouve ces beaux oiſeaux à la Chine. M. Briſſon les a placés dans le VIIe genre de ſa méthode, & leur a donné le nom de *paon*. Il a eu raiſon ſi il s'eſt décidé d'après les rapports que ces oiſeaux ont avec le paon, d'après la facilité que ces rapports procureroient à celui à qui ils tomberoient ſous les mains & qui ne les connoîtroit pas, de les diſtinguer en les cherchant dans une partie déterminée de ſon ouvrage, ſans être obligé de parcourir le catalogue entier. Cependant les voyageurs aſſurent qu'on ne trouve des paons à la Chine que ceux qu'on y tranſporte; mais cette aſſertion eſt ſans doute relative au paon que nous connoiſſons en Europe & qui y a été auſſi tranſporté. Le nom de *paon de la Chine*, employé par M. Briſſon, ne doit pas être pris à la rigueur & déſigne ſeulement un oiſeau qui a du rapport avec le *paon*, qu'il ſuffit pour le diſtinguer de comparer avec les oiſeaux qui offrent les mêmes caractères, ſans en ſuivre le parallèle avec tous les oiſeaux connus. C'eſt à quoi ſe réduiſent toutes les méthodes imaginées pour abréger l'étude, & non pour repréſenter le plan de la nature qui ne s'eſt peut-être aſſujettie à aucun; & l'oiſeau dont il s'agit eſt un *paon* ſuivant l'ordre ſyſtématique, c'eſt-à-dire, un oiſeau du même genre, mais il eſt différent du paon proprement dit quant à l'eſpèce.

ÉPERVIER.

Pl. enl. 412.

BRISS. *tom. I, pag.* 310. *Genre VIII.*

Eſpervier. BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. p.* 121, *fig. pag.* 122.

Eſpervier, *eſparvier.* BELL. *Port. d'oiſ. pag.* 19.

Emouchet ou *mouchet* en François vulgaire;

Accipiter en Latin;

Sparviero en Italien;

Francello en Eſpagnol;

Sperber, *ſperwer*, *ſprintz*, *ſprintzel*, &c. en Allemand;

Sokol, *krogulec* en Polonois;

Sparſhak, *ſparſhoek* en Suédois;

Sparrow-hawk, *ſparhauk*, *muſcet* en Anglois.

L'*épervier* eſt très-commun & cependant il eſt ſouvent confondu avec d'autres oiſeaux, même par d'habiles ornithologiſtes. M. de Buffon a très-bien prouvé que l'*épervier des alouettes* eſt la femelle de la *creſſerelle*; il me paroît, comme ce naturaliſte l'a penſé, que le *petit épervier*, BRISS. *tom. I, pag.* 315, *pl. XXX, fig.* 1, eſt le tiercelet ou mâle de l'*épervier commun*. Il ne reſte donc de quatre *éperviers* qu'on avoit comptés, que le commun & l'*épervier tacheté* qui n'eſt qu'une variété dans ſon eſpèce.

Le *petit épervier*, que je regarde comme le tiercelet ou le mâle, a, du bout du bec à celui de la queue, onze pouces neuf lignes; la femelle, à laquelle on ne donne communément que le nom d'*épervier*, meſurée de la même manière, a quatorze pouces de longueur; les ailes pliées s'étendent dans l'un & dans l'autre à-peu-près aux deux tiers de la queue & deſcendent cependant un peu moins bas dans le mâle; l'un & l'autre ont le derrière de la tête, du cou & le deſſus du corps couverts de plumes brunes avec une teinte rouſſeâtre qui borde chaque plume dans la femelle, & qui, dans le mâle, ne forme qu'une tache à leur extrêmité; ils ont auſſi tous les deux des marques blanches à l'occiput ou derrière la tête; la gorge & le devant du cou ſont d'un blanc moucheté de raies longitudinales & de quelques taches brunes; la poitrine, le ventre & les côtés ſont rayés tranſverſalement de brun ſur un fond blanc, & le deſſous de la queue eſt moucheté ſur ce même fond de taches ou points oblongs bruns; les ailes & la queue ſont brunes; les ailes ſont rayées tranſverſalement d'un brun plus foncé du côté intérieur ſeulement, & dans l'état de repos les raies ne ſont pas apparentes; elles le ſont ſur la queue qui eſt également traverſée par des bandes d'un brun plus foncé que celui qui fait le fond de la couleur; le plumage n'eſt conforme à la deſcription que je viens d'en donner, & les couleurs ne ſont nettes comme je les ai repréſentées que dans les *éperviers* âgés de pluſieurs années; dans les jeunes qui n'ont pas encore mué, au lieu de raies tranſverſales brunes, le deſſous du corps eſt varié de raies longitudinales rouſſes; après la première mue elles ſont remplacées par des raies tranſverſales, mais dont le roux fait la plus grande partie & laiſſe peu de place au brun, il en occupe davantage après la ſeconde mue, & à proportion que l'âge avance cette couleur devient dominante ſur le roux qui s'efface tout-à-fait dans les *éperviers* qui commencent à vieillir; le brun ſe fonce auſſi davantage ſur le deſſus du corps & le roux diminue avec l'âge; c'eſt cette différence dans le plumage ſuivant le nombre de mues que les *éperviers* ont

Digitized by Google

ſubies, qui eſt cauſe qu'on les confond avec d'autres oiſeaux, & que les deſcriptions que les auteurs en font ne ſe rapportent pas, parce qu'elles varient ſuivant l'âge du ſujet qu'ils ont obſervé. Comme la plupart des oiſeaux de proie ſont ſujets aux mêmes changemens plus ou moins conſidérables dans les différentes eſpèces, ils en rendent la connoiſſance très-difficile en général, ils occaſionnent les doubles emplois qu'on fait à leur égard, & ils ſont cauſe des différences qui ſe trouvent dans les deſcriptions que les auteurs en font. Il ſe paſſera par ces mêmes raiſons beaucoup de temps avant qu'on connoiſſe bien les oiſeaux de proie étrangers, parce que, pour y parvenir, il faut pouvoir les ſuivre & les comparer dans leurs différens âges; mais, d'après l'exemple des *éperviers*, des *autours*, des *gerfauts*, des *faucons*, lorſqu'entre deux oiſeaux de proie étrangers on ne trouve d'autre différence, ſinon que l'un a des taches longitudinales ſur le deſſous du corps & l'autre des taches tranſverſes, quoiqu'elles ſoient de couleurs différentes, on eſt fondé à penſer que le premier eſt un jeune pris avant d'avoir mué, & le ſecond un oiſeau qui avoit ſubi déjà une mue au moins. Je reviens à l'*épervier*: l'iris eſt jaune, la baſe du bec eſt bleuâtre dans la femelle & ſon crochet eſt noirâtre; cette dernière couleur occupe beaucoup plus d'étendue ſur le bec du mâle; la peau nue qui le couvre à ſon origine eſt d'un jaune-verdâtre; les pieds ſont grêles, très-longs, les doigts fort longs auſſi & très-déliés, les ongles noirs.

L'*épervier*, par la conformation de ſes pieds, eſt un oiſeau *très-noble*, mais pluſieurs pennes de ſes ailes ſont échancrées & le réduiſent au rang des oiſeaux *de bas vol*. Il doit être mis dans cette claſſe ou au premier ou à un des premiers rangs; il eſt plein de feu & d'ardeur, docile & ſuſceptible d'être dreſſé pour la chaſſe de la perdrix & des cailles; dans l'état de liberté il fait une cruelle guerre aux petits oiſeaux en général; il prend auſſi des pigeons écartés de leur troupe, & il rode ſouvent dans cette intention autour des colombiers. La femelle fait ſon nid dans les forêts ſur les arbres les plus élévés, & pond ordinairement quatre ou cinq œufs maculés de jaune-rougeâtre vers leurs bouts.

L'*épervier tacheté*, qui, comme je l'ai dit, n'eſt qu'une variété, diffère par des taches blanches répandues en petit nombre ſur le deſſus du corps & répandues en grande quantité, au contraire, ſur le deſſous.

Il paroît que l'eſpèce de l'*épervier* eſt répandue dans l'ancien continent depuis le nord de l'Europe juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, & que, malgré qu'on voie des *éperviers* en toute ſaiſon, il y en a cependant de paſſagers qui ne font que traverſer pour aller d'un pays à un autre: on peut voir ce que Bellon, témoin d'un pareil paſſage, dans le mois d'avril, ſur les bords du détroit de la Propontide, en a écrit. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 121.*

Je conſerve deux *éperviers* de Cayenne ſi ſemblables au nôtre, que je ne doute pas qu'ils ne ſoient de la même eſpèce, très-légèrement variée dans ſon plumage par l'influence du climat. Ils ſont de la même taille que le nôtre; ils en ont tout le port & l'extérieur; le fond de leurs couleurs eſt le même; ils ſe reſſemblent par la diſpoſition des taches, & ils ne diffèrent que par des nuances & l'eſpace occupé par les taches. L'un, qui me paroît avoir été pris avant d'avoir mué, a tout le deſſus du corps d'un brun-clair, la queue cendrée, rayée en travers de quatre bandes tranſverſales brunes; la gorge & le devant du cou variés de taches rouſſes dans la direction des plumes ſur un fond blanchâtre, & le deſſous du corps rayé tranſverſalement de roux ſur un fond blanc; le deſſous de la queue eſt de cette dernière couleur avec quelques taches longitudinales rouſſes.

L'autre *épervier* eſt d'un brun beaucoup plus foncé ſur tout le deſſus du corps, & la queue eſt de la même couleur en-deſſus, traverſée par des bandes d'un brun-noirâtre; la gorge & le devant du cou ſont mouchetés de lignes longitudinales brunes ſur fond blanc; le ventre eſt de la même couleur rayé en travers par des bandes brunes, mais moins ſerrées, moins larges que dans notre *épervier*, en ſorte qu'il paroît davantage de blanc; les jambes ſont rayées tranſverſalement de rouſſeâtre ſur un fond blanc, & le deſſous de la queue eſt purement blanchâtre Il me paroît que cet *épervier* a été tué après ſa ſeconde mue & avant d'avoir changé en brun ce qui lui reſte encore de rouſſeâtre; mais ce qui achève d'aſſimiler ces *éperviers* au nôtre, c'eſt qu'ils ont de même des taches blanchâtres au bas de la tête en arrière.

Indépendamment de ces deux *éperviers*, j'en conſerve encore deux autres de Cayenne, qui, quoique plus grands de près d'un tiers, me paroiſſent cependant ſe rapprocher de l'*épervier* plus que de tout autre oiſeau, par leur forme, leur extérieur en général, & par la longueur de leurs pieds & de leurs doigts en particulier, par la manière dont ces parties ſont grêles & effilées. L'un a tout, le deſſus du corps d'un brun peu foncé avec quelque mêlange de rouſſeâtre ſur le bord des plumes, & le deſſous du corps blanc, varié de brun-rouſſeâtre diſpoſé par traits parallèles à la direction des plumes; l'autre a le deſſus du corps d'un brun très-foncé avec fort peu de reſte des traits rouſſeâtres au bord des plumes; la gorge eſt blanche, & il y a à ſa partie ſupérieure quelques traits bruns dans la direction des plumes, il y en a de même ſur les côtés du cou dont le fond eſt blanc; le devant du cou, la poitrine, le ventre & le deſſous de la queue ſont blancs; les côtés & les jambes ſont de la même couleur, mais il y a quelques taches brunes oblongues ſur les côtés, & les jambes ſont rayées de brun en travers; la queue d'un brun-clair dans l'un, dans l'autre d'un brun-foncé, eſt rayée en travers dans tous deux par une couleur

Digitized by Google

plus forte que celle du fond ; le premier, un peu plus grand que le second, me paroît une jeune femelle, je penſe que l'autre eſt un mâle fait ou qui a ſubi plus de deux mues ; quoique ces deux oiſeaux me ſemblent avoir avec l'*épervier* plus de rapports qu'avec tout autre oiſeau, ils en diffèrent trop cependant, ſur-tout par la taille, pour ne les pas regarder comme une eſpèce différente du nôtre, & les en ſuppoſer une ſimple variété, au lieu qu'on eſt fondé à le penſer des deux *éperviers* dont j'ai parlé avant ces deux derniers, & ſi ma conjecture à leur égard paroît fondée, ſi elle eſt vraie, il s'enſuivra que l'eſpèce de notre *épervier* eſt généralement répandue dans les deux continens.

ÉPERVIER A GROS BEC de Cayenne. *Pl. enl. 464.*

Il eſt un peu plus grand que l'*épervier*, & ſur-tout d'une corporance plus forte, plus ramaſſée & plus fournie ; il a, au contraire, les pieds moins longs & ſon bec eſt à proportion plus fort ; c'eſt certainement un oiſeau du genre de l'*épervier* ; mais quant à l'eſpèce, ſa taille pleine, ſes pieds moins longs que ceux de l'*épervier*, me ſemblent l'en éloigner & le rapprocher du faucon ; il eſt bien difficile, au reſte, de rien ſtatuer de fixe ſur ces rapports qui varient aux yeux des obſervateurs ſuivant le point de vue ſous lequel ils comparent les objets.

Tout le deſſus du corps & des ailes eſt brun, ainſi que la tête & le derrière du cou ; mais cette couleur eſt ſans mêlange ſur les deux dernières parties ; ſur le dos, au contraire, les plumes ſont bordées de rouſſeâtre, & ſur les ailes cette couleur occupe le milieu des plumes dont le brun occupe les bords ; la gorge eſt brune, la poitrine a le même fond de couleur, mais les plumes ſont terminées à leur extrêmité par une bande rouſſe ; le ventre, les côtés, les jambes ſont rayés tranſverſalement de brun avec un mêlange de roux ſur un fond blanc ; la queue eſt blanchâtre rayée en travers par de larges bandes noires ; le bec eſt de cette dernière couleur ; la peau qui en couvre la baſe eſt jaune ainſi que les pieds ; les ongles ſont d'un brun-noirâtre. *Genre VIII.*

ÉPERVIER A QUEUE D'HIRONDELLE. CAT. *tom. I, pag. 4, pl. 4.* *Voyez* MILAN de la Caroline.

ÉPERVIER A SERPENS. *Voyez* MILAN de la Caroline,

ÉPERVIER A VENTRE ROUX de Cayenne.

Cet *épervier* n'a pas été décrit : il eſt de la grandeur du nôtre, mais plus plein & plus gros ; il en diffère auſſi par le bec qui eſt plus court & conformé comme dans l'*épervier à gros bec de Cayenne*. La tête eſt d'un cendré-brun, le derrière du cou d'un cendré moins foncé ; le dos & tout le deſſus du corps, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue, & les pennes des mêmes parties ſont en-deſſus d'un brun très-foncé ; la gorge eſt blanchâtre dans ſon milieu, les côtés en ſont roux ; cette dernière couleur s'étend ſur tout le deſſous du corps, excepté ſur les couvertures du deſſous de la queue qui ſont d'un blanc-ſale ; la queue eſt blanchâtre en-deſſous ; le bec eſt noirâtre, les pieds ſont jaunes, les ongles noirs. *Genre VIII.*

ÉPERVIER DES ALOUETTES. *Voyez* CRESSERELLE.

ÉPERVIER DES PIGEONS. CATESB. *tom. I, pag. 3, pl. 3.*

Epervier de la Caroline. BRISS. *tom. I, pag. 378.*

Il eſt à-peu-près de la taille de l'*épervier commun* : il a cependant le corps plus effilé & moins fourni ; la tête & tout le deſſus du corps ſont bruns ; la gorge, la poitrine, le ventre, les côtés & le deſſous de la queue ſont blancs mêlés de quelques plumes brunes ; les jambes ſont couvertes de longues plumes blanches variées de taches rouſſes & de taches longitudinales brunes ; les ailes ſont brunes variées de roux du côté interne des plumes ; la queue eſt traverſée de quatre raies blanches ſur un fond brun ; l'iris & la peau nue qui couvrent la racine du bec ſont jaunes ; les pieds ſont de la même couleur ; le bec eſt noir à ſon extrêmité & blanchâtre à ſa baſe. *Genre VIII.*

ÉPERVIER (petit). BRISS. *tom. I, pag. 315.* *Voyez* ÉPERVIER.

EPERVIER (petit). CATESB. *tom. I, pag. 5.* *Voyez* ÉMÉRILLON de la Caroline.

ÉPERVIER (petit) de Cayenne.

Il n'eſt pas plus gros que l'émérillon : la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps, les ailes, la queue & leurs couvertures ſupérieures ſont d'un brun-noirâtre ; les joues ſont griſâtres, ainſi que le haut du cou ſur les côtés ; le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont rayés de bandes tranſverſales brunes ſur un fond gris-blanc, d'autant plus clair & les bandes moins foncées, qu'on approche plus de la queue ; elle eſt blanchâtre en-deſſous & les plumes du milieu ſont rayées de bandes noires, mais la couleur brune eſt uniforme en-deſſus ; le bec eſt blanchâtre, excepté l'extrêmité de la mandibule ſupérieure qui eſt noire ; les pieds ſont longs, grêles, d'un jaune-pâle, les ongles noirs. J'ai reçu cet oiſeau de Cayenne, & je ne l'ai vu que deux fois dans les envois qui en ont été faits en différens temps. *Genre VIII.*

ÉPERVIER-RAMAGE (*fauc.*). Celui qui eſt libre.

ÉPERVIER ROYAL (*fauc.*). Celui qui eſt dreſſé & inſtruit.

ÉPERVIER TACHETÉ. BRISS. *tome I, pag. 34.* *Voyez* ÉPERVIER.

EPOUVANTAIL. *Voyez* GUIFETTE NOIRE.

ERGATILLE. *Voyez* HIRONDELLE DE RIVAGE.

ERGOT.

L'*ergot* eſt une protubérance plus ou moins longue, plus ou moins pointue placée à-peu-près

Digitized by Google

au milieu du pied de certains oiseaux du côté interne. Il y a des espèces dans lesquelles le mâle seul a un *ergot* & dans celles où la femelle en a aussi, il est plus petit : quelques oiseaux ont deux *ergots* à chaque pied.

L'*ergot* est à l'intérieur une épine osseuse, couverte à l'extérieur d'une substance semblable à la corne. Il croît à mesure que l'oiseau vieillit & devient quelquefois très-grand. C'est un moyen de juger de son âge.

ESCALANDRE. *Voyez* CUJELIER.

ESCAP. (donner l') (*fauc.*) C'est accoutumer l'oiseau de proie qu'on a dressé & auquel on donne la dernière espèce de leçon, à connoître le gibier auquel on le destine. *Voyez* FAUCONNERIE. *Art. affaitage*

ESCARBOUCLE (l').

Il est de la grandeur de l'oiseau-mouche *rubis-topaze ;* il n'en diffère qu'en ce que les couleurs du dessus de la tête, de la gorge, du devant du cou & du haut de la poitrine sont plus foncées & moins éclatantes ; ces parties dans le *rubis-topaze* paroissent suivant que la lumière tombe d'en haut, ou qu'elle frappe en face, du jaune de la topaze ou du rouge du rubis ; elles n'ont pas le même jeu dans l'oiseau-mouche *escarboucle*, & paroissent sous tous les aspects d'un rouge d'escarboucle ou de rubis-foncé ; Mais je crois que cette différence ne sçauroit constituer une espèce. J'ai reçu l'*escarboucle* de Cayenne où le *rubis-topaze* est très-commun, & je n'ai vu qu'une seule fois l'*escarboucle ;* je ne le connois dans aucune autre collection, aucun auteur n'en parle ; je ne le regarde que comme une variété & je crois qu'on ne doit pas le compter pour une espèce. *Voyez* RUBIS-TOPAZE.

ESCHELETTE. *Voyez* GRIMPEREAU DE MURAILLE.

ESCLAVE (l').

Tangara de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III, pag.* 37. *Pl.* 11. *fig.* 4.

Pl. enl. 156.

Cet oiseau, auquel on donne à Saint-Domingue le nom d'*esclave*, ressemble à une grive par les mouchetures dont son plumage est varié sur les parties inférieures, mais par la taille & par les caractères il se rapporte au tangara, & il est du XXXIe genre. Sa grosseur est à-peu-près la même que celle du *moineau-franc ;* tout le dessus du corps est brun avec une teinte olivâtre sur le croupion ; le dessous est moucheté de brun sur un fond blanc-sale ; les taches sont oblongues & dans la direction des plumes dont elles occupent le milieu ; les pennes de l'aile sont brunes bordées d'olivâtre du côté extérieur ; celles de la queue sont en-dessous d'un cendré-brun, en-dessus les deux du milieu sont d'un brun mêlé d'olivâtre, les latérales sont brunes bordées d'olivâtre, & un peu plus longues suivant qu'elles sont plus extérieures, ce qui rend la queue fourchue.

ESCORBEAU. *Voyez* CORBEAU.

ESCORTABLE. (*fauc.*) Mot par lequel on exprime le vice des oiseaux sujets à s'écarter.

ESCOUFLE. BELL. *Port. d'ois. pag.* 21. *Voyez* MILAN.

ESPARVIER. BELL. *Voyez* ÉPERVIER.

ESPÈCE.

L'*espèce* est la dernière division des oiseaux, dans l'ordre méthodique. Lorsque deux oiseaux offrent à l'extérieur une conformation semblable dans toutes leurs parties, qu'ils sont de la même grosseur, & qu'ils ont le même plumage, on les regarde comme étant de la même espèce. Cependant nous ne sommes jamais sûrs que cette parfaite ressemblance ne nous impose pas par rapport aux oiseaux dont nous n'avons pas été à portée de suivre les habitudes, & d'observer dans les différens actes de leur vie ; comme nous ne sçavons pas non plus si des oiseaux que nous jugeons d'espèce différente, ne sont pas de la même. Cette incertitude vient de ce que les caracteres, d'après lesquels nous jugeons des espèces, n'ont rien de fixe, sont fort variables, & soumis à l'influence du sexe, de l'âge, des climats & même des circonstances particulières de la vie des oiseaux. Il est même très-probable que les climats, changeant les couleurs du plumage & la grandeur de la taille, nous prenons pour espèces différentes un grand nombre d'oiseaux, qui ne forment qu'une seule & même espèce. Mais, comme personne n'a encore indiqué de caractères fixes, positifs, faciles à saisir, qui déterminent les espèces, nous sommes obligés d'en juger d'après la ressemblance & la parité dans l'ensemble extérieur des individus, & nous ne pouvons corriger les erreurs fréquentes dans lesquels nous entraîne cette manière de voir, que par l'observation, par la connoissance des habitudes des oiseaux, par leur accouplement sur-tout. Ce genre d'instruction ne pouvant qu'être fort lent, il n'est pas douteux que nous comptons, & qu'on regardera encore long-temps comme des espèces différentes, des oiseaux qu'on réunira à une seule & même espèce, lorsqu'on les aura mieux observés.

ESSIMER (*fauc.*) C'est, par le moyen d'une diette convenable, amaigrir les oiseaux qu'on veut dresser. *Voyez* FAUCONNERIE, *art. Affaitage des gerfauts de Norwege.*

ESTOURNEL. *Voyez* ETOURNEAU.

ÉTÉ (l') ou TOUI-ÉTÉ.

Petite Perruche à queue bleue du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag.* 384.

Plus petite des Perruches vertes & bleues. EDW. *Glan. pag.* 51, *pl.* 235.

Elle est de la grosseur d'un *moineau franc*. Tout son plumage est d'un verd-clair ; mais le croupion & le haut des ailes sont d'un beau bleu, & les pennes de l'aile étant bordées de la même couleur, du côté extérieur, il en résulte une barre bleue sur l'aile, lorsqu'elle est pliée ; le bec est incarnat,

Digitized by Google

incarnat, & les pieds ſont cendrés. Il paroît qu'il y a dans cette eſpèce, décrite par Marcgrave, une variété indiquée par M. Edwars, & enſuite par M. Briſſon. La différence conſiſte en ce que les pennes des ailes ſont bordées de verd-jaunâtre, au lieu de bleu, & que le bec & les pieds ſont orangés. *Genre LIIIe.*

ÉTOILÉ (l').

Butor tacheté d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag.* 464.

Butor brun. CATESB. *tom. I, pag.* 78, *pl.* 78.

L'*étoilé* a quelque rapport avec le *butor*, il n'eſt pas auſſi grand; ſa longueur eſt d'un pied huit pouces environ, du haut du bec à celui de la queue: tout le plumage eſt brun, plus foncé en-deſſus, & plus clair en-deſſous; cependant il y a quelques taches blanches ſur les grandes couvertures du deſſus des ailes, & c'eſt ce qui a fait donner à ce *butor* le nom d'*étoilé*: ces taches blanches ſont placées à l'extrémité des plumes, & il y en a de même ſur celles des pennes de l'aile; la queue ſeule diffère du ton général du plumage, elle eſt d'un cendré-bleuâtre: l'eſpace entre l'œil & le bec eſt couvert d'une peau nue & verte, les paupières ſont de la même couleur; l'iris eſt couleur d'or; la portion ſupérieure du bec eſt d'un noir-verdâtre, l'inférieure eſt verte; les pieds ſont d'un jaune verdâtre: ce *butor* ſe trouve à la Caroline, & dans différentes parties de l'Amérique ſeptentrionale: il fréquente le bord des eaux douces, & ne s'approche pas des rivages de la mer. *Genre LXXXIe.*

ÉTOURNEAU.

Pl. enl. 75.

BRISS. *tom. XI, pag.* 139. *Genre XXVIe.*

Eſtourneau. BELL. *hiſt. nat. des oiſ. pag.* 321, *fig. ibid.*

Eſtourneau, ſanſonet. BELL. *port. d'oiſ. pag.* 81.

Suivant M. de Salerne, *Tournel*, en Guyenne;

Eſtournel, en Périgord;

Sturnus, en Latin;

Storno, en Italien;

Eſtornino, en Eſpagnol;

Sturnino, en Portugais;

Staar, Staer, Stoer, Stran, en Allemand;

Stare, en Suédois;

Stare, Staril, Starling, en Anglois.

L'*étourneau* eſt un peu moins gros que le merle, d'une forme plus alongée; il a le bec beaucoup plus long, & applati vers ſon extrémité: ſa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt de huit pouces & demi; il a quatorze pouces ſix lignes de vol, & ſes ailes pliées s'étendent par-delà les trois quarts de la longueur de la queue: tout ſon plumage eſt pointillé de blanc-rouſſeâtre ſur un fond brun changeant en verd foncé avec des reflets plus clairs, & un mélange de pourpre: il en réſulte un tout brillant, quoique dû à des couleurs foncées, & dont il eſt très-difficile de donner une idée juſte. Mais l'*étourneau* eſt trop commun & trop connu, pour qu'il ſoit néceſſaire d'en faire une deſcription fort détaillée: le bec eſt jaunâtre à ſon origine & brun à ſa pointe; il eſt entièrement de cette dernière couleur dans la femelle; elle diffère encore, en ce que ſon plumage a moins de brillant ſur-tout ſur le dos: les pieds ſont couleur de chair, & les ongles noirâtres, l'iris, couleur de noiſette. Nous ne connoiſſons qu'un *étourneau* en Europe, & les eſpèces n'en paroiſſent pas fort multipliées ſur le reſte du globe; cependant on en trouve dans les régions fort chaudes, comme au Cap de Bonne-Eſpérance, & dans les pays très-froids, comme aux terres magellaniques. Ainſi, ce genre d'oiſeaux eſt répandu d'une extrémité du globe à l'autre; mais les eſpèces en ſont fort peu variées, & c'eſt un genre, à peu de choſe près, iſolé.

L'*étourneau*, proprement dit, ou celui que nous connoiſſons en Europe, vit en troupes pendant l'automne & l'hyver; il vole en bandes très-nombreuſes, qui paroiſſent agitées d'un mouvement de tourbillon. Cette apparence eſt produite par l'effet du vol qui emporte les *étourneaux* du centre à la circonférence, & par leur retour vers le centre, car ils ſe ſerrent, en volant, autant qu'ils le peuvent; ils ſe rabattent le ſoir dans les lieux bas & couverts de roſeaux ſur leſquels ils paſſent la nuit; en s'y poſant le ſoir & avant de prendre leur eſſor le matin ils gazouillent pendant long-temps, & ſe font peu entendre le reſte de la journée: ſouvent ils ſe mêlent avec les corneilles, les choucas, les grives, *&c.* Ils ceſſent de vivre en ſociétés nombreuſes vers le mois de mars, ils s'aparient alors; mais cette ſéparation générale, & ces aſſociations particulières ne ſe font pas ſans que les mâles ne ſe livrent d'aſſez rudes combats; ils ſont alors très-agités, & ils ne ceſſent guère de gazouiller & de chanter. Les *étourneaux* ſe contentent, pour conſtruire leur nid, d'aſſembler dans un trou de muraille, ou dans un arbre creux quelques feuilles sèches, des brins d'herbe & un peu de mouſſe; quelquefois ils s'emparent d'un nid de pic-vert abandonné. La femelle pond cinq à ſix œufs d'un cendré-verdâtre; l'incubation eſt de dix-huit à vingt jours. Souvent ces oiſeaux font auſſi leurs nids dans les colombiers, dans des trous de rochers, & il ne paroît pas bien certain qu'ils ne le faſſent pas quelquefois ſur des arbres: le nombre de leurs pontes n'eſt pas non plus conſtaté; quelques auteurs prétendent qu'ils en font trois par an; mais le nombre peut varier ſuivant la température de chaque pays. Le plumage des jeunes *étourneaux* eſt d'un brun ſombre, uniforme & ſans tache; ils ne prennent leur plumage brillant qu'à la première mue. Les *étourneaux* ſe nourriſſent de vers, d'inſectes, de fruits, de bayes & de pluſieurs ſortes de grains, tels que le bled, le ſarazin, le chenevis, *&c.* Ils s'apprivoiſent très-aiſément, & apprennent très-bien à parler & à ſiffler, non pas un air

Digitized by Google

ſoutenu, mais quelques ſons filés, & ſans beaucoup d'inflexions ; ils ſont mimes & geſticulateurs, & c'eſt à cauſe de ces différentes qualités qu'on les tient ſouvent en cage ; on les nourrit de mie de pain & de chenevis pilés & humectés avec de l'eau : ils vivent en domeſticité ſept à huit ans. On ne laiſſe pas que de donner la chaſſe aux *étourneaux* ſauvages, comme gibier, quoique c'en ſoit un fort peu eſtimé, & que leur chair ait un goût amer, qui la rend déſagréable. Ils ne viennent pas à la pipée, mais on a imaginé d'autres moyens de les prendre, & c'eſt ſur-tout l'hyver, lorſque le temps eſt très-froid, que la chaſſe qu'on leur fait réuſſit mieux. On en prend quelquefois pluſieurs centaines à la fois, ſous un filet long & étroit, tendu au-deſſus d'un ſentier battu & couvert de grains ; on ſe tient à couvert dans un lieu convenable où aboutiſſent les ficelles du filet qu'on baiſſe à propos. On ne réuſſit pas moins bien, par le moyen de naſſes ſemblables à celles avec leſquelles on prend du poiſſon, qu'on appâte, & qu'on diſpoſe dans les prairies baſſes & couvertes de roſeaux, où les étourneaux ſe retirent pour paſſer la nuit. Mais une chaſſe plus amuſante, eſt de leur lâcher, quand ils volent en bandes, deux oiſeaux de proie, qui emportent avec eux une corde engluée ; car ces oiſeaux ſe mêlant dans la troupe, ne manquent pas d'embarraſſer beaucoup d'*étourneaux* que la glue lie à la corde, & les oiſeaux-chaſſeurs, & leur capture, retombent bientôt en grouppe aux pieds de celui qui a lâché les oiſeaux de rapine.

Les *étourneaux* qu'on nourrit en cage, ſont aſſez ſujets à des convulſions qu'on a comparées à l'épilepſie, & on en a tiré la conſéquence abſurde, que leur chair eſt un remède contre cette maladie : je n'en parlerois pas, ſi cette ridicule recette n'étoit vantée dans un livre eſtimable par le nombre de bons articles qui s'y trouvent. *Voyez diction. économ. tom. I. pag.* 952.

Le plumage des *étourneaux* varie comme celui de tous les oiſeaux, par des cauſes particulieres & individuelles. Les variétés qui ont été remarquées, ſont :

L'*étourneau blanc.*

L'*étourneau noir & blanc.*

L'*étourneau gris.*

ÉTOURNEAU A AILES ROUGES. CATESB. *tom. I, pl.* 13. *Voyez* COMMANDEUR.

ÉTOURNEAU BLANC. *Voyez* ÉTOURNEAU.

ÉTOURNEAU de la Louiſiane.

Pl. enl. 256.

BRISS. *tome II, pag.* 449, *pl. XLII*[e], *fig.* 1, *genre XXVI*[e].

L'*étourneau* de la Louiſiane eſt-à-peu-près de la groſſeur d'une caille ; mais il eſt d'une forme beaucoup plus alongée ; il a du bout du bec à celui de la queue neuf pouces & demi, quinze pouces de vol ; le deſſus de la tête, du cou & de tout le corps, varié de brun & de gris-jaunâtre : trois raies blanches, longitudinales, s'étendent du devant de la tête en arrière ; une eſt placée ſur le ſommet de la tête, & les deux autres ſur les côtés au-deſſus des yeux : les joues, la gorge, le devant du cou & le haut du ventre ſont d'un jaune aſſez vif : au haut du cou, en-devant, la couleur jaune eſt interrompue par une plaque que forment des plumes noirâtres, terminées de gris : le bas du ventre, les côtés & le deſſous de la queue ſont d'un blanc-ſale, avec quelques taches brunes ; les ailes ſont en-deſſus d'un gris-rouſſeâtre, varié par des bandes tranſverſales brunes, ſur le côté extérieur des plumes ; la queue eſt auſſi variée de brun & de griſâtre ; le bec eſt blanchâtre, & ſon extrêmité eſt brune ; les pieds & les ongles ſont gris : cet oiſeau ſe trouve à la Louiſiane ; mais, ſoit qu'il voyage, comme il eſt probable, ou que l'eſpèce en ſoit fort répandue en Amérique, on le trouve auſſi à Cayenne. Ce n'eſt pas l'*étourneau* dont on ſe plaint à la Louiſiane, qui y vole en bandes nombreuſes, & qui cauſe de grands dégâts dans les rivières. Celui-ci, auquel on donne auſſi le nom d'*étourneau*, eſt l'oiſeau que M. de Montbeillard a nommé le *commandeur*, il eſt très-différent de l'*étourneau* de cet article, & il eſt d'un autre genre.

ÉTOURNEAU de la nouvelle Eſpagne.

BRISS. *tom. II, pag.* 448. *Voyez* TOLCANA.

ÉTOURNEAU des colombiers. *Voyez* MERLE des colombiers.

ÉTOURNEAU des terres magellaniques, ou BLANCHE-RAIE.

Pl. enl. 113.

Il a été apporté, il y a quelques années, des terres magellaniques : on ne le connoiſſoit pas, & M. de Montbeillard eſt le premier auteur qui l'ait décrit. Il eſt un peu plus gros que notre *étourneau* ; la tête, le derrière du cou, tout le deſſus du corps, les couvertures du deſſus des ailes, & les pennes ſont d'un brun-ſombre, varié par un brun-rouſſeâtre ſur le bord extérieur des plumes & à leur pointe : il y a de chaque côté de la tête une raie blanche, qui ſe prolonge de l'œil à l'occiput ; entre l'œil & le bec un point rouge & au-deſſous une tache blanche ; la gorge, la poitrine, le haut du ventre, le moignon de l'aile ſont d'un très-beau rouge ; le bas-ventre, les côtés, le deſſous de la queue & les pennes dont elle eſt compoſée, ſont d'un brun foncé ; le bec & les pieds ſont brunâtres. *Genre XXVI*[e].

ÉTOURNEAU du Cap de Bonne Eſpérance, ou ÉTOURNEAU-PIE.

Étourneau du Cap de bonne Eſpérance.

BRISS. *tom. II, pag.* 446, *pl. XLI, fig.* 3.

Pl. enl. 280.

ÉTOURNEAU NOIR & BLANC des Indes. EDW. *tom. IV, pag. CLXXXVII, pl.* 187.

M. Briſſon, *pag.* 54 du Supplément, *tom. VI*, avertit qu'il a été induit en erreur à l'égard de cet oiſeau, par la planche d'Albin, & qu'il l'a

Digitized by Google

décrit, *tom. III*, ſous le nom de *troupiale du Bengale*. Ainſi, ce prétendu troupiale eſt une eſpèce qu'on doit retrancher.

L'*étourneau* du Cap de Bonne-Eſpérance eſt à-peu-près de la groſſeur du nôtre : tout ſon plumage eſt mi-partie de noir & de blanc ; cette dernière couleur couvre le deſſus de la queue, la poitrine & tout le deſſous du corps ; elle couvre auſſi les joues, & ſe prolonge en une ligne étroite ſur les côtés du cou ; elle forme une barre courbe ſur le haut de l'aile près du corps, & elle en colore le pli qui répond à celui du poignet. Tout le reſte du plumage eſt noir ; le bec eſt jaunâtre à ſon origine & rougeâtre vers le bout ; les pieds ſont jaunes, les ongles gris. *Genre XXVIe.*

ÉTOURNEAU GRIS-CENDRÉ. *V.* ÉTOURNEAU.

ÉTOURNEAU NOIR & BLANC. *Voyez* ÉTOURNEAU.

ÉTOURNEAU-PIE. *Voyez* ÉTOURNEAU du Cap de Bonne-Eſpérance.

ÉVÊQUE (l') de Cayenne. *Pl. enl.* 178.

BRISS. *tom. III, pag.* 40, *pl.* 1, *fig.* 2. *Voyez* BLUET.

Fin du Tome premier.

De l'Imprimerie de P. G. SIMON, & N. H. NYON, Imprimeurs du Parlement.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

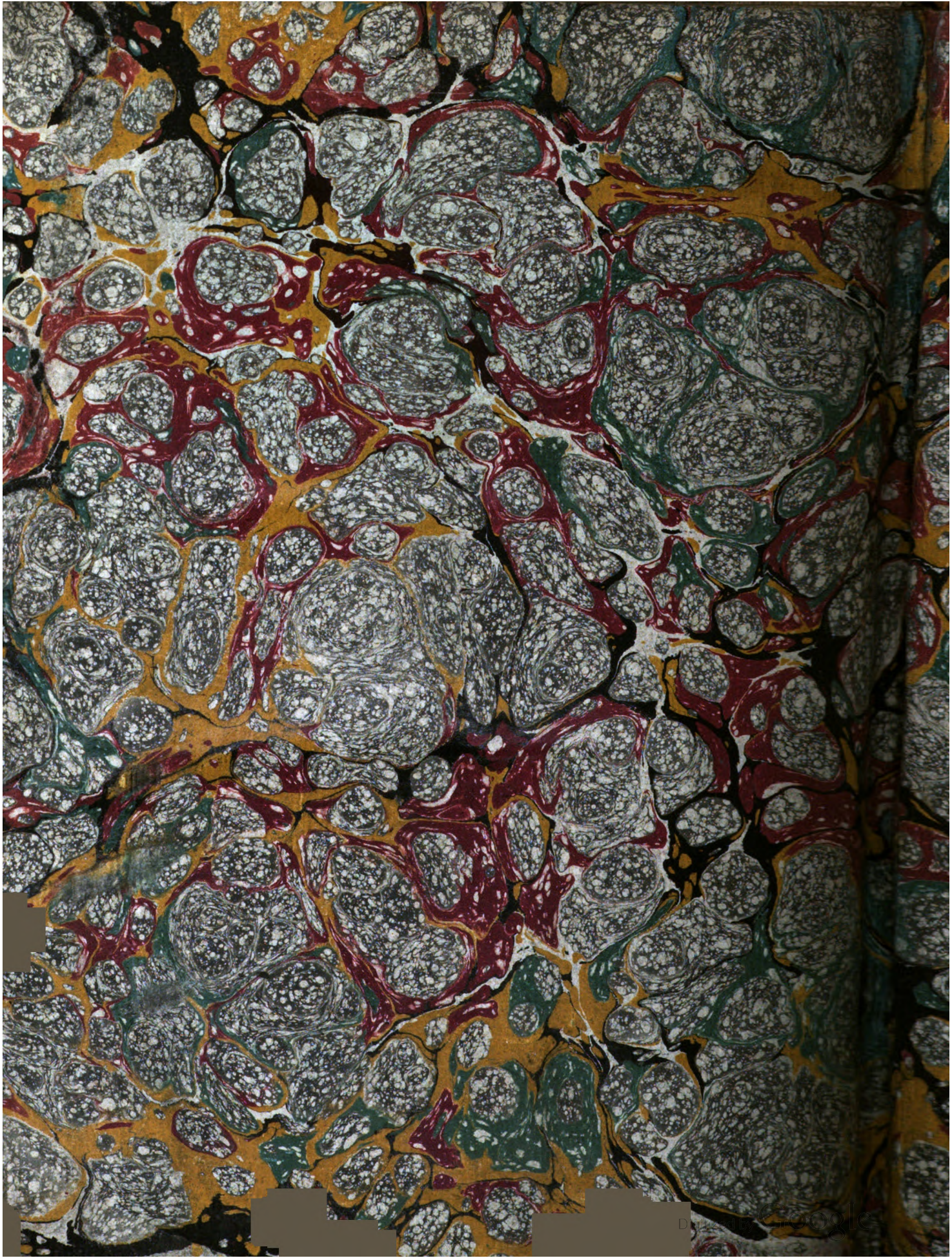

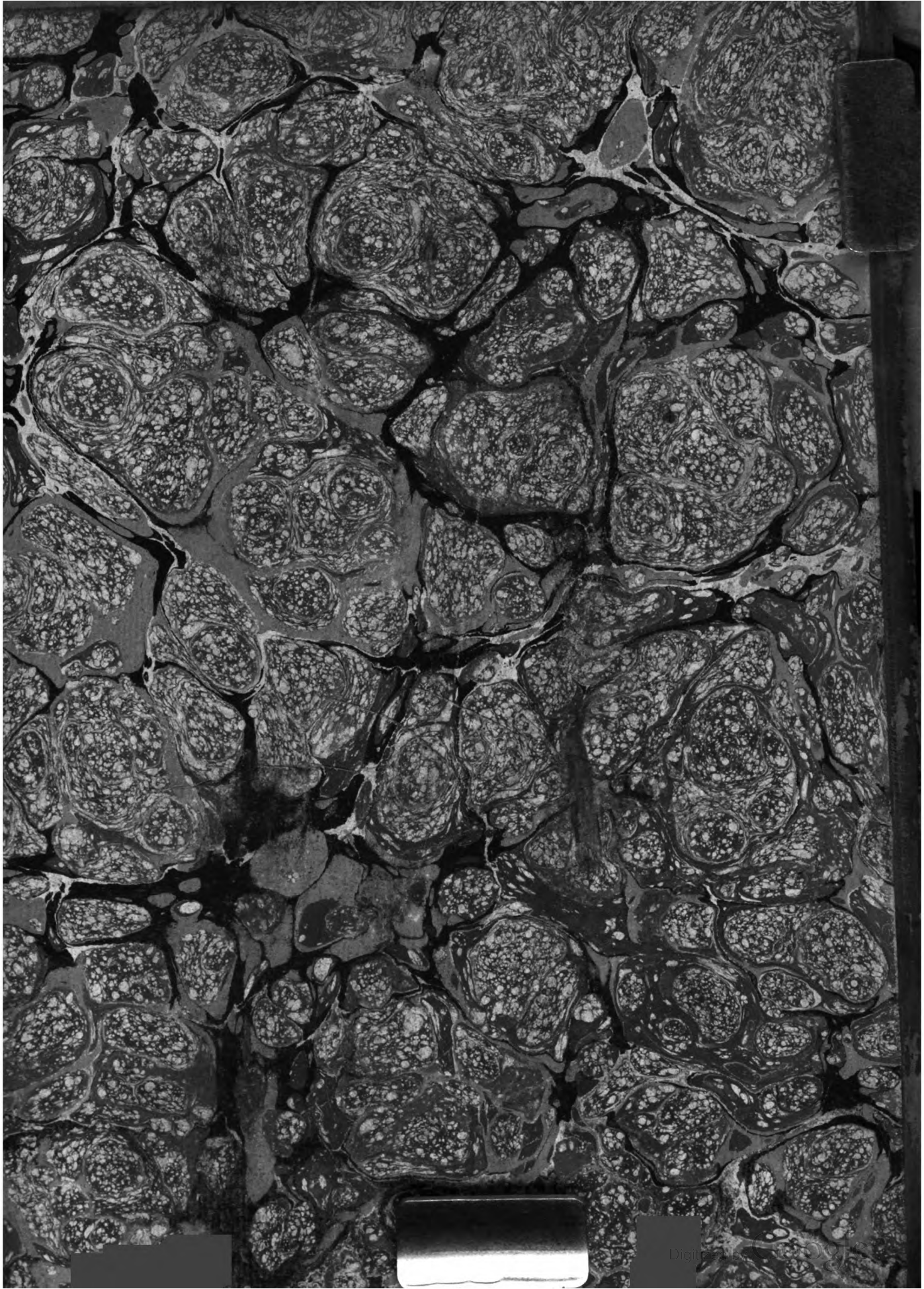

Digitized by Google